

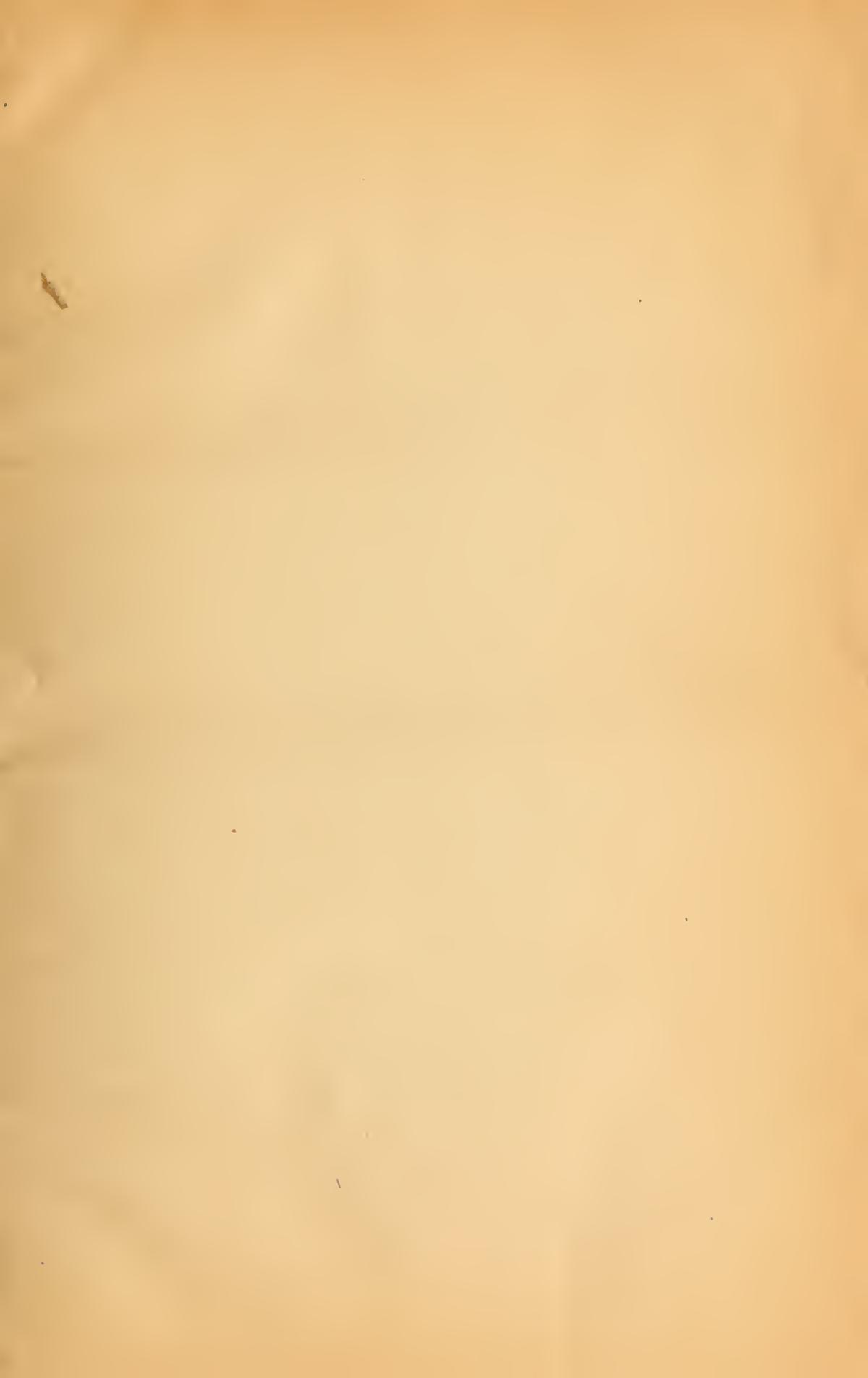




Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto



P.
18
11



COLLECTION

INTÉGRALE ET UNIVERSELLE

DES

ORATEURS SACRÉS.

DEUXIÈME SÉRIE,

RENFERMANT :

1° LES OEUVRES ORATOIRES DES PRÉDICATEURS QUI ONT LE PLUS ILLUSTRÉ LA CHAIRE FRANÇAISE DEPUIS 1789 ET AU DESSUS * JUSQU'A NOS JOURS,

SAVOIR :

MONMOREL, DE MONTIS, J. LAMBERT, DE LIGNY, BERGIER, DESAURET, LENFANT, DE BEAUVAIS, CORMEAUX, DE BEAUREGARD, DE BOISGELIN, DE NOÉ, COSSART, GUÉNARD, GÉRARD, LEGRIS DUVAL, L'ABBÉ RICHARD, DE LA LUZERNE, ANOT, VILLEDIEU, DE BOULOGNE, DE BILLY, RIBIER, DE MONTBLANC, MAUREL, BERTIN, FEUTRIER, SALAMON, PERRET DE FONTENAILLES, BORDERIES, CAFFORT, FOURNIER, LONGIN, BOUDOT, DOUCET, FRAYSSINOUS, ROBINOT, BOYER, LABOUDERIE, ROY, GUILLON, BONNEVIE, OLIVIER, ETC., ETC. ;

2° LES PLUS REMARQUABLES MANDEMENTS, OU DISCOURS

DE LEURS ÉMINENCES LES CARDINAUX DE BONALD, ARCH. DE LYON ; DU PONT, ARCH. DE BOURGES ; DONNET, ARCH. DE BORDEAUX ; VILLECOURT, ANCIEN ÉVÊQUE DE LA ROCHELLE ; DE NOSSEIGNEURS DEBELAY, ARCH. D'AVIGNON ; CHARVAZ, ARCH. DE GÈNES ; BILLIET, ARCH. DE CHAMBÉRY ; DE PRILLY, ÉV. DE CHALONS ; DE MARGUÉRYE, ÉV. D'AUTUN ; DE MAZENOD, ÉV. DE MARSEILLE ; LACROIX, ÉV. DE BAYONNE ; RIVET, ÉV. DE DIJON ; MENJAUD, ÉV. DE NANCY ; ROESS, ÉV. DE STRASBOURG ; GUIBERT, ÉV. DE VIVIERS ; GIGNOUX, ÉV. DE BEAUVAIS ; HARDOU, ÉV. DE CAHORS ; ANGERAULT, ÉV. D'ANGERS ; DUFETRE, ÉV. DE NEVERS ; GROS, ÉV. DE VERSAILLES ; BUISSAS, ÉV. DE LIMOGES ; DEPÉRY, ÉV. DE GAP ; LAURENCE, ÉV. DE TARBES ; VICART, ÉV. DE LAVAL ; DE MORLHON, ÉV. DU PUY ; DE GARSIGNIES, ÉV. DE SOISSONS ; DE BONNE-CHOSE, ÉV. D'ÉVREUX ; FOULQUIER, ÉV. DE MENDE ; PIE, ÉV. DE POITIERS ; MABILLE, ÉV. DE ST-CLAUDE ; DUPANLOUP, ÉV. D'ORLÉANS ; DE DREUX-BRÉZÉ, ÉV. DE MOULINS ; LYONNET, ÉV. DE ST-FLOUR ; REGNAULT, ÉV. DE CHARTRES ; DANIEL, ÉV. DE COUTANCES ; DE LA BOUILLERIE, ÉV. DE CARCASSONNE ; PLANTIER, ÉV. DE NÎMES ; DELALLE, ÉV. DE RODEZ ; JOURDAIN, ÉV. D'AOSTE ; VIBERT, ÉV. DE MAURIENNE ; DELEBECQUE, ÉV. DE GAND ; MALOU, ÉV. DE BRUGES ; DE MONTPELLIER, ÉV. DE LIÈGE ; BOURGET, ÉV. DE MONTRÉAL, ETC. ;

3° LES SERMONS

DE MGR ROSSI, PRÉLAT DE LA MAISON DU SAINT-PÈRE ; MM. ROBITAILLE, VIC. GÉN. D'ARRAS ; BRUNET, VIC. GÉN. DE LIMOGES ; LECOURTIER, CHANOINE ARCHIPRÊTRE DE NOTRE-DAME A PARIS ; FAUDET, CURÉ DE ST-ROCH, IBID. ; CAUDREAU, CURÉ DE ST-EUSTACHE, IBID. ; PETIT, CURÉ A LA ROCHELLE ; DECHAMPS, SUPÉRIEUR DES PP. RÉDEMPTEURISTES DE BRUXELLES ; COQUEREAU, CHANOINE DE ST-DENIS ; GRIVEL, ID. ; LIABEUF, CHAPELAIN DE L'EMPEREUR ; DASSANCE, CHANOINE DE BAYONNE ; LALANNE, DIRECTEUR DU COLLÈGE STANISLAS ; MAUPIED, SUPÉRIEUR DE L'INSTITUTION DE GOURIN ; CARBOY, PÈRE DE LA MISÉRICORDE ; VIDAL, DU CLERGÉ DE PARIS ; BARTHÉLEMY, ID. ; NOEL, ID. ; CASSAN DE FLOYRAC, ID., CORBLET, DU CLERGÉ D'AMMENS ; CABANÈS, ID. DE TOULOUSE ; BARTHE, ID. DE RODEZ, ETC. ;

4° UN COURS DE PRONES

TIRÉS DES MEILLEURS PRONISTES ANCIENS ET MODERNES,

5° UNE SÉRIE D'OUVRAGES SUR LES RÈGLES DE LA BONNE PRÉDICATION ·

(Ces pronistes et ces maîtres de l'art seront nominativement énoncés sur les titres subséquents de cette collection)

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE RELIGIEUSE.

55 VOL. IN-4°. PRIX : 5 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA SÉRIE ENTIÈRE ; 6 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL ORATEUR EN PARTICULIER.

TOME SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME DE LA PUBLICATION ENTIÈRE ET TOME DIXIÈME DE LA SECONDE SÉRIE,

CONTENANT LES OEUVRES ORATOIRES COMPLÈTES DE DE FRAYSSINOUS.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1856

* Pour Monmorel, de Montis et J. Lambert, oubliés dans la première série.

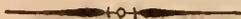


SOMMAIRE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME VOLUME

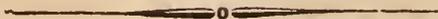
DE LA PUBLICATION ENTIÈRE,

ET TOME DIXIÈME DE LA SECONDE SÉRIE.



FRAYSSINOUS, ÉVÊQUE D'HERMOPOLIS.

Notice sur M. Frayssinous.	<i>col.</i>	9
Œuvres oratoires complètes.		13
I ^{re} partie. — Conférences.	<i>Ibid.</i>	
Conférences sur la révolution.	<i>Ibid.</i>	
Défense du christianisme.		59
II ^e partie.		713
Sermons.	<i>Ibid.</i>	
Panegyriques.		763
Oraisons funèbres.		813
Discours religieux.		855
Discours académiques et politiques.		925
III ^e partie. — Mélanges.		1005
Les vrais principes de l'Église Gallicane.	<i>Ibid.</i>	
Philosophie, littérature, histoire.		1095
IV ^e partie. — Correspondance.		1175



BX

1756

A2 M5

1844

V. 77

NOTICE HISTORIQUE

SUR DENIS FRAYSSINOUS, ÉVÊQUE D'HERMOPOLIS.

Frayssinous (Denis-Luc), évêque d'Hermopolis, chanoine honoraire de la métropole de Paris, pair de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, ancien ministre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, premier aumônier de Louis XVIII et de Charles X, membre de l'Académie française, naquit dans le village de Curières, de l'arrondissement d'Espalier, au diocèse de Rodez, le 9 mai 1765. Il étudia à Rodez, et fit sa rhétorique sous l'abbé Girard, auteur d'un traité classique de rhétorique. Après avoir terminé sa philosophie, il alla à Paris avec Clausel de Montals, depuis évêque de Chartres, et le jeune de Pradt, depuis archevêque de Malines, et entra, en 1784, à la communauté de Laon, dirigée par la société des prêtres de Saint-Sulpice. En 1788, il s'attacha à cette société, et l'année suivante il reçut la prêtrise. Lors de la promulgation de la constitution civile du clergé, le serment ne lui fut pas demandé, car il n'exerçait pas de fonctions. En 1793, il prêta celui de liberté et d'égalité, après avoir pris les conseils d'ecclésiastiques distingués, et, après le 9 thermidor, il exerça les modestes fonctions de vicaire dans une paroisse du Rouergue. En 1801, lorsque les membres jusqu'alors dispersés de la congrégation de Saint-Sulpice se réunirent, il vint se joindre à eux, et professa la théologie dogmatique. En même temps, il faisait dans l'église des Carmes des catéchismes raisonnés, qui étaient fort suivis, puis il y substitua des conférences qui, commencées en 1803 dans la chapelle de Saint-Sulpice, dite la chapelle des Allemands, eurent un succès prodigieux. Bonaparte, qui ne souffrait pas d'autorité qui ne subît son influence, lui suscita des entraves. Il fut mandé à la police, et on le menaça de faire suspendre ses conférences, s'il ne consentait à faire à ses auditeurs certaines recommandations politiques. L'orateur s'y refusa; il ne fut cependant pas inquiété. Ses discours ont été imprimés sous le titre de : *Défense du christianisme*, Paris, 1825, 3 vol. in-8°. C'est un complet résumé des apologistes précédents, augmenté de tout ce que réclamait le progrès de la science. En 1809, un ordre supérieur supprima ces conférences : elles furent reprises en 1814, et durèrent jusqu'en 1822. Lors de la création de l'université, Frayssinous fut nommé inspecteur de l'académie de Paris. Il assista aux réunions de la commission ecclésiastique établie par Napoléon, pour s'occuper des affaires de l'Eglise de France, sous la présidence du cardinal Fesch; mais il refusa toujours la protection de l'oncle de l'empereur. Après

le prétendu concile de 1811, la congrégation de Saint-Sulpice ayant été dispersée, l'abbé Frayssinous se retira auprès de sa mère, qui habitait alors Saint-Côme, dans le Rouergue, et il y demeura jusqu'à la restauration. En 1814, il reprit, comme nous l'avons dit, ses conférences à Saint-Sulpice, prononça à Bordeaux, à la fin de l'année 1816, une suite de onze discours sur les fondements de la religion, et prêcha l'Avent de 1817 à la cour. A l'époque du nouveau concordat, Frayssinous publia *Les vrais principes de l'Eglise gallicane sur la puissance ecclésiastique, la papauté, les libertés gallicanes, la promotion des évêques, les trois concordats et les appels comme d'abus*, 1 vol. in-8°, ouvrage auquel Mgr d'Aviau crut devoir répondre par des *Observations* adressées à l'auteur, au mois d'avril 1818. Un critique a dit de ce livre que les principes qu'il renferme conduisent, selon les conséquences les plus rigoureuses, soit au jansénisme, soit à quelque chose de pis encore. Ce jugement pourra paraître bien sévère. L'abbé Frayssinous fut chargé par Louis XVIII de prononcer l'oraison funèbre du prince de Condé, mort le 13 mai 1818; ce qu'il fit le 26 du même mois dans la cathédrale de Saint-Denis. Il prononça aussi celle du cardinal de Périgord, archevêque de Paris, le 29 novembre 1821. Lorsque le prince de Croÿ prit possession de la grande aumônerie, Louis XVIII choisit l'abbé Frayssinous pour son premier aumônier. Sa résolution de ne pas accepter d'évêché était connue, et il avait refusé celui de Nîmes. Cependant il crut pouvoir accepter un titre d'évêque *in partibus infidelium*, et Louis XVIII le proposa pour celui d'Hermopolis, dans la Haute-Egypte. Institué dans le consistoire du 19 avril 1822, Frayssinous fut sacré le 11 juin dans la chapelle de Notre-Dame de Lorette, à Issy, par le prince-archevêque de Croÿ, assisté des évêques d'Autun et de Mende. Le 1^{er} du même mois, une ordonnance royale l'avait nommé grand-maître de l'université, et le 27, l'Académie française l'appela au fauteuil que la mort de l'abbé Sicard laissait vacant. Au mois d'août 1824, il fut fait pair de France, avec le titre de comte. Le ministère des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique ayant été créé le 26 du même mois, c'est Mgr d'Hermopolis qui en fut chargé. Son désintéressement lui fit refuser la somme de 20,000 francs à laquelle les ministres avaient droit pour frais de premier établissement. Dans ce poste éminent, il fit tout ce qu'il était possible de faire dans l'intérêt de la religion, et il prononça à la chambre de remarquables discours. Dans le conseil des mi-

nistres, il se montra opposé à une liberté trop étendue de la presse et à la dissolution de la garde nationale de Paris. Quand Louis XVIII s'approcha de sa fin, c'est lui qui le premier lui parla de recevoir les secours que la religion tient en réserve pour l'heure suprême de ceux qui s'apprentent à paraître devant le redoutable tribunal de la justice divine, et il assista le royal malade, avec MM. de Croi et de Quélen, dans sa dernière nuit. Le 25 octobre 1824, il prononça à Saint-Denis l'oraison funèbre du monarque. Après la chute du ministère Villèle, Frayssinous désigna M. de Martignac à la confiance de Charles X, et ce prince l'obligea de faire encore partie du nouveau ministère, ainsi que son collègue M. de Chabrol. Il ne conserva toutefois que le portefeuille des affaires ecclésiastiques, qu'une ordonnance du 4 janvier 1828 détacha de l'instruction publique. Mais des symptômes qui faisaient présager les mesures que l'on allait bientôt prendre contre les séminaires et contre les jésuites, déterminèrent l'un et l'autre à se retirer dans les premiers jours du mois de mars. Le roi les nomma ministres d'Etat et membres du conseil privé. Frayssinous eut pour successeur au ministère M. Feutrier, qu'il contribua lui-même à faire nommer. Au moment de rendre les fameuses ordonnances du 16 juin, Charles X consulta l'évêque d'Hermopolis, qui désapprouva formellement cette mesure. Ces ordonnances, dans le principe, n'en faisaient qu'une qui devait paraître sous le contre-seing de Feutrier. Une commission, composée de l'évêque d'Hermopolis, des archevêques de Paris et de Bordeaux, et de l'abbé Desjardins, grand vicaire de Paris, fut chargée par le monarque de lui donner son avis. Réunie le 6 juin à l'archevêché, elle déclara unanimement qu'elle blâmait le projet d'ordonnance; mais que, si le roi croyait les mesures nécessaires, on ne saurait prononcer qu'elles fussent absolument condamnables; que toutefois aucun membre de la réunion ne les contresignerait. Feutrier voulut se retirer; il ne consentit à rester que sur les instances les plus pressantes de Charles X. Alors Portalis

suggéra l'idée de diviser l'ordonnance en deux parties; son conseil fut suivi. Sous le ministère Polignac, on jugea convenable d'attribuer à un membre du clergé la présentation aux titres ecclésiastiques, et une ordonnance du 26 août 1829 conféra cette charge à Frayssinous. Lors de la révolution de juillet, il se retira à Saint-Germain en Laye, et il fut réputé démissionnaire. Après un voyage à Rome, il était rentré, sur la fin de 1832, dans ses montagnes du Rouergue, lorsque Charles X voulut confier l'éducation de son petit-fils au marquis de Latour-Maubourg comme gouverneur, et à l'évêque d'Hermopolis comme précepteur. Le prélat partit au mois d'octobre 1833 pour Prague, et il donna une nouvelle preuve des nobles motifs qui l'avaient inspiré toute sa vie, en refusant les honoraires attachés à ses fonctions. Il appela près de lui, pour le secourir, l'abbé Trébuquet, son ancien secrétaire, excellent humaniste, en sorte que le duc de Bordeaux recevait de Mgr d'Hermopolis et de l'abbé Trébuquet des leçons de littérature, d'histoire et de philosophie. C'est dans les bras de l'évêque d'Hermopolis que Charles X rendit le dernier soupir à Goritz, le 6 nov. 1836. L'éducation de son royal élève étant terminée, le prélat revint à Paris en octobre 1838, et se fixa au x Missions-Etrangères. Au mois de juin 1839 il alla aux eaux de Néris pour essayer de rétablir sa santé gravement altérée, et après y avoir séjourné un mois, il retourna dans son pays natal. Le 9 décembre 1841, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie, et, le 12, il termina par une mort édifiante une vie toute d'action et de dévouement. Ses restes furent enterrés dans une chapelle de l'église de Saint-Geniez qu'il habitait (Aveyron). Le duc de Bordeaux a fait élever sur le lieu de sa sépulture un mausolée en témoignage de l'attachement et de la reconnaissance qu'il avait voués à son illustre précepteur. Aux trois volumes de conférences dont nous avons parlé, il faut ajouter les *Conférences et discours inédits*, 1 gros vol. in-8°, ou 2 vol. in-12, 1843. — Sa *Vie* a été écrite par M. Henrion, 2 vol. in-8°, avec un portrait.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

DENIS FRAYSSINOUS

ÉVÊQUE D'HERMOPOLIS.

Première partie.

CONFÉRENCES.

Les trois conférences qui suivent sur la *Révolution française*, semblent avoir été les premières que M. Frayssinous ait prononcées. Elles sont comme l'*Introduction* des immortelles conférences intitulées *Défenses du christianisme*. C'est pourquoi nous les plaçons en tête des œuvres de l'illustre évêque d'Hermopolis.

PREMIÈRE CONFÉRENCE.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE CONSIDÉRÉE DANS SES CAUSES

Enfin, Messieurs, après plus de vingt années de divisions religieuses et politiques, de discordes intestines et de guerres étrangères, d'événements et de catastrophes qui ont renversé tant de trônes, bouleversé tant de nations, fait couler tant de sang et de larmes, la France respire, l'Europe est en paix, et le monde social repose de nouveau sur sa base éternelle, celle de la religion et de la morale.

Enfin la terre a cessé d'être un vaste champ de carnage, de ruines et de désolation ; la majesté des rois n'est plus indignement foulée aux pieds d'un orgueil insensé, et les peuples ne sont plus la proie d'une ambition dévorante. Voyez ces antiques dynasties, qui semblaient abattues pour toujours, se relever sous nos yeux, entourées de glorieux souvenirs et des hommages des siècles. Et pour parler ici de ce qui touche si particulièrement notre patrie, le ciel nous l'a donc rendue cette famille, objet de tant de regrets et de tant de vœux, si chère à tout ce qui porte un cœur français, rappelée par notre amour comme par la loi fondamentale du royaume ; et nous l'avons vue reparaître

au milieu de nous avec les douces et magnanimes vertus de ses ancêtres, avec les lumières et la maturité de l'expérience, avec ce je ne sais quoi de plus auguste, et en quelque sorte de divin, que les grandes infortunes donnent toujours aux grandes maisons. Et, lorsque nous sommes témoins de toutes ces merveilles, ne serait-il pas naturel d'emprunter les expressions du législateur des Hébreux, après la longue et dure servitude de l'Égypte, et de nous écrier avec lui : *Chantons des hymnes au Seigneur, car il a fait éclater en notre faveur sa force et sa gloire : « Cantemus Domino, gloriose enim magnificatus est. »* (Exod., XV, 1.)

Quel spectacle nouveau vient nous frapper de toutes parts ! La religion est donc affranchie d'une protection qui n'était qu'un joug déguisé, tant elle était avilissante et redoutable ! Désormais le trône et l'autel, loin de se heurter, vont s'appuyer et se soutenir mutuellement : si le pontife se fait un devoir sacré de rendre à César ce qui est à César, le prince à son tour mettra sa gloire à rendre sincèrement à Dieu ce qui est à Dieu. La vérité ne sera plus enchaînée, et le ministre de l'Évangile, sans oublier qu'il ne doit jamais sortir des bornes de la modération et de l'indulgence chrétienne, pourra faire entendre sa voix avec cette liberté qui, dans la bouche des Bossuet et des Massillon, donnait à la parole sainte un si grand empire sur le cœur des peuples et des rois. Elles vont donc croître sous nos yeux les générations, espoir de la patrie, sans être exposées à tomber régulièrement à un âge fixe sous le fer des combats. Nos maisons d'instruction publique ne seront pas toutes des camps militaires ; et il faut espérer que l'on y verra la jeunesse, sous l'heureux empire de la religion et des mœurs, non-seulement cultiver à loisir tous les talents de

l'esprit, mais se former aux douces et nobles habitudes de la vie domestique et sociale. La paix est donc rentrée dans les familles ; aux angoisses, aux agitations violentes ont succédé le calme et la sérénité ; le présent est sans trouble, comme l'avenir est sans inquiétude.

Partout aujourd'hui la justice va s'allier à la force, la bonté à la puissance, et la véritable liberté à la soumission. Réjouissons-nous de ce que la France n'est plus un assemblage de vingt peuples divers, rapprochés par la violence, et désunis par le langage comme par les mœurs et les intérêts : assemblage monstrueux, qui ne pouvait que corrompre notre caractère national. Telle qu'elle est, la France offre encore, sous l'influence du même ciel, des mêmes lois, des mêmes habitudes, de la même religion, de la même langue, la plus belle réunion d'hommes libres et civilisés que le soleil ait jamais éclairée. Sous un roi français nous sommes redevenus Français. Et certes, Messieurs, quand on compare ce qui a été avec ce qui est maintenant, et ce que nous avions à craindre avec ce que nous avons sous les yeux ; quand on se rappelle que ces torrents de haine et de vengeance, partis du fond du Nord, et grossis dans leur marche, après avoir inondé nos provinces et menacé d'engloutir cette capitale, sont venus expirer mollement au pied de ces faibles murailles, comme la fureur des mers irritées expire sur les sables du rivage ; quand on voit de quelle manière est tombé ce colosse, dont le poids immense écrasait l'univers, et que l'on rapproche de cet excès de puissance cet abîme d'humiliation, et de cette élévation prodigieuse cette chute plus prodigieuse encore : alors toutes les pensées humaines demeurent confondues, et volontiers l'on répète encore avec Moïse le chant de l'admiration et de la reconnaissance : *Célébrons le Très-Haut, car c'est lui qui a fait éclater pour nous sa force et sa bonté avec une grande magnificence : « Cantemus Domino, gloriose enim magnificatus est. »*

Où, Messieurs, dans tous ces événements qui ont si bien trompé la prévoyance humaine, on sent qu'il se trouve quelque chose qui est au-dessus de l'homme. Frappés de ce qu'ils ont d'étrange et d'inattendu, nous avons compris que nos biens comme nos maux étaient partis d'une main divine, et que la France avait été miraculeusement sauvée par la même puissance qui l'avait justement punie ; des sentiments religieux, plutôt assoupis qu'éteints, se sont ranimés, ce semble, de toutes parts ; et les cœurs, comme par un mouvement secret dont ils n'ont pu se défendre, se sont tournés naturellement vers la Providence. Sans doute que bien souvent elle nous confond par les ténèbres dont elle s'enveloppe ; mais quelquefois aussi elle se dévoile à nos yeux, comme pour justifier ses desseins, et elle daigne nous en découvrir toute la profondeur. Le moment n'est-il pas venu de considérer les opérations divines dans cette suite

d'événements inouïs qui ont fait l'étonnement du monde, et dont la France surtout a été le théâtre ? Il semble que nous avons maintenant assez de lumières pour les expliquer, pour en voir les causes et le but, pour bien comprendre les grandes leçons que le ciel a voulu nous donner. Nous croyons donc faire une chose appropriée aux circonstances actuelles, et utile à tous, que de présenter ici quelques considérations générales sur les causes, les effets, les suites et la fin de la révolution française, en vous faisant remarquer dans les événements la marche de cette Providence qui a tout disposé, tout dirigé dans sa bonté ou dans sa justice, pour des fins dignes de sa haute sagesse, et qui a su faire tourner les projets de ses ennemis à leur confusion et au triomphe de la vérité.

Tranquilles dans le port, après avoir erré longtemps sur des mers orageuses, nous allons repasser dans notre esprit les imprudences que nous avons commises, les dangers que nous avons courus, les écueils contre lesquels nous pouvions nous briser pour toujours, et nous ne serons que plus pénétrés de reconnaissance pour la main puissante qui nous a sauvés du naufrage.

Pour embrasser notre sujet dans toute son étendue, trois discours vont être consacrés à considérer successivement la révolution française, premièrement dans ses causes, secondement dans ses effets, troisièmement dans ses suites et sa fin. Aujourd'hui la révolution française, considérée dans ses causes, sera la matière de ce premier discours.

Tout se lie, Messieurs, tout s'enchaîne dans le monde social : les générations entières, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, sont mêlées et confondues ensemble ; recevant, communiquant, transmettant des usages, des habitudes, des opinions et des doctrines ou saines ou perverses ; toujours le présent a des liaisons réelles, quoique bien souvent inaperçues, avec le passé comme avec l'avenir. Aussi les dernières années du XVIII^e siècle, qui ont vu éclater la révolution française, ne doivent pas plus être détachées de celles qui ont précédé que de celles qui ont suivi ; et lorsqu'on veut connaître les véritables causes de cet événement prodigieux, unique dans nos annales, si l'on ne doit pas rétrograder d'âge en âge sans fin comme sans raison, on ne doit pas non plus s'arrêter au temps même où il s'est opéré, mais il faut remonter jusqu'à une époque où les causes qui le préparaient, et devaient naturellement le produire, se sont manifestées d'une manière singulièrement remarquable. Or, on a dit bien souvent, et nous croyons que c'est à la régence que se rattache le premier anneau de cette chaîne de calamités morales et politiques dont le dernier devait aboutir à la révolution ; et si l'on nous disait, comme on l'a fait quelquefois, que les repas scandaleux, que les discours licencieux du régent et de ses familiers, n'étaient pas capables de

bouleverser la France, nous nous permettrions de trouver cette manière d'envisager les choses bien superficielle et bien légère. La régence, en effet, est l'époque du mépris de toute bienséance, de l'impudence dans l'irréligion comme dans le vice, de la manifestation audacieuse des idées perverses, de l'indifférence marquée pour le culte et pour les institutions de la patrie : c'est donc là qu'il faut placer le berceau du monstre révolutionnaire.

Pour développer ma pensée dans toute son étendue, j'établirai trois choses : la première, que, depuis la régence surtout, un grand nombre de coupables écrivains ont professé une doctrine impie et séditieuse, qu'ils décoraient eux-mêmes du beau nom de philosophie ; la seconde, que cette fausse et funeste philosophie avait plus ou moins infecté dans le dernier siècle toutes les classes de la société ; la troisième, que c'est dans cette philosophie qu'il faut placer la cause réelle, efficace, du phénomène épouvantable connu sous le nom de révolution.

Tous les siècles ont vu des hommes impies et remuants, ennemis de la religion et de l'autorité. L'orgueil se trouve partout, il est de tous les temps : or, l'orgueil est un germe de révolte contre Dieu et contre les hommes ; seulement il arrive des époques où, par l'influence de certaines causes particulières, le levain de la corruption native fermente avec plus d'activité et fait de plus grands ravages. Je reconnais qu'à la fin du règne de Louis le Grand, les esprits avaient plus de penchant qu'auparavant vers les nouveautés hardies et funestes ; déjà Fénelon avait eu l'oreille frappée d'un bruit sourd d'incrédulité, comme il nous l'apprend lui-même dans un de ses discours ; et Leibnitz, qui voyait de si haut et de si loin, était alarmé de ne sais quel esprit pervers qui commençait à se répandre, et qui, s'il n'était arrêté, devait, suivant lui, amener des catastrophes. Mais, outre que l'usage des écrivains fut toujours de plaindre le présent et de vanter le passé, il est bien certain qu'à l'époque dont nous parlons, les mauvais principes étaient bien loin de former l'opinion dominante des classes supérieures et éclairées de la société. En général tout ce qu'il y eut, sous le règne de Louis XIV, de savants, de philosophes, de moralistes, de poètes, d'orateurs illustres, portait aux principes religieux le respect le plus profond ; partout leurs ouvrages, goûtés du public, entretenaient, fortifiaient l'union de l'honnête et du beau ; même les plus solides productions de l'esprit n'étaient pas étrangères au sexe le plus frivole ; et l'on sait avec quelle avidité cette femme, que ses lettres ont rendue immortelle, allait écouter le grave Bourdaloue.

Sans doute, avant la régence, des plumes licencieuses avaient trop souvent outragé les mœurs ; même l'athéisme avait osé paraître ; mais ces productions monstrueuses ne s'étaient point accréditées ; mais les maximes conservatrices de la morale et de

l'ordre public étaient universellement honorées. On sait que les idées et les sentiments d'une nation et d'un siècle se retracent dans les auteurs contemporains : en ce sens il est très-vrai que la littérature est l'expression de la société, et s'il en est ainsi, qu'on juge, d'après les écrivains du xvii^e siècle, combien, même à la mort de Louis XIV, la France devait être encore saine et forte de principes et de croyances. Lorsque ceux qui sont faits pour dominer l'opinion, pour régler les esprits dans une nation, sont bien sincèrement religieux, il est impossible que cette nation soit impie ; alors les sources publiques sont pures, et les eaux qui en découlent portent au loin la vie et la fécondité.

Autres temps, autres mœurs. Louis XIV meurt, et il semble emporter avec lui le génie de son siècle. Après lui les esprits ne gardent plus cette sage retenue qu'inspire une religion éclairée ; ce qui n'est fait que pour prêter des armes à la vérité et des charmes à la vertu, le talent va flatter l'esprit du siècle au lieu de le combattre. Ici quel spectacle affligeant vont donner des écrivains qui devaient exercer sur leur siècle un si grand empire !

Dans les écarts d'une jeunesse inconsidérée, Montesquieu publie des lettres, empreintes, si l'on veut, du sceau d'un talent original, mais souillées aussi d'un libertinage qui dépasse les bornes, qui fronde ce que le sage respecte, et fait couler dans l'âme du lecteur, à l'aide d'une diction neuve et piquante, le poison des doctrines funestes.

Né avec un esprit prodigieux, Voltaire verse le ridicule à pleines mains sur ce qu'il y a de plus sacré, assaisonne l'obscénité par le blasphème, et le blasphème par l'obscénité ; travestit avec une malice réfléchie le christianisme, ses livres saints et son histoire ; répand dans la nation entière cet esprit de scepticisme, de frivolité, de moquerie, qui ne croit rien, qui se joue de tout, s'amuse des vices comme des travers des hommes, affaiblit l'horreur des crimes, relâche les liens de la société, et dispose tout gaiement pour la dissolution universelle des mœurs et des lois.

Jean-Jacques paraît ; malheureusement pour ses contemporains, c'est un des hommes les plus éloquents de son siècle. Pour quelques vérités qu'il défend avec force, et dont on ne profite guère, il répand avec profusion de brillants mensonges qui séduisent ; avec l'audace de ses paradoxes et le feu de son imagination, il subjugué les esprits ; et le siècle qui s'est appelé lui-même le siècle des lumières, se prosterne devant le sophiste étranger, qui sur les sciences et les lettres, sur l'éducation, sur la société, débite gravement les théories les plus sauvages.

Je pourrais bien citer ici un grand nombre d'écrivains d'un ordre inférieur, qui, sous les bannières de leurs chefs, formèrent une ligue puissante contre ce qu'ils appelaient les préjugés, c'est-à-dire contre la religion et l'autorité ; mais encore qu'ils aient cessé

de vivre depuis bien des années, je crois devoir par une sorte de bienséance ne pas les nommer dans ce discours. Ils crurent de bonne foi, ce semble, être de grands hommes, parce qu'ils s'appelèrent eux-mêmes philosophes; mais le temps, cet ennemi mortel de tout ce qui est médiocre, les à mis à leur place. Nous n'aurons pas l'injustice de méconnaître ce que les écrits de plusieurs d'entre eux peuvent avoir de mérite littéraire. Au reste, on sait bien que dans aucun genre le génie n'est chose commune, et nous n'aurons pas la simplicité d'être transportés d'admiration pour des auteurs qui eurent plus d'esprit que de sens, qui furent moins philosophes que sophistes, moins éloquents que déclamateurs.

On vit donc, dans le cours du XVIII^e siècle, s'élever une foule d'écrivains athées, matérialistes, fatalistes, déistes, indifférents, novateurs : par eux les idées sont dénaturées; souvent, pour mieux déguiser leurs attaques, les objets de la vénération publique reçoivent des dénominations qui leur sont étrangères : ainsi, dans leur langage, la religion se nommait fanatisme; la piété, superstition; l'autorité, tyrannie; la dépendance, servitude; les traditions les plus respectables, des préjugés. Plus souvent encore ils parlaient à découvert, et leur audace égalait leur impiété. Voulez-vous savoir quelles étaient alors les doctrines hautement professées par eux? les voici, Messieurs. On enseignait sans détour que les vices et les vertus de l'homme, ses hommages ou son oubli, sont indifférents à la Divinité, qu'il n'est pas bien prouvé que Dieu existe, et que dans tous les cas, pour ne pas donner de fausses idées, on ne doit parler de lui à la jeunesse que lorsque la raison est déjà très-développée. On enseignait qu'après bien des transformations, l'homme était enfin arrivé à la forme qu'il a maintenant; qu'il n'est qu'une masse organisée recevant de l'esprit des objets qui l'environnent, que les affections de son cœur ne sont qu'un jeu mécanique, que tout meurt avec le corps, et même que la doctrine de l'immortalité de l'âme est aussi funeste qu'elle est absurde. On prêchait que la vertu est dans le tempérament, que le bien et le mal sont une invention humaine, que la morale vient de la politique comme les lois et les bourreaux, que celui qui trouve son bonheur dans le vice doit être vicieux, que la probité d'un particulier intéresse peu la société, et que celle-ci est bien mieux servie par des dérèglements utiles. On publiait que la nature avait fait l'homme libre, et que pourtant il était partout dans les fers; que l'homme qui médite et qui vit en société est un animal dépravé; que, dans l'ordre politique, le peuple est tout, et que les rois sont des agents révocables à sa volonté. On proclamait que les monarchies étaient établies pour asservir les peuples et les condamner à l'abrutissement; que les nations, comme de vils troupeaux, étaient courbées servilement sous la verge sacerdotale et royale, et que

le genre humain ne serait heureux que lorsqu'il n'y aurait plus sur la terre ni prêtres ni rois. On s'efforçait de prouver que les mystères du christianisme étaient des absurdités, ses préceptes un rigorisme insensé, son culte un amas de superstitions, qu'on ne saurait trop se hâter de le détruire, et qu'il n'avait jamais été qu'une source de calamités pour l'espèce humaine. Je m'arrête, Messieurs; je ne veux souiller ni ma langue ni vos oreilles de l'exposition de certaines maximes qu'on ne rougissait pas de débiter sur la pudeur, sur la fidélité conjugale, sur les devoirs de la piété filiale. Que si quelqu'un était tenté de nous accuser d'exagération, il nous serait trop facile de le confondre, même de faire voir que nous avons adouci les expressions; et nous le féliciterions de l'heureuse ignorance qui le rend étranger à toutes les productions où sont consignées ces détestables doctrines.

Et voilà pourtant ce qu'on osait appeler de la philosophie. Oui, c'est à l'abri de ce beau nom, que les prédicants de mauvaises doctrines les répandaient de toutes parts. Sans doute, leur manière de philosopher n'était pas la même : chacun avait ses opinions chéries qu'il cherchait à faire prévaloir. On pourrait en quelque sorte compter autant d'écoles que de docteurs, et l'on n'ignore pas que la plus étrange confusion régnait dans leurs systèmes; mais ils s'accordaient tous en un point capital : c'était à combattre ou à rendre ridicule toute religion en général et le christianisme en particulier, à insulter avec un dédain superbe au culte, aux institutions de leur patrie; c'est en cela précisément qu'ils se regardaient comme des esprits non vulgaires, comme des hommes libres de tout préjugé, comme des philosophes. Ils voulaient bien faire au XVII^e siècle la grâce de l'appeler le siècle de l'imagination, des lettres et des arts; mais pour le XVIII^e, c'était celui de la raison, des lumières, en un mot, de la philosophie. Je sais bien que c'était profaner un si beau nom, employé jusque-là pour exprimer ce qu'il y a de plus sage dans la conduite, comme de plus élevé dans la pensée, ce titre était une usurpation; mais enfin l'usage, ce grand arbitre du langage, l'avait consacré. Il faudrait ignorer complètement l'histoire littéraire du dernier siècle, pour ne pas savoir que le mot philosophie était sans cesse dans la bouche ou sous la plume des écrivains ennemis du christianisme, que chez eux philosophie était presque toujours synonyme d'incrédulité; et il y a bien de l'irréflexion dans les uns, et quelque ridicule dans les autres, à demander sérieusement aux défenseurs de la religion, ce qu'ils entendent par la philosophie et les philosophes du XVII^e siècle.

Qu'ils étaient imprudents, qu'ils étaient coupables, puisqu'il faut le dire, les propagateurs de ces pernicieuses nouveautés! Je le demande à tout homme de bonne foi : quelle pouvait être l'attente de tous ces écri-

vains sophistes? Espéraient-ils que le bonheur du genre humain naîtrait de leur théorie d'athéisme, de matérialisme, de désisme, d'indifférence, de mépris raisonné pour toutes les choses établies? Mais si telles étaient leurs prétentions, quelle n'était donc pas la pauvreté de leur esprit et leur ignorance du cœur humain! Fallait-il tant de lumières pour comprendre que la religion garde la morale, que la morale garde les lois, et que les lois gardent la société; que la révolte contre Dieu dispose à la révolte contre l'autorité publique; que détruire la religion, c'est faire tomber devant les passions humaines la plus forte barrière qu'on puisse leur opposer, et qu'ainsi les doctrines impies et licencieuses ne sont pas moins ennemies des hommes que de Dieu? En vérité, pour absoudre les intentions de tous ces écrivains, il faudrait les supposer dénués d'esprit et de talent, et certes ils ne l'étaient pas.

On se plaint quelquefois de ce qu'on cherche à les flétrir, et l'on aime à rappeler à ce sujet leurs connaissances, leur bienfaisance, leurs qualités domestiques. Mais depuis quand, Messieurs, lorsque les opinions d'un écrivain sont perverses, la postérité est-elle obligée de respecter sa mémoire? Ici loin de nous toute injustice, même ce qui en aurait seulement l'apparence; mais faudra-t-il sacrifier les intérêts de la société en nous piquant d'une molle indulgence? Hé quoi! on flétrit, avec raison, le malheureux qui, poussé par le besoin et l'infortune, dérobe le bien d'autrui, au lieu de solliciter les largesses de ses semblables; le reste de sa vie eût-il été sans reproche, la loi est inexorable: et pour de la prose et des vers où brillent l'esprit et le talent, pour quelques pages éloquentes, pour quelques actes d'une vertu facile, pour quelques qualités aimables dans le commerce de la vie, on exige que nous honorions des hommes dont les systèmes ne sont bons qu'à justifier tous les vices, qu'à faire naître mille désordres dans les familles et dans la société! Ne serons-nous donc jamais assez raisonnables pour n'estimer le talent que par son bon usage? Tous ces prédicants de nouveautés étaient d'autant plus coupables qu'ils devaient être naturellement plus éclairés. Autrefois on vit des philosophes célèbres, les Socrate, les Platon, les Cicéron, les Marc-Aurèle, du milieu des erreurs du paganisme, faire de nobles efforts vers la vérité, tandis que les nôtres, au milieu des lumières du christianisme, se sont tourmentés pour appeler les ténèbres. Hélas! ils n'ont que trop réussi à nous précipiter dans l'abîme.

Pour excuser tous ces faux philosophes, dira-t-on qu'avant eux les doctrines hardies étaient déjà répandues dans la nation, qu'ils ont été dominés, entraînés par l'esprit de leur siècle, plutôt qu'ils n'en ont été les créateurs? Vaine justification! N'allons pas regarder comme irrésistible une influence qui n'est que dangereuse, et introduire pour les

écrivains une sorte de fatalisme aussi funeste que déraisonnable. Le devoir de tout écrivain honnête homme, c'est de lutter contre le torrent des mauvaises doctrines; s'y laisser entraîner, c'est un rôle aussi facile que honteux, qui ne suppose ni talent ni vertu. L'écrivain, qui a reçu de la nature tous les dons de l'esprit, méconnaît la dignité de sa vocation, trahit lâchement sa destinée, si, au lieu de travailler à ramener ses contemporains qui s'égarèrent, il marche sur leurs traces. Que s'il a le malheur d'être né au milieu d'une génération perverse, je conçois qu'il lui faudra plus de courage pour résister à l'esprit général; alors, s'il a la faiblesse d'y céder, il pourra bien être moins criminel, mais il le sera toujours. Il doit sentir qu'il est le défenseur né de la vérité et de la vertu. Le talent, comme l'autorité, est donné à l'homme pour le bien de ses semblables: il n'est pas plus permis d'abuser de l'esprit pour corrompre, que du pouvoir pour opprimer. Si les apôtres des mauvaises doctrines étaient reçus à les rejeter sur une influence étrangère, bientôt aussi les malfaiteurs prétendraient s'excuser par la force du tempérament, par la nécessité, par l'empire inévitable des circonstances.

Qu'un homme soit impie dans ses pensées, libertin dans sa conduite, sans l'approuver, je pourrais me contenter de le plaindre; mais, s'il érige en système son impiété et son libertinage, s'il fait circuler dans le public ses maximes empoisonnées, et se montre hautement jaloux de faire des prosélytes, puis-je m'empêcher de voir là un délit véritable? De tous les métiers, le plus vil et le plus funeste n'est-ce pas celui de l'écrivain corrupteur, qui appelle bien ce qui est mal, qui affaiblit toutes les idées morales et religieuses, et apprend froidement aux hommes à être méchants par système, ce qui est le dernier degré possible de la perversité? Rien ne peut donc sauver les écrivains philosophes du dernier siècle du reproche accablant pour leur mémoire, d'avoir répandu, accrédité des doctrines qui ébranlaient les fondements de la morale et de la société, et qui, par la révolution totale des idées, préparaient la révolution totale des choses. J'ajoute que cette fausse et funeste philosophie avait réellement infecté plus ou moins toutes les classes de la société.

Si les mauvaises doctrines professées dans le dernier siècle avaient été reléguées dans des ouvrages effrayants par leur volume, repoussants par leur obscurité, ou bien écrits dans une langue étrangère aux lecteurs ordinaires, sans doute que le mal eût été bien plus borné dans ses ravages; mais les choses allaient tout autrement. Il ne s'agit point ici de savants hérisés d'arguments, et d'une érudition fatigante; ce sont, au contraire, de beaux esprits qui savent prendre, pour plaire, les formes les plus agréables, et qui sont même jaloux d'occuper les loisirs de ce qu'il y a de plus léger et de plus frivole.

Non-seulement ce que le raisonnement a de plus subtil, mais ce que l'éloquence et la poésie ont de charmes, l'histoire des hommes et de la nature d'intéressant et de curieux, l'épigramme et la satire de plaisant et d'amer, le conte et le roman d'ingénieux et de séduisant, la conversation de piquant et d'enjoué, tout est mis en œuvre pour combattre la religion, pour la rendre odieuse et ridicule, pour appeler sur ses ministres la haine ou le mépris. Combien d'ouvrages rédigés dans cet esprit ont été et sont encore répandus sur la France entière!

A la tête de cette espèce de conjuration qui cherchait à faire prévaloir l'impiété, était l'homme célèbre qui est regardé comme le patriarche des beaux esprits philosophes du XVIII^e siècle. Elle existe cette correspondance si volumineuse, qui atteste, il est vrai, la prodigieuse fécondité de son esprit, mais aussi son opiniâtre fureur à combattre le christianisme. C'est là qu'on apprend avec quel art il savait diriger et varier ses attaques, acheter quelquefois, par un respect affecté, le droit de parler avec audace; comme il encourageait ses nombreux disciples, se réjouissait de voir l'Europe (1) s'éclairer chaque jour, et la philosophie pénétrer chez le peuple tout ignorant qu'il était; comme il s'applaudissait enfin de ce qu'on verrait avant peu éclater une étonnante révolution.

Et que nous apprend à son sujet l'historien de sa vie, lui qui était si bien initié dans les mystères de cette moderne philosophie? Il nous apprend que Voltaire avait formé dans l'Europe entière une ligue dont il était l'âme; que son zèle contre la religion, qu'il regardait comme la cause du fanatisme qui avait désolé l'Eglise depuis sa naissance, de la superstition qui l'avait abrutée, et comme la source des maux que les ennemis de l'humanité continuaient de faire encore, semblait doubler son activité et ses forces. Je suis las, disait-il un jour, d'entendre dire que douze hommes ont suffi pour établir le christianisme, et j'ai envie de leur prouver qu'il n'en faut qu'un pour le détruire. Messieurs, je ne fais que répéter textuellement ce que rapporte l'auteur de la *Vie de Voltaire* (2).

Oui, c'est dans cet esprit de haine que furent composés tant d'écrits sortis de sa plume féconde; et il n'est que trop vrai que les productions de cet écrivain fameux, et celles de ses sectateurs, dirigées d'une manière plus ou moins voilée, plus ou moins ouverte, contre ce qu'il y a de plus sacré, étaient dans les mains de toutes les classes de Français. Ici Messieurs, il faut savoir dire et entendre la vérité tout entière. Le moment est venu, non pas de nous faire mutuellement des reproches, mais d'avouer tous ensemble nos erreurs et nos égarements, de reconnaître que tous les ordres de l'Etat avaient bu dans la coupe empoisonnée, que le venin de l'im-

piété, s'il n'avait pas tout détruit, avait tout flétri, et que, si toutes les classes de la société ont été frappées, toutes étaient grandement coupables. Outre que cet aveu est la vérité, il aura l'avantage, en nous humiliant, de nous disposer à une indulgence réciproque.

Je sais tout ce qu'il y avait encore de sentiments nobles et généreux, de talents et de vertus dans l'épiscopat, de régularité et de zèle dans les pasteurs du second ordre, de science et de piété dans les corporations religieuses; mais ayons la franchise de reconnaître que plus d'une fois l'irrégularité souilla le sanctuaire, que beaucoup de membres de l'ordre ecclésiastique se ressentaient, les uns de la mollesse, les autres de la hardiesse des opinions nouvelles, et montraient dans les habitudes de leur vie quelque chose de trop profane, de trop peu sacerdotal, de trop indifférent pour les vrais intérêts de la religion.

Je sais aussi que dans les grands corps de la magistrature, il se trouvait des hommes qui retraçaient les mœurs antiques, qui par leurs connaissances, leurs vertus, la noblesse de leur caractère, étaient les dignes organes de la justice; mais disons aussi que l'habitude qu'avaient les magistrats, depuis une certaine époque, de s'occuper de matières religieuses dont ils se constituaient les arbitres suprêmes, avait affaibli en eux le respect pour la religion et pour l'autorité qui en est la dépositaire; que l'esprit d'incrédulité s'était glissé dans le sanctuaire des lois, et avec l'incrédulité l'esprit d'indépendance, le goût des nouveautés, et le mépris des anciennes maximes.

Je sais encore que dans cette classe de Français, que la naissance, que l'honneur, que la gloire de leur famille appelaient plus particulièrement à être les soutiens de la monarchie, il s'en trouvait beaucoup qui, fidèles à la foi de leurs pères, marchaient loyalement sur leurs traces; mais combien aussi qui se laissaient entraîner aux nouvelles doctrines! Ne voyait-on pas les grands et les puissants accueillir, encourager ce qu'ils auraient dû repousser comme non moins funeste à l'Etat qu'à la religion; applaudir imprudemment à des écrivains qui ne voyaient dans leur rang et leurs titres, comme dans le christianisme, qu'un préjugé ridicule, et, par une étrange popularité, aspirer, en quelque sorte, à devenir les égaux de ces gens de lettres impies et perturbateurs? Certes, Messieurs, lorsque les colonnes de l'Etat sont fortement ébranlées, est-il étonnant qu'il s'affaisse et s'écroule?

Enfin, s'il est vrai que dans toutes les classes de la société il se trouvait encore des amis zélés de l'autorité et du trône, il est vrai aussi que, dans toutes, le mépris des institutions et des usages de nos pères, le dégoût des choses établies, le désir inquiet et vague d'un changement, la haine de

(1) Au roi de Prusse, 3 août 1775. — A Helvétius, mars et 25 août 1765. — Au marquis de Vil-

leville, le 20 décembre 1768.

(2) *Vie de Voltaire*, par Condorcet.

la religion et de la dépendance, agitaient les esprits, et que de toutes parts se manifestaient, au sein de la France, les symptômes d'un dépérissement mortel et d'une entière dissolution. Aussi, les vrais sages, les amis de la religion et de la monarchie, ne portaient qu'avec effroi leurs regards dans l'avenir, et ne présageaient que des malheurs. Plus d'une fois l'Église de France, par l'organe de ses orateurs, dans la tribune sacrée, fit entendre ses alarmes. Ecoutez comme l'un d'entre eux (3) s'exprimait vers le milieu du dernier siècle. « O religion sainte de Jésus-Christ! ô trône de nos rois! ô France! ô patrie! ô pudeur! ô bienséance! Ne fût-ce pas comme chrétien, je gémissais comme citoyen; je ne cesserais point de pleurer les outrages par lesquels on ose vous insulter, et la triste destinée qu'on vous prépare. Qu'ils continuent de s'étendre, de s'affermir, ces affreux systèmes; leur poison dévorant ne tardera pas à consumer les principes, l'appui, le soutien nécessaire et essentiel de l'État. Dès lors dans le plus florissant empire, il faudra que tout croule, que tout s'affaisse, que tout s'anéantisse. Pour le détruire, il ne sera point besoin que Dieu déploie sa foudre et son tonnerre; le ciel pourra se reposer sur la terre du soin de le venger et de la punir. Entraîné par le délire et le vertige de la nation, l'État se précipitera dans un abîme d'anarchie et de confusion. »

Ce n'était pas la religion seule qui faisait entendre les paroles prophétiques de ses plaintes et de ses douleurs; des hommes, organes des lois, élevaient aussi, au milieu de cette capitale, une voix éloquente et courageuse; et l'un d'eux, héritier d'un nom illustre dans la magistrature française, en voyant le mal croître tous les jours sous ses yeux, disait, vingt ans avant le commencement de nos troubles politiques, ces propres paroles: « La religion compte aujourd'hui presque autant d'ennemis déclarés que la littérature se glorifie d'avoir produit de prétendus philosophes, et le gouvernement doit trembler de tolérer une secte ardente d'incrédulés qui semblent ne chercher qu'à soulever les peuples sous le prétexte de les éclairer (4). »

Même parmi les chefs de l'incrédulité, il s'en trouva quelques-uns qui, plus clairvoyants que la foule de leurs disciples, s'effrayèrent de leur audace, et en signalèrent les circonstances désastreuses. On connaît ce roi flatteur et philosophe, grand capitaine comme grand politique, que nos sophistes a, pelant le Salomon du Nord, par une complaisance aussi impolitique que criminelle. Il avait bien pu applaudir à leurs blasphemés et y mêler les siens; mais il s'aperçut que les ennemis de Dieu l'étaient aussi des rois, et les caractérisant par des

qualifications méprisantes, il les représenta dans quelques-uns de ses écrits comme des perturbateurs qui voulaient apprendre aux sujets mécontents à déposer leurs souverains, et il souhaitait qu'on leur donnât à gouverner une province qui eût mérité d'être châtiée (5). Hélas! et ce fut la France qui était destinée à faire cette fatale expérience.

Mais personne n'a mieux prévu et n'a peint avec plus d'énergie les désastres préparés par les mauvaises doctrines, que Jean-Jacques lui-même. Cet homme avait rapporté de la lecture de nos livres saints je ne sais quel goût de vertu qui ne l'abandonna jamais entièrement au milieu des égarements de son orgueil et du cynisme de ses opinions. Alarmé de toutes ces doctrines de matérialisme qui ne peuvent que corrompre et avilir les âmes, détruire les sentiments honnêtes, il annonçait dans un de ses dialogues que l'Europe en proie à des hommes instruits à n'avoir d'autre guide que l'intérêt, et d'autre Dieu que leurs passions, sentirait tôt ou tard, dans d'affreuses calamités, le fruit de ces nouvelles doctrines qui rendent le siècle où elles règnent aussi méprisable que malheureux (6).

Au milieu de ce délire presque universel de la raison, que faisaient les premiers dépositaires de la confiance du prince, ceux qu'il avait placés à la tête de l'administration publique? Messieurs, l'histoire les jugera; mais elle ne pourra s'empêcher de dire que plusieurs d'entre eux, s'ils n'étaient pas perfides, furent imprévoyants; que, par principes ou par insouciance, ils semblèrent favoriser plutôt qu'arrêter la propagation des doctrines subversives de toute morale et de l'ordre social. Aussi, dans une de ses lettres au monarque célèbre qui fit longtemps gloire de le protéger et de l'admirer, Voltaire écrivait, quinze ans avant la révolution, les paroles suivantes: « Je ne sais si notre roi marchera sur vos traces; mais je sais qu'il a pris pour ministres des philosophes, à un seul près, qui a le malheur d'être dévot... Les prêtres sont au désespoir: voilà le commencement d'une grande révolution (7). »

Il faut donc le reconnaître, Messieurs, au commencement du dernier règne, la cour, la capitale, les provinces, les dépositaires du pouvoir, les divers ordres de l'État, les corps littéraires, toutes les classes d'hommes instruits, tous étaient comme enivrés du vin empoisonné des erreurs funestes. C'est surtout au sein de cette capitale que se manifestaient les symptômes sinistres de la maladie qui travaillait le corps social, de cet esprit d'impiété si étroitement lié avec l'esprit de révolte.

Que vois-je en effet dans cette capitale, et quel est donc ce personnage extraordinaire qui, en paraissant dans ses murs, fixe sur

(5) Le P. de Neuville, *Panégy. de saint Augustin*, II^e part. t. VI, p. 274.

(4) Ségur, *Réquisitoire* du 10 août 1770.

(5) *Œuvr. du roi de Prusse: Dialogue des morts*,

t. X, p. 86.

(6) J.-J. Rousseau, *Œuvres posthumes*, dialogue 3.

(7) 3 août 1775.

lui seul tous les hommages ? A son arrivée tout s'ébranle, les grands, les puissants, les beaux esprits, comme le peuple : quels cris d'allégresse ! quels transports ! quel enthousiasme ! La foule se presse sur ses pas, chacun veut le contempler, on le baise respectueusement ses habits, on le couronne enfin, et cela, ce semble, au nom de la France entière ; on l'accompagne au bruit des acclamations les plus bruyantes (8). Encore une fois, quel est le personnage qui reçoit dans la capitale de la France ces honneurs inouïs ? Est-ce un législateur, qui, dans sa profonde sagesse, ait policé quelque nation barbare ? Est-ce un grand roi, qui, durant une longue suite d'années, ait mis son bonheur à faire celui de ses peuples ? Ou bien est-ce le sauveur, le libérateur de sa patrie, qui revient au milieu de ses concitoyens, après des triomphes légitimes, fruit de son héroïsme et de ses vertus ? Non, Messieurs, c'est un homme qui a levé au sein de la France l'étendard de l'incrédulité, et qui, depuis trente années surtout, a fait des efforts incroyables pour couvrir le christianisme d'opprobre et de mépris, et, s'il était possible, pour l'anéantir ; c'est le plus impie comme le plus licencieux des écrivains, c'est Voltaire. Messieurs, je ne suis point assez barbare, assez étranger aux lettres humaines, pour ne pas savoir que Voltaire fut un prodige d'esprit et de talent : qu'on le vante tant qu'on voudra comme poète, qu'on le présente comme continuant la chaîne de ces hommes immortels qui ont illustré le siècle de Louis XIV, je ne suis point dans cette chaire pour discuter ses éloges ; mais avant tout nous sommes chrétiens et Français, et quand je pense que cet homme a été l'ennemi le plus acharné du christianisme, et qu'il a, autant qu'il était en lui, préparé la ruine de la monarchie dans la ruine de la religion ; alors je ne vois plus, dans les honneurs qu'il reçoit, le triomphe de l'écrivain, mais le triomphe même de l'impie. Les hommages qu'on lui rend ne sont plus à mes yeux qu'une vile prostitution, qu'un outrage solennel fait à la vertu. Loin de grossir les adorateurs de l'idole, je détourne mes regards avec un sentiment d'indignation et d'épouvante ; je gémissis, je tremble sur la destinée que se prépare un peuple insensé. France ! voilà donc comme tu couronnes l'impiété, et comme, en la couronnant, tu mérites qu'elle règne sur toi pour être ta désolation et ta honte éternelle.

Cependant le mal ne fait que s'accroître. Il suffit de parcourir certains mémoires, certains recueils de lettres, certaines correspondances littéraires publiés de nos jours, pour savoir quels étaient le dérèglement des esprits, l'audace des opinions, et combien la raison était outragée au nom de la raison même. Ceux qui ont vécu à l'époque que je rappelle savent avec quelle légèreté et quelle indécence on traitait ce qu'il y a de plus grave et de plus sacré, n'épargnant ni l'autel

ni le trône. Les bienfaits d'un règne plein de modération et de justice étaient reçus avec ingratitude, les vertus les plus pures étaient méconnues ; on osait faire des têtes les plus augustes un objet de dérision et de censure cruelle. La calomnie distilla ses poisons dans les entretiens comme dans les écrits ; on commença par avilir en attendant qu'on pût détruire ; et trop souvent le langage du libelliste était sur les lèvres de ceux qui, par leur rang et leur naissance, auraient dû en frémir davantage. On se souvient avec quelle fureur, quelques années plus tard, les classes les plus élevées de la société couraient au théâtre (9) applaudir la satire de tout ce qu'il fallait respecter, et la profession des maximes insolentes, dont bientôt ceux qui en faisaient le divertissement de leur oisiveté et de leur opulence allaient être les premières victimes. Oui, tout annonçait que la France était mûre pour une révolution ; ainsi dans les cratères qui avoisinent les volcans, un sourd mugissement annonce quelquefois une effrayante explosion. Mais établissons, par de nouvelles considérations, qu'il faut placer la cause véritable de la révolution dans les mauvaises doctrines devenues en quelque sorte populaires.

Parmi les écrivains du dernier siècle, les uns redoutaient une révolution fatale et cherchaient à la prévenir, s'il était possible, en rappelant sans cesse les esprits aux anciennes maximes. Les autres l'appelaient de tous leurs vœux et félicitaient d'avance ceux qui en seraient les témoins. Les premiers la regardaient comme le résultat monstrueux de la raison en délire ; les autres, comme le plus beau triomphe de la raison éclairée. Ainsi, en dissertant sur les caractères de la révolution qu'ils prévoyaient, tous s'accordaient à la regarder comme le fruit des nouvelles doctrines : quelques réflexions vont nous en convaincre de plus en plus.

Il ne s'agit pas ici de considérer certains effets particuliers de la révolution, ni de s'arrêter à diverses circonstances qui peuvent en avoir été l'occasion, le prétexte ou l'instrument ; mais nous devons la considérer tout entière telle qu'elle s'est opérée, et rechercher la cause efficace, prédominante, de cet ensemble d'événements et de désastres qui en a rempli la durée.

L'histoire de tous les siècles et de tous les peuples nous apprend ce que peuvent pour troubler ou renverser un État, la faiblesse de ceux qui gouvernent, la tyrannie de leurs agents, l'audace d'un ambitieux habile, le désordre dans l'administration des deniers public, l'esprit de conquêtes, l'excès de la population, les querelles religieuses. On sait aussi ce que l'instruction, les connaissances, les richesses, devenues plus communes dans les classes moins élevées de la société, pouvaient leur inspirer parmi nous de hautes prétentions. On sait encore comment des idées d'indépendance pouvaient

(8) *Eloge de Voltaire*, par La Harpe.

(9) *Au Mariage de Figaro*, drame de Beaumarchais.

agiter les esprits, après l'exemple qu'avait donné depuis peu un peuple du nouveau monde, de secouer le joug de la métropole, et après la part que la France elle-même avait eue au succès de cette entreprise. Mais toutes ces causes ne suffisent pas pour expliquer la révolution. Avec ces causes ordinaires on aurait pu voir les effets ordinaires des séditions, des guerres civiles, un changement de dynastie, quelques variations dans la forme du gouvernement, une répartition plus égale des charges publiques, peut-être quelques atteintes à la religion. Les annales de tous les peuples présentent de temps en temps des événements semblables causés par des circonstances malheureuses dont savaient profiter habilement l'orgueil et l'ambition, ces passions fougueuses qu'on ne repousse jamais; mais il y a loin de ces révolutions partielles à la révolution totale qui s'est opérée en France. Par celle-ci, l'arbre social avait été arraché jusque dans ses dernières racines; oui, religion, morale, habitudes, usages, législation, institutions de tout genre, éducation, littérature, langage, tout était changé, bouleversé, détruit de fond en comble; la nation française n'offrait plus aucun vestige de ce qu'elle avait été, et la monarchie n'était plus qu'un immense cadavre en dissolution. Or, ce phénomène unique, incomparable, vous ne l'expliquez point par les causes ordinaires; vous serez forcés de recourir à une force plus désastreuse, plus puissante, et d'une activité plus dévorante; à une dépravation universelle, profonde, systématique des idées religieuses, morales et politiques, dans les classes diverses de la société.

La monarchie française durait depuis quatorze siècles, et l'on sait bien que, dans le cours de sa longue durée, elle avait vu trois dynasties différentes; elle avait vu des rois faibles, des rois captifs, des ministères despotiques, des régence orageuses, des grands dévorés d'ambition, des provinces soulevées, des guerres de religion, des guerres de politique; mais pourquoi n'a-t-on rien vu de semblable à la révolution? C'est que si autrefois les passions étaient les mêmes, les opinions étaient plus saines; c'est que les doctrines religieuses et morales étaient moins altérées, qu'elles conservaient plus d'empire sur l'esprit des peuples, et opposaient au torrent des passions débordées une digue plus forte. Si tous ces incroyables du dernier siècle, respectant la religion et la morale, s'étaient bornés à prêcher des réformes utiles, on aurait bien pu voir des commotions politiques, mais elles n'auraient pas eu ce caractère infernal de destruction complète, universelle, propre à la révolution. A force de ne parler que de préjugés, de fanatisme, de superstition, de tyrannie, d'esclavage, de liberté; à force de combattre ou de rendre ridicule dans la religion comme dans l'Etat, ce qu'on avait coutume de respecter; de remuer dans le cœur de la multitude tout ce qu'il y avait de

penchants funestes, il arriva qu'on vit tout s'altérer et se corrompre, et l'ordre social se dissoudre dans les convulsions et les déchirements de l'anarchie, tous les liens domestiques et civils se relâcher.

On a dit quelquefois que la révolution avait dû s'opérer, parce que, par une suite du progrès des lumières, les idées ne furent plus d'accord avec les institutions, et que de là devait résulter une lutte terrible. Mais ces lumières étaient-elles véritables en tout, et n'étaient-elles mêlées d'aucune erreur funeste? Mais le désordre était-il seulement dans les choses établies, ou n'était-il pas plus encore dans les idées nouvelles? Mais toutes les institutions de la patrie étaient-elles donc mauvaises, pour qu'il fallût les frapper toutes de la hache de la destruction, sans rien excepter? Que le temps, l'expérience, les écrits des hommes éclairés eussent indiqué des changements à faire dans la jurisprudence civile ou criminelle, dans les rapports et les droits des divers ordres de l'Etat, dans les diverses branches de l'administration, je le veux; mais quoi donc! ni dans ces institutions religieuses qui ont civilisé l'Europe, ni dans ce régime politique qui avait assuré à la monarchie quatorze cents ans d'existence, ni dans ces lois particulières, fruit de la haute sagesse des plus doctes et des plus graves magistrats, ni dans ce système d'éducation qui avait donné à la France, depuis trois siècles, tant de grands hommes; dans tout cela rien, absolument rien n'était digne d'être conservé? Loin de nous une telle extravagance: l'expérience a fait voir que la folie était de s'en être si étrangement écarté, et que la sagesse est de s'en rapprocher, autant que les circonstances et le bien public peuvent le permettre. Disons donc que le dérèglement était dans les esprits; or, il est impossible de ne pas en voir la cause principale dans les maximes si universellement répandues de ce qu'on appelle la philosophie du XVIII^e siècle.

Et pourquoi voudrait-on aujourd'hui ne pas lui attribuer ce que ses partisans ont réclamé pour elle comme son plus beau titre de gloire? Oui, quand la révolution s'est opérée, les philosophes ne manquaient pas d'en faire honneur aux plus illustres de leurs devanciers; elle fut regardée par eux comme le triomphe de la philosophie, comme préparée en particulier par les écrits et les efforts de Voltaire. Voici ce que ses disciples et ses admirateurs écrivaient quinze mois après que la révolution avait commencé ses ravages: « Voltaire n'a point vu tout ce qu'il a fait, mais il a fait tout ce que nous voyons. Les observateurs éclairés, ceux qui sauront écrire l'histoire, prouveront à ceux qui savent réfléchir, que le premier auteur de cette grande révolution qui étonne l'Europe, et répand de tout côté l'espérance chez les peuples et l'inquiétude dans les cours, c'est sans contredit Voltaire. C'est lui qui a fait tomber la première et la plus formidable barrière du despotisme, le pouvoir religieux

et sacerdotal. S'il n'eût pas brisé le joug des prêtres, jamais on n'eût brisé celui des tyrans ; l'un et l'autre pesaient ensemble sur nos têtes, et se tenaient si étroitement que, le premier une fois secoué, le second devait l'être bientôt après. L'esprit humain ne s'arrête pas plus dans son indépendance que dans sa servitude; et c'est Voltaire qui l'a affranchi en l'accoutumant à juger sous tous les rapports ceux qui l'asservissaient. C'est lui qui a rendu la raison populaire; et si le peuple n'eût pas appris à penser, jamais il ne se serait servi de sa force. C'est la pensée des sages qui prépare les révolutions politiques, mais c'est toujours le bras du peuple qui les exécute (10). »

Ces paroles, Messieurs, n'ont pas besoin de commentaire. Disons donc que les circonstances particulières ont bien pu déterminer l'explosion, mais que la mine existait déjà sous les fondements du trône et de l'autel, et qu'elle était principalement l'ouvrage de la fausse philosophie du dernier siècle; et c'est là ce que je m'étais proposé d'établir.

Maintenant, Messieurs, sachons nous élever de ces causes secondes dont l'action se passe sur la terre, jusqu'à cette cause première qui les fait servir à ses desseins, jusqu'à cette Providence qui tient dans ses mains les rênes du monde, qui préside aux destinées humaines, abaisse ou élève à son gré, et sait, quand il lui plaît, punir les rois. La révolution est tout à la fois un châtement et une leçon : un châtement infligé à la révolte des esprits contre la religion et ses préceptes; une leçon donnée aux rois comme aux peuples, pour les tenir en garde contre les mauvaises doctrines. Les esprits avaient tellement l'habitude d'appeler bien ce qui est mal, qu'en voulant les détromper on ne faisait que les irriter; c'étaient des frénétiques toujours prêts à repousser la main secourable qui eût voulu présenter le remède. Pour les désabuser il fallait une expérience frappante; le ciel a permis que la fausse sagesse régnât pendant quelque temps, et voyez comme elle a été confondue par elle-même.

Dédaignant, par un orgueil insensé, les lumières de l'expérience, l'autorité des siècles et des sages, on disait que les institutions de la patrie étaient l'ouvrage des préjugés et de l'ignorance de nos pères; eh bien! ces institutions furent détruites, et avec elles disparut tout ce qui assure le repos et la prospérité d'une nation.

Exagérant ses avantages, d'ailleurs réels, des sciences, des lettres et des arts, on semblait les regarder comme le plus puissant moyen de civiliser les peuples, de les rendre bons et heureux; eh bien! jamais la littérature et les sciences n'avaient été plus communes, plus usuelles que sur la fin du dernier siècle; et il se trouve que l'époque de leur plus grand éclat, et en quelque sorte de leur popularité, a concouru avec l'épo-

que d'une des plus grandes calamités qui aient affligé la terre.

Célébrant sans cesse les droits de l'homme et du citoyen, on disait que dans l'ordre social le peuple était tout, ce peuple dont la presque totalité forme une masse aveugle, ignorante, incapable d'avoir une opinion éclairée sur les matières politiques: eh bien! le ciel a permis que cette théorie flatteuse pour la multitude fût mise en œuvre, et la France ne fait que se rouler dans le chaos d'une démocratie extravagante et cruelle.

Ennemis de la religion, mais adorateurs de la raison, les philosophes disaient que celle-ci devait seule avoir les hommages de l'homme éclairé; la raison, en effet, eut des temples comme les divinités du paganisme, et l'on peut bien dire qu'elle eut aussi, comme elles, pour prêtresses des courtisanes, et pour offrande du sang humain.

Enfin, insultant aux doctrines religieuses, et méconnaissant leur nécessité, on a voulu bâtir sans elles, et l'édifice s'est écroulé; on a voulu sans la religion fonder la liberté, et l'on a vu que, sans la religion sincèrement honorée comme le frein nécessaire des passions humaines, on n'avait jamais que la licence ou la tyrannie.

Ainsi le ciel nous a éclairés en nous punissant; du milieu des ténèbres de la révolution est sortie la lumière de la vérité; ainsi la terre est instruite, et la Providence est vengée.

CONFERENCE II.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE CONSIDÉRÉE DANS SON COURS ET DANS SES RAVAGES.

Déjà, Messieurs, dans un premier discours, nous avons recherché par quelles causes avait été préparée et produite enfin cette révolution qui a bouleversé la France, porté chez les nations voisines l'épouvante et l'agitation, renversé ou ébranlé tous les trônes, et menacé d'une destruction totale en Europe le christianisme comme la civilisation; et sans dissimuler les causes accessoires, nous avons éprouvé que la cause efficace, prédominante de cet épouvantable phénomène, tel qu'il s'est opéré, celle qui donna à toutes les autres une activité si dévorante, il fallait les placer dans les doctrines impies et séditieuses professées pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle par un grand nombre d'écrivains, répandues dans les classes éclairées de la société, et enfin devenues en quelque sorte populaires; tout cela, vous le savez, nous l'avons appuyé, non sur de vagues, sur d'insignifiantes déclamations, mais sur des faits positifs, et des témoignages irrécusables.

Quel fruit, en effet, pouvait-on attendre de ces doctrines perverses? En soulevant l'homme contre Dieu, elles le disposaient à se révolter contre l'autorité publique; en brisant le frein religieux, elles l'abandonnaient comme sans défense à l'empire de ses pas-

(10) Art. de La Harpe sur la Vie de Voltaire par Condorcet; *Mercur de France*, 7 août 1790.

sions; elles relâchaient les liens domestiques, faisaient trouver plus pesant et plus dur le joug des lois et des institutions sociales, énermaient les règles des mœurs, et mettaient ainsi l'anarchie dans le cœur de l'homme, dans la famille, dans la société.

Chose étrange, Messieurs! sur la fin du dernier siècle on déclamaient avec violence contre le fanatisme, et déjà tous les cœurs étaient glacés par l'indifférence pour la religion; c'était crier à l'incendie au milieu d'un déluge d'eau. S'il existait alors un fanatisme, c'était bien celui de l'impiété rugissant contre l'autel et ses ministres, en attendant qu'elle pût les anéantir. On déclamaient contre la superstition, et jamais la religion n'avait été plus dégagée de tout alliage étranger, et l'on ne s'aperçoit que trop combien dans les familles, même chrétiennes, avaient disparu les signes, les usages, les pratiques de la piété. On déclamaient contre le despotisme, et l'on vivait sous le prince le plus véritablement paternel qu'ait eu la France; et il est bien reconnu qu'en général partout des lois protectrices garantissaient le citoyen contre l'oppression et l'injustice. On appelait à grands cris la liberté, on en faisait retentir le nom à l'oreille du peuple; et une fois qu'il l'a seulement entendu, dit Bossuet, il suit en aveugle. Ainsi les idées étaient dénaturées, les esprits dérégés, toutes les classes de Français tourmentées de je ne sais quelle fureur de détruire et d'innover; tous les cœurs étaient enivrés de la coupe de l'assonpissement et du délire; et la révolution déjà commencée dans les opinions n'attendait, pour se réaliser, qu'une occasion favorable.

Surtout aux approches de la première de nos assemblées politiques, ce fut un débordement effroyable de systèmes, de plans de réforme, d'écrits impies, anarchiques, faits pour exalter les esprits, pour soulever le peuple, et le porter à tous les excès. Si, à cette époque, la France eût été gouvernée par un prince, qui, à la tête de Charles le Sage, eût joint le bras du grand Henri, j'ignore ce qui serait arrivé. Mais le ciel en avait disposé autrement; le meilleur comme le plus confiant de tous les rois s'entoure de ses sujets comme un père de ses enfants, et à peine le conseil de la nation est assemblé, que la révolution commence. Aujourd'hui je me propose de la suivre dans sa marche et ses développements, depuis son origine jusqu'à l'époque du consulat, ce qui comprend un espace de temps d'environ dix années. Bien que, durant ces années, les coups portés à la monarchie aient été constamment mêlés à ceux qui furent portés à la religion, et qu'il soit impossible de les séparer entièrement, toutefois, pour mettre plus de méthode dans ce discours, je vais, dans la première partie, considérer plus particulièrement la révolution par rapport à l'ordre civil et politique, et dans la seconde partie l'envisager spécialement par rapport à l'ordre moral et religieux. Tel est le plan et le partage de ce discours sur la révolution

considérée dans son cours et dans ses ravages.

En venant retracer ici le tableau de nos égarements et de nos malheurs, qui ont rempli le cours de la révolution française, ne pensez pas, Messieurs, que nous révélions imprudemment ce qui est assoupi, que nous nous permettions des personnalités d'autant plus offensantes qu'elles seraient plus déplacées dans la bouche d'un ministre de l'Évangile. Nous ne mettrons pas dans nos discours une amertume qui n'est pas dans notre cœur. Loin de nous le coupable dessein de fomenter des haines et des ressentiments; les lèvres du prêtre doivent être les dépositaires de la charité comme de la science; et ce n'est pas de la chaire d'un ministère de paix que descendront des paroles de discorde et de vengeance.

C'est à l'histoire qu'il appartient de nommer les personnages, de les peindre avec le crayon inflexible de la vérité, de les traduire devant le tribunal de l'avenir pour leur gloire ou leur confusion, lui recommandant les uns pour leur courage et leurs vertus, lui dénonçant les autres pour leurs forfaits ou leur indigne lâcheté; tels sont ses droits, tels sont ses devoirs pour l'instruction de tous les âges. Nous ne faisons pas l'office d'historien, mais d'un moraliste religieux qui réfléchit sur le passé pour en tirer des leçons utiles, et admirer en tout les desseins de cette Providence sévère, mais paternelle, qui nous a sauvés après nous avoir punis. Nous bornant dans ce discours à des généralités, nous accuserons bien plus les doctrines que les hommes, ne désignant, ne caractérisant aucun des auteurs de ces événements malheureux que nous allons rappeler. Et qui donc pourrait blâmer un tel dessein? Sans doute, nous n'aurons pas la prétention de donner des leçons de politique, et de convertir la chaire chrétienne en une tribune aux harangues; mais il est bien permis d'imiter ici ceux qui sont nos modèles en tout. Combien de fois n'est-il pas arrivé à Bossuet et à Massillon, dans leurs discours, de déplorer les maux que font à la société les passions humaines, de remonter aux causes de ces dissensions funestes qui renversent les États, de combattre les maximes subversives de l'ordre public, et de rappeler celles qui en sont le fondement? Notre devoir, c'est de respecter l'ordre établi, et d'en donner l'exemple par notre conduite comme par nos discours. Et ici nous prétendons bien ne le céder à personne; s'il est une réserve commandée, il est une liberté légitime. Aurions-nous l'orgueilleuse faiblesse de ne vouloir jamais envisager le tableau de nos erreurs et de nos fautes? L'aveu que nous ferons de nos égarements est le premier de nos titres à l'indulgence, le seul même qui, indiquant le repentir, puisse nous faire trouver grâce devant Dieu et devant les hommes.

Quand on veut rappeler les grands événements dont la France a été le théâtre, l'esprit se porte d'abord sur cette première

assemblée politique, qui, convoquée par le monarque sous un nom antique et consacré dans nos annales, oublia bientôt son origine et sa destination, se désigna elle-même par une dénomination nouvelle : usurpation qui en présageait tant d'autres si funestes à la monarchie. Que de lumières, toutefois, que de talents, même que de vertus réunies dans cette assemblée ! Devait-on penser qu'il se formerait dans son sein des orages terribles, qui, après avoir grondé longtemps sur le trône et l'autel, finiraient par les écraser ? Comment se peut-il que tant de maux soient sortis de la même source d'où pouvaient sortir tant de biens ? Pourquoi tant de folles pensées avec tant de lumières, tant de désordres avec tant de vertus ? C'est, Messieurs, que l'esprit de sagesse ne présidait pas aux délibérations de cette trop célèbre assemblée ; c'est que beaucoup de ses membres étaient imbus des nouvelles doctrines. Pénétrés des maximes irréligieuses et hardies des écrivains les plus vantés de leur siècle, possédés du démon des innovations ils voulaient réaliser toutes les fausses théories dont ils étaient remplis, et ils ne craignaient pas d'essayer de refondre la France entière, et de tenter sur elle une expérience morale et politique, au risque de l'ébranler jusque dans ses fondements.

Après avoir prêté si longtemps une oreille patiente à toutes ces doctrines du mensonge, voudrions-nous aujourd'hui nous montrer impatientés des instructions même modérées de la vérité, et refuser, par un lâche orgueil, de fixer un moment le tableau de nos fautes et de nos erreurs ?

Messieurs, quand on ne consulte que le bon sens, on est bien tenté de croire qu'une nation qui a duré quatorze siècles avec autant de gloire et de prospérité qu'aucune autre, et qui même a vu briller pour elle un des plus beaux siècles, pour ne pas dire le plus beau siècle dont puisse s'honorer l'esprit humain, n'avait pas entièrement manqué d'un régime politique. Il est aussi naturel de penser que le tempérament des peuples se forme plutôt qu'il ne se donne, qu'il est moins l'ouvrage des hommes que du temps, que pour qu'un gouvernement soit cher à une nation et puisse être durable, il faut qu'il ait ses racines dans les mœurs, dans les habitudes, dans les traditions, dans les croyances religieuses ; eh bien ! toutes ces pensées sont rejetées comme vulgaires. Non-seulement on projette quelques-uns de ces changements que la marche des temps et des idées semble rendre inévitables ; mais on veut briser, en quelque sorte, avec violence, la chaîne des âges et des générations, et détacher entièrement le présent du passé. Elevant un mur d'airain entre les enfants et les pères, on ose dire et écrire sans détour, qu'il faut changer les lois, changer les mœurs, changer les hommes, changer les choses, changer les mots, tout détruire, oui, tout détruire, parce que tout était à recréer. Qu'attendre, Messieurs, d'une réunion d'hommes emportés par cet aveugle esprit

de destruction universelle ? Rien autre chose que le chaos : aussi cette assemblée régénératrice enfanta-t-elle une constitution sauvage, qui ne pouvait défendre ni le trône contre les caprices du peuple, ni le peuple de ses propres fureurs ; qui, en établissant un roi sans autorité, devait aboutir à un peuple sans frein, et nous apprendre, par une fatale expérience, que là où tout le monde est maître, tout le monde est esclave.

Je suis loin de vouloir accuser les intentions de tous ceux qui s'égarèrent dans de fausses routes ; c'est ici surtout qu'il est permis, sinon d'excuser, du moins de pallier bien des écarts par je ne sais quel entraînement de circonstances. Dans les grandes assemblées, toutes les passions fermentent à la fois et se communiquent des uns aux autres avec la rapidité de l'éclair. Que ne peut pas l'éloquence sur des auditeurs passionnés, la crainte ou l'exemple sur les âmes faibles ou timides, l'amour de la célébrité sur les talents ambitieux, l'apparence d'un bien qu'on désire et qu'on espère sur les âmes droites ? Au lieu de censurer avec amertume, remercions le ciel de nous avoir éloignés des écueils contre lesquels tant d'autres ont fait naufrage ; combien sont sortis coupables de cette assemblée, et qui certainement y étaient entrés innocents de tout dessein funeste ! Qu'elle est belle cette parole d'un écrivain sacré : Que celui qui est debout n'insulte pas celui qui est tombé ; qu'il craigne de tomber à son tour ! Mais oubliant les personnes pour ne voir que les choses, j'avoue que je ne puis partager l'admiration de ceux qui regardent l'époque de cette première assemblée comme très-glorieuse pour la nation. En effet, ce ne fut pas alors seulement la lutte de la force contre la faiblesse, mais quelque chose de plus hideux encore, le combat raisonné des systèmes contre l'expérience, des paradoxes contre les principes, de toutes les erreurs contre toutes les vérités. Je sais qu'on vit une minorité assez nombreuse lutter avec courage contre le torrent des mauvaises doctrines, et se dévouer noblement à la défense de la religion et de la monarchie, deux choses qui doivent être inséparables dans tout cœur français. Mais, lorsque, dans une assemblée, aux efforts héroïque du génie et de la vertu, viennent se mêler les folles opinions du plus grand nombre, et qu'on voit prévaloir des systèmes désastreux, alors s'il faut admirer, on doit frémir encore davantage ; et si l'on doit trouver beau cet ensemble de choses, cela sera beau si l'on veut, mais autant que peut l'être un vaste incendie.

Cette première assemblée se retire, avec la honte d'avoir préparé tous les maux de la patrie. On va s'apercevoir de plus en plus que la royauté n'est qu'un fantôme, qu'il n'y a plus rien de sacré, que tout sentiment de justice et d'humanité est éteint dans les âmes, et qu'à force de proclamer tous les droits, on avait oublié tous les devoirs ; et depuis le commencement de la seconde de

nos assemblées politiques jusqu'à l'époque du consulat, je ne vois la France qu'à travers les tempêtes de la démocratie la plus orageuse et la plus sanglante.

Les calamités de huit siècles furent donc accumulées sur la patrie dans l'espace de huit années. Durant ces jours que je rappelle, si, au dedans, des guerriers combattant sous la bannière de la croix et des lis n'avaient retracé l'antique vaillance des Tancrède et des Godefroi; si l'éclat de nos victoires et de nos conquêtes au dehors n'était venu se mêler aux ténèbres de cette longue et profonde nuit, je ne sais ce qui serait resté de l'honneur du nom français. On vit ce que peut, pour le malheur d'un empire, l'irréligion armée de toute la fureur des passions qu'elle a déchaînées; et c'est alors que s'accomplit cette parole du Sage : *Lorsque les impies et les méchants règneront, le peuple sera dans les gémisséments et les larmes : « Cum impij sumperint principatum, gemet populus. (Prov., XXIX, 2.)*

Je ne crois pas devoir retracer en détail cette longue suite de scènes de délire et de fureur, dégoûtantes par une triste et lugubre uniformité; mais, pour satisfaire mon cœur et le vôtre, ne faut-il pas que je m'arrête quelques instants sur ce qu'il y a de plus horrible et de plus douloureux dans l'histoire de nos malheurs, sur le sort de ces royales victimes immolées par la tyrannie populaire, sur cet incroyable forfait qu'on voudrait oublier, et auquel on est malgré soi ramené sans cesse? Ah! que ne pouvons-nous déchirer dans nos annales les pages sanglantes qui en perpétueront le souvenir, et en dérober ainsi la connaissance aux âges futurs! mais non, nous sommes condamnés à en porter éternellement la honte dans la postérité. Que dirai-je ici, Messieurs? je voudrais éviter le langage d'un panégyriste outré, et bien davantage encore l'amertume d'un censeur. Est-ce donc à moi, dans cette chaire, qu'il appartiendrait de juger impolitique la conduite du meilleur comme du plus infortuné des monarques? Je n'ignore pas ce que se permettent de faire observer quelquefois ceux même qui font profession d'honorer sa mémoire avec une tendre et religieuse vénération. On remarque que le prince n'est armé du glaive que pour rassurer les bons et faire trembler les méchants; que son premier devoir est de défendre les droits de son trône, qu'il le doit à la religion comme à l'honneur, moins encore pour sa sûreté personnelle que pour le bien de son peuple; que la bonté a ses abus, et qu'elle cesse de l'être quand elle épargne les perturbateurs audacieux du repos public. On aime à rappeler saint Louis, ce héros chrétien, qui, aussi terrible à la tête de ses armées qu'il était humble au pied des autels, sut bien comprimer ses sujets rebelles par la force des armes. On se plaît à citer ce Charles I^{er}, qui ne succomba qu'après avoir défendu par l'épée la couronne qu'il tenait de ses ancêtres, et qui,

forcé de comparaître devant un tribunal de sang, refusa de le reconnaître, et lui dit avec une fierté royale : Ma mauvaise fortune ne m'a pas fait oublier mon rang et ma dignité; je suis votre roi, et vous n'avez pas de pouvoir sur moi. Vous le voyez, Messieurs, je ne dissimule rien; je répète le langage que l'on entend tenir quelquefois, et je ne sais quel sera celui de l'inexorable postérité. Mais laissons ici toutes ces froides discussions, pour ne voir, pour n'admirer que les vertus d'une âme supérieure. Louis aime les Français, comme une mère abusée par son amour aime son fils unique; il défend qu'on verse pour sa cause une goutte du sang de son peuple, et se dévouant lui-même, il aime mieux qu'on verse le sien que celui de ses sujets. O ciel! quelle abnégation d'un genre tout nouveau! Il y a dans cet excès de tendresse pour un peuple qui n'en est pas digne, je ne sais quoi de si pur, de si désintéressé, de tellement au-dessus de l'homme, qu'on en est ému au fond des entrailles, et que le cœur profondément attendri ne permet plus à la raison d'improuver dans le discours ce que d'ailleurs en secret elle désavoue.

Venez, Messieurs, venez contempler Louis au milieu des dangers, et dites-moi si vous avez connu quelque chose de plus grand et de plus sublime. Oui, qu'une populace féroce, armée de tous les instruments de mort, poussant des hurlements et des cris sanguinaires, pénètre jusque dans l'intérieur de son palais; ne pensez pas que la crainte arrive jusqu'à lui. Louis va montrer le genre de courage le plus difficile, le plus rare de tous, celui du calme et d'une dignité sans affectation; il fera voir qu'il y a réellement loin du fer des assassins à son âme royale; seul il se présente à leur rage impie, et la sérénité de son front n'est qu'une faible image de celle qu'il éprouve au dedans.

Aurai-je maintenant le courage de vous faire pénétrer avec moi dans cette fatale tour où sont renfermées les augustes victimes? Là se trouvent associées toutes les misères et toutes les grandeurs, toutes les douleurs et toutes les vertus, ce qu'il y a de plus sacré sur la terre, et ce que la perversité humaine a de plus hideux et de plus féroce. Voyez dans votre roi une douleur profonde qui ne s'abaisse pas, et qui inspire la vénération et l'amour; dans votre reine, ce mélange d'affliction et de majesté qui commande le respect; dans une auguste princesse, sa résignation céleste et son dévouement héroïque; dans la jeune fille des rois, le sentiment tendre et douloureux des infortunes de ses parents comme des siennes; dans un royal enfant, les grâces, la candeur, l'innocence. Eloignez-vous de ce lieu de douleur, triste et aride philosophiel que pouvez-vous pour le malheur avec vos paroles sans espérance? Accourez, religion sainte; vous seule pouvez égaler les consolations aux douleurs, vos espérances sont pleines d'immortalité. Que j'aime à recueillir de la bouche du plus malheureux des rois les paroles

qu'il adresse au vieillard magnanime qui s'est dévoué à sa défense : « Croyez-moi, lui disait Louis, croyez-moi, si vous aviez eu à souffrir ce que j'ai souffert, et que vous fussiez, comme moi, à la veille de paraître devant Dieu, vous vous sauriez bon gré de n'avoir jamais eu d'autre philosophie que celle qui fait en ce moment mon unique soutien et ma consolation. »

Combien n'était-il pas affreux pour tous les vrais Français d'être obligés de trembler pour les jours du meilleur des rois ! Hé quoi donc ! tant de vertus, tant de bonté, tant de courage, ne fléchiront pas le cœur de ses bourreaux, et cette capitale ne s'armera pas tout entière pour le défendre ! et le ciel ne fera pas un miracle pour sauver l'innocence ! Inutiles, impuissants désirs ! La France est coupable, elle a comblé la mesure de ses iniquités ; il faut qu'elle soit plongée dans un abîme d'humiliation et d'opprobre. Messieurs, ce n'est ni moi ni vous qui avons versé le sang du juste ; mais vous et moi, et tous ceux qui vivaient à cette époque, mais toutes les classes de Français, ou par une impiété déclarée, ou par une insouciance sacrilège, nous outragions le ciel et nous provoquions sa vengeance ; abandonnant ses lois, nous courions sous les étendards de l'irréligion : Dieu nous a livrés à son empire, et, pour punir notre orgueil, il a permis qu'un opprobre ineffaçable fût imprimé au nom français.

Nous touchons au dénoûment de cette épouvantable catastrophe. Louis est prêt à tout, et son âme est élevée si haut, que rien de ce qui se passe sur la terre n'est capable de le troubler. Vient-on lui annoncer sa dernière destinée ; écoutez ce que rapporte un témoin oculaire, connu d'ailleurs par l'atrocité de ses actions comme par celle de ses écrits (11) : je n'y changerai rien : « La noblesse et la dignité qui régnaient dans son maintien et dans ses paroles m'arrachèrent des pleurs de rage. »

L'heure dernière est donc arrivée. Quel cœur français se sentirait la force de contempler dans le char funèbre la royale victime, tout admirable qu'elle est par la simplicité de sa résignation sublime ? Surtout qui ne tremble de la suivre jusque sur les lieux où se consume le plus noir des forfaits qui ait été commis sur la terre depuis le déicide consommé sur le Calvaire ? Je ne veux point ici déchirer vos âmes par des images sanglantes ; je ne veux entendre que la parole inspirée du ministre du Dieu vivant : Fils de saint Louis, montez au ciel. Oui, c'est dans les cieux que je vois mon roi, à côté du plus saint de ses prédécesseurs, aujourd'hui ange tutélaire de la France, après avoir été victime de son amour pour elle. Il aime encore cette France qu'il a tant aimée sur la terre ; il offre son sang au Dieu des miséricordes, pour le peuple même qui a eu le malheur de la répandre. Oh ! si du haut

des cieux il abaisse ses regards sur cette assemblée, il n'y voit que des cœurs français. Messieurs, au nom de la religion et de la patrie, vengeons le trépas de Louis, mais sachons le venger d'une manière digne de lui ; prenons en main le testament ineffable où son âme respire encore tout entière, et, pleins des sentiments qui l'ont dicté, allons sur le tombeau du roi-martyr déposer toute pensée de haine et de vengeance, abjurer toutes ces doctrines impies qui ont fait nos malheurs, promettre une fidélité nouvelle au sang de nos rois, et nous engager à confondre à jamais dans nos cœurs la religion, le prince et la patrie.

Je passe à la seconde partie de ce discours, dans laquelle je me propose d'envisager plus particulièrement la révolution française sous le rapport de l'ordre moral et religieux.

Il y a dans la révolution française un caractère satanique qui la distingue de tout ce qu'on a vu, et peut-être de tout ce qu'on verra, a dit l'auteur des *Considérations sur la France*. En effet, les spoliations, l'exil, les prisons, la mort, la calomnie, les outrages, les vexations de tous les genres, voilà bien ce que présente l'histoire de toutes les persécutions ; mais la spoliation violente et simultanée de toutes les églises d'un vaste empire, l'athéisme professé et applaudi au milieu des représentants d'un grand peuple, la profanation légale des objets les plus sacrés du culte public, l'apostasie solennelle d'un grand nombre de prêtres, tous les temples chrétiens fermés sans exception, ou ne s'ouvrant que pour des scènes de dissolution et d'impiété, l'inauguration de la déesse Raison, la liberté adorée sous la forme d'une courtisane vivante, l'incontinence publique encouragée par une loi expresse, cette foule d'excès inouïs dans lesquels les provinces tâchent de surpasser la capitale ; tout cela sort du cercle ordinaire des excès humains, et semble appartenir à un autre monde ; tout cela imprime à la révolution française un cachet de haine incomparable contre le christianisme. Suivons-en la marche et les effets, et nous aurons lieu d'admirer comment le ciel a fait servir au triomphe de la religion ce qui devait, ce semble, la détruire.

Les ennemis de la religion ont conçu le funeste dessein de diviser ses ministres pour les affaiblir et les rendre odieux ou ridicules ; et quel spectacle tout à la fois risible et barbare vont donner ici des hommes qu'on pourrait sans injustice soupçonner de ne rien croire, et de se faire un jeu de toute religion ! Tout à coup je les vois animés d'un beau zèle pour la réforme de l'Église chrétienne ; ils en déplorent les scandales ; ils donnent des regrets à l'ancienne discipline ; ils veulent tout ramener aux formes primitives, et faire revivre les beaux jours du christianisme naissant : hélas ! et ils devaient en rappeler, en surpasser même les

(11) Hébert, substitut du procureur de la commune, auteur du journal intitulé : *le Père Duchesne*.

persécutions cruelles. Voilà donc que des impies ou des réformateurs incrédules, guidés par l'ignorance ou par leur audace, font retentir la tribune des discussions théologiques, appellent à leur secours les divines Écritures et les conciles, dénaturent les faits comme les principes, rédigent enfin et font adopter un code de lois nouvelles qui bouleverse l'Eglise gallicane tout entière, sous prétexte de la régénérer. Que devait-il arriver? Précisément ce qu'on avait prévu et ce qu'on désirait; c'est que ce code ecclésiastique serait un brandon de discorde jeté parmi les ministres des autels; que les divisions, éclatant de toutes parts avec scandale, affaibliraient dans les cœurs le respect pour le sacerdoce; c'est que ceux qui se montreraient dociles seraient célébrés comme les amis de la paix et de la patrie, tandis que ceux qui auraient le courage de résister aux innovations seraient persécutés comme des rebelles, comme des perturbateurs, et fourniraient ainsi à la fausse philosophie le prétexte de les persécuter pour leur religion, sans paraître persécutrice. En vain elle avait proclamé la tolérance et la liberté de conscience : ce n'était là pour elle que le signal de la guerre contre tout ce qui ne pliait pas devant de folles opinions.

Quand nous lisons dans l'histoire les cruautés exercées contre les chrétiens des premiers siècles, nous étions peut-être tentés de ne pas y croire, ou du moins de les regarder comme de pieuses exagérations, imaginées pour faire ressortir davantage le courage des martyrs. Surtout aurions-nous pensé qu'on verrait se renouveler ces scènes d'horreur et de carnage, dans un siècle qui se croyait éminemment celui de la tolérance et de l'humanité? Eh bien! l'expérience est venue nous désabuser; elle nous a fait voir que, dans tous les temps, *les entrailles de l'impie sont cruelles*, comme parle le Sage (*Prov., XII, 10*); que l'humanité est dans sa bouche, et la haine implacable dans son cœur; que la civilisation, que les sciences et les lettres, que la politesse, que toutes ces choses, dont on avait tant vanté le pouvoir, sont loin de suffire pour contenir la férocité des passions abandonnées à elles-mêmes. Oui, au XVIII^e siècle, au sein de la nation la plus éclairée et surtout la plus polie de la terre, on verra tout ce que peut la haine du christianisme; mais en même temps on verra tout ce que peut la religion dans les cœurs qu'elle anime. Oui, que la persécution fasse retentir ses cris de fureur, qu'elle aiguise ses glaives, qu'elle dresse ses échafauds, partout on verra briller un courage plus fort que la mort; des milliers de prêtres, de simples fidèles, des villageois timides, sauront mourir plutôt que de trahir leur conscience. Sans parler de la capitale, quelle est, dans nos provinces, la ville considérable où n'ait pas coulé le sang chrétien? Quelle est la prison où n'aient pas gémi des victimes dont tout le crime était leur croyance? Non, le sang chrétien n'est pas

épuisé; la vigueur primitive n'est pas détruite, et l'Eglise gallicane a pu encore, dans sa vieillesse, enfanter des héros. Si tous les ministres de la religion étaient restés sur le sol de la France, cette conduite n'eût fait que rendre plus grand le nombre des victimes; et l'Eglise gallicane, dont l'indigence ne se fait que trop sentir et doit causer de si vives alarmes pour l'avenir, se trouverait dans une situation bien plus déplorable encore. La Providence permet donc qu'un grand nombre de pontifes, de pasteurs, de prêtres, soient transplantés sur une terre étrangère, et se réservent pour des jours plus heureux. Beaucoup même sont dispersés au milieu des nations séparées de la communion de l'Eglise romaine. Heureuse dispersion qui servira à détruire bien des préjugés, à rapprocher les esprits et les cœurs de cette Eglise principale qui était, il y a quelques siècles, leur mère comme elle est la nôtre! Partez, illustres proscrits; allez en particulier vers cette île hospitalière à laquelle la Providence, dans ses impénétrables et miséricordieuses pensées, avait réservé la faveur de garder, comme un dépôt sacré, cette famille auguste qui, dans nos malheurs, faisait notre espérance comme elle fait aujourd'hui notre bonheur; forcez ses habitants à rendre hommage à la pureté de votre conduite; et montrez-leur que ni le besoin ni la jeunesse, que rien n'est capable de vous faire oublier la sainteté de votre caractère. Je ne souhaiterai pas ici des bénédictions purement temporelles à une nation déjà si formidable par ses richesses, par ses vaisseaux, par l'étendue de sa domination; je voudrais pour elle quelque chose de plus durable que ce que le temps emporte; je voudrais qu'en échange de ses généreux soins envers le sang de nos rois et envers les ministres de nos autels, le ciel lui rendît cette religion antique que nous avons conservée telle qu'elle était chez ses aïeux; que la France et la Grande-Bretagne fussent unies par la même foi, et ne formassent ainsi, aux yeux de la religion, qu'un seul troupeau sous un même pasteur.

Mais revenons à notre patrie. Que ne va pas inventer encore la fureur de détruire le christianisme? Voici une chose unique dans les annales des nations chrétiennes. L'ordre est donné de fermer tous les temples, sans exception, d'un bout de la France à l'autre; et cet ordre s'exécute; et tout à coup plus de vingt millions de Français sont privés du droit de rendre à Dieu leurs hommages et leurs adorations à la manière de leurs pères; non-seulement on voudrait bannir la religion du cœur, on voudrait, s'il était possible, la chasser de la mémoire. Des signes chers aux chrétiens, ces croix dont la vue est comme un abrégé de la religion tout entière étaient plantées sur des routes, sur des places publiques, au milieu des bourgs et des villages; elles sont abattues. Il était, dans la semaine, un jour dont le nom seul annonçait qu'il était destiné au culte de la Divinité; ce jour est aboli. Un calendrier

religieux rappelait des jours sacrés et de saints personnages révéérés par leurs vertus et leurs bienfaits ; de nouvelles divisions du temps, de nouvelles dénominations des jours sont introduites, et au lieu du patron qu'ont invoqué ses pères, et dont il a déjà vu briser l'image, le villageois ne trouve plus qu'une fleur de sa prairie ou une plante qui croît dans la forêt.

Cependant les réformateurs sentent le besoin de remplacer les fêtes du christianisme pour le peuple qui les regrette, et ils leur substituent je ne sais quelles fêtes nationales, à la tête desquelles ils mettent celle de l'Être suprême. Mais c'est bien ici que se montre le vide de leur fausse sagesse ; ces hommes si puissants pour détruire sont nuls pour édifier. Leurs fêtes ont je ne sais quoi de fatigant ; la force et la crainte peuvent bien leur faire quelques sectateurs, mais en général le peuple repousse avec dégoût les apôtres du nouveau culte. Ils s'étonnent de la durée des fêtes chrétiennes depuis tant de siècles, et ils se demandent à eux-mêmes comment des hommes qui ont pu renverser le trône et vaincre l'Europe ne réussiraient pas à conserver, par des solennités nationales, le souvenir des grands événements qui devaient immortaliser la révolution. Aveugles, qui ne voyaient pas qu'ils étaient sans mission et sans autorité pour établir un culte, et que par là même qu'ils ne le présentaient pas comme l'ouvrage de Dieu, ils le frappaient eux-mêmes du nulité ! Rien n'est que par celui qui est. Dieu seul possède l'être, la vie et la fécondité, et c'est dans lui qu'il faut puiser le principe et la durée de toute institution. L'homme le plus faible fait, par ce secours divin, des choses prodigieuses ; il établira une fête qui durera dix siècles, et les puissances de la terre auront beau prodiguer l'or et le secours des arts, si elles se séparent de Dieu, elles ne produiront rien de semblable. Voyez toutes les législations de l'univers ; en est-il une seule qui ne repose sur une base religieuse ? L'homme n'a en partage que le néant, et quand il agit seul, il en imprime le cachet à ses ouvrages. Que sont devenues ces fêtes décadaires, ce culte patriotique, ces hymnes de la théophilanthropie, toujours insipides et bientôt un objet de risée ? Le ridicule acheva ce que l'ennui avait commencé, et tout cela est tombé dans un éternel oubli.

Mais il restait à porter à la religion un coup plus sensible et plus redoutable ; il s'agissait de l'attaquer dans son chef, et de dépouiller le souverain pontife de sa double puissance. Ce projet conçu par les philosophes du dernier siècle va donc s'exécuter. Un auguste vieillard était alors assis sur la chaire de saint Pierre, vénérable non-seulement par ses cheveux blancs et par la majesté répandue sur toute sa personne, mais par les lumières de son esprit, la sagesse de son gouvernement et la pureté de ses vertus. La victoire conduit les armées françaises dans la capitale du monde chrétien, la république romaine est proclamée, et l'on

annonce au pontife qu'il a cessé de régner.

A la nouvelle de la chute du trône pontifical, quelle joie, il nous en souvient encore, parmi les ennemis de la religion ! que de violentes déclamations contre le saint-siège et ceux qui l'avaient occupé ! Comme l'on se réjouissait hautement de ce que le sceptre de la superstition, disait-on, était enfin brisé pour toujours ; et comme les hommes alors puissants, prenant leur impiété pour de la philosophie, félicitèrent pompeusement le genre humain d'être enfin délivré du despotisme sacerdotal !

La fausse philosophie aurait cru qu'il manquait quelque chose à son triomphe, si elle n'avait pas traîné un pape à son char. C'est en France qu'elle fait conduire son auguste captif. Bientôt le pontife, rassasié de jours, comme parlent les livres saints, accablé de fatigues comme d'infirmités, arrive à son heure dernière. Je crois voir en lui une victime qui s'immole pour le salut de tous ; je me le représente sur son lit de mort, levant vers les cieux ses mains défaillantes, et les laissant tomber ensuite sur la France pour bénir le pays même qui le persécute. Il expire, et sa mort semble être le dernier acte expiatoire qu'attendait la justice divine pour se laisser fléchir, et pour faire lever sur la France des jours moins craqueux.

Mais comment sera rétabli le saint-siège ? tant que les Français seront les maîtres de l'Italie, que d'obstacles pour l'élection du successeur de Pie VII Messieurs, la Providence a des secrets cachés aux hommes, de ces coups imprévus par lesquels elle se manifeste subitement, et déconcerte toutes les pensées humaines. Ici qu'arrive-t-il ? Un jeune capitaine s'était illustré aux yeux de l'Europe entière par la conquête de l'Italie ; ce qu'il avait su conquérir, il aurait bien pu savoir le conserver : mais voilà qu'il conçoit, qu'il exécute le projet d'aller porter en Orient la gloire du nom français. Mais en même temps voilà que le ciel appelle du fond du Nord un guerrier indomptable, qui va sans le savoir être l'instrument des desseins du Très-Haut. Il aborde en Italie, il marche de victoire en victoire. Tout cède aux efforts de son bras, l'Italie est délivrée, et le sacré collège, au milieu du calme le plus profond, porte sur la chaire de saint Pierre le pontife qui l'occupe encore ; et c'est ainsi que l'Eglise Romaine triomphe par les mains mêmes des peuples qui ne sont pas ses enfants, et qui, après avoir rempli cette mission divine, disparaissent sans laisser de traces de leur passage.

Autrefois, Messieurs, au temps des Césars persécuteurs, le ciel accordait de temps en temps à l'Eglise chrétienne quelques intervalles de paix ; c'était comme des trêves durant lesquelles elle se reposait de ses longs combats, et semblait réparer ses forces épuisées. Il en fut de même pour la France et pour le saint-siège à l'époque que je rappelle ici ; le ciel a résolu d'apaiser pour quelque temps les fureurs de la persécution. A la fin du XVIII^e siècle, la révolution perd

son caractère de démocratie turbulente et cruelle; nous touchons à l'époque du consulat; et avec le consulat commence un nouvel ordre de choses qui fera la matière d'un autre discours.

Maintenant, Messieurs, revenons pendant quelques moments sur ces dix années de révolution dont je viens de vous rappeler le souvenir.

Depuis un demi-siècle surtout, l'incrédulité, sous le nom de philosophie, était aux prises avec la religion chrétienne. Le ciel permit que ce qu'il y avait de plus distingué par le talent se déclarât contre la religion. Celle-ci eut bien, sans doute, de savants et solides défenseurs; mais leurs écrits n'étaient pas lus de ceux qui auraient dû les lire. Pascal, Bossuet et Fénelon n'étaient plus et n'avaient pas laissé d'héritiers de leur génie. Ce combat qui s'était soutenu pendant cinquante ans par la plume des écrivains, la révolution vient lui donner un caractère terrible. Ici c'est l'impiété armée contre le christianisme sans défense; l'irréligion a tout pour elle, le christianisme a tout contre lui. L'univers est attentif pour savoir de quel côté restera la victoire. Les choses envisagées humainement à l'époque dont nous parlons, rien n'est faible comme le christianisme, rien n'est fort comme sa rivale et son ennemie. Si la fausse philosophie triomphe, je ne verrai là rien de très-étonnant; elle a pour elle la force, la volupté, l'amour de l'indépendance, en un mot tout ce qui flatte le cœur de l'homme. Que si, au contraire, c'est la religion qui triomphe malgré sa faiblesse, je serai tenté de la croire animée de je ne sais quelle vertu intérieure et toute divine. Tout ce qui la soutenait a disparu; on pouvait croire que le trône appuyait l'autel; le trône est brisé. On pouvait penser que les richesses lui donnaient ce crédit, cette considération qu'elles donnent toujours aux yeux du vulgaire et aux yeux des sages; eh bien! le sanctuaire est entièrement dépouillé, et ses ministres n'ont en partage que la plus complète indigence. On pouvait dire que ces dehors pompeux qui entouraient le culte, ce respect extérieur qu'on portait au sacerdoce, lui donnaient beaucoup d'empire sur l'esprit des peuples! eh bien, tout cela n'est plus, toute puissance d'opinion est détruite; les prêtres sont incarcérés, massacrés, avilis, traînés dans la boue; les autels sont renversés, les temples ne s'ouvrent qu'aux délibérations bruyantes et qu'aux dissolutions d'un peuple effréné. Des animaux immondes, sous les vêtements des pontifes, sont promenés sur les places publiques; les coupes sacrées servent à de profanes usages, et sur ces autels que la foi environne de chérubins éblouis, on fait monter de viles prostituées. Le philosophisme n'a plus de plaintes à faire; toutes les forces du pouvoir, tous les moyens de triomphe sont en sa faveur; s'il est vainqueur, ce ne sera pas sans

avoir essuyé de longs et pénibles combats; il ne pourra pas dire : *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu*; mais enfin il aura vaincu! il pourra s'applaudir, chanter son triomphe, et s'asseoir fièrement sur la croix renversée. Mais si le christianisme sort victorieux de cette lutte terrible, chrétiens, réjouissons-nous de professer une religion si merveilleuse; et vous qui auriez le malheur de ne pas y croire, examinez du moins d'où vient à la religion cette force secrète qui la rend supérieure à tout depuis dix-huit siècles, à la paix comme à la guerre, aux échafauds comme aux triomphes, à l'orgueil comme aux humiliations, à la pauvreté comme à l'opulence, à la nuit du moyen âge comme au grand jour des siècles de Léon X et de Louis XIV, au raffinement et aux sophismes du XVIII^e siècle comme aux attaques sanglantes de la révolution (12). Alors peut-être vous confesserez avec nous sa céleste origine, vous ferez dériver sa force d'en haut; et, comme nous, vous rendrez gloire à son auteur, qui, suivant l'expression d'un écrivain sacré, *était hier, est aujourd'hui, et sera dans les siècles des siècles.* (*Hebr., XIII, 8.*)

CONFÉRENCE III.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE CONSIDÉRÉE DANS SES SUITES ET DANS SA FIN.

Sans doute, Messieurs, que l'histoire des siècles passés présente de temps en temps des époques singulièrement remarquables, qui semblent sortir du cercle ordinaire des choses humaines; mais je ne sais si les annales du monde offrent une époque de la même durée que la révolution française, aussi étonnante que celle-ci par la multitude et la grandeur des événements. Où trouverez-vous, en effet, dans un si court espace de temps, de si grandes calamités pour les peuples, et de si grandes infortunes pour les rois? Voyez la France, épuisant dans un petit nombre d'années toutes les formes de gouvernement, opprimée tantôt par les crimes et tantôt par le lois, éprouvant tout ce qu'il y a de plus extrême dans la tyrannie comme dans la licence, montrant à la fois toute la férocité des anciens persécuteurs, et tout le courage des anciens martyrs, étonnant enfin l'univers par ses victoires comme par ses forfaits.

Au dehors, que voyons-nous? Le saint-siège est deux fois renversé et deux fois rétabli; d'anciennes dynasties tombent pour se relever, et des rois nouveaux ne se montrent un instant sur le théâtre du monde, que pour disparaître à jamais; des guerres nationales semblent, dans certaines contrées, menacer la population d'une destruction totale. Partout le christianisme, comme la civilisation, paraît être sur le penchant de sa ruine: l'Europe est ébranlée, bouleversée, démolie; et tout à coup elle est reconstruite sur ses antiques fondements. En-

(12) M. de Maistre, *Consid.*, ch. 5.

fin, après avoir passé par tous les genres d'épreuves et de persécutions, la religion se relève avec son auguste chef, rentre avec lui dans la capitale du monde chrétien, et peut encore faire entendre sa voix du sein de cette Rome qui, destinée à régner par l'Évangile, quand elle ne règne plus par les armes, est véritablement la ville éternelle. Il y aurait, Messieurs, dans cet ensemble de crimes et d'héroïsme, d'élévation et de chutes, de bouleversements et de restauration, de quoi effrayer le génie d'un nouveau Tacite ou d'un nouveau Bossuet; jamais rien de si étrange, de si terrible n'est venu s'offrir aux veilles, à la plume d'un grand écrivain.

Que le naturaliste ne voie dans ces événements prodigieux que les jeux du hasard; que le politique se borne à étudier les ressorts secrets et l'enchaînement des causes secondes qui ont dû concourir à les opérer; le philosophe chrétien portera plus haut ses pensées, il s'élèvera jusqu'à Celui qui tient dans ses mains puissantes les rênes des empires, et sait bien forcer les nations à recevoir les leçons du premier de tous les maîtres, celles de l'expérience. Oui, sachons reconnaître ici cette Providence qui ne permet le mal que pour en tirer le bien, qui a su ramener à la vertu par les excès des vices, à la subordination par la licence, à l'autorité par l'anarchie, à la religion par les écarts monstrueux de l'impiété; faisant ainsi naître l'ordre du désordre même, comme autrefois elle fit jaillir la lumière du chaos.

Dans notre dernier discours nous avons considéré les effets de la révolution depuis ses commencements jusqu'à l'époque du consulat; ici les choses prennent une face nouvelle. La révolution est arrêtée dans sa marche démocratique, et se montre avec un caractère tout opposé: l'autorité se concentre. Bientôt déposée dans les mains d'un seul, elle arrive, par des progrès rapides, à un excès que l'Europe civilisée n'avait jamais connu, et dont nous avons été si miraculeusement délivrés. Ce sont les suites et la fin de la révolution dont nous nous proposons aujourd'hui de vous entretenir.

Nous serons sans doute obligé de rappeler bien des erreurs et bien des excès; mais nous tâcherons de ne rien dire qui soit indigne de la charité chrétienne. Si la religion ne commande pas d'applaudir à la tyrannie des mauvais princes et des persécuteurs, elle apprend à révéler en eux les instruments de la justice divine; et si l'indignation contre le vice peut être vertu, la haine personnelle ne le fut jamais; on s'apercevra que nous n'avons pas fait usage de tous nos droits et de toute notre liberté. Nous n'ignorons pas avec quelle véhémence, autrefois, un des plus grands pontifes comme un des plus beaux génies de l'antiquité chrétienne, s'éleva contre la mémoire de Julien l'Apostat, dont il avait été pourtant le sujet: mais nous voulons respecter jusqu'à l'excessive délicatesse des temps modernes, et nous aimerions mieux que, dans nos tableaux, les traits parussent plus adoucis que

s'ils étaient trop ressemblants. Tel sera l'esprit de ce discours sur la révolution considérée dans ses suites et dans sa fin.

Un homme a paru au milieu de nous, qui, né, ce semble, avec le pressentiment secret de son élévation future, est arrivé, par une suite d'événements inouïs, jusqu'au faite de la grandeur et de la puissance. Jamais peut-être la Providence n'a montré dans un plus grand jour tout ce qu'elle peut, soit pour élever un faible mortel malgré la force et le nombre des obstacles, soit pour le perdre et le précipiter malgré tous ses efforts pour échapper à sa ruine. Pour mieux faire éclater son action toute divine, elle prend un homme obscur, au sein d'une famille ignorée, au milieu d'une des régions les plus incultes de l'Europe; et voilà qu'il est donné à cet homme de se signaler entre tous les capitaines de son temps par vingt années de victoires incroyables, de fouler à son gré les peuples et les rois, de s'asseoir lui-même sur le plus beau de tous les trônes, et de s'allier enfin au sang le plus auguste de la terre. Sa vie politique et guerrière développe en lui des qualités extraordinaires qui jettent dans l'étonnement plutôt qu'elles n'excitent l'admiration, mais qui ont toujours l'infailible et malheureux pouvoir de subjuguier l'esprit des peuples. S'il manque de cette magnanimité sans laquelle on ne saurait être un grand homme, on est forcé de reconnaître qu'il eut éminemment tout ce qu'il fallait pour devenir un des hommes les plus célèbres de l'univers; une vigueur de santé que rien n'altère, une activité d'esprit que rien ne fatigue, une inflexibilité de pensées que rien ne fait mollir, une passion de dominer que rien ne rassasie: tout cela contribue à faire de lui un des instruments les plus terribles dont la Providence se soit servie pour châtier les peuples et les rois. Il faut que tout soit pris dans les pièges de sa politique, ou tombe sous les coups de ses mains victorieuses. Par lui, les sceptres sont brisés, les rois sont captifs, les générations exterminées, les peuples asservis, la religion et ses ministres opprimés; et l'Europe, muette en sa présence, demeure immobile de saisissement et d'épouvante.

Enflé de tant de succès et de puissance, il semble dire, comme ce roi d'Assyrie dont parle le prophète: *C'est mon bras qui a exécuté ces grandes choses; ma langue a été mon conseil; c'est moi qui ai déplacé les bornes des nations, enlevé les trésors des princes, arraché les rois de leur trône; les peuples les plus redoutables de la terre ont été pour moi comme un nid de petits oiseaux sous la main de celui qui le trouve; ils m'ont été soumis, sans qu'il se soit trouvé personne qui osât ouvrir la bouche pour se plaindre.* (Isa., X, 13, 14.)

Mais voici qu'après ce cours de prospérités sans exemple, le Seigneur, comme parle le même prophète, *visite la fierté du cœur de ce conquérant, et l'orgueil de ses yeux altiers.* (Ibid., 12.) La main invisible de celui qui le soutenait se retire, et dès lors ses succès ne sont plus si rapides et si certains; on s'a-

perçoit qu'il est possible de lui résister; sa ruine commence. D'un bout de l'Europe à l'autre les peuples se réveillent; le colosse de sa puissance est attaqué; il chancelle, il tombe de toutes parts avec un horrible fracas. Des armées ennemies pénètrent jusqu'au cœur de son empire; d'abord il résiste avec une heureuse audace, mais bientôt l'incertitude, le trouble sont dans ses pensées et dans ses conseils; il s'abandonne lui-même, et le prodige de ses revers égale ou surpasse le prodige de ses succès.

Voyez comme le ciel exerce sa justice ! Celui qui était la terreur des nations en est devenu comme le jouet et la risée : au lieu de succomber au champ d'honneur, il signe sa dégradation de sa propre main. Messieurs, on ne se moque pas impunément de Dieu. Sans doute, celui qui vit dans l'éternité ne se hâte pas de punir dans le temps; et vous connaissez cette belle parole, qui seule suffirait pour expliquer l'énigme du monde présent : « Dieu est patient, parce qu'il est éternel. » Messieurs, quand un homme que Dieu a tiré de la poussière pour le combler de gloire et de puissance ne s'en sert que pour braver le ciel et la terre, que pour être le fléau de la religion et de l'humanité, bien souvent Dieu en fait une justice éclatante; sa prospérité est comme le scandale de la Providence, et la Providence le fait disparaître. Il est donc brisé à son tour, le marteau qui avait brisé les nations : le genre humain est vengé, l'Europe est délivrée, la France est sauvée, la religion a triomphé, et le ciel, par le châtement visible du coupable, s'est absous lui-même aux yeux de l'univers.

J'ai cru, Messieurs, devoir tracer d'abord le tableau tout entier, quoique très-abrégé et bien imparfait, sans doute, des commencements, des progrès, de l'élévation et de la chute de celui qui naguère gouvernait la France; et cela afin de vous faire saisir comme d'un coup d'œil, dans toute son étendue, la marche et l'action de la Providence dans les événements, et sur celui qui en était l'instrument sans le savoir. Maintenant entrons dans les développements convenables, et suivons ce personnage fameux : premièrement dans le cours de ses prospérités; secondement dans la guerre d'un genre nouveau qu'il fait à l'Eglise chrétienne; troisièmement dans les jours de sa décadence et de sa ruine totale; et nous aurons lieu d'admirer cette Providence qui se joue de ses ennemis, se rit de leurs projets, et qui, disposant tout avec sagesse, marche à ses fins avec une force invincible.

Dans l'année même qui précéda la fin du dernier siècle, la France se trouvait dans un état d'inquiétude et d'angoisse qui faisait présager un changement politique; elle était placée sous un de ces gouvernements équivoques qui n'inspirent ni amour ni crainte, assez fort pour opprimer les bons, trop faible pour comprimer les passions remuantes et séditieuses, insupportable à tous. Aussi les esprits soupiraient après un autre ordre

de choses, et en avaient un pressentiment secret; mais quelles mains habiles et puissantes viendront sonder et guérir les maux de la patrie? Hélas! ils étaient encore loin de nous, les jours que nous voyons aujourd'hui! Alors il vivait dans la pensée des Français, il était même l'objet de leur admiration, le jeune capitaine qui, après avoir conquis l'Italie, était allé porter la guerre en Orient. Ce qu'il pouvait y avoir de redoutable dans son âme était couvert d'une voile que le temps n'avait pas encore soulevé pour le plus grand nombre; on ne le voyait qu'environné de cet éclat de la victoire qui éblouit les yeux du vulgaire, et souvent même ceux des sages. Mais comment pourra-t-il abandonner son armée sur une terre étrangère? Osera-t-il traverser les mers au milieu de tant de périls? Messieurs, le ciel l'a choisi pour être l'instrument quelquefois de sa miséricorde, presque toujours de sa justice; il le couvre du bouclier de sa protection puissante, et le guide à travers les écueils et les tempêtes. Tout à coup il reparait sur le sol de la France, et voilà que tous les regards se tournent vers lui comme vers un libérateur. Son nom vole de bouche en bouche dans toutes les provinces; ses exploits, sa haute réputation, le bonheur qu'il avait de ne paraître souillé d'aucun de ces crimes particuliers qui déshonorent à jamais, sa jeunesse même, enfin le besoin pressant d'un gouvernement plus sage et plus ferme, tout inspirait en lui une confiance dont il devait si cruellement abuser. Bientôt une révolution prompte, sans être sanglante, le porte à la tête des affaires publiques, sous le titre modeste de consul; la France respire, et la nation croit entrer dans une longue carrière de paix et de prospérité. Ayons le courage d'être justes, même envers l'ennemi du genre humain; disons que les espérances qu'on avait conçues semblent d'abord se réaliser; que celui qui devait faire revivre les maîtres fâcheux de l'empire romain commença par des traits de justice et d'humanité; que par lui des lois de sang sont adoucies, et que, pendant quelque temps, l'autorité dans ses mains fut, en général, moins arbitraire et moins oppressive qu'elle ne l'était auparavant. Toute l'Europe a su qu'il avait été loué pour quelques actes de son administration par le monarque même qui nous gouverne aujourd'hui, et cela dans une lettre digne, par l'élévation des sentiments qui l'ont dictée, de passer à la dernière postérité, et de servir à jamais de modèle à tous les rois malheureux.

Ainsi la paix de l'Etat paraît cimentée par la paix de l'Eglise, et tout semble prospérer au gré de celui qui préside à l'administration publique. Se voir à la tête de la France entière, agrandie même de plusieurs belles et riches provinces, quelle destinée pour un homme sorti d'un rang obscur, et dont le nom ne se trouvait pas une seule fois dans les annales de notre patrie! Mais c'est peu pour son ambition insatiable; il aspire en secret à être un nouveau Charlemagne par

les titres et par la puissance. D'abord il affecte de dédaigner ce qu'il désire. On dirait qu'il se prête à la grandeur plutôt qu'il ne la recherche; mais en même temps il sonde et travaille l'opinion publique, dispose les esprits en éveillant la crainte dans les uns et l'ambition dans les autres, laisse enfin éclater ses desseins, et bientôt la couronne impériale est mise sur sa tête. Comment ne pas réfléchir un moment, à cette occasion, sur la conduite et les variations de ce peuple, qui, s'étant placé hors de la nature et de la vérité, ne sait plus ce qu'il veut ni où il va, se jette successivement dans ce que les extrêmes ont de plus choquant et de plus vicieux, et se montre tout à la fois aussi léger que barbare. Ainsi je le vois d'un côté chasser de leurs sépulcres, profaner les ossements de quarante générations de rois, et de l'autre exhumer les cendres de quelques écrivains impies et licencieux, pour les porter en triomphe et les exposer aux hommages de cette capitale. S'il brûle et jette au vent les restes vénérables de la bienheureuse patronne de Paris, il décerne à des monstres de cruauté les honneurs de l'apothéose. Il a, d'une main sacrilège, renversé le trône de saint Louis et de Henri IV; et maintenant il se donne pour maître un homme qui n'a rien de français, et qui met à la place d'une autorité paternelle les caprices d'un pouvoir farouche. Sur la tombe du meilleur des rois, nous avons proclamé ce que nous appelions la liberté, en invoquant Brutus avec une fierté toute française; et voilà que de nos propres mains nous forgeons les chaînes de notre honteuse servitude. Providence, je vous adore; pour nous punir de nos iniquités, vous n'avez eu besoin que de nous abandonner au délire de notre orgueilleuse raison!

Assis sur le premier de tous les trônes, le dominateur de la France sent bien que sa famille est étrangère au milieu de toutes ces dynasties européennes consacrées par les siècles; et l'on dirait qu'humilié de cette pensée, il roule dans sa tête le projet d'abaisser ou de détruire toutes les dynasties régnantes pour élever la sienne sur leurs ruines; que c'est là comme l'âme de sa politique et la raison secrète de toutes les guerres qu'il entreprend. Laisant à l'histoire à démêler ici les causes et les prétextes, nous n'envisageons que les événements et les résultats. On est forcé d'en convenir, rien n'égale la rapidité de ses conquêtes; plus d'une fois il a pu dire avec vérité le mot si célèbre de César. A peine, en effet, a-t-il quitté les rives de la Seine, qu'il gagne des batailles sur le Danube, fond comme l'aigle sur la capitale de la monarchie autrichienne, bat dans les plaines d'Austerlitz les armées réunies de deux puissants souverains qui les commandent en personne, et dicte la paix. Une année s'écoule, et voilà qu'il se précipite sur la monarchie de Frédéric et la reverse d'un seul coup, envahit la Pologne, s'avance sur les frontières de l'empire Moseovite, et remplit l'Europe épouvantée

du bruit de son nom et de la valeur de ses armées invincibles. La paix n'est pas plus tôt conclue sur le Niémen, qu'il médite de nouveaux projets d'agrandissement; il porte la discorde et la guerre au sein d'une nation alliée fidèle et généreuse de la France. Bientôt il quitte les bords de l'Èbre pour se porter de nouveau sur le Danube, et va terminer dans les plaines de Wagram, par une bataille mémorable, la campagne la plus glorieuse pour les armes françaises.

Après tout ce fracas de conquêtes inouïes, de trônes renversés, de nations subjuguées, va-t-il se reposer enfin, travailler au bonheur des peuples, faire fleurir au sein de la France la religion, les mœurs, les lois, les lettres, l'industrie, tout ce qui doit être cher au cœur de ceux qui sont appelés à gouverner les hommes? Ne doit-il pas lui-même être étonné de sa grandeur, sentir qu'elle n'est pas son ouvrage, qu'elle lui vient de Celui par qui règnent les rois? et la reconnaissance ne va-t-elle pas le rendre adorateur fidèle de celui à qui il doit son élévation et sa gloire? Messieurs, il est peu d'hommes qui soient heureux impunément; si plus d'une fois l'adversité épuise les âmes, presque toujours la prospérité les corrompt; elle est comme l'ivresse de la raison. Ici nous allons voir l'impiété et la tyrannie s'accroître avec les succès et la puissance.

Le dessein est formé de tout envahir dans l'Église comme dans l'État, et d'immoler aux caprices d'un pouvoir tyrannique, la liberté religieuse comme la liberté civile. Il rentre dans cette capitale, et nous vîmes les princes et les rois accourir, comme ses vassaux, se ranger autour de son trône. Je ne sais si l'histoire présente un semblable phénomène d'élévation et de prospérité.

La religion est également ennemie de la tyrannie et de la licence; elle ne prêche pas moins la justice aux princes que la soumission aux peuples; elle avertit les puissances qu'elles ont dans les cieux un maître de qui elles relèvent comme leurs sujets; qu'elles n'ont pas le droit de commander le crime, et qu'il est des cas où il faut savoir dire: *Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.* (Act. V, 29.) De là cette haine profonde que le nouveau maître de la France portait à la morale chrétienne. Il s'irrite à la seule pensée qu'il y a dans la conscience quelque chose qui pourrait bien ne pas fléchir devant lui; il voudrait seul régner sur les âmes, il est préoccupé de je ne sais quel dessein de dépouiller la religion de son divin ascendant, et l'on dirait qu'il voudrait joindre la tiare au diadème. Suivons-le maintenant dans ses combats contre la religion qu'il avait fait semblant de vouloir rétablir. Ainsi l'épiscopat et le sacerdoce étaient enchaînés et fatigués sans cesse par des menées aussi arbitraires qu'avilissantes. Oui, c'étaient tous les jours de nouvelles entreprises contre la puissance spirituelle, qui tendaient à persuader que, dans l'Église comme dans l'État, tout devait émaner du chef du gouvernement, et que dans ses mains la religion ne devait être que

Je vil instrument de sa politique : comme si la fille du ciel devait toujours ramper aux pieds des mortels, ne jamais s'élever au-dessus des intérêts passagers de la terre, et même devenir complice de l'iniquité. Quel est l'évêque qui n'eût à gémir des entraves mises à l'exercice le plus légitime de son ministère, qui ne fut suspect par l'empire même que lui donnait sa qualité de pasteur sur son troupeau, et qui n'eût à redouter pour ses instructions comme pour toute sa conduite, les regards d'une surveillance inquiète et farouche ?

Autrefois le christianisme eut bien à lutter pendant trois siècles contre des persécutions cruelles ; mais du moins, les Césars ne joignaient pas la perfidie à la cruauté, en se disant les protecteurs de l'Eglise ; mais s'ils égorgaient ses ministres, ils ne s'immisçaient pas dans son enseignement. Ici, au contraire, toutes les bouches sont condamnées au silence, toutes les plumes enchaînées, l'Eglise de France est indignement asservie ; ce n'est plus qu'un corps languissant, menacé d'une entière dissolution.

Les attentats contre l'Eglise chrétienne vont être poussés plus loin encore, et jamais la foi n'aura été exposée à de si grands périls. Déjà le saint-siège avait triomphé d'une première persécution ; l'impiété, comme irritée par sa défaite, va lui livrer de nouveaux combats, plus cruels, plus longs, plus dangereux encore ; ni la vieillesse, ni la vertu, ni la dignité, ni la honte, ni le ridicule d'opprimer ce qui est faible quand on est tout-puissant, rien ne pourra garantir les Etats et la personne du pontife romain. Aux yeux de l'ambition tout se dénature : les vices deviennent des vertus, tout ce qui paraît utile est réputé légitime, et l'injustice, dès qu'elle est un instrument politique, cesse d'être criminelle.

La capitale du monde chrétien est donc une seconde fois envahie, et le souverain pontife, assiégé dans son palais, est déclaré dépouillé de son autorité temporelle ; ses Etats sont réunis à l'empire français, et le faux Charlemagne reprend les dons qu'avait faits autrefois le véritable, et qui étaient consacrés par une possession de dix siècles. Mais on ne se borne pas à dépouiller le souverain, on dépouille aussi le pontife, en le mettant dans l'impossibilité d'exercer sa puissance spirituelle ; on s'empare de sa personne, on l'arrache par violence de sa capitale, malgré son âge et ses infirmités, il faut qu'il supporte les fatigues d'un voyage fait avec la plus indécente et la plus cruelle précipitation, et cinq années consécutives de captivité et de souffrances seront le prix de son courage.

Ainsi la cité sainte est dans le veuvage et le deuil : ses solennités ont perdu toute leur pompe ; cette reine des nations n'est entourée que de ruines : au lieu de ces oracles de vérité qui sortaient de sa bouche, on n'entend plus que des gémissements.

Ainsi l'Eglise chrétienne a perdu son chef, ou s'il existe, c'est comme s'il n'existait plus

pour elle. Mais je me trompe, Messieurs ; jamais l'autorité du souverain pontife n'a été plus sensible à la terre entière, jamais elle n'a reçu de plus grands hommages, et n'a fait d'aussi salutaires impressions sur l'esprit des peuples. L'univers contemple le vénérable captif, sa prison a plus d'éclat que le Vatican avec sa magnificence, ses chaînes sont plus glorieuses que son trône, et ses souffrances parlent plus haut que ne pourraient le faire les décrets émanés de sa puissance. La renommée de sa vertu a été portée jusqu'aux extrémités du monde ; elle a pénétré de respect pour sa personne les communions chrétiennes qui sont séparées de la sienne, et l'univers s'est étonné de se trouver catholique tout entier par ses sentiments d'admiration pour le chef de notre Eglise. On dirait que la persécution suscitée au chef de la chrétienté, lassant la patience du ciel, avait appelé sa vengeance sur l'auteur de tant de calamités ; nous voici arrivés au temps de sa décadence.

Au milieu de ces bouleversements et de ces désastres qui faisaient gémir le monde entier, on se demandait avec inquiétude quand finirait donc ce long amas de crimes et de calamités. La jeunesse irrésolue et les hommes passionnés ne concevaient pas que cet édifice immense, élevé par la force et maintenu par elle, pût jamais être ébranlé. Si quelquefois on voulait leur faire craindre l'instabilité des choses humaines, ils étaient tentés de voir dans ces réflexions les signes d'une humeur chagrine, peut-être de la malveillance ; ou bien, s'ils en étaient frappés, ils se reposaient sur le génie qui présidait aux destinées de l'Europe comme de la France. Les vrais sages, ceux qui comptent pour quelque chose l'expérience et les leçons de l'histoire, prévoyaient que cette puissance monstrueuse périrait par ses excès mêmes ; qu'un empire qui n'avait sa base ni sur la patrie ni sur les affections du peuple, qui ne s'était élevé et ne se maintenait que par la destruction violente de toutes les lois, de tous les droits, de toutes les habitudes, ne pouvait que tomber ; que la haine profonde mais concentrée de toutes les nations de l'Europe opprimée éclaterait tôt ou tard, et porterait peut-être dans notre France tous les maux que nous avons portés chez elles. Ces réflexions, prises dans les souvenirs du passé et dans la nature des choses, se fortifiaient par la pensée de cette Providence qui veille à la conservation de l'ordre public et des sociétés humaines. Surtout le catholique, s'appuyant sur les principes de sa foi, en même temps qu'il devait gémir davantage, était plus rassuré, et devait espérer avec plus de confiance le terme de nos malheurs. L'Eglise gallicane n'a pas, il est vrai, de promesses qui garantissent sa durée jusqu'à la fin des temps ; mais ici il se trouve que sa destinée est comme liée à celle de l'Eglise entière qui ne doit jamais périr. C'est le corps de l'Eglise qui est en souffrance. Elle sera délivrée ; il faut que celui qui l'opprime et le menace d'une ruine totale, ou revienne à

d'autres sentiments, ou qu'il disparaisse. Telles étaient les pensées des enfants de l'Eglise; leurs espérances n'ont pas été vaines.

Enfin la Providence commence à s'expliquer par des revers inattendus qu'elle envoie à celui qui jamais n'avait connu que des succès inouïs. Un historien de l'antiquité, en rappelant comment un général romain s'était obstiné à se perdre lui-même, fait une réflexion bien remarquable sous la plume d'un auteur païen : Lorsque Dieu, dit-il, veut changer le sort des hommes, il a coutume de pervertir leurs conseils, en sorte qu'ils paraissent avoir mérité leur infortunes, et n'être pas moins coupables que malheureux. Et voilà ce que nous allons voir se réaliser. Oui, c'est par une suite de desseins et d'entreprises, fruit d'un aveuglement étrange, que le dominateur de l'Europe va préparer, poursuivre, et enfin consommer lui-même sa ruine.

Il existe au midi de l'Europe une nation que nos beaux esprits du XVIII^e siècle nous avaient appris à dédaigner, mais qui, aux époques mémorables de son histoire, avait su montrer la véritable grandeur, celle des sentiments et du caractère. On semblait croire qu'on pouvait impunément la traiter avec mépris, et qu'il suffisait de lui présenter des fers pour qu'elle s'empressât et s'honorât en quelque sorte de les porter. On s'empare de la personne de ses princes; on la prive de ses plus braves soldats, on envahit ses provinces, elle est sans gouvernement, sans armée, sans défense; et voilà qu'en prenant conseil de sa fierté, elle s'indigne de ce qu'on veut l'asservir : elle ne veut pas être subjuguée, elle ne le sera pas. Le ciel a permis que le vainqueur de tant de nations outrageât celle qui, la plus patiente dans ses entreprises, ne sait pas l'être à supporter les affronts. Elle donne au monde l'exemple d'une résistance magnanime; et à ce noble signal les peuples du Nord se réveillent, soulèvent en soupirant leurs chaînes pesantes, et n'attendent que le moment de les briser.

Ce moment arrive par un second aveuglement plus étrange encore que le premier : la victoire conduit une seconde fois le maître de la France sur les confins de l'empire de Pierre le Grand; fier de ses nouveaux triomphes, plus fier encore de commander à la plus belle, à la plus formidable des armées, et capable, ce semble, de conquérir le monde entier, il se livre au prestige d'une ambition immense; dans son ivresse, il franchit les barrières où tout l'avertit de s'arrêter; contre tous les conseils de la prudence, il s'obstine à s'avancer dans la saison des frimas; et l'ancienne capitale des czars reçoit pour la première fois une armée française dans ses murs. Le vainqueur croit y trouver la paix et le comble de sa gloire, il y trouve le terme de ses longues prospérités; c'est là que la Providence l'attendait, ce semble, pour appesantir sur lui sa main puissante, et commencer cette suite de chaî-

nements qui devaient aboutir à sa ruine totale. Mais quelle résolution farouche vient inspirer ici l'amour de l'indépendance et le désir de ruiner les armées françaises en les privant des choses les plus nécessaires? Le désespoir et la vengeance mettent la torche aux mains du peuple vaincu, et l'une des plus magnifiques, des plus opulentes cités de la terre, livrée aux flammes, n'est plus qu'un immense bûcher. Effrayé du courage terrible d'un peuple qui brûle sa patrie plutôt que de subir la loi, frappé du danger d'être surpris par les rigueurs d'une saison si cruelle dans un si âpre climat, le vainqueur va-t-il s'éloigner de ces lieux de mort et de désolation? Non; par une de ces fautes qu'on peut appeler surnaturelles, il s'obstine à y prolonger son séjour, abusé par je ne sais quel espoir d'une paix qui sera refusée, et ces délais vont causer sa ruine. La retraite est inévitable; le nouveau Cambyse se met en marche, à la tête d'une armée qu'anime bien encore sa valeur première. Mais que peut l'héroïsme français contre l'intempérie de l'air? Vous savez comment nos formidables légions disparaissent dans ces climats glacés, devant le souffle du Tout-Puissant, et chacun de nous se rappelle combien la France frissonna d'horreur au récit authentique de ce désastre, le plus grand dont l'histoire des hommes ait conservé le souvenir.

Cependant le Dieu qui tient dans sa main le cœur des rois a mis dans celui d'un monarque magnanime le désir d'affranchir l'Europe. Il part de sa capitale, s'avance noblement à la délivrance de l'Allemagne asservie, entraînant avec lui les peuples et les rois. Mais que ne peut pas cette France inépuisable en hommes comme en ressources? que ne peut pas surtout la valeur française? Les contrées que l'Elbe arrose sont témoins de ses nombreux triomphes; mais ici encore l'orgueil inflexible du vainqueur se refuse à une retraite commandée par la prudence, et qui pouvait être si glorieuse, et bientôt il est forcé d'en faire une dont la précipitation et les désastres annoncent des événements qui vont changer la face du monde. Les armées ennemies s'avancent vers nos frontières, pressent la France de toutes parts, et envahissent ses provinces. Mais cette ligue européenne résistera-t-elle au choc des opinions, des intérêts, des rivalités nationales, et n'aura-t-elle pas le sort de tant d'autres? mais la paix offerte par elle ne sera-t-elle pas acceptée, et même avec joie? Cette belle France ne sera-t-elle pas la proie de l'étranger, et livrée à ces démembrements qu'entraînent les conquêtes? Cette glorieuse capitale, sur laquelle se réunissent, ce semble, tant de haines et de vengeances, ne sera-t-elle pas réduite en cendres? Les puissances ennemies ne voudront-elles pas conserver le sceptre de la France dans la famille de celui qui la gouverne? celui-ci ne prendra-t-il pas conseil de son audace accoutumée, et ne voudra-t-il pas, secondé de tant de braves qui l'entourent,

ou s'ensevelir sous les ruines de sa grandeur, ou la conserver avec gloire? Enfin l'héritier de tant de rois, sans armes, sans ressources dans sa retraite, que peut-il pour remonter sur le trône de ses pères? Messieurs, on le voit bien, les pensées de Dieu ne sont pas nos pensées; ce qui était invraisemblable est précisément ce qui est arrivé: une foule de circonstances particulières qu'il était impossible de préparer et de prévoir, mais qui étaient ménagées par la Providence, amènent des résolutions subites qui jusque-là n'étaient point arrêtées. Ceux qui gouvernent, dit Bossuet, font plus ou moins qu'ils ne pensent, et leurs conseils n'ont jamais manqué d'avoir des effets, imprévus; il n'y a point de puissance humaine qui ne serve, malgré elle, à d'autres desseins que les siens. Ici, Messieurs, tout est divin. Voyez comme le ciel, chargé de nuées amoncelées et sombres qui recèlent la foudre et les tempêtes, s'éclaire tout à coup pour ne laisser voir que l'éclat d'un beau jour. Tout prend en un clin d'œil une face nouvelle; les haines s'apaisent, les cœurs se rapprochent, l'ennemi devient libérateur, et vingt peuples divers se mêlent à l'immense population de cette capitale, sans trouble et sans inquiétude. Les rois d'un jour disparaissent comme des fantômes, et les rois véritables vont se retrouver au milieu de leurs peuples. Le cri d'amour qui appelle les enfants de saint Louis a retenti jusque dans leur asile; ils paraissent, et le bonheur est rendu à la France, comme la paix au monde; tandis que celui qui en était le fléau, survivant à sa défaite, est relégué tristement dans un coin du globe, d'où il peut entendre les cris de triomphe par lesquels les peuples de l'Europe célèbrent leur délivrance. Dieu l'a voulu ainsi dans sa justice, et plus encore dans sa miséricorde.

Puisse cet homme, qui est tombé de si haut, s'abaisser en esprit sous la main qui le frappe, et faire servir ses humiliations mêmes à l'expiation de ses égarements! Puisse-t-il, tandis que sa mémoire sera condamnée par les hommes, trouver grâce, par son repentir, devant un tribunal bien autrement redoutable que celui de la postérité.

Maintenant, Messieurs, c'est à nous à reconnaître, par notre conduite, les bienfaits du ciel, et à ne pas mériter par notre ingratitude qu'il nous retire ses faveurs. Loin de nous les plaintes et les murmures qui sembleraient accuser la Providence, et lui commander en quelque sorte de nouveaux miracles; ayons la sagesse de ne pas empoisonner le présent par de stériles regrets, et de ne pas anticiper sur l'avenir par des vœux aussi fatigants qu'inutiles. Si le temps détruit, le temps aussi perfectionne; il n'est pas plus eu notre pouvoir d'accélérer sa marche que de l'arrêter. Le chêne antique de la monarchie, dont les rameaux avaient ombragé le berceau de beaucoup d'entre nous, après avoir lutté pendant quatorze siècles contre les vents et les orages, fut abattu par la plus violente tempête qui ait

agité le monde; mais ses racines étaient restées cachées et vivantes sous les ruines, dans le sol de la France. Aujourd'hui, vivifié par un soleil nouveau, il peut croître et s'élever encore sous les yeux de l'Europe, plein de vigueur et de majesté. Jeunes Français, le sort de la patrie est entre vos mains; il ne s'agit, en respectant l'ordre établi, que d'abjurer toutes ces maximes d'impiété et d'anarchie, et de revenir aux saines doctrines, les seules gardiennes des mœurs, des lois et de l'ordre public. Chrétiens et Français, nous le rappellerons ici pour l'instruction de la jeunesse qui nous entend; depuis plus de huit siècles, la France est gouvernée par des monarques issus du même sang: connaissez-vous sur la terre une race meilleure, une plus longue suite de rois éclairés, vaillants et bons, plus faits pour occuper un trône, et plus dignes de commander aux hommes? La France a bien eu ses jours de décadence comme de gloire, d'infortune comme de prospérité; mais où est en Europe la nation qui ait été pendant huit cents ans plus glorieusement et plus heureusement gouvernée que la nôtre par des princes d'une même dynastie?

Faut-il rappeler ici et celui qui en fut le fondateur, renommé par sa politique comme par sa vaillance; et ce Philippe qui mérita et qui a gardé le titre d'Auguste; et ce saint Louis, qui sut être roi en chrétien, et chrétien en roi, grand homme de guerre comme grand législateur; et ce Charles, dont le surnom atteste la haute sagesse; et ce Louis XII, le Père du peuple; et ce François I^{er}, le Père des lettres; et ce bon, ce grand Henri, dont la mémoire sera éternellement populaire; et ce Louis, qui a donné son nom à son siècle, et à qui la postérité a confirmé le surnom de Grand; et cet immortel élève de l'immortel Fénelon, qui promettait à la France un règne si beau; et cet autre Dauphin, plus rapproché de nous, qui, à de si grandes connaissances, joignait de si grandes vertus; enfin, ce monarque aussi bon qu'infortuné, dont je n'ose prononcer le nom, tant son souvenir nous accable, et dont le cœur ne sut jamais qu'aimer et pardonner? Messieurs, je crois voir toutes ces générations de rois revivre sous nos yeux, se montrer à nous rayonnantes de gloire et de majesté, et présenter elles-mêmes au peuple français l'héritier de leur trône et de leur puissance. C'est de leurs royales mains que nous l'avons reçu, ce Louis le Désiré, dont la sagesse et les lumières feront notre bonheur après avoir fait nos espérances. Qu'il trouve en nous les sentiments que ses prédécesseurs trouvèrent dans nos pères, toutes les fois qu'ils ne furent pas égarés par la fureur des partis.

Pour nous, vieux français, qui sommes nés et qui avons vécu sous le régime paternel des Bourbons, l'amour du roi n'est pas seulement un devoir, c'est un sentiment de piété filiale. Oui, nous aimons nos rois comme un fils aime son père; cet amour, nous l'avons sucé avec le lait maternel; il coule dans nos

veines avec le sang français, il a toute la force comme toute la douceur des sentiments de la nature. Et vous qui ne connaissez, en quelque sorte, la dynastie régnante que par la foi publique, qui êtes étrangers à ces tendres souvenirs de nos premières années, jeunes français, nous vous apprendrons à aimer nos rois; ou plutôt vous apprendrez à les connaître vous-mêmes par leurs bienfaits, à les chérir, à les bénir pour la douceur et la justice de leur règne. Bientôt on vous verra rivaliser avec nous d'affection pour eux; et comme nous, vous sentirez que, dans un cœur français, l'amour du roi se confond toujours avec celui de la patrie.

Qu'il ne cesse donc pas de se faire entendre au milieu de nous, ce chant vraiment national, religieux et guerrier tout ensemble; qu'il retentisse dans nos camps comme dans nos temples; qu'il soit à jamais le signal de l'honneur et de la fidélité; qu'il s'échappe de nos cœurs pour porter jus qu'aux cieux l'expression de nos desirs les plus ardents: Seigneur, sauvez le roi: « *Domine, salvum fac regem,* » et daignez exaucer les vœux que nous vous adressons pour son bonheur, pour celui de sa famille, désormais inséparable du bonheur de la France: *Domine, salvum fac regem, et exaudi nos in die qua invocaverimus te!* (Psal. XIX, 10.)

DEFENSE DU CHRISTIANISME

OU

CONFÉRENCES SUR LA RELIGION.

AU ROI.

Sire,

Témoin des ravages de l'impiété, le chrétien ne saurait être sans alarmes pour l'avenir; mais son espérance se ranime, quand il porte ses regards sur ce trône de saint Louis, où, après tant de siècles, sont encore assises les mêmes vertus. Il ne peut croire que la foi de ses pères soit destinée à périr chez une nation à qui le ciel a rendu de tels princes.

Heureux les peuples, Sire, lorsque la religion, qui est leur premier besoin, trouve son appui dans les exemples, plus encore que dans la politique de ceux qui les gouvernent!

Ministre de cette religion sainte, il nous a été donné de la défendre dans la chaire de vérité. L'apologie que nous en avions entreprise en des jours difficiles, nous l'avons continuée en des jours meilleurs; et combien n'est-il pas consolant pour nous de pouvoir

la publier maintenant sous les auspices augustes d'un prince en qui brille une piété si noble et si vraie, et que les disciples de l'Evangile peuvent montrer avec confiance aux ennemis comme aux amis du nom chrétien!

Daigne le Père des lumières (12) et le Dieu des vertus (13) faire servir nos discours au triomphe de ces doctrines sacrées, qui sont la meilleure garantie et de la soumission des peuples et de la justice des rois!*

Je suis avec respect,

Sire,

De Votre Majesté,

*Le très-humble, très-obéissant
et très-fidèle sujet,*

† DENIS, évêque d'Hermopolis.

(12*) Jac., I, 17.

(13) Psal. LVIII, 6.

CONFÉRENCES SUR LA RELIGION.

DISCOURS D'OUVERTURE (13*).

En jetant mes regards sur cette assemblée, si différente de celles qu'on voit ordinairement se former dans nos temples, il m'est impossible, Messieurs, de me défendre de

cette pensée, que, parmi mes jeunes auditeurs, il en est sans doute qui, trompés par un philosophisme mensonger, n'ont sur la religion que des idées vagues ou fausses; qui, peut-être même, ne voient que des préjugés

(13*) Les discours que l'on donne ici au public ont été prononcés dans l'église de Saint-Sulpice, devant un auditoire composé surtout de jeunes gens

appartenant aux classes éclairées de la société. Commencé en 1805, suspendu en 1809, repris en 1814. Ce cours d'instructions a cessé en 1822.

populaires dans les vérités les plus importantes et les plus sacrées. Oh ! combien les temps et les esprits sont changés ! Que nous sommes loin des sentiments de nos ancêtres et de leur pieuse docilité ! Jadis, le Français, plein d'honneur, plein de foi et loyalement chrétien, avait la noble franchise d'avouer ses torts ; et toujours il respectait la religion, lors même qu'il avait la faiblesse d'en violer les préceptes. Si trop souvent ses mœurs n'étaient pas aussi pures que sa foi, s'il voulait allier le christianisme avec les plaisirs, la dévotion avec la mollesse, du moins il ne cherchait pas à justifier ses désordres par des blasphèmes ; son cœur pouvait être séduit, mais son esprit était docile. Il révérait la religion aussi franchement qu'il aimait son prince et sa patrie : alors on pouvait corriger ses vices par sa foi, opposer avec succès à la dépravation de ses mœurs la pureté de ses principes religieux ; et, pour le ramener au devoir, il ne fallait que le rappeler à sa croyance.

Aujourd'hui l'esprit est corrompu comme le cœur ; le dérèglement est dans les pensées comme dans les mœurs. Plus savants dans le mal, nous avons appris à le justifier ; plus raisonneurs et moins raisonnables, c'est par un système réfléchi que nous suivons les penchants de la nature corrompue ; que l'oubli de la Divinité, que la licence des discours et des actions sont mis au rang des choses légitimes. Aujourd'hui, avant de combattre le vice, nous sommes réduits à la déplorable nécessité de prouver que la vertu n'est pas une chimère ; avant de prêcher la doctrine chrétienne, nous sommes forcés d'en faire l'apologie, et de plaider la cause de la religion devant ses enfants, comme le faisaient autrefois les Origène et les Tertullien devant les Juifs et les païens, ses ennemis. Oui, de nos jours, elle a été, plus que dans tout autre temps, attaquée, outragée, foulée indignement aux pieds ; les choses saintes sont tombées dans l'avilissement ; la piété de nos pères est devenue un objet de dérision pour leur postérité, l'impiété est descendue jusqu'au peuple, et les campagnes en sont infectées comme les cités. Ceux qui, par leur défaut d'instruction, devraient être les plus dociles, se montrent quelquefois les plus opiniâtres dans leur révolte grossière contre le ciel ; chez eux, l'ignorance a tout l'orgueil du savoir, et le ministre de l'Évangile a la douleur de rencontrer, même parmi le peuple, des âmes non-seulement égarées, mais endurcies contre la vérité.

Ces réflexions ont je ne sais quoi de triste et de décourageant pour les orateurs chrétiens. Quel espoir avons-nous de ramener sous les drapeaux de la foi un peuple de déserteurs, et que peuvent tous nos efforts contre les débordements de l'impiété ? Messieurs, le mal est grand, très-grand, sans doute ; mais faut-il donc le regarder comme incurable ? et pourquoi cette main divine, qui a retiré la France du plus profond des

abîmes, n'achèverait-elle pas son merveilleux ouvrage ?

C'est ici surtout, c'est au milieu de vous, Messieurs, que je dois concevoir de douces espérances. Que vois-je, en effet, dans cette enceinte ? Une nombreuse et brillante jeunesse qui, à la voix de la religion, se réunit dans le lieu saint, s'arrache à la dissipation du siècle et pour un temps à des études profanes, se presse autour de la chaire évangélique pour nourrir son esprit et son cœur des vérités religieuses et morales : spectacle singulier et consolant tout ensemble, qui porte à croire que tout n'est pas perdu pour la foi dans notre patrie, que le feu sacré n'y est pas éteint, et qu'il peut s'y rallumer encore avec une activité toute nouvelle. Si trop souvent le jeune âge est l'époque des passions orageuses et des plus tristes naufrages, c'est aussi le temps de la franchise, des sentiments généreux ; c'est l'époque de la vie où les cœurs, plus sensibles à la vérité, sont plutôt déserteurs qu'ennemis de la vertu : heureux si, par notre ministère, nous pouvions seconder des dispositions aussi précieuses, ramener aux saines doctrines une jeunesse égarée par les passions et le mensonge, sauver les uns du milieu des écueils et de la tempête, et empêcher les autres de s'y précipiter.

Aujourd'hui, Messieurs, nous ne traitons aucun des sujets particuliers qui font la matière de nos instructions ; nous croyons devoir, dans un discours préliminaire, en faire connaître le motif, le but et la forme.

Tous les siècles ont vu des esprits impies et remuants, ennemis de la religion et de l'autorité ; l'orgueil se trouve partout, il est de tous les temps et de tous les lieux. Or l'orgueil est un germe de révolte contre Dieu et contre les hommes : seulement il arrive des époques où, par l'influence de certaines causes particulières, ce levain de corruption originelle fermente avec plus d'activité et fait de plus grands ravages. Je reconnais que, sur la fin du règne de Louis le Grand, les esprits avaient plus de penchant qu'auparavant vers les nouveautés hardies et funestes ; penchant que facilitait l'état même de la civilisation. En effet, la culture de l'esprit, devenue plus universelle, multiplia ces demi-lumières qui font apercevoir les difficultés sans donner la force de les résoudre, et en exaltant la vanité d'une nation naturellement si vaine, tendit à la rendre plus indocile. Les progrès des sciences, des arts, de l'industrie, portèrent dans les caractères une mollesse, dans les habitudes de la vie une sensualité qui rendirent les hommes plus impatientes du joug des vérités salutaires ; et l'épicurisme des mœurs prépara celui des opinions. Déjà quelques écrivains étrangers ou nationaux étaient venus flatter dans les âmes cet amour secret de l'indépendance. Aussi Fénelon nous apprend, dans ses discours (14), qu'il avait l'oreille frappée d'un bruit sourd d'im-

(14) Sermon pour le jour de l'Épiphanie, n^o partie.

piété; et Leibnitz, qui voyait de si haut et si loin devant lui, était alarmé de je ne sais quel esprit pervers qui commençait à se répandre, et qui, s'il n'était pas arrêté, devait amener des catastrophes (15).

Toutefois il est bien certain qu'à cette époque les mauvaises doctrines étaient loin de former l'opinion dominante des classes supérieures et éclairées de la société. On sait que les idées et les sentiments d'une nation et d'un siècle se retrouvent dans les auteurs contemporains; et c'est ainsi, comme l'a dit un grand écrivain de nos jours, que la littérature est l'expression de la société. Or en général, sous le règne de Louis XIV, tout ce qu'il y avait de savants, de philosophes, de moralistes, de poètes, d'orateurs, d'écrivains illustres, portait à la religion le respect le plus profond; partout leurs ouvrages, goûtés du public, nourrissaient, fortifiaient l'amour de l'honnête et du beau; et la France se trouvait universellement saine, et forte de principes et de croyance. Même les plus solides productions de l'esprit n'étaient pas sans attrait pour le sexe le plus frivole; et l'on sait avec quelle avidité, cette femme que ses *Lettres* ont rendue immortelle, allait écouter le grave Bourdaloue. Oui, lorsque chez un peuple, ceux qui sont faits pour régler les esprits, pour dominer l'opinion, sont bien sincèrement religieux, il est impossible que ce peuple soit impie; alors les sources publiques sont pures, et les eaux qui en découlent portent au loin la vie et la fécondité.

Autre temps, autres mœurs. Louis XIV descend dans la tombe, et semble y emporter avec lui le génie de son siècle. La mort prématurée du duc de Bourgogne amène la régence: c'est l'époque du mépris de toute bienséance, de l'impudence dans l'irreligion comme dans le vice, de la manifestation audacieuse des idées perverses, de l'indifférence marquée pour le culte, les institutions et les lois de la patrie. Les germes pernicieux que recèle le corps social se développent de toutes parts sous le gouvernement d'un prince qui, par ses principes et ses exemples trop connus, met en crédit la licence la plus effrénée; ce qui n'est fait que pour prêter des armes à la vérité, et des charmes à la vertu, le talent flatte lâchement cette disposition fatale des esprits au lieu de la combattre, et se prostitue indignement au vice et au mensonge. Quel spectacle affligeant vont donner à ce sujet des écrivains qui doivent exercer sur leur siècle un si grand empire!

Dans les écarts d'une jeunesse inconsidérée, Montesquieu publia des *Lettres* empreintes, si l'on veut, d'un talent original, mais souillées aussi de ce libertinage d'esprit qui dépasse les bornes, fronde ce que le sage respecte, et fait couler dans l'âme du lecteur, à l'aide d'une diction neuve et piquante, le poison des doctrines téméraires et funestes.

Né avec un esprit prodigieux, Voltaire verse le ridicule à pleines mains sur ce qu'il y a de plus sacré; assaisonne l'obscénité par le blasphème, et le blasphème par l'obscénité; travestit avec une malice réfléchie le christianisme, ses livres saints et son histoire; propage dans la nation entière cet esprit de scepticisme, de frivolité, de moquerie, qui ne croit rien, se joue de tout, s'amuse des vices des hommes comme de leurs travers, affaiblit l'horreur du crime, relâche les liens de la société, et dispose tout gaiement pour la dissolution universelle des mœurs et des lois.

Jean-Jacques paraît: malheureusement pour ses contemporains, c'est un des hommes les plus éloquents de son siècle. Pour quelques vérités qu'il défend avec force, et dont on ne profite guère, il répand avec profusion de brillants mensonges qui séduisent; avec l'audace de ses paradoxes et le feu de son imagination, il subjugue les esprits; et le siècle qui s'est appelé lui-même le siècle des lumières, se prosterne devant le sophiste étranger, qui, sur les sciences et les lettres, sur l'éducation, sur la société, débite gravement les théories les plus sauvages.

Je pourrais bien citer ici un grand nombre d'écrivains d'un ordre inférieur, qui, sous les bannières de leurs chefs, formèrent une ligue puissante contre ce qu'ils appelaient les préjugés, c'est-à-dire contre la religion et l'autorité. Ils crurent de bonne foi, ce semble, être de grands hommes, parce qu'ils se donnaient le nom de philosophes; mais le temps, cet ennemi mortel de tout ce qui est médiocre, les a mis à leur place. Nous n'aurons pas l'injustice de méconnaître ce que les écrits de plusieurs d'entre eux peuvent avoir de mérite littéraire; mais on sait que le génie n'est pas une chose commune, et nous n'aurons pas la simplicité de nous transporter d'admiration pour des auteurs qui ont eu plus d'esprit que de sens, qui ont été moins philosophes que sophistes, moins éloquents que déclamateurs.

On vit donc, dans le cours du XVIII^e siècle, s'élever une foule d'écrivains athées, matérialistes, faialistes, déistes, indifférents, novateurs. Par eux, les idées sont dénaturées ainsi que le langage, et les objets de la vénération publique reçoivent des dénominations qui leur sont étrangères, mais qui les rendent odieux: la religion n'est jamais que fanatisme, comme l'autorité n'est que tyrannie. Ces productions, où la corruption de l'esprit le dispute à celle du cœur, se multiplient sous leur plume féconde, et des presses sans nombre les vomissent sur les différentes contrées de l'Europe. Depuis cette époque, l'impiété n'a plus été reléguée dans quelques livres scientifiques connus seulement d'un petit nombre de lecteurs: elle a paru sous les formes les plus variées, les plus attrayantes et les plus faciles à mettre dans les mains de toutes

(15) *Nouv. essais sur l'entend. humain*, p. 429 et suiv. Voy. *Pensées de Leibnitz*, tome I^{er}, pag. 14 et suiv.

les classes de la société ; et ses poisons ont circulé partout, depuis la cité jusqu'au haméau le plus obscur. Il est vrai, dans tous les temps la religion fut combattue ; mais dans aucun temps les attaques n'avaient été ni si multipliées ni si perfides que dans le xviii^e siècle. Non-seulement ce que le raisonnement a de plus subtil, mais ce que l'éloquence et la poésie ont de charmes, l'histoire des hommes et de la nature d'intéressant et de curieux, l'épigramme et la satire de plaisant et d'amer, le conte et le roman d'ingénieux et de séduisant : tout est mis en œuvre contre la religion, pour appeler sur elle et sur ses ministres la haine et le mépris ; et quand on pense à ce déluge de productions impies et licencieuses dont la France a été comme inondée dans ces derniers temps, on s'étonne, non pas de ce qu'il y a aujourd'hui moins de foi que dans le siècle de Louis XIV, mais de ce qu'après tant d'efforts pour l'éteindre, il en soit resté quelque étincelle.

Tel était le dérèglement des esprits, qu'il ne leur permettait plus de voir, ni dans la religion ce qu'il y avait de vrai, d'utile, de nécessaire ; ni dans les institutions, les lois et les usages, ce qu'il y avait de vénérable, de salutaire, de fondamental. Dès lors il n'est plus question de réformer, mais de détruire ; ni d'émonder l'arbre, mais de le déraciner : tout est ébranlé jusque dans ses fondements, et une monarchie de quatorze siècles s'écroule avec un fracas, qui, après trente ans, retentit encore dans l'univers. Messieurs, c'est au milieu de nos commotions religieuses et politiques qu'a été placé en quelque sorte le berceau de beaucoup d'entre vous. Oui, nourries, élevées au sein de la confusion et du désordre, transportées ensuite, dans l'âge des passions, au milieu de la corruption de nos cités et de la licence des camps, des générations entières n'ont pu recevoir qu'une éducation imparfaite : pour elles, la religion de leurs pères est à peu près comme une science inconnue. Combien qui semblent vivre sans religion et sans Dieu, mais qui, n'étant pas impies par un système réfléchi, n'attendent peut-être que le flambeau de la vérité pour marcher fidèlement à sa lumière ! Sans doute il en est aussi qui ont été plus heureux dans leur première éducation, mais qui perdent dans cette capitale les sentiments qu'on leur avait inspirés dans leurs familles, et qui, venant puiser la science dans sa source, y boivent le poison d'une affreuse incrédulité. Les mauvaises doctrines se trouvent mêlées à tant de productions littéraires et savantes ; elles comptent de si nombreux partisans, que tout est à craindre pour la foi de la jeunesse, si elle n'est pas éclairée, affermie par des instructions plus solides, plus développées qu'autrefois. Non, ce qui pouvait suffire il y a cent ans n'est plus suffisant aujourd'hui ; et celui qui se produit au milieu des dangers d'un monde impie et pervers, sans connaître la religion et les fondements inébranlables sur lesquels elle repose, est

comme un soldat sans armes qui se jette avec une folle témérité au milieu des bataillons ennemis.

Frappés de ces considérations, nous avons conçu le projet de faciliter à la jeunesse les moyens de connaître les vrais fondements de la religion et de la morale, et pour cela, de faire un cours d'instructions suivies, où les matières fussent assez discutées pour porter la lumière dans les esprits raisonnables, et les délivrer ou les garantir des pièges de l'erreur. Et pourquoi ne formerions-nous pas ici une sorte d'académie chrétienne, où la jeunesse française viendrait s'éclaircir avec nous sur quelque chose de plus excellent que ce qui fait l'homme habile, sur les augustes vérités qui font l'homme vertueux ? Il était, dans l'antiquité, une ville fameuse par le nom de son fondateur, par ses richesses, son commerce et sa population : célèbre encore dans les premiers âges du christianisme, les lettres et les sciences y étaient très-cultivées ; les chrétiens s'y trouvaient mêlés au milieu des Juifs et des païens, ces ennemis si dangereux et si acharnés de la religion ; je veux parler d'Alexandrie. C'est là que s'était formée une école de philosophie chrétienne, où parurent avec éclat tant de doctes personnalités ; où, après avoir été disciples, on vit devenir maîtres à leur tour les Clément d'Alexandrie et les Origène ; cet Origène, qui par l'innocence de ses mœurs, l'immense variété de ses connaissances, les charmes de son talent, attirait, gagnait les païens et les philosophes eux-mêmes. Or la religion n'a-t-elle pas, de nos jours, des ennemis aussi subtils, aussi dangereux que les sophistes de la gentilité ? Que dis-je, Messieurs ? plus heureux que nous, les anciens apologistes n'avaient guère à combattre qu'une grossière idolâtrie ; et nous, nous sommes aux prises avec des hommes qui, portant la corruption dans la science même, sont tombés dans un raffinement de pensées plus funeste encore et plus incurable que la plus barbare ignorance.

Qu'on se livre avec ardeur à l'étude des lettres humaines, qu'on cultive les arts, qu'on cherche à pénétrer dans les secrets des plus hautes sciences, tout cela est louable sans doute : ce qui occupe l'homme utilement, ce qui perfectionne la société ou même l'embellit sans la corrompre, ce qui sert à la prospérité publique, tout cela, la religion, loin de le condamner, le consacre et le sanctifie ; elle ne redoute pour elle que l'ignorance et le préjugé : en même temps qu'elle exige de ses disciples la docilité de l'esprit et la pureté du cœur, elle ouvre devant eux tous les trésors des connaissances humaines ; et l'histoire atteste que c'est principalement aux premiers pontifes de l'Eglise chrétienne, qu'appartient la gloire d'avoir lutté contre la barbarie, ranimé le goût des lettres et des arts, encouragé tous les talents, et donné naissance aux plus beaux siècles de l'Europe moderne. Mais enfin tout a ses justes bornes. Il est pour les

sciences un zèle légitime, comme il est pour elles aussi une espèce de fanatisme. Sachons nous défendre de tout excès : n'allons pas croire que tout soit fini pour l'homme, parce qu'il connaît l'histoire des plantes et des animaux, ou les règles du bon goût. On peut absolument se passer de connaître les merveilles de la nature, ou les préceptes de l'art de bien dire; la plus grande partie du genre humain ignore ces choses. Que de savants se sont trompés ou se trompent encore sur le vrai système du monde physique, et sur la cause des phénomènes qu'il présente, sans que les destinées du genre humain en soient compromises, sans que le monde politique et moral cesse de rouler suivant ses lois ordinaires! Mais nul ne peut se passer d'être un homme de bien, de connaître ses devoirs et de les remplir; et sans être un esprit à préjugés, on peut très-bien penser que l'étude la plus digne de l'homme, c'est l'homme lui-même.

Nous sommes fiers de notre raison, de cette intelligence qui est l'apanage et le plus beau privilège de notre nature; mais quel plus noble usage pouvons-nous en faire, que de l'employer à connaître, à sentir profondément ces grandes vérités morales et religieuses, qui mettent au vice un frein si puissant, remplissent l'âme des sentiments les plus généreux, offrent au malheur de si solides consolations, et ne tendent ainsi à nous rendre meilleurs, que pour nous rendre plus heureux? Comment ne pas déplorer l'égarément de l'homme qui s'occupe de tout avec une ardeur infatigable, excepté de ce qui devrait le toucher davantage? Sans doute, disait autrefois à ce sujet un docteur de l'Église chrétienne, dont nous allons emprunter le langage (16), c'est une émanation de la lumière éternelle, que cette raison qui nous éclaire; c'est par elle que l'homme est marqué d'un sceau divin, qu'il est si élevé au-dessus de tout ce qui respire, qu'il est vraiment le roi de la nature; c'est par elle que, faible de corps, il se joue de la force des animaux les plus vigoureux, qu'il fait plier le taureau sous le joug, qu'il rend docile au frein le coursier le plus fougueux; c'est par elle qu'il ose, sur un léger esquif, se lancer sur le vaste océan, qu'il mesure la hauteur des cieux et calcule le cours des astres. Mais comment se fait-il que cet être si docte, si intelligent, n'étudie pas le bien véritable et les règles de la solide sagesse? Qu'il poursuive le saint docteur, vous, doué d'intelligence et de raison, vous ne recherchez pas ce qui convient à votre nature, ce qui peut la conduire à sa véritable fin! vous négligez vos futures destinées; vous ne vous interrogez pas vous-même pour vous demander, dans le silence des passions : Que suis-je, et que dois-je devenir?

De nos jours surtout, dans quel mépris, dans quel oubli, dans quelle ignorance ne vit-on pas de tout ce qui regarde la religion de nos pères! Si nous rappelons ce que ses

mystères ont de plus auguste, de plus touchant, de plus digne de la bonté de Dieu et de plus glorieux pour l'homme, on semble n'y voir qu'une sorte de mythologie semblable à celle des Grecs ou des Indiens. Si nous rappelons la sévérité de ses maximes, les devoirs qu'elle impose, les sacrifices qu'elle exige, on n'y voit que des commandements arbitraires, des conseils plutôt que des préceptes. Que si nous développons la grandeur de ses promesses et la terreur de ses menaces, on les traite de chimères, d'inventions aussi fabuleuses que celles de l'Elysée et du Ténare. Oui, on regarde la religion comme une chose surannée, et l'on s'étonne qu'on veuille la défendre sérieusement!

Messieurs, nous venons réclamer contre un préjugé aussi funeste qu'il est impie; appeler de la jeunesse égarée par une philosophie trompeuse, à la jeunesse plus éclairée; fixer son attention sur une cause qui, loin de craindre l'examen, le provoque, assurée du triomphe au tribunal d'une impartiale raison.

Si quelque chose était à craindre, ce serait de la voir compromise par la faiblesse de ses défenseurs. Certes nous serions bien à plaindre, si nous ne sentions pas tout ce qui nous manque pour défendre une si belle cause d'une manière digne d'elle : quand on se rappelle ces grands hommes qui ont écrit en faveur de la religion d'une manière si docte, si éloquente ou même si sublime, on ne peut que se confondre dans le sentiment de sa faiblesse; et l'avoué qu'on en fait est bien loin d'avoir le simple mérite de la modestie. Il est pourtant une considération qui peut rassurer; c'est d'abord que nous sommes forts ici de toute la force même de la vérité, et du sentiment d'une conviction profonde, conviction que l'incrédule n'aura jamais; c'est encore que nous pouvons nous couvrir des riches dépouilles de tant de beaux génies qui ont professé, défendu le christianisme avec tant de gloire et de succès. Et le ministre de l'Evangile pourrait-il d'ailleurs oublier tout ce qu'il a droit d'attendre, pour éclairer les esprits et toucher les cœurs, de Celui dont la *voix ébranle le désert et brise les cèdres*, pour parler avec l'Écriture (*Psal. XXVIII, 5, 8*), et qui ne s'appelle pas en vain le *Père des lumières* (*Jac., 1, 17*) et le *Dieu des vertus*! (*Psal. LVIII, 6.*) Muni de toutes ces armes, et dans l'espoir de tous ces secours, on peut, avec moins de défiance, entrer dans la carrière. Sans doute il importerait au triomphe de la vérité, qu'elle fût annoncée avec tout l'éclat et toute la force qui lui conviennent; mais, ne fût-elle annoncée que d'une manière simplement raisonnable, son empire se ferait toujours sentir : elle brille d'un éclat inévitable, elle est plus ou moins aperçue de ceux mêmes qui voudraient se dérober à ses rayons. Les passions peuvent bien se soulever contre elle; mais leur frémissement même est un

(16) S. Grégoire de Nysse, or. 1. in Orat.

hommage rendu à sa présence : avec les nuages de nos subtilités et de nos sophismes, nous pouvons bien obscurcir sa lumière ; nous ne saurions l'éteindre, ni l'empêcher de se montrer à nous par intervalles ; c'est le soleil qui se fait jour à travers les sombres vapeurs de la terre, et qui montre à l'œil ébloui son disque étincelant.

Vous connaissez les motifs et l'objet de nos Conférences : il nous reste à vous dire quels en seront la manière et le caractère particulier.

Exposer les mystères de la foi, les préceptes de l'Évangile, les devoirs et les pratiques de la piété, voilà ce qu'on a coutume de faire dans la chaire chrétienne ; et voilà bien les matières qu'ont traitées nos premiers orateurs avec une élévation de pensées, une force de raison, une beauté d'élocution, qui placent leurs discours parmi les chefs-d'œuvre de l'éloquence humaine. Ici, Messieurs, nous suivrons une voie différente ; nous nous bornerons à considérer uniquement la religion dans ses principes fondamentaux, dans les preuves qui en établissent la vérité, dans les reproches généraux que lui font ses ennemis ; et sous tous ces rapports, nous chercherons à la venger des attaques de l'incrédulité. Plus d'une fois vous aurez occasion de vous apercevoir que nos discussions sont purement philosophiques, qu'on pourrait les faire dans une académie comme dans cette chaire ; et je l'avoue, en considérant la sainteté du lieu où nous sommes réunis, notre caractère de ministre de la religion, l'habit dont nous sommes revêtu, nous aurions en quelque sorte à rougir de parler dans la chaire de l'Évangile un langage profane qui devrait en général y être étranger. Toutefois ce qui peut nous justifier, c'est que les temps où nous sommes semblent demander un nouveau genre d'instruction : il faut que le médecin approprie ses remèdes aux besoins, au tempérament du malade ; or telle est la maladie actuelle des esprits, qu'on ne peut bien opérer leur guérison qu'en suivant une marche nouvelle. Que si nos Conférences ne sont pas sans utilité, on voudra bien nous pardonner ce qu'elles ont de singulier, de trop éloigné du ton ordinaire de la chaire chrétienne ; et je me persuade que leur utilité, si elle est réelle, doit nous absoudre devant Dieu et devant les hommes.

Ne pensez pas, Messieurs, qu'en défendant la religion nous nous livrions à de vaines et pompeuses déclamations contre ce qui s'est appelé la philosophie du XVIII^e siècle, avançant tout et ne prouvant rien, exagérant des preuves légères, et taisant à dessein les difficultés sérieuses : la cause que nous avons à défendre n'a pas besoin des détours et des ruses d'une dialectique artificieuse. Notre marche sera droite et franche comme la vérité. Dans chaque question, remonter aux principes des choses, en tirer des conséquences, exposer les objections et les résoudre, telle sera notre manière de procéder. La religion ne craint pas le grand

jour ; elle aime à se montrer à découvert ; elle invite à l'examen, elle le commande même : si elle se sent outragée par l'orgueil du blasphémateur, elle ne se sent pas honorée par les hommages d'une stupide crédulité ; non, non, les disciples de l'Évangile ne sont pas ceux de l'Alcoran.

Occupé du dessein d'instruire et d'éclairer, nous chercherons à vous convaincre et non à vous entraîner, ou plutôt nous chercherons à vous entraîner par la conviction même. Nous compterions pour rien des émotions fugitives : il ne s'agit pas ici de vous porter à une bonne action, à un effort généreux, mais passager ; il s'agit de vous attacher à la religion par les liens de la conviction la plus réfléchie et la plus profonde : heureux si chacun de nos discours dissipe en vous quelque préjugé, vous fait concevoir des alarmes sur l'insouciance dans laquelle vous avez vécu jusqu'ici, fortifie en vous le désir de vous instruire ; en sorte que vous ne quittiez pas cette assemblée sans emporter dans vos âmes l'aiguillon de la vérité !

Que si nous essayons de mettre quelque énergie dans notre langage, on voudra bien se souvenir alors que nos discours ne s'adressent point aux personnes, mais tombent sur des systèmes qu'il nous est bien permis de regarder comme le fléau des mœurs et de la société. Nous ne mettrons pas dans nos paroles un fiel qui n'est pas dans notre cœur : le malheureux qui s'égare est encore plus digne de commisération que de courroux. A la vue de l'incrédule, nous devons nous rappeler la parole de l'Apôtre : *Que celui qui est debout craigne de tomber (I Cor., X, 12)*, et nous souvenir que, si la religion est sans ménagement pour les erreurs, parce qu'elle est vérité, elle est pleine de condescendance pour les personnes, parce qu'elle est charité. Mais n'oublions pas aussi que la charité n'est pas faiblesse ; que, pour être indulgente, elle ne flatte pas les passions ; que, si elle s'attendrit sur le sort de ceux qui s'égarent, elle a le courage de troubler leur fatale indifférence : généreuse, elle cherche les vrais intérêts de l'homme ; elle s'attache à le conduire au véritable bonheur, à écarter les obstacles qui l'en éloignent. Or ces obstacles, ce sont les erreurs et les vices ; et c'est précisément parce que la charité fait aimer les personnes, qu'elle porte à s'élever avec force contre le mensonge et les passions qui les séduisent.

Nous n'ignorons pas que, dans un siècle d'indifférence, le zèle pour la religion est appelé fanatisme ; mais ce n'est là qu'un déplorable abus de langage, qu'une dénomination aussi injuste qu'elle est odieuse. Messieurs, si nous ne connaissons d'autres armes que celles du raisonnement et de la persuasion, si nous nous abstenons de toutes personnalités offensantes, si nous ne mettons dans nos paroles que la force commandée par les choses, où est alors la haine, où est le zèle violent et emporté, où est le fanatisme ? Hé quoi ! si je m'élevais même

avec véhémence contre le vol, contre l'homicide, contre le parjure, contre la calomnie, mon zèle paraîtrait raisonnable; et si je combats avec quelque force des erreurs funestes, mon zèle ne serait plus que du fanatisme! Quelle inconséquence! Certes, les mauvaises doctrines sont bien autrement redoutables que les mauvaises actions; l'exemple peut bien entraîner au vice, mais il ne le justifie pas; il donne plus d'audace, mais sans étouffer les remords: pour les mauvais principes, ils tendent à légitimer, à sanctifier le crime, à rendre les hommes méchants par système, à donner au vice le calme de la vertu. La raison est la règle du bien et du beau parmi les hommes; elle doit présider à la destinée des Etats, comme des familles et des particuliers; et si l'on va jusqu'à corrompre la raison elle-même, si l'on obscurcit les lumières de l'entendement, si l'on confond toutes les notions du juste et de l'injuste, et si en même temps, par le silence des gens de bien, ce dérèglement de pensées, cette altération de toute vérité s'étend à toutes les classes de la société, on n'aura pour résultat de cette indifférence impie qu'un effroyable désordre: une génération aura semé tranquillement le mensonge, une autre génération en recueillera des crimes et des désastres; et du levain des erreurs funestes, qui aura quelque temps fermenté, on verra sortir le double monstre de l'athéisme et de l'anarchie: et c'est alors qu'on sentira que le zèle contre les erreurs était sagesse, et non pas fanatisme.

Ce serait bien aussi sans fondement qu'on nous accuserait de livrer d'injustes attaques à la philosophie, comme si nous prétendions que toute philosophie est indigne de notre estime et de nos éloges. Ici il faut nous expliquer nettement pour nous entendre; et nous serions bien peu philosophe, si nous nous laissions abuser par une vaine équivoque de langage. Il est une philosophie digne de nos hommages, parce qu'elle tend à perfectionner l'homme; il en est une digne de tous nos mépris, parce qu'elle tend à nous pervertir; il est une fausse philosophie qui fait les sophistes, comme il est une fausse éloquence qui fait les déclamateurs; le philosophe fait un bon usage de sa raison, le sophiste en abuse: suivant l'acceptation primitive du mot, qui dit philosophie dit amour de la sagesse. Tous les siècles ont eu de vrais et de faux sages qui ont été opposés de doctrines, des défenseurs et des ennemis des vérités morales et religieuses: c'est dans tous les temps le génie du mal luttant contre le génie du bien. Chez les anciens, Socrate et Platon, Cicéron et Marc-Aurèle, furent philosophes; non que tout soit irrépréhensible dans leur doctrine et leur conduite, mais on voit, par leurs écrits, qu'ils étaient touchés de l'amour de l'honnête et du beau; et nous devons admirer comment, au milieu des ténèbres et de la corruption du paganisme, ils ont pu s'élever à de si nobles sentiments

Chez les modernes, Bacon et Pascal, Descartes et Newton, Locke et Malebranche, Bossuet et Leibnitz, ont été philosophes. Si dans plusieurs points tous n'ont pas professé la vérité toute entière, on voit néanmoins combien ils avaient en horreur des doctrines si répandues de nos jours, qui ne sont bonnes qu'à justifier le vice et ruiner toutes les vertus; même parmi les personnages illustres que je viens de nommer, il n'en est pas un seul qui n'ait révééré la religion chrétienne comme l'ouvrage de Dieu même.

Où, il est une philosophie sage et modérée, qui seule en mérité le nom; éclairée, mais point orgueilleuse, qui étudie les facultés et les opérations de l'entendement humain, sans enseigner l'absurde et vil matérialisme; les merveilles et les lois de la nature sans blasphémer contre son auteur; la politique et ses ressorts, sans ébranler les fondements de la société; la morale et ses préceptes, sans nier la distinction du bien et du mal: cette philosophie est digne d'être cultivée par tous les bons esprits. Mais il est aussi une philosophie prétendue, qui s'élève contre Dieu et la Providence, qui assimile l'homme à la brute, et traite le christianisme d'invention humaine. Cette philosophie a été celle de plusieurs écrivains de nos jours; il n'y a eu que trop d'athées, de matérialistes, de déistes, qui non-seulement l'ont été pour eux-mêmes, mais qu'on a vus tourmentés de la manie de faire des prosélytes: or ces ennemis de Dieu, de la vie future, de la religion chrétienne, se sont eux-mêmes appelés philosophes. Sans doute leur manière de philosopher n'était pas en tout la même; chacun avait ses opinions chéries, qu'il cherchait à faire prévaloir: on pouvait en quelque sorte compter autant d'écoles que de docteurs. On sait que leurs théories sur la morale, la politique, l'éducation, les lettres, sont très-opposées les unes aux autres, et que la plus étrange confusion régnait dans leurs systèmes; mais ils s'accordaient tous en un point capital: c'était à combattre ou à rendre ridicule toute religion en général, et le christianisme en particulier, à insulter avec un dédain superbe à sa doctrine et à ses lois. C'est en cela précisément qu'ils se regardaient comme des esprits non vulgaires, comme des philosophes. Ils voulaient bien faire au xviii^e siècle la grâce de l'appeler le siècle de l'imagination, des lettres et des arts; mais, pour le xviii^e, c'était celui de la raison, des lumières, en un mot, de la philosophie. Je ne vois là que la profanation d'un si beau nom, employé jusque-là pour exprimer ce qu'il y a de plus sage dans la conduite comme de plus élevé dans la pensée; ce titre était une usurpation, mais enfin l'usage, ce grand arbitre du langage, l'avait consacrée. Il faudrait ignorer complètement l'histoire littéraire du dernier siècle, pour ne pas savoir que le mot *philosophie* était sans cesse à la bouche ou sous la plume des écrivains ennemis du

christianisme, que chez eux philosophie était presque toujours synonyme d'incrédulité; et il est assez étrange qu'on demande quelquefois aux apologistes de la religion ce qu'ils entendent par la philosophie et les philosophes du XVIII^e siècle.

On se plaint quelquefois de ce qu'on cherche à les flétrir, et on aime à rappeler à ce sujet leurs connaissances, leur bienfaisance, leurs qualités domestiques : mais depuis quand, Messieurs, lorsque les opinions d'un écrivain sont perverses, la postérité est-elle obligée de respecter sa mémoire? Ici, loin de nous toute injustice, même ce qui en aurait l'apparence: nous saurons toujours distinguer leur esprit de l'usage qu'ils en ont fait, et leurs productions estimables de celles qui ne le sont pas; mais faudrait-il sacrifier les intérêts de la vérité, en nous piquant d'une molle indulgence? Hé quoi! pour de la prose et des vers où brille le talent, pour quelques pages éloquentes, pour quelques actes d'une vertu facile, pour quelques qualités aimables dans le commerce de la vie, on exige que nous honorions des hommes dont les systèmes ne sont bons qu'à justifier tous les vices, qu'à faire naître mille désordres dans les familles et dans la société! Ne serons-nous donc jamais assez raisonnables pour n'estimer le talent que par son bon usage? Tous ces prédicants de nouveautés étaient d'autant plus coupables, qu'ils devaient naturellement être plus éclairés. Autrefois on vit des philosophes célèbres, au milieu des erreurs du paganisme, faire de nobles efforts vers la vérité; tandis que les nôtres, au milieu des lumières du christianisme, se sont tourmentés pour appeler les ténèbres: hélas! et ils n'ont que trop réussi à nous précipiter dans l'abîme.

Pour les excuser, dira-t-on que déjà avant eux les doctrines hardies étaient répandues dans la nation: qu'ils ont été dominés, entraînés par l'esprit de leur siècle, plutôt qu'ils n'en ont été les créateurs? Vaine justification! gardons-nous de prendre pour irrésistible une influence qui n'est que dangereuse, et d'introduire pour les écrivains une sorte de fatalisme aussi funeste que déraisonnable. Le devoir de tout écrivain honnête homme, c'est de lutter contre le torrent des mauvaises doctrines: s'y laisser entraîner, c'est un rôle aussi facile que honteux, qui ne suppose ni talent ni vertu. L'écrivain qui a reçu de la nature tous les dons de l'esprit, méconnaît la dignité de sa vocation, trahit lâchement sa destinée, si, au lieu de travailler à ramener ses contemporains qui s'égarèrent, il marche sur leurs traces. Que s'il a le malheur d'être né au milieu d'une génération perverse, je conçois qu'il lui faudra plus de courage pour résister à l'esprit général; alors, s'il a la faiblesse d'y céder, il pourra être moins criminel, mais il le sera toujours. Il doit sentir qu'il est le défenseur-né de la vérité et de la vertu. Le talent, comme l'autorité, est donné à l'homme pour le bien de ses semblables :

il n'est pas plus permis d'abuser de l'esprit pour corrompre, que du pouvoir pour opprimer. Si les apôtres des mauvaises doctrines étaient reçus à les rejeter sur une influence étrangère, bientôt aussi les malfaiteurs prétendraient s'excuser par la force du tempérament, par la nécessité, par l'empire inévitable des circonstances. Ainsi je veux, avant tout, sentir l'homme de bien dans l'écrivain; je ne me sens pas disposé à pardonner au vice et au mensonge en faveur du talent. Quand le breuvage est mortel, qu'importe qu'il soit présenté dans une coupe d'or? Malheur au siècle qui compterait l'esprit pour tout, et la probité pour rien! Quand une nation est descendue à cette dégradation intellectuelle et morale, il faut qu'elle périsse, ou que, par un effort généreux, elle rentre dans les sentiers de la sagesse et de la vérité.

Maintenant, Messieurs, vous pouvez juger dans quel esprit seront faites nos Conférences, et peut-être pensez-vous déjà qu'elles ne seront pas pour vous sans quelque utilité. Venez les entendre, non dans les sentiments d'une curiosité vaine, mais dans le désir sincère de connaître la vérité: l'aimer, c'est presque l'avoir trouvée. Qu'il me soit permis de rappeler, à cette occasion, ce qui est dit de saint Paul au livre des *Actes*. Dans ses courses évangéliques, il arrive à cette ville de la Grèce, aussi fameuse par l'étude des lettres et de la philosophie, que Rome pouvait l'être par ses conquêtes et sa puissance. En entrant dans Athènes, il voit de toutes parts des statues des faux dieux; c'était un vrai temple d'idoles. A cet aspect, son zèle s'anime et s'enflamme; il se rend sur la place publique: la curiosité naturelle des habitants les porte à l'écouter; car alors, comme au temps des Démosthènes, les Athéniens étaient avides d'apprendre quelque chose de nouveau: il converse avec des philosophes de diverses sectes, des épicuriens qui ne croient point au dogme de la Providence et de la vie future, et des stoïciens qui ne voient partout, comme les fatalistes de nos jours, qu'une aveugle nécessité. On se demande ce que prétend cet étranger avec sa nouvelle doctrine; on le conduit à l'aréopage. L'Apôtre n'est point intimidé par cette illustre assemblée; mais, usant d'un juste tempérament, il ne va pas proposer brusquement à ces sages païens les hauts mystères du christianisme: il rappelle d'abord ces premières vérités qui préparent les voies à la foi chrétienne, et prenant la parole dans son grec à demi barbare: *Seigneurs Athéniens, en passant dans votre ville il m'a paru que vous étiez religieux jusqu'à l'excès; j'ai lu sur un de vos autels cette inscription: Au Dieu inconnu. Eh bien! ce Dieu que vous ne connaissez pas, je vous l'annonce: c'est lui qui a fait le ciel et la terre, qui règle le cours des saisons, et qui a donné naissance au genre humain. Ce grand Dieu veut enfin dissiper l'ignorance des hommes, et il les avertit de réformer leurs mœurs, car il a établi un jour où il doit les juger*

tous. A ce discours de l'Apôtre, qu'arriva-t-il? L'écrivain sacré nous l'apprend avec la plus naïve simplicité : *Quelques-uns se moquèrent de ses discours : « Quidam quidem irridebant ; quelques-uns lui dirent : » Nous vous entendrons sur cela un autre jour ; « Quidam autem dixerunt : Audiemus te de hoc iterum. » Mais aussi il y en eut qui, se faisant instruire, embrassèrent le christianisme ; et de ce nombre fut Denis, membre de l'aréopage : « Quidam vero viri adhaerentes ei, crediderunt ; in quibus et Dionysius areopagita. » (Act., XVII., 23-34.)*

Messieurs, le sort de saint Paul prêchant devant l'aréopage sera toujours celui de tous les prédicateurs de la vérité. La doctrine qu'il annonçait autrefois dans Athènes, dix-huit siècles après lui nous l'annonçons dans cette capitale, qui, par ses goûts, ses mœurs, ses embellissements, passe pour l'Athènes des âges modernes. Mais qu'arrivera-t-il? Aujourd'hui, comme autrefois, il se trouvera des esprits moqueurs, qui se joueront de notre doctrine comme d'une fable vaine ; il en est qui, touchés, mais faibles, mais amateurs de leurs plaisirs, voudront renvoyer à une saison de la vie plus avancée les réflexions sérieuses : *Audiemus te de hoc iterum.* Mais il en est aussi, nous osons l'espérer du Dieu des miséricordes, qui rentreront dans le chemin de la vérité, et seront fidèles à y marcher jusqu'à la fin ; et n'y eût-il dans cette immense cité qu'un seul jeune homme qui vint au pied de cette chaire abjurer ses erreurs, nous serions payés avec usure de nos travaux et de nos efforts.

PREMIÈRE CONFÉRENCE.

DE LA VÉRITÉ.

Si nous voulons un moment nous replier sur nous-mêmes, pour bien démêler les goûts et les penchants les plus intimes de notre nature, nous découvrirons aisément, Messieurs, que nous sommes faits pour la vérité ; et malgré nous, nous serons conduits à regarder comme une extravagance ce pyrrhonisme universel qui ne connaît ni vrai ni faux, et affecte de ne voir partout qu'incertitude. Oui, je sens que, par le fond même de mon être, je suis entraîné vers la vérité, comme vers le centre de mes désirs et de mes affections ; que l'esprit n'a de vie que par elle ; et que ce n'est qu'en empruntant ses couleurs et ses attraits, que le mensonge peut nous plaire et nous toucher. Oui, mon esprit a soif de vérité, comme mon cœur a soif de bonheur. Il m'est aussi impossible de me dépouiller de l'amour du vrai, que de l'amour de moi-même : l'intelligence, qui fait l'apanage de ma nature, n'est fait que pour voir, connaître, distinguer les objets ; pour discerner ce qui est de ce qui n'est pas, la vérité de l'erreur : c'est par là, et par là seulement que je suis raisonnable ; je porte au fond de moi-même une inquiétude vague, qui ne se fixe enfin

que par la possession de la vérité, ou de ce que je prends pour elle.

Voyez comme l'amour du vrai éclate dans tous les âges et tous les états. Pourquoi dans les enfants cette curiosité qui leur est si naturelle, cette avidité de savoir, ce goût vif et ardent pour apprendre ce qu'ils ignorent ? Pourquoi les hommes out-ils tant d'horreur pour les caractères faux et les cœurs doubles, au point que, de tous les vices, le plus vil et le plus méprisé, c'est la fourberie et le mensonge ? Pourquoi ces efforts de l'esprit, luttant contre les ténèbres de l'ignorance, travaillant à les dissiper et à jouir enfin de la pleine lumière ? Que cherche le savant dans ses pénibles veilles, le voyageur dans ses courses lointaines, le naturaliste dans ses observations, le politique dans ses méditations, le magistrat dans le rapprochement des lois et la discussion des faits ? Ils cherchent tous à connaître ce qui est réellement, pour l'affirmer et l'apprendre à leurs semblables : ils cherchent la vérité. Il n'y a pas jusqu'aux sophistes les plus audacieux, qui ne s'en disent les amis ; les athées eux-mêmes se donnent pour les propagateurs des véritables lumières ; ils savent bien qu'ils décréditeraient leurs systèmes, s'ils les donnaient pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire pour les rêves des passions mensongères.

Nous sommes donc faits pour la vérité ; mais serions-nous faits pour elle, si nous n'avions aucun moyen de la connaître ? En nous créant pour une fin, la nature nous aurait-elle laissés dans l'impuissance d'y parvenir ? ne m'aurait-elle marqué le terme où je dois tendre, que pour mettre entre ce terme et moi d'insurmontables barrières ? S'il en était ainsi, elle eût fait un ouvrage monstrueux. Si toute l'espèce humaine était aveugle, croirait-on qu'elle est faite pour voir la lumière ? si elle était muette, la croirait-on faite pour communiquer ses pensées par l'organe de la parole ? Et comment donc serait-elle faite pour la vérité, si elle était privée de tout moyen de la connaître.

Je ne voudrais que cette seule observation pour me persuader que, du moins dans bien des choses, l'esprit de l'homme n'est pas condamné à errer de conjectures en conjectures, à flotter dans la vague des probabilités et des incertitudes ; et je commence à soupçonner que les raisonnements du sceptique sur l'impuissance absolue de la raison humaine ne sont que des déclamations de rhéteur et des subtilités de sophiste.

Je ne sais, Messieurs, si jamais vous vous êtes fait cette question à vous-mêmes : Qu'est-ce que la vérité ? et si vous avez cherché à la résoudre. La vérité en général, considérée en elle-même, c'est ce qui est, comme le mensonge est ce qui n'est pas : tout ce qui a une existence actuelle ou possible, voilà le vrai ; ce qui n'est point, ou ne peut pas être, voilà le faux. Considérée dans nous en tant qu'elle nous est présente, qu'elle est aperçue de notre esprit, la vérité consiste dans la connaissance de ce qui est :

si j'affirme ce qui est réellement, si je nie ce qui n'est pas, je suis dans la vérité; dans le cas contraire, je suis dans l'erreur. La vérité est quelque chose, le mensonge est une chimère. La lumière et les ténèbres, la vie et la mort, l'être et le néant, ne sont pas plus opposés que la vérité et l'erreur.

Mais n'est-il pas divers ordres de vérités? toutes brillent-elles du même éclat? et s'il en est qui nous soient moins accessibles, quelle route nous conduira jusqu'à elles? Faut-il admettre des vérités premières, et quels en sont les caractères? faut-il admettre des vérités de déduction, et quels moyens avons-nous de les connaître, telles sont les deux questions que nous allons discuter ensemble dans cette conférence. Nous tâcherons de bannir de notre langage ce qui pourrait fatiguer sans éclairer : l'obscurité n'est bonne à rien, surtout elle n'est pas faite pour le discours public; nous croyons devoir éviter dans cette discussion, purement philosophique, les termes scientifiques, qui aussi bien ne sont pas la science, et n'en sont trop souvent que le charlatanisme.

Depuis que l'homme a commencé de philosopher, c'est-à-dire de se rendre compte de lui-même à lui-même, il s'est élevé des esprits d'une pénétration et d'une sagacité rares, qui se sont occupés de donner une théorie complète de l'âme, de ses facultés, de l'origine de nos idées, et des principes les plus secrets du raisonnement : ils sont en quelque sorte descendus dans les abîmes de l'intelligence, pour la surprendre dans ses opérations les plus intimes, pour arriver jusqu'à la racine même de nos connaissances; comme on voit des savants qui fouillent dans les entrailles de la terre, pour y découvrir la manière dont s'y forment les métaux, et dont elle nourrit les plantes qui sortent de son sein. Mais la nature intelligente, comme la nature matérielle, a ses mystères, couverts d'un voile d'airain que la main de l'homme ne soulèvera jamais entièrement. Malheureusement, si la raison humaine a des bornes, notre curiosité n'en a point; de là des efforts multipliés pour franchir des barrières insurmontables à notre faiblesse. Trop souvent ici l'audace ne s'est signalée que par des écarts. L'histoire de la philosophie ne présente qu'une suite de systèmes divers, ou plutôt opposés les uns aux autres, et qui ont régné tour à tour dans les écoles : l'homme a parcouru la chaîne entière des erreurs, dont les deux bouts vont se perdre, l'un dans le matérialisme, l'autre dans l'idéalisme. Le premier anéantit l'âme, ne voit dans l'homme que les organes, et n'en fait qu'une machine de plus dans le mécanisme de l'univers; le second ne laisse subsister que l'âme, anéantit le monde matériel, et n'en fait qu'un tableau imaginaire de phénomènes et d'apparences. Entre ces deux extrêmes se trouvent des systèmes plus ou moins plausibles.

Je ne suis dans cette chaire ni pour les adopter ni pour les combattre; j'ai cru que

je ferais une chose plus utile en exposant des doctrines qui doivent être avouées de tous les esprits, et qu'on doit professer dans toutes les écoles, si l'on ne veut pas se perdre dans des chimères; et ces doctrines, les voici :

Dans cet univers, chacun des êtres qui le composent a sa nature propre, ses attributs qui le constituent, par lesquels il existe, et sans lesquels il est impossible de le concevoir.

L'existence universelle n'est pas plus réelle que la vertu universelle; l'existence n'a de réalité que dans l'individu qui existe, comme la vertu n'a de réalité que dans l'homme qui est vertueux; il n'existe que des individus, et leur existence résulte de la réunion de leurs qualités essentielles. Oui, il y a quelque chose qui fait qu'un être est ce qu'il est, qu'un homme est un homme, qu'une plante est une plante, que du marbre est du marbre. Si vous ne prenez de l'homme que son corps, vous n'aurez tout au plus qu'un animal; si vous ne prenez que son âme, vous aurez un esprit pur, un ange : pour avoir un homme, il faut supposer une créature raisonnable, composée d'un corps et d'une âme unis ensemble par des liens mystérieux, inexplicables, mais réels.

Il ne s'agit pas non plus de nous considérer dans un état qui ne soit pas le nôtre, dans un ordre de choses différent de celui dans lequel nous nous trouvons placés, ni de chercher comment nous serions affectés si nous avions un sixième sens, si nous naissons avec un degré de perfection de plus dans l'intelligence ou dans les organes. Hommes, nous ne pouvons pas sentir, voir, raisonner, comme si nous n'étions pas hommes; les caractères distinctifs de notre nature ne dépendent pas de nous : l'homme n'a pas plus créé son intelligence que son corps; il peut bien perfectionner son esprit par l'étude, par la réflexion, par l'expérience, comme il peut fortifier son corps par l'exercice et par un régime salutaire; mais enfin ce n'est pas lui qui a construit son entendement; il n'en a pas tracé, exécuté le plan, comme celui d'un édifice qui serait son ouvrage; il n'est pas plus en son pouvoir d'ajouter à son esprit une faculté de plus, que d'ajouter à sa tête un troisième œil. Or, en considérant l'homme dans sa condition d'homme, que verrons-nous?

C'est que l'homme apporte en naissant des goûts, des penchants, des facultés qui sont analogues à sa nature intelligente, comme il en apporte qui sont analogues à sa nature corporelle; qu'il a dans lui-même une tendance au vrai, une aptitude à le connaître, à le saisir : dispositions qui se manifestent, se développent, se perfectionnent par des voies qui seront toujours, du moins en grande partie, imperceptibles aux plus habiles observateurs. Oui, l'esprit est fait pour voir la vérité, comme l'œil est fait pour voir la lumière; telle est sa nature. N'allons pas croire que nous soyons les maîtres de notre

intelligence, comme nous le serions d'une mécanique qui serait l'œuvre de nos mains ; que nous puissions plier la première suivant nos fantaisies, comme nous pouvons composer et décomposer les ressorts de la seconde suivant nos caprices : non, l'intelligence a ses principes, ses lois qui la constituent, qui la régissent, qu'on ne pourrait violer sans la détruire, comme le corps a une certaine organisation sans laquelle il ne saurait exister.

On dit bien que l'habitude est une seconde nature, que l'enfant est comme une cire flexible à toutes les impressions ; mais gardons-nous de voir dans cette comparaison une vérité rigoureuse. Cette cire molle est indifférente aux formes qu'on lui donne ; elle n'en appelle, elle n'en repousse aucune, et toujours passive, elle garde la dernière qu'elle a reçue. Il n'en est pas ainsi de notre âme : elle est bien loin d'être indifférente à la vérité et à l'erreur ; elle a de l'attrait pour la première, elle répugne à la seconde ; elle est douée d'une activité intérieure qui s'élève infiniment au-dessus de tout ce qui n'est que passif : les sensations, l'éducation, l'expérience, pourront bien souvent solliciter son activité, mettre en jeu ses facultés, lui apporter des matériaux pour élever l'édifice de ses connaissances ; mais elle est toujours comme l'architecte qui compare, apprécie, juge, choisit et dispose les matériaux qu'il a devant lui, d'après des sentiments primitifs d'ordre et de proportion qu'il ne leur a pas empruntés.

Prenez une table de marbre, vous pourrez y graver impunément les propositions les plus révoltantes, telles que celles-ci : *Le cercle est une figure carrée ; deux et deux font cinq* ; le marbre n'a rien dans lui qui l'avertisse de ces absurdités ni qui les repousse ; et les caractères qui les expriment, il les présentera aux spectateurs jusqu'à ce que le temps les ait effacés : mais c'est en vain qu'un sophisme essaierait de les graver sur les tablettes de l'intelligence, de les faire prévaloir dans le genre humain ; toujours un sentiment invincible nous avertirait qu'un cercle est rond, et que deux et deux font quatre. L'âme est riche, puissante de son propre fonds ; elle recèle dans son sein un trésor de sentiments, de notions, de vérités cachées, qui se manifestent en leur temps, deviennent le principe de son goût ou de son aversion pour certaines choses, éclairent et règlent ses jugements. Je ne dirai pas quelle en est l'origine, quel est le moment où ils commencent à éclore, comment ils prennent leur développement, et de sentiments confus deviennent plus tard principes lumineux ; je ne dirai pas qu'ils sont *innés*, en ce sens que l'enfant qui vient de naître en ait actuellement la perception : mais je dis qu'ils se trouvent dans l'âme humaine, qu'ils n'attendent que l'occasion de se produire, semblables à l'étincelle cachée dans les veines du caillou, qui n'attend qu'un léger choc pour en jaillir ; ou bien encore, semblables à ces objets que renferme un lieu obscur, et qui sont pour nous comme

s'ils n'étaient pas, jusqu'à ce que la lumière vienne nous les rendre sensibles. De quelle manière ces sentiments primitifs, comme endormis au fond de l'âme, sont-ils éveillés, appelés en quelque sorte à la vie ? mystère impénétrable.

Parmi ces sentiments primitifs, plus ou moins confus, plus ou moins développés, et qui sont tellement dans notre nature, qu'ils se trouvent partout où il y a des hommes, je mettrai celui de sa propre existence, de l'existence de quelque chose hors de soi, de l'amour de soi-même, de la piété filiale, de l'ordre, de cause et d'effet, de la Divinité, de la vie à venir, du bien et du mal, d'apparence et de réalité, de temps et d'espace. Partout on a cru en un Dieu, espéré dans une vie future ; partout on a senti qu'un fils devait aimer sa mère ; on a mesuré le temps, divisé l'espace ; et les langues de tous les peuples ont des termes qui correspondent à ces notions. Je suppose qu'un sophiste essayât de nous prouver que nous n'existons pas, que rien n'existe hors de nous, que le mouvement est impossible, qu'une maison s'est bâtie toute seule, que l'ingratitude est une vertu : ce sophiste pourrait bien nous embarrasser par ses subtilités ; mais la nature humaine se soulèverait tout entière contre ces vains arguments, et serait retenue dans la vérité par ces notions primitives qui maîtrisent son intelligence, et l'enchaînent à ce qui est réel.

Je dirai encore, Messieurs, qu'un de ces sentiments primitifs est celui de l'infini : il domine l'espèce humaine, sans qu'elle s'en rende compte à elle-même ; il est dans le sauvage comme dans l'homme civilisé ; bien des choses le décèlent. Placez un homme quelconque devant une de ces grandes scènes de la nature ; qu'il contemple la vaste étendue des cieux étoilés, une mer immense, de hautes montagnes qui vont se perdre dans les nues ; il est saisi d'un effroi mêlé d'attendrissement ; son émotion sera peut-être d'autant plus profonde, qu'il connaîtra moins en détail les causes de ce qui le frappe : son âme ravie s'élanche hors de la sphère de ce qu'il voit ; elle se plonge dans un je ne sais quoi de vague, d'indéterminé, qui n'a ni bornes ni mesure, en un mot, dans l'infini.

Ces idées fondamentales, qui sont les mêmes dans tous les hommes, n'allons pas les confondre avec les idées accessoires qui peuvent n'être le partage que de plusieurs ; et distinguons les instruments, que la nature elle-même nous donne, de la perfection que l'homme peut y ajouter. Aristote, Bacon, Descartes, Pascal, Malebranche, Lock, Leibnitz, ont bien pu tracer des règles de raisonnement, rappeler les hommes à l'expérience, les placer dans un doute méthodique pour les inviter à se rendre compte de tout à eux-mêmes, remonter à l'origine des idées, dissertar sur la manière dont nous voyons les objets ; ils ont bien pu, par leurs méthodes, leurs classifications, leurs systèmes, figurer des connaissances hu-

maines, nous aider, nous guider dans la recherche de la vérité : mais les principes existaient sans eux et avant eux. On cherche par le raisonnement, s'il est des principes fixes, et quels sont ces principes : mais, pour raisonner il faut des moyens de raisonnement ; et chercher s'il y en a, c'est supposer qu'ils existent. Il faut bien le remarquer ; dans tous les systèmes, on est obligé de partir d'un principe fixe, d'un fait incontestable ; d'idée en idée, de raisonnement en raisonnement, il faudra bien arriver à une vérité première, qu'on sent et qu'on voit plutôt qu'on ne la démontre ; et l'on serait dans l'impossibilité absolue de rien prouver, si l'on ne s'appuyait enfin sur un principe ou sur un fait qui n'a pas besoin de preuves.

Maintenant faut-il dire d'une manière précise quels sont les caractères des idées qu'on appelle premières ? je leur en assignerai quatre : la clarté, l'antiquité, l'universalité, l'immuabilité.

Lumineuses, elles brillent de leur propre clarté : elles frappent l'esprit de leur éclat, comme le soleil frappe l'œil de ses rayons. Où est l'homme qui puisse résister au sentiment de sa propre existence, et ne pas croire qu'il existe ? Ces vérités se refusent à toute sorte de preuves ; on les expose, on ne les démontre pas, faute de pouvoir partir d'un principe plus lumineux qu'elles-mêmes. On ne peut pas plus les combattre avec succès, que les prouver ; on y est ramené sans cesse par le penchant impérieux de la nature. Voilà ce qui a fait dire à Pascal ces paroles énergiques : « Il est une idée de vérité, invincible à tout le pyrrhonisme ; il y a une impuissance à prouver, invincible à tout le dogmatisme (17). » Un des caractères des vérités premières, telles que celle de notre existence individuelle, est d'être si évidentes, qu'elles ne puissent pas être prouvées par un principe plus évident ; et c'est précisément parce qu'elles sont la base de tous les raisonnements, qu'elles ne sont pas susceptibles d'être raisonnées.

Anciennes, elles sont nées avec le genre humain : si haut que vous remontiez, vous les trouvez répandues. Et comment pourrions-nous entrer en société avec l'antiquité, si nous n'avions pas de ces idées premières qui nous sont communes avec elle ? L'homme ne les a pas inventées ; elles sont dans lui-même à son insu, ou bien elles sont actuellement aperçues, ou bien elles n'attendent qu'une occasion pour se révéler elles-mêmes. On peut dire que toute vérité est ancienne ; il n'y a que sa manifestation qui soit nouvelle : elle était en nous, du moins comme dans son germe. On ne goûte une vérité quelconque, que parce qu'on la trouve conforme à des sentiments qu'on avait déjà : l'esprit n'invente pas plus la vérité, que Christophe Colomb n'a inventé l'Amérique ; il la découvre : il est en harmonie avec elle, comme l'œil est en rapport avec

la lumière ; quand la vérité se présente, il la voit et s'en empare comme de son bien. L'intelligence contient en elle-même le principe de tout ce qu'elle acquiert par l'expérience ; et Fontenelle disait avec justesse, qu'on croyait reconnaître une vérité la première fois qu'elle nous était annoncée.

Universelles, les vérités dont je parle sont de tous les peuples et de tous les lieux ; quelque part que l'homme se transporte, il se trouve en communauté et d'idées et de sentiments avec ses semblables sur bien des choses, de manière à pouvoir se communiquer mutuellement ce qui se passe dans leur âme. Que les peuples soient divisés ou même opposés de lois, de mœurs, de coutumes, n'importe : ils s'entendent d'un bout du monde à l'autre sur certaines choses. Pourquoi le savant peut-il s'entretenir avec un ignorant ? pourquoi aux extrémités de l'Orient les éléments de la géométrie sont-ils les mêmes que dans notre Europe ? C'est que partout et dans toutes les conditions les hommes sont hommes ; ils puisent des sentiments communs dans leur commune nature. Tout raisonnement suppose un principe ; et, si le principe n'était pas commun, les hommes ne pourraient s'entendre sur rien : et voilà, Messieurs, le *sens commun*, ainsi appelé parce qu'il se compose d'idées universelles.

Enfin elles sont immuables ; l'homme ne peut pas plus les détruire, que les créer ; elles sont la vie de l'intelligence ; elles sont à l'épreuve du temps ; elles résistent à l'ignorance, aux préjugés, aux passions. L'espèce humaine ne peut exister sans elles ; il n'est pas plus en son pouvoir d'arrêter qu'à l'avenir il y aura des effets sans cause, que d'arrêter qu'à l'avenir les hommes vivront sans prendre ni boisson ni nourriture.

Tels sont les traits caractéristiques de ces sentiments qui sont inhérents à la nature humaine ; ils peuvent être endormis, ils ne sont pas éteints, prêts à s'éveiller, à répondre au premier appel, pour nous servir de guide et de flambeau. L'âme les tient comme en réserve pour en faire usage au besoin ; c'est par eux qu'elle voit, juge, raisonne. Tel est donc ce *moi humain*, qui a la conscience de lui-même, de ses sentiments, de ses idées, de ses opérations ; qui a des principes fixes de raisonnement, avec lesquels il va à la découverte de vérités encore cachées pour lui ; qui se modifie de mille manières différentes, mais qui, demeurant toujours au milieu du flux et du reflux perpétuel de ces modifications rapides et passagères, se rappelle le passé et le compare avec le présent ; miroir immobile, dans lequel viennent se peindre successivement les représentations mobiles des objets ; mais miroir animé, qui voit les objets qu'il produit, les écarte, les rappelle, les juge, et se voit en même temps lui-même ; merveille toujours ancienne et toujours nouvelle, qu'on ne remarque pas, parce qu'elle est

(17) *Pensées*, art. XXⁱ, n. 2.

de tous les moments. Oui, pour peu qu'on veuille réfléchir sur les opérations de son esprit, sur ses facultés, sa mémoire, on s'écrie, comme au sujet des plus hauts mystères du christianisme : *O inexplicables, ô mystérieuses profondeurs ! « O altitudo ! »* (Rom., XI, 33.)

Il est donc des vérités premières qui régissent le monde intellectuel et moral, comme il est des règles générales du mouvement qui régissent le monde matériel ; elles forment, pour les esprits, des lois qu'ils ne peuvent franchir : de même que, dans la nature corporelle, les éléments confondus semblent quelquefois menacer l'univers d'un chaos éternel, il arrive que les désordres, les vices et les erreurs semblent devoir quelquefois bouleverser et détruire le monde des intelligences. Mais les principes fondamentaux subsistent toujours ; ils prédominent et rétablissent l'ordre ; ce sont les points cardinaux sur lesquels roule le monde moral. Disons, avec un écrivain étranger (18), « que le dernier effort de la raison est de voir qu'il faut s'attacher fortement à certaines vérités premières, qui sont pour elle autant de points d'arrêt qu'on ne prouve point par le raisonnement, mais qu'on saisit pour une espèce de vue intérieure, et qui constituent en quelque sorte l'intelligence. »

Il n'a pas été question ici d'expliquer ces notions primitives : il fallait constater le fait même de leur existence, en assigner les caractères, et nous croyons l'avoir fait. Nous ferons seulement, sur leur origine, une réflexion.

Dieu est, il se voit, et voit tout ce qui est possible. Or, en nous créant, il nous a communiqué quelque chose des trésors de sa science infinie ; notre raison est comme un rayon de la raison divine, la lumière de notre esprit est comme un reflet de cette lumière incréée. Les notions de vérité et d'ordre qui sont en nous se trouvent aussi, de toute éternité, dans celui qui est la vérité même, mais d'une manière infiniment plus parfaite : c'est ainsi qu'on peut entendre les idées éternelles dont parle Platon, et Fénelon après lui, dans un de ses *Dialogues* (19). Voilà, Messieurs, ce que nous ont révélé nos livres saints, en nous disant : *Dieu a fait l'homme à son image* (Gen., I, 26) ; parole qui explique l'homme, mieux que n'ont pu le faire tous les sages anciens et modernes. Admirez, en passant, cette religion dont l'enseignement répond si bien à ce que la métaphysique peut avoir de plus élevé, comme sa morale répond à ce que le sentiment a de plus pur ; ce qui a pu faire dire à un penseur allemand, qu'il n'y avait d'autre philosophie que la religion chrétienne.

Mais, outre ces vérités premières ou d'évidence, n'est-il pas des vérités de discussion, de déduction, de conséquence, comme on voudra les appeler ? et quels sont, pour nous, les moyens de les connaître ? C'est ce qui nous reste à discuter.

Je viens d'établir, Messieurs, qu'on était forcé d'admettre des vérités premières, aussitôt senties et aperçues qu'énoncées, et qu'on ne peut prouver, parce qu'elles sont la preuve de tout : premières par leur existence, elles précèdent l'usage réfléchi de la raison, comme le germe précède le développement de la plante qui doit en sortir ; premières par leur importance, elles servent de fondement à tous les travaux de l'esprit, à toutes les recherches, à toutes les découvertes ; premières par leur ascendant et leur empire, elles sont aussi anciennes, aussi étendues, aussi durables que le genre humain. S'y attacher, c'est sagesse ; s'en écarter, c'est folie. Ces premiers principes sont l'ancre de salut pour l'intelligence : sans eux, elle serait toujours flottante sur un océan d'incertitudes.

Mais, il faut en convenir, si tout se réduisait pour nous à ces notions primitives, nos connaissances seraient renfermées dans des limites bien étroites ; tous les hommes seraient également instruits, puisqu'elles sont communes à tous, et le genre humain serait resté dans une enfance éternelle. Les premières vérités sont comme les racines de l'arbre de la science, que la culture fait croître, et d'où sortent un grand nombre de rameaux qui se chargent de fleurs et de fruits. Dans le vaste domaine de l'esprit humain, dans les sciences naturelles, dans la géométrie, dans la politique, même dans les matières religieuses et morales, que de vérités qui ne se présentent pas d'elles-mêmes à l'esprit, dont le simple énoncé n'est pas évident, auxquelles on n'arrive que par réflexion ! Mais, avant d'aller plus loin, et d'indiquer les moyens de les découvrir, il est une remarque importante à l'égard de tous les genres de connaissances sans exception ; c'est que toute vérité quelconque, considérée dans notre âme, en tant qu'elle est aperçue, connue de nous, se réduit au sentiment intérieur qui nous avertit de sa présence. La vérité est bien indépendante de la perception de mon esprit, comme la lumière du soleil est indépendante de la vue ; mais, de même que la lumière n'existe pour moi que par suite de l'impression qu'elle fait sur mes yeux, la vérité n'existe pour moi que par le sentiment d'elle-même, éveillé dans mon âme. Oui, que le philosophe m'entretienne de Dieu et de ses attributs, de l'âme et de ses facultés, de la morale et de ses préceptes, de la religion et de ses fondements ; que le savant m'expose les lois de la nature, les phénomènes qu'elle présente, et les découvertes qui sont le fruit de ses observations ; que le géomètre me développe ses théorèmes avec leurs corollaires ; que l'homme de lettres me trace les règles de bien dire, et de persuader aux autres les choses dont on est persuadé soi-même ; que le critique mette sous mes yeux les monuments des faits qu'il me raconte, et cherche à m'en faire voir toute la force.

(18) Ancillon, *Mélanges de philosophie et de littérature*.

(19) *Dial.* XXIV ; Platon et Aristote.

je leur prête une oreille attentive ; je tâche de suivre la chaîne de leurs raisonnements. A ce sujet, des pensées, des réflexions s'élèvent dans mon esprit ; j'éprouve un sentiment de résistance ou d'adhésion ; et si je finis par donner à leurs théories un plein assentiment, c'est parce que j'y suis déterminé par un sentiment intérieur qui me force à dire : *Cela est vrai*.

On cherche une règle infaillible de nos jugements, un principe immuable de certitude, ce qu'on appelle le *criterium* de la vérité : où le placera-t-on ? Est-ce dans la conformité parfaite de la conséquence avec la vérité première qui la renferme, ou bien, en d'autres termes, dans l'identité ? Est-ce dans l'expérience ? est-ce dans l'autorité ? qu'on choisisse. Le principe qu'on me présentera comme tel, il faut qu'il soit connu de mon esprit et apprécié par lui ; il faut que, par un sentiment intérieur, je sois averti, et de l'exactitude de cette règle de vérité, et de la justesse de ses applications. Cherchez-vous à subjuguier mon esprit par une révélation divine, ou par la foi universelle du genre humain ? Mais il faut que cette révélation et cette croyance me soient connues, et que j'en sente le poids et l'irréfragable autorité ; il faut que quelque chose me dise intérieurement : Cette révélation vient de Dieu ; telle est la foi du genre humain, et c'est une folie de ne pas penser comme lui. Me ferez-vous remonter jusqu'à Dieu, source de toute vérité ? Il faut donc que je connaisse Dieu, et que j'éprouve en moi la persuasion intime de son existence : d'ailleurs comment être certain de l'existence de Dieu, si je n'étais certain de mon existence personnelle ? Or je ne suis certain de mon existence individuelle, que parce que je me sens exister ; et nous voilà toujours ramenés au sentiment intérieur. Il faut être pour sentir et pour connaître ; le néant ne sent rien, ne connaît rien : sans doute, si Dieu n'était pas, je ne serais pas, et je ne puis expliquer mon existence que par celle de l'Être des êtres qui me l'a donnée. Il ne s'agit pas ici de priorité d'existence, mais de priorité de connaissance. Avant de savoir que Dieu est, il faut que je sache que je suis ; le doute même sur mon existence en serait la preuve, car le doute ne peut exister que dans un être existant, le néant ne saurait douter.

Oui, Messieurs, quand on veut se dégager des illusions des systèmes élevés quelquefois bien inutilement à grands frais, on trouve que tout porte sur le sentiment intime du *moi* et de ce qui se passe en moi ; après avoir épuisé toutes les réflexions et tous les raisonnements, la raison ultérieure de croire à une proposition quelconque, est le sentiment intérieur de sa vérité. Je n'ai pas besoin de savoir comment les sentiments et les pensées sont éveillés dans mon âme ; je permets, pour le moment, d'embrasser le système que l'on voudra ; ainsi, que dans nous tout commence par la sensation ou par la parole, ou de toute autre manière, n'ai-

porte ; il est impossible qu'une idée, qu'une vérité, qu'une chose quelconque, existe pour moi, autrement que par le sentiment que j'en ai. En ce sens, il est manifeste que le principe de ma croyance est dans moi, et non hors de moi : tout ce qui vient du dehors doit être senti et apprécié par moi ; et lorsque l'impression de vérité que j'éprouve est très-lumineuse, profonde, irrésistible ; lorsque je sens qu'il faut que j'y cède, alors je suis arrivé à la conviction, à la certitude, qui n'est que l'adhésion imperturbable de l'esprit à la chose qui lui est présentée.

Mais ce sentiment intime de lumière que font éprouver les premières vérités, avons-nous des moyens de le faire naître dans les choses moins lumineuses par elles-mêmes ? Oui, Messieurs. S'agit-il de choses intellectuelles, fondées sur des rapports invariables, comme la géométrie ? l'esprit peut en voir les premiers principes, et tirer des conséquences par voie de raisonnement. S'agit-il de choses matérielles et sensibles, telles que les phénomènes de la nature corporelle ? elles nous sont connues par le rapport des sens. S'agit-il de choses de fait, telles que l'existence et la mort de César ? nous les connaissons par le témoignage. Voyons donc si le raisonnement, les sens, le témoignage, dans des circonstances données, sont pour nous des guides sûrs et fidèles qui nous conduisent jusqu'à la vérité.

Je sais très-bien qu'on abuse du raisonnement contre la raison même ; qu'il est de faux raisonnements, comme il est de faux poids et de fausses mesures ; que l'esprit humain s'égare, se précipite plus d'une fois, et qu'il est sujet à prendre de vaines lueurs pour la pure lumière ; aussi, dans un discours particulier, nous chercherons à découvrir les causes les plus ordinaires de nos erreurs. Mais enfin la fausse monnaie ne détruit pas la véritable, et n'empêche pas que celle-ci ne soit marquée à des traits qui finissent par la faire reconnaître, et la distinguent de ce qui n'est pas elle : il en est de même de bien des choses que la raison cherche à pénétrer. Dans beaucoup de circonstances, on peut remonter à des principes fixes et non contestés auxquels tout le reste se lie, arriver à ces notions primitives et lumineuses par elles-mêmes dont nous avons déjà parlé. Or, soit que je contemple ces premiers principes dans leur lumière, soit que je considère les conséquences qui en reçoivent une lumière réfléchie, je suis également frappé d'un éclat qui me subjugué et qui entraîne mon esprit ; la conséquence n'est autre chose que le principe développé. Oui, je vois que l'essence du cercle c'est d'être rond, que le diamètre le partage en deux parties égales, que le rayon est la moitié du diamètre, que tous les points de la circonférence sont à une égale distance du centre ; et si, de ces notions évidentes par elles-mêmes, les géomètres déduisent des propriétés qui en soient le résultat inévitable, je croirai que les unes et les autres sont également certaines. Qu'on

multiplie les sophismes, qu'on cherche à ébranler ma croyance, je croirai toujours qu'un cercle est rond; je sentirai à ce sujet une impression de vérité dont il me sera impossible de me défendre; même je me trouverai malgré moi pénétré de la conviction la plus intime et la plus profonde, non-seulement sur les qualités essentielles du cercle que je vois sans réfléchir, mais sur celles qui s'y trouvent renfermées et qui me sont manifestées. Ainsi, que la chaîne de nos raisonnements soit suspendue à l'un de ces principes premiers et immuables; qu'ils soient liés ensemble comme des anneaux dont le dernier tient à celui qui le précède, jusqu'à ce qu'on arrive au point fixe qui les soutient tous; c'est alors que même la dernière conséquence se trouvera inséparablement unie à son principe.

Sans doute il y a loin des premières notions de l'algèbre, aux plus hauts problèmes de l'analyse; de ces propositions, *j'existe, je sens, je pense*, aux spéculations les plus sublimes. Que de propositions, que de raisonnements intermédiaires! C'est comme une route inconnue, et qu'il faudrait faire pendant la nuit. Mais si, depuis le point de départ, je trouvais des flambeaux allumés de distance en distance, le premier me conduirait au second, le second au troisième, et j'arriverais enfin à celui qui me montrerait le terme de mon voyage. Il en est de même d'une série de raisonnements bien liés; chaque proposition imprime dans l'esprit sa trace de lumière, et dès lors je passe par une suite non interrompue de sentiments intérieurs de vérité, qui me conduisent enfin à la vérité que je cherche.

Je viens au rapport des sens: j'avoue que les sens, l'œil, l'oreille, peuvent devenir, pour l'esprit téméraire, irréfléchi, une occasion de préjugés. Combien de fois de nouvelles découvertes n'ont-elles pas fait voir les choses sous un nouveau jour! Des expériences, sur lesquelles on s'était reposé avec trop de confiance, ont été retrouvées fautives. De là que doit-on conclure? C'est qu'il faut être en garde contre les jugements précipités, et ne prononcer qu'après l'examen le plus réfléchi. Mais quand le rapport des sens est constant et uniforme; quand les expériences mille fois répétées offrent les mêmes résultats; lorsque, envisagé sous toutes les formes, le même phénomène ne cesse de se reproduire, et que les objets sont si palpables, si sensibles, qu'il suffit d'avoir des yeux pour voir, et des oreilles pour entendre; alors peut-on se refuser à croire au témoignage des sens? Ainsi, comment ne pas croire, d'après l'expérience, que l'eau est plus pesante que l'air, que l'air est plus élastique que l'eau, que les fluides cherchent à se mettre de niveau, que l'astronome connaît le secret de calculer avec précision le retour des éclipses; que les arts ont des procédés très-bien adaptés au but qu'ils se proposent? Comment ne

pas croire que le jour n'est pas la nuit, qu'il y a du mouvement dans la nature? Ici, le doute m'est impossible; j'aurais honte de moi-même, si je me surprénais à hésiter; et dussent tous les Zénon anciens et modernes m'embarrasser par des subtilités contre le mouvement, auxquelles je ne serais pas en état de répondre, je me croirais le plus insensé des hommes de nier le mouvement; je marcherais, et je dirais: Donc le mouvement est possible.

Venons au témoignage. Nous savons que plus d'une fois des témoignages suspects ont passé pour irrécusables; qu'en matière de faits historiques, l'imposture d'un côté, la crédulité de l'autre, ont pu accréditer des récits mensongers: mais nous savons aussi qu'il est des règles d'une saine critique pour la discussion des témoignages, et souvent telle est leur autorité, qu'il est impossible de la récuser. Sans développer ici cette matière, ce qui exige un discours à part, j'en appelle en ce moment à votre conscience; je vous le demande, Messieurs, s'il venait à l'esprit d'un sophiste de vous débiter qu'Alexandre le Grand est un héros fabuleux; que Charlemagne n'a jamais vécu que dans l'imagination de nos romanciers, ou que la ville de Rome n'existe que sur les cartes géographiques: ce ridicule personnage trouverait-il un seul partisan en Europe? ébranlerait-il la croyance universelle sur ces faits? ou plutôt ne passerait-il pas pour un insensé? Et pourtant, ces faits, nous ne les connaissons que par le témoignage des hommes. Oni, je crois à l'existence de Rome, que je n'ai jamais vue, d'une manière aussi ferme que je crois à l'égalité des quatre côtés qui composent un carré. Qu'on énonce devant vous cette proposition: *Il existe en Italie une ville qu'on appelle Rome*, ou bien cette autre: *Dans un carré, les quatre côtés sont égaux*, n'éprouverez-vous pas la même impression irrésistible de vérité? S'élèvera-t-il dans votre esprit aucun nuage à ce sujet? Si vous hésitez, ne croiriez-vous pas résister à l'évidence, au cri le plus impérieux de votre conscience, encore que vous n'avez pas vu Rome de vos yeux? C'est là pourtant une chose de fait, qui n'est pas soumise aux calculs, aux procédés géométriques. Ce que je dis de Rome, je le dirai de Constantinople, de Philadelphie, de Pékin; je le dirai de l'existence de François I^{er}, de Clovis, de Théodose, de Marc-Aurèle, de César; je le dirai des faits plus particuliers encore, des batailles de Fontenoy, d'Ivry, de Pavie, de Pharsale, d'Actium. Qui ne croirait renoncer au sens commun en refusant d'ajouter foi à tous ces faits? Ecoutez ce que dit à ce sujet un des plus beaux génies qui aient honoré la magistrature française. « Je sens, a dit d'Aguesseau dans ses *Méditations métaphysiques* (20), qu'il y a des faits qui ne me sont connus que par le témoignage des hommes, dont il m'est aussi peu possible de douter que des

vérités les plus évidentes, comme celles de la géométrie. Puis-je douter, par exemple, de l'existence de Rome où je n'ai jamais été?... Puis-je seulement soupçonner que l'historien me trompe, ou qu'il est lui-même trompé, quand il m'assure qu'Auguste a été le premier des empereurs Romains, que Christophe Colomb a fait la découverte de ce qu'on appelle, le Nouveau-Monde? Si les vérités de la géométrie sont plus lumineuses, parce que j'en découvre le principe, celles-ci ont l'avantage d'être à la portée du commun des hommes, et de faire dans leur âme une impression plus profonde et plus durable. On dispute tous les jours sur les méthodes géométriques, on dispute sur l'évidence même; mais on ne s'est jamais avisé de disputer sur l'existence de Rome : et s'il s'est trouvé quelquefois des hommes qui ont révoqué en doute les faits de cette nature, on les a regardés comme des fous, ou du moins comme des sophistes méprisables qui abusaient de la subtilité de leur esprit. »

Voilà donc, Messieurs, comme le raisonnement, le sens, le témoignage, ou séparés ou réunis, peuvent être pour nous le fondement de divers genres de connaissances. Il ne s'agit pas de rendre l'homme infaillible, pas plus que de le rendre impeccable, la possession de la vérité en tout n'est pas plus faite pour ce monde, que la perfection dans la vertu. Si l'homme est intelligent, il est libre aussi; et dans la recherche de la vérité, comme dans sa conduite, il peut faire un bon ou un mauvais usage de son libre arbitre. Vainement il aurait en main des instruments sûrs de vérité, s'il refusait de s'en servir, si la passion, si l'orgueil en dirigeait l'emploi. Ce serait une grande et funeste illusion, de croire que tout est fait pour le triomphe de la vérité, parce qu'on a éclairé l'esprit : il faut bien comprendre que les plus grands ennemis de la vérité, ce sont nos passions : il y aura donc des erreurs, comme il y aura des vices, tant qu'il y aura des hommes. Mais enfin les hommes ne savent-ils rien, parce qu'ils ne savent pas tout? N'y a-t-il point de vérité, parce qu'il y a beaucoup d'erreurs? C'est comme si l'on disait qu'il n'y a point de vertu, parce que la terre est souillée de beaucoup de vices, ou que la lumière n'est rien, parce que nous sommes souvent dans les ténèbres. Voulons-nous rester dans ce juste tempérament où se trouve la sagesse? disons avec un de nos anciens apologistes, qui fut un des plus beaux esprits de son siècle, disons avec Lactance (21) : « Parmi les philosophes, les uns ont prétendu qu'on pouvait savoir tout, ce sont des insensés; les autres, qu'on ne pouvait rien savoir, ceux-là n'étaient pas plus sages : les premiers ont trop donné à l'homme, les seconds lui ont donné trop peu; les uns et les autres se sont jetés dans l'excès. Où est donc la sagesse? Elle consiste à ne pas croire que

vous sachiez tout, ce qui n'appartient qu'à Dieu; et à ne pas prétendre que vous ne savez rien, ce qui est le propre de la brute : entre ces deux extrémités il y a un milieu qui convient à l'homme, c'est une science mêlée de ténèbres et comme tempérée par l'ignorance. »

CONFÉRENCE II.

SUR LES CAUSES DE NOS ERREURS.

Le premier besoin comme le premier bien de l'homme, c'est la vérité; oui, vérité dans la religion, qui, en nous donnant des idées hautes et pures de la Divinité, nous apprend à lui rendre des hommages dignes d'elle; vérité dans la morale, qui trace leurs devoirs à toutes les conditions, sans rigorisme comme sans mollesse; vérité dans la politique, qui, en rendant l'autorité plus juste et les sujets plus soumis, sauve les gouvernements des passions de la multitude, et la multitude de la tyrannie des gouvernements; vérité dans les tribunaux, qui fait pâlir le vice, rassure l'innocence, et amène le triomphe de la justice; vérité dans l'éducation, qui, mettant en accord les doctrines et la conduite, fait que les instituteurs ne sont pas moins les modèles que les maîtres de l'enfance et de la jeunesse; vérité dans les lettres et les arts, qui les préserve de la contagion du mauvais goût, des faux ornements comme des fausses pensées; vérité dans le commerce de la vie, qui, en bannissant la fraude et l'imposture, fait la sûreté commune; vérité en tout, vérité avant tout : voilà au fond ce que cherche, par les désirs secrets de son cœur, le genre humain tout entier : tant les peuples ont compris que la vérité est utile, et que le mensonge est nuisible!

Et en effet, lorsque les véritables doctrines sont universellement enseignées, qu'elles ont pénétré dans les cœurs, qu'elles animent toutes les classes de la société; si elles n'arrêtaient pas tous les désordres, elles auront du moins l'avantage d'en arrêter un grand nombre; elles seront fécondes en sentiments généreux, en actions vertueuses, et l'on comprendra que la vérité est pour le corps social un principe de vie. Que si, au contraire, l'erreur sur des choses capitales vient à dominer dans les esprits, surtout dans ceux qui sont appelés à servir de guides et de modèles, elle les égarera, les jettera dans de fausses routes; et en corrompant les pensées, les sentiments et les actions, elle deviendra un principe de dissolution et de mort.

Depuis un siècle surtout, quel choc d'opinions opposées parmi nous! que de systèmes renversés par d'autres systèmes! que de paradoxes révoltants! Et l'histoire religieuse, politique et littéraire de la France, qu'est-elle autre chose, depuis cent ans, que l'histoire du combat de toutes les erreurs contre toutes les vérités? combat soutenu d'abord par la plume, et plus tard par le glaive, et dont l'issue fut pour un temps la

(21) *Divin. Institut.*, lib. III, cap. 6.

destruction apparente de la religion et de la monarchie. Ce qu'il faut bien remarquer, c'est que tous les combattants, le sectaire comme l'orthodoxe, le sophiste comme le philosophe, l'impie comme le chrétien, le démagogue comme le défenseur du trône, tous faisaient profession de marcher sous les drapeaux de la vérité; et ceux qui étaient armés contre elle se seraient regardés comme vaincus, s'ils eussent reconnu qu'ils étaient enrôlés sous les bannières du mensonge.

Mais comment se fait-il qu'avec cet amour secret de la vérité, qui est dans le cœur de tous, l'erreur soit si répandue, et qu'elle égare si souvent le savant même comme le peuple? Ne serait-il pas possible de remonter aux causes de nos erreurs, de bien les connaître, pour se dérober à leur influence? En signalant les écueils contre lesquels va se briser la raison humaine, on ne prévient pas sans doute tous les naufrages; mais peut-être on lui en épargnerait beaucoup: c'est dans cette pensée et cette espérance que j'ai conçu le dessein de vous entretenir aujourd'hui des causes ordinaires de nos erreurs.

Ces causes sont la faiblesse de la raison, l'ignorance, le demi-savoir, la science même, la fausse application des divers principes de vérité, la préoccupation, l'excessive curiosité, les passions.

Je dis d'abord la faiblesse de la raison. Placé, pour ainsi dire, entre l'être et le néant, l'homme, par ses facultés, présente bien des traits de ressemblance avec son divin auteur; mais en même temps il se ressent des imperfections et de la misère de tout ce qui est créé. Il est intelligent, mais son intelligence est bornée; s'il n'est pas dans l'impuissance absolue de saisir toute vérité, il ne lui est pas donné de tout voir et de tout connaître; en vain son orgueil murmure contre les limites de sa raison, il ne saurait les renverser, aussi incapable de se donner une intelligence infinie, que de se donner un corps immortel: et s'il est fini, est-il étrange qu'il soit faillible? Aussi est-il des erreurs qui sont une suite naturelle de l'infirmité de notre esprit; l'aveu que nous en faisons doit, non pas nous jeter dans un lâche découragement, mais nous inspirer une juste défiance de nous-mêmes.

Oui, Messieurs, vous supposeriez réunis dans la même personne l'esprit le plus pénétrant, le cœur le plus droit, le savoir le plus vaste, vous n'auriez jamais qu'un homme, un être dont les facultés sont limitées: il a bien le pouvoir de rapprocher les objets, de les comparer, de les apprécier, pour éviter l'erreur dans ses jugements; mais ce pouvoir, qui fait sa noble prérogative, décele en même temps sa faiblesse. Si vous en exceptez certaines vérités premières, qui brillent à l'esprit de leur lumière propre, comme le soleil brille aux yeux de l'éclat de ses rayons, l'homme ne voit pas les objets d'une simple et pleine vue: dans la plupart de ses connaissances, ce n'est que

par des rapprochements multipliés, par des efforts pénibles, par de longs circuits de raisonnements, qu'il arrive enfin à la vérité: or, dans ce travail, il suffit de quelque inattention, d'un moment d'oubli et de sommeil de sa raison, pour que l'erreur se glisse comme à son insu dans les résultats. Non, le génie, la bonne foi ne suffisent pas pour garantir toujours de l'illusion; il n'est pas plus donné à l'homme de se mettre à l'abri de toute erreur, que de vivre exempt de toute faute. Quel est le savant critique, si exact, si attentif qu'il ait été, qui ne se soit trompé quelquefois dans les détails de ses récits historiques? Quel est le magistrat, fût-il le plus éclairé, le plus consciencieux, qui, parvenu au terme d'une honorable carrière, puisse se répondre d'avoir toujours prononcé suivant la rigoureuse équité? En tout, l'homme est condamné à payer tribut à la faiblesse de sa nature; c'est un mal qu'on ne saurait guérir entièrement: le seul remède qu'on puisse y apporter, c'est de travailler à s'éclairer tous les jours davantage sur les choses qu'on est obligé de savoir, à fortifier sa raison par la réflexion et l'expérience, à se mettre en garde contre toute illusion. Disons au reste, pour la consolation de la faible humanité, que les erreurs vraiment involontaires ne sont pas criminelles aux yeux de la souveraine justice.

Non-seulement l'esprit est borné dans les choses qu'il connaît, et sujet à s'en former des idées inexactes, incomplètes, fausses; mais combien n'en est-il pas qu'il ignore entièrement! La science est comme un champ immense que le ciel livre à nos soins et à nos travaux; dans quelques-unes de ses parties, il donne des fruits sans culture; dans la plupart, l'homme ne le féconde qu'à la sueur de son front, et jamais un seul homme ne pourra le défricher tout entier. Or, comment juger sainement de ce qu'on ne connaît pas? Voyez le peuple: il ignore les ressorts secrets de la nature, les lois physiques qui entretiennent l'harmonie du monde, les causes des phénomènes célestes et des merveilles qui frappent ses regards; il n'a fait aucune étude qui puisse l'éclairer sur ces matières; ici il peut être aisément le jouet des sens et de l'imagination: il pourra bien inventer des causes bizarres de ce qu'il voit; de là des opinions ridicules ou même superstitieuses: or, Messieurs, combien de beaux esprits qui sont peuple dans leur manière de juger, et qui prononcent sur ce qu'ils ignorent! Les hommes universels ne sont pas communs; un grand poète peut ignorer les secrets des hautes sciences, un géomètre demeure assez étranger à la connaissance du cœur humain; et si l'on veut s'élever au delà de la sphère de ses connaissances, est-il étonnant qu'on s'égaré? Que chacun ne juge que de ce qu'il sait bien, qu'il ait la sagesse de suspendre son jugement dans les choses incertaines; et le plus grand nombre des fausses opinions disparaîtront. Ceci conduit à une

troisième cause de nos erreurs, le demi-savoir.

Rien de plus commun que de rencontrer des esprits qui se contentent des aperçus les plus superficiels et les plus vagues, qui effleurent tout, n'approfondissent rien, et sont d'autant plus tranchants et plus affirmatifs dans leurs décisions, qu'ils devraient être plus réservés et plus modestes. Une des plus incurables manies de ceux qui se piquent de science et de bel esprit, c'est de vouloir être universels et de s'ériger en docteurs, même dans les matières sur lesquelles ils n'ont que des demi-connaissances; c'est de là qu'est venu, depuis un siècle, ce débordement de systèmes en matière de morale, de politique, d'éducation, capables de bouleverser le monde entier : voilà ceux dont parle Pascal (22), « qui ont quelque teinture de science, font les entendus, troublent le monde, et jugent de tout, plus mal que tous les autres. » Une ignorance sensée vaut mieux qu'un vain savoir : l'homme qui n'est que sensé connaît sa faiblesse, se l'avoue à lui-même, et s'en défie; le demi-savant, déjà très-vain de ce qu'il sait, s'arroe un savoir qu'il n'a pas, et n'a ni la sage retenue que le bon sens inspire, ni la lumière que donne une science profonde; il suit les vaines lueurs de son esprit, il s'égare. Non, le plus ignorant n'est pas celui qui ne sait pas, c'est celui qui faussement croit savoir; de là naissent les plus ridicules et les plus funestes prétentions. Quoi! Messieurs, je n'aurai qu'une légère teinture des lettres humaines, et je m'arrogerai le droit de juger les anciens et les modernes, comme pourrait le faire le littérateur le plus profond! Je serai à peine initié à l'étude des lois, et je me croirai un jurisconsulte aussi habile que Domat et d'Aguesseau! Où est ici le bon sens? Je ressemble à celui qui, placé au pied de la montagne, croirait jouir d'un horizon aussi vaste que celui qui en occuperait le sommet. Maintenant jugez vous-mêmes de ce qu'il faut penser de ces esprits téméraires, qui ne connaissent la religion que par de faux portraits; qui, vains de quelques vieux arguments qu'ils croient une découverte, se permettent de combattre le christianisme, et s'exposent à la calomnie sans le savoir. Comment, avec une connaissance légère de la religion, de ses fondements, de sa doctrine, de son histoire, ose-t-on prononcer contre elle en faveur de l'incrédulité? Dans les affaires qui intéressent l'honneur, la vie, la fortune, voudrait-on se conduire avec cette pitoyable légèreté.

Une quatrième cause d'erreurs, c'est quelquefois la science elle-même. Heureux en général ceux dont la mémoire, enrichie par de longues études, est devenue comme une mine inépuisable d'où ils peuvent tirer des trésors toujours nouveaux! Lorsque l'érudition est dirigée par un jugement sûr, par un esprit d'une trempe supérieure, il ne peut

en sortir qu'une œuvre du plus grand prix; mais aussi, pour des esprits faibles, l'érudition pourrait être une charge dont ils seraient comme accablés. C'est peu qu'un amas de connaissances, si l'esprit n'est pas assez fort pour les porter, assez pénétrant pour tout discerner et tout apprécier : alors les matériaux existent, mais l'architecte manque pour les mettre en œuvre. La science sans jugement ne servira qu'à égarer celui qui la possède; offusqué, ébloui par mille lueurs opposées, il ne saura pas discerner la véritable. Aussi, de même qu'on a vu de savants grammairiens n'être que des écrivains médiocres, on a vu de très-grands érudits n'être que de faibles critiques, et donner dans de puérides erreurs. leur jugement n'était pas à la mesure de leur mémoire; engagés dans les détours d'un dédale sans fin, ils n'avaient pas le fil conducteur pour les diriger. C'est par là qu'on explique comment le fameux P. Hardouin, un des hommes les plus savants qui aient jamais existé, a donné dans des écarts qui n'ont excité que la risée et la pitié; en cela imité, surpassé même par quelques érudits de nos jours, qui, au sujet du divin fondateur du christianisme, sont tombés dans des égarements plus ridicules encore, et malheureusement bien plus funestes.

Je viens à une cinquième cause de nos erreurs, la fausse application des principes de vérité. L'esprit humain s'exerce sur divers genres de connaissances; le monde intellectuel et physique est de son domaine; partout il cherche la vérité, et il ne croit la posséder que lorsqu'il se sent éclairé d'une lumière si pénétrante, si vive, qu'il lui est impossible de s'en défendre : c'est dans cette conviction intime et profonde de l'esprit, que je trouve pour lui la certitude. Mais, il faut bien le remarquer, chaque genre de connaissance a son genre particulier de preuves; je m'explique. Qu'un enfant doive aimer sa mère, qu'il existe en Italie une ville appelée Rome, que dans le cercle la circonférence soit le triple du diamètre, ce sont là trois choses également certaines pour nous. Dire qu'il est *certain* que la circonférence égale trois fois le diamètre, mais qu'il est seulement *raisonnable* que Rome existe, et *probable* qu'un fils doit aimer sa mère, serait une proposition révoltante, et que repousserait le sens commun. Sur ces trois choses notre conviction est la même : la certitude est une, mais les moyens de la faire naître dans l'âme sont différents. On ne prouve pas le devoir de la piété filiale par le calcul, ni l'existence de la ville de Rome par le sentiment, ni les rapports du diamètre à la circonférence par le témoignage humain. Prenons garde de transporter dans un genre de connaissances le genre de preuves qui lui est étranger; ne cherchons pas les procédés géométriques dans les objets qui n'en sont pas susceptibles. Tout le

monde croit à l'existence de Henri IV, de Charlemagne ou de César, aussi fermement que l'on peut croire à une proposition d'Euclide; et pourtant ce n'est point des démonstrations géométriques qu'on acquiert la conviction de ces faits historiques. Pascal a remarqué (23) que la géométrie se fonde sur des principes d'une évidence palpable, et qu'il est des choses plus déliées, plus délicates, qui se sentent plutôt qu'elles ne se voient, et qu'il serait ridicule de traiter géométriquement. Toutes les fois qu'un algébriste voudra appliquer sa science aux choses de sentiment, de goût, d'autorité, à la morale, à l'histoire; l'homme de lettres, le vrai critique, se moquera de ses vaines théories, comme lui-même aurait droit de se moquer de celui qui voudrait résoudre ses problèmes d'après les règles de la morale: même, pour le remarquer en passant, toutes les sciences humaines portent sur une première science, celle des principes, ou la métaphysique. C'est par des vérités antérieures, dont le sentiment est dans tous les esprits, qu'on arrive aux vérités géométriques; la certitude de celles-ci suppose la certitude de celles-là: et voilà pourquoi ceux qui ont pu dire qu'il n'y avait de certain que les mathématiques, n'ont su ce qu'ils disaient.

Nous voici à la sixième cause de nos erreurs, la préoccupation. Il est des personnes tellement dominées par certaines idées qui leur sont propres, et qui, à leurs yeux, sont une découverte, qu'elles deviennent comme inaccessibles à tout autre genre de pensées: leurs facultés en sont absorbées; on dirait qu'il ne leur reste, pour tout autre chose, ni intelligence, ni sentiment; c'est une espèce de fascination d'esprit. Leur arrive-t-il de s'occuper de matières autres que celles qui sont l'objet exclusif de leurs affections; elles sont distraites, inappliquées, incapables de saisir certains rapports plus cachés, certaines nuances plus délicates, qu'il importe toutefois d'apercevoir: de là résultent des notions imparfaites, source de faux jugements. A cette préoccupation se lie l'esprit de système; et jusqu'où ne peut-il pas égarer la raison! Dans la recherche des causes secondes qui régissent le monde physique et moral, le savant aime à se faire des théories générales; il lui arrive de s'en créer une avant d'avoir réuni un assez grand nombre d'observations bien constatées; il s'y attache, il y place sa gloire, il en devient infatué: dans cette disposition d'esprit, il ne voit que ce qui le favorise; il compte pour rien tout ce qui le contrarie; il accommode les faits à son système, et non son système aux faits. L'expérience, les monuments, le raisonnement, il faut que tout plie devant ses idées chéries: de là sont venus tant de rêves politiques, qui devaient faire le bonheur du monde, et qui en ont été l'épouvante et le fléau; de là tous ces romans de la nature, qu'on donnait pour son histoire.

Il faut bien le remarquer, Messieurs, les objets qui fixent nos regards se présentent sous différentes faces; et une des plus grandes fautes que l'on puisse commettre, c'est de ne pas les envisager toutes avec une sérieuse attention: c'est de leur ensemble que dépend le jugement que l'on doit porter.

Dans les choses humaines, dans ce qui regarde les formes de gouvernement, les institutions, les lois, les affaires de la vie civile, il n'est rien qui n'ait ses avantages, il n'est rien qui n'ait ses inconvénients: celui qui n'envisage que les avantages, s'expose à prendre le parti le plus funeste; celui qui ne voit que les inconvénients, abandonnera peut-être le parti le plus utile. Que doit faire l'homme sage, pour bien choisir? Peser dans la balance de l'équité et les inconvénients et les avantages, sans se laisser ni intimider par les premiers, ni éblouir par les seconds; et c'est alors qu'il pourra se décider avec quelque sécurité.

Donnons quelques exemples de ces diverses préoccupations d'esprit. Un publiciste aura remarqué l'influence des climats sur le tempérament, les organes, les habitudes physiques, et par là même sur le caractère, les mœurs et les lois; frappé de cette idée, il cherche à l'approfondir, il finit par l'ériger en système: dans ses préoccupations, il ne voit pas ou ne veut pas voir jusqu'à quel point la religion, l'éducation, la politique, le commerce, la conquête, peuvent modifier, altérer, effacer ces dispositions premières; et il voudra tout expliquer, les vertus comme les vices des peuples, par les climats; le voilà tombé dans un excès; et une chose qui, renfermée dans de justes bornes, était une vérité, poussée trop loin, n'est plus qu'un paradoxe.

Ce moraliste n'envisage que la lettre et la rigueur de la loi; il voit les choses dans la spéculation, jamais dans la pratique; il n'a aucun égard à la fragilité humaine; il ne tient aucun compte de circonstances d'âge, de tempérament, de surprise, qui, dans l'application, peuvent tempérer la règle: le voilà dans un rigorisme, qui, en décourageant le coupable, sera plus funeste peut-être que le relâchement.

D'où viennent tant d'étranges opinions sur le règne de Louis XIV, le plus beau de la monarchie, et qui égale, s'il ne les surpasse, les plus beaux âges de l'esprit humain? C'est toujours de la même cause. Après les troubles d'une orageuse minorité, Louis enfin est roi, et il ne cessera plus de l'être jusqu'au tombeau. Quelle suite de merveilles présente son règne! Pour le bien de ses peuples, il protège la religion, perfectionne les lois, règle les principales branches de l'administration publique par des ordonnances qu'on admire encore, fait fleurir les sciences, les lettres et les arts, étend le commerce, maintient en tout lieu la justice, l'ordre et la paix; c'est sous ce règne que brillent ce que la France compte d'orateurs, de poètes, de

(23) *Pensées*, art. XXXI, n. 2.

savants, de philosophes, de magistrats, de capitaines, de pontifes plus illustres. Louis ajoute six provinces à son royaume, couvre ses frontières de places fortes, établit son petit-fils sur le trône d'Espagne, soutient dans sa vieillesse, avec une magnanimité rare, les efforts de l'Europe conjurée. Par ce prince, la gloire du nom français est portée jusqu'aux extrémités du monde, et la France exerce sur l'Europe une espèce de suprématie d'esprit et de talent, qui, après un siècle, et tant de désastres, se fait sentir encore. Quel règne! quels titres à l'admiration publique! Ils n'ont pas été méconnus, ces titres, par des hommes dont l'hommage n'est pas suspect, mais qui avaient eux-mêmes trop de talent pour insulter au siècle du génie; je veux parler de Montesquieu, de Voltaire et de Frédéric. Mais aujourd'hui que fait un esprit préoccupé de nos idées modernes? Il fait un crime à Louis XIV de n'avoir pas régné d'après des formes et des vues qui n'étaient pas celles de son temps. Quelques écarts de politique, quelques erreurs d'ambition, des fautes personnelles qu'il a eu le courage de se reprocher lui-même; voilà ce que l'on considère uniquement, et ce qui donne lieu aux plus violentes déclamations. Hé! Messieurs, il n'est pas de simple particulier, qui, dans la conduite de ses affaires domestiques, ne fasse quelque faute; et l'on voudrait qu'il n'y eût pas une seule tache dans un règne de soixante ans de gloire et de prospérité! Où est ici la justice? et que peuvent au reste contre lui les clameurs de la médiocrité? Les vains destructeurs passent, et la gloire reste. Louis a donné son nom à son siècle pour jamais, et la postérité ne cessera de dire, *le siècle de Louis XIV*, comme, après deux mille ans, elle dit encore, *le siècle d'Auguste*. Je me sens heureux d'avoir eu cette occasion solennelle de venger la mémoire de Louis XIV; et je vois, à la manière dont mes paroles viennent d'être accueillies, que vos cœurs sont français comme le mien.

En septième lieu, Messieurs, je dois vous prémuir contre l'esprit de curiosité. Un très-grand défaut dans le raisonnement, c'est de le pousser trop loin. La marque d'un bon esprit est de savoir s'arrêter, et de mettre un frein à cette curiosité superbe qui voudrait s'élaner au delà des bornes. Avidé de savoir, l'esprit s'irrite contre les obstacles opposés à sa faiblesse; il veut les franchir; et si quelquefois son audace est heureuse, souvent aussi il se précipite dans les régions du mensonge. Sur la terre, il n'est pas donné à l'homme de jouir d'une lumière parfaite; nos connaissances sont mêlées de quelque obscurité. Quand l'esprit est frappé de preuves convaincantes et lumineuses, il doit s'en contenter, encore qu'il ne puisse pas tout voir avec la même clarté; et il ne doit pas méconnaître la vérité, parce qu'elle est enveloppée de quelques nuages: une règle fondamentale du raisonnement, c'est de ne pas abandonner une proposition bien établie, pour quelques difficultés dont on ne

verrait pas clairement la solution. La raison a son intempérance comme le cœur, et le sage se tient également en garde contre cette double sensualité. Des exemples vont rendre sensible ma pensée. Qu'il existe de la matière, un monde corporel hors de nous, c'est le cri du bon sens, et la foi de tout le genre humain; nous sommes entraînés à le croire par un penchant irrésistible; et dire que cet univers pourrait bien n'être qu'une fantasmagorie perpétuelle, est une opinion folle, contre laquelle réclamera toujours un sentiment plus fort que tous les sophismes. Cependant qu'est-il arrivé? Malebranche est venu, qui a dit que Dieu était assez puissant pour affecter nos âmes, comme s'il y avait réellement des corps, quand même il n'y en aurait pas, et pour nous faire éprouver sans eux les sensations que nous éprouvons par eux: et il a conclu que l'existence de la matière n'était pas démontrée par la seule raison. Barkeley, allant plus loin encore, a observé que les qualités les plus essentielles de la matière n'avaient rien de fixe; que l'étendue du même corps paraît tantôt plus grande et tantôt plus petite; qu'ainsi c'est une qualité qui existe uniquement dans notre esprit, comme les visions d'un songe: et il a décidé que la matière était impossible. Pourquoi ces doctes folies? Parce que ces deux métaphysiciens ont trop écouté la subtilité d'un esprit fécond en arguments, qu'ils se sont écartés de ce sens commun, qui n'est pas si commun; et quittant ainsi le pays de la vérité, ils ont erré dans la région des chimères.

Autre exemple: la raison, le sentiment, la foi du genre humain, l'univers entier, tout nous parle d'une intelligence suprême. Mais quelle est sa manière d'être? quelle est sa nature? comment accorder ensemble les perfections divines? Ici on veut pénétrer l'impénétrable, comprendre l'incompréhensible; et l'on finit, à force de subtiliser, par étouffer le bon sens, et par affecter de ne pas croire en Dieu. Je jouissais tranquillement des clartés du soleil; j'en bénissais les douces influences, lorsque tout à coup je m'obstine à regarder fixement son disque étincelant; mes yeux sont trop faibles pour en soutenir l'éclat, il m'offusque, il m'aveugle de ses rayons: alors, dans ma fureur impuissante, j'insulte à sa lumière; image de l'athée, qui blasphème la haute majesté dont le poids immense accable sa faiblesse.

Mais voici, Messieurs, ce qu'il importe surtout de bien comprendre. En vain on m'avertit de me tenir en garde contre les illusions des sens et de l'imagination, contre l'abus des mots et les équivoques du langage; en vain j'aurai étudié tous les procédés de l'analyse et de la synthèse, appris à mettre de l'ordre et de l'enchaînement dans mes idées, à lier les conséquences aux principes, et à démêler les vices qui se glissent dans le raisonnement; en vain j'aurai médité Aristote, Descartes, Locke et Condillac: tout cela ne me servira de rien, si, égaré par les passions, je les mets à la place de la raison:

elles ont une logique insidieuse, qui rend inutiles toutes les règles de la logique ordinaire. Le dernier siècle a été l'époque de l'analyse, et n'en a pas moins été l'époque des plus monstrueuses erreurs; c'est que la vérité, pour être sentie, ne demande pas moins de droiture dans le cœur que de lumières dans l'esprit: et à quoi servent les lumières sans la bonne foi? On a dit que l'orateur est un homme de bien qui possède le talent de raisonner avec justesse. Oui, les passions sont comme un nuage qui obscurcit l'intelligence, et qui se place entre la raison et la vérité; elles troublent et agitent l'âme, lui font perdre cette attention soutenue, cette impartialité sévère, cette rectitude inflexible, qui écarte l'illusion et l'erreur. La cupidité, l'orgueil, la volupté, voilà la triple source de la plupart des travers et des faux jugements des hommes, dans les choses les plus importantes de la vie.

Je dis la cupidité. De toutes les passions, c'est la plus aveugle, la plus féconde en opinions erronées comme en actions injustes; j'en appelle à l'expérience. Je suppose que nous soyons interrogés, consultés, sur une affaire à laquelle nous sommes étrangers, et qui ne touche aucunement à nos intérêts: nous verrons les choses comme elles sont, sans préjugés, sans passion; et l'avis que nous émettrons, s'il n'est pas infailible, sera du moins inspiré par l'amour sincère de la vérité. Mais s'agit-il d'une chose qui nous intéresse, nous sommes portés naturellement à faire pencher la balance en notre faveur; nous devenons ingénieux à trouver des prétextes que notre imagination nous présente comme des raisons: de là cette maxime devenue populaire, que nul ne doit être juge dans sa propre cause. En cette matière, nous voyons aisément des réalités dans de simples apparences, et nous finissons par nous endormir dans des illusions, qui seraient de bonne loi si elles avaient une source plus pure que l'intérêt personnel.

Et pourquoi toutes ces querelles dont retentissent les tribunaux? pourquoi tant de procès intentés par la mauvaise foi, ou soutenus par elle? Je sais bien qu'il est des questions délicates sur lesquelles les plus doctes et les plus intègres peuvent être partagés; mais, si la cupidité ne mettait pas un bandeau sur les yeux des parties intéressées, avouons que l'on verrait disparaître la plupart des différends qui déchirent ou ruinent les familles. En vain dans une discussion exacte, solide, lumineuse, vous établissez le bon droit; tout le monde sera convaincu, excepté celui que vous combattez: pour lui l'évidence a perdu ses clartés; l'intérêt est comme un miroir trompeur, qui grossit nos droits à nos yeux, et rapetisse ceux de nos semblables. L'homme s'identifie en quelque sorte avec ce qu'il possède, il croit exister dans les objets dont il jouit; ce n'est que par une sorte de déchirement qu'il peut s'en séparer, il se fait mille prétextes pour les retenir: et voilà comme l'intérêt fausse, en

quelque sorte, cette règle d'équité et de vérité que nous tenons de la nature.

Un autre ennemi bien dangereux de la vérité, c'est l'orgueil: l'homme s'aime naturellement lui-même; sentiment légitime ou plutôt nécessaire, mais qui dégénère aisément en excès: de là cette tendresse aveugle pour les opinions et les productions de son esprit; ces illusions qui nous font voir des beautés là où tout le monde voit des défauts, et des traits de haine et d'envie dans les réflexions de la censure la plus douce et la plus raisonnable. Par orgueil, on veut dominer les esprits, et leur commander ses pensées; on méprise les lumières d'autrui, l'autorité des sages et de l'expérience, et l'on aime mieux s'égarer en marchant seul, que de suivre les routes tracées par la sagesse! Par orgueil, on veut, avant tout, se faire un nom et se distinguer de la foule; on est moins touché de l'amour de la vérité, que de celui de la renommée, et de brillants mensonges deviennent chers, du moment qu'ils peuvent conduire à la célébrité. C'est l'orgueil qui invente les paradoxes, qui les propage et les défend avec une indomptable opiniâtreté; c'est de là qu'est venu l'esprit de secte et de parti, qui a si souvent rempli le monde de dissensions et de querelles sanglantes. Dans l'origine, ce n'est quelquefois qu'une opinion hasardée, un écart téméraire; si la vérité n'est pas vengée, le novateur en triomphe, et son audace s'accroît par le succès. Trouve-t-elle des défenseurs, l'audace s'irrite par les obstacles; on craint d'avouer ses torts; on s'obstine dans le mal, et l'on prend pour force d'esprit ce qui n'est que faiblesse: une erreur amène une autre erreur, un abîme entraîne un autre abîme, comme parlent les livres saints; ce qui n'était d'abord qu'un point obscur dans le ciel, est devenu un nuage sombre qui recèle des foudres et des tempêtes. N'espérez pas ramener ces esprits audacieux par les maximes d'une raison saine et modérée, les faire plier sous le poids de l'autorité, les contenir par la crainte de tout bouleverser dans le monde religieux et politique; vous ne gagnerez rien sur leur orgueil intraitable: pour un Fénelon docile, on trouve cent rebelles. Oui, il est des esprits possédés d'un orgueil satanique, qui mettraient le monde en feu pour faire prévaloir leurs opinions. Leibnitz nous dit quelque part qu'il en a connu de ce caractère; et ce qu'il avait pressenti, nous l'avons éprouvé.

Enfin, Messieurs, je dois vous découvrir une dernière source des égarements du cœur, et par là même de l'esprit. Il est une passion douce en apparence, et cruelle en réalité, qui s'insinue dans l'âme par tous les sens et la flatte pour la tyranniser, qui enivre ses adorateurs sans les satisfaire, et fait payer par de longues amertumes les courts plaisirs qu'elle donne; une passion que l'on célèbre sur les théâtres comme dans les romans, qui entre dans les poèmes les plus sérieux comme dans les plus légers,

que le marbre et la toile reproduisent sans cesse; qui, pour séduire, prend toutes les formes, se montrant quelquefois sous les dehors les plus effrontés, et quelquefois aussi se parant du voile même de la modestie; je veux parler de ce penchant si vif pour tout ce qui flatte le corps, de l'amour des plaisirs sensuels, de la volupté. Tel est son empire, que le plus beau triomphe de l'Évangile, c'est d'abattre ses autels; que par elle surtout l'idolâtrie règne encore dans les mœurs, et que les hommes consentiraient peut-être à voir briser le reste de leurs idoles, si on leur permettait de brûler de l'encens en son honneur. Trop souvent elle est l'écueil de notre ministère; si nous nous élevons contre elle, la jeunesse paraît ne pas nous entendre; ici nos paroles lui semblent d'une rudesse barbare. Mais faut-il pour cela cesser de la combattre, d'en montrer les dangers, et de la signaler comme une cause de nos erreurs?

Les païens eux-mêmes en avaient déploré les suites funestes; témoin Cicéron, qui, répondant au reproche qu'on pouvait faire à la vieillesse d'être inhabile aux plaisirs, s'écrie (24) : « O heureux privilège de notre âge, de nous affranchir de ce qu'il y a de plus vicieux dans la jeunesse ! Écoutez donc, ô bons jeunes gens, un ancien discours d'Architas de Tarente, l'un des premiers et des plus grands personnages de son temps. Il n'y a pas dans la nature, disait-il, de passion plus funeste à l'homme, que la volupté du corps; il n'est aucun plaisir où il se porte avec plus d'impétuosité et de frénésie : de là les trahisons, le renversement des États, les intelligences criminelles avec l'ennemi; point de forfait auquel ne pousse cette funeste passion : ennemie de la raison, elle corrompt le jugement, offusque les yeux de l'esprit, et ne peut s'allier avec la vertu. »

Et comment une passion, qui met ainsi le désordre dans toutes les facultés de l'âme, ne serait-elle pas un grand obstacle à la connaissance de la vérité, n'empêcherait-elle pas de la goûter, d'en avouer hautement les sévères maximes? Dans l'ivresse, dans le tumulte des plaisirs, la voix de la sagesse ne se fait guère entendre; l'imagination du voluptueux colore, embellit ce qu'il y a de plus criminel; et bientôt tout se dénature, tout change de nom : le libertinage s'appelle un penchant, le discours licencieux un badinage, la persévérance dans une passion folle une héroïque fidélité; ce qui plaît au cœur est justifié par l'esprit : *tout ce qu'il aime devient à ses yeux légitime et sacré*, a dit saint Augustin : « *Quodcumque placet, sanctum est.* »

Je viens, Messieurs, de toucher bien des choses dans le courant de cette discussion; chacun aura pu s'appliquer ce qui lui convient : peut-être en est-il plus d'un parmi vous, qui en sortira disposé à revenir sur certaines opinions d'indépendance commode, dont il n'avait pas bien démêlé jusqu'ici les

causes secrètes, à être dans la suite plus attentif dans ses recherches, et moins précipité dans ses jugements : c'est peut-être à ce discours, que la Providence, qui cache ses voies mystérieuses sous le voile des moyens humains, attendait ce jeune homme dont l'âme se débat entre la vérité qui l'éclaire et le plaisir qui l'attire. Augustin n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il lut pour la première fois un ouvrage de Cicéron que nous n'avons plus, et qui avait pour titre *Hortensius*; c'était une exhortation à la sagesse. Il nous apprend (25) que cette lecture changea ses affections, lui inspira d'autres pensées, et lui donna un désir ardent de connaître cette sagesse immortelle; ce fut là comme un germe déposé dans un cœur plein de droiture, et qui, développé par un secours divin, devait produire un jour des fruits si précieux et si abondants. Pourquoi la vérité n'aurait-elle pas sur vous le même empire? Elle est ancienne sans avoir vieilli; elle est éternelle comme Dieu même, qui en est la source. Si elle brille devant vous, ne détournez pas vos regards; si elle vous cherche, ne la fuyez pas; c'est pour votre bonheur qu'elle veut triompher de vous : la honte, est de lui résister; la gloire, c'est d'être vaincu par elle. Des maîtres habiles vous dirigeront dans la carrière des lettres et des sciences, et je crois qu'en cette matière votre ardeur, pour connaître la vérité, ne se ralentira point; mais, dans les choses morales et religieuses, celles qui sont le vrai fondement de toutes les vertus, aurez-vous la même ardeur pour la vérité? Notre devoir, c'est de la dire; le vôtre, c'est de l'entendre. Il est écrit que *les lèvres du prêtre seront les dépositaires de la science, et qu'on cherchera dans ses discours la règle et la loi* (*Malach., II, 7*) : malheur à moi, si je lui prêtais des rigueurs qu'elle n'a pas; mais aussi loin de moi toute molle condescendance, qui me ferait dissimuler ses droits et sa sévérité ! Il est aisé, Messieurs, d'aimer la vérité qui nous flatte, ou qui nous instruit sans nous imposer des devoirs; mais sachons l'aimer alors même qu'elle nous condamne, et que nos penchants ne sont pas d'accord avec elle. Venez donc, Messieurs, venez nous entendre avec un amour sincère de la vérité, avec le désir de vous rendre à ses impressions, avec le courage de la suivre et de porter son joug, lors même qu'il paraît moins doux à la nature : venez ici avec ces heureuses dispositions de l'esprit et du cœur; et vous serez éclairés, et vous en deviendrez meilleurs, et nous aurons la consolation de sentir que cette chaire n'est pas appelée en vain la chaire de la vérité.

CONFÉRENCE III.

SUR L'EXISTENCE DE DIEU PROUVÉE PAR LA FOI DU GENRE HUMAIN.

C'est une chose bien frappante sans doute, aux yeux d'un vrai philosophe, que l'accord

(24) *De Senect.*, cap. 15.

(25) *Confess.*, lib. III, cap. 4.

du genre humain à professer l'existence de la Divinité, à lui rendre un culte et des hommages d'adoration et de dépendance : accord aussi ancien, aussi universel, aussi durable que le monde ; accord qui embrasse les savants comme le vulgaire, les nations les plus polies comme les plus sauvages. Oui, tout ce que les siècles ont produit de plus beaux génies, d'hommes plus éminents en savoir comme en vertu, ont ici pensé comme le peuple : on ne doit excepter que quelques personnages singuliers, qui ont paru de loin en loin pour troubler de leur voix sinistre ce concert de toute la terre, et qui semblent être dans l'ordre moral, ce que sont dans le monde physique ces productions bizarres que l'on voit sortir des lois ordinaires de la nature. L'athée se fait gloire de se roidir contre la croyance du monde entier ; ingénieux à se dérober à la lumière, ou à l'obscurcir par ses sophismes, il se fait une sorte de triomphe d'être seul contre le genre humain. Si vous lui parlez de l'universalité de cette croyance religieuse, il tâchera de vous découvrir dans un coin du monde quelque peuplade bien stupide, dans laquelle on ne voit, s'il est possible, aucune trace de cette doctrine ; si vous présentez cette croyance unanime de tout le genre humain comme la voix de la nature, de la raison et de la vérité, il n'y verra que l'effet de l'ignorance et de la crédulité ; et plutôt que de penser ici comme le peuple, il aimerait mieux ne voir dans le sens commun, qu'un préjugé populaire. Enfin si, le pressant de s'expliquer, vous lui demandez d'où a pu venir, parmi les hommes, une croyance aussi universelle, aussi ancienne, aussi enracinée que celle de Dieu, il vous dira qu'elle est l'effet de l'imagination égarée par la peur, ou de la politique des législateurs. Suivons l'athéisme dans tous ces détours. Oui, c'est la foi du genre humain qu'il y a un Dieu, première vérité ; cette croyance vient de la nature et de la plus pure raison, seconde vérité ; rien de plus frivole que ce que l'athée imagine pour l'expliquer, troisième vérité ; c'est tout le sujet de cette Conférence.

La croyance du monde entier est un fait, et les faits ne se prouvent point par des conjectures, mais par des témoignages. Les annales du monde, les monuments historiques de tous les genres, les relations des voyageurs ; voilà ce qu'il faut ici consulter, et voilà aussi ce qui va nous apprendre que les nations et les siècles, le monde ancien et le nouveau, sont unanimes dans la croyance de la Divinité. Nous pourrions d'abord interpellé les impies, et leur demander de nous citer une seule contrée de la terre, dont il fût possible, je ne dis pas de conjecturer, mais de démontrer qu'elle a été ou qu'elle est athée, privée de toute idée, même la plus grossière, d'une divinité quel-

conque. Jusqu'ici leurs efforts en ce genre ont été vains, leurs prétentions ont été démenties ; et l'impuissance même où ils sont de citer un seul peuple entièrement plongé dans l'athéisme, prouverait assez qu'il n'existe pas : tout ceci va être mis dans le plus grand jour. Et d'abord quelle a été la croyance de l'antiquité ?

Remontez dans les âges les plus reculés ; parcourez les peuples, qui, dans les temps anciens, ont habité le globe, les plus policés comme les plus barbares ; en trouverez-vous un seul qui n'ait été imbu d'une connaissance plus ou moins développée de la Divinité ? Phéniciens, Chaldéens, Égyptiens, Perses, Indiens, Grecs, Romains, tout est ici d'accord. Les temps fabuleux sont remplis de l'histoire des dieux et des demi-dieux ; dans les philosophes, les historiens, les poètes, les orateurs de la Grèce ou de Rome, qu'on nous a mis entre les mains dès nos plus jeunes années, que voit-on autre chose que des traces bien marquées de la foi de toutes les nations ? Que signifient les autels, les temples, les sacrifices, les fêtes religieuses, les statues des dieux, les hymnes sacrés, les apothéoses, l'Élysée, le Ténare ? Tout cela n'a-t-il pas une liaison manifeste avec le dogme de la Divinité ? « Jetez les yeux sur la face de la terre, disait Plutarque (26), vous pourrez y trouver des villes sans fortifications, sans lettres, sans magistrature régulière ; des peuples sans habitations distinctes, sans professions fixes, sans propriété de biens, sans l'usage des monnaies, et dans l'ignorance universelle des beaux-arts : mais vous ne trouverez nulle part une ville sans connaissance de la Divinité ? » On sait que Cicéron (27) et Sénèque (28) ont tenu le même langage.

Voilà des témoignages bien positifs de ce qu'il y a de plus grave et de plus savant dans l'antiquité. Que sont quelques passages obscurs, équivoques, de certains écrivains, sur le prétendu athéisme de certains peuples dont le nom est à peine connu ? Il faut le remarquer, Messieurs : un peuple, sans être coupable d'athéisme proprement dit, peut en paraître suspect, soit parce que, dans ses mœurs impies et féroces, il viole toutes les lois divines et humaines révérees des autres peuples ; soit que, dans sa vie errante et son indépendance sauvage, il ne laisse pas apercevoir des traces bien marquées de culte et de religion publique ; soit qu'il méprise le culte de quelque divinité chère à ses voisins, soit que, reconnaissant une divinité suprême, il ne l'adore pas, ou qu'il n'adore que des dieux subalternes, comme on l'a observé chez quelques peuples sauvages. Ainsi, dans les Juifs, si distingués du monde idolâtre par leur religion, Pline ne voyait que d'insignes contempteurs des dieux (29). Ainsi, dans son discours pour Fonteius (30), Cicéron, entraîné par l'intérêt

(26) *Cant. Colot. Epicur.*

(27) *Cicér., Tuscul. Quest. 1, n. 13.*

(28) *Senec., Epist. 117.*

(29) *Genus contumelia numinum insignis. Hist. nat., lib. XVI, cap. 4.*

(30) *Pro Fonteio, n. 20 et seq.*

de sa cause, traite les Gaulois comme des impies, sans foi, sans probité, se plaît à rappeler leur expédition contre Delphes; et pourtant César, qui sans doute les connaissait bien, nous les peint comme une nation extrêmement religieuse : *Natio est omnino admodum dedita religionibus* (31). Ainsi les premiers chrétiens, parce qu'ils avaient en horreur les dieux de l'empire, étaient accusés d'être des sacrilèges et des athées. N'allons donc pas, sur quelques vagues allégations, accuser un peuple d'athéisme. Oui, la foi à la Divinité était si universelle chez les anciens, que Lucrèce félicite Epicure, son maître, d'avoir été le premier qui eût osé lutter contre le genre humain, et lever la tête au milieu des peuples courbés, disait-il, sous le joug de la superstition (32).

Ce n'est pas tout, Messieurs; encore que les anciens aient été plongés dans des superstitions ridicules et monstrueuses, qu'ils aient peuplé la terre et les cieux d'une foule de divinités chimériques; la connaissance d'un Être suprême, d'un Dieu souverain, maître des autres dieux comme des hommes, était répandue parmi les sages, et même parmi la multitude, beaucoup plus qu'on ne le pense communément.

Je fais observer d'abord que les Juifs adoraient le Dieu unique, le Créateur du ciel et de la terre; et l'on sait que leurs livres ont célébré sa grandeur et sa gloire dans une poésie toute divine, qui efface celle des Grecs et des Romains. Or il est impossible que leur commerce avec les autres nations n'y ait pas plus ou moins répandu la connaissance du Dieu véritable, et ne lui ait pas fait des adorateurs. Quand Salomon monte sur le trône, le roi de Tyr rend grâce au Seigneur Dieu de ce qu'il donne à David un successeur digne de lui; Cyrus voit dans ses victoires un bienfait du Dieu du ciel; Darius, Artaxerxès, Assuérus, lui ont rendu hommage: et quel est donc le Dieu par lequel les sages de la cour de Pharaon s'avouent vains, lorsqu'ils disent : *La main de Dieu est ici?* (*Exod.*, VIII, 19.)

Je fais observer encore que les philosophes les plus renommés de l'antiquité croyaient en ce Dieu suprême, et que lors même que, par crainte ou par politique, ils révéraient les dieux populaires et nationaux, ils reconnaissaient la grandeur prédominante de celui qui avait présidé à la formation de cet univers. Si quelques-uns, tels que Démocrite et Epicure, voulaient apprendre à tout expliquer par des mouvements fortuits et mécaniques, à se passer de la cause intelligente; les autres, tels que Platon et Cicéron, en sentaient, en prouvaient la nécessité: et la nature même de leur querelle fait voir combien la croyance de l'Être intelligent, et sage ordonnateur du monde, était universellement reconnue. Aussi Lactance (33), si versé dans ces ma-

tières, n'hésitait pas à dire, il y a quatorze siècles, que cette doctrine avait été celle de toutes les écoles, de tous ceux qui, avant Epicure, étaient regardés comme les princes de la philosophie. L'apôtre saint Paul leur reproche moins d'avoir méconnu la Divinité, que de ne l'avoir pas glorifiée comme ils le devaient. (*Rom.*, I, 21.) Il est vrai, le Dieu créateur, qui a tiré l'univers du néant, qui a sur la matière un souverain empire; esprit pur, qui étend sa providence jusqu'à la moindre de nos actions, qui doit en être le juge après en avoir été le témoin, qui réserve dans la vie future des châtimens au vice et des récompenses à la vertu: ce Dieu, le seul véritable, et qui est celui des chrétiens, n'a pas été connu dans les écoles de Rome et d'Athènes aussi parfaitement qu'il l'est aujourd'hui; et voilà pourquoi avancer que les chrétiens ont emprunté des païens leur connaissance de la Divinité serait l'assertion la plus mensongère. Mais faut-il donc voir l'athéisme là où l'on ne voit pas toute la pureté de la doctrine chrétienne? Suivant saint Augustin (34), l'opinion la plus commune parmi les savants païens, c'est que Dieu est l'âme du monde; idée trop grossière, et dont il serait facile d'abuser: mais par là ils entendaient l'être intelligent, qui, par sa puissance, par les conseils de sa sagesse et de sa prévoyance, anime et gouverne le monde, comme l'âme gouverne le corps. Le plus docte des Romains, Varron, disait que ceux-là ont bien compris la nature de Dieu, qui l'ont représenté comme une âme qui gouverne le monde par le mouvement et la raison (35). Certes, mettre crûment Sénèque et Cicéron au rang des athées, parce qu'ils n'auront pas été assez purs dans leur doctrine, assez exacts dans leur langage, serait une manière de raisonner aussi absurde en logique qu'injuste envers ces illustres personnages.

Observons enfin que les poètes et les orateurs ont célébré la puissance de Dieu, régulateur suprême de cet univers et des choses humaines: c'est le langage d'Homère, d'Hésiode, d'Horace, de Virgile, d'Ovide, et de bien d'autres encore. On sait combien Homère s'est montré sublime, en faisant dire à Jupiter, parlant aux habitants de l'Olympe: « Attachez une chaîne d'or à la voûte céleste; que tous les dieux et les déesses suspendus à cette chaîne unissent leurs efforts; jamais ils ne pourront entraîner vers la terre le souverain Jupiter. Moi, j'enlèverai, si je le veux, la chaîne et les dieux, et la terre et les mers; j'attacherai ensuite la chaîne au sommet de l'Olympe, et tout y demeurera suspendu: tant mon pouvoir surpasse celui des hommes et des dieux (36)? »

C'en est assez, dans un discours de la nature des nôtres, pour faire voir que la connaissance du vrai Dieu, si elle était altérée,

(31) *De Bell. Gall.*, lib. IV, n. 16.(32) *De rerum nat.*, lib. I, vers 65 et seq.(33) *Divin. Instit.*, lib. II, cap. 1.(34) *De civitate Dei*, lib. IV, cap. 12.(35) *Ibid.*, cap. 31.(36) *Iliad.*, lib. VIII.

n'était pas éteinte dans l'esprit de ce que l'antiquité païenne a eu de plus savant et de plus habile : elle ne l'était pas même parmi le peuple. Le crime des idolâtres était de ne pas rendre au Dieu véritable un culte saint et pur, de prostituer les honneurs divins en les adressant à des génies malfaisants, à des divinités subalternes et mensongères, de s'imaginer que la pierre et le bois façonnés par le ciseau, qu'un animal, une plante, renfermaient quelque divinité cachée. Mais, du milieu de cet amas de superstitions et de la fange des vices, le peuple s'élevait de temps en temps à l'idée de la suprême majesté d'un Dieu, je ne dis pas unique, mais supérieur à tous les autres dieux. Les apologistes de la religion en ont fait autrefois la remarque ; je me borne à citer saint Cyprien. Dans son traité *De la vanité des idoles*, il remarque que le vulgaire confesse quelquefois le vrai Dieu, lorsque par un mouvement naturel il s'écrie : *O Dieu ! Dieu le voit ; je le recommande à Dieu : « O Deus ! Deus videt ; Deo commendo. »* Oui, souvent, en parlant de la Divinité, on excluait la pluralité, on la nommait simplement Dieu ; et c'est là ce que Tertullien, dans son *Apologétique* (37), appelle énergiquement le témoignage d'une âme naturellement chrétienne.

Des peuples de l'antiquité païenne passent aux peuples des âges modernes. Sans doute on ne contestera pas la croyance des nations européennes qui se sont formées, depuis quatorze cents ans, des débris de l'empire romain ; on sait aussi que les peuples juifs, chrétiens, musulmans, idolâtres, répandus sur la surface du globe, sont religieux, et que toute religion porte sur un sentiment plus ou moins pur de la Divinité. Mais que dirons nous des peuples découverts dans les trois derniers siècles ? Jusqu'où n'a pas pénétré l'audace des navigateurs ? Quels monts inaccessibles, quelles forêts profondes n'ont pas été visitées par le zèle des missionnaires ? Eh bien ! sur quelle terre nouvelle ont abordé les Européens, où la connaissance de la Divinité ne se trouvât point avant eux ? Non, ce n'est pas Colomb qui l'a portée en Amérique, ni Magellan aux îles des Larrons.

Je sais bien que des voyageurs, trop hardis à prononcer sur ce qu'ils n'avaient eu ni le temps ni les moyens d'observer, avaient jeté des soupçons d'athéisme sur les habitants des îles Antilles, sur les Brésiliens, les Canadiens, les Hurons, les Souriquois, les Hottentots ; nos sceptiques, nos athées en triomphaient. Bayle, Helvétius aimaient à s'en prévaloir : triomphe ignominieux, comme je le dirai bientôt, ne fût-il pas imaginaire ! Qu'est-il arrivé ? C'est que ces premières relations très-hasardées ont été formellement démenties par des relations subséquentes, plus fidèles et plus circonstanciées ; et si l'on n'aperçoit parmi ces peuples

que des linéaments informes de religion, si leur croyance est très-grossière, du moins elle n'est plus un problème. Pour n'en citer ici qu'un exemple entre plusieurs autres, on avait douté quelque temps de la religion des Otâtiens : eh bien ! Cook et après lui Vancouver ont reconnu leurs dogmes et leurs cérémonies religieuses.

Ainsi les athées n'ont pas la triste consolation d'avoir pu découvrir un seul peuple assez dénaturé pour être sans Dieu. Au reste, nous pourrions bien impunément leur abandonner ces hordes sauvages qui n'ont d'humain que la figure ; il serait digne d'une telle cause, d'avoir pour patrons les habitants des forêts, ce qu'il y a de plus abject et de plus dégradé dans notre espèce. Depuis quand faut-il juger des sentiments de l'homme, d'après des êtres qui n'en ont conservé que le nom ? Voudrait-on apprécier son intelligence par celle des insensés que la police renferme dans des lieux de sûreté ? Et quand Buffon faisait une si sublime peinture de l'homme, de la beauté de ses formes et de ses traits, avait-on le droit de lui opposer les individus qui sont d'une conformation bizarre et difforme ? Que si nous invoquons le témoignage des sauvages, c'est d'abord parce qu'il était contesté ; c'est ensuite pour faire voir que la croyance d'un Dieu est si conforme à la nature raisonnable, qu'elle a pénétré jusqu'au sein de la plus profonde ignorance et de la férocité même.

Nos impies d'Europe ont été chercher des alliés aux extrémités de l'Orient, à la Chine ; ils ont avancé que les lettrés chinois étaient une société d'athées. Encore que cette autorité ne soit pas très-imposante, discutons un moment le fait. Que parmi les beaux esprits de Pékin il y en ait qui fassent profession d'athéisme, comme parmi ceux de notre Europe, cela peut être ; mais que le corps des lettrés soit athée, je demande qu'on m'en cite des preuves irréfragables. Si quelques missionnaires en ont fait autant d'athées, ce n'est pas l'opinion qu'en ont eue le plus grand nombre de ceux qui se sont rendus très-habiles dans la langue chinoise par une étude constante et par leur commerce avec les principaux lettrés. Voici ce que dit à ce sujet un très-savant missionnaire, le P. Parennin, dans une lettre à M. de Mairan, directeur de l'Académie des sciences (38) : « Il m'a toujours paru que ceux qui ont accusé les lettrés chinois d'athéisme n'ont eu d'autre raison de l'assurer dans le public que l'intérêt de la cause qu'ils avaient à soutenir..... Je n'ai point vu encore de Chinois qui fût athée dans la pratique..... Je puis ajouter que le nombre est très-petit de ceux qui ont voulu paraître athées ; et si quelques-uns ont tâché, dans leurs livres, d'expliquer tout physiquement, sans avoir recours à un Être suprême, auteur de toutes choses, ils se plaignent que leurs senti-

(37) *Apolog.*, cap. 17.

(38) De Pékin, sous la date du 11 août 1750.

Lettres édifiantes et curieuses, édit. de 1781, t. XXI, pag. 495.

ments, loin d'être suivis, sont abandonnés des lettrés. » Nous observerons, Messieurs, que ces lettrés offrent des sacrifices à ce qu'ils appellent l'esprit du ciel : or il serait trop absurde d'adresser des vœux et des hommages au néant, à un être sans vie et sans intelligence ; et c'est là du moins une notion confuse de la Divinité.

Faut-il, en passant, dire un mot de certain *Dictionnaire des Athées* et de ses *Suppléments*, dans lesquels se trouvent inscrits les plus beaux génies de tous les âges, à commencer par saint Augustin et à finir par Bossuet ? Voulez-vous savoir, Messieurs, à quoi se réduisent ces rapsodies ? Nous disons tous les jours que Dieu est partout, qu'il remplit de sa présence le ciel et la terre, que par lui tout vit et respire, qu'il est la lumière des esprits ; nous parlons de sa parole féconde, de son bras qui lance le tonnerre, de ses regards qui font trembler la terre : mais ces expressions ne sont pour nous que des images dont nous aimons à revêtir les perfections divines ; nous sommes loin d'y attacher les idées grossières du spinosisme, de faire de la Divinité un être corporel, ayant les dimensions divisibles de la matière, et ne faisant qu'un avec cet univers physique : et voilà pourtant ce que supposent l'auteur du *Dictionnaire* et son continuateur. Ainsi ils inscriront sur leurs tablettes d'ignominie saint Jean l'Évangéliste, parce qu'il dit que *Dieu est la lumière qui éclaire l'homme* (Joan. , I, 9) ; saint Paul, parce qu'il rappelle que *nous avons dans Dieu l'être et la vie* (Act., XVII, 18) ; Newton, parce qu'il développe la même pensée. Vous sentez d'ailleurs, qu'en tronquant, dénaturant, détachant les passages d'un écrivain ; en recueillant tous les bruits vagues, toutes les anecdotes hasardées, toutes les paroles peu mesurées, il n'est pas d'adorateur de la Divinité qu'on ne puisse travestir en athée : c'est là cependant l'indigne stratagème avec lequel on jette des soupçons d'athéisme sur saint Grégoire de Nazianze, saint Chrysostome, Descartes, Pascal, Bossuet, Fénelon et tant d'autres. Il est curieux d'entendre à ce sujet les aveux de l'auteur des *Suppléments*. Voici ses propres paroles (39) : « On nous reproche d'avoir nommé bien des personnes trop légèrement sur des témoignages vagues, sur des passages trop peu concluants, sur une renommée incertaine. Sans doute nous aurions tort, s'il s'agissait d'une accusation ; mais, prétendant faire leur éloge, on ne se croyait pas obligé à une si grande circonspection. » Cet aveu est naïf, comme vous voyez ; c'est dire ingénument que le *Dictionnaire* a été composé sans exactitude, comme pour avoir le plaisir d'enfler la liste des athées. Tout cela, Messieurs, est bien digne de risée et de pitié. Mais aussi comment le cœur d'un honnête homme peut-il se défendre ici de quelque mouvement d'indignation ? comment ne pas se livrer à quelques réflexions douloureuses sur les égare-

ments d'un siècle où des écrivains ont cru pouvoir, avec une sorte de gloire, mettre au jour de pareilles extravagances ? Quelle indignité de troubler ainsi la cendre de ce qu'il y a eu de plus illustre parmi les hommes, et de croire honorer les plus sincères adorateurs de la Divinité en leur prêtant une opinion qu'ils repoussaient avec horreur ! On le voit bien, l'athée se fait peur à lui-même ; il cherche à se rassurer contre les clameurs d'une conscience agitée ; il croit entendre contre lui le cri de l'univers, et, dans ses alarmes, il semble appeler à son secours et vouloir associer à ses monstrueuses pensées les plus grands noms des siècles passés. Dans son effroi, il s'égare, sa raison s'obscurcit ; et voilà que sans preuves, contre l'évidence, contre la foi de l'histoire, contre le témoignage manifeste de leurs écrits, et malgré leurs vertus appuyées sur leurs croyances, les plus zélés adorateurs de la Divinité sont transformés en athées. Nous étions donc réservés à être les témoins de tous les excès ensemble, tant l'esprit d'impiété peut enfanter de maux sur la terre ! Il fallait que la mémoire des grands hommes fût outragée en même temps qu'on violait leurs sépulcres. Mais en vérité je ne sais ce qui doit nous révolter davantage, ou de ces violeurs sacrilèges des tombeaux, qui exhumaient des restes augustes, pour les livrer aux insultes d'une populace effrénée, ou de ces profanateurs du génie et de la vertu, qui semblent évoquer en quelque sorte les Bossuet et les Fénelon pour les couvrir de l'opprobre de leur exécration athéisme.

Maintenant que la croyance universelle du genre humain touchant l'existence de Dieu est établie, je demande quelle en est la source ; vient-elle des préjugés et des passions ou vient-elle de la nature et de la raison ? Telle est la question qu'il faut éclaircir.

Quelle est donc, me dis-je à moi-même, cette doctrine qui a devancé tous les temps connus par l'histoire, subjugué les sages comme le peuple, triomphé de toutes les révolutions qui ont bouleversé la face de la terre ; qui se trouve chez la horde sauvage comme chez la nation civilisée, et brille au milieu de la barbarie comme au milieu des siècles éclairés ? Oui, que les mœurs changent, que les lois soient abolies, que les empires périclitent, elle demeure immobile au milieu des ruines et des vicissitudes des choses humaines. Que les passions se soulèvent contre elle, que l'ignorance l'obscurcisse, que l'impie l'attaque par des sophismes, rien ne détruira son empire ; elle le fera même sentir d'autant plus, qu'on l'outragera davantage. Malheur à la nation qui la perdrait de vue ! tous les maux ensemble fondraient sur elle. Les peuples peuvent bien être opposés de mœurs et de langage, séparés par des mers immenses, divisés par des rivalités sanglantes ; mais il est un point

sur lequel ils se réunissent tous, la croyance d'un Dieu. Ils pourront bien varier sur l'idée qu'ils s'en forment, sur les hommages qu'ils lui rendent, les rites sacrés du culte qu'ils pratiquent, mais sous ces formes diverses le fond de la doctrine reste toujours. D'où viennent donc cette unité, cette antiquité, cette universalité et cette immutabilité de doctrine parmi tant de peuples divisés sur tout le reste? Où est donc la puissance qui a pu enchaîner ainsi les nations et les siècles à la même croyance? Pourquoi ce concert unanime de louanges envers la Divinité? Comment se fait-il que partout l'homme soit aussi naturellement religieux qu'il est naturellement raisonnable? Un effet constant, universel demande une cause constante, universelle; et comment ne pas reconnaître ici la voix de la nature et de la vérité, qui a retenti dans l'univers et s'est fait entendre à tous les cœurs?

Non, je n'ai pas besoin de discuter les motifs qui ont entraîné le genre humain dans cette croyance: que ce soit le sentiment, ou la raison, ou le spectacle de la nature, ou toutes ces choses ensemble fortifiées par l'éducation, il importe peu de le savoir. Ne faut-il pas que ces motifs tiennent par leurs racines au fond même de notre être, qu'ils aient un fondement secret dans la pure vérité, qu'ils soient inséparables de notre nature, pour avoir ainsi subjugué tous les hommes? Il ne s'agit point ici d'une opinion spéculative, indifférente, abandonnée aux disputes des oisifs, mais d'une doctrine commune à tous, liée à la conduite de l'homme, à laquelle il ne peut refuser le plus vif intérêt: il s'agit d'une doctrine sans cesse rappelée dans les ouvrages de tous les écrivains, toujours discutée, plus d'une fois combattue, et toujours triomphante. La source doit en être nécessairement ou dans des passions et des préjugés communs à tous ou dans une raison commune à tous. Or, que par les préjugés et les passions on explique les erreurs qui ont défigurés le fond de la doctrine, on le conçoit; mais le fond même de la croyance est inexplicable autrement que par la raison.

Ainsi, que l'homme ait imaginé faussement des dieux corporels, je le conçois; c'est une erreur des sens, semblable à celle qui nous porte à croire que le soleil tourne autour de la terre. Nous ne sommes entourés que d'objets matériels, l'imagination ne saisit pas la nature des esprits; et si nous, chrétiens, qui avons des idées plus pures sur cet esprit immortel, nous ne pouvons nous défendre de nous le peindre sous des images sensibles, faut-il donc s'étonner que les païens aient transporté à leurs dieux les formes et l'appareil des puissances de la terre?

Que l'homme ait faussement multiplié la Divinité, je le conçois; c'est l'erreur de sa faiblesse. Soit qu'on se figurât que l'auteur de tous les êtres serait comme accablé du gouvernement de cet univers, s'il en portait

seul le poids, et qu'on se le représentât comme un grand monarque, qui, pour se soulager, a soin de répartir sur plusieurs têtes les dignités de son empire; soit que, le voyant à une distance immense, on se soit plu à se forger des divinités plus rapprochées, et en quelque sorte plus familières: chaque nation, chaque ville, chaque famille eut ses dieux, et le monde ne fut plus qu'un temple d'idoles.

Que l'homme ait faussement imaginé des dieux corrompus, je le conçois encore; c'est l'erreur, c'est l'intérêt de ses passions: il était si commode de justifier ses débordements par l'exemple des immortels et de trouver l'apologie des excès de la terre dans ceux des habitants de l'Olympe; il était si doux pour la nature de trouver la religion dans la volupté, dans les désirs de son cœur, que chaque passion devint un dieu! Ainsi le polythéisme s'explique aisément par la faiblesse et la corruption de l'homme. Mais l'idée primitive, et qui perce à travers la superstition, comme un rayon pur à travers le nuage, d'où vient-elle? Le mélange impur qui l'avilit et la dégrade, vient de la perversité du cœur humain; le fond même ne peut venir que de la raison et de la nature.

Voudrait-on nous citer quelque sauvage, né dans les bois, et qui n'aurait eu aucune idée de la Divinité, pour en conclure que l'idée de Dieu n'est pas naturelle à l'homme? Mais ce sauvage ne parlait pas comme nous: dira-t-on qu'il n'est pas naturel à l'homme de communiquer ses pensées par la parole, et que l'homme qui parle est un être contre nature? Mais ce sauvage ne savait ni discuter, ni raisonner comme nous; s'ensuit-il que l'homme n'est pas naturellement raisonnable? Quand nous parlons de raison et de nature, on nous cite quelque individu en qui les facultés morales et intellectuelles sont comme dans un état de stupeur et de mort; quelle logique! J'aimerais autant dire que l'homme, par sa nature, n'est pas fait pour marcher, parce que, dans sa première enfance, il est obligé de se traîner sur ses mains. Eh! sans doute, tel est l'ordre présent des choses, que l'esprit ne se forme, ne se développe que par l'éducation, l'exercice, l'expérience: c'est un champ propre à devenir fertile, mais qui, faute de culture, demeure frappé d'une éternelle stérilité. Que l'idée de Dieu soit innée ou ne le soit pas, c'est une question assez oiseuse, étrangère à mon sujet: toujours est-il vrai qu'elle est si conforme à notre raison, à notre nature, qu'on la trouve partout où l'on trouve des hommes, et qu'on doit la classer parmi ces sentiments primitifs, universels, invariables, qui caractérisent l'espèce humaine; en sorte que l'homme ne peut renier en même temps sa propre nature.

Oui, il est dans la nature de l'homme de croire en Dieu, comme il est dans la nature d'un enfant de conserver pour les auteurs de ses jours des sentiments de reconnaissance et d'amour. Qu'on essaye de persua-

der à un enfant qu'il est dispensé d'aimer sa mère, la nature se révolte; son premier mouvement est de fuir épouvanté. Que s'il écoute le sophiste, le sentiment pourra bien être émoussé pour un instant, il ne sera pas éteint; et au sortir de cet affreux entretien, l'enfant, tout effrayé d'y avoir prêté l'oreille, ira se jeter entre les bras de sa mère pour lui témoigner son amour. Qu'un athée vienne me prêcher sa doctrine, le bon sens frémit: si j'écoute ses arguments, sa ténébreuse métaphysique pourra bien obscurcir mes idées; mais en le quittant je regarde le ciel, je descends au fond de mon cœur, et j'y retrouve le Dieu que l'impie avait voulu me ravir.

Enfin, Messieurs, ce qui prouve encore davantage combien la croyance du genre humain vient de la raison même, c'est la frivolité des causes imaginées par les athées pour l'expliquer: troisième et dernière assertion.

Voici ce que nous présente de plus spécieux le roman imaginé par les athées pour expliquer la foi du genre humain à l'existence de la Divinité. Les hommes, ont-ils dit, étaient autrefois sans religion et sans Dieu, lorsqu'ils furent frappés des phénomènes extraordinaires que présente la nature. Des tremblements de terre, des inondations et d'autres catastrophes semblables portèrent la terreur dans les esprits: les hommes, ignorant les forces de la nature et les causes des événements, supposèrent dans les cieux des êtres ennemis du genre humain, agents secrets des maux de la terre. Ainsi le sentiment de la Divinité naquit au sein des alarmes; ce que la peur imagina, la crédulité le perpétua. Une seconde cause de cette croyance, c'est la politique. On sentit combien la crainte de la Divinité serait un frein puissant pour les esprits indociles; les rois de la terre appelèrent à leur secours les divinités du ciel, et c'est pour mieux asservir les hommes que la religion fut inventée. Ainsi la peur, la politique, l'intérêt de la société, ont fait inventer Dieu et la religion.

D'abord, Messieurs, on pourrait demander aux athées des preuves positives de cet état primitif d'athéisme, dans lequel ils supposent que les hommes étaient plongés. Où sont les monuments incontestables de cet état ancien d'incrédulité absolue, et du passage à cet état de croyance la plus intime qui fut jamais. On connaît du moins jusqu'à un certain point l'origine de beaucoup de peuples, les fondateurs des empires, les législateurs des nations, les inventeurs des arts; je voudrais bien savoir si, dans les annales des peuples les plus antiques, des Phéniciens, des Egyptiens, des Chinois, il existe quelque fragment historique échappé aux ruines du temps, qui nous parle du genre humain encore athée, et recevant enfin des leçons sur l'existence de Dieu, qu'il avait ignorée auparavant. On sait que rien

de semblable n'existe: mais venons aux détails des difficultés qu'on oppose.

Si l'on nous disait que la crainte peut contribuer à éveiller l'attention de l'homme, l'inviter à se recueillir pour mieux écouter en silence la voix de la vérité, et qu'ainsi elle a été un des moyens qui l'ont entretenu dans la pensée de la Divinité, je pourrais en convenir: dans bien des choses, la crainte, comme le malheur, est le commencement de la sagesse. (Psal. CX, 10.) Mais y voir le motif déterminant, la cause première et fondamentale de la croyance de tout le genre humain, c'est une dérision; et il faut être aussi crédule que l'est un athée, pour croire un moment une telle absurdité. La peur, dit-on, a fait les dieux, « *primus in orbe deos fecit timor* (40): » cette pensée était bien digne de se trouver dans le plus infâme poète de l'antiquité païenne. Mais, si cela est, on n'aurait dû imaginer que des dieux malfaisants et cruels, et cependant on adora des dieux tutélaires, des bons génies; on invoqua Jupiter sous le nom du Dieu très-grand et très-bon: on trouva même si naturel d'attribuer à Dieu la bonté, que, ne sachant comment concilier avec elle les maux qui nous affligent, on imagina le principe mauvais. Si la peur a fait les dieux, les hommes auraient dû ne se les rappeler qu'avec des sentiments de tristesse et de terreur; et cependant combien de fêtes, chez les anciens, qui ne respiraient que le plaisir, et ne consistaient qu'en réjouissances! Encore aujourd'hui les voyageurs attestent que les sauvages d'Amérique font éclater leur joie, dans leurs fêtes religieuses, par des danses et des concerts de musique. C'est un étrange phénomène qu'un sentiment de frayeur, qui, malgré tous les efforts des apôtres de l'athéisme pour nous en délivrer, domine l'espèce humaine. Quoi! depuis Démocrite jusqu'à l'auteur du *Système de la nature*, de vaillants athées auront employé tous leurs efforts pour relever le courage abattu des timides humains, et toujours les esprits les plus sublimes, les hommes les plus vertueux de toutes les nations et de tous les siècles, les âmes les plus élevées, les plus capables de secouer le joug des préjugés populaires, n'auront cessé de trembler, d'avoir peur, et de croire en Dieu; et il n'y aura eu de braves sur la terre que les athées! cela n'est-il pas singulier? La peur, dit-on, fait les croyants: disons plutôt qu'elle fait les impies. Oui, nous violons la loi, et nous voudrions nous débarrasser de la pensée du législateur. Il faut du courage pour être vertueux: on est vicieux, parce qu'on n'a pas la force d'être bon, nous ne sommes méchants que parce que nous sommes lâches; mais, pour l'être sans remords, on méconnaît le Dieu qui n'est pas moins la justice que la bonté par essence; et comme l'a bien dit le poète du goût et de la raison, On ne brave ainsi Dieu que par poltronnerie (41).

Que les législateurs aient appuyé leurs

(40) Petrou., *Satyr. frag.*

(41) Boileau, *Épître 3.*

lois et leurs institutions sur la religion, qu'ils aient habilement profité des sentiments religieux répandus parmi les peuples, pour imprimer à leur ouvrage un caractère sacré, pour adoucir le joug de l'obéissance et rendre leur empire plus durable, ce n'est pas là ce que l'on conteste. Mais la politique a-t-elle inventé cette doctrine? a-t-elle révélé au genre humain cette existence de Dieu qu'il ignorait auparavant? Où en sont les preuves? qu'on nous cite les législateurs qui l'ont enseignée pour la première fois. L'histoire entière dépose contre une telle supposition. A Rome, vous trouverez Numa; à Athènes, Solon; à Sparte, Lycurgue; en Crète, Minos; à Locres, Zaleucus, établissant des villes, civilisant les hommes, leur donnant des lois et une forme de gouvernement: mais tous sans exception n'ont-ils pas trouvé les peuples en possession de croire à la Divinité? La politique a bien pu se servir des sentiments religieux, comme elle s'est servie des sentiments d'humanité et de l'usage de la parole qui lient les hommes entre eux; mais elle n'a pas plus inventé la religion qu'elle n'a inventé la parole et l'humanité.

Admirez ici la conduite des athées: d'un côté, ils veulent que l'intérêt social ait fait inventer Dieu et la religion, et de l'autre ils ont employé tout ce qu'ils avaient de science et d'esprit pour déraciner cette croyance. Ont-ils cru fièrement que les sociétés humaines pouvaient se passer de ce que tous les sages, tous les législateurs de tous les siècles et de tous les peuples avaient cru nécessaire pour leur maintien? quelle impudence! Croient-ils cette doctrine au moins utile? quelle extravagance de travailler à la détruire!

Il est donc vrai que le genre humain a toujours cru et croit encore en Dieu; que cette croyance est au fond même de la nature raisonnable, et que toutes les explications que les athées ont essayé d'en donner sont insignifiantes. Les systèmes des athées passeront, et la foi d'un Dieu, arbitre suprême de toutes choses, ne cessera de se perpétuer parmi les hommes. Et que deviendrions-nous sans cette doctrine, non-seulement utile, mais nécessaire?

Nécessaire à la morale: ses préceptes n'ont d'empire solide sur le cœur de l'homme qu'autant qu'on y voit la volonté d'un Dieu législateur suprême.

Nécessaire à la société; si vous détruisez les sentiments religieux, vous faites tomber devant les passions la plus forte barrière qu'on puisse leur opposer; vous les armez contre tout ce qui est bien, et vous mettez dans le cœur une anarchie qui passe dans la famille et la société.

Nécessaire au malheureux: trop souvent abandonné sur la terre, il n'a de refuge que dans la Providence en laquelle il espère.

Nécessaire aux heureux du monde: cette doctrine les rend plus compatissants, plus généreux, et les tient plus en garde contre les abus de la prospérité.

Nécessaire au besoin de notre cœur: Dieu, l'Être infini, peut seul le remplir. Lui en ôter le sentiment, c'est le laisser dans un vide immense; c'est l'abandonner en proie aux plus vagues inquiétudes; c'est le rendre faible, crédule, facile à se livrer à toutes les impostures. Voilà comme l'athéisme, qui ne croit rien, conduit à la superstition, qui croit tout.

Nécessaire enfin aux lettres et aux arts: tout ce que l'esprit humain a produit de plus touchant et de plus sublime, tout ce qu'il y a de grand et de beau tient si naturellement aux sentiments religieux, que, dans le langage universellement reçu, on dit: *Cela est divin*. Quel grand poète, quel grand orateur fut jamais athée? et s'il l'était dans son cœur, il lui était impossible de l'être dans ses discours. L'athéisme est le tombeau du talent comme celui de la vertu. Où trouver ce qui élève, ce qui enflamme, ce qui ravit et transporte? où le puiser mieux que dans la Divinité, modèle de toute perfection? C'est dans le ciel qu'il faut aller chercher les grands sentiments et les grandes pensées. De même, pour me servir d'une comparaison de Bossuet, de même qu'on voit un grand fleuve qui retient encore, coulant dans la plaine, cette force violente et impétueuse qu'il avait acquise aux montagnes d'où il tire son origine; ainsi, après son commerce avec la Divinité, la pensée de l'homme, en se communiquant, conserve la vigueur et la beauté qu'elle apporte du ciel, d'où elle descend.

Ils sont donc ennemis de tout ce qui est bien, de tout ce qui est beau, ceux qui prêchent l'athéisme. Elle est donc la force et la lumière des esprits, cette croyance de la Divinité: heureusement, il n'est pas plus au pouvoir des hommes de l'éteindre que d'anéantir ce soleil visible qui éclaire l'univers.

CONFÉRENCE IV

SUR L'EXISTENCE DE DIEU PROUVÉE PAR L'ORDRE ET LES BEAUTÉS DE LA NATURE.

Qu'il est grand, Messieurs, qu'il est beau le spectacle que présente la nature! Et qui de nous peut rester indifférent à cet ensemble de merveilles dont elle ne cesse de frapper nos regards? Même parmi les athées, en est-il un seul qui n'en soit quelquefois profondément ému; qui, dans ces moments où les passions sont plus calmes, où la raison semble briller d'une lumière plus pure, ne soit effrayé de ses propres systèmes, et par un sentiment plus fort que tous les sophismes, ne soit malgré lui rappelé à l'Être souverain, qu'il n'est pas plus en notre pouvoir de bannir de la pensée que de cet univers? Nous bornant à parler ici de ces choses qui, pour être senties, ne demandent ni science ni pénibles efforts, et qui malheureusement nous frappent d'autant moins qu'elles nous sont plus familières, quel enchaînement de phénomènes propres à nous élever jusqu'à la Divinité n'offre pas le monde planétaire auquel nous appartenons!

Ces globes lumineux qui, depuis tant de siècles, roulent majestueusement dans l'espace, sans jamais s'écarter de leurs orbites ni se choquer dans leurs révolutions; ce soleil qui, suspendu à la voûte céleste comme une lampe de feu, vivifie toute la nature, et se trouve placé à la distance convenable pour éclairer, échauffer la terre sans l'embraser de ses ardeurs; cet astre qui préside à la nuit avec ses douces clartés, ses phases, son cours inconstant et pourtant régulier, dont le génie de l'homme a su tirer tant d'avantages; cette terre si féconde, sur laquelle on voit se perpétuer, par des lois constantes, une multitude d'êtres vivants, avec cette admirable proportion des deux sexes, de morts et de naissances, qui fait qu'elle n'est jamais déserte ni surchargée d'habitants; ces mers immenses, avec leurs agitations périodiques et si mystérieuses; ces éléments qui se mélangent, se modifient, se combinent de manière à suffire aux besoins, à la vie d'une multitude prodigieuse d'êtres, qui sont si variés dans leur structure et leur grandeur; enfin ce cours si réglé des saisons, qui reproduit sans cesse la terre sous des formes nouvelles qui, après le repos de l'hiver, la présente successivement embellie de toutes les fleurs du printemps, enrichie des moissons de l'été, couronnée des fruits de l'automne, et fait ainsi couler l'année dans un cercle de scènes variées sans confusion, et semblables sans monotonie : tout cela ne forme-t-il pas un concert, un ensemble de parties dont vous ne pouvez détacher une seule sans rompre l'harmonie universelle? Et de là comment ne pas remonter au principe auteur et conservateur de cette admirable unité, à l'esprit immortel qui, embrassant tout dans sa vaste prévoyance, fait tout marcher à ses fins avec autant de force que de sagesse?

Cependant l'athéisme, avec ses froids et ténébreux systèmes, a tellement émoussé le sentiment, obscurci la raison, que la foi à la Divinité, sans en être anéantie, en a été sensiblement affaiblie. Oni, si l'impiété de nos jours n'a pas tout détruit, elle a tout altéré; c'est une maladie contagieuse qui a flétri ceux-là même à qui elle n'a pas donné la mort. Ce n'est donc pas une chose déplacée que de rappeler les preuves de la première de toutes les vérités, pour nous la rendre plus sensible, et la dégager, non pas du voile qui la couvrira toujours, mais des ténèbres dont l'impiété cherche à l'envelopper. Nous ne venons point parler uniquement à votre imagination par des peintures étudiées des beautés de la nature : nous consentons à ne parler qu'à votre raison; et pour suivre, dans cette matière, la marche la plus méthodique, nous établirons, premièrement, qu'il y a des notions d'ordre et de beauté répandues dans tous les esprits, même les plus vulgaires; secondement, que, d'après ces notions, il est facile à tous de sentir qu'il y a de l'ordre dans ce monde

visible; troisièmement, que cet ordre ne peut s'expliquer que par l'action d'une cause intelligente, et que cette cause est Dieu. Peut-on exiger une manière de procéder plus exacte et plus rigoureuse?

Oui, l'homme porte au fond de son cœur un sentiment profond de l'ordre et du beau, comme de l'honnête et du vrai. Sans avoir jamais analysé les facultés et les opérations de l'entendement, le peuple lui-même sent, pense, compare, juge; et son langage, ses actions, ses desseins, tout décèle dans lui des notions primitives d'ordre et de sagesse. Mettez à l'épreuve la sagacité du villageois le plus grossier, éveillez en lui ces idées comme endormies qui le dirigent sans qu'il s'en aperçoive; et vous verrez que la connaissance de l'ordre et du beau ne lui est pas étrangère. Des exemples vont éclaircir la chose.

Je suppose qu'un homme du peuple, très-borné, si l'on veut, dans ses conceptions, soit transporté au sein d'une famille qu'il ne connaissait pas encore : il l'observe pendant plusieurs jours; la docilité des enfants, la soumission des serviteurs, le contentement des maîtres, tout lui annonce la concorde et la paix; à chaque chose a son temps; repas, travaux, délassement, tout est réglé, tout se fait sans trouble et sans confusion. Demandez à cet homme, tout ignorant qu'il est, s'il y a de l'ordre dans cette famille, et vous verrez qu'il n'hésitera point à se déclarer pour l'affirmative.

Je suppose qu'un soldat soit membre d'un corps où la discipline tient chacun à son rang, où l'obéissance est aussi prompt que le commandement est ferme, où tout s'exécute avec une précision et une régularité parfaites; qu'ensuite ce même soldat passe dans un corps où tout le monde veut commander, où l'esprit d'insubordination et de révolte agite toutes les têtes : demandez-lui de quel côté est l'ordre, de quel côté est le désordre; vous verrez qu'il ne s'y trompera pas.

Ici le sentiment prévient la raison. Partout où nous voyons accord et correspondance, assortiment et liaisons de parties diverses qui tendent à un but commun, convenance et proportion des moyens avec la fin qu'on se propose, nous trouvons de l'ordre et de la beauté; ainsi l'ordre se trouve dans le concert et l'ensemble des parties pour composer un seul tout. C'est par ce caractère qu'on distingue un édifice bien conçu de celui qui ne l'est pas, un discours, un poëme bien ordonné de celui où règne le désordre. Toujours le plan et le dessein de l'ouvrage, même le plus vaste et le plus compliqué, doit se rapporter à une fin unique : il faut qu'il soit un. Voilà la règle que traçait, il y a deux mille ans, le poëte latin (42). Saint Augustin, qui était un aigle en tout, a dit une parole célèbre, et mise dans tout son jour par un écrivain français, dans une des productions les plus originales de notre

(42) Hor., de Art. poet., v. 25.

langue : *c'est que l'unité est le fond, le principe de toute beauté : « Omnis pulchritudinis forma, unitas est (43). »*

Et ne pensons pas que ces notions de l'ordre et du beau soient arbitraires, uniquement fondées sur des conventions. Si ce n'était qu'une chose de mode et de caprice, il serait donc au pouvoir des hommes de changer ici les idées et le langage, de reconnaître que l'ordre et le désordre, l'arrangement et la confusion, sont des choses indifférentes, et de statuer qu'à l'avenir l'esprit ne sera ni réjoui par l'un, ni choqué par l'autre ! Toutefois, qui oserait soutenir ce paradoxe révoltant ? J'aimerais autant dire qu'il est au pouvoir des hommes de convenir qu'il n'y aura dans la suite aucune différence entre la folie et la sagesse, entre le génie et la stupidité, entre la vérité et le mensonge. Oui, dans tous les temps, dans tous les lieux, il y aura des choses qui paraîtront choquantes à tous, et sur lesquelles il serait impossible de réformer les idées et le sentiment du genre humain. Ainsi que dans la famille, le fils commande avec dureté, et que le père obéisse en tremblant ; que, dans une armée, le soldat, au lieu de marcher aux ordres de son chef, les viole avec audace ; que, dans un poëme, une mère désolée y parle comme une femme dans les ris et dans la joie, qu'on y prête au sage vieillard la légèreté et la fougue du jeune homme : tout cela nous choque ; nous y voyons quelque chose de désordonné. Or le désordre qui blesse ne suppose-t-il pas en nous des idées d'un ordre qui nous plaît ?

Je sais bien que les hommes ne sont pas tous d'accord sur les défauts et les beautés des objets, la prééminence des couleurs, la régularité des formes extérieures ; que plus d'une fois l'un admire ce que l'autre condamne, et que ce qui plaît au peuple ne plaît pas au savant ; je sais aussi qu'il est des beautés de convenance, relatives aux mœurs, aux usages reçus ; je sais enfin que les notions de l'ordre et de la beauté sont plus ou moins parfaites, plus ou moins développées, suivant le degré d'intelligence et d'instruction. Ici l'homme civilisé peut bien l'emporter sur le barbare ; l'idée du beau n'est pas aussi lumineuse, aussi profonde dans la tête d'un sauvage, qu'elle pouvait l'être dans celle de Bossuet ; et sans doute le barde Gaulois n'avait pas un sentiment du beau aussi pur ni aussi délicat que Fénelon ; mais partout, néanmoins, la notion primitive du beau se montre toujours ; il demeure constant, chez tous les hommes, que là où il se trouve une disposition, un concours de parties vers un but commun, là se trouve de l'ordre.

Voyez comme cette connaissance plus ou moins confuse de l'ordre, et le goût qui en est dans tous les hommes, éclate en toutes rencontres et de toutes les manières. Qu'une troupe d'enfants veuille imiter les évolutions militaires, ils sentiront qu'il leur faut un chef qui les dirige ; que, si chacun n'est

pas à sa place, ne marche pas d'un pas mesuré, l'ordre est rompu. Qu'ils se livrent à ces jeux innocents qui les font tressaillir de joie, ils sentent qu'il leur faut des règles, que ces règles on doit les suivre, et que sans cela il n'y aurait que confusion. Il n'y pas jusqu'aux bandes de malfaiteurs, qui ne comprennent que leur exécrable association ne peut subsister que par l'accord et la subordination de tous les membres ; ainsi leur fin est criminelle, mais les moyens qu'ils prennent pour l'atteindre y sont adaptés : et voilà comme, dans le désordre même, éclatent la notion et le goût de l'ordre. J'ai cru devoir remonter jusqu'à ces idées premières, parce que des sophistes modernes, corrupteurs de la saine métaphysique, n'ont rien négligé pour les obscurcir. Il est donc vrai que des notions d'ordre et de beauté se trouvent répandues dans tous les esprits ; et c'était là ma première proposition. Je passe à la seconde : c'est que, d'après ces notions primitives, il est facile à chacun de voir qu'il y a de l'ordre et de la beauté dans ce monde visible.

On sait que de très-beaux génies, chez les anciens et les modernes, se sont plu à célébrer les merveilles de la nature. Nous laisserons ici les descriptions et les détails aux naturalistes profonds, qui, joignant l'imagination du poëte à la sagacité de l'observateur, seraient capables de les peindre : qu'il nous suffise de faire remarquer en général cet enchaînement merveilleux de causes et d'effets, qui entretient l'harmonie du monde, le concours des diverses parties à la marche, à la conservation du tout, et l'influence de l'ensemble sur la reproduction et la conservation de toutes les parties. Oui, dans la nature tout s'enchaîne : c'est une machine immense dans laquelle l'ordre éclate d'autant plus, que chaque rouage a sa destination spéciale, et en même temps sa destination par rapport à l'ensemble. Prenez l'homme en particulier : dans mon être corporel, que suis-je ? Je suis un atome par rapport à la terre ; la terre n'est qu'un atome par rapport au monde planétaire dont elle fait partie. Et ce même monde, qu'est-il par rapport à la vaste étendue des cieux étoilés ? N'est-il pas comme un point dans l'immensité des espaces ? Quelle n'est donc pas notre petitesse ! et par la partie périssable de nous-mêmes, combien sommes-nous voisins du néant ! Cependant notre existence a des rapports et des liaisons avec toute la nature ; la terre, les mers, l'air, la lumière, le soleil, tout concourt à notre conservation. Le pain qui me nourrit vient de ce grain confié à la terre ; la terre est fécondée par les pluies qui l'arrosent ; ces pluies tombent des régions de l'air ; l'air soutient les vapeurs qui les produisent ; ces vapeurs s'élèvent de la surface des mers et des fleuves ; cette évaporation suppose l'action de la chaleur et du soleil : voilà comme tout est d'accord pour fournir à ma subsistance. Je

ne suis qu'un point à peine aperçu dans le tout ; et je deviens comme un centre où tout doit aboutir. Ce que je dis de l'homme, je le dirai de chacun des êtres de la nature ; je le dirai de ces animalcules qui échappent à l'œil. Ainsi tout se lie, depuis l'infiniment petit jusqu'à l'infiniment grand ; et le ver qui rampe sur la terre tient à la constellation qui brille au plus haut des cieux.

Voulez-vous admirer l'ordre et la beauté dans un objet particulier ? Je demande s'il n'est pas évident que, dans l'homme, l'œil est fait pour voir, et si l'on ne découvre pas une admirable proportion entre l'organe de la vue et les phénomènes de la vision ? Voilà donc un but, et des moyens qui s'y rapportent. Vous vous trompez, dira l'athée, héritier ici d'une pensée de Lucrèce : l'œil n'est pas fait pour voir, mais il fallait bien que la matière qui le compose coexistât d'une certaine manière avec les autres objets de la nature ; il s'est trouvé qu'elle était en rapport avec la lumière, et voilà pourquoi l'homme s'en sert pour voir les objets. Messieurs, j'aimerais autant dire que la porte d'une maison n'est pas faite pour qu'on puisse entrer et sortir ; mais que, la trouvant là, on s'en sert pour cet usage : ou bien encore, il faudra dire que les instruments divers dont se sert l'ouvrier pour dégrossir, polir, façonner, achever son ouvrage, n'ont pas été faits pour cela, mais que l'ouvrier les voyant propres à cet usage, les y emploie. Mais voici de quoi pousser à bout l'athée le plus obstiné. Je n'examine pas ce que serait l'homme dans un autre système ; toujours est-il vrai que, dans l'ordre actuel des choses, l'homme est né pour voir les objets extérieurs : et que deviendrait l'espèce humaine, si elle était frappée d'une complète cécité ? elle périrait. L'homme est donc fait pour voir. Mais par quel organe voit-il ? par les yeux. Maintenant, demandez à l'opticien le plus habile si l'œil de l'homme n'est pas merveilleusement construit pour cet usage ; si par la place qu'il occupe, par les paupières qui le couvrent, par son orbe mobile, par la pupille, le nerf optique, il n'a pas les rapports les plus manifestes avec la vision. Ainsi, voir les objets, telle est la fin ; l'œil, tel est le moyen : or ce moyen est parfaitement adapté à la fin. Que faut-il de plus pour un dessein, un but, un plan concerté ? Encore une fois, voilà de l'ordre. Mais ce qu'on dit de l'œil, on le dira de tous les organes ; on le dira du merveilleux mécanisme du corps humain, de celui des animaux et des plantes. Interrogez le savant le plus profondément versé dans la connaissance de la nature, et il vous dira que, dans la chaîne immense des êtres, il n'en est pas un seul qui ne soit bien ordonné en lui-même, et bien ordonné par rapport au tout. Et où donc seront l'ordre et la beauté, s'ils ne sont pas dans cette suite et cette liaison de merveilles.

Messieurs, la nature est si belle, les hommes ont tellement le sentiment de sa beauté, que tous leurs efforts ne tendent qu'à la reproduire, et que le triomphe du génie, c'est de l'imiter. On sait que les beaux-arts ne sont que l'imitation de la nature. Le peintre, le statuaire, le poète se croient d'autant plus parfaits, qu'ils en retracent des images plus fidèles ; même les beautés de la nature ont pour nos cœurs un charme secret qui nous suit partout. Il y a bien des siècles qu'on l'a remarqué : au milieu des chefs-d'œuvre de son industrie, dans ses jeux et ses fêtes, dans ses spectacles les plus pompeux, dans les portiques et les palais qui sont son ouvrage, l'homme se plaît à retrouver la nature. Des cieux étoilés, des paysages, des fleurs, des fruits, des oiseaux, voilà ce qu'il aime à voir reproduire ; et lors même qu'il fixe ses yeux sur les beautés enfantées par l'art, il sent que, par la partie la plus pure de lui-même, il tient bien davantage aux beautés originales, dont on peut dire que la fraîcheur est toujours ancienne et toujours nouvelle.

Il est vrai que nous ne connaissons pas complètement cet univers ; mais il serait contre le bon sens d'aller chercher dans ce qui nous est inconnu des arguments contre ce que nous connaissons ; ce serait chercher la lumière dans les ténèbres. Prenons pour règle et pour guide l'analogie et l'expérience ; jugeons des parties qui peuvent nous être encore inconnues, par celles qui sont enfin venues à notre connaissance, après nous avoir été longtemps cachées. Dans les trois derniers siècles, les sciences naturelles ont fait des progrès immenses. Quelle foule étonnante d'observations et de phénomènes nouveaux ont enrichi leur domaine ! Or, chaque découverte a été une merveille : Christophe Colomb, en découvrant l'Amérique, a comme doublé pour nous le globe que nous habitons. Eh bien ! a-t-on trouvé dans les fleuves, dans les montagnes, les forêts, dans les productions de ce second hémisphère, quelque chose qui le rendit indigne de figurer à côté de l'ancien ? Des instruments inventés par l'homme l'ont fait pénétrer plus avant dans toutes les parties qui composent les diverses productions de la nature ; ils ont en quelque sorte créé pour nous un monde nouveau, peuplé de milliers d'êtres imperceptibles à l'œil. Eh bien ! ici encore nouveaux sujets d'admiration, nouveaux miracles d'ordre et de sagesse. Depuis que le télescope d'Herschel a visité les cieux y a-t-on vu quelque désordre choquant ? Les quatre nouvelles planètes découvertes de nos jours ont-elles quelque chose de contraire à l'harmonie universelle ? L'astre vagabond dont l'apparition imprévue a surpris nos savants (43*) a-t-il fourni quelque argument contre la sagesse de l'ordonnateur des mondes ? Non, non ; il n'en est pas des ouvrages de la nature comme de ceux de l'homme : avec de nouvelles lumières on a

(43*) Comète du mois de juillet 1819.

souvent decouvert de vieilles erreurs ; nos théories physiques d'aujourd'hui sont en bien des points la réfutation des anciennes. Depuis que le siècle de Louis XIV a fixé le goût et la langue française, combien d'ouvrages, qui passaient auparavant pour des chefs-d'œuvre, sont tombés dans l'oubli ! Au contraire, plus les sciences font de progrès, plus elles font reconnaître l'utilité de choses qui semblaient inutiles, et plus elles nous découvrent la beauté de celles qu'on était tenté de croire défectueuses. Le néant de l'homme se fait sentir jusque dans le plus beau génie ; mais, pour la nature, ses œuvres sont parfaites ; plus on l'étudie, plus on la trouve belle ; sa jeunesse est immortelle, et ses beautés ne vieillissent jamais.

Je viens d'établir qu'il y a de l'ordre et de la beauté dans ce monde visible. J'ajoute en troisième lieu, qu'on ne peut expliquer l'un et l'autre que par l'intervention d'une cause intelligente.

Maintenant, Messieurs, que nous sommes convaincus qu'il y a de l'ordre dans ce monde visible, voyons quelle en est la cause. Faut-il y voir l'ouvrage d'une intelligence et d'une sagesse infinies, ou bien la production d'un je ne sais quoi sans raison et sans prévoyance ? Les savants de nos jours ont beaucoup insisté sur ce principe, qu'il fallait se défier de l'esprit de système, consulter les faits, les observations, l'expérience ; ils nous avertissent de ne pas nous livrer à toutes ces hypothèses brillantes, qui peuvent bien faire honneur à l'imagination de l'écrivain, mais qui sont peu honorables pour le naturaliste. Eh bien ! Messieurs, que l'expérience juge ici entre nous et les athées. Je leur demande de citer un seul ouvrage remarquable par l'ordonnance et la beauté, qui ne soit pas en même temps le fruit d'une intelligence. L'histoire ancienne ou moderne nous offre-t-elle des œuvres pleines de traits de sagesse ou de génie, et qui n'en supposent pas dans leur auteur ? A-t-on vu quelque part un idiot enfanter une *Iliade*, ou un poème comme *Athalie* ? Si quelquefois des aveugles, armés d'un pinceau et traçant des lignes sur une toile, avaient rencontré, je ne sais comment, une Transfiguration comme celle de Raphaël ; si quelque part un tourbillon de vent, agitant un amas confus de pierres et de sable, avait taillé, poli, disposé toutes les parties d'un palais comme celui des Médicis ; si l'on me prouvait qu'une troupe d'insensés, parlant tous à la fois et dans la plus grande confusion, ont articulé de suite tous les mots dont se compose le *Discours sur l'histoire universelle* : alors peut-être il pourrait me venir en pensée que ce monde avec ses merveilles ne décèle pas un architecte intelligent. Mais si partout où je vois de l'ordre, si à la vue d'une famille bien réglée, d'une ville bien policée, d'une armée bien disciplinée, d'un édifice bien régulier dans toutes ses parties, l'idée d'un agent doué d'intelligence et de raison se réveille en moi, malgré moi ; il faut bien, pour suivre les règles de l'anal-

gie et de l'expérience la plus constante, qu'à la vue de l'ordre admirable de la nature, je m'élève jusqu'à une intelligence suprême dont il soit l'ouvrage. On cite, il est vrai, dans l'antiquité un peintre, qui, désespérant de bien exprimer l'écume d'un coursier aux jeux Olympiques, jeta de dépit son pinceau sur la toile et réussit au delà de ses espérances : mais un peu d'écume n'a rien de régulier ; c'est quelque chose de vague et de confus ; le hasard, si l'on veut, peut en avoir l'honneur ; encore même fallait-il une toile préparée pour cela, des couleurs mêlées à dessein, un pinceau analogue, et une main qui le jetât sur la toile.

Nous ne pouvons juger des choses que d'après notre manière de concevoir, d'après ces idées premières qui constituent en quelque sorte notre entendement, et qui sont la base nécessaire de nos raisonnements. Or l'esprit humain est fait de manière qu'il a toujours raisonné sur ce principe, que l'ordre dans un effet suppose de l'intelligence dans sa cause. C'est d'après cette règle lumineuse, invariable, universelle, qu'un homme sensé ne se persuadera jamais qu'en prenant au hasard et sans choix des caractères d'imprimerie, on peut rencontrer un poème comme *Athalie*, cette opération machinale, faite sans discernement, dût-elle recommencer sans cesse pendant des millions de siècles. Oui, dans notre intelligence, l'ordre et le désordre diffèrent, comme la sagesse et la folie, comme la lumière et les ténèbres. L'agent doué d'intelligence et de raison est séparé par un intervalle immense de l'agent aveugle et brute ; et notre bon sens ne nous permet pas plus de les confondre dans leurs effets que dans leur nature. S'il faut une intelligence pour composer une sphère artificielle qui présente les mouvements célestes, nous ne concevons pas qu'il n'ait pas fallu une intelligence pour disposer les sphères réelles qui roulent dans les cieux.

Il semble que les athées de nos jours ont rougi d'attribuer la formation du monde au hasard. Ils ont senti que dans la réalité le hasard n'est rien. En effet, dans le monde physique comme dans la vie humaine, tout a sa cause réelle, quoique cachée ; mais pour exprimer une rencontre qui n'était pas concertée, un résultat qu'on n'avait pas en vue, et dont pourtant on est la cause, il fallait un mot, et ce mot est celui de *hasard*, mot qui ne saurait être un agent, une cause. Nos athées, cessant de l'invoquer, ont fait grand bruit de ce qu'ils appellent la *nature*, la *nécessité* : voilà leurs dieux, qui ne sont pas moins chimériques que ceux du paganisme ; et en vérité les athées se montrent si crédules, si déraisonnables dans leur manière d'expliquer cet univers, que, sous ce rapport, ils sont bien les plus superstitieux de tous les hommes. Et d'abord nous leur dirons : Qu'entendez-vous par la nature ? Si vous entendez une nature sage, prévoyante, disposant tout d'après un plan concerté d'avance, vous changez le mot en con-

servant la chose : cette nature, c'est la cause intelligente que nous cherchons, c'est Dieu. Mais non, pour être conséquents, vous devez désigner par le mot *nature* l'universalité des êtres, la collection de tout ce qui existe, le grand tout, l'univers, en un mot, le monde. Maintenant, dire que le monde est l'auteur de l'ordre du monde, c'est visiblement ne rien dire. Vous aurez beau me parler de l'énergie de la nature, d'attraction, d'impulsion, de répulsion, d'affinité ; je vois bien là des règles, mais je demande où est le régulateur ; je vois là des moyens d'ordre, mais qui, loin de l'exclure, supposent un ordonnateur.

Ce n'est pas plus heureusement que vous invoquerez la nécessité : tâchons de bien nous entendre, et de ne pas mettre des mots à la place des choses. Prétendez-vous que l'ordre actuel du monde existe nécessairement, par lui-même, de toute éternité ? Mais alors la voix de la terre entière s'élève contre vous : anciens et modernes, philosophes et peuples, athées et croyants, tous s'accordent à dire que le monde n'a pas toujours été ce qu'il est ; et la tradition du chaos primitif, d'où est enfin sorti l'univers avec ses merveilles, s'est conservée chez tous les peuples. Prétendez-vous que du moins l'ordre actuel des choses est le résultat nécessaire des lois mécaniques de ce monde visible ? Mais je demande qui a établi les lois primordiales, si fécondes en résultats merveilleux ; je demande qui a présidé à leurs combinaisons, et d'où viennent ces principes d'ordre, qui, en se développant, ont formé et conservent encore l'univers. Je vois une aiguille faire le tour d'un cercle tracé sous mes yeux, et marquer exactement les heures qui divisent le jour, et je demande quelle est la cause d'un mouvement si régulier ; vous me répondez qu'il est le résultat d'un mécanisme qui se déroche à mes regards : j'y consens ; mais ne faut-il pas remonter à un ouvrier intelligent, qui ait mis en jeu et en action les ressorts divers de cette machine ? Je vois une armée exécuter avec précision les évolutions les plus savantes et les plus difficiles ; j'en demande la cause, et l'on me répond que ce que j'admire est le résultat de la tactique et du long exercice du soldat ; j'y consens encore ; mais cela me dispense-t-il de recourir à un ordonnateur qui commande et règle tous ces mouvements ? Ainsi vous aurez beau supposer dans la nature des mouvements et des combinaisons successives, d'où sortent les phénomènes que nous avons sous les yeux, et qui nous ravissent d'admiration, il faudra que nous arrivions à une cause première, efficiente, de ce bel ordre qui frappe nos regards. Je l'ai déjà dit, là où se trouve unité, il me faut un principe auteur et conservateur de cette unité.

Vous voudriez expliquer le monde présent par des changements et des transformations indépendantes de l'action primitive d'une cause intelligente : pour vous faire apercevoir encore davantage le néant de ce système, faisons-en l'application au monde social.

Je suppose que je vous dise sérieusement : Savez-vous pourquoi la France subsiste en corps de nation, et d'où est venu pour elle le régime politique qu'elle a maintenant ? Le voici : En remontant d'âge en âge on trouve des lois, des usages ; des familles se succèdent les unes aux autres ; une génération est passée, une autre est arrivée ; le temps a apporté divers changements dans les mœurs et les lois ; le gouvernement a subi bien des variations, et nous sommes enfin parvenus à l'ordre actuel des choses. Seriez-vous satisfaits de cette théorie, et ne diriez-vous pas avec raison : Vous me parlez de lois, d'usages, de changements, de révolutions, pour m'expliquer l'état actuel de la France : mais enfin, en remontant d'âge en âge, de générations en générations, ne faudra-t-il pas aboutir au berceau de la nation française, à des individus, à des êtres pensants, intelligents, prévoyants, qui aient fondé, policé, gouverné la nation ? Oui, sans doute. De même, Messieurs, dans le monde physique, supposez, tant que vous voudrez, des soleils qui s'éteignent et des soleils qui s'allument, des chocs et des bouleversements dans la nature, des mondes nouveaux sortant des débris de mondes anciens ; bâtissez des systèmes sur les liaisons et les progrès de transformations successives : il faudra toujours, d'effets en effets, de phénomènes en phénomènes, remonter à un régulateur antérieur à toutes ces combinaisons. Qu'on prolonge indéfiniment la chaîne des êtres, il faudra enfin arriver au point fixe qui la tient suspendue. Dans la nature, comme dans la société, il existe bien des lois d'après lesquelles tout marche et se soutient ; mais dans la nature comme dans la société, la législation suppose un législateur.

Pour se passer de l'intervention et de la cause intelligente, voudrait-on se prévaloir de cette parole célèbre de Descartes : « Donnez-moi de la matière et du mouvement, et je ferai un monde ! » Mais depuis quand l'hyperbole d'un esprit qui s'exalte doit-elle passer pour une vérité rigoureuse ? Mais Descartes ne disait pas, que le monde se ferait de lui-même ; il disait : « Je ferai un monde ; » il se proposait pour régulateur du mouvement et de la matière, et par là même il faisait intervenir un être intelligent ; mais il est bien reconnu que Descartes était d'ailleurs un très-sincère adorateur de la Divinité ; mais Descartes s'est amusé aussi à faire un monde, et l'on sait comment il a réussi : son système n'a plus un seul partisan ; ses tourbillons se sont dispersés comme une vapeur légère ; avec tout son génie il a eu le sort de tous les fabricateurs de mondes anciens et nouveaux ; il s'est évanoui dans ses pensées.

Ainsi rien ne dispense de recourir à la cause intelligente.

Or, que cette cause intelligente soit Dieu, cela ne demande aucune discussion. La question agitée en ce moment entre les athées et nous, c'est de savoir s'il n'existe pas un être distingué de ce monde, et qui en ait été l'ordonnateur. Si cet être existe réellement, les

athées conviendront sans peine que, pour avoir disposé si merveilleusement toutes les parties de cet immense univers, il lui fallait une intelligence, une puissance, une sagesse, une prévoyance, qui surpassent toutes nos pensées; que ses perfections doivent être sans bornes; qu'il est l'être parfait, en un mot, qu'il est Dieu.

Il demeure donc établi qu'il y a des notions d'ordre et de beauté répandues dans tous les esprits; que d'après ces notions chacun sent très-bien qu'il y a de l'ordre dans ce monde visible; qu'on ne peut expliquer cet ordre que par l'action d'une cause intelligente qui est Dieu: donc il y a un Dieu. Voilà la chaîne dont on ne peut rompre un seul anneau. Je sais qu'on peut faire des arguments contre ces vérités, comme l'on en fait contre l'existence de la matière, de l'étendue et du mouvement; mais, heureusement pour le repos du monde, les preuves de l'existence de Dieu sont sensibles à tous, tandis que les sophismes des athées sont pris dans une métaphysique ténébreuse que ne peut saisir le vulgaire; en sorte qu'en dépit des athées, le genre humain continuera d'avoir le sens commun, et de croire en Dieu.

C'est assez, Messieurs, parler à votre raison; qu'il me soit permis un moment d'en appeler à vos cœurs. Vous êtes jeunes pour la plupart: vos âmes encore neuves ne sont ni flétries par le venin d'un athéisme enraciné, ni desséchées par les calculs de l'intérêt, ni endurcies par le long usage des plaisirs; vous êtes dans cet âge brillant où une imagination plus ardente, un cœur plus sensible et plus loyal, disposent à se laisser mieux pénétrer aux traits du sentiment et de la vérité. Eh bien! si jamais, fermant les livres et oubliant tous les raisonnements, vous avez contemplé quelques-unes des grandes scènes de la nature, avez-vous pu vous défendre d'une émotion profonde? n'avez-vous pas été ravis comme dans une espèce d'enchantement, et du fond de vos cœurs ne s'est-il pas échappé ce cri de vérité: *Que tes œuvres sont belles et magnifiques, Dieu tout-puissant!* « *Quam magnificentata sunt opera tua, Domine?* » (Psal. CIII, 24.) Oui, voulons-nous goûter et sentir vivement ces douces et profondes émotions qui élèvent jusqu'à la Divinité, sortons du milieu de nos cités, de nos palais, des dépôts de nos richesses littéraires, et de toutes les œuvres de notre industrie; je ne veux chercher la nature ni dans le laboratoire du savant, ni dans les cabinets des curieux, ni dans ce qui ne fait qu'attester le pouvoir et le génie de l'homme, non, je ne vous conduirai point auprès de cette enceinte qui renferme des animaux d'Afrique et d'Asie, ou des habitants de nos forêts, dont nous avons enchaîné la sauvage liberté. L'aigle prisonnier peut bien attirer mes regards; mais, dans cet état de dégradation il n'a plus rien qui me touche, et peut-être me sentirais-je ému, si je voyais le roi des airs s'élever d'un vol rapide et majestueux vers

le séjour du tonnerre. Je ne vous dirai pas de vous armer de l'instrument dont s'aide l'œil de l'observateur, et de le diriger vers le firmament; cela même est une fatigue: je n'aime pas à ne voir qu'un point des espaces célestes; il me faut toute la voûte des cieux, une liberté parfaite qui laisse à mon esprit toute sa force, à mon cœur toutes ses affections. Et où donc la trouver cette nature, qui parle à nos âmes bien mieux que toute l'éloquence humaine? Où, Messieurs? C'est dans ces forêts superbes et majestueuses, où la solitude, le silence, l'épaisseur des ombres, pénètrent l'âme d'un saint recueillement et d'une religieuse frayeur; c'est sur les bords d'une mer tour à tour paisible et courroucée, dont les ondes semblent se jouer sous la main puissante du Dieu qui les irrite ou les apaise à son gré; c'est sur la cime de ces hautes montagnes que l'œil s'égare au loin, et se perd dans un immense horizon. Là, roi de la nature, l'homme semble planer sur son empire; et contemplant avec transport ce vaste ensemble de vallons et de coteaux, de monts et de plaines, de champs et de prairies qu'il voit à ses pieds, son âme s'élève naturellement vers l'auteur de tant de merveilles. Où faut-il étudier la nature? C'est surtout dans les cieux, au milieu de ces nuits tranquilles et pures, quand le silence règne sur la terre et dans les airs, et que la lune, avec ses douces clartés, semble verser sur l'univers le calme et la fraîcheur. Alors peut-il venir en pensée qu'il n'y a pas de Dieu? Ah! plutôt des sentiments consolants et doux s'insinueront dans vos âmes; quelques larmes d'admiration et d'attendrissement s'échapperont peut-être de vos yeux; et tombant à genoux, vous direz: « Dieu de l'univers, que tes œuvres sont belles! Dieu de mon cœur, qu'il m'est doux de croire en toi! et comment pourrais-je te méconnaître, quand ta présence éclate de toutes parts avec tant de gloire et de magnificence? Dieu de bonté, pardonne aux erreurs de ma jeunesse; reçois l'enfant égaré qui se jette dans ton sein paternel; et si tu fais paraître ta puissance en réglant le cours des astres, montre-toi plus puissant encore en réglant mon cœur, et le soumettant pour toujours aux lois de ton adorable et suprême majesté. »

CONFÉRENCE V.

EXAMEN DES PRINCIPAUX ARGUMENTS DE L'ATHÉISME.

Au moment où nous avons formé le dessein de venger contre les attaques de l'impiété le premier de tous les dogmes, celui de l'existence de Dieu, nous n'avons pu nous empêcher de nous demander à nous-mêmes, s'il ne serait pas plus expédient de laisser dans l'oubli ces ténébreux arguments, que de les produire au grand jour; si l'on ne s'exposerait pas, en les révélant, à obscurcir une vérité qui brille de sa propre lumière, comme le soleil brille de ses rayons, et par là même à ébranler la conviction par les

moyens que nous voudrions employer à l'affermir. Mais cette considération n'a-t-elle pas dû le céder à une autre plus puissante encore? C'est que, si la Divinité a eu tant d'ennemis, qui ont élevé la voix avec l'éclat de la trompette dans l'Europe entière, il faut bien qu'elle ait aussi ses vengeurs; c'est qu'après une époque où l'athéisme était comme le ton dominant du monde savant et littéraire, où l'on a fait des efforts incroyables de science et d'esprit, pour tout expliquer sans l'intervention de la cause intelligente et suprême; où mille productions diverses, marquées au coin de l'impiété la plus révoltante, ont circulé dans tous les rangs de la société, il est impossible qu'il n'en reste pas des impressions funestes, même dans les esprits que ces pernicieuses doctrines n'ont pas tout à fait pervertis; et dès lors le soin de la combattre ne saurait être ni déplacé ni superflu. Oui, l'athéisme a laissé au milieu de nous des traces profondes de ses ravages. Ce qui autrefois était rare, effrayant, est devenu commun et familier à notre pensée; et si Bossuet revenait parmi nous, il ne pourrait plus dire ce qu'il disait de son temps: « La terre porte peu de ces insensés, qui, dans l'empire de Dieu, parmi ses ouvrages, parmi ses bienfaits, osent dire qu'il n'est pas; et lorsque dans la lumière du christianisme on en découvre quelqu'un, on doit en estimer la rencontre malheureuse et abominable (44). » Il peut donc être utile de discuter sur les arguments des athées, soit pour détruire des impressions funestes, soit pour les prévenir; tel sera, Messieurs, l'unique objet de cette Conférence.

Si nous écoutons les athées de nos jours, ils nous diront, dans leurs discours comme dans leurs livres: « Quel est donc cet être distingué de cet univers, que vous appelez Dieu? où le placez-vous? Vous en faites un esprit qui a créé la matière et le mouvement: comment concevoir cette production du sein même du néant? De rien peut-il sortir quelque chose? Qui nous expliquera sa nature? comment nous en former une idée? Si notre doctrine est obscure, la vôtre est-elle plus lumineuse, et l'athéisme est-il plus incompréhensible que le Dieu que vous croyez? Vous en faites un être infiniment bon, sage et juste; mais il le serait bien davantage, s'il se rendait plus visible aux yeux du genre humain, il s'attirerait l'admiration et les hommages de tous, tandis qu'il est un si grand nombre qui ne croient pas en lui; et ce sont ceux-là même qui ont le plus de lumières et un désir plus ardent de connaître la vérité. Pourquoi donc est-il si caché, et se dérobe-t-il à nos recherches? Vous recourez à Dieu pour expliquer cet univers visible; recours inutile. Supposez le monde éternel, le mouvement inhérent à la matière, une succession toujours renouvelée d'êtres variés dans leurs formes, leurs figures, leurs propriétés naturelles, avec

leurs affinités ou leurs oppositions, tendant à se rapprocher ou à se désunir, faisant ainsi des efforts pour arriver à un système de choses où chacun soit à sa place, et vous aurez cet univers physique avec toutes ses beautés, avec les animaux qui habitent la terre, et l'homme lui-même. Ainsi tout s'explique sans Dieu, et c'est l'ignorance des causes physiques qui a fait imaginer la cause intelligente. » Tels sont en abrégé, Messieurs, les arguments des athées; et pour nous résumer dans les propres paroles d'un savant de nos jours, qui, durant sa vie, s'est fait remarquer par son athéisme, nous dirons en parlant de Dieu: *On ne le comprend point, on ne le voit point, on explique tout sans lui* (45). Certes, il faut que la cause de l'athéisme soit bien faible et bien désespérée, si, après cinquante ans de travaux et d'efforts, un savant distingué n'a pu lui trouver que ces fragiles appuis.

On objecte d'abord qu'on ne saurait comprendre Dieu. Sans doute c'est un Dieu incompréhensible, le Dieu que nous adorons; loin d'en rougir, nous en faisons gloire. Si nous pouvons le connaître comme je le dirai bientôt, nous ne saurions le comprendre. Toujours ses perfections seront infiniment élevées au-dessus de nos faibles pensées. Vous auriez pour les peindre toute la magnificence des anciens prophètes d'Israël, toutes les lumières des plus beaux génies qui ont éclairé les nations et les siècles, toute la subtilité de ces intelligences que le christianisme nous représente autour du trône de l'Eternel pour être les ministres de ses volontés saintes; vous auriez tout cela, que vos sentiments et vos expressions resteraient à une distance infinie de sa suprême majesté, et qu'après avoir tout épuisé, vous seriez forcés de convenir qu'on ne peut mieux le caractériser qu'en l'appelant incompréhensible. Dieu seul se connaît lui-même d'une connaissance parfaite, la puissance, la sagesse, la bonté sans bornes, ne peuvent être comprises que par une intelligence sans bornes. Un dieu qui pourrait être compris ne serait pas le dieu véritable, mais un dieu imaginé par l'homme. Qu'on avance tant qu'on voudra dans l'infini, on ne trouvera jamais les limites de ce qui n'en a point: c'est une mer immense sans fond et sans rivage. L'incompréhensibilité de la nature divine lui est tellement propre, que refuser de croire en Dieu, parce qu'il est incompréhensible, c'est refuser de croire en Dieu, parce qu'il est Dieu; voilà certes un bel argument.

Dieu est incompréhensible: expliquons-nous, pour ne pas disputer en vain. Comprendre Dieu, ce serait en avoir une idée complète, en pénétrer la nature, en sonder toutes les profondeurs; ce serait voir parfaitement la beauté et l'harmonie de toutes ses perfections: et c'est là sans doute ce qui surpasse la capacité d'un esprit faible

(44) Premier sermon de l'Avent.

(45) Lalande, *Second supplément au Dictionnaire des athées*, pag. 90

et borné, comme celui de l'homme. Connaître Dieu, c'est savoir qu'il existe, en avoir des idées non complètes sous tous les rapports, mais assez nettes, assez développées, pour voir suffisamment ce qu'il est, par rapport à nous, et ce que nous sommes par rapport à lui; pour en parler d'une manière sage et raisonnable; pour avoir la conviction intime et profonde de son existence, de sa puissance, de sa sagesse, de sa bonté, de sa justice, encore que nous ne puissions pas les embrasser dans toute leur étendue. Or, telle est notre situation sur la terre. Hé quoi! Messieurs, lorsque le grand nom de Dieu retentit à vos oreilles, n'est-ce là qu'un vain son qui se dissipe? ne sentez-vous s'éveiller aucune pensée, aucun sentiment dans vos âmes? Quoi! si nous parlons de l'Être éternel, sans commencement et sans fin, dont la nature est d'exister, à qui l'être est aussi essentiel que la rondeur l'est au cercle; qui, indépendant de toute cause étrangère, n'a rien reçu, comme il ne peut rien perdre; qui demeure toujours inaltérable, toujours le même, tandis que dans le monde tout passe, tout s'use comme un vêtement; qui seul est véritablement, parce que tout le reste des êtres tient de lui une existence empruntée; devant qui l'univers est comme un néant, toutes les nations comme si elles n'étaient pas, et qui peut dire de soi cette parole de nos livres saints : *Je suis celui qui suis (Exod., III, 14)* : si nous parlons d'un Être tout-puissant, qui a communiqué à tout ce qui compose cet univers l'être, le mouvement et la vie; qui peut créer des soleils avec la même facilité que des insectes; qui a semé les étoiles dans le firmament comme la poussière dans nos campagnes; qui n'a pas besoin de sa volonté pour produire, et qui, au commencement dit : *Que la lumière soit, et la lumière fut (Gen., I, 3)* : si nous parlons d'un Être souverainement sage, qui, par des lois également simples et fécondes, gouverne ce monde visible; dont la Providence embrasse tout sans effort, les mondes étoilés comme l'herbe des champs, les vastes empires comme l'individu le plus obscur, conduit les créatures intelligentes à ses fins toujours adorables avec force, mais aussi avec douceur, et se joue ainsi dans cet immense univers : si nous parlons enfin de ce Dieu juste, qui suit en tout les règles de sa souveraine et infallible raison; de ce Dieu saint, dont l'infinie pureté le tient à une distance infinie de tout ce qui est mal; de ce Dieu bon, qui, heurenx de lui-même, aime à épancher sur ses créatures quelque chose de sa suprême félicité; si nous tenons devant vous un semblable discours, sommes-nous aussi intelligibles que si nous vous parlions une langue étrangère et qui vous fût inconnue? Toutes ces pensées n'ont-elles aucun rapport avec votre manière de sentir et de juger? Tout cela est-il aussi barbare, aussi absurde, que si nous venions vous entretenir d'un cercle qui fût carré, ou d'un carré qui fût circulaire? Ou plutôt l'idée de Dieu

n'est-elle pas si raisonnable, qu'elle entre naturellement dans tous les esprits; qu'elle est plus ou moins développée chez tous les peuples de la terre; que son nom se trouve dans toutes les langues, dans les ouvrages des plus beaux génies que le monde ait produits, dans les institutions de tous les plus grands législateurs, dans les chants religieux de toutes les nations et de tous les âges; que le souvenir en est ineffaçable; que la connaissance, sans être parfaite, en est assez distincte pour devenir la règle plus ou moins sentie des actions humaines? Je vous le demande, parler de la cause intelligente, ou du hasard; d'un être puissant et sage qui opère avec choix et raison, ou d'une aveugle nécessité; d'un Dieu, auteur de l'ordre et des beautés de cet univers, ou de cet univers, résultat du concours fortuit des parties de la matière en mouvement : est-ce donc la même doctrine? L'énoncé de l'une et de l'autre fait-il naître les mêmes idées? ou plutôt n'avez-vous pas sur toutes deux des notions assez justes pour sentir qu'elles sont en opposition entre elles? Quand je vois un tableau d'un effet admirable, ne puis-je pas me faire une idée, au moins imparfaite, du talent du peintre, de son intelligence, de sa merveilleuse industrie, encore que je ne puisse apprécier exactement les qualités de son esprit, ni la manière dont il a su animer la toile, et faire, pour ainsi dire, revivre sous nos yeux ce qui n'est déjà plus? Je vois une vaste cité où tout est en paix, où les personnes et les propriétés sont en sûreté sous la sauvegarde des lois, où la liberté ne dégénère pas en licence : ne puis-je pas me former une idée raisonnable de l'agent invisible qui tient les ressorts de cette sage administration, encore que j'ignore comment il les met en jeu et les fait concourir au bien de tous? Et s'il est vrai que ce monde n'est qu'un enchaînement de causes secondes et de leurs effets, ne puis-je pas avoir l'idée de la cause première, de l'Être auteur et ordonnateur suprême de toutes choses, encore que, dans sa manière d'exister et d'agir, il échappe à mes pensées? On peut donc avoir l'idée de Dieu, tout incompréhensible qu'il est; et n'est-ce pas en avoir l'idée, que de savoir qu'il est incompréhensible?

Dieu, dit-on, est incompréhensible : il est vrai, vous ne comprenez pas son éternité. Mais l'éternité d'un être quelconque est rigoureusement démontrée : par là même que quelque chose est aujourd'hui, il faut nécessairement que quelque chose ait toujours été; car si, avant tout ce qui a commencé, quelque chose n'existait pas, il n'y avait donc que le néant, et s'il n'y avait eu que le néant, il n'y aurait que le néant encore; le néant ne peut rien produire. Il est donc un être increé, éternel, existant avant tous les temps; jamais il n'a commencé, jamais il ne finira. La mesure de sa durée passée, c'est l'éternité; la mesure de sa durée future, c'est encore l'éternité. ce qui a fait dire à Pascal que *l'homme est un point placé entre deux*.

éternités. Que cet être éternel soit Dieu ou la matière, nous ne l'examinons point ici : voilà toujours les athées forcés d'admettre l'éternité d'un être quelconque ; et quoi néanmoins de plus incompréhensible ? Vous ne comprenez pas la création, ni comment l'univers est sorti du néant : mais prenons garde d'attribuer aux adorateurs de la Divinité les idées absurdes qu'ils n'ont pas. On ne dit pas que le néant soit une cause productrice qui ait fait le monde ; on ne dit pas que le néant ait fourni la matière dont il est composé, que la matière ait été extraite des abîmes du néant, comme on extrait les métaux des mines qui les recèlent ; il y aurait alors contradiction dans les termes, absurdité manifeste ; mais on dit que Dieu, par sa puissance infinie, a donné l'existence à ce qui ne l'avait pas, que ce qui était possible dans les idées de son entendement divin, il l'a rendu réel par la force de sa volonté. Sans doute nous ne concevons pas cette manière d'opérer ; il faudrait être dans le sein de la Divinité, pour comprendre quelle est sa manière de vouloir, et la puissance de sa volonté. Si, par notre expérience personnelle, par notre sentiment individuel, nous ne connaissions pas ce que c'est que le vouloir dans l'homme, il nous serait impossible de nous en faire une idée ; comme il est impossible au sourd de naissance de concevoir le son, à l'aveugle-né de concevoir les couleurs. Ce serait une pensée basse et terrestre, que de transporter à la Divinité ce qui ne convient qu'à l'homme, borné dans son pouvoir comme dans ses conceptions. L'homme peut bien donner aux objets préexistants de nouvelles formes ; il peut modifier la matière, et non la créer : mais au contraire, infini dans sa puissance, Dieu donne l'existence actuelle à ce qui n'avait qu'une existence possible ; et c'est ce qu'on appelle créer, tirer du néant. Ne faut-il pas qu'il y ait une différence infinie entre le pouvoir de l'homme et le pouvoir de Dieu ? et si la puissance bornée peut créer des modifications, pourquoi la puissance sans bornes ne pourrait-elle pas créer des êtres ? Nous avons en nous-mêmes une image imparfaite de cette puissance créatrice. Voilà, je le suppose, mon bras immobile ; cet état de repos est l'absence, le néant du mouvement : je veux, et mon bras se remue ; son mouvement possible est réalisé ; son mouvement qui était dans une sorte de néant, en a été tiré par un acte de ma volonté : espèce de création imparfaite, qui est une figure de la création parfaite, dont Dieu seul est capable.

Dieu est incompréhensible ; mais comprenez-vous bien comment votre mémoire vous rend présent le passé qui n'est plus, comment votre pensée s'élançe dans tous les mondes à la fois, comment votre âme anime toutes les parties de votre corps ? Nous ne sommes environnés que de choses incompréhensibles. C'est bien aux athées à parler de l'incompréhensibilité de Dieu, à eux dont les systèmes ne sont qu'un assemblage

de mots incohérents, de propositions contradictoires et révoltantes, dont la doctrine est si incroyable, qu'elle entre à peine dans quelques esprits singuliers ; en sorte qu'on ne peut être athée que par un excès de crédulité ! Mais cette observation trouvera sa place ailleurs. Je passe à la seconde difficulté des athées.

On ne voit pas Dieu. Sans doute, si l'auteur de la nature n'avait pas marqué son ouvrage d'un sceau divin ; s'il ne s'était pas rendu témoignage à lui-même par une manifestation de ses attributs, capable d'entraîner tout esprit raisonnable ; nous pourrions en être réduits à de vagues conjectures, et rester flottants dans l'incertitude et le choc des systèmes de l'esprit humain. Mais si tout nous retrace cette haute majesté ; si c'est le cri de la raison, du genre humain, de la nature entière, qu'il est un Dieu auteur de toutes choses, digne de nos adorations et de notre amour : que sommes-nous pour oser lui demander pourquoi il ne se manifeste pas davantage, et pour exiger de plus grandes lumières, au lieu de recevoir avec reconnaissance celles qu'il nous donne ? Vous voudriez que Dieu se manifestât davantage : mais jusqu'à quel point voudriez-vous qu'il portât cette manifestation de lui-même ? Vous ne prétendez pas sans doute que l'Être infini soit obligé de se découvrir à un être aussi faible que vous, dans l'état infini de sa grandeur et de sa gloire. Voudriez-vous que son existence fût pour vous un fait aussi sensible que celle du soleil ou de votre propre corps ? mais alors où serait le mérite de croire en lui ? Quel mérite avez-vous de croire à l'existence du soleil que vous voyez de vos yeux ? Juste et bon, mais indépendant, maître et roi de ses créatures, jaloux des hommages d'un cœur droit et sincère, Dieu se présente à nous sous un jour assez frappant pour qu'on puisse l'apercevoir, et sous un voile assez épais pour que nous ayons le mérite de croire à sa présence. Vous pensez que le Dieu bon le serait bien davantage, s'il se rendait plus sensible à vous : mais le Dieu qui est la bonté même est aussi la souveraine sagesse ; et que savez-vous si, dans ses conseils éternels, il n'a pas fait sagement de ne pas se manifester davantage ? Vous le croiriez encore meilleur, s'il était plus visible ; et un autre le croirait meilleur, s'il lui donnait plus de santé, plus d'esprit, plus de puissance. Ainsi la Divinité serait assujettie aux vains caprices des hommes, et il faudrait que leurs idées arbitraires devinssent la règle de celui qui est la suprême raison. Je conçois très-bien comment Dieu est tout à la fois visible et caché : visible dans ses œuvres, qui sont comme autant de miroirs où se réfléchissent ses perfections adorables, et caché à cause des ombres qui enveloppent son infinie majesté : c'est le soleil caché derrière un nuage. Plus loin de nous, la Divinité pourrait échapper à nos regards ; plus rapprochée, elle nous entraînerait avec une impétuosité qui ôterait à l'homme sa liberté, et toute

l'économie du monde actuel se trouverait renversée. C'est par la droiture du cœur, par la bonne foi, par le désir sincère de connaître la vérité, que nous sommes estimables aux yeux du juste appréciateur des choses : qui le cherche avec des intentions pures, le trouvera. Il est une pensée de saint Augustin, souvent répétée, mais qu'il faut rappeler toujours, parce que toujours on l'oublie, et que nous allons reproduire dans les expressions mêmes de Pascal : « Il y a assez de lumière pour ceux qui ne désirent que de voir, et assez d'obscurité pour ceux qui ont une disposition contraire (46). »

Ici comme en tout le reste, le christianisme se montre évidemment raisonnable ; et nous pouvons observer combien la révélation confirme, en l'épurant, en la perfectionnant, tout ce qu'inspire une saine raison. Elle nous apprend que c'est ici le temps des ombres et des obscurités, et non celui de la pleine et parfaite lumière ; qu'il faut commencer par croire, pour mériter de voir ; qu'il sera déchiré le voile qui nous dérobe la Divinité, et que, semblable au crépuscule qui annonce le soleil, le temps présent n'est que l'aurore de l'éternité.

Venons à la troisième difficulté, qui est qu'on peut se passer de Dieu, et que *sans lui on explique tout*.

On sait, Messieurs, avec quelle jactance les athées modernes ont vanté leur science et leurs lumières. A les en croire, c'étaient des esprits sublimes, qui, portés sur les ailes du génie, planaient au-dessus des préjugés vulgaires : si quelquefois ils daignaient descendre de ces hauteurs pour nous tendre une main secourable, c'était par un reste de pitié superbe dont ils voulaient bien ne pas se dépouiller. Ils prononçaient contre nous les mots de superstition, de préjugés, de crédulité ; ils nous accusaient de nous traîner dans les sentiers de la routine, et nous invitaient à briser comme eux les fers d'une honteuse servitude. Ne serait-il pas singulier que l'accusation de crédulité qu'ils nous intentent retomât sur eux tout entière ; que la force d'esprit fût de notre côté, que du leur il n'y eût que faiblesse et puérilité ? certes, si quelque chose peut les en convaincre, c'est bien la prétention qu'ils ont de tout expliquer sans Dieu.

Oui, il est facile de faire voir que sans lui on ne peut expliquer ni l'existence de la matière, ni l'existence du mouvement, ni en particulier l'existence de l'homme.

Je dis d'abord qu'avec l'athéisme on ne peut expliquer l'existence de la matière, de ces corps dont se compose cet univers sensible. En effet, si la matière n'est pas l'ouvrage d'un Dieu créateur, à qui doit-elle son existence ? Ce n'est pas au néant, le rien ne produit rien : il faut donc dire que la matière existe par elle-même, qu'elle a été de toute éternité, que sa nature est d'exister nécessairement, qu'ainsi elle est ce que les méta-

physiciens appellent *l'Être nécessaire*. Or, cette assertion est non-seulement gratuite, mais contraire à la raison. Je fais observer d'abord que la matière n'est pas une fiction de notre esprit, mais une chose réelle, un composé d'une multitude de parties unies entre elles : dès lors, si la matière existe nécessairement, chacune de ses particules a aussi une existence nécessaire ; si bien qu'il serait impossible, sans se contredire, de la supposer non existante ; ainsi il n'y aura pas un grain de sable, une molécule d'air, un atome de matière, dont l'existence ne soit aussi essentielle que la rondeur est essentielle à un cercle. L'idée du cercle et celle de la rondeur sont tellement inséparables, qu'il est bien impossible de les séparer sans se contredire soi-même. Or je demande s'il en est de même de l'idée d'un atome et de l'idée de son existence, et en quoi l'essence des choses serait blessée, parce que je supposerais que cet atome n'existe pas ; donc cet atome n'existe pas nécessairement ; et ce que je dis de l'un, je le dirais de tous : donc il y a un Dieu. Je fais observer encore que la suprême perfection, c'est d'exister par soi-même, d'avoir ainsi tout de son propre fonds. L'être qui existe par lui-même est indépendant ; il possède tout : et qui pourrait le limiter ? Aussi, s'il est une chose démontrée en métaphysique, c'est que l'Être nécessaire a toutes les perfections, l'intelligence, la sagesse, la bonté, la liberté, la justice : donc, si l'Être nécessaire était la matière, c'est à elle qu'il faudrait accorder toutes ces perfections ; en cela quelle étrange violence ne faudrait-il pas faire à la raison ? Ce n'est pas tout : comme chacune des particules de matière existerait nécessairement, chacune d'elles serait nécessairement parfaite, elle serait Dieu : et voilà comme, en rejetant le Dieu véritable, l'athée peuplerait de dieux l'univers entier. Je fais observer encore que la matière n'existe qu'avec les attributs qui lui sont naturels, qu'avec une certaine disposition de parties, une certaine manière d'être, une figure quelconque : donc la matière n'a pu exister de toute éternité sans avoir une forme déterminée, éternelle comme elle, dès lors indestructible, immuable ; et cependant cette immutabilité est démentie tous les jours par la variation perpétuelle de ses formes. Je sens que tout cela est mieux placé dans un livre qu'on peut méditer à loisir, que dans un discours public dont les paroles passent rapidement. Voilà pourquoi j'abrège : mais tout cela est fondé sur une métaphysique inattaquable ; vous pouvez le voir développé dans Clarke en particulier (47).

Je dis, en second lieu, que, sans recourir à Dieu, le mouvement est inexplicable. Une propriété des corps, c'est de pouvoir être transférés d'un lieu à un autre, de pouvoir être agités ; c'est là ce qu'on appelle mouvement : or je demande d'où vient le mouvement de la matière. Direz-vous que le

(46) *Pensées*, art. xviii, n. 2.

(47) *Traité de l'existence de Dieu* tom. I, chap. 2 et suiv.

mouvement lui a été communiqué dans le principe, ou direz-vous que le mouvement lui est essentiel? choisissez. Si vous dites que le mouvement lui a été communiqué, je demanderai de qui elle l'a reçu; ce n'est pas d'elle-même; par la supposition, elle ne le trouve pas dans son propre fond: c'est donc d'une cause distincte d'elle-même, d'une cause motrice: et voilà le premier moteur distingué de la matière, c'est Dieu. On aurait beau dire que le mouvement a été communiqué d'une partie de la matière à l'autre, sans aucune cause primitive, extrinsèque de son existence; que c'est ici une succession sans fin de mouvements qui passent d'un corps à un autre: c'est vouloir s'abuser soi-même; il faudra toujours arriver au premier atome qui a été mis en mouvement, et je demanderai quelle a été la cause efficiente. Eh bien! direz-vous, je soutiens que le mouvement est essentiel, inhérent à la matière: et moi, je prétends que par là vous vous jetez dans un embarras aussi grand que le premier; car j'ai l'idée d'un corps, et l'idée du mouvement, et je sens très-bien que je puis séparer ces deux choses. Je puis soulever un corps en repos, sans le détruire; je vois même, en expérience, qu'un corps reste immobile, s'il n'est ébranlé par un autre: donc l'idée d'un corps n'emporte pas celle du mouvement; donc les corps ont toute leur essence, sans qu'on leur attribue aucun mouvement; donc le mouvement ne leur est pas essentiel; donc il leur a été communiqué par une cause préexistante: et nous voilà ramenés à la cause première, à Dieu. Je pourrais multiplier ici les raisonnements, si je ne craignais de vous fatiguer par des choses si abstraites. J'aime mieux vous renvoyer à Fénelon qui, dans son *Traité de l'existence de Dieu*, a plusieurs chapitres très-solides et très-lumineux sur cette matière (48).

Je dis enfin que sans Dieu on ne peut expliquer l'existence de l'homme. En remontant de famille en famille, de siècle en siècle, il faut aboutir enfin à un homme qui, le premier de tous, se soit trouvé sur la terre, organisé, vivant, sentant comme nous, sans être né comme nous d'un père et d'une mère préexistants: on aura beau prolonger dans des temps imaginaires la chaîne des générations, il faudra tôt ou tard arriver au premier anneau. Le genre humain a commencé: on ne dira pas, je l'espère, qu'il y a eu de toute éternité des individus de notre espèce, existants par eux-mêmes nécessairement, et qui sont devenus la tige de tous les autres; car ces individus nécessaires existeraient encore: ce qui existe par la nécessité de sa nature ne peut cesser d'être; et où sont-ils, ces individus de notre espèce qui soient éternels? Tout cela est absurde. L'espèce humaine a donc eu un commencement, mais quelle en a été l'origine et la cause? Nous croyons, nous disons une chose très-simple: c'est que Dieu créateur donna

au premier homme l'être et la vie; que, dans sa puissance suprême, il façonna son corps avec une merveilleuse industrie, comme le potier façonne l'argile, et qu'ensuite il l'anima de cette intelligence, rayon de la divine lumière par laquelle l'homme est l'image de son auteur.

Parmi les athées, il en est qui vous disent crûment que la nature a planté des hommes sur les diverses parties du globe: mais, quand on ne reconnaît pas Dieu, la nature n'est autre chose que cet univers, que l'assemblage de tous les êtres. Maintenant, si quelqu'un nous disait que la collection des êtres a planté des hommes, nous le priions de parler français, et de ne pas exprimer dans un langage barbare une idée plus barbare encore. Chez les anciens, Luerèce disait que dans l'origine les germes des animaux, attachés à la terre par leurs racines, végétaient comme les plantes: mais je voudrais savoir où sont les monuments historiques de cette végétation de l'homme-plante. Ne demandons pas des témoins du fait; cela s'est passé à cette époque et dans ces lieux où les arbres parlaient; où Amphion, au son de sa lyre, amollissait les tigres et les rochers, c'est-à-dire au temps et dans le pays des chimères. Si autrefois les hommes ont tenu à la terre par des racines comme les plantes, pourquoi n'y tiennent-ils pas encore comme les plantes? pourquoi, si la terre a produit des hommes par une sorte de végétation, n'en produirait-elle plus de la même manière? Tandis qu'on voit toutes les productions de la nature, les minéraux, les plantes, se perpétuer de la même manière, pourquoi donc ce changement dans la production de l'homme? D'où vient qu'après avoir résulté jadis d'une certaine combinaison, il n'en résulte plus aujourd'hui.

Ne parlez pas des métamorphoses qu'a subies l'animal aquatique qui coasse dans nos marais, ni de celles du ver industriel qui file son tombeau, et qui, après avoir rampé, déploie les ailes du papillon: toutes ces métamorphoses ont lieu dans tous les temps, comme elles ont lieu encore à présent. Toujours les êtres qui en résultent ont été produits de cette manière; l'expérience est constante, universelle: en sorte que, pour suivre les lois de l'analogie, si l'homme eût autrefois résulté d'une métamorphose semblable, il en résulterait encore maintenant.

Quand le premier homme a paru sur la terre, dans quel état était-il? Les athées veulent-ils qu'il ait paru enfant, ou bien homme fait, ou qu'il se soit formé successivement. Discutons un moment ces trois hypothèses. Si je vous disais que le premier individu de notre espèce parut sur la terre dans la faiblesse, les infirmités, les besoins de la plus tendre enfance, vous seriez alarmés sur la conservation de ses jours; vous pourriez me demander quelle mère le nour-

(48) Voy. 1^{re} part., chap. II, et 11^e part., chapitre III.

rit de son lait, quelle main bienfaisante garantit son corps débile des dangers qui l'environnaient : mais calmez vos inquiétudes ; l'athée Lucrèce a pourvu à tout cela en très-beaux vers. Suivant lui, le premier homme eut la terre pour nourrice, pour vêtement une vapeur légère, pour berceau le tendre gazon :

*Terra cibum pueris, vestem vapor, herba cubile
Præbebat mi ta et molli lanugine abundans* (49).

Messieurs, je ne l'ai pas vu ; mais je puis assurer que, si cela n'est pas vrai, cela est très-poétique ; il est gracieux du moins, ce Lucrèce, tandis que les athées modernes, avec leur sombre métaphysique, sont tristes comme les ténèbres.

Si vous disiez que l'homme est sorti tout à coup, dans l'âge parfait, de la fange d'un marais échauffé par les rayons du soleil, vous avanceriez une chose évidemment démentie par les faits ; car il est contre toutes les lois de l'analogie, et contre l'expérience de tous les climats, que la formation d'un animal ait une telle rapidité, et se trouve subitement, comme par une création instantanée, dans son état de perfection.

Il vous reste à dire quel l'homme s'est formé successivement par une agrégation de parties qui se sont rapprochées : nouvelle absurdité. Un corps organisé est un tout dans lequel chaque partie suppose l'existence des autres ; un animal ne se forme pas comme le sel, par exemple, par la juxtaposition de différentes molécules réunies. C'est un système d'un nombre infini de machines qui se correspondent directement, qui ont entre elles des rapports intimes, qui sont faites les unes pour les autres, et dont les forces concourent au bien général. Ce tout se développe et augmente de volume ; mais, en tant que machine il est toujours en petit ce que plus tard il doit être en grand. Enfin, quand j'accorderais que l'homme a pu être formé de cette manière, je demanderais toujours d'où vient que la terre, après avoir produit des hommes de germes préexistants, n'en produit plus aujourd'hui.

A cela que répondent les athées ? Que la terre est vieille, qu'elle a perdu sa fécondité : réponse digne de l'absurdité de leurs systèmes. Sur quoi est-elle fondée ? Ici rien de solide. Hé quoi ! n'y a-t-il plus de limon, de terre molle et fangeuse, plus de soleil pour l'échauffer ? La même matière demeure toujours ; la nature même devrait avoir aujourd'hui plus de facilité pour ces sortes de productions : car, par la mort d'une immense multitude d'hommes depuis tant de siècles, les germes qui avaient servi à les former se sont répandus de toutes parts ; ces atomes précieux existent en grande quantité, les corps morts seraient la semence des vivants, et les tombeaux seraient des magasins où la nature trouverait des

matériaux tout prêts pour en former des hommes. Telle est en substance la reflexion de Jaquetot (50) et de Fontenelle (51). De nos jours on renouvelle cette doctrine, que les animalcules microscopiques naissent du sein même de la corruption, et l'on insinue que peut-être l'homme a eu une origine semblable : mais d'abord il faudrait prouver que ces animalcules ne viennent pas d'un germe préexistant, et que ce germe n'est pas le fruit d'un animalcule qui a été avant le germe ; chose qui n'est pas encore prouvée. Mais que gagnerait-on à cette supposition, quand elle ne serait pas gratuite ? Il est constant qu'il est des espèces qui ne se reproduisent point par cette voie ; qu'on n'a jamais vu rien de semblable pour un lion, un éléphant, un homme, et je serais toujours fondé à demander qui a donné la vie au premier individu de ces espèces. En vérité, avec leurs hommes-plantes, leurs métamorphoses, pour expliquer l'origine de l'espèce humaine, les athées se montrent plus crédules que les enfants qui croient aux métamorphoses opérées par la baguette magique des fées ; et contes pour contes, j'aime encore mieux ces histoires assez plaisantes dont on amusa notre enfance, que ces romans physiques qui avilissent l'homme, et portent dans le cœur flétri des impressions de tristesse et de mort.

Ainsi, loin de dire qu'on explique tout sans Dieu, nous dirons, avec Leibnitz, que « Dieu est la première raison des choses (52). »

Ne serait-il pas temps, Messieurs, d'abjurer tous ces systèmes ténébreux, de nous déclarer hautement en faveur des vérités sacrées que les nations et les siècles ont révérees comme le vrai fondement du monde moral, de nous soustraire entièrement et pour toujours à la domination tyrannique de cette fausse sagesse, qui n'a usurpé l'empire sur la véritable, que pour en faire un si funeste usage ; qui n'a su régner que pour détruire, parler au nom de la tolérance que pour exterminer, au nom de la liberté que pour amener l'anarchie ou la servitude ? Si l'athéisme est la source de tout mal, la croyance en la Divinité est le principe de tout bien : un Dieu, une providence, une vie future, une religion règle de l'esprit et du cœur, qui réprime tous les vices et commande toutes les vertus, tout cela se lie et s'enchaîne ; et pour arriver de la foi en un Dieu père commun du genre humain, à la foi en un Jésus-Christ son réparateur, il ne faut qu'être conséquent. Peut-être me serait-il donné de parcourir heureusement avec vous l'intervalle qui les sépare. Tout ce que je demande, c'est l'amour sincère de la vérité, et le courage de l'embrasser après l'avoir connue, fallût-il lui sacrifier ses penchants et ses habitudes.

Augustin, jeune encore, et jusque-là es-

(49) *De rer. nat.*, lib. v, vers 814, 815.

(50) *Dissertation sur l'existence de Dieu*. 2^e Dissertation, ch. 5, t. II, p. 242.

(51) *De l'existence de Dieu*. Œuvres, t. III, page 252.

(52) *Essais de Théodicée*, part. I, n. 7.

clave de l'erreur et de la volupté, arrive à Milan, dont le grand saint Ambroise était alors évêque. Augustin assiste aux explications que ce docte et zélé pontife donne à son peuple sur les livres saints et la doctrine chrétienne. Peu à peu il voit se dissiper devant lui les préjugés dont son esprit était offusqué : la religion commence à se montrer à lui sous un jour nouveau et plus favorable ; après avoir essayé de tous les systèmes philosophiques comme de tous les plaisirs, il croit entrevoir qu'il a trouvé ce qu'il avait en vain cherché depuis si longtemps. Cependant Monique, sa mère, ne cesse de verser des larmes, de conjurer le ciel d'éclairer un fils qui lui était si cher, et de le faire entrer enfin dans le sein de l'Église catholique : ses gémissements et ses pleurs ne seront pas perdus. Augustin voit bien la vérité, mais il la repousse ; il rougit de ses désordres, mais il ne peut se défendre des charmes de la volupté ; il éprouve les combats les plus violents. Un jour, dans les angoisses de son cœur et le tumulte de ses pensées, il s'écarte de la société de ses amis, et va s'asseoir sous un arbre solitaire : là une tempête furieuse agite son âme ; il verse un torrent de larmes ; son esprit s'éclaire, et son cœur est changé. Sa mère voit ses vœux accomplis ; bientôt après elle meurt, emportant avec elle dans le tombeau l'ineffable consolation d'avoir vu son fils entrer dans les voies de la vérité et de la vertu. Messieurs, Ambroise n'est point ici ; mais n'y aurait-il pas dans cet auditoire quelque jeune Augustin, se débattant dans les liens de ses passions, honteux des fers qu'il porte, et n'ayant pas le courage de les rompre ; ouvrant les yeux à la lumière pour les refermer aussitôt, semblable à celui que le sommeil accable, qui s'éveille un instant, fait quelques efforts, et retombe vaincu par la mollesse ? Et dans cette capitale, dans nos provinces, n'y a-t-il pas plus d'une Monique désolée, gémissant sur les écarts et l'incrédulité d'un fils qui peut-être nous entend, et dit dans son cœur : C'est moi dont il s'agit. Que nous serions heureux, si le ciel daignait se servir de notre ministère pour ouvrir son esprit à la vérité et son cœur à la vertu ! Puisse-t-il sentir que le bonheur qu'il cherche, ce ne sont pas les passions qui le donnent, mais cette religion céleste qui est venue apporter des remèdes à tous les maux de l'humanité, qui éclaire et fixe les incertitudes de l'esprit par la foi, console et fortifie l'âme par l'espérance, perfectionne et sanctifie le cœur par la charité, et dit à tous sans exception : « Vous tous qui êtes travaillés des maux de la vie, et fatigués du choc des vaines opinions, venez à moi, et je vous soulagerai ! » (*Matth.*, XI, 28.)

CONFÉRENCE VI.

LA PROVIDENCE DANS L'ORDRE MORAL.

Demander s'il y a une Providence, c'est

demander si Dieu prend soin de ses créatures, s'il gouverne ce monde par des lois qu'il a lui-même établies, s'il règle le sort des individus comme celui des nations, et si, par une action aussi constante qu'universelle, il conduit toutes choses à des fins dignes de sa haute sagesse. Ici, Messieurs, comment pourrait-on hésiter ? comment ne pas reconnaître la main puissante qui tient les rênes de l'empire de l'univers, fait tout marcher à une fin commune, et tout concourir à la beauté, à l'harmonie, à la durée de ses ouvrages ? Sur tout, comment ne pas croire en particulier qu'il a les yeux ouverts sur l'homme, sur cette créature intelligente, le plus noble des êtres du globe que nous habitons ; et que, loin de l'abandonner aux caprices de je ne sais quel aveugle hasard, il en règle, il en dirige les destinées. Oui, tout me parle de la Providence dans l'ordre moral !

Si j'interroge l'histoire du genre humain, je le vois dans tous les temps et dans toutes les contrées en possession de croire à la Providence : des temples, des autels, des vicérites, des hymnes sacrés, un culte, en un mot une religion, voilà ce que l'on trouve dans le monde ancien et dans le nouveau. Or tout cela serait non-seulement inutile, mais insensé, si la Divinité était indifférente à ce qui se passe sur la terre. Au temps du paganisme, les hommes égarés avaient partagé le monde moral, comme le monde physique, entre plusieurs divinités tutélaires ; ils avaient des dieux nationaux et des dieux domestiques, des dieux pour la naissance et des dieux pour les funérailles, pour la paix et pour la guerre, comme ils en avaient pour les astres, les mers, les moissons, les fleurs, les fruits, les bois, les fontaines. Ce n'était là sans doute qu'un amas d'erreurs grossières ; mais du milieu de ces superstitions sortait toujours la foi d'un Dieu présent à tout, présidant tout, réglant tout par ses suprêmes volontés. Tous les législateurs, tous les vrais sages, les plus illustres philosophes de l'antiquité païenne, les écclésiastiques les plus célèbres, telles que celles de Pythagore et de Platon, ont professé le dogme d'un Dieu modérateur suprême des choses humaines ; et Epicure fut regardé généralement comme un impie, pour avoir méconnu la Providence. « La première vérité dont il importe que les peuples soient bien convaincus, a dit Cicéron (53), c'est que les dieux sont les maîtres et les modérateurs de toutes choses, que tout est dirigé par eux, qu'ils voient les sentiments et les actions des hommes, et qu'ils discernent les hommes de bien d'avec les méchants. » On sait que dans son fameux *Panégyrique de Trajan*, Pline le Jeune commence par reconnaître que c'est la Divinité qui avait donné cet excellent prince à la terre : « *Principem nostrum divinitus constitutum.* »

Si j'écoute la saine raison, elle me dira que le Dieu souverainement sage doit avoir

créé l'homme pour une fin, et l'y faire tendre par des voies dignes de lui; que le Dieu juste, infailible appréciateur des choses, ne saurait voir du même œil, et celui qui viole ses devoirs avec audace, et celui qui les remplit avec fidélité; que le Dieu bon n'est pas sans amour pour ses créatures; qu'il aime dans elles son image, et les dons qu'il a daigné leur départir; que le Dieu tout-puissant n'est pas semblable à l'homme, dont l'action est bornée ainsi que les lumières, mais qu'il embrasse, voit et fait tout d'une simple vue; qu'on ne doit pas craindre qu'il soit comme accablé sous le poids du gouvernement du monde, et embarrassé dans l'immense variété des détails. *Il a dit, et tout a été fait; il veut, et tout s'exécute.* (Psal. XXXII, 9.) Or, avoir ces notions de la Divinité, de sa sagesse, de sa justice, de sa bonté, de sa puissance, et ne pas croire à son empire, à son action sur l'espèce humaine, c'est-à-dire à sa providence dans l'ordre moral, ce serait le plus étrange et le plus inconséquent de tous les systèmes.

Mais qu'importe de croire en Dieu, si vous n'en faites qu'une idole reléguée au fond de l'Olympe, qui aurait des yeux pour ne pas voir, et des oreilles pour ne pas entendre; si vous désarmez sa justice, si vous le représentez comme un père sans bonté, comme un monarque sans puissance, comme un juge sans équité? Vous conservez le nom de Dieu, et vous avez tous les effets de l'athéisme. Un Dieu étranger à la conduite des hommes est pour eux comme s'il n'était pas. Disons donc qu'un Dieu sans providence est un monstre forgé par les passions en délire, impatientes de porter un joug qui les importune; c'est là un athéisme pratique, moins conséquent, et tout aussi fécond en suites funestes que l'athéisme d'opinion.

C'est donc la voix de la raison, le cri du genre humain tout entier, qu'il y a une Providence: aussi je crois devoir aujourd'hui m'attacher bien moins à développer les preuves de cette précieuse doctrine, qu'à dissiper les ténèbres dont les sophistes cherchent à la couvrir. Notre intention n'est pas de dissimuler les difficultés; nous les exposerons avec franchise. Souvent les fausses doctrines contribuent à faire ressortir la véritable, comme les ténèbres donnent plus d'éclat à la lumière. Ainsi, venger des attaques de l'incrédulité la Providence considérée dans l'ordre moral, tel est le but de cette Conférence.

Je crois entendre un disciple d'Epicure ou de Bayle élever ici la voix, et me dire: On doit juger de la cause par les effets; et s'il est permis de s'exprimer en langage ordinaire, à l'œuvre on connaît l'ouvrier. Or, dans ce monde moral, où sont les traits d'une bonté, d'une sagesse, d'une justice infinie, qui préside aux destinées humaines? Sous un Dieu juste, pourquoi parmi les hommes cette distribution inégale des qualités de l'esprit et du corps, des rangs et des conditions, des biens et des maux? n'est-ce

pas une partialité, que d'accorder à l'un ce qui est refusé à l'autre? Sous un Dieu bon, pourquoi ces peines, ces souffrances qui font de la terre un séjour de larmes? Sous un Dieu qui est la sagesse et la sainteté même, pourquoi ces désordres, ces vices, ces crimes qui souillent la face des nations? pourquoi le mal? Si Dieu n'a pas voulu l'empêcher, que devient sa bonté? et si, le voulant, il ne l'a pu, que devient sa puissance? Encore, si le mal n'était qu'un léger accident qui ne troublerait pas l'harmonie de l'ensemble; mais l'histoire des hommes est constamment celle de leurs vices et de leurs calamités: trop souvent même on y voit que le sort de l'homme de bien est pire que celui du méchant. Quoi de plus indigne de l'Être souverainement parfait qui gouvernerait le monde? Adorateurs de la Providence, qu'avez-vous à répondre? Tel est, Messieurs, le langage du bel esprit égaré par l'orgueil et le libertinage.

Ainsi premièrement, l'inégalité soit des dons accordés à l'homme par le Créateur, soit des rangs et des conditions dans la société; secondement, les maux et les souffrances qui nous rendent malheureux; troisièmement, les désordres et les vices qui souillent l'espèce humaine, voilà ce que l'on présente comme inconciliable avec la Providence. Toutes ces plaintes s'évanouissent, s'il est vrai que cette vie n'est qu'un passage à une vie meilleure, et qu'il existe un monde à venir, où sera complètement réparé tout ce qui peut, avec quelque apparence de raison, nous choquer dans le monde présent. Mais, avant de nous élever à cette haute considération, qui est la dernière solution de toute difficulté, discutons les plaintes qu'on vient de former contre la Providence, et faisons voir qu'elles sont quelquefois entièrement injustes, et toujours du moins exagérées.

En premier lieu, ce qui choque certains incrédules chagrins ou irréliés, c'est de voir avec quelle inégalité les dons naturels, les rangs et les conditions sont répartis parmi les hommes. On voudrait donc que tous les hommes naquissent avec le même degré de force dans le tempérament, de beauté dans les formes du corps, de lumière dans l'esprit, de jouissance des biens de la fortune. Mais pourquoi la Divinité, maîtresse de ses dons, serait-elle, dans leur distribution, assujettie à cette rigoureuse uniformité? Quel droit avons-nous à ce que l'Être souverain, indépendant de ses créatures, prenne pour mesure et pour règle de ses faveurs l'étendue de nos désirs? et ne peut-il pas les répandre avec plus de libéralité sur les uns, sans pour cela être injuste envers les autres? Prenons garde de nous faire de fausses notions de la justice. Sans doute, si Dieu ne vous accorde pas ce qui vous est dû, s'il se montre envers vous infidèle à ses promesses, s'il ne vous traite pas suivant vos mérites, alors vos droits sont violés et vos plaintes sont légitimes. Mais quand nous étions encore dans le néant, le Créateur nous devait-il de nous en

tirer? s'était-il engagé, en nous appelant à la vie, à nous élever à un degré fixe et déterminé de perfection et de bonheur? était-il lié avec nous par un pacte dont nous ayons le droit de réclamer la fidèle exécution? Loin de nous cette extravagante pensée. Je vous prie de bien le remarquer, Messieurs; souverainement heureux eu lui-même, Dieu n'avait pas besoin de chercher sa félicité au dehors; il était parfaitement libre de nous donner l'être, ou de nous laisser dans le néant. Oui, l'existence est pour chacun de nous un bienfait purement gratuit, que nous n'avions pu mériter, et que nous tenons de la seule libéralité du Créateur. Mais, s'il était le maître de ne pas nous donner l'existence, il l'était par là même de nous l'accorder dans un degré plus ou moins parfait, de faire de nous des êtres plus ou moins limités dans les facultés du corps et de l'esprit; en sorte qu'au lieu de murmurer pour les dons qu'il nous refuse, nous devons bien plutôt le bénir pour ceux qu'il nous accorde. Qu'un magistrat, qui par état est également redevable à tous, néglige les intérêts du pauvre pour ne s'occuper que de ceux de l'homme puissant: voilà une partialité, une odieuse acception de personnes. Que le riche refuse de payer à l'ouvrier le salaire de ses travaux et de ses sueurs, voilà encore une criante iniquité. Mais ici rien de semblable. Le Créateur n'était point lié par une convention avec nous; il ne nous devait rien, pas même l'existence: et où est donc l'injustice, de traiter inégalement des êtres à qui rien n'était dû? Méconnaître un bienfait reçu, parce qu'on en désire un plus grand, auquel on n'a pas le droit de prétendre, qu'est-ce autre chose qu'une véritable ingratitude?

Nous pouvons dire encore à ces partisans d'une rigoureuse égalité dans le monde moral: Voudriez-vous que, dans le monde matériel, tout fût également beau; que, dans les trois règnes de la nature, tous les êtres dont ils se composent fussent uniformes; que tous les rochers fussent de marbre, tous les animaux des lions, tous les éléments du feu? Alors que deviendrait cette admirable variété, un des plus beaux ornements de l'univers, dans laquelle éclatent d'une manière si vive l'intelligence, la puissance, l'inépuisable fécondité de son auteur? Or d'où vient qu'il n'y aurait pas la même diversité dans le monde intellectuel et moral? Non, ne demandez pas que tous les capitaines soient des Turenne, tous les philosophes des Descartes, tous les orateurs des Bossuet, tous les savants des Newton. Avec votre rigide uniformité, on serait tenté de croire que Dieu a été borné dans ses pensées ou dans sa puissance, qu'il n'a pas été libre dans ses opérations, qu'il a été entravé par une insurmontable nécessité. La variété précède la liberté, et ce pouvoir sans bornes qui se joue dans le monde des intelligences, comme dans celui des êtres corporels.

Vous ne voyez jamais que les inconvé-

nients de ce plan d'inégalité; mais voyez aussi quels en sont les avantages; combien, par ses suites et ses effets, il est glorieux au Créateur et glorieux à l'homme! comme la Divinité fait merveilleusement servir la pauvreté et la richesse, l'ignorance et le génie, la faiblesse et la force, à l'harmonie de ses ouvrages; comme elle sait maintenir toujours au milieu de nous cette étonnante diversité de goûts, de talents, de professions, qui se rapportent à tous les besoins, et qui, par des moyens si variés ou même si contraires, concourent au même but, à la conservation des sociétés humaines! Vous admirez dans l'homme la générosité, le courage, la modestie: toutes ces qualités, vous les trouvez glorieuses pour lui; mais, dans le système de parfaite égalité, vous verriez ces vertus perdre leur éclat. Il est beau de voir le riche se dépouiller pour secourir le pauvre; mais, sans la richesse dans les uns et le besoin dans les autres, que deviendrait la libéralité? Il est beau de voir le puissant s'armer pour la défense du faible, et s'il le faut, se sacrifier pour lui; mais, sans la puissance et la faiblesse, que deviendrait cette protection généreuse? C'est dans les privations que se montre la patience, comme la modestie éclate dans la supériorité des talents: et voilà comme les vertus qui honorent le plus l'humanité tiennent à ce plan d'inégalité, qui d'abord humilie l'orgueil de ceux qui ne se trouvent pas au premier rang. Ainsi la plainte tirée de l'inégalité des individus et des conditions est sans fondement.

Je sais bien que de cette inégalité dans les conditions semble résulter une grande inégalité de bonheur et d'infortune. On dirait, au premier coup d'œil, que tout est bien pour les uns, que tout est mal pour les autres; et voilà ce qui révolte le plus. Ici encore, Messieurs, évitons toute exagération: trop souvent en effet les apparences nous trompent. Les sens et l'imagination égarent la raison, et nous prenons pour des réalités nos fantaisies et nos caprices. Déchirons le voile qui couvre les diverses conditions de la vie humaine, que verrons-nous? C'est que ceux dont nous sommes tentés d'envier la brillante destinée sont souvent moins heureux que nous. Dans notre état, tout nous paraît dur; dans les états où nous ne sommes pas, tout nous paraît beau: nous en voyons les fleurs, nous n'en sentons pas les épines; l'imagination abusée rêve un changement d'état, qui peut-être, s'il était réalisé, ferait notre malheur. Une des plus incurables maladies de l'esprit humain est d'être mécontent de ce qu'il a, et jaloux de ce qu'il n'a pas; moins heureux de ce qu'il possède, que tourmenté de ce qu'il désire. Il y a longtemps que le poète romain a déploré cette inconstance (34). L'homme du monde envie au solitaire son repos, et quelquefois le solitaire regrette le bruit et le tumulte du monde; si le laboureur voit ses moissons détruites par la tempête il soupire

(34) Horat., Satir 1.

après le sort des habitants de nos cités. Ainsi l'on s'agite de toutes les manières, pour être ce qu'on n'est pas. Toutefois, si nous étions de bonne foi, nous conviendrions que les choses sont disposées, tempérées de telle sorte, qu'il y a dans le bonheur des hommes moins d'inégalité qu'on ne le pense. Il ne s'agit pas de courir ici après des chimères, et de nous consoler avec des suppositions arbitraires : je ne dirai pas qu'il existe une compensation rigoureuse dans les destinées humaines, et que, pour tous les individus, la mesure des biens et des maux est exactement la même; mais je dirai que la différence est moins grande qu'on ne pourrait le croire d'abord. Pour en citer quelques exemples, le pauvre, il est vrai, est privé des jouissances du riche, mais n'est-il pas plus exempt des iniquités et des tourments de l'ambition? Il ne se rassasie point à une table somptueuse, mais le travail assaisonne les mets grossiers qui le nourrissent, et il ne connaît pas les maladies qui assiègent la mollesse. Combien d'hommes, condamnés aux fastueuses représentations de la grandeur, soupirent après les douceurs de la vie privée! Ne voit-on pas quelquefois les puissants de la terre se dépouiller avec joie de la magnificence, pour goûter des plaisirs tranquilles? Quel est celui dont le cœur ne s'épanouit pas à ces peintures d'une vie simple et frugale, loin de l'agitation des cours et des villes? Non, la gloire n'est pas le bonheur : la volupté dégoûte, la grandeur ennuit, la renommée fatigue. Vanité dans les plaisirs, vanité dans les richesses, vanité dans la science : voilà ce qu'a vu le Sage, il y a trois mille ans, et voilà ce que nous voyons encore; et c'est ainsi qu'au milieu de leurs conditions inégales, les hommes sont plus égaux qu'ils ne paraissent l'être. J'étais donc fondé à dire que la plainte tirée de l'inégalité des destinées humaines est très-exagérée.

Mais, dira-t-on toujours, et c'est ici la seconde difficulté : Encore qu'il y ait sur la terre moins d'inégalité qu'on ne le croit, tel est l'ordre actuel des choses, que l'homme est malheureux : les chagrins, les maladies, les revers l'accablent de toutes parts; et sous un Dieu bon qui gouvernerait ce monde, se pourrait-il que l'homme fût si misérable?

Tâchons d'abord d'apprécier cette nouvelle plainte, et de la réduire à sa juste valeur. Je conviens que l'homme ne jouit pas sur la terre d'un bonheur pur et sans mélange; mais l'homme, par là même qu'il est une créature, est borné dans toutes les parties de son être. On ne trouve pas étrange, que l'homme ne soit point assez intelligent pour voir d'une simple vue toutes les vérités dans leur ensemble; qu'il ne soit point assez puissant pour commander à son gré à toute la nature; qu'il ne soit point assez vertueux pour posséder toutes les vertus dans le plus haut degré, sans aucune ombre d'imperfection; en un mot, on trouve naturel que l'homme ne soit parfait, ni en lumières, ni en puissance, ni en vertus : pourquoi vou-

drait-on qu'il fût parfait en plaisirs, en santé, en bonheur? Je suppose que, dans un bonheur continu de cent années, un homme éprouvât une légère douleur : sans doute, cet instant de peine ne lui ferait pas méconnaître la bonté divine. Voudrait-il ressembler à cet homme ridicule dont parle la fable, qui, mordu par un insecte, s'étonnait que Jupiter ne foudroyât pas un tel monstre? Que si Dieu, sans cesser d'être bon, peut permettre quelques moments de souffrance, pourquoi pas une heure, pourquoi pas un jour? et que sommes-nous pour opposer nos calculs aux profondeurs de son adorable sagesse?

Qu'on étale, tant qu'on voudra, toutes les misères humaines; il est vrai pourtant qu'il est bien peu d'hommes qui soient assez malheureux pour désirer la mort, et pour préférer le néant à leur existence actuelle; que, suivant le cours ordinaire de la vie, nous éprouvons bien souvent des sentiments de plaisir et de joie; que les maux que nous souffrons sont presque toujours tempérés par quelques consolations, du moins par l'espérance. L'homme, dit-on, est malheureux : mais si le malheur peut servir à épurer et perfectionner sa vertu, à développer en lui toutes les qualités de l'esprit et du cœur, et à le porter au plus haut point d'héroïsme; alors je ne verrai dans ses malheurs qu'un heureux accident, qui, dans les vues paternelles de la divine bonté, tourne au bien de l'ensemble des choses. L'homme est malheureux; mais si ses infortunes et ses déplaisirs étaient son ouvrage, pourquoi les imputer à la Divinité? Or trop souvent l'homme ne doit accuser que lui-même de ses malheurs. Soyons plus modérés dans nos désirs, plus réservés dans nos discours, plus raisonnables dans nos projets, plus sobres, plus tempérants, plus éloignés des voluptés et des vices qui énervent à la fois l'âme et le corps, et nous verrons disparaître le plus grand nombre des maux que nous souffrons. L'homme, dit-on, est malheureux; mais prenons garde de nous tromper sur le bonheur. On n'est heureux ni par la fortune, ni par les dignités, ni par le savoir, ni par les plaisirs du monde, ni par la solitude; mais on est heureux par le témoignage d'une conscience sans reproche : c'est là que se trouvent la paix, le plaisir solide de l'âme, le bonheur; et dans cette matière nos écrivains sacrés se sont montrés bien plus éclairés que tous les sages de l'antiquité. Ce bonheur est au pouvoir de tous, et il n'est au pouvoir de personne de nous le ravir; il est indépendant de tous les accidents de la vie humaine; il reste dans nous quand tout périt autour de nous. L'homme vertueux peut bien souffrir; mais, dans le calme de son âme pure, il ne voudrait pas changer sa destinée contre celle des méchants qui sembleraient être les plus heureux des mortels, et les chaînes dont il pourrait être chargé lui seraient plus douces que toutes les couronnes du vice triomphant.

Jusqu'ici je me suis attaché à faire voir ce

qu'il y avait d'injuste et d'exagéré dans les plaintes que l'on forme contre la Providence soit à cause de l'inégalité des destinées humaines, soit à cause des souffrances et des malheurs de l'homme ; maintenant je vais répondre à ce qu'elles semblent avoir de légitime, en résolvant la troisième difficulté. Pourquoi, dit-on, sous un Dieu saint, bon, sage et juste, ces désordres et ces crimes qu'il lui était si facile d'empêcher, qui sont le fléau de la terre, et rendent souvent le sort de la vertu pire que celui du vice ? en un mot, pourquoi le mal moral ? C'est ce que nous allons discuter.

On sait bien que la question de l'existence et de l'origine du mal est une de celles qui ont le plus exercé les philosophes et les théologiens anciens et modernes, et que c'est là comme un écueil contre lequel s'est brisée la raison humaine, quand elle a voulu tout pénétrer et tout savoir. Nous ne balançons pas à dire qu'il est impossible de dissiper entièrement toutes les ténèbres qui enveloppent cette matière. Si, dans l'étude des phénomènes du monde visible, on rencontre si souvent des choses qui déconcertent l'intelligence des savants les plus habiles, et dont toute leur sagacité ne peut rendre compte ; comment, dans un ordre de choses bien plus sublime, dans le monde intellectuel et moral, ne se trouverait-il pas des points au-dessus de la capacité humaine ? Alors que doit-on faire ? On doit admirer la Providence dans tous les traits de puissance et de sagesse par lesquels elle se découvre, et la croire également admirable dans les choses qu'elle nous cache. Si vous vous précipitez dans l'athéisme, quelle frénésie ! si vous admettez un Dieu, mais sans providence, quelle contradiction ! si vous prenez le parti de dire qu'il n'y a ni bien ni mal, quel aveuglement ! Il y a donc une Providence qui gouverne ce monde, il y a du mal dans ce monde ; deux vérités également incontestables : mais comment se concilient-elles ensemble ? Je pourrais me contenter de vous dire que je n'en sais rien, et vous rappeler, avec les esprits les plus élevés, tels que Descartes, Clarke, Bossuet, qu'on ne doit jamais abandonner des vérités bien établies, pour des difficultés qui paraissent insolubles ; que sans cela tout serait incertain, même la géométrie. Le premier géomètre du dernier siècle, Euler, avoue que « l'on a proposé contre cette science des difficultés si captieuses, qu'il ne faut pas peu de peine et de pénétration pour les résoudre exactement. » Ainsi, quand je ne pourrais suffisamment éclaircir la question de la permission et de l'existence du mal sur la terre, ma foi dans la Providence n'en serait point ébranlée. D'un côté, je serais ferme dans la vérité, comme de l'autre je ferais sans détour l'aveu de mon ignorance, et j'obéirais aux inspirations mêmes d'une raison éclairée, en n'abaissant devant les hauteurs de la science de Dieu. En tout, Messieurs, il faut savoir s'arrêter ; et dans le raisonnement comme dans la conduite,

la véritable force se trouve dans une juste mesure.

Mais ne craignons pas d'entamer la discussion ; et sans prétendre dissiper tous les nuages, présentons aux esprits sages et dociles assez de lumière pour voir que le mal n'a rien d'inconciliable avec la sainteté, la bonté, la sagesse, la justice d'un Dieu qui préside aux destinées humaines.

Il est vrai, le Dieu trois fois saint, comme l'appellent nos livres sacrés, a une aversion infinie pour toute tache qui souillerait son être divin, une immuable volonté de ne rien faire qui soit indigne de ses perfections ; mais le mal ne souille que les créatures qui le commettent, et au milieu de leurs désordres, la sainteté de Dieu demeure inaltérable. Et ne pensons pas que Dieu doive être regardé comme l'auteur du mal qu'il permet. Il n'en est pas du monde moral comme du monde matériel ; dans celui-ci, tout marche, tout s'exécute par des mouvements mécaniques ; et les phénomènes que nous présente la nature peuvent être considérés comme l'ouvrage de Dieu, toutes les fois qu'ils sont le résultat inévitable des lois dont Dieu seul est l'auteur. Mais ce n'est pas ainsi que se gouvernent les esprits intelligents et libres : l'homme est capable d'agir par raison et par choix ; il est doué de la sublime faculté de comparer, de réfléchir, de se déterminer ; c'est par là qu'il est ce qu'il est, c'est par là qu'il est raisonnable. La liberté lui fut donnée pour qu'il embrassât le bien par choix, et qu'il eût le mérite de le pratiquer. Il est vrai que, libre de choisir entre le vice et la vertu, il peut se tourner vers des objets indignes de ses affections, s'attacher à ce qui est défendu, en un mot, faire le mal ; mais ce n'est pas pour cela que Dieu l'a fait libre : la liberté vient de Dieu, l'abus vient de l'homme, sa détermination au mal est son ouvrage. Le mal est si peu la fin que le Créateur s'est proposée, qu'il a donné à l'homme le sentiment du bien, la conscience, le remords, la raison, pour démêler la vertu d'avec le vice, pour éviter l'un et pour pratiquer l'autre ; et la religion nous fait connaître tout ce que sa providence miséricordieuse ajoute de secours divins à la nature, pour éclairer nos esprits et remuer nos cœurs. Qui ne voit pas, au reste, que permettre le mal n'est pas la même chose que le vouloir et le faire ? Le maître qui enseigne la dialectique et l'éloquence, est-il l'auteur de l'abus qu'on pourra faire de ses leçons pour la défense du vice et du mensonge.

Mais, dira-t-on, comment la bonté toute-puissante de Dieu n'empêche-t-elle pas tous ces abus du libre arbitre, qu'il lui est si facile d'empêcher ? Sans doute, Messieurs, le Dieu bon doit se manifester par des bienfaits, et tous ses ouvrages doivent porter l'empreinte de sa munificence ; mais il est ici une réflexion décisive, et que je vous prie de bien saisir, c'est que dans Dieu la bonté n'est pas une sorte de penchant et d'instinct aveugle, sans lumières et sans

règle, qui tende au bien des créatures sans aucun égard aux autres attributs divins. La conduite de Dieu, dans ses œuvres, ne doit pas seulement présenter le caractère de sa bonté, mais encore celui de sa sagesse, de sa justice, de son indépendance, de son empire souverain sur tout ce qui vit et respire. N'est-il pas naturel que ses ouvrages soient l'expression de son être divin tout entier, que Dieu agisse en Dieu? Dès lors ce n'est pas seulement sa qualité de père qu'il faut envisager en lui, mais encore celle de souverain maître de l'univers. Père commun de tous les hommes, il doit à tous des marques de son amour; mais aussi, roi et législateur suprême, pourquoi ne pourrait-il pas nous imposer des lois, exiger de nous des hommages de soumission et de gratitude et faire dépendre notre bonheur de notre fidélité? Les abus du libre arbitre, source du mal, sont déplorables; comme la faiblesse de notre intelligence, source de tant d'erreurs, est humiliante pour nous: mais si Dieu n'est pas obligé de nous rendre infailibles dans nos jugements, pourquoi serait-il obligé de nous rendre impeccables dans nos actions? Voudrait-on que, pour empêcher le mal, il enchaînât notre liberté, qu'il n'eût fait de nous que des automates se portant au bien comme par nécessité? Alors où serait le mérite de la vertu? Oui, c'est le pouvoir de faire le mal, qui donne tant de prix à notre fidélité, qui rend la pratique de la vertu si méritoire pour nous, et si glorieuse à la Divinité. Nous aimons à ne voir en Dieu que sa bonté, parce qu'elle nous rassure sur nos désordres; et nous oublions sa souveraineté, parce qu'elle intimide nos passions: mais si nous ne voulons pas nous abuser nous-mêmes, en donnant aux obligations de la bonté divine une étendue imaginaire, ne séparons jamais en Dieu le titre de très-bon, de celui de très-grand.

Que si, insistant d'une autre manière, on demande comment le Dieu sage a pu être l'auteur d'un monde plein de désordres, nous répondrons que ce Dieu est assez puissant pour tirer le bien du mal, et même pour en faire naître un plus grand bien; que la permission du mal, qu'on présente comme contraire à sa sagesse, ne sert qu'à la faire éclater davantage; et que, sous plus d'un rapport, le mal lui-même contribue à la beauté, à la perfection du monde moral. En effet, Messieurs, qui n'admirerait comment Dieu sait gouverner cette multitude de volontés libres et opposées, régler jusqu'à leur dérèglement même, faire rentrer leurs désordres dans l'ordre universel, et conserver les sociétés humaines malgré le soulèvement et le choc des passions contraires qui tendent à tout confondre et à tout détruire? Vous considérez toujours en eux-mêmes ces vices, ces désordres, qui sont la honte et le fléau de l'humanité; et vous ne voulez pas voir que ce qui est malheureusement un mal trop véritable, se tourne néanmoins en une sorte de bien: s'il n'y avait pas de mal sur la terre, le bien aurait moins

de prix, moins de mérite, et serait moins estimé. C'est le vice qui fait ressortir la vertu, comme la tempête fait ressortir l'éclat d'un beau jour. La générosité brille davantage à côté de l'avarice, la pureté des mœurs à côté de la débauche; la clémence paraît plus magnanime au milieu des fureurs de la vengeance; la paix domestique semble plus touchante au milieu des discordes qui trop souvent agitent les familles. Ainsi l'on peut dire, sans exagérer, que dans le monde moral comme dans le monde physique, il est une sorte de beauté qui vient des oppositions et des contrastes.

Je placerais ici une observation importante, pour nous faire sentir combien nous devons être discrets à prononcer sur les desseins de Dieu, et sur la sagesse des moyens qu'il emploie pour arriver à ses fins passagères sur la terre. Placés dans un seul point du temps et de l'espace, nous sommes trop accoutumés à ne considérer que l'instant et le lieu où nous sommes, tandis que nous devrions considérer toute la chaîne des siècles; frappés du mal présent, nous ne vivons pas assez pour en voir la liaison avec le bien universel; et parce que, dans ses desseins, la Providence ne marche pas aussi vite que nos désirs, nous en prenons occasion de blasphémer contre elle. Les desseins de Dieu sont immenses, et nos vues sont bornées. Voyons-nous assez bien les rapports de ce qui est avec ce qui a été et ce qui sera? en connaissons-nous la liaison avec la plénitude et la fin ultérieure de tous les ouvrages de l'Eternel, pour les soumettre à notre censure? Souvent le temps découvre le but des événements, et ce qui est inexplicable aux contemporains qui le voient, sera plus intelligible pour la postérité. Ainsi, que l'innocent fils de Jacob, dont nos livres saints ont conservé la touchante histoire (*Gen.*, XXXVII et seqq), soit vendu par ses frères, qu'il soit esclave en Egypte, précipité dans un cachot; voilà d'abord ce qui déconcerte: mais si l'on se rappelle que ses infortunes furent comme autant de degrés qui le portèrent au faite de la puissance, où il devint le sauveur de l'Egypte et de sa race; que ses malheurs passagers furent comme le pivot sur lequel roulaient les destinées d'un peuple entier: son sort ne devra-t-il pas exciter notre admiration plutôt que nos murmures? Trop souvent nos plaintes sont aussi injustes, aussi irréfléchies qu'elles sont communes.

Lorsque autrefois les peuples barbares du Nord fondirent sur les provinces de l'empire Romain, et causèrent tant de ravages au milieu des nations catholiques des Gaules, des Espagnes et de l'Italie, il arriva que les chrétiens, faibles dans leur foi, furent tentés de demander comment il se faisait que le peuple fidèle devint ainsi la proie de l'erreur et de l'infidélité. Salvien, éloquent prêtre de Marseille, crut devoir prendre la plume pour arrêter ces murmures et venger la Providence, dans un ouvrage que nous avons encore. Messieurs, de nos jours, au milieu de nos secousses politiques et religieuses,

et de tous nos effroyables désordres, combien de Français chancelants, égarés, scandalisés, étaient tentés de dire que Dieu ne s'embarrassait pas de ce qui se passait sur la terre ! Qui de nous n'a pas eu peut-être l'oreille frappée de ce langage ? Et pourtant qu'est-ce que tout cela aux yeux de celui qui règne dans l'éternité ? Avec nos murmures et nos blasphèmes au sujet de nos maux, nous ressemblons à l'insecte qui croirait que le globe est bouleversé tout entier, parce qu'une goutte d'eau aurait pénétré jusqu'à sa demeure. Oui, il y a toujours quelque dessein caché dans ces chocs et ces bouleversements qui changent de temps en temps la face des nations. Si le ciel daignait nous révéler ses secrets, nous verrions combien la sagesse en est profonde. Et nous-mêmes, tout bornés que nous sommes, ne pouvons-nous pas entrevoir quelques raisons de ces révolutions étranges qui agitent les peuples ? Pourquoi les révolutions ? C'est, Messieurs, pour châtier des nations criminelles : la justice divine s'exerce principalement dans la vie future sur les individus, et uniquement dans la vie présente sur le corps des nations. Lorsque la mesure des vices, des désordres, de l'irréligion, dans les princes, les grands et le peuple, est à son comble, la vengeance éclate ; et Dieu, jaloux des hommages publics d'une nation, la punit visiblement de sa révolte et de son ingratitude. Il fait sentir aux puissants qu'ils ne donnent pas impunément aux peuples l'exemple de la licence et de l'impiété, et aux peuples qu'ils ne sauraient suivre impunément ce funeste exemple. Pourquoi des révolutions ? C'est pour apprendre à ceux qui affectent de l'ignorer, que Dieu, maître souverain, fait mourir, quand il lui plaît, les royaumes comme les particuliers ; c'est pour nous avertir de porter nos espérances au delà de cette terre, où tout n'est qu'agitation et qu'incertitude ; c'est pour régénérer des peuples dégradés, abâtardis par tous les vices, et les tirer de leur léthargie. Il en est de si profondément ensevelis dans le sommeil de l'indifférence, qu'ils ne sauraient s'éveiller qu'au bruit de ces effroyables tempêtes. Pourquoi des révolutions ? C'est pour ramener les peuples égarés par le mensonge, à des doctrines nécessaires et trop longtemps méconnues. Quand les mauvaises ont prévalu, quand tous les principes conservateurs de la morale et de l'ordre public sont foulés aux pieds, et qu'on a contracté l'habitude d'appeler mal ce qui est bien, et bien ce qui est mal, comment désabuser les esprits ? Est-ce par la raison ? mais elle n'est pas écoutée dans le bruit de toutes les passions déchaînées et frémissantes. Est-ce par l'autorité de l'expérience ? on n'y voit que des préjugés, fruit de l'ignorance et de la crédulité. Est-ce par l'autorité des sages ? ce ne sont plus que des esprits timides, esclaves de maximes surannées. Où donc trouver le remède à cette profonde maladie des esprits ? Pour la guérir, il faut une expérience actuelle, frappante, sensible à tous. Que fait

la Providence ? Elle retire sa main, elle abandonne les hommes à leur intempérante sagesse ; elle permet qu'emportés par la fougue de leur raison en délire, ils se précipitent hors des barrières sacrées de la religion et de la vertu ; et tout à coup le monde moral et politique se déconcerte, les ressorts se brisent, les appuis chancellent, l'édifice social s'affaisse et tombe sur ses fondements ébranlés. Ce n'est plus qu'un chaos de licence et d'impiété. Cependant le mal sera guéri par ses excès mêmes : du sein de l'anarchie et de toutes les calamités réunies ensemble, l'homme sent le besoin d'un frein et d'une autorité tutélaire ; tous les regards se tournent vers celui qui commande aux vents et aux tempêtes ; la terre s'éclaire par ses malheurs ; elle se renouvelle par l'énormité même des maux qu'elle endure, et du milieu des ruines du monde écroulé, sort une voix puissante qui crie au loin avec l'éclat de la trompette : *Et maintenant comprenez, ô rois ; instruisez-vous, vous qui êtes appelés à gouverner la terre : « Et nunc, reges, intelligite ; erudimini, qui judicatis terram. »* (Psal., II, 10.)

Nous venons, Messieurs, de faire sentir que c'est bien légèrement quelquefois qu'on présente la permission du mal comme inconciliable avec la sainteté, la bonté, la sagesse de Dieu. Mais on peut dire enfin, et c'est le dernier terme de la difficulté : Non-seulement Dieu permet le mal, mais il le permet de manière que le sort de la vertu est pire que celui du vice, et c'est là un désordre qui accuse sa justice. La réponse à cette dernière plainte va compléter celle que nous avons donnée aux plaintes précédentes, et détruire celles-ci dans tout ce qu'elles paraîtraient avoir de plus légitime.

Vous êtes choqués avec raison des humiliations et des souffrances de la vertu, des prospérités et des triomphes du vice. Mais oseriez-vous bien assurer que Dieu ne trouvera pas, dans les trésors de sa puissance et de sa sagesse, quelques moyens de réparer un mal si choquant ? Si vous le croyez infiniment sage, croyez aussi que, dans ces désordres qui vous offusquent, il y a quelque ordre caché. Vous aurez beau faire, jamais les sophismes ne pourront étouffer en vous ce cri de la nature, de la conscience, du genre humain tout entier, qu'il y a une Providence. Que si vous ne voyez pas clairement comment peut se concilier avec sa justice le sort du vice et de la vertu sur la terre, il serait bien plus sage d'avouer votre insuffisance, que de vous prévaloir de quelques vains arguments. Méconnaître une vérité aussi éclatante que celle d'une Providence, parce qu'elle est enveloppée de quelques obscurités, ce serait méconnaître l'existence du soleil, lorsqu'il est caché derrière un nuage. N'y eût-il qu'un seul moyen de justifier pleinement la Providence, vous devriez le saisir avidement plutôt que de vous livrer à des murmures. Or, n'est-il pas possible que ce que vous voyez soit lié avec un autre ordre de choses que vous ne voyez pas encore ;

que ce monde imparfait soit l'ébauche d'un monde bien plus régulier, où tout sera mis à sa place? Pourquoi ne pas penser que l'Être infini a des desseins infinis? N'est-il pas naturel que l'Être éternel travaille pour l'éternité? Voyez les choses sous ce point de vue, et tous vos doutes seront dissipés. Quel pourrait être, en effet, le sujet de vos plaintes? Les prospérités du vice? mais elles sont si passagères, et doivent le couvrir de tant de confusion devant le tribunal indéclinable du Juge suprême! Les combats de la vertu? ils lui assurent une couronne immortelle. Les souffrances du juste? elles seront converties en un poids immense de gloire et de félicité.

Je le dirai en passant, et par anticipation: je ne puis qu'admirer ici cette religion chrétienne, qui, en nous découvrant dans la dégradation primitive la source de nos maux (55), nous en découvre le remède; qui, ajoutant de nouvelles lumières à celles de la raison, change en certitude les opinions vacillantes de la philosophie humaine, fixe tous les esprits dans la croyance de la vie future, explique ainsi le monde présent par le monde à venir, et nous apprend que les plus légers désordres qui peuvent être remarqués sur la terre, seront complètement réparés dans le règne de l'éternelle justice.

La Providence, Messieurs, est suffisamment vengée, il ne reste ici d'autres obscurités, que celles qui sont inséparables de toutes les hautes questions dont peut s'occuper l'esprit humain. Faisons taire pour toujours nos plaintes et nos murmures. Sommes-nous heureux? sachons faire hommage à la Providence de notre bonheur. Sommes-nous malheureux? il nous est bien permis de gémir sur nos disgrâces; mais croyons que Dieu ne frappe que pour sauver. Ne parlons plus des jeux de la fortune; ne voyons en tout que les desseins manifestés ou cachés de la suprême sagesse. Oui, il se joue dans cet univers, Celui qui règne au plus haut des cieux: embrassant dans les soins de sa Providence l'insecte qui rampe sous l'herbe comme le soleil qui nous éclaire, le berger dans sa cabane comme le monarque sur son trône; grand dans sa justice quand il frappe les nations, grand dans sa miséricorde quand il les ressuscite; grand dans ce monde qui n'est pourtant qu'une ombre de ses desseins éternels, grand surtout dans le siècle futur, où il doit mettre la dernière main à ses ouvrages; toujours et partout digne de nos adorations et de notre amour, lui seul demeure, tandis que tout passe sous ses yeux, et que les œuvres les plus fermes de la main des hommes rendent tôt ou tard par leur chute un hommage éclatant à son immutabilité.

CONFÉRENCE VII.

SUR LA SPIRITUALITÉ DE L'ÂME.

Si l'on voit des savants s'occuper avec une

ardeur infatigable de la structure du corps humain, de ses organes, de son mécanisme, pour mieux connaître les moyens d'en conserver et d'en réparer les forces, de prévenir ou de soulager les maux de l'humanité: s'il en est même qui, se bornant à des vues moins utiles, n'ont d'autre but que d'observer dans l'homme les variétés de ses couleurs, de ses formes, de ses habitudes physiques, pour en faire la description, comme on fait celle des plantes ou des animaux; se pourrait-il que l'étude de l'homme, dans ce qu'il a de plus noble et de plus élevé, dans les qualités de son esprit et de son cœur, fût pour nous dépouillée de tout charme et de tout intérêt? Serions-nous tellement plongés dans les choses matérielles, que tout ce qui est placé au delà des sens ne nous parût qu'une chimère; ou tellement absorbés par des calculs arides et d'une évidence grossière, que nous n'eussions que de l'aversion et du mépris pour les choses morales et spirituelles, qui n'en sont pas moins réelles pour être moins palpables? Oui, de nos jours surtout, à force de composer et de décomposer les corps, d'en manier en quelque sorte les ressorts physiques, de nous perdre dans le détail immense des éléments et des parties de ce monde visible, de nous enfoncer dans des calculs sans fin, éloignés de tout ce qui tient à nos devoirs; il semble que nous y avons épuisé toutes nos facultés, que l'esprit n'a plus de pensées, le cœur plus de sentiment, l'imagination plus d'essor, ni pour nous élever à l'auteur de toutes choses, et nous pénétrer de sa grandeur, de sa puissance, de ses bienfaits, ni pour nous occuper de nous-mêmes, de notre âme, de ses facultés et de ses destinées. Toutefois, quoi de plus digne de nos pensées et de nos méditations? Laissons, Messieurs, laissons une philosophie toute animale, n'estimer, n'affectionner que l'homme animal: en vrais philosophes, sachons l'envisager dans cette intelligence qui en fait le roi de la nature; dans ses rapports avec la Divinité, qui ennobliennent son être, et d'où découlent ses devoirs religieux; dans ses rapports avec ses semblables, qui le lient à l'humanité toute entière, et d'où découlent ses devoirs domestiques et civils. N'allons pas nous borner aux décorations qui embellissent les dehors du temple, mais pénétrons dans le sanctuaire pour en admirer la richesse et la magnificence. La grandeur de l'homme n'est pas dans cette partie de lui-même qui passe et qui meurt; sous ce point de vue il ne ressemble que trop à la brute, vivant et périssant comme elle: sa grandeur véritable est dans son intelligence. Hé quoi! cet esprit qui vit et qui pense en moi, plus actif que la flamme, plus rapide que l'éclair, plus grand que l'univers qu'il embrasse et qu'il mesure dans ses conceptions; cet esprit qui se multipliant en quelque sorte, semble être à la fois dans tous les temps et dans tous les lieux, qui vit dans le présent par le senti-

(55) Nous en toucherons quelque chose dans la Conférence sur les Mystères.

ment actuel, dans le passé par le souvenir, dans l'avenir par la prévoyance, et qui, franchissant les bornes du temps et de l'espace, s'é lance dans l'infini : cet esprit n'est-il pas bien plus digne de nous occuper, que ce corps qui n'est après tout qu'un amas de vile poussière ?

Si l'on me demandait de dire nettement ce que j'entends par cet esprit dont l'homme est animé, je répondrais sans balancer, que j'entends une substance intelligente dégagée de toute matière, tout être réel qui n'est pas corps : voilà ce qu'on appelle esprit. Serions-nous assez peu philosophes pour regarder comme chimérique tout ce qui n'est pas corporel, et pour juger des idées de l'entendement d'après les fantômes de l'imagination ? Faudra-t-il que nous soyons athées parce que nous ne saurions attribuer à la Divinité les dimensions et les propriétés de la matière ? La pensée n'est-elle pas quelque chose de réel ? n'est-ce donc qu'un pur néant ? Et toutefois peut-on la représenter sous des images sensibles, lui prêter une figure carrée ou cubique, la peindre sur la toile avec des couleurs ? ainsi, loin de nous cette opinion grossière qu'il n'est rien de réel au delà de ce qu'on peut imaginer. Vous ne concevez pas bien la nature d'un être incorporel ; mais dans la réalité, connaissez-vous bien la nature des corps ? Vous en voyez les propriétés, la divisibilité, la solidité, la mobilité ; mais quel est le fond, quelle est l'essence intime de la substance douée de ces qualités ? Où est le physicien qui se flatte d'avoir pénétré ce mystère ? que nous observions la substance étendue, ou la substance simple, nous ne pouvons apercevoir que les qualités qui leur appartiennent, et dans l'un comme dans l'autre cas, ce que nous nommons substance, c'est-à-dire sujet ou soutien des qualités, nous est également inconnu (56). Mon dessein aujourd'hui, Messieurs, c'est d'établir que l'âme est une substance différente du corps, qu'elle est spirituelle. Rien de plus lumineux que les preuves de cette doctrine, rien de plus vain que les arguments qui la combattent.

Il y a dans chacun de nous quelque chose qui sent, pense et juge : c'est notre âme. Or, pour peu que l'on veuille réfléchir sur cette triple capacité qu'elle a d'éprouver des sensations, d'engendrer des idées, de former des jugements, on y trouve une triple démonstration de sa simplicité, de son immatériabilité, de sa spiritualité, trois termes qui seront synonymes dans mon langage.

Il est vrai, c'est par la médiation des sens, par le moyen de l'œil, de l'oreille, de l'odorat, du goût, du toucher, que l'homme entre en communication avec les objets extérieurs matériels dont se compose cet univers. Mais c'est ici qu'il importe de bien démêler les choses, pour ne pas confondre ce qu'il y a de purement physique avec ce qu'il y a de purement intellectuel. En effet, qu'arrive-t-il ? Un corps lumineux frappe mon œil,

un corps sonore frappe mon oreille, et ces deux impressions physiques sont transmises, si l'on veut, jusqu'au cerveau : là, je ne sais quelle fibre est ébranlée, j'y consens encore ; mais de cette impression, de cet ébranlement plus ou moins rapide, plus ou moins fort, à la sensation éprouvée par l'âme, l'intervalle est immense. Il s'agit de bien comprendre qu'une impression sur les organes, ne devient sensation qu'autant qu'elle est aperçue par le principe sentant. Ainsi, je le suppose, un corps étranger me touche légèrement ; si je m'en aperçois, mon âme en est affectée et éprouve une sensation : un autre corps me frappe plus fortement, mais je suis plongé dans le sommeil, ou absorbé par une distraction, en sorte que je ne sens rien ; il y aura bien là impression, il n'y aura pas sensation. Le sang, suivant l'opinion universelle, circule-t-il dans nos veines ? voilà bien du mouvement ; mais, comme il est inaperçu, qu'il n'est pas senti, nul n'osera dire qu'il y a sensation. Non, Messieurs, je ne vois la lumière du soleil, je n'entends le son d'une trompette, je ne sens le parfum d'une rose, qu'autant que je m'aperçois que je vois, que j'entends, que je sens. Si je n'ai pas la conscience d'une sensation, je n'ai pas plus de sensation que la cire sur laquelle on imprime un cachet.

Mais prenons garde de donner dans une erreur grossière. N'allons pas croire qu'il y a en nous autant de sièges du sentiment, que nous avons d'organes. Les sens extérieurs, comme l'oreille, l'œil, l'odorat, reçoivent les impressions physiques des objets ; mais ils n'en ont pas la connaissance. Ainsi l'œil reçoit l'impression du rayon lumineux, mais il n'a pas le sentiment de la lumière ; l'oreille est ébranlée par le corps sonore, mais elle n'a pas l'idée d'un son ; l'œil ignore ce qui se passe dans l'oreille ; l'oreille ignore ce qui se passe dans l'œil. Toutes les impressions reçues par les organes divers sont transmises à un principe unique, qui en a le sentiment, qui les compare et les apprécie ; et ceci va nous conduire à une démonstration rigoureuse de la spiritualité de l'âme.

« Non-seulement nous connaissons nos sensations, non-seulement nous réfléchissons sur ce qu'elles nous présentent ; mais souvent nous les comparons les unes aux autres. J'éprouve à la fois diverses sensations ; quelquefois c'est le même objet qui me les procure. Je vois, je goûte et je sens un ragoût ; j'entends et je touche un instrument. D'autres fois ce sont différents objets qui frappent mes divers sens. J'entends une musique en même temps que je vois des hommes, que j'éprouve la chaleur du feu, que je sens une odeur, que je mange un fruit. Je discerne parfaitement ces sensations diverses ; je les compare, je juge laquelle m'affecte le plus vivement et le plus agréablement ; je préfère l'une à l'autre, je la

(56) Condillac, *Cours d'Etudes*, t. I ; leçons préliminaires, p. 60.

choisis. Or ce *moi* qui compare les diverses sensations est indubitablement un être simple ; car, s'il est composé, il recevra par ses diverses parties les diverses impressions que chaque sens lui transmettra : les nerfs de l'œil porteront à une partie les impressions de la vue ; les nerfs de l'oreille feront passer à une autre partie les impressions de l'ouïe, ainsi du reste. Mais, si ce sont les diverses parties de l'organe physique, du cerveau, par exemple, qui reçoivent chacune de leur côté la sensation, comment se fera le rapprochement, la comparaison ? La comparaison exige un *comparateur* ; le jugement suppose un juge unique. Ces opérations ne peuvent se faire sans que les sensations différentes aboutissent toutes à un être simple. Un écrivain qui ne doit pas être suspect aux incrédules, rapportant ce raisonnement, s'exprime ainsi : *On peut dire, sans hyperbole, que c'est une démonstration aussi assurée que celles de la géométrie* (57). »

Mais quels nouveaux traits de lumière vont éclairer la discussion, si nous considérons dans l'âme la capacité de penser !

Pour remonter aux principes les plus élémentaires, nous dirons : Nous ne pouvons juger des choses que par nos idées ; c'est par les notions nettes et précises des objets, que nous pouvons les discerner, prononcer sur leur ressemblance ou sur leur opposition. Rien de plus simple ou de plus lumineux que le principe suivant : Lorsque deux choses ont des définitions, des propriétés et des effets opposés, si bien que ce que l'on affirme de l'une on doive le nier de l'autre, nous disons que ces deux choses diffèrent en espèce et en nature. C'est par cette unique règle qu'on distingue les objets. Si je vous demande pourquoi une pierre n'est pas un arbre, pourquoi l'eau n'est pas du feu, vous ne pouvez en donner d'autre raison, sinon que leurs idées, leurs définitions, leurs propriétés, leurs effets, sont différents. Or, parcourez les qualités les plus constantes et les plus connues de la matière, voyez si elles ne sont pas en opposition avec la pensée ; et si cela est, concluez que ce qui pense n'est pas matière. Entrons dans cet examen.

La matière est étendue, composée de parties placées les unes hors des autres. Or qui ne sent pas que la pensée est simple, sans parties distinctes ? Les objets corporels de la pensée peuvent bien être de volume et de grandeur inégale ; mais la perception que j'en ai, ne se mesure pas sur leurs dimensions : la pensée du soleil n'est ni plus longue ni plus large que celle d'une fleur. Qui ne serait révolté d'entendre parler de pensées d'une ligne de longueur, d'un pouce d'épaisseur ? Si nous parlons de vastes, de profondes pensées, ce sont là des métaphores qui servent à nous rendre comme sensibles les opérations de l'intelligence.

La matière est figurée ; elle a une forme

et des couleurs. Or quelle figure donnerez-vous à la pensée ? Est-elle ronde ou carrée, cubique ou triangulaire ? La pensée est-elle d'un bleu céleste, ou rouge comme l'écarlate ? Qu'on demande au plus simple villageois si ses pensées sont vertes comme ses prairies, ou carrées comme sa maison, cette question lui paraîtra ridicule, impertinente ; il croira qu'on veut se moquer de son ignorance : tant cette question répugne au sens commun !

La matière est divisible ; elle est peut-être partagée en parties distinctes les unes des autres. La pensée, au contraire, est indivisible ; elle est tout entière, ou bien elle n'est pas ; il est inouï qu'on prenne la moitié, le tiers, le quart d'une pensée. Voilà donc comme les propriétés les plus constantes, les plus universellement reconnues de la matière, sont en opposition manifeste avec celles de la pensée. En vain, vous voudriez supposer dans la matière quelque propriété cachée qui la rendit susceptible de penser : d'abord c'est une supposition toute gratuite, que celle de cette occulte et merveilleuse qualité ; et combattre ce que l'on connaît bien, par une chose que l'on ne connaît pas, c'est un procédé bien étrange, que repoussera toujours la saine logique. D'ailleurs, ce que la matière peut avoir de plus intime et de plus caché, n'empêche pas qu'elle ne soit matière étendue, figurée, divisible ; qualités incompatibles avec l'intelligence. Ne me dites même pas, qu'on ne sait point si Dieu, par sa toute-puissance, ne pourrait pas attacher la pensée à la substance matérielle. Ce n'est pas mettre des bornes à la toute-puissance, que d'avancer qu'elle ne peut faire ce qui implique contradiction : ce serait même insulter à sa sagesse, que de la croire capable de former le dessein d'une chose absurde. Ainsi le Tout-Puissant ne peut pas faire que ce qui a été n'ait pas été, qu'un carré soit circulaire, et qu'un cercle soit carré. La pensée et l'étendue sont d'un genre opposé, comme le sont les couleurs ; on ne peut colorer le son d'une trompette, ni rendre sonore le parfum d'une fleur. De même le matériel et l'immatériel, l'étendu et l'inétendu, ne peuvent s'identifier dans le même sujet. Un être n'existe pas sans ses qualités essentielles, ni avec des qualités qui s'excluent nécessairement : dès lors, s'il est étendu, il faut qu'il soit sans pensée ; s'il reçoit la pensée, il faut qu'il perde l'étendue. Telles sont les notions que nous donne la saine raison, et s'il était permis de les abandonner pour des hypothèses chimériques, le parti le plus sage serait de douter de tout ; et pourtant ce parti est le comble de la folie humaine.

Enfin la matière est susceptible de mouvement ; mais le mouvement n'a rien de commun avec la pensée. J'ai une idée très-nette et très-claire du mouvement ; j'ai aussi

(57) Voyez M. de La Luzerne : *Dissert. sur la spiritualité de l'âme*, p. 85 et suiv. et la note où il cite Bayle.

le sentiment de ma pensée, des opérations de mon intelligence: de ses volontés, de ses jugements; et je vois que ce sont des choses d'une nature différente. Qui dit mouvement, dit agitation, déplacement de parties, transport d'un lieu dans un autre: or je demande à tout homme de bonne foi, si sa pensée est un corps qui se remue. Il ne faut pas confondre les mouvements qui se passent au dehors, avec l'idée, avec la connaissance que j'en ai. Dès qu'on se représente un mouvement, l'esprit se porte à concevoir un corps qui tantôt est dans un lieu, tantôt dans un autre; mais quand je considère ces actes intérieurs par lesquels je veux ou je ne veux pas, je pense, je réfléchis, je juge, suis-je jamais conduit à me figurer une matière en mouvement? Si quelqu'un me disait que les beautés poétiques de Virgile, la philosophie de Descartes, les découvertes de Newton, la sublime éloquence de Bossuet, n'ont été dans leur cerveau que des particules de matière agitée, que le résultat de leur grosseur, de leur volume, de leur vélocité, de leur choc; j'avoue que ce langage me paraîtrait étrangement bizarre, et je serais tenté de croire que le genre humain n'a été fait ni pour le parler ni pour l'entendre. N'est-il pas absurde de dire que la conscience de soi-même est un déplacement, que les sentiments de la reconnaissance, de l'amitié, sont des passages d'un lieu dans un autre? Et voilà pourtant ce qui serait, si la pensée était un mouvement.

La grande ressource des matérialistes de nos jours, c'est de dire qu'il ne faut pas confondre la matière inerte et passive avec la matière organisée; que dans ce nouvel état, elle peut avoir de nouvelles qualités qu'elle n'avait pas: de même que, par le mélange de plusieurs substances, on obtient des résultats que n'eût pas donnés chacune d'elles séparément. Messieurs, c'est bien ici de toutes les illusions la plus grossière. Quelle est donc cette organisation qui donne la pensée à la matière? Ce n'est pas celle des plantes. Je ne crois pas, je l'avoue, que la violette la mieux organisée et la plus odorante soit pour cela un être penseur; c'est même un problème qui n'est pas encore bien résolu, de savoir si les animaux raisonnent. Il s'agit donc de l'organisation du corps humain; mais, encore qu'elle soit plus parfaite, que fait-elle? Elle met des parties matérielles dans des rapports de symétrie et de correspondance, dans une certaine proportion avec certains effets et certains mouvements. Je vois bien de nouveaux arrangements de substances matérielles; mais enfin c'est toujours de la matière étendue, figurée, divisible: or, dans tout cela, je cherche en vain la pensée. C'est un principe bien simple et bien lumineux, qu'il n'y a pas d'effet sans cause; et dès lors ce qu'il y a dans un effet doit se trouver dans sa cause. Prenez une assemblée d'aveugles,

donnez-lui toutes les combinaisons possibles; il n'en résultera jamais un homme clairvoyant: pourquoi? parce que, dans aucun de ces individus aveugles, il n'est aucune aptitude à recevoir, par sa combinaison avec les autres, les impressions de la lumière; de même, de la combinaison de parties non pensantes, vous n'aurez jamais un être pensant. Que font les composés chimiques? ils combinent des forces particulières, de manière que l'une donne l'impulsion à l'autre, et que s'entraïdant, elles concourent à l'effet commun. La composition des substances ne fait que développer ce qui était préexistant, et qui avait besoin d'être tiré de l'inaction. Ainsi le soufre allumé dégage l'air condensé dans le salpêtre; l'air dilaté suit les lois naturelles de son élasticité, et de là l'explosion. Si donc la pensée résultait des combinaisons de la matière organisée, il faudrait qu'il y eût dans la matière une aptitude à devenir pensante, qui n'attendit que le moyen de se développer. Or l'aptitude à penser ne peut se trouver dans ce qui est étendu, figuré, divisible: ce sont là des choses incompatibles. J'aimerais autant dire que, dans la couleur d'une fleur, il peut se trouver une certaine aptitude à devenir sonore.

Il est curieux de voir ce que les idéologues modernes ont inventé pour expliquer mécaniquement la pensée. Je vais citer littéralement des passages qui seraient déplacés dans un sermon, mais qui ne le sont pas dans nos conférences. Ecoutez ces docteurs de matérialisme; ils vous diront, dans des ouvrages pleins du plus scientifique appareil, que « le cerveau est l'organe particulier destiné à produire la pensée, comme l'estomac et les intestins à faire la digestion. Des aliments tombent dans l'estomac avec leurs qualités propres, et en sortent avec des qualités nouvelles. L'estomac digère. Ainsi les impressions arrivent au cerveau par l'entremise des nerfs; ce viscère entre en action, il agit sur elles, et bientôt les renvoie métamorphosées en idées; d'où nous pouvons conclure, avec la même certitude, que le cerveau digère en quelque sorte les impressions, et fait organiquement la sécrétion de la pensée (58). » Messieurs, il y a dans ce langage autant d'équivoques et d'erreurs que de mots; et c'est bien ici qu'on voit toute la faiblesse du mensonge, qui, poussé à bout de tous côtés, se réfugie dans les amphibologies et dans les plus vagues obscurités.

Si l'on nous disait que, d'après l'union de l'âme et du corps, l'âme a besoin de l'organe du cerveau pour faire des opérations, je pourrais entendre ce langage, et plus loin nous y reviendrons. Mais faire du cerveau une machine à pensées, quoi de plus étrange? En effet, vous me dites que le cerveau digère les impressions qui lui sont transmises; mais des impressions faites sur les organes ne peuvent être que des impressions, des

dilatations, des vibrations, des déplacements de parties matérielles, en un mot des mouvements. Ainsi, dire que le cerveau digère des impressions, c'est dire qu'il digère des mouvements : et fut-il jamais une manière plus barbare de penser et de s'exprimer ? Vous ajoutez qu'il en est du cerveau, par rapport aux impressions, comme de l'estomac par rapport aux substances nutritives ; mais soyez conséquents, et poussez la comparaison jusqu'au bout. Que fait l'action de l'estomac ? Elle transforme les aliments qu'il reçoit ; mais les qualités qu'il leur donne ne sont pas incompatibles avec un être matériel, et n'empêchent pas qu'ils ne restent dans la nature des substances matérielles. Donc il faudrait dire que l'action du cerveau, en changeant, en modifiant les mouvements qui lui parviennent, les laisse toujours dans leur état de mouvement ; donc il n'en résulterait jamais que du mouvement, et déjà il est bien démontré que le mouvement n'est pas la pensée. Vous poursuivez, en disant que le cerveau renvoie les impressions métamorphosées en idées. Mais je demande où ces idées sont reçues ; il faut qu'elles soient quelque part. De même que le mouvement n'existe que dans le corps mobile, la pensée n'existe que dans un sujet qui pense ; et la même question revient toujours. De quelle nature est cette substance qui a toutes ces idées ? Si vous la faites matérielle, je vous oppose mes preuves, qui restent intactes, de l'incompatibilité de la pensée et de la matière. Voilà donc comme, en analysant votre mécanique explication de la pensée, on n'y trouve que des mots insignifiants ou des absurdités palpables. Pour résumer cette seconde preuve de la spiritualité de l'âme, tiré de la nature de la pensée, nous disons : Ce qui est sans étendue, sans figure, sans divisibilité, comme la pensée, ne peut s'identifier avec ce qui est étendu, figuré, divisible, comme la matière : donc ce qui pense n'est pas matière.

Si les sensations et les idées passaient en nous sans laisser de traces après elles ; si notre âme n'en conservait le souvenir, elle ne pourrait faire aucun usage de ces connaissances fugitives, aussitôt anéanties qu'acquises ; elle serait incapable de comparer, de juger et de raisonner. Mais elle est douée du sublime pouvoir de faire comme revivre ces notions qui se sont succédées en elle, de se les rendre de nouveau présentes, de les rapprocher, de les combiner ensemble, d'établir des principes, et d'en tirer des conséquences ; en un mot, de juger et de raisonner : nouvelle capacité de notre âme, et nouvelle preuve de sa simplicité.

Vous possédez, je suppose, un riche trésor de connaissances : histoire, sciences, lettres, arts, politique, rien ne vous est étranger ; mais ce long amas de sensations que vous avez éprouvées, d'idées que vous avez conçues, de réflexions que vous avez faites, c'est un seul principe qui en est dépositaire. Il n'y a pas en vous un principe pour les sensations, un principe pour les idées, un

principe pour les jugements ; il n'y a pas en vous plusieurs *moi*, il n'y en a qu'un : c'est le même *moi* qui voit ce monde, qui en connaît la bonté, qui juge qu'un être intelligent en est l'auteur. Ce dernier acte de votre esprit, par lequel il s'élève jusqu'à Dieu, à ses perfections infinies, aux devoirs qui en découlent, supposera bien des sensations, bien des idées préliminaires, bien des jugements particuliers ; en ce sens, votre jugement intérieur sera composé : mais l'acte en lui-même, par lequel l'esprit juge et prononce, est un, cette opération intellectuelle est indivisible ; et voilà comme toutes les fonctions les plus intimes de notre intelligence nous conduisent à son immatérialité.

Je ne viens pas contester ici aux docteurs du matérialisme la science et l'esprit ; j'abandonne leurs ouvrages sous ce rapport à ceux qui ont le droit d'en être les juges ; je conçois comment, avec une détestable métaphysique sur l'âme et ses opérations, on peut être très-versé dans la connaissance du corps humain et des maux qui l'affligent. Nous saurons toujours respecter la science, le talent, les services, partout où ils se trouvent ; mais nous contestons hautement à ces apôtres du matérialisme, la première de toutes les qualités dans les ouvrages polémiques : je veux dire la logique, une métaphysique saine, le talent de raisonner, de lier leurs idées, et d'enchaîner les conséquences justes à des principes bien démontrés. J'admire comment des systèmes aussi absurdes en métaphysique, qu'ils sont d'ailleurs funestes en morale, peuvent trouver tant de sectateurs ; ou plutôt cessons de nous en étonner. Cette monstrueuse doctrine n'est pas nouvelle : elle a sa source dans des passions plus anciennes qu'elle. Du moins, autrefois, elle était reléguée dans des livres qui ne passaient pas dans les mains du commun des lecteurs ; aujourd'hui, elle est mêlée à tant de productions savantes et littéraires, que la jeunesse en est aisément infectée : et combien n'est-elle pas avide de ce qui flatte ses penchants, émousse la pointe du remords, débarrasse l'âme de toute crainte, et lui laisse, par l'espoir de l'impunité, la licence de tout dire et de tout faire ! Nous aurons occasion, dans une autre circonstance, de développer les funestes conséquences de cette doctrine ; voyons maintenant ce que les matérialistes opposent de plus spécieux.

Les matérialistes n'ont rien négligé pour appuyer leurs systèmes : l'autorité, l'expérience, l'analogie, tout est appelé au secours de leur doctrine.

S'appuyant de l'autorité, ils disent que le dogme de la spiritualité de l'âme est assez nouveau, que même les Pères de l'Eglise chrétienne ne le connaissaient pas, témoin Tertullien, saint Ambroise, saint Hilaire, qui ont fait l'âme corporelle, et saint Augustin, qui a écrit un livre sur la quantité de l'âme, *De quantitate animæ* ; et l'on sait que Locke met en problème : « Si Dieu n'est

pas assez puissant pour communiquer la pensée à la matière. »

S'appuyant sur l'expérience, ils vous disent : « Voyez comme l'âme éprouve les changements et les vicissitudes du corps ; elle semble naître, croître, vieillir avec lui ; la raison se développe et s'affaiblit comme les organes. Quelle influence n'ont pas sur les sensations et sur les pensées de l'âme, le tempérament, l'âge, le climat, l'éducation, les habitudes, le régime ? N'avez-vous pas observé les rapports perpétuels du moral et du physique de l'homme ? Ne faut-il pas en conclure qu'ils sont une même et unique chose, diversement modifiée ? »

S'appuyant sur l'analogie, ils vous disent : « Voyez comme les animaux vous donnent tous les signes d'êtres qui sentent, pensent, raisonnent. Cependant que sont-ils autre chose que des machines bien organisées ? Oseriez-vous leur supposer une âme ? La théologie chrétienne s'y oppose. Il se peut donc que l'homme doive tout à son organisation physique. » Vous voyez, Messieurs, que je ne dissimule rien. Reprenons.

Vous avancez que le dogme de la spiritualité de l'âme fut inconnu aux docteurs de l'Eglise chrétienne ; mais où est la preuve de cette assertion ? Elle est dans quelques mots équivoques. J'avoue qu'ils se sont servis quelquefois, en parlant de l'âme humaine, de termes qui n'ont pas la rigueur métaphysique que nous cherchons dans la discussion présente. Mais qu'ils étaient loin des ténébreux systèmes qu'on leur suppose ! En effet, les uns ont pensé qu'outre ce corps visible qu'elle anime, l'âme était unie à une sorte d'enveloppe aérienne, qui servait comme de communication avec les organes plus grossiers du corps. En ce sens, ils disaient que l'âme avait un corps, ce qui n'empêchait pas que, dans sa substance intelligente, elle ne fût spirituelle. Les autres, pour signifier que l'âme était quelque chose de réel, de subsistant, et non une simple qualité, disaient qu'elle était un corps, dans le même sens que nous disons qu'elle est une substance. Et même, comme l'âme a différentes facultés, l'intelligence, la volonté, la mémoire, on en prenait occasion de la considérer comme un composé qui avait diverses parties. On peut voir tout cela discuté dans le *Dictionnaire* de Bergier, ou dans celui des *Hérésies*, par Pluquet.

Voici, Messieurs, une réflexion décisive ; c'est que sans doute ils étaient chrétiens, ces docteurs de l'Eglise chrétienne ; ils connaissaient, ils professaient les éléments du christianisme ; ils croyaient tous, comme cela n'est pas contesté, à l'existence de la vie future. Or, qu'importe que l'âme fût corporelle, si elle était néanmoins immortelle, et destinée à recevoir dans une autre vie le châtement de ses vices ou la récompense de ses vertus ? Ce n'est que de nos jours qu'on

s'est avisé de mettre saint Augustin au rang des matérialistes. Nous avons de lui un ouvrage en forme de dialogue, dont le but est de faire voir que l'âme, encore qu'elle soit quelque chose de grand par son action et sa puissance, n'a pas une grandeur comme celle des corps ; qu'elle n'est pas une quantité visible comme les quantités corporelles : de là le titre *De quantitate animæ*. Saint Augustin expose des principes que Descartes devait avoir plus tard la gloire de bien développer ; et, chose étrange ! c'est de cet écrit, où il combat leur doctrine, que nos matérialistes, qui ne l'ont pas lu, prennent occasion d'invoquer saint Augustin comme un de leurs patrons.

D'où vient donc leur obstination à défendre la matérialité de l'âme ? C'est, Messieurs, pour en conclure qu'elle est mortelle, qu'elle finit avec le corps, qu'ainsi il n'est rien à espérer ni à craindre au delà du tombeau. Eh bien ! je veux, pour un moment, que la pensée très-inconsidérée et très-imprudente de Locke pût se réaliser, qu'il fût absolument possible que, par la toute-puissance de Dieu, la matière devint pensante, auraient-ils de quoi se rassurer contre l'avenir ? Non, Messieurs. Prenons la pensée de Locke toute entière : il établit lui-même qu'il est impossible de concevoir que la matière puisse tirer de son sein le sentiment, la perception, la connaissance ; mais aussi, par un faux respect pour la toute-puissance divine, il n'ose prononcer que Dieu ne puisse faire penser la matière (59). Mais si, comme le veut Locke, Dieu est peut-être assez puissant pour rendre la matière pensante, pour en faire un être intelligent, libre, capable de bien et de mal, de mérite et de démérite, pourquoi Dieu ne serait-il pas assez puissant pour conserver de quelque manière cet être matériel, pour le transporter dans un autre ordre de choses, et l'y rendre capable, par le sentiment, de recevoir des récompenses ou des châtements ? Cette remarque a été faite par des métaphysiciens célèbres, entre autres, par Charles Bonnet (60). On sait bien par les écrits de Locke, par sa vie et ses derniers moments, qu'il croyait à l'immortalité de l'âme ; et voilà donc que, dans son hypothèse même, l'incrédule ne serait pas certain de ce néant auquel il aspire, et que ce misérable partage, ainsi que l'a dit Bossuet (61), ne lui serait pas assuré.

Je passe à la seconde difficulté, tirée de l'influence du corps sur l'âme, et des rapports perpétuels entre l'un et l'autre, qui semblent supposer qu'ils ne sont qu'une seule et même substance. Ici, Messieurs, sachons bien démêler les choses. En même temps que nous croyons à la distinction de l'âme et du corps, nous confessons que, d'après les lois établies par le Créateur pour leur union, il existe entre tous deux une correspondance perpétuelle. L'âme est faite pour le corps, le corps est fait pour l'âme : l'âme est comme

(59) *De l'entendement humain*, l. iv, ch. 3, § 6 ; et ch. 10, § 10, 15, etc.

(60) Voyez *Pensées de Leibniz*, t. I. p. 164.

(61) *Oraison funèbre de la princesse Palatine*.

une reine, dont les organes sont comme les ministres et les serviteurs plus ou moins fidèles. Ainsi, que des impressions faites sur les sens éveillent dans l'âme des sensations et des idées; que les volontés et les affections de l'âme excitent des mouvements dans les organes; que l'âme ait besoin plus particulièrement du ministère du cerveau pour les opérations de son intelligence; qu'une certaine conformation soit plus propre au développement de certains sentiments et de certaines pensées; que la constitution physique, que l'âge, le climat, le régime, influent sur l'état de l'âme : ce n'est pas là ce que l'on conteste, et c'est en vain qu'on fait un pompeux étalage de tous les rapports de l'âme et du corps; rapports observés et connus dans tous les temps. Tout cela est la suite de l'union de l'âme et du corps; tout cela prouve bien leur correspondance, mais ne prouve pas leur identité. Ce n'est point par l'accord et la dépendance de deux substances, que l'on doit juger si leur nature est la même, c'est par leurs idées, leurs propriétés, leurs effets, ainsi que nous l'avons établi au commencement de la discussion : règle fixe, seule infaillible pour bien juger; règle qui nous a forcés de conclure que l'esprit était distingué du corps. Je suppose que vous avez observé qu'une sentinelle quitte régulièrement son poste au moment où elle est avertie par un signal donné, vous viendra-t-il en pensée, pour cela, de confondre la sentinelle avec le signal?

Un matérialiste voit que l'état de l'âme est modifié par celui du corps, et il se hâte de conclure que l'âme est corporelle. Un spiritualiste viendra, qui observera que l'état du corps est très-souvent modifié par celui de l'âme; que les sentiments de plaisir ou de douleur, de haine ou d'amitié, affectent les organes, la physionomie, et s'y rendent en quelque sorte visibles : il en conclura que ce que nous croyons être un corps n'est qu'une apparence, une imagination de l'âme, semblable aux visions des songes. Voulons-nous éviter ces excès? reconnaissons l'influence réciproque de l'âme et du corps; voyons dans l'homme une intelligence unie à des organes; disons que le corps est comme l'instrument dont l'âme a besoin pour l'exercice et le développement de ses facultés intellectuelles. Sans doute l'âme possède des qualités étrangères aux organes; mais, en général, c'est par le ministère des organes qu'elle déploie ses facultés : dès lors faut-il s'étonner que les défauts, les imperfections, l'altération des organes, puisse se remarquer dans les opérations de l'intelligence? Voyez une harpe sous les doigts de celui qui en pince les cordes; la perfection, l'accord, le nombre des cordes sonores, influent sur la beauté et l'harmonie des sons. Que si l'instrument est défectueux, il se peut que l'artiste le plus consommé n'en tire que des sons désagréables : s'avisera-t-on pour cela de confondre le joueur de harpe avec la harpe elle-même?

Vous observerez que l'âme suit les vicis-

situdes du corps; qu'elle semble croître et vieillir avec lui : je ne contesterai pas ce que peut avoir de véritable cette observation prise dans sa généralité; mais ne la poussez pas trop loin, et ne soyez pas outré dans les conséquences. Si l'enfant est faible de pensées, croyez-vous que la faiblesse de son esprit vienne uniquement de celle de ses organes? Elle vient aussi de ce qu'il est sans expérience, sans connaissances acquises; de ce qu'il ignore la langue qu'on lui parle, et qu'il n'y attache pas encore des idées bien distinctes. Supposez deux enfants d'une organisation parfaitement égale; que l'esprit de l'un soit cultivé dès l'âge le plus tendre par une éducation soignée; que l'esprit de l'autre soit négligé : le premier peut manifester à dix ans une intelligence que le second n'aura pas dans sa vingtième année.

Vous êtes frappés de l'accord que vous croyez remarquer entre le développement de l'âme et celui du corps; mais prenons garde de faire de cet accord une règle universelle, invariable. Que d'exceptions ne souffre-t-elle pas! Combien d'âmes se montrent supérieures aux atteintes que souffre le corps! Souvent, dans des corps faibles, quelle vigueur, quelle élévation de pensées! au contraire, quelle faiblesse dans des corps vigoureux! Dans certains vieillards, quelle magnanimité! dans certains hommes de l'âge viril, quelle lâcheté! Et ces enfants délicats, et ces femmes timides, et ces vieillards décrépits qu'on a vus si souvent braver les tourments et la mort, et se montrer calmes malgré leurs membres et leurs organes mutilés, brisés, détruits par le fer et le feu, où puisaient-ils tant d'héroïsme? Leur âme ne se montrait-elle pas indépendante de leurs organes? Non, il n'est pas vrai que la dégradation du corps entraîne toujours celle de l'âme, et les exceptions sont si nombreuses, qu'elles fourniraient seules une nouvelle preuve de la distinction de l'âme d'avec le corps.

Au lieu de voir dans leur développement successif et correspondant une preuve de la matérialité de l'âme, voyons-y ce qui s'y trouve réellement, un trait admirable de la sagesse du Créateur; c'est par là qu'il entretient l'harmonie du monde présent. Car, pour emprunter ici la pensée et même les expressions d'un apologiste moderne, « si l'enfant avait sa raison dans toute sa force, sa faiblesse corporelle lui serait insupportable. Loin de sourire sur le sein de sa mère, on le verrait sombre, inquiet, jaloux, aspirer impatientement à toute la vigueur de son père; resserré dans ses langes, il aurait les passions et les projets de l'homme, et, s'irritant de ne pouvoir se satisfaire, il aurait le sentiment de sa liberté, et le berceau où il repose tranquillement ne serait plus pour lui qu'une horrible prison. Les pères n'auraient plus d'autorité que celle de la force; les vieillards ne tiendraient plus de la maturité de leur jugement un droit légitime au respect de la jeunesse. Tout serait renversé dans l'ordre des choses humaines

(62). » En deux mots, Messieurs, pour parler d'après l'écrivain qui a réfuté le *Système de la nature* avec une logique si victorieuse, je dirai : « Il est vrai qu'il y a une dépendance mutuelle entre le corps et l'esprit ; mais c'est déraisonner que de conclure de la dépendance de deux choses, que ces deux choses sont identiques (63). »

Nous voici à la dernière difficulté, celle qu'on tire de la ressemblance entre l'homme et les animaux. On accorde aux animaux le sentiment et la pensée ; on nie toutefois qu'ils aient une âme spirituelle, et l'on en conclut qu'il peut en être de même de l'âme humaine. D'abord, Messieurs, je ne puis m'empêcher de trouver bien étrange le procédé des matérialistes, qui veulent nous faire juger de l'homme par les animaux : car enfin, je connais ce qui se passe en moi, les pensées et les opérations de mon intelligence, par le sentiment le plus vif et le plus clair ; mais je n'ai nulle connaissance du principe intérieur qui fait agir les animaux. Si leurs actions sont visibles, la cause en est dérobée à notre sagacité ; et pour bien juger, il faudrait avoir vécu dans l'animal, avoir éprouvé, senti ce qui se passe en lui quand il agit. « Le vrai philosophe, dit à ce sujet l'immortel auteur de l'*Anti-Lucrèce*, procède de ce qu'il connaît à ce qu'il ignore ; par quel caprice aimez-vous à juger de ce que vous connaissez par ce qui vous est inconnu ? Etrange dialectique ! Est-ce dans le sein des ténèbres qu'il faut chercher la lumière (64) ? »

Je laisse aux anatomistes à comparer l'organisation des animaux avec celle de l'homme, pour en établir les rapports et aussi la différence. Envisageant les choses sous d'autres points de vue, considérons en quoi ils se ressemblent, et en quoi l'on voit éclater merveilleusement la supériorité de l'homme.

Dans l'animal, on remarque cet instinct qui le dirige ; force inconnue, mais dont on voit les effets, mais qui le maîtrise au point que, dans tous les temps et dans tous les lieux, il fait uniformément les mêmes choses. Or, sur bien des points, il est aussi dans l'homme une espèce d'instinct, de cause irréfléchie, aveugle, de ce qu'il opère ; que l'enfant nouveau-né sache presser le sein de sa mère pour en tirer sa nourriture ; que l'œil, blessé par une lumière trop vive, se ferme rapidement ; qu'en tombant j'avance les mains pour défendre ma tête ; que je penche mon corps d'un côté pour faire équilibre avec le poids que je soutiens de l'autre : ces mouvements et bien d'autres semblables s'exécutent d'une manière toute machinale. Ici rien de réfléchi, de prémédité ; et, chose remarquable, le villageois le plus stupide sait et fait tout cela aussi parfaitement que l'homme le plus savant et le mécanicien le plus habile. Voilà comme, par

l'instinct, l'homme quelquefois ressemble à la brute.

* Que voyez-vous encore dans l'homme ? C'est que par les organes, soit extérieurs, soit intérieurs, il reçoit des impressions involontaires, des sensations de froid ou de chaleur, de joie ou de plaisir, de faim et de soif, qui se rapportent à son bien-être, à sa conservation, à sa santé ; en un mot, il a une âme sensible. Or, rien n'empêche de reconnaître quelque chose de semblable dans les animaux, de croire que le peigne fidèle du berger est sensible à la main qui le caresse, comme à celle qui le châtie ; que le coursier est docile par sentiment à la main qui le guide ; que les animaux en général éprouvent des sensations relatives à leurs besoins physiques, à la conservation de leur espèce : sous ce rapport, ils peuvent avoir une âme, non semblable à la nôtre, mais d'une nature inférieure et capable de sensibilité. Où a-t-on vu que la religion condamnait cette opinion ? Depuis quand fait-elle un devoir de croire que les animaux sont comme les plantes, qui végètent et croissent sans éprouver la sensation de la chaleur qui les vivifie, ou des pluies qui les arrosent ? Quand nos livres saints nous font la peinture, si magnifique par sa simplicité, des œuvres de la création, ils se contentent de dire que Dieu couvrit la terre des plantes, en mettant dans chaque espèce la semence qui devait les reproduire ; mais, en parlant des animaux, ils les appellent jusqu'à trois fois une *âme vivante*. (*Gen.*, I, 20, 24, 30.) Ainsi rien n'empêche de donner aux animaux une âme sensible jusqu'à un certain point, comme celle de l'homme.

Où est donc la différence ? La voici, Messieurs. Observez les animaux, vous verrez qu'ils marchent toujours dans la même route, que leurs actions sont constamment, universellement les mêmes. Incapables de combinaisons nouvelles, ils n'inventent rien, ne perfectionnent rien ; les enfants ne sont pas plus instruits que leurs pères ; ils savent même sans avoir appris. Quel animal a découvert une nouvelle manière de se défendre, de se garantir des pièges de l'homme, de bâtir sa demeure, de vivre en société ? L'hirondelle du Mogol maçonne son nid de la même manière que celle de l'Europe ; au delà de la Vistule comme au delà de l'Ebre, l'abeille construit ses alvéoles avec la plus ressemblante régularité ; le castor n'est ni plus ni moins habile qu'il l'était il y a deux mille ans. Cette rigide, cette insurmontable uniformité semble supposer que les animaux sont plutôt mus par une force dont ils n'ont pas la direction, que par une raison qui médite, combine et se détermine avec choix. Surtout, qui osera dire que l'animal peut s'élever jusqu'à l'auteur de son être, qu'il en admire les perfections divines dans la beauté de cet univers ; qu'il connaît l'ordre.

(62) *Helviennes, Observ.* à la suite de la lettre XLIII.

(63) *Holland, Réflexions philosoph.*, etc., ch. 79. p. 64.

(64) *Liv.* IV, vers 579 et suiv.

la vertu; qu'il suit des lois par conscience, et rend au Créateur des hommages volontaires? Quant à l'homme, voyez quelle admirable variété dans ses ouvrages; comme il fait sans cesse des découvertes nouvelles; comme, avec ses arts et ses sciences, il maîtrise la matière, et change la face de la terre; comme sa raison se promène dans tous les ouvrages du Créateur, pour y admirer la suprême sagesse, tantôt éclatante, tantôt plus cachée, et toujours adorable; comme elle s'élève à la connaissance du bien, de la vérité, de l'éternité!

Maintenant il est aisé de répondre à la difficulté des matérialistes. Nous leur dirons : Voulez-vous, comme Descartes, que les animaux soient de pures machines, qui n'aient ni pensées ni sentiments? Dès lors il n'est pas étonnant qu'ils soient aussi sans âme; et point de parallèle entre eux et nous, qui bien certainement sentons et pensons. Voulez-vous, au contraire, leur accorder le sentiment et la pensée? Dès lors on peut vous défier hautement de prouver qu'ils n'ont point d'âme, je ne dis pas une âme comme celle de l'homme, aussi parfaite dans ses facultés, mais une âme dont l'existence soit bornée par celle de l'animal, et dont les fonctions soient pour la conservation et les besoins physiques de l'animal (65).

Chose étrange! Messieurs : l'homme, assez superbe pour s'arroger ce qui vient du Créateur et pour être jaloux du bien de son semblable, fait aujourd'hui des efforts prodigieux de science et d'esprit pour se persuader que les bêtes le valent bien, et qu'entre elles et lui la différence est légère. Mais, en même temps qu'on dégrade l'homme jusqu'au rang de la brute et même de la plante, on veut ennoblir celles-ci en leur prêtant les facultés et l'intelligence de l'homme; on célèbre les inclinations et le sentiment des plantes; on s'extasie devant la résignation, devant la raison d'un oiseau malade. La dignité de l'espèce humaine est avilie; une philosophie, plus abjecte encore qu'elle n'est audacieuse, cherche en quelque sorte à dépouiller l'homme de ses droits, à soulever contre lui le reste des créatures; de faux savants semblent porter la démocratie dans la nature, comme de faux politiques l'avaient portée dans la société; et, pour me servir de l'expression originale d'un grand écrivain, « le peuple de la création semble conspirer pour en détrôner le roi. » Mais non, la royauté de l'homme ne périra pas : malgré les sophistes, toujours il sentira l'excellence de ses destinées. Sa prééminence éclate de toutes parts : elle se voit, et dans la majesté de son port, et dans la dignité de son front, et dans la sublimité de ses regards, et dans la position de son bras, qu'il tient élevé, étendu sur son empire; mais surtout la grandeur de son rang éclate dans cette pensée qu'il répand autour de lui par la parole, et que, par l'écriture, il porte en tous lieux;

dans cet esprit dont les livres saints donnent une idée si magnifique, en disant qu'il est fait à l'image de Dieu. (*Gen.*, I, 27.) Oui, par son empire sur cette portion de matière qui lui est unie et qu'elle gouverne, l'âme retracer quelque chose de l'action puissante du moteur de l'univers : par la rapidité de ses pensées, par la mémoire du passé, la conscience du présent, le pressentiment de l'avenir, elle se rapproche de l'Intelligence infinie, qui d'un coup d'œil embrasse tous les temps et tous les lieux. L'impétuosité de ses désirs insatiables, l'étendue de ses espérances sans bornes, l'avertissent qu'elle doit posséder par grâce cette éternité que Dieu possède par nature. O Dieu! créateur de l'univers, vous êtes le seul roi immortel des siècles; mais vous avez daigné établir l'homme roi du globe qu'il habite, et c'est mépriser vos dons que de ne pas sentir le prix d'une dignité que nous tenons de votre divine munificence. Elle doit nous être chère, cette royauté, parce qu'elle vient de vous, et parce qu'elle est le prélude de la royauté sans fin que nous devons partager avec vous dans le séjour de l'immortalité.

CONFÉRENCE VIII.

SUR LA LOI NATURELLE.

Le premier des philosophes comme des orateurs de l'ancienne Rome avait des idées bien hautes et bien pures sur la loi naturelle, quand il disait : « La véritable loi, c'est la droite raison et la voix de la nature commune à tous les hommes; loi immuable et éternelle, qui nous prescrit nos devoirs et nous défend l'injustice. Le peuple ni les magistrats ne peuvent nous soustraire à son empire. Elle n'a pas besoin d'autre organe et d'autre interprète que nous-mêmes; elle n'est point autre à Rome que dans Athènes, ni différente dans un autre temps de ce qu'elle est aujourd'hui. Par elle, Dieu enseigne et gouverne souverainement tous les hommes; lui seul en est l'auteur, l'arbitre, le vengeur. Quiconque ne la suit pas est contraire à soi-même et rebelle à la nature; il trouve dans son propre cœur le châtement de son crime, quand il échapperait à toutes les peines que peuvent infliger les hommes. » Ainsi parlait autrefois Cicéron, au troisième livre de sa *République*. Lactance, qui nous a conservé ce fragment (66), le trouvait si beau, qu'il le traite de presque divin. Quel langage, en effet, quel trait de lumière, au sein même du paganisme! Mais aussi quel jour d'ignominie ne vient-il pas jeter sur tous ces systèmes pervers qui confondent le bien et le mal, et font des règles des mœurs une chose purement arbitraire! Il a donc fallu que, jusque dans les plus vives lumières du christianisme, on vît se renouveler ces monstrueux systèmes, qui, chez les païens mêmes, excitèrent d'abord l'indignation et le mépris, et ne finirent par s'é-

suite de la lettre LI.

(66) *Divin. instit.*, lib. VI, cap. 8.

(65) Voyez Bossuet, *Connaissance de Dieu et de soi-même*, ch. 5, n. 13. — *Helvétius*, *Observ.* à la

créditer chez les Grecs et les Romains que pour tout corrompre et tout détruire. Quels mystères d'iniquité n'anrais-je pas à dévoiler, si je voulais exposer tout ce qui est échappé à la plume effrénée de nos écrivains impies, sur la vertu, sur les passions, sur la règle des actions humaines, sur les motifs qui doivent les diriger! Qu'il suffise de savoir que d'après leur doctrine le vice et la vertu n'ont aucun fondement dans la nature des choses; qu'ils peuvent varier comme les usages et les climats; que la morale tire son origine de la politique, comme les lois et les bonnereaux; que les passions seules font les grandes actions; que celui qui s'y abandonne, a la sagesse de ne pas se donner la peine inutile de les combattre; que si l'on est bon le matin et vicieux le soir, il faut s'en prendre à la circulation du sang, plus lente ou plus rapide; et que le moraliste qui dit au débauché : Soyez tempérant, ressemble à un médecin qui dirait au malade : N'ayez pas la fièvre. Tels sont les excès des modernes réformateurs. Que de sophismes, que d'équivoques pour en colorer la noirceur, pour en déguiser les affreuses conséquences, et pour rendre odieuses ou ridicules les maximes éternelles qui sont la sauvegarde de l'ordre et de la justice sur la terre! On sait avec quelle avidité ont été écoutées de toutes les classes de la société ces doctrines de mensonge, et quels ont été leurs funestes ravages. Notre dessein aujourd'hui, Messieurs, c'est de vous présenter la vérité dégagée de tous ces nuages du sophisme et des passions trompeuses, et d'établir la distinction essentielle et fondamentale du bien et du mal, sans laquelle il n'y a ni morale, ni lois, ni société. J'établirai trois choses : la première, qu'il est une loi antérieure à toutes les conventions humaines; la seconde, que cette loi est appelée à juste titre *naturelle*; la troisième, que le premier devoir que cette loi nous impose, c'est de régler nos penchants. Tel est le sujet de cette conférence sur la loi naturelle.

Encore que, dans les choses religieuses et morales, la raison, la conscience, le sentiment soient bien souvent confondus ensemble, ou ne soient séparés que par des nuances très-légères, nous allons les distinguer ici, pour mettre plus d'ordre et de netteté dans le développement de nos pensées.

J'appelle raison, cette lumière qui nous découvre le principe des choses et les règles des mœurs; j'appelle conscience, ce jugement intérieur par lequel l'homme s'approuve ou se condamne lui-même après l'action; et je désigne sous le nom de sentiment, ces impressions, ces penchants communs à tous, qui préviennent la réflexion, et qui sont inséparables de notre nature. Or, c'est au triple témoignage de la raison, de la conscience et du sentiment, que j'en appelle pour établir la différence essentielle du bien et du mal, l'existence d'une règle primitive de nos actions, d'une loi antérieure à toute convention humaine.

J'en appelle d'abord à la raison. Il est une lumière qui éclaire tous les esprits, et qui n'est pas plus de l'invention de l'homme que celle qui éclaire le corps. Plus faible dans les uns, plus vive dans les autres, mais commune à tous, elle découvre à tous des vérités premières qui font que tous les hommes de tous les temps et de tous les pays s'entendent sur certains points, sans jamais s'être connus, sans être liés par aucun commerce d'amitié ou d'éducation, et se trouvent si bien d'accord qu'ils traiteraient d'insensé quiconque ne penserait pas comme le reste du genre humain. Les hommes de différents siècles et de différentes régions du monde peuvent bien être divisés sur une foule de choses moins claires; mais il est toujours une lumière supérieure, inévitable, qui les domine et les subjugue, les tient comme enchaînés autour d'un certain centre immobile, unis par certaines règles invariables qu'on nomme premiers principes : et cela, malgré les variations infinies de sentiments qui naissent parmi eux, de leurs passions, de leurs intérêts, de leurs caprices. C'est cette lumière, dit Fénelon (67), qui fait qu'un sauvage du Canada, tout stupide qu'il est, pense beaucoup de choses comme peuvent les avoir pensées autrefois les philosophes grecs et romains, avec toute leur science et leurs lumières; c'est elle qui fait qu'au Japon, comme en France, on juge que le tout est plus grand que sa partie; c'est elle qui fait que les géomètres de la Chine ont trouvé sur certains points les mêmes vérités que ceux d'Europe, pendant que les peuples de ces contrées étaient inconnus les uns aux autres. Loin d'être assujettie aux caprices des hommes, cette lumière est plutôt leur règle et leur guide; elle est notre souveraine et non notre esclave; on peut se révolter contre son empire, mais non le détruire. C'est par elle que l'homme compare, discerne, juge; or, cette lumière, c'est ce que nous appelons la raison. Voilà notre maître intérieur : il est dans notre destination d'être docile à sa voix; le bien, c'est de l'écouter et de la suivre; le mal, c'est de la mépriser. Sans doute, l'homme indépendamment de toute convention, est, par sa nature même, un être raisonnable. Il ne nous est pas moins impossible de constituer la nature humaine à notre gré que de constituer la nature du cercle; l'homme est raisonnable, comme un cercle a ses rayons égaux : c'est par là qu'il est ce qu'il est. Donc, antérieurement à toute convention, la raison est sa loi suprême; c'est en la suivant qu'il est bon, c'est en la violant qu'il devient méchant : et dire que nous ne sommes bons ou vicieux que par convention, c'est dire que c'est uniquement par convention que nous sommes des êtres raisonnables, ou en d'autres termes, c'est dire que c'est par convention que l'homme est un homme : ce qui est le dernier excès du ridicule.

Approfondissons davantage les choses. Qu'a

(67) *Traité de l'existence de Dieu*, part. I, n. 56.

me dit la saine raison ? Que Dieu, l'Être souverainement sage, n'agit point au hasard et par caprice ; que, dans toutes ses œuvres, il se propose des desseins dignes de lui ; qu'en créant l'homme et le douant de certaines facultés, il le destine à une fin vers laquelle il doit tendre sans cesse. Oui, il est des lois pour les esprits comme pour les corps, pour le monde intelligent comme pour le monde matériel. Hé quoi ! dans la nature corporelle tout se lie, tout s'enchaîne, tout marche par des règles admirables, tout concourt à l'ordre, à l'harmonie universelle ; la terre et les cieux, les animaux et les plantes, tous les êtres ont leur place marquée, leur destination particulière, à laquelle ils tendent sous la main puissante de celui qui gouverne l'univers ; et l'homme seul, abandonné à lui-même, à ses bizarres fantaisies, aurait été créé sans but et sans dessein ; et la plus noble, la plus parfaite des créatures de notre globe, ne serait soumise à aucune règle prise dans le fond même de sa nature : quelle monstruosité ! Mais, si l'homme est créé pour une fin, il n'est pas le maître de s'en écarter impunément ; y tendre est un devoir, et voilà la vertu ; s'en éloigner volontairement est un désordre, et voilà le vice. Il n'est pas plus au pouvoir des hommes de se dispenser de suivre la route que la saine raison trace devant eux, que de dispenser le soleil d'apparaître à l'orient et de disparaître à l'occident. Ce n'est point par un contrat, c'est par sa nature, que l'homme est sensible, libre, intelligent. Sensible, il s'aime lui-même et désire son bonheur, et il est dans l'ordre qu'il cherche à se rendre heureux : libre, il n'est entraîné ni par la contrainte, ni par la nécessité ; il est fait pour peser dans une juste balance les inconvénients et les avantages des choses ; il est capable d'un choix réfléchi, et il est dans l'ordre qu'il ne se précipite pas, qu'il ne soit pas téméraire dans sa conduite : intelligent, il est fait pour voir, pour embrasser la vérité, et il est dans l'ordre qu'il n'y soit pas indifférent, et qu'il la préfère au mensonge. Voilà des devoirs qui découlent de notre nature même et de nos facultés, qui sont la suite inévitable et non pas convenue de notre qualité d'êtres raisonnables ; voilà des obligations qui ont leur principe hors des conventions humaines, et de là naît la distinction primordiale de l'ordre et du désordre moral, du vice et de la vertu.

Que me dit encore la saine raison ? C'est qu'il est des vérités séculatives, indépendantes des hommes, et d'où découlent des conséquences pratiques aussi immuables que leurs principes ; c'est qu'il existe entre les êtres des rapports qui sont non pas arbitraires, mais essentiels, et auxquels se lient les règles de nos devoirs. Ceci demande à être développé, et nous allons tâcher de le faire en portant la lumière dans vos esprits.

Sans doute Dieu, heureux de lui-même, pouvait bien ne pas créer le monde présent ; sans doute il eût pu donner naissance à tout

le genre humain à la fois, par un seul acte de sa volonté ; sans doute enfin il aurait pu choisir un monde où l'homme n'aurait pas été destiné à la vie domestique et sociale. Mais en supposant que le Créateur ait créé l'homme, qu'il ait établi des lois pour la perpétuité de l'espèce humaine, qu'il l'ait appelé à la société, il résulte de ce fait et de ce plan de la création, des rapports entre Dieu et l'homme, entre le père et les enfants, entre une famille et une famille ; il existe, dis-je, des rapports que l'homme n'a pas établis, mais qu'il trouve préexistants, qu'il ne règle point par ses caprices, mais qui doivent être la règle de ses actions. Ainsi, que Dieu donne à l'homme l'être et la vie, voilà un rapport de dépendance de l'homme créature à Dieu son créateur, de reconnaissance de l'homme recevant le bienfait de l'existence à Dieu son bienfaiteur. Il n'est pas libre à l'homme d'empêcher ni de détruire ce lien et ce rapport ; il n'est pas en son pouvoir de changer la nature des choses, de faire qu'il ne soit pas créature et que Dieu ne soit pas créateur ; et, s'il est vrai en théorie que Dieu lui ait donné l'être, il est vrai en pratique que l'homme lui doit des sentiments d'adoration et d'amour. Ainsi, que Dieu établisse le pouvoir paternel, voilà un rapport fondé dans la nature entre le père et les enfants ; si les pères prodiguent aux enfants les soins de la plus tendre et souvent de la plus pénible sollicitude, les enfants sont-ils les maîtres de n'avoir pour eux que de l'ingratitude ? Est-ce donc par une convention que le fils doit honorer et aimer les auteurs de ses jours ? Ainsi, dès lors que Dieu appelle les hommes en société, il faut qu'il existe des rapports entre le maître et les serviteurs, entre le magistrat et les sujets ; il faut, avant tout, qu'un principe de justice commande la soumission à l'autorité et le respect pour les lois ; il doit être dans l'ordre que les uns commandent et que les autres obéissent.

Je sais que, sans la création de l'ordre actuel du monde, ces rapports et ces devoirs n'auraient été que possibles, et connus seulement de l'entendement divin : la création nous les a manifestés, nous les a fait connaître ; l'homme les voit, mais il ne les fait point. Si vous tracez un cercle, vous rendez sensible l'égalité des rayons : mais ce n'est pas vous qui créez cette égalité ; elle était fondée sur sa nature, et il vous est impossible de faire un cercle dont les rayons soient inégaux. Je sais encore que les hommes peuvent se lier entre eux par des lois qui sont leur ouvrage, qui peuvent varier suivant les temps, les climats et les personnes ; que bien des choses, d'ailleurs indifférentes, peuvent cesser de l'être, d'après la loi qui les défend ; que, dans ce qui tient à la forme des gouvernements, à la police extérieure des États, à la législation, au commerce ordinaire de la vie, il est sans doute bien des choses d'institution humaine et de pure convention ; mais il est manifeste que toutes ces conventions, qu'on appelle arbitraires,

supposent. elles-mêmes des principes antérieurs d'ordre et de justice, qui leur servent de fondement et les rendent obligatoires. Oui, ceux qui veulent que la loi humaine soit la seule règle du bien et du mal sont les plus aveugles des hommes; ils ne voient pas que la loi humaine demeurerait sans force et sans autorité, si elle n'était appuyée sur un principe antérieur. Car enfin, si je leur demande pourquoi je dois obéir aux lois, ils me répondront que c'est parce que j'ai contracté l'engagement de leur obéir, et que, par ma qualité de membre de la société, je dois respecter l'ordre établi. Mais je demanderai pourquoi je dois être fidèle à mes engagements, d'où leur vient la force de m'obliger, de lier ma conscience; et si l'on ne veut pas tourner dans un cercle puéril, on sera forcé de remonter à un principe antérieur aux lois humaines. Non, les conventions ne sont obligatoires que parce qu'avant elles il est un principe d'éternelle vérité, qui dit : Tu seras fidèle à tes conventions.

Vous voulez que les lois humaines soient la seule règle du bien et du mal; mais, s'il en est ainsi, il sera donc au pouvoir des hommes de bouleverser toutes les notions de la morale reçue universellement; ils pourront donc appeler vertus ce qu'on a toujours abhorré comme des vices, et flétrir du nom de vices ce qu'on a toujours préconisé comme des vertus. On pourrait donc varier sur cela les idées, le langage et la conduite, comme l'on varie les clauses des contrats, les expressions de la politesse, ou la forme des habits. Qu'il est-il donc au pouvoir des législateurs, de faire que l'assassinat, le parjure, la trahison, la lâcheté, le blasphème, l'ingratitude, l'avarice, soient conformes à la raison, et deviennent des vertus? J'aimerais autant dire que, par une convention solennelle, les peuples peuvent stipuler que la fièvre et la peste ne seront plus des maux nuisibles à l'humanité; et si tout cela vous paraît absurde, condamné par la raison, avouez donc qu'il est des choses déraisonnables et condamnables avant les conventions humaines. Maintenant vous sentirez aisément pourquoi Montesquieu a pu dire au commencement de son *Esprit des lois* (68) : « Les êtres particuliers, intelligents, peuvent avoir des lois qu'ils ont faites; mais ils en ont aussi qu'ils n'ont pas faites. Avant qu'il y eût des êtres intelligents, ils étaient possibles : ils avaient donc des rapports possibles, et par conséquent des lois possibles; avant qu'il y eût des lois faites, il y avait des rapports de justice possibles : l'existence de ces êtres intelligents réalise ces lois, comme l'existence du cercle réalise l'égalité des rayons. Mais dire qu'il n'y a rien de juste ou d'injuste, que ce qu'ordonnent ou défendent les lois positives, c'est dire qu'avant qu'on eût trouvé le cercle tous les rayons n'étaient pas égaux. »

Consultons maintenant la conscience. Tel

est l'empire de la vertu, que nous ne pouvons nous y soustraire impunément; elle trouve en nous-mêmes son vengeur. La conscience est un tribunal où elle ne fait pas en vain entendre ses plaintes : sa voix puissante peut bien se perdre pour un temps dans le tumulte des passions qui voudraient l'opprimer; mais, constante dans ses poursuites, elle obtient tôt ou tard la justice qu'elle réclame. S'il est des êtres assez dépravés pour l'étouffer entièrement, comme il en est que l'avarice rend sourds aux cris de l'humanité souffrante, il faut gémir sur cette exception, aussi rare qu'elle est et frayante, au lieu d'en prendre occasion de ne voir dans la conscience qu'une chimère. Des hommes sans conscience ne sont pas plus la nature humaine, que des cadavres ne sont des hommes. Qu'il est consolant à la fois et redoutable ce juge intérieur, qui nous approuve ou nous accuse, nous absout ou nous condamne! Consolant pour l'homme de bien, il lui fait trouver dans une joie douce et pure le prix de ses efforts; redoutable au méchant, il le livre à toute l'anertume de ses remords. Cependant si tout est indifférent, s'il n'y a au fond ni bien ni mal, comment se fait-il que le méchant devienne ainsi son accusateur et son bourreau? Pourquoi se condamne-t-il avec tant de rigueur? pourquoi l'idée d'un Dieu vengeur le fait-elle frémir, et tourne-t-elle sa fureur contre lui-même pour se rendre malheureux? Le remords suppose un crime, et le crime une obligation, un devoir à remplir.

Vous bien, Messieurs, ce qui caractérise ce que nous appelons remords. Qu'est-ce donc que ce pénible sentiment? Ce n'est ni la douleur qui accompagne la maladie, ni le chagrin que peut causer l'infortune; c'est un reproche que l'homme se fait à lui-même, parce qu'il sent qu'il devait obéir à la loi, et qu'il l'a violée librement. La crainte du blâme ou de la peine ne l'a pas fait naître; il vient de l'aveu que le coupable est obligé de se faire de la volontaire infraction de son devoir.

Avez-vous fait un acte de justice ou d'humanité? jamais vous ne pouvez vous en repentir, fussiez-vous n'être payé que d'ingratitude, et n'en recueillir que la haine et le mépris. Oui, dût votre vertu vous conduire au supplice, vous seriez victime, sans pour cela vous sentir coupable; vous pourriez bien gémir sur l'injustice des hommes et sur le malheur de votre destinée, mais toujours le remords serait loin de votre cœur. Au contraire, si je me sens coupable, toute la terre m'applaudirait que je me condamnerais toujours; dût le vice me porter au faite de la gloire, le remords y monterait avec moi pour y déchirer mon cœur : tant la conscience est au-dessus de l'opinion et des conventions des hommes! Je veux que la conscience, que le remords soient un sentiment plus ou moins vif, plus ou moins développé, suivant le degré de lumière ou

la connaissance plus ou moins précise de nos obligations : ce serait toutefois une grande erreur que de ne pas y voir un sentiment naturel à l'homme, indépendamment des variations du climat, de l'éducation, de la naissance. Ni le secret, ni les ténèbres, ni le silence des lois, ni l'éclat du pouvoir, ne peuvent dérober le coupable à son aiguillon vengeur. Le crédit a bien souvent assuré l'impunité, mais sans calmer les alarmes de la conscience. Tibère et Néron ont connu le remords. Ils ont tremblé quelquefois, étonnés du souvenir de leurs forfaits. La conscience peut être assoupie, elle n'est pas morte; il se peut même que ses pointes soient d'autant plus déchirantes et plus cruelles, que son sommeil avait été plus profond. C'est le réveil du lion, qui a puisé dans le repos une vigueur nouvelle pour déchirer sa proie. En un mot, faites disparaître la distinction primitive du bien et du mal; faites que tout soit arbitraire, que tout soit le fruit des conventions, dès lors ce reproche intérieur que l'homme se fait à lui-même, lorsque d'ailleurs il n'a rien à craindre de la part des hommes, le remords en un mot, n'est plus qu'une absurde chimère, dont il faut délivrer son imagination faussement alarmée.

Maintenant que nous dira ce que j'appelle le sentiment? On parle sans cesse de la nature; mais où la trouverez-vous, sinon dans ces impressions, ces inclinations universelles et uniformes, dont les hommes ne peuvent se dépouiller; qui, plus rapides que le raisonnement, préviennent toute réflexion, et dominent l'espèce humaine tout entière? C'est là une force secrète par laquelle nous sommes comme entraînés à aimer ou à haïr, à estimer ou à mépriser certaines choses. C'est de là que vient le sentiment d'adoration envers la Divinité, la piété filiale, l'amour de la patrie, la pitié pour les malheureux, l'admiration pour les actions généreuses. Oui, au milieu de la diversité de leurs lois, de leurs mœurs, de leurs habitudes, tous les peuples de la terre ont senti qu'on doit honorer ses parents, que l'ingratitude est un vice, qu'il faut être fidèle à sa parole, qu'il est beau de supporter le malheur avec courage, qu'on est louable de secourir l'infortune, que nul ne doit faire à autrui ce qu'il ne voudrait pas lui être fait. Qui oserait dire que ce sont là des maximes de convention, et non puisées dans notre nature? Jamais les hommes, tout dépravés qu'ils sont, n'ont pu donner ouvertement au vice le nom de vertu; et toujours le vice, lors même qu'il a été triomphant, a été réduit à se couvrir du masque d'une fausse probité, désespérant de s'attirer l'estime en se montrant à découvert. Il n'y a pas encore eu d'homme qui ait pu se persuader, ni persuader au monde, qu'il est plus estimable d'être trompeur que d'être sincère, d'être malaisant que de faire du bien, d'être emporté que d'être modéré : tant il est des

choses que la nature rejette et repousse loin d'elle!

Je suppose qu'il fût possible de réunir dans un même lieu des habitants de toutes les parties de la terre, pris dans les divers âges et les diverses conditions; je suppose qu'il fût possible de leur faire entendre un langage également intelligible à tous, et qu'un sophiste élevât la voix au milieu de cette assemblée générale de l'univers, pour lui dire : « Jusqu'ici le genre humain a été dans l'erreur sur le vice et sur la vertu; le temps est enfin venu de lui révéler les véritables règles de sa conduite. Ecoutez; voici ce qui doit être solennellement reconnu sur la terre : Aucun sentiment d'adoration n'est dû à la Divinité; les enfants seront dispensés d'aimer leurs parents; nul n'est obligé d'être fidèle à sa parole; tout citoyen pourra très-innocemment trahir sa patrie; chacun, en désirant que les autres lui fassent du bien, sera toujours le maître de ne leur faire que du mal. » Je vous le demande, une pareille doctrine ne serait-elle pas repoussée par un cri universel d'indignation? et le harangueur ne serait-il pas invité à rassembler les ours et les panthères pour leur prêcher ses systèmes? Oui, le cœur est fait pour la vertu, comme l'entendement pour la vérité; oui, il est dans chacun de nous un amour secret du bien, comme une horreur secrète du mal : instinct sublime qui nous avertit de nos devoirs, comme certaines sensations nous avertissent dans nos besoins. C'est ce goût de vertu qui fait que nous sommes transportés d'admiration au récit de certaines actions, comme c'est le goût de la vérité qui nous fait aimer les caractères vrais, les esprits droits et sincères. Où est le cœur qui ne tressaille au souvenir d'un trait héroïque, qui ne s'intéresse à la vertu opprimée, qui ne frémit d'indignation contre l'oppresser? Qu'on nous raconte que Phocion, marchant au supplice, ordonne à ses enfants d'oublier le crime de son ingrate patrie, un sentiment de vénération s'empare de nos âmes. Quand l'ancienne Rome applaudissait avec transport à cette maxime : « Je suis homme, et rien de ce qui intéresse l'humanité ne m'est étranger (69), » était-ce un cri de convention, ou dicté par la cabale? Non, c'était le cri de la nature humaine qui se faisait entendre par le peuple romain.

Sans doute ce sens moral, qui, avant toute réflexion, nous fait discerner le bien du mal, peut être affaibli, vicié, et presque éteint quelquefois par l'ignorance, par les passions enracinées, les impressions contraires des longues habitudes. En nous donnant certaines facultés qui sont l'apanage de notre nature, le Créateur nous a laissé le soin de les cultiver. Ainsi que le corps croît et se fortifie par la nourriture et l'exercice, l'âme se développe par la réflexion, par l'éducation, par l'expérience. Nous naissons avec l'aptitude à nous éclairer, à nous ins-

truire, à nous perfectionner. Il se peut que, faute de culture, nos facultés restent dans une espèce de stupeur et de mort : et voilà pourquoi le sauvage est plutôt dans un état de dégradation, que dans un état conforme à notre nature. C'est un arbre naturellement fertile, mais qui demanderait un autre ciel et une autre température. C'est par là qu'on explique comment, avec des principes communs, les peuples ne s'accordent pas sur les conséquences des principes. Qu'on ne vienne donc pas nous dire, pour affaiblir ici l'autorité du genre humain, que ce qui est criminel chez un peuple est innocent chez un autre ; qu'on a vu autoriser chez certaines nations le vol, l'exposition des enfants, le massacre des pères dans leur vieillesse, l'immolation des victimes humaines, bien des cruautés et des infamies de tous les genres, et qu'ainsi la morale est arbitraire. D'abord, Messieurs, depuis quand faut-il chercher les vrais sentiments de la nature raisonnable dans ses égarements mêmes, dans les excès qui la déshonorent ? Faut-il donc juger de l'air que nous respirons, et qui nous donne la vie, par l'insalubrité de quelques climats où règne la contagion ? Est-ce par les plaies du corps humain et par les vices de ses organes, qu'il faut en apprécier les forces ? Oui, des sentiments de religion, de justice, d'humanité, ont été répandus chez tous les peuples. Il est des règles invariables qui les ont unis tous ; mais, soit passion, soit ignorance, ils se sont égarés dans l'application de ces principes communs à tous. Ainsi, que le sauvage hâte le trépas du vieillard qui souffre, ou qui est hors d'état de le suivre dans ses courses, cela est horrible sans doute ; et cependant cela vient d'un sentiment de considération fausement appliqué. Ainsi, que le Chinois se débarrasse d'une population excessive par le meurtre des enfants, cela est horrible encore ; mais il le fera, parce qu'il écouterait la crainte de manquer des choses nécessaires à leur existence, et dans la réalité il trouverait bien plus beau de nourrir ses enfants. Ainsi, que l'Arabe du désert, que le Tartare trouve plus noble et plus beau de vivre d'un butin qui est sa conquête que de son travail, cela n'empêchera pas que, hors ce cas particulier, il ne soit juste, humain, hospitalier. Fais hommage à Dieu de ce que tu as ; voilà le principe, il est incontestable : pour l'apaiser, il faut lui sacrifier tout, même des victimes humaines : conséquence fautive et affreuse d'un principe vrai. Messieurs, avec cette manière de raisonner contre la loi naturelle, avec cette manie de vouloir que la morale n'ait rien de fondé dans la nature, parce que les hommes ont varié sur certains points, savez-vous où nous aboutirions ? au pyrrhonisme universel. Il n'y aurait plus de vérités, parce qu'il n'en est pas qui n'ait été combattue, même avec beaucoup de subtilité ; il n'y aurait plus de beauté réelle dans les arts et dans les ouvrages de l'esprit humain, parce que les

nations et les siècles ne se sont pas accordés sur le mérite de ces productions. Messieurs, la corruption de l'homme ne détruit pas plus la morale que la fausse métaphysique ne détruit le sens commun. Il est donc une loi antérieure à toute convention humaine ; je viens de l'établir : mais pourquoi s'appelle-t-elle *naturelle* ? Nous allons l'examiner.

Loïn de nous la puérile pensée qu'il fut un temps où le genre humain vivait sans Dieu, sans aucun sentiment religieux, sans aucun principe de morale ; comme s'il avait commencé par être athée et entièrement brute, et que, par des progrès insensibles, il fût passé de cet état complet d'athéisme et d'abrutissement à celui de quelque croyance religieuse, et qu'il eut enfin découvert Dieu, la providence, la vie future, la morale, ainsi qu'après bien des efforts et des expériences multipliées, on a découvert l'algèbre ou la chimie. L'homme est un être naturellement raisonnable, moral, religieux : vous le trouveriez plutôt dépouillé de toute intelligence que dépourvu de toute notion de justice et de vertu. Si haut que vous remontiez dans l'antiquité, vous verrez toujours les hommes en possession de croire à quelques maximes de religion et de morale. Ici la nature a devancé l'industrie : tandis que la faible raison s'est égarée sur tout cela en de vaines recherches, ou que même elle n'a enfanté que des systèmes très-ridicules, nos livres saints nous font assister en quelque sorte à l'œuvre de la création, et nous apprennent comment les choses se sont passées. Ce que les sages de l'antiquité avaient ignoré, les enfants le savent parmi nous. Le premier homme sortit des mains de son Créateur dans l'état de maturité : il ne naquit pas enfant, dans la faiblesse et l'ignorance du premier âge ; il parut sur la terre homme fait, jouissant, dès le moment de son existence, de toutes les facultés du corps et de l'esprit ; il arriva à la vie avec des connaissances toutes formées dans son esprit, avec des sentiments religieux dans son cœur, avec une langue toute faite pour exprimer ses idées ; il trouva en lui la connaissance de Dieu son créateur, des notions d'ordre et de vertu, l'amour du bien, une intelligence qui s'élevait jusqu'à l'auteur de son être, une volonté animée du désir de lui plaire ; et sans doute son premier sentiment fut celui de la reconnaissance et de l'amour. Ce qu'il avait reçu de Dieu même, ce qu'il savait, il le transmit à ses enfants qui, à leur tour, le laissèrent comme un héritage aux générations suivantes : la tradition se conserva, s'étendit avec l'espèce humaine ; et voilà comme de famille en famille, d'âge en âge, de contrée en contrée, les notions primitives se sont conservées plus ou moins pures dans le genre humain. Ainsi toutes les croyances religieuses et morales ont une source commune ; mais ce sont des ruisseaux dont les uns ont conservé la pureté de leurs eaux, et dont les autres se sont plus ou moins altérés à travers la corruption des siècles. C'est de là que sont venus ces principes communs

à tous les hommes, que l'ignorance ou les passions affaiblissent, mais n'anéantissent pas; cette lumière, qui, pour bien des peuples, a été obscurcie des mages du mensonge, mais qui laisse toujours échapper quelques rayons. Or, ces règles universelles, invariables, dont le sentiment se trouve partout, ces notions communes de bien et de mal, qui gouvernent l'espèce humaine, et sont comme la législation secrète du monde moral, voilà ce qu'on appelle *loi naturelle*: dénomination très-légitime. Elle est naturelle, parce qu'elle est fondée sur la nature des choses, sur des rapports primitifs entre l'homme et Dieu, entre l'homme et ses semblables; naturelle, parce que les principes en sont tellement conformes à notre nature raisonnable, qu'il suffit de les exposer pour en faire sentir la vérité; naturelle, parce qu'on en trouve des vestiges partout où se trouve la nature humaine, ce qui a fait dire qu'elle est gravée dans le cœur; naturelle enfin, parce qu'il fallait la distinguer de toute autre loi donnée à l'homme depuis la création, et qu'on appelle positive. Aussi la dénomination de *loi naturelle* est-elle autorisée par les livres saints, et notamment par saint Paul, par tous les docteurs de l'Eglise, par tous les moralistes de toutes les nations et de tous les siècles, par le langage universellement reçu de tous les hommes; en sorte que proscrire le mot de *loi naturelle*, ce serait se mettre en révolte contre le genre humain.

Voyons enfin quel devoir dicte à l'homme la loi naturelle, par rapport à ses penchans et à ses passions.

Si nous écoutons plusieurs des faux sages du dernier siècle, ils nous apprendront que c'est un projet insensé de vouloir combattre ses passions; que sans elles l'homme serait stupide; que celles qui forment le caractère de chacun sont incurables; qu'elles sont la source de ce qu'il y a de grand et de beau; et qu'après tout les vices sont aussi utiles à l'humanité que les vertus. Ici, Messieurs, que le bon sens soit notre arbitre, qu'il juge entre l'école chrétienne et celle des novateurs. Que penserez-vous de la logique et de la force d'esprit de tous ces fabricateurs de morale nouvelle, si nous découvrons que leur doctrine porte sur des équivoques, sur l'abus de quelques mots, sur de pitoyables sophismes; que ce qu'elle peut avoir de raisonnable était connu avant eux, et que ce qu'elle a de neuf est vraiment insensé? Cherchons, avant tout, à bien démêler les choses, et à nous garantir de cette confusion de langage qui fait ici toute la force de l'incrédulité.

Dans le dessein de nous faire veiller à la conservation de nous-mêmes, de nous intéresser au bien de nos semblables, l'auteur de la nature a mis en nous des goûts, des inclinations, dont nous ne pouvons nous défendre, qui nous avertissent rapidement de nos besoins, de nos devoirs, des dangers qui nous menacent. Souvent la marche de la raison serait beaucoup trop lente, ses con-

seils nous arriveraient trop tard. Ce n'est point d'après un système réfléchi, par un long circuit de raisonnemens; c'est bien plutôt par une impression involontaire, par le sentiment, que l'homme est averti de ses besoins corporels, que le père aime ses enfans, que le malheur nous touche, que nous avons de l'attrait pour nos semblables, qu'un tendre souvenir nous attache aux lieux où nous avons passé notre enfance. Il est naturel à l'homme de s'aimer soi-même, ses parents, sa patrie, ses bienfaiteurs, de fuir la douleur; comme il lui est naturel de donner à son corps la nourriture qui le soutient, ou le repos qui le délasse. Dans tout cela il ne faut voir que la voix de la nature attentive à nos besoins, que des impressions utiles qui se rapportent à notre bonheur ou à celui de nos semblables: c'est ce que nous désignerons sous le nom de *penchans naturels*; et notre devoir, c'est de les régler. Que s'ils ne sont pas contenus dans de justes bornes, s'ils deviennent ardens, impérieux; s'ils sont poussés jusqu'à l'excès, ou bien s'ils nous portent vers des choses illicites, en un mot, si les penchans sont dérégés de quelque manière, nous les appellerons *passions*; et notre devoir, c'est de les combattre. Entrons sur tout cela dans un développement nécessaire.

Pour peu qu'on veuille consulter son propre cœur, son expérience personnelle ou celle de ses semblables, comment ne pas sentir qu'on doit être en garde contre les penchans de la nature, même les plus légitimes; qu'ils tendent à franchir les bornes; que si la raison ne vient en modérer l'essor, en tempérer les ardeurs, ils acquièrent une force, une violence qui entraîne, et qu'ils finissent par dominer en quelque sorte la volonté, s'ils ne sont pas dominés par elle? Ainsi, c'est bien par un penchant également légitime et doux qu'une mère se complait dans ses enfans; mais pour peu qu'elle écoute trop sa tendresse, elle aimera dans eux jusqu'à leurs défauts et leurs vices, et son amour ne sera plus qu'une indigne mollesse. Ainsi, rien n'est plus innocent à la fois et plus consolant que le sentiment de l'amitié; mais, s'il est abandonné à lui-même, il peut aisément devenir vicieux, dégénérer en commerce de flatteries et de complaisances criminelles. L'amour de soi est le premier qui se fait sentir; mais, s'il se dérègle, il devient égoïsme, inspire la haine, pousse à la vengeance. On, abandonnez la nature à sa pente ordinaire; et au lieu de l'amour de soi-même, vous aurez cet orgueil qui ne vit que de distinctions et de préférences, et qui semble faire ses délices des humiliations d'autrui; au lieu d'une louable émulation, vous aurez cette ambition effrénée, qui veut toujours monter plus, et s'élever sur les ruines de ses rivaux confondus; au lieu d'une sage, d'une active industrie, vous n'aurez plus qu'une insatiable cupidité, dont rien ne pourra contenir les desirs; au lieu des plaisirs honnêtes, vous n'aurez que cette volupté qui énerve à

la fois l'âme et le corps, et que suivent trop souvent l'opprobre et la discorde.

On reproche au moraliste religieux de faire de l'homme un être insensible, une statue sans ressort et sans âme, parce qu'il l'invite à régler ses penchants; mais fut-il jamais une accusation plus étrange! Quel moraliste a jamais pu défendre à l'homme de sentir, de désirer, d'aimer, d'agir? Qui jamais a condamné les affections légitimes, et s'est avisé de faire de l'homme un être passif, indifférent, plongé dans les langueurs de l'apathie? L'Évangile lui-même, ce code de morale si parfait, ne fait que les épurer et les rendre plus utiles. *Aimer Dieu, aimer les hommes, voilà toute la loi.* (Matth., XXII, 40.) Or, de ce double amour, comme de leur source, découlent toutes les affections, tous les devoirs naturels, domestiques et civils, qui perfectionnent les hommes et les rendent plus heureux. Quelle loi fut jamais plus sévère contre le serviteur inutile, contre le riche indolent, contre la paresse et l'oisiveté? (Matth., XXV, 30.) Vous ne profanez pas les dons que le ciel vous a faits : ce n'est pas assez, vous devez les faire valoir; vous n'opprimez pas le pauvre, vous ne retenez pas le bien d'autrui : ce n'est pas assez, si vous êtes pourvus des biens de la fortune, vous devez savoir les répandre dans le sein de l'indigence. Et qui vous empêche de suivre les sentiments nobles et généreux? Etes-vous épris de l'amour des lettres et des arts? tout ce qui vous est commandé, c'est de ne pas leur sacrifier des devoirs plus sacrés, et de ne pas en abuser pour prêter des charmes à des vices déjà trop funestes. Avez-vous un amour ardent pour la patrie? qui vous empêche de vous livrer à des travaux, ou de former des entreprises utiles à la prospérité publique? Etes-vous vivement affecté des maux de l'humanité? qui vous empêche de vous vouer au soulagement des malheureux, et de mériter le titre de père des infortunés? En un mot, pour que tout soit dans l'ordre, que les penchants soient réglés par la raison; c'est alors qu'ils seront utiles, et qu'ils n'auront jamais une activité funeste. Ce n'est pas détruire le cours d'un fleuve que de l'environner de digues puissantes.

Est-on de bonne foi, quand on accuse le moraliste de n'être qu'un imprudent déclamateur en s'élevant contre les passions? Faut-il donc que nous fassions l'apologie de ces penchants vicieux et déréglés, source de tous les maux qui désolent les familles et la société? Faut-il que les chaires de l'austère vérité ne soient plus que des tribunes vouées à la défense de toutes les inclinations qui ne connaissent ni frein ni mesure? Quoi! au gré des novateurs, n'y a-t-il pas sur la terre assez d'orgueil et d'insolence, assez de cupidité et de bassesse, assez d'envie et de noirceur, assez de vengeance et de férocité, assez de volupté et de scandales? Pour augmenter le jeu de ces passions dont ils se font les apôtres complaisants, il faudra, loin de les combattre, dire

au poète de ne chanter que la mollesse et l'impiété; au peintre, de ne tracer que l'image de la volupté; au jeune homme, de porter l'amour du jeu jusqu'à la frénésie; à la mère de famille, d'engloutir dans la folie de ses dépenses les espérances de ses enfants; à l'homme de négoce, d'exposer sa fortune et celle de tant d'autres par des spéculations folles, où il n'entre que de l'avidité et point de prévoyance; aux parents, de faire des arts les plus frivoles l'occupation la plus sacrée de leurs enfants. Messieurs, ce sont là, je crois, des excès; et si nous voulons y mettre un frein, on nous accusera de vouloir anéantir l'homme et ses facultés! Fut-il jamais accusation plus étrange?

Que signifie l'éloge qu'on a fait des passions fortes; en les présentant comme la source de ce qu'il y a de beau et de grand parmi les hommes? Quand on tient un pareil langage, peut-on se flatter de bien s'entendre soi-même? En effet, un goût très-ardent et comme exclusif pour certains objets, un cœur susceptible d'impressions vives et durables, un esprit capable de réflexions profondes ou de soudaines illuminations, une âme ferme, inébranlable dans ses pensées et dans ses desseins : voilà bien, je crois, ce que l'on trouve dans ceux qu'on suppose animés de fortes passions. Mais qui ne voit que ces dispositions naturelles, si elles ne sont bien dirigées, si elles ne tournent à un but louable et utile, peuvent entraîner les désordres les plus monstrueux, qu'elles peuvent faire des hommes ou grands par leurs crimes ou grands par leurs vertus? Avec ces qualités extraordinaires de l'esprit et du cœur, vous pourrez avoir des Aristide, des Trajan, des Louis IX, des Henri IV, des Turenne, des Bossuet, des Fénelon : mais si l'amour de la fausse gloire, si de funestes exemples, si la flatterie, si des circonstances malheureuses donnent à ces penchants une direction funeste, vous aurez des Catilina, des Néron, des Mahomet, des Cromwell, des novateurs audacieux, des poètes infâmes, des sophistes dangereux. Voyez ce fleuve qui roule tranquillement ses eaux; il répand sur ses bords la vie et la fraîcheur, et l'on peut, par mille canaux divers, étendre de toutes parts ses influences salutaires : mais, s'il vient à se déborder, il porte au loin le ravage et la désolation.

Que signifie encore ce conseil que nous donne un des chefs de l'école moderne, quand il nous dit : « Que vos passions soient toutes à l'unisson; établissez entre elles une juste harmonie, et n'en appréhendez point les désordres? » Mettez, dites-vous, vos passions à l'unisson; mais voudriez-vous bien nous apprendre l'infaillible secret d'exécuter un si admirable dessein? Ne dirait-on pas que l'on peut accorder les passions de l'âme comme les cordes d'un instrument, et qu'elles sont aussi dociles au commandement de l'âme que la harpe sous les doigts du musicien? Si les passions qui se balancent sont d'une égale force, il en

résultera un état d'équilibre et d'inaction. Supposez l'homme également combattu par l'amour et la haine, par l'ostentation et l'avarice, par l'audace et la pusillanimité, par le désir de la gloire et l'intérêt personnel; vous aurez le plus irrésolu et le plus nul de tous les êtres. Voulez-vous que l'une de ces passions soit plus forte, qu'elle soit dominante, et qu'elle mette en jeu toutes les autres? que devient l'harmonie prétendue? Si les passions sont fortes, n'est-il pas à craindre qu'elles ne soient déréglées? Dès lors elles se disputeront toutes à l'envi la possession de l'homme. Le cœur ne sera plus qu'une arène de gladiateurs, ou, pour parler avec les livres saints, *qu'une mer bouillonnante dont les flots se heurtent, se brisent avec fureur.* (Isai., LVII, 20.) Qu'il est bien plus sage d'avertir l'homme de veiller sur ses penchans, et de les combattre avec courage, pour en prévenir ou en réprimer les excès! Les passions sont les maladies de l'âme; et celui qui, pour en arrêter les pernicieux effets, nous propose sérieusement de les mettre en harmonie, ressemble à l'empirique qui, pour la conservation de la santé, nous conseillerait de mettre à l'unisson toutes les maladies du corps.

Revenons donc, Messieurs, à la saine doctrine que dicte la raison, que la religion enseigne à tous; c'est que nous avons en Dieu un maître dont la volonté doit être la règle de la nôtre: le bien, c'est d'y obéir; le mal, c'est d'y résister. Loin de nous tous ces docteurs de mensonge qui voient dans les passions le bien suprême, et qui nous invitent à nous y livrer plutôt qu'à lutter contre elles pour les soumettre à la raison. J'aurais pu vous intéresser à la cause que je défends, par la crainte même de voir les passions devenir le fléau de la société et la ruine du corps; vous dire que l'intempérance avec ses excès, l'ambition avec ses inquiétudes, la colère avec ses fureurs, la jalousie avec son ver rongeur, altèrent, détruisent les tempéramens les plus robustes, conduisent à des langueurs funestes, hâtent les infirmités et la mort; et sans doute que les faits viendraient à l'appui de ces assertions. Mais j'ai mieux aimé envisager les choses sous un point de vue plus élevé et plus digne d'une créature raisonnable. Oui, la grandeur, l'héroïsme, c'est bien moins de suivre ses penchans que de les sacrifier au devoir. Je consens à ne pas me prévaloir ici des maximes du christianisme, qui me donneraient tant d'avantage: j'en appelle à ces sentimens d'ordre et de vertu répandus chez tous les hommes. Tous ont senti que le plus beau triomphe est celui que l'on remporte sur soi-même, sur l'amour du plaisir, sur ses ressentimens, sur la cupidité. Le féroce Marius, ne pouvant se résoudre à quitter le pouvoir suprême, est-il plus grand que le modeste dictateur qui fait taire l'ambition pour retourner à la charrue? Coriolan, marchant à Rome, à la tête des ennemis de sa patrie, est-il aussi

grand que cet Aristide, qui, partant pour son exil, fait des vœux pour la ville ingrate qui le condamne? Le guerrier qui n'écoute qu'une intempérance fougueuse vaut-il le héros qui respecte la vertu de sa captive? Oui, nous sentons tous qu'il est plus beau de faire passer avant tout le devoir, lors même que nous aurions la faiblesse de l'immoler à la passion. Le grand Condé « avait pour maxime, dit Bossuet (écoutez, c'est la maxime qui fait les grands hommes) que, dans les grandes actions, il faut songer uniquement à bien faire, et laisser venir la gloire après la vertu. »

CONFERENCE IX.

SUR LE LIBRE ARBITRE.

Telle est la destinée de la vérité sur la terre: si elle a des amis sincères qui la défendent avec courage, elle a aussi des ennemis ardents qui la combattent avec acharnement; sa lumière, en même temps qu'elle charme les esprits dociles, irrite les esprits superbes. Le propre de la vérité, c'est de combattre tous les vices et toutes les erreurs; et dès lors faut-il s'étonner qu'on voie s'armer contre elle toutes les passions et tous les préjugés? C'est un talent bien déplorable que celui que nous avons tous plus ou moins de répandre des ténèbres sur les choses les plus claires, de nous embarrasser nous-mêmes dans nos propres subtilités, et de réussir plus d'une fois à donner un faux jour de vraisemblance aux paradoxes les plus révoltants. Il y a longtemps que Cicéron a dit qu'il n'est point d'absurdité qui n'ait eu ses défenseurs, même parmi des esprits non vulgaires. Ces réflexions, Messieurs, se sont présentées naturellement à nous, au sujet de la discussion que nous allons entamer sur le libre arbitre. Oui, s'il est une doctrine simple, lumineuse, dont le sentiment soit universellement, profondément répandu dans le genre humain, c'est qu'il y a en nous un principe actif, capable de délibérer, de choisir, de se déterminer; c'est que nous ne sommes ni des machines soumises à des impulsions purement mécaniques, ni des plantes qui végètent d'après des lois purement physiques, ni des animaux conduits par un instinct aveugle qui les maîtrise et les entraîne. Toutefois, je ne sais si l'étude de la philosophie présente une question plus obscurcie des nuages du sophisme que celle de la liberté de l'âme humaine. Tout ce que la dialectique peut avoir de plus embarrassant et de plus subtil a été mis en œuvre pour la combattre. Ici la corruption du cœur est venue se joindre à l'égarément de l'esprit; et le fatalisme, tout odieux, tout funeste qu'il est, n'a pas laissé d'avoir des sectateurs dans tous les siècles. Il est si commode de penser que les passions nous entraînent avec une force irrésistible, que nos actions dépendent uniquement de nos organes, qu'un inflexible destin fait nos vices comme nos

vertus ! Avec cette doctrine, on pourra bien étaler dans ses discours la morale la plus ridicule, parce qu'en même temps, par elle, la conscience s'endort dans le vice, la volupté n'est plus troublée dans ses plaisirs, et le crime même peut vivre dans le calme de l'innocence.

En venant aujourd'hui, Messieurs, venger la liberté de nos âmes des attaques des sophistes anciens et modernes, n'allons pas nous méprendre sur le véritable objet de la discussion : il s'agit de bien s'entendre, pour ne pas s'engager dans des disputes interminables. Sans doute on ne prétend pas que dans toutes ses pensées, dans tous ses desirs, dans tous ses mouvements, l'homme soit à l'abri de toute nécessité. Que de mouvements dans ses organes, dont il n'est pas le maître ! que d'impressions faites sur les sens, que de sensations qui en sont la suite ! que de pensées irrésolues que souvent nous éprouvons malgré nous-mêmes ! On sait bien aussi qu'il est des choses, qui d'ailleurs nous sont agréables, auxquelles nous acquiesçons sans contrainte, sans violence, et qui néanmoins ne sont pas libres. Ainsi l'amour de nous-mêmes, le désir de notre bonheur est bien ce qui est le plus conforme à notre volonté ; et c'est pourtant ce qu'il y a de moins libre. C'est Bossuet qui, au commencement de son traité sur le *Libre arbitre*, fixe l'état de la question par les paroles suivantes : « La question est de savoir s'il y a des choses qui sont tellement en notre pouvoir et à la liberté de notre choix que nous puissions ou les choisir ou ne les choisir pas. » Ainsi la liberté, c'est la faculté de se déterminer par son propre choix.

Ici nous avons des preuves de tous genres : preuves directes, tirées du sentiment, de la raison, de la foi du genre humain ; preuves indirectes, tirées des absurdités mêmes du sentiment contraire. Notre dessein est de vous les exposer. Nous aurons soin, en les développant, de combattre les difficultés à mesure qu'elles se présenteront. S'il en était parmi vous qui fussent arrivés dans cette assemblée avec des préventions contre la liberté de leur âme, j'espère qu'ils en feront un noble usage en se rendant, par une conviction réfléchie, aux preuves qui l'établissent.

Tout me dit que notre esprit a la faculté de délibérer et d'agir par choix, qu'il est l'arbitre de ses déterminations ; en un mot, qu'il est libre.

Et d'abord j'en appelle au sentiment, ce témoignage intérieur qui nous avertit de ce qui se passe en nous. Si nous voulons un moment nous replier sur nous-mêmes, nous découvrirons que notre âme se connaît, qu'elle se voit, se sent elle-même ; elle a la conscience de ses pensées, de ses facultés, de ses opérations ; elle est avertie de son état, de ce qu'elle éprouve, de ce qu'elle est, par un sentiment vif et profond dont elle ne peut se défendre. Or que chacun de nous

s'écoute et se consulte, et il sentira qu'il est libre, comme il sent qu'il pense et qu'il existe. Oui, chacun de nous sent très-vivement et très-nettement, du moins dans une foule de circonstances, qu'il a le pouvoir de parler ou de se taire, de marcher ou de se tenir immobile, de garder un secret ou de le révéler, d'assister un indigent ou de le délaisser, d'agir ou de ne pas agir. Et si cette liberté est une chimère, comment puis-je la sentir de cette manière ? Ce qui n'est pas, ce qui n'est qu'un néant, peut-on le sentir aussi positivement que ce qui est très-réel !

Vouons-nous la sentir vivement cette liberté ? faisons-en l'épreuve dans une de ces choses parfaitement indifférentes, où aucune raison ne nous penche plutôt d'un côté que d'un autre. Je me résous, je le suppose, à lever mon bras, à le remuer : que je le porte à gauche, que je le porte à droite, voilà ce qui m'est très-indifférent ; je puis exécuter l'un et l'autre mouvement avec une égale facilité. En le remuant ainsi à mon gré, je puis bien sentir le plaisir d'exercer ma liberté ; mais que je le porte d'un côté ou d'un autre, en vérité le plaisir est égal, et plus je considère sérieusement et profondément pourquoi je commence à le porter à droite, plus je sens clairement que c'est ma volonté seule qui m'y détermine par son activité propre et par ce pouvoir de choisir qui la constitue. Oui, je suis ici tellement maître de mes mouvements, que je puis annoncer d'avance ce que je ferai à ce sujet : je puis m'engager à faire trouver vraie ou fausse toute conjecture qu'on pourrait se permettre à cet égard. Ainsi si l'on conjecture que, dans un moment, je lèverai mon bras, je ne craindrai pas de m'engager à le tenir immobile ; même il suffirait qu'on me crût obligé à un mouvement déterminé, pour que j'exécutasse le mouvement contraire, tant le pouvoir que j'ai de choisir est véritable ! Sans doute l'homme est libre aussi dans des choses bien autrement importantes que le mouvement du bras ; mais je n'ai d'abord besoin que de ce seul exemple pour faire voir que l'homme n'est pas une machine, et pour renverser ainsi le fatalisme

Viendra-t-on nous dire que ce sentiment intime de notre liberté pourrait bien n'être qu'une illusion ; que peut-être nous sommes déterminés nécessairement par des impulsions réelles, mais insensibles, et que nous sommes affectés comme si nous étions libres, encore que nous ne le soyons pas ? C'est-à-dire qu'on veut combattre un fait par une possibilité, une réalité par une supposition tout imaginaire, le sentiment positif de la liberté par une dénégation toute gratuite de ce sentiment. Quoi ! je sens que j'ai le pouvoir de parler ou de me taire ; j'ai un sentiment aussi profond, aussi lumineux de ma liberté que de ma pensée, et vous voulez traiter d'illusion ce que je sens d'une manière si claire, si réelle ! Que n'appellez-

vous également chimérique le sentiment de votre existence ? Avec de tels raisonnements, tout est renversé ; plus de moyen de distinguer le bon sens de la folie, le mensonge de la vérité. Vous aurez beau me parler de sentiment intérieur, de conscience, de lumière, d'impression de vérité, je vous dirai que ce sont là peut-être des illusions. Vous viendrez me raconter, je le suppose, qu'un jour, sur les bords de la Seine, aux environs de cette capitale, vous fûtes surpris par un orage épouvantable : je vous ferai observer que peut-être tout cela ne s'est passé que dans votre cerveau, dans votre imagination, et que ce n'est pas la première fois qu'on prend des fantômes pour des réalités. Vous me direz que vous jouissiez pleinement de vos sens et de vos facultés, que vous avez parfaitement vu et senti la pluie qui vous pénétrait de toutes parts ; je vous répondrai que vous avez cru sentir et que vous ne sentiez pas ; que vous étiez affecté comme si le ciel était pluvieux, encore qu'il fût très-serein. Oui, avec cette manie de combattre ce que notre sentiment intérieur a de plus clair et de plus vif, on nous conduirait à douter même de notre pensée et de notre existence ; car enfin nous ne savons que nous pensons et que nous existons, que parce que nous nous sentons penser et exister.

Je le veux, il est des choses dans lesquelles nous sommes entraînés par une secrète nécessité ; mais alors nous le sentons très-bien. Ainsi l'homme s'aime lui-même d'un amour qui lui est très-agréable sans doute, mais nécessaire ; il n'est pas en notre pouvoir de ne pas nous aimer. Nous pouvons bien éprouver quelquefois le désir de voyager pour nous instruire, comme nous éprouvons le désir d'être heureux ; mais voyez la différence : nous ne songeons pas seulement que nous puissions nous empêcher de vouloir être heureux, et nous sentons clairement que nous pouvons nous empêcher d'entreprendre un voyage ; nous délibérons, nous consultons en nous-mêmes si nous devons l'entreprendre, mais nous ne mettons jamais en délibération si nous voudrions être heureux : ce qui montre, dit Bossuet à ce sujet, que, si nous sentons que nous sommes nécessairement déterminés par notre nature même à désirer d'être heureux, nous sentons aussi que nous sommes libres de choisir les moyens de l'être.

A tous ces raisonneurs subtils qui, par leurs sophismes, veulent combattre le sentiment de notre liberté, nous pouvons faire quelques réflexions bien simples et pourtant bien embarrassantes pour eux. Nous leur dirons : Vous traitez d'illusion le sentiment de ma liberté, et vous voulez le combattre par les arguments de je ne sais quelle métaphysique ; mais prenez garde, tous vos raisonnements seront inutiles pour moi, si je n'en connais pas la vérité. Je ne puis la

connaître que par un sentiment de lumière intérieure qui m'avertisse de sa présence ; car la vérité n'existe pour moi que par le sentiment que j'en ai ; mais, si je ne dois pas croire au sentiment de ma conscience, qui me dit que je suis libre, pourquoi voulez-vous que je croie au sentiment de ma conscience, quand elle me dira que vous avez raison ? Si je ne dois pas ajouter foi au sentiment de ma liberté, pourquoi devrais-je ajouter foi au sentiment de la vérité de vos raisonnements ? Croyez-vous donc que je sentirai plus clairement la force de vos raisons, que je ne sens ma liberté ? Vous voilà enlacés dans vos propres filets. Ce n'est pas tout : vous m'accusez de céder trop facilement à des apparences, d'être crédule ; vous voulez me désabuser, en conséquence vous étalez votre système de fatalisme, vous l'exposez dans toutes ses parties, vous voulez me convaincre de la solidité de vos idées et de la faiblesse des miennes ; mais vous croyez donc que je suis capable d'examiner, de peser mes pensées et les vôtres, de délibérer, de choisir, de me décider enfin pour ou contre votre doctrine ? Mais ce pouvoir, qu'est-ce autre chose que l'exercice même de ma liberté ? Voilà donc comment, pour me prouver et me convaincre que je ne suis pas libre, vous êtes obligés de supposer que je le suis.

Cette dernière considération nous mène à la seconde preuve, que va fournir l'évidence du raisonnement.

Que la liberté soit possible, c'est une chose incontestable : tous les hommes en ont l'idée, et toutes les langues ont des mots et des façons de parler très-claires et très-précises pour l'expliquer ; tous distinguent ce qui est en notre pouvoir, ce qui est remis à notre choix de ce qui ne l'est pas ; et ceux qui nient la liberté ne disent pas qu'ils n'entendent pas ce mot, mais ils disent que la chose que l'on veut signifier par là n'existe pas (70). Et pourquoi Dieu n'aurait-il pu donner à l'homme cette faculté de choisir entre les objets divers et de se déterminer par une activité propre, personnelle, inhérente à sa nature ? Si Dieu a pu nous communiquer quelque chose de son être en nous donnant l'existence, quelque chose de son intelligence infinie en nous donnant la raison, quelque chose de sa puissance créatrice en nous donnant le pouvoir de créer en quelque sorte dans la matière tant de formes nouvelles, et d'inventer tant de moyens d'embellir, de perfectionner, la nature elle-même, pourquoi n'aurait-il pas pu nous rendre participants de sa souveraine liberté, dans ce degré de subordination et d'imperfection qui convient à la créature ? Et que nous dit ici la raison éclairée par l'expérience ? C'est qu'il n'y a aucun motif déterminant, aucun bien particulier, aucun penchant naturel, qui nous entraîne irrésistiblement ; qu'ainsi nous pouvons faire un

(70) Bossuet, *Traité du libre arbitre*, ch. 2.

choix par l'activité même de notre libre arbitre.

Sans doute l'homme agit par un motif qui le détermine; c'est par là qu'il est intelligent et raisonnable. Mais ce motif est-il nécessairement, irrésistible? voilà le point décisif de la question. S'il l'était, pourquoi donc, avant que d'y céder, a-t-on réfléchi, délibéré? On ne s'avise pas de mettre en délibération si l'on mourra un jour, ou si l'on verra la lumière en ouvrant les yeux; en cela, on se laisse emporter au cours inévitable des choses; mais, à l'égard des raisons qui se présentent pour agir ou pour n'agir pas, nous sentons que nous devons les peser, parce que nous voulons agir par choix.

Quel aveuglement, de faire de l'homme un être purement passif sous les coups de la nécessité, de vouloir expliquer ses déterminations, ses volontés, ses choix, par des impressions mécaniques! Quel rapport y a-t-il entre un acte de ma volonté qui choisit, et le choc d'un corps mobile frappé par un autre? Est-il au pouvoir de celui qui est frappé, de délibérer sur le mouvement reçu, de le modifier, de prendre une direction opposée à celle qui lui est imprimée? L'âme, au contraire, se replie sur elle-même, réfléchit sur les impressions qu'elle éprouve, et déploie, comme il lui plaît, sa force et son activité. Que les deux bassins d'une balance soient dans un parfait équilibre, le poids qu'on met dans l'un des deux le fait pencher; ce bassin ne peut résister au poids qui l'entraîne; il n'est pas en son pouvoir de rester fixe comme il était, il est passif: mais notre âme est active, elle obéit ou elle résiste, suivant sa volonté. Prenons garde de nous faire de fausses notions des motifs qui agissent sur notre âme. N'allons pas, abusés par l'imagination, nous figurer un motif comme un corps qui agit de tout son poids sur un autre corps. Un motif, c'est une idée, un sentiment, une considération qui s'éveille dans l'âme; c'est quelque chose de spirituel. Une raison d'agir n'est pas l'action; il y a loin des lumières de l'entendement aux résolutions de la volonté: et combien de fois, par une contradiction qui décèle la liberté, ne fait-on pas en pratique ce qu'on improuve en théorie?

Maintenant, vous sentirez combien est vaine cette objection, que nos idées viennent des sens, nos déterminations de nos idées, et qu'ainsi tout se réduit à l'organisation physique. Je réponds qu'il n'en est pas de l'âme, substance active, délibérante, comme d'un instrument dont on pince les cordes; qu'après que le jeu des muscles, des nerfs et des fibres a éveillé dans l'âme des sensations, et par elles des idées, l'âme a la faculté de les comparer, de les combiner, de les apprécier; qu'ainsi elle est bien passive d'un côté comme un instrument de musique, si l'on veut, mais que, de l'autre, elle est active par sa nature même. Ici, ce qui nous fait illusion, c'est que, dans bien des choses, la nécessité se trouve à côté de la liberté,

et que, par irréslexion, on les confond ensemble: je vais m'expliquer. Les couleurs que je vois, les sons que j'entends, les odeurs qui m'affectent, les impressions extérieures que reçoivent mes organes, tout cela éveille dans mon âme des sensations dont je ne puis me défendre: en cela, je suis nécessité. Le sentiment de la faim ou de la soif qui me presse, de la joie ou de la douleur dont je suis pénétré, des désirs qui m'agitent, des mouvements indélébiles et rapides que j'éprouve: tout cela encore n'est pas libre, j'y consens. Mais vient le moment où finit la nécessité, et où la liberté commence. C'est sur ces impressions mêmes que la liberté exerce son empire; elle est leur souveraine, et non leur esclave; les organes sont ses ministres, et non ses maîtres; ils peuvent bien être rebelles, mais leur révolte ne détruit pas son autorité, ou plutôt elle la suppose. Nous savons parfaitement distinguer les impressions nécessaires d'avec les choses dans lesquelles nous sommes libres; certaines volontés irrésolues d'avec celles qui sont de notre choix. Ainsi, au premier instant de la bataille, le guerrier le plus intrépide peut bien frémir d'une frayeur involontaire; mais il sait ce que lui commandent le devoir et l'honneur, et il marche à l'ennemi avec un courage irrésoluble. Au milieu d'un concert qui vous charme, vous avez bien le dessein de l'entendre jusqu'au bout; mais voilà que le souvenir d'un devoir à remplir frappe votre esprit; vous réfléchissez, vous savez par choix sacrifier le plaisir au devoir. Qui ne sait pas démêler ces diverses affections, et distinguer en quoi il est libre, en quoi il ne l'est pas?

Sans doute nous aimons le bien en général; nous le cherchons, nous le désirons comme le terme unique de nos espérances et comme l'objet de notre bonheur; sans doute encore, si Dieu, le bien suprême, nous apparaissait, il nous entraînerait vers lui irrésistiblement, nous irions nous perdre dans cet océan de grandeur et de gloire. Le désir de connaître serait pleinement satisfait par la vue de Dieu, la vérité même; le désir d'aimer serait rassasié par la possession de Dieu, la beauté suprême. C'est alors que, dans un état fixe de connaissance pleine et de bonheur parfait, nous ne serions plus libres. Mais sur la terre il n'en est pas ainsi; nous ne voyons qu'à travers des nuages. Encore que la raison nous découvre que la vertu est le seul bien véritable, cependant nous ne sentons pas toujours un plaisir actuel en la suivant, elle exige souvent des sacrifices pénibles à la nature; encore que les plaisirs soient faux et trompeurs, ils ont néanmoins des charmes, des attraits sensibles qui captivent; encore que, dans bien des points, la vérité se montre à nous d'une manière très-lamineuse, toutefois elle est souvent enveloppée de quelques ombres. Ainsi, il reste toujours quelque chose à désirer à notre intelligence comme à notre volonté; aucun bien parti-

cu'ier ne nous entraîne nécessairement : et voilà pourquoi nous ne cessons de consulter, de délibérer, de choisir; ce qui constitue l'essence de la liberté.

Sans doute le tempérament, les penchants naturels, l'habitude exercent sur nous un certain empire; mais gardons-nous de le croire absolu, et sachons réduire son influence à sa juste valeur. Ainsi, que par un effet de leur organisation, les uns soient plus enclins au plaisir, à la paresse, à la colère, je le veux; que nous naissions avec certaines dispositions, certaines qualités plus particulières, qui doivent faire comme le fond de la trempe de notre esprit et de notre caractère, je le veux aussi; que de longues habitudes aient laissé dans nos âmes des impressions très-difficiles à détruire, ce qui a donné lieu à cette façon de parler, que l'habitude est une seconde nature, j'y consens encore. Qu'on voie des esprits, d'ailleurs pleins de raison, tourmentés, sur quelques points, d'imaginations bizarres dont ils ne sont pas les maîtres, comme on le raconte de Malebranche et de Pascal; qu'on voie des hommes possédés de la manie de se croire des animaux dans certains intervalles, entraînés machinalement à imiter leurs cris ou à partager leur nourriture: je ne prétends pas trouver la liberté dans les maniaques et les insensés, il s'agit en ce moment de l'homme raisonnable et jouissant de toutes ses facultés. Alors, loin de nous la pensée que le tempérament, le penchant, l'habitude sont irrésistibles; ils peuvent affaiblir la liberté, et non l'annuler: bientôt je ferai sentir les conséquences affreuses de la fatalité. Disons ici que l'éducation, le bon exemple, la raison, la religion surtout, peuvent rendre l'homme vainqueur de toute la violence des inclinations et de l'habitude. Ce n'est pas ici le lieu de dire tous les prodiges que peut opérer en ce genre la religion avec ses promesses et ses menaces, avec tous les secours divins dont elle est la dispensatrice; je me contente de rappeler que, chez les anciens et les modernes, mille exemples attestent hautement combien l'âme conserve d'empire au milieu des impressions qui peuvent la solliciter au mal. Qu'un arbre soit penché d'un côté, on ne le verra pas se redresser de lui-même; une pierre qui tombe du haut des airs ne remonte pas dans l'atmosphère; le fleuve ne recule pas vers sa source: ici tout est soumis à des lois mécaniques. Rien de semblable dans l'homme; s'il n'est pas indépendant des causes physiques, il n'est pas entraîné par elles; il est animé d'un principe d'activité, d'une force de raison et de volonté, qui s'élèvent au-dessus de tous les attraits et de tous les obstacles. Combien de fois, malgré toutes les impressions des plus longues habitudes, n'a-t-on pas vu des voluptueux sortir enfin de leur mollesse, devenir laborieux et tempérants! Comme le changement prodigieux, opéré dans leur conduite faisait éclater merveilleusement leur liberté, et l'empire de leur âme sur leurs organes! Augustin était

né avec un esprit ardent, un cœur naturellement tendre; longtemps il est livré à de monstrueuses erreurs, il est plongé dans les plaisirs des sens: enfin des pensées plus sérieuses commencent à le faire rougir de ses désordres; il combat, il triomphe des habitudes de l'orgueil et de la volupté; il est rendu à la vertu, et par elle à la véritable liberté. Voulez-vous un exemple mémorable de ce que peuvent la réflexion et la religion sur la nature la plus rebelle? rappelez-vous l'immortel élève de l'immortel Fénelon. Colère, impétueux, effréné dans tous ses desirs, plein de caprices et de saillies bizarres, le duc de Bourgogne livré à lui-même, ou dirigé par des mains inhabiles, aurait pu être un monstre de vices et de cruauté; et voilà que de douces insinuations, des exemples plus touchants encore que les leçons, et surtout l'empire que la religion prend insensiblement sur son cœur, tempèrent, adoucissent ce caractère presque féroce, et développent dans le jeune prince des qualités qui semblaient préparer pour la France de longs jours de gloire et de prospérité. Ainsi, Messieurs, la raison me dit qu'il n'est point de motif, point de bien particulier, point d'inclination naturelle, qui entraîne irrésistiblement; qu'ainsi l'homme est libre avant d'agir, puisqu'il peut choisir; et libre dans l'action, puisqu'elle est de son choix.

Enfin, consultons la foi du genre humain. S'il était question des secrets de la nature, des sciences appelées exactes, de la connaissance physique du globe et du monde planétaire; en un mot, de ce qui suppose une vaste capacité ou de savantes recherches, sans doute ce n'est pas l'opinion commune des peuples qu'il faudrait prendre pour arbitre et pour règle de la nôtre; mais dans les choses qui se font sentir à tous, qui se lient à la conduite ordinaire de la vie, qui sont la règle universelle des actions et des jugements de tous les hommes, on ne peut qu'être frappé de la conviction universelle, constante, imperturbable des nations et des siècles. Comment ne pas y voir un de ces sentiments que la nature inspire, et qui tiennent au fond même de l'être raisonnable? Si, dans bien des points, les savants eux-mêmes sont peuples par leurs préjugés, le peuple à son tour, sur bien des objets, est vrai philosophe. Entre les esprits les plus sublimes et nous, il est beaucoup de choses communes; il faut qu'entre leurs pensées et les nôtres il existe un lien de communication: sans cela, comment pourraient-ils se faire entendre? Ce lien, c'est le sens commun; et dans ce qui est du ressort du sentiment, du sens commun, j'avoue que je suis toujours frappé de l'autorité du genre humain. Or, quelle a été sa croyance sur le libre arbitre? Il est aisé de s'en instruire. Si les hommes sont libres, il est naturel qu'ils délibèrent avant d'agir; qu'ils portent leurs pensées dans l'avenir; que, dans leur prévoyance, ils se ménagent des ressources, et se décident enfin pour le parti qu'ils croient le plus sage. Or, voilà ce qu'ils ont

fait dans tous les temps ; si bien que ceux qui ont agi sans réflexion ont été traités d'esprits légers, ou bien ont passé pour des téméraires et des insensés. Si nous sommes libres, il est naturel d'exhorter les hommes à fuir le vice, à pratiquer la vertu, à sacrifier la passion au devoir, à mériter par une conduite sans reproche la considération publique. Dans la doctrine de la liberté, tout cela est en notre pouvoir ; aussi voit-on les sages, les hommes vertueux, les législateurs de tous les temps, tous ceux qui ont été amis de l'humanité, consacrer leurs travaux et leurs veilles à rendre les hommes meilleurs et plus heureux. Enfin, si nous sommes libres, il est naturel que la société nous impose des lois, qu'elle nous oblige de les suivre, qu'elle récompense ceux qui s'y montrent fidèles, et qu'elle punisse les infracteurs. Or, voilà ce que l'histoire nous atteste de toutes les sociétés civiles. Ce n'est pas tout ; on a vu des philosophes systématiques s'élever contre la liberté, et la combattre dans leurs écrits : eh bien, dans la pratique, ils démentaient leur théorie ; dans leurs actions, ils agissaient et se réglaient comme s'ils étaient libres. Ainsi, dans tous les temps et dans tous les lieux, les hommes ont présenté tous les phénomènes, tous les traits caractéristiques de la liberté ; ils ont senti, parlé, agi, comme doivent le faire des êtres libres. Donc la liberté est un des attributs de la nature humaine.

Eh ! Messieurs, si les passions, qui voudraient se satisfaire impunément et sans remords, n'étaient pas intéressées à méconnaître la doctrine de la liberté de nos âmes, croyez bien qu'elle n'aurait pas d'ennemis. On peut bien disputer contre cette vérité, comme les pyrrhoniens ont ridiculement disputé sur la vérité de leur propre existence ; les sophismes peuvent l'obscurcir, mais non la détruire ; et toujours, entraîné par le sentiment d'une conviction profonde, on verra le genre humain parler, raisonner, agir comme il doit le faire, s'il jouit de la liberté.

Je passe aux preuves indirectes du libre arbitre, que je tire des absurdités mêmes et des conséquences affreuses du système contraire, du fatalisme.

Souvent, Messieurs, un moyen court et facile de juger un système, c'est de l'examiner dans ses conséquences immédiates. Avec de la souplesse dans l'esprit, et les subtiles ruses de la dialectique, le sophiste vient à bout de répandre une lueur de vérité sur les plus monstrueuses erreurs. Il peut être difficile de le suivre dans ses arguments compliqués, ou d'en faire voir le faux, lors même qu'on le sent très-bien. Alors voyez les suites nécessaires de la doctrine ; l'arbre se connaît par les fruits, et quand les conséquences sont absurdes, comment les principes seraient-ils vrais ? Appliquons cela au fatalisme. Si je vous disais crûment qu'il n'y a au fond ni vice ni vertu dans ce monde ; si je disais encore que le remords n'est qu'une chimère et le vain tourment des du-

pes, vous seriez révoltés de ces assertions (et dans un autre discours, nous avons fait voir combien en effet elles sont abominables) ; si j'ajoutais enfin qu'il n'y a pas de Dieu, vous seriez plus révoltés que jamais. Eh bien, voyons si ce ne sont pas les trois conséquences immédiates et inévitables du fatalisme ; et dès lors nous serons ramenés par la force des choses à la doctrine opposée, celle du libre arbitre.

Je soutiens d'abord que, dans le système du fatalisme, il n'y a dans la réalité ni bien ni mal. Je m'adresse à ses défenseurs, et je leur dis : les meurtres, les parricides, les empoisonnements, la calomnie avec ses noirs, la barbarie dans les pères, l'ingratitude dans les enfants, la perfidie dans les amis, la mauvaise foi dans le commerce de la vie, tout cela vous paraît-il un désordre ? voyez-vous là des crimes ? Au contraire, la probité, la reconnaissance, la justice dans le magistrat, le courage dans le guerrier, la bonté dans le riche, tout cela vous paraît-il dans l'ordre ? voyez-vous là des vertus ? Le mal est-il d'un côté, le bien est-il de l'autre ? Parlez : si tout est égal à vos yeux, si vous ne voyez d'autre différence entre les bons et les méchants que celle qui se trouve entre l'épervier vorace et la timide colombe ; si le parricide ou le dévouement filial ne sont pas plus pour vous que la tempête furieuse ou qu'une douce rosée, quels sentiments sont donc les vôtres ? et cette doctrine n'est-elle pas si horrible à vos propres yeux que vous n'oseriez la professer hautement ? Si, d'un côté, vous voyez des crimes, et de l'autre des vertus, vous êtes inconséquents : car enfin, suivant vous, fatalistes, tout existe nécessairement ; tout ce qui est doit être ; rien de ce qui est ne peut être autrement ; tout est enchaîné par les lois de l'irrésistible destin : dès lors tout est à sa place, tout est dans l'ordre ; dès lors aucune règle n'est violée, il n'est plus de désordre : car le désordre est la violation d'une règle qu'on doit suivre, et qu'on n'a pas suivie. Ainsi, que Néron, à la vue de Rome incendiée, chante l'embrasement de Troie ; ou que saint Louis rende la justice sous le chêne de Vincennes, l'un et l'autre ne font que remplir leur inévitable destinée ; l'un est juste par la même raison que l'autre est cruel, c'est-à-dire par le cours de l'immuable nécessité. Ainsi, que Titus soit les délices du genre humain, et que Caligula en soit l'effroi, ce sont deux anneaux également nécessaires de la chaîne des êtres ; l'un est de fer et l'autre d'or, si l'on veut ; mais voilà tout : la différence de leur conduite n'était pas plus de leur choix que la différence de ces deux métaux ne vient de leur volonté. Ainsi enfin, qu'un meurtrier soit cité devant les tribunaux, les mains encore teintes du sang de son semblable, il peut se dire innocent. Oui, dans le système du fatalisme, il a le droit de dire au magistrat : « J'ai tué mon semblable aussi nécessairement que vous êtes le vengeur de sa mort ; chez moi comme chez vous le ten-

péramen. fait tout, par l'impulsion de l'irrésistible nature; j'ai dû être le tigre qui dévore sa proie, et vous avez dû être le chasseur qui le poursuit; vous êtes plus heureux que moi, mais je ne suis pas plus coupable que vous. » Messieurs, si le magistrat était fataliste, il pourrait bien condamner l'assassin, mais il lui serait impossible de répliquer à sa harangue.

Le fataliste nous dira-t-il qu'il appelle vertu ce qui est utile, et vice ce qui est nuisible : encore que le premier, comme le second, soit nécessaire, et non l'effet d'un choix libre? Mais s'il en est ainsi, lui dirais-je, si c'est là votre balance du juste et de l'injuste, du vice et de la vertu, renversez donc toutes les notions du bon sens et toutes les règles du langage reçues parmi les hommes : appelez vertueux le champ fertile qui se couvre de riches moissons, car cela est très-utile; appelez criminel le torrent débordé qui ravage les campagnes, car cela est très-nuisible. Voyez, Messieurs, comme dans l'esprit de tous les hommes l'idée du crime se lie à celle de la liberté : le malade dans le délire de la fièvre, l'insensé dans un accès de sa folie, auraient beau commettre des meurtres, on verrait bien là un malheur, mais non pas un crime : on pourrait bien les mettre hors d'état de nuire à leurs semblables; mais quel code a jamais puni de mort celui dont le cerveau était aliéné, encore qu'il eût commis des actions nuisibles? Pourquoi, Messieurs, devant les tribunaux, les forfaits réfléchis, combinés, préparés de loin, sont-ils plus révoltants, plus odieux, que ceux qui sont commis dans un accès de colère et d'emportement, sinon parce qu'on voit dans les premiers plus de réflexion, plus de liberté? Ainsi, ôtez à l'homme la liberté, admettez le fatalisme, dès lors plus de vice ni de vertu.

Une seconde conséquence, c'est que le remords est une chimère, et que le seul parti sage, c'est de l'éteindre. Le remords se compose de ce double sentiment, qu'on a dû éviter l'action qu'on a commise, et qu'on pouvait l'éviter. C'est alors qu'il s'élève dans l'homme un combat pénible entre la conscience qui accuse, et l'esprit obligé de se condamner lui-même. Mais, si vous ôtez à l'homme sa liberté, si le coupable n'avait pas le véritable pouvoir d'éviter le mal, qu'il est plus insensé que de se le reprocher! Qu'il soit responsable d'un vol, d'un meurtre, d'une calomnie volontaire; que, sentant très-bien qu'il avait la liberté d'éviter ces crimes, il se les reproche, je le conçois; mais s'il y a été irrésistiblement entraîné, si ces crimes étaient pour lui aussi inévitables que la maladie et la mort, il lui est tout aussi ridicule de se les reprocher qu'il le serait au moribond de se reprocher son agonie. Remarquez, Messieurs, qu'on sait fort bien distinguer le remords des autres sentiments pénibles qui peuvent nous affecter. On s'afflige d'un événement qui renverse nos projets ou notre fortune, on donne des

regrets à la mort d'un parent ou d'un ami; mais l'âme ne connaît de remords que pour des fautes qu'elle a commises librement. Que, dans l'égarement de la fièvre qui le brûle, le malade insulte ou maltraite ceux qui lui prodiguent les plus tendres soins, ce n'est là qu'un effet purement machinal; s'il vient un jour à l'apprendre, il pourra s'en affliger, mais non en concevoir du remords : jamais la conscience n'est troublée que par des fautes qu'il était en son pouvoir d'éviter. Donc nous ôter la liberté, nous prêcher le fatalisme, c'est apprendre aux méchants à dormir en paix au sein de leurs crimes; c'est leur enlever la dernière ressource qui leur reste, celle du remords.

Une troisième conséquence, c'est qu'il n'y a pas de Dieu. En effet, la première idée qu'éveille dans l'âme le souvenir d'un Dieu, c'est bien sans doute celle d'un être qui est la sainteté même, qui ne saurait ni approuver ni commettre le crime : et dépouiller Dieu de sa sainteté, ou l'anéantir, c'est la même chose. Or, le fataliste est forcé de ne pas reconnaître Dieu, ou de le faire auteur de tout le mal qui souille la terre. Dans son système, le monde moral, comme le monde physique, se réglerait par des impulsions et des mouvements inévitables; toutes les actions humaines, comme les phénomènes de la nature, ne seraient que le développement nécessaire de la direction primordiale imprimée aux esprits comme aux corps. Alors non-seulement Dieu permettrait le mal, comme provenant de l'abus de la liberté, mais Dieu même en serait la véritable cause. Alors le crime de l'assassin, comme l'éruption du volcan qui couvre de ses laves brûlantes les lieux d'alentour, serait l'effet de la volonté divine : ainsi le mal ne viendrait pas de l'homme, mais de Dieu. Ah! je le dirai sans crainte de blasphémer, mais plutôt dans un sentiment profond de respect pour la sainteté du Dieu que j'adore, s'il fallait admettre le fatalisme, croire que l'homme n'est pas libre, dès ce moment il faudrait prêcher l'athéisme comme la première de toutes les vérités. Si toutes ces conséquences nous épouvantent, revêtons donc à la doctrine enseignée par la saine raison, comme par la religion; revenons à la doctrine de la liberté de nos âmes.

Mais, dira-t-on, Dieu a tout prévu; une chose qu'il a prévu devoir arriver, il faut bien qu'elle arrive : sa science est infailible; il n'est pas en mon pouvoir de la faire trouver en défaut, en faisant le contraire de ce qu'elle a prévu. Comment donc concilier la liberté de l'homme avec la prescience divine? Messieurs, cette difficulté, qui est bien ancienne, est devenue banale, à force d'être répétée; elle a je ne sais quelle apparence qui éblouit, mais au fond elle n'a rien de solide : je vais y répondre brièvement. La science qu'a Dieu des événements futurs ne change pas leur nature; il connaît comme libre ce qui doit être libre, et comme nécessaire ce qui doit être nécessaire. Dieu savait d'avance, Messieurs, que vous et moi nous nous réunirions aujourd'hui dans ce temple,

mais librement; en sorte que, si en cela nous n'avions pas été libres, c'est alors que sa science aurait été trompée. Notre détermination à nous réunir n'a pas été l'effet de la prescience divine, elle en était l'objet : je ne me détermine pas à parler, précisément parce que Dieu l'a prévu; mais Dieu l'a prévu, parce que je devais me déterminer : je vous vois réunis dans cette enceinte, parce que vous y êtes; mais vous n'y êtes pas par la raison que je vous y vois, car quand même j'aurais les yeux fermés, vous y seriez également. On semble croire que la connaissance anticipée d'un événement en devient la cause; mais c'est une erreur manifeste. Ainsi je prévois bien que, cette conférence finie, vous et moi allons quitter cette assemblée; et cependant cette prévision ne nous imposera pas la nécessité de nous séparer. Quand l'astronome prédit une éclipse, est-ce sa prédiction qui la fait arriver? Non, sans doute. L'éclipse n'arrive point parce qu'elle est annoncée dans nos almanachs; mais elle y est annoncée, parce que, d'après les lois physiques, elle doit arriver. Il est bien infailible que l'action prévue arrivera, mais il est infailible qu'elle arrivera librement. S'il est certain que bientôt nous sortirons de ce lieu, il est certain que nous en sortirons très-librement. En un mot, nous faisons librement, sous les yeux de Dieu, ce qu'il a prévu que nous ferions librement : donc sa prescience n'ôte rien à notre liberté, ou plutôt elle la suppose. Si ces explications ne dissipent pas parfaitement tous les nuages dont la matière est enveloppée, s'il reste des obscurités sur l'accord de la liberté de l'homme avec la prescience de Dieu et son empire sur sa créature, c'est le cas de dire avec Bossuet : « Quand nous nous mettons à raisonner, nous devons poser comme indubitable que nous pouvons connaître très-certainement beaucoup de choses, dont toutefois nous n'entendons pas toutes les dépendances ni toutes les suites. C'est pourquoi la première règle de notre logique, c'est qu'il ne faut jamais abandonner les vérités une fois connues, quelque difficulté qui survienne, quand on veut les concilier; mais qu'il faut au contraire, pour ainsi parler, tenir fortement comme les deux bouts de la chaîne, quoiqu'on ne voie pas toujours le milieu par où l'enchaînement se continue (71). »

Ainsi, Messieurs, loin de nous le fatalisme, non moins redoutable par ses conséquences, que faux dans ses principes. Pour nous tranquilliser sur les suites qu'il entraîne, qu'on ne vienne pas nous vanter les vertus de quelques stoïciens, les mœurs douces et paisibles de Spinoza, les actes de bienfaisance de quelques matérialistes modernes. Je réponds que, par une heureuse inconséquence, ils se sont montrés meilleurs que leurs systèmes; qu'ils n'ont pas dû leurs vertus à leur fatalisme; que, dans leur conduite, ils ont oublié leurs principes, pour

agir comme s'ils étaient libres; que le sentiment a prévalu chez eux sur leur métaphysique; que leur opinion était si évidemment mauvaise, que, dans la pratique, ils étaient obligés de se déprendre de ce qu'ils professaient en théorie : je réponds qu'il ne s'agit pas de savoir s'il a existé des fatalistes vertueux, mais s'ils l'ont été par suite de leur fatalisme; qu'un système qui, par un concours heureux de circonstances, a des suites moins funestes pour quelques-uns de ses défenseurs, peut néanmoins être destructeur de toute morale, et que le prêcher, c'est se rendre coupable envers la société tout entière. Ah! l'incrédulité moderne recueille avec complaisance tous les excès des chrétiens pour les faire retomber sur la religion; par une logique aussi absurde qu'injuste, elle accuse le christianisme des vices qu'il condamne, des fureurs dont il a été quelquefois le prétexte, et par cela seul, ses accusations ne sont que des calomnies. Mais ce qui est une horrible vérité, c'est que le fatalisme conduit au sang-froid dans le crime; qu'il apprend aux scélérats à mépriser les remords, en leur enseignant qu'ils ne sont pas plus coupables de leurs forfaits, que la plante vénéneuse n'est coupable des poisons qu'elle recèle. C'est bien le cas de répéter ces paroles d'un écrivain trop célèbre (72), qui trop souvent aurait pu se les appliquer à lui-même : « Fuyez ces hommes, qui, sous prétexte d'expliquer la nature, sèment dans les cœurs de désolantes doctrines... Renversant, détruisant, foulant aux pieds tout ce que les hommes respectent, ils ôtent aux affligés la dernière consolation de leur misère, aux puissants et aux riches le seul frein de leurs passions; ils arrachent au fond des cœurs les remords du crime, l'espoir de la vertu, et se vantent encore d'être les bienfaiteurs du genre humain. Jamais, disent-ils, la vérité n'est nuisible aux hommes : Je le crois comme eux, et c'est, à mon avis, une preuve que ce qu'ils enseignent n'est pas la vérité. »

CONFÉRENCE X.

SUR L'IMMORTALITÉ DE L'ÂME.

Si nous jetons nos regards sur le théâtre de ce monde, nous ne pouvons qu'être frappés de deux choses, et des travaux sans nombre dont l'homme se tourmente sous le soleil, comme parle le Sage, et de la brièveté de ses fragiles destinées. (*Job*, XIV, 1.) Que de mouvements, que d'inquiétudes sur cette terre que nous habitons! Ici ce sont des politiques qui poursuivent de vastes desseins dont ils se promettent de recueillir la gloire; là, des savants qui s'enfoncent dans de pénibles recherches pour jouir enfin de leur propre renommée; ailleurs, de hardis spéculateurs qui voudraient, par leurs combinaisons, enchaîner les caprices de la fortune, dans l'espoir de goûter un jour le repos au sein de l'abondance : partout ce sont des

(71) *Traité du libre arbitre*, ch. 4, à la fin.

(72) J.-J. Rousseau.

peuples entiers livrés à des agitations perpétuelles, vivant pour le commerce et les arts, et plaçant dans je ne sais quels biens qui leur échappent la suprême félicité. Ainsi tout reule dans un tourbillon perpétuel de projets, d'affaires et de plaisirs. Cependant que d'espérances trompées ! Tout ce qui occupe la scène du monde n'y brille qu'un instant ; ce qui vit aujourd'hui, demain ne sera plus. La génération présente ira se perdre avec les générations passées : tout meurt, les empires comme les hommes ; et nous-mêmes, nous foulons tous les jours aux pieds cette terre qui doit être notre tombeau. Or, au milieu de ces vicissitudes perpétuelles de générations qui passent, de générations qui arrivent, n'est-il pas bien raisonnable de nous demander à nous-mêmes si tout finit avec le corps ? Ces personnages qui se sont rendus illustres par leurs vertus, ces hommes célèbres dont la mémoire vit dans les annales des peuples, nos pères dont les ossements reposent parmi nous, ne sont-ils qu'une vaine poussière ? Mon être tout entier sera-il renfermé sous la pierre du tombeau ? y a-t-il au-delà de la vie dans laquelle j'existe, une vie toute nouvelle ? dois-je y trouver le malheur ou la félicité ? Messieurs, fut-il jamais une question plus digne de l'homme sensé ? et où est celui qui puisse en tout temps, en tout lieu, la bannir de sa pensée ?

Pascal a dit (73) : « L'immortalité de l'âme est une chose qui nous importe si fort, et qui nous touche si profondément, qu'il faut avoir perdu tout sentiment pour être dans l'indifférence de savoir ce qui en est. Toutes nos actions ; toutes nos pensées, doivent prendre des routes si différentes, selon qu'il y aura des biens éternels à espérer, ou non, qu'il est impossible de faire une démarche avec sens et jugement, qu'en la réglant par la vue de ce point, qui doit être notre dernier objet. » C'est donc présenter à vos esprits ce qu'il y a de plus grand et de plus digne de leurs pensées, que de leur rappeler leur immortalité. Voyons ce que les lumières naturelles peuvent nous découvrir sur l'existence d'une vie future, où se trouvent des récompenses pour la vertu et des châtimens pour le vice. Les considérations puissantes que nous avons à exposer en sa faveur, nous les puiserons dans la connaissance approfondie et combinée de l'homme et de Dieu. Tel est le sujet de cette conférence.

Si nous voulons descendre au fond de notre âme pour l'étudier et la connaître, nous trouverons dans sa nature même, dans ses sentimens, dans ses desirs, dans ses croyances, les considérations les plus décisives en faveur de son immortalité.

Une première considération se tire d'abord de la nature même de l'âme ; je veux dire de sa spiritualité. Nous voyons le corps de l'homme mourir, se décomposer, et sans être anéanti, devenir un je ne sais quoi qui

n'a pas de nom. L'air, l'eau, le feu, tous les agents de la nature exercent sur lui leur empire comme sur une plante ou sur le corps d'un animal ; mais, pour l'âme, elle est placée hors de la sphère des choses sensibles : pure et sans mélange, elle ne porte en elle aucun principe de corruption ; simple, indivisible comme la pensée, il n'est pas d'élément, si actif et si subtil qu'on le suppose, qui puisse l'atteindre. Ce qui s'appelle mort, n'est qu'un dérangement de parties matérielles : mais l'âme n'a ni parties, ni figure, ni situation respective de parties entre elles ; et si le corps peut perdre cet arrangement de parties distinctes, se déconcerter et mourir, l'âme, qui n'a rien de semblable dans sa manière d'exister, ne doit pas naturellement éprouver une semblable destruction. Oui, une fois que la distinction réelle du corps et de l'esprit est établie, une fois qu'il est reconnu que ce sont là deux substances différentes par leur nature et leurs propriétés, on conçoit très-bien comment la ruine de l'une n'entraîne pas la ruine de l'autre.

Et qu'on ne dise pas que, l'âme étant faite pour le corps, elle doit cesser d'être avec lui, et que sans doute, par la volonté divine, elle rentre alors dans le néant. Où prend-on cette pensée bizarre, que la durée de l'âme est bornée, dans les desseins du Créateur, au temps de sa société avec le corps ? J'ose dire que tout réclame contre cette supposition. Le corps est sans doute moins parfait que l'âme : or, après que la mort a rompu leur union, le corps existe encore dans toutes ses parcelles ; il change de figure ; il subit bien des transformations, mais enfin il n'est pas anéanti : et vous voulez que l'âme, la portion la plus noble de nous-mêmes, si supérieure par ses facultés, rentre dans le néant ! Certes j'ai le droit de supposer que l'âme de l'homme n'est pas d'une condition pire qu'un atome de matière ; et si l'anéantissement du moindre atome est sans exemple dans l'univers depuis la création, ne suis-je pas fondé à croire que l'âme aussi est hors du danger d'être anéantie ? Voilà, dit Fénelon (74), le préjugé le plus raisonnable, le plus décisif ; c'est à nos adversaires à venir nous en déposséder par des preuves claires et décisives. La loi générale depuis la création, c'est qu'aucun être n'est anéanti ; et si Dieu a fait contre l'âme une exception à cette loi, c'est au matérialiste à nous fournir la preuve de cette volonté particulière du Créateur.

Qu'on ne dise pas non plus, que l'âme séparée du corps serait sans vie, privée de sentiment, dans un état de stupeur et de mort : sur quoi fonderait-on une telle pensée ? Il est vrai que, dans l'ordre actuel des choses, l'âme dépend, pour l'exercice de ses facultés du service et du jeu des organes ; c'est par eux qu'elle reçoit mille sensations diverses, qui deviennent pour elle les riches matériaux d'une foule de connaissances : mais enfin ce n'est pas l'œil qui a le senti-

(73) *Pensées*, art. 1.

(74) *Lettres sur la religion* ; lettre II, c. 2, n. 6.

ment de la lumière, ni l'oreille celui du son ; ces organes sont le véhicule, et non le siège de nos sensations, les instruments et non le principe de nos connaissances. Et qui nous a dit que l'âme ne pourrait pas un jour se passer de leur ministère, que Dieu n'était pas assez puissant pour opérer sans eux ce qu'il lui plaît d'opérer par eux dans le monde ? Voyez comme l'âme, même sur la terre, se dégage quelquefois des impressions des sens et de l'imagination ; comme elle sort du cercle borné des sensations et des expériences particulières, pour s'élever jusqu'aux notions générales de justice, d'ordre, de beauté, de vérité. Voyez comme, par son activité propre, elle est capable des plus hautes spéculations, comme elle se retire de temps en temps en elle-même, dans une sorte de sanctuaire inaccessible au tumulte des choses sensibles, pour s'y nourrir de la contemplation de la seule vérité. Et que savez-vous si cet empire, cette indépendance ne doit pas encore s'accroître, lorsqu'elle sera débarrassée des liens du corps ? L'âme et le corps se repoussent naturellement par leurs qualités opposées ; si quelque chose doit étonner, c'est que deux êtres si dissemblables se trouvent en concert d'opérations et dans une dépendance mutuelle : il ne fallait rien moins que la puissance divine pour les réunir. Après la mort, le corps est assujéti à des mouvements étrangers à l'action de l'âme, qui ne le gouverne plus ; et l'âme, à son tour, vit de pensées et de connaissances étrangères à l'impression des organes. Les païens eux-mêmes avaient senti que cela devait être ; qu'à la mort, l'âme, brisant les chaînes de sa prison, s'envolerait plus éclairée et plus parfaite vers le céleste séjour. Dans son traité *De la vieillesse*, Cicéron, après avoir rappelé la doctrine de Pythagore, de Socrate, de Platon, de Cyrus mourant, observe que la nature nous a placés sous une tente dressée pour un temps, plutôt que dans une demeure fixe ; et il fait dire à Caton : « O heureux jour, que celui où, sortant du limon de cette terre, je m'élèverai vers l'assemblée divine des esprits qui m'ont précédé (75) ! »

Ainsi, pour résumer cette première considération, par là même que notre âme est un être simple, la mort du corps, être composé, n'entraîne pas celle de l'âme, et tout nous porte à croire qu'elle n'est pas anéantie par une volonté positive du Créateur. Voilà comme sa spiritualité fournit une puissante considération en faveur de sa permanence après la mort corporelle.

Une seconde considération, je la tire de certains sentiments intimes de l'âme qui sont communs à tous les hommes. Oui, nous avons dans nous je ne sais quel présage et quel pressentiment d'une vie à venir. Pourquoi en effet cette envie secrète de nous survivre à nous-mêmes, d'éterniser notre nom dans la mémoire de nos semblables ? Le villageois l'éprouve, comme le savant et comme le guerrier. Le savant veut

aller à l'immortalité par ses ouvrages, le guerrier par ses exploits, et le villageois voudrait vivre du moins dans le souvenir de ses enfants : il s'afflige de l'idée que bientôt peut-être il sera oublié ; il voudrait pouvoir attacher son nom au bâtiment qu'il achève, à l'arbre qu'il a planté, au terrain ingrat qu'il a su rendre fertile. Mais voyez surtout dans les hommes fameux cet amour immense de la célébrité, qui s'étend à la postérité la plus reculée, et se repaît de la pensée que leurs grandes et belles actions feront l'entretien de tous les âges. Pourquoi cela, s'ils n'étaient préoccupés de je ne sais quel espoir de jouir eux-mêmes de leur gloire dans les siècles futurs ?

Dans tous les temps, on a préconisé, et avec raison, le dévouement de ceux qui savaient mourir pour leur patrie ; et si l'âme est immortelle, je conçois très-bien comment on peut sacrifier la vie présente : mais, si tout se borne au tombeau, l'existence actuelle est le bien suprême. La vie est d'un prix infini, comparée au néant ; vivre serait donc la souveraine loi ; mourir pour ses semblables, serait une inconséquence. Oui, l'homme n'affronte la mort, que parce qu'il y voit le passage à une seconde vie. Ici le sentiment entraîne la raison, même dans celui qui serait matérialiste d'opinion. En mourant pour votre pays, vous aspirez à la gloire, lui dirai-je ; mais si, après la mort, vous n'êtes pas plus que la statue ou la toile peinte qui pourra vous représenter, que vous importent les chants du poète, les éloges de l'orateur, ou les récits de l'histoire ? Caton, qui n'était pas animé par ces motifs purs que le christianisme inspire, était de bonne foi quand il disait : « Je n'eusse jamais entrepris tant de travaux civils et militaires, si j'avais cru que ma gloire dût finir avec ma vie... Mais je ne sais comment mon esprit, s'élevant au-dessus de lui-même, semblait croire que c'était en sortant de cette vie qu'il commençait de vivre (76-77). » Voilà, Messieurs, comme cet amour de la gloire, dont les hommes célèbres étaient possédés, avait sa racine dans l'espoir secret d'une vie qui devait commencer à la mort.

Une troisième considération en faveur de l'immortalité de l'âme, je la puise dans ses désirs : je m'explique. Né sensible, l'homme désire le bonheur, et y tend comme vers son dernier terme : et s'il ne le trouve pas sur la terre, ne faut-il pas qu'il le trouve dans une vie meilleure ? Donnons à ces idées le développement convenable. Je vous invite, Messieurs, à descendre au fond de vos cœurs, pour y écouter, dans le silence des sens et de l'imagination, la voix de la vérité ; et chacun de vous dira volontiers avec moi : Mon âme éprouve je ne sais quel désir d'être heureuse, que rien de terrestre ne peut satisfaire. Je cherche avec inquiétude quelque chose que les créatures ne peuvent me donner ; je cours après une ombre toujours

(75) *De senect.*, n. 22, 23.(76-77) *Cic.*, *De senect.*, n. 23.

poursuivie et toujours fugitive ; plus d'une fois je soupire malgré moi de dégoût et d'ennui, je voudrais un plaisir pur, fixe, permanent ; je comprends que le bonheur se trouve dans un cœur dont tous les désirs sont remplis. Mais ce repos, où le trouver ? quel est le mortel qui jamais l'a goûté sur la terre ? qu'il vienne donc nous en révéler le secret ! Au milieu de ses palais superbes, de ses jardins délicieux, de la richesse de ses trésors, de l'éclat de sa gloire, de l'abondance des plaisirs, Salomon avoue qu'il n'est pas heureux : et pourquoi ne l'est-il pas ? C'est que *son oreille ne se rassasie jamais d'entendre, ni son œil de voir, ni son cœur de désirer* (*Eccle.*, I, 8; II, 10.) Alexandre a conquis l'univers, la terre s'est tue devant lui : hé bien ! Alexandre est plutôt fatigué que rassasié de gloire ; il soupire, il pleure au milieu des trophées du monde va neu (78.) Tibère, dégoûté de la puissance, va se renfermer dans l'île de Caprée ; il cherche dans le raffinement de la débauche ce qu'il n'a pu trouver dans la grandeur : Tibère sera trompé, le bonheur n'habitera point avec lui dans le séjour de ses infamies ; il sentira sa misère, et sera forcé d'en faire l'aveu devant le monde entier (79.) Quels exemples mémorables du néant des choses humaines, et de leur insuffisance pour nous rendre heureux ! Je les ai rappelés pour vous faire sentir quelle est l'avidité du cœur humain, et comment sur la terre il se voit frustré de ses espérances.

Maintenant je me replie sur moi-même ; et je me dis : Je désire d'être heureux ; c'est le besoin le plus impérieux de mon âme ; c'est le penchant nécessaire de ma nature. Ce désir, ce n'est pas moi qui me le suis donné, je ne suis pas le maître de m'en dépouiller ; je l'ai reçu de Dieu avec l'être et la vie. Si Dieu lui-même me l'a donné, si tel est le but où il me fait tendre sans cesse, ne faut-il pas que tôt ou tard il m'y fasse parvenir ? Serait-il le Dieu de vérité, s'il me trompait dans les désirs qu'il m'inspire, s'il me marquait le terme en me laissant dans l'impuissance de l'atteindre ; et si ce bonheur, pour lequel je sens qu'il m'a fait, n'existe pas pour moi sur la terre, ne faut-il pas que Dieu l'ait placé au-delà du tombeau ? Dans la nature entière, tout marche à ses fins : le soleil et les astres, par leurs mouvements réguliers, remplissent toute leur destinée ; les animaux remplissent la leur en obéissant à leur instinct merveilleux. L'homme, dans cette chaîne immense des êtres, serait-il le seul à ne pas remplir la sienne ? et la Providence l'aurait-elle condamné à courir sans cesse après la fin de sa nature, sans y parvenir jamais ? Ayons de plus justes, de plus consolantes idées des desseins du Créateur, et de l'excellence de la nature humaine.

La croyance universelle du genre humain

me fournit une dernière considération. C'est un fait attesté par les annales des peuples anciens et des modernes, que la croyance de la vie future a toujours été celle du monde entier. La superstition, les vices, l'ignorance, ont bien pu la dégrader ; les sophistes ont bien pu la combattre : mais elle est restée toujours dominante au milieu de toutes les nations de la terre. De longs détails seraient inutiles sur un fait si bien avéré. Nous allons nous appuyer seulement de quelques témoignages. Cette doctrine était si universelle dans l'antiquité, que Cicéron ne craignait pas, dans son traité *De l'amitié*, de faire dire à Lélius : « Je ne puis goûter ces novateurs qui avancent, de nos jours, que tout finit au tombeau ; je suis bien plus frappé de l'autorité des anciens, de celle de nos ancêtres et des personnages illustres qui ont été la gloire et l'ornement de la Grèce, et surtout de celui qui fut déclaré le plus sage de tous (80). » Dans une de ses épîtres, Sénèque fait observer que, lorsqu'il s'agit de l'immortalité de nos âmes, le consentement universel des hommes n'a pas peu d'empire sur nos esprits (81). Je ne prétends pas que Cicéron et Sénèque aient été aussi éclairés, aussi fermes dans leur croyance, que le sont les chrétiens : je n'ai en d'autre but que de les citer comme témoins irrécusables de la foi de l'antiquité. Dans les auteurs qui ont écrit sur cette matière, vous trouveriez recueillis les passages les plus positifs sur la foi des peuples anciens, Egyptiens, Chaldéens, Indiens, Grecs, Romains, Gaulois, Germaines. Pour ne parler que des Gaulois, dont l'antique croyance peut nous intéresser davantage, nous Français, nous apprenons de César (82) que les druides animaient le courage des guerriers, et les exhortaient à braver les périls par l'espoir de l'immortalité. C'est dans ce sentiment, dit encore Lucain (83), qu'ils puisent l'ardeur impétueuse qui les fait courir à la mort ; suivant eux rien n'est plus lâche que d'épargner une vie qu'on ne perd pas sans retour. Voyez, an reste, cette croyance des peuples se manifester jusque dans leurs superstitions et leurs pratiques les plus ridicules. C'est elle en effet qu'indiquent les apothéoses, les rêveries de la métempsycose, l'Élysée et le Tartare de la mythologie, le jugement de Minos et de Rhadamanthe, l'évocation des ombres, la crainte puérile des morts.

Quant aux peuples modernes, il suffit des relations des voyageurs qui ont visité les diverses parties du globe. La foi de l'immortalité était dans le Nouveau-Monde avant que Christophe Colomb y abordât. « Nous la trouvons établie d'un bout de l'Amérique à l'autre, en certaines régions plus vague et plus obscure, en d'autres plus développée et plus parfaite, mais nulle part inconnue, » dit l'illustre Robertson (84).

(78) Quat. Curt., lib. X, cap. 4.

(79) Tacit., *Annal.*, lib. VI, cap. 6.

(80) *De Amicit.*, n. 4.

(81) *Épist.* 117.

(82) *De bello Gallie.*, lib. VI.

(83) *Pharsal.*, lib. I, v. 460.

(84) *Hist. de l'Amérique*, liv. IV.

Or, Messieurs, qui ne serait frappé de cet accord universel des nations et des siècles? Chose étrange! nos sens ne nous disent rien de notre existence future, de la permanence de nos âmes après la mort du corps. A nos yeux, l'homme paraît mourir tout entier comme la bête; rien au dehors qui atteste ici la différence; l'expérience de tous les temps, l'observation de tous les jours, ne nous laissent apercevoir que de la matière, qu'une décomposition de parties. On voit l'homme naître, vivre, mourir comme le reste des animaux: il semble que, d'après ce qui frappe sans cesse nos regards, le genre humain devrait pencher vers le matérialisme le plus complet. D'où a donc pu lui venir une pensée aussi extraordinaire que celle de l'immortalité de nos âmes? Comment, du milieu des ruines, des ravages du temps et de la mort, ce cri d'immortalité s'est-il fait entendre dans l'univers? N'en doutez pas, Messieurs, c'est que l'auteur de la nature en a placé le sentiment dans nos âmes, comme il y a placé l'intelligence et l'humanité, et qu'il est aussi impossible de nous l'arracher, que de nous priver de la raison et de la pensée.

Enfin, Messieurs, il est un témoignage constant, universel, irréfutable des sentiments, de l'espoir, de la croyance du genre humain, et qui fortifie singulièrement les considérations que je viens d'exposer; c'est le culte religieux des morts connu dans la terre entière, dans l'antiquité comme dans le temps présent. Pourquoi ce respect pour leur dépouille? Ces tombeaux érigés en leur honneur, ces chants funèbres consacrés à leur mémoire, tout cela se rapporte-t-il à une poussière insensible et vile! ou plutôt, tout cela ne tient-il pas à cette pensée secrète, que les morts ne sont pas indifférents à nos témoignages d'affection, qu'ils sont comme les témoins de nos larmes et de nos regrets, et que nous pouvons continuer d'entretenir une sorte de société touchante avec cette partie d'eux-mêmes qui vit encore.

Aux extrémités de l'Orient, il est un peuple qui place sur les tombeaux différents mets pour la nourriture des morts; chez les Péruviens idolâtres, les femmes et les enfants des Incas s'offraient à la mort pour honorer leurs funérailles et les accompagner dans un autre monde. Ossian, ou celui qui a chanté sous son nom, fait errer les ombres de ses guerriers chasseurs dans les nuages, et les suppose sensibles aux chants que les bardes consacrent à leur gloire. Tout cela n'a-t-il pas une liaison manifeste avec la doctrine de la vie future? Mais par quel charme invincible plaçons-nous ainsi la vie jusque dans le séjour de la mort? C'est ici, dit un écrivain célèbre (85), que « la nature humaine se montre supérieure au reste de la création, et déclare ses hautes destinées. La tête connaît-elle le cercueil et s'inquiète-t-elle de ses cendres? Que lui font les osse-

ments de son père? ou plutôt sait-elle qui est son père, après que les besoins de l'enfance sont passés? Parmi tous les êtres créés, l'homme seul recueille la cendre de son semblable et lui porte un respect religieux. à nos yeux le domaine de la mort a quelque chose de sacré. D'où nous vient donc la puissante idée que nous avons du trépas? Quelques grains de poussière mériteraient-ils nos hommages? Non sans doute; nous respectons la cendre de nos ancêtres, parce qu'une voix secrète nous dit que tout n'est pas éteint en eux, et c'est cette voix qui consacre le culte funèbre chez tous les peuples de la terre. Tous sont également persuadés que le sommeil n'est pas durable, même au tombeau, et que la mort n'est qu'une transfiguration glorieuse. »

Oui, la religion des tombeaux tient au sentiment de l'immortalité, et ici l'expérience vient à l'appui de la raison. Jamais, en effet, on n'a vu la cendre des morts plus indignement profanée qu'à cette époque où le matérialisme le plus brutal avait prévalu parmi nous. Lorsque, dans l'homme qui meurt, on ne voit qu'une machine qui se déconcerte, ou une plante qui se décompose; lorsqu'on croit qu'il ne reste de lui qu'une hideuse dépouille, quelle vénération peut-on lui porter? N'est-on pas alors tenté de le traiter comme le cadavre du plus immonde animal? Si quatorze siècles de pieuse vénération ne purent sauver de l'outrage les mortels débris de la patronne de cette capitale; si l'on vit, pendant quelque temps, les os de Turenne reposer à côté de la dépouille de l'éléphant et du crocodile; si tant d'illustres morts firent chassés de leur dernière demeure, c'est qu'alors la religion elle-même n'avait plus d'asile, et que les doctrines perverses avaient presque effacé le sentiment de l'immortalité. C'est le sacrilège matérialisme qui avait profané les tombeaux, c'est la croyance de la vie future qui les rend vénérables.

Voilà donc, Messieurs, comme, en réfléchissant sur la spiritualité de notre âme, sur ses sentiments les plus intimes, ses desirs les plus ardents, ses croyances les plus enracinées, nous découvrons en nous-mêmes les germes et les gages de notre immortalité. Voyons si nous ne puiserons pas des considérations plus décisives encore dans la connaissance de Dieu et de ses perfections.

Oser dire qu'il n'y a pas de Dieu, c'est une extrémité monstrueuse, dans laquelle l'esprit de l'homme ne repose jamais sans trouble et sans inquiétude. Et quel est l'athée qui ait la conviction intime de son athéisme? Ses blasphèmes eux-mêmes trahissent la foi cachée dans le fond de son cœur; ses discours fréquents contre la Divinité décèlent la terreur qu'elle lui inspire. Montesquieu a dit: « L'homme pieux et l'athée parlent toujours de religion; l'un parle de ce qu'il aime, l'autre de ce qu'il

(85) Chateaubriand, *Génie du Christ.*, livre VI, ch. 5.

crain (86). » Non, Messieurs, l'athéisme n'est pas une opinion, c'est un délire, une fureur.

Reconnaître un Dieu sans providence, c'est une inconséquence grossière; c'est faire de Dieu un roi sans sujets, un maître sans autorité, un père sans bonté, un législateur sans vues et sans sagesse, qui abandonne son ouvrage et ses lois aux caprices du hasard.

Il est donc un Dieu qui gouverne le genre humain, et qui préside à ses destinées avec autant de justice que de sagesse; et cependant, comment reconnaître dans ce monde Je Dieu juste et sage, si ce monde n'était pas nié avec un monde à venir.

Et d'abord, que demande la justice divine? La raison nous dit que Dieu, juste appréciateur des choses, ne saurait voir du même œil le parricide et l'enfant soumis, l'ami fidèle et l'ami perfide, l'avare impitoyable et le cœur généreux, l'affreux homicide et le sauveur de son semblable. Penser autrement, ce serait supposer Dieu moins parfait que l'homme. Oui, malgré les défauts de la nature, l'homme ne peut se défendre d'une horreur secrète du vice, lors même qu'il a la faiblesse de s'y livrer, ni d'un amour secret pour la vertu, lors même qu'il n'a pas le courage de la pratiquer. Oui, je trouve au fond de ma conscience, que la vertu est estimable, digne d'éloges et de récompense; que le vice est méprisable, digne d'opprobre et de châtement: tel est le cri de la nature, tel est la notion de justice imprimée dans nos âmes. Ainsi, par une suite d'idées enchaînées les unes aux autres, je suis conduit à penser qu'il n'y a pas de Dieu sans justice, ni de justice sans récompenses pour la vertu, sans châtements pour le vice.

Or, c'est en vain que vous cherchiez sur la terre cet ordre de choses, seul conforme à la rigoureuse équité. Il est vrai que, pour encourager les bons et effrayer les méchants, pour avertir plus sensiblement les hommes que sa providence veille sur eux, et leur fait pressentir ce qui les attend, Dieu fait quelquefois éclater sa justice envers l'homme de bien par les prospérités dont il le comble, et envers le coupable par des coups si effrayants et si visibles qu'il est impossible de la méconnaître. Plus d'une fois des infirmités humiliantes et cruelles, des déplaisirs mortels, des chagrins dévorants, une ruine subite et totale, font sentir aux coupables la main vengeresse qui s'appesantit sur leur tête. Mais, il faut en convenir, malgré les exemples de ce genre, si la vie présente n'était pas liée à un autre ordre de choses, ce monde ne serait qu'un chaos, qu'une énigme inconcevable, qu'un perpétuel désordre qui accuserait la Providence et sa justice. Dans tous les temps et chez tous les peuples, que nous présente l'histoire? Bien souvent des vertus méconnues, des vices honorés, des forfaits échappés au glaive de la justice humaine, des fa-

milles ruinées par la mauvaise foi, des victimes infortunées de la haine et de l'envie, des prisons où gémit l'innocence, des échafauds où périt la vertu. Ces désordres sont si cloquants, que les esprits faibles, impatientes, en ont pris occasion de blasphémer contre la Providence, de la regarder comme étrangère au gouvernement des choses humaines, de croire ainsi perdus les efforts de l'homme de bien, et de s'écrier comme ce Romain succombant aux champs de Philippiques: *O vertu, tu n'es donc qu'un fantôme!* Sans doute, Messieurs, une telle impiété sera toujours loin de notre bouche, et plus loin encore de notre cœur. Ces désordres, qui éclatent de toutes parts sous nos yeux, doivent nous rappeler l'ordre éternel dont Dieu est la source. Je sais qu'il a, dans les trésors de sa puissance, de quoi réparer tout ce qu'il y a de dérégulé dans le monde présent. Je m'élançais dans le sein de son éternité; c'est de là qu'abaissant mes regards sur la terre, je la vois dans son véritable point de vue: je reconnais que ce qu'il y a de plus discordant rentre dans l'harmonie universelle, par sa liaison avec les desseins infinis de celui qui vit et règne au delà des temps. Les souffrances de l'homme vertueux sont, à mes yeux, non des injustices, mais des épreuves, mais des combats qui mènent à la gloire; et quand je compare ce qu'il souffre avec la couronne qui lui est réservée, je ne vois plus dans ses afflictions, que les angoisses d'une âme en travail de son immortalité. Voilà ce qu'a voulu nous dire le Sage par ces graves paroles: *J'ai vu sous le soleil l'impiété au lieu du jugement, et l'iniquité au lieu de la justice; et j'ai dit dans mon cœur: Dieu jugera le juste et l'injuste, et alors ce sera le temps du rétablissement de toutes choses.* (Eccle., III, 17.)

Mais, dira-t-on peut être; pourquoi recourir à l'autre vie pour justifier la Providence? Vous cherchez des récompenses pour la vertu, elles sont dans la paix et le témoignage d'une bonne conscience; vous voulez des châtements pour le vice, il sont dans les remords qui en est inséparable.

Ce n'est là qu'un vain système, par lequel il est impossible d'absoudre la justice divine, et dont nous allons faire sentir toute la futilité. Il n'en est pas de Dieu comme des hommes: sa justice est infinie ainsi que sa puissance. Il est digne de celui qui connaît et peut tout, de récompenser tout ce qui est bien, de punir tout ce qui est mal, de destiner à la vertu des récompenses, et au vice des peines qui soient toujours assurées, suffisantes, décernées avec mesure et proportion. Or, tel ne serait pas leur caractère, si tout se bornait à la paix de l'âme pour les justes, et au remords pour les coupables.

Et d'abord vous voulez que la paix de l'âme soit la seule récompense de la vertu; mais cette paix n'en est pas toujours inséparable: il est des cœurs vertueux qui vivent

au sein des alarmes ; timides jusqu'à l'excès, ils craignent là où rien n'est à craindre. La délicatesse de leur conscience fait leur tourment ; l'imagination les effraye de ses fantômes, elle leur peint de légers défauts sous les couleurs des vices les plus noirs, elle convertit en mal ce qui est bien. Or, au milieu de ces orages d'une âme agitée, la paix s'est évanouie, et avec elle ce que vous croyez être la seule récompense de la vertu. Ce n'est pas tout : il faut que la récompense se mesure sur le mérite ; et pourtant, dans le monde présent, cette règle d'équité se trouve perpétuellement violée. En effet, cette paix de la conscience accompagne aussi des vertus, qui, d'ailleurs très-solides, sont moins pénibles à la nature ; et je demande où sera la récompense de ces vertus, plus fortes, plus difficiles ? Je m'explique. Cet homme est né avec d'heureux penchants ; par tempérament, il est doux, modéré, maître de lui-même, la vertu lui est naturellement facile. Cet autre est agité par des passions violentes ; il faut qu'il soit patient malgré l'impétuosité de ses désirs, modeste au milieu de tout le bruit de la renommée la plus éclatante. Si l'un et l'autre sont vertueux, la paix de l'âme est également leur partage sur la terre ; mais le second a bien plus d'obstacles à vaincre, plus de victoires à remporter sur lui-même, sa fidélité est bien plus difficile : sa vertu est donc plus méritoire et digne d'une plus grande récompense ; et cependant la récompense serait la même si elle ne consistait que dans la paix du cœur. Mais voici une nouvelle considération du plus grand poids : lorsque l'homme de bien meurt pour son devoir, qu'il sacrifie ses jours plutôt que sa conscience, c'est alors surtout qu'il se rend agréable à son Créateur, et qu'il est digne de ses faveurs ; et pourtant, s'il n'est d'autre prix de ses faveurs que le repos de sa conscience, où sera le salaire de son héroïsme ? Cette paix de l'âme descendra-t-elle avec lui dans le tombeau ? Vous êtes, je le suppose, placé entre la prévarication et la mort : Dieu vous commande de mourir pour lui plaire ; ce dernier acte de votre vie met le comble à tous les autres, de tous c'est le plus méritoire ; et il faudra que vous le fassiez sans l'espoir d'aucun dédommagement ! quoi de plus injuste ? Non, ou Dieu ne vous commande pas de mourir pour votre devoir, ou bien il doit vous récompenser pour l'obéissance que vous lui témoignez en mourant ; et encore une fois, où sera la récompense, si tout se termine à la mort ?

On n'est pas mieux fondé à ne reconnaître d'autre châtement du vice, que le remords. Je conviens que le coupable trouve son premier châtement dans sa conscience qui l'accuse et qui le condamne : mais, si le remords est son unique peine, les plus coupables seront bien souvent les moins punis, parce qu'ils sauront mieux que les autres étouffer leur conscience sous le poids de leur crimes entassés. Oui, la première faute est celle qui est suivie du remords le plus cuisant ;

il n'arrive que trop qu'on se familiarise avec le vice ; le remords s'affaiblit à mesure qu'on s'y livre ; on finit, suivant le langage des livres saints, par avaler l'iniquité comme l'eau (*Job, XV, 16*) : en sorte que, si le remords est la seule peine, il n'y aura plus de proportion entre le délit et le châtement. Même, il faut le dire, le remords, après tout, ne serait qu'un préjugé ridicule dont il faudrait se dépourvoir, si rien n'était à craindre au-delà du tombeau. Tant qu'une âme est pénétrée de la crainte d'un Dieu vengeur, je conçois en elle le remords ; mais si cette crainte s'affaiblit et s'éteint, on verra le remords s'affaiblir et s'éteindre avec elle. Aussi les grands coupables ont-ils un secret penchant vers ces doctrines de fatalisme, qui, en présentant leurs crimes comme nécessaires, tendent à les délivrer de tout remords ; et vers ces doctrines de matérialisme, qui, en faisant mourir ensemble l'âme et le corps, leur promettent l'impunité. Débarrassés de toute terreur d'une vie future, ils pourront bien craindre le supplice ou l'opprobre, ils ne connaîtront pas le remords. Ne sait-on pas d'ailleurs que le coupable se déguise plus d'une fois à lui-même l'injustice et la noirceur de ses actions ; que les crimes heureux cessent, à ses yeux, d'être des crimes ; que les excès les plus révoltants ne paraissent plus des excès, quand on les voit à travers les prestiges de la gloire ? Et de bonne foi, pense-t-on que quelques légers remords soient une peine suffisante pour des actions qui peuvent être le fléau des familles, des générations, des nations entières ?

Enfin, dans le système que je combats, il est un genre de crime, en particulier, qui resterait toujours impuni ; je veux parler de ce crime autrefois rare, aujourd'hui très-commun, l'effroi de la société et le scandale de nos mœurs, le suicide. Cet homme se doit à la société qui l'a nourri dans son sein, qui a veillé à la conservation de ses jours ; à sa famille avec laquelle il a contracté des engagements ; dans tous les cas, à Dieu qui lui a donné la vie, et qui seul a le droit de la reprendre : n'importe, au mépris de toutes les obligations divines et humaines, il s'arrache la vie. S'il n'est pas égaré par une aliénation mentale, s'il conserve son libre arbitre, ce dernier attentat a mis peut-être le sceau à une vie toute criminelle. Où en sera le châtement, s'il n'en existe d'autre que le remords ? Vous prétendez que son âme ne vit plus, et comment le remords s'attacherait-il à ce qui n'est qu'un néant ? Disons donc, Messieurs, que la paix qui d'un côté console le juste, que le remords qui de l'autre déchire le méchant, commencent dans ce monde le discernement qui doit être fait un jour avec plus d'éclat et d'exactitude : c'est le prélude, et non la mesure de la justice divine ; en sorte que les consolations de la vertu, et les avertissements du vice, dans la vie présente, établissent plutôt qu'elles n'ébranlent la doctrine de la vie future.

Et ne disons pas que la justice divine se-

rait satisfaite par l'anéantissement du coupable; vain subterfuge : la justice divine doit s'exercer de manière à pouvoir intimider l'homme, à le contenir dans le devoir ou à l'y ramener. Or, les méchants seraient sans crainte, si le partage du néant, tout misérable qu'il est, leur était assuré. Ne faut-il pas d'ailleurs que les peines soient décernées avec équité; qu'elles soient graduées sur le nombre, la nature, la gravité des fautes; qu'il y ait différence dans le châtement là où il y a différence dans les délits? La suprême justice pourrait-elle confondre un simple vol avec le parricide? Et cependant, si l'anéantissement était la peine commune de toutes les fautes, elles seraient toutes également punies.

Ici, Messieurs, approfondissons encore un moment le cœur humain, et les idées que nous devons nous former de la Providence, dans le gouvernement de ce monde. L'espérance et la crainte sont comme les deux pôles du monde moral; tout porte et roule sur ce double sentiment : c'est par lui que s'établissent, que se perpétuent la subordination et l'ordre dans la société comme dans les familles, dans les armées comme dans les cités. Le cœur de l'homme est en même temps plein de désirs et de faiblesses; il a besoin d'être aiguillonné par l'espérance et contenu par la crainte. Montrez-lui le prix de la vertu, si vous voulez qu'il la pratique; et le châtement du vice, si vous voulez qu'il l'évite. Que penserait-on d'un capitaine qui traiterait également le soldat timide et le soldat valeureux; d'un législateur, qui, après avoir publié un code de lois, les abandonnerait aux caprices de chacun, ne présenterait aucun motif puissant d'y être fidèle, ne saurait ni encourager les observateurs par ses promesses, ni intimider les infracteurs par ses menaces? Alors les lois, destituées de leur sanction nécessaire, ne resteraient-elles pas aussi sans force et sans autorité! Et l'on voudrait que Dieu, législateur suprême, abandonnât ses lois à la volonté de chacun, qu'il fermât les yeux sur la fidélité et la révolte, qu'elles fussent gardées par les uns inutilement, et violées impunément par les autres! S'il en était ainsi, il n'aurait rien fait pour assurer leur empire, et son ouvrage serait indigne de sa sagesse comme de sa justice.

Je sais bien qu'un amour effréné d'indépendance fait que nous sommes ennemis de toute règle, et que nous voudrions pouvoir en secouer le joug. Assujettissant la Providence à nos désirs, nous lui permettons bien de préparer des récompenses à la vertu mais nous nous révoltons à l'idée du châtement; nous voulons tout espérer de sa bonté, et ne rien craindre de sa justice. Mais sa justice et sa sagesse ne l'abandonnent jamais; elles ont leurs droits, comme sa bonté : il faut qu'elles éclatent dans ses ouvrages, qu'elles assurent l'exécution des obligations que Dieu nous impose, et, je l'ai

établi, la sagesse et la justice divine seraient violées, si le néant était la seule peine des méchants.

Il est donc vrai, Messieurs, que le tombeau n'est pas le seul terme de la vie humaine; que ce qui pense et vit en nous ne meurt pas : que ce cœur qui soupire après le bonheur, que cette intelligence qui soupire après la vérité, seront enfin satisfaits. Oui, loin de nous ce matérialisme qui tient l'homme courbé vers la terre, cette terre que nous ne touchons que de l'extrémité du corps, comme pour nous apprendre à la dédaigner. Qu'elles sont consolantes, qu'elles sont sublimes ces destinées de l'homme appelé à vivre au-delà de tous les temps! Il ne s'agit pas ici de cette immortalité, accordée sur la terre à la mémoire de ceux qu'ont illustrés leur génie et leurs travaux : ce n'est là qu'une vaine image de cette véritable immortalité qui doit être le partage de la vertu. Dans son enthousiasme lyrique, le poète romain, épris de la beauté de ses ouvrages, osait s'écrier : *Je viens d'élever un monument plus durable que l'airain; non, je ne mourrai pas tout entier, « non omnis moriar »* (87). Messieurs, il disait vrai; son nom vit encore dans la mémoire des hommes : mais que font à son bonheur les éloges de la postérité? Il se promettait une gloire dont il ne pouvait pas jouir : et nous, nous annonçons à celui qui pratiquera la vertu une gloire dont il doit être l'immortel possesseur. Comme cette pensée fait voir les choses humaines sous un jour tout nouveau! Par cette lumière, en effet, je découvre que ce monde n'est pas un spectacle de machines organisées pour un temps, qui doivent être brisées pour toujours, et dont le Créateur se ferait un divertissement et un jeu. Je vois, au contraire, que l'Être infini s'est proposé des fins dignes de son infinité, que les dons qu'il a faits à nos âmes sont sans repentance, et qu'après leur avoir donné le pouvoir de le connaître et de le glorifier, il veut réellement être connu et glorifié par elles à jamais. L'antiquité profane avait imaginé un sage qu'elle n'avait jamais vu, et qui serait immobile au milieu des ruines de l'univers (88); mais cette imagination devient une réalité dans le juste que soutient et qu'anime l'espoir de la bienheureuse immortalité. Alors que mille secousses diverses agitent la terre, que tout s'ébranle et tombe autour de lui, debout sur les choses créées, il contemple les choses éternelles. Ce qui peut lui arriver de plus extrême, c'est de mourir; et que lui importe la mort, si son âme est immortelle? Ainsi, avec le dogme de l'immortalité de l'âme, le malheur est consolé, la vertu encouragée, le vice réprimé, la Providence justifiée, l'homme et le monde moral expliqués. C'est là comme une chaîne mystérieuse qui descend du trône du Créateur jusqu'à nous, pour lier la terre au ciel, l'homme à son Dieu, le temps à l'éternité.

(87) Hor., *Carm.*, lib. III, od. 30.

(88) *Id. ibid.*

CONFÉRENCE XI.

DU CULTE EN GÉNÉRAL.

Rien n'est plus commun aujourd'hui que de rencontrer des hommes qui vivent comme sans religion et sans Dieu, soit qu'ils affectent d'être mécréants par système, soit qu'ils s'endorment dans une insouciance douce en apparence, et si funeste en réalité. Athées pratiques, ils contemplent les merveilles de la nature sans jamais s'élever jusqu'à leur hauteur; ils jouissent de tous les bienfaits de la création, sans les faire remonter vers leur source par la reconnaissance; et comme s'ils étaient hors de l'empire du souverain Arbitre de toutes choses, ils ne prennent pour règle de leurs sentiments et de leurs actions que le penchant qui les domine. Dans les hommages de l'esprit et du cœur rendus à la Divinité, dans le culte intérieur, ils ne voient qu'une chose inutile; dans les hommages extérieurs et publics, dans les rites sacrés et les fêtes religieuses, ils ne voient que des pratiques puériles et des superstitions populaires.

Malheureusement l'impiété trouvera toujours un appui secret et puissant dans l'orgueil de l'esprit et la dépravation du cœur. L'homme veut être indépendant; et la pensée d'un Dieu rappelle un maître qui commande et qui veut être obéi: l'homme voudrait vivre au gré de ses desirs; et les doctrines religieuses l'irritent, parce qu'elles gênent ses penchants. Toujours les passions murmurent contre le frein de l'autorité divine; indociles, impatientes, elles cherchent à le briser. L'orgueil ne veut pas de supérieur, pas même d'égal. Le même esprit de rébellion qui soulève quelquefois le sujet contre le monarque, le fils contre le père, le serviteur contre le maître, soulève l'homme contre Dieu. Il est des hommes irréligieux, par la même raison qu'il est des sujets rebelles, des fils ingrats. Par orgueil, l'homme se contemple lui-même avec une complaisance secrète; il ne voit que lui dans cet univers; il se préfère à tout, et même à Dieu; voilà pourquoi l'orgueil est une sorte d'athéisme commencé. O qu'il faut que les doctrines religieuses et morales tiennent au cœur de l'homme par de profondes racines, pour qu'elles aient pu résister aux passions toujours liguées pour les détruire! Rien peut-être ne prouve mieux leur empire et leur nécessité, que le petit nombre d'impies qui de loin en loin ont osé les combattre.

Il paraîtrait d'abord que l'impiété devrait être reléguée dans les dernières classes du peuple. Ceux qui portent le poids du jour et de la chaleur, qui ne mangent qu'un pain détrempe de leurs sueurs et de leurs larmes, devraient, ce semble, être seuls tentés de méconnaître un Dieu père commun de tous les hommes, et de lui refuser les hommages de la reconnaissance. Cependant ce n'est pas au sein de l'indigence qu'est née l'incrédulité; si aujourd'hui elle n'y est pas inconnue, c'est qu'elle y est descendue de plus haut. Souvent elle est le dernier excès d'un esprit

corrompu par l'orgueil de la science, et qui se perd dans le raffinement de ses pensées. Oui, le premier cri d'impiété est sorti de la bouche des heureux du monde, des grands, des riches, des savants, des beaux esprits: ainsi les plus favorisés se sont montrés les moins reconnaissants. Mon dessein aujourd'hui, Messieurs, c'est de les retirer de ce fatal oubli de la Divinité, de réveiller ces sentiments religieux, qui sont plutôt assoupis qu'entièrement éteints; c'est de combattre les sophismes par lesquels on voudrait justifier cette habitude véritablement monstrueuse, de vivre sans rendre aucun hommage à la suprême Majesté. Pour cela, je vais établir les deux propositions suivantes: la première, que l'homme doit un culte à la Divinité; la seconde, que ce culte doit être extérieur et public. A mesure que, dans cette matière, j'établirai la saine doctrine par le raisonnement, je ferai remarquer combien elle se trouve confirmée, perfectionnée par le christianisme. Ce sera tout le sujet de cette conférence sur le culte religieux.

Où, Messieurs, nous avons des devoirs à remplir envers la Divinité; nous devons lui rendre des hommages, un culte en un mot; et pour en sentir l'obligation, nous n'avons qu'à consulter, soit les premières notions de Dieu et de l'homme, que déjà nous avons développées dans nos discours précédents, soit les intérêts des plus chers et les plus sacrés de l'humanité. Écoutez la raison. Un Dieu créateur, qui, possédant la plénitude de l'être et la source de la vie, a communiqué l'existence à tout ce qui compose cet univers; un Dieu conservateur, qui gouverne tout par sa sagesse, après avoir tout fait par sa puissance, embrassant tous les êtres dans les soins de sa providence universelle, depuis les mondes étoilés jusqu'à la fleur des champs, sans être ni plus grand dans les moindres choses, ni plus petit dans les plus grandes; un Dieu législateur suprême, qui, commandant tout ce qui est bien, et défendant tout ce qui est mal, manifeste aux hommes ses volontés saintes par le ministère de la conscience; un Dieu enfin, juge souverain de tous les hommes, qui, dans la vie future, doit rendre à chacun selon ses œuvres, en décernant des châtimens aux vices et des prix à la vertu: voilà, Messieurs, une doctrine avouée par la raison la plus pure, dont la connaissance, quoique en des degrés bien différents sans doute, est aussi universelle que le genre humain; que l'on trouve dans sa pureté chez les Hébreux, plus développée encore chez les chrétiens; qui a bien pu être obscurcie par les superstitions païennes, *jamaïs ancantie* chez aucun peuple de la terre. Voilà des points de croyance qui sont indépendants des vaines opinions des hommes et des arguments des sophistes, et que nous avons d'ailleurs d'autant plus le droit de supposer en ce moment, que déjà plusieurs discours ont été consacrés à les établir.

Or comment ne pas voir que de ces no-

tions de la Divinité découlent des devoirs religieux envers elle? Qui ne sentira que la raison, en nous découvrant ce que Dieu est par rapport à nous, nous montre par là même ce que nous devons être par rapport à lui? S'il est notre créateur, ne faut-il pas que nous lui fassions hommage de l'être que nous avons reçu de sa bonté toute puissante? S'il nous conserve une vie dont il est l'arbitre, et qu'à tout moment il pourrait nous ravir, chaque instant où je continue de vivre est un nouveau bienfait qui demande un nouveau sentiment de reconnaissance. S'il est notre législateur, nous devons obéir à ses lois, les prendre pour règle de nos affections et de notre conduite. Enfin, s'il doit être un jour notre juge, ne faut-il pas que nous travaillions à paraître sans reproche devant son tribunal, et à ne pas tomber coupables dans les mains de sa justice?

Je suppose, pour un moment, que nous fussions les enfants du hasard, le résultat des combinaisons fortuites de la matière; que nous eussions été jetés sur la terre sans but et sans dessein; alors, sans doute, nous serions dans cette indépendance absolue de la Divinité que prêché l'athéisme; tout lien religieux ne serait qu'une chaîne honteuse, avilissante, qu'il faudrait se hâter de briser; alors, Dieu n'étant rien pour nous, je conçois comment nous devrions n'être rien par rapport à lui. Mais, dans la doctrine contraire d'un Dieu notre créateur et notre conservateur, l'homme doit tenir une conduite bien différente. Dans ces deux croyances opposées, nos devoirs ne sauraient être les mêmes: quand les principes sont en contradiction, les conséquences doivent y être également; et par cela même que, dans l'absurde, la chimérique supposition de l'athéisme, l'homme devrait être sans religion, il faut que, dans la doctrine de la croyance d'un Dieu, l'homme soit religieux.

Je suppose encore que nous fussions semblables aux animaux, et comme eux, incapables de connaître Dieu, de l'admirer dans ses ouvrages, de nous pénétrer de la pensée et du sentiment de ses bienfaits; alors, comme les animaux, nous ne pourrions rendre aucun hommage au Créateur. Mais si nous sommes doués de cette raison sublime qui nous élève jusqu'à lui, qui nous apprend que nous sommes sortis de sa main puissante, que nous lui devons tout ce que nous sommes, et en particulier cette prééminence qui fait de l'homme le roi des animaux, comme du reste des créatures de notre globe; quelle indignité de vouloir que nous soyons aussi indifférents envers la Divinité, que l'animal qui ruminé, ou la plante qui végète! C'est vouloir que nous joignons à l'insensibilité de la brute pour les bienfaits du Créateur, la honte et le crime de l'ingratitude, dont l'être intelligent est seul capable.

Sans doute, Messieurs, Dieu trouvant en lui-même son bonheur n'a pas besoin de ses créatures; il n'est ni plus heureux par

nos hommages, ni plus malheureux par nos révoltes; il n'est pas comme les princes de la terre, qui éprouvent des sentiments intérieurs et véritables de plaisir ou de peine, par la fidélité ou la désobéissance de leurs sujets, et dont la destinée dépend toujours plus ou moins des passions et des caprices des peuples. Si affermiées, si élevées que soient les puissances de la terre, elles peuvent tomber et périr; tout ce qui est fait de main d'homme ne dure pas contre le temps. Il n'en est pas ainsi de Dieu qui est éternel. Notre indifférence ne saurait altérer sa félicité; les blasphèmes et les révoltes des nations liguées ne sauraient obscurcir sa gloire, ni ébranler le trône de sa grandeur. Non, ce n'est pas pour en être plus heureux qu'il veut être honoré de ses créatures: mais enfin Dieu est la sagesse et l'équité même; il est essentiellement le Dieu de l'ordre; il veut, il approuve, il commande, tout ce qui est conforme à la souveraine raison; il condamne tout ce qui s'en écarte. Or, il est dans la nature des choses que la créature dépende du Créateur, que Dieu soit la fin de tout, comme il en est le principe; et s'il ne peut se dépouiller lui-même de sa qualité de maître suprême, il ne peut nous dépouiller de notre qualité de sujets. Nous sommes l'ouvrage de ses mains; son domaine sur nous est inaliénable, il se doit à lui-même de ne pas se dessaisir de son empire, parce qu'il ne peut cesser d'être Dieu. Non, ce n'est pas un sentiment d'orgueil exalté; c'est un sentiment vrai et profond, soit des perfections divines, soit de notre dépendance, qui nous persuade que Dieu veut être honoré par sa créature. Aussi, il est écrit que *le Seigneur a fait pour lui tout ce qu'il a fait*: « *Omnia propter semetipsum operatus est Dominus.* » (Prov., XVI, 4.)

Sans doute encore Dieu est infiniment grand: mais n'allons pas croire pour cela qu'il ne daigne pas abaisser ses regards jusqu'à nous, ou bien que nos vœux, nos supplications et nos hommages ne sauraient arriver jusqu'à lui, à travers l'intervalle immense qui nous sépare du trône de son éternité. Ce seraient là des idées grossières qui viendraient des bornes de notre esprit, des illusions des sens, du penchant que nous avons à transporter à l'Être infini, au Roi immortel des siècles, des pensées qui ne peuvent regarder que des hommes et les puissances de la terre. Et pourquoi Dieu serait-il indifférent à nos hommages? Si, malgré sa grandeur infinie, il n'a pas dédaigné de nous créer, d'où vient qu'il dédaignerait de s'occuper de nous? Ce second bienfait est la suite naturelle du premier. En nous communiquant quelque chose de sa vie, de son intelligence, de sa liberté, il nous a faits à son image: nous lui sommes éternels, comme l'ouvrage est cher à l'ouvrier, qui se plaît à y voir l'expression sensible de sa pensée. Oui, le Créateur aime en nous les dons mêmes qu'il nous a faits: s'il nous a donné un esprit capable de le connaître, un cœur capable de l'aimer, il est impossible

qu'il n'agrée pas l'hommage de ces facultés que nous tenons de sa divine bonté.

Ne croyons pas non plus que la Divinité soit comme accablée, importunée de la multitude, de la prodigieuse variété de nos vœux et de nos offrandes. Ces idées sont bien applicables, même à ce qu'il peut y avoir sur la terre de plus grand par le génie comme par la puissance, parce que là aussi se trouve la faiblesse humaine : mais tout cela est étranger à Dieu, qui, d'une seule vue, d'une pensée unique embrasse l'univers avec l'immensité de ses détails. Dieu, dit-on, est infiniment grand; et c'est par cela même que rien ne fatigue sa puissance sans bornes; sa force est dans sa volonté : il a dit, et tout a été fait. Les plus grands monarques du monde seront toujours bornés dans leurs actions comme dans leurs lumières : ils ne sauraient connaître les demandes et les besoins de tous les individus d'un empire immense; mais, devant Dieu, le genre humain est tout entier comme un seul homme; à ses yeux, l'univers est comme s'il n'était pas.

Je sais bien que, comparé à son Dieu, l'homme est moins qu'un atome; mais, pour ne rien exagérer, n'oublions pas que nous sommes créés à la ressemblance même du Créateur, qu'il a gravé en nous l'empreinte de ses perfections, et qu'ainsi, par ses communications ineffables, il a rapproché de lui ce qui en était aussi éloigné que le néant. loin de nous cette puérile idée, que Dieu estime les objets par leurs masses et leurs dimensions. Que sont tous les soleils, tous les astres, avec leur éclat et leur magnificence? que sont-ils devant un seul être intelligent qui les connaît, qui mesure leurs orbites et leurs distances, qui se connaît lui-même et peut connaître l'auteur de tant de merveilles? Hé quoi! si Dieu lui-même m'a doué du pouvoir sublime de m'élever jusqu'à lui, de me présenter devant le trône de sa majesté, d'être auprès d'elle comme l'ambassadeur et l'interprète des créatures inanimées; si c'est par l'instinct de ma nature que je porte à ses pieds le tribut de ma dépendance et celui du reste de la création, pourrait-il le rejeter, et n'y voir qu'une folle audace digne de ses mépris et de son courroux? Non, non, ce n'est pas ici l'insulte d'un téméraire, c'est l'hommage d'un fils reconnaissant, et d'un sujet fidèle, envers le plus tendre des pères et le souverain monarque qui a pour trône la justice et la bonté. C'est ainsi qu'en consultant la raison, je découvre des rapports essentiels entre la créature et le Créateur, rapports qui nous imposent des devoirs; si bien que l'homme ne peut être raisonnable sans être religieux.

Mais, pour sentir encore davantage combien le culte religieux tient au fond même de la nature raisonnable, consultons un moment l'intérêt le plus cher et le plus sacré de l'humanité. Ce qui doit nous frapper vivement, c'est que la croyance d'un Dieu, d'une providence qui préside au gouverne-

ment de cet univers, qui embrasse le monde moral comme le monde visible, qui n'est pas étrangère aux choses humaines, a été regardée dans tous les temps et chez tous les peuples comme la plus salutaire, comme intimement liée à la civilisation, à la conservation, au bonheur des sociétés. C'est sur cette base éternelle que tous les législateurs ont élevé leurs institutions, et placé l'édfice social. Or, je vous le demande, comment cette foi en un Dieu, en une Providence qui gouverne tout, et qui est l'arbitre de nos destinées, comment cette foi est-elle si éminemment utile? sinon parce qu'elle se lie aux sentiments, aux actions, à la conduite des hommes; qu'elle est faite pour être la règle de nos devoirs; qu'en nous inspirant tour à tour des sentiments de crainte et d'espérance, elle nous fournit le motif le plus puissant de remplir nos obligations, et de faire les sacrifices qu'elles peuvent exiger de nous.

Qu'importe en effet de placer au haut des cieux une divinité oisive, insensible aux hommages de celui qui l'adore comme aux blasphèmes de celui qui l'outrage; que je ne dois ni craindre, ni aimer, ni adorer, ni invoquer; qui est pour moi comme si elle n'existait pas? Qu'importe une connaissance spéculative de la Divinité, si nous sommes dispensés de tout devoir envers elle, si elle est aussi étrangère à nos affections, à notre conduite, que ces personnages historiques dont nous reconnaissons il est vrai l'existence, mais à qui nous ne devons absolument rien? C'est bien alors que Dieu ne serait qu'une abstraction, un être métaphysique, dont le genre humain pourrait se passer. Oui, séparez la croyance en Dieu de toute obligation envers lui, de tout hommage religieux, et vous n'aurez plus que l'athéisme en action, c'est-à-dire le fléau le plus destructeur de toute morale et de toute société. Voilà comment ceux qui, sans combattre ouvertement le dogme de l'existence de la Divinité, brisent néanmoins les liens qui nous unissent à elle, sont plus inconséquents, et non moins ennemis des hommes, que les athées systématiques. Ainsi notre intérêt, comme notre raison, nous pressent de rendre à la Divinité des hommages d'amour et d'adoration. Et ne devrions-nous pas lui en payer sans cesse le tribut? Sa puissance, sa sagesse, sa bonté nous enveloppent de toutes parts. *Nous avons dans lui l'être et la vie (Act. XVII, 28); et c'est ici le cas de s'écrier avec un Prophète : Où irai-je, Seigneur, pour fuir vos regards? Si je monte dans les cieux, vous y êtes; si je descends dans les abîmes, vous y êtes encore; si dès le matin je prends des ailes pour voler jusqu'aux extrémités des mers, c'est votre main même qui me maintiendra. Alors j'ai dit : Peut-être que les ténèbres me cacheront; mais non, la nuit devient toute lumineuse pour me découvrir; pour vous, les ténèbres sont comme les clartés du jour. Je vous louerai donc, Seigneur, parce que votre immensité éclate d'une manière étonnante; vos œuvres sont admirables, et mon âme est toute*

pénétrée de votre présence. (Psal. CXXXVIII, 10.)

Il nous reste à examiner si, outre le culte intérieur, nous devons encore à la Divinité un culte extérieur et public.

Je sais, Messieurs, que la substance de tout culte légitime se trouve dans les hommages intérieurs de l'esprit et du cœur; que les dehors les plus pompeux, les fêtes les plus brillantes, le plus magnifique appareil du culte extérieur et public ne seraient qu'un vain simulacre sans les sentiments et les intentions pures qui en font le prix et le mérite; que la Divinité veut surtout régner dans le cœur, et que ce qui ne servirait pas à y établir son empire ne serait qu'une illusion. Les sages du paganisme n'ont pas ignoré ces vérités; témoin Zaleucus, quand il disait, dans la fameuse préface de ses lois, qu'on doit présenter à la Divinité une âme exempte de souillures, et se persuader qu'elle est bien moins honorée par de pompeuses cérémonies que par la vertu; témoin Pline le jeune dans son célèbre *Panegyrique de Trajan*, quand il dit qu'il vaut bien mieux arriver au temple avec une âme sainte et pure qu'avec des cantiques composés avec art. Cette doctrine était bien clairement enseignée chez les Juifs, ce peuple toutefois si enclin à placer une confiance excessive dans son temple et dans ses cérémonies. On sait avec quelle véhémence le Prophète Isaïe s'élevait contre ces fausses et trompeuses apparences. *Ecoutez, s'écriait-il à ce sujet, prêtez l'oreille à la parole de votre Dieu : Qu'ai-je besoin, vous dit-il par ma bouche, de la multitude de vos victimes? que me fait le sang des boucs et des taureaux? Votre encens, je l'ai en abomination; je hais vos fêtes et vos solennités : lorsque vous étendrez vers moi des mains suppliantes, je détournerai mes regards. Avant tout, purifiez vos cœurs; ôtez de devant mes yeux la malice de vos pensées; assistez l'opprimé, faites justice à l'orphelin, et après cela, présentez-vous avec confiance devant le Seigneur votre Dieu. (Isa., I, 10.)* On sait bien, Messieurs, que le christianisme est venu perfectionner tout ce que la raison ou la loi mosaïque avaient sur cette matière de plus sage et de plus pur, et que sa fin essentielle est de former au milieu de tous les peuples de la terre un peuple d'adorateurs en esprit et en vérité. Mais enfin, pour éviter un excès, n'allons pas nous jeter dans un autre, qui ne serait ni moins condamnable ni moins funeste. En vain de faux sages nous diraient qu'ils ne veulent d'autre culte que celui de la pensée, d'autre concert religieux que celui d'une vie consacrée à faire du bien aux hommes, d'autre temple que la nature. Ce n'est là qu'une vaine enflure de paroles, qu'une orgueilleuse exagération démentie par l'expérience, par la raison, par le sentiment.

Et d'abord que nous apprend l'expérience? c'est que tous les peuples anciens et modernes ont été plus ou moins religieux, et qu'ils ont été entraînés par la force des choses à rendre un culte extérieur quelconque à la

Divinité. Des temples érigés en son honneur, des victimes immolées au pied de ses autels, des hymnes pour célébrer ses louanges, des prières pour solliciter ses bienfaits, des fêtes solennelles en action de grâces, enfin des sacrifices expiatoires, voilà ce que l'on trouve en général chez toutes les nations dans le monde ancien et dans le nouveau. Or tout cela ne suppose-t-il pas la croyance d'un Dieu dont il faut adorer la grandeur, bénir la bonté, implorer la clémence, désarmer la justice? et tout cela, pris dans son ensemble et dans ses dehors, ne compose-t-il pas précisément ce culte extérieur et public dont nous prétendons établir la nécessité? Où est le peuple civilisé qui se soit borné au seul culte de la pensée, à ces hommages invisibles de l'esprit et du cœur? Ici les détails et les réflexions seraient inutiles, parce que cette matière rentre dans ce qui a fait l'objet de quelques-unes de nos discussions précédentes.

Que nous dit la raison? C'est que l'homme doit faire à Dieu l'hommage de son être tout entier, de son corps comme de son esprit. Nous ne sommes pas de pures intelligences, indépendantes des choses sensibles, ne vivant que de sentiments et de pensées; nous avons un corps et des organes dont nous nous servons pour l'exercice même de nos facultés intellectuelles. N'est-ce donc pas lorsqu'il s'agit de la Divinité et des hommages qui lui sont dus, que notre corps nous serait comme étranger? ou plutôt n'est-il pas juste de le faire servir au culte de son Créateur, pour ces actes extérieurs et sensibles, les seuls dont il soit capable? Il ne faut pas s'y tromper; il ne s'agit pas, pour relever la dignité de l'homme, de lui supposer une perfection chimérique, de le croire tellement dégagé des sens et de l'imagination, qu'il puisse aisément se passer de leur influence. Si vous bornez le culte de la Divinité à des hommages purement intérieurs, qu'arrivera-t-il? C'est que bientôt les sentiments de la piété s'affaibliront jusqu'à ce qu'ils finissent par s'éteindre entièrement. Oui, s'ils ne sont éveillés, nourris, fortifiés par des pratiques extérieures, ils n'auront plus qu'un je ne sais quoi de froid, de vague et de superficiel. En vain la fausse délicatesse et le bel-esprit dédaigneux affectent de voir des pratiques puérides et ridicules dans les rites sacrés, dans la pompe des cérémonies, dans les postures suppliantes, le chant religieux et les décorations des autels, l'expérience apprendra toujours que, si tout cela n'est pas la religion même, tout cela du moins en est l'aliment et le soutien; que sans les dehors de la religion et ses pratiques saintes, bientôt les peuples en perdraient le goût et l'esprit; que la piété sincère habite, il est vrai, dans le cœur, comme dans un sanctuaire impénétrable et connu de Dieu seul, mais qu'elle finirait néanmoins par n'être qu'un vain fantôme, si elle n'était fixée, rappelée, inculquée, et comme réalisée dans le culte extérieur. Tout ce prétendu culte de la pensée se réduirait à

quelques idées métaphysiques de la Divinité, qui ne régleraient ni les affections ni la conduite. Ces philosophes religieux, qui voudraient une religion sans culte, ressemblent à ces philanthropes qui prêcheraient l'amour des hommes sans faire aucun acte d'humanité, ou à ces politiques qui voudraient bien un corps social, mais sans aucuns liens extérieurs qui doivent rapprocher et unir entre eux les membres divers. Il faut prendre l'homme tel qu'il est; son esprit est si faible, son imagination si volage, son cœur si facile à s'égarer, qu'on ne doit négliger aucun des moyens qui peuvent fixer son inconstance, éveiller son attention et nourrir dans son âme de pieux sentiments.

Ce n'est pas ici le lieu de développer toute l'excellence et tous les avantages du culte chrétien en particulier; nous en ferons un jour le sujet d'un discours à part. Je me borne donc à quelques réflexions générales. Supposez des temples, des assemblées religieuses, où tout ce qu'on voit, tout ce qu'on entend doit naturellement faire de salutaires impressions: là des chants graves et purs, des cérémonies touchantes, un auguste appareil, le recueillement et le silence pénètrent les âmes et les invitent à la méditation. Les passions s'apaisent; la pensée de la Divinité, en devenant plus vive, fait rougir le vice, ranime la vertu, console le malheur, dispose à des affections douces, à l'oubli des injures, à l'accomplissement des devoirs ordinaires de la vie. Si la religion garde la morale, on peut dire que le culte garde la religion, lui donne un corps, la rend sensible et populaire. Le culte est l'expression visible de la croyance et des règles des mœurs; c'est une suite de tableaux exposés aux regards de tous, où tous, sans efforts et sans travail, peuvent voir tracés la doctrine qu'ils doivent croire et les préceptes qu'ils doivent observer. Et pourquoi le déiste blâmerait-il dans la religion ce qu'il approuve dans toutes les choses humaines? Je m'explique. Dans la société civile, s'est-on contenté de porter des lois, d'en faire sentir les avantages, d'en recommander la fidèle observance? Non, sans doute: on a senti que, pour leur donner plus de force et d'empire, il fallait entourer ceux qui en sont les dépositaires et les organes, de ce qui peut attirer les regards et fixer les hommages de la multitude. Si l'on dépouillait les lois et l'autorité publique de ces dehors imposants qui frappent l'imagination des peuples, semblent ajouter quelque chose à la réalité des objets, et par là même impriment plus de respect dans les âmes, qu'en résulterait-il? C'est qu'on verrait bientôt les liens de l'indépendance et de la subordination se relâcher, les lois tomber dans le mépris, l'esprit d'audace et de révolte éclater de toutes parts. Ainsi en serait-il de la religion, si elle était dépouillée de tout culte extérieur, et abandonnée à la pensée de chaque particulier: on la verrait s'affaiblir par degrés, perdre son as-

pendant sur les esprits, devenir étrangères aux habitudes, à la conduite des hommes, et s'effacer presque de leur souvenir. Voyez encore ce qui arrive dans les sciences, les lettres et les arts. Que d'efforts n'a-t-on pas faits de nos jours pour faciliter les moyens d'instruction, et rendre comme palpables les recherches et les connaissances de l'esprit humain! Non-seulement le burin a gravé la figure des plantes et des animaux dans un détail et une perfection qui étonnent, mais que n'a-t-on pas imaginé pour donner une forme visible aux connaissances historiques, géographiques, grammaticales! Que de tableaux pour peindre aux yeux ce qui semblait devoir être saisi que par l'esprit! Et quand il s'agit de la religion, on voudrait la dépouiller de tout ce qui parle aux sens et à l'imagination, peut la faire pénétrer plus aisément, plus profondément dans les cœurs! Quelle inconséquence!

Et qui ne voit d'ailleurs que, borner le culte de la Divinité aux hommages intérieurs, c'est méconnaître la nature de l'homme, c'est exiger de lui ce que repoussera toujours cet instinct, ce sentiment qui est plus fort que tous les sophismes, et qui domine l'espèce humaine tout entière? En effet, qui de nous ne sent très-bien qu'il se trouve une liaison intime entre les affections de l'âme et leur manifestation; qu'il est impossible à l'homme d'être vivement pénétré d'un sentiment, sans l'exprimer au dehors? Quel est l'homme compatissant, qui ne donne des preuves de sa pitié pour les malheureux? quel est le fils respectueux et tendre, qui ne fasse éclater sa piété filiale? quel peuple à jamais honoré de ses magistrats, sans leur donner des témoignages visibles de considération et de respect? Et l'on voudrait que les sentiments religieux de nos cœurs fussent sincères, sans qu'il en parût rien au dehors! Cela n'est pas dans la nature. Quoi! j'adore intérieurement Dieu comme mon créateur, comme l'arbitre de mes destinées; et je n'aimerais pas à lui payer extérieurement le tribut de ma dépendance! Mais tous les peuples ont si bien reconnu la légitimité d'un pareil hommage, qu'ils se sont empressés de lui offrir les productions de la terre, les prémices des moissons, et de tout ce qui était à leur usage: le faux zèle les égara même jusqu'à les porter à lui immoler des victimes humaines; zèle barbare, dont le christianisme seul a délivré les différentes régions de la terre à mesure qu'il y a pénétré, mais qui atteste combien l'homme sentait que Dieu avait sur lui, comme sur le reste des êtres, un domaine suprême. Quoi! dans le fond de mon cœur, il m'est impossible de ne pas reconnaître Dieu comme un bienfaiteur; les merveilles de la nature qui nous ravissent, ces fruits de la terre qui servent à nos besoins, ces animaux qui nous aident dans nos travaux, le jour qui éclaire, le pain qui nous nourrit, le vêtement qui nous couvre, ce corps avec des organes si bien adaptées à toutes les fonc-

tiens de la vie, cet esprit qui peut s'élever jusqu'à son créateur; voilà des dons que je tiens de sa libéralité; son amour m'environne de toutes parts, je suis comme plongé dans l'océan de sa bonté: je crois tout cela, je le sens intérieurement, et vous ne voulez pas que je célèbre ses bienfaits, que j'invite mes semblables à partager mon admiration et ma reconnaissance! Ce serait me condamner à l'ingratitude. Le Roi-Prophète ne faisait que suivre les impressions de la nature, lorsqu'il s'écriait dans son transport: *O mon âme, rends grâces à la bonté de ton Dieu; que tes puissances célèbrent à l'envi son nom et ses faveurs: « Benedic, anima, mea, Domino; et omnia, quæ intra me sunt, nomini sancto ejus. »* (Psal. CII, 1.)

Il est une partie essentielle du culte religieux qui a été violemment attaquée par un sophiste moderne (89), imitateur en cela de quelques sophistes anciens, et que je dois justifier en particulier; c'est la prière. « J'adore Dieu, a dit l'incrédule, je l'admire dans ses ouvrages, je m'attends de ses bienfaits; mais je ne le prie pas, je ne lui demande rien: ce serait douter de sa providence et de sa bonté. » Homme orgueilleux autant que misérable, as-tu donc oublié ta dépendance et ton néant? Si Dieu est notre père, n'est-il pas aussi notre maître? et si nous devons compter sur sa tendresse, ne devons-nous pas aussi reconnaître sa souveraineté sur nous, comme sur le reste de la création? Vois dans les places publiques cet indigent superbe, qui se croyant des droits à la générosité des passants, dédaigne de leur tendre la main pour implorer leur secours; s'il vient à périr d'inanition, ne doit-il pas en accuser son orgueil, bien plus que l'indifférence de ses semblables? Fidèle image de celui qui refuse de prier son Créateur. La difficulté que propose ici l'incrédule a été discutée par deux des plus beaux génies de l'antiquité chrétienne, saint Jérôme et saint Augustin. « Si nous exposons à Dieu nos besoins a dit le premier (90), ce n'est pas pour lui faire le récit de ce qu'il ignore, mais pour implorer son assistance comme suppliants. » A cette raison, saint Augustin en ajoute une seconde bien digne de son cœur. « Nous prions, dit-il (91) afin que nos désirs se réveillent, s'enflamment par la prière, et que notre cœur, dilaté par elle, reçoive avec plus de plénitude les biens que Dieu nous prépare. » Oui, Messieurs, prier est le premier besoin de notre faiblesse; c'est le premier cri de la douleur et de l'infortune. Nous avons, il est vrai, la raison pour nous conduire; mais n'est-elle pas souvent obscurcie par les préjugés, égarée par la passion? Nous avons la conscience; mais ne peut-elle pas être le jouet des plus funestes illusions? et n'avons-nous pas eu plus d'une fois à nous plaindre de nos fausses consciences, qui

appellent bien ce qui est mal, et mal ce qui est bien? Nous avons la liberté; mais par là même nous avons le malheureux pouvoir d'abandonner la route de la vertu: et s'il en est ainsi, pourquoi, dans ses obscurités, l'homme ne s'adresserait-il pas au Dieu des lumières, dans sa faiblesse au Dieu des vertus; pour être éclairé, fortifié par celui qui peut envoyer la force au faible et la lumière à l'ignorant?

Que si nous lui demandons quelque bienfait dans l'ordre temporel, comme la cessation d'une calamité, la santé, la paix, l'abondance, notre prière est un des plus beaux hommages que nous puissions rendre à ses perfections adorables. Le prier, c'est reconnaître qu'il est le maître souverain de toutes choses, qu'il embrasse tous les êtres dans les soins de sa providence, qu'il peut à son gré disposer de toutes les causes secondes, de tous les ressorts secrets de la nature, et les faire servir par d'invisibles moyens à remplir l'objet même de nos demandes. Il est beau de penser que Dieu, dans les desseins de sa providence, a lié le monde moral au monde physique, qu'il a voulu faire dépendre ses faveurs, même temporelles, de notre fidélité à les lui demander. Oui, du sein de son éternité, Dieu a tout prévu et tout disposé. Nous n'étions pas encore, que Dieu nous voyait dans sa science infinie, nos supplications étaient déjà devant son trône; et lorsque dans le temps il les exauce, lorsqu'il fait concourir avec elles certains événements, il ne fait que développer l'ordre de ses desseins éternels, et nous ne faisons que remplir la condition à laquelle il avait attaché ses dons. Avec des subtilités il n'y a rien qu'on ne puisse obscurcir; mais heureusement l'auteur de la nature a mis en nous un je ne sais quoi, plus fort que tous les sophismes, qui tient le genre humain inviolablement attaché à certaines vérités nécessaires à son bonheur. Oui, toujours, malgré les faux sages et leurs livres, la nature parlera à l'homme un langage que l'homme entendra; toujours le sentiment de la Divinité gravé dans les âmes entraînera à l'adorer, à la craindre, à l'aimer, à l'invoquer; toujours on verra des familles éplorées, autour d'un père qu'elles tremblent de perdre, demander sa conservation à celui qui est le maître de la vie et de la mort; toujours on verra les habitants des campagnes supplier le ciel de féconder leurs sillons, et d'écarter l'orage des fruits de leurs travaux; toujours des amis feront des vœux pour leurs amis absents. Et quel est l'impie, qui, malgré lui, ne forme des vœux semblables; qui, sans y penser, ne rende ainsi un hommage involontaire, un culte à la Divinité? Ne sait-on pas qu'on vit plus d'une fois Jean-Jacques, dans nos temples, oublier ses froids arguments contre la prière, et toujours inconsé-

(89) J.-J. Rousseau.

(90) *Comment. in Matth.*, cap. 6, lib. 1(91) Epist. 150, *ad Probam*, n. 16, 17.

quent, prier lui-même avec l'effusion d'une âme attendrie?

Il est temps de mettre fin à ce discours sur le culte religieux. C'est ici notre onzième conférence; et toutefois, Messieurs, de quoi vous avons-nous entretenus constamment? de ces vérités premières qu'il serait honteux d'ignorer, et qu'il est plus honteux encore de combattre. Nous avons comme oublié que nous faisons entendre notre voix dans une assemblée chrétienne. Les ténèbres de l'incrédulité sont, pour les esprits de nos jours, ce qu'étaient autrefois, pour les peuples, les ténèbres du paganisme. La raison s'est corrompue; toute vérité s'est altérée, et il faut que, dans la capitale du royaume très-chrétien, le ministre de Jésus-Christ parle le langage qu'aurait pu parler, il y a dix-huit siècles, un philosophe sensé dans Athènes ou dans Rome païenne. Au lieu de rappeler, de développer les sublimes, les touchants mystères du christianisme, nous sommes réduits à la déplorable nécessité d'exposer, de défendre ces principes sacrés qui sont le fondement de toute morale et de toute vertu. Dans ces saints jours (92), l'Eglise chrétienne a coutume de voiler les images pieuses qui décorent ses temples et ses autels, et cela en signe de deuil et de douleur, pour porter dans les âmes une religieuse tristesse: et nous, nous sommes forcés, pour ainsi dire, de jeter un voile sur l'Evangile, et sur la croix devenue une folie pour le chrétien, comme autrefois elle l'était pour le gentil (I Cor., I, 23); nous sommes en quelque sorte obligés de rougir de notre foi. Mais que dis-je, Messieurs? à Dieu ne plaise que nous rougissions de l'Evangile, *non erubescio Evangelium!* (Rom., I, 16) et malheur au peuple qui en aurait tellement abusé, qu'il ne serait plus digne de l'entendre! Ce n'est pas en rougir que de lui préparer les voies, que de disposer les cœurs à se laisser mieux pénétrer de ses divines leçons, en dissipant d'abord les préjugés dont ils pourraient être offensés. Plus tard, quand le moment en sera venu, nous la montrerons à cet auditoire, cette croix qui a subjugué les sages comme le peuple, et nous la verrons entourée de tous les trophées de sa gloire, des victoires qu'elle a remportées depuis dix-huit siècles. Mais nous savons que l'apôtre le plus ardent du mystère de la croix, que saint Paul savait user de sages tempéraments; qu'il ne parla pas devant l'aréopage le langage qu'il aurait pu tenir dans l'assemblée des parfaits. Lorsque les secousses les plus violentes ont ébranlé les fondements mêmes de l'édifice, ne faut-il pas, avant tout, travailler à les raffermir, si l'on ne veut le rebâtir en vain sur des cendres et sur des ruines?

CONFÉRENCE XII.

SUR LES PRINCIPES RELIGIEUX CONSIDÉRÉS
COMME LE FONDAMENT DE LA MORALE ET DE
LA SOCIÉTÉ.

Si jamais il fut un dessein fécond en désastres, et capable de bouleverser le monde entier, c'était bien celui de briser tous les liens qui unissent l'homme à la Divinité, de chercher ailleurs que dans les principes religieux la source de la vertu et de l'ordre sur la terre, et de vouloir fonder une morale et une société sans religion. Aurait-on pu naturellement soupçonner que l'homme, dans ses égarements, en viendrait jusqu'à cette étrange extrémité? Était-il donc besoin de si grands efforts d'esprit et de raison, pour comprendre qu'il faut un frein à ces penchants vicieux qui tendent toujours à franchir les bornes du devoir; que les lois étaient sans force là où les mœurs étaient éternées, et que les mœurs avaient peu d'empire là où la Divinité avait perdu le sien; qu'effacer les sentiments religieux du cœur des peuples, c'était déchaîner toutes les passions et tous les vices, et mettre dans le corps social le principe le plus actif de ruine et de dissolution?

Comment se fait-il que ces vérités élémentaires aient été méconnues, combattues même avec tous les arguments et toute la suite d'un système réfléchi? Oui, de faux sages, aussi minces philosophes que froids écrivains, nous ont laissé pour héritage des *Catéchismes de morale universelle*, où le nom de Dieu ne se trouve pas. Dans leur délire, ils n'ont pas craint de présenter la destruction entière de toute idée religieuse comme le plus beau triomphe de la raison, et la source de la félicité publique. O égarement incompréhensible de l'esprit humain! Son intelligence peut donc tellement se corrompre, qu'elle ne goûte plus que le mensonge, qu'elle trouve le souverain bien précisément dans ce qui est le souverain mal, même pour la vie présente, dans l'athéisme.

Heureusement les systèmes de mensonge passent, et la vérité demeure. Il est une puissance invisible et secrète, qui maîtrise la malice des hommes, et tient les peuples attachés, en quelque sorte malgré eux, à un petit nombre de maximes nécessaires au bonheur et à la conservation du genre humain. C'est pour ranimer dans les âmes l'amour de ces principes sacrés, que nous nous proposons de les présenter aujourd'hui comme le vrai fondement de la morale et de la société.

Trop souvent, je le sais, il est arrivé que les passions et l'ignorance ont dénaturé la religion par des pratiques ou bizarres, ou cruelles, ou infâmes; et c'est là ce qu'on appelle la superstition. Plus d'une fois aussi le faux zèle a fait servir la religion de prétexte à ses fureurs, armé les hommes contre les hommes, et commandé des crimes au nom du ciel; et c'est là ce qu'on appelle fa-

(92) Ce discours a été prononcé le jour de la Passion.

natisme. Sans doute ce n'est rien de tout cela qu'il s'agit de présenter comme avantageux à l'humanité. L'éternelle misère de l'homme est de mêler ses erreurs et ses vices à ce qu'il y a de plus salutaire et de plus auguste; et l'éternelle manie des sophistes est de combattre ce qu'il y a de plus universellement utile, par l'abus particulier que les hommes peuvent en faire : déclamateurs ridicules, qui devraient bien s'élever aussi contre l'usage de la parole, et souhaiter que l'espèce humaine fût muette, parce que bien souvent on abuse du langage pour répandre les poisons de la médisance ou de la calomnie. Je vous prie de le remarquer, Messieurs; mon dessein en ce moment n'est pas de faire valoir les avantages de la religion chrétienne en particulier; un jour je pourrai en faire la matière d'un discours à part. Aujourd'hui j'envisage la chose sous le point de vue le plus général. Professer publiquement certains dogmes fondamentaux, tels que ceux de l'existence de Dieu, d'une providence, de la vie future, de la liberté de l'âme, de la distinction du bien et du mal, et rendre à la Divinité des hommages graves et purs qui portent dans l'âme des sentiments louables et bons; voilà ce qu'on appelle en général religion. Lorsque tout est vrai dans la croyance, pur dans les préceptes, saint dans le culte, alors c'est la religion véritable; c'est celle que nous avons le bonheur de professer. Que si, dans quelqu'une de ses parties, elle a quelque chose de répréhensible, alors ce n'est qu'une religion imparfaite et fautive. Mais toutes celles qu'on a professées sur la terre ont eu des points communs de croyance, plus ou moins sentis de tous les hommes, sur Dieu, la providence, la vie future, le vice et la vertu. Or, ce sont ces principes religieux universellement professés avec plus ou moins de pureté, que je prétends être la véritable base de la morale et de la société; et c'est là ce qui va faire le sujet de cette conférence.

Ces règles du bien et du mal qui doivent diriger nos affections, nos discours et notre conduite; cet ensemble de préceptes et de devoirs que nous avons à remplir pour être véritablement des hommes de bien, c'est ce que j'appelle la morale. Les raisons qui la rendent obligatoire pour nous, les motifs qui nous portent à la pratiquer, et à faire les sacrifices qu'elle exige, voilà ce qui en est le fondement. Or, je soutiens que cette raison de nos devoirs, ces motifs de les remplir, il faut les chercher dans les principes religieux. En effet, Messieurs, c'est peu pour l'homme, que de belles sentences, des règles sévères, des sentiments sublimes étalés dans les livres et dans les discours. L'autorité de la morale ne vient pas seulement de la beauté de ses préceptes; elle vient surtout de la persuasion intime qu'elle est obligatoire, et de la force des motifs qui engagent à la pratiquer. Rien de plus commun que les belles maximes : on en débite sur les théâtres, on en sème dans les romans, on en fait parade jusque dans les cercles les

plus frivoles et les plus dissolus. Mais je vous prie de le remarquer avec moi : c'est précisément la beauté, la pureté de la morale qui nous alarme et nous effrayent. La morale n'est salutaire que par le joug qu'elle impose à nos penchans; et ce joug, nos penchans le trouvent incommode. La morale n'est utile que parce qu'elle est une règle; et toute règle est une gêne, et toute gêne nous importune. Vous me prêchez une probité incorruptible, une fidélité constante aux devoirs de mon état, ce désintéressement qui fait préférer l'indigence aux richesses acquises par l'injustice, ce courage qui fait sacrifier la vie plutôt que la conscience; vous me commandez toutes les vertus, vous ne me permettez aucun vice. Tout cela me paraît beau, et conforme à l'idée que je me suis faite de l'homme de bien; mais tout cela aussi me paraît sévère, tout cela me demande des efforts et des sacrifices pénibles : et je l'avoue, je ne me trouve pas assez de philosophie pour pratiquer tant de vertus sans motifs. Ces motifs, je veux qu'ils soient puissants, parce que j'ai à vaincre des passions vives et fortes; ces motifs, je veux qu'ils soient universels, parce que la vertu est faite pour tous les hommes; ces motifs, je veux qu'ils soient permanents, parce que la vertu est pour tous les temps comme pour tous les lieux. Or, des motifs qui réunissent tous ces caractères, il faut les chercher ailleurs que dans quelques considérations purement humaines.

Voulez-vous que tout ici soit dans l'ordre? voulez-vous enflammer mon courage, m'élever au-dessus des craintes et des faiblesses de la nature? montrez-moi un Dieu législateur suprême, qui commande et qui veut être obéi; placez-moi sous les yeux toujours ouverts d'une Providence, qui voit mes pensées comme mes actions, et qui, un jour, en sera le juge incorruptible, comme elle en est maintenant le témoin inévitable. Voilà un moyen de réprimer les vices, qui est de tous les âges, de tous les pays, de tous les instans; qui poursuit l'homme dans les ténèbres de la nuit, comme dans les clartés du jour; qui n'est pas moins redoutable pour le puissant que pour le faible, pour le riche que pour le pauvre, pour l'homme public que pour l'homme privé. Cette doctrine d'un Dieu, d'une providence, d'une vie à venir avec des récompenses et des châtimens, est intelligible à tous, et le genre humain l'a toujours plus ou moins comprise. Ainsi, avec la religion qui m'élève jusqu'à Dieu, je trouve dans la volonté divine la volonté suprême, la raison première de tous les devoirs. Ainsi je regarde la conscience comme la voix même de Dieu qui se fait entendre au fond du cœur; je vois dans ses remords comme le prélude de la céleste justice, dans son bon témoignage comme le gage de la récompense future; et si je meurs pour mon devoir, je sais où je trouverai le prix de mon sacrifice : dès lors je sens que je dois obéir aux inspirations de la conscience. Mais si

vous détachez l'homme de son Dieu, si la conscience n'est pas l'interprète des volontés divines; par cela seul vous affaiblissez étrangement son empire, et je pourrai bien finir par n'y voir qu'un préjugé, que le résultat de l'éducation, qu'un accusateur importun auquel il faut imposer silence. Ainsi, avec les principes religieux, je vis sous l'empire d'une loi qui ne règle pas seulement les dehors, mais qui descend jusque dans le cœur pour y attaquer le mal dans sa source, et qui, par l'ordre qu'elle met dans les pensées et les désirs, prépare celui des discours et des actions. Ainsi enfin, dans la religion bien conçue, la morale qu'il faut pratiquer a son appui dans les dogmes qu'il faut croire. Le vice des théories de beaucoup d'écrivains modernes, qui se sont érigés en réformateurs du genre humain, c'est d'avoir disserté sur la morale sans remonter au principe qui la rend obligatoire, sans lui donner une sanction suffisante. Vouloir une morale sans religion, c'est vouloir un édifice sans fondement, une législation sans législateur.

Je sais, Messieurs, ce que peuvent donner de force et de poids aux préceptes moraux l'amour de la gloire, l'honneur, l'intérêt, et ce qu'on appelle les lumières et la civilisation. Je suis loin de dédaigner ces appuis divers de la morale; mais, sans faire observer ici qu'ils ne règlent en rien l'intérieur de l'homme, qu'ils lui laissent toute la liberté de ses pensées et de ses désirs, qu'avec eux on n'a point de vertus pures et sans mélange, je me borne à montrer combien ils sont fragiles, insuffisants, et combien il importe qu'ils soient eux-mêmes soutenus par des considérations d'un ordre supérieur.

Et d'abord, voudrait-on contenir les hommes dans le devoir par l'amour de la gloire, par le sentiment de l'honneur? Mais si la vertu est faite pour tous, la gloire n'est le partage que d'un petit nombre. Mais combien de fois une célébrité flatteuse sans être légitime, n'a-t-elle pas accompagné des actions que la vertu désavoue! Mais l'amour de la gloire arma ces conquérants farouches, qui ne ravagèrent la terre que pour la remplir du bruit de leur nom; témoin cet Alexandre, qui tourmenta l'univers pour être loué des frivoles Athéniens. Mais ces devoirs obscurs de tous les jours, de tous les moments, que la plupart des hommes sont obligés de remplir en secret et loin des regards du public, que pent l'amour de la gloire pour en inspirer la généreuse pratique? Toutes les trompettes de la Renommée sonneraient à la fois, que pas une ne sonnerait pour ces vertus ignorées.

Vous me parlez de l'honneur; mais ce sentiment n'a toute son énergie que dans quelques âmes plus élevées, ou dans quelques circonstances plus éclatantes. Tous les hommes ne sont pas des Bayard ou des Crillon; tous ne sont pas placés sur un grand théâtre, ne se trouvent pas à la tête des affaires publiques ou sur un champ de bataille;

et puis, il faut le dire à la honte de l'espèce humaine, trop souvent le succès justifie tout à ses yeux, en sorte que le déshonneur n'est que dans la maladresse ou l'infortune. Voudriez-vous faire craindre aux méchants le jugement de la postérité? quelle chimère! C'est bien ici surtout que paraît le néant de la fausse sagesse. La presque totalité du genre humain est condamnée à un éternel oubli; et que lui importe ce tribunal si redoutable de la postérité, devant lequel elle ne doit jamais comparaître? Je l'avouerai sans peine: si vous supposez un homme animé de sentiments religieux, pénétré de cette sublime pensée, que son âme est immortelle, alors je ne sais quel espoir confus de jouir des suffrages de la postérité pourra bien l'affecter et l'émuouvoir; mais, si vous le supposez imbu de la pensée que tout meurt avec le corps, croyez-vous qu'il sera bien touché des jugements d'un avenir qui, après tout, ne doit être pour lui que le néant? Que lui font les censures des siècles futurs? il sait bien que ce vain bruit ne viendra pas troubler sa cendre au fond de son tombeau.

Je conviens que, dans la vie présente, la vertu devrait naturellement conduire à la considération, à l'estime, et procurer ainsi des avantages temporels qui fussent pour elle un puissant aiguillon; mais les hommes sont si changeants; il entre tant d'injustice ou de caprice dans leurs suffrages; il arrive si souvent au vice d'usurper les honneurs dus à la vertu, et à la vertu d'essuyer les ignominies qui devraient être le partage du vice! Oh! que la vertu serait à plaindre, si elle n'avait pour appui que ce sable mouvant des opinions humaines! Je suppose d'ailleurs qu'un grand intérêt me pousse à une prévarication qui doit demeurer secrète; j'échappe au blâme, et je continue de jouir de l'estime de mes semblables. Je le dirai, Messieurs, et je manifesterai ma pensée toute entière, pour l'instruction de ceux qui, jeunes encore, n'ont qu'une connaissance légère des hommes et des choses. Dans ce qui regarde les devoirs ordinaires de la vie civile, la fidélité à ses engagements, les moyens de s'enrichir ou d'éviter des pertes funestes, souvent la vertu dont les hommes se glorifient le plus, la probité, est mise à des épreuves délicates et pénibles: malheur à ceux en qui elle n'est pas défendue par des barrières plus fortes que la crainte des jugements publics! Croyez-moi, l'expérience pourra vous l'apprendre: il est plus difficile qu'on ne pense d'être constamment honnête homme, quand la probité n'est pas appuyée sur la religion; et Montesquieu a dit une parole souvent citée, mais très-véritable, surtout quand on l'applique à la masse de l'espèce humaine; c'est « qu'une religion, même fausse, est encore le plus sûr garant de la vertu des hommes (93). »

Maintenant voyons ce que peut, pour nous rendre bons et heureux, la culture de l'es-

(93) *Esprit des lois*, liv. XXIV, ch. 2.

prit et ce qu'on appelle les lumières et la civilisation.

De nos jours, on a fait grand bruit de tous ces avantages ; et sans doute il ne s'agit ni de contester les progrès des sciences naturelles, ni de donner des regrets aux usages et à l'ignorance des temps barbares : mais gardons-nous d'un raffinement plus funeste encore que la barbarie, et n'allions pas nous livrer à un enthousiasme aussi dangereux que déraisonnable. Ne craignons pas de le dire jusque devant cette assemblée si remarquable par les lumières de ceux qui la composent : Malheur à une nation qui mettrait la science avant la vertu, les connaissances avant les mœurs, les arts avant le devoir ; qui, dans le soin d'élever la jeunesse, compterait l'instruction pour tout et l'éducation pour rien ; qui n'y ferait entrer la religion et la morale que comme on y fait entrer une leçon dans l'art de tracer un paysage ; et qui se croirait arrivé au faite de la sagesse, parce qu'elle verrait se multiplier de toutes parts dans son sein des grammairiens, des rhéteurs et des artistes ! Les païens eux-mêmes avaient de bien plus hautes idées de la véritable sagesse ; témoin Cicéron, qui la définit, d'après les anciens philosophes, la *science des choses divines comme des choses humaines* (94) ; témoin Marc-Aurèle, remerciant le ciel de lui avoir donné pour maîtres des hommes qui lui avaient appris à régler ses mœurs et à pratiquer la vertu. Certes il ne séparait pas la sagesse de la religion, ce siècle auquel un de nos plus grands rois a donné son nom, le plus beau des siècles modernes, et le plus beau peut-être dont puisse s'honorer l'esprit humain. N'oublions pas que les lumières ne sont pas la vertu, et ne pensons pas que les mœurs soient toujours unies à la civilisation. Et qu'est-ce donc que les mœurs pour une nation ? Elles ne consistent ni dans une politesse de manières qui s'allie très-bien avec l'égoïsme et la bassesse, ni dans une grande variété de connaissances qui n'exclut pas la mollesse et la frivolité. Les mœurs peuvent se trouver dans le hameau où tout est ignorance et rusticité, et manquer dans la cité où tout présente une face riante et polie. Lorsque autrefois l'ancienne Rome allait chercher ses dictateurs à la charrue, elle était grossière, mais elle avait des mœurs ; plus tard elle fut polie, et les mœurs avaient disparu. Messieurs, dans les pères la vigilance, dans les enfants la piété filiale, dans les maîtres la justice, dans les serviteurs la fidélité, dans les riches l'humanité, dans les magistrats l'intégrité, dans tous la bonne foi, le désintéressement, la tempérance, l'obéissance aux lois, le zèle du bien public, l'amour du travail, l'amour de la patrie, les sentiments nobles et généreux : voilà ce que j'appelle les mœurs pour une nation ; voilà des vertus domestiques et civiles qui font prospérer les Etats comme les familles, et qui seront d'autant plus communes chez un peuple que ce peuple lui-

même sera plus profondément religieux. En vain, par l'héroïsme de ses guerriers, par l'étendue, la richesse et la population de son territoire, par le nombre et la magnificence de ses cités, de ses ports et de ses canaux, par tout l'éclat des sciences et des arts ; en vain, par tous ces avantages réunis, la France serait appelée à être la première des nations civilisées, si, par nos pernicieuses doctrines, par notre insouciance sacrilège, par nos mauvaises mœurs qui en seraient la suite inévitable, nous travaillions nous-mêmes à ruiner les fondements de l'édifice. Nous pouvons le dire hautement, sans craindre de nous tromper : si l'industrie peut donner la richesse, si la valeur et le génie peuvent donner la gloire, la religion seule peut nous régénérer en nous donnant des vertus.

La religion est donc le vrai fondement de la morale. J'ajoute, et cette proposition est comme la suite de la première, qu'elle est aussi le fondement de la société.

Combien n'étaient-ils pas aveuglés tous ces réformateurs du dernier siècle, qui voulurent fonder une société sans religion ! Ils ne voyaient pas qu'ils avaient contre eux tout ce qui est capable de faire impression sur les esprits, l'autorité, l'expérience, la raison.

Je dis d'abord l'autorité. Quand une doctrine se trouve enseignée par tout ce qu'il y a jamais eu de plus beaux génies de toutes les religions, de tous les climats, de tous les siècles, il me semble qu'on devrait trembler de la contredire, se déier de ses idées particulières, et craindre, en les suivant, de prendre des illusions pour des réalités. Que, dans les sciences naturelles, des faits nouveaux, des phénomènes qu'on n'avait pas remarqués, apportent de nouvelles lumières et viennent détruire des opinions accréditées par de grands noms, je le conçois, et cela doit être ainsi ; mais dans ce qui regarde l'ordre social fait pour tous les hommes, objet habituel de leurs pensées, nécessaire à leur bonheur, à leur perfection, s'élever contre ce que la terre a eu de plus grands hommes, de plus versés dans la politique, de plus habiles à policer et gouverner les peuples : quelle témérité ! Or où trouveriez-vous des législateurs qui aient eu la pensée de fonder une société sans religion ? Cette pensée fut-elle celle de Solon à Athènes, de Lycurgue à Lacédémone, de Zaleucus chez les Locriens, de Numa dans l'ancienne Rome ? On sait bien en particulier que Numa commença par faire de Rome la ville sacrée, pour en faire la ville éternelle. Où trouveriez-vous des philosophes profondément versés dans la connaissance des hommes, soit par la force de leur génie, soit par l'habitude de manier les affaires publiques, qui aient écrit qu'on pouvait dédaigner la religion comme nuisible ou comme inutile ? A-t-on lu quelque chose de semblable dans les livres de Platon, de Cicéron, de Marc-

(94) Lact., *Epit. div. instit.*, cap. 51.

Aurèle ? Dans le dernier siècle, il est quelques écrivains qui ont jeté parmi nous un éclat extraordinaire par leurs talents : quelle a été, sur la question qui nous occupe, leur manière de penser ? Dans l'*Esprit des lois*, Montesquieu a rendu les hommages les plus éclatants à l'heureuse influence du christianisme ; et dans l'ouvrage le plus fortement pensé qui soit sorti de sa plume (95), il remarque que l'épicurisme qui s'était introduit dans la république romaine en avait préparé la décadence. Que demandait Jean-Jacques dans celui de ses écrits où il s'exprime en apôtre fougueux de la liberté la plus illimitée (96) ? Qu'on dressât une formule de foi civile par laquelle tout citoyen ferait serment de professer le dogme de l'existence de Dieu, de la Providence, de la vie future. Il voulait que celui qui refuserait d'y souscrire fût banni comme insociable, et même que celui qui, après l'avoir prêté, s'y montrerait infidèle, fût puni de mort. Certes, si ces paroles étaient sorties d'une plume ecclésiastique, on eût crié au fanatisme, à l'intolérance ; mais c'était le citoyen de Genève, et l'on n'y vit qu'une saillie de sa sublime misanthropie.

A l'autorité vient se joindre l'expérience. L'homme est né avec des inclinations, des besoins et des facultés qui l'appellent à la vie sociale : aussi, quelque haut qu'on remonte dans l'antiquité, on trouve des sociétés ou commencées, ou déjà avancées, ou même entièrement développées. Se pourrait-il que tous les peuples eussent ignoré les premiers éléments de la sociabilité, et que tous se fussent accordés à croire nécessaire ce qui n'était pas même utile ? C'est bien en cette matière que l'expérience des nations et des siècles est d'un très-grand poids. Or où a-t-on vu sur la terre un peuple policé qui fût complètement athée, et qui subsistât sans aucune croyance religieuse ? Et ne sait-on pas que ceux en qui on en a découvert le moins de vestiges étaient en même temps les plus barbares, les plus voisins de l'état des animaux ? Il est même un fait singulièrement remarquable, c'est que pas une seule nation ne s'est bornée à je ne sais quelles idées purement spirituelles et spéculatives de religion. Guidées par un instinct naturel plus sûr que le raisonnement, toutes ont senti que le déisme pur ne serait qu'un athéisme déguisé ; toutes ont professé une religion positive, avec ses croyances, ses préceptes, son culte qui était l'expression vivante des sentiments communs à tous. Oui, plus puissante que la lyre fabuleuse qui, dit-on, amollissait les tigres, la religion a présidé à la formation des sociétés humaines ; elle a adouci les humeurs farouches, épuré les mœurs, resserré les liens de la bienveillance et de la fraternité, cimenté dans toutes ses parties le corps politique. Que de merveilles surtout n'aurais-je pas ici à raconter du christianisme ! Trop souvent on s'est donné le triste plaisir d'étaler

les abus qu'on a pu faire de ses maximes, et l'on a gardé le silence sur les biens immenses dont il a été la source.

Enfin il est reconnu que les peuples les plus renommés de la terre, tels que les Romains, ont fait du serment le lien le plus fort des engagements réciproques, et en particulier de la discipline militaire : et qui ne voit pas que la force du serment vient des principes religieux, de telle sorte que, dans le langage ordinaire, on dit la *religion du serment* ? Chose étrange, Messieurs ! on a vu des penseurs modernes, qui ne rêvaient que le perfectionnement de l'ordre social, qui dirigeaient vers ce but toutes leurs recherches et tous leurs efforts : ils auraient dû, ce semble, avoir sur cet objet des lumières plus pures que le reste des hommes, connaître beaucoup mieux les vrais fondements de l'édifice qu'ils prétendaient reconstruire ; et pourtant ils se sont montrés tellement étrangers à la connaissance du cœur humain, qu'ils n'ont pas senti que la religion lui était nécessaire, et que sans elle les lois et les institutions politiques manqueraient de stabilité ! C'était bien là l'égarément d'un orgueil qui s'avengle lui-même, et qui, pour avoir dédaigné les lumières de l'expérience, se précipite dans les plus honteuses ténèbres. Mais tel est l'empire de la vérité, qu'on l'a vue éclater jusque dans les circonstances les plus capables de l'étouffer et de l'anéantir. Faut-il rappeler un instant ces jours à jamais lamentables, et maintenant si loin de nous, où la puissance des ténèbres semblait avoir prévalu ? Alors la religion était muette, tous les temples fermés, toutes les âmes glacées par la terreur, toutes les vertus érigées en crimes, et tous les crimes en vertus ; et la France entière n'était qu'une arène immense couverte de victimes et de bourreaux. Eh bien ! du milieu de ces incroyables excès, la vérité se fit entendre avec force, et les passions les plus effrénées rendirent un hommage éclatant aux doctrines sacrées qui les condamnaient. Il fut dit hautement, il fut écrit sur nos édifices publics ; LE PEUPLE FRANÇAIS RECONNAÎT L'ÊTRE SUPRÊME ET L'IMMORTALITÉ DE L'ÂME. Je le sais, Messieurs, on a pu ne voir dans cette étrange déclaration qu'une dérision blasphématoire ; mais pourquoi ne pas y voir un trait de cette Providence qui se joue de ses ennemis, qui arrache de leur bouche leur propre jugement, les fait servir d'instrument à ses desseins, et les brise ensuite, quand il lui plaît, dans sa justice ? Oui, j'aime à voir ici la main de l'impie sous la conduite d'une main supérieure, forcée en quelque sorte de tracer elle-même sur le frontispice de nos temples en ruines la parole de consolation pour les bons et de terreur pour les méchants, et de graver jusque sur les débris entassés par l'anarchie, les dogmes conservateurs de la morale et des sociétés humaines.

(95) *Grandeur et décadence des Romains*, c. 10.

(96) *Le Contrat social*.

Après l'expérience et l'autorité, consultons la raison.

Que nous dit-elle ? C'est que la religion est la sauvegarde de la morale, et que la morale à son tour est la sauvegarde des lois : vérité sentie par les bons esprits de tous les temps, même par ceux qui, oubliant la dignité de leur talent, n'ont que trop chanté les plaisirs et la volupté ; témoin le poète romain (97), qui demande à quoi servent les lois sans les mœurs. Que nous dit encore la raison ? C'est qu'il importe à la prospérité publique, que les dépositaires de la puissance aient aux yeux des peuples un caractère auguste et sacré. Alors le respect qu'on leur porte, en assurant l'obéissance, assure le repos des familles, prévient les révoltes et les mesures violentes qu'elles amènent toujours. Ce n'est pas assez pour l'autorité qu'elle fasse des lois, il faut que celles-ci soient respectées et chéries de ceux qui doivent les suivre : or, d'où peut venir au pouvoir, à la loi leur empire sur les cœurs ? C'est principalement de la religion, qui présentera les puissances comme établies de Dieu pour l'harmonie sociale, et les lois comme des règles qui entrent dans les vues de la Providence pour diriger les actions des hommes. Que me dit enfin la raison ? C'est que les lois humaines défendent plutôt les crimes qui troublent l'ordre public, qu'elles ne prescrivent des vertus ; c'est que, réglant seulement les dehors de l'homme, elles ne pénètrent pas dans les cœurs pour y couper le mal dans sa racine ; qu'elles ne sont ni assez fortes, ni assez détaillées pour faire observer tous les devoirs de l'amitié, de la reconnaissance, de l'hospitalité, de l'humanité, de la piété filiale ; devoirs qui néanmoins se lient si étroitement à la prospérité des familles particulières, et dès lors au bien de la grande famille, qui est la société. Que de vices et de délits, pourtant très-funestes, qui ne sont pas du ressort des lois ! Ces vols et ces injustices qui se commettent dans l'ombre et sans témoins, ces fraudes si cachées et si communes dans le négoce, cette oisiveté qui engendre tous les vices (*Eccli.*, XXXIII, 29), cet égoïsme qui est sans pitié pour le malheur, cette intempérance qui énerve à la fois l'âme et le corps, cette débauche qui porte dans la vie domestique l'opprobre avec la discorde, ces scandales qui corrompent les bonnes mœurs, ces rapports qui sèment la division, ces calomnies obscures qui noircissent l'homme de bien, ces désordres et tant d'autres semblables que les lois ignorent, ou que les lois ne punissent pas : voilà quelle est la plaie des familles ; voilà le poison qui ronge lentement le cœur de la société, et qui en prépare la ruine. Or, ici le remède le plus puissant, le plus universel, c'est la religion ; et vous verrez toujours ces désordres s'accroître, à mesure que s'affaiblira le frein religieux. Oui, la société la

plus florissante en apparence, si elle n'était animée, soutenue par l'influence secrète de la religion, serait semblable à ces édifices, qui, malgré leurs dehors réguliers et pompeux, touchent à une ruine prochaine, parce que le temps a usé le ciment et les liens qui en unissaient les parties diverses.

Il semble, Messieurs, qu'instruits par l'expérience, désabusés des vains systèmes et des théories impraticables, les Français reviennent aujourd'hui à des doctrines plus saines, qu'ils portent plus de respect à la mémoire de leurs pères, et qu'ils n'ont plus l'extravagant orgueil de fouler aux pieds tout ce qui est consacré par les hommages des nations et des siècles. Nous avons compris qu'il était dangereux de rendre la multitude incrédule ; et peut-être que ces écrivains, qui ont fait le facile et bien triste métier de la corrompre, rougiraient de leurs déplorables succès, s'ils vivaient encore. Toutefois, si l'on sent généralement davantage le besoin de la religion, il est aussi une maxime très-commode pour ceux qui la professent, et malheureusement trop répandue parmi les beaux esprits et les riches voluptueux : c'est qu'il faut bien une religion au peuple, mais qu'elle n'est bonne que pour lui. Je ne dirai point tout ce que cette maxime a d'impie, cela n'entre pas dans le plan de ce discours ; mais je dirai que c'est là une de ces erreurs funestes contre lesquelles ne saurait s'élever avec trop de force tout ce qu'il y a d'amis éclairés des mœurs et de la patrie. Certes, cette maxime n'était pas celle du publiciste célèbre qui a dit : « Quand il serait inutile que les sujets eussent une religion, il ne le serait pas que les princes en eussent, et qu'ils blanchissent d'écume le seul frein que ceux qui ne craignent point les lois humaines puissent avoir (98). » Or ce qui est dit ici des princes, n'est-il pas applicable, quoique dans un degré moins rigoureux, à tous les dépositaires du pouvoir, et en général aux premières classes de la société ? Nous dirons à l'homme public : Ce n'est pas pour vous que vous êtes élevé au-dessus du peuple, c'est pour lui ; toutes les charges dans l'ordre politique comme dans l'ordre religieux ne sont que d'honorables servitudes. Si vous croyez la religion nécessaire au bonheur du peuple, votre premier devoir est de la respecter, pour qu'il la respecte lui-même davantage : et d'ailleurs, si le magistrat aime à trouver dans la religion des peuples le garant de leur soumission, les peuples à leur tour aiment à trouver dans la religion du magistrat le garant de sa justice et de son dévouement à la chose publique. Nous dirons à tous, aux riches, aux puissants du siècle, à l'homme de lettres, au savant : N'est-ce pas au sein des conditions les plus élevées que la volupté est plus raffinée, l'ambition plus ardente, la vengeance plus implacable, toutes les passions plus impérieuses par les moyens

(97) Hor., *Carm.*, lib. III, od. 24.

(98) Montesquieu, *Esprit des lois*, livre XXIV, éhap. 2.

mêmes qu'elles ont de se satisfaire? Et vous voulez briser, pour ces classes de la société, le frein salutaire de la religion! C'est-à-dire que vous voulez rompre la digue du côté où les eaux se portent avec le plus de violence, écarter le remède des lieux où la contagion fait le plus de ravages; c'est-à-dire que vous voudriez enlever les sentiments religieux précisément à ceux à qui ils sont le plus nécessaires. Avant tout, commencez par arracher l'orgueil du cœur de l'homme instruit, l'égoïsme du cœur du riche, la pusillanimité du cœur du magistrat, l'ambition du cœur des grands; en un mot, arrachez les passions du cœur de tout ce qui n'est pas peuple, et alors peut-être il vous sera permis de laisser la religion au peuple.

La religion n'est bonne que pour le peuple! Eh bien! vous qui tenez ce langage, répondez: D'où sont partis ces écrits funestes, qui, circulant dans l'Europe entière, ont altéré partout les vrais principes des choses, relâché les liens de la société, contribué puissamment à la dissolution universelle, et mis en honneur des systèmes dont peut-être vous et vos familles avez été les victimes? Je vous le demande; toutes ces productions sont-elles sorties de la main du peuple? Non, sans doute: fabriquées dans l'atelier du bel esprit, elles ont été ensuite accueillies dans la maison du riche et de l'homme puissant. Et cependant, si leurs auteurs comme leurs protecteurs avaient été sincèrement religieux, auraient-ils ainsi prostitué leur talent et leur crédit au vice et au mensonge? La religion n'est bonne que pour le peuple! Eh bien! répondez de nouveau: encore de nos jours, d'où sortent ces romans, ces drames, ces poèmes, ces chansons, où l'obscénité le dispute au blasphème, qui corrompent à la fois l'esprit et le cœur, éveillent des passions prématurées, et font voir toute la corruption et toute la science du vice jusque dans l'âge de l'innocence? D'où partent ces doctrines de matérialisme qui dégradent la nature humaine, et qui, répandues jusqua'au sein des campagnes, y enfantent tout ce qu'il peut y avoir de plus hideux, l'impunité la plus brutale jointe à l'ignorance et à la misère? Tout cela vient précisément de cette classe d'hommes auxquels vous croyez la religion inutile: et pourtant si la religion eût dirigé leurs pensées et leur plume, que de maux elle eût épargnés aux familles et à la société! La religion n'est bonne que pour le peuple! Juste ciel! que deviendrait la France, que deviendrait l'Europe, si cette funeste maxime venait à prévaloir? Oui, si le peuple seul a de la religion, bientôt il n'en aura plus, et l'on saura ce que c'est qu'un peuple sans religion. Le peuple aussi a son orgueil et sa dignité à sa manière; s'il s'aperçoit qu'on lui renvoie la religion comme une chose méprisante, il la méprisera. La religion n'est rien pour celui qui n'y croit pas; elle n'a d'empire sur le cœur que par la croyance de l'esprit: qu'importent en effet ses promesses ou ses menaces à ceux qui n'y voient que les

chimères d'une imagination abusée? Et comment voulez-vous que le peuple ne cesse pas d'y croire, s'il remarque qu'elle est un objet de dérision pour ceux que leur naissance, leurs lumières, leurs emplois élèvent au-dessus de lui? Le peuple est naturellement imitateur. L'impunité descendra du riche au pauvre, du savant à l'ignorant, du magistrat au villageois; elle deviendra populaire, et un peuple sans religion sera toujours tenté de briser le joug des lois, de renverser toutes les institutions sociales, de s'égaliser à ceux qui seront placés sur sa tête; et toujours au premier signal des factieux, on le verra se porter à tous les excès. Abuser de sa force pour tout détruire, dévorer les puissances avec leurs titres, les riches avec leurs domaines, jusqu'à ce qu'enfin il se dévore lui-même dans ses propres fureurs: car voilà, tôt ou tard, l'inévitable effet du mépris des premières classes de la société pour la religion. Et puis, qu'elles viennent nous dire qu'il faut laisser la religion au peuple. Aveugles que nous sommes! à peine, par une suite de prodiges inouis, sommes-nous sortis de l'abîme, que, par notre insouciance sacrilège, nous allons travailler à creuser pour nos descendants un abîme plus profond encore.

Mais non, il n'en sera pas ainsi; ce n'est pas en vain que l'expérience, brillant d'un éclat terrible, nous aura montré le néant des doctrines mensongères. Les malheurs des pères ne seront pas perdus pour leurs enfants. Formés à une école rude, mais salutaire, nous comprendrons plus que jamais que l'édifice social repose sur la base éternelle de la religion et de la morale. Oh! si ma voix, comme une trompette éclatante, pouvait retentir dans toutes les parties de la France à la fois, j'aimerais à m'écrier: Français dignes de ce nom! Français de toutes les conditions et de tous les âges, pères vertueux, enfants dociles, magistrats intègres, administrateurs vigilants, guerriers valeureux, vous tous qui désirez de voir nos dissensions se terminer, les cœurs se rapprocher, la paix s'affermir, les bonnes mœurs reflourir au sein de la patrie, abjurez donc pour toujours les doctrines perverses qui ont fait tous nos malheurs, et ralliez-vous à ces doctrines sacrées qui peuvent seules nous régénérer. Si c'est par les mauvaises doctrines que tout fut renversé, c'est par les bonnes doctrines qu'il faut tout rétablir. Messieurs, je ne prétends pas donner ici des leçons de politique, ni convertir cette chaire en une tribune aux harangues; mais je suis Français, et mon cœur me dit qu'il aime son prince et sa patrie; je suis ministre de la religion, et une partie de ma mission, c'est d'en faire sentir la nécessité. A ce double titre, il m'appartient d'inculquer une vérité, qu'il faut répéter sans cesse, parce que sans cesse on l'oublie: c'est qu'il n'est point de société sans lois, ni de lois sans morale, ni de morale sans religion; et j'ajoute en finissant, que, de toutes les religions de la terre, la plus capable de réprimer tous les

vices et d'inspirer la vertu, c'est la religion même que nous avons le bonheur de professer, c'est la religion de Jésus-Christ.

CONFÉRENCE XIII.

SUR LE TÉMOIGNAGE.

Après avoir tâché d'affermir dans vos âmes, par le raisonnement, ces vérités sacrées, qui, nées avec le genre humain, se sont propagées avec lui, et conservées plus ou moins pures dans tous les siècles et dans toutes les contrées de la terre, je viens, Messieurs, considérer avec vous la révélation particulière que le Créateur en a faite, d'abord au peuple hébreu par Moïse, ensuite à tous les peuples par Jésus-Christ. Ici une nouvelle carrière s'ouvre devant nous. La double révélation dont je parle se présente entourée de prodiges éclatants, qu'elle donne comme les titres authentiques, irrécusables de sa céleste origine : ces prodiges, nous n'en avons pas été les témoins ; nous ne les connaissons que par le témoignage des générations intermédiaires, qui se sont écoulées depuis l'époque même de l'événement jusqu'à nos jours. Mais que faut-il penser de ce témoignage et de ces miracles ? Telles sont les deux questions qu'il faut discuter avant tout. Nous nous bornerons aujourd'hui à la première. Pour traiter la matière avec quelque étendue, et faire sentir les conséquences utiles qui en dérivent naturellement, nous établirons les deux propositions suivantes : la première, que la plupart de nos connaissances et de nos devoirs portent sur des faits que nous n'avons pas vus, et que pourtant nous croyons sur le témoignage d'autrui : la seconde, que le témoignage humain, dans les choses de son ressort, est une règle aussi sûre de vérité, que peuvent l'être les sens et le raisonnement dans les choses auxquelles ils s'appliquent ; et que, parmi les faits que nous n'avons pas eus sous les yeux, il en est d'aussi certains pour nous que les théorèmes de géométrie.

Cette matière est toute philosophique ; elle pourrait être discutée à la tribune d'une académie comme dans cette chaire ; mais elle tient aux preuves fondamentales du christianisme ; elle a été traitée par les plus habiles apologistes ; elle est d'une grande utilité pour éclairer et fortifier notre foi, et dès lors elle ne saurait être étrangère au genre de ministère que je remplis auprès de vous.

Je ne sais, Messieurs, si vous avez jamais approfondi cette idée, que presque toujours, dans le monde moral comme dans le monde physique, tout roule sur des faits que nous n'avons pas vus, et que nous croyons toutefois sur le témoignage de nos semblables. Oui, dans ce qui regarde les âges passés, les sciences, les lettres et les arts, la société domestique et civile, dans toutes les affaires humaines qui nous occupent sur la terre, nos opinions, nos connaissances, nos devoirs mêmes, se lient à des faits placés à

une époque ou à une distance plus ou moins éloignée de nous, et qui nous sont transmis par une suite, un accord de témoignages intermédiaires donnés de vive voix ou par écrit. Nous ne sommes qu'une portion du genre humain, nous ne vivons que dans un point du temps et de l'espace ; mais notre existence présente a des rapports, des liaisons étroites avec le passé. Or, ce passé, où se trouve-t-il ? Dans les témoignages successifs qui l'ont fait comme revivre de génération en génération jusqu'à nous.

Ainsi, que l'ancienne Rome, par un enchaînement prodigieux de conquêtes, fruit de la politique comme de la force, soit devenue la maîtresse du monde ; que dans la suite l'empire romain, affaibli par son immense étendue, corrompu par tous les vices, ébranlé par les divisions sanglantes de ceux qui étaient appelés à le gouverner, ait ressenti ces déchirements et ces secousses qui présageaient sa chute prochaine ; qu'en effet, aux quatrième et cinquième siècles, ce colosse de puissance soit tombé sous les coups des peuples barbares, et que de ses débris se soient formés ces Etats européens qui, après avoir subi les variations que le temps amène toujours, subsistent encore ; qu'au vi^e siècle, Mahomet ait embrasé de vastes contrées des feux de son fanatisme, et que de conducteur de chameaux il soit devenu le fondateur d'un nouveau culte et d'un nouvel empire ; que, dans le neuvième âge, Charlemagne, un des plus grands hommes des temps modernes, ait gouverné avec gloire une des plus vastes monarchies qu'il y ait eu depuis celle des Romains ; que, dans le xi^e siècle, l'Occident, agité par un pieux enthousiasme, se soit comme renversé sur l'Orient pour écraser de son poids l'implacable ennemi de la civilisation et du christianisme : voilà des événements dont la critique peut contester quelques détails, mais qui, dans leur ensemble, passent pour indubitables dans le monde entier ; auxquels se lient plus ou moins nos lois, nos usages, nos institutions, le régime sous lequel nous vivons. Or tous ces faits, comment les connaissons-nous ? par la tradition, par des monuments, par l'histoire, en un mot, par le témoignage des hommes.

Venons à ce qui regarde les sciences, les lettres et les arts. Je suppose qu'on nous dise : Hérodote est le père de l'histoire, Hippocrate de la médecine, Euclide de la géométrie ; chez les Grecs, Homère composa l'*Iliade*, et chez les Latins Virgile a donné l'*Enéide* ; au vi^e siècle, Justinien fit rédiger un *Code* qui porte son nom ; les siècles les plus brillants de l'esprit humain sont ceux d'Alexandre, d'Auguste, de Léon X, de Louis XIV ; l'imprimerie, la boussole, le télescope, sont, du moins pour nous Européens, une invention de nos temps modernes ; un Génois a découvert l'Amérique, et c'est un Florentin qui lui a donné son nom ; Galilée soupçonna la pesanteur de l'air ; Toricelli et Pascal l'ont démontrée ;

Copernic a fixé les savants sur le vrai système du monde planétaire ; Kléper a trouvé les lois des révolutions des planètes ; Descartes a, le premier, appliqué l'algèbre à la géométrie : voilà encore des faits qui se lient à toutes les connaissances humaines, et que tout le monde croit par la force du témoignage. Quel est le physicien, le chimiste, le naturaliste, le jurisconsulte, qui, dans l'enseignement public ou dans ses ouvrages, ne s'appuie sur des expériences, sur des observations, des faits qu'il n'a pas eus sous les yeux, et que néanmoins il regarde comme certains ? En tout, l'homme le plus instruit et le plus capable, serait celui qui connaîtrait un plus grand nombre de faits, et saurait en tirer les conséquences les plus utiles pour le bien de ses semblables. Eh ! Messieurs, si tout à coup nous venions à oublier entièrement les faits que nous croyons sur la foi d'autrui, si nous étions bornés aux seuls faits que nous avons vus, si par là même la connaissance de ce qui a précédé notre naissance s'effaçait totalement de notre esprit, tout le système de nos idées et de notre instruction serait anéanti, nos pensées seraient sans suite et sans appui, nous serions dans une sorte de délire ; au lieu d'une chaîne dont tous les anneaux sont liés, nous n'aurions plus que des anneaux épars d'une chaîne brisée.

Chose plus digne encore d'attention ! dans la société civile et domestique, tout porte sur des faits qui se sont passés loin de nos yeux. Ainsi, que nous soyons nés au sein de cette France que nous habitons, que nous ayons avec un certain nombre de familles des rapports d'alliance et de parenté, qu'une loi ait été portée, qu'une loi ait été révoquée, que les puissances soient unies par des traités qui forment comme le droit public de l'Europe : ce sont là des faits que nous avons appris de nos semblables ; et c'est ainsi que ce qui tient aux plus douces affections, ce qui rapproche les nations et les hommes, ce qui intéresse de plus près la tranquillité publique, suppose des faits connus uniquement par le témoignage des hommes.

Enfin, Messieurs, non-seulement nous croyons des faits que nous n'avons pas vus, et nous en faisons la règle de nos délibérations dans la conduite des affaires de la vie humaine, mais ils sont encore pour nous la base de la plupart des devoirs qui lient notre conscience. Je m'explique.

Obéir à la loi est un devoir ; mais je n'étais pas présent quand elle a été portée, et comment puis-je m'assurer qu'elle est émanée du législateur ? Par le témoignage.

Respecter le magistrat est un devoir ; mais je n'ai assisté ni à sa nomination, ni à son installation légale : comment puis-je m'assurer de la légitimité du pouvoir qu'il exerce ? Par le témoignage.

Acquitter une obligation contractée par ceux dont nous avons recueilli l'héritage est un devoir ; mais nous n'avons pas vu instrumenter l'officier public qui en a dressé

l'acte authentique : ici encore, comment réglerons-nous notre conduite ? Par le témoignage d'autrui.

L'auteur de la nature a mis en nous une inclination secrète à écouter ceux qui nous transmettent les faits, à croire à leur rapport ; inclination qu'il ne faut pas suivre aveuglément, mais qui n'en est pas moins le véhicule nécessaire de l'instruction parmi les hommes. L'enfant croit à sa mère, le disciple à son maître ; c'est par cette voie que les premières notions des hommes et des choses entrent dans son esprit, qu'il apprend à connaître les noms des objets qui l'entourent. Son ignorance devient le principe de sa docilité ; il sent qu'il a besoin d'être conduit, il reçoit sans résistance les impressions qu'on lui donne ; il croit avant de réfléchir : en ce sens la foi précède la raison. Otez le témoignage, et vous ne saurez plus ni quels sont vos parents, ni quel est le lieu de votre naissance, ni quel est l'héritage que vous tenez de vos ancêtres, ni quel roi gouvernait la France au xvii^e siècle, ni quels sont les magistrats auxquels il faut obéir : vous seriez dans toutes les anxiétés du doute sur ce qui doit vous intéresser le plus ; vous tomberiez dans la nuit d'une ignorance profonde.

De là, Messieurs, nous tirerons les trois conséquences suivantes : la première, qu'ils sont bien imprudents, bien irréfléchis, ceux qui cherchent à ébranler la certitude du témoignage humain, affectant un pyrrhonisme qu'à tout moment d'ailleurs ils démentent dans leur conduite ; car, en même temps qu'ils font gloire de ne croire que ce qu'ils voient, ils parlent, ils se décident, ils agissent forcément et sans cesse, d'après une multitude de faits qu'ils croient sans les avoir vus.

Une seconde conséquence, c'est que, puisque nos connaissances portent en très-grande partie sur des faits dont nous n'avons pas été nous-mêmes les témoins, il importe de nous faire des règles d'une sage critique qui nous sauvent de la crédulité et de la témérité, et nous fassent discerner le degré de confiance que mérite le témoignage. Il est une critique excessive, qui ronge, ce semble, et dévore tout ; avec elle, on ne croit rien : il est aussi une critique facile, complaisante, qui confond les vagues rumeurs avec une conviction éclairée, les conjectures avec les preuves ; avec elle, on croit tout : or tout croire sur le rapport d'autrui serait simplicité, mais aussi tout rejeter serait folie. Entre ces deux extrêmes est la sagesse.

Une troisième et dernière conséquence, c'est que, presque tout parmi les hommes se réglant par des faits, et presque tous les devoirs de conscience se liant à des faits, la voie la plus humaine que le ciel pouvait choisir pour appuyer une religion et la perpétuer, c'était de la faire reposer sur des faits incontestables : et voilà aussi quel est le caractère éminent de la loi mosaïque et

du christianisme, comme nous le verrons ailleurs.

Je viens à la seconde proposition : que le témoignage humain, dans les choses de son ressort, est une règle aussi sûre de vérité, que peuvent l'être les sens et le raisonnement sur les choses auxquelles ils s'appliquent ; et que, parmi les faits que nous n'avons pas vus, il en est d'aussi certains pour nous que les théorèmes de géométrie.

Dans les recherches auxquelles peut se livrer l'esprit humain, pour découvrir la vérité, il est des illusions à éviter et des précautions à prendre. On peut être égaré par les hommes, on peut l'être aussi par les sens, par le raisonnement ; ce n'est pas la règle qui est fautive, c'est l'application faite par l'homme qui est fautive. S'il est des bruits populaires destinés de tout fondement, il est aussi des raisonnements combattus par la saine raison, comme il est de prétendues expériences démenties par des expériences véritables.

Que s'il n'est pas permis d'abandonner en tout le raisonnement, de se déier en tout du rapport des sens, parce que nous avons été séduits plus d'une fois par l'un et par l'autre ; il n'est pas non plus permis de ne rien croire sur le témoignage d'autrui, par cette frivole considération, que plus d'une fois ce témoignage a été trompeur.

Sans doute le témoignage doit être revêtu de certains caractères, pour mériter, pour obtenir une créance pleine et parfaite ; il faut qu'il soit tel par l'ensemble des circonstances, qu'on ne puisse l'attribuer qu'à la vérité même du fait qu'il atteste. Remontons aux principes.

Le monde moral ne marche pas plus au hasard que le monde physique ; il est des règles fixes, universelles, pour les esprits comme pour les corps : il est des lois qui régissent l'espèce humaine, qui se manifestent, comme celles de la nature, par des phénomènes constants, et dont on peut prévoir et annoncer d'avance les résultats. Ainsi, nous sommes faits de manière qu'un certain nombre d'hommes inconnus les uns aux autres, placés dans des situations diverses, opposés d'âge, de caractère, d'intérêts, de passions, de préjugés, et qu'on ne peut soupçonner d'une fraude concertée, ne se rencontreront point par hasard à se donner pour les témoins oculaires des mêmes faits ; qu'ils ne seront pas méchants et fourbes sans motif ; qu'ils ne sacrifieront pas leur conscience, l'amour naturel de la vérité, leurs intérêts présents et à venir, leurs passions les plus chères, au plaisir d'affirmer un mensonge. Plus on me fera observer que les hommes sont bizarres, capricieux, intéressés, passionnés, plus on me convaincra que leur accord fortuit sur le même fait devient impossible.

Maintenant venons à l'application. Ou il s'agit de choses sur lesquelles on ne peut interroger des témoins oculaires, ou bien il s'agit de choses qui remontent au delà des générations présentes.

Dans le premier cas, on peut fonder sa foi particulière sur la foi publique, sur une croyance tellement universelle, ferme, éclairée, qu'elle subjugue l'esprit, et qu'on est comme forcé d'y donner malgré soi son assentiment. Je vous le demande, Messieurs dans ce qui concerne les diverses contrées du globe que nous n'avons pas visitées, les usages, les lois, le culte, le gouvernement des peuples qui y habitent, les productions de leur sol, la température de leur climat, les fleuves qui les arrosent, les montagnes qui s'élèvent à leur surface, ne pouvons-nous pas avoir des connaissances plus ou moins étendues sur lesquelles nous avons le droit de nous reposer avec une entière sécurité ? et si sur ces divers objets quelques détails peuvent être fantifs, n'est-il pas vrai aussi que nous en avons des notions invariables, placées au-dessus de toute incertitude ? Il se peut que, parmi mes auditeurs, il n'en soit pas un seul qui ait vu la ville de Constantinople ; et cependant, en est-il un seul qui hésite à croire à l'existence de cette capitale de l'empire Ottoman ? Non sans doute ; et pourquoi ? parce que nous sommes tous invinciblement entraînés par l'autorité des voyageurs qui en ont fait la description, par la déposition orale des témoins nationaux ou étrangers qui l'ont vue de leurs yeux, par des relations sans cesse renaissantes de politique ou de commerce. Si j'osais vous dire du haut de cette chaire : *On raconte qu'il existe en Europe une ville appelée Constantinople ; cela pourrait bien être, même cela est probable : mais enfin je n'ai pas vérifié le fait, et je reste dans le doute ; à ce langage, ne serais-je pas regardé comme un insensé ?* et quand on ne peut nier une chose sans passer pour un extravagant aux yeux de ses semblables, n'est-on pas forcé de convenir que l'on est arrivé au plus haut degré de certitude ? Ce que je dis de l'existence de cette cité célèbre, on peut le dire aussi de ce qu'on rapporte de sa position, l'une des plus magnifiques de l'univers, de ses mosquées, de la peste qui désole quelquefois ses habitants, des incendies qui consomment leurs demeures. Ici je n'ai pas besoin de discuter les qualités personnelles de chaque témoin, sa probité, sa véracité, ses opinions, ses intérêts, pour graduer la confiance qu'il mérite ; je sors des considérations privées pour m'élever à une considération générale, puisée dans le fond même de la nature humaine. Telle est la diversité, tel est le choc des sentiments, des passions, des intérêts, des rivalités des témoins qui ont vu Constantinople, et telle était aussi, de leur part, l'impossibilité de se tromper sur le fait, qu'on ne peut supposer ni erreur ni imposture ; en sorte que je suis réellement aussi certain de l'existence de Constantinople que de l'égalité des rayons dans un cercle.

Je sais bien qu'il serait possible que cette ville n'eût jamais été bâtie, comme il serait possible que l'homme n'eût jamais tracé la

figure du cercle; mais de même que, dans l'ordre actuel des choses matérielles, il existe des cercles, et que dans ces cercles les rayons sont égaux; de même, dans l'ordre actuel des choses humaines, Constantinople existe, et d'après les preuves testimoniales de son existence, il est impossible qu'elle n'existe pas. Écoutons un moment un des premiers géomètres qui aient jamais paru, et qui a été le premier de tous dans le xviii^e siècle, le savant Euler (99).

« Toutes les vérités qui sont à la portée de notre connaissance se rapportent à trois classes essentiellement distinguées. La première renferme les vérités des sens; la seconde, les vérités de l'entendement; la troisième, les vérités de la foi. Chacune de ces classes demande des preuves particulières pour nous prouver les vérités qui y appartiennent; et c'est de ces trois classes que toutes nos connaissances tirent leur origine.

« Les preuves de la première classe se réduisent à nos sens, quand je puis dire : *Cette chose est vraie, puisque je l'ai vue, ou que j'en suis convaincu par mes sens.* C'est ainsi que je connais que l'aimant attire le fer, puisque je le vois, et que l'expérience me le prouve indubitablement. Telles vérités sont nommées *sensuelles* (ou sensibles), et fondées sur nos sens ou sur l'expérience.

« Les preuves de la seconde classe sont renfermées dans le raisonnement, quand je puis dire : *Cette chose est vraie, puisque je puis la démontrer par un raisonnement juste ou par des syllogismes légitimes...* C'est ainsi que nous connaissons que les trois angles d'un triangle rectiligne font ensemble autant que deux angles droits... De telles vérités sont nommées *intellectuelles*; et c'est ici qu'il faut ranger toutes les vérités de la géométrie et des autres sciences, en tant qu'on est en état de les prouver par des démonstrations.

« Je passe à la troisième classe des vérités, celles de la foi, que nous croyons parce que des personnes dignes de foi nous les rapportent, ou quand nous pouvons dire : *Cette chose est vraie, puisqu'une ou plusieurs personnes dignes de foi nous l'ont assurée.* Cette classe renferme donc toutes les vérités *historiques*. V. A. croit sans doute qu'il y eut autrefois un roi de Macédoine, nommé Alexandre le Grand, qui s'est rendu maître du royaume de Perse, quoiqu'elle ne l'ait point vu, et qu'elle ne puisse pas démontrer géométriquement que cet homme ait existé sur la terre. Nous le croyons sur le rapport des auteurs qui ont écrit son histoire, et nous ne doutons pas de leur fidélité. Mais ne serait-il pas possible que tous ces auteurs eussent fait le complot de nous tromper? Nous avons raison de mépriser cette objection, et nous sommes aussi convaincus de la vérité de ces faits, au moins d'une grande partie, que des vérités de la première et de la seconde classe.

« Il faut donc, pour les vérités de chacune de ces trois classes, se contenter des preuves qui conviennent à leur nature, et il serait ridicule de vouloir exiger une démonstration géométrique des vérités d'expérience ou historiques. C'est ordinairement le défaut des esprits forts, et de ceux qui abusent de leur pénétration dans les vérités intellectuelles, de prétendre des démonstrations géométriques pour prouver toutes les vérités de la religion, qui appartiennent en grande partie à la troisième classe. »

Je viens aux faits dont il n'existe plus de témoins que l'on puisse consulter : je puis les connaître par la tradition, par les monuments, par l'histoire.

J'appelle tradition, un récit fait de vive voix par les témoins oculaires, transmis par eux aux générations contemporaines qui n'ont pas vu les faits, et par celles-ci aux suivantes d'âge en âge jusqu'au temps présent. Ainsi, par une suite de témoignages successifs, on peut savoir qu'après le règne de Louis XIV vint la régence du duc d'Orléans.

J'appelle monuments, certains ouvrages, certaines institutions qui perpétuent le souvenir des événements auxquels ils doivent leur naissance : tels sont les médailles, les inscriptions, les obélisques, les tombeaux, les statues, les usages politiques et religieux, les fêtes et choses semblables. Ainsi le palais de Versailles est un monument qui parle aux yeux de la gloire de Louis le Grand; ainsi l'effigie de Louis XV sur une pièce de monnaie suffit pour attester que, dans le xviii^e siècle, ce prince a régné sur les Français.

J'appelle histoire, un récit fixé par l'écriture, comme les *Commentaires* de César, les *Décades* de Tite-Live, et les *Mémoires* de Comines. Je me borne à discuter l'autorité de l'histoire, ce dépôt précieux des âges passés. Sachons en cette matière éviter le scepticisme comme la crédulité.

Il est des historiens de tous les genres et de tous les caractères; il en est d'assez obscurs, d'une mince autorité, qui n'ont laissé après eux aucune réputation de savoir et de talent; il en est qui ont raconté des faits peu connus, d'un faible intérêt, difficiles à vérifier, et qui, s'ils étaient faux, étaient peu dans le cas de trouver des contradicteurs; il en est qui ont écrit plusieurs siècles après l'événement, moins d'après les historiens précédents que d'après les bruits vagues et confus; il en est qui, loin d'être cités avec éloge, passent pour suspects, et sont décriés parmi les savants : je conçois que tous ces écrivains doivent laisser des doutes dans l'esprit du lecteur. Il est aussi des historiens égarés par l'esprit de parti, par la haine ou par l'amour de la gloire nationale : alors, quand même ils mériteraient une créance entière pour le fond des choses, on sent combien il faut se délier du tour qu'ils aiment à donner aux événements, et

(99) *Lettres à une princesse d'Allemagne*, let. 115 et 116, t. II.

de la manière dont ils présentent les personnages. Ainsi, que les historiens grecs et latins aient embelli les faits glorieux à leur patrie, et obscurci ceux qui pouvaient l'être à leurs ennemis; qu'ils aient fait quelquefois leurs personnages plus grands que la réalité, cela peut être. Supposez un écrivain qui, en des temps orageux, ayant appartenu à une faction, laisse des mémoires sur des événements qu'il a dirigés, et dans lesquels il a joué un rôle important; il pourra bien, par des exagérations, par des réticences affectées, déguiser les faits, et il ne devra être écouté qu'avec une certaine défiance. Enfin, il se trouve des historiens qui sèment leur récit de réflexions, étalent leurs vues politiques, prêtent à leurs personnages des plans de conduite, et veulent deviner la cause secrète de tous les événements; il est aisé de comprendre que tout cela est conjectural, et qu'au lieu d'une histoire, l'auteur pourra bien n'avoir donné qu'un roman.

Mais supposons des historiens célèbres, toujours cités avec éloge, honorés de leurs contemporains et dans les âges suivants, très-accrédités parmi les critiques les plus difficiles; des historiens dont les ouvrages portent une empreinte de vertu et de probité que l'art ne peut contrefaire, qui racontent des événements de la plus haute importance, dont ils pouvaient avoir aisément en main les preuves les plus authentiques: c'est alors qu'il est impossible de ne pas croire à leur témoignage; et si leur récit se trouve lié à des événements postérieurs qui en supposent la vérité, s'il est soutenu par les traditions les plus suivies, les plus formes, les plus universelles, s'il est gravé sur des monuments qui ont échappé aux ravages du temps, on est parvenu au plus haut degré de la certitude historique.

Donnons à cette matière le développement convenable. Que peut-on exiger d'un historien pour qu'il soit digne de foi? Qu'il soit bien éclairé sur les faits qu'il raconte, et véridique dans ses récits: or, très-souvent il peut se présenter à nous avec tout ce qu'il y a de plus propre à garantir ses lumières et sa véracité.

Est-il contemporain des événements? il peut les connaître par la foi publique, ainsi que nous l'avons expliqué. Si quelqu'un voulait aujourd'hui écrire l'histoire de France depuis trente ans, manquerait-il de moyens de bien connaître, sinon les détails, au moins le fond même des événements les plus mémorables de cette époque?

A-t-il à raconter des faits plus anciens? il peut être entouré d'une foule de monuments qui les rappellent. Si parmi nous un écrivain voulait retracer les règnes de Henri IV, de François I^{er}, de Charlemagne, ne pourrait-il pas interroger les histoires, les mémoires, les documents de tout genre qui seraient relatifs à son entreprise? Les historiens contemporains ont été cités par ceux des âges suivants; ceux-ci l'ont été à leur tour: et voilà comment s'est formée une chaîne

de témoignages parfaitement liés l'un à l'autre, qui se prolonge sans interruption jusqu'à nos jours.

Quant à la véracité, comprenons bien d'où l'histoire tire son autorité. Ce n'est pas seulement des qualités personnelles de celui qui l'écrit; c'est bien plutôt du suffrage de ses contemporains. En lisant un historien, c'est sa nation, c'est son siècle tout entier que je crois entendre. Et qui ne voit pas que, s'il était assez impudent pour vouloir tromper ses contemporains sur des faits d'un éclat, d'une publicité, d'une importance qui doivent éveiller l'attention publique, il s'élèverait contre lui un cri d'indignation qui retentirait dans la postérité, et le dénoncerait à tous les siècles comme le plus insigne des faussaires? Un exemple va éclaircir toute cette discussion.

Nous croyons que Charlemagne fut tout à la fois guerrier, législateur, homme de lettres et savant comme on l'était alors, protecteur zélé de la religion; et pour sentir combien en cela notre foi est raisonnable, supposons, pour un moment, que les fameux personnages qui partagèrent la gloire de ce prince, les grands de sa cour, les guerriers, les pontifes, les hommes éclairés, nationaux ou étrangers qui illustrèrent son règne, tout à coup sortis du tombeau, forment autour de nous un sénat auguste de témoins oculaires des actions de Charlemagne; ils nous redisent sa vie publique et privée, ses exploits depuis l'Ebre jusqu'au Danube, son goût pour les lettres, son activité prodigieuse, l'ordre qu'il mettait dans son palais, la tenue des assemblées d'où sont émanés ces fameux *Capitulaires*: je demande s'il nous viendrait en pensée de suspecter la probité, la bonne foi de ces vénérables témoins? Ne serions-nous pas saisis, en leur présence, d'un respect religieux, et ne recueillerions-nous pas avec une pleine confiance ce qu'ils raconteraient à la gloire du héros qui serait le sujet de leurs discours? Eh bien! s'il ne nous est pas donné d'entendre ces graves et fidèles témoins, il nous est donné d'entendre celui qui est leur organe: c'est Eginhard, qu'on a nommé le secrétaire de Charlemagne; son témoignage, parvenu jusqu'à nous sans contradiction, nous représente celui de son siècle. Comment supposer qu'il eût formé le projet de tromper ses contemporains et la postérité par un mensonge fabriqué de sang-froid? N'aurait-il pas vu qu'il allait se couvrir d'ignominie, que son imposture serait découverte, qu'il ne lui resterait que la honte de l'avoir tramée sans succès? Eût-il pu croire que, sur des faits plus éclatants que le soleil, liés aux destinées de l'Europe entière, il était assez puissant pour faire taire toutes les langues et toutes les plumes? Ce silence même, s'il eût pu l'obtenir, n'aurait eu qu'un temps; la vérité aurait fini par éclater, et le mensonge serait demeuré à jamais confondu.

Maintenant nous sommes en état de comprendre comment un grand nombre de faits

se conservent dans la mémoire des hommes, et se transmettent d'âge en âge par les voies les plus sûres, de manière à être aussi certains pour la postérité, qu'ils l'ont été pour les contemporains. Lorsqu'il se passe de grands événements au milieu d'une nation, une foule de personnes en sont les témoins oculaires; de ce premier témoignage se forme la foi publique: il arrive que des médailles, des inscriptions, des obélisques, des hymnes, en perpétuent le souvenir; surtout des écrivains en font le récit: s'il est faux, il excite des réclamations; s'il est fidèle, il se propage sans contradicteurs, et se conserve de génération en génération.

Vent-on sentir combien il serait difficile que l'imposture prévalût sur des faits d'une haute importance? supposons qu'un historien anglais se fût avisé d'écrire très-sérieusement, que les Français avaient été complètement battus dans les champs de Fontenoi; qu'après cette mémorable journée, des partis avaient pénétré dans l'intérieur des provinces, et étaient venus insulter jusqu'aux murs de cette capitale: pensez-vous que les Français auraient souffert patiemment cette imposture? Les nations étrangères, qui n'avaient aucun intérêt à la querelle, le peuple anglais lui-même, n'auraient-ils pas fourni des écrivains assez véridiques pour s'élever contre ce récit fabuleux? et dès lors, ou bien le mensonge eût été pour jamais étouffé, ou bien il ne serait passé aux âges suivants qu'avec des réclamations qu'il aurait provoquées. Or, ce que je dis de la bataille de Fontenoi, je le dirai de celle de Pharsale: il fut, il y a dix-huit siècles, tout aussi difficile de se tromper et de tromper sur le vainqueur de Pharsale, qu'il l'a été d'être trompeur ou trompé sur le vainqueur de Fontenoi. Sachons, dans les narrations historiques, distinguer la substance des faits, de leurs circonstances particulières. On n'ignore pas que des anecdotes privées sont plus faciles à imaginer, à altérer, que des événements publics; encore même, quand on n'a pas un motif légitime de se délier de l'historien dans les détails, il n'est pas juste de lui refuser sa foi. Que les Français et les Anglais ne soient pas d'accord sur les particularités de la journée de Fontenoi, comme sur le nombre des morts, les incertitudes de la victoire, la formation et la résistance de la fameuse colonne, les causes du gain de la bataille; que l'un en donne la gloire au maréchal de Saxe, l'autre à la présence du roi et du Dauphin, je conçois toutes ces variations dans le récit; mais elles ne font que rendre plus frappant l'accord de tous sur l'issue et le résultat de cette immortelle journée.

Un historien pourra bien composer une histoire fautive; mais où la placera-t-il? Quels seront les personnages, le lieu de la scène, la durée et les circonstances des événements? Comment accorder ce roman avec la suite des autres faits bien connus? Tout

se lie et s'enchaîne dans le corps social; et si, dans la succession des faits, vous voulez en insérer un qui soit faux, l'y faire entrer comme de vive force, dès lors plus d'harmonie; ce seront des contradictions, des incohérences qui feront ressortir l'imposture. Qu'un écrivain, par exemple, voulût faire du duc de Bourgogne le successeur de Louis XIV, et nous donner une histoire de ce règne, comment s'y prendrait-il? Quelle violence ne ferait-il pas à toutes les dates, à tous les monuments, à toutes les traditions, à tous les historiens! Il faudrait tout défigurer, tout mutiler, tout mettre en pièces; ce serait un vrai chaos. Or, les hommes sont toujours les mêmes; il ne fut pas plus possible autrefois d'inventer une fable sur le successeur immédiat d'Auguste, qu'il ne le serait de nos jours d'en fabriquer une sur le successeur de Louis XIV.

Je le sais; quand on voit les faits à travers les nuages du temps et des siècles, il semble qu'ils ont comme disparu, et qu'ils sont comme s'ils n'avaient jamais été: toutefois, quelle que soit la distance qui les sépare de nous, ils n'en ont pas moins existé; l'intervalle du temps ne détruit pas plus réellement les objets, que l'intervalle des lieux: la vérité ne vieillit pas; l'impression des faits anciens peut être moindre, et la conviction reste la même.

Un mathématicien écossais a fait un étrange calcul; il a imaginé de dire que le témoignage ne produit jamais qu'une *probabilité*; que celle-ci va toujours en décroissant à travers les générations successives; que le plus haut degré de probabilité est produit par le rapport de ceux qui ont vu les faits; le second, par la déposition de ceux qui les ont ouï raconter aux précédents, et ainsi de suite, jusqu'à ce que la probabilité primitive soit comme effacée.

Il serait donc seulement probable, pour moi qui n'ai jamais vu Rome, que cette ville existe; langage réprouvé par le sens commun, et contraire à la croyance bien ferme et bien intime de quiconque n'en est pas dépourvu. Quant à la diminution successive de la force du témoignage, nous répondrons avec un écrivain français (100):

« Les faits de César et d'Alexandre suffisent pour démontrer la vanité des calculs du géomètre anglais; car nous sommes aussi convaincus actuellement de l'existence de ces deux grands capitaines, qu'on l'était il y a quatre cents ans; et la raison en est bien simple, c'est que nous avons les mêmes preuves de ces faits, qu'on avait en ce temps-là. La succession qui se fait dans les différentes générations de tous les siècles, ressemble à celle du corps humain, qui possède toujours la même essence, la même forme, quoique la matière qui le compose à chaque instant se dissipe en partie, et à chaque instant soit renouvelée par celle qui prend sa place. Un homme est toujours un tel homme, quelque changement imperceptible qui se

(100) L'abbé de Prades, art. CERTITUDE, dans l'*Encyclopédie*, édit. in-fol.

soit fait dans la substance de son corps, parce qu'il n'éprouve point tout à la fois de changement total : de même les différentes générations qui se succèdent doivent être regardées comme étant les mêmes, parce que le passage des unes aux autres est imperceptible. C'est toujours la même société d'hommes qui conserve la mémoire de certains faits, comme un homme est aussi certain dans sa vieillesse de ce qu'il a vu d'éclatant dans sa jeunesse, qu'il l'était deux ou trois ans après cette action. Ainsi il n'y a pas plus de différence entre les hommes qui forment la société de tel ou tel temps, qu'il y en a entre une personne âgée de vingt ans, et cette même personne âgée de soixante; par conséquent le témoignage de différentes générations est aussi digne de foi, et ne perd pas plus de sa force, que celui d'un homme qui, à vingt ans, raconterait un fait qu'il vient de voir, et à soixante, le même fait qu'il aurait vu quarante ans auparavant. Si l'auteur anglais avait voulu dire seulement, que l'impression que fait un événement sur les esprits est d'autant plus vive et plus profonde que le fait est plus récent, il n'aurait rien dit que de très-vrai. Qui ne sait qu'on est bien moins touché de ce qui se passe en récit, que de ce qui est exposé par la scène aux yeux des spectateurs? L'homme que son imagination servira le mieux à aider les acteurs à le tromper sur la réalité de l'action qu'on lui représente, sera le plus touché et le plus vivement ému. La sanglante journée de la Saint-Barthélemy, ainsi que l'assassinat d'un de nos meilleurs rois, ne fait pas, à beaucoup près, la même impression sur nous, que ces deux événements en firent autrefois sur nos ancêtres. Tout ce qui n'est que de sentiment passe avec l'objet qui l'excite; et s'il lui survit, c'est toujours en s'affaiblissant, jusqu'à ce qu'il vienne à s'épuiser tout entier; mais pour la conviction qui naît de la force des preuves, elle subsiste universellement. Un fait bien prouvé passe à travers l'espace immense des siècles, sans que la conviction perde l'empire qu'elle a sur notre esprit, quelque décroissement qu'il éprouve dans l'impression qu'il fait sur le cœur. Nous sommes, en effet, aussi certains du meurtre de Henri le Grand, que l'étaient ceux qui vivaient dans ce temps-là; mais nous n'en sommes pas si touchés. »

Convaincus de l'autorité du témoignage humain sur les faits, nous ferons l'application des principes que nous venons d'exposer, à l'histoire de Moïse, et plus particulièrement à celle de Jésus-Christ et des apôtres; nous y puiserons des preuves invincibles de leur mission divine; et nous sentirons toute la vérité de ces paroles de d'Aguesseau à son fils (101) : « Quiconque a bien médité toutes ces preuves trouve qu'il est non-seulement plus sûr, mais plus facile de croire que de ne pas croire, et rend grâce à Dieu d'avoir bien voulu que la plus importante de toutes les vérités fût aussi la

plus certaine, et qu'il ne fût pas plus possible de douter de la vérité de la religion chrétienne, qu'il l'est de douter s'il y a eu un César ou un Alexandre. »

CONFÉRENCE XIV.

SUR LES MIRACLES EN GÉNÉRAL.

Examiner les fondements de la révélation, qui comprend la loi de Moïse comme la loi de Jésus-Christ, et les venger des attaques d'une incrédulité armée plus d'une fois de haine et de calomnies, toujours de préjugés et de sophismes, tel est le but principal de nos instructions. Nous sommes tous nés dans le sein de l'Eglise chrétienne, héritière des promesses faites à la Synagogue; nous avons tous reçu le caractère de ses enfants. Mais enfin que faut-il penser de cette religion que l'on voit tour à tour révérée par les uns et blasphémée par les autres? Faut-il la chérir comme le plus précieux héritage que nous ayons reçu de nos pères, et nous montrer jaloux de la transmettre à nos descendants; ou faut-il n'y voir qu'une croyance surannée, bonne tout au plus au temps de la simplicité de nos aïeux? Notre siècle est-il trop éclairé pour y croire, ou l'incrédulité moderne n'a-t-elle pas une autre source que les véritables lumières? Voilà ce qu'il s'agit de discuter et d'approfondir; non que je vienne mettre la religion en problème, et la classer parmi les opinions incertaines, abandonnées aux vaines disputes des hommes; mais, à une époque où mille préjugés funestes se sont répandus sur son origine, son histoire et sa doctrine, il importe plus que jamais de se rendre compte à soi-même de sa croyance pour la ranimer. Celui qui ne croit pas a besoin d'être convaincu; celui qui chancelle doit être affermi, et celui qui croit verra toujours avec une douce et secrète satisfaction se dissiper devant lui tous les nuages que le mensonge cherche à élever autour de sa croyance.

Mais sur quoi porte-t-elle principalement, cette religion que nous avons le bonheur de professer? Elle porte sur un petit nombre de faits éclatants, qui sortent des lois ordinaires de la nature, et qui ont été opérés en sa faveur par la main toute-puissante du Maître de l'univers; en un mot, elle porte principalement sur des miracles. Je le sais, Messieurs, au seul nom de miracles, nos beaux esprits incrédules sourient de pitié; ils s'étonnent qu'il existe encore, au milieu d'une nation aussi éclairée que la nôtre, des hommes assez simples pour s'occuper sérieusement de miracles. Ils ne cessent de rappeler que l'ignorance a souvent mis au rang des prodiges des événements purement naturels; qu'il fut un temps de crédulité, où la fourberie dans les uns, la simplicité dans les autres, pouvaient aisément accréditer comme miraculeux ce qui ne l'était pas; que, dans tous les temps, des hommes habiles ont su profiter du goût des peuples pour

(101) *Etudes propres à former un magistrat.* ŒUVRES, t. 1, in-4° p. 262.

le merveilleux ; que Mahomet prétendait converser avec un ange, Numa avec la nymphe Egérie, et que Socrate avait son démon familier : qu'ainsi, pour n'être pas dupe de l'imposture, le sage s'enveloppe du manteau de sa philosophie, laisse les miracles au vulgaire, et ne croit à d'autres merveilles qu'à celles de la nature. Vous voyez que nous ne prétendons pas dissimuler les arguments de l'incrédulité. Pour les résoudre, nous allons établir les quatre propositions suivantes : la première, que les miracles sont possibles ; la seconde, qu'on peut très-bien discerner les miracles d'avec les faits naturels ; la troisième, que les miracles sont un excellent moyen d'établir la vérité d'une religion ; la quatrième, que les miracles que nous n'avons pas vus peuvent être constatés par le témoignage, comme les faits ordinaires. Tel est le sujet de cette Conférence. Je vous prie de ne prononcer sur le fond des choses qu'après l'avoir entendue tout entière, parce que ce n'est qu'à mesure que nous avancerons, que vous verrez successivement se dissiper les préventions et les difficultés.

J'appelle miracle un événement contraire aux lois constantes de la nature. Ainsi, qu'un mort de quatre jours, déjà tombé en dissolution, sorte vivant de son tombeau ; qu'à la voix, au simple commandement d'un homme, une tempête violente s'apaise soudainement, ou qu'un fleuve remonte vers sa source : voilà des faits, des événements qui sont une suspension manifeste des lois universelles et bien connues de ce monde physique ; voilà des miracles. Or, qui osera dire que de pareils prodiges sont impossibles à Dieu, qu'il ne peut les opérer par sa toute-puissance, ou, s'il lui plaît, par des agents qui parlent en son nom ? Le bon sens dit à chacun, que Dieu a établi librement les lois qui gouvernent ce monde visible, que ces lois sont l'effet de sa volonté toute-puissante ; et comment serait-il le maître suprême de la nature entière, comment en serait-il le législateur indépendant, s'il ne pouvait modifier, suspendre ses lois, suivant les desseins de son adorable sagesse ? Pour donner plus de développement à ces pensées, remontons un moment à ces notions premières sur Dieu, auteur et conservateur de l'univers ; notions si simples, si lumineuses pour tous ceux dont l'entendement n'est pas obscurci par les ténèbres de l'athéisme. La matière ne trouve dans son propre fonds ni la raison de son existence, ni la raison de la manière merveilleuse dont sont liées, ordonnées toutes ses parties. Le hasard n'est rien ; la nécessité est un mot, et non pas une cause. C'est Dieu qui a fait les causes secondes, et qui leur a donné leurs propriétés, leur degré de force et d'activité ; c'est lui qui, dans les cieux, a réglé la position et le cours des astres, comme il a déterminé sur la terre les différentes espèces de mouvements, et la manière dont ils seraient communiqués. L'expérience nous a fait aperce-

voir certaines règles toujours observées, d'après lesquelles on voit les êtres se conserver et se perpétuer, l'ordre et la marche de l'univers rester les mêmes. Or, ces règles, c'est ce que nous appelons les lois de la nature. Je n'ignore pas que, dans le discours ordinaire, on présente la nature comme la législatrice des êtres qui composent ce monde : mais, ou l'on ne s'entend pas, ou bien il faut entendre par nature, ainsi que le dit Bossuet (102), « une sagesse profonde, qui développe avec ordre, et selon de justes règles, tous les mouvements que nous voyons. » Oni, quiconque n'est pas athée souscrira volontiers à la belle définition que Buffon donne de la nature, en l'appelant « le système des lois établies par le Créateur pour l'existence des choses et la succession des êtres. » Mais, si ces lois sont l'ouvrage de Dieu, comment contester à Dieu le droit et le pouvoir de les suspendre ? Rendons la chose sensible par un exemple particulier. De la semence confiée à la terre on voit une plante naître, croître et mûrir ; et cela par l'action lente, successive de certains agents naturels, tels, je le suppose, que la terre, l'eau et le feu ; voilà le cours ordinaire des choses : or, c'est Dieu qui a donné à ces agents naturels la force de produire de tels effets dans une certaine succession de temps. Mais ce qu'il produit par l'action successive des causes naturelles, ne peut-il pas le produire sans elles, et dans un instant ? et si cela arrivait, ce serait pourtant un vrai miracle. Dira-t-on qu'en donnant un tel pouvoir à ses créatures, Dieu s'en est dépouillé lui-même ; ou bien qu'il s'est imposé la loi inviolable de ne jamais produire sans elles les effets qu'il produit par elles ? Tout cela est absurde. Il est visible que celui qui a été assez puissant pour créer ces agents, est à plus forte raison assez puissant pour s'en passer, quand il lui plaît.

Sans doute les lois de la nature sont sages, puisqu'elles sont l'ouvrage de la sagesse même ; elles sont très-bien adaptées aux fins que Dieu se propose. Mais Dieu ne peut-il pas avoir des raisons de la plus haute sagesse d'y déroger quelquefois, et de manifester par ce moyen ses volontés suprêmes ? La nature matérielle n'existe que pour la nature intelligente. Les créatures raisonnables, capables de connaître et d'adorer la Providence, sont l'objet principal de ses soins et de ses pensées ; elles sont la plus noble, la plus essentielle partie de l'univers ; et soit pour les instruire quand elles s'égarèrent, soit pour les récompenser quand elles sont fidèles, soit pour les châtier quand elles sont rebelles, pourquoi Dieu ne pourrait-il pas suspendre quelquefois l'ordre accoutumé des choses physiques ? Malheureusement les merveilles de la nature, par l'habitude même où nous sommes d'en jouir, ne font sur nous qu'une impression légère : familiarisés avec elles, nous les voyons avec indifférence elles sont tom-

bées dans une sorte d'âvilissement (103). En vain l'univers étale à nos yeux ses ravissantes beautés, en vain toutes les créatures nous invitent de concert à rendre gloire à leur auteur; notre cœur appesanti est à peine touché de ce spectacle. Il était digne de la sagesse et de la bonté de Dieu, de faire éclater de temps en temps sa présence par des traits capables de tirer l'homme de son indifférence et de sa léthargie. Que des grains de blé semés dans la terre se convertissent en moissons abondantes qui nourrissent des peuples entiers, voilà certes une étonnante merveille de cette bonté souveraine attentive à nos besoins : toutefois, comme elle est ordinaire, à peine en prenons-nous occasion de tourner nos regards vers le Père céleste, et de le remercier d'un si grand bienfait. Mais si, au milieu d'une famine cruelle qui désole une grande cité, une poignée de grains se multipliait tout à coup au point de rassasier tout un peuple affamé, quels sentiments d'adoration, d'admiration, de reconnaissance pénétreraient tous les cœurs ! Les miracles sont comme des coups d'autorité divine, qui rendent plus sensibles la main puissante et le gouvernement suprême du Maître des hommes et de la nature.

Sans doute encore, les lois de la nature doivent avoir un caractère de stabilité : en Dieu il n'est ni caprice, ni imprévoyance. Rien ne donne une plus haute idée de sa puissance et de sa sagesse, que cette perpétuité de lois toujours admirables dans leurs effets. Les lois physiques cesseraient de l'être, si elles étaient continuellement, universellement violées; l'ordre et l'harmonie du monde en seraient même troublés : mais des suspensions passagères et rares de ces lois sont loin d'avoir ces inconvénients; elles ne servent qu'à faire éclater davantage l'indépendance du Créateur, et à montrer plus vivement l'empire qu'il conserve sur son ouvrage. Que de temps en temps un mort ressuscite, le monde ne roulera pas moins suivant sa marche accoutumée; le soleil ne cessera pas pour cela d'éclairer l'univers, ni la terre de se couvrir de fruits et de moissons, ni le reste du genre humain de naître, de vivre et de mourir suivant ses lois ordinaires.

Sans doute enfin Dieu est immuable; il ne change pas, ses pensées sont éternelles : mais combien n'est-il pas étrange de voir dans un miracle quelque chose de contraire à l'immutabilité de Dieu ! Avant tous les temps, Dieu seul était, traçant le plan de cet univers, et préparant dans sa sagesse les lois qu'il devait lui donner; sa science infinie embrassait d'une seule pensée tous les événements qu'il ferait éclore dans la suite des temps. Lorsqu'il régla les lois de la nature, il régla aussi les exceptions qu'il voulait y apporter : la suspension de la loi entraînait dans ses desseins éternels, comme la loi elle-même; l'une et l'autre ont été décrétées à la fois. C'était lorsque Dieu con-

damnait les hommes à mourir pour ne pas revivre (*Hebr.*, IX, 27), qu'il arrêta que Lazare serait excepté, et qu'il sortirait vivant de son tombeau. (*Joan.*, XI, 23.) Qu'un prince, en dictant une loi à ses sujets, prévoie un cas particulier dans lequel il déclare que sa loi n'aura pas son exécution, dira-t-on, le cas arrivant, que le prince est inconstant dans ses desseins ? Non, sans doute. L'application est sensible. Le même Dieu qui a réglé le cours de la nature, en a ordonné la suspension dans des circonstances qu'il a prévues et déterminées. Le miracle n'est que l'exécution de ses décrets; et si, après avoir été décrété, il n'arrivait pas, c'est précisément alors que Dieu ne serait pas immuable. Ainsi, de quelque côté qu'on envisage le miracle, il ne présente rien qui ne s'accorde parfaitement avec les attributs de la Divinité, avec sa puissance, sa sagesse, son immutabilité. Il n'y aura jamais que des athées qui aient la pensée d'en contester la possibilité; et des athées ne sont pas, en ce genre, une autorité dont on puisse se prévaloir. Savez-vous ce que dit à ce sujet un écrivain qui ne doit point paraître suspect, J.-J. Rousseau ? Voici ses paroles, je n'y changerai rien. « Dieu peut-il faire des miracles ? c'est-à-dire, peut-il déroger aux lois qu'il a établies ? Cette question sérieusement traitée serait impie, si elle n'était absurde : ce serait faire trop d'honneur à celui qui la résoudrait négativement, que de le punir ; il faudrait l'enfermer (104). » Ce langage, comme vous voyez, n'est pas d'un écrivain très-tolérant ; si un théologien avait écrit ces paroles, on eût crié au fanatisme. Heureusement c'est le *citoyen de Genève*. Les miracles sont donc possibles : j'ajoute qu'on peut très-bien les discerner d'avec les faits naturels.

Lorsqu'il s'agit de miracles, on doit se tenir également éloigné de deux extrémités opposées. Il est une crédulité qui adopte tout sans examen, et qui conduit à des jugements toujours téméraires, lors même qu'ils seraient vrais ; mais aussi il est une incrédulité qui rejette tout sans réflexion, se roidit contre l'évidence même, et qui, loin d'être une force d'esprit, n'est qu'une obstination pleine de faiblesse et de puérité : évitons ces excès.

Je fais observer d'abord que tout ce qui est extraordinaire n'est pas pour cela miraculeux. Ainsi, que la foudre soit attirée des nuages, et en même temps détournée de nos édifices ; que des hommes s'élèvent dans les régions de l'air, et naviguent dans une sorte de nacelle sur ce nouvel océan ; ce sont là des choses fort étranges, et ce ne sont pas des miracles.

Je fais observer encore qu'un fait n'est pas miraculeux parce que la cause en est inconnue. Non, ce n'est pas assez d'être témoin d'un événement dont on cherche en vain la cause, pour crier au miracle ; il faut

(103) Assiduitate viluerunt. S. Aug. tract. 24 in Joann., n. 1.

(104) Troisième Lettre de La Montagne.

voir une violation manifeste des lois connues. Du moment que j'aperçois un appareil d'instruments, que je puis soupçonner les ressorts secrets de l'industrie humaine, les jeux d'une main habile, l'action de quelque fluide réel, quoique invisible, je ne vois plus de miracle. Voilà pourquoi tous ces tours d'adresse, souvent très-singuliers, dont on amuse le peuple, ou même des hommes instruits; tous ces effets étonnants que l'on produit par le moyen de la mécanique, de l'aimant, du fluide électrique, de la lumière, des combinaisons chimiques, n'ont rien de miraculeux. Je puis bien ignorer la liaison de ce que je vois avec la cause qui le produit; mais, quand je sais qu'une main cachée a tout dirigé pour le spectacle, je me contente d'admirer les effets de l'art des hommes et de leurs subtiles inventions.

Enfin je conviens que souvent il est difficile de distinguer le miraculeux du naturel; mais alors que fait-on? Ce que l'on doit faire dans les choses incertaines : on suspend son jugement, on ne prononce pas, on attend de nouvelles lumières; et c'est pour avoir jugé avec trop de précipitation, qu'on s'est trompé plus d'une fois. Ici l'ignorance et la simplicité peuvent être une source d'illusions. Qu'un homme ignorant et borné se laisse abuser par un imposteur; qu'il soit tenté, sur la foi d'un miracle prétendu, de se livrer à des pratiques superstitieuses, cela est possible; on peut être dupe d'un faux thaumaturge comme d'un faux raisonneur; être ébloui de la fausse apparence d'un prodige comme de la fausseté d'un sophisme. Dans la discussion des miracles, comme dans les discussions de tous les genres, l'homme peut se tromper, parce qu'il est homme; et sans doute, dans la matière présente, on doit plus que jamais se rappeler l'avertissement des livres saints : *Ne croyez pas à tout esprit* (I Joan., IV, 1); *éprouvez tout, et retenez ce qui est bon.* (I Thess., V, 21.)

Mais faut-il que je fasse gloire de résister à la vérité? Si je voyais le cours de la nature manifestement interrompu, si j'étais témoin d'un événement qui dérogeât évidemment à une loi bien constante du monde physique, il ne serait pas en mon pouvoir de n'y pas reconnaître un événement miraculeux! Ainsi, sous nos yeux, un mort, que nous voyons dans le tombeau n'être plus qu'un cadavre tombé en dissolution, se ranime et se montre en un instant plein de vie et de santé. Dans une grande plaine, un homme, entouré d'une foule immense, se dit l'envoyé de Dieu, et, pour le prouver, il prend quelques pains qui se multiplient dans ses mains de manière à nourrir huit mille hommes. J'étais, je le suppose, aveugle de naissance; jamais je n'avais vu la lumière, et tout à coup, sans aucun remède et sans aucun agent naturel, à la seule parole d'un homme, mes yeux s'ouvrent à la clarté du jour et mon organe se trouve aussi net, aussi pur que si j'en avais eu le libre usage toute ma vie. Messieurs, si ces faits arrivaient, je l'avoue sans honte

et sans craindre le reproche de crédulité, je croirais au miracle : vainement j'affecterais le contraire, je mentirais à ma conscience, et mon cœur réclamerait contre mes paroles. Je suppose encore que le fleuve qui baigne cette capitale, frappé d'une simple baguette, ouvre son sein et s'élève en deux murailles d'eau pour laisser le passage libre à une armée de cent mille hommes, qui de nous serait assez stupide ou assez insensé pour ne voir là qu'un fait naturel? Je voudrais bien savoir si tous les hommes à *baguettes*, à *miroirs magiques*, à *conducteurs électriques*, à *piles galvaniques*, à *fourneaux chimiques*, allant opérer sur les bords de la Seine, pourraient suspendre et diviser ses eaux. Il est vrai, je ne connais pas la totalité des lois de la nature, mais j'en connais bien certainement plusieurs, et quand je les vois évidemment suspendues, je vois un miracle. Une loi bien certaine, c'est qu'un cadavre ne ressuscite point par les forces de la nature; et si cet événement se passait sous mes yeux, je n'aurais pas besoin, pour croire au miracle, de savoir auparavant quelles lois régissent le cours du soleil et des astres. Ne puis-je pas être sûr qu'une loi civile bien connue a été violée, encore que je ne connaisse pas le Code entier dans ses détails! Un fils, avant de prononcer qu'il doit honorer ses parents, a-t-il besoin de connaître toutes les lois morales qui régissent l'espèce humaine? Je ne connais pas toujours jusqu'où peut aller l'énergie de la nature, comme je ne connais pas non plus jusqu'où peuvent s'élever les forces d'un homme; cependant je puis bien affirmer qu'un homme n'emportera pas une montagne sur ses épaules. Disons, Messieurs, pour nous renfermer dans de justes bornes et pour ne pas donner dans le ridicule, qu'on doit être en garde contre la surprise, qu'on ne doit pas croire facilement aux miracles; mais que, de même qu'on peut s'assurer de la solidité d'un raisonnement, on peut s'assurer de la réalité d'un miracle, le discerner de ce qui n'en a que les apparences, et que souvent le discernement ne demande que des yeux et les simples lumières du bon sens.

Je dis, en troisième lieu, que les miracles sont un excellent moyen de prouver la vérité d'une religion.

Que Dieu puisse parler à l'homme par la révélation, comme il lui parle par la raison et la conscience; lui découvrir, par une lumière supérieure, des vérités auxquelles il n'aurait pu atteindre par ses lumières naturelles, ou bien développer à ses yeux, avec plus d'éclat et d'étendue, des vérités déjà connues, lui prescrire des règles de conduite plus parfaites et plus pures, un culte plus saint et plus digne de l'infinie Majesté; qu'ainsi Dieu puisse donner à sa créature une religion positive, voilà ce que dicte le bon sens. Et que sommes-nous pour vouloir mettre des bornes à la puissance et à la sagesse divine? Mais, s'il lui plaît de parler à l'homme par le ministère des hommes, à quels traits pourra-t-on reconnaître ses en-

voyés, les discerner d'avec les imposteurs qui en usurperaient le titre? quel sera le sceau divin de leur mission? Messieurs, il ne nous appartient pas de tracer à la Providence les voies qu'elle doit suivre; mais, si elle daigne communiquer à ses ambassadeurs le don des miracles, la raison m'apprend que ce sera un moyen très-efficace de les accréditer auprès des peuples. Oui, en même temps qu'il est très-digne de la suprême Majesté, je trouve que c'est un moyen très-abrégé de prouver une doctrine, un moyen très-populaire, un moyen très-puissant sur l'esprit des hommes.

Moyen digne de Dieu. Que les hommes dissertent pour appuyer leurs opinions, qu'ils établissent leurs assertions et leurs systèmes par une suite de raisonnements, de principes et de conséquences, cela doit être; ils n'ont pas le droit de commander à l'intelligence d'autrui. Un philosophe, si éclairé qu'on le suppose, n'a pas le don de l'infailibilité, ses lumières peuvent être un préjugé en faveur de sa doctrine, elles n'en sont pas la démonstration; et malgré sa réputation de science et de génie, s'il veut convaincre ses semblables, il est réduit à raisonner avec eux. Mais, comme l'a très-bien remarqué un ancien apologiste, Lactance (105), il ne serait pas convenable que Dieu parlât aux hommes en philosophe qui disserte; il doit plutôt parler en maître qui décide, et appuyer sa religion, non par des arguments, mais par des œuvres de sa toute-puissance. Sa parole est vérité; y obéir est le partage de l'homme. Et quoi de plus digne de Dieu que de lui commander l'obéissance par des actes visibles qui attestent l'obéissance que lui rend toute la nature?

Moyen très-abrégé. Il n'est ici besoin ni de longs raisonnements, ni de discussions pénibles et savantes; il ne faut que des yeux et du bon sens. Je conçois très-bien que, s'il s'agit de persuader une doctrine, un thaumaturge avancerait plus avec la résurrection d'un mort bien constatée, qu'un prédicateur avec ses discours, ou qu'un savant avec ses livres.

Moyen très-populaire. La multitude ne fréquente pas les écoles des philosophes; ignorante et grossière, elle est incapable de savantes recherches; distraite par les travaux corporels et par les besoins de la vie, elle n'a pas le temps de se livrer à de longues études; on doit bien plus la conduire par l'autorité que par le raisonnement. Mais tous les hommes sont dans l'habitude de voir des faits, de les apprendre, de les raconter: or, un miracle est un événement, un fait sensible, ou que l'on peut voir, ou que l'on peut apprendre de ceux qui l'ont vu; et c'est ce qui faisait dire à Origène, en parlant de Jésus-Christ (106): « Je conviens que, si la multitude était capable d'étude, le raisonnement pourrait être la route de la vérité; mais si les besoins de la vie et la faiblesse humaine rendent ce moyen impraticable,

en pourrait-on imaginer un plus sûr que celui que Jésus a choisi. »

Enfin, moyen très-efficace et très-puissant sur l'esprit des peuples. Qui pourrait se défendre de l'impression des miracles et de leur empire sur les esprits? On dit que tous les hommes ont du goût pour le merveilleux, que trop souvent les peuples se sont laissés abuser par des hommes à prodiges; mais si c'est une raison pour nous d'être difficiles et sévères dans l'examen, c'est aussi une preuve du penchant que la nature nous donne à croire à ceux qui opèrent des miracles. Nous sentons que celui qui se dit envoyé de Dieu, qui parle en son nom, et qui, pour le prouver, commande à la nature, a reçu sa mission de Dieu même. Ici les principes qui nous dirigent sont puisés dans les idées les plus pures que la raison nous donne de la Divinité. Dieu, nous dit-elle, est la bonté, la vérité, la sainteté, la sagesse même. Mais serait-il le Dieu bon, s'il faisait servir sa puissance à précipiter dans l'erreur sa créature qu'il aime; serait-il saint et vrai, s'il faisait servir sa puissance à accréditer le mensonge ou le vice? serait-il le Dieu sage, s'il faisait servir sa puissance à démentir ses autres perfections, sa véracité et sa sainteté? Je veux qu'il existe des esprits malfaisants, supérieurs à l'homme, ennemis de son bonheur, occupés à le tromper et à le séduire; jamais ce ne seront que des créatures subordonnées au Créateur, qui sait enchaîner ou borner leur malice comme il lui plaît, qui ne permettrait pas que nous fussions tentés au delà de nos forces, et qui nous fournirait le moyen de reconnaître leurs pièges et d'y échapper. Un homme, je le suppose, s'élève au milieu de nous, il se dit l'envoyé de Dieu pour nous faire un commandement en son nom; je suis, je le suppose encore, frappé de la sagesse de ses discours, de la beauté de sa doctrine, de la pureté de sa conduite; mais enfin il se peut que ce soit un enthousiaste habile, un homme abusé par ses propres pensées: nous lui refusons notre foi. Alors que fait-il pour vaincre notre résistance? Il appelle Dieu lui-même en témoignage de sa mission, et voilà qu'au nom du Dieu qu'il invoque, un mort ressuscite: pourrions-nous nous empêcher de voir dans ce miracle la preuve éclatante de la mission de celui qui l'opère, ses lettres authentiques de créance auprès des peuples, et pourrions-nous nous défendre de révéler en lui l'ambassadeur du Très-Haut?

Mais, si nous n'avons pas été témoins des miracles, comment pourrions-nous en être certains? Par les mêmes voies qui constatent pour nous les faits naturels, par le témoignage: c'est la quatrième et dernière proposition.

Quand nous opposons aux ennemis de la révélation des événements miraculeux consignés dans nos livres saints, qu'ont-ils à répondre? En contester la possibilité, c'est,

(105) *Divin. instit.*, lib. III, cap. 1.

(106) *Contra Cels.*, lib. I.

nous l'avons établi, ne pas reconnaître Dieu pour auteur et conservateur de la nature, c'est se précipiter dans l'athéisme. Il ne reste aux déistes qu'une ressource; c'est de contester la réalité des prodiges que nous leur présentons comme le titre éclatant de la mission divine de Moïse et de Jésus-Christ. Divisés d'opinions, les uns ont avancé qu'on ne pouvait jamais être pleinement certain des faits qu'on n'avait pas vus de ses yeux; les autres, que si le témoignage pouvait nous donner une entière certitude des faits naturels, il ne pouvait nous la donner sur des faits surnaturels, sur des miracles; double assertion également fautive. Déjà nous savons à quoi nous en tenir sur la première; discutons la seconde.

Je vous prie de bien le remarquer; il ne s'agit pas de considérer le miracle dans la cause qui le produit, mais dans son existence même: le témoignage ne tombe pas sur la manière invisible et surnaturelle dont le prodige a été opéré, mais sur le résultat existant et mis sous les yeux. Si un mort ressuscitait, l'action secrète du Tout-Puissant échapperait à mes regards; mais qu'un mort soit dans la tombe, ou qu'il soit de nouveau vivant sous mes yeux, c'est toujours un objet sensible que je puis voir et toucher. En ce genre, comme dans tout le reste, il peut se trouver des fourberies; mais tout n'est pas imposture, il est des morts qui sont bien morts: et qui de vous n'en a pas fait trop souvent la cruelle expérience? Si la résurrection est possible, elle peut arriver par la toute-puissance divine; si elle peut arriver, elle peut avoir des témoins, ces témoins peuvent la raconter; et ici, comme dans tous les faits, tout se réduit à savoir si le témoignage est irrécusable, s'il est revêtu de tous les caractères qui en garantissent la fidélité. En vain on dira, qu'il est contraire à l'expérience qu'un mort ressuscite, qu'il est physiquement certain qu'il n'est pas ressuscité. Que signifie ce langage? On ne prétend pas que cette résurrection soit l'effet des lois de la nature, mais une dérogation à ces lois, opérée par l'auteur même de ces lois. Il est physiquement certain qu'elle n'est pas arrivée, tant qu'il a plu à Dieu de ne pas intervertir l'ordre accoutumé de la nature: mais ce qui est impossible aux forces de la nature, est facile à Dieu; celui qui a donné la première vie, peut en donner une seconde. Encore une fois, tout se réduit à savoir si la chose est arrivée.

Qu'a donc prétendu l'auteur des *Pensées philosophiques*, quand il a dit: « Tout Paris viendrait me dire qu'un mort est ressuscité à Passy, je n'en croirais rien; il est plus possible que tout Paris se trompe, qu'il ne l'est qu'un mort ressuscite? » Ce n'est là qu'un sophisme, qu'un langage équivoque. Sans doute il n'est pas possible qu'un mort recouvre la vie par les seules forces de la nature. Sans doute il est possible que tout Paris adopte des bruits vagues et confus, qu'une fausse nouvelle s'y répande et

s'y accrédite universellement, qu'ainsi tout Paris se trompe. Mais il faut supposer des témoins dans un cas où, après l'examen le plus réfléchi, il est évident qu'ils n'ont pas été trompés et qu'ils ne sont pas trompeurs. Je suppose, par exemple, que trois cents personnes de cette capitale se rendent dans un village voisin; on les mène sur les bords d'un tombeau où git un cadavre déjà tombé en pourriture; il est bien constant que c'est là un véritable mort: je suppose qu'à la voix d'un homme, qui se dit envoyé de Dieu, il sorte du tombeau; que ce nouveau Lazare soit rendu à sa famille, que les trois cents témoins puissent le voir et le toucher; qu'il persévère dans cet état d'homme vivant, et faisant toutes ses fonctions ordinaires: je suppose qu'ensuite tous ces témoins, qui sont très-opposés d'âge, d'intérêt, de passions, d'éducation, de naissance, attestent constamment, uniformément la réalité du prodige; ce serait une folie de ne pas y croire: car, si vous dites qu'ils se trompent, il faut dire qu'ils sont tous maniaques, tous possédés à la fois du même délire; que tous, par la même illusion, ont cru voir ce qu'ils ne voyaient pas, toucher ce qu'ils ne touchaient pas. Dès lors toutes les lois de la nature auraient été renversées, il y aurait autant de miracles que d'individus; et voilà comment, pour vouloir rejeter le miracle unique de la résurrection, on est forcé d'admettre trois cents miracles, tout autant que de témoins; c'est-à-dire que, pour ne pas être croyant, on tombe dans le dernier excès de crédulité. Que le miracle soit nouveau, qu'il soit ancien, peu importe dans la question présente. Le témoignage dont il est appuyé a-t-il tout ce qu'il faut pour ne laisser aucun soupçon raisonnable d'illusion ni d'imposture? c'est là tout ce qu'il importe de savoir.

On avoue l'autorité du témoignage sur un fait naturel; mais ce n'est qu'un fait naturel que tout Paris nous propose à croire, savoir que cet homme est plein de vie. Il est vrai qu'une fois qu'on est assuré de sa mort, sa vie présente suppose une résurrection. Mais si l'on ne peut douter de la vie de cet homme, sur le témoignage de tout Paris, puisque c'est un fait naturel, on ne saurait donc douter de sa résurrection; l'un est lié nécessairement avec l'autre. Le miracle se trouve enfermé entre deux faits naturels, savoir, la mort de cet homme et sa vie présente. Les témoins ne sont assurés du miracle de la résurrection, que parce qu'ils sont assurés du fait naturel. Ainsi je puis dire que le miracle n'est qu'une conclusion de deux faits naturels. On peut s'assurer des faits naturels, le sceptique l'avoue; le miracle est une simple conséquence de deux faits dont on est sûr: ainsi le miracle que le sceptique me conteste, se trouve, pour ainsi dire, composé de trois choses qu'il ne prétend point me disputer, savoir, de la certitude de deux faits naturels, la mort de cet homme et sa vie présente, et d'une conclusion métaphysique que le sceptique ne me con-

teste point; elle consiste à dire : Cet homme, qui vit maintenant, était mort il y a trois jours ; il a donc été rendu de la mort à la vie.

J'en ai dit assez, Messieurs, sur la possibilité, la nature, l'autorité des miracles, et sur les moyens de nous assurer de leur existence. Maintenant il ne s'agit plus de rejeter, avec un superbe dédain, les miracles que rapportent les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, ni de les renvoyer au peuple ignorant : ils sont possibles ; et si nous faisons voir plus tard qu'ils sont appuyés sur des témoignages irrécusables, qu'ils sont aussi bien prouvés qu'aucun de ces faits anciens dont personne ne doute, la raison commandera impérieusement d'en reconnaître la vérité. En vain on fait observer que l'histoire de tous les peuples abonde en prodiges ; les faux ne détruisent pas les véritables : c'est comme si l'on disait qu'il n'est pas d'histoires fidèles, parce qu'il en est de fabuleuses ; qu'il n'est pas de véritable monnaie, parce qu'il s'en trouve de fausse dans la circulation. Il serait bien plus philosophique d'observer avec Pascal (107-109), que le mensonge vient après la vérité ; que l'imposture est une fausse imitation de ce qui a été ; et que, si le Tout-Puissant n'avait jamais opéré de miracles, les hommes n'auraient pas eu la pensée de les imiter. Je le sais, de nos jours on est retenu par une fausse honte ; on rougirait, ce me semble, d'avouer que l'on croit aux miracles évangéliques, et par un contraste bizarre, et bien humiliant pour la raison, on ne rougit pas de croire les absurdités du matérialisme. On craint de penser ici comme le peuple ; mais qu'il parce que le peuple croit en Dieu, faut-il donc que le savant soit athée ? Pour ne pas adopter certains préjugés de son ignorance, faut-il que le raffinement d'un faux savoir nous conduise à des erreurs non moins ridicules, et plus funestes encore ? La force d'esprit, ce n'est pas d'affecter l'irréligion dans un siècle irréligieux, c'est bien plutôt de lutter contre le torrent des mauvaises doctrines. Le crime de beaucoup d'écrivains du dernier siècle est d'avoir cherché la célébrité plutôt que la vérité. Malheur à nous, si, éternés nous-mêmes par la mollesse des opinions actuelles, nous avons pour elles de coupables ménagements ! Il est écrit que *les lèvres du prêtre seront depositaires de la science* (Malach., II, 7) ; et s'il restait muet au milieu des clameurs de l'impiété, qui donc rappellerait aux saines doctrines la jeunesse égarée ? Non, même dans ces jours mauvais, tous les cœurs ne sont pas fermés à la vérité ; elle y pénètre pour réveiller des sentiments plutôt assoupis qu'éteints. Puisse-t-elle, par notre organe, en être entendue, les émouvoir, les convaincre, et les ramener à cette religion sainte, si tendre dans ses invitations, si indulgente envers le repentir, si magnifique dans ses promesses, et qui ne cherche à

triompher dans le temps que pour couronner dans l'éternité !

CONFÉRENCE XV.

MOÏSE CONSIDÉRÉ COMME AUTEUR DU PLAN-TATEUQUE.

De tous les noms célèbres qui sont conservés dans la mémoire des hommes, et qui sont devenus comme populaires chez toutes les nations, il n'en est pas de plus universellement connu que celui de Moïse. Si vous remontez dans la plus haute antiquité, vous y trouvez une nation entière qui le révérait comme son législateur, qui le fait connaître soit aux peuples voisins, soit à ceux parmi lesquels elle est plus d'une fois captive et dispersée ; et depuis qu'une dernière catastrophe a mis le comble à leur ruine et à leur désolation, voyez ces Juifs porter avec eux dans tous les lieux de la terre le nom de Moïse, leur antique fondateur. Les chrétiens sont venus à leur tour, qui ont reconnu en lui un écrivain inspiré, un envoyé de Dieu, l'auteur d'une loi figurative qui était la préparation et l'emblème de la loi plus parfaite dont ils sont les sectateurs ; et voilà que par eux le nom de Moïse pénètre dans toutes les contrées du monde où le christianisme s'est établi. Mais enfin que faut-il penser de ce Moïse, si fameux dans les annales du genre humain ? Faut-il seulement le mettre au rang des Confucius, des Zoroastre, des Numa et des Mahomet ? Faut-il ne voir en lui qu'un de ces personnages extraordinaires, qui, par l'étendue de leurs lumières et la force de leur génie, se sont immortalisés sur la terre, un de ces novateurs habiles qui ont eu l'art de tromper les peuples, de captiver leur admiration, et de leur dicter les lois ? Nous, chrétiens, formés à l'école de l'Évangile, nous ne saurions hésiter. Nous savons que Jésus-Christ a rendu hommage à Moïse, à sa mission divine, à ses vertus, à la sainteté de son culte, à la sagesse de ses lois ; cela nous suffit. Après Jésus-Christ, la vérité même, le chrétien ne sait pas balancer ; sans dédaigner les sciences humaines, il regarde celui qui s'élève contre la science de Dieu, comme un superbe, qui, croyant tout savoir, ignore ce qu'il importe le plus de connaître ; *Superbus est, nihil sciens.* (1 Tim., VI, 4.) Oui, sans nous égarer en de savantes discussions, appuyées sur l'autorité de Jésus-Christ et des apôtres, nous pouvons prononcer que Moïse fut un théologien sublime, qui révéla la plus haute et la plus pure doctrine sur Dieu, la création, la destinée primitive de l'homme, sa dégradation, et sur les promesses d'un réparateur ; un historien fidèle, qui nous fait assister à la véritable origine des choses, nous développe la suite des générations, la naissance et les progrès des peuples ; un législateur inspiré, qui, par ses lois, sa doctrine, son culte, conserve au sein d'une nation des vé-

rités sacrées, méconnues ou altérées chez toutes les autres, et prépare les voies à une loi plus parfaite encore, plus étendue dans ses effets, comme plus magnifique dans ses promesses. Mais ici plus notre conviction est profonde, plus nous devons gémir sur les égarements de l'incrédule, et nous montrer jaloux de l'en retirer. Telle est la liaison de l'ancienne et de la nouvelle loi, que dissiper les erreurs et les préjugés sur la première, c'est préparer, assurer même le triomphe de la seconde.

Pour éclaircir les questions principales relatives à Moïse et les traiter avec ordre, nous nous proposons de considérer Moïse comme auteur du Pentateuque, c'est-à-dire, des cinq premiers livres de la Bible, comme historien en particulier des temps primitifs; enfin, comme législateur. Je dis comme auteur du Pentateuque, pour faire voir qu'il a véritablement composé les livres désignés sous ce nom, et qu'il est très-véridique dans le récit des miracles qu'il nous raconte : j'ai dit comme historien, en particulier, des temps primitifs, pour montrer que son récit de la création et du déluge n'est contredit ni par la saine raison ni par les traditions certaines des peuples les plus anciens, ni par les phénomènes bien constatés de la nature; j'ai dit enfin comme législateur, soit dans l'ordre religieux et moral, soit dans l'ordre politique et civil, pour venger la beauté de sa doctrine et la sagesse de ses lois. Ces trois manières de considérer Moïse nous fourniront la matière de trois discours consécutifs, qui nous feront sentir, je l'espère, combien Bossuet était fondé à appeler Moïse, « le plus ancien des historiens, le plus sublime des philosophes, et le plus sage des législateurs (110). » Nous nous bornerons aujourd'hui à le considérer comme auteur des livres qu'on lui attribue, savoir, de la *Genèse*, de l'*Exode*, des *Nombres*, du *Lévitique*, du *Deutéronome*, connus, à cause de leur nombre de cinq, sous le nom de *Pentateuque*.

C'est ici une discussion de pure critique, assez aride par elle-même, et peu susceptible de ces ornements qui flattent l'imagination, ou de ces mouvements qui touchent le cœur; mais j'ai l'avantage de parler à un auditoire fait pour suivre des discussions sérieuses, et capable de sentir que, dans la matière présente, notre grand but, c'est de convaincre par les raisonnements d'une logique saine et lumineuse.

Que Moïse ne soit par un personnage fabuleux, écloso de l'imagination des poètes, mais un personnage réel qui a vécu, il y a plus de trois mille ans; que ce même Moïse ne soit pas un homme ordinaire, mais le fondateur de la nation juive et son premier législateur; ce sont là des faits appuyés sur la croyance la plus antique comme la plus universelle, mieux prouvés que ceux des

faits anciens dont personne ne doute, et qu'on ne peut nier sans ébranler tous les fondements de l'histoire. Car enfin on sait qu'il y a sur la terre un peuple juif; que ce peuple occupait la Palestine, au temps d'Auguste et de Pompée; que ce peuple a eu son culte et ses lois; que ce culte et ces lois ont eu leur auteur: or, par une suite de monuments qui nous retracent son histoire, on remonte jusqu'à sa délivrance par Cyrus, jusqu'à la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, jusqu'au règne glorieux de Salomon, jusqu'à Josué; et dans cette longue suite de siècles, religion, fêtes, jurisprudence, coutumes, tout porte sur l'autorité de Moïse. Il faut bien à cette nation un fondateur. Serait-ce le nom de Moïse qu'on voudrait lui disputer? quelle plus grande puérilité! Laissons à la nation juive à nous apprendre le nom de son législateur, et n'allons pas, sans preuve et par caprice, la contredire sur ce fait qu'elle doit savoir. Si un faux critique allait contester aux Chinois l'existence de Confucius, aux Perses celle de Zoroastre, aux Musulmans celle de Mahomet, ne passerait-il pas pour un insensé? Mais ce n'est pas tout, Messieurs, le nom de Moïse était si célèbre dans l'antiquité, qu'une foule d'autres païens, Egyptiens, Phéniciens, Assyriens, Grecs, Romains, en ont fait une mention expresse. Il ne reste guère, je l'avoue, que les noms ou quelques fragments d'un grand nombre de ces écrivains antiques; mais on les trouve cités par le célèbre Josèphe, dans ses livres contre Apion; par Justin, philosophe chrétien, dans ses discours contre les Grecs; par le savant Clément d'Alexandrie, dans son ouvrage qui a pour titre les *Stromates*; par Origène, dans ses écrits contre Celse; par Eusèbe, dans sa *Préparation évangélique*; et jamais leur témoignage n'a été récusé par les païens (111). Pour ne parler que de ceux dont les ouvrages sont parvenus jus qu'à nous, vous trouverez chez les Grecs, Strabon, Diodore de Sicile, Longin; et chez les Latins, Justin, Juvénal, Tacite, Pline le Naturaliste, qui ont rendu hommage à Moïse, à ses lois, à ses institutions. Mais, chose remarquable et décisive en cette matière, lorsque autrefois, à la naissance du christianisme, nos plus doctes apologistes avançaient que Moïse avait paru avant la guerre de Troie, qu'il était le plus ancien des législateurs; lorsqu'ils appuyaient leurs assertions du témoignage même de l'antiquité profane, qu'opposaient à cela les ennemis les plus acharnés et les plus habiles de la religion, les Celse, les Porphyre, les Julien? Ils se raillaient bien de nos livres saints, de Moïse comme de Jésus-Christ, de leur doctrine et de leur culte; mais jamais ils n'ont eu la pensée de contester l'antiquité de Moïse, et sa qualité de législateur des Hébreux. Voilà donc que ce qu'il y avait sur la terre de plus savant, il

110) *Disc. sur l'Hist. univ.* 1^{re} partie, première époque.

(111) Voyez Jaquelot, *Exist. de Dieu*; 5^e Dis-

sert., ch. 4, t. II. — Duvoisin, *Autorité des livres de Moïse*, 1^{re} partie, ch. 2.

ya deux mille ans, amis et ennemis de la religion, tous étaient d'accord sur l'antique existence de Moïse, législateur des Juifs ; et l'on sait assez que telle a été aussi la croyance de ce que l'Eglise chrétienne a eu de plus éminent en science comme en génie, depuis dix-huit siècles. Quelle pitié de voir quelques érudits, souvent plus forts de mémoire que de jugement, qui ne croient à rien, pas même en Dieu, s'élever seuls contre la foi la plus ferme, la mieux suivie, la plus universelle des savants de toutes les nations et de tous les âges !

Mais où se trouvent la religion, la morale, les lois de Moïse ? Dans les livres qu'on lui attribue, et connus sous le nom de *Pentateuque*. Oui, le Pentateuque, que nous lisons encore à la tête de nos livres saints, est l'ouvrage même de Moïse ; il est aussi ancien que la nation juive. Je m'adresse à un incrédule, et je lui dis : Vous croyez bien qu'Homère est un poète grec, qui a composé l'Iliade, il y a plus de vingt siècles ; et pourquoi le croyez-vous ? Parce que vous avez pour vous la foi publique de tous les âges, appuyée sur une suite de monuments qui remontent jusqu'au temps où l'on dit qu'Homère a vécu, et qui le font auteur de l'Iliade ; parce qu'il est impossible d'assigner une époque postérieure, où un faussaire aurait pu, avec succès, supposer ce poème sous le nom d'Homère ; parce qu'enfin, dans le corps de l'ouvrage, dans la description des mœurs, des usages, dans la caractéristique des personnages, tout respire l'antiquité qu'on lui attribue. Eh bien, cet ensemble de preuves historiques se réunit avec plus de force encore en faveur de l'authenticité du Pentateuque. Foi constante et universelle de la nation juive, impossibilité d'une supposition par un imposteur, caractères d'antiquité qu'il présente à chaque page, tout garantit son authenticité.

Je dis d'abord la foi constante des Juifs. Une chose avouée par les incrédules, c'est que le Pentateuque, tel que nous l'avons, existait il y a plus de deux mille ans, deux siècles et demi avant Jésus-Christ, et qu'il était alors révérend comme l'ouvrage de Moïse. C'est à cette époque qu'il fut traduit en grec sous le règne de Ptolémée Philadelphe. Or, à partir de cette époque reconnue par tous les critiques, en remontant de siècle en siècle, que trouverez-vous chez la nation juive ? une suite de livres, soit prophétiques, soit historiques, soit moraux, qui nous conduisent jusqu'à Moïse, et nous le présentent comme auteur d'une loi et d'écrits qui ne sont autre chose que le Pentateuque même. Parcourons un moment la chaîne des écrivains sacrés. Depuis la fameuse captivité de Babylone, nous voyons Malachie, Néhémie, Esdras, et l'auteur des Paralipomènes ; durant la captivité, Jérémie, Baruch, Ezéchiel, Daniel ; dans les temps antérieurs, les auteurs des livres des Rois, Salomon

avec ses œuvres diverses, David avec ses cantiques, l'auteur du livre des Juges, celui du livre de Josué, qui touche à la mort de Moïse. Or, tous ces écrivains nous parlent sans cesse de Moïse, de ses écrits, du volume de sa loi ; sans cesse ils rappellent son nom, son histoire, les faits qu'il raconte, les lois diverses qu'il a portées ; sans cesse ils nous montrent le gouvernement, le culte, les familles, l'ordre religieux et civil, réglés par les ordonnances de Moïse : et tout ce qu'ils citent est exactement conforme à ce que nous lisons dans l'*Exode*, les *Nombres*, le *Lévitique* et le *Deutéronome*, dont se compose toute la loi. Autant il est certain que Moïse a laissé des écrits et des lois, autant il est impossible de lui en attribuer d'autres que ceux dont ce *Pentateuque* est le recueil. Messieurs, il me serait facile, la Bible à la main, d'appuyer ce que j'avance des citations les plus positives ; mais je crois devoir vous épargner tout cet appareil de passages, fatigant pour un auditoire, et plutôt fait pour un livre qu'on lit à loisir, que pour un discours rapide et fugitif. Ils sont, au reste, dans tous les apologistes qui ont écrit sur cette matière (112). Comment récuser le témoignage universel, invariable de la nation juive, depuis son origine ? S'il est des traditions fabuleuses, il en est de véritables, de bien liées, de suivies, et par lesquelles nous est connue l'histoire du passé. Et qu'on ne prétende pas comparer cette tradition des Juifs avec celles de plusieurs peuples, qui sont incertaines et vagues. Chez les Hébreux, ce ne sont pas des annales tronquées, vides de faits et d'événements sans liaison et sans suite, semblables à des déserts où l'on n'aperçoit que des rochers arides de distance en distance, ou bien encore aux anneaux épars d'une chaîne brisée. Ici tout se suit et se soutient : c'est un corps d'histoire dont les parties sont liées entre elles et dont une seule ne saurait être détachée. Chacun des livres de l'Ancien Testament est la continuation de celui qui le précède : *Josué* reprend le récit immédiatement après Moïse ; après Josué, les *Juges* nous conduisent jusqu'à Samuel ; et les livres des *Rois*, depuis Samuel jusqu'à la destruction de Jérusalem sous Nabuchodonosor (113). Jamais la succession des juges, des grands prêtres, des rois, n'est interrompue ; chaque siècle est marqué par des événements qui retentissent dans les siècles suivants. Les faits éclatants d'une époque supposent ceux d'une époque précédente. Ainsi tout s'enchaîne : le fil de l'histoire se développe sans peine, et nous conduit sans interruption depuis le temps de Cyrus jusqu'à Moïse. Ainsi dans cette suite de monuments écrits de la nation Juive, Moïse est toujours en vue, toujours présenté comme auteur d'une loi que nous lisons encore dans le Pentateuque.

Voltaire et ses copistes ont cru faire une

(112) Voyez Duvoisin, *Autorité des livres de Moïse*, 1^{re} partie, ch. 1, p. 26 et suiv.

(113) *Autorité*, etc. *Introduction*, p. 12.

remarque bien embarrassante, en faisant observer que les mots qui répondent à ceux de *Genèse*, d'*Exode*, de *Nombre*, de *Lévitique*, de *Deutéronome*, ne se trouvent jamais dans les écrivains de l'Ancien Testament : qu'il faut en dire autant des mots hébreux qui désignent les livres du Pentateuque : d'où ils ont cru pouvoir conclure que le Pentateuque n'a pas réellement été cité par les écrivains juifs. Il est vrai, Messieurs, que les auteurs de l'Ancien Testament n'ont pas cité nommément les livres dont se compose le Pentateuque : la raison en est très-simple et bien péremptoire, c'est que cette division de l'ouvrage en livres ayant chacun une dénomination distincte, n'existait pas encore ; elle est plus récente. Longtemps le Pentateuque fut connu sous le nom de *Loi*, de *Livre de la loi*, de *Volume de Moïse*, et c'est ainsi qu'il est désigné plus d'une fois même dans nos Evangiles. (*Luc.*, XXIV, 44 et alib.) Lorsqu'il fut divisé en livres, on désigna ces livres par leur mot initial. Pour les noms grecs qu'ils portent aujourd'hui, on croit qu'ils viennent de la version des Septante (114). C'est ce qu'il n'est pas permis d'ignorer, quand on ose combattre nos livres saints ; mais le bel esprit égaré par la haine, est capable de laisser échapper les traits de la plus honteuse ignorance.

A la foi constante des Juifs se joint l'impossibilité bien démontrée de la supposition du Pentateuque par un imposteur. Pour aller sans détour au fond des choses, voici tout ce qu'on a pu imaginer de moins révoltant en cette matière. On a dit que, dans les temps de calamité, les livres saints laissés par Moïse ont pu se perdre et s'effacer de la mémoire des Juifs ; qu'un homme habile nommé Esdras, qui fut un des principaux restaurateurs de la république juive après la captivité, aura pu recueillir quelques traditions éparses, quelques faits et quelques lois accréditées dans l'opinion, en composer le Pentateuque que nous avons, et ensuite, pour lui donner plus d'autorité, le publier et le répandre sous le nom de Moïse. Messieurs, de toutes les inventions de l'incrédulité contre l'antiquité de notre Pentateuque, celle-ci est la plus spécieuse ; mais voyez combien tout cela est chimérique. Remarquons d'abord que ce ne fut point Esdras qui ramena le premier à Jérusalem les tribus captives ; ce fut Zorobabel qui commença par se rendre dans la Judée, accompagné des chefs et d'une partie de la nation. Or que nous apprend l'histoire ? Que son premier soin fût de travailler à rétablir le culte, les fêtes, l'ordre lévitique, selon qu'il était écrit dans le livre de Moïse : ce livre existait donc déjà ; je vous prie de le remarquer avec quelque attention. Les Juifs n'étaient pas un peuple sorti des forêts, sans religion et sans lois, étranger aux générations qui aupara-

vant avaient habité la Judée ; ce n'était point un peuple nouveau, à qui l'on donnât pour la première fois un gouvernement et une religion jusqu'alors inconnue. Ces Juifs qui venaient de sortir des liens de la servitude étaient les fils et les petits fils de ceux que le farouche vainqueur avait transportés dans la Chaldée ; beaucoup même parmi eux, avaient vu l'ancien temple, le culte qu'on y célébrait, l'ancienne forme de gouvernement. L'histoire de leurs ancêtres, leur origine, leurs lois, leurs cérémonies sacrées ne leur étaient pas inconnues. Comment donc Esdras aurait-il pu écrire sur tout cela un roman, et leur dire : Voilà l'histoire de votre législateur et de vos pères ; voilà le code sacré de la religion et du gouvernement ; voilà le livre que Moïse a laissé à son peuple, que vos prophètes et vos historiens ont cité d'âge en âge, que vos prêtres, vos pères, vous-mêmes vous n'avez cessé de lire jusqu'à présent (115) ? Je vous le demande, Esdras aurait-il pu leur persuader toutes ces choses, qui auraient été pour eux des absurdités manifestes, en supposant que le livre de Moïse n'eût pas réellement existé.

Mais ce n'est pas tout : si l'on veut qu'Esdras ait fabriqué le Pentateuque, il faudra dire aussi qu'il a composé tous les livres de l'Ancien Testament, assertion extravagante s'il en fut jamais. C'est ici que Bossuet écrase nos adversaires de tout le poids de sa logique et de son génie (116). « Si cette sainte loi demeure si profondément oubliée, qu'il soit permis à Esdras de la rétablir à sa fantaisie, ce n'était pas le seul livre qu'il lui fallait fabriquer. Il lui fallait composer en même temps tous les prophètes anciens et nouveaux, c'est-à-dire ceux qui avaient écrit avant et durant la captivité ; ceux que le peuple avait vu écrire, aussi bien que ceux dont il conservait la mémoire ; et non-seulement les prophètes, mais encore les Livres de Salomon et les Psaumes de David, et tous les livres d'histoire ; puisqu'à peine se trouve-t-il dans toute cette histoire un seul fait considérable, et dans tous les autres livres un seul chapitre, qui, détaché de Moïse, tel que nous l'avons, puisse subsister un seul moment. Tout y parle de Moïse, tout y est fondé sur Moïse, et la chose devait être ainsi, puisque Moïse et sa loi et l'histoire qu'il a écrite, étaient en effet, dans le peuple juif, tout le fondement de la conduite publique et particulière. C'était en vérité à Esdras une merveilleuse entreprise, et bien nouvelle dans le monde, de faire parler en même temps avec Moïse tant d'hommes de caractère et de style différents, et chacun d'une manière uniforme et toujours semblable à elle-même ; et faire accroire tout à coup à un peuple que ce sont là les livres anciens qu'il a toujours révévés, et les nouveaux qu'il a vu faire, comme s'il n'a-

(114) Duvoisin, *Aut. aes iv. de Moïse*, 1^{re} part., chapitre 1. — *Bullet, Réponses critiques*, tome II, pag. 52, 53.

(115) Duvoisin, *Autorité des livres de Moïse*, 1^{re}

part., en. 5.

(116) *Disc. sur l'Hist. universelle*, 1^{re} partie, chapitre 28.

vait jamais oûi parler de rien, et que la naissance du temps présent, aussi bien que celle du temps passé, fût tout à coup abolie. Tels sont les prodiges qu'il faut croire, quand on fait Esdras auteur du Pentateuque. »

Voulez-vous un fait éclatant, qui seul mette dans le plus grand jour l'absurdité d'une pareille opinion? le voici. Environ cinq cents ans avant Esdras, immédiatement après Salomon, un chisme fatal divisa la nation; de là vinrent le royaume de Juda, resté fidèle aux descendants de David, et celui d'Israël dont Samarie fut la capitale. La rivalité, la haine, les guerres continuelles dont cette division fut suivie, ne permettent pas de croire que les deux peuples, celui de Juda et d'Israël, se soient réunis pour fabriquer un même ouvrage, ou que l'un ait adopté l'ouvrage de l'autre; et si pourtant l'un et l'autre ont révéralé les mêmes livres de Moïse, que doit-on en conclure? Que ces livres existaient au temps de Salomon, avant l'époque de la funeste division: or, les critiques savent que c'est par les tribus du royaume d'Israël que nous est venu le Pentateuque qu'on appelle samaritain, et les mêmes critiques savent aussi qu'entre ce Pentateuque et le nôtre se trouve une exacte conformité. Il n'en faudrait pas davantage pour faire remonter son antiquité bien au delà du temps où Esdras a paru. Ainsi ce qu'on a imaginé pour rendre vraisemblable la supposition du Pentateuque par un imposteur, ne fait qu'en mieux démontrer l'impossibilité.

Enfin le Pentateuque est marqué à des traits particuliers qui décèlent sa haute antiquité. Plus d'une fois on a découvert la supposition d'un livre, à des traits qui ne s'accordaient pas avec les circonstances des temps, des lieux et des personnages dont il s'agissait; mais si vous parcourez le Pentateuque dans toutes ses parties, si vous en observez le style, si vous étudiez le caractère des personnages, les mœurs, les usages qu'on y décrit, vous n'y trouverez rien qui ne se rapporte aux temps anciens, où Moïse a paru. Les patriarches dont Moïse a fait l'histoire, aussi riches, aussi indépendants que les rois, mènent une vie frugale et laborieuse; ils voyagent avec leur nombreuse famille, ils conduisent eux-mêmes leurs troupeaux, servent les étrangers, apprêtent le repas de leurs propres mains; leurs filles partagent avec eux les travaux innocents de la vie pastorale; Rébecca vient d'assez loin puiser de l'eau qu'elle porte sur ses épaules; Rachel et les filles de Jéthro abreuvent les troupeaux de leurs pères; Sara pétrit elle-même le pain qu'Abraham donne à ses hôtes (117). Tel est le récit de Moïse, et qui n'y reconnaîtrait le sceau de la plus haute

antiquité? Cette simplicité primitive se conserva longtemps chez les Grecs; on la retrouve dans les princes et les héros célébrés par les poètes: Homère en fournit partout des exemples, et les poésies pastorales, dit Fleury (118), n'ont point d'autre fondement. On sent bien que, dans les premiers temps, l'ambition, les conquêtes, les alliances, n'avaient pas reculé au loin les bornes des empires; chaque bourgade, pour ainsi dire, avait son roi; on se battait pour une citerne, comme depuis on s'est battu pour des provinces et des royaumes. Aussi que voyez-vous dans Moïse? Abraham à la tête de trois cents hommes défaire quatre rois ligués ensemble. Dans ces âges primitifs où l'écriture était moins connue, si elle n'était ignorée, comment se conservait la mémoire des événements? par des monuments grossiers, mais significatifs. Ainsi dresser des autels, consacrer des pierres, composer des cantiques qui rappelaient le passé, donner un nom symbolique aux lieux où l'on avait campé, ou bien aux enfants dont la naissance était marquée par quelque chose d'extraordinaire; tel fut l'usage des temps antiques, chez les différents peuples du monde (119). Or, c'est encore là ce que l'on voit dans le récit de Moïse. Abraham élevé des autels aux mêmes lieux où Dieu lui avait apparu; Jacob consacre la pierre sur laquelle avait reposé sa tête; il nomme Galaad le morceau de pierres qui est le signe de son alliance avec Laban: le sépulchre de Rachel, le puits nommé Bersabée, et tous les autres puits dont parle l'histoire d'Isaac, étaient des monuments (120). Enfin la manière dont sont écrits les quatre derniers livres du Pentateuque décèle évidemment un ouvrage original et contemporain de Moïse. Si, dans des temps postérieurs, ces livres étaient sortis des mains d'un autre écrivain, qu'aurait fait leur auteur? Maître de sa matière, il se serait tracé un plan, il aurait mis de l'ordre dans les différentes parties de son ouvrage, il aurait rappelé à différents chefs les lois, les faits, la religion. Dans Moïse, rien de semblable: on voit qu'il écrit au milieu des événements dont il est le témoin oculaire; les lois sont mêlées aux faits, parce que souvent un fait donnait lieu à une loi; elles sont rapportées sans ordre, parce que, faites suivant les occurrences, elles sont écrites aussitôt que publiées. Ce n'est pas une histoire suivie, composée avec art et méthode par un homme qui a réfléchi sur les événements passés, qui les combine et les enchaîne; ce sont les mémoires d'un écrivain qui raconte ce qu'il voit et ce qu'il fait; de là ces répétitions, ces reproches, ces exhortations véhémentes qui naissent du fond même des choses et des événements. Il faudrait n'avoir aucun goût pour ne pas reconnaître dans ces livres de

(117) Duvoisin, *Ant. des livres de Moïse*, 1^{re} part., n. 5.

(118) Fleury, *Mœurs des Israélites*, 1^{re} partie, n. 3.

(119) Goguet, *Origine des Lois*, etc. 1^{re} partie, liv. II, ch. 6, t. I, in-12, p. 362.

(120) Fleury, *Mœurs des Israélites*, n. 2.

Moïse le caractère original d'un législateur (121).

L'authenticité du Pentateuque est donc appuyée sur la foi constante des Juifs, sur l'absurdité de l'opinion contraire, sur ses caractères intrinsèques d'antiquité. Mais à cet ensemble de preuves lumineuses et frappantes que nous venons d'exposer, que peuvent opposer les incrédules? Oseront-ils répéter encore, après Voltaire leur maître, qu'il eût été impossible à Moïse d'écrire le Pentateuque, que chez les Egyptiens et les Chaldéens, l'art de graver ses pensées sur la pierre polie, sur la brique, sur le plomb ou sur le bois était la seule manière d'écrire, et que dès lors il n'est pas croyable que Moïse ait eu le temps et les moyens d'écrire les cinq livres de Pentateuque? Ici, Messieurs, tout est faux ou hasardé. Que le Décalogue, que l'abrégé de la loi ait été gravé sur la pierre, je ne le conteste pas; mais où a-t-on vu que les autres parties de l'ouvrage aient été gravées de la même manière? Où a-t-on vu que, du temps de Moïse, on ne connût que ce moyen d'écrire ses pensées? Pourquoi n'aurait-on pas connu l'usage de graver sur l'écorce de certains arbres, sur les feuilles du palmier, comme cela s'est pratiqué aux Indes et à la Chine? Est-il naturel qu'on ait commencé par ce qu'il y avait de plus difficile? L'art de peindre avec des couleurs n'a-t-il pas dû précéder l'art de graver avec des instruments de cuivre ou d'acier? L'histoire des peuples n'atteste-t-elle pas que l'invention des lettres est de la plus haute antiquité? Les savants croient que Cécrops et Cadmus, à peu près contemporains de Moïse, apportèrent dans la Grèce la connaissance des caractères alphabétiques. Mais n'insistons pas sur une matière où les erreurs, les inconséquences, les contradictions de Voltaire, ont été relevées avec autant d'esprit que de force par l'ingénieur et solide ouvrage qui a pour titre : *Lettres de quelques Juifs à M. de Voltaire* (122.) Maintenant écoutons encore Bossuet (123.)

« Que dit-on pour autoriser la supposition du Pentateuque, et que peut-on objecter à une tradition de trois mille ans, soutenue par sa propre force et par la suite des choses? Rien de suivi, rien de positif, rien d'important; des chicanes sur des nombres, sur des lieux ou sur des noms; et de telles observations, qui, dans toute autre matière, ne passeraient tout au plus que pour de vaines curiosités incapables de donner atteinte au fond des choses, nous sont ici alléguées comme faisant la décision de l'affaire la plus sérieuse qui fut jamais... Voici le fort de l'objection. N'y a-t-il pas des choses ajoutées dans le texte de Moïse, et d'où vient qu'on trouve sa mort à la fin du livre qu'on lui attribue? Quelle merveille, que ceux qui ont continué son histoire aient ajouté sa fin bienheureuse au reste de

ses actions, afin de faire du tout un même corps? Pour les autres additions, voyons ce que c'est. Est-ce quelque loi nouvelle, ou quelque nouvelle cérémonie, quelque dogme, quelque miracle, quelque prédiction? On n'y songe seulement pas; il n'y en a pas le moindre soupçon, ni le moindre indice: c'eût été ajouter à l'œuvre de Dieu; la loi l'avait défendu, et le scandale qu'on eût causé eût été horrible. Quoi donc? on aura continué peut-être une généalogie commencée, on aura peut-être expliqué un nom de ville changé par le temps;... quatre ou cinq remarques de cette nature, faites par Josué ou par Samuel, ou par quelque autre prophète d'une pareille antiquité, parce qu'elles ne regardaient que des faits notoires, auront passé naturellement dans le texte; la même tradition nous les aura apportées avec tout le reste: aussitôt tout sera perdu!...

« A-t-on jamais jugé de l'autorité, je ne dis pas d'un livre divin, mais de quelque livre que ce soit, par des raisons si légères? Mais c'est que l'Écriture est un livre ennemi du genre humain; il veut obliger les hommes à soumettre leur esprit à Dieu, et à réprimer leurs passions déréglées; il faut qu'il périsse, et à quelque prix que ce soit il doit être sacrifié au libertinage. » Oui, voilà la véritable source des arguments de l'incrédulité. On a fait contre l'antiquité de l'*Enéide* des chicanes même assez embarrassantes, et on les méprise; on en a fait de puérides encore contre l'antiquité des livres de Moïse, et aussitôt on triomphe comme si c'étaient des démonstrations. Ainsi on a deux poids et deux mesures, qu'on emploie tour à tour, ou suivant la raison, ou suivant ses caprices. Mais c'en est assez pour bien nous convaincre que Moïse est l'auteur du Pentateuque: j'ajoute que Moïse est un auteur très-véridique; seconde proposition.

Qu'il est étonnant, Messieurs, qu'il est digne de fixer l'attention de tous les esprits le récit des merveilles opérées par Moïse, et que nous lisons dans son ouvrage! L'Égypte châtiée de son obstination par des calamités, que l'on voit commencer, s'étendre, cesser au seul commandement de Moïse; tous les premiers-nés des Egyptiens, depuis le fils du roi jusqu'à celui de l'esclave, frappés dans une même nuit, tandis que le glaive de la mort épargne les maisons des Hébreux, teintes du sang de l'agneau immolé; la mer Rouge qui ouvre ses abîmes pour livrer passage, au milieu de ses ondes suspendues des deux côtés, à une multitude immense; un pain céleste qui, durant quarante ans, la nourrit au milieu des sables arides et brûlants; une colonne lumineuse qui ne cesse de guider sa marche dans le désert; un Dieu qui, sur le sommet du mont Sinaï, publie sa loi dans l'appareil le plus formidable et le plus majestueux;

(121) Duvoisin, *Autor. des livres de Moïse*, 1^{re} partie, chap. 3.

(122) 1^{re} part. lettre IV.

(123) *Discours sur l'Hist. universelle*, II^e partie, chap. 28.

la terre s'ouvrant à la voix de Moïse pour engloûtir vivants des factieux sacrilèges qui refusent insolemment d'obéir : tel est le magnifique spectacle que nous présente l'historien sacré ; et je ne fais que rapporter une partie des merveilles dont ses livres sont remplis. Il ne s'agit pas d'affecter un dédain superbe pour tout ce qu'on appelle miracles ; la trop grande crédulité serait une faiblesse, la résistance outrée de l'incrédule serait une plus grande faiblesse encore ; et déjà, dans un de nos derniers discours, nous avons dissipé les préjugés qu'une fausse philosophie n'a que trop répandus sur cette matière. Il ne s'agit pas non plus de tronquer le récit de Moïse, de modifier capricieusement les circonstances les plus frappantes des faits, et d'en chercher ensuite des explications naturelles ; de supposer gratuitement un appareil de machines, un jeu de causes physiques dont il n'est fait aucune mention : il faut prendre la narration telle qu'elle est, et voir s'il faut ou l'admettre comme vraie, ou la rejeter comme une fable. On sent bien que cette longue suite de prodiges envisagés dans leur ensemble, leurs détails, leurs circonstances, leur durée, sont au-dessus des forces de la nature et surpassent tous les efforts de l'industrie humaine : aussi il n'est qu'un double parti à prendre ; il faut ou nier ces faits, ou bien avouer ingénument qu'ils sont miraculeux, qu'on doit y voir l'ouvrage de Dieu même, autorisant par eux la mission de son envoyé, protégeant son peuple, le vengeant de ses ennemis, le comblant de faveurs, ou le châtiât de son infidélité. Or je prétends que tout nous garantit la réalité des faits, et le caractère de l'historien, et la nature même de ces faits, et la croyance de la nation qui en est le témoin irrécusable, et les effets durables dont ils sont la véritable cause.

On sait combien le caractère connu de l'historien influe sur l'autorité de son histoire, combien sa réputation bien méritée, de bonne foi, d'impartialité, de vertu, donne de poids à ses récits. Que trouverez-vous dans Moïse, qui n'inspire au lecteur une entière confiance ? Plein de sentiments de religion et de piété, il s'oublie lui-même pour ne voir que celui qui l'envoie ; il en célèbre la puissance et la bonté ; et sa première loi, c'est de l'aimer de toutes les affections de son cœur. Enflammé de zèle pour extirper les vices et assurer la pratique des vertus, c'est à cela que se rapportent ses discours, son culte, ses lois. Sans ambition et sans vues personnelles, il n'accepte qu'à regret le grand ministère que le ciel lui confie ; il sacrifie son repos au bien d'un peuple naturellement indocile, qui ne cesse de l'affliger de ses révoltes et de son ingratitude. La plus haute dignité, la souveraine sacrificature, il la laisse à son frère, tandis que ses propres enfants, il les abaisse au rang de simples lévites. Sans flatterie, il ne connaît pas ces ménagements que la politique inspire ; il reproche au peuple comme aux chefs leurs prévarications avec une fermeté

magnanime ; il ne craint pas de choquer l'orgueil des familles, en rappelant l'inceste de Juda et de Thamar, l'adoration du veau d'or, les débauches des Israélites avec les filles de Madian, les fautes de Lévi chef de sa tribu, celles de son frère Aaron, de Marie sa sœur, de ses neveux Nadab et Abiu. Plein de candeur et de modestie, il ne dissimule pas ses propres fautes ; il ne s'attribue la gloire d'aucun événement ; il n'est que l'interprète et l'exécuteur des ordres du ciel. Simple dans son style, sans emphase, sans réflexions étudiées, il raconte et ne disserte jamais ; il parle en homme convaincu, et avec la sécurité d'un écrivain qui ne craint pas d'être contredit. A ces traits réunis de candeur, de sincérité, d'une vertu pure, reconnaît-on un imposteur, ou plutôt ne faut-il pas reconnaître un historien véridique ? Mais combien la confiance qu'il inspire par ses qualités personnelles s'accroît par les circonstances mêmes et la nature des faits qu'il raconte ! Quelque habile et quelque audacieux que soit un imposteur, il est pourtant des bornes qu'il ne franchit pas impunément. Ce n'est pas assez d'inventer des fables, il faut les rendre croyables ; et s'il n'inventait que des mensonges grossiers, qui ne sauraient échapper à la multitude elle-même, quel espoir aurait-il de pouvoir la séduire ? Celui qui est fourbe craint de le paraître ; son premier soin est de cacher les fables qu'il imagine. Que fait-il pour cela ? Il en place l'origine dans des temps reculés ; il les met à couvert dans l'obscurité des siècles ; surtout il ne publie pas des choses qui puissent être démenties par des témoins vivants, par des nations entières : s'il le faisait, le voile de ses impostures serait bientôt déchiré, et il ne retirerait de cette folle conduite qu'une honte ineffaçable : or, voilà pourtant ce qu'aurait fait Moïse, s'il ne faut voir dans son récit qu'un mensonge continu. C'était un homme habile, on en convient ; et toutefois, si on le suppose historien infidèle, il faut en faire le plus stupide et le plus inepte de tous les hommes. En effet, ce qu'il raconte est, de sa nature, public, notoire et très-éclatant ; les prodiges dont il fait le récit ne se sont point passés dans les ombres de la nuit, ni dans les temps anciens, ni dans des pays lointains, mais devant sa nation ; il en appelle continuellement à son témoignage, il désigne les familles, les personnes, les lieux ; il ne craint pas de dire à six cent mille hommes : Voilà ce que vous avez vu vous-mêmes, ce que vous avez entendu. Non, ce n'est pas un poète qui décrit avec les couleurs d'une imagination brillante ; c'est un historien qui raconte des faits avec exactitude et dans tous leurs détails, qui sans cesse les donne comme les titres de sa mission, et qui défie hautement la nation entière de les contester. Dans le dernier de ses livres, dans le *Deutéronome*, il fait l'énumération abrégée de tous les événements merveilleux qui s'étaient passés durant l'espace de quarante ans, et il termine en disant à tous le peu-

ple : *Vos yeux ont vu toutes ces grandes œuvres que le Seigneur a faites : « Oculi vestri viderunt omnia opera Domini magna quæ fecit. »* (Deut., XI, 7.)

Qu'un imposteur s'appuie sur des révélations sur des songes, sur des miracles qu'un petit nombre de complices disent avoir vus, je le conçois ; mais où est le fourbe qui ait exposé ses mensonges au grand jour, qui ait invoqué le témoignage de six cent mille hommes, qui ait fondé le droit de leur commander sur des faits évidemment faux, sur des fables impertinentes, démenties par la notoriété publique (124) ? On aura beau dire que les Hébreux étaient ignorants, grossiers, crédules, faciles à égarer et à séduire ; on en conviendra, si l'on veut ; mais enfin ce n'était pas un peuple d'insensés, possédé tout entier d'un délire continu qui lui ôtât l'usage des sens et de la raison ; ils avaient des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, une intelligence pour concevoir ; mais, s'ils n'étaient pas réellement fous, comment Moïse aura-t-il pu leur persuader, pendant quarante ans, qu'ils voyaient ce qu'ils ne voyaient pas, qu'ils entendaient ce qu'ils n'entendaient pas. Pour me servir de la pensée et même des expressions d'un écrivain judicieux, « toute la certitude humaine repose sur ce principe : que les hommes ne sont pas fous, et qu'il y a certaines règles dans la nature dont ils ne s'écartent jamais que par un renversement total de la raison. Qu'il soit permis d'inventer à plaisir qu'au temps de César et de Pompée tous les hommes étaient frappés d'une maladie qui leur faisait prendre leurs vaines imaginations pour des réalités, dès lors il n'y aura plus rien de certain, et l'on pourra dire que les batailles de Pharsale et d'Actium sont des visions de fanatiques. Lorsqu'on ne peut nier des faits qu'en supposant, je ne dis pas dans une nation entière, mais même dans un certain nombre d'hommes, une folie complète, on a atteint, en matière de faits, le dernier degré de certitude possible (125). » Les hommes de tous les temps se ressemblent ; il n'est pas plus possible de supposer cette folie dans la nation juive d'autrefois que dans les hommes d'aujourd'hui. Or, en supposant, d'un côté, que des miracles si éclatants, si sensibles, qu'ils ne demandaient que des oreilles et des yeux pour être saisis, n'étaient que des fables ; et en supposant, d'un autre côté, que les Hébreux les ont crus comme des réalités, il ne faudrait point hésiter à prononcer que le peuple hébreu tout entier était atteint de la folie la plus complète.

Dira-t-on qu'il n'a pas cru à ces miracles, et qu'ainsi on ne peut invoquer son témoignage ? Remarquez, d'abord, que cette nation était naturellement indocile, toujours prête à se révolter contre son conducteur : de là ses murmures, ses plaintes séditieuses, les

regrets qu'elle donne à l'Égypte, aux aliments dont elle avait été nourrie. Qui donc a pu la dompter, la mettre au joug d'une législation austère, chargée d'observances pénibles ? Quels moyens employa Moïse pour se faire écouter ? Pas d'autres que les miracles qu'il opère ; sans cesse il les donne comme le sceau de sa mission divine ; c'est sur eux seuls qu'il fonde son autorité. Si ces miracles n'étaient que des fables, il eût été absurde d'y croire ; et si, n'y croyant pas, le peuple eût pourtant suivi Moïse comme l'envoyé de Dieu, c'eût été le comble de l'extravagance. Quoi ! ils l'auraient regardé comme un imposteur, ils auraient été persuadés que ses miracles n'étaient que des chimères inventées pour les tromper, et néanmoins ils se seraient soumis aveuglément à ses lois, ils auraient été assez stupides pour se laisser maîtriser par lui ! Tout cela n'est pas dans la nature.

Il ne reste plus qu'une ressource à l'incrédulité, c'est de dire que la nation avait concerté toute cette imposture avec Moïse ; qu'elle était d'accord avec lui pour composer cette merveilleuse histoire, et tromper ensemble la postérité. Quelle chimère ! et qu'il faut qu'une cause soit désespérée, quand on ne peut la défendre que par des hypothèses aussi absurdes ! Quoi ! pendant quarante ans, deux millions d'hommes auraient constamment, unanimement concerté cette grande imposture, et pas un seul n'aurait réclamé, et au milieu du choc plus d'une fois violent des intérêts et des passions qui agitaient les tribus, pas une seule voix ne se serait fait entendre en faveur de la vérité ; et, parmi ces séditions qui éclataient si souvent, pas un seul Hébreu ne se fût détaché de ce complot infernal ; et, après la mort de Moïse, pas un seul homme assez vrai pour faire rougir ses concitoyens d'un tel mensonge ! Quoi ! la nation entière aurait dit à Moïse (126) : Nous savons très-bien que vous n'êtes pas l'envoyé du ciel, mais n'importe. Composez une fable absurde, et nous et nos enfants nous feindrons de croire tout ce qu'il vous plaira d'imaginer ; nous n'avons fait que côtoyer la mer Rouge, et nous affirmerons qu'elle nous a ouverts son sein pour nous livrer passage ; vous nous donnerez une religion sévère qui ne sera que votre ouvrage : nous la suivrons comme si elle venait de Dieu ! N'est-ce pas insulter à la raison humaine que de supposer un semblable pacte entre un fourbe et toute une nation ?

Enfin, pour que tous les genres de preuves soient réunis, voyez comme l'histoire se trouve confirmée par une foule d'institutions qui la rendent sensible à tous les yeux. La fête de Pâques, celles de la Pentecôte et des Tabernacles ; l'usage de racheter les premiers-nés ; les cantiques sacrés, tels que celui où Moïse, dans une poésie toute divine, célèbre le passage de la mer Rouge ;

124) Duvoisin, *Autor. des livres de Moïse*, II^e p., chap. 1.

125) *Disc. sur les livres de Moïse*, à la suite des

Pensées de Pascal, p. 192 et suiv.

(126) Duvoisin, *Autor. des livres de Moïse*, II^e part., chap. 5.

le vase plein de manne et la verge d'Aaron déposés dans le tabernacle; les deux tables de la loi mises par ordre de Moïse dans l'arche d'alliance; les lames d'airain attachées à l'antel comme un mémorial du crime et de la mort funeste de Coré, Dathan et Abiron, ces sacrilèges usurpateurs du sacerdoce; bien des rites et des cérémonies du culte public (127) : tout cela retraçait et semblait rendre toujours présents les prodiges qui avaient signalé la sortie d'Égypte, la publication de la loi, le séjour dans le désert. « Il y a en quelque sorte deux histoires de Moïse : l'une, qui est écrite dans le livre qui porte son nom; l'autre, qui est comme gravée dans les cérémonies et dans les lois observées par les Juifs, dont la pratique était une preuve vivante du livre qui les ordonnait, et même de ce qu'il contient de plus merveilleux (128). » Sans doute une fête, un hymne sacré, un monument quelconque, s'ils sont de beaucoup postérieurs aux événements, n'en sont pas toujours une preuve décisive; mais lorsque, dans une nation, son histoire, ses traditions orales, ses fêtes religieuses et civiles, ses rites et ses cantiques sacrés, ses institutions, viennent de la même origine, remontent à la même époque, comment n'être pas frappé de cet accord, et ne pas convenir qu'alors l'histoire écrite est appuyée par les usages et les monuments sensibles; que ces monuments sont à leur tour expliqués par l'histoire écrite, et que cet ensemble parfait a sur tout esprit raisonnable une force invincible?

Ainsi, Messieurs, deux choses sont établies : la première, que Moïse, qui vivait, il y a plus de trois mille ans, est réellement auteur des livres qu'on lui attribue, et que nous appelons le *Pentateuque*; la seconde, que Moïse est un auteur très-véridique dans les faits qu'il nous raconte. De là nous tirerons deux conséquences principales, qui en renfermeront plusieurs autres accessoires.

La première conséquence, c'est que le *Pentateuque* est un des livres les plus anciens qu'il y ait sur la terre, pour ne pas dire le plus ancien des livres connus. Qui le tient, peut dire sans crainte : Voici le plus précieux et le plus antique monument de l'esprit humain. Chez quel peuple en trouver un semblable? où sont les ouvrages, qui aient, comme celui de Moïse, trente-trois siècles d'antiquité? Sanchoniaton avait écrit, dit-on, les annales des Phéniciens; mais que nous en reste-t-il? un fragment que Porphyre a cité le premier. Il est des savants qui ne le font pas remonter au delà de la guerre de Troie, et tous le font bien certainement postérieur à Moïse. Béruse avait écrit les annales des Chaldéens, Manéthon celles des Égyptiens (129); or, l'un et l'autre sont

postérieurs de mille ans à l'historien sacré. Chez les Perses, vous trouvez Zoroastre, avec les livres dont il passe pour être l'auteur; mais les érudits les plus versés dans ces matières ne le font contemporain que de Darius fils d'Hystaspes (130). Enfin le premier compilateur de l'histoire chinoise, Confucius (131), vivait cinq cent cinquante ans avant l'ère chrétienne.

Que si le *Pentateuque* est si ancien, ne soyons plus étonnés qu'il donne sur l'origine des peuples, sur les événements primitifs, des connaissances qu'on chercherait vainement ailleurs, et que ce soit ici le livre original dont beaucoup d'autres et bien des traditions n'ont été que des copies informes. Dès lors il est injuste de vouloir le combattre sur certains points par le silence des écrivains, postérieurs de plusieurs siècles; et par cela seul, il est raisonnable d'expliquer les traditions des autres peuples par celles des Hébreux.

Que si le *Pentateuque* est si ancien, ne soyons plus étonnés que, sur les dates, sur les usages, les noms des peuples et des villes, les détails géographiques, il présente ces obscurités. Nous Français, nous habitons ces mêmes Gaules, dont César a fait l'histoire après en avoir fait la conquête. Eh bien, nos érudits sont souvent embarrassés pour concilier ce que nous dit ce conquérant historien, avec ce que nous voyons : et l'on voudrait qu'aucun nuage ne couvrit un livre plus ancien de deux mille ans, écrit dans une langue moins connue que celle des *Commentaires de César*, et relatif à des mœurs, à des peuples qui nous sont encore plus étrangers!

Si le *Pentateuque* est si ancien, ne soyons plus étonnés que, dans le récit des faits, dans l'énoncé de certaines lois, dans les détails de mœurs, nous y trouvions une naïveté, une franchise de langage qui nous choque, et que nous sommes tentés d'appeler indécente. Outre que cette plus grande liberté peut être plus conforme au génie des Orientaux, il est certain que les peuples naissants, tels que ceux dont Moïse fait l'histoire, ne connaissaient pas ces délicatesses, ces détours usités chez les peuples qui, pour être plus civilisés, n'en sont quelquefois que plus corrompus. Les Hébreux, comme les peuples primitifs, nommaient crûment ce que nous enveloppons de circonlocutions éloignées. « Toutes ces différences, dit Fleury (132), ne viennent que de la distance des temps et des lieux. La plupart des mots qui sont deshonnêtes, suivant l'usage présent de notre langue, étaient honnêtes autrefois, parce qu'ils donnaient d'autres idées. » Cette remarque peut s'appliquer non-seulement à Moïse, mais encore

(127) Duvoisin, *Aut. des livres de Moïse*, II^e part., ch. 4.

(128) *Discours*, à la suite des *Pensées de Pascal*.

(129) *Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. XVI, pag. 205. — Voyez aussi Hooke, *Religionis nat. et revel. princip.*, t. II, pag. 108 et 109.

(130) Environ 500 ans avant Jésus-Christ. Voyez la *Vie de Zoroastre*, par Anquetil; *Zeen-Avesta*, t. II, p. 60 et 61.

(131) Fréret, dans les *Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. XVIII, p. 207 et 208.

(132) *Mœurs des Israélites*, n. 16.

aux autres écrivains de l'Ancien Testament; et je la fais ici contre certains incrédules, dont la plume a été trop licencieuse pour qu'ils aient le droit de crier au scandale.

Une seconde conséquence de l'autorité du Pentateuque, c'est que Moïse était véritablement l'envoyé de Dieu : il est impossible de voir tant de prodiges opérés par ses mains, sans le croire investi d'une puissance toute divine. Dès lors je dois croire à sa parole, révéler sa doctrine, écouter avec respect ce qu'il nous enseigne de Dieu, de la création de l'homme, et des premiers temps. Le mensonge n'a pu souiller les écrits de celui qui parlait au nom de la Vérité même. Dès lors je dois regarder le peuple hébreu comme le peuple de Dieu, dépositaire des traditions sacrées, et de cette lumière divine qui devait rester cachée dans son sein jusqu'à ce qu'elle remplît de son éclat l'univers entier. Dès lors je vois dans la loi mosaïque la préparation et la figure de la loi chrétienne; j'aperçois la filiation de l'Ancien et du Nouveau Testament; je découvre les desseins de la Providence sur la conservation de la véritable religion; je comprends pourquoi l'on dit que le christianisme est aussi ancien que le monde, qu'il a commencé avec lui pour ne finir qu'avec lui. Oui, des pontifes qui gouvernent aujourd'hui l'Eglise chrétienne, je remonte, par une succession non interrompue, jusqu'aux apôtres; d'où, reprenant les pontifes qui ont servi sous la loi, on va jusqu'à Aaron et jusqu'à Moïse, de là jusqu'aux patriarches et jusqu'à l'origine du monde (133). Ainsi, dans la loi connue des patriarches, dans la loi qui fut donnée aux Hébreux par Moïse, dans celle qui a été donnée à tous les peuples par Jésus-Christ, c'est toujours le même Dieu qu'on adore, la même espérance de la vie future, la foi, plus ou moins développée, au même libérateur; ainsi le christianisme a eu ses commencements, ses progrès, sa maturité, jusqu'à ce qu'il ait sa pleine consommation dans les cieux; ainsi la religion forme comme une chaîne immense, qui, par le premier anneau, tient au berceau même du monde, traverse la durée des siècles, et va se perdre enfin dans l'éternité

CONFÉRENCE XVI.

MOÏSE CONSIDÉRÉ COMME HISTORIEN DES TEMPS PRIMITIFS.

Une des choses les plus capables d'intéresser l'homme, et de l'instruire en charmant ses loisirs, c'est bien sans doute, Messieurs, la lecture des ouvrages historiques. En liant le présent au passé, en développant la chaîne des nations et des siècles, l'histoire fait passer en quelque sorte sous nos yeux les peuples divers avec leurs mœurs et leurs lois, leurs époques de gloire et leurs époques de décadence. Nous aimons à remonter à leur origine, à connaître leurs fondateurs, à les

suivre dans leurs progrès, à rechercher les causes de leur élévation comme celles de leur chute, à comparer les rôles qu'ils ont venus jouer chacun à leur tour sur le théâtre du monde; et lorsqu'il est témoin de toutes ces scènes si variées, si rapides, et souvent si tragiques, le lecteur réfléchit, le chrétien surtout, s'élève naturellement vers celui qui, du trône immobile de son éternité, tient dans ses mains les rênes du monde, marque à chaque nation sa place comme à chaque individu, fait mourir les empires les plus anciens pour en créer de nouveaux, et seul est immuable au milieu de ces perpétuelles vicissitudes. Mais si, parmi les monuments historiques, il en est un qui doit exciter l'intérêt et la curiosité de tous, qui ne soit étranger à aucun peuple, qui soit pour tous les hommes comme un monument de famille; c'est, Messieurs, l'histoire que Moïse nous a laissée des premiers âges, dans ce livre où chacun peut lire son origine et sa destinée, ses malheurs et ses espérances, et que nous trouvons à la tête de nos livres saints sous le nom de *Genèse*. Je ne dirai point ici tout ce qu'il renferme de sublime dans sa simplicité, de pur et de beau dans sa doctrine, d'attachant par la description des mœurs patriarcales, telles qu'on les trouve dans la vie d'Abraham, de Jacob, de Joseph et de ses frères : mon dessein aujourd'hui est de considérer Moïse uniquement comme historien des temps primitifs, et de venger la fidélité de ses écrits des attaques de l'incrédulité.

Il est des érudits qui se sont enfoncés dans les ténèbres de l'antiquité profane pour y chercher des arguments contre l'histoire mosaïque, et qui adopteraient volontiers toutes les rêveries des âges fabuleux, pourvu qu'on les dispensât de croire à nos livres saints. Il est aussi des écrivains très-versés dans les sciences naturelles, occupés de recherches sur la formation et la structure du globe, connus sous le nom de *géologues*, qui ont en quelque sorte remué la terre entière pour y découvrir quelque chose de contraire au récit de Moïse, soit sur la création, soit sur le déluge, et qui, composant un monde à leur manière, se sont permis de bafouer sans ménagement l'écrivain sacré, parce que sa narration ne s'accordait pas avec leurs systèmes. Je ne viens contester ni à ces érudits, ni à ces géologues, leur science et leur talent, encore moins blâmer les efforts de l'homme pour éclaircir les antiquités, ou pénétrer dans les secrets de la nature. Il est beau de voir l'esprit humain se livrer à des recherches qui, sans conduire à des résultats toujours heureux, ne sont jamais entièrement perdues, et promener ainsi ses pensées dans toutes les parties de ce vaste univers : c'est un roi qui voyage dans l'étendue de son empire pour le mieux connaître. Mais en respectant la science, en rendant hommage à ses efforts et à ses découvertes, soyons en garde contre ses écarts et ses paradoxes. Que ne peuvent pas le goût de la

nouveauté, l'amour de la gloire, le désir ardent d'une rapide célébrité, pour égarer les esprits même les plus sublimes ! Ce n'est pas faute de génie que Descartes imagina ses tourbillons, et Buffon son monde de verre : souvent le génie invente les systèmes, et le bon sens les réfute. Pour en revenir à notre sujet, on peut d'abord être intimidé d'un certain appareil de science déployé contre l'histoire mosaïque ; mais, avec de la réflexion et un peu de logique, on fait bientôt disparaître ce qui semblait si effrayant. Nous allons donc examiner le récit de Moïse sur les deux faits principaux que contient la Genèse, je veux dire, la création et le déluge, et faire voir qu'il n'est contredit en cette matière ni par aucun fait démontré de la saine physique, ni par les traditions certaines des peuples. Tel est le plan de cette conférence sur Moïse considéré comme auteur de la Genèse.

Qu'il ne faille pas chercher dans Moïse le physicien profondément versé dans les détails des sciences naturelles, dans la connaissance des causes particulières qui produisent les phénomènes de ce monde visible ; c'est ce que nous avouons sans peine. L'écrivain sacré n'a pas eu pour but de faire de nous des physiciens et des savants ; une pensée plus honorable à sa mémoire, plus digne de celui qui l'envoyait, plus utile à l'humanité, occupait son âme tout entière : c'était d'éclairer les hommes sur Dieu et la providence, sur leurs devoirs et leur destinée ; de conserver et de propager ces vérités premières et sacrées sans lesquelles il n'y aura jamais ni religion, ni morale, ni société. Sa science toute populaire était faite pour l'universalité du genre humain ; ne soyons donc pas étonnés qu'en parlant de la terre et du soleil, du spectacle de la nature et des phénomènes qu'il présente, il se soit servi d'expressions consacrées par l'usage. Le langage de l'historien, du poète, du législateur, n'est pas celui du physicien qui disserte d'une manière rigoureusement exacte : même aujourd'hui, parmi nous, quel est le savant qui ne parle du cours du soleil, de son lever et de son coucher, encore que, dans son opinion, tout cela ne soit qu'apparent ? et s'il dédaignait ce langage, sous prétexte qu'il n'est pas physiquement vrai, ne passerait-il pas pour un personnage très-ridicule ? Qu'on cesse donc de reprocher à Moïse des expressions populaires, qui étaient conformes aux apparences ou à des opinions universellement répandues sur le système de ce monde visible, et par là même les seules qu'il devait employer. Mais aussi, quand il nous raconte des faits et des événements, et qu'il les décrit, non en poète, mais en historien, loin de nous alors la folle témérité de contredire ses récits, et de les combattre par des conjectures et des systèmes qui peuvent n'être que des chimères.

Il faut le dire, Messieurs, on a vu s'élever

de nos jours une multitude de fabricateurs de mondes, qui, arrangeant et dérangeant l'univers selon leurs caprices, semblent avoir présidé à la création, surtout à la formation du globe que nous habitons, et qui ne conçoivent pas que le Créateur ait eu d'autres pensées que celles dont ils sont infatués, si même ils n'essayent pas de se passer de la cause intelligente et suprême qui, dans le commencement, a dû donner à tout, l'être, le mouvement et la vie. Combien de géologues nous ont donné leurs conjectures pour des faits, ont appliqué à la terre entière des observations purement locales ; et, convertissant en lois constantes et universelles des phénomènes particuliers, ont fini par ériger en vérités incontestables les rêveries de leur imagination ! Et ne pensez pas, Messieurs, que nous venions attaquer, de notre autorité privée, des hommes que leur science et leur talent peuvent avoir rendus célèbres ; nous avons pour garants de ce que nous avançons des écrivains dont le nom certes n'est pas inconnu dans le monde savant. Un des naturalistes et des voyageurs les plus illustres de ces derniers temps, Pallas, académicien de Pétersbourg, a publié des *Observations sur la formation des montagnes et les changements arrivés à notre globe* (134). Or, dans cet ouvrage même, il reproche à quelques savants, et notamment à Buffon, de s'être trop hâtés de bâtir des systèmes, et d'avoir trop précipitamment jugé le globe entier d'après la sphère trop étroite de leurs observations personnelles.

Surtout, Messieurs, écoutez ce que nous dit à ce sujet un des naturalistes les plus renommés dont s'honore aujourd'hui la France, et même l'Europe ; je veux parler de celui qui s'est occupé avec tant de gloire de l'*Anatomie comparée*. Chargé de faire, devant la classe des sciences physiques de notre sénat littéraire, un rapport sur un ouvrage qui a pour titre : *Théorie de la surface actuelle de la terre*, le savant auteur débute par des réflexions précieuses qu'on ne saurait trop rappeler à une jeunesse naturellement si inconsidérée dans ses jugements ; il se plaint de ce qu'au lieu de recueillir des faits, base de tout vrai système, on s'est élevé précipitamment à la connaissance des causes ; de ce qu'on a fait prendre ainsi à la géologie une marche trop rapide ; d'où il est arrivé « qu'une science de faits et d'observations a été changée en un tissu d'hypothèses tellement vaines, et qui se sont tellement combattues, qu'il est devenu presque impossible de prononcer son nom sans exciter le rire... Le nombre des systèmes de géologie s'est tellement augmenté, qu'il y en a aujourd'hui plus de quatre-vingts (135). » Voici une chose, Messieurs, que je vous prie de bien remarquer ; notre auteur fait l'énumération de tous les points qu'il faudrait éclaircir avant de s'occuper de la recherche des causes physiques de la structure, soit intérieure, soit

(134) Imprimé en 1782.

(135) Rapport de M. Cuvier, à la suite de l'ou-

vrage intitulé *Théorie de la surface de la terre*, par M. André ; Paris, 1806, pag. 319, 328.

extérieure du globe, et il ajoute (136) : « Nous osons affirmer qu'il n'en est pas un seul sur lequel on n'ait rien d'absolument certain ; presque tout ce qu'on en a dit est plus ou moins vague. La plupart de ceux qui en ont parlé l'ont fait selon ce qui convenait à leurs systèmes, beaucoup plus que selon des observations impartiales. »

Vous l'entendez, Messieurs, de la bouche d'un homme dont l'autorité est ici irrécusable ; cette science qui s'appelle géologie, et qui s'occupe de l'état ancien et actuel du globe, est encore dans son enfance ; sur cette matière une foule de choses ne sont que conjecturales. Hé quoi ! un savant, si renommé par ses connaissances et sa sagacité, s'exprime avec cette réserve, il avoue avec cette franchise l'incertitude de la science géologique ; et un demi-savant, qui peut-être n'a reçu en partage qu'un esprit médiocre, que dis-je ? un jeune homme, à peine initié aux secrets des sciences naturelles, bâtira sur la formation du monde des systèmes qu'il donnera pour des vérités démontrées, et il demandera fièrement comment on concilie Moïse avec ses idées et ses découvertes ! Dans cette manière de procéder, où est, je ne dis pas la modestie, mais le bon sens ? où est cette logique sans laquelle on s'égare si souvent, même avec de l'esprit et du savoir ? On doit bien sentir que nous ne sommes pas obligés de concilier avec l'écrivain sacré tout ce qu'on peut imaginer d'hypothèses incertaines et souvent contradictoires. Lorsque Buffon publia sa *Théorie de la terre* et ses *Epoques de la nature*, ce fut un cri de joie et de triomphe dans le monde incrédule ; on eut y voir le renversement des récits de Moïse. Qu'est-il arrivé ? C'est que la saine physique et l'expérience ont fait découvrir des erreurs dans plusieurs points de ces systèmes, de l'incertitude dans beaucoup d'autres ; si tout cela n'était encore soutenu par le nom de l'auteur, par l'éclat de la diction la plus noble et de l'imagination la plus brillante, le souvenir n'en serait-il pas presque effacé ?

D'après ces réflexions, tout ce qu'on peut demander aux apologistes de la religion, c'est de faire voir que la narration de Moïse n'est contredite par aucun fait rigoureusement démontré de l'histoire naturelle. Avant même d'en venir aux détails, nous croyons devoir faire une observation essentielle. Suivant Moïse, c'est un Dieu créateur, maîtrisant la matière à son gré, faisant tout par sa volonté toute-puissante, qui a donné l'existence à tout ce qui compose cet univers. Dès lors il ne s'agit pas de vouloir appliquer à ces opérations immédiates de la toute-puissance divine, les règles que présente le cours ordinaire de la nature. Qui nous dira si, dans cette première formation des choses, Dieu n'a pas hâté l'action des agents naturels, et rendu plus rapide le développement des êtres ? Pourquoi n'aurait-

il pas pu former en un instant, d'un seul jet, ces masses de granit qui sont comme la charpente du globe terrestre, de même que plus tard nous voyons qu'il créa les animaux et l'homme dans l'état adulte, dans l'âge de la maturité ? De quel droit voudrait-on juger cette action créatrice de la cause première, dans l'origine du monde, d'après l'action lente et progressive des causes secondes qui perpétuent le monde une fois établi ? Maintenant sortons de ces idées générales, donnons quelque chose aux désirs, souvent très-vains, d'un esprit également faible et curieux ; examinons de plus près les principales circonstances du récit de Moïse sur la création, et, sans embrasser aucun système, montrons que les observations qu'on pourrait opposer sont toujours incertaines, si elles ne sont entièrement fausses.

Ce qui caractérise le récit de Moïse, c'est l'ordre d'existence qu'il assigne aux substances et aux êtres divers dont se compose ce monde visible. Le Créateur tire du néant l'ensemble des choses, qui, façonnées par sa main puissante, devaient entrer dans la formation de l'univers ; ce que l'écrivain sacré exprime d'une manière populaire, en disant : « Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre. D'abord la terre fut couverte d'eaux, c'était comme un abîme ténébreux, mais Dieu dit : Que la lumière soit, et la lumière fut (Gen., I, 1) ; mot sublime, admiré, comme chacun sait, par le rhéteur Longin, tout païen qu'il était : voilà le premier jour de la création. Au second jour, les eaux qui enveloppaient notre planète furent divisées, de manière qu'une portion s'éleva dans les régions supérieures ; au troisième, la terre ferme commença à paraître, les plantes sortent de son sein, la verdure et les fleurs l'embellissent ; au quatrième, le soleil, la lune et les étoiles brillent au firmament ; au cinquième, les poissons nagent dans les eaux, les oiseaux volent dans les airs, les reptiles rampent dans la poussière, et les quadrupèdes marchent sur la surface du globe ; au sixième enfin, l'homme paraît, et le monde achevé roule suivant les lois qui devaient le conserver dans la durée des siècles ; et le Créateur, après l'avoir fait par l'action immédiate de sa puissance, la cache sous celle des causes secondes qui ont reçu l'ordre de le perpétuer. C'est ce qu'on appelle l'ouvrage des six jours. Eh bien, dans l'histoire de la nature, est-il un seul fait démontré, qui soit en opposition manifeste avec cette formation successive des êtres divers ? On a vu des naturalistes habiles, quelquefois même ennemis de la révélation et des livres saints, être frappés d'admiration de ce que Moïse avait tracé le plan de création le plus conforme à leurs observations. Suivant Moïse, les substances qu'on appelle inorganiques ont existé avant les êtres organisés, tels que les végétaux ; or,

(136) Rapport de M. Cuvier à la suite de l'ouvrage intitulé *Théorie de la surface de la terre*, par M. André ; Paris, 1806, p. 328.

en effet, en creusant profondément dans la terre, on arrive à des masses primitives qui n'offrent aucune empreinte, aucune trace de corps organisés : l'expérience est constante et universelle (137).

Que lisons-nous, en outre, dans le récit de Moïse ? C'est que la terre fut originellement ensevelie tout entière dans les eaux : or où est la démonstration du contraire ? S'il est des naturalistes qui ont fait de la terre primitive un globe de matière vitrifiée en fusion, qui s'est refroidie insensiblement, n'ont-ils pas trouvé de puissants contradicteurs dans le monde savant ? et de très-habiles physiciens n'ont-ils pas prétendu que le globe, au lieu d'aller en se refroidissant, s'échauffe de plus en plus ? Aujourd'hui, c'est une opinion très-accréditée, que les roches primordiales, bases de notre continent, résultent de différentes substances qui se sont cristallisées plus ou moins rapidement, après avoir été tenues en dissolution dans un liquide immense. De plus, Newton a remarqué que la terre, dans l'origine, a dû être dans un état de mollesse, pour qu'elle pût, d'après le mouvement de rotation, se renfler vers l'équateur et s'aplatir vers les pôles : or cette double observation ne semble-t-elle pas nous ramener au récit de Moïse, qui nous présente la terre comme originellement noyée dans les eaux ?

Mais écoutez encore Moïse, et il vous dira une chose bien étrange, qui a plus d'une fois excité la risée des beaux esprits incrédules : c'est que la lumière existait avant que le soleil, créé plus tard, eût brillé dans les cieux. Il ne nous appartient pas de prononcer entre Descartes, faisant de la lumière qui nous éclaire un fluide répandu dans l'univers, mis en mouvement par l'action du soleil, et Newton qui la fait consister dans une émanation intarissable des rayons solaires. On sait même qu'un des astronomes les plus célèbres de nos jours (138), qui a eu la gloire de découvrir une planète et de lui donner son nom, ne fait du soleil qu'un astre opaque, au milieu d'une atmosphère en perpétuelle incandescence. Mais, quoi qu'il en soit de ces opinions, ne faut-il pas, même dans celle de Newton, reconnaître une lumière primitive, indépendante du soleil ? Elle est partout, encore qu'elle ne brille pas toujours, un léger choc la fait jaillir des veines du caillou ; les phénomènes phosphoriques la montrent dans les minéraux ou dans des êtres vivants ; le frottement la tire en gerbe des corps électriques ; elle sort abondamment des végétaux et des animaux qui se décomposent ; quelquefois de vastes mers se montrent toutes lumineuses : si, dans la nuit, vous allumez un flambeau, à l'instant un grand espace est éclairé. Or, cette lumière dont nous venons de parler, ne tire pas son ori-

gine du soleil ; elle fait partie de cette lumière élémentaire qui fut créée le premier jour, et qu'on peut regarder comme un premier fonds dans lequel le Créateur devait puiser celle qui était nécessaire pour rendre lumineux le soleil et les astres. C'est là cette lumière qui se combine avec tous les corps de tant de manières différentes, s'en dégage ou y demeure cachée, suivant les circonstances, et joue un si grand rôle dans les phénomènes chimiques. Admironz que Moïse, dans sa narration, ait osé placer la lumière avant le soleil : la vérité seule pouvait l'engager à dire une chose qui, pour être réelle, n'en était pas moins bizarre et moins choquante en apparence.

Il est vrai que, pour mieux expliquer à leur manière les phénomènes que présente à l'observateur attentif la structure intérieure du globe, plusieurs savants ont avancé que les jours de la création dont parle Moïse n'étaient pas simplement, comme les nôtres, des jours de vingt-quatre heures, mais des époques de temps indéterminées ; ils font remarquer que, dans le langage des livres saints, le mot *jour* n'a pas un sens fixe et invariable, qu'il signifie quelquefois un espace de temps, une époque : surtout ils font remarquer que les trois premiers jours de la création ne pouvaient pas être semblables aux nôtres (139) ; car le soleil, qui n'a paru que le quatrième jour, n'existait pas encore, et c'est pourtant son cours diurne qui mesure la durée de nos jours. Moïse lui-même, après avoir détaillé les œuvres successives de la création, fait une sorte de récapitulation en disant : *Telles ont été les générations des êtres au jour où Dieu créa le ciel et la terre : istæ sunt generationes... in die quo fecit Dominus Deus cælum et terram.* (Gen., II, 4.) Il est visible, dit-on, qu'ici le mot *jour* signifie non un jour de vingt-quatre heures, mais plutôt les six jours mêmes de la création ; ou bien, en général, il répond aux mots *temps, époque*, ainsi que Duguet a cru devoir l'entendre dans son explication. Éloigné de tout esprit de système, je ne me prononcerai ni pour ni contre cette opinion ; si elle n'est pas la plus commune, elle a toutefois ses partisans ; je pourrais citer des théologiens modernes qui l'ont embrassée, ou qui du moins la regardent comme incertaine : tout ce qu'il importe de savoir, c'est qu'elle n'est pas condamnée, et qu'on peut la défendre sans blesser en rien la doctrine orthodoxe.

Dans son ouvrage assez considérable sur la Genèse (140), saint Augustin dit expressément qu'il ne faut pas se hâter de prononcer sur la nature des jours de la création, ni d'affirmer qu'ils fussent semblables à ceux dont se compose la semaine ordinaire ; et dans le plus fini de ses ouvrages, dans la *Cité de Dieu*, il dit encore *qu'il nous est difficile et même impossible d'imaginer, à plus forte raison de dire, quelle est la nature de*

(137) Pallas, *Observations sur la formation des montagnes*, p. 15 et 15.

(138) Herschell, mort en 1822.

(139) *Leçons de l'Histoire*, lettre II, note D, tome I.

(140) *De Genesi ad litteram*, lib. IV, n. 44.

ces jours : « *Qui dies cujusmodi sint, aut perdifficile nobis, aut etiam impossibile est cogitare, quanto magis dicere* (141). » Si vous faisiez observer que, dans cette opinion qui fait des six jours autant d'époques indéfinies, le monde pourrait être plus ancien qu'on ne le suppose communément, je répondrais que la chronologie de Moïse date moins de l'instant de la création de la matière que de l'instant de la création de l'homme, laquelle n'eut lieu que le sixième jour. L'écrivain sacré suppose le nombre d'années du premier homme et de ses descendants ; et c'est de la supputation des années des patriarches successifs que se forme la chronologie des livres saints : en sorte qu'elle remonte moins à l'origine même du globe qu'à l'origine de l'espèce humaine. Dès lors nous sommes en droit de dire aux géologues : Fouillez tant que vous voudrez dans les entrailles de la terre : si vos observations ne demandent pas que les jours de la création soient plus longs que nos jours ordinaires, nous continuerons de suivre le sentiment commun sur la durée de ces jours ; si, au contraire, vous découvrez d'une manière évidente que le globe terrestre, avec ses plantes et ses animaux, doit être de beaucoup plus ancien que le genre humain, la Genèse n'aura rien de contraire à cette découverte ; car il vous est permis de voir dans chacun des six jours autant de périodes de temps indéterminées, et alors vos découvertes seraient le commentaire explicatif d'un passage dont le sens n'est pas entièrement fixé.

Poursuivons. Dans son récit, Moïse passe légèrement sur la création des astres qui brillent dans les cieux. Dieu, est-il dit, *fit aussi les étoiles, « et stellas. »* (Gen., I, 16.) Mot bien simple, mais bien sublime dans sa simplicité, qui fait comprendre que rien n'est pénible au Créateur, et qu'il ne lui en a pas plus coûté de semer les étoiles dans le firmament que les grains de sable sur le rivage de la mer. Mais tous ces globes lumineux qui roulent sur nos têtes sont-ils habités ou ne le sont-ils pas ? C'est sur quoi Moïse n'a pas satisfait notre curiosité. Dans cette matière, les opinions sont libres. Nous ne disons pas que les astres soient peuplés d'hommes tels que nous : nous n'en savons rien. Mais enfin vous paraît-il étrange que la terre, qui n'est qu'un point de l'immensité, soit seule habitée, et que le reste de l'univers ne soit qu'une vaste solitude ? Aimez-vous à placer dans le soleil, dans la lune, dans les planètes et les mondes étoilés, des créatures intelligentes, capables de connaître et de glorifier le Créateur ? La religion ne vous défend pas d'embrasser cette opinion. La *Pluralité des mondes* de Fontenelle peut bien n'être qu'un roman ingénieux ; mais vous êtes libres d'y voir une réalité. Nous avons cru devoir faire toutes ces re-

marques, parce que, faute de bien connaître ce que la religion enseigne positivement et ce qu'elle abandonne aux disputes des hommes, on lui attribue une doctrine qui n'est pas la sienne, on se remplit de préjugés contre elle : d'où il arrive que souvent on croit l'attaquer avec succès, lorsqu'on ne fait que se débattre contre des chimères.

Je viens à ce qui fut le chef-d'œuvre de la création, et qui couronna l'œuvre des six jours : la création de l'homme. Pour ne pas m'écarter de la manière dont j'envisage aujourd'hui mon sujet, je me borne à deux circonstances principales : la première, c'est que, selon Moïse, Adam et Eve sont la tige unique de tout le genre humain ; idée qui devrait nous être chère, puisqu'elle fait de tous les peuples de la terre une seule famille. Ici les incrédules, Voltaire à leur tête, ont fait une objection bien frivole et bien irréfléchie : ils ont voulu combattre cette unité d'origine du genre humain par la diversité de ses couleurs ; ils ont prétendu que les blancs et les noirs, les Hottentots et les Européens, devaient appartenir à des espèces essentiellement différentes : comme si l'espèce humaine, originairement la même, n'avait pas pu, ainsi que l'a établi Buffon (142), subir divers changements par l'influence du climat, par la différence de la nourriture, par celle de la manière de vivre, par les maladies épidémiques et autres causes purement accidentelles. On conçoit encore que les mêmes causes physiques, par leur action continuellement répétée sur les habitants des diverses parties du globe, ont dû produire des variétés caractéristiques et durables. Voilà pourquoi certains naturalistes ont pu distinguer non pas des espèces d'hommes essentiellement différentes, mais diverses races marquées à une conformation et à des traits particuliers (143).

En second lieu, Moïse nous représente l'homme comme établi par Dieu même roi de la terre et des animaux qui l'habitent ; idée bien noble, sentie et célébrée par les païens eux-mêmes. Gardons-nous, Messieurs, d'abhurer cette haute destinée. Comment se fait-il que de grands penseurs, après avoir vanté la majesté de l'homme pour l'affranchir du joug des devoirs, cherchent à le dépouiller de sa royauté en l'abaissant au rang de ses sujets ? N'est-ce donc pas assez que nous soyons dégénérés de l'intégrité et de la beauté primitives de notre nature, comme ne l'attestent que trop le dérèglement de nos penchants et nos malheurs ? Faut-il encore que, par une nouvelle dégradation, nous nous ravalions nous-mêmes au-dessous de ce que nous avons conservé de grandeur après notre chute ? Faut-il que nous prêtions l'oreille à ces docteurs bizarres, qui, traçant la généalogie des êtres, nous font l'honneur de nous faire descendre de la race des singes ? Doctrine dégoûtante, qu'on

(141) *De civit. Dei*, lib. I, cap. 6.

(142) *Histoire naturelle*, tome V, in-12, p. 112 et suiv.

(143) Lacépède, *Discours d'ouverture* du cours de zoologie de l'an 9.

a voulu fonder sur des ressemblances d'organisation physique. Mais ce parallèle, qui ne prouverait rien, fût-il fondé, n'a pas même le triste mérite de l'exactitude. L'auteur de *l'Anatomie comparée* a dit quelque part (144) qu'on avait ridiculement exagéré la ressemblance de l'homme des bois avec nous. Laissons donc cette abjecte philosophie aux matérialistes qui peuvent s'y complaire : pour nous, restons hommes, tels que Dieu nous a faits : raisonnables, libres, immortels comme lui ; et, par tous ces dons, image réelle, quoique imparfaite sans doute, de celui même qui est notre Créateur.

Je ne finirai pas cette partie de mon discours sans vous faire remarquer, Messieurs, que toutes les traditions immémoriales de tous les peuples de la terre viennent à l'appui de la narration de Moïse sur les temps primitifs. Ainsi toutes nous parlent de ce qu'on appelle le chaos, état de choses encore informe et ténébreux, d'où fut tiré l'univers avec ses merveilles. Toutes nous font remonter à une époque de bonheur et de paix, où la terre était pour l'homme un séjour de délices ; les poètes l'ont célébrée sous le nom d'*âge d'or*. Toutes supposent la très-longue durée de la vie humaine dans les premiers temps ; et le célèbre historien Josèphe cite à ce sujet plusieurs historiens des anciens peuples de la terre (145). Toutes enfin ont conservé la croyance des bons et des mauvais génies. La fable des Titans, escaladant les cieux et foudroyés par Jupiter, ne rappelle-t-elle pas l'audace et le châtiement des anges rebelles ? Suivant la fable, les maux qui désolent la terre sont sortis de la boîte de Pandore, et sont présentés ainsi comme la suite de la curiosité d'une femme : le serpent a été dépeint comme l'ennemi des dieux. Or, tout cela n'a-t-il pas un rapport singulier avec ce que les livres saints disent de l'homme et de sa chute ? Vous savez ce qu'ont écrit sur ces matières Hésiode, dans son poème sur *les Travaux et les Jours*, et surtout Ovide, ce savant interprète des traditions mythologiques. Enfin, Messieurs, une chose singulièrement frappante, c'est la division du temps en semaines de sept jours. Dans son *Histoire de l'Astronomie ancienne*, Bailli a dit (146) : « Chez les Orientaux, l'usage de compter par semaines partagées en sept jours était de temps immémorial. » N'est-il pas naturel de voir dans cette division du temps un souvenir de la semaine même de la création ? Ce sont là, je le sais, comme des fils éparés dans l'obscurité des temps ; mais, quand on voit ainsi les traditions sacrées des autres peuples venir à l'appui de celle des Hébreux, il est impossible de ne pas être étonné de cet accord. Le récit de Moïse sur la création est suffisamment vengé ; il me reste à examiner son récit sur le déluge.

Seize siècles s'étaient écoulés depuis la

naissance du genre humain, lorsque, irrité des iniquités de la terre montées à leur comble, Dieu résolut de la punir, et de laisser aux âges futurs un monument éternel de sa justice. Dans ce dessein, il donne le signal à toute la nature, pour qu'elle serve d'instrument à ses vengeances ; et tout à coup les eaux du ciel, s'unissant à celles que renfermaient les vastes bassins des mers et les cavernes profondes de la terre, inondent les continents. Cette effroyable chute des eaux qui tombent du sein de l'atmosphère, cette éruption violente des eaux souterraines, ce débordement des eaux de la mer ; voilà ce que l'écrivain sacré nous désigne dans son style oriental, lorsqu'il nous dit que *les cataractes du ciel furent ouvertes, et que les fontaines du grand abîme furent rompues*. (*Gen.*, VII, 11.) L'espèce humaine est engloutie sous les eaux ; une seule famille est sauvée du naufrage universel : c'est celle de Noé, qui, par ses vertus, a trouvé grâce devant le ciel en courroux. Soutenu par une main divine, le vaisseau où elle est enfermée vogne en sûreté. Cependant cent cinquante jours après celui qui a vu commencer cette terrible révolution, les eaux baissent, la cime des montagnes paraît, la terre se découvre, le juste et sa famille sortent de l'arche, portant avec eux l'espérance du genre humain. Leur premier soin est de dresser un autel, et d'offrir de solennelles actions de grâces au Dieu libérateur. Un nouvel ordre de choses va commencer : les trois fils de Noé, Sem, Cham et Japhet, deviennent la tige de nouvelles familles, de nouveaux peuples, et le monde semble naître une seconde fois. Tel est en substance le récit que Moïse nous a laissé de cette universelle inondation, qui noya, bouleversa le globe, et que nous appelons le déluge.

Quand nous n'aurions pour garant de la véracité de l'historien, que la nature même de la catastrophe et la sécurité avec laquelle il la raconte, pourrions-nous y refuser notre assentiment ? Quel intérêt avait Moïse à l'inventer ? d'où lui seraient venus la pensée de répandre et l'espoir d'accréditer une fable sans fondement ? A l'époque où il vivait, cet événement prodigieux, s'il était véritablement arrivé, devait être profondément gravé dans la mémoire des hommes ; il devait en exister sous leurs yeux des monuments irréfragables. Telle était alors la durée de la vie humaine, que peu de générations s'étaient écoulées depuis Noé jusqu'à Moïse. Dès lors, si celui-ci avait osé débiter un mensonge sur un fait si mémorable par lui-même, et dont pourtant il ne restait aucun vestige, il aurait excité contre lui une réclamation universelle, et il serait devenu la risée de ses contemporains. Mais qui ne sait d'ailleurs, que, de tous les événements anciens, il n'en est pas un seul qui ait laissé des traces plus profondes dans le

(144) *Les trois règnes de la nature*, poème, par Delille, dernière note du VIII^e chant

(145) *Antiq. Jud.*, lib. 1, cap. 5.

(146) *Eclaircissements* sur le livre VII, § 8, page 433

souvenir de tous les peuples de la terre ? Egyptiens, Babyloniens, Grecs, Indiens, tous ici sont d'accord ; toutes les traditions des temps antiques supposent que le genre humain, en punition de ses crimes, fut noyé dans les eaux, à l'exception d'un petit nombre de personnes. Bérose, qui avait recueilli les annales des Babyloniens ; Lucien, qui rappelle les traditions grecques, ont laissé à ce sujet des récits qui sont parvenus jusqu'à nous, et qui présentent un accord frappant avec celui de la Genèse (147). Cette universalité, cette uniformité de traditions sur le déluge est avouée de l'incrédulité elle-même. L'auteur incrédule, du moins pour un temps, de l'*Antiquité dévoilée* a dit : « Il faut prendre un fait dans la tradition des hommes dont la vérité soit universellement reconnue : quel est-il ? Je n'en vois pas dont les monuments soient plus généralement attestés, que ceux qui nous ont transmis cette révolution physique qui a, dit-on changé autrefois la face de notre globe, et qui a donné lieu à un renouvellement total de la société humaine ; en un mot, le déluge me paraît être la véritable époque de l'histoire des nations. » Or, Messieurs, d'où a pu venir cette croyance universelle du genre humain sur le déluge ? Il ne s'agit pas d'une de ces erreurs qui ont leur source dans l'orgueil ou dans la corruption humaine : quel intérêt ont les passions à ce que le genre humain ait été détruit par le déluge ? Ici l'accord unanime des peuples, dont la langue, la religion, les lois, n'ont rien de commun, ne peut avoir pour base que la vérité même du fait. Aussi tous les efforts de la science la plus ennemie des livres saints n'ont pu découvrir un seul monument qui remonte d'une manière certaine à une époque plus reculée que le déluge. Et l'histoire de l'esprit humain, des sciences, des lettres et des arts ne vient-elle pas à l'appui de Moïse sur la renaissance de ce monde nouveau ? On voit en effet naître les sociétés, les populations s'étendre, la législation se développer ; les sciences et les arts commencer, croître et se perfectionner ; l'homme soumettre successivement à son empire les diverses contrées de la terre. Tout ce qu'il y a de plus versé dans les antiquités, de plus habile à éclaircir les ténèbres qui couvrent le berceau des anciens peuples, fait remonter leur origine aux enfants de Noé et à leurs premiers descendants ; ils ont même trouvé que les noms de Sem, Cham et Japhet, ceux de leurs premiers fils, se sont conservés, quoique défigurés, dans les noms des nations diverses dont ils ont été les pères et les fondateurs. Combien le nom de Japhet, qui a peuplé la plus grande partie de l'Occident, n'y est-il pas demeuré célèbre sous le nom de Japet !

Je sais qu'avec des chronologies sans faits, sans événements qui se soutiennent, qui en montrent la suite et qui en lient les différentes parties ; avec des listes interminables de simples noms de rois et de dynasties, et des séries d'années qui n'étaient peut-être que des années d'une semaine, d'un jour, ou même d'une heure ; avec des calculs astronomiques qu'on enfle suivant ses caprices ; avec des zodiaques d'une origine équivoque et sujets à des explications arbitraires, on peut faire beaucoup de bruit, et s'agiter avec une apparence de succès contre Moïse et son histoire. Mais aussi le bon sens veut que l'on s'attache à démêler les choses, et que l'on ne cherche pas à se prévaloir du fabuleux, ni même de l'incertain ; et alors qu'arrive-t-il ? C'est que, devant le flambeau de la saine critique, toutes ces antiquités disparaissent. Un savant qui n'est pas suspect aux incrédules, c'est Fréret, a dit (148) : « Je me suis attaché à discuter, à éclaircir l'ancienne chronologie des nations profanes : j'ai reconnu, par cette étude, qu'en séparant les traditions véritablement historiques, anciennes, suivies, et liées les unes aux autres, et attestées ou même fondées sur des monuments reçus comme authentiques ; qu'en les séparant, dis-je, de toutes celles qui sont manifestement fausses, fabuleuses, ou même nouvelles, le commencement de toutes les nations, même de celle dont on fait remonter plus haut l'origine, se trouvera toujours d'un temps où la vraie chronologie de l'Écriture montre que la terre était peuplée depuis plusieurs siècles. »

De nos jours, on a fait retentir dans l'Europe entière la découverte d'un zodiaque tracé dans le portique du temple de Denderah, et l'on s'est hâté de s'en prévaloir pour donner au genre humain une bien plus haute antiquité que celle que lui donne Moïse. Mais cette objection a eu le sort de tant d'autres, elle s'est évanouie à l'examen. Un savant antiquaire, dont le nom fait autorité en Europe (149), penche à croire que ce zodiaque est postérieur à l'ère vulgaire, et il affirme qu'il ne date pas de trois cents ans avant Jésus-Christ. Deux écrivains français, que distingue un vaste savoir, viennent de communiquer au public leurs recherches sur les zodiaques du temple de Denderah. L'un (150), d'après les explications mêmes qu'il donne des inscriptions grecques qui se lisent dans ce temple, démontre que le portique où le grand zodiaque est sculpté a été construit sous Tibère ; et l'autre (151), par son explication des hiéroglyphes du petit zodiaque, prouve que ce dernier a été sculpté sous Néron.

Dans des temps très-rapprochés de nous, il s'est établi au Bengale une société de sa-

(147) *Leçons de l'Histoire*, lettre 5 tout entière, t. I.

(148) *Suite du Traité de la chronol. chinoise* dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, tome XVIII, in-4°, page 294 ; et tome XXIX in-12, p. 490.

(149) Visconti, *Mém. sur deux zodiaques*, à la fin du t. II de la *Traduction d'Hérodote*, par Larcher, p. 567.

(150) Letroune.

(151) Champollion le jeune.

vants anglais, connue sous le nom d'*académie de Calcutta*. Après l'étude de la langue originale des Indiens, de leurs livres, de leurs monuments et de leurs traditions, ils ont publié des discours et des mémoires, sous le titre de *Recherches asiatiques*. Où les ont conduits leurs grands travaux? A reconnaître que l'histoire de Moïse sur les temps primitifs, sur le déluge, sur Noé et ses trois enfants devenus la tige de nouveaux peuples, se trouve confirmée par les monuments indiens, et que les chronologies asiatiques, qui se perdent dans les siècles sans fin, une fois dépoüllées de leurs enveloppes symboliques, se réduisent à celle de nos livres saints. Il n'est donc pas un seul peuple sur la terre, qui puisse se parer d'une antiquité plus reculée que celle du déluge mosaïque.

Mais le récit de Moïse, si merveilleusement confirmé par l'histoire de toutes les nations, serait-il contredit par l'histoire de la nature? Non, Messieurs; il est difficile, impossible même de comprendre et de décrire les suites de cette effroyable catastrophe. On sent bien que les eaux, par leur chute, par leur débordement, leur violente agitation, durent bouleverser les continents, les pénétrer à une grande profondeur, aplanir des montagnes, creuser des vallées, rouler des masses énormes de rochers, transporter les productions d'un climat dans un autre, entasser des matières diverses mêlées et confondues ensemble, et laisser ainsi des monuments de leur ravage. L'état actuel du globe ne présente-t-il pas en effet l'image d'un bouleversement? Dans les diverses contrées de la terre, ne trouve-t-on pas de vastes entassements de corps irrégulièrement mêlés ensemble, de sable, de cailloux roulés, de corps marins, de poissons et de coquillages confondus avec des dépouilles d'animaux et de végétaux? et cette espèce de chaos n'est-il pas la suite de quelque étrange révolution? Aussi le savant auteur d'un ouvrage tout récent, qui a pour titre : *Recherches sur les ossements fossiles des quadrupèdes*, a-t-il dit en propres termes que, « s'il y a quelque chose de constaté en géologie, c'est que la surface de notre globe a été victime d'une grande et subite révolution (152). » Que si l'histoire de tous les peuples, d'accord avec celle de Moïse, nous montre la cause de cette révolution dans cette inondation effroyable, universelle, appelée le déluge, pourquoi la rejeter? L'observation a forcé de savants naturalistes à la reconnaître enfin : sans adopter les explications physiques qu'ils en ont imaginées, nous profiterons de l'aveu qu'ils font de la réalité de ce grand événement. C'est ainsi que Pallas, ayant trouvé dans les climats glacés de la Sibérie des ossements d'éléphants et d'autres animaux monstrueux, mais en très-grand nombre, mêlés même avec des os de poissons et autres fossi-

les, fut vivement frappé des monuments qu'il croyait avoir sous les yeux de cette terrible inondation, comme on voit par ses paroles suivantes de son ouvrage déjà cité, sur la *formation des montagnes* (153) : « Ce serait donc là ce déluge dont presque tous les anciens peuples de l'Asie, les Chaldéens, les Perses, les Indiens, les Thibétains, les Chinois, ont conservé la mémoire, et fixent à peu d'années près l'époque au temps du déluge mosaïque. »

Si nous admettons le récit de l'écrivain sacré, nos continents, tels qu'ils sont, ne remontent pas à des siècles sans fin; et l'époque où a commencé leur état actuel ne peut être placée au delà de cinq mille ans environ : or, voilà encore ce que des naturalistes célèbres ont reconnu d'après leurs observations personnelles, témoin De Saussure et Dolomieu. Ce dernier a dit (154) : « Je défendrai une vérité qui me paraît incontestable, et dont il me semble voir la preuve dans toutes les pages de l'histoire, et dans celles où sont consignés les faits de la nature : que l'état de nos continents n'est pas ancien, et qu'il n'y a pas longtemps qu'ils ont été donnés à l'empire de l'homme. »

Quant aux diverses observations que l'on peut faire sur l'état de la surface et de l'intérieur du globe, je vous prie, Messieurs, de bien remarquer que nous ne sommes pas obligés de tout expliquer par le seul déluge mosaïque, puisque tant d'autres causes ont pu avoir sur l'état de nos continents la plus grande influence. D'abord, si l'on regarde chacun des jours de la création comme une époque indéterminée, qui peut savoir quelles modifications, quelles variations la terre a subies dans ces premiers temps? Ce n'est pas tout : seize cents ans s'étaient écoulés depuis la création de l'homme jusqu'au déluge : or, l'histoire du globe, dans cette longue suite de siècles, nous est totalement inconnue. Que de changements ont pu s'opérer dans cette période de temps, et dont la connaissance n'est point parvenue jusqu'à nous! Enfin, depuis le déluge jusqu'au temps présent, il s'est écoulé plus de quatre mille ans; et dans cette période de plus de quarante siècles, combien de causes physiques, locales, particulières, ont pu modifier les continents, la température de leurs climats, et leurs productions! Que de changements amenés de distance en distance par les volcans, les tremblements de terre, les inondations de fleuves ou leurs atterrissements, les chutes de montagnes, les déplacements de la mer qui s'est éloignée de certains rivages, le dessèchement de vastes lacs que le déluge même a creusés au milieu des terres! Sur tout cela l'esprit peut se donner une libre carrière : ce que demande seulement le respect dû à nos livres saints, c'est de ne pas contester les grands événements qui s'y trouvent consignés, mais sans presque aucun détail; c'est de reconnaître et

(152) Cuvier, *Discours prélimin.*, p. 110.

(153) Page 85.

(154) *Journal de physique*, janvier 1792. — *Théorie de la terre*, par M. André, p. 265.

l'ordre de la création racontée par Moïse, et la grande catastrophe du déluge.

Maintenant, si l'on demande par quelle cause est arrivé ce déluge, nous répondrons, sans balancer, que nous nous en tenons au récit de l'écrivain sacré; qu'il faut voir dans le déluge un événement qui sort des lois ordinaires de la nature, et qui est produit par l'intervention spéciale de la toute-puissance divine. Celui qui a formé l'univers peut l'ébranler, le changer à son gré. Il serait trop déraisonnable, de contester à celui qui a fait les lois de la nature le droit de les suspendre, quand il lui plaît, pour des fins dignes de son adorable sagesse. Je sais que l'intervention de la Divinité paraît fort ridicule aux yeux d'un athée; mais je sais aussi qu'il nous est permis à notre tour de ne voir dans l'athéisme qu'une insigne folie. Après tout Messieurs, l'histoire plus approfondie, soit de la nature, soit de l'antiquité, a forcé les savants naturalistes de nos jours à reconnaître que l'état actuel de nos continents était l'effet d'une subite et violente inondation. Or, quelle force physique a donc pu, contre les lois de la gravitation, soulever l'immense Océan, et le précipiter sur la terre ferme? De simples volcans sont-ils capables de produire des effets si vastes et si prodigieux? On a voulu supposer des comètes, qui, en choquant le globe, en auraient changé l'axe, et auraient amené le déplacement des mers. Mais, outre que c'est là une supposition tout à fait arbitraire, et qui n'a pas le plus léger fondement dans les traditions humaines, est-il bien avéré que le choc d'une comète suffirait pour produire cette immense révolution! Le savant auteur de *l'Exposition du système du monde* (155), cherchant à rassurer les esprits puérilement timides contre la crainte d'un si terrible événement, dit en propres termes, qu'il paraît que les masses des comètes sont d'une petitesse extrême, et qu'ainsi leur choc ne produirait que des révolutions locales. » Nous voilà donc ramenés au récit de Moïse, par la futilité même des conjectures que l'on a faites, pour expliquer physiquement le déluge.

Si l'on demande encore comment il se trouva une assez grande quantité d'eau pour inonder les continents, je réponds que, d'après Moïse, on doit joindre à la quantité incalculable d'eau répandue dans l'atmosphère, les eaux qui sont contenues dans les abîmes souterrains et dans les bassins des mers: et s'il en est ainsi, il ne doit point paraître étrange qu'il se soit trouvé assez d'eau pour submerger la terre. Des savants ont fait à ce sujet des calculs approximatifs qui ont rendu la chose plus sensible (156). Voyez au reste combien Moïse est conséquent: suivant lui, dans l'origine, la terre était toute couverte d'eau; elle a donc pu en être couverte une seconde fois.

Si l'on demande, en troisième lieu, d'où

vient que, le genre humain ayant été détruit par le déluge à l'exception d'une seule famille, on ne trouve pas d'ossements humains confondus dans les couches supérieures de la terre avec les débris de corps marins, de plantes, de quadrupèdes, nous ferons quelques observations qui doivent suffire à tout esprit raisonnable. D'abord ne peut-on pas dire qu'avant le déluge la terre n'était pas peuplée dans toutes ses parties, comme elle l'est aujourd'hui? Ensuite il se peut très-bien que quelques portions des continents antédiluviens soient restées sous les eaux de la mer avec les hommes qui les habitaient. De plus, dans quelle contrée a-t-on fait des fouilles et des recherches? C'est surtout dans une petite partie du globe, dans notre Europe: mais c'est principalement en Orient qu'il faut placer la population primitive; et dans ces régions a-t-on assez scruté l'intérieur du globe pour affirmer qu'il ne s'y trouve pas de débris de corps humains? On peut dire encore que cette difficulté est commune à toutes les opinions; car s'il est vrai, comme le disent aujourd'hui les savants, qu'une violente et subite révolution a bouleversé autrefois notre globe, elle n'épargna pas plus les hommes qui l'habitaient à cette époque, que les espèces diverses d'animaux dont elle était peuplée; et l'on demandera toujours pourquoi l'on ne trouve pas des ossements fossiles de corps humains dans l'intérieur de la terre, comme il s'y trouve des débris de quadrupèdes.

Enfin on a demandé comment, si tous les hommes descendent de Noé et de ses trois enfants, l'Amérique a pu être et se trouver peuplée à l'époque de sa découverte par Christophe Colomb. Messieurs, on a fait grand bruit de cette objection, comme de tout ce qui tend à flatter l'orgueil et les passions de l'homme, en décréditant les livres saints; et pourtant on a fini par reconnaître que cette difficulté, qui peut-être a fait beaucoup d'incrédules, était une chimère. On sait aujourd'hui, surtout d'après les voyages du célèbre Cook, que l'Amérique est très-rapprochée de l'Asie, et qu'il est facile de concevoir comment l'Asie a pu peupler l'Amérique (157); il paraît même que les Esquimaux ont, par leur figure, leurs vêtements, leur manière de vivre, leur langue, des rapports de consanguinité avec des Groënlais, qui, selon toutes les apparences, tirent eux-mêmes leur origine de la Norvège; en sorte qu'il serait possible que le nord du Nouveau-Monde eût été peuplé par le nord de l'Europe. On peut voir ce qui est rapporté à ce sujet par l'illustre Robertson, dans son *Histoire de l'Amérique* (158).

Nous avons voulu, Messieurs, venger l'écrivain sacré de l'accusation qu'on lui a intentée d'être en contradiction avec l'histoire de la nature et avec les traditions des

(155) La Place, t. II, ch. 4, p. 56, etc.

(156) *Leçons de l'Histoire*, t. I, lettre V, n. D.

(157) *Leçons de l'Histoire*, t. I, lettre V, n. G.

(158) Livre IV, tome II, in-42, page 177 et suivantes.

peuples les plus anciens; et nous osons le dire, notre tâche est suffisamment remplie. C'est à vous maintenant de déposer les préjugés dont vos esprits ont pu être offensés jusqu'à ce jour. Pourquoi faut-il que, du haut de la chaire évangélique, nous soyons obligés de tenir un langage si profane, et qui devrait y être si étranger? Telle est la maladie des esprits, qu'un discours qui aurait paru, il y a cent ans, si bizarre, si ridicule, si réprouvé par le bon goût comme par toutes les convenances religieuses, est peut-être un des plus utiles que je puisse prononcer devant la jeunesse qui m'écoute. Elle ne sait point assez combien elle doit être en garde contre des systèmes que les passions imaginent, et que les passions accueillent avec transport. Heureusement ces vains systèmes passent comme l'homme qui les invente, et la vérité des livres saints demeure comme le Dieu qui en est la source. Elle sort de toutes les attaques qu'on lui livre, plus éclatante et plus pure que jamais. De nouvelles difficultés amènent de nouvelles recherches, et avec elles de nouveaux triomphes; c'est ce que nous attestent l'expérience de dix-huit siècles. Lorsque l'impiété déploie l'appareil de la science, les faibles dans la foi tremblent; le théologien, transporté quelquefois dans des régions qu'il n'est pas absolument obligé de connaître, semble déconcerté; mais le chrétien ferme dans sa foi sait d'avance que ces attaques en apparence si savantes sont pleines de vanité et de mensonges. En effet, qu'arrive-t-il? Dieu suscite de vrais savants qui vengent la vérité outragée, et les ténèbres se dissipent aux yeux de ceux qui veulent les ouvrir à la lumière. Vous l'avez vu, Messieurs; la nature, l'histoire, la fable elle-même, cette image défigurée de la vérité, tout rend hommage à Moïse, tout confirme la fidélité de ses récits. Mais, sur tout cela, le chrétien n'a besoin que de la parole de Jésus-Christ; instruit à son école, il n'est pas de simple fidèle qui ne puisse, avec confiance et sans orgueil, dire aux ennemis de la religion à peu près ce que disait autrefois le prophète aux ennemis du peuple de Dieu: « Ennemis de la révélation, beaux esprits incrédules, fabricateurs de mondes, assemblez-vous, formez des ligues, unissez vos arguments et vos efforts, et vous serez vaincus: *Congregamini, et vincimini* (Isai., VIII, 9); et vous vous évanouirez dans vos pensées, et il ne vous restera de vos hypothèses, que le regret, pour ne pas dire la honte, d'y avoir placé votre confiance: il faut, tôt ou tard, que vos attaques mêmes tournent à la gloire de la religion. C'est une roche éternelle au milieu de l'Océan qu'elle domine; les flots de la tempête peuvent bien fondre sur elle avec un horrible fracas, mais non la renverser; malgré leur choc et leurs efforts, sa masse reste toujours immobile, et l'écume dont ils la laissent toute blanchie, en se repliant devant elle, atteste leur impuissance non moins que leur furie. »

CONFÉRENCE XVII.

MOÏSE CONSIDÉRÉ COMME LÉGISLATEUR.

Parmi les spectacles extraordinaires que nous offre de temps en temps l'histoire de l'esprit humain, l'un des plus étonnants sans doute, c'est celui qu'elle nous présente dans Moïse, brisant les fers des Hébreux captifs en Egypte, conduisant et faisant subsister quarante ans dans le désert une multitude immense; triomphant à la fois et des révoltes fréquentes du peuple intraitable dont il est le chef, et des attaques des peuples belliqueux qui l'entourent; lui donnant un culte simple et pur, une morale sévère qui réprime tous les vices et commande toutes les vertus, des lois sages et fortes qui gênent tous les penchants, si durables que le temps ni l'infortune ne pourront les détruire, et toujours si chères à leurs sectateurs, que, dans le temps même ou l'observation n'en sera plus possible, elles régneront du moins dans leur cœur, et sembleront ainsi porter le sceau d'une éternelle durée. Quel contraste entre ce peuple singulier et les autres peuples de la terre! Au temps de Moïse, il y a plus de trois mille ans, les nations étaient plongées dans les superstitions les plus honteuses; pour elles, le polythéisme avait rempli la terre et les cieux d'une foule de divinités bizarres, ou impures, ou cruelles: et voici qu'un peuple nouveau, éclairé par son législateur, fait hautement profession de n'adorer qu'un seul Dieu, créateur et maître de l'univers. Partout la licence et des pratiques infâmes étaient autorisées par l'exemple des sages ou même des dieux; et voici que Moïse appelle un peuple entier à des mœurs pures, ne lui inspire que ce qui est honnête, et lui défend sous des peines effrayantes ce qui ne l'est pas. Ouvrage des hommes, susceptibles de perfection ou périssables comme eux, les systèmes divers de législation se perfectionnent ou se détériorent par le temps; et voici que Moïse établit une loi qui a toute sa perfection dès son origine, à laquelle il sera défendu de rien ajouter, comme il sera défendu d'en rien supprimer: tant elle renferme, pour le peuple qui doit la suivre, l'ensemble des préceptes par lesquels se réglera sa conduite morale, domestique et civile!

Certes, Messieurs, si l'on examine avec tant de soin les anciennes lois de la Grèce et de Rome; si l'on aime à rechercher quels furent les avantages et les inconvénients de la législation des peuples divers, à connaître ses rapports avec le climat, les mœurs, le génie de ces mêmes peuples; quelle attention ne mérite pas la loi de Moïse, la plus antique de toutes, la plus étonnante par sa durée et par ses effets, la plus complète dans toutes ses parties, et parvenue jusqu'à nous dans sa primitive intégrité, telle qu'elle est sortie des mains de son auteur, il y a trente-trois siècles? Oui, c'est dans cette haute antiquité, dans ces temps reculés, où des mœurs grossières, des superstitions insensées, régnaient de toutes parts, qu'on vit paraître le grand personnage qui donna aux

Hébreux une religion, un gouvernement et des lois. Que si, après l'examen le plus impartial, nous trouvons que Moïse sut s'élever au-dessus des préjugés des nations, dégager la vérité des ténèbres de l'erreur et du vice, pour la faire briller dans toute sa beauté, donner à son peuple une religion sainte, une morale pure, une législation juste et sage; pourrons-nous nous défendre de quelques mouvements d'admiration, et ne pas rendre hommage à celui à qui est dû ce merveilleux ouvrage? ou plutôt ne serons-nous pas forcés d'y reconnaître quelque chose qui ne vient pas de l'homme, et d'avouer que tant de sagesse est descendue du Père des lumières, et que Moïse en a été non l'inventeur, mais l'organe docile et fidèle? Tel sera, nous osons le croire, la conclusion de ce discours. Pour rendre cette vérité plus sensible, et pour éviter toute confusion, nous allons présenter Moïse comme législateur, d'abord dans l'ordre religieux et moral, ensuite dans l'ordre politique et civil. Tel est le plan de cette conférence sur Moïse considéré comme législateur.

De tous les législateurs qui ont paru sur la terre, qui se sont appliqués à policer les peuples, à régler leurs mœurs, à soumettre au joug des lois leur farouche indépendance, il n'en est pas un seul qui n'ait appelé la religion au secours de sa politique, ou plutôt qui n'ait fondé sur la religion même, comme sur la base éternelle de tout ce qui est durable, l'édifice de sa législation. Et sans doute une telle conduite, de la part de tout ce qu'il y a eu sur la terre de plus puissants génies, est une preuve bien frappante de la faiblesse de l'homme abandonné à lui-même, et du besoin qu'il a de l'autorité divine, pour donner un appui solide à l'œuvre fragile de ses mains. En fallait-il davantage pour confondre ces sophistes dont l'inexpérience égalait la médiocrité, et qui, prenant pour du génie la fureur de se distinguer, croyaient avoir trouvé le secret de se passer de Dieu, et de fonder des sociétés sans religion? Mais à la tête de tous les législateurs paraît Moïse, prodige de sagesse et de lumières, aux yeux de ceux mêmes qui auraient le malheur de ne voir en lui qu'un législateur humain, bien supérieur à tous par la beauté de sa doctrine religieuse et morale. Pour en être convaincus, voyez quels sont les dogmes religieux qu'il enseigne, et le culte qu'il établit.

Le premier ou plutôt l'unique objet de toute religion, c'est Dieu : or, quelles notions pures et sublimes nous en donne Moïse dans ses écrits! comme ici ses pensées s'élèvent au-dessus de celles des esprits les plus vantés de l'antiquité païenne! Suivant lui, c'est le Dieu qui a créé l'univers par sa volonté toute-puissante : *Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre, il dit : Que la lumière soit, et la lumière fut. (Gen., I, 1.)* C'est le Dieu éternel, immuable, renfermant en lui toute la plénitude, toutes les perfec-

tions de l'être, source nécessaire de tout ce qui vit et respire. Tout ce qui n'est pas lui, n'a pas toujours été, et pourrait cesser d'être. Il a dit de lui-même : *Je suis celui qui suis. (Exod., III, 14.)* C'est le Dieu unique, immense, dont la providence embrasse l'univers entier. *Considérez, est-il dit dans le Deutéronome, qu'il n'y a pas d'autre Dieu que moi; c'est moi qui fait mourir, et c'est moi qui fais vivre; c'est moi qui blesse, c'est moi qui guéris, et nul ne peut se dérober à mon empire. (Deut., XXXII, 39.)* « Non, dit Bossuet (159), le Dieu qu'ont toujours servi les Hébreux, comme les chrétiens, n'a rien de commun avec les divinités pleines d'imperfections et même de vices, que le reste du monde adorait. Notre Dieu est un, infini, parfait, seul digne de venger les crimes et de couronner la vertu, parce qu'il est seul la sainteté même.... Avant qu'il eût donné l'être, rien ne l'avait que lui seul. Moïse nous a enseigné que ce puissant architecte, à qui les choses coûtent si peu, a voulu les faire à plusieurs reprises, et créer l'univers en six jours, pour montrer qu'il n'agit pas avec une nécessité, ou par une impétuosité aveugle, comme se le sont imaginé quelques philosophes. Le soleil jette d'un seul coup, sans se retenir, tout ce qu'il a de rayons; mais Dieu, qui agit par intelligence et avec une souveraine liberté, applique sa vertu où il lui plaît et autant qu'il lui plaît... Le récit de la création, tel qu'il est fait par Moïse, nous découvre ce grand secret de la véritable philosophie, qu'en Dieu seul résident la fécondité et la puissance absolue. Heureux, sage, tout-puissant, seul suffisant à lui-même, tout dépend immédiatement de lui; et si, selon l'ordre établi dans la nature, une chose dépend de l'autre, par exemple, la naissance et l'accroissement des plantes, de la chaleur du soleil, c'est à cause que ce même Dieu, qui a fait toutes les parties de cet univers, a voulu les lier les unes aux autres, et faire éclater sa sagesse par ce merveilleux enchaînement. » Vous le voyez, Messieurs, Moïse n'est point un de ces fabricateurs de mondes, tel qu'il en parut autrefois chez les Grecs, et tels qu'on en voit encore parmi nous, qui, se croyant assez habiles pour se passer de Dieu, étalent leurs systèmes bizarres de *forces*, de *fatalité*, de *nécessité*, de *atomes*, de *monde animé*, de *matière vivante*, et nous donnent ainsi des mots pour des choses, les effets pour la cause, la législation de ce monde physique pour le législateur. Oh! comme après avoir parcouru tous ces ténébreux systèmes, l'esprit cherchant la lumière, aime à s'élancer avec Moïse vers l'Être immortel, puissant, intelligent, bon, parfait en un mot, cause première de tout ce qui est, des lois de la nature et de leurs effets; et comme il est ravi de cette parole d'un prophète, héritier de la doctrine de Moïse, parole sans laquelle on n'expliquera jamais rien : *Dieu dit, et tout fut fait;*

« *Dixit, et facta sunt.* » (Psal. CXLVIII, 5.)

Mais, dira-t-on, pourquoi exalter ainsi la théologie de Moïse? n'a-t-il point partagé les idées grossières des païens sur la Divinité? Voyez comme il lui prête les formes, les passions et les vices de l'homme : dans ses livres, il nous la représente comme un être jaloux, qui entre en colère, qui ouvre les yeux, étend les bras, descend pour voir la tour de Babel. Messieurs, ce n'est là qu'un reproche plein d'irréflexion et de frivolité. Voudrait-on que Moïse eût toujours parlé avec la précision rigoureuse de l'école, et qu'il n'eût fait entendre à la multitude qu'un langage inintelligible pour elle? C'était pour lui une nécessité de proposer à des hommes charnels, sous des images sensibles, des vérités pures et intellectuelles. Les langues étaient nées avant qu'on eût fait une science de ce qu'on appelle la métaphysique; les poètes ont paru avant les idéologues; et voilà pourquoi les idiomes primitifs devaient manquer, plus que les nôtres, de termes propres à exprimer les choses d'un certain ordre. Même aujourd'hui que la langue a des expressions pour les idées les plus subtiles et les plus abstraites, où est l'écrivain qui se croie obligé de n'employer que le langage rigoureusement exact? Encore que le christianisme ait épuré nos pensées, et répandu sur la Divinité des notions plus éloignées de tout ce qui est matériel, combien ne serait pas ridicule et fatigant l'orateur chrétien qui rejeterait le style métaphorique, et s'abstiendrait de présenter la vérité au peuple sous des images populaires? Certes, s'ils avaient suivi cette méthode, Bossuet, avec tout son génie, ne serait pas le plus éloquent des hommes, ni Massillon le premier prosateur de la littérature française. Dans l'impudence où nous sommes de parler dignement de la Divinité et de ses perfections, nous cherchons des similitudes, nous demandons à la nature entière des sentiments et des images qui agrandissent notre langage. On le sent bien, toute langue est pauvre, tout discours humain languit, quand il s'agit de l'Être incompréhensible; pour en parler d'une manière convenable, il faudrait des pensées et des expressions qui ne se trouvent pas dans le monde présent. Au reste, Messieurs, quand il est question des poètes païens, le système connu des erreurs grossières du paganisme, tel qu'il était universellement accrédité, nous autorise à prendre littéralement ce qu'ils nous disent des jalousies, des querelles, des combats de leurs dieux : au contraire, la doctrine connue de Moïse, les hautes idées qu'il nous donne des perfections de la Divinité, de sa puissance, de sa justice, de sa bonté, de sa sagesse; tout cela nous avertit de chercher le sens spirituel caché sous des métaphores, dont la nature ou la disette de l'idiome employé, le génie grossier des Hébreux, commandaient plus particulièrement l'usage.

Mais je passe à une difficulté plus sérieuse, qui ne tend à rien moins qu'à faire des Hébreux et de leur législateur une na-

tion de matérialistes. Voltaire, que tourmentait quelquefois la crainte de l'avenir, s'est plu à redire dans ses écrits, que Moïse ne parle pas de l'immortalité de l'âme, que les Juifs ont ignoré cette doctrine pendant plusieurs siècles, et qu'ils ne l'ont connue que depuis la captivité de Babylone. Messieurs, nous allons éclaircir cette difficulté avec quelque étendue, parce qu'elle a été proposée avec beaucoup de confiance par le patriarche des beaux esprits incrédules, et répétée sur sa parole par ses nombreux disciples. Je ferai remarquer d'abord, que le dogme de l'immortalité de nos âmes fait partie du symbole des Juifs; que cette foi était généralement celle de leurs pères au temps de Jésus-Christ; qu'en remontant plus haut, on la trouve si profondément enracinée dans les cœurs, que les Juifs offraient des sacrifices pour les morts, et qu'ils se faisaient un devoir de mourir pour leur loi, dans l'espoir d'une vie meilleure : c'est dans cette sublime espérance que la mère des Machabées puisait le courage qu'elle inspirait à ses enfants. D'après tous ces faits, qu'on ne peut contester, je commence à soupçonner que cette croyance d'un point si capital, chez une nation si invariable dans sa religion, doit avoir une bien plus haute origine encore, et remonter d'âge en âge jusqu'à son berceau.

On voudrait que, mille ans après Moïse, les Juifs eussent emprunté des peuples dont ils étaient les captifs le dogme de la vie future : quel paradoxe ! Consultons leurs monuments les plus authentiques. Daniel a vécu au commencement de cette captivité même; il faisait gloire de n'avoir que du mépris pour les croyances païennes, d'être fidèle à la religion de ses pères, et c'est à elle qu'il a dû le courage de braver la mort : or c'est lui qui a dit ces paroles : *De cette foule de morts, qui dorment dans la poussière de la terre, les uns se réveilleront pour une joie éternelle, et les autres pour un éternel opprobre.* (Dan., XII, 2.) L'auteur du livre de l'Écclésiaste vivait avant la captivité, et c'est de lui que sont ces paroles si graves : *J'ai vu l'impiété assise à la place de la justice, et j'ai dit dans mon cœur : Dieu jugera le juste et l'injuste, et alors ce sera le temps de toutes choses.* (Eccle., III, 16, 17.) Isaïe a vécu avant la captivité; eh bien ! après avoir décrit la mort du superbe roi de Babylone, il le représente descendant au séjour des morts, et il dit : *A cette nouvelle, les morts, autrefois puissants sur la terre, princes, rois, conquérants, se lèvent de leurs sièges; ils vont à sa rencontre, et le recevant dans le sombre séjour : Te voilà, disent-ils d'un ton moqueur, astre brillant, fils du matin, qui disais dans ton cœur : Je monterai au ciel, je placerai mon trône au-dessus des étoiles, je serai semblable au Très-Haut; te voilà aussi descendu parmi nous.* (Isai., XIV, 9.) Image sublime, mais qui n'eût été pour les Juifs qu'un langage ridicule, s'ils n'avaient pas été imbus de la croyance d'une autre vie. Si je voulais multiplier les citations, j'en trouverais de très-

décisives dans *Tobie*, dans *David*, dans le livre de *Job*, qu'on peut bien appeler en témoignage de la foi des Hébreux, puisqu'ils l'ont mis dans le catalogue de leurs livres sacrés. Tels sont donc les monuments irréfragables de l'antique foi d'Israël.

Dira-t-on que, sur l'immortalité de l'âme, on ne lit rien de positif dans les cinq livres de Moïse ? Et qu'importe après tout, si, en remontant de siècle en siècle, on rencontre chez les Hébreux des traces manifestes de cette croyance; s'il est impossible d'assigner une époque postérieure à Moïse où cette doctrine ait commencé d'être connue; s'il est contre le bon sens de vouloir supposer que son peuple ait été privé d'une connaissance qui a été commune à tous les peuples anciens et modernes, policés ou sauvages, sans qu'on puisse en excepter un seul ? Mais je vais plus loin. Il est vrai que vous ne trouverez pas dans Moïse les promesses et les menaces de la vie future aussi nettement exprimées, aussi développées qu'elles le sont dans les livres de la loi évangélique : le temps de cette lumière plus abondante n'était pas encore arrivé ; mais les récits de Moïse, mais son langage, mais ses lois, tout en lui suppose cette doctrine. D'abord il nous enseigne que l'homme a été fait à l'image de Dieu (*Gen.*, I, 26), dès lors appelé, quoique dans un degré bien inférieur sans doute, à être intelligent, libre, heureux, immortel comme son auteur. Dans le *Deutéronome*, Moïse console les Hébreux de la mort de leurs proches et de leurs amis, en leur disant : *Vous êtes les enfants de Dieu* (*Deut.*, XIV, 1), et c'est le cas de dire avec un écrivain ; « Les enfants des hommes sont mortels comme leurs pères, les enfants de Dieu participent à sa divine nature, et sont immortels comme lui. » Que signifient le soin des morts et de leurs tombeaux, les sépultures célèbres d'Abraham et de Jacob, dont Moïse nous entretient ? N'est-il pas manifeste que le respect pour la cendre des morts tient à l'idée de l'immortalité de l'âme ? D'où vient que, suivant l'expression de Moïse, les patriarches se disent étrangers, voyageurs sur la terre ? *Les jours de mon pèlerinage*, disait Jacob à Pharaon, *ont été courts et mauvais* (*Gen.*, XLVII, 9) : la terre n'était donc pas sa véritable patrie. Pourquoi encore cette façon de parler que Moïse met dans la bouche des vieillards, qu'ils iront retrouver leurs pères, se réunir à leurs aïeux ? (*Gen.*, XXXV, 29 ; *Deut.*, XXXI, 16.) Tout cela n'est-il pas lié à une seconde vie ? Enfin pourquoi cette défense si expresse et bien remarquable, que fait Moïse dans ses lois, d'évoquer et d'interroger les morts ? (*Deut.*, XVIII, 11.) Fréret a fait observer que cette loi méritait beaucoup d'attention, « parce qu'elle prouve, dit-il (160), contre les Sadducéens modernes, qu'au temps de Moïse, les Hébreux croyaient communément les âmes immortelles ; sans cela ils ne se seraient point

avisés de les consulter : on n'interroge point ce que l'on ne croit point exister. » Que si Moïse insiste moins sur cette vérité, n'en soyons point étonnés ; c'est qu'elle était familière aux Hébreux, qu'elle était répandue chez eux comme chez tous les peuples de la terre sans exception, qu'elle se perpétuait par la tradition orale, par l'enseignement des pères aux enfants, par le respect des tombeaux. Oui, le peu de soin que prend Moïse de l'inculquer nous démontre combien elle était commune. Son dessein était surtout de prémunir les esprits contre les erreurs dominantes, contre ce qui pouvait altérer, anéantir l'alliance solennelle dont il était l'instrument : voilà pourquoi il ne cesse de rappeler l'unité de Dieu et ses perfections adorables ; il était bien moins occupé de sauver son peuple du matérialisme, alors inconnu, que de l'idolâtrie, qui était la grande, la déplorable, l'universelle plaie du genre humain.

Je viens au culte public établi par Moïse en l'honneur de la Divinité. Avant que Jésus-Christ vint former sur la terre entière un peuple d'adorateurs en esprit et en vérité, fut-il jamais un culte plus pur, plus saint dans ses pratiques, plus propre à inspirer la crainte et l'amour de la Divinité, et par là même plus favorable aux mœurs et à la vertu, que le culte mosaïque ? L'appareil de la religion annonçait la grandeur du Dieu qu'on adorait ; on immolait des victimes sur son autel comme au souverain arbitre de la vie et de la mort, et ces victimes doivent être saines et sans défauts, parce que lui-même est infiniment parfait. C'est ici que Moïse brille d'un éclat qui lui est particulier au milieu de tous les législateurs. Combien ne lui est-il pas glorieux d'avoir banni de son culte ces dissolutions, ces excès de turpitude, ces sacrifices humains qui avaient souillé tous les cultes du paganisme, et qui, chez les autres nations, sans en excepter les plus polies et les plus savantes, transformaient les temples en écoles de crimes, et les prêtres en bourreaux de leurs semblables ? Je ne dirai pas tout ce que l'ancien culte avait de magnificence ; je me contenterai de faire observer que le nombre des fêtes, le temps, la manière de les célébrer, étaient fixés par la loi. Chaque année voyait le même ordre de solennités, le vieillard reconnaissait les cérémonies qui avaient frappé ses premiers regards ; cette uniformité constante ajoutait à la majesté de la religion, et au respect des peuples pour elle. Ce qui change continuellement attache moins les esprits ; l'antiquité a je ne sais quoi d'auguste qui commande la vénération. Il est vrai que tout cela ne constitue point l'essence de la religion ; de même que la garde qui environne les rois, le sceptre et la couronne ne constituent pas la souveraineté : mais ce serait bien peu connaître les hommes, leurs besoins, leur

(160) *Observ. sur les oracles rendus par les âmes des morts.* Mémoire de l'Académie des inscriptions, t. XXIII, p. 185.

faiblesse, que de négliger ces moyens extérieurs de frapper les esprits ; Moïse surtout devait en faire usage à l'égard des Hébreux. Après avoir été témoins des fêtes pompeuses et pleines de spectacles que les païens célébraient en l'honneur des dieux, ils n'auraient eu que du dégoût et du mépris pour un culte plus simple et moins chargé de cérémonies. Ainsi, vérité dans les dogmes, sainteté dans le culte, voilà ce que présente la religion mosaïque. C'est assez considérer Moïse dans l'ordre religieux : considérons maintenant ce grand législateur dans l'ordre civil et politique.

Dans le dessein que je me propose, de venger le code mosaïque des attaques de ses ennemis, je vais le considérer sous un point de vue plus général, et pour cela, vous entretenir d'abord de la constitution politique des Hébreux, ensuite du but universel de toute leur législation, enfin des accusations que lui intentent les incrédules.

Encore que Dieu gouverne par sa providence tous les peuples de la terre, qu'il les châtie de leurs crimes, ou les récompense de leurs vertus, suivant les desseins de sa justice et de sa bonté, et que, sous ce rapport, il soit le seul monarque suprême des nations ; encore que, père commun de tous les hommes, il donne à tous des preuves de son amour, qu'il leur accorde la jouissance de tous les biens dont la nature s'enrichit ou s'embellit pour eux, qu'il n'ait pas cessé de se manifester à leurs yeux par la beauté de ses ouvrages, et de parler à leur cœur par ses bienfaits, par la raison, par la conscience, par les secours dont il est la source inépuisable : toutefois il lui a plu d'accorder à Abraham et à ses descendants une faveur extraordinaire qu'il ne devait à personne, qui avait son principe, non dans leurs mérites naturels, mais dans sa pure libéralité. Après les avoir tirés de la servitude de l'Égypte par une suite de prodiges éclatants, après les avoir couverts du bouclier de sa puissance contre ses ennemis, il devient lui-même leur législateur et leur monarque, et Moïse est l'instrument de l'alliance solennelle et toute particulière qu'il daigne faire avec les Hébreux. C'est par son ministère que le Seigneur leur fait entendre ces paroles : *Vous avez vu ce que j'ai fait en votre faveur contre les Égyptiens, de quelle manière je vous ai portés, comme l'aigle porte ses aiglons sur ses ailes, et je vous ai choisis pour être à moi. Toute la terre n'appartient ; si vous écoutez ma voix, si vous gardez mon alliance, j'établirai au milieu de vous mon royaume et mon sacerdoce.* (Exod., XIX, 4.) Ici, Messieurs, qu'arrive-t-il ? C'est que, d'un côté, les Hébreux voient dans Dieu même l'auteur de leurs lois civiles comme de leurs lois religieuses, qu'ils s'engagent à le reconnaître comme leur monarque temporel, et à se montrer fidèles à ses commandements ; tandis que, d'un autre côté, le Seigneur leur fait des promesses et des menaces que lui seul peut exécuter

La paix l'abondance, la liberté, tel doit être le prix de leur fidélité ; la disette, la guerre, la servitude, tels doivent être les châtimens de leur révolte et de la violation de leurs lois. Ce n'est pas que la religion ne proposât les biens beaucoup plus précieux de la vie future à l'adorateur fidèle, à l'observateur de la loi ; mais il faut bien remarquer que l'alliance mosaïque était contractée, non avec chaque individu, mais avec le corps de la nation : or une nation, considérée comme telle, n'a d'autres biens à espérer, ni d'autres maux à craindre que ceux de la vie présente. Voilà donc les Hébreux profondément pénétrés de l'idée que leur loi toute entière est divine, qu'ils sont le peuple choisi, le peuple de Dieu ; et c'est ce que célébrait le Prophète, cinq cents ans après Moïse, quand il disait : *Le Seigneur annonça sa parole à Jacob, ses justices et ses jugemens à Israël ; il n'a pas fait de même à l'égard des autres nations.* (Psal. CXLVII, 19.) Oui, culte public, cérémonies sacrées, forme du tabernacle, vêtements des prêtres et des lévites, lois, police, réglemens domestiques, tout avait pour l'Israélite un caractère sacré, tout était à ses yeux l'ouvrage de la Divinité même. Ce n'était pas seulement Moïse ministre de Dieu, mais Dieu même comme auteur de la loi, qui se présentait aux Hébreux avec toute la grandeur de ses promesses et toute la terreur de ses menaces ; les animant ou les contenant par les deux grands mobiles qui font marcher le genre humain, la crainte et l'espérance. Cette persuasion intime et profonde, les passions et les exemples des nations païennes pouvaient bien l'affaiblir : mais elle restait vivante dans le corps de la nation ; le malheur qui était la suite et le châtimen de ses écarts la ranimait bientôt : et quelle force, quelle autorité ne donnait point cette croyance aux institutions de Moïse ! Il ne s'agit pas de ne voir là qu'une imposture et qu'une ridicule superstition ; je ne rappellerai pas les preuves éclatantes que Moïse a données de sa mission divine, et qui ont été exposées dans un autre discours ; je consens, pour le moment, à ne voir en lui qu'un homme abandonné aux seules impressions de son génie. Or, ne fallût-il pas voir dans Moïse un législateur inspiré, il faudrait encore le regarder comme le plus grand des mortels ; car enfin, si la première gloire d'un législateur est de faire aimer ses institutions et ses lois, d'en assurer l'empire et la durée, quelle idée faudra-t-il donc se former de ce Moïse, auteur d'une loi qui, pendant quinze siècles, régla les destinées des Juifs dans la Palestine, et qui, dix-huit siècles après leur dispersion, est encore si chère aux restes épars de ce peuple infortuné, et domine toujours dans son cœur par les regrets et les desirs qu'elle lui inspire sans cesse ?

Mais pour mieux sentir toute l'excellence de la législation mosaïque, voyez quel en était le but principal. Si l'objet commun de tous les gouvernemens est de se maintenir

et de se perpétuer; si tous doivent se rapporter à la conservation, au bonheur des citoyens, chaque gouvernement semble avoir aussi son génie et son caractère, et se proposer une fin particulière. Ainsi Sparte formait des guerriers, Rome des conquérants, Carthage des commerçants et des navigateurs. En général, lorsque les législateurs de l'antiquité parvenaient à former un peuple puissant et florissant, leur tâche était remplie. Moïse porte plus haut ses pensées; son but est le plus noble et le plus sublime que l'homme puisse concevoir. Ce qui l'occupe avant tout, c'est de former un peuple, qui, fidèle adorateur du vrai Dieu, donne à tous les autres peuples l'exemple d'un culte raisonnable et pur. Dans ces temps de dépravation universelle, où les passions s'étaient tellement emparées du cœur humain, que, loin de leur commander en maître, il les adorait en esclave; parmi ces ténèbres épaisses où la lumière de la vérité était comme éteinte sur les perfections divines, sur l'origine et la fin de l'homme, ainsi que sur les devoirs les plus sacrés, Moïse se propose de créer une nation dans laquelle puissent se conserver pures et sans mélange, durant un grand nombre de siècles, les doctrines les plus précieuses pour la morale et pour la société. C'est à ce grand but que doit marcher sa législation tout entière; et c'est ce qu'il ne faut jamais oublier, si l'on veut juger sainement des choses. Voilà pourquoi l'on trouve dans le code mosaïque toutes ces lois prohibitives, qui, en gênant ou bornant les relations des Hébreux avec le reste des peuples, tendent à les préserver des coutumes impies et des dissolutions des païens. Qu'on ne dise pas que les Juifs, par leurs lois et leurs coutumes particulières, se constituaient les ennemis du genre humain; les Juifs n'étaient ennemis que des cultes des étrangers, de leurs pratiques abominables, de leurs sacrifices horribles; et sans doute il était bien permis au législateur de se montrer jaloux de maintenir au milieu de son peuple la pureté de la religion et des mœurs. Dès lors n'était-il pas sage de multiplier autour de lui les barrières qui pouvaient le garantir de l'idolâtrie, pour laquelle il avait une si violente inclination? Si donc on se permettait de ne voir dans la législation civile et domestique de Moïse qu'un amas de choses minutieuses, puérides, inutiles, je répondrais avec Bossuet (161): « Quant à ce grand nombre d'observances dont il a chargé les Hébreux, encore que maintenant elles nous paraissent superflues, elles étaient alors nécessaires pour séparer le peuple de Dieu des autres peuples, et servaient comme de barrière à l'idolâtrie, de peur qu'elle n'entraînât ce peuple choisi avec tous les autres. » Je répondrais encore avec Jean-Jacques (162): « La preuve que ces lois étaient ce

qu'elles devaient être, c'est que cette institution a résisté à l'épreuve du temps, de la fortune et des conquérants. « Je répondrais enfin avec Montesquieu (163): » Une religion chargée de beaucoup de pratiques attache plus qu'une autre qui l'est moins; on tient beaucoup aux choses dont on est continuellement occupé. » Quelle irréflexion, Messieurs, que de reprocher à Moïse ces observances, qui, par leur rapport avec le but même de sa législation, étaient un chef-d'œuvre de sagesse!

Nous sommes accoutumés à une admiration en quelque sorte exclusive pour les anciens peuples de Rome et de la Grèce; on ne cesse de vanter leur patriotisme, leur courage et leurs exploits. Mais quel ne fut pas l'attachement de la nation juive pour ses institutions, pour ses lois et pour sa patrie! Moins elle avait de commerce et de rapports avec les autres peuples, et plus elle conservait un caractère propre, un esprit vraiment national. N'a-t-elle pas eu des rois et des guerriers très-valeureux? Ces Grecs luttant contre les armées du grand roi, ont-ils donné au monde un spectacle plus étonnant, que cette famille héroïque des Machabées, qui ranima le courage abattu de ses concitoyens, et par ses prodiges de valeur résista au plus redoutable des successeurs d'Alexandre? Que si plus tard la nation succomba sous les efforts des Romains, ce ne fut du moins qu'après avoir opposé le plus effroyable courage à ces conquérants destinés à vaincre les peuples, et à briser les trônes des rois de la terre.

Je viens, Messieurs, au reproche le plus sérieux qu'on ait fait à Moïse. On l'accuse d'avoir établi des lois et des usages pleins de cruauté et de barbarie contre certains délits, et d'avoir consacré l'extermination de certains peuples. Il est vrai que ses lois sont très-sévères contre le crime de l'idolâtrie; mais ne voyez-vous pas que, d'après la constitution mosaïque, le peuple hébreu avait pour roi temporel le Seigneur lui-même; qu'ainsi tout acte idolâtrique était non-seulement une apostasie, mais une révolte contre le souverain, un crime de lèse-majesté, qui tendait à bouleverser la société tout entière? Et qui ne sait pas d'ailleurs tout ce que l'idolâtrie entraîne après elle de cruautés et d'infamies? Il est vrai encore que ses lois étaient pleines de rigueur contre certains désordres; mais comment reprocher à Moïse d'avoir armé le magistrat contre des excès qui outragent la nature, blessent la sainteté des mœurs, et portent dans les familles la honte avec la discorde? Surtout, je le sais, on ne pardonne pas à Moïse ses lois militaires, et ses mesures d'extermination contre quelques peuples, tels que les Chananéens. Ici, Messieurs, que l'esprit de déclamation ne nous égare point, et ne nous fasse pas confondre des choses

(161) *Disc. sur l'Histoire universelle*, II^e p.

(162) Voyez le *Catéchisme philosoph.* liv. IV, ch. 2 art. 2, n. 282, notes.

(163) *Esprit des lois*, liv. XXV, ch. 2.

qu'il faut bien démêler. Les Chananéens étaient des peuples infâmes, depuis longtemps livrés à la plus criminelle idolâtrie et à des superstitions barbares, plongés dans des débauches honteuses et plus abominables que celles de Sodôme et de Gomorrhe ; la mesure de leurs iniquités était comblée, comme parle l'Écriture (*Gen.*, XVIII, 20) ; le Dieu juste a résolu de les punir : or qui osera contester à l'arbitre suprême des destinées humaines, au maître de la vie et de la mort, le droit de châtier par l'épée une nation coupable, comme il pourrait la châtier par la peste ou par la famine ? Si des sujets appelés par leur prince marchent avec justice contre l'ennemi, si le magistrat peut innocemment condamner un criminel à perdre la vie, pourquoi le ciel, fatigué des crimes des Chananéens, n'aurait-il pu les condamner à la mort, et choisir les Israélites pour instrument de ses jugements redoutables ?

Je veux que, dans leurs guerres, les Juifs aient plus d'une fois violé les droits de l'humanité, et déployé envers leurs ennemis un caractère féroce ; mais pour juger sainement dans cette matière, il faut se transporter à ces temps anciens, où le christianisme, par ses maximes pures, n'avait pas encore adouci ce que les usages de la guerre avaient de plus barbare. Dans ces temps antiques, comme aujourd'hui parmi les sauvages, on ne prenait, ce semble, les armes que pour ravager, détruire, exterminer. Hercule, Thésée, et les héros de la Grèce chantés par Homère, étaient-ils moins inculpables que les chefs des Israélites ? Sans remonter aux premiers brigandages des Romains, Paul Émile dans l'Épire, Scipion l'Africain à Numance et à Carthage, Titus à Jérusalem, Germanicus dans le pays des Marse, commettent de sang-froid, et après la victoire, les plus grandes cruautés ; et voilà cependant ce que l'antiquité nous présente de plus vertueux capitaines. N'allons pas, Messieurs, exiger des Hébreux une douceur de mœurs que leur siècle ne comportait pas encore. Que si vous exceptez certains peuples voués à l'anathème à cause de leurs crimes, et qui auraient à leur tour exterminé les Juifs, s'ils avaient été vainqueurs, vous trouverez que les lois guerrières de Moïse sont pleines d'humanité. Voyez ce qu'elles prescrivent touchant le passage de ses armées sur les terres des alliés, et les ravages sur les terres des ennemis, touchant les villes assiégées, et les prisonniers ; et tout cela vous paraîtra bien plus humain que ce que l'on trouve chez le reste des anciens peuples. Admirez, Messieurs, l'esprit d'impartialité qui dirige les détracteurs de Moïse et de sa loi. Que les peuples les plus vantés, tels que les Romains, aient eu, au sujet des esclaves, des gladiateurs, et des peuples vaincus, non pas quelques moments de barbarie, mais un système suivi de législation cruelle qui faisait couler un torrent de sang innocent, nos apôtres d'humanité n'en diront presque rien ; mais que

les Hébreux, par une exception à leurs lois ordinaires, traitent les vaincus avec la plus terrible sévérité, ce sont des lamentations et des reproches éternels : où est ici la bonne foi ?

Terminons ici notre troisième et dernier discours sur Moïse. Maintenant que nous pouvons mieux apprécier l'ensemble de ses lois religieuses, morales et civiles, replions-nous un moment sur nous-mêmes, pour nous demander où Moïse avait puisé tant de sublimes connaissances. A l'époque où il a paru, d'épaisses ténèbres couvraient l'esprit des peuples : comment de cette profonde obscurité a donc pu jaillir une si vive lumière ? comment, du sein de la plus honteuse superstition, la voix de la plus haute sagesse a-t-elle pu se faire entendre ? n'est-ce là qu'un élan extraordinaire de l'esprit humain, ou bien ne faut-il pas aller chercher dans le ciel la source d'une doctrine si pure ? Que des législateurs vulgaires profitent habilement des superstitions établies, qu'ils flattent des erreurs accréditées et même des passions chéries, Moïse ne retiendra pas la vérité captive, il ne s'abaissera point aux ruses d'une politique mensongère. Au milieu de la multitude des dieux du paganisme, il fondera sa religion sur l'unité de Dieu ; au milieu des cultes infâmes ou cruels répandus sur la terre, il établira un culte pur et sévère. Rien ne pourra être comparé à la beauté de sa morale, à la sagesse de ses lois. Je ne m'étonne pas qu'il se montre si jaloux d'en assurer, d'en perpétuer la durée. Lorsqu'il sent approcher son heure dernière, il assemble autour de lui les principaux d'entre le peuple et les chefs des tribus ; et c'est en leur présence qu'il prononce l'admirable cantique qui commence par ces mots : *O cieux, écoutez ma voix, que la terre prête l'oreille aux paroles de ma bouche ! (Deut.*, XXXII, 1.) Dans ce silence de toute la nature, il parle avec une force inimitable ; mais tout à coup il sort de lui-même, et trouvant tout discours humain au-dessous d'un sujet si grave, il fait parler Dieu même avec une grandeur et une bonté qui remplissent tout à la fois de crainte et d'amour. Le peuple apprend ce cantique, qui est l'abrégé des bienfaits de Dieu, de ses promesses magnifiques comme de ses menaces effrayantes ; et ce grand homme meurt content de n'avoir rien oublié de ce qui pouvait perpétuer la mémoire des faveurs et des préceptes du Dieu d'Israël ; il laisse après lui une impression si profonde de ses vertus et de sa divine autorité, que, trois mille ans après lui, son nom et sa loi éveillent dans son peuple l'amour et le respect. Chose étrange et presque incroyable ! ce peuple juif, qui était comme le rebut de tous les autres, professe sur la religion et la morale les plus hautes et les plus pures maximes : il n'a ni plus d'industrie dans les arts, ni plus de capacité dans les sciences humaines que toute autre nation ; et toutefois, chez lui, les femmes et les enfants connaissent plus

de grandes vérités que tous les philosophes d'Athènes. Qui nous expliquera ce phénomène unique dans les annales du genre humain? Disons qu'il y a ici quelque chose qui est au-dessus de l'homme, et véritablement divin. Ainsi, Moïse n'est pas moins admirable dans la législation qu'il établit, que dans les prodiges qu'il opère : au temps où il a vécu, sa doctrine était un miracle dans l'ordre moral, comme son passage triomphant à travers les eaux de la mer Rouge était un miracle dans l'ordre de la nature; et c'est ainsi que la beauté de sa religion, de sa morale, de ses lois, se joint à l'éclat de ses œuvres merveilleuses, pour attester la divinité de sa mission.

CONFÉRENCE XVIII.

DE L'AUTORITÉ DES ÉVANGILES

Déjà, Messieurs, dans trois de nos discours nous vous avons présenté Moïse comme le plus ancien des historiens, le plus sublime des philosophes, et le plus sage des législateurs; nous avons reconnu en lui l'envoyé du ciel, le fondateur d'un peuple destiné par la Providence à conserver le dépôt des vérités sacrées, au milieu des ténèbres et de la corruption universelle du genre humain. S'il était entré dans notre plan de vous développer le sens des figures, du culte et des oracles de l'ancienne loi, vous auriez vu plus que jamais qu'elle n'était que l'emblème et le prélude de la loi plus parfaite qui gouverne le monde chrétien, et dont nous nous proposons maintenant de vous entretenir. Jusqu'ici nous sommes restés dans le vestibule du temple; il est temps d'en franchir les portes et d'avancer vers le sanctuaire. Nous venons donc aujourd'hui, Messieurs, appeler votre attention sur tout ce qu'il y a de plus vénérable, de plus sacré pour le chrétien, et nous pouvons dire même de plus digne des hommages de tout homme, qui, sans avoir le bonheur de professer le christianisme, n'est point insensible aux beautés d'une morale pure, ni à l'héroïsme de la vertu; nous venons vous entretenir de Jésus-Christ et de nos Evangiles, qui ne sont autre chose que le récit de ses actions, de ses discours, en un mot, l'histoire de sa vie mortelle. Aux yeux du chrétien, Jésus-Christ est la lumière du monde par sa doctrine, comme il en est le modèle par ses vertus; et les Evangiles sont le code sacré, la règle inviolable de sa foi, de sa morale et de son culte. Mais ce que le chrétien adore et révère n'est trop souvent pour l'incrédule qu'un objet de dérision et de mépris, peut-être même de haine profonde; et c'est depuis l'origine du christianisme, que Jésus-Christ avec sa croix et ses mystères, que l'Evangile avec ses préceptes, ont révolté l'orgueil de l'esprit et la corruption du cœur, soulevé tous les préjugés et toutes les passions du genre humain. Dans les premiers âges de l'Eglise chrétienne, l'obstination du Juif charnel et grossier, l'amour de l'idolâtre pour un culte commode et voluptueux, l'or-

gueil dédaigneux des sophistes, la politique ombrageuse et sanguinaire des Césars, la superstition alarmée des prêtres des faux dieux, voilà les ennemis que la religion eut à combattre. Dans les âges suivants, lorsqu'elle eut triomphé avec Constantin, l'orgueil et la volupté lui suscitèrent des ennemis jusque parmi ses enfants. Le novateur dénatura sa doctrine, l'indifférent la bannit de sa pensée, l'incrédule en fit l'objet de ses railleries; le libertin, qui lisait sa condamnation dans nos livres sacrés, eût voulu, dans son dépit, en déchirer les pages. Toutefois, depuis dix-sept siècles, le nom de Jésus-Christ était révéré sur la terre, de ceux mêmes qui n'étaient pas ses disciples; du moins on voyait en lui un personnage extraordinaire, digne des hommages des peuples par ses vertus; et dans son Evangile on voyait un livre admirable par la simplicité, la lumière, la perfection de ses maximes: il n'y a pas jusqu'à Mahomet, qui n'en ait parlé dans les sentiments et les termes de la vénération la plus profonde. Il était réservé aux jours mauvais du dernier siècle, de produire des chrétiens apostats, qui ont indignement travesti nos livres saints, contesté leur antiquité, vomi contre la personne même de Jésus-Christ les insultes les plus brutales et les plus abjectes, et qui ont eu le sens tellement renversé, qu'ils ont fini par mettre en problème jusqu'à son existence. C'est à ranimer sur tous ces points notre croyance, à la venger des attaques de ses ennemis, que nous allons consacrer plusieurs discours. Nous commencerons par discuter, touchant l'autorité des Evangiles, les trois questions suivantes: Jésus-Christ a-t-il paru dans la Judée à l'époque marquée par nos Evangiles? première question. Nos Evangiles ont-ils été véritablement écrits par les auteurs contemporains dont ils portent le nom, par saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean? seconde question. Ces Evangiles sont-ils parvenus jusqu'à nous sans aucune altération notable dans le fond même des choses? troisième question. Tel est le plan et le partage de ce premier discours sur l'autorité des Evangiles.

Qu'il ait paru dans la Judée, il y a dix-huit siècles, un personnage extraordinaire, nommé Jésus de Nazareth, remarquable par la sainteté de sa doctrine, plus remarquable encore par la sainteté de sa vie, et que la haine des Juifs fit mourir sur une croix, sous le règne de l'empereur Tibère: c'est un fait attesté par la croyance la plus antique, la plus constante et la plus universelle; par une suite non interrompue de témoignages écrits, qui se succèdent et se soutiennent mutuellement depuis l'origine; par l'autorité même des ennemis les plus acharnés du nom chrétien, je veux dire les Juifs et les païens. Aussi l'existence réelle de Jésus, à l'époque où la place l'histoire évangélique, est-elle mieux prouvée que l'existence d'aucun des plus fameux personnages de l'antiquité, tels que Socrate, Alexandre ou César, dont personne ne doute; et ne voir dans Jésus qu'un

être fabuleux, ne serait pas seulement le comble de l'impiété aux yeux du chrétien, mais le comble de la démence aux yeux d'un homme sensé.

Si pourtant, par une audace plus qu'humaine, des esprits follement téméraires osaient élever ici les nuages de leur scepticisme, nous entrerons dans quelques détails pour mieux les confondre ; nous ferons voir, en invoquant les témoignages les plus irrécusables, combien ils sont accablés de la foi publique de l'univers entier. Oui, nations chrétiennes, nation juive, nations païennes, tout est d'accord pour attester unanimement l'existence de Jésus au commencement de l'ère vulgaire.

Je dis nations chrétiennes. On sait bien que, dans tous les âges, les peuples chrétiens ont fait profession de révéler Jésus comme leur fondateur. Il y a dix-huit siècles que la religion chrétienne est professée sur la terre ; avant cette époque, elle n'existait pas ; le nom de chrétien n'était pas connu ; cette religion a eu ses commencements et son auteur : or, en remontant de siècle en siècle jusqu'à son berceau, il est impossible de ne pas aboutir à Jésus-Christ. La dénomination seule de chrétien atteste notre origine, car chrétien veut dire sectateur du Christ. A commencer par le premier siècle de notre ère, n'avons-nous pas une suite d'ouvrages dont l'antiquité est généralement avouée, qui sans cesse nous ramènent à Jésus-Christ ? et toutes les parties dont la religion se compose, nos mystères, notre culte, nos fêtes, tout ne va-t-il pas retentir à la pierre fondamentale de l'édifice, qui est Jésus-Christ ? Nous avons en main les quatre Évangiles, le livre des *Actes*, les *Épîtres* de saint Paul, et plusieurs autres écrits dont le recueil compose le Nouveau Testament. Je n'examine pas encore si tous ces ouvrages sont réellement de ceux à qui on les attribue ; mais toujours est-on forcé d'avouer qu'ils datent de l'origine du christianisme, et qu'ils ont été composés par quelques-uns des premiers sectateurs du Christ : or, tous ces écrits nous parlent de Jésus-Christ, de sa vie, de ses actions, de ses discours, de sa mort, d'une manière tellement positive, tellement circonstanciée, qu'il suffit de les lire pour voir combien il serait extravagant de penser que tout cela fût purement allégorique. Nous avons aussi en main plusieurs écrits du premier siècle de l'Église chrétienne, des lettres de saint Clément de Rome, de saint Ignace, évêque d'Antioche, de saint Polycarpe évêque de Smyrne et disciple de l'apôtre saint Jean. Je n'examine pas ce qu'il faut penser du fond de la doctrine enseignée, et des faits particuliers racontés dans ces lettres : mais toujours est-il vrai qu'elles sont sorties des mains des plus anciens sectateurs du Christ, et que toutes nous le présentent comme le fondateur même de notre religion. Il serait facile de faire voir que cette suite de témoignages se continue, dans le second siècle, par saint Justin, Tertullien, Clément d'Alexandrie, ces hommes éminents

en talents et en savoir, qui, du sein du paganisme où ils étaient nés, étaient passés dans celui du christianisme. Faites disparaître Jésus-Christ, et tout s'écroule dans la religion chrétienne ; avec lui, tout s'explique et s'enchaîne. Oui, je le répète, toutes les histoires, tous les monuments, toutes les traditions, toutes les croyances, toutes les solennités religieuses des peuples chrétiens remontent à Jésus-Christ ; et ne pas reconnaître Jésus-Christ pour auteur de notre religion sainte, serait mille fois plus absurde que de ne pas reconnaître Mahomet pour auteur de la superstition qui porte son nom.

Je sais que, par des rapprochements bizarres et forcés, par des passages tronqués, des suppositions arbitraires, et des réticences affectées qui ressemblent à des mensonges, on peut tout obscurcir ; et d'erreur en erreur, de chimère en chimère, en venir jusqu'à dire que les chrétiens n'ont pas connu jusqu'ici leur religion, et que les premiers sectateurs du christianisme ne prétendaient adorer dans Jésus-Christ que le soleil. Mais je sais aussi qu'avec de semblables manières de procéder, il n'est pas de folie qu'on ne puisse répandre. Hé quoi ! Messieurs, d'infâmes sectaires du 11^e siècle, nommés *Manichéens*, faisant un mélange monstrueux du christianisme et de l'idolâtrie, auront confondu dans leur culte insensé le Christ et le soleil ; des calomnieux obscurs auront accusé les chrétiens d'adorer le soleil, parce qu'ils se réunissaient pour les exercices de leur culte le jour même que les Latins appelaient le *jour du soleil*, comme on les accusait aussi de se nourrir dans leurs mystères secrets de la chair d'un enfant, parce qu'ils y recevaient la divine Eucharistie ; des esprits singuliers auront remarqué quelque froide analogie entre certains points des mystères du Christ et quelques constellations : et dès lors la croyance la plus antique, la plus invariable, la plus universelle du monde chrétien, sera comptée pour rien ! et nos monuments historiques, qui remontent d'âge en âge au berceau même du christianisme, devront s'effacer devant les plus folles imaginations ; et Jésus-Christ ne sera plus que le soleil, et les apôtres qui ont fondé sa religion ne seront plus que les signes du zodiaque ! Fut-il jamais plus pitoyable excès ? Ainsi les premiers propagateurs du christianisme, qui proposaient à l'imitation des peuples la charité, la douceur, la patience, la sainteté de Jésus-Christ, ne prétendaient prêcher que les vertus du soleil ! Ainsi ces martyrs généreux, qui donnaient leur sang pour la foi de Jésus-Christ, mouraient pour l'amour du soleil ! Ainsi ces pasteurs, ces docteurs, ces apologistes, qui combattaient l'idolâtrie, qui enseignaient l'unité d'un Dieu, créateur du soleil et des astres, qui rejetaient comme impie tout hommage qui ne s'adressait pas à ce seul Dieu véritable, travaillaient néanmoins et s'exposaient à mourir pour établir le culte idolâtrique du soleil ! Et vous aussi, ô grand

Paul, lorsque, dans ces Epîtres adressées aux villes les plus florissantes de l'empire romain, vous prêchiez si hautement Jésus-Christ mourant sur la croix pour le salut du monde, vous n'entendiez prêcher que la religion du soleil ! O hontel ô délire de la raison humaine ! Gémissons sur ces énormes égarements ; ou plutôt ne faut-il pas féliciter le christianisme de ce que ses ennemis ont été réduits, de nos jours, à l'attaquer par les plus étranges puérités ?

J'ai invoqué, en second lieu, le témoignage de la nation juive. On sait que, dès les premiers âges surtout du christianisme, il s'éleva des querelles très-vives entre les Juifs et les chrétiens : or il est inouï que jamais les premiers aient contesté le fait même de l'existence de Jésus. Ils ont bien pu le traiter de magicien, le calomnier et le charger d'injures ; mais là se bornent leurs attaques, et ces attaques mêmes supposent son existence. Voyez encore comme leurs monuments s'accordent à nous l'attester. Quel témoin que le célèbre Josèphe, auteur contemporain ! Je consens à ne pas me prévaloir d'un passage de cet historien, devenu si fameux par les querelles des critiques modernes ; mais il en est un, tiré de ses *Antiquités judaïques* (164), qu'on ne saurait raisonnablement contester, et qui suffit au dessein que nous avons d'établir l'existence réelle de Jésus. Josèphe nous y apprend que le grand prêtre Ananus assembla un conseil devant lequel il cita Jacques, frère (165) de Jésus qu'on appelait Christ, ainsi que quelques autres, et qu'il les fit condamner à être lapidés, comme coupables d'avoir violé et transgressé la loi. Dira-t-on que Jacques, cité devant le tribunal des Juifs, était une constellation, parente du soleil ? Dans le système que je combats tout est grossièrement absurde. On voit bien par leur Talmud, ouvrage qui date du second siècle, que les Juifs ont continué contre Jésus-Christ les accusations de leurs pères ; mais on voit aussi qu'ils n'ont jamais eu la pensée de contester son existence. Les traditions, sur ce point si facile à connaître, étaient trop constantes et trop uniformes.

Que dirai-je des nations païennes ? Ecoutez leurs écrivains les plus rapprochés de l'origine des choses : c'est Tacite, qui, dans ses *Annales* (166), vous dit que le nom de chrétien vient de Christ, qui, sous le règne de Tibère, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée, fut condamné au supplice. C'est Pline le Jeune, qui, dans sa lettre à Trajan, lui apprend que l'usage des chrétiens était de s'assembler un jour marqué, pour chanter des cantiques en l'honneur du Christ. C'est Lucien de Samothrace, qui a paru sous Trajan : dans son histoire de la mort d'un philosophe nommé Périgrin ; il nous dit que ce dernier avait appris dans la Judée la doctrine des chrétiens, et il ajoute par moquerie : « Ces gens adorent ce grand homme qui a été

(164) *Antiq.*, lib. XX, cap. 9, n. 4.

(165) Les Juifs appelaient frères les cousins-germains et autres proches parents. On pourrait en citer des exemples, s'il était nécessaire ; mais tous

crucifié dans la Palestine, parce qu'il a été le premier qui ait enseigné aux hommes cette religion. » C'est Lampride, qui, dans la Vie de l'empereur Alexandre-Sévère, nous apprend que ce prince avait coutume tous les matins d'honorer le Christ, et que même il avait voulu lui faire bâtir un temple. Ce sont enfin Celse, ennemi subtil et savant de chrétiens ; Porphyre, philosophe habile, au jugement de saint Augustin ; Julien, dont tout le monde connaît l'esprit et la malice ; Hiéroclès, magistrat païen, qui nous est connu par Eusèbe. On sait que ces quatre derniers ont employé contre la religion chrétienne tout ce qu'ils avaient d'esprit et de talent ; mais jamais ils n'ont eu la pensée d'attaquer le fait même de l'existence de Jésus-Christ. Voilà donc toutes les nations, tous les siècles, tous les écrivains les plus graves, les plus rapprochés de l'origine du fait, unanimement d'accord sur l'existence de Jésus-Christ dans la Judée, et sur sa qualité de fondateur du christianisme. Quelle impudence ! quel défaut de logique n'y aurait-il pas à mettre en parallèle avec cet ensemble irrésistible de preuves historiques ! quelques traditions populaires sur certains personnages de la fable ; traditions qui n'ont ni suite, ni liaison, ni appui dans le témoignage d'auteurs contemporains ; ou dans la conviction des hommes éclairés ? Ce serait vouloir comparer les ténèbres à la lumière, prétendre qu'il n'est point d'histoire véritable, parce qu'il existe des récits fabuleux. Oui, tous les faits de l'antiquité pourraient être contestés avec fondement, que celui que nous établissons en ce moment demeurerait inébranlable. Mais pourquoi nous arrêter à prouver ce qui est plus éclatant que le soleil ? On eût donc voulu bannir en quelque sorte de la société chrétienne Jésus-Christ qui en est le fondateur, comme on eût voulu bannir de l'univers le grand Dieu qui l'a créé. Les erreurs se tiennent comme les vérités ; une fois qu'on est tombé dans les ténèbres de l'athéisme, l'intelligence s'obscurcit, le goût de la vérité s'éteint, peu à peu on se familiarise avec ce qu'il y a de plus bizarre, l'esprit perd insensiblement toute pudeur ; violant jusqu'aux bienséances du mensonge, on finit par débiter sans aucune retenue, et presque sans s'en apercevoir, les plus folles erreurs ; et les malheureux qui arrivent à ce degré de cynisme, sont les seuls à ne pas rougir de leur monstrueuse singularité.

Mais où se trouve l'histoire de Jésus-Christ ? Dans nos Evangiles. Mais ces Evangiles ont-ils été réellement composés par ses apôtres et ses disciples, saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean, dont ils portent les noms, ou, pour parler le langage de la critique, nos Evangiles sont-ils authentiques ? C'est ma seconde question.

Je m'adresse à un incrédule, et je lui dis : Est-il dans l'antiquité des ouvrages dont les interprètes de l'Ecriture sont d'accord sur ce point.

(166) *Annal.*, lib. XV, cap. 44.

l'authenticité puisse être établie par des preuves capables d'entraîner tout homme qui ne voudra pas se livrer au pyrrhonisme le plus outré? Ne regarderiez-vous pas comme un insensé quiconque oserait contester à Démosthène, à Cicéron, à César, les œuvres qui portent leur nom? Comment fut accueilli dans le monde savant et littéraire, le fameux P. Hardouin, lorsqu'il essaya, contre la foi de tous les siècles, d'enlever à Virgile la gloire d'avoir composé l'Énéide? Vous rougiriez de vous faire le disciple de cet érudit à paradoxes, encore qu'il ait su les appuyer de raisons apparentes. Eh bien! ce serait réellement se jeter dans des écarts semblables, que de contester aux disciples de Jésus-Christ les livres révévés sous leur nom par toutes les Eglises chrétiennes. Que peut exiger ici la critique la plus sévère? Voulez-vous que l'authenticité de nos Évangiles soit appuyée sur une tradition universelle, immémoriale, et même écrite, des sociétés chrétiennes? voulez-vous qu'elle soit appuyée sur les aveux de ceux - là même qui doivent être les ennemis naturels de ces livres? voulez-vous enfin qu'elle soit appuyée sur l'impossibilité d'assigner une époque où ils auraient pu, avec succès, être supposés par un imposteur? Certes voilà bien de quoi contenter l'esprit le plus difficile; et quel est l'ouvrage de l'antiquité profane, qui réunisse en sa faveur des caractères si nombreux, si éclatants d'authenticité? Ce sont là pourtant les titres qui assurent celle de nos quatre Évangiles.

J'ai dit qu'elle était appuyée sur la tradition constante, immémoriale des sociétés chrétiennes. Interrogez les peuples chrétiens répandus sur la surface de la terre; demandez-leur où sont les titres de leur origine, de leur croyance, de leur morale, de leur culte : vous les trouverez divisés sur quelques points de doctrine ou de discipline, mais tous se réuniront pour vous présenter les quatre Évangiles comme le fondement de leur religion. Et combien cet accord n'est-il pas frappant! En effet, il ne s'agit point de livres qui ne tiennent à rien, qui n'aient aucune liaison avec les dogmes religieux, avec les règles des mœurs, et qui, par là même, n'inspirent aux chrétiens qu'un médiocre intérêt; il ne s'agit point de livres relégués dans le cabinet de quelques curieux, feuilletés seulement d'un petit nombre d'amateurs, et qui n'aient pas une très-grande publicité; il ne s'agit point de livres connus seulement par quelques rumeurs faibles et vagues, accrédités uniquement chez les classes ignorantes du peuple. Mais, quand on rappelle nos Évangiles, on rappelle des livres qui sont la source de la religion d'un grand nombre de nations; qui, par leur importance même, ont dû constamment éveiller l'attention du monde chrétien, se trouver dans les mains des classes éclairées de la société, devenir perpétuellement la règle des pasteurs des églises, être dans tous les temps discutés, examinés avec

le plus grand soin et la plus grande sévérité. Comment se ferait-il que, sur de tels livres, le monde chrétien tout entier se fût laissé abuser jusqu'à ce jour, et que, même dès les premiers âges les plus rapprochés des faits, tant de peuples si opposés de mœurs, de langage, de climat, se fussent accordés à regarder comme venant des apôtres des ouvrages qui réellement n'en venaient pas?

Les incrédules sont forcés d'avouer que déjà, dans le cours du 1^{er} siècle, les Évangiles que nous avons encore, ont été connus, cités, révévés, comme étant sortis de la main même des premiers disciples de Jésus; c'est un fait dont nous pouvons citer des témoins irrécusables. Le premier sera saint Justin; d'abord philosophe platonicien, il embrassa le christianisme à l'âge de trente ans. Né au commencement du 1^{er} siècle, il avait vu, non pas les apôtres, mais leurs disciples immédiats. Vers l'an 150, il présenta une *Apologie* pour les chrétiens aux empereurs romains Antonin le Pieux, Marc Aurèle et Vérus, au sénat et au peuple. Il nous apprend, que l'usage des églises chrétiennes était de lire dans leurs assemblées ces écrits des apôtres qu'on nomme *Évangiles*; et dans cette *Apologie*, comme dans une autre plus courte, il en cite une foule de passages que nous y lisons encore. Le second témoin, c'est le savant évêque de Lyon, saint Irénée, qui de l'Orient était passé dans les Gaules, qui avait été disciple de saint Polycarpe, lequel l'avait été lui-même de l'apôtre saint Jean; son seul témoignage est d'un poids immense : or, dans son ouvrage contre les hérésies (167), il dit expressément qu'il n'y a ni plus ni moins de quatre Évangiles, et ce sont précisément nos quatre évangélistes qu'il cite par leurs propres noms. Cette chaîne de témoignages sur la foi du 1^{er} siècle se continue par Tertullien, Clément d'Alexandrie, Origène, ces hommes si doctes et si habiles. Maintenant, Messieurs, je vous le demande, que faut-il croire sur l'antiquité et l'origine de nos Évangiles, ou bien d'un vain critique du xviii^e siècle qui élève des doutes frivoles, ou bien de ces églises chrétiennes, qui, dès le 1^{er} siècle, professaient le respect le plus profond pour nos Évangiles, comme remontant aux apôtres eux-mêmes? Je vous prie de remarquer que l'Orient et l'Occident, l'Asie Mineure, la Grèce, l'Égypte, l'Italie, avaient reçu immédiatement la foi des premiers fondateurs du christianisme : or, qui pouvait mieux connaître ce qui regardait les apôtres, que les églises fondées par eux? et si, dès le 1^{er} siècle, tant de peuples divers attribuaient nos Évangiles aux apôtres, d'où venait leur accord, sinon du témoignage unanime de leurs prédécesseurs? C'est le second anneau d'une chaîne, qui, par le premier, tient au berceau même du christianisme. L'héritage des pères avait été recueilli par les enfants; il est manifeste que la croyance si ferme, si universelle, et en

même temps si incontestable du 1^r siècle sur nos Evangiles, suppose la croyance du premier.

Mais n'avons-nous rien à produire de ce premier siècle? Messieurs, il ne nous en reste qu'un petit nombre d'écrits, et je ferai à ce sujet une observation qui vous paraîtra sans doute fort naturelle. Dans l'origine du christianisme, il s'agissait surtout de le propager par la prédication, bien plus que de composer des ouvrages. C'est au milieu de tous les genres de traverses et de périls, que les chefs des églises naissantes exerçaient leur divin ministère. Les livres sont le fruit du temps et du loisir : ne soyons donc pas étonnés que le 1^r siècle ait été moins fécond que les suivants ; mais ce qui nous en reste rend suffisamment témoignage à nos Evangiles. Nous avons deux lettres de saint Clément de Rome ; plusieurs de saint Ignace, évêque d'Antioche ; une de saint Polycarpe, évêque de Smyrne et disciple de saint Jean ; l'Épître qui porte le nom de saint Bernabé, et qui est, sinon de lui, du moins d'un écrivain apostolique ; le livre du *Pasteur* par Hermas ; enfin quelques fragments de Papias, évêque d'Hierapolis, qui nous ont été conservés par Eusèbe (168). Ce dernier nomme saint Marc et saint Matthieu comme ayant écrit les actions et les discours de Jésus-Christ. Quant aux autres écrivains du 1^r siècle, ils ont fait ce que font encore tous les jours les auteurs ascétiques et les orateurs chrétiens, qui citent de mémoire les livres saints, sans indiquer ni le livre particulier, ni le chapitre, ni l'écrivain sacré où ils ont puisé, et se bornent à dire : *Il est écrit : le Seigneur a dit, ou comme ait l'Evangile* ; mais, ce qu'il faut bien remarquer, nos apologistes ont extrait de ces divers auteurs du siècle des apôtres un grand nombre de passages que nous lisons encore dans nos Evangiles, et qui font une allusion manifeste au texte évangélique.

Que dira-t-on pour affaiblir cette antique croyance des églises primitives, cette suite de témoignages, qui, commençant au 1^r siècle, se développent avec tant d'éclat et de force dans le 1^r et dans les suivants? Voudrait-on se rejeter vaguement sur l'ignorance et la crédulité prétendues de ces premiers âges? Messieurs, cette vague accusation fera le sujet d'un discours particulier ; je me borne aujourd'hui à quelques réflexions courtes, mais suffisantes. Savez-vous ce qu'étaient, dans les églises primitives, un grand nombre de leurs pasteurs, de leurs pontifes, de leurs docteurs? C'étaient des Juifs ou des païens éclairés qui avaient embrassé le christianisme, et qui, avant de quitter la religion de leurs pères, avaient eu à lutter contre les préjugés de l'esprit ou les passions du cœur : or, leur témoignage est d'autant plus irrécusable sur l'authenticité de nos Evangiles, qu'ils avaient intérêt à l'examiner davantage, et qu'ils touchaient d'ailleurs à l'origine même des

choses. Nous avons en main les ouvrages de beaucoup de ces chrétiens des trois premiers siècles, ouvrages qui décèlent si bien le savoir de leurs auteurs, ainsi que la beauté de leur génie. Dira-t-on encore que les chrétiens ne doivent pas être écoutés au sujet de leurs livres sacrés, qu'ils sont suspects dans leur propre cause? Mais depuis quand, dans tout ce qui regarde les lois, les mœurs, la religion, l'histoire d'un peuple, s'est-on avisé de compter pour rien le témoignage de ce peuple? Est-ce donc ainsi que l'on raisonnerait, si l'on n'était égaré par la haine ouverte ou secrète que l'on a jurée au christianisme? Dans l'histoire de l'ancienne Grèce, combien de choses qui ne sont connues que par des auteurs Grecs, et dont néanmoins on ne doute pas! Chez le peuple Romain, combien d'événements que nous croyons sur la foi des seuls historiens Latins! Econterait-on un étranger, qui, sur des faits mémorables de notre histoire nationale, mépriserait tous nos monuments, toutes nos traditions les plus suivies et les mieux liées, sous le beau prétexte que les Français ne doivent point être écoutés dans ce qui concerne leur histoire.

On demande en faveur de l'antiquité de nos Evangiles d'autres témoignages que ceux des peuples chrétiens : on n'a pas le droit d'en exiger ; mais nous avons de quoi satisfaire ce désir, tout capricieux, tout injuste qu'il est. Dès les premiers temps, les livres de la loi nouvelle eurent pour ennemis, et des Juifs qui portaient aux disciples de Jésus-Christ la haine qu'ils avaient portée à leur maître, et des sophistes païens qui s'armaient contre les chrétiens de toutes les ressources que pouvaient leur fournir l'esprit et le savoir. Or, ont-ils jamais accusés les chrétiens de révéler, comme étant sortis des mains mêmes des apôtres, les ouvrages d'un vil faussaire? Non, jamais semblable accusation ne leur fut intentée. Quels ennemis plus habiles, plus rusés de la religion chrétienne, que Celse, Porphyre et Julien? Ils connaissaient fort bien nos Evangiles, ils en tiraient des arguments contre le christianisme, ils se raillaient de la doctrine qu'ils enseignent ; mais il est inouï qu'ils aient élevé sur leur origine le doute le plus léger. Quel intérêt toutefois n'avaient-ils pas à les présenter comme fabriqués par un imposteur! C'était là le vrai moyen de saper le christianisme par ses fondements, et d'en couvrir les sectateurs d'opprobre et de mépris, en les montrant comme un troupeau d'hommes abusés par la plus honteuse crédulité. On sait que l'empereur Julien avait été élevé dans le christianisme ; il en connaissait l'histoire et les livres : eh bien, il a formellement avoué que nos Evangiles étaient l'ouvrage des apôtres dont ils portent encore le nom ; on le voit par la manière dont il prétendait combattre la divinité de Jésus-Christ. Il disait que ni saint Matthieu, ni saint Marc, ni saint Luc n'en avaient

parlé, et que saint Jean était le premier qui eût osé en faire mention (169). L'argument de cet empereur sophiste était mauvais, sans doute; mais son témoignage n'en est pas moins précieux dans la question qui nous occupe. Voilà donc nos quatre évangélistes expressément nommés par Julien l'Apostat. Il est glorieux, il est consolant pour les chrétiens, de voir les titres les plus augustes, les plus authentiques de leur religion, le devenir en quelque sorte davantage par les aveux de leurs ennemis; et lorsque les incrédules les plus fameux et les plus savants du II^e, du III^e et du IV^e siècle, bien plus près que nous de l'origine des faits, environnés de toutes les lumières qui peuvent les éclairer, ont reconnu l'antiquité de nos Evangiles, ils s'ed bien à quelques mécréants du XVIII^e siècle de s'armer contre elle des vétilles d'une critique pointilleuse, qu'ils rougiraient d'appliquer à tout autre genre d'ouvrages!

Enfin, Messieurs, et c'est la troisième preuve de l'authenticité de nos Evangiles, point de milieu sur cette matière: ou nos Evangiles sont réellement sortis de la main même des apôtres dont ils portent le nom, ou bien ils ont été fabriqués par un faussaire qui les a publiés et fait recevoir sous le faux nom des apôtres: or, cette dernière supposition est entièrement chimérique. A quelle époque en effet voudriez-vous faire remonter cette imposture? Est-ce au temps des apôtres, ou bien après leur mort? Je vous laisse le choix. Voulez-vous la placer durant la vie même des apôtres? Mais n'auraient-ils pas réclamé contre le faussaire? mais la fraude n'aurait-elle pas été découverte aussitôt que tramée? mais un cri universel d'indignation ne l'aurait-il pas repoussée dans les ténèbres? Hé quoi! ces apôtres si intrépides pour la gloire de leur maître, qui pour sa doctrine bravaient tous les dangers; les souffrances et la mort, auraient gardé un lâche silence sur une imposture grossière, qui tombait d'elle-même par un simple désaveu! Tout cela est absurde. Ainsi on est forcé de placer la fabrication de nos Evangiles après la mort des apôtres. Mais déjà nous avons vu qu'au temps de saint Justin, vers le milieu du II^e siècle, c'était l'usage dans tout le monde chrétien de lire nos Evangiles dans les assemblées religieuses, usage qui suppose que bien auparavant ils étaient connus et révévés. Si donc ils furent imaginés par un faussaire, cela dut arriver vers les commencements du II^e siècle. Mais les disciples immédiats de l'apôtre saint Jean, mais les disciples des autres apôtres vivaient encore à cette époque; mais les églises qu'ils avaient formées, les évêques qu'ils avaient laissés après eux, les païens éclairés de toutes les classes qu'ils avaient convertis, étaient répandus partout. Avec quelle force ils se seraient élevés contre l'imposteur qui aurait voulu débiter, accréditer sous le nom

des apôtres, leurs maîtres et leurs fondateurs, des livres de sa composition! On lui aurait dit: Nous avons vu les apôtres, nous connaissons leurs actions et leur doctrine: nos églises ont été fondées par eux: il est inouï qu'ils aient laissé des écrits; par quel privilège en seriez-vous seul dépositaire? où sont vos preuves? où sont vos titres? Allez; nous respectons trop ces hommes divins, à qui nous devons la lumière de la foi, le bonheur de connaître Dieu et la vérité, pour que, sur votre parole, nous adoptions, comme sortis de leurs mains, des livres qui nous sont entièrement inconnus. Ainsi, Messieurs, l'imposture eût été repoussée; et loin de surprendre la foi des chrétiens, la honte, d'une pareille entreprise serait retombée sur ses auteurs.

Ce n'est pas que, dans ces premiers âges, on n'ait vu paraître de faux évangiles; et ceci va donner lieu à des éclaircissements qui ne servirent qu'à répandre un nouveau jour de vérité sur la cause que nous défendons. Dans ces premiers temps, quelques pieux fidèles, par un empressement louable, mais qui pouvait avoir des abus, se plaisaient à composer eux-mêmes des relations de tout ce qu'ils avaient appris touchant Jésus-Christ et ses apôtres, leur doctrine, leurs discours, leurs actions, leur vie tout entière. Ces écrits, sans avoir l'autorité de ceux des apôtres, pouvaient être respectables et mériter d'être cités avec éloges; de ce nombre était, Eusèbe nous l'apprend (170), *l'Evangile des Hébreux*: aussi a-t-on cru que saint Ignace martyr en avait cité un passage dans une de ses épîtres, non comme d'un livre laissé par un apôtre, mais comme d'un livre pieux. Ne voit-on pas nos écrivains et nos orateurs chrétiens citer des passages tirés même des auteurs profanes, à l'exemple de saint Paul qui cita aux païens de son temps quelques maximes des poètes Aratus, Epiménide et Euripide? Outre ces livres, fruit d'un zèle trop empressé peut-être, il en est qui furent mis au jour par des novateurs mal intentionnés, et dans le dessein d'accréditer leurs erreurs. Mais voit-on que ces hommes téméraires aient réussi à persuader aux églises répandues dans les diverses contrées de la terre, de recevoir, comme venant des apôtres, des écrits qui n'étaient pas leur ouvrage? Non, Messieurs, toujours il y a eu des faussaires, comme il y a eu des hommes vicieux; mais toujours aussi il y a eu des règles de critique, comme des règles de vertu. Dans les églises primitives, il n'en est pas une qui ait rejeté un seul de nos Evangiles, tandis que les évangiles faux n'ont eu pour eux que quelques sectaires et leurs partisans. Les faux évangiles, fruit de l'erreur, de l'ignorance, ou d'une piété peu éclairée, sont tombés dans l'oubli; on n'a jamais pu réussir à les faire passer pour véritables; les églises fondées par les apôtres,

(169) S. Cyrille Alexandr. *contr. Julian*. lib. X; Op. t. VI, p. 327.

(170) *Hist. eccles.*, lib. III, cap. 25, 27, etc.

leurs pasteurs, leurs docteurs, ont repoussé ces livres avec indignation et mépris. Le zèle qu'ont mis ces Eglises à écarter les faux évangiles, nous est un sûr garant que ceux qu'elles nous ont transmis comme authentiques, le sont en effet; nous pouvons tranquillement nous reposer sur le soin qu'elles ont eu d'en faire le discernement: leur critique, saintement éclairée et sévère, fut comme le crible qui conserve le bon grain et rejette la paille légère.

Je me résume. Si je cherche une époque où un faussaire aurait pu tenter avec succès de fabriquer nos Evangiles, je n'en trouve point; si j'interroge les ennemis naturels de ces livres, je les trouve favorables à leur antiquité; si je consulte les traditions universelles des Eglises apostoliques, et les écrivains qui ont paru depuis l'origine, même suffrage: donc l'authenticité de nos Evangiles est portée au plus haut degré de certitude historique. Qu'on prenne l'ouvrage que l'on voudra du siècle d'Auguste, et l'on verra que son authenticité, encore que personne n'en doute, n'est pas mieux appuyée que celle de nos Evangiles. Mais les avons-nous tels qu'ils sont sortis de la main des apôtres? que faut-il penser de leur intégrité? troisième et dernière question.

Que, durant le cours de dix-huit siècles, il ait pu se glisser quelque faute légère dans nos Evangiles par l'inattention et l'ignorance des copistes, j'y consens; que même on ait pu y introduire un ou plusieurs versets, je suis loin de l'avouer et de le reconnaître: mais avec les incrédules je n'ai pas besoin d'entrer dans cette discussion; cela ne formerait pas un changement notable et substantiel. Tout ce que je prétends en ce moment, c'est que nos Evangiles n'ont jamais été altérés quant à la substance de la doctrine, de la morale et des faits; en sorte que, pour le fond des choses, ils sont encore ce qu'ils étaient en sortant des mains des apôtres. Pour en demeurer convaincu, il suffit de quelques réflexions sur l'origine et sur la nature de ces livres sacrés. Les apôtres et les disciples de Jésus-Christ se répandent dans les diverses régions du monde connu: l'Orient et l'Occident reçoivent leur doctrine; partout se forment des Eglises chrétiennes gouvernées par les pasteurs qu'ils y ont établis; Jérusalem, Antioche, Alexandrie, Ephèse, Corinthe, Rome, ont vu dans leur sein ces hommes prodigieux qui prétendent appeler l'univers à la connaissance du Dieu véritable. La doctrine qu'ils ont prêchée, ils finissent par la consigner dans des écrits, et ces écrits se répandent dans toutes les Eglises. Voilà les livres où les pasteurs étudient la vie et la doctrine de Jésus-Christ, les livres qu'ils expliquent au peuple chrétien, et qu'ils mettent dans les mains des fidèles: Ces livres sont révévés comme divins, la religion ferait un crime d'y toucher; les conserver et les transmettre comme le dépôt le plus précieux, c'est

le premier devoir des pontifes et des pasteurs: on leur porte un respect si profond, qu'on se croit obligé de mourir dans la persécution plutôt que de les livrer à la profanation des gentils. Eh bien! je suppose que, tandis que l'univers chrétien révère ces livres sacrés, un faussaire essaie de les corrompre et d'y glisser un point nouveau de doctrine, un précepte auparavant inconnu: je vous le demande, si l'altération eût été tentée, aurait-elle pu réussir? eût-on pu essayer de dénaturer un livre répandu par toute la terre, chez les nations diverses, sans que la falsification eût été remarquée? pouvait-elle être remarquée sans éveiller le zèle des pasteurs, des chrétiens fidèles, inviolablement attachés à ce qu'ils avaient reçu des âges précédents, et sans voir s'élever de toutes parts contre elle les plus vives réclamations?

Et comment concevoir le projet et le succès d'une falsification notable? Sans doute on ne dira pas qu'un faussaire pouvait être assez puissant pour s'emparer de tous les exemplaires de nos Evangiles disséminés sur la terre entière, pour les corrompre à son gré et les remettre ainsi falsifiés dans les mains du public: tout cela est évidemment impossible. Dirait-on que la falsification a pu commencer par quelques exemplaires, et passer ensuite insensiblement dans tous les autres? Nouvelle chimère: il faudrait donc que tous les évêques, que tous les pasteurs, que tous les hommes instruits, que tous les fidèles, que toutes les Eglises grecques et latines eussent gardé le silence sur l'entreprise du faussaire, et que, malgré l'opposition de préjugés, d'éducation, de génie, de caractères, tous se fussent accordés unanimement à révérer, à consacrer la même imposture! Cela n'est pas dans la nature. J'aimerais autant dire qu'un faussaire aurait pu, il y a quatorze siècles, altérer les exemplaires de l'*Enéide* répandus dans l'univers, de manière que, pour le fond des choses, elle ne fût pas celle qui est sortie des mains de Virgile. Remarquez même qu'il ne s'agit pas ici d'un seul livre, mais de quatre livres différents, composés par divers auteurs, publiés à diverses époques, et qui se trouvent pourtant d'accord pour la substance des choses; en sorte qu'il aurait fallu non-seulement falsifier un Evangile, mais falsifier les quatre Evangiles à la fois; ce qui accroît encore de beaucoup l'impossibilité d'une altération substantielle. On sait que quelques novateurs, pour rendre les Evangiles favorables à leurs vains systèmes, se permettaient de les altérer; mais on sait aussi combien ils excitèrent contre eux l'indignation des Eglises. Les docteurs chrétiens leur en faisaient un crime; on le voit par Origène (171), qui le reproche à Valentin et à Marcion; et par Tertullien (172), qui accuse ce dernier de plier l'Evangile à ses folles opinions en le corrompant: *Evangelium interpolando, suum fecit.*

(171) *Contra Cels.*, lib. II, n. 27.(172) *Contra Marcion.*, lib. IV, cap. 4.

Certes, ce serait bien peu connaître l'esprit qui animait les Eglises primitives, que de croire qu'elles fussent indifférentes à leurs livres sacrés; elles étaient encore si profondément pénétrées de respect pour les apôtres leurs fondateurs, et pour les écrits publiés par eux, que leur zèle s'alarmait de la moindre innovation. L'histoire nous atteste jusqu'où elles portaient leur délicatesse touchant la pureté du texte des Ecritures. Ainsi, dans le iv^e siècle, un évêque, nommé Tryphillus, qui avait la réputation d'être un homme éloquent, s'étant permis, dans un sermon, de changer un mot de l'Evangile, qui ne lui paraissait pas noble, qu'arriva-t-il? c'est qu'un évêque de l'île de Chypre, nommé Spiridion, vénérable par ses vertus, se leva au milieu de l'assemblée, et parut indigné de cette altération pourtant si légère (173). Nous savons que saint Jérôme, qui fit une nouvelle traduction des Ecritures, excita d'abord de grandes rumeurs contre lui, parce qu'on craignait qu'elle ne troublât les fidèles accoutumés à la version jusqu'alors en usage; aussi nous apprenons de saint Augustin (174) qu'un évêque faisant lire dans son église la nouvelle version, il s'éleva parmi le peuple un grand tumulte à l'occasion de quelques mots différents de ceux qu'on avait coutume d'entendre depuis longtemps.

Traduits dans toutes les langues, répandus chez toutes les nations, mis dans les mains de toutes les classes des fidèles, le nombre des copies de nos Evangiles a dû se multiplier prodigieusement; de là cette multitude de variantes dans les textes évangéliques. Après trente ans de patience et de travaux, un docteur anglais en a recueilli jusqu'à trente mille; mais, chose remarquable dans cette grande quantité de variantes, il ne se trouve aucune différence essentielle; elles tombent sur la construction des phrases et non sur les faits, sur les mots et non sur les choses. On sait aussi que, dans certains manuscrits, on se donnait la liberté de rapprocher, de réunir les textes des quatre Evangiles; on transportait dans l'un ce qui était dans l'autre: mais prenez en main l'exemplaire le plus incorrect de tous, vous y trouverez le même fond de doctrine, de morale, d'événements, que dans l'exemplaire le plus pur qu'on puisse découvrir. Les érudits prétendent qu'on a compté plus de vingt mille variantes dans les œuvres de Térence; cela n'empêche pas que ce qui nous en reste ne soit substantiellement conforme à ce qui est sorti immédiatement des mains de cet auteur: le grand nombre même d'exemplaires et de manuscrits qu'on a pu consulter, ont fourni le moyen de rétablir le texte dans toute sa pureté primitive; en sorte que c'est un des ouvrages de l'antiquité dont le texte soit le plus pur et le plus correct. Ainsi en est-il de nos Evangiles.

Enfin, si les incrédules s'opinièrent en-

core à présenter nos Evangiles comme falsifiés, nous pouvons les accabler par une preuve de fait qui est sous nos yeux. On peut leur dire: Nous possédons un grand nombre d'ouvrages des Pères de l'Eglise des premiers siècles, et je ne sache pas qu'aucun incrédule ait en la folle pensée de dire que tous ces écrits auraient bien pu être supposés ou falsifiés par un imposteur. C'est comme si l'on disait que tout ce qui nous reste des écrivains du siècle d'Auguste, orateurs, poètes, historiens, philosophes, pourrait bien avoir été composé ou corrompu par un faussaire; cette idée ne serait pas un paradoxe, mais une extravagance. Eh bien! Messieurs, si vous parcouriez les écrits de l'antiquité chrétienne, vous verriez que, dans leurs commentaires, dans leurs homélies, dans leurs livres de piété, ils ont transcrit en quelque sorte le Nouveau Testament tout entier: vous y trouveriez le sens, et presque toujours les paroles mêmes de nos Evangiles: en sorte que si, par impossible, ces livres venaient à disparaître tout à coup, il serait aisé de les refaire, en rassemblant les citations qui s'en trouvent éparses dans les auteurs ecclésiastiques des premiers siècles. Donc les exemplaires de nos Evangiles qu'on lisait dans la plus haute antiquité étaient conformes aux exemplaires que nous avons encore; donc, en passant à travers les siècles, ils n'ont souffert dans leur substance aucune altération.

Ainsi, lorsque je lis les Evangiles, je puis dire: Je tiens en main des livres composés, il y a dix-huit siècles, par les apôtres et les disciples de Jésus-Christ; ces livres sont encore tels qu'ils sont sortis de leurs mains, et je connais leur doctrine aussi sûrement que si je l'apprenais de leur bouche; et tout cela, je le sais d'une manière bien plus certaine encore, que je sais que César a composé les *Commentaires* qui portent son nom. Qu'on ne vienne pas nous dire que ce sont pourtant des érudits qui ont contesté l'origine de nos Evangiles. Que sont quelques érudits de nos jours, qui, avec du savoir, pouvaient bien n'être que des esprits médiocres? que sont-ils devant cette multitude de beaux génies non moins savants qu'eux, et dont la profonde capacité, comme l'érudition, est consacrée par la vénération de la postérité? Ce sont des savants aussi, ou des hommes réputés tels, qui ont professé l'athéisme, et qui ont voulu apprendre au genre humain à se passer de Dieu; faudra-t-il pour cela que nous soyons athées? Qu'importe l'érudition sans jugement? Elle est alors un poids qui accable; pour les esprits faibles, les trésors de la mémoire sont comme de riches matériaux dans les mains d'un architecte inhabile. Qui jamais fut plus savant que le P. Hardouin, et qui jamais avança des paradoxes plus révoltants? Il faut le dire, ce célèbre érudit a combattu l'antiquité de l'*E-néide* par des réflexions critiques non moins embarrassantes et non moins subtiles que

(173) Sozom., *Hist. eccles.*, lib. I, cap. 2.

(174) *Epist.* 71, *ad Hieron.*, n. 5.

celles qu'on a opposées à l'antiquité de nos Évangiles; cependant il ne fit pas un seul partisan dans le monde littéraire, tandis que nos apôtres d'incrédulité ont fait des disciples nombreux: pourquoi cela? C'est que les passions humaines ont un intérêt manifeste à affaiblir, à détruire l'autorité des livres saints, et qu'après tout il nous importe peu qu'un cénobite du *xiii^e* siècle, comme le voulait Hardouin, ou que Virgile, comme le le pense la terre entière, ait eu la gloire de chanter Enée et ses exploits. Messieurs, ce sont de mauvais juges que les passions: quand elles prononcent, la vérité succombe toujours; mais leur triomphe est une ignominie: souvent même il n'est que passager. Malheur à nous, si la vérité était vaincue par nos résistances! Notre salut ne peut se trouver que dans ses victoires: espérons, pour notre repos et pour celui des générations à venir, que la vérité prévaudra sur le mensonge, et qu'on la verra sortir plus brillante du choc même des contradictions: semblable à ces torches allumées qui ne jettent jamais de clarté plus vive que lorsqu'on les secoue et qu'on les agite avec plus de violence (174*).

CONFÉRENCE XIX.

DES MIRACLES ÉVANGÉLIQUES.

Si l'on demande aux chrétiens quels sont les titres de leur foi en Jésus-Christ, à son Évangile, à sa doctrine, à ses promesses, ils peuvent avec confiance en produire de bien éclatants, de bien capables de faire sur les esprits une impression vive et profonde. Notre dessein n'est pas d'exposer ces titres dans toute leur étendue; mais si quelque chose d'abord peut nous attacher à la religion de Jésus-Christ, c'est assurément l'éclat tout divin des merveilles qui se multipliaient sous ses pas, et qui décelaient en lui, je ne dis pas un sage, mais l'envoyé même de Dieu, venu pour éclairer l'univers, et réformer la croyance, les mœurs, le culte du genre humain. Les miracles consignés dans nos Évangiles, voilà un des monuments éternels de la mission divine de Jésus; et quand le chrétien n'en aurait pas d'autres, sa foi serait suffisamment éclairée et raisonnable. Qu'on fasse retentir à son oreille les noms de superstition et de crédulité; qu'on rappelle, si l'on veut, les faux prodiges que présentent les annales des peuples divers, et que l'on ose établir d'indignes parallèles entre Jésus-Christ et des imposteurs fameux: le chrétien s'affligera de tout ce vain bruit de railleries et d'arguments; mais, s'il est instruit des preuves de sa religion, sa foi n'en sera pas ébranlée. Pour lui, des plaisanteries, fussent-elles encore plus ingénieuses et plus piquantes que celles des incrédules, ne sont pas des raisons. Il sait qu'entre la faiblesse d'un esprit crédule et l'orgueil d'un esprit opiniâtre, il se trouve un juste et sage milieu; qu'il est

des règles d'une critique sévère sans être pointilleuse, pour discerner les histoires fidèles des récits fabuleux; que les faux prodiges ne détruisent pas plus les miracles réels, qu'une monnaie fautive ne détruit la véritable, ou qu'un sophisme ne détruit la saine raison. Et quand on se rappelle que tout ce qu'il y a eu de plus beaux génies sur la terre, depuis dix-huit siècles, de personnages plus éminents en savoir comme en vertu, de plus profondément versés dans les langues et les antiquités, a cru très-sincèrement à la réalité des miracles évangéliques; on sent qu'on peut y croire sans être pour cela un esprit faible, et l'on se console aisément du vague et commode reproche de crédulité.

Déjà, Messieurs, dans un premier discours sur les miracles en général, nous en avons établi la possibilité et l'autorité; déjà nous avons exposé les moyens de les discerner d'avec les faits naturels, et d'en constater l'existence avec certitude; et si nous avons réussi à dissiper les vains préjugés qu'on a répandus de nos jours sur cette matière, nous entrerons avec bien plus de facilité dans la discussion que nous allons entamer. N'oublions rien de ce qui regarde les miracles évangéliques, ne dissimulons pas les attaques de l'incrédulité; que la vérité triomphe par les efforts mêmes que fait le mensonge pour l'obscurcir. Ici l'on peut diviser les incrédules en deux classes: les uns ont tâché d'é luder la force et l'autorité des miracles évangéliques; les autres ont combattu jusqu'à leur existence. Ceux-ci ont dit que ces miracles n'étaient pas appuyés sur des témoignages hors de tout soupçon et propres à entraîner l'assentiment des hommes éclairés; les autres ont dit qu'il fallait peut-être n'y voir que des effets surprenants, extraordinaires de la nature ou de l'industrie humaine; qu'on ne pouvait pas d'ailleurs savoir s'ils étaient l'ouvrage de la Divinité ou de quelque agent intermédiaire entre Dieu et l'homme, ennemi de la vérité et de la vertu; et que, dans tous les cas, Jésus paraissait les avoir opérés, bien moins pour établir sa mission et sa doctrine que pour soulager les malheureux. Voilà, Messieurs, à quoi peuvent se réduire toutes les attaques des incrédules anciens ou modernes contre les miracles de Jésus-Christ. Pour les combattre, nous allons établir les deux propositions suivantes: la première, qu'on ne peut raisonnablement contester l'existence des miracles évangéliques; la seconde, qu'on ne peut en aucune manière en décliner l'autorité. Rien de plus certain, rien de plus décisif en faveur de la religion; tel est le plan et le partage de ce discours.

Notre but, en ce moment, Messieurs, n'est pas de vous rappeler en détail les prodiges éclatants et nombreux que rapportent nos Évangiles; seulement nous en rappellerons ce qu'il importe d'avoir présent à l'esprit pour le sujet que nous traitons. Sortant enfin

(174*) Voyez la *Réfutation de la Bible enfin expliquée*, ch. 1.

de sa vie obscure et cachée, Jésus commence d'annoncer sa doctrine dans la Galilée, et d'une parole il rend la santé à une foule d'infirmes et de malades. Sa réputation se répand dans la Syrie; on lui présente tout ce qu'il y a de personnes travaillées de diverses sortes de maux et de douleurs: il les guérit subitement, sans efforts, comme sans préparation. S'il parcourt ensuite les villes et les bourgades de la Judée, mêmes prodiges opérés avec la même facilité; Juifs, Samaritains, Chananéens même, tous ont part aux faveurs de sa bonté toute-puissante. Ce sont des merveilles de tous les genres: d'un seul mot il apaise les tempêtes, ressuscite les morts, rend la vue aux aveugles de naissance, guérit les paralytiques de trente ans, multiplie quelques pains, de manière à nourrir au moment même des troupes nombreuses de peuple, et met en fuite toutes les maladies qui affligent l'humanité. Ce n'est là qu'une faible esquisse des merveilles qui accompagnent ses pas; mais il les opère avec une promptitude, une puissance, un succès, qui décèlent, comme il sera dit en son lieu, la main du maître même de la nature. Or je prétends qu'il n'est rien, dans l'histoire de l'antiquité, de plus certain que ces miracles de nos Évangiles. En effet, Messieurs, pour être pleinement assurés des faits que nous n'avons pas vus de nos yeux; qui se sont passés loin de nous, ou dans les âges précédents, que pouvons-nous demander? Voulons-nous que ces faits soient par eux-mêmes de la plus grande publicité, du plus grand intérêt, et très-remarquables par leurs conséquences et leurs résultats; que ces faits nous soient racontés par des historiens contemporains, qui soient bien instruits et qui soient hors de tout soupçon d'imposture? On ne peut rien exiger au delà; et quel est l'événement de l'antiquité profane qui se présente avec des caractères plus frappants de vérité? Reprenons et voyons si ces traits divers peuvent s'appliquer aux faits évangéliques.

D'abord on aime à supposer des faits très-publics, très-sensibles, qui se soient passés, non dans l'obscurité et les ombres de la nuit, mais à découvert, en plein jour, devant beaucoup de témoins de tout âge et de toute condition: alors leur publicité devient un garant contre la fraude et la surprise. Dans les lieux secrets et ténébreux, l'imagination et les sens peuvent être égarés, séduits, et prendre des apparences pour des réalités. Mais fut-il jamais rien de plus éclatant, de plus visible, de plus exposé à tous les regards que les miracles évangéliques, tels que ceux de Lazare, de l'aveugle-né, du paralytique, de la multiplication des pains, de cette foule de malades guéris subitement, en tous lieux, au milieu des rues et des places publiques, des bourgades et des villes de la Judée? Il ne fallait pas être un profond physicien pour voir tous ces faits, il ne fallait qu'avoir des yeux. Par leur

nature, de pareils prodiges sont aussi visibles que tous les événements humains, aussi sensibles que peut l'être notre réunion dans cette enceinte; et certes, nous n'avons pas besoin de connaître les lois de l'optique comme Newton, pour être certains que vous me voyez et que je vous vois.

On aime à supposer non des faits obscurs et d'un faible intérêt, qu'on admet ou qu'on rejette avec assez d'indifférence et de légèreté, mais bien plutôt des événements d'une haute importance; alors ils excitent la curiosité publique, ils attirent les regards des personnes éclairées, et même de l'autorité; ils sont ainsi examinés, discutés avec le plus grand soin, et ne sont admis qu'après les réflexions les plus sérieuses. Or, Messieurs, quoi de plus important que les miracles de Jésus-Christ? Les Juifs attendent un Messie, un libérateur promis à leurs pères; le bruit de la prochaine apparition de je ne sais quel personnage extraordinaire qui devait sortir de la Judée, s'était répandu jusque chez les païens; nous le voyons par Tacite et par Suétone, qui en font la mention la plus expresse (173). Eh bien! au milieu de cette attente universelle, Jésus paraît; il se donne pour celui qu'annonçaient d'anciens oracles; il se dit envoyé du ciel pour les accomplir, pour établir un culte nouveau, pour abolir les anciens sacrifices; et en signe de la mission divine dont il se dit revêtu, il prétend faire des miracles. Est-il rien qui intéresse de plus près la religion des Juifs, le culte et les usages d'un peuple si opiniâtrement attaché aux lois, aux habitudes de ses pères? est-il rien qui doive exciter plus vivement l'attention, et des prêtres et des docteurs de la loi, et de tout le peuple?

On aime à supposer des faits qui ne soient pas détachés du reste de l'histoire, mais qui se lient à des événements subséquents, à des changements dans l'ordre religieux ou politique; c'est alors surtout que l'intérêt est porté au plus haut degré, que l'examen est plus sérieux et plus universel, et qu'on a plus de moyens de savoir la vérité. Or, Messieurs, les miracles de Jésus-Christ ne se font-ils pas remarquer par leur liaison avec des événements qui en furent la suite et le résultat, et qui par là même en sont devenus comme une preuve incontestable? Ce n'est ni l'éloquence, ni la force des armes, ni la volupté qui ont fondé le christianisme; c'est la croyance des miracles évangéliques annoncés dans l'univers. Voilà comme ils se lient à la révolution la plus étonnante, la plus universelle, la plus durable qu'ait vue le genre humain depuis son origine. Et qu'est-ce en effet que l'empire de Darius, celui d'Alexandre ou des Romains, devant le règne de Jésus-Christ, qui, par son étendue et sa durée, embrasse tous les siècles comme tous les peuples de la terre? Sans doute il est dans l'antiquité une foule d'événements qui n'offrent pas tous ces caractères

(173) Tacit., *Hist.*, lib. V, cap. 15. — Sueton., in *Vespas.*, cap. 4.

tères réunis, et que nous sommes néanmoins très-fondés à croire sur le témoignage de l'histoire ; mais, lorsque ceux qu'elle nous raconte sont aussi visibles, aussi publics, aussi importants que les miracles de nos Evangiles, on croit plus aisément, ce me semble, que ceux qui s'en disent les témoins n'ont pas été le jouet d'une vaine illusion, qu'ils ont pu s'en instruire avec la plus grande facilité ; et du côté de la nature des faits, la critique la plus sévère, la plus exigeante se trouve pleinement satisfaite.

Il est vrai, direz-vous, les miracles attribués à Jésus-Christ dans les Evangiles ont bien tous ces caractères d'intérêt et de publicité ; mais qui nous en garantira la réalité ? comment être assuré qu'ils n'ont pas été inventés par des imposteurs, publiés ensuite par eux et adoptés chez des peuples superstitieux et crédules ? Ici, Messieurs, on peut défier l'incrédulité de produire des faits de l'antiquité appuyés sur des témoignages plus irrécusables que ceux qui établissent les faits évangéliques ; en sorte qu'elle est forcée de ne rien croire de ce qui a existé autrefois, ce qui est une folie ; ou bien, si elle est conséquente, de reconnaître la réalité des miracles de Jésus-Christ.

En effet, Messieurs, lorsque plusieurs historiens sont d'accord sur le fond des choses, lorsqu'ils ont été contemporains des événements qu'ils retracent, lorsque leur récit porte cette empreinte de vertu et de probité que l'imposture ne peut contrefaire, lorsque, enfin, leur témoignage est passé à la postérité sans essayer de contradictions de la part de ceux mêmes qui ont dû le discuter avec le plus de sévérité, et avec le désir secret de le convaincre de mensonge, alors on est arrivé au plus haut degré de certitude historique. Souvenons-nous que l'autorité de l'histoire ne vient pas seulement des qualités personnelles de celui qui l'écrit, mais surtout du suffrage de tous ses contemporains ; en lisant un historien, c'est sa nation, c'est son siècle tout entier, que je crois entendre ; et qui ne voit pas que, s'il était assez impudent pour vouloir tromper ses contemporains sur des faits très-éclatants, très-importants, très-connus, il s'élèverait contre lui un cri d'indignation qui retentirait dans la postérité et le dénoncerait à tous les âges suivants comme le plus insigne de tous les faussaires ? Ce n'est pas le lieu de développer ces règles de critique ; ceux qui sont versés dans ces matières savent bien qu'on ne peut pas en inventer de plus sévères, et qu'on est même loin d'exiger toutes ces conditions pour une foule de faits que tout le monde croit sur le témoignage d'autrui.

Venons à l'application.

Voulez-vous, pour attester les faits évangéliques, des historiens qui n'aient pas écrit longtemps après l'événement, d'après des rumeurs vagues et des traditions incertaines, mais qui, touchant à l'origine même de ces faits, aient eu tous les moyens de les connaître ? Eh bien ! nous avons à vous citer huit auteurs différents, dont cinq témoins

oculaires, et les autres contemporains. Ce sont les auteurs dont les écrits composent le Nouveau Testament. Saint Matthieu, saint Jean, saint Pierre, saint Jacques et saint Jude avaient été du nombre des douze apôtres, attachés à la personne de Jésus-Christ, témoins assidus de ses vertus et de ses prodiges ; saint Marc, saint Luc et saint Paul vivaient à l'époque même où s'opéraient ces miracles. Vainement on voudrait contester l'antiquité de leurs divers ouvrages ; déjà, dans notre dernier discours, nous avons établi et vengé celle des quatre Evangiles, et il serait également facile de prouver entre autres celle du livre des *Actes* et des *Épîtres* de saint Paul.

Maintenant, Messieurs, voyez avec quelle confiance, avec quel ton d'assurance et de conviction parlent les évangélistes. Ils nomment les villes, les bourgs, les familles, les personnes qui ont été les témoins ou même l'objet de ces miracles ; ils ne cherchent point à donner aux Juifs des preuves de ce qu'ils avancent, ils en appellent hautement à la foi publique, à la connaissance qu'en avait toute la nation. Les apôtres ne racontent pas des faits anciens, arrivés au milieu de générations qui n'étaient plus ; mais ils se donnent pour historiens d'événements qui se sont passés sous les yeux de ces mêmes Juifs qui les entendent : et qu'elle n'eût pas été l'impudence, ou plutôt la folie des apôtres, d'appeler la nation juive en témoignage de ce qu'elle n'avait jamais vu ! Jésus-Christ n'était pas un personnage ignoré, qui eût vécu dans des temps éloignés, et sur lequel il fût aisé d'inventer des fables : Jésus avait parcouru les villes, les bourgs et les villages de la Judée ; il avait enseigné dans le temple, conversé avec les princes des prêtres et les docteurs de la loi ; le peuple l'avait suivi en foule sur la montagne, dans le désert ; ce qu'il y avait de plus distingué dans la nation avait pu le voir et l'entendre, comme la multitude. Hé quoi ! ce Jésus que tout le monde connaissait n'avait réellement ni ressuscité Lazare, ni rendu la vue à l'aveugle-né, ni multiplié les pains, ni guéri par un pouvoir tout divin cette foule de malades qui s'étaient trouvés sur son passage ; et toutefois les apôtres auraient pris à témoin de ces merveilles une multitude de personnes encore vivantes et saint Pierre, élevant la voix au milieu d'une assemblée de Juifs, aurait osé s'écrier : *O Israélites, écoutez ce que j'ai à vous dire : Vous savez que Jésus de Nazareth a été un personnage que Dieu a rendu célèbre par les miracles qu'il a faits au milieu de vous : « Jesum Nazarenum, virum approbatum a Deo in vobis, virtutibus, et prodigiis, et signis que fecit Deus per illum in medio vestri, sicut et vos scitis. »* (Act., II, 22.) Si ce n'était là qu'une imposture, combien n'eût-elle pas été grossière et facile à découvrir ? Saint Pierre pouvait-il espérer de persuader aux Juifs qu'ils savaient ce qu'ils ne savaient pas, qu'ils avaient vu ce qu'ils n'avaient pas vu ? Oui, la risée publique aurait fait justice du récit

des écrivains sacrés, s'ils n'avaient raconté que des fables impertinentes; ils auraient été bafoués, contredits par ceux mêmes que, dans leur folie, ils auraient osé prendre à témoin; et c'est ainsi que leur qualité d'auteurs contemporains donne une force invincible à leur témoignage.

Voulez-vous des historiens qui donnent les preuves les plus frappantes de sincérité et de bonne foi dans leurs écrits? Eh bien! Messieurs, lisez nos évangélistes; voyez combien leur récit est simple et naïf; chez eux, point de réflexions étudiées, point de faste de paroles; tout y respire la candeur et l'innocence; ils ne dissimulent pas leurs propres fautes: et le zèle indiscret des uns, les prétentions ambitieuses des autres, l'ignorance et la grossièreté de tous, la lâcheté qui les disperse, le reniement de saint Pierre, rien de ce qu'il y a d'humiliant pour eux n'est passé sous silence. Leur accord sur le fond des choses prouve qu'ils ont puisé la vérité dans une source commune, et les diversités qu'on peut remarquer dans leurs récits nous garantissent qu'il n'y a pas eu de fraude concertée. Quel historien ne cherche à exalter ses héros, ne s'indigne des injustices qu'ils éprouvent, ne s'emporte contre leurs ennemis? Dans nos évangélistes, nul fiel, nul emportement, nul trait de courroux; rien qui sente la haine ou l'emphase. Ils racontent les douleurs et les souffrances de leur Maître avec la même simplicité que ses miracles; en même temps qu'ils le peignent comme revêtu d'une force toute divine, ils le représentent avec toutes les faiblesses de l'humanité; l'histoire de la scène épouvantable de son crucifiement est dans ces seules paroles: *Là ils le crucifièrent.* (Luc., XXIII, 23.) Il y a dans leur ton et dans leur langage un je ne sais quoi de si simple et de si vrai, que le mensonge ne saurait le contrefaire. En les lisant, le cœur ne conçoit aucun soupçon de fraude, pas même d'exagération; il se sent entraîné; c'est l'attrait puissant de la vertu et de l'ingénuité dont on ne peut se défendre. En vain on nous dirait que les évangélistes ont affecté la simplicité et la candeur pour mieux séduire; l'affectation se ferait sentir par quelque endroit: et quels seraient donc les traits caractéristiques de la vérité, si l'imposture, sans se démentir jamais, pouvait les copier avec tant de fidélité? Je le sais, l'histoire évangélique peut ne rien dire au cœur des sophistes desséché par le matérialisme, ni au goût faux et dépravé du bel esprit; mais elle parlait au cœur de Jean-Jacques, quand elle lui arrachait cet hommage si souvent cité, et si véritable (176): « J'avoue que la majesté des Ecritures m'étonne; la sainteté de l'Évangile parle à mon cœur. Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe; qu'ils sont petits près de celui-là!... Disons-nous que l'histoire de l'Évangile est inven-

tée à plaisir? Ce n'est pas ainsi qu'on invente, et les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont bien moins attestés que ceux de Jésus-Christ. Au fond, c'est reculer la difficulté sans la détruire; il serait plus inconcevable que plusieurs hommes d'accord eussent fabriqué ce livre, qu'il ne l'est qu'un seul ait fourni le sujet;.... et l'Évangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros. »

Mais voici quelque chose de plus admirable encore, qui est unique dans les annales du genre humain, et qui va mettre la sincérité des apôtres dans un jour incomparable. Nos écrivains sacrés ne se bornent point à publier les faits dont ils ont connaissance; ils bravent tous les dangers, s'exposent à tous les outrages, à tous les tourments; ils se feront même égorger, s'il le faut, pour attester la vérité des faits qu'ils racontent: et quel est l'historien de l'antiquité païenne qui soit mort en témoignage des événements qu'il rapporte dans ses écrits? Ici, Messieurs, sentons toute la force d'un témoignage scellé du sang de ceux mêmes qui le rendent, et ne croyons pas le décliner par quelques parallèles irréflechis. Que des hommes élevés, nourris dans des opinions qui sont fausses, puissent les croire très-véritables; que, dans cette persuasion, ils sacrifient tout pour elles, même la vie, cela peut être, si l'on veut; alors le mensonge, qu'ils croient être la vérité, a sur leur cœur tous les droits et tout l'empire de la vérité elle-même. Mais qu'un certain nombre d'hommes inventent des faits entièrement faux; qu'ensuite ils les donnent pour vrais, au péril même de leur vie; qu'ils se laissent égorger pour attester qu'ils ont vu ce qu'ils n'ont pas vu, qu'ils ont entendu ce qu'ils n'ont pas entendu, c'est là un genre de frénésie entièrement inouï. Les apôtres, comme le dit Bossuet (177-178), ne sont pas des hommes prévenus qui meurent pour des sentiments qu'ils ont sucés avec le lait; ce ne sont point des spéculatifs qui font leurs idoles de leurs opinions, et les défendent aux dépens de leur vie. Les apôtres ne nous disent pas: Nous avons pensé, nous avons médité, nous avons conclu; leurs pensées pourraient être fausses, leurs méditations mal fondées, leurs conséquences mal déduites et défectueuses; il nous disent: *Nous avons vu, nous avons oui, nous avons touché de nos mains.* (I Joan., I, 4.) Voilà pourquoi il reste dans toute sa force, le mot célèbre de Pascal à ce sujet, que les incrédules ont fait semblant de ne pas comprendre. Pascal n'a pas dit précisément: Je crois volontiers des hommes qui meurent pour leurs opinions; mais il a dit: « Je crois volontiers les histoires dont les témoins se font égorger (179). » Reconnaissons donc,

(176) *Emile*, liv. IV.(177-178) *Panegyrique de saint André*, 1^{er} point.(179) *Pensées*, art. 28, n. 72.

Messieurs, que les écrivains du Nouveau Testament étaient animés de l'amour de la vérité; que, par leur simplicité, leur accord, le courage qu'ils ont de mourir pour les faits miraculeux dont ils se disent les témoins oculaires, ils donnent des preuves de sincérité qu'on cherche en vain dans les historiens de l'antiquité profane.

Et de quel droit viendrait-on nous faire observer que les miracles de Jésus ne sont racontés que par ses seuls disciples? Que nous importe, si leur témoignage est irrécusable, s'ils ont tous les caractères qu'on exige des écrivains véridiques, s'il est très-clair qu'ils n'ont été ni trompés ni trompeurs, et qu'ils n'ont fait que raconter avec fidélité ce qu'ils savaient avec certitude? Remarquez même que nos écrivains sacrés n'étaient pas nés chrétiens, et qu'ils ne parlent point d'après des préjugés d'éducation; ils n'ont embrassé le christianisme que parce qu'ils y ont été entraînés par les miracles de Jésus; leur conversion a été le fruit de ces miracles; en sorte que leur qualité de chrétiens augmente plutôt qu'elle n'affaiblit le poids de leur témoignage. Quelle injustice d'en exiger un autre! Mais la Providence a permis que la déposition de nos écrivains sacrés se trouvât confirmée par les œuvres mêmes de leurs plus violents ennemis. On connaît les querelles qui, dès l'origine, se sont élevées entre les Juifs et les païens d'un côté, et les chrétiens de l'autre. Les premiers n'ont rien oublié de ce qui pouvait rendre les seconds odieux et ridicules, décréditer leur doctrine et leurs livres; mais il est inouï que jamais la dispute entre les ennemis et les défenseurs du christianisme ait porté sur la réalité des miracles évangéliques (180). Du vivant de Jésus-Christ, on ne les contestait pas; seulement, les Juifs avaient la mauvaise foi de les attribuer au démon. Il est aussi bien constant que Celse, Porphyre et Julien, loin de nier les miracles de Jésus, se contentaient d'y voir des opérations magiques. Je n'examine pas si ces aveux forment seuls une preuve complète, décisive; mais c'est toujours une chose très-frappante, que la réalité de nos miracles soit avouée par ceux-là mêmes qui avaient tant de mépris et de haine pour Jésus-Christ et pour ses disciples. Sans avoir besoin ici de ces appuis étrangers, le chrétien aime à voir la vérité vengée des incrédules modernes par les aveux des incrédules d'autrefois. Comment au reste se prévaloir du silence de quelques auteurs Juifs ou païens? Il est contre toutes les règles du bon sens et de la critique d'opposer aux témoignages les plus positifs, les plus irréfragables que puisse offrir l'histoire, un silence qu'il est si facile d'expliquer par l'indifférence, la haine, le préjugé, la politique, et par d'autres passions et considérations semblables, qui n'ont que trop d'empire sur le cœur de l'homme.

Le christianisme se présentait en particulier aux païens sous des dehors singuliers, capables de le rendre odieux et méprisable; il avait pris naissance chez les Juifs, nation obscure alors et dédaignée; souvent même on le confondait avec la religion judaïque. On voit que les auteurs, d'ailleurs les plus habiles et les plus graves, tels que Suétone et Tacite, connaissaient très-peu le fond de la doctrine du christianisme, et qu'ils en ont parlé en hommes très-peu instruits et très-passionnés. Plutarque, qui savait tant de choses, n'a pas dit un seul mot de la religion chrétienne, encore qu'il soit bien avéré que, de son temps, elle était répandue dans toutes les parties de l'Empire.

C'est donc sans réflexion qu'on a essayé de combattre l'irrécusable autorité de nos écrivains sacrés, par le silence de quelques auteurs de l'antiquité. Telle est la force du témoignage évangélique sur les miracles, que, pour s'en débarrasser, un athée moderne (181) a pris le parti désespéré de nier l'existence même de Jésus-Christ. Voici ses paroles: « Admettre le témoignage de ces livres (les Évangiles) comme preuve de l'existence du Christ, c'est s'engager à tout croire; car, s'ils sont vrais quand ils nous disent que Christ a vécu parmi eux, quelle raison aurions-nous de ne pas croire qu'il a vécu comme ils racontent, et que sa vie a été marquée par les événements merveilleux qu'ils débitent? Aussi les bons chrétiens le croient-ils, et s'ils sont imbéciles, au moins ils sont assez conséquents. » Je ne m'attacherai point à relever l'expression grossièrement indécente d'un écrivain qui se permet de taxer d'imbécillité tant de beaux génies qui ont cru bien sincèrement au récit des évangélistes sur les miracles de Jésus-Christ. Si, dans cette controverse, il fallait absolument voir quelque part des imbéciles, ce ne seraient, je crois, ni Bacon, ni Pascal, ni Descartes, ni Newton, ni Locke, ni Fénelon, ni Bossuet, ni Leibnitz, ni tant d'autres esprits d'un ordre supérieur, que nous révérerons encore comme les princes des sciences humaines, et qui ont reconnu dans le christianisme l'ouvrage de Dieu même. Mais laissons là cette épithète, qui n'est avilissante que pour celui qui l'a donnée. Voilà donc la déplorable extrémité à laquelle il est réduit: pour ne pas admettre les miracles de Jésus-Christ, il se voit forcé de nier jusqu'à son existence; et c'est là une folie insigne parmi les folies de l'esprit humain. En vérité, si nous avions besoin de quelque nouvelle preuve de la religion, nous la trouverions dans les opinions monstrueuses de ses ennemis. Rien de plus certain que les miracles évangéliques, nous venons de l'établir; nous ajoutons qu'il n'est rien de plus décisif en faveur de la mission et de la doctrine de Jésus-Christ.

Une fois qu'on est convaincu de la réalité des miracles de Jésus-Christ, comment ne

(180) Duvoisin, *Démonstr. évang.*, art. 5 : *Miracles*, n. 2.

(181) Dupuis.

pas l'être de la vérité de sa mission et de sa doctrine? Quel signe plus éclatant, plus entraînant, plus divin, pouvait-il en donner, que le pouvoir de commander à toute la nature, et de s'en faire obéir? Qu'a-t-on imaginé pour affaiblir l'impression de ces merveilles? c'est de dire qu'on ne sait pas bien si l'on ne pourrait pas les expliquer par des causes purement naturelles; si elles n'ont pas été opérées par quelque agent supérieur à l'homme, mais ennemi de la vérité; si Jésus les a opérées en signe de sa mission, ou seulement par un sentiment de compassion envers les malheureux: or rien de plus vain que ces subterfuges.

D'abord, si vous lisez l'histoire évangélique, vous ne trouverez rien dans les circonstances des faits miraculeux, ni dans la manière dont ils arrivent, qui décèle, qui fasse même soupçonner l'action des causes physiques ou des subtiles ressources de l'industrie humaine. Ces miracles, Jésus les opère sans préparation, sans agent naturel, sans aucun appareil de machines, à chaque instant, en tout lieu, en plein jour, subitement, d'une seule parole, et selon que les objets lui sont offerts. *Je le veux, soyez guéri (Matth., VIII, 3)*; voilà tout son art et tous ses remèdes: et à ces mots, paralytiques, sourds, muets, aveugles, lépreux, sont à l'instant même entièrement guéris et délivrés de leurs maux. *Lazare, sortez du tombeau (Joan., XI, 43)*, et à cette parole, un cadavre, qui tombait en dissolution, est rendu à la vie. Certes, si c'est là de l'industrie, c'est au moins une industrie toute divine.

En vain voudrait-on avilir ces merveilles par des parallèles faux et ridicules. Ainsi, que le fils de Crésus, muet de naissance, à la vue d'un ennemi qui va donner à son père le coup de la mort, se soit, dit-on, écrié plein d'effroi: *Homme, ne tue pas Crésus*, j'y consens, si l'on veut; je ne verrai là que l'action violente d'une passion qui imprime aux organes une commotion extraordinaire, et y cause un heureux dérangement. Ainsi, qu'avec des soins infinis on vienne à bout de redresser des membres mal conformés, de faire articuler des mots à des hommes privés de l'organe de la parole, j'y consens encore; je ne verrai là que le résultat d'une pénible et longue industrie. Ainsi, que, par l'action d'un fluide condensé, on excite un frémissement passerager dans les muscles d'un animal mort, ce n'est là qu'un effet mécanique semblable à celui des vibrations d'une corde sous les doigts qui la pincent; effet qui, d'ailleurs, n'a rien de commun avec les phénomènes de la vie. Mais qui ne voit pas que ces résultats et bien d'autres semblables, fruit de l'art et du temps, sont séparés des prodiges évangéliques par une distance infinie? Dans les miracles de Jésus-Christ, il n'est permis de se rejeter ni sur le mouvement impétueux d'une passion, ni sur la longueur du temps, ni sur des efforts souvent réitérés, ni sur un accident imprévu mais heureux, ni sur

le jeu de ressorts cachés; tout y est produit subitement, parfaitement, suivant les occurrences, sans aucun appareil, par des moyens qui n'ont aucune proportion avec les effets, par une seule parole, par un acte de volonté auquel rien ne résiste. Ce sont des résurrections complètes de morts qui exhalaient la corruption du tombeau; ce sont des multiplications instantanées de quelques pains, qui, au moment même, nourrissent plusieurs milliers d'hommes. Or, je demande si tout cela n'est pas une violation manifeste des lois de la nature, et ne porte pas l'empreinte visible de la puissance divine.

De nos jours, on a fait, on fait encore grand bruit de certains phénomènes extraordinaires dont la cause n'est pas bien connue, et qui ont partagé le monde savant au point qu'ils ont été célébrés par les uns avec enthousiasme, et qu'ils ont été pour les autres un objet de dérision. L'incrédulité, toujours avide de ce qui flatte ses désirs, s'en est emparée, et n'a pas craint de les assimiler aux miracles évangéliques. Il n'entre pas dans mon dessein de discuter la réalité des faits, je laisse à d'autres cet examen critique. Je suppose qu'après avoir bien démêlé le vrai d'avec le faux, écarté ce que l'imagination, l'irréflexion, la vanité et quelquefois le charlatanisme ont pu y mêler de fabuleux; je suppose qu'après ce judicieux discernement il reste encore des guérisons remarquables, et qui semblent sortir des voies ordinaires: quelle honte toutefois pour la raison, qu'on ose les rapprocher des guérisons miraculeuses rapportées dans nos Évangiles!

Je ferai une observation générale et décisive. C'est le même Jésus-Christ qui a opéré toutes les merveilles racontées par nos évangélistes, soit celles qu'on peut appeler du premier ordre, soit celles qui semblent être moins étonnantes. Oui, celui qui ressuscita Lazare, qui rendit la vue à l'aveuglé, qui multiplia les pains dans le désert, guérissait aussi les maladies et les infirmités de tout genre. La résurrection de Lazare, voilà un miracle qui décèle la toute-puissance divine, qui est bien au-dessus des faibles imitations de l'homme; et je ne sache pas qu'en Europe, aucun expert dans l'art de guérir se pique de rendre à la vie des cadavres tombant en dissolution sous la pierre du sépulcre. Mais si Jésus-Christ a opéré ce grand miracle par sa toute-puissante volonté, pourquoi ne pas attribuer au même principe les autres miracles, quoique moins éclatants? et de quel droit ferait-on une distinction ridicule, attribuant les uns à l'action immédiate de la puissance divine, et les autres à l'action médiate d'un agent naturel, mais inconnu? N'est-ce pas toujours, dans tous, le même Jésus commandant en maître à la nature entière?

Mais venons un moment à l'examen du parallèle qu'on a voulu établir: il ne sera pas difficile d'en faire sentir toute la futilité.

Les guérisons qu'on oppose aux miracles

évangéliques demandent du temps, de la patience, de la suite; les résultats de l'art sont incertains, souvent ils sont incomplets, ils ne sont pas toujours heureux, et plus d'une fois ils ont été funestes: tout annonce une cause inconnue, singulière, si l'on veut, mais dont l'action, comme celle de toutes les causes physiques, a ses commencements, ses progrès et sa fin. Quant aux guérisons opérées par le Sauveur des hommes, elles ne présentent rien qui décèle l'impuissance, l'incertitude, la faiblesse; elles sont soudaines, instantanées, certaines, parfaites. Ainsi, d'un côté, je vois la marche, le développement d'une cure médicale, surprenante tant qu'on voudra, mais qui a sa cause secrète dans la nature; de l'autre, je vois l'action instantanée, immédiate de la puissance divine: entre les deux l'intervalle est immense.

Quel siècle, que celui où l'on ne semble avoir de science et d'esprit que pour faire contre la religion des arguments et des rapprochements dépourvus de sens et de logique! quel temps, que celui où les apologistes du christianisme sont obligés de réfuter sérieusement ces indignes comparaisons! Si quelqu'un trouve étrange que j'abaisse jusque-là mon ministère, je répondrai que j'ai appris du grand Apôtre à être faible avec les faibles (I Cor., IX, 22), et que l'expérience a justifié plus d'une fois à mes yeux cette condescendance. Je pourrais aussi rappeler que le même Apôtre, obligé de sortir des convenances ordinaires, de parler de lui-même, de faire son éloge pour dissiper les faux bruits répandus contre lui, disait aux chrétiens de son temps: *Si j'ai parlé comme un insensé, ce n'est pas à moi qu'il faut en faire le reproche; j'y ai été forcé: « Factus sum insipientis; vos me coegistis. »* (II Cor., XII, 11.)

Maintenant faut-il voir dans les œuvres miraculeuses de Jésus l'ouvrage de Dieu même? Nous n'aurons pas besoin de longs raisonnements pour le prouver. Remarquez, Messieurs, qu'il ne s'agit pas de ne considérer qu'un miracle en particulier, mais qu'il faut examiner l'ensemble des miracles évangéliques, leur nombre, leur éclat, leur variété, leur bnt, la promptitude avec laquelle ils sont opérés, et les effets durables qu'ils produisent. Dès lors ils présentent des traits si frappants de grandeur, de sainteté, de bonté, qu'il est impossible de ne pas y reconnaître la main du Dieu très-bon et très-puissant. Dans leurs circonstances et leurs détails, rien d'indécent, rien d'impur, rien de cruel, rien de ce qui décèle un agent odieux et malfaisant; point de scènes scandaleuses qui outragent les bonnes mœurs: tout est pour la vertu et pour le bien de l'humanité. Et quelle idée doit-on se faire de ces esprits subalternes appelés démons? On doit les regarder comme des esprits ennemis des hommes, comme les pères du mensonge, comme les instigateurs de toutes les erreurs et de tous les crimes. Ainsi leur règne véritable était celui de

l'idolâtrie, avec les vices et les infamies qu'elle entraîne après elle. Mais Jésus se disait envoyé de Dieu pour détruire les erreurs et les vices du paganisme, pour rappeler les hommes à la connaissance du Dieu unique, créateur de l'univers, et pour ramener sur la terre toutes les vertus. S'il avait opéré ses miracles par le pouvoir du démon, le démon aurait employé sa puissance contre lui-même. Certes un démon qui chercherait à détruire le règne du vice, pour établir celui de la vertu, serait un étrange démon. Voilà pourquoi Jésus, pour repousser l'absurde accusation de Juifs, leur disait: *Si j'opère des prodiges au nom du démon, le démon est donc divisé avec lui-même; il cherche donc à se détruire?* (Matth., XII, 26); réponse qui ne souffre pas de réplique. Donc ses miracles étaient divins.

Il ne reste plus qu'une ressource à l'incrédule, c'est de dire que Jésus les opérait plutôt par un sentiment de compassion et de bonté, que pour établir la divinité de sa mission et de sa doctrine. Croirait-on que les incrédules eussent été capables de cet étrange aveuglement, si la preuve n'en était consignée dans leurs écrits? Jean-Jacques a donné dans ce pitoyable excès. Jésus-Christ va démentir lui-même cette folle assertion: rappelons quelques traits de sa vie. Quand il guérit le paralytique, il déclare expressément que c'est pour faire voir qu'il a véritablement le pouvoir qu'on lui conteste, celui de remettre les péchés des hommes. (Matth., IX, 6.) Quand les disciples de Jean-Baptiste viennent lui demander s'il est le Messie, pour toute réponse, il opère des miracles en leur présence, et ajoute: *Allez, racontez à Jean ce que vous avez vu et entendu, que les aveugles voient, que les lépreux sont guéris, que les morts ressuscitent.* (Matth., XI, 4.) Après la guérison de l'aveugle-né, les principaux d'entre les Juifs l'environnent et lui demandent de dire ouvertement s'il est le Christ; Jésus répond: *Les œuvres que je fais au nom de mon Père rendent témoignage de moi.* (Joan., X, 23.) Au moment de ressusciter Lazare, il annonce formellement qu'il va lui rendre la vie, afin que le peuple, témoin de cette grande merveille, reconnaisse en lui l'envoyé de Dieu. (Joan., XI, 42.) Aussi ses apôtres, qui sans doute connaissaient et ses œuvres et le but qu'il se proposait en les faisant, ne cessaient de les donner comme les titres éclatants de sa mission. Il est vrai que Jésus passa sur la terre en faisant du bien (Act., X, 38), que la plus grande partie de ses miracles étaient le fruit de sa bonté; mais il est manifeste qu'il prétendait aussi faire éclater par eux la divinité de sa mission et de sa doctrine. Se prévaloir des effusions de sa compassion touchante, pour attaquer sa mission divine, c'est affecter la reconnaissance, pour cacher la plus odieuse impiété. N'insistons pas davantage sur le plus ridicule de tous les arguments.

Il est temps de tirer la conséquence naturelle qui découle de la réalité des mira-

cles évangéliques; nous nous bornerons à l'indiquer aujourd'hui, parce que nous nous proposons, dans un autre discours, de la développer avec plus d'étendue. Si les miracles opérés autrefois par Jésus annonçaient à toute la Judée qu'il était l'envoyé de Dieu, celui dont il fallait écouter la voix, et suivre la doctrine avec ses mystères comme avec ses préceptes, ils continuent à nous l'annoncer encore après dix-huit siècles. Oui, ce que ces merveilles furent autrefois pour les Juifs et les païens, elles le sont encore pour nous. C'est ici le lieu de détruire un préjugé dont on a quelquefois l'esprit préoccupé, et dont on ne se rend pas compte à soi-même. A travers les nuages des temps et des siècles, les faits anciens disparaissent en quelque sorte à nos yeux; on dirait qu'il sont par rapport à nous, comme s'ils n'avaient jamais été: toutefois ce n'est là qu'une illusion. Quelle que soit la distance qui les sépare de la génération présente, ils n'en ont pas moins existé. La vérité ne vieillit jamais: l'impression des faits anciens peut bien être moins sensible que celle des faits présents; mais, sur les uns comme sur les autres, la conviction est souvent la même. Rien ne serait plus ridicule que de prétendre que la certitude des faits va en décroissant dans la suite des générations. Non, je ne suis pas plus certain de l'existence de Louis XIV que de celle de Henri IV, que de l'existence de Charlemagne que de celle de Constantin, ni de l'existence de Constantin que de celle d'Auguste. Bien plus, lorsque des événements anciens ont passé à travers un grand nombre de générations, qu'ils sont de nature à avoir été constamment discutés par elles, et qu'ils ont néanmoins entraîné la croyance universelle, je ne puis que voir un nouveau motif d'acquiescement dans celui des nations et des siècles.

Maintenant, Messieurs, qu'il me soit permis, en finissant, de m'adresser à ceux qui pourraient balancer encore entre l'incrédulité et le christianisme, et de leur dire: Quel parti voulez-vous prendre? Nier la possibilité des miracles, c'est vous précipiter dans l'athéisme; contester la réalité de ceux de l'Évangile, c'est vous jeter dans le pyrrhonisme historique le plus universel et le plus insensé; croire à ces miracles sans être chrétiens, c'est vous montrer inconséquents. Les faits évangéliques sont mieux prouvés que tant d'autres dont vous ne doutez pas; la preuve qu'on en tire en faveur du christianisme est hors de toute atteinte; et c'est bien encore ici le lieu de répéter ces graves et mémorables paroles qu'adressait à son fils l'un des plus grands magistrats dont la France s'honore: « Qui-conque a bien médité toutes ces preuves, trouve qu'il est non-seulement plus sûr, mais plus facile de croire que de ne croire pas; et je rends grâce à Dieu d'avoir bien voulu que la plus importante de toutes les

vérités fût aussi la plus certaine, et qu'il ne fût plus possible de douter de la vérité de la religion chrétienne, qu'il l'est de douter s'il y a eu un César ou un Alexandre (182). »

CONFÉRENCE XX.

RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST

Que Jésus-Christ soit réellement mort sur la croix, ainsi que le rapportent nos écrivains sacrés, c'est là un fait historique, qui, dès la naissance même du christianisme, n'a jamais été contesté par ses ennemis les plus acharnés, les Juifs et les païens. Le prodige de la résurrection de Jésus-Christ est si étonnant, si décisif, qu'on n'a rien oublié pour en combattre la réalité et en obscurcir l'éclat; mais il est inouï que le sanhédrin, que les rabbins, que les sophistes Grecs ou Romains aient jamais imaginé de dire que Jésus n'était pas mort, et qu'ainsi il avait été facile de le faire passer pour ressuscité. D'après tout ce qui nous reste des anciennes disputes des apologistes de la religion et de ses adversaires, on voit que jamais la controverse n'a roulé sur la réalité de la mort de Jésus, et que des deux côtés elle était regardée comme indubitable. Or, après la croyance la plus antique et la plus invariable des chrétiens, des Juifs et des païens, on ne saurait être reçu aujourd'hui à élever sur ce point le doute le plus léger. Et certes, si l'on se rappelle que Jésus, après une flagellation cruelle, resta attaché à la croix pendant trois heures, baigné dans son sang, au milieu des plus horribles tourments; que son côté fut percé d'une lance; qu'avant de le descendre de la croix on s'assura qu'il était mort; qu'il fut déposé dans le sépulcre, enveloppé de linges, sous une grande quantité d'aromates, qui seuls auraient pu l'étouffer quand il eût été encore vivant, on se persuadera sans peine que sa mort fut très-réelle.

Aussi on n'a jamais dit que deux choses: ou qu'il était ressuscité, ou bien que, si son corps ne se trouva plus dans le sépulcre, c'est que ses disciples l'avaient enlevé. Écoutez l'incrédule, il vous dira: « Les disciples de Jésus forment le complot d'élever le corps de leur maître; soit par corruption, soit par fraude, soit par violence, ils triomphent de la vigilance des gardes placés autour du tombeau, et répandent ensuite le bruit qu'il est ressuscité. Cette fable tramée par l'imposture, se propage au milieu d'un peuple naturellement crédule, et bientôt elle se tourne en réalité. Toutefois le récit des évangélistes, si vous le considérez attentivement, vous présente des détails et des circonstances contradictoires, qui ne peuvent que le rendre suspect; et d'ailleurs, si Jésus était ressuscité, au lieu d'apparaître uniquement à ses disciples, n'aurait-il pas dû se montrer à la synagogue, à toute la ville de Jérusalem, à tous ses ennemis, pour les confondre et pour effacer à leurs

yeux, par la gloire de sa résurrection, l'obscurité de sa vie et les opprobres de sa mort ? » Tel est le langage de l'incrédulité : je le rappelle avec franchise ; la religion est trop forte pour craindre les attaques de ses ennemis, et pour les dissimuler.

Maintenant, si vous écoutez le chrétien, il vous dira que le fait de la résurrection est appuyé sur des témoignages irrécusables ; que la supposition de l'enlèvement du corps est entièrement chimérique ; que les oppositions apparentes des évangélistes sur quelques détails, loin d'affaiblir leur récit, ne font que le fortifier ; que Jésus a donné des preuves suffisantes de sa résurrection, très-convaincantes pour un homme sensé, preuves qui conservent, par rapport à nous, toute leur force ; et qu'ainsi ce miracle est le triomphe de la religion de Jésus-Christ, son divin fondateur. C'est à établir, à venger cette croyance des chrétiens, que ce discours va être consacré. D'abord nous établirons la réalité de la résurrection, comme on établit les faits, par des témoignages ; ensuite nous développerons les conséquences qui en résultent pour la religion. Ainsi, preuves et conséquences du fait de la résurrection de Jésus-Christ, tel est le but et le plan de cette conférence.

Toujours raisonnables dans leur foi, les chrétiens ne croient à la résurrection de Jésus-Christ, que par des motifs capables de porter dans tout esprit judicieux la lumière la plus vive et la conviction la plus profonde. Oui, j'y crois d'après la déposition de témoins irrécusables, parce qu'ils sont et bien instruits du fait, et très-sincères dans leur récit ; j'y crois d'après l'autorité de ceux qui, dans l'origine, y ont ajouté la foi la plus réfléchie comme la plus inébranlable ; j'y crois à cause de l'absurdité même de la supposition qu'on est obligé de faire pour n'y croire pas ; j'y crois enfin à cause de la futilité des arguments qu'on y oppose. Si tous ces motifs de crédibilité, dont chacun a sa force particulière, se trouvent réunis, quelle autorité ne doivent-ils pas avoir dans leur ensemble ?

J'ai dit que je croyais à la résurrection d'après la déposition de témoins irrécusables, aussi bien instruits que sincères. Et d'abord, n'est-il pas évident que les disciples de Jésus n'ont pu se tromper sur la réalité ou la fausseté du fait de la résurrection ; qu'ils ont dû savoir parfaitement ce qu'il en était ? J'observe que, dans le commencement, ils furent très-difficiles à y croire, défiance qui les mettait en garde contre toute surprise. Quand les saintes femmes qui étaient allées au sépulchre, annoncent qu'elles ont vu le Seigneur vivant, on les traite de visionnaires ; quand il apparaît aux apôtres assemblés, on croit voir un fantôme ; celui qui était absent refuse de croire les autres, et proteste qu'il ne croira que lorsqu'il aura porté ses mains dans les plaies du corps de Jésus. Heureuse incrédulité, propre à vaincre l'ôte, parce qu'elle nous garantit la sévérité de l'examen des disci-

ples, et nous apprend qu'ils n'ont pas été le jouet d'une crédulité précipitée ! J'observe encore qu'ils ont eu tout le temps et tous les moyens de bien se convaincre du fait. Jésus apparaît, non à une seule personne, dont le suffrage, s'il était unique, pourrait sembler suspect d'illusion, mais à plusieurs, à un très-grand nombre à la fois, à Madeleine, à d'autres femmes encore, à saint Pierre, à saint Jacques, à deux disciples, aux onze apôtres, enfin à cinq cents personnes réunies. Jésus apparaît, non dans les ombres de la nuit, où l'imagination égarée réalise quelquefois des fantômes ; mais en plein jour, dans les endroits les plus découverts, en des lieux différents, dans le jardin où était placé le tombeau, sur le chemin d'Emmaüs, dans le cénacle, sur les bords du lac de Génésareth, sur une montagne de Galilée. Jésus apparaît, non d'une manière rapide et fugitive qui ne laisse pas de traces après elle, mais pendant quarante jours, parlant avec ses disciples, se laissant toucher par eux, mangeant avec eux. Quoi ! les apôtres avaient vécu trois ans entiers dans la plus grande familiarité avec Jésus ; sa voix, ses discours, son visage, son air, ses manières, tout ce qui avait trait à sa personne leur était parfaitement connu : et ils auraient été tous assez stupides pour confondre constamment avec Jésus, qu'ils n'avaient perdu de vue que quelques jours, un je ne sais quoi qui n'était pas lui ! Ils auraient donc cru voir ce qu'ils ne voyaient pas, entendre ce qu'ils n'entendaient pas, toucher ce qu'ils ne touchaient pas ; c'est-à-dire que, sans avoir jamais donné de signes de folie, ils auraient tous, et tout à coup été agités du même délire, et d'un délire si exactement semblable, si durable, que, pendant quarante jours, leurs cerveaux troublés eussent éprouvé les mêmes sensations et reproduit le même fantôme ! Voyez à quoi s'exposent ceux qui prétendraient que les apôtres ont été joués par leur imagination échauffée, et qu'ils ont pris un fantôme pour Jésus-Christ.

Eh bien ! dira-t-on, je conviens qu'ils n'ont pas pu se méprendre sur le fait de la résurrection ; mais ce sont eux qui l'ont inventé avec toutes ses circonstances, et c'est une imposture par laquelle ils ont séduit le monde. Il est constant que tout repousse cette supposition, et que, pour faire des apôtres autant d'imposteurs, qui ont fabriqué, débité, soutenu jusqu'à la mort la fable de la résurrection, il faut se résoudre à dévorer les choses les plus choquantes, les plus révoltantes, les plus contradictoires. En effet, Messieurs, les apôtres n'étaient pas des philosophes formés dans les écoles de Rome ou d'Athènes, ni des hommes d'une âme naturellement élevée et capable de grands desseins ; c'étaient au contraire des hommes ignorants, grossiers, timides ; et pourtant l'incrédule en fait ici les personnages les plus extraordinaires et les plus audacieux ; car il leur prête le projet le plus vaste et le plus profond qu'ait jamais conçu

l'esprit humain, le projet de faire adorer comme un Dieu, par toute la terre, un imposteur crucifié dans la Judée; et chose incroyable, ils y auraient réussi ! Les apôtres n'étaient pas des scélérats ni des impies; en supposant même qu'ils aient été assez simples pour se laisser abuser, toutefois la sagesse de leur morale, leurs vertus, leur conduite irréprochable, ne permettent pas d'en faire des monstres d'impiété et de scélératesse : et pourtant, voilà ce qu'ils sont véritablement dans le système de l'incrédule. Fut-il jamais rien de plus horrible, que de former le complot d'en imposer à tout le genre humain, en donnant comme ressuscité par la puissance divine un homme qu'on sait être mort, et de tout oser pour faire décerner les honneurs divins à celui qui n'aurait mérité que le mépris et la haine? Enfin les apôtres n'étaient pas des frénétiques, des insensés, qui, sans intérêt et contre tous leurs intérêts, aient voulu former un complot d'ailleurs exécration. L'homme n'est pas méchant, fourbe, sans savoir pourquoi; et pourtant, à écouter l'incrédule, voilà ce qu'il faudrait dire. Car enfin, quel intérêt pouvaient avoir les apôtres à faire passer faussement Jésus-Christ pour ressuscité? quel bien pouvaient-ils retirer de leur imposture? Qu'avaient-ils à attendre dans la vie présente? Pas autre chose que la fureur des Juifs, des chaînes, des opprobres, des supplices et la mort. Que pouvaient-ils espérer dans la vie future? S'il existe un Dieu vengeur du crime, quels châtimens ne doit-il pas réserver aux séducteurs impies? Ce n'est pas tout; si Jésus n'est pas ressuscité, comme il l'avait annoncé lui-même, dès lors il est convaincu d'imposture; les apôtres ne doivent voir en lui qu'un fourbe qui les a trompés : et vous voulez que, tout en le reconnaissant pour tel, ils n'en soient que plus zélés pour celui qui les aurait si étrangement abusés ! Tout cela n'est pas dans la nature de l'homme.

Si l'on suppose que les apôtres ont tramé ensemble un tel complot, je me figure qu'ils se seront réunis pour se concerter, et que le plus hardi, prenant la parole, aura dit : « Mes amis, nous savons bien maintenant que Jésus nous a trompés ; il avait promis de ressusciter, et le voilà toujours parmi les morts. Notre intérêt serait de démasquer son imposture ; mais non, sacrifices tout pour sa gloire, conscience, honneur, repos, et même la vie. Nous savons bien que c'est nous qui avons tiré son corps du sépulchre ; n'importe : contre la vérité, nous publierons qu'il en est sorti vivant, et nous l'adorerons comme un Dieu. Nous savons que nous allons soulever contre nous la Synagogue et toute la nation juive ; eh bien ! nous braverons tout pour soutenir ce vil mensonge. S'il est un Dieu qui soit la justice et la vérité, il ne nous réserve que des châtimens pour prix de notre horrible imposture ; eh bien ! affrontons le courroux du ciel comme celui de la terre. Sans aucun intérêt pour la vie présente, sans aucun intérêt pour la vie

future, contre tous nos intérêts, courons publier partout la fausse résurrection de Jésus; et s'il le faut, laissons-nous égarer pour cette fable de notre invention. »

Tel est le projet plus qu'infernal qu'il faut prêter aux disciples de Jésus. Ce n'est pas tout encore : il faut supposer qu'après l'avoir concerté entre eux, il ne s'en trouve pas un seul qui, déchiré de remords, abjure dans la suite son détestable engagement; pas un qui, par l'attrait des récompenses, trahisse le secret; pas un qui le laisse échapper par imprudence ou par légèreté; pas un à qui il soit arraché par la crainte du supplice : ils emporteront dans le tombeau l'horrible gloire de mourir pour un fait qu'ils savent être faux; perdant tout, si tout finit à la mort, et ne trouvant au delà que des supplices, s'il existe un Dieu vengeur. Voilà des prodiges plus incroyables que celui de la résurrection : donc il est manifeste que les disciples de Jésus, qui se sont donnés pour témoins oculaires de sa résurrection, ne peuvent être soupçonnés d'illusion et d'imposture; donc leur témoignage est irrésusable.

J'ai dit, en second lieu, que je croyais à la résurrection d'après l'autorité de ceux qui n'ont pu s'empêcher d'y ajouter foi dès l'origine. Les apôtres commencent de prêcher Jésus ressuscité au milieu de Jérusalem et parmi les peuples de la Judée; la résurrection, voilà le miracle qu'ils donnent pour base à la religion, qu'ils présentent comme le titre le plus éclatant de la mission divine de Jésus-Christ. Saint Pierre l'annonce dans le temple au peuple juif : *Vous avez mis à mort, dit-il, l'auteur de la vie; mais Dieu l'a ressuscité, et nous en sommes les témoins* (Act., III, 15.) Bientôt après, Paul ira le prêcher au milieu d'Athènes et jusque devant l'aréopage (Act., XVII, 31.) Quand ce grand Apôtre écrit aux Corinthiens, que leur marque-t-il? C'est que, si Jésus-Christ n'est pas ressuscité, leur foi est entièrement vaine, qu'elle ne porte sur rien, et nous ne sommes, ajoute-t-il, que de faux témoins (I Cor., XV, 13, 17.) C'est le miracle par excellence, dont l'éclat rejait sur tous les autres; c'est le centre où viennent aboutir toutes les parties du christianisme. Le fidèle pourrait impunément ignorer bien des prodiges consignés dans nos livres saints, sans que sa foi en fût altérée; mais il ne peut ignorer le prodige de Jésus libre jusque dans les bras de la mort, et sortant en triomphateur de la nuit du tombeau. Qui croit à ce miracle doit être chrétien; qui ne le croit pas ne saurait l'être. Oui, si déjà dès le commencement Jérusalem, Corinthe, Athènes, Ephèse, Antioche, Alexandrie, Rome voient dans leur sein des adorateurs du Christ, c'est que les apôtres y ont prêché sa résurrection glorieuse. Et qui suis-je, moi, après dix-huit siècles, pour contester un fait que les païens et les Juifs de ces villes fameuses ont eru d'une manière si intime, si profonde, qu'ils en ont fait la règle de leur foi et de leur conduite, et qu'ils étaient prêts à

mourir plutôt que de le renier même en apparence ?

Que beaucoup de gens l'aient rejeté, cela s'explique aisément par l'empire des passions toujours en révolte contre le jong d'une religion qui les importune ; mais que beaucoup l'aient reconnu et professé, même au péril de leur vie, voilà ce qu'on n'explique que par la persuasion la plus intime, fruit de l'examen le plus réfléchi. Leur croyance me frapperait moins, si je pouvais la suspecter d'être intéressée ; mais quel intérêt pouvaient y trouver les Juifs et les païens ? Tout devait plutôt les éloigner de cette croyance : ce n'était pas là une de ces nouveautés qui font des sectateurs en remuant dans le cœur de l'homme, en flattant ces penchans qui lui sont si chers, je veux dire l'ambition, l'orgueil, la volupté. Ce n'était que par le sacrifice des passions qu'on devenait chrétien. Pour le Juif charnel et grossier qui attendait un Messie puissant et magnifique, il s'agissait d'adorer celui que les prêtres et les docteurs de la loi avaient fait mourir comme un impie, comme un ennemi de Dieu et du culte de Moïse. Pour les païens voluptueux et plongés dans la mollesse, il s'agissait de professer une religion de croix et de souffrances. Oh ! qu'il fallait, pour les uns et pour les autres, des motifs puissans de s'élever au-dessus de l'empire des sens et des préjugés ! Et si tous leurs motifs aboutissaient au miracle de la résurrection, avec quelle sévère, quelle scrupuleuse attention n'avaient-ils pas dû l'examiner ? Et dès lors leur croyance intime et profonde sur ce fait, portée même jusqu'à mourir pour l'attester, n'est-elle pas d'un poids immense ?

J'ai dit, en troisième lieu, que je croyais à la résurrection de Jésus-Christ à cause de l'absurdité même de la supposition qu'on est obligé de faire pour n'y croire pas. Ici point de milieu : ou Jésus est ressuscité, ou bien il faut supposer que son corps fut enlevé par ses disciples. J'aurais le droit de faire observer qu'il est contre toutes les règles du bon sens et de la critique de combattre, par de vagues rumeurs, par des conjectures et des suppositions gratuites, des faits bien prouvés. Les apôtres connaissaient très-bien le bruit répandu de l'enlèvement du corps ; ils le rapportent eux-mêmes comme une fable inventée par les Juifs, et ne persistent pas moins à rendre à Jésus-Christ ressuscité un témoignage qu'ils vont jusqu'à sceller de leur sang. Peut-on les accuser d'illusion ou d'imposture ? Ont-ils été trompés ou trompeurs ? Voilà le point précis de la question : tant qu'on n'attaque pas les preuves que l'on donne de la sincérité de leur témoignage, il conserve sa force tout entière. Hé quoi ! je vous produis des témoins d'un fait, je vous prouve que leur témoignage est irrécusable, et vous vous contentez d'une simple dénégation sans prouver ! Ce n'est pas assez de dire que l'enlèvement du corps était possible, il faudrait établir que réellement il a eu lieu. Ou re-

connaissez le fait si bien prouvé de la résurrection, ou prouvez vous-mêmes par des arguments positifs le fait de l'enlèvement. Les monuments de l'histoire à la main, vous m'avez prouvé que César expira en plein sénat d'une mort tragique ; et je me croirais dispensé d'y ajouter foi, en alléguant une simple possibilité du contraire ! Certes, par cette manière de raisonner, toute l'histoire serait bientôt mise en pièces. Mais discutons un moment cette supposition de l'enlèvement. Nous dirons aux incrédules : Vous savez et vous convenez que des soldats romains furent préposés à la garde du sépulchre ; eh bien ! voulez-vous que les gardes, gagnés par argent, aient été complices de l'enlèvement ? Voulez-vous que les disciples aient usé de violence, et triomphé par la force ouverte de la résistance des gardes ? Voulez-vous que, les gardes étant endormis, les disciples aient enlevé le corps furtivement ? Choisissez. Il est triste d'être obligé d'opter entre ces trois suppositions, car elles sont également insoutenables.

Si les gardes ont été corrompus par l'appât de l'or et de l'argent, il faut donc supposer que les apôtres se seraient présentés à eux comme des impudens et des hommes sans conscience, qui viennent marchander un crime ; et ils n'auraient pas tremblé de faire des offres dont le refus peut les plonger dans un abîme de malheurs ! et, parmi les soldats, il ne s'en trouve pas un seul qui soit inaccessible à la corruption ! pas un seul qui, par l'espoir des récompenses, dénonce les apôtres plutôt que de s'associer à une entreprise criminelle dont l'issue peut devenir si funeste à ses auteurs ! et le conseil des Juifs aura gardé le silence, au lieu d'informer contre les gardes et les apôtres, pour découvrir toute cette trame, et prévenir les effets qu'il voulait arrêter ! Les Juifs avaient pris tant de précautions contre la fraude ; ils avaient eux-mêmes demandé une garde au gouverneur, ils avaient apposé au sépulchre le sceau de l'autorité publique, ils étaient si intéressés à empêcher la croyance du fait de la résurrection ; et ils ne font aucune information contre les gardes et les disciples, pour mettre au jour leur complicité ! Cette première supposition est si choquante par tant d'endroits, que les Juifs ne l'ont jamais hasardée.

Dira-t-on, avec plus de succès, que les disciples ont usé de violence, qu'ils ont écarté les gardes par la force, et ensuite enlevé le corps ? Mais, quoi ! ils étaient si timides, si lâches ; la frayeur les avait dispersés ; Pierre était allé jusqu'à renier son Maître, à la voix d'une servante ; ils sont déconcertés de la mort de Jésus-Christ, ils ne savent que penser de lui et de ses promesses ; eux-mêmes ont la bonne foi de ne pas déguiser à ce sujet leurs craintes et leurs incertitudes : et tout à coup les voilà transformés en des hommes intrépides, qui vont affronter les dangers dans les ténèbres de la nuit, qui fondent sur les soldats ro-

maines et les dispersent ; où est ici la vraisemblance ? Mais ce n'est pas tout : si les soldats avaient souffert une telle violence, ils n'auraient pas manqué, pour leur propre justification, de dénoncer cet attentat des apôtres ; et, sur leur dénonciation, les apôtres auraient été poursuivis juridiquement comme des profanateurs des tombeaux, et des violateurs audacieux du sceau de l'autorité publique, apposé au sépulcre. Cependant il n'existe pas la plus légère trace de cette accusation.

Il ne reste qu'une troisième supposition ; c'est de dire comme l'ont prétendu les Juifs, que, les gardes étant endormis, le corps fut enlevé furtivement pendant leur sommeil. Cette fable juive est bien digne d'être répétée par des hommes qui croient tout, excepté ce qu'ils devraient croire. En effet, pour l'admettre, il faut dire que tous les gardes s'étaient comme concertés pour dormir à la fois, que pas un seul n'aura été éveillé au bruit de plusieurs personnes qui arrivent au sépulcre, roulent la pierre énorme qui en ferme l'entrée, y entrent, en retirent le corps et l'emportent. Voici encore une autre circonstance remarquable : au lieu d'emporter le corps tout enveloppé, ce qui était plus facile et plus court, ces étranges voleurs font tout le contraire ; ils détachent le linceul qui couvrait le corps et le laissent dans le sépulcre ; ils plient même et placent à part le snaire qui couvrait la tête ; car ces particularités sont expressément rapportées par nos évangélistes. Que si l'on disait que les apôtres se sont avancés secrètement jusqu'au sépulcre par une voie souterraine, nous ferions à ce sujet une observation sans réplique ; c'est qu'une telle fraude aurait laissé après elle des traces manifestes. Le sépulcre était taillé dans le roc ; il aurait donc fallu y pratiquer une ouverture, et cette ouverture aurait trahi le complot et le vol sacrilège. Vous le voyez, Messieurs, cette supposition de l'enlèvement du corps, outre qu'elle est entièrement gratuite, qu'elle n'est appuyée sur aucune preuve positive, n'a pas même le mérite d'une simple probabilité : ce n'est qu'un échafaudage de pièces mal assorties, qui tombe de toutes parts. C'est le cas de dire avec le poète romain : « Qu'un Juif le croie ; moi, je ne le croirai pas. »

Enfin j'ai dit que je croyais à la résurrection, à cause de la futilité même de ce qu'on prétend y opposer. Rien ne donne plus de force et d'éclat à la vérité que la faiblesse des efforts que l'on fait pour la combattre ; c'est alors qu'on sent mieux ses avantages et son triomphe. Or qu'ont imaginé les incrédules contre les preuves historiques du fait de la résurrection ? C'est de dire d'abord que les évangélistes, incertains, vacillants dans leurs récits, rapportent des choses contradictoires, et ne s'accordent pas entre eux, ni sur les apparitions des anges, ni sur celles de Jésus-Christ, ni sur les voyages qui ont été faits au sépulcre, ni sur les heures où ces voyages ont eu lieu. L'un

suppose qu'un seul ange a paru, l'autre en suppose plusieurs ; ce que celui-ci place après le lever du soleil, celui-là le met avant l'aurore ; dans ce choc de narrations qui se combattent, comment démêler la vérité ? Messieurs, je le demande à tout homme de bonne foi : parmi les faits de l'antiquité, même les plus authentiques, en est-il un seul qui, dans ses détails et ses circonstances accessoires, n'offre ces obscurités qui font le tourment des critiques ? Est-il permis de combattre le témoignage des quatre évangélistes par quelques particularités de leurs récits, qui pouvaient être très-claires pour les contemporains, encore qu'elles soient embarrassantes pour nous qui sommes séparés du fait par un intervalle de dix-huit siècles ? Il est si aisé de concevoir comment les récits des évangélistes présentent des contrariétés apparentes ! En effet, qu'arriva-t-il ? Différentes femmes, différents disciples, partent à différentes heures pour aller au sépulcre, font différents voyages, et par des chemins différents ; tantôt c'est un ange, tantôt ce sont deux anges qui apparaissent. De toutes ces particularités également indubitables, celle qui est rapportée par un évangéliste est passée sous silence par un autre ; de là des diversités, et nullement des contradictions réelles : et l'on ne s'aperçoit pas que ces oppositions apparentes font ressortir davantage la sincérité des apôtres ! S'ils avaient machiné une imposture, il leur était si aisé de concerter ensemble une narration qui ne présentât rien de choquant dans aucune des circonstances ; mais non, la vérité seule guide la plume des écrivains sacrés ; chacun raconte avec simplicité ce qu'il croit devoir raconter, persuadé que ce qu'il dit se concilie avec ce qu'un autre pourra dire. Les récits sont assez semblables pour les mettre hors de tout soupçon d'imposture, et assez différents pour les sauver du reproche de fraude concertée.

Voici enfin la dernière ressource de l'incrédule : Si Jésus-Christ était véritablement ressuscité, se serait-il contenté d'apparaître à ses disciples, qui déjà croyaient en lui ? ne devait-il pas plutôt apparaître à ses ennemis pour les guérir de leur incrédulité ? Messieurs, il est vrai, si Jésus-Christ a voulu que sa mission divine éclatât surtout dans le miracle de sa résurrection, il a dû nous en fournir des preuves suffisantes pour convaincre tout esprit raisonnable ; mais si celles qu'il a données suffisent, si elles portent avec elles une impression de vérité dont on ne peut se défendre, si l'on ne peut les combattre que par des frivolités, qui sommes-nous pour en exiger de plus frappantes et de plus lumineuses encore ? Est-ce donc sur nos faibles pensées que le ciel doit mesurer ses desseins ? et quand nous devons raisonnablement être contents des lumières qu'il nous donne, comment osons-nous murmurer pour celles qu'il croit devoir nous refuser ? Jésus-Christ a-t-il manifesté sa résurrection à des témoins irrécusables ?

leur témoignage nous est-il connu, et se présente-t-il encore à nous tel qu'il doit être pour entraîner notre assentiment? C'est tout ce qu'il faut pour que nous soyons sages dans notre croyance, inexcusables dans notre infidélité. « Et à qui prétend-on que Jésus-Christ était obligé de se manifester avec évidence? à qui? A ce lâche gouverneur, qui l'avait condamné contre sa conscience? à ce léger et voluptueux Hérode, qui l'avait indignement raillé? à ces prêtres, à ces docteurs, à ces pharisiens, qui n'avaient cessé de le poursuivre de leurs calomnies et de leurs intrigues, jusqu'à ce qu'ils l'eussent conduit sur le Calvaire? à ces Juifs furieux, qui, comblés de ses bienfaits, avaient demandé sa mort à grands cris, et souhaité que son sang retombât sur eux et sur leurs enfants? Par où tous ces hommes si criminels avaient-ils mérité le bienfait de son apparition? Il est déraisonnable de prétendre que Dieu doive répandre ses grâces plus abondamment, à mesure qu'on s'en rend plus indigne, et multiplier les preuves de sa foi, à proportion qu'on y résiste davantage (183). » Jésus se manifeste à ses disciples; il en fait ensuite les hérauts de sa résurrection; c'est par eux qu'il s'est manifesté à la terre; c'est par leur témoignage, continué à travers les siècles, qu'il se manifeste encore à nous. Vous voudriez qu'il eût en quelque sorte forcé ses ennemis au silence, par l'éclat irrésistible de sa présence glorieuse; c'est précisément ce qu'il ne voulait pas. S'il veut que la foi soit motivée pour être raisonnable, il veut aussi qu'elle soit libre pour être méritoire: il doit à tous des preuves suffisantes; mais celui qui, en ce genre, reçoit moins, n'a pas le droit de se plaindre et de crier à l'injustice, parce qu'un autre aura reçu davantage. Vous demandez pourquoi Jésus n'a pas apparu à toute la ville de Jérusalem, à la Synagogue, à tous ses ennemis; et moi, je vous demanderai pourquoi il n'a pas apparu à Rome, à Corinthe, à Ephèse, partout où sa résurrection fut prêchée et donnée pour fondement de sa religion? et alors les demandes n'auront pas de terme.

Mais ne pourrait-on pas dire avec Jean-Jacques: « Je ne connais ce miracle, comme les autres, que par des hommes. Qui a vu ce miracle? Des hommes. Qui me le rapporte? Des hommes. Toujours des hommes entre Dieu et moi! N'était-il pas plus simple qu'il me parlât lui-même? » Il sied bien à un sophiste orgueilleux de prendre ce ton d'insulte envers le Dieu qui lui a donné l'être, et ce talent dont il abuse pour blasphémer contre lui! Comment Jean-Jacques connaissait-il l'existence de César, ses conquêtes, sa fin tragique, sinon par le témoignage des générations intermédiaires, depuis dix-huit siècles? Entre ces événements et lui, voilà bien des hommes; se croyait-il pour cela dispensé d'y croire? ou plutôt ne serait-il pas regardé comme un insensé de n'y croire

pas? Il aurait voulu que Dieu lui parlât; et pourquoi à lui plutôt qu'à tout autre? pensait-il que le feu de son imagination fût un titre de préférence aux yeux de celui qui estime avant tout l'innocence et la vertu? Il faudrait donc que Dieu se manifestât par des révélations spéciales à tous les individus de l'espèce humaine, qu'il bouleversât ainsi sans cesse tout l'ordre naturel des choses, qu'il multipliât sans fin les miracles, les rendît journaliers, et si communs que, n'ayant plus l'éclat et la force de miracles, ils fussent inutiles: car c'est là qu'aboutissent les prétentions d'une fausse et orgueilleuse sagesse.

Ainsi, Messieurs, si je discute la déposition des témoins oculaires du fait de Jésus ressuscité, je la trouve très-digne de foi; si je discute l'autorité des Juifs et des païens, qui, dans l'origine, ont cru au miracle de la résurrection, et l'ont confessé jusque dans les tourments, je trouve, que leur suffrage est d'un poids immense; si je discute la supposition de l'enlèvement du corps, je trouve qu'elle n'a pas une ombre de probabilité; enfin si je discute les difficultés des incrédules, je les trouve sans fondement, et bien faibles à côté de nos preuves historiques: donc, pour être raisonnable, je dois croire que Jésus-Christ est ressuscité. Je viens aux conséquences de cette résurrection.

Ce n'est pas assez de croire à la résurrection de Jésus-Christ, d'admirer ce trait éclatant de la puissance divine. *Tout ce qui est écrit*, dit le grand Apôtre, *est écrit pour notre instruction.* (Rom., V, 4.) Dans la religion du Dieu véritable et trois fois saint, tout doit tendre à éclairer nos esprits, pour opérer la réforme de nos cœurs. Il ne s'agit pas d'un de ces faits historiques consignés dans des monuments dignes de foi, que l'on croit, il est vrai, parce qu'il est raisonnable d'y croire, mais qui étrangers à nos principes religieux, à notre conduite, peuvent après tout n'inspirer qu'un médiocre intérêt. On croit à la mort de Socrate, au consulat de Cicéron, au règne d'Auguste, mais enfin ce sont là de ces faits, ou qu'on peut ignorer impunément, ou qu'on peut croire sans en tirer aucune conséquence utile. Il n'en est pas de même du fait de la résurrection; il entraîne après lui des conséquences inévitables, qui doivent fixer pour jamais notre croyance, nous avertir de ce qu'il faut pratiquer, en nous montrant ce qu'il faut croire; régler ainsi notre conduite, notre culte, nos hommages envers Jésus-Christ; et lier pour nous la vie présente à nos futures destinées.

Une première conséquence de la résurrection de Jésus-Christ, c'est qu'il est véritablement l'envoyé de Dieu. Jésus paraît au milieu de la Judée; il se dit l'envoyé du ciel, pour former à Dieu des adorateurs en esprit et en vérité; il ne dispute pas, il décide; il ne parle pas en philosophe qui

disserte, mais en maître; la sagesse est sur ses lèvres, comme l'innocence est dans ses actions; sublime dans sa simplicité, il enseigne sans faste, sans effort, comme ayant autorité: le peuple est ravi de l'entendre, et dit que jamais homme n'a parlé comme lui. (*Joan.*, VII, 46.) Sans doute, la sainteté de sa vie, la beauté de sa doctrine, annoncent en lui un je ne sais quoi de céleste que la terre n'a pas encore vu, et décèlent un personnage qui, plus que tout autre, a le droit d'instruire et d'éclairer les hommes sur la religion. Mais il fallait, surtout pour les esprits vulgaires, des preuves sensibles de sa mission: lui-même il renvoie souvent à ses miracles. S'il passe sur la terre en faisant du bien (*Act.*, X, 38), c'est qu'il y passe en opérant des prodiges, qui, presque toujours, tournent au soulagement des malheureux, à la consolation des affligés, à la conversion des pécheurs. Il annonce solennellement qu'il ressuscitera le troisième jour, et il indique ce miracle comme la marque la plus éclatante de sa divine autorité: dès lors, s'il est vraiment ressuscité, il est ce qu'il se disait être pendant sa vie. Ce n'est pas seulement un philosophe plus sage et plus éclairé que les autres, c'est le dépositaire des secrets de Dieu, qui est venu les révéler aux hommes, et les instruire de toute vérité nécessaire à leur bonheur.

Une seconde conséquence, qui sort de la première, c'est que Jésus-Christ doit être écouté dans tous ses enseignements, comme la vérité même. Le philosophe le plus savant se trompe quelquefois; borné dans ses pensées, égaré par le préjugé, entraîné par la passion, il se laisse séduire au mensonge, et il séduit à son tour. La vertu même la plus pure ne met point à l'abri de toute illusion; avec l'âme la plus droite, on peut bien être innocent, on n'est pas pour cela infailible. Mais dans Jésus-Christ il faut voir constamment l'interprète des volontés de Dieu; ce n'est pas en son nom, c'est au nom de Dieu qu'il parle, et Dieu l'autorise par des miracles, et principalement par celui de sa résurrection: voilà le sceau de son ambassade céleste auprès des hommes; et s'il nous trompait ce serait Dieu qui nous tromperait lui-même. Ce n'est donc pas assez de respecter la doctrine de Jésus-Christ, de citer son autorité comme étant d'un grand poids, d'en appeler à son Évangile comme à l'ouvrage d'un sage de Rome ou d'Athènes; il faut croire, soumettre son esprit, et ajouter à ses leçons la foi qui est due à la parole de Dieu.

Une troisième conséquence, qui découle de la seconde, c'est qu'il faut recevoir la doctrine de Jésus-Christ sans l'affaiblir ni l'exagérer, sans en rien retrancher comme sans y rien ajouter. *Le ciel et la terre passeront, mais sa parole ne passera point.* (*Matth.*, XXIV, 33.) Autrefois le philosophe pouvait bien se faire des disciples zélés, son autorité pouvait les subjuguier pour un temps: mais bientôt ils s'érigèrent en juges de leur maître; ils discutaient, examinaient sa doctrine,

la changeaient, la modifiaient à leur gré; ils devenaient maîtres à leur tour: d'une première école en naissaient plusieurs autres, et les réformateurs avaient bien en effet le même droit que leurs fondateurs. Il ne doit pas en être ainsi de l'école de Jésus-Christ; sa doctrine demeure éternellement: malheur au téméraire qui voudrait l'alléger! ce serait un attentat sacrilège contre la vérité de Dieu. Après lui, il n'est pas question d'inventer, mais de conserver; sa parole, perpétuée de siècle en siècle, doit retentir jusqu'à la fin dans son inviolable pureté.

Une quatrième conséquence, qui est le résultat de toutes les autres, c'est qu'il faut recevoir également, et les mystères que nous ne saurions comprendre, et les préceptes qui nous sont intelligibles. En vain l'esprit se déconcerte de la hauteur de nos mystères; la raison me dit que Dieu a parlé par Jésus-Christ, et que Dieu, intelligence infinie, peut voir ce que ne voit pas l'homme, intelligence bornée. Quand on étudie la religion, il ne s'agit pas de se rendre les mystères intelligibles, mais de se les rendre croyables; il ne s'agit pas d'en pénétrer la nature, mais de s'assurer de leur réalité: or nous la connaissons, cette religion, par le témoignage de Jésus-Christ, la révélant au nom de Dieu, qui est la vérité même. Ainsi, par le témoignage de la nature, je connais Dieu, sans le comprendre; ainsi, sans rien comprendre aux merveilles de la vision, l'aveugle y croit sur la foi de ses semblables. En vain le cœur se révolte contre la pureté de la morale évangélique; la raison me dit que Dieu a parlé par Jésus-Christ, et que Dieu, la bonté et la sagesse même, ne peut charger les hommes d'un joug accablant pour leur faiblesse. Au reste, nous consacrerons plus tard quelques discours à venger la religion dans sa morale comme dans ses mystères; en ce moment, nous nous contenterons de nous élever contre les demi-chrétiens qui divisent la religion, en admettant ou retranchant ce qu'il leur plaît: comme si Jésus-Christ ressuscité devait être cru sur un point, et ne pas l'être sur un autre. Messieurs, admettre quelques points de la révélation, et rejeter les autres, c'est faire une alliance bizarre de christianisme et d'incrédulité, c'est être à la fois chrétien et ne l'être pas? Est-ce donc nous qui avons fait l'Évangile pour qu'il nous soit permis de le mutiler suivant nos goûts et nos caprices? ou bien la religion est-elle l'ouvrage de deux auteurs différents, dont l'un doit être révéré comme l'organe divin de la vérité et l'autre rejeté comme un apôtre de mensonge?

Encore une fois, il n'en est pas de la religion comme des ouvrages des hommes; ceux-ci sont loin d'être parfaits dans leur naissance: le temps et l'expérience amènent des découvertes nouvelles, et l'histoire des connaissances humaines ne présente souvent qu'une succession de systèmes opposés les uns aux autres. Mais pour la doctrine chrétienne, elle a reçu d'abord toute la perfection

que Dieu a voulu lui donner ici-bas. Dans la création, Dieu dit, et tout fut fait ; et l'univers demeure, sans qu'il soit au pouvoir de l'homme de créer ou d'anéantir un seul atome de matière. Dans la révélation chrétienne, Dieu a parlé, et sa parole doit demeurer jusqu'à la fin, sans que les hommes aient le privilège d'en retrancher un seul point, ou d'y ajouter quelque chose de leur invention. Point de milieu, il faut tout admettre ou tout rejeter. Lorsque tout est également enseigné par Dieu, tout doit être également révééré. Si vous croyez en Dieu, sans croire à la providence ; à la providence en général, sans croire qu'elle s'occupe en particulier des actions des hommes ; à cette providence spéciale, sans croire à une autre vie ; à une autre vie, mais sans croire aux châtimens du vice ; à ces vérités premières et fondamentales, sans croire à celles qui ont été révélées par Jésus-Christ ; à la beauté de sa morale, sans vous croire obligé de la pratiquer ; en un mot, si votre foi, par un égarement volontaire, n'embrasse pas tous les points révélés ; si vous vous composez un symbole qui soit votre ouvrage, dès lors vous n'êtes pas chrétien. La religion, dans ses dogmes comme dans ses préceptes, porte tout entière sur l'immobile vérité de Dieu, manifestée par Jésus-Christ : or je demande où sont vos preuves pour n'en rien admettre, ou bien où sont vos privilèges pour n'en admettre qu'une partie.

Enfin, la dernière conséquence, qui est fondamentale dans le christianisme, c'est que Jésus-Christ n'est pas seulement un juste, un ami de Dieu, un envoyé du ciel, mais qu'il est véritablement Dieu, revêtu de notre humanité. Oui, Messieurs, s'il n'était pas réellement Dieu, il ne serait pas même l'envoyé de Dieu ; oui, s'il n'était pas digne de nos adorations, comme Dieu, il ne serait digne que de notre exécution, comme le plus grand de tous les imposteurs : et ne pensez pas que ce soit ici une exagération oratoire ; c'est une assertion rigoureusement vraie, et bientôt vous allez en être convaincus. En effet, si Jésus était l'envoyé de Dieu pour instruire les hommes, il disait donc la vérité ; il était donc plein de zèle pour les intérêts et la gloire du Dieu véritable, et jaloux de lui faire rendre les honneurs qui ne sont dus qu'à lui seul : donc il avait en horreur l'idolâtrie ; donc, s'il n'était pas Dieu, il devait éviter, avec le plus grand soin, tout ce qui tendait à le faire regarder comme Dieu ; il devait écarter de ses discours tout ce qui aurait pu lui faire attribuer les perfections divines, et lui faire rendre à lui-même les honneurs divins. N'être simplement que l'envoyé de Dieu, et cependant parler, agir de manière à faire et à laisser croire qu'on est Dieu, quelle horrible impiété ! Voyez avec quel zèle Moïse et les prophètes disaient ouvertement qu'ils n'étaient que les instruments de la Divinité, et comme ils s'abstenaient de toute expression qui au-

rait pu les faire passer pour des dieux rendus visibles. Voyez comme les apôtres Paul et Barnabé, quand on les prend pour des dieux, déchirent leurs vêtements, et s'écrient : Adorez le Seigneur, nous ne sommes que ses ministres. (*Act.*, XIV, 10 et seq.) Pour Jésus-Christ, il fait tout le contraire, et ses discours ne tendent qu'à persuader qu'il est véritablement Dieu. Il ne cesse de se dire égal à son Père : il affirme qu'il est sorti du sein de Dieu, qu'il était avant Abraham, qu'il était avant toutes choses ; que le Père et lui ne font qu'un ; que ce que le Père fait, le Fils le fait aussi ; que la vie éternelle consiste à connaître le Fils comme le Père ; il souffre même qu'on lui rende des honneurs divins, il applaudit à son disciple qui l'appelle *mon Seigneur et mon Dieu*. (*Joan.*, XX, 48.) A part quelques paroles moins claires, et qui présentent quelque difficulté, son langage le plus ordinaire tend à lui faire attribuer ce qui ne convient qu'à Dieu seul. Il faut bien le remarquer, Messieurs ; ce ne serait pas assez, pour le justifier de toute usurpation sacrilège, de dire que ses expressions étaient équivoques, incertaines, et ne signifiaient pas nettement sa divinité : car non-seulement un homme doit s'abstenir de dire clairement qu'il est Dieu ; mais par cela seul qu'il n'éviterait pas tout ce qui pourrait l'insinuer, qu'il userait à ce sujet de paroles à double sens, qu'il ne repousserait pas avec une sainte horreur tout ce qui serait capable d'induire en erreur ses semblables ; par cela seul, dis-je, il outragerait celui qui, dans nos livres saints, s'appelle le *Dieu jaloux* (*Deut.*, IV, 24), et demourerait convaincu de n'être qu'un impie exécration.

Ce n'est pas encore tout ; quelle est la première loi que Jésus-Christ impose à ses disciples ? C'est de l'aimer, de faire tout pour son amour et pour sa gloire, de placer en lui le centre de leurs pensées et de leurs affections ; il en exige même les marques de l'amour le plus généreux et le plus héroïque ; il veut qu'ils l'aiment plus que leurs proches, que leurs amis, que leur vie, qu'ils répandent pour lui tout leur sang ; et il déclare que celui qui ne lui rend pas tous ces hommages, n'est pas digne de lui. Messieurs, que Jésus meure pour rendre gloire à Dieu, et qu'il nous invite à marcher sur ses traces, je le conçois ; mais si, dans la réalité, il n'est pas Dieu, et que néanmoins il nous commande de lui donner ces marques d'amour qu'on ne doit qu'au Maître suprême de la vie, voilà ce qu'on ne conçoit pas. « Tout homme, dit Massillon (184), qui vient se proposer aux hommes comme l'objet de leur amour, est un impie et un imposteur qui vient usurper le droit le plus essentiel de l'Être suprême ; c'est un monstre d'orgueil et d'extravagance, qui veut s'élever des autels jusque dans les cœurs, le seul sanctuaire que la Divinité n'avait jamais cédé aux idoles profanes. »

Jésus s'annonce encore comme venant for-

(184) Sermon pour le jour de la Circonsion, II^e partie.

mer au Père céleste des adorateurs en esprit et en vérité, comme venant détruire le culte des idoles, pour faire adorer enfin le seul Dieu véritable. Mais, s'il n'est pas Dieu, il a trompé le monde; il n'est plus qu'un faux prophète; sa religion n'est qu'une nouvelle idolâtrie: car le premier soin de ses disciples, c'est de le présenter comme un Dieu aux hommages des nations; c'est de lui faire payer, dans la terre entière, ces tributs de respect et d'amour qui ne sont dus qu'à Dieu seul; en sorte que déjà, dans les temps les plus purs de sa religion, celle-ci n'aurait été qu'une superstition tout aussi réelle que celle qui, jusque-là, avait régné chez tous les peuples. Oui, nous le dirons, sans craindre de blesser ce qui est dû à Jésus-Christ, mais plutôt dans un sentiment profond de respect pour la sainteté de sa vie, pour la vérité de ses discours et la divinité de sa mission: s'il n'était pas Dieu, il ne serait plus que le plus méprisable, le plus odieux, le plus impie de tous les imposteurs; et si cela vous fait horreur à penser et à dire, que vous reste-t-il à faire, sinon de vous prosterner devant lui à la suite innombrable de ses fidèles adorateurs?

Il est temps de mettre fin à ce discours. L'Église chrétienne, Messieurs, est en possession, depuis dix-huit siècles, de croire en Jésus-Christ ressuscité, de faire de cette grande merveille du Tout-Puissant le principal fondement de la religion qu'elle professe; même une fête annuelle, aussi ancienne que le christianisme, et qu'elle célèbre encore, est un des monuments authentiques de ce miracle et de sa foi. Le fait de la résurrection se prouve, comme il est reçu parmi les hommes, et dans tous les tribunaux de la terre, de prouver les faits, par des témoignages; et ces témoignages, plus on les discute, plus on les trouve dignes de foi. Je viens d'exposer les preuves de la résurrection de Jésus-Christ, et les conséquences qui en découlent; si mes preuves sont inattaquables; si mes conséquences sont justes, il n'y a plus à balancer. Faisons taire les préjugés ou la fausse honte qui retient peut-être dans notre âme la vérité captive; rendons hommage à la vérité connue: c'est au milieu d'un monde impie, qu'il y a quelque courage à ne l'être pas. Gloire à Jésus-Christ! que devant lui tout genou fléchisse sur la terre; que son nom soit dans notre bouche, que sa loi soit dans notre cœur, que nos hommages attestent notre croyance, et que ces autels reçoivent en ce moment l'engagement solennel que nous prenons de toujours professer cette religion sainte, dont les miracles et surtout la résurrection glorieuse de son auteur doivent être à jamais l'inébranlable fondement!

CONFÉRENCE XXI.

FONDATION DU CHRISTIANISME.

Le dessein le plus beau dans son objet,

(185) *Stromat.*, lib. VI, cap. 18.

le plus vaste dans son étendue, e plus étonnant par le succès, c'est, Messieurs, le dessein conçu, il y a dix-huit siècles, par Jésus-Christ, d'établir la religion chrétienne au milieu du paganisme, et de renouveler par elle la face de la terre.

Je dis le dessein le plus beau dans son objet. Il ne s'agit pas de policer un peuple barbare, et de le soumettre à des lois, qui, en réprimant la férocité de ses penchants, laissent subsister au milieu de lui des superstitions grossières et les désordres les plus honteux; mais il s'agit de régénérer l'homme tout entier, d'épurer ses idées sur la Divinité, d'attaquer le mal dans sa source en réformant le cœur, de déclarer la guerre à toutes les erreurs comme à tous les vices, et de créer un monde nouveau au milieu du monde idolâtre. Le christianisme devait être une création morale, sortant du chaos de la corruption la plus profonde comme la plus universelle.

Je dis le dessein le plus vaste dans son étendue. Dans les âges précédents, on avait bien vu des législateurs, des héros, des sages, former des plans de réforme, les suivre avec autant de courage que d'habileté, et se signaler par leur dévouement au bien de leurs semblables; mais leurs travaux n'embrassaient qu'une cité ou qu'un seul peuple: plus d'une fois ils ne fondaient que sur le malheur d'autrui le bonheur de leur patrie. Pour Jésus-Christ, il embrasse le monde entier; s'il commence par évangéliser lui-même la Judée, il annonce en même temps qu'il se propose d'éclairer toutes les nations par ses envoyés, de faire tomber le mur de division qui les séparait, de réunir par les liens des mêmes croyances religieuses le juif et le gentil, le grec et le barbare, et de répandre dans tout le genre humain un esprit de bienveillance fraternelle.

Je dis le dessein le plus étonnant par le succès. A la voix des disciples de Jésus, le monde romain ouvre les yeux à la lumière; il reconnaît ses prodigieux égarements, et quitte l'idolâtrie pour l'Évangile; les conquêtes pacifiques du Christ s'étendent au delà de ses limites, et se perpétuent de nation en nation, de siècle en siècle jusqu'à nous.

C'en'est ici, Messieurs, qu'un simple aperçu sur Jésus-Christ, considéré comme le fondateur du christianisme; et déjà peut-être j'en ai dit assez pour faire sentir combien il est élevé au-dessus de tout ce que l'antiquité peut présenter à notre admiration. Et voilà ce qui, dans le second siècle, faisait dire au fameux Clément d'Alexandrie (185): « Les philosophes grecs ne sont accredités que chez leurs compatriotes, encore même n'ont-ils pas été goûtés par tous: Platon s'est fait disciple de Socrate, Xénocrate de Platon, Théophraste d'Aristote, Cléanthe de Zénon. Ces philosophes n'ont persuadé que quelques-uns de leurs sectateurs; mais la parole de notre Maître n'est pas restée dans l'en-

ceinte de la Judée, comme la philosophie dans les limites de la Grèce; elle s'est répandue dans toute la terre, au milieu des barbares comme des Grecs; elle a porté la persuasion dans les nations, dans les bourgs, dans les villes entières; elle a amené à la vérité un grand nombre de ceux qui l'ont entendue, et même plusieurs philosophes. »

Les incroyables n'ont rien oublié pour obscurcir la gloire qui revient au christianisme, et par là même à son auteur, du fait de son établissement; ils croient avoir tout expliqué avec les mots *superstition, crédulité, fanatisme*, mots qu'on a rendus insignifiants à force de les appliquer à tout; ressource commode de ceux qui n'en ont point d'autre, et qui prennent le parti si peu généreux de condamner les chrétiens sans les entendre.

Parmi ceux qui, dans ces derniers temps, ont essayé d'affaiblir ce que la propagation de l'Évangile au milieu des nations païennes a de merveilleux, je distingue un écrivain anglais, que je ne prétends pas juger comme écrivain politique, mais qu'on peut accuser hautement d'être aussi mince logicien qu'historien infidèle, dans ce qui regarde la religion; qui, d'abord anglican, ensuite catholique, enfin déiste ou sceptique, s'est montré dans ses jugements sur l'antiquité chrétienne, aussi léger, aussi inconsideré que dans sa conduite: je veux parler de l'auteur de *l'Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*; ennemi d'autant plus perfide, que plus d'une fois il cache sa haine sous le voile du respect, et qu'il se couvre des dehors d'une érudition imposante. Exagérer les moyens naturels qu'avait le christianisme de se propager, affaiblir les obstacles qui s'opposaient à ses progrès, élever sur la grandeur et l'étendue de ses succès les doutes les plus mal fondés, ne voir partout que superstition, ambition, intrigue, mêler avec artifice le faux avec le vrai, telle est la marche de l'écrivain dont je viens de parler. Chez lui, le christianisme des trois premiers siècles n'est plus qu'un tableau vu dans un faux jour qui en fait ressortir les défauts et les taches, tandis qu'il dépare les nobles et grandes figures qui en font la beauté. Nous allons dans deux discours consécutifs essayer de présenter sous son véritable point de vue la propagation de l'Évangile au milieu des nations idolâtres. Voyons d'abord combien elle a été rapide, et faisons sentir ensuite combien elle est étonnante: tel est le sujet de notre première conférence sur cette matière.

Un fait qui nous est garanti par les monuments les plus irrécusables de l'antiquité païenne comme de l'antiquité sacrée, c'est que la religion chrétienne s'est propagée avec la plus grande rapidité au milieu des nations idolâtres, et surtout des provinces de l'empire romain. Remontons ici à l'origine même de la société chrétienne. Dans les dernières années de sa vie mortelle, Jésus se choisit un petit nombre de disciples, qui, d'abord témoins de ses actions et formés à son école, seront les propagateurs de

sa doctrine; il ne craint pas de leur dire: *Comme Dieu m'a envoyé, je vous envoie: Toute puissance m'a été donnée; allez donc, enseignez toutes les nations.* (*Matth., XXVIII, 18, 19.*) Fidèles à ses ordres, les apôtres commencent dans la Judée même leur étonnant ministère. Dès le premier jour où ils ouvrent la bouche au milieu de Jérusalem, trois mille hommes embrassent la religion de Jésus-Christ; un second discours de saint Pierre fait cinq mille prosélytes. Bientôt la haine des prêtres et des docteurs de la loi fait citer les apôtres devant le tribunal de la nation; on leur défend de prêcher au nom de Jésus, et ils répondent: *Nous ne pouvons nous empêcher de dire ce que nous avons vu et entendu; jugez vous-mêmes s'il ne vaut pas mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.* (*Act., II, 41; IV, 19, 20.*) Parole simple et forte, qui retentira dans tous les âges, et qui partout ira susciter à la vérité de magnanimes défenseurs prêts à tout sacrifier pour elle, même la vie.

Cependant la résistance du Juif va faire la richesse du gentil. L'orage de la persécution disperse les apôtres au milieu des nations infidèles, et y porte avec eux la lumière de l'Évangile: à leur voix le monde païen se réveille, les nations s'ébranlent, les ténèbres de la superstition commencent à se dissiper. Bientôt l'Orient et l'Occident, l'Asie, l'Égypte, la Grèce, l'Italie, reçoivent l'Évangile: Antioche, Ephèse, Athènes, Corinthe, Thessalonique, Alexandrie, Rome voient se former dans leur sein des adorateurs en esprit et en vérité. Environ dix ans après la mort de son Maître, saint Pierre adresse sa première Épître aux fidèles dispersés du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie et de la Bithynie. Saint Jean fonde et gouverne les églises de l'Asie Mineure. Saint Paul écrit des lettres à celles qu'il a établies dans les villes les plus fameuses de l'empire. Rome aussi entendra sa voix, il y sera mis dans les fers, mais la parole de Dieu ne sera pas pour cela enchaînée. Pierre y viendra à son tour; c'est là que ce prince du collège apostolique fixera son siège, et il y aura des successeurs dans tous les âges: de là, comme du centre de l'univers chrétien, partira la lumière évangélique; et par une suite de conquêtes, bien différentes de celles de Scipion et de Paul Émile, devenue la capitale d'un empire spirituel sans limites et sans fin, Rome sera véritablement la ville éternelle.

Les apôtres, les disciples immédiats de Jésus-Christ meurent; mais leur zèle ne meurt point avec eux: il sortira de leurs cendres, non pas des vengeurs armés pour exterminer leurs ennemis, mais des héritiers généreux de leurs travaux et de leur dévouement sublime, et que de témoins j'ai à vous citer ici de leurs succès prodigieux! Ce sont Justin, Irénée, Clément d'Alexandrie, Tertullien, Arnobe, Eusèbe et bien d'autres encore, qui furent des personnages célèbres par leur savoir et leurs lumières. Plusieurs d'entre eux, élevés dans le paganisme, après avoir cultivé la philo-

sophie humaine, finirent par embrasser cette religion qu'ils avaient d'abord dédaignée, et qu'ils voyaient se répandre avec un éclat si rapide dans l'univers.

Environ cinquante ans seulement après la mort de l'évangéliste saint Jean, que disait saint Justin dans son Dialogue avec le Juif Tryphon, que chacun peut lire? Voici ses paroles (186) : « J'en atteste les différents peuples de la terre, Grecs ou Barbares, ou de toute autre race d'hommes, quelles que soient leurs dénominations et leurs mœurs, quelle que puisse être leur ignorance des arts et de l'agriculture, soit qu'ils habitent sous des tentes, soit qu'errant au milieu des déserts ils transportent leurs demeures dans des chariots convertis; il n'existe point de nations chez lesquelles on n'ait offert au nom de Jésus-Christ des prières au Père et au Créateur de toutes choses. » Et qu'on ne dise pas, avec quelques incrédules, que c'est là une exagération pompeuse, la saillie d'un écrivain pieux, mais peu exact, qui réglait sa croyance sur ses désirs; il y aurait dans cette réflexion plus de malignité que de solidité. Les chrétiens n'ignorent pas que, dans ce passage de saint Justin, il faut voir une façon de parler semblable à ces expressions bien connues, que la terre entière s'est tue devant Alexandre, que Rome était devenue la maîtresse du monde : on sait ce que signifient ces discours reçus parmi les hommes; ils voudront toujours dire qu'Alexandre et Rome ont régné sur de vastes contrées du monde. Eh bien ! le discours de saint Justin signifie aussi que déjà, un siècle après la mort de Jésus-Christ, l'Évangile avait pénétré dans un grand nombre de contrées, soit policées, soit barbares, et c'est là ce que nous prétendons.

Il sied bien d'ailleurs à l'incrédulité de vouloir obscurcir un fait avoué d'une manière si positive par un auteur contemporain, et dont le témoignage est appuyé par tant d'autres non moins irrécusables ! Déjà j'ai cité celui de Clément d'Alexandrie, écrivain du même siècle. Plus tard nous apprenons d'Arnobé et d'Eusèbe (187), que l'Évangile, dans les trois premiers siècles, s'était étendu bien au delà de la domination romaine, chez les Perses, les Parthes, les Scythes, et beaucoup d'autres encore qu'ils ne citent pas.

Que, s'il s'agit de l'empire romain en particulier, je me contente du témoignage de Tertullien; « Nous ne sommes que d'hier, disait-il (188), et nous remplissons tout votre empire, les villes, les îles, les châteaux, les bourgades, les compagnies, les camps, les tribus, les décuries, les palais, le sénat, le barreau; nous ne vous laissons que vos temples : nous pourrions même, sans armes et sans révolte, mais par notre séparation seule, vous combattre. Si, étant

une multitude si nombreuse, nous allions nous retirer dans quelque partie de l'univers, votre domination serait confondue de la perte d'un si grand nombre de citoyens; leur seul éloignement vous punirait; vous frémiriez de la solitude où vous laisserait ce silence universel, et de la stupeur où resterait votre univers comme mort. » Je veux, Messieurs, que Tertullien ait été un esprit bouillant, porté à la déclamation; je consens même, si vous voulez, qu'il y ait ici un peu d'exagération oratoire. Tertullien n'était pourtant pas un insensé; et quelle folie de sa part, dans un écrit apologétique présenté à tout ce que l'empire avait de plus puissant et de plus éclairé, d'énoncer sur l'étendue du christianisme, sur le nombre de ses sectateurs, une chose dont la fausseté eût été sensible à tous les yeux ?

Voyez encore, Messieurs, comment le même écrivain s'exprime sur cette matière dans une autre circonstance. Plus d'un siècle avant Constantin, Scapula, gouverneur d'Afrique, était porté à la persécution : Tertullien lui adresse un écrit pour l'en détourner; il lui demande de combien de haches et de glaives n'aura-t-il pas besoin pour tant de milliers de victimes de tout rang et de toute dignité qu'il faudra immoler; il fait valoir l'inviolable fidélité des chrétiens qui n'avaient jamais abusé, pour trahir l'empire, de leurs forces et de leur nombre; car, dit-il, nous sommes presque la majeure partie de chaque ville : *pars pene major civitatis cujusque* (189).

Je ferai une réflexion décisive; c'est que les anciens apologistes de la religion se sont prévalus en sa faveur de son étonnante propagation, et sont partis de là comme d'un fait très-éclatant, très-notoire, que personne ne contestait, pour faire sentir qu'elle avait une force toute divine, toute propre à subjuguier et à réformer les cœurs.

Malgré cet accord de tous les monuments ecclésiastiques sur la rapidité avec laquelle le christianisme s'est propagé dès les premiers siècles, l'incrédule, sans trop savoir pourquoi, hésite-t-il encore? Eh bien ! s'il veut ouvrir les yeux à la lumière, nous avons de quoi l'éclairer par les témoignages les plus positifs de l'antiquité païenne. Je puis citer Tacite, qui nous apprend que, dès l'origine du christianisme, sous Néron, on fut étonné de découvrir dans Rome une si grande multitude de chrétiens, *multitudo ingens* (190). Je puis citer Pline le Jeune, gouverneur de Bithynie : environ soixante ans après les premières prédications des apôtres, il écrivait à l'empereur Trajan, que le christianisme était professé par un grand nombre de personnes de tout âge et de toute condition, *omnis ordinis* (191); que ce nouveau culte avait gagné, comme une contagion,

(186) *Dial. cum Tryph.*, n. 117.

(187) Arnob., *Adv. Gentes*, lib. II, cap. 12. — Euseb. *Démonst. Evang.*, lib. III, cap. 5.

(188) *Apolog*, cap. 57.

(189) *Ad Scapul.*, n. 2.

(190) *Annal.*, lib. XV, cap. 44.

(191) *Plin.*, lib. X, Epist. 97.

non-seulement les villes, mais les bourgs et les campagnes, en sorte qu'il avait trouvé les temples des dieux abandonnés. Je puis citer Lampridius (192), auteur païen de la *Vie d'Alexandre Sévère*: ce prince, favorable aux chrétiens, avait conçu le dessein de faire bâtir un temple à Jésus-Christ; mais il en fut détourné par les prêtres des faux dieux, qui l'assurèrent que, s'il exécutait ce projet, tout le monde se ferait chrétien, et que les autres temples seraient déserts: tant les païens entraînés couraient en foule à l'église chrétienne; tant la grande multiplication des chrétiens inspirait aux prêtres des idoles la crainte de voir le christianisme devenir universel! Je puis citer les édits mêmes des empereurs. Eusèbe, écrivain contemporain, nous a conservé deux édits de Maximin II; le premier est un édit de persécution qu'Eusèbe avait lu de ses yeux à Tyr, gravé sur une colonne. Le tyran y déplorait les maux de l'empire, survenus, selon lui, à cause de l'erreur pernicieuse des chrétiens, laquelle, disait-il, pénétrant dans les esprits, avait répandu ses ténèbres dans l'univers presque entier; *universum prope dixerim orbem terrarum confusione quadam oppressit* (193). Le second édit est une lettre de tolérance inspirée par la politique, dans laquelle Maximin rappelle, en commençant, que les empereurs Dioclétien et Maximin s'étaient déterminés à sévir contre le christianisme, voyant que presque tous les hommes abandonnaient le culte des dieux pour se faire chrétiens: *Omnes fere homines relicto deorum cultu* (194). Je vous le demande, Messieurs, tous ces monuments de l'antiquité, soit païenne, soit chrétienne, relatifs aux temps qui ont précédé la conversion de Constantin au christianisme, ne prouvent-ils pas que, même avant le règne de ce prince, les chrétiens étaient en très-grand nombre dans les provinces diverses de l'empire romain? Comment se fait-il que l'écrivain anglais, que j'ai particulièrement en vue de réfuter, n'ait pas cité, discuté les témoignages que je viens de rappeler? S'il ne les a pas connus, c'est un juge sans lumières; si, les connaissant, il n'en a pas fait usage, c'est un historien sans fidélité. Avec plus de réflexion, aurait-il osé dire qu'avant la conversion de Constantin, l'empire ne comptait de chrétiens que la vingtième partie de ses habitants? Sur cela il se livre aux plus vagues, aux plus fausses conjectures: je vais en donner des exemples.

Notre historien est porté à croire qu'au milieu du III^e siècle, la population de la ville de Rome était d'un million au moins d'habitants; et d'après la description du clergé romain de cette époque, que nous trouvons dans une lettre du pape saint Corneille, il présume qu'il ne devait se trouver dans Rome qu'environ cinquante mille chrétiens, ce

qui fait le vingtième de la population; mais, s'il avait lu cette lettre toute entière, il y aurait vu que la multitude des chrétiens y était immense et comme innombrable: *immenso et pene innumerabili populo* (195); ce sont les propres paroles de ce pontife. Si, comme on le prétend, Rome, vers le milieu du III^e siècle, n'eût compté dans sa population qu'un vingtième de chrétiens, il fallait que, cinquante ans plus tard, et toujours avant la conversion de Constantin, l'Évangile y eût fait des progrès véritablement prodigieux; car, suivant le témoignage d'Eusèbe, auteur contemporain, le tyran Maxence affecta, dans les commencements, de paraître chrétien, pour plaire au peuple de Rome (196).

Mais voici le principal argument de l'écrivain anglais. Suivant lui, vers la fin du IV^e siècle, la célèbre ville d'Antioche renfermait environ cinq cent mille habitants; et il prétend, d'après un passage de saint Chrysostome, qu'elle ne comptait que cent mille chrétiens, ce qui fait le cinquième de la population. Toutefois, dit-il, au sein des grandes cités qui avaient reçu l'Évangile dans l'origine, la religion avait dû s'étendre avec plus de facilité et d'une manière plus rapide, que dans le reste des villes moins considérables, dans les bourgs et les campagnes: aussi, poursuit l'auteur, le calcul le plus favorable que l'on puisse tirer de cet exemple ne nous permet pas de supposer que, de tous les sujets de l'empire, il se soit enrôlé plus de la vingtième partie sous la bannière de la croix, avant la conversion importante de Constantin.

Voyons ce qu'il faut penser de tous ces calculs. Je ne contesterai pas sur la population d'Antioche; je crois devoir aussi vous épargner la discussion du passage de saint Chrysostome, dont s'appuie notre incrédule; passage que probablement il n'avait pas examiné, et dont il n'a pas saisi le véritable sens. Je viens à un point décisif: Julien, que sa conduite a fait surnommer l'Apostat, avait vécu avec saint Chrysostome; or, il est démontré que, déjà au temps même de cet empereur, la ville d'Antioche, loin de ne compter de chrétiens que le cinquième de ses habitants, était presque toute chrétienne. En effet, l'histoire atteste que Julien, se trouvant à Antioche, fut également confondu et indigné de la trouver opposée au culte des dieux dont il voulait être le restaurateur: surtout il ne lui pardonnait pas les railleries sanglantes qu'elle se permettait de faire sur son goût bizarre pour l'idolâtrie. Alors que fait-il? Cachant son dépit sous le manteau de sa philosophie, il se venge d'Antioche par une satire que nous avons encore, connue sous le nom de *Misopogon*. C'est là qu'adressant la parole aux habitants, il leur dit: « Vous révèrez le Christ à la place d'Apol-

(192) Lamprid., in *Alex. Sever.* xliii.(193) *Hist. eccles.*, lib. IX, cap. 7.(194) *Ibid.*, cap. 9.(195) Eusèb., *Histoire ecclésiastique*, lib. VI,

cap. 43.

(196) Eusèb., *Histoire ecclésiastique*, lib. VIII,

cap. 14.

lon et de Jupiter... Je sais que j'ai déplu à la plupart d'entre vous, ou même à presque tous, au sénat et aux riches ; car la plus grande partie du peuple, ou plutôt tout le peuple de la ville, ayant abjuré le culte des dieux, est chagrin de voir que j'y suis attaché. » Je vous le demande, Messieurs, que faut-il croire sur l'état du christianisme à Antioche, ou d'un écrivain de nos jours qui fait des conjectures et des calculs hasardés, ou de Julien témoin oculaire et parfaitement instruit de ce qu'il avance ? Aussi le savant et judicieux Fleury, dans son *Histoire*, a-t-il dit : « Julien, voyant Antioche toute chrétienne, la prit en aversion (197). »

Je ne terminerai pas cette discussion sans faire observer que nos incrédules ne sont point ici d'accord. Il en est plusieurs, parmi eux, qui n'ont pas cru à la sincérité de la conversion de Constantin ; ils ont prétendu qu'elle était l'ouvrage de la politique ; qu'il n'avait cherché, en se déclarant pour le christianisme, qu'à mettre les chrétiens dans son parti : et toutefois quelle eût été sa politique, si, comme le veut l'écrivain anglais, les dix-neuf vingtièmes de l'empire étaient encore païens ? Apprenons donc, Messieurs, à nous défier de ces écrivains téméraires, qui nous vantent leurs lumières, et ne répandent que les ténèbres ; qui n'affectent une grande indépendance d'opinions que pour tomber dans de pitoyables erreurs, et ne se parent des dehors d'une critique éclairée, que pour avoir la ridicule audace de contester les faits les mieux avérés de l'histoire. Dans le savant discours qu'il a mis à la tête de son *Dictionnaire des Hérésies*, Pluquet a dit en propres termes : « Les chrétiens faisaient la plus grande partie de l'empire. » Nous ne prétendons rien articuler de précis sur cette matière ; nous nous bornons à dire que, même sous les empereurs païens, la religion chrétienne avait fait des progrès immenses dans les différentes contrées de l'empire, sans parler des peuples placés hors de la domination romaine, au milieu desquels elle s'était établie.

Voyons maintenant ce que sa propagation a d'étonnant aux yeux de tout homme sans passion et sans préjugés.

En consultant l'histoire, l'expérience et le cœur humain, on découvre aisément par quels moyens les personnages célèbres qui ont paru sur la terre ont pu réussir dans leurs desseins. Il est des ressorts qui, mis en jeu par des mains habiles, ont une action puissante sur l'espèce humaine. On la subjugué par la force, on la dirige par la politique, on l'entraîne au cri de la liberté, on l'attire par l'appât des plaisirs et des biens de la terre, on l'éblouit par l'éclat du talent et du savoir ; tels sont les moyens humains de succès. C'est par eux que les philosophes anciens ont formé des écoles, que les législateurs ont maîtrisé l'esprit des peuples, que les conquérants les ont vaincus, que Mahomet en particulier a fondé sa religion

et son empire. Mais, si aucune de ces ressources humaines n'avait contribué à l'établissement du christianisme, ne serait-il pas raisonnable de penser qu'il y a eu ici quelque chose de surnaturel et de divin ?

Pour mettre cette vérité dans tout son jour, je vais faire une supposition qui vous frappera peut-être, si c'est pour la première fois qu'elle vient se présenter à votre esprit. J'oserai prêter à Jésus-Christ des paroles qui ne sont jamais sorties de sa bouche sacrée : mais on sait avec quelle aimable condescendance il conversait avec les hommes, il répondait à leurs questions, il entraînait dans une sorte de discussion avec eux sur les titres de sa mission divine ; et si la supposition que je vais hasarder fait ressortir davantage sa gloire et sa puissance, j'espère qu'on voudra bien me la pardonner.

Me transportant par la pensée aux temps anciens où toutes les nations étaient idolâtres, je suppose qu'au moment où Jésus commence à parcourir la Judée, pour y annoncer sa religion, il est rencontré par un philosophe très-versé dans toutes ces connaissances que le monde estime ; je suppose que Jésus ait avec ce philosophe la conversation suivante : — Quel est, demande le philosophe à Jésus, quel est votre dessein en parcourant ainsi les villes et les bourgs de la Judée, pour enseigner au peuple une doctrine nouvelle ? — Mon dessein, répond Jésus, est de réformer les mœurs de toute la terre, de changer la religion de tous les peuples, de détruire le culte des dieux qu'ils adorent, pour faire adorer le seul Dieu véritable ; et quelque étonnante que paraisse mon entreprise, j'affirme qu'elle réussira.

— Mais êtes-vous plus sage que Socrate, plus éloquent que Platon, plus habile que tous les beaux génies qui ont illustré Rome et la Grèce ? — Je ne me pique pas d'enseigner la sagesse humaine ; je veux vaincre de folie la sagesse de ces sages si vantés ; et la réforme qu'aucun d'eux n'eût osé tenter dans une seule ville, je veux l'opérer dans le monde entier, par moi ou par mes disciples.

— Mais du moins vos disciples, par leurs talents, leur crédit, leurs dignités, leurs richesses, jetteront un si grand éclat, qu'ils effaceront le portique et le lycée, et qu'ils pourront aisément entraîner après eux la multitude ? — Non, mes envoyés seront des hommes ignorants et pauvres, tirés de la classe du peuple, issus de la nation juive, qu'on sait être méprisée de toutes les autres ; et cependant c'est par eux que je veux triompher des philosophes et des puissances de la terre, ainsi que de la multitude.

— Mais il faudrait du moins que vous pussiez compter sur des légions plus invincibles que celles d'Alexandre ou de César, qui portassent devant elles la terreur et l'épouvante, et disposassent les nations entières à tomber à vos pieds. — Non, rien de tout cela n'entre dans ma pensée. J'entends que

mes envoyés soient doux comme des agneaux, qu'ils se laissent égorger par leurs ennemis ; et je leur ferais un crime de tirer l'épée pour établir le règne de ma loi.

— Mais vous espérez donc que les empereurs, que le sénat, que les magistrats, que les gouverneurs de province favoriseront de tout leur pouvoir votre entreprise ? — Non, toutes les puissances s'armeront contre moi, mes disciples seront traînés devant les tribunaux ; ils seront haïs, persécutés, mis à mort ; et pendant trois siècles entiers, on s'efforcera de noyer dans des flots de sang une religion et ses sectateurs.

— Mais qu'aura-t-elle donc de si attrayant cette doctrine, pour attirer à elle toute la terre ? — Ma doctrine, réplique Jésus, portera sur des mystères incompréhensibles. La morale en sera plus pure que celle qu'on a enseignée jusqu'ici ; mes disciples publieront de moi, que je suis né dans une crèche, que j'ai mené une vie de pauvreté et de souffrances, et ils pourront ajouter que j'ai expiré sur une croix, car c'est par ce genre de supplice que je dois mourir. Tout cela sera hautement publié, tout cela sera cru parmi les hommes ; et c'est moi qui vous parle, que la terre doit adorer un jour.

— C'est-à-dire, répond enfin le philosophe avec un ton de pitié, que vous prétendez éclairer les sages par des ignorants, vaincre les puissances par des hommes faibles, attirer la multitude en combattant ses vices, vous faire des disciples en leur promettant des souffrances, des mépris, des opprobres et la mort ; détrôner tous les dieux de l'Olympe pour vous faire adorer à leur place, vous qui devez être, dites-vous, attaché à une croix, comme un malfaiteur et le plus vil des esclaves. Allez, votre projet n'est qu'une folie ; bientôt la risée publique en fera justice. Pour qu'il réussit, il faudrait reformer la nature humaine ; et certes, la réforme du monde moral, par les moyens que vous me proposez, est aussi impossible que la réforme de ce monde matériel ; et plutôt que de croire au succès de votre entreprise, je croirais que vous pouvez, d'un mot, ébranler la terre, et faire tomber du firmament le soleil et les étoiles.

Voilà, Messieurs ; comme je me figure qu'aurait pensé et parlé un philosophe à qui Jésus eût communiqué le dessein de convertir le monde païen au christianisme ; et sans doute le succès était tellement impossible, à ne consulter que la raison humaine, que toute la sagesse eût été en apparence du côté du philosophe. Eh bien ! ce qui était humainement impossible est précisément ce qui est arrivé ; la sagesse humaine a été confondue, toutes les idées ordinaires ont été bouleversées ; la folie de la croix a triomphé de l'univers ; et voilà l'immortel monument de la divinité du christianisme. Et maintenant vous comprendrez cette singulière et mémorable parole d'un savant

écrivain : « Seigneur, si, en m'attachant au christianisme, je me trompe, c'est vous-même qui m'avez trompé ; car il est marqué à des traits que votre main seule pouvait lui imprimer : *Domine, si error est, a teipso decepti sumus* (198).

CONFÉRENCE XXII.

LA RELIGION CHRÉTIENNE PROUVÉE PAR LES MERVEILLES DE SON ÉTABLISSEMENT (199)

Accipietis virtutem Spiritus sancti superventis in vos, et eritis mihi testes in Jerusalem, et in omni Judæa et Samaria, et usque ad ultimum terræ. (Act., I, 8.)

Vous recevrez la vertu du Saint-Esprit, qui descendra sur vous, et vous me rendrez témoignage dans Jérusalem, et dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre.

Sire,

Lorsque Jésus-Christ parut sur la terre, il y a dix-huit siècles, toutes les nations, soit policées, soit barbares, à l'exception d'une seule, celle des Juifs, étaient plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie. La religion païenne n'était, il est vrai, qu'un amas de grossières erreurs, qui ne pouvait soutenir les regards d'une raison éclairée ; mais néanmoins elle avait pour elle tout ce qui était capable de lui assurer, ce semble, à jamais les affections et les hommages des peuples. Profondément enracinée par l'habitude, soutenue de tout le poids de l'antiquité, appuyée de toute l'autorité des lois, embellie de toute la pompe des fêtes, des charmes de la poésie, des jeux et des plaisirs du théâtre, défendue par le zèle intéressé des pontifes et des prêtres des faux dieux, combien l'idolâtrie était-elle encore agréable et chère à cette nature faible et corrompue, dont elle flattait tous les penchants ! C'est pourtant au milieu de ce chaos de superstitions et de vices, que Jésus-Christ envoie ses disciples porter la lumière ; c'est devant ces nations égarées dans les voies du mensonge et de l'iniquité, que les apôtres doivent rendre témoignage à la sainteté, à la doctrine, aux merveilles de leur divin Maître : *Eritis mihi testes usque ad ultimum terræ*. Quel dessein que celui de changer la religion, les mœurs, les habitudes, les usages du monde païen : et cela par la prédication de quelques hommes obscurs qui n'ont reçu en partage que l'ignorance et la grossièreté ! Quelle force dans les obstacles ! quelle faiblesse dans les moyens ! quelle apparente impossibilité de tout succès ! et si l'entreprise réussit, quelle merveille !

Qué la religion se soit établie au milieu des nations païennes avec la plus étonnante rapidité ; que, même avant la conversion de Constantin, elle eût fait des progrès immenses parmi les peuples divers alors connus, et en particulier au milieu des provinces de l'empire romain, c'est un fait qui nous est garanti par les monuments les plus irrécusables, soit de l'antiquité profane, soit de

(198) Richard. Victoria, de Trinitate, lib. I, cap. 2.

(199) Discours prêché devant le roi le jour de la Pentecôte de l'année 1817.

l'antiquité chrétienne : aussi tous les apologistes de la religion qui ont paru dans les premiers siècles, ont supposé cette merveilleuse propagation de l'Évangile comme un fait éclatant, notoire, que personne ne contestait, pour faire sentir que ses triomphes si rapides, sur les esprits et les cœurs des peuples païens, décelaient en elle une force toute divine. Non, on ne saurait voir dans la fondation du christianisme une de ces révolutions amenées par les passions humaines, et qui changent de temps en temps la face des peuples.

Dans ce jour anniversaire de la naissance de l'Église chrétienne, faisons voir que Dieu seul a pu la fonder, et montrons combien sont frivoles les explications que les incrédules ont données de son établissement. Implorons, avant tout, l'Esprit de lumière et de vérité, par l'entremise de celle qui en reçoit la plénitude. *Ave, Maria.*

Où, mes frères, le spectacle le plus étonnant que présente l'histoire du genre humain depuis son origine, c'est celui de la religion chrétienne, luttant dans sa naissance contre toutes les erreurs et tous les vices ensemble, dissipant par sa lumière les ténèbres du paganisme, faisant germer les vertus les plus pures au sein même de la corruption la plus profonde, se jouant de la subtilité des sophistes comme de l'ignorance de la multitude; pénétrant, par les seules armes de la persuasion, chez les nations les plus barbares comme chez les plus policées, étendant son empire de toutes parts, malgré les résistances de tous les préjugés et de toutes les passions déchaînées contre elle, jusqu'à ce qu'enfin, après trois cents ans de combats et de victoires, elle aille s'asseoir triomphante avec Constantin sur le trône des maîtres du monde. Mais par quelle cause s'est opéré ce merveilleux changement? A ce sujet, nous adresserons aux incrédules un raisonnement dont le fond appartient à saint Augustin. Voulez-vous que la religion se soit établie par le secours des miracles racontés dans nos livres saints et dans les premiers monuments de l'antiquité chrétienne, ou bien voulez-vous qu'elle se soit établie sans le secours de ces miracles? Choisissez. Si ces miracles ont été réellement opérés par Jésus-Christ, par ses apôtres et leurs premiers disciples, qu'hésitez-vous donc à tomber aux pieds d'une religion que vous voyez marquée d'un sceau tout divin? Direz-vous que ces miracles ne sont que des fables? Certes vous ébranlez par cela seul tous les fondements de l'histoire; vous vous condamnez à ne rien croire des récits historiques de l'antiquité; car où trouverez-vous des faits mieux attestés que ceux de Jésus-Christ et de ses disciples? Mais je vous accorde pour un moment ce que vous voulez; et si la religion s'est établie sans le secours des miracles, vous allez être forcés de convenir que son établissement seul est le plus grand de tous les miracles. De quelque côté que j'envisage la religion, soit dans la personne de ceux qui l'ont annoncée les pre-

miers, soit dans la doctrine qu'elle enseigne, soit dans l'époque où elle a paru, je trouve que, dès l'origine, elle avait tout contre elle, qu'elle n'avait rien pour elle; en sorte qu'elle aurait dû succomber et périr, si elle n'avait été soutenue par une main toute divine.

Je dis d'abord que la religion chrétienne avait contre elle ses propres fondateurs. Jésus-Christ a formé le dessein de réformer le monde païen par ses disciples; mais où ira-t-il prendre les ambassadeurs qu'il doit députer vers les peuples et les rois? Ira-t-il les choisir dans le sénat de Rome ou dans l'aréopage, dans le portique ou le lycée, ou bien parmi les princes de la Synagogue? Il semble que, pour une entreprise aussi extraordinaire, il faudrait des hommes à qui une naissance illustre, une éducation distinguée, les lumières, les talents oratoires, l'expérience des affaires pussent donner un grand empire sur l'esprit des peuples. On aime à voir une doctrine annoncée par des hommes d'un ordre supérieur; elle peut se répandre à l'abri d'un grand nom; une haute réputation de talent, de savoir, peut imposer à la multitude et même aux sages; mais l'ignorance du docteur décrie sa doctrine, et l'on rougit de se faire le disciple d'un maître qu'on méprise. Eh bien! les envoyés de Jésus ne sont ni des docteurs juifs, ni des philosophes habiles, ni des orateurs polis, ni des savants versés dans les secrets de la politique : ce sont des hommes sans lettres, sans éducation, sans crédit, sans richesses, sans puissance, sans aucun de ces avantages qui séduisent et entraînent les esprits. Nous, chrétiens, nous voyons les apôtres à travers dix-huit siècles de vénération et d'hommages rendus à leur mémoire; nous croyons qu'ils étaient revêtus d'une puissance surnaturelle pour établir l'Évangile : mais les incrédules ne reconnaissent dans les apôtres aucun don miraculeux; dès lors il faut les voir dépouillés de cet éclat et de cette gloire toute céleste, qui, suivant nous, imprimaient à leur ministère le sceau de la Divinité même. Or, que sont-ils, quand on les réduit à leurs qualités naturelles? Ce sont des hommes très-communs, dont plusieurs, pêcheurs de profession, ne connaissent que leur barque et leurs filets; grossiers, ignorants, comme ceux qui habitent les bords de nos fleuves, moins adroits peut-être et moins rusés. Voilà pourtant ceux qui ont entrepris la conquête du monde, la réforme des peuples païens, et qui commencent avec le succès le plus éclatant cette révolution morale et religieuse qui s'est perpétuée d'âge en âge, de nation en nation, et qui continue encore tous les jours. Avouons de bonne foi qu'il y a ici quelque chose de bien opposé à toutes les idées humaines.

Et qu'on ne cherche point à se faire illusion par des parallèles faux ou ridicules. Ainsi, que des factieux, sortis de la lie même du peuple, réussissent à exciter une émeute, à former une bande séditieuse, une sorte de secte passagère, libertine ou féroce, cela peut être; mais ce succès éphémère, fruit

manifeste de la violence, de la volupté, de toutes les passions, qu'a-t-il de commun avec la conversion du monde païen, de tant de cités et de peuples, opposés de mœurs, d'intérêts et de langage; conversion opérée par des hommes qui, loin de flatter les passions, les combattent, et qui, loin d'user de violence, ne respirent que paix et douceur? Ainsi encore, que Mahomet, tenant d'une main la coupe du plaisir et de l'autre le glaive homicide pour abattre ce qu'il ne peut séduire, forme en des contrées vouées à l'ignorance une religion informe, grossière, voluptueuse, ce n'est là qu'un événement produit par des causes humaines, et l'empire du faux prophète de la Mecque est seulement une preuve frappante de ce que peut le génie aidé de la ruse, des passions et de la force des armées. Mais, comme l'a très-bien fait observer Pascal, en répondant à une objection qu'on n'a pas eu honte de reproduire cent fois depuis : « Jésus-Christ et Mahomet ont pris des voies et des moyens si opposés, que, puisque Mahomet a réussi, Jésus-Christ aurait dû échouer et le christianisme périr, s'il n'eût été soutenu par une force toute divine (200). »

Le christianisme naissant avait donc contre lui ses propres fondateurs; c'étaient des hommes ignorants, méprisables en apparence, qui devait repousser naturellement un monde superbe et dédaigneux.

J'ai dit, en second lieu, qu'il avait contre lui sa propre doctrine. Aujourd'hui que, d'après les impressions de l'enfance, de l'éducation et des habitudes, nous sommes familiarisés avec la doctrine chrétienne, avec ses mystères, avec sa morale et ses pratiques, et que nous la voyons entourée des hommages de tant de siècles et de tant de nations, nous ne pouvons bien sentir combien elle dut paraître révoltante dans son origine; il faut se transporter par la pensée à cette époque où, pour la première fois, elle fut annoncée aux hommes. La religion se présente à eux avec des dogmes incompréhensibles, qui choquent une raison fière et curieuse, qui s'éloignent de toutes les idées universellement reçues, qui heurtent de front les croyances et les préjugés les plus fortement enracinés sur la terre entière. Les Juifs sont dans l'attente d'un Messie puissant et magnifique; la pompe de leurs oracles semblait justifier leurs espérances ambitieuses, et voilà que, contre leurs désirs, on leur annonce un Messie pauvre, crucifié, mis à mort par le conseil suprême de la nation, par les prêtres et par les docteurs de la loi; pour eux, quelle doctrine!

Mais combien dut-elle paraître plus révoltante encore aux païens! Leur religion est commode, riante, voluptueuse; c'est celle de leurs pères, de leur patrie, de leur enfance, des magistrats, de l'autorité publique, du monde entier, et voilà que quelques inconnus veulent détruire tous les objets de

leur culte et de leurs adorations, renverser leurs autels, abolir leurs fêtes et leurs solennités, les arracher à leurs habitudes, à leurs antiques croyances, qui ont pour eux tant de charmes, et cela pourquoi? Pour leur faire recevoir une religion de privations et de souffrances, qui les expose à la perte de leur liberté, de leurs biens et de leur vie, et pour leur faire adorer un personnage mis à mort dans la Judée; quoi de plus révoltant à leurs yeux? Et quelle est donc cette force invincible qui a pu triompher chez les païens de toutes les résistances de la nature? Le monde idolâtre est en possession de vivre au gré de ses désirs: ses passions sont ses dieux; les penchants les plus déréglés de la nature et les vices qu'ils inspirent ne sont pour les païens que des douceurs innocentes; et voilà que des réformateurs sans autorité viennent leur demander le sacrifice des objets de leurs plus chères affections, prétendant régler en tout leurs discours, leurs actions et jusqu'à leurs pensées; avec quelle violence le cœur devait-il se soulever naturellement contre un joug si accablant, si intolérable à sa faiblesse!

Etre modeste jusqu'à l'humilité, charitable jusqu'à aimer ses ennemis, doux jusqu'à pardonner les injures, patient jusqu'à éviter le murmure, détaché jusqu'à préférer l'indigence à l'injustice, chaste jusqu'à condamner la pensée réfléchie, fidèle à la loi jusqu'à mourir pour elle; ce sont là des vertus que le paganisme connaissait peu en théorie, bien moins encore dans la pratique; que les sages ne savaient pas inspirer, et que l'Evangile fit éclore au sein des cités même les plus dépravées de l'empire romain, dans les régions les plus incultes comme les plus polies, et qu'il rendit communes et populaires. Non, dans ces temps de l'antiquité chrétienne, qu'on ne cherche les disciples de l'Evangile, ni dans les fêtes bruyantes et licencieuses de Bacchus, ni dans les temples et les bosquets consacrés à la volupté, ni dans ces cirques où coule à grands flots le sang humain pour le plaisir d'un peuple barbare, ni dans ces théâtres où l'on célèbre l'amour profane et les passions criminelles; les idolâtres convertis à l'Evangile semblent avoir changé de nature, ce sont des hommes nouveaux. Comment le monde païen, s'éveillant de la longue ivresse des passions et des plaisirs, a-t-il été assez docile pour subir et porter le joug des maximes chrétiennes? C'est ici le cas de dire avec Bossuet (201) : « La croix a triomphé des cœurs, et j'estime plus glorieux d'avoir remporté une si belle victoire, que d'avoir troublé l'ordre de l'univers, parce que je ne vois rien dans tout l'univers de plus indocile, ni de plus fier, ni de plus indomptable que le cœur de l'homme. »

La religion avait donc contre elle sa propre doctrine; humiliante pour l'esprit, ré-

(200) *Pensées*, art. 17, n. 7.

(201) Sermon I^{er}, *Pour l'Exalt. de la Croix*, 1^{er} vol. t.

voltante pour le cœur, elle devait naturellement être repoussée par l'orgueil et la sensualité.

J'ai dit, en troisième lieu, qu'elle avait contre elle l'époque même où elle parut sur la terre. Si le christianisme avait été annoncé dans des temps d'ignorance et de barbarie, les incrédules n'auraient pas manqué de se prévaloir de cette circonstance, pour expliquer son établissement et ses vastes conquêtes au milieu du paganisme ; mais on sait qu'il parut dans le siècle d'Auguste, à une époque où les lumières éclairaient l'Europe et l'Asie ; jamais le goût des sciences, des lettres et des arts, n'avait été plus universellement répandu. Or, que n'avait pas à craindre la religion ? Quels combats n'eut-elle pas en effet à soutenir, de la part de cette multitude de philosophes, de rhéteurs et de beaux esprits, dispersés dans toutes les contrées de l'Orient et de l'Occident ? Si, après dix-huit siècles de gloire et de triomphe, qui devaient, ce semble, la mettre à l'abri de toute insulte, on a vu de nos jours des légions de sophistes s'armer et se soulever contre la religion chrétienne, quels efforts ne durent pas faire contre elle, dans sa naissance, ce qu'il y avait d'esprits plus subtils, plus orgueilleux, plus esclaves de leurs passions ?

Pour nous persuader que les temps de sa naissance lui étaient favorables, on a imaginé de dire que l'idolâtrie était dans la décadence ; que les peuples avaient une secrète disposition à l'abandonner, et que les philosophes en étaient plus que jamais désabusés. Il y a dans cette observation quelque chose de bien irréflecti, de bien chimérique, de bien démenti par l'histoire. On dit que le paganisme était sur son déclin ; mais l'histoire atteste que, pendant les trois premiers siècles de l'ère chrétienne, tous les empereurs romains sans exception professèrent l'idolâtrie, et la défendirent comme la religion publique de l'Etat ; que, pendant ces trois siècles entiers, les chrétiens furent persécutés précisément à cause de leur aversion pour le paganisme ; que, pendant ces trois siècles, ils furent poursuivis comme des impies, accusés d'irriter les dieux en désertant leurs autels, et d'attirer ainsi sur l'empire les fléaux qui le désolaient. On dit que les philosophes étaient désabusés de l'idolâtrie ; sans doute ils n'y croyaient pas comme la multitude, mais ils avaient pour maxime de respecter les cultes établis, et de ne pas toucher aux superstitions populaires. Qu'ils fussent désabusés ou non, les uns faisaient un mélange bizarre de judaïsme, de christianisme et de fables païennes ; les autres, tels que le Celse, les Julien, les Porphyre, les Hiéroclès, épuisèrent contre le christianisme tout ce qu'ils avaient de science et d'esprit. Après son apostasie, quels efforts ne fit pas Julien pour anéantir la religion du Christ, et relever celle des faux dieux du paganisme ? et ne sait-on pas combien il trouva de sectaristes, qui, loin

de se montrer désabusés, secondèrent de tout leur pouvoir son entreprise ?

D'ailleurs, il faut bien le remarquer, et cette remarque est décisive, autre chose était pour les philosophes de reconnaître la vanité des idoles et des croyances populaires, autre chose était d'embrasser le christianisme. Après le règne d'Auguste, il y eut dans les mœurs une mollesse, dans les âmes une dégradation, dans les écoles de philosophie un esprit d'orgueil, d'impiété, d'épicurisme, qui étaient bien loin d'être favorables à la simplicité, à la sainteté, à la sévérité de la doctrine évangélique ; le philosophe pouvait ne pas être idolâtre, sans pour cela devenir chrétien. Souvent le sauvage est moins éloigné de l'Évangile, que le bel esprit indifférent, la simplicité de l'ignorant est bien plus accessible à la vérité, que l'orgueil du sophiste ; et quand la corruption du bel esprit se trouve fortifiée par celle du cœur, quel obstacle à la croyance de ces hautes vérités qui captivent la raison, et qui ne font grâce à aucune passion ! Oui, de l'idolâtrie qu'on ne professe pas aussi grossièrement que le vulgaire, au christianisme que l'on embrasse, que l'on pratique jusqu'à mourir pour lui, l'intervalle est immense ; et cet intervalle, que les sages mêmes, que les magistrats, que les riches et les heureux du siècle l'aient franchi à la voix de quelques Juifs obscurs et méprisés, voilà ce qui étouffe, voilà ce qu'on n'expliquera jamais par des causes purement humaines.

Disons donc que la religion chrétienne ne trouva ni dans les lumières de ses fondateurs, ni dans les attraits de sa doctrine, ni dans les circonstances du temps de son origine, le moyen de s'établir : elle n'eut pour elle rien de ce qui fait réussir les entreprises humaines ; au contraire, préjugés de l'esprit, passions du cœur, force des habitudes, autorité de l'exemple, politique des gouvernements, tout était contre elle. Comment a-t-elle donc pu s'établir ? Il fallait ici ou des miracles, ou une opération secrète dans les âmes, de la part de celui qui s'appelle, dans nos livres saints, le *Père des lumières* comme le *Dieu des vertus*. L'Évangile a triomphé du monde païen, et ce triomphe seul est le monument éternel de sa divinité.

Mais, pour vous en convaincre de plus en plus, montrons combien sont frivoles les explications que les incrédules ont données de son établissement.

Les incrédules n'ont rien oublié pour obscurcir la gloire qui revient au christianisme de son merveilleux établissement. Déjà nous avons été au-devant de quelques-unes de leurs frivoles observations ; mais il importe au triomphe de l'Évangile, de discuter encore davantage les explications que les incrédules prétendent donner de son étonnante propagation. Ils nous disent sérieusement que l'Évangile, par sa nouveauté seule, dut exciter vivement la curiosité publique, et se faire des partisans ;

qu'un enthousiasme irréflecti s'étant emparé d'abord de quelques esprits plus exaltés, se répandit bientôt de toutes parts; qu'une fois la secte des chrétiens, établie dans quelques lieux, elle dut ses accroissements rapides au fanatisme, et ses vertus à l'esprit de parti : et que ne pouvaient pas d'ailleurs sur les hommes les menaces terribles et les promesses magnifiques de la vie future dont la prédication de l'Évangile était accompagnée! Tel est le langage de l'incrédulité; vaine ressource pour expliquer ce qui est inexplicable par des causes humaines. Reprenons.

Je n'ignore pas que la nouveauté a par elle-même des attrait; mais je sais aussi qu'une doctrine, quoique nouvelle, ne fait aisément des prosélytes, qu'autant qu'elle s'allie avec les goûts et les inclinations de ceux à qui elle est annoncée. Le cœur se persuade volontiers ce qu'il aime; mais il se roidit contre des maximes qui le contraignent. Voulez-vous entraîner la multitude? flattez ses penchans. Voulez-vous l'aliéner? combattez ses vices. Le mensonge n'est agréable qu'autant qu'il flatte; on peut, dans certains moments, être épris des beautés d'une morale pure; mais, si on l'aime dans la spéculation, on est bien tenté de la repousser dans la pratique; on la veut pour les autres beaucoup plus que pour soi-même. On peut être crédule pour des choses indifférentes qui n'imposent aucun devoir; mais les maximes qui commandent des sacrifices pénibles trouvent toujours dans le cœur une résistance secrète. Que les hommes avides de nouveautés se laissent prendre à celles qui sont flatteuses et commodes, qui promettent la licence et l'impunité, c'est là une chose naturelle et très-ordinaire; mais que, sans motifs, sans examen, malgré tous les préjugés et toutes les passions, contre tous leurs intérêts, ils embrassent une religion qui les oblige à la vertu la plus pure, qui les expose sans cesse à de nouvelles peines, à de nouveaux dangers, c'est là un genre de séduction dont il n'y a pas d'exemple.

On voudrait voir dans la conversion des païens à l'Évangile l'effet de je ne sais quel enthousiasme irréflecti. Ainsi, suivant les incrédules, à la voix de quelques Juifs, une espèce de délire pieux aurait poussé les païens à quitter une religion aussi douce, aussi commode que le paganisme, pour embrasser une religion qui était aussi opposée que le christianisme à tous leurs penchans; et ce délire se serait emparé, non pas de quelques villes et de quelques bourgades, mais de toutes les provinces de l'empire romain, des peuples civilisés comme des peuples barbares, des contrées les plus opposées de mœurs, de caractère, comme de langage; et ce délire aurait agité non-seulement quelques têtes plus exaltées, mais encore les esprits les plus calmes, la vieillesse comme le jeune âge, les magistrats

comme le peuple, les savants comme les ignorants; et ce délire ne se serait pas borné à un petit nombre d'années, mais il aurait duré pendant trois siècles entiers; et ce délire aurait enfin abouti à épurer les mœurs, à détruire des superstitions impures et cruelles, à rendre les hommes plus éclairés et meilleurs, à former de toutes parts des pères plus vertueux, des enfants plus soumis, des époux plus fidèles, des maîtres plus justes, des magistrats plus intègres. On connaît l'hommage que Pline le Jeune, dans sa fameuse lettre à Trajan (202), a rendu aux vertus des chrétiens de son temps. Certes un délire qui réunit tous ces caractères à la fois, qui régénère ainsi l'espèce humaine, ressemble beaucoup à la plus haute sagesse; et vous le voyez, le reproche du délire tombe bien moins ici sur les premiers chrétiens, que sur leurs accusateurs.

On ose les qualifier de fanatiques; mais les fanatiques ont quelque chose de sombre et de farouche; leur zèle est violent et sanguinaire; la flamme et l'épée sont pour eux des moyens de succès et de conquêtes; ils méditent des vengeances et des forfaits au nom du ciel; ils les poursuivent et les consomment par conscience et sans remords: voilà le fanatisme, ou bien, quand on prononce ce mot, on ne s'entend pas soi-même. Or, à ces traits de noire fureur, comment reconnaître les premiers fidèles, eux qui ne respiraient que paix, que charité, qu'oubli des injures, qui ne savaient que souffrir et mourir en pardonnant à leurs bourreaux? Sans doute ils étaient zélés pour la propagation de la foi; ils ne voyaient pas avec indifférence les erreurs et les vices du paganisme, ils se sentaient prêts à tout sacrifier, même la vie, s'il le fallait, pour conquérir des âmes à Jésus-Christ; mais, pour étendre son empire, ils ne connaissaient d'autres armes que celles de la persuasion, de la patience et de la prière; ils savaient verser leur sang, mais non celui de leurs ennemis. Voit-on dans leur conduite quelque chose qui sente l'emportement et la haine? Où sont les païens que, par fanatisme, ils aient immolés à leur religion? où sont les Césars persécuteurs dont ils aient tramé la ruine? où sont les contrées qu'ils aient parcourues, le fer à la main, pour établir le règne de l'Évangile? Tout cela est inouï dans les annales des trois premiers siècles de l'Église, les seuls dont nous parlons en ce moment; et ici encore je ne vois de fanatisme que dans la haine aveugle de leurs détracteurs.

Si l'on ne peut se défendre de quelque sentiment d'admiration pour les vertus des églises naissantes, on voudrait en affaiblir le prix en essayant de les expliquer par l'intérêt qu'avaient les chrétiens à se faire une bonne réputation, à gagner l'estime publique, en un mot, par l'influence de l'esprit de parti; mais, dans la réalité, quoi de plus vague et de plus insignifiant? L'esprit de parti donne l'apparence des vertus, plutôt que

des vertus réelles ; il peut bien quelquefois réformer les dehors de l'homme, mais il ne change pas le cœur ; il y laisse vivre l'orgueil tout entier, et ne fait que couvrir les passions d'un masque qu'elles jettent bien souvent, pour se montrer à découvert et dans tous leurs excès. L'esprit de parti peut inspirer quelques actions d'éclat, quelques sacrifices d'ostentation ; mais la fidélité constante aux devoirs les plus obscurs, cette suite d'actions simples et modestes de tous les jours et de tous les moments, il n'y a qu'une religion sincère qui les fasse pratiquer : l'esprit de parti peut faire des pharisiens, il ne fera pas des Vincent de Paul. Enfin l'esprit de parti a beau se déguiser, il reste toujours ce qu'il est, c'est-à-dire inquiet, aigre, vindicatif, séditieux. Et qui ne sait pas que les chrétiens des églises primitives étaient au contraire les plus doux, les plus charitables, les plus patients des hommes, les citoyens les plus soumis et les plus fidèles ? Disons, pour être vrais, qu'une sainte émulation du bien les animait sans cesse ; qu'ils cherchaient à s'encourager, à s'édifier mutuellement par de bons exemples. Si c'est là ce qu'il plaît d'appeler esprit de parti, eh bien, gloire à cet esprit de parti qui peupla la terre de vertus auparavant inconnues ! Nous voudrions bien que, par esprit de parti, nos incrédules se fussent montrés des modèles de modestie, de désintéressement, de soumission aux lois, de respect pour les institutions de leur patrie et de dévouement au trône ; que partout ils eussent formé des disciples qui, par esprit de parti, marchant sur leurs traces, eussent présenté l'image des plus pures, des plus héroïques vertus ; alors du moins, au lieu de n'être connue que par des fléaux et des ravages, l'incrédulité moderne pourrait se vanter d'avoir fait quelque bien à l'humanité.

Sans doute quand les païens, à la voix des disciples du Sauveur, entraient en foule dans l'Eglise chrétienne ; quand ils s'exposaient à tous les périls, à la haine de leurs proches, à la poursuite des magistrats, à la perte de leurs biens, de leur repos et de leur vie, ils étaient soutenus par l'espoir de recevoir un jour la récompense de tant de généreux sacrifices. Mais je demande d'abord d'où vient que les apôtres et leurs disciples avaient des idées si hautes, si pures, si fermes, si arrêtées sur cette vie future touchant laquelle les philosophes étaient si vacillants ; je demande d'où vient que quelques Juifs obscurs ont eu le pouvoir d'imprimer si profondément cette doctrine dans l'esprit des peuples, même d'un grand nombre de sages, de voluptueux, de riches nourris dans le paganisme. N'est-ce pas une chose admirable, que des ignorants se soient élevés au-dessus des plus beaux génies de Rome et d'Athènes ?

Maintenant, pour répondre directement à ceux qui veulent expliquer la propagation de l'Évangile par l'effet que devait produire

sur les esprits l'appareil de ses menaces et de ses promesses, je conviens qu'une fois qu'on est convaincu de la vérité du christianisme, que l'on croit sincèrement à sa doctrine, à ses enseignements sur la vie future, on peut en être touché, ébranlé ; mais ceux qui ne croient pas au christianisme se rient de ses menaces comme de ses promesses : témoins nos incrédules, qui en font l'objet de leur dérision. La première pensée des païens devait être de se moquer des apôtres et de leur doctrine, et ce qu'on voulait leur faire craindre ou espérer dans l'avenir, ne devait pas plus les toucher que ce qu'on leur avait débité du bonheur de l'Elysée et des supplices du Ténare. Aussi Tertullien, né païen, disait-il après sa conversion à l'Évangile (203) : « Et nous aussi, nous nous sommes moqués comme vous de la doctrine chrétienne ; les hommes ne naissent pas chrétiens, ils le deviennent. » Et nous avons toujours le droit de demander comment les païens le sont devenus. C'est le cas de dire avec saint Athanase (204) : « Avec leurs ouvrages volumineux les philosophes n'ont pu persuader qu'à un petit nombre de disciples leurs dogmes sur l'immortalité de l'âme et la manière de bien vivre ; et Jésus-Christ, avec des paroles communes, avec des hommes sans science, a persuadé à un grand nombre d'Églises, par toute la terre, de mépriser les choses temporelles et la mort, pour n'estimer que les choses éternelles. »

C'est donc en vain que les ennemis du christianisme cherchent à se dérober à la lumière qui l'environne, et qui décèle aux yeux attentifs sa céleste origine : loin d'être obscurcie par les sophismes de l'incrédulité, elle reste dans tout son éclat, la gloire qui revient à l'Évangile de son merveilleux établissement au milieu des nations païennes. Elle doit donc être révéérée comme l'ouvrage de Dieu, cette religion qui, depuis quatorze siècles, est celle de notre patrie, que Clovis fit asseoir avec lui sur le trône des Francs, que Charlemagne protégea de toute la force de son bras puissant, que saint Louis honora par les plus héroïques vertus, à laquelle tant de rois ont dû la prospérité de leur règne ou leurs consolations dans l'infortune, et que nous voyons briller aujourd'hui sur le trône et sur les marches du trône avec un éclat tout nouveau. Serait-elle donc destinée à périr au milieu de nous par notre sacrilège indifférence ? Ah ! ce n'est pas pour elle qu'il faut concevoir des alarmes, c'est pour nous-mêmes. L'histoire atteste qu'elle a toujours su réparer ses pertes par des conquêtes : c'est un soleil qui ne cesse d'éclairer une région, que pour éclairer une région nouvelle ; malheur à nous, si nous en faisons la fatale expérience ! La religion peut se passer de la France, et la France ne peut se passer d'elle. Mais non, elle ne périra pas ; le ciel, qui l'a sauvée par tant de miracles, la sauvera, s'il le faut encore, par des miracles nouveaux. Les dons de Dieu sont

(203) *Apolo.*, cap. 18.(204) *De Incarn. Verbi*, n. 47.

sans repentance, comme parlent nos livres saints. (*Rom.*, XI, 29.) Oui, le Dieu des miséricordes semble nous l'avoir promis pour toujours, lorsqu'il nous rendit les enfants de saint Louis; oui, la religion doit triompher par eux et avec eux. Quel auguste appui ne trouve-t-elle pas dans ce monarque qui ne porte pas vainement le nom de *très-chrétien*, qui s'honore d'abaisser devant la croix ses hautes pensées, et d'être sous les yeux de ses sujets le premier serviteur de celui par qui règnent les rois? Chrétiens, lorsque de si grands exemples d'attachement à la foi de nos pères nous sont donnés par ce qu'il y a de plus illustre sur la terre, qui de nous ne mettrait son bonheur à les imiter? Heureuse la nation qui trouve ses modèles dans ses maîtres, et qui n'a qu'à marcher sur leurs traces pour arriver à la gloire véritable dans le temps comme dans l'éternité!

CONFÉRENCE XXIII.

QUESTIONS SUR LES MARTYRS

Si j'écoute un chrétien versé dans l'histoire des premiers âges de l'Eglise, et zélé pour la gloire de la religion, il me dira : Quelle rage dans ces empereurs romains, dans ces magistrats, dans ces païens ennemis acharnés des disciples de l'Évangile! Pendant trois siècles entiers, le sang des chrétiens ne cesse de couler. Les Néron, les Domitien, les Dèce, les Dioclétien, déploient contre eux tous les supplices de la cruauté la plus raffinée; les croix, les chevaux, la flamme des bûches, les ongles de fer, la dent des bêtes féroces, tout est mis en usage. Si quelques rescrits favorables de la puissance impériale amènent des intervalles de paix, le feu de la persécution ne semble se ralentir que pour se rallumer avec plus de furie, et trois cents ans de notre histoire ne sont que trois cents ans de persécution. Mais, dans les chrétiens, quel courage et quel héroïsme! La patience des bourreaux se lasse plutôt que la constance des martyrs. Quelle multitude d'innocentes victimes tombent de toutes parts en bénissant leurs meurtriers! On peut les tourmenter, on ne peut les vaincre; leurs supplices sont un appât qui attire les païens à la religion; le sang des martyrs est une semence de chrétiens, le fer qui les moissonne en fait germer de nouveaux. Quelle merveille, de voir éclater tant de force et de magnanimité, non dans les accès d'une effervescence passagère, mais durant trois siècles; non dans quelques parties du monde, mais dans toutes les provinces de l'empire romain; non dans quelques particuliers, que leur éducation, leurs forces naturelles, leur état, semblent élever au-dessus de la faiblesse du reste des hommes, mais dans une multitude de chrétiens de tous les âges et de toutes les conditions, depuis l'adolescence jusqu'à la vieillesse, depuis le guerrier jusqu'au sexe le plus timide! Pourquoi cet héroïsme supérieur à

tout ce que nous présente de plus beau en ce genre l'antiquité païenne? Pour moi, quand je vois tant de courage, uni d'ailleurs à tant de vertus, je crois avoir découvert de véritables sages, et j'applaudis au témoignage que saint Cyprien rendait aux chrétiens, en disant : « Nous ne sommes pas philosophes de paroles, mais d'actions; nous ne portons pas le manteau de la sagesse, nous la pratiquons; nous ne disons pas de grandes choses, mais nous tâchons d'en faire : *Non loquimur magna, sed vivimus* (204*). Je l'avoue, ce spectacle d'un courage invincible et des vertus les plus pures me ravit d'admiration; je soupçonne ici quelque chose de divin, j'y trouve une force qui ne vient pas de l'homme; et si les partisans de la superstition pouvaient être marqués à des traits si sublimes, quels seraient donc les caractères des sectateurs de la religion véritable? Ainsi parle un chrétien.

Si maintenant j'écoute sur la même matière un incrédule, il me dira : Les chrétiens font grand bruit de leurs martyrs, comme si toutes les religions n'offraient pas de semblables exemples : le Juif se laisserait encore égorger pour la loi de Moïse, l'Indien se précipite sous les roues du char qui porte en triomphe ses idoles. Toutes les sectes chrétiennes ne professent pas la vérité, puisqu'elles professent des dogmes opposés; et toutes, depuis les donatistes du v^e siècle jusqu'aux réformateurs du xvi^e, peuvent se glorifier d'avoir eu des martyrs. Que ne peut pas l'imagination enflammée par les sentiments religieux! Mais enfin à quoi se réduisent vos persécutions des premiers siècles? Les écrivains ecclésiastiques ont chargé le tableau des plus noires couleurs, et la crédulité répète ce qui a été dénaturé par la prévention de l'esprit de parti. Quel reproche avez-vous à faire aux Trajan, aux Antonin, aux Marc-Aurèle, aux Adrien, aux Alexandre Sévère, et à d'autres empereurs encore? Croit-on que les maîtres de l'empire n'étaient que des bêtes féroces affamées de carnage? Dioclétien lui-même était trop habile dans l'art de régner, pour n'être qu'un monstre de férocité. Les chrétiens étaient rebelles aux lois; plus d'une fois ils en provoquaient la vengeance par leurs insultes contre les dieux de la religion de l'empire. Odieux au peuple qui demandait leur sang, plusieurs, si l'on veut, furent sacrifiés par politique; il n'y a pas là de quoi triompher : et dans tous les cas, s'il faut voir dans le courage des martyrs quelque chose d'extraordinaire, on expliquera tout par ces deux mots : *superstition, fanatisme*. Ainsi ont parlé les philosophes du xviii^e siècle.

Messieurs, qui faut-il croire, ou du chrétien, ou de l'incrédule que vous venez d'entendre? Discutons le pour et le contre avec la plus sévère impartialité, et ne prononçons qu'après l'examen le plus réfléchi. De quoi s'agit-il? en quoi les deux partis sont-

(204*) *De Bono patientia*, p. 217.

ils d'accord ? où commence leur division ? Que, dans les premiers âges du christianisme, il se soit élevé contre lui des persécutions ; qu'elles aient coûté la vie à un grand nombre de chrétiens ; que ces martyrs aient souffert la mort avec un courage qui étonne, voilà ce dont on convient des deux côtés : mais la durée et la violence des persécutions, mais le nombre et l'innocence des chrétiens immolés, mais la gloire qui peut revenir de leur mort à la religion, voilà ce qu'il faut éclaircir. Est-il vrai que les persécutions suscitées à l'Eglise, dans les trois premiers siècles, aient été aussi multipliées, aussi cruelles que les chrétiens le supposent ? première question. Que nous apprend l'histoire sur le nombre des martyrs, sur les causes et les circonstances de leur mort ? seconde question. Quel avantage peuvent tirer de l'histoire des martyrs les apologistes de la religion chrétienne ? troisième et dernière question. Tel est le sujet de cette Conférence.

Je ne viens pas, Messieurs, fatiguer votre imagination par le récit détaillé des exécutions sanglantes et des cruautés inouïes que présentent à chaque page les annales de l'Eglise primitive ; mais je dois en dire assez pour établir d'une manière incontestable la longue durée et la barbarie des persécutions, et ce que je dirai fera supposer aisément ce que j'aurai passé sous silence. Que s'il fallait vous en faciliter la croyance, et vous prémunir contre l'in vraisemblance de cette suite de scènes cruelles dont le monde chrétien fut le théâtre, je n'aurais qu'à vous rappeler dans quelles circonstances parut la religion chrétienne, quelles furent ses maximes, et combien étaient sanguinaires alors les mœurs du peuple romain.

L'empire avait ses dieux, ses temples, ses sacrifices, sa religion publique ; le paganisme était appuyé sur des lois, sur l'autorité des empereurs et des magistrats, sur la crédulité et les habitudes du peuple : et voilà que les chrétiens viennent professer hautement une religion nouvelle, traiter celle qui est établie, de superstition abominable. Leur premier devoir est de fuir les temples des idoles ; d'être, dans leurs discours et leur conduite, en contradiction avec les païens, et d'abhorrer tout ce qui est l'objet de la vénération publique ; par cela seul, l'univers païen doit se soulever contre eux. Le philosophe ne voit rien, dans ces sectateurs d'un Dieu crucifié, qu'une secte extravagante et ridicule ; le magistrat, que des novateurs dangereux ; le peuple, que des impies ennemis des dieux ; les prêtres des idoles, que des rivaux redoutables. Les crimes les plus horribles leur sont imputés : ils n'adorent pas les faux dieux, on les accuse d'être athées : dans leurs assemblées religieuses ils se donnent des marques d'une charité toute fraternelle, on les accuse d'amour incestueux ; ils participent au pain

eucharistique, on les accuse d'infanticide, et de renouveler le repas de Thyeste. Ce sont là les accusations que furent obligés de repousser Justin, Athénagore, Tertullien, Origène, Minutius Félix. Ces calomnies se répandent, s'accréditent dans toutes les provinces de l'empire ; et une fois établies, enracinées, comment les détruire ? Ces préjugés ne dominent pas le peuple seul, ils sont partagés par les hommes les plus graves. Suétone loue Néron d'avoir condamné au dernier supplice les chrétiens, espèce d'hommes livrés à une superstition nouvelle et malfaisante, *genus hominum superstitionis novæ et maleficæ* (205). Tacite, dans ses *Annales* (206), les peint comme des hommes détestés pour leurs crimes, convaincus d'être hais du genre humain. Oui, ils sont regardés comme les ennemis irréconciliables des dieux et de l'Etat. Les provinces sont-elles ravagées par quelque fléau, par la peste, la famine, les débordements des fleuves ? les chrétiens sont responsables de ces calamités. Dès lors quelle haine on devait leur porter ! Est-il étrange que les passions aient armé contre eux toute leur fureur ?

Et quelle n'était pas d'ailleurs la férocité du peuple romain ! ne devait-il pas se faire un jeu de répandre à grands flots le sang chrétien, ce peuple dont les fêtes étaient des massacres ? Parmi les empereurs romains, en est-il de plus doux et de plus clément que Tite ? Eh bien ! lorsqu'à Césarée de Palestine il fait célébrer l'anniversaire de la naissance de son frère par des jeux publics, on voit périr plus de deux mille cinq cents personnes dévorées par les bêtes, ou consumées par les flammes, ou tuées dans les combats des gladiateurs. Si le même empereur veut célébrer à Béryste la fête de son père Vespasien, son humanité ne l'empêche pas de donner des milliers de Juifs à dévorer aux bêtes (207). Avec de tels préjugés contre les chrétiens, avec de telles mœurs dans les Romains, faut-il s'étonner de ce que nous dit Origène dans une de ses homélies (208) : « Le sénat, le peuple, les empereurs romains, ont décidé qu'il n'y aurait pas de chrétiens ? »

Mais n'exagérons rien ; que l'imagination ne vienne point altérer de ses fausses couleurs la vérité de l'histoire ; interrogeons les monuments de l'antiquité profane et sacrée. Dans les cinq premiers siècles, quel écrivain ecclésiastique, apologiste, historien, orateur, théologien, n'a pas rappelé les persécutions, loué le courage des martyrs et les triomphes de l'Eglise ? Vivant à différentes époques, placés en diverses contrées de l'Asie, dans l'Afrique, en Italie, dans les Gaules, tous sont ici d'accord. Dans leurs apologies, que font saint Justin, Tertullien, Athénagore, Origène, Théophile d'Antioche, Méliton de Sardes, Minutius Félix ? Non-seulement ils établissent la vérité de la religion, mais ils vengent les chrétiens des calomnies

(205) Sueton. in *Neron.*, cap. 16

(206) *Annal.*, lib. XV, cap. 49.

(207) Joseph., *De bello Jud.*, lib. VII, cap. 3.

(208) *In lib. Josue*, hom. 9, n. 10.

atroces de leurs ennemis; ils se plaignent surtout de ce qu'on ne cesse de persécuter des innocents, dont tout le crime est leur nom de chrétien. Que disait saint Cyprien à Démétrien, proconsul d'Afrique (209): « Vous dépouillez, vous incarcérez, vous chargez de chaînes des innocents; vous les livrez impitoyablement aux bêtes, aux flammes, au fer des bourreaux; vous affectez de prolonger leurs supplices; une ingénieuse barbarie invente de nouvelles tortures. Quelle est donc cette rage insatiable? d'où peut venir ce libertinage de cruauté qui vous emporte? » *Quæ hæc est insatiabilis carnificinæ rabies, quæ inexplebilis libido savitiae?* Quel homme plus savant, plus voisin des faits, qu'Eusèbe, historien ecclésiastique du iv^e siècle? Eh bien! sur dix livres qui composent son *Histoire*, il n'en est pas un seul où il ne parle des persécutions allumées sous divers empereurs. Lactance a écrit un livre de *la Mort des Persécuteurs*. Là il rappelle six empereurs ennemis acharnés de l'Eglise chrétienne, et dont la fin tragique semblait être un effet de la vengeance céleste. Il décrit plus particulièrement la persécution de Dioclétien, de Maximien et de Galère, la plus longue et la plus cruelle de toutes. Or, ce Lactance, dans quel temps a-t-il vécu? au milieu même des fureurs de cette persécution; et qu'était-il? un des plus beaux esprits de son siècle, si distingué par ses talents et ses vertus, que l'empereur Constantin l'appela auprès de sa personne, et lui confia l'éducation de son fils. Observons enfin que la conversion de Constantin le Grand fut célébrée précisément comme l'époque de la paix rendue aux églises après les tempêtes dont elles avaient été battues sous les règnes précédents. Messieurs, tous les écrivains ecclésiastiques n'étaient pas des insensés, et n'ont pas sans doute, dans un commun délire, rêvé des persécutions qui n'existaient pas.

Et que nous apprennent les auteurs païens? Ecoutez Tacite (210): son passage est très-connu sans doute; mais il faut, pour l'intérêt de ma cause, que je rappelle ce qui revient à mon sujet. « Néron passa pour être le véritable auteur de l'incendie de Rome; afin d'étouffer ce bruit, il substitua des coupables, et il punit par les supplices les plus raffinés ceux que le peuple nommait chrétiens... On punit d'abord ceux qui avaient, ensuite une grande multitude que l'on découvrit par la confession des premiers, mais qui furent moins convaincus d'être les auteurs du crime de l'incendie, que d'être haïs du genre humain. L'on se fit un jeu de leur mort; les uns couverts de peaux de bêtes, furent dévorés par les chiens; les autres, attachés à des pieux, furent brûlés pour servir de flambeaux pendant la nuit. Néron prêta ses jardins pour ce spectacle; il y parut lui-même en habit de cocher, et monté

sur un char, comme aux jeux du Cirque. »

Spartien, dans la *Vie de Sévère*, nous apprend que cet empereur défendit, sous les peines les plus graves, d'embrasser le judaïsme ou le christianisme; *Judæos fieri vetuit; idem etiam de Christianis sanxit* (211).

Lampride, dans la *Vie d'Alexandre Sévère*, nous dit que, favorable aux chrétiens, il les laissa vivre en liberté, *Christianos esse passus est* (212). Donc cette tolérance n'avait pas été ordinaire.

Nous apprenons de Lactance (213) que, même sous le règne de ce prince plus tolérant, Domitius Ulpien, préfet de Rome, dans un ouvrage: *du Devoir du proconsul*, recueillit les rescrits des empereurs contre les chrétiens, afin que le proconsul connût bien les divers genres de supplices dont il fallait punir ceux qui professaient cette religion. Qu'on juge par l'ouvrage de ce païen, de la haine qui avait animé jusque-là les Romains contre le christianisme.

Un témoignage bien précis est celui du sophiste Libanius, dans son éloge de Julien l'Apostat; il loue son héros de ce que, persuadé que le christianisme avait pris des accroissements par le carnage de ses sectateurs, il n'avait pas ici marché sur les traces de ses prédécesseurs, qui avaient employé contre les chrétiens les plus cruels supplices.

Voulez-vous une pièce originale conservée par Eusèbe (214)? C'est une lettre de l'empereur Maximin II. D'abord ennemi des chrétiens, il changea par politique, et écrivit aux gouverneurs des provinces de son obéissance une lettre favorable à la religion, mais qui suppose qu'avant lui, elle avait été horriblement persécutée. Elle commence ainsi: « Je crois que vous savez, et que chacun sait aussi de quelle manière Maximien et Dioclétien, nos pères et nos prédécesseurs, ayant vu que presque tous les hommes renonçaient au culte des dieux pour se faire chrétiens, ordonnèrent avec très-grande justice que ceux qui auraient quitté leur religion seraient contraints par les supplices à la reprendre, » Vous le voyez donc, Messieurs, auteurs païens, auteurs chrétiens, tout est d'accord.

Sans doute, dans la longue période de temps qui sépare Néron de Constantin, l'empire romain avait eu des maîtres dignes de gouverner les hommes; mais ceux-là mêmes, s'ils n'ont pas porté des édits sanglants contre les chrétiens, ont laissé subsister, exécuter ceux de leurs prédécesseurs, ou toléré avec trop de faiblesse les excès commis par les gouverneurs de province, par les magistrats et le peuple, dans ces temps d'anarchie et de dissolution qui préparaient la ruine totale de l'empire. Ce fut un grand prince que Trajan; c'est pourtant lui qui condamna à être exposé aux lions, dans l'amphithéâtre, saint Ignace, évêque d'Antioche. Pline, gouverneur de Bithynie, et-

(209) *Ad Demetr.*, p. 220.

(210) *Annal.*, lib. XV, cap. 44.

(211) Spartian, *in Sever.*, cap. 17.

(212) Lamprid., *in Alexand. Sever.*, cap. 23.

(213) *Divin. Inst.*, lib. V, cap. 11.

(214) *Hist. eccles.*, lib. IX, cap. 9.

frayé de la multitude d'innocentes victimes qu'on faisait mourir, en écrit à Trajan : que répond l'empereur ? « Qu'il ne faut pas rechercher les chrétiens ; que, s'ils sont dénoncés, on doit les interroger, et s'ils s'avouent chrétiens, les punir (215). » Etrange réponse qui ne pouvait faire que des accusateurs et des martyrs ; et voilà bien aussi ce qui arriva, au rapport d'Eusèbe.

Ce n'étaient pas des persécuteurs barbares qu'Antonin le Pieux, Marc-Aurèle et Verus ; et pourtant c'est à eux que saint Justin, dans son *Apologie*, se plaint des persécutions iniques exercées contre les chrétiens. C'est à Marc-Aurèle que Méliton adressait les paroles suivantes, conservées par Eusèbe (216) : « Chose inouïe, l'innocence est aujourd'hui poursuivie, persécutée dans les provinces d'Asie, d'après de nouveaux décrets. A la faveur des édits impériaux, des délateurs impudents, avides du bien d'autrui, travaillent nuit et jour à dépouiller les innocents. Si tout cela se fait par vos ordres, grand prince, nous devons nous soumettre et recevoir la mort : seulement nous vous demandons d'examiner par vous même ceux qu'on accuse, et de statuer ainsi, dans votre équité, s'il faut les faire mourir, ou si vous les jugez dignes de vivre ; mais, si les décrets dont on s'autorise, et qu'on ne devrait pas porter même contre des barbares, ne sont pas votre ouvrage, nous ne ferons que vous supplier plus instamment encore de ne pas permettre que nous soyons victimes d'un tel brigandage. » Maintenant vous pouvez évaluer ces assertions vagues de Voltaire, dans son *Histoire générale*, que Nerva, Trajan, Antonin, Marc-Aurèle n'ont pas persécuté les chrétiens, et qu'ils leur ont été favorables. Disons avec Bossuet (217) : « Les chrétiens furent toujours persécutés tant sous les bons que sous les mauvais empereurs. Ces persécutions se faisaient, tantôt par les ordres des empereurs et par la haine des magistrats, tantôt par le soulèvement des peuples, et tantôt par des décrets prononcés authentiquement dans le sénat sur les rescrits des princes ou en leur présence.

Pourrait-on nier encore la réalité des persécutions des premiers temps, leur longue durée et leur barbarie ? Quand les faits parlent si haut, convient-il de s'arrêter à de vagues conjectures, à des invraisemblances ? Nos philosophes avaient accusé les écrivains ecclésiastiques d'avoir exagéré les rigueurs des persécutions. Hélas ! et de nos jours les philosophes ont bien su nous faciliter la croyance de ce que ces anciens temps de l'Eglise ont présenté de plus barbare. Combien de scènes d'horreur ont passé sous nos yeux, qui pouvaient ne paraître que des songes ! Un jour aussi, quand elle lira certaines pages sanglantes de nos annales, la postérité refusera d'y croire ; elle observera que le xviii^e siècle fut celui des lumières, des sciences et des arts ; que les

mœurs étaient plutôt faibles que féroces ; elle opposera peut être au témoignage de l'histoire quelques phrases des livres de nos philanthropes, si ces livres parviennent jusqu'à elle, et demandera comment tant de politesse aurait pu s'allier à tant de barbarie. Messieurs, vous le savez, si c'est ainsi que raisonnent nos neveux, ils se tromperont : nous nous tromperions également nous-mêmes, si nous voulions juger des persécutions d'après des conjectures et de prétendues impossibilités. Les apparences paraîtraient être pour nous ; nous aurions contre nous la vérité. Malheureusement, quand il s'agit de la méchanceté de l'espèce humaine, *le vrai peut trop souvent n'être pas vraisemblable.*

Deuxième question. Qu'est-ce que l'histoire nous apprend de certain, touchant le nombre des martyrs, les causes et les circonstances de leur mort ?

Ce n'est point par les Martyrologes, ni par les catalogues des martyrs, qu'on peut juger de leur nombre : combien de listes de cette nature ont dû se perdre dans la suite des temps, et que de milliers de victimes ont pu aisément rester dans l'oubli ! Quand un fléau destructeur, la guerre, la peste ou la famine, désole les provinces d'un vaste empire, on peut bien apprécier en général ses ravages, recueillir même des détails particuliers ; mais on ne prétend pas avoir rigoureusement fait le calcul arithmétique de toutes les victimes. Nous n'avons pas besoin de *légendes dorées*, ni de faux actes que désavoue la saine critique ; la religion est trop forte pour ne pas dédaigner ces vains appuis. Les ennemis du christianisme l'attaquent par des mensonges, nous ne prétendons le défendre que par la vérité. Ici le langage des écrivains ecclésiastiques des cinq premiers siècles est uniforme ; dans leurs histoires, leurs homélies, leurs apologies, leurs divers traités ; ils supposent toujours que les persécutions très-meurtrières ont fait des martyrs sans nombre : et de quel droit récuser le témoignage de personnages aussi graves, aussi éclairés, aussi éminemment vertueux, et dont plusieurs, après avoir été témoins des persécutions, en furent les victimes ? Quant aux autres, tels que saint Léon, saint Chrysostome, saint Jérôme, saint Augustin, Théodoret, ne devaient-ils pas avoir dans les mains et sous les yeux une foule de monuments sensibles de ces temps de destruction et de carnage qui venaient de finir ? Je sais qu'Origène dit en propres termes qu'il y a eu peu de martyrs, passage dont l'incrédule a triomphé : mais outre qu'Origène écrivait avant les persécutions de Dèce, de Valérien, de Dioclétien, les plus sanglantes de toutes, il est évident qu'Origène a voulu dire uniquement que le nombre des martyrs était petit, comparé à celui des chrétiens qui n'avaient pas péri. « Dieu, ajoute-t-il, ne

(215) Plin., *Epist.*, lib. X, cap. 98.

(216) *Hist. ecclési.*, lib. IV, cap. 25.

(217) *Disc. sur l'Hist. univ.*, 1^{re} part. an de J.-C. 95.

voutant pas que la société chrétienne fût entièrement détruite (218). »

Je crois devoir entrer dans quelques détails sur la persécution de Dioclétien, la plus longue et la plus cruelle de toutes, et sur laquelle les philosophes ont le plus répandu les nuages de leur scepticisme. Qui devait mieux la connaître qu'Eusèbe et que Lactance, tous deux contemporains? Que nous apprend Eusèbe (219)? *Il est impossible de dire quelle multitude de martyrs fit la persécution en tous lieux : « Dicit non potest quot et quantos Christi martyres in omnibus locis atque urbibus passim cernere licuerit. »* Que nous dit Lactance (220)? « Toute la terre était cruellement tourmentée; et si vous en exceptez les Gaules, l'Orient et l'Occident étaient ravagés, dévorés par trois monstres. » Cette persécution de Dioclétien et de ses collègues fut si épouvantable qu'ils crurent avoir comme détruit le christianisme dans l'Empire. « On voit encore, est-il dit dans *l'Art de vérifier les dates*, on voit encore une médaille de Dioclétien avec cette inscription : *Nomine Christianorum deleto : « En mémoire de l'abolition du nom chrétien. »* Je ne prétends pas contester à Dioclétien ses qualités guerrières et politiques, ni la tolérance des premiers temps de son règne. Qu'il ait été habile ou non dans l'art de gouverner les hommes, toujours est-il vrai que lui et ses collègues furent des persécuteurs atroces. Ne fallait-il pas avoir versé des fleuves de sang, et que tout eût été bouleversé, dispersé, détruit dans la tempête de la persécution, pour oser se vanter d'avoir exterminé une religion qui remplissait déjà tout l'Empire?

J'ignore ce que Voltaire a prétendu, en disant : « Il est fait mention d'environ deux cents martyrs, vers les derniers temps de Dioclétien, dans toute l'étendue de l'Empire romain. » Gibbon en avoue environ deux mille condamnés par sentence juridique.

Ce même écrivain conjecture que la Palestine formait la seizième partie de l'Empire d'Orient; et l'on voit par Eusèbe, dans son énumération particulière des martyrs de la Palestine, que quatre-vingt-deux chrétiens seulement eurent droit à cette dénomination honorable. Oui, voilà le nombre de ceux qu'une sentence juridique frappa de mort; mais ceux qui gémissaient dans les fers, qui furent condamnés aux mines, envoyés en exil, qui se cachèrent dans les antres et les rochers déserts, qui subirent des tortures, et qui périrent victimes de ces cruels traitements, faut-il donc les compter pour rien? Et depuis quand faut-il compter les victimes que fait la guerre par le nombre de ceux qui meurent sur le champ de bataille?

Eusèbe atteste que, dans la Thébaïde (221), il y eut souvent depuis dix jusqu'à cent personnes qui souffrirent le martyre en un même jour; et certes ce n'est pas

nous, Français, qui contesterons la possibilité de semblables exécutions. Gibbon, pour affaiblir ce témoignage, fait observer qu'Eusèbe a choisi pour la scène de la cruauté la plus inouïe, le pays de tout l'Empire le plus isolé et le plus éloigné. Mais ici le sophiste anglais est-il de bonne foi? Eusèbe devait être d'autant mieux instruit du fait qu'il avait été lui-même sur les lieux; il nous apprend que, durant le séjour qu'il y a fait, il a vu plusieurs chrétiens livrés aux supplices. Gibbon fait encore observer qu'Eusèbe s'est servi à dessein d'un mot équivoque, qui peut signifier qu'il avait vu ou qu'il avait ouï dire. Mais Eusèbe dit deux fois la même chose; et la seconde fois en termes si forts, que M. de Valois a traduit : *Nous avons vu de nos propres yeux, « oculis nostris conspeximus. »* Si, comme le veut Gibbon, Eusèbe est plus d'une fois obscur et embarrasé, de quel droit suppose-t-il qu'il l'est dans le cas dont il s'agit?

Le même Eusèbe rapporte qu'une ville de Phrygie (222) avec tous ses habitants, son gouverneur, ses magistrats, furent livrés aux flammes; et cela, parce qu'ils refusèrent de sacrifier aux faux dieux. Gibbon, toujours animé de son esprit philosophique, fait observer que Lactance ne parle que de la ruine du *conventiculo* qui fut brûlé avec tous les assistants; or Lactance dit en propres termes qu'on brûla tout le peuple, ainsi que le *conventiculo* : « *Universum populum cum ipso pariter conventiculo concremavit* (223). » Et puis, Messieurs, fiez-vous aux philosophes dans ce qui tient à la religion. Écoutons plutôt l'historien Sulpice-Sévère, qui écrivait peu de temps après la persécution de Dioclétien. *Dix ans de dévastation ont désolé l'Eglise de Dieu; jamais guerre n'avait épuisé le genre humain, et jamais l'Eglise n'avait remporté de plus glorieux triomphes, puisque dix ans de carnage n'ont pu la vaincre : « Per decem continuos annos plebem Dei depopulata est... Nullis unquam magis bellis mundus exhaustus est, neque majore unquam triumpho vicinus, quam cum decem annorum stragibus vinci non potuimus* (224). » Ainsi, sans vouloir fixer avec une précision mathématique le nombre des martyrs, nous dirons avec Fleury (225) : « Les chrétiens ont poussé le témoignage de la vérité jusqu'à la mort et aux plus cruels tourments; et ce n'a pas été un petit nombre de philosophes, mais une multitude innombrable de tout âge, de tout sexe et de toutes conditions. »

Mais pourquoi souffraient-ils? Était-ce comme chrétiens, ou bien étaient-ils convaincus de quelque crime capital?

La philosophie a bien osé calomnier les chrétiens, en les représentant comme des séditieux, ou comme des hommes emportés d'un faux zèle contre le paganisme; mais la honte d'une pareille accusation retombe

(218) *Contr. Cels.*, lib. III, n. 8.

(219) *Hist. eccles.*, lib. VIII, cap. 4.

(220) *De mort. persec.*, cap. 16.

(221) *Hist. eccles.*, lib. VIII, cap. 9.

(222) *Hist. eccles.*, lib. VIII, cap. 11.

(223) *Divin. Instit.*, lib. V, cap. 14.

(224) *Sulp. Sever., Sacr. Hist.*, lib. II.

(225) *Deuxième disc. sur l'Hist. eccles.*, n. 2.

tout entière sur ceux qui osent l'intenter. J'invoque en faveur de l'innocence des martyrs la lettre de Pline à Trajan, la réponse de ce prince, l'édit de Maximin : tous ces titres démontrent que les chrétiens étaient uniquement recherchés pour leur religion, comme ennemis des dieux et du culte des païens. J'en appelle à nos anciens apologistes, qui tous supposent, comme un fait avéré, que les chrétiens ne sont convaincus d'aucun crime, ou que tout leur crime est leur religion ; c'est de là qu'ils partent pour faire sentir toute l'iniquité des lois et des magistrats à leur égard. J'en appelle à ce qui nous reste d'actes authentiques de nos martyrs. Qu'on lise les interrogatoires ; de quoi s'agit-il ? que demande le magistrat ? que répond l'accusé ? sur quoi porte la sentence ? Sont-ils condamnés pour avoir commis des crimes ? Jamais. Si la voix de la calomnie fait entendre quelquefois l'accusation vague d'infanticide, d'inceste, où en est la preuve ? Ce n'est pas là ce qui motive la sentence de mort. Ils n'adorent pas les dieux, ils sont chrétiens ; voilà leur crime. Aussi, Messieurs, il suffisait de renier sa religion pour être absous ; toutes ces persécutions faisaient des apostats ; une simple dénégation de la foi chrétienne, un peu d'encens brûlé devant les dieux des gentils savait de la mort. Eh quoi ! si les accusés eussent été convaincus de crimes abominables, leur eût-il suffi de n'être plus chrétiens pour éviter le supplice qu'ils avaient mérité ? Je sais que parfois le zèle emporta trop loin quelques chrétiens ; mais ces exemples sont rares, mais ce n'était pas l'esprit de la religion ; et faire de leur mépris pour l'autorité ou de leur esprit de révolte contre le magistrat la cause des persécutions, c'est une véritable absurdité. Nous apprenons de Lactance que, Dioclétien ayant fait afficher son édit de persécution à Nicomédie, un particulier l'arracha et le mit en pièces ; mais Lactance, en y voyant un trait de courage, ajoute que ce fut par un zèle déplacé, *non recte* (226). On cite Polyucte, brisant les idoles des faux dieux ; mais tout le génie de Corneille ne pouvait pas rendre certain ce qui est douteux. Or, s'il est avéré que le généreux Polyucte donna son sang pour sa foi, il ne l'est pas qu'il ait renversé les autels des païens ; cette particularité est contestée par les savants : Gibbon convient qu'elle n'est pas très-authentique. On cite un centurion, nommé Marcellus, jetant par terre sa ceinture et ses armes, disant qu'il est chrétien, et qu'il ne veut servir qu'le Roi éternel. Voltaire voit dans sa conduite un acte de sédition ; Gibbon n'en parle pas d'une manière plus favorable. Or l'un et l'autre ont eu l'impudence de dénaturer les faits. Dans les actes de son martyre, dont l'authenticité n'est contestée par personne, on lit ces paroles proférées par Marcellus : « Si telle est la condition des armes qu'on soit obligé de

sacrifier aux dieux et aux empereurs, je jette ma baguette et mon ceinturon, je quitte mes drapeaux et je renonce aux armes. » Ce n'est donc qu'un chrétien qui refuse d'être apostat, et qui se montre fidèle à la maxime : *Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.* (Act., V, 29.) Et l'on voit qu'ici, comme ailleurs, Voltaire et Gibbon sont fidèles à l'esprit de mensonge et de calomnie qui les anime contre le christianisme.

« Les règles de l'Eglise, dit Fleury (227), défendaient de s'exposer de soi-même au martyre, ni de rien faire qui pût irriter les païens et attirer la persécution, comme de briser leurs idoles, mettre le feu aux temples, dire des injures à leurs dieux, ou attaquer publiquement leurs superstitions. » Telles étaient les maximes généralement suivies.

De l'histoire des martyrs et de leurs combats pour la foi, que je suis bien loin d'avoir exagérés, nous tirerons deux conséquences très-glorieuses à la religion : la première, qu'il est impossible d'attribuer leur mort et leur courage à aucune de ces passions féroces ou basses qui trop souvent animent les hommes ; la seconde, qu'on ne peut établir aucun parallèle entre les martyrs de la religion chrétienne et ceux des autres religions.

Et d'abord comment voir dans les martyrs des hommes entraînés par les passions humaines ? Les accuseriez-vous d'une stupide folie ? Mais quoi ! ce que la vertu a de plus sublime, la charité de plus tendre et de plus compatissant, le courage de plus héroïque, a été le caractère de ces premiers chrétiens ; et à vos yeux ce ne seraient plus là que des traits de stupidité ! Mais ces pontifes de l'Eglise primitive, ces philosophes païens convertis au christianisme, ces docteurs dont nous avons les écrits, ces officiers de la cour des Césars, ces magistrats, ces guerriers, ces personnages illustres dont se composait en partie l'Eglise des premiers temps, n'étaient-ils donc que des hommes stupides ? On parle de fanatisme ; ce mot est fort commode, parce qu'il est vague : les philosophes devraient bien le définir. Remarque-t-on dans nos martyrs un zèle sombre et farouche ? ou plutôt quelle paix, quelle sérénité, et souvent même quelle joie, brillaient sur leur front ! J'aurais cru que le fanatisme était une fureur passagère, locale, bornée par les temps et par les lieux : et trois siècles entiers, parmi tant de peuples divers, auront vu se renouveler sans cesse la même constance ! Le fanatisme dégénère souvent en violence et en rébellion, en injures contre l'autorité ; et les premiers chrétiens, encore qu'ils fussent si nombreux et d'un courage invincible, ne respirèrent que la paix au milieu des fureurs des tyrans et de leurs implacables ennemis ; sur les échafauds et sur les bûchers, ils ne savent qu'adresser au ciel des vœux pour leurs bourreaux : voilà certes un étrange fanatisme. Etaient-ils poussés par l'amour de la gloire ?

(226) *De mort. persec.*, cap. 15.(227) *Mœurs des chrétiens*, n. 19.

Que la passion de la célébrité exalte quelques âmes, je le conçois ; mais qu'une immense multitude d'hommes de tout âge, de toute condition, demeurent dans les plus cruels supplices, soutenus par l'espoir de vivre dans la postérité, quelle chimère ! Ce n'est pas ce qu'ambitionne le commun des hommes. Non, non, il n'y a rien ici de la bassesse ni de la vanité des passions humaines.

J'ai dit encore qu'on ne pouvait établir aucun parallèle entre nos martyrs et ceux des autres religions. D'abord je pourrais faire observer, avec tous nos apologistes, qu'un très-grand nombre de martyrs sont morts non pas, ainsi que les martyrs des autres religions, pour des opinions spéculatives dont ils étaient imbus et que leur esprit leur présentait comme véritables, mais pour des faits éclatants, publics, tels que furent les prodiges de Jésus-Christ et des apôtres ; prodiges qu'ils avaient ou vus de leurs yeux, ou appris de témoins oculaires qui scellaient de leur sang leur témoignage. Martyr, suivant l'étymologie du mot, signifie témoin. « Lorsque saint Etienne, les deux saints Jacques, saint Pierre et saint Paul, saint Siméon et d'autres sont morts pour Jésus-Christ, qu'ont-ils attesté ? Qu'ils l'avaient vu opérer des miracles, qu'ils l'avaient vu mort et ressuscité, qu'il leur avait ordonné de prêcher telle doctrine. Sur ces faits sensibles, leur témoignage est-il digne de foi ou récusable ? Fait-il preuve ou non ? Voilà toute la question (228). » Etaient-ils assez frénétiques pour inventer des faits, et pour mourir en attestant des faits qu'ils savaient être faux ? C'est un genre de fureur qui n'a jamais eu d'exemple. Si l'on peut mourir pour des opinions fausses, parce qu'on les croit vraies, il est inouï que jamais on soit mort pour des faits dont on connaissait la fausseté. Lorsque les disciples des apôtres, tels que saint Ignace, saint Polycarpe, mouraient dans les supplices, de quoi rendaient-ils témoignage ? Ils attestaient que les apôtres leur avaient raconté les miracles de Jésus-Christ, sa résurrection glorieuse ; qu'ils avaient signé ces vérités de leur sang. Les martyrs suivants ont transmis le même témoignage : de sorte que les diverses générations des martyrs ne font que perpétuer la chaîne de dépositions irrécusables en faveur des faits qui étaient le fondement de leur religion. Où trouver ailleurs quelque chose de semblable ?

Mais je veux envisager les martyrs sous un autre point de vue. Mourir pour sa religion plutôt que d'y renoncer, lors même qu'en y renouçant on peut ne pas mourir, c'est là le vrai caractère du martyr. Ainsi on vous propose l'apostasie ou la mort, le choix vous est donné ; librement vous préférez la mort : vous êtes martyr. Et voilà quelle était la condition du très-grand nombre des martyrs chrétiens. De quoi s'agissait-

il pour eux ? De dire qu'ils n'étaient pas chrétiens, de donner un signe de respect aux dieux de l'empire. Ils avaient l'option du renoncement extérieur à leur religion ou des plus horribles supplices : c'est ce qui a été démontré ; et s'il en fallait une nouvelle preuve, je la trouverais dans Origène (229). « Les chrétiens sont les seuls accusés que les magistrats laisseraient tranquilles s'ils voulaient abjurer leur religion, offrir des sacrifices, faire les serments accoutumés. » Ainsi j'ai le droit de présenter ici les martyrs du christianisme comme des victimes volontaires et magnanimes de leur religion. Dès lors qu'on ne vienne pas leur comparer des païens, des juifs, des musulmans, des sectaires, mourant les armes à la main pour leur religion, ou périssant dans des massacres, ou suppliciés d'après les lois dont ils ne peuvent éviter les rigueurs. Il faudrait me citer des idolâtres mourant par choix plutôt que de confesser l'unité de Dieu ; des juifs refusant de racheter leurs jours par un acte extérieur du christianisme ; des musulmans refusant de sauver leur vie par une abjuration simulée de Mahomet ; des sectaires qui montent sur les bûchers plutôt que d'abandonner leur doctrine. Je demande, en un mot, des martyrs comme les nôtres, qui, par réflexion, par un choix laissé à leur volonté, préférèrent les supplices les plus affreux au renoncement à leur croyance. Par cette seule observation, je fais disparaître la très-grande majorité des prétendus martyrs des autres religions.

Il ne reste qu'un petit nombre d'hommes bravant la mort, la souffrant avec courage pour de fausses doctrines. Messieurs, que des motifs naturels, tels que l'esprit de parti, l'orgueil, l'amour de la gloire, la honte d'un désaveu, un moment d'enthousiasme, puissent entraîner à la mort un petit nombre d'hommes, dans des occasions très-rares ; j'y consens. Mais une quantité prodigieuse de personnes de tous les états, de tous les âges, de tous les caractères, pendant trois siècles entiers, souffrant, non dans les accès d'un enthousiasme furieux, mais avec tout le sang-froid de la réflexion et une inaltérable patience ; souffrant, non une mort prompte et facile, mais les plus effroyables douleurs, au milieu des tortures les plus lentes et les plus recherchées ; souffrant, non-seulement avec un certain courage, mais avec sérénité, mais avec joie, d'une manière si merveilleuse, si persuasive, qu'elle touche les païens et les bourreaux, les attire à la religion plus efficacement qu'ils n'en sont détournés par la crainte des supplices : c'est ce qu'on ne voit que dans l'Eglise de Jésus-Christ, c'est ce qui semble surpasser les forces de l'homme et suppose un secours divin. On admire Socrate, buvant la ciguë pour ne pas désobéir à des lois qui le condamnent injustement ; Régulus, retournant à Carthage, où l'attend une mort cruelle ; Epictète, imperturbable

(228) Bergier, *Traité de la vraie religion*, III^e p., ch. 5, art. 5, § 3.

(229) *Contra Cels.*, lib. III, n. 13.

sous les coups d'un maître barbare. Que si ce courage sublime éclatait dans un grand nombre d'hommes, l'admiration croîtrait encore. Mais que, pendant trois siècles, un héroïsme bien plus étonnant anime les personnes qui devraient en être les plus éloignées par la faiblesse de l'âge, la timidité du sexe, les habitudes de la condition : des femmes, des vieillards, des enfants de toutes les classes de la société, alors la merveille paraît incroyable, elle sort des lois ordinaires de la nature, et s'il faut y croire, on est forcé d'y reconnaître un miracle dans l'ordre moral (230). Je me dis à moi-même : Si le Dieu du ciel et de la terre, qui est la sainteté, la sagesse, la vérité par essence, a quelque part des adorateurs dont il agréer les hommages, à quels traits pourrais-je les distinguer ? Je voudrais qu'ils fussent les plus vertueux de tous les hommes, époux fidèles, fils tendres et respectueux, désintéressés, pleins d'affection pour leurs semblables, amis généreux, d'une probité incorruptible ; voilà comme veut être honoré le Dieu de toute sainteté. Je voudrais que ces adorateurs, amis de l'ordre public, soumis aux lois, pleins de respect pour le magistrat, d'amour pour la patrie, de courage dans les combats, d'intégrité dans les tribunaux, de zèle dans tous les emplois civils, se montrassent ainsi de dignes serviteurs du Dieu de l'ordre et de la sagesse. Je voudrais enfin que ces adorateurs, toujours prêts à tout sacrifier, honneur, fortune, réputation, plutôt que le devoir, n'eussent pour règles que la vérité, et qu'ils regardassent comme un triomphe d'en être les victimes. Je ne sache rien de comparable à de tels hommes. Or, tels ont été les martyrs chrétiens ; et si à ces traits on ne doit pas reconnaître les adorateurs du vrai Dieu, je ne sais plus où ils sont sur la terre.

N'oublions pas que nous descendons de ces héros chrétiens, et que nous pouvons nous écrier, avec plus de raison que ce patriarche de l'ancienne loi : *Nous sommes les enfants des saints (Tob., II, 18)* ; ils nous ont précédés dans la carrière, ils nous attendent dans le séjour de leur gloire. Combattons comme eux pour triompher comme eux, et consolons l'Eglise, notre mère commune, par notre dévouement à sa doctrine et à ses lois. L'incrédulité moderne passera, avec ses sophismes et sa fausse tolérance : c'est un fléau qui laissera longtemps après lui les vestiges de ses ravages ; mais espérons qu'il ne restera de ce nouveau genre de persécution que ce qui reste des anciennes : des souvenirs glorieux à l'Eglise qui les a souffertes. Que sont devenus ces Romains qui la persécutaient ? Ce peuple, qui se vantait d'être le peuple-roi, a été livré aux nations barbares ; cet empire, qui se flattait d'être éternel, est tombé. Rome est ensevelie dans ses ruines avec ses faux dieux ; il n'en reste plus de mémoire que par cette autre Rome sortie de ses cendres,

qui, pure et sainte, est devenue à jamais le centre du royaume de Jésus-Christ.

CONFÉRENCE XXIV.

JÉSUS-CHRIST CONSIDÉRÉ COMME LE BIENFAITEUR DU GENRE HUMAIN.

Ego sum veritas et vita. (Joan., XIV, 6.)

Je suis la vérité et la vie.

Quel langage, Messieurs ! et qui a donc pu sans orgueil le faire entendre à la terre ? Quel est celui qui a eu le droit de se rendre ce magnifique témoignage, qu'il était la vérité et la vie ; et d'élever la voix au milieu des nations, pour leur dire en parlant de lui-même : Avant moi, ont paru des sages qui ont brillé par leur doctrine, par l'éclat de leur génie, et qui ont enseigné aux hommes d'utiles vérités ; mais leur esprit n'était point à l'abri de toute erreur, et trop souvent ils ont abusé de leurs lumières pour accréditer le mensonge : c'est moi seul qui possède la plénitude de la science véritable ; je suis la vérité, *ego sum veritas*. Avant moi, des amis de l'humanité, des législateurs habiles, ont bien pu travailler à policer les peuples, à réformer les mœurs ; mais combien leurs efforts n'ont-ils pas été impuissants ou bornés ? C'est moi qui viens réparer dans les cœurs des sentiments nouveaux, et des germes de vie qui vont produire de toutes parts les fruits les plus abondants comme les plus salutaires : *Je suis la vie, « ego sum vita. »*

Encore une fois, quel est celui qui a pu sans ostentation tenir un pareil langage, se donner ainsi pour la lumière et le réformateur du monde ? Ce personnage extraordinaire, vous le chercheriez en vain dans le Portique ou le Lycée ; parmi les sages de Rome ou d'Athènes ; l'antiquité païenne ne l'a jamais vu. Des lumières mêlées de beaucoup d'erreurs, des vices à côté de quelques vertus, un zèle apparent plutôt que réel pour la réforme du genre humain : voilà ce que vous trouverez chez les anciens sages du paganisme.

Si vous vous transportez chez la nation juive, vous verrez à sa tête son législateur Moïse, auteur inspiré d'une loi admirable sans doute : mais il fut plutôt la lumière et le guide d'un peuple que de tous les peuples ; son code de lois ne fut pas sans quelques imperfections ; c'était plutôt une ébauche qu'un ouvrage fini ; c'était comme l'aurore du soleil de vérité qui devait se lever enfin pour dissiper les ténèbres de l'idolâtrie.

Non, depuis l'origine des choses jusqu'à nous, il n'y a eu qu'un seul personnage qui ait pu, sans faste comme sans restriction, s'appeler, pour tous les temps comme pour tous les peuples, la *vérité et la vie* ; et ce personnage unique dans les annales du monde, c'est, Messieurs, vous prévenez ma pensée, c'est le libérateur qu'attendaient les enfants de Jacob, celui que les prophètes

nommaient le *Désiré des nations* (Agg., II, 8); c'est le pacificateur du ciel et de la terre, qui parut dans la Judée sous le règne d'Auguste, lorsque, le temple de Janus étant fermé, la paix régnait dans l'univers; c'est le fondateur divin de notre religion sainte, c'est Jésus-Christ.

A ce nom sacré l'enfer a frémi, toutes les passions se sont déchainées, tous les peuples se sont d'abord soulevés; ils ont dit: Rejetons loin de nous et le Christ et ses envoyés, et le joug de leurs lois: *Projiciamus a nobis jugum ipsorum.* (Psal. II, 3.) Mais ils ont parlé en vain; celui qui habite dans les cieux s'est ri de leurs projets; Jésus-Christ a triomphé; devant lui tout genou a fléchi sur la terre. Son triomphe a fait le bonheur du monde, et les nations qui se soulevaient contre lui ne voyaient pas que, dans leur aveugle emportement, elles rejetaient leur véritable Sauveur.

Mon dessein, aujourd'hui, Messieurs, est de vous attacher à Jésus-Christ et à sa loi par des liens également doux et puissants, ceux de la reconnaissance; de fortifier votre croyance en lui, en vous le faisant aimer, en vous montrant combien sa religion est digne du Dieu de bonté, par les biens mêmes dont elle a été la source. Pourquoi faut-il que trop souvent on ait étalé avec complaisance les maux dont elle est devenue l'occasion par les vices des hommes, et qu'on ait jeté un voile sur les biens immenses dont elle a été, par ses maximes et par son esprit, la cause véritable? Essayons d'éclairer les esprits qui pourraient ici être prévenus, et d'attacher tous les cœurs à Jésus-Christ par l'histoire de ses bienfaits; rappelons tout ce que l'humanité lui doit de lumières et de vertus: montrons qu'il a été la *vérité* et la *vie*: la vérité, en dissipant les erreurs du monde païen; la vie, en y répandant un esprit tout nouveau qui l'a régénéré. Tel est le plan et le partage de ce discours sur Jésus-Christ considéré comme le bienfaiteur du genre humain.

Aujourd'hui qu'instruits par l'Évangile nous avons des idées si hautes et si pures de la Divinité, de la Providence, du vice et de la vertu, des récompenses et des châtiements de la vie future, de l'ensemble des devoirs que nous avons à remplir envers le Créateur, envers nous semblables, envers nous-mêmes; aujourd'hui que les vérités les plus sublimes de la religion sont devenues populaires, qu'elles entrent dans les premières instructions de l'enfance, qu'elles passent comme de main en main dans les familles, et que nous semblons les posséder à titre d'héritage, nous concevons à peine la profondeur des ténèbres où le genre humain était plongé avant que Jésus-Christ parût sur la terre. Nous sommes tentés de croire que les peuples ont été dans tous les temps aussi éclairés que nous le sommes maintenant; l'habitude que nous avons de jouir des bienfaits du christianisme en di-

minue le prix à nos yeux. Nous regardons comme l'ouvrage de l'homme des lumières qui lui viennent d'une révélation divine; et la haute idée que nous aimons à nous former des forces et de l'étendue de l'esprit humain sert de voile à notre ingratitude envers la religion. Cependant tous les monuments de l'histoire profane s'accordent avec ceux de l'histoire sacrée, pour attester l'antique ignorance du genre humain; et la Providence, à travers les ravages du temps et les ruines des siècles, n'a, ce semble, conservé tant de chefs-d'œuvre de Rome et de la Grèce, que pour éterniser les égarements de l'homme abandonné à lui-même. Il faut donc, pour un moment, sortir du milieu du monde chrétien où nous vivons, et remonter par la pensée à ces temps reculés qui ont précédé la naissance du christianisme; c'est alors que nous verrons clairement comment Jésus-Christ s'est montré la vérité en dissipant les erreurs capitales du monde païen.

Il y a dix-huit siècles, une seule nation, celle des Juifs, adorait le seul Dieu véritable; mais obscure alors et méprisée, la lumière qui brillait sur elle était comme une faible lueur à peine aperçue dans des ténèbres immenses; tout le reste des peuples était plongé dans une nuit profonde; le monde entier était idolâtre. Égaré par les sens, l'homme s'arrête à ce qu'il voit, et prostitue aux créatures l'hommage qui n'est dû qu'à leur auteur; sa raison, enivrée des vapeurs du mensonge, chancelle et tombe d'erreur en erreur: il se dégrade jusqu'à se prosterner devant des dieux qu'il voit ramper sur la terre, brouter dans les champs, ou, si l'on en croit le poète (231) éclore dans les jardins. Poussant encore plus loin la démence, il tremble devant le bois ou la pierre qu'a façonnés son ciseau; il se persuade que des dieux et des déesses, capables de lui être propices ou funestes, habitent dans les statues, dans les animaux, dans les plantes qu'il révère. La terre n'est plus qu'un temple d'idoles; et l'homme a si profondément oublié qu'un Dieu l'a fait qu'il croit lui-même pouvoir faire des dieux.

Et qu'on ne pense pas que les nations policées et savantes aient ici quelque avantage sur les nations barbares. Il faut l'avouer, à la honte des lettres et des sciences humaines, ni la sagesse et les lois si vantées de l'Égypte, ni l'esprit et la politesse des Grecs, ni la politique et la gravité des Romains, n'avaient échappé à la contagion universelle: l'affreuse superstition se joue de toute l'espèce humaine, elle a tout enveloppé dans son ténébreux empire. Le Persan adore l'astre qui le brûle de ses feux; l'Égypte implore son bœuf Apis; Delphes a son Apollon, Ephèse sa grande Diane, Rome son Jupiter; et c'est précisément dans le siècle du goût, du bel esprit et des lumières, que cette reine des cités élève à tous les dieux de la terre ce temple fameux qui subsiste

encore dans Rome nouvelle, et où la croix devait un jour être plantée, en signe des victoires du Christ sur les idoles des nations.

Encore si l'histoire ou le culte de ces dieux avait été capable de rendre l'homme meilleur ; si la célébration de leurs mystères et de leurs fêtes avait dû éveiller dans les âmes de précieux sentiments d'humanité et de vertu ; si l'on était sorti de leurs temples avec un amour plus sincère de ses devoirs et avec des mœurs plus pures : mais non, le cœur, dans le délire des passions, avait peuplé l'Olympe de dieux infâmes ou cruels, qu'on n'adorait bien souvent que par des cruautés ou des infamies. Quels dieux qu'un Jupiter incestueux, un Mars sanguinaire, un Bacchus dissolu, une Vénus prostituée ! Les poètes ont célébré leurs querelles, leurs amours, leurs jalouses fureurs. Chez les anciens, les Bacchanales, les Saturnales, les Luperciales, souvent aussi les jeux du cirque et du théâtre, qu'étaient-ils autre chose que des excès de débauche ou de barbarie en l'honneur des dieux ? Qui oserait raconter ce qui se commettait dans les temples de Junon, d'Adonis, de Priape, de Cybèle, dans les fêtes de Flore qu'on n'osait célébrer devant Caton ? Je ne dois souiller ni ma langue ni vos oreilles du récit de ces monstrueux égarements.

Sans doute la connaissance d'un Dieu auteur de toutes choses, d'une providence qui préside aux destinées humaines, d'une vie future avec des récompenses et des châtimens ; sans doute, ces vérités précieuses étaient plus ou moins répandues au milieu des nations païennes. Outre qu'elles ont leur racine toujours vivante dans le cœur de l'homme naturellement religieux, elles se conservaient dans les traditions populaires, dans les hymnes sacrés, dans les chants des poètes, les écrits des sages, les lois des législateurs. Mais, obscurcies par les nuages des superstitions de tous les genres, elles ne jetaient plus qu'une clarté mourante ; elles n'avaient qu'un faible empire sur le cœur et sur la conduite de l'homme ; elles laissaient les penchans déréglés presque sans frein, et la vertu sans appui : aussi chaque passion avait des autels, chaque passion était un dieu. Le genre humain était ravi de trouver jusque dans la religion l'apologie de ses faiblesses ; et l'on voit bien qu'il ne s'était plongé dans la nuit de l'idolâtrie, que pour se rouler plus tranquillement dans la fange de tous les vices.

Et qui donc viendra dissiper ces épaisses et profondes ténèbres ? d'où partira la lumière ? qui la fera briller enfin aux yeux des peuples idolâtres ? Peuvent-ils l'attendre des savants, des sages, des politiques ? Pour vous épargner d'arides discussions, j'en appelle à l'expérience. Avant Jésus-Christ, bien des siècles s'étaient écoulés ; des hommes extraordinaires par leurs talents, leur savoir, leurs découvertes, avaient brillé parmi les nations ; des conquérans, des législateurs, des poètes, des orateurs illustres, avaient

paru dans le monde ; la Grèce avait eu ses Homère, ses Solon, ses Lycurgue, ses Platon, ses Démosthène ; Rome, ses Numa, ses Scipion, ses Caton, ses Varron, ses Cicéron, ses Virgile. Le temps avait développé tous les excès, tous les désordres que devaient entraîner des superstitions impures ou cruelles ; mais le temps n'amenait jamais ni de nouvelles connaissances sur la religion et sur la morale, ni la réforme salutaire des mœurs privées et publiques. Le monde restait toujours idolâtre ; il ne devenait ni plus éclairé, ni meilleur, ni plus heureux.

C'en est donc fait ; le genre humain est condamné à rester plongé dans l'ignorance, dans les superstitions et dans tous les vices, s'il n'a d'autre remède à ses maux que les leçons de la philosophie et de la sagesse humaine. Il est reconnu que, dans l'antiquité païenne, aucune école particulière ne possédait la vérité tout entière, et que toutes avaient pour maxime de respecter au dehors les cultes établis et les superstitions populaires. Quel philosophe aurait d'ailleurs voulu tenter la réforme véritable de la religion, des mœurs, des usages des peuples, aux dépens de son repos ou de sa vie ? Il fallait ici un sage plus habile, plus clairvoyant que les plus beaux génies de Rome et d'Athènes ; assez puissans sur les esprits et sur les cœurs pour triompher des erreurs et des vices, pour faire prévaloir la vérité, et en faire suivre les pures et sévères leçons. Or, ce personnage extraordinaire, dont le plus sublime des philosophes grecs avait comme senti le besoin, et qu'il semblait appeler par ses vœux, ce personnage divin devra descendre du ciel ; car la terre ne saurait le donner aux hommes.

Jésus-Christ paraît enfin, et le chaos du monde moral va se dissiper. Lui-même il évangélise les peuples de la Judée, il s'associe quelques disciples dont il supporte la grossièreté, et dont il éclaire l'ignorance avec une bonté sans bornes. Il leur dit : *Allez, enseignez toutes les nations.* (Matth., XXVIII, 19.) Fidèles à l'avoie de leur maître, ils se partagent les différentes contrées du monde, et la parole de la vérité ya retentir depuis Jérusalem jusqu'aux extrémités de la terre. Un nouvel ordre de choses commence. Ces vérités capitales dont les conséquences sont infinies, qui sont le solide fondement de toute morale et de toute vertu, sont enfin pleinement annoncées aux peuples. La doctrine d'un seul Dieu, d'une providence, d'une vie à venir sort toute brillante et toute pure du milieu des ténèbres qui l'avaient obscurcie. C'est surtout en parlant de la vie future que Jésus-Christ fait briller la vérité dans tout son éclat ; tous ses discours sont empreints de cette croyance ; c'est sur elle que porte toute sa loi ; c'est dans la crainte des châtimens et l'espoir des récompenses de l'avenir, qu'il place le frein du vice et l'aiguillon de la vertu. Un Dieu qui interroge les consciences, qui doit récompenser tout ce qui est bien et punir tout ce qui est mal, qui promet à la vertu des biens immenses, au

malheur d'ineffables consolations, quelle doctrine! qu'elle est puissante! qu'elle est fécondel et une fois qu'elle sera gravée dans l'esprit des peuples avec toute sa force et toute sa pureté, que ne peut-elle pas pour changer la face du monde!

Non, Messieurs, Jésus-Christ n'est pas un de ces sages qui ne fondent une école nouvelle que pour un petit nombre de disciples; il est envoyé pour tous. Combien n'était-il pas digne de celui qui fait luire son soleil pour le pauvre comme pour le riche, pour l'ignorant comme pour le savant, de donner à la terre une religion dont l'enseignement embrassât ce qui a toujours fait la plus grande partie du genre humain, je veux dire les ignorants, les pauvres, les malheureux? Que Socrate, s'éloignant des sophistes de son temps, se soit rapproché de la véritable sagesse, celle qui apprend à bien vivre; qu'Aristote ait écrit sur la morale de très-belles sentences; que Cicéron ait composé un beau traité sur les devoirs: toutes ces doctes leçons, d'ailleurs très-imparfaites, tous ces livres n'arriveront pas jusqu'à la multitude. C'est Jésus-Christ, qui, dans sa familiarité sublime, s'abaisse jusqu'à elle, par lui ou par ses disciples. Leur immense charité ne distingue ni Grec, ni Barbare, ni maître, ni esclave: dans tous les hommes ils voient des frères qu'il faut éclairer; par eux la plus haute sagesse se répand dans tous les rangs et toutes les conditions, elle descend jusqu'à tout ce qu'il y a de plus obscur et de plus ignoré; la vérité devient populaire. Chose merveilleuse! autrefois, sans lumières certaines, sans dogmes arrêtés, la philosophie païenne flottait à tout vent de doctrine; elle hésitait sur les points les plus fondamentaux: eh bien! ce que les philosophes ont ignoré, le peuple lui-même le sait aujourd'hui; il est éclairé et ferme là où ces sages ne répondaient qu'en tremblant. Prenez dans une nation chrétienne le plus simple villageois; interrogez-le sur Dieu, sur la vie future, sur les devoirs, sur tous les points de la morale, et vous le trouverez plus instruit que ne l'étaient tous les sages de la Grèce ensemble. Oui, le pasteur de village, avec ses instructions familières, fait plus de vrais sages que n'en put faire Platon avec la pompe de ses discours; et voilà ce qui a fait dire à l'auteur d'une préface célèbre: « A la faveur des lumières que la religion chrétienne a répandues, le peuple même est plus ferme et plus décidé sur un grand nombre de questions intéressantes que ne l'ont été toutes les sectes de philosophes. » Tel est donc l'inappréciable avantage de la doctrine évangélique; elle embrasse toutes les classes du peuple, non pour les corrompre, mais pour les éclairer sur leurs devoirs, également faite et pour les esprits les plus simples, et pour les esprits les plus élevés. C'est le soleil du monde intelligent, semblable au soleil visible qui anime toute la nature, et qui éclaire l'humble vallée comme la cime des montagnes.

Je l'avoue, Messieurs, à la vue de tant de

vérités précieuses, répandues par l'Évangile au milieu des peuples, je ne conçois rien aux attaques si violentes que lui ont livrées tant d'écrivains de nos jours. Peut-on s'empêcher de voir en eux les plus inconsiderés et les plus imprévoyants des hommes? et ne doit-on pas dire à ceux qui voudraient encore marcher sur leurs traces: En travaillant avec tant d'ardeur à ruiner le christianisme, à détruire sa croyance et son culte, que prétendez-vous? Auriez-vous rêvé une société sans religion, sans culte public? Mais en vérité, une telle prétention est si folle, elle est si bien démentie par l'histoire de tous les peuples, elle supposerait une ignorance si profonde du cœur humain, que je ne puis vous prêter une telle pensée. Me parlerez-vous de la loi naturelle, de ce qu'il vous plaît d'appeler la religion de Socrate et de Marc-Aurèle? Mais ne sentez-vous pas que ce sont là des discours en l'air? Trouvez-moi sur la terre un seul peuple civilisé qui se soit borné à votre pur naturalisme? Il n'en est pas un qui ne se soit appuyé sur une révélation ou fausse ou véritable, pas un qui se soit fixé dans le pur déisme, pas un qui n'ait senti le besoin d'un culte extérieur et public. Ce n'est pas connaître le peuple que de s'imaginer qu'il pourrait se borner à des idées spéculatives de religion. En lui arrachant le christianisme, qu'avez-vous à lui proposer? Vous le laissez dans l'incertitude, vous le jetez dans le vague des opinions, dans une sorte d'athéisme pratique, qui serait pour lui la ruine de toute vertu, et d'où il finirait par se précipiter de lui-même dans des superstitions non moins grossières peut-être que celles du paganisme. Revenons donc, revenons à celui qui possède seul la science véritable. Avant lui, le monde païen n'avait ni le moyen ni l'espoir de sortir de ses ténèbres; Jésus-Christ a donc été pour les hommes la lumière et la vérité. J'ajoute qu'il a été aussi le réformateur du monde, en y répandant un esprit de vie toute nouvelle; en sorte qu'il a pu dire: *Je suis la vie, ego sum vita.* »

Si, au lieu de se contenter d'un coup d'œil vague et rapide sur les nations païennes et sur les nations chrétiennes, nous voulons les rapprocher et les comparer sérieusement, pour en voir la différence, nous sentirons de plus en plus combien Jésus-Christ a été le bienfaiteur du genre humain, en répandant comme une vie nouvelle dans le monde social, en exerçant la plus salutaire influence, soit sur la société civile en général, soit sur la société domestique en particulier, soit plus spécialement sur les classes nombreuses chez tous les peuples, celles des pauvres et des malheureux.

Je dis d'abord influence de l'Évangile sur la société civile. Que de désordres, que d'excès, quelle barbarie présentait le monde social sous l'ancien paganisme! Quelle barbarie dans le culte public! Une coutume qui a fait partie de la religion de tous les peuples de la terre, c'est celle d'immoler aux dieux des victimes humaines; l'histoire

atteste que tous les peuples se sont plus ou moins souillés de ces superstitieuses cruautés. Quelle barbarie dans les jeux et les fêtes publiques ! Est-il rien de plus révoltant, que ces combats de gladiateurs si multipliés chez le peuple romain, qui se regardait comme le plus policé de l'univers ; combats dans lesquels on voyait tant de milliers d'hommes s'entr'égorgier pour le plaisir des spectateurs ? Quelle barbarie dans les guerres ! Trop souvent c'étaient des guerres d'extermination, où tout finissait par la destruction des cités, par le massacre des habitants, ou par l'esclavage. Quelle barbarie dans la législation relative à une si grande partie de l'espèce humaine, celle des esclaves ! Elle laissait aux maîtres la liberté de se jouer de leur vie comme de celle des plus vils animaux. Quelle barbarie par rapport à la succession au trône ? L'histoire nous apprend que presque toujours le palais des rois n'était qu'un théâtre de carnage.

Or il n'est pas un de ces fléaux qui n'ait été ou détruit ou adouci chez les peuples divers, à mesure que le christianisme s'y est établi. Il est vrai, Messieurs, on ne trouve dans l'Évangile ni un traité politique sur la meilleure forme de gouvernement, ni un code de lois civiles, ni de règles précises sur l'administration des États ; mais on y trouve quelque chose de bien plus précieux encore. Fait pour tous les temps, pour tous les gouvernements, pour tous les peuples, l'Évangile consacre les maximes qui servent de fondement à toutes les sociétés humaines. Pour rendre l'autorité plus inviolable, il lui donne une origine sacrée, et la fait dériver de la Divinité même. Pour mieux assurer la soumission des peuples, il la présente, non comme le fruit de la crainte, mais comme un devoir de conscience. S'il commande de rendre à Dieu ce qui est à Dieu, il commande aussi de rendre à César ce qui est à César. Le respect qu'il imprime pour la majesté des rois est tel que Tertullien ne craignait pas de l'appeler énergiquement *la religion de la seconde majesté* (232) ; langage bien différent de ces doctrines séditieuses, qui ne flattent la multitude que pour l'égarer, et lui parlent sans cesse de ses droits pour lui faire mieux oublier ses devoirs. Toutefois, pour contenir la richesse et la puissance dans les bornes de la justice, pour en prévenir les excès, le christianisme abaisse toutes les conditions et tous les rangs devant celui qui s'appelle le *Roi des rois* et le *Seigneur des seigneurs* (1 *Tim.*, VI, 15), ramène les hommes de toutes les classes à leur fin comme à leur origine commune, et leur rappelle que c'est sans acception de personnes que le même Dieu les jugera tous. Nos livres saints ne respirent que paix, que pardon des offenses, que modération dans les désirs, que mépris de toute célébrité qui ne s'accorde pas avec la vertu, que vigilance contre ces passions divinisées en quelque sorte

dans le paganisme, l'orgueil, la cupidité, la volupté, source empoisonnée de tous les désordres qui ont désolé les empires comme les familles. Dans la doctrine évangélique, tout porte sur l'amour de Dieu et des hommes. Enfin elle est annoncée aux peuples idolâtres ; elle leur est présentée avec des promesses magnifiques pour ses fidèles sectateurs, comme avec des menaces effrayantes pour les cœurs rebelles : or à mesure qu'elle acquiert de l'empire sur les esprits et sur les cœurs, une heureuse révolution s'opère dans les sentiments, dans les habitudes, dans la religion et les lois. On voit disparaître ces sacrifices humains, qui étaient un outrage pour le Dieu de bonté, comme pour la nature ; les hommes se dépouillent de leur férocité ; les gouvernements sont plus justes et plus doux, les peuples plus soumis, et les révolutions moins fréquentes ; les vainqueurs se montrent plus humains et plus généreux ; les guerres d'extermination disparaissent, ou du moins deviennent plus rare. Les païens, d'après leurs lois, n'étaient pas obligés de voir des hommes dans leurs esclaves ; l'Évangile ordonne aux chrétiens d'y voir des frères : aussi la charité évangélique tempère d'abord, affaiblit insensiblement, et finit par briser, chez les peuples qu'elle régénère, ce joug humiliant et cruel qui pesait sur une si grande partie de l'espèce humaine.

Lorsque, des débris de l'empire romain, les barbares du Nord fondèrent nos monarchies européennes, l'Évangile adoucit leurs mœurs et les civilisa. Le servage, qui s'établit alors chez nos pères, fut très-éloigné de la barbarie de l'esclavage de Sparte ou de Rome : même il alla toujours en s'affaiblissant ; et c'est en particulier à l'heureux ascendant d'un pontife romain, Alexandre III, que fut dû, et Voltaire lui-même en fait la remarque, l'affranchissement de toutes les classes du peuple. Tel est donc la gloire du christianisme ; s'il n'a pas détruit tous les fléaux de l'humanité, il les a tous adoucis, et il a trouvé le secret de donner tout à la fois plus de liberté aux peuples et plus de stabilité aux gouvernements. Voilà bien ce qu'a reconnu en particulier l'auteur de l'*Esprit des Lois*, quand il a dit que, si l'on voulait « se mettre devant les yeux les massacres continuels des rois et des chefs grecs et romains, la destruction des peuples et des villes par ces mêmes chefs, les ravages de Timur et de Gengiskan, qui ont dévasté l'Asie, on trouverait que l'on doit au christianisme et dans le gouvernement un certain droit politique, et dans la guerre un certain droit des gens, que la nature humaine ne saurait assez reconnaître (233). »

Que si ses ennemis voulaient en quelque sorte user ici de récrimination, et se prévaloir contre lui des divisions, des excès, des guerres dont il a été le prétexte ; je ne discuterais pas en détail ces accusations,

(232) *Apolog.*, cap. 31.(233) Montesq., *Esprit des lois*, liv. XXIV, chapitre 5.

qui feront la matière d'un discours particulier; je me bornerais à quelques réflexions, qui, pour être générales, n'en sont pas moins décisives. Je vous le demande, Messieurs, est-il un vice que l'Évangile ne condamne, un excès qu'il ne réprouve, une vertu qu'il ne commande, une perfection qu'il ne conseille et qu'il n'inspire? et pourquoi donc lui imputer ce qui n'est jamais la suite, mais ce qui est la violation même de ses maximes? Combien de fois n'a-t-on pas abusé des lois, de la justice, de la puissance, pour opprimer! Faudra-t-il pour cela qu'il n'y ait parmi nous ni codes, ni tribunaux, ni gouvernement? Combien de fois n'a-t-on pas abusé des sciences et des lettres, pour répandre des doctrines subversives de l'ordre social! Faudra-t-il pour cela qu'il n'y ait ni lettres, ni savants? La société civile a fait éclore des désordres portés jusqu'aux plus monstrueux raffinements: faudra-t-il pour cela nous ramener à l'état sauvage? On nous dit bien ce qu'un peuple devient quelquefois par l'abus de la religion; mais on ne dit pas ce qu'il deviendrait s'il était privé de la religion: et certes, nous sommes à plaindre si nous l'avons sitôt oublié. Il ne serait pas difficile de faire voir que, si les sentiments religieux venaient à s'éteindre, les mœurs et les lois manqueraient de leur plus ferme soutien; qu'on ne pourrait plus contenir les peuples que par la force, par la terreur, par toutes les mesures violentes des gouvernements despotiques; et que, si l'Europe perdait le christianisme, elle perdrait avec lui la civilisation et la liberté, pour retomber dans la barbarie. Laissons donc aux esprits irréfléchis et téméraires leurs vaines déclamations; et disons, avec le même auteur de l'*Esprit des Lois* (234): « C'est mal raisonner contre la religion, de rassembler dans un grand ouvrage une longue énumération des maux qu'elle a produits, si l'on ne fait de même celle des biens qu'elle a faits. Si je voulais, ajoute-t-il, raconter tous les maux qu'ont produits dans le monde les lois civiles, la monarchie, le gouvernement républicain, je dirais des choses effroyables. »

Je viens, en second lieu, à l'influence du christianisme sur la société domestique. Oui, si nous pénétrons dans la famille pour considérer ce qui regarde le père, les enfants, les époux, quels nouveaux sentiments de reconnaissance la religion ne doit-elle pas nous inspirer!

Chez les peuples les plus civilisés du paganisme, la religion était si favorable aux penchants désordonnés, si peu réprimante, que, pour maintenir la subordination et la paix domestique, la loi portait le pouvoir paternel jusqu'à l'excès, et l'armait de ce glaive vengeur qui ne doit reposer que dans les mains dépositaires de la puissance publique. La religion a rendu plus sacré, plus profond le sentiment de la piété filiale; elle a remplacé la crainte par la persuasion.

Dès lors, sans cesser d'être ferme et vigilante, l'autorité paternelle a perdu ce qu'elle avait de farouche, et chez nous les pères ne sont pas des Brutus. La mère chrétienne n'a pas la dure fierté de celle de Lacédémone; mais forte, sans cesser d'être tendre, d'un côté elle saurait, comme la mère de saint Louis, armer le bras de son fils contre l'ennemi, et de l'autre lui dire comme elle: « J'aimerais mieux vous voir mort que souillé d'un seul crime. »

Chez les peuples même les plus vantés, tels que les Grecs et les Romains, l'exposition, le meurtre des enfants nouveau-nés étaient autorisés, ou même commandés par les lois, dans certains cas prévus et déterminés. La religion, comme une mère tendre, a couvert de sa protection ces créatures innocentes, et a fait voir une barbarie, un crime énorme, là où de très-graves législateurs de l'antiquité ne voyaient qu'une mesure politique.

Avant le christianisme, la polygamie et le divorce étaient assez généralement répandus; usage néanmoins qui est une source de rivalités sanglantes, qui affaiblit, en les partageant, les affections de l'époux, et ne laisse voir bien souvent que des épouses opprimées. Jésus-Christ vient, qui rappelle le mariage à son unité primitive, et qui, affermissant le lien conjugal, détruit ce qui contribue le plus à la tyrannie de l'époux et à l'avilissement de la femme. Pour celle-ci, le joug de la soumission n'est pas brisé, mais il est adouci; elle est la compagne de l'homme, et non pas son esclave. Il est incontestable, Messieurs, que nulle religion sur la terre n'a, autant que le christianisme, protégé la femme, adouci son sort, et ne lui a donné dans la famille autant de droits et de dignité. Ainsi le christianisme a rendu meilleure la condition d'une moitié de l'espèce humaine; et à ce sujet, je ne puis m'empêcher de le faire observer en passant, la femme chrétienne qui déserte sa religion et qui la blasphème méconnaît, sans y penser son plus grand bienfaiteur, et a le malheur de joindre à la désertion une véritable ingratitude.

J'ai dit, en troisième lieu, influence spéciale de l'Évangile sur les classes si nombreuses chez tous les peuples, celles des pauvres et des malheureux. C'est bien ici plus que jamais son véritable triomphe. Les Grecs et les Romains ont brillé sur la terre par les lettres, les arts, la guerre, la politique, et une civilisation très-avancée. Leur sagesse et leur prévoyance, a dit Fleury (235), dont je vais répéter les propres expressions, « allaient bien jusqu'à bannir la fainéantise et les mendiants valides; mais on ne voit point chez eux d'ordre public pour prendre soin des misérables qui ne pouvaient rendre aucun service. » Voyez, au contraire, comme de tous les genres de besoin et d'infortune, il n'en est pas un seul qui ait échappé à la tendre sollicitude de l'Église

chrétienne. L'histoire nous apprend combien cet esprit de charité l'anima dès son origine, éclata même au milieu des persécutions, se perpétua d'âge en âge, jusqu'à ce qu'enfin il pût se déployer tout entier dans cette multitude innombrable d'asiles préparés par lui à l'indigence et au malheur, et dont le monde entier est couvert encore. Je crois devoir faire remarquer à la gloire de ce sexe plus compatissant, et qui se dévoue avec tant de courage au soulagement de l'humanité souffrante, que la première personne citée dans les annales chrétiennes comme fondatrice d'un asile public pour les pauvres, et si je puis l'appeler par son nom même, d'un hôpital, c'est Fabiola, dame Romaine du iv^e siècle.

Quel bien a pu faire la religion à l'humanité qu'elle n'ait pas fait réellement ? et dans nos temps modernes, que de merveilles opérées par elle ! C'est la religion qui a recueilli une multitude d'enfants délaissés, et qui a eu pour eux des entrailles que n'ont pas eues leurs mères dénaturées ; c'est la religion qui réunit les enfants des classes les plus inférieures, et qui, sans bruit et sans faste, leur fait enseigner gratuitement les premiers éléments des connaissances humaines avec ceux de la morale la plus pure ; c'est la religion qui verse la pitié avec le noble courage dans le cœur de ces Filles de la Charité, de ces anges consolateurs prêts à voler partout où le cri du malheur les appelle. Qui donc a bâti sur des montagnes de neiges éternelles ces retraites hospitalières auxquelles le voyageur égaré a dû si souvent la conservation de ses jours ? C'est le christianisme. Qui donc avait inspiré à des hommes généreux le dessein d'aller, sur des plages brûlantes et barbares, se présenter comme les libérateurs de leurs frères captifs ? C'est le christianisme. Encore aujourd'hui, quelle est l'âme secrète de ces associations qui visitent les asiles de la misère, descendent dans les cachots, instruisent l'ignorance, et semblent avoir des consolations pour toutes les douleurs, et des services pour tous les besoins ? C'est toujours le christianisme. C'est à lui enfin qu'est due la gloire incomparable d'avoir, dans le nouveau monde, humanisé, éclairé, civilisé des peuplades sauvages, et fondé ces républiques chrétiennes, qui, par l'innocence des mœurs, la sagesse des lois, le bonheur domestique et civil, surpassaient autant la république de Sparte, que l'Évangile surpasse le paganisme. Ayons donc la bonne foi d'avouer que le christianisme a tout fait pour la société, pour la famille, pour les malheureux, et que, s'il ne produit pas plus de biens encore, ce n'est pas lui, c'est nous seuls qu'il faut accuser.

La voilà, Messieurs, cette religion chrétienne, non telle qu'affectent de la présenter des ennemis perfides, dans des portraits dont la passion ou les préjugés ont fourni les contours ; mais telle qu'elle est sortie des mains de son divin fondateur, entourée de toutes les lumières qu'elle a répandues,

de toutes les vertus qu'elle a inspirées, des victoires qu'elle a remportées sur les vices et sur les erreurs. La voilà cette religion salutaire que des méchants auraient voulu nous ravir, et qui était tellement incorporée à notre monarchie que la ruine de l'une ne pouvait qu'entraîner la ruine de l'autre. Le temps est venu de renouer enfin pour jamais l'antique alliance de l'autel et du trône. Revenons, Messieurs, revenons pour notre intérêt et pour notre bonheur, à cette religion trop longtemps méconnue, trop longtemps outragée, qui seule peut cicatriser nos plaies, mettre un terme à nos calamités, affermir la paix publique, qui seule, en un mot, peut régénérer la monarchie dans sa vieillesse, comme elle seule a pu la former dans son enfance, et peut la faire croître encore avec un nouvel éclat de gloire et de prospérité.

CONFÉRENCE XXV.

EXCELLENCE DU MYSTÈRE DE L'INCARNATION.

Après avoir porté l'Évangile et formé une Église chrétienne au sein d'une des cités les plus florissantes et les plus voluptueuses de la Grèce, à Corinthe, l'apôtre saint Paul adresse à ces nouveaux fidèles deux Épîtres que nous avons encore, où il cherche à les confirmer dans la foi qu'ils avaient reçue. C'est dans la première qu'il s'attache avant tout à leur développer les mystères de Jésus-Christ, d'un Dieu fait homme, et dans son humanité, vivant, souffrant et mourant comme nous et pour nous ; et à ce sujet il leur dit des paroles qui furent d'abord un scandale pour le Juif et une folie pour le gentil, qui sont encore si révoltantes pour l'incrédule, si dures pour la foule des chrétiens faibles de nos jours, et dont sera choquée peut-être la superbe délicatesse de quelques-uns de mes auditeurs. Saint Paul ne craignait pas de dire que la sagesse des philosophes de son temps n'était que folie, et leur science que vanité ; qu'il comptait pour rien les discours étudiés de l'éloquence humaine, que tout son savoir était Jésus-Christ ; qu'il faisait gloire de ne connaître que Jésus, et même Jésus crucifié : *Non judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum.* (I Cor., II, 2.) Quel langage, Messieurs ! qu'il devait paraître étrange, au siècle surtout où vivait l'Apôtre, siècle de bel esprit, de science, de volupté ! Alors chaque peuple avait ses héros dont il chantait les exploits, ses orateurs dont il vantait l'éloquence, ses sages dont il admirait les maximes, ses dieux dont il encensait les autels. Et voilà qu'un homme inconnu, sans crédit, sans puissance, sorti d'une nation méprisée, un Juif, un barbare, vient annoncer à la terre, à la Grèce même, si savante et si polie, que ce qui fait le sujet de son admiration ou de son culte est plein de folie et de mensonge ; que la solide gloire, la première de toutes les sciences, c'est de connaître un personnage nouveau qui est mort sur une croix,

Jésus crucifié, *Jesum Christum, et hunc crucifixum*. Ainsi la prévoyance des politiques, la sagesse des sages, les écoles fameuses de Rome et d'Athènes, les jeux célèbres de la Grèce, les fêtes de Corinthe, la beauté de ses édifices, son commerce florissant, les avantages de sa position, tout cela l'Apôtre l'oublie; et le cœur rempli du seul objet qu'il aime et qu'il adore, il ne prêche que lui à toutes les nations; et cet objet unique de ses pensées et de son amour, c'est Jésus-Christ. Encore si l'apôtre des gentils se contentait d'appeler les peuples à contempler dans Jésus la sainteté de sa vie, la pureté de ses vertus, la beauté de sa doctrine, son amour pour les malheureux, l'éclat des merveilles qui se multipliaient sous ses pas, les triomphes de ses discours sur les cœurs les plus rebelles; mais non, l'Apôtre ne craint pas de fixer les regards de l'univers sur les souffrances et la mort de son divin maître. Oui, des instruments de douleur, un appareil sanglant, un corps tout couvert de plaies, une croix, voilà ce que Paul étale avec complaisance aux yeux des nations; Jésus crucifié, voilà la science qu'il veut apprendre aux hommes superbes et sensuels: *Jesum, et hunc crucifixum*. Concevoir le dessein de faire adorer par toute la terre comme un Dieu un personnage mort sur une croix comme un malfaiteur, et réussir dans ce projet, de manière à conquérir à ce crucifié le monde entier, quelle pensée! quel succès! Comme toutes les idées humaines sont ici confondues! comme cela seul, bien approfondi, décele dans le christianisme un je ne sais quoi que l'homme n'a pas inventé, et je ne sais quelle force toute divine, preuve éclatante de sa vérité!

Déjà, Messieurs, nous avons exposé quelques-unes des preuves de la divinité de la religion de Jésus-Christ; déjà nous avons établi qu'il fallait révéler en lui, je ne dis pas seulement un homme ami de Dieu, mais encore un Homme-Dieu. C'est sur ce mystère que porte le christianisme tout entier; et c'est de ce mystère, considéré tel que l'enseigne l'Eglise chrétienne avec ses suites et ses dépendances, que je me propose de vous entretenir en ce jour. Je voudrais vous faire sentir toute la beauté, toute l'excellence d'une religion qui porte sur un tel fondement. Placés au sein d'une cité qui est le centre des sciences, des lettres et des arts, oublions pour un moment, comme autrefois l'Apôtre au milieu de Corinthe, oublions et ses palais superbes, et ses jardins délicieux, et ses académies savantes, et sa population immense, et les chefs-d'œuvre dont elle est embellie; ce sont là les choses du temps et de l'homme. Portons plus haut nos pensées; essayons de nous faire de justes et nobles idées de la religion que nous professons, de découvrir quelque chose des trésors de lumière et de sagesse que l'Apôtre voyait dans Jésus-Christ. Prouvons que, loin de rougir des abaissements et de la mort du divin fondateur de sa religion, le chrétien doit s'en glorifier, et que le christianisme

emprunte un éclat et une grandeur étonnante de ces ombres mêmes, qui d'abord semblaient l'obscurcir et le dégrader. Notre dessein est donc de vous présenter dans son véritable point de vue le mystère de l'Incarnation, c'est-à-dire, la doctrine d'un Dieu fait homme pour nous, et de le venger des attaques de ses ennemis. Nous allons essayer en premier lieu, de vous montrer ce que ce mystère renferme de grand et de beau; en second lieu, de faire voir combien sont mal fondés les arguments de l'incrédulité contre ce mystère. Tel est le plan de ce discours sur l'excellence du mystère de l'Incarnation.

C'est une vérité qui se fait également sentir à tous, inspirée par la saine raison, et surtout admirablement développée dans le christianisme, que Dieu ne pouvait rien créer que pour sa gloire, et qu'il est la fin unique de toutes choses, par la raison même qu'il en est l'unique principe. Oui, lorsque dans les conseils de sa sagesse, il arrêtait de communiquer l'être dont il est la source et la plénitude, il ne pouvait avoir d'autre dessein que de graver dans ses créatures l'image de ses perfections, de se manifester, d'être connu, adoré, glorifié. Il est écrit de lui: *Je suis le commencement et la fin* (Apoc., II, 8); et le Sage a dit, il y a trois mille ans, que *le Seigneur a fait pour lui tout ce qu'il a fait*: «*Omnia propter semetipsum operatus est Dominus* (Prov., XVI, 4),» non qu'il ne trouve en lui-même sa félicité, qu'il ait besoin, pour être heureux, de la connaissance et des hommages de ses créatures; mais il se doit à lui-même de ne pas se dévouer au souverain empire qu'il a sur elles, et d'en exiger un tribut de dépendance et d'amour. Parmi les êtres créés, celui qui se cherche uniquement, exclusivement lui-même, et qui se constitue le terme de ses affections, n'est pas seulement un égoïste aux yeux de la raison; c'est, aux yeux de la religion, un usurpateur sacrilège des droits de la Divinité. Aussi est-il dit dans les livres saints, que Dieu est un *Dieu jaloux, qui ne cède pas sa gloire à un autre* (Deut., VI, 15; Isa., XLVIII, 11); aussi, dans cette prière si simple et si sublime que Jésus-Christ a enseignée à ses disciples, le premier vœu que nous formons, c'est que le saint nom de Dieu soit honoré, que son empire soit partout reconnu, et que sa volonté suprême soit accomplie sur la terre comme dans les cieux. Mais, pour atteindre ce but unique de la création, celui de procurer sa gloire, que devait faire le Créateur? quel plan devait-il suivre dans la formation du monde, soit intelligent, soit matériel? Certes, il ne nous appartient pas de tracer les voies qu'il devait suivre; et si la révélation n'était venue soulever pour nous une partie du voile qui nous dérobe les profondeurs des secrets divins, nos idées seraient bien vagues et bien incertaines. Je prends donc les choses telles que nous les enseigne le christianisme. Si d'un côté je sais que Dieu a dû chercher sa gloire dans la créa-

tion de l'univers, de l'autre je trouve que, par l'Incarnation, ce dessein est exécuté de la manière la plus merveilleuse, la plus digne de l'infinie Majesté : pourquoi ? parce qu'alors les hommages des créatures prennent un caractère de grandeur toute-divine : le monde entier adorant Dieu par l'homme, l'homme adorant par Jésus-Christ, et Jésus-Christ étant Dieu et homme tout ensemble, il en résulte que Dieu est connu et glorifié en Dieu. C'est ici, Messieurs, un enchaînement de vérités et de raisonnements qui demande votre attention tout entière.

Nous apprenons, par les livres saints, que Dieu, sortant de son repos éternel, donne l'être à ce qui ne l'avait pas, et tire du néant cet univers avec toutes ses merveilles. Déjà les étoiles étincellent comme des diamants à la voûte céleste, le soleil remplit les espaces de sa lumière, la lune, reine des astres, préside à la nuit, les mers sont renfermées dans les prisons de l'abîme, la terre féconde se couvre de fleurs et de fruits, une multitude d'êtres divers peuplent les eaux, la terre et les airs ; tout obéit aux lois du souverain Créateur, et il n'est rien qui ne soit adapté merveilleusement à ses desseins. Aussi l'écrivain sacré nous le représente-t-il se complaisant dans le monde visible qu'il vient de produire, voyant que chaque chose est à sa place, que chaque trait de cet immense tableau a sa grâce et sa beauté, et que dans son ensemble il doit servir aux vues de sa sagesse, durant toute la suite des temps : *Vidit Deus quod esset bonum.* (Gen., I, 25.)

Mais enfin qu'importe cet univers matériel et quelle gloire en revient-il à Dieu, s'il n'existe point d'êtres intelligents qui puissent le connaître et l'adorer ? Les créatures insensibles, le soleil, la lune, la terre et les mers ne se connaissent pas elles-mêmes, et ne connaissent pas Dieu ; elles n'ont le sentiment ni de leur propre existence, ni de l'existence de leur auteur ; elles sont incapables de rapporter à Dieu, par la reconnaissance, ce qu'elles ont reçu de sa main toute-puissante. Sans doute, Dieu n'est pas comme ces ouvriers incertains de leur talent qui se plaisent à l'essayer dans les productions de leur industrie ; il n'avait pas besoin de faire l'essai de sa puissance dans la formation de ce monde, et le créer sans autre but ultérieur eût été une chose indigne de lui. Ne craignons pas de le dire : la création de la nature matérielle, sans la création de la nature intelligente, n'offrirait rien qui fût digne de la suprême Majesté. Si la matière existait seule, tout serait mort dans la nature, ce monde physique serait une immense solitude ; ce serait un palais sans maître, un empire sans roi, un temple sans pontife. Que fait donc le Créateur ? Après qu'il a formé l'univers matériel avec toutes ses beautés et ses merveilles, l'Écriture nous le représente méditant en lui-même quelque chose de meilleur que tout ce qu'il a fait jusque-là : *Faisons, dit-il, l'homme à notre image.* (Gen., I, 26.) Dans ce dessein, sa main puissante façonne un peu d'argile,

il l'anime d'un souffle de sa divinité ; et voilà l'homme, qui tient à Dieu par son esprit, et à la terre par son corps ; qui porte dans son âme des traits des perfections divines, qu'on verra reluire jusque sur son front ; qui se trouve, comme son auteur, capable d'intelligence et d'amour ; et qui, étant un être libre, rendra par la même à la Divinité des hommages glorieux pour elle et méritoires pour lui. C'est Dieu lui-même qui, lui communiquant quelque chose de sa royauté suprême, l'établit roi de la terre, lui assujettit tous les êtres qui croissent, vivent, respirent sur sa surface. Dès ce moment, la création commence d'avoir un but digne du souverain auteur de toutes choses. Les créatures insensibles existent pour l'homme, et l'homme existe pour Dieu. Les êtres matériels ne connaissent pas Dieu ; mais ils le font connaître, ils le manifestent, et rendent ses perfections en quelque sorte visibles : leur éclat, leur beauté, leur harmonie, excitent l'homme à louer, à glorifier leur auteur. Le soleil et les astres répandus dans le firmament ne sont-ils pas comme autant de miroirs où viennent se réfléchir de toutes parts à nos yeux les rayons de la Divinité ? Si le prophète convie toutes les créatures inanimées, la terre et les mers, les vents et les tempêtes, à bénir à jamais le Créateur, ce n'est pas seulement de sa part un pieux enthousiasme ; c'est encore une manière de reconnaître que, par la grandeur et le concert de leurs mouvements, par le spectacle merveilleux qu'elles présentent, elles nous invitent à payer en leur nom à notre commun maître le tribut de leurs hommages comme des nôtres tout à la fois. Nous pouvons même ajouter, que l'homme n'est pas ici un simple spectateur, qu'il n'est pas seulement un témoin frappé d'admiration, mais que, dans la création, tout se rapporte à lui. Nous ne savons pas, il est vrai, ce qui se passe dans les autres mondes, ni si Dieu y a placé des êtres capables de le connaître ; mais nous savons que l'homme jouit de toutes les œuvres de la main divine. Oui, l'air, la lumière, les astres, tout sert à ses usages, à ses besoins, à ses plaisirs ; et sans prétendre que ce monde ait été fait exclusivement pour l'homme seul, toujours est-il incontestable qu'il peut se regarder comme un point central dans une sphère immense. Ainsi nous sommes autorisés à dire que les créatures matérielles bénissent, adorent leur Créateur, non par elles-mêmes, mais par la médiation de l'homme qui les connaît, qui par elles s'élève jusqu'à leur auteur, et qui, pontife de la nature entière, en offre l'hommage à la Divinité.

Sans doute ces hommages des créatures inanimées par le moyen de l'homme, et de l'homme par ses adorations personnelles, pouvaient être agréables à la Divinité. Sur-tout lorsque nos premiers parents, encore dans toute l'intégrité de leur nature originelle, enrichis des dons les plus précieux, le cœur tout pénétré de reconnaissance et d'amour, se tournèrent vers le Dieu qui leur

avait donné la vie et des biens si parfaits, l'expression de leurs sentiments ne put que plaire à celui qui les leur inspirait. Mais enfin, l'homme, quelque vertueux, quelque saint qu'on le suppose, est toujours borné; ses hommages partent d'une nature trop faible pour ne pas rester à une distance infinie de l'infinie grandeur. Qui comblera cet intervalle immense? comment l'homme acquerra-t-il ce qui lui manque pour offrir à Dieu un tribut qui ait quelque proportion avec sa majesté? On sent bien que les hommages rendus à la puissance ou au mérite sont d'autant plus glorieux, que la personne qui les offre a elle-même plus de dignité et de grandeur. Ainsi un puissant monarque, quelque honoré qu'il soit des hommages de ses sujets, le serait plus encore des hommages des rois qu'il verrait au pied de son trône. Mais enfin comment l'homme sera-t-il rapproché de l'infinie majesté de son Dieu? C'est ici, Messieurs, que vous allez sentir ce qu'il y a de beau et de profond dans l'Incarnation du Verbe. Je ne prétends point qu'elle fût nécessaire; que Dieu ait dû choisir l'ordre de choses dans lequel elle a eu lieu; qu'il n'avait que ce moyen pour créer le plus parfait des mondes, et qu'il était tenu de le créer. Je laisse cette doctrine de Leibnitz ou de Malebranche pour ce qu'elle est: peut-être est-il plus facile de rendre ridicule l'optimisme de ces deux grands philosophes, que de le réfuter; mais il est bien permis de n'y voir qu'un rêve sublime, quoiqu'on ait su l'appuyer sur des raisons très-spécieuses. Dans ce moment, dégagé de tout esprit de système, je me borne à ce qu'enseigne le christianisme. Qu'est-il donc arrivé? Le Fils éternel de Dieu s'unit à la nature humaine; dans cette nature, il s'abaisse et s'humilie devant le Très-Haut; en même temps il se forme un peuple d'adorateurs qu'il s'associe, qu'il remplit et pénètre de son esprit; il devient le chef d'un corps mystérieux, dont nous surtout, chrétiens, nous sommes les membres: et dès lors voyez comment se déploie avec une vaste magnificence le plan de la création. Les êtres matériels adorent par la médiation de l'homme, l'homme adore par Jésus-Christ, et Jésus-Christ, Homme-Dieu, adore par lui-même d'une manière digne de Dieu. Ainsi, par l'Incarnation du Verbe divin, l'univers forme un concert magnifique de louanges infinies comme l'infinie majesté qui en est l'objet.

Ce n'est point ici une théologie nouvelle; elle est une suite du mystère de l'Incarnation bien compris; et je crois en trouver les éléments dans saint Paul, qui avait pénétré si avant dans les profondeurs de ce mystère. En effet, dans l'Église de Corinthe fondée par cet Apôtre, il s'était élevé quelques différends: les fidèles semblaient se partager entre ceux qui les avaient plus particulièrement instruits; l'un était pour Céphas, l'autre pour Apollon. L'Apôtre, pour faire cesser ces vaines disputes, leur rappelle que les hommes ne sont rien, qu'ils doivent se

mettre au-dessus de toutes ces considérations humaines, penser que leur gloire et leur seul désir doivent être d'appartenir à Jésus-Christ, qu'en lui tout leur appartient; et à ce sujet il leur dit ces paroles remarquables: *Où, toutes choses sont à vous, soit le monde, soit la vie, soit la mort, soit les choses futures; tout est à vous, et vous êtes à Jésus-Christ, et Jésus-Christ, est à Dieu: « Omnia vestra sunt; vos autem Christi, Christus autem Dei. »* (I Cor., III, 22, 23.)

Donnons quelque développement à cette pensée de l'Apôtre, si digne de nos réflexions. La religion nous enseigne que nos premiers parents étant devenus prévaricateurs, Dieu ne les abandonna point après leur chute; mais qu'en même temps qu'il les châtia de leur révolte, il leur promit, ainsi qu'à leur postérité, un réparateur. Confiée aux premières familles du genre humain, cette promesse se perpétua dans une suite de générations qui en furent les gardiennes fidèles, jusqu'à ce qu'un peuple particulier, le peuple Hébreu, en fût spécialement le dépositaire. Ce libérateur devait être Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble, qui, par sa mort, expierait les crimes de la terre, et dont les mérites, embrassant tous les âges, sanctifieraient tous les justes depuis l'origine jusqu'à la fin des temps. Telle est la foi chrétienne sur les promesses et les suites de l'Incarnation: or, voyez la gloire qui en revient à Dieu.

Si les sacrifices d'Abel, de Noé, d'Abraham, de Melchisédech, si les cérémonies mystérieuses de l'ancienne loi, si la foi des patriarches, le zèle des prophètes, les vertus de tous les justes qui ont paru avant l'Évangile, n'eussent eu aucune liaison avec le sacrifice futur de Jésus-Christ, ils n'auraient eu qu'un mérite faible et borné; mais, par leur union avec les mérites du libérateur attendu, ils acquéraient une valeur immense, et avaient quelque proportion avec la divine majesté. Ainsi, même avant Jésus-Christ, les créatures insensibles louaient Dieu par les justes de la terre, et les justes par Jésus-Christ, et Jésus-Christ par lui-même d'une manière digne de Dieu: *Omnia vestra sunt; vos autem Christi, Christus autem Dei.* D'après la même idée, quelle gloire ne devait pas revenir à Dieu du zèle des apôtres, des combats des confesseurs, du courage des martyrs, des prières des âmes pieuses, de la résignation des chrétiens malheureux, des largesses inépuisables de la charité, de toutes les vertus touchantes et sublimes que la religion inspire? car cette gloire, quoique rendue par une faible créature, devient comme infinie par l'union du fidèle avec l'Homme-Dieu. Tout est pour l'âme fidèle, l'âme fidèle est à Jésus-Christ, et Jésus-Christ est à Dieu: *Omnia vestra sunt; vos autem Christi, Christus autem Dei.* Ce n'est pas encore tout: la religion, quoique sous des formes différentes, est aussi ancienne que le monde, elle s'est perpétuée avec lui pour durer même après lui. C'est un germe qui se montre sous les patriar-

ches, qui croît sous la loi Mosaique, qui se développe sous la loi de l'Évangile, et reçoit dans les cieux sa pleine et parfaite maturité. Là tout est consommé; les élus ne font qu'un avec Jésus-Christ, et Jésus-Christ n'est qu'un avec le Père céleste; la gloire du chef rejaillit sur tous les membres. C'est par lui que les bienheureux louent, exaltent à jamais les grandeurs et la miséricorde du Dieu qui les couronne; et leurs adorations, identifiées avec celles de Jésus-Christ, Homme-Dieu, sont infinies comme le Dieu qui en est l'objet. Ainsi, par une suite du mystère de l'Incarnation, Dieu a reçu depuis l'origine, et recevra au delà des temps, des hommages infinis comme lui. Dès lors quelle religion plus digne de Dieu, et qui lui soit plus glorieuse, qu'une religion fondée comme la nôtre sur le mystère de l'Homme-Dieu? Quand ce ne serait là qu'un système, ce serait encore la plus sublime des conceptions humaines; mais tout cela est trop loin des pensées de l'homme pour que l'homme l'ait inventé. Je ne métonne donc pas que la faute de nos premiers parents ait donné lieu à l'Incarnation du Verbe; que, cette incarnation devant procurer à Dieu une si grande gloire, l'Église, en même temps qu'elle déplore la chute originelle, s'en console par le spectacle des biens ineffables que la Providence a su en tirer, et qu'elle ne craigne pas de s'écrier: *O heureuse faute qui a mérité d'avoir un tel réparateur!* « *O felix culpa, quæ talem meruit habere Redemptorem!* »

Certes, Messieurs, pour le faire observer en finissant la première partie de ce discours, la doctrine que je viens d'exposer devrait nous être d'autant plus chère, qu'elle est plus glorieuse et plus consolante pour nous. Rapprochez-la de celle des matérialistes de nos jours, et prononcez. Les athées ont célébré avec emphase la dignité de l'espèce humaine: ils voulaient, disaient-ils, relever la majesté de l'homme abattu sous le joug de la superstition; et cependant, avec leurs systèmes, ils ne pouvaient que le corrompre et l'avilir. Que nous apprennent-ils sur l'origine et la destinée de l'homme? Ils le font naître, je ne sais comment, le font arriver, par de bizarres métamorphoses, du minéral au végétal, du végétal à l'animal, jusqu'à l'être humain; ils ne voient en lui qu'un peu de boue organisée; ils le font mourir tout entier comme un insecte: et voilà ce qui s'est appelé longtemps, et ce qui s'appelle encore quelquefois de la philosophie. Pour nous rendre vertueux, l'athée commence par nous débarrasser de la croyance de la Divinité, et par là même nous livre à tous les vices presque sans défense; pour nous consoler des maux de la vie, il nous parle de l'inflexible nécessité qui nous écrase. De l'orgueil pour de la dignité, de la licence pour de la liberté, des passions pour des vertus, des mots barbares ou un affreux suicide pour consolation: voilà tous les dons que l'athée fait à l'humanité; et si une heureuse inconséquence ne le rendait meil-

leur que ses systèmes, on pourrait dire: Voilà l'homme de l'athéisme. Au contraire, fait à l'image de Dieu son créateur, animé d'un esprit immortel, classé seul à part, et roi de la nature par son intelligence, soutenu dans ses maux par l'espérance, ennobli, perfectionné, et comme divinisé par l'union du Verbe à la nature humaine, rendu participant des mérites et de la sainteté de Jésus-Christ, destiné à régner avec lui dans l'éternité: voilà l'homme de la religion. Décrivez maintenant de quel côté est la grandeur, de quel côté est la bassesse.

C'est assez, Messieurs, vous entretenir de ce qu'il y a de grand et de beau dans le mystère de l'Incarnation; il nous reste à voir si l'incrédule est fondé dans ses arguments contre ce mystère.

Si vous écoutez les incrédules, ils vous présenteront le mystère de l'Incarnation comme un composé bizarre de contradictions, de cruauté, d'injustice, de bassesse, indigne de la bonté et de la grandeur de Dieu. Un Dieu, vous diront-ils, immortel, impassible, immense, être renfermé dans un corps mortel, naître, souffrir, mourir, quelle absurdité! un Dieu qui condamne à mort, au lieu des hommes seuls coupables, Jésus-Christ, l'innocence même, quelle injustice! enfin un Dieu traîné dans les humiliations et les opprobres, quoi de plus révoltant et de plus indigne de la suprême Majesté! Que tout cela, Messieurs, ne nous épouvante pas: ces vains arguments ne portent guère que sur de fausses notions; et vous les verrez s'évanouir, si vous voulez un moment vous attacher avec nous à vous faire de justes idées, premièrement, du fond même du mystère, tel que la religion l'enseigne; secondement, de la véritable grandeur, telle que nous la présente la saine raison; troisièmement, des effets merveilleux et divins qui ont résulté de ces abaissements mêmes, dont l'incrédule cherche à se prévaloir contre Jésus-Christ.

Et d'abord il importe, avant tout, de prendre le mystère de l'Incarnation tel que la religion le propose, et non tel que pourraient se le figurer le préjugé et l'irréflexion. La religion nous apprend qu'en s'unissant à notre nature, le Verbe divin n'a rien perdu de sa grandeur, ni rien contracté de notre faiblesse; que dans Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble, la Divinité resta toujours impassible, immortelle. Sans doute il serait absurde de s'imaginer qu'elle était contenue dans un corps humain, comme une liqueur est contenue dans un vase, ou comme nous sommes renfermés dans ce temple; mais en même temps que Dieu remplit tout de son immensité, il peut rendre sa présence plus sensible en quelques lieux particuliers; en même temps qu'il nous donne à tous le mouvement et la vie, il a pu s'unir à notre nature humaine d'une manière plus intime, la gouverner, la diriger par une action plus spéciale. En Jésus-Christ, la nature humaine était unie à la nature divine, comme dans l'homme le corps est uni à l'âme. Cette co...

paraître, tout imparfaite qu'elle est, sert néanmoins à éclaircir le mystère, et dans tous les temps les docteurs de l'Eglise chrétienne en ont fait usage. En effet, Messieurs, l'homme est esprit et corps tout ensemble ; dans chacun de nous, l'esprit a ses fonctions, le corps a aussi les siennes ; mais il est reçu dans le langage humain que les unes et les autres sont attribuées à la personne : dès lors, selon qu'on envisage l'homme par son esprit ou par son corps, on peut, on doit dire du même homme, qu'il est brute et intelligent, corruptible et incorruptible, mortel et immortel. L'application est sensible : dans Jésus-Christ, il faut savoir distinguer ce qui est proprement de l'homme, de ce qui est proprement de Dieu ; en lui, la nature humaine souffre, la nature divine est impassible : mais, par une suite de l'union des deux natures, on doit dire du même Jésus-Christ, qu'il est Dieu et homme ; engendré dans l'éternité, et né dans le temps ; toujours vivant, et mourant sur la croix. Les enfants chrétiens, instruits des premiers éléments de la religion, savent répéter que Jésus-Christ est mort comme homme, et non pas comme Dieu. Dans Jésus-Christ, le Verbe dirigeait, gouvernait l'humanité ; et voilà pourquoi on doit lui en attribuer les souffrances et la mort, dont le prix par là même devient infini.

Sans doute, si Jésus-Christ innocent était condamné pour les crimes des coupables, et subissait malgré lui la peine qu'il n'a pas méritée, ce sera une injustice. Mais supposez d'un côté que Dieu, justement irrité contre les iniquités des hommes, exige une réparation des outrages faits à sa majesté ; supposez de l'autre que le Verbe divin, par un mouvement d'amour, se porte pour médiateur, qu'il se présente comme victime volontaire, et que, dans cette pensée, il prenne une nature semblable à la nôtre, pour souffrir et mourir : où est alors l'injustice ? Admirons plutôt comment, dans les sacrifices de Jésus-Christ, la justice s'allie à la bonté. La justice de Dieu est pleinement satisfaite par une réparation digne de lui, et sa miséricorde éclate en ce qu'il accepte une réparation qu'il pouvait refuser. Un exemple familier peut répandre un grand jour sur cette matière : Je suppose un monarque offensé par des sujets rebelles ; il a le droit d'en tirer une vengeance éclatante, et de ne pas agréer les satisfactions offertes par les coupables. Hé bien, je suppose en même temps que son fils unique s'offre pour médiateur, qu'au nom des sujets criminels il se présente devant son père, et que sa médiation soit acceptée : où serait ici l'injustice ? Les droits du trône seraient vengés, et la clémence du prince éclaterait encore ; même la gloire du père étant celle du fils, on pourrait dire que l'honneur qui reviendrait au père de la réparation du fils, rejallirait sur le fils lui-même. Certes je n'entends pas faire disparaître tous les nuages

qui couvrent le mystère ; car alors ce ne serait plus un mystère. Dans notre âme, dans la manière dont se forment ses pensées, dans son union avec le corps, que de points tout aussi mystérieux, tout aussi incompréhensibles ! Du moins, par les idées que la religion nous donne du mystère, on est forcé de convenir qu'il n'offre pas ces absurdités révoltantes que l'incrédule ne peut y voir qu'en le dénaturant.

En second lieu, pour être moins choqués des humiliations et des abaissements de Jésus-Christ, rappelons les véritables notions de la solide grandeur ; ne prenons pas ici pour règle l'orgueil qui se révolte des apparences, mais la raison qui juge d'après la réalité : or que nous dit-elle ? Que la véritable grandeur est dans la vertu, que la bassesse n'est que dans le vice ; même l'homme n'est jamais plus grand, que lorsque, injustement persécuté, il meurt dans les supplices avec le calme de l'innocence. Socrate doit plus de gloire à la ciguë qu'on le condamne à boire injustement, qu'à son savoir et à ses qualités estimables. A-t-on jamais vu quelque chose d'avilissant dans les tourments de Régulus, mourant à Carthage victime de la foi jurée ? Saint Louis dans les fers, supportant le malheur avec la résignation d'un chrétien et la dignité d'un roi, est-il moins grand que saint Louis sur le trône ? et si Jésus, poursuivi par la plus aveugle fureur, meurt avec toute la magnanimité et toute la simplicité de la vertu, n'y a-t-il pas bien peu de philosophie à être choqué de ses humiliations et de ses souffrances ? On peut dire que, sur cette matière, les païens se sont montrés plus éclairés que nos penseurs modernes ; témoin Cicéron, et avant lui Platon. Dans un fragment du troisième livre de la *République*, conservé par Lactance (236), Cicéron trace le portrait de deux hommes bien différents : l'un est un méchant qui passe pour un homme de bien, et qui, trompant ses semblables, se voit comblé de richesses, d'honneurs, et de toutes les faveurs de la vertu ; l'autre est un homme de bien, mais qui passe pour méchant, que ses concitoyens persécutent, chargent de chaînes, accablent de maux, et réduisent à être le plus misérable des hommes : « Hé bien, dit le philosophe Romain, s'il nous fallait être l'un ou l'autre, qui de nous serait assez insensé pour hésiter ? » Lorsqu'au second livre de sa *République*, Platon nous dépeint son juste parfait, il ne le représente ni sous le dais et la pourpre, ni dans le faste des grandeurs mondaines, ni sur le char de la victoire, ni au milieu des acclamations de la multitude ; mais Platon a peint son juste tel que Jésus s'est montré à la terre, humilié, persécuté, n'ayant que le ciel pour approbateur de ses vertus, et condamné comme un malfaiteur, tandis qu'il était le plus juste des hommes. On sait que les sages du paganisme n'ont pas connu de spectacle plus

digne des regards du ciel que celui de la vertu aux prises avec l'infortune.

Nous-mêmes, consultons nos propres idées, pour en faire, sous d'autres rapports, l'application à Jésus-Christ. Qu'on nous cite des esprits sublimes qui ne craignent pas de s'abaisser jusqu'à la portée des simples et des ignorants pour les instruire; qu'on nous rappelle des rois puissants qui se dépouillent quelquefois de leur majesté pour se montrer plus populaires : nous en sommes touchés, attendris; nous aimons à voir les premiers descendre des hauteurs de leur génie, les seconds de l'élévation de leur trône, et tempérer ainsi l'éclat du talent et du pouvoir, par une aimable condescendance. Sans doute, si en cela nous pouvions soupçonner de la faiblesse et de la pusillanimité, nous ne serions plus frappés d'admiration; mais nous sentons qu'il y a de la grandeur à s'abaisser ainsi pour le bien de l'humanité. Certes, Messieurs, nous ne pouvons soupçonner rien de faible ni de pusillanime dans Jésus-Christ; c'est pour nous qu'il s'abaisse, mais toujours avec les traits de la plus héroïque vertu; il sait même du milieu de ses humiliations faire jaillir des traits d'une grandeur toute divine : c'est un prince, qui, jusque dans sa royale familiarité, sait faire sentir tout ce qu'il est à la foule qui l'entoure. Voyez en effet sa vie tout entière; s'il vient au monde dans une crèche, des anges célèbrent sa naissance par des cantiques de joie; s'il paraît sous les faiblesses de l'enfance, les petits et les grands, les bergers de la Judée et les sages de l'Orient environnent son berceau; s'il est présenté au temple comme un enfant ordinaire, le vieillard Siméon le prend dans ses bras, et prophétise sa grandeur et sa gloire. Au milieu des peuples de la Judée, il converse avec les pauvres comme avec les docteurs; mais la plus haute sagesse est dans ses discours, et des merveilles sans nombre accompagnent ses pas. Se laisse-t-il saisir par une troupe armée, c'est après l'avoir terrassée d'une seule parole comme d'un coup de foudre; meurt-il sur la croix, la nature se trouble et se déconcerte; enfin il ne descend au tombeau que pour en sortir vainqueur de la mort.

Je consens à oublier pour un moment ces traits de sa divine puissance, pour ne voir que ses abaissements mêmes; et je prétends que, loin d'être avilissants pour Jésus-Christ, ils font ressortir admirablement sa grandeur : pourquoi? parce qu'il en résulte des effets merveilleux et très-dignes de la Divinité; c'est ici ma troisième et dernière réflexion.

Il y a quinze siècles qu'un des plus vigoureux génies de l'antiquité chrétienne, Tertullien, disait aux ennemis de la divinité de Jésus-Christ (237) : « Ses abaissements vous paraissent indignes de Dieu; mais considérez qu'ils étaient très-utiles à l'homme, et que par là même ils devenaient très-dignes

de Dieu : car rien n'est plus digne de Dieu, que de faire du bien à sa créature. » Cette pensée mérite que nous nous y arrêtions, pour la mettre dans un jour convenable. En Dieu, toutes les perfections sont infinies; sa bonté est sans bornes, comme sa puissance et sa sagesse; elle est même son attribut tellement distinctif, qu'on le désigne sous le nom de très-bon comme sous celui de très-grand : en lui, la bonté est une propension à communiquer, à répandre les trésors de vie et de bonheur dont il est la source. Il n'en est pas de Dieu comme des hommes : concentrés dans nos affections personnelles, occupés de nos propres besoins, nous n'aimons pas à donner, ou nous ne donnons qu'avec réserve et mesure; nous sentons que nous nous dépouillons en donnant, nous croyons perdre en quelque sorte une partie de nous-mêmes. Mais Dieu n'a besoin de rien, il donne sans s'appauvrir, il est de la dignité du premier être de donner de son propre mouvement, de prévenir les cœurs; et c'est parce qu'il est l'Être souverain, qu'il nous embrasse dans sa souveraine bonté, il pourra la porter à un point qui nous paraisse inconcevable : communicable à l'infini, jusqu'où ne peuvent point aller les affections de son amour? Que voyait-il sur la terre? les erreurs et les vices la couvraient de ténèbres et d'infamies; les crimes y étaient déifiés, les vertus méconnues; les peuples, suivant le langage de l'Écriture, étaient comme des brebis errantes, sans pasteur et sans guide : c'étaient des malades couverts de plaies et de blessures; c'étaient en même temps des coupables, qui, étouffant la conscience et les remords, tournaient contre Dieu même ses bienfaits, et ne cessaient de l'outrager par leurs iniquités. Il leur fallait un modèle, un médecin, un sauveur. Déjà le ciel avait parlé de bien des manières par les prophètes; mais Dieu a résolu de faire plus encore, d'accorder à la terre un bienfait plus universel, plus précieux, plus durable; il fera une chose d'autant plus digne de lui, qu'il y entrera plus d'amour et de condescendance. Les païens avaient imaginé que les dieux visitaient quelquefois les hommes; hé bien, ce qui n'était pour eux qu'une fable s'est réalisé dans Jésus-Christ. Dieu se rend visible, se revêt de notre nature, vit au milieu des hommes, les éclaire par ses discours, les sanctifie par ses exemples, et les sauve par sa mort. Si nous étions de pures intelligences, il aurait pu se contenter de nous éclairer par des révélations intérieures; mais nous sommes des hommes, nous avons des sens, des organes, un corps. Alors Dieu se rend semblable à nous, et nous accorde le bienfait d'une révélation sensible, extérieure, appropriée à notre nature. Sans doute, il aurait pu paraître dans un état habituel de grandeur et de gloire, se montrer quelque temps aux hommes, et disparaître sans passer par ces états de pauvreté, d'humiliation et de souffrances aux-

quels il s'est assujetti ; mais c'eût été trop peu pour son amour et pour notre instruction. Il passe par tous les états de la vie humaine, il se soumet aux plus rudes épreuves, *il se rend obéissant jusqu'à la mort de la croix* (*Philip.*, II, 8) ; parce que dans son amour immense pour les hommes, il veut être le modèle de tous, nous présenter dans sa vie le tableau de toutes les vertus, offrir toujours l'exemple à côté du précepte, et nous éclairer encore plus par sa conduite que par ses leçons. L'orgueil, l'ambition, la volupté, ces trois tyrans du genre humain, dominaient avec tant d'empire, que, pour en affranchir la terre, pour y établir le règne des vertus opposées, il ne fallait rien de moins que les exemples si parfaits d'humilité, de détachement, de pureté, qui brillent dans Jésus-Christ.

Le voilà donc ce législateur unique, qui, jusqu'au dernier soupir de sa vie, se soumet le premier à toutes les lois qu'il nous impose ; qui, par chacune de ses paroles comme de ses actions, a le droit de dire à ses ennemis : Qui de vous peut me faire un reproche légitime ? (*Joan.*, VIII, 46.) Quel accord ravissant entre ses exemples et sa doctrine ? Dans sa vie, il n'est pas une action qui ne soit un exemple, comme dans ses discours il n'est pas une parole qui ne soit une vérité. Qu'ils sont petits devant ce juste tous les sages ensemble ! Où est le philosophe qui sache parler et vivre ainsi ? Aristote et Platon ont bien pu former des disciples, ils ont bien pu régner tour à tour dans les écoles de la philosophie ancienne ou moderne ; mais voit-on qu'on puisse toujours retrouver dans la sainteté de leur vie la doctrine qu'ils ont enseignée dans leurs livres ? A-t-on jamais eu la pensée de les proposer comme des modèles de toute perfection ? Pour Jésus-Christ, sa conduite n'est que sa doctrine vivante : et partout où pénétrera son Evangile, on pourra dire à tous les hommes : *Regarde, et fais selon le modèle qui vous est présenté.* (*Exod.*, XXV, 40.) Voilà comme, par ses abaissements, Jésus-Christ se montre véritablement Dieu, en donnant l'exemple de toutes les vertus pour nous sanctifier, et en sacrifiant sa vie pour le salut du monde. Si nous admirons un prince qui sait se dévouer et mourir pour son peuple, si même nous lui en faisons un titre de gloire ; confessions donc aussi, avec Bossuet, « qu'un Dieu, descendant sur la terre pour vivre parmi les hommes, ne pouvait rien faire de plus grand, rien de plus royal, rien de plus divin, que de sauver tout le genre humain par une mort généreuse. »

Enfin nous vous dirons : Vous êtes scandalisés des humiliations du Sauveur ! Mais voyez quelles ont été dans tous les siècles les suites merveilleuses de ses souffrances et de sa mort, et comme sa croix est devenue son triomphe. Jésus-Christ avait annoncé que, lorsqu'il aurait été élevé de terre, il attirerait tout à lui : (*Joan.*, XII, 32) quelle prédiction ! Une croix, théâtre d'ignominie, devenir une source de gloire, quel prodige ! Ja-

mais oracle n'a été plus merveilleusement accompli ! Ici les faits de l'univers entier parlent assez haut ; toutes les nations deviennent l'héritage de Jésus crucifié ; Rome elle-même, maîtresse du monde, subira le joug du Sauveur. Oui, que Rome, la superbe Rome, élève à grands frais un temple célèbre à tous les dieux de la terre : ce monument de sa politique et de sa superstition servira de trophée à la croix du Sauveur ; le signe du salut sera planté sur le Panthéon, et les dieux des nations, comme enchaînés à ses pieds, serviront d'ornement aux triomphes du Christ. Jupiter est tombé du haut du Capitole, et ses foudres, tant célébrées par les poètes, ne l'ont pas sauvé d'une chute éternelle. L'empire romain périra, la religion du crucifié ne périra pas. Ils viendront du fond de leurs forêts et de leurs régions incultes les peuples farouches du Nord, ils viendront fondre sur les provinces romaines comme sur une proie : le colosse de puissance tombera sous les coups des barbares, et les barbares tomberont à leur tour au pied de la croix ; et les Remy diront aux Clovis : « Baisse la tête, fier Sicambre ; brûle ce que tu as adoré, et adore ce que tu as brûlé. » Les peuples les plus sauvages de notre Europe seront humanisés, civilisés par l'Evangile ; et l'Europe, une fois chrétienne, deviendra le flambeau du reste du monde.

Tels ont été, tels sont encore les triomphes de Jésus crucifié. Ainsi cette croix, dont on semble rongir, a fait la conquête de l'univers : tant il y a en elle de puissance et de vertu ! Apprenez donc, Messieurs, à connaître le mystère de l'Incarnation tel que l'Eglise l'enseigne, dégagé des idées absurdes et grossières que s'en forme le préjugé, et vous sentirez tout ce qu'il renferme de glorieux pour Dieu, comme de salutaire aux hommes. Alors, chrétiens par les œuvres non moins que par la foi, vous ferez hommage à Jésus-Christ des affections de votre cœur, ainsi que de la soumission de votre esprit ; vous respecterez en lui le médiateur, le Sauveur du monde, et vous répéterez avec les esprits célestes : *Gloire à Dieu par Jésus-Christ, et par lui paix sur la terre aux hommes de bonne volonté !* (*Luc.*, II, 14.)

CONFÉRENCE XXVI.

SUR LES PROPHEITIES.

Déjà, Messieurs, j'ai eu occasion de vous entretenir de la destinée de la nation Juive, à laquelle Moïse a donné des lois si étonnantes par leur durée comme par leur sagesse ; je vous ai rappelé les innombrables prodiges dont son histoire est remplie ; j'ai essayé de vous montrer tout ce que son caractère, ses habitudes, son gouvernement, sa position au milieu des autres peuples du monde, présentent d'extraordinaire et de vraiment singulier. Je viens aujourd'hui considérer ce peuple sous un nouveau point de vue, qui achèvera de vous faire entendre comment il a plu à Dieu de se servir de lui pour amener l'exécution de ses desseins

éternels, et préparer de loin les voies à la religion sainte qu'il avait résolu d'établir sur la terre. C'était peu, pour la bonté du Seigneur, d'avoir sauvé de l'oubli la mémoire du passé, en ordonnant à son serviteur Moïse de décrire l'origine des choses, et d'assurer par un monument durable le dépôt des traditions primitives. C'est peu encore de pourvoir aux besoins présents de son peuple chéri, et de le conduire comme par la main au milieu de miracles toujours renaissants. Les pensées de salut qu'a conçues le Très-Haut ne doivent se borner ni à une seule contrée ni à un seul peuple; et ces soins d'une providence toute particulière sur les enfants d'Israël, ne sont que l'annonce et la figure de la grande œuvre de miséricorde qu'il médite en faveur de tous les enfants des hommes. Des siècles s'écouleront encore, jusqu'à ce que cette œuvre soit consommée. Mais voulant la marquer à des traits qu'on ne puisse méconnaître, et consoler au moins la terre de ses maux par l'attente de sa délivrance, il suscite d'âge en âge des hommes pleins de son Esprit et de ses lumières, devant qui il soulève le voile de l'avenir, et qu'il charge d'aller dire à leurs frères ce qu'ils ont vu et entendu. De là cette suite de prophéties que l'on rencontre en si grand nombre dans les livres de l'ancienne loi, et où l'on peut lire d'avance l'histoire des événements futurs.

Parmi ces prophéties, les unes ne regardent que le peuple Juif, ou bien quelque une des villes et des nations dont il était environné; les autres, et c'est à celles-ci que je m'arrête, semblent se rapporter à un seul et unique objet, sur lequel elles reviennent sans cesse, et qu'elles représentent sous toutes ses formes et dans tous ses détails, comme étant d'une plus haute importance et d'un intérêt plus universel. Les Juifs et les chrétiens s'accordent à voir dans ces derniers oracles la promesse d'un libérateur ou d'un Messie, qui doit venir dans la plénitude des temps, et dont les bienfaits comme l'empire doivent embrasser toutes les nations. Mais ceux-ci assurent que cet auguste personnage est déjà venu; que c'est Jésus, fils de Marie, crucifié à Jérusalem, il y a dix-huit siècles; ceux-là, au contraire, soutiennent qu'il faut l'attendre encore. De leur côté les incrédules prétendent que les uns et les autres sont également dans l'illusion; et que toutes ces prophéties ne méritent aucune croyance. Dans le choc d'opinions si différentes, où est la vérité? C'est ce qu'il s'agit d'examiner en ce moment?

Pour mettre plus d'ordre et de clarté dans cette discussion, je la réduis à trois questions principales :

Est-il vrai qu'il y a, dans les livres de l'Ancien Testament, des prédictions qui annoncent la venue du Messie?

Est-il vrai que les caractères tracés d'avance de ce personnage incomparable, se réunissent dans Jésus-Christ?

Est-il vrai que les difficultés qu'on oppose ici n'ont aucune solidité?

Tel est le sujet et le partage de cette conférence sur la divinité de la religion chrétienne prouvée par les prophéties.

Il est indubitable, Messieurs, que l'attente du Messie, c'est-à-dire, d'un puissant libérateur destiné à régner sur tous les peuples, a été dans tous les temps un des points fondamentaux de la religion judaïque. On trouve des vestiges bien marqués de cette tradition, de siècle en siècle jusqu'à nous. Les auteurs, tant juifs que païens, témoignent unanimement, qu'à l'époque où Jésus-Christ parut dans le monde, cette attente du Messie était universelle (238). Mais cette croyance si ancienne et si enracinée, est-elle véritablement fondée sur les livres sacrés? il est facile à tout homme de bonne foi de s'en convaincre. En effet, rien de plus souvent répété, dans les livres de l'Ancien Testament, que la promesse du Messie, sous l'idée générale d'un libérateur destiné à fonder une nouvelle alliance. Il est vrai que cette promesse n'est pas également développée dans tous les temps ni dans tous les prophètes : c'est une lumière qui a ses commencements et ses progrès, mais elle ne laisse pas d'éclairer tous les siècles; ce n'est d'abord qu'un rayon, mais il s'étend, s'accroît par degrés, et devient avec le temps un jour parfait.

A peine nos premiers parents ont-ils encouru par leur révolte la disgrâce du Créateur, qu'ils entendent de la bouche même de leur souverain juge la promesse d'un libérateur qui les affranchira de la servitude du démon. *Je mettrai, dit Dieu au serpent, une inimitié entre toi et la femme, entre sa race et la tienne, et cette race te brisera la tête.* (Gen., III, 15.) Le style obscur et figuré de cette prophétie, dans laquelle le démon est désigné sous l'emblème du serpent, peut sans doute donner lieu à bien des difficultés; je pourrais même avouer que cette prédiction, si elle n'était pas éclairée par d'autres plus récentes, ne suffirait pas pour fournir une démonstration rigoureuse de la promesse du Rédempteur. Observez cependant, Messieurs, que le sens de ces paroles mystérieuses est d'abord assez clairement déterminé par les plus anciennes traditions du genre humain. Non-seulement les Juifs (239), mais les païens eux-mêmes, comme Boulanger (240) le reconnaît expressément, ont conservé la tradition d'un libérateur tout-puissant, qui devait apporter le salut aux hommes et les réconcilier avec Dieu; et ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que cet envoyé d'en haut est désigné dans plusieurs mythologies sous l'image d'un Dieu incarné qui écrase la tête

(238) Joseph., *De bello Jud.*, lib. VI, cap. 5, n. 4. — *Talmud. Babyl.*, *Sanh.*, cap. 2. — *Luc.*, III, 15. — *Joan.*, I, 19, 20; IV, 25. — *Sueton.*, in *Vespas.*, cap. 4. — *Tacit.*, *Histor.*, lib. V, cap. 13.

(239) Voyez les *Targums* ou *Paraph. chaldaiques*.

(240) Boulanger, *Antiquité dévoilée*, liv. IV, chapitre 3.

d'un serpent nuisible au genre humain (241). D'où peut venir une pareille tradition commune à tant de peuples divers, sinon de la tradition primitive qui a expliqué la promesse faite à nos premiers parents dans le sens que nous lui donnons? D'ailleurs, pour peu qu'on examine de près la liaison du texte qui nous occupe, à travers les rigueurs de l'arrêt fatal qui y est porté, on voit percer à chaque mot la miséricorde qui tempère les coups de la justice. Dans le Dieu terrible qui maudit, on reconnaît toujours le père plus encore que le juge; on sent qu'il ne frappe qu'à regret, et que, s'il châtie pour le moment, il se réserve de pardonner un jour. Le bruit de cette prédiction est donc visiblement de consoler au moins les coupables dans le malheur, et de ranimer leur espérance après leur chute. Mais, de bonne foi, Dieu les eût-il bien consolés, en se bornant à leur annoncer l'inimitié qui existerait désormais entre l'homme et le serpent naturel? Donnez au contraire à ces paroles divines le sens que nous leur attribuons d'après la tradition la plus ancienne et la plus universelle; dès lors elles remplissent le but que Dieu s'est proposé, qui est de relever le courage de l'homme tombé. Le moins qu'il dût inférer de cette promesse, c'est qu'un de ses descendants remporterait sur le démon une victoire éclatante; qu'ainsi son état n'était point désespéré; et qu'un jour il serait délivré des maux qu'il s'était attirés par sa désobéissance.

Mais suivons la longue chaîne de prophéties dont celle-ci n'est que le premier anneau, et nous verrons les desseins de la divine miséricorde se développer successivement, et acquérir de jour en jour une nouvelle clarté.

Environ deux mille ans avant Jésus-Christ, lors que tous les peuples se précipitaient dans l'idolâtrie, Dieu choisit Abraham et toute sa famille pour en faire une nation privilégiée; il prédit à ce saint patriarche, non-seulement qu'il sera le père d'un peuple innombrable, mais que de sa race sortira un rejeton en qui toutes les nations seront bénies. *Abandonne ton pays, lui dit-il, et viens dans la terre que je te montrerai; je te ferai le chef d'un grand peuple, et toutes les nations de la terre seront bénies en celui qui naîtra de toi.* (Gen., XII, 13; XXII, 18.) La même promesse est renouvelée dans les mêmes termes à Isaac et à Jacob, descendants d'Abraham (Gen., XXVI, 3, 4; XXVIII 13, 14), et au lit de la mort, Jacob lui-même, éclairé d'une lumière nouvelle, distingue entre les douze tribus celle de Juda, comme devant donner le jour au *Désiré des nations*. *Le sceptre (c'est-à-dire l'autorité souveraine), dit-il, ne sortira point de Juda, et l'on verra des magistrats de sa race, jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé, et qui sera*

l'attente des nations. (Gen., XLIX, 10.) A ce dernier trait, qui ne reconnaît aussi le personnage célèbre déjà promis à Abraham, à Isaac et à Jacob, *celui en qui toutes les nations doivent être bénies*, le libérateur annoncé à l'homme coupable dès l'origine du monde?

Je n'ignore pas, Messieurs, que les Juifs modernes, embarrassés de cette prophétie, qui détermine par des caractères si frappants l'époque précise de la venue du Messie, n'ont rien négligé pour en éluder la force, et même pour donner à l'oracle de Jacob un objet tout différent de celui que nous lui attribuons. Mais sans suivre ici les érudits dans la discussion du texte original, que le plan de ce discours ne comporte pas, ne pouvons-nous pas trancher toute la difficulté par une observation décisive? Il est certain que tous les Juifs anciens, soit avant Jésus-Christ, soit même pendant les premiers siècles du christianisme, appliquaient aussi bien que nous au Messie l'oracle dont il s'agit. La traduction des livres saints connue sous le nom de *Version des Septante*, antérieure à Jésus-Christ de près de trois cents ans, les *Paraphrases* ou commentaires publiés par les Juifs depuis la venue de Jésus-Christ (242), tous les écrits de leurs anciens docteurs (243) adoptent unanimement l'explication que nous donnons encore aujourd'hui de cette célèbre prophétie. Que penser donc des interprétations suspectes, imaginées par un petit nombre de docteurs modernes, après une si longue suite de siècles? Ne sommes-nous pas fondés à les attribuer uniquement au besoin de défendre une cause désespérée? De quel droit de prétendus savants de nos jours oseraient-ils se vanter d'avoir mieux pénétré le sens des prophéties, que ces doctes interprètes, d'ailleurs si voisins du temps où la langue hébraïque avait cessé d'être vulgaire, et qui devaient posséder encore dans toute son intégrité le dépôt des anciennes traditions? N'oublions pas cette observation importante, qui prévient et résout d'avance la plupart des difficultés que nous font aujourd'hui les Juifs.

Mais à mesure qu'on avance dans la suite des temps, les promesses deviennent encore plus claires et plus détaillées; les livres prophétiques surtout sont pleins de prédictions, qui, de l'aveu des Juifs tant anciens que modernes, ne peuvent convenir qu'au Messie. On rencontre à chaque page de ces livres divins, l'annonce d'une nouvelle alliance qui ne sera plus particulière aux enfants de Jacob, mais qui répandra chez tous les peuples du monde la connaissance et le culte du vrai Dieu, et qui soumettra toutes les nations au règne du Messie.

Avec quelle magnificence ce grand événement est chanté au livre des *Psaumes*?

(241) Voyez l'ouvrage de Faber, intitulé: *Horæ Mosaicæ*, sect. 1, cap. 3. — Voyez aussi *Essai sur l'Indifférence*, t. III, ch. 27, p. 408, etc.

(242) Voyez, dans la Polyglotte d'Angleterre, les

Paraphrases d'Oukelos, de Jonathan et de Jérusalem.

(243) *Talmud. Gemar.*, Tract. *Sanh.*, cap. 2.

Souvent, dans ces sublimes cantiques, David ne songeait d'abord qu'à célébrer la gloire de Salomon son fils; mais, tout à coup ravi hors de lui-même, et pénétré d'une lumière céleste, il aperçoit de loin celui dont Salomon était la figure, et dépeint la gloire du Messie avec des traits qu'il est impossible d'appliquer à tout autre. Non-seulement il voit, comme Abraham, toutes les nations de la terre bénies dans ce nouveau roi (Psal. LXXI, 17), mais il contemple avec admiration tous les peuples soumis à son empire, et prosternés aux pieds du seul Dieu véritable. Dans ces jours heureux, dit-il, on verra éclore la justice avec l'abondance de la paix; l'empire du nouveau roi s'étendra d'une mer à l'autre, et jusqu'aux extrémités du monde. Les habitants du désert se prosterneront devant lui, et ses ennemis baisseront la poussière de ses pieds. Tous les rois de la terre l'adoreront, et toutes les nations lui seront assujetties. (Ibid., 7, seq.) Ailleurs, c'est le Messie lui-même, parlant en la personne du prophète, qui annonce ce grand événement, et qui le représente comme la récompense de ses travaux et comme le fruit de ses souffrances. Je vous louerai, Seigneur, dit-il, dans une nombreuse assemblée; je vous offrirai mes vœux en présence de ceux qui vous craignent... Alors toutes les extrémités de la terre se souviendront du Seigneur, et se convertiront à lui. Tous les peuples l'adoreront; au Seigneur appartient l'empire, et il régnera sur toutes les nations. (Psal. XXI, 26 seq.) Était-il possible de prédire plus clairement la ruine de l'idolâtrie et la vocation des gentils au culte du vrai Dieu? Toutefois la clarté de ces prophéties est encore augmentée, s'il est possible, par celle des livres postérieurs.

Trois cents ans après David, Isaïe, le plus sublime des prophètes, décrit dans les termes les plus magnifiques le règne futur du Messie, et insiste principalement sur le caractère distinctif de ce règne, c'est-à-dire sur la conversion des gentils au culte du vrai Dieu. Il viendra un temps, dit ce prophète, où la maison du Seigneur sera bâtie sur une haute montagne, et s'élèvera au-dessus des collines; les nations y viendront en foule, se disant les unes aux autres : Allons à la montagne du Seigneur, à la maison du Dieu de Jacob; il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers. Alors la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur sortira de Jérusalem pour se faire entendre à tous les peuples... Alors tous les orgueilleux seront abaissés, le Seigneur seul sera grand, et les idoles seront partout réduites en poudre. (Isa., II, 2, et seqq.) Un rejeton sortira de la tige de Jessé (père de David); il sera exposé comme un étendard à la vue de tous les peuples. Les nations lui offriront leurs prières, et le lieu de son repos sera environné de gloire. (Isa., XI, 10, et seqq.) Il purifiera une multitude de nations; les rois n'oseront ouvrir la bouche en sa présence; ceux qui n'ont jamais entendu parler de lui le verront, et ceux qui ne le connaissent pas seront appelés

à le contempler... (Isa., LIII, 15.) Je l'ai donné aux nations pour guide et pour précepteur. Sous lui un peuple étranger se joindra au peuple de Dieu, et les gentils accourront de tous côtés pour admirer les merveilles opérées par le Seigneur, le Dieu saint d'Israël. (Isa., LV, 4, seq.) Réjouissez-vous donc, ajoute le prophète à la vue de cette multitude toujours croissante des adorateurs du vrai Dieu; réjouissez-vous, stérile qui n'ensantiez point; chantez des hymnes de louange, et poussez des cris de joie, vous qui n'aviez point d'enfants; parce que celle qui était abandonnée est devenue plus féconde que celle qui avait un mari. Prenez un lieu plus vaste pour dresser vos tentes, étendez sans crainte vos pavillons, allongez-en les cordages, et affermissiez les pieux qui les soutiennent; car vous pénétrerez à droite et à gauche; votre postérité aura les nations pour héritage, et elle habitera jusqu'aux villes les plus désertes...; parce que le Créateur lui-même, le Dieu des armées sera votre époux, et le saint d'Israël sera appelé le Dieu de toute la terre. (Isa., LIV, 1, et seqq.) Je viens, dit le Seigneur, pour rassembler tous les peuples et toutes les langues; ils viendront, et ils verront ma gloire. Je choisirai, entre mes serviteurs, des hommes que j'enverrai au loin parmi les nations; ils annonceront ma gloire à ceux qui n'ont jamais entendu parler de moi. (Isa., LXVI, 18, et seqq.) Ils vous amèneront des frères de toutes les nations du monde; ils les offriront à Dieu comme une oblation sainte, et je prendrai parmi eux des prêtres et des lévites, dit le Seigneur. (Ibid.)

Combien d'autres prédictions non moins précises ne pourrions-nous pas ajouter sur le même objet! Mais, je le demande encore, était-il possible de mettre dans un plus grand jour les promesses faites à Abraham et à nos premiers parents? Était-il possible de répandre une lumière plus vive sur ces paroles tant de fois répétées aux anciens patriarches : Toutes les nations de la terre seront bénies en celui qui sortira de vous! La suite et la liaison de toutes ces prophéties ne nous obligent-elles pas à reconnaître que, plusieurs siècles avant Jésus-Christ, il était clairement prédit que la connaissance et le culte du vrai Dieu ne seraient pas toujours concentrés dans le peuple choisi, et que tous les peuples du monde abandonneraient un jour leurs superstitions, pour adorer le seul Dieu vivant et véritable, manifesté par le ministère d'un descendant de David? Prédiction d'autant plus remarquable qu'elle combattait directement l'orgueil et les préjugés du peuple juif, naturellement si jaloux de ses privilèges, et si peu disposé à les partager avec les nations étrangères.

Mais c'est trop insister sur un point dont les Juifs eux-mêmes, nos ennemis déclarés, conviennent avec nous. Après avoir vu la promesse du Messie clairement énoncée dans les livres de l'Ancien Testament, voyons si les caractères de ce personnage extraordinaire se réunissent à celui que les chrétiens adorent.

L'époque de la venue de Jésus-Christ, l'histoire de sa naissance, de sa vie et de sa mort, les effets prodigieux qui ont suivi son ministère, démontrent jusqu'à l'évidence, que Jésus, fils de Marie, est réellement le Messie annoncé par les anciens prophètes.

Déjà nous avons vu, dans la prophétie de Jacob, l'époque de la venue du Messie marquée par un double changement, dont l'un régarde le peuple juif, et l'autre les nations étrangères. Selon cet oracle célèbre, aux jours du Messie toute autorité doit cesser dans la maison de Juda; ce qui, selon la remarque de Bossuet, *emporte la ruine totale d'un Etat* (244). A la même époque, doit s'élever un nouveau royaume, composé, non d'un seul peuple, mais de tous les peuples, dont le Messie doit être le chef et l'attente. Eh bien, que voyons-nous de nos yeux? La tribu de Juda, comme toute la race de Juifs, dispersée çà et là sur la surface du globe, sans état politique et sans aucune forme de nation, entièrement dépouillée de l'autorité que lui assurait la prédiction de Jacob jusqu'à la venue du Messie. Et à quelle époque a-t-elle perdu cette prérogative? dans le siècle même où Jésus-Christ parut sur la terre. L'usurpation d'Hérode, Iduméen d'origine, précéda de trente-six ans la naissance de Jésus-Christ; et trente-sept ans après sa mort, la ruine entière de Jérusalem acheva d'ôter à la tribu de Juda, non-seulement sa prééminence, mais son existence politique. Que voyons-nous encore à la même époque? Sur les ruines de cet empire qui tombe, s'élever tout à coup un royaume nouveau ou les nations entrent en foule, qui embrasse bientôt toute la terre, et qui adore Jésus-Christ comme son divin chef. Comment douter après cela que Jésus-Christ ne soit véritablement désigné dans la prophétie de Jacob? Quel autre personnage a paru dans le même temps, à qui l'on puisse, avec quelque ombre de vraisemblance, donner le titre de Messie?

Mais écoutons le développement donné par Daniel à cet oracle de Jacob, vers la fin de la captivité, plus de cinq cents ans avant Jésus-Christ.

Ce prophète révérend même des rois idolâtres, pour sa rare prudence et pour ses lumières surnaturelles, voit à plusieurs reprises la succession des quatre grandes monarchies qui doivent précéder le règne du Messie. (*Dan.*, II, III, V, VIII.) Il les marque par leur caractère propre, et avec tant de précision, que les plus grands ennemis de la religion, à la suite de Porphyre (245), n'ont pu éluder la force de ces prédictions qu'en révoquant en doute leur authenticité. Il voit d'abord l'empire des Assyriens renversé par celui des Mèdes et des Perses, bientôt celui-ci faisant place à l'empire des Grecs, et tous confondus enfin sous la domination romaine. Il voit, au sein même de ce dernier empire,

se former un royaume d'un ordre plus excellent, qu'il appelle *le règne du Fils de l'homme, le règne des saints du Très-Haut; un royaume éternel, auquel tous les peuples, toutes les tribus, toutes les langues seront assujettis.* (*Dan.*, II, 44; VII, 13, 14; 27.)

Déjà vous reconnaissez clairement que le Messie a dû venir avant la chute de l'empire romain : mais voici quelque chose de plus étonnant encore et de plus précis.

Le temps marqué dans les desseins de Dieu pour la captivité de Babylone était près d'expirer, et Daniel offrait à Dieu les vœux les plus ardents pour la délivrance de ses frères : tout à coup il est élevé à des mystères plus haut; il voit une délivrance bien plus importante, la rédemption du genre humain arraché à la servitude du démon, et la bénédiction répandue sur la terre par le Messie. L'ange Gabriel lui apparaît, et lui dit : *Dieu a fixé les temps à soixante-dix semaines* (c'est-à-dire, comme nous le verrons bientôt, à quatre cent quatre-vingt-dix ans) *en faveur de votre peuple et de la ville sainte; afin que les prévarications soient abolies, que le péché trouve sa fin, que la justice éternelle règne sur la terre, que les prophéties soient accomplies, et que le Saint des saints reçoive l'onction. Soyez donc attentif à ce que je vais dire, et remarquez bien cette prédiction : Depuis l'ordre qui sera donné pour rebâtir Jérusalem jusqu'au règne du Christ, il y aura sept semaines, puis soixante-deux semaines. Les places et les murs de la ville seront rebâtis (pendant les sept premières semaines) en des temps difficiles; après les soixante-deux semaines suivantes, le Christ sera mis à mort, et le peuple qui le renoncera ne sera plus son peuple. Une nation étrangère viendra avec son chef; elle détruira la ville et le sanctuaire, et la guerre sera suivie d'une entière désolation. La dernière semaine confirmera l'alliance (du Christ) avec plusieurs; au milieu de cette dernière semaine, les hosties et les sacrifices seront abolis; l'abomination de la désolation sera dans le temple, et durera jusqu'à la fin.* (*Dan.*, IX, 23, seq.) Arrêtons-nous quelques instants, Messieurs, à une prédiction si précise, et dont les conséquences sont vraiment accablantes pour tous les ennemis de la religion.

Remarquez d'abord que le Christ annoncé dans cet oracle est incontestablement le Messie; et quel autre en effet Daniel a-t-il pu appeler par excellence le *Christ, le Saint des saints, en qui les prophéties sont accomplies, qui doit mettre fin à l'iniquité, et ramener sur la terre la justice éternelle?* Aussi le petit nombre de Juifs modernes, qui ont essayé de donner à cette prophétie un autre objet, sont-ils, sur ce point comme sur une foule d'autres, en opposition manifeste avec les plus anciennes et les plus constantes traditions de leur nation (246).

Remarquez encore que, dans le style de

(244) *Disc. sur l'Hist. universelle.*, II^e part., ch. 2, vers la fin.

(245) *Préf. ou Comm. de S. Jérôme sur Daniel.*

(246) *Talmud. Gem.*, tract. *Sanhed.*, cap. 2.

l'Écriture, le mot *semaine* se prend tantôt pour la semaine commune de sept jours, tantôt pour une révélation de sept années. (*Levit.*, XXV, 8.) Voudriez-vous qu'il s'agit ici de semaines de jours? Mais comment croire qu'un intervalle de temps si court eût pu suffire pour toute la suite des grands événements annoncés dans la prophétie? La raison et l'histoire repoussent également cette idée. En prenant au contraire les soixante-dix semaines pour des semaines d'années, c'est-à-dire, pour un espace de quatre cent quatre-vingt-dix ans, tout est clair, tout est raisonnable dans l'oracle de Daniel; et la durée du temps qu'il désigne vient se terminer manifestement vers l'an 33 de l'ère chrétienne, selon la supputation unanime des chronologistes : supputation si constante, que, pour en éluder les conséquences, quelques Juifs modernes ont imaginé de dire que les soixante-dix semaines de Daniel sont des semaines de siècles, et que le Messie ne doit paraître sur la terre que quarante-neuf mille ans après ce prophète. Il serait sans doute superflu de nous arrêter à combattre une supposition si visiblement arbitraire, et sans aucun fondement dans les coutumes des Juifs aussi bien que dans celles des autres peuples.

Si les bornes étroites de ce discours nous le permettaient, tenant d'une main le texte de Daniel, et de l'autre l'Évangile, il nous serait facile de suivre cette prophétie dans tous ses détails, et de montrer que toutes les parties en ont été parfaitement accomplies en Jésus-Christ, malgré les discussions peu importantes qui existent entre les savants pour déterminer toutes les époques avec une exacte précision. « Mais pourquoi discourir davantage, observe judicieusement l'illustre évêque de Meaux (247)? Dieu a tranché la difficulté, s'il y en avait, par une décision qui ne souffre aucune réplique. Un événement manifeste nous met au-dessus de tous les raffinements des chronologistes; et la ruine totale des Juifs, qui a suivi de si près la mort de Notre-Seigneur, fait entendre aux moins clairvoyants l'accomplissement de la prophétie. »

Un dernier trait caractérise dans les prophètes l'époque de la venue du Messie, et ne convient pas moins admirablement au temps de Jésus-Christ. Au retour de la captivité, les Juifs s'empressent de rebâtir le temple de Jérusalem; mais, malgré tous les efforts de leur zèle, ce temple reste bien inférieur en magnificence à celui de Salomon. Les anciens d'Israël s'en affligent; aussitôt deux prophètes, envoyés pour les consoler, publient la gloire du second temple, et ne craignent pas de le préférer au premier. *Encore un peu de temps, dit le Seigneur, et j'ébranlerai le ciel, la terre, la mer et tout l'univers; je mettrai en mouvement tous les peuples, le Désiré des nations viendra, et je*

remplirai de gloire cette maison. Oui, la gloire de cette maison surpassera celle de la première, et je donnerai la paix en ce lieu. (*Agg.* II, 7, seq.) *Je vais envoyer mon ange, dit le Seigneur, pour préparer la voie devant moi; aussitôt viendra dans son temple le Dominateur que vous cherchez, et l'Ange de l'alliance que vous désirez : le voici qui vient, dit le Seigneur.* (*Malach.*, III, 1.)

Quel autre que le Messie a pu être désigné par ces grands caractères, de *Désiré des nations*, de *Dominateur* par excellence, d'*Ange de l'alliance* ou du testament? Quel autre a pu être représenté comme le maître du temple, où il entre comme dans sa propre demeure? Voilà donc le grand titre de gloire qui relève la pauvreté du second temple au-dessus de toute la magnificence du premier, c'est qu'il sera honoré par la présence du Messie. Le Messie a donc dû venir tandis que ce temple était encore debout; et l'on sait combien sa ruine a suivi de près la mort de Jésus-Christ.

Rassemblons, Messieurs, en un seul point, tous les traits épars dans les prophéties que nous venons de citer, et voyons s'il était possible de marquer plus clairement l'époque précise de la venue de Jésus-Christ. Selon l'oracle de Jacob, le sceptre devait demeurer dans la tribu de Juda jusqu'à l'arrivée du Messie; selon les oracles de Malachie et d'Aggée, ce nouveau législateur a dû paraître dans le monde avant la ruine du second temple de Jérusalem; enfin, selon l'oracle de Daniel, il a dû être mis à mort environ cinq siècles après l'ordonnance rendue par le roi de Perse, pour autoriser les Juifs à rebâtir le temple. Or toutes ces époques aboutissent précisément à celle où Jésus-Christ a paru sur la terre, c'est-à-dire, à l'espace de temps qui s'est écoulé entre le règne d'Hérode et l'expédition de Titus contre la Judée.

Aussi les Juifs d'alors n'y furent pas trompés : les monuments de l'histoire, tant sacrée que profane, attestent que tous à cette époque étaient universellement persuadés de la venue prochaine du Messie (248). Les prêtres et le peuple, les Juifs dispersés dans l'empire romain comme ceux qui habitaient la Palestine, les Samaritains mêmes, d'ailleurs si opposés au reste de la nation sur les points les plus importants, partageaient à cet égard la persuasion générale. Jamais l'attente du Messie n'avait été si vive, ni si impatiente. Les Juifs modernes conviennent eux-mêmes que l'époque fixée par les prophètes pour la venue du Messie est expirée depuis longtemps, et leurs plus célèbres docteurs ne sont occupés qu'à chercher les motifs pour lesquels Dieu a tant différé l'accomplissement de ses promesses. Tantôt ils attribuent ces délais aux infidélités de leur nation; tantôt ils prétendent que les oracles qui annonçaient le Messie étaient purement

(247) Discours sur l'Histoire universelle, II^e part., ch. 9

(248) Suet., in *Vespas.*, cap. 4. — Tacite., *Hist.*,

lib. V. cap. 15. — Josèphe, *De bello Jud.*, lib. V, cap. 51. — *Luc.*, III, 15. — *Jouan.*, I, 19; IV, 17,

conditionnels, c'est-à-dire que cet envoyé d'en haut devait bien venir sur la terre, mais dans le cas seulement où rien ne s'opposerait à sa venue. En vérité, est-ce sérieusement qu'ils peuvent alléguer de pareilles raisons ? Comment ne voient-ils pas que tous ces oracles sont exprimés dans les termes les plus absolus, et que l'interprétation qu'ils en donnent, pour excuser leur endureissement, ruinerait par le fondement l'autorité de toute prophétie ? Au reste, ils sentent si bien eux-mêmes la faiblesse de leurs réponses, que, pour couper court à toutes les difficultés, ils ont, depuis longtemps, prononcé *anathème à ceux qui supprateraient le temps du Messie* (249) ; « comme on voit, dit Bossuet (250), dans une tempête qui a écarté le vaisseau trop loin de sa route, le pilote désespéré abandonne son calcul, et aller où le mène le hasard. »

Mais achevons d'affermir et de consoler notre foi, en comparant les principaux traits de la vie de Jésus-Christ avec les anciennes prédictions qui ont caractérisé la personne et le ministère du Messie.

En effet, non contents, de marquer avec tant de précision l'époque de la venue du Messie, les prophètes entrent dans un détail vraiment prodigieux sur les différentes circonstances de sa naissance, de sa vie et de sa mort ; enfin sur l'admirable révolution que son ministère doit opérer dans l'univers. Plus les temps approchaient, plus les oracles devenaient clairs et circonstanciés ; chaque prophète était chargé d'ajouter quelque nouveau trait au tableau déjà tracé par les prophètes plus anciens, et l'histoire de Jésus-Christ était déjà faite lorsqu'il vint au monde.

Vous avez entendu les prophéties qui annoncent que le Messie descendra d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et de la famille même de David. Les Juifs modernes, ainsi que les anciens, en sont tellement persuadés, qu'ils le désignent communément sous le nom de *fils de David*. (*Matth.*, XXI, 19 ; XXII, 42.) De plus, au temps de Jésus-Christ, leur persuasion commune était non-seulement que le Messie devait descendre de David, mais qu'il naîtrait à Bethléem, patrie de ce prince (*Matth.*, II, 5), conformément à la prophétie de Michée (*Mich.*, V, 2). Or c'est ce que nous trouvons accompli de point en point dans la personne de Jésus-Christ.

Que n'a pas vu Isaïe ? Est-ce un prophète, ou plutôt n'est-ce pas un évangéliste qui parle ? La prédication de Jean-Baptiste (*Isa.*, XL, 3), la douceur et la charité sans bornes du Messie (*Isa.*, XLII, 1 et seq.), la multitude de ses miracles (*Isa.*, XXXV, 5), les ignominies et les souffrances qui doivent le conduire à la gloire (*Isa.*, LIII, 5), son alliance nouvelle avec tous les peuples du monde, la prodigieuse fécondité de son Eglise (250), l'incrédulité des Juifs et leur juste châti-

ment : rien n'est oublié dans cette histoire anticipée du Messie ; tout y est dépeint avec des traits si frappants, qu'on ne peut les appliquer à aucun autre qu'à Jésus-Christ, sans faire une violence manifeste aux expressions du prophète.

Lisez surtout les prédictions qui annoncent les ignominies et la mort de ce juste qui doit venir. Elles n'ont besoin ni de commentaires ni de raisonnements. *Qui a cru à ma parole, s'écrie le prophète, et à qui la puissance du Seigneur a-t-elle été révélée ? Il s'élèvera devant le Seigneur comme un arbrisseau, et comme un rejeton qui sort d'une terre desséchée. Il est sans éclat et sans beauté ; il n'a plus rien qui attire les regards, et nous ne l'avons pas reconnu. Il nous a paru comme un objet digne de mépris, le dernier des hommes, et un homme de douleurs... Il était semblable à un lépreux, à un homme humilié, frappé de Dieu. Il a été couvert de plaies pour nos iniquités, et il a été brisé pour nos crimes ; le châtiment par lequel nous devons acheter la paix est tombé sur lui, et nous avons été guéris par ses blessures. Nous nous étions tous égarés comme des brebis sans pasteur ; chacun s'était détourné pour suivre sa propre voie, et c'est lui seul que Dieu a chargé de l'iniquité de tous ; il a été offert parce qu'il l'a voulu, et il n'a pas ouvert la bouche pour se plaindre ; il s'est laissé conduire à la mort comme une brebis qu'on va égorger ; il est demeuré muet comme un agneau devant celui qui le dépouille de sa toison... Il a été retranché de la terre des vivants, et je l'ai frappé à cause des crimes de mon peuple. Mais, parce qu'il a donné sa vie pour le péché, il verra une longue postérité, et la volonté de Dieu s'accomplira par son ministère ; il recueillera des fruits abondants de ses travaux ; il fera le bonheur d'une multitude de peuples, dont il a porté les iniquités. Je lui donnerai les princes pour son héritage, et il en disposera comme d'un riche butin, parce qu'il s'est livré à la mort, qu'il a été mis au nombre des scélérats, qu'il a porté les péchés de plusieurs, et qu'il a intercédé pour les coupables.* (*Isa.*, LIII, 1 seq.)

Nous ne nous arrêtons point à prouver que c'est au Messie que se rapporte cet oracle sublime. Outre que les plus anciennes traditions du peuple juif en conviennent unanimement (251), quel autre que le Messie a pu se charger des péchés du monde, et satisfaire à Dieu pour les crimes des hommes ? quel autre que lui a pu recevoir les princes et les puissants pour son héritage, et mériter par ses humiliations une gloire incomparable ? Mais aussi, à ces traits nouveaux qui devaient caractériser le Messie, peut-on encore une fois méconnaître le fondateur de la religion chrétienne, arrivé à la gloire par l'ignominie d'un supplice, et dont la croix est devenue un objet de vénération dans le monde entier.

(249) *Gem.*, tract. *Sanhed.*, cap. 2. — *Abrav.*, *De eap fidei*.

(250) *Discours sur l'histoire universelle*, II, p. 25.

(251) *Gem.*, tract. *Sanhed.*, cap. 11.

A cette histoire faite d'avance de la passion et de la mort de Jésus-Christ, ajouterai-je encore, pour achever le tableau, ce qui reste de traits épars dans les autres prophètes ? Parmi les bienfaits dont le ciel a comblé la nation juive, Zacharie a compté le triomphe aussi modeste que glorieux du Roi pauvre, du Roi pacifique, du Roi sauveur qui entre monté sur une ânesse dans la ville de Jérusalem. (*Zach.*, IX, 9.) Le même prophète a vu le Seigneur vendu trente deniers, et le prix de la trahison employé à acheter le champ du potier. (*Zach.*, XI, 12, 13.) Il a vu le peuple infidèle regarder enfin avec douleur le Dieu qu'il a percé, et pleurer sa mort comme on pleure celle d'un fils unique. (*Zach.*, XII, 10.) Que dirai-je de ce divin cantique où David représente tout à la fois avec tant d'énergie et de vérité les douleurs et la gloire du Messie ?... La croix lui apparaît comme le trône de ce nouveau Roi, il voit ses mains et ses pieds percés ; tous ses os marqués sur sa peau, ses habits partagés, sa robe jetée au sort, sa langue abreuvée de fiel et de vinaigre, ses ennemis frémissant autour de lui comme un troupeau d'animaux furieux, et brûlant de s'assouvir de son sang. (*Psal.*, XXI, 17.) Mais il voit en même temps les glorieuses suites de ses souffrances et de ses ignominies, tous les peuples de la terre *se souvenir de Dieu* qu'ils avaient oublié depuis tant de siècles, les pauvres venir les premiers, puis les riches et les puissants *se convertir au Seigneur*, toutes les nations de la terre *l'adorer et le bénir, enfin le Seigneur étendre son empire sur le monde entier*.

Dans cette multitude d'oracles extraordinaires, sans doute, Messieurs, vous n'aurez pas oublié surtout ceux qui prédisent la grande révolution que devait opérer le ministère du Messie. Vous savez qu'à l'époque de sa venue doit être fondée une nouvelle alliance qui ne sera plus bornée, comme la première, à un peuple, mais qui répandra chez tous les peuples du monde la connaissance et le culte du vrai Dieu. Vous savez que cet empire du Messie doit être le fruit et la récompense de ses humiliations. Que vous faudrait-il de plus, après tout ce que nous avons déjà dit, pour vous prosterner devant Jésus-Christ comme devant ce libérateur promis et attendu durant tant de siècles, et qui est venu dans la plénitude des temps remplir sa céleste mission ? Ne voyez-vous pas que c'est pour lui que les souffrances et l'opprobre de la croix sont devenus une source féconde de gloire ? N'est-ce pas à sa parole, comme à celle de ses envoyés, que sont tombées les idoles et que le culte du vrai Dieu s'est répandu jusqu'aux extrémités de la terre ? N'est-ce pas lui enfin, qui, après avoir été le rebut de son peuple, règne aujourd'hui par sa religion sur tous les peuples du monde ?

Ce n'est pas tout ; en même temps que les prophètes annoncent l'heureux événement de la conversion des gentils, ils annoncent aussi l'incrédulité de la nation juive et son

juste châtement. *Après soixante-deux semaines*, dit le prophète Daniel, *le Christ sera mis à mort, et le peuple qui le rejettera ne sera plus son peuple ; une nation étrangère viendra avec son chef et détruira la ville et le sanctuaire, et la guerre sera suivie d'une entière désolation.* (*Dan.*, IX, 26.) *Les enfants d'Israël*, dit Osée, *seront longtemps sans roi, sans prince, sans autel, sans sacrifice.* Ce prophète ajoute seulement *qu'ils reviendront enfin, qu'ils chercheront le Seigneur leur Dieu, et qu'ils recevront avec une religieuse frayeur le bienfait du Seigneur.* (*Osee*, III, 4, 5.) Ce déplorable état d'une nation autrefois si privilégiée portera d'autant plus clairement la marque du doigt de Dieu, selon Malachie, que les nations idolâtres, au contraire, se convertiront alors en foule et offriront à Dieu, sur tous les points de la terre, une victime pure et sans tache. *Je ne recevrai plus d'offrande de vos mains*, dit ce prophète s'adressant au nom du Seigneur au peuple juif ; *mais, depuis l'orient jusqu'à l'occident, mon nom est grand parmi les nations, et l'on offre en tout lieu à mon nom une oblation pure, parce que mon nom est grand parmi les nations, dit le Seigneur des armées.* (*Malac.*, I, 11.)

Quel oracle eut jamais un accomplissement plus visible ? La discussion des prédictions particulières que nous avons citées jusqu'ici, bien que pleine de lumière en soi, dépend quelquefois de plusieurs faits que tout le monde ne peut suivre également ; mais, pour mettre le dernier sceau à l'autorité des prophétiques et la rendre sensible à tous, Dieu a voulu choisir quelques faits publics, notoires, avérés, que personne ne peut ignorer ni révoquer en doute. Ces faits éclatants, dont tout l'univers est témoin, sont la conversion des gentils et la désolation du peuple juif. Selon tous les anciens prophètes, ces grands événements devaient concourir à la venue du Messie ; et s'il est dans l'histoire quelque chose de certain, c'est que la conversion des gentils et la ruine totale du peuple juif datent précisément du siècle de Jésus-Christ et de la prédication de son Evangile. A cette époque, l'idolâtrie est attaquée de tous côtés dans le monde, et les peuples, endormis depuis tant de siècles dans l'oubli de leur Créateur, se réveillent d'un si long assoupissement. En même temps l'ancien culte est détruit dans Jérusalem, et demeure enseveli sous les ruines du temple. Le peuple autrefois chéri de Dieu est visiblement déchu des promesses faites à ses pères : banni de son pays, esclave partout, sans honneur, sans liberté, sans figure de peuple, un joug de fer est sur sa tête ; et il en serait accablé, si Dieu ne le réservait, selon ses promesses, pour servir un jour le Messie qu'il a rejeté. A la vue de prédictions si manifestement divines et si incontestablement accomplies, loin de chercher encore à repousser la vérité qui brille ici d'un si grand éclat et qui se fait jour de toutes parts, ne devons-nous pas plutôt gémir sur l'inexcusable aveuglement du peu-

ple juif; et n'est-ce pas le lieu de nous écrier avec Bossuet, dont je ne fais depuis quelque temps qu'emprunter les pensées et souvent même les propres paroles (252) : « Qu'as-tu fait, ô peuple ingrat? comment Dieu qui t'avait élu t'a-t-il oublié, et que sont devenues ses anciennes miséricordes? Quel crime? quel attentat plus grand que l'idolâtrie te fait sentir un châtement que jamais tes idolâtries ne t'avaient attiré? Tu te tais; tu ne peux comprendre ce qui rend Dieu si inexorable! Souviens-toi de cette parole de tes pères : *Son sang soit sur nous et sur nos enfants* (Matth., XXVII, 25); et encore : *Nous n'avons pas d'autre roi que César*. (Joan., XIX, 15.) Le Messie ne sera pas ton roi; garde bien ce que tu as choisi; demeure l'esclave de César et des rois, jusqu'à ce que la plénitude des gentils soit entrée, et qu'enfin tout Israël soit sauvé. (Rom., XI, 25, 26.)

Que dis-je? ce déplorable avenglement n'a-t-il frappé que le peuple déicide? Hélas! ne serait-il pas même encore le partage de quelques-uns de ceux qui m'écoutent? La vive lumière qui jaillit de nos divins oracles ne serait-elle pas encore obscurcie dans quelques-uns par les nuages des passions ou par de funestes préjugés? Mais, de bonne foi, qui a pu, si ce n'est Dieu, dicter dans un si bel ordre, à tant de prophètes divers, cette multitude de prédictions successives, qui font à la fin un si merveilleux ensemble? Qui a pu, à une si grande distance, établir un tel accord entre ces prédictions et les événements? En un mot, qui a pu tracer ainsi, d'une main sûre, à travers le cours des âges, l'histoire anticipée et comme le tableau fidèle de ce qui devait arriver après tant de siècles? Prétendre qu'une ou deux de ces prophéties se sont trouvées accomplies par hasard, ce serait déjà une supposition bien extraordinaire; mais soutenir qu'un si grand nombre de prédictions, faites successivement pendant une si longue suite de siècles, n'ont dû leur accomplissement qu'au hasard, n'est-ce pas ouvertement choquer le bon sens par une supposition absurde et ridicule? « Quand un seul homme, dit Pascal (253), aurait fait un livre des prédictions de Jésus-Christ pour le temps et pour la manière, et que Jésus-Christ serait venu conformément à ces prophéties, ce serait une force infinie; mais il y a bien plus ici. C'est une suite d'hommes durant quatre mille ans, qui, constamment et sans variation, viennent, l'un ensuite de l'autre, prédire ce même événement. C'est un peuple tout entier qui l'annonce et qui subsiste pendant quatre mille années pour rendre en corps témoignage des assurances qu'ils en ont, et dont ils ne peuvent être détournés par quelques menaces et quelques persécutions qu'on leur fasse : ceci est tout autrement considérable. »

Au reste, je n'ignore pas que cette preuve de la religion, comme toutes les autres, a été diversement attaquée; mais, je ne crains pas de le dire, la faiblesse même des difficultés qu'on y oppose ne fait que lui donner une nouvelle force. C'est ce que nous allons montrer dans la troisième question.

Pour apprécier ces objections à leur juste valeur, il suffirait d'en remarquer l'opposition ou plutôt la contradiction manifeste. Parmi les incrédules, les uns rejettent nos prophéties, parce qu'ils prétendent qu'elles sont obscures et ambiguës (254); les autres, parce qu'ils les trouvent trop claires pour qu'elles puissent avoir été composées avant les événements (255). Une si étrange variété dans les moyens de nos adversaires n'est-elle pas déjà un témoignage assez éclatant rendu à la vérité par ses propres ennemis? Ne serions-nous pas bien fondés à mépriser des difficultés si évidemment contradictoires, et à laisser les incrédules s'entendre, avant de nous croire obligés à les réfuter?

Mais, quelque avantage que nous puissions tirer de cette observation générale, venons aux détails des difficultés qu'on nous oppose.

La première attaque l'authenticité même de nos prophéties. Il en est, dit-on, qui sont d'une telle clarté, qu'il est impossible de croire qu'elles aient été faites avant les événements. C'est ce qu'on objecte en particulier contre les prophéties de Daniel, où est décrite d'une manière si précise la succession des empires; et Voltaire, non content de s'en prendre aux oracles d'un prophète, a poussé l'audace jusqu'à vouloir ébranler en général l'authenticité des livres sacrés du peuple juif, en insinuant, en plusieurs endroits, que ce peuple n'apprit à écrire qu'à Babylone ou même à Alexandrie.

Pour faire évanouir cette difficulté, qu'il nous suffise de remarquer que nous tenons ces prophéties des Juifs eux-mêmes, nos plus grands ennemis, qui auraient le plus grand intérêt à en contester l'authenticité, et qui la regardent cependant comme un des points fondamentaux de leur croyance. Comment s'imaginer que les Juifs, s'ils n'y avaient été forcés par l'évidence des faits, eussent jamais pu admettre l'authenticité de ces livres qui nous fournissent contre eux des armes si terribles? Est-il un esprit droit qui ne souscrive à cette judicieuse réflexion de Pascal (256) : « Ce livre, qui déshonore les Juifs en tant de façons, ils le conservent aux dépens de leur vie; c'est une sincérité qui n'a point d'exemple dans le monde, ni sa racine dans la nature. » Elle ne peut être l'effet que de la puissance divine, et d'une providence spéciale qui a visiblement destiné ce peuple à servir de témoin au Messie qu'il abhorre. Aussi un philosophe du dernier siècle, malgré ses préjugés assez connus contre la reli-

naire philosophique et *Traité de la tolérance*.

(255) Porphyre, *Préface de saint Jérôme sur Daniel*; Spinosa, Volney, etc.

(256) *Pensées*, art. 8, n. 2; art. 10, n. 10, 22.

(252) *Discours sur l'Hist. universelle*, II^e part., ch. 24.

(253) *Pensées*, art. 15, n. 2.

(254) Bayle, *Coll. ns.*, Tindal; Voltaire, *Diction-*

gion chrétienne, a-t-il été frappé de la force de cette preuve (257) : « Un avantage qu'a cette religion, dit-il, et dont aucune autre ne saurait se vanter, c'est d'avoir été annoncée un grand nombre de siècles avant qu'on la vit éclore, dans une religion qui conserve encore ces témoignages, quoiqu'elle soit devenue sa plus cruelle ennemie. »

Plus vous approfondirez cette réflexion, plus vous sentirez la conviction qu'elle doit répandre dans l'esprit de tout homme qui n'est pas volontairement aveuglé par d'injustes préjugés. En effet, après un pareil témoignage, avec quelle apparence de raison pourrait-on révoquer en doute l'authenticité de nos prophéties ? Dira-t-on qu'elles ont été fabriquées ou altérées depuis l'origine du christianisme ! L'hypothèse serait trop visiblement absurde ; jamais les Juifs ne se fussent accordés avec nous à reconnaître des prophéties d'une origine si récente ; jamais les chrétiens n'eussent pu exécuter une pareille fraude à l'insu des Juifs, et par conséquent sans exciter de leur part les plus vives réclamations. Dira-t-on que nos prophéties ont été fabriquées avant Jésus-Christ ? C'est en effet ce que Porphyre a prétendu au sujet des prophéties de Daniel, composées, selon lui, au temps des Machabées, c'est-à-dire, environ un siècle et demi avant l'ère chrétienne. Mais, quand cette supposition serait aussi plausible qu'elle est insoutenable, qu'y gagneraient les ennemis de la religion ? En serait-il moins vrai que la venue de Jésus-Christ, avec ce détail extraordinaire de circonstances que nous venons d'exposer, a été clairement annoncée dans un temps où aucune sagacité naturelle ne pouvait la prévoir ? Ne serions-nous pas bien fondés à regarder comme divines les prophéties, qui, près de deux siècles avant les événements, ont prédit les différentes circonstances de la naissance de Jésus-Christ, de sa vie, de sa mort, et la grande révolution que son ministère devait opérer dans le monde !

D'ailleurs, Messieurs, quelle apparence que les prophéties aient pu être fabriquées ou altérées, soit au temps des Machabées, soit à une autre époque postérieure à la captivité de Babylone ? Remarque en effet que, depuis cette époque, les Juifs ne furent plus concentrés comme auparavant dans la Palestine, mais qu'ils se répandirent dans tous les royaumes de l'Orient, à Babylone, à Alexandrie, et dans toutes les provinces environnantes. Remarquez encore que les livres sacrés furent traduits en grec, environ deux siècles avant Jésus-Christ (258), et répandus depuis ce temps non-seulement parmi les Juifs, mais encore parmi les nations païennes, dans la langue la plus connue, la plus usitée, la plus cultivée par les hommes instruits de tous les pays. Pour supposer ces livres, ou pour y insérer après coup les pro-

phéties que nous invoquons, il aurait donc fallu corrompre à la fois le texte hébreu et la *Version des Septante*. Il aurait fallu avoir pour complices et les Juifs dispersés, et les gentils qui possédaient quelques exemplaires du texte ou de la version. Il eût fallu qu'une multitude d'hommes éloignés les uns des autres, et manifestement incapables de s'entendre, eussent pris part au complot, et gardé assez fidèlement le secret pour que personne n'en eût pu avoir le moindre soupçon. Je le demande, un homme raisonnable admettra-t-il jamais une suite de suppositions si extraordinaires ? et peut-on les admettre sans ruiner entièrement la certitude historique ? En voilà sans doute plus qu'il n'en faut pour mettre l'authenticité de nos prophéties à l'abri de toute contestation. Quant à l'assertion de Voltaire, que les Juifs n'ont appris à écrire qu'à Babylone et même à Alexandrie, elle est trop évidemment gratuite, et démentie par l'histoire comme par le bon sens, pour qu'elle vaille la peine d'être réfutée.

Mais, poursuit-on, les Juifs et les chrétiens ne sont pas les seuls qui se vantent d'avoir eu des prophéties ; les Grecs, les Egyptiens et la plupart des autres peuples ont en aussi leurs oracles et leurs voyants. Cette preuve étant commune à toutes les religions que peut-on en conclure en faveur de l'une, qu'on ne puisse même en conclure pour les autres (259).

Est-ce bien sérieusement, Messieurs, qu'on propose cette difficulté ? Qui a jamais entendu parler d'une religion appuyée sur un ensemble et un enchaînement de prophéties comparables aux nôtres ? L'histoire et les vicissitudes du peuple juif, la succession des empires qui devaient précéder celui du Messie, l'histoire du Messie lui-même avec le détail extraordinaire des circonstances qui devaient précéder, accompagner et suivre sa venue, tel est l'objet important des prophéties dont nous avons offert le tableau. De bonne foi, un ou deux oracles isolés, rendus en faveur d'un culte absurde et ridicule, peuvent-ils entrer en parallèle avec la suite majestueuse de nos prophéties. Non, jamais on n'a poussé l'imposture jusqu'à prétendre citer à l'appui des autres religions une pareille suite d'oracles, et il demeure constant que la religion chrétienne est seule en possession de cet argument décisif.

Mais allons au fond de la difficulté, et comparons un moment les oracles divins avec ceux qu'on voudrait faire valoir en faveur des autres religions.

La plupart des religions, dit-on, se vantent d'avoir des prophéties. Oui, Messieurs, on voit dans le monde de fausses prophéties, comme on y voit de fausses histoires, parce que c'est le propre du mensonge de contrefaire la vérité. Mais, parce qu'on a publié

(257) *Essai de Philoph. morale*, par Maupertuis, ch. 7.

(258) Quoique les savants ne soient pas d'accord entre eux sur l'époque précise à laquelle ont été traduits les livres postérieurs au Pentateuque, on

convient généralement que la version complète existait environ deux cents ans avant Jésus-Christ.

(259) Voltaire, *Diction. philosoph.* ; *Tolérance* ; *Philosophie de l'Hist.*

de fausses histoires, faut-il nier ou supposer douteuses toutes les vérités historiques ? et parce qu'on débite quelquefois des sophismes dans le monde, faudra-t-il douter de tout ? L'ignorance ou la folie peut seule adopter cette conséquence. Un esprit droit comprend aisément, qu'en matière de prophétie, aussi bien qu'en matière d'histoire, s'il y a de la folie à tout admettre indistinctement, il n'y en a pas moins à tout rejeter sans examen. La question n'est donc pas de savoir si toutes les religions ont eu leurs prophéties, mais uniquement de savoir si les prophéties que nous invoquons ont des marques certaines de divinité. Or, comment n'être pas frappé des caractères divins qui distinguent nos prophéties ? Pour peu qu'on en considère l'objet et les circonstances, comment ne pas y reconnaître le langage et l'opération de Dieu même ? Quelque parfaite que soit une intelligence créée, ses prédictions ou ses conjectures ne peuvent s'étendre qu'à des événements dont il existe des causes naturelles et nécessaires. C'est ainsi qu'un habile physicien prédit certains phénomènes purement naturels, un astronome les révolutions des astres, un médecin les crises d'une maladie. Mais lorsqu'il s'agit d'événements qui dépendent uniquement de la libre détermination d'une multitude d'hommes qui n'existent pas encore, toute la science des créatures est en défaut, toutes leurs prédictions sont nécessairement vagues et générales. Aussi, était-ce une ruse ordinaire aux prophètes du paganisme, comme nous l'apprend Cicéron (260), de rendre leurs oracles en termes si généraux ou si ambigus, qu'on pût les appliquer à tout événement.

Quelle différence entre ces prétendus oracles et ceux de nos saints livres ! Ceux-ci, plusieurs siècles d'avance, annoncent des événements futurs, dont il n'existe aucune cause naturelle, et qui dépendent absolument de la libre détermination de Dieu ou des créatures intelligentes. Ils annoncent ces événements non-seulement sans équivoque et sans ambiguïté, mais avec un tel détail de circonstances, qu'il est impossible de ne pas y reconnaître l'ouvrage de celui à qui rien n'est caché. Pour nous borner ici aux prophéties qui font la matière de ce discours, c'est-à-dire à celles dont le Messie est l'objet, quel autre que Dieu a pu voir, tant de siècles avant Jésus-Christ, que la tribu de Juda conserverait l'autorité souveraine jusqu'à la venue d'un personnage extraordinaire qui serait l'attente et le désiré des nations ? Quel autre que Dieu a pu révéler à Daniel la succession des quatre grandes monarchies, avec une telle clarté, que le philosophe Porphyre n'a pu éluder la force de ces prophéties qu'en les supposant faites après coup ? Quel autre que Dieu a pu, tant de siècles d'avance et dans un si grand détail, déterminer les différentes circonstances de la naissance de Jésus-Christ, de sa vie, de sa mort, de sa prédication, de la grande ré-

volution que son ministère devait opérer dans le monde ? Dira-t-on que toutes ces prédictions sont le résultat d'une sagacité purement naturelle ? Mais dans quelle cause naturelle peut-on prévoir, plusieurs siècles d'avance, des événements qui dépendent de la combinaison d'une multitude d'actions libres et arbitraires ? Et comme l'expérience nous apprend que, dans l'ordre physique, un homme ne saurait porter une maison sur ses épaules, le simple bon sens ne nous apprend-il pas que, dans l'ordre moral, de semblables prédictions surpassent la sagacité naturelle de toute intelligence créée ? Dira-t-on que l'accord parfait de ces prédictions avec les événements n'est que l'œuvre du hasard ? Peut-être, encore une fois, pourrait-on le supposer, s'il ne s'agissait que de deux ou trois prédictions générales et isolées. Mais qui ne voit l'absurdité de cette supposition, lorsqu'il s'agit d'un si grand nombre de prédictions, faites plusieurs siècles d'avance par divers prophètes, et qui embrassent les moindres circonstances des événements futurs les plus libres et les plus arbitraires ? Vouloir en faire honneur au hasard, n'est-ce pas imiter la folie d'un homme qui soutiendrait que les magnifiques tableaux de Raphaël et de Rubens pourraient bien n'être que le résultat de couleurs jetées sur la toile au hasard et sans dessein.

Mais outre l'objet de ces prophéties, qui, considéré en lui-même, était déjà si manifestement inaccessible à toute intelligence créée, si nous examinons les circonstances qui les relèvent encore à nos yeux, je veux dire leur enchaînement et leur longue succession, le but et la fin que les prophètes s'y proposaient, combien notre conviction n'en sera-t-elle pas augmentée ! Quoi de plus étonnant que cette chaîne d'oracles, dont le premier anneau est attaché à l'origine du monde, et qui, se prolongeant de là dans toute l'étendue des siècles, rapproche et unit entre eux tous les oracles anciens et nouveaux ? « Considérez, dit Pascal (261), que, depuis le commencement du monde, l'attente ou l'adoration du Messie subsiste sans interruption ; qu'il a été promis au premier homme aussitôt après sa chute ; qu'il s'est trouvé depuis, des hommes qui ont dit que Dieu leur avait révélé qu'il devait naître un rédempteur qui sauverait son peuple ; qu'Abraham est venu ensuite dire qu'il naîtrait de lui par un fils qu'il aurait ; que Jacob a déclaré que de ses douze enfants ce serait de Juda qu'il naîtrait ; que Moïse et les prophètes sont venus ensuite déclarer le temps et la manière de sa venue ; qu'ils ont dit que la loi qu'ils avaient n'était qu'en attendant celle du Messie ; que jusque-là elle subsisterait, mais que l'autre durerait éternellement ; qu'ainsi leur loi, ou celle du Messie dont elle était la promesse, serait toujours sur la terre ; qu'en effet elle a toujours duré ; et qu'enfin Jésus-Christ est venu dans toutes les circonstances prédites :

(260) *De Divin.*, lib. II, n. 56.(261) *Pensées*, art. 15, n. 12.

cela est admirable. » — « Sion ne découvre pas ici, ajoute Bossuet (262), un dessein toujours soutenu et toujours suivi ; si on n'y voit pas un même ordre de conseils de Dieu, qui prépare dès l'origine du monde ce qu'il achève à la fin des temps ; et qui, sous divers états, mais avec une succession toujours constante, perpétue, aux yeux de tout l'univers, la sainte société où il veut être servi : on mérite de ne rien voir, et d'être livré à son propre endurcissement, comme au plus juste et au plus rigoureux de tous les supplices. »

Que dirai-je du but et de la fin de ces prophéties ? Au lieu que les oracles païens n'avaient ordinairement pour but que de satisfaire la curiosité ou l'ambition, tout au plus que de servir les intérêts temporels de quelques individus ou de quelques provinces ; les prophéties du peuple juif ne tendaient qu'à conserver dans cette nation les dogmes fondamentaux de la religion primitive, je veux dire la croyance de l'unité de Dieu, de sa providence et de ses principaux attributs. Dans un temps où ces grandes vérités étaient si prodigieusement obscurcies chez les autres peuples, où les Juifs eux-mêmes étaient si fortement enclins à l'idolâtrie, les prophètes se montrent constamment les soutiens et les remparts de la saine doctrine. Exhortations, promesses, menaces, tout a pour but, dans leurs écrits, de maintenir ces vérités fondamentales, d'en autoriser et d'en confirmer la croyance. Quelle fin plus excellente et plus digne de Dieu ! Aussi, malgré le penchant violent des Juifs à l'idolâtrie, malgré l'exemple contagieux des nations étrangères, la connaissance du vrai Dieu s'est toujours conservée parmi eux, et s'est enfin répandue par leur moyen dans tout l'univers. Oui, c'est à ces livres sacrés que les nations ont dû la lumière qui les a éclairées sur leurs égarements, et qui les a fait renoncer aux absurdes superstitions du paganisme ; il est bien remarquable sans doute que l'on ne peut citer aucun peuple qui soit parvenu à la connaissance du vrai Dieu sans avoir eu auparavant connaissance des prophéties du peuple juif.

Avouons-le donc, Messieurs : de quelque côté qu'on les envisage, on y découvre le sceau de Dieu et le caractère de l'inspiration divine ; et autant la vérité est différente de l'erreur, autant il y a de différence entre ces prophéties et les oracles païens avec lesquels on affecte de les comparer.

Mais ne faut-il pas avouer du moins, ajoutent nos adversaires, que les prophéties de l'Ancien Testament sont en général très-obscurcies, et que les plus savants interprètes sont partagés sur le sens du plus grand nombre d'entre elles ? Quel avantage la religion peut-elle donc tirer d'une preuve sujette à tant de contestations ?

Je suis loin de prétendre que toutes les prophéties contenues dans les livres de l'An-

ciens Testament soient claires et faciles à entendre. Les prophéties ne sont pas des histoires écrites avec l'ordre et la précision chronologiques, mais des tableaux hardis, qui représentent sur un même fond des objets prochains et des objets éloignés : leur interprétation et leur pleine intelligence dépendent quelquefois de leur comparaison exacte avec les événements, comparaison qui demande souvent une étude soutenue et une grande connaissance de l'histoire et des usages de l'antiquité. J'avouerai donc sans peine que l'ancienneté des livres saints, le style poétique et figuré des prophéties, notre ignorance sur plusieurs points d'histoire et de géographie anciennes, ont dû augmenter avec le temps l'obscurité qui tient à la nature de la prophétie ; ce qui a donné lieu aux écrivains sacrés eux-mêmes de comparer le discours prophétique à un *flambeau qui nous sert de guide dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour, venant à luire, dissipe entièrement les ténèbres.* (II Petr., I, 19.)

Mais, s'il est nécessaire de reconnaître bien des obscurités dans nos livres prophétiques, il est également indubitable que ces obscurités n'affaiblissent en rien la preuve que ces livres nous fournissent. En effet, s'il y a des prophéties obscures et sujettes à contestation, il y en a aussi dont le sens est incontestable, et ne peut être obscurci que par les chicanes de l'ignorance ou de la mauvaise foi. De ce nombre sont assurément les prophéties de Daniel, dont l'accord avec l'événement est si clair et si frappant, que les plus grands ennemis de la religion, comme nous l'avons déjà fait observer, ne peuvent le méconnaître. De ce nombre sont encore la plupart des prophéties que nous avons rassemblées dans les deux autres parties de ce discours, et dont le sens est clairement déterminé, non-seulement par les règles de la critique, mais encore par les plus anciennes traditions du peuple juif. Sans doute nous sommes bien autorisés à compter pour rien les objections des Juifs modernes, quand nous avons pour nous des garants qu'ils ne peuvent eux-mêmes récuser, c'est-à-dire toutes les anciennes versions de l'Écriture, les *Paraphrases* et les *Commentaires* composés par des auteurs juifs, dans un temps où ils avaient encore une parfaite connaissance de leurs traditions nationales, et où ils étaient libres de préjugés sur la question qui nous divise aujourd'hui.

Mais voici une difficulté bien autrement sérieuse. Il est vrai, disent nos adversaires, que, rassemblées en un même cadre et combinées avec art, les paroles des prophètes que vous avez citées forment un tableau assez ressemblant de Jésus-Christ ; et si, en ouvrant les livres d'où ces paroles sont tirées, nous les y trouvions réunies dans le même ordre et avec cet ensemble parfait, bientôt nos hommages se confondraient avec les vôtres, et nous n'hésite-

rions pas à reconnaître Jésus-Christ pour l'envoyé du ciel, et même pour le Dieu qui est venu sauver la terre. Mais il n'en est pas ainsi ; le tableau que vous présentez à notre admiration est votre ouvrage, et non celui des prophètes. Il ne se trouve pas tout fait sous vos mains ; c'est vous-mêmes qui allez chercher çà et là les couleurs dont il doit se composer. Vous détachez les phrases de ce qui les précède et de ce qui les suit. Dans un même oracle, vous prenez le passage qui vous convient, et vous laissez celui qui ne vous convient pas ; vous passez d'un prophète à l'autre, pour choisir le trait qui vous est nécessaire. où est la merveille. Avec de pareils moyens, on fera dire aux prophètes tout ce qu'on voudra ; tandis qu'en remettant ces passages à leur place, et en les rapprochant de ce qui les explique, on voit qu'ils ont un tout autre objet que celui que vous leur supposez.

L'objection est spécieuse, et on ne nous accusera pas, je pense, de l'avoir atténuée. Avant de la résoudre directement, permettez-moi de faire plusieurs observations importantes, qui pourront déjà commencer à l'éclaircir.

D'abord, Messieurs, souvenez-vous que les prophètes ne sont pas de froids historiens, toujours assujettis à l'ordre méthodique des temps et des événements ; que souvent même ils passent d'un objet à un autre avec une rapidité qu'on a peine à suivre. Dans les poètes profanes, ces élans de l'enthousiasme n'étonnent pas ; pourquoi étonneraient-ils dans les prophètes ? Ce qu'on admire dans Pindare, comme le fruit du génie et de l'inspiration, ne serait-il donc, chez Isaïe et chez Daniel, que le fruit d'une imagination en délire, dont on ne doit pas se mettre en peine de deviner les folles énigmes ? Soyons justes ; et si nous croyons devoir des hommages à l'obscurité dont s'enveloppe quelquefois le style poétique, gardons-nous au moins d'un injurieux et sacrilège mépris pour la sainte obscurité des oracles où le Seigneur a bien voulu nous révéler l'avenir.

D'un autre côté, si je dois avouer que les prophéties ont pour objet naturel et sensible les destinées temporelles du peuple juif, vous serez bien obligés d'avouer aussi que cet unique objet ne peut suffire pour expliquer tout ce que nous lisons dans les prophéties. Il est des paroles si sublimes, des tableaux si nobles, si grands, si majestueux, qu'il serait ridicule de n'y voir que l'annonce de ce qui devait arriver à un peuple obscur, universellement dédaigné des autres peuples, et condamné à traîner au milieu d'eux, durant une longue suite de siècles, son humiliante existence. Il faut donc nécessairement admettre qu'outre cet objet naturel et particulier à un seul peuple, les oracles sacrés en ont encore un autre bien plus important que le premier, si l'on en juge par la magnificence avec laquelle les prophètes se sont plu à le décrire. Et cet objet, quel est-il ? Après tout ce que nous avons

dit dans le cours de cette discussion, et ce qu'attestent unanimement les saintes Ecritures, et les traditions les plus anciennes comme les plus authentiques, nous croyons avoir le droit d'avancer, sans crainte d'être contredits par personne, que cet objet extraordinaire et important est la venue du Messie promis aux Juifs, l'histoire de sa vie, de sa mort, et du triomphe qu'il devait remporter sur ses ennemis. Quiconque voudra lire les écrits des prophètes, ne pourra s'empêcher de reconnaître que le but principal de leur mission a été de prédire d'âge en âge ce libérateur qui devait venir. Voyez-les dans le récit des événements naturels qu'ils annoncent ; s'il se présente quelque ombre légère du Messie ou quelque image qui leur en rappelle le souvenir, tout à coup ils s'élancent vers lui de toute l'ardeur de leurs pieux désirs ; c'est lui qu'ils voient, c'est lui qu'ils saluent de loin comme l'objet de leur amour et de leur plus chères espérances ; c'est lui dont ils nous traient le tableau avec des couleurs si vives et d'une main si hardie, jusqu'à ce que l'enthousiasme qui les transporte venant à se calmer peu à peu, ils reprennent le fil des événements qu'ils avaient commencé de raconter.

Mais, pour être sûrs de ne pas confondre ce double objet des prophéties, et de bien distinguer ce qui convient à l'un ou à l'autre, voici la règle que nous nous sommes imposée : c'est de n'appliquer jamais au Messie aucun passage des prophètes, qu'autant qu'on ne peut raisonnablement l'entendre de l'objet présent et naturel ; au lieu qu'en l'entendant de l'objet surnaturel, il offre le sens tout à la fois le plus clair et le plus raisonnable. Si même il se rencontre quelques passages d'ailleurs célèbres, souvent cités par les théologiens, et qui ne peuvent évidemment convenir à l'objet naturel de la prophétie, pour peu que l'interprétation ne pût s'en faire sans une discussion abstraite et difficile à saisir, nous avons mieux aimé négliger ce nouveau moyen de défense, dont la vérité n'a pas besoin, afin d'éviter, dans un discours public jusqu'à l'apparence même de ce que certains esprits téméraires prendraient peut-être pour des subtilités.

Maintenant, que penser de l'objection dont il s'agit ? réduite à sa plus simple expression, que signifie-t-elle ? sinon que nous avons tort de voir, dans les oracles que nous avons cités, la promesse d'un libérateur futur, d'un Messie qui devait venir sauver le monde. C'est là l'unique point de la difficulté qu'élèvent les incrédules ; car, ils l'avouent eux-mêmes, s'il était une fois reconnu que ces oracles ont pour objet l'annonce d'un Messie, il serait indubitable que ce Messie est Jésus-Christ, en qui ces paroles prophétiques avaient eu un parfait accomplissement. Reprenons donc tous les termes de l'argument spécieux qu'on nous oppose, et sachons les apprécier à leur juste valeur.

On nous reproche de détourner les pro-

phéties de leur objet naturel et présent, pour les rapporter sans raison à je ne sais quel objet surnaturel et mystérieux qu'on nomme le Messie. Mais si nous nous bornons à donner à ces oracles le sens que leur donnent unanimement les plus antiques traditions du peuple juif, toutes les paraphrases, tous les commentaires, toutes les traductions des livres saints, tous les docteurs anciens et modernes (à l'exception de quelques-uns qui sont trop visiblement intéressés à soutenir le contraire pour que leur témoignage ait ici quelque poids); si nous ne faisons que donner à ces oracles l'unique sens dont ils soient susceptibles, défiant nos adversaires de leur en donner un autre qui soit raisonnable; où est la ruse, où est le dessein que l'on nous suppose de faire illusion?

On nous reproche d'intervertir l'ordre des prophéties, de mettre le commencement à la fin et la fin au commencement, d'aller d'un oracle à l'autre, d'un passage à un autre passage, au lieu de les laisser tels qu'ils sont dans l'Écriture, avec ce qui les précède et ce qui les suit. Mais les prophètes, comme nous l'avons démontré, ont toujours en vue deux objets distincts, l'un ordinaire et naturel, l'autre surnaturel et extraordinaire, entre lesquels ils sont continuellement partagés. Ils passent rapidement de l'un à l'autre, suivant le mouvement de l'esprit qui les pousse. Peut-on nous obliger à les suivre dans cette marche impétueuse et si souvent interrompue, et à présenter, comme eux, tout à la fois, tantôt le récit des événements ordinaires et naturels qui devaient arriver de leur temps au peuple juif, et qui n'intéressent plus personne aujourd'hui; tantôt l'annonce d'événements futurs d'une bien plus haute importance, et dont ceux-là n'étaient que la figure? Mais, outre que, dans un discours public, cet immense travail serait au-dessus des forces de l'auditoire comme de l'orateur, qui ne voit que ce serait se donner une peine absolument superflue? En effet, pour dégager ici la question de tout nuage d'incertitude, qu'a-t-on le droit d'exiger de nous, sinon de prendre un moyen sûr de ne jamais confondre ensemble le double objet des prophéties, et de ne jamais rapporter à l'un ce qui conviendrait à l'autre? hé bien, c'est ce que nous avons fait; et, parmi tous les passages des prophètes que nous avons appliqués au Messie, et qui lui conviennent si parfaitement, nous défions encore nos adversaires de nous en citer un seul qui puisse être raisonnablement entendu de l'objet ordinaire et naturel. Dès lors, où est encore la ruse et l'envie de faire illusion?

On nous reproche de prendre, de toutes parts, des phrases détachées, de les réunir habilement sous un seul point de vue et comme en un seul cadre, que nous donnons ensuite pour le tableau fidèle du Messie. Combien il y a d'irréflexion dans ce reproche! Nous l'avons dit : Quand nous trouvons, dans un oracle sur un objet purement

naturel, quelques phrases inattendues, isolées au milieu du discours prophétique, qui coupent évidemment le fil de la narration et ne peuvent avoir de sens raisonnable que dans leur application au Messie, qui peut nous faire un crime de les revendiquer réellement comme des traits épars du Messie, que l'Esprit divin a jetés çà et là pour nous laisser le soin de les rassembler et d'en composer son portrait? Si un sculpteur fameux de l'antiquité, après avoir ciselé séparément, avec un art infini, les différentes parties d'une statue d'Alexandre ou de César, les avait cachées dans le sein de la terre à de grandes distances l'une de l'autre, pour procurer aux âges futurs l'agréable surprise de cette précieuse découverte, et qu'une de ces parties, retrouvée ensuite par hasard, invitant par la rare perfection du travail à rechercher le reste, on parvint enfin à en retrouver également toutes les autres, dites-moi, à mesure que l'on continuerait à creuser la terre pour achever cette découverte, persisteriez-vous à vouloir confondre toujours ces membres épars, si parfaits en eux-mêmes, avec le vil limon dont ils étaient entourés? et si une main habile, venant à les rassembler, faisait paraître à vos yeux la statue toute entière avec ses admirables proportions, avec toute la noblesse de ses formes, vous obstineriez-vous encore à nier, contre l'évidence, que l'ouvrier eût eu la pensée de reproduire sur le marbre les traits du vainqueur des Gaules ou du conquérant de l'Asie?

Mais ce ne sont pas seulement des phrases détachées que nous réunissons pour en faire un tout, c'est une multitude d'images et de tableaux complets, toujours parfaitement ressemblants, quoique variés à l'infini. Ce sont des psaumes entiers du Roi-Prophète, c'est une suite de chapitres d'Isaïe ou de Daniel, que nous citons tels que nous les trouvons dans leurs écrits, sans y faire aucun changement, et qui sont, encore une fois, si clairs et si positifs, qu'on croit, en vérité, lire plutôt une histoire qu'une prophétie.

Vous reconnaissez donc, Messieurs, que, même en laissant à leur place la plupart des passages que nous avons rapportés, et en les rapprochant de ce qui les précède et de ce qui les suit, ils ne peuvent avoir aucun autre objet que celui que nous leur attribuons. Vous voyez qu'avec les moyens que nous mettons en œuvre pour découvrir le sens de ces paroles mystérieuses, nous ne faisons dire aux prophètes que ce qu'ils ont dit, sans leur faire dire tout ce que nous voulons, comme on nous l'avait reproché. Vous voyez enfin que, malgré les sophismes de l'incrédule, la merveille reste ici toute entière; et loin de partager les doutes impies de ces esprits superbes qui, environnés de la lumière, s'opiniâtrent à marcher dans les ténèbres, ne vous sentez-vous pas plutôt pressés de vous écrier avec l'un des prophètes : C'est vraiment là l'œuvre du Seigneur, c'est lui qui déploie à nos yeux cette

étonnante merveille : *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris? (Psal. CXVII, 23.)*

Enfin, direz-vous, ce ne sont pas seulement les Juifs, ce ne sont pas seulement les incrédules qui nous contestent le sens des prophéties ; les chrétiens eux-mêmes sont loin d'être d'accord entre eux sur le sens des prophéties les plus importantes.

Oui, il existe, même entre les chrétiens, des contestations sur un certain nombre de prophéties ; mais qui ne sait que, dans tous les temps et chez tous les peuples, on voit des esprits singuliers qui trouvent des difficultés à faire sur les vérités les plus incontestables ? Une proposition en est-elle moins démontrée, quand les preuves n'en paraissent pas satisfaisantes à quelques esprits bizarres et téméraires ? Les étranges idées du Père Hardouin, par exemple, doivent-elles nous faire douter de l'authenticité et du vrai sens des ouvrages que toute l'antiquité attribue à Cicéron, à Virgile, à César, et aux meilleurs écrivains du siècle d'Auguste ? C'est donc mal raisonner contre la divinité de nos prophéties que de leur opposer les idéessingulières d'un petit nombre de savants.

D'ailleurs, parmi les savants attachés à la religion, quel est ordinairement le sujet de ces contestations dont on fait tant de bruit ? Est-ce le fond et la substance même de la prophétie ? Cela peut être vrai de quelques-unes ; mais souvent aussi les contestations n'ont pour objet que des questions accessoires, qui laissent subsister dans toute sa force la preuve que nous tirons des prophéties en faveur de la religion. Ainsi l'on convient généralement que les oracles dont nous avons parlé regardent le Messie, qu'ils ont eu en Jésus-Christ leur plein accomplissement, qu'ils établissent clairement sa mission divine ; mais on dispute sur quelques points de critique absolument étrangers à la question principale. On convient, par exemple, que la prophétie de Jacob et celle de Daniel ont été accomplies dans la personne de Jésus-Christ ; mais on dispute sur le temps précis où le sceptre est sorti de Juda, et sur l'époque où doivent commencer les soixante-dix semaines de Daniel. De bonne foi, qu'importent ces discussions incidentes ? Que le sceptre soit sorti de Juda un ou deux siècles plus tôt ; que les soixante-dix semaines de Daniel aient commencé vingt ans plus tôt ou plus tard, en est-il moins certain que le terme assigné par Jacob et par Daniel pour la venue du Messie est écoulé depuis longtemps ? C'est donc sans aucun fondement qu'on nous oppose les contestations des savants même chrétiens sur le sens de nos prophéties.

Je le sais, il est une certaine classe de savants qui, sous le nom de chrétiens, sont au fond de véritables déistes, réduisant tout le christianisme à un pur philosophisme, les miracles les plus éclatants de la Bible à des

faits purement naturels, et les prophéties les plus extraordinaires à de simples conjectures. Cette opinion, il faut l'avouer, compte depuis un demi-siècle, de nombreux défenseurs dans une contrée voisine de la nôtre (263). Nous ne contesterons pas l'érudition des savants qu'on nous oppose ; mais, nous le dirons sans balancer, si l'on veut avoir égard à l'autorité, celle de ces savants modernes ne disparaît-elle pas devant cette multitude innombrable de savants de tous les siècles qui ont rendu hommage à la divinité de nos prophéties ? Nous ajouterons avec confiance que l'opinion de ces nouveaux critiques tient visiblement à un système insoutenable, et dont nous allons ailleurs démontrer la fausseté, je veux dire, à ce *naturalisme* insensé, qui ne tend à rien moins qu'à détruire jusqu'à l'existence et la possibilité de la révélation. Nous ajouterons enfin que des écrivains qui prétendent expliquer d'une manière purement naturelle les miracles les plus éclatants de nos livres saints, et la résurrection même de Jésus-Christ ; des écrivains que la hardiesse de leurs principes a conduits à ne voir dans les prophètes de l'Ancien Testament, que des fanatiques ou des charlatans ; dans Jésus-Christ lui-même qu'un *imposteur* ou un *magicien* (264) ; de tels écrivains, dis-je, sont trop visiblement livrés à l'esprit d'erreur et de système, pour faire goûter à un homme de bonne foi leur critique téméraire.

Concluons, Messieurs, que les objections qu'on accumule contre nos prophéties n'ont rien qui puisse faire impression sur un cœur droit et docile. Sans doute, cette preuve de la religion a, comme toutes les autres, ses difficultés ; elle offre, comme la religion elle-même, un certain mélange de lumière et de ténèbres ; mais n'oubliez pas que ce mélange est une suite naturelle de la faiblesse de notre esprit, et qu'il tient au plan général de la Providence dans la manifestation de ses décrets éternels. Craignez d'augmenter, par d'injustes préjugés ou par de secrètes passions, les obscurités que notre intelligence rencontre nécessairement dans l'étude de la religion. Ouvrez les yeux à la vive lumière qui jaillit de nos oracles sacrés. Jésus-Christ promis et attendu dans l'ancien testament, reconnu et adoré dans le nouveau, voilà en deux mots toute la religion que nous avons le bonheur de professer. Quelle est belle, Messieurs, qu'elle est auguste, qu'elle est vénérable par sa seule antiquité, cette religion qui remonte à l'origine du monde, et qui n'a jamais cessé d'être le lien commun des adorateurs du vrai Dieu ; cette religion sainte, qui a dû passer sans doute par divers états, et avoir ses progrès et ses développements, mais qui, au fond, a toujours été la même ! Le Juif était un enfant, qui ne savait de la foi que les premiers éléments ; le chrétien est un homme fait, qui en possède la

(263) Eichhorn, Rosen-Müller, et plusieurs savants critiques allemands.

(264) Voyez les *Entretiens philosophiques sur la*

réunion des Communions chrétiennes, par le baron de Starck, p. 118, etc.

connaissance pleine et entière. Ainsi, pour emprunter encore le langage de cet homme étonnant, dont le génie a pénétré si avant dans les secrets de Dieu, et a vu dans un si beau jour les œuvres magnifiques de son admirable providence (265), « être attendu, venir, être reconnu par une postérité qui dure autant que le monde, c'est le caractère du Messie en qui nous croyons : *Jésus-Christ est aujourd'hui, il était hier, il est aux siècles des siècles.* » (Hebr., XIII, 8.)

CONFÉRENCE XXVII.

LA RELIGION CONSIDÉRÉE DANS SES MYSTÈRES.

La religion chrétienne porte avec elle des caractères de lumière et de vérité, capables de faire impression sur tout esprit raisonnable et docile. Jamais elle ne craindra les discussions approfondies ; elle ne peut redouter que les préjugés et les passions, bien assurée du triomphe, pourvu qu'on apporte de la droiture et de la bonne foi dans l'examen. Aussi est-elle toujours prête à mettre avec confiance sous les yeux de l'incrédule les titres éclatants de sa céleste origine. Faites pour tous, pour le peuple comme pour le savant, elle n'est pas appuyée sur des systèmes qui passent la portée des esprits vulgaires, mais sur de grands faits historiques, consignés dans les monuments les plus irrécusables, mieux attestés que ceux de Socrate dont personne ne doute, et liés à la révolution la plus étonnante qui se soit opérée sur la terre, je veux dire la destruction de l'idolâtrie et la conversion du monde à l'Évangile.

Mais en même temps la religion ne dissimule pas les ténèbres mystérieuses dont elle est enveloppée : elle-même nous avertit que nous sommes encore dans le temps des ombres et des obscurités ; qu'elle possède bien la vérité, mais voilée ; que les secrets divins de sa doctrine, comme ceux de la nature, ne seront entièrement manifestés que dans le séjour de la pleine et parfaite lumière. Or que fait ici l'incrédule ? Il ferme volontairement les yeux aux côtés lumineux du christianisme, pour ne les ouvrir que sur ses côtés obscurs ; il dédaigne les preuves frappantes de la religion, pour se rejeter sur ses mystères qu'elle avoue elle-même être impénétrables. En cela, il est semblable à celui qui, dans l'étrange phénomène des pierres tombées du ciel, si bien constaté de nos jours, ne verrait que son invraisemblance, son apparente impossibilité, et négligerait d'examiner les témoignages qui en prouvent l'existence.

Ne craignons pas, au reste, de suivre l'incrédulité dans les attaques dirigées contre les mystères, ni d'envisager la religion par son côté le plus obscur : que ses ennemis demeurent vaineurs par l'endroit même qui semblait faire toute leur force. L'incrédule nous dira que le Dieu de vérité et de lu-

mière, s'il daignait parler aux hommes, ne leur révélerait que des choses très-claires ; faisons voir combien il est convenable que, dans une religion vraiment divine, il y ait des choses incompréhensibles. L'incrédule ajoutera que les mystères du christianisme sont des choses de pure spéculation, étrangères aux règles des mœurs, et qu'on peut négliger impunément ; faisons voir combien les mystères chrétiens sont utiles par rapport à la morale. Ainsi, convenance des mystères dans une religion divine, utilité des mystères chrétiens, tel est le sujet et le partage de ce discours.

J'entends par mystères certains points de doctrine qui surpassent l'intelligence humaine, que la raison seule n'aurait jamais pu découvrir, et que nous croyons sur l'autorité divine qui les a révélés, mais sans en pénétrer la nature : tel est le dogme d'un Dieu fait homme pour le salut du monde. Or, loin d'être choqué de trouver des mystères dans une religion divine, je devrais l'être qu'elle en fût dépouillée.

En effet, si je m'élève jusqu'à la Divinité, si je contemple les perfections adorables de celui par qui tout existe et s'anime dans cet univers ; cette puissance qui l'a créé, cette sagesse qui le gouverne, cette bonté qui aime à se communiquer et à se répandre, cette sainteté qui repousse jusqu'à l'ombre du mal, cette justice aussi redoutable au vice que consolante pour la vertu : sans doute, malgré la faiblesse de mon intelligence, je connais assez ces attributs divins pour sentir que je dois m'abaisser devant cette infinie majesté, lui rendre des hommages d'adoration et d'amour, et tirer de ces notions, quoique imparfaites, des règles qui dirigent mes affections et ma conduite dans la vie présente. Mais je sens également que, si je veux pénétrer bien avant dans les perfections de l'Être infini, je suis plongé dans un abîme dont je ne saurais sonder les profondeurs ; c'est comme un océan immense, sans fond et sans rives, où l'esprit s'égaré et se perd. Oui, c'est un Dieu incompréhensible que le Dieu que nous adorons ; c'est même cette démonstration qui le caractérise le plus parfaitement. Ce n'est pas assez de dire qu'il est l'Être souverainement bon, sage, intelligent, si l'on n'ajoute, comme le fait observer Bourdaloue (265*), qu'il est bon, mais d'une bonté incompréhensible ; sage, mais d'une sagesse incompréhensible ; intelligent, mais d'une intelligence incompréhensible. La religion, si elle est son ouvrage, ne doit-elle pas porter l'empreinte de son auteur ? Les œuvres de l'homme sont bornées comme lui ; celles de Dieu, être infini, doivent avoir quelque chose de son infinité. Si ma religion était dépouillée de tout mystère, elle me serait suspecte ; je croirais y reconnaître une invention humaine, et le cachet d'un imposteur habile qui n'a pas voulu déconcerter,

(265) Bossuet *Disc. sur l'Histoire universelle.*, II^e part., ch. 51.

(265*) Sermon sur le Mystère de la Trinité, I^{er} partie.

effrayer la raison de ses semblables. Il faut qu'il y ait des points incompréhensibles dans la religion d'un Dieu, qui cesserait de l'être, s'il pouvait être compris : et voilà comme les mystères, loin de rendre le christianisme indigne de Dieu, le marquent, pour ainsi dire, du sceau de la Divinité.

Développons davantage notre pensée. Les mystères, dit-on, sont incompréhensibles ; mais c'est par là qu'ils sont plus dignes de l'intelligence infinie de Dieu. Hé quoi ! les savants ont une foule de connaissances étrangères, inaccessibles au commun des esprits ; et celui qui est la science et la lumière même ne connaîtrait pas de vérités au-dessus de l'esprit le plus pénétrant ! Dites à un homme du peuple tout à fait ignorant, que ce soleil qu'il voit se lever, monter vers son midi, décliner vers son couchant, et enfin disparaître, est pourtant immobile au centre du monde : dites-lui que cette terre, sur laquelle il est bien fixe, tourne sur elle-même avec une effrayante rapidité, vous le verrez sourire ; il pensera peut-être que vous voulez vous moquer de son ignorance et de sa simplicité ; et si vous ne réussissez pas à lui mettre dans l'esprit des idées intermédiaires qui lui facilitent la croyance de vos assertions, il ne verra qu'une extravagance, là où vous êtes fondé à voir une réalité. Que penseriez-vous d'un villageois qui dirait à un de nos savants : Je ne comprends rien à vos assertions sur l'immobilité du soleil, dont je puis en quelque sorte suivre le mouvement de mes yeux, ni sur la rotation de la terre dont je sens l'immobilité ; tout cela est inintelligible, et je m'en tiens à ce que je vois ? Vous regarderiez sans doute en pitié ce rustique raisonneur ; eh bien ! souffrez que je vous le dise : vos raisonnements contre nos mystères sont encore moins solides que les siens. Car enfin, entre vous et lui, il y a quelques points de rapprochement et de comparaison ; comme lui, vous êtes homme, faible et borné ; et si l'intervalle qui vous sépare est grand, toutefois il n'est pas immense. Mais de vous à Dieu, fussiez-vous le plus savant des hommes, la distance est infinie ; cette raison qui vous enorgueillit n'est qu'une légère émanation de cet océan de science et de lumière qui est Dieu ; et le ciel est moins éloigné de la terre, que l'intelligence divine de l'intelligence humaine. Notre esprit n'est pas assez clairvoyant pour pénétrer l'essence des choses, pour en saisir l'ensemble et les détails jusque dans leurs dernières extrémités ; très-souvent il existe entre les objets des rapports très-réels, mais qui nous échappent ; et voilà pourquoi la vérité peut nous paraître quelquefois d'une invraisemblance choquante : mais Dieu voit le fond des choses, et par là même il découvre des accords là où nous croyons voir des oppositions. La mesure de notre esprit est trop courte pour embrasser l'immensité des connaissances divines ; c'est comme si nous voulions renfermer dans le creux de la main toutes les eaux de l'Océan.

Les mystères sont incompréhensibles ; eh bien ! ils n'en sont que plus dignes de la sagesse de Dieu. Jésus-Christ est venu pour guérir l'homme tout entier, pour remédier à la plaie profonde faite à son esprit par l'orgueil, et à son cœur par la volupté. Une curiosité superbe l'avait précipité dans les plus monstrueuses erreurs, comme l'amour des choses sensibles l'avait plongé dans les plus brutales et les plus honteuses passions ; il fallait que son cœur fût purifié par une loi sainte, et son esprit humilié par des vérités incompréhensibles. C'est du Père des lumières que nous tenons la raison qui nous éclaire ; mais si, par un indigne abus, elle s'est soulevée contre son auteur, que peut-elle faire de mieux, pour expier sa révolte, que de s'immoler elle-même à la raison suprême, et de plier sous le joug de l'incompréhensible, mais infaillible vérité de Dieu ?

Les mystères sont incompréhensibles ; eh bien ! c'est par là même qu'ils sont plus dignes du plan général de la Providence dans le gouvernement de ce monde. En effet, jaloux de recevoir des hommages raisonnables et méritoires, Dieu a voulu que sa religion fût environnée tout à la fois de lumières et de ténèbres ; plus obscure, nous pourrions être excusables de ne pas y croire ; plus lumineuse, nous ne croirions pas, mais nous verrions. Oni, dans la religion comme dans la nature, Dieu est tout à la fois visible et caché : il est visible par la lumière céleste dont il a environné la mission de Jésus-Christ et des apôtres ; c'est là que la raison puise ses motifs de croire, et c'est par là que notre croyance est raisonnable : il est caché par la nature impénétrable de la doctrine qu'il nous fait annoncer ; et voilà ce qui fait le mérite de notre croyance. Quel mérite avons-nous de croire à l'existence du soleil que nous voyons de nos yeux ? Qui cherche la vérité, aura des motifs suffisants de croire ; qui ne l'aime point, ne manquera pas de prétexte pour être incrédule. Le Dieu du christianisme habite dans les profondeurs d'un nuage, d'où sortent des clartés douces et vives qui réjouissent les esprits dociles, et d'où jaillissent aussi des éclairs éblouissants qui aveuglent les superbes.

A ces réflexions, suggérées par le bon sens, qu'oppose l'incrédulité ? Dieu, dit-elle, n'est pas un Dieu de ténèbres ; pourquoi donc révélerait-il à l'homme des dogmes inintelligibles ? Négligez ces dogmes mystérieux qui ne sont pour nous que des mots sans idées. Ainsi a parlé Jean-Jacques ; langage aussi déraisonnable que démenti d'ailleurs par l'expérience de tous les jours.

Sans doute, Messieurs, nous n'avons point d'idées complètes ni parfaites de nos mystères ; nous ne les pénétrons pas dans leur substance la plus intime ; nous ne les voyons pas dépouillés de toute espèce de nuages. Mais nous les connaissons assez pour en parler distinctement et sensément, pour ne pas les confondre les uns avec les autres, pour voir où se trouve la saine doctrine, où

se trouve l'erreur, et même pour en tirer des leçons de conduite très-utiles et très-touchantes. Hé quoi ! lorsque le grave Bourdaloue prêchait dans les chaires de cette capitale ses discours sur les mystères, parlait-il à son auditoire une langue inconnue ? ne faisait-il que proférer des paroles vides de sens ? ne réveillait-il dans les esprits aucune idée, aucun sentiment ? ou plutôt ne sait-on pas que ces admirables discours sont un des chefs-d'œuvre de l'éloquence chrétienne ? Il en est, Messieurs, des mystères de notre religion, comme de beaucoup de choses dont parlent ordinairement tous les hommes, les savants comme le peuple, et dont pourtant on n'a que des notions imparfaites, vagues et confuses. Ainsi toute la terre parle du temps, de l'espace, de l'infini, de l'éternité ; et toutefois, si nous voulons y faire attention, nous verrons que ce sont là des choses dont la nature nous est cachée, dont l'idée est très-incomplète, et mêlée d'impénétrables obscurités. Qui peut se flatter de bien comprendre ce que c'est que l'espace, et de terminer à ce sujet les querelles des métaphysiciens les plus subtils ? Veut-on se figurer l'espace comme une immense capacité, distinguée de ce monde, et dans laquelle ce monde est contenu ? Mais cette capacité est-ce quelque chose de réel ? en fera-t-on un être véritable, ou bien n'est-ce qu'un être imaginaire, un néant ? Dira-t-on que l'espace n'est pas distingué de la manière dont les corps existent les uns par rapport aux autres ? Mais comment des choses matérielles peuvent-elles exister, sans être contenues dans un lieu qui soit distingué d'elles-mêmes ? Il faut l'avouer, l'esprit humain touche ici à des bornes qu'il ne saurait franchir. Un des génies les plus pénétrants qui aient jamais paru sur la terre, saint Augustin, était si embarrassé pour se faire des idées bien nettes du temps, qu'il a dit quelque part (266) : « Quand on ne me demande pas ce que c'est que le temps, je le sais ; et quand on me demande ce que c'est que le temps, je ne le sais plus. » Oui, Messieurs, il faudrait n'avoir jamais réfléchi, être entièrement étranger à la science qui est le fondement de toutes les autres, à la métaphysique, pour ne pas savoir que la plupart de nos connaissances se lient à des objets dont nous n'avons que des idées incomplètes et environnées de profondes ténèbres. Qu'on cesse donc d'exiger de la Divinité, qu'elle ne révèle que des choses dont nous ayons des idées complètes et d'une parfaite clarté.

Mais, dit encore l'incrédule, je dois être raisonnable avant d'être chrétien ; pourquoi voulez-vous que je me soumette aveuglément à ce que je ne comprends pas ? la foi doit-elle étouffer la raison ? Non, Messieurs, non, quand on s'entend bien, on voit clairement que la raison elle-même nous conduit à la foi. C'est elle qui nous ouvre les portes du divin sanctuaire ; là elle nous remet dans les bras de la religion, et nous laisse sous

son empire. Guidé par la raison, je découvre que Jésus-Christ et les apôtres ont paru sur la terre, qu'ils ont donné des preuves manifestes de leur mission divine ; j'ai sur ces faits le même genre de certitude que sur l'existence de César et sur ses conquêtes dans les Gaules. Ces faits, la raison les discute, les approfondit : voilà sur quoi tombe l'examen du chrétien. Je vous invite, au nom de la religion, à examiner les titres qu'elle croit avoir à vos hommages ; ils sont à l'épreuve du temps, de la critique et des passions conjurées ; et quelques arguments de nos jours ne renverseront pas ce que dix-huit siècles de combats n'ont fait qu'affermir. Mais aussi, une fois que la raison nous a convaincus de l'autorité divine de Jésus-Christ et de ses disciples, cette même raison nous commande impérieusement de nous soumettre à leur enseignement, et d'abaisser notre faible intelligence devant l'intelligence suprême. Quand Dieu parle, il faut bien que l'homme se taise. Ainsi dites, tant qu'il vous plaira, que la foi est obscure dans les objets de la croyance ; qu'importe, si elle est très-lumineuse dans les motifs que nous avons de croire. Oui, si la raison ne rend pas les mystères intelligibles, elle les rend certainement croyables.

L'incrédule insiste encore, en disant que non-seulement les mystères chrétiens sont incompréhensibles, mais qu'ils renferment des contradictions dans leur énoncé. Tel est, suivant eux, le mystère de la Trinité. Un seul Dieu en trois personnes, quoi de plus contradictoire ! Ici, Messieurs, démêlons bien les choses pour ne pas nous égarer. Si vous avancez que nos mystères, considérés en eux-mêmes, sont invraisemblables, qu'ils sortent de la sphère commune des conceptions humaines, qu'ils présentent des contrariétés apparentes, qu'ils sont sujets à des difficultés dont on n'aperçoit pas toujours clairement la solution, nous sommes d'accord ; sans cela les mystères ne seraient pas des mystères. Mais je dois vous rappeler que bien souvent des rapports de vérité, quoique très-réels, échappent à notre intelligence, et que par là même nous pouvons prendre des contradictions apparentes pour des contradictions véritables ; qu'on ne doit pas transporter à l'Être infini les propriétés de l'être borné ; que ce serait une erreur de vouloir appliquer rigoureusement à la personne divine les notions de la personne humaine ; je vous dirai enfin que nous ne devons pas rougir d'avouer, avec Descartes, qu'il n'est pas permis de nier des vérités une fois prouvées pour des difficultés insolubles à notre faible raison. Ici, Messieurs, les exemples se présenteraient en foule pour éclaircir ma pensée. Dans les sciences naturelles, même dans la science qu'on donne pour la plus certaine de toutes, on arrive, par une suite de propositions parfaitement enchaînées, à des résultats si étranges, qu'on ne sait trop comment les concilier entre

eux ni avec la saine raison. On démontre très-bien que deux lignes pourraient s'approcher sans cesse l'une de l'autre sans jamais se rencontrer, encore qu'elles fussent prolongées à l'infini, et je trouve que c'est là une chose très-choquante. Mais voici un exemple plus familier : Prenez un aveugle de naissance, faites-le parcourir de la main la surface plane d'un tableau, qui pourtant, d'après les lois de l'optique, vous présente, à vous, des élévations et des profondeurs ; dites à cet aveugle, que dans cette surface unie vous voyez des enfoncements : comment voulez-vous qu'il puisse concevoir qu'une surface plane au tact de sa main soit profonde à vos yeux ? Plane et profonde tout ensemble, pourrait dire l'aveugle, quelle absurdité ! Il y a là, pour l'aveugle, je ne sais quoi de révoltant et de contradictoire, un vrai mystère : et que lui manque-t-il pour bien juger ? Il lui manque un sens, celui de la vue, dont la privation le rend étranger aux phénomènes de la lumière réfléchié et de la perspective. Eh bien ! Messieurs, nous sommes cet aveugle par rapport aux mystères ; il nous man que présentement un degré d'intelligence, que nous aurons un jour. L'aveugle, sur le témoignage des autres hommes, doit croire raisonnablement aux merveilles de la vision, sans les comprendre ; et moi aussi, sur le témoignage divin de Jésus-Christ et des apôtres, je crois raisonnablement aux mystères du christianisme, sans pouvoir les pénétrer.

Lorsque nos jennes incrédules se permettent de traiter nos mystères avec tant de légèreté, et qu'ils croient y apercevoir des contradictions, ont-ils bien pensé que les difficultés qui les arrêtent n'ont point arrêté les plus beaux génies de la terre ; que ces contradictions prétendues ont été examinées, discutées par ce que l'Europe a produit, depuis trois siècles, de plus grands philosophes, tels que Bacon, Descartes, Pascal, Leibnitz ? Et quand on est à peine initié soi-même aux secrets de la haute métaphysique, comment ose-t-on, sans réflexion, voir dans nos mystères des absurdités que n'y ont point aperçues ces mêmes hommes que nous révérons encore comme les princes et les créateurs des sciences modernes.

Qu'on nous permette quelques éclaircissements, pour faire voir que le plus souvent on attaque dans nos mystères, non pas ce que la foi nous en enseigne, mais ce que l'imagination y suppose sans fondement.

La foi nous fait adorer un seul Dieu en trois personnes qui possèdent les mêmes perfections. Il y a donc en Dieu unité et trinité tout ensemble, mais ce n'est pas sous le même rapport : nous ne disons pas que trois personnes font une personne, que trois dieux font un Dieu ; ce serait là une contradiction palpable : nous affirmons l'unité de la nature divine, et nous affirmons la trinité des personnes. Il y a donc unité sous un rapport, et trinité sous un autre

rapport, ce qui suffit pour qu'on ne voie pas contradiction dans l'énoncé du mystère ; et celui qui, pour rendre notre foi ridicule, nous accuse de croire que trois ne font qu'un, n'a pas même compris dans quel sens nous le professons. Les docteurs de l'Eglise chrétienne, pour jeter quelque jour sur les profondeurs de ce mystère, se sont servis d'une comparaison frappante. Dans l'homme, disent-ils, l'âme existe, se connaît et s'aime elle-même : être, se connaître, s'aime, sont trois choses distinctes et qui se trouvent néanmoins dans un seul et même esprit ; c'est ici une image dont le modèle parfait est en Dieu. Dieu est de toute éternité avec la connaissance et l'amour infinis de ses perfections infinies ; or qui connaît assez les opérations de l'Être infini au dedans de lui-même, ce qui peut résulter de cette connaissance et de cet amour infinis, pour oser dire qu'il ne peut en résulter ce que nous en apprend la révélation ?

Enfin, Messieurs, je terminerai cette première partie par une réflexion que beaucoup d'entre vous n'ont peut-être jamais faite. Je dirai aux détracteurs du christianisme : Imaginez, si vous le pouvez, un système philosophique qui ne renferme pas des choses aussi choquantes, des contrariétés aussi apparentes que nos mystères, et alors je vous permettrai de les dédaigner. Quelles sont vos opinions ? Etes-vous athées, matérialistes, fatalistes, sceptiques, déistes ? n'importe, choisissez. Je veux bien vous traiter ici avec indulgence, ne tenir aucun compte, pour le moment, de la fausseté de vos systèmes, et ne pas vous dire avec Bossuet (267) que, *pour rejeter d'incompréhensibles vérités, vous vous précipitez dans d'incompréhensibles erreurs* ; je me borne à vous dire que vous êtes obligés de dévorer des difficultés tout aussi révoltantes que celles qui vous choquent dans nos mystères.

Je dis à l'athée : Si vous êtes conséquent, vous devez croire que cet univers, où brillent des traits d'une intelligence infinie, ne suppose pas toutefois une cause intelligente ; vous êtes obligé de résister à ce premier cri du bon sens et de l'expérience, que, de même qu'un temple suppose un architecte, ce monde suppose un Dieu ; et pour expliquer ce monde avec son harmonie et ses merveilles, vous vous contentez de quelques mots vides de sens, comme ceux de *hasard*, de *nature*, de *nécessité* : or, dans tout cela, que de choses incohérentes et qui révoltent la raison ! Je dirai au matérialiste : Vous croyez donc que ce qui pense en vous est matière, qu'ainsi votre âme a les propriétés de la matière, qu'elle est par conséquent étendue, colorée, divisible ; et cependant sa pensée est sans étendue, sans couleur, sans divisibilité ; vous croyez donc que d'un assemblage de parties matérielles, brutes et dépourvues de raison, est sorti un être intelligent et raisonnable, tel que l'homme : or, dans tout cela, que de con-

traditions ! Je dirai au fataliste : Vous croyez donc qu'au moment où je parle je suis entraîné par une force irrésistible à parler ; et cependant je sens en moi tout aussi nettement le pouvoir de me taire, que je sens mon existence : comment accordez-vous cette insurmontable nécessité avec ce sentiment intime de liberté ? Vous croyez donc que le méchant qui frappe sa victime d'un bras homicide, n'est pas, au fond, plus libre que le tigre qui déchire sa proie ; et pourquoi l'appellez-vous criminel, et le rendez-vous responsable de son forfait ? Que de choses inconciliables ! Je dirai au sceptique : Vous doutez de tout, même de votre propre existence ; cependant vous vous sentez perpétuellement entraîné à croire que vous existez : conciliez donc, si vous le pouvez, ce doute avec ce sentiment de conviction. Ne croyez pas être plus heureux en vous sauvant dans le déisme, qui professe un Dieu, une providence, une vie future ; car alors je vous dirai : Vous reconnaissez un Dieu, esprit immortel et créateur de cet univers ; or un esprit qui tire du néant la matière, est un mystère aussi accablant pour la raison humaine, que tous les mystères du christianisme. Ce n'est pas tout ; vous reconnaissez un Dieu souverainement parfait, dès lors un Dieu qui est tout à la fois simple et immense, libre et immuable, maître de nos volontés sans faire violence à notre liberté ; eh bien ! j'ose vous prédire que si jamais vous essayez de concilier toutes ces choses entre elles, vous rencontrerez des obstacles qui vous paraîtront insurmontables. Enfin je dirai à tous : Par là même que quelque chose existe aujourd'hui, quelque chose a toujours existé ; il existe donc un Etre éternel ; que ce soit Dieu, que ce soit la matière, il n'importe ici : dans tous les cas, il faut admettre une éternité, une durée qui n'a pas eu de commencement. Cette durée se compose-t-elle d'instant qui se succèdent ? ou bien dans cette durée n'y a-t-il que le présent, sans passé et sans avenir ? Mais, d'un côté, comment y a-t-il succession d'instant dans ce qui n'a pas de premier instant ; et de l'autre, comment y a-t-il continuation de durée là où il n'y a ni durée passée ni durée future ? Avouez que de toutes parts on est environné d'abîmes. Cessez donc de combattre nos mystères par des incompréhensibilités, par des contrariétés que vous trouvez également dans toutes les opinions. Si vous êtes sages, vous vous bornerez à examiner, à constater le fait même de la révélation de ces mystères. Croire sans preuves est une puérile crédulité ; vouloir tout pénétrer n'est pas force, mais faiblesse de raison. « La dernière démarche de la raison, a dit Pascal (268), c'est de connaître qu'il y a une infinité de choses qui la surpassent ; elle est bien faible si elle ne va jusque là. » Je passe à l'utilité des mystères chrétiens par rapport à la morale.

Ce qui donne de hautes idées de la Divinité, de cette justice dont la crainte maintient dans le devoir, de cette bonté, dont le souvenir console et ranime la faiblesse ; ce qui éclaire l'homme sur son origine et sur sa destinée, l'humilie sans le décourager, et l'élève sans l'enorgueillir ; ce qui est capable de le guérir de ses vices, et de lui inspirer de généreux efforts : tout cela tend évidemment à rendre l'homme meilleur, plus vertueux, et par là même se rapporte à la morale, qui consiste bien plus dans la pratique du bien que dans de sèches et stériles spéculations : or on ne peut contester aux mystères du christianisme ces précieux avantages. Qu'il suffise en parcourir ici quelques-uns et d'en faire sentir les salutaires effets.

Sans doute c'est un grand mystère que cette faute originelle, héréditaire, qui a corrompu le genre humain dans sa source, et qui l'a dépouillé de sa noblesse primitive. Ce n'est pas le lieu de développer ce que la théologie nous fournit de raisonnements et de similitudes, non pour dissiper entièrement les ténèbres impénétrables dont ce mystère est couvert, mais pour en faciliter en quelque sorte la croyance. Mais voyez combien la révélation positive de ce mystère éclaire l'homme sur sa destinée et sur les contradictions de sa nature. La raison murmure, elle se scandalise de voir dans l'homme ce mélange de passions basses et de desirs célestes, d'amour de la vertu et de penchant violent pour le vice, l'assujettissement de l'esprit à l'empire des sens, les désordres et les maux qui en sont la suite inévitable : l'homme est ainsi une énigme inconcevable à lui-même ; qui nous l'expliquera ? Dire qu'il n'y a pas de Dieu, et que dans ce monde tout marche au hasard, ce n'est pas là une ressource, c'est une frénésie ; et plutôt que de se précipiter dans cet épouvantable abîme, il faudrait croire qu'il y a ici quelque vérité cachée, qui, par sa profondeur, se dérobe à notre faible intelligence. Mais voici que la religion vient au secours de la raison déconcertée. Ce que certains sages de l'antiquité païenne semblent avoir soupçonné ; ce qui s'était conservé confusément dans la tradition de tous les peuples ; ce que la fable avait figuré dans Prométhée dérobant le feu du ciel, et par ce vol sacrilège attirant sur la terre les fléaux qui la désolent ; ce que les poètes ont chanté sous le nom de l'âge d'or et de l'âge de fer, la religion l'a révélé clairement. Elle nous enseigne que l'homme n'est pas sorti des mains du Créateur tel qu'il est aujourd'hui ; que dans l'ordre actuel des choses, il n'est plus qu'un être dégradé, un roi dégradé, un roi détroné, mais qui toutefois, dans sa disgrâce, conserve des traits de sa première grandeur. Il ne s'agit donc pas de faire l'homme tout grand et tout bon, malgré le sentiment qu'il a de sa faiblesse et de sa corruption ; cette opi-

nion ne peut que l'enivrer d'un fol orgueil, de l'amour de lui-même, et tout au plus en faire un stoïque, un sage superbe. Il ne s'agit pas non plus de le faire tout terrestre et tout méprisable, malgré le sentiment qu'il a de sa noblesse et de sa dignité; cette opinion, en le ravalant, peut le jeter dans l'épicurisme et dans les plus grossières voluptés.

La doctrine chrétienne tient le milieu entre ces deux excès; elle nous montre dans l'homme l'image de Dieu défigurée, mais non effacée, et lui apprend à se délier de lui-même, sans détruire les hautes idées qu'il doit pourtant en avoir. Voilà comme du fond des ombres les plus mystérieuses jaillissent, sur la nature de l'homme et sur l'ordre présent des choses, de grands traits de lumière.

C'est un grand mystère que celui d'un Dieu qui daigne s'unir à notre nature; mais voyez comme il fait admirablement ressortir les attributs divins, et la dignité de notre âme. Qu'elle est redoutable, cette justice, qui n'a voulu être apaisée que par les supplications de l'Homme-Dieu! Qu'elle est grande, la malice du péché, qui a dû être expié par une telle victime! mais aussi qu'elle est ineffable, la bonté qui a daigné s'abaisser ainsi, et quelle ne doit pas être la dignité de nos âmes rachetées à un si haut prix! Oh! combien ces pensées sont capables de nous enflammer de reconnaissance pour la Divinité, et de nous pénétrer d'horreur pour le mal qui l'offense, en même temps qu'il nous dégrade!

C'est un grand mystère que celui de l'Eucharistie, tel que le professait le monde entier avant le xvi^e siècle, et tel que le professent encore le très-grand nombre de communions chrétiennes répandues sur la terre; mais voyez comme au sein de l'Eglise il devient une source intarissable d'eaux salutaires qui répandent la vie et la fécondité. Voyez comme la première participation à ce divin mystère forme pour le fidèle une époque précieuse, dont l'attente et le souvenir remplit en quelque sorte sa vie tout entière! Oui, l'admission à la table sacrée est présentée de loin à l'enfance comme la plus glorieuse et la plus touchante de toutes les faveurs. Quel motif puissant de conserver son innocence ou de la réparer, de montrer plus de docilité, de soumission, de modestie, d'éloignement de tout ce qui peut altérer la vertu! Ce n'est que par une conduite pure, par des mœurs irrépréhensibles, par des victoires remportées sur soi-même, qu'on arrive au divin banquet. Que de chrétiens parmi nous auront dû à la sainte Eucharistie d'avoir pratiqué ce que leur religion avait de plus saint et de plus parfait? Que de passions vaincues, d'offenses pardonnées, d'occasions évitées, de pauvres soulagés, de mouvements de haine étouffés! en un mot, que d'actes héroïques de vertu, inspirés, soutenus par le désir de se rendre moins indigne de participer à ce que la re-

ligion appelle *les saints, les redoutables mystères*?

Non, il n'en est pas des mystères du christianisme comme de ce qu'on appelait *mystères* chez les païens; dogmes bizarres, cérémonies impures, bien plus propres à étouffer la vertu qu'à l'inspirer. Dans la religion chrétienne, le centre auquel tout vient aboutir, c'est Jésus-Christ: lumière du monde par sa doctrine, sauveur des hommes par sa mort, il est encore leur modèle par ses vertus. Les mystères de la naissance, de la vie, des souffrances, de la mort de Jésus-Christ, ne sont que sa morale en action, et forment une suite tout à la fois sublime et populaire de tableaux de vertus. Etre modeste jusqu'à l'humilité, doux jusqu'à pardonner les outrages, charitable jusqu'à aimer ses ennemis, résigné dans les maux de la vie jusqu'à éviter le murmure, chaste jusqu'à condamner la pensée réfléchie, fidèle à Dieu jusqu'à mourir pour sa loi; voilà des vertus chrétiennes. Qui ne sent pas combien les préceptes, en cette matière, tirent de force et d'autorité des exemples de Jésus-Christ, n'ordonnant que ce qu'il a pratiqué lui-même; humble, doux, charitable jusqu'à souffrir pour nous, et mourir en pardonnant à ses bourreaux?

Ici, j'en appelle à un témoignage irrécusable, celui de l'expérience. Si nous parcourons les fastes de l'Eglise chrétienne, nous y trouverons bien des vices et bien des désordres sans doute; mais nous y trouverons aussi dans tous les temps, chez tous les peuples et dans toutes les conditions, des chrétiens qui ont honoré leur foi par les vertus les plus pures, les plus héroïques, et presque toujours les plus utiles à leurs semblables. Or il est incontestable que leurs vertus ont eu principalement leur source dans ces mystères qu'on affecte de dédaigner. Oui, si nous pouvions interroger tant de saints pasteurs, tant d'ouvriers apostoliques qui se sont consumés de fatigues et de travaux pour évangéliser les peuples, pour les arracher au vice ou à l'ignorance, ils nous répondraient qu'ils ont puisé leur courage dans les exemples comme dans les promesses de Jésus-Christ se sacrifiant pour le salut des hommes. Demandez à ces filles de Vincent de Paul, et à tant d'autres qui sont animées de la même charité, ce qui leur inspire tant de tendresse pour les pauvres, pour les affligés, pour tout ce qui souffre sur la terre; et vous trouverez que leur charité s'allume à celle de Jésus-Christ pour nous, qu'elles ont devant les yeux Jésus-Christ, l'ami, le père des indigents et des malheureux, et qu'elles croient le servir lui-même dans les pauvres, qui sont ses enfants adoptifs. Aimer Dieu, aimer les hommes, voilà toute la loi, toute la morale évangélique. Or ce double amour, quoi de plus propre à l'inspirer, à le nourrir, que la foi d'un Dieu qui nous a aimés jusqu'à se rendre sensible en se revêtant de notre humanité? *C'est ainsi que Dieu a aimé le monde*, s'écriait l'apôtre de la charité: «*Si*

Deus dilexit mundum (Joan., III, 10) : « parole qui a retenti dans l'univers, et qui a fait naître plus de vertus que ne pourrait le faire les plus hantes spéculations de la philosophie sur l'Être suprême.

D'après ces réflexions, Messieurs, je ne m'étonne plus que l'Eglise chrétienne soit si jalouse de conserver le dépôt de sa doctrine dans toute son intégrité, et qu'elle repousse loin d'elle toute profane nouveauté qui pourrait y porter la plus légère atteinte. Ici tout se lie, tout s'enchaîne : si vous ôtez une pierre de l'édifice, vous devez craindre de le voir tomber en ruine. Le mystère du Verbe incarné suppose celui de la Trinité, le mystère de la rédemption celui de la faute originelle; les mystères de la grâce se lient à leur tour à ceux de la rédemption. Une faute d'une malice infinie, un réparateur d'un mérite infini, un rémunérateur d'une magnificence infinie, un vengeur d'une justice infinie, tout cela se suit et se soutient. Là où tout est révélé, tout doit être respecté. Prenons-y garde : si l'esprit humain se donne carrière sur les mystères, bientôt on le verra se licencier avec audace sur les préceptes de la loi; la morale ne sera pas plus respectée que les dogmes; l'esprit veut retrancher de l'Evangile les mystères qui l'humilient, le cœur voudra en retrancher les préceptes qui effraient sa faiblesse. C'est depuis qu'on a tant subtilisé sur les dogmes, qu'on a fini par ébranler les fondements de la morale. Le socinien n'a pas cru à la Trinité; le déiste n'a pas cru en Jésus-Christ; l'athée est venu, qui n'a pas cru en Dieu; et de faux sages ont paru, qui ont fait un problème du vice et de la vertu, qui ont cherché à justifier jusqu'aux turpitudes et aux monstruosité des mœurs païennes. Une fois que l'homme a franchi les bornes posées par la main de Dieu même, il ne sait plus où s'arrêter; on le voit courir au hasard, et s'égarer sans fin dans la carrière du vice et du mensonge.

Loin de nous donc la maxime qui s'est répandue, accréditée de nos jours, que le dogme n'est rien, et que la morale est tout, qu'il faut négliger le dogme pour ne s'occuper que de la morale; renversement inouï, d'après lequel il faudrait élever l'édifice avant de poser le fondement. Et quels dogmes veut-on que nous négligions? Un Dieu, une providence, une vie future, voilà des points de croyance, voilà des dogmes auxquels se lient toutes les idées d'ordre et de justice sur la terre : et déjà, dans un discours partienlier, nous avons établi que ces vérités sacrées étaient la base de la morale comme de la société. Veut-on que nous négligions l'enseignement des dogmes propres au christianisme? J'aimerais autant dire qu'il faut que nous cessions d'être chrétiens, et que nous passions de l'école de Jésus-Christ à celle de Platon. Hé quoi donc! à des peuples chrétiens il ne faudrait pas parler de Jésus-Christ, le fondateur divin de leur religion! Qui ne voit que les mystères de Jésus-Christ Homme-Dieu se lient à tous les autres mystères?

On n'est plus reçu à dire que ces mystères sont étrangers aux règles des mœurs; nous avons fait voir quel poids, quelle force persuasive ils donnent à la morale.

Mais on demande si l'on doit enseigner ces mystères aux enfants : Pourquoi, dit-on, charger leur esprit d'un poids inutile et qui l'accable? cela ne peut que fatiguer leur cerveau, et nuire au développement de leurs facultés. Messieurs, il ne faut voir dans ce langage qu'une fausse pitié et d'hypocrites alarmes. Sans doute les enfants n'auront que des idées vagues sur les mystères, on les confiera plus à leur mémoire qu'à leur jugement; mais les notions qu'ils reçoivent se développeront avec leurs années, et imprimées dans leur âme dès l'âge le plus tendre, elles ne s'effaceront plus. Ainsi ont été élevés nos pères dans les âges précédents; ainsi ont été élevés Descartes, Pascal et Bossuet : oui, ces grands hommes ont commencé par apprendre leur catéchisme, si je puis me servir de cette expression populaire, et cela ne les a pas empêchés d'être des esprits créateurs, chacun dans leur genre, et de devenir les flambeaux du monde; ainsi ont été élevés la plupart d'entre nous, et je ne vois pas que cette méthode ait en rien altéré ni notre santé, ni notre intelligence. Croyez-en, non aux vains discours de spéculateurs oisifs, mais à l'expérience personnelle de ceux qui, par état, ne sont pas étrangers à l'éducation chrétienne du premier âge. Nous ne craignons pas de vous dire qu'avec un peu d'art et de patience on peut très-bien lui faire goûter l'enseignement des plus hautes vérités. Dans nos Evangiles, la partie mystérieuse se trouve mêlée à des faits merveilleux, à des paraboles touchantes, à des traits d'humanité, à des maximes d'une morale pure, à des images gracieuses ou terribles, qui ont de quoi intéresser tous les âges : et ne sait-on pas que nous apportons en naissant un goût très-vif pour les choses extraordinaires, cachées, mystérieuses, et que, pour être enveloppées de certains nuages, elles ne font qu'exciter davantage la curiosité? Qu'on montre à l'enfance Jésus naissant dans une crèche, célébré par les anges, visité par les bergers des montagnes voisines, croissant sous les yeux de ses parents auxquels il est soumis, quittant sa retraite pour évangéliser les peuples et soulager les malheureux, bénissant les enfants, pleurant au tombeau de Lazare et sur l'ingrate Jérusalem, montant au Calvaire en portant le bois sur lequel on doit l'immoler, donnant sa vie pour ses ennemis, sortant ensuite glorieux du sépulcre, et s'élevant en triomphe dans les cieux : tout cela n'est-il pas fait pour captiver l'imagination et le cœur, et se graver aisément dans la mémoire? Enfin, j'en appelle à vous-mêmes : lorsque, très-jeunes encore, vous étiez obligés de vous livrer à l'étude de la langue de Virgile et d'Homère, et de répéter, sur les règles du langage, de doctes leçons exprimées en termes scientifiques et même un peu barbares, étiez-vous bien capables d'y attacher des idées très-

nettes, très-précises, aussi développées que celles que vous en avez eues dans un âge plus avancé? Non, sans doute; mais votre esprit les retenait néanmoins, et vous les compreniez de manière à pouvoir en faire des applications d'abord incertaines, ensuite plus fermes, et enfin constamment heureuses. Eh bien! il en est de même des principes élémentaires du christianisme qu'on enseigne aux enfants.

Parmi ses détracteurs, les uns ne voudraient pas qu'on parlât de ses mystères; les autres ont rêvé une morale sans religion; un autre viendra, ou plutôt il est venu, pour nous apprendre que le jeune homme ne devait entendre prononcer le nom de Dieu que lorsque sa raison était déjà très-développée; et il fut un temps où, sous peine de passer pour fanatique, il fallait voir un trait de génie dans cette haute extravagance.

Laissons, Messieurs, à la fausse sagesse toutes ses folles théories, ses lumières trompeuses; et ne craignons pas de nous égarer en suivant la route éclairée du flambeau de l'expérience des siècles. Oui, toujours le fondement d'une éducation chrétienne sera l'enseignement du christianisme tout entier, avec ses mystères comme avec ses préceptes; et c'est en particulier dans les mystères de la vie et de la mort de Jésus-Christ qu'il faudra puiser les plus touchantes leçons de vertu. Oui, toujours la crèche et le Calvaire seront plus éloquents et plus persuasifs, surtout pour le peuple, que tous les plus beaux discours. Oui, la croix à la main, le ministre de l'Evangile sera plus capable de consoler les affligés, d'apaiser les haines, de ramener la paix dans les familles, d'inspirer l'humanité aux riches, de porter le remords ou l'espérance dans un cœur coupable, que ne pourrait le faire le philosophe avec toute la pompe de ses maximes. Sages du siècle, vous ne voyez là que du fanatisme, et vous croyez posséder seuls les trésors de la sagesse: eh bien! laissez-nous ce fanatisme, qui console les hommes et les rend meilleurs, et gardez votre sagesse, forte pour détruire, et nulle pour édifier, non moins impuissante pour le bien que puissante pour le mal; renfermez en vous-mêmes vos doctrines désolantes, et laissez-nous travailler en paix à faire reflourir au sein de la patrie la foi de nos pères avec les vertus qu'elle inspire. Oui, nous l'aimons, ce fanatisme prétendu, cette doctrine sainte qui a formé tant de pères vertueux, d'époux fidèles, d'enfants dociles, de magistrats intègres, de savants modestes, de riches généreux, de pauvres résignés, de guerriers aussi humains que vaillants, de familles pleines de concorde et de bonheur. Oui, nous sommes désabusés de cette sagesse prétendue, de ces doctrines de mensonge, qui, en délivrant les peuples de la crainte et de l'amour de la Divinité, appellent sur eux tous les vices et tous les fléaux ensemble. La plaie faite aux mœurs publiques n'est-elle donc pas assez large, assez profonde? faut-il que vous l'agrandissiez encore, et que vous travailliez à la

rendre incurable? De grâce, si vous ne voulez pas seconder nos efforts par les vôtres, gardez du moins le silence; ne soyez impies que pour vous seuls; et souffrez que pour vos intérêts, pour ceux de vos enfants, pour la sûreté de vos biens et de vos personnes, nous cherchions à ranimer le feu sacré de la religion et des vertus qu'elle commande. Et vous, Messieurs, vous surtout, jeunes Français, espoir de la patrie, apprenez à parler avec moins de légèreté de nos mystères, que peut-être, par le malheur des temps, vous connaissez si peu; tremblez de blasphémer ce que vous devriez révérer; ne rougissez pas de sanctifier vos lèvres du nom de Celui devant qui tout genou fléchit sur la terre; et que la sagesse de vos discours soit l'heureux présage de celle de vos actions. Les destinées de la France sont dans vos mains et dans celles des compagnons de votre âge: irréli-gieux, vous exercerez sur le peuple une influence funeste, vous répandrez de toutes parts des germes de destruction et de mort; chrétiens sincères, vous ramènerez par vos exemples comme par vos discours, le peuple égaré, à cette religion qui seule peut assurer son bonheur. D'autres vous inviteront à l'étude des lettres et des arts, à celle des secrets de la nature ou de la politique, aux spéculations du négociant, à la gloire des armes; et je suis loin de vouloir vous détourner de ces diverses carrières ouvertes devant vous: mais je veux en même temps vous inviter à remplir de plus hautes destinées; je vous appelle à devenir par vos principes religieux les restaurateurs des mœurs publiques et les sauveurs de la patrie.

CONFÉRENCE XXVIII.

LA RELIGION CONSIDÉRÉE DANS SA MORALE.

Un code de morale également simple et pur, rempli de maximes lumineuses, sans aucun mélange d'erreurs funestes, et qui, traçant à tous la route du devoir, ouvre devant les cœurs généreux la carrière d'une perfection sans bornes; un code qui s'adapte à tous les climats comme à tous les gouvernements, et qui, dans l'universalité de ses préceptes, embrasse le genre humain tout entier, depuis le peuple errant sous des tentes jusqu'au peuple qui a vieilli dans la civilisation, depuis les conditions les plus obscures jusqu'aux plus élevées; un code qui consacre et perfectionne toutes les vertus domestiques et civiles, épure toutes les affections légitimes et en prévient les excès, empêche l'amitié de dégénérer en molle complaisance, le courage en férocité, l'amour de la patrie en un sentiment exclusif et barbare; un code enfin qui s'appuie sur des dogmes invariables, qui présente toujours à côté du précepte le motif le plus puissant de le pratiquer, qui offre pour les sacrifices qu'il demande des dédommements immenses, et place ses sectateurs sous les yeux du Dieu de l'univers, qui tient d'une main des couronnes immortelles pour encourager l'homme de bien, et fait briller

dans l'autre la foudre vengeresse pour effrayer le coupable; un tel code de lois morales, où rien ne manque, ni pour la beauté des préceptes, ni pour la force des motifs, vous le demanderiez en vain à l'antiquité païenne; vous ne le trouverez ni dans l'école de Socrate, ni dans celle de Zénon : ce code parfait, c'est l'Évangile.

Ce n'est pas qu'on ne puisse recueillir, chez divers sages des peuples anciens, de précieux fragments de morale; mais ce sont là des maximes éparses, et en quelque sorte noyées dans des flots d'erreurs et de superstitions. Platon est regardé comme le plus grand philosophe de l'antiquité, et son traité de la *République* passe pour un chef-d'œuvre de son génie : or il suffit d'en parcourir le cinquième livre, pour voir que toute sa sagesse ne l'avait pas sauvé des plus honteuses erreurs. Non, vous ne trouverez nulle part rien d'aussi complet, et qui soit tout à la fois aussi pur dans les préceptes, aussi puissant dans les motifs, que le code évangélique.

Il fut un temps où les ennemis du christianisme, en combattant ses mystères et son culte, rendaient hommage à la beauté de sa morale, tellement que le plus sublime de nos orateurs, dans un discours *Sur la divinité de la religion*, croyait pouvoir dire (269) : « Grâce à la miséricorde divine, ceux qui disputent tous les jours témérairement de la foi, ne contestent pas au christianisme la règle des mœurs, et ils demeurent d'accord de la pureté et de la perfection de notre morale. »

Mais une fois que, dans le dernier siècle, des doctrines grossières se furent emparées des esprits, qu'on eut érigé l'égoïsme en système, et que les cœurs furent glacés par l'athéisme, on fut incapable de sentir ce qu'il y a de bon, de beau, de consolant dans nos livres saints : et comment, avec une doctrine toute animale et toute sensuelle, le matérialiste pouvait-il goûter une loi qui tend à nous élever au-dessus des choses sensibles, et qui nous commande d'immoler au devoir des penchans si doux en apparence à la nature? Aussi la morale évangélique finit-elle par être en butte aux attaques les plus violentes des sophistes. Le christianisme commande le détachement : on l'accusa de condamner les honneurs, les dignités, les richesses; d'inspirer pour les choses de ce monde une insouciance, une apathie, avec laquelle le commerce, les arts, l'industrie ne sauraient subsister, et par laquelle la société tout entière tomberait en langueur. Le christianisme commande l'humilité : on l'accusa de prêcher une vertu qui dégrade l'homme à ses propres yeux, qui le rend indifférent à l'estime publique, et ne lui inspire que des sentiments abjects et méprisables. Le christianisme enfin déclare la guerre à tous les penchans déréglés, et les poursuit jusque dans le cœur; il n'épargne

aucune passion, aucun vice, et commande toutes les vertus : on l'accusa d'une excessive sévérité, et d'imposer à de faibles créatures un joug accablant. Ainsi, ennemie de la société par le détachement qu'elle exige, abjecte par l'humilité qu'elle prêche, impraticable par la sévérité des devoirs qu'elle impose, telle est la morale chrétienne dans la pensée de ses ennemis. C'est à la venger de cette triple accusation que ce discours va être consacré.

S'il est une passion féconde en injustices, capable d'étouffer le sentiment de l'honneur et de la probité, de porter la division et la discorde dans les familles, c'est la cupidité, je veux dire l'amour désordonné des richesses et des biens de ce monde. Pourquoi ces fraudes si communes; ces voies de s'enrichir qui, pour être plus abrégées, n'en sont que plus illégitimes; ces spéculations cruelles sur les besoins d'autrui, qui font acheter un secours momentané par une ruine plus tardive, mais inévitable? Pourquoi ces refus barbares de payer à l'ouvrier, au serviteur, le prix de ses sueurs et de ses travaux; ces violations de la foi jurée, ces querelles qui arment le frère contre le frère, l'épouse contre l'époux, et quelquefois l'enfant contre le père! Pourquoi ces entreprises follement téméraires pour arriver subitement au sommet de la fortune, et qui trop souvent aboutissent à des chutes déshonorantes, dont le contre-coup retentit au loin, et porte l'alarme, peut-être la misère, dans cent familles à la fois? Pourquoi tous ces désordres? Quelle en est la source principale? C'est la cupidité. Et quand cet amour effréné des richesses s'empare de tous les esprits, quand on ne vit, qu'on ne respire que pour en acquérir, et pour se procurer les jouissances qu'elles donnent, quand une nation mérite le reproche que le poëte de l'ancienne Rome faisait à ses contemporains, de mettre la vertu après l'argent, *virtus post nummos* (270); alors, que deviennent la bonne foi, l'honneur, la noblesse des pensées et des sentiments? que deviennent les vertus domestiques et publiques? Ne faut-il pas que tout dégénère, que tout s'avilisse? et la cupidité n'est-elle pas comme un gouffre où va s'engloutir l'État avec les familles? Il est écrit dans nos livres saints, que la cupidité est la racine de tout mal (1 Tim., VI, 10); et s'il en est ainsi, quel plus grand service pouvait rendre l'Évangile à l'humanité, que de mettre un frein à cette passion dévorante? Ici, comme en tout, brille la profonde sagesse du divin législateur; et ce n'est qu'après avoir dénaturé sa doctrine, qu'on peut essayer de la combattre. Non, Messieurs, dans ce qui regarde les biens temporels, ce n'est pas l'attachement légitime et modéré que l'Évangile proscrit; c'est uniquement l'affection déréglée, qui ne peut qu'entraîner aux plus funestes excès. Aux yeux de la religion, ce n'est pas précisément la pauvreté, l'éloignement des hon-

(269) Bossuet, 2^e Sermon pour le second Dim. de l'Ascension, 11^e part.

(270) Horat. Epist., lib. 1, ep. 1, v. 54.

neurs, l'exemption des soins domestiques et civils, qui sont une vertu : on peut être détaché au sein de la richesse, modéré au milieu des grandeurs ; comme l'on peut être avare au sein de la misère, ambitieux et hantain dans une condition obscure. Il est dans l'ordre de la Providence et de la religion, qu'il y ait des riches et des pauvres, des grands et des petits. Il y aurait bien de l'ignorance ou du moins bien de l'irréflexion à reprocher au christianisme les maximes qu'il enseigne sur cette matière.

En effet, où voit-on dans nos livres saints qu'ils condamnent les richesses, et que la possession doive en être regardée comme un crime ? On n'y trouve pas, il est vrai, un traité sur la richesse des nations ; on y apprend à user des biens de ce monde sans y placer ses premières affections : ils menaçaient le riche endurei qui n'assiste pas l'indigent, ils présentent les richesses comme un écueil funeste ; et l'expérience n'enseigne-t-elle pas qu'elles irritent toutes les passions en leur fournissant les moyens de se satisfaire ? Mais si, pour la consolation de la plus grande partie de l'espèce humaine, Jésus a voulu naître dans les besoins d'une condition obscure, il n'a pas dédaigné d'avoir pour disciples des hommes riches, tels que Zachée et Joseph d'Arimathie, et l'on trouve autour de son berceau des mages comme des bergers. C'est en son nom que l'apôtre commande aux riches, non de se dépouiller de leurs richesses, mais de ne pas s'enorgueillir à leur sujet, et de ne point y placer leurs espérances. (I *Tim.*, VI, 17.) Dans tous les temps, combien de riches qui ont fait de leur opulence l'instrument de leurs vertus, et dont le nom se trouve canonisé dans les fastes de l'Eglise chrétienne !

Où a-t-on vu, dans nos livres saints, qu'ils condamnent les dignités ? Il est vrai qu'elles y sont présentées comme des charges redoutables, dont ceux qui les possèdent doivent rendre un compte rigoureux ; mais c'est Jésus-Christ qui a consacré la maxime qu'il faut rendre à César ce qui est à César (*Matth.*, XXII, 21) ; c'est un de ses apôtres qui enseigne que *les puissances sont établies de Dieu* (*Rom.*, XIII, 1) pour le repos des sociétés.

Enfin, où a-t-on vu, dans nos livres saints, qu'ils condamnent les soins modérés des biens de la terre, la sage et honnête industrie qui les conserve et les augmente ? Sachons ici distinguer le précepte du conseil. Posséder les biens de ce monde sans les rechercher avec une inquiète avidité, en user avec sobriété, savoir les perdre sans murmurer contre la Providence, qui les dispense ou les ôte à son gré : voilà le précepte ; porter le désintéressement jusqu'au dépouillement effectif, renoncer à ces biens non-seulement d'affection, mais en réalité : voilà le conseil. Le précepte est pour tous ; le conseil n'est que pour quelques-uns. Eh ! Messieurs, les choses sont disposées parmi les hommes de manière qu'il n'est pas à craindre qu'un

excès de désintéressement ne fasse de la société qu'un désert.

Dès son origine, le christianisme a compté parmi ses sectateurs des hommes de toutes les classes. La religion ne déplace pas les diverses conditions de la société, mais plutôt elle les consolide, et en fait pratiquer les devoirs avec une fidélité plus constante et plus sûre. Elle ne dit pas au magistrat de descendre du siège de la justice pour passer au pied des autels le temps qu'il doit à ses fonctions publiques, ni au guerrier d'épargner l'ennemi au jour du combat, ni à la mère de famille d'abandonner les soins domestiques qu'elle doit à son époux et à ses enfants. Par un trait de sagesse admirable, elle met à la tête des devoirs les devoirs d'état : ainsi, à ses yeux ce n'est rien pour le magistrat d'être éclairé, s'il n'est pas juste ; ni pour le prêtre d'être régulier, s'il n'est pas zélé ; ni pour le guerrier d'être humain, s'il n'est pas courageux ; ni pour les pères de famille d'être tendres, s'ils ne sont pas vigilants ; ni pour les serviteurs d'être respectueux, s'ils ne sont pas fidèles. L'Evangile ne condamne pas l'économie, mais l'avarice ; ni le négociant, mais les fraudeurs qui le déshonorent ; ni les arts, mais l'abus qu'on en fait pour embellir le vice ; ni la défense légitime de ses droits, mais l'esprit de haine et de vengeance qui trop souvent vient s'y mêler. Ainsi, *que chacun*, suivant l'avis de l'Apôtre (I *Cor.*, VII, 20), *reste dans la condition où la Providence l'a placé*. La religion ne fait que condamner ce qui est mal ; elle consacre tout ce qui est bien, elle le perfectionne, et fournit aux hommes de nouveaux et puissants motifs de le pratiquer. Telle est la religion bien entendue. Je ne dis rien ici qui ne soit avoué de tous les moralistes chrétiens ; et de quel droit veut-on lui prêter des maximes qui ne sont pas les siennes ?

Dans leurs accusations contre le christianisme, ses ennemis n'ont pas même le triste mérite de la nouveauté. Il y a quatorze siècles que saint Augustin a répondu à l'injuste reproche que faisaient à la religion les païens peu instruits de sa doctrine, de nuire au bien des sociétés avec ses maximes de douceur, de désintéressement, de pardon des injures. « Hé quoi ! disaient-ils, quel est celui qui se laisse enlever son bien par son ennemi ? Qui est-ce qui ne cherche pas à rendre le mal pour le mal aux barbares qui viennent ravager les provinces de l'empire ? » Il est intéressant de voir ce que saint Augustin répond à cette accusation, dans sa lettre à Marcellin (271), personnage très-distingué par ses dignités et son rare mérite. Le saint docteur fait remarquer que les auteurs profanes eux-mêmes avaient célébré la clémence comme une vertu héroïque, et que César avait été loué de ne savoir rien oublier que les injures ; qu'avec les maximes évangéliques bien observées, on rapprocherait, on unirait mieux les esprits et les cœurs qu'avec les établissements de Romulus et de

Numa ; que la charité, qui défend de rendre le mal pour le mal, n'empêche pas de punir les méchants et de les traiter avec une utile sévérité ; qu'il ne faut pas au reste s'imaginer que la société prospère, parce qu'on élève des maisons magnifiques, qu'on bâtit des théâtres et que les riches font de folles dépenses, si en même temps on laisse tomber en ruine la vertu qui fait la véritable beauté des âmes ; que Rome avait dû sa grandeur à l'austérité de ses mœurs et de ses maximes ; que la république était tombée, du moment que l'esprit de rapine et d'avarice s'était emparé des citoyens et des armées ; qu'alors, comme l'a dit le poète (272), les vices avaient asservi Rome et vengé l'univers vaincu par elle :

Luxuria incubuit, victumque ulciscitur orbem.

Que ceux, ajoutait saint Augustin, et nous le disons avec lui aux ennemis du christianisme, que ceux qui accusent la doctrine de Jésus-Christ de nuire au bien des Etats, fassent en sorte que les époux, les parents, les enfants, les maîtres, les serviteurs, les magistrats, les guerriers, les rois, soient tels que l'Evangile le demande, et l'on verra si ses maximes bien pratiquées ne font point la sûreté et la prospérité des Etats. Telle était en substance la réponse de saint Augustin, et vous voyez combien elle était solide.

Dans nos temps modernes, c'est le sophiste Bayle, c'est le romanesque Jean-Jacques, qui ont avancé qu'une société de vrais chrétiens ne saurait subsister : comme si le christianisme ne faisait pas un devoir de toutes les vertus civiles et politiques ; comme s'il condamnait autre chose dans les diverses conditions que les vices qui les déshonorent ! Moins chimérique et plus juste envers la religion, Montesquieu répond à ses calomnieux par ces paroles remarquables : « Bayle, après avoir insulté toutes les religions, flétrit la religion chrétienne : il ose avancer que de véritables chrétiens ne formeraient pas un Etat qui pût subsister. Pourquoi non ? Ce seraient des citoyens infiniment éclairés sur leurs devoirs, et qui auraient un très-grand zèle pour les remplir : ils sentiraient très-bien les droits de la défense naturelle ; plus ils croiraient devoir à la religion, plus ils croiraient devoir à la patrie (273)..... Chose admirable ! la religion chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci (274). »

On a imaginé de placer un peuple de chrétiens à côté d'un peuple de Spartiates ; et, dans ce rêve d'imagination, on a cru triompher, en disant que le peuple chrétien, ou serait obligé d'abandonner les principes de sa religion, ou bien qu'il serait exterminé. Et pourquoi le serait-il ? Il est impossible d'en donner une bonne raison. Je veux bien discuter cette vaine supposition. Ce peuple de Spartiates aurait-il donc le droit de s'abandonner à toute sa férocité, tandis qu'il

serait commandé aux chrétiens, leurs voisins, de se laisser égorger impunément ? Quel est ce nouveau droit des gens, de l'invention des détracteurs du christianisme ? Où a-t-on vu que la guerre fût absolument défendue aux peuples chrétiens ? Le Dieu qu'ils adorent s'appelle tour à tour le Dieu de la paix et le Dieu des armées. Or quel motif plus légitime de guerre pour un peuple que celui de conserver son existence, son gouvernement et ses lois ? Une société civile de chrétiens est-elle donc une société de cénobites qui se dévouent dans la solitude à l'oubli du monde et des affaires qui l'occupent ? Dans cette société chrétienne, le premier devoir de son chef serait de veiller à sa sûreté, de s'armer pour sa défense ; et s'il ne le faisait pas, sous prétexte de désintéressement, il ne serait aux yeux de la religion qu'un lâche prévaricateur. Quel roi fut jamais plus chrétien que saint Louis ? et quel roi connut mieux les droits de sa couronne et sut mieux les défendre l'épée à la main ? Un des plus grands hommes d'Etat des âges modernes, Ximénès, passa du fond d'un cloître à la tête d'une vaste monarchie : il y conserva bien pour lui toute la simplicité et toute l'austérité d'un solitaire ; mais, par religion, il ne se crut pas moins obligé de déployer contre les ennemis de l'Etat tout l'appareil de la force publique. Lisez, Messieurs, dans Charlevoix ou dans Muratori, ce qu'ils racontent des peuplades chrétiennes du Paraguay. Humanisées, civilisées par la religion, elles vivaient dans une innocence de mœurs qui semblait réaliser les temps fabuleux de l'âge d'or. Eh bien ! vous verrez comme elles s'armaient pour leur défense, avec quelle ardeur et quelle impétuosité ces fervents chrétiens fondirent sur leurs ennemis, doux comme des agneaux devant les saints législateurs qui les avaient policés, et terribles comme des lions dans les combats.

Les exploits des guerriers grecs et romains ont été célébrés par des historiens et des poètes qui les ont immortalisés : avantage qui très-souvent a manqué aux guerriers des temps modernes ; mais quand une nation compte des héros tels que Charlemagne, Philippe-Auguste, saint Louis, Du Guesclin, Bayard, Henri IV, Turenne, Condé, et tant d'autres que je ne nomme point, je ne vois pas ce qu'elle pourrait envier pour la valeur à l'antiquité. Dans nos livres classiques, on fait grand bruit du dévouement de Léonidas et de ses trois cents Spartiates au passage des Thermopyles, et cela est beau sans doute ; mais de bonne foi, quelle est la troupe de nos soldats français, pris au hasard, qui, au premier signal, ne se montrât capable d'un semblable sacrifice ? L'histoire des ordres religieux et militaires de l'Europe moderne, que présente-t-elle autre chose qu'une suite de prodiges de valeur inouïe contre les ennemis de la chrétienté ?

Il est vrai, l'Evangile ne dit pas en propres

(272) *Juven., Sat. vi.*

(273) *Esprit des lois*, liv. III, ch. 6.

(274) *Ibid.*, ch. 5.

termes : Tu aimeras ta patrie, comme il dit : Tu aimeras ton prochain ; mais il commande des sentiments de bienveillance, de désintéressement, de dévouement, en un mot des sacrifices dont se compose l'amour de la patrie. Lorsque, par devoir de conscience, on obéit aux lois, on respecte le magistrat, on paye le tribut, on remplit avec fidélité les devoirs de son état, n'est-on pas bon citoyen ? et n'est-ce pas là le vrai patriotisme ? Il ne s'agit pas de préconiser cet amour farouche, exclusif de la patrie, espèce d'égoïsme national qui se nourrit de la haine des autres peuples. Le chrétien aime tous les hommes, mais il a pour ses concitoyens des sentiments de prédilection. L'amour de la patrie a été consacré par Jésus-Christ lui-même ; il pleura sur Jérusalem et sur les maux qui la menaçaient. Dans sa *Politique sacrée* (275), Bossuet dit à ce sujet « qu'il versa son sang avec un regard particulier pour sa nation, et qu'en offrant ce grand sacrifice, qui devait faire l'expiation de tout l'univers, il voulut que l'amour de la patrie y trouvât sa place. »

Nous venons, Messieurs, d'examiner le reproche fait au christianisme d'être ennemi de la société par le détachement qu'il commande : ce reproche ne porte que sur de fausses notions. Je passe au second, celui qu'on lui fait d'être abject, par l'humilité qu'il prescrit, et dans laquelle il place le fondement de toute vertu.

Il semble que l'incrédule ait le droit de m'attendre à ce que j'ai à dire sur l'humilité, comme si c'était là un écueil inévitable contre lequel doit échouer tout apologiste de la religion. Quoi de plus abject, dit-on, que cette vertu qui avilit l'homme à ses propres yeux, en lui défendant de s'estimer lui-même, et qui tend à le décourager, à le rendre inutile à ses semblables, en lui défendant de rechercher l'estime publique ? Messieurs, je reconnais bien à ces traits l'humilité défigurée par les ennemis du christianisme, mais je n'y puis y reconnaître l'humilité chrétienne. Dans cette matière, comme dans tout le reste, il suffira de rétablir la véritable notion des choses, pour assurer le triomphe de la religion. Qu'est-ce donc que l'humilité ? C'est une vertu par laquelle l'homme reconnaissant qu'il a tout reçu de Dieu, rapporte tout à Dieu : ainsi, richesses, honneurs, santé, talents, science, succès, tout cela, le chrétien véritablement humble en fait hommage à Dieu qui lui a tout donné. Saint Paul nous fournit tout à la fois la notion et le motif de l'humilité, quand il dit : *Qu'avez-vous que vous n'avez reçu, et si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifier ?* (I Cor., IV, 7.) Quoi de plus lumineux et de plus raisonnable ? Qu'un homme se complaise et s'admire lui-même dans l'abondance de ses richesses, dans la beauté de sa demeure, dans l'élégance de ses habits et de sa parure, on ne manque pas d'observer que ces choses ne sont pas lui-même, qu'elles lui sont com-

me étrangères, que bien souvent elles sont possédées par des personnes peu dignes d'estime, et que le vrai mérite n'est que dans les qualités personnelles. Mais dans la réalité toutes ces qualités de l'esprit et du cœur, le talent, le savoir, la vertu, tous ces avantages dont l'homme s'occupe et s'honore le plus, sont-ils donc l'ouvrage de l'homme seul ? est-ce lui qui s'est donné l'être, avec les facultés qui composent sa nature ? Tout ce qu'il fait de louable et de bon n'est que le développement des dons primitifs qu'il a reçus avec la vie, secondés par les dons d'un ordre supérieur que nous devons à Jésus-Christ, et dont Dieu est la fin comme il en est la source. Encore une fois, ne confondons pas le conseil avec le précepte. Se complaire dans l'oubli des hommes et dans les humiliations, les recevoir non-seulement avec soumission, mais avec joie : voilà le conseil ; rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu, chercher sa gloire au lieu de se rechercher soi-même, voilà le précepte ; et n'est-il pas dans l'ordre éternel des choses, que la créature vive dans la dépendance de son auteur ?

Combien de désordres ce précepte épargnerait à la terre, s'il était fidèlement suivi ! Par l'orgueil, l'homme exige au delà de ce qui lui est dû, et ne rend pas ce qu'il doit. Il est dur dans ses manières et dans ses discours ; il écrase le faible et s'indigne de la résistance la plus légitime. Par orgueil, l'homme voit des vertus dans ses vices, et des vices dans les vertus d'autrui, des outrages sanglants dans des manquements légers ; il appelle ennemi tout ce qui ne l'admire pas, demande des réparations quand il devrait peut-être des excuses, et se livre pour des riens à tous les emportements de la haine et de la fureur. Par orgueil, l'homme se préfère à tous, il se sent humilié du mérite d'autrui, aspire à la domination, voudrait occuper seul la renommée, et se présente aux yeux de ses semblables comme l'idole qu'ils doivent encenser. Par orgueil, enfin, l'homme ne voit, n'aime, n'adore que lui dans cet univers ; il est à lui-même son dieu. Par l'humilité tout rentre dans l'ordre, toutes ces prétentions hautes s'abaissent : l'homme reconnaît sa dépendance, rapporte tout à sa source, qui est Dieu ; et voilà le fondement de toute solide vertu. Trop souvent les païens combattaient un vice par un autre vice, une passion par une autre passion ; leurs intentions n'étaient pas pures, et chez les plus sages, leurs efforts de vertu n'étaient que des trophées érigés à leur orgueil. « Je foule aux pieds l'orgueil de Platon, disait Diogène. — Oui, mais par un autre orgueil, reprit Platon. » L'humilité, a dit le célèbre auteur des *Maximes* (276), est la véritable preuve des vertus chrétiennes ; sans elle, nous conservons tous nos défauts, et ils sont seulement couverts par l'orgueil qui les cache aux autres, et souvent à nous-mêmes. »

(275) Liv. I, art. 6, seconde propos.

(276) La Rochefoucauld, Max. 565.

Ainsi, instruit à l'école de Jésus-Christ, le chrétien n'est pas idolâtre de lui-même, il est loin d'être épris de son propre mérite ; et certes, s'il considère la faiblesse et les écarts de sa raison, les penchants bas et honteux de son cœur, les misères et les infirmités de son corps, il ne peut, sous ce rapport, s'estimer lui-même. Mais aussi, comment n'aurait-il pas une haute idée de sa dignité, une estime raisonnable de lui-même, lui qui, éclairé par la foi, regarde la terre comme un néant, s'élève au-dessus de l'univers entier, et porte au fond de son âme des espérances pleines d'immortalité ? Sans doute il ne met pas sa dernière félicité dans les suffrages des hommes, dont les païens eux-mêmes ont reconnu et déploré l'inconstance et l'iniquité ; il sait s'élever au-dessus des vaines opinions, quand son devoir le demande : mais comment serait-il indifférent à l'estime publique, lui pour qui c'est un précepte d'avoir soin de sa réputation, en ne faisant rien qui ne soit honnête et louable : *Curam habe de bono nomine.* (*Eccli.*, *XLI*, 15.)

Et ne pensons pas que l'humilité soit opposée à la vérité ; qu'il soit, par exemple, commandé à un savant de se croire un ignorant, à un brave guerrier de se croire un lâche : non, il n'en est pas ainsi. Sans doute il est permis au savant d'avoir le sentiment de ses connaissances, au guerrier d'avoir le sentiment de sa valeur et de ses exploits ; seulement il leur est commandé d'en faire hommage à celui de qui ils ont tout reçu. L'orgueil fait des égoïstes qui concentrent en eux-mêmes toutes leurs affections ; l'humilité dilate, agrandit le cœur en le tournant vers la Divinité. Bien souvent, Messieurs, les apparences nous trompent ; on peut être humble sous l'or et la soie, ou dans l'éclat des talents et des succès ; on peut être superbe dans l'obscurité de l'ignorance, ou sous les livrées de la misère. Saint Louis, le front ceint de tout l'éclat du diadème, Turenne entouré des trophées de ses victoires, Bossuet au milieu des prodiges de son éloquence plus qu'humaine, ces grands hommes pouvaient être véritablement humbles. Sans méconnaître ce qu'ils faisaient de grand et de beau, ils pouvaient en rapporter la gloire à Celui qui est la source des lumières comme des vertus, et dont ils n'étaient que les instruments.

Né pensons pas non plus que l'humilité soit opposée à la magnanimité. C'est quand l'homme, s'oubliant lui-même, met toute sa confiance en Dieu seul, qu'il est fort et puissant ; et voilà pourquoi tant de saints personnages humbles et obscurs, tels que Vincent de Paul, ont fait pour le bien de la religion et l'humanité des choses si étonnantes. Qui ne connaît la courageuse conduite de saint Ambroise ? Par humilité, il avait fui devant les grandeurs, et fait tout ce qui était en lui pour ne pas être élevé sur le siège de Milan ; mais il ne tremblait pas devant les maîtres du monde. Lorsque Théodose se présente au temple du Dieu de paix, encore

tout couvert du sang des habitants de Thésalonique, le nouveau David trouve un nouveau Nathan, et dans le plus humble des pontifes le sang innocent aura un vengeur. Avouons que la véritable grandeur est dans l'humilité, qui n'abaisse devant Dieu que pour élever au-dessus des choses humaines : avouons que la bassesse est dans l'orgueil, qui, pour s'élever, est forcé de ramper et de se nourrir d'affronts ; qui s'estime assez peu lui-même pour n'oser paraître ce qu'il est, et qui se cache sous le voile de la modestie, tant il se sent honteux de sa difformité !

Je viens au reproche qu'on fait en général à la morale évangélique, d'être impraticable par sa sévérité.

Telle est, dit-on, la sévérité de la loi chrétienne, qu'elle entend régler non-seulement les actions et les discours, mais encore les désirs et les pensées ; que, par la mortification des sens, du cœur et de l'esprit, par la vigilance continuelle qu'elle exige, l'homme se trouve sans cesse en guerre avec lui-même, et comme accablé sous un joug que ne peut porter sa faiblesse. En répondant à ceux qui intentent à la morale chrétienne cette nouvelle accusation, je commencerai par leur dire : Qui faut-il croire ici, ou de ceux qui, ne faisant aucun effort pour la pratiquer, se bornent à la déclarer impraticable, ou bien de ceux qui l'ont très-fidèlement pratiquée ? Si, dans tous les temps, elle a eu de fidèles observateurs, comment dire que l'observation en est impossible à l'homme ? Or, en parcourant les annales de l'Eglise chrétienne, je trouve que l'Evangile, toujours fécond en vertus, en a fait éclore et croître jusqu'à la plus parfaite maturité dans tous les climats, chez tous les peuples, et même au sein de la corruption la plus profonde. Toujours il a compté des sectateurs zélés dans tous les rangs et toutes les conditions, dans le tumulte du siècle comme dans le calme de la solitude, au milieu de la licence des camps comme dans les asiles de la piété, dans les embarras de la vie publique comme dans les douceurs de la vie privée, sous la pourpre et la tiare comme sous les modestes habits de la médiocrité. Il ne faut même pas juger du nombre des vrais chrétiens d'après ceux dont l'histoire nous a conservé le souvenir ; quelle multitude d'autres encore, dont les vertus moins éclatantes ou les noms plus obscurs ne sont point parvenus jusqu'à nous ! Pour quelques-uns qui ont échappé à l'oubli, et dont le ciel a fait éclater la gloire, combien encore, dans les cités comme dans les campagnes, ont édifié, réjoui la terre par le spectacle des vertus les plus pures, et qui aujourd'hui nous sont inconnus !

Et ne disons pas que les circonstances ont bien changé ; car, dans tous les temps, même Dieu et même l'Evangile, mêmes tentations et mêmes combats. Toujours le monde a étalé aux yeux des mortels ses jeux et ses fêtes, la volupté ses molles délices, l'ambition ses apparentes grandeurs, la richesse ses douces jouissances, la gloire ses

éclatantes chimères; toujours le premier âge a eu son inconstance et ses caprices, la jeunesse sa fougue et ses emportements, l'âge mûr ses sombres pensées et son inquiète prévoyance, la vieillesse ses chagrins et ses infirmités. Oui, les chrétiens vertueux d'autrefois ont été, par la nature de leurs penchants, ce que nous sommes aujourd'hui; et nous pouvons par nos efforts devenir ce qu'ils étaient.

Mais, pour trouver des vertus véritablement chrétiennes, pourquoi remonter jusqu'aux premiers âges de la religion? Depuis que la source en a été ouverte par Jésus-Christ, elle n'a cessé de couler, même à travers les siècles les plus impurs ou les plus impies, tels que le nôtre. Nous-mêmes, ne connaissons-nous pas, ou dans nos propres familles, ou dans notre propre parenté, ou parmi nos amis, des chrétiens dignes de ce nom, à qui nous sommes forcés de rendre hommage, encore que nous n'ayons pas la force de les imiter? Leur exemple confond tous nos prétextes, et suffit seul pour faire l'apologie des préceptes évangéliques.

Lorsqu'il s'agit de les juger et d'en apprécier la sévérité, gardons-nous de toute exagération; n'allons pas confondre le précepte avec le conseil, le devoir avec la perfection, les défauts avec les vices, la fragilité humaine avec la malice réfléchie, les fautes légères avec les fautes graves. S'il faut se tenir éloigné de cette mollesse qui ne voit le mal nulle part, il faut l'être également de ce rigorisme farouche qui voit le crime partout. C'est s'abuser, que de se représenter la vertu chrétienne sous des formes effrayantes, toujours entourée des instruments sanglants de la pénitence, ou habitant les rochers et les antres sauvages. Les voies extraordinaires ne sont que pour quelques-uns; le modèle de toute perfection, Jésus-Christ, a mené, pendant trente ans, une vie simple et commune. Non, ce n'est pas seulement dans les solitudes que réside la piété, elle se trouve ailleurs que dans les déserts de la Thébaïde ou de la Syrie, et on peut être véritablement chrétien, sans être un Pacôme ou un Hilarion. La vertu chrétienne est partout où la Providence appelle, pourvu qu'on y remplisse les devoirs qu'elle impose; elle était avec saint Louis sur le trône, comme avec l'humble Geneviève à la suite de son troupeau.

Je conviens que la loi chrétienne veut descendre jusque dans les âmes, pour en régler les désirs et les pensées; mais n'est-ce pas en cela même qu'elle se montre véritablement divine? Oh! qu'il était digne de Celui qui juge d'après la réalité, et non d'après les apparences, d'apprécier l'homme par ses dispositions intérieures, et de placer dans ses affections le siège des vertus comme des vices! Oh! qu'il connaissait profondément le cœur humain, Celui qui, pour arrêter le mal dans sa source, en a défendu jusqu'à la pensée volontaire et réfléchie, et qui a dit : *Tu ne convoiteras pas : « Non concupisces! »*

(*Exod.*, XX, 17; *Rom.*, VII, 7.) Disons au reste, pour rendre hommage à la vérité, que notre volonté seule nous rend bons ou mauvais devant Dieu, et que, si devant lui nous ne sommes jamais innocents quand le cœur est coupable, nous ne sommes jamais coupables quand le cœur est innocent. Je conviens encore que la pratique des vertus chrétiennes, telles que la douceur, la patience, le pardon des injures, la pureté des mœurs, demande de la vigilance, des efforts et des combats. Oui, Messieurs, je l'avoue, la loi de l'Evangile est une loi de sacrifices : mais comment ne le serait-elle pas? Si elle vient de Dieu, il faut bien qu'elle commande ce qu'il y a de louable, de beau et de grand : or, où se trouvent la beauté morale, le mérite, la grandeur des actions, sinon dans les victoires de l'homme sur ses penchants, c'est-à-dire dans les sacrifices? Ici la raison est parfaitement d'accord avec l'Evangile. Quelles sont les actions qui nous paraissent dignes de louange, qui ravissent nos hommages et notre admiration? Ce sont précisément celles où nous voyons l'homme luttant contre lui-même, et sortant victorieux de ce combat pénible. On sait que les païens avaient senti qu'il est plus beau de se vaincre soi-même, que de gagner des batailles. Je vous le demande : admirez-vous le jeune voluptueux qui se livre aux excès de la débauche, le prodigue qui dissipe follement l'héritage de ses pères, le vindicatif qui assouvit lâchement sa haine, l'homme indolent qui consume ses jours dans une honteuse oisiveté? Non, vous n'admirez rien de tout cela : et pourquoi? c'est que vous ne voyez là ni peines, ni efforts, ni combats, mais une molle facilité à suivre les mouvements de la nature corrompue. Qui dit vertu, dit courage; et Jean-Jacques a dit avec raison, qu'il n'est pas de vertu sans force, et que le chemin du vice, c'est la lâcheté.

Tel est le sentiment du genre humain, et les exemples les plus mémorables le confirment bien clairement. On admire chez les Grecs Socrate étendu sur le lit de mort, prenant d'une main ferme la coupe empoisonnée, et dans le calme d'une âme maîtresse d'elle-même, consolant ses amis qui pleurent autour de lui; on admire chez les Romains ce Fabius, qui brave le reproche qu'on lui fait de lenteur et de pusillanimité, et qui, s'élevant au-dessus des vaines clameurs, ruine par sa sagesse un ennemi qu'il n'aurait pas vaincu par la force. Or, dans tout cela qu'y a-t-il de beau? N'est-il pas vrai que, si vous n'y découvriez aucun effort pénible et généreux, aucun sacrifice, vous n'y trouveriez aucun mérite? Socrate, partagé entre l'amour naturel de la vie et l'obéissance qu'il croit devoir aux lois qui le condamnent injustement, meurt pour obéir aux lois; voilà un sacrifice. Fabius se laisse accuser de faiblesse et de lâcheté, il immole en quelque sorte sa gloire au salut de la patrie; voilà un grand sacrifice. J'ai choisi à dessein ces exemples

célébres par les païens eux-mêmes, pour faire mieux sentir, qu'au jugement de tous les peuples, même des plus corrompus, la vertu ne va pas sans sacrifices. Au milieu des discussions qui troublent la minorité de Louis XIV, un intrépide, un magnanime magistrat, rivalisant de courage avec le grand Condé lui-même, est aussi calme devant les factieux qui le menacent, que lorsqu'il est assis sur le siège de la justice ; et si l'on veut lui faire craindre le fer de l'assassin, il répond : « Il y a loin du poignard du scélérat au cœur d'un honnête homme. » Pourquoi de pareils traits nous font-ils frémir d'admiration ? C'est qu'ils nous présentent l'homme comme un héros toujours armé contre le vice, contre sa propre faiblesse, et toujours prêt à tout sacrifier, excepté le devoir. Eh ! Messieurs, s'il m'était permis d'aller chercher des leçons de sagesse jusque dans l'école du vice, sur les théâtres, qu'est-ce qui, dans la scène dramatique, excite l'intérêt, émeut et touche les spectateurs ? Ce n'est, j'en suis sûr sans l'avoir vu, ni un bonheur sans trouble, ni un lâche forfait, ni une vertu facile, ni une complaisance intéressée ; c'est bien plutôt un courage au-dessus de tous les obstacles et de tous les périls, une clémence plus grande que tous les outrages, une vertu qui triomphe des plus rudes épreuves : tant il est vrai qu'une chose nous paraît belle, louable, sublime, par les efforts mêmes, par les sacrifices qu'elle exige ! Et si c'est là ce qui fait le caractère de l'Évangile, n'est-ce point là aussi ce qui fait sa gloire ?

On se plaint des sacrifices que demande la vertu, et l'on ne dit rien de ceux que demandent les passions. Que sont-elles bien souvent que des divinités cruelles auxquelles leurs adorateurs sont forcés de sacrifier leur bonheur, leur repos, et même leur vie ? Que ne fait pas le guerrier pour une fumée de gloire, qui, après tout, ne descend pas avec lui dans le tombeau ! Voyez comme le marchand avide affronte tous les périls, et court, à travers les écueils et les tempêtes des mers orageuses, chercher dans le nouveau monde des biens non moins fragiles que ceux de notre hémisphère. Que de veilles et de fatigues supporte le savant pour une renommée assez incertaine ! Les plaisirs eux-mêmes n'ont-ils pas leurs dégoûts et leurs ennuis ? et l'éclat des plus belles fêtes ne cache-t-il pas bien souvent un fonds inépuisable d'amertume et de tristesse ? Il n'y a pas jusqu'à la mode qui ne soit un tyran capricieux, auquel ses esclaves immolent quelquefois la santé comme la vertu.

Cessons donc de reprocher à la morale chrétienne les sacrifices qu'elle exige. Elle est suffisamment vengée des vaines attaques de l'incrédulité ; il ne nous reste qu'à nous soumettre à la sainteté de ses lois. Et par quel moyen penserions-nous excuser nos révoltes contre elle ? Voudrions-nous alléguer la force et la violence de nos penchants ? Mais n'avons-nous pas de grands motifs et des armes puissantes pour les vaincre ? Il

faut prendre le christianisme tel qu'il est dans tout son ensemble, avec ses préceptes et ses ressources divines, ses rigueurs et ses consolations, ses combats et ses espérances. Ne voyons pas seulement le chrétien luttant dans la carrière ; voyons-le encore au terme de sa course, et recevant le prix de ses efforts. L'épicurien cède les armes sans combat, il ne craint rien tant que la douleur ; le stoïque ne s'appuie que sur lui-même, il attend du ciel la santé, et la sagesse de ses seules forces : c'est là un excès de faiblesse ou de fausse grandeur. Le chrétien souffre, et il l'avoue ; il a des combats à soutenir, mais il ne combat pas seul ; il se sent faible, mais il s'appuie sur la force même de Dieu ; et portant ses regards vers les cieux, il s'encourage par la vue de la couronne immortelle qui l'attend.

Vous avez, dites-vous, des passions violentes ; eh bien ! il est digne d'un grand courage de lutter contre de puissants ennemis : ce sont des lions qui rugissent autour de vous ; mais peut-être que, sans leurs rugissements, vous vous seriez endormi dans une fatale sécurité. Des passions moins auraient causé des ravages moins sensibles, mais peut-être aussi plus funestes : il est un calme plus dangereux que la tempête. Vos passions sont violentes ; eh bien ! je suis tenté de vous dire : Tant mieux ; ce sont des obstacles qui peuvent devenir de grands moyens de vertu. Saul avait le zèle d'un persécuteur, et il est animé du zèle d'un apôtre ; Augustin avait le cœur consumé de l'amour profane, et il brûle plus vivement encore de l'amour divin ; Xavier portait dans son âme le germe d'une ambition immense, et il devient l'apôtre des Indes. Vos passions, ce sont des coursiers fougueux, qui, livrés à leur impétuosité naturelle, peuvent vous entraîner, vous précipiter dans l'abîme ; mais conservez le calme du vrai courage, prenez en main les rênes, dirigez ces monstres superbes, et vous les forcerez de vous conduire en triomphe au séjour de l'immortalité.

CONFÉRENCE XXIX.

LA RELIGION CONSIDÉRÉE DANS SON CULTE.

Condamner et proscrire indistinctement tout culte extérieur et public, pour réduire la religion tout entière à je ne sais quelle adoration purement intérieure de l'esprit et du cœur, ce serait, Messieurs, méconnaître tout à la fois et la nature de l'homme, et l'autorité de tous les siècles, et les premiers besoins de la société. Sans doute, c'est bien des pensées de l'esprit et des sentiments du cœur que dépendent la véritable dignité de l'homme et le prix des hommages qu'il rend à la Divinité. Mais enfin l'homme n'est pas une pure intelligence : il a reçu de son auteur des sens et des organes corporels pour l'exercice même de ses facultés spirituelles ; et ne faut-il pas qu'il fasse hommage au Créateur de son être tout entier, de son corps comme de son esprit ? Comment se-

rait-il pénétré de respect et d'amour pour la Divinité, sans faire éclater ces sentiments au dehors, sans inviter ses semblables, du moins par son exemple, à célébrer le Dieu grand et bon qu'il adore et qu'il aime? Aussi fut-il jamais sur la terre un seul peuple civilisé, qui se soit borné au culte de la pensée, qui n'ait pas exprimé sa religion par des signes visibles, par des autels, des prières, des cérémonies et des cantiques sacrés? et quel moyen plus puissant d'unir les hommes, de les policer, de les assujettir à un régime durable, qu'une religion qui devient le lien des esprits et des cœurs, et qui, en donnant à tous des principes et des sentiments communs, entretient l'harmonie, la subordination, l'unité dans le corps politique? Où trouvera-t-on un législateur qui ait conçu le dessein de civiliser et de gouverner les peuples sans religion? Il était réservé à quelques esprits follement téméraires du dernier siècle d'essayer de refondre sur cette matière le genre humain, et de traiter tout culte, sans exception, de superstition également inutile et ridicule. Il est passé, cet extravagant système, mais comme ces fléaux destructeurs qui laissent après eux de longs ravages. Il semble que les hommes les plus licencieux et les plus impies sentent le besoin de la religion; mais croyant indigne d'eux le culte des Bossuet et des Fénelon, ils le renvoient à la multitude; ils jettent sur les différentes parties qui le composent le ridicule et le mépris; ils déplorent les erreurs du vulgaire, esclave, disent-ils, de la superstition, et se félicitent de s'élever noblement au-dessus des préjugés populaires. C'est, Messieurs, à venger le culte de l'Eglise chrétienne, envisagé dans l'ensemble des choses dont il se compose, que cet entretien va être consacré. Heureux si, en cherchant à éclairer vos esprits, à les guérir des préventions qui peut-être les égarent, je ranime votre zèle pour les exercices d'un culte qu'out révéra nos pères, qui sans cesse tend à élever nos âmes vers le souverain bien, à les détacher du vice, et à les rappeler à la vertu.

Des temples, des assemblées religieuses, ces cérémonies sacrées, voilà bien ce qu'on trouve, en général, dans le culte de tous les peuples civilisés. Ils ont pu avoir, sur cette matière, des habitudes locales, varier l'expression de leur culte d'après la diversité de leur croyance, de leur caractère et de leur génie particulier; mais tous, poussés par un sentiment commun, pris dans le fonds même de leur nature; ont eu une manière publique, solennelle, d'adorer la Divinité; tous ont eu des temples consacrés à son culte, des assemblées de religion pour lui rendre des hommages communs, des rites sacrés qui étaient le symbole visible de leur doctrine et de leurs sentiments. Or, Messieurs, c'est par ces différents endroits que je vais envisager le culte de l'Eglise chrétienne, que je vais en faire sentir l'excellence et la supériorité, en le vengant, à mesure que l'occasion s'en présentera, des in-

sultes, des attaques, des railleries de ses ennemis. Je commence par nos temples.

Si quelque philosophe nous faisait observer gravement qu'il ne faut d'autre temple que cet univers, où le Créateur fait éclater sa gloire avec tant de magnificence; que la majesté du Très-Haut n'est pas renfermée dans une enceinte matérielle; qu'en tout lieu nous lui sommes présents, et que partout il peut bien entendre nos vœux et nos prières: nous ne serions pas abusés par ce fastueux langage, et nous découvririons aisément que ce penseur, pour ne vouloir pas penser comme le peuple, est le jouet de la présomption et de l'orgueil. Sans doute la Divinité n'a pas besoin de temple pour elle-même, comme un monarque a besoin d'un palais pour en faire le siège de sa grandeur et de sa puissance; sans doute encore ce ne sont pas précisément les lieux qui sanctifient les hommes, qui les rendent plus agréables au Créateur; et celui qui, sous un toit de chaume, prie avec un cœur humilié, sera bien plus sûr d'être exaucé que celui qui, conduit par l'ostentation, vient prier dans le temple avec un esprit plein de dissipation et d'orgueil. Mais c'est nous qui avons besoin de ces lieux spécialement consacrés au culte de la Divinité, soit pour aider notre faiblesse à s'élever jusqu'à l'auteur de tout bien, soit pour nous faciliter les moyens de lui adresser des prières plus ferventes et plus méritoires, soit pour lui offrir tous ensemble des hommages plus solennels, et nous présenter comme les enfants d'une même famille sous les yeux de notre père commun.

D'après ces courtes réflexions, il vous sera facile d'apprécier le langage d'un écrivain du dernier siècle, déclamant contre nos temples sur un ton qui passait alors pour sublime et qui n'était que ridicule: « Les hommes, disait-il, ont banni la Divinité d'entre eux, ils l'ont reléguée dans un sanctuaire: les murs d'un temple bornent sa vue, elle n'existe point au delà. Insensés que vous êtes, détruisez ces enceintes qui rétrécissent vos idées; élargissez Dieu. » Quel style! quelles pensées! comme si la religion prétendait renfermer dans des murs de pierre l'immensité divine, comme si la religion n'enseignait pas, dans ses livres les plus élémentaires, que Dieu est partout, encore qu'il puisse rendre sa présence plus sensible dans un lieu particulier; comme si la religion elle-même, dans la plus belle saison de l'année, ne conduisait pas ses enfants au milieu des campagnes pour leur faire invoquer sur les productions de la terre le Dieu de la nature! Eh! Messieurs, il y a dix-huit siècles que saint Paul, parlant devant l'aréopage, avertissait les Athéniens, que celui qui a fait la terre et les cieux n'est pas renfermé dans les ouvrages de la main des hommes; mais enfin, comme déjà nous l'avons dit, si le temple n'est pas précisément pour l'Eternel, il est pour nous faibles humains. « Rien, a dit l'auteur de *l'Esprit des*

Lois (277), rien n'est plus consolant pour les hommes qu'un lieu où ils trouvent la Divinité plus présente, et où tous ensemble ils font parler leur faiblesse et leurs misères. »

Voyez, Messieurs, dans nos cités et dans nos campagnes, s'élever ces édifices sacrés. Leurs formes augustes ou antiques ont quelque chose de particulier qui les distingue des bâtiments vulgaires : ce n'est ni le palais du plaisir, ni le palais de l'opulence. Du plus loin que je les aperçois, je sens s'éveiller en moi des idées pieuses ; je comprends déjà que mes regards tombent sur la maison de recueillement et de prières. Je m'avance, touché d'un saint respect ; arrivé sur le seuil de la porte, je parcours des yeux l'enceinte sacrée dans toute son étendue, et je ne découvre rien qui ne s'éloigne des choses et des usages profanes : je crois avoir franchi les barrières du monde, être transporté dans un lieu inaccessible aux embarras du siècle présent et aux agitations de la vie humaine. Mes sens sont plus recueillis, mon âme est plus calme, mes passions s'apaisent ; malgré moi, il faut que je me replie sur moi-même, que je m'occupe de mon âme, du Dieu qui m'a créé, du sort qu'il me destine dans la vie future. Et que d'objets capables de faire sur moi d'heureuses impressions de vertu, si je n'ai pas perdu les principes et les sentiments de la foi ; ou bien propres à m'y rappeler, si j'ai eu le malheur de les oublier !

Là est cette piscine salutaire où l'on purifie l'enfant nouveau-né. Elle me rappelle qu'à peine entré dans la carrière de la vie, je fus consacré au Dieu du ciel et de la terre, au service du Père tout-puissant qui m'avait donné l'être, et que je ne connaissais pas encore. Ici est la chaire de vérité d'où descend la parole qui éclaire les esprits et remue les cœurs, éveille les remords comme les espérances, affermit les bons, ranime les indolents, et ramène ceux qui s'égarèrent. Plus loin est la table sainte, à laquelle le père de famille invite ses enfants pour les y nourrir d'un aliment céleste qui fait mourir les vices et germer les vertus. Que vois-je encore dans le temple ? C'est la croix, ce monument visible de l'amour immense de Jésus-Christ pour les hommes, abrégé mystérieux de toute la religion, mémorial de tout ce qu'il faut croire, espérer, aimer. Il fut un temps parmi nous, où ces objets de notre vénération étaient profanés, brisés, foulés indignement aux pieds ; le signe de la rédemption et de l'espérance du monde avait disparu du faite de nos temples ; nos places publiques, nos chemins étaient couverts de ses débris ; à peine, dans quelques hameaux obscurs cachés dans l'épaisseur des forêts, une croix de bois s'offrait aux regards du passant. Et d'où avait pu nous venir tant de fureur contre ce symbole touchant, dont la vue console les malheureux, en même temps qu'elle inspire aux riches des sentiments de commisération ? « Ah ! dirons-nous

ici, avec un apologiste du culte public, plantez-la cette croix, sur le faite des palais, pour rappeler à la vertu les riches et les grands, plantez-la sur l'humble toit du pauvre, pour l'instruire dans la patience et la résignation ; laissez-la à tous les hommes ; parce que tous ont un orgueil à réprimer, des passions à combattre, et que, pour les éclairer, pour toucher leur cœur, il n'est pas de maître plus habile, de modèle plus parfait que Jésus mourant sur la croix. »

Ce qui contribue encore dans nos temples à exciter la piété, c'est la manière dont ils sont décorés. Que tous les arts s'empressent d'en embellir l'enceinte, rien n'est plus juste : c'est la religion qui, enflammant le génie des Michel-Ange, des Raphaël, des Poussin, des Rubens, a produit tant de chefs-d'œuvre si vantés. Oui, c'est à elle que les arts ont dû la plus grande partie de leur gloire ; et les artistes qui lui consacrent leurs talents ne font qu'acquitter une dette envers elle. Ainsi, que la toile et le marbre s'animent pour nous représenter l'histoire de la religion, et avant tout celle de Jésus-Christ et de ses touchants mystères ; que sous nos yeux le Sauveur des petits et des grands soit adoré par les bergers et par les mages ; que Madeleine pleure aux pieds de celui qui est venu appeler les âmes égarées ; que, dans les effusions de sa bonté, Jésus bénisse et caresse les petits enfants ; qu'il meure les bras étendus, comme pour embrasser dans son amour le genre humain tout entier : combien ces images sont capables de toucher les cœurs ! J'aime encore à voir retracée dans nos temples l'histoire des personnages illustres, des héros chrétiens qui ont honoré l'Eglise par leurs vertus et par leur courage : ils sont nos pères dans la foi ; qu'ils revivent en quelque sorte sous nos yeux, et nous excitent par leur présence, à marcher sur leurs traces. Enfin, si l'or et les métaux les plus précieux, façonnés, polis par des mains habiles, sont employés à la construction de nos autels et de nos sanctuaires, est-il rien de plus légitime ? De son propre fonds, l'homme n'a rien à offrir qui soit digne de la suprême majesté ; mais du moins ne faut-il pas qu'il donne à sa reconnaissance tout l'essor qu'elle peut avoir, et qu'outre les affections de son cœur, il consacre à Dieu tout ce que l'on connaît de plus précieux sur la terre ?

C'étaient bien là les sentiments de nos pères, lorsqu'ils élevaient à la Divinité des temples magnifiques, monuments éternels de leur désintéressement et de leur piété. Quelquefois nous nous permettons de les accuser d'ignorance et de grossièreté : certes, je n'entends pas qu'on doive dissimuler leurs torts et leurs vices ; mais aussi craignons d'être légers et téméraires dans nos jugements. Sans doute dans ces siècles où l'on bâtit ces superbes basiliques qui font encore la gloire de nos cités, on n'avait pas, comme nous, pénétré dans les secrets des

sciences naturelles; on n'avait point fait toutes ces brillantes découvertes qui sont les filles du temps encore plus que du génie; le goût n'avait pas cette pureté et cette perfection auxquelles il est parvenu depuis; j'avoue même que la crédulité, le défaut de critique pouvaient introduire quelquefois dans les dévotions populaires des abus et des excès. Mais alors il y avait dans les caractères une loyauté qui suppose d'autres vertus encore; mais on ne connaissait pas ce raffinement d'esprit qui est pire que la barbarie, et qui conduit à l'athéisme, c'est-à-dire à l'extinction totale de ce qu'il y a de bon et de beau parmi les hommes; mais on révérait profondément les principes conservateurs de la morale et de l'ordre public; mais les âmes n'étaient pas rétrécies par l'égoïsme. Et comment leur refuser la force et l'élevation des pensées? S'il est vrai que les arts, aux différentes époques de l'histoire, soient l'expression fidèle de l'état de l'esprit humain; pour juger les siècles qui ont bâti nos temples gothiques, j'en appelle à ces temples mêmes, et je demande si, par leur solidité, par leurs vastes dimensions, par leur majesté, ces édifices seuls ne décèlent pas dans leurs auteurs des âmes fortes, patientes, capables de grandes choses, et dont la pensée s'étendait au loin dans les siècles à venir. Laissons, Messieurs, laissons le mépris des ancêtres à des sophistes sans entrailles; n'ayons pas l'injustice d'ouvrir toujours les yeux sur leurs ridicules et leurs vices, et de les fermer sur leurs vertus et leurs grandes qualités: n'allons pas ressembler à ces jeunes courtisans qui se moquaient du sage et vénérable Sully, parce que l'habit qu'il portait était d'une forme surannée. Chez une nation qui n'est pas dégradée par de mauvaises mœurs, le respect des aïeux, comme celui des tombeaux, fait partie de la piété filiale. Je me félicite de ce qu'à l'occasion de nos temples, j'ai pu rendre devant vous un hommage solennel à la mémoire de nos pères, souvent outragée de nos jours; et des cœurs français me pardonneront aisément la manifestation de ces louables sentiments.

Ainsi les temples chrétiens n'ont rien qui ne rappelle les hommes à la Divinité. Que dirons-nous maintenant des assemblées religieuses qui se tiennent dans leur enceinte?

C'est ici que paraît toute la supériorité de notre culte sur tous les cultes de la terre. Le paganisme avait bien ses fêtes et ses solennités qui attiraient le peuple; mais trop souvent elles étaient infâmes ou cruelles, comme les divinités qui en étaient l'objet. Les plus innocentes étaient celles qui ne présentaient à la multitude qu'un spectacle fait pour repaître sa curiosité; du moins ce qu'elles avaient de plus grave, de plus auguste, de plus saint en apparence, ne pouvait faire que des impressions de piété bien faibles et bien vagues. Chez les Juifs, le temple le plus magnifique de l'univers, l'ordre et la pompe des cérémonies, la majestueuse dignité du grand prêtre et de la

troupe lévitique, le chant harmonieux des cantiques où l'on célébrait les louanges du Dieu véritable et les miracles de sa puissance et de sa bonté, tout cela était bien fait pour élever les âmes, et faire sur elles des impressions salutaires; mais il était réservé au christianisme de faire plus spécialement encore des assemblées de religion une école de vertu pour tous les rangs et pour tous les âges. Quelle institution sublime, que celle de réunir le peuple pour l'instruire de ses devoirs, et le consoler dans les maux de la vie! Durant le cours de l'année chrétienne, chaque semaine a son jour de repos; c'est par excellence le jour du Seigneur: l'artisan quitte son atelier, le laboureur sa charrue, l'homme de cabinet ses études; sur la surface de vastes contrées, tout s'ébranle à la fois dans les champs comme dans les villes: les vieillards comme les enfants, les riches comme les pauvres, tous se rendent au lieu de l'assemblée religieuse. Là les familles se voient et se rapprochent, les anciennes liaisons se resserrent, de nouvelles se forment; ainsi les mœurs s'adoucissent, les hommes les plus rustiques s'humanisent, se civilisent, et le jour consacré aux exercices publics de la religion est de tous le plus précieux pour la patrie.

Mais voyez le peuple assemblé autour de la chaire de vérité: quelle autorité n'aura pas sur lui, par son âge, par son caractère, ses vertus, sa sollicitude connue pour les malheureux; quelle autorité, dis-je, n'aura pas le pasteur du troupeau, s'il est digne de ce nom et du ministère qu'il remplit! Pent-être il a vu naître la plupart de ceux qui l'écoutent; c'est un père au milieu de ses enfants; toutes les paroles qui sortent de sa bouche sont recueillies avec respect; l'enfant y trouve le lait de la saine doctrine, et l'âge avancé une nourriture plus solide. Là tous les vices sont combattus, toutes les vertus sont enseignées; là on apprend au pauvre à être résigné, au riche à être compatissant, au vieillard à sanctifier les restes d'une vie qui lui échappe, au jeune homme à se délier des illusions de son âge; là on ne loue, on n'estime que ce qui est bien, ce qui est honnête, ce qui fait le bon père, le bon fils, le bon frère, ce qui entretient la paix domestique, et fait fleurir les bonnes mœurs dans les familles. Les leçons du pasteur se gravent dans les esprits, elles sont répétées par les pères aux enfants; ainsi la plus haute sagesse descend jusque dans la chaumière, et le pasteur du village fait plus de vrais sages avec la simplicité de ses paroles, que ne pouvaient en faire les philosophes de la Grèce avec leurs pompeuses maximes.

Je sais bien que tous ne profitent pas également des leçons du pasteur; mais tous en reçoivent comme malgré eux d'heureuses impressions, qui peut-être, sans les rendre vertueux, les rendent déjà moins vicieux: le germe de la vérité est déposé dans le cœur, il portera des fruits en son temps; le père en devient plus vigilant, le fils

plus respectueux, le serviteur plus fidèle, le maître plus juste et moins scandaleux. Quelquefois il ne faut qu'un exemple édifiant pour couvrir le vice de confusion ; il ne faut qu'une parole pour étouffer une haine invétérée , prévenir une injustice, sauver la vertu sur le point de faire naufrage. Je sais bien encore que les jours consacrés spécialement aux exercices religieux sont profanés plus d'une fois par des querelles, des scandales, des excès de tout genre, et c'est là un abus déplorable sans doute ; mais outre que la vigilance des pasteurs et des magistrats sait en prévenir beaucoup, ou en arrêter les suites funestes, que sont ici les abus inséparables des plus parfaites institutions, à côté des biens immenses de la chose même ! S'il est vrai que le culte public soit un puissant moyen d'unir les hommes, d'adoucir la férocité des mœurs, de leur inspirer des sentiments mutuels de bienveillance, et de contenir les passions dans les bornes du devoir ; par la raison contraire, le défaut de culte public ne pourrait amener que le trouble, la confusion et la ruine entière des bonnes mœurs. Un peuple sans religion, on le verrait bientôt rétrograder vers l'état sauvage. Ennemis de la religion, ne nous vanitez pas les progrès des lumières, ni vos sciences, ni vos arts ; je ne veux pas ici contester avec vous, mais je vous dirai que nous avons appris, pour ne l'oublier jamais, que la politesse sans mœurs et le bel esprit sans religion, loin d'être le lien des Etats, peuvent en être la ruine, et devenir plus funestes que la stupide ignorance. Eh ! que font vos arts et vos sciences à la multitude qui les ignore, et qui doit les ignorer toujours ? Croiriez-vous donc qu'on peut remplacer la chaire de l'Évangile par une chaire de calculs, et calmer les passions avec des axiomes ; qu'on peut, avec des phrases de rhéteur, maintenir dans les familles et la paix et les mœurs, et la soumission aux lois, et le respect soit des magistrats, soit des propriétés, enfin tout ce qui garantit le repos de la société, et sans quoi elle ne serait plus qu'un brigandage ? Si l'exercice public de la religion venait à cesser, qu'arriverait-il encore ? C'est que la superstition et les erreurs les plus monstrueuses s'empareraient de l'esprit de la multitude. Il ne faut pas s'y tromper, les sentiments religieux tiennent au cœur de l'homme par les racines les plus profondes, et rien ne pourrait les en arracher. Sans la religion, présidée dans son culte, dirigée, réglée par l'autorité des pasteurs, le peuple tomberait bien dans la plus hontense ignorance, mais non pas dans l'athéisme ; et d'ailleurs, s'il y tombait, que deviendrait la société ? Que ferait donc le peuple ? Il se formerait une religion bizarre, assemblage informe de choses mal assorties ; sans règles, sans guide, il serait prêt à se livrer au premier enthousiaste qui voudrait abuser de sa crédulité : de là l'esprit de secte et de révolte ; de là des conciliabules secrets, qui toujours ont fini par d'absurdes cruautés ou par des infamies révoltantes.

Qu'ils sont donc irrésolus ceux qui, dans leurs discours ou dans leurs écrits, insultent au culte public, et en inspirent par là même l'aversion à la multitude ; mais aussi qu'ils sont précieux pour la patrie comme pour la morale nos jours sacrés, et combien ici, comme en tout, la religion se montre véritablement amie de l'humanité !

Dans le dernier siècle, des penseurs économes, vivant eux-mêmes dans les délices et l'abondance, et n'étant pas condamnés à porter le poids du jour et de la chaleur, avaient très-savamment calculé que c'était trop d'un jour de repos par semaine. Ils gémissaient sur la perte que faisaient les arts, le commerce, l'industrie, l'agriculture, par le repos trop fréquent de tant de millions de bras condamnés à l'inaction ; et par une suite de ces calculs profonds, il arriva que le jour de la semaine consacré plus particulièrement à la religion fut entièrement prospéré. Ainsi tous ces calculateurs politiques comptaient pour rien le culte de la Divinité à laquelle ils devaient tout, même l'esprit dont ils abusaient, pour lui ravir des adorateurs : ainsi ils ne voyaient pas, ou ne voulaient pas voir que, pour le peuple, la religion bientôt ne serait rien sans ce culte qui la lui rappelle et la lui met sous les yeux, et que, pour ce même peuple, la morale demeurerait presque nulle, sans cette religion positive qui lui prête une divine autorité : ainsi, dans leurs rêves cruels, ils semblaient envier au pauvre peuple un repos consacré par le plus antique usage, et que réclamaient impérieusement ses besoins comme ses habitudes. Sans vouloir rappeler ce qui n'est plus, comment ne pas déplorer les écarts et la faiblesse de la raison humaine ? Sachons du moins tirer du passé des leçons utiles pour l'avenir. Quelle honte pour le siècle des lumières qu'une nation entière ait été tourmentée dans ses affections les plus chères, pour je ne sais quelles fêtes moitié grecques, si l'on veut, et moitié romaines, jamais françaises, et toujours bizarres ? Heureusement nous avons été délivrés des Grecs et des Romains. Le temps a fait enfin justice de ces solennités ridicules, nous sommes redevenus Français et chrétiens, et le culte décadaire, avec son calendrier de plantes et de minéraux, a disparu depuis longtemps ; les idoles de cette nouvelle superstition sont tombées les unes sur les autres, pour rentrer dans les ténèbres d'où jamais elles n'auraient dû sortir ; et malheur au monde si elles en sortaient une seconde fois !

Je passe à ce que j'ai désigné sous le nom général de *cérémonies sacrées*.

Si les hommes n'étaient que de pures intelligences, étrangères aux impressions des sens, on devrait sans doute rejeter comme inutiles l'appareil du culte chrétien, et cette suite de rites extérieurs que je distingue sous le nom de *cérémonies sacrées* ; mais je ne puis qu'admirer ici la sagesse de l'Église chrétienne, qui a su se tenir également éloignée des deux extrémités opposées. D'un

côté, elle sait combien les choses sensibles ont d'empire sur le cœur de l'homme, combien les organes corporels sont un moyen puissant d'éveiller dans les âmes des sentiments de joie ou de douleur, de terreur ou de pitié, de crainte ou d'espérance; combien l'esprit, naturellement volage, a besoin d'être captivé; et voilà pourquoi elle déploie devant nous un ordre, une suite de cérémonies qui puissent nourrir la piété; artifice innocent, qu'il serait bien injuste de lui reprocher, puisqu'il est si bien approprié aux besoins, à la faiblesse de notre nature. Mais en même temps elle ne cesse d'avertir ses enfants que Dieu veut être adoré en esprit et en vérité; que des offrandes extérieures ne sont rien sans celles du cœur; qu'on ne doit pas placer exclusivement sa confiance dans un objet béni, dans un autel particulier, une cire allumée, une image, une formule de prières; que ce sont là des moyens de piété, et non la piété même; que tous les dehors du culte ne seraient qu'un vain simulacre, s'ils ne devaient pas servir à entretenir la charité; et que, dans le culte, tout doit se rapporter à faire naître ou à nourrir le double amour de Dieu et des hommes. Ainsi tout est concilié; les dehors du culte sont conservés, et le véritable esprit du culte est aussi maintenu. Que si, malgré les précautions de l'Eglise, malgré les règles de conduite qu'elle trace et les instructions de ses ministres, la superstition se montrait quelque part, ce ne serait pas la religion qu'il faudrait accuser, mais bien la faiblesse et l'ignorance de quelques particuliers.

N'allons pas, Messieurs, nous piquer d'une fausse sagesse, et nous croire capables d'une perfection chimérique. Si, sous couleur d'épurer le culte, de le rendre plus spirituel, vous ne donnez rien aux sens, si vous ne cherchez pas à frapper l'imagination, à aider la faiblesse de l'esprit par ces appuis extérieurs, vous aurez un culte froid, sec et triste, qui ne dira rien au cœur; pour vouloir trop donner à l'esprit, vous le fatiguerez ou vous l'exalterez; dans les uns, ce culte en quelque sorte métaphysique finira par dégénérer en indifférence, et dans les têtes ardentes, il pourra bien aboutir au fanatisme. Ce n'est pas connaître les hommes ni les routes du cœur, que de négliger les moyens extérieurs de soutenir l'attention et d'éveiller de pieux sentiments. Loin de nous cette pensée, que tout cela est bon pour la multitude; ici tous les hommes sont peuple, et depuis le plus beau génie jusqu'à l'esprit le plus borné, il n'en est pas un qui ne soit soumis à l'influence des signes et des symboles qui frappent les sens. Je puis citer à ce sujet des hommes qui ne sont pas suspects, qui n'appartiennent point à la communion romaine, et qui plus d'une fois, à la vue de nos cérémonies, n'ont pu se défendre d'une émotion profonde. C'est milord Bolingbroke, qui, assistant dans le palais de nos rois à la célébration des divins mystères, éprouve un saisissement involontaire

au moment où Louis XIV et sa cour, dans un silence majestueux, s'abaissent devant l'hostie sainte; c'est Misson, dans son voyage d'Italie, frappé de respect à la vue du Pontife romain, bénissant le peuple assemblé sur la place de Saint-Pierre; c'est Brydone, dans son voyage en Sicile et à Malte, témoin de la fête magnifique que célèbre en l'honneur de sa patronne la ville de Palerme; c'est Jean-Jacques, ému quelquefois dans nos temples, jusqu'à verser des larmes, et oubliant devant les saints autels ses froids arguments contre la prière, pour prier lui-même avec toute l'effusion d'une âme attendrie. Nous-mêmes, Messieurs, malgré peut-être nos préjugés d'incrédulité, n'avons-nous pas éprouvé souvent de semblables émotions? Je vous invite à venir dans ce temple, à une de ces grandes solennités où la religion étale toutes ses pompes, et qu'elle termine en exposant le Saint des saints à l'adoration publique; et lorsque vous verrez le sanctuaire tout rayonnant de feux, un peuple immense recueilli devant les autels, faisant retentir la voûte sacrée d'un chant grave et touchant, et dans ce concert unanime des voix et des esprits, portant jusqu'au trône de l'Eternel ses vœux et ses hommages, peut-être ne pourrez-vous vous défendre de quelque attendrissement, et vous sentirez-vous détachés d'une philosophie aride, qui, sous prétexte de perfectionner la raison, étouffe le sentiment.

Si je voulais parcourir en détail toutes nos cérémonies sacrées, en développer le sens mystérieux, mes discours seraient infinis. Mais je ne puis omettre une observation générale, bien glorieuse à la religion; c'est que notre culte, loin d'être seulement un spectacle pour les yeux, tend dans toutes ses parties à perfectionner le chrétien, à lui rappeler sans cesse et sa croyance et ses devoirs. Quel est, en effet, le dogme ou le précepte qui ne soit retracé et en quelque sorte rendu sensible par quelque point du culte public? Des exemples vont expliquer ma pensée. Ce signe vénérable que le chrétien imprime si souvent sur son front, lui rappelle le plus haut des mystères, celui de la Trinité; le saint baptême, avec la suite de ses cérémonies, suppose le péché d'origine; le culte des saints se lie au dogme de l'immortalité de nos âmes; la prière pour les morts, qui est de toute antiquité dans l'Eglise, suppose le lieu des peines expiatoires pour ceux qui n'ont pas pleinement satisfait à la justice divine; la prière suppose une Providence attentive qui veille sur nous, et le besoin que nous avons de son secours divin. Sans doute, il n'est rien de plus instructif ni de plus touchant que les leçons et les exemples de Jésus-Christ: eh bien! l'Eglise nous les retrace dans la célébration des mystères de sa naissance, de sa vie, de ses souffrances, de sa mort, de sa résurrection glorieuse. Quoi de plus propre à nous encourager, que le souvenir des saints, qui, dans les âges passés, ont honoré le christianisme par leurs vertus? eh bien! il est des fêtes consacrées

à leur mémoire. Tel est l'admirable concert de toutes les parties de la religion : ainsi le christianisme est rendu populaire ; il entre en quelque sorte par tous les sens, pour faire dans les âmes des impressions ineffaçables. Le peuple n'est pas capable de très-savantes discussions ; mais il a des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, un cœur pour sentir ; et le culte est pour lui comme une suite de tableaux, où il peut sans effort voir ce qu'il doit croire, ce qu'il doit pratiquer. Oh ! qu'il était sage et puissant, l'ouvrier qui a si bien uni dans toutes ses parties l'immortel édifice de l'Eglise chrétienne ! oh ! qu'il connaissait profondément le cœur de l'homme, sa misère et ses besoins !

C'est en vain, Messieurs, que les ennemis de l'Eglise chrétienne ont rapproché son culte de celui des nations païennes, et qu'ils l'ont accusée d'avoir emprunté ses rites et ses cérémonies des Romains, des Grecs ou des Indiens : tous ces rapprochements ne font que déceler les efforts d'une haine impuissante ou d'une prévention aveugle. Dans le culte, il est des choses qui sont d'institution divine, et qui ne doivent jamais changer. Jésus-Christ était bien le maître de choisir parmi les objets matériels ceux qu'il voulait, pour en faire les instruments visibles de ses faveurs et de ses miséricordes ; l'abus qu'en avait fait la créature n'était pas sans doute au Créateur le droit de s'en servir. Il est aussi dans notre culte bien des points qui appartiennent à une discipline variable, qui ne sont pas les mêmes pour tous les temps ni pour tous les lieux : on doit les suivre, une fois qu'ils sont fixés par l'usage et par l'autorité, afin de maintenir, autant qu'il est possible, dans les exercices religieux, la décence et l'uniformité ; mais enfin ce sont des choses indifférentes en elles-mêmes, ou des signes de convention dont toute la force dépend de l'intention de celui qui les emploie. Ainsi, que des parfums brûlés, des flambeaux allumés, des genuflexions, des prostrations, des vases et des vêtements sacrés, des statues, des images, des aspersions d'eau lustrale, que tout cela ait été en usage dans le culte de divers peuples qui ne sont pas chrétiens ; que nous importe ? La superstition a pu en abuser pour honorer des divinités fabuleuses, et la religion peut s'en servir pour honorer le Dieu véritable, comme la religion a pu lui consacrer des temples qui, auparavant, n'étaient que des temples d'idoles. Faudrait-il donc faire un crime au christianisme d'avoir un sacerdoce, des temples, des autels, parce que tout cela se trouve également dans l'ancien paganisme ?

C'est bien vainement aussi que des esprits chagrins, égarés par un faux zèle, voudraient accuser l'Eglise d'idolâtrie et de superstition, à cause du culte qu'elle rend aux images et aux saints aujourd'hui couronnés dans le ciel. Si l'on veut faire disparaître toutes les équivoques de langage, et prendre la doctrine de l'Eglise telle qu'elle est, quoi

de plus simple et de plus raisonnable que sa pratique ? Nous ne sommes point assez stupides pour croire que quelque divinité, quelque vertu secrète soit attachée aux images, et que pour cela on doive les honorer ; les enfants savent et répètent tous les jours que ces honneurs se rapportent à ceux que ces images représentent. Et qu'y a-t-il donc de si étrange à ce que nous plaçons dans nos temples les images de ceux qui sont nos modèles dans la vertu et nos pères dans la foi ; de même que dans les familles on expose, on traite même avec une sorte de respect les portraits des ancêtres ? Nous faisons profession de croire qu'à Dieu seul appartient en propre l'adoration et l'amour ; que Dieu seul est l'arbitre de nos destinées ; que nous n'avons qu'un seul et vrai médiateur, Jésus-Christ ; que les saints ne sont et ne peuvent rien que par ses mérites ; que, toujours au rang des créatures, ils sont à une distance infinie du Créateur ; et que, si nous devons toujours invoquer Dieu comme notre maître, nous ne devons jamais invoquer les saints que sous le titre de protecteurs auprès de Dieu.

L'incrédulité moderne s'est égayée sur les saints et les saintes dont la mémoire est en vénération parmi nous ; et cependant l'Eglise chrétienne ne propose à la vénération des peuples que des personnages qui en sont dignes par des vertus éminentes qu'on s'efforcerait en vain de dénigrer. Et nos incrédules, qu'ont-ils fait avec toutes leurs lumières et toute leur sagesse ? Ils ont donné des regrets à l'ancien polythéisme, qu'ils trouvaient plus gai et plus riant ; ils eussent voulu voir renaitre les fêtes de Junon et de Bacchus. Que dis-je ? La fausse philosophie n'a-t-elle pas eu ses dieux, et ses déesses tantôt cruelles et tantôt voluptueuses, comme celles du paganisme ? Ne l'a-t-on pas vue, au milieu des chants dissolus, changer nos temples en lieux de prostitution, et se courber, l'encensoir à la main, devant une courtisane vivante ? Elle ne voyait que superstition dans le respect que nous portons aux cendres, aux tombeaux des chrétiens dont l'Eglise a canonisé les vertus ; eh bien ! elle-même est tombée ici dans les excès les plus monstrueux : tantôt, abruti par le matérialisme, elle a traité la dépouille mortelle de l'homme comme celle des plus vils animaux ; tantôt, emportée par l'orgueil et la licence, elle a promené sur des chars de triomphe les restes de quelques hommes impurs dans leur conduite comme dans leurs écrits. Ainsi la religion a été vengée des injustes reproches de ses ennemis par les justes reproches qu'ils ont eux-mêmes mérités.

Le culte des chrétiens est donc suffisamment justifié dans toutes les parties dont il se compose, dans ses temples, dans ses assemblées religieuses, dans ses cérémonies sacrées. Mais c'est à vous, Messieurs, qu'il appartient, si vous le voulez, d'en faire aux yeux du peuple une apologie bien plus efficace que la nôtre ; et cette apologie, je l'at-

tends de vos exemples et de votre conduite. Si nos entretiens précédents ont fait sur vous quelque heureuse impression, peut-être avez-vous déjà dépouillé les préventions dont vous étiez remplis et contre les dogmes et contre la morale du christianisme ; peut-être vous sentez-vous portés à professer un culte dont vous sentez les avantages et la bonté ; mais vous n'en avez pas le courage. On ne vous voit pas encore dans nos temples assister à la célébration des saints mystères et vous mêler à la troupe des chrétiens fidèles. Cependant, il faut le dire, que deviendra la religion, et par conséquent, que deviendra la morale, que deviendra la société, si nos temples ne sont fréquentés de ceux qui, par leur rang, par leur éducation, leurs lumières, doivent avoir un si grand empire sur l'esprit de la multitude ? La religion ne peut se soutenir ni se perpétuer que par le culte public ; et si ce culte est abandonné au peuple, comme une superstition, ne finira-t-il point par tomber, aux yeux du peuple lui-même, dans le discrédit et l'avilissement ? Pourquoi, Messieurs, rougiriez-vous de paraître dans nos temples, pour y donner comme pour y recevoir des exemples d'une utile édification ? Souvent vous sortez de vos théâtres ou de vos fêtes nocturnes avec des corps fatigués, des esprits agités, des cœurs brûlants de tous les feux des passions : vos divertissements sont plutôt une ivresse qu'un plaisir ; c'est comme une coupe enchantée qui flatte d'abord, mais qui recèle le fiel et l'amertume. Venez dans nos assemblées de religion, et vous en sortirez avec une âme plus calme, plus maîtresse d'elle-même, avec les impressions de je ne sais quelle paix intérieure que vous ne connaissez pas. Il faut vous le dire encore, à vous qui êtes appelés à occuper les rangs distingués de la société : tous les hommes portent avec eux le sentiment de je ne sais quelle égalité primitive, qui les rend mutuellement ennemis du joug et de la sujétion ; le peuple jette des regards d'envie sur le riche qui vit dans l'abondance, sur le puissant qui semble l'écraser de son faste ; il se demande quelquefois en secret pourquoi cette inégalité des conditions dans laquelle il se trouve si mal partagé : de là ce penchant à briser les liens de la subordination, penchant dont les novateurs ont profité dans tous les âges. Eh bien ! Messieurs, voulez-vous adoucir ces rigueurs du sort de la multitude, la consoler des maux de sa condition ? venez vous mêler avec elle dans nos temples : ici les rangs disparaissent ; tout est confondu, anéanti devant l'infinie Majesté : ici le peuple sent que Dieu est tout, et que l'homme n'est rien ; que le premier devant Dieu, ce n'est ni le plus riche, ni le plus puissant, ni le plus habile, mais le plus vertueux ; que les puissants et les riches ont le même maître et le même juge que lui. Venez donc dans nos temples ; et témoin de la religion de ceux qui sont au-dessus de lui, le peuple sortira de nos assemblées consolé de sa dépendance, et plus pénétré de cet esprit de

subordination et de paix qui fait la prospérité des Etats comme des familles.

CONFÉRENCE XXX.

LA RELIGION VENGEÉE DU REPROCHE DE FANATISME.

Je ne sais par quelle fatalité il arrive, a dit un écrivain français, que les choses dont on parle le plus parmi les hommes sont ordinairement celles que l'on comprend le moins. Cette réflexion, singulière si l'on veut, s'est particulièrement vérifiée, Messieurs, au sujet de ce qu'on appelle le *fanatisme*. De nos jours, ce mot n'a pas été, comme autrefois, relégué dans les livres ; il a été sur toutes les lèvres, il a circulé dans toutes les classes de la société, le peuple même l'a prononcé ; et pourtant il est manifeste, par l'usage qu'on en faisait, que la bouche le proférait sans que l'esprit y attachât aucune idée nette et précise. A cette époque de désastres où les novateurs portaient le plus étrange renversement dans le langage comme dans les idées, que de victimes ont succombé sous la vague accusation de fanatisme ? Malheur alors à ceux qui travaillaient à conserver quelque étincelle du feu sacré, à sauver la religion et la morale d'un naufrage universel ! Ils étaient traités de fanatiques ; et l'on croyait avoir accumulé sur leurs têtes toutes les accusations, lorsque, par une locution nouvelle qui n'a pas même le mérite d'être française, on les accusait de *fanatiser le peuple*. Le temps de notre délire n'est plus, mais encore aujourd'hui combien font un usage peu éclairé du mot *fanatisme* ! Aux yeux d'un athée, je suis fanatique, parce que je crois en Dieu ; aux yeux d'un déiste, je suis fanatique, parce que je crois en Jésus-Christ ; enfin aux yeux de je ne sais quel bel-esprit libertin, je suis fanatique, parce que j'adresse une prière au Dieu à qui je dois le jour qui m'éclaire et le pain qui me nourrit. Ainsi on flétrit d'un nom odieux ce qu'il y a de plus respectable ; et par ce moyen la haine et le mépris des choses les plus sacrées ne peuvent que se perpétuer. A mesure que nous reviendrons à des idées plus saines, nous mettrons sans doute plus de vérité dans notre langage ; la justesse des idées ramènera la propriété des termes, et nous saurons enfin et penser et parler. C'est pour concourir à cette réforme salutaire, que nous allons fixer le sens du mot *fanatisme*, mot terrible qui a coûté tant de sang et de larmes. Distinguons ici le fantôme de la réalité ; et, sans rien dissimuler, sans déguiser les excès qui méritent d'être qualifiés de fanatisme, montrons qu'il est injuste d'en accuser la religion chrétienne. C'est tout le sujet de cette Conférence.

En donnant, comme on l'a fait de nos jours, au mot *fanatisme*, une signification plus étendue qu'il n'avait autrefois, on pourrait qualifier de ce nom l'amour outré, excessif d'une opinion quelconque, vraie ou fausse : dès lors les sciences, les lettres, les

arts, la liberté, l'égalité, auraient leurs fanatiques, puisqu'elles ont eu des partisans fougueux, enthousiastes, qui n'ont connu ni bornes ni mesure. Ainsi ce serait le fanatisme des sciences naturelles qui aurait fait oublier l'étude la plus digne de l'homme, celle de l'homme et de ses devoirs; ce serait le fanatisme de l'égalité qui aurait voulu effacer jusqu'à la plus légère trace des distinctions sociales; ce serait l'amour fanatique des Grecs et des Romains qui aurait amené parmi nous le mépris de nos ancêtres, l'oubli de leurs grandes actions, la haine de leurs institutions et des mœurs françaises. Mais, pour nous borner à ce qui regarde la religion, qu'est-ce que le fanatisme?

Il est sans doute un attachement raisonnable à la religion, un zèle sage et modéré pour ses intérêts, que les passions seules peuvent chercher à rendre odieux, et que respectera tout homme sensé, parmi ceux-là même qui auraient le malheur de ne voir dans la religion qu'une invention humaine. Qui dit fanatisme, dit emportement, violence, fureur; et si l'on veut s'entendre, on appellera fanatisme un zèle violent et sanguinaire. Or rien de plus injuste que d'en accuser la religion chrétienne.

Si je voulais en accuser le christianisme, je tâcherais d'en découvrir des traces ou dans les actions et les maximes de Jésus son fondateur, ou dans la conduite et l'enseignement de l'Eglise qu'il a établie dépositaire des vérités révélées, ou dans les actes pleins de violence et de barbarie qu'on eût le droit de regarder comme l'ouvrage même de la religion: car est-il rien de plus inique, que de faire retomber les excès de quelques chrétiens sur le christianisme qui les condamne?

C'est bien dans l'histoire de Jésus-Christ et dans son Evangile, qu'il faut, avant tout, étudier l'esprit de la religion que nous professons. Or, ici, où sont les signes d'un zèle cruel et farouche? Que fut Jésus-Christ sur la terre? Le plus doux des enfants des hommes: il n'achève pas, comme disent les livres saints, de briser le roseau à demi cassé, ni d'éteindre la mèche qui fume encore. Ami des pauvres, consolateur des affligés, défenseur des faibles et des petits, il *passa en faisant du bien* à tous, et ses miracles sont des miracles de bonté. Si Pierre vent le défendre, il arrête son zèle; il embrasse le disciple qui le trahit, il souffre sans se plaindre, il prie pour ceux qui le persécutent, il meurt en pardonnant à ses bourreaux: quel blasphémateur insensé ne serait pas touché de l'héroïque simplicité de tant de vertus? Que trouverez-vous dans son Evangile? Lui-même il nous apprend qu'il est venu pour servir, et non pour être servi; il envoie ses disciples au milieu des nations, comme des agneaux au milieu des loups; il prédit les persécutions que va leur susciter la haine, et ne leur permet d'opposer à la fureur de

leurs ennemis, que la patience. S'il dit qu'il est venu apporter non la paix, mais le glaive, ce n'est pas ce glaive exterminateur qui se rassasie de sang et de carnage, mais ce glaive salutaire qui combat les passions, et qui abat tous les rejets funestes de cette tige empoisonnée. Il est bien vrai que la religion s'est propagée au milieu des persécutions qu'elle a souffertes, et non de celles qu'elle avait allumées: ce qui faisait dire à un ancien que la loi des chrétiens était, non d'égorger, mais de se laisser égorger pour la vérité. Si Jésus nous dit encore qu'il est venu allumer un feu sur la terre, et que son désir est qu'il se répande au loin; ce n'est pas ce feu dévastateur qui dévore les cités et les campagnes, mais ce feu divin qui consume les vices, nourrit les vertus, et enflamme les cœurs de cet amour pour les hommes qui va jusqu'à faire aimer ses ennemis. Sans doute celui qui a dit: *Je suis la vérité* (Joan., XIV, 6), a voulu que son Evangile fût annoncé à toutes les nations, et professé par elles. Il a condamné d'avance les esprits rebelles qui résisteraient à sa lumière suffisamment manifestée, en disant: *Celui qui ne croira passera condamné* (Marc., XVI, 16); et voilà bien l'intolérance envers toutes les erreurs, qui est l'un des caractères de la religion véritable. Mais aussi, lorsque deux de ses disciples lui demandent de faire descendre le feu du ciel sur une ville criminelle, il répond: *Vous ne savez point à quel esprit vous appartenez; je suis venu pour sauver les âmes, et non pour les perdre* (Luc., IX, 55, 56); et voilà cette tolérance chrétienne envers les personnes, qui n'est autre chose que la charité. Ainsi, dans Jésus-Christ, rien qui ne respire l'esprit de douceur, de paix, de persuasion; et par conséquent rien qui ne soit éloigné du fanatisme.

Je passe à l'enseignement public et à la conduite de l'Eglise. Ce n'est ni dans quelques chrétiens, ni dans une église particulière, ni dans quelques pontifes de la religion, qu'il faut chercher l'Eglise enseignante, dépositaire de la révélation, et chargée par Jésus-Christ même de nous apprendre toute vérité. Cette Eglise enseignante, c'est le corps des premiers pasteurs unis à leur chef, les évêques ayant à leur tête celui de Rome qui est le pasteur universel. Or, je demande qu'on me cite une profession de foi, un symbole, un décret, une institution, ouvrage de l'Eglise universelle, qui commande ou qui autorise le zèle plein de violence et de fureur qui caractérise le fanatisme. Si vous parcourez l'histoire des premiers âges de l'Eglise chrétienne, que trouverez-vous? Des apologistes et des docteurs, tels que Tertullien, saint Cyprien, saint Chrysostome, saint Ambroise, qui enseignent formellement que la foi doit s'établir par la persuasion et non par la violence (278). Si, dans les trois premiers siècles, les disciples de l'Evangile le propagent au milieu des nations idolâtres, loin de l'établir le fer et la

(278) Voy. Duvoisin, *Essai sur la tolérance*, art. 2; à la suite de la *Démonstration évangélique*.

flamme à la main, ils ne savent pas même se venger de leurs ennemis. C'est en marchant sur leurs traces, que les hommes apostoliques de tous les temps n'ont pénétré au milieu des nations infidèles que par les seules armes de la patience et de la charité. Si, depuis Constantin, les empereurs ou les autres princes catholiques ont défendu l'Église contre les novateurs, et fait respecter ses lois; si même ils se sont armés contre eux, c'étaient là des mesures de protection et de politique, et non des mesures de violence pour forcer les consciences: et souvent il a été nécessaire de déployer la force publique contre des sectaires qui étaient ennemis de l'État autant que la religion, et qui établissaient leurs doctrines au milieu du pillage et de l'incendie. Je sais bien que des princes ou des pasteurs, égarés par un faux zèle, peuvent avoir passé les bornes légitimes; mais ce sont là des écarts particuliers, qui ne prouvent rien contre l'esprit général de la religion. Toujours elle applaudira à ces paroles du pape saint Grégoire le Grand à un évêque de Terracine, qui était trop sévère envers les Juifs (279): « C'est par la douceur et les exhortations qu'il faut appeler les infidèles au christianisme; il ne faut pas les en éloigner par les menaces ni par la terreur. »

Les incrédules n'ont rien oublié de ce qui, dans les annales de l'Église, présente un caractère de zèle persécuteur et farouche; et voici ce qu'ils étalent avec complaisance.

On cite un prêtre, nommé Virgile, persécuté, dit-on, au VIII^e siècle par le pape Zacharie pour avoir enseigné l'existence des antipodes: voilà ce qu'ont supposé d'Alembert, et l'athée qui a écrit l'*Esquisse du tableau historique des progrès de l'esprit humain* (280). Or, Messieurs, il faut savoir que ce Virgile avait été dénoncé, non comme soutenant la rondeur de la terre, opinion très-indifférente, mais comme enseignant une doctrine tendant à persuader qu'il y avait sous la terre d'autres hommes qui n'avaient pas avec nous une origine commune, opinion très-répréhensible. Cette contestation fut si peu de chose, et Virgile fut si peu persécuté, qu'il fut fait évêque de Salsbourg (281).

On cite Galilée condamné et persécuté par le Saint-Office, pour avoir enseigné le mouvement de la terre sur elle-même. Heureusement il est aujourd'hui prouvé, par les lettres de Guichardin, et du marquis Nicolini, ambassadeur de Florence, tous deux amis, disciples et protecteurs de Galilée; par les lettres manuscrites et par les ouvrages de Galilée lui-même, que depuis un siècle on en impose au public sur ce fait. Ce philosophe ne fut pas persécuté comme bon astronome, mais comme mauvais théologien, pour avoir voulu se mêler d'expliquer la Bible. Ses découvertes lui suscitèrent sans

doute des ennemis jaloux; mais c'est son entêtement à vouloir concilier la Bible avec Copernic, qui lui donna des juges, et sa pétulance seule fut la cause de ses chagrins. Il fut mis, non dans les prisons de l'Inquisition, mais dans l'appartement du Fiscal, avec pleine liberté de communiquer au dehors. Dans ses défenses, il ne fut point question du fond de son système, mais de sa prétendue conciliation avec la Bible. Après la sentence rendue et la rétractation exigée, Galilée fut le maître de retourner à Florence. On doit ces renseignements à un protestant, Mallet-Dupan, qui, appuyé sur des pièces originales, a ici vengé la cour romaine (282).

Certes, il est bien peu philosophique d'oublier tout ce que les lettres, les sciences et les arts doivent au Saint-Siège, pour réchauffer sans cesse une anecdote exagérée dans tous ses détails. Mais ce même Galilée, pour avoir enseigné une nouvelle théorie sur la chute des corps graves, fut d'abord bafoué par les anciens docteurs ses collègues, ensuite dénoncé aux magistrats, et forcé comme un novateur, de quitter la ville de Pise; et lorsqu'il annonça ensuite sa découverte des satellites de Jupiter, il fut traité d'imposteur et de visionnaire: faudrait-il pour cela déclamer sans cesse contre les corporations savantes?

Pierre Ramus fut dénoncé à François I^{er} comme criminel d'État, pour avoir combattu la dialectique d'Aristote; poursuivi par l'Université, il fut déposé de sa chaire et banni de Paris: faudrait-il pour cela insulter à la gloire de cette Université, mère des sciences et des arts?

Faudrait-il aussi compter pour rien tous les grands services que peut avoir rendus à la France l'ancienne magistrature, parce que le parlement de Paris voulut, pour l'honneur d'Aristote, maintenir par arrêt sa philosophie, ou, plus récemment, s'opposer à la pratique de l'inoculation?

Dans son *Histoire de l'Astronomie moderne* (283), Bailly s'est exprimé plus sensément sur la conduite du Saint-Office, en disant: « Nous ne devons pas juger cette faute avec les lumières de notre siècle. Le système de Copernic n'avait alors de partisans qu'en Allemagne;.... la foule des astronomes était contraire. »

Enfin, Messieurs, pour ce fait comme pour le précédent, je pourrais faire observer qu'il est également injuste et ridicule d'imputer à l'Église universelle un tort, d'ailleurs si mince, qui ne devrait tomber que sur la cour de Rome.

On cite un hérésiarque, nommé Jean Hus, condamné dans le XV^e siècle par le concile général de Constance, et livré aux flammes, malgré le sauf-conduit qui devait mettre sa personne en sûreté. Mais certes il est facile

(279) *Epist.*, lib. I, ep. 55.

(280) Condorcet, p. 228.

(281) Voyez les *Eclaircissements* sur ce fait, dans l'ouvrage intitulé: *Le Christianisme de Fr. Bacon*, t. II, p. 345.

(282) Voyez le *Mercur de France*, du 7 juillet 1784, n. 29; ou bien le *Dictionnaire de Théologie* par Bergier, art. MÔDE ET SCIENCE.

(283) Liv. II, § 52, t. II, p. 151.

de justifier le concile. Il condamna Jean Hus comme hérétique, et il en avait le droit : ensuite ce fut l'empereur Sigismond qui le fit livrer au supplice moins comme hérésiarque que comme perturbateur dangereux. Ce n'est pas le concile, mais l'empereur qui avait donné le sauf-conduit; encore même est-il facile de prouver qu'il ne viola pas la foi publique, que le sauf-conduit n'était que pour garantir la personne de Jean Hus sur la route, pour qu'il pût tranquillement arriver à Constance, où il allait plaider sa cause (284).

Mais voici ce qui fait un sujet de perpétuelles déclamations contre la religion catholique en particulier, ce qui fournit le prétexte le plus apparent de l'accuser de fanatisme dans sa conduite; c'est ce *tribunal de sang* qui a fait tant de victimes, qui ne juge pas seulement les actions, mais les consciences; c'est, puisqu'il faut bien la nommer, l'*Inquisition*. Ne pensez pas, Messieurs, que je vienne me faire l'apologiste de l'*Inquisition* espagnole; mais je n'y vois qu'une institution locale et particulière, odieuse aux Français, étrangère à nos lois et à nos usages, inconnue chez un grand nombre d'églises; un tribunal dont il n'est pas permis de faire retomber sur l'Eglise universelle les excès qui ont pu le souiller. Je pourrais me borner à ce peu de paroles; mais il importe de se faire des idées moins vagues de ce qu'on appelle en général *Inquisition*.

Je fais observer d'abord qu'on ne peut contester aux deux puissances ecclésiastique et civile le droit de prendre des mesures, et de se concerter ensemble pour s'opposer à des nouveautés funestes, qui ne compromettent jamais le repos de l'Eglise sans altérer aussi celui de l'Etat; que dans les sociétés civiles les plus modérées, il existe des tribunaux, non-seulement de justice, pour punir les crimes commis, mais encore de sûreté, de surveillance, pour aller au-devant des crimes, prévenir des écarts et des complots qui pourraient troubler la tranquillité publique; qu'il est bien permis aux pontifes et aux magistrats de penser que les mauvaises doctrines conduisent aux mauvaises actions; que nul n'a le droit d'être séditieux sous prétexte de liberté d'opinions; qu'en général la violence ne peut être repoussée que par la violence, ainsi que l'a dit Cicéron (285); et que, si les moyens de répression ne passent pas les bornes légitimes, ils font la sûreté des gens de bien, et ne peuvent déplaire qu'aux méchants.

Je fais observer, en second lieu, que, pour juger sainement les choses, il faut se transporter au temps où ce tribunal fut établi; temps d'alarme, où des sectes turbulentes faisaient trembler la puissance, et préchaient les armes à la main; que ce tribunal, dans ce qu'il a de plus effrayant, vient

de la politique des princes. C'est l'empereur Frédéric II, qui, au XIII^e siècle (286), porta à Padoue les édits les plus rigoureux en cette matière; c'est vers la fin du XV^e siècle (287) que l'*Inquisition* fut établie en Espagne par Sixte IV, mais sur la demande du roi Ferdinand; c'est au XVI^e siècle (288) qu'elle fut établie en Portugal par Paul III, mais à l'instance de Jean III. On sait qu'à Venise elle fut établie par ordonnance expresse du sénat, et que trois sénateurs en étaient membres. Aussi l'auteur de l'ouvrage qui a pour titre *l'Ami des hommes*, et qui est bien éloigné d'aimer ce tribunal, a dit (289): « L'*Inquisition*, ce tribunal effrayant autrefois dans l'ordre civil,... était lui-même de l'institution des princes. » Pourquoi donc le reprocher uniquement à l'Eglise, comme le font ses ennemis?

En troisième lieu, je fais observer à la louange de l'Eglise de Rome (et ceci est un point capital), que chez elle, ce tribunal a eu les formes les moins sévères; qu'on n'y a point connu ces exécutions sanglantes qu'on reproche à l'Espagne; et dans son septième discours, Fleury, d'ailleurs opposé à l'*Inquisition*, remarque expressément (290) que les souverains pontifes avaient fait plusieurs constitutions pour en modérer la rigueur. Aussi, Messieurs, dans l'*Encyclopédie* même (291), on s'élève bien contre les procédures et les supplices des Espagnols; mais en même temps on s'étonne qu'ils aient mis tant de rigueur *dans l'exercice d'une juridiction où les Italiens ses inventeurs mettaient tant de douceur*.

Je le sais, lorsqu'on reproche aux Espagnols leur *Inquisition*, ils la défendent en faisant remarquer que, tandis que la France, l'Allemagne, l'Angleterre, les Pays-Bas, la Suisse, ont été en proie aux discordes civiles, l'Espagne, avec son tribunal, fut tranquille. Dans son *Essai sur l'histoire générale*, Voltaire fait observer qu'il n'y eut en Espagne, dans les XVI^e et XVII^e siècles, aucune de ces révolutions sanglantes, de ces conspirations, de ces châtimens cruels qu'on vit dans les autres cours de l'Europe, et que, *sans les horreurs de l'Inquisition, on n'aurait eu alors rien à reprocher à l'Espagne*. Mais, dit à ce sujet un écrivain de nos jours, « je ne sais ce que le plus ardent ennemi de l'*Inquisition* répondrait à un Espagnol qui la justifierait en ces termes :

« Vous êtes myope; vous ne voyez qu'un point. Nos législateurs regardaient d'en haut et voyaient l'ensemble. Au commencement du XVI^e siècle, ils virent, pour ainsi dire, fumer l'Europe; pour se soustraire à l'incendie général, ils employèrent l'*Inquisition*, qui est le moyen politique dont ils se servirent pour maintenir l'unité religieuse, et prévenir les guerres de religion. Vous n'avez rien imaginé de pareil : examinons les sui-

(284) *Dictionnaire des hérésies*, t. II, p. 150 et suiv. dans la note.

(285) *Epist. ad Famil.*, lib. XII, ep. 5.

(286) 21 février 1221.

(287) En 1485.

(288) En 1555.

(289) Tom. II, p. 191.

(290) *Disc. sur l'Hist. ecclési.*, n. 15.

(291) Article *Inquisition*, t. VIII, p. 774, édit. in fol.

tes : je récusé tout autre juge que l'expérience.

« Voyez la guerre de trente ans allumée par les arguments de Luther ; les excès inouïs des anabaptistes et des paysans ; les guerres civiles de France, d'Angleterre et de Flandre ; le massacre de la Saint-Barthélemy, le massacre de Mérindol, le massacre des Cévennes ; l'assassinat de Marie Stuart, de Henri III, de Henri IV, de Charles I^{er}, du prince d'Orange, etc., etc. Un vaisseau flotterait sur le sang que vos novateurs ont fait répandre ; l'Inquisition n'aurait versé que le leur. C'est bien à vous, ignorants présomptueux, qui n'avez rien prévu, et qui avez baigné l'Europe dans le sang, c'est bien à vous qu'il appartient de blâmer nos rois qui ont tout prévu. Ne venez donc point nous dire que l'Inquisition a produit tel ou tel abus dans tel ou tel moment ; car ce n'est point de quoi il s'agit, mais bien de savoir si, pendant les trois derniers siècles, il y a eu, en vertu de l'Inquisition, plus de paix et de bonheur en Espagne que dans les autres contrées de l'Europe. Sacrifier les générations actuelles au bonheur problématique des générations futures, ce peut être le calcul d'un philosophe, mais les législateurs en font d'autres (292). »

Je laisse cette apologie pour ce qu'elle est ; qu'on la blâme ou qu'on l'approuve, peu importe à la cause que je défends : je veux venger l'Eglise catholique ; et l'Espagne n'est pas plus toute l'Eglise, qu'un tribunal particulier n'est toute la magistrature de France.

On a dit, on dit encore, on dira toujours sur le ton le plus affirmatif, et comme si le fait était incontestable, que saint Dominique fut le premier inquisiteur dans la Gaule Narbonnaise ; cependant rien de plus incertain que ce fait avancé avec tant de confiance. Les historiens de la vie de saint Dominique et des savants critiques modernes, s'appuyant sur les auteurs contemporains les plus fidèles, prétendent que saint Dominique ne connut jamais contre les hérétiques d'autre voie que l'instruction et la patience ; et ce que sa mission eut de plus amer fut d'imposer des peines satisfactoires, tels que des jeûnes et des prières, aux hérétiques convertis par sa charité (293).

On a dit, et Montesquieu le suppose, que les Juifs étaient punis pour le seul fait de leur religion ; cela n'est pas exact : l'Inquisition ne recherchait que les Juifs qui, après avoir professé le christianisme, apostasiaient publiquement pour judaïser de nouveau.

S'il fallait croire aux écrivains incrédules du dernier siècle, l'Espagne, par les suites de son Inquisition, était une terre qui dévorait ses habitants ; et toutefois il est vrai que, depuis la dynastie actuellement régnante, l'Inquisition a perdu successivement

ses rigueurs, et que le dernier auto-da-fé est de 1680, sous Charles II. Un écrivain dont le témoignage n'est pas suspect, un Français, ennemi de l'Inquisition, ambassadeur de France en Espagne, a dit dans son *Tableau de l'Espagne moderne* (294) : « L'Inquisition pourrait être citée de nos jours comme un modèle d'équité... Plus de neuf ans de séjour et d'observation m'ont prouvé qu'avec quelque circonspection dans ses propos et sa conduite, relativement à la religion, on peut facilement lui échapper, et vivre aussi tranquillement en Espagne qu'en aucun autre pays de l'Europe. »

Enfin, Messieurs, nous abandonnons sans regret à la censure des protestants et des incrédules l'Inquisition d'Espagne et de Portugal ; ce n'est là, encore une fois, qu'une institution locale, temporaire, particulière, plutôt politique qu'ecclésiastique. Il y a aussi peu de philosophie à partir de là pour accuser de fanatisme la religion catholique en général qu'il y en aurait à accuser d'athéisme une académie, parce qu'elle aurait compté quelques athées parmi ses membres. Mais aussi je voudrais savoir quelle secte a le droit de jeter ici la première pierre à ce tribunal. Chez les nations qui embrassèrent la réforme, que d'éditions sanglantes portées par les hérétiques contre les catholiques, ou par une secte contre une autre secte ! Calvin fut-il bien tolérant envers Servet et envers tant d'autres qui innovaient comme il avait innové ? Quelle ne fut pas la rigueur du Danemark et de la Suède contre les catholiques ! En Hollande, avec quelle fureur ne furent pas poursuivis les arméniens ! Barneveldt eut la tête tranchée, Grotius fut condamné à une prison perpétuelle. Nous dirions surtout aux anglicans : Il vous sied bien de reprocher à l'Eglise romaine l'Inquisition, à vous, dont la législation contre les catholiques est remplie des plus atroces dispositions qui jamais aient souillé le code d'aucun peuple civilisé. Nous dirions à la secte incrédule du dernier siècle : Vous convient-il de reprocher à l'Espagne les anciens auto-da-fé, à vous, dont les principes et la conduite devaient amener une inquisition capable de faire en trois ans plus de victimes que n'en ont pu faire en trois siècles toutes les inquisitions de la domination espagnole ? Ici, nous, Français, reconnaissons que nous avons perdu le droit d'endoctriner nos voisins ; baïssons les yeux, et faisons amende honorable par la rougèur de notre front ; gémissons sur les égarements de l'homme emporté par ses passions, et surtout par son orgueil ; profitons de nos fautes passées pour devenir meilleurs ; au lieu de nous élever avec tant d'amertume contre celles de nos semblables, jetons un voile sur nos torts réciproques : c'est le vœu de la religion. Soyons unis autant que nous

(292) *Lettre à un gentilhomme russe sur l'Inquisition espagnole*, 1^{re} lettre, p. 89 et suiv.

(293) Voyez le *Dictionnaire de Théologie*, par Bergier, art. *Domincain* ; et les *Vies des Pères et des Martyrs*, traduites de l'Anglais, ouvrage plein

d'une bonne critique ; au 4 août, note, p. 85, tome VII, édition de 1811.

(294) Bourgoing, ambassadeur sous le Directoire, t. I, p. 388.

avons été divisés. et pardonnons pour qu'on nous pardonne (295).

Ainsi, dans Jésus-Christ, le divin auteur de la religion, rien qui ne respire la charité la plus pure; dans l'Église, rien de plus saint que sa doctrine, qu'il est injuste de juger d'après l'opinion, ou la conduite, ou les intentions d'une portion de ses membres quelquefois égarés par un faux zèle. Mais n'est-il pas des événements dans lesquels on ne trouve que haine et fureur, et que l'on doit regarder comme l'ouvrage même de la religion?

Telle est, Messieurs, la marche des incrédules : ils dissimulent les biens immenses que le christianisme a faits à la terre, et ils étalent avec complaisance les abus qu'en ont pu faire les passions humaines. Les schismes et les hérésies qui ont troublé les États; les querelles sanglantes et les guerres qu'ont enfantées ces divisions; les croisades qu'on présente comme le fruit d'un faux enthousiasme religieux; le massacre des Indiens à l'époque de la découverte du nouveau-monde, la Saint-Barthélemy, la révocation de l'Edit de Nantes : voilà ce qu'on rappelle, en le donnant pour l'ouvrage même de la religion; et le christianisme, ainsi peint des plus noires couleurs, ne paraît plus à l'imagination exaltée qu'un monstre ennemi de l'humanité.

A toutes les déclamations inspirées par la haine et le préjugé, je puis d'abord répondre avec l'*Esprit des Loix* (296) : « C'est mal raisonner contre la religion de rassembler dans un grand ouvrage une longue énumération des maux qu'elle a produits, si l'on ne fait de même de celle des biens qu'elle a faits. Si je voulais raconter tous les maux qu'ont produits les lois civiles, la monarchie, le gouvernement républicain, je dirais des choses effroyables. » Avec cette belle manière de raisonner contre la religion, avec cette manie de la rendre responsable des abus qu'en font les hommes, d'oublier les biens dont elle est la source, pour ne rappeler que les maux dont elle est le prétexte, savez-vous, Messieurs, à quoi l'on aboutirait? A renverser l'ordre social, à nous ramener à l'état sauvage. Car enfin moi aussi je puis rappeler les maux qu'a enfantés la société, et dire : Parcourez les annales des peuples anciens et modernes, des Égyptiens, des Perses, des Grecs et des Romains, des barbares qui ont renversé l'empire romain, des nations formées de ses débris; étudiez l'histoire des quatre parties du monde : qu'y trouverez-vous? Des vices qui sont le résultat de la civilisation, une suite de crimes qui font horreur, des divisions et des guerres en quelque sorte perpétuelles, qui n'ont cessé d'ensanglanter la terre. A peine, dans les vingt-quatre heures qui divisent le jour,

en est-il une seule où, sur quelque point du globe, le sang humain ne coule par le glaive des combats : tant la société peut enfanter de calamités cruelles, tant il serait bon pour le genre humain de vivre errant dans les forêts comme les animaux! Ce que vous répondriez à ces déclamations contre l'ordre social, je le répondrai à ceux qui déclament contre la religion. Messieurs, dans la société, il ne s'agit pas de savoir ce que peut devenir la puissance dans les mains de ceux qui en abusent, mais ce que deviendrait la société elle-même sans la puissance qui la gouverne; ainsi, dans le christianisme, ne cherchez pas uniquement l'abus que l'homme peut en faire, mais ce que deviendraient sans le christianisme les nations qui le professent.

Vous rappelez, dirai-je aux incrédules, les guerres de religion, mais vous dissimulez que c'est la politique ambitieuse et remuante, qui dans le secret tramait ces projets, et qui ensuite, au nom de la religion, soulevait les peuples : Jean-Jacques en convient. Vous avez calculé, par approximation, le nombre des victimes que peuvent avoir faites les querelles religieuses dans l'espace de dix-huit siècles, et vous en avez compté six mille par année, réparties sur les diverses nations chrétiennes; mais vous dissimulez que les maximes de la religion ont rendu les guerres moins cruelles et les révolutions moins fréquentes, qu'elles ont introduit parmi les peuples un certain droit des gens, et des règles d'équité qu'on ne saurait trop reconnaître, et que par là même elles ont épargné l'effusion du sang humain. « Sans sortir de notre France, dit un apologiste moderne (297), je soutiens que la seule institution des hôpitaux pour les enfants trouvés, et les soins qu'inspire aux parents l'idée du baptême, conservent toutes les années plus de six mille Français... La cruauté des Chinois, poursuit-il, laisse périr toutes les années plus de trente mille enfants, de compte fait; et les philosophes nous vantent les mœurs chinoises. La barbarie des Romains laissait mourir de faim et de maladies tous les ans un grand nombre d'esclaves, et les philosophes n'en disent rien. » Vous affectez de répandre que les sanglantes querelles de religion, le zèle persécuteur, ne se trouvent que dans le christianisme : mais l'histoire des peuples de l'ancienne Grèce nous présente une guerre sacrée, dont la religion fut le motif, qui fut poursuivie avec fureur, et qui dura dix ans (298); mais Xerxès, adorateur du feu élémentaire, détruisit, en ravageant la Grèce, les temples de ses dieux : mais en Égypte, pendant qu'un peuple élevait une espèce d'animaux sur les autels, ses voisins les avaient en abomination; de là des guerres continuelles

(295) Voyez l'ouvrage qui a pour titre : *Paradoxes intéressants. — Réponse à la lettre d'un patriote sur l'intolérance des sectes*, p. 417. — *Nouveau voyage en Espagne*, article *Inquisition*, page 68.

(296) Liv. XXIV, ch. 2.

(297) Bergier, *Traité de la vraie religion*, t. I, p. 457, in-12.

(298) Rollin, *Hist. anc. em.*, liv. XIV, § 2, t. VI, in-12, p. 40.

d'une ville contre une autre (299) : mais le zèle du paganisme fit, pendant trois siècles, ruisseler le sang chrétien dans les provinces de l'empire : mais au iv^e siècle les Arméniens, qui avaient embrassé et qui professaient paisiblement le christianisme, eurent à soutenir une guerre cruelle contre Maximin, qui se mit lui-même à la tête de ses troupes pour aller les forcer dans leurs montagnes, et relever les idoles qu'ils avaient abattues : mais Julien le philosophe fit à la religion une persécution plus redoutable que celle de Néron : mais le calife Omar détruisit plus de quatre mille temples païens ou églises chrétiennes, et étendit au loin par la force des armes la doctrine du faux prophète : mais des querelles religieuses sur l'Alcoran ont fait naître entre le Perse et le Turc des guerres sanglantes : mais de nos jours, l'incrédulité, sous le nom de philosophie, après s'être armée de sophismes, s'est armée aussi du glaive meurtrier contre les disciples de l'Évangile. Et puis, qu'on ose avancer que le christianisme seul a été souillé par des querelles sanglantes ! Messieurs, plaignons l'humanité d'être capable d'abuser de ce qu'il y a de plus sacré sur la terre ; mais que les maux dont le christianisme peut avoir été le prétexte innocent ne fassent pas oublier les bienfaits que nous lui devons, ni les vertus qu'il fait pratiquer aux hommes. Après qu'on a vu le soleil éclairer, animer la nature de son éclat et de sa chaleur, faudra-t-il donc insulter à sa lumière, parce que ses feux élèvent quelquefois de la terre des vapeurs qui enfantent les orages (300) ?

Que dirons-nous des croisades ? Messieurs, ne nous hâtons pas de blâmer ici nos pères, et de condamner des entreprises extraordinaires qui ont eu tant d'influence sur les destinées de l'Europe. Peut-être, si nous voulions y réfléchir sérieusement, trouverions-nous que nos pères furent guidés plus sûrement par le sentiment religieux, que nous ne le sommes par notre froide raison, et que les guerres saintes prouvent autant leur prévoyance que leur courage. Je veux que le désir de délivrer le saint sépulchre et les lieux consacrés par la piété du monde chrétien ait eu beaucoup de part à ces expéditions lointaines, que ce fut là le motif populaire, comme c'est encore le côté poétique de ces entreprises qui paraissent incroyables ; toutefois, à travers cet enthousiasme qui entraîna l'Occident, est-il donc impossible de démêler les vues d'une politique aussi légitime que profonde ? Je ne prétends pas dissimuler le libertinage et la licence d'un grand nombre de Croisés, ni la manière imprudente dont les guerres saintes furent conduites dans bien des points, ni la folie de certains attroupements tumultueux qui partaient d'Europe sans discipline et sans règle. Eh ! Messieurs, dans les guerres les

plus justes, les plus sagement conduites, quelle énumération n'aurait-on pas à faire des excès qui les déshonorent ! L'homme porte partout avec lui les égarements de son esprit et de son cœur. Il s'agit d'examiner, dans leur ensemble et dans leurs effets, ces croisades entreprises suivant les règles des guerres ordinaires, à la fin du xi^e siècle, sous Philippe I^{er} ; dans le xii^e, par Louis le Jeune, et dans le xiii^e, par saint Louis. Si je les considère dans leurs motifs, je trouve bien que la profanation des lieux saints, l'oppression des chrétiens de la Palestine, les insultes cruelles faites aux pèlerins des nations chrétiennes, furent le moyen puissant dont on se servit pour exalter les courages ; mais peut-on dissimuler que le but des puissances liguées fût de sauver leurs contrées de l'invasion dont elles étaient menacées ? Qu'elle était redoutable cette puissance mahométane, qui avait fait tant de progrès, et qui semblait ne conquérir que pour détruire partout la civilisation et le christianisme ! L'Europe devait-elle donc attendre tranquillement la honte et les fléaux de la servitude ? chaque nation chrétienne devait-elle se laisser opprimer, au lieu de faire avec toutes les autres une sainte ligne contre l'ennemi commun ? On admire Annibal passant les monts pour porter la guerre en Italie, et vaincre Rome dans Rome même ; et l'on voudrait que les peuples européens se fussent endormis dans un lâche repos, plutôt que de porter la guerre jusqu'au centre de l'empire de leurs ennemis ! Il est même bien avéré que le zèle des Latins fut vivement excité par les envoyés de l'empereur Alexis, qui, au concile de Plaisance comme à celui de Clermont, sollicitèrent leurs secours. Je ne sais si l'on voudra mettre au rang des fanatiques le prince des philosophes modernes, l'immortel Bacon ; mais je sais bien qu'on trouve dans ses œuvres un dialogue de la *Guerre sacrée*, dont les principes tendent à justifier les guerres faites aux Mahométans. Ce n'était pas un enthousiaste absurde, que le judicieux Fleury ; or, dans son *Discours sur les croisades* (301), dont il ne dissimule pas certains inconvénients, il ne doute pas que les chefs ne fussent animés par des vues politiques ; et dans ses *Mœurs des Chrétiens* (302), il dit ces paroles bien remarquables : « Ces entreprises étaient devenues nécessaires. Il n'y avait point de prince chrétien assez puissant en particulier, pour arrêter les progrès des Mahométans, ennemis déclarés de tous ceux qui ne veulent pas embrasser leur religion ; ils pillaient impunément l'Italie depuis deux cents ans ; ils étaient maîtres de la Sicile et de presque toute l'Espagne. Par les forces des croisés, ils ont été chassés de cette partie de l'Europe, et notablement affaiblis en Egypte et en Syrie. » Ce n'était pas un ignorant,

(299) Le même, liv. I. chapitre 2, § 1, tome I, p. 75.

(300) *Paradoxes intéressants*, p. 375 et 406

(301) *Disc. sur l'Hist. ecclésiast.*, n. I.

(302) *Mœurs des Chrétiens*, § 64.

qu'un écrivain de nos jours dont on trouve une dissertation sur les croisades, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* (303), je veux parler du savant M. de Guignes : « Quand nous blâmons ces entreprises, dit-il, c'est que nous n'avons pas assez réfléchi sur l'état des affaires. Les Musulmans, après s'être emparés de la Syrie, s'étaient rendus maîtres de l'Afrique, ensuite de l'Espagne et de toutes les îles de la Méditerranée, d'où ils insultaient continuellement les côtes de l'Italie. Par l'Espagne et la Corse, ils entraînaient dans nos provinces méridionales qu'ils ravageaient; ils pillaient tous nos vaisseaux. Constantinople était pour eux une barrière puissante; et s'ils avaient pu la franchir, comme ils tentaient de le faire, toute l'Europe était menacée, et courait risque de tomber sous leur puissance. En les attaquant dans le centre de leur empire, on pouvait espérer de les affaiblir considérablement; ce qui arriva en effet. On leur porta un coup dont ils ne purent se relever. »

Ainsi ces guerres furent comme une digne opposée au débordement des barbares; elles sauvèrent la civilisation et le christianisme; ajoutons qu'elles délivrèrent les peuples de l'Europe de leurs propres fureurs, et firent cesser l'oppression, en affaiblissant la puissance des grands et fortifiant l'autorité royale. Voilà ce qu'a reconnu le président Hénault, quand il a dit, en parlant des croisades (304) : « Elles ne servirent pas peu à nos rois à se défaire de ces tyrans importuns, qui allèrent porter au loin leur inquiétude, et laissèrent l'Etat en repos. »

Enfin il est indubitable qu'elles ranimèrent le goût du commerce, des sciences, des lettres et des arts, et préparèrent cette révolution qui devait amener les siècles de Léon X et de Louis XIV. Ici encore je puis invoquer le témoignage d'écrivains non suspects. Dans l'*Histoire universelle* (305), traduite de l'anglais, il est dit : « Les croisades ont mis le plus grand obstacle à la puissance des Mahométans; elles ont fait connaître aux princes de l'Europe le prix d'une marine, et elles ont frayé le chemin aux grandes découvertes. »

Ne soyons donc pas étonnés qu'un écrivain français, qui voit les choses de plus haut que le commun des écrivains, ait dit (306) : « Les yeux malades de la haine n'ont pu saisir l'ordonnance générale d'un si vaste tableau, et ne se sont fixés que sur quelques détails; car la petitesse d'esprit, je veux dire l'esprit des petites choses, est le caractère de la philosophie moderne.... Malheur aux temps et aux peuples chez qui les motifs qui inspirèrent les croisades ont pu être attaqués impunément par des déclamations de rhéteurs, ou défigurés par des subtilités de sophis-

tes! » J'en ai dit assez, Messieurs, pour que la jeunesse soit avertie de parler avec réserve des croisades, et de ne pas en prendre occasion de traiter la religion avec une très-répréhensible légèreté.

Je viens au massacre des Indiens par les Espagnols. On a été jusqu'à écrire, de nos jours, qu'on avait immolé à Jésus douze millions de naturels du pays. Messieurs, quand on lit ou quand on entend de si atroces calomnies, on demeure immobile d'étonnement. Je veux que des chrétiens ou des prêtres espagnols eussent été égarés par un zèle violent et meurtrier, où serait la justice de reprocher à l'Eglise chrétienne les excès de quelques-uns de ses membres, quand elle-même les abhorre? Et ne sait-on pas que c'est à la cruelle avarice, à l'insatiable rapacité des premiers conquérants, qu'est dû le malheur des Indiens, et que la religion n'est intervenue dans ces conquêtes que pour en tempérer les rigueurs? Ici ce n'est pas un homme suspect, c'est un presbytérien (307), qui vengera l'Eglise Romaine. Après avoir fait observer que ce n'est point à la politique du cabinet d'Espagne qu'on doit la dépopulation de l'Amérique, il ajoute : « C'est avec plus d'injustice encore, que beaucoup d'écrivains ont attribué à l'esprit d'intolérance de la religion romaine la destruction des Américains, et ont accusé les ecclésiastiques espagnols d'avoir excité leurs compatriotes à massacrer ces peuples innocents, comme des idolâtres et des ennemis de Dieu.... Ils furent des ministres de paix pour les Indiens, et s'efforcèrent toujours d'arracher la verge de fer des mains de leurs oppresseurs. C'est à leur puissante médiation que les Américains durent tous les règlements qui tendaient à adoucir la rigueur de leur sort. » On sait même qu'un membre du clergé, Barthélemy de Las Casas, s'est immortalisé par son zèle ardent, infatigable à plaider la cause des Indiens.

Maintenant que dirons-nous de la Saint-Barthélemy? Nous dirons que c'est là une horrible journée, qui sera la honte éternelle de nos annales; et sans doute il n'est pas de vrai Français qui ne désirât de pouvoir déchirer les pages sanglantes qui en retracent le souvenir. Mais, si cette journée est affreuse, c'est aussi une affreuse calomnie que de l'imputer à la religion, comme si la religion l'avait commandée, comme si elle l'avait approuvée, comme si cette épouvantable tragédie était dans les maximes et dans l'esprit du christianisme. Il est avéré qu'il n'y eut ni prêtre ni évêque dans le conseil où cet horrible massacre fut résolu. Il est fort aisé à des déclamateurs d'avancer que le faux zèle avait armé Charles IX du fer homicide; mais, pour rendre hommage à la vérité, disons plutôt que ce fut une politique farou-

(303) T. XXXVII, in-4°, p. 497.

(304) *Histoire de France; Rem. part.*, tom. III, p. 976.

(305) Tom. XXI, in 4°, p. 2. Voyez le livre intitulé : *De l'influence des croisades sur l'état des peuples de l'Europe*; par M. de Choiseul d'Alleeourt,

ouvrage qui a partagé le prix décerné par l'Institut, en 1808.

(306) De Bonald, *Législation primitive*. t. II; *Disc. politiques*, § 8.

(307) Roberson, *Hist. de l'Amérique*, Ev. VIII, et note 71; t. IV, in-42, p. 112 et 528.

che, et le ressentiment profond des troubles qui avaient agité son règne, et qu'il faut voir dans ce massacre d'odieuses représailles. En effet, le despotisme fanatique de la reine de Navarre, infatuée des nouvelles opinions, avait indigné les Etats du Béarn. Leurs remontrances et leurs clameurs furent inutiles; le désespoir arma les Béarnais; leur patrie désolée devint le théâtre de la discorde. Sous les murs de Navarreins on combattit avec fureur. A Orthez se fit un carnage horrible, surtout des religieux et des prêtres; on voyait des ruisseaux de sang couler dans les maisons, les places et les rues; le Gave parut tout ensanglanté, et ses eaux portèrent jusqu'aux mers voisines les nouvelles de cet épouvantable désastre. Le massacre d'Orthez fut suivi de celui de la fleur de la noblesse. Comme si le 24 août eût été dans ce siècle une époque sinistre, consacrée à des exécutions barbares, ce jour-là même un grand nombre de gentilshommes furent poignardés à Pau, contre la foi des traités, et par la noire perfidie des calvinistes. L'histoire dépose que Charles IX jura de s'en venger. On lit à ce sujet, dans l'*Histoire de Navarre*, ces paroles remarquables : « Ces nouvelles, dit l'auteur en rapportant le massacre de Pau, fâchèrent extrêmement le roi Charles, qui dès lors résolut en son esprit de faire une seconde Saint-Barthélemy, en expiation de la première. » Aussi lorsqu'il semblait reculer devant le crime qu'il méditait, la reine mère, pour raffermir son âme effrayée, ne lui disait pas : Souvenez-vous de ce que vous devez à la religion, mais elle lui disait (308) : Pourquoi ne pas avoir la force de vous défaire de gens qui ont si peu ménagé votre autorité et votre personne ?

On rappelle que le pape Grégoire XIII fit faire à Rome des réjouissances sur cet événement; mais on a soin de ne pas dire que Charles IX, pour pallier son crime et pour donner le change aux cours de l'Europe, leur avait député des courriers pour y répandre que la découverte inopinée d'une conspiration contre sa personne et son autorité, l'avait forcé à des mesures violentes, et qu'il avait échappé au péril imminent dont il était menacé. Je veux, pour un moment, que quelque prêtre insensé eût applaudi à ce massacre; où serait la bonne foi de faire retomber sur la religion cet excès de son indigne ministre? Faudrait-il donc déclamer éternellement contre l'ancienne magistrature de France, parce que quelques magistrats auraient vendu la justice; ou bien contre les lettres et l'imprimerie, parce que, dans le dernier siècle, un écrivain en aurait abusé pendant quatre-vingts ans pour prêcher le libertinage et l'impiété?

Si l'on n'était point égaré par la haine, on observerait que dans ce massacre, un grand nombre même de catholiques périrent victimes de vengeances personnelles; qu'à Lyon, à Toulouse, à Bordeaux, plusieurs des pros-

crits durent la conservation de leurs jours à des ecclésiastiques. On sait que, suivant une tradition respectable, Jean Hennuyer, évêque de Lisieux, s'opposa au massacre, et que sa courageuse clémence toucha tellement les calvinistes qu'ils firent abjuration entre ses mains. Où est l'écrivain ecclésiastique qui n'ait parlé avec horreur de ce jour funeste? L'historien de Henri IV, Péréfixe, l'appelle « une action exécrationnelle, qui n'a jamais eu, et qui n'aura, s'il plaît à Dieu, jamais de semblable. » Bossuet ne rappelle qu'avec des sentiments d'exécration cette effroyable journée.

On a dit, je le sais, qu'un abbé de Caveyrac avait fait l'apologie de la Saint-Barthélemy : le fait a été avancé d'abord par d'Alembert et par Voltaire, comme on le voit par leur correspondance; il a été répété, et il l'est encore de nos jours. Vous sentez bien, Messieurs, que la cause de cet écrivain n'a rien de commun avec celle de la religion : et qu'importerait, après tout, au christianisme, qu'un frénétique se fût fait l'apologiste d'une frénésie? N'y aurait-il donc plus de bonne philosophie, parce que le philosophe Sénèque a fait l'apologie d'un monstre, meurtrier de sa mère? Mais ici les sophistes n'ont pas le triste mérite d'avoir fait cette dégoûtante découverte; leur imputation est une calomnie. Dès la première page, l'auteur dit : « On peut répandre des clartés sur les motifs et les effets de cet événement tragique, sans être l'approuvateur tacite des uns, ou le contemplateur insensible des autres; et quand on enlèverait à la journée de la Saint-Barthélemy les trois quarts des horribles excès qui l'ont accompagnée, elle serait encore assez affreuse pour être détestée de ceux en qui tout sentiment d'humanité n'est pas entièrement éteint. C'est dans cette confiance que j'oserai avancer :

« 1^o Que la religion n'y a eu aucune part ;

« 2^o Que ce fut une affaire de proscription ;

« 3^o Qu'elle n'a jamais dû regarder que Paris ;

« 4^o Qu'il y a péri beaucoup moins de monde qu'on ne l'a écrit. »

Que ces assertions soient fondées ou non, il y a bien loin de là à l'apologie du massacre : confondre ces choses est un trait de mauvaise foi auquel on refuserait de croire, si l'on n'en avait la preuve sous les yeux.

Il me reste, Messieurs, à vous entretenir de la révocation de l'édit de Nantes; et déjà vous êtes impatients de savoir comment j'envisagerai un événement plus rapproché de nous, dont le souvenir a souvent répandu tant d'aigreur dans nos discussions politiques. Impartial, comme je l'ai été jusqu'ici, je dirai les choses comme je les vois, et j'en parlerai sans détour comme sans passion. Fallût-il condamner cette mesure comme le fruit d'une fausse politique ou d'un faux zèle, je ne verrais pas en quoi ce serait un grand sujet de triomphe pour les ennemis

du trône et de l'autel. Louis XIV est assez grand pour se faire pardonner une faute, et la religion est trop sainte dans les préceptes qu'elle donne, trop pure dans les sentiments qu'elle inspire, pour être souillée par les excès personnels de quelques-uns de ses sectateurs. Essayons de saisir le vrai à travers les exagérations et les sophismes.

Et d'abord prenons garde d'accuser trop légèrement le grand roi d'un farouche despotisme, et n'allons pas lui faire un crime d'avoir régné dans des circonstances et sous l'influence d'opinions alors dominantes, qui étaient bien loin d'être les nôtres.

Les longues et sanglantes guerres de religion étaient encore vivement présentes à tous les esprits, et le souvenir des maux passés invitait à prendre des mesures pour en prévenir le retour. Je ne m'attacherai pas, dit à ce sujet l'auguste élève de Fénelon, le duc de Bourgogne (309), « je ne m'attacherai pas à considérer les maux que l'hérésie a faits en Allemagne, dans les royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, dans les Provinces-Unies et ailleurs ; c'est du royaume seul dont il est question. Je ne rappellerai pas même dans le détail cette chaîne de désordres consignés dans tant de monuments authentiques, ces assemblées secrètes, ces serments d'association, ces lignes avec l'étranger, ces refus de payer les tailles, ces pillages des deniers publics, ces menaces séditieuses, ces conjurations ouvertes, ces guerres opiniâtres, ces sacs de villes, ces incendies, ces massacres réfléchis, ces attentats contre les rois, ces sacrilèges multipliés et jusqu'alors inouïs ; il me suffit de dire que depuis François I^{er} jusqu'à nos jours, c'est-à-dire sous sept règnes différents, tous ces maux et d'autres encore ont désolé le royaume avec plus ou moins de fureur. Voilà, dis-je, le fait historique, que l'on peut charger de divers incidents, mais que l'on ne peut contester substantiellement, ni révoquer en doute ; et c'est ce point capital qu'il faut toujours envisager dans l'examen politique de cette affaire. »

Plein de ces pensées, le gouvernement s'occupait depuis longtemps à miner insensiblement un parti redoutable qui avait porté l'audace jusqu'à vouloir former un État républicain au milieu même de la France (310). Les arrêts et les édits se succédaient rapidement, dit l'illustre historien de Bossuet : on pensait alors que les édits précédents de tolérance et de pacification n'étaient pas des traités d'alliance, mais des ordonnances faites par les rois pour l'utilité publique, et sujets à révocation lorsque le bien de l'État

le demande. Tel était le sentiment du docteur Arnauld, et, ce qui est plus remarquable, de Grotius lui-même. « Le gouvernement français paraissait suivre le même système politique que les gouvernements protestants avaient mis depuis longtemps à exécution contre leurs sujets catholiques, et même, en comparant leur code pénal avec celui de la France, il serait facile de prouver qu'il se montra plus indulgent et plus tolérant (311). »

Il était fidèle depuis quinze ans à cette marche progressive, et rien n'annonçait l'abolition entière de l'édit de Nantes, lorsque des complots alarmants, qui éclatèrent en 1683, la firent mettre en délibération. Les protestants du Poitou, de la Saintonge, de la Guienne, du Languedoc, des Cévennes, du Vivarais et du Dauphiné (312) formèrent un projet général d'union pour relever les temples qui avaient été démolis, et reconquérir les privilèges dont ils avaient été dépouillés. L'étendard de la révolte fut arboré dans quelques-unes de ces provinces, et des troupes furent mises sur pied pour les contenir. Cette affaire devint l'objet plus habituel des pensées du roi et de ses conseils. Enfin l'édit fut révoqué (313).

« L'opinion générale paraissait alors tellement consacrer la sagesse de cette mesure, que Louis XIV reçut les félicitations de tous les ordres de son royaume. Tous les parlements s'empressèrent d'enregistrer un édit qu'ils avaient prévenu eux-mêmes par une multitude d'arrêts particuliers, dont l'édit de révocation ne semblait être que la sanction générale. Les inscriptions qu'on lisait encore, il y a vingt-cinq ans, au pied de la statue de Louis XIV, à la place Vendôme et à l'Hôtel-de-Ville de Paris, paraissent n'avoir été, par leur conformité avec ce qui nous reste des mémoires contemporains, que l'expression sincère de l'opinion publique (314). » Et c'est avec raison qu'un auteur qui n'est pas suspect, disait, en 1789, que Louis XIV n'avait fait que céder au vau général de la nation (315).

On avait cru trop aisément que les uns seraient contenus par la crainte, et que les autres seraient gagnés par la persuasion ; la résistance armée des protestants lit voir qu'on s'était trompé : elle amena des mesures de rigueur, qui n'entraient que trop dans le caractère violent de Louvois ; et l'on ne peut que gémir sur les excès déplorables commis des deux côtés.

« Enfin la paix de Riswick vint rendre le calme à la France, et permit au gouvernement de s'occuper du sort des protestants. Le marquis de Louvois, le plus ardent pro-

(309) *Mém. sur la révocation de l'édit de Nantes*, par M. le duc de Bourgogne. — Voyez la *Vie du duc de Bourgogne*, 1782, t. II, pag. 98 et suiv.

(310) Voyez le *Mercur de France*, t. IX, année 1621, p. 311. — On peut consulter encore un livre imprimé en 1582, sous ce titre : *Le Miroir des Français*, par Nicolas de Montaud, 497 p. in-8° ; ou bien l'extrait qu'en a donné M. de Boulogne, dans ses *Annales littéraires et morales*, 1804, t. II, p. 477 ; réimprimé dans les *Œuvres* du même au-

teur, *Mélanges*, t. III, p. 202, note.

(311) *Hist. de Bossuet*, liv. XI, n. 15, t. IV, in 8°, p. 57.

(312) *Hist. de Louis XIV*, par Rebol t, année 1683, t. V, in-12.

(313) Le 22 octobre 1685.

(314) *Histoire de Bossuet*, *ibid.*, tome IV, page 65.

(315) Saint-Lambert, dans ses *Vœux adressés aux États généraux*,

moteur des mesures de rigueur, n'existait plus, et Louis XIV était toujours disposé à accueillir tous les moyens de douceur et de raison qui étaient conformes à sa modération et à son équité naturelle. Les cris de tant de victimes innocentes ou coupables avaient retenti jusqu'à son âme sensible et généreuse. Sa religion même s'était indignée de l'abus criminel qu'on avait osé faire de son nom et de son autorité, contre ses intentions bien connues et souvent exprimées. Le cardinal de Noailles, qui était également opposé par caractère et par principes à tout ce qui pouvait ressembler à la contrainte et à la violence; Bossuet, qui n'avait jamais voulu employer que les armes de la science et les moyens d'instruction, firent prévaloir peu à peu les conseils de la douceur et de la modération. Ils furent heureusement secondés par les insinuations encore plus persuasives de M^{me} de Maintenon, que la piété naturelle à son sexe, et une raison douce et calme rendaient toujours accessible à des maximes avouées par la religion comme par l'humanité (316). »

En exilant les ministres, Louis XIV avait défendu aux sectateurs de leur communion de quitter la France; mais l'émigration des pasteurs entraîna celle d'une partie de leur troupeau. « Basnage, écrivain protestant, porte à trois ou quatre cent mille le nombre des protestants réfugiés. Cette seule énumération de *trois à quatre cent mille*, dans une pareille matière, est faite pour inspirer de la méfiance à un critique judicieux.

« La Martinière, également protestant, réduit ce nombre à trois cent mille.

« Larrey, aussi protestant, le réduit à deux cent mille.

« Et l'historien protestant de la révocation de l'édit de Nantes, Benoit, s'arrête aussi à deux cent mille.

« On sent qu'il est permis de conserver au moins des doutes sur des calculs aussi vagues, lorsqu'on voit des écrivains de la même communion, placés à l'époque même des événements, différer de quatre cent mille, à deux cent mille, sans donner à leur évaluation des bases qui puissent en garantir la certitude (317). »

Écoutez le duc de Bourgogne, qui avait fait d'exactes recherches sur cette matière : « On a exagéré infiniment le nombre des Huguenots qui sortirent du royaume à cette occasion; et cela devait être ainsi. Comme les intéressés sont les seuls qui parlent et qui crient, ils affirment tout ce qui leur plaît. Un ministre, qui voyait son troupeau dispersé, publiait qu'il avait passé chez l'étranger. Un chef de manufacture, qui avait perdu deux ouvriers, faisait son calcul comme si tous les fabricants du royaume avaient fait la même perte que lui. Dix ouvriers sortis d'une ville où ils avaient leurs connaissances et leurs amis, faisaient croire.

par le bruit de leur fuite, que la ville allait manquer de bras pour tous les ateliers. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que plusieurs maîtres des requêtes, dans les instructions qu'ils m'adressèrent sur leurs généralités, adoptèrent ces bruits populaires, et annoncèrent par là combien ils étaient peu instruits de ce qui devait les occuper; aussi leur rapport se trouva-t-il contredit par d'autres, et démontré faux par la vérification faite en plusieurs endroits. Quand le nombre des huguenots qui sortirent de France à cette époque monterait, suivant le calcul le plus exagéré, à soixante-sept mille sept cent trente-deux personnes, il ne devait pas se trouver parmi ce nombre, qui comprenait tous les âges et tous les sexes, assez d'hommes utiles pour laisser un grand vide dans les campagnes et dans les ateliers, et influer sur le royaume entier. Il est certain d'ailleurs que ce vide ne dut jamais être plus sensible qu'au moment où il se fit. On ne s'en aperçut pas alors; et l'on s'en plaint aujourd'hui! Il faut donc en chercher une autre cause : elle existe en effet, et si on veut la savoir, c'est la guerre. Quant à la retraite des huguenots, elle coûta moins d'hommes utiles à l'Etat que ne lui en enlevait une seule année de guerre civile (318). »

S'il fallait écouter certains déclamateurs, on croirait que les richesses et la prospérité avaient fui la France avec les protestants réfugiés; et cependant, je le demande, le commerce et l'industrie ont-ils cessé de prendre des accroissements? Dans le cours du xviii^e siècle, n'a-t-on pas vu se multiplier de toutes parts les étoffes précieuses, les meubles superbes, les tableaux des grands maîtres, les maisons richement décorées?

A l'époque de la révocation, notre commerce, à peine sorti des mains de Colbert, son créateur, était encore dans l'enfance. Que pouvions-nous apprendre à nos rivaux, de qui nous avions tout appris? L'Angleterre, la Hollande, l'Italie, nous avaient devancés dans la carrière; les manufactures de Louviers et de Sedan ont eu leurs modèles chez nos voisins. Le nom seul d'un très-grand nombre de nos fabrications rappelle Londres, Florence, Naples, Turin, et décèle ainsi une origine étrangère.

La Prusse est presque le seul Etat où les réfugiés aient fait des établissements considérables; Brême, Hambourg, Lubeck et plusieurs autres villes n'étaient-elles pas riches et puissantes avant toutes les émigrations? On voit ici avec quelle légèreté Voltaire et ses copistes ont avancé que jusque-là le nord de l'Allemagne n'était qu'un pays agreste.

Sans doute le clergé put bien, avec le reste de la France, applaudir à une mesure qu'on regardait comme dictée par une sage politique; mais on peut dire que, s'il est entré pour quelque chose dans les sanglants et ré-

(316) *Histoire de Bossuet*, livre XI, n. 17, t. IV, p. 97.

(317) *Hist. de Bossuet*, liv. XI, n. 15, t. IV, p. 67.

(318) *Vie du duc de Bourgogne*, t. II, p. 103.

éprouvés excès qui en ont souillé l'exécution, ce ne fut que pour en être la victime ou pour les adoucir.

Il nous sera facile maintenant d'apprécier à sa juste valeur ce vague reproche de fanatisme que l'on fait à la religion. Sachons, Messieurs, sachons nous délier à l'avenir de tous ces écrivains qui ont étudié l'histoire en sophistes, et non en philosophes ; qui, égarés par la haine du christianisme, se montrent épris des vertus païennes, exagèrent les vices de nos ancêtres, se laissent sur leurs grandes qualités, relèvent avec une amertume pédantesque les traits d'ignorance et de barbarie qui peuvent souiller leur histoire, et cachent ou affaiblissent ce que leur caractère avait de noble et de magnaïme. Ah ! si les Godefroi, si les Joinville, si quelqu'un de ces héros antiques, pleins de foi, fidèles à leur Dieu comme à leur patrie, revivait parmi nous, pour être témoin de notre froide indifférence, et de cette corruption d'esprit qui fait compter pour rien la religion à laquelle se lie tout ce qu'il y a eu de beau et de grand parmi les peuples modernes, n'aurait-il pas le droit de nous dire : « Français, qu'avez-vous fait de la religion de vos pères, et sans elle que deviendrez-vous ? Pensez-vous qu'on puisse impunément insulter le ciel, et délier son courroux ? Vous reprochez à vos ancêtres leur ignorance ; mais votre superbe savoir vaut-il mieux que leur simplicité ? Toutes vos connaissances n'ont pu vous sauver du monstrueux athéisme. Vous nous vantez vos sciences et vos arts : en cela, vous êtes comme des enfants qui s'arrêtent à ce qui embellit l'édifice, sans trop savoir si les fondements sont ruineux ou solides. Nous avions des ridicules, et vous avez des systèmes qui ravalent l'homme jusqu'à la brute ; nous avions des vices, mais des philosophes ne nous apprenaient pas à les nommer des vertus. Nos théâtres grossiers, où les choses saintes étaient jouées par piété, excitent vos mépris et vos risées ; et vous, c'est par impiété que vous avez joué la religion, et il a fallu que le blasphème vint se mêler à l'obsécénité pour égayer vos loisirs. Vous nous reprochez l'enthousiasme des guerres saintes ; et sans elles les pays que vous habitez auraient eu le sort de tant de belles contrées de la Grèce et de l'Asie. Ingrats, vous jouissez en paix d'un superbe héritage conservé par la vaillance de vos aïeux, et vous insultez à leur mémoire ! J'aurai la justice de dire que vous avez hérité de leur valeur ; mais la religion seule assure la prospérité des États comme des familles. Ah ! tremblez que votre insouciance pour elle ne vous attire le châtiement de la voir disparaître du milieu de vous ; tremblez que le christianisme, fuyant vos contrées, ne vous laisse dans la nuit de la barbarie, comme tant d'autres régions où il n'est plus aujourd'hui qu'imparfaitement connu, et que vous ne deveniez plus barbares que vos pères, sans rien

avoir de l'héroïsme de leurs sentiments et de leurs vertus. »

CONFÉRENCE XXXI.

MAXIMES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE SUR LE SALUT DES HOMMES.

L'Église catholique professe, sur le salut des hommes, trois maximes principales, qui sont pour ses ennemis un sujet de déclamations violentes et de triomphes imaginaires ; qui deviennent même pour les chrétiens faibles, ou peu éclairés dans la foi, un sujet de trouble et de scandale. Ces maximes, loin de les dissimuler, l'Église les professe si hautement, si nettement, qu'elles entrent dans les premiers éléments de sa doctrine ; l'enfance les répète comme l'âge mûr, tant elles sont fondamentales. Les voici dans toute leur simplicité : « Sans le baptême nul n'entrera dans le royaume des cieux ; hors de l'Église, il n'est point de salut ; sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu. » Ici, l'imagination se déconcerte, et la raison semble d'abord justifier ses alarmes. Quoi, dit-on, sans le baptême point de salut ! et que faites-vous donc de cette multitude prodigieuse d'enfants morts sans l'avoir reçu ? ces créatures innocentes, vous les dévouez aux flammes éternelles ; quel dogme barbare ! Hors de l'Église point de salut ! et que deviennent donc toutes ces sociétés chrétiennes qui vivent séparées de l'Église catholique, et que vous appelez schismatiques ; ou qui professent une doctrine contraire à la sienne, et que vous appelez hérétiques ? Que savez-vous si les erreurs que vous leur attribuez ne sont pas à leurs yeux la vérité même, et si la bonne foi ne les justifie pas devant Dieu ? De votre part quelle intolérance ! Sans la foi, il n'est point de salut ! et quelle sera donc la destinée de ces peuples qui n'ont jamais connu la révélation ? Est-ce la faute du noir de la Guinée, ou du sauvage du Canada, si la lumière de l'Évangile n'a pas brillé pour lui ? Faut-il faire aux hommes un crime de leur naissance, envoyer l'un au ciel, parce qu'il est né à Rome, et l'autre en enfer, parce qu'il est né à Constantinople ? « S'il était, dit Jean-Jacques (319), une religion sur la terre, hors laquelle il n'y eût que peine éternelle, et qu'en quelque lieu du monde un mortel de bonne foi n'eût pas été frappé de son évidence, le Dieu de cette religion serait le plus inique et le plus cruel des tyrans. » Et les prêtres qui enseignent ces abominables maximes ne méritent-ils pas d'être poursuivis comme les ennemis et les bourreaux du genre humain ? Voilà, Messieurs, ce que l'on dit, et ce que peut-être vous avez entendu dire. Mais du moins on ne dira pas que nous cherchons à décliner, à dissimuler les difficultés sur une des matières les plus importantes et les plus délicates ; les voilà exposées avec franchise ; on pourrait y mettre plus de cette pompe et de cette sensibilité dont se pare le charlatanisme ; on n'y mettrait pas plus de vérité.

Mais que direz-vous, Messieurs, si je vous fais voir que ce ne sont ici que des déclamations mensongères, qui portent sur de fausses idées de la doctrine catholique; et que, pour faire disparaître la difficulté, il suffit de rétablir la véritable notion des choses, de présenter le dogme tel qu'il est, et non tel que se plaisent à le forger ses ennemis? Oui, Messieurs, j'ose croire que cette conférence vous convaincra que le romanesque Jean-Jacques, sur cette matière comme sur bien d'autres, a plus écouté son imagination que sa raison, et que la *Profession de foi du vicaire savoyard* n'est qu'un amas de fausses suppositions et de sophismes pompeux. Je ne viens pas vous proposer des explications arbitraires de la doctrine de l'Église; je ne dirai rien de moi-même, rien que je n'appuie sur les plus graves autorités; mais, en profitant des lumières de ceux qui m'ont précédé dans la carrière, peut-être viendrai-je à bout de vous présenter la vérité sous un jour plus sensible. Ainsi, que faut-il penser du sort des enfants morts sans baptême? que faut-il penser du sort des chrétiens morts hors du sein de l'Église catholique? que faut-il penser du sort des infidèles morts sans avoir connu la révélation? Telles sont les trois questions qu'il s'agit d'éclaircir.

Je dois faire observer, avant tout, qu'il ne faut pas confondre la foi de l'Église avec l'opinion de quelques docteurs particuliers; qu'il serait très-injuste de rendre l'Église responsable de toutes les idées singulières qui peuvent entrer dans l'esprit d'un théologien quelconque; que, si l'on veut la combattre par ses propres maximes, il faut lui opposer celles qu'elle avoue, qui se trouvent dans ses symboles, dans ses professions de foi, dans son enseignement public, et non dans les écrits de quelques auteurs qu'elle n'est pas obligée de reconnaître pour ses organes. Sous quelques rapports, il en est de la science de la religion comme des sciences humaines. Dans la jurisprudence, s'il est des principes généralement avoués, combien de points délicats, épineux, sur lesquels les opinions sont partagées, jusqu'à ce que l'autorité suprême s'explique par un jugement solennel. Dans les sciences naturelles, que de questions qui divisent les savants, jusqu'à ce que des phénomènes bien constatés, une expérience, un fait sensible, viennent fixer l'opinion de tous les esprits. Ainsi la religion a des points invariables, fixés par l'autorité de ceux qui en sont les dépositaires; mais elle a aussi des points controversés sur lesquels il n'a pas plu à la Providence de s'expliquer, ni à l'Église de décider, et qui sont abandonnés aux disputes des écoles, jusqu'à ce qu'il intervienne un jugement irréfutable: de là la distinction entre les dogmes et les opinions. C'est ici le cas de rappeler une maxime célèbre qui doit être la règle de tout théologien digne de ce nom. Dans les choses qui nous sont proposées à croire par l'Église

universelle, il ne doit pas y avoir partage, mais unité de croyance, *in necessariis unitas*: dans celles qui, n'étant pas décidées, sont un sujet légitime de controverse, liberté d'opinions, *in dubiis libertas*; dans la défense des unes et des autres, loin de leurs partisans l'aigreur et l'emportement, et si la doctrine peut diviser les esprits, que la charité réunisse les cœurs: dans tous les cas, charité, *in omnibus charitas*.

C'est dans cet esprit que nous allons entamer et résoudre la première question: Que faut-il penser du sort des enfants morts sans baptême? Exposons d'abord ce qu'ordonne de croire la foi catholique, et nous verrons ensuite ce que nous permet l'opinion. Nous le dirons sans détour; que ces enfants descendent dans l'enfer, qu'ils soient damnés, qu'il n'y ait pas pour eux de région moyenne entre le ciel et l'enfer; qu'ils soient privés à jamais de la possession du Dieu qui fait le bonheur des élus dans le royaume céleste, tel est le langage, telle est la doctrine de l'Église; mais là se borne son enseignement: hors de là est la région des opinions et des conjectures. Hé quoi! direz-vous, ce sont là tous les adoucissements que vous sembleriez annoncer touchant le dogme catholique! C'est ici qu'il faut nous expliquer et nous entendre. Qu'est-ce que le ciel? C'est le lieu des récompenses et de la félicité. Qu'est-ce que l'enfer? C'est le lieu des privations et des peines. Mais, dans l'enfer comme dans le ciel, il est diverses demeures; pour les uns, les châtimens sont divers suivant les fautes, comme pour les autres, les récompenses varient suivant le degré de mérite et de vertu. Que les enfants baptisés, mourant dans leur innocence, soient éternellement heureux dans le ciel, c'est un point de la croyance catholique; que les enfants non baptisés soient privés de ce bonheur, et que leur damnation soit inséparable de cette privation, c'est encore un article de notre foi. Mais jusqu'à quel point Dieu leur fait-il connaître la grandeur du bien dont ils sont privés? dans quel degré de douleur et d'amertume en sentent-ils la privation? c'est un secret pour nous, et nous ne sommes pas obligés de croire qu'ils en sont aussi douloureusement affectés que peuvent l'être ceux qui, par leurs fautes personnelles, ont perdu ce bien immense. De plus, outre cette privation de félicité, les enfants souffrent-ils une peine positive, telle que celle du feu, plus ou moins vive? Sur cela, l'Église n'a rien décidé; elle permet à chacun d'embrasser le sentiment qui lui paraît le plus plausible. Je vous prie de remarquer, Messieurs, que le bonheur de voir et de posséder Dieu dans les cieux, de le contempler dans ses perfections adorables, dans cette beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, comme parle saint Augustin (320), que ce bonheur est une faveur purement gratuite, une libéralité toute miséricordieuse, que

(320) *Confess.*, lib. X, cap. 27.

Dieu ne doit à personne. C est une destinée si haute, si sublime, si divine, que l'homme n'a par lui-même nul droit d'y prétendre : dès lors, si les enfants en sont privés, je vois là pour eux la perte d'une immense félicité, mais du côté du souverain juge, qui ne la devait à personne, il n'y a pas même une ombre d'injustice.

Donnons à cette matière un plus long développement. Il suffit d'être initié aux premières études théologiques, pour savoir que saint Fulgence au v^e siècle, saint Grégoire le Grand dans le vi^e, et après eux plusieurs théologiens, ont pensé que les enfants non baptisés, outre la privation de la félicité céleste, souffraient encore, à cause de la tache originelle, une peine sensible, celle du feu, plus ou moins vive; mais nous savons également que l'opinion contraire a été embrassée par saint Grégoire de Nazianze, saint Thomas, saint Bernard, et le très-grand nombre des docteurs des écoles catholiques, sans qu'il se soit élevé contre eux aucune réclamation de la part de ceux qui sont les dépositaires de la foi, je veux dire, le corps des premiers pasteurs, les évêques, et le Souverain Pontife qui en est le chef; et, pour tout homme instruit et impartial, cela seul décèle un partage d'opinions d'après lequel il est permis à chacun d'abonder dans son sens. Saint Augustin, cette grande lumière de l'Eglise chrétienne, qui paraissait d'abord pencher vers le sentiment le plus sévère, avoue, dans une lettre à saint Jérôme (320*), que, lorsqu'il vient à examiner la question des peines subies par ces enfants, il n'éprouve que doutes, perplexités, embarras. Ce n'est pas tout; dans son dernier ouvrage contre les pélagiens, celui où il combat l'un de ces sectaires, nommé Julien, nous lisons ces paroles (321) : « Je ne dis pas que les enfants morts sans baptême doivent subir une si grande peine qu'il vaudrait mieux pour eux qu'ils ne fussent pas nés.... Quoique je ne puisse pas décider ce que sera, quelle sera, et combien grande sera leur damnation, je n'ose néanmoins dire qu'il serait meilleur pour ces enfants de n'être point que d'être dans cet état. » Ainsi, saint Augustin permet de penser que la damnation de ces enfants est telle qu'ils aiment mieux exister que de ne pas exister.

Je ne me permettrai pas de les appeler simplement heureux; je ne dirai pas qu'ils jouissent d'un bonheur naturel, pur et sans mélange; non, je ne vais pas jusque là; mais je puis me les figurer comme des princes détrônés, privés d'un royaume auquel ils pouvaient prétendre, comme des exilés qui regrettent une patrie qu'ils ne doivent jamais revoir; je puis croire que leur destinée est préférable au néant. Ce monde, Messieurs, n'est pas le séjour du repos ni du bonheur parfait, et cependant

il est peu d'hommes qui préférèrent la mort à la vie. Tel est donc le sort de ces enfants, que, tout imparfait qu'il est, ils l'aiment mieux que l'anéantissement, et qu'ils désirent de le conserver.

Quel était sur cette matière le sentiment de l'évêque de Meaux, qui, de son vivant même, fut révérend comme l'oracle de l'Eglise gallicane, et qui a été le théologien le plus profond comme le plus grand orateur de son siècle et de sa nation? Nous avons de lui, sur le sort de ces enfants, un écrit raisonné dont voici l'origine : un prélat, le cardinal Sfondrate, avait avancé à ce sujet une opinion qui parut s'éloigner de la simplicité et de la pureté du dogme catholique; Bossuet, de concert avec plusieurs évêques français, le dénonça au Saint-Siège dans une lettre adressée au Pape Innocent XII, lettre que nous avons encore (321*). Bossuet s'y élève bien avec force contre ceux qui veulent affranchir les enfants non baptisés de la damnation, mais en même temps il reconnaît que la plupart des docteurs les prétendent exempts de la peine du sens, c'est-à-dire, du tourment du feu éternel; et il était si loin de condamner ce sentiment comme une erreur, qu'il ajoute (322) : « Que nous importe à nous, qui ne disputons pas sur ce point?... Nous l'abandonnerons à la dispute des théologiens. »

Je pourrais me prévaloir d'une autorité plus imposante encore par l'éminente dignité du personnage, celle d'un des plus savants Papes qui se soient jamais assis sur la chaire de saint Pierre, de Benoît XIV, qui a vécu dans le dernier siècle. Ses écrits, pleins d'une immense érudition, sont remarquables par l'exactitude avec laquelle il distingue les dogmes qu'il faut croire des opinions qui sont un sujet de controverse. Or, dans un de ses ouvrages, ayant eu occasion de parler de la damnation de ces enfants, il dit (322*) : « Outre la privation de la béatitude, sont-ils exempts ou non de la peine qu'on appelle du sens? c'est une chose encore controversée parmi les théologiens. » Donc ici l'Eglise n'a rien décidé.

Il n'est personne parmi vous qui ne connaisse de réputation cette célèbre école de théologie de Paris, à laquelle l'Eglise gallicane a dû la plus grande partie de sa gloire, parce que c'est dans son sein que s'étaient formés tant de pontifes et de docteurs pleins de science et de vertu. Dépositaire et gardienne fidèle de toutes les bonnes doctrines, son autorité est d'un très-grand poids; et ici elle a consigné son sentiment dans un acte très-solennel, dans la *Censure* qu'elle fit de l'*Emile* de Jean-Jacques en 1762; censure qui est un chef-d'œuvre non de style, mais de doctrine. L'école de Paris y déclare (323) en termes formels que la seule chose enseignée comme un article de foi, c'est que

(320*) Epist. 166, n. 16.

(321) *Contr. Jul.*, lib. V, cap. 11, n. 44.

(321*) Lettre 102. *Œuvres de Bossuet*, t. XXXVIII, in-8°.

(322) *Ibid.*, t. XXXVIII, p. 56.

(322*) *De Festis Dom.*, lib. I, cap. 8, de *Sabbato unico*, n. 12.

(323) *Censure de la proposition xxvi*.

ces enfants sont privés de la possession de Dieu, grâce toute gratuite qui ne leur était pas due : ensuite elle expose la doctrine de saint Augustin telle que nous l'avons fait connaître ; et comme tout cela est avoué, je m'abstiendrai de toute citation.

Mais où se trouve plus spécialement consignée la foi catholique, c'est dans les décrets de ces conciles appelés généraux, parce qu'ils représentent l'Église entière, ou dans ces livres élémentaires appelés Catéchismes, qu'elle met dans les mains des fidèles, et qui sont l'expression la plus simple de la croyance universelle. Or, dans deux de ces conciles généraux, l'un tenu à Lyon et l'autre à Florence, il a bien été décidé que les enfants souillés de la tache originelle, comme ceux qui sont coupables de péchés actuels, descendent dans l'enfer, mais pour subir toutefois des peines inégales ; et nos Catéchismes, en enseignant qu'ils sont dans une éternelle séparation de Dieu, n'ajoutent pas qu'ils y sont livrés aux flammes éternelles, ainsi que les incrédules aiment à le supposer : le croie qui voudra ; quant à moi, je ne le crois pas.

Je ferai à ce sujet une réflexion qui peut être utile. Lorsque l'Église a parlé, le vrai fidèle n'a d'autre partage que la soumission ; il n'est ni génie, ni science humaine, qui ne doive s'abaisser devant cette Église enseignante à laquelle Jésus-Christ a confié le sacré dépôt : opposer l'Église ancienne à l'Église moderne, s'armer contre ses décisions de quelques passages de livres saints, ou des saints docteurs, tout cela conduirait à la voie de discussion et d'examen, voie impraticable à la presque totalité du genre humain, et dans laquelle on a vu s'égarer si souvent les plus habiles. Les promesses de Jésus-Christ embrassent tous les temps : assistée par l'esprit de vérité, l'Église doit traverser tous les âges dans l'inviolable pureté de sa doctrine ; elle est aussi vraie aujourd'hui dans son enseignement qu'elle l'était il y a dix-huit siècles. Aussi la seule chose qui intéresse essentiellement le fidèle, c'est de savoir ce que l'Église enseigne ; il n'a pas besoin de remonter plus haut ni de chercher au delà ; l'autorité, voilà sa règle. Si les esprits viennent à franchir cette barrière sacrée, attendez-vous à les voir goûter de toutes les erreurs sans être satisfaits par aucune, et, poussés par une injuste curiosité, tomber enfin dans les plus prodigieux égarements. Ainsi, du moment que l'Église prononce, soyons dociles, comme doivent l'être des enfants à l'égard d'une mère honorée et tendrement chérie ; mais aussi ne voyons pas en elle un tyran qui voudrait nous assujettir à ses caprices ; sachons user de la sage liberté qu'elle-même autorise : et certes, si c'est un crime à ses yeux que de convertir ses dogmes en opinions humaines, ce serait aussi un excès très-répréhensible que de convertir les opinions privées en dogmes catholiques ; ce serait se croire plus clairvoyant et plus orthodoxe que celle qui est pour nous la co-

lonne de la vérité ; ce serait vouloir imposer aux esprits un joug intolérable, mettre ses sentiments particuliers à la place de ceux de l'Église elle-même, caractère qui fut celui des novateurs de tous les temps : car si des schismes, si des hérésies ont désolé l'Église, c'est précisément parce que des individus ont préféré leurs opinions privées à la doctrine universelle. Si donc l'Église catholique décide sur ce qui est en litige touchant le sort des enfants morts sans être baptisés, nous ne disputerons pas avec elle ; nous nous soumettrons d'esprit et de cœur, sans réserve, à sa décision suprême : mais jusquelà, libres dans nos opinions, nous aimerons à embrasser celle qui nous paraîtra, d'après nos faibles lumières, plus conforme à la bonté divine.

Passons à la seconde question : Que faut-il penser du sort des chrétiens qui meurent hors du sein de l'Église catholique ?

Dans l'antique symbole que chante le peuple fidèle au milieu de la célébration des saints mystères, nous faisons profession de croire que l'Église fondée par Jésus-Christ est une : *Credo... Ecclesiam unam*. Une dans sa foi, elle n'avoue pour ses enfants que ceux qui professent sa doctrine ; une dans son gouvernement, elle forme un seul troupeau sous la conduite des mêmes pasteurs. Sans doute l'Église n'exige pas des fidèles la connaissance détaillée, approfondie de tous les points de sa doctrine ; elle ne demande pas d'un homme du peuple une foi aussi développée, aussi éclairée que de ceux à qui l'enseignement en est confié ; mais le véritable fidèle a la connaissance expresse des points principaux, sans lesquels il ne saurait ni penser ni vivre en disciple de Jésus-Christ, et il les embrasse tous sans exception, par la disposition sincère où il est de croire tout ce que l'Église enseigne. Sans doute celle-ci reconnaît bien et des articles fondamentaux, tels que le mystère d'un Dieu fait homme, sur lesquels repose, comme sur sa base, l'édifice entier de la religion, et des articles moins importants, tels que le culte des saints ; mais la croyance des uns n'autorise pas l'indifférence pour les autres ; et n'y attacher aucun intérêt, sous prétexte qu'on peut les négliger impunément, c'est un outrage fait à la révélation, dont toutes les parties sont dignes de nos respects et de nos hommages. Voyez comment sont ordonnées les sociétés humaines ; vous y trouverez des lois fondamentales qui forment leur constitution, des lois particulières qui composent leur code civil. Celui qui voudrait ébranler le fondement même de l'État serait bien plus coupable que celui qui violerait une simple loi réglementaire : toutefois il n'est pas de loi qu'il soit permis de violer ; ici toute transgression est justement réprimée ; sans cette vigilance sévère, l'esprit de désobéissance et de révolte gagnerait insensiblement, et l'édifice social, entamé de toutes parts, finirait par tomber en ruine. Ainsi en est-il de la société

chrétienne : elle a des dogmes principaux, tels que ceux qui sont énoncés dans le Symbole des apôtres, et des dogmes moins essentiels à la vérité : mais, pour les seconds comme pour les premiers, elle exige une soumission pleine et entière de l'esprit et du cœur ; le mépris d'un seul est à ses yeux une hérésie ; la révolte sur un point conduit à la révolte sur beaucoup d'autres ; bientôt, si elle n'était pas arrêtée, le christianisme serait mis en pièces ; et l'Eglise, loin d'être belle par son unité, ne serait plus que ce royaume divisé contre lui-même dont parle l'Évangile, et ne formerait plus qu'un assemblage monstrueux de parties bizarres et difformes. Unité dans la foi, unité dans le gouvernement, voilà le caractère de l'Eglise catholique ; aussi tout ce qui est séparé de sa communion, tout ce qui ne professe pas sa doctrine, elle le regarde comme placé hors de la voie commune de la vérité et du salut : telle est la maxime générale. Mais en même temps voici des maximes universellement avouées, et d'après lesquelles il faut savoir modifier le sens et l'étendue de la précédente

Une première maxime, c'est qu'il est des erreurs innocentes devant Dieu, parce qu'elles sont involontaires. Le mensonge se présente quelquefois sous des couleurs si séduisantes, il est séparé du vrai par des nuances si légères : souvent la vérité se trouve dans des points si délicats, si difficiles à saisir, qu'elle peut échapper à toutes les recherches. Excuser toutes les erreurs serait un relâchement très-pernicieux ; les condamner toutes comme criminelles serait un absurde rigorisme ; se tromper quelquefois est une suite inévitable des bornes et de la faiblesse de l'esprit humain. Quel est le magistrat qui oserait rendre la justice ; quel médecin voudrait entreprendre de soulager les infirmités et les maladies de l'espèce humaine ; quel ministre de la religion se chargerait de diriger les consciences, si, au tribunal de Dieu, ils étaient responsables de tous les faux jugements de leur esprit ? Non, l'étude, la sagacité, la vertu ne suffisent pas pour mettre l'homme à l'abri de toute erreur. Je crois bien que la vérité, pour être sentie, demande encore plus de droiture dans le cœur que de pénétration dans l'esprit, que beaucoup d'erreurs viennent des passions ; mais enfin qui oserait dire que la mauvaise foi a présidé à toutes les disputes qui se sont élevées même parmi les plus illustres et les plus saints personnages, à commencer par saint Jérôme et saint Augustin, et à finir par le P. Mabillon et le célèbre réformateur de la Trappe ? Oui, il est des erreurs qui viennent plutôt de faiblesse que de malice, et qui ne sont pas imputées à l'homme par le souverain Juge qui voit le fond des cœurs.

Une seconde maxime, c'est qu'il peut en être des erreurs concernant la religion, comme des erreurs d'une autre sorte ; je

veux dire qu'il peut s'en trouver d'involontaires, et qui ne soient pas imputables. Le schisme et l'hérésie sont condamnables ; mais il n'est pas de crime sans volonté, et devant Dieu nous ne sommes pas coupables, quand le cœur est innocent. Nous, hommes, ne pouvant juger que sur les apparences, nous appelons catholiques tous ceux qui sont nés et qui vivent dans le sein de l'Eglise catholique, et nous accusons de schisme et d'hérésie tout ce qui est né et qui vit hors de sa communion extérieure. Mais cherchons à bien démêler les choses, et à les voir comme elles sont dans la réalité.

Cet homme est né et vit dans le sein de l'Eglise romaine ; mais en même temps, par ses discours ou ses écrits, il inspire le mépris de l'autorité ecclésiastique, il dénigre les pasteurs légitimes, il souffle la révolte contre eux. N'hésitons point à dire qu'il est animé d'un esprit schismatique, et qu'il en est coupable devant Dieu. Au contraire, dans une société chrétienne séparée de la nôtre, si ceux qui la composent n'y adhèrent point par choix, volontairement, avec connaissance de cause, cette bonne foi les rendrait devant Dieu innocents du crime de schisme.

Cet homme, extérieurement catholique, n'est pas soumis d'esprit et de cœur aux décisions de l'Eglise ; il rejette quelque point de sa doctrine : par cela seul, il est coupable d'hérésie devant Celui qui *sonde les reins et les cœurs*, suivant l'expression de l'Écriture. (*Psalm. VIII, 10.*) Au contraire, au milieu d'une société d'ailleurs hérétique, on peut être innocent d'hérésie, si l'on ne professe l'erreur que par l'ignorance invincible de la vérité : aussi est-ce un principe très-connu et non contesté, que l'hérésie est bien moins dans l'erreur que dans l'opiniâtreté à la soutenir malgré le jugement de l'Eglise. Autrefois saint Cyprien soutenait une opinion qui, après lui, fut condamnée ; il pouvait être innocent : mais, après la décision de l'Eglise, ses sectateurs furent coupables et traités d'hérétiques ; ce qui fit dire à un ancien et célèbre docteur des Gaules, que les maîtres sont absous, et que les disciples sont condamnés : *Absolvuntur magistri, condemnantur discipuli* (323*). Dès lors un chrétien qui ne resterait séparé de la communion ou de la foi de l'Eglise catholique que par une ignorance tout à fait involontaire ne serait pas condamnable pour le seul fait de la séparation ou de l'erreur. Il faut le dire, il faut le proclamer hautement : l'homme, au tribunal de Dieu, ne sera responsable, dans ses opinions, que de sa mauvaise foi ; dans sa conduite, que des transgressions volontaires de ses devoirs.

Et ne pensez pas que la doctrine que je viens d'exposer sur le caractère du schisme et de l'hérésie soit de mon invention ; car, outre qu'elle paraît si conforme à la saine raison, je puis l'appuyer des autorités les plus graves et même les plus décisives. Qui

jamais a été un plus grand défenseur de l'unité, et un fléau plus redoutable de l'hérésie, que saint Augustin? Eh bien! voici ce qu'il dit dans sa lettre quarante-troisième, adressée à Glorius : « Il ne faut pas les mettre au rang des hérétiques, ceux même dont les erreurs sont les plus pernicieuses, pourvu qu'ils ne les défendent pas opiniâtrément; et l'on doit particulièrement faire cette justice à ceux dont les erreurs ne sont point le fruit de leur présomption ni de leur témérité, et qui, ne s'y trouvant engagés que par le malheur qu'ont eu leurs pères de s'y laisser séduire, se mettent en peine de chercher la vérité, prêts à revenir de leurs égarements, dès qu'elle leur apparaîtra. »

Dans les commencements du v^e siècle, vivait à Marseille un prêtre nommé Salvien, renommé pour son savoir et son éloquence : nous avons de lui plusieurs écrits, un, entre autres, divisé en huit livres, *sur la Providence*. C'est au cinquième qu'il parle de la foi des Goths et des Vandales, peuples élevés, nourris dans une hérésie alors fort répandue, l'arianisme. Salvien était bien loin de les regarder tous indistinctement comme coupables du crime d'hérésie : il fait observer que ces barbares ne savaient que ce qu'ils avaient appris de leurs docteurs, que les traditions reçues étaient pour eux toute la loi; et il ajoute : « Ils sont donc hérétiques, mais sans le savoir : *Hæretici ergo sunt, sed non scientes*. C'est bien avec nous qu'est la vérité, mais ils présument qu'elle est chez eux : *veritas apud nos est, sed illi apud se esse præsumunt*. Ils se trompent donc, mais de bonne foi; *errant ergo, sed bono animo errant*. De quelle manière, au jour du jugement, seront-ils punis de cette erreur? nul ne peut le savoir que le souverain juge : *Qualiter pro hoc ipso falsæ opinionis errore in die judicii puniendi sint, nullus potest scire, nisi Judex* (324). »

Mais voici une troisième observation très-importante, et que bien souvent on ne fait pas. Dans toutes les communions chrétiennes distinctes de la catholique, le baptême, administré aux enfants suivant le rite nécessaire, produit son effet : ces enfants, quoique baptisés hors de l'Eglise, sont néanmoins membres de l'Eglise par le sacrement de baptême qui est son bien propre; et s'ils meurent avant l'âge de la raison, le royaume des cieux leur est assuré : ce n'est pas une opinion, c'est un article de la foi catholique.

Ces enfants ont-ils atteint l'âge de raison? alors, si professant les points principaux que leur secte a conservés, et qu'elle a de communs avec nous, ils sont de bonne foi sur tout le reste, ils n'ont pas cessé d'appartenir à l'Eglise. Considérez tous ces enfants, depuis l'âge, je le suppose, de six ans jusqu'à douze; instruits, dominés par leurs parents, leurs maîtres, leurs pasteurs, par les exemples de tout ce qui les entoure, peuvent-ils

avoir la pensée qu'ils sont élevés dans une fausse religion, qu'ils sont trompés par les personnes que la nature leur apprend à respecter et à aimer le plus? Qui serait assez téméraire pour avancer qu'à cet âge si tendre ils professent de mauvaise foi les erreurs de leurs pères? Laissons ici le discernement à Celui qui seul voit les consciences. Prenez maintenant des hommes plus avancés en âge dans les classes surtout les moins éclairées. Jusqu'où va l'empire de l'éducation, des premières impressions reçues comme avec la vie? jusqu'à quel point les causes particulières peuvent-elles contribuer à cette bonne foi qui excuse devant Dieu? Il n'est pas donné aux hommes de le savoir; et voilà pourquoi en condamnant les sectes en général, il faut laisser à Dieu le jugement des particuliers.

Un des plus habiles controversistes qui aient combattu les réformés, et qui aient déployé contre eux une logique plus serrée et plus lumineuse, c'est Nicole : nous avons de lui un traité de *l'Unité de l'Eglise*. Il y dit en propres termes (324*) : « Il est vrai que, selon tous les théologiens catholiques, il y a un grand nombre de membres vivants et de véritables enfants de l'Eglise dans les communions séparées d'elle, puisqu'il y a tant d'enfants qui en font toujours une partie considérable; et il y en pourrait avoir aussi parmi les adultes, quoiqu'elle n'y ait point d'égard, parce qu'elle ne les connaît point. » Il dit encore (325) : « On ne prétend nullement que tous ceux qui sont hors de la communion extérieure de l'Eglise romaine soient exclus du salut. On prétend, au contraire, qu'elle a des membres qui lui appartiennent réellement dans toutes les communions; car tous les enfants baptisés, qui en font toujours une partie si considérable, sont les enfants de la vraie Eglise, parce que c'est elle qui les a régénérés, quoique par le ministère de pasteurs hérétiques ou schismatiques. Tous ceux qui n'ont point participé par leur volonté et avec connaissance au schisme et à l'hérésie font partie de la véritable Eglise... L'Eglise romaine ne les excuse qu'autant de temps que leur bonne foi et leur ignorance les excuseront devant Dieu, sans oser déterminer jusqu'où cela s'étend; et comme ils ne sauraient le savoir eux-mêmes, elle ne les distingue pas des coupables dans la pratique. »

Ici encore, Messieurs, ce n'est pas certes une mince autorité, que celle de la Sorbonne dans la *Censure de l'Emile* : or, après avoir parlé des enfants baptisés dans les communions séparées, et de ces hommes simples, dont Dieu seul connaît le nombre, qui se trouvent dans l'impossibilité de connaître la véritable Eglise, elle ajoute (325*) : « Tous ces enfants et ces simples ne participent ni à l'hérésie ni au schisme; ils en sont excusés par l'ignorance invincible de l'état des choses, et l'on ne doit pas les regarder comme

(324) Salvian., de *Guberna. Dei*, lib. V.

(324*) Liv. I, ch. 3.

(325) Liv. II, ch. 3.

(325*) Censure de la proposition xxxii^e.

n'appartenant pas à l'Eglise, hors laquelle il n'y a point de salut. »

Maintenant quelqu'un serait-il tenté de me demander si, dans les sociétés séparées, il existe beaucoup de personnes de bonne foi? Je réponds que c'est le secret de Dieu; que le cœur de l'homme est profond comme les abîmes; que les passions, l'orgueil, l'intérêt, la volupté, sont une source d'erreurs; qu'on ne doit pas confondre cette fausse écurité, par laquelle on se trompe soi-même, avec cette droiture, cette sincérité qui justifie devant Dieu. L'illusion n'est pas la bonne foi; trop souvent elle est une ignorance que l'homme ne se reproche pas, et qui n'en est pas moins criminelle. Peut-on se rendre le témoignage qu'on aime la vérité, qu'on a pris les moyens de la connaître, qu'on n'a pas mis d'obstacles volontaires à la communication de sa lumière? Voilà d'abord ce qu'il importe de savoir. Aussi ne doit-on pas être rassuré sur le sort de ceux qui sont dans l'erreur, et ne pas discontinuer de travailler avec zèle à les ramener à l'unité. Loin de nous cette indifférence qui met au même rang le mensonge et la vérité, et qui finit par y mettre aussi le vice et la vertu.

Pour me résumer, hors l'Eglise point de salut; cela est vrai: mais les enfants baptisés de toutes les communions appartiennent à l'Eglise; mais les adultes qui se trompent de bonne foi n'ont pas cessé d'appartenir à l'Eglise, et s'ils ne sont responsables que de leur mauvaise foi et de leurs mauvaises actions, où est l'injustice? où est la barbarie?

Venons à la troisième question: Que faut-il penser du sort de ceux qui meurent sans avoir connu la révélation, et qu'on appelle infidèles?

A Dieu ne plaise, Messieurs, que, pour rendre la doctrine plus croyable, nous cherchions à l'affaiblir: loin de nous les indignes ménagements que la religion n'a jamais connus; elle ne sait ni dénaturer les mystères pour flatter l'orgueil de l'esprit, ni mitiger sa morale pour plaire aux cœurs faibles et corrompus. L'Eglise n'est pas maîtresse absolue, mais dépositaire de la révélation; si sa discipline varie, sa doctrine ne varie pas; tout pacte avec le mensonge lui est impossible, sa politique, c'est la vérité; et, parce que rien n'est fort comme la vérité, que rien n'est odieux comme elle aux passions, il arrive que la religion est toujours combattue, et que, d'une manière ou d'une autre, elle est toujours triomphante. Mais il importe d'en bien saisir la doctrine, de distinguer avec précision ce qu'elle enseigne de ce qu'elle n'enseigne pas, de présenter ses maximes sous leur véritable jour, et de ne pas y mêler de révoltantes exagérations.

Je fais observer en premier lieu, d'après nos livres saints, que Dieu demandera beaucoup à celui qui a reçu beaucoup, et moins à celui qui a moins reçu; que le serviteur qui, connaissant la volonté de son maître, ne la fait pas, sera sévèrement châtié, et qu'il n'en sera pas ainsi des autres; que Dieu, l'équité même, ne voudra pas recueillir

là où il n'aura pas semé; que ceux à qui le ciel a départi avec plus d'abondance ses dons et ses lumières auront à rendre un compte plus rigoureux et plus étendu. Nous, Messieurs, éclairés par l'Evangile, par l'enseignement de l'Eglise, par une raison plus exercée, un esprit plus cultivé, nous avons, sur les devoirs, des connaissances plus précises qui rendent nos transgressions plus criminelles: le degré de malice doit se mesurer en grande partie sur celui de l'intelligence. Mais transportons-nous, par la pensée, au milieu de ces hordes sauvages qui inspirent un sentiment particulier d'intérêt et de pitié; de ces peuplades errantes dans les forêts, qui semblent moins tenir de l'homme que de la brute, et qui sont livrées à une stupide ignorance par le vice même de leur naissance et de leur éducation. Sans doute, vous trouverez chez elles quelques rayons de cette lumière divine qui éclaire toutes les âmes; mais combien n'est-elle pas obscurcie! combien leurs idées sur le bien et le mal sont confuses et vagues! qu'ils sont peu capables de ces doctrines spirituelles qui s'éloignent des objets sensibles! quelle imprévoyance! quelle insensibilité! Lors de la découverte du nouveau monde, quelques-uns des premiers missionnaires furent si frappés de la stupidité des Indiens qu'ils les crurent incapables de saisir les premiers principes de la religion. Que ces hommes abrutis soient capables de bien et de mal, ce n'est pas là ce que je conteste; mais que de choses, criminelles pour nous, peuvent ne pas l'être pour eux! que de fautes, graves pour nous, peuvent dans eux n'être que des fautes légères! Sur bien des points où l'on n'hésiterait pas, s'il s'agissait d'un chrétien, que faut-il pour que, dans le sauvage, une faute soit au nombre de celles que la théologie qualifie de mortelles? question souvent très-embarrassante. Au milieu de nous, là où la transgression matérielle de la foi est la même, la culpabilité peut être néanmoins bien différente; l'ignorant peut être plus excusable que l'homme instruit, le simple fidèle plus excusable que le ministre des autels: ainsi vouloir appliquer indistinctement aux actions des infidèles les règles par lesquelles nous jugeons la moralité des nôtres, serait un rigorisme insensé.

Je fais observer en second lieu, et cette considération est une suite de la première, qu'au jugement de Dieu ceux qui auront été privés des lumières du christianisme seront traités avec bien moins de sévérité, et que même ils ne seront pas jugés d'après l'Evangile, si l'Evangile ne leur a pas été annoncé. Vous connaissez tous le célèbre Bourdaloue, qui, à un esprit très-fécond, à une simplicité originale, joignait quelque chose de plus précieux encore dans un ministre de la parole sainte, une connaissance approfondie de toutes les parties de la religion. Il s'est rencontré des hommes d'un génie plus élevé, d'une imagination plus brillante, d'une plus vaste érudition; mais jamais écrivain n'a

parlé sur le dogme et sur la morale avec plus d'exactitude et de précision : il n'a rien donné à l'exagération oratoire ; en lui tout est substance et vérité. Écoutons ce qu'il dit dans un de ses sermons *sur le Jugement dernier* (326) : « Il faut, chrétiens, et cette pensée n'est pas de moi, mais de saint Jérôme, il faut bien établir dans nos esprits une vérité, à quoi peut-être nous n'avons jamais fait toute la réflexion nécessaire ; que, dans le jugement de Dieu, il y aura une différence infinie entre un païen qui n'aura pas connu la loi chrétienne et un chrétien qui, l'ayant connue, y aura intérieurement renoncé, et que Dieu, suivant les ordres mêmes de sa justice, traitera l'un bien autrement que l'autre. On sait assez qu'un païen à qui la loi de Jésus Christ n'aura point été annoncée ne sera pas jugé par cette loi, et que Dieu, tout absolu qu'il est, gardera avec lui cette équité naturelle, de ne pas le condamner pour une loi qu'il ne lui aura fait pas connaître ; c'est ce que saint Paul enseigne en termes formels : *Quicumque sine lege peccaverunt, sine lege peribunt.* (Rom., II, 12.) » Voilà donc Bourdaloue s'appuyant sur saint Jérôme et même sur saint Paul, pour nous avertir que celui à qui Dieu n'a pas fait annoncer son Évangile ne sera pas jugé par l'Évangile.

Pourquoi donc Jean-Jacques, et d'autres déclamateurs après lui, semblent-ils supposer que, suivant la doctrine catholique, il y aura des hommes condamnés à des peines éternelles, précisément pour n'avoir pas connu une loi qu'il n'a pas été en leur pouvoir de connaître ? Cette supposition est chimérique. D'un côté, nul homme ne sera sauvé précisément parce qu'il est né à Rome, parce qu'il connaît et professe la foi véritable. La naissance peut être un avantage, elle n'est pas un mérite ; si la foi est un don précieux, la foi sans les œuvres serait un don stérile : le Dieu de vérité est aussi le Dieu de sainteté, et ne demande pas moins l'observance de sa loi que la soumission à sa parole. D'un autre côté, nul ne sera condamné au tribunal de Dieu précisément pour être né dans les forêts du nouveau monde, ni précisément pour avoir ignoré les vertus chrétiennes. La naissance peut être un malheur, elle n'est pas un crime, et l'ignorance involontaire de la révélation n'est pas une faute punissable. Si le ciel fait briller la lumière aux yeux de l'infidèle, celui-ci ne peut la rejeter sans être coupable ; mais s'il n'a pas eu, s'il n'a pu avoir le moyen de s'éclairer, alors son ignorance est invincible, il est excusable de ne pas connaître. La révélation chrétienne est une loi positive, et il est de la nature d'une loi de n'être obligatoire que lorsqu'elle est publiée et connue. Donc si l'infidèle se trouve condamné au tribunal du souverain juge, ce ne sera que pour avoir violé ce qu'il pouvait et devait

connaître de cette loi intérieure qui se manifeste par la conscience. Que si Dieu ne juge pas cet infidèle d'après la loi chrétienne, s'il ne le punit point de ce qu'il n'a pas eu la foi, s'il ne le punit que pour des fautes qu'il pouvait éviter, s'il mesure la peine sur le degré de connaissance et de malice, où est l'injustice ? Je ne placerai pas cet infidèle dans le royaume de la béatitude céleste ; mais suivant sa conduite, il sera plus ou moins rapproché, dans sa destinée, des enfants morts sans baptême, dont nous avons déjà parlé. Nous pourrions nous borner là avec un incrédule ; il n'en faut pas davantage pour faire évanouir la difficulté.

Mais la théologie chrétienne nous fournit encore de nouvelles lumières. D'une part, elle nous dit bien que l'homme, par les seules forces de sa nature, ne peut pas mériter la foi ; que même la première grâce est entièrement gratuite : et celui qui avancerait que Dieu la doit comme récompense de quelque mérite précédent, acquis par la seule raison, tomberait dans une erreur souvent condamnée, celle des pélagiens. Mais en même temps nous disons que, parmi les infidèles, il n'en est pas un seul qui soit étranger au bienfait de la rédemption, aux grâces surnaturelles, fruit du sacrifice offert sur la croix pour le salut du monde ; que si l'infidèle était docile à ces premières impressions de grâce toute gratuite, il en recevrait de nouvelles, et que de lumière en lumière il pourrait arriver enfin à la connaissance de la vérité ; que Dieu pourrait l'y conduire, soit par la voie ordinaire de la prédication, soit par une révélation spéciale, comme celle qui a été faite aux prophètes et aux apôtres, soit par des impressions intérieures dont il toucherait son âme avant sa mort, soit par d'autres moyens pris dans les trésors infinis de sa puissance et de sa sagesse. Connaissions-nous toutes les opérations secrètes de Dieu dans les âmes, toutes les manières dont il peut les éclairer ? J'aime à croire qu'au grand jour de la manifestation, nous verrons éclater à ce sujet des prodiges de miséricorde qui maintenant nous sont cachés, et qui raviront d'admiration les anges et les hommes.

La doctrine que je viens d'exposer était bien certainement celle de Bossuet, quand il disait (326*) : « En ôtant aux infidèles qui n'ont jamais ouï parler de l'Évangile la grâce immédiatement nécessaire à croire, rien n'empêche qu'on ne leur accorde celle qui mettrait dans leur cœur des préparations plus éloignées, dont, s'ils usaient comme ils doivent, Dieu leur trouverait dans les trésors de sa science et de sa bonté, des moyens capables de les amener de proche en proche à la connaissance de la vérité. »

Cette même doctrine je la trouve textuellement consignée dans la *Censure de l'Émile* (327), et dans saint François de Sales.

p. 256.

(327) Censure de la proposition xxxiii^e et de la xxiv^e à la fin.

(326) 1^{er} Avent : Sermon pour le premier dimanche, premier point.

(326*) *Justification des Réflexions sur le Nouveau Testament*, § 17 ; *Œuvres de Bossuet*, tome IV,

Cet homme, d'une piété aussi éclairée qu'elle était tendre et persuasive, rapporte et approuve une réponse faite aux Japonais par saint François-Xavier (328), réponse fondée sur les éclaircissements que je viens de donner. Je la trouve encore, cette doctrine, dans saint Thomas, qui, pour l'étendue et la pénétration d'esprit, peut être placé entre saint Augustin et Bossuet. On a souvent cité de lui cette parole mémorable, que Dieu dans sa bonté enverrait plutôt un ange à celui qui, aidé de sa grâce, le cherche dans la simplicité de son cœur que de le laisser dans ses ténèbres (329); et à ce sujet, je rencontre encore ici Jean-Jacques se moquant de ce moyen de salut. « La belle machine, dit-il, que cet ange! Non contents de nous asservir à leurs machines, ils mettent Dieu dans la nécessité de les employer. » Messieurs, c'est là une raillerie, dans laquelle il entre autant d'ignorance que de malice. Les théologiens ne disent pas que Dieu soit obligé d'envoyer un ange, comme s'il n'avait pas d'autres moyens en sa puissance; cela serait ridicule. Mais qu'y a-t-il de ridicule à prétendre que Dieu est si bon envers les cœurs droits qu'il ferait un miracle, et se servirait, s'il le fallait, du ministère d'un ange, pour ne pas laisser périr celui qui, fidèle aux inspirations de sa grâce, chercherait la vérité dans toute la sincérité de son âme, ainsi qu'il en usa à l'égard du centurion Corneille, à qui il fut dit : *Vos prières et vos aumônes sont montées devant Dieu, et il s'est souvenu de vous.* (Act., X, 4.) Par cette manière de penser, les théologiens, loin de dégrader la Divinité, ne font que donner une excellente idée de la grandeur de sa miséricorde.

Je souhaite bien, Messieurs, que ma doctrine ait été saisie telle que j'ai eu l'intention de l'exposer : sans cela, je puis être aisément accusé par les uns de relâchement, et par les autres de rigorisme. Pour présenter les choses en abrégé, voici comme il faut les concevoir. Père commun du genre humain, Dieu est bon envers tous, encore qu'il soit meilleur envers quelques-uns : cette inégalité de dons et de faveurs existe partout, dans l'ordre naturel et civil comme dans l'ordre religieux. Vous voyez la faiblesse à côté de la force, l'indigence à côté de la richesse, le bonheur à côté de l'infortune, le génie à côté de l'incapacité. Si le déiste demande pourquoi les lumières de la révélation ne sont pas égales pour tous, on peut lui demander : Pourquoi en est-il ainsi des lumières de la raison et de la loi naturelle? Si nous sommes les enfants privilégiés, nos plaintes et nos murmures ne font que montrer en nous l'ingratitude jointe au blasphème. Que penser d'un enfant, qui couvert des bienfaits de son père, lui reprocherait de ne pas traiter ses frères avec la même libéralité? Que penser d'un savant qui re-

procherait à Dieu de l'avoir distingué du reste des hommes par l'esprit et le talent? Un jour, Dieu saura bien se justifier, forcer ses créatures à rendre hommage à son équité, et leur arracher l'aveu qu'elles sont traitées chacune selon ses œuvres. S'il faut donner, en attendant, quelque chose aux désirs d'une raison faible et curieuse, nous disons : Il est reconnu que la moitié de l'espèce humaine meurt dans la première enfance avant l'âge de raison; or tous les enfants baptisés de toutes les communions sont mis en possession du bonheur du ciel; la foi nous l'enseigne : les enfants non baptisés sont dans un état tel que l'existence est pour eux un bien dont ils désirent la conservation; la foi permet de le penser.

En second lieu, s'agit-il des chrétiens adultes des communions distinctes de la nôtre? De deux choses l'une : ou ils se trompent de mauvais foi, et ils en seront punis; mais aussi, quoi de plus juste? ou ils se trompent de bonne foi, et alors leurs erreurs ne leur seront pas imputées. Que faut-il davantage pour absoudre la justice divine?

En troisième lieu, s'agit-il des infidèles? S'ils n'ont pas pu connaître l'Évangile, ils ne seront jugés que d'après la loi de la conscience, et ne seront punis que des fautes qu'ils pouvaient éviter. Dans tout cela, qu'y a-t-il donc de si révoltant? Si même fidèles à ces grâces que Dieu donne à tous dans sa miséricorde, ils pratiquaient avec leur aide tous leurs devoirs, Dieu les amènerait de proche en proche à la connaissance de la vérité.

Sans doute, Messieurs, vous n'attendiez pas de moi que je dissipasse devant vous toutes les ténèbres mystérieuses qui enveloppent les voies de la Providence touchant le salut des hommes; nos pensées sont trop courtes pour mesurer celles de Dieu. Prétendre tout voir sans nuages, tout pénétrer et tout comprendre; ce serait vouloir, au lieu d'une raison humaine, faible et bornée, avoir une raison infinie, une raison divine. *Les jugements du Très-Haut sont des abîmes,* disent nos livres saints (Psal. XXXV, 7); il est bien donné à l'homme d'y jeter quelques clartés, mais non d'en éclairer toutes les profondeurs. Hé quoi! les opérations du Créateur dans la partie la plus grossière de ses ouvrages, dans la nature matérielle, sont couvertes d'un voile d'airain, que tous les efforts des hommes ne peuvent soulever; et l'on voudrait que dans la partie la plus haute, la plus sublime de ses œuvres, dans le monde intellectuel, tout fût lumière, sans ombre, sans obscurités! Cela n'est pas raisonnable. Au lieu de nous livrer à de vaines recherches sur la destinée future des peuples non catholiques, nous ferions bien plus sagement de nous occuper de la nôtre. N'ayons pas la pensée d'assujettir les desseins de l'Être infini aux calculs

(328) *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. IV, ch. 6, à la fin.

(329) Voyez dans Fénelon (*Lettres sur divers su-*

jets de métaphysique et de religion, lettre 6, n. 4.) ce passage de saint Thomas, et bien d'autres, cités et développés.

de notre courte sagesse. Je vous l'ai dit quelquefois : la religion a son côté lumineux, pour que notre foi soit raisonnable ; elle a aussi son côté obscur, pour que notre foi soit méritoire : c'est le soleil caché derrière un nuage. Marchons à la lumière que le ciel nous donne, en attendant qu'un jour il la fasse éclater dans toute sa plénitude. Celui qui jouit des douces clartés de l'aurore a-t-il le droit de blasphémer contre la Providence, parce que le soleil n'est pas arrivé à l'éclat de son midi ? Comme le peuple d'Israël, abaissons-nous au pied de la montagne sainte ; adorons avec respect le Dieu qui se cache au sommet, dans les profondeurs de sa majesté ; et si nous essayons de monter jusqu'à lui, craignons qu'un éclair de sa colère en nous foudroyant, ne vienne nous punir de notre folle témérité.

QUESTIONS ET RÉPONSES

RELATIVES AUX MATIÈRES QUI VIENNENT D'ÊTRE DISCUTÉES.

Ces questions m'ont été proposées en 1820 par une personne d'un esprit fort distingué de l'Eglise protestante. Les réponses sont de la même date.

PREMIÈRE QUESTION. — Quelle est positivement la doctrine de l'Eglise catholique sur le salut des protestants ?

RÉPONSE. — L'Eglise catholique se croit seule la véritable société établie par Jésus-Christ, et seule en possession de toute la doctrine révélée par lui.

A ses yeux, toutes les autres communions sont plus ou moins dans l'erreur ; mais les enfants baptisés dans leur sein sont membres de l'Eglise catholique, par le baptême qui lui appartient en propre ; et nul doute que ces enfants, s'ils meurent avant l'âge de raison, ne soient sauvés.

Même parmi les adultes de tout âge, tous ceux qui seraient dans l'*ignorance invincible* de la vraie foi, ne seraient pas coupables de leurs erreurs. La bonne foi les excuserait devant Dieu.

Les catholiques présentent l'Eglise comme étant composée d'un corps et d'une âme.

« Les liens extérieurs de la profession de la foi, de la participation aux sacrements, de la soumission aux pasteurs, constituent le corps de l'Eglise ; les dons intérieurs du Saint-Esprit, la foi, l'espérance, la charité, et les autres vertus en forment l'âme. On est du corps de l'Eglise par la profession publique, et de son âme par la vie privée (330.) »

Les hérétiques sont bien séparés du corps de l'Eglise : mais les petits enfants, par le baptême ; mais les adultes, par la croyance des points principaux (s'ils se trompent de *bonne foi* sur le reste) et quand ils sont fidèles à la loi évangélique, appartiennent à l'âme de l'Eglise, et par là même ne sont pas hors de la voie du salut.

L'application de ces principes à la première question se présente d'elle-même.

Il est très-positif que, chez les protestants, les petits enfants et les adultes, tels que nous venons de les supposer, sont assurés de leur salut.

SECONDE QUESTION. — Y a-t-il un décret d'un concile qui se rapporte à cette question ?

RÉPONSE. — C'est la doctrine des conciles et en particulier du premier concile général de Constantinople, au IV^e siècle, que l'Eglise est *une*. Ceux qui ne professent pas sa doctrine, et qui vivent séparés d'elle, sont bien hors de son unité extérieure ; mais ils peuvent néanmoins lui appartenir, dans le sens des éclaircissements donnés sur la première question.

TROISIÈME QUESTION. — Y a-t-il eu des Pères de l'Eglise qui aient parlé du salut ou de la perte des hérétiques ?

RÉPONSE. — Les saints Pères ont vu dans les hérétiques des enfants rebelles ; et c'est à l'un d'eux qu'est due cette maxime, que « celui-là ne saurait avoir Dieu pour père, qui ne reconnaît pas l'Eglise pour mère (331.) » Mais, en même temps, il est certain qu'au V^e siècle, saint Augustin en divers endroits, et Salvien de Marseille, dans son traité de la *Providence*, ont parlé de l'excuse de la *bonne foi* et de l'*ignorance invincible*, au sujet de certains hérétiques ; et ils autorisent manifestement notre première réponse.

QUATRIÈME QUESTION. — Que peut-on opposer à cette doctrine de la damnation des protestants, généralement répandue partout et prêchée par presque tous les prêtres ?

RÉPONSE. — C'est bien l'enseignement de tous les prêtres, qu'il n'y a point de salut hors de l'Eglise véritable, et qu'on est hors de l'Eglise par l'hérésie ; mais en même temps ils reconnaissent que, devant Dieu, ce qui fait le crime de l'hérésie, c'est moins l'*erreur* que l'*attachement opiniâtre* à l'erreur, et que ce dernier seul rend coupable et digne de la damnation.

Toutefois, comme l'Eglise ne connaît pas les dispositions intérieures, elle condamne en *masse* les sociétés dissidentes en laissant à Dieu le jugement des individus.

Lorsque les prêtres traitent publiquement ces sortes de matières, ils ont coutume d'établir les vérités générales, sans aller au devant de toutes les difficultés souvent inconnues du peuple, et des conséquences exagérées qu'on pourrait en tirer. Aussi, bien des ministres protestants eux-mêmes, en prêchant la nécessité de la foi en Jésus-Christ, ne vont pas au-devant de ce que peut faire objecter le sort des païens, des sauvages, etc.

Au reste, les catholiques sont bien loin de dissimuler les adoucissements qu'ils mettent à la sainte sévérité de la foi ; on les trouve dans leurs apologistes, et notamment

Pentecôte.

(331) S. Cyr. *De unit. Eccles.*

(330) *Explication des Évangiles*, par M. de La Luzerne, évêque de Langres ; pour le 9^e dim. après la

dans un acte bien authentique, fait pour servir comme de manuel, sur cette matière délicate, à toutes les écoles catholiques de France, la *Censure de l'Emile* par la Sorbonne.

CINQUIÈME QUESTION. — La doctrine qui ne condamne pas les protestants n'est-elle pas une doctrine nouvelle? n'est-elle pas en opposition avec les écrits des anciens auteurs? n'est-elle pas formellement contredite dans Bossuet, dans Fénelon?

RÉPONSE. — Les explications données ont leur *sanction* dans l'antiquité, dans saint Augustin et dans Salvien en particulier, ainsi que je l'ai dit. On peut les voir exposées dans le traité *De l'unité de l'Eglise* de Nicole; et bien certainement ce n'est pas lui qui les avait inventées.

Bossuet et Fénelon ont établi les principes généraux, comme tous les controversistes catholiques, sans parler des exceptions, telles que nous les avons exposées dans la première réponse.

SIXIÈME QUESTION. — Quels auteurs, quels passages, quelles décisions, peut-on citer à l'appui de la doctrine qui ne condamne pas les protestants?

RÉPONSE. — Tous les catholiques condamnent l'Eglise protestante comme une fausse église; mais, outre les autorités citées en faveur des exceptions individuelles, dont Dieu seul connaît le nombre, je puis nommer ici Bergier, *Dictionnaire de Théologie*, article *Hérésie*; M. Duvoisin, évêque de Nantes, dans sa *Démonstration évangélique*; M. le cardinal de La Luzerne, dans ses *Dissertations sur les Eglises catholique et protestante*.

SEPTIÈME QUESTION. — Peut-on faire dire des messes pour l'âme d'un protestant?

RÉPONSE. — L'Eglise catholique ne ferait pas célébrer un service public et solennel pour un protestant; mais rien n'empêche qu'un prêtre ne puisse, à l'autel, prier pour l'âme d'un protestant; et ces prières pourraient lui être utiles, si, mort dans l'erreur, il y était engagé de *bonne foi*.

HUITIÈME QUESTION. — Les catholiques ne citent-ils pas comme une preuve de la vérité de leur religion cette intolérance pour les autres? et ne raconte-t-on pas que Henri IV n'a jamais pu trouver un prêtre qui lui dit qu'on peut être sauvé dans le protestantisme?

RÉPONSE. — Rien de plus intolérant que la vérité en un certain sens; elle ne peut s'allier avec aucune erreur.

Toute église indifférente aux opinions qui combattent sa doctrine porte par cela seul sur le front le cachet du mensonge.

Le caractère de la véritable Eglise est de condamner tout ce qui n'est pas elle; elle est opposée à toute mauvaise doctrine: sous ce rapport, on peut, si l'on veut, l'appeler *intolérante*, comme le protestant est intolérant pour le déiste, et le déiste pour l'athée. Cette sorte d'intolérance dans la doctrine peut en effet être présentée comme

une preuve de sa vérité; il ne faut que s'entendre.

Tout prêtre catholique devait dire à Henri IV, qu'il ne pouvait indifféremment ou rester protestant ou embrasser l'ancienne foi. La vérité est une. Henri IV n'aurait pu se sauver dans l'Eglise protestante qu'autant qu'il en aurait professé les erreurs avec cette bonne foi qui excuse devant Dieu; certes ce n'était pas le cas, et ce n'est pas de cette exception-là qu'il s'agissait.

Dans la réalité, tout se réduit à savoir si l'Eglise catholique est la véritable; car, si elle l'est, il est impossible qu'elle enseigne et qu'elle se conduise autrement qu'elle ne le fait: alors il faut bien qu'elle dise hautement qu'elle seule possède la vraie foi, les vrais sacrements, le vrai ministère pastoral, et qu'à ses yeux il n'y a d'excusable, parmi ceux qui sont hors de son sein, que celui qui se trompe de *bonne foi*.

Le protestant est bien obligé de reconnaître que c'est un devoir pour tous d'aimer la vérité, de la chercher, de l'embrasser, de tout sacrifier pour elle; que s'il est des erreurs innocentes, il est aussi des erreurs criminelles; et que les illusions de la légèreté, de l'insouciance, des passions, ne sont pas de la bonne foi.

Le catholique parle des protestants (mais seulement sous quelques rapports) comme les protestants parlent eux-mêmes des infidèles.

Si nous disons: Hors de l'Eglise point de salut, le protestant ne dit-il pas: Hors de la foi en Jésus-Christ point de salut?

S'il nous demande ce que nous pensons du salut des hérétiques, nous lui demanderons à notre tour ce qu'il pense du salut des mahométans.

Dans le XIX^e de ses xxxix articles, l'Eglise anglicane n'exclut-elle pas du bonheur éternel ceux qui ne croient pas en Jésus-Christ? Chez elle on fait, aux grandes fêtes, la lecture du *Symbole* de saint Athanase, qui porte sur la Trinité et l'Incarnation, et se termine ainsi: «Telle est la foi catholique; celui qui n'y croira pas ne pourra être sauvé.»

Les considérations que le protestant peut présenter à ce sujet, pour tout concilier avec la bonté divine, nous les ferons valoir envers lui avec plus d'avantage encore, pour concilier les maximes générales de la foi avec les condescendances de la charité.

CONFÉRENCE XXXII.

SUR LA TOLÉRANCE.

Rien de plus commun dans les écrits de l'incrédulité moderne que le mot *tolérance*; c'était là, dans le dernier siècle, comme le cri de ralliement des ennemis du christianisme. A ce nom si doux et si conciliant, tous les esprits, au dire des novateurs, allaient, ce semble, se rapprocher, toutes les haines s'apaiser, toutes les rivalités nationales s'éteindre; et semblable au soleil, qui fait joindre les deux hémisphères du bienfait de sa lumière, une nouvelle philoso-

plie devait faire le tour du globe, portant chez tous les peuples la paix et le bonheur avec la tolérance. Cependant plus on espérait voir sortir de cette source la félicité publique, et plus la religion chrétienne, qu'on accusait d'intolérance, devenait odieuse. Si on rappelait, à sa gloire, que, là où elle avait pénétré, elle avait aboli le culte souvent licencieux et cruel des fausses divinités, fait cesser l'immolation des victimes humaines, le divorce, la polygamie, le meurtre légal de l'enfance, les rigueurs excessives de l'esclavage, ce droit atroce de guerre qui mettait le vaincu tout entier à la disposition du vainqueur; tous ces bienfaits de la religion semblaient être comptés pour rien, parce qu'elle était, disait-on, *intolérante*. Si l'on faisait observer, avec ses apologistes, que l'époque de la civilisation des barbares fut celle de leur conversion au christianisme; que l'Évangile fut la source commune où les Francs, les Goths, les Vandales, les Lombards, les Saxons, les Bourguignons puisèrent ces premières instructions, qui, en se développant, ont policé, constitué les peuples modernes; que des prêtres et des évêques furent leurs premiers maîtres; que, dans les siècles de barbarie, l'ordre ecclésiastique était dépositaire de ce qui restait de lumières et de savoir; qu'à lui seul est due la conservation des langues et des monuments dont l'étude a créé le goût et le génie au milieu des nations de l'Europe: tout cela ne faisait aucune impression sur des esprits prévenus, et l'on croyait se sauver du reproche d'ingratitude envers le sacerdoce, en criant à l'intolérance. Enfin, si les esprits sages et éclairés s' alarmaient de cette multitude d'ouvrages qui enseignaient le mépris de la Divinité, la haine de la religion et de l'autorité, et par là même pouvaient ébranler la société dans ses fondements, on réclamait la liberté de penser, la tolérance. Ainsi de nouvelles doctrines se répandaient de toutes parts, et les anciennes n'étaient plus que des préjugés; ainsi on insultait au passé en se glorifiant du présent, et l'on s'élançait avec joie vers l'avenir, lorsque l'expérience vint jeter une effrayante lumière sur les théories des novateurs. Il a bien fallu comprendre enfin que la tolérance devait avoir ses bornes, que la liberté n'est pas la licence, que les mauvaises doctrines entraînent les mauvaises actions, que la saine raison doit régler la conduite, les écrits comme les œuvres, et que le Créateur n'a pas plus donné à l'homme le droit de tout dire que le droit de tout faire. Cette tolérance tant invoquée, on ne cesse de l'invoquer encore, pour n'y voir que le droit d'outrager ce qu'il y a de plus sacré, et de conspirer impunément contre le trône et l'autel. Toutefois, il me semble que la jeunesse, mûrie par l'expérience du passé, devrait avoir plus de cette sagesse qui n'est ordinairement que le fruit des années; qu'on pourrait espérer aujourd'hui de fixer plus

aisément ses idées sur la tolérance et l'intolérance, et de rapprocher les esprits en faisant cesser les équivoques de langage. Dans ce dessein, nous allons examiner combien d'espèces de tolérance il faut distinguer, et ce qu'il faut penser de chacune d'elles: c'est tout le sujet de ce discours.

Pour éviter toute confusion dans le langage et dans les idées, nous allons distinguer trois sortes de tolérance: la tolérance civile, la tolérance chrétienne, et la tolérance philosophique. Nous osons espérer qu'après que nous aurons développé nos pensées sur cette matière, bien des préjugés se trouveront entièrement dissipés.

Il est une tolérance que j'appelle civile: je ne vais en parler et la caractériser, en passant, que pour déclarer qu'elle est étrangère à nos discussions, et pour qu'on ne la confonde point avec celle que j'aurai à combattre dans la suite de ce discours.

La tolérance civile consiste à permettre le libre exercice de toutes les religions, non parce qu'on les regarde toutes comme égales aux yeux de la Divinité, mais parce qu'on ne croit pas devoir gêner les partisans des divers cultes dans la manifestation publique de leur croyance particulière. Jusqu'où doit s'étendre cette tolérance? quelles sont les mesures de sagesse à prendre pour tout contenir dans de justes bornes, et pour empêcher que la liberté des cultes ne dégénère en excès funestes? Ce sont là des questions qui sont du ressort de la politique, des problèmes faits pour embarrasser les meilleurs esprits, et dont il serait difficile, je pense, de donner une solution complète pour tous les temps et pour tous les lieux. Les habitudes, le génie des peuples, les conjonctures, peuvent amener, dans la conduite des gouvernements, des mesures différentes, mais toutes également sages. Dans les pays où la religion catholique est seule en possession du culte public, on sent combien l'autorité peut se montrer jalouse de maintenir cette unité religieuse, qui peut intéresser de si près la tranquillité. Dans les Etats, au contraire, où l'on voit différents cultes déjà établis, professés publiquement par diverses portions de la société, sous la surveillance commune du gouvernement, la politique peut conseiller une tout autre conduite. S'il existe des sectes plus soumises, plus amies de la subordination, d'après les principes mêmes et la hiérarchie de leur système religieux; on a vu aussi quelquefois des sectes naturellement factieuses, prêchant je ne sais quel affranchissement évangélique, quelle égalité qui tendait à tout bouleverser: or qui ne voit que tout cela doit être pesé avec maturité? S'il est des temps où il est peut-être sage de dire, comme ce fameux connétable (332), le héros de son siècle et la gloire de son nom, *une loi, une foi*, n'est-il pas aussi des circonstances où il est sage de dire, comme

Fénelon au fils de Jacques II (333) : « Accordez à tous la tolérance civile, non en approuvant tout, comme indifférent, mais en souffrant avec patience tout ce que Dieu souffre, et en tâchant de ramener les hommes par une douce persuasion. » Laissons ces discussions délicates à la sagesse des gouvernements qui régissent le monde : qu'il nous suffise en ce moment de savoir que, partout où le chrétien se trouve placé par la Providence, il doit sans doute rester ferme et pur dans sa religion, ne point participer aux superstitions dont il peut être entouré, et préférer la mort à l'apostasie ; mais aussi qu'il doit toujours se faire un devoir de la soumission à la puissance dans les choses civiles, et respecter l'ordre politique qu'il trouve établi : maxime vraie aujourd'hui comme dans tous les temps. Tel est l'exemple que nous ont laissé les chrétiens des trois premiers siècles, nos pères et nos modèles dans la foi. Persécutés sous les empereurs romains, mais toujours soumis, lors même qu'ils étaient redoutables par leur nombre, et qu'ils occupaient les postes les plus éminents dans le sénat et dans l'armée, on ne les vit jamais entrer dans les complots qui se tramaient contre les maîtres de l'empire : leur obéissance aux lois humaines n'avait d'autres bornes que celles qu'y mettait une loi supérieure, la loi de Dieu ; et quand on voulait les forcer jusque dans ce divin sanctuaire, ils ne savaient pas se révolter, mais ils savaient mourir. L'esprit qui les animait respire tout entier dans ces paroles du chef d'une légion chrétienne à Maximien (334) : « Seigneur, nous sommes vos soldats, il est vrai, mais nous sommes aussi les serviteurs du vrai Dieu ; vous nous avez honoré de la milice, mais nous devons à Dieu le don inestimable de l'innocence ; nous recevons de vous la solde comme une récompense due à nos travaux, mais nous tenons de Dieu la vie comme un don purement gratuit, que nous n'avons jamais pu mériter : il ne nous est donc pas permis d'obéir à notre empereur, dès que notre Dieu nous le défend, oui, notre Dieu et le vôtre, Seigneur ; entre mourir innocents et vivre coupables, il n'y a point à balancer. » Voilà, Messieurs, comme un chrétien n'est ni un lâche, ni un perturbateur ; indépendant dans sa foi, mais soumis aux lois dans l'ordre politique, il croirait manquer à la religion, s'il manquait à ses devoirs de citoyen ; et partout, comme sous tous les gouvernements, il sait rendre à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César : ceci nous conduit naturellement à la tolérance chrétienne.

En paraissant sur la terre, le christianisme fit hautement profession d'enseigner qu'il possédait seul la vérité ; il ne vit dans le judaïsme que des figures qu'il venait réaliser, et dans le paganisme que des superstitions

qu'il venait détruire. Ses disciples furent animés d'un zèle ardent pour établir son empire ; pour combattre, non par les armes, mais par la persuasion, les erreurs et les vices universellement répandus ; et pour former, en tous lieux, au Dieu véritable un peuple d'adorateurs en esprit et en vérité. Ennemie inflexible de l'erreur, la religion chrétienne ne saurait s'allier avec aucune autre. Sous ce rapport, elle est exclusive, ou peut l'appeler *intolérante* ; mais son intolérance ne tombe que sur les mauvaises doctrines : en même temps, son caractère distinctif est l'amour de tous les hommes, même des ennemis ; elle enseigne qu'en Jésus-Christ il n'est ni Juif ni Gentil, ni Grec ni Barbare, ni maître ni esclave ; qu'en lui tous les hommes sont frères, et que la charité a fait tomber le mur de division qui pouvait les tenir séparés. Sous ce rapport la religion chrétienne est de toutes la plus indulgente ; on peut l'appeler *tolérante*, mais sa tolérance ne regarde que les personnes : tel est donc son double esprit. Chez elle, le zèle contre les erreurs et les vices s'allie avec la charité mutuelle ; et ce n'est qu'en confondant des choses qu'il faut savoir distinguer, qu'en présentant ici le christianisme sous un faux jour, qu'on peut réussir à le rendre odieux. Donnons à ces pensées quelque développement, et tâchons de faire bien comprendre ce que c'est que la tolérance chrétienne.

Fille du ciel, la religion chrétienne, en se montrant aux hommes, a dû produire les titres de sa céleste origine, avant d'exiger leur soumission et leurs hommages. Tout se réduit à savoir si elle est divine ; et c'est sur les preuves de sa divinité, sur les faits extérieurs et publics qui lui servent de fondement, qu'elle provoque l'examen de la raison. Si elle vient de Dieu, si Jésus-Christ son auteur a eu véritablement le droit de dire à la terre : *Je suis la vérité* : « *Ego sum veritas* (Joan., XIV, 6), » il faut bien, par une conséquence inévitable, que l'Eglise chrétienne soit jalouse de se conserver pure dans la doctrine qu'elle a reçue du ciel même ; que gardienne fidèle du dépôt sacré, elle repousse les erreurs qui l'altèrent comme les vices qui le déshonorent ; et que, toujours vigilante, elle signale à ses enfants les funestes nouveautés qui pourraient les surprendre. La vérité, dont elle se croit seule en possession, ne peut pas plus s'allier avec le mensonge, que la lumière avec les ténèbres, le vice avec la vertu, la loi avec l'anarchie, l'autorité avec la révolte. La vérité est une, et si elle se trouve dans la religion chrétienne, il faut bien que le mensonge infecte plus ou moins toutes les autres. Si la société fondée par Jésus-Christ ne gardait pas avec une courageuse fidélité les vérités saintes qui lui sont confiées, qu'arriverait-il ? Attaquée, entamée de toutes parts, elle serait mise en lambeaux, et bientôt elle ne serait que l'assemblage

(333) *Vie de Fénelon*, par Ramsai ; Amsterdam, 1727, p. 176, etc.

(334) Voyez dans les *Actes des Martyrs*, par D.

Ruinart, le *Martyre de saint Maurice et de ses compagnons*.

impur de toutes les erreurs. Loin de lui reprocher son zèle, reconnaissons plutôt que c'est là ce qui fait sa force et sa gloire. Toute religion qui serait indifférente aux opinions qui la combattent, porterait sur le front le cachet du mensonge, et même un signe manifeste de ruine et de destruction; comme les gouvernements qui seraient indifférents aux complots des factieux, aux révoltes populaires, laisseraient voir des symptômes effrayants de décadence et de dissolution.

Toutefois le zèle de la doctrine ne doit jamais altérer la charité : intolérante contre les erreurs, mais tolérante envers les personnes, telle est la religion que nous avons le bonheur de professer; tout ce qui a pu, dans le cours des siècles, s'écarter de ce double caractère de force d'un côté, et de douceur de l'autre, n'est pas venu de la religion, mais des passions humaines. Elle nous apprend à supporter dans des sentiments de paix et d'indulgence ceux mêmes que nous croyons dans l'erreur, à les plaindre plus encore qu'à les condamner; le vrai chrétien sait distinguer l'erreur toujours odieuse, de celui qui s'égare; le paradoxe qui révolte, de celui qui le soutient. Sans doute le mensonge ne mérite pas plus de ménagement que le vice, et l'athée n'est pas plus respectable que le débauché; mais le zèle le plus légitime a ses bornes, il doit toujours être tempéré par une sage condescendance; et lors même que les doctrines peuvent diviser les esprits, la charité doit confondre les cœurs.

On s'étonne de l'intolérance de l'Eglise chrétienne dans sa doctrine; mais n'en trouve-t-on pas une semblable dans toutes les choses humaines? Je vous le demande, Messieurs, quel est le gouvernement sur la terre qui ne soit jaloux de l'intégrité de sa puissance, qui ne réprime les factieux, qui ne maintienne les sujets dans la soumission; et par là même, n'est-il pas *intolérant* envers les ennemis de son autorité? Quel est le magistrat qui ne doive se faire une obligation sacrée de veiller à la sûreté des personnes et des propriétés, au maintien de l'ordre et de la tranquillité publique, à la poursuite et à la punition des délits et des crimes? Sous ce rapport, le magistrat n'est-il pas *intolérant* envers les infracteurs des lois? Voyez le savant bien convaincu de la vérité de son système sur la structure du globe, ou sur notre monde planétaire; quel zèle pour le défendre, pour combattre les hypothèses contraires! et voilà comme son opinion est *intolérante* envers celles qui s'y trouvent opposées. Voyez l'homme de lettres bien persuadé que les sources les plus pures de la saine littérature se trouvent dans les siècles d'Auguste et de Louis XIV : comme il venge les écrivains de ces deux mémorables époques; comme il repousse les téméraires novateurs qui ne partagent pas son admiration! lui ferez-vous un crime de cette sorte d'intolérance? Et moi, ministre de la religion, chargé de l'annoncer aux hommes; moi, profondément convaincu de sa divinité, si je cher-

che à pénétrer les esprits de la vérité de sa doctrine et de la sainteté de ses préceptes; si je signale les erreurs qui la défigurent; si je la défends contre les attaques de ses ennemis, je serai coupable d'une odieuse intolérance! Où est la justice de ce reproche? Quoi! le zèle du magistrat pour les lois, du savant pour ses systèmes, de l'homme de lettres pour les vrais principes du goût, on le trouvera louable; et le zèle pour le premier de tous les biens, la religion, on affectera de le flétrir d'une injurieuse qualification! Apôtres de la tolérance, avez-vous donc deux poids et deux mesures pour peser les sentiments et les actions des hommes?

Mais, dira-t-on, n'est-il pas à craindre que le zèle contre les opinions n'aigrisse les esprits, et ne conduise à la haine des personnes? Je conviens que le zèle peut avoir ses excès, mais la charité peut avoir aussi les siens; si le zèle peut devenir persécuteur, la charité peut dégénérer en mollesse. Me défendrez-vous d'aimer la personne des incrédules, sous prétexte que l'amour des personnes peut conduire à l'amour de l'incrédulité? Non, sans doute. Pourquoi donc condamneriez-vous la haine des erreurs, sous prétexte qu'elle peut conduire à la haine des personnes? Toute charité qui éteindrait le zèle, tout zèle qui violerait la charité, seraient deux excès également répréhensibles. Et d'où vient qu'on attaque le zèle de la religion avec une logique qu'on rougirait d'employer en toute autre matière? Ainsi, du milieu des préjugés nationaux, des prétentions réciproques des gouvernements, des intérêts opposés du commerce, peuvent naître et sont nées en effet trop souvent des rivalités, des dissensions et des guerres sanglantes; faudra-t-il pour cela qu'il n'y ait ni peuple, ni gouvernement, ni industrie? Ainsi la seule diversité des caractères et des talents, comme le choc des intérêts, peuvent porter dans les familles le trouble et la discorde; faudra-t-il qu'il n'y ait plus de société domestique, et que chaque membre de l'espèce humaine vive séparé de ses semblables? Non, Messieurs, quand une chose est salutaire, il faut savoir la respecter, malgré l'abus que peuvent en faire les méchants. Faudrait-il que l'univers fût privé de l'élément du feu qui l'anime, sous prétexte qu'il peut en résulter des incendies? En deux mots, la tolérance chrétienne n'est autre chose qu'une charité bien éclairée, également éloignée et d'une faiblesse qui excuse tout, et d'une rigueur qui ne pardonne rien; charité qui, sans épargner ni l'erreur ni le vice, nous apprend à aimer les errants et les vicieux.

Il y a longtemps que les ennemis de la religion affectent de nous inviter à nous montrer doux, indulgents, tolérants, comme Fénelon. Certes le modèle est beau; et quel ministre des autels ne se ferait gloire de marcher sur les traces de l'immortel archevêque de Cambrai, un des plus beaux génies qu'ait produits la nature, comme un des plus grands pontifes qui aient illustré notre

Eglise? Mais l'incrédule ne veut pas voir, ou bien il a oublié qu'autant Fénelon fut doux, compatissant, tendre dans sa conduite; autant il fut pur, délicat, intolérant en matière de doctrine et de croyance religieuse. Ses écrits, sa vie, ses écarts même déposent en faveur de l'inflexibilité de ses principes: athées, matérialistes, déistes, indifférents, sceptiques et hétérodoxes, tous les ennemis de la vérité ont été combattus par lui; il est facile de s'en assurer en parcourant ses ouvrages. S'il a le malheur de se tromper, son erreur devient une preuve sensible de la délicatesse de sa foi, comme un des plus beaux titres de sa gloire, en faisant éclater sa profonde soumission à l'autorité; lui-même il monte dans la chaire évangélique pour lire et publier devant le peuple attendri le jugement qui le condamne; le pasteur se montre aussi docile que la dernière brebis du troupeau: jamais l'austère, l'intolérante vérité n'avait remporté de plus beau triomphe; et si tout cela s'appelle de la tolérance, volontiers nous sommes tolérants.

Je viens à la tolérance appelée *philosophique*, parce qu'elle est principalement de l'invention de ces écrivains du dernier siècle qui se sont donné eux-mêmes le nom de *philosophes*. Elle consiste à regarder toutes les religions comme indifférentes, à permettre à chacun de suivre sans examen celle du pays qu'il habite: ce n'est autre chose que l'indifférence en matière de religion; on la désigne aussi sous le simple nom d'*indifférentisme*, de *tolérantisme*; ces mots seront synonymes dans notre langage. Que faut-il penser de cette sorte de tolérance? c'est ce qui nous reste à discuter.

Impossible à la nature humaine, réprouvé par la saine raison, funeste dans ses effets; tel est le moderne tolérantisme.

Oui, Messieurs, l'indifférence est si peu dans la nature de l'homme que toutes ses facultés la repoussent à la fois. Intelligent, l'homme est avide de connaître; il cherche, il découvre, et se repose avec joie dans la vérité connue; sensible, il désire, il craint, il espère, il aime; actif, il se plaît à produire au dehors ses sentiments et ses pensées. Je le sais, l'homme peut être séduit par les fausses couleurs du mensonge, comme par les faux attraits du plaisir; il peut se tromper sur les objets de son intelligence comme sur les objets de son affection; mais enfin, par le fond même de sa nature, il a besoin d'aimer: or se pourrait-il que l'être qui ne vit que d'intelligence et d'amour fût plein d'ardeur pour tout, excepté pour ce qui doit l'intéresser le plus, et que la religion seule fût étrangère à sa raison et à ses affections? Quoi! ce qui tend à perfectionner mon être, à élever mes pensées, à me soutenir dans la vertu, à me consoler dans le malheur; ce qui a excité l'attention de tous les sages, occupé tous les législateurs, fait naître tant de vertus, me

trouverait indifférent, n'obtiendrait de moi aucun hommage, pas même celui de l'examen! Ah! vous arracheriez plutôt du cœur de l'homme le désir de son propre bonheur, que le sentiment de je ne sais quoi de divin qui le remplit malgré lui, qui l'élève au-dessus de ce monde, le met en commerce avec une intelligence suprême, et le transporte dans l'immortalité. Vous ne réussirez pas plus à tenir son âme enfoncée dans l'abîme de l'athéisme qu'à tenir son corps continuellement courbé vers la terre. Où trouverez-vous dans l'univers un seul peuple qui n'ait pas eu ses croyances religieuses? Je veux que quelques spéculatifs puissent s'endormir ici dans l'insouciance, sans rien admettre, sans rien rejeter: ce néant de toute affection pieuse n'est pas fait pour l'espèce humaine. Chez elle, le sentiment sera toujours plus fort que les systèmes: le peuple pourra bien s'écarter insensiblement de ses croyances primitives, en adopter de nouvelles, quitter les routes de la vérité pour celles de la superstition; mais enfin le besoin, le malheur, les impressions de l'habitude, le cri de la nature et d'une conscience contre laquelle il n'est pas armé, le ramèneront toujours à la Divinité. Il adorera la pierre ou le bois, plutôt que de ne rien adorer; il croira aux contes puérils dont on berce l'enfance, plutôt que de ne rien croire; et il n'oubliera le Dieu véritable que pour se forger des dieux imaginaires. Combien même d'incrédules, indifférents en théorie, que leur prétendue force d'esprit n'a pu sauver de terreurs superstitieuses, qu'on a vus frémir à la vue d'une certaine combinaison de nombres, d'un accident imprévu, ou d'un phénomène nouveau! Jean-Jacques a dit, et cette fois avec raison: « Le doute sur les choses qu'il nous importe le plus de connaître est un état trop violent pour l'esprit humain; il n'y résiste pas longtemps, il se décide malgré lui d'une manière ou d'une autre (333). »

Vous nous prêchez l'indifférence, a-t-on pu dire à ceux qui s'en sont faits les apôtres; mais vous-mêmes la pratiquez-vous? Si, à vos yeux toutes les religions sont égales, pourquoi ne pas laisser à chacun la liberté de suivre la sienne? pourquoi, sous l'empire de votre indifférentisme, la religion persécutée? pourquoi ses temples fermés ou démolis, ses ministres et sectateurs égorgés? L'indifférence était dans vos discours, et la haine dans vos actions: loin d'être indifférents, vous vomissiez mille imprécations contre Dieu et son Christ, vous brisiez ses autels pour adorer la raison; ceux que vos paroles n'avaient pu séduire, vous les traîniez par violence aux pieds de la nouvelle idole. Encore aujourd'hui, pourquoi toutes ces injures prodiguées à la religion de nos pères! pourquoi cette haine sombre que l'on porte au ministère sacré, et ses efforts pour le décrier, pour l'avilir, pour le ruiner dans l'esprit des peuples? A ces traits, re-

connaît-on l'indifférence, ou plutôt ne faut-il pas reconnaître le fanatisme ? tant il est vrai que l'indifférence est impossible à ceux-là mêmes qui en font le plus hautement profession !

Mais sur quoi le fonderait-on, ce système d'indifférence ? On dit que les croyances religieuses ne sont rien ; qu'il suffit d'être honnête homme, et que le reste est arbitraire ; que d'ailleurs s'il faut à l'homme une religion, chacun doit suivre celle de son pays : voilà à quoi se réduit l'indifférentisme, quand on le dépouille des phrases du bel esprit.

On dit d'abord, que les croyances ne sont rien. Mais quoi ! n'est-ce donc rien que de croire en Dieu, à la Providence, à la vie future ? Peut-on être raisonnable, et s'endormir ici dans l'insouciance et l'apathie ? Comment rester en suspens entre l'athéisme et la croyance d'un Dieu ; entre le fatalisme, qui livre tout à un aveugle destin, et la doctrine d'une Providence attentive à nos besoins ; entre le matérialisme, qui ne promet à la vertu malheureuse que le néant, et la religion qui ouvre devant elle les portes de l'immortalité ? Qui ne sent pas que de la manière de croire sur cette matière, dépend celle de régler ses affections et sa conduite ? S'il n'y a ni Dieu, ni Providence, ni vie future, toute religion n'est qu'une imposture, et toutes mes pensées doivent se concentrer dans la vie présente ; mais si j'ai dans le ciel un père, un maître, un juge ; s'il est quelque chose à craindre ou à espérer au delà du tombeau, je sens que je dois porter plus haut mes pensées, et m'occuper de mes futures destinées. En vain un agréable épicurien, pour qui réfléchir est un travail pénible, chantera l'indifférence, dans des vers enfants du plaisir et de la débauche, et nous invitera à couvrir de fleurs le passage de la vie, sans nous inquiéter du terme où il doit aboutir ; toutes les saillies d'une imagination voluptueuse n'ôteront pas à ce système ce qu'il a de monstrueux aux yeux de la raison. Oui, se précipiter dans les abîmes éternels, sans s'embarrasser du sort qui nous y attend, n'est pas force d'esprit, c'est frénésie. Que la terre soit le centre du monde planétaire, comme le voulaient les anciens, ou que par son mouvement annuel, elle nous emporte avec elle autour du soleil, comme le veulent les modernes, cela peut bien ne pas m'intéresser ; la presque totalité du genre humain ignore ces choses, et s'en passe. Mais y a-t-il un Dieu, une providence, une vie à venir ? ce sont là des questions dont il est extravagant de se faire un jeu ; ce qui a fait dire à Pascal : « Je trouve bon qu'on n'approfondisse pas l'opinion de Copernic ; mais il importe à toute la vie de savoir si l'âme est mortelle ou immortelle (336). »

On nous dit qu'il suffit d'être honnête homme. Mais le premier devoir de l'homme n'est-ce pas d'obéir à celui qui a fait

l'homme ? La créature a-t-elle le droit de rejeter le joug de son Créateur ? peut-elle se dispenser de payer un tribut d'adoration et d'amour à celui de qui elle a tout reçu ? Et si, par un effet de sa bonté incompréhensible, puisqu'elle est infinie, il avait daigné nous manifester ses volontés saintes, nous donner une religion positive, nous révéler ce qu'il faut croire et pratiquer, pourrions-nous impunément mépriser ce bienfait, lui dicter la loi, au lieu de la recevoir ? Dieu n'est-il pas le roi des esprits comme de la matière ? n'a-t-il pas le droit de commander à notre intelligence l'adhésion aux vérités qu'il nous révèle, comme de commander à notre volonté la soumission aux préceptes qu'il lui donne ? Non, nous ne sommes pas plus les maîtres de nous soustraire à son empire qu'à ses regards. Sans doute, si cette révélation m'était inconnue, si elle n'avait pas fait briller sa lumière à mes yeux, je ne serais pas coupable de l'ignorer : l'ignorance de la vérité, quand elle est entièrement involontaire, n'est pas criminelle. Le souverain juge ne demandera compte que des lumières qu'il aura communiquées, et celui qui aura été dans l'impossibilité de connaître l'Évangile ne sera pas jugé par l'Évangile ; mais la vérité n'en conserve pas moins le droit de soumettre les esprits, et d'exiger leurs hommages, du moment qu'elle vient les éclairer. L'homme doit toujours être dans la disposition sincère d'embrasser la religion véritable, quand elle vient se manifester à lui. Ce n'est point une chose arbitraire, c'est un devoir : j'aurais bien pu l'ignorer sans être coupable ; mais jamais je ne pourrais, sans l'être, ni la rejeter quand elle se présente avec des titres suffisants pour subjuguier mon esprit, ni l'abandonner après l'avoir connue.

On dit encore qu'il est libre à chacun de suivre tranquillement, et sans examen, la religion de son pays. Mais d'abord il faut bien que les partisans les plus fougueux du tolérantisme y mettent quelques bornes ; car enfin on a vu des cultes qui outrageaient l'humanité et la vertu, qui convertissaient les temples en lieux de prostitution ou en théâtres de carnage ; les divinités qu'on y adorait demandaient des meurtres ou des infamies : apôtres complaisants de l'indifférence, vous ne voudrez pas, je pense, l'étendre jusqu'à ces abominables excès. Vous voilà forcés de restreindre votre système, si vous ne voulez absoudre tout ce que la superstition a inventé de plus cruel ou de plus impur. Il vous plaît d'avancer que, dans l'ordre de la religion, on peut suivre les divers cultes, comme dans l'ordre civil on peut se conformer aux diverses lois de police : vous voulez que l'on puisse changer de religion comme de climat ; que l'on soit catholique à Rome, anglican à Londres, calviniste à Genève, musulman à Constantinople, idolâtre à Pékin, c'est-à-dire que, dans votre pensée, il faudra que tour à tour,

suivant les lieux et les usages, j'adore ce que mon cœur déteste, ou que je blasphème ce que mon cœur adore. Ainsi je crois que Jésus-Christ est véritablement le Sauveur du monde par sa mort, comme il en a été la lumière par sa doctrine : n'importe ; si j'étais au Japon, je pourrais, selon vous, blasphémer contre lui en foulant aux pieds ses images sacrées. Ainsi, je crois qu'il n'est qu'un seul Dieu, créateur de la terre et des cieux : n'importe ; si je me trouvais au milieu de peuples idolâtres, je pourrais, selon vous, invoquer avec eux les divinités les plus fabuleuses. Ainsi, au sein de cette capitale, je puis traiter hautement Mahomet d'imposteur ; et si j'étais à la Mecque, je pourrais, selon vous, m'écrier avec le musulman : *Dieu est Dieu, et Mahomet est son prophète*. Quel système, que celui qui ne se compose que de contradictions, qui met sans cesse la conduite en opposition avec la conscience, qui m'apprend soit à trahir par mes discours et mes actions les vérités que je crois, soit à me régler d'après les dogmes impies que j'abhorre ! Quel système, que celui qui fait de la religion un jeu et un caprice, qui m'autorise à faire semblant de croire ce que je ne crois pas, qui met la piété dans la dissimulation, et qu'on ne réduit en pratique que par un vice détestable, l'hypocrisie.

Jean-Jacques a dit très-sérieusement, que la femme *devait avoir la religion de son mari*. Ainsi, Messieurs, si le mari se montrait successivement anglican, catholique, déiste, ce qu'on a vu quelquefois, la femme serait condamnée à toutes ces variations ; et si le mari devenait athée, faudrait-il aussi que, par complaisance, la femme professât l'athéisme ? En vérité, les apôtres de la liberté illimitée mettent ici la femme dans une étrange dépendance ; ils exigent qu'elle croie en aveugle, et qu'elle suive en esclave ; pour elle, la raison, la conviction, la vérité, sont comptées absolument pour rien : et voilà pourtant ce qui s'est appelé de la haute philosophie.

Jean-Jacques n'est pas plus raisonnable, quand il dit que *le fils doit suivre la religion de son père* ; ceci demande une courte explication. Sans doute, dans ses tendres années, incapable de tout examen, ne pouvant soupçonner qu'il est induit en erreur par les auteurs de ses jours, il est tout naturel que l'enfant marche sur leurs traces, et que leur autorité le retienne alors même dans une fausse religion ; mais enfin si cette religion est indigne de Dieu, si elle dégrade l'homme, et tend à lui inspirer le vice plutôt que la vertu ; si en même temps, parvenu à l'âge où la raison est développée, l'enfant acquiert la conviction intime de son erreur, faudra-t-il qu'il sacrifie la vérité au respect filial ? L'autorité paternelle a bien ses droits inviolables ; et quelle religion les a mieux conservés que le christianisme ? mais elle a aussi ses bornes ; il ne lui est pas plus permis de commander une impiété que de commander le meurtre et le pillage ; elle n'enchaîne pas la raison des enfants, et n'a

pas le privilège insensé de les tenir courbés sous le joug de l'erreur, malgré le cri de leur conscience : quand la volonté de l'homme ose se mettre en opposition avec celle de Dieu, c'est le cas de dire : *Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes*. (Act., V, 29.)

Voyez, Messieurs, comme ces prétendus vengeurs des droits de la raison l'immolent à leurs vains systèmes. D'un côté, pour décrier la soumission si raisonnable des chrétiens à la foi de leurs pères, qu'ont-ils fait ? Ils n'ont cessé de la flétrir du nom de crédulité et de superstition, d'affirmer que l'autorité est une source de préjugés et d'erreurs, que la raison seule doit régner sur les esprits ; et d'un autre côté, ils n'ont vu dans la religion qu'une affaire d'usage et de climat ; ils ont voulu que la femme eût la religion de son mari, que le fils eût la religion de son père ; de telle sorte qu'après avoir tout donné à la raison, ils ont fini par tout donner à l'autorité : contradiction choquante, mais inévitable dans leur système.

Mais autant ce système est impossible, déraisonnable, autant il est funeste dans ses effets. Je n'insisterai pas longtemps sur cette nouvelle considération, parce qu'elle se trouve plus amplement développée dans quelques-uns de nos discours. Oui, Messieurs, si vous suivez dans ses conséquences le système de l'indifférence raisonnée en matière de religion, vous verrez tout ce qu'il peut enfanter de maux pour le genre humain. Je suppose qu'il se répande au sein d'une nation, qu'il s'empare de toutes les classes de la société : qu'arrivera-t-il ? Toutes les croyances religieuses seront ébranlées ; incertains et flottants, les esprits ne sauront que croire ni que rejeter. Si la religion s'affaiblit, les règles de conduite qui en dérivent s'affaibliront avec elle ; chacun se fera à part sa manière de penser, de juger, et par conséquent d'agir ; plus de cette conviction profonde qui fait la force de de l'âme, plus de ces principes fermes d'une croyance commune, qui, mieux que les lois, rapprochent, lient les esprits et les cœurs : les particuliers et les familles, au lieu de ces chaînes invisibles et puissantes par lesquelles la religion les unissait, n'auront de commun que les passions qui tendent à diviser ; il n'y aura plus, ou bien il y aura peu de sentiments nationaux ; l'amour de la patrie sera altéré, les pensées généreuses iront s'éteindre dans le froid égoïsme ; et l'on n'aura plus cette communauté, cette unité de vues et d'affections dont se compose le vrai patriotisme, et qui donnent tant de stabilité à l'édifice social.

Et ne pensez pas que ce système soit borné dans ses ravages ; l'esprit d'indifférence s'étendra d'un point de doctrine à un autre point ; toutes les vérités seront contestées, même celle de l'existence de Dieu. La curiosité de l'esprit humain est insatiable ; une erreur mène à une autre erreur ; *un abîme attire un autre abîme*, disent les livres saints (*Psal. XLI, 8*) ; d'égarément en égarément les esprits se précipiteront dans l'athéisme :

alors épouvantés, ils s'éveilleront peut-être de leur ivresse, et sentiront le besoin de sortir du précipice; mais peut-être aussi qu'affaiblis, brisés par cette chute effroyable, ils n'auront pas la force de remonter vers la vérité. Ainsi l'indifférentisme ne produira que des athées et des égoïstes. Or, avec de tels hommes, que l'on forme, si l'on peut, des sociétés d'hommes libres et civilisés; c'est un phénomène politique qu'on n'a pas encore vu sous le soleil. Voilà donc comme le philosophisme avec ses théories, aujourd'hui appelés *libérales*, se trouve en opposition avec le bonheur des hommes comme avec la raison, avec le bien de la société comme avec la vérité.

Prophète, disait autrefois le Seigneur à Isaïe, prophète, crie avec force, et ne te lasse pas : *Clama, ne cesses*. Que ta voix, loin d'être faible et timide, éclate, retentisse au loin comme la trompette : *Quasi tuba exalta vocem tuam*; annonce et reproche à mon peuple ses erreurs et ses égarements : *Annuntia populo meo scelera eorum*. (*Isai.*, LVIII, 1.) Ces paroles divines s'adressent aujourd'hui plus que jamais aux ministres de la religion; et dans quel temps fut-il plus nécessaire d'élever la voix avec liberté que dans un temps où l'impiété menace de dessécher dans les âmes jusqu'au dernier germe des vertus? Il s'agit de sauver la génération présente des maux qui ont accablé la génération passée; d'empêcher le retour des mêmes calamités, en s'opposant au triomphe des mêmes erreurs; de nous placer, comme des sentinelles vigilantes, entre l'abîme d'où nous sommes sortis miraculeusement, après en avoir mesuré toute la profondeur, et la jeunesse qui court aveuglément s'y précipiter. Jamais tant de périls n'ont environné son inexpérience; jamais tant de pièges ne furent tendus à sa candeur : pour elle, que d'exemples funestes d'irréligion de la part de ceux qui, par leur âge, devraient naturellement être ses modèles; que de doctrines de mensonge de la part de ceux qui devraient être sa lumière et ses guides! Sciences et lettres, livres et discours, la plupart des sources où elle puise sont plus ou moins empoisonnées; des attaques violentes ou des insinuations perfides tendent tour à tour à lui rendre le christianisme odieux ou ridicule : on veut lui persuader que la religion des siècles passés ne doit plus être celle du nôtre; comme si Dieu n'était pas toujours Dieu, c'est-à-dire maître souverain; comme si l'homme n'était pas toujours homme, c'est-à-dire créature dépendante. Non, la vérité ne vieillit pas plus que le soleil, l'éternité ne passe point avec le temps. Il nous sied bien, d'ailleurs, d'insulter aux siècles passés, après toutes les abominations dont le nôtre s'est souillé : nous allons rechercher les erreurs et les vices de l'ancienne barbarie; mais la civilisation n'a-t-elle pas aussi ses excès, non moins funestes et peut-être plus incurables encore? La religion a su faire plus d'une fois d'un peuple barbare un peuple civilisé;

fasse le ciel qu'elle puisse faire quelque chose d'un peuple usé par la civilisation! La subtilité des sophistes vaut encore moins que la simplicité de l'ignorant. Comparez un peuple barbare qui embrasse l'Évangile avec un peuple civilisé qui apostasie : à mesure que le premier se pénétrera des maximes évangéliques, il deviendra plus humain, plus juste, plus dévoué à ses devoirs; dans les seuls *commandements de Dieu*, sans cesse rappelés à ses pensées, se trouvent les principes constitutifs de la famille et de la société; s'il est encore étranger aux lettres humaines et aux sciences naturelles, on ne l'appellera pas savant, mais il portera dans son sein tous les germes de la vie sociale, qui, en se développant, le feront croître jusqu'à l'âge mûr; dans son ignorante simplicité, il possédera la science véritable, celle qui assure sa conservation et sa durée. Voyez, au contraire, ce peuple qui brille par les sciences et par les arts; s'il est irréligieux, il perdra le sentiment de ses devoirs; il aimera tout, excepté la vertu; il portera dans son sein des principes de mort; il donnera bien quelques signes de vie, mais ce ne sera qu'un vieillard décrépît, qui cache ses infirmités sous l'or et la soie; dans sa science superbe, il ne sera qu'un ignorant, puisqu'il méconnaîtra l'art de se conserver lui-même. Si quelque chose pouvait lui redonner une vie durable, ce serait la religion. Se refuse-t-il à ce remède indispensable? il faut qu'il languisse, qu'il tombe en ruine et qu'il périsse; nos arts et nos sciences ne le sauveront pas. Ce n'est pas la multitude des savants, c'est, disent nos livres saints, le grand nombre d'hommes sages et vertueux, qui fait la force et la santé des nations; *Multitudo sapientium est sanitas terræ*. (*Sap.*, VI, 26.)

CONFÉRENCE XXXIII.

L'INCRÉDULITÉ DES JEUNES GENS.

Tel est le sort du christianisme sur la terre; il doit y être perpétuellement et tout à la fois un objet de respect et de mépris, d'amour et de haine; l'histoire atteste qu'il s'est établi au milieu des persécutions comme des hommages des peuples, de leurs blasphèmes comme de leurs malédictions. Il faut qu'il y ait des erreurs pour éprouver les amis de la vérité, des scandales pour éprouver les amis de la vertu, des périls et des traverses pour faire éclater la fidélité dans tout son héroïsme; et c'est dans tous les temps que la croix du Sauveur du monde devait être levée comme un signe de contradiction, suivant l'expression de l'Évangile. Si vous remontez jusqu'aux premiers âges du christianisme, vous verrez tout ce qu'il eût à souffrir de la puissance tyrannique des Césars, de la jalousie des prêtres des faux dieux, des subtilités des rhéteurs et des sophistes, des fureurs du peuple égaré par la superstition. Mais si l'on vit les Celse et les Porphyre aiguïser leurs traits pour le com-

battre, on vit aussi les Origène et les Augustin s'armer pour sa défense ; si les Dèce et les Julien épuisèrent contre lui tout ce que pouvaient inventer la cruauté et l'artifice, les Constantin et les Théodose abaissèrent devant lui leurs fronts victorieux : contraste qui s'est plus ou moins renouvelé dans tous les âges de l'Eglise, depuis son origine jusqu'à nous. Après les persécutions du paganisme, elle fut troublée par les schismes et les hérésies ; plus tard l'ignorance et la barbarie, sans altérer le fond de sa doctrine, semblèrent la couvrir d'un voile ténébreux. Dans les temps plus rapprochés de nous, une raison inquiète mit en problème les croyances établies, arracha les anciennes bornes, et le désir d'innover s'accrut de plus en plus, jusqu'à ce qu'enfin, dans le xviii^e siècle, une légion de beaux esprits travailla à saper le christianisme dans ses fondements mêmes. Leurs écrits, répandus dans l'Europe entière, y firent circuler les poisons d'une incrédulité séditeuse, qui remua dans le cœur de l'homme tout ce qu'il y a de passions désordonnées, souleva la terre contre le ciel, et dans la révolte contre Dieu, prépara la révolte contre les rois. Bientôt toutes les classes, tous les âges furent infectés de la contagion funeste ; enfin la liberté de penser amena celle de tout oser et de tout faire, et avec elle ce déluge de maux qui a été sur le point de nous engloutir pour toujours. L'incrédulité, qui s'était montrée si tolérante dans ses écrits, se montra cruelle dans ses actions ; armée de la toute-puissance, elle ne sut en faire usage que pour persécuter et pour détruire. C'est sur les débris sanglants de l'autel et du trône qu'elle éleva ses chaires de mensonge ; il n'est pas d'excès qu'elle ne recommandât alors, qu'elle n'essayât même de justifier ; elle raisonna toutes ses fureurs ; et l'on vit sous sa domination la plume du bel esprit s'allier à la hache des bourreaux.

Sans doute c'était une chose désolante, que ce déchaînement universel contre le christianisme ; mais ce qui n'est pas moins déplorable peut-être, ce qui ferait presque désespérer du salut de la religion et de la patrie, c'est que l'expérience ne nous ait pas désabusés des doctrines perverses qui ont été la source de nos calamités ; c'est de voir que l'impiété, assise encore sur des ruines qui sont son ouvrage, insulte à la religion qui cherche à les réparer, et qu'elle trouve des partisans, peut-être même des apôtres, jusque parmi ceux qui en ont été les victimes. Oui, de nos jours, on affecte de regarder la religion comme une chose surannée, on la renvoie à la simplicité de nos aïeux, on voit dans l'incrédulité la triomphe de la raison, et l'on ne paraît pas même en soupçonner les ravages et les suites funestes. Je viens essayer en ce moment de déchirer le bandeau fatal qui couvre les yeux des déserteurs du christianisme ; je m'adresse en particulier aux incrédules encore jeunes, et je leur dis : Vous faites gloire de n'avoir pour guide

que la raison ; eh bien ! j'en appelle de vos opinions sur le christianisme à votre raison même ; je prétends que vous devez vous défier de votre incrédulité, et que, si vous êtes raisonnables, vous devez la soumettre à un nouvel examen. C'est la seule proposition que je m'attache à développer aujourd'hui, pour ne pas embrasser une trop vaste matière.

Rien n'est plus commun, de nos jours, que de rencontrer de jeunes incrédules qui font gloire de ne pas penser sur le christianisme comme leurs pères, qui traitent toute croyance religieuse de préjugé vulgaire, et paraissent s'endormir sans crainte et sans remords dans leur incrédulité. Toutefois, si je l'examine de plus près, si j'en étudie les motifs et les caractères, je la trouve marquée à des traits qui m'en donnent une idée peu favorable. Je les invite en ce moment à se replier sur eux-mêmes, et à descendre dans leur cœur pour y apprendre à se connaître : je veux essayer d'y apporter la lumière pour leur découvrir ce qui peut-être leur avait échappé jusqu'ici, leur faire sentir combien leur incrédulité doit leur être suspecte : et pour cela je prétends les forcer de convenir avec moi, que leur incrédulité n'est point éclairée, que leur incrédulité n'est point désintéressée.

Je dis d'abord que l'incrédulité des jeunes gens, et ce que je dirai d'eux pourra bien s'appliquer à beaucoup d'autres encore, n'est point éclairée. En effet, Messieurs, si, avant de se déclarer incrédules, ils avaient pris les précautions les plus sages pour écarter l'erreur et connaître la vérité ; si dans cette querelle élevée de nos jours entre le christianisme et ce qui s'appelle faussement la philosophie, ils avaient procédé avec cette lenteur, cette maturité que demande une affaire aussi grave ; s'ils avaient apporté dans l'examen ces soins, cette diligence, qu'ils mettraient dans une chose sérieuse qui intéresserait leur repos, leur fortune, leur vie ; alors peut-être je pourrais croire que leur incrédulité est raisonnée et réfléchie. Mais très-souvent ils se sont décidés sans presque aucun examen, avec une légèreté dont ils rougiraient dans de simples questions de science ou de littérature. Et comment ont-ils formé leur opinion sur le christianisme ? C'est d'après les discours de quelque jeune voluptueux, qui cherche dans les maximes d'une philosophie commode la justification de sa conduite ; c'est d'après quelque livre frivole, qui donne des plaisanteries pour des raisons ; c'est d'après quelques ouvrages plus sérieux, il est vrai, mais pleins d'arguments cent fois réfutés ; c'est d'après l'autorité de quelques hommes versés, si l'on veut, dans les sciences humaines, mais assez étrangers à celle de la religion : et s'il en est ainsi, quoi de plus irréflecti, de moins éclairé que leur incrédulité ? et la manière dont ils se sont déclarés pour elle a-t-elle bien de quoi les rassurer ?

Entrons ici dans quelques développements ; peut-être ce que nous allons dire ne

sera que l'histoire fidèle de plus d'un incrédule présent dans cette assemblée. Ce jeune homme a pu entendre parler de fausses légendes, de faux miracles, de fausses révélations, de livres apocryphes, et l'on aura fait devant lui un parallèle plein de malignité entre ces impostures et le récit de nos Évangiles : et voilà que séduit, incapable de saisir des différences réelles, mais qui demanderaient plus de réflexion, sa croyance chancelle, son respect pour la sainte Écriture s'affaiblit, le doute entre dans son âme : il devient incrédule, sans soupçonner que l'authenticité de nos Évangiles est mieux établie que celle des œuvres de Démosthène et de Virgile, que tout le monde avoue ; et que les faits évangéliques sont mieux attestés que ceux de Socrate ou de César, dont personne ne doute.

Un savant aura composé, sur la formation du monde, un système où se trouve un mélange adroit de faits avérés et de faits douteux, d'observations justes et de conjectures hasardées ; mais, dans son ensemble, en opposition avec le récit mosaïque sur l'origine des choses : et voilà qu'un jeune homme, déjà initié dans les sciences naturelles, se repaissant de mensonge comme de vérité, adopte avec joie une théorie qui le débarrasse du joug d'une autorité sacrée ; sans penser que cette théorie vaine est démentie par d'autres aussi vraisemblables, qu'on y donne des suppositions pour des réalités, et que ce qu'elle a de bien démontré se concilie avec le récit mosaïque.

Rien n'est plus facile que de présenter la religion sous un jour faux et odieux, de travestir les livres saints, d'y trouver des difficultés, des contradictions apparentes, des choses bizarres et singulières, quand elles sont détachées des circonstances qui servent à les expliquer. Eh bien ! qu'un ouvrage où la religion est indignement défigurée tombe dans les mains d'un jeune homme, il n'en faudra pas davantage pour ébranler sa foi ; il ne sait pas que rien n'est plus voisin du sublime que le ridicule, et qu'il serait plus aisé de parodier Bossuet qu'un orateur médiocre ; que les savants versés dans les langues et les antiquités ont éclairci ces difficultés qui l'arrêtent ; et qu'il serait bien impossible qu'il n'y eût pas des obscurités et des choses singulières dans des livres composés il y a tant de siècles, au milieu de mœurs, d'usages et de lois qui n'ont rien de commun avec les nôtres.

Plus d'une fois l'orgueil et l'ambition ont abusé du christianisme pour de coupables excès ; plus d'une fois ses ministres l'ont déshonoré par des vices et des scandales, et ses sectateurs y ont mêlé des pratiques superstitieuses ; et certes les vices de quelques chrétiens ne prouvent pas plus contre le christianisme, que les vices d'un déiste ne prouvent contre l'existence de Dieu : n'importe, quand il s'agit de la religion, on ne rougit pas d'être injuste ; on viole toutes les règles du raisonnement, on se fait une logique à part, au risque d'être absurde ; il

faut que la religion soit responsable même des excès qu'elle défend, et qu'elle condamne bien plus hautement encore que la raison ; il faut qu'on lui ravisse la gloire des vertus mêmes qu'elle seule inspire, et que les maux passagers dont elle est le prétexte fassent méconnaître les biens immenses de tous les lieux, de tous les jours, de tous les moments, dont elle est la source véritable par une influence secrète et sans cesse renaissante. Or, Messieurs, c'est en vain que, dans cette manière de voir, de raisonner, d'apprécier les choses, je cherche le bon sens et l'équité

Je voudrais qu'un jeune homme commençât par se défier de ses propres pensées ; que, dans l'âge des plaisirs et des illusions, il fût en garde contre les désirs de son cœur ; que, dans ce qui regarde la religion, il eût plus de déférence pour ceux qui en ont fait une étude plus approfondie. Quoi ! dans les questions épineuses de la législation, vous ne consultez pas un poète, mais un jurisconsulte d'une haute réputation ; dans les sciences naturelles, vous ne vous adressez pas à un homme de lettres, mais à un savant qui en ait pénétré les secrets ; jeune et novice encore, il ne vous arrive pas de vous croire plus habile et plus clairvoyant que les magistrats et les savants les plus consommés. Eh bien ! la religion a aussi ses docteurs ; elle a confié ses intérêts et sa défense à des hommes, qui par état, ou par une destination particulière, doivent mieux la connaître. Oui, il est des hommes qui ont fait une étude méthodique, approfondie, de toutes les parties de la religion ; qui en connaissent en détail et avec précision les dogmes, les préceptes, la discipline et l'histoire ; qui, mieux que les incrédules eux-mêmes, ont lu les ouvrages anciens et modernes, étrangers ou nationaux, composés contre la religion ; et vous dédaignez de profiter de leurs lumières et de leur savoir ! vous ne prenez pour guide qu'un esprit sans réflexion et sans maturité ! Où est ici la prudence, et cette modestie qui devrait toujours être la compagne de l'expérience ?

Jeune incrédule, je ne commencerai point par vous dire : Croyez avant tout examen ; je ne prétends pas étouffer votre raison, lui faire violence, et vous précipiter en quelque sorte dans le christianisme ; mais je vous dirai : Examinez pour croire, et si vous vous refusez à l'examen, j'aurai le droit de vous accuser de fouler aux pieds tous les principes d'une saine raison. Vous avez été, je le suppose, nourri, élevé dans les maximes de la religion ; vous l'avez reçue de vos pères, qui eux-mêmes l'avaient reçue des âges précédents : et voilà que, sans réflexion, avec la plus inconcevable légèreté, vous abandonnez l'antique croyance. Vous avez lu ou entendu quelque sophisme ; et vous reniez gaiement la foi de vos pères, vous fermez l'oreille à la voix de ceux qui vous invitent à un examen sérieux et approfondi. Quelle témérité, et quelle obstination tout

ensemble! Quoi! cette religion si magnifique dans ses promesses, si pure dans sa morale, si féconde en vertus, si puissante sur le cœur des peuples qu'elle a successivement attirés à elle; si étonnante, et par son étendue qui embrasse le monde entier, et par son immobile durée au milieu des révolutions du temps qui détruit tout ce qui est humain; si imposante par cette foule de beaux génies qui l'ont professée depuis dix-huit siècles: cette religion n'a rien qui vous touche, rien qui vous fasse craindre de hasarder une démarche périlleuse, en désertant le christianisme! Où est donc le respect que vous devez à la mémoire de vos pères, à l'autorité de tant de grands hommes, aux vertus de tant d'illustres personnages? Depuis dix-huit cents ans, tout ce qu'il y a eu de plus éminent en génie comme en vertu, de plus extraordinaire par le savoir et le talent, et même de plus intéressé par l'orgueil à trouver fausse la religion chrétienne, l'a discutée; examinée, approfondie sous tous les rapports, et a fini par y ajouter la foi la plus entière: et tous ces suffrages vous les comptez pour rien! et vous ne soupçonnez pas qu'une religion capable de subjuguier tant de sublimes esprits, d'élever la faiblesse humaine à un si haut degré de perfection, est pleine d'une force secrète et toute divine; que la source d'où découlent des eaux si pures, ne saurait être empoisonnée! Je n'irai pas jusqu'à vous dire, que ces contradictions sont assez puissantes pour fixer votre croyance; mais ne doivent-elles pas du moins vous inspirer quelque défiance de votre incrédulité? Encore une fois, je ne vous dis pas: Croyez sans examen; mais si, par un déplorable aveuglement, vous êtes passé des lumières dans les ténèbres, si vous en êtes venu jusqu'à l'irrégion décidée, je vous rappellerai les paroles d'un illustre écrivain de nos jours, qui, revenu à la religion après de longues années d'égarement (337), a dit: « J'ai cru, parce que j'ai examiné; examinez comme moi et vous croirez. »

Vous dites peut-être quelquetois que vous enviez le sort de ceux qui sont convaincus et qui ont le bonheur d'être chrétiens; que vous voudriez bien croire comme eux, mais que cela n'est pas en votre pouvoir? Langage peu sincère, par lequel vous vous trompez vous-même, mais qui ne saurait nous abuser. Non, vous n'avez pas un véritable désir de croire. Je vous demande ce que vous faites pour arriver à la conviction. Tout ce qui combat la religion, vous en êtes avide; tout ce qui est pour elle, vous le rejetez avec dédain; les livres qui ne respirent que l'irrégion et la volupté sont toujours dans vos mains, ceux qui sont consacrés à la défense du christianisme n'approchent pas de vous; vos doutes, vous négligez de les éclaircir; vos arguments, vous n'en demandez pas la solution; les titres fondamentaux du christianisme, vous ne les

étudiez jamais: avec cela, comment arriver à la croyance? Ainsi vous êtes incrédule sans trop savoir pourquoi. Convenez donc que vous êtes décidé à l'être sans motifs péremptaires ou plutôt par des raisons frivoles, c'est-à-dire que réellement et dans le fond vous êtes devenu incrédule, et vous restez tel par un excès de crédulité

Voulez-vous que je vous croie raisonnable? faites donc usage de votre raison; citez à son tribunal vos opinions aussi irréflechies qu'incertaines sur le christianisme, employez ce que vous avez de force d'esprit à éclaircir vos doutes, à bien connaître ce que vous ne connaissez qu'imparfaitement: avant tout, adressez-vous au Père des lumières pour qu'il vous éclaire dans les ténèbres. Demandez-lui, comme autrefois Augustin, de le connaître et de vous connaître: *Noverim te, noverim me*. Oui, si Dieu est le premier des êtres, la religion est la première des choses. Dans les sciences naturelles, vous trouverez bien de quoi repaître la curiosité, occuper et charmer vos loisirs et même vous rendre utile à vos semblables; mais ce qui réprime le vice, règle la conduite, console dans le malheur, rend l'homme bon et heureux, ce qui l'élève au-dessus des orages des passions comme des révolutions du temps, il faut le chercher dans une région supérieure à celle que nous habitons, le demander à cette religion céleste qui fixe l'âme par la foi, la soutient par l'espérance, la perfectionne par la charité: c'est l'ancre salutaire au milieu de toutes les tempêtes, et, quand elle est brisée, il ne reste à attendre que le plus triste naufrage.

Il est donc vrai que l'incrédulité des jeunes gens n'est pas éclairée; j'ajoute qu'elle n'est pas sincère.

C'est une chose bien remarquable, Messieurs, que la conviction intime, inébranlable des véritables chrétiens. Dans les uns, elle se manifeste par la conduite, par les actions comme par les discours; par les vertus qu'elle commande, et même par la perfection qu'elle conseille et qu'elle fait pratiquer; dans les autres, elle se conserve jusqu'au milieu des passions qui cherchent à l'étouffer et des égarements qui devraient, ce semble, l'anéantir. Croyants d'esprit, mais faibles de cœur, ils ne pratiquent pas ce qu'ils croient; ils sont inconséquents, ils ne sont pas incrédules. Quel est le chrétien qui, arrivé au terme de la vie, se repente d'avoir été chrétien, qui craigne de s'être trompé dans sa croyance, qui soit tenté de se faire incrédule par conscience et d'abjurer le christianisme pour plaire à la Divinité? ou plutôt quel est celui qui ne se réjouisse d'avoir été fidèle à la religion et aux devoirs qu'elle impose? Mais voit-on rien de semblable dans l'incrédulité? Non, sans doute.

Vainement les jeunes incrédules affectent une grande sécurité dans leur opinion,

prennent le ton le plus affirmatif et traitent avec un dédain superbe tout ce qui est croyance et pratique religieuse. Je suis peu frappé de tous ces dehors d'une conviction apparente, j'y vois plutôt le masque de la persuasion, que la persuasion même; j'en appelle à l'expérience, elle nous apprendra que bien souvent ils paraissent incrédules sans l'être en réalité. Et en effet, combien de fois n'arrive-t-il pas que, dominé par le respect humain, un jeune homme sourit au blasphème qu'intérieurement son cœur désavoue? combien de fois la manie du bel esprit, l'envie de lancer un trait piquant d'impiété, ne l'entraîne-t-elle pas plus loin que sa pensée; et combien de circonstances décèlent, comme malgré lui, le fond de ses véritables sentiments? Dans un de ces moments où les passions sont plus calmes, où rendu à lui-même il sent mieux la vérité, vient-il à se rappeler ces jours où, croyant et pratiquant tout ensemble, il vivait tranquille dans la paix d'une conscience pure, malgré son incrédulité préteudue, il donnera des regrets à ce temps qui n'est plus. Voit-il sous ces yeux un des compagnons de son âge dont les œuvres attestent la foi, modeste, laborieux, irréprochable, fidèle à tous les devoirs de la religion? il enviera son sort en secret, il regrettera de ne pas lui ressembler, lors même que, par faiblesse, il raillera sa piété. Arrive-t-il qu'on lui fasse quelques observations sur son incrédulité, sur les appuis fragiles de ce qu'il appelle ses opinions, qu'on lui demande compte des motifs qui l'ont déterminé, il sera dans le trouble et l'agitation. Quel est celui qui ait un système d'incrédulité bien lié dans toutes ses parties, fondé sur des principes bien lumineux? Après avoir franchi les barrières sacrées, où s'est-il arrêté? S'il ne professe pas le symbole des chrétiens, qu'il nous dise quel est son symbole? qu'a-t-il retenu de la religion révélée, qu'admet-il de la religion qu'on appelle naturelle? Frauchement, il ne sait trop ce qu'il croit et ce qu'il ne croit pas; il flotte à tout vent de doctrine. Quel est celui qui, dans son incrédulité, soit pénétré de cette conviction forte qu'éprouvent dans la religion tant de chrétiens qui la professent et qui en remplissent courageusement les devoirs? Combien qui, ramenés à la religion par la réflexion ou par le malheur, ont confessé ingénument qu'ils n'avaient de l'incrédulité que les dehors et les apparences!

Que voyons-nous encore dans le cours ordinaire de la vie? Trop souvent la prospérité enivre, les passions emportent, l'orgueil aveugle: alors, dans je ne sais quelle ivresse, on oublie Dieu, sa religion et ses lois, on les blasphème; on se dit, on se croit incrédule. Mais que le malheur vienne frapper quelque rude coup, on est tout étonné de voir s'évanouir cette incrédulité qui paraissait si résolue: qu'un époux perde une épouse chérie, une mère son fils, un ami son ami, leur irréligion, jusque-là si décidée, ce semble, est poussée à bout; ils sont révoltés

de l'idée que l'être qui était l'objet de leur tendresse n'a plus de vie, n'est qu'un pur néant ou tout au plus n'est qu'une poussière vile et insensible. Cette pensée a quelque chose qui les désole; malgré eux, ils aiment à croire que tout n'est pas mort avec lui, que quelque partie de lui-même lui a survécu; malgré eux, ils se plongent dans une rêverie profonde, dans la pensée d'un Dieu, d'une providence, d'une vie immortelle: pensée qui se réveille surtout quand on rend les derniers devoirs à ce qu'on a aimé. Jamais peut-être l'homme n'est plus assailli de sentiments religieux qu'au milieu du séjour des morts. Non, jamais il ne dit sur un tombeau: *Il n'y a point de Dieu*. C'est sur les débris et les ruines de ses semblables, qu'humilié de sa dégradation corporelle, il aime à se consoler par les destinées de son âme immortelle, il cherche à se sauver des ravages du temps dans le port de l'éternité. Or, quand on veut réfléchir qu'aisément ces grandes et premières idées d'un Dieu et d'une vie future conduisent à la religion, qui nous apprend à adorer l'un et à trouver le bonheur dans l'autre!

Voilà donc comme, de bien des manières, la croyance se décèle dans ceux-là même qui semblent ne plus en avoir. Oui, jeune incrédule, vous croyez encore plus que vous ne voudriez croire; lors même que vos discours outragent la religion, un reste de foi vit dans la partie la plus intime de votre cœur, vous sentez en vous quelque chose qui réclame contre votre langage; c'est un feu caché, mais qui n'est pas éteint; par intervalle, il en jaillit quelque étincelle, qui en vous éclairant vous alarme; tout au plus vous êtes dans une sorte de doute et de perplexité, et si, malgré tous vos efforts pour ne pas croire, vous ne pouvez étouffer entièrement toute croyance, cette impuissance seule atteste hautement combien le sentiment religieux est inséparable de vous-même. Il vous arrive peut-être souvent d'argumenter contre la religion, mais ces arguments mêmes ne font que trahir l'envie que vous avez de vous tranquilliser dans votre irréligion; vous voudriez enfin trouver ce calme, cette lumière, cette adhésion imperturbable de l'esprit qui fait la conviction, et que vous n'avez pas. On a dit d'un poète voluptueux, qui mêle aux peintures du plaisir les souvenirs de la mort: *Il en parlerait moins, s'il ne la craignait pas*; et ne peut-on pas dire de vous que vous argumenteriez moins contre le christianisme, si vous étiez plus rassuré contre les craintes qu'il inspire? Voudriez-vous être surpris par la mort dans cet état d'incrédulité, ou plutôt ne cherchez-vous pas à vous tranquilliser par le vague espoir d'examiner un jour la religion et d'y revenir enfin: dispositions secrètes, quoique souvent inaperçues, qui sont, pour parler avec Tertullien, le témoignage d'une âme naturellement chrétienne. Votre incrédulité n'est donc pas ferme et sincère.

Je dis en troisième lieu, que l'incrédulité

des jeunes gens n'est pas pure dans ses motifs, qu'elle n'est pas désintéressée.

Qu'un incrédule, après avoir longtemps erré dans les voies de l'irréligion et du vice, revienne enfin au christianisme, qu'il le professe publiquement, qu'il le pratique, et qu'il fasse plier ses habitudes sous le joug de l'Évangile; j'avoue que ce retour m'étonne et me frappe vivement, lorsque tout me porte à croire qu'il est sincère. Et quel intérêt avait-il à quitter des opinions commodes, pour une religion pure, il est vrai, mais gênante pour ses penchants? Comment cet esprit indocile a-t-il été subjugué? J'admire ici l'empire de cette religion qui maîtrise l'esprit et le cœur, et c'est parce que les passions ne sont pas intéressées à ce changement merveilleux, que je le crois pur dans ses motifs. Il n'en est pas ainsi de l'homme qui abandonne sa foi pour passer à l'indifférence ou à l'incrédulité déçue.

En effet, si les jeunes incrédules pouvaient se rendre témoignage que c'est le seul amour de la vérité et de la vertu qui les a engagés dans le parti de la philosophie irréligieuse du siècle; si, depuis qu'ils ont abandonné le christianisme, ils étaient plus réservés dans leurs discours, plus appliqués à leurs devoirs, plus sévères dans leurs mœurs, plus irréprochables dans toute leur conduite, alors je pourrais croire qu'ils n'ont eu aucun intérêt humain à se déclarer pour l'incrédulité. Mais, de bonne foi, où sont les jeunes gens qui ne deviennent incrédules que pour devenir meilleurs, qui n'abjurent le christianisme que pour sortir de quelque habitude criminelle, et ne brisent la chaîne de la religion que pour briser celle de quelque passion invétérée? ou plutôt, je parle ici en général, l'époque de leur irréligion n'a-t-elle pas été celle d'une conduite désordonnée? Avant que l'amour du plaisir se fût entièrement emparé de leur âme, ils aimaient, ils goûtaient la piété; mais on a voulu secouer le joug du devoir, il a bien fallu secouer celui d'une croyance importante, chercher dans des maximes plus commodes les moyens de tranquilliser sa conscience, et d'en calmer les alarmes. Il y a toujours, dans un cœur égaré par les passions, des raisons secrètes de trouver faux ce qui est vrai; il s'élève du fond de la nature corrompue des nuages qui obscurcissent l'intelligence; on se persuade aisément ce qu'on aime, et quand le cœur se livre au plaisir qui séduit, l'esprit s'abandonne volontiers à l'erreur qui justifie. Oui, trop souvent les raisons de l'incrédulité sont dans ses passions.

Celui-ci est emporté par l'orgueil, par je ne sais quel amour effréné d'indépendance; toute sujétion le révolte, il n'aspire qu'à être libre de tout joug, même de celui de la Divinité; il se sentirait presque humilié de reconnaître pour maître le Roi du ciel et de la terre; il semble se joindre à la troupe de

ces insensés dont parle le Prophète, et dire avec eux : « Je ne dépens que de moi seul; libre dans mes sentiments, qui m'empêchera de les manifester? Mes lèvres sont à moi, tout frein n'est odieux, et je saurai bien le briser : *Labia nostra a nobis sunt*. Et qui donc a le droit de m'imposer silence, et de régler mes actions? Je ne connais point de maître; *quis noster Dominus est*. » (Psal. XI, 5.) Je vous le demande, comment un tel homme peut-il goûter une religion qui ne respire que soumission et simplicité, qui veut nous apprendre à être doux et humbles de cœur? Il est incrédule par orgueil, Celui-là se livre à tous les excès d'une nature corrompue; d'abord il s'est élevé dans son cœur une guerre intestine, c'était le combat de la vertu contre le vice; fatigué de cette lutte, il a voulu être en paix, il s'est jeté dans l'incrédulité comme dans un asile contre le remords; vivant à peine comme un homme, comment penserait-il en chrétien? Il est incrédule par corruption. Un troisième ne se livre pas ainsi à ce que la débauche a de plus honteux et de plus brutal : mais il est ennemi de toute contrainte, il veut donner un libre cours à son esprit et à son imagination, il n'a pour règle que ses goûts et ses caprices; il lui faut une volupté douce, une vie sans gêne, une suite de plaisirs délicats, d'autant plus attachants peut-être qu'ils sont moins grossiers : et comment se soumettre à une religion qui commande tant de sacrifices? Il est incrédule par mollesse. Oui, Messieurs, on peut dire en général de tous les ennemis du christianisme, ce que La Bruyère a dit plus particulièrement des athées (338) : « Je voudrais voir un homme sobre, modéré, chaste, équitable, prononcer qu'il n'y a point de Dieu; il parlerait du moins sans intérêt : mais cet homme ne se trouve point. »

Maintenant, Messieurs, je consens à vous prendre pour juges. S'il est vrai que la plupart des jeunes incrédules ont puisé dans leurs passions mêmes les motifs de le devenir; s'ils ont plutôt le langage de la conviction sur les lèvres, qu'ils n'en ont le sentiment dans le cœur; s'ils sont assez légers pour être devenus incrédules sans réflexion, en un mot, si leur incrédulité n'est ni éclairée, ni sincère, ni désintéressée, comment peuvent-ils se rassurer dans leurs écarts; et s'ils veulent être raisonnables, peuvent-ils se dispenser de soumettre leur incrédulité à un nouvel examen? Tel est le fruit que nous attendons de ce discours.

Sortez donc, Messieurs, sortez de votre apathie; écoutez la voix qui vous appelle à vous rendre compte à vous-mêmes de vos opinions trop précipitées. Est-ce trop exiger, que de vous demander de vous montrer enfin raisonnables? Soyez en garde contre ces novateurs impies du dernier siècle, qui nous ont laissé pour tout héritage des systèmes monstrueux. Jeunesse imprudente, irez-vous donc toujours puiser à ces

sources empoisonnées? Et qu'attendez-vous pour repousser loin de vous toutes ces théories funestes, qui, après avoir été si hautement confondues par l'expérience, ne doivent plus paraître que des rêves éponventables? Je ne viens pas contester à leurs auteurs l'esprit et le savoir; je reconnais qu'on en vit briller quelques-uns à qui la nature avait prodigué tous ses dons. Mais aux yeux de l'honnête homme, le talent n'est rien, si l'on en fait un usage coupable. Je veux des flambeaux qui éclairent, et non des feux qui ravagent. Sans doute les écrivains du siècle de Louis XIV ne furent pas à l'abri des faiblesses de l'humanité; les préjugés de la naissance, l'esprit de secte et de parti purent bien les égarer sur quelques points de doctrine; la plume de plusieurs ne fut pas toujours assez chaste; mais du moins on ne trouvera pas chez eux ces maximes perverses qui confondent le vice et la vertu, qui brisent le joug de toute religion, enlèvent au crime ses terreurs, à la vertu ses espérances, au malheur ses consolations, à la morale son appui, sa base nécessaire à la société, et conduisent ainsi les peuples séduits au bouleversement universel. C'est bien en faisant l'apothéose du patriarche des beaux esprits incrédules, au sein même de cette capitale, qu'on se jouait de tout ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes; qu'on attirait sur la religion, sur ses autels et ses ministres, la haine, le mépris, toutes les fureurs, et qu'on sapait par philosophie toutes les institutions de la patrie jusque dans leurs fondements. C'est bien le *Contrat social* à la main, que les novateurs prétendaient affranchir l'espèce humaine, et l'appeler à une indépendance qui ne pourrait se réaliser qu'en montrant la férocité du sauvage unie à toute la dépravation de l'homme civilisé. Mais je ne sache pas que les furies de l'anarchie aient jamais invoqué pour patrons ni Descartes, ni Pascal, ni Bossuet, ni Fénelon, ni Racine, ni Corneille, ni La Bruyère, ni Massillon, ni Lamoignon, ni d'Aguesseau. Pour ces grands hommes, le blasphème n'était pas un jeu, ni l'indifférence pour la religion une force d'esprit. Jeunes Français, c'est à vous, c'est à vos âmes généreuses que j'aime à rappeler ces grands personnages : que leurs principes soient toujours les vôtres. Si parfois quelques-uns se sont égarés dans leur conduite, montrez-vous, en évitant leurs écarts, meilleurs que vos modèles; leur foi, en épurant leurs vertus, n'ôta rien à l'essor de leur génie : certes il n'était pas sans religion celui qui, dans *Athalie*, enfanta le chef-d'œuvre de la poésie française. Marchons sur ces traces illustres; c'est alors que la France régénérée présentera à l'Europe étonnée le plus beau de tous les spectacles, celui d'un peuple qui sait unir la force des mœurs à tout l'éclat des qualités guerrières, profiter de ses égarements pour devenir meilleur, et trouver dans ses infortunes une source de nouvelles prospérités.

CONFÉRENCE XXXI

LES HOMMES ILLUSTRES DU CHRISTIANISME.

Dans un siècle où l'on semble mettre le savoir avant la vertu, et le bel esprit avant les bonnes mœurs, rien ne saurait être plus funestes à la religion que cette fausse pensée, qu'elle est le partage des hommes simples et crédules; qu'avec une critique éclairée, quelque force de raison, et un peu de philosophie, on sait bien s'élever au-dessus de la croyance vulgaire; qu'à la vérité le christianisme comptait autrefois parmi ses sectateurs des personnages fameux par leur génie comme par leurs vertus, mais que c'étaient là des chrétiens de circonstance et non de conviction, dominés par les préjugés de l'enfance, guidés par l'intérêt, contenus par la politique; et que, dans tous les cas, elle n'avait pas encore brillé cette philosophie, qui devait être la gloire du XVIII^e siècle, et dissiper toutes les erreurs pour établir le règne de la seule vérité.

Ecoutez nos penseurs modernes, ils vous diront sans détour qu'eux seuls possèdent les trésors de la science, qu'avant eux la raison était en quelque sorte éclipsée dans les ombres du mensonge et de la superstition, et que, dans la réalité, l'ère de l'esprit humain ne commence qu'à l'heureuse époque de leur apparition sur la terre. Dans les chrétiens de tous les âges, ils ne voient qu'un peuple de crédules et de superstitieux. Si vous rappelez les chrétiens de l'Eglise naissante, si vous faites observer que sans doute ils ne durent pas abandonner une religion aussi douce, aussi commode pour les passions, aussi profondément enracinée que le paganisme, pour embrasser une doctrine aussi pure, aussi sévère, aussi environnée de périls et de persécutions que celle de l'Evangile, sans y être comme entraînés par les motifs les plus puissants; on répond que ces chrétiens étaient des hommes ignorants et grossiers, sans lettres, sans critique, incapables de réflexion et d'examen. Si vous rappelez ces personnages illustres qui ont brillé dans les premiers âges du christianisme, et qui sont connus sous le nom de *Pères de l'Eglise*, un jeune incrédule serait tenté peut-être de sourire de pitié, de se figurer des théologiens barbares, sans goût et sans politesse, qui dissertent pesamment sur des subtilités scolastiques, et dont ne doit guère s'inquiéter un homme d'esprit. Enfin, si vous rappelez cette suite de beaux génies qui, depuis la renaissance des lettres en Europe, ont professé le christianisme, on se permettra d'élever des doutes sur leur croyance, on la présentera comme suspecte ou peu éclairée, ou bien on n'y verra que le tribut payé par de grands hommes à la faiblesse humaine. Mais les beaux esprits incrédules du siècle qui vient de finir, et ceux qui se déclarent leurs disciples, voilà les dignes précepteurs du genre humain; voilà ceux qui, environnés de nouvelles lumières, fruit de nouvelles découvertes, ont

le droit de se faire écouter comme les oracles de la raison.

Avec quelle avidité une jeunesse inconsidérée écoute ces agréables mensonges ! comme elle se plaît dans ces assertions vagues et perfides, qui tendent à la débarrasser du joug d'une religion importune pour des passions chéries ! Si la jeunesse rencontre des hommes distingués dans le monde savant et littéraire, qui soient irréguliers, leur réputation de savoir et de lumières la subjugué ; elle oublie tout ce que la religion compte pour elle de grands hommes dans les siècles passés ; elle se persuade que la foi ne peut s'allier avec la science et les lumières ; et volontiers elle dirait :

Croire en Dieu fut un tort permis à nos ancêtres.

Discutons toutes ces prétentions de la moderne incrédulité. Dans une première Conférence, parlons de ceux qui ont professé le christianisme ; et dans la prochaine nous verrons ce qu'il faut penser des beaux esprits incroyables.

Est-il vrai que la primitive Eglise n'était composée que de chrétiens pris dans les dernières classes de la société ? est-il vrai que les docteurs et les Pères de l'Eglise chrétienne ne soient, en faveur de la religion, d'aucun poids et d'aucune autorité ? est-il vrai enfin qu'on doive à peu près compter pour rien la foi des beaux génies qui ont été chrétiens en Europe depuis trois siècles ! trois questions qui vont faire le sujet de cette Conférence.

Si quelque bel esprit incrédule nous faisait observer que les apôtres, choisis par Jésus-Christ pour être les premiers fondateurs de sa religion, étaient des hommes sans éducation et sans lettres, loin de le désavouer, nous le confesserions hautement. Oui, les apôtres, par leur naissance et leur condition, n'avaient que l'ignorance en partage ; ils n'avaient pas été formés dans les écoles de Rome et d'Athènes ; ils n'étaient pas initiés aux secrets de la nature ; ils étaient étrangers à la politique, sans puissance, sans richesse, sans crédit : et voilà certes un étrange phénomène, que douze ignorants, que quelques pêcheurs des bords du Jourdain, plus grossiers et moins rusés que ceux qui habitent les rives de nos fleuves, aient commencé dans le monde religieux et moral cette étonnante révolution qui dure et se perpétue depuis dix-huit siècles, et que tous les sages de la Grèce ensemble eussent à peine osé tenter dans une seule cité. Déjà nous avons fait voir, dans un discours particulier, que cela seul décèle dans le christianisme une force toute divine.

Que si quelque sage du siècle faisait observer encore, avec un superbe dédain, que les apôtres cherchaient à éclairer les pauvres, les ignorants, les hommes obscurs de la classe du peuple ; loin de rougir pour la

religion, nous revendiquerions ici pour elle un titre de gloire qui lui est propre, et qui l'élève si haut au-dessus de la philosophie humaine. Non, la religion n'a pas seulement éclairé quelques écoles fréquentées par les riches et les heureux du siècle ; ses divines leçons étaient faites pour tous. Descendue du Père commun de tous les hommes, elle devait porter dans toutes les classes du genre humain la lumière, la vertu et les consolations ; ce qui a fait dire à saint Augustin, que Dieu s'était montré aux hommes avec une bonté en quelque sorte populaire : *Populari quadam clementia* (339). Mais enfin est-il vrai que l'Eglise naissante n'ait eu de partisans que dans les classes les plus pauvres et les plus obscures ? L'incrédulité le suppose ; l'histoire dit le contraire.

Ouvrez nos Evangiles : je vois que Jésus-Christ, même pendant sa vie, compta parmi ses disciples Nicodème, un des chefs de sa nation ; Zachée, homme riche et chef des publicains ; Jaïre, prince de la Synagogue ; Joseph d'Arimathe, noble décurion, et beaucoup des principaux d'entre les Juifs, que la crainte empêchait de se déclarer ouvertement pour lui. Voyez les apôtres commençant leur mission au milieu de la Judée : déjà ils comptent parmi leurs disciples des riches qui vendent leurs possessions pour en soulager les indigents et les malheureux ; même une troupe de prêtres, c'est-à-dire ce qu'il y avait de plus éclairé dans la nation, se soumet à l'Evangile. Suivez les apôtres dans leurs courses évangéliques, vous trouverez, parmi les païens ou les Juifs convertis, sur le chemin de Gaza l'officier de la reine d'Ethiopie, homme puissant et surintendant de ses trésors ; à Césarée, le centurion Corneille ; à Paphos, Sergius Paulus, proconsul romain ; à Athènes, Denis, membre de l'aréopage ; à Ephèse, Apollo, homme éloquent, et encore ces hommes curieux des secrets de la nature, à qui saint Paul fait brûler leurs livres d'une science frivole et d'une valeur considérable ; à Corinthe, Crispus, chef de la Synagogue, Eraste, trésorier de la ville ; à Rome, plusieurs personnages de la maison de César ; à Thessalonique, ces Juifs assez habiles pour comparer la loi chrétienne avec les livres de l'Ancien Testament ; à Colosse, ceux qui étaient assez instruits pour qu'il fallût les avertir de ne pas se laisser séduire par une vaine et fausse philosophie ; en divers lieux enfin ces femmes distinguées par leur naissance et leur qualité, que saint Paul et saint Pierre exhortent à s'abstenir de frises élégantes et de parures magnifiques. Il est manifeste que tous ces chrétiens que je viens de nommer n'étaient pas des ignorants ni des hommes du néant ; et sans doute il en était bien d'autres de la même condition, dont les noms ne sont point parvenus jusqu'à nous. Parmi nos écrivains sacrés, on compte saint Luc ; il était médecin de profession, et son

(339) *Contra Academ.*, lib. III, cap. 19, n. 42. — *Christ*, vers la fin

Bossuet, prem. serm. sur la Nativité de Jésus-

style plus pur annonce un esprit qui avait reçu une éducation plus soignée que les autres évangélistes. Saint Paul était savant dans sa secte, et il n'était pas étranger aux lettres humaines, puisqu'il cite des passages de trois poètes païens : d'Euripide, d'Aratus et d'Épiménide. L'historien des apôtres nous fournit, ce semble, une preuve de son éloquence, lorsqu'il nous apprend qu'à Lystre, les habitants le prirent pour Mercure (*Act.*, XIV, 11), parce que c'est lui qui portait la parole. Je puis citer encore les Clément de Rome, les Ignace d'Antioche, les Polycarpe de Smyrne, disciples des apôtres mêmes, dont nous avons quelques écrits, et qui furent les martyrs de la religion, après en avoir été les défenseurs. Aussi les apôtres venaient à peine de finir leur carrière, qu'un païen, Pline le Jeune, gouverneur de Bithynie, dans une lettre à Trajan (340), que tout le monde peut lire, lui fait observer que le christianisme n'était répandu parmi les personnes de tout âge, de tout rang et de toute condition : *omnis ordinis*. Où donc l'incrédulité a-t-elle trouvé que, dans son origine, le christianisme n'eût pour sectateurs que des hommes nés dans les conditions les plus basses et les moins éclairées ?

Les Grecs, enflés d'une vaine sagesse, se glorifiaient dans la science de leurs philosophes, et dans l'éloquence de leurs orateurs. Voilà pourquoi saint Paul écrivait aux Corinthiens, que toute cette sagesse humaine avait été impuissante pour tirer les peuples de leur ignorance et de leur égarement ; qu'afin de mieux faire éclater la force de sa parole, Dieu n'avait pas choisi pour l'annoncer les doctes et les savants du siècle, mais qu'il avait appelé les moins sages selon le monde pour confondre les sages, les faibles pour confondre les puissants ; que, parmi les chrétiens appelés à la foi, il n'y en avait pas beaucoup de distingués par la naissance, la science et les dignités, *non multi* (I *Cor.*, I, 26) : mais il ne dit point qu'il ne s'en trouvait pas de cette classe ; c'est la remarque d'Origène (341). Eh ! Messieurs, il en était et il en est encore de la société chrétienne comme de la société civile ; le plus grand nombre de ceux qui la composent ne sont pas des savants, des orateurs, des puissants, des riches : cela doit être, d'après l'inégalité des conditions, dans toutes les sociétés humaines. Ainsi le fait avancé sur l'ignorance et la grossièreté des premiers chrétiens est manifestement faux.

Je passe à la seconde question. Est-il vrai que les Pères de l'Église soient ici des hommes sans autorité ? Pour imposer silence à ces esprits légers et téméraires qui voudraient traiter sans respect les docteurs de l'Église chrétienne, il me suffirait de leur opposer le témoignage que leur a rendu un des plus beaux esprits du siècle de Louis XIV. Voici ce que dit Fénelon dans ses

Dialogues sur l'éloquence (342) : « C'étaient des esprits très-élevés, de grandes âmes pleines de sentiments héroïques, des gens qui avaient une expérience merveilleuse des esprits et des mœurs des hommes, qui avaient acquis une grande autorité et une grande facilité de parler. On voit même qu'ils étaient très-polis, c'est-à-dire parfaitement instruits de toutes les bienséances, soit pour écrire, soit pour parler en public, soit pour converser familièrement, soit pour remplir toutes les fonctions de la vie civile. » Il est donc aisé de prouver que les Pères de l'Église, ainsi nommés à cause de la grande autorité que leur donnent leurs écrits et leurs vertus, étaient des hommes très-versés dans les lettres humaines et dans toutes les sciences de leur temps ; que chez eux la croyance était le fruit de l'examen le plus réfléchi, de la conviction la plus profonde, et que dès lors leur témoignage, sans examiner s'il est décisif, est toujours d'un poids immense aux yeux de tout homme sensé.

Quelle suite d'illustres personnages se présentent ici à nos regards dans les six premiers âges de l'Église chrétienne !

C'est saint Justin, philosophe platonicien, distingué par son savoir et par la beauté de son esprit, qui, malgré les préjugés de l'éducation, les périls qui environnent la profession du christianisme, dépose au pied de la croix la vaine sagesse des écoles, embrasse l'Évangile, en devient l'apologiste, et finit par en être le martyr.

C'est Tertullien, né dans le sein du paganisme, esprit mâle et fécond, très-versé dans la jurisprudence, dans les antiquités fabuleuses et dans les principes de toutes les sectes philosophiques.

C'est saint Clément d'Alexandrie, qui, possédé d'un désir immense de savoir, voyage dans la Grèce, l'Asie, la Syrie, l'Égypte, y voit les hommes les plus habiles dans chaque genre, et termine ses courses savantes à Alexandrie. Là il se livre à l'étude de la religion, et devient le chef de l'académie chrétienne établie dans cette ville : école célèbre, où se succédèrent, suivant saint Jérôme, une suite de maîtres pleins de savoir et de vertu, également versés dans les saintes lettres et la littérature profane. C'est là que saint Clément compose ses ouvrages, et entre autres son *Avertissement aux gentils*, que les historiens de tous les âges et de tous les peuples, les philosophes de toutes les sectes, les poètes de toutes les langues, ont mis à contribution.

C'est Origène, qui, à dix-huit ans, était déjà un savant distingué, qui devint la grande lumière de son siècle, qui fut l'admiration des philosophes païens, et devant lequel le philosophe Plotin n'osa continuer de parler, un jour qu'il le vit entrer dans son école. Saint Jérôme (342*) nous apprend qu'Origène, très-versé dans la dialectique,

(340) *Epist.* 96(341) *Contr. Cels.*, lib. III, n. 48, 49(342) *Dial.*, 3 ; *Œuvr.*, t. XXI, p. 102.(342*) *De Script. Eccles.*, n. 34.

la géométrie, la grammaire, la rhétorique et la philosophie de toutes les écoles, rassemblait autour de lui un concours prodigieux d'auditeurs, et que, par l'amorce des sciences humaines, il savait les attirer à celle de la religion.

C'est Eusèbe, un des plus doctes écrivains qu'il y ait jamais eu, si estimé pour son érudition, et dont les écrits supposent des recherches immenses.

A ceux que je viens de nommer, et qui ont tous été les défenseurs de la religion contre les Juifs et les païens, il faudrait encore joindre les apologistes suivants : Théophile d'Antioche, Arnobe, Lactance, surnommé le Cicéron chrétien ; Minutius Félix, qui brilla dans Rome par l'éloquence de ses plaidoyers, et qui, après avoir embrassé la religion chrétienne, composa pour sa défense un beau dialogue que nous avons encore. Nommer ici saint Irénée, saint Cyprien, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Basile, saint Athanase, saint Grégoire de Nazianze, saint Chrysostome, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Hilaire, saint Augustin, saint Grégoire le Grand, c'est, Messieurs, nommer des hommes dont les ouvrages comme les vertus sont consacrés par la vénération des siècles. Ce ne sont pas des écrits bien rares ni bien volumineux, que les *Lettres* de saint Jérôme, la *Cité de Dieu* de saint Augustin, le *Discours* de saint Basile, adressé aux jeunes gens *sur l'utilité des auteurs profanes* : qu'on les lise, et l'on verra que la littérature grecque et latine, l'histoire et la fable, les diverses branches des connaissances humaines de leur temps, rien ne leur était étranger. Ne soyons donc pas étonnés qu'un écrivain célèbre de nos jours, dans le discours préliminaire qu'il a mis à la tête de la seconde partie de son *Cours de Littérature*, ait dit (343) : « Il s'en fallait de beaucoup que Celse, Porphyre, Symmaque, pussent balancer la dialectique d'un Tertullien, la science d'un Origène, ni les talents d'un Augustin et d'un Chrysostome.... Quel connaisseur impartial n'admira pas dans leurs écrits ce mélange heureux d'élévation et de douceur, de force et d'onction, de beaux mouvements et de grandes idées, et en général cette élocution facile et naturelle, l'un des caractères distinctifs des siècles qui ont fait époque dans l'histoire des lettres. »

Maintenant, Messieurs, que nous ne saurions contester aux Pères de l'Eglise le talent et le savoir, comment n'être pas frappés de l'autorité de ces illustres personnages, hommes si graves, si réfléchis, si vertueux ; aussi incapables de précipitation dans leur jugement, que d'hypocrisie dans leur conduite ? Dira-t-on que, chez eux, la foi était le fruit de l'ignorance ? Mais c'étaient des hommes très-éclairés et très-savants. Dira-t-on qu'ils ont cru sans examen ? Mais ils avaient si bien approfondi la religion, que plusieurs en ont laissé de très-doctes apolo-

gies ; mais ils connaissaient toutes les objections de ses ennemis, ils les rapportent sans déguisement, ils mettent dans la dispute tant de bonne foi, qu'ils ne dissimulent rien ; et c'est par eux que nous avons connu ce que les Juifs, ou les philosophes païens, tels que Celse, Porphyre, Julien, Hiéroclès, opposaient au christianisme. Dira-t-on qu'ils écrivaient par préjugé de naissance ? Mais plusieurs d'entre eux avaient été nourris, élevés dans le paganisme, tels que saint Clément d'Alexandrie, Tertullien, saint Cyprien, Arnobe, Lactance, Minutius Félix. Ne sait-on pas que saint Augustin avait goûté de toutes les erreurs et de tous les plaisirs avant de se déclarer pour le christianisme ? Dira-t-on qu'ils étaient guidés par l'intérêt et par l'ambition ? Mais quel intérêt avait-on, dans les trois premiers siècles de l'Eglise, d'embrasser une religion qui n'attirait que la haine et des persécutions ? quels ambitieux que ces hommes qui fuyaient les dignités ecclésiastiques avec plus d'empressement que l'ambition ne les recherche ; qui ne les acceptaient qu'en tremblant, pour s'y dévouer à toutes les vertus, à tous les travaux de l'apostolat, et pour y vivre dans la simplicité et la pauvreté des solitaires ! Tels ont été les Basile, les Grégoire de Nazianze, les Chrysostome, et tant d'autres, sur les premiers sièges et au milieu des villes les plus florissantes de l'empire romain. Dira-t-on enfin que la foi qu'ils professaient au dehors n'était pas dans leur cœur ? Certes, Messieurs, on croit à l'Evangile, quand on le pratique dans ce qu'il a de plus saint et de plus pur ; on croit à la religion, quand on souffre et qu'on meurt pour elle : or saint Irénée, saint Justin, saint Cyprien, ont été les martyrs de leur foi ; saint Athanase fut exilé cinq fois pour elle ; saint Chrysostome mourut en exil ; saint Ambroise fut en butte à la persécution des ariens et de l'impératrice Justine qui les protégeait : où trouver une vie plus innocente et plus pure, que dans saint Basile et saint Grégoire de Nazianze ? De plus longs détails sur la sincérité de leur croyance seraient superflus. Il est donc bien manifeste que, chez les Pères de l'Eglise, la foi était l'effet de la conviction la plus profonde, la plus réfléchie, la plus éclairée ; et c'est une insigne témérité que de ne faire aucun cas de leur suffrage.

Mais ne pourrait-on pas nous dire ici ? Athènes et Rome ont produit de très-beaux génies qui ont professé le paganisme ; Socrate, Platon, Aristote, Cicéron, Varron, Sénèque, Plutarque, ont été païens : faudrait-il donc l'être, parce qu'ils l'ont été ? et pourquoi donc serions-nous chrétiens, parce que les Pères de l'Eglise ont été chrétiens avant nous ? Ici, Messieurs, point de parallèle à établir. Que des philosophes se soient déclarés extérieurement pour des superstitions au milieu desquelles ils avaient été nourris, qu'ils trouvaient consacrées par

(343) La Harpe, *Discours sur l'état des lettres, depuis la fin du siècle qui a suivi celui d'Auguste jusqu'au règne de Louis XIV.*

l'usage et par les lois, et qui étaient si favorables à des passions dont les philosophes étaient loin d'être exempts, ou plutôt dont ils étaient les esclaves, il n'y a rien là que de très-naturel et de très-ordinaire : mais que de très-beaux esprits, nés dans le paganisme, malgré les préjugés de l'enfance et de l'éducation, malgré la crainte des lois, de l'exil, des chaînes, de la mort, malgré l'intérêt des passions et le charme des plaisirs, soient devenus chrétiens : voilà ce qui étonne. Que de très-beaux esprits, pleins de lumières et de critique, soient demeurés convaincus de la vérité des faits évangéliques, qu'ils aient persévéré dans une religion qui a tout contre elle, si elle n'a pas pour elle la vérité, et qu'ils aient pratiqué les vertus les plus sublimes qu'elle inspire : voilà ce qui suppose en eux une très-intime conviction, fruit de l'examen le plus réfléchi. Pour être païen, il suffisait de suivre ses penchants ; pour être chrétien, il faut les combattre. J'ai cité, en faveur de la religion, des hommes qui croyaient à sa doctrine jusqu'à tout sacrifier pour elle, tandis qu'il est bien reconnu que les philosophes ne croyaient pas au paganisme qu'ils semblaient respecter. Oui, c'est un fait qu'il ne s'agit pas de discuter ici, mais qui est incontestable, que les sages de l'antiquité païenne avaient une double doctrine, une pour eux et une pour le peuple ; et que, s'ils agissaient au dehors comme la multitude, ils étaient loin de penser comme elle. L'histoire ou les écrits de Socrate, de Platon, de Cicéron, de Sénèque, atteste que si, par politique ou par crainte, ils respectaient les superstitions populaires, ils étaient loin d'être convaincus de leur réalité ; ce qui leur a mérité de la part de saint Paul le reproche d'avoir retenu la vérité captive, et d'avoir connu Dieu sans lui rendre hommage. (*Rom.*, I, 21.)

Du reste, Messieurs, ma pensée n'est pas de vous présenter, en ce moment, comme irréfragable l'autorité des Pères de l'Eglise, en matière de religion ; mais avouez qu'elle est assez grande pour faire impression sur tout homme raisonnable. Un des plus excellents esprits du plus excellent des siècles, La Bruyère, ne craignait pas de dire, qu'on trouve dans les ouvrages des Pères (344) « plus de tour et de délicatesse, plus de politesse et d'esprit, plus de richesse d'expression et plus de force de raisonnement, des traits plus vifs et des grâces plus naturelles, que l'on n'en remarque dans la plupart des livres qui sont lus avec goût, qui donnent du nom et de la vanité à leurs auteurs..... Quel plaisir, ajoutait-il, d'aimer la religion, et de la voir crue, soutenue, expliquée par de si beaux génies et par de si solides esprits ! »

Nous voici arrivés à la troisième question. Est-il vrai qu'on doive compter pour rien le suffrage des grands hommes, qui, depuis trois siècles, ont été chrétiens en Europe ?

Si pour avoir le droit de parler des grands

hommes qui ont professé le christianisme en Europe, dans les trois derniers siècles, il fallait être profondément versé dans les différentes parties des connaissances qu'ils ont cultivées avec tant de gloire, posséder à fond leurs ouvrages et leur doctrine, être en état de les apprécier et d'en faire ressortir avec éclat le mérite et la beauté, nous devrions nous condamner au silence sur plusieurs de ceux que je viens rappeler à votre souvenir. Mais je vous prie de remarquer, Messieurs, qu'il est des hommes dont les noms sont consacrés par le temps et par les hommages de l'impartiale postérité ; les nommer, c'est réveiller dans les esprits de ceux mêmes qui n'ont pas lu leurs ouvrages, les sentiments de l'admiration, en leur rappelant ce que l'humanité a produit de plus illustre par le talent et par le génie. Nous ne venons pas offrir à vos hommages des idoles forgées par l'esprit de parti, et bientôt renversées par la vérité : tirer de l'oubli des noms obscurs, et nous prévaloir du témoignage d'écrivains ignorés ou dont la réputation soit contestée ; tout ce qu'il y a eu même d'écrivains estimables, habiles, savants, mais d'une classe inférieure, nous consentons à ne pas les citer ici. Mais quelle liste de grands hommes j'ai à vous produirel et je ne prétends pas les nommer tous.

Dans les sciences intellectuelles et métaphysiques, dans la haute philosophie, quels hommes que Bacon, Pascal, Arnauld, Locke, Descartes, Malebranche, Clarke et Leibnitz !

Quelle critique, quelle érudition, quelle vaste étendue de connaissances dans les Erasme, les Ussérius, les Baronius, les Du Perron, les Renaudot, les Thomassin, les Tillemont, les Montfaucon, les Mabillon, les Sirmond, les Petau, les Bochart, les Vossius, les Huet, les Fleury !

Quel fonds de doctrine dans des publicistes, des jurisconsultes, des magistrats, tels que Thomas Morus, L'Hôpital, Dumoulin, Talon, Bignon, Séguier, Le Tellier, Pussort, Grotius, Puffendorf, Lamoignon, Domat, d'Aguesseau !

Quels rares esprits, quels poètes, quels orateurs et quels écrivains, que le Tasse, Malherbe, Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, Massillon, Corneille, Racine, Boileau, Lafontaine, Polignac, La Bruyère, Addison, Jean-Baptiste Rousseau !

Dans les sciences naturelles, physiques, mathématiques, ce sont d'assez beaux noms, je crois, que ceux de Copernic, Galilée, Newton, Kepler, Boyle, Boerhaave, Hoffman, Sydenham, Van-Swieten, de Haller, de Jussieu, Réaumur, Linnée, Bernoulli, La Caille, Euler.

Que si je voulais rappeler les grands politiques, les grands capitaines, les grands artistes, qui ont été chrétiens et même très-pieux, quelle nouvelle liste de noms à jamais mémorables ! Je fais observer, en passant, qu'ils n'étaient pas des impies, ces hommes illustres dont Fontenelle a fait l'éloge.

Certes, Messieurs, il est consolant pour un chrétien de voir qu'il ne fait que marcher sur les traces de tant de beaux génies ; et quand on voit ainsi devant soi ce que l'esprit humain a produit de plus grand et de plus sublime, doit-on s'inquiéter beaucoup du bourdonnement de tous ces sophistes modernes qui nous accusent de simplicité et de crédulité ? J'ai cité des hommes d'un génie supérieur, et tels que, s'ils ont eu des égaux, ils n'ont pas été surpassés. Dans quelques moments de vertige, il est bien arrivé que des novateurs ou des esprits singuliers aient insulté à leur mémoire ; mais leur nom a triomphé des injures de l'envie comme de celles du temps, et les outrages d'un délire passager n'ont fait que rendre plus éclatant et plus unanime l'hommage que méritaient leurs talents comme leurs vertus.

Et que peut-on imaginer pour éluder ou affaiblir l'autorité de ces grands hommes en faveur de la religion ? On a dit, premièrement, qu'ils n'avaient pas discuté les choses avec la sévérité d'une critique rigoureuse ; que la naissance et l'éducation, plutôt que la raison, avaient fait tout leur christianisme : leur foi n'était pas éclairée. En second lieu, on a dit que, dans les sentiments d'une condescendance louable pour des opinions erronées, par politique ou par crainte, ils avaient professé une religion à laquelle ils ne croyaient pas : leur foi n'était pas sincère. Troisièmement, on peut dire que les grands hommes que j'ai cités ne s'accordaient pas sur les objets de leur croyance ; que les uns étaient catholiques, les autres protestants : leur foi n'était pas uniforme. Enfin on peut ajouter que leur autorité en faveur de la religion se trouve combattue et balancée par l'autorité des beaux esprits qui se sont déclarés contre elle. Je n'imagine pas qu'on puisse opposer autre chose.

On dit d'abord que leur foi n'était pas éclairée. Mais, sans parler ici, Messieurs, des écrivains de l'ordre ecclésiastique, qui, par état, par la nature de leurs études particulières, étaient plus profondément versés dans la science de la religion, tels que les Polignac, les Fénelon, les Bossuet, les Huet, les Mabillon, et tant d'autres ; combien, parmi les grands hommes plus spécialement livrés aux lettres et aux sciences humaines, qui étaient profondément instruits dans les matières de la religion ! Celui qui se présente le premier à la tête des sciences humaines, chez les modernes, Bacon, a donné dans ses ouvrages des preuves de son vaste savoir sur cette matière ; le physicien, le géomètre Pascal a laissé, sur la religion, des *Pensées* dont la profondeur étonne ; le fameux médecin Boerhaave était très-versé dans l'hébreu et le chaldéen, dans la critique de l'Ancien et du Nouveau Testament ; le père de la physique expérimentale, Boyle, s'est montré dans plusieurs écrits un panégyriste éclairé de la révélation ; le métaphysicien Locke composa son *Christianisme raisonnable* ; le sublime physicien Newton

fit un traité sur la concorde des Évangiles ; le savant jurisconsulte Grotius a composé un excellent *Traité de la vérité de la religion* ; on connaît le beau chapitre de La Bruyère sur les *Esprits forts* ; Leibnitz et d'Aguesseau étaient de très-savants théologiens ; le littérateur Addison, dans un ouvrage particulier, a développé les preuves du christianisme ; un des plus grands médecins qui aient jamais été, Hoffmann, un des plus grands physiologistes, Haller, ont l'un et l'autre divers écrits contre les incrédules ; l'idéologue, le naturaliste Charles Bonnet a composé ses *Recherches philosophiques sur le christianisme* ; enfin le premier géomètre du XVIII^e siècle, Euler, a laissé des *Lettres* remplies de vues excellentes contre les athées et les déistes. Qu'on vienne, après cela, nous dire que la foi de ces illustres écrivains n'était pas éclairée ; ils mettaient à la religion un intérêt trop vif, ils se faisaient une obligation trop sérieuse de la mettre en pratique, pour qu'elle ne devînt pas l'objet de leurs réflexions et de leurs travaux. Ainsi cette accusation faite à la foi de nos grands hommes, de n'avoir pas été raisonnée, je ne sais trop comment la qualifier.

En second lieu, on est encore plus mal fondé à dire qu'ils faisaient semblant de croire, mais que, dans la réalité, ils ne croyaient pas. Et sur quoi porterait une accusation aussi grave ? où en sont les preuves ? Je ne puis me contenter de conjectures frivoles, je demande des preuves qu'on ne puisse décliner. Quoi ! Messieurs, dans le commerce de la vie, celui qui se permettrait de suspecter, sans raison légitime, la bonne foi d'un homme ordinaire, et de la décrier, passerait pour un insigne calomniateur : et de quel nom faudra-t-il donc appeler l'indigne manège de ces sophistes, qui nous présentent comme des charlatans de religion, ce que la religion a eu de sectateurs et de panégyristes plus célèbres ? Tout dépose en faveur de la sincérité de leur croyance, leurs écrits, leur vie publique, leur vie privée, leurs vertus, leur mort, l'opinion de leurs contemporains ; tout nous dit qu'ils étaient aussi chrétiens dans le cœur, qu'ils le paraissaient au dehors : et il sera permis à de vains détracteurs de les traduire comme des hypocrites, et cela sans le moindre prétexte apparent, uniquement parce qu'il leur plaît à eux d'être des impies, et qu'ils se sentent humiliés de voir tant de grands hommes qui les écrasent du poids de leur génie comme de leurs vertus !

C'est bien mal connaître le cœur humain, que de s'imaginer que ces grands personnages auraient été des impies, sans laisser percer leur impiété ou dans leurs écrits, ou dans leurs entretiens, ou dans leurs lettres, dans ce commerce d'amitié où l'âme s'épanche tout entière. La probité a un cachet qui lui est propre ; la vérité a des traits que l'imposture ne saurait contrefaire. Toujours la fourberie se trahit par quelque endroit ; et lorsque, dans un grand écrivain, la conduite est d'accord avec les ouvrages ; lors-

qu'on ne connaît rien de positif, d'avéré, d'incontestable, qui autorise le soupçon d'hypocrisie, que faut-il penser de celui qui ose en tenter l'accusation ?

On connaît des écrivains ou des personnages qui ont paru avec éclat sur la scène du monde, et dont la foi est suspecte; mais on le sait ou par leurs ouvrages mêmes, ou par des confidences devenues publiques, ou par des anecdotes certaines; par l'histoire, qui, conservant leur nom, a conservé aussi les soupçons élevés sur leur religion: il en serait de même des grands hommes que j'ai cités, si leur religion n'eût pas été sincère. Ils avaient d'ailleurs l'âme trop élevée, pour écrire si hautement et si souvent en faveur d'une religion qu'ils auraient méprisée: s'ils ne l'avaient respectée que par politique, ils n'eussent pas été assez bas, assez vils pour s'en faire les apologistes. Défendre une religion à laquelle on ne croit pas; la présenter comme vraie, comme divine, encore qu'on la regarde comme fausse, serait le rôle de sophistes ténébreux qui voudraient faire de la vérité une affaire d'argent. S'ils n'avaient été convaincus des vérités du christianisme, ils auraient bien pu en respecter le culte extérieur; mais ils n'auraient pas eu la simplicité, le courage d'en pratiquer les vertus.

On veut que Montaigne n'ait été qu'un précurseur de l'incrédulité; or, sans vouloir justifier tout ce qui est sorti de sa plume cynique et désordonnée, il est pourtant certain par ses ouvrages, par sa conduite, par ses derniers moments, qu'il était sincèrement attaché à la religion, et que ce n'était pas là-dessus que portait son scepticisme. On a voulu faire de Bacon et de Leibnitz ce qu'on appelle des philosophes: eh bien! si l'on veut voir combien cette prétention est folle, qu'on lise les deux ouvrages qui ont pour titre, l'un, le *Christianisme de Bacon*; l'autre, *Pensées de Leibnitz sur la religion et la morale*. On a essayé de faire passer Pascal pour athée, mais en comptant pour rien ce qui porte chez lui l'empreinte d'une conviction profonde, et en abusant de quelques mots exagérés sur la faiblesse de la raison. Je ne m'arrêterai pas à venger en particulier la foi de Bossuet et de Fénelon; ici l'attaque a été repoussée plus d'une fois avec une force qui devrait bien empêcher de la renouveler, si les ennemis de la religion pouvaient cesser de combattre par les moyens les moins légitimes. Et certes, quand on sait que l'évêque de Meaux a défendu le dogme et la morale avec le ton de la conviction la plus profonde, soutenue par la pratique de toutes les vertus; que Fénelon, dans toute la candeur de son âme, s'est montré pénétré des sentiments de la piété la plus tendre jusqu'au dernier soupir: on sent bien qu'il fallait toute l'impudence d'une imagination effrénée pour oser attaquer la sincérité de la doctrine de ces deux illustres pontifes de l'Eglise gallicane. La foi de nos grands hommes était donc aussi sincère qu'elle était éclairée.

En troisième lieu, on dit que leur foi n'est

point uniforme, et que leur division affaiblit leur autorité. Il est vrai que, depuis le xvi^e siècle, ils ont été divisés sur certains points de la révélation; mais cette division même, loin d'être nuisible, ne fait que donner plus de force et plus d'éclat à l'unanimité de leurs suffrages sur le fond du christianisme. Que de très-grands esprits, dominés par l'empire de l'éducation, par la politique ou la vanité, par les passions en un mot, s'égarèrent quelquefois, c'est ce que malheureusement on a vu dans tous les temps; mais d'où vient que les hommes nés dans des communions différentes, divisés par des préjugés nationaux, se réunissent cependant tous pour regarder la religion chrétienne comme l'ouvrage de Dieu, qu'ils s'abaissent devant elle comme devant une barrière sacrée, et que, s'ils disputent sur quelques articles de la doctrine de Jésus-Christ, ils regardent tous Jésus-Christ comme envoyé pour éclairer les hommes? Pourquoi cet accord des esprits les plus élevés, les plus indépendants, les plus incapables de faiblesse et de dissimulation? Leur division sur quelques points s'explique par les préjugés et les passions dont plusieurs d'entre eux n'ont pas su se défendre; mais leur accord sur l'existence d'une révélation divine ne peut s'expliquer que par des impressions de vérité communes à tous, fruit de l'examen le plus approfondi. C'est donc la vérité qui les a vaincus; et voilà comme la diversité de leur doctrine sur quelques points rend plus frappant leur accord sur tout le reste.

En quatrième lieu, on peut faire observer que l'autorité des grands hommes qui ont cru à la religion, dans les trois derniers siècles, se trouve balancée par l'autorité des beaux esprits qui l'ont combattue. Ici se présente une discussion assez étendue, assez intéressante pour en faire le sujet d'une conférence particulière; alors nous verrons ce qu'il faut penser des beaux esprits incroyants. En attendant, je rappellerai ces paroles remarquables sorties de la plume d'un des chefs de l'incrédulité, de d'Alembert, dans son *Mémoire sur la vie de Jean Bernouilli*; les voici textuellement: « Sincèrement attaché à la religion, Bernouilli la respecta toute sa vie, sans bruit et sans faste. On a trouvé parmi ses papiers des preuves de ses sentiments pour elle, et il faudra augmenter de son nom la liste des grands hommes qui l'ont regardée comme l'ouvrage de Dieu: liste capable d'ébranler, même avant l'examen, les meilleurs esprits; mais suffisant au moins pour imposer silence à une foule de conjurés, ennemis impuissants de quelques vérités nécessaires aux hommes, que Pascal a défendues, que Newton croyait, que Descartes a respectées. »

Combien il est doux à un Français et à un chrétien, d'avoir pu venger devant vous la foi de ces grands hommes qui ont été la gloire de la religion, et de ceux en particulier qui ont été en même temps la gloire de notre patrie! Illustres par leurs talents, illus-

tres par leurs vertus, ils se présentent à nous avec tout ce qui est capable de leur attirer notre respect et nos hommages. Quand on voit les plus beaux génies captiver leur intelligence sous le joug de la foi, quel motif pour des incrédules de se défier de leurs opinions irréligieuses, pour le chrétien chancelant de se raffermir dans la religion, pour le chrétien soumis de la professer avec plus de confiance ! Ce que la dialectique a de plus subtil, l'érudition de plus recherché, les sciences de plus secret, la raison de plus pénétrant, le cœur de plus élevé, la vertu de plus aimable et de plus héroïque : voilà ce que l'on trouve dans les ouvrages des sectateurs immortels du christianisme, que j'ai rappelés à votre souvenir ; et il sera toujours vrai, à la gloire de la religion, que c'est à des hommes éminemment religieux que sont dues, dans toutes les branches de nos connaissances, les plus sublimes découvertes. La vertu séparée du génie inspire la vénération sans subjuguier entièrement l'esprit, et le génie sans la vertu fait naître de la défiance sur l'emploi de ses forces ; mais rien n'est fait pour dominer, pour entraîner, comme l'alliance de la vertu et du génie. Autrefois l'apôtre saint Paul faisait l'énumération des saints personnages de l'ancienne loi, qui, depuis l'origine du monde, avaient rendu témoignage à la révélation primitive par une piété magnanime ; il rappelait la foi d'Abel, de Noé, d'Abraham, de Joseph, de Moïse, de Samuel, de David, des prophètes ; et il disait : « A la vue de cette longue suite d'adorateurs fidèles, qui ont confessé leur foi par leurs œuvres, marchons avec courage dans la carrière qu'ils ont ouverte devant nous : » *Tantum habentis oppositam nubem testium, curramus ad propositum nobis certamen.* (Hebr., XII, 1) Et nous, Messieurs, nous présentons aux regards de la jeunesse cette suite de grands hommes, qui, depuis l'origine du christianisme, ont honoré l'humanité et la religion par l'éclat de leur génie et par l'héroïsme de leurs vertus ; et nous lui disons : Tremblez de blasphémer ce que ces grands hommes ont adoré ; que leur autorité vous rende plus circonspects et plus respectueux : si elle ne vous subjugué pas, que du moins elle vous impose ; et si vous n'avez pas le courage d'imiter leurs vertus, ayez la bonne foi d'examiner la religion qui a pu les inspirer

CONFÉRENCE XXXV.

DES BEAUX ESPRITS INCÉRÉDULES

Le siècle de Louis XIV avec tous les grands hommes qu'il a produits, et qui, faisant gloire de professer le christianisme, le défendaient par leurs écrits ou l'honoraient par leurs vertus, ce grand siècle ne laissait pas d'être à lui seul une autorité assez importante pour la moderne incrédule : aussi a-t-elle cherché à présenter comme suspecte ou peu éclairée la foi de cet âge si fécond en beaux génies, ne craignant pas de les accuser ou d'avoir affecté une croyance

qu'ils n'avaient pas, ou de n'avoir cru que par ignorance et par préjugé. Dans notre dernier discours, nous avons suffisamment vengé le plus beau des siècles modernes, de cette inculpation également odieuse et ridicule ; et après une discussion assez étendue, vous êtes restés convaincus, je pense, qu'elle avait été aussi sincère que réfléchie la croyance de tous ces sublimes esprits qui ont brillé au XVII^e siècle, dans les divers genres des connaissances humaines ; et qui seront à jamais la gloire de leur patrie comme de la religion. Nous avons eu le droit de joindre leurs suffrages à celui de tant de personnages éminents en piété comme en doctrine, qui ont illustré les six premiers âges de l'Eglise chrétienne ; et nous avons pu dire que l'autorité réunie des uns et des autres était en faveur de la religion d'un poids imposant, capable, au jugement de d'Alembert lui-même, de réduire au silence tous ces détracteurs vulgaires d'une religion que très-souvent ils ignorent.

Mais l'incrédulité ne peut-elle pas se prévaloir à son tour de l'autorité des beaux esprits qui ont été ses zélés défenseurs, opposer avec avantage aux grands hommes du christianisme ceux qu'elle se glorifie de compter sous ses drapeaux ? C'est là une question qui n'est pas sans intérêt, que nous croyons devoir discuter avec quelque étendue, et que peut-être nous réussirons à traiter de manière à dissiper plus d'un préjugé funeste à la religion. Il est trois choses dont l'incrédulité s'est glorifiée et se glorifie encore : elle se prévaut et du grand nombre de ses partisans, et de leurs lumières, et surtout de leur philosophie : eh bien ! Messieurs, le nombre des incrédules, il faut l'évaluer ; leurs lumières, il faut les apprécier ; leur philosophie, il faut la juger.

En repoussant l'accusation d'ignorance et de crédulité, que la haine toujours emportée, ou la prévention toujours aveugle, ose tenter à l'Eglise chrétienne, quelle a été notre manière de procéder ? Vous le savez ; dans notre dernier discours, nous avons consenti à ne pas nous prévaloir, en faveur de la religion, d'un grand nombre d'écrivains d'ailleurs très-éclairés, estimables par leurs vertus, et qui ont professé le christianisme ; nous avons invoqué seulement le témoignage de tous ces grands génies, dont le nom est consacré par les hommages de la postérité. C'est qu'en effet il s'agit bien moins de compter les suffrages, que de les peser ; or que l'incrédulité suive la même marche. Oui, si elle veut se prévaloir du nombre de ses partisans, et opposer aux grands hommes du christianisme ceux qu'elle croit avoir pour elle, qu'elle écarte tout ce qui est médiocre, tout ce qui est oublié, ou rangé dans une classe inférieure, pour ne citer que des hommes dignes, par une très-haute réputation, de faire autorité. Mais si l'incrédulité ne doit appeler en témoignage que ce qui peut faire autorité pour elle, quelle foule d'incrédules j'ai le droit de récuser ici ! Je vais parler sans dé-

gusement, quoique sans amertume : Je viens, Messieurs, instruire une cause dont vous allez être les juges, et je trahirais mon ministère, je mériterais le reproche de chercher à surprendre votre bonne foi, si je n'exposais pas fidèlement tout ce qui peut vous éclairer. Ainsi, je le dis sans détour :

Je compte pour rien, en faveur de l'incrédulité, ces femmes beaux esprits, nourries de la lecture de livres frivoles ou même licencieux, qui, effrayées peut-être de leurs propres songes, rient des menaces de la vie future, et adoptent, comme plus commodes pour elles, les maximes de l'incrédulité.

Je compte pour rien cette foule de jennes gens légers d'instruction et de doctrine, qui, étrangers aux règles du raisonnement et de la critique, sont incapables d'avoir une opinion raisonnée ; ou bien qui, sans manquer d'ailleurs d'esprit et de talent, sont néanmoins incrédules sur la foi d'autrui, font les impies par ton, ne connaissent le christianisme que par les faux portraits qu'en traient ses ennemis, et n'en cherchent pas le portrait véritable dans ses apologistes.

Je compte pour rien ces hommes faibles et sans caractère, faciles à recevoir les impressions de tout ce qui les entoure ; qui semblent avoir tous les vices, parce qu'ils n'en ont aucun de décidé ; qui sont impies avec les impies, et quelquefois aussi religieux avec ceux qui le sont.

Je compte pour rien ces incrédules grossièrement débauchés, qui prennent leurs arguments dans la corruption de leur cœur : n'est-il pas évident que leur conduite est un préjugé contre leur doctrine ? Leur incrédulité s'explique par leurs mœurs ; s'ils sont voués à de honteuses passions, je puis sagement suspecter qu'elles font toute la cause de leur irréligion.

Je ne compte pas ces esprits incertains, qui semblent flotter entre la religion et l'incrédulité, qui ne sont ni pour ni contre le christianisme, ou bien qui, après avoir bravé la religion, finissent par lui rendre hommage dans leurs écrits ou dans leur conduite. L'incertitude des uns décèle des incrédules qui ne sont pas convaincus de leurs systèmes, et le changement des autres dépose contre leur incrédulité passée.

Je ne compte pas cette multitude d'écrivains éphémères, qui paraissent un instant sur la scène du monde littéraire, et disparaissent pour toujours : je crois à leur esprit plus qu'à leur bon sens ; ce ne sont pas là des autorités.

Enfin je ne compte pas, en faveur de l'incrédulité, des hommes d'ailleurs distingués par le savoir et le talent, mais qui n'auraient pas suffisamment étudié la religion. Ainsi, qu'ils aient été, même avec une très-grande réputation d'esprit et de connaissances, poètes, grammairiens, physiciens, géomètres : qu'importe s'ils n'étaient pas versés dans l'étude de la religion ? Quand on ne la connaît pas, ou n'a pas même le droit apparent de la condamner.

Ainsi, Messieurs, voulez-vous me citer

des incrédules qui fassent autorité ? je demande, que vous me citiez, 1° des incrédules qui soient doués d'un talent supérieur ; 2° des incrédules bien convaincus de leurs systèmes ; 3° des incrédules qui aient fait une étude sérieuse de la religion ; 4° des incrédules qui aient eu une conduite honorable. Si quelqu'un de ces caractères leur manque, je les récuise ; et en effet, s'ils ne sont pas des hommes de génie, ils ne font point autorité : dans le parallèle des croyants et des mécréants, nous sommes convenus de ne pas citer des hommes d'une classe au-dessous de la première. S'ils n'ont pas une conviction intime de leur incrédulité, leur suffrage n'est pas fait pour rassurer leurs disciples ; si vos incrédules n'ont qu'une connaissance superficielle de la religion, ce sont des juges peu éclairés qui prononcent sur une chose à laquelle ils sont étrangers ; enfin, s'ils tiennent une conduite entièrement réprouvée par l'Évangile, je ne suis pas très-surpris que l'Évangile soit réprouvé par eux. Oui, Messieurs, un écrivain incrédule serait noble et digne comme Buffon, original et piquant comme Montesquieu ; il aurait toute la vigueur et tout le feu de Jean-Jacques, toute la fécondité et tout l'esprit de Voltaire, que, si j'étais fondé à le croire livré à tous les égarements de l'orgueil et de la volupté, son incrédulité ne ferait sur moi aucune impression : je ne lui contesterais ni le savoir, ni le talent ; mais sa conduite m'avertirait d'être en garde contre ses systèmes ; il aurait un intérêt manifeste à trouver fausse une religion qui lui serait si opposée. Remarquez la différence qui se trouve ici entre le chrétien et l'incrédule. Lorsqu'un chrétien souille sa religion par de mauvaises mœurs, je vois en lui un homme inconséquent, un cœur faible qui n'a pas le courage de pratiquer ce qu'il croit ; mais ses désordres mêmes ne font que me rendre sa foi plus frappante : il faut qu'il soit bien convaincu, pour ne pas rejeter une religion qui le condamne. J'admire sa bonne foi qui a sauvé son esprit de la séduction de son cœur ; mais, dans l'incrédule toujours dominé par ses passions, sa conduite expliquera son incrédulité.

Pour me résumer, génie, conviction, connaissance de la religion, conduite estimable, voilà quatre choses que je demande dans un incrédule, pour que son nom fasse autorité ; or en connaissez-vous beaucoup qui réunissent tous ces caractères à la fois ? et s'il en est quelques-uns, que sont-ils devant cette foule de beaux génies, qui, depuis dix-huit siècles, ont professé le christianisme en Europe ? Vous le voyez, lorsqu'on veut se donner la peine d'évaluer le nombre des incrédules, et de le réduire à ceux qui font autorité, le résultat est en vérité bien peu de chose. On s'étonne de rencontrer des incrédules de toutes parts, et c'est là un spectacle déplorable sans doute ; mais, dans la réalité, comment n'y en aurait-il pas ? La religion, par ses mystères, a contre elle tous les préjugés de l'esprit, et par sa morale,

toutes les passions du cœur. Pour être incrédule, la chose est aisée; il ne faut ni esprit, ni science, ni force de caractère; on n'a qu'à écouter des penchans qui nous sont chers, et que le christianisme réprime. Pour être chrétien, il faut les combattre; et quand je pense avec quelle sainte sévérité l'Évangile condamne tous les vices, toutes les passions désordonnées, l'orgueil, la volupté, la cupidité, savez-vous ce qui m'étonne, Messieurs? ce n'est pas qu'il y ait des incrédules, c'est bien plutôt qu'il y ait des chrétiens: oui, la religion a tout contre elle, excepté la vérité.

J'en ai dit assez pour réduire à sa juste valeur le nombre de ceux dont l'incrédulité peut se prévaloir; maintenant il s'agit d'apprécier les lumières de ces derniers temps, qui ont été comme le règne de l'incrédulité. On a fait grand bruit des découvertes du XVIII^e siècle, des progrès des sciences, de l'essor qu'avait pris l'esprit humain: il semble qu'avant cette époque l'Europe était dans une profonde ignorance, et que le soleil de la vérité s'est enfin levé sur elle pour en dissiper les ténèbres. Messieurs, je ne viens pas contester au dernier siècle la portion de gloire qui lui appartient; ce serait de ma part une entreprise aussi injuste qu'inutile: ne donnons ici dans aucun excès; ne nous laissons égarer ni par la manie de trop exalter le passé, ni par celle de trop déprimer le présent; soyons justes, et ne disons que ce qui doit être avoué par tout homme impartial.

Je vais, plus que jamais, me permettre des détails entièrement profanes et littéraires, jusqu'ici étrangers à la chaire chrétienne; mais l'intérêt de la cause que j'ai à défendre, autorise, nécessite même cette innovation. Comment ramener à la religion la jeunesse abusée, si elle est imbue de ce préjugé, que le siècle de l'incrédulité a été précisément celui des lumières et de la raison, qu'auparavant on croyait par ignorance et par simplicité? et ce préjugé, tout absurde qu'il est, comment le détruire, sans faire des rapprochemens, sans entrer dans des discussions purement philosophiques? Pourquoi faut-il qu'on soit obligé de transporter dans la chaire évangélique un langage qu'elle n'avait pas encore connu? On doit gémir sur cette nécessité, mais on doit s'y soumettre pour le bien même de la religion. Je réclame la liberté de ne pas me servir de périphrases ni de circonlocutions, qui, pour donner plus de dignité au discours, y métreraient de l'embaras et de l'obscurité. Veuillez considérer, Messieurs, que cet auditoire est un auditoire à part, et que le genre de nos instructions comporte un style plus simple, plus familier.

Ainsi, pour appeler les choses par leur nom, que, dans ces temps plus rapprochés de nous, le domaine de la physique expérimentale, de l'astronomie, de la chimie, de la botanique, de l'histoire naturelle, ait

vu reculer au loin ses limites; ainsi, que les diverses parties des mathématiques se soient enrichies de nouvelles méthodes, de calculs simplifiés, d'heureuses applications; ainsi, que les sciences perfectionnées dans leurs détails; que des observations mieux dirigées, aient fourni à l'agriculture, aux arts, à la mécanique, à la navigation, des procédés aussi ingénieux qu'utiles, ce n'est pas là ce qu'il s'agit de contester: la découverte de quatre nouvelles planètes, les prodiges de l'électricité, la minéralogie réduite en science, des voyages célèbres autour du monde, l'institut des sourds-muets, celui des aveugles, et même, si l'on veut, les aérostats: voilà des choses plus ou moins glorieuses pour le XVIII^e siècle. Vous voyez que je ne dissimule pas ce qui est à son avantage; mais, pour être justes envers lui, ne soyons pas injustes envers les siècles précédents; ayons la bonne foi de convenir que la carrière des sciences et des arts était ouverte avant le dernier siècle; que les plus grandes découvertes étaient déjà faites, et que le génie avait parcouru avec gloire les plus hautes régions du monde physique comme du monde intellectuel. Ainsi, Messieurs, l'imprimerie, la boussole, la poudre à canon, les lois du mouvement des astres, la pesanteur de l'air, l'application de l'algèbre à la géométrie, les logarithmes, le calcul différentiel et intégral, la gravitation universelle, l'analyse de la lumière, le calcul des comètes, le baromètre, le thermomètre, le microscope, le télescope, la machine pneumatique, toutes ces découvertes si fameuses qui ont eu tant d'influence sur les progrès de l'esprit humain dans les sciences mathématiques et physiques, sont dues à des temps qui ont précédé le XVIII^e siècle. Je cite des faits, et il n'est pas au pouvoir des hommes de les détruire. Oui, dans le dernier siècle, des ouvriers habiles, patients, laborieux, ont bien pu disposer toutes les parties de l'édifice avec plus d'art et de symétrie, en restaurer, en perfectionner quelques colonnes, le rendre plus accessible au vulgaire; mais avant eux les architectes avaient paru, qui en avaient tracé le plan d'une main hardie et savante. Pour m'appuyer d'un témoignage qu'on ne récusera pas, je citerai M. de Montucla; dans son *Histoire des mathématiques* (345), après avoir rendu témoignage aux géomètres ses contemporains, il ajoute: « Cependant, quand on fera attention à l'essor prodigieux qu'ont pris les sciences, et surtout les mathématiques dans le XVII^e siècle, il faudra convenir que, quelque perfection qu'elles reçoivent des suivans, une grande partie de la gloire en doit revenir à celui qui a si heureusement ouvert la carrière. »

Si l'on ne faisait observer que, dans le dernier siècle, les sciences naturelles et les mathématiques ont été plus généralement cultivées, je l'avouerais sans peine; mais en même temps je ferais observer à mon

tour, que c'est moins par la multitude des amateurs que par le talent des grands maîtres, moins par le nombre que par le génie qu'il faut apprécier ici les choses. Newton fait plus d'honneur aux sciences que cinquante savants d'un rang inférieur, comme Bossuet fait plus d'honneur à l'éloquence que cent orateurs médiocres. Je fais observer encore, que si les mathématiques sont une science très-belle, elles sont étrangères à la connaissance de l'homme, à ses devoirs, à la conduite des affaires domestiques et civiles; qu'après tout, l'objet le plus digne de l'homme, c'est l'homme même; et sans être dépourvu de raison, on peut croire que la science est pour quelques-uns, le travail du corps pour le grand nombre, et la vertu pour tous; et que le xviii^e siècle, qui semblait devoir rendre les mathématiques populaires, aurait plutôt à rougir qu'à se glorifier de son enthousiasme pour le calcul. Ce serait donc une erreur très-grossière, de penser que la carrière des sciences était à peine connue avant le dernier siècle.

Mais, dira-t-on, ce fut le siècle de l'analyse, de la philosophie, de la raison; ce fut le siècle le plus ennemi des préjugés, et dès-lors son autorité l'emporte sur celle de tous les âges précédents. Hé bien, Messieurs, voyons ce qu'il faut penser de la philosophie du dernier siècle, et de ce titre de siècle philosophe.

Si la philosophie consiste dans cet esprit d'athéisme qui parle sans cesse de la nature pour mieux faire oublier son auteur; qui justifie tous les vices et dégrade toutes les vertus, en faisant de l'homme une espèce de machine, de plante, ou tout au plus d'animal soumis aux lois de la nécessité; et qui, en bannissant Dieu des cœurs comme de l'univers, détruit ces sentiments religieux par lesquels, mieux que par tout le reste, se civilisent les peuples barbares, et se conservent les peuples civilisés: si la philosophie consiste dans cet esprit de présomption et de témérité, qui compte pour rien l'expérience des siècles, qui méprise le suffrage des grands hommes, se joue des institutions consacrées par le temps, veut de la nouveauté partout, et ne voit, dans tout ce qui existe, que l'effet d'une ignorance simplifiée: si la philosophie consiste dans cet esprit de libertinage, qui tronque et dénature les livres saints pour les rendre ridicules, qui les traduit ou les commente avec toute la licence d'une imagination dépravée, qui ramasse avec complaisance dans les annales de l'Eglise les vices et les scandales pour en souiller la religion, laquelle en gémit et les condamne; qui garde un coupable silence sur les sublimes vertus dont cette religion seule a donné l'exemple à la terre, et qui jette un voile sur les biens immenses dont l'humanité lui est redevable: en un mot, si la philosophie n'est que l'athéisme, le matérialisme, le fatalisme, le déisme, le septicisme; oh! j'en conviens, le xviii^e siècle fut éminemment un siècle philosophe. Jamais, au sein d'une nation chrétienne,

un plus grand nombre d'écrivains à la fois n'avaient enseigné ouvertement qu'il n'y a pas de Dieu, que la Providence n'est qu'un mot, que la vie future est une chimère, l'homme un être sans libre arbitre, le vice et la vertu une invention humaine, le christianisme un amas de superstitions. Toutes ces doctrines ont été si hautement, si fréquemment enseignées dans le dernier siècle; elles sont consignées dans un si grand nombre d'ouvrages qui ont fait quelque réputation à leurs auteurs; le fait est si notoire, si avoué des ennemis de la religion; si fort au-dessus de toute contestation, que des citations pour l'établir seraient plus que superflues.

Sans doute, ce n'est pas dans ces doctrines, effet et cause tour à tour de la perversité humaine, que nous placerons la philosophie. N'allons pas nous laisser abuser par des mots, et révéler des doctrines insensées, parce qu'elles seraient revêtues d'un beau nom; ne séparons pas la philosophie de la sagesse, de la saine raison, de la vérité, de la morale, de ce qui tend à rendre les hommes bons et heureux. Pendant soixante ans, une fausse philosophie a endormi l'Europe du vain bruit de ses systèmes, et de ses déclamations contre les préjugés; ne serait-il pas temps de nous réveiller enfin, et de juger celle qui, sans mission et sans autorité a jugé l'univers? Ou l'on ne s'entend pas quand on parle de philosophie, ou la philosophie pour un peuple consiste à bien penser et à bien raisonner sur les différentes branches des connaissances humaines. Plus il y aura, dans une nation, d'idées saines, morales, sociales, propres à faire fleurir la paix, la justice et les lois, et plus cette nation sera sage, raisonnable, et par là même plus elle sera philosophe. Ainsi, ce n'est ni le goût exclusif des sciences exactes et naturelles, ni l'amour dominant des lettres et des arts qui fait la philosophie; on n'est philosophe ni pour avoir lu Bossuet, ni pour avoir étudié Locke, ni pour avoir médité Montesquieu; l'esprit philosophique n'est ni dans la dissection d'une plante, ni dans un théorème, ni dans un syllogisme. On pourrait avoir entassé dans sa tête les mots techniques de toutes les sciences, toutes les nomenclatures, toutes les méthodes, toutes les formules scientifiques; on pourrait disserter toute sa vie sur les sensations et les idées, sur le physique et le moral dans l'homme, sur la politique et les gouvernements; et avec tout cela on pourrait être un mince logicien, un pitoyable raisonneur un esprit de travers, et par conséquent un sophiste et non un philosophe: témoin ces écrivains qui ont composé des ouvrages entiers pour enseigner l'athéisme, le dernier terme de l'erreur humaine; ou qui sur les lois, l'autorité, la morale, l'éducation, les lettres, ont débité tant de paradoxes philosophiques, aujourd'hui tombés dans le mépris et dont l'expérience a fait une justice éclatante. Messieurs, celui qui, dans un genre quel-

conque de connaissances, aime la vérité, qui la cherche avec ardeur, et prend les routes qui peuvent l'y conduire; celui qui, dans ses actions comme dans ses discours, manifeste des pensées saines et vraies, celui-là est sage, il est philosophe : l'esprit juste, le bon esprit, le bon sens, l'esprit philosophique, sont des choses qu'on ne doit pas distinguer. Quel est le siècle le plus vertueux? Ce n'est pas celui où l'on parle le plus de vertu, mais celui où elle est le plus pratiquée. Quel est aussi le siècle le plus philosophe? Ce n'est pas celui où l'on parle le plus de philosophie, mais celui où, dans la réalité, on pense le mieux, on raisonne le mieux sur les divers objets de nos connaissances; la chose est si manifeste, qu'il suffit de l'énoncer pour que tout le monde en sente la vérité. Telle est donc la règle pour bien juger si le xviii^e siècle a été plus philosophe que le précédent; d'après cela, parcourons un moment les diverses parties de nos connaissances.

Remonter aux causes, aux principes des choses, démêler les véritables lumières de ce qui n'en a que l'apparence, peser dans la balance de la raison les opinions vulgaires, et tracer aux esprits la marche à suivre dans la recherche de la vérité; voilà bien la philosophie dans les choses intellectuelles: or, à ces traits, comment ne pas reconnaître Bacon, Descartes, Leibnitz, Malebranche, Locke, qui n'appartiennent pas au xviii^e siècle?

Observer la nature, étudier les faits et les phénomènes, laisser les vaines théories pour l'expérience; chercher ainsi non ce qui peut être, mais ce qui est; non des hypothèses, mais le vrai système des lois de la nature: voilà bien la philosophie dans les sciences physiques; or, comment ne pas se rappeler ici Copernic, Kepler, Galilée, Pascal, Boyle, Newton, qui n'appartiennent pas au xviii^e siècle?

Porter dans l'étude de l'histoire et des antiquités cette critique sévère et lumineuse sans être trop hardie, qui saisit le vrai, apprécie le vraisemblable, écarte le faux; tirer des annales des peuples, comme de la connaissance approfondie des hommes, de grandes et mémorables leçons: voilà bien la philosophie dans l'histoire et dans la politique, et comment ne pas nommer à cette occasion Mabillon, Petau, Tillemont, Fleury, Bossuet, qui n'appartiennent pas au xviii^e siècle?

Enfin, développer les secrets du cœur humain et les règles des mœurs, exposer avec une sagacité profonde l'ensemble, l'esprit et la liaison des lois: voilà bien la philosophie dans la morale et la jurisprudence; et qui ne reconnaît pas ici les Massillon, les Bourdaloue, les La Bruyère, les Donat, qui appartiennent au siècle de Louis XIV.

Je vous le demande, Messieurs, avec de tels génies et beaucoup d'autres que je ne nomme pas, avec de telles vues et de tels procédés, que manque-t-il à un siècle pour bien raisonner, et par conséquent pour être

philosophe? Alors comme aujourd'hui, on pouvait se tromper sans doute; la faiblesse de l'esprit humain est de tous les temps et de tous les lieux; il n'est pas de philosophie qui mette à l'abri de toute erreur: mais il est évident que la science du raisonnement était portée très-loin, avant le dernier siècle, dans toutes les choses qui peuvent occuper l'homme sur la terre.

Qu'a-t-on imaginé pour déprimer le siècle de Louis XIV et relever le suivant? On a fait contraster les qualités qu'on a crues prédominantes dans chacun des deux, mais de manière que l'avantage restât au dernier: on a dit que le xvii^e siècle avait été celui des brillantes fictions, de l'imagination, des belles-lettres, et que le xviii^e avait été celui de la raison: et comme toutes les erreurs se tiennent, on n'a pas manqué de faire observer, en faveur de l'incrédulité, qu'elle avait triomphé précisément dans le siècle de la raison. Tel est le fond d'une pensée qu'on a présentée sous différentes formes, et que nous allons examiner un moment.

On dit que le siècle de Louis XIV fut le siècle de l'imagination: certes, Messieurs, si avec l'imagination seule on a pu deviner les mathématiques, comme Pascal; inventer une philosophie nouvelle, ou plutôt rétablir la véritable, comme Descartes; découvrir, comme Newton, un système qui, ne fût-il pas vrai, serait un chef-d'œuvre de l'esprit humain: si avec l'imagination seule on a pu, comme Turenne, former des plans de campagne qui maîtrisaient les événements et la victoire; méditer ces ordonnances célèbres qui furent le fruit des conférences tenues par les Séguier et les Talon; gouverner comme Louis XIV, administrer comme Colbert, fortifier les places comme Vauban: si avec l'imagination seule on a pu composer, comme Bossuet, ce *Discours* si savant, si éloquent, si politique, sur l'*Histoire universelle*; ou, comme Fénelon, donner aux rois et aux peuples de si touchantes leçons: si l'imagination seule a suffi à ces beaux génies, ou pour leurs ouvrages, ou pour leurs actions immortelles, heureux le siècle de l'imagination! puisse-t-il revivre et durer à jamais au milieu de toutes les nations du monde! Et ne voyez-vous pas que toutes ces belles et grandes choses que je rappelle supposent dans leurs auteurs une force de raison, une pénétration d'esprit, une sagacité de jugement, une profondeur de vues qui est le plus grand effort de l'esprit humain.

On dit que le siècle de Louis XIV fut le siècle des belles-lettres; hé bien, je n'ai besoin que de cet aveu forcé de nos adversaires pour les combattre avec succès. Vous convenez, leur dirai-je, que le sceptre de la littérature reste au siècle de Louis, je n'en veux pas davantage pour établir que par là même il fut éminemment le siècle de la raison. Je ne sais si cette proposition ne paraît pas extraordinaire à quelques-uns; car, depuis le règne des sophistes, et depuis qu'ils ont répandu des préjugés sans nombre, le

sens commun est devenu un paradoxe. Oni, je soutiens que le siècle de la perfection dans les lettres est nécessairement un siècle de bonne philosophie. En effet, la perfection dans les lettres suppose toujours un sentiment profond de l'honnête et du beau, un grand esprit de discernement et de justesse qui saisit les rapports et les convenances, repousse ce qui est faux pour s'arrêter à ce qui est vrai, et unit toutes les parties pour les mettre dans un bel ensemble : en tout se vérifie la maxime du poète romain, que la raison est le principe, la source du beau. Quelle étrange idée se formerait-on de l'éloquence, si l'on n'en faisait que le misérable talent d'arranger des mots et de compasser des phrases? Les pensées, il est vrai, ne brillent que par l'expression, comme les objets ne se montrent aux yeux que par la lumière qui les colore; mais aussi, des mots sans la vérité des pensées ne sont qu'un vain bruit qui se dissipe. Celui qui ne sait pas établir des principes, ni mettre ses preuves dans un bel ordre, ni éclairer l'esprit par de vives lumières, ni le frapper par de fortes conceptions : celui-là pourra bien être un discoureur, mais il ne sera pas un orateur. Un beau discours, un beau poème, ne supposent-ils pas un plan, une ordonnance, une liaison intime de parties qui en fassent un tout, un grand fond de vérité dans les pensées, dans les caractères? Quand on sépare la logique de l'éloquence, qu'on place, pour ainsi dire, les mots d'un côté, et de l'autre les choses, quelle idée se forme-t-on donc du talent d'écrire? Rien n'est bon, comme rien n'est beau, que par la vérité; voilà pourquoi le philosophisme du dernier siècle n'est ni bon ni beau, et voilà pourquoi aussi tant d'ouvrages du siècle de Louis XIV sont marqués au coin de l'immortalité.

Et d'où a pu venir cette sorte de partage de talents et de facultés, d'après lequel on a cru devoir appeler le siècle de Louis XIV le siècle de l'imagination, et le suivant le siècle de la raison? Cela viendrait-il de ce qu'il a plu à quelques écrivains de tracer un tableau systématique des connaissances humaines, dans lequel on rapporte les unes, comme l'histoire, à la mémoire; les autres, comme la poésie et les arts, à l'imagination? Mais ne soyons pas éblouis de ces distinctions, plus subtiles que solides : je ne dirai pas seulement qu'elles sont inutiles, incapables de faire faire un pas à l'esprit humain; je dirai qu'elles sont fausses, et par là même dangereuses. Ainsi, dans un *système figuré*, que tout le monde peut avoir eu sous les yeux, on rapporte l'histoire à la mémoire; mais quoi de plus insignifiant? Sans doute, avec de la mémoire on sait beaucoup, et sans elle on ne saurait rien; mais la mémoire sans jugement suffira-t-elle pour composer un ouvrage historique? Est-ce donc avec de la mémoire, que Tacite, Bossuet, Robertson, ont écrit l'histoire? Et qui ne voit pas que sans une critique saine, sans un grand discernement des hommes et

des choses, en un mot, sans une raison très-éclairée, un historien ne s'éleverait pas au-dessus des écrivains vulgaires? On rapporte la poésie à l'imagination; mais l'imagination séparée du bon sens ressemble à de la folie : on aurait beau revêtir ses idées de couleurs brillantes; si elles manquaient de vérité, où serait le mérite de l'ouvrage? Est-ce donc avec de l'imagination seule, que le poète romain et le poète français, qu'on regarde comme législateurs dans la république des lettres, ont mérité d'être appelés les poètes de la raison? Oui, diviser les facultés de l'âme, pour assigner à chacune son domaine exclusif, est une invention plus bizarre que philosophique. Sans l'imagination, le bon sens pourra bien ne pas tirer un homme de la médiocrité; mais aussi l'imagination, sans le bon sens est une folle qui se précipite. Toutes nos facultés sont liées entre elles, et se soutiennent mutuellement; c'est de leur accord et de leurs forces réunies que résulte le talent, et quand elles sont portées ensemble à un très-haut degré, c'est le génie. Que si je voulais présenter tout ce qui vient d'être dit sous la forme d'un syllogisme, je dirais : Bien penser et bien raisonner sur les diverses branches de nos connaissances, voilà la vraie philosophie; le principe est évident : or, dans le siècle de Louis XIV, on a tout aussi bien pensé, tout aussi bien raisonné que dans le siècle suivant; cela reste établi : donc il y a eu autant de philosophie dans le premier que dans le second; et vous voyez que mes conclusions sont bien modérées.

Maintenant me sera-t-il permis de faire une supposition qui paraîtra singulière peut-être, mais que je vais hasarder, parce qu'elle rendra plus sensible le résultat de cette conférence et de la précédente? Faisons revivre et rapprochons par la pensée les générations depuis la renaissance des lettres, depuis le règne de François I^{er}; mettons d'un côté les beaux esprits qui ont combattu la révélation, de l'autre ceux qui l'ont défendue depuis trois siècles. Je me figure deux temples ouverts devant moi : je lis sur le frontispice de l'un, *temple de la raison*, et sur le frontispice de l'autre, *temple du christianisme*.

J'entre d'abord dans le temple de la raison ; j'y trouve l'incrédulité prêchant, sous le nom de philosophie, une morale facile qui n'est au fond que l'égoïsme et l'amour du plaisir, et promettant à ses sectateurs pour toute récompense le néant, ou par intervalle, je ne sais quoi de vague et d'incertain ; j'y vois un assez grand nombre de disciples à peu près ignorés, un certain nombre de plus connus, et quelques-uns de renommés. Ces derniers fixent mon attention : c'est Bayle, tenant en main une plume qui semble flotter dans le vide, et qui répand autour d'elle beaucoup de fumée mêlée de traits de vive lumière : c'est Voltaire, qui se moque et se joue de tout, qui se rit également de Dieu et des hommes, se vante d'avoir participé aux mystères de la reli-

gion sans y croire, présente d'une main des titres légitimes à la gloire, de l'autre des écrits où sans cesse la débauche assaisonne le blasphème; tout à coup il éclate en imprécations contre le christianisme, et s'écrie : *Mes amis, écrasons l'infâme*. A ce cri de ralliement, toute la troupe des adeptes se réveille et se ranime. Diderot, en amant furieux de la liberté, chante dans un langage que je ne puis pas répéter, que le monde ne sera heureux que lorsqu'il n'y aura plus sur la terre ni prêtres ni rois. L'auteur du *Système de la nature* explique toutes les affections du cœur, les sentiments d'amour ou de haine, par le mécanisme de l'attraction et de la répulsion; et de temps en temps il adresse à la nature, au grand tout, à l'universalité des êtres, à une abstraction, des apostrophes brûlantes. D'Alembert tire de dessous son manteau philosophique une correspondance secrète, pleine d'un fiel assez grossier; il veut qu'on sache toute la part qu'il a eue, par ses menées obscures, à la destruction des *préjugés*. Raynal se vante hautement d'être apostat à double titre : à propos de commerce et de comptoirs, il exhale son impiété en déclamations violentes; cependant il se calme, il paraît articuler l'expression du repentir, et faire une sorte d'amende honorable de sa fougue et de ses emportements. Chacun à son tour veut avoir la parole : ce ne sont que systèmes sur la morale, la société, l'éducation, les lettres et les arts; il ne s'agit de rien moins que de recommencer l'homme et l'ordre social tout entier. Du milieu de ce chaos d'opinions incohérentes, un inconnu se fait entendre avec force : *Peuples, voulez-vous être heureux? renversez les trônes et les temples*. Alors un roi du nord, grand guerrier et grand politique, longtemps favorable à l'impiété, mais qui n'a nulle envie de descendre du trône, lance autour de lui un regard d'indignation, fronce le sourcil et dit en propres paroles : « Mon avis serait qu'on donnât à gouverner à ces messieurs une province qui méritât d'être châtiée. » Jean-Jacques, qui n'est pas d'ailleurs très-difficile, se scandalise lui-même des systèmes monstrueux qu'il entend débiter, et il s'écrie : « Fuyez ces hommes qui sèment dans les cœurs de désolantes doctrines. » Averti par ce cri d'alarme, je jette encore un coup d'œil sur tous ces adorateurs de la raison; je crois voir empreint sur leur front le cachet de l'orgueil et du cynisme; et le cœur flétri de ce que je viens de voir et d'entendre, je me retire.

J'entre dans le temple du christianisme; j'y trouve la religion assise sur ses autels, tenant d'une main l'Évangile, et de l'autre offrant aux sectateurs fidèles de sa loi des couronnes d'immortalité : je vois rangés autour d'elle une foule d'esprits sublimes, qui ont brillé en Europe depuis trois siècles; je compte parmi les philosophes Bacon, Descartes, Malebranche et Leibnitz; parmi les érudits du premier ordre, Du Perron, Bouchart, Tillemont, Petau, Mabillon; parmi les

moralistes, Nicole, La Rochefoucauld, La Bruyère, Bourdaloue et Massillon; parmi les magistrats profondément instruits, L'Hôpital, Talon, Séguier, Bignon, Domat, d'Aguesseau; parmi les apologistes, Grotius, Pascal, Abbadie, Fénelon, Addison; parmi les savants, Copernic, Kepler, Galilée, Newton, Euler. Je vois tous ces grands hommes rayonnants de l'éclat de leur génie et de leurs vertus. Il est vrai qu'ici comme ailleurs se montre la faiblesse humaine : ces illustres personnages ne sont pas tous d'accord sur tous les points de la doctrine révélée; mais sur Dieu, la providence, la vie à venir, le vice et la vertu, la morale, leurs sentiments sont unanimes; tous aussi révèrent unanimement la religion comme donnée aux hommes par Dieu lui-même. Tout ce qui est bon, tout ce qui est honnête, tout ce qui peut encourager à la vertu, consoler le malheur, épurer les affections légitimes, consacrer les obligations domestiques et civiles, faire aimer Dieu et les hommes : voilà ce qui est en honneur, et prêché hautement. Si j'étais tenté de me prévaloir de mes faibles lumières contre le christianisme, Bacon m'avertit qu'un peu de philosophie rend incrédule, mais que beaucoup de philosophie ramène à la religion. Si je voulais m'endormir dans une commode indifférence, Pascal me dirait qu'on peut bien ne pas s'inquiéter du système de Copernic, mais qu'il importe de savoir si l'âme est mortelle ou immortelle; que, suivant ce qui en est, toutes nos actions et tous nos sentiments doivent prendre des routes différentes. Si j'avais pu me laisser ébranler par l'autorité de quelques beaux esprits incrédules, Massillon me fait observer que les passions sont le berceau de l'incrédulité, qu'on ne secoue le joug de la foi que pour secouer le joug des devoirs, et que la religion n'aurait jamais eu d'ennemis, si elle n'avait été l'ennemie du dérèglement et du vice. Mais voici que, dans l'auguste assemblée, le premier de tous par le génie se fait entendre; il élève la voix contre ces téméraires qui prennent pour force de la raison ce qui n'en est que le délire, et qui se croient libres parce que leur esprit n'a plus de frein. Bossuet leur dit qu'ils n'ont pas même de quoi établir le néant auquel ils aspirent après cette vie, et que ce misérable partage ne leur est pas assuré; qu'avec leurs doutes et leurs incertitudes ils se précipitent dans l'abîme de l'athéisme, cherchant leur repos dans une fureur qui ne trouve presque point de place dans les esprits; que les absurdités où ils tombent en niant la religion, sont plus insoutenables que les vérités dont la hauteur les étonne; et que, pour ne vouloir pas croire des mystères incompréhensibles, ils suivent l'une après l'autre d'incompréhensibles erreurs. Comment ne serais-je pas frappé de la croyance de tant de grands hommes? quel concert et quelle force de témoignages! En les voyant s'abaisser devant la religion, devant celui qui est le Sauveur et la lumière du monde, je me sens entraîné à mêler mes adorations à leurs

hommages, et je me dis à moi-même : En vérité, s'il faut se décider pour la religion ou contre la religion, d'après l'autorité de ceux qui l'ont professée ou de ceux qui l'ont combattue, je ne balance pas : loin de moi l'incrédulité, gloire à Jésus-Christ, je suis chrétien.

CONFÉRENCE XXXV.

SUR LA NÉCESSITÉ DE LA RELIGION POUR LE BONHEUR PUBLIC (346).

Pietas ad omnia utilis est, promissionem habens vitæ quæ nunc est, et futuræ. (I Tim., IV, 8.)

La piété est utile à tout ; elle a les promesses de la vie présente, comme celles de la vie future.

Si jamais cette parole de l'Apôtre s'est vérifiée dans un roi de la terre, c'est bien sans doute, Messieurs, dans celui dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire ; dans ce roi qui, réglant toujours sa politique par sa religion, devint d'autant plus grand devant les hommes qu'il était plus saint devant Dieu ; et qui sut trouver ainsi dans sa piété même, la source de la gloire pour la vie présente comme pour la vie future. *Pietas ad omnia utilis est, promissionem habens vitæ quæ nunc est, et futuræ.* Nommer saint Louis, c'est rappeler tout ce qu'il peut y avoir de plus auguste, je veux dire, le génie et la vertu assis ensemble, pour le bien de l'humanité, sur un des plus beaux trônes de l'univers.

Simple dans ses goûts, et magnifique par dignité ; humble au pied des autels, et terrible dans les combats ; doux et facile dans le commerce de la vie, mais inébranlable dans ses desseins, saint Louis allia dans sa personne les qualités en apparence les plus contraires : alliance qui, suivant l'expression d'un historien, en a fait un des plus grands hommes et des plus singuliers qui aient jamais été. Prodiges de lumières et de sagesse pour le siècle où il parut, il devint l'arbitre des princes de son temps, comme il était leur modèle ; législateur plein de prévoyance, il jeta par ses lois les fondements de la véritable liberté des peuples, comme de la véritable grandeur des héritiers de son trône ; jaloux des droits de la royauté, pour le bien même de ses sujets, il les défendit par devoir, et jamais il n'en céda rien par faiblesse ; personnage héroïque, il connut ce que le malheur a de plus extrême, mais il n'en fut point abattu ; magnanime dans les fers, sublime dans les bras de la mort, il sut être roi et chrétien dans tous les instants de sa vie ; et s'il avait reçu de la nature toutes ces hautes qualités que l'on admire dans les héros les plus fameux de l'antiquité, il dut à sa piété d'avoir été préservé de leurs vices. *Pietas ad omnia utilis est.*

Combien n'est-il pas glorieux pour la France d'avoir été gouvernée par un si grand monarque et quel Français ne se réjouirait, Messieurs, de voir votre illustre compagnie faire revivre les hommages an-

nuels antrefois rendus par elle à la mémoire du saint roi ? En consacrant, pour ainsi dire, sa renaissance par cette pieuse solennité, l'Académie française semble déclarer au monde entier, qu'on trouvera chez elle l'esprit comme les formes primitives de sa fondation, et que les premiers hommes de l'Etat, par le mérite littéraire, aspirent à la gloire d'en être aussi les premiers par leur dévouement à la religion comme au trône de saint Louis. Cette heureuse journée présage le retour de tous les hommes éclairés à ces vérités sacrées, que les législateurs et les sages de tous les siècles avaient professée jusqu'à nous, que les peuples ne méconnaissent jamais impunément, et qui seules peuvent rajeunir notre antique monarchie, comme elles ont pu seules la former dans sa naissance, et la faire croître dans la suite des âges avec tant de gloire et de prospérité.

Et de quoi nous servirait-il de gémir quelquefois sur les désastres et les calamités qui ont désolé notre patrie, si nous n'abjurions les systèmes pervers qui pourraient amener de nouveaux malheurs. C'est par les mauvaises doctrines que tout fut ébranlé ; c'est par les bonnes doctrines qu'il faut tout raffermir. Pénétré de cette pensée, je viens exposer ici quelques considérations sur l'esprit irréligieux de nos temps modernes, pour faire sentir tout ce qu'il a de menaçant pour le repos et la liberté des peuples, et combien il importe au bonheur public d'en arrêter les funestes progrès. Nous dirons donc aux ennemis de la religion : Vous désirez sans doute voir s'établir dans notre patrie des institutions durables, qui garantissent la tranquillité publique, préparent dans le présent un heureux avenir, préviennent les dissensions, les troubles civils, l'anarchie et les maux qu'elle entraîne ; en un mot, vous désirez voir fonder l'ordre public : eh bien ! sans la religion l'ordre public est impossible ; première réflexion. Vous ne voulez pas de mesures arbitraires ; vous voulez le règne de la loi, et que, sous son égide, chacun ait la paisible jouissance de sa personne, de ses biens et de ses droits ; en un mot, vous voulez voir se fonder la liberté pour tous : eh bien ! sans religion, la liberté publique est impossible ; deuxième réflexion. Tel est le partage de ce discours sur la nécessité de la religion pour le bonheur social : matière importante, que je me plais à traiter devant l'élite des écrivains de la France, devant ceux-là mêmes qui par leurs ouvrages peuvent exercer une si heureuse influence sur l'avenir comme sur le présent. L'homme de lettres méconnaîtrait la dignité de sa vocation, il profanerait les dons qu'il a reçus de l'auteur de tout bien, s'il ne les employait au triomphe de la vérité et de la vertu ; il doit toujours se souvenir que le talent, comme le pouvoir, n'est donné à l'homme que pour le bien de ses semblables, et qu'il n'est pas plus permis d'abuser de l'esprit

pour corrompre, que de la puissance pour opprimer. Implorons avant tout le Dieu de saint Louis, par l'entremise de celle qui est si particulièrement la patronne de la France et de la race de nos rois. *Ave, Maria.*

Si'il fallait écouter certains novateurs modernes, qui ont combattu avec un déplorable succès les croyances établies chez les nations chrétiennes, et trop souvent même ces vérités premières qui furent sacrées chez tous les peuples, eux seuls auraient connu le secret de perfectionner le monde social et de fonder la liberté publique. Cependant, si nous voulons nous éclairer du double flambeau de la raison et de l'expérience, que verrons-nous? C'est que l'esprit irréligieux dont ils ont eu le malheur de se faire les apôtres, ne pourrait prévaloir chez une nation sans entraîner la ruine de l'ordre public et de la liberté. Cherchons à mettre cette vérité dans un jour qui la rende sensible à tous.

Sans doute, tant que l'irréligion n'est professée que par un petit nombre d'hommes, qu'elle est reléguée dans quelques ouvrages peu connus, ses ravages n'ont encore rien de frappant; c'est un levain funeste qui n'a pas assez fermenté pour gâter et tout corrompre; il arrive même quelquefois que, chez les hommes irréligieux, les mauvaises opinions sont contenues par d'anciennes habitudes; qu'ils sont maîtrisés comme à leur insu par des impressions chrétiennes reçues dans le premier âge; en sorte que, par une heureuse inconséquence, ils sont meilleurs que leurs systèmes. Mais supposons que ces doctrines de l'impiété sortent des nuages qui les enveloppaient pour se produire au grand jour; qu'elles soient consignées dans des livres répandus parmi toutes les classes de lecteurs; qu'elles deviennent l'opinion dominante du monde savant et littéraire, des riches et des grands; qu'elles aillent infecter au loin les pères de famille, les instituteurs de la jeunesse, les magistrats, les dépositaires du pouvoir; que, par des progrès insensibles, elles passent de la cité dans le hameau, et deviennent ainsi plus ou moins populaires: alors comment ne pas concevoir de vives alarmes, et ne pas trembler pour le repos de la société? Avec ses maximes hardies et commodes, l'irréligion va remuer dans le cœur des peuples tout ce qu'il y a de passions désordonnées, les rend plus inquiets et plus indociles, les irrite contre le joug des lois et de l'autorité, relâche tous les liens domestiques, et tend ainsi à porter le trouble et le désordre dans les familles comme dans la société. C'est une vérité sentie par les bons esprits de tous les temps, consacrée par l'expérience des siècles autant que par l'autorité des législateurs, et devenue en quelque sorte triviale à force d'être répétée: que la société porte sur la loi, la loi sur la morale, la morale sur la religion; et comment donc l'édifice social ne menace-

rait-il pas de tomber en ruine, lorsque le fondement même est ébranlé?

Eh quoi! Messieurs, même chez les peuples où la religion exerce le plus son empire salutaire pour le bien de l'humanité, où, par son heureux ascendant sur les esprits et sur les cœurs, elle prévient le plus d'injustices et de forfaits, apaise le plus de haines, assure le mieux le respect des lois et de l'autorité, toutefois les passions humaines ne causent que trop de ravages: et que serait-ce donc si l'on faisait tomber devant elles la plus forte barrière qu'on puisse leur opposer, celle de la religion? Alors à tous les excès que la religion n'empêche pas, à cause de la malice des hommes, viendraient se joindre les excès bien plus nombreux encore qu'elle empêche par sa divine et secrète influence; les désordres de tous les genres deviendraient plus communs dans tous les âges et dans toutes les conditions; et le corps social, travaillé par ce levain de corruption et d'impiété séditionneuse, serait menacé d'une dissolution universelle. Il est facile d'étaler dans un livre les maux dont la religion est l'occasion ou le prétexte par l'ambition ou l'orgueil des hommes; mais pourquoi jeter un voile sur les biens immenses dont elle seule est la source par ses maximes et par son esprit? La société jouit de ses bienfaits sans presque s'en apercevoir. Tout ce qu'elle met dans les âmes de bons sentiments, tout ce qu'elle inspire de compassion et de générosité, tout ce qu'elle verse de consolations, échappe à nos regards; mais son action, pour être secrète, n'en est pas moins réelle: c'est comme cette chaleur vivifiante qui anime la nature, qui fait germer les plantes et mûrir les fruits, sans qu'on aperçoive son influence. On dit bien quelquefois ce qu'un peuple est devenu par l'abus qu'on a pu faire de la religion; mais il faut bien comprendre aussi ce que deviendrait sans elle le monde social. Pour emprunter ici les paroles d'un orateur illustre de nos jours (347): « La religion est la vie du corps politique; elle ne lui laisse que le choix, ou de se conserver avec elle, ou de se dissoudre sans elle. »

Oui, Messieurs, n'en doutez pas, sans la religion on verrait plus que jamais les familles troublées par la discorde et le libertinage, des époux sans union, des enfants sans respect, des serviteurs sans fidélité; on verrait plus que jamais des êtres contre nature, qui, n'étant plus retenus par le frein d'une éducation religieuse, connaîtraient dès leur plus tendre jeunesse les ruses et l'audace du crime, et présenteraient devant les tribunaux épouvantés le plus hideux de tous les spectacles, celui des forfaits dans l'âge même de la candeur et de l'innocence; on verrait des malfaiteurs qui, débarrassés de la crainte de la justice divine, calculeraient froidement qu'après tout, le temps du supplice sera court; qui marcheraient ensuite à l'échafaud portant sur le front,

non la pâleur et la honte du crime, mais presque le calme de la vertu, et donneraient ainsi au peuple l'effrayant exemple d'un coupable qui meurt sans crainte et sans remords ; on verrait des hommes qui formeraient les projets les plus iniques, les plus insensés, les plus désastreux peut-être pour leur patrie, dans la pensée que tout finit au tombeau, et que, s'il le fallait, ils sauraient bien échapper par le suicide au châtement et à l'opprobre. Sans la religion enfin, on verrait plus que jamais de toutes parts des égoïstes, qui, détournant leurs regards des biens de la vie future, n'en seraient que plus ardents pour les biens de la vie présente, plus dévorés de désirs ambitieux, moins touchés des maux d'antrui, moins capables de sacrifices généreux, plus enclins à tous les désordres qui sont le fléau des Etats comme des familles. Plût au ciel que je n'eusse fait que tracer ici une peinture imaginaire, et qu'on ne l'eût vue se réaliser en aucune manière parmi nous ! Mais ne puis-je pas en appeler à l'observateur, à l'homme public, au magistrat, à ceux qui sont armés du glaive de la loi contre les malfaiteurs, et leur demander s'il n'est pas vrai que l'affaiblissement des sentiments religieux a rendu plus communs et plus précoces les désordres et les délits de tous les genres ; et pour appeler les choses par leur nom, n'est-il pas vrai qu'on a vu croître d'une manière effrayante le scandale du suicide, de l'infanticide, du concubinage, des enfants illégitimes, et de ce crime tellement repoussé par la nature, que, dans ses lois, un législateur de l'antiquité crut devoir le supposer impossible ?

O vous qui, vers le milieu du dernier siècle, avez élevé la voix avec l'éclat de la trompette pour prêcher la haine et le mépris de la religion, vous avez revendiqué pour vous seuls la gloire d'avoir guéri le corps social d'une maladie violente, des excès du faux zèle, du fanatisme en un mot ; et vous n'avez pas vu que vous déposiez dans son sein des germes de ruine et de mort ! Avec vos systèmes, on n'aurait plus de fanatisme religieux, j'y consens, mais on aurait les ravages profonds des vices les plus ignobles et les plus vils, de l'égoïsme le plus dévorant, de la dépravation la plus raffinée, jusqu'à ce qu'enfin tous les liens sociaux étant dissous, on vit éclater le fanatisme de toutes les passions échauffées. Le fanatisme religieux trouble la société, l'impiété la tue ; le premier est cette tempête qui agite, futile, arrache les rameaux de l'arbre le plus vigoureux ; la seconde est cette plaie secrète qui le ronge jusque dans sa racine : et l'on peut bien dire, avec un écrivain fameux, que l'indifférence philosophique est la tranquillité de la mort, plus destructive que la guerre même.

Et ne croyons pas d'ailleurs, pour le remarquer en passant, que l'athéisme ne se manifeste jamais que par l'indifférence, par l'oubli, par le dédain de la religion : il a aussi ses persécutions et ses fureurs. Jean-

Jacques, à qui les paradoxes les plus irréfutés ne coûtaient rien, a cru pouvoir dire que l'athéisme ne fait pas verser le sang ; c'est une assertion que l'expérience a bien hautement démentie sous nos yeux. Jamais le sang humain n'a coulé avec autant d'abondance, que sous le règne de l'athéisme. N'en soyons pas surpris : quand on ne voit guère dans l'espèce humaine qu'une famille de plante ou qu'une race particulière d'animaux, est-il étonnant qu'on n'ait pour elle que du mépris, et qu'on se fasse un jeu de ses douleurs et de sa mort ? En assimilant l'homme à la brute, on s'habitue à le traiter comme elle : ici même la barbarie est d'autant plus froide, qu'étant débarrassée de la crainte de la justice divine, elle ne connaît pas le remords ; c'est bien surtout aux athées que s'appliquent plus littéralement ces paroles du Sage : *Les entrailles des impies sont cruelles : Viscera impiorum crudelia.* (Prov., XII, 10.) Voltaire lui-même l'avait pressenti quand il disait : « Si le monde était gouverné par des athées, il vaudrait autant être sous l'empire immédiat de ces êtres infernaux qu'on nous peint comme acharnés sur leurs victimes. »

Je sais que le plus grand nombre des incrédules reculent d'effroi devant les abîmes de l'athéisme, qu'ils font gloire de reconnaître un Dieu, et même d'en célébrer les grandeurs ; ils sont déistes. Soyons de bonne foi, Messieurs ; sans être, si l'on veut, aussi funeste que l'athéisme, pensez-vous que le déisme suffise au maintien de l'ordre public ? Je vous le demande, quelle idée le déiste se forme-t-il de Dieu et de sa providence, de sa bonté et de sa justice, de ses récompenses et de ses châtements dans la vie future ? Sur tout cela ses notions ne sont-elles pas vagues, incertaines, dépendantes de ses passions et de ses caprices ? Quelle règle de conduite fait-il dériver de son opinion ? quel appui y trouve la morale et la société ? Si vous comparez leur conduite habituelle, quelle différence remarquez-vous entre l'athée et le déiste ? N'est-il pas vrai que le déisme en théorie ressemble beaucoup trop à l'athéisme dans la pratique ; que, des deux côtés, c'est presque le même oubli de la Divinité, de toute obligation, de tout hommage envers elle, de tout effort et de tout sacrifice pour lui plaire ? Et Bossuet n'était-il pas fondé à dire, que le déiste n'était qu'un athéisme déguisé ? Il faut bien le remarquer, Messieurs, toujours une religion quelconque plus ou moins parfaite, a présidé à toutes les sociétés civilisées : c'est une règle invariable, qui n'a pas souffert une seule exception depuis que le soleil éclaire le monde ; et sans doute il ne nous appartient pas de donner un démenti à la sagesse des siècles : or, par religion, toujours les peuples ont entendu, non pas quelques opinions spéculatives, stériles, sur la Divinité, mais un ensemble de croyances, de devoirs, d'hommages pieux ; c'est de cela que se composent les chaînes invisibles, mais puissantes, qui ne lient les hommes à Dieu leur père commun,

que pour les lier plus étroitement les uns aux autres. Disons donc que le déisme n'est qu'un fondement ruineux pour l'ordre social; le déisme est une opinion, et non une religion.

Pour faire sentir de plus en plus la nécessité de la religion pour le bonheur public, établissons d'une manière encore plus spéciale, que, sans elle, il est impossible de fonder la liberté dans une nation.

Comment se fait-il, Messieurs, que certains esprits de nos jours voient d'un œil tranquille l'affaiblissement du christianisme en Europe, et semblent même en prophétiser, avec autant de joie que d'assurance, la ruine entière et prochaine? Je crois voir des enfants qui se réjouiraient des progrès d'un incendie dont les flammes toujours croissantes vont réduire en cendre la maison paternelle. Quel doit être le sort de la religion en Europe? C'est le secret de Dieu, et il ne nous est pas donné de le pénétrer. Certes ce n'est pas pour elle qu'il faut s'alarmer, c'est pour nous-mêmes : la vengeance la plus redoutable qu'elle pût tirer de nos insultes et de nos mépris, ce serait de fuir loin de nos contrées, emportant avec elle les gages les plus certains de la paix et de la prospérité publique, ne laissant au milieu de nous que les ténèbres et les vices de la barbarie, ces excès de tout genre qui, en avilissant les âmes, les façonnent à l'esclavage, cette anarchie qui engendre le despotisme. Je suppose, Messieurs, que le christianisme vint à s'éteindre parmi nous, qu'au lieu de cette religion positive qui fixe et réunit les esprits dans des croyances communes, qui trace à tous des règles précises de conduite, qui s'empare de l'homme tout entier par les dehors de son culte, il ne restât qu'un spiritualisme vague, incertain, sans presque aucune influence sur les sentiments et les actions; qu'arriverait-il? Par cela même, les gouvernements seraient privés du moyen le plus puissant de contenir les peuples dans la soumission et le devoir; alors aux maux les plus extrêmes on opposerait forcément les plus extrêmes remèdes. « Moins la religion est réprimante, a dit le plus célèbre publiciste du dernier siècle (348), plus les lois civiles doivent réprimer. » Oui, que la religion disparaisse, et le déchaînement le plus furieux de toutes les passions rendra nécessaires les moyens de répression les plus violents, parce qu'ils seront seuls efficaces; la justice ne sera que dans la force, la tranquillité ne se trouvera que dans la servitude, et les nations irréligieuses finiront par expier dans les fers leur révolte audacieuse contre la Divinité.

Pour développer davantage notre pensée, comparons un moment les heureux effets du christianisme avec les résultats inévitables qu'aurait le triomphe de l'impunité. Avant que la lumière de l'Évangile eût dissipé les ténèbres du paganisme, quel spectacle présentait le monde même le plus civilisé?

N'est-il pas reconnu que la servitude était la condition commune de l'espèce humaine, et que la liberté n'était le partage que du petit nombre? On ne voit pas que la pensée d'allier la liberté de tous avec le bonheur de tous ait occupé les anciens législateurs : à Sparte, à Athènes, à Rome, on voyait la servitude, et quelquefois la plus effrayante, à côté de la liberté. Je ne sache pas que les philosophes anciens aient réclamé contre ce désordre en quelque sorte légal, et néanmoins si révoltant; il était réservé au christianisme de l'adoucir, de le faire enfin disparaître, et de montrer l'alliance de deux choses qui paraissaient inconciliables, la tranquillité publique unie à la liberté universelle.

Jésus-Christ, il est vrai, n'est pas venu donner aux hommes des leçons directes de politique, ni tracer aux peuples une forme déterminée de gouvernement. L'Évangile a éclairé, sanctifié les républiques comme les monarchies; mais, par ses maximes et par son esprit, il rapproche les conditions les plus inégales, inspire des sentiments plus tendres et plus généreux, console le malheur, réprime fortement tous les vices; consacre toutes les obligations domestiques et civiles. Par cela seul la religion devint dans les mains des gouvernements un moyen nouveau, également efficace et doux, de maintenir les peuples dans l'obéissance : la persuasion remplaça la terreur; les douces insinuations du christianisme firent sans violence au milieu des peuples, ce que la force ne faisait que très-imparfaitement. Par la religion, la morale eut plus d'empire sur les hommes; dès lors les lois purent perdre impunément une partie de leur rigueur, et l'on sentit enfin, grâce à l'Évangile, qu'on pouvait régir les hommes sans les tenir en servitude. Pour le repos des peuples, la religion donne plus de poids à l'autorité, en lui donnant une origine sacrée; elle affermit le trône des rois, en le plaçant, comme on l'a si bien dit, là où Dieu lui-même a le sien, dans la conscience : mais, également éloignée de la tyrannie et de la licence, elle ne commande pas moins aux souverains la justice, qu'aux peuples la soumission. Aussi, au christianisme appartient la gloire d'avoir donné tout à la fois et plus de stabilité aux gouvernements, et plus de liberté aux peuples : voilà ce que n'ont pas voulu voir ses détracteurs irréfléchis, mais ce qui n'avait pas échappé à l'auteur de l'*Esprit des Lois*.

Maintenant veut-on que, par un triomphe à jamais exécration, l'impunité vienne à bout de détruire la foi des peuples, que la religion perde son empire, qu'elle ne soit plus qu'une arme usée et sans force contre les passions désordonnées? Dès lors, qu'on s'attende à voir renaître les maux dont le christianisme a été le remède. D'un côté, les vices seraient plus audacieux et les excès de tout genre plus multipliés; de l'autre, les seuls moyens répressifs et conservateurs ne

(348) Montesquieu, *Esprit des Lois*, liv. XXIV, ch. 14.

se trouveraient que dans les lois humaines : or il faudrait des lois de fer pour enchaîner des peuples sans religion. A la place des autels, des cachots ; au lieu de pasteurs, des soldats ; au lieu de l'Évangile, un code de supplices effrayants ; au lieu d'un régime paternel, un régime de terreur : voilà ce que demanderait impérieusement le maintien de l'ordre public ; et voilà comment avec leurs systèmes d'irréligion, certains novateurs faisaient rétrograder le monde social vers la barbarie, comment ces apôtres fougueux de la liberté en étaient les plus grands ennemis. Un peuple sans religion serait indisciplinable ; il ne saurait exister pour lui de véritable liberté ; pour vouloir s'affranchir de Dieu, il deviendrait esclave de l'homme : et c'est précisément pour les peuples impies que sont faits les tyrans.

Mais peut-être que les peuples modernes voudraient se rassurer contre les dangers qui les menacent, par la culture aujourd'hui universelle des lettres, des sciences et des arts, et qu'ils croiraient pouvoir remplacer par leur influence celle de la religion elle-même : vaine espérance ! Je suis loin de partager le paradoxe du romanesque Jean-Jacques sur les sciences et les lettres, et volontiers je dirai que ceux qui les cultivent avec succès sont un des *plus beaux ornements du monde*, pour me servir des termes mêmes de Bossuet. Mais sachons nous défendre d'un enthousiasme qui pourrait être aussi funeste que déraisonnable. Dans les sciences, les lettres et les arts, le sage pourra bien voir les décorations ou quelques colonnes de l'édifice ; mais ce n'est pas là qu'il en placera le fondement. Ce qui donne à la morale son appui le plus ferme, et assure le plus la stabilité des institutions humaines ; ce qui console et soulage le plus efficacement les classes si nombreuses dans toute société, celles des malheureux et des indigents ; ce qui éclaire les ignorants sans les corrompre ; ce qui, sans ôter au talent son essor, le contient dans de justes bornes, c'est là le véritable fondement de l'ordre et de la justice sur la terre, c'est là ce que réclament avant tout la félicité et la liberté publiques, et c'est bien aussi ce que l'on trouve dans la religion. Que peuvent les leçons de nos écoles savantes, pour la multitude qui ne doit pas les entendre ? et croit-on d'ailleurs que les lumières soient la vertu ? Si l'ignorance a ses vices, le savoir a aussi les siens ; l'esprit a son intempérance, comme le cœur. Toutes ces choses si vantées peuvent devenir un nouvel instrument de corruption, contribuer à fomentier les passions au lieu d'en prévenir les écarts, et rendre le mal d'autant plus incurable, qu'on abusera des connaissances acquises pour l'appeler un bien. Dans ces temps heureux où la religion est honorée, on voit le talent contenu, dirigé par sa divine autorité ; les esprits, même les plus indépendants, font gloire de s'abaisser devant elle ; et les insultes de quelques-uns sont à peine aperçues au milieu des hommages du plus grand

nombre. Mais, lorsque, par une dégradation d'abord insensible, bientôt plus rapide et plus manifeste, on est arrivé à ces époques déplorables où la religion n'est plus qu'un objet de dérision et de mépris, plusieurs de ceux-là mêmes que la nature destinait à éclairer leurs semblables, seront infectés de la contagion universelle ; ils seront enfants de leur siècle. Elevés, nourris au sein des mauvaises doctrines, ils seront égarés par elles, et en deviendront à leur tour les propagateurs ; ils abuseront de leurs talents pour accréditer des erreurs funestes, et les embellir de séduisantes couleurs. Alors c'est un mélange d'athéisme et de bel esprit, de science et de barbarie, de politesse dans les mots et de dépravation dans les choses ; alors toutes les vérités sont ébranlées, et tous les paradoxes érigés en systèmes ; les croyances sont remplacées par des opinions, et de là ce scepticisme, cette incertitude, cette anarchie des esprits, qui préparent les voies à tous les genres de séduction et de tyrannie. Sans aller chercher des exemples dans l'antiquité, ne connaissons-nous pas, dans notre propre histoire, une époque où ce qu'on appelle les lumières n'a pas sauvé la France des plus effroyables excès, où le plus haut degré de perfection dans les sciences a concouru avec le dernier degré de la perversité humaine ? Prétendre remplacer la religion par le savoir, c'est abandonner le nécessaire pour courir après l'utile, ne séparons pas ce qui doit être uni pour le bien de l'humanité.

Au lieu d'envisager la religion de son côté le plus sublime, je veux dire dans ses rapports avec nos destinées éternelles, je ne l'ai envisagée que par son côté le moins important aux yeux du chrétien, dans ses rapports avec les intérêts humains. A Dieu ne plaise que je rougisse de l'Évangile : *Non erubescio Evangelium.* (Rom., I, 16.) Mais pourquoi faut-il que l'esprit du siècle nous force d'abaisser ainsi notre ministère ? Hélas ! il est aujourd'hui un si grand nombre d'esprits qui seraient pleinement satisfaits de tout, pourvu qu'ils trouvassent sur la terre la fortune et le repos ; eh bien, il faut commencer par leur dire que sans la religion, qu'ils traitent avec tant de mépris, ils n'auraient pas même ce qu'ils cherchent uniquement ; que c'est elle surtout qui veille au maintien des mœurs, des lois et de la liberté, à la sûreté des personnes, à la conservation de leurs biens ; et qui, tandis qu'ils l'insultent peut-être, les couvre de sa protection puissante : il faut leur dire, en un mot, que ce monde social, auquel ils ont le malheur de borner toutes leurs pensées, s'il n'était vivifié par la religion, finirait par se dissoudre dans l'anarchie, ou par s'abrutir dans la servitude ; et le Prophète-Roi ne faisait qu'exprimer, sous une image vive et populaire, une idée éminemment politique. Quand il disait, il y a trois mille ans : *Si Dieu ne garde la cité, c'est en vain que veille à ses portes celui qui est préposé à sa défense* : « *Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra*

vigilant qui custodit eam. » (Psal. CXXIV, 1.)

Je ne l'ignore pas, Messieurs, si quelquefois le ministre de la religion déplore les ravages des mauvaises doctrines; s'il exprime le désir de voir enfin les esprits s'arrêter dans la carrière de l'incrédulité; s'il fait sentir ce que celle-ci a de menaçant pour le repos et la liberté des peuples, on semble apercevoir dans ses gémissements et ses vœux quelque chose d'indiscret et de superstitieux, on l'accuse de vouloir faire rétrograder la génération présente; et l'on croit avoir tout dit, en disant qu'il faut marcher avec son siècle: maxime vague et commode, vraie sous plus d'un rapport, mais qui, à force d'être appliquée sans discernement, peut devenir funeste, et nous précipiter dans l'abîme. Cherchons, Messieurs, à bien démêler ici la vérité; et que l'usage légitime d'une maxime aujourd'hui si commune, ne nous aveugle pas sur les maux que pourraient entraîner ses fausses applications.

Oui, dans les choses indifférentes que le temps fait naître et mourir, qui sont abandonnées aux recherches, aux combinaisons, et en quelque sorte aux caprices de l'esprit humain, marchons avec le siècle, j'y consens. Ainsi, lorsque de brillantes découvertes auront agrandi le domaine des connaissances humaines, jeté une lumière plus vive sur les diverses branches des sciences naturelles, et fait évanouir d'anciennes théories pour en fonder de nouvelles, n'allons pas nous roidir contre l'expérience, ni contester à nos contemporains la gloire qui leur appartient; marchons avec le siècle. Ainsi, lorsque les progrès des arts, de l'industrie, du commerce, auront amené de nouveaux usages, de nouveaux besoins, de nouvelles relations de famille à famille, de peuple à peuple, et comme donné au monde une face auparavant inconnue; lorsque, sous l'empire du temps qui use et détruit tout ce qui est humain, les lois et les institutions auront subi des variations plus ou moins grandes: alors gardons-nous d'insulter à la mémoire de nos pères, qui pourraient bien avoir été aussi sages que nous; mais enfin n'allons pas demander au moyen âge ses coutumes et sa législation: ici encore, marchons avec le siècle. Mais que des doctrines perverses, se cachant sous un beau nom, continuent de corrompre les générations naissantes; qu'on affecte de parler de morale pour mieux outrager la religion qui en est le plus ferme appui; qu'on se croie philosophe parce qu'on n'est pas chrétien; qu'on appelle lumières ce qui n'est que ténèbres, et qu'on voie les progrès de la raison dans ce qui en est le délire: alors, marcher avec le siècle, ce n'est pas sagesse, mais faiblesse d'esprit ou de caractère. C'est ici que le ministre des autels, que le magistrat, que le père de famille, que l'instituteur de la jeunesse, que l'homme de lettres, que le savant, doivent former une sainte ligue contre les sophistes. Ah! Messieurs, la pente au mal est si rapide, l'homme est si impatient de tout joug, que si ce

qui, par leur caractère, leurs dignités, leur âge, leurs lumières, sont naturellement préposés à la garde des bonnes doctrines et des bonnes mœurs, ne les défendaient avec courage, bientôt la société toute entière tomberait dans le trouble et la confusion.

Rappelez-vous, je ne dis pas ces hommes célèbres, qui, épris d'une fausse gloire, ont rempli l'univers du bruit de leur nom en le remplissant de désastres et de calamités, mais ces hommes véritablement grands qui ont le plus honoré l'espèce humaine par leurs vertus ou leur génie; et vous verrez qu'au lieu de marcher en tout et aveuglément avec leurs contemporains, ils ont presque toujours fait tous leurs efforts pour les arrêter dans leur course insensée. Que faisaient autrefois Phocion à la tribune, Socrate dans ses leçons, Caton au milieu du sénat, Cicéron dans ses œuvres philosophiques? Ils luttaient contre les flatteurs du peuple, contre les corrupteurs de la morale, contre les contempteurs des anciennes maximes, contre les ennemis des doctrines religieuses. Que faisaient encore, dans l'antiquité, les Lycurgue et les Numa; dans le moyen âge, les Charlemagne et les saint Louis; dans des temps plus modernes, les Ximènes et les Sully? Ils luttaient contre les vices et la férocité de la multitude, pour la soumettre au joug des lois; contre les abus et les mauvaises coutumes, pour les déraciner; contre la licence et la révolte, pour les comprimer. Et les saints, les illustres personnages dont s'honore l'Eglise chrétienne, depuis les Benoît jusqu'aux Vincent de Paul, depuis les Augustin jusqu'aux Fénelon, qu'ont-ils fait? N'ont-ils connu les erreurs de leur temps que pour les professer, la corruption publique que pour la flatter, l'ignorance que pour en respecter les ténèbres, le relâchement des mœurs et de la discipline que pour s'y laisser entraîner? Non, sans doute; mais, par leurs écrits, par de salutaires réformes, par de sages insinuations, il se sont opposés au torrent des mauvaises doctrines comme des mauvaises mœurs, et l'histoire atteste le succès comme les efforts de leur noble courage.

Ainsi, Messieurs, donnons au siècle ce qu'il a le droit de réclamer; mais sachons lui refuser ce qu'il ne pourrait obtenir que pour sa ruine et pour celle des âges suivants. Si les esprits, même d'un ordre supérieur, sont obligés, en certaines choses, de plier devant leur siècle, il leur appartient aussi, sur beaucoup d'autres, de le dominer, de le maîtriser, de l'arrêter dans ses écarts, et de le faire marcher dans les voies de la sagesse et de la vérité. C'est aux classes élevées, éclairées, de la société, à faire triompher les bonnes doctrines: telle est leur destinée, telle est la vôtre, Messieurs; la patrie et la religion vous appellent à la remplir, et, fidèles à leur voix, vous ne trompez pas leurs espérances. Il n'est de salut pour nous que dans ces doctrines saines et conservatrices de l'ordre et de la justice: or, c'est la religion qui les garde et les enseigne

toutes. Qu'elle règne dans les cœurs, pour apaiser les haines et les dissensions; qu'elle règne dans les familles, pour y maintenir la paix et les bonnes mœurs; qu'elle nourrisse dans le riche l'humanité, dans le pauvre la résignation, dans le magistrat l'intégrité, dans les peuples l'obéissance, dans tous la probité: et c'est alors, mais alors seulement, que l'autorité pourra être tutélaire sans être violente, et que la sûreté publique pourra s'allier à la liberté de tous. Oui, par la sagesse, qui n'est autre chose qu'une religion éclairée et sincère, tous les biens nous arriveront à la fois, comme parlent nos livres saints (*Sap.*, VII, 11); et notre nation, malgré ses malheurs, redeviendra ce qu'elle doit être: la première des nations civilisées.

Que si ma voix est trop faible pour faire prévaloir ces grandes vérités, je puis, en finissant, m'appuyer des exemples et de l'autorité du saint roi qui est aujourd'hui l'objet de notre pieuse vénération. Quel empire n'a-t-il pas exercé sur son siècle et sur les siècles suivants! et pourtant on peut bien dire que son règne fut le règne de la religion elle-même. C'est elle qui lui inspira tant de courageuses réformes, tant de lois pleines de sagesse et de force, tant de fondations si précieuses à l'humanité ou si favorables aux progrès des connaissances humaines; c'est elle qui, présidant à ses conseils dans la paix comme dans la guerre, le rendit le père de son peuple, l'arbitre des nations et des rois, l'admiration des barbares. Comme son âme royalement chrétienne respire tout entière dans les instructions qu'il laisse à l'héritier de sa couronne! Ce bon roi lui recommande bien de se dévouer au bonheur de son peuple; mais, pour lui rendre ses obligations plus inviolables et plus sacrées, il lui présente la religion comme sa règle suprême, et met à la tête de ses devoirs ceux qui lui sont imposés envers le maître souverain des rois comme des sujets. Elle a retenu, cette leçon anguste, dans l'âme du monarque que le ciel tenait comme en réserve pour sonder et guérir tous nos maux, et qui compterait en quelque sorte pour rien d'être le fils de saint Louis, s'il n'en retraçait dans sa personne les royales vertus. Qu'il vive autant que le désire notre amour; qu'il mérite de plus en plus la gloire d'être appelé, dans la postérité la plus reculée, le restaurateur de la religion, des mœurs, et par elles de la monarchie. Ainsi soit-il.

CONFÉRENCE XXXVI.

DES LIVRES IRRÉLIGIEUX.

Sermo eorum ut cancer serpit. (II Tim., 17.)

Les discours impies sont une gangrène qui répand insensiblement sa corruption.

Il est un mal qui, après avoir désolé les générations présentes, peut amener la ruine entière des générations à venir; un

mal qui, s'étant répandu de la capitale dans les provinces comme une contagion, a fini par infecter les campagnes non moins que les cités, les conditions obscures non moins que les plus élevées; qui, par son étendue et sa profondeur, paraît incurable, et dont il faut pourtant chercher le remède, soit pour l'extirper, soit du moins pour en affaiblir les ravages, si l'on ne veut pas que tout périsse: les mœurs, les lois, les institutions, la monarchie: je veux parler de la circulation toujours croissante d'une multitude de livres contre la religion. Déjà cet effroyable désordre a excité le zèle d'un éloquent pontife (349), qui, dans sa carrière oratoire de cinquante années, a livré tant de glorieux combats à l'impiété de son siècle; et peut-être cette seule considération aurait dû nous engager à garder ici le silence. Mais nous avons pensé qu'on ne devait pas se lasser de combattre un mal qui ne cesse de se reproduire sous mille formes différentes; que tout ministre de la religion était appelé à la défendre suivant sa mesure de forces et de talent. Et fallait-il donc que la chaire restât muette, après avoir été tant illustrée par les Bossuet et les Massillon?

C'est pour la première fois, Messieurs, que dans un discours particulier j'attaque directement les productions littéraires de l'impiété moderne. J'ai cru le devoir, et à la religion, dont par vocation et par choix je me suis constitué plus spécialement le défenseur au milieu de vous; et à mon pays, persuadé que ce qui est la ruine du christianisme l'est aussi de notre patrie; et à cet auditoire, qui a peut-être le droit d'attendre de moi que, dans la situation nouvelle où la Providence m'a placé (350), je combatte plus que jamais avec force les ennemis du trône et de l'autel.

Aujourd'hui telle est la licence des esprits, telle est l'habitude de penser, de parler et d'agir sans règle et sans frein, de composer, de lire, débiter, garder les productions les plus criminelles, que mon zèle paraîtra peut-être avoir quelque chose d'étrange, ou du moins de bien éloigné de la tolérance illimitée dont se glorifie le siècle présent. Que d'illusions n'ai-je pas à dissiper, et dans ceux qui prostituent leur talent et leurs veilles à ces œuvres d'iniquité, et dans ceux qui les propagent avec le succès le plus déplorable, et dans ceux qui en font la pâture de leur esprit avec une insatiable avidité! Je l'avoue; en m'élevant contre les livres irréligieux, j'ai la triste conviction que ma voix ne sera qu'une barrière bien impuissante contre le torrent dévastateur. Et que peuvent tous mes efforts pour briser les plumes impies ou les presses qui deviennent leurs complices? N'importe: il ne faut pas que la religion se taise devant l'audacieuse impiété, ni que l'orateur évangélique recule devant le sophiste bel esprit. Du moins nous aurons

(349) M. de Boulogne, évêque de Troyes, qui donna en 1821 une *Instruction pastorale sur les mauvais livres*.

(350) En 1821. L'auteur avait été nommé premier aumônier du roi, au mois de novembre de cette année.

éveillé le zèle des pères de famille, des instituteurs publics et particuliers, averti la jeunesse imprudente. Non, nos paroles n'auront pas retenti en vain dans cette enceinte; non, tous les cœurs ne seront pas fermés à la vérité.

Sans doute, Messieurs, vous me pardonnerez de porter dans ce discours toute la liberté de mon ministère; toutefois je ne me pardonnerais pas d'y porter la licence d'un déclamateur : mes paroles n'auront point d'amertume. Mais, si la religion outragée ne demande pas qu'on la venge par des insultes et des personnalités, elle n'avoue pas pour ses défenseurs ces esprits timides qui tremblent devant ses ennemis, et dont les ménagements pusillanimes ressemblent à de la complicité.

Que faut-il penser des auteurs, que faut-il penser des propagateurs, que faut-il penser des lecteurs des livres contre la religion? Telles sont les trois questions qui vont faire le partage de cette conférence.

Si je mettais au même rang tous les écrivains ennemis de la religion chrétienne; si je les déclarais tous également coupables pour les envelopper tous dans le même anathème, on pourrait m'accuser d'exagération et d'injustice. Je conçois en effet qu'on ne doit pas confondre ceux qui respectent quelques vérités sacrées avec ceux qui n'en respectent aucune, ceux qui ébranlent quelques colonnes de l'édifice avec ceux qui en sapent les fondements; je vais donc les diviser en deux classes. Il est des écrivains qui ne connaissent d'autre Dieu que la nature, ne voient dans l'homme que ses organes, dans la vie future qu'une chimère, dans le bien et le mal qu'une invention humaine; ceux-là, par leurs principes, bannissent, détruisent tout sentiment pieux envers la Divinité; je les appelle du nom général d'impies. Il est des écrivains qui, tout en voyant peut-être dans le christianisme une institution utile, n'y voient pas l'ouvrage de la Divinité; ils ne croient pas à la mission divine de Jésus-Christ, ils rejettent la révélation; je les appelle simplement incrédules. Examinons jusqu'à quel point les uns et les autres sont coupables.

Paraissent d'abord, écrivains impies; je viens vous citer au tribunal du genre humain. Ici vous êtes dépouillés de la pompe de vos sophismes et de l'éclat de vos phrases brillantes, loin du cortège bruyant de vos disciples séduits ou corrompus; mais vous demeurez chargés du poids de vos doctrines, et je veux en découvrir toute la noirceur. Je n'interrogerai pas votre vie privée; je ne veux pas savoir si le libertinage effréné de votre esprit n'a pas eu sa source dans celui de votre cœur; je ne veux même pas vous demander compte de vos sentiments impies tant qu'ils ont été renfermés dans votre âme, mais seulement de leur manifestation publique; et à ce sujet je vous accuse très-sérieusement d'avoir commis le plus grand des crimes.

Vous en serez convaincus avec moi, Mes-

sieurs, si vous voulez un moment le comparer avec le crime de ces hommes que poursuit et frappe la justice humaine. Sans doute il est coupable devant la loi celui qui a dérobé le bien d'autrui : toutefois il a pu y être forcé par la faim et la misère, par les cris d'une femme et d'enfants aux abois qui lui demandaient du pain; mais l'écrivain impie, que fait-il? Sans nécessité, sans utilité, sans aucune excuse apparente, il prêche, il publie, il se réjouirait de voir devenir populaires des doctrines qui, en brisant le frein religieux, émoussent les pointes du remords, affaiblissent l'horreur du crime, et tendent ainsi à rendre plus communs et même à justifier tous les vols et toutes les injustices. Il est plus coupable encore celui qui ose attenter à la vie de son semblable : toutefois peut-être a-t-il commis cet homicide dans les fureurs d'une vengeance provoquée par l'outrage, ou bien le crime a été individuel et n'a frappé qu'une seule victime; mais l'écrivain impie, que fait-il? Durant des années entières, dans le silence de l'étude et de la réflexion, il médite froidement un ouvrage contre ces premières vérités qui furent sacrées chez tous les peuples; il emploie tout ce qu'il a de science et d'esprit pour embellir, s'il était possible, l'affreux athéisme; par des systèmes qui affranchissent toutes les passions et les rendent plus hardies, plus audacieuses pour le mal, il dépose sciemment dans le corps social des germes de ruine et de mort, et tue ainsi, autant qu'il est en lui, non pas un seul membre de la société, mais la société même. Surtout il serait coupable d'un crime bien plus atroce qu'un simple homicide, celui qui, mêlant du poison aux aliments d'une famille entière, précipiterait en un jour dans le même tombeau le père, la mère, les enfants, les serviteurs : toutefois ce forfait exécrationnel aurait du moins quelques bornes; mais l'écrivain impie répand dans des cités, dans des provinces entières, des poisons corrupteurs des âmes, qui vont dessécher la vertu jusque dans sa racine. S'agit-il des malfaiteurs ordinaires? leurs délits sont passagers et meurent avec eux : mais l'écrivain impie n'est plus, que son impiété est encore vivante; qu'après lui elle se propage et se perpétue; que, traduite peut-être en diverses langues, elle ira infecter les nations étrangères et la postérité. Oui, universelle, immortelle en quelque sorte, son impiété sera sans terme dans ses ravages comme dans sa durée; tous les excès, tous les crimes que fera commettre un livre irrégulier, retombent sur son auteur. Écrivains impies, voilà quels sont les trophées de votre tombeau.

Direz-vous, pour vous justifier, que vous n'avez fait qu'émettre votre opinion? Mais, de bonne foi, aviez-vous la conviction intime et profonde que Dieu n'existait pas? Votre conscience vous rendait-elle le témoignage que vous étiez aussi fermes, aussi imperturbables dans votre impiété que dans toutes ces vérités dont personne ne doute?

Vous reposiez-vous tranquillement dans la pensée que réellement les peuples seraient plus heureux sans religion et sans Dieu? Vous n'étiez pas étrangers à l'histoire du genre humain, à celle de tant de génies immortels qui ont brillé sur la terre, et qui semblent avoir été placés de distance en distance comme des fanaux pour éclairer les nations et les siècles. Vous connaissiez mieux que nous et ces hommes prodigieux qui ont policé les cités et les peuples, et ces esprits sublimes qui, de temps en temps, ont écrit sur l'art si difficile de gouverner les hommes, à commencer par Platon et à finir par Bossuet; et ces savants extraordinaires qui ont paru dans notre Europe depuis trois siècles, et que nous révérons encore comme les fondateurs des sciences humaines, depuis Galilée jusqu'à Newton; et ces admirables bienfaiteurs de leurs semblables, qui ont été, comme les Vincent de Paul, les anges consolateurs de toutes les misères et de toutes les infortunes. Vous saviez très-bien qu'ils avaient tous été pénétrés de sentiments religieux plus ou moins purs; que leurs écrits, leurs lois, leurs institutions en présentaient sans cesse l'empreinte sacrée; que tous ont pensé ce que l'un d'entre eux a dit, qu'il était *aussi impossible de fonder une société sans religion que de bâtir une ville dans les airs*: vous saviez tout cela; et vous n'avez pas craint de lutter seuls contre le genre humain, et de vous égarer dans les ténèbres en dédaignant de marcher sur les traces lumineuses de cette troupe immortelle d'esprits créateurs. Ne me parlez pas de la force de vos arguments: ces arguments, les grands hommes que je viens de citer les ont connus comme vous, et vous n'avez pas su les résoudre comme eux; vous avez été vaincus par des difficultés dont ils avaient su triompher, et vous avez pris pour de la force ce qui n'était de votre part que de la faiblesse. Ah! ne rougissez pas de l'avouer; plus d'une fois vous avez éprouvé des terreurs secrètes, à la pensée de ce Dieu que vous blasphémiez. Peut-être, en écrivant vos lignes impies, la plume quelquefois a frémi dans votre main. Jamais du moins vous n'avez pu vous élever au-dessus de vagues incertitudes; et même, dans le doute, le bon sens ne vous disait-il pas de vous abstenir? Mais non, vous avez résisté à la voix de la nature humaine, au cri de votre cœur, pour vous jeter follement dans une monstrueuse singularité.

Maintenant je m'adresse aux écrivains qui, respectant quelques vérités sacrées, comme celles d'un Dieu, d'une Providence, d'une vie à venir, méconnaissent et combattent dans leurs ouvrages la religion chrétienne; et je leur dis: Si, comme vous le prétendez, toutes les religions sont égales à vos yeux et devant la Divinité, pourquoi cet acharnement à détruire celle qui est établie dans votre pays? Si la société, comme vous en convenez, ne peut se passer de religion, pourquoi cette manie de vouloir ruiner celle qui, depuis quatorze siècles, est la religion de votre patrie, qui est devenue comme le

patrimoine de toutes les familles, qui a civilisé nos pères, et qui se trouve si intimement liée à toutes leurs institutions? N'avez-vous pas dû craindre d'ébranler l'Etat en ébranlant la religion? et auriez-vous donc pensé que vous pouviez lui en fabriquer une de votre invention qui fût plus réprimante, plus consolante, plus salutaire? Si tous les peuples civilisés ont professé, comme vous en conviendrez, une religion positive avec ses croyances, ses préceptes, son culte, pourquoi vous obstiner à nous prêcher quelques vérités spéculatives sur Dieu et sa providence, en les dépoignant de ce qui les rend sensibles, présentes à l'esprit, et leur donne tant d'empire? Ne voyez-vous pas quelle force ces premières vérités tirent de nos mystères, de nos cérémonies, de nos usages, de nos pratiques religieuses? Si bien que, miner le christianisme, c'est presque miner dans la pratique la foi des vérités mêmes que vous voulez conserver. Qu'importe que vous respectiez la morale évangélique, si vous la détachez de ce qui en est le soutien et en assure davantage la fidèle observance? Comprenez donc que, si le déisme peut être l'opinion de quelques philosophes, il n'a jamais été et ne sera jamais la religion de la multitude; et que votre système de religion naturelle, moins révoltant en théorie, est presque aussi stérile en vertu et aussi funeste dans ses conséquences que l'impiété la plus décidée.

Je ne m'étonne pas de cette parole souvent citée de Bossuet, que le déisme n'est qu'un athéisme déguisé; je ne m'étonne pas que, dans le dernier siècle, les pontifes et les magistrats aient été alarmés des progrès toujours croissants de l'incrédulité, qu'ils aient présagé les maux qui devaient en sortir, et présenté les ennemis du christianisme comme les ennemis du trône. Leurs éloquentes réclamations étaient un hommage rendu à la vérité en présence de ses ennemis déjà trop puissants: elles furent inutiles; leur voix prophétique ne fut pas entendue dans le choc et le tumulte des opinions insensées: c'était comme un bruit léger qui va se perdre dans le fracas de la tempête. Toutes les vérités continuant d'être méconnues, tous les mensonges d'être érigés en systèmes, les esprits n'ont plus de frein: aussi, quand le moment est venu, toutes les passions se soulèvent à la fois, armées de sophismes pour justifier leurs propres excès. Rien de ce qui existe n'est respecté, tout est bouleversé de fond en comble, la société n'est plus qu'un monceau de ruines; et si l'irréligion n'est pas la seule cause de cette vaste calamité qui s'est appelée la révolution, elle lui a du moins imprimé un caractère de perversité et de destruction qui en fait une époque unique dans les annales du monde. Ecrivains incrédules, tel est en partie votre ouvrage; vous désavouez les écrivains sans Dieu et sans religion, mais nous avons le droit de vous déclarer leurs complices.

Que faut-il penser des auteurs des livres

contre la religion? nous venons de le voir. Que faut-il penser de leurs propagateurs? c'est la seconde question.

De nos jours, une effroyable émulation s'est emparée des ennemis de la religion; ils semblent se disputer à l'envi l'honneur de lui porter les coups les plus perfides et les plus accablants. S'ils ne la poursuivent pas le fer à la main, ils aspirent à l'affreuse gloire de la ruiner dans l'esprit des peuples, en combattant sa doctrine, en la rendant odieuse et ridicule, en appelant sur ses ministres une haine et un mépris qui retombent sur elle. Ce n'est donc point assez qu'à une certaine époque elle ait été proscrite et chassée de ses temples, qu'on ait égorgé ses disciples avec ses prêtres, et mêlé le sang des pontifes à celui des rois, comme pour en faire une libation devant les autels de la *raison*? voici que, lassée par le couraige et la patience des victimes dans ce combat sanglant, l'irréligion emploie d'autres armes, elle appelle à son secours tous les arts, et les fait servir d'instruments à ses desseins. La plume des écrivains, et la presse qui en met au jour les productions, sont puissamment secondés par le burin et le pinceau, par les procédés les plus capables de rendre les effets des livres irréligieux plus prompts et plus universels. L'impiété ne se borne point aux écrits de ses apôtres actuels, elle fait revivre ceux des apôtres du siècle dernier, et ne néglige rien de ce qui peut les faire circuler dans la France entière avec plus de rapidité et de succès. Le nombre de volumes eût effrayé, on en a fait des abrégés, et l'on a soin d'en extraire tout ce qu'il y a de plus pervers et de plus impie; le prix trop élevé aurait pu écarter un grand nombre d'acheteurs, on trouve le moyen de l'abaisser à la portée de tous, d'après des procédés économiques; la grosseur du volume serait incommode, on donne à l'ouvrage des formes plus légères, plus faciles à manier. Oui, écrite, gravée, peinte, chantée, l'impiété parcourt nos provinces, se montre à l'habitant des villages comme à celui des cités, parle aux yeux, à l'oreille de la multitude ignorante, un langage que son cœur entend. Or, tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, concourent à publier, débiter, accréditer, répandre les écrits contre la religion, voilà ceux que j'en appelle les propagateurs: et comment ne pas les accuser tous d'une complicité criminelle, encore qu'ils ne soient pas tous également coupables? On peut leur dire: Tant que les doctrines impies ne sont écrites que sur le papier auquel leur auteur les confie, elles n'ont de danger que pour lui seul, ou pour un petit nombre de personnes qui peuvent en prendre connaissance; elles sont cachées dans les ténèbres, et leur funeste influence est à peine aperçue: mais c'est vous qui leur donnez la vie, qui les produisez au grand jour, qui en facilitez, en étendez les ravages. D'un feu qui serait resté caché sous la cendre, ou qui peut-être n'eût dévoré qu'une seule maison, vous en faites un vaste incen-

die qui va dévorer des cités et des provinces. Quel métier, que celui de répandre avec profusion tout ce qui peut gâter les esprits et les cœurs, et porter dans les familles le vice, la corruption, la discorde, avec des doctrines qui ne peuvent servir qu'à les fomenter!

Et de quelle excuse pourrait-on colorer ce que cette conduite a de condamnable? Dirait-on que c'est ici l'intérêt des arts et du commerce? Mais ne voyons pas la gloire des arts dans ce qui n'en est que la honte. Retracer la belle nature, l'embellir même, tâcher d'atteindre à ce beau qui est indéfinissable: dont le sentiment confus est dans nos âmes, et qui existe bien plus dans notre intelligence que dans aucun objet créé, telle est la noble destinée des beaux-arts; toute autre les dégrade. Le statuaire, le peintre, comme l'auteur et le poète, profanent leur talent en s'écartant d'une vocation si pure et si élevée. L'impiété est-elle donc le chemin de la gloire? Non, ce n'est point à des œuvres impies que les Phidias et les Raphaël ont dû leur immortalité.

C'est ici, dit-on, une branche utile de commerce. Sans doute, je ne dois pas me livrer à de vaines, à d'injustes déclamations contre le commerce et l'industrie, ni méconnaître les avantages qu'ils procurent; il ne s'agit pas de faire des Français un peuple de cénobites, ni d'imposer à ce royaume les lois somptuaires de l'ancienne Lacédémone. Le plus grand comme le plus saint de nos rois, sut bien donner au commerce et aux arts tout le développement dont ils étaient alors susceptibles; et l'histoire atteste qu'il était, quand il le fallait, le prince le plus magnifique de son temps. Mais sachons aussi nous élever au-dessus de la matière; ne voyons pas dans la société civile un assemblage d'animaux dont l'instinct se borne à leurs besoins physiques; sachons y voir une réunion d'êtres raisonnables qui ne vivent pas seulement d'un pain grossier, mais du pain spirituel de la vérité. Que le bœuf trouve uniquement sa patrie dans le pâturage qui le nourrit et qui l'engraisse, je le conçois; ma patrie à moi, elle n'est pas seulement dans le sol que je foule aux pieds, elle est dans ma religion et dans mon roi, dans nos lois, nos institutions, nos mœurs nationales, nos usages, nos ancêtres et leurs honorables souvenirs: et voilà pourquoi, s'il faut tenir à ce qui fait en quelque sorte la vie animale du corps social, il faut tenir davantage encore à ce qui en fait la vie morale et intellectuelle, et dès-lors se mettre en garde contre les doctrines qui en sont la ruine et la désolation.

J'irai plus loin, et je ne craindrai pas de dire que le grand intérêt du commerce, c'est la religion. Le commerce prospère par cette probité qui écarte les profits illicites, les fraudes, la violation des engagements. Il prospère par cette modération qui empêche de courir à la fortune par des chemins scabreux, que signalent trop souvent des chutes si désastreuses, non-seulement pour le spé-

culatent téméraire, mais encore pour tant de familles dont les intérêts se liaient avec les siens; il prospère par cette sage économie qui ne permet pas de dissiper en un jour, dans les fantaisies d'un luxe ruineux, les travaux de plusieurs années, et prévient ainsi bien des catastrophes; il prospère enfin par cette sécurité publique, qui invite même les plus sages à faire des spéculations pour l'avenir, en inspirant la confiance: or, cette probité, cette modération, cette économie, cette sécurité, ont leur plus ferme garantie dans la religion. Et que penser d'un homme qui, pour se conserver dans un état de vigueur et de santé, chargerait son corps d'habits magnifiques et sa tête de diamants, et ne craindrait pas d'avalier un breuvage empoisonné qui doit, tôt ou tard, le faire expirer au milieu des plus horribles convulsions! Image d'un peuple qui, ébloui de l'éclat des arts et des produits de l'industrie, serait indifférent à la circulation des doctrines impies, lesquelles minent insensiblement les mœurs et les lois, et finissent par amener un bouleversement universel.

Me dirait-on que je suis plus sévère que la loi; et que ce qu'elle tolère, je puis bien le tolérer? Je répondrais, que sans doute il ne m'appartient pas de tracer aux gouvernements la route qu'ils ont à suivre pour arrêter le progrès des doctrines dont le triomphe serait inévitablement la ruine de leur autorité; mais, défenseur de la morale chrétienne, il m'appartient de dire ce qu'elle permet et ce qu'elle défend. Or j'ai appris de saint Paul, que le ciel condamne non-seulement ceux qui font le mal, mais encore ceux qui l'approuvent; et quelle approbation éclatante donnée au mal, que le soin même de le propager! Ne sait-on pas, d'ailleurs, que chez tous les peuples, il a existé des désordres et des vices, qui, pour être tolérés par les lois, n'en étaient pas moins réprouvés par la saine raison? L'ingratitude et l'avarice ont-elles perdu ce qu'elles avaient de honteux et de condamnable, parce que la loi n'a point de peines contre elles? La débauche est-elle innocente, parce qu'elle n'est pas citée devant nos tribunaux; ou faudrait-il approuver, dans les jeux scéniques, les obscénités qui peuvent les souiller, sous prétexte que la loi tolère les théâtres?

On s'étonne, on s'indigne presque du zèle des moralistes contre les mauvais livres; voyez combien en cela nous sommes inconséquents et légers. Une maladie contagieuse menace-t-elle nos provinces, que de précautions pour les en garantir! quelle effrayante sévérité dans les mesures adoptées! On voudrait, s'il était possible, opposer des barrières insurmontables: tout cela est dicté par un amour éclairé de l'humanité, et fait partie de la sollicitude d'un gouvernement paternel. On fait tout pour le corps; que faisons-nous pour les âmes? Cette peste morale qui ravage les esprits, qui altère ou détruit les principes de la vie sociale; cette circulation de feuilles contagieuses, de livres impies, loin de nous épouvanter, nous

trouve presque indifférents; et nous ne craignons pas qu'imprégné de tous ces poisons, le corps social, après avoir épuisé en mouvements convulsifs ce qui peut lui rester de vigueur, ne se consume lentement et ne tombe en pourriture.

Pères et mères, instituteurs de l'enfance, vous tous à qui le ciel a confié le soin du premier âge, tremblez sur votre insouciance, tremblez de devenir ici les complices de l'impiété. Vous arracheriez des mains de la jeunesse la coupe empoisonnée qui pourrait lui donner la mort, et vous laissez sous ses yeux des livres qui peuvent corrompre sa raison et son cœur, préparer des enfants dénaturés pour le malheur de la famille, et de mauvais citoyens pour le malheur de l'Etat; vous gardez soigneusement ces ouvrages empestés, poisons héréditaires qui passeront de génération en génération, et vous vous placez ainsi au rang des coupables propagateurs de l'impiété.

Je passe à la troisième question. Que faut-il penser des lecteurs des livres contre la religion?

Ils ne sont plus ces jours où la foi était très-commune et l'impiété très-rare, où le Français s'effrayait d'un blasphème comme d'une parole sinistre; où les écrits irréligieux circulaient clandestinement et dans l'ombre; où, dociles à la voix de leurs pasteurs, les chrétiens respectaient leurs défenses: cette docilité a disparu pour faire place à une curiosité superbe, et la jeunesse surtout s'indigne ici du frein, même le plus légitime, qu'on voudrait mettre à l'intempérance de ses désirs. Quels sont les prétextes que font valoir les lecteurs? Les uns ne sont pas impies, et ne cherchent pas à le devenir; mais ils prétendent que leur foi est assez ferme pour ne recevoir aucune atteinte d'une semblable lecture: excuse pleine de ténacité. Il en est qui, se dissimulant à eux-mêmes les dispositions secrètes de leur cœur, prétendent n'avoir d'autre dessein que celui de s'éclairer, de s'instruire, afin de se prononcer avec connaissance de cause entre le christianisme et l'incrédulité: excuse pleine d'illusion. Enfin il en est qui prétendent ne chercher que les agréments du style, et ne croient pas devoir rester étrangers à des productions qui ont fait ou font encore tant de bruit: excuse pleine de frivolité.

Où, ce sont des imprudents et des téméraires ceux qui, sans nécessité, se permettent de lire des ouvrages contre la religion, sous prétexte que leur foi est assez affermie. En effet, Messieurs, notre esprit se révolte contre la hauteur des mystères du christianisme; notre mollesse est bien tentée de repousser le joug de ses préceptes; il nous est pénible de nous assujettir à ses pratiques et à ses observances; enfin nos livres saints sont pleins de choses qui, par défaut de lumières suffisantes pour les expliquer, peuvent aisément nous déconcerter. Faibles et superbes, indolents et curieux tout ensemble, nous sommes obligés de nous tenir en garde contre ces dispositions secrètes de no-

tre cœur. Et vous, que faites-vous ? au lieu de vous nourrir de lectures qui fortifient votre foi et vous mettent en main des armes pour la défendre, vous cherchez ce qui tend à l'affaiblir dans votre âme et à refroidir votre zèle pour ses intérêts. Quoi ! vous lirez, contre nos mystères, des sophismes que peut-être vous êtes incapables de bien démêler, et vous ne craignez pas que cet argument subtil, qui vous aura éblouis de sa fausse lumière, ne poursuive votre esprit, ne le fatigue, et ne vienne peut-être attiédir votre cœur dans le moment même où il devrait s'anéantir davantage devant la majesté du Dieu trois fois saint ! Vous lirez un livre plein de maximes épicuriennes, d'après lesquelles sur certains points, la morale chrétienne doit paraître intolérable à notre faiblesse ; et vous, qui portez déjà avec tant de peine le joug de la simple loi naturelle, ne serez-vous pas tentés de vous soustraire à celui de la morale plus pure et plus parfaite de l'Évangile ? Cet ouvrage répand le ridicule et le mépris sur les pratiques les plus révérees de la piété chrétienne, et se jure de la simplicité des hommes instruits qui s'y soumettent comme le vulgaire ; n'est-il pas à craindre qu'il ne vous inspire le dégoût de ces pieuses observances, et que vous ne finissiez par y voir des dévotions populaires indignes de vous ? Dans un livre mêlé d'érudition et de bel esprit, de sentiments quelquefois respectueux, mais aussi de railleries piquantes, on vous présentera les saintes Écritures sous un jour faux et odieux ; pensez-vous que votre respect pour elles n'en sera point altéré ? Craignez plutôt qu'en touchant au fruit défendu, vous ne soyez encore plus sévèrement punis de votre curiosité, et qu'après avoir commencé par l'imprudencence vous ne finissiez par l'apostasie. Toutefois j'y consens, votre foi n'en sera pas éteinte, mais elle ne sera plus qu'une lumière pâle et sans chaleur. Les vérités saintes, amoindries à vos yeux, auront beaucoup perdu de leur empire sur votre cœur. C'est la conviction qui fait la force de l'âme ; plus elle est vive et profonde, plus elle inspire de résolutions généreuses. L'homme qui doute n'est bon à rien ; dès qu'il hésite, il est à demi vaincu, et sa conduite est faible comme ses opinions. Les œuvres languiront comme la foi ; et, si l'arbre n'est pas desséché dans sa racine, il sera du moins frappé de stérilité.

Mais n'est-il pas permis d'examiner, d'écouter les adversaires de la religion, pour savoir ce qu'ils ont à lui opposer ? seconde excuse qu'il faut discuter. Sans doute le christianisme n'est pas une religion de ténèbres ; il aime les clartés du grand jour ; il n'a à rougir ni de son origine, ni de ses propagateurs, ni de sa doctrine, ni de ses conquêtes ; les vices de plusieurs de ses sectateurs ne souillent pas plus la pureté de ses maximes que les vapeurs de la terre ne souillent les rayons du soleil ; ses disciples mêmes ne sont plus dignes de ce nom, du moment qu'ils commencent à être vicieux.

Ce qui le fait gémir, ce qui forme le sujet de ses plaintes, c'est l'insouciance de ceux qui trouvent plus commode de le condamner sans l'avoir entendu. Notre soumission est celle de l'être intelligent qui ne cède qu'à la vérité connue ; et pour parler avec le plus grave des orateurs chrétiens, notre foi doit être raisonnable : et comment le serait-elle, si la raison n'y entraît pour rien ? Mais prenons garde : examinons, je le veux ; mais n'appelons pas du nom d'examen ce qui n'en serait qu'un vain simulacre. Il est un examen plein de partialité et d'injustice : ainsi on fait ses délices des livres contre la religion, on y trouve le sujet de ses entretiens, on aime à fortifier les impressions qu'on en a rapportées, par les impressions qu'en ont éprouvées ceux qui peuvent aussi les avoir lus ; mais les écrits des apologistes, on les effleure à peine, mais les réfutations victorieuses des difficultés qui arrêtent, on ne les connaît même pas ; et dès-lors on est semblable au juge inique qui aurait l'oreille toujours ouverte aux clameurs bruyantes de l'accusateur, et toujours fermée à la voix modeste de l'accusé. Il est un examen plein d'orgueil : dans une présomptueuse confiance, on dédaigne les lumières d'autrui ; on croirait rabaisser son intelligence en consultant les docteurs de la loi ; on s'érige sur toutes les matières en arbitre suprême ; quelquefois même on est d'autant plus dédaigneux, qu'on devrait être plus modeste. Il est un examen plein de faiblesse : on craint de trouver véritable une religion qui est pure dans ses préceptes ; on l'étudie avec le désir secret de trouver plein de force ce qui la combat, et faible ce qui est consacré à la défendre ; on voudrait se dérober à la lumière de la vérité, pour échapper aux devoirs qu'elle impose ; et, comme le disent nos livres saints, on ne veut pas comprendre, pour être dispensé de bien faire. *Noluit intelligere, ut bene ageret.* (Psal. XXXV, 4.) Si c'est à ces traits qu'est marqué votre examen, quelle confiance peut-il vous inspirer ? Le secret de connaître la vérité, c'est de la désirer : qui l'aime, la trouve ; elle se montre aux cœurs purs, se cache au superbe, et le punit de ses dédains injurieux, en le laissant dans les ténèbres du mensonge.

Vous voulez, dites-vous, examiner ; j'y consens : mais discutez donc les preuves de la religion, pour en sentir la force ; pesez les témoignages pour les évaluer, faites taire les passions qui vous offusquent, consultez vos doutes, éclaircissez vos difficultés. Vous voulez examiner la religion ; mais non, vous ne le voulez pas : vous faites précisément ce qu'il faut pour rester incrédules si vous l'êtes déjà, ou pour le devenir si vous ne l'êtes pas encore. Nos livres saints, notre doctrine, nos traditions, notre culte, l'histoire du christianisme, vous en cherchez la connaissance dans des écrits pleins de fiel et d'amertume, d'obscurités comme de blasphèmes, peut-être dans les commentaires libertins et facétieux de Voltaire ; et c'est après y avoir puisé le dégoût et le mépris de

la religion, qu'il vous vient en pensée de donner quelques moments à la lecture de ses apologistes : ce qui est grave, solide, approfondi, ne vous cause que de l'ennui. Je vais, par quelques comparaisons, vous faire sentir ce que votre conduite a d'étrange.

Ce jeune homme, après avoir terminé dans quelqu'une de nos provinces ses études littéraires, arrive dans cette capitale pour y étudier cet art si compliqué, si difficile, si précieux et si redoutable à la fois, l'art de guérir. Que fait-il pour cela? Il commence par lire toutes les satires anciennes et modernes contre les médecins, tout ce qui peut lui persuader que c'est ici un art frivole, conjectural, fondé sur l'ignorance et la crédulité, exercé par des charlatans sur des dupes qui trop souvent en sont les victimes. Plein de ces idées, imbu de tous ces préjugés, il parcourt quelques livres scientifiques, s'en entretient avec quelques compagnons de son âge, moins pour s'en rendre mutuellement un compte sérieux que pour s'en moquer. C'est à cela qu'il borne ses études, et le voilà médecin : ce n'est qu'une fable, si vous voulez ; mais c'est l'image fidèle de ces jeunes gens, qui, pour connaître la religion, la cherchent dans les livres de ses ennemis, écrivains souvent aussi licencieux qu'ils sont impies.

Vous vous êtes constitué par état le défenseur de l'orphelin et de l'opprimé ; une veuve délaissée vous confie ses intérêts et ceux de ses enfants ; elle vous remet entre les mains les titres qui doivent faire triompher sa cause, et se repose sur votre zèle : et vous, que faites-vous? Au lieu de la étudier avec soin, de vous en bien pénétrer, vous daignez à peine les parcourir rapidement ; mais vous vous livrez à un examen approfondi de tout ce qui est contre celle que vous êtes appelé à défendre, sans vous occuper des moyens de repousser les attaques. Cependant le jour fixé pour les débats est arrivé ; vous voilà devant votre adversaire, comme un soldat désarmé devant l'ennemi : comment pourriez-vous soutenir le choc avec avantage, et si le bon droit succombe, qui faudra-t-il en accuser? Ce n'est là qu'une comparaison, mais qui trouve peut-être son application dans cet auditoire.

Enfin vous ne cherchez, dites-vous, que les agréments du style : ainsi vous êtes plus attiré par quelques ornements frivoles, que vous n'êtes repoussé par le blasphème ; et les ennemis de Dieu cassent de l'être pour vous du moment qu'ils ont l'art de vous amuser. Vous savez bien qu'il n'y a pas loin de l'auteur qui plaît à l'auteur qui séduit, et qu'aisément le plaisir fait la persuasion : n'importe, le plaisir de lire quelques traits d'esprit, quelques phrases brillantes, balance, efface même à vos yeux les graves intérêts des mœurs et de la religion ; il faut qu'une curiosité funeste vous entraîne à connaître par vous-même ce que vous ne pouvez connaître sans danger. Je vous le demande, si la renommée portait jusqu'à vous la connais-

sance des ravages d'une peste cruelle, ne vous contenteriez-vous pas d'applaudir au dévouement de ceux qui, par état ou par zèle, iraient porter des secours aux malheureux atteints de la contagion? iriez-vous par curiosité, sur les lieux mêmes, respirer l'air empesté, pour en faire l'épreuve personnelle? Vous cherchez les agréments de la diction : mais quoi ! les siècles de Périclès, d'Auguste et de Louis XIV, les sciences et les lettres, la poésie et l'éloquence, les relations des voyageurs, l'histoire des hommes, celle de la nature, les livres saints avec leurs beautés originales et leur majestueuse simplicité, tout cela ne présente-t-il pas un choix de beautés pures, faites pour satisfaire l'esprit, l'imagination, le cœur ; pour plaire à tous les goûts et charmer tous les loisirs? Certes, ils sont bien avides ceux à qui ces trésors ne suffisent pas.

Je viens, Messieurs, de vous dévoiler tout ce que je trouve de condamnable dans les auteurs, dans les propagateurs, dans les lectures des livres contre la religion ; vous avez reconnu quels étaient les funestes effets de ces productions impies, et qu'il fallait y voir les ennemis les plus dangereux de la société.

Oui, la conspiration permanente contre le trône et l'autel se trouve dans cette permanente émission d'écrits et de libelles pervers qui prêchent tous les jours la révolte avec l'impiété : voilà ce qui ferait désespérer du salut de la patrie, si le ciel ne s'était pas expliqué par tant de miracles en faveur de la France. A aucune époque, il est vrai, il n'y eut une portion de la jeunesse plus égarée que de nos jours ; mais jamais aussi il n'y eut une portion de la jeunesse plus loyalement, plus courageusement chrétienne. Depuis longtemps, un combat terrible est engagé entre la vérité et le mensonge, entre le christianisme et l'incrédulité, entre la rébellion et l'autorité ; le bien et le mal sont toujours en présence, le mal avec ce qu'il a de plus extrême, le bien avec ce qu'il a de plus héroïque. A qui donc restera la victoire? N'en doutez point, à Jésus-Christ et à ses fidèles adorateurs, au trône légitime et à ses fidèles serviteurs. Ce que nous disions il y quelque temps, au milieu de présages sinistres, nous le disons aujourd'hui avec plus de confiance encore, après tant de prodiges de miséricorde dont nous avons été et dont nous sommes tous les jours les témoins.

Non, il ne périra point ce trône que tant de rois sages, vaillants et pieux, ont rendu vénérable au monde entier, ce trône chéri de Dieu et des hommes, et qui, après avoir résisté, pendant quatorze siècles à tous les coups de la fortune et du temps, n'avait été abattu que pour faire, ce semble, éclater davantage la prédilection de la Providence à son égard.

Non, elle ne s'éteindra point cette race auguste, nécessaire au repos de l'Europe autant qu'à notre bonheur, à laquelle le ciel a donné un rejeton miraculeux, comme un nouveau gage de son éternelle alliance avec elle.

Non, elle ne mourra point cette Eglise gallicane, illustre entre toutes les églises, belle aux jours de la prospérité, plus belle encore aux jours de ses malheurs; elle triomphera des insultes présentes comme des fureurs passées de ses ennemis, de la plume des sophistes comme du fer des bourreaux. Puisse le sang de ses pontifes et de ses prêtres, versé pour la foi, être comme la semence de pontifes et de prêtres nouveaux! puisse-t-elle, joignant l'éclat de la science à celui des vertus, sauver les bonnes mœurs, et assurer le triomphe des bonnes doctrines pour le bonheur du temps et de l'éternité!

CONFÉRENCE XXXVII.

CRAINTES ET ESPÉRANCES DE LA RELIGION.

Auferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus ejus. (Matth., XX, 43.)

Le royaume de Dieu vous sera enlevé, et il sera donné à un peuple qui en produira les fruits.

Telle est la menace que faisait autrefois le Sauveur du monde à ces Juifs obstinés, qui opposaient l'orgueil de leur esprit à la vérité de sa doctrine, et la corruption de leur cœur à la sainteté de sa morale : il leur annonçait que, par leur résistance à la divine lumière, ils méritaient d'en être privés; qu'elle irait éclairer des peuples plus dociles, qui, ensevelis jusque-là dans les ombres de la mort, sortiraient enfin du milieu des ténèbres de leurs erreurs et de leurs vices : *Auferetur a vobis regnum Dei, et dabitur genti facienti fructus ejus.* Cette parole eut bientôt un triste et fatal accomplissement. Le moment arrive où le peuple de Dieu cesse de l'être, où les enfants de la promesse sont remplacés par ceux de l'étranger. Paul et Barnabé reçoivent l'ordre de prêcher l'Evangile aux gentils; repoussés par les Juifs, ils sortent de la Synagogue en prononçant cette espèce de malédiction : *Puisque vous résistez à la parole du salut, et que vous vous jugez indignes de la vie éternelle, nous nous tournons vers les nations, car le Seigneur nous l'a ordonné. (Act., XIII, 46, 47.)* Voilà donc que les peuples enveloppés dans les plus épaisses ténèbres du paganisme voient se lever sur eux le soleil de vérité et de justice, tandis que le peuple jusque-là chéri de Dieu tombe dans le plus profond aveuglement, frappé d'un anathème qui pèse encore sur lui.

Ces jours de réprobation seraient-ils arrivés pour notre France? A force d'impiétés contre Dieu et contre son Christ, de mépris pour sa religion sainte, d'ingratitude pour tant de bienfaits miraculeux, aurions-nous lassé la patience divine, et mérité d'être rejetés pour toujours, et de voir la foi si indignement outragée fuir loin de nos contrées, pour nous laisser en proie aux dissensions, aux incertitudes, aux opinions vaines et trop souvent insensées d'une faible et orgueilleuse raison? Ou bien faut-il tout attendre de la divine miséricorde, espérer que les insultes et les impiétés sont effacées aux yeux de l'éternelle justice par le dévouement et les

vertus des vrais fidèles, et que le flambeau de la foi, trop long temps obscurci, reparaitra plus radieux, comme l'astre du jour après la noire tempête? La France doit-elle rester le royaume très-chrétien, doit-elle cesser de l'être? Question qu'il n'est pas donné à l'homme de résoudre complètement, mais qu'il ne sera pas inutile d'examiner. Qu'avons-nous à craindre, pour la religion, qu'avons-nous à espérer pour elle dans ce royaume? Telle sera la matière et la division de ce discours. En connaissant ce qu'il y a à craindre nous sentirons le besoin de sortir de notre assoupissement, de prendre de sages mesures contre les dangers qui nous menacent, et des moyens plus efficaces pour éviter le naufrage; en voyant ce que nous avons à espérer, nous serons soutenus, animés dans le bien par la confiance dans les divines miséricordes, et nous serons plus disposés à y répondre pour en mériter de nouvelles.

Sans doute, il n'est pas donné à un être borné, tel que l'homme, de connaître et de développer dans toute leur étendue et dans leur dernière perfection les desseins de celui qui vit et règne dans l'éternité. Les pensées de Dieu ne sont pas les nôtres; nous devons les adorer sans les comprendre; et nous apprenons du Sage, que celui qui voudrait sonder témérairement la majesté de Dieu, serait accablé sous le poids de sa gloire : *Qui scrutator est majestatis, opprimetur a gloria. (Prov., XXV, 27.)* Mais, ô mou Dieu, vous qui nous avez révélé dans nos livres saints tant de hautes vérités, qui avez daigné vous manifester vous-même aux enfants des hommes, converser familièrement avec eux, leur dévoiler une partie de vos secrets divins; vous ne vous offenserez pas, si, recueillant ici les lumières de la foi et celles de l'expérience, nous cherchons, avec leur aide, à reconnaître quelque chose de vos desseins sur la France, non dans un esprit de curiosité vaine, mais dans la pensée de nous humilier, de nous abaisser davantage sous votre main puissante, soit qu'elle nous frappe dans sa justice, soit qu'elle nous épargne dans sa miséricorde.

Non, Messieurs, nous ne devons pas être sans crainte sur le sort de la religion dans notre patrie; si l'on ne doit pas se livrer à de vaines terreurs, il ne faut pas non plus se laisser emporter à de présomptueuses pensées. Connaissions le mal pour en chercher le remède; et que la crainte de voir la foi se perdre dans nos contrées, ranime notre zèle pour l'y conserver.

Mes motifs de crainte sont l'antiquité même de la foi parmi nous, l'état actuel du sacerdoce, l'esprit d'impiété et d'indifférence de nos jours.

La religion chrétienne avait précédé dans les Gaules la fondation de la monarchie française; déjà elle régnait dans les provinces et dans un grand nombre de villes florissantes dont se compose aujourd'hui ce beau royaume, lorsque Clovis la fit monter avec lui sur le trône des Francs; époque

mémorable, où Clovis se trouvait être le seul prince catholique de l'univers, et depuis laquelle notre nation n'a jamais été gouvernée, durant quatorze siècles, que par des rois catholiques ; ce qui forme un exemple unique dans les annales du monde. O qu'elle est vénérable par son antiquité même, cette Eglise gallicane, qui déjà, dès le second siècle, fut arrosée du sang de tant de martyrs dans les villes de Lyon et de Vienne, qui insensiblement s'étendit de toutes parts avec tant de gloire, s'illustra successivement d'âge en âge par tant de saints et grands personnages, et qui, par des services inappréciables rendus non-seulement aux mœurs, mais à l'administration publique, à l'agriculture, à l'éducation, aux lettres, aux sciences, a payé avec usure la protection qu'elle recevait de l'Etat. Mais son antiquité, qui fait sa gloire, fait aussi ma crainte : c'est précisément l'histoire de sa gloire passée, de ses anciennes vertus, de sa longue durée, qui me fait trembler pour l'avenir. Tout s'use dans le monde présent ; et la chute de ce qu'il renferme de plus solide en apparence, nous avertit sans cesse de la caducité des choses humaines. Que d'Eglises particulières, après avoir brillé sur la terre, en ont disparu pour toujours ! Chez elles, la ferveur primitive s'était ralentie, la sainte sévérité de l'Evangile avait fait place à la mollesse des mœurs ; des hérésies sont venues les troubler, leur foi en a été déconcertée, elle s'y est affaiblie, et a fini par s'y éteindre. Après de si longs et de si beaux jours, notre Eglise ne touche-t-elle pas aux jours de ténèbres et d'interminable désolation ? Que sont devenues ces Eglises de l'Asie, de la Grèce, de l'Egypte, de l'Afrique, autrefois rayonnantes aux yeux du monde entier de l'éclat de leur foi et de leurs lumières ? Où sont maintenant ces Eglises illustrées par les Athanase, les Grégoire de Nazianze, les Basile, les Chrysostome, les Cyprien, les Augustin ? Il n'en reste que de glorieux, mais tristes souvenirs. Et les Eglises de l'empire grec, après bien des troubles et des hésitations, n'ont-elles pas consommé, dans le XI^e siècle, un schisme déplorable qui dure encore ? Et ces grandes Eglises du nord de notre Europe n'ont-elles pas aussi, dans des siècles plus récents, au milieu d'horribles calamités, abjuré l'ancienne foi, et rompu avec cette Eglise-mère, dont jusque-là elles avaient révérendé la divine prérogative ? Or, je le demande, les chrétiens de toutes ces Eglises que je viens de rappeler, étaient-ils plus coupables que nous ? avaient-ils mérité plus que nous d'être délaissés et abandonnés à l'esprit d'erreur ? la mesure de leurs prévarications était-elle plus comble que la nôtre ? y avait-il parmi eux un plus grand nombre caché d'âmes indociles, faibles, corrompues, disposées à la défection ? C'est le secret de la Providence ; ne cherchons pas à le pénétrer.

Prenons garde de nous abuser par les promesses divines en leur donnant une étendue qu'elles n'ont pas. Ainsi, que les vents ora-

geux soufflent avec impétuosité, que les tempêtes se déclinent ; je ne craindrai rien pour l'Eglise universelle, parce que je crois à la parole de celui qui a dit : *Enseignez toutes les nations, et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des siècles.* (Matth., XXVIII, 19, 20.)

Ainsi encore, que l'Eglise romaine en particulier soit violemment attaquée, que ses pontifes en soient arrachés, qu'ils soient jetés dans les fers, immolés ; je serai également sans crainte pour elle : je pourrai bien m'affliger de ces orages, mais je me rassurerai par la parole de celui qui a dit à Pierre et à ses successeurs dans sa principauté spirituelle : « Je bâtirai sur toi mon Eglise, comme sur une pierre inébranlable, et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. » (Matth., XVI, 18.) Paroles qui se sont vérifiées pendant dix-huit cents ans, par une suite de victoires remportées sur les hérésiarques, les barbares, les persécuteurs. Mais l'Eglise gallicane n'a pas de promesses qui lui garantissent une immortelle durée ; elle n'est qu'une portion de l'héritage de Jésus-Christ : plus elle a d'éclat, plus je la crains qu'elle ne subisse le sort d'ici-bas ; que pour elle la faiblesse ne succède à la force, le dépérissement à la santé, la mort à la vie.

Encore si tout se bornait à ce motif général de crainte ; si l'Eglise de France, quoique si ancienne, ne présentait pas des signes particuliers de vétusté et de décadence : mais considérez dans quel état se trouve le sacerdoce, et vous y verrez un motif trop fondé de craindre pour la religion. En effet, la religion ne se répand, ne se conserve dans un pays, que par le zèle et l'enseignement de ses ministres ; c'est par eux qu'elle règne dans les campagnes et dans les cités, qu'elle parle à l'oreille et au cœur des peuples, qu'elle devient la règle commune de la croyance et de la conduite ; c'est par eux que l'enfance est catéchisée, la jeunesse dirigée au milieu des périls qui l'environnent, l'âge plus avancé ramené à la pensée des destinées éternelles, la vieillesse consolée, fortifiée dans ses derniers moments. Mais si la moisson est grande et le nombre des ouvriers très-petit ; si leurs travaux n'ont aucune proportion avec les besoins des peuples ; si à ce sujet on doit s'alarmer pour l'avenir, comme on est effrayé du présent ; comment la religion pourra-t-elle fleurir et se perpétuer au milieu de nous ? Dans cette supposition qui n'est pas chimérique, d'une grande disette de ministres des autels, qu'arriverait-il ? Les exercices du culte ou cesseraient, ou seraient plus rares ; l'ignorance serait plus commune, et les choses saintes plus négligées ; l'oubli, l'indifférence, le mépris, le dégoût, la haine pour la vérité, finiraient par prévaloir ; ce qu'il y a de plus sacré tomberait en désuétude, il n'en resterait qu'un vague souvenir : de là un mélange bizarre de pieuses croyances et d'opinions superstitieuses, de pratiques louables et d'observances ridicules ; l'auguste face de la

religion serait avilié, la sainte majesté de nos mystères aurait disparu, et la foi languirait, périrait avec le sacerdoce.

Et comment n'être pas consterné, Messieurs, à la vue de cette effrayante multitude d'églises sans pasteurs, de ce grand nombre de prêtres qui succombent sous le poids des années, sans être remplacés, ou qui, traînant leur vie dans de cruelles infirmités, ne sont plus que d'une faible ressource; et de ces jeunes ministres des autels, qui portant, chacun en particulier, des fardeaux autrefois répartis sur plusieurs, tomberont à la fleur de l'âge, consumés de fatigues? Quoi! il est donc vrai qu'au sein du royaume très-chrétien quinze mille places demeurent vacantes dans la carrière ecclésiastique, faute de sujets pour les remplir (351). Ce vide immense, qui le comblera? La tombe reste toujours ouverte pour engloutir les victimes que la mort ne cesse de frapper dans l'ordre sacerdotal; tous les ans la liste qu'on en publie vient attrister nos cœurs, sans que nous ayons la consolation de voir les pertes du sanctuaire complètement réparées. Il faut le dire, depuis que l'Eglise dépouillée n'offre plus, je ne dirai pas de richesses aux familles, mais d'honorables ressources; que le sort du sacerdoce est si précaire, si incertain, et qu'il est à la merci des caprices des hommes et des événements; depuis qu'il a été environné de soupçons odieux, fatigué d'une inquiète surveillance, poursuivi par la haine, couvert de ridicule et de mépris, livré à la dérision publique, toléré plutôt qu'honoré; depuis qu'on a regardé comme le chef-d'œuvre de la politique de le dépouiller de toute prérogative, qu'on a osé lui reprocher l'esprit d'envahissement, parce qu'il cherche à se perpétuer, et l'esprit de cupidité, parce qu'il demande du pain; en un mot, au milieu de tant d'outrages et de ce délaissement, qu'avons-nous vu? Les familles, non-seulement dans les hautes conditions, mais dans les plus médiocres, se sont alarmées de tout ce qui semblait annoncer, dans leurs enfants, une vocation naissante pour le sanctuaire; loin de la seconder, elles l'ont contrariée et renvoyée avec dédain à la classe indigente; et si ces dispositions ennemies n'ont pas un terme, comment le sacerdoce pourra-t-il se perpétuer avec dignité et exercer sur l'esprit des peuples une influence capable de conserver au milieu d'eux la religion? Encore quelques années, et les anciens de l'épiscopat et du sacerdoce auront, pour la plupart, disparu, et avec eux ce qui était fait pour lui donner plus d'autorité; il n'en restera que quelques débris épars, tandis qu'en proie à une famine spirituelle, les peuples demanderont vainement le pain qui donne la vie, parce qu'il ne se trouvera personne pour le leur distribuer: et c'est alors qu'assis sur les ruines de nos temples renversés, le génie de l'impiété pourra s'applaudir de ses triomphes.

O Eglise gallicane, quelles mains sacrilèges t'ont ravi ton éclat et ta beauté? dans quel abîme de désolation je te vois plongée! Tu portes bien sur ton front de nobles cicatrices qui font ta gloire; mais ces marques de ton courage le sont aussi de tes malheurs: et qui pourrait ne pas s'attendrir de tes longues et cruelles infortunes? Je ne t'ai pas vue, il est vrai, aussi puissante en doctrine et en vertu, qu'au temps des Bossuet et des Fénelon, des Bérulle et des Vincent de Paul; mais je t'ai vue, avant l'époque de nos désastres, florissante encore par le grand nombre de pasteurs qui s'appliquaient à l'instruction des peuples, par les écoles savantes, par les docteurs pleins de lumières, et par tous les moyens de perpétuer le ministère évangélique avec la science qui doit être son partage. Hélas! aujourd'hui je te vois, comme une veuve désolée, assise sur des tombeaux, pleurant les ministres qui ne sont plus, et tremblant qu'ils n'aient pas de successeurs. O Eglise de France, autrefois si belle entre toutes les églises, serais-tu donc réservée à cet excès d'opprobre et de stérilité? Ah! Messieurs, que ceux qui forment des vœux pour l'extinction du sacerdoce tremblent d'être exaucés: les aveugles! ils ne voient pas tout ce qu'elle entraînerait de calamités pour eux-mêmes. C'est bien alors que seraient précipités ensemble dans l'abîme la religion avec le sacerdoce, et la société avec la religion.

Mais le mal que le sacerdoce est appelé à guérir est-il donc si étendu, si profond, qu'il faille le regarder comme incurable? Voyons ce qui en est.

On connaît des remèdes contre la barbarie: l'Evangile adoucit des humeurs féroces, plie au joug du devoir les caractères les plus sauvages, et il arrive même que la brutale énergie se convertit en force pour la vertu. Lorsque les Francs fondirent sur la Gaule déjà eu partie chrétienne, l'Evangile les polica, et la religion du peuple vaincu devint celle du peuple vainqueur. On connaît des remèdes contre l'ignorance: elle blasphème ce qu'elle ne connaît pas; la vérité qu'on lui présente a pour elle l'attrait de la nouveauté, et sa lumière ne luit pas en vain au milieu des ténèbres. Lorsque saint Charles Borromée fut appelé au siège de Milan, une partie des peuples, et même du clergé qu'il devait gouverner, était plongée dans la plus honteuse ignorance; son zèle l'éclaira, et, en répandant de tous côtés la véritable lumière, il ranima toutes les vertus. On connaît des remèdes contre les vices et les scandales: tant que la foi vit dans les âmes, on peut s'adresser à elle, l'entraîner par des promesses, et l'effrayer par des menaces dont elle est bien loin de se faire un jeu. Après les longues et cruelles dissensions qui se terminèrent à l'avènement de Louis XIV à la couronne, et qui avaient amené un déplorable relâchement dans les mœurs et dans la discipline, des hommes suscités de

(351) Ce discours a été prononcé en 1820.

Dieu, parlant au nom d'une religion plutôt oubliée que dédaignée, renouvelèrent l'esprit du sacerdoce, l'esprit du christianisme, et firent du xvii^e siècle un des plus beaux que puissent présenter les annales de l'Eglise. Son histoire est remplie de pareils exemples; sans cesse elle nous fait voir des païens convertis, des ignorants éclairés, des prévaricateurs ramenés à la vertu. Mais cette apostasie raisonnée de chrétiens qui, ayant connu la vérité, la foulent aux pieds; mais cette incrédulité armée de sophismes contre la religion, cet orgueil qui repousse la lumière, qui les guérira? Depuis que l'impiété a rompu, il y a trente ans, toutes ses digues, elle n'a cessé d'inonder la France entière; elle infecte de ses eaux empestées les campagnes comme les villes. Si du moins aujourd'hui elle reculait d'épouvante devant ses propres ouvrages, si elle laissait la religion travailler en paix à les réparer: mais non, loin de se taire, elle a ses tribunes, ses assemblées, ses apôtres; elle se fait entendre par des milliers de bouches, de libelles, de feuilles journalières, qui perpétuent ses blasphèmes, ses dérisions, ses calomnies; et qui, pour rendre notre ministère inutile, odieux, en inspirent par leurs impostures, la haine et le mépris. Jamais de si grands obstacles ne s'opposèrent à nos efforts.

Quel esprit que celui du siècle présent! Ne forme-t-il pas une barrière insurmontable contre le rétablissement de l'Eglise de France et le triomphe du christianisme dans notre patrie? La religion suppose l'intervention spéciale d'une Providence toute paternelle, qui a bien voulu se manifester aux hommes pour les éclairer dans leur ignorance, et les guérir dans leurs vices; et l'esprit du siècle est un esprit d'athéisme, qui ne connaît de Dieu que le nom, ou qui n'en proclame l'existence que pour blasphémer contre sa sagesse, en la déclarant étrangère au gouvernement des choses humaines. La religion se glorifie, s'appuie du suffrage de tous ces beaux génies, qui, depuis dix-huit siècles, l'ont professée, illustrée par l'éclat du talent, du savoir et des vertus; et l'esprit du siècle est un esprit de mépris de l'autorité, qui, ne respectant rien de ce qui a été, n'honore pas plus la mémoire des générations passées qu'il n'a épargné leurs tombeaux, et qui semble croire que l'ère de l'esprit humain ne remonte pas au delà de trente ans. La religion demande un esprit sage et docile; et l'esprit du siècle est un esprit de folle indépendance, qui se sentirait presque humilié de fléchir devant la Divinité même, ou bien qui consentirait à s'abaisser devant les maîtres de la terre, pourvu qu'il fût libre de blasphémer contre le maître du ciel. La religion demande la vigilance sur soi-même, l'empire sur ses penchans déréglés; sa loi est une loi de sacrifices; elle apprend à vivre pour les autres, et nous fait voir dans un avenir immortel la récompense des efforts et des combats de la vertu; et l'esprit du siècle est un esprit d'égoïsme, qui n'a de Dieu que l'argent, de morale que

l'intérêt, de culte que le plaisir, et d'espoir que le néant. Maintenant, je le demande, les âges passés présentent-ils rien de semblable? Quelle époque a offert au christianisme de si puissants ennemis à combattre? Quels ennemis en effet avaient été les siens jusque-là? Des idolâtres? mais il est plus facile d'amener des infidèles à la foi, que d'y ramener des apostats: des persécuteurs? mais la religion craint moins le glaive et la flamme, que l'insulte et le dédain: des hérésiarques? mais au moins ces novateurs respectaient le fond du christianisme: des hommes licencieux? mais ils ne raisonnaient pas le scandale, et n'érigeaient pas le vice en système: des esprits incrédules? mais l'incrédulité ne dominait pas dans le monde savant et littéraire; surtout, les athées étaient rares et se cachaient dans l'ombre. Elle est donc unique dans les annales de la religion, l'époque où nous sommes parvenus: or, au milieu de tant de causes nouvelles de ruine, comment la religion pourra-t-elle se conserver? que pouvons-nous espérer pour elle? seconde réflexion.

En exposant les motifs de craindre pour la religion, nous avons rempli la partie la plus pénible de la tâche que nous nous sommes imposée; il est temps de faire reposer vos esprits sur des considérations plus douces et plus consolantes, en vous développant les motifs de nos espérances. Encore que les secrets de Dieu soient impénétrables, il en laisse pourtant échapper quelquefois des traits de lumière, qui nous font comme deviner dans ce qu'il nous découvre, ce qu'il nous cache; ce sont comme des avertissements salutaires qu'il nous envoie. Or, il me semble qu'au milieu de tant d'événements inouïs dont nous avons été les témoins, et jusque sous les coups de sa justice, nous avons reçu des gages rassurants de miséricorde, en sorte que si nous ne devons pas être sans crainte, nous devons moins encore être sans espérance. Ces gages de sécurité, je les trouve dans la conduite de l'épiscopat français, dans le retour miraculeux de la famille royale, dans les dispositions actuelles des esprits. Reprenons.

Le puissant architecte de cet édifice spirituel qu'on appelle l'Eglise, l'a bâti sur le fondement des apôtres, et de leurs successeurs dans leur saint ministère; c'est à ses premiers disciples et aux héritiers de leur divine mission, c'est aux évêques qu'il a confié principalement le soin d'enseigner les peuples, de les conduire dans les voies de la vérité, et de garder le dépôt de la doctrine contre les attaques de l'erreur. Savent-ils la défendre avec une courageuse fidélité? tout est à espérer; ont-ils la faiblesse de l'abandonner? tout est à craindre; tellement que, d'après les desseins ordinaires de la Providence, le sort de la foi dans un pays dépend du courage ou de la défection de ceux qui en sont les premiers gardiens. Or rappelez-vous quelle fut leur conduite il y a trente ans. Un projet est formé de renverser à la fois le trône et l'autel. Pour détruire, il

faut diviser. Dans cette pensée, on imagine, pour l'ordre ecclésiastique, une réforme qui viole ses droits les plus sacrés dans les choses de son ressort; et par une conduite non moins hypocrite que nouvelle, les impies eux-mêmes vantent les jours de l'Eglise primitive, et prétendent les faire revivre par ces mesures qui ne doivent en ramener que les sanglantes persécutions. Que feront ici nos pontifes? Vont-ils écouter la voix de la chair et du sang, prendre conseil d'une politique mondaine? L'éclat de la dignité, les habitudes d'une vie douce et commode, l'amour si naturel du repos, la crainte de se jeter dans des périls et des malheurs sans fin, tout cela ne va-t-il point amollir les courages, et faire sacrifier à des intérêts privés la cause de la foi? Voilà ce qu'on pouvait craindre pour plusieurs; mais cela ne sera pas. Les anciens de l'épiscopat comme les plus jeunes forment une sainte phalange contre l'ennemi commun. Le moment du combat arrive; au sein de la première de nos assemblées politiques, un de nos pontifes, qui vit encore, est interpellé; on lui propose un serment que sa foi repousse, il le refuse: d'autres sont appelés après lui, qui suivent son exemple. Alors leurs ennemis font cesser un appel qui les couvre de confusion; on sent qu'on peut les persécuter, et non les vaincre. Jour immortel! vous vivrez à jamais dans les fastes de notre église, pour la gloire de la religion et la honte de l'impiété. Certes c'est un beau spectacle que celui de cent trente évêques que la foi élève au-dessus de tous les dangers, qui sacrifient leur repos à leur conscience, préfèrent l'exil à l'apostasie, meurent victimes de leur devoir, ou apparaissent aux nations étrangères avec l'intégrité d'une foi que rien n'a pu entamer. Depuis la naissance du christianisme, vous trouveriez peu de grandes églises qui aient donné au monde un spectacle si beau. Elles sont donc restées fermes au milieu des orages, les colonnes de la religion; il n'a donc pas failli, cet épiscopat français chargé de la défendre; elle devait donc se relever et triompher enfin.

Cependant, au milieu des ruines et des échafauds, un simulacre d'église Gallicane s'était élevé. Fille de la terreur, appuyée par un pouvoir redoutable, durera-t-elle? Non, la terre de saint Louis repousse le schisme et l'hérésie. Dieu, qui fait servir les hommes à d'autres desseins que les leurs, donne parmi nous à un mortel une puissance immense; son bras s'appesantit sur l'édifice de l'erreur, et l'édifice tombe d'un bout de la France à l'autre. Quelques disputes théologiques pourront bien encore agiter les esprits; mais le schisme cesse, la foi est en sûreté, et enfin il n'y aura plus qu'un troupeau et qu'un pasteur: magnifique récompense du zèle de nos pontifes à défendre l'unité du ministère pastoral comme celle de la foi. Ce n'est pas ainsi que les choses se sont passées dans les pays de l'Europe où la foi s'est perdue au xvi^e siècle. Dans

la Suède, le Danemarck et les principautés d'Allemagne, les nouveautés profanes trouvaient bien de la résistance dans l'épiscopat; mais elle ne fut pas aussi universelle, aussi ferme, aussi constante qu'elle l'a été parmi nous. Voyez l'Angleterre en particulier. Ses évêques cèdent à la crainte, il est vrai, plus qu'à la persuasion; mais enfin ils reconnaissent dans Henri VIII une suprématie spirituelle, que le ciel n'a point donnée aux princes de la terre: funeste faiblesse, de laquelle ils ne purent jamais se relever. A peine quelques-uns se montrèrent fidèles jusqu'à la mort, et de ce nombre fut le savant et pieux évêque de Rochester, un des plus grands hommes qu'eût alors l'Angleterre. La France, au contraire, vit la presque totalité de ses pontifes opposer une magnanime résistance, que le ciel devait enfin bénir et couronner. Lorsque les décrets de persécution furent rendus contre eux, et que l'orage commença de gronder sur leurs têtes, un orateur du haut de la tribune politique, fit entendre ces mémorables paroles: « Vous les chasserez de leurs palais, ils iront se réfugier dans les chaumières; vous leur arracherez leur croix d'or, ils en prendront une de bois; et souvenez-vous que c'est une croix de bois qui a sauvé le monde. » Nos pontifes ne l'avaient pas oublié; ils quittent tout pour suivre la croix; ils se conduisent comme de vrais disciples du Sauveur des hommes; et la croix, partout abattue, partout se relève; elle a triomphé du schisme, des persécutions, des assauts de l'impiété, pour triompher encore du dédain et de l'indifférence.

Et quel espoir ne donne pas à ce sujet le retour miraculeux des Bourbons! Sans doute il ne peut entrer dans la pensée d'un chrétien, que le sort de la religion dépende uniquement de ceux qui gouvernent, et qu'il soit en leur pouvoir de la conserver ou de la détruire à leur gré: elle ne s'appuie pas sur un bras de chair, disent nos livres saints (II Paralip., XXXII, 8); elle se réjouit de la protection des puissances de la terre, mais elle peut s'en passer; elle s'afflige de leurs persécutions, mais elle sait en sortir victorieuse. Durant les trois premiers siècles, elle fut privée de l'appui des maîtres du monde; elle survécut à la chute de l'Empire Romain. Les rois et les royaumes passent, elle demeure; et ce serait méconnaître la main divine qui la soutient, comme elle l'a établie, que d'en croire la destinée inséparable de celle d'une famille, quelque auguste qu'elle puisse être. Mais aussi, quand je considère que la famille régnante a toujours porté à la foi l'attachement le plus profond, et qu'elle a été rétablie par une suite d'événements prodigieux, je me persuade que Dieu a des desseins de miséricorde sur l'Eglise de France, comme sur cette illustre race qui a toujours fait gloire d'en être le soutien.

Vous le savez, Messieurs, au milieu des plus terribles secousses qui aient jamais agité le monde social, la monarchie française s'éroula sur ses antiques fondements;

notre nation passa par ce que la licence et la tyrannie ont de plus extrême. Tantôt elle fut dévorée par l'anarchie, et tantôt gémissante sous un sceptre de fer : la plus auguste des victimes tomba sous le fer des bourreaux ; ce qui reste de la famille royale est errant sur une terre étrangère ; vingt-cinq ans d'exil et d'infortune ont passé sur sa tête : les cœurs français peuvent bien lui donner des regrets, et dans leur amerume comparer son ancienne gloire à son humiliation présente, féliciter nos pères d'avoir vécu sous ses lois ; mais on ose à peine former des vœux pour elle, tant on est sans espérance. Tout ce qu'on a tenté pour elle a été vain ; les plus héroïques efforts n'ont abouti qu'à des calamités : toutes les ressources humaines semblent épuisées désormais. Seul, sans armée, sans appui, que peut l'héritier de soixante rois pour remonter sur le trône de ses pères ? que peuvent tous ses titres sans la force et contre la force ? Il peut bien se montrer plus grand que le malheur, étonner l'Europe par sa magnanimité comme par ses lumières ; mais enfin tous les chemins vers le trône de France paraissent lui être fermés pour toujours. Cependant les choses prennent tout à coup une face inopinée : l'Europe entière s'ébranle et marche sur la France ; vingt peuples divers franchissent nos frontières. Au milieu de tant de combats et de désastres, que deviendra notre patrie ? que deviendra cette capitale ? Dieu tient dans ses mains le cœur des peuples et des rois ; c'est par eux qu'il va manifester ses desseins longtemps cachés sur les enfants de saint Louis. Ces torrents de haine et de vengeance qui, partis du fond du Nord et grossis dans leur marche, ont inondé nos provinces, et menacé d'engloutir cette capitale, viennent expirer au pied de ses faibles murailles, comme la fureur des mers expire sur les sables du rivage. La France rentrera bien dans ses anciennes limites ; mais, telle qu'elle est, elle offre encore, sous l'influence du même ciel, des mêmes mœurs, des mêmes lois, de la même religion, de la même langue, la plus belle réunion d'hommes civilisés que le soleil ait jamais éclairée. Et qui devra désormais régner sur elle ? Ce sera celui que réclame la France par ses vœux comme par la loi fondamentale de l'Etat. Les haines, les rivalités se taisent ; l'ambition cède à la justice ; les rois et leurs peuples sont tous Français ; c'est le cri de l'Europe, c'est la voix de la Providence qui rappelle les Bourbons. Ils apparaissent au milieu de nous avec les douces et magnanimes vertus de leurs ancêtres, avec cette maturité que donnent l'expérience et le malheur, avec je ne sais quoi de plus auguste que les grandes infortunes impriment aux grandes maisons. Qui de nous alors ne contemplant dans les sentiments d'une tendre et profonde vénération la fille héroïque des Césars que le ciel rendait miraculeusement à notre amour, que la grandeur ne saurait éblouir, que le malheur avait trouvée si magnanime ? et qui de nous ne s'écria dans un doux transport ?

Oh ! vraiment ceci vient de Dieu ! De nouvelles secousses les éloignent, un nouveau miracle les rappelle. La révolte et l'impiété frémiront autour du trône, et le trône s'affermira ; des complots seront tramés, ils échoueront. Au milieu du tumulte et du choc des opinions, les esprits seront incertains, et le vaisseau de l'Etat flottera sur des abîmes ; le ciel le sauvera du naufrage. Cependant voici qu'un scélérat obscur médite dans l'ombre le plus noir des forfaits, il le consomme ; mais voyez comme le ciel se joue, quand il lui plaît, des projets des méchants. Une main parricide avait voulu tarir dans sa source le sang de Henri IV : il n'était plus temps : une goutte avait échappé au fer homicide ; il croyait laisser une veuve sans consolation et sans espoir, et déjà elle portait dans son sein la fortune de la France. Tout à coup une jeune princesse, faible et timide en apparence, devient une héroïne de courage ; rien ne la trouble, rien ne la déconcerte ; elle sent qu'elle est dépositaire des espérances de la patrie, elle se montre digne de ses hautes destinées. Le ciel avait mis dans les cœurs français je ne sais quelle espèce de certitude qu'il naîtrait un prince qui serait le sauveur de son pays. Il est né l'enfant de la France, donné de Dieu à ses gémissements et à ses prières. Dans le fils comme dans la mère, dans sa conservation comme dans sa naissance, tout est prodige ; et quelles ne seront pas les destinées de cet enfant miraculeux ! il sera le roi de son siècle : il sera un héros, le fils de cette jeune héroïne ; comme le Béarnais, il a goûté en naissant les symboles de la santé et de la force ; il sera digne du père de sa race, celui dont la mère a surpassé Jeanne d'Albret en courage ; il sera le père de ses sujets par la bonté ; surtout il en sera le roi par la justice. Soumis lui-même aux lois, il abattra tout ce qui voudrait s'élever au-dessus d'elles ; ce n'est pas en vain qu'il portera le glaive. Il se peut qu'il ait à essayer bien des traverses : mais il est fils d'une mère dont le malheur et les contradictions n'ont fait qu'élever l'âme et enflammer le courage ; il descend de saint Louis et de Henri IV ; il saurait, comme le premier, défendre son trône contre les rebelles, ou le conquérir comme le second. L'impiété se taira devant lui, non qu'il interroge les consciences, qui n'appartiennent qu'à Dieu ; mais il interrogera les œuvres, qui appartiennent à la loi ; il fera respecter ce que doit respecter tout honnête homme ; il sentira qu'un prince, pour régner lui-même, doit faire régner celui par qui règnent les rois. Je ne suis pas destiné à voir les prospérités et la gloire de son règne, je n'en verrai pas même l'aurore : mais je puis du moins le saluer de loin ce nouveau saint Louis ; je puis me réjouir à sa naissance, qui est comme le gage de la réconciliation du ciel avec la terre, de son alliance nouvelle avec le peuple français et la race de nos rois. Ceux que l'impie et le factieux voulaient rejeter, seront encore la pierre angulaire de

l'édifice. Dans les siècles à venir, ils continueront de régner, ces Bourbons, les pères de la France, pour faire régner la religion avec eux : Dieu le veut ; et si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? « Si Deus pro nobis, quis contra nos. » (Rom., VIII, 31.)

Je n'ai point dissimulé ce que les ravages de l'impiété, ce que l'esprit du siècle avaient d'alarmant ; mais il faut voir les choses avec impartialité, sans aucune exagération, et bien comprendre ce que le ciel, d'un autre côté, a mis dans un grand nombre d'âmes, de dispositions rassurantes. Sans doute si les classes élevées de la société, d'où l'irrégularité était descendue aux plus obscures, n'avaient été éclairées, corrigées par le malheur ; si tout ce qu'il y a d'hommes remarquables par le talent, loin de le consacrer à la défense des bonnes doctrines, en abusaient pour les combattre ; si dans les provinces comme dans la capitale, les peuples, semblables à des frénétiques en délire, repoussaient universellement la main qui voudrait les guérir ; alors les plaies de la France seraient désespérées, ainsi que parlent les livres saints (Mich., I, 9), et l'on pourrait regarder comme incurable le mal qui la travaille depuis un siècle : mais il n'en est pas ainsi.

Sans doute, tout ce qui est placé au premier rang dans la société par la naissance ou les dignités n'est pas sincèrement chrétien ; mais on y compte, aujourd'hui plus qu'autrefois, des hommes et des femmes d'une éminente vertu ; on y sent davantage le besoin de la religion ; on y honore ce qu'on avait le malheur de mépriser, et le respect extérieur y a du moins remplacé la dérision et le blasphème.

Sans doute, dans le monde savant et littéraire, on n'abuse que trop de la science et de l'esprit, et on n'y compte que trop de plumes licencieuses et impies ; mais on est aussi forcé de reconnaître que ce qu'il y a encore parmi nous d'écrivains plus éloquents, plus distingués par la force du talent, par l'élévation des vues et des sentiments, révère et défend la religion.

Sans doute enfin, dans toutes les classes de la société, les campagnes comme les cités présentent des indifférents, des ennemis de la religion, des impies déclarés, et quelquefois même très-furieux ; mais en même temps les peuples sont en général fatigués d'impiété et de licence. Oui, la lassitude des troubles anarchiques, le dégoût de ces maximes trompeuses qui promettaient le bonheur, et n'ont donné que des calamités, un amour profond, immense de repos ; voilà ce qui se fait universellement sentir ; précieuses dispositions pour goûter ces doctrines morales et religieuses qui sont le vrai soutien de l'ordre et de la tranquillité publique. Aussi qu'a-t-on vu depuis quelques années ? D'un bout de la France à l'autre, on a vu des cités et des provinces s'éveiller au bruit de la trompette évangélique ; se montrer, non pas ennemies, mais affamées de la parole sainte ; combler de

bénédictions ceux qui la leur annonçaient ; et sur tant de villes de toute grandeur qui ont été évangélisées, on n'en connaît qu'une seule d'où les frénétiques clameurs d'une poignée de factieux aient forcé les ouvriers évangéliques de s'éloigner. Partout les modestes instituteurs connus sous le nom de *Frères de la Doctrine chrétienne*, ont été appelés, désirés, reçus avec enthousiasme pour l'éducation des enfants du peuple ; partout on a favorisé la propagation de ces sociétés anciennes et nouvelles de Filles de la Charité, qui se dévouent à l'instruction des enfants de leur sexe ; partout se sont formées de saintes associations pour le soulagement des pauvres, des prisonniers, des orphelins délaissés ; partout la charité des fidèles a contribué à élever des écoles préparatoires pour le sacerdoce ; partout des aumônes abondantes ont adouci les maux causés par l'intempérie des saisons ou par d'autres fléaux. Or, dans tout cela, faut-il voir les symptômes inquiétants d'une religion qui s'éteint, ou plutôt ne faut-il pas y voir les marques consolantes d'une foi qui se ranime ? Il est donc un esprit de vie qui circule encore dans les veines de la France : elle y brûle encore cette flamme divine de la charité, qui est le caractère distinctif du christianisme. Si elle prend de nouveaux accroissements, elle fera de la France une terre de bénédiction. J'ignore par quelle voie la Providence achèvera son ouvrage : qui aurait prévu, il y a six mois, que nous en serions au point où nous sommes placés ? mais les miracles appellent des miracles. La main qui a imprimé à la société ce mouvement vers le bien, le maintiendra malgré tous les obstacles. Je ne dirai pas quel instrument elle emploiera pour l'accomplissement de ses desseins ; je dis seulement qu'elle s'est assez expliquée en faveur de la religion, pour que nous devions en espérer le triomphe. Je compte pour rien les projets, les menaces, les conjectures de ses ennemis ; ils ont été confondus, ils le seront encore : souvent la foi donne sur l'avenir des lumières que n'a pas la sagesse humaine. Je puis en citer des exemples. Lorsque Pie VI, ce pontife d'immortelle mémoire, fut arraché de ses Etats et traîné en captivité jusqu'au sein de la France où il devait finir sa vie, l'impiété tressaillit de joie ; elle félicita hautement le genre humain de ce que le sceptre de la superstition était brisé pour toujours : hé bien ! le catholique le plus ignorant en savait ici plus que les prétendus sages, et se moquait de leurs vaines prédictions. Dieu appelle du fond du Nord des guerriers qui délivrent l'Italie, et c'est au milieu d'un calme profond qu'on donne à Pie VI un successeur. Par un complot médité, ce semble, avec plus de profondeur et de prévoyance, celui-ci devient-il à son tour le captif d'un impitoyable conquérant ? mêmes cris de joie dans le camp des impies, mêmes espérances de la part des fidèles. Dieu tire des trésors de sa sagesse des moyens imprévus,

et après cinq ans d'exil et de souffrances, Pie VII est rendu à la capitale du monde chrétien. Naguère nos ennemis prophétisaient contre le trône et l'autel ; nous leur disions que la France ne voulait pas plus renier son Dieu que ses rois ; que nous verrions des miracles ; et nous en avons vu, et nous en verrons encore. Oui, par la naissance d'un prince si désiré et si nécessaire, la Providence s'est expliquée ; la France entre dans une nouvelle carrière de gloire et de prospérité : elle y marchera sous la bannière de la croix et des lis ; et tant qu'elle méritera d'être appelée le royaume très-chrétien, elle ne cessera pas d'être une des plus florissantes monarchies de l'univers.

CONFÉRENCE XXXVIII.

UNION ET APPUI RÉCIPROQUE DE LA RELIGION ET DE LA SOCIÉTÉ.

Deux erreurs capitales se sont répandues de nos jours, dont la moins redoutable suffirait seule, si elle pouvait prévaloir, pour bouleverser le monde social tout entier. Les uns ne voient dans la religion qu'une chimère, qu'une superstition, source intarissable de calamités ; les autres y voient un auxiliaire, utile peut-être, mais surtout dangereux, que l'on doit contrarier, fatiguer par la plus inquiète surveillance. Ceux-là voudraient rompre tout pacte avec le ciel, pour mieux assurer, suivant eux, le repos de la terre ; ceux-ci, sans briser tous les liens qui nussent l'homme à la Divinité, ne sont occupés qu'à les affaiblir : les premiers voudraient bannir Dieu de la pensée, les seconds le banir des lois et des institutions. D'un côté, c'est un athéisme de conduite et de principes qui tue la société ; de l'autre, un athéisme politique qui en amène la dissolution. D'un côté, ce sont des aveugles qui blasphèment contre la lumière ; de l'autre, des imprudents qui ne craignent rien tant que d'en recevoir les salutaires influences.

Heureusement il est dans l'homme un instinct divin qui repousse le néant de ces doctrines mensongères ; heureusement il est encore au milieu de nous de généreux et puissants défenseurs des vérités sacrées, comme il est des âmes vertueuses, qui, par leur conduite, font sentir l'utilité, la beauté de la religion ; et plutôt au ciel qu'il ne se trouvât pas de ces êtres pervers qui en prouvent la nécessité par l'excès même de leurs crimes ! C'est surtout à nous, ministres de la religion, dépositaires des saines doctrines, qu'il appartient de les défendre contre leurs ennemis, sans nous laisser éblouir par leurs sophismes, ni intimider par leurs clameurs ; c'est à nous de prémunir la jeunesse contre des paradoxes dont l'expérience viendrait tôt ou tard la désabuser, et de lui faire bien comprendre que fonder l'édifice social sans Dieu, c'est l'asseoir sur le néant ; ou que, le bâtir sans une religion hautement honorée, c'est le bâtir sur une base fautive et ruineuse.

Ce sera donc obéir tout à la fois à la voix

de la religion et à celle de la patrie, que de faire voir ce qu'elles se doivent mutuellement, et combien de leur alliance dépend le bonheur de tous. Je dirai d'abord ce que fait la religion pour la société ; je dirai ensuite ce que la société a toujours fait et ce qu'elle doit faire encore pour la religion.

On ne peut concevoir de société civile sans une autorité suprême qui veille à la sûreté commune, sans des lois qui règlent ce qui concerne les biens et les personnes, sans des obligations imposées aux divers membres du corps social ; or, la religion a l'inappréciable avantage d'affermir pour le bien de tous, et l'autorité, et les lois, et les obligations. Elle affermit l'autorité, en lui donnant une origine sacrée ; les lois, en les présentant comme des règles de conscience ; les obligations, parce qu'elle leur prête dans le serment une garantie toute divine.

En premier lieu, la religion affermit l'autorité, en lui donnant une origine sacrée. Ici nous devons reprendre les choses de plus haut. Une maxime dictée par la saine raison, et consacrée par la religion, c'est que Dieu est l'auteur du monde moral comme du monde matériel, qu'il a donné des lois à la nature intelligente comme à la nature corporelle, qu'il préside aux destinées des peuples comme au mouvement des astres. Il n'est qu'un seul créateur, qu'un seul législateur, qu'un seul souverain de l'univers. Source unique de la vie, intelligence incréée, puissance sans bornes, c'est de lui qu'émane toute vie, toute intelligence, toute puissance dans les créatures ; c'est lui qui communique l'autorité aux pères sur leurs familles, aux maîtres sur leurs serviteurs, aux magistrats sur la cité, aux gouvernements sur les peuples confiés à leurs soins. En destinant l'homme à la société, il l'a fait naître avec des facultés, des besoins et des penchants qui se rapportent à la vie sociale. Non, la Providence n'a pas abandonné aux recherches, à l'invention des hommes, les premiers liens de la sociabilité ; elle les a fait dériver de la nature même des choses qu'elle a établies ; l'ordre seul dans lequel elle veut que l'espèce humaine se perpétue, se développe, se perfectionne, s'instruise, a mis les uns dans un état de supériorité, et les autres dans un état de dépendance inévitable. Les rapports mutuels des pères et des enfants ne sont point arbitraires ; si le père a des devoirs à remplir, il a aussi des droits à exercer. Chez tous les peuples, l'autorité paternelle a eu quelque chose de sacré, et la piété filiale quelque chose d'inviolable. Auteur de la famille, le père a par là même autorité sur elle ; un sentiment de vénération fait remonter et attache tous les descendants à celui qui en est l'auteur : ce lien ne peut être rompu que par la mort ; l'enfant honore non-seulement son père, mais son aïeul et son bisaïeul ; et après vingt générations, celui qui en a été la tige aurait des droits à leur respect et à leur amour, s'il vivait encore.

Il est donc facile de concevoir comment

les choses se sont passées à l'origine du genre humain, et ce qui a préparé les voies au régime social. Ouvrage immédiat de la main toute-puissante de Dieu, les premiers hommes donnèrent naissance à de premiers enfants; ceux-ci devinrent pères à leur tour, et c'est ainsi que se forma une suite de générations sorties les unes des autres. Chaque père de famille avait autorité sur ses propres enfants, mais le premier prédominait sur tous les autres et sur leurs familles; cette suprématie paternelle était une espèce de royauté: on peut dire en un sens, que celle-ci naquit avec le genre humain, et que le premier père fut le premier roi.

Mais qu'arriva-t-il dans ces temps primitifs où toutes les traditions, en cela d'accord avec les livres saints, supposent la longue durée de la vie humaine? A mesure que les familles se multipliaient, les liens de la subordination à l'égard du premier chef se relâchaient; quoique issues de la même tige, les branches diverses devenaient plus étrangères les unes aux autres; la première innocence des mœurs s'altéra; l'orgueil, la cupidité, la jalousie commencèrent à semer le trouble et la division; on sentit le besoin d'une autorité commune, mais plus forte. Alors, sur tous les points de la terre habitée, parmi les pères de famille il s'en rencontra, qui par leur âge, leur expérience et leur force, par ce talent de commander que la nature donne, fixèrent les regards et l'estime de leurs semblables, prirent sur eux de l'ascendant, et en furent obéis. L'habitude consacra leur pouvoir, et la société civile commença. Les Etats naissants, trouvant leur modèle dans la famille, furent plutôt de petits royaumes que des républiques, ainsi que l'attestent les plus anciennes traditions.

Nous ne dirons pas néanmoins que la royauté est une institution divine; non, aucune forme de gouvernement n'a été expressément révélée: l'Évangile n'en consacre aucune comme nécessaire; il fait dériver de Dieu la puissance, et non la manière extérieure dont elle s'exerce. Celle-ci a pu varier suivant les besoins, les circonstances, le génie des peuples, présenter des monarchies ou bien des républiques plus ou moins tempérées, placer le pouvoir suprême dans les mains d'un seul ou de plusieurs, d'un roi, d'un sénat, ou des deux réunis ensemble; mais partout la source et la nature du pouvoir ont été les mêmes. Sans examiner comment il s'est établi, jusqu'à quel point y a concouru tacitement la multitude, toujours est-il vrai que l'ordre social entraît dans les vues de la Providence; qu'elle a voulu, pour la conservation de la société, qu'il y eût dans son sein des dépositaires du pouvoir; que ce pouvoir suprême a ses attributs, comme le pouvoir paternel a les siens. Ainsi l'autorité est une des règles générales de la Providence pour l'harmonie sociale, comme la gravitation est une de ses règles générales pour l'harmonie du monde planétaire. Oui, dans la famille, Dieu a voulu

l'ordre, et il a revêtu les pères d'une autorité sacrée; dans la société, Dieu a voulu l'ordre, et il a revêtu le magistrat de l'autorité qui lui donne des droits à l'obéissance; et si l'on peut dire que les formes de l'autorité publique viennent des hommes, on est forcé de reconnaître que le fond de l'autorité vient de Dieu: doctrine qui ne s'applique pas seulement au pouvoir royal dans les monarchies, mais à tout pouvoir suprême sous toutes les formes légitimes de gouvernement. Venons aux conséquences.

Si l'autorité vient de Dieu, dès lors elle a aux yeux des peuples un caractère auguste et sacré, qui lui donne plus d'ascendant sur les esprits, assure mieux le respect et l'obéissance, prévient davantage les dissensions et les révoltes qui trop souvent préparent les voies à la servitude par l'anarchie. Si l'autorité vient de Dieu, voyez comme l'obéissance s'ennoblit. En s'arrêtant à l'homme qui commande, et qui peut-être est souvent indigne par lui-même de mes hommages, mon obéissance serait aussi vile que pénible; ce serait celle de l'esclave abruti qui tremble devant son maître: et voilà pourtant l'obéissance de ces novateurs qui ne voient dans le pouvoir qu'une chose humaine. La religion porte plus haut mes regards: au-dessus de l'homme, elle me montre le Roi des rois, celui qui préside aux destinées des princes comme des peuples; c'est à lui que se rapporte ma soumission; c'est devant sa majesté que je m'abaisse, en pliant devant l'instrument visible de sa justice ou de sa miséricorde. Par là, mon obéissance, en même temps qu'elle est plus douce, a quelque chose de plus élevé; elle semble participer de la grandeur de celui que révère ma pensée. Que les sophistes modernes ne voient que l'homme dans celui qui commande, que leur politique se borne à la terre, que dès lors leur obéissance soit rampante comme leur doctrine; pour nous, faisons descendre notre politique du ciel, cherchons dans Dieu, législateur suprême, la source première des droits et des devoirs: et c'est alors que notre raison, loin de se sentir humiliée, pourra se glorifier de son obéissance.

Semblable à ces volcans qui recèlent des flammes dévorantes, et qui éclatent de temps en temps par des éruptions terribles, elle a reparu, après avoir été comme assoupie, cette doctrine qui recèle les tempêtes politiques, la doctrine de la souveraineté du peuple; théorie aussi absurde que séditieuse, qui ne flatte la multitude que pour l'égarer, et ne lui vante ses droits que pour lui faire violer tous ses devoirs. Pour peu qu'on veuille approfondir les choses, on trouve que les mots *peuple* et *souverain* ne s'allient pas plus ensemble, que les mots *lumière* et *ténèbres*; on ne s'entend pas soi-même, ou bien d'un côté il faut dire que les mots *souveraineté*, *pouvoir suprême*, *droit de commander*, sont synonymes, et de l'autre il faut dire qu'un peuple est une réunion d'hommes sous un gouvernement commun. Une multitude ne cesse de l'être

pour devenir peuple, que par la soumission des individus à une autorité publique; une nation n'existe pas plus sans gouvernement, qu'un corps humain n'existe sans tête.

Maintenant, dans quelque moment de son existence que vous preniez un peuple, comment trouverez-vous qu'il possède l'autorité suprême, qu'il a le droit de commander, en un mot qu'il est souverain? Voulez-vous, par la pensée, dissoudre tous les liens qui unissent les membres de ce corps social, et replacer les hommes avant l'époque de leur réunion en société? Alors vous aurez des familles éparses, qui ne seront liées que par ces sentiments d'humanité inspirés par la nature, et qui éprouveront peut-être le besoin de se rapprocher et de former une société sous une autorité commune. Cette multitude, ainsi considérée, est bien indépendante, mais elle n'est pas souveraine. Et à qui a-t-elle le droit de commander? A personne. Qui est tenu de lui obéir? Personne. C'est une erreur grossière que de confondre l'indépendance avec le pouvoir. Le sauvage qui vit dans les bois est indépendant; il n'est pas souverain, ou bien il n'est le souverain que des bêtes fauves dont il partage la demeure. Voulez-vous vous figurer ces familles indépendantes se rapprochant, désirant de se réunir, écoutant des propositions qui leur sont faites, et délibérant sur un pacte social? Je ne sais si l'histoire présente jamais rien de semblable, et je crois que cela n'a existé que dans l'imagination des romanciers politiques. Mais je l'admets pour un moment: je vois bien que cette multitude est maîtresse d'adopter une forme de gouvernement plutôt qu'une autre, de refuser ou de donner son assentiment à celle qui est proposée; mais elle n'a ni le droit de la dicter à celui qui n'en voudrait pas, ni le droit d'imposer à qui que ce soit l'obligation de la gouverner: elle est libre, si l'on veut; mais, par là même qu'elle n'a aucune autorité à exercer, je cherche en vain en quoi elle est souveraine.

Dira-t-on qu'après avoir adopté, du moins tacitement, un régime politique, elle est souveraine, en ce sens qu'elle puisse le changer à son gré? Mais ce droit qui l'exercera? Est-ce le peuple tout entier? cela est impossible. Excluez-vous ici le sexe, l'adolescence, la jeunesse? Voilà donc plus de la moitié de la population dépouillée de toute participation à la souveraineté, voilà la majorité soumise à la minorité; ce qui, au lieu du peuple souverain, constitue une aristocratie véritable. Et d'ailleurs ne voit-on pas que la presque totalité d'une nation quelconque est trop ignorante pour émettre raisonnablement une opinion politique? Et qu'est-ce donc qu'un droit dont l'exercice est déraisonnable et impossible?

Qu'il existe des voies légales, régulières, pour opérer des réformes politiques, je le conçois; mais qu'on cherche dans l'insurrection le remède aux maux de l'Etat, quel délire! Qui pourra la commencer légitimement? Est-ce une province? pourquoi pas

une cité? pourquoi pas un village? pourquoi pas une famille, un individu? Et ne voyez-vous pas que c'est mettre dans le corps social un principe de destruction? Certes c'est bien moins pour l'intérêt de ceux qui gouvernent que pour l'intérêt de ceux qui sont gouvernés, qu'il faut combattre ces désastreuses maximes. Il importe que la société, qui n'est faite que pour servir de barrière aux passions, ne soit pas livrée à la merci de ces mêmes passions; que la société, qui n'existe que pour être le remède de l'anarchie, ne soit pas exposée à retomber dans l'anarchie. Appeler la révolte pour corriger les abus, c'est appeler l'incendie pour réparer la maison endommagée. Je ne connais pas de doctrine plus ennemie des peuples que celle de la souveraineté du peuple. Ah! dans ces siècles que nous appelons barbares, une opinion fautive et dangereuse plaçait dans les mains du pontife romain le droit de déposer quelquefois les souverains; et nous, avec toutes nos lumières, où l'avons-nous placé ce droit terrible? Dans les mains du plus ignorant, du plus féroce, du plus capricieux de tous les tyrans, dans les mains de la multitude; et par là s'est ouvert, au sein du monde civilisé, un abîme dans lequel on a vu et l'on pourrait voir encore s'engloutir les peuples et les rois.

En second lieu, la religion affermit les lois en les présentant comme des règles de conscience. Chez tous les peuples, il est des lois fondamentales qui constituent l'Etat et déterminent la forme du gouvernement, qui fixent et distribuent les pouvoirs; on les appelle constitutives ou bien encore politiques; mais, outre ces lois, il en est qui règlent ce qui concerne les familles et les individus, les biens et les personnes: on les appelle civiles. Il faut que les premières surtout aient un caractère particulier de stabilité, parce qu'étant la base de l'édifice social, elles ne peuvent être ébranlées sans qu'il menace de tomber en ruine; il faut que les secondes dirigent les particuliers dans leurs conventions, et même les magistrats dans leurs jugements: c'est par les unes et les autres que l'Etat prospère, que la justice préside au sort des familles, que l'arbitraire et la tyrannie sont bannis. En vain les lois seraient rédigées, recueillies, écrites dans un code public et reconnu, si elles sont méprisées, si la fraude les élude, si le pouvoir les viole, si le magistrat les plie au gré de ses passions. Il importe donc qu'elles ne soient pas seulement des règles de convention auxquelles il est bon de se soumettre, mais qu'elles soient révérees comme des règles de conscience qui lient devant Dieu, ainsi que devant les hommes. Dépouillées de ce caractère sacré, elles perdent la plus grande partie de leur empire: voilà ce qui a été senti par tous les peuples. On sait qu'autrefois les Lycurgue, les Numa, pour rendre leurs lois plus inviolables, les présentèrent comme autorisées par cette divine puissance à laquelle tout est soumis, le magistrat comme le peuple. D'ailleurs qu'arrive

t-il sur la terre ? Souvent l'observateur fidèle des lois reste sans récompense, peut-être même est-il la victime de sa fidélité ; souvent aussi celui qui en est le violateur audacieux n'est pas puni, peut-être même recueille-t-il des avantages de sa désobéissance. Que fait ici la religion ? Elle remet tout dans l'ordre : elle soutient, console le premier par l'espoir de la récompense future ; elle menace, intimide le second par la crainte du châtement à venir : sanction divine, qui donne aux lois une force immense. Et quelle inconséquence dans nos sophistes, de prêcher le règne des lois et d'en détruire le plus ferme appui par leurs doctrines d'impiété.

En troisième lieu, la religion affermit les obligations réciproques, en leur prêtant dans le serment une garantie toute divine. Une chose qu'on ne remarque pas assez, c'est que, dans les conditions diverses qui partagent la société, les hommes se lient à leurs obligations respectives par le serment, et que le serment tire toute sa force de la religion. Oui, le prince à son avènement au trône, les dépositaires des pouvoirs subordonnés avant de les exercer, le pontife avant de monter sur son siège, le guerrier avant de prendre en main le commandement des armées, le magistrat avant de s'asseoir sur son tribunal, l'administrateur à qui l'on confie le sort des familles et la fortune de l'Etat : tous s'engagent, sur la foi du serment, à l'accomplissement de leurs devoirs ; et à peine, parmi les hommes privés, en est-il un seul qui, dans le cours de sa vie, ne soit tenu à quelque serment. Et qu'est-ce donc que jurer ? C'est prendre Dieu lui-même à témoin de sa sincérité dans les faits qu'on énonce, ou dans les promesses que l'on fait ; c'est donner pour garant de sa véracité la vérité de Dieu même ; c'est appeler sur soi les rigneurs de sa justice, si l'on ment devant les hommes, ou si l'on viole la foi jurée. Fut-il jamais une garantie plus imposante et plus redoutable ? Mais celui pour qui Dieu n'est rien, ne voit dans le serment qu'une vaine formule ; l'impie qui le prête ou qui l'exige, se moque des hommes ou de Dieu. Quel spectacle pour le ciel, qu'une nation de parjures ! Un peuple qui se ferait un jeu du serment, en même temps qu'il appellerait sur sa tête les foudres vengeurs, aurait brisé le plus ferme soutien des engagements réciproques, et serait tombé au dernier degré possible de la dépravation.

Il est donc vrai que la religion, en faisant tout dériver de Dieu, en attachant à son trône le premier anneau de la chaîne des droits et des devoirs, affermit l'autorité, les lois, les obligations, et rend ainsi à la société d'inappréciables services. Rendons ici hommage à nos livres saints ; admirons comment, dans quelques paroles lumineuses, ils nous ont révélé ce que notre esprit ne peut découvrir que par de grands efforts et de longs raisonnements. Ecoutez l'Apôtre des nations, parlant au peuple-roi qui a donné des lois au monde. Saint Paul

écrivait aux Romains : *Que tous soient soumis aux puissances supérieures : car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, et c'est lui qui a établi toutes celles qui sont sur la terre.... Il est donc nécessaire de vous y soumettre, non-seulement par la crainte du châtement, mais aussi par devoir de conscience. Rendez donc à chacun ce qui lui appartient, à qui est dû le tribut, le tribut ; à qui la crainte, la crainte ; à qui l'honneur, l'honneur.* (Rom., XIII, 1, 5, 7.)

Vous venez d'entendre ce que la religion fait pour la société ; voyons ce que la société a toujours fait et doit faire encore pour la religion.

En recherchant ce que la société a toujours fait et doit faire pour la religion, je considère la société bien moins dans cette immense multitude d'hommes, qui, par défaut d'éducation, de lumières, de capacité, sont faits pour être conduits, que dans ceux-là même qui sont appelés à les conduire ; que dans les divers dépositaires de l'autorité, quel que soit leur rang dans l'ordre social ; que dans les gouvernements, en un mot, quelles que soient leur forme et leur dénomination. Qui oserait ici dédaigner ce qu'ont pensé, pratiqué tous les magistrats, tous les sages, tous les grands hommes, tous les chefs des nations, se mettrait par cela même en révolte contre le genre humain, et se constituerait dans un état de folie.

Or, je vous le demande, où trouverez-vous un gouvernement qui n'ait professé une religion qu'on pouvait appeler nationale, qui n'ait fait gloire de l'honorer, de la protéger, de la défendre, et dans sa doctrine, et dans son culte, et dans son sacerdoce ? La superstition a bien pu, en cette matière, altérer les vérités sacrées : mais, à travers les nuages de l'erreur, le rayon de lumière perceait toujours ; et du milieu du choc des opinions et de la diversité des cultes, sortait une pensée unique, celle de mettre avant tout le Dieu de l'univers, et de lui rendre des hommages solennels.

Interrogez l'histoire sur ce qui est dû à la religion en général, elle vous dira que les peuples les plus vantés de l'antiquité, ceux même chez qui les étrangers allaient étudier la sagesse, tels que les Egyptiens, les Grecs, les Romains, mettaient la religion à la tête de leurs institutions et de leurs lois ; que chez eux les magistrats et les guerriers, dans leurs entreprises et leurs résolutions, cherchaient à connaître la volonté des dieux, travaillaient à les apaiser ou à se les rendre propices, persuadés qu'ils devaient révéler hautement dans la Divinité l'arbitre des destinées humaines ; et pour ce qui regarde l'Europe moderne, je me contente de faire observer que les souverains des Etats respectifs qu'elle renferme, ont été et sont encore dans l'usage de consacrer leurs traités les plus solennels par le nom du Dieu saint et véritable. Jusqu'ici les gouvernements ont compris qu'ils devaient tout faire pour le maintien et la gloire de la religion qui faisait tout pour eux, et qu'ils devaient se re-

garder comme les lieutenants de la Providence, pour faire fleurir son culte au milieu des peuples qu'elle leur confie ; qu'auteur de la société civile aussi bien que de la société domestique, Dieu était jaloux de recevoir de l'une et de l'autre des hommages d'adoration et de dépendance ; que les États formant un corps dont tous les membres sont unis par des intérêts communs, et pouvant passer par des jours de prospérité et de malheur, se trouvaient naturellement conduits à lui payer un tribut commun d'expiation ou de reconnaissance.

Interprètes en cela de la nature, inspirés par elle, « Dracon, Lycorgue, Solon, en formant les premières et les plus florissantes républiques de la Grèce, donnèrent les principaux soins aux affaires de la religion ; Romulus suivit cette règle, lorsqu'il donna ses lois à son Etat naissant ; Platon et Aristote, quelque opposés qu'ils soient d'ailleurs, sont d'accord en ce point, que la cité n'est excellente et heureuse qu'autant qu'elle se propose le souverain bien, et ils ajoutent qu'elle ne peut jamais y parvenir que par la religion (352). » Pour parler plus particulièrement du plus grand des peuples de l'antiquité, il est reconnu que le respect pour la divinité, que Numa avait imprimé dans l'âme des Romains, fut le principe le plus constant de leur prospérité et de leurs succès. Persuadés de la puissance et de la justice céleste, ils ne craignaient pas tant de désobéir aux lois, que d'être infidèles à leurs serments. Voilà ce qu'ont observé de très-célèbres écrivains, tel que Polybe chez les anciens, et Machiavel chez les modernes ; et ce dernier, après avoir fait cette observation, ajoute ces paroles bien remarquables : « Si l'attachement au culte divin est le garant le plus assuré de la grandeur d'un Etat, le mépris de la religion est la cause la plus certaine de sa décadence (353). »

Interrogez encore l'histoire sur le culte extérieur et public ; elle vous dira que, chez tous les peuples civilisés, on a fait des profanations, des sacrilèges, des paroles de blasphème, de la dérision des choses saintes, un corps de délits à part, qui étaient jugés plus dignes de la surveillance des magistrats et de l'exécration publique. On a senti que les choses consacrées au culte de la divinité participaient en quelque manière de sa grandeur et de sa sainteté, et que les outrages faits à la religion retombaient sur l'Être souverain qui en est l'objet. Athènes, la polie, la savante Athènes, avait des lois contre l'impiété publique ; plusieurs de ses plus illustres citoyens en éprouvèrent la rigueur, et Périclès lui-même, accusé sur cette matière, fut obligé de comparaître devant les tribunaux pour se défendre. Le même esprit animait les autres peuples. Lorsque Erostrate, par amour d'une vaine célébrité, brûla le temple

d'Ephèse, une loi spéciale défendit de prononcer son nom ; comme si le nom de cet impie eût eu pour son pays quelque chose de sinistre. Les anciens ont remarqué que la mort tragique de Denis le Tyran avait été le juste châtement de ses dérisions et de ses spoliations sacrilèges ; et ils ont observé à la louange d'Alexandre, que, dans le sac de Thèbes, il avait épargné les temples avec un respect religieux. On sait avec quelle véhémence l'orateur romain poursuivit les brigandages d'un fameux préteur de Sicile ; mais on sait aussi qu'en l'accusant d'avoir pillé les temples et les autels, il voyait dans ces pillages un caractère particulièrement odieux d'audace et de perversité.

Interrogez enfin l'histoire touchant le sacerdoce ; elle vous dira que ce qu'il y a eu de nations plus éclairées, plus sages, plus florissantes, ont vu dans les pontifes et les prêtres de leur religion une classe d'hommes dignes, par la sainteté de leurs fonctions, d'une vénération particulière ; et dans cette pensée ils n'ont rien négligé pour entourer leur personne de prérogatives et d'honneurs propres à leur attirer la considération et le respect des peuples. On peut s'en convaincre en lisant dans les *Mémoires* de celle de nos académies qui est la moins versée dans les antiquités, ce qu'était le sacerdoce chez les Egyptiens, les Indiens, les Grecs, les Romains, les Gaulois (354). Ils avaient compris que, si l'on doit honorer les ministres des rois de la terre, on ne doit pas moins honorer les ministres du Roi des cieux ; que, dans l'esprit de la multitude, la religion se confond bien souvent avec ses ministres ; et que celle-là sera d'autant plus élevée dans leur pensée, que ceux-ci y occuperont une place plus éminente. Rome païenne conserva dans tous les temps ces sentiments de vénération profonde. Chez elle, la puissance des tribuns avait quelque chose de bien redoutable, de bien indépendant, et en quelque manière de sacré ; n'importe : l'histoire nous apprend que le tribun Tremelius fut condamné à une amende, pour avoir manqué de respect au pontife Metellus. Il serait inutile de rappeler ce qu'a été le sacerdoce aux yeux des nations chrétiennes, depuis Constantin jusqu'à nous.

Je viens d'invoquer le témoignage des peuples et des siècles en faveur de la prééminence qui est due à la religion : et tous ces frivoles esprits, vains de quelques succès de plume ou de tribune ; plus aveugles, au milieu des lumières de l'Évangile, que ne l'étaient les païens au milieu des ténèbres de l'idolâtrie : qui ne cessent d'appeler le mépris sur la religion, son culte, ses ministres ; on peut les écraser du poids de l'univers entier. Tout rend hommage à cette vérité, que la religion étant le premier des biens pour les peuples et pour les gouvernements,

(352) Lamare, *Traité de la Police*, t. I.

(353) *Réflexions sur Tite-Live*, liv. I, ch. 2.

(354) Voy. l'extrait de deux *Mémoires* de M. de Burigny, sur les honneurs et les prérogatives accor-

dés aux prêtres dans les religions profanes. Académie des Inscriptions, t. XXXI, in-4°. *Histoire*, pag. 108 et suiv.

elle doit être l'objet de leurs premiers soins.

Non, ce ne serait point assez de l'appeler comme auxiliaire, de lui rendre en quelque sorte par grâce ce qu'elle a droit d'exiger comme souveraine, et d'en faire une des colonnes de l'édifice, tandis qu'elle doit en être le fondement. Faite pour régner, toute autre place que la première est au-dessous d'elle. Faudrait-il donc que celui qui est avant tout par sa nature, ne fût pas avant tout dans nos hommages? que le Créateur vînt en second dans la pensée de la créature? Malheur aux gouvernements qui dégraderaient la religion! ils se dégraderaient eux-mêmes; ce qu'ils lui enlèveraient de respect, ils l'enlèveraient à leur autorité; s'ils font descendre la religion au second rang, qu'ils tremblent eux-mêmes de tomber au dernier!

Et pourquoi les princes, les magistrats, les dépositaires du pouvoir, les gouvernements en un mot, sont-ils établis? Est-ce pour suivre leurs fantaisies et leurs caprices, pour renverser l'ordre éternel des choses, pour laisser la société marcher au hasard, et les peuples s'abandonner sans règle et sans frein à toutes les séductions du vice et du mensonge? Non, sans doute: c'est pour les rendre bons et heureux; c'est pour faire régner les lois, les mœurs; la paix dans les familles, la tranquillité dans l'Etat: et si la religion est le plus ferme soutien de toutes choses, leur premier devoir est de la rendre respectable aux hommes, et de sauver les nations de cette impiété qui en est le fléau le plus terrible. C'est ainsi qu'ils rempliront les vues de la Providence, qu'ils se montreront, suivant ses desseins, les pères et les pasteurs des peuples. Les inférieurs élèvent naturellement leurs regards sur ceux qui occupent le premier rang de la hiérarchie politique; c'est d'en haut qu'ils reçoivent l'impulsion pour le bien comme pour le mal. Si les gouvernements et leurs agents n'ont que de l'indifférence pour la religion; s'ils voient du même œil les hommages qui l'honorent, et les blasphèmes qui l'outragent; si l'impiété triomphe par ceux-là même qui devraient la réprimer; alors les croyances des peuples ne peuvent s'affaiblir, et les ressorts des mœurs et des lois que se relâcher.

Je sais bien que la religion encore qu'elle soit hautement honorée, aura toujours des ennemis à combattre; mais enfin elle conservera plus de force et d'empire sur les esprits, et sera ainsi une barrière, sinon insurmontable, du moins plus puissante contre le torrent des vices débordés. Je sais que la religion ne mettra pas les peuples à l'abri de toute dissension et de toute discorde, que même elle peut en devenir l'instrument dans la main des méchants; mais, tant qu'elle restera vivante dans les cœurs, elle finira par être le remède des maux que les hommes auraient pu faire en son nom; l'arbre aurait été mutilé, mais la sève continuerait de circuler dans le tronc, et pourrait lui rendre sa première beauté. Pour la triste et dégra-

dante philosophie de nos jours, qui tend à séparer l'homme de Dieu, et la société de la religion, c'est un poison qui dévore, mais elle ne porte point son antidote avec elle: elle blesse, et ne guérit pas; elle tue, et ne ressuscite pas. La religion seule possède les trésors de la vie. Parcourez les annales de la France; dans tous les âges, que de troubles! que de désordres! que de guerres intestines! Toutefois elle s'est avancée noblement à travers les écueils et les tempêtes; elle s'est élevée jusqu'au faite de la puissance, de la gloire et de la civilisation, dominant l'Europe, au point de lui donner sa propre langue: c'est qu'elle portait dans son sein un principe de vie. La religion est forte d'elle-même, et forte aussi de son alliance avec l'Etat. Lorsque des mains impies ont brisé ce pacte sacré, la France a été ébranlée jusque dans ses fondements; et ce n'est que lorsque des mains plus habiles ont commencé à le rétablir, que la France a commencé de sortir du milieu des ruines: tant il est vrai que la religion doit présider à tout, si l'on ne veut que tout dégénère; et que, si tout peut se conserver par elle, sans elle tout doit périr!

Je dirai encore, au sujet du culte divin, des objets de la pieuse et profonde vénération des peuples, des temples, des autels, des vases et des vêtements sacrés; je dirai que ce n'est point assez pour les gouvernements, de leur assurer ce respect que l'on porte aux choses de la vie civile, qu'ils doivent en inspirer de plus hautes idées, attacher au mépris, à l'irrévérence, au vol des choses saintes une idée de sacrilège, de profanation, de crime de lèse-majesté: ici le silence des lois serait une impiété. Quoi! vous voulez que le peuple révère la religion, et vous ne faites rien de ce qu'il faut pour en relever à ses yeux le prix et la dignité! vous voulez la religion dans les familles et vous mettez l'athéisme dans les lois! Si à vos yeux la maison de Dieu n'est pas plus que la maison de l'homme; si dans les plus saintes cérémonies on ne voit qu'une parade ordinaire; si les vases du sanctuaire sont comme la coupe de nos tables, et les décorations de l'autel comme un simple ameublement: alors la loi semble abaisser la religion au niveau des choses communes, confondre la divinité avec l'homme lui-même; et si, par cette indifférence, la piété s'affaiblit dans les cœurs, c'est un mal dont la loi devient elle-même complice: et quelle calamité pour une nation, lorsque le dérèglement se trouve dans ce qui devrait être la règle des mœurs publiques!

Je dirai enfin, au sujet du sacerdoce, que ce n'est pas assez de le tolérer, d'y voir une profession utile; mais que les gouvernements doivent chercher à le rendre vénérable aux yeux des peuples, pour donner plus d'empire à ses enseignements. S'il est abreuvé d'amertume et de dégoûts, en proie aux horreurs de l'indigence, en butte à la haine et au mépris, joué sur le théâtre, insulté dans les libelles, entravé dans les

moyens les plus efficaces de se perpétuer ; si, d'après le texte ou l'esprit de la législation, on n'y voit qu'un fardeau onéreux ou qu'une profession méprisante, alors tout est perdu. Vouloir une société sans religion, ou une religion sans sacerdoce, ou un sacerdoce sans autorité, ce sont trois inconséquences également absurdes, aussi outrageantes pour la Divinité, que destructives de tout ordre public.

Que si quelqu'un était tenté de me prêter ici des vues d'intérêt ou d'ambition, de croire que je me laisse égarer par des préjugés d'état et de profession, il connaîtrait mal le fond de mon cœur : la crainte de cette inculpation n'a pas dû retener chez moi la vérité captive. Il ne m'appartient pas de donner des leçons de politique, ni de tracer aux gouvernements de l'Europe, d'une manière précise, les mesures qu'ils doivent prendre pour amener le triomphe du christianisme ; mais dans un temps où l'on ose présenter la religion comme dangereuse, ou du moins comme inutile, il est permis, il est commandé de rappeler ce que les gouvernements et les peuples lui doivent de services et de bienfaits, et ce qu'elle a droit d'exiger de ceux qui sont à la tête des affaires publiques.

Reconnaissons donc en finissant que, si le devoir comme le besoin des gouvernements est de donner de la stabilité aux institutions et aux lois, par là même leur premier devoir comme leur premier intérêt est d'honorer et de faire honorer la religion qui en est le fondement. Oui, tout est précaire chez un peuple qui ne met pas la religion à la tête de tout. Sans elle l'esprit est sans règle, le cœur sans frein, le vice sans crainte, la vertu sans espérance, le malheur sans consolation, l'autorité sans appui, la fidélité sans garantie. Si quelqu'un, en avouant les maux qu'a faits la philosophie moderne, disait que c'est à elle à les réparer, il dirait une parole pleine d'orgueil et d'ignorance. La philosophie, sans religion, est une terre sans eau et sans chaleur : elle ne peut rien conduire à maturité. Les combinaisons de l'esprit humain sont impuissantes pour former et conserver les sociétés ; il faut ici quelque chose de cet esprit créateur et conservateur qui a fait et qui gouverne l'univers. Les œuvres de la puissance humaine sont d'autant plus durables qu'elles ont emprunté davantage à la puissance divine. La religion a une force infinie comme Dieu même ; elle seule peut donner la vie à un peuple barbare qui la cherche, et la redonner au peuple civilisé qui l'a perdue ; et c'est en particulier des divins enseignements de la religion chrétienne que l'on doit dire qu'ils sont esprit et vie : *Verba quæ ego locutus sum vobis, spiritus et vita sunt.* (Joan., VI, 64.)

CONFÉRENCE XXXIX.

SUR L'ÉDUCATION.

S'il est une chose qui se lie étroitement aux destinées d'une nation, qui doit ex-

citer la sollicitude des gouvernements comme des particuliers, et qui soit capable de prévenir ou de préparer la ruine des générations à venir, c'est, Messieurs, l'éducation des enfants : voilà une des causes principales de la prospérité ou du dépérissement des Etats. Certes, après tant de secousses violentes qui ont ébranlé parmi nous l'édifice social jusque dans ses fondements, nous serions bien à plaindre si nous ne sentions le besoin de le raffermir, et de l'asseoir plus que jamais sur une éducation profondément morale et religieuse. Loin de nous ici l'insouciance et le dédain : il s'agit de l'intérêt le plus pressant de toutes les familles ; il s'agit du salut même de la patrie. Laissons à un petit nombre d'hommes les discussions savantes sur les lettres et les arts, sur les maximes de la politique, sur le maniement des deniers publics ; mais l'éducation des enfants ne doit être étrangère à qui que ce soit : elle intéresse si vivement toutes les conditions, depuis le trône jusqu'à la chaumière ; il appartient si bien à tous, sans exception, d'y concourir par leurs leçons ou par leurs exemples, que l'indifférence n'est permise à personne. C'est donc pour éveiller la vigilance des parents, le zèle des instituteurs, l'attention de tous, que je me propose de vous entretenir aujourd'hui de l'éducation. A ce sujet, j'établirai trois choses : la première, que la prospérité de la France dépend surtout de la bonne éducation des enfants ; la seconde, que cette éducation, pour être bonne, doit être religieuse ; la troisième, que, pour être religieuse, elle doit être confiée à des hommes religieux. Tel est le sujet et le partage de ce discours.

Je ne viens, Messieurs, ni exposer de nouveaux plans d'éducation, ni discuter des méthodes d'enseignement, ni déprimer ce qui est, et célébrer ce qui n'est plus ; mais je viens uniquement présenter des considérations morales et religieuses, qui ne sont étrangères à aucun système d'éducation, et que doivent avoir toujours présentes à l'esprit et les parents et les instituteurs. Ne craignez pas que, dans le cours de la discussion, je dépasse les justes bornes, et que je m'emporte à dire des choses peu mesurées ; je connais mes droits, mais aussi mes devoirs. J'ai le droit de dire la vérité dans ce qui est de mon ministère ; je la dirai, mais toujours sans amertume et sans personnalités offensantes. C'est un devoir pour moi d'être réservé, et je le serai, mais sans mollesse et sans pusillanimité ; et vous sortirez de ce discours, je l'espère, également satisfaits de ma modération et de ma franchise.

Je dis d'abord, et c'est ma première proposition, que la prospérité de la France dépend surtout de la bonne éducation des enfants.

Sans doute il n'est pas de Français qui ne fasse des vœux pour son pays, qui ne soit disposé à se réjouir de ses prospérités comme à s'affliger de ses disgrâces ; et ceux-là même qui prêchent des doctrines destructives de

son bonheur ont soin de se les dissimuler et de les décorer d'un beau nom, par lequel ils se font et font aux autres une déplorable illusion. Mais où placerons-nous la source véritable de la félicité publique? Est-ce dans une agriculture perfectionnée, qui rend les fruits de la terre plus variés et plus abondants, qui met davantage les peuples à couvert des ravages de la famine? est-ce dans un commerce florissant, qui multiplie les richesses, et rend communes à une contrée les productions de toutes les autres? est-ce dans une population toujours croissante et des armées bien disciplinées, qui rendent un peuple redoutable à ses voisins? est-ce dans l'éclat des sciences et des arts, dans tout ce qui semble donner à une nation la prééminence de l'esprit et du talent? est-ce enfin dans ces ingénieuses combinaisons politiques qui balancent les intérêts et les passions, paraissent tenir un Etat comme suspendu entre la licence et la tyrannie, et font voir l'alliance si difficile de la liberté et de la tranquillité de tous? Certes, ce sont là des choses précieuses, faites pour exciter la sollicitude des gouvernements, et qui, en effet, ont fixé l'attention des sages et des législateurs dans tous les siècles. Je le sais, Messieurs, quand on voit un peuple riche, éclairé, puissant, on est tenté de le croire, par cela seul, au comble de la prospérité, et l'on conçoit à peine comment il pourrait en déchoir. Je me rappelle à ce sujet ce que disait autrefois le Prophète-Roi, en parlant des Philistins : « Leurs enfants se multiplient, et croissent comme des plantes pleines de sève et de vigueur; leurs filles sont parées et ornées comme des temples; leurs celliers sont remplis jusqu'à regorger les uns dans les autres; leurs troupeaux sont nombreux et féconds; leurs murailles ne présentent aucune brèche : on les croit, on les dit heureux : » *Beatum dixerunt populum cui hæc sunt.* (Psal. CXLIII, 12 seqq.) Ce langage, que le monde tenait il y a trois mille ans, il le tient encore; mais, sans nous laisser éblouir, examinons le fond des choses. Il ne s'agit pas de chercher pour un peuple un éclat passager, mais un bien solide et durable. C'est peu de s'arrêter aux dehors de l'édifice, il faut descendre jusqu'aux fondements pour en examiner la solidité.

Messieurs, ce qui, dans la famille, garantit l'autorité paternelle, la piété filiale, l'union des époux, la fidélité des serviteurs, toutes les vertus domestiques; ce qui, dans la société civile, garantit la stabilité des institutions, le respect des lois, la soumission au magistrat; ce qui, dans les conditions diverses, garantit la probité, la bonne foi, l'amour du travail, la paix : voilà, aux yeux de tout homme raisonnable, ce qui constitue la prospérité des Etats. Or, le principe créateur et conservateur de l'ordre et de la justice, cet esprit de vie sociale qui anime le corps politique, qui en prévient les maladies funestes, ou peut en amener une plus prompte et plus efficace guérison, à quoi le

devra-t-on? C'est principalement à la bonne éducation des enfants.

Ici, Messieurs, préions garde de trop exalter la nature humaine; n'allons pas la regarder comme une terre qui donne tout sans culture, mais plutôt c'est une terre dont il faut déchirer le sein avec effort, si l'on veut la rendre fertile. Il est vrai, l'homme, en sortant des mains de son auteur, porte avec lui des facultés et des penchants analogues à sa destinée future, qui doivent faire de lui un être raisonnable, moral, propre à la vie domestique et civile : mais qui ne voit pas que ces dispositions naturelles ont besoin d'être réglées avec sagesse, les unes pour être perfectionnées, les autres pour être réprimées, et toutes pour qu'elles ne prennent pas un dangereux essor? Ainsi, l'homme est né pour le travail; mais la paresse a pour lui bien des charmes. Sa faiblesse et ses besoins, en le tenant d'abord sous la dépendance de tout ce qui l'entoure, tendent à le plier de bonne heure au joug de la subordination et du devoir; mais en même son orgueil secret aspire à le briser. Si l'homme, être intelligent, est fait pour la vérité; souvent il détourne les yeux, pour ne pas voir la lumière qui l'importune, et se livrer au mensonge qui le flatte. Un sentiment naturel de bienveillance l'incline vers ses semblables; mais aussi n'est-il pas plein d'un amour de lui-même qui peut aisément dégénérer en égoïsme? Tel est l'homme aux yeux de qui vent l'étudier. De là cette lutte intestine du bien et du mal, qui commence dès l'âge le plus tendre; ces combats, qui ne finissent qu'avec la vie, des bonnes inclinations contre les mauvaises. Or, que ne peut pas la bonne éducation pour fortifier les unes, affaiblir les autres, et pour assurer ainsi le triomphe de la vertu sur les penchants qui lui sont opposés! Le Sage nous l'a dit : *Avez-vous des enfants, instruisez-les bien; accoutumez-les au joug du devoir dès l'âge le plus tendre. De même que le coursier qu'on n'a pas accoutumé au mors devient indomptable, ainsi l'enfant abandonné à lui-même ne connaît plus de frein.* (Éccli., VII, 25; XXX, 8.)

Mais voulez-vous bien sentir comment les destinées d'un peuple se lient à l'éducation du premier âge? Supposons, pour un moment, que sur la surface de ce vaste royaume, dans nos campagnes comme dans nos cités, les enfants des deux sexes fussent confiés à des mains sages et pures, dignes de former leur esprit et leur cœur; pénétrons par la pensée dans ces écoles qui renferment les espérances de la patrie. Là on apprend à connaître Dieu et sa loi : là on enseigne tout ce qui est juste, tout ce qui est bon, tout ce qui est louable; et si l'on y cultive avec soin ces connaissances qui font l'homme instruit, on s'y attache davantage encore à ce qui fait l'homme vertueux : là on a sous les yeux des exemples dont l'autorité est plus douce, plus efficace que celle des leçons. Que de semences de vertu, jetées ainsi dans ces âmes encore neuves, y pousseront des racines profondes! Et

comment n'en verrait-on pas éclore les fruits les plus salutaires, plus de respect pour l'autorité paternelle, plus d'union dans les familles, plus de probité dans le commerce de la vie, plus d'amour de l'ordre et de la justice, plus de fidélité à tous les devoirs? Ainsi, dans ma supposition, on voit croître des générations entières au milieu d'heureuses habitudes, qui les disposent à rendre à la société par leurs services, ce qu'elles auront reçu d'elle par le bienfait de l'éducation. La variété aura bien pu se trouver dans les méthodes, mais le fond de l'instruction, des impressions religieuses et morales, sera le même; dès lors, d'un bout de la France à l'autre, quel concert de doctrines, de vues, de sentiments! Toutes les familles, animées d'un même esprit, ne formeront qu'une même famille; la France entière sera, pour ainsi dire, comme un seul homme. La voilà cette éducation nationale dont on a fait tant de bruit, la seule digne de ce nom, parce que seule elle peut faire la prospérité de la nation.

Je sais bien que l'éducation ne sera pas également heureuse pour tous, qu'il se rencontre des caractères faibles, des esprits indociles, des cœurs dépravés; je sais que des circonstances périlleuses, que les passions d'une jeunesse bouillante pourront faire avorter les espérances du premier âge. Mais en général beaucoup resteront fidèles à toutes les vertus qu'on aura su leur inspirer; beaucoup d'autres le seront au moins à ces sentiments d'honneur et de probité qui font l'honnête homme; et quant à ceux qui pourront s'égarer bien loin dans les routes du vice, il leur restera une ressource, celle du remords et du repentir; ressource que connaît bien peu celui qui, dans ses premières années, n'a pas connu la vertu.

Que si, au contraire, l'éducation était universellement vicieuse, si de mauvaises doctrines y corrompaient la raison, si de funestes exemples y invitaient au désordre, si l'on y apprenait à honorer ce qui est méprisable, et à mépriser ce qui est honorable; quel renversement dans les idées, dans les affections, dans la conduite! quelle confusion dans les opinions, et par suite dans les familles et dans la société! partout, que de germes d'insubordination, de discorde, de révolte, jetés dans les âmes! que d'instruments seraient ainsi tout préparés d'avance pour le crime et pour les desseins des tactieux! A peine quelques-uns devraient à des circonstances, ou à des inclinations plus heureuses, d'avoir échappé à la contagion universelle; le corps politique serait frappé au cœur d'une plaie funeste qui le ferait tomber en dissolution. Tels sont donc les effets de la bonne ou de la mauvaise éducation, que, sous l'influence de la première, l'homme n'est méchant que par inconséquence, et que, sous l'influence de la seconde, il n'est en quelque sorte bon que par hasard.

Je sens qu'on pourrait me faire ici un reproche assez légitime, celui d'insister sur une chose que personne ne conteste: et qui n'avoue en effet que c'est par la bonne éducation des générations naissantes qu'on peut former ou régénérer les peuples? Messieurs, sans vouloir me disculper entièrement, ne puis-je pas faire observer à mon tour, que les choses les plus communes sont souvent les plus utiles, et qu'il faut les rappeler sans cesse, puisque sans cesse on les oublie? Si la vérité est bien ancienne dans le monde, elle est aussi bien nouvelle pour nous, depuis que nous en avons comme perdu le goût, à force de nous abreuver dans la coupe du mensonge. Même, parmi les pères de famille, combien qui, emportés par le tourbillon des affaires et des plaisirs, croient que la prospérité de l'Etat est assurée, inébranlable, s'ils se trouvent contents de leur situation présente, et qui sont peu touchés de ce qui devrait les toucher davantage, de la bonne éducation de leurs enfants! Puissent-ils comprendre que les premières impressions sont les plus fortes et les plus décisives; qu'ils ne peuvent naturellement sémener de recueillir plus tard que ce qu'ils espèrent aujourd'hui; que c'est pour eux un devoir sacré de préparer l'avenir dans le présent, de n'offrir à l'enfance que des exemples dignes d'en être suivis, d'écarter de ses yeux et de son oreille tout ce qui pourrait laisser en elle des traces funestes, et de se montrer fidèles à l'avertissement que leur donne même un poète du paganisme, de porter aux enfants un très-grand respect: *Maxima debetur puero reverentia* (355)! Enfin qu'ils sachent que la Providence les leur confie comme un dépôt dont elle leur demandera compte; et que la société, en échange de ses sollicitudes pour le repos des familles, a le droit d'attendre d'elles des sujets vertueux qui fassent son bonheur et sa gloire, et non des sujets vicieux qui la déshonorent et la troublent par leurs désordres.

Je passe à la seconde proposition, qui mettra la première dans un nouveau jour: c'est que l'éducation, pour être bonne, doit être religieuse.

Le torrent dévastateur qui avait précipité dans l'abîme le trône et l'autel, avait dû naturellement entraîner dans son cours ces établissements d'éducation publique, destinés à former, pour l'un et pour l'autre, de zélés et fidèles défenseurs. On vit donc disparaître de la France ces corporations enseignantes et ces écoles célèbres consacrées par le temps; et ce que des barbares eussent fait à peine dans leur brutale ignorance, des sophistes l'exécutèrent par raison et par calcul. Cependant, sur les débris des établissements antiques, il fallut bien tâcher d'en élever de nouveaux; et à ce sujet que de violentes déclamations contre ce qui avait été jusqu'alors! que de fastueuses promesses pour l'avenir! Les novateurs ne craignaient pas de dire hautement, que,

pendant vingt siècles, le genre humain avait été courbé sous le joug de l'erreur; que les croyances religieuses dont on remplissait les esprits ne pouvaient que retarder l'essor de la raison, et que la poursuite de je ne sais quels biens invisibles d'une vie future s'était opposée au perfectionnement du monde présent. Ils ne manquaient ni d'esprit ni de savoir, tous ces sophistes, mais ils étaient emportés par le délire de l'irréligion. Aussi, dans leurs discours et leurs ouvrages, quel mélange hideux de science et de fureur, de bel esprit et d'extravagance ! C'est au milieu des proscriptions et des échafauds qu'on étalait les grands mots d'*éducation nationale*; c'est en égorgeant les pères qu'on méditait le bonheur des enfants. On ne promettait les lumières que pour répandre les ténèbres de l'athéisme : plus on élevait de *temples à la raison*, et plus le bon sens disparaissait de nos institutions et de nos lois. Un matérialisme grossier régnait dans tous ces plans nouveaux d'éducation : plans monstrueux, qui portaient sur la haine de ce qu'on appelait *préjugés, superstition*, c'est-à-dire, sur la haine des traditions, de l'expérience, et surtout du christianisme; on ne voulait pas voir que ces systèmes étaient impraticables, par cela seul qu'ils étaient impies. Oni, l'athéisme tue, comme la religion vivifie. Hors de la Divinité il n'y a que néant; il faut qu'elle préside à la famille, à la société, à l'éducation, comme à l'univers : sans cela, la famille, la société, l'éducation, tombent en langueur et périssent; de même que l'univers rentrerait dans la confusion et dans le chaos, si Dieu retirait la main puissante qui en entretient les lois et l'harmonie. Rien peut-être ne prouve mieux ici la nécessité de la religion, que les efforts impuissants de vingt années pour s'en passer. Enfin la vérité fut aperçue; il fut reconnu, il fut décrété que la doctrine chrétienne serait la base de l'éducation publique : rayon d'espérance qui vint briller aux yeux de l'homme de bien, après de si longues et de si désolantes ténèbres.

Ce n'est pas que les mots de *morale* et de *moralité* ne fussent d'un fréquent usage dans le discours; mais, on ne saurait trop le faire remarquer, une erreur capitale de nos temps modernes, c'est d'avoir voulu séparer la morale de la religion, d'avoir tracé des règles de conduite, sans les lier à ces pieuses croyances qui leur donnent tant de force et d'autorité, d'avoir imposé à l'homme le joug des devoirs, en rejetant ce qui aide le plus sa faiblesse à le porter. Oh ! que le christianisme a bien mieux connu notre nature, nos infirmités et nos besoins, en même temps que les droits inviolables du Créateur, lorsqu'il a appuyé ses préceptes sur la volonté de Dieu, du législateur suprême, de celui qui a seul le droit de commander à l'homme ! La morale humaine est sèche et froide; elle peut montrer la route, mais elle ne donne pas le courage de la parcourir. La religion descend dans le cœur :

elle le pénètre de la pensée de la Divinité, le rend capable de tous les efforts, de tous les sacrifices que peut demander la vertu, en le remuant avec force par les craintes et les espérances de l'avenir. Dans les maisons d'éducation publique, que fera-t-elle ? Elle placera les maîtres comme les élèves sous les yeux de la Divinité; c'est en son nom qu'elle commandera aux premiers la vigilance, le zèle, les bons exemples, aux seconds l'obéissance et le travail : et c'est ainsi qu'elle devient le plus sûr garant de leurs mœurs, de leur application, de leurs succès. La religion veille, là où l'œil du maître ne peut veiller; c'est une lampe toujours allumée qui éclaire les lieux les plus cachés et les plus obscurs; et par là même elle prévient une foule d'abus et de désordres secrets, qui ébranlent la discipline, et finissent par la ruiner. Par ses menaces et ses insinuations, elle adoucit les humeurs, corrige les défauts, réprime les vices naissants, encourage la faiblesse, fait régner la décence, l'ordre et la paix; et dès lors l'autorité des chefs peut sans inconvénient se montrer plus paternelle. Mais le frein religieux est-il brisé ? dès lors aussi la vigilance et la discipline ordinaires sont insuffisantes; la confusion, l'indocilité, la révolte, tous les vices se manifestent de toutes parts : c'est une véritable anarchie. Essayera-t-on de la faire cesser ? on ne le pourra que par une discipline sévère et pleine de rigueur; et ce premier âge, qui est celui de la candeur, de l'abandon et de la confiance, on sera forcé, pour le contenir, de le faire gémir sous un joug de fer. La maison d'instruction publique ne sera plus qu'un camp militaire, au milieu duquel il faudra entretenir la subordination par la terreur. Oui, que la religion avec son doux et puissant empire en soit bannie, et il n'y aura plus pour elle de milieu entre l'extrême licence et l'extrême servitude.

Pour faire sentir de plus en plus la nécessité de la religion, voyez quel est le grand but de la première éducation : c'est de travailler pour l'avenir, de préparer, de former dans l'enfant l'homme fait, de le prémunir contre les dangers qui doivent menacer un jour son inexpérience et sa légèreté. Suivez la jeunesse sortant des écoles publiques pour n'y plus rentrer : là commencée pour elle une nouvelle éducation; un monde corrompu s'en empare; c'est maintenant le règne des séductions, des maximes commodes et perverses, de la liberté de tout dire et de tout faire loin des regards d'une surveillance importune. Au milieu de tant de périls, que pourront, pour sauver la jeunesse, quelques préceptes de morale humaine ? Alors, si, par les croyances réprimantes de la religion, on n'a pas fortifié les jeunes cœurs contre les attaques du vice; si, par de saintes habitudes, on n'a pas préparé l'ancre salutaire pour l'époque des passions orageuses, le naufrage n'est-il pas inévitable ? Sans doute la religion n'est pas une barrière insurmontable à la fougue des passions; mais du

moins elle est de toutes la plus puissante. Une fois qu'elle a établi son empire dans le cœur d'un jeune homme, il faut qu'il en combatte longtemps les impressions secrètes, avant de s'abandonner au vice; lors même qu'elle paraît étouffée, elle est encore vivante dans le fond du cœur; elle y pousse de temps en temps des cris qui éveillent le coupable, et finissent bien souvent par le ramener à la vertu. Mais lancer sans principes religieux la jeunesse au milieu du monde, c'est lancer sans gouvernail et sans pilote un vaisseau au milieu des tempêtes. Éclairé par l'expérience, et guéri, du moins en partie, de ses paradoxes, Jean-Jacques a dit quelque part : « J'avais cru qu'on pouvait être vertueux sans religion; mais je suis bien détrompé de cette erreur. »

Nous faisons grand bruit de nos découvertes, nous nous glorifions d'avoir trouvé ou du moins adopté et propagé le moyen de rendre plus faciles, plus à la portée du peuple, plus communs, les premiers éléments des connaissances humaines. Je l'ai déjà déclaré, je ne suis ici ni pour justifier ni pour combattre des méthodes d'enseignement; le sage essaye tout avec lenteur, pour juger tout avec maturité; il est fidèle à l'avertissement que nous donne un écrivain sacré, de tout éprouver, pour ne garder que ce qui est bon : *Omnia probate; quod bonum est tenete.* (I Thess., V, 21.) Et quelle sera la meilleure école pour les enfants du peuple? Ce sera toujours celle d'où nous les verrons sortir plus dociles, plus respectueux, plus honnêtes, plus laborieux, plus appliqués à tous les devoirs de leur profession. Quant au mécanisme de l'instruction, il est étranger à mon discours; je dirai seulement que je n'ai pas la simplicité de croire que le bonheur du genre humain doit résulter d'une manière ancienne ou nouvelle, plus lente ou plus expéditive, d'apprendre les lettres de l'alphabet. Sans rien contester ni rien admirer, je me borne à faire observer que nous devons craindre d'être victimes de notre imprévoyance. Malheur aux générations naissantes, si nous ne sentons pas que plus l'instruction sera répandue, populaire, et plus il importe qu'elle soit profondément religieuse? C'est une pensée sur laquelle je vous invite à réfléchir. Je veux que le succès justifie les espérances des propagateurs de ces méthodes si vantées; voilà donc, pour le dire sans périphrase, que, dans toutes les parties de la France, tous les enfants de toutes les classes, même les plus obscures et les plus indigentes, savent enfin lire et écrire. Tous les enthousiastes s'en réjouiront, comme d'un triomphe remporté sur l'ignorance; ils féliciteront le peuple de le voir initié aux connaissances humaines; et moi, je crains qu'en devenant plus instruit il n'en devienne plus vain, plus inquiet, plus avide de nouveautés funestes, plus mécontent de son état, plus envieux des conditions supérieures, plus ennemi des travaux pénibles, plus animé de l'esprit de censure et d'indocilité; je tremble de voir

plus répandu ce demi-savoir, qui est pire que l'ignorance. Sans doute, si le peuple était religieux, je pourrais être sans alarmes; alors la religion présiderait à ses lectures, écarterait de ses mains les productions impies et licencieuses, et ne lui permettrait que celles qui pourraient lui donner un amour plus éclairé, plus vif de tous ses devoirs. Mais, si le peuple est sans religion, tremblons que ce qui pouvait être un instrument de vertu ne devienne un instrument de corruption et de vice; attendez-vous à le voir faire sa pâture de ces productions qui, ne respirant que l'impiété et le libertinage, flatteront ses penchants les plus grossiers, remueront dans son cœur tout ce qu'il y a de volupté, d'orgueil, de jalousie, d'amour secret de l'indépendance, le rendront plus indisciplinable, et prépareront ainsi pour les gouvernements, des embarras, des inquiétudes, des difficultés inouïes. Aujourd'hui les doctrines impies et séditionnaires viennent comme s'offrir d'elles-mêmes sous les formes les plus légères, les plus commodes, les plus universellement répandues. Pensez-vous que le peuple n'ira pas puiser à ces sources empoisonnées? Voyez ce qui a lieu dans cette capitale. Lorsqu'au sein d'une oisiveté coupable ou d'un repos légitime, les personnes des derniers rangs de la société consacrent quelques heures à la lecture, quel ouvrage se trouve dans leurs mains? Chacun peut en faire l'expérience; bien souvent c'est un livre infâme ou impie, qui, en irritant toutes les passions, prépare l'enfant indocile, le serviteur infidèle, l'époux criminel, le sujet rebelle. Or ce qui se pratique dans la capitale trouvera des imitateurs dans les provinces, et déjà on ne s'en aperçoit que trop; l'esprit d'impiété, de moquerie sacrilège, infecte partout les dernières classes comme les moyennes et les plus élevées. Je connais des villages où ce qu'il y a de plus rustique laisse reposer quelquefois la bêche et la charrue pour lire Voltaire, et en oppose ensuite les sarcasmes impies aux instructions de son pasteur. N'allons pas nous prévaloir de ce qui se passe en d'autres contrées dans les montagnes de l'Écosse, ou sur les bords de l'Elbe : il n'est de bonne théorie pour nous, que celle qui nous est applicable; il faut nous voir tels que nous sommes, avec la mollesse de nos mœurs, le dérèglement de nos opinions, notre pente vers la licence, la multitude de nos productions littéraires ennemies de la religion et de toute vertu. la facilité donnée à tous de les lire et de s'en nourrir. C'est pour un tel peuple que je crois l'instruction redoutable si elle n'est pas très-religieuse : penser autrement, c'est, j'ose le dire, n'avoir aucune connaissance du cœur humain. La religion est loin d'être l'ennemie de l'instruction du peuple; c'est elle qui a donné naissance, et à ces modestes instituteurs connus sous le nom de *Frères des Ecoles chrétiennes*, et à ces sociétés de Filles de la Charité, qui, sous diverses dénominations, se consacrent

dans les cités et les campagnes à l'éducation des enfants des classes les plus indigentes et les plus délaissées. Déjà, dans le xii^e siècle, le troisième concile de Latran avait statué que, pour ne pas priver les enfants des pauvres de l'avantage de savoir lire, il y aurait dans chaque cathédrale un maître chargé de les instruire. Ainsi, que le peuple soit instruit tant qu'on voudra, mais qu'il le soit avant tout de sa religion. Travailler à le rendre plus éclairé, sans travailler à le rendre plus religieux, c'est tomber dans une des plus grandes fautes que l'on puisse commettre pour le malheur de la société : alors, au lieu de placer avec précaution des flambeaux de distance en distance pour éclairer dans les ténèbres, on allume au hasard des torches qui peuvent causer un vaste incendie.

Viendra-t-on me dire que je parle ici en prêtre ennemi des *idées libérales*? Mais que signifie ce langage? Oui, j'en conviens, ces doctrines prêchées depuis cent ans, qui ont été si *libérales* en blasphèmes, en scandales, en révoltes, en divorces, en suicides, en fléaux destructeurs de l'ordre social; ces doctrines, la religion en est l'ennemie, et fait gloire de l'être. Mais aussi ces doctrines libérales en sentiments de respect et d'amour de la Divinité, en piété filiale, en dévouement pour le bien de ses semblables, en soumission pour l'ordre établi, en principes conservateurs de la tranquillité, de la liberté, du bonheur de tous; ces doctrines, la religion en est l'amie et le soutien, ou plutôt ces doctrines sont la religion elle-même. La philosophie sans la religion ne sera jamais qu'une calamité pour les peuples; ce n'est que de nos jours que la première a levé l'étendard de la révolte contre la seconde. ralliant autour d'elle toutes les passions haïeuses et violentes; et l'on sait quels ravages elle a faits dans le monde moral et politique. Parcourez l'histoire, et vous verrez que tous les législateurs, tous les grands bienfaiteurs de l'humanité ont été des philosophes religieux. Certes ils ont été amis de la philosophie et de la religion tout ensemble, ces beaux génies, qui, dans les derniers âges, ont donné le branle à toutes les connaissances humaines, et devant lesquels il faut bien que notre orgueil s'abaisse, les Bacon, les Descartes, les Pascal, les Galilée, les Copernic, les Leibnitz, les Newton. Et quand on sait que les plus sublimes découvertes de l'esprit humain sont dues à des hommes profondément religieux, comment ose-t-on nous dire que la religion nuit aux progrès de la raison?

Je passe à la troisième proposition, savoir, que l'éducation, pour être religieuse, doit être confiée à des hommes religieux.

Tel est l'aveuglement de notre siècle, qu'il a compté l'instruction pour tout, et l'éducation pour rien; qu'on a cherché à éclairer l'esprit sans former le cœur, qu'on a semblé croire qu'il n'y avait plus rien à faire pour l'homme, pour la famille, pour la société, dès qu'on avait initié le premier

âge au calcul, aux arts, aux langues anciennes et modernes, aux sciences naturelles. On n'a pas compris qu'au milieu des connaissances les plus étendues et les plus variées, le cœur pouvait rester avec toutes ses faiblesses; que ce n'est point assez de cultiver l'intelligence, si l'on ne fortifie la volonté, si l'on ne prémunit la jeunesse contre les attaques du vice; et que la force principale, il faut la chercher là où elle est, dans la religion.

Je ne prétends pas pour cela que l'éducation publique doive se trouver exclusivement dans les mains des ministres de la religion: ce projet, fût-il salutaire, pourrait être inexécutable. Seulement je ferai observer que pendant les trois derniers siècles, qui sont les plus éclairés de l'Europe moderne, l'éducation a été universellement dirigée par des membres de l'ordre ecclésiastique; que, s'il faut en juger par le nombre des grands hommes qu'ils ont su former pour les sciences et pour les lettres, pour la magistrature, pour la profession des armes, pour le gouvernement des Etats, ils se sont montrés très-habiles à manier les esprits, à développer les qualités naturelles de leurs élèves, et que l'expérience répond victorieusement sur cette matière aux discours de leurs vains détracteurs.

Mais ce que je prétends en ce moment, c'est que, dans quelque rang qu'on veuille chercher des instituteurs et des maîtres, il importe qu'ils soient religieux, si l'on veut que l'éducation soit religieuse. Et en effet, Messieurs, en quoi ferons-nous consister la religion, dont il s'agit de pénétrer l'enfance? Est-ce dans quelques dehors, dans quelques connaissances stériles et vagues? Non, sans doute, mais dans des croyances arrêtées, dans des habitudes contractées, dans des pratiques salutaires fidèlement observées, dans le respect des lois saintes de l'Évangile, dans la soumission à l'autorité de ceux qui sont préposés à son divin enseignement. Sans croyances, on retombe dans des opinions incertaines, qui n'ont presque aucun empire sur les sentiments et sur la conduite; sans habitudes, la religion n'aura fait qu'effleurer l'âme, et ne tardera pas à s'évanouir; sans pratiques, elle se perd dans quelques idées vagues de spiritualité; sans l'observance des préceptes évangéliques, ce serait une piété fautive; sans la soumission à l'autorité, elle fléchirait au gré des passions et des caprices de chacun. Or cet ensemble de choses, qui fait sur l'enfance des impressions vives et durables, qui rend l'éducation vraiment religieuse, ne l'attendez que des soins, des leçons et des exemples de maîtres sincèrement religieux.

Non, ce n'est point assez d'enseigner vaguement la religion aux enfants; le point capital, c'est de la leur faire goûter, aimer, pratiquer: or comment aurait-il quelque zèle pour la faire pénétrer dans l'âme des enfants, celui qui n'en est pas pénétré lui-même? quel intérêt mettra-t-il à la persuader aux autres, celui qui, pour son compte,

n'y voit que des fables, met au même rang les mystères chrétiens et la mythologie des Grecs ou des Indiens? On ne parle avec conviction que de ce qu'on croit, avec amour que de ce qu'on aime, avec chaleur que de ce qu'on sent bien. Que peut dire en faveur de la religion celui qui n'y croit pas? et si la bienséance met à ce sujet quelques paroles sur ses lèvres, ces paroles ne seront-elles pas froides et inanimées? heureux encore, s'il ne trahit pas son irréligion par quelque endroit! Croit-on même qu'un homme qui est constamment placé sous les yeux d'une troupe d'enfants attentifs et malins, puisse longtemps leur cacher ses mauvaises opinions? On sait avec quelle merveilleuse sagacité les enfants saisissent les ridicules, les défauts, les vices de ceux qui sont préposés à leur éducation. On peut dire, sans exagération, qu'ils en sont les espions les plus clairvoyants; il suffit quelquefois d'une réflexion, d'une parole, d'un sourire, d'un geste, d'une réticence, pour déceler le fond d'une âme incrédule. Tout ce qui pourra faire soupçonner que le maître est irréliéieux, sera saisi par les élèves: et quels ravages fera parmi eux cette fatale découverte!

Les enfants remarquent-ils que, dans le cours de leur éducation, la religion préside habituellement à tout; que ses mystères, ses préceptes, ses autels, ses cérémonies, ses pratiques, sont traités avec ce respect, ce recueillement qui vient du cœur? ils en seront touchés. À leur âge, le cœur s'ouvre aisément aux impressions douces et tendres; et l'on se conduit bien plus par autorité et par sentiment, que par raisonnement et par réflexion. Mais aussi que la religion, sans être hannée de la maison qu'ils habitent, y soit plutôt tolérée qu'honorée; que les courts moments qu'elle lui donne, on semble les dérober à regret à des occupations jugées bien plus utiles; que les exercices n'en soient plus remarquables que par l'ennui et la dissipation qui les accompagnent; en un mot, que ce qui la concerne y soit traité de manière à faire croire qu'on la souffre par politique, plutôt qu'on ne la suit par conviction: dès lors tout est perdu, l'éducation est manquée; ce n'est pas dire assez, elle est très-funeste: la jeunesse en rapportera, non le goût et l'amour, mais le dégoût et le mépris de la religion; et elle ne tardera point à rejeter un joug qui ne lui paraîtra qu'odieux et ridicule.

Certes, Messieurs, nous sommes loin d'être les ennemis des sciences et des lettres, de vouloir ralentir le zèle qu'on met à les cultiver, et de regarder comme perdu le temps qu'on leur consacre; et quelle profession, plus que le sacerdoce, a donné à la France de grands écrivains, de grands orateurs, et des savants du premier ordre? Mais enfin tout a ses justes bornes, et chaque chose a son temps. Dans ces jours où vécut Petau et Jouveny, Santeul et Commire, Racine et Boileau, Bossuet et Fénelon, Massillon et La Bruyère, on connaissait assez bien, je crois, la langue d'Homère et de Dé-

mosthènes, celle de Cicéron et de Virgile, et l'on savait tirer de la langue française tout ce qu'elle a de richesses et de beautés: et pourtant, à cette époque, la religion était l'âme et comme le fond de l'éducation; on savait allier les exercices religieux avec les études littéraires; on avait même le bon esprit de comprendre, qu'en épurant les sentiments, en remplissant l'âme de nobles et généreuses pensées, la religion ajoutait à la force du talent naturel. Tout instituteur, soit privé, soit public, chargé de l'éducation de l'enfance, qui ne met pas la religion avant tout, et qui trouve trop longs les courts moments qu'on lui donne, trompe les espérances des familles, est indigne de l'honorable profession qu'il exerce, et semble ne voir qu'un métier dans ce qui devrait être à ses yeux une espèce de sacerdoce.

Il n'en est pas de l'éducation, comme des branches diverses de l'administration publique. Qu'un homme, je le suppose, soit chargé du recouvrement des deniers publics, qu'att-on le droit d'exiger de lui? De l'intelligence, de l'exactitude, de la probité. Si ses mœurs ne sont pas pures, si la religion lui est en quelque sorte étrangère, on pourra le plaindre et même le blâmer; mais enfin il aura rempli les devoirs de son état. Pour celui à qui se trouve confié l'emploi sublime de former l'esprit et le cœur de la jeunesse, qu'il n'oublie jamais qu'à chaque instant il doit en être le guide et le modèle par la sagesse de ses doctrines et de ses actions. Ainsi toutes les vertus sont pour lui des devoirs d'état. Je sais qu'il peut être difficile de trouver tant de qualités réunies; mais j'ai dû montrer le but, pour qu'on s'efforcât d'y atteindre: y arriver, voilà la perfection; y viser, voilà le devoir. Disons-le donc, sans craindre de nous tromper; si, dans l'éducation, on n'estime que l'instruction scientifique et littéraire; si l'on ne s'attache qu'à répandre des lumières dont il est si facile d'abuser, en négligeant le moyen le plus puissant d'en prévenir les abus; si l'on ne travaille à nourrir l'âme de la jeunesse de ces doctrines religieuses, qui sont le soutien le plus ferme des mœurs, des vertus domestiques et civiles: alors les générations nouvelles ne feront qu'ajouter à la corruption des générations passées; alors la France, loin d'être régénérée par ses malheurs, sera plus que jamais travaillée du levain de l'impie et de tous les vices qu'elle enfante. Quelques brillants dehors pourront faire naître de flatteuses espérances; mais on ne tardera point à s'apercevoir qu'une langueur mortelle s'est introduite dans le corps social, par l'endroit même d'où il devait attendre la vie et la santé.

Quels motifs pour tenir sincèrement à la religion! Mais, je le dirai avec douleur, aujourd'hui, au lieu de l'appeler de tous ses vœux, on semble se tenir en garde contre elle comme contre une ennemie; on prend ombrage de ses succès; on s'alarme des efforts qu'elle peut faire afin de se relever et de ressusciter les vertus qu'elle commande

pour le bonheur des hommes ; on l'épie avec autant d'inquiétude, que les mouvements d'une armée ennemie qui menacerait d'envahir nos frontières. Et pourquoi tous ces soupçons injurieux ? Serions-nous donc au temps d'un clergé puissant par son crédit et par ses richesses, et par son influence politique menaçant pour l'autorité temporelle ? Eh ! Messieurs, on sait bien le contraire ; mais, sous le voile de craintes chimériques à l'égard de notre ministère, on cache une haine véritable contre la religion. Il existe au milieu de nous un peuple de beaux esprits irréligieux ; peuple inquiet et jaloux de tout empire qui n'est pas le sien, criant au feu du fanatisme au milieu des glaces de l'indifférence, déclamant avec violence contre le pouvoir religieux, pour mieux assurer sa propre domination ; peuple incorrigible, que trente ans de calamités n'ont pas désabusé, qui ne connaît la Providence ni à ses châtimens ni à ses faveurs, et qui creuse de nouveau, avec une affreuse sécurité, un abîme où pourrait s'engloutir encore la société avec la religion ; peuple frivole, incapable de vérités fortes, qui sait moins ce qu'il veut que ce qu'il ne veut pas, qui craint de s'avouer franchement à lui-même la nécessité de la religion, qui pourtant quelquefois semble rêver une religion sans sacerdoce, ou un sacerdoce sans autorité sur les esprits, c'est-à-dire complètement inutile ; peuple enflé d'orgueil, adorateur exclusif de ses propres pensées, mettant ses systèmes à la place de l'expérience des siècles, prêt à recommencer les mêmes erreurs pour aboutir aux mêmes désastres, et qui, sur les débris de l'autel et du trône abattus, s'écrierait avec joie : Périssent la monarchie, périssent le christianisme, pourvu que triomphent nos systèmes. Eh bien ! je leur dirai, à ces novateurs : Je le suppose pour un moment, vos vœux sont accomplis ; tous nos temples sont déserts, tous les ministres de la religion sans autorité, toutes les croyances chrétiennes anéanties ; il ne reste plus en France que des déistes ou des athées, et vous pour être ses docteurs et ses maîtres. Le voilà, ce peuple français, abandonné à votre sagesse ; faites sur lui l'expérience de vos systèmes : je ne pense pas que vous tentiez de la laisser sans aucune religion. Connaissez-vous dans l'univers un seul législateur qui ait regardé l'athéisme comme une des bases du monde social ? et sans doute vous rougiriez de vous traîner ici sur les pas de quelques écrivains médiocres de ces derniers temps, qui n'ont échappé à l'oubli que par l'extravagance de leurs opinions. Il va donc sortir de votre cerveau une religion toute formée, appropriée à l'état actuel de nos connaissances, pour parler votre langage ; vous allez donc apparaître avec un symbole, une morale, un culte de votre composition. Mais croyez-vous que votre symbole d'opinions captivera mieux les esprits, que ce symbole de *foi* qui nous fait croire en un Dieu créateur et à la

vie future ? Pensez-vous que vos préceptes philosophiques auront plus d'empire sur les cœurs, que ces commandemens de Dieu qui nous ordonnent en son nom d'aimer nos semblables, de respecter leur vie, leurs droits, leur réputation, et qui renferment ainsi tous nos devoirs domestiques et civils ? Pensez-vous que votre système religieux sera plus réprimant, plus consolant, plus encourageant, que le christianisme avec la gravité de ses doctrines, la sainteté de son culte, et l'immortalité de ses espérances ? Et qui êtes-vous d'ailleurs pour donner une religion aux hommes ? au nom de qui nous parlez-vous ? Après avoir traité toute révélation d'imposture, vous n'oserez pas sans doute vous donner pour des hommes inspirés, pour des envoyés du ciel, et nous parler au nom de Dieu. Vous parlerez donc au nom de la raison ? Mais, si l'on vous disait qu'une raison, qui, depuis trente ans, n'a su que bouleverser le monde, ressemble à de la folie, qu'auriez-vous à répondre ? Mais votre raison est-elle infailible ? Non, elle est faible et bornée comme la mienne ; où sont donc vos droits pour subjuguier les esprits ? Vous êtes des apôtres sans mission et sans autorité ; ceux qui ne sont pas chrétiens, comme ceux qui le sont, se riront de votre religion. Si vous connaissiez le cœur humain, vous sauriez que ce n'est point avec des opinions, mais avec des croyances, qu'on forme des sectes religieuses ; et ces croyances, il n'est pas en votre pouvoir de les établir. Allez ; avec tous vos systèmes, vous n'aurez jamais qu'un athéisme funeste dans les uns ; un déisme très-inutile dans les autres, des superstitions bizarres dans le peuple, partout la confusion, nulle part la véritable liberté. Malheur à la France, malheur à l'Europe ! si elle se confie en vos fausses lumières ; c'est fait de la société. Mais je ne veux pas me livrer ici à de noirs pressentiments : la religion a triomphé, elle triomphera encore pour le bonheur de l'humanité ; elle a vaincu les persécuteurs et les barbares, il lui reste à remporter une victoire nouvelle et bien plus difficile, il lui reste à vaincre les sophistes. Puisse le Dieu des Clotilde et des saint Louis, des Louis martyr et des Elisabeth, lui accorder ce nouveau triomphe, et en sauvant la religion parmi nous, sauver avec elle la monarchie !

CONFÉRENCE XL.

DU SACERDOCE CHRÉTIEN.

Nous venons aujourd'hui, Messieurs, exécuter un dessein qui intéresse vivement la religion, et nous pouvons dire aussi la société tout entière, s'il est vrai qu'il existe des liaisons intimes et nécessaires entre la religion et la société ; et certes c'était bien la pensée du publiciste qui a dit ces paroles si souvent répétées : « Chose admirable ! la religion chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci (356). »

Nous venons plaider devant vous la cause du sacerdoce, le venger des calomnies et des invectives de ses ennemis, le présenter tel qu'il est, à ceux qui, sans le haïr, n'en ont pas d'idées assez justes ; et faire voir à tous, que l'état le plus saint aux yeux de la religion est aussi le plus utile aux yeux de la raison. Au moment où nous avons conçu le projet de prendre hautement devant vous la défense du sacerdoce chrétien, nous avons dû prévoir que notre zèle sur cette matière pourrait paraître suspect et intéressé, et que nous serions peut-être accusés de nous laisser conduire ici par des préjugés d'état et d'éducation. Mais cette crainte devait-elle nous arrêter ? Non, sans doute ; si la vérité est pour nous, si nous avons l'espoir de la rendre sensible à tous les bons esprits, qu'importent les discours des hommes irréflechis ? Le préjugé passe, et la vérité reste. Dans les différentes professions qui partagent la vie humaine, il est convenable que chacun parle de celle qu'il exerce, puisque c'est celle qu'il doit le mieux connaître. Il appartenait à Turenne d'écrire sur l'art militaire, à d'Aguesseau sur la magistrature, à Massillon sur le sacerdoce. Qui, mieux que le ministre de la religion, connaît l'excellence de ses fonctions, et toute leur influence sur les cœurs, sur la paix des familles, sur la tranquillité publique ?

Sans doute, son apologie la plus victorieuse doit se trouver dans sa conduite : c'est à lui, par une vie sans reproche, de fermer la bouche à ses ennemis. Mais si un philosophe mensonger a trop souvent affecté de méconnaître les vertus des uns, d'exagérer les défauts des autres, de se prévaloir contre le sacerdoce, des vices déshonorants de plusieurs de ceux qui en ont été revêtus ; si trop souvent les prêtres ont été présentés comme des corrupteurs des consciences, comme des fourbes qui, pour leur intérêt, abusaient de la crédulité publique ; si toutes ces accusations, consignées dans les écrits de la haute classe de nos penseurs, ont été répétées par tous les échos de la littérature, et sont ainsi arrivées de toutes parts jusqu'aux oreilles du peuple : que de germes de haine, que de préventions ont dû se répandre contre l'ordre sacerdotal ! et sans vouloir revendiquer pour lui des prérogatives temporelles, qui ne lui appartenaient point par l'institution divine, ne faut-il pas le faire remonter à ce degré d'estime et de considération qu'il ne perdra jamais qu'au détriment de la religion, et dès lors que pour le malheur des peuples ?

Aujourd'hui que les longues et cruelles infortunes de l'Église gallicane devraient, ce semble inspirer pour elle un intérêt plus tendre, celui qui, dans le calme d'une attention bienveillante, refuserait d'écouter un prêtre défenseur du sacerdoce, serait-il exempt de toute passion ? dans une telle aversion, je verrais bien peu de justice et de philosophie. Eh ! sommes-nous donc au milieu de vous comme des barbares ? Les prêtres forment-ils une colonie d'étrangers, qui,

par violence ou par ruse, se soient établis au sein de la France ? ne sont-ils pas les enfants, les frères, les parents, les amis du reste des Français ? n'est-ce pas à eux qu'un très-grand nombre d'entre vous ont dû leur première éducation ? Dans ce vaste auditoire, combien sont liés par le sang et la nature, par la reconnaissance et l'amitié, avec des membres du clergé, qui par leurs dignités, ou leurs talents, ou leurs vertus, ou leurs services, ont été le soutien, la gloire, la consolation de leurs familles ! Messieurs, en venant faire ici l'éloge du sacerdoce, en célébrant les vertus de ceux qui en ont été l'ornement, je ne tairai pas les vices de ceux qui en ont été la honte ; je dirai la vérité sans exagération et sans faiblesse ; mais en opposant à des sophismes le bon sens, aux déclamations de la haine les réflexions de la bonne foi, aux vagues allégations des faits positifs, je ferai voir, et je l'espère, vous en serez convaincus, que l'institution la plus salutaire à l'humanité qui ait paru sur la terre, c'est le sacerdoce de la religion chrétienne. J'en exposerai d'abord les avantages, et j'examinerai ensuite les reproches qu'on lui fait.

Si je voulais envisager le sacerdoce par son côté le plus sublime, je dirais que le sacrificateur de la loi nouvelle, le prêtre, est appelé à offrir cette victime ineffable, qui, par sa dignité même, rend à l'infinie Majesté des hommages dignes d'elle, et qui, en apaisant le ciel, en fait descendre la bénédiction sur la terre ; que, dépositaire des grâces divines, il les dispense à tous les âges, et sanctifie l'enfant au berceau comme le vieillard sur les bords de la tombe ; qu'ambassadeur de Jésus-Christ auprès des hommes, il est destiné à porter son Évangile devant les rois et les peuples, à former en tout lieu des adorateurs en esprit et en vérité ; et que, nouveau Moïse, il doit conduire à travers les déserts du monde présent un peuple de vrais Israélites, qui commencent dans son pèlerinage cette vie d'intelligence et d'amour dont la consommation se trouve dans l'éternité. Telles sont les idées que les livres saints nous donnent du sacerdoce ; et certes, pour le dire en passant, on sent bien qu'un ministère qui s'élève si haut, s'il est au pouvoir des hommes de l'appauvrir et de le persécuter, il n'est pas en leur pouvoir de le dégrader ni de l'avilir. Mais je consens à le considérer par un côté plus accessible à notre faible humanité, dans ses rapports avec les intérêts de la vie présente. Ainsi envisagé, qu'est-ce donc que le sacerdoce ? C'est un ministère de zèle universel, généreux, héroïque, qui embrasse tous les besoins de l'homme, et qui n'élève les prêtres au-dessus de tous par la dignité, que pour en faire les serviteurs de tous par la charité. Chrétien pour lui, et prêtre pour les autres, le ministre de la religion est par état, par vocation spéciale, l'homme de Dieu sur la terre pour faire le bien de ses semblables ; sa destinée est de travailler à les rendre plus heureux en les rendant mei-

leurs ; sa double mission est de se dévouer pour les instruire dans la vertu, et pour les soulager dans leurs maux ; et son triomphe serait de mourir victime de son zèle.

Je dis d'abord que notre mission c'est d'instruire. Avant le christianisme, quel spectacle présentait la terre entière ? Elle était remplie d'ignorants qu'il fallait éclairer, d'hommes vicieux et pervers qu'il fallait ramener à la vertu ; l'idolâtrie n'était pas moins le règne du vice que de l'erreur. Quel remède à ces plaies profondes, à ces maladies invétérées de l'esprit humain ? Que pouvaient les philosophes pour le guérir de tant de maux ? Déjà les plus beaux génies avaient illustré Rome et la Grèce ; Socrate était mort comme un sage, Platon avait parlé un langage qui lui a mérité le surnom de *divin*, Cicéron avait écrit un beau code de morale ; et la nuit de l'idolâtrie, avec toutes les superstitions, tous les vices monstrueux qu'elle enfante, n'en couvrait pas moins l'univers. Que pouvaient les orateurs et les poètes ? Trop souvent ils chantaient le vice et la volupté ; et loin de les détruire, ils accréditaient par leurs ouvrages les erreurs populaires. Que pouvaient enfin les prêtres du paganisme ? Ils pouvaient bien présider à la pompe des fêtes, décorer les temples des faux dieux, immoler des victimes ; mais trop souvent ils se prêtaient à des choses licencieuses et barbares : loin de désabuser les esprits de leurs superstitions, il les en nourrissaient, et ils n'avaient aucun empire sur les âmes pour en déraciner les vices et y faire germer les vertus. Jésus-Christ vient, qui, en fondant une loi nouvelle, fonde un sacerdoce pour la perpétuer ; l'apostolat de ses premiers disciples passe à leurs successeurs : et là commence cette chaîne de pontifes et de prêtres, qui, de génération en génération, de siècle en siècle, est descendue jusqu'à nous. Oui, c'est aux apôtres, c'est aux héritiers de leur mission répandus d'âge en âge au milieu des nations, qu'appartient la gloire de les voir éclairées. Si le monde romain, si les peuples policés ou barbares, placés hors de la domination, si notre Europe en particulier, sont enfin sortis des ténèbres du paganisme, ce n'est ni à des philosophes, ni à des orateurs, ni à des législateurs, mais à des évêques et à des prêtres qu'ils ont dû la lumière ; et les peuples anciens, ainsi que ceux du nouveau monde, n'ont été successivement éclairés qu'à mesure que l'Évangile y a pénétré. Pour parler de ce qui nous touche le plus, des Gaules, de ces pays dont se compose notre France, ils virent fuir l'idolâtrie devant l'Évangile, comme la nuit devant les clartés du jour. Mais cet Évangile, de qui l'ont-ils reçu, sinon de ces ministres de Jésus-Christ qui leur apparurent, il y a seize siècles ? Il faut nommer ici les Pothin et les Irénée de Lyon, les Trophime d'Arles, les Denis de Paris, les Saturnin de Toulouse, les Austremonne de Clermont, les Martin de Tours, sans parler de tant d'autres, qui, à leur exemple, évangélisèrent ces contrées infidèles, et qui,

pour les fertiliser, les arrosèrent de leurs sueurs et même de leur sang.

Ce que ces hommes apostoliques ont commencé, d'autres l'ont continué et perpétué jusqu'à nos jours. L'histoire à la main, on peut les suivre dans leurs conquêtes successives de l'idolâtrie ; et sans remonter aux temps passés, voyez, pour apprécier le sacerdoce, ce qui se passe encore dans l'univers chrétien. Au sein des cités et des campagnes se trouvent des pasteurs éclairés et charitables, chargés d'apprendre aux hommes les vérités les plus importantes, les seules même dont il est impossible de se passer. La classe la plus indigente, la plus délaissée, celle que dédaignent le savant et le riche, celle qui forme l'immense majorité de la population, dont il est si nécessaire d'adoucir les mœurs sauvages et de contenir les passions brutales ; voilà celle qui fixe plus spécialement les regards et les soins du pasteur. Sans lui, privées de toute éducation religieuse, que deviendraient ces âmes grossières ? quelles idées se formeraient-elles de Dieu, de la providence, de la vie future, de la probité, de la bonne foi, de toutes ces maximes fondamentales qui sont la règle des devoirs, et la meilleure sauvegarde des vertus domestiques et civiles ? La véritable éducation du peuple, c'est la religion ; ses vrais instituteurs sont ceux qui, par état, sont chargés de la lui enseigner, et qui ont grâce pour la lui faire goûter et pratiquer. A peine les enfants sont éclairés des rayons d'une raison naissante, qu'ils sont conduits dans nos temples ; la sainteté du lieu, l'appareil des cérémonies sacrées, le chant des cantiques divins, le maintien respectueux des assistants, font sur eux d'heureuses impressions ; mais, si l'enfance n'était instruite, cette pompe serait nulle pour elle, et en frappant ses yeux, elle ne dirait rien à son cœur. Le prêtre fait pénétrer dans son âme encore neuve les premières notions d'un Dieu père commun de tous les hommes, de sa providence pleine de bonté, de cette vie à venir où sont entrés nos pères. De là découle l'obligation d'adorer Dieu, de suivre sa loi, et d'être fidèle à tous ses devoirs ; de là ces premières impressions de piété, cette délicatesse de conscience qui repousse le mal, ces remords qui suivent la faute, cet amour secret de la vertu qui se fait sentir lors même qu'on l'abandonne. Oh ! combien est vénérable le pasteur entouré de ces petits enfants, lorsqu'il les accueille avec tendresse à l'exemple de Jésus-Christ, qu'il s'abaisse jusqu'à eux pour leur donner le lait de la saine doctrine, en attendant qu'il leur distribue une nourriture plus solide ! Cependant ces premières semences croissent et se développent avec les années ; les soins que le pasteur a donnés à l'enfance, il les continue à l'âge plus avancé. Ainsi, par le ministère sacerdotal, se forment le bon fils, le bon père, le bon frère, l'ami fidèle, l'homme de bien ; et les instructions du pasteur deviennent un bienfait immense pour la société.

A la place du pasteur révérend mettez un

sage du siècle, un philosophe, mais qui ne soit pas chrétien; habile, éloquent, tant qu'on voudra : qu'enseignerait-il au peuple? S'il avait le malheur d'être athée ou matérialiste, il faudrait qu'il enseignât pour être conséquent, que Dieu, que la providence, que la vie future, sont des chimères imaginées par des imposteurs; que l'homme, dans ses actions, n'est pas plus libre que la pierre dans sa chute, et la plante dans sa végétation? qu'au fond le bien et le mal sont une invention humaine. Certes, voilà de belles maximes pour faire des gens de bien de nos laboureurs, de nos artisans, du peuple des villes et des campagnes. Ferez-vous de ce docteur un déiste? Alors, j'en conviens, il peut, sans être inconséquent, parler de Dieu et de providence, de conscience et de devoirs, de vice et de vertu; mais au nom de qui fera-t-il entendre sa voix et ses leçons? où seront les titres de sa mission? quelle autorité aura son enseignement? C'est peu que de prêcher une morale pure; le point capital, c'est de lui donner de l'empire sur les cœurs, et de la faire passer dans les actions. La philosophie humaine est si incertaine, si vague dans ses opinions sur l'avenir! où donc puisera-t-elle les motifs de faire le bien dans tous les cas, même les plus difficiles; d'être fidèle au devoir, même aux dépens de sa vie? où trouvera-t-elle des récompenses assurées pour la vertu, et des châtimens pour le vice? « Philosophie, disait Jean-Jacques (357), tes lois morales sont fort belles; mais montre-m'en, de grâce, la sanction. » Laissons le pasteur dans la chaire évangélique avec son caractère sacré, avec le poids des traditions et l'autorité des siècles, parlant au nom de Dieu qui s'est révélé aux hommes, de l'Eglise qui l'investit de ses pouvoirs; par cela seul, sa parole, écoutée comme la parole de Dieu, sera tout à la fois et la lumière qui éclaire, et le frein qui retient, et l'appui qui fortifie. Ainsi, tandis que la parole du philosophe serait stérile en vertus, faible comme l'homme dont elle émane, celle du pasteur est esprit et vie, comme Dieu même qui en est la source.

J'ai dit que notre mission était de soulager les maux de l'humanité. Depuis que Jésus-Christ a proféré ces paroles: *Heureux les miséricordieux* (Matth., V, 7), l'esprit de commisération pour les pauvres et les malheureux n'a cessé d'animer l'Eglise chrétienne. Dès l'origine, on le voit éclater dans les secours abondants que les riches prodiguent à l'indigence: saint Paul, dans ses courses évangéliques, recueille les pieuses largesses des fidèles pour l'église affligée de Jérusalem; et l'on sait que les apôtres furent obligés de se décharger du soin de distribuer les aumônes, sur des ministres inférieurs. Les orphelins, les enfants abandonnés, surtout les enfants des martyrs, les confesseurs de la foi, les malades, les vieillards, tous les

âges et tous les genres d'infortune sont l'objet de la tendre sollicitude des pontifes et des prêtres de la loi nouvelle. Telle est la charité qu'ils ont su inspirer aux premiers chrétiens, qu'au rapport de Tertullien les païens s'écrient avec étonnement: « Voyez comme ils s'aiment les uns les autres (358). » Leur charité embrassait leurs ennemis les plus acharnés. Sous l'empereur Valérien, durant une peste cruelle qui ravageait l'Alexandrie, les chrétiens se dévouaient au service des païens leurs persécuteurs; et l'on connaît une lettre de Julien l'Apostat à Arsace, pontife des faux dieux en Galatie, dans laquelle il l'invite à marcher sur les traces des disciples de l'Evangile, qui, disait-il (359), « outre leurs pauvres, nourrissent encore les nôtres que nous laissons manquer de tout. »

C'est principalement lorsque la paix est donnée à l'Eglise par Constantin, que l'esprit de charité compatissante commence de toutes parts à se déployer de la manière la plus éclatante. Par les soins ou par l'ascendant des ministres de la religion, on voit s'élever, dans toutes les grandes villes, des asiles publics pour l'indigence et le malheur; ces généreux exemples, inconnus dans le paganisme, sont imités dans les âges suivants; ils l'ont été chez tous les peuples où l'Evangile s'est établi. Aujourd'hui, dans le monde chrétien, quelle est la contrée, que ce soit la ville, même de médiocre grandeur, qui ne possède quelque précieux monument de la charité chrétienne? Or, Messieurs, le plus souvent, qui les a fondés, dotés, disciplinés, encouragés, soutenus? C'est le zèle sacerdotal.

Voici une réflexion qu'on ne fait guère, et qui est bien propre à nous faire sentir tout ce qu'a pu et ce que peut encore le sacerdoce pour le bien de l'humanité. Vous connaissez ces sociétés de filles chrétiennes, qui, sous divers costumes et diverses dénominations, se consacrent au soulagement des infortunés, au service des malades, à l'instruction des enfants des classes indigentes; ce sont les filles de saint Vincent de Paul, de saint Thomas de Villeneuve, les sœurs de Saint-Maur, les sœurs de Nevers; les filles de la Croix, les filles de la Sagesse, les sœurs de la Providence, les religieuses de Saint-Michel, et bien d'autres que je ne nomme pas. Vous êtes touchés du dévouement de ces héroïnes de la charité; vous vous réjouissez de les savoir répandues, pour le bonheur de vos semblables, dans toutes les provinces de ce vaste royaume; vous regarderiez leur ruine comme une immense calamité. Eh bien! qui les a fondées, ces inestimables sociétés? qui les éclaire encore, les dirige et les soutient? C'est le sacerdoce. Enlevez à leur piété la parole de Dieu, les saints mystères, l'usage des sacrements, les conseils, les consolations, les secours spirituels qu'elles reçoivent des mi-

(357) *Emile*, liv. IV, note.(358) *Apologet.*, cap. 39.(359) *Epist.* 49 édit. 1670, m-4.

nistres des autels; et vous les verrez périr inévitablement. Qu'ils sont donc aveugles, les ennemis du sacerdoce! Ils sont aussi, sans le savoir, les ennemis de leurs semblables; ils ne voient pas que, si le sacerdoce venait à s'éteindre, on verrait s'éteindre avec lui tout ce qui console et soulage le plus efficacement l'humanité souffrante.

Sans sortir de cette capitale, voyez ce qui se passe sous vos yeux. Comment se sont formées ces pieuses associations, soit pour faire élever chrétiennement des orphelins, des enfants délaissés des dernières classes du peuple; soit pour porter des secours à des pauvres ignorés, d'autant plus à plaindre qu'ils sont tombés du plus haut de l'infortune, et qu'ils sont comme obligés de rougir de leur misère; soit pour délivrer ces hommes plus malheureux que coupables, que leurs dettes retiennent dans les liens de la captivité; soit pour ramener à de meilleurs sentiments ces jeunes prisonniers que des délits précoces ont fait tomber entre les mains de la justice, et pour leur préparer un asile où des mains sages et pures les forment au travail et à la vertu; soit pour catéchiser ces noires tribus d'enfants qui arrivent de leurs montagnes et viennent remplir dans cette capitale un grossier, mais utile ministère; soit pour visiter, assister, consoler les malades et les infirmes dans les asiles de la misère publique; soit pour arracher au vice ces victimes de la corruption, qui étaient abandonnées à elles-mêmes dans les maisons de détention; soit pour procurer aux habitants des campagnes de dignes institutrices de leurs enfants: je vous le demande, quelle est l'âme secrète de ces œuvres saintes? Bien souvent, en remontant à l'origine, on aboutit à un simple prêtre, qui en a conçu le plan ou qui en dirige l'exécution, qui donne à tout le mouvement et la vie.

Ainsi le sacerdoce chrétien est comme une source publique, d'où découlent sans cesse des eaux qui portent de toutes parts la vie et la fécondité. Où trouver sur la terre un ministère plus utile? Que le guerrier s'arme pour la défense de la patrie, que le savant l'enrichisse du fruit de ses veilles et de ses découvertes, que le magistrat maintienne les lois dans leur vigueur: tout cela sans doute est honorable et salutaire: mais, malgré la force, la science et les lois, que deviendrait l'ordre social sans la religion? et que deviendrait la religion sans le sacerdoce, qui en perpétue l'enseignement, qui en inspire les sentiments, et qui en fait pratiquer les vertus? Comme le guerrier, nous ne défendons pas l'Etat par les armes; mais, soldats de Jésus-Christ, nous sommes des sentinelles vigilantes sur les remparts de la cité sainte, tenant d'une main la trompette évangélique, pour sonner l'alarme contre les scandales et les vices qui sont le fléau des mœurs et des familles; et de l'autre tenant le glaive de la vérité, pour combattre les mauvaises doctrines qui tendent à rendre les hommes méchants par système. Comme le

savant, nous ne connaissons que le cours des astres, la structure du globe, les animaux qui l'habitent ou les plantes qui embellissent sa surface: mais nous apprenons au peuple à adorer, à aimer l'auteur de toutes ces merveilles; nous lui enseignons la première de toutes les sciences, celle de ses devoirs. Il est heureux que le magistrat veille au maintien des lois, qu'il réprime les méchants, et protège l'innocent contre l'oppresser; mais si le magistrat, par l'empire qu'il exerce sur les actions, punit les crimes commis, le prêtre, par l'empire qu'il exerce sur les consciences, empêche le crime même; si le premier termine les dissensions, le second les étouffe dans leur naissance.

Que veulent donc les vains détracteurs du ministère sacré? pourquoi ces injures et ces emportements? pourquoi ces efforts pour couvrir le sacerdoce de ridicule, d'opprobres et de mépris? Prétendent-ils en inspirer un tel dégoût, que les familles mettent tous leurs soins à écarter leurs enfants du sanctuaire, ou qu'il soit sans crédit, sans considération, sans autorité? Oui, ils aspirent à le ruiner ou à l'avilir. Si, par un reste de pudeur, ils prononcent quelquefois avec respect le mot de *religion*, ils semblent ne prononcer le mot de *prêtre* qu'en frémissant de haine. Je ne sache pas toutefois qu'on ait trouvé le secret d'avoir une religion publique sans sacerdoce, non plus que d'avoir une justice légale sans magistrature. Et comment ne pas déplorer ici l'égarement des esprits de nos jours, et les suites funestes qu'il peut entraîner? Il fut un temps où un insensé osait dire à la tribune politique: *Je suis athée, et j'en fais gloire*; mais tandis que cette parole, plus absurde, s'il est possible, qu'elle n'est impie, excitait les acclamations du délire, l'Eternel, par les vengeances mêmes qu'il exerçait sur la terre, faisait sentir qu'il régnait dans les cieux. Proclamer ainsi solennellement l'athéisme, c'était proclamer la mort du corps social; aussi la société n'existait-elle plus. Aujourd'hui on ne se porte point à cet excès de fureur; mais, lorsqu'au théâtre on présente les prêtres du paganisme comme des imposteurs dont l'empire ne se fonde que sur la crédulité populaire, on ose en faire d'injurieuses applications au sacerdoce chrétien, l'impiété retentit en applaudissements redoublés: insulte publique et solennelle, et pour ainsi dire nationale qui retombe sur Jésus-Christ même, le fondateur du sacerdoce, et qui me fait craindre que le bras du Dieu vengeur ne soit encore levé sur la France. Nous avons beau vouloir nous aveugler, nous ne changerons pas la nature des choses: le monde social a ses lois comme le monde physique; il n'existe qu'à de certaines conditions nécessaires, et ces conditions, les peuples ne les violent jamais impunément pour leur repos ou pour leur liberté. La religion est pour la société, comme pour l'homme, la première des choses, parce que Dieu est le premier des êtres. Tous les sophismes de la terre n'empêcheraient pas que la religion ne pérît avec le

sacerdoce, et que la société ne périclète avec la religion.

Je viens aux reproches qu'on a faits au sacerdoce.

Les vices et les scandales qui trop souvent ont souillé le sanctuaire ; l'autorité du clergé, et sa grande influence dans l'ordre civil et politique durant plusieurs siècles, surtout depuis le septième jusqu'au seizième ; enfin ses richesses, dont on attaque l'origine et l'usage : voilà, Messieurs, sur quoi portent les reproches que l'on fait au sacerdoce. Je vais les discuter avec franchise et impartialité.

Sans doute, nous ne prétendons ni dissimuler ni justifier les désordres qui ont pu souiller le sanctuaire ; mais il faut savoir réquie les choses à leur juste valeur, et surtout ne pas se prévaloir contre le christianisme des vices de quelques-uns de ses ministres. Vous reprochez au clergé des désordres et des scandales ; et comment en serait-il exempt ? les prêtres ne sont pas des anges, mais des hommes. Enfants de leur siècle, placés au milieu d'un monde pervers, environnés de mauvais exemples, entraînés par les penchans d'une nature faible et corrompue, exposés aux périls inséparables de leur ministère même, est-il donc si étrange qu'ils soient atteints de la contagion commune ? Vous recueillez avec complaisance, dans les fastes de l'Eglise, les traits de libertinage, d'avarice, d'ignorance qui en sont la honte, et vous dissimulez les grandes vertus qui en sont la gloire ; vous oubliez tant de saints pontifes, qui, par la pureté de leur vie, ont été le modèle de leur troupeau, tant de saints pasteurs qui se sont dévoués à l'instruction des peuples des campagnes, et qui se sont dépouillés de tout pour soulager les malheureux ; tant de saints missionnaires, qui, dans chaque siècle, ont bravé les périls, les tourmens et la mort, pour porter aux nations infidèles l'Evangile avec les vertus qu'il inspire ; tant de membres vénérables de ces corporations religieuses, qui se dévouaient avec autant de succès que de zèle à l'éducation de la jeunesse. Il faut bien l'observer, Messieurs, le vice est effronté, on le remarque ; la vertu est modeste, elle est ignorée ; et un seul prêtre vicieux rend injuste envers un grand nombre d'autres qui ne le sont pas.

Je conviens que les vices du prêtre sont plus révoltans, à cause de la sainteté même de sa vocation et de son caractère ; mais enfin la vertu est faite pour tous : or, dans la société civile, où est la profession qui soit sans reproche ? Tous les magistrats ont-ils toujours suivi, dans leurs affaires personnelles ou bien dans l'administration de la justice, cette probité, cette impartialité dont ils avaient le dehors et le langage ? Tous ceux qui ont exercé l'art de guérir ont-ils gardé pour eux-mêmes la tempérance qu'ils prêchaient aux autres ? Tous ces philosophes réformateurs, qui ont déclamé contre les

vices du clergé, étaient-ils irréprochables ? ou plutôt la licence de leurs écrits n'était-elle pas trop souvent l'expression fidèle de la licence de leur conduite ? Tous ces jeunes gens qui invectivent contre nous, leur langue est-elle assez pure pour donner des leçons de vertu ? Croyez-moi, Messieurs, que chacun, loin de se flatter, ne soit que juste envers lui-même, et il sentira le besoin d'être indulgent envers les autres.

Si nous consultons l'histoire, qu'y verrons-nous ? que même dans les âges les plus décriés par leurs désordres et leur barbarie, dans le 1^{er}, le 2^e, le 3^e siècle, le clergé a fourni dans toutes les parties de l'Europe de très-saints personnages (360), saint Dunstan en Angleterre, saint Udalric en Allemagne, saint Adalbert en Bohême, saint Boniface martyr en Russie, saint Brunon en Prusse, saint Gérard en Hongrie ; et l'on sent bien que leurs vertus ont dû avoir beaucoup d'imitateurs, dont les noms ne sont pas parvenus jusqu'à nous. De nos jours, malgré la décadence de la foi, l'Eglise de France n'a-t-elle pas donné au monde le spectacle de vertus portées jusqu'à l'héroïsme ? et ne pouvons-nous pas en appeler ici aux nations hospitalières, même à celles d'une communion différente, au milieu desquelles tant de généreux ministres de la religion ont été jetés par nos tempêtes politiques ? Oui, l'on peut appliquer à l'Eglise gallicane cette parole des livres saints : « Elle a vu avec calme et dignité les jours de ses disgrâces : *Spiritu magno vidit ultima.* » (Eccli., XLVIII, 27.)

Sans cesse on revient sur les scandales et les infamies qui ont souillé quelquefois le siège de Rome ; mais, pour quelques pontifes abominables, on a l'injustice d'oublier le grand nombre de ceux qui se sont rendus recommandables par les plus nobles vertus. Dans les neuf premiers siècles de l'Eglise chrétienne, que trouvez-vous sur le siège apostolique, qu'une suite de pontifes d'une éminente piété ? Beaucoup ont été les martyrs de la foi ; et dans cet espace de neuf cents ans, il n'en est que trois ou quatre, comme l'observe Fleury (361), qui ne soient pas en vénération par leur sainteté. Dans le cours des trois derniers siècles, il n'en est pas un seul qui n'ait eu des mœurs irréprochables. Trouvez-moi sur la terre un trône occupé depuis dix-huit siècles par une succession de princes, qui soit en général aussi imposante, aussi éclairée, aussi vénérable que celle des pontifes romains !

Je viens à ce qui fait la matière du second reproche, à l'autorité du clergé, à son influence dans l'ordre civil et politique, que l'on présente sans détour comme une usurpation. Je sais, Messieurs, qu'il s'est établi plus d'une fois des luttes de juridiction entre le pontife et le magistrat, et que des deux côtés le faux zèle ou l'ambition ont dépassé les justes bornes. Mais examinons les choses dans leur ensemble et dans leurs résultats. Si vous cherchez de bonne foi l'origine de

(360) Fleury, *Mœurs des chrétiens*, n. 61.

(361) *Mœurs des chrétiens*, n. 52.

la grande puissance du clergé depuis le vi^e jusqu'au xvi^e siècle, vous la trouverez, non dans un système réfléchi et suivi avec persévérance, mais dans la nature même des circonstances et des événements, dans les vertus, les lumières, les services de l'ordre ecclésiastique, dans la politique des princes, inspirée par la reconnaissance ou l'intérêt.

En effet, vers le milieu du iv^e siècle et dans le suivant, l'Église chrétienne brille de tout l'éclat du génie et de la vertu; alors parurent en Orient les Athanase, les Basile, les Grégoire de Naziance, les Chrysostome; en Occident, les Jérôme, les Ambroise, les Augustin : on sent que la gloire de ces grands hommes devait rejaillir sur le christianisme, et en particulier sur l'épiscopat et le sacerdoce. Cependant les barbares du Nord fondent sur les provinces de l'empire romain; dans leur impétueuse féroçité, ils portent partout le ravage et la désolation; les Gaules, l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, deviennent la proie de leurs farouches légions; aux fléaux de la guerre vient se joindre celui de la peste; et si l'on voulait, dit Robertson (362), fixer l'époque où le genre humain fut le plus misérable, il faudrait nommer ici la période de temps qui s'est écoulée depuis la fin du iv^e siècle jusque vers la fin du vi^e (363) : mœurs, lois, coutumes, tout, jusqu'aux noms, est changé; ce qui ne peut s'opérer qu'au milieu des plus effroyables calamités. Or, dans ce bouleversement universel, quelle fut la plus grande ressource des peuples opprimés? C'est la charité, la protection des évêques et des ministres de la religion. « Lorsque la violence fait taire toutes les lois, alors la raison, l'humanité, les lumières, deviennent insensiblement la seule puissance que les malheureux puissent invoquer, et mettre entre eux et leurs oppresseurs (364). »

Pendant les conquêtes des barbares, quels services ne rendirent pas à leurs peuples les chefs de l'Église! Souvent ils arrêtèrent les fureurs des vainqueurs et sauvèrent leur ville du pillage, même au péril de leur vie. « Attila fut détourné de Rome par le pape saint Léon, de Troyes par saint Loup, d'Orléans par saint Aignan; mais saint Dizier de Langres, et saint Nicaise de Reims, furent égorgés pour leur troupeau par les Vandales (365). » Théodoric vient de prendre Pavie sur Odoacre, il voit arriver l'évêque de la ville nommé Epiphane : « Voici, dit-il à ses courtisans, le plus fort rempart de Pavie; cet homme dont l'extérieur est si simple, n'a pas de semblable dans l'univers. » Aussi Théodoric laisse à Pavie sa femme, sa mère et sa sœur, sous la sauvegarde de l'évêque; c'était les mettre sous la sauvegarde de la vertu et de la religion (366).

Je vous le demande, Messieurs, quel empire devaient avoir naturellement sur les esprits ces évêques si dévoués à leurs peuples! Frappés de leurs vertus et de leurs lumières, les princes barbares, devenus chrétiens, les appellent à leurs conseils, et veulent apprendre d'eux le véritable moyen de gouverner et de s'attacher leurs sujets.

Pour parler plus particulièrement de ce qui nous touche davantage, voyez Clovis, sur la fin du v^e siècle, jetant les fondements de la monarchie française. Instruit par saint Remi, il embrasse l'Évangile; il est le seul prince orthodoxe de son temps, tout le reste est arien ou infidèle. L'Église catholique d'Occident voit en lui un libérateur suscité par la Providence, et les évêques secondent ses desseins pour l'affermissement de son trône. Politique autant que conquérant, Clovis fait entrer les évêques dans ses conseils suprêmes, connus sous le nom de *placids*; et l'on sent quel avantage ils doivent avoir sur les chefs des armées françaises, braves, mais ignorants, quelquefois justes, mais toujours féroces. « Clovis était trop prudent, a dit le président Hénault (367), pour ne pas conserver aux évêques sur l'esprit des peuples cet empire qui avait tourné à son profit : voilà ce qui fit que, si longtemps depuis, on vit encore les ecclésiastiques conserver tant d'influence dans les affaires de l'État. »

Et comment cette influence, qui a commencé avec la monarchie, ne se serait-elle pas maintenue? N'est-il pas naturel, n'est-il pas inévitable, nécessaire même, pour le bonheur des peuples, que la considération, l'estime, la confiance, la puissance enfin, suivent le mérite et les lumières? Or, Messieurs, durant plusieurs siècles, où les trouvait-on, sinon dans le clergé? Dès le commencement du vi^e siècle, les études des sciences humaines languissent, elles ne sont guère cultivées que par l'ordre ecclésiastique; seul il est chargé de l'enseignement public; les lettres n'ont d'autre asile que les écoles des cathédrales et des monastères. Si, dans le ix^e siècle, Charlemagne cherche à leur donner un nouvel essor, c'est par le moyen des évêques, des prêtres et des religieux les plus savants; lui-même il apprend du célèbre Alcuin la dialectique, la rhétorique et l'astronomie : efforts louables sans doute, mais qui n'arrêtent pas la pente vers la décadence. La barbarie continue de se répandre dans le x^e siècle; l'ignorance des sciences humaines devient plus profonde parmi les hommes du monde; les princes et les seigneurs possédaient à peine les premiers éléments des connaissances, et souvent ils ne savaient ni lire ni écrire. Les clercs, c'est-à-dire les ecclésiastiques, furent si bien les seuls qui firent profession d'étu-

(362) Introd. à l'Hist. de Charles V.

(363) Depuis 395 jusqu'en 571, ce qui fait 176 ans.

(364) Moreau, Disc. sur l'Hist. de France, t. I, p. 307.

(365) Fleury, Mœurs des chrétiens, n. 58.

(366) Moreau, Disc. sur l'Hist. de France, t. I, p. 308, dans la note.

(367) Hist. de France, an 822.

dier les belles-lettres, qu'on appela *grand clerc* l'homme savant, et que la science s'appela *clergie* (368). On sait que Henri I^{er}, roi d'Angleterre au xii^e siècle, dut à son instruction et à son éloquence d'être surnommé *Beau-Clerc*. Dans ces siècles, tout ce qu'il y avait de plus éclairé appartenait au corps ecclésiastique. Il faut donc le reconnaître ; alors le clergé était dépositaire, non-seulement de la science divine, mais de tout ce qu'il y avait de connaissances humaines ; et par cela seul, comment n'aurait-il pas pris un ascendant extraordinaire ? Lui reprocher son ancienne puissance, c'est lui reprocher la supériorité de ses lumières et l'empire qu'elles donnent ; c'est lui faire un crime de ce qui était une nécessité et un bonheur pour les peuples. Leibnitz a été bien plus juste, quand il a dit : « Dans les siècles où les seuls ecclésiastiques cultivaient les lettres, et où tous les autres hommes libres faisaient profession des armes, il était convenable que le gouvernement militaire fût tempéré par l'autorité des sages, c'est-à-dire, des ecclésiastiques (369). »

Il me semble qu'au lieu d'insulter à l'état présent du clergé, il serait plus généreux de rappeler ses anciens services et son ancienne gloire. Que d'hommes rares dans tous les genres nous présentent les fastes de notre Eglise ! Pour en rappeler quelques-uns, placés à diverses époques et sur divers théâtres, nous trouvons dans la politique les Suger et les Richelieu ; dans les négociations, les d'Ossat et les Polignac ; dans la haute philosophie, les Gassendi et les Malebranche ; dans la science ecclésiastique, les Thomassin et les Fleury ; dans les sciences physiques, les Mersenne et les La Caille ; dans la profonde érudition, les Mabillon et les Petau ; dans la connaissance des langues anciennes et savantes, les Amyot et les Huet, les Jouvençy et les Santeul ; dans l'éloquence, les Massillon et les Bourdaloue, les Fénelon et les Bossuet ; parmi les historiens, les Saint-Réal et les Vertot ; parmi les solitaires, les saint Bernard et les Rancé ; parmi les bienfaiteurs de l'humanité, les Lasalle, fondateur des Frères des Ecoles chrétiennes, et les Vincent de Paul, fondateur des Filles de la Charité. Messieurs, c'est au milieu de cette foule de personnages illustres, et de bien d'autres, que l'Eglise gallicane se présente à nos hommages et à ceux de l'univers.

On ne craint pas de faire au clergé le reproche de laisser périr cet héritage de gloire. Est-ce donc notre faute, si l'exil, les souffrances, le séjour des cachots, l'excès des fatigues, une mort violente, ont enlevé une foule de dignes ministres qui seraient aujourd'hui le soutien et l'ornement du sanctuaire ? On sait bien que c'est surtout dans les rangs de la hiérarchie sacrée, que la faux révolutionnaire a moissonné ses victimes. Est-ce notre faute, si, à une certaine

époque, pendant près de douze années consécutives, il a été impossible de former des élèves pour le service des autels, et si, par une suite nécessaire, il se trouve un vide immense dans le ministère pastoral ? Est-ce notre faute enfin, si, découragées par bien des causes, les familles voient avec peine leurs enfants se destiner à la carrière ecclésiastique, et si les besoins pressants de tant d'églises délaissées forcent les jeunes clercs d'abrèger le temps de leurs études ? N'allons pas croire au reste, que, pour être utile, un prêtre ait besoin de la science de Fleury et de l'éloquence de Bossuet. Qu'il connaisse les livres saints et les règles de la morale chrétienne, qu'il unisse au bon sens une piété solide, et il pourra rendre les services les plus précieux. Par la seule explication des commandements de Dieu, il répandra parmi le peuple des principes d'ordre, de justice, de sociabilité : tandis qu'avec leur fausse science, tant d'autres ne font que mettre dans le corps social des germes de dissolution et de mort. Ce n'est pas tout : de quel droit vient-on reprocher au clergé sa décadence ? Ici toutes les conditions sont égales. A entendre quelques-uns de nos détracteurs, il semble que toutes les autres professions abondent en sujets d'un mérite éminent ; que l'on rencontre partout, et en grand nombre, des instituteurs comme Rollin, des philosophes comme Descartes, des poètes comme Corneille, des capitaines comme Turenne, des publicistes comme Montesquieu, des magistrats comme d'Aguesseau, des administrateurs comme Colbert, des hommes d'Etat comme Sully. Eh ! Messieurs, que toutes les conditions qui partagent la société soient modestes ; en cela elles ne feront que se rendre justice. Trente ans d'expérience, d'erreurs et de folies, nous ont appris à connaître, à bien apprécier la doctrine et l'habileté de tous ces hommes qui se croient les seuls capables d'éclairer et de diriger le genre humain.

J'arrive à ce qui fait la matière du troisième reproche, les richesses du clergé : on attaque leur répartition, leur origine, leur usage. Je fais observer d'abord que ces richesses étaient comme le patrimoine commun de toutes les familles, qui toutes, sans exception, pouvaient y prétendre, et y participaient en effet en donnant des enfants au sacerdoce ; que si des dignités plus éminentes et plus richement dotées étaient plus ordinairement, et souvent pour de sages raisons, le partage de la naissance, nul n'en était exclu, témoin les Massillon, les Fléchier, les d'Ossat, les Amyot et tant d'autres ; que, dans les divers rangs de la hiérarchie, il existait une foule de places honorables occupées par des hommes sortis des classes moyennes, et même des plus obscures. C'est une des maximes fondamentales du gouvernement ecclésiastique, que les emplois doivent se donner au mérite ; et je

(368) Pasquier, cité par Hénault, *Histoire de France*, an 992.

(369) *Œuvr.* t. V, p. 143 ; *Pensées de Leibnitz*, t. II, p. 390.

ne vois pas ce qu'il y avait de légitime dans l'envie qu'excitaient les biens que pouvaient posséder des Français de toutes les conditions.

Mais que faut-il penser de leur origine et de leur usage? Je veux que, dans l'espace de dix-huit siècles, des fraudes criminelles aient extorqué quelquefois des donations et des héritages : il y aurait autant d'ignorance que de mauvaise foi à ne pas convenir que ces exemples ont été extrêmement rares. L'histoire atteste que les concessions de territoire furent en général très-libres; que, même dans l'origine, elles consistaient en forêts désertes, en pays incultes et marécageux que surent féconder des mains laborieuses. Dans ses *Mœurs et coutumes des Français* (370), Le Gendre observe que les grandes abbayes ne leur coûtèrent pas beaucoup à fonder; on céda des terrains ingrats à des cénobites, qui s'employaient de toutes leurs forces à dessécher, défricher, bâtir, planter, bien moins pour goûter les douceurs de la vie, car ils vivaient dans la frugalité, que pour soulager les pauvres. Si un travail conduit avec intelligence, si une persévérante industrie, ont su convertir ce qui était stérile, en champs, en prairies, en coteaux fertiles; si ces heureuses améliorations ont contribué aux progrès du premier des arts, de l'agriculture, il semble que ces belles possessions auraient dû plutôt éveiller la reconnaissance que la jalousie.

Je veux encore que plusieurs des possesseurs n'aient pas toujours fait de leurs richesses un usage très-légitime; on est du moins forcé de convenir que le très-grand nombre les faisait servir au soulagement des malheureux, à la création et au maintien d'utiles établissements. Quel pasteur, au milieu de son troupeau, eût pu se dispenser de secourir l'indigence et l'infortune? La bienséance seule lui eût arraché des largesses, si elles ne lui eussent pas été commandées par le devoir et la charité. On sait que, dans les temps de disette et de calamité, nos prélats faisaient des dons immenses. Mais voici une réflexion générale sur l'emploi des richesses ecclésiastiques, et qui est bien faite pour réconcilier avec elles les esprits les plus difficiles. Ces basiliques, qui, dans la France entière, font l'ornement de nos cités, cette multitude d'asiles publics préparés pour tous les genres de besoins et d'infortunes, ces établissements d'éducation publique pour l'enseignement des lettres et des sciences humaines, ces écoles et ces maisons destinées aux élèves du sanctuaire, ces fondations pieuses pour des sujets dont l'indigence eût pu rendre les talents inutiles, ces riches dépôts des connaissances humaines, ces encouragements dispendieux donnés aux sciences et aux arts; toutes ces choses, qui sont si précieuses pour le bonheur de la société et pour la gloire nationale, à qui les doit-on? C'est en grande partie au clergé. Mais, si ce clergé avait été

pauvre et dénué de tout, aurait-il pu rendre tant de services? Toutes les déclamations contre les richesses de l'Eglise sont donc bien irréfutables. Mais ce qui est dérisoire et ridicule, c'est le reproche d'ambition et de cupidité, que des hommes riches et puissants adressent au clergé d'aujourd'hui, c'est-à-dire à des hommes dont beaucoup manquent du nécessaire, et dont aucun ne connaît de superflu.

Laissons, Messieurs, aux déclamateurs leurs sorties violentes contre le sacerdoce; esprits faibles, qui ne voient jamais dans les choses les plus salutaires que quelques abus inévitables. S'ils étaient conséquents, ils devaient proscrire impitoyablement toutes les professions, condamner celle des armes pour les vices de quelques capitaines, la magistrature pour les prévarications de quelques magistrats, les sciences et les lettres pour les systèmes monstrueux qu'elles ont enfantés. Que ceux qui insultent au sacerdoce, et semblent ne respirer que sa ruine, tremblent de voir leurs vœux exaucés! Avec lui s'éteindrait le christianisme; et alors, dans quelles ténèbres, dans quelles calamités ne serions-nous pas précipités! Mais non, il n'en sera pas ainsi. Si l'Eglise de France, sous le rapport religieux, le seul qui nous occupe en ce moment, présente des symptômes de ruine, elle offre aussi des signes de vie et de durée; si le mensonge a ses chaires et ses trompettes, la vérité a aussi ses apôtres et ses défenseurs. J'avoue que, de nos jours, l'irréligion a fait de grands ravages parmi le peuple; mais la piété est mieux appréciée des classes supérieures, et bien certainement cette capitale compte plus de jeunes gens sincèrement chrétiens, qu'elle n'en comptait il y a trente ans. Et ne pensons pas d'ailleurs qu'il soit donné aux hommes de faire tout le mal qu'ils voudraient; le vice a ses bornes aussi bien que la vertu. Il est un Dieu qui veille à la conservation du monde moral comme du monde visible; et la fureur des passions, quand il lui plaît, va se briser contre le grain de sable, ainsi que les vagues de la mer irritée. Je n'ai pas lu dans le livre des destinées éternelles; mais je me suis replié sur le passé, j'ai considéré le présent, et j'en ai rapporté plus d'espérances que de craintes pour l'avenir.

En revenant sur le passé, je trouve qu'au commencement de nos dissensions politiques et religieuses, la presque totalité de l'épiscopat français resta ferme dans la foi, et les évêques sont les colonnes de l'Eglise; que, malgré tous les efforts d'une excessive puissance, le schisme ne put s'enraciner dans le sol de notre patrie; qu'après vingt-cinq ans d'infortune, il a plu au ciel de rendre au peuple de saint Louis cette auguste maison de tout temps si fidèle à la religion. A la vue de ces merveilles, je me dis à moi-même : La France est donc le royaume privilégié de la Providence, et par les mi-

acles qu'elle a opérés en sa faveur, elle a pris l'engagement d'en opérer de nouveaux.

Si je regarde le présent, je vois que partout de saintes entreprises pour les besoins et le soulagement de l'humanité se soutiennent par les largesses de la charité chrétienne, caractère distinctif d'une religion sincère; que, malgré tant d'obstacles et de dégoûts, on voit se développer pour le sanctuaire des vocations dont quelques-unes même sont étonnantes, et donnent les plus belles espérances; que la parole de Dieu annoncée par des hommes apostoliques n'est jamais repoussée, et qu'au son de la trompette évangélique, des cités entières se réveillent et sortent de leur indifférence. Témoin de ces choses extraordinaires, au milieu des calomnies et des clameurs de l'impiété, je me dis encore : Non, la France n'est pas morte pour la foi; non, elle n'est pas mûre pour l'apostasie; la Providence a ses temps marqués, c'est à nous de les attendre : malgré ses ennemis, la religion ne cessera de faire des progrès, et de ramener avec elle l'amour de l'ordre et de la justice, le respect pour les mœurs et les lois; et son triomphe sera celui de la patrie. Vaincue par le malheur et par l'expérience, la France sentira plus que jamais que ne pas bâtir sur la religion et la morale, c'est bâtir sur le sable mouvant; et que, pour être heureuse, il faut qu'elle soit chrétienne : alors repentante, revenue de son égarement, elle s'abaissera devant le Très-Haut; et quand je me livre aux rêves d'une imagination consolante, je me figure que sur cette magnifique colonne qui sert d'ornement à l'une de nos places publiques, et qui rappelle tant de victoires, on verra s'élever une croix triomphante, comme un monument des haines apaisées, des cœurs réconciliés, des erreurs abjurées, du retour sincère et d'une consécration nouvelle de tout le peuple français à la religion de Jésus-Christ.

CONFÉRENCE XLI.

DE L'AUTORITÉ DE L'EGLISE.

S'il est vrai qu'il n'existe pas de peuple sans religion, il l'est également que, dans l'état présent du globe, quatre religions seulement se partagent les hommages de l'espèce humaine : l'idolâtrie, le mahométisme, le judaïsme, et la religion de Jésus-Christ. Ce sont les tiges d'où sortent, divisés en plusieurs branches, les divers cultes de la terre.

Depuis dix-huit siècles, on a vu des idolâtres, désabusés du culte des faux dieux, embrasser en foule le culte du Dieu véritable; et ce sont principalement ces peuples païens assis à l'ombre de la mort, pour parler avec les livres saints (*Isai.*, IX, 2; *Matth.*, IV, 16), qui, en ouvrant les yeux à la lumière de l'Evangile, devaient composer le royaume de Jésus-Christ.

On a vu aussi, et l'on voit encore des Juifs reconnaître enfin, dans Jésus, ce libérateur promis qu'annonçaient leurs oracles, et

tomber au pied de cette croix qui d'abord n'était qu'un scandale à leurs yeux, comme elle n'était qu'une folie pour le gentil.

On a vu aussi, quoique en petit nombre, des sectateurs de Mahomet abjurer l'Alcoran pour l'Evangile. Mais où a-t-on vu des chrétiens désertir leur religion pour devenir sérieusement mahométans, païens ou juifs? On pourra bien citer quelques apostats de débauche, de cupidité et de terreur; mais un chrétien éclairé sur sa religion, qui par conviction, qui pour obéir au cri de sa conscience, qui dans la pensée de devenir meilleur, abandonne sa foi pour le culte de Moïse, pour celui de Mahomet ou des idoles, voilà ce qui est inouï. C'est déjà une chose très-remarquable, et que peut-être vous n'avez jamais remarquée, que les sectateurs des autres religions qui les abandonnent pour passer dans la nôtre; et que nous chrétiens, nous n'abandonnons jamais la nôtre pour passer dans la leur. Cela seul ne forme-t-il pas un préjugé très-favorable au christianisme, et ne suppose-t-il pas qu'il est appuyé sur des preuves plus lumineuses, plus faites pour éclairer, pour entraîner les esprits? En faudrait-il, ce semble, davantage à notre raison, pour nous fixer dans la religion sainte que nous avons le bonheur de professer?

Mais le christianisme se partage en plusieurs sociétés, qui, d'accord entre elles sur beaucoup de points de doctrine, ne s'accordent pas sur tous, et sont loin d'être unies par les liens communs d'un même régime pastoral. On peut les réduire à trois principales : l'Eglise catholique, la plus ancienne, la plus répandue de toutes, d'où sont sorties toutes les autres, et qui reconnaît pour son chef le pontife romain; l'Eglise grecque, qui professe presque en tout la doctrine de l'Eglise romaine, encore qu'après bien des hésitations et des incertitudes, elle en soit totalement séparée depuis huit siècles; l'Eglise protestante, divisée en deux grandes communions, qui portent le nom de leurs auteurs, et dont l'existence ne remonte qu'au xvi^e siècle.

Mais ces diverses sociétés doivent-elles occuper le même rang dans notre esprit? entrent-elles toutes dans le plan de religion établi par Jésus-Christ? Voilà ce qu'il s'agit d'examiner. Pour cela, nous allons discuter les quatre questions suivantes :

Jésus-Christ a-t-il fondé une société religieuse qui dût, sans interruption, se perpétuer jusqu'à la fin des temps?

Jésus-Christ a-t-il établi dans cette société une autorité qui fût la gardienne et l'interprète de sa doctrine?

Dans quelles mains réside cette autorité?

Cette autorité est-elle infaillible dans ses jugements sur la doctrine? Tel est le sujet de cette Conférence.

Je ne viens pas aujourd'hui m'élever contre les ennemis de la révélation, contre ces incrédules, qui, plus effrayés encore de la pureté des préceptes de l'Evangile, que de la hauteur de ses mystères, affectent de ne

voir dans le christianisme qu'une invention humaine. Après les avoir combattus dans plusieurs discours, je m'adresse en ce moment aux sectateurs des diverses communions chrétiennes; je les invite à rechercher avec moi ce qu'il faut penser de la forme, des caractères, de la durée de la société établie par Jésus-Christ notre commun législateur; et je veux essayer de désabuser ceux qui, sur cette matière, se seraient fait de fausses idées. Il faut bien le remarquer, tout ce qu'il y a de chrétiens sur la terre révèrent avec nous comme divins la plus grande partie au moins des livres dont se composent l'Ancien et le Nouveau Testament; tous regardent comme l'expression fidèle de la doctrine révélée ce symbole antique qui remonte jusqu'aux premiers âges du christianisme, et qui est connu sous le nom de *Symbole des apôtres*; tous enfin portent un respect particulier aux conciles, aux docteurs des quatre premiers âges de l'Eglise, lesquels, d'après le sentiment unanime, ont possédé la doctrine évangélique dans toute sa pureté. Ce sont là des sources communes avouées de tous, et auxquelles nous pouvons par conséquent puiser avec confiance et sécurité. C'est à l'aide de ces monuments divers que nous allons discuter d'abord la question suivante :

Jésus-Christ a-t-il établi une société religieuse qui dût être perpétuellement visible jusqu'à la fin des temps ?

Il n'en est pas de la religion chrétienne comme de la religion mosaïque; celle-ci était limitée par les lieux et par les temps; l'ancienne loi n'était qu'une préparation à une loi meilleure. Dans toutes les communions chrétiennes, il est reconnu que Jésus-Christ était le terme des oracles et des figures; qu'en lui devait commencer un règne spirituel, bien plus beau, bien plus étendu, bien plus durable. Le culte mosaïque n'était que l'image passagère de l'éternelle réalité du christianisme.

Comment douter de cette perpétuité du royaume de Jésus-Christ, quand on entend l'ange dire à Marie au sujet de Jésus : *Il sera grand, il sera appelé le Fils du Très-Haut; le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père, il régnera éternellement sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin ?* (Luc., 1, 32, 33.) Voilà des paroles qui ne sauraient être mensongères; le ciel et la terre passeront, mais ces paroles ne passeront point. Et combien se trouvent-elles fortifiées par celles que nous pouvons recueillir de la bouche même de Jésus-Christ ! S'adresse-t-il au collége des apôtres qu'il envoie évangéliser les peuples, et en leur personne aux héritiers de leur apostolat; il promet d'être avec eux, non par intervalles, mais sans cesse, mais tous les jours, *omnibus diebus* : non pour un temps, mais pour tous les temps, jusqu'à la fin des siècles, *usque ad consummationem sæculi.* (Matth., XXVIII, 20.) S'adresse-t-il en par-

ticulier à saint Pierre; il présente son Eglise comme un édifice bâti sur le roc, que toutes les puissances ne sauraient renverser : *Porta inferi non prævalebunt adversus eam.* (Matth., XVI, 18.) De quelles expressions plus énergiques pouvait-il se servir pour exprimer l'éternelle durée de son Eglise ?

Aussi, lorsqu'au xvi^e siècle des protestants élevèrent autel contre autel, et se séparèrent de l'Eglise catholique, sans se joindre à aucune autre Eglise connue, on se crut autorisé à leur dire : D'après les promesses mêmes de son divin fondateur, l'Eglise chrétienne devait durer jusqu'à la fin du monde; avant vous, elle était donc quelque part sur la terre : et si l'Eglise catholique n'est plus la véritable, dites-nous où elle est ? Embarrassés de cette question assez pressante, nos frères séparés répondirent d'abord que le royaume de Jésus-Christ n'avait pas été anéanti, il est vrai, mais qu'il ne se trouvait plus que dans quelques adorateurs fidèles dispersés au milieu des peuples, inconnus des hommes et connus de Dieu seul. Cette ressource des protestants était vaine; le seul mot *église* suffisait pour la ruiner : ce mot consacré dans les livres saints, dans le Symbole des apôtres, dans le langage de toute l'antiquité chrétienne, signifie par lui-même *assemblée*, et dès lors quelque chose d'extérieur, de sensible aux yeux. Sous quels traits l'Eglise est-elle représentée dans les livres saints ? C'est une cité bâtie sur la montagne, qui ne saurait être cachée, c'est un royaume composé du prince et des sujets, c'est une vigne cultivée par des ouvriers, c'est un champ ensemencé par le père de famille, c'est une maison bâtie sur la pierre, c'est un troupeau avec son pasteur. Or toutes ces images, tous ces emblèmes ne se rapportent-ils pas manifestement à un ordre de choses extérieur et visible, à une société d'hommes connus, rapprochés, réunis ?

Les protestants ne tardèrent pas à abandonner cette chimère d'Eglise invisible. Si l'on parcourait leurs professions de foi les plus célèbres, les écrits de leurs docteurs les plus renommés, on y verrait clairement que les protestants de toute communion ont fini par reconnaître avec nous, catholiques, que l'Eglise fondée par Jésus-Christ devait être perpétuellement visible sur la terre (371). C'est donc ici comme un premier point de croyance que nous pouvons dire être commun à tous les chrétiens.

Qu'elle est étonnante, qu'elle est puissante, cette Eglise chrétienne, qui n'est bornée ni par le temps ni par l'espace; qui embrasse tous les siècles comme toutes les nations; qui, sans cesse combattue, ne périt jamais; qui voit passer les royaumes et les dynasties, les lois et les coutumes, sans que le torrent des âges l'entraîne dans son cours ! C'est la vérité de Dieu, qui demeure éternellement. Jésus-Christ n'avait pas craint d'annoncer qu'il envoyait ses apôtres pour

(371) Bossuet, *Hist. des variations*, liv. XV, n. 4 et suiv.

répandre la vérité, pour la faire fructifier au milieu des peuples, et lui faire porter des fruits durables à jamais : *Et fructus vester maneat.* (Joan., XV, 16.) Quand ces paroles sortaient, il y a dix-huit siècles, de la bouche de Jésus-Christ, caché dans un coin de la Judée, pouvait-on penser que cette faible semence deviendrait un grand arbre qui couvrirait de ses rameaux salutaires l'univers entier, et durerait autant que le monde, malgré le choc et les tempêtes des passions humaines ? Et voilà pourtant ce qui est arrivé ; telle est la merveille dont nous sommes les témoins.

L'Evangile a pénétré successivement chez les peuples divers, pour les arracher à l'idolâtrie, à l'ignorance, à tous les vices. Des scandales et des désordres viendront altérer les mœurs des chrétiens, et la morale demeurera toujours pure ; des hérésies essayeront de corrompre la doctrine, et la foi restera dans son intégrité ; tous les préjugés et les passions s'armeront contre l'Eglise chrétienne, elle en triomphera : elle ne sera même jamais plus visible que lorsqu'on voudra l'obscurcir et l'enchaîner davantage. Ainsi, sous le régime sanglant des Césars persécuteurs, elle continuait d'être manifestée au monde, et par la succession de ses pasteurs, et par les écrits de ses apologistes, et par l'héroïsme de ses disciples, et par la conversion des idolâtres. Où a-t-elle brillé d'un plus grand éclat que sur les échafauds et les bûchers ? Ce n'est pas que de temps en temps elle ne se perde dans certaines contrées ; mais elle ne quitte une région que pour s'établir dans une autre. Malheur au peuple qui, par son ingratitude et ses infidélités, mérite qu'on lui applique ces paroles : *Parce que vous avez abusé de l'Evangile, le royaume de Dieu vous sera ôté, pour être donné à celui qui saura en porter les fruits.* (Matth., XXI, 43.)

Dans le délire de notre orgueil, nous croyons peut-être honorer la religion en lui restant fidèles. Mais, après tout, que lui importent nos hommages ? Voyez ce qui est arrivé dans les temps passés. Si les Juifs la rejettent, elle se répand au milieu des gentils ; si l'Orient la dédaigne, elle passe en Occident ; si elle s'affaiblit dans l'Afrique et l'Asie, elle brille dans notre Europe ; si plus tard elle y est ébranlée, un nouveau monde est découvert, qui lui offre de nouvelles conquêtes ; si aujourd'hui nous nous obstinons à nous dérober à ses divines clartés, hé bien, elle fuira loin de cette terre impie, la laissant en proie aux calamités qui accompagnent toujours l'apostasie des peuples, et d'autres pays, plus heureux et plus dociles, l'accueilliront avec transport. On peut la repousser, on ne peut l'anéantir ; c'est un arbre, dont chaque branche en particulier est périssable, mais dont le tronc immortel reproduit sans cesse des branches nouvelles.

Je passe à la seconde question. Jésus-Christ a-t-il établi dans la société chrétienne

une autorité à laquelle on doit se soumettre, un tribunal qui soit le gardien et l'interprète de sa doctrine et de ses lois ?

Avant tout, cherchons à connaître en quoi tous les chrétiens sont ici d'accord, pour mieux apercevoir ensuite le point qui les divise.

Que les livres saints soient en général le dépôt, la règle muette de ce qu'il faut croire et pratiquer ; qu'ils soient très-clairs sur plusieurs points, comme sur les faits miraculeux, les préceptes des mœurs, les articles principaux de la loi naturelle, tels que l'unité de Dieu, la providence, la vie future ; que les hommes instruits puissent s'en servir utilement pour établir, éclaircir les divers points de la doctrine révélée : tout cela est avoué dans toutes les communions chrétiennes. Enfin que, pour croire, pour avoir cette foi divine qui est la racine des vertus chrétiennes, on ait besoin de l'assistance de l'Esprit de lumière et de force, et qu'ici les hommes doivent plus attendre des secours célestes que de leurs propres efforts, cela est encore universellement reconnu. Mais ce motif de crédibilité qui rend la foi raisonnable, ce moyen extérieur de discerner l'erreur de la vérité, où faut-il le placer ? Est-ce dans l'examen des Ecritures interprétées par chaque particulier, comme le veut le protestant ? Est-ce dans une autorité toujours enseignante, établie pour interpréter et fixer le sens des Ecritures, comme le veut le catholique ? Telle est la question fondamentale dont la solution embrasse tout le reste.

Le protestant dit à tous sans exception : Prenez les Ecritures, lisez, examinez, discernez. Le catholique dit à tous, et aussi sans exception : Ecoutez l'Eglise interprète des Ecritures, et soumettez-vous à ses décisions. D'un côté, c'est l'examen personnel ; de l'autre, c'est l'autorité. L'examen flatte la raison ; mais c'est une voie difficile, longue, semée d'écueils et de précipices. L'autorité humilie l'orgueil ; mais c'est une voie douce, facile, accommodée à l'ignorance, à la faiblesse, qui sont le partage de la plus grande partie de l'espèce humaine. O que j'aimerais à être délivré de ces pénibles et interminables discussions, afin de me reposer en paix dans le sein d'une autorité tutélaire ! Pour me servir d'une comparaison de Fénelon (372), je suppose un paralytique qui voudrait échapper aux flammes qui commencent à dévorer sa maison ; sur six personnes, cinq lui crient : *Levez-vous, courez, percez la foule, sauvez-vous de l'incendie ;* cris inutiles : le malade n'a pas le libre usage de ses membres ; il reste comme enchaîné sur son lit. Voilà une fidèle image des sectes diverses, qui disent aux ignorants : *Lisez les Ecritures, raisonnez, décidez,* tandis qu'ils en sont incapables. Mais une sixième personne s'approche du paralytique, et lui dit : *Prenez confiance ; laissez-moi faire, je vais vous emporter dans mes bras.* Le malade s'abandonne sans raisonner, et il

(372) *Lettres sur la Métaphysique et la Religion ; lettre 5, III^e part.*

est sauvé des flammes. Voilà l'image de l'Eglise catholique, qui dit aux simples et aux ignorants : Sentez votre impuissance, soyez dociles; c'est moi qui me charge de vous éclairer et de vous conduire : ressource dont leur incapacité même leur fait sentir la nécessité. Me direz-vous que cette méthode est bonne pour les ignorants, mais qu'on ne saurait l'appliquer aux hommes éclairés? Hé! Messieurs, la science n'est-elle pas une source de disputes? A-t-elle engendré moins d'erreurs que l'ignorance? Et si cette ignorance a besoin d'une lumière qui l'éclaire, l'orgueil n'a-t-il pas besoin d'un frein puissant qui l'arrête et le retienne? Il n'en faudrait pas davantage pour me persuader que Jésus a établi une autorité toujours subsistante pour régler les choses de la religion. Mais approfondissons encore cette matière.

Vous donnez pour règle de croyance l'examen des Ecritures? Mais la religion est faite pour tous, même pour le peuple le plus ignorant. Et ne sait-on pas qu'un des caractères distinctifs de la mission de Jésus-Christ, c'est d'être venu pour évangéliser les pauvres et les petits, *pauperes evangelizantur*? (*Math.*, XI, 5.) Or, si l'on ne peut former sa foi que par l'examen des Ecritures, que faites-vous de cette immense multitude de chrétiens de tous les pays et de tous les siècles, étrangers aux premiers éléments des connaissances humaines, incapables bien souvent, je ne dis pas d'examiner, mais même de lire les saintes Ecritures? Pourquoi d'ailleurs regarder comme nécessaire aujourd'hui pour la loi chrétienne un examen qui ne l'était pas dans l'origine du christianisme? D'un côté, Jésus-Christ a évangélisé de vive voix les peuples de la Judée, et ce n'est qu'après sa mort que ses disciples ont publié ses célestes leçons; de l'autre, les apôtres, à leur tour, ont fondé par la prédication, et avant d'avoir rien écrit, diverses Eglises dans l'empire romain. Ce n'est que plus tard qu'ils ont eu la pensée d'écrire dans les Evangiles l'histoire des actions et des discours de leur divin Maître, et d'adresser leurs Epîtres aux peuples qu'ils avaient instruits. Donc, c'est un fait incontestable que la foi chrétienne a existé sans l'examen des Ecritures. Et pourquoi n'en pourrait-il pas être de même aujourd'hui?

Vous voulez que je me règle par l'examen personnel mais tous les chrétiens, fussent-ils capables de lire les livres saints, sont-ils capables de les comprendre? Sans éducation, sans lettres, d'un esprit borné, distrait par les travaux et les nécessités de la vie, le simple peuple est-il à portée d'étudier, de saisir par lui-même la doctrine des saintes Ecritures? La parole de Dieu n'est pas dans les mots, mais dans leur véritable sens. Le peuple est-il en état de juger des versions en langue vulgaire qu'on lui met dans les mains, de les comparer avec les originaux, de confronter les passages, de les rapprocher, de les éclaircir les uns par les autres? Ne sait-on pas que l'Ecriture a des obscurités

et de grandes profondeurs? Les mystères sont des choses fort relevées, fort au-dessus de l'intelligence humaine, dont l'énoncé demande une grande précision de langage; et comment veut-on que le peuple fasse par lui-même une étude, un examen, un discernement, qui bien souvent embarrassent les plus savants.

Vous me renvoyez à l'examen personnel! mais ce moyen de découvrir la vérité est plein de témérité et de présomption. En effet, je m'adresse à un simple villageois, et je lui dis : Voulez-vous savoir en abrégé toute la doctrine révélée? la voici exprimée dans une profession de foi la plus ancienne, la plus universelle, révérée dans tous les siècles et de tous les peuples chrétiens sans exception; on l'appelle le *Symbole des apôtres*; en vous y soumettant, vous ne faites que croire ce qu'a toujours cru l'univers chrétien, depuis Jésus-Christ jusqu'à nous. Ne semble-t-il pas, Messieurs, que ce villageois doive s'abaisser humblement devant cette autorité? Non; s'il admet la voie d'examen, et s'il est conséquent, il a le droit de me dire : Avant d'admettre ce symbole, il faut que je le confronte avec l'Ecriture, pour savoir s'il y est conforme; j'ai le droit de discuter cette croyance si antique, si universelle, si constante, de tous les peuples chrétiens; et moi, simple villageois, je suis fondé à penser que je puis entendre l'Ecriture mieux que tout ce qu'il y a eu de conciles, de docteurs, de saints personnages, depuis dix-huit siècles : car voilà où aboutit la méthode de discussion et d'examen des Ecritures; et pourtant quoi de plus extravagant?

L'examen personnel mais c'est dans l'Eglise chrétienne un principe de désunion et de discorde; c'est par là que le christianisme est mis en pièces, et que l'on tombe dans l'anarchie des opinions; par là, les livres saints vont être abandonnés aux caprices, aux passions de l'homme; chacun y verra ce qui le flatte, et en retranchera ce qui l'offusque. Dans cet examen, le savant portera son orgueil, le bel esprit sa frivolité, le voluptueux sa corruption, le peuple son ignorance. D'où sont venus les schismes et les hérésies? Précisément des Ecritures mal interprétées; c'est là que tous les novateurs ont puisé leurs arguments. Ce n'étaient pas des esprits vulgaires, que la plupart d'entre eux; c'étaient au contraire des esprits subtils, pénétrants, habiles : mais leur savoir, loin de les sauver des écarts, en devenait la cause. Sans règle, sans frein, livrés à leur propre sens, ils se précipitaient dans la carrière du mensonge; tous se présentaient avec le livre des Ecritures; mais, dans leurs mains, c'était un signe de discorde : l'un y voyait le fatalisme, l'autre l'indépendance absolue de l'homme à l'égard de toute grâce divine, celui-ci la présence réelle, celui-là la présence figurée. Qui pouvait terminer leurs contestations et leurs querelles? Le Dieu de paix, le Dieu de vérité et de sagesse aurait-il laissé son Eglise sans un moyen puissant d'éclairer les esprits et de les cou-

tenir? La société qu'il a établie ne devait-elle donc offrir que l'image du désordre et de la dissension?

Dans la société civile, il existe un code de lois pour régler les droits de tous, assurer la possession de leurs biens, la tranquillité de leurs personnes, et terminer leurs différends. Eh bien, je suppose que ce code, fût-il encore plus lumineux et plus parfait, soit livré à l'interprétation de chaque particulier; qu'il n'y eût, pour veiller à sa conservation, à son exécution, à ses applications, ni gouvernement, ni magistrats, ni tribunaux : à quoi ce code servirait-il? Suffirait-il seul pour prévenir ou terminer les contestations, pour empêcher l'anarchie dans les familles, et dans le corps politique? Non, sans doute; l'intérêt, les haines, les passions, deviendraient les interprètes de ce code; bientôt, déchiré dans toutes ses pages, il tomberait en lambeaux. Or il en serait manifestement de même du code des saintes Ecritures, s'il était abandonné à l'interprétation de chaque fidèle.

Oui, Messieurs, tels sont les inconvénients et les vices de la méthode de l'examen personnel, que ceux là mêmes qui l'avaient invoquée, et qui en avaient fait le fondement de leur séparation d'avec l'Eglise romaine, sont obligés d'y renoncer. Chez les peuples protestants, la pratique se trouve forcément en opposition avec la théorie; chez eux comme chez nous, les enfants sont instruits de la religion par les parents dans leurs familles, par les instituteurs dans les écoles, par les pasteurs dans les temples; chez eux comme chez nous, les enfants, avant de savoir lire, apprennent à bégayer les premiers éléments de la doctrine chrétienne, à réciter des prières, à professer le symbole des apôtres, à respecter les cérémonies et la liturgie de leur culte. L'autorité des parents, des maîtres, des pasteurs, de tout ce qui les entoure, de ce qu'ils voient et de ce qu'ils entendent, voilà d'abord ce qui les frappe et les dirige; c'est de ces impressions reçues plutôt que discutées, que se forme leur croyance, et le plus grand nombre croient toute leur vie ce qu'ils ont cru d'abord, bien plus par autorité que par raisonnement. Parmi le peuple, où sont ceux qui, parvenus à un certain âge, comparent la doctrine qui leur a été enseignée avec celle de l'Ecriture, que souvent ils sont hors d'état de bien comprendre? J'en appelle en particulier à ce qui s'est passé en Hollande dans le xvii^e siècle. Un ministre, nommé Arminius, dogmatisa publiquement contre la doctrine établie, celle de Calvin; de là les dissensions religieuses et politiques qui coûtèrent la vie à un des plus illustres citoyens de la république, à Barneveldt. Les partisans d'Arminius eurent beau rappeler que chaque fidèle était l'interprète de l'Ecriture, et qu'ainsi il avait le droit de réformer Calvin lui-même, s'il lui paraissait que ce réformateur s'était écarté de la pureté évangélique, ils ne furent

point écoutés, on les poursuivit comme des rebelles; un synode célèbre fut convoqué à Dordrecht; et là, malgré toutes les protestations, la nouvelle doctrine fut solennellement condamnée. Voilà comme, après avoir appelé les peuples à une liberté sans frein, on sentit la nécessité de les remettre sous le joug de l'autorité.

Ainsi le bon sens, l'expérience, la connaissance des besoins et de la faiblesse de l'esprit humain, tout porte à croire que Jésus-Christ n'a pas placé la règle de la foi dans la raison de chaque particulier abandonné à lui-même, mais dans un tribunal qui fût le gardien et l'interprète du sacré dépôt. Ceci va recevoir encore de nouveaux éclaircissements par la solution des deux dernières questions.

Nous avons posé la troisième en ces termes : Dans quelles mains réside cette autorité gardienne et interprète des lois divines? Est-ce dans le peuple chrétien? est-ce dans les princes et les magistrats? ou bien est-ce dans un corps particulier de pasteurs, qui doivent se succéder les uns aux autres, depuis les apôtres jusqu'à la fin des temps?

Je dis d'abord que l'autorité suprême, sur les matières de la religion, n'appartient point au peuple. Je ne m'arrêterai pas à examiner quelle est, dans la société civile et politique, l'origine du pouvoir, ni à discuter ces vaines et dangereuses théories du *Contrat social*, qui, dans ces temps modernes, ne sont fameuses que par des désastres; je laisse cette question de la souveraineté du peuple, qui demanderait un discours entier, pour faire observer qu'il s'agit en ce moment de la société religieuse appelée *Eglise*, fondée par Jésus-Christ. Dans ce qui la regarde, la volonté de son divin auteur a été la loi suprême; ce qu'il a voulu, ce qu'il a fait, ce qu'il a fixé pour toujours, voilà ce qu'il importe de savoir. Si, dans l'Eglise, il est des choses de police qui varient suivant les temps et les lieux, il est aussi un ordre de choses invariable, une autorité fondamentale qui ne change pas, et qui doit durer autant que la religion elle-même. Dans la société chrétienne, les hommes ont tout reçu, ils n'ont rien donné. Jésus-Christ ne tient rien de la terre, son autorité vient de plus haut; il a établi son royaume spirituel avec une souveraine indépendance; lui seul en a fixé l'immuable constitution, et toutes les comparaisons qu'on pourrait faire entre son royaume et ceux de la terre seraient entièrement caduques, comme l'observe Bossuet (373).

Écoutez Jésus-Christ disant à ses disciples : *Ce n'est pas vous qui m'avez choisi pour chef; mais c'est moi qui vous ai choisis, qui vous ai appelés, qui vous ai envoyés, pour que vous portiez des fruits de vie, et que ces fruits se perpétuent* : « Non vos me elegistis, sed ego elegi vos. » (Joan., XV, 16.) Écoutez saint Paul, se disant apôtre, non de la part des hommes, mais par Jésus-Christ (*Galat.*,

I, 1), mais par la volonté et la vocation divine. Ici le peuple n'est pour rien. Si les apôtres, assemblés à Jérusalem, font un décret sur les observances légales (*Act.*, XV, 25 *et seq.*), et s'adressent aux églises diverses, ce n'est pas pour avoir l'assentiment des fidèles, mais pour leur enjoindre l'obéissance. Enfin écoutons la plus haute et la plus vénérable antiquité. Je le demande : dans les docteurs, dans les conciles, dans les monuments des quatre premiers siècles de l'Eglise, révévés des protestants eux-mêmes, trouve-t-on que le peuple soit intervenu dans les professions de foi qui ont été dressées, dans les jugements prononcés contre les novateurs, dans les lois et les changements de discipline ? voit-on qu'on lui ait reconnu le droit de juger, de placer, de déposer ses pasteurs ? Si, dans ces temps de ferveur primitive, on écoutait, par une louable condescendance, le vœu du peuple fidèle, dans le choix des pasteurs, il est bien avéré que l'autorité qui prononçait, décidait et confirmait, c'était celle des évêques. Dans ces temps anciens, les chefs du peuple chrétien étaient loin de se regarder comme ses mandataires ; ils avaient appris de saint Paul à lui dire : *Nous remplissons auprès de vous les fonctions d'ambassadeurs de Jésus-Christ : « Pro Christo legatione fungimur. »* (*II Cor.*, V, 20.)

Eh quoil l'Eglise chrétienne n'est pas renfermée dans une cité, dans une province, dans un royaume ; elle embrasse le monde entier, elle est répandue au milieu de tous les peuples, depuis les plus sauvages jusqu'aux plus civilisés : l'Eglise chrétienne ne se compose pas uniquement de savants, de riches, de puissants ; elle embrasse les classes les plus nombreuses de toute société, les conditions obscures, indigentes, étrangères à la culture de l'esprit ; et l'on voudrait que ces multitudes ignorantes, faites pour être conduites et non pour conduire, pour recevoir l'instruction et non pour la donner, incapables d'avoir par elles-mêmes une opinion éclairée, fussent appelées à la suprême puissance de l'Eglise ! Quel renversement d'idées ! Non, si Jésus-Christ a voulu les rendre participantes de ses mystères et de ses bienfaits, il n'a pas voulu les faire dépositaires de ses pouvoirs divins. Ce n'est pas sur le sable mouvant des opinions de ce vulgaire ignorant et capricieux, qu'il a posé le fondement de l'immortel édifice de son Eglise.

Ce n'est pas non plus aux princes et aux magistrats qu'il a confié sa doctrine et ses lois. En vain les flatteurs des puissances de la terre voudraient arracher des bornes posées par la main de Dieu même ; rien ne prévaut contre l'immuable vérité. D'un côté, nous reconnaissons hautement que Jésus-Christ n'est pas venu briser les sceptres ni les couronnes, que le prince temporel est indépendant dans les choses de son ressort, et que, dans l'exercice de ses droits politiques, il n'est pas justiciable de l'Eglise : c'est dans ce sens que le royaume de Jésus-

Christ n'est pas de ce monde. Mais aussi, d'un autre côté, nous faisons profession de croire que l'Eglise est indépendante dans les choses de la religion ; qu'elle seule est dépositaire et juge de la doctrine ; que, si le pontife, le prêtre et le lévite sont sujets du prince dans l'ordre civil, le prince, à son tour, est soumis à l'Eglise dans l'ordre spirituel ; qu'en devenant chrétien, il est devenu non le maître, mais l'enfant de l'Eglise. Et où seraient ici ses titres à la domination ? Ce n'est point à lui, c'est aux apôtres et à leurs successeurs, qu'il a été dit : *Enseignez les nations.* (*Matth.*, XXVIII, 19.) En parcourant les divers âges de l'Eglise chrétienne, que trouverez-vous ? Pendant les trois premiers siècles, elle était sous l'empire des princes idolâtres ; est ce donc par eux que saint Paul, que les Ignace d'Antioche, que les Cyprien de Carthage exerçaient leur divin ministère ? Dans les siècles postérieurs, elle a été bien souvent sous la domination des princes mahométans ou hétérodoxes ; et ne serait-il pas insensé de dire, que c'étaient ses ennemis mêmes qui tenaient de Dieu le droit d'en régler la doctrine et de la gouverner ? Ce n'est pas tout : les princes temporels sont indépendants les uns des autres ; alors qu'arriverait-il ? c'est qu'il y aurait autant de symboles, autant d'églises, autant de religions qu'il y aurait de souverains ; et il faudrait rayer du symbole dressé à Nicée, il y a quinze siècles, l'article qui nous fait professer l'unité de l'Eglise : *Credo Ecclesiam unam.* Protéger, mais non définir ; veiller à la porte du sanctuaire, mais ne pas y entrer témérairement ; appuyer l'Eglise de leurs exemples comme de leurs bras, la défendre durant son passage sur la terre, et non la conduire : tel est le partage des princes temporels. Je me borne à ces principes généraux ; je laisse aux théologiens à les développer dans leurs suites et leurs conséquences.

Il reste donc à dire que l'autorité religieuse réside dans un corps de pasteurs établis par Jésus-Christ. C'est ce que nous appelons l'Eglise enseignante ; le corps épiscopal uni à son chef, le Pontife Romain, voilà pour nous catholiques le tribunal suprême.

Mais ce tribunal suprême est-il infaillible dans ses décisions doctrinales ? quatrième et dernière question.

En jetant un coup d'œil sur ce qui nous entoure, on s'aperçoit aisément que partout l'ordre et la paix naissent de l'autorité et de l'obéissance, en un mot de la subordination. Que deviendrait la famille sans le pouvoir paternel, une armée sans discipline et sans chef, une ville sans la vigilance des magistrats, un royaume sans le prince qui préside à ses destinées ? Combien n'est-il pas naturel de penser que la même sagesse règne dans la société religieuse, et que, pour la faire bien ordonnée, Jésus-Christ l'a soumise à une autorité, qui, devenant un frein pour les uns, une lumière pour les autres, fût un guide assuré pour tous ! Mais

cette autorité est-elle sujette à l'erreur, ou bien est-elle infaillible dans ses décisions? Si je consulte la saine raison, elle me dira : C'est en vain que Jésus-Christ a confié à l'autorité de l'Église enseignante le dépôt des vérités saintes, si elle peut les altérer, les corrompre, et mettre à leur place des doctrines de mensonge. Alors comment le règne à jamais durable de Jésus-Christ serait-il le règne de la vérité? Ainsi, ou il n'a pas voulu que l'autorité fût la règle de ma croyance, ou il doit la préserver de toute erreur dans ses décisions sur la doctrine. Si je réfléchis sur ce symbole révéral de tous les chrétiens, et qui est aussi ancien que la religion, je remarque que je fais profession de croire en l'Église catholique, comme je fais profession de croire en Dieu; or qui dit *catholique*, dit *universel*; et comment l'Église serait-elle universelle, si l'erreur pouvait prévaloir dans l'enseignement de l'universalité de ses pasteurs? Si j'étudie l'antiquité chrétienne, je découvre que, toutes les fois qu'il a paru quelque novateur, on lui a opposé l'enseignement universel des églises; méthode très-insignifiante, si cet enseignement pouvait être lui-même erroné. Enfin, si j'ouvre les Évangiles, j'y trouve ces magnifiques et lumineuses paroles adressées aux apôtres et aux héritiers de leur ministère : *Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre; allez donc, enseignez tous les peuples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à garder toutes les choses que je vous ai commandées; et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des siècles.* (Matth., XXVIII, 19, 20.) Quelles promesses, mais aussi quelle puissance! Promesses pour tous les temps; Jésus-Christ promet d'être avec l'Église enseignante, sans la plus légère interruption, tous les jours, *omnibus diebus*; non pour quelques siècles seulement, mais jusqu'à la fin de toutes choses, *usque ad consummationem sæculi*. Ainsi l'Esprit de vérité assiste aujourd'hui l'Église comme dans l'origine; ses décisions ne sont pas moins respectables au dix-huitième siècle, qu'elles pouvaient l'être au premier; et prétendre mettre l'Église actuelle en opposition avec l'Église ancienne, c'est méconnaître cette assistance promise pour tous les temps. Promesses pour tous les points de la doctrine; Jésus-Christ n'excepte rien, il dit : « Enseignez, administrez les choses saintes, apprenez tout ce que je vous ai appris, et je suis avec vous. » Ainsi tous les jugements de l'Église demandent une égale soumission; si elle a pu errer dans un seul, pourquoi pas dans les autres? Dès lors il n'y a plus de foi, il n'y a plus que des opinions incertaines. L'Église a-t-elle décidé? voilà le seul fait qui m'intéresse. Oui, soit qu'elle prononce dans un concile qui la représente, et dont les décisions sont universellement adoptées; soit qu'elle s'explique, ou par l'organe du souverain pontife, ou par un concile particulier, dont les jugements connus sont revêtus de

l'assentiment universel, Jésus-Christ est toujours avec elle.

Il ne s'agit pas de revendiquer le don de l'infailibilité, ni pour chaque évêque, ni pour chaque église particulière, comme celle de France, portion de l'Église universelle, ni pour une réunion quelconque d'évêques; nous ne plaçons l'autorité suprême que dans le corps des premiers pasteurs, dans l'épiscopat dont le Pape est le chef, aussi bien que de l'Église entière.

Il ne s'agit pas non plus de croire que les évêques sont inspirés comme ont pu l'être les prophètes et les apôtres, et qu'ils sont éclairés par une révélation immédiate. Le même Dieu qui gouverne le monde gouverne aussi d'une manière spéciale l'Église chrétienne; il se sert de tout, des passions, des préjugés, de l'ignorance, pour amener le triomphe de la vérité; comme il se sert du choc des éléments pour l'harmonie de l'univers; il dispose les esprits, les cœurs et les événements, de sorte que la vérité prévaut toujours dans l'universalité du corps des pasteurs, et par là même des fidèles. Voilà dans quel sens nous disons qu'elle est assistée, préservée de l'erreur, ou, en d'autres termes, infaillible; et combien tout cela n'est-il pas raisonnable! C'est donc par l'autorité, et non par l'examen particulier, que doit se régler la croyance.

Jean-Jacques dit quelque part : « Qu'on me prouve qu'en matière de religion je dois me soumettre à l'autorité, et dès le moment même je me fais catholique. » Messieurs, la chose vient d'être établie; donc, pour être conséquent, tout chrétien doit être catholique.

Faut-il se livrer ici à des pensées consolantes, croire que le temps d'égarement et d'illusion avance vers son terme, espérer, après tant de miracles de miséricorde sur l'Église Romaine, que nous en verrons éclater de nouveaux, et que nos frères séparés reviendront à cette ancienne Église, dans le sein de laquelle ont été élevés leurs pères comme les nôtres? Oui, avant le xiv^e siècle, avant Luther et Calvin, la partie du globe la plus éclairée, la plus savante, l'Europe entière professait la même foi. Ce n'est pas nous catholiques qui avons changé, ce n'est pas nous qui nous sommes séparés; ce que nos pères croyaient, il y a trois siècles, nous le croyons encore. Pourquoi faut-il que des nouveautés funestes soient venues rompre cette belle unité, et aient fait naître des divisions qui ont coûté tant de sang et de larmes? Après tant de secousses politiques et religieuses, qui ont ébranlé toutes les croyances, et répandu dans les esprits tant de germes d'indocilité contre ce qu'il y a de plus légitime et de plus sacré, il semble que tout ce qu'il y a d'hommes sages et véritablement habiles dans toutes les communions, devraient sentir profondément le besoin de l'autorité dans la religion comme dans l'État. Où en sont aujourd'hui, en particulier, les églises protestantes? ne sont-elles pas dans une complète anarchie?

leurs ministres savent-ils bien ce qu'ils croient et ce qu'ils ne croient pas? Si dans les communions diverses on se rapproche, c'est par indifférence sur les doctrines; croire ou ne pas croire à la divinité de Jésus-Christ est un point sans importance: tellement qu'après avoir cessé d'être catholiques on a cessé d'être chrétien. Cette paix apparente est le sommeil de la mort. Les peuples ne sont pas faits pour une léthargique indifférence; il leur faut des doctrines arrêtées: et c'est parce que le christianisme est si vacillant chez les protestants, qu'ils devraient être plus disposés à revenir à la foi catholique. Puisse le ciel susciter en Europe quelques-uns de ces hommes rares, puissants en œuvres et en paroles, à qui il soit donné d'entraîner les esprits et les cœurs, de réunir à leur mère les enfants séparés, de faire tomber le mur de division, de faire rentrer dans le bercail les brebis égarées; afin qu'aujourd'hui, comme autrefois, l'Europe ne forme qu'un seul troupeau sous un même pasteur!

CONFÉRENCE XLII.

DEVOIRS ENVERS JÉSUS-CHRIST (374).

Aspicientes in auctorem fidei, et consummatorem Jesum. (Hebr. XII, 2.)

Fixez vos regards sur Jésus, l'auteur et le consommateur de notre foi.

Monseigneur (375),

Toutes les nations et tous les siècles ont vu, et verront jusqu'à la fin, la vérité et le mensonge, le bien et le mal, la religion et l'impiété, se disputer l'empire du monde, présenter à la fois le double spectacle des actions les plus sublimes et des excès les plus révoltants; et sans doute ce serait étrangement s'abuser, que de ne voir parmi nous que des vices, et chez nos pères que des vertus. Mais chaque siècle a son genre particulier de malice et de perversité: or ce qui semble caractériser l'époque où nous sommes parvenus, c'est l'audace des opinions, jointe à la mollesse des mœurs; c'est l'amour effréné des choses matérielles, le dégoût de ces hautes vérités qui gênent les penchants et commandent des sacrifices, l'aversion pour toute espèce de joug religieux et même social, l'oubli de la Divinité, le mépris des choses saintes, l'esprit de révolte et d'impiété contre Jésus-Christ, ses mystères, sa doctrine et ses lois. Depuis cent ans, l'histoire de notre France, qu'est-elle autre chose, à le bien prendre, que l'histoire du combat de l'irreligion contre le christianisme? combat livré d'abord par la plume, plus tard par le glaive, et dont l'issue a été pour un temps la mort apparente de la religion tout entière. Chassée de ses temples, elle s'était réfugiée dans les cœurs, sanctuaire inaccessible à toute la fureur des hommes. Bientôt elle put en sortir pour remonter sur ses autels; mais l'impiété, irritée par sa défaite même, redoubla ses attaques; elle remplaça a persécution sanglante par la persécution

la plus redoutable de toutes, celle de l'oppression et de l'avidissement: et encore aujourd'hui, comptant pour rien l'expérience, égarée par l'orgueil et la haine, elle s'exhale en dérisions, en blasphèmes, en calomnies qui retentissent dans l'Europe entière; et c'est ainsi qu'elle se montre fidèle à son premier dessein, celui de précipiter dans le même abîme tous les autels avec tous les trônes.

Frappé de ces considérations, j'ai cru ne pouvoir honorer plus dignement mon ministère, qu'en vous invitant à fixer vos regards sur Jésus-Christ, qui a été l'auteur et le consommateur de notre foi par la vérité de sa doctrine, par l'autorité de ses exemples, et par les mérites de sa mort: *Aspicientes in auctorem fidei, et consummatorem Jesum*. Je viens vous rappeler tout ce que nous lui devons de soumission et de dévouement, et combien il est digne d'un chrétien de redoubler de zèle pour sa gloire, à mesure que ses ennemis redoublent d'audace pour anéantir, s'il était possible, son nom et son culte sur la terre. Et quel moment plus favorable à mon dessein, que celui où l'Eglise nous met devant les yeux les témoignages les plus touchants de sa tendresse pour les hommes, et où j'ai l'honneur de parler devant ceux-mêmes qui, par l'élévation de leur rang, par leurs dignités, leur ascendant sur la multitude, sont appelés à servir ici de guides et de modèles? Quels sont nos devoirs envers Jésus-Christ, d'après notre qualité de chrétiens? c'est tout mon sujet.

Il est des novateurs audacieux, qui cherchent dans la folie de leurs opinions une célébrité qu'ils ne sauraient attendre de la médiocrité de leurs talents, qui voudraient essayer de refondre le monde entier, de remplacer la morale par l'intérêt, la religion par les arts et par l'industrie, et de bannir Dieu de son empire en le chassant en quelque sorte de cet univers qui est son ouvrage, comme de nos cœurs qui doivent être son sanctuaire. Heureusement pour son repos, la terre porte peu de ces êtres dépravés, d'autant plus insensés, dit l'Apôtre, qu'ils se croient plus sages: *Dicentes se esse sapientes, stulti facti sunt (Rom., I, 22)*, et qui semblent n'appartenir à l'espèce humaine que pour en être la honte et le fléau. Un instinct sublime, vainqueur du temps et des sophistes, tient les générations et les siècles comme enchaînés à un petit nombre de vérités sacrées; et tant que nous bornons en général à parler de sentiments religieux, nous trouvons peu de contradicteurs. Je dirai plus: il est un grand nombre d'hommes, élevés dans la religion chrétienne, qui peut-être, sans la pratiquer, font gloire de la respecter, qui seraient incapables de renier la foi de leurs pères, et chez qui l'honneur ferait, ce semble, dans bien des circonstances, l'effet même de la conviction. Mais si nous voulons sortir de ces généralités pour nous appesantir sur les obligations que leur in-

(374) Discours prêché à la cour le jeudi saint, 30 mars 1820.

(375) Monsieur, comte d'Artois.

pose la profession du christianisme ; si nous demandons l'assentiment de l'esprit à toutes les vérités révélées, la fidélité à tous les préceptes évangéliques, l'observance de toutes les pratiques commandées : alors leur cœur murmure, se soulève contre le joug qu'on lui présente, et ils sont tentés de s'écrier, comme les incrédules décidés : Rejetons loin de nous le fardeau de cette doctrine et de ces lois : *Projiciamus a nobis jugum ipsorum.* (Psal. II, 3.) C'est à ces chrétiens que je viens m'adresser aujourd'hui, pour leur faire sentir combien ils sont inconséquents et coupables. Oui, notre devoir comme chrétiens, et celui-là renferme tous les autres, c'est une soumission pleine et parfaite, d'esprit, de cœur, de conduite, à la religion toute entière de Jésus-Christ.

En effet, mes frères, s'il a paru sur la terre, c'était pour dissiper les ténèbres et détruire les vices du paganisme ; pour fixer dans les croyances arrêtées les esprits jusque-là flottants à tout vent de doctrine ; pour épurer, perfectionner la morale, lui prêter une autorité divine ; et pour remplacer par un culte saint et pur, des superstitions impures et cruelles, également indignes de l'homme et de Dieu. Or c'est de tous les points de sa religion, de sa doctrine, de sa morale, de son culte ; c'est pour tous les temps, pour tous les lieux, pour tous les hommes, qu'il a dit en parlant de lui-même : *Je suis la vérité* : « *Ego sum veritas* » (Joan., XIV, 6) ; » parole qui ne passera point, et dont les conséquences forment tous nos devoirs.

Jésus-Christ est la vérité dans sa doctrine : dès-lors il ne s'agit ni de se former, d'après la seule raison, un système de religion appelée *naturelle*, et d'être à soi-même son maître et son législateur ; ni de vouloir faire un mélange bizarre de christianisme et de philosophie, comme le faisaient les sophistes païens à la naissance de l'Eglise chrétienne ; ni de s'enfoncer dans de savantes recherches, et d'interroger les sages de la Grèce ou de Rome, pour savoir ce qu'il faut penser de Dieu, de la providence, de la vie future, de la formation du monde, de l'origine de l'homme, des causes et des remèdes de sa corruption et de ses malheurs. Ici tout est révélé, tout est enseigné par Jésus-Christ et par les premiers dépositaires de sa doctrine ; il ne parle pas en philosophe qui disserte, mais en maître qui décide ; les miracles qu'il opère au sein de la Judée sont comme les lettres de créance de sa divine ambassade ; il prouve qu'il a le droit de commander aux hommes en commandant à la nature : et certes, quand Dieu parle, il faut bien que l'homme se taise.

Ainsi, que le genre humain se trouve à une époque de lumières ou de barbarie, qu'il soit en paix ou dans la confusion, que les nations prospèrent ou qu'elles périssent, la foi reste la même au milieu de ces vicissitudes perpétuelles. *Jésus-Christ*, dit l'Apôtre, *était hier, il est aujourd'hui, il sera dans tous les siècles* : « *Hier et hodie et in sæcula.* »

(Hebr., XIII, 8.) Son Evangile a paru au milieu du monde païen comme un soleil de vérité ; depuis qu'il s'est levé, il n'a pas retiré sa lumière ; et il n'est pas plus donné aux hommes de l'éteindre, que d'arracher au firmament l'astre qui nous éclaire. C'est Jésus-Christ qu'il faut suivre, si l'on ne veut marcher dans les ténèbres. (*Qui sequitur me, non ambulat in tenebris.* (Joan., VIII, 12.)

Ainsi, que le savant me vante les progrès de l'esprit humain dans les procédés des arts, dans les sciences naturelles, dans la connaissance de ce monde visible et du globe que nous habitons, je pourrai l'écouter : je sais que les découvertes sont filles du temps et de l'expérience. Mais, dans la religion, tout ce qu'il faut savoir est découvert ; après Jésus-Christ, la vérité même, il ne s'agit plus de chercher, mais de croire ; le simple villageois qui connaît son symbole, est aussi avancé que le plus docte personnage ; pour le savant comme pour l'ignorant, il n'est qu'un seul maître, et ce maître est Jésus-Christ : *Magister vester unus est Christus.* (Matth., XXIII, 10.) Il faut que toutes les intelligences humaines plient devant l'intelligence divine ; que la curiosité, comme le dit Tertullien, cède à la foi ; ne rien savoir hors d'elle, c'est tout savoir : « *Cedat curiositas fidei ; adversus regulam nihil scire, omnia scire est.* » (De Præscr., cap. 14.)

Hé ! mes frères, qui plus que nous doit bien connaître où aboutit cette inquiétude superbe des esprits ? Nous avons voulu franchir les bornes posées par la main de Dieu même, et Dieu nous a punis en nous livrant aux plus prodigieux égarements. Toutes les vérités ont été méconnues, toutes les croyances remplacées par le doute, toutes les parties du christianisme déchirées en lambeaux : après avoir arraché avec violence quelques rameaux, on a fini par porter la cognée jusqu'à la racine de l'arbre ; rien n'a plus été sacré ; et d'erreurs en erreurs, d'abîme en abîme, on s'est précipité dans celui de l'indifférence et de l'athéisme. Cependant que peuvent craindre, que peuvent honorer ceux qui n'honorent pas, qui ne craignent pas Dieu ? Quand la religion, cette véritable gardienne des mœurs et des lois, s'est affaiblie, on a vu s'affaiblir, se relâcher avec elle les liens de la famille et de la société ; un esprit d'insubordination systématique s'est emparé des peuples : un philosophisme insensé a déplacé le pouvoir, et mis le sceptre du commandement dans la main de ceux qui devaient obéir ; on a fait de la soumission une lâcheté, et de la révolte un devoir. Après avoir attaqué la haute majesté du ciel, comment aurait-on épargné les humbles majestés de la terre ? Les trônes des princes n'ont plus été fermes là où la Divinité avait en quelque sorte perdu le sien. Semblables à ces feux souterrains, qui, après de sourds mugissements, finissent par une effrayante explosion, les mauvaises doctrines, après avoir fermenté quelque temps dans les esprits, ont fini par un éclat

terrible; les nations se sont agitées, et le monde social a tremblé et tremble encore sur ses fondements ébranlés. Ainsi, ô notre adorable Maître, nous sommes ramenés à vous, comme à la source de toute vérité, par les monstrueuses erreurs de ceux qui vous ont abandonné; et nous vous dirons, comme autrefois le prince des apôtres : Seigneur, j'ai beau chercher un autre maître que vous, je n'en trouve pas; hors de vous, il n'y a que mensonge et que néant; vous seul possédez les paroles de la vie éternelle : *Domine, ad quem ibimus? verba vitæ æternæ habes.* (Joan., VI, 69.)

Vérité dans les dogmes qu'il nous révèle, Jésus-Christ est aussi la vérité dans les préceptes qu'il nous donne. Dès lors toutes les règles de conduite sont tracées pour nous; et qu'il est heureux qu'elles ne soient abandonnées ni aux recherches de la faible raison, ni aux caprices des passions ennemies de tout joug! Mais en vain nous admirons la morale évangélique comme le plus beau présent que le ciel ait fait à la terre, si nous ne dirigeons par elle nos sentiments et nos actions; si, l'appliquant aux autres, nous la négligeons pour nous-mêmes; et si nous prétendons la faire plier au gré de nos désirs et de nos penchants, nous conduire en philosophes formés à l'école de Platon, plutôt qu'en chrétiens formés à l'école de Jésus-Christ.

Nous ministres de la religion, nous ne sommes que les dépositaires de ces maximes célestes; chargés de les enseigner aux fidèles, il n'est en notre pouvoir, ni de les exagérer, ni de les affaiblir. Loin de nous le rigorisme, qui, confondant le précepte avec le conseil, voudrait quelquefois imposer un joug intolérable à la faiblesse humaine; mais aussi loin de nous la molle indulgence, qui, pour se rapprocher de la corruption des enfants des hommes, amoindrit toutes les vérités, pour parler avec le prophète : *Diminutæ sunt veritates a filiis hominum.* (Psal. XII, 2.) Interrogé sur ce qu'il fallait faire pour entrer dans la vie, le Sauveur du monde répondit : *Observez les commandements : « Serva mandata. »* (Matth., XIX, 17.) Telle est la loi commune, inviolable, que le ministre de la religion doit le premiers'appliquer à lui-même, mais dont il ne peut dispenser personne; et fût-il interrogé par ce qu'il y a de plus grand sur la terre, il doit dire au nom de Dieu, comme il dirait au dernier des fidèles : *Observez les commandements : « Serva mandata. »*

Ici, prenons garde de nous faire illusion, de décliner en quelque sorte la loi pour en prendre ce qui nous plaît, en rejeter ce qui nous gêne, et de nous tranquilliser peut-être par la fidélité à quelques points, sur la transgression de tous les autres. Ainsi, ce n'est point assez de respecter par contrainte l'autorité, si l'on n'obéit par conscience; ni de faire du bien à ceux qui nous en font, si nous faisons du mal à nos ennemis; ni de ne pas attenter à la vie de notre semblable,

si nous attentons à sa fortune et à ses droits légitimes; ni de ne pas toucher au bien d'autrui, si nous déchirons cruellement sa réputation; ni d'éviter les excès les plus honteux de la débauche, si nous menons une vie molle et sensuelle; ni de nous sauver des scandales de la prodigalité, si nous ne faisons du superflu le patrimoine des pauvres; ni de régler les dehors de notre conduite, si nous donnons toute licence à notre cœur. Il est ordonné à tous d'aimer Dieu et d'aimer les hommes, comme il est ordonné à tous de croire à la parole divine; et si la foi qui embrasse toutes les vérités révélées est faite pour tous les esprits, la charité qui comprend toutes les vertus est faite pour tous les cœurs. C'est le Seigneur lui-même qui a dit : *Si vous m'aimez, gardez mes commandements : « Si diligitis me, mandata mea servate. »* (Joan., XIV, 15.)

Vérité dans le dogme et la morale, Jésus-Christ est aussi la vérité dans le culte; et dès lors c'est à nous d'honorer la Divinité par les hommages qu'il nous a prescrits, et qui se sont perpétués d'âge en âge jusqu'à nous. S'éloignant des superstitions païennes, et réalisant les ombres de la loi mosaïque, l'Eglise chrétienne, instruite par son divin auteur, rendit à Dieu, dès son origine, un culte saint et pur, qui était l'expression de sa foi, de ses sentiments, de ses espérances comme de ses craintes, et en même temps le lien visible des membres dont elle se composait. Le temps et les circonstances ont bien pu ajouter à l'appareil extérieur, à la richesse des autels, à la magnificence des temples, à la pompe des cérémonies; mais le fond du culte sacré n'a pas changé; et lorsqu'il est question de ce que Jésus-Christ nous prescrit au nom de Dieu, ou de ce que l'Eglise nous prescrit au nom de Jésus-Christ, notre seul partage, c'est le respect et la soumission. *Celui qui vous écoute, m'écoute*, a-t-il dit au collège des apôtres (Luc. X, 16), et à leurs successeurs dans leur divin ministère. Ainsi, Jésus-Christ a-t-il commandé la prière comme le canal ordinaire des faveurs célestes? c'est à nous de l'invoquer avec autant d'humilité que de confiance. A-t-il établi un sacrifice d'adoration et d'amour, dont le prix infini le rend digne de l'infinie majesté? c'est à nous d'y assister avec une composition vive et un profond anéantissement. A-t-il institué des signes sacrés, pleins de force et d'efficacité pour la sanctification de nos âmes? c'est à nous de puiser avec empressement et reconnaissance à cette source de grâces. A-t-il fondé un sacerdoce qui dût être le dispensateur de ses mystères? c'est à nous de recourir à lui avec respect. Enfin a-t-il laissé, en quittant la terre, une autorité gardienne de ses vérités saintes, chargée de nous diriger dans les voies du salut, de veiller à la pureté de son culte aussi bien qu'à l'intégrité de sa doctrine? c'est à nous de l'écouter avec docilité, nous souvenant de cette parole de saint Cyprien (376), que « celui-là

ne saurait avoir Dieu pour père, qui n'honore pas l'Eglise comme sa mère. » Loin de nous le fol orgueil de censurer l'œuvre de la divine sagesse, de dédaigner les moyens de sanctification qu'il lui a plu d'établir, de vouloir nous tracer des routes nouvelles, et d'accuser de superstition ce qui a été pratiqué par les saints et grands personnages qui nous ont précédés dans la carrière.

Je le sais, lorsqu'il s'agit des devoirs et des pratiques ordinaires de la vie chrétienne, et pour le dire ici dans le langage le plus simple, lorsqu'il s'agit de la sanctification du jour du Seigneur, de l'assistance à l'office divin, de la confession annuelle, du devoir pascal, de l'usage des sacrements, des temps d'abstinence et de jeûne, du respect pour la mémoire des saints, pour leurs tombeaux, pour leurs restes vénérables; nous sommes peut-être tentés de n'y voir que des dévotions populaires, de croire tout cela au-dessous de notre rang et de nos lumières; mais je sais aussi que toutes les distinctions de naissance, de talents, de richesses, de dignités, bien qu'elles soient dans l'ordre de la Providence, et consacrées par elle pour le bien de tous, disparaissent devant le Dieu du ciel et de la terre; qu'elles ne sauraient autoriser à ses yeux la violation de la loi commune; et que même il a droit d'exiger davantage de ceux à qui il a plus donné. Dans tout ce qui touche aux exercices religieux, condamner ce que l'Eglise condamne, approuver ce qu'elle approuve, pratiquer ce qu'elle commande, telle est la règle des vrais fidèles.

Je sais encore que le monde est plein de beaux esprits dédaigneux, qui font de ce que le sage respecte l'objet de leurs censures et de leurs dérisions amères; il est plein de cœurs faibles qui trahissent leur foi, et qui, déserteurs au dehors de ce qu'ils révèrent intérieurement, rougissent des devoirs extérieurs et des pratiques saintes de la religion. Mais il est d'un caractère noble et ferme de s'élever au-dessus des railleries des hommes vains et frivoles, qui souvent blasphèment ce qu'ils ignorent; il est d'un cœur généreux de dire comme saint Paul: Que m'importent les jugements des hommes, leurs louanges ou leur blâme? mon véritable juge, c'est Dieu: *Qui judicat me, Dominus est.* (I Cor., IV, 4.)

Je sais enfin qu'il existe au milieu de nous une secte, impie parce quelle est perverse, et perverse parce qu'elle est impie; qui fait la guerre à Dieu pour mieux la faire aux hommes; qui sème des doctrines funestes pour en recueillir des forfaits; qui dénature par des sophismes ou par des crimes ce qu'il pourrait y avoir de grand et d'élevé dans les institutions humaines; qui voit la liberté dans une indépendance sauvage, l'égalité dans la confusion de tous les rangs, la tolérance dans la haine et l'oppression de la religion véritable: secte qui ne semble vivre que de destruction et de mensonges, qui raisonne la révolte comme l'impiété, et qui,

tous les jours, couvre la France entière, les campagnes comme les cités, de libelles furieux contre la religion, le sacerdoce et ses ministres. Mais cette apostasie ne fait que donner plus de prix à la fidélité. C'est lorsque mille bouches s'ouvrent pour blasphémer, que le chrétien doit plus que jamais sanctifier ses lèvres du nom adorable de Jésus-Christ; c'est lorsque l'arche sainte est sur le point de tomber dans les mains des Philistins, que les vrais Israélites doivent se rallier autour d'elle; c'est lorsque l'impiété frémit, menace autour de la cité sainte, que la piété doit veiller sur ses remparts. On a dit quelquefois que, lorsque la patrie était en danger, tout citoyen était soldat: hé bien! nous dirons que, lorsque la religion est si hautement combattue, tout chrétien doit être un apôtre, par ses exemples du moins, si ce n'est par ses discours; il faut qu'il s'écrie avec le prophète: Seigneur, ils se sont armés contre votre loi, ils l'ont foulée aux pieds, ils ont voulu la détruire, l'abolir sur la terre; eh bien! la haine de ses ennemis sera la mesure de mon amour; c'est parce qu'ils veulent l'anéantir qu'elle me sera plus chère: *Dissipaverunt legem tuam; ideo dilexi mandata tua.* (Psal. CXVIII, 126, 127.)

Vous le sentirez aisément, vous chrétiens réunis dans cette enceinte; c'est de vous que la religion a le droit d'attendre le plus d'efforts et de dévouement; c'est à vous qu'il appartient surtout de la servir par l'éclat de vos exemples, et de la dédommager des outrages qu'elle reçoit, par la solennité de vos hommages. La religion seule peut réparer les maux de l'impiété, raffermir l'autorité domestique et civile, en la faisant dériver de l'autorité de Dieu même, arrêter la licence des esprits par le frein de ses croyances, rétablir les notions affaiblies du juste et de l'injuste, tracer à tous leurs devoirs par la divine autorité de ses préceptes, et replacer ainsi sur sa véritable base l'édifice social; mais, afin qu'elle exerce tout son empire pour le bonheur de tous, il faut qu'elle soit hautement respectée par ceux dont le premier devoir, en qualité d'hommes publics, est de la respecter. Le mépris de la religion de la part de ceux que leurs dignités, leur fortune, leurs lumières, élèvent au-dessus du peuple, a toujours été et sera toujours le présage aussi certain qu'effrayant du dépérissement des mœurs, des lois et de la société.

Je vous rends grâces, ô mon Dieu, au nom de la France entière, d'avoir animé de ce zèle et de ces sentiments les enfants de saint Louis. Ecoutez le vœu de nos cœurs, sauvez tout ce qui nous reste d'une tige si belle, et faites-la reflourir avec un éclat tout nouveau. Couvrez du bouclier de votre puissance le prince si religieux, si français, qui préside à cette touchante cérémonie, lui dont le cœur royal et magnanime se peint dans tous ses discours comme dans tous ses traits. Veillez sur ce monarque qui a hérité de la piété non moins que du trône de ses

pères, et répandez sur sa tête auguste toute l'abondance de vos faveurs ; achevez par lui ce que vous avez commencé, et fermez à jamais, par ses royales mains, l'abîme de nos malheurs. Père des miséricordes, accordez un triomphe complet aux lumières de son esprit sur les ténèbres de la fausse sagesse, à la pureté de ses vertus sur la corruption du siècle, à la sincérité de sa foi sur les efforts de l'impiété. Couronnez enfin tous vos dons en le rendant heureux sur la terre du bonheur de ses peuples ; et heureux dans le ciel de votre bonheur même. Ainsi soit-il.

CONFERENCE XLIII.

SUR LES MISSIONS (377).

Je viens remplir aujourd'hui, Messieurs, un bien étrange ministère ; je viens faire devant vous, non pas uniquement l'éloge des missions, mais leur apologie ; non pas uniquement en célébrer les bienfaits, mais les venger des attaques et des insultes de l'impiété. Et certes, n'est-il pas étrange, pour ne pas dire déplorable, que, dans le royaume très-chrétien, on soit obligé de prendre hautement la défense d'un apostolat qui a fondé et perpétué la religion sur la terre, qui seul a pu éclairer les peuples infidèles, comme il peut ranimer la foi chez les peuples chrétiens dégénérés ? Oui, de nos jours, des ministres de paix sont présentés comme des perturbateurs du repos public ; les médecins des âmes sont traduits comme de vils charlatans de religion, et peu s'en faut que les prédicateurs de la morale évangélique ne soient qualifiés impudemment de corrupteurs des consciences. Ecoutez leurs vains détracteurs, ils vous diront : Pourquoi des missions ? Sommes-nous donc des sauvages qu'il faille civiliser, ou des idolâtres qu'il faille amener à la connaissance du Dieu unique auteur de l'univers ? Vous gémissiez sur les vices et la corruption du peuple ; c'est un mal de tous les temps ; pour y remédier, autant qu'il est possible, ne suffit-il pas des pasteurs ordinaires révévés de leur troupeau ? Et qu'a-t-on besoin de ces inconnus venant de je ne sais où pour nous effrayer par leurs voix étrangères ? Que signifient ces spectacles de religion, ces scènes préparées d'avance pour remuer le peuple ? Tout cela frappe les sens, mais ne change pas le cœur. Que signifient surtout ces cérémonies lugubres appelées expiatoires ? qu'est ce donc que la France a tant à expier, et de quel droit les missionnaires se regardent-ils comme chargés de ses intérêts auprès du ciel ? Ainsi, en premier lieu, les missions sont superflues. Ce n'est pas tout : que font-elles autre chose que bouleverser les campagnes et les cités, porter dans les familles le trouble et la division ?

(377) Cette conférence est la dernière que Mgr l'évêque d'Hermopolis ait prononcée dans l'église Saint-Sulpice, en 1822. Il l'avait d'abord composée pour une assemblée de charité, qui se tint à l'archevêché, le 19 avril 1819 ; et nous avons laissé

On fait grand bruit du concours des fidèles et de leur apparente piété ; mais si vous respectez sincèrement vos mystères, ne devez-vous pas trembler qu'ils ne soient profanés par un grand nombre de ceux qui y sont admis avec tant de facilité ? Et que dirons-nous encore de ces cantiques composés avec art, et dont les paroles sont répétées sur des airs profanes qui rappellent le théâtre dans le temple de Dieu ? Tout cela est-il conforme à l'ordre, à l'esprit de la religion, aux bonnes mœurs ? Disons donc, en second lieu, que les missions sont nuisibles. Enfin, quel en est le résultat ? où en sont les effets durables ? C'est un torrent qui s'est écoulé avec fracas ; les premières impressions sont bientôt effacées ; il n'en reste rien, et tout le fruit des missions se réduit aux éclatants honneurs que reçoivent en partant les missionnaires, honneurs qui ne semblent pas leur être indifférents. Ainsi, en troisième lieu, les missions sont infructueuses.

Vous le voyez, Messieurs, je ne dissimule rien, parce que je ne crains rien. On pourrait présenter les objections avec plus d'artifice ; on n'y mettrait pas plus de vérité : n'en soyez pas effrayés. Vos cœurs nobles et religieux repousseraient, sans doute, ces vains arguments, lors même que votre esprit n'en verrait pas clairement la solution. Souffrez un moment que nous travaillions à dissiper le nuage que nous avons élevé devant vos yeux, il ne tardera pas à s'évanouir ; et, pénétrés plus que jamais d'un saint zèle pour le soutien de ces missions de France, qui sont en grande partie votre ouvrage, vos pieuses largesses en leur faveur seront la seule réponse que vous daignerez faire à leurs ennemis. Je ne saurais ici me défendre d'un souvenir bien douloureux pour vous comme pour moi. Il est présent à ma pensée, il est présent à mon cœur, le saint prêtre qui vous fut si connu ; deux fois il éleva sa voix touchante en faveur des missions de France, et deux fois il obtint pour elles des secours si abondants, qu'ils surpassèrent ses espérances : aujourd'hui, s'il vivait, il parlerait encore à ma place (378). Hélas ! vous êtes donc condamnés à ne plus entendre les paroles de persuasion qui coulaient de ses lèvres comme une douce rosée, et qui, inspirées par son âme, ne manquaient jamais d'arriver jusqu'à la vôtre ; vous le cherchez en vain dans cette enceinte, ce n'est ni sa personne ni sa voix. Du moins si, en quittant la terre, il nous avait laissé son esprit et son cœur ; mais non, il a tout emporté avec lui dans le tombeau : ou plutôt, je me trompe, il nous a laissé, à nous, ses exemples à imiter, et à vous, Mesdames, tout son zèle pour les œuvres saintes que lui avait fait entreprendre son amour de la religion et de l'humanité. J'ose croire que c'est sous ses regards

subsister quelques passages qui se rapportent à cette circonstance.

(378) L'abbé Legris-Duval, mort le 13 janvier 1819.

protecteurs que je vais plaider la cause des missions, et de celles en particulier qui sont l'objet de cette réunion et de votre sollicitude : c'est tout le sujet de cette conférence.

Il existe au milieu de nous un peuple de beaux esprits irréligieux ; peuple inquiet et jaloux de tout empire qui n'est pas le sien, eriant au feu du fanatisme au milieu des glaces de l'indifférence, déclamant avec violence contre le pouvoir religieux, pour mieux assurer sa propre domination ; peuple incorrigible, que trente ans de calamités n'ont pu désabuser, qui ne connaît la Providence ni à ses châtements ni à ses faveurs, et qui creuse avec une affreuse sécurité un abîme, où, si on le laissait faire, viendrait s'engloutir encore la société avec la religion ; peuple frivole, incapable de vérités fortes, qui sait moins ce qu'il veut que ce qu'il ne veut pas, qui craint de s'avouer à lui-même franchement la nécessité de la religion ; qui pourtant quelquefois semble rêver une religion sans sacerdoce, ou bien un sacerdoce sans autorité, c'est-à-dire complètement inutile ; peuple enflé d'orgueil, adorateur exclusif de ses propres pensées, mettant ses théories à la place de l'expérience des siècles, toujours prêt à recommencer les mêmes erreurs pour aboutir aux mêmes désastres, et qui, sur les débris du trône et de l'autel abattus, s'écrierait avec joie : Périssent la monarchie, périssent le christianisme, pourvu que triomphent nos systèmes !

Voilà pourtant, Messieurs, quels sont les vrais ennemis des missions ; elles ne sauraient en avoir d'autres, et il suffit de les avoir signalés pour que vous soyez suffisamment avertis d'être en garde contre leurs incursions. Mais ne craignons pas d'entrer en discussion avec eux. D'abord ils présentent les missions comme superflues ; et pour le persuader, ils commencent par faire observer qu'elles ne sont que pour les sauvages et les idolâtres, et que nous ne sommes ni l'un ni l'autre.

Il est vrai, Messieurs, nous ne sommes pas des sauvages ; nous reconnaissons un gouvernement, des lois, des familles bien distinctes avec des droits et des intérêts fixés et garantis. Mais l'autorité n'a-t-elle pas été ébranlée jusque dans ses fondements par les mauvaises doctrines, et n'est-il pas important de la raffermir par les maximes évangéliques ? Mais les lois humaines ne sont-elles pas trop souvent le jouet des passions, de la fraude, de l'ambition, de la cupidité, et ne faut-il pas, pour les rendre plus inviolables, leur prêter l'appui d'une religion qui les présente comme des règles de conscience ? Mais dans les familles tout est-il bien ordonné ? y a-t-il toujours assez d'union parmi les époux, de vigilance dans les pères, de piété filiale dans les enfants, de fidélité dans les serviteurs ? et n'est-il pas utile d'y ramener les sentiments religieux, qui sont la meilleure sauvegarde des vertus domestiques ? Nous faisons gloire de notre

civilisation ; mais n'a-t-elle pas ses vices et ses excès, comme la barbarie peut avoir les siens ? Nous méprisons l'ignorance du sauvage ; je ne sais si l'orgueil du sophiste vaut beaucoup mieux : plus d'une fois la religion a su faire d'un peuple sauvage un peuple civilisé ; mais on peut bien déifier la sagesse du siècle de pouvoir, sans la religion, faire quelque chose d'un peuple corrompu par une science vaine, et usé par sa civilisation même.

Il est vrai que nous ne sommes pas idolâtres ; nous n'adorons pas les astres, le feu, la pierre et le bois. Toutefois, il ne faudrait pas remonter bien haut dans nos annales pour trouver des superstitions tout aussi pitoyables que celles de l'ancienne idolâtrie, pour rencontrer des hommes qui se sont déclarés hautement les adorateurs de la déesse Raison, et qui, l'encensoir à la main, se sont prosternés devant le vice en personne assis sur nos autels. Du moins les anciens idolâtres étaient pénétrés du sentiment confus de la divinité ; c'est à elle qu'ils avaient la pensée prédominante de rendre hommage, et leurs législateurs avaient toujours cherché dans une religion quelconque, réputée divine, l'appui le plus ferme de leurs institutions sociales. Nous, au contraire, nous sommes entourés d'athées qui méconnaissent la divinité, d'indifférents pour qui elle est comme si elle n'était pas, de politiques qui regardent comme le chef-d'œuvre de la raison humaine de la bannir de la société, comme ils voudraient la bannir de leur cœur. Ils ont peut-être assez d'esprit pour façonner avec art la statue, et ils n'ont pas assez de bon sens pour demander au ciel le feu divin qui seul peut lui donner la vie. Ainsi, dans les raffinements d'une fausse sagesse, nous sommes tombés, sous quelques rapports, au-dessous du paganisme. Et croit-on qu'il soit plus facile de ramener à la religion un peuple d'apostats que d'y amener un peuple de païens ?

Et où a-t-on vu que les missions n'étaient pas faites pour des peuples civilisés et chrétiens ? J'ouvre l'histoire : en reculant de six siècles, je trouve en Italie saint François d'Assise, en Espagne saint Dominique, fondant l'un et l'autre une société d'ouvriers évangéliques qui se répandent dans toutes les contrées de l'Europe chrétienne et y exercent un saint apostolat. Plus tard, je trouve saint Ignace de Loyola, fondateur de cette compagnie qui s'est rendue si célèbre dans l'univers, qui a donné aux différentes parties du monde les missionnaires à qui nous devons ces lettres si édifiantes et si curieuses tout ensemble, et qui en même temps qu'elle a formé François-Xavier, l'apôtre des Indes, a formé, pour la France, François Régis apôtre du Velay. J'arrive à saint Vincent de Paul, le père des pauvres, l'honneur du sacerdoce français, qui établit une congrégation dont le nom seul atteste la destination tout apostolique, celle des *Prêtres de la Mission*. Quels hommes je pourrais citer, qui ont été plus ou moins

missionnaires, et qui sont faits pour en imposer aux incrédules par l'éclat de leur génie comme de leurs vertus ! C'est François de Sales, qui, par des missions conduites avec autant de sagesse que de douceur, ramène à l'Eglise Romaine soixante-douze mille de ses frères séparés ; c'est Bossuet, se mettant dans la ville de Metz à la tête d'une mission qu'y donnent les disciples de Vincent de Paul ; c'est Fénelon, évangélisant dans le Poitou, et recueillant d'un zèle tendre et compatissant les fruits les plus abondants de vie et de salut ; c'est le plus éloquent missionnaire du dernier siècle, que Massillon ne put entendre dans sa ville épiscopale sans l'admirer, le père Brydaine, dont la voix tonnante, après avoir grondé comme la foudre sur nos provinces, vint retentir avec tant d'éclat dans cette capitale. Maintenant, je le demande que faut-il croire, sur l'utilité des missions chez les peuples chrétiens, ou des illustres et saints personnages que je viens de citer, ou des ennemis mêmes de la religion ? Serait-il chrétien celui qui oserait balancer ?

Mais, dira-t-on, s'il faut ranimer la croyance et régénérer les mœurs des chrétiens, le zèle des pasteurs ordinaires ne suffit-il pas pour cela ? Non sans doute. Et d'abord, dans les différentes parties de la France, combien d'églises qui sont privées de tout ministère pastoral ! Pour dire ici les choses par leur nom et sans périphrases, si nous parcourions plusieurs de nos grandes provinces, la Champagne, la Bourgogne, la Touraine, le Poitou, l'Angoumois, une partie de la Guyenne, sans parler d'autres contrées encore, combien de fois nos regards attristés ne tomberaient-ils pas sur des temples en ruines et des troupeaux sans pasteurs ? et ne serait-il pas à souhaiter que chaque diocèse possédât une société de ces hommes évangéliques, qui, parcourant les campagnes, pût y entretenir le feu sacré, en attendant que des temps plus heureux permissent de leur donner des secours plus abondants ? Mais voyez même les villes qui n'en sont pas privées : l'impiété y a fait des ravages ; l'indifférence y a glacé les âmes ; des doctrines perverses qui sont parvenues et parviennent tous les jours jusqu'au peuple de tant de manières, en justifiant les vices, les ont rendus plus communs et plus audacieux. Que peut le pasteur ordinaire contre tant de maux réunis ? Peut-être que son âge, ses infirmités, son défaut de zèle ou de capacité, l'habitude où l'on est de le voir et de l'entendre, le rendent impuissant pour opérer une réforme salutaire ; il faut ici quelque chose qui soit hors de la voie commune. Sortez de votre retraite, hommes apostoliques ; partez avec ces lumières vives, ce zèle ardent, ce dévouement sans bornes, que vous avez puisés dans la solitude au pied de la croix ; allez au nom de celui qui vous envoie, Jésus-Christ est avec vous ; et, pour réveiller les âmes qui dorment d'un sommeil de mort, il vous communiquera quelque chose de cette voix

puissante qui ranima Lazare au fond de son tombeau.

Cependant la renommée les a précédés ; elle a célébré leurs vertus, leur désintéressement, leur éloquence vive et populaire. Ils arrivent, et toute la ville s'émeut ; ils paraissent dans la chaire de vérité, et leurs premières paroles sont répétées de toutes parts ; la curiosité des uns, la piété des autres, bientôt le zèle de tous appelle le peuple aux temples consacrés à la mission. Ce ne sont point ici quelques discours vagues, détachés, qui se dissipent dans les airs ; c'est une suite d'instructions où les vérités chrétiennes sont approfondies, un ensemble d'exercices pieux propres à toucher les cœurs et à les ouvrir au repentir. Là, tous les âges, toutes les conditions, le pauvre et le riche, l'ignorant et l'homme instruit, l'artisan et le magistrat, trouvent une nourriture qui convient à leurs besoins. La religion se présente à tous avec l'appareil de ses formidables menaces, comme de ses magnifiques espérances ; la foi se ranime, le remords se réveille, les consciences sont travaillées de je ne sais quel désir de se purifier ; et bientôt les tribunaux de la réconciliation ne suffisent point à recevoir la foule des pénitents qui s'empresse autour d'eux ; quelque chose de surnaturel s'est passé dans les âmes : la mission seule pouvait opérer ce changement.

Et ne croyons pas que la ville évangélisée soit seule à en recueillir les fruits. Le bruit s'en répand dans toute une contrée et fait naître au loin de pieux sentiments ; les campagnes du voisinage s'ébranlent, leurs habitants accourent pour participer à la bénédiction céleste ; semblables aux bergers de la Judée, qui ont été témoins des merveilles opérées à Bethléem, ils s'en retournent en glorifiant Dieu et racontant ce qu'ils ont vu et entendu, et rentrés dans leurs foyers, ils répandent autour d'eux la bonne odeur des vertus évangéliques. Ainsi la mission n'est pas seulement un flambeau qui éclaire la ville principale d'une contrée ; c'est un fanal qui, portant à de grandes distances ses vives clartés, indique au voyageur la plage heureuse où il doit aborder.

Détracteurs des missions, vous ne leur pardonnez pas cette suite de pompeuses cérémonies, ces spectacles de religion qu'elles présentent aux yeux de la multitude ; vous êtes donc étrangers à la connaissance du cœur humain, vous ignorez les routes qui peuvent y conduire ? Nous savons mieux que vous que le Dieu qui est esprit veut être adoré en esprit et en vérité, et que devant lui la piété véritable est dans le cœur et nullement dans de vains dehors ; mais aussi, mieux que vous, nous savons tout ce que peuvent de graves et touchantes cérémonies pour exciter dans les âmes de pieux mouvements, pour les élever vers la divinité, pour les pénétrer de componction et de repentir ; et l'expérience apprend que plus d'une fois c'est au milieu de ces cérémonies, objet de vos censures, que se fait sentir le premier

retour à la religion et à ses divines lois. Gardez pour vous vos doctrines et vos théories, stériles en vertus comme en sentiments, et laissez-nous ce qui, en s'emparant de l'homme tout entier, de son imagination, de son cœur et de son esprit, n'en est que plus propre à le ramener à ses devoirs. Oui, dans les jours de la mission, laissez les jeunes vierges parer de leurs mains les autels de la Reine des anges, les mères lui offrir leurs enfants, le peuple se consacrer à celle qui est si particulièrement la patronne de la France et de la race de nos rois : le culte de Marie est si doux, si pur, si consolant, si ami de toutes les vertus ? Laissez les habitants d'une ville entière s'abaisser, s'anéantir devant la majesté du Dieu trois fois saint, gémir comme le roi pénitent sur leurs égarements et sur ceux de leurs frères, et faire retentir les voutes sacrées du chant de ses pieuses douleurs : *Seigneur, ayez pitié de nous selon l'étendue de vos miséricordes : « Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam. »* (Psal. L, 1.) Certes, après tant de blasphèmes et d'homicides, de dissolutions et d'apostasies publiques, les prêtres faits pour gémir eux-mêmes entre le vestibule et l'autel, comme parle le prophète, ne doivent-ils pas inviter le peuple à offrir en expiation à la justice divine les prières de l'innocence et les larmes du repentir ? Que si, au malheur de s'être souillée de tant de crimes, la France joignait le malheur plus grand encore de ne pas en rougir, mais plutôt d'en faire gloire, c'est bien alors que ses maux seraient incurables et que sa plaie serait désespérée, ainsi que parlent les livres saints ; et son orgueil inflexible mériterait que le bras de Dieu la précipitât et la refît ensevelie dans un abîme de calamités.

Ennemis des missions, vous vous indignez des cérémonies expiatoires ; mais ne seraient-elles pas utiles, quand elles ne serviraient qu'à expier votre orgueil et votre aveuglement ? Si vous fréquentiez les temples de cette capitale, vous sauriez qu'on y célèbre tous les ans une fête d'expiation connue sous le nom de *Réparation des injures*, vous devriez savoir aussi que ce n'est pas ici une nouveauté de l'invention des missionnaires, mais une pratique de tous les temps, même les plus éclairés. J'en citerai un seul exemple pris dans les annales de notre Eglise, accompagné de circonstances bien autrement tristes et lugubres que ce qui se passe dans les missions. En 1720, il y a cent ans, Messieurs, la ville de Marseille était ravagée par la peste, fléau meurtrier qui coûta la vie à cinquante mille de ses habitants. Belzunce, son évêque d'héroïque mémoire, n'a pas fui devant la contagion ; il est resté au milieu de son troupeau pour en être le père et le consolateur, pour assister les pauvres et visiter les malades. Au milieu de la consternation générale, et dans la pensée de flechir le courroux céleste, il

ordonne une procession solennelle, et lui-même il marche dans la ville la corde au cou, les pieds nus, et tenant une croix à la main, entouré d'un peuple qui fait retentir les airs de lugubres gémissements. Beaux esprits du siècle ! vous ne voyez dans cet appareil expiatoire que du fanatisme ; eh bien ! nous l'aimons ce fanatisme, qui n'empêche pas que le pontife de Marseille ne se dévoue pour son peuple, et que, dans ces mêmes jours de calamité, deux cent cinquante (379) ministres de la religion ne meurent victimes de leur zèle pour le salut des pestiférés ! Incrédules, voilà, pour le dire en passant, les héros de la charité chrétienne ! montrez-nous les héros de votre philosophisme, et nous verrons de quel côté doivent se fixer nos regards d'attendrissement et d'admiration ! Mais rentrons dans notre sujet.

J'en ai dit assez, et même trop sur le premier reproche fait aux missions d'être superflues ; je passe au second, celui d'être nuisibles.

Aurait-on pu soupçonner que des ministres de la religion, qui, l'Evangile d'une main et la croix dans l'autre, travaillent à réconcilier les hommes avec Dieu pour mieux les réconcilier avec leurs semblables, seraient accusés de troubler la tranquillité publique ? Que signifie cette accusation aussi odieuse que ridicule ? Est-il arrivé que les missionnaires aient prêché la révolte de l'épouse contre l'époux, des enfants contre les pères, des sujets contre l'autorité ? Ont-ils jamais consacré, par leurs discours ou par leurs exemples, la haine, le meurtre, le pillage ? et en sortant de leurs instructions a-t-on vu des Français s'armer contre des Français, remplir toute une ville de tumulte et de carnage ? car tels sont les traits auxquels on reconnaît les séditions. Hommes de paix et de charité, il est écrit : Le disciple n'est pas plus que le maître ; s'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront ; vous serez haïs à cause de moi. Or celui qui n'eût pas achevé de briser le roseau à demi rompu, fut accusé aussi d'être un perturbateur du repos public, de soulever le peuple, et ce fut là un des prétextes de sa mort : *Commo vet populum*. Disciples du Sauveur, voilà votre modèle et votre consolation ; et voici, Messieurs, de quoi les justifier à vos yeux.

Dans une des dernières missions, c'était à Tarascon, plus de quatre-vingts hommes se trouvaient réunis dans une assez vaste enceinte, et attendaient le moment de pouvoir se présenter à leur tour au tribunal de la réconciliation. Ils étaient, rangés des deux côtés ; chacun en arrivants'était placé là où il croyait voir ceux qui partageaient ses opinions particulières ; on gardait de part et d'autre un profond silence. Tout à coup une voix se fait entendre, et profère ces paroles que j'ai copiées textuellement sur la lettre d'un missionnaire : « Messieurs à quoi pensons-nous en ce moment ? quel est le motif qui nous

rassemble? sans doute nous désirons obtenir le pardon de nos péchés? Ah! ne serait-il pas nécessaire auparavant de nous réconcilier entre nous? Je déclare, quant à moi, que je pardonne de bon cœur à ceux qui m'ont offensé, et je prie ceux que j'ai offensés de vouloir bien me pardonner.» A ces mots, il s'élança dans les bras de celui qui était devant lui. Tous imitent son exemple : en un moment la nouvelle s'en répand dans la ville; on s'embrasse, on pleure, on se pardonne, et la réconciliation devient universelle : c'est ainsi que les missionnaires mettent partout le trouble et la division.

Je conviens toutefois que les missionnaires troublent l'âme de leurs auditeurs; mais de quelle manière? Comme autrefois le prophète Nathan troubla la conscience de David, qui, après un double crime, s'endormait dans une fausse paix; comme Jonas troubla la ville de Ninive en la menaçant d'une destruction prochaine, et la portant à s'humilier dans le cilice et la cendre; comme saint Paul troubla le proconsul Félix en lui parlant du jugement à venir; comme Jésus-Christ lui-même, lui qui était *doux et humble de cœur*, troubla les pharisiens en leur reprochant avec véhémence leur orgueil et leur hypocrisie. Est-ce donc un si grand mal que de troubler la conscience de cet époux dont la conduite est un scandale public, de cet avare qui n'a pour les malheureux que des entrailles de fer, de cet usurier qui dévore la substance du pauvre, de ce voluptueux qui languit dans la mollesse, de cet impie qui blasphème contre son Créateur, de cet indifférent qui ne lui rend aucun hommage? Oh! plutôt au ciel que, d'un bout de la France à l'autre, ont pût troubler ainsi toutes les consciences erronées et criminelles! Heureuse agitation, qui, en faisant cesser le vice et les scandales, ranimerait partout l'amour de l'ordre, l'amour de la justice, de l'autorité, opérerait une révolution morale dans tous les cœurs, et nous guérirait ainsi de tous les maux de nos longues dissensions! Je veux pour un moment que l'irréflexion, ou bien un zèle qui n'est pas selon la science, ait mis quelquefois dans la bouche d'un missionnaire une parole hasardée, une décision exagérée; n'est-il pas facile de réprimer ses écarts? le prédicateur indiscret n'est-il pas sous la dépendance des premiers pasteurs? et faudrait-il, pour une faute personnelle qui ne laisse aucunes traces, se livrer à des emportements de fureur contre les missions, et demander à grands cris la destruction d'une œuvre si précieuse pour les intérêts de la société comme de la religion? Il faut le dire, les vrais perturbateurs, ce sont ceux qui, au mépris de la liberté de conscience garantie par la loi fondamentale de l'Etat, troublent le sacerdoce jusque dans ses fonctions purement spirituelles, ne cessent de circonvenir les dépositaires de l'autorité par de lâches mensonges, d'insulter à la religion de l'Etat, de la maison régnante,

de vingt-huit millions (380) de Français qui la professent, et même de toutes les communions, par leurs blasphèmes contre Jésus-Christ; les perturbateurs sont ceux qui, en prêchant des doctrines anarhiques et licencieuses, flattent, soulèvent toutes les passions, et répandent ainsi dans le corps social des germes d'éternelle discorde.

Mais j'entends des ennemis plus circonspects des missions se parer d'un beau zèle pour la sainteté de nos mystères, et déplorer la facilité avec laquelle les fidèles y sont admis; voyons ee qu'il faut penser de ces alarmes.

Sans doute une seule profanation est un mal et un très-grand mal, et malheur au prêtre qui, par une molle condescendance, en deviendrait le complice; mais, en déplorant les abus inséparables de la corruption de notre nature, n'allons pas condamner ce qu'il y a d'ailleurs de plus salutaire. Lorsqu'il ouvrit au milieu de son Eglise ces fontaines de grâce qui devaient couler jusqu'à la fin des siècles, Jésus-Christ savait bien que trop souvent les hommes ingrats et pervers ne répondraient à ses faveurs que par des sacrilèges : il se trouva un profanateur jusque parmi les disciples qu'il s'était choisis; il se rencontrait aussi de semblables pécheurs parmi les premiers chrétiens, désordre qui faisait gémir le grand Apôtre. Et de quoi n'abuse-t-on pas? Faudrait-il donc abolir nos fêtes sacrées, parce que l'oisiveté en fait des jours de plaisir et de dissolution; les assemblées de religion dans nos temples, parce qu'elles peuvent devenir une occasion de scandale, ou même d'intrigues criminelles; la communion pascale, parce qu'elle entraîne des profanations? Telle est la manie des esprits faibles ou faux; dans les meilleures choses ils ne voient que quelques inconvénients inévitables en tout, comme dans les plus mauvaises ils ne voient que quelques frivoles avantages. Je n'ignore pas que, dans le cours d'une mission, les dispensateurs des saints mystères se rendent plus faciles; qu'ils exigent des épreuves moins longues et moins sévères; toutefois, remarquez bien que c'est pendant six semaines entières que les fidèles suivent les exercices de la mission, et s'occupent presque uniquement de tout ce qu'il y a de plus capable de les éclairer, de les toucher, de les convertir. Et ne voyez-vous pas aussi que les âmes y sont plus fortement ébranlées qu'elles ne le sont dans les temps ordinaires, que les grâces y sont plus abondantes, que les exemples d'édification mutuelle y ont plus d'efficacité; et, quand les circonstances sont extraordinaires, est-il étrange qu'on s'écarte des voies communes? Je ne dis rien ici qui ne soit avoué de la plus saine théologie, autorisé par la pratique des plus saints personnages, et je suis bien assuré de ne pas trouver de contradicteurs parmi les hommes versés dans la première de toutes les sciences, celle de diriger les

âmes. Ah ! au lieu de se livrer ici à d'amères censures, combien il serait plus conforme à la charité chrétienne de laisser à Dieu le jugement des consciences et de se réjouir avec les missionnaires de l'empressement des fidèles autour de la table sainte !

Et d'où vient encore qu'on blâme l'usage des cantiques, introduit dans les missions ? Ce n'est qu'un artifice innocent pour mieux graver dans les cœurs les vérités de la foi, pour les rendre plus présentes à l'esprit, pour les communiquer et les répandre avec plus de succès et de facilité. Il est vrai, les paroles de ces cantiques sont plus d'une fois vives, ardentes, affectueuses ; mais pourrait-il en être autrement, quand il s'agit d'exprimer les gémissements d'une âme pénitente, les élans de l'amour divin, l'impatience d'un cœur qui soupire pour la céleste patrie ? Étaient-elles froides, inanimées, les paroles du Prophète royal quand il s'écriait : *Comme le cerf altéré soupire après les eaux rafraîchissantes, ainsi mon âme soupire vers vous, ô mon Dieu ! (Psal. XLI, 2.) Oh ! qui me donnera des ailes comme à la colombe, pour m'envoler et me reposer dans le sein du Seigneur ! (Psal. LIV, 7.)*.... Il est vrai aussi que ces cantiques sont quelquefois chantés sur des airs profanes ; hé bien ! c'est faire servir le vice au triomphe de la vertu. Des temples d'idoles ont été convertis en temples du vrai Dieu, et serait-il défendu d'orner nos tabernacles de pierres précieuses dont voudrait se dépouiller, pour les parer, la vanité mondaine ? Que sont ici quelques inconvénients, d'ailleurs exagérés, à côté de tant de précieux avantages ?

Vous le voyez donc, Messieurs, rien n'est plus extravagant que de présenter les missions comme nuisibles.

On nous dit enfin qu'elles ne laissent point après elles de traces durables, et qu'elles sont à peu près infructueuses. Croyez-moi, si elles étaient moins utiles, elles seraient moins haïes. Mais n'exagérons rien, et tâchons de voir les choses comme elles sont dans la réalité. Sans doute dans le peuple évangélisé il n'en est que trop qui se montrent sourds à la voix des missionnaires ; sans doute il en est aussi beaucoup trop pour qui le torrent des passions et des habitudes n'a été que suspendu : et qui donc a jamais prétendu que la mission élevât entre l'homme et le vice une barrière éternelle, insurmontable ? Mais croyons bien aussi que la parole de Dieu n'a pas été annoncée en vain, et que par elle, aujourd'hui comme autrefois, le ciel opère des prodiges de miséricorde. Oui, plusieurs de ces enfants prodigés dont parle l'Évangile, rentrés dans la maison paternelle, des chrétiens ranimés dans la foi, et fidèles aux devoirs qu'elle impose, des incrédules abaissés au pied de la croix, des scandales abolis, des familles réconciliées, des mariages entièrement profanes sanctifiés par la religion, des aumônes versées dans le sein des pauvres, des associations de charité pour les malades, les prisonniers, les enfants délaissés ; un amour mieux senti pour l'autorité

légitime, un zèle plus vif pour la bonne éducation des enfants, un respect plus sincère pour la religion, pour ses devoirs et ses pratiques ; une croix, gage d'espérance et de consolation, mémorial salutaire de la mission, auprès de laquelle viennent gémir longtemps après la piété et le repentir : voilà certainement les fruits que les missions laissent après elles ; et certes c'est bien quelque chose pour la génération présente, et pour les générations à venir.

Cependant la mission est terminée ; les hommes de Dieu vont s'éloigner des lieux qu'ils viennent d'évangéliser, toute une cité en éprouve un sentiment de douleur ; le moment redouté de la séparation est arrivé, c'est le moment des regrets, des larmes, peut-être des vœux exprimés hautement en faveur des missionnaires. Ah ! ne leur enviez pas ces témoignages de respect et d'affection qu'ils reçoivent en échange de tant de travaux et de fatigues ! La reconnaissance n'est-elle pas une vertu, et n'est-ce donc qu'envers les ministres de la religion que les hommes en seraient dispensés ? L'esprit de la religion est toujours le même ; ce qui se passe de nos jours se passait il y a dix-huit siècles ; écoutez ce que rapporte un historien sacré. Dans ses courses évangéliques, saint Paul s'arrête à Milet, port de mer fameux dans l'antiquité ; là il appelle auprès de lui les prêtres de la ville d'Ephèse ; il leur annonce qu'il part pour Jérusalem, qu'il ne doit plus les revoir, et il leur adresse des instructions touchantes qu'il termine par ces paroles : Maintenant je vous recommande à Dieu, à celui qui peut achever l'édifice que nous avons commencé, et vous donner part à son héritage avec tous les saints. Je n'ai désiré de recevoir de personne ni argent, ni or, ni vêtement... Je vous ai montré qu'en toutes choses il faut se souvenir de ces paroles que le Seigneur Jésus a dites lui-même : qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir. Après leur avoir ainsi parlé, il se met à genoux et prie avec eux ; ils commencèrent aussitôt à fondre en larmes, et se jetèrent à son cou ; ils l'embrassaient, étant principalement affligés de ce qu'il leur avait dit qu'ils ne le reverraient plus jamais, et ils le conduisirent jusqu'à un vaisseau sur lequel il devait s'embarquer. (*Act.*, XX, 17 et seq.)

Messieurs, l'histoire de saint Paul s'arrachant aux regrets, aux larmes de ses frères, sera toujours celle des héritiers de son apostolat ; il se forme entre le missionnaire et le peuple un lien plein de force et de douceur tout à la fois, qu'il n'est pas au pouvoir des hommes d'empêcher ; c'est le lien d'une paternité toute spirituelle, que le christianisme seul a connue ; et voilà ce qui excite la basse jalousie de nos ennemis. Ils savent bien que le missionnaire ne s'est pas enrichi des biens de la terre ; qu'il ne se retire pas comme un conquérant chargé des dépouilles d'un peuple vaincu ; que ses seuls trophées sont des vices détruits et des vertus pratiquées ; qu'il ne doit plus revoir le

peuple qui le regrette ; n'importe, on ne lui pardonne pas l'empire que la religion lui donne sur les âmes : comme si cet empire n'était pas nécessaire pour opérer le bien, comme s'il ne tournait pas à l'avantage de tous, des familles et de l'Etat, puisqu'il a pour unique but de rendre les hommes justes, modérés, bienfaisants, et de les conduire au bonheur par le véritable chemin, celui de la vertu.

Je viens, Messieurs, de discuter devant vous tout ce qui sert de prétexte à la haine contre les missions ; je l'ai fait librement. Et certes, quand nos ennemis mettent tant de fureur et d'effronterie dans leurs attaques, nous avons bien le droit de mettre quelque liberté dans la défense. Oui, j'aime les missions, et je les aime, c'est beaucoup dire, de toute la haine que leur portent les ennemis de la religion. Le jour qui les verrait détruire serait pour eux un jour de triomphe, et la joie de l'impie doit être la tristesse du chrétien.

Mais écartons ici de sinistres pensées qui ne doivent jamais se réaliser, pour ne voir que le spectacle d'édification qu'a donné récemment la capitale. Sur la partie la plus élevée de son enceinte, à la voix de quelques missionnaires, qu'est-il arrivé ? Une population de quatre-vingt mille âmes s'est ébranlée tout entière, et les temples se sont remplis d'une foule d'hommes qui, jusque-là, n'avaient eu de chrétien que le nom, qui connaissaient à peine la forme des autels de Jésus-Christ. La parole sainte a été écoutée par le peuple avec une grande avidité. Tous n'ont pas été changés, mais tous, plus ou moins, ont été frappés par des impressions salutaires. Vous savez comment cette mis-

sion s'est terminée par la dédicace de ce temple magnifique, élevé par la piété de nos rois en l'honneur de la patronne de Paris. Pendant dix jours entiers, quelle affluence de tous les points de cette immense cité ! des flots toujours croissants de fidèles n'ont cessé d'inonder sa vaste enceinte. Quelle assemblée ! Pontifes, magistrats, guerriers, et aussi les augustes descendants de saint Louis, sont accourus pour mêler leurs hommages à ceux de la multitude.

J'étais présent, Messieurs, et je parle comme témoin oculaire. Là, debout, à côté de l'autel de Jésus-Christ, dominant toute la multitude des fidèles, l'homme apostolique proclama à haute voix la loi de Dieu et la loi de l'Eglise, et sembla faire renouveler à tous les habitants de cette cité le pacte d'alliance, trop longtemps violé, avec le divin législateur. Aussi la révolution française a passé avec ses crimes et ses conquêtes. Que de choses ont disparu pour toujours ! que de grandeurs éclipsées à jamais ! Et voilà que, du milieu de tant de débris et de ruines, où les autels étaient naguère ensevelis, la vierge de Nanterre est sortie triomphante à nos yeux. Ainsi Dieu a fait briller la victoire de ce qu'il y a de plus faible sur ce qu'il y a de plus fort, d'une simple bergère sur la puissance et la sagesse du siècle ; ainsi Jésus-Christ a triomphé dans son humble servante. Bientôt, sur le faite de son temple, le signe du salut va s'élever, qui, aperçu de tous les points de la capitale et de toutes les avenues qui y conduisent, semblera dire que c'est par la croix, que c'est par l'Evangile que la France chrétienne et monarchique a dompté les efforts de la rébellion et de l'impiété.

ŒUVRES COMPLETES

DE

DENIS FRAYSSINOUS

ÉVÊQUE D'HERMOPOLIS.

Deuxième partie.

SERMONS.

SERMON PREMIER.

SUR LA FOI PRATIQUE.

Prêché au séminaire de Saint-Sulpice.

Fratres, magis satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis. (II Petr., I, 10)

Mes frères, travaillez de plus en plus à assurer, par les bonnes œuvres, votre vocation et votre salut.

L'Eglise chrétienne était encore à sa naissance ; elle était toute pénétrée de l'esprit de son divin fondateur, embrasée du feu qu'il était venu allumer sur la terre ; elle voyait naître dans son sein un peuple d'adorateurs en esprit et en vérité, prêts à tout sacrifier pour la foi qu'ils avaient reçue, et même, s'il le fallait, à voler au martyre. Et cependant c'est aux chrétiens généreux et fervents de l'Eglise primitive que saint Pierre dit : Mes frères, ayez soin d'entretenir, de fortifier votre foi par la pratique des vertus, par la tempérance, la patience, la charité, et travaillez de plus en plus à assurer votre vocation et votre salut. *Fratres, magis satagite.* Sans doute, Messieurs, que sur les traces des premiers chrétiens vous marchez dans les voies de Dieu avec zèle et fidélité ; que, dans ce pieux asile, vous êtes à votre Dieu comme il est à vous ; que par la méditation de sa loi sainte, et plus encore par la participation aux saints mystères, vous fortifiez les nœuds qui vous attachent à lui, et que votre conduite est pure comme votre foi. Mais le juste sommeille quelquefois, sa piété peut se refroidir, il a besoin d'être excité, ranimé dans la pratique des vertus chrétiennes. Nous ne sommes ni plus détachés des choses de la terre, ni plus fervents dans nos prières, ni plus maîtres de nos passions que les fidèles de l'Eglise naissante ; et dès lors c'est à nous qu'il convient de rappeler l'avertissement que leur donnait le

prince des apôtres, de travailler tous les jours avec un zèle nouveau à assurer leur salut. *Fratres, magis satagite.* C'est même une remarque de saint Chrysostome, dans une de ses homélies, que les âmes les plus avancées ont quelquefois besoin d'une plus grande vigilance, parce qu'elles sont exposées à de plus rudes attaques de la part du démon. Ce n'est pas, dit ce Père, aux vaisseaux nouvellement sortis du port qu'en veulent les pirates, mais à ceux qui reviennent chargés de richesses. Telle est la conduite du démon ; il attaque une âme quand elle a amassé des richesses spirituelles par le jeûne, la prière, l'aumône, la charité et les autres vertus : c'est alors qu'il se jette sur notre vaisseau pour en piller les trésors. Ainsi, même les plus justes ne sont pas étrangers à l'avertissement que donne saint Pierre, de ne pas laisser leur foi stérile, mais de la rendre féconde en bonnes œuvres pour assurer tous les jours davantage notre salut. *Fratres, magis satagite, etc.*

Ce n'est pas assez de croire, il faut pratiquer. Sans parler ici de cette déplorable incréduité d'esprit qui rejette en même temps et la foi et les œuvres, combien qui bornent leur religion à j'attachement qu'ils conservent pour la foi de leurs pères ! A ceux-là il faut rappeler que la foi doit être effective, c'est-à-dire se produire au dehors par les œuvres que la loi commande. Il en est qui, sans vivre étrangers aux pratiques du christianisme, sont loin de les accomplir avec zèle et avec amour ; et il faut leur rappeler que le second caractère de la foi chrétienne, c'est d'être ardente dans le bien. Enfin, il en est qui, après avoir marché quelque temps dans les voies de Dieu, sont rebutés par les dégoûts et les obstacles ; et il faut leur faire comprendre que le caractère distinctif de la foi chrétienne, c'est d'être courageuse. Effective, ardente, courageuse, telle est la foi du

vrai chrétien ; et c'est ce que nous allons développer dans ce discours.

Un Dieu créateur, qui d'une parole a tiré du néant le ciel et la terre ; un Dieu puissant et sage, qui gouverne et règle tout dans les conseils de sa providence ; un Dieu juge suprême des vivants et des morts, qui, dans la vie future, doit rendre à chacun selon ses œuvres ; enfin un Dieu rédempteur nous réconciliant par son sang avec son Père irrité contre nos crimes, et nous sanctifiant par l'Esprit qu'il répand dans nos âmes. Voilà, Messieurs, les vérités élémentaires du christianisme, l'abrégé de la religion sainte que nous avons le bonheur de connaître et de professer, la substance de cette foi divine dont nous avons reçu dans le baptême le caractère sacré. Lorsque parmi nous l'enfant nouveau-né est porté dans nos temples, pour y être marqué du sceau des enfants de Dieu, le prêtre, suivant le *Rituel romain*, s'avance sur le seuil de la porte et lui dit : « Que demandez-vous de l'Eglise de Dieu ? *Quid petis ab Ecclesia Dei?* » Et l'on répond pour lui : « La foi, *fidem.* » Ensuite, régénéré dans les eaux salutaires, il reçoit comme le principe et le germe de cette foi, qui, développée avec le secours de la grâce par l'instruction de ses parents et de ses pasteurs, par l'exemple de ses frères et par ses propres réflexions, croît en quelque sorte et se fortifie avec les années. Sans doute, Messieurs, nous l'avons conservée précieusement cette foi que nous avons reçue, et nous ferons toujours gloire d'être les enfants dociles de ce Dieu, et de son Eglise qui nous parle en son nom. Mais prenons garde ici ; ne nous bornons pas à cette docilité qui soumet l'esprit à la vérité de la divine parole. Dans le chrétien, la foi ne doit pas être oisive ; c'est le talent confié par le maître à son serviteur, pour que celui-ci le fasse valoir par son industrie ; il faut que la foi épure nos sentiments, élève nos pensées, conduise notre langue, règle nos actions, se manifeste clairement au dehors par la pratique des œuvres, et soit ainsi cette foi vraiment sanctifiante dont parle l'Apôtre, qui opère par la charité.

Vous croyez, peut-on nous dire, en un Dieu créateur des cieux et de la terre, et vous ne concevez pas le délire de ces impies sourds à la voix de la nature, dont toutes les parties semblent lui crier de concert : C'est Dieu qui nous a faits. Dans votre foi, vous êtes louable, sans doute : *Tu credis quoniam unus est Deus, bene facis.* (*Jac., II, 19.*) Mais on peut nous demander si nous portons dans notre cœur le sentiment de la présence de Dieu, si nous nous abaissons en esprit devant sa majesté sainte ; si nous craignons, par le désordre de nos actions ou celui de nos pensées, de blesser la sainteté de ses regards ; si nous l'adorons comme notre maître, le redoutons comme notre juge, et l'aimons comme notre père ; car voilà la véritable manière de croire en Dieu. Nous croyons à la Providence ; et certes, à la vue de cet enchaînement de merveilles que présente la nature, comment ne pas

reconnaître celui dont la sagesse se joue dans cet univers ? Mais on peut nous demander si, pour ce qui nous concerne, nous adorons en tout les desseins de cette éternelle Providence, si nous plions sans murmure sous ses ordres souverains, si nous recevons avec une soumission égale les biens et les maux qu'elle nous envoie, baissant avec respect la main qui nous frappe comme celle qui nous élève, et, dans la disgrâce comme dans la prospérité, disant dans notre cœur : *Qu'il soit fait comme vous voulez, et non comme je veux : « Non sicut ego volo, sed sicut tu. »* (*Matth., XXVI, 39.*) Car voilà la véritable manière de croire à la Providence. Nous croyons en un Dieu rémunérateur de la vertu et vengeur du vice, dans une vie qui ne doit jamais finir ; mais avons-nous présentes à l'esprit les années éternelles ? nos espérances sont-elles pleines d'immortalité ? notre cœur est-il là où est notre trésor ? et travaillons-nous à nous détacher d'une vie qui passe, pour nous élever vers celle qui ne passe point ? Car sans cela, que sert-il de croire à la vie future ? Enfin nous croyons en Jésus-Christ Dieu et homme tout ensemble, homme pour souffrir, et Dieu pour donner à ses souffrances un prix bien au-dessus de la malice du péché ; nous gémissons sur l'égarement de l'incrédule, qui, n'ayant pas le courage de pratiquer la loi de Jésus-Christ, se révolte contre sa mission divine, et veut se faire de son audace sacrilège un appui à ses désordres ; mais je vous demande si vous portez à Jésus-Christ ce respect profond et cet amour tendre que commandent sa grandeur et sa miséricorde, si vous vous affligez des outrages qu'il reçoit, si vous l'honorez dans votre personne par la sainteté de vos œuvres, si dans vos actions vous êtes le sectateur de sa doctrine et l'imitateur de ses exemples ; car voilà la véritable foi en Jésus-Christ.

Nous le récitons tous les jours, mes frères, ce Symbole aussi ancien que le christianisme, fondement de notre croyance, et que s'honorent de professer tous ceux qui font gloire de suivre la religion de Jésus-Christ. A peine savions-nous articuler quelques mots, qu'on nous apprit à bégayer les grandeurs de Dieu notre créateur et notre père, les miséricordes de Jésus-Christ son Fils et notre Sauveur, les promesses et les menaces de la vie éternelle. Mais avons-nous bien compris que le Symbole des apôtres n'était la règle de notre croyance que pour l'être de notre conduite ? Nous avons été assez pénétrés de la doctrine qu'il énonce pour pratiquer les devoirs qui en sont la suite nécessaire. En vain nous serions en état d'expliquer au peuple les mystères qu'il renferme, en vain connaîtrions-nous en détail, sur cette matière, les enseignements de la plus haute et de la plus profonde théologie, si nous n'avions les vertus qu'il doit inspirer : avec toute notre science nous serions moins avancés que le simple villageois qui pratique avec ferveur ce qu'il croit avec simplicité ; et nous pouvons dire de toutes

les vertus chrétiennes ce que dit en particulier, de l'humilité, le pieux auteur de l'Imitation : De quoi vous servirait-il de vous élever jusqu'à la plus sublime théologie, si vous n'avez pas cette humilité sans laquelle vous ne pouvez que déplaire à la Trinité ? *Quid prodest tibi alta de Trinitate disputare, si careas humilitate unde displiceas Trinitati* (381) ?

Non, ce n'est pas assez de croire, il faut pratiquer ; ce n'est pas assez de captiver son esprit sous le joug de la foi, si l'on ne captive son cœur et sa conduite sous le joug des devoirs qu'elle impose. Eussions-nous une foi capable d'opérer des prodiges et de transporter les montagnes, comme parle l'Apôtre, nous ne sommes rien sans la charité qui accomplit la loi. Voyez cet arbre agréable à la vue ; il se charge tous les ans de feuilles et de fleurs ; mais trompant l'espoir de son maître, il ne porte jamais de fruits ; à quoi est-il bon ? pas à autre chose qu'à être coupé et mis au feu. Or, voilà notre image. Si notre foi est stérile, nous n'entrerons pas avec le serviteur fidèle dans les joies du Seigneur ; nous serons condamnés à être jetés dans les ténèbres extérieures. Voyez encore une personne qui vient de mourir : ce que vous avez devant les yeux conserve toutes les formes et les apparences d'un corps humain ; toutefois ce n'est plus qu'une masse de chair aussi froide, aussi insensible que le marbre. Et que lui manque-t-il donc ? est esprit qui l'animait, et qui était en lui le principe du mouvement et de la vie. Et cependant, si notre foi n'est point animée par nos œuvres, c'est encore notre image ; nous paraissions vivants, et nous sommes morts ; notre religion n'est plus qu'un simulacre, qu'un cadavre du christianisme. *Fides sine operibus mortua est.* (Jac., II, 26.)

Surtout n'oublions pas que les premiers devoirs que nous inspire cette foi vraiment chrétienne, cette foi pratique dont nous parlons, ce sont les devoirs particuliers de notre état. Certes, ce serait une bien funeste illusion que de se porter avec ardeur à des choses excellentes, si l'on veut, mais qui nous seraient étrangères, pour abandonner ce qui doit être notre première occupation. Il n'est qu'une foi, qu'une religion pour tous ; mais cette foi diversifie ses commandements suivant les diverses conditions de la vie, et nous fait embrasser à chacun tous les devoirs de notre état dans toute leur étendue. Le pasteur des âmes ne se borne pas à cette régularité, qui fait éviter les scandales, fait annoncer la parole sainte, assister avec dévotion aux divins offices ; mais, plein de la plus tendre et de la plus vive sollicitude, il embrasse dans son zèle tous les besoins temporels et spirituels de son troupeau. Les pauvres, il les assiste ; les malades, il les visite ; les affligés, il les console ; les pécheurs, il cherche à les ramener à Dieu ; il est faible avec les faibles ; il pleure avec ceux qui pleurent ; il se fait tout à tous, pour

les gagner tous à Jésus-Christ. La voilà, pour le prêtre, cette foi pratique dont nous parlons, fondée sur les enseignements et les exemples de l'Apôtre, qui nous avertit de nous montrer en toutes choses dignes ministres de Jésus-Christ, de compter pour rien nos sueurs, nos travaux, et même la vie, pourvu que nous remplissions avec une constante fidélité le ministère divin qui nous est confié par Jésus-Christ : *Dummodo consummam cursum meum, et ministerium verbi quod accepi a Domino Jesu.* (Act., XX, 24.) Ce jeune élève du sanctuaire ne se contente pas d'éviter les fautes qui le rendraient manifestement indigne de l'état saint auquel il aspire ; mais, dans la maison de retraite qu'il habite, il se montre plein de zèle pour avancer à la fois dans la science et dans la piété ; il ne néglige rien de ce qui peut faire de lui, dans la maison de Dieu, une lampe ardente et luisante par le feu de la charité et l'éclat de la doctrine. La voilà, pour ce jeune élève du sanctuaire, cette foi pratique qui seule en fera un ouvrier évangélique orné de toutes les vertus que saint Paul exige. Dans le christianisme tout mène à la pratique : aimer Dieu et le prochain, voilà la loi et les prophètes ; tout le reste n'est que pour faire naître et pour entretenir ce double amour, et toute piété qui n'atteint pas ce double but n'est qu'une pure illusion.

Sans doute, dans un siècle de blasphème et d'apostasie universelle, c'est un mérite particulier devant Dieu que d'avoir conservé la foi ; nous pouvons croire que Dieu répand ses grâces avec plus d'abondance que jamais sur ceux qui, aidés de son secours tout-puissant, ont eu le courage de demeurer fermes au milieu des orages qui ont abattu un si grand nombre de chrétiens. Oui, les grâces que les impies rejettent, le Seigneur les fera retomber sur les âmes fidèles ; l'indigence des uns devient la richesse des autres. Mais n'allons pas nous rassurer dans nos négligences et nos péchés par la pureté de notre foi. Messieurs, si, croyant comme le juste, nous vivons comme le pécheur, nous ne devons pas espérer de jouir du sort des saints. Un jour notre foi même s'élèverait contre nous, nos lumières accuseraient nos œuvres. Tandis que l'infidèle peut, au tribunal de Dieu, alléguer son ignorance, non pour sa justification entière, mais du moins comme une sorte d'excuse qui doit diminuer la rigueur de sa sentence, le chrétien trouverait dans sa croyance même sa plus sévère condamnation ; son éternel désespoir, son plus affreux supplice serait d'avoir trahi sa foi par ses œuvres, et d'avoir profané le don de Dieu par des mœurs toutes païennes.

J'ai dit, en second lieu, que notre foi devait être ardente. Saint Augustin a remarqué que les patriarches et les prophètes de l'ancienne loi, sans être chrétiens de nom, l'étaient toutefois d'effet et d'action ; c'est que réellement ils avaient l'esprit de la loi

de grâce, étant animés par la foi la plus vive dans les promesses du Seigneur, se portant avec une sainte ardeur à toutes les œuvres que le ciel leur commandait, et dans une espérance pleine d'immortalité, vivant comme étrangers sur la terre. Combien de chrétiens, au contraire, dont la foi, sans être éteinte, est faible et languissante, et qui opèrent l'œuvre de Dieu négligemment ! Ce n'est pas que quelques œuvres extérieures ne manifestent notre foi, que quelques prières, quelques pratiques de piété n'attestent que nous sommes chrétiens de profession ; mais si les apparences sont d'un chrétien, en avons-nous la réalité ? Nos œuvres ont-elles le mérite et le prix qu'elles doivent emprunter de la foi ? Dans notre cœur, notre foi devrait être comme une flamme qui éclaire, qui chauffe, et qui cherche à se répandre ; et peut-être n'est-elle qu'un feu mourant et caché sous la cendre, qui ne fait sentir sa présence ni par sa chaleur, ni par son éclat. Pour expliquer notre pensée, mettons en opposition la foi commune de tous les chrétiens négligents, avec la foi vive et ardente qui éclaire les cœurs fidèles et fervents.

Avec une foi commune nous prions, mais nos prières sont languissantes et faibles ; elles sont l'effet de l'usage et de l'habitude ; elles ne sont pas accompagnées d'un sentiment profond d'humilité et de confiance ; elles n'ont rien de ces gémissements ineffables que produit l'Esprit-Saint, et elles sont loin d'être comme la prière du juste dont parle le Sage, qui pénètre les cieux, et monte jusqu'au trône de Dieu pour en faire descendre la grâce et la miséricorde. Avec une foi commune nous assistons aux saints mystères ; mais présents de corps nous ne sommes pas d'esprit ; notre maintien n'est pas grave et décent, nos yeux ne sont pas recueillis, notre cœur n'est pas humilié, et loin de nous immoler, de nous offrir avec la victime sainte, nous sortons de nos sanctuaires, aussi froids, aussi insensibles que nous y étions entrés. Avec une foi commune nous entendons la parole de Dieu ; mais c'est moins par le désir d'en profiter que par un esprit de curiosité. On y voit des paroles qui nous sont étrangères, une belle théorie qui n'oblige pas dans la pratique, et l'on est toujours tenté de croire que l'orateur chrétien, outrant la vérité, donne quelque chose à l'ornement du discours, et qu'il est permis de rabattre de la morale qu'il prêche. Avec une foi commune on fréquente la table sainte ; mais les dispositions sont ordinaires, les sentiments ne sont pas affectueux et tendres, la reconnaissance pour un don si excellent semble finir avec le moment où il est départi, et pour avoir reçu le Saint des saints on n'en devient pas meilleur. Enfin, avec une foi commune on évite les scandales et les fautes grossières aux yeux des hommes ; mais l'amour désordonné de soi-même, les paroles indiscrettes, les airs dissipés, une vie molle et oisive, les fautes vénielles mais très-réfléchies, les négligen-

ces qui affaiblissent l'âme et la préparent aux grandes chutes, voilà ce qu'on n'évitera pas. Ainsi on aura cette foi qui distingue de l'impie déclaré, qui conserve les dehors de la religion, qui en fait pratiquer quelques œuvres, qui même, si l'on veut, n'est pas sans mérite devant Dieu ; mais on n'a pas cette foi vive qui épure les intentions, fait accomplir avec zèle toute la loi, anime les pensées et les désirs d'une sainte ardeur, cherche les intérêts et la gloire de Dieu seul, prémunit contre les fautes graves en inspirant de l'horreur pour les plus légères. Ainsi on se traîne plutôt qu'on ne marche dans les voies de Dieu, semblable à ces valétudinaires qui, sans force et sans vigueur, ne sont plus que l'ombre de ce qu'ils ont été.

Au temps du prophète Isaïe, les Juifs, sectateurs fidèles du culte mosaïque, immolaient des victimes, brûlaient des parfums, offraient des holocaustes, observaient les fêtes et les solennités ordonnées par la loi ; mais avec cet appareil imposant de religion, si leur langue était à Dieu, leur cœur était loin de lui. Écoutez, s'écrie à ce sujet le prophète, prêtez l'oreille à la parole de Dieu. Qu'ai-je à faire de la multitude de vos victimes ? vous dit le Seigneur ; votre encens m'est en abomination ; je hais vos fêtes et vos solennités ; lorsque vous étendez vos mains vers moi, je détournerai mes regards. Purifiez-vous, ôtez de devant mes yeux la malignité de vos pensées, cessez de faire le mal, apprenez à faire le bien, assistez l'opprimé, faites justice à l'orphelin ; et après cela présentez-vous devant Dieu. Messieurs, le reproche que le Seigneur faisait aux Juifs, ne peut-on pas nous le faire ? Ne peut-on pas nous dire : La religion, il est vrai, vous dirige ; la foi vous conduit dans nos temples, vous fait fléchir les genoux devant les saints autels, assister à la célébration des mystères redoutables, chanter les cantiques sacrés, asseoir à la table sainte, pratiquer les exercices d'une vie chrétienne ; mais où sont ces désirs purs qui vont à Dieu seul ? où est ce zèle ardent qui embrasse tous les détails de la loi ? où est cette sainte ferveur pour un Dieu qui veut être aimé sans partage ? où est cette foi vive qui anime tout, qui donne du prix à nos œuvres ? et sans cela, de quoi sert tout le reste devant celui qui veut être adoré en esprit et en vérité ?

Le troisième et dernier caractère de la foi chrétienne, c'est d'être courageuse. Je ne dois pas le dissimuler, parce qu'ici même l'illusion serait funeste, et que le ministre de la vérité doit présenter la religion telle qu'elle est, avec ses rigueurs et ses consolations, ses travaux et ses espérances. Si la piété a des douceurs bien plus réelles et plus touchantes que celles du vice, elle a aussi ses combats et ses peines, et l'on devrait se défier d'une vertu qui ne coûterait aucun effort à la nature. Combattre et vaincre n'est pas la perfection, mais le premier devoir du christianisme ; et ce qui fait la gloire de la religion, c'est que des vertus qui chez les païens auraient passé pour le prodige de

l'héroïsme, sont devenues familières au sein de l'Eglise chrétienne. Il est dit que la vie de l'homme est un combat continu sur la terre. Ce n'est pas un seul triomphe que la foi demande, c'est une suite de combats et de victoires qui seule peut mériter la couronne. La carrière est courte devant vous ; c'est au courage que le prix est offert ; le lâche ne peut rapporter ici que de la honte et de l'ignominie. Oui, nous avons à lutter et contre le démon qui tourne autour de nous comme un lion rugissant, pour nous perdre et nous dévorer, et contre le monde qui nous éblouit et nous enchante par ses plaisirs, et contre nos semblables dont l'exemple nous séduit et nous entraîne, et contre nous-mêmes, qu'un poids de corruption et de misère tient sans cesse courbés vers la terre. Notre propre cœur est notre plus constant ennemi ; tous les autres seraient renversés que celui-là est encore debout : ennemi secret et domestique, aussi cher qu'il est implacable, et qui ne mourra qu'avec nous. Peut-être, à la vue de tant d'ennemis conjurés, sommes-nous tentés quelquefois de nous livrer au découragement, et de chercher dans leur nombre et leur force un prétexte pour ne pas combattre. Mais pourquoi sommes-nous chrétiens ? pourquoi avons-nous été enrôlés dans la milice sainte ? Quels furent nos engagements sur les fonds baptismaux ? quelles furent nos promesses ? Avons-nous reçu dans le baptême un esprit de crainte et de servitude ; ou plutôt n'avons-nous pas reçu l'Esprit de force et d'amour, et ce principe d'une foi courageuse qui fait triompher du monde et du péché ? *Hæc est victoria que vincit mundum, fides nostra.* (Joan., V, 4.)

Si quelquefois, plus touché de la grâce dans des moments plus heureux, on forme le dessein de rompre la chaîne de ses habitudes, de se porter à la piété avec plus d'ardeur, combien n'est-on pas effrayé par la multitude des obstacles qui se présentent ! Le démon les grossit encore à l'imagination épouvantée ; on désespère de pouvoir les surmonter. Si l'on fait quelques efforts, bientôt on se laisse abattre ; on éprouve quelque chose de ces combats qu'éprouvait saint Augustin se débattant encore dans les liens de ses habitudes invétérées. Attiré tour à tour par la grâce et par le péché, s'il fixe ses regards sur la vertu qui se présente à lui avec ses chastes attraits, il lui semble que le plaisir le tire par la robe de la chair, et lui dit : Comment pourras-tu vivre sans les douceurs que je fais goûter ? Il soulève ses chaînes en soupirant, mais il n'a pas la force de les rompre. Cependant la foi qui sera couronnée, c'est la foi qui sait vaincre. L'Apôtre nous représente le chrétien comme un soldat toujours armé, tenant d'une main le glaive spirituel pour combattre les vices, et de l'autre le bouclier de la foi pour repousser les traits enflammés de l'ennemi de nos âmes. Il n'est point de couronne sans victoire, ni de victoire sans combats et sans efforts.

Et que voudrions-nous alléguer pour couvrir notre lâcheté ? Il est pénible, il est vrai, de soumettre sa chair à la loi de l'esprit, de fuir un monde séduisant, mais corrompé, de s'arracher à des sociétés douces, mais funestes, de plier une volonté toujours rebelle sous le joug austère des devoirs : tout cela est pénible, j'y consens ; mais sans parler du témoignage d'une bonne conscience, de cette paix de l'âme, le seul bien véritable et sans lequel tous les autres ne sont rien, je vous le demande, Messieurs, dans le monde, parvient-on aux honneurs, aux richesses, à la gloire, sans de longs et pénibles travaux ? Les plaisirs mêmes ont leurs amertumes, leurs ennuis, leurs fatigues ; et si l'acquisition des biens fragiles de la terre exige de pénibles sacrifices, est-il donc étonnant que la foi en exige de plus grands encore, pour nous assurer la possession des biens immortels ? Instruisons-nous ici à l'école du monde. Jésus-Christ lui-même, dans son Evangile, nous renvoie plus d'une fois aux enfants du siècle pour recevoir des leçons de sagesse. Voyez ce guerrier qui s'élançait dans les hasards des combats ; il brave les périls et la mort ; ses forces sont épuisées par ses blessures, que son bras est encore armé du glaive de la bataille. Pourquoi tant de courage ? c'est pour une fumée de gloire, qui certes ne doit pas descendre avec lui dans le tombeau, et dont il n'aura pas la triste consolation de jouir pendant sa vie. Ainsi l'amour de la gloire humaine fait des héros, et le désir de la gloire céleste n'en ferait pas ! et les lauriers périssables de la victoire auraient pour un guerrier des appas que n'auraient pas pour le chrétien des couronnes immortelles ! où est donc notre foi ? Que veut ce marchand avide, qui, sous nos yeux, quitte ses amis, ses parents, son épouse, ses enfants, sa patrie, comptant pour rien la fatigue des plus longs voyages et les tempêtes des mers orageuses ? Il prétend s'enrichir. Mais quoi ! les biens de ce nouveau monde où il court sont-ils plus solides et plus durables que ceux de cet ancien monde que nous habitons ? Non, ils sont également fragiles et périssables ; et cependant voilà comme l'amour des richesses est plus fort que tous les liens du sang et de la nature. Hélas ! et peut-être ne nous faut-il rompre que des attaches secrètes, nous faire quelque légère violence, nous priver des douceurs d'une vie trop commode, souffrir avec résignation les peines ordinaires de la vie pour acquérir des biens dont la possession est aussi certaine que durable ; et nous n'avons pas le courage de l'entreprendre ! Que prétend ce savant avec ses laborieuses recherches, ses longues et pénibles veilles ? pourquoi fuit-il le commerce des hommes, se prive-t-il même plus d'une fois des plaisirs les plus innocents ? C'est qu'il veut s'élever au-dessus de ses semblables, et fixer les regards du public par l'éclat de sa renommée. Mais est-il bien assuré d'obtenir enfin cette estime et cet éloge dont il est si avide ? Ah ! les hommes sont si méchants

et si capricieux, que si les uns lui payent le tribut qu'il mérite, les autres le lui refuseront. Voilà comme le désir d'une renommée aussi incertaine que vaine fait sacrifier les penchans les plus doux. Et nous qui sommes au service d'un maître aussi juste que magnifique, qui récompense d'un royaume éternel le verre d'eau froide donné en son nom, s'il faut donner quelques moments à la prière, à la méditation des choses saintes, à un retour salutaire sur soi-même, aux œuvres de la pénitence chrétienne, nous sommes lâches et paresseux ! où est donc la sagesse et la raison ?

De l'école du monde qui vient de nous instruire, passons à celle de la religion. Nous lisons dans les livres saints, qu'un juste de l'ancienne loi s'encourageait à la vertu par le souvenir de ses pères. *Nous sommes les enfans des saints*, s'écriait-il : « *Filii sanctorum sumus.* » (*Tob.*, VIII, 5.) Et nous, ne devons-nous pas, à plus forte raison, tenir le même langage ? Parcourez cette suite de saints personnages qui depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours forment comme une chaîne immense ; et vous trouverez que depuis le juste Abel, qui mérita par l'ardeur de sa foi de voir agréer son sacrifice, les saints de l'ancienne et de la nouvelle alliance ne sont parvenus à la gloire que par les efforts et les combats d'une foi ferme et courageuse. C'est Abraham, ami de Dieu, que je vois errant sur la terre, comme dans un lieu d'exil et de pèlerinage, et que le Seigneur lui-même met à une épreuve si cruelle pour son cœur et sa fidélité. C'est l'innocent et chaste Joseph, vendu par ses frères, poursuivi par la calomnie et précipité dans les horreurs des cachots. C'est Moïse, que l'Écriture appelle le plus doux des hommes, condamné à périr dès son berceau, et qui dans la suite est appelé à marcher tous les jours au milieu des contradictions, des murmures, des révoltes, des extravagances du peuple le plus indocile et le plus intraitable. C'est Job frappé dans ses biens, frappé dans sa famille, frappé dans sa personne. Ce sont les prophètes, ces hommes dévorés du zèle de la maison de Dieu, qui sont cruellement mis à mort, ou chargés de chaînes, ou forcés de fuir dans les antres et les forêts. Ce sont les apôtres, ces ambassadeurs de Jésus-Christ, qui sont foulés aux pieds comme les balayures du monde, et qui ne reçoivent pour prix de leurs immenses travaux que des mépris, des opprobres, des tourmens et la mort. Ce sont des millions de martyrs confessant la foi au milieu des bûchers et sur les échafauds. Ce sont tous les saints, en un mot, de toutes les nations et de tous les siècles, qui souffrent persécution pour la justice. Oui, il n'en est pas un seul qui n'ait marché sur les traces sanglantes de Jésus-Christ, pas un qui n'ait trouvé une ample matière de combats et de triomphes, ou dans la violence même de ses passions, ou dans la ruse et la malice du démon, ou dans l'injustice et la haine des hommes, ou dans les inquiétudes et les perplexités de la piété, ou

dans les événements malheureux ménagés par une Providence miséricordieusement sévère, ou dans des maladies et des infirmités corporelles ; pas un seul qui n'ait vérifié d'une manière ou d'une autre cette parole rigoureusement vraie de l'apôtre saint Paul : *Ceux qui veulent vivre dans la piété selon la doctrine et les exemples de Jésus-Christ, souffriront persécution* : « *Qui pie volunt vivere in Christo Jesu, persecutionem patientur.* » (*II Tim.*, III, 12.) Ainsi je me représente l'Église chrétienne comme un camp formidable au démon et à l'enfer. Au milieu est Jésus-Christ élevant la voix pour rallier ses disciples, et autour de lui sont rangés tous les chrétiens généreux formant des bataillons armés toujours prêts à combattre le démon et le vice, et à l'exemple de leur chef divin, ne sachant que vaincre et mourir. C'est donc ici qu'il faut s'écrier avec l'Apôtre : En voyant devant nous cette multitude de combattans magnanimes, sachons nous débarrasser des liens du péché, rejetons loin de nous ce qui peut retarder notre course, élançons-nous dans la carrière ouverte devant nous : *Curramus ad propositum nobis certamen.* (*Hebr.*, XII, 1.) Fixons nos regards sur Jésus, l'auteur et le consommateur de notre foi, qui n'est entré dans sa gloire que par les souffrances et les ignominies de la croix : *Sustinuit crucem confusione contempta.* (*Ibid.*, 2.)

C'est à nous, Messieurs, qu'il convient d'être pénétrés des vérités que nous venons de rappeler, à nous qui sommes appelés à répandre la foi parmi les peuples et à la faire fructifier par la pratique des vertus chrétiennes, à nous qui ne pouvons éviter le malheur de nous familiariser avec les choses saintes que par une foi vive et profonde qui nous rende comme sensibles les mystères que nous ne voyons pas, à nous à qui un peuple impie prépare les mêmes contradictions que faisaient essayer autrefois aux apôtres les nations idolâtres. Si les sacrifices que la foi demande effraient notre faiblesse, n'oublions pas que nous avons pour nous Jésus-Christ et ses grâces ; si le travail nous étonne, que la récompense nous anime ! Si la carrière nous paraît longue à parcourir, pensons que le ciel l'abrègera peut-être plus que nous ne pensons, et que lorsque nous toucherons au terme, nous trouverons notre consolation, non pas précisément dans l'intégrité de notre croyance, mais dans l'union d'une foi pure à des œuvres saintes, Il viendra ce jour où dans les bras de la mort nous semblerons lutter contre elle pour lui disputer un reste de vie près de nous échapper. L'Église alors comme une mère alarmée, redoublera pour nous de sollicitude et de tendresse ; elle nous fera porter par ses ministres toutes les consolations et toutes les grâces dont elle est la dépositaire. Arrivent ces derniers instans, qui sont comme le passage du temps à l'éternité : le chrétien ne tient plus à la vie que par un fil qui va se rompre, et son âme va quitter la terre. Cependant le prêtre est de-

bout auprès du lit du malade, il élève la voix ; et, comme pour donner le signal du départ à cette âme immortelle, il lui adresse ces paroles également simples et sublimes, qu'il est difficile de prononcer sans sentir son cœur ému, et ses yeux se remplir de larmes : Partez, âme chrétienne, partez : *Proficiscere, anima christiana*. Partez au nom de Dieu le Père qui vous a créée, au nom de Dieu le Fils qui vous a rachetée, au nom de Dieu le Saint-Esprit qui vous a sanctifiée. Partez, *proficiscere* : au nom de Dieu votre créateur ! Mais, ô Père céleste, si, quoique croyant en vous, je ne vous ai pas aimé, et si je n'ai eu pour vous que les sentiments d'un enfant ingrat et rebelle !... Au nom du Fils votre rédempteur ! Mais, ô Sauveur de mon âme, si j'ai foulé aux pieds votre sang divin, et si je n'ai pas suivi la loi que vous m'avez donnée ! Au nom de l'Esprit sanctificateur des âmes ! Mais, ô Esprit-Saint, si j'ai méprisé vos grâces, vos inspirations et vos lumières !... Adorable Trinité, je m'abaisse et m'agenouille devant votre incompréhensible majesté, je vous crois sans vous comprendre ; mais je crains de n'avoir qu'une foi stérile et que vous ne récompensez pas. Vous seule vous pouvez, par votre divin secours, la rendre féconde en fruits de salut, et digne de la couronne immortelle, réservée à la foi qui opère par la charité. Ainsi soit-il.

SERMON II.

SUR L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST.

Pour le jour de Noël.

Evangelizo vobis gaudium magnum, quia natus est vobis hodie Salvator. (Luc., II, 10.)

Je vous annonce un grand sujet de joie, c'est qu'il vous est né aujourd'hui un Sauveur.

Il est né, ce fils de David, le Messie promis, le Désiré, l'attente des nations, cet enfant qu'Isaïe, dans un saint transport, appelait l'Admirable, le Dieu fort, le Père du siècle futur, le Prince de la paix : *Natus est*. Il est né, et ce n'est pas pour un peuple qui nous soit étranger, ou pour une classe d'hommes privilégiés : il est venu pour toutes les nations et pour tous les siècles, pour le Juif et le gentil, pour le Grec et le barbare, pour les rois et les sujets, pour les riches et les pauvres, pour les savants et les ignorants, pour nous tous ici rassemblés, et pour chacun de nous en particulier : *Natus est nobis*. Il est né, et déjà les anges, en publiant sa naissance, ont fait retentir les airs de ce cantique touchant et sublime : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. Non, il ne sera pas un conquérant, qui, selon les idées d'un peuple charnel, doit rendre tous les peuples tributaires de la Judée ; il ne combattra point les puissances de la terre, mais celles de l'enfer ; il ne brisera pas les sceptres et les couronnes, mais les portes de la mort. Son nom sera Jésus ; et il réconciliera le ciel avec la terre, et toute son ambition sera d'éclairer les hommes par sa doc-

trine, de les sanctifier par ses exemples, et de les sauver par son sang : *Natus est vobis hodie Salvator*. Peuple fidèle, accourez autour du berceau de Jésus naissant ; entendez ses premiers soupirs, et voyez couler ses larmes ; c'est l'amour qui l'a fait naître dans une crèche, comme l'amour le fera mourir sur une croix. Ici tout inspire la plus grande confiance ; ne craignez donc ni les éclats de la foudre, ni les fracas des tempêtes ; c'est bien toujours le Dieu de terreur et de majesté, mais que son amour a revêtu de la faiblesse et des grâces ingénues de l'enfance. Venez avec la simplicité des bergers, avec la foi des mages, avec le respectueux amour de Joseph et de Marie, venez lui offrir vos cœurs comme il s'offre lui-même en holocauste pour vous. Et nous, ministres de la religion, que ferons-nous pour aider votre piété ? Ce ne serait point assez d'exciter dans vos âmes comme les sentiments d'une stérile tendresse ; nous vous devons des instructions solides, qui, en éclairant vos esprits, allument dans vos cœurs un feu qui brûle toujours. Sous quel rapport envisagerons-nous l'incarnation du Verbe, dont nous célébrons le mystère ? Il en est un auquel je m'arrête ; et qui seul peut fournir une ample matière de leçons touchantes. Je considère que le Verbe ne s'est pas moins incarné pour être notre modèle que pour être notre rédempteur ; ainsi, pour exposer mon sujet, sans aller plus loin, voici tout mon dessein : Nous devons imiter Jésus-Christ, premier point. Que devons-nous faire pour réussir dans cette imitation ? deuxième point.

O vous, Reine des vierges, par qui le ciel donna à la terre cet Enfant de merveilles, obtenez-nous la grâce d'imiter votre Fils comme vous l'avez imité vous-même. *Ave, Maria.*

PREMIER POINT.

Que le Verbe, en s'incarnant, ait eu sur nous des desseins de miséricorde et d'amour, qu'il soit venu sur la terre pour nous sauver, et qu'il nous ait fait naître dans le sein même du christianisme pour nous faciliter les moyens d'opérer notre salut ; voilà ce que nous confessons hautement, en chantant avec l'Eglise que c'est pour nous et pour notre salut que le Verbe est descendu des cieux : *Propter nos et propter nostram salutem descendit de cælis*. Mais pouvons-nous nous flatter de répondre aux desseins que Dieu a eus sur nous, en nous envoyant son Fils, d'honorer par nos œuvres le glorieux titre de chrétien dont nous sommes revêtus, et d'être du nombre de ces élus dont Jésus-Christ lui-même est le chef ? Voilà ce que ne peuvent affirmer des hommes qui ne savent pas s'ils sont dignes d'amour ou de haine. Si vous me demandez par quelles marques moins équivoques on peut se rassurer de cette incertitude, je vous demanderai à mon tour si vous imitez ou n'imites pas Jésus-Christ. L'imitons-nous ? nous pouvons nous réjouir ; ne l'imitons-nous pas ? tremblons ! et pourquoi ? parce que, sans

cette imitation, nous rendons inutile pour nous l'incarnation du Verbe, que nous sommes indignes du titre de chrétien, et que nous ne pouvons être du nombre des prédestinés.

Je dis d'abord que si nous n'imitons pas Jésus-Christ, nous rendons inutile pour nous l'incarnation du Verbe. La plaie que le péché avait faite dans le cœur de l'homme était si profonde, que la révolution de plusieurs siècles, loin d'y apporter du remède ne la rendait que plus incurable. La succession des âges avait bien amené des changements dans les sciences, les lois et les usages, mais les hommes n'en étaient pas devenus meilleurs. Les nations avaient succédé aux nations; les empires aux empires; tout passait, excepté le péché, et les siècles qui se ressemblaient le moins, se ressemblaient tous par leurs excès et leurs désordres. Au milieu des affreuses ténèbres qui couvrent la terre, quelle ressource reste-t-il à l'homme? Toute chair a corrompu ses voies. Les hommes ont quitté les routes de la vertu pour s'égarer dans celles du mensonge; les esprits sont fascinés de mille erreurs, les cœurs sont dépravés par toutes les passions ensemble. Comment extirper le vice et ramener les hommes à la pratique de toutes les vertus? L'homme ignore ses devoirs, et avant tout il doit les connaître. Mais si la vérité se fait entendre à lui, sera-t-elle écoutée? ou bien, en parlant à ses oreilles, parlera-t-elle à son cœur? et s'il est éclairé, sera-t-il converti? Qu'il connaisse la route qu'il faut suivre, aura-t-il le courage de s'y engager, s'il ne la voit frayée devant lui? Comme il se laisse bien plus conduire par la force des exemples que par l'autorité des préceptes, il lui faut un modèle qu'il puisse suivre. Mais où le trouver? Ce modèle doit être assez grand pour qu'on ne rougisse pas de l'imiter, assez parfait pour être proposé avec confiance à toutes les nations de la terre, aux hommes de tous les états, de tous les âges, de toutes les conditions. Mais, encore une fois, où le trouver? S'il est le modèle des grands, le sera-t-il des petits? S'il est le modèle des pauvres, le sera-t-il des riches? S'il est le modèle des savants, le sera-t-il des ignorants? Ne sera-t-il qu'un homme? il pourra nous égarer; est-il plus qu'un homme? comment pourrions-nous le suivre? C'est en vain que je le cherche, ce modèle, parmi les mortels; et si le ciel ne s'unit à la terre pour faire aux hommes ce présent magnifique, ils en seront éternellement privés. Cieux, laissez tomber votre rosée pour féconder la terre, et que la terre enfante son Sauveur! Qu'il sorte du sein de son Père, le Verbe, la Sagesse de Dieu, Dieu comme lui; que revêtu d'une chair mortelle, il vienne converser familièrement avec les hommes; qu'il les instruisse plus encore par ses exemples que par ses leçons; qu'il rende comme sensible, par sa conduite, la morale sublime de ses discours, et qu'il remette ainsi les hommes dans la voie, en y marchant le premier! Non, mes frères, ce n'est pas nous qui avons inventé

qu'une des fins principales de l'incarnation divine a été de donner aux hommes un modèle de toutes les vertus; nous l'apprenons de la bouche même de Jésus-Christ, qui nous dit expressément qu'il n'est pas seulement la vérité et la vie, la vérité par sa doctrine, et la vie par sa mort, mais qu'il est encore la voie par ses exemples : *Ego sum via*. En vain je croirais à ses mystères et je reconnaitrais le prix infini de son sang, si je ne m'appliquais ses mérites en imitant ses vertus. Croire en un Dieu sauveur, c'est la première condition, pour avoir part à la rédemption que le Verbe vient opérer; mais ce n'est pas assez. Celui-là seul entre dans l'esprit de tout le mystère, qui croit et qui pratique à la fois, en marchant sur les traces de Jésus-Christ, la seule voie qu'il faut suivre : *Ego sum via*, (Joan., XIV, 8.) Le péché répand ses ténèbres sur l'esprit et sur le cœur; sur l'esprit, en l'empêchant de voir la vérité; sur le cœur, en l'empêchant de goûter la vérité connue; et le Verbe est venu pour dissiper les unes et les autres. Il nous dit lui-même qu'il est la lumière du monde : *Ego sum lux mundi*, et qu'il faut le suivre si l'on ne veut marcher dans les ténèbres : *Qui sequitur me non ambulat in tenebris*. (Joann., VIII, 12.)

Et je vous le demande, chrétiens, pourquoi croyez-vous que Jésus-Christ ait voulu passer par tous les états de la vie humaine? Pourquoi ne s'est-il pas contenté de paraître et de s'abaisser quelques moments devant son Père irrité, afin de demander grâce pour nous; de faire publier sa doctrine par ses envoyés, tandis qu'il serait retourné dans le sein de la gloire? Pourquoi a-t-il voulu naître, vivre, souffrir et mourir comme le reste des hommes? sinon pour nous instruire par chacune de ses actions, et pour nous apprendre par sa conduite à vaincre nos ennemis. C'est le chef d'une milice sainte, qui ne se contente pas d'exhorter à bien faire, mais qui le premier donne l'exemple du courage, et vole le premier au combat pour entraîner tout après lui. Oui, dans le dessein de Dieu, chacune de ses œuvres est un trait à imiter pour nous; sa vie est un miroir fidèle où chacun peut voir tracée l'image de la sienne; et il n'est aucune de ses actions dont il n'ait pu dire ce qu'il dit après s'être abaissé jusqu'à laver les pieds à ses disciples pour leur donner une leçon d'humilité et d'abjection : Je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez ce que j'ai fait : *Exemplum dedi vobis, ut, quemadmodum ego feci vobis, ita et vos faciatis*. (Joan., XIII, 15.) Admirez-vous dans Jésus-Christ et son amour pour les hommes qui l'a fait descendre sur la terre, et sa tendre sollicitude pour les pécheurs, et cette douceur qui le rend accessible à des petits enfants que repoussent ses disciples, et sa condescendance pour un peuple ignorant et grossier, qui le suit et se jette en foule sur lui, en sorte qu'il en est accablé, et cette humilité qui se rassasie d'opprobres, et cette patience qui les lui fait souffrir

sans se plaindre, et cette magnanimité qui pardonne à ses bourreaux; je vous louerai, sans doute, d'être touchés de l'assemblage de tant de vertus sublimes. Mais prenez garde, chrétiens, de vous arrêter à une admiration stérile, qui ne ferait que vous rendre plus coupables, si vous ne travailliez à devenir doux, humbles, affables, patients, charitables comme Jésus. Pénétrons encore davantage les desseins de l'amour incarné sur les hommes. Ce n'est pas pour lui, c'est pour nous qu'il s'est donné en spectacle à la terre; bien différent de tous ces faux sages, qui, par des actions éclatantes, cherchaient leur gloire et non l'instruction de leurs semblables. Dans sa crèche, au jardin des Oliviers, sur sa croix, partout il nous crie : Voyez ce que j'ai fait : je vous ai donné l'exemple, afin que vous m'imitiez : *Exemplum dedi vobis*, etc.

Qui n'admirerait ici l'amour de notre Dieu? Le démon, ce tyran de nos âmes, et dont les passions sont les ministres, tenait l'univers captif sous son empire. Il dominait les uns par l'orgueil, les autres par l'avarice; ceux-ci par la vaine gloire, ceux-là par la volupté; tous par quelque penchant favori de leur cœur corrompu. Ce n'était pas assez de briser nos fers, il fallait nous apprendre à faire usage de notre liberté, à vaincre ou à régler les passions qui nous avaient égarés, à dompter notre ambition, notre sensualité, notre orgueil; il fallait nous inspirer le mépris de nous-mêmes, du monde, des honneurs et des richesses. Sans doute, il eût suffi que Dieu nous révélât dans sa doctrine les moyens d'acquiescer ces vertus, pour que l'homme fût inexcusable de ne pas les pratiquer; mais ce n'était pas assez pour l'amour d'un Dieu qui voulait se proportionner à toute notre faiblesse. Il ne s'est pas contenté de nous indiquer la voie par son Fils, il a voulu que son Fils fût lui-même la voie, comme parle saint Augustin. Il savait combien nous sommes dominés par les choses sensibles, et combien aussi la vérité, soutenue par les exemples, fait sur nous une impression profonde dont on ne peut se défendre; il viendra donc sur la terre, pour pratiquer ce qu'il doit enseigner : et voilà comme le Seigneur s'est montré le meilleur de tous les pères, en épuisant pour ses enfants tous les moyens de les rendre meilleurs. Si je vous disais, chrétiens, de vous détacher des biens de ce monde, parce que nous ne sommes pas faits pour la terre mais pour le ciel, cette raison vous convaincrerait sans doute; mais combien ce détachement vous paraîtra moins pénible, si je vous dis que Jésus-Christ, qui pouvait posséder tous les trônes de l'univers, n'avait pas où reposer sa tête : *Filius hominis non habet ubi caput reclinet!* (Matth., VIII, 20.) Si je vous disais qu'il faut souffrir pour Dieu les peines qu'il nous envoie, parce que la créature doit se soumettre en tout aux volontés toujours adorables du Créateur, cette raison pourrait vous frapper; mais combien cette résignation vous paraîtra plus praticable,

si je vous rappelle que Jésus-Christ, pour plaire à son Père, s'est soumis à toutes les humiliations et à tous les opprobres : *Factus obediens usque ad mortem!* (Philip., II, 8.) Si je vous disais que nous devons nous dépouiller nous-mêmes pour chercher Dieu uniquement dans nos actions, parce que notre cœur n'est pas à nous, mais à celui qui l'a fait, vous en conviendrez avec moi; mais combien cette mort à soi-même vous paraîtra moins dure, si je vous rappelle que Jésus-Christ ne cherchait que la gloire de son Père : *Non quero gloriam meam!* (Joan., VIII, 50.) Si je vous disais que nous devons aimer nos semblables, parce que ce sont les enfants du même Dieu que nous, ce motif vous toucherait; mais combien plus vous seriez touchés, si je vous rappelais l'exemple de Jésus-Christ qui les a aimés jusqu'à mourir pour eux! Si je vous disais que nous devons pardonner à nos ennemis, pour engager Dieu à nous pardonner à nous-mêmes, cette considération vous paraîtrait puissante; mais quelle force ne tirera-t-elle pas de l'exemple de Jésus-Christ, qui sur la croix prie pour les bourreaux qui le sacrifient : *Pater, dimitte illis!* (Luc., XXIII, 34.) Hommes de tous les états, qui que vous soyez, fixez vos regards sur Jésus, l'auteur de notre salut; il est le modèle de tous, et cependant vous croiriez en quelque sorte qu'il n'est venu que pour vous seuls, tant vous trouverez en lui l'expression vraie et parfaite de tous vos devoirs : semblable au soleil, qui, en remplissant l'univers de ses rayons, éclaire chaque partie de l'espace comme s'il n'éclairait que cette seule partie. Regardez ce divin modèle, vous, grands de la terre, pour apprendre à user de votre grandeur, à l'école de celui qui n'emploie sa puissance suprême qu'à faire du bien aux hommes; et vous, riches, pour apprendre à craindre vos richesses mêmes, à l'école de celui qui a toujours montré de la prédilection pour les pauvres et les petits; et vous, indigents, pour apprendre à supporter les rigueurs de votre état, à l'école de celui qui, pouvant naître dans le sein de l'opulence, a voulu naître et vivre dans la pauvreté; et vous, savants, pour apprendre à faire usage de vos lumières, à l'école de celui qui, possédant tous les trésors de la science, ne les employa jamais que pour l'instruction des hommes; et vous, pasteurs des âmes, pour apprendre les devoirs de votre ministère, à l'école de celui qui a essuyé tant de fatigues pour courir après les brebis égarées d'Israël; et vous, solitaires, pour apprendre à oublier le monde et à vous passer de son souvenir, à l'école de celui qui, pouvant paraître sur la terre avec tant d'éclat et de gloire, a passé trente ans de sa vie dans la plus obscure retraite; et vous enfin, chrétiens, qui que vous soyez, le Seigneur peut vous dire à tous : *Exemplum dedi vobis*; je suis venu sur la terre pour vous donner l'exemple; suivez-moi. C'en est assez, mes frères, pour nous persuader que nous ne pouvons entrer dans les desseins du Dieu incarné sur nous, sans imi-

ter ses vertus ; j'ajoute que sans cette imitation nous ne saurions être de vrais chrétiens.

Rien de plus répandu que le nom de chrétien, mais rien aussi n'est plus rare qu'un chrétien véritable, quoique Jésus-Christ ait partout des serviteurs fidèles. L'oracle qui lui promettait pour héritage toutes les nations du monde s'est bien plutôt accompli par les hommages extérieurs des peuples, qui l'ont reconnu pour le Messie, que par le nombre des adorateurs en esprit et en vérité. Qui de nous ne se glorifie du titre de chrétien ? mais qui se met en peine d'en soutenir la grandeur ? Ce n'est point assez d'avoir reçu ce caractère sacré, d'être marqué du sceau de Jésus-Christ, si on ne lui appartient véritablement par les œuvres. Tâchons, avec la lumière des divines Écritures, d'approfondir les divers rapports qui se trouvent entre le Sauveur et nous, rapports qui nous font un devoir de suivre ses exemples. Je pourrais vous dire d'abord que les premiers chrétiens ne reçurent ce nom des gentils que parce qu'ils faisaient profession de suivre le Christ et sa doctrine ; en sorte que nommer un chrétien, c'était nommer un disciple de Jésus-Christ. Or, n'est-il pas vrai que le Sauveur est venu pour être la règle de nos mœurs comme de notre foi ? et dès lors peut-on être son disciple sans suivre sa morale, en imitant ses vertus ? Aussi sa parole est expresse : Que celui qui veut être à moi me suive : *Qui mihi ministrat, me sequatur.* (Joan., XII, 26.) J'apprends de saint Paul, qu'en devenant chrétiens nous devenons en Jésus-Christ enfants adoptifs de Dieu, comme il l'est lui-même par nature : *Omnes enim filii Dei estis per fidem, quæ est in Christo Jesu.* (Galat., III, 6.) Dès lors nous devons être l'image de Dieu notre Père céleste, comme les enfants, dans l'ordre de la nature, sont l'image de leur père. Mais comment exprimer en nous l'image de Dieu que nous ne voyons pas ? c'est en devenant semblables à son Fils, son image substantielle, qui s'est rendu visible pour nous. De même que nous tenons d'Adam le germe de la vie corporelle, qui, en se développant, nous fait passer par les diverses périodes de la vie humaine, jusqu'à ce que nous soyons des hommes parfaits semblables à notre premier père ; de même nous avons reçu dans notre baptême un germe de vie spirituelle, qui doit croître et se fortifier jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en nous ; en sorte qu'animés de ses sentiments, ornés de ses vertus, nous soyons un autre lui-même, et que sa vie soit manifestée par la nôtre : *Ut et vita Jesu manifestetur in corporibus nostris.* (II Cor., IV, 10.) Ce ne sont pas ici de vaines subtilités, c'est la théologie de saint Paul, que je continue à développer. Il m'apprend encore que par le baptême les fidèles sont transformés en Jésus-Christ, et ne font qu'une même chose avec lui : *Omnes enim vos unum estis in Christo Jesu* (Galat., III, 28) ; en sorte qu'ils sont les membres vivants d'un corps dont il est lui-même le chef. Or, comme dans ce chef-d'œuvre admirable de la

sagesse divine tout doit être proportionné, il faut bien que la sainteté du chef reluise dans les membres, de même que dans le corps humain c'est le même principe divin qui anime et lie entre elles toutes les parties. Et comment les fidèles seraient-ils une même chose avec Jésus-Christ aux yeux de son Père, s'il ne les voyait se confondre dans cette unité par leur ressemblance avec lui ? L'Apôtre, au même endroit, se sert d'une expression bien énergique, quand il dit : *Vous tous qui avez été baptisés, vous avez été revêtus de Jésus-Christ : « Quicumque enim in Christo baptizati estis, Christum induistis (Galat., III, 27) ; »* paroles qu'il répète en plus d'un endroit. Or, que signifie ce langage, sinon que les vertus de Jésus-Christ, sa charité, sa patience, sa chasteté, son humilité, doivent nous servir comme de vêtement ? en sorte que Jésus-Christ, qui maintenant est couronné dans le ciel, soit encore sensible sur la terre dans ses membres. On peut donc dire avec vérité, que le Christ tout entier est formé de l'Homme-Dieu et des fidèles qui lui sont incorporés ; comme les branches attachées au tronc, portées par la même racine, et nourries de la même sève, ne font avec lui qu'un seul et même arbre. Voilà la comparaison dont le Seigneur a voulu se servir en nous disant à tous : *Je suis la vigne, et vous êtes les branches : « Ego sum vitis, vos palmites. »* (Joan., XV, 5.) Ah ! chrétiens, ne vous reposez pas sur le caractère que vous avez reçu ; où sont vos vertus ? Ne vous flattez pas d'être à Jésus-Christ, parce que vous êtes marqués de son sceau ; où est votre ressemblance avec lui ? Qui de nous peut se glorifier d'être la copie vivante de ce divin modèle ? ou plutôt, sans parler ici des grands pécheurs, quel contraste frappant entre la vie de Jésus-Christ et celle d'un grand nombre de fidèles qui croient être à lui ! Ne peut-on pas opposer son humilité à notre envie de paraître, sa charité à nos froideurs, son courage à notre mollesse, sa douceur à nos emportements, son recueillement à notre dissipation, la sagesse de ses discours à l'intempérance de notre langue, sa condescendance pour les pécheurs à l'amertume de nos censures ? Nos yeux sont-ils purs comme les siens, notre bouche discrète comme la sienne ? Nos oreilles, sont-elles fermées comme les siennes à tous les discours de la vanité, de la malignité, du mensonge ? Qui n'aura pas à rougir du parallèle ? Prenons garde, mes frères ; au grand jour de la manifestation, ce n'est pas le titre de chrétien qui nous fera trouver grâce aux yeux du souverain juge. Le Seigneur viendra pour couronner ses membres vivants par la grâce, et il condamnera ses membres morts par le péché. Il paraîtra avec sa croix ; heureux qui sera trouvé semblable à Jésus-Christ, il entendra ces consolantes paroles : *Venez, les bénis de mon Père !* Malheureux celui qui ne sera pas trouvé semblable à Jésus-Christ, il entendra ces paroles fondroyantes : *Allez, maudits, au feu éternel !* Oui, le ciel conquis par la croix qu'on embrasse, ou l'enfer mérité par la

croix qu'on méprise ; voilà votre partage : voilà comme l'univers sera jugé par la croix, comme il a été sauvé par la croix ; et c'est le degré d'opposition ou de ressemblance avec Jésus-Christ qui sera la mesure de notre récompense ou de notre châtement. Quels motifs pour nous faire sentir la nécessité d'imiter Jésus-Christ ! Mais comment réussir dans cette imitation ?

DEUXIÈME POINT.

Si j'ai fait naître ou du moins si j'ai fortifié dans vos cœurs le désir d'imiter Jésus-Christ, votre vœu le plus pressé doit être maintenant de connaître les moyens de réussir à l'imiter. Je les réduis à un seul qui les renferme tous : étudier Jésus-Christ. En l'étudiant on le connaît, on le connaît on l'aime, en l'aimant on se pénètre de son esprit, et dès lors on l'imité. Donnons à ces idées le développement qu'elles demandent. Il n'est pas de fidèle, instruit des premiers principes de la religion, qui ne connaisse Jésus-Christ et ses mystères. Tout dans le christianisme sert à les lui rappeler, et la vue de nos temples, et les croix élevées de toutes parts, et les prières publiques, et les instructions chrétiennes, et la récitation journalière du Symbole, et les fêtes de l'Eglise. Qui ne sait parmi nous que le Fils de Dieu s'est fait homme en s'unissant à notre nature, qu'il est né dans une crèche, qu'il a vécu dans la pauvreté, qu'il a quitté sa retraite pour évangéliser les peuples de la Judée, qu'il les a instruits par sa doctrine, édifiés par ses exemples, frappés par l'éclat de ses miracles, laissant partout des traces de ses bienfaits, guérissant les malades, soulageant les malheureux, secourant le peuple dans ses besoins, accueillant les pécheurs avec bonté ; qu'il s'est associé douze pauvres dont il a supporté l'ignorance et les mœurs grossières ; que ses vertus excitèrent la haine des hypocrites pharisiens, qui le persécutèrent ; que, trahi par l'un de ses disciples, condamné à mort comme un scélérat, lui qui était le seul vraiment juste ; qu'il se laisse conduire au supplice comme une brebis à la boucherie ; qu'il meurt sur la croix pour expier nos péchés, ressuscite le troisième jour, et retourne enfin dans le sein de son Père, où sans cesse il intercède pour nous, en lui montrant ses plaies et ses mérites ? Qui ne sait toutes ces choses ? Peut-être même, à force de les entendre, nos cœurs y sont-ils insensibles ; peut-être à force de voir exposée à nos regards l'image d'un Dieu crucifié, n'y voyons-nous qu'un objet ordinaire, qui n'est pas capable de ranimer notre foi et d'enflammer notre amour. Voilà la connaissance de Jésus-Christ qui est commune à tous, aux bons et aux méchants. Ce n'est point cette connaissance vague et superficielle que je demande, on la trouve dans les ennemis mêmes de la religion ; et sans doute il ne doit pas nous suffire de connaître Jésus-Christ, ses maximes, sa vie, comme on se pique de connaître l'histoire d'un person-

nage fameux, mais qui après tout nous intéresse bien peu. Etudier en détail les circonstances de sa vie et les sentiments qui l'animaient, se remplir l'esprit de ses exemples, pénétrer, nourrir son cœur de sa doctrine, méditer dans le recueillement et le silence l'abondance de ses miséricordes, les richesses de son amour, demander à Dieu ces lumières de l'esprit et du cœur qui nous le fassent comprendre et goûter, acquérir cette connaissance de Jésus-Christ, vive, profonde, lumineuse, qui nous rende ses vertus comme sensibles, ses leçons familières, son souvenir toujours agréable : voilà ce que j'appelle chercher et connaître Jésus-Christ, voilà la science dans laquelle les chrétiens doivent se perfectionner ; c'est celle dont parle saint Paul quand il dit aux Ephésiens : Je me souviens de vous dans toutes mes prières, afin que le Dieu de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'auteur et le dispensateur de la gloire, vous donne l'esprit de sagesse et de lumière pour le connaître de plus en plus. (*Ephes.*, I, 16, 17.) Et pourquoi faut-il donc que les enfants du siècle se montrent plus éclairés que les enfants de lumière ? Soyons raisonnables, mes frères : que voyons-nous dans les sciences profanes ? C'est que les disciples des savants étudient leur doctrine, souvent remplie d'erreurs, avec une application qui ferait croire que de là dépend le bonheur de leur vie ; et nous qui faisons profession d'être les disciples d'un maître dont toutes les paroles sont vérité, et sont écrites pour notre consolation et pour notre salut, nous ne cherchons pas à nous y affectionner par la prière et la méditation ! Que font les artistes qui veulent exceller dans leur profession ? Ils étudient les ouvrages des grands maîtres, que souvent ils vont chercher dans des contrées éloignées ; et nous, nous ne jetterons qu'un coup d'œil incertain et rapide sur ce modèle parfait dont nous devons être les imitateurs ! C'est une pensée aussi ingénieuse que solide de saint Grégoire de Nysse, que chacun doit être le peintre de sa vie. La volonté est comme la main qui tient le pinceau, les vertus sont les couleurs, et Jésus-Christ est le modèle. Or que fait un peintre ? il étudie son objet, il s'en pénètre tout entier, pour le reproduire et comme pour le créer de nouveau, sur la toile, dans ses couleurs les plus vraies et les plus naturelles. Avons-nous donc oublié que nous devons faire naître et croître Jésus-Christ dans nos âmes, jusqu'à ce qu'il soit formé tout entier en nous ? Vous me demanderez peut-être comment un homme du peuple, à qui son éducation et ses lumières ne fournissent aucune ressource, peut s'instruire pour connaître Jésus-Christ ? Je vous répondrai que les plus savants ne sont pas toujours ceux qui goûtent le mieux les choses de Dieu, parce qu'elles demandent moins un esprit cultivé qu'une âme pure. Ils n'étaient pas tous philosophes et savants les premiers chrétiens ; et cependant saint Pierre les avertit tous de croître dans la connaissance de

Notre-Seigneur Jésus-Christ : *Crescite in cognitione Domini nostri et Salvatoris Jesu Christi.* (II Petr., III, 18.) Fermons les divines Ecritures, j'y consens ; et même, si vous voulez, laissons tous les raisonnements ; avons-nous un cœur droit et docile, nous en savons assez pour connaître Jésus-Christ. Il est deux grands livres ouverts à tous les yeux, où le Saint-Esprit apprend à lire aux plus ignorants, je veux dire la crèche et la croix. Chrétiens, entourons le berceau de Jésus et demandons-nous à nous-mêmes : Quel est celui qui vient de naître ? C'est le Fils de Dieu. Pour qui est-il né ? Pour moi. Pourquoi s'est-il revêtu de la faiblesse de l'enfance ? C'est que, sachant qu'il n'est pas d'homme assez barbare, dit saint Chrysostome, pour résister aux manières simples et aimables d'un petit enfant, celui qui voulait être aimé, et ne voulut point être craint, a voulu naître avec tous les agréments de l'enfance. Chrétiens, prenons en main la croix, et disons-nous à nous-mêmes : Quel est celui qui meurt ainsi au milieu des plus affreuses douleurs ? C'est un Homme-Dieu. Pourquoi ces souffrances ? Ah ! c'est son amour pour moi qui le crucifie, et voilà comme il m'a aimé ! Vous le voyez, il ne faut pas être bien savant pour se pénétrer de cette idée : Dieu m'a aimé jusqu'à naître, vivre, souffrir et mourir pour moi. Or c'est connaître Jésus-Christ que de sentir l'excès de son amour pour les hommes.

Mais avançons, et tâchons de pénétrer plus avant dans cette connaissance, pour faire voir combien aisément elle conduit à l'amour du Sauveur. Comment peut-on connaître Jésus-Christ et savoir ce que nous lui devons, en faire son étude ainsi que saint Paul, jusqu'à regarder tout le reste comme de la boue ; comment être pénétré de cette idée, que nous ne sommes rien et ne pouvons rien que par lui, qu'en lui seul est la source de notre grandeur, de nos mérites et de nos espérances, sans être en même temps pénétrés de reconnaissance et d'amour pour lui ? Que n'ai-je en ce moment quelque chose de cette onction, de cette force et de cette abondance de lumières avec laquelle, dans son Epître aux Ephésiens, l'Apôtre leur découvre tous les trésors cachés pour nous en Jésus-Christ, et qui, bien connus, devraient lui gagner tous les cœurs ! Bénissons continuellement Dieu, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, en nous donnant son Fils par l'incarnation, et nous unissant à lui par sa grâce, nous a comblés de toutes sortes de bénédictions spirituelles, dont nous recevons ici-bas le commencement, et dont la consommation se fera dans le ciel : *Benedictus Deus et Pater Domini nostri Jesu Christi, qui benedixit nos in omni benedictione spiritali in caelestibus in Christo.* (Ephes., I, 3.) Telles sont les expressions de saint Paul dès le début de son Epître ; elles nous promettent qu'il va nous dévoiler bien des richesses dont nous sommes faits participants en Jésus-Christ. Il est vrai que Dieu a aimé les

hommes d'un amour éternel, puisque dans le plan de sa providence il préparait à tous des moyens de salut, mais en même temps, chrétiens, nous confessons qu'il nous a aimés d'un amour privilégié, puisque de toute éternité il nous réservait dans ses trésors la grâce de naître dans le christianisme, et que par là il nous procurait de toutes parts les plus abondantes ressources pour le salut. D'où nous vient à nous cette tendresse ineffable, que notre Dieu n'a pas eue pour tant d'autres ? Ce n'est pas à nos mérites que nous la devons, et le hasard n'est qu'un vain nom. Saint Paul m'en découvre la source quand il me dit que Dieu, en vue de Jésus-Christ, nous a élus de toute éternité, afin que par la charité qui est répandue dans nos âmes par le baptême, nous fussions saints et sans tache non-seulement aux yeux des hommes, mais aux yeux de Dieu qui pénètre les replis du cœur : *Elegit nos in ipso ante mundi constitutionem, ut essemus sancti et immaculati in conspectu ejus in charitate.* (Ephes., I, 4.) Il est vrai que Dieu est le père de tous les hommes, puisqu'il les embrasse tous dans le sein de sa providence toute paternelle ; mais nous, chrétiens, nous reconnaissons que nous lui devons une vie toute céleste, qui nous rend, par un prodige incompréhensible, ses enfants adoptifs et les héritiers de sa gloire, comme dans l'ordre naturel les enfants ont des droits à l'héritage de leur père. Et d'où me vient cette adoption glorieuse qui me fait participer à la nature de Dieu ? Je la dois à la pure miséricorde de Dieu qui l'a voulu ainsi en vue de Jésus-Christ, son Fils consubstantiel : *Qui prædestinavit nos in adoptionem filiorum per Jesum Christum in ipsum, secundum propositum voluntatis suæ.* (Ibid., 5.) Il est vrai que nous devons à Dieu le Père une reconnaissance éternelle, pour nous avoir pardonné des iniquités dont il pouvait tirer une vengeance terrible. Maître de punir l'homme coupable, il pouvait refuser toute expiation qui serait offerte à sa gloire ; et c'est par une bonté toute gratuite qu'il a voulu oublier nos crimes, à condition qu'ils seraient rachetés par une expiation digne de son infinie majesté. Mais où trouver une victime d'un plus grand prix, qui se charge de nos péchés et de notre rançon ? Il faut que l'homme périsse si Jésus-Christ ne vient à son secours. Il viendra donc ce tendre Sauveur ; il brisera nos fers et il achètera notre délivrance au prix de son sang : *In quo habemus redemptionem per sanguinem ejus.* (Ephes., I, 7.) Il est vrai que nos vœux et nos prières pénètrent les cieux, montent jusqu'au trône de Dieu et en font descendre une rosée de grâces et de bénédictions ; mais d'où vient cette puissance des prières d'une faible créature ? Oh ! c'est que Jésus-Christ prie en nous, et que ses mérites couvrent notre indigence. Oui, c'est par lui que nous avons accès auprès de son Père et du nôtre : *Per ipsum habemus accessum ad Patrem.* (Ephes., II, 18.) Ainsi Jésus-Christ

est notre grandeur, notre espérance, notre salut, notre refuge, notre vie; il est tout en nous. Si je suis chrétien, c'est par Jésus-Christ; si j'ai des droits au royaume des cieux, c'est par Jésus-Christ; si mes péchés me sont remis, c'est par Jésus-Christ; si mes désirs sont exaucés du Père céleste, c'est par Jésus-Christ. Voilà des vérités que la reconnaissance devrait graver dans nos cœurs: vérités qui, bien méditées et bien senties, allumeraient dans nos cœurs l'amour du Sauveur, et dans lesquelles saint Paul puisait cette céleste ardeur qui lui faisait dire anathème à celui qui n'aime pas Jésus-Christ. (I Cor., XVI, 22.) Oui, adorable Sauveur, si l'on vous aime si peu, c'est qu'on ne vous connaît point. Vous êtes le Dieu des chrétiens, et néanmoins vous leur êtes comme étranger. Où sont les âmes fidèles qui mettent à vous connaître leur étude et leur gloire? A peine se souvient-on que nous avons en vous un ami, mais si tendre, qu'il fait ses délices d'habiter avec nous; un frère, mais si généreux, qu'il veut partager avec nous un royaume auquel il a seul des droits; un pasteur, mais si affectionné, qu'il nourrit ses brebis de sa propre chair. Chrétiens, comme saint Paul, étudions Jésus-Christ. Vous avez vu qu'en le connaissant on l'aime; j'ajoute qu'en l'aimant on se pénètre de son esprit, et que dès lors on l'imité.

Que voit-on dans le commerce de la vie? On rencontre quelquefois des personnes en qui les pensées, les sentiments, le goût, le ton et les manières, tout se ressemble. L'habitude qu'elles ont de vivre familièrement entre elles, l'amitié intime qui les unit, les confond et les identifie en quelque sorte, de manière qu'elles n'ont qu'un cœur et qu'une âme. Aimons Jésus-Christ, et bientôt ses sentiments, ses affections, sa conduite seront les nôtres. En vain nous nous flatterions de l'aimer, si nous n'étions pénétrés de son esprit. Saint Paul dit expressément que celui qui n'a pas l'esprit de Jésus-Christ, n'est pas véritablement à Jésus-Christ: *Si quis autem spiritum Christi non habet, hic non est ejus.* (Rom., VIII, 9.) On ne peut aimer Jésus-Christ, sans le faire vivre dans son cœur; et comment cette union ne ferait-elle pas passer en nous ses sentiments, ses affections, sa vie en un mot? Ici, interrogeons nos cœurs sans nous flatter, voyons quel est l'esprit qui nous domine, quelle la nature de nos affections, quel le principe de nos œuvres? Egarés par l'esprit et l'imagination, nous croyons peut-être que ceux-là sont heureux, qui possèdent les richesses de la terre, qui goûtent tous les agréments de la vie, qui n'ont point d'humiliation à souffrir, et qui jouissent de l'estime des hommes. Peut-être envions-nous leur sort, et murmurons-nous contre la Providence qui nous traite avec plus de rigueur. Jésus-Christ nous apprend au contraire que le bonheur des chrétiens consiste dans le renoncement, qu'il faut se haïr pour se sauver, et que ce qui est grand aux yeux des hommes, est une

abomination à ses yeux; nous n'avons donc pas les sentiments de Jésus-Christ ni son esprit. Entraînés par les désirs de notre cœur, nous recherchons peut-être les richesses, les honneurs, les plaisirs; nous supportons avec impatience tout ce qui gêne la nature: nous sommes surtout avides de la gloire humaine: ainsi nous aimons ce que Dieu haïssait, et nous haïssons ce qu'il aimait; nous n'avons donc pas son esprit. Nous ne pouvons nous résoudre à rendre le bien pour le mal, nous ne prions pas pour ceux qui nous persécutent et nous calomnient, nous n'imitons pas Jésus-Christ sur le Calvaire, nous n'avons donc pas son esprit. Où sont-ils donc ces chrétiens pénétrés de l'esprit du divin Maître dont ils prétendent être les disciples? Si je faisais ici le tableau des désordres qui règnent dans le monde, quelle monstrueuse opposition ne trouverais-je pas entre Jésus-Christ et le plus grand nombre des chrétiens? Oui, s'il fallait juger de leur croyance par leur conduite, de la pureté de la morale évangélique par leurs mœurs, de la sainteté de leur législateur par leurs œuvres, vous ne sauriez s'ils adorent les dieux des païens, ou celui qui est venu renverser leur empire. Si comme autrefois il existait des idolâtres parmi nous, ils pourraient bien tenir le langage que Salvien leur mettait autrefois à la bouche en s'élevant avec force contre les désordres des chrétiens de son temps. Si la religion des chrétiens était bonne, diraient les infidèles, ils seraient bons eux-mêmes; leurs mœurs corrompues font assez voir que leurs prophètes leur prêchent le libertinage et la dissolution; que leurs apôtres n'ont qu'une méchante doctrine, et que l'Évangile qu'ils lisent enseigne les crimes qu'ils font. Ils vivraient saintement si Jésus-Christ leur avait donné des règles de sainteté; car comment un maître qui serait saint pourrait-il avoir des disciples si vicieux? Voilà comme notre vie est l'opprobre du Dieu que nous faisons profession d'adorer; mais voilà aussi comment les chrétiens sont d'autant plus méchants qu'ils devraient être meilleurs.

Seigneur qui êtes descendu sur la terre pour nous sauver, pour nous instruire, et nous tracer la route que nous devons suivre, ne permettez pas que vous soyez déshonoré en nous qui sommes vos membres, et que nous allions grossir la foule de ces chrétiens de nom qui font les œuvres de l'impie. Nous ne vous demandons pas seulement de nous préserver de ces excès scandaleux que la seule raison condamne, mais nous vous conjurons de faire de nous de vrais imitateurs de vos vertus. Parmi les chrétiens, le plus grand nombre court évidemment à sa perdition, beaucoup sont faibles et languissants, et ce n'est que le petit nombre qui marche dans vos voies avec courage et fidélité. C'est à ce sentier étroit, rude pour la nature, mais aplani par la grâce, que nous vous demandons de nous conduire, afin qu'après avoir marché sur vos traces ici-bas, nous méritions d'être couronnés avec vous dans le séjour de la gloire. Ainsi soit-il

SERMON III.

SUR L'EXCELLENCE DES FONCTIONS DU SAINT MINISTÈRE.

Prêché au séminaire de Saint-Sulpice.

Miseror turbæ, quia triduo jam per everant mecum, et non habent quod manducent. (Matth., XV, 22.)

J'ai compassion de ce peuple, parce qu'il y a trois jours qu'il ne me quitte point, et ils n'ont rien à manger.

Il n'est point de province dans ce royaume, où, dans toutes les saisons de l'année, un certain nombre d'hommes choisis, et déjà distingués de la foule par un caractère sacré, ne soient promus au sacerdoce. Partout il est des maisons saintes, où, dans le silence et la retraite, on les prépare à recevoir cette dignité sublime; partout l'Eglise ordonne à ses enfants des jeûnes et des prières, pour attirer sur les nouveaux oints du Seigneur des grâces abondantes. On croirait que la vigne du père de famille est remplie d'ouvriers infatigables, et cependant partout on se plaint qu'on manque de bons prêtres. Au milieu de cette abondance de ministres qui se jettent en foule dans le sanctuaire, d'où vient donc cette disette de pasteurs vraiment zélés pour le salut des peuples, rompant avec soin le pain de la parole de vie pour soutenir leur foiblesse dans cette terre d'exil et de pèlerinage? N'en doutons pas, Messieurs, ce désordre a la même cause que tous les autres, et le Saint-Esprit nous l'a indiqué, quand il a dit que la désolation couvre la terre, parce qu'il n'est personne qui veuille réfléchir : *Desolatione desolata est omnis terra, quia nullus est qui recogitet corde.* (Jer., XII, 11.) On perd de vue les grandes vérités de la religion; on n'a d'autre règle que ses désirs, on se fait illusion sur les devoirs de son état. D'abord on les néglige, bientôt on les viole sans remords; et c'est ainsi que les hommes ne veulent pas descendre au fond de leur cœur, pour y étudier en silence la loi de Dieu : *Desolatione*, etc. L'esprit ne se porte avec force que vers les objets qu'il aime avec vivacité; et comment aimer des objets auxquels on ne pense même pas? Aussi, Messieurs, en méditant sur l'Evangile, si l'on peut insensiblement en goûter les leçons, les exprimer dans sa conduite, et passer ainsi d'une croyance stérile à cette foi agissante et vraie qui opère par la charité; de même en se livrant aux choses sensibles, le cœur s'y affectionne, et ne conserve plus de goût pour les choses de Dieu. La vérité n'ébranle, ne frappe, n'entraîne que les esprits attentifs; et il est vrai à la lettre, que si de la réflexion naissent tous les biens, le défaut de réflexion enfante tous les maux : *Desolatione*, etc. Or, Messieurs, telle est la situation du plus grand nombre des prêtres ou de ceux qui aspirent à l'être : ils ne pensent jamais ou presque jamais ni à la grandeur, ni au mérite, ni à l'obligation des devoirs que leur impose le sacerdoce. Ceux-ci, se faisant des idées basses de l'état le plus auguste qu'il puisse y avoir sur la terre, sont tentés de regarder comme viles

des fonctions qui les rapprocheraient du commun des hommes; ceux-là ne sentent pas assez de quel mérite ces fonctions sont devant Dieu, et de combien de bénédictions pour eux elles peuvent être la source. D'autres enfin, s'autorisant de leur naissance, de leurs talents ou de leurs richesses, s'imaginent que les travaux apostoliques ne sont pas faits pour eux, et que, sans risquer leur salut, ils peuvent s'en décharger sur des ministres subalternes. Pensées criminelles ! pour les combattre nous établirons qu'il n'est rien de plus noble, rien de plus méritoire, rien de plus indispensable pour un prêtre, que de remplir les fonctions du saint ministère; trois réflexions qui feront tout mon sujet.

PREMIER POINT.

Si je voulais me représenter un homme qui remplit sur la terre les fonctions les plus nobles et les plus augustes, je me représenterais un chrétien charitable, qui, voyant dans les autres autant de frères, ne penserait, ne vivrait, n'agirait que pour eux; qui, se faisant tout à tous pour les porter tous au bien, saurait pleurer avec ceux qui pleurent, bégayer avec les enfants, et parler le langage de la sagesse avec les hommes parfaits. Je me représenterais un chrétien éclairé, qui, se pliant à toutes les circonstances et à tous les caractères, intimidant les uns par les menaces d'un Dieu terrible dans ses vengeances, encourageant les autres par les promesses d'un Dieu magnifique dans ses récompenses, travaillerait ainsi sans cesse à détruire partout l'empire du vice pour établir celui de la vertu. Je me figurerais un chrétien désintéressé, qui, ne cherchant pas sa récompense ici-bas et ne l'attendant que du ciel, n'envisagerait que la gloire de Dieu et le bonheur de ses frères; qui, ne prostituant jamais son ministère à des vues d'intérêt et d'élévation, servirait avec la même ardeur les pauvres et les riches, les grands et les petits; et même, s'il le fallait, il s'attacherait de préférence à ces hommes, qui, pour être plus simples et plus grossiers, ne sont pas les moins sensibles au bien qu'on leur fait, et qui souvent sont les plus abandonnés, parce qu'ils ne peuvent payer les secours qu'on leur rend que par leur amour et leur reconnaissance, et non par des richesses. Je me retracerais un chrétien patient et courageux, qui, trouvant les méchants indociles à sa voix, redoublerait de zèle et d'activité; toujours sans inquiétude, il attendrait les moments marqués par la Providence, sans rien omettre de ce qui peut seconder ses desseins; et sa charité, enflammée plutôt que vaincue par les obstacles, n'en deviendrait que plus féconde en ressources pour toucher, attendre les pécheurs, et les ramener enfin de leurs égarements. Ce serait un chrétien généreux, toujours prêt, dans son dévouement héroïque, à sacrifier pour ses semblables sa santé, son repos, sa vie; s'exposant aux mépris, aux insultes du monde le plus pervers, plu-

tôt que de négliger son œuvre; désirant être anathème pour ses frères, consentant à être couvert d'opprobre et d'ignominie, pourvu qu'il les sauvât, et mourant avec joie, s'il mourait victime de ses travaux pour eux. Vous le verriez se refuser tous les plaisirs frivoles et dispendieux des mondains, regarder ses biens comme le patrimoine de l'indigence, retrancher toutes ces vaines superfluités que demande une vie douce et commode, se faire lui-même pauvre pour secourir les pauvres véritables, et, dans ces temps de calamité que le ciel envoie quelquefois dans sa colère, se priver, pour le soulagement des malheureux, des choses même les plus nécessaires à la vie. Enfin ce serait un chrétien sage et prudent, qui, vivant dans le silence et le recueillement, ne s'exposerait jamais témérairement à l'air contagieux du monde, ne sortirait de sa retraite que pour répandre partout la bonne odeur de toutes les vertus; et qui, au milieu des embarras du siècle, se faisant une solitude dans son cœur, paraîtrait toujours l'homme de Dieu envoyé sur la terre pour faire du bien aux hommes. Tel est le ministère qui me semblerait le plus noble et le plus sublime. Et ne devons-nous pas en demeurer convaincus, par l'impuissance où nous sommes de nous en figurer un plus grand et plus relevé? Mais peut-être que j'ai fait un portrait imaginaire? Non, Messieurs; j'ai tracé le tableau d'un bon prêtre. Que dis-je? j'ai plutôt affaibli les traits épars dans les Épîtres de saint Paul, quand il nous dépeint les vrais ministres de la religion de Jésus-Christ. Elevons donc nos pensées; concevons des sentiments dignes de notre vocation, convaincus qu'il n'y aura jamais qu'une âme vile et rampante, qui ne trouve pas quelque chose de grand jusque dans les plus petites fonctions d'un ministère dont tous les devoirs se rapportent à secourir nos frères et à les rendre meilleurs.

Dans ce siècle, qui nécessairement doit être frivole, parce qu'il est impie, on demande pourquoi les prêtres n'ont pas d'emploi dans la société civile; et parce qu'on compte la religion pour rien, on est tenté de regarder comme des citoyens inutiles ceux qui ne travaillent que pour la religion: comme si celui qui s'emploie tout entier à rendre les citoyens vertueux, ne servait pas utilement sa patrie. Que cherchons nous sur la terre, et que prétend nous procurer la société? Le bonheur. Qu'est-ce qui fait notre malheur? Nos passions. Le citoyen le plus utile est donc ce saint prêtre, qui, poursuivant sans relâche les passions des hommes, voudrait déraciner de leurs cœurs cette semence féconde de troubles et de désordres. On estime avec raison le sage magistrat qui veille avec vigueur à l'exécution des lois, qui assure le repos des familles, qui maintient la tranquillité publique en réprimant l'audace des méchants, et en protégeant l'innocence contre ses oppresseurs; mais ces fonctions, toutes nobles qu'elles sont, peuvent-elles entrer en parallèle avec

les fonctions sacerdotales? Quel est le pasteur chéri de son troupeau qui n'arrête pas plus de désordres que toute la sévérité des lois? Si le magistrat, par l'empire qu'il a sur les actions, punit le crime, le prêtre, par l'empire qu'il a sur les cœurs, empêche le crime de se commettre. Si le magistrat termine les dissensions des familles, le prêtre les étouffe dans leur naissance. Si l'un oppose une digue au torrent des vices, l'autre sait en tarir la source. Bien plus, Messieurs, quand le glaive de la justice ne serait jamais confié qu'à des mains dignes de le porter, on ne pourrait pas se passer de la religion et de ses ministres; mais si tous les prêtres étaient saints, comme ils devraient l'être, on pourrait presque se passer de tout l'appareil de la justice humaine, parce qu'il n'y aurait plus de crimes sur la terre. Aussi le terrible fléau dont Dieu puisse affliger une nation, c'est de lui envoyer de mauvais prêtres, ou de permettre qu'elle méprise les bons. Voilà pourquoi le prophète Osée, parlant au Seigneur des excès de son peuple, ne trouve rien de plus fort que ces paroles: *Votre peuple est semblable à ceux qui contredisent les prêtres: « Populus tuus sicut hi qui contradicunt sacerdoti. »* (Ose., IV, 4.)

Accoutumé à vivre au milieu des fêtes et des spectacles, le monde n'admire que ce qui a de l'éclat et de l'apparence, et il ne connaît pas toute la grandeur d'un ministère qui souvent opère les plus grandes choses dans le silence et l'obscurité. Mais s'il était capable de réflexion et de jugement, qu'il serait aisé de le faire revenir de son erreur! Dieu seul est vraiment grand, et l'homme n'est rien; ou s'il est quelque chose, il ne l'est que par la ressemblance qu'il peut avoir avec la Divinité. Or, comme c'est la bonté qui semble faire le caractère propre du Seigneur, il ne peut y avoir rien de plus grand sur la terre que ce saint prêtre, dont on peut dire ce que l'Écriture nous a dit du Fils de Dieu: *Pertransiit benefaciendo.* (Act., X, 38.) Suivez-le dans tout le cours de ses fonctions saintes. S'il paraît dans les chaires chrétiennes, ses instructions graves et solides, à la portée des plus simples, sont remplies de je ne sais quelle onction qui va pénétrer, amollir les âmes les plus dures, si bien que les pécheurs sortent de ses discours quelquefois convertis, souvent ébranlés, et toujours moins hardis à commettre le péché. Dans le tribunal de la pénitence, comme un médecin charitable, il sonde avec bonté les plaies des malades qui s'abandonnent à lui; touché de leurs maux, il cherche le remède convenable à la lèpre spirituelle qu'on lui découvre, et les paroles qui déconlent de sa bouche sont comme un baume salutaire qui va fortifier les âmes faibles et languissantes, ou ressusciter à la grâce celles qui étaient dans un état de mort. S'il catéchise les enfants, il sait s'abaisser jusqu'à eux pour leur faire goûter le lait de la saine doctrine, en attendant qu'il puisse leur donner une nourriture plus solide; sa patience triomphe

de leur inconstance et de leur légèreté; et comme une mère tendre se console des douleurs de l'enfantement, par la joie qu'elle éprouve d'avoir mis un homme au monde, ainsi le prêtre se console des soins rebutants qu'exige l'instruction de l'enfance, par l'espoir qu'il a de voir ces jeunes plantes qu'il arrose de ses sueurs, porter un jour des fruits de salut et de vie. S'il visite les malades, voyez comme il les soulage et les fortifie; en leur rappelant les souffrances du Sauveur, il leur fait aimer les maux qu'ils endurent. Tandis qu'au tour d'eux tout s'empresse à leur dérober l'image de la mort, qu'on les entretient encore d'un monde qui commence à ne plus exister pour eux, le prêtre, portant plus haut ses pensées, a le courage de leur parler de l'éternité qui commence à s'ouvrir devant eux; et quand il est appelé pour leur donner le saint viatique, que ne fera-t-il pas pour engager ces mourants à consacrer au Seigneur tous les derniers instants d'une vie qui leur échappe? La croix à la main, il les conjure, par les entrailles de Jésus-Christ, de ne voir en Dieu qu'un père qui pardonne; et c'est ainsi qu'il travaille à leur bonheur jusqu'à leur dernier soupir. Enfin, faut-il vous représenter cet ange de paix dans ces asiles que la charité chrétienne a élevés à la misère publique? Voyez-le dans ces réduits empestés où languissent des malheureux, qui peut-être ne sont pas moins en proie aux remords d'une conscience agitée qu'aux tourments d'une maladie cruelle, et qui déjà ressemblent moins à des hommes vivants qu'à des cadavres affreux d'où s'exhalent la corruption et la mort. Victimes infortunées, vous mourrez, il est vrai, loin des objets qui vous étaient les plus chers sur la terre; des parents ne recueilleront pas vos derniers soupirs; mais à quoi servirait leur présence? hélas! elle ne ferait qu'aigrir vos douleurs. La religion vous prépare des consolations plus solides; elle vous envoie des ministres qui, par d'autres moyens que les moyens humains, sauront adoucir vos maux, fortifier vos âmes abattues, et vous remplir même de l'espérance et de la joie la plus douce.

Qu'elle est grande! disons plus, elle est divine la religion qui forme de tels ministres; et d'où vient que la philosophie moderne, qui ne prêche que fraternité, qu'humanité, que bienfaisance, n'a pu encore produire d'hommes charitables, tels que les vrais ministres de la religion de Jésus-Christ, sinon parce que la sagesse philosophique est l'ouvrage des hommes, et que la sagesse de l'Évangile est l'ouvrage de Dieu?

Laissons donc le monde n'avoir pour nous que des yeux de mépris; que peuvent ses sarcasmes impies contre la grandeur du sacerdoce? c'est un insensé, qui dans ses jugements n'a d'autre guide que sa folie. Il est un certain propos des mondains qui ne semble pas devoir trouver place dans un discours, mais que vous me permettrez pourtant de citer pour le combattre. Que dans le

monde, et dans ce qu'on appelle le grand monde, paraisse un de ces jeunes élèves du sanctuaire, qui, par la modestie et la simplicité de ses habits, annonce qu'un jour il fera l'ornement de l'Église, on le raille avec malignité, on rougit de sa compagnie, et l'on croit l'humilier en lui disant: Vous ressemblez à un curé. Monde corrupteur, que tu es vain! que tu es frivole! que tu rougirais de toi-même, si jamais tu pouvais connaître les petitesse! D'où te vient ce mépris pour le pasteur des âmes? Je t'abandonne tous ces prêtres, la honte de leur état, qui vivent au milieu de tes plaisirs; tu peux les couvrir d'opprobre et d'ignominie; mais respecte du moins ces hommes vénérables, qui par leurs exemples autant que par leurs discours, sont le plus ferme soutien de la religion et de la patrie. Mais non, Messieurs, je me trompe, dans le monde tout est imposture; au fond, il méprise ces prêtres qui recherchent ses divertissements et ses fêtes, tandis qu'il honore ceux qui le fuient pour les travaux du ministère; et si au dehors il honore les premiers et méprise les seconds, c'est parce que dans ceux-là il trouve l'apologie de ses vices, et que les autres en sont la censure.

Pour nous, Messieurs, persuadés qu'il n'y a rien de plus noble et de plus grand que les fonctions du ministère, nous les remplissons avec joie; et surtout, si nous avons quelque zèle pour notre salut, jamais nous ne négligerons ce qu'il y a ici-bas de plus méritoire pour le ciel.

DEUXIÈME POINT.

Quel est le moyen de se rendre agréable aux yeux du Seigneur? C'est d'imiter Jésus-Christ. Quel est le plus sûr moyen d'imiter Jésus-Christ? C'est de travailler à la sanctification des âmes. Développons ces deux idées, qui suffiront pour nous faire comprendre de quel mérite doivent être devant Dieu les œuvres du ministère évangélique, et de quelle couronne elles doivent être récompensées. La plaie que le péché avait faite au cœur de l'homme était si profonde, que la révolution de plusieurs siècles, loin d'y apporter du remède, ne la rendait que plus incurable. La succession des âges avait bien amené des changements dans les sciences, les lois et les usages; mais les hommes n'en étaient pas devenus meilleurs. Les nations avaient succédé aux nations, les empires aux empires; tout passait, excepté le péché, et les siècles qui se ressemblaient le moins, se ressemblaient tous par leurs excès et leurs désordres. Au milieu de ces affreuses ténèbres qui couvrent la face de la terre, quelle ressource reste-t-il à l'homme? Si la vérité se fait entendre à lui, sera-t-elle écoutée? en parlant à ses oreilles, parlera-t-elle à son cœur? et s'il est éclairé, sera-t-il converti? Non, ce n'est pas assez qu'il connaisse la route qu'il faut suivre; s'il ne la voit frayée devant lui, il n'aura pas le courage de s'y engager. Comme les hommes se laissent persuader plus par la force des exemples que

par l'autorité des préceptes, il leur faut un modèle ; mais où le trouver ? Le modèle doit être assez grand pour qu'on ne rougisse pas de l'imiter, assez puissant pour entraîner tout après lui, assez parfait pour être propre à toutes les nations de la terre, aux hommes de tous les états, de tous les âges, de toutes les conditions ; mais, encore une fois, où le trouver ? Modèle des riches, le sera-t-il des pauvres ? modèle des grands, le sera-t-il des petits ? et modèle des savants, le sera-t-il des ignorants ? En vain le chercherons-nous sur la terre, et si le ciel ne nous fait ce magnifique présent, nous en serons éternellement privés. Il faut qu'il quitte le sein de son Père, ce Verbe, la Sagesse de Dieu, Dieu comme lui ; il faut que, revêtu d'une chair mortelle, il vienne converser familièrement avec les hommes ; qu'il les instruisse, plus encore par ses exemples que par ses leçons, à vaincre les passions qui les avaient égarés ; qu'il rende comme sensible par sa conduite la parole sublime qu'il prêche dans ses discours, et qu'il remette ainsi les hommes dans la voie en y marchant le premier : *Ego sum via.* (Joan., XIV, 6.) Hommes de tous les états, qui que vous soyez, jetez les yeux sur ce divin modèle ; vous croiriez qu'il n'est venu que pour vous seuls, tant sa vie est l'expression parfaite de tous vos devoirs ; voyez, et faites selon ce qui vous est montré : *Inspice, et fac secundum exemplar quod tibi monstratum est.* (Exod., XXV, 40 ; Hebr., VIII, 5.) Sommes-nous semblables à Jésus-Christ, réjouissons-nous, nous sommes dans l'amour de Dieu ; sommes-nous opposés à Jésus-Christ, treublons, nous sommes dans la haine de Dieu ; car Dieu ne saurait aimer en nous autre chose que les traits de ressemblance que nous avons avec son Fils, l'objet unique de ses complaisances éternelles. La justice suprême ne peut approuver que ce qui est bien, et que peut-il y avoir de bien dans la créature, si elle n'a aucun rapport avec celui qui est la source de tous les biens, et l'image parfaite de toutes les perfections divines ? Il faut ou se sauver en marchant sur les traces du Sauveur, ou se perdre si on s'en écarte. Prenons garde, Messieurs ; quand même, libres de changer notre destinée, nous pourrions nous anéantir à la mort après avoir mal vécu, ce serait encore la plus grande de toutes les folies de préférer le plaisir d'un moment à une éternité de gloire ; cependant, en se privant d'un bonheur éternel, on ne se précipiterait pas dans un malheur sans terme et sans mesure. Mais non, la miséricorde divine n'a pas même laissé cette misérable ressource à nos passions. Le ciel conquis par la croix qu'on embrasse, ou l'enfer mérité par la croix qu'on méprise, voilà notre partage. Au grand jour de la manifestation, le Seigneur paraîtra avec sa croix pour juger les nations. Heureux alors qui ressemblera à Jésus crucifié ! entendra ces consolantes paroles : *Venez, les bénis de mon Père, dans le royaume qui vous est préparé !* (Math., XXV, 34.) Malheureux ceux qui ne ressembleront pas à Jésus

crucifié ! ils entendront ces paroles foudroyantes : *Allez, maudits, aux flammes éternelles !* (Ibid., 41.) C'est ainsi que le monde sera jugé par la croix comme il a été sauvé par la croix, et que le degré de ressemblance ou d'opposition que nous aurons avec Jésus-Christ sera la mesure de notre récompense ou de notre châtement. Nous devons donc imiter Jésus-Christ pour mériter le ciel, et j'ajoute que le plus sûr moyen de l'imiter, c'est de travailler à la sanctification des âmes.

Le péché, par sa nature, renferme deux grands maux, l'injure qu'il fait à Dieu, et le tort qu'il fait au pécheur ; c'est une révolte contre les droits inaliénables d'un maître jaloux de sa gloire, révolte qui mériterait d'entraîner toujours après elle la perte du coupable. Dieu aime sa créature, mais il veut qu'elle l'honore, et le péché tend à rompre ce commerce sacré qui unit Dieu à l'homme et l'homme à Dieu. L'homme, parce qu'il est raisonnable, veut être heureux ; mais par le péché il se précipite dans un abîme de malheurs ; et voilà les deux grands désordres qu'est venu réparer le Sauveur du monde. Les hommages réunis de tous les peuples ne pouvaient réparer l'outrage fait à Dieu par un seul péché. Jésus-Christ vient ; il s'anéantit devant la majesté souveraine, et la moindre de ses actions la dédommage au centuple des outrages que pourraient faire à sa gloire les iniquités de toute la terre ensemble. Les bonnes œuvres réunies de tous les peuples étaient incapables de satisfaire pleinement à la justice divine pour un seul péché ; Jésus-Christ vient, il meurt, et une goutte de son sang est plus que suffisante pour laver toutes les souillures de la terre. S'il n'y avait point eu à venger la gloire de Dieu, et les pécheurs à sauver, jamais le Verbe ne serait sorti du sein de son Père, et nous n'aurions pas connu cet ordre de choses admirable qui rend l'homme plus grand après sa chute qu'il ne l'avait été pendant son innocence. Ainsi, vous le voyez, Messieurs, le double objet de la mission du Sauveur a été de réparer la gloire de son Père outragé, et de satisfaire pour nos péchés. Mais à qui est-il donné de se rapprocher davantage de ce double ministère que Jésus-Christ est venu accomplir sur la terre ? n'est-ce pas aux prêtres ? Ne sont-ils pas, s'ils veulent, d'autres Jésus-Christ ici-bas ? ne sont-ils pas les continuateurs de sa mission, ses coopérateurs dans le grand ouvrage de la rédemption des hommes, et ne doivent-ils pas après lui continuer à élever cet édifice de salut dont il a jeté les fondements, et qu'il a cimenté de son propre sang ? *Ad consummationem sanctorum in opus ministerii.* (Ephes., IV, 12.) Si Jésus-Christ a laissé à son Église un trésor de mérites acquis par sa mort, les prêtres doivent en être les dispensateurs, et les distribuer aux fidèles. Si Jésus-Christ a été le sauveur du monde en donnant sa vie pour nous, les prêtres peuvent à leur manière être les sauveurs des hommes, en faisant fructifier le

sang de leur divin Maître ; et voilà comme ils consomment cette grande œuvre dont Jésus-Christ est le premier auteur : *ad consummationem sanctorum in opus ministerii*. Le chrétien a oublié son Dieu, il l'insulte, il provoque sa colère, il devient pour ses frères un sujet de scandale ; le prêtre par sa charité le rappelle à son Dieu, il le change, le convertit, lui fait réparer ses scandales, et par là Dieu est, ce semble, plus glorifié qu'il n'avait été offensé. Ce chrétien, s'il eût continué à vivre dans le péché, fût tombé dans l'abîme où, pendant toute l'éternité, il eût maudit l'auteur de ses tourments ; le prêtre par sa charité le gagne à Jésus-Christ, il lui fait prévenir le châtimement terrible qui l'attend ; par là il lui prépare une éternité de gloire, et cette même bouche qui aurait vomi contre Dieu les plus affreux blasphèmes, chantera éternellement les miséricordes et les grandeurs de Dieu. C'est ainsi qu'à l'exemple de Jésus-Christ, le prêtre travaille à procurer la gloire de Dieu et le salut des pécheurs. Suivez-le dans toutes ses fonctions, partout vous retrouverez Jésus-Christ lui-même. Dans la chaire de vérité, c'est Jésus-Christ instruisant les peuples de la Judée. Au tribunal de la réconciliation, c'est Jésus-Christ guérissant les lépreux et ressuscitant les morts. S'il est prosterné au pied du sanctuaire, c'est Jésus-Christ au jardin des Olivives, priant pour les péchés des hommes. S'il distribue l'Eucharistie, c'est Jésus-Christ faisant la pâque avec ses disciples. Enfin, s'il a le bonheur d'être la victime de son zèle, c'est Jésus-Christ mourant sur la croix, victime de son amour pour nous.

Je ne parle point ici de ces hommes extraordinaires que le Seigneur suscite dans son Eglise pour annoncer la foi parmi les nations étrangères. Sans doute, s'il est sur la terre un spectacle digne des regards du ciel, c'est celui d'un apôtre qui, chargé de fers, souffre pour la foi au milieu d'une troupe de néophytes fervents qu'il a engendrés à Jésus-Christ. Que le monde vante tant qu'il voudra le prétendu mérite des héros qu'il admire ; je lui demanderai ce qu'ils ont de comparable avec ces héros de la religion, qui, sans avoir d'autres armes que la croix, d'autre secours que le bras de Dieu, d'autre ambition que de conquérir des cœurs à Jésus-Christ, quittent leurs parents, leurs amis, leur patrie, et volent aux extrémités de la terre, se sacrifier pour le salut des hommes. Partez, âmes fortes et courageuses que le ciel appelle à cette vocation sublime ; allez éclairer les nations assises encore aux ombres de la mort ; allez arracher à l'enfer des milliers de victimes que l'idolâtrie devaît y précipiter. Les travaux, les fatigues, les longues persécutions, peut-être même une mort cruelle vous attendent ; mais pourquoi trembler ? le Dieu fort est avec vous, et il n'est rien qui tienne contre la puissance de son bras. Qu'ils sont beaux les pas de ces hommes divins qui évangélisent les peuples ! Qu'elle sera brillante la couronne qui les attend ! Faut-il s'étonner que, dans l'im-

puissance où il est de parler dignement de la gloire qui leur est préparée, le prophète se serve de ces expressions magnifiques qui semblent leur promettre plusieurs éternités de bonheur ? *Qui ad justitiam erudiunt multos, fulgebunt quasi stelle in perpetuas aeternitates.* (Dan., XII, 3.) Qu'ils entendent donc bien mal les intérêts de leur âme, ces prêtres qui négligent de s'amasser des trésors pour le ciel en travaillant à la sanctification des autres ! Ah ! Messieurs, si nous nous proposons de mener une vie tranquille à l'ombre des autels ; si, résolu, il est vrai, de ne pas être ce voleur dont parle l'Ecriture, qui n'entre dans le bercail que pour égorgier les brebis, nous ne voulons pas être ce bon pasteur toujours prêt à donner sa vie pour elles ; si, sans consentir à imiter les excès et les scandales des mondains, nous refusons d'imiter les travaux des apôtres, fuyons, fuyons loin du sanctuaire, et n'aspirons plus à un état dont le premier devoir est la charité pour ses frères. Lorsque autrefois le Seigneur alla sur les rives du Jourdain, se faire baptiser par son saint précurseur, les airs retentirent d'une voix qui disait : C'est ici mon Fils bien-aimé. Et voilà comme le ciel rendit un témoignage éclatant à la divinité de Jésus-Christ. Hé bien ! Messieurs, si, dans l'auguste cérémonie de la consécration des prêtres, au moment où le pontife leur impose les mains, le ciel se plaisait à manifester quelle doit être la destinée de chacun d'eux, y en aurait-il beaucoup dont il annoncerait qu'ils seront le salut des peuples ? Quelquefois même il n'y en aurait peut-être pas un seul dont on pût dire avec vérité : Voici le pasteur que le Seigneur s'est choisi lui-même pour paître ses brebis ; peuples, écoutez ce qu'il vous prêchera par ses œuvres et par ses paroles. Mais, chose plus déplorable ! on voit des prêtres qui croient pouvoir se dispenser de ce qu'il y a pour eux de plus indispensable ; illusion que je vais combattre dans ma troisième réflexion.

TROISIÈME POINT.

Un bon prêtre, dit quelqu'un, n'est pas seulement un homme qui prie Dieu et qui mène une vie innocente, ce serait tout au plus un fervent solitaire. Il est prêtre pour assister les autres ; et comme on ne nomme bon médecin que celui qui guérit beaucoup de malades, on ne devrait nommer bon prêtre que celui qui convertit beaucoup de pécheurs. Telle est la réflexion simple et naturelle du plus judicieux de tous nos écrivains. N'est-ce là qu'une exagération pieuse, une de ces maximes dont la haute perfection semble être une raison de ne pas les pratiquer ? Il est facile de vous répondre, et je me contenterai, Messieurs, de faire quelques réflexions qui n'auront besoin, pour être senties, que d'être exposées ; parce que vos cœurs sont disposés d'avance à les goûter et à les suivre. Je demande d'abord : Un prêtre est-il prêtre pour lui ou pour les fidèles ? Vous le voyez, il n'est pas permis de balancer ; et si à cette demande quelqu'un

restait en suspens, ne donnerait-il pas lieu de soupçonner qu'il n'est pas fait pour l'état auquel il aspire ? Pourquoi est-il écrit que les lévites du prêtre seront les dépositaires de la science, qu'un prêtre doit être un homme puissant en œuvres et en paroles ? S'il lui était permis de mener une vie tranquille au milieu du monde, faut-il donc tant de science pour ne rien faire ? Pourquoi, toujours guidée par l'Esprit-Saint, l'Eglise a-t-elle établi des maisons de retraite pour les élèves du sanctuaire ? n'est-ce pas pour nous y faire puiser à la fois et la piété et les lumières qui nous disposent à remplir les fonctions du sacerdoce ? Ces asiles ne sont-ils pas cette tour d'où pendent mille boucliers, où nous devons prendre les armes pour veiller autour du camp d'Israël, et défendre avec courage le dépôt des mœurs et de la saine doctrine ? Pourquoi les chefs de ces maisons saintes sont-ils obligés d'éloigner du sanctuaire ceux dont l'indolence et la légèreté feraient augurer raisonnablement que l'étude ne sera jamais une de leurs occupations ? sinon parce que la science d'un prêtre est un trésor auquel il doit ajouter sans cesse pour travailler avec plus de succès à la sanctification des âmes. Eh ! Messieurs, sans aller chercher si loin, croyez-vous qu'on puisse allier l'amour de Dieu avec l'indifférence pour les intérêts de sa gloire ? Un prêtre qui serait rempli de l'Esprit de Dieu, et qui cependant ne serait pas zélé pour le salut de ses frères, est un de ces prodiges auxquels sans être incrédule il est permis de ne pas croire. Quoi ! un prêtre serait embrasé de ce feu sacré que Jésus-Christ est venu allumer sur la terre, et il ne chercherait pas à le répandre ! Il serait touché des scandales qui affligent l'Eglise, et il ne chercherait pas à consoler cette mère désolée ! Il aimerait Jésus-Christ, et il ne travaillerait pas à diminuer le nombre des outrages qu'il reçoit tous les jours ! Il aimerait ses frères, et de sang-froid, et sans leur tendre une main secourable, il en verrait des milliers tomber dans l'abîme ! Autant vaudrait-il dire qu'on peut aimer tendrement son père, et cependant, sans être ému, lui voir enfoncer un poignard dans le sein. Y a-t-il dans le ciel des prêtres qui, ayant pu sur la terre prêcher, confesser, catéchiser, ne l'ont cependant pas fait ? Dieu le sait, Messieurs ; mais ce que nous savons, c'est qu'un prêtre ne sera pas sauvé sans avoir aimé Dieu ; c'est qu'il n'aime pas Dieu s'il n'aime pas le prochain, c'est que sa charité pour le prochain ne doit pas être commune, et que sa charité est bien commune, lorsqu'elle ne se manifeste pas au dehors par les œuvres du saint ministère.

Ici, Messieurs, se présente encore une réflexion dont la vérité se fait sentir d'autant plus aisément qu'il suffit pour cela de se consulter soi-même. Que dans ce moment chacun descende au fond de son cœur ; qu'il interroge la voix de sa conscience, et qu'il me réponde. Si nous avions à citer un prêtre qui fût un modèle de vertu et l'ornement de

l'Eglise, irions-nous le chercher avec confiance parmi ceux qui négligent les devoirs du ministère ? ou plutôt, soyons de bonne foi, toutes nos pensées ne se fixeraient-elles pas sur un prêtre qui, dans l'état où l'aurait placé la Providence, remplirait toutes les fonctions du sacerdoce ? Un prêtre qui les néglige n'est donc pas dans l'ordre ; c'est le cri de la conscience, qui n'égare jamais quand on la consulte sans passion.

Ministres, qui, revêtus des dignités de l'Eglise, n'en prenez pour vous que les titres, et qui laissez porter à d'autres le fardeau, si cette conduite à vos yeux n'a rien de criminel, dites-le ; sur quoi vous rassurez-vous ? Les livres sacrés, l'exemple des saints parlent-ils pour vous, ou plutôt, si vous n'êtes aveugles, n'y lisez-vous pas votre condamnation ? Ce ne serait point assez pour vous de gémir sur les iniquités des peuples ; si vous vouliez borner là tous vos services, que n'alliez-vous vous ensevelir dans une solitude ? ou plutôt, que n'y allez-vous encore pour y pleurer autant sur vous que sur vos frères ? Et que pourront-ils alléguer, Messieurs, pour se justifier ? Les uns, environnés de richesses, s'imaginent qu'il faut laisser travailler pour l'autel ceux qui sont obligés de vivre de l'autel : comme si les prêtres devaient chercher autre chose dans leurs travaux que la gloire de Dieu ; comme s'ils n'étaient que de vils mercenaires qui vendissent au poids de l'argent Jésus-Christ et ses mystères. Il en est qui d'une naissance au-dessus du vulgaire, ou, si vous aimez mieux, illustre, croient qu'ils doivent laisser les pénibles fonctions du sacerdoce aux ministres d'un rang plus inférieur. Mais le sang le plus illustre de l'univers ne coulait-il pas dans les veines du chef de tous les pasteurs, de Jésus-Christ, issu selon la chair des antiques rois de Juda ? Mais les Charles Borromée, les François de Borgia, les François-Xavier, les François de Sales, n'ont-ils pas été des grands selon le monde, et n'ont-ils pas été des apôtres ? Mais est-il donc plus glorieux de porter un beau nom que d'être revêtu d'un sacerdoce presque aussi ancien que le monde ? Quel est le titre qui doit faire oublier celui de prêtre ? Fût-il du sang le plus élevé, un prêtre, dès lors qu'il a reçu l'onction sacerdotale, s'est dévoué par là même au ministère évangélique. De même qu'un chrétien, fût-il roi, ne peut manquer aux engagements de son baptême sans être un apostat, de même un prêtre, fût-il né à côté du trône, ne peut se dispenser de travailler pour l'Eglise, sans violer ses promesses les plus sacrées.

Enfin, Messieurs, il est encore un point sur lequel je voudrais m'éclairer avec vous. Si un prêtre a reçu de la nature une mesure de talents plus qu'ordinaire, est-ce assez pour lui qu'il consacre son temps à enrichir le public d'ouvrages utiles, ou qu'il soit par ses lumières l'oracle, le guide de ceux mêmes qui sont maîtres en Israël ? Est-il bien vrai, Messieurs, qu'un prêtre a rempli toute l'étendue de sa vocation quand

il a passé toute sa vie à faire des livres, on à être par ses décisions l'interprète de la loi? La grâce de l'ordination n'est-elle pas donnée principalement pour faire fructifier les travaux du ministère? La conduite des âmes n'est-elle pas de tous les arts le plus difficile, et celui qui demande le plus de connaissances? Les Pères de l'Eglise n'ont-ils été qu'écrivains ou casuistes? Leurs travaux apostoliques sont-ils moins l'objet de notre admiration que leurs ouvrages immortels? Et n'est-ce pas autant à cause de l'éclat de leurs vertus pastorales que de leurs lumières, que nous pouvons les appeler, avec un concile général, des lampes placées de distance en distance pour éclairer les fidèles : *Lampades semper lucentes, et illuminantes gressus nostros*. Sans remonter jusqu'aux premiers âges du christianisme, dans le dernier siècle, cet homme incomparable dont le nom fait encore trembler l'hérésie, et qui sera éternellement la gloire de l'Eglise de France, ce sublime pontife dont la théologie et les chaires chrétiennes peuvent citer les pensées, comme elles citent les pensées des saints Pères, Bossuet, car ce nom seul vous en dit plus que tous mes éloges, Bossuet dédaignait-il d'abaisser la portée des simples toute la hauteur de son génie? Ne sait-on pas qu'avant d'être placé sur le chandelier de l'Eglise, il avait évangélisé les peuples des campagnes avec un zèle qui lui mérita de faire des conversions innombrables? Et dans la suite honora-t-il moins l'épiscopat par son zèle pour son troupeau, que par l'étonnante profondeur de ses lumières?

J'en ai dit assez, Messieurs, pour vous convaincre qu'il n'y a rien de plus noble, de plus méritoire, de plus indispensable pour un prêtre, que de se livrer aux travaux du saint ministère. Qu'il me soit permis d'observer que, dans l'ancienne Eglise, on ne distinguait pas entre prêtres et pasteurs; et j'emprunte ici, en finissant, le langage d'un des plus éloquents pontifes qu'ait eus l'Eglise romaine. Transportons-nous, dit saint Grégoire le Grand dans une homélie qui s'adresse à tous les prêtres, transportons-nous au grand jour de la manifestation, où le souverain juge viendra, dans sa puissance, entrer en compte avec ses serviteurs sur les talents qu'il leur aura confiés. Dans ce jour, de tous les jours le plus redoutable, seront assemblés tous les hommes, les élus comme les réprouvés, et on mettra devant les yeux de chacun ce qu'il aura fait. Là paraîtra Pierre, environné de la Judée qu'il a convertie; Paul s'avancera traînant pour ainsi dire après lui tout l'univers qu'il aura conquis; Jean se présentera devant son maître au milieu des peuples de l'Asie; Thomas, au milieu des peuples de l'Inde; là paraîtront tous les chefs des brebis de Jésus-Christ, au milieu de leur troupeau qu'ils auront sauvé par leurs soins et leur vigilance. Lorsque tant de pasteurs s'offriront aux yeux de leur juge avec leurs troupeaux, misé-

rables, qu'aurons-nous à lui dire, si nous n'avons pas à lui présenter les fruits de notre ministère? Ici nous sommes appelés pasteurs, et là nous n'aurons point de troupeau : *Hic pastores vocati sumus, et ibi gregem non ducimus* (382). Fasse le ciel, Messieurs, que ce ne soit pas là notre destinée! Puissions-nous, en travaillant à la sanctification des autres, nous sanctifier nous-mêmes, et mériter ain i d'entrer dans le séjour de la gloire, au milieu de nos frères que nous aurons sauvés! Ainsi soit-il.

SERMON IV.

SUR L'ESPRIT DE PIÉTÉ.

Prêché au séminaire de Saint-Sulpice.

Spiritus est qui vivificat. (Joan., VI, 31.)

C'est l'Esprit qui vivifie.

Qu'il est puissant, qu'il est fécond en merveilles l'Esprit de Dieu! C'est l'Esprit sanctificateur qui, depuis l'origine des choses jusqu'à la consommation des siècles, devait imprimer à tout le mouvement et la vie. C'est l'Esprit de Dieu qui, au commencement porté sur les eaux, les fécondait de sa chaleur immortelle, pour leur faire enfanter les miracles de la création. C'est l'Esprit de Dieu qui était avec Jacob, avec Moïse, avec tous les prophètes de l'ancienne loi, pour les remplir d'un saint transport et leur faire annoncer le règne et la gloire du libérateur promis. C'est l'Esprit de Dieu qui couvrit la vierge Marie de son ombre, et lui communiqua une fécondité miraculeuse qui devait en faire la mère du Sauveur. C'est l'Esprit de Dieu qui était avec les apôtres pour enflammer leur zèle, avec les martyrs pour soutenir leur courage, avec les solitaires pour les armer des instruments de la pénitence. C'est lui qui est encore avec l'Eglise pour la conduire et la diriger; lui qui répand la charité dans l'âme fidèle, et pousse dans le cœur fervent les gémissements de la prière. C'est lui enfin qui vivifie le saint ministère, qui en assure le succès, fait fructifier la parole sainte au milieu des peuples; et comme dans la nature le soleil qui nous éclaire devait, jusqu'à la fin des siècles, verser dans l'univers la lumière et la chaleur, ainsi dans l'ordre de la grâce tout devait vivre et respirer par le souffle et l'amour de l'Esprit de Dieu : *Spiritus est qui vivificat*. Oui, Messieurs, c'est de la participation plus ou moins abondante à l'Esprit même de Dieu, qui est un esprit de lumière, de sagesse et d'amour, que dépend le succès de nos fonctions. Par lui, le pasteur au milieu de son peuple est l'arbre de vie qui porte des fruits sans cesse renaissants de grâce et de salut; comme sans lui il est à craindre qu'il ne soit un arbre de malédiction et de mort, ou du moins l'arbre infructueux qui se couvre de feuilles et de fleurs inutiles. Ce n'est pas assez pour un prêtre d'avoir des talents distingués, des connaissances étendues et variées, une conduite régulière en apparence; s'il n'est pas

animé de l'Esprit de Dieu, il peut dire, malgré ces avantages : Je ne suis rien : *Nihil sum*. Je pourrais examiner ici combien l'esprit de piété lui est nécessaire pour se sanctifier lui-même, et pour ne pas trouver sa perte, pour ainsi dire, dans le salut des autres. Mais, en examinant la chose par rapport aux fidèles et à l'édification publique, je me borne à faire voir combien il importe aux ministres des autels d'être animés de l'Esprit de Dieu, s'ils veulent être véritablement édifiants et utiles aux âmes. Voilà, Messieurs, tout le sujet de cet entretien.

Implorons d'abord pour vous et pour moi, mais sincèrement, mais humblement, mais ardemment, les lumières de l'Esprit divin par l'entremise de celle qui fut son épouse. *Ave, Maria*

PREMIER POINT.

Si je vous parlais ici, Messieurs, d'un prêtre plus jaloux de plaire aux hommes que de plaire à Dieu, délicat sur le point d'honneur, recherché dans ses habits et dans ses meubles, amateur de jeux et de fêtes, léger dans ses discours, sensible aux choses de la terre, peu touché de celles de la religion ; à ces traits vous reconnaîtrez non l'Esprit de Dieu, mais l'esprit du monde. Si je vous parlais encore d'un prêtre qui fût plutôt régulier que fervent, plutôt exempt de vices scandaleux que riche en vertus ; qui, sans omettre l'œuvre de Dieu, la fit négligemment ; qui, sans être un prévaricateur manifeste, ne serait pas un dispensateur fidèle ; qui prierait sans attention, célébrerait les saints mystères sans amour, administrerait les choses saintes sans onction et sans piété ; à ces marques vous ne reconnaîtrez pas l'homme de Dieu, mais le prêtre tiède et le pasteur indolent. Mais, si je mets devant vos yeux un prêtre qui aime le silence et la retraite, qui marche tous les jours en la présence de Dieu, qui nourrit l'esprit de piété par la méditation et la prière ; qui, ne craignant rien que le péché, travaille tous les jours à se purifier des moindres souillures, et s'applique constamment à faire mourir l'homme terrestre et charnel pour ne laisser vivre et croître que l'homme céleste dont nous avons été revêtus en Jésus-Christ : à ce tableau vous reconnaissez l'Esprit de Dieu, l'esprit de foi, l'esprit de piété, l'esprit intérieur, car ces mots seront synonymes dans mon langage. Or, tel est l'esprit dont un prêtre doit vivre sans cesse, s'il veut être vraiment édifiant et utile au salut de ses frères.

Et d'abord, considérant le prêtre sous un point de vue général, voyez-le dans la maison de Dieu, au milieu de fonctions mêmes de son ministère. Il faudrait, Messieurs, qu'un prêtre parût dans la maison du Seigneur, et devant l'assemblée des fidèles, comme un ange envoyé du ciel pour édifier la terre. Il faudrait que la gravité de sa démarche, la sérénité de son front, la modestie de ses regards, l'humilité de son maintien au pied des autels, que sa présence, en un

mot, imprimât dans le peuple un sentiment de profond respect et de piété ; que, durant le cours de ses fonctions, le peuple vît constamment en lui le modèle qu'il doit imiter, en sorte qu'on eût le droit de lui dire : *Regardez, et faites selon qu'il vous est montré : « Inspice, et fac secundum exemplar. »* (Exod., XXV, 40.) Or, cette sainteté extérieure, ces dehors d'une piété touchante, ce je ne sais quoi qui part du cœur, qui éclate sans effort et sans ostentation, qui pénètre et touche ceux qui en sont les témoins, ne l'attendez guère de celui qui n'est pas rempli de l'Esprit du Seigneur. La bouche parle de l'abondance du cœur, et la conduite n'est en général que l'expression des sentiments qui nous animent. Ce n'est pas que, dans quelques circonstances d'apparat où l'on est exposé aux regards d'un peuple nombreux, un prêtre sans piété ne puisse se composer un extérieur grave et décent ; mais tout ce qui n'est que d'emprunt ne se soutient pas longtemps. Il est une modestie habituelle que l'art n'imitera jamais ; elle prend sa source dans les sentiments du cœur, on ne peut pas plus la contrefaire que la vertu même.

Quel spectacle ne présenta point autrefois l'assemblée des fidèles à l'empereur Valens, persécuteur de la foi ! Un jour de fête de l'Épiphanie, il affecte d'entrer dans l'église catholique, escorté de ses gardes. Quand il entend le chant des psaumes, qu'il voit un peuple immense dans le recueillement et le respect, des prêtres plus semblables à des anges qu'à des hommes, saint Basile au pied de l'autel, le corps immobile, le regard fixe, l'esprit uni à Dieu, il est saisi d'une religieuse terreur. Le moment arrive où il s'approche du sanctuaire pour présenter le pain qu'il était d'usage d'offrir ; aucun prêtre ne s'avance pour le recevoir : alors il se trouble, il chancelle, et, si on ne l'eût soutenu, il allait tomber honteusement, tant l'esprit de piété qui brillait dans l'assemblée, et surtout dans les ministres de la religion, avait porté l'effroi et éveillé le remords dans cette âme coupable ! Mais, au lieu de ce spectacle, hélas ! que voyait-on trop souvent parmi nous, et que ne peut-on pas voir encore, si l'expérience ne nous a pas rendus meilleurs ? Des prêtres, dans le lieu saint, avec l'air aussi distrait, un maintien aussi indolent, des manières aussi familières, une conduite aussi désordonnée que s'ils avaient été dans l'intérieur de leurs occupations domestiques. Que voyait-on encore ? Des prêtres dissipés et scandaleux, précipités dans leurs démarches, inconsiderés dans leurs mouvements. Le rire était sur leurs lèvres, l'égarément dans leurs yeux ; le silence n'était pas plus dans leur bouche que le recueillement dans leur cœur ; ils balbutiaient plutôt qu'ils ne chantaient les louanges de Dieu ; ils omettaient sans scrupule les rites sacrés ; ils défiguraient, tronquaient les cérémonies saintes, selon leurs goûts et leurs caprices ; sans dignité, sans règle, sans recueillement, tout portait en eux le caractère de la dissipation et d'une légèreté téméraire, et l'on

eût dit qu'ils cherchaient plutôt à répandre le trouble et la confusion dans l'assemblée des fidèles qu'à y maintenir la décence et la paix. Et d'où venait donc ce désordre? Ces prêtres étaient-ils entièrement corrompus, impies, et se jouaient-ils par système des choses saintes? On eût été tenté de le penser, mais souvent il n'en était pas ainsi : ils croyaient à la religion, et plus d'une fois il leur arrivait de la défendre avec une sorte de zèle et de courage. Mais peut-être que, hors de l'enceinte du temple, ils étaient étrangers à la prière, à la lecture, à la récitation de l'office divin, à toutes les bienséances de la vie cléricale; on eût été tenté de le croire, mais il n'en était pas ainsi : il existait certains devoirs qui leur étaient chers, il était une certaine régularité apparente de laquelle ils n'eussent pas voulu s'écarter. Mais ces prêtres ne se présentaient donc jamais au tribunal de la pénitence, où l'aveu de leurs fautes, les avis d'un directeur, ses tendres reproches, eussent pu les tirer de leur aveuglement et de leurs excès? on eût été tenté de le croire, mais souvent il n'en était pas ainsi. Que leur manquait-il donc? Cet esprit intérieur qui, en réglant le dedans, règle par là même le dehors; cet esprit de foi vive qui, en nous pénétrant de l'auguste majesté de notre Dieu, écarte la familiarité criminelle; cet esprit de renoncement et de vigilance qui met un frein aux sens indociles; cette sagesse d'en haut qui vient du Père des lumières, qui est persuasive, modeste, et que le ciel accorde à ceux qui la demandent dans une fervente et continuelle prière. Que le Seigneur, Messieurs, nous donne des prêtres de ce caractère, et le sanctuaire ne sera jamais déshonoré par la dissipation de ses ministres!

Entrons ici dans le détail des fonctions saintes. Si jamais le prêtre est donné en spectacle à Dieu, aux anges et aux hommes, c'est surtout à l'autel : c'est là qu'il doit s'anéantir devant la majesté suprême, et s'offrir lui-même en holocauste avec la victime sainte; c'est là qu'il doit avoir la modestie des anges. Prostré devant le trône de l'Agneau, c'est là que par ses tendres et respectueux hommages il doit rendre comme sensible au peuple chrétien la présence de Jésus-Christ dans l'Eucharistie; et sans doute que les fidèles ne cherchent pas moins ce qu'ils doivent croire dans la conduite de leurs pasteurs que dans leurs discours. Que des instructions vives et touchantes sur la présence de Dieu dans nos tabernacles puissent les frapper, j'en conviens; mais comme l'exemple d'un saint prêtre fait sur leur cœur une impression plus vive et plus profonde! Peu accoutumés à réfléchir, peu capable souvent de se pénétrer, par la méditation, de la grandeur et de l'excellence des divins mystères, le peuple a besoin de l'autorité de l'exemple pour être soutenu et affermi dans la foi; mais aussi quelle n'est pas la force et l'impression des exemples d'un saint prêtre! Pour en juger, nous faut-il autre chose que notre propre expérience?

Qui de nous n'a pas vu à l'autel de ces prêtres dont la piété touchante est mille fois plus éloquente que tous les discours? L'esprit qui les anime se répand dans toute leur personne : leur recueillement profond, la douce majesté de leur maintien, de leur voix, de leurs manières, ont je ne sais quoi de ravissant et de divin qui frappe et attendrit les cœurs les plus indévots et les esprits les plus dissipés. Nous lisons dans la Vie de saint Vincent de Paul, qu'il célébrait les saints mystères d'une manière si tendre et si respectueuse, qu'il inspirait de la dévotion aux assistants; et plus d'une fois on les entendit se dire entre eux ces paroles naïves, que rapporte son premier historien, et que je répéterai ici dans toute leur simplicité : « Mon Dieu! que voilà un prêtre qui dit bien la messe! il faut que ce soit un saint homme. » Ah! Messieurs, si la piété qui animait ce grand saint ne brille pas en nous avec un éclat aussi vif, du moins faut-il que nous ayons cette décence, cette gravité, cette attention, cette dignité de ton et de manières, qui atteste notre foi et qui soutienne celle des fidèles.

Suivez le prêtre dans les diverses parties du saint sacrifice. Le prêtre, au bas de l'autel, implore la miséricorde du Seigneur; il se reconnaît indigne d'entrer dans les saints tabernacles, et s'avouant coupable, en son nom comme en celui de l'Eglise, il fait la confession publique de ses fautes et de celles des fidèles. Quelle indécence, si au lieu d'avoir en ce moment la posture et l'humiliation d'un criminel, il prenait l'assurance et la légèreté d'un égal qui traite avec son égal! Le prêtre baise l'autel, qui représente Jésus-Christ, et ensuite il se tourne vers le peuple, étend ses bras, les rapproche comme pour embrasser les fidèles dans les affections de son cœur; il leur souhaite la bénédiction et la paix, par ces paroles qui renferment tous les biens ensemble : Que le Seigneur soit avec vous. Quelle indécence si, par des mouvements brusques et précipités, il semblait faire de cette cérémonie touchante une sorte de salutation dérisoire! Le prêtre présente au Seigneur les dons offerts sur l'autel; il élève devant sa face le pain et le vin, il appelle l'Esprit sanctificateur; il bénit les dons mystiques par la croix de Jésus-Christ. Quelle indécence, si, par l'extrême mobilité de sa langue, de ses actions et de ses mains, le peuple avait à peine le temps de s'apercevoir de ce qu'il fait ou de ce qu'il ne fait pas? Le moment arrive où le prêtre s'adresse à haute voix au roi immortel qui règne dans les siècles des siècles; il élève ses bras, il porte son cœur dans les cieux; il s'associe aux chœurs des anges et de tous les esprits bienheureux; il chante avec eux le cantique de la louange immortelle. Ensuite il se recueille, on ne l'entend plus; autour de lui règne un silence mystérieux, qui prépare aux plus étonnantes merveilles. Les cieux s'ouvrent enfin; le Saint des saints est sur l'autel; il est élevé, comme autre-

fois sur le Calvaire, entre le ciel et la terre qu'il doit réconcilier; il est présenté à l'adoration publique. Quelle indécence, si des choses aussi saintes que terribles se passaient au milieu des agitations sensibles d'un esprit qui semble courir sur la liturgie sacrée, et chercher avec une secrète ardeur la fin d'une action qui l'importune! Le prêtre fait entendre ces paroles: Seigneur, je ne suis pas digne; il répète jusqu'à trois fois l'expression de son indignité, ensuite il consomme l'holocauste. Quelle indécence, s'il paraît répéter ces paroles comme une formule vaine, et s'il participe aux choses saintes avec la même familiarité qu'il prendrait une nourriture ordinaire! Ainsi, les fidèles rapporteraient de l'action la plus auguste et la plus redoutable de la religion, non pas des sentiments de respect et de piété, mais d'indévation, de mépris et d'impieété peut-être. Ici, dans la retraite, quand l'esprit est recueilli et pénétré de saintes pensées, ces excès scandaleux paraissent impossibles; mais autrefois ils n'étaient que trop communs, et trop souvent ils faisaient gémir l'Eglise, trop souvent le sanctuaire était souillé par ceux qui devaient faire toute sa gloire. Prêtres du Seigneur, qu'aviez-vous fait? on cherchait en vous votre ferveur première, et on ne la trouvait plus. Qu'était devenue cette piété, qui, dans les commencements de votre sacerdoce, réjouissait le ciel en édifiant la terre? Elle s'était évanouie. Vous étiez d'abord si graves, si décents, si recueillis; d'où a pu venir la dissipation, la familiarité, la précipitation criminelle? N'en doutons pas, c'est qu'on a laissé éteindre ce feu qui doit durer toujours. On se flatte que le respect humain, les bienséances, un certain éloignement naturel des excès, un fond de religion qui n'abandonne pas, peuvent suffire; on se trompe: ce sont là de faibles barrières contre les penchants déréglés du cœur humain. Le seul garant de la piété extérieure, c'est la piété du cœur; et toujours il faut en revenir à la maxime du Sauveur: *Spiritus est qui vivificat.*

De l'autel suivez le prêtre dans la chaire chrétienne. Je ne dirai pas combien le ministère de la parole a de dangers pour ceux qui s'y livrent sans être remplis de l'Esprit de Dieu; combien il est à craindre qu'ils ne se prêchent eux-mêmes au lieu de prêcher Jésus-Christ; qu'ils ne soient plus jaloux d'une réputation éclatante que du salut des âmes, et qu'à l'égard de la parole sainte, ils ne se rendent coupables d'une espèce d'adultère spirituel, pour parler avec saint Grégoire le Grand, prêchant, dit ce Père (383), bien moins pour engendrer des enfants à Dieu que pour contenter le désir de leur sensuelle vanité. Je me renferme dans mon sujet, pour n'envisager cet honorable et précieux ministère que par rapport aux fidèles et à l'édification publique.

Qu'est-ce qu'un prêtre dans la chaire chré-

tienne? C'est le ministre de Dieu parlant, non pas en son nom, mais au nom de celui qui l'envoie; c'est l'ambassadeur du ciel, chargé d'intimer au peuple ses volontés saintes, usant tour à tour de menace pour ébranler, et de tendresse pour attirer leurs cœurs; déployant toute la terreur de la justice et toutes les richesses de la miséricorde; distribuant le lait aux faibles et la nourriture aux forts, catéchant les ignorants, et parlant le langage de la plus haute sagesse avec les parfaits; ne négligeant rien de ce qui peut faire pénétrer dans les âmes la parole de Dieu, y établir le règne du Seigneur, et se faisant ainsi tout à tous, pour les gagner tous à Jésus-Christ. Il faut que le peuple sorte de ses instructions avec plus de lumières dans l'esprit et plus de sentiments dans le cœur, plus d'horreur pour le vice et plus d'ardeur pour le bien, plus de regret sur le passé, de courage pour le présent, de crainte ou d'espérance pour l'avenir; qu'il en rapporte de bons desirs, s'il n'en vient pas avec d'heureux effets; qu'il soit ébranlé s'il n'est pas changé, édifié s'il n'est pas converti. Or, ces fruits, merveille de la parole sainte, qui les produira? Faites ici le parallèle d'un prêtre qui soit l'homme de Dieu avec un prêtre qui ne l'est pas; donnez à celui-ci bien des avantages naturels que vous refuserez à l'autre; et vous verrez que si l'arbre doit se juger par ses fruits, la solide gloire reste encore au premier.

En effet, Messieurs, représentez-vous dans la tribune sacrée un de ces ministres que leur vertu, leur piété, leur zèle, leur désintéressement, leurs travaux rendent vénérables aux yeux des fidèles, et dont le cœur est vivement ému des grandes vérités qu'ils viennent enseigner aux autres. Je veux pour un moment que le ciel ne lui ait départi que des talents médiocres; qu'il ne soit remarquable ni par la beauté de son organe, ni par celle de sa composition, ni par les grâces du corps, ni par la noblesse de ses manières: n'importe, s'il a un esprit solide, si aux qualités ordinaires, aux connaissances suffisantes, nourries par l'étude et éclairées par l'expérience, il joint une haute piété, le succès de son ministère n'est pas douteux. Dans toute sa personne, dans ses regards, dans son ton, dans son maintien, les fidèles apercevront je ne sais quoi de vrai, de sincère, d'édifiant; ils en recevront des impressions dont il leur sera impossible de se défendre. Sa diction pourra bien n'être pas assez châtiée, mais souvent elle sera pleine de sentiment et d'énergie; il pourra ne pas avoir tout l'appareil des formes oratoires, mais il aura des mouvements affectueux que la piété seule inspire, des pensées et des expressions qui décèlent le véritable zèle, des sentiments impétueux et tendres qui s'échappent de son cœur pour aller pénétrer celui de son auditoire. Le Seigneur est avec lui, il parle par sa bouche; il donne l'accroissement, tandis que son ministre plante et arrose. Quand

vous serez cités devant les tribunaux, ne vous inquiétez pas de ce que vous devez répondre, dit Jésus-Christ à ses disciples; ce n'est pas vous qui parlerez, c'est l'Esprit de Dieu qui parlera en vous (*Matth.*, X, 18, 19); promesse qui s'est accomplie pour un grand nombre de martyrs, dont les réponses divines à leurs tyrans, parvenues jusqu'à nous, sont, après les livres saints, ce qu'il y a de plus sacré pour les chrétiens. Ministres du Seigneur, vous aussi vous avez quelque part à cette promesse; comme les martyrs, vous devez servir de témoins au Seigneur devant le peuple; quand vous paraissez devant lui, que ce soit avec une profonde défiance de vous-mêmes et une grande confiance en Dieu; et si vous êtes remplis de l'esprit qui fait les saints, le ciel saura bien mettre sur vos lèvres des paroles capables d'opérer des merveilles de grâce et de salut.

Et qu'étaient-ils autrefois au milieu de nous, ces hommes qui se dévouaient d'une manière plus spéciale à la prédication de l'Évangile, que nous appellions missionnaires, et qui étaient dans l'Église ce que sont, dans les armées, ces troupes légères toujours prêtes à voler où le danger les appelle? Que de bénédictions répandues sur leur passage dans leurs courses évangéliques! que de scandales arrêtés par eux, ou du moins suspendus! que de paroisses renouvelées par leur zèle, ou du moins changées pour un temps! Je ne prétends pas autoriser ce que le zèle de quelques-uns d'entre eux semblait avoir de singulier, leur diction de bizarre ou de trop négligé: c'était là, si l'on veut, des taches, mais qu'ils rachetaient abondamment par un zèle apostolique; et lors même que l'oreille était moins flattée, l'esprit moins satisfait, le cœur était si pénétré, que volontiers on leur pardonnait ce qu'en d'autres on eût repris avec sévérité. Et d'où venait donc leur succès? C'est, Messieurs, qu'avant de monter dans la chaire chrétienne, leur prière, comme celle du juste dont parle le Sage (*Eccli.*, XXXV, 21), avait pénétré les cieux pour en faire descendre la rosée de la bénédiction; c'est qu'avant de se présenter devant le peuple en portant dans leurs mains les tables de la loi, ils étaient comme Moïse montés sur la montagne pour converser avec le Seigneur: c'est que par le jeûne ils avaient commencé de fléchir la colère divine, avant d'invoquer comme Elie le feu du ciel sur les idoles des passions; c'est qu'à l'exemple des apôtres, ils s'étaient renfermés dans le cénacle pour y attendre l'Esprit sanctificateur; c'est enfin que, nouveaux Etienne, ils étaient pleins de cet esprit d'onction et de force auquel rien ne résiste. (*Act.*, VI, 10.)

Et à côté d'eux qu'étaient certains prédicateurs renommés qui paraissaient avec éclat dans les chaires de nos grandes villes? Ils n'étaient, à la lettre, dans l'assemblée des fidèles, qu'un airain sonnante, pour parler avec l'Apôtre. On les écoutait peut-être avec plaisir; mais si dans l'auditoire il se trouvait des âmes affligées qui cherchassent une

consolation dans leurs peines, des âmes pieuses qui sentissent le besoin d'être dirigées par un guide pieux et éclairé, des pécheurs qui, déjà piqués de l'aiguillon dur-mords, éprouvassent le désir de retourner au Seigneur: oh! ce n'était point pour l'ordinaire à ces prédicateurs que les fidèles s'adressaient. On louait leur esprit, leur imagination, leur éloquence même; mais on ne rapportait pas de leurs discours de vives impressions de respect pour leurs personnes, ni le saint désir de commencer, sous leur direction et par leurs conseils, une vie meilleure. Toutefois, parmi eux, il en était qui avaient de grands talents; leur manière de raisonner et de présenter leurs idées ne permettait pas d'en douter. Il en était qui avaient fait une étude sérieuse des livres saints, et l'on voyait qu'ils savaient en tirer de grands tableaux et de beaux traits de morale; il en était de versés dans la tradition ecclésiastique, et souvent ils embellissaient leurs discours d'ornements empruntés aux Pères de l'Église; mais ils plaçaient trop leur confiance dans la force de l'éloquence humaine, ils ne s'appuyaient pas assez sur la vertu de la croix, ils oubliaient trop cette maxime de saint Augustin: En vain l'ouvrier travaille au dehors, si le Créateur n'opère secrètement dans les cœurs; ils n'étaient pas remplis de cette piété qui est utile à tout, qui supplée à bien des choses que la nature peut-être a refusées, mais sans laquelle les plus beaux dons de la nature sont presque inutiles.

J'aime à croire, Messieurs, qu'on ne verra plus parmi nous de ces discoureurs qui dégradent la parole sainte par un langage affecté, remplaçant la noblesse et la dignité du style évangélique par une diction entièrement profane, la chaleur du zèle par les écarts d'une imagination déréglée, et les émotions véritables d'un cœur touché par l'ostentation d'une fausse et puérile sensibilité. Mais ce n'est pas tout; combien d'autres défauts qui n'étaient que trop communs, et qu'eût fait éviter l'Esprit de Dieu! Permettez-moi ici des détails qui pourront avoir leur utilité. Celui-ci, se déguisant à lui-même sa paresse ou sa présomption, sous prétexte de mettre sa confiance en Dieu et de s'abandonner à ses impressions, se permettait d'annoncer la parole sainte sans y apporter presque aucune préparation; et l'Esprit de Dieu doit nous faire sentir que sa conduite ainsi c'est tenter le Seigneur; que pour recueillir dans la bénédiction, il faut avoir semé dans la peine, et que si le ciel ne commande pas le succès, il commande le travail. Celui-là disait des choses si relevées ou si vagues, que le peuple n'y pouvait atteindre, ou que pas un des auditeurs ne pouvait, ce semble, se les appliquer; et l'Esprit de Dieu doit nous faire comprendre que nous sommes redevables, à tous, que nous devons proportionner l'instruction aux besoins, les pensées et le langage à la capacité de ceux qui écoutent, devenant simple avec les simples, enfant avec les enfants; supportant les

ignorants et les faibles comme Jésus-Christ supportait ses apôtres, et comme lui renvoyant à un autre temps les vérités que le peuple ne pouvait porter. L'un se permettait des détails bas et rampants, avilissait l'Évangile par des comparaisons grossières, et quelquefois par des paroles indécentes et bouffonnes; et l'Esprit de Dieu doit nous faire comprendre que nous devons traiter saintement les choses saintes, éviter avec soin tout ce qui peut rendre la piété vile et méprisable; qu'on doit être simple sans être bas, populaire sans être grossier, à l'exemple de Notre-Seigneur, qui s'exprimait avec une tendre et touchante simplicité, et qui faisait dire néanmoins que jamais homme n'avait parlé comme lui. (*Joan.*, VII, 46.) Cet autre semblait craindre pour les mystères et la morale du christianisme les vains jugements des hommes, déguisant, affaiblissant la vérité au lieu de la présenter dans toute sa force; et l'Esprit de Dieu doit nous apprendre que nous devons prêcher la parole sainte, comme l'Apôtre (*II Cor.*, IV, 2), sans l'altérer; avec sincérité, comme venant de Dieu, en présence de Dieu; que s'il est défendu d'aggraver le joug de la vérité, il n'est pas permis de l'alléger, et qu'un jour le Seigneur rougira devant ses anges de ces lâches ministres qui auront rougi de lui et de sa parole devant les hommes. Combien surtout qui, dans les campagnes, paraissaient dans la chaire chrétienne avec un air d'indolence, un désordre dans leur extérieur, une familiarité de manières qui inspirait l'ennui, le dégoût ou le mépris! Combien qui se permettaient de ces reproches où il entrait plus d'amertume que de zèle, qui disaient plutôt des vérités offensantes que des vérités fortes, qui outrageaient au lieu de corriger; s'oubliaient jusqu'à dire des personnalités, et semblaient poursuivre le pécheur bien plus que son péché! Combien qui, en catéchisant l'enfance, s'en montraient plutôt les tyrans que les pères; qui, bien loin de ressembler à Jésus-Christ embrassant et bénissant les enfants, les traitaient jusque dans le lieu saint d'une manière aussi brutale que scandaleuse! Je ne dis rien ici que je n'aie été quelquefois dans le cas d'observer, et vous-mêmes vous pourriez peut-être en citer des exemples. Voulons-nous éviter ces défauts dans lesquels on peut tomber insensiblement? il est pour cela un moyen puissant, infaillible, c'est de nourrir en nous l'esprit de foi et de piété. Oui, si par la mortification des sens, le recueillement de l'esprit, la méditation des choses saintes, la prière assidue, la pureté de nos intentions, nous attirons sur nous les bénédictions du Seigneur, alors nous serons ce que nous devons être, puissants en doctrine, zélés, édifiants; alors la parole sortira du cœur, et le cœur sera la source d'eau vive d'où jailliront des flots de grâce et de salut sur les fidèles confiés à notre ministère.

DEUXIÈME POINT.

Maintenant, Messieurs, considérons le prê-

tre au tribunal de la pénitence. Là il est à la fois juge, médecin et guide dans les voies du salut. Comme juge il doit prononcer entre la lèpre et la lèpre, entre la faute grave et la faute légère, entre la fragilité et la malice; il faut qu'il sache discerner les chutes qui viennent de l'empire des circonstances imprévues, de celles qui viennent des affections du cœur, les dispositions réelles des dispositions apparentes, et la ferveur passagère de la piété véritable et solide. Comme médecin, il doit sonder les plaies de l'âme, y appliquer des remèdes avec un sage tempérament de douceur et de force, sachant verser à propos l'huile et le vin, tantôt usant de condescendance, avançant avec lenteur, exigeant moins pour obtenir davantage, et tantôt appliquant sans pitié le fer et le feu, arrachant l'œil qui scandalise, sans être touché des cris du malade qu'une fausse compassion pourrait conduire à sa perte. Comme guide il doit montrer le chemin, éclairer le pénitent dans ses démarches, lui découvrir les écueils et les pièges, l'empêcher de décroître dans la piété, lui faire faire sans cesse des progrès nouveaux, en le tenant soumis aux volontés du Seigneur, dont les voies sur les âmes sont aussi variées que merveilleuses. C'est là, Messieurs, comme un triple ministère, aussi pénible, aussi difficile que redoutable, qui demanderait plutôt un ange qu'un homme, qui exige une science, une capacité plus grandes qu'on ne le croit communément, pour lequel sans doute la piété, car il faut le dire hautement, est bien loin de suffire toute seule, mais pour lequel aussi elle est indispensable afin de le rendre aussi utile qu'il doit l'être.

En effet, Messieurs, avec la science le prêtre sera bien capable de peser dans la balance du sanctuaire le pécheur, et sa conscience, de prononcer sur la gravité et le nombre des fautes, de se décider pour le refus ou le bienfait de la réconciliation; mais sans l'esprit de piété, il court risque de ne pas faire de ses lumières un saint usage, d'être inattentif, inappliqué, précipité dans ses jugements, de distribuer comme au hasard les trésors dont il est le dépositaire. Ainsi, le défaut de piété, la dissipation d'esprit sont trop souvent les funestes effets de l'ignorance; et qu'importe à l'innocence que le magistrat qui va la juger ait des lumières, s'il va la condamner par inapplication ou par légèreté? Avec la science, le prêtre sera capable de connaître la profondeur du mal, de choisir entre les remèdes, de les appliquer avec sagesse; mais sans l'esprit de piété, esprit de force et de courage qui élève au-dessus des considérations humaines pour ne laisser apercevoir que la gloire de Dieu et le salut du pénitent, trop souvent il écouterait des préjugés et des préventions, le respect humain arrêterait son zèle; la crainte de contrister une personne connue, le désir peut-être de s'insinuer dans son esprit, une certaine faiblesse dont il est difficile de se défendre envers les personnes qui nous donnent leur confiance

tout cela fait trahir la vérité, inspire une condescendance molle ou eriminelle. Et qu'importe au bien du malade la science du médecin, si celui-ci, au lieu d'employer des remèdes douloureux mais salutaires, n'emploie que des palliatifs doux, il est vrai, mais dangereux ou mortels? Avec la science, le prêtre connaîtra bien en général les règles de la piété chrétienne, la manière de la diriger dans ses commencements, dans ses progrès et sa perfection même; mais sans la piété aura-t-il ces lumières vives et sûres qui font pénétrer si avant dans les consciences, ce discernement exquis qui fait apprécier les âmes et les divines opérations de la grâce en elles; cet utile talent d'approprier les paroles, les avis, les remèdes aux besoins, aux dispositions, aux caractères; cette juste mesure de douceur et de sévérité qui se tient toujours entre le relâchement qui amollit et le rigorisme qui décourage; ce don surnaturel de faire goûter Dieu et sa loi sainte, Jésus-Christ et sa croix? O heureux les peuples à qui le ciel, dans sa miséricorde, envoie de dignes ministres qui joignent la science à la piété, et qui, pasteurs aussi éclairés que charitables, répandent sur leurs brebis cet Esprit dont ils ont eux-mêmes la plénitude! Les fruits de leur ministère ne tarderont pas à se produire au dehors; car ce n'est pas en vain qu'ils ont reçu la clef de la vie et de la mort. Les tribunaux de la pénitence où ils siègent deviennent véritablement la piscine salutaire où un peuple entier vient se purifier de ses souillures. A leur voix, le démon et les vices prennent la fuite, les maladies les plus invétérées sont guéries, et en signe de leur apostolat ils pourront dire ce que Jésus-Christ disait en preuve de sa mission divine : Allez dire que les aveugles voient, que les sourds entendent, que les muets parlent, que les morts mêmes sont rendus à la vie. (*Matth.*, XI, 4, 5.)

Que si le prêtre n'est pas rempli de l'Esprit de Dieu, combien de défauts sensibles qui nuisent au succès de son ministère! Encore des détails qui sont plus instructifs que de simples maximes. C'est un fidèle ignorant et grossier qui attend de son directeur l'instruction et la lumière, et le prêtre impatient abrège, ou s'épargne entièrement la pénible fonction de lui apprendre les vérités du christianisme. C'est un fidèle timide, qui ne sait pas s'expliquer, et qui attend qu'on daigne l'aider et lui faciliter les moyens de débrouiller sa conscience; et le prêtre brusque et léger le traite avec une précipitation, avec une dureté qui le trouble et le déconcerte. C'est un fidèle pieux et pusillanime livré à des peines intérieures, et qui attend un consolateur dans ses peines; et le prêtre, sans douceur et sans pitié, loin de compatir à ses maux, le repousse, l'outrage peut-être, et accroît l'abattement d'une âme déjà trop abattue. C'est un fidèle lâche et tiède, dont il faudrait ranimer les langueurs; et le prêtre tout de glace ne dit pas une parole qui aille réchauffer le cœur de son pénitent.

Enfin, c'est un pécheur endurci, dont le cœur semble fermé pour toujours au repentir; et le prêtre insouciant ne s'embarrasse guère des moyens de parvenir jusqu'à son âme, pour la toucher, la remuer, la convertir : bien différent du grand saint Ambroise, dont il est dit qu'il pleurait en écoutant ceux qui lui découvraient le mauvais état de leur conscience. Ce n'est pas tout. Messieurs : qu'arrive-t-il encore? Sans la piété, le prêtre, curieux, entre dans des détails domestiques et profanes, étrangers à son ministère, et fait dégénérer la confession en conversations familières et puériles; indiscret, il fait des questions dangereuses, soulève un voile qu'il fallait tenir abaissé, découvre ou fait soupçonner des mystères d'iniquité qu'il devait laisser inconnus, et devient peut-être le mentrier de l'âme qu'il avait à sauver; indolent, il écoute sans attention et comme par grâce, témoigne du dégoût et de l'ennui, et fait sentir que le ministère qu'il remplit est pour lui un fardeau insupportable. Froid et languissant, après avoir prêté une oreille inattentive sa langue reste muette; il impose une pénitence quelconque et renvoie le pénitent sans aucune parole d'édification et de vie. Insouciant, il ne témoigne aucun intérêt, aucun zèle pour l'avancement des âmes, qui, dirigées par une main habile, auraient fait dans la piété les progrès les plus rapides. Enfin, plein d'humeur et de fiel, il fait quelquefois des reproches accablants, donne hautement des signes de dépit et d'aigreur, semble faire du tribunal de la pénitence le siège de ses vengeances personnelles, parle toujours en père irrité et jamais en père compatissant; et les fidèles le quittent, non pas édifiés, mais scandalisés de sa conduite et de ses discours. Ce sont là des excès déplorables, mais non certes imaginaires. Puisse le ciel les éloigner de nous, en nous remplissant de cet esprit qui corrige les vices, affaiblit les défauts, nourrit toutes les vertus, et rend ainsi le ministère aussi édifiant pour les peuples que méritoire pour celui qui l'exerce!

Je viens de relever les défauts qui peuvent déparer ou rendre inutile, quelquefois scandaleux, l'exercice des fonctions du sacerdoce, et nous en avons trouvé la source dans le défaut de l'esprit de piété. Ici se présente une question propre à nous faire rentrer en nous-mêmes, à nous inspirer une juste défiance, à nous rendre vigilants et précautionnés pour l'avenir. Comment des prêtres en viennent-ils aux excès que nous avons remarqués? Comme nous ils avaient vécu dans des maisons de recueillement et de retraite; comme nous ils avaient eu sous les yeux des exemples édifiants : alors ils gémissaient sur la conduite de ceux qui n'honorèrent pas leur ministère, ils sentaient la nécessité de le rendre vénérable aux yeux des fidèles, ils se promettaient bien d'éviter toutes ces déplorables extrémités. Comment donc sont-ils tombés, et par quels degrés sont-ils descendus, peut-

être, d'une haute piété? N'en doutons pas; ils avaient abandonné les saintes pratiques qui seules pouvaient nourrir l'esprit de piété, comme seules elles l'avaient fait naître; on a dédaigné des exercices qui paraissent superflus et minutieux; on a voulu être plus sage et plus savant que les saints, qui avaient mis leur religion et leur piété à y être fidèles. Bientôt plus de méditation des vérités chrétiennes, plus de lecture journalière, plus d'étude de la science ecclésiastique, plus de cet esprit de séparation et d'éloignement du monde et de ses profanes divertissements. On était sorti de la maison de retraite, homme de Dieu, et avant longtemps on est devenu un homme, avec toutes les faiblesses et toutes les misères ordinaires de la nature.

Écoutons, Messieurs, écoutons saint Paul, ce grand docteur des prêtres comme des nations, instruisant le plus cher de ses disciples et nous disant à tous en parlant à Ti-

mothée : Exercez-vous à la piété, appliquez-vous-y avec plus d'ardeur encore que n'en montrent les athlètes dans leurs combats. Tous ces exercices corporels sont peu de choses; ils n'aboutissent qu'à une récompense fragile et périssable; mais la piété est utile à tout, c'est à elle que sont attachées les promesses et les bénédictions soit de la vie présente, soit de la vie future. Conservez précieusement la grâce et les dons que vous avez reçus par l'imposition des mains; faites-les fructifier; que les effets en soient sensibles; que votre avancement dans la vie spirituelle frappe tous les regards, et édifie tout le peuple chrétien : *Ut profectus tuus manifestus sit omnibus*. Veillez sur vous-même, demeurez dans tous les exercices de la piété; en faisant cela, vous vous sauverez vous-même, et vous sauverez les autres : *Hoc enim faciens, et teipsum salvum facies, et eos qui te audiunt*. (1 Tim., IV, 7, 8, 15, 16.)

PANEGYRIQUES.

I. PANÉGYRIQUE

DE SAINT LOUIS;

Prêché à Saint-Roch, le 27 août 1819, en présence de Madame, duchesse d'Angoulême, au service que fit célébrer l'Association paternelle des chevaliers de Saint-Louis.

In Domino Deo Israel speravit; itaque post eum non fuit similis ei de cunctis regibus Juda, sed neque in his qui ante eum fuerunt. (Reg., IV, XVIII, 5.)

Il mit son espérance au Seigneur Dieu d'Israël; c'est pourquoi il n'y en eut point après lui de tous les rois de Juda qui lui fut semblable, comme il n'y en avait point en avant lui.

Madame,

Un roi qui dans tout le cours de sa vie publique, comme de sa vie privée, ne connaît d'autre règle que la conscience, ni d'autre droit que la justice; un roi qui pour entrer dans les vues de la Sagesse éternelle ne se sert du pouvoir qu'elle lui a confié que pour être l'appui des bons et l'effroi des méchants, et qui, pour le bien même de ses peuples, est aussi incapable de souffrir la plus légère atteinte à son autorité que de la porter arbitrairement au delà des bornes légitimes; un roi qui dans la paix fait régner, autant qu'il est en lui, la religion, les mœurs, les lois, les sciences et les lettres, l'industrie et l'abondance; qui dans la guerre n'est jamais armé par l'ambition ni par l'orgueil, et qui fait honorer ses victoires par la modération, comme ses revers par la magnanimité; un roi de ce caractère présente le spectacle le plus digne des regards du ciel et de la terre, des bontés du Créateur et des hommages des mortels. Or, entre tous les rois de France

celui qui a le plus parfaitement réalisé dans sa personne tant de grandes qualités, et dont on peut dire, comme les livres saints en parlant d'Ezéchias, qu'il a mis en Dieu et en sa loi sa confiance et sa force, et qu'il n'a point eu d'égal dans ceux qui ont occupé son trône, soit avant, soit après lui; c'est celui-là même dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire, c'est le roi saint Louis.

Quelle tâche en ce moment nous est imposée! Comment ne serions-nous pas effrayé de la beauté même de notre sujet, et ne sentirions-nous pas l'impuissance où nous sommes d'égaliser nos paroles à sa grandeur? Et que peuvent tous nos efforts pour la gloire d'un prince, qui, grand aux yeux de ses contemporains, a été plus grand encore aux yeux de la postérité; d'un prince que l'histoire met au premier rang des rois et des héros, que la religion a placé sur ses autels, et dont le nom en traversant les siècles est parvenu jusqu'à nous chargé de leurs hommages et de leurs bénédictions? Surtout que pouvons-nous dire à sa louange, après ce grand nombre d'orateurs renommés qui ont célébré avec tant d'éclat ses qualités politiques, guerrières et chrétiennes, dans des discours dont le public est en possession? Aussi c'est bien moins pour la gloire de saint Louis que pour celle de la religion qui forma son cœur à toutes les vertus, que nous venons rappeler quelles furent au dedans comme au dehors les merveilles de son règne. Nous ne dirons rien qui ne soit garanti par les monuments les plus irrécusables. Se livrer ici à de pompeuses exagérations, ce serait méconnaître tout à la fois et le caractère de saint Louis qui fut grand

avec simplicité, et le caractère particulier d'un auditoire chrétien qui cherche à s'édifier, non par des récits mensongers, mais par la vérité.

Saint Louis, modèle des rois par sa conduite, soit au dedans, soit au dehors de son royaume, tel est le plan et le partage de ce discours.

PREMIÈRE PARTIE.

Si nous remontons par la pensée au commencement même du règne de saint Louis, dans quel état la France viendra-t-elle s'offrir à nos regards? De grands feudataires de la couronne, qui en étaient bien moins les sujets que les rivaux, et qui toujours impatients du joug même le plus léger, n'aspiraient qu'à le briser avec violence; un clergé très-puissant non-seulement par les prérogatives divines du sacerdoce, mais par l'ascendant politique et les privilèges temporels qu'avait dû naturellement lui acquérir la supériorité du savoir et des lumières; un peuple régi par des coutumes incertaines et barbares plutôt que par des lois fixes et raisonnables, instrument et victime des querelles sanglantes des grands toujours armés les uns contre les autres ou contre leur souverain; une espèce d'anarchie militaire, où bien souvent tout se décidait par l'épée, et qui mettait la force à la place de la justice: voilà, Messieurs, ce que présentait la France il y a six cents ans, au moment que le père de saint Louis, après un règne si court, fut enlevé par une mort prématurée.

La reine Blanche de Castille avait été appelée par Louis VIII à la régence; elle est jeune et sans expérience; surtout elle est étrangère, et la première femme depuis la troisième race qui se soit vue à la tête des affaires publiques: en faut-il davantage pour qu'elle soit en butte à la jalousie de ces fiers barons qui ambitionnent de tenir dans leurs mains les rênes de l'Etat? Mais elle est vertueuse, sage et sévère tout ensemble, et bientôt elle fera voir combien elle est capable de dissoudre les ligues de ses ennemis par adresse, ou de les dissiper par la force. Le choix de ceux qu'elle appelle à ses conseils commence à faire éclater sa sagesse aux yeux de la nation; c'est d'abord ce Montmorency, gouverneur du jeune Louis, qui à Bouvines s'était signalé par la prise de seize bannières, et qui sous trois règnes avait exercé la charge de connétable avec autant de gloire que de fidélité. C'est encore le célèbre Guérin, évêque de Senlis, élevé à la dignité de chancelier, génie universel, dit un de nos historiens, d'une prudence et d'une fermeté sans exemple, grand homme de guerre avant qu'il parvint à l'épiscopat, évêque digne des premiers temps, lorsqu'il cessa d'être un homme de guerre. C'est enfin ce cardinal du nom de Saint-Ange, qui, né avec un génie hardi, entraînant, dont il abusa quelquefois, servit si bien la cause de la régence par la vigueur de ses résolutions. Ainsi secondée, Blanche va conduire le vaisseau de l'Etat à travers

les tempêtes et les écueils de la plus orageuse minorité. Le jeune roi dont elle exerce la puissance n'est qu'un enfant de douze ans; mais il a appris de sa mère ce qu'il n'oubliera jamais, à ne craindre que Dieu, à mettre avant tout le devoir. Il croîtra, ce royal enfant qui porte dans son âme le germe des qualités les plus héroïques; il croîtra dans les sentiments et les vertus que la religion inspire: et, toujours guidé par elle, il saura dominer les nations et son siècle jusqu'au dernier moment de sa vie. Que si nous voulons d'abord fixer nos regards sur l'administration intérieure de son royaume, nous aurons occasion d'admirer en lui le courage et la grandeur d'âme d'un héros, la sagesse et la justice d'un législateur, les vertus et la perfection d'un chrétien.

La régente s'occupe avant tout de faire sacrer le jeune roi, et ce fut dans la cité qui a été comme le berceau du royaume très-chrétien qu'il reçut cette onction sainte qui, en rappelant aux peuples comme aux rois que l'autorité vient de Dieu, apprend au peuple à révéler dans la majesté des rois l'image de la majesté divine, et aux rois à retracer sous les yeux des peuples la justice et la liberté de celui dont ils sont les images: doctrine salutaire qui ennoblit l'obéissance en donnant au pouvoir une origine sacrée, doctrine bien différente de ces théories séditionnaires qui ne flattent le peuple que pour le corrompre, ne le rendent maître en apparence que pour le rendre esclave en réalité, et qui le précipitent inévitablement dans la servitude par la licence.

Cependant quel orage se prépare contre l'autorité mal affermie de la régente! Les trois premiers seigneurs du royaume, Thibault, comte de Champagne, le duc de Bretagne et le comte de la Marche, avaient formé un triumvirat redoutable, et s'étaient engagés par serment à ne déférer à aucun ordre de gouvernement, tant que le roi serait en si bas âge. Déjà leurs armements et leurs mouvements ne manifestent que trop leurs mauvais desseins. La régente va leur montrer que, maîtresse d'elle-même, elle sait allier le calme au courage. Par ses bienfaits, par ses manières obligeantes, elle gagne des partisans à la cause royale, dans le clergé, dans la noblesse, et parmi le peuple. Mais, persuadée qu'avec des rebelles la bonté qui attire n'est rien sans la force qui intimide, elle entre en campagne avec son fils à la tête d'une puissante armée, au milieu d'un hiver très-rude. Le chef de la ligue, l'inconstant, le romanesque Thibault est déconcerté par la marche rapide de la régente; il sent que tout son espoir est dans la clémence royale, et il accourt se jeter aux pieds du jeune roi, qui lui pardonne. Le premier triomphe de la régente est comme le gage de bien d'autres; elle doit avoir la gloire de ne jamais plier devant les factieux, de ne jamais succomber sous leurs efforts; et la France verra que si on peut la combattre,

on ne peut la surprendre, ni la déconcerter, ni la vaincre.

Dans un temps où les grands vassaux aimaient à se considérer comme des princes indépendants, à peine le feu de la révolte était éteint d'un côté, qu'il se ranimait de l'autre. Le jeune Louis est destiné à n'arriver à sa majorité qu'à travers des périls imminents, qui, en mûrissant sa raison et son courage, en lui donnant une expérience prématurée, doivent contribuer à la sagesse comme à la gloire de son règne. Voici une nouvelle conspiration bien plus dangereuse que la première : avides du pouvoir, et jaloux de le voir dans les mains d'une femme et d'une étrangère, les factieux n'oublient rien pour la discréditer. Satires sanglantes, calomnies infâmes, plaintes insidieuses, affectation d'un zèle hypocrite pour les intérêts du roi et de la nation, tout est mis en œuvre pour noircir la réputation de la régente, et pour soulever contre elle tous les esprits. Malheureusement le comte de Bologne se déclare pour les conjurés : c'était un seigneur que sa naissance et ses grandes qualités environnaient d'estime et de confiance. Fils de Philippe-Auguste, oncle du jeune roi, il se regardait comme frustré de la régence, et l'espoir de s'en emparer le pousse à la révolte. Son exemple entraîne un très-grand nombre de puissants seigneurs; mais que peuvent les hommes contre celui qui se joue, quand il lui plaît, de leurs vains projets? Dieu fait voir, ainsi que déjà le disait le peuple, que sa main puissante était avec le jeune roi; il ne permet pas que cette fois le comte de Champagne reste fidèle aux conjurés; par lui tous les complots sont découverts et restent sans succès. Alors que font les rebelles? Irrités d'une fidélité qui les perd, ils veulent la lui faire expier par la guerre la plus furieuse; ils entrent sur ses terres, et portent de toutes parts le feu et la flamme. Trop faible pour résister, il invoque la protection de la régente, qui vole à son secours, et s'avance rapidement jusqu'à Troyes. Le jeune roi somme les rebelles de se soumettre; l'incertitude et l'irrésolution se mettent dans les conseils des princes ligués. Bientôt ils veulent entrer en négociation; mais le jeune roi répond lui-même à leurs envoyés, avec une dignité qui reluit sur son front, qu'il ne veut entendre à aucune négociation tant que la Champagne ne sera pas délivrée des troupes qui la ravagent. Il faut que tout fléchisse devant ce langage auquel la fierté des barons n'était pas accoutumée. Louis, dans un âge si tendre, se montre tel qu'il sera jusqu'à la fin; toujours inflexible à la révolte, il n'est indulgent qu'après la soumission ou la victoire.

Louis vient d'atteindre sa quinzième année : à cet âge, Philippe-Auguste s'était vu maître de gouverner. Si Louis n'est pas retenu par une loi fixe, il est retenu par la piété filiale, d'accord ici avec le bien du royaume; il continue de laisser l'administration dans les mains d'une mère révéérée,

qui, ne faisant rien pour elle, fait tout pour lui, avec une sagesse qui n'est pas moins propre à affermir le trône de son fils, qu'elle n'est glorieuse pour elle. C'est à sa tendresse éclairée que le jeune roi devra sa jeune épouse, la douce, la modeste et naïve Marguerite, qui semble n'avoir en partage que les qualités d'un sexe timide, mais qui, formée à l'école de Blanche et de saint Louis, saura déployer un jour, dans les plus extrêmes infortunes, tout l'héroïsme des plus mâles vertus.

Le moment arrive où le roi reçoit des mains de la régente les rênes du gouvernement : loin de se réjouir d'avoir comme brisé les liens d'une tutelle incommode, il ne se conduira que par ses sages conseils; et, comme elle, toujours ferme, vigilant, il fera tourner à l'alternissement de son autorité les efforts que l'on pourra faire encore pour l'ébranler. Une nouvelle occasion se présente pour lui de s'illustrer par de hauts faits qu'on ne peut passer sous silence.

Veuve de Jean-sans-Terre, et mère de Henri III, roi d'Angleterre, Isabelle avait épousé le comte de La Marche, Hugues de Lusignan. C'était une princesse hautaine, vindicative, jalouse de la haute réputation de Blanche, et qui se sentait humiliée de la vassalité de son second époux. Ne roulant dans sa tête que des projets d'ambition et d'indépendance, elle le pousse à la révolte, en même temps qu'elle appelle en France son fils, le roi d'Angleterre, ébloui par de fastueuses promesses. Que fera Louis? Il se dispose à tenir tête à l'orage, et à sauver la France d'un danger qui pourrait entraîner sa ruine entière. Dans un parlement qu'il convoque à Paris, le comte de La Marche est déclaré déchu de ses fiefs, et coupable d'une double félonie. En même temps, instruit de ce qui se passait en Angleterre, Louis se précautionne contre toute surprise. A cette nouvelle, tous les seigneurs et les plus indépendants oublient leurs querelles particulières, comme leurs prétentions à l'égard de la couronne, pour se souvenir uniquement qu'ils sont Français. Tout marche à la voix de l'honneur pour la défense commune. Louis s'avance en triomphateur jusqu'à Taillebourg, place très-forte sur les bords de la Charente, et qui lui ouvre ses portes. Les deux armées, anglaise et française, ne sont séparées que par la rivière sur laquelle est un pont fort étroit, et dont l'extrémité est défendue par quelques tours dont Henri a en soin de se rendre maître. Louis a résolu de forcer ce passage. La première attaque se fait avec furie; mais bientôt le Français perd ce que la fougue avait emporté. Louis voit le péril, met pied à terre, se fait jour l'épée à la main, et pendant quelque temps soutient presque seul les efforts des ennemis; il fait voir qu'un roi de France sait être, quand il le faut, le premier soldat de sa nation. Son audace enflamme tous les cœurs; bientôt il se voit entouré de ce qu'il y a de plus brave dans

son armée, et il peut combattre avec plus d'égalité. L'ennemi cherche son salut dans la fuite la plus précipitée, mais il est poursuivi sans relâche jusque sous les murs de Saintes. Là une nouvelle bataille s'engage : longtemps la victoire balance ; Louis averti précipite sa marche ; à sa présence la victoire se déclare pour lui, et Saintes se donne au vainqueur. Le monarque anglais se voit forcé de repasser dans son île, où l'attendaient tant de traverses, et la fière Isabelle vient implorer toute en larmes la clémence du prince victorieux. Celui qu'elle ne voulait pas reconnaître pour roi à sa puissance, elle va le reconnaître pour roi à sa bonté. Louis aime à pardonner ; mais, toujours inflexible à la révolte, il ne se montre indulgent qu'après la soumission ou la victoire. L'Europe comme la France savaient bien que Louis, dans le feu de sa jeunesse, pratiquait toutes les vertus du chrétien ; la double journée de Taillebourg et de Saintes viennent leur apprendre qu'un roi de vingt-six ans possédait toutes les qualités d'un grand capitaine. Dès ce moment, Louis prend sur la nation et dans l'Europe un ascendant qui ne fera que s'accroître ; son nom n'est prononcé qu'avec le sentiment du respect et de l'admiration chez l'étranger comme dans son royaume, et les vingt-huit dernières années de son règne s'écouleront sans qu'aucun péril grave vienne menacer son trône ou son peuple.

C'est assez vous le montrer déployant au dedans toutes les qualités guerrières ; il s'agit maintenant de l'envisager comme législateur, et de vous faire voir sa sagesse et sa justice.

Il faut comprendre quel était l'état civil et politique de la France, à l'avènement de saint Louis au trône de ses pères, si l'on veut bien sentir tout ce que lui ont dû son siècle et les siècles suivants. Alors la France était couverte de souverainetés indépendantes les unes des autres, qui ne reconnaissaient dans le roi qu'une espèce de suprématie politique, dont la faiblesse ou l'ambition resserrait ou étendait tour à tour les limites. Les différends qui s'élevaient entre eux, ils les vidaient par les armes ; souvent même ils contestaient sur l'étendue et la durée de leurs obligations envers la couronne ; et les rois ne pouvaient sûrement compter sur leur secours que lorsqu'il s'agissait d'une invasion étrangère. Alors chaque ville, chaque bourg, et, pour ainsi dire, chaque village avait ses coutumes ; nul seigneur qui ne s'enivrait de sa puissance, et qui ne fût prêt à se soulever contre tout changement, même salutaire, qu'on eût voulu introduire dans son domaine. Le roi pouvait bien exercer une pleine puissance dans les pays du domaine royal : là, il était maître et législateur ; mais, hors de ces limites, dans les baronies, les lois n'avaient de force que de l'agrément des barons ; il ne pouvait rien que par l'autorité de l'exemple et l'ascendant de la vertu. Encore si ces coutumes diverses eussent été raisonnables, interprétées par des juges

dont l'intégrité et les lumières eussent garanti les décisions : mais non, elles étaient bizarres et barbares ; l'ignorance et l'injustice présidaient aux tribunaux civils ; souvent la solution des questions les plus graves y était abandonnée à l'adresse ou à la force ; elles se décidaient dans des combats singuliers, où le tort était toujours du côté de celui qui avait le malheur de succomber. On semblait croire que la Divinité intervenait dans ces querelles humaines, pour y faire triompher le bon droit : exagération pieuse, préférable, sans doute, à l'oubli total de la Providence, mais qui pouvait être aussi funeste à l'innocence, qu'elle était fautive et réprouvée par la saine piété. Dans ce chaos de législation, qui viendra donc porter la lumière ? ces coutumes barbares, qui osera les abolir ? ces guerres sans cesse renaissantes des grands vassaux entre eux, qui pourra les modérer, si on ne peut en étouffer le germe ? Ces prodiges étaient réservés à saint Louis. Lui seul pouvait les opérer ; rien n'est impossible à ses lumières et à ses vertus.

Dès que le pape Innocent III, qui fut le premier jurisconsulte de l'Europe, les tribunaux ecclésiastiques avaient des règles, des formes et des officiers lettrés. Leur marche, lente peut-être, était du moins régulière et avouée de la saine raison. C'est sur ce modèle que saint Louis se propose de réformer les tribunaux civils. Proscrivant, dans les terres de son domaine, les duels judiciaires, il ordonne que les affaires seront discutées, jugées d'après des titres et des témoignages. Ces règlements particuliers ne sont pas, il est vrai, par eux-mêmes, une loi générale du royaume ; mais bientôt leur sagesse les fait adopter. L'exemple du roi entraîne les seigneurs ; ce que saint Louis ne peut commander, il le persuade ; ce qui n'est pas dans les droits de sa couronne, il le fait prévaloir par l'autorité de l'exemple ; et c'est à son sujet que l'auteur de *l'Esprit des lois* a dit : Il ôta le mal en faisant sentir le meilleur. Inviter quand il ne faut pas contraindre, conduire quand il ne faut pas commander, c'est l'habileté suprême.

Ce n'est pas tout ; il établit un tribunal suprême sous le nom de Cour du Roi, pour recevoir les appels des justices royales qui ne pouvaient juger en dernier ressort. Il eut soin de la remplir d'hommes révéérés par leur intégrité et leurs lumières. Bientôt la renommée porta au loin la sagesse et l'équité de ses arrêts ; elle fut regardée comme la sauvegarde de l'innocence opprimée. Dans la France entière tous les regards se tournèrent vers elle. Entraînés par cet ascendant, en quelque sorte surnaturel, que la sainteté de Louis donnait à ses exemples, les barons eux-mêmes permettent qu'on appelle de leur cour de justice à celle du roi ; usage qui s'étendit rapidement, au point d'être déjà presque universel sous le successeur de saint Louis, et qui, en attachant au trône le cœur de tous les Français, devait si puissamment en étendre et en fortifier les prérogatives.

Dans les biens qu'il fait, saint Louis prépare pour l'avenir des biens plus grands encore, et sème dans son siècle pour les siècles suivants. Ses successeurs devaient recueillir encore plus que lui les fruits de sa haute sagesse; et je suis autorisé à dire, d'après les écrivains de nos jours les plus versés dans ces sortes de matières, qu'on doit regarder ce prince comme le restaurateur de la législation en France.

Et quel n'était pas son amour de l'ordre, de la justice et de la paix! Des officiers de la cour sont chargés par lui de recevoir, à l'entrée de son palais, les plaintes de ses sujets, et de lui faire parvenir celles qui pourraient être d'une nature plus grave et plus embarrassante. De là cette espèce de tribunal de paix et de conciliation, connu sous le nom de *Plaids de la porte*. Le saint roi va-t-il dans ses jardins chercher quelque délassement aux soins immenses de son administration, il est accessible à tous, il écoute leurs demandes, entre dans leurs démêlés, et les renvoie attendris de sa justice comme de sa bonté. O toi qui t'avances à travers les siècles pour dévorer les générations et l'ouvrage de leurs mains, ô temps destructeur! pourquoi n'as-tu pas épargné dans ton ravage le chêne auprès duquel le saint roi, entouré des grands de sa cour, terminait les différends en père plutôt qu'en juge, et proférait ces sentences qui étaient partout révérees comme les oracles de la sagesse elle-même!

On peut bien dire qu'il était dévoré de la soif de la justice. Que de traits l'histoire nous en a conservés! S'il fait de fréquents voyages pour voir de plus près les besoins des peuples et remédier à leurs maux, il se fait suivre de quelques hommes vénérables, chargés de s'informer de tous les dommages que son passage pouvait avoir causés, et de les réparer. Chose unique peut-être dans l'histoire du monde! Avant de partir pour la terre sainte, il fait publier par les ministres des autels, que tous ceux qui auront des plaintes à former contre ses agents peuvent les faire entendre; que tous les torts reconnus, de quelque nature qu'ils soient, seront redressés; et pour cela il établit en divers lieux des conseils de conscience pour tout examiner avec la plus scrupuleuse impartialité; et la première règle qu'il donne à ces tribunaux d'une espèce si nouvelle, c'est de prononcer contre lui toutes les fois que ses droits ne seront pas évidents.

Où est le prince qui ait respecté davantage les droits et les personnes? Ce n'est jamais en vain que le cri de l'opprimé arriva jusqu'à lui; toujours on le vit s'élever au-dessus de toute considération humaine, pour n'écouter que la voix de la justice. À ses yeux, la dignité, la naissance, tout s'effaçait devant le devoir. Certes, son respect pour les ministres de la religion était bien profond; mais, s'il connaît leurs droits dans les choses spirituelles, il connaît les siens dans les choses temporelles; et s'il est jaloux qu'on rende à Dieu ce qui est à Dieu,

il exige que l'on rende à César ce qui est à César. Ainsi, que les évêques de Beauvais, de Laon, de Metz, aient des différends temporels avec les villes dont ils sont les pasteurs, Louis fait examiner leurs prétentions, et ne les trouvant pas fondées, il prononce contre eux.

Malheur à l'oppresser du faible! Sous un roi tel que saint Louis, il ne restera pas impuni. L'histoire nous a conservé, à ce sujet, un trait bien remarquable. Trois jeunes gentilshommes armés d'arcs et de flèches poursuivaient une bête fauve: la fougue de leur âge les entraîne sur la terre d'un des plus grands seigneurs de son temps, Enguerrand de Coucy. Celui-ci, voyant une insulte dans ce qui n'était qu'une imprudence, les condamne à perdre la vie, et ces trois infortunés périssent victimes de sa brutale fureur. Leurs familles éplorées demandent vengeance à la justice de Louis. Ce prince fait citer le coupable. En vain il veut décliner; en vain on défie, en son nom, les accusateurs à un combat singulier; il fait se soumettre aux formes régulières de la justice. Les Etats du royaume sont convoqués; Louis était sur son trône; le courroux de la justice indignée est peint sur son visage; tout ce qu'il y a de plus illustre, de plus grand dans le royaume est dans l'effroi de ce qui va arriver, et par les supplications cherche à fléchir le monarque. « Enguerrand, lui dit le roi, s'il m'était évident que Dieu me commandât de vous traiter comme vous avez traité ces trois malheureuses victimes de votre fureur, sachez que ni votre naissance, ni tout ce que vous avez de proches et d'amis, ni les liens même de la parenté qui vous unissent à moi, ne vous sauveraient pas du supplice que vous avez mérité. » A ces paroles vraiment royales, qui font redouter sa justice et bénir sa clémence, l'assemblée se rassure et tombe en larmes aux genoux du roi. Cependant les réparations, les expiations, les amendes auxquelles le coupable est condamné, absorbent la plus grande partie de sa fortune. Ainsi fut puni un crime qui, sous les règnes précédents, aurait bien pu n'être pas poursuivi: exemple mémorable qui rassure les faibles contre les attentats de la puissance.

Chéri du peuple, respecté des grands, revêtu aux yeux de tous de cette puissance en quelque sorte divine que donne surtout aux grands homme une piété sincère, saint Louis fait ce qui semblait impossible; il vient à bout de cimenter en tous lieux la tranquillité publique, en pacifiant les querelles des grands, en les rendant moins communes ou moins sanglantes, en portant les seigneurs à terminer leurs discussions par les voies de la justice, au lieu de les terminer par les armes. Louis fut tout-puissant dès qu'il eut persuadé par sa conduite qu'il était le plus juste des hommes; tout le monde devait craindre de l'avoir pour ennemi, nul ne craint de l'avoir pour juge. Tel fut le résultat de ses efforts et de sa sollicitude toute paternelle, pour adoucir les humeurs fières et presque farou-

ches des barons que, durant les seize dernières années de son règne, aucune bataille livrée par eux n'ensanglanta le sol français. Qu'ils sont petits les triomphes des conquérants devant celui-là !

Maintenant qui oserait reprocher à Louis sa piété ? On se joue des exercices, des pratiques qu'elle lui impose ; notre délicatesse s'alarme des austérités et des privations auxquelles il se condamnait ; mais combien ne sont-elles pas propres à rendre les âmes plus maîtresses d'elles-mêmes et des corps qu'elles sont appelées à gouverner ! Notre pitoyable orgueil dédaigne les humbles et pieux exercices qui n'étaient étrangers à aucune de ses journées et auxquels se sont soumis tant de grands hommes ; mais c'est précisément dans la méditation des choses divines, dans la prière, dans le recueillement et le silence au pied des autels, qu'il puisait les consolations que réclame notre misère, et les lumières qui éclairent notre ignorance, et le courage dont il avait besoin pour porter le fardeau si pesant de l'autorité royale. Oui, sans doute, Louis était chrétien en tout, dans ses œuvres comme dans sa foi ; et par cela même il sentait qu'il devait tout faire pour Dieu et pour son peuple, protéger la religion et les bonnes mœurs, ne pas porter en vain le glaive. Louis était chrétien, et par cela même charitable envers tous ; ses aumônes furent immenses, et que d'asiles n'a-t-il pas fondés pour l'indigence et l'infortuné ! Louis fut pieux, et par là même il travailla à éclairer les peuples sur la religion : il favorisa les lettres, honora les savants, en les faisant asseoir à sa table ; il fit une collection de ce qu'il put réunir d'ouvrages les plus précieux, et en permit au public la libre jouissance ; il eut la gloire de fonder cette maison célèbre qui toujours a été dans cette capitale la dépositaire de la saine doctrine, et la source de laquelle dé-coulaient des fleuves de science dans toutes les parties de l'Eglise gallicane. Oui, Louis fut toujours chrétien, et c'est par cela même qu'il fut toujours roi, toujours fidèle aux devoirs du haut rang où le ciel l'avait fait naître pour la gloire de la France ou plutôt de l'humanité tout entière. Non, les hommes ne sont jamais plus puissants pour le bien, que lorsqu'ils s'appuient sur la religion.

Après vous avoir montré saint Louis comme le modèle des rois par sa conduite au dedans, il me reste à vous le faire admirer dans sa conduite au dehors.

DEUXIÈME PARTIE.

Lorsque, vers le milieu du XIII^e siècle, saint Louis, ayant atteint sa majorité, prit en main les rênes de l'Etat, il se trouva dans les circonstances politiques les plus capables de développer aux yeux du monde entier tout ce qu'il y avait dans son âme d'élévation, de sagesse et de justice. L'Angleterre était le théâtre de dissensions qui mettaient le faible Henri III aux prises avec ses intraitables barons, dont l'audace était sans cesse excitée par l'ambitieux et féroce comte de

Leicester. L'Allemagne et l'Italie étaient troublées par ces interminables querelles du sacerdoce et de l'empire, auxquelles nulle puissance, et la France en particulier, ne pouvait rester étrangère. L'enthousiasme des guerres saintes s'était ralenti, mais n'était pas éteint, et les affaires de l'Europe se liaient encore à celles de l'Orient. Or, que l'on considère la conduite de saint Louis, soit à l'égard de ses voisins, soit à l'égard des Pontifes romains, soit à l'égard des ennemis du nom chrétien, nous le trouverons toujours digne de lui, toujours digne de servir de modèle à tous les rois de la terre.

La haute réputation qu'il s'était acquise chez les nations voisines, le dévouement de son peuple toujours prêt à le seconder dans ses desseins, la situation de l'Angleterre agitée par des discordes intestines, tout, ce semble, l'invitait à faire un dernier effort pour enlever au monarque anglais tout ce qu'il pouvait encore posséder en France. Henri III ne cessait de réclamer la restitution du duché de Guienne avec ses mouvances, dont Jean-sans-Terre avait été dépouillé pour cause de félonie sous Philippe-Auguste ; en même temps il affectait de se croire des droits sur plusieurs autres de nos provinces. La modération est difficile aux esprits d'un ordre supérieur, le sentiment de leur force les pousse à la domination générale ; un prince heureux et puissant se persuade que la saine politique est d'accord avec ses projets ambitieux. Saint Louis sera un prince d'autant plus modéré qu'il se sent plus fort. Par un traité solennel, blâmé par plusieurs de ses contemporains comme il l'a été de nos jours, il consent à remettre Henri III en possession de la Guienne et des provinces qui en relevaient. Si l'on pensait, avec quelques historiens, que Louis s'est cru lié par une promesse de son père, il serait toujours beau de voir un roi, alors qu'il est tout-puissant, n'obéir qu'à sa conscience. Louis, en cédant la Guienne exige deux choses : la première, que Henri III renonce expressément à toutes ses prétentions sur la Normandie, l'Anjou, le Maine, le Poitou, la Touraine ; et par là même il s'assure la tranquille possession des plus belles provinces de la France ; la seconde, c'est que Henri III lui prête foi et hommage pour le duché de Guienne, et se reconnaisse ainsi vassal de la couronne de France : et par là même voyez comme Louis en relève l'éclat aux yeux de tous ces grands vassaux. Quel est celui d'entre eux, si puissant qu'il soit, qui doit rougir d'une dépendance qui lui est commune avec un roi d'Angleterre ? Louis était animé de l'espoir et du désir de cimenter la paix entre sa famille et celle du monarque anglais, déjà unies par les liens du sang ; il espère plus de sa modération que d'une conduite qui aurait pu avoir les apparences d'une usurpation : et la paix en effet entre les deux nations ne fut troublée, ni pendant le reste de son règne, ni pendant le règne de son successeur, et peut-être serait-il vrai de

dire que ce traité, qui semble le dernier effort de la modération chrétienne dans un roi, a été un chef-d'œuvre de sagesse et haute politique : ainsi l'ont pensé des écrivains modernes dont le témoignage n'est pas suspect.

Cependant, tandis qu'en France on accusait Louis d'une imprudente générosité, que se passait-il en Angleterre? Par un singulier contraste, on y affectait de voir dans ce traité la honte de Henri III. On lui reprochait de s'être dégradé lui-même en s'abaissant au rang des vassaux de la couronne de France; on le déclarait indigne de commander au peuple anglais. Les barons en deviennent plus audacieux, ils crient plus hautement à la tyrannie pour s'emparer du pouvoir, ils réforment pour détruire; le fameux parlement d'Oxford enchaîne l'autorité royale par des mesures qui l'avilissent sans tourner au profit du peuple. Au milieu de toutes ces dissensions, que fera Louis? Ira-t-il favoriser le monarque aux dépens des barons, ou les barons aux dépens du monarque, dans le dessein d'aigrir de plus en plus les esprits, de fomentier les divisions et les haines au sein d'une nation rivale? Non, Messieurs, sa grande âme dédaigne cette conduite vulgaire. On a bien osé dire qu'il fallait appeler juste tout ce qui était utile, maxime si douce à l'ambition et à la cupidité; saint Louis aimait mieux n'appeler utile que ce qui était juste, maxime qui fut celle de sa vie tout entière. Par une conduite admirable, dit Hume, et peut-être aussi politique que juste, Louis interposait continuellement ses bons offices pour pacifier les discordes civiles des Anglais : il allait au-devant de tous les moyens qui pouvaient rassurer les deux partis, et tâchait toujours d'adoucir par la persuasion l'ambition effrénée du comte de Leicester, et d'insinuer à ce seigneur combien il était de son devoir de se soumettre à l'autorité de son souverain.

Mais tous ses efforts sont vains, les troubles ne font que s'accroître. Les actes d'Oxford sont intolérables; Henri III y voit la ruine de son autorité, cependant il a juré de les observer; mais les serments que lui arrache la contrainte, bientôt il les révoque par politique, et il a le malheur de se présenter ainsi tout à tour avec toutes les couleurs de la faiblesse et du parjure. Mais voici que les deux partis suspendent pour un temps leurs haines et leurs dissensions; ils s'engagent, sous la foi du serment, à soumettre leurs différends à l'arbitrage du roi de France. Certes, c'est un beau spectacle que celui d'un roi de France qui intervient, non plus comme conciliateur, mais comme juge suprême dans les différends élevés entre un peuple et son roi. Quel ascendant avait-il donc pris sur son siècle? quelle haute idée avait-il donnée de sa justice? C'est bien ici le plus beau triomphe de la vertu. Louis assemble les états du royaume dans la ville d'Amiens. Là on voit comparaître en personne le roi d'Angleterre pour

plaider lui-même sa cause; les barons y font aussi entendre leur voix par celle de leurs défenseurs. Louis pèse les droits et les prétentions réciproques dans les balances de la justice, s'éclairc des lumières de ce qu'il y avait de plus intègre et de plus habile dans son royaume, et prononce enfin la sentence. D'abord il déclare nuls les actes d'Oxford, comme le fruit de la violence, condamne les barons à remettre au Roi les places dont ils s'étaient emparés, et à reconnaître dans ses mains le droit de nommer aux grandes charges de l'Etat : ainsi le trône est vengé. Mais en même temps il déclare qu'il n'entend pas porter atteinte aux lois et chartes antérieures à l'époque des troubles : ainsi les libertés nationales sont respectées. Sentence à jamais mémorable, qui aurait dû tout pacifier, si l'esprit d'ambition et de révolte pouvait éconter les leçons de la sagesse, et si l'équité qui l'avait dictée avait présidé à son exécution!

Jamais saint Louis ne sema la division parmi ses voisins pour les affaiblir, pour profiter de leurs malheurs, pour les accabler; sa politique était réglée par l'Évangile. Généreuse, elle fut aussi très-glorieuse, puisqu'elle le rendit l'arbitre des peuples et des rois. Cet office de pacificateur qu'il avait exercé envers l'Angleterre, il va l'exercer dans d'autres démêlés non moins graves et plus délicats encore; je veux parler des querelles du sacerdoce et de l'Empire.

C'est une opinion bien étrange, bien opposée à l'antiquité chrétienne, toujours repoussée par la France, et que Bossuet a ruinée de fond en comble, que la suprématie, qui est purement spirituelle, des pontifes romains les établissait en quelque sorte rois de toute la terre, et leur permettait, pour le bien des peuples et de la religion, de disposer des couronnes. Comment donc une semblable opinion put-elle s'établir et s'accréditer?

L'Occident était dans l'agitation la plus violente; les peuples accablés de maux, les princes toujours armés les uns contre les autres, et fléaux de leurs sujets; le sanctuaire souillé par des vices, fruit de l'ignorance et des malheurs du temps, lorsque, dans le cours du XI^e siècle, on vit paraître sur le siège de saint Pierre un pontife doué d'un esprit vaste, ardent, inflexible. C'est Grégoire VII. En jetant un coup d'œil sur l'Europe, il juge que ses malheurs ont leur source principale dans la corruption des mœurs, dans les passions effrénées et l'abus de la puissance. Plein de cette pensée, il ose attaquer les désordres jusque dans les souverains. Un zèle sans mesure et sans règle le porta à un excès très-répréhensible, il faut le dire : au milieu de la confusion universelle, les peuples opprimés invoquaient volontiers la protection des papes; les rois eux-mêmes, ou par faiblesse ou par ambition, recherchèrent leur appui dans les choses politiques. Ce que Grégoire VII avait commencé se continua dans les âges suivants; et il faut convenir, dit à ce sujet le

plus beau génie de l'Allemagne, Leibnitz, que la vigilance des papes agissant à temps et à contre-temps auprès des rois, soit par la voie des remontrances que l'autorité de leur rang les mettait en droit de faire, soit par la crainte des censures ecclésiastiques, arrêtaient beaucoup de désordres. Messieurs, repoussons toujours avec force une opinion si fautive, féconde en discordes, et qui au reste est aujourd'hui surannée, même au-delà des Monts. Mais aussi, au lieu de censurer les âges passés avec amertume, gémissons plutôt sur la faiblesse et les égarements de la raison humaine. Hélas ! chaque siècle a ses erreurs et ses écarts. Il ne nous sied pas d'être si sévères, quand nous avons besoin pour nous-mêmes de tant d'indulgence. Dans les siècles que nous appelons barbares, une fautive et dangereuse opinion plaçait dans les mains des pontifes romains le droit de déposer quelquefois les souverains ; et dans les siècles qu'on appelle éclairés, où l'a-t-on placé ce droit terrible ? dans les mains du plus ignorant, du plus capricieux, du plus féroce de tous les tyrans, dans les mains de la multitude. Opinion insensée, qui a été, comme la précédente, foudroyée par l'évêque de Meaux, et avec laquelle deux grandes nations de l'Europe civilisée, malgré toutes leurs lumières, se sont souillées d'un forfait auparavant inouï dans les annales du monde.

Revenons à saint Louis. Grégoire IX ne voyait dans l'empereur Frédéric II qu'un ingrat qui, devant au saint-siège le royaume des Deux-Siciles et les facilités qu'il avait eues de s'élever à l'Empire, n'avait jamais su que tromper ou persécuter l'Eglise romaine ; un ambitieux qui, sous prétexte de reprendre ce qu'il appelait usurpation dans les papes, voulait dominer en Italie en rendant les peuples malheureux, et sacrifiait à son intérêt personnel, malgré ses promesses, les affaires de la terre-sainte et les intérêts de la chrétienté. Telle fut la source des querelles les plus opiniâtres. Le pontife va jusqu'à déclarer, à la face du monde entier, Frédéric déchu de la dignité impériale, et transporte la couronne à Robert, comte d'Artois, le premier des frères de saint Louis. Ne pensez pas que le saint roi soit ébloui de cette offre si extraordinaire ; il n'hésite point à la refuser, et les états du royaume consultés répondent, conformément à sa pensée, que c'est assez pour le prince Robert d'être frère du roi de France.

Innocent IV arrive à la tiare pontificale, et signe un accord solennel avec Frédéric ; la bonne intelligence ne fut pas de longue durée. Bientôt le pontife se croit en butte aux perfidies, aux persécutions de l'empereur ; il quitte l'Italie, et va se fixer à Lyon, alors ville impériale, mais qui ne reconnaissait pour seigneur temporel que son archevêque. Là il frappe de ses anathèmes Frédéric, et le déclare déchu de sa dignité. L'empereur fait retentir toute l'Europe de ses plaintes amères ; mais, au milieu des éclats de son courroux, il offrit à saint Louis de se

remettre avec confiance à ce qu'il déciderait. C'est pour essayer de tout pacifier que le roi eut avec le pontife de longues conférences à Cluny ; respectueux, mais ferme, il sut concilier ce qu'il devait au chef de l'Eglise avec ce qu'il devait à l'indépendance des couronnes.

Il faut que je rappelle ici deux traits dans lesquels éclate cette couragense sagesse de saint Louis durant le cours de ces tristes querelles. Innocent IV, forcé de quitter Rome pour mettre en sûreté sa personne menacée, demande à saint Louis un asile dans ses Etats. Jamais peut-être sa piété n'avait été mise à une épreuve si délicate. Il délibère, il croit que le séjour du pape dans son royaume pourrait être funeste au bien de ses peuples, et il a le courage de ne pas se prêter à ses désirs.

Des prélats français se rendaient à Rome pour assister à un concile que le pape y avait convoqué ; Frédéric s'empare de leurs personnes et les retient prisonniers. Saint Louis se plaint de cette violation du droit des gens. Alors il adresse à Frédéric une lettre que nous avons encore, pour lui représenter que ces prélats français sont incapables de rien se permettre contre la dignité impériale, quand même le pape le traiterait avec plus de sévérité qu'il ne le doit ; il l'invite à ne pas se prévaloir de sa puissance et à ne pas trop écouter son ressentiment : car, ajoute-t-il, le royaume de France n'est pas encore si épuisé de forces qu'il ne lui en reste plus pour repousser vos injures. Frédéric comprit ce langage, et la liberté fut rendue aux prélats français. Saint Louis était bien le plus humble des chrétiens, mais il n'oublia jamais qu'il était roi ; il n'employait la menace qu'après la raison, il ne faisait servir sa fermeté qu'à défendre la justice, et l'on ne voit pas que dans un règne de cinquante ans il lui soit arrivé une seule fois de menacer en vain.

Quel est donc ce prince, qui toujours supérieur à son siècle, toujours maître de lui-même, n'écoute ni les conseils timides, ni les conseils ambitieux, et qui marche invariablement dans le chemin de la sagesse et de la vérité ? Où donc a-t-il puisé de si vives lumières ? Ah ! n'en doutez pas, c'est dans la religion, qui en perfectionnant sa droiture naturelle lui donnait un discernement admirable : il était du nombre de ces vrais disciples qui cherchent avant tout le royaume de Dieu, laissant arriver l'intérêt après la justice, et la gloire après le devoir : *Quærite primum regnum Dei et justitiam ejus ; et hæc omnia adjicientur vobis.* (Matth., VI, 33.)

Mais que dirons-nous de ces guerres saintes auxquelles Louis prit tant de part ? et n'est-ce pas ici l'écueil de notre ministère comme de sa gloire ? Non, Messieurs, il n'en sera point ainsi.

Ce n'est pas saint Louis qui fut l'auteur de ces entreprises lointaines. Depuis cent cinquante ans, les Européens étaient une puissance en Orient, et pourquoi saint Louis n'aurait-il pas pu croire qu'il était juste et

glorieux de les défendre ? Maintenant, Messieurs, si j'éleve ma voix en faveur des croisades, ce n'est pas comme ministre de la religion ; après tout, la religion n'est pas plus responsable des maux que les passions humaines commettent en son nom, que la société civile n'est responsable des vices raffinés qu'elle fait éclore, que les sciences et les lettres ne sont responsables des systèmes monstrueux auxquels elles ont donné naissance. Mais je suis Français et chrétien, je fais gloire de respecter la mémoire de nos pères ; et je ne sache rien de plus indigne, de moins patriotique, que d'avoir les yeux toujours ouverts sur leurs vices et leurs écarts, et toujours fermés sur leurs nobles et héroïques qualités.

Les peuples chrétiens étaient en possession de visiter en paix la cité sainte, et les farouches conquérants qui en sont les maîtres les traversent par d'iniques et cruelles vexations. Des milliers d'innocents captifs gémissent dans l'oppression, et leurs plaintes appellent des vengeurs. L'empereur Alexis, alarmé des conquêtes des musulmans, tremble pour son trône, implore le secours des Latins, et ses envoyés paraissent suppliants au concile de Plaisance. L'Occident se voit menacé dans le lointain d'une nouvelle inondation des barbares ; en fallait-il davantage dans des siècles guerriers pour armer l'Europe contre l'Asie ? Depuis François I^{er} trois siècles se sont écoulés : que nous présente leur histoire ? une suite non interrompue de guerres plus ou moins sanglantes. Je demande si elles étaient plus légitimes que les croisades. On observe quelquefois que celles-ci ont coûté six millions d'hommes à l'Europe ; je le veux : mais ici gémissons plutôt sur nous-mêmes que sur nos ancêtres ; nous sortons d'une période de vingt-cinq années qui dans ce court espace de temps ont fait verser autant de sang que les guerres saintes peuvent en avoir fait répandre dans l'espace de deux siècles.

Constantinople était le rempart de l'Europe ; on s'en aperçut plus tard, lorsque Mahomet II, après s'en être emparé, marcha sur l'Occident, et s'avancait en vainqueur, comptant bien arborer le croissant sur les murs de Vienne et de Rome, lorsque le ciel l'arrêta devant Belgrade par les mains de l'immortel Huniade, comme il s'était servi du bras de Charles Martel pour arrêter les Maures dans les plaines de Tours. Les croisades retardèrent peut-être de deux siècles la chute de l'empire grec, et par cela rendirent à l'ordre social un service immense.

Je veux que le désir de délivrer le saint sépulchre et les lieux consacrés par la piété du monde chrétien ait influé beaucoup sur cet ébranlement de l'Europe entière : c'en était là le motif populaire, comme c'en est encore le côté poétique ; mais à travers l'enthousiasme qui entraîne l'Occident, on démêle aisément les raisons d'une politique aussi juste que prévoyante, raisons qui n'avaient pas échappé au pape Urbain II, quand il disait au concile de Clermont, devant les

guerriers assemblés : Délivrez l'Europe et l'Asie ; réprimez l'insolence des infidèles qui veulent se soumettre les royaumes et les empires, et éteindre le nom chrétien. L'Europe se sentait pressée de toutes parts ; les esprits étaient disposés à recevoir une impulsion rapide contre l'ennemi commun. Guidés par un sentiment plus sûr que nos vains raisonnements, nos pères n'attendirent pas que le mal fût incurable pour y apporter remède. C'est l'instinct de sa conservation qui précipita l'Europe sur l'Asie.

Nos pères n'étaient pas de beaux esprits et des discoureurs, mais ils avaient dans l'âme de la droiture et de la force. Que si je voulais encore m'étendre sur le résultat des croisades, parler de leur influence sur les destinées des peuples européens, sur leur affranchissement, sur le progrès des sciences, des lettres, du commerce, de la civilisation, quel nouveau jour si glorieux pour elles !

Au lieu d'en faire un sujet de reproche à saint Louis, admirons plutôt comment, en nous le montrant malheureux, elles font éclater l'héroïsme de ses vertus. Oui, la gloire la plus véritable l'attendait en Orient, comme la plus extrême infortune. Les historiens les plus fidèles ont appris à la postérité tout ce qu'il déploya de faveur devant Damiette, à la Massoure, et dans la journée où il succomba sous le nombre de ses ennemis et devint leur prisonnier. O divine Providence, je vous adore dans les rigueurs que vous exercez envers le plus fidèle de vos serviteurs et le plus saint des rois. C'est dans le chrétien malheureux, dans sa résignation, dans son courage, que vous faites éclater toute la force, toute la beauté de notre religion sainte. Vous avez voulu que saint Louis fût donné en spectacle à l'univers ; qu'il tombât de la grandeur dans l'abaissement, du plus beau des trônes dans la plus dure servitude, afin que, passant par toutes les situations de la vie humaine, il fût le modèle parfait de toutes les vertus.

Louis est donc dans les fers au milieu d'un peuple barbare ; mais ce qui aurait pu tourner à la honte d'une âme ordinaire, devient son triomphe. Rien ne trouble la sécurité de son âme ; tranquille et libre dans les chaînes, les barbares eux-mêmes, au rapport de Joinville, disaient que c'était le plus fier chrétien qu'ils eussent jamais connu. La fortune a bien pu tromper son courage, mais non pas le faire descendre au-dessous de son rang. Le soudan Almoadan lui fait des propositions qu'il ne doit pas entendre, en les accompagnant des menaces les plus effrayantes ; il se contente de répondre : *Je suis prisonnier du soudan, il peut faire de moi ce qu'il voudra.* S'agit-il de sa rançon et de celle des autres prisonniers ? Louis observe qu'un roi de France ne se rachète pas pour de l'argent, que pour sa personne il rendrait la ville de Damiette. Un traité est signé ; mais les émirs veulent qu'il en jure l'observation par un serment dont la formale répugne à sa conscience,

Son refus peut lui coûter la vie, n'importe. A Dieu ne plaise, dit-il, quoi qu'il en puisse arriver, que de telles paroles sortent jamais de la bouche d'un roi de France! Non, jamais roi dans le malheur n'a plus honoré la dignité royale; jamais roi de France n'a mieux soutenu, dans la disgrâce, l'honneur du nom français. Ainsi, dans cette première croisade, Louis est toujours roi, mais comme un chrétien doit l'être; et toujours chrétien comme doit l'être un roi.

Dans la seconde croisade, je le vois descendre glorieusement sur le rivage de Tunis, malgré une formidable armée de Sarrasins qu'il taille en pièces, et se rendre aussitôt après maître d'une forteresse élevée près des ruines de l'ancienne Carthage. Mais ici que va-t-il arriver? Quel sujet de deuil se prépare pour son armée et pour la France! Louis a donc quitté son royaume pour toujours! Il ne doit donc plus se retrouver au milieu d'un peuple dont il est le modèle et le père! Vous êtes juste, Seigneur, ce n'est pas à nous à vouloir sonder les profondeurs de vos desseins; mais si vos jugements sont toujours adorables, qu'ils sont quelquefois terribles! *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum.* (Psal. CXVIII, 137.)

Une maladie funeste fait des ravages effrayants dans le camp des croisés : en peu de jours la moitié de l'armée succombe. On voit parmi les victimes le jeune comte de Nevers, un des enfants de saint Louis, digne de son père par la maturité de son esprit, par sa piété et l'innocence de sa vie. Bientôt le roi lui-même est atteint de la contagion. Dès les premiers jours, il sent qu'il est frappé d'un coup mortel; mais il n'en continue pas moins de remplir tous les devoirs de la royauté, plus inquiet des maux de ses sujets que de ceux qu'il souffre en sa personne. Le mal qui le dévore se manifeste par les signes les plus désespérants; tout le camp est dans les larmes et dans les gémissements. Quel Français ne voudrait racheter la vie de son roi aux dépens de la sienne! Cependant les forces l'abandonnent. Le voilà donc sur son lit de mort, ce monarque puissant, à qui de premiers succès semblaient présager tant de victoires! Mourir loin de son royaume, sur une terre ennemie, après avoir vu tomber autour de lui les plus grands capitaines, incertain du sort qui attend les restes d'une armée languissante et abattue : quelle destinée! Ainsi se trouve allié le plus extrême malheur à la plus haute vertu. Le ciel frappe de temps en temps de ces grands coups, même sur ses amis, pour nous apprendre le peu d'estime qu'il fait des biens et des grandeurs de la terre. Et qu'importe, en effet, à Louis de perdre une couronne corruptible, s'il va recevoir des mains de son Dieu une couronne immortelle? Sentant que son dernier moment est arrivé, il fait ses adieux au prince Philippe, appelé à lui succéder, et lui donne ces instructions que Louis dauphin appelait le plus bel héritage que le saint roi eût laissé à sa maison. Pour lui, la mort est dépouillée de toutes ses hor-

reurs; il n'y voit que le passage à cette vie bienheureuse qui a été l'objet continuuel de ses désirs; et, toujours calme, il ne cesse de louer le Père des miséricordes, et de le prier pour son peuple par ces paroles : *Esto, Domine, plebi tuæ sanctificator et custos* : «*Soyez, ô mon Dieu! le gardien et le sanctificateur de votre peuple.* » Déjà dans le ciel par l'ardeur de ses soupirs, il lève les yeux, en disant : *J'entrerai dans votre maison; je vous adorerai, ô mon Dieu! dans votre saint temple* : «*Introibo in domum tuam; adorabo ad templum sanctum tuum.* » (Psal. V, 8.) Ces sont les dernières paroles qu'on ait recueillies de sa bouche. Il expire dans la cinquante-sixième année de son âge, laissant après lui une mémoire qui ne périra jamais.

O grand et saint roi! si du haut des cieux vous jetez un regard sur la France, y reconnaissez-vous ce peuple que vous avez gouverné? Nous retrouvons vos vertus dans les héritiers de votre nom et de votre couronne. Voyez-vous aussi dans les Français d'aujourd'hui les descendants de ceux qui furent vos sujets? Hélas! nous avons remplacé leurs vices par d'autres vices. Mais qu'avons-nous mis à la place de leurs vertus, de cette foi, de cette piété, de cette loyauté, qui sont comme l'âme et la vie des nations? Ange tutélaire de la France, nous aimons à penser, à publier que c'est à vos supplications que nous avons dû tant de miracles de miséricorde. C'est vous qui nous avez rendu la famille antique de nos rois, et cette princesse magnanime, qui, unissant en elle le sang de saint Louis et de Marie-Thérèse, sait, quand il le faut, déployer leur héroïque courage, comme elle retrace tous les jours leurs douces et touchantes vertus. Le peuple français sera donc toujours votre peuple; aidé de votre protection puissante, il s'empressera d'abjurer ses erreurs, de revenir à la foi de ses pères, à cette religion qui fut pour vous la source de vos vertus et de votre gloire immortelle.

Et vous, Messieurs, qui portez sur votre poitrine l'image du saint roi, le signe et le prix de la valeur, que votre patron soit aussi votre modèle. Puissent vos cœurs, toujours unis par la piété comme ils le sont par le courage, se confondre à jamais dans leur inviolable attachement à la religion comme au trône de saint Louis! Ainsi soit-il.

II. PANÉGYRIQUE

DE SAINT VINCENT DE PAUL,

Prêché dans la chapelle des aveugles, rue Saint-Victor, le 22 juillet 1821.

Suscitabo mihi sacerdotem fidelem, qui juxta eor meum et animam meam faciet. (1 Reg., II, 35)

Je me susciterai un prêtre fidèle, qui se conduira selon mon cœur et selon ma volonté.

Il est impossible de lire avec quelque attention la Vie de saint Vincent de Paul, le récit de ses œuvres de miséricorde apostolique, de ses travaux et de ses succès prodigieux, sans y reconnaître la main puissante de celui qui aime à se servir de ce qu'il y a de plus faible pour exécuter les plus hants

desseins de sa sagesse, et qui, admirable dans tous ses ouvrages, fait éclater sa gloire dans la religion comme dans la nature, dans les vertus de ses fidèles adorateurs comme dans les beautés et les merveilles de cet univers. Oui, mes frères, les fastes de l'Eglise chrétienne nous présentent bien peu de ses ministres qui soient plus visiblement marqués que Vincent de Paul du sceau d'une mission extraordinaire et toute divine, et à qui l'on puisse avec plus de vérité appliquer ces paroles que l'Écriture met dans la bouche de Dieu même : Je me susciterai un prêtre fidèle que je remplirai de mon esprit, que je verrai marcher devant moi selon mon cœur et ma volonté. *Suscitabo mihi sacerdotem fidelem.*

Nous célébrons aujourd'hui, mes frères, la mémoire d'un saint qui doit être bien cher à tous les cœurs français comme à tous les cœurs chrétiens; parce que, né dans notre France, il a rendu à sa patrie d'inappréciables services, en même temps qu'il a honoré la religion par les plus sublimes vertus. Je veux parler de saint Vincent de Paul, qui, sous les règnes de Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV, fut le père des pauvres et des malheureux, ainsi que l'ornement du sanctuaire et le modèle du sacerdoce. Ne devant qu'une fois en passant vous annoncer la parole sainte, j'ai cru que pour en fixer dans vos âmes des traces plus durables, je devais saisir l'occasion de vous présenter le tableau des vertus d'un saint dont la vie est si instructive et si touchante tout ensemble.

Quand on parcourt en détail tout ce que Vincent de Paul a fait pour la sanctification des peuples et la propagation de l'Évangile, ce qu'il a entrepris pour la gloire de l'Eglise de France en particulier, et pour le renouvellement de l'esprit sacerdotal dans cette belle portion de l'héritage de Jésus-Christ; tout ce qu'il a exécuté pour le soulagement de l'humanité souffrante, des pauvres, des malades, des vieillards, des enfants délaissés, des captifs, des prisonniers, des insensés, des indigents et des malheureux de toutes les classes; quand on parcourt, dis-je, en détail, toutes les œuvres de son zèle et de sa charité, on ne conçoit pas comment un seul homme, fils d'un simple villageois, a pu, par des moyens aussi faibles, exécuter des choses aussi grandes, et conduire heureusement à leur fin des entreprises qu'enssent à peine osé tenter les puissants et les maîtres de la terre. On ne peut donc se défendre d'un sentiment d'admiration profonde, et l'on porte naturellement ses regards vers celui à qui tout est facile; on bénit cette divine Providence qui suscite de tels hommes au milieu de son Eglise, et l'on reconnaît qu'elle seule a pu, dans sa miséricorde toute puissante, enrichir la terre, en ces derniers temps, d'un si précieux trésor. *Suscitabo mihi sacerdotem fidelem.*

Il est vrai, mes frères, que dans ce discours je n'aurai pas à vous peindre ni le génie d'Augustin, ni l'éloquence de Chrysostome, ni les ravissements de Thérèse, ni

les prodiges de François - Xavier; mais une vie de quatre-vingts ans, remplie de sublimes vertus, consacrée tout entière à la gloire de Dieu et au bien de l'humanité, voilà le miracle que je viens exposer à vos regards. Qu'il est glorieux pour le christianisme de produire de tels hommes, et comme leur vie devient sa plus belle apologie! Je voudrais que ses ennemis et ses détracteurs fussent présents dans cet auditoire; je ne chercherais pas à les combattre par des raisonnements, mais je leur produirais Vincent de Paul, et je leur dirais : Voilà les hommes que forme l'Évangile pour le bien de leurs semblables, et si vous êtes assez malheureux que de ne pas croire à sa doctrine, soyez du moins assez justes pour la respecter. Mais pourquoi vous entretenir de saint Vincent de Paul, dont le nom a retenti si souvent à vos oreilles? Devons-nous espérer de captiver votre esprit par des récits qui vous sont déjà si familiers? Et que pouvons-nous d'ailleurs pour sa louange, après tant d'éloquents panégyristes, que nous avons entendus nous-mêmes le célébrer avec un si rare talent? Mes frères, il est des hommes dont le nom est toujours doux au cœur de leurs semblables, et dont le souvenir seul est plus persuasif que tous les discours; telle est la touchante destinée de saint Vincent de Paul. S'il n'a pas besoin de nos éloges, nous avons besoin de ses exemples; nous l'aurons assez loué si nous l'avons fait assez connaître. Rien de plus propre que sa charité à ranimer la nôtre; aussi celui qui fut le père des malheureux semblera revivre pour plaider lui-même leur cause devant vous. Mais quel ordre, quel plan suivrons-nous dans cet éloge? Comment présenter dans un tableau abrégé, mais fidèle, des œuvres si diverses et si merveilleuses? et quelle est celle qui doit fixer plus particulièrement nos regards?

En parcourant la vie de l'homme de Dieu, il nous a paru que la vertu qui le caractérise fut cette immense charité qui embrasse à la fois et tous les besoins spirituels et tous les besoins temporels des peuples. C'est à cette pensée que nous nous sommes arrêté; et sans vouloir nous assujettir rigoureusement à l'ordre chronologique des faits, nous vous montrerons tour à tour Vincent de Paul, suscité de Dieu pour la sanctification des hommes et pour le soulagement des malheureux. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

Sur la fin du xv^e siècle, l'orgueil croissant avec les lumières, une inquiétude superbe agitait les esprits, et tout faisait présager des innovations et des calamités. Au milieu de cette fermentation universelle apparaissent deux hommes qui étonnent le monde par l'audace de leurs opinions; séducteurs d'autant plus dangereux qu'ils vont remuer dans le cœur des peuples l'amour secret de l'indépendance. Bientôt le feu de la discorde s'allume dans les vastes contrées de l'Europe; les anciennes bornes sont arrachées, les barrières sacrées sont franchies;

des princes et des rois, entraînant avec eux des peuples entiers, se détachent du centre de l'unité chrétienne; et l'on ne sait plus où s'arrêteront les ravages des nouveautés funestes. Cependant celui qui commande aux vents et à la tempête se lève enfin, et pour le salut de son Eglise, tire des trésors de sa miséricorde quelques-uns de ces hommes rares qu'il envoie de temps en temps pour renouveler la face de la terre. C'est Ignace de Loyola, fondateur d'une société dont la dénomination guerrière atteste qu'elle est faite pour combattre, et qui dès son origine vole aux extrémités du monde pour conquérir à l'Eglise romaine plus de royaumes que n'a pu lui en ravir une scission qu'elle déplore encore. C'est le cardinal Borromée qui donne au monde le spectacle des plus héroïques vertus, et qui par la réforme salutaire opérée au milieu du peuple confié à sa sollicitude, prépare celle de tous les autres. C'est François de Sales, qui, sans rien ôter à l'Evangile de son incorruptible sévérité, sait prêter à la vertu tant de charmes, et lui gagner tant de cœurs par ses écrits et par sa conduite. Jusqu'ici c'est l'Espagne, l'Italie, la Savoie, qui ont donné à la terre ces hommes de Dieu, puissants en œuvres et en paroles, destinés à régénérer les nations; mais la France ne sera point oubliée dans ce partage des faveurs célestes: Vincent de Paul lui est donné (384), et le royaume très-chrétien n'a plus rien à envier à ses voisins.

Dans quel état vient-il d'abord se présenter à nos regards? C'est au milieu des soins innocents de la vie champêtre; Vincent est employé dans ses jeunes années à garder les troupeaux de son père. Certes, il y a loin de cette obscurité profonde aux grandes choses que la Providence le destine à exécuter un jour. Mais celui qui autrefois appela David, jeune pasteur, pour l'établir sur le trône de Juda, saura bien aussi se faire entendre à Vincent sous la chaumière qu'il habite, et lui dire: J'ai vu l'affliction de mon Eglise; j'ai entendu le cri du pauvre et de l'orphelin, et c'est toi que j'ai choisi pour les desseins de ma miséricorde.

Suivons la marche de la Providence sur cet enfant de bénédiction, le père du jeune Vincent est peu favorisé des biens de la fortune; toutefois il conçoit l'heureux projet de lui faire suivre la carrière ordinaire de l'éducation publique, et seize années entières sont consacrées par Vincent, dans les villes de Dax et de Toulouse, à l'étude des lettres humaines et de la science divine. En croissant en âge, il croissait en vertus, et les années ne firent que développer en lui les dons précieux dont le ciel avait enrichi son âme. Il se consacre au service des autels; et le moment arrive pour lui d'être promu au sacerdoce. Dieu seul a connu avec quel généreux dévouement et quelle sainte frayeur il reçut l'imposition des mains, et de quelle abondance de bénédic-

tions elle fut accompagnée; surtout qui pourrait comprendre de quels pieux sentiments il fut pénétré la première fois qu'il célébra les saints, les redoutables mystères, lui qui dans le cours de sa vie ne parut jamais à l'autel qu'avec une onction de piété si visiblement répandue sur toute sa personne, que les assistants en étaient frappés et attendris? Fidèle à sa sainte vocation, le nouveau prêtre du Seigneur vivait à Toulouse au milieu de la confiance et de l'estime universelle, répandant autour de lui la bonne odeur de toutes les vertus chrétiennes et sacerdotales, lorsqu'il se voit précipité tout à coup dans ce que l'infortune a de plus désolant et de plus extrême. Dans le cours d'un voyage qu'il est forcé d'entreprendre, il s'embarque sur les mers qui baignent les côtes méridionales de la France. Mais ici que va-t-il arriver? Providence, j'adore vos justes, vos sages, mais impénétrables desseins! Vincent de Paul tombe entre les mains de pirates qui le conduisent en Barbarie; là, il est vendu, acheté, enfin revendu à un chrétien apostat, et condamné à de pénibles travaux sur une montagne déserte. O Dieu, consolez votre serviteur qui n'a plus de consolateur sur la terre. Dix-huit mois se passent dans ce dur esclavage; cependant la résignation du pieux captif touche le cœur du maître endurci, et le fait rougir de son apostasie. L'apôtre saint Paul, dans les fers, gagne à Jésus-Christ l'esclave Onésime, c'est l'enfant de ses liens et de ses douleurs; Vincent fait plus encore, il regagne à l'Evangile son maître apostat. Mais comment s'éloigner avec lui de cette terre barbare, aussi cruelle à la religion qu'à l'humanité? Vincent se confie à la Providence; il se sauve sur un léger esquif, et, sous l'œil du Père tout-puissant qui le conduit à travers les écueils et les tempêtes, il aborde heureusement sur les côtes de France, avec cet enfant prodigue qu'il ramène de la terre de perdition. Bientôt après, pour ne pas laisser son œuvre imparfaite, il le conduit à Rome dans une maison de repentir et d'expiation.

Durant le séjour qu'il fait dans la capitale du monde chrétien, quel sera le sujet habituel de ses pensées? Ah! ne croyez pas qu'il repasse uniquement ses regards de la beauté de tant de monuments antiques, et de tant de chefs-d'œuvre des arts qui font son embellissement et sa gloire. L'homme de Dieu s'élève au-dessus de ce que le temps fait naître et mourir; sur les débris d'une grandeur qui n'est plus, il médite les années éternelles; sur les cendres de tant de généreux martyrs, il s'anime à marcher sur leurs traces; sur le tombeau des saints apôtres, il se remplit d'un zèle ardent pour la foi, et se pénètre, pour la mère de toutes les Eglises, de cette tendre et profonde vénération qui ne l'abandonnera jamais. C'est en vain qu'il cache, sous le voile de la plus sincère humilité, le riche trésor de sagesse et de ver-

(384) Né en 1576 au village du Pouy, diocèse de Dax, en Gascogne, près des Pyrénées.

tus qu'il possède; il n'a pu le dérober à l'œil pénétrant des ministres de France auprès du saint-siège; ils conçoivent de lui une si haute idée, qu'ils ne craignent pas de le charger d'une affaire importante auprès du plus grand et du meilleur des rois qu'il y eût alors sur la terre, de ce roi dont la mémoire, chez les Français, sera éternellement populaire. Vincent de Paul arrive donc dans la capitale de ce royaume, ville fortunée où il devait accomplir tant de vastes et charitables desseins. Ne craignez pas pour lui ce nouveau séjour; rien ne sera capable d'éblouir et de distraire cette âme si profondément chrétienne. Après avoir rempli auprès du grand Henri la mission qui lui avait été confiée, il se retire loin des regards et des faveurs de la cour, au sein d'une congrégation naissante qui, fondée et gouvernée alors par le cardinal de Berulle, un des personnages de son temps les plus éminents en piété comme en doctrine, jetait dans son origine le plus grand éclat. Il y passe deux ans dans une profonde obscurité, mais ce temps n'est pas perdu pour son affermissement et ses progrès dans les voies de Dieu.

Trop souvent, mes frères, au milieu de la dissipation et du tumulte du siècle, les vérités sacrées s'affaiblissent, si elles ne s'effacent entièrement. La vertu y perd de son empire, et le vice de sa difformité. Avec ses maximes radoucies, ses usages commodes, ses plaisirs frivoles, le monde énerve les esprits, les polit pour les corrompre, gâte ou détruit les dons de la nature. C'est dans la solitude que se nourrissent plus d'une fois les grands talents comme les grandes vertus; c'est dans le silence, dans l'habitude des privations, dans les réflexions graves et profondes, que l'homme puise cette liberté de l'âme cette élévation de sentiments, cette vigueur de caractère que le monde ne connaît pas; c'est du sein de la retraite qu'on vit sortir les Bernard comme les Chrysostome, les Ximènes comme les Suger, et tant d'autres grands personnages qui ont étonné le monde par l'éclat de leurs vertus et de leurs lumières: semblables à ces sources cachées dans le sein des montagnes, qui, se faisant jour à travers les obstacles, paraissent enfin en fleuves abondants, et portent au loin la vie et la fécondité.

Il est temps que Vincent de Paul sorte des ombres qui ont jusqu'ici enveloppé sa sagesse et ses vertus, et qu'il commence d'être montré à la terre pour la sanctifier. Le ciel l'appelle d'abord à exercer les fonctions pastorales au milieu des peuples de la campagne. C'est là que par la simplicité de ses mœurs, par sa bonté toute populaire, par son zèle à instruire les ignorants, à soulager les malheureux, à consoler les affligés, il gagne à lui tous les cœurs pour les gagner tous à Jésus-Christ; c'est là que, voyant de ses yeux les besoins et les vices du peuple, il fait comme l'apprentissage de cet apostolat dont il fera plus tard sentir toute l'efficacité

pour la réforme de provinces entières. Sans faste, sans ambition, il vivait heureux au milieu du troupeau dont il était le modèle et le père. Mais voici que la Providence l'appelle à exercer son zèle sur un théâtre bien différent, il est nommé aumônier général des galères de France, et c'est en cette qualité qu'il visite celles de Bordeaux et de Marseille. Ici que n'éprouve pas son âme tendre et compatissante, et de combien de manières ne verra-t-on pas éclater sa charité! Parmi les merveilles qu'on en raconte, la plus grande à mes yeux, c'est le changement qu'il opère, et par ses exemples et par ses discours, dans l'âme de ces hommes criminels que la loi a condamnés à d'humiliantes et pénibles expiations. Quel spectacle que celui d'une troupe d'hommes plus chargés du poids de leur conscience que de celui de leurs chaînes, et dont l'âme est avilie par le crime, dont la bouche ne s'ouvre qu'à l'imprécation et au blasphème! Qui fera pénétrer la vertu dans ces âmes dégradées? Ce sera Vincent de Paul. Par un prodige inouï, il change ces hommes féroces en chrétiens résignés; d'un séjour de rage et de désespoir il fait un lieu d'éducation et de prières; et à force de douceur, de tendresse et de charité, il rend à la vertu des âmes qui semblaient dévouées pour toujours à l'iniquité. Quelle est donc cette religion si puissante sur le cœur de l'homme, et capable de faire germer les vertus les plus pures au sein de la plus basse corruption? Comment ne pas reconnaître ici la force toute divine de celui qui sait tirer la vie des abîmes de la mort? A la place de saint Vincent de Paul parlant au nom de Jésus-Christ, supposez un sage du siècle qui eût parlé au nom du destin, de la nécessité. Loin d'être consolés, ces hommes coupables eussent peut-être regardé en frémissant les fers dont ils étaient chargés, et ils auraient demandé pourquoi l'on punissait en eux ce qui n'avait été que l'effet de l'irrésistible nature. Vincent parle au nom de la justice divine, et les remords s'éveillent dans ces âmes; il parle au nom de la miséricorde, et aux alarmes succède un doux espoir; il parle au nom de Jésus-Christ pardonnant sur la croix au larron pénitent, et les coupables sont changés en des hommes nouveaux. Admirez la religion chrétienne; elle place l'homme sous les yeux de Dieu qui le voit et qui doit le juger, et par là elle prévient une foule de crimes. La faute est-elle commise; elle menace, elle fait briller les foudres des vengeances célestes aux yeux de l'endurci; mais en même temps elle offre le pardon au repentir, et par là elle prévient le désespoir, qui en serait une source de crimes nouveaux. C'est ainsi que tour à tour indulgente et sévère, elle assure toujours le triomphe de la vertu.

Pendant les desseins de Dieu sur Vincent de Paul se manifestent de plus en plus. Nous touchons à l'une des époques les plus mémorables de sa vie, celle où son zèle prenant un plus grand essor, conçoit et com-

mence à exécuter une de ces œuvres qui embrassent les nations et les siècles. Il jette les fondements d'une société destinée, dans l'origine, à évangéliser les peuples des campagnes, et connue sous le nom de Congrégation des Prêtres de la Mission. Jamais la religion ne me paraît plus belle, plus touchante, plus divine, que dans les soins qu'elle donne aux classes les plus délaissées de la société. Tandis que la sagesse humaine ne fait entendre qu'à un petit nombre de riches et d'heureux du siècle ses doctes leçons, qu'elle est bien plus occupée à faire des hommes instruits que des hommes vertueux, qu'elle laisse aux classes inférieures leur ignorance et leurs vices; la religion se répand dans les campagnes, visite les chaumières, s'abaisse à la portée des peuples, et leur donne des instructions qui adoucissent leurs mœurs, qui perfectionnent en eux les sentiments d'humanité, mettent un frein aux penchans d'une nature corrompue, et tempèrent le joug des plus pénibles travaux. La religion est toute l'éducation du peuple, et sans elle que seraient les habitants des campagnes? Rien autre chose que des hordes sauvages. C'est pour eux que vit et respire le cœur de Vincent. A l'exemple du modèle de tous les pasteurs, il se dévoue à l'instruction de tout ce qui semble n'avoir en partage que l'ignorance et la grossièreté. Par lui, les savants ne sont pas dans l'admiration, les politiques ne sont pas déconcertés, la terre n'est pas dans l'épouvante; mais il pourra dire comme le divin fondateur du christianisme: Par moi, les pauvres sont évangélisés: *Pauperes evangelizantur.* (Matth. XI, 5.) Rien de plus faible, rien de plus obscur que les commencemens de la Congrégation de ces hommes apostoliques; ils ne sont distingués ni par la naissance, ni par un vaste savoir, ni par la sublimité de leurs talens; mais s'ils n'ont pas le génie de la science, ils ont quelque chose de plus excellent encore, le génie de la charité. C'est le grain de sénévé de l'Evangile: laissez-le croître, et, fécondé par l'esprit de vie, il deviendra un grand arbre qui étendra de toutes parts ses rameaux salutaires. Bientôt, le nombre des ouvriers évangéliques de Vincent se multiplie. Leurs travaux embrassent de vastes contrées; et déjà, du nord au midi de la France, de grandes provinces les voient se livrer avec le succès le plus éclatant à leur saint apostolat.

Ah! Messieurs, au milieu des tempêtes qui pendant plus de vingt années ont battu avec tant de violence le monde politique, bouleversé de fond en comble la France entière, et comme renversé l'édifice saint sur ses fondemens, ils avaient disparu avec tant d'autres monuments de la piété de nos pères, ces colléges d'hommes apostoliques qui étaient disséminés sur le sol de notre patrie. De temps en temps sortaient de ces retraites de nouveaux prophètes qui élevaient la voix au milieu des peuples avec l'éclat de la trompette, pour leur reprocher leurs égaremens et leurs vices. Enfin nous les voyons

revivre au milieu de nous, et avec eux les espérances de la religion et de la patrie. Mais quoi! à peine de nouveaux apôtres ont commencé leurs courses évangéliques, que l'impiété verse sur eux tous les poisons de la calomnie; elle ne leur pardonne pas, ce semble, de vouloir réparer les ravages qu'elle a faits dans les âmes. Et toutefois dans quel temps ce zèle tout divin fut-il plus nécessaire que dans le temps où nous sommes? qui ne sait pas en quel état de désolation se trouvent les Eglises de France? Des troupeaux sans pasteurs, des temples en ruines, des vices sans pudeur et sans frein, une impiété brutale, jusque parmi les peuples des campagnes, voilà le spectacle de douleur qui frappe le voyageur consterné! La religion n'a pas seulement à gémir sur les mœurs dissolues, sur les scandales de ses enfans, mais sur leur défection et leur apostasie, sur leur mépris de tout ce qu'il y a de plus sacré, sur leur sacrilège indifférence: le principe même de la vie est attaqué; les âmes sont comme mortes, travaillées par ce levain d'impiété qui fermente, et qui menace d'une dissolution universelle. Qui pourra sonder et guérir la profondeur de nos maux? Ce n'est pas assez des secours ordinaires, il nous faudrait des prophètes et des apôtres, des Elie et des Paul, des Borromée et des Vincent. *Levez-vous donc, Seigneur, levez-vous: « Exsurge, Domine, exsurge (Psal. XXIII, 23), »* non pour foudroyer dans votre justice, mais pour sauver dans votre miséricorde. Tirez enfin des trésors de votre sagesse et de votre amour quelques-uns de ces hommes faits pour régénérer le monde. Répandez en particulier sur les élèves de votre sanctuaire cet esprit de force qui ébranle les déserts et brise les cèdres, et donnez-leur quelque chose de cette voix puissante qui ranima Lazare au fond du tombeau.

Et quelles sont les vertus que leur commande le saint fondateur? C'est l'humilité, qui apprend aux ministres de l'Evangile à mettre leur confiance non dans la pompe des discours, mais dans la vertu de la croix. Ne nous trompons pas, disait l'humble Vincent, si nous n'avons pas l'humilité, nous ne sommes rien. C'est le désintéressement, qui apprend à courir après les âmes pour les gagner à Dieu, et non après les biens de la terre. *Voudrions-nous*, ajoutait-il, *être au monde sans plaire à Dieu et sans procurer sa gloire?* O Vincent, lorsque vous et vos disciples vous parcouriez les diverses contrées de la France, pour les évangéliser, pour y ramener la foi, la piété et les bonnes mœurs, on applaudissait à votre zèle, on se réjouissait de vos succès. Partout les bénédictions accompagnaient vos pas; on n'avait pas alors la pensée de vous présenter comme des ennemis de la paix et de la patrie. Hélas! et aujourd'hui si des hommes apostoliques marchent sur vos traces, le ciel, il est vrai, bénit visiblement leurs travaux, mais aussi la haine se déchaîne contre eux: ils prêchent la morale évangélique, et on les ac-

euse de fanatisme ; ils réconcilient l'époux avec l'épouse, le père avec les enfants, et on les accuse de semer la division. O Vincent, soyez leur patron comme vous êtes leur modèle, et ils diront ce que vous eussiez dit vous-même à leur place : *On nous maudit, et nous bénissons ; on nous calomnie, et nous souffrons sans nous plaindre ; on nous accable d'injures, et nous répondons par des prières : « Maledicimus, et benedicimus, persecutionem patimur, et sustinemus, blasphemamur et obsecramus. »* (I Cor., IV, 12, 13.)

C'est la charité avec ses manières insinuanes, avec son langage de douceur et de paix, avec sa tendresse pour les pécheurs, et cette piété pour les malheureux, qui fait que les apôtres de l'Évangile sont aussi les pères des pauvres. Vincent disait à ses copérateurs : *Soyons miséricordieux, mes enfants, exerçons la miséricorde envers tous, en sorte que nous ne trouvions jamais un pauvre sans le consoler si nous le pouvons. O Seigneur, n'ôtez pas de cette compagnie l'esprit de miséricorde.* Tel est l'esprit dont il cherchait à la pénétrer : aussi le ciel est visiblement avec elle ; on la voit prendre les accroissements les plus rapides, elle franchit les limites de la France, et le saint fondateur, avant de terminer sa carrière, aura la consolation de voir ses enfants exercer leur zèle dans le Piémont, dans l'État de Gènes, la Pologne, les îles Hébrides, et jusqu'à Madagascar. OI qu'elle est admirable cette Église catholique, qui toujours féconde ne cesse d'enfanter au céleste époux, dans toutes les parties de la terre, des adorateurs en esprit et en vérité, et de vérifier la promesse qui lui a été faite par Jésus-Christ d'être avec elle jusqu'à la fin des temps. Nous admirons ces hardis navigateurs qui ont cherché de nouveaux mondes, ces voyageurs intrépides qui portent à des sauvages nos arts et les produits de notre industrie, mais qui plus d'une fois, pour mettre leur vie en sûreté, sont obligés d'ensanglanter la terre qu'ils visitent ; et nous n'admirons pas ces conquérants pacifiques, ces missionnaires qui portent à des barbares l'Évangile et toutes les vertus, qui en font des hommes pour en faire des chrétiens, qui se livrent au milieu d'eux à toutes les peines, à tous les dégoûts, à tous les périls, n'attendant d'autre récompense que le martyre, et qui reçoivent la mort sans la donner jamais. Hommes apostoliques, recevez ici le tribut de nos louanges sous les yeux de Dieu qui vous voit, et qui vous prépare des couronnes immortelles ; vous comptez sans doute pour rien les éloges des hommes, mais plus vous êtes magnanimes, plus nous aimons à publier, à célébrer votre zèle sans bornes.

Et que ne fait pas Vincent de Paul pour l'Église de France en particulier ! Les dissensions, les guerres intestines qui avaient désolé si longtemps ce beau royaume, avaient introduit jusque dans le sanctuaire les désordres qu'elles ont coutume d'entraîner après elles. Ce qu'il y avait de pontifes plus zélés sentait le besoin de faire revivre

parmi les ministres des autels l'esprit sacerdotal, et de les rappeler aux vertus de leur céleste vocation. Mais quelle œuvre difficile, et qui osera l'entreprendre ? Ce sera encore Vincent, toujours l'instrument de la Providence. On comprit qu'il était de la plus haute importance d'établir, d'après les sages conseils du concile de Trente, des maisons régulières où les élèves du sanctuaire fissent comme l'essai des fonctions du ministre sacré, où par l'étude plus suivie, plus méthodique, plus approfondie de la doctrine chrétienne et des règles des mœurs, des divines Écritures et de la discipline, ils pussent devenir avec plus de succès les conducteurs et la lumière des peuples. Plein de cette pensée, Vincent établit le premier séminaire qu'on eût encore vu en France. Sur ce modèle plusieurs autres seront formés, bientôt chaque diocèse aura le sien, et c'est à cette salutaire institution que l'Église gallicane aura dû, dans ces derniers temps, de ne le céder à aucune autre en science comme en vertus. Peuples fidèles, si vous voyez au milieu de vous des pasteurs et des ministres zélés qui sont vos guides, vos consolateurs, vos pères, où pensez-vous qu'ils se sont formés à ces vertus sacerdotales dont vous êtes les témoins ? C'est dans ces maisons de retraite dont le premier établissement est dû à Vincent de Paul, et qui, placées de distance en distance, sont comme autant de places fortes, où, loin du monde profane et sous des chefs expérimentés, une milice sainte s'exerce aux combats du Seigneur.

Que dirons-nous encore de ces conférences ecclésiastiques, établies par Vincent, pour la perfection du sacerdoce, au sein de la capitale, et où se rend tout ce qu'elle renferme de prêtres éclairés et vertueux pour s'encourager et s'édifier mutuellement ? Là, dans la simplicité de la foi, sans aucun faste de paroles, plutôt par manière d'instruction familière que de discours oratoire, on parle du royaume de Dieu, des moyens de le faire connaître, et de se sanctifier en sanctifiant les peuples. Notre saint prêtre est l'âme de ces doctes et pieuses assemblées ; les paroles qui sortent de sa bouche sont esprit et vie ; et Bossuet, le grand Bossuet, qui ne dédaignait pas de se mettre au rang de ses auditeurs, lui a rendu ce témoignage, qu'il parlait de Dieu d'une manière si sage et si relevée qu'il semblait que Dieu lui-même parlât par sa bouche. Et que sont-elles ces conférences, pour la France entière ? Une source féconde d'où se répandent, dans toutes les provinces, des fleuves de grâces et de bénédictions. C'est de là que sont sortis un grand nombre d'hommes vénérables, qui, dans le sacerdoce et l'épiscopat, furent la gloire de l'Église gallicane.

O Église gallicane, quelles mains sacrilèges l'ont ravi ton éclat et ta beauté ? Dans quel abîme de maux je te vois plongée ! Tu portes bien sur ton front de nobles cicatrices qui font ta gloire ; mais ces marques de ton courage le sont aussi de tes malheurs. Et qui

pourrait ne pas être attendri de tes longues infortunes ? Je ne t'ai pas vue, il est vrai, aussi puissante de doctrine et de vertu qu'au temps des Bossuet et des Vincent de Paul ; mais je t'ai vue, avant la fatale époque de nos désastres, florissante encore par le grand nombre de pasteurs éclairés qui s'employaient à l'instruction des peuples, et par tous les moyens de perpétuer un auguste ministère. Hélas ! et aujourd'hui je te vois, comme une veuve désolée, pleurant tes ministres qui ne sont plus, et tremblant qu'ils n'aient point de successeurs. O Eglise notre mère, serais-tu donc réservée à cet excès d'opprobre et de stérilité ! Mais non, le rayon d'espérance semble briller à nos yeux, et déjà tu commences à renaître du milieu de tes ruines. Que ne dois-tu pas attendre des héritiers de la piété comme du trône de saint Louis ! Et n'est-ce pas surtout pour la restauration de cette religion dont tu es la dépositaire depuis tant de siècles, que le ciel les a miraculeusement rendus deux fois à notre amour ? Que les ennemis du christianisme se réjouissent de ses désastres, et semblent prophétiser sa ruine prochaine ; pour nous, nous croyons à son triomphe ; le ciel, qui a confondu leurs coupables désirs par tant de miracles, les confondra par de nouveaux miracles encore. Fécondée par le sang de tant de martyrs, l'Eglise de France, instruite par ses malheurs, portera plus que jamais des fruits abondants et salutaires : telle que ces arbres vigoureux, qui, dépouillés de leurs rameaux, semblent tirer du fer même qui les a mutilés, une force et une vie toutes nouvelles.

Voilà donc, mes frères, pour en revenir à Vincent de Paul, ce que peut, pour la sanctification des peuples, un seul homme quand il est animé de l'esprit de Dieu. Vincent de Paul est sans naissance, sans richesses, sans cet éclat de talents extraordinaires qui excitent l'admiration ; mais il est puissant de sa charité, de son humilité, de sa confiance en Dieu, de son zèle ardent pour le salut des hommes ; et la France et l'Europe, et le monde entier, en ressentent les effets.

Il me reste à vous le montrer comme l'instrument de la Providence pour le soulagement des malheureux.

DEUXIÈME PARTIE.

Depuis que Jésus-Christ a proféré ces paroles : Heureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde, l'esprit de commisération pour les pauvres et les malheureux n'a cessé d'animer l'Eglise chrétienne. Dès l'origine il éclate dans les secours abondants dont les riches assistaient l'indigence : et ne sait-on pas que les apôtres furent obligés de se décharger sur des ministres sacrés d'un ordre inférieur, du soin de distribuer les aumônes ? Les orphelins, les enfants abandonnés, surtout les enfants des martyrs, les veuves, les confesseurs de la foi, les malades, les vieillards, tous les âges, tous les genres d'infortune,

étaient l'objet de la tendre sollicitude des pontifes et des pasteurs. Telle était la charité de ces premiers âges, que les païens, au rapport de Tertullien, s'écriaient avec étonnement : Voyez comme ils s'aiment les uns les autres ! La charité des chrétiens allait jusqu'à nourrir non-seulement leurs pauvres, mais encore ceux des païens mêmes ; et Julien l'Apostat le témoigne avec confusion dans une lettre à Arsace, pontife des faux dieux, en l'invitant à marcher sur les traces des disciples de l'Evangile. Surtout c'est au moment où la paix fut rendue à l'Eglise par Constantin, que cet esprit de charité et de compassion commença à se déployer de la manière la plus éclatante, et qu'on vit s'élever dans toutes les grandes villes des asiles publics pour l'indigence et le malheur. Ces généreux exemples furent imités dans les âges suivants ; ils l'ont été chez tous les peuples où l'Evangile s'est établi ; et dans le monde chrétien quelle est la contrée, quelle est la ville, même d'une médiocre grandeur, qui ne possède quelque précieux monument de la charité chrétienne ? Vincent de Paul est un de ces hommes rares suscités de Dieu pour perpétuer la chaîne des généreux bienfaiteurs de leurs semblables, et pour rendre sensible sa Providence envers les malheureux. On pourrait oublier tout ce que nous avons rappelé des œuvres de son zèle pour la gloire de Dieu, que ce qui nous reste à dire de son zèle pour le bien de l'humanité suffirait pour rendre sa mémoire à jamais chère à tous les fidèles. Venons au récit de ses principales œuvres de miséricorde.

C'était son usage et celui de ses disciples, d'établir, dans les lieux qu'ils évangélisaient, des associations de charité pour assister les pauvres et les malades ; elles se composaient de ce sexe plus compatissant que la Providence semble avoir particulièrement destiné au soulagement de l'humanité souffrante. Si Vincent a besoin d'une digne coopératrice pour amener ces pieux établissements à leur perfection, le ciel saura bien la lui susciter. Il vivait dans un siècle fécond en femmes fortes et capables de grands sacrifices et de grandes entreprises. Pour ne citer ici que les plus illustres, je rappellerai les Frémiot de Chantal, les duchesse de Montmorency, les Miramion, les Pollalion, les Gondi, les d'Aigre, les d'Aiguillon ; enfin une Louise de Marillac, si connue sous le nom de mademoiselle Le Gras, que sa sagesse, son esprit, son courage, son généreux et tendre dévouement ont rendue digne d'être associée à Vincent de Paul pour le bien de l'humanité. Elle-même parcourt les campagnes où les associations de charité sont établies ; elle les anime par ses discours, et plus encore par ses exemples, et c'est par ses soins qu'on voit s'en former de semblables dans la capitale. Les dames les plus distinguées par le rang et la naissance s'empressent d'y entrer. On ne tarde pas à sentir combien il serait utile d'avoir des personnes préparées, formées d'avance, dévouées par état et par

choix à ce sublime et touchant ministère. Vincent, qui en tout procède avec une sage lenteur, est deux ans entiers à mûrir ce projet. Dieu, disait-il, *ne se hâte pas dans ses œuvres, il fait tout en son temps.* Enfin c'est sous sa direction que mademoiselle Le Gras commença, il y a près de deux siècles, l'établissement des Filles de la Charité.

C'est bien ici le chef-d'œuvre de la charité chrétienne; c'est une institution qui n'a point eu de modèle dans l'antiquité, et qui seule suffirait pour faire de Vincent de Paul le premier bienfaiteur de l'humanité. Je ne sais comment il arrive que nous allions chercher dans les pays lointains, on dans l'obscurité des temps anciens, des sujets d'admiration, tandis que nous oublions les choses vraiment admirables que nous avons sous les yeux. Quel spectacle, en effet, plus ravissant, plus digne des regards du ciel et de la terre, que celui qu'offrent au milieu de nous les Filles de Vincent de Paul? A la fleur de leur âge, des vierges chrétiennes s'arrachent à leurs familles, renoncent aux plaisirs de la terre, à ce que le monde peut leur promettre de douceurs, souvent aux espérances que donnent l'éducation, la fortune, les qualités du corps et de l'esprit; et pourquoi? pour se dévouer à passer leur vie dans les asiles de la misère, auprès du lit des malades, répandant tous les bienfaits qui sont en leur possession, et toujours du moins versant le baume des consolations, souvent plus nécessaires que les secours mêmes. Une multitude de ces héroïnes chrétiennes sont répandues sur le sol de la France, toujours prêtes à voler où les appelle le cri de la douleur et de l'infortune, semblables à des anges descendus du ciel pour la consolation de la terre. Voilà le trésor que possède notre patrie, et qu'une impiété farouche aurait voulu nous ravir, comme si elle était jalouse d'un bien qu'elle était dans l'impuissance de faire elle-même. Si l'on pouvait interroger ici tous les malades, tous les infirmes, tous les guerriers blessés qui ont été confiés aux soins de ces filles généreuses, nous pourrions bien en appeler à leur témoignage sans craindre d'être démenti, et leur demander s'il est possible de trouver ailleurs plus de bonté, plus de zèle, plus de tendre sollicitude. L'innocence est dans leur cœur, la modestie sur leur front, la pitié dans leurs yeux, la douceur et la paix sur leurs lèvres; leurs mains ne sont industrieuses et actives que pour le soulagement de l'humanité; elles ont pour les malheureux des entrailles maternelles, et elles peuvent s'écrier avec l'Apôtre: Qui de vous souffre sans que je souffre avec lui? Certes, le nom qu'elles portent exprime avec autant de simplicité que d'énergie leurs sentiments non moins que leurs devoirs: elles sont Filles de la Charité! Je redirai ici, pour soutenir leur courage et les espérances ces propres paroles de leur saint fondateur: « O bon Dieu, quel bonheur à ces bonnes filles d'aller continuer, au lieu où elles sont envoyées, la charité que Notre-

Seigneur a exercée sur la terre! O que le ciel se réjouira de voir cela! Avec quelle sainte confiance elles paraîtront au jour du jugement, après tant de saintes œuvres de charité! Certainement, il me semble que les empires de la terre ne sont que de la boue en comparaison du mérite et de la gloire dont il y a sujet d'espérer qu'elles seront un jour couronnées. »

Et maintenant, où êtes-vous, détracteurs du célibat religieux? Trop souvent vous avez épargné le célibat du libertinage, inspiré par une corruption froide et raisonnée, et vous avez déclamé avec violence contre celui que la religion consacre. Eh bien! osez, si vous le pouvez, attaquer la vertu des filles de saint Vincent de Paul, et méconnaître les services inestimables qu'elles rendent à l'humanité. Or, n'est-ce pas au célibat religieux que nous devons ces mères des pauvres? Si elles n'étaient pas libres, si elles se trouvaient engagées dans les liens et les embarras de la société domestique, pourraient-elles se consacrer au service des pauvres et des malheureux avec ce dévouement universel de tous les moments de la vie, et former une société ou la régularité et une sainte émulation du bien donnent à chacun de ses membres une activité sans cesse renaissante?

Mais avançons; d'autres miracles de charité appellent notre attention. Vincent de Paul exécute enfin un dessein qui l'occupait depuis longtemps, et dont l'heureux succès lui attire les bénédictions de ses contemporains. Combien n'était pas déplorable, dans la capitale, la destinée de ces enfants, fruits du libertinage et de l'incontinence publique! Abandonnés par des mères dénaturées, qui, n'ayant pas rougi de devenir mères, rougissaient de le paraître, leur unique ressource était dans les soins d'une veuve et de deux femmes mercenaires, moins guidées par la charité que par l'intérêt. La plupart de ces infortunés périssaient de langueur; plusieurs étaient victimes de la barbarie de celles à qui on les confiait, ou devenaient l'objet d'un infâme trafic. Vincent de Paul en est profondément ému; mais où trouvera-t-il le remède à un si grand mal? dans sa charité et dans celle des dames qui s'associent aux œuvres de son zèle. Oui, mes frères, ce n'est point ici un faux sage qui attend tout de lui-même; c'est un homme sensible et craignant Dieu, qui pour le succès de ce qu'il médite, s'adresse à celui qui est le Père des lumières, comme des miséricordes. Plein de confiance, il convoque une assemblée de charité. L'homme des malheureux y parle du sort de ces enfants abandonnés d'une manière si touchante, que les dames qui étaient présentes consentent à se charger de pourvoir à leurs besoins. Leur zèle et leurs largesses se soutiennent pendant quelques années; mais enfin, telles sont les malheurs des temps, tel est l'excès des dépenses, que les dames de charité qui en portaient le fardeau désespèrent de pouvoir le soutenir. Tous les courages sont abattus excepté celui

de Vincent. Ses trésors sont ceux de la Providence. S'abandonnant à elle tout entier, il convoque une nouvelle assemblée générale, au milieu de laquelle il fait placer un certain nombre de ces enfants délaissés. Là, il représente à l'assemblée, qu'elle est bien libre de continuer ou de refuser ses secours à tant d'innocentes créatures qui lui doivent la vie, mais aussi que, si ces enfants sont délaissés, ils périront; et c'est alors que, dans l'effusion d'un cœur qui n'est plus maître de ses soupirs, il laisse échapper ces paroles si souvent répétées, mais toujours si attendrissantes : « Or sus, Mesdames, la compassion et la charité vous ont fait adopter ces petites créatures pour vos enfants; vous avez été leurs mères selon la grâce; depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnées. Voyez maintenant si vous voulez aussi les abandonner. Cessez d'être leurs mères, pour devenir à présent leurs juges. Leur vie et leur mort sont entre vos mains. Je m'en vais prendre les voix et les suffrages, il est temps de prononcer leur arrêt, et de savoir si vous ne voulez plus avoir de miséricorde pour eux. Ils vivront, si vous continuez d'en prendre un charitable soin; au contraire ils mourront et périront infailliblement, si vous les abandonnez; l'expérience ne vous permet pas d'en douter. » A ces paroles, l'assemblée répond par des sanglots et des gémisséments. La bonne œuvre est continuée; que dis-je? elle acquiert même la plus grande stabilité, et l'hôpital des Enfants-trouvés devient un des plus beaux monuments durables de la charité toute-puissante de Vincent de Paul. Je le remarquerai ici à sa gloire; dans un discours nous ne pouvons que rappeler successivement, et les uns après les autres, les œuvres de zèle et de charité qui remplissent sa vie tout entière. Mais ce qu'il y a d'admirable, ce qui décèle dans lui une capacité rare, c'est qu'il les embrassait, les conduisait toutes à la fois, sans trouble et sans confusion, et que tous ses desseins, tant pour la sanctification des âmes que pour le soulagement de l'humanité, mêlés, enchaînés ensemble, étaient toujours couronnés du succès. Oui, toujours simple, toujours égal à lui-même, propre aux plus légers détails comme aux plus grandes choses de son temps, telle était sa réputation de sainteté et de sagesse, qu'il fixa sur lui les regards et l'estime de tout ce qu'il y avait alors de plus illustre. Saint François de Sales lui confia la direction générale de la société religieuse qu'il venait de fonder; Louis XIII voulut avoir la consolation de mourir dans ses bras; la régente l'appela dans ses conseils; les pontifes s'aidaient de ses lumières et de son zèle; Richelieu, le grand Condé, Lamoignon, Bossuet, rendirent hommage à son mérite. Vincent de Paul ne se présente point à la postérité avec des écrits où éclate la beauté du génie, mais avec des institutions qui sont le fruit de la plus haute sagesse. Il eut en partage cette maturité d'esprit, cette prévoyance de l'avenir,

cette force de volonté, cette connaissance des hommes, cette habileté à manier les esprits, qui font les législateurs, c'est-à-dire qu'il fut doué du premier de tous les talents; et l'on doit augmenter de son nom la liste de ceux qui ont été tout à la fois de grands saints aux yeux de la foi, et de grands hommes aux yeux de la raison.

Et que n'aurais-je pas à vous raconter encore de cet homme si puissant en œuvres et en paroles? Il ne vécut à une époque de dissensions, de catastrophes et de calamités, que pour donner plus d'essor à ses vertus. Oui, dilaté par une charité toute divine, son cœur est plus grand que les besoins de l'humanité. Quelques orages, restes d'un ciel trop longtemps chargé de si vives tempêtes, troublent les commencements d'un règne qui devait être si beau; des guerres où il entraît plus de dépit que d'acharnement, plus de vanité que de fureur, armèrent quelque temps les Français contre les Français. Or, au milieu des discordes civiles, les habitants des lieux circonvoisins se réfugient dans la capitale, et Vincent trouve le secret de nourrir jusqu'à quinze mille de ces infortunés. A la même époque, une nation voisine, emportée par un aveugle délire, effraye l'univers par un de ces forfaits exécrables que la France, hélas! devait avoir le malheur de renouveler de nos jours. Eh bien! si la tyrannie de Cromwel force des sujets fidèles d'Angleterre et d'Ecosse de se retirer en France, qui sera leur refuge? L'homme de la Providence, Vincent de Paul. Si des provinces entières, la Lorraine, la Picardie, la Champagne, sont ravagées par la guerre et la famine, qui donc ira au secours de ces régions désolées? Ce sera toujours Vincent de Paul. Par les mains des prêtres de la Mission ou des Filles de la Charité, il leur fait distribuer des secours immenses; et l'histoire a conservé le nom des villes qu'il secourut, ainsi que les témoignages authentiques de leur reconnaissance envers leur bienfaiteur.

Déjà, mes frères, Vincent de Paul a atteint sa soixante-dix-huitième année: mais les glaces de l'âge n'ont pas refroidi sa charité, et la fin d'une si belle carrière est couronnée par un immense bienfait que je ne puis me dispenser de rappeler en peu de mots. Vincent avait fondé un asile pour quarante pauvres vieillards, que leur âge et leurs infirmités mettaient hors d'état de pourvoir à leur subsistance; telle est l'origine de l'asile qui s'appela du Nom de Jésus. Les lois les plus sages, les mieux assorties à ceux qui doivent les suivre, y font régner la paix et la piété. Frappées de ce bel ordre, des dames animées d'un saint zèle se demandent pour quoi l'on ne tenterait pas pour tous les pauvres de la capitale ce qui venait d'être si heureusement exécuté pour quarante seulement. Formées à l'école de Vincent de Paul, elles sont accoutumées à lui voir opérer des prodiges de charité; elles lui communiquent donc leur pensée, sans être arrêtées par la grandeur et les difficultés d'une telle entre-

prise. L'homme de Dieu, qui a pour maxime de faire le bien sans précipitation, consulte avant tout celui de qui vient la véritable sagesse; en fin, après deux années employées à méditer le projet et à lever tous les obstacles, on voit l'Hôpital général s'ouvrir dans les murs de la capitale. C'est ainsi, a dit un des auteurs de sa vie, qu'il exécute dans Paris ce que le christianisme avait autrefois inutilement tenté pour la ville de Constantinople, ce que Henri IV avait projeté sans succès, et ce que Marie de Médicis eût regardé comme un des plus beaux traits de sa régence, si elle eût pu l'exécuter d'une manière fixe et permanente.

Mes frères, dans le siècle dernier, siècle de lumières, si l'on veut, pour quelques branches des sciences exactes et naturelles, mais siècle de ténèbres pour ces hautes vérités qui fondent et conservent l'ordre et la justice sur la terre; siècle à jamais fameux par l'impie et la licence de ses paradoxes, où l'on a voulu remplacer Dieu par la nature, les croyances par des opinions, la morale par l'intérêt, la religion par un déisme qui n'est qu'un athéisme déguisé; on a essayé aussi de remplacer la charité par la bienfaisance, et jamais on n'a fait plus retentir le nom d'humanité et de philanthropie qu'à une époque où l'on déchaînait sur l'espèce humaine toutes les passions, et avec elles tous les fléaux ensemble. L'expérience a fait briller sur toutes ces folles théories un jour effrayant de vérité: on a vu qu'on avait quitté la réalité pour des illusions; que les êtres sensibles remplaçaient mal les âmes charitables; que si l'humanité pouvait quelquefois élever des hospices, la charité seule pouvait former des sœurs hospitalières, et que tous les philanthropes s'effaçaient devant un Vincent de Paul. Il sera donc toujours vrai, à la gloire du christianisme et du sacerdoce, que le Français le plus bienfaisant dont puisse s'honorer notre patrie, c'est Vincent de Paul, disciple et prêtre de Jésus-Christ.

Il est temps que Vincent de Paul aille recevoir dans les cieux la récompense de ses vertus; son âge et ses infirmités l'avertissent que sa dernière heure ne pouvait pas être éloignée; il était du nombre de ceux qui sont toujours prêts à comparaître au tribunal du souverain juge. Pendant dix-huit ans, il ne s'endormit jamais sans s'être mis auparavant en disposition de mourir la même nuit: ce sont ses propres paroles que l'histoire nous a conservés. O! qu'ils sont beaux les derniers moments du juste! Comment ne pas lui envier cette douce paix qui est pour lui le présage d'une paix éternelle? Jamais Vincent de Paul ne fut plus calme que dans les bras de la mort; les plus vives douleurs ne peuvent altérer la sérénité de son front ni la douceur de ses paroles; toujours à son Dieu et toujours au prochain, il se livrait encore deux jours avant sa mort, à ses occu-

pations ordinaires. Il peut avec confiance reporter ses regards sur sa longue carrière; il attend avec résignation et même avec joie son dernier moment. Enfin, plein de bonnes œuvres et rassasié de jours, comme parle l'Écriture, le saint vieillard s'endort dans la paix du Seigneur, âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Vincent de Paul n'a fait que passer sur la terre, mais ses exemples et ses vertus nous restent. La véritable gloire des saints commence au tombeau; du milieu des ombres de la mort, leur image semble sortir brillante d'une lumière immortelle. La postérité souvent si redoutable aux héros du siècle, ne fait qu'ajouter aux hommages que reçoivent des contemporains les héros de la religion. Leur vie se compose de toutes les vertus, ou de fautes si glorieusement réparées, que leurs vertus en reçoivent un nouvel éclat. Parcourez celle de Vincent de Paul, vous ne trouverez pas une seule tache qui la dépare, il a constamment accompli toute justice; il aimait Dieu et les hommes, et jamais disciple de Jésus-Christ n'a mérité plus que lui qu'on gravât sur sa tombe ces paroles: *Il a passé en faisant le bien: « Pertransiit benefaciendo. »* (Act., X, 38.)

L'esprit qui l'animait ne s'est pas éteint avec lui; il s'est perpétué jusqu'à nos jours dans la société de ces vierges sacrées, qui, par leurs sentiments de commisération et de dévouement pour les malheureux, se sont montrées si dignes de leur saint instituteur. Il revivra dans cette congrégation de prêtres qui était son ouvrage, mais que nous avons eu la douleur de voir disparaître comme tant d'autres, et que nous voyons renaître sous nos yeux, pour la gloire de l'Église de France (385). Puisse-t-elle, toujours héritière de la piété et des bonnes œuvres de ses pères, contribuer puissamment à la perpétuité du sacerdoce au milieu d'un peuple depuis si longtemps en possession d'être gouverné par de saints pontifes et de saints pasteurs. Jeunes lévites formés à l'école des enfants de saint Vincent de Paul, c'est à vous en particulier qu'il appartient de marcher sur ses traces, de faire revivre la beauté des anciens jours, d'être l'édification des peuples comme l'ornement du sanctuaire, et de devenir au milieu d'eux la lampe ardente par le feu de la charité, et brillante par l'éclat de la doctrine. Ce serait peu pour vous et pour les fidèles qu'une vie régulière; il vous faut ce zèle qui fait les apôtres, et qui est plus nécessaire encore pour ramener les déserteurs de la foi que pour éclairer les infidèles.

O qu'il est beau, mes sœurs, de vous voir réunies dans ce saint asile, ne former ici qu'un cœur et qu'une âme, sans aucune trace de division, sans aucun levain d'amertume, vous renouveler ensemble, sous les yeux de votre saint fondateur et de sa sainte coopératrice, dans l'esprit primitif de

(385) La péroraison fait allusion aux Prêtres de la Mission et aux Filles de la Charité, devant lesquelles ce discours a été aussi prononcé.

voire vocation ! Puisse le ciel, en vous multipliant pour le bien de l'humanité, vous remplir toujours de cette inépuisable charité qui n'a cessé de vous animer jusqu'à ce jour ! Et vous en particulier, qui, jeunes encore, êtes l'espoir de la société qui vous a adoptées, vous qui croissez dans cette douce retraite, sous les yeux d'une surveillance toute maternelle, faites, loin d'un monde profane, l'apprentissage de tous vos devoirs ; soyez fidèles à marcher sur les traces de celles qui sont plus avancées que vous dans la carrière, et qui, dépositaires des maximes et de l'esprit de votre saint instituteur, en sont comme les images vivantes. N'oubliez pas que si vous n'êtes pas dévouées uniquement à la vie religieuse, vous aurez besoin d'en avoir néanmoins les vertus. Un jour vous sortirez de cette solitude pour vous répandre au milieu des hommes. Vous êtes destinées, pour me servir du langage de saint Vincent de Paul, à n'avoir pour monastères que les maisons des malades ; pour clôture, que l'obéissance ; pour barrière, que la crainte de Dieu, et pour voile, qu'une sainte modestie. Des tentations et des périls vous attendent. Puissez-vous donc vous préparer, par les exercices de la plus solide piété, à paraître sans danger pour vous au milieu d'un monde dont vous êtes appelées à corriger les vices par vos exemples, et à soulager les misères par votre charité ! Ainsi soit-il.

III. ELOGE

DE JEANNE D'ARC,

Prononcé dans la cathédrale d'Orléans le 8 mai 1817.

Benedixerunt eam omnes una voce, dicentes : Tu gloria Jerusalem, tu lætitia Israel, tu honorificentia populi nostri ; quia fecisti viriliter .. et ideo eris benedicta in æternum. (*Judith*, XV, 10-11.)

Ils la bénirent tous d'une voix, disant : Vous êtes la gloire de Jérusalem, vous êtes la joie d'Israël, vous êtes l'honneur de notre peuple ; car vous avez agi avec un courage mâle, et c'est pour cela que vous serez bénie éternellement.

Ainsi les prêtres de Juda et les enfants d'Israël, dans un transport de reconnaissance et d'admiration, chantaient autrefois la gloire de la veuve courageuse et magnanime qui avait su préserver sa patrie du joug du superbe Assyrien ; ainsi dans les mêmes sentiments et le même langage, nous venons célébrer aujourd'hui la mémoire de la jeune héroïne, qui, en délivrant il y a quatre siècles la ville d'Orléans, sauva la France et son roi, et changea les destins de l'Europe entière. Quel spectacle pour la postérité comme pour les contemporains, que celui d'une fille à la fleur de son âge, qui, ne connaissant que sa cabane et son troupeau, conçoit le dessein de sauver un vaste royaume, et qui, tout à coup savante dans l'art de la guerre, dirige des sièges, commande des armées, livre et gagne des batailles ! Or, vous le savez, telle fut Jeanne d'Arc.

Oui, je l'avoue, Français, chrétien et mi-

nistre de la religion, je me félicite, à tous ces titres, d'avoir à célébrer celle qui a sauvé mon pays, qui a honoré le christianisme par les plus pures vertus, et dont la mission toute divine rend sensible cette Providence qui préside aux destinées des nations. Surtout, j'aime à la célébrer dans cette ville, le premier théâtre de ses exploits et de sa gloire. Ville fortunée ! c'est dans ton enceinte que brilla d'abord la jeune guerrière ; c'est par ta délivrance que commencèrent ses succès prodigieux ; c'est de toi qu'elle tient un nom consacré par la postérité ! C'est donc à toi, c'est à tes prêtres, c'est à tes magistrats, à tes guerriers, aux femmes généreuses que tu renfermes dans tes murs, à tous tes habitants, qu'il appartient de s'écrier, au sujet de Jeanne d'Arc : Vous êtes la gloire des lieux qui vous ont vue naître ; vous êtes la joie de notre cité ; vous êtes l'honneur du nom français ; car dans le sexe le plus faible, vous avez surpassé les hommes les plus vaillants, et votre mémoire ne perira jamais : *Tu gloria, tu lætitia, tu honorificentia populi nostri ; quia fecisti viriliter, et ideo eris benedicta in æternum.*

Résolu de faire son éloge, je n'irai pas en chercher bien loin le plan et le partage. Sa vie publique présente deux époques bien distinctes, également courtes : l'une de succès et de gloire, l'autre de revers et d'effrayantes humiliations. Je vais donc vous la montrer successivement dans ses jours de prospérité et dans ses jours de malheur, mais dans les uns et dans les autres toujours digne de notre admiration, par son courage et par ses vertus. Tel est le discours que nous consacrons à Jeanne d'Arc, de pieuse et glorieuse mémoire.

PREMIÈRE PARTIE.

La longue et funeste maladie de Charles VI avait fait de son règne une époque de désastres et de calamités. Unies par le sang, mais cruellement divisées par l'ambition, les maisons de Bourgogne et d'Orléans troublent la France entière par leurs rivalités sanglantes ; les grands se sont accoutumés à la licence, et les peuples à la révolte. Triomphant de nos malheurs, les Anglais se voient plus puissants que jamais par la trop fameuse journée d'Azincourt, et le roi d'Angleterre finit par être, dans Paris même, proclamé roi de France. Que de causes de ruine pour ce royaume ! Quels sinistres présages pour l'avenir ! C'est pourtant au milieu de ces déplorables conjonctures que Charles VII, âgé de vingt ans, arrive à la couronne. Tout fait craindre qu'il ne succombe sous les efforts d'un ennemi toujours victorieux, qui, insultant à son extrême infortune, ne l'appelle par dérision que le Roi de Bourges. Une ville, dernier rempart de sa puissance, la ville d'Orléans est assiégée par une armée aguerrie et nombreuse. En vain cette fidèle et vaillante cité se signale par des prodiges de courage ; abandonnée elle-même, sans espoir d'être

secourue, pourra-t-elle ne pas tomber au pouvoir de l'ennemi? Mais alors que deviendra la France? ne subira-t-elle pas tout entière le joug de l'étranger? Déjà on délibère dans les conseils du jeune roi s'il n'ira pas se réfugier dans les provinces les plus reculées, ou même au delà des Pyrénées, tant le danger est imminent! Tout ce qu'il y a de cœurs français est dans l'abattement et la consternation. Anges tutélaires de ce beau royaume, portez jusqu'au trône de l'Eternel le cri de ses douleurs, et conjurez le Dieu de Clotilde et de saint Louis de sauver leur sceptre et leur peuple! C'en est fait, Dieu va sortir de la profondeur de ses conseils, et faire éclater sa miséricorde envers la France, par des signes si visibles, qu'il est impossible de s'y méprendre.

Dans le hameau de Domremy, non loin des rives de la Meuse, vivait une jeune fille ignorée, qui par sa modestie, sa piété, son application au travail, était la joie de sa famille comme le modèle de ses compagnes. Ses premières années s'écoulaient au milieu des travaux et des soins de la vie champêtre: certes, il y a loin de sa paisible obscurité à l'exécution d'un dessein par lequel elle doit sauver un grand royaume; mais celui qui commande au néant aime à se servir de ce qu'il y a de plus faible pour abattre ce qu'il y a de plus fort, et de ce qui n'est pas pour détruire ce qui est, comme parle l'Apôtre. La même voix qui appelle Moïse paissant les troupeaux de Jéthro, pour en faire le libérateur de son peuple, captif en Égypte, saura aussi appeler Jeanne d'Arc, simple et timide bergère, et en faire la libératrice de la France et de son roi.

Voilà donc que sous le bouclier de la Providence, qui la conduit et la protège, elle traverse impunément de vastes provinces, annonçant que le ciel l'envoie pour délivrer Orléans et faire sacrer son roi dans la ville même de Reims, et qu'elle apparaît à la cour de Charles VII, qui résidait en Touraine. Dans un tel projet, quelle apparente folie! et quel homme sage ne sera tenté d'abord de ne voir que des chimères dans toutes ses révélations? Jeanne peut bien s'affliger des difficultés qu'elle éprouve, mais elle n'en est point déconcertée. En vain on la soumet à l'examen le plus sévère, tout ce qu'on voit, tout ce qu'on entend d'elle, sa sagesse, sa piété, sa contenance ferme mais toujours modeste, tout est fait pour surprendre et confondre les esprits les plus éclairés et les plus difficiles; elle semble porter, sur un front où brillent la candeur et l'innocence, les signes de la miséricorde divine. Lui fait-on observer que si Dieu veut sauver miraculeusement la France, il n'est pas besoin de son bras ni de celui d'autres combattants; elle répond avec une présence d'esprit admirable dans une fille de son âge et de sa condition: *Les gens d'armes batailleront, et Dieu donnera la victoire.* Enfin tout cède à l'ardeur divine, qui en entraînant elle-même entraîne aussi tout ce qui l'entoure; il lui est permis de pren-

dre les armes et les vêtements du guerrier, et de se mettre en marche pour secourir la ville assiégée. Chose étonnante! dès les premiers pas dans sa nouvelle carrière, on la prendrait pour un capitaine expérimenté, tant elle se montre agile, intelligente, va-leureuse. Déjà elle exerce sur les troupes qu'elle commande je ne sais quel empire surnaturel auquel on ne sait pas résister. La renommée qui la devance ne fait qu'enflammer dans Orléans l'impatience de la voir dans ses murs; elle arrive, elle traverse les lignes des ennemis, à la vue de leurs forts, et voici qu'ayant à ses côtés l'immortel Dunois, et tenant d'une main cet étendard qui fut toujours le sien et celui de la victoire, l'héroïne est reçue dans Orléans au milieu des acclamations d'un peuple ivre de joie et d'espérance. Mais se dérochant à cette espèce de triomphe pour en faire un hommage au Dieu des armées, elle va dans son temple lui rendre des actions de grâces, et implorer sa protection toute puissante. Des vœux si ardents et si purs sont exaucés; bientôt, en effet, tout change de face. En vain les ennemis sont fiers de leurs victoires passées, et maîtres autour de la ville d'une enceinte de forteresses et de redoutes qui semblent inexpugnables; Dieu combat avec son envoyée; il n'est ni force dans les tours, ni expérience dans les capitaines, ni intrépidité dans les soldats qui tiennent devant elle. Cependant il reste encore aux Anglais un fort, le plus redoutable de tous; une journée presque entière d'efforts n'a pu les en chasser; même Jeanne d'Arc est atteinte d'un trait qui lui fait une profonde blessure. Baignée dans son sang, elle tombe. Qu'on ne s'attriste pas sur son sort: C'est de la gloire, dit-elle, et non du sang qui coule de ma plaie: mot sublime, qui, en décelant un noble mépris de la vie, ranime autour d'elle les courages abattus. Bientôt elle arrache de ses mains le fer qui l'a percée, se relève, se met quelques moments en prières, et vole à l'attaque plus impétueuse que jamais. Tout plie à son aspect; elle triomphe, et les Anglais lèvent le siège; et ces troupes si fières, si menaçantes, s'éloignent épouvantées, tandis que la ville fait monter jusqu'aux cieux le cantique de la joie et de la reconnaissance. Trois jours de combats ont suffi pour cet événement à jamais mémorable, et qui fut le salut de la France. Une fête à laquelle la religion imprime son caractère de perpétuité, en consacra le souvenir à jamais; et c'est après quatre cents ans, que nous célébrons encore notre miraculeuse délivrance et la gloire de notre libératrice.

Cependant la renommée porte au loin cette incroyable nouvelle, et l'espérance renaît dans tous les cœurs français. Le prodige de ce premier succès en présage de nouveaux; il est décidé, dans les conseils de cette politique céleste qui règle la politique d'ici-bas, que les capitaines les plus vantés d'Angleterre seront vaincus par la jeune amazone. Si le comte de Suffolk essaye de se défendre dans Jargeau, la place

est emportée d'assaut, et lui-même est fait prisonnier. Le redoutable Talbot n'est pas plus heureux; son armée est taillée complètement en pièces dans les champs de Pay. Ainsi s'ébranle et commence à tomber en ruines le colosse de la puissance anglaise, sous les mains d'une jeune fille de dix-huit ans.

Et quelle est donc cette fille extraordinaire, sans éducation et sans lettres, qui, au sortir de son village, marche l'égale des plus habiles capitaines? Si des mains qui n'avaient tenu que la houlette portent avec gloire le fer des combats; si celle qui n'avait fait que conduire un troupeau timide, gouverne maintenant et maîtrise à son gré les coursiers les plus fougueux; si cette vierge douce, naïve, réservée, déploie tout à coup une audace, une éloquence toute guerrière, c'est déjà un assez étrange phénomène dans l'histoire des hommes; mais savoir avec une rare intelligence conduire un siège, commander un assaut, ranger une armée en bataille, placer ces bouches foudroyantes qui vomissent au loin la destruction et la mort, saisir les moments décisifs pour la victoire, maintenir dans sa vigueur la discipline militaire, voilà ce qui caractérise les grands capitaines, et voilà ce que l'on trouve dans Jeanne d'Arc : comment donc ne pas s'écrier : O vraiment ceci vient de Dieu : *A Domino factum est istud!* (Psal. CXVII, 28.)

Mais peut-être qu'enivrée de ses succès, qu'orgueilleuse de voir sous ses ordres tant d'illustres guerriers, qu'emportée par la dissipation et la licence des camps, la vierge de Domremy aura perdu et l'innocence de ses mœurs, et la fervente de sa piété, et le charme de sa modestie? Ah! il pourrait en être ainsi d'une âme vulgaire, mais non de cette âme privilégiée et bien supérieure à toutes les faiblesses humaines. Des témoignages irrécusables nous la présentent comme le modèle de toutes les vertus chrétiennes. Charitable et désintéressée, elle verse dans le sein des pauvres tout l'argent dont elle peut disposer; sobre, elle est remarquable par une extrême frugalité; généreuse et compatissante, elle épargne à l'ennemi, autant qu'il est en elle, le meurtre et le pillage; irréprochable, si des langues effrénées vomissent quelquefois contre elle des injures grossières, on sait que les Anglais eux-mêmes, et entre autres leur historien Hume, dont le témoignage n'est pas suspect, ont rendu hommage à l'intégrité de sa vertu. Pieuse, elle dévance le jour pour avoir le temps d'assister aux divins mystères et le bonheur d'y participer; souvent elle se retire à l'écart pour prier avec ferveur, et plus d'une fois on l'a surprise, dans le silence de la nuit, priant avec une grande abondance de larmes pour le royaume et pour son roi. Enfin jalouse de faire respecter Dieu et les bonnes mœurs, le blasphème la fait frémir, et son zèle s'enflamme contre ces femmes vendues au vice, qui viennent au camp alimenter la corruption. O Dieu trois fois saint, soyez à jamais béni d'avoir

fait, par votre grâce, que Jeanne d'Arc fût une héroïne de pureté comme de courage, et que celle qui devait être à jamais chère à la France par ses exploits, méritât aussi d'être révérée de tous pour ses vertus.

Mais poursuivons avec elle sa merveilleuse carrière. Voilà bien la moitié de sa mission céleste accomplie, Orléans est délivré; mais il faut encore qu'elle conduise le jeune monarque à la ville même de Reims, où il doit recevoir l'onction royale. Partir des bords de la Loire, à la tête d'une armée, brave sans doute, mais peu nombreuse, sans vivres et sans argent, et traverser une vaste étendue de pays, au risque de se voir inquiétée, assaillie, détruite même par des ennemis puissants, et arrêtée par des villes encore en leur pouvoir ou dans leurs intérêts, telles qu'Auxerre, Troyes, Châlons et Reims même, qui peuvent opposer une vive et longue résistance, quelle périlleuse entreprise! elle peut décider irrévocablement du sort du roi et de la France. Aussi l'irrésolution est dans le cœur du monarque et dans son conseil. Les plus audacieux comme les plus expérimentés en sont effrayés, Jeanne seule est sans crainte. « Prince, dit-elle au roi, n'ayez aucun doute; vous obtiendrez tout votre royaume, bientôt vous serez couronné. » Il lui a été donné de fixer les incertitudes, et de prévaloir sur les esprits rebelles. Sa voix est écoutée comme celle du ciel; tout s'ébranle enfin, et l'armée royale se met en marche. Si quelques obstacles se présentent sur la route, notre héroïne sait les surmonter par sa confiance audace, et Charles VII arrive heureusement au terme de son voyage. Ville antique de saint Remi, berceau du royaume très-chrétien! voici ton roi qui s'avance, et qui vient dans tes murs pour y jurer de se dévouer au bonheur de son peuple; ouvre tes portes au successeur de Clovis, au fils de saint Louis. La ville de Reims se montre toute française; elle ne fait aucune résistance, et Charles VII y fait son entrée solennelle. Aussitôt tout s'y prépare à la hâte pour l'auguste et sainte cérémonie. Sans doute cette fête politique et religieuse tout ensemble n'aura pas la magnificence accoutumée; mais après tant de disgrâces et de revers, quelle joie brille dans tous les yeux! que de larmes d'attendrissement sont versées au milieu des acclamations triomphantes des cœurs fidèles! Debout, à côté de l'autel, tenant en main l'étendard sacré, Jeanne d'Arc apparaît à l'assemblée émerveillée, comme l'ange libérateur de la France.

Quel changement vient de s'opérer en peu de temps! Il n'y a pas encore trois mois que Charles VII disputait aux Anglais victorieux les restes d'un pouvoir expirant; les cœurs avaient perdu jusqu'à l'espérance. Tout à coup une jeune inconnue, une simple villageoise, une enfant paraît pour se mettre à la tête des troupes fidèles, et tout prend une face nouvelle. Dieu le veut ainsi pour le salut de la France : *A Domino factum est istud!* Il faut le dire ici, pour notre conso-

lation, c'est par une suite d'événements marqués au coin d'une providence spéciale que ce royaume a été fondé, et qu'il s'est, durant quatorze siècles, perpétué jusqu'à nos jours. Or, quels traits de cette protection toute divine ne présente pas son histoire ! Clovis, encore idolâtre, est sur le point d'être défait dans les plaines de Tolbiac ; dans cette extrémité, il invoque le Dieu de Clotilde qu'il n'avait pas encore adoré : au moment même tout change, la victoire se déclare pour lui, et devenu le disciple de Jésus-Christ, Clovis va jeter les fondements du royaume très-chrétien. Au temps de Charles Martel, dans le VIII^e siècle, de formidables armées de Sarrasins pénètrent au cœur de la France, et menacent de l'envalir tout entière. Charles devient le marteau qui écrase trois cent mille de ces barbares dans les plaines de Tours, et la France sauvée poursuit le cours de ses glorieuses destinées. Nous venons de voir ce qui s'est passé sous Charles VII ; jamais le royaume n'avait été plus près de sa ruine, et jamais il n'a été plus miraculeusement sauvé. Descendons au temps de la Ligue formée contre Henri IV ; que va-t-il arriver ? La chaîne de la succession sera-t-elle brisée ? ou le sceptre va-t-il tomber dans des mains hétérodoxes ? Ni l'un, ni l'autre. Le ciel veille sur Henri ; il le conduit de succès en succès, mais en même temps il lui envoie la foi avec la victoire, et la légitimité continue d'être assise avec la religion catholique sur le trône de saint Louis. Que s'est-il passé de nos jours ? Des tempêtes politiques avaient jeté toute la race de nos rois sur une terre étrangère ; après vingt-cinq ans, le désir de les revoir n'est pas sans doute mort dans les cœurs ; mais ici l'espoir est banni. Tout à coup Dieu fait briller son bras puissant. Le dominateur de l'Europe tombe, mais d'une chute plus prodigieuse encore que son élévation ; et les rois d'un jour qu'il avait créés disparaissent comme des fantômes, et les dynasties antiques se relèvent entourées de l'hommage des siècles, et nos princes reparaissent avec leurs douces et magnanimes vertus. L'héritier de soixante rois règne au même titre que ses prédécesseurs, par la grâce de celui qui a dit : *C'est par moi que règnent les rois, et que les législateurs décrètent ce qui est juste. « Per me reges regnant, et legum conditores justa decernunt. »* (Prov., VIII, 15.)

O sainte, ô divine Providence, ce royaume qui depuis tant de siècles semble être votre royaume de prédilection, serait-il donc maintenant rejeté de devant votre face ? Comme l'impie Balthazar, aurait-il été mis dans la balance et trouvé trop léger ? Non, il n'en est pas ainsi, le trésor de vos miséricordes pour nous n'est point épuisé ; Dieu de nos pères, vous serez toujours notre Dieu, et nous serons votre peuple. Si trop de crimes et d'impiétés ont provoqué votre justice, que de vertus aussi ont sollicité vos miséricordes, et sur quel lieu de la France sont tombés vos regards qui n'ait été arrosé du sang de quelque innocente victime, martyre

de sa religion et de son amour pour vous ? Oni, Seigneur, vous nous conserverez la religion comme le trône de nos rois ; et je crois entendre cette cité, et avec elle la France entière, s'écrier : *Seigneur, j'ai placé en vous mon espérance, et mon espérance ne sera point trompée. « In te, Domine, speravi ; non confundar in aeternum. »* (Psal. XXX, 2.)

Après vous avoir montré Jeanne d'Arc dans les jours de sa prospérité, il me reste à vous la montrer dans les jours de ses malheurs.

SECONDE PARTIE.

Telle est la destinée la plus ordinaire des grands personnages que Dieu appelé à être les instruments des hauts desseins de sa sagesse ; leur vie est un mélange de succès et d'infortunes, de gloire et d'humiliation. Oui, soit que l'éclat de leurs rares qualités excite l'envie, soit que Dieu veuille les faire briller davantage en les exposant au feu des tribulations, soit qu'il se propose de faire expier à ses serviteurs les complaisances d'une vanité secrète qui tend à lui dérober une partie de sa gloire, et de les tenir dans la véritable humilité en leur faisant sentir toute leur faiblesse ; il est arrivé bien souvent que les persécutions, les calomnies, l'exil, la mort, ont été sur la terre le prix de leurs services et de leurs vertus. Certes, le ciel, en destinant Jeanne d'Arc à de grandes choses, la destinait aussi à de terribles épreuves.

Après le sacre de son roi, Jeanne d'Arc, persuadée que sa mission est finie, demande avec les plus vives supplications qui lui soit permis de retourner dans ses foyers paternels. Ce n'est sans doute pas une âme vulgaire qui est ainsi capable de quitter le théâtre de sa gloire, et de se dérober à l'admiration publique. Mais le roi et les seigneurs de la cour ayant fait tous leurs efforts pour la retenir, elle cède à leurs instances pour remplir le devoir d'un sujet fidèle et dévoué. Partout elle se montre également intrépide, capitaine et soldat tout ensemble, jusqu'à ce qu'enfin le ciel permet qu'elle tombe devant Compiègne dans les mains de ces mêmes ennemis qu'elle a si souvent vaincus. Quel triomphe pour les Anglais, que la prise de cette héroïne si redoutée et si fatale à leur gloire ! La victoire la plus brillante n'avait jamais excité parmi eux autant de joyeux transports. Ennemis de la France, vous triomphez ; vous semblez croire que vous avez, en quelque sorte, enchaîné avec votre captive la fortune de Charles ; vous serez trompés dans votre attente. Jeanne a prêté que vous seriez chassés de tout le royaume, et vous le serez ; votre conduite inhumaine à son égard ne fera qu'attirer sur vos armes la malédiction du ciel. Dunois reste à la France, et achève d'en être le restaurateur ; et c'est de vos désastres, d'une suite non interrompue de victoires remportées sur vous, que Charles prendra et conservera le surnom de *Victorieux*.

Prisonnière, Jeanne d'Arc est conduite à

Rouen, dont les Anglais sont encore les maîtres ; c'est là qu'elle est livrée à des juges qui font asseoir avec eux sur leur tribunal la haine et l'injustice. Mais quel sera le prétexte de l'accusation ? Le voici : sa vie est si merveilleuse, ses exploits portent un caractère tellement surnaturel, que ses ennemis en abusent pour l'accuser de sortilège et de magie. Ils aspirent en conséquence à la faire condamner au dernier supplice, comme s'ils espéraient laver dans son sang la honte d'avoir été vaincus par elle. Quel spectacle de douleur que celui de cette vierge héroïque, aussi pure dans sa conduite que dans sa foi, non moins digne de l'admiration de ses ennemis que de la reconnaissance de la France entière ; maintenant chargée de chaînes pesantes, livrée à la brutalité de gardiens féroces ; accusée, poursuivie, condamnée comme coupable de blasphème, d'apostasie, de dissolution ! Je ne veux pas me livrer ici aux mouvements d'une indignation d'ailleurs si légitime contre les auteurs de sa mort ; l'inflexible histoire a flétri leur mémoire, et leur nom n'est prononcé qu'avec horreur dans la postérité. Au reste, que peuvent tous les supplices contre l'éclat immortel de la vertu ? L'innocence subit le sort du crime, l'opprobre tout entier en est aux juges passionnés qui ferment les yeux pour ne pas voir la vérité, et plus encore, s'il est possible, à des ennemis assez peu généreux pour ne pas avoir pardonné à Jeanne d'Arc ses victoires et sa gloire.

C'en est fait, l'iniquité va être consommée ; elle est condamnée à expirer dans les flammes, celle qui n'a mérité que des couronnes et des statues. O profondeur des pensées divines ! ô vanité des jugements humains ! voilà donc où devait aboutir tant de courage et tant de vertus ! Baissons la tête sous la main de cette Providence qui semble se plaire dans les épreuves de ses plus fidèles adorateurs, mais qui ne frappe que pour sauver.

Ne craignez pas au moins que notre héroïne vienne à se démentir, et que par un lâche trépas elle déshonore une si belle vie. Dans les mouvements d'une sensibilité qui lui est naturelle et qui est particulièrement l'apanage de son sexe, elle pourra faire entendre des gémissements douloureux sur les rigueurs de son sort ; mais quand il le faudra, elle saura bien retrouver toute la noblesse de son caractère jusqu'au milieu du lugubre appareil des supplices. Son histoire en présente un trait bien digne d'elle. Dans une harangue publique et solennelle qui lui est adressée au sujet de ses crimes prétendus, elle a pu entendre patiemment les qualifications injurienses qu'on lui prodigue ; mais l'orateur s'étant permis d'invectiver contre le roi de France, elle élève la voix avec force, et au risque d'irriter de plus en plus ses juges, elle le venge hautement en protestant que son *roi est le plus noble chrétien de tous les chrétiens*. Ainsi elle est fidèle et dévouée jusqu'au dernier soupir. Cependant rien ne désarme l'iniquité ; tant d'hé-

roïsme joint à tant d'innocence ne peut amolir le cœur de ses juges barbares ; sa dernière heure est venue, la fatale sentence va recevoir son exécution. Montez sur le bûcher, jeune chrétienne, non pas avec cette fierté qui sur le champ de bataille promettait la victoire, mais avec cette espérance du juste qui est pleine d'immortalité ; vous mourrez victime des calomnies de vos contemporains, vous serez vengée dans la postérité ; la flamme pourra consumer votre dépouille mortelle, mais n'est-ce pas pour vous, pour l'innocence opprimée qu'est réservée la céleste félicité ? Elle n'avait que vingt ans quand elle périt dans des supplices qui ne sont faits que pour les plus grands malfaitteurs ; mais la Providence ne permettra pas que son innocence soit longtemps méconnue ; les passions se calmeront, la vérité percera les ténèbres, et la mémoire de Jeanne n'aura été couverte de quelques ombres que pour en sortir plus brillante. Bientôt en effet un monument expiatoire est élevé en son honneur sur les lieux mêmes qui avaient été le théâtre de sa mort, et le monde entier se remplit de son nom et de sa gloire.

Sa mémoire était parvenue jusqu'au milieu du dernier siècle chargée des hommages de toutes les générations, lorsque, à cette époque, une voix infâme vint troubler ce concert de louanges. Aurait-on pu soupçonner qu'un poète français emploierait tout ce qu'il avait d'esprit à déshonorer cette fille immortelle ? Vit-on jamais, dans l'antiquité, les poètes de Rome ou de la Grèce s'acharner sur la mémoire des personnages qui avaient illustré ou sauvé leur pays ? Non, il n'avait pas le cœur français, celui qui a pu se porter, à l'égard de Jeanne d'Arc, à ce dernier excès d'impudence et d'ingratitude. Ah ! qu'il me soit permis de le dire sans détour : Si elle n'eût été qu'une impie et qu'une débauchée, elle eût trouvé grâce devant l'impunité et le libertinage. Mais non, elle est pieuse, elle est chaste ; dès lors la religion peut s'honorer de ses exploits comme de ses vertus : et voilà ce qui enflamme le courroux du plus grand ennemi qu'aient eu jamais le christianisme et les bonnes mœurs. Quel homme que celui qui a pu concevoir, méditer, exécuter froidement le dessein de couvrir d'opprobre et de ridicule la libératrice de sa patrie ; et quel siècle pour la France, que celui qui a vu couronner, sur le premier théâtre de la capitale, le poète coupable d'un tel forfait ! Mes frères, je ne suis point assez barbare, assez étranger aux lettres humaines, pour ne pas savoir tout ce que la nature avait donné à Voltaire d'esprit et de talent ; mais avant tout, je suis chrétien et Français ; j'aime avant tout ma religion et ma patrie : et quand je pense avec quelle persévérante fureur Voltaire a dénigré le christianisme, avec quelle indignité il a voulu flétrir l'héroïne qui, au xv^e siècle, fut le sauveur de la France, je ne vois plus, dans les honneurs qu'il reçoit au sein de la capitale, le triomphe de

l'écrivain, mais le triomphe de l'impie et du mauvais citoyen. Les hommages qui lui sont rendus ne sont plus, à mes yeux, qu'un outrage solennel fait à la vertu; et loin de grossir par la pensée la foule des adorateurs de l'idole de boue, je m'éloigne en frémissant d'indignation, d'épouvante et d'horreur.

Mais écartons ces souvenirs pénibles, pour contempler notre héroïne. Que lui importent les outrages des pervers; maintenant qu'elle est hors de l'atteinte de la malice des hommes et qu'elle vit au sein de la félicité? Qu'elle soit vivante aussi au milieu de nous, par l'imitation des grands exemples qu'elle nous a laissés! Guerriers ici présents, c'est vous surtout que cette journée intéresse plus vivement, c'est particulièrement aujourd'hui la fête de la vaillance et de la fidélité; c'est la vôtre. Celle dont nous célébrons la mémoire s'est immortalisée par son dévouement à son roi et à son pays. Guerriers valeureux, son image s'offre à vos regards sur la place publique de cette cité. Que chacun de vous s'écrie en la voyant : La voilà, celle qui a sauvé la France, il y a quatre cents ans. Comme elle, s'il le faut, marchant sur les traces de mes chefs que je verrai toujours les premiers sur le chemin de l'honneur, je saurai combattre et mourir pour mon prince et ma patrie. Et

vous tous, habitants de cette cité, unis à ces magistrats qui ne sont les premiers par la dignité, dans l'ordre civil, que pour être aussi les premiers par leur zèle et leur dévouement, montrez-vous toujours dignes de l'héroïne chrétienne à laquelle vos ancêtres ont dû leur délivrance. Et nous tous, qui que nous soyons, Français de tous les rangs, de tous les âges, habitants ou étrangers, sentons que c'est ici une fête nationale, puisqu'elle est consacrée à celle qui, en sauvant la ville d'Orléans, a sauvé notre nation tout entière. Fixons tous nos regards sur Jeanne d'Arc. Comme elle, soyons chrétiens; comme elle, soyons Français, fidèles à Dieu, au roi, à la France. Puissent toutes nos dissensions s'apaiser, tous les cœurs se réconcilier, se presser autour de la religion et du trône de saint Louis! Qu'il se fasse donc entendre plus que jamais au milieu de nous, ce chant vraiment national, chant religieux et guerrier tout ensemble! Qu'il retentisse dans les camps comme dans nos temples; qu'il soit à jamais le signal de l'honneur et de la fidélité : Seigneur, sauvez le roi : *Domine, salvum fac regem!* Daignez exaucer les vœux que nous adressons pour son bonheur, pour celui de son auguste famille, désormais inséparable du bonheur de la France : *Et exaudi nos in die qua invocaverimus te.* (*Psal. XIX, 10.*) Ainsi soit-il.

ORAISONS FUNEBRES.

I. DISCOURS

POUR LES OBSEQUES DE LOUIS-JOSEPH DE BOURBON, PRINCE DE CONDÉ,

Prononcé dans l'église royale de Saint-Denis, le 26 mai 1818,

Fraternitatem diligite, Deum timete, regem honorificate. (I Petr., II 17.)

Aimez vos frères, craignez Dieu, honorez le roi.

Monseigneur (386),

Pourquoi faut-il que, nous trouvant commandé par le temps, nous ayons à peine pu consacrer quelques jours de réflexions à l'éloge funèbre d'un prince qui a soutenu avec tant de gloire un nom si difficile à porter, et dont la mémoire doit vivre à jamais dans les annales de la bravoure, de l'honneur et de la fidélité? Comment, dans le court espace de temps qui s'est écoulé depuis les derniers moments du prince de Condé jusqu'au jour de ses funérailles, recueillir tout ce qui a pu illustrer une vie si longue et si pleine; présenter dans un même tableau tant de hautes qualités et de faits mémorables, tant de traits d'héroïsme et d'humanité, tant de modération dans la victoire et de magnanimité dans l'infortune; peindre en un mot avec quel-

que vérité un prince, qui, suivant l'heureuse expression de l'un de nos guerriers, a donné de *grands exemples et de belles leçons*, et qui du fond du cercueil semble nous dire à tous : Aimez votre pays, craignez Dieu, honorez le roi, car voilà tout l'homme, tout le chrétien, tout le Français : *Fraternitatem diligite, Deum timete, regem honorificate.*

Essayons toutefois, puisqu'il le faut, de payer un faible tribut d'éloges à un prince que son roi loue déjà si bien par ses regrets et par les honneurs qu'il fait rendre à sa mémoire, qu'ont aussi déjà loué d'une manière si touchante et les larmes amères de tous ceux qui étaient attachés à sa personne, et le concours immense de Français de tous les rangs, de tous les états, qui se sont pressés avec une pieuse douleur autour de sa dépouille mortelle.

Quelle vie, Messieurs, que celle du prince de Condé! Sa carrière politique et guerrière a été sans tache. Plus heureux que le plus grand de ses ancêtres, aucune page de son histoire n'aura mérité d'être déchirée. Que si, comme chrétien, il a pu n'être pas toujours sans reproche aux yeux de son créateur, hélas! et qui peut se rendre le témoin-

gnage de l'avoir toujours été ? de longues années de vertus chrétiennes auront expié devant la miséricorde infinie ce qu'il est si difficile d'éviter au milieu de tant de séductions. Faisons donc voir que le prince de Condé, dans la bonne et la mauvaise fortune, a été le modèle des guerriers par ses hautes qualités et par ses religieux sentiments. Messieurs, devant une vie de quatre-vingts ans si glorieuse, si bien soutenue, si pieusement couronnée, il faut bien que les passions, que les préjugés, que les opinions se taisent, pour laisser tous les cœurs se confondre dans une impression commune d'attendrissement, de respect et d'admiration. Tel est l'hommage qu'a droit d'attendre de nous très-haut et puissant prince, Louis-Joseph de Bourdon, prince de Condé, prince du sang.

PREMIÈRE PARTIE.

Il existe chez tous les peuples des races particulièrement honorées pour les services qu'elles ont rendus à la chose publique, et pour les grands hommes qu'elles ont produits ; race en quelque sorte nationales, que la patrie regarde comme sa gloire et son appui, qu'elle revendique comme son patrimoine, qu'elle oppose avec fierté aux nations rivales. On en trouve de semblables chez les anciens comme chez les modernes, dans les républiques comme dans les monarchies ; leur nom a, pour leurs concitoyens, je ne sais quoi d'héroïque et de populaire au-dessus de toutes les prétentions et de toutes les jalousies, et jamais on ne l'entend prononcer qu'avec un secret sentiment de respect et d'amour. A ces traits, dont chacun peut faire diverses applications particulières, tous unanimement vous reconnaissez, Messieurs, la tige illustre de Condé, la race de celui dont nous venons en ce moment rappeler les hautes qualités.

Nourri dans les maximes de l'antique honneur, digne du sang qu'il porte dans ses veines, et brûlant du désir de marcher sur les traces de ses aïeux, notre jeune prince fait ses premières armes au milieu du dernier siècle, dans cette guerre de *Sept-Ans* qui fut pour la France un mélange de revers accablants et de succès honorables. A l'âge de dix-neuf ans, il paraît pour la première fois sur un champ de bataille, celui de Hastenbeck, et déjà il laisse apercevoir toute l'intrépidité des guerriers qui ont vieilli dans les combats. Placé sous le feu d'une batterie qui fait d'affreux ravages, on l'invite à s'éloigner de quelques pas pour en éviter la direction, et il répond : *Je ne trouve pas ces précautions là dans l'histoire du grand Condé !* paroles mémorables, qui ne seraient jamais sorties d'une âme vulgaire, et qui révèlent aux contemporains que la nature l'a fait pour être un grand capitaine. Il est à la fleur de l'âge, et, prodigue de sa vie, il

commence à la compter pour rien quand il s'agit de son roi et de sa patrie. Bientôt la journée de Minden fait éclater ses talents et son ardeur ; sa réputation s'accroît encore à Gruningue : là il est aux prises avec un capitaine renommé, le prince héréditaire de Brunswick, et il remporte sur lui un avantage signalé, dont on voyait, dans sa magnifique demeure de Chantilly, quelques glorieux monuments, dépouilles de l'ennemi vaincu (387). Mais c'est la bataille de Johannesberg qui a le plus illustré sa jeunesse : à la tête d'un corps séparé, il y remporte, sur le même capitaine, une seconde victoire plus éclatante que la première, par laquelle il fait voir que pour s'élever aux plus grandes choses de l'art militaire, il ne lui manque que l'occasion, en même temps qu'il a la gloire de rendre la paix plus prompte et plus honorable pour la France.

Voici donc que le jeune prince se voit éloigné de cette brillante carrière qui flatte les grands cœurs par les périls mêmes dont elle est semée, comme elle éblouit par l'éclat qui l'environne. Heureux les peuples s'ils étaient assez sages pour se passer de cette gloire ! mais la paix perpétuelle n'étant pas faite pour la terre, il est dans l'ordre de la Providence que la profession des armes, consacrée à la défense de tous, soit au premier rang dans l'opinion des hommes ; et il nous est permis de célébrer les qualités guerrières devant les autels de celui qui est le Dieu de la société comme de la religion, et qui, dans nos livres saints, s'appelle le Dieu des batailles aussi bien que le Dieu de la paix.

Mais l'homme n'est pas seulement grand dans les combats : il est une grandeur personnelle qui le suit partout, indépendante des circonstances et des événements ; et telle est celle du prince de Condé dans tout le cours de sa vie. Oui, soit qu'il paraisse comme gouverneur dans cette province de Bourgogne où son nom est encore en bénédiction, soit qu'il se montre à la cour et dans la capitale, soit qu'il réside dans cette antique demeure de ses ancêtres, embellie par le grand Condé, et remplie encore de sa gloire ; partout les agréments de son esprit, l'urbanité de ses manières, la bonté de son cœur lui concilient tous les suffrages. Chez lui, les qualités aimables ne sont que l'ornement des qualités les plus solides ; et combien n'est-il pas honorable à sa mémoire d'avoir su mériter l'estime et l'affection de ce dauphin si sage, si éclairé, dont la mort coûta tant de larmes à la France, et devait avoir tant d'influence sur ses destinées !

Je ne dirai rien ici de la richesse, de l'éclat, de la magnificence des fêtes au milieu desquelles le prince de Condé reçoit à Chantilly ce que l'Europe a de plus illustre et de plus grand, les rois de Danemark et de

(387) Louis XV fit don au prince de Condé de trois pièces de canon prises sur l'ennemi, à chacune desquelles on avait mis l'inscription sui-

vante :
Condauis eripuit hosti Gruninæ Assiuæ, die xxv Augusti MDCCLXII.

Suède, le prince Henri de Prusse, le duc de Brunswick, et surtout cet auguste voyageur, qui, destiné à gouverner un grand empire, se cachait sous le titre de comte du Nord. Que si je rappelle tous ces prestiges de la grandeur mondaine, ce n'est que pour en déplorer le néant. O incertitude des pensées de l'homme ! Au milieu de tant de pompe et de plaisirs, aurait-on pu croire qu'un jour, poussé par le malheur à six cents lieues de son palais, le prince de Condé se rendrait auprès de ce même comte du Nord, régnant sous le nom de Paul I^{er} (388) sur les rives de la Néwa ? Oh ! que le Prophète a bien raison de s'écrier : *Vos jugements, Seigneur, sont un abîme profond ! « Judicia tua abyssus multa. »* (Psal. XXXV, 7.)

Alors la France présentait tous les dehors de la prospérité. Riche de sa population et de son industrie, brillante de tout l'éclat des sciences et des arts, forte de sa paix intérieure, tout semblait annoncer pour elle un riant avenir. Toutefois, les esprits sages et clairvoyants, qui pénétraient le fond des choses, n'étaient pas sans alarmes, et croyaient découvrir dans le présent de sinistres présages. Les connaissances et les richesses devenues plus communes amenaient dans les conditions diverses des rapprochements, et une sorte d'égalité qui pouvait aboutir à la confusion. Le goût des arts, des théâtres, des lectures frivoles et licencieuses, en devenant plus populaire, éveillait dans les classes inférieures toutes les prétentions de la vanité, et semblait ne les polir que pour les corrompre. En même temps des doctrines hardies, en relâchant les liens de la religion et de la morale, relâchaient par cela même ceux de la subordination et des lois. Un bruit sourd d'impiété séditieuse se faisait entendre, qui pouvait tôt ou tard ébranler le fondement même de la société. Ainsi, dans les contrées qui avoisinent les volcans, un sourd mugissement prélude quelquefois à une effrayante explosion. Tout est changé, les idées et le langage : la religion s'appelle fanatisme, la piété superstition, les traditions préjugés, l'autorité tyrannie, l'obéissance servitude. Jamais, à aucune époque, on n'avait enseigné plus hautement qu'il n'est pas de Dieu ; que la Providence n'est qu'un mot, la vie future une chimère, le vice et la vertu une invention humaine, la religion un amas de puérités. Ainsi, une génération a semé du vent, et la génération suivante a moissonné des tempêtes, pour parler avec le prophète Osée : *Ventum seminaverunt, et turbinem metent.* (Osee, VIII, 7.)

Il faut le dire pour notre commune instruction : Si nous avons tous été frappés, c'est que tous nous étions coupables. Oui, la cour, les puissants, les riches, les savants, les lettrés, le militaire, la magistrature, le sanctuaire même, tous les rangs de la société étaient plus ou moins tourmentés du

désir des innovations ; et la révolution était faite, du moins en grande partie, dans les esprits, avant que des circonstances funestes la fissent éclater dans les choses.

Elle est donc arrivée, cette époque désirée par les uns, redoutée par les autres, qui devait être si féconde en désastres, en discordes impies, en ruines comme en forfaits. Je ne viens pas fatiguer vos âmes de ces lamentables récits ; je dirai seulement que je n'aperçois plus ici ma patrie qu'à travers les orages sanglants d'une démocratie turbulente et cruelle. Je cherche en vain la France dans la France même : lois, institutions, usages, sciences, lettres, trône, autel, tout, et même les tombeaux, a disparu au milieu des tempêtes. C'était fait de la gloire du nom français, si elle ne s'était réfugiée dans les camps ; et à ce sujet, je parlerai avec une franchise qui ne déplaira, j'en suis sûr, à aucun des cœurs généreux qui m'entendent. D'un côté, des guerriers combattant sous la bannière de la croix et des lis contre des ennemis nouveaux du nom chrétien et de l'ordre social, semblaient renouveler les exploits héroïques des Tancred et des Godefroi ; de l'autre, l'éclat de nos triomphes rapides et de nos conquêtes jetait l'Europe entière dans l'étonnement, tandis qu'en même temps des légions de Français voués à la cause royale, fixaient les regards et l'admiration par une vaillance digne de leurs aïeux. Ainsi, pour notre patrie, le bonheur n'était nulle part, et la gloire militaire était partout.

Et où donc se trouvait alors le prince de Condé ? Où, Messieurs ? là où il se croyait appelé par sa naissance, par son nom, par son attachement au trône de Henri IV et aux lois antiques de la patrie. Ne pensons pas que quelque passion indigne de lui déterminât sa conduite. Il écrivait à l'un des plus célèbres défenseurs qu'eût alors la monarchie, ces paroles dictées par son cœur : « J'abandonne ma fortune ; je verserais avec joie tout mon sang pour rendre le bonheur à mon roi, à ma patrie, que dis-je ? au dernier des Français qui leur sont fidèles. C'est une grande consolation pour moi de trouver les mêmes sentiments dans tous mes enfants, dans ce sang des Condé qu'on ruine, mais qu'on n'avilira jamais. »

Ici, Messieurs, défendu par l'honneur, que peut avoir à craindre le prince de Condé au tribunal de la postérité ? Plus équitable, parce qu'elle sera plus que nous sans passion et sans intérêt, elle pèsera dans la balance les hommes et les événements. En déplorant les dissensions, les erreurs et les crimes, l'histoire dira la vérité pour tous ; et que de choses ne pourra-t-elle pas raconter à la gloire du prince de Condé ! Dans lui quel ensemble de qualités guerrières ! J'en appelle en ce moment à ses braves compagnons d'armes, et même avec confiance à ceux qu'il eut à combattre. Passionné en

(388) Ce monarque acheta exprès pour le prince de Condé le palais de Czénichof, sur la porte du-

quel il avait fait graver en lettres d'or : HÔTEL DE CONDÉ.

quelque sorte pour les hasards et les périls, lorsqu'on le voyait sur le front de bataille, ralentir sa marche ou s'arrêter, on pouvait être sûr que c'était là que le danger augmentait, que c'était là qu'il était le plus grand ; et peut-être porta-t-il jusqu'à l'excès cette froide témérité : voilà pour la valeur. Les rudes fatigues, les privations pénibles, les occupations multipliées, les veilles de la nuit, rien n'altérait son humeur ; il était toujours doux, facile, accessible : voilà pour l'égalité d'âme. Quels soins tendres et délicats pour les prisonniers français ! Comme il aimait à faire panser leurs blessures, à adoucir les rigueurs de leur sort, à les sauver du pillage des étrangers ! Non, même à cette époque, aucun Français n'était indifférent à son cœur. Pourquoi, disait-il quelquefois au milieu de ces guerres déplorables, faut-il que des Français, faits pour s'aimer, soient dans l'affreuse nécessité de se combattre ? Voilà pour l'humanité. Quel contraste entre une telle conduite et cette législation qui vouait à la mort des Français vaillants et malheureux que le sort des armes rendait prisonniers ! Heureusement, elle eut un terme, cette barbarie, et sous de grands capitaines, renommés pour leurs sentiments généreux comme pour leurs rares talents, on vit les Français des armées rivales se traiter avec des sentiments de confiance mutuelle. Je n'ai pu à cette occasion résister au désir de rapporter, en le conservant dans toute sa simplicité, un entretien qui m'a paru digne d'un prince et de soldats français. Dans les intervalles de trêves passagères, le prince de Condé aimait à se rendre aux avant-gardes ennemies, et à se mêler avec les soldats. « Monseigneur, lui dit un jour un officier d'un rang inférieur, nous avons grand plaisir à vous voir, et nous sommes bien sensibles à la confiance que vous nous témoignez. — Et moi aussi, mes amis, dit le prince, j'ai grand plaisir à vous voir, et je me trouve parmi vous aussi tranquille que si j'étais au milieu de mon armée. Vous êtes Français, et c'est tout dire. — Vous avez raison, Monseigneur, répliqua l'officier, vous nous rendez justice ; nous vous aimons et respectons. »

Messieurs, voilà bien le Français quand il est dans son caractère.

Qui pourrait dire tout ce que le prince, pendant dix années, eut à essuyer d'obstacles, de contradictions, de dégoûts, d'événements cruels pour son cœur ? N'importe, rien ne pouvait l'ébranler, et jamais il ne désespéra de sa cause tant qu'il lui fut permis de la défendre l'épée à la main ; voilà pour la plus rare, peut-être, de toutes les qualités, la constance dans les desseins généraux. Enfin, on sait avec quelle tendre sollicitude il s'occupait de son armée, et quel dévouement à sa personne il avait su lui inspirer : toute son ambition était d'en toujours partager la destinée ; il lui sacrifia tout, même des espérances de gloire. En vain une grande puissance lui offre de le placer sur un théâtre plus digne de lui, à la tête d'une

armée en Italie ; il ne peut consentir à se séparer de ces Français dont il est le père encore plus que le chef, ne désirant que de combattre, de vaincre ou de mourir avec eux.

D'après tout cela, Messieurs, faut-il s'étonner qu'il eût conquis l'estime universelle, que les premiers capitaines et les princes des nations diverses lui en aient donné, par leurs lettres, les plus glorieux témoignages ? Et l'Europe entière ne semble-t-elle pas, en ce moment, rendre un hommage à sa mémoire par la présence de ces ambassadeurs et de ces ministres étrangers que nous pouvons regarder comme les interprètes des sentiments de leurs augustes souverains ?

C'est à l'histoire à raconter en détail les combats où se signala l'héroïsme du prince de Condé, et celui des braves qu'il commandait ; de ces Français portant hors de leur patrie des espérances qui devaient se réaliser un jour, parmi lesquels le courage et le malheur égalaient tous les rangs, confondaient l'ancien guerrier avec le magistrat, le noble avec le plébéien, et où le prince n'était que le premier soldat ; mais certes ils ne furent pas sans gloire tant de combats fameux, tels que celui de Berstheim, où, suivant l'expression de l'un de nos poètes, on vit trois générations de héros marcher ensemble à la victoire.

L'histoire, il est vrai, ne dira pas que le prince de Condé fit triompher la cause qu'il défendait : mais aussi a-t-il jamais commandé de grandes armées ? a-t-il pu former de vastes entreprises ? a-t-il été le maître de ses desseins et de leur exécution ? Du moins l'histoire pourra dire qu'avec de faibles ressources, il fit de grandes choses, et que, s'il a succombé, il n'a succombé qu'avec l'Europe presque entière. La justice divine l'a voulu ainsi pour l'instruction des peuples et des rois.

Disons donc qu'il y a dans le prince de Condé un caractère de force, de bonté, de loyauté, de désintéressement, d'héroïsme antique, qui lui mérite une place singulièrement honorable dans les fastes militaires. Le moment le plus pénible pour son grand courage est arrivé ; les événements le forcent de licencier son armée ; la Providence a d'autres desseins. Le héros pose les armes, et va chercher un asile dans cette île hospitalière, à laquelle, dans ses mystérieuses mais toujours adorables pensées, le ciel a confié pour un temps le dépôt sacré de cette royale famille, qu'il destinait à faire de nouveau le bonheur de la France.

C'est assez, Messieurs, vous entretenir des hautes qualités naturelles du prince de Condé ; il me reste à vous le montrer dans l'époque de sa vie qui a fait le plus éclater ses sentiments religieux.

DEUXIÈME PARTIE.

La religion, avec ses promesses immortelles, a de quoi plaire aux âmes élevées, qui repoussent comme une bassesse l'idée du néant, et sa grandeur même les dispose

à croire à sa vérité. Déjà elle exerce tout son empire sur le prince de Condé, et c'est ici qu'il vient s'offrir à nos regards sous un aspect tout nouveau. Retiré de la dissipation et du tumulte des camps, il descend au fond de son cœur; il médite en silence les jours anciens et les années éternelles, comme parlent nos livres saints; son âme s'ouvre aisément aux impressions de cette religion sainte dont le besoin se fait sentir après les grandes agitations à ceux-là même qui la repoussaient davantage, et qui seule, par l'immensité de ses espérances, peut remplir le vide immense de nos cœurs. On aime à voir ces guerriers terribles comme des lions dans les combats, se montrer doux et simples comme des agneaux au pied des autels. Oui, la piété des héros a quelque chose de plus auguste et de plus touchant, qui pénètre et ravit ceux qui en sont les témoins : celle de notre prince sera sincère; mais elle sera sans faste comme son courage.

O prince! vous vivez en paix, occupé de cette religion qui vous attire par l'élévation même de sa doctrine; vous goûtez, après tant de fatigues et de traverses, un repos honorable, au milieu des témoignages de cette tendre vénération qu'inspire toujours le héros malheureux. Mais que vous êtes loin de pressentir le coup qui vous menace, et qui doit porter dans votre âme une désolation sans bornes! Que bientôt vous aurez besoin, plus que jamais, de toutes les consolations que la religion seule peut donner! Quelle épreuve cruelle vous était réservée! quel malheur imprévu! quel tragique événement! quelle catastrophe inouïe! Tout à coup un cri funèbre, parti des rives de la Seine, retentit jusque dans votre retraite, et dans celle d'un fils qui va être encore bien plus à plaindre que vous. Je tremble de réveiller ici d'insonsolables douleurs. D'Enghien n'est plus! Hé quoi! tant d'héroïsme et de bonté, tant de jeunesse et d'espérances se sont donc évanouis comme un songe! Il est mort comme meurent les héros chrétiens; mais enfin il est mort, il est tombé sous la main lâchement meurtrière! Périssent à jamais la nuit fatale qui couvrit de son ombre ce mystère de férocité! Périssent le jour qui vint révéler à la capitale le forfait de la nuit! La France tout entière en frémit d'indignation plus encore que d'épouvante. Ils furent pénétrés d'une horreur profonde, (je le dis à leur gloire) ces mêmes guerriers français dont le jeune prince avait été l'ennemi, mais toujours l'ennemi généreux, et seulement sur le champ de bataille. La patrie en deuil crut voir précipiter dans la même tombe une race entière de héros. Leur gloire ne périra pas, nous le savons; mais ce n'est pas assez pour nos cœurs; il ne sera donc pas donné à nos neveux de voir comme nous les descendants de ce vainqueur de Rocroi, *qui portait la victoire dans ses yeux!* Hélas! tout passe, tout s'éteint sous le soleil, les races de héros comme les races vulgaires. Chrétiens, que cela, du moins, nous avertisse de porter plus haut nos pensées, de rechercher

ces biens que les hommes ne peuvent ravir, et de travailler à faire graver nos noms bien moins dans les annales du temps que dans celles de l'éternité.

Voilà bien aussi quels sont de plus en plus les sentiments et les pensées du prince de Condé. Sa grande âme se détache tous les jours davantage de cette terre de larmes et de douleurs. Oh! que l'on se tromperait bien si l'on pensait qu'elle fût dévorée de ressentiment et de haine! Tout ce qui est vulgaire est indigne de lui. Il existe ce testament fait il y a douze années, monument éternel de ses hautes et pieuses pensées. Là il proteste de sa *ferme croyance des vérités de la sainte et pure religion catholique* (je répète ses expressions); là il dépose, avec une noble candeur, le repentir comme l'aveu des fautes qu'il a pu commettre; là on lit ces paroles où son âme respire tout entière : *Je remercie Dieu de n'avoir jamais laissé pénétrer dans mon âme la plus petite idée de vengeance contre ceux qui nous ont fait tant de mal, et j'espère que sa miséricorde et la clémence du roi les ramèneront tôt ou tard à ses principes sacrés qui peuvent seuls rendre à la France son bonheur et sa tranquillité.*

Oui, Messieurs, le ciel devait se laisser fléchir, exaucer les vœux de ce prince vraiment français, et consoler ses cheveux blancs par le triomphe de la cause à laquelle il s'était dévoué. Mais les pensées de Dieu ne sont pas les nôtres, il ne se hâte pas dans ses desseins; comment doivent-ils s'accomplir? c'est un secret que longtemps il s'est réservé pour lui seul.

Que d'obstacles ici en apparence insurmontables! Un homme obscur s'était élevé au milieu de nous au faite de la puissance, portant dans son âme une inflexibilité de pensées que rien ne fait mollir, une passion de dominer que rien ne rassasie, une audace pour le mal qui ne recule devant aucune borne; et voilà qu'il lui est donné de se signaler par vingt années de victoires incroyables, de fouler à son gré les peuples et les rois, et d'être ainsi dans les mains de la Providence un des plus terribles instruments dont jamais elle se soit servie pour châtier les nations. Comment tombera le colosse de puissance qui écrase l'univers? quelle main lui portera les premiers coups? Ce sera une main faible en apparence. Au midi de l'Europe il est un peuple que les beaux esprits du dernier siècle nous avaient appris à dédaigner, mais qui, depuis les Romains jusqu'à nous, a su être magnanime toutes les fois qu'il l'a fallu. La fière Espagne s'indigne qu'on veuille l'asservir; elle ne veut pas être subjuguée : elle ne le sera pas. A ce noble signal, l'Europe entière se réveille; elle soupçonne que celui qui avait été jusqu'alors invincible pouvait être vaincu, et dès ce moment sa ruine commence. Bientôt il tombe; et, s'il se relève, c'est pour retomber d'une chute plus éclatante encore. Il est donc brisé à son tour le marteau qui avait brisé le monde; et le digne héritier de tant de rois sera pour toujours affermi!

sur son trône, et la France s'applaudira du triomphe d'une cause tellement liée à son bonheur, à ses intérêts, à sa véritable liberté, qu'elle n'est pas moins la sienne que celle de nos princes légitimes. Divine Providence, je vous adore; ici tout porte l'empreinte visible de votre main puissante. C'est vous qui avez guéri comme vous aviez frappé, qui avez ressuscité comme vous aviez conduit aux portes du tombeau. Poursuivez l'œuvre de votre miséricorde, et consommez, pour le bonheur de la France, ce que vous avez si miraculeusement commencé.

Quel spectacle pour le prince de Condé que celui de son roi rétabli sur le trône de ses pères! A la vue d'un événement si longtemps attendu, quel désir peut-il former encore? Son cœur est satisfait; mais, s'il est l'heureux témoin, il est aussi en partie l'objet de l'allégresse publique. La France se réjouit de le revoir dans son sein; elle le retrouve toujours digne de lui-même. Ce désintéressement, cette bonté, cette simplicité qui sied aux grands hommes, l'accompagnent partout. S'il trouve la belle demeure de ses pères ravagée par les malheurs des temps, il en contemple les ruines d'un œil calme et serein. On pourra bien remarquer que sa mémoire, affaiblie par l'âge, ne lui est pas toujours fidèle; mais son âme n'a pas vieilli, le feu sacré y brûle encore, il ne doit s'éteindre qu'avec sa vie. Cependant le ciel ne nous l'avait rendu que pour un peu de temps; il est chargé d'années comme de gloire, et bientôt il faudra donner des regrets à celui dont la présence causait tant de joie. Ses forces déclinaient de jour en jour, et depuis quelques mois on avait conçu de vives inquiétudes, lorsqu'il fut atteint de la maladie qui devait le conduire rapidement au tombeau. Celui qui si longtemps et si souvent avait affronté la mort dans les combats, désire de n'en pas être surpris, afin de la recevoir avec des dispositions plus chrétiennes : *Je ne crains pas la mort*, disait-il un jour, *mais je serais fâché de ne pas la voir venir*. Il la voit arriver, en effet, sans en être troublé; consolé par cette religion qui fait ses espérances, après avoir plus particulièrement sanctifié ses dernières années, il calme lui-même les alarmes qu'il remarque autour de lui. Qu'on n'use pas de ménagements pour lui parler des derniers secours que l'Eglise administre à ses enfants; il les désire avec ardeur, et il les reçoit avec une confiance vive comme sa foi, en présence de ses serviteurs fidèles, attendris tout à la fois, et du souvenir de ses bienfaits, et de sa tendre et courageuse piété. Si le ministre de la religion, dépositaire des secrets de sa conscience, l'exhorte à pardonner à ses ennemis, à l'exemple de Jésus-Christ sur la croix. *Ah! répond le prince, du ton le plus abimé, si Dieu me pardonne comme je leur pardonne, je suis bien sûr d'être avec lui*: paroles qui nous ont été transmises par celui-là même qui les avait recueillies de sa bouche. Son heure dernière est donc arrivée; la mort a marqué sa victime, et couvrit

de ses ombres ce front qui rayonna si souvent de l'éclat de la victoire. Mais si elle peut tout sur son corps, elle ne peut rien sur son âme; libre jusque dans les bras de la mort, il s'entretient avec son Dieu. Tantôt il lui dit, avec le roi pénitent : *Ayez pitié de moi selon votre grande miséricorde, « secundum magnam misericordiam tuam (Psal. L. 1); »* et l'on remarque qu'il appuie avec plus de force sur le mot *magnam*: tantôt il lui adresse ces paroles consolantes : *Seigneur, j'ai mis mon espérance en vous, et je ne serai pas confondu. (Psal. XXX. 2.)* Chrétiens, qui de nous oserait dédaigner ces détails, après que le grand Bossuet en a recueilli de tout semblables du grand Condé? Enfin il touchait à son dernier soupir, lorsqu'on l'entend prononcer ces premières paroles du symbole des chrétiens : *Credo in Deum Patrem*. A ce dernier mot sa voix s'éteint; bientôt après il expire, et ce que son âme ne faisait que croire ici-bas, elle va le contempler à découvert dans le sein de cette lumière immortelle que le symbole même promet à nos désirs, quand il nous fait dire : Je crois la vie éternelle : *Credo vitam aeternam*.

Le prince de Condé n'est plus; mais il laisse un fils héritier de son âme comme de son nom; mais elle vit au milieu de nous cette vierge héroïque issue de son sang, qui, dans la solitude, se dévoue comme une victime pour le salut de la patrie; mais du moins sa détonille mortelle ne reposera pas sur une terre étrangère. Lorsqu'il l'habitait encore, incertain de sa destinée, il avait exprimé, dans son testament, le désir d'être inhumé simplement au milieu des Français que leur attachement à la même cause avait jetés dans les mêmes infortunes. Noble et touchante pensée! Mais la plus honorable des sépultures lui était réservée, celle même de nos rois. Enfin il nous reste de lui quelque chose de plus précieuse encore que sa cendre, je veux dire ses exemples et ses leçons. Il faut bien qu'en terminant son éloge je rappelle dans toute leur simplicité ces paroles que j'ai lues dans son testament : *Je recommande mon âme à l'Eternel, aux prières des Français fidèles à leur Dieu et à leur roi*. Grand prince, j'aime à répéter devant cette assemblée une demande si chrétienne et si française, parce qu'il n'y a ici que des chrétiens et des Français.

Eh! qui de nous, en effet, Messieurs, voudrait perpétuer les dissensions et les haines, prêter encore l'oreille à ces doctrines d'anarchie et d'impiété qui ne pourraient qu'amener des calamités nouvelles? Ne serait-il pas temps enfin de bien comprendre qu'il n'y a jamais eu et qu'il n'y aura jamais pour aucun peuple de liberté sans lois, ni de lois sans morale, ni de morale sans religion? Tout peuple qui méconnaîtrait ces vérités premières serait d'autant plus aveugle qu'il se croirait plus éclairé; il serait dans l'ignorance la plus profonde, la plus honteuse du cœur humain, de ses premiers besoins comme de ses premiers devoirs. Une bouche

royale nous l'a dit, qu'il ne fallait désespérer de rien avec des Français ; mais sachons bien aussi qu'il n'y aurait rien à espérer pour nous hors de ces principes sacrés qui seuls peuvent conserver, comme seuls ils ont fondé, sans exception, toutes les sociétés humaines. Le chêne antique de la monarchie, dont les rameaux ont ombragé le berceau de la plupart d'entre nous, avait lutté durant quatorze siècles contre les vents et les orages. Enfin il fut abattu sous les coups de la plus violente tempête qui jamais ait agité le monde ; mais ces racines étaient demeurées cachées et vivantes sous ses débris ; et voilà que, nourri d'une sève nouvelle, il peut s'élever et croître encore sous les yeux de l'Europe, plein de vigueur et de majesté. Nos destinées sont, pour ainsi dire, dans nos mains ; il ne s'agit, pour le salut commun, que de nous rallier tous sincèrement autour de ces autels qu'ont encensés nos pères, comme aussi autour de ce trône qu'ils environnaient de leur amour et de leur fidélité.

Depuis plus de huit siècles, Messieurs, la France est gouvernée par des monarques issus du même sang. Connaissez-vous sur la terre une race meilleure, une plus longue suite de rois pieux, vaillants et bons, plus faits pour occuper un trône, et plus dignes de commander aux hommes ? La France, je le sais, a eu quelques méchants princes ; elle a en ses jours de décadence comme de gloire, d'infortune comme de prospérité ; telle est la commune destinée de tous les peuples de la terre. Mais où trouver en Europe une nation qui ait été pendant huit cents ans plus heureusement et plus glorieusement gouvernée que la nôtre par des princes d'une même dynastie ?

Faut-il rappeler ici et ce Louis VI, nouveau fondateur de la monarchie, et ce Philippe qui mérita et qui a gardé le titre d'Auguste ; et ce saint Louis, grand homme de guerre, comme grand législateur, qui sut toujours être roi en chrétien, et chrétien en roi ; et ce Charles, dont le surnom atteste encore la haute sagesse ; et ce Louis XII, le père du peuple ; et ce François I^{er}, le père des lettres ; et ce bon, ce grand Henri dont la mémoire sera éternellement populaire ; et ce Louis le Grand qui a donné son nom au plus beau des siècles ; et cet immortel duc de Bourgogne, qui promettait à la France un règne si beau ; et ce dauphin, plus rapproché de nous, qui joignait tant de lumières à tant de vertus ; et ce monarque aussi bon qu'infortuné, dont je n'ose ici prononcer le nom, dont le souvenir nous accable, dont le cœur ne sut qu'aimer et pardonner, et qui, aujourd'hui, est un des anges tutélaires de la France, après avoir été victime de son amour pour elle ? Messieurs, je crois voir ces longues générations de rois se lever de leurs sépulcres, nous apparaître dans ce temple, toutes rayonnantes de gloire et de majesté, et présenter elles-mêmes au peuple français l'héritier de leur

trône et de leur puissance. Oui, c'est de leurs royales mains que nous avons reçu notre monarque avec les princes de son auguste maison. Qu'il vive, qu'il règne, qu'il trouve en nous les sentiments que ses prédécesseurs trouvèrent toujours dans nos pères, toutes les fois qu'ils ne furent pas égarés par les fureurs des partis.

Guerriers valeureux, vous dont les uns, blanchis dans les camps, se sont illustrés par de hauts faits ; dont les autres, trop jeunes encore pour avoir couru les mêmes hasards, brûlent de la même ardeur, défenseurs armés du trône et de la France ; et vous aussi, Français de tous les rangs, nous tous, éclairés par la même expérience, soyons animés des mêmes sentiments. Le moment est venu de renouer pour jamais l'antique alliance de l'autel et du trône, de reconnaître hautement que les deux ancres de salut pour la France sont la religion et la légitimité. Fixons tous ensemble nos regards sur ce cercueil. Là repose le héros de la fidélité. C'est sur sa tombe qu'il faut abjurer nos erreurs et nos écarts, et protester plus que jamais de notre inviolable dévouement à la foi, comme aux enfants de saint Louis. Ainsi nous marcherons sur les traces du prince, objet de nos regrets et de notre vénération. Ainsi, chrétiens et Français, nous vivrons, nous mourrons fidèles à Dieu, au roi, à la patrie.

II. ORAISON FUNÈBRE

DE SON ÉMINENCE MONSIEUR LE CARDINAL
DE TALLEYRAND-PÉRIGORD, ARCHEVÊQUE DE
PARIS, GRAND AUMÔNIER DE FRANCE,

*Prononcée dans la basilique de Notre-Dame
de Paris, le 29 novembre 1821.*

Mortuus est in senectute bona, plenus dierum, et divitiis et gloria; et regnavit Salomon filius ejus pro eo. (1 Paral., XXIX, 28.)

Il mourut dans une heureuse vieillesse, comblé d'années, de biens et de gloire; et Salomon son fils régna en sa place.

Monseigneur (389),

Il n'est donc plus ce pontife vénérable, que le ciel, après tant de désastres, n'avait, ce semble, élevé sur le siège éminent de cette capitale que pour faire paraître dans un plus grand jour les précieuses qualités dont son âme était enrichie ; il n'est plus cet ancien de l'épiscopat français ! Mortel, il est tombé sous les coups de la mort, comme le plus humble vulgaire. Ni la noblesse du sang, ni l'éclat des dignités, ni le charme des vertus les plus pures, ni la tendresse d'une famille éplorée, ni les soins de ses fidèles serviteurs, ni les regrets de tout ce qui approchait de sa personne, ni la royale sollicitude du monarque et de ses augustes enfants, rien n'a pu le conserver à notre vénération et à notre amour ! O religion sainte de nos pères, piété sincère, innocence de mœurs, affabilité touchante, inaltérable douceur, trouvez-vous jamais sur la terre

un cœur plus digne que le sien de vous servir de sanctuaire ?

Oui, nous pouvons dire à sa louange et pour notre consolation, sans craindre de trouver un seul contradicteur, qu'il a vérifié les paroles du texte sacré, qu'en lui une jeunesse honorable a été honorée par une vieillesse plus honorable encore : *Mortuus est in senectute bona*; qu'il est mort comblé d'années précieuses pour la religion, de trésors amassés pour le ciel, et de cette gloire véritable que le temps ne saurait flétrir : *plenus dierum, et divitiis, et gloria*; que, s'il a été enseveli dans les regrets et les larmes de tous, il a été particulièrement pleuré de vous, Monseigneur, qui étiez destiné à lui succéder, comme un fils à son père; qui, plus d'une fois, avez manifesté devant nous tout ce que vous goûteriez de bonheur, s'il vous était donné de racheter ses jours aux dépens des vôtres; et qui, en héritant de sa charge pastorale, avez hérité aussi de sa tendre sollicitude pour le peuple fidèle qui lui était confié. Ainsi, en quittant la terre, il aura comparu devant celui que les livres saints appellent le *Prince des pasteurs*, avec le double mérite d'avoir gouverné saintement le *troupeau de Dieu*, et de lui avoir légué un autre lui-même. *Mortuus est in senectute bona, plenus dierum, et divitiis, et gloria; et regnavit filius ejus pro eo*

Oh! combien le respect et la reconnaissance doivent rendre chère à notre cœur, et pénible en même temps, la tâche de prononcer son éloge funèbre, et de rappeler les bonnes, les belles actions qui ont rempli sa vie tout entière! Dans ce souvenir, il est vrai, se trouve la source de nos consolations; mais là aussi se trouve celle de nos regrets. Essayons toutefois d'oublier pour un moment les tristes pensées, pour ne voir que ce qui console et ce qui édifie, et cherchons dans la vie de celui qui n'est plus, ce qu'elle peut avoir d'instructif pour nous, et de glorieux pour lui. Le ciel l'a fait passer par toutes les vicissitudes humaines, et nous l'a montré sous les coups les plus rudes de l'adversité comme au sein des grandeurs. Nous allons donc l'envisager sous ce double point de vue, pour faire voir que, supérieur à la mauvaise comme à la bonne fortune, il a constamment honoré l'Eglise de France, et dans ses jours de prospérité par les plus douces vertus, et dans ses jours de disgrâce par le plus ferme courage, et dans les jours de sa dernière restauration par un zèle plein de sagesse : telle sera la matière de l'éloge que nous consacrons à la mémoire d'éminentissime et révérendissime Monseigneur le cardinal de Talleyrand-Périgord, archevêque de Paris, grand-aumônier de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, pair de France, et primicier du chapitre royal de Saint-Denis.

PREMIÈRE PARTIE.

Si l'éclat de la naissance ne s'effaçait pas

(390) Louis XIII et Louis XIV.

(391) La devise porte : *Rè que Dion*; mots du

devant les ombres de la mort, qui confond toutes les conditions humaines; si les titres et les dignités pouvaient être quelque chose sur la tombe qui les engloutit sans retour, j'aimerais à vous entretenir, Messieurs, de cette maison de Périgord, dont l'origine se perd dans les temps obscurs de la monarchie : je dirais qu'elle était déjà puissante sous les premiers successeurs de Charlemagne; que, durant plusieurs siècles, elle domina dans une province dont elle porte encore le nom, et que, d'âge en âge, on la vit s'allier de tous côtés aux races les plus illustres. Je n'oublierai pas ce cardinal de Périgord, qui, sous le roi Jean, eût épargné à la France la fatale journée de Poitiers, si l'on eût écouté la sagesse de ses conseils; et voilà comme du sein des générations passées sortirait un éclat qui rejaillirait sur celui qui est l'objet de cette pieuse cérémonie.

Mais comment oserais-je célébrer les grandeurs humaines dans l'éloge d'un pontife qui ne les a connues que pour les cacher sous le voile des plus modestes vertus; et devant ce sanctuaire auguste, autour duquel sont représentés deux monarques puissants (390), qui s'humilient devant le Très-Haut, lui font hommage de leur grandeur empruntée, et par leur attitude même semblent nous avertir que Dieu seul est grand? *Tu solus Altissimus!* Et certes, Messieurs, lorsque le bruit de l'Europe ébranlée, et tremblante encore jusque dans ses fondements, semble retentir à nos oreilles, pourrions-nous être éblouis de la figure d'un monde qui passe! Et faudrait-il donc dire aux hommes de nos jours ce que saint Jérôme, dans son éloge funèbre de Népotien, disait aux hommes de son temps, témoin de la chute de l'empire romain : Le monde social s'est écroulé de toutes parts, et cependant notre orgueil reste debout au milieu de tant de ruines : *Romanus orbis ruit, et tamen cervix nostra erecta non flectitur.*

Heureusement le cardinal de Périgord brille d'une gloire sur laquelle le temps et les hommes ne peuvent rien. La religion a sanctifié sa vie tout entière, et a répandu sur elle, depuis le berceau jusqu'à la tombe, son éclat immortel. Privé, dans un âge encore tendre, d'un père qui, digne de ses ancêtres, était mort au champ d'honneur, il va croître sous les yeux d'une mère incomparable, dont les vertus furent si hautes et si pures, qu'elle commanda à un siècle corrompu le silence du respect et de l'admiration, et pour laquelle Louis XV avait conçu une si profonde estime, qu'il s'était fait une loi d'acquiescer à toutes ses demandes sans examen; condescendance dont il n'eut jamais lieu de se repentir. Elle vérifia dans le sens le plus chrétien cette devise de sa maison : *Rien que Dieu* (391). O mère véritablement chrétienne, vous que, dans son testament, notre pieux archevêque appelle *ma sainte mère*, soyez bénie à la face des autels

dialecte patois du Rouergue comme du Périgord.

d'avoir formé, pour la gloire de la religion, les premières années d'un fils digne de vous et des hautes dignités où le ciel devait l'appeler un jour.

Guidé par la sagesse même, cet enfant de Bénédiction, en croissant en âge, croissait en vertus ; c'était un nouveau Samuel que le ciel s'était réservé pour lui seul, et pour en faire le conducteur de son peuple. L'aménité de ses mœurs, la modération de son caractère, une piété tendre, ses goûts naissants, tout semble déceler en lui une vocation sainte ; et c'est pour y être fidèle qu'il entre dans cette école de probation, où des hommes vénérables, joignant la science à la simplicité, pratiquent tous les jours, sous les yeux des élèves du sanctuaire, ce qu'ils leur enseignent, en sont plutôt les pères que les maîtres ; et le séminaire de Saint-Sulpice aura le mérite d'avoir préparé à l'Eglise de France le cardinal de Périgord, comme il lui a préparé l'immortel Fénelon, et le digne historien de sa vie, ainsi qu'un grand nombre de ceux qui, depuis deux siècles, ont jeté le plus d'éclat dans l'épiscopat et le sacerdoce français, par leurs vertus ou par leurs talents

Ne craignez pas qu'en sortant de ce pieux asile le jeune abbé de Périgord, dissipé par les plaisirs, ou égaré par l'ambition, laisse affaiblir en lui cet esprit sacerdotal dont il était pénétré. Si le cardinal de la Roche-Aymon, archevêque de Reims, se le voit associé sous le titre de coadjuteur pour le gouvernement de son diocèse, bientôt, dans cette haute dignité, il laisse apercevoir en tout, dans ses discours comme dans sa conduite, cette aimable sagesse qui, sans violence, captive les esprits et les cœurs. Dans l'âge même des illusions et de l'inexpérience, il s'annonce comme un des plus beaux ornements de l'Eglise de France ; chaque jour ajoute aux espérances de la veille, en développant de plus en plus ce qui devait le rendre constamment agréable à Dieu et aux hommes : *Placebat tam Deo quam hominibus* ; et ce qu'il fait déjà sous la direction du pasteur principal, révèle ce qu'il sera capable de faire un jour, quand il sera à la tête du troupeau.

Ce n'est pas sans alarmes qu'il a vu arriver ce moment que redoutait sa modestie. Ici, Messieurs, ne cherchez pas cet éclat vif, éblouissant, qui, bien souvent, est faux et trompeur ; j'ai à vous offrir cet éclat doux, solide, inaltérable, qui vient d'un ensemble de qualités précieuses et rares. Le ciel avait doué notre pontife de ce discernement qui saisit le point précis et délicat dans les affaires, de cette maturité de raison qui ne précipite rien, de cette patience qui attend le moment favorable, de cette fermeté que la douce tempère, qui ne repousse pas les condescendances, mais qui ne sait pas fléchir quand il s'agit du devoir ; de ce courage qui ne cherche pas les périls, mais qui n'en est pas déconcerté ; de cette élévation d'âme qui sait dissimuler des torts, et ne

rend jamais le mal pour le mal. Avec de telles qualités que ne peut-il pas entreprendre ?

Ses premiers regards se portent sur ceux qui sont appelés à être le *sel de la terre* par leurs exemples, et la *lumière du monde* par leur doctrine. Faut-il entretenir parmi les jeunes ministres des autels cet amour de la science, sans laquelle la piété est insuffisante et le zèle s'égaré aisément ; il assujettit à des examens annuels leurs études théologiques. Faut-il nourrir dans leur âme la flamme de la charité, cette *piété qui est utile à tout*, sans laquelle la science *enfle* au lieu d'édifier ; il les appelle à des retraites ecclésiastiques ; et, pour remonter ici à la source même du bien, il travaille avec zèle à régénérer son séminaire ; il poursuit cette œuvre capitale avec autant de force que de douceur, et il a la consolation d'y voir enfin réunie toute la pureté de la doctrine à toute l'autorité de l'exemple.

Au-dessus des prestiges qui entourent les dignités et les richesses, il voit dans l'épiscopat, non l'éclat dont il brille, mais le fardeau qu'il impose ; dans les fonctions saintes, non les hommages qu'elles attirent, mais les bénédictions qu'elles répandent ; dans les trésors du sanctuaire, non un patrimoine profane, mais celui des pauvres ; et, à ce sujet, voyez comme il embrasse tous les besoins même temporels de son peuple. Dans une ville où l'industrie occupe tant de bras, et procure à une multitude d'ouvriers le pain qui les nourrit, il peut arriver que la suspension des travaux journaliers jette beaucoup de familles dans la misère, et que la misère les laisse en proie à des usuriers impitoyables ; et voici que notre prélat, pour les sauver de cette cruelle avarice, fonde en leur faveur un établissement pieux, administré avec autant de désintéressement que de sagesse.

De fréquents incendies portent la consternation dans des villages entiers, dont les maisons, couvertes de chaume, sont plus aisément dévorées par les flammes : hé bien, c'est pour en secourir les habitants infortunés que leur père commun établit (qu'on me permette de dire la chose par son nom) la *Caisse des incendies* ; et, par les soins de sa prévoyante sagesse, les maisons rebâties sont couvertes d'une manière plus solide, et qui les expose moins aux ravages du feu.

Que si les inondations, si la disette, si d'autres fléaux destructeurs désolent les cités et les campagnes, son zèle ne connaît plus de bornes, et ses abondantes largesses provoquent celles de toutes les classes riches de la société. C'est ainsi que le pasteur est toujours vigilant pour son troupeau, et que celui qui est le premier de tous par la dignité devient le serviteur de tous par la charité. Je pourrais en appeler ici à un témoin irrécusable, à ce digne prélat que notre archevêque se réjouissait d'avoir pour successeur sur le siège de Reims, et qui investi alors de toute sa confiance, était associé aux travaux

de son épiscopat (392). Aussi son nom était en bénédiction ; le respect, la confiance et l'amour des peuples entouraient sa personne, et partout où il se montrait, sa présence seule était comme un bienfait public. Et quel empire n'ajoutait pas à celui de tant de solides vertus, les qualités aimables qui les embellissaient ? La sérénité de son âme reluisait sur son front ; une douce majesté était répandue sur toute sa personne. Simple avec dignité, grand sans faste, il était d'une égalité d'âme que rien n'altérait : on l'abordait sans crainte, mais avec respect ; il n'avait rien de ce qui intimide, mais rien aussi de ce qui provoque la familiarité ; ses manières étaient douces, ses paroles plus douces encore : le sentiment qu'il faisait éprouver était celui d'une tendre vénération. On trouvait toujours en lui et le pontife et le pasteur, et l'homme pieux et l'homme né dans les plus hauts rangs de la société : il avait ce goût exquis des convenances qui assortit les paroles aux personnes, et fait rendre à chacune ce qui lui est dû. Jamais la grandeur n'avait été unie à plus de politesse ; et si la dignité de la chaire comportait une expression familière qui rendrait bien ma pensée, je me plaindrais à dire que personne n'était *plus grand seigneur* que lui. Enfin, ne semble-t-il pas que les livres saints aient tracé d'avance son portrait tout entier dans celui du grand prêtre Onias, dont il est écrit : Que c'était un homme véritablement bon, d'un aspect vénérable, d'une douce gravité de mœurs, agréable et réservé dans ses discours, et qui, dès son enfance, s'était exercé dans toutes sortes de vertus : *Virum bonum et benignum, verecundum visu, modestum moribus, et eloquio decorum, et qui a pueritia in virtutibus exercitatus sit.* (II Mac., XV, 12.)

Ne soyons donc pas étonnés que, frappés de tant de qualités réunies, les étrangers conçoivent pour sa personne des sentiments profonds d'estime et de vénération. Le plus grand homme d'Etat que l'Angleterre ait eu de nos jours (393), après avoir séjourné quelque temps à Reims, fut si touché de ce qu'il avait trouvé dans son digne archevêque, de vertueux, de noble, d'aimable, de poli, qu'il en conserva toujours le souvenir ; si bien qu'au commencement de nos dissensions funestes il s'empressa de lui faire offrir tous ses services.

Tel était, Messieurs, l'archevêque de Reims. Alors, sans doute, il se promettait de poursuivre et de terminer en paix sa carrière ; du moins s'il prévoyait des catastrophes, il ne pouvait guère penser que bientôt il en serait lui-même la victime. Cependant à cette époque que de sinistres présages ! Des écrivains follement audacieux prêchaient hautement la licence et l'impiété ; l'esprit de blasphème et d'indépendance se répandait de toutes parts, et se manifestait jusque parmi ceux qui devaient être les plus fidèles gardiens des mœurs, des lois et de l'autorité ;

partout la révolte contre Dieu disposait à la révolte contre les rois ; dans bien des écrits lus avec avidité, et trop souvent accueillis, protégés par ceux qui devaient les redouter davantage, on ne dissimulait pas le projet qu'on a tenté plus tard, et qu'on n'a pas encore entièrement abandonné, celui de précipiter ensemble dans l'abîme tous les trônes comme tous les autels. Au dehors tout était brillant ; au dedans fermentaient tous les germes de dissolution et de mort ; et travaillée par un levain d'impiété séditionneuse, la France ressemblait à ces montagnes célèbres dont la surface se couvre des fleurs et des fruits d'une végétation féconde, et dont le sein est un immense réservoir de matières brûlantes, qui semblent n'attendre que le moment de se répandre au loin en torrents dévastateurs.

O pontife également chéri et révérend, vous ne serez pas étranger aux secousses effroyables dont la France est menacée ! mais la main de Dieu sera toujours avec vous, et l'on verra qu'aux douces et pacifiques vertus, qui, dans les jours de calme, font les bons pasteurs, vous savez joindre ce courage qui, aux jours de la tempête, fait les confesseurs et les martyrs.

DEUXIÈME PARTIE.

Elle est arrivée pour la France cette déso- lation dont on peut bien dire qu'on n'en avait pas vu de semblable depuis le commencement de la monarchie, et dont je ne veux rappeler en ce moment que ce qui se lie aux destinées du cardinal de Périgord, et qui a fait ressortir ses généreuses vertus avec tant d'éclat. Aux siècles précédents on vit ce que pouvait la haine du christianisme dans les sectateurs des autres religions, ce que pouvait le faux zèle pour armer quelquefois les hommes contre les hommes au nom du ciel ; maintenant on va voir ce que peut, pour le malheur des peuples, le fanatisme de l'impiété. Des sophistes impitoyables, armés tour à tour du glaive de Décius et de la plume de Julien, déclarent la guerre à Dieu et aux hommes ; tout ce qui ne ploie pas devant leurs systèmes pervers en devient la victime ; les noms de tolérance et d'humanité ne sont que le signal de la persécution la plus sanglante ; les chrétiens sont immolés devant l'autel de la *Raison*, comme ils l'étaient autrefois aux pieds des idoles du paganisme ; et le xviii^e siècle, qui s'était appelé fièrement le siècle des lumières, aura la honte éternelle d'avoir fait une multitude de martyrs. Il sera décidé que les sciences, les lettres, les arts, les connaissances humaines, toutes ces choses si vantées, ne sont rien contre la fureur des passions déchainées, quand on a brisé tous les freins de la religion et de la morale, et que ce qu'on nomme civilisation n'empêche pas qu'une nation savante et polie ne voie s'accomplir sur elle cette parole du Sage : Lorsque les impies régneront, le peuple

(392) Mgr de Coucy, autrefois vicaire général et aujourd'hui archevêque de Reims. (Ce prélat est

mort en 1824.)
(393) Pitt.

gémira : *Cum impii sumpserint principatum, genēt populus.* (Prov., XXIX, 2.) C'est surtout contre les colonnes de l'Eglise, contre le corps des premiers pasteurs que les coups sont dirigés : mais le ciel est avec eux pour leur communiquer une force invincible ; les jeunes s'unissent aux anciens pour former tous ensemble une sainte phalange contre l'ennemi commun. Le moment du combat arrive ; et, dès la première attaque, on s'aperçoit qu'il est plus facile de les dépourvoir que de les avilir, de les persécuter que de les vaincre. Recevez ici un hommage particulier, vous qui, interpellé le premier par les ennemis de la religion, donnâtes au clergé français le signal d'une héroïque résistance (394). Certes, c'est un beau spectacle donné au monde que celui de cent trente évêques, qui, s'élevant par la foi au-dessus de toutes les considérations humaines, immolent leur repos à leur conscience, et préfèrent l'exil, la mort même, s'il le faut, à de commodes mais funestes innovations. Partez, illustres exilés, apparaissez aux nations étrangères avec l'intégrité d'une foi que rien n'a été capable d'entamer ; dispersez-vous jusqu'au milieu des communions séparées de la nôtre ; dissipez par votre seule présence les préjugés dont elles peuvent être inbuës ; et marchant à la tête de tant de prêtres fidèles qui suivent vos pas, montrez aux peuples divers cette Eglise gallicane, plus belle dans ses malheurs que dans ses prospérités et plus grande encore que sa renommée. Il était digne du royaume très-chrétien de donner à l'univers un des plus beaux exemples d'héroïsme religieux que puissent présenter les annales du christianisme ; pour trouver quelque chose de semblable, il faudrait remonter jusqu'aux Eglises d'Afrique, au temps de la dévastation des Vandales.

C'est parmi ces glorieux confesseurs de la foi que nous trouverons l'archevêque de Reims : on peut le suivre en quelque sorte à la trace de ses vertus ; calme au milieu des orages, résigné dans le malheur, il a l'âme trop élevée pour ne pas avoir perdu sans amertume ce qu'il possédait sans cupidité. Si son nom, sa dignité, ses qualités personnelles lui donnent quelque ascendant auprès des hommes riches et puissants des diverses contrées de l'Allemagne, c'est pour le faire tourner au soulagement de l'indigence et de l'infortune. A Bruxelles, à Cologne, à Wolfenbüttel, partout il se montre comme un ange de paix et d'humanité ; par sa patience il apprend aux autres à souffrir, par sa douceur il calme les âmes aigries, versant les consolations quand il ne peut répandre les bienfaits ; et ici, comme en tout, on pouvait dire de lui ces paroles qui lui ont été si heureusement appliquées : Que ses voies étaient belles, que tous ses pas étaient pacifiques : *Via ejus, via pulchræ et omnes semitæ illius pacificæ.* (Prov., III, 17.)

Est-il appelé auprès de son roi ? il ne cessera pas d'être l'homme de Dieu et l'homme

des malheureux ; et sa sagesse, son courage le rendront digne d'entrer dans les conseils d'un prince qui a su contempler d'un œil ferme les débris de sa grandeur, qui n'a jamais désespéré de lui, de sa famille, de la France, et que le ciel conservait en effet pour des temps plus heureux.

Cependant, Messieurs, sans religion et sans roi qu'était devenue notre patrie ? Dix ans s'étaient écoulés, qui avaient accumulé sur elle les impiétés et les abominations de dix siècles, lorsque tout y prend une face nouvelle. Un homme est suscité de Dieu, tantôt pour abattre ce qui est debout, comme Attila, tantôt pour relever ce qui est abattu, comme Cyrus, jusqu'à ce qu'enfin, après avoir été l'instrument de la Providence, il soit brisé lui-même sans retour. J'en ai encore, c'est sur le champ de bataille qu'il reçoit d'en haut la pensée de pacifier l'Eglise de France. Dans ce dessein, il se tourne vers celui qui, placé au sommet de la hiérarchie sacrée, étend ses regards sur tout le monde chrétien, observe, corrige, console, fortifie, et s'empresse d'aller au secours des Eglises affligées. Ici que va-t-il arriver ? Une lutte s'engage entre le saint-siège et une grande partie des évêques de France. D'un côté, on croit devoir prendre des mesures extraordinaires pour guérir des maux qui paraissent incurables par les voies communes, et s'élever au-dessus de ce qui est consacré par les usages et les canons ; de l'autre, on croit devoir faire entendre des réclamations respectueuses en faveur des formes antiques. Laissons à l'histoire le soin de raconter les faits et les controverses, et contentons-nous de rappeler à ce sujet ce que disait saint Augustin à l'occasion des différends élevés, au III^e siècle, entre saint Cyprien et le pape saint Etienne : Que si les esprits étaient divisés, la paix et la charité régnaient dans les cœurs : *Vicit pax in cordibus eorum.* Et quel évêque français, même au milieu de tous ces démêlés, ne se fût écrié volontiers avec ce Bossuet, le plus beau génie de la France et l'oracle de notre Eglise : « Sainte Eglise romaine, mère des Eglises et mère de tous les fidèles, Eglise choisie de Dieu pour unir ses enfants dans la même foi et dans la même charité, nous tiendrons toujours à ton unité par le fond de nos entrailles ! Si je t'oublie Eglise romaine, puissé-je m'oublier moi-même ! que ma langue se sèche et demeure immobile dans ma bouche, si tu n'es pas toujours la première dans mon souvenir, si je ne te mets pas au commencement de tous mes cantiques de réjouissance : » *Adhæreat lingua mea faucibus meis, si non meminero tui, si non proposuero Jerusalem in principio lætitiæ meæ.* (Psal. CXXXVI, 6.)

Mais pendant que l'Eglise de France respire, une longue carrière de douleurs s'est ouverte pour l'Europe entière. Les princes et les peuples, les capitales des Etats divers comme les cités vulgaires, les ar-

(394) M. de Bonnac, évêque d'Agén, mort premier aumônier du roi.

mées les plus nombreuses comme les mieux commandées, tout est vaincu, tout succombe; et l'Europe, qui s'était épouvantée des forfaits de l'impiété, s'épouvanta peut-être davantage encore des triomphes de nos guerriers. La victoire les a conduits dans les contrées du Nord; mais bien souvent la victoire fait payer chèrement les palmes qu'elle donne. La ville de Mittau se remplit de soldats français malades ou blessés; un mal contagieux les dévore, tout s'empresse de les secourir : la fille des Césars, héroïne de bonté comme de courage, prépare elle-même de ses royales mains de quoi panser leurs plaies. Plusieurs de nos prêtres exilés périssent victimes de leur zèle, et de ce nombre est en particulier ce digne ministre du Très-Haut, étranger par la naissance, mais Français par le cœur, à qui notre patrie doit un monument de reconnaissance, et que le ciel avait destiné à être le consolateur des rois de la terre dans leurs extrêmes infortunes. O vénérable Edgeworth ! je crois m'honorer moi-même, ou plutôt honorer le sacerdoce tout entier, en rendant ici un hommage solennel à votre sublime dévouement : la terre n'avait pas de récompense digne de vous; le ciel vous réservait la plus belle de toutes les couronnes, celle des martyrs de la charité. Ici, Messieurs, je retrouve notre pontife avec tous ses sentiments de commisération pour le malheur; rien ne l'arrête : il visite lui-même, sur le lit de douleur, ces Français qu'y retiennent leurs blessures ou la maladie. Oh ! combien ses entrailles sont émues sur le sort de ces hommes dont la patrie est aussi la sienne. Il peut bien dire, dans l'oubli de toutes nos discordes : Quel est le Français qui souffre sans que je souffre avec lui ? *Quis infirmatur, et ego non infirmor?* (II Cor., XI, 29.)

Mais quoi ! ne doit-il donc plus la revoir, cette France qui lui est si chère ? L'auguste famille dont il partage la destinée est-elle donc condamnée à errer éternellement sur les terres étrangères ? Non, Messieurs, la Providence va sortir enfin de son secret et se manifester en sa faveur. Un historien de l'antiquité profane a fait une réflexion bien remarquable sous sa plume (395) : « Lorsque Dieu, dit-il, veut changer le sort des hommes, il a coutume de pervertir leurs conseils : en sorte qu'ils paraissent avoir mérité leurs infortunes par leurs fautes, et n'être pas moins imprudents que malheureux. » A ces traits, Messieurs, vous reconnaissez ce dominateur de la France, et même de l'Europe, qui, dans l'enivrement de sa puissance, prépare, poursuit, consomme avec la plus aveugle obstination sa propre ruine. Alors un cri d'amour s'élève dans le royaume, qui retentit jusqu'à l'asile des enfants de saint Louis; et voilà qu'ils apparaissent comme l'astre du jour après les tempêtes, apportant le bonheur avec la véritable liberté, et la France se reposera enfin sous le

sceptre paternel de ses rois antiques. Vous venez avec eux, vous, pontife dont nous célébrons la mémoire. Après avoir été fidèle à leur infortune, ne faut-il pas que vous soyez réjoui par leur triomphe ?

Ici, Messieurs, je dois oublier les événements purement politiques et étrangers à mon ministère, pour ne voir que les intérêts de la religion, qui, au reste, est dans la société ce qu'est la lumière dans la nature, par laquelle tout se vivifie, et sans laquelle tout languit. Il s'agit de donner à cette religion sainte plus d'éclat et plus d'autorité, pour l'affermissement même du trône et le bonheur des peuples; de faire cesser toute division; de multiplier les sièges épiscopaux, pour rendre les secours spirituels plus faciles et plus abondants, et pour combler, s'il est possible, l'abîme que le temps et la mort ont creusé au milieu du sanctuaire.

C'est pour cela même que des négociations sont entamées avec le saint-siège. Nous n'essayerons pas de soulever le voile dont elles ont été couvertes, ni de discuter les projets divers qui purent être formés : nous dirons seulement que notre sage pontife était incapable de se laisser égarer par des considérations privées, et qu'il aimait trop sincèrement l'Eglise pour ne pas se prêter, dans des temps difficiles, à toutes les condescendances de la charité. Une convention nouvelle avec le souverain pontife est enfin publiée; avec elle naissent de douces espérances dans l'âme des fidèles. Mais voici que des eris d'alarme se font entendre, comme à l'aspect d'un ennemi qui viendrait envahir nos provinces; et, dès ce moment, les obstacles se multiplient devant l'autorité. Messieurs, je ne suis point ici pour accuser les hommes; mais il m'est bien permis de déplorer les malheurs des temps, qui ont prolongé le veuvage de beaucoup d'Eglises désolées, et privé pendant deux années cette capitale de son premier pasteur.

Enfin, Messieurs, le cardinal de Périgord monte sur le siège de Paris, ayant à ses côtés le fils adoptif de son cœur paternel, sur lequel devait reposer son esprit, et qui fait maintenant notre consolation et nos espérances. Qu'on ne pense pas que l'âge et les infirmités aient affaibli les facultés du vénérable pontife, ou altéré la douceur de son caractère : non, la sagesse est dans ses pensées, comme l'urbanité dans ses discours et ses manières. Il porte un coup d'œil plein de sagacité sur l'état du peuple que le ciel lui confie, sur les maux et sur les remèdes, et le zèle semble lui donner des forces que la nature lui refuse.

Ranimer l'esprit sacerdotal parmi les ministres des autels; et pour cela les réunir durant plusieurs jours en un lieu de solitude et de recueillement, où il se trouvait lui-même, partageant leurs repas comme leurs pieux exercices, et rappelait l'apôtre saint Jean dans sa vieillesse, au milieu de ses disciples bien-aimés; surveiller avec une

attention spéciale l'enseignement et la piété dans ces écoles où croissent les jeunes élèves du sanctuaire, dernier espoir de la religion; soutenir de son autorité l'œuvre apostolique des missions, qui a fini par triompher de tous les préjugés; encourager toutes les saintes entreprises qu'inspire la charité, et pour l'éducation de l'enfance, et pour le soulagement des malheureux, et pour la conversion des âmes égarées: voilà ce qui occupait son épiscopat. Un désir bien cher à son cœur, qu'il aimait à manifester, et dont il appelait avec ardeur l'accomplissement pour le bien des générations présentes, c'était le désir et de voir consacré au culte de la patronne de Paris le temple magnifique érigé en son honneur, et de voir se relever cette illustre Sorbonne, d'où, pendant plusieurs siècles, ont découlé, comme d'une source intarissable, des ruisseaux de saine doctrine dans toutes les parties de l'Eglise gallicane; et de voir bâtir une demeure plus commode, plus spacieuse, plus saine, pour les jeunes lévites, dont la conservation est si précieuse. Il a eu la consolation de bénir lui-même la première pierre de cet édifice; espérons que les circonstances permettront au roi très-chrétien d'accomplir le reste de ses vœux. Enfin, pour ne pas interrompre le récit des œuvres de son zèle, je dirai que c'est à lui qu'est dû le bienfait de cette visite pastorale qu'exécute aujourd'hui si heureusement son successeur; en sorte que, même après sa mort, il continué d'instruire et d'édifier: *Defunctus adhuc loquitur.* (Hebr., XI, 4.)

Déjà depuis une année il se livrait dans cette capitale à tous les soins du ministère pastoral, lorsque le ciel vint réjouir la France par un de ces événements où la Providence semble se montrer à découvert. O merveille si désirée et si opportunel un rejeton est sorti de la tige des lis, un nouvel Henri nous est né, et l'on peut bien dire que le berceau qui le reçoit renferme la *fortune de la France*. Quelle mère! quelle naissance! Et qui ne fut pas tenté de s'écrier: *Quel pensez-vous que sera un jour cet enfant? « Quis putas puer iste erit? »* (Luc., I, 66.) Le moment est venu de le porter dans cette basilique même, pour le consacrer à son Dieu. Vous savez quelle fut la pompe et la magnificence de ce jour si heureux pour tous, mais en particulier pour le pontife qui, de ses mains vénérables et pures, offrit à celui par qui règnent les rois l'enfant miraculeux, devenu le signe de la réconciliation du ciel avec la France. C'est bien après cette auguste cérémonie qu'il put dire, comme le vieillard de l'Evangile: Maintenant, ô mon Dieu! laissez aller en paix votre serviteur; mes vœux sont accomplis; j'ai vu de mes yeux le salut de la France et la paix du monde.

Depuis ce moment, en effet, tout semble annoncer qu'il a rempli sa destinée sur la terre: mais si, d'un côté, son grand âge et ses souffrances habituelles faisaient craindre pour ses jours, de l'autre, il semblait qu'on ne devait jamais perdre celui qu'on eût voulu toujours conserver, et sans cesse les

désirs se changeaient en espérances. Que si l'épuisement de ses forces devient sensible de plus en plus, sa patience est inépuisable, et sa douceur n'en est que plus touchante au milieu des maux qui le consomment. Avec les périls croissent les alarmes; tout ce que peut l'art des hommes les plus habiles est mis en usage; mais tout est inutile. Le malade n'a plus rien à attendre des hommes; toutes ses pensées se tournent vers les derniers secours que l'Eglise donne à ses enfants; il les reçoit avec une douce confiance des mains de celui qui le chérit et le révere comme son père, et qui, faisant effort sur sa douleur, lui adresse les paroles les plus tendres et les plus consolantes. Fortifié par la grâce, il semble ne plus vivre pour la terre. Toutefois ces affections de famille, que la religion consacre et qu'elle épure, sont loin d'être éteintes dans son cœur: plein de tendresse pour les siens, qui, dans ces derniers moments, entourent son lit de mort, il lève sur leurs têtes ses mains défaillantes, et il appelle sur eux toutes les faveurs de la divine miséricorde. Mais voici que deux enfants de saint Louis, ces princes d'un cœur si noble, si français, si chrétien, viennent visiter celui qu'ils appellent *notre ancien ami*. Oh! qui pourrait dire combien cette parole touchante pénétra un cœur comme le sien, et dut y ranimer son amour pour le sang des Bourbons! Aussi, la nuit même qui devait se terminer par sa mort, on l'entendit prier encore pour son roi et pour l'enfant de la France. O Dieu! n'avez-vous pas exaucé de si pieux gémissements? Enfin, comblé d'années et de biens spirituels, qui sont pour lui le gage d'une gloire immortelle, le saint vieillard s'endort dans la paix du Seigneur: *Mortuus est in senectute bona, plenus dierum, et divitiis, et gloria.*

Messieurs, le cardinal de Périgord n'est plus, mais ses exemples et ses vertus nous restent. Parcourez sa longue carrière: quelle tache y trouvez-vous qui la dépare? Il s'est éteint comme un astre, qui, dans son cours, n'aurait répandu sur la terre que de bénignes et salutaires clartés. Disons, pour la consolation de l'Eglise de France, qu'il vivra dans les deux prélats héritiers de ses dignités, et dont l'âge, la piété, la sagesse éclairée, permettent de concevoir pour l'avenir de si douces espérances. Elles sont ici présentes, elles sont venues rendre avec nous à sa mémoire un hommage de tendre et respectueuse reconnaissance, les personnes dont les noms sont écrits dans l'acte dépositaire de ses dernières volontés: et pourrait-il ne pas être à jamais gravé dans nos cœurs ce testament, image de sa vie, dans lequel son âme s'est épanchée avec tout ce qu'elle avait de piété, de noblesse, de bonté, de douceur, et qui renferme en particulier des témoignages si honorables d'estime et d'affection pour celui qui lui succède sur le siège de cette capitale.

O bienheureux pontife, si, après une longue vie de vertus et de souffrances. il

vous eût resté néanmoins en mourant quelque chose à expier aux yeux de celui qui *juge les justices mêmes* (Ps. LXXIX, 3), sans doute que tant de vœux, de prières, de sacrifices offerts sur nos autels, auront achevé de purifier votre âme ! J'aime à vous contempler sur un trône de gloire, entre vos saints prédécesseurs, saint Remi et saint Denis. Si l'Eglise de l'apôtre des Français a joui de vos premières affections, l'Eglise de l'ancienne Gaule a eu les affections de vos dernières années ; et l'une et l'autre portent à votre mémoire un égal sentiment de vénération et d'amour. Du haut des cieux, vous veillerez encore sur elles ; surtout vous demanderez, pour vos successeurs et pour les coopérateurs de leur sollicitude, la grâce de mériter, en imitant vos vertus, la couronne immortelle qui en est la récompense.

ARTICLES DU TESTAMENT

DE S. E. M^{SE} LE CARDINAL DE PÉRIGORD.

I. Je prie Mgr l'archevêque de Trajanople, coadjuteur de l'archevêque de Paris, de recevoir mes pontificaux et autres livres que je puis avoir à l'usage du diocèse de Paris, comme un très-faible témoignage de mon estime et de mon amitié. Je remercie le roi d'avoir bien voulu me l'accorder pour coadjuteur, et je me félicite tous les jours de l'avoir pour adjoint dans l'administration de cet important diocèse, dont la charge était trop forte pour moi, vu mon grand âge et mes habituelles et douloureuses infirmités. Cette réunion pouvait seule me déterminer à accepter cette effrayante charge, que j'avais prié plusieurs fois, et avec les plus vives instances, Sa Majesté de ne pas exiger de mon attachement et de mon dévouement que je l'acceptasse. J'ai la consolation de penser qu'après moi Monsieur le coadjuteur y fera tout le bien qu'il lui sera possible et que je désire.

II. Je renouvelle à Mgr le coadjuteur mes remerciements de tout ce qu'il a bien voulu faire, du zèle qu'il n'a cessé de mettre pour m'aider dans le commencement du bien qu'il était possible de faire pendant le peu de temps que j'ai été archevêque de Paris. Je me félicite tous les jours de l'y avoir pour successeur, bien assuré, d'après ses vertus, son zèle et ses moyens, qu'il y fera tout le bien qui dépendra de lui.

III. ORAISON FUNÈBRE

DE LOUIS XVIII, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE,
*Prononcée dans l'église royale de Saint-Denis,
le 25 octobre 1824.*

Ego occidam, et ego vivere faciam; ego percutiam, et ego sanabo, et non est qui de manu mea possit eruere. (Deut., XXXII, 39.)

C'est moi qui fais mourir et c'est moi qui fais vivre; c'est moi qui blesse et c'est moi qui guéris; et nul ne peut se soustraire à ma souveraine puissance.

Monseigneur (396),

Sans doute que l'histoire des peuples pas-

(596) Monseigneur le Dauphin.

sés nous offre des époques étonnantes qui doivent laisser après elles de longues et profondes traces dans l'avenir; mais je ne sais si les annales du monde présentent rien de comparable à ce que l'Europe a vu depuis trente-cinq années, et s'il existe une autre époque d'une égale durée, qui soit aussi frappante par la multitude, par la rapidité, par la nature même des événements. Où trouver ailleurs, dans un si court espace de temps, de si grandes calamités pour les peuples, de si grandes catastrophes pour les rois, et tout à la fois pour les uns et les autres de si merveilleuses restaurations après tant d'effroyables bouleversements? Et comme ici le cœur du chrétien se tourne sans effort vers celui dont la pensée se joue dans cet univers, qui préside aux destinées des nations comme aux mouvements des astres, et seul a le droit de dire : *C'est moi qui fais mourir, c'est moi qui fais vivre; c'est moi qui blesse et c'est moi qui guéris; et nul ne peut se soustraire à ma souveraine puissance!* « *Ego occidam, et ego vivere faciam; ego percutiam, et ego sanabo; et non est qui de manu mea possit eruere.* »

Voyez d'abord notre France, déchirant ses entrailles de ses propres mains; passant de ce qu'il y a de plus extrême dans la licence à ce qu'il y a de plus extrême dans la tyrannie; faisant revivre tout le courage des anciens martyrs en déployant toute la férocité des anciens persécuteurs; épouvantant l'univers par ses forfaits comme par ses victoires; brisant, après l'avoir adorée, l'idole sanglante de la liberté, pour courber sa tête sous le joug d'un maître, et, ce qui n'est pas moins prodigieux, finissant par recevoir au milieu d'elle avec transport ce roi qui, après vingt-cinq ans d'exil, vient s'asseoir sur son trône aussi naturellement que le père de famille, après une longue absence, se retrouve au milieu de ses enfants.

Au dehors, qu'a-t-on vu? Le trône pontifical est trois fois abattu et trois fois rétabli. D'antiques dynasties tombent pour se relever, et des rois nouveaux ne paraissent un instant sur le théâtre du monde que pour en disparaître à jamais. Des guerres nationales semblent pousser des populations entières sur les champs de bataille, et menacer de convertir en désert le sol qu'elles habitent. Partout la civilisation, comme le christianisme, paraît être sur le penchant de sa ruine; l'Europe est ébranlée, bouleversée et comme démolie; et tout à coup elle est reconstruite sur ses anciens fondements. Enfin, après avoir passé par tous les genres d'épreuves et de traverses, la religion triomphe avec son auguste chef, rentre avec lui dans la capitale du monde chrétien, et peut encore faire entendre sa voix du sein de cette Rome qui depuis dix-huit siècles est toujours combattue et toujours victorieuse; qui, destinée à régner par l'Evangile, quand elle ne peut plus régner par les armes, est véritablement la ville éternelle.

Que le matérialiste ne voie dans cet ensemble d'événements que les jeux de je ne sais quel aveugle hasard, c'est le délire de la raison humaine. Que le politique se borne à étudier les ressorts secrets et l'enchaînement des causes secondes qui ont dû concourir à produire ces étranges phénomènes : sans dédaigner ces recherches utiles, le philosophe chrétien porte plus haut ses pensées ; il s'élève jusqu'au trône de celui qui tient dans ses mains puissantes les rênes du monde, et sait, quand il lui plaît, frapper les rois par les peuples, et les peuples par les rois. Oui, sachons reconnaître en tout cette Providence qui règle le sort des empires comme celui des particuliers, qui dompte par l'expérience les nations indociles à la raison, les ramène, comme malgré elles, à l'autorité par la licence, aux lois par l'anarchie, à la religion par les excès monstrueux de l'impiété, guérit dans sa miséricorde après avoir blessé dans sa justice ; et redisons encore avec Moïse les paroles qu'il met dans la bouche de Dieu même : *C'est moi qui donne la vie et la mort, et personne ne peut échapper à ma toute-puissance. « Ego occidam, »* etc.

Le ciel, Messieurs, a voulu que le monarque qui est plus particulièrement aujourd'hui l'objet de nos pieux regrets, loin d'être étranger à ces événements extraordinaires, y fût mêlé sans cesse ; qu'il en eût été le témoin, la victime ou l'instrument ; qu'il y ait occupé une place dont l'histoire conservera l'immortel souvenir. Le malheur l'a préparé à régner avec gloire. Voyons-le dans la disgrâce comme dans la prospérité, tantôt enveloppé dans les desseins d'une Providence sévère qui punit, tantôt servant aux desseins d'une Providence miséricordieuse qui pardonne. Français de toutes les conditions, de tous les âges, ne craignez pas de fixer les yeux sur lui dans toutes les conjonctures de sa vie : vous le trouverez toujours digne d'admiration et d'amour, toujours se conduisant en roi, dans l'infortune par sa magnanimité, sur le trône par sa sagesse. Tel est l'éloge que nous consacrons à la mémoire de très-haut, très-puissant et très-excellent prince Louis XVIII^e du nom, roi de France et de Navarre.

PREMIÈRE PARTIE.

Vers le milieu du dernier siècle, une secte impie et séditieuse éleva la voix avec l'éclat de la trompette, pour crier aux peuples que le christianisme est une superstition et la royauté une tyrannie. Elle mit en œuvre tout ce que le libertinage de l'esprit pouvait inventer pour justifier la corruption du cœur, pour inspirer la haine de la religion et le mépris de ses ministres, pour remuer dans l'homme l'amour si vif de l'indépendance ; partout les anciennes croyances sont ébranlées, les liens de la subordination se relâchent, la licence des écrits passe dans les mœurs publiques : on semble vouloir

s'affranchir de toute espèce de joug, n'avoir de maître ni au ciel ni sur la terre ; et l'on peut bien dire que le trône et l'autel étaient renversés dans les opinions avant de l'être en réalité.

C'est dans ces sinistres conjonctures que la naissance appelle au trône ce prince de sainte mémoire, d'une âme si pure, d'une raison si saine, d'une instruction si solide, d'un amour si vrai pour son peuple, et qui devait être le martyr de sa bonté comme de sa foi. Jamais prince ne fut plus digne d'être heureux, et jamais prince n'a été plongé dans un abîme plus profond de maux et de douleurs. Sa politique était dans son cœur : faut-il s'étonner qu'elle ait pu être trompée quelquefois par sa tendre humanité ? Les bienfaits qu'il répand au commencement de son règne, les réformes désirées qu'il opère, annoncent que les Français ont dans lui un père plutôt qu'un roi. Tout semble lui promettre de brillantes destinées, lorsque quelques embarras dans les affaires publiques font agiter des questions délicates sur l'origine et l'étendue du pouvoir. Les habitudes luttent bien encore contre les doctrines nouvelles : mais l'obéissance est trop raisonnée pour être bien profonde ; l'esprit du siècle l'emporte ; bientôt un cri se fait entendre, qui devait être comme le présage de longues et violentes tempêtes. On demande, on appelle avec de bruyantes clameurs la convocation de nos anciennes assemblées politiques ; les sages sont dans la crainte, les novateurs ont tressailli de joie.

Voici donc que le meilleur, le plus confiant de tous les rois s'entoure de ses sujets comme un père de ses enfants. Mais à peine le grand conseil de la nation est réuni, que la révolution commence. Messieurs, je ne suis point ici pour accuser les hommes ; je laisse à l'histoire le soin de nommer les personnages, de les peindre avec les traits de l'inflexible vérité, de les traduire tous, sans distinction de rang et de naissance, au tribunal de la postérité, pour y être jugés par leurs doctrines et leurs œuvres. Je n'oublierai pas que les lèvres du prêtre doivent être *dépositaires* de la charité comme de la science (397) : ce n'est pas du haut de la chaire d'un ministère de paix, et devant les restes vénérables d'un prince pacificateur, que je ferai entendre des paroles de haine et de discorde ; mais aussi je n'aurai pas la faiblesse de taire les excès et d'épargner l'esprit de perversité qui sera la honte éternelle de ces derniers temps.

Comment se fait-il qu'au sein d'une assemblée qui renferme tant de lumières, tant de talents et même tant de vertus, il se forme des orages qui, après avoir grondé longtemps sur le trône et l'autel, finissent par les briser ? C'est que la plupart de ses membres, plus ou moins imbus de fausses maximes, se laissent dominer par une faction irréligieuse et turbulente, qui se joue également de Dieu et des hommes, et veut

(397) *Labiæ sacerdotis custodient scientiam.* (Malach., II, 7.)

tenter une expérience sur la société au risque de la bouleverser tout entière. On ne craint pas de dire hautement qu'il faut tout changer : changer les lois, changer les mœurs, changer les hommes, changer les choses, changer la langue, tout détruire; oui, tout détruire, parce qu'il fallait, disait-on, tout recréer. De là cette sauvage *Déclaration des droits*, qui n'était propre qu'à étouffer le sentiment des devoirs, et qu'à faire de la France un amas de ruines. Laissez-les fermenter dans les esprits ces levains de discorde et de cupidité, et l'on verra que, pour avoir eu l'imprudence de semer de mauvaises doctrines, on aura le malheur de n'en recueillir que des crimes; et l'on verra se vérifier cette parole du plus grand des orateurs, que là où le monde est maître, tout le monde est esclave.

En vain le sage monarque, alarmé des maux dont il voit l'Etat menacé, cherche à les prévenir par une royale condescendance (398), qui, s'accordant avec les vœux exprimés dans toutes les provinces, devait alléger pour le peuple le fardeau des charges publiques, et satisfaire, ce semble, les esprits les plus difficiles : son autorité est méconvenue comme sa bonté, et l'on ose ne voir dans les bienfaits du roi que les présents de la tyrannie. *O génération incrédule et perverse! « Generatio perversa et incredula! »* (Luc., IX, 41) tu insultés à la main paternelle qui veut te sauver; hé bien, le bras du Tout-Puissant va s'appesantir sur toi, longtemps tu porteras la peine de ta folle audace; tu te rouleras de changement en changement, d'excès en excès, d'abîme en abîme, déchirée, ensanglantée par tes propres fureurs, opprimée par tes lois, opprimée par tes gouvernements divers; et tu ne trouveras de sécurité qu'à l'ombre d'institutions analogues à celles que tu repousses de la main de ton roi, et que viendra te donner un jour son auguste frère.

Poussée en quelque sorte par le génie de l'impiété et de la destruction, la France ne sait plus où s'arrêter. Tout ce qu'il y a de plus monstrueux, la spoliation, le sacrilège, la corruption publique, le meurtre, sont devenus un système : aussi les calamités et les excès de huit siècles semblent s'accumuler sur notre patrie dans l'espace de huit années. Mais, au milieu de tant de noirs forfaits, il en est un qui se fait remarquer plus que tous les autres ensemble : ma bouche se refuse à le nommer; je ne veux qu'entendre ici la parole inspirée du prêtre du Dieu vivant : *Fils de saint Louis, montez au ciel!* Oui, c'est dans les cieus que je le vois, entre son héroïque sœur et le plus saint de ses ancêtres, devenu comme eux l'ange tutélaire de la France, après avoir été victime de son amour pour elle.

On dirait que cette France nouvelle, qui a cherché sa régénération dans le crime, aspire à être barbare au centre du monde civilisé; tant elle s'étudie à n'avoir rien de

commun avec le reste des peuples. Ses mœurs, ses habitudes, sa langue prennent un caractère hideux; les dénominations les plus ignobles sont des titres d'honneur : tout est changé, jusqu'au nom des mois et des jours; tous les signes du culte public ont disparu. Dieu n'a plus de temple, et l'on sait pour la première fois ce que c'est qu'un peuple sans religion.

Non, la France n'est plus dans la France même; il faut la chercher hors de ses frontières : le crime est au dedans, la gloire est au dehors; elle s'est réfugiée dans les camps. Mais, ô lamentable effet de tant de discordes impies! je vois des Français armés contre des Français, le frère contre le frère, le père contre le fils. Leur patrie est commune, leur valeur est égale; leurs bannières sont différentes. Un jour viendra que le mur de division qui les sépare tombera pour jamais : il n'y aura plus ni vainqueurs ni vaincus, il n'y aura que des Français; leurs épées seront unies comme leurs cœurs; ils se reposent sous la même tente, ils se rallieront au même panache blanc du petit-fils de Henri IV; ils combattront, ils triompheront ensemble au même cri d'honneur et de fidélité.

Mais ce prodige de réconciliation, à qui le devons-nous? A ce roi même que vous m'accusiez peut-être de perdre trop longtemps de vue, et qui a été si grand dans l'adversité. Certes, Messieurs, c'est un beau spectacle que celui d'un prince qui tombe sans se dégrader; que dis-je, qui trouve dans le malheur une source de gloire. L'histoire dira quelles furent sa conduite et ses vues politiques dans ces premières campagnes dont l'issue devait être si funeste à sa cause; et la postérité saura que si la fortune trahit ses drapeaux, elle ne le fit jamais descendre au-dessous de ses hautes destinées. Si vous le suiviez dans les diverses contrées du midi et du nord, à Vérone, sur les bords du Rhin, à Blankenbourg, Mittau, Varsovie, Hartwell, vous trouveriez que, frère de roi, régent du royaume, roi enfin, il montra partout un caractère plein de force et de magnanimité.

Voulez-vous savoir quelle idée il se faisait de la royauté. Il va lui-même vous l'apprendre. Après la mort de l'enfant-roi, dont les grâces touchantes, la candeur, l'innocence n'avaient pu attendre ses bourreaux, il écrivait à ce prince, qu'il se plaisait à nommer son fils : « La sanglante couronne qui vient de tomber sur ma tête, passera, suivant toutes les apparences, un jour sur la vôtre. Ainsi, réfléchissez plus que jamais à vos destinées futures, et dites-vous souvent : Le sort de vingt-cinq millions d'hommes dépendra un jour de moi. » Paroles non moins sublimes que pleines de cette bonté naturelle à une race de princes qui n'ont jamais vu dans la royauté que le devoir de rendre les peuples heureux.

Obligé de quitter l'Italie, où il s'était réfugié, il va se placer au poste qui était le

plus digne de lui ; il se rend au milieu de cette armée à laquelle le héros qui la commandait a donné son nom. Ici encore ses espérances sont trompées ; mais, du moins, il aura plus d'une fois l'occasion de montrer une intrépidité plus rare peut-être que celle qui fait gagner les batailles. Je n'en citerai qu'un seul exemple. Il était à Dillingen, près du Danube, lorsqu'il est frappé à la tête d'un coup parti d'une main homicide : le sang coule, ses fidèles serviteurs accourent alarmés. « O mon maître, s'écrie l'un d'eux, si le misérable eût frappé une demi-ligne plus bas ! — Hé bien, mon ami, répondit le roi tranquillement, le roi de France se nommerait Charles X. »

Fugitif, trouvera-t-il quelque part un lieu de repos ? Paul I^{er} lui offre un asile dans ses Etats, et Louis se fixe à Mittau. C'est là que le ciel lui envoie une consolation bien douce au milieu de tant de rigueurs. Son cœur s'occupait, avec une sollicitude toute paternelle, du sort de l'auguste fille du roi son frère ; il appelait de tous ses vœux le moment où il pourrait la voir auprès de lui, et l'unir au jeune prince à qui sa main était destinée. Enfin, elle arrive. « Elle est à nous ! s'écrie le roi ; nous ne la quitterons plus ; nous ne sommes plus étrangers au bonheur. » A son aspect, que de larmes d'attendrissement et de joie coulent des yeux de ces serviteurs dévoués, de ces gardes fidèles, qui veillent maintenant autour de la personne d'un roi malheureux, après avoir, quelques années auparavant, bravé la mort pour sauver cette reine aussi magnanime qu'infortunée, objet de tant de haine et pourtant digne de tant d'amour ! Les deux époux seront unis sous les auspices de cette religion sainte qui seule a des remèdes pour tous les maux et des consolations pour toutes les douleurs : un autel modeste, paré de quelques fleurs, reçoit leurs serments. Ce ne sont pas ici les pompes du palais de leurs aïeux ; j'y vois quelque chose de plus grand encore dans sa simplicité : c'est la réunion tout à la fois de ce que l'infortune a de plus sacré, la naissance de plus illustre, la vertu de plus touchant. La fille des rois et un petit-fils de France obligés de chercher dans ces régions lointaines un asile pour y célébrer leur union ! Quel spectacle ! Dieu de saint Louis, vous veillerez sur ses enfants, vous les conserverez pour nous, et nous les verrons sur les marches du trône pour la consolation du roi leur père et pour le bonheur de notre patrie.

Cependant la France, fatiguée de ses propres excès, soupirait après un autre ordre de choses, et tout va prendre, en effet, une face nouvelle. Le jeune capitaine, qui, après avoir conquis l'Italie, était allé porter la guerre en Orient, reparait sur le sol français ; tous les regards se tournent vers lui comme vers un libérateur : une révolution prompte, sans être sauglante, le place à la tête des affaires publiques, sous une dénomination modeste, qui bientôt ne suffit plus à son ambition immense ; dédaignant la

gloire de Monk, il aspire à être un nouveau Charlemagne par sa puissance comme par ses titres. Jamais homme peut-être n'avait autant que lui conçu le projet d'une monarchie universelle. Rien ne résiste à ses indomptables légions ; il entre en vainqueur dans la plupart des capitales de l'Europe. Il veut que sa race efface les plus anciennes dynasties : ses frères seront rois, ses sœurs seront reines, des princes souverains seront ses vassaux. Son nom seul inspire la terreur ; et l'on peut lui appliquer cette parole de l'Écriture, que la terre est restée, en sa présence, muette, immobile de saisissement et d'épouvante : *Siluit terra in conspectu ejus.* (Mac., I, 3.) Son heure n'est pas encore venue : il s'élève malgré tous les obstacles ; il tombera malgré tous ses efforts.

Le voilà bien au fait de la grandeur et de la puissance, et, toutefois, il est effrayé au seul nom de Louis XVIII, prince désarmé, errant de contrée en contrée ; ses craintes mêmes sont comme un hommage rendu forcément à la légitimité. Il fait faire une proposition qu'un roi, fût-il réduit au dernier degré de l'infortune, ne doit jamais entendre. L'Europe connaît cette réponse de Louis, si souvent répétée, et que vous me reprochiez de ne pas répéter encore en ce jour : « J'ignore les desseins de Dieu sur moi et sur mon peuple ; mais je connais les obligations qu'il m'a imposées. Chrétien, j'en remplirai les devoirs jusqu'au dernier soupir ; fils de saint Louis, je me respecterai jusque dans les fers ; successeur de François I^{er}, je veux toujours pouvoir dire avec lui : *Tout est perdu, fors l'honneur.* »

Ce sentiment de royale fierté ne l'abandonna jamais. Et si je n'étais borné par le temps, combien ne me serait-il pas facile d'en multiplier les exemples ! Je dois maintenant vous le montrer dans sa retraite d'Hartwel, qu'il ne quittera que pour monter sur le trône de ses ancêtres. La royauté y est bien sans éclat, mais elle n'y est pas un instant sans dignité. Louis n'est pas environné de l'appareil de la puissance, mais de toute la considération que donne une haute réputation de sagesse, de lumières et de savoir. Dès son premier âge, ami des lettres et des arts, il les avait cultivés avec autant de goût que de succès ; rien n'échappait à la sagacité de son esprit, et il n'oubliait rien de ce qu'il avait une fois confié à sa mémoire. Quelle variété de connaissances ! quelle grâce dans ses discours ! quelle fleur d'urbanité ! que de mots heureux, que de récits pleins de sel et de finesse, sortis de sa bouche ! Tout est simple et calme dans sa royale solitude ; ce qu'il ne commande plus par le pouvoir, il l'obtient par ses qualités personnelles. Et il faut bien le remarquer, Messieurs : qu'un prince tombé du trône fixe encore sur lui les regards et les hommages des peuples en paraissant sur des champs de bataille, en se signalant par des victoires ou par de glorieux revers, voilà ce qu'on a vu plus d'une fois ; mais un prince à qui il n'est pas donné d'i-

lustrer ainsi ses disgrâces, et qui néanmoins sait conserver pendant vingt-cinq ans une dignité toute royale, voilà ce qui est peut-être assez rare dans l'histoire des princes malheureux. Il est vrai, le malheur a par lui-même quelque chose de sacré; mais, s'il était seul, croit-on qu'il suffirait pour attirer constamment le respect? Plus rapproché de la France, Louis est plus à portée de bien la connaître. Dans ses nobles et studieux loisirs, il médite sur les moyens d'en réparer les maux et de la gouverner avec sagesse. Sa conduite décèle toujours le roi, et ne fait que le préparer à être plus digne du trône qui l'attend.

Le moment marqué dans les desseins éternels est enfin arrivé; les enfants de saint Louis sont à la veille de rentrer dans leur héritage. Mais comment va s'opérer cette merveille? C'est ici que la Providence se montre à découvert. Après tant de conquêtes, le dominateur de la France semble dire, comme ce roi superbe d'Assyrie dont parle le prophète : *C'est moi qui ai exécuté ces grandes choses; ma sagesse a été mon conseil. C'est moi qui ai déplacé les bornes des nations, enlevé les trésors des princes, arraché les rois de leurs trônes. Les peuples les plus redoutables de la terre ont été pour moi comme un nid de petits oiseaux sous la main de celui qui les trouve; ils m'ont été soumis sans qu'il y eût personne qui osât ouvrir la bouche pour se plaindre.* (Isai., X, 12 seq.) Mais voici que Dieu, comme parle le même prophète, visite la fierté du cœur du conquérant et l'orgueil de ses yeux altiers. La victoire l'a conduit sur les confins de l'empire moscovite; fier de ses triomphes, fier surtout de commander à la plus belle armée que la terre eût encore vue, il se livre à tous les prestiges d'une ambition en délire; par un aveuglement surnaturel, il s'obstine à suivre sa marche malgré la saison des frimas, et l'ancienne capitale des Czars voit pour la première fois une armée française dans ses murs. Forcé à la retraite, il laisse passer le moment favorable. Vous savez comment ces formidables légions ont disparu dans ces climats glacés, et chacun de nous se rappelle combien la France entière frissonna d'horreur au récit authentique de ce désastre, le plus grand dont l'histoire ait conservé le souvenir.

Dieu tient dans ses mains les destinées des nations. Le généreux Alexandre part des rives de la Néwa, s'avance sur le midi de l'Europe; l'Allemagne s'ébranle; tout s'agite sur l'Elbe et le Danube, et les trois puissants alliés marchent ensemble vers le Rhin, entraînant avec eux les princes et les peuples : après bien des batailles gagnées ou perdues, ils franchissent nos frontières, ils envahissent nos provinces, et la capitale tombe en leur pouvoir.

Mais pourquoi donc tant de désastres et tant de combats? pourquoi cet ébranlement des peuples et de leurs rois? C'est que Dieu veut rétablir l'auguste maison de France. L'Europe est en travail de cette miraculeuse

restauration. Le cri de justice et d'amour qui appelle Louis au trône de ses pères, se fait entendre à lui dans sa retraite : la Grande-Bretagne s'en émeut; le prince aimable et loyal qui la gouverne, en laisse éclater une joie qui se communique à ses sujets; sa capitale arbore tous les signes, tous les emblèmes de la famille de nos rois, et la population entière est devenue française. Cependant un noble fils de France arrive parmi nous; il s'avance au milieu des lis et des panaches blancs, resplendissant en quelque sorte de la joie qu'il éprouve et de celle qu'il répand sur son passage. Beau jour, qui devait être suivi d'un jour encore plus beau! Le roi de France paraît enfin. Je ne sais quelle ivresse de bonheur s'empare de l'immense cité qui le revoit dans son sein. Son premier soin est d'aller rendre des actions de grâces à celui par qui règnent les rois, et d'annoncer ainsi à son peuple qu'en montant sur son trône, il va s'y montrer une image vivante de la Divinité, et faire asseoir à ses côtés la justice et la clémence.

Ici, Messieurs, revenons un instant sur les événements que je viens de rappeler, et suivons la Providence dans l'accomplissement de ses desseins à l'égard de la monarchie, de la famille royale et de la religion.

Une fausse politique, bien différente de celle qui les anime aujourd'hui, avait égaré les puissances étrangères et leur avait inspiré d'ambitieuses pensées sur la France : eh bien! le ciel permet que les armées françaises, constamment victorieuses, déconcertent leurs projets; le sol de la patrie ne sera point entamé, et la France de Louis XIV est encore la France de Charles X.

Les ennemis de la religion affectaient de dire, pour la rendre odieuse et méprisante, qu'elle énervait le courage, qu'avec leurs croyances et leurs pratiques les chrétiens n'étaient pas faits pour combattre. hé bien, le ciel permet que la chrétienne Vendée devienne la terre de l'héroïsme, et fasse voir l'alliance de ce que la piété a de plus simple et de plus populaire, avec ce que le courage peut avoir de plus entreprenant et de plus audacieux.

Deux monstres, celui de l'impiété et celui de l'anarchie, semblaient devoir ravager pour toujours l'Eglise et l'Etat : eh bien! le ciel suscite un homme qui les enchaîne de son bras puissant, relève les autels abattus, comprime ces sociétés d'autant plus ennemies des peuples qu'elles se disent plus populaires, et, sans le savoir, prépare ainsi pour les Bourbons une France monarchique et catholique tout à la fois.

Un philosophisme qui se croyait la sagesse, disait que la religion n'avait plus de racines dans la foi des peuples, et qu'elle tomberait si elle était abandonnée à ses seules forces; même il avait espéré de faire trouver fausses les promesses de perpétuité faites à l'Eglise chrétienne par son divin fondateur : eh bien! le sanctuaire est dépouillé, ses pontifes sont dans l'indigence, ses prêtres languissent dans

l'exil ou meurent sur les échafauds ; les choses saintes sont l'objet de la dérision publique, tous les appuis humains sont brisés, tout l'éclat extérieur a disparu : et toutefois, quand le moment est arrivé, la religion sort toute vivante du fond des cœurs, où elle s'était réfugiée comme dans un asile inviolable. Ce n'est pas tout : le chef de l'Eglise est captif. Mais qu'on ne s'y trompe pas ; l'univers le contemple : sa prison a plus d'éclat que le Vatican avec toute sa magnificence ; ses chaînes sont plus glorieuses que sa tiare. La renommée de ses vertus se répand au milieu des communions séparées de la sienne, et le monde entier s'étonne de se trouver catholique par un sentiment d'admiration dont il ne peut se défendre. Enfin le Vicaire de Jésus-Christ est rendu au peuple romain à l'époque où les enfants de saint Louis et de Henri IV sont rendus au peuple français. Dieu l'a voulu ainsi pour la consolation de son Eglise et pour l'instruction de la terre ; et c'est bien en ce jour qu'il faut plus que jamais répéter les paroles que Bossuet, d'après les livres saints, faisait entendre sur la tombe d'une reine malheureuse : « Comprenez maintenant, ô rois ; instruisez-vous, vous qui êtes appelés à gouverner les nations : » *Et nunc, reges, intelligite ; erudimini, qui judicatis terram.*

Je passe à des jours qui sont plus particulièrement des jours de miséricorde. Je vais montrer Louis sur son trône, qu'il est si digne d'occuper par sa haute sagesse : sujet de la seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Le temps de justice a fait place au temps de miséricorde ; la famille de nos rois est rendue à notre amour ; elle est à nous comme nous sommes à elle : on peut bien l'appeler nationale, tant elle est nécessaire au bonheur, à la durée, à l'existence politique de notre nation. Une ère nouvelle commence, qui portera dans la postérité le nom qu'elle porte aujourd'hui, celui de Restauration.

C'est ici, Messieurs, qu'il importe d'être vrai sans rigueur comme sans faiblesse : s'il ne faut pas que la flatterie vienne ramper sur la tombe des rois, il ne faut pas non plus que la haine et l'envie viennent y faire entendre leurs injurieuses clameurs. Les rois aussi sont hommes comme nous ; plus leurs devoirs sont étendus et difficiles, moins on doit s'étonner qu'ils participent à la fragilité commune. Soyons équitables, et, pour bien apprécier les choses, plaçons-nous au milieu des circonstances où se trouve Louis en arrivant au trône.

Rassasiée de batailles, et d'une renommée qui avait coûté tant de sang et de larmes et porté si souvent dans les familles le trouble et le deuil, lasse du sceptre qui pesait sur elle depuis longtemps, la France désirait à la fois et plus de repos et plus de liberté. Elle était peuplée de générations anciennes qui donnaient au passé des regrets légitimes, et de générations nouvelles qui ne connaissaient que le présent. Il ne s'agit pas de po-

licier un peuple enfant qui entre dans la vie sociale, ni de ramener au devoir, après quelques écarts passagers, un peuple profondément religieux et docile : il s'agit de gouverner un peuple travaillé depuis un siècle par des doctrines de licence et d'impiété, divisé par les intérêts comme par les opinions ; un peuple usé par la civilisation même, devenu étranger, du moins en grande partie, à un ordre de choses suranné pour lui et qu'il ne connaît que par l'histoire ; un peuple qui s'irriterait de remèdes trop violents, qui tomberait en langueur par des remèdes trop doux. Oh ! qu'il faut une main habile et sage pour guérir tant de maux ! La France se présente à Louis, non telle qu'il l'a laissée, mais telle que la révolution l'a faite, comme se présenterait à son ancien maître une maison ruinée par le temps et ravagée par l'incendie.

Certes, Messieurs, je ne suis pas du nombre de ceux qui croient qu'il fallait élever un mur d'airain entre ce qui avait été et ce qui allait être, compter pour rien les traditions et l'expérience des siècles, renier en quelque sorte ses ancêtres et répudier leur héritage de gloire et de vertus, se laisser emporter avec insouciance, sans réflexion, sans discernement, au torrent des opinions nouvelles. Le premier devoir des gouvernements, c'est de lutter contre les passions indociles pour les soumettre au joug des lois ; contre la licence pour le maintien de la liberté commune ; contre l'esprit d'innovation pour le repos de la société ; contre l'impiété pour la défense de la religion, la meilleure sauvegarde des mœurs et des lois ; et c'est surtout de l'homme public qu'il est vrai de dire, que sa vie est un combat perpétuel.

Mais je sais aussi qu'on est forcé plus d'une fois de respecter les ravages du temps, qu'il n'est pas au pouvoir des vivants de rappeler les morts du fond de leurs tombeaux, que le temps met dans les esprits des dispositions dont les hommes ne sont plus les maîtres, et qu'après une longue suite de secousses et de dévastations dans l'ordre religieux et politique, il peut devenir aussi impossible de reconstruire l'édifice social tel qu'il était, qu'il serait insensé de n'en rien conserver. Que fera donc Louis ? sera-t-il exclusivement dominé par les doctrines, les habitudes, les usages dans lesquels il a été nourri, élevé dès ses premières années ? ou bien va-t-il, en novateur, quitter les routes monarchiques, pour se jeter dans ces vagues théories qui ont toujours promis la paix et la sécurité sans les donner jamais ? Il ne fera ni l'un ni l'autre. Il ne tentera pas de relever l'ancien édifice tout entier ; la plupart des pierres qui le composaient ne sont pas seulement dispersées, elles ne sont plus que de la poussière. Il se gardera bien de dédaigner le passé ; ce serait l'infailible moyen de ne pas avoir d'avenir. Il s'attachera à rejeunir l'antique monarchie, à renouer plutôt qu'à finir de briser la chaîne des générations. Il sait que si la politique,

comme la morale, a ses maximes inviolables, leur application n'a rien d'absolu; qu'elle se modifie par l'empire des circonstances, par les mœurs, le génie et les besoins des peuples. Législateur ferme et sage à la fois, rien ne le fera fléchir devant ces doctrines d'anarchie, qui, en déplaçant le pouvoir pour le confier aux caprices de la multitude, mettent dans la société un levain éternel de révolutions; mais en même temps, dans ce qui est commandé par l'intérêt de tous, il comprendra qu'il doit plier devant la force des choses. D'après la maxime d'un ancien, il donnera à la France les institutions qu'il la croit capable de porter, et qui ne seront à ses yeux que le développement, devenu indispensable, de celles qu'il était dans la pensée de Louis XVI de lui donner; il laissera au temps ce qui n'appartient qu'au temps, le soin de révéler les avantages comme les imperfections de son ouvrage. Ainsi, sous la main du pilote habile qui le dirige, le vaisseau de l'Etat voguera sur une mer encore agitée sans craindre les écueils. Que si la tempête vient l'assaillir de nouveau, elle n'est que passagère: le calme renaît; le génie du mal s'enfuit et disparaît pour toujours.

Louis sera donc révééré comme le restaurateur de la monarchie française. Mais que de difficultés dès l'entrée même de la carrière! Comment d'abord le sol de la patrie sera-t-il délivré des armées étrangères qui l'occupent, qui sont en possession de ses places fortes, et qui peuvent être tentées de dicter des lois? Messieurs, tout est possible à la sagesse, aux efforts du possesseur véritable du trône de France. La légitimité a un ascendant sur les esprits qui se fait sentir à tous; elle exerce un empire d'autant plus assuré qu'il est moins violent; elle porte avec elle un caractère de justice qui est imposant aux yeux mêmes de la force. Tous les souverains ont senti qu'il était de l'intérêt de tous de respecter les droits de chacun, et, heureusement pour le repos de l'Europe, la légitimité est la première des puissances qui la régissent.

La France, il est vrai, se ressentira bien des blessures profondes qu'elle a reçues; mais le temps en effacera les traces. Et ici, Messieurs, comment ne pas s'honorer d'être Français? Quel pays que celui qui, après tant de bouleversements intérieurs, tant de sang répandu, tant de trésors épuisés, tant de dévastations et de ruines, tant d'horribles impiétés, tant de désastres, suite inévitable de dissensions intestines et d'un double envahissement; quel pays, dis-je, que celui qui, après de si longues calamités, voit les arts prendre un nouvel essor, l'industrie faire des progrès étonnants, les lois recouvrer leur empire, la fortune publique arriver à un état de prospérité que la France n'avait jamais connu, les sciences et les lettres compter dans tous les genres tant d'écoles florissantes, la religion retrouver un peuple qui reçoit avec tant de joie les pasteurs qu'on lui donne, le calme et la sécurité ré-

gner en tous lieux! Français, voilà les bienfaits de la Restauration!

Mais, en rendant justice à ce qui est, je ne dois pas me laisser éblouir par tout cet éclat de félicité publique: le caractère sacré dont je suis revêtu, la présence du Dieu de vérité, l'amour de mes concitoyens, tout me presse de signaler, de déplorer, dans cette circonstance solennelle, un mal d'autant plus redoutable qu'on s'en inquiète moins, et qui, en fomentant tous les jours dans le corps social les passions les plus désordonnées, y entretient, y développe le principe le plus actif de dissolution et de mort, mal qui suffirait seul pour déconcerter, pour ruiner toutes les combinaisons de la politique humaine; je veux parler de la circulation de cette multitude de livres funestes qui portent dans les familles, avec les mauvaises doctrines, la corruption qu'elles justifient. Dans ce siècle, tout est perverti: on dénature notre histoire en ne recueillant que des traits d'ignorance ou de scandale, en présentant les faits sous un faux jour, et la jeunesse n'apprend ainsi qu'à dédaigner nos pères comme des hommes odieux et ridicules; on dénature la religion en rappelant les maux dont elle a été quelquefois le prétexte, et en jetant un voile sur les biens immenses dont elle est la source. Rien n'est oublié de ce qui peut affaiblir ou même briser les liens qui doivent nous attacher aux maximes monarchiques et chrétiennes des âges passés. Dans toutes ces productions, les notions du bien et du mal sont altérées: la piété est une faiblesse, l'obéissance une servitude, le respect pour le sacerdoce une superstition, le mépris de toute religion une noble indépendance. Et quel est donc le fruit de tous ces enseignements qu'on a tant de soin de faire descendre jusqu'aux dernières classes du peuple? C'est d'aller dessécher dans les cœurs les germes de la vertu, d'étouffer la conscience, de rendre les hommes méchants par système; c'est de former au milieu de nous des familles sans aucun frein religieux, d'où sortent de jeunes criminels qui connaissent les raffinements du vice presque dans l'âge de l'innocence; c'est de faire voir sur l'échafaud des malfaiteurs qui donnent à la multitude l'effrayant exemple de mourir dans le crime sans crainte et sans remords.

Tel, vous le savez, a paru l'auteur de cet exécrable forfait qui vint, il y a quelques années, jeter dans la France entière la douleur et la consternation. Mais écartons ces cruels souvenirs pour rappeler seulement et l'héroïsme chrétien de la royale victime, et l'héroïsme maternel de l'auguste veuve qui portait dans son sein la fortune de la France, et la naissance merveilleuse de cet autre Henri qui un jour se montrera digne de son nom.

Salut, enfant du miracle! Oui, vous vivrez, vous croîtrez dans les vertus de vos pères, vous régnerez sur nos neveux. Le Dieu qui vous a fait naître pour notre consolation saura bien vous conserver pour leur bon-

heur. Que si mes pressentiments ne me trompent pas, si mes vœux sont accomplis, vous arriverez assez tard au trône pour que vous puissiez être mûri par l'expérience et par les grands exemples que le ciel aura mis sous vos yeux.

Remarquez au reste, Messieurs, comment la Providence, qui ne permet le mal, suivant saint Augustin, que parce qu'elle est assez puissante pour en tirer du bien, a fait servir le crime au triomphe de la cause royale. L'autorité alarmée en devient plus vigilante; on sent davantage où peuvent conduire l'oubli de la religion et l'amour d'une farouche indépendance; on se rallie plus que jamais autour du trône et de l'autel. Quelques factieux pourront bien s'agiter encore, mais leurs efforts seront vains. Rien n'a pu d'abord arrêter une révolution qui écrasait tout ce qu'elle trouvait sur son passage; rien désormais ne résistera à la force de la légitimité.

Le règne de Louis avance vers son terme; mais ce prince n'a pas encore rempli toute sa destinée. Il disait lui-même que le ciel l'avait appelé à fermer l'abîme des révolutions, et voilà ce qu'il exécute avec autant de fermeté que de sagesse. L'Espagne est en proie à tous les fléaux d'une anarchie dévorante; le peuple y est d'autant plus opprimé qu'on affecte davantage de l'appeler souverain, et son roi d'autant plus captif qu'on proclame davantage sa liberté. Là sont enseignées toutes les doctrines subversives de l'ordre social: c'est un incendie qui, gagnant de proche en proche, peut embraser le monde encore une fois. Les rois sages qui le gouvernement ont les yeux ouverts sur le danger, et la France a reçu la noble mission de venger la cause commune. Armez-vous, prince vaillant et sage; allez où votre roi vous envoie, où la gloire vous appelle. Jeunes et vieux soldats, tout va marcher sur vos pas avec une ardeur égale. Je vous vois traversant la Péninsule en triomphateur pacifique, faisant aimer vos victoires par vos vertus, poursuivant, enchaînant enfin le génie sanglant des révolutions, et, sujet fidèle, revenant déposer aux pieds de votre roi l'épée qu'il vous avait confiée pour l'honneur de son trône et le repos de l'Europe entière.

Tout ce que nous avons raconté, Messieurs, suffirait bien pour illustrer le règne de Louis; mais pourrais-je passer sous silence le dernier acte de sa volonté royale, qui met le comble à sa gloire, et qu'on peut nommer le testament de mort du roi très-chrétien? et ne dois-je pas regretter que ma position présente ne me laisse pas la liberté de m'étendre sur une détermination si précieuse pour l'Eglise de France, et qui, accueillie avec une pieuse reconnaissance par vingt-neuf millions de catholiques, ne doit faire ombre à personne? La religion de l'Etat aura donc toute la dignité qui lui convient, mais sans blesser en rien ce qui est consacré par les lois; elle régnera sur nos cœurs, non point dans un esprit de domina-

tion et de faste, mais dans un esprit de paix et de bienveillance; toujours inflexible contre l'erreur, parce qu'elle est vérité, toujours condescendant envers les personnes, parce qu'elle est charité.

La carrière politique de Louis XVIII est terminée. Depuis quelque temps on remarquait en lui un affaissement, présage trop certain de sa fin prochaine. Il conserve néanmoins une admirable présence d'esprit: s'il est accablé, il n'est pas vaincu; il lutte avec effort, voulant porter dignement jusqu'au bout le poids de la royauté. Il disait qu'un roi peut mourir, mais qu'il ne doit pas être malade. Il semble que la vigueur de son âme soutienne la défaillance de son corps; les étrangers comme les Français admis aux pieds de son trône, sont étonnés de tout ce qu'il y a encore de vivacité et de sagesse dans ses discours. Cependant ses forces trahissent son courage; il ne lui est plus permis de quitter son lit de douleur: dès ce moment, il désire de recevoir les sacrements de l'Eglise; sa piété console, en l'édifiant, sa famille en pleurs; consolé, fortifié lui-même par les secours divins qui lui ont été administrés, il se recueille pour méditer les années éternelles; bientôt après il lève un bras défaillant sur des têtes augustes et chères, et appelle sur elles toute l'abondance des bénédictions célestes. On sait avec quelle sollicitude le peuple entourait sa royale demeure. Non, ce n'était pas une curiosité vaine qui l'animait, c'était un sentiment de tendre vénération; il gardait un religieux silence, qu'il interrompait à peine pour s'informer de l'état de l'auguste malade, comme s'il avait craint de troubler son repos. Mais le mal a fait des progrès rapides; on croit que le moment est venu de réciter les prières touchantes par lesquelles la religion dispose ses enfants à quitter la vie. Il entend avec résignation cette parole dure à notre faiblesse, mais pleine d'immortalité: « Partez, âme chrétienne; partez. » *Proficiscere, anima christiana.* Peu à peu la nature s'épuise; elle succombe: le roi a rendu le dernier soupir. Ici de quelle scène de douleur et de désolation n'avons-nous pas été les témoins! Nous avons vu les princes et princesses de la royale famille, baignés dans leurs larmes, tomber à genoux et baiser respectueusement cette main qui a porté le sceptre, et maintenant glacée par la mort. La funeste nouvelle se répand dans la capitale; elle passe dans les provinces; partout elle éveille les mêmes sentiments, et Louis XVIII est comme enseveli dans les regrets et les bénédictions de la France entière.

Il vivra dans nos annales, ce règne de dix ans qui vient de finir; il y occupera une place glorieuse pour le monarque comme pour son peuple. C'est un vaste tableau, qui, plus que tout autre, demande à être considéré dans son véritable point de vue. Les contemporains en sont trop rapprochés; ils sont placés de manière à remarquer ses imperfections plutôt que ses beautés. Les

génération suivantes se trouveront à une distance convenable ; pour elles les instruments du bien comme du mal auront disparu ; elles verront bien moins les hommes que les choses ; bien moins les détails que l'ensemble ; les intérêts privés, les rivalités, la diversité des opinions, les illusions de l'amitié ou de la haine ne viendront pas offusquer les esprits. La postérité blâme sans amertume et loue sans flatterie, parce qu'elle juge sans passion. Si elle ne croit pas devoir tout admirer, ne sera-t-elle pas étonnée du moins qu'au milieu de si nombreux et de si grands obstacles, du choc de tant d'opinions désordonnées, Louis ait pu guérir des plaies aussi profondes, préparer le remède à celles qui restent encore, marcher avec succès vers une régénération universelle, disposer et conduire les choses de manière que le passage d'un règne à l'autre, qui pouvait paraître si périlleux, se soit effectué sans la plus légère secousse, tout aussi paisiblement que dans les plus beaux règnes de la monarchie ? Louis a laissé la France tranquille au dedans, puissante au dehors, remontée au rang politique qu'elle est faite pour occuper dans le monde civilisé, et ses regards se sont fermés sur la France restaurée par sa sagesse.

Messieurs, le Dieu qui frappe est aussi le Dieu qui console. Un prince de sage et pacifique mémoire nous a été ravi ; un prince de douce et tendre espérance nous est donné. Il règne ce prince si vrai, si noble, si Français, qu'on ne voit pas sans l'aimer, qu'on n'entend pas sans être ému, dont toutes les paroles ont pour le cœur un charme qui entraîne, parce qu'elles sortent du cœur qui les inspire : il arrive au trône avec une connaissance approfondie des hommes et des choses. Chrétien, il mettra dans son gouvernement la religion qui est dans son âme. Il sait que le ciel commande aux princes la

justice, comme aux peuples l'obéissance, et que, pour régner avec gloire, il doit faire régner Dieu par son autorité comme par ses exemples.

Pour nous, chrétiens, écoutons les leçons que nous donne cette pompe funèbre. Le palais des rois a quelque chose d'éblouissant ; la grandeur y jette un éclat qui en cache la fragilité ; tout y est illusion, jusqu'au moment où la mort vient dissiper le prestige, et mettre à découvert le néant de tout ce qui est humain. C'est au même lieu où le monarque, entouré des grands de sa cour, de ses vaillants capitaines, des premiers hommes de l'Etat, recevait les hommages de ses peuples et ceux des envoyés de l'Europe entière ; c'est dans ce même lieu qu'étaient déposés ses restes inanimés : et, chose frappante ! c'est sur son trône même qu'était placé son cercueil !

Mais qu'est-il besoin d'aller chercher ailleurs que dans cette enceinte des exemples de la caducité des choses humaines ? Nous l'avions vue, cette basilique, remplie de tombes royales, de mausolées, de colonnes, d'inscriptions qui étaient comme la chronologie sensible des races de nos rois et des divers âges de la monarchie. Mais ce que le temps avait épargné, la fureur des hommes l'a détruit. Ces monuments ont disparu ; les tombeaux ont été violés ; les cendres de quarante générations de rois ont été profanées. Tout cela ne vivra plus que dans l'histoire : même il viendra ce jour qui n'aura pas de fin, où l'histoire ne sera plus, parce qu'il n'y aura plus de temps : jour qui seul est digne, mes frères, de fixer les désirs de vos âmes immortelles. Puissé-je moi-même, après avoir paru, sans doute pour la dernière fois, dans la chaire chrétienne, en descendre pénétré de cette pensée, qu'il n'est rien de grand que Dieu, rien de stable que l'éternité !

DISCOURS RELIGIEUX.

DISCOURS PREMIER.

SUR L'ESPRIT D'EXPIATION (399).

Placés dans des circonstances extraordinaires au milieu des conjonctures menaçantes pour notre patrie comme pour la religion, nous avons cru devoir vous réunir, Mesdames, pour nous entretenir quelques moments avec vous de nos craintes et de nos espérances, de nos maux et des remèdes qu'il est en notre pouvoir d'y apporter. Sans doute il ne peut être question ici d'affaires publiques ; nous devons en abandonner le soin à ceux que la Providence, tantôt

dans sa justice, tantôt dans sa miséricorde, appelle à régler les destinées des nations. Notre politique à nous, c'est de conjurer celui de qui émane toute sagesse de leur envoyer de salutaires pensées, de présider à leurs conseils, d'en écarter les vues incertaines et timides, l'esprit d'illusion et d'erreur, et de bénir leurs efforts pour le bonheur de tous. Notre grande affaire à nous, c'est de nous sanctifier, c'est d'adorer la Providence, soit qu'elle frappe, soit qu'elle guérisse ; c'est de puiser dans les malheurs publics, comme dans les infortunes privées, de nouveaux motifs de nous attacher à ce

(399) Ce discours fut prononcé en 1820, dans une assemblée d'élite, quelques jours après la mort du duc de Berry.

qui ne passe point. Et certes, au milieu des vicissitudes des temps et des tempêtes de la vie humaine, que pouvons nous faire de plus salutaire que de porter plus haut nos espérances et de jeter l'ancre de salut dans l'immobile éternité?

Peut-être, depuis le jour d'exécrable mémoire qui est venu augmenter le nombre des funestes jours, qui a rouvert tant de plaies, renouvelé tant de douleurs, peut-être une tristesse décourageante s'est-elle emparée de vos âmes. Peut-être ce grand forfait a-t-il, à vos yeux, quelque chose de sinistre qui vous porte à croire que la France est abandonnée de Dieu, qu'elle a comblé la mesure de ses iniquités, que rien ne saurait arrêter les fléaux de la vengeance céleste, et qu'après avoir été si longtemps une terre de blasphème, elle a mérité d'être à jamais une terre de malédiction. Je conçois aisément ces craintes et ces alarmes. Même, je l'avoue, je ne suis pas du nombre de ceux qui se plaisent à ne voir dans cet immense forfait que la seule main qui l'a commis. La France a le droit de s'honorer de ses grands hommes. Si les vertus d'un Vincent de Paul, le génie d'un Fénelon, les victoires d'un Turenne, sont pour elle des titres de gloire, il est dans l'ordre qu'elle se sente humiliée; et rougissant des monstres qu'elle a nourris dans son sein, il faut qu'elle porte la honte d'un crime fruit amer des doctrines qu'elle a trop longtemps accueillies. Mais prenez garde de vous livrer à une terreur excessive; si Dieu, pour récompenser la foi de tant de martyrs et de tant de justes, a remné l'Europe entière pour rendre à la France les enfants de saint Louis, que savons-nous, si touché de nos gémissements et de nos œuvres expiatoires, il ne sera pas disposé à faire de nouveaux miracles en notre faveur? Trop présumer de sa miséricorde serait une témérité; ne plus y croire une défiance injurieuse. Que faut-il donc faire? Nous abaisser sous la main de celui qui nous frappe et nous humilie, mais en même temps travailler de plus en plus à la désarmer. Croyons bien que les méchants toujours incorrigibles, toujours ennemis de l'autel et du trône, ne cesseront de se liguier pour faire le mal: il faut donc que les bons continuent à s'unir pour faire le bien, et qu'autant ceux-là provoquent la justice divine, autant ceux-ci travaillent à l'apaiser. C'est à vous, Mesdames, à donner d'illustres exemples. Je souhaite plus que jamais que votre courage croisse avec le péril, que vous restiez attachées aux saintes œuvres qui vous occupent, que vous y voyiez un moyen puissant de conjurer l'orage qui gronde sur nos têtes, et que sur la tombe du prince que vous pleurez, vous vous offriez en quelque sorte comme victimes pour le crime qui lui a arraché la vie.

Dans cette pensée, je viens vous proposer

les trois réflexions suivantes: L'esprit de dévouement et d'expiation doit être celui de tout chrétien; il doit l'être surtout de tout chrétien français; il doit plus particulièrement encore animer notre association.

C'est une chose bien remarquable dans l'histoire du genre humain, que dans tous les temps l'homme a senti qu'il était coupable, et que, vivant sous un ciel irrité, il avait besoin d'apaiser la colère divine. C'est de ce sentiment profond que tous les peuples de l'univers ont conçu l'usage des offrandes et des cérémonies expiatoires. Chez les Hébreux, en particulier, que de sacrifices figuratifs de celui qui devait être offert pour la rédemption de la terre coupable! Oui, le christianisme tout entier n'est qu'une grande expiation commencée au Calvaire, continuée sur nos autels, et qui doit se perpétuer jusqu'à la fin des temps. L'Eglise chrétienne est une société spirituelle, au sein de laquelle le pontife et le prêtre ne cessent d'immoler la victime de propitiation pour le salut du monde. Si d'un côté les iniquités de la terre montent jusqu'au ciel pour y allumer la foudre, de l'autre le sang divin qui coule sur l'autel, plus puissant et plus efficace, ne cesse d'implorer la miséricorde divine. Tout chrétien est un adorateur du vrai Dieu, qui, se partageant entre des actions de grâces pour les bienfaits reçus, et des œuvres satisfactoires pour les fautes commises, ne cesse de s'offrir lui-même en holocauste, et d'immoler son corps par la mortification, son cœur par le détachement, et son esprit par l'humilité.

Et voyez comme l'Eglise, affligée par de grandes calamités ou par des outrages faits à la religion, a toujours cherché à pénétrer ses vrais enfants de cet esprit d'expiation. Que de cérémonies pieuses, que de saint pèlerinages, que de vœux pénibles, que d'aumônes abondantes, que de salutaires fondations, que de prières publiques, que de mortifications corporelles, que d'abstinences et de jeûnes ont dû leur origine au désir, au besoin de satisfaire à la justice divine! L'histoire nous en présente une foule d'exemples.

Vers la fin du v^e siècle, des tremblements de terre et des bêtes féroces répandaient l'effroi dans une de nos provinces. Que fait son saint évêque (400)? Il ordonne, pendant trois jours, des prières solennelles et des œuvres de pénitence; et c'est à lui que nous devons les supplications touchantes qu'on appelle les Rogations.

Dans des temps plus rapprochés de nous, l'hérésie attaque, persécute, outrage la personne adorable de Jésus-Christ dans le plus saint de nos mystères. Que fait l'Eglise? Elle établit une fête où la sainte hostie est portée en triomphe, et trouve dans des hommages solennels une éclatante réparation des insultes de ses ennemis.

Vous le savez, et vous ne le savez que trop, il est une époque dans le cours de

l'année, plus particulièrement marquée par la licence du plaisir, par de bizarres travestissements, par des divertissements nocturnes, et l'indécence des costumes. Il est certains jours où le peuple entier semble quitter le christianisme pour retourner aux mœurs païennes ; jours, hélas ! marqués naguère par toutes les noirceurs du crime et par les pompes lugubres de la mort. Hé bien, durant ces jours de licence et de folie, que fait l'Eglise chrétienne ? Semblable à cet oiseau domestique qui appelle autour d'elle ses petits dispersés que menace le milan cruel, et qui les cache sous ses ailes jusqu'à ce que l'ennemi ne soit plus à craindre, l'Eglise, mère tendre et désolée, appelle autour de ses tabernacles ses enfants dociles pour les mettre à l'abri des pièges de la séduction ; elle gémit avec eux sur les excès de ses enfants égarés, et offre ainsi les gémissements et les supplications des uns pour expier les crimes des autres. Et comment un vrai chrétien serait-il étranger à ces sentiments ? Quel est le fils qui ne serait profondément ému à la vue de son père bafoué, maltraité, mis à mort ? Non, il n'est pas d'adorateur de Jésus-Christ, qui ne doive s'affliger des insultes faites à sa doctrine par des opinions téméraires, à ses préceptes par les scandales, à ses grâces par le mépris, à sa mort par l'indifférence, à sa divinité par le blasphème, et qui ne doive s'écrier comme le Prophète : *Seigneur, le zèle de la gloire de votre saint nom dévore mon cœur, et tous les outrages qu'il reçoit retombent sur moi comme un poids qui l'opprime : « Et opprobria exprobrantium tibi ceciderunt super me. » (Psal. LXVIII, 10.)*

Mais j'ajoute, et malheureusement sans crainte de me tromper, que c'est surtout à nous, chrétiens français, à être pénétrés de cet esprit de componction et de gémissement. Sans doute que, depuis l'origine du christianisme, il n'est point de peuple chrétien qui ne se soit rendu coupable envers Jésus-Christ par ses ingratitude et ses scandales, qui n'ait plus ou moins outragé ses mystères, sa doctrine : mais si nous voulons rapprocher les nations et les siècles, nous trouverons que les âges passés ne présentent rien de comparable à nos temps modernes ; que la France en particulier, à l'horrible avantage d'avoir surpassé tous les autres peuples en impiété, en sorte que l'effrayant éclat de ses égarements demande un plus grand éclat dans ses expiations.

Au milieu de l'Eglise chrétienne, l'histoire nous montrera bien des schismes qui ont déchiré son sein, des hérésies qui ont corrompu sa doctrine, des vices qui ont flétri sa beauté ; mais alors, du moins, on respectait quelque chose ; il était certaines barrières, sacrées pour les plus audacieux. Jésus-Christ n'était pas insulté, les livres saints étaient révévés, le fond du christianisme n'était point attaqué ; si les branches étaient mutilées, coupées, arrachées, le tronc de l'arbre était du moins épargné. Mais depuis deux cents ans, une secte ennemie

du Seigneur et de son Christ s'est élevée parmi nous. D'abord timide, ensuite plus déclarée, enfin tout à fait audacieuse, elle a voulu détruire le christianisme tout entier, en effacer, s'il était possible, le souvenir sur la terre ; et d'erreurs en erreurs, d'excès en excès, elle a fini par se précipiter dans l'indifférence et l'athéisme. Or, dans cette guerre impie, c'est la France qui a fourni le plus grand nombre de combattants.

Qu'avons-nous vu de nos jours ? Les temples démolis, les autels renversés, les signes du salut indignement brisés, les prêtres et les pontifes égorgés, les chrétiens fidèles mis à mort, les animaux immondes revêtus par dérision des vêtements sacrés, les tombeaux violés, les dépouilles des saints profanées, les jours consacrés au culte de la Divinité abolis, l'impiété hautement professée. Voilà ce qu'on a vu, et si l'on observait que l'histoire de l'Eglise présente, en d'autres temps, de semblables excès, je remarquerais, à mon tour, que jamais, à aucune époque, ces abominations n'ont été si universelles ni si multipliées.

Ce n'est pas tout, Mesdames ; car il ne s'agit pas de détourner ses regards pour ne pas voir, ce serait trop de faiblesse : plongeons dans l'abîme pour en sonder toutes les profondeurs. Chez quel peuple cette parole exécrationnelle : Je suis athée, proférée du haut d'une tribune politique, a-t-elle excitée les acclamations d'une multitude en délire ? Chez quel peuple a-t-on vu tous les temples, sans une seule exception, fermés à la fois sur la surface d'un vaste royaume, et tous les signes extérieurs de la religion complètement anéantis ? Chez quel peuple a-t-on osé présenter sur les autels mêmes de Dieu une courtisane vivante ? Chez quel peuple a-t-on poussé la démente jusqu'à nier, je ne dis pas la divinité de Jésus-Christ, mais son existence même ? Chez quel peuple trouve-t-on un code de lois qui ne met aucune différence entre le simple vol et le vol le plus horriblement sacrilège ? Quel peuple a osé dire jusque dans le sanctuaire de la justice : La loi est athée, et doit l'être, parole qui eût fait frémir Athènes païenne ? Mesdames, ce peuple, je n'ai pas besoin de le nommer ; mais, s'il existe, il est littéralement vrai de dire que nous avons vu quelque chose de nouveau sous le soleil, et qu'il faudrait ici, s'il était possible, des expiations nouvelles comme les insultes.

Je veux qu'il y ait des villes où se trouve un aussi grand nombre d'hommes sans Dieu, sans religion, sans foi, sans vertu, que dans l'immense cité que nous habitons ; mais il n'en est pas une seule où l'impiété soit si hautement, si solennellement, si impunément professée qu'elle l'est parmi nous. Qu'on me cite une autre capitale d'où partent tous les jours des milliers de feuilles empestées, qui vont porter dans les villes, les bourgs et les villages, la haine de la religion, le mépris de sa doctrine, de son culte et de ses ministres ; et si d'un côté notre

capitale à l'affreuse gloire d'être la première en impiété, de l'autre, il faut, pour qu'elle ne soit pas condamnée à périr, qu'elle ait le mérite d'être la première en piété, en bonnes œuvres capables d'apaiser le ciel irrité. C'est donc à nous surtout qu'il convient de nous abaisser devant le Très-Haut, d'humilier nos fronts dans la cendre et la poussière. Soyons pénétrés de la douleur du prophète, et disons avec lui : Pardonnez, Seigneur, pardonnez : *Parce, Domine, parce*; ce n'est pas un peuple étranger qui vous prie, c'est le peuple de saint Louis pour lequel vous avez tant de fois signalé votre puissance, c'est votre peuple : *parce populo tuo*; non, vous ne livrez point à l'opprobre, à la dérision de vos ennemis, le royaume très-chrétien, cette portion si belle de l'héritage de Jésus-Christ : *Ne des hereditatem tuam in opprobrium.* (Joel., II, 17.)

Vous sentirez, Mesdames, que cet esprit de foi et d'expiation doit être plus particulièrement le vôtre; pourquoi? C'est que par votre condition et votre fortune, vous êtes mieux en état de sentir combien il importe d'honorer la religion, et de la dédommager des outrages qu'elle reçoit; c'est que, malheureusement, la contagion de l'impiété s'étant répandue dans le dernier siècle par la faiblesse ou la connivence des classes élevées de la société, c'est à elles surtout qu'il appartient d'en réparer les ravages; c'est que votre rang donne à vos pieux hommages un éclat, une publicité, un empire qui tournent puissamment à l'édification des peuples; c'est que votre condition, par ses goûts, ses usages, ses habitudes, s'éloignant davantage de l'esprit de la sévérité chrétienne, il faut vous en rapprocher par de bonnes œuvres, et offrir ainsi à la justice divine une sorte de compensation; c'est enfin que les œuvres saintes auxquelles vous vous livrez ont été établies par leurs pieux fondateurs dans la pensée particulière d'expier les crimes de la France, et de faire descendre sur elle les bénédictions de la miséricorde.

Eh! Mesdames! qui plus que vous doit voir un nouveau et lamentable sujet d'expiation dans cette catastrophe dont la mémoire est encore si vive dans vos cœurs? Ce n'était pas assez que l'impiété se fût souillée du sang de tant d'augustes victimes, il lui en fallait une nouvelle; et quel épouvantable raffinement n'a-t-elle pas mis dans le choix qu'elle a fait? Il existe donc au milieu de nous une race impie et perverse qui est altérée du sang de nos rois, et qui a tréssailli d'une joie féroce le jour où elle a cru le voir tarir dans sa source! Il lui a donc été donné encore une fois de plonger les cœurs français dans un abîme d'amertume et de désolation! Oh! comme la cruelle mort, secondant ses desseins est venue tout à coup se jouer de nos pensées; comme elle a su anéantir toutes nos espérances! comme elle se plaît quelquefois à convertir les joies les plus bruyantes en d'inconsolables douleurs!

Quelle victime elle immole! dans quelle circonstance! dans quel moment! dans quel lieu! C'est bien le cas de s'écrier avec Jérémie : *Qui donnera à mes yeux une fontaine intarissable de larmes, et je pleurerai la nuit et le jour?* « *Quis dabit oculis meis fontem lacrymarum?* et *plorabo die ac nocte.* » (Jer., IX, 1.)

Ayons le courage de contempler le prince mourant. Aussi bien, ses derniers moments nous ont révélé son âme tout entière, et le trésor des qualités héroïques qu'elle renfermait. Vous verrez tout ce qu'ils ont d'instructif et de consolant. A peine est-il frappé du coup mortel, qu'il demande un ministre de Jésus-Christ. Accourez, religion sainte, avec les ineffables consolations et le courage surnaturel que seule vous pouvez donner; venez remplir les saints désirs de celui qui vous appelle, et rendez-le digne d'être présenté en spectacle aux anges et aux hommes. Quelles expressions de repentir sortent de son âme! quels élans de vive componction pour implorer les divines miséricordes! comme il s'accuse lui-même! qui voudrait maintenant lui reprocher ce qu'il s'est courageusement reproché lui-même? Non, je ne vois plus de taches dans sa vie, elles ont disparu dans la lumière immortelle de la grâce et de la charité. Un miracle s'est visiblement opéré dans l'âme du prince; pas un murmure, pas un regret donné à la vie, pas une réflexion amère sur sa déplorable destinée. Calme dans les bras de la mort, il est tout entier à son Dieu, à sa famille, à ses amis, à ses serviteurs. Plein d'affection pour sa jeune épouse, il souffre de ses soupirs et de ses gémissements plus encore que de ses propres douleurs; père tendre, il lève des mains défaillantes sur son enfant au berceau. Chère enfant, dit-il, puisses-tu être moins malheureuse que ta famille! O Dieu! n'aurez-vous pas exaucé ce vœu d'un père mourant? Que j'aime à lui entendre dire ces paroles aussi déchirantes qu'honorables pour celui qui en est l'objet (401) : Venez, mon vieil ami, que je vous embrasse avant de mourir.

Que si, dans les âmes naturellement élevées, l'humanité peut aller jusque-là, voici un point où seule elle ne saurait atteindre; voici un homme tout divin. Jésus-Christ sur la croix demande grâce pour ses bourreaux, et semble vouloir les excuser par leur ignorance : Mon Père, pardonnez leur, car ils ne savent ce qu'ils font! Hé bien, à l'exemple du Sauveur du monde, notre prince demande grâce pour le meurtrier, et il tâche d'atténuer son crime, en disant : C'est peut-être quelqu'un que j'aurai offensé; parole d'une bonté céleste, qui seule eût été capable de fléchir celui qui a dit : Pardonnez, et il vous sera pardonné.

O France! malheureuse France! ô nation dégradée, abruti par l'impiété; non, tu n'es pas digne d'être gouvernée par de tels princes. Et toi en particulier, ville insensée, toi

(401) M. de Nantouillet.

qui aujourd'hui t'élèves au milieu de l'Europe comme la capitale du monde impie; toi qui, dans ton fol orgueil, portes ta tête jusque dans le ciel pour braver son courroux; tremble d'être abaissée jusqu'aux enfers. Tu as voulu briser dans la main des Bourbons le sceptre paternel, et tu mérites d'être régie comme l'esclave par une verge de fer; il te faut des maîtres impitoyables, des tyrans qui te dévorent; et quand tu seras foulée aux pieds, broyée comme la paille, alors peut-être tu sentiras l'énormité de ton crime et la folie de ton impiété, et tu seras forcée de rendre hommage à ces royales vertus que tu as maintenant la basse fureur de méconnaître et d'outrager. Mais non, je me trompe, l'indignation égare ma pensée; cette capitale déteste un crime qui n'est pas le sien; j'en atteste le morne silence de ses habitants, leur sombre tristesse, la cessation des jeux et des travaux, et l'immense concours du peuple consterné autour de la dépouille mortelle du prince infortuné.

Maintenant, me demanderez-vous ce qui a pu attirer à notre prince la grâce du changement surnaturel qui s'est opéré dans son âme; pourquoi, au lieu de succomber au moment même, la vie lui a été comme miraculeusement conservée pendant plusieurs heures; je n'hésite pas à répondre que Dieu a voulu, par cette merveille, récompenser son inépuisable charité. Le prince miséricordieux a obtenu miséricorde. O Mesdames, quel encouragement pour vous! quel motif de vous livrer avec un zèle tout nouveau aux œuvres de charité qui vous occupent! Telle est la puissance de cette céleste vertu, qu'elle désarme la justice, qu'elle force en quelque sorte la miséricorde divine. Il est écrit que Dieu visite l'homme charitable sur le lit de sa douleur (*Psal. XL, 4*); que l'aumône expie les péchés, qu'elle est une grande protection auprès de Dieu, qu'elle délivre de la mort et ne laisse pas tomber l'âme dans les ténèbres. (*Tob., IV, 11, 12.*) Telles sont les propres paroles de la sainte Ecriture.

Poursuivez donc avec courage la carrière de charité dans laquelle vous êtes entrées; mais que ce soit avec cette intention plus particulière, plus souvent renouvelée, d'offrir vos œuvres en expiation du crime nouveau qui fait le deuil de la France entière. Quand le moment sera venu pour vous, comme il est venu pour notre prince, de quitter la terre, comme lui vous entendrez, avec une sainte confiance, ces paroles si sublimes dans leur simplicité, que le prêtre adresse au chrétien mourant: Partez, âme chrétienne: *Proficiscere, anima christiana!*

O mon Dieu, vous ne voyez ici que des cœurs français et des cœurs chrétiens, et je me sens pressé d'être leur interprète en vous disant au nom de tous: Dieu de Clotilde et de saint Louis, couvrez du bouclier de votre puissance une race qui vous est si chère, et

rallumez ce flambeau près de s'éteindre! Environnez de vos anges tutélaires cette princesse que vous venez de condamner si jeune encore à tant de regrets et à tant de larmes; épargnez des jours si précieux, consolez son veuvage, consolez sa famille; consolez-nous en ne cessant de jeter un regard de prédilection sur celle qui est pour ce royaume la dépositaire de tant d'espérances. Ainsi soit-il.

DISCOURS II.

POUR UNE DISTRIBUTION DES PRIX AUX ENFANTS DÉLAISSÉS DE L'OEUVRE DE MADAME DE CARCADO (402).

Qu'il est beau, qu'il est touchant, le spectacle qui frappe en ce moment nos regards, et que la religion de Jésus-Christ se montre ici sous des traits bien propres à lui concilier les esprits et les cœurs!

Nous savons que cette religion sainte n'est que charité, et que le caractère distinctif de ses vrais disciples, c'est l'amour qu'ils ont les uns pour les autres. Partout où elle a pénétré, elle a su inspirer les sentiments les plus généreux, et rendre les âmes plus compatissantes aux maux de l'humanité. Il n'est pas de genre de misères qu'elle ne soulage, point de malheurs qu'elle laisse sans consolation; elle embrasse tous les besoins comme toutes les conditions et tous les âges, l'enfant au berceau comme la vieillesse sur les bords de la tombe. Tout ce qui souffre, tout ce qui pleure sur la terre est l'objet de sa sollicitude; le monde entier est plein de monuments qu'elle seule a préparés à l'humanité souffrante. Pour rendre le malheureux plus sacré pour elle, elle nous fait envisager en lui Jésus-Christ même. Je me rappelle qu'il existe en Europe une ville où, sur le frontispice de l'un de ces asiles ouverts à toutes les infirmités de la nature, on lit ces paroles: A Jésus-Christ dans la personne des pauvres: *Christo in pauperibus.*

Et ne pensons pas que ce feu sacré soit éteint parmi nous. Malgré la dépravation du siècle présent, malgré le vil matérialisme qui flétrit les âmes, et le froid égoïsme qui les dessèche, la flamme de la charité brille et brûle encore au milieu de nous. Sans aller en chercher la preuve bien loin, je la trouve dans cette assemblée même. Oh! combien n'est-elle pas digne des jours les plus purs du christianisme! Comme elle rappelle ces temps de ferveur primitive où les sentiments de charité qui unissaient les petits et les grands, les riches et les pauvres, le troupeau et les pasteurs, ne faisaient de l'assemblée des chrétiens qu'un cœur et qu'une âme! Si les ennemis de l'Évangile étaient présents en ce lieu; s'ils voyaient tout ce que la charité inspire ici de tendresse aux uns, de reconnaissance aux autres, de précieux sentiments à tous, pourraient-ils ne

(402) Adélaïde Raymonde de Carcado, née de Malezieu, mourut à Paris le 25 janvier 1808. Ce

discours fut prononcé quelque temps après sa mort.

pas déposer les préjugés qui les offusquent, et ne seraient ils pas tentés de s'écrier comme autrefois les païens témoins de l'union des premiers fidèles : Voyez comme ils s'aiment les uns les autres ?

Dans les fêtes d'un monde profane, que de bruit, que d'éclat, que de magnificence pour flatter les sens et l'imagination ! Ce que les arts ont de plus rare et de plus varié, peut-être même de plus voluptueux, est mis en usage pour tenir les esprits comme dans une espèce d'enchantement : toutefois ce brillant appareil n'écarte pas le dégoût et l'ennui. Bien souvent toute cette pompe fatigue sans rien dire au cœur, ou le cœur est enivré sans être satisfait. Ici point de vaine ostentation, point de luxe profane : et pourtant le cœur y éprouve les émotions les plus douces ; la charité avec ce qu'elle a de plus tendre et de plus touchant, l'amour de Dieu et des hommes, voilà ce qui brille de toutes parts dans cette assemblée ; et cela seul porte dans l'âme je ne sais quelles impressions de contentement et de joie.

Que voyons-nous, en effet, autour de nous ? Ce sont des dames véritablement chrétiennes, qui font leurs délices de secourir l'enfance délaissée, de la garantir des pièges de la séduction, et de former à la vertu des cœurs qui, sans leurs soins, seraient trop souvent dévoués au vice et à l'iniquité.

Ce sont des personnes généreuses, qui, sans être associées à cette œuvre si précieuse par leur vigilance et leurs travaux, le sont par leurs pieuses largesses, et qui soutiennent par leur charité ce que la charité seule a fait entreprendre.

Ce sont des enfants dociles, pénétrés de reconnaissance pour les soins qu'on leur prodigue, qui se livrent à des travaux analoges à leur âge, à leur sexe, et dont le cœur ne recevant que d'heureuses impressions, croissent tous les jours dans la solide piété.

Ce sont des maîtresses habiles, dont la bonté égale la sagesse, qui se dévouent à l'éducation de ces enfants avec un zèle sans bornes, et qui ont la consolation si douce de voir leurs efforts couronnés par le succès.

Ce sont enfin des pasteurs, qui ne sont les premiers par leur caractère et leurs fonctions, que pour être aussi les premiers par leur sagesse et leur sollicitude. Ainsi tout est pur, tout est saint dans cette assemblée, tout y porte dans l'âme des sentiments de paix et de vertu. O charité chrétienne, voilà tes pompes et tes fêtes ! des ignorants instruits, des pauvres assistés, des malheureux consolés, des enfants arrachés au vice, des cœurs égarés ramenés à la vertu, voilà tes conquêtes et tes trophées ! O charité, les hommes auront beau faire, ils ne remplaceront jamais ni ton nom ni tes œuvres ! Tu ne fais que des heureux par tes bienfaits, tu ne règnes que sur les cœurs ; tes victoires sont d'écarter le vaincu comme au vainqueur ; et si quelquefois tu fais couler des larmes, ce sont toujours des larmes de consolation et de joie.

Que vous dirai-je, et à vous, Mesdames, pour encourager votre zèle, et à vous, enfants chéries de la Providence, pour enflammer votre reconnaissance ? Ici vos cœurs vous parleront bien mieux que nous ne pourrions le faire dans nos discours. Tout notre ministère doit se borner à faire des vœux pour la continuation d'une œuvre si méritoire pour celles qui en sont les auteurs, si salutaire pour les enfants qui en sont le tendre objet, si glorieuse à la religion qui seule a pu l'inspirer, et qui seule peut la perpétuer.

Il est écrit dans nos livres saints : Oh ! qu'ils sont beaux les pas de ceux qui évangélisent la paix, qui répandent la bonne doctrine, et avec elle les vertus qu'elle fait germer de toutes parts ! paroles qui regardent particulièrement les pasteurs des âmes et les propagateurs de la foi, mais qui ne sont pas étrangères aux dames chrétiennes qui remplissent envers ces enfants une espèce d'apostolat. Oui, nous pouvons dire avec confiance : Qu'ils sont beaux, qu'ils sont précieux devant Dieu et devant les hommes, les pas de celles qui vont chercher l'enfant délaissé, l'enfant orphelin, le fils du malheur, pour couvrir leur nudité, réchauffer leurs membres glacés, jeter dans leurs âmes des semences de vertu, leur donner une éducation chrétienne, et former leurs mains à des travaux utiles qui puissent éloigner d'eux les désordres qu'entraînent la misère et l'oisiveté. O véritables mères des pauvres, vous que le ciel a revêtues d'entrailles de miséricorde, vous trouvez dans votre cœur, dans la bénédiction de ces enfants, une bien douce récompense ! Surtout vous vivez dans l'attente que les malheureux qui vous devront l'éducation, et peut-être la vie, vous introduiront eux-mêmes dans les tabernacles éternels. Vous savez combien est magnifique celui qui ne doit pas laisser sans récompense le verre d'eau froide donné en son nom, et ces hautes espérances sont bien faites pour animer votre charité ; mais croyez aussi que les vœux des vrais chrétiens vous accompagnent en tous lieux, et que la Providence, qui jusqu'ici a visiblement protégé votre entreprise, ne vous abandonnera pas. Poursuivez, femmes chrétiennes, votre carrière avec cette foi qui opère des prodiges ; et, s'il le faut, le ciel saura enfanter de nouveaux miracles en votre faveur.

Pour vous, mes enfants, consultez ici votre cœur, et dites-nous ce que vous sentez de respect et d'amour pour celles qui prennent un si tendre soin de vos premières années. Pourriez-vous ne pas répondre à leur zèle, ne pas les consoler par la sagesse de votre conduite ? Oui, toujours vous serez leur couronne et leur joie par des mœurs pures, par votre application au travail, par les sentiments et les œuvres d'une piété sincère. Tout ce qu'elles vous demandent, c'est que vous ne trompiez pas leur attente, c'est que vous soyez fidèles aux sentiments qu'elles cherchent à vous inspirer. Si elles sent vos

mères par leur tendresse, soyez leurs enfants par votre docilité ; tous les jours élevez des mains innocentes vers le ciel, pour conjurer le Seigneur de bénir celles à qui vous devez le plus précieux de tous les biens, celui d'une éducation chrétienne. Voyez comme en ce jour elles cherchent à encourager vos efforts naissants en vous distribuant des récompenses ; recevez-les comme un nouveau gage de leur tendresse pour vous, et sachez y voir un motif nouveau de les honorer, de les chérir toujours davantage.

Sans doute vous aimerez à vous joindre à nous en ce moment pour payer un tribut d'hommages à celle qui posa les fondements de cette précieuse institution, et dont la mémoire ne doit jamais s'effacer de vos cœurs.

Douée d'une imagination ardente, d'une sensibilité profonde, d'une élocution abondante et facile, de manières insinuantes et douces, madame de Carcado consacra à l'auteur de tous les biens les dons qu'elle avait reçus de lui, et les fit servir utilement à l'une de ces œuvres que le christianisme seul fait voir à la terre. Après avoir vu sa fortune dissipée au milieu de nos orages politiques, presque indigente elle-même, ses propres malheurs ne font que la rendre plus sensible à ceux de ses semblables. Elle est surtout vivement touchée de cet état d'abandon où se trouvent ces enfants qu'une destinée cruelle a privés de leurs parents ; elle ne pense pas sans frémir aux dangers sans nombre qui environnent leurs tendres années ; elle tremble sur le sort de leur âme, en même temps qu'elle s'attendrit sur leurs besoins corporels ; son zèle s'enflamme à la vue des maux de ces innocentes créatures, et lui inspire le dessein généreux d'aller à leur secours. Mais où trouvera-t-elle des ressources ? Oh ! les amis de Dieu ont des secrets ignorés du reste des hommes ; faibles de leur propre nature, mais forts de la force de Dieu même, ils savent triompher de ces obstacles où viendraient échouer la prudence et même la puissance humaine. Madame de Carcado a besoin de coopératrices : le ciel lui en suscitera qui seront dignes d'elle ; elle ne peut se passer de ressources pénniaires : eh bien ! la Providence aura pour elle des trésors toujours ouverts. Les premiers dons qu'elle reçoit pour commencer son œuvre lui sont faits par des personnes qui étaient elles-mêmes presque dans l'indigence, et cette aumône faite par des pauvres, elle la regarde comme un gage de la bénédiction céleste sur son entreprise. Sans présomption, elle se compte pour rien elle-même ; mais aussi, sans pusillanimité, elle ne se refuse pas à devenir l'instrument docile de la divine miséricorde ; elle a une humilité courageuse, pour se servir du langage de saint François de Sales. Sans impatience comme sans orgueil, elle n'est ni rebutée par les contradictions ni enorgueillie par le succès. Sans esprit de domination, elle n'est la première dans cette œuvre sainte, que pour se mettre à la dernière place par sa condescendance. Avec

des vertus si pures, que ne devait-elle pas attendre de la protection du ciel ! Aussi bientôt les effets surpassent ses espérances : son œuvre prend des accroissements rapides ; c'est la semence dont parle l'Évangile, qu'on voit croître, se développer, s'étendre et devenir un grand arbre, sur lequel viennent se reposer les oiseaux du ciel. Parmi vous, mes enfants, il en est plusieurs qui ont eu le bonheur de voir et de connaître celle dont je me plais à vous entretenir, et qui en ce moment ne se rappellent pas sans quelque attendrissement les marques qu'elles ont reçues de sa bonté touchante. Lorsqu'il a plu au ciel de la retirer de ce monde, et de lui donner la couronne due à ses vertus, vos regrets, vos gémissements, vos prières, ont accompagné son cercueil, et vos pleurs ont fait son éloge. Heureux ceux qui meurent comme elle dans les travaux de la charité, et qui sont ensevelis dans les bénédictions et les larmes des pauvres et des malheureux ! Elle n'est plus, cette femme forte, mais elle vivra dans vos cœurs, mais du haut du ciel elle vous voit et vous protège, mais son esprit repose sur la dame généreuse qui a eu le courage de lui succéder, et sur celles qui sont associées à ses fonctions toutes maternelles.

Au moment de sa mort, on sembla craindre pour la stabilité d'une œuvre dont elle était l'âme et semblait être le soutien nécessaire : vaines alarmes ; son œuvre était celle de Dieu, Dieu sut bien la faire prospérer. Voilà donc quelle est la glorieuse destinée des saints : ils passent au milieu de nous en faisant le bien ; mais, plus puissants après leur mort que pendant leur vie, ce qu'ils avaient commencé par leurs travaux sur la terre, ils l'achèvent dans le ciel par leur protection. Telle, mes enfants, a été, telle est encore pour vous madame de Carcado.

Tout récemment encore, mes chers enfants, la mort vous a ravi une des dignes coopératrices de madame de Carcado. Le poids de ses années n'avait pas amorti le feu de sa charité ; son zèle semblait croître avec son âge, et recevoir une activité sans cesse renaissante. Dans les jours douloureux qui ont terminé sa vie, comme elle aimait à penser à vous ! avec quelle confiance elle sollicitait vos prières ! mais aussi avec quelle ferveur vous vous adressiez pour elle au Dieu des miséricordes ; avec quelle piété vous avez accompagné sa dépouille mortelle, uni vos supplications à celles de l'Église pour conjurer le Seigneur d'abrèger pour elle les jours d'expiation ! C'est ainsi que se forme un heureux échange de dettes et de reconnaissance, de soins et de prières, de biens temporels et de bénédictions spirituelles. Mais les bienfaitrices de ces enfants ont la meilleure part, et c'est sur elles que s'accomplit cette parole, qu'il est plus heureux de donner que de recevoir. (*Act.*, XX, 35.)

Que s'il était ici des personnes qui jusqu'à ce jour n'eussent pas connu cette sainte

entreprise, qu'elles en conçoivent les plus nobles idées, qu'elles en contemplent les fruits salutaires dans cette troupe nombreuse d'enfants réunies, élevées par les soins d'une association qui n'a d'autres trésors que ceux de la Providence! Sans elle que seraient devenues ces enfants? que deviendraient-elles encore? Répandues dans cette capitale, placées au sein de la corruption la plus profonde, elles seraient comme des brebis errantes, exposées à toutes les fureurs des loups dévorants; l'ignorance, l'oisiveté, les vices les plus honteux flétriraient leur innocence: combien peut-être finiraient dans l'ignominie des jours qu'elles auraient passés dans le vice! La charité a prévenu tous ces malheurs; le zèle a recueilli ces enfants, et la religion dirige leurs premiers pas dans la route de la vie. O quel malheur, si l'impossibilité de continuer cette œuvre si sainte forçait de l'abandonner; si ces timides colombes que la charité couvre de ses ailes et réchauffe dans son sein allaient être dispersées! Il n'en sera pas ainsi. Les besoins sont grands, mais la générosité des fidèles sera plus grande encore; la froide humanité se lasse, la charité est inépuisable comme la bonté de Dieu qui en est la source. Non, ces enfants ne seront pas délaissées; elles vivront, elles se forment à la vertu; et ces enfants et leurs mères selon la grâce, et leurs bienfaitrices généreuses seront toujours le tendre objet de celui qui est plus particulièrement le Dieu des pauvres et des petits, et qui a dit: Heureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde. (*Math.*, V, 7.)

DISCOURS III.

POUR LA BÉNÉDICTION DE LA CHAPELLE DE L'INFIRMERIE DE MARIE-THÉRÈSE, LE 8 DECEMBRE 1819.

Induite vos viscera misericordie, sicut electi Dei, sancti et dilecti. (*Col.*, III, 12.)

Revêtez-vous d'entrailles de miséricorde, comme les élus de Dieu, saints et bien-aimés.

Jamais la religion, Messieurs, ne paraît plus belle, plus touchante, plus digne du Père commun de tous les hommes, que dans les soins mêmes qu'elle donne à ce qu'il y a de faible, de délaissé, de pauvre et de malheureux sur la terre. C'est ici qu'elle brille d'une gloire qui n'appartient qu'à elle, et qui dès son origine l'éleva bien au-dessus des cultes aussi stériles que corrompus du paganisme. Aux yeux de l'Apôtre, les disciples ne pouvaient être appelés les enfants bien-aimés de Dieu, qu'autant qu'ils étaient revêtus envers leurs frères d'entrailles de miséricorde: *Viscera misericordie*. Et que nous apprend leur histoire? C'est que les vieillards, les veuves, les orphelins, surtout les enfants des martyrs, les confesseurs de la foi, devinrent l'objet de la tendre sollicitude de l'Eglise chrétienne. A ce spectacle si nouveau que donnaient les premiers fidèles, les idolâtres, au rapport de Tertullien, s'écriaient: Voyez comme ils s'aiment les uns les autres! Ainsi l'E-

glise chrétienne, sous le fer des bourreaux, étonna le monde romain par des miracles de charité comme par des miracles de courage.

Cet esprit de bonté compatissante s'est perpétué d'âge en âge. Partout où l'Evangile a pénétré, il a suscité des hommes puissants en œuvres et en paroles, qui ont conçu les plus utiles desseins pour le bien de leurs semblables, et il a fini par couvrir le monde entier d'asiles publics pour l'indigence et l'infortune. Le christianisme a fait plus encore; il a élevé la nature au-dessus d'elle-même, il a inspiré au sexe le plus faible et le plus délicat le courage magnanime de consumer ses jours auprès du lit des malades et des infirmes pour leur prodiguer les soins les plus tendres. Héroïsme de la charité chrétienne, qui la sépare de l'humanité autant que le ciel est séparé de la terre! Car pour le dire en passant, dans l'expression la plus simple, si l'humanité peut quelquefois élever des hospices, la charité seule peut former des Sœurs hospitalières.

Heureusement, ce feu que Jésus-Christ est venu allumer sur la terre y brûle encore, et les froides erreurs de l'indifférence et de l'égoïsme du siècle n'ont pu l'éteindre parmi nous: *Aquæ nullæ non potuerunt extinguere charitatem.* (*Cant.*, VIII, 7.) Oui, plus d'un monument apprendra à la postérité que la flamme divine, même durant nos jours mauvais, animait dans notre patrie des cœurs généreux, d'autant plus français qu'ils étaient plus chrétiens.

Pour en avoir une preuve bien sensible, je n'ai pas besoin de sortir de cette pieuse enceinte. Quelle heureuse pensée que celle de fonder une maison de services et de consolations pour les infortunés de l'ordre le plus touchant, pour ceux dont l'abandon est d'autant plus digne de commisération qu'il est plus éloigné de leur condition première, et qu'il paraît avoir été moins mérité! Que de familles ont vu leur fortune et leurs espérances emportées au milieu des tempêtes qui ont battu si longtemps la France et l'Europe entière! Que de personnes victimes des calamités publiques, peut-être de leur dévouement personnel, après être nées, ce semble, pour les douceurs et les commodités de la vie, se sont vues condamnées à toutes les rigueurs de l'indigence! Sont-elles frappées de maladie, languissent-elles dans de longues infirmités, combien triste alors est leur destinée! D'un côté, les maux qu'elles souffrent réclament des secours que la pauvreté leur refuse, et de l'autre, le souvenir de leur situation passée les écarte des asiles ordinaires de la misère publique. Eh bien! c'est pour elles que cette maison est préparée: elles y trouveront le soulagement de leurs maux sans y rien éprouver de ce qui pourrait les leur rendre pénibles. Ici règne la charité avec toute sa générosité et toutes ses délicatesses. Ils sont aussi destinés à en ressentir les consolations, quelques ministres de la religion qui peut-être n'ont recueilli

de leurs travaux que l'exil et les persécutions, qui sont bien appelés par les promesses divines à être grands dans le royaume des cieux, pour avoir pratiqué et enseigné tout ensemble, mais qui n'ont pour partage sur la terre què l'indigence et les infirmités. Si, aux yeux du chrétien, le malheur a quelque dignité, quelque chose de sacré, n'est-ce pas en particulier lorsque dans la même personne il se trouve uni à l'âge, à la vertu, aux services, à la sainteté du caractère ?

Gloire aux âmes généreuses qui ont appris dans leurs propres malheurs à compatir aux malheurs d'autrui, et qui cherchent à se consoler noblement de leurs infortunes en soulageant celles de leurs semblables ! Le ciel pourrait-il ne pas verser toute l'abondance de ses bénédictions sur ce précieux établissement ? Tout fait concevoir les plus douces espérances pour sa sûreté et sa prospérité. Quels gages en effet n'en avons-nous pas ? C'est d'abord le nom même de son auguste protectrice, nom si cher à tout ce qui porte un cœur français, et qui doit rappeler à jamais une héroïne de courage comme de bonté (403). Ce sont encore les vertus du prince de l'Eglise (404) qui se trouve le chef spirituel de cette maison, de ce pontife révééré, qui aux jours de l'infortune a su honorer un grand nom par de grands sentiments, de ce Néhémie de l'Eglise gallicane, qui, tout en gémissant sur les ruines de l'ancien temple, travaille avec zèle à édifier le nouveau, et dont la prévoyante sagesse a légué d'avance à son troupeau un pasteur sur qui reposera son esprit. Ce qui doit rassurer aussi, c'est la liste même de ceux qui doivent soutenir cette maison naissante de leurs sages conseils. Là se trouvent inscrits les plus beaux noms de la France, les noms des héritiers de la foi comme de l'honneur antique, qui mettent avant tout Dieu et le roi, et qui, comme leurs aïeux, élèvent des asiles au malheur de la même main dont ils sauraient tenir le fer des combats pour la défense du trône.

Quel nouveau motif d'espérance n'avons-nous pas dans le dévouement de celles qui doivent consacrer leurs services à l'établissement, des Filles de saint Vincent de Paul ? Pourrait-on trouver ailleurs plus de zèle, plus de bonté, plus de tendre sollicitude ? L'innocence est dans leur cœur, la modestie sur leur front, la patience dans leurs yeux, la douceur et la paix sur leurs lèvres ; leurs mains ne sont actives et industrieuses que pour le soulagement de l'humanité ; elles ont pour les malheureux des entrailles maternelles ; elles disent comme l'Apôtre : Qui de vous souffre sans que je souffre avec lui ? On peut affirmer que le nom qu'elles portent exprime avec autant de simplicité que d'énergie leurs sentiments non moins que leurs devoirs ; elles sont Filles de la Charité.

Elle s'élève donc sous les plus heureux auspices, l'infirmerie de Marie-Thérèse ; elle se perpétuera, chrétiens, par vos pieuses largesses. Mes regards tombent ici sur l'élite de cette capitale, accourue à la voix de l'humanité et de la religion, pour s'associer au mérite des fondateurs. Je le dirai ici, pour donner à votre zèle un nouveau soutien, je me plais à voir dans cette maison non-seulement un asile de plus contre le malheur, mais un nouveau gage de sécurité pour cette ville, une nouvelle sauvegarde pour elle contre la colère divine. Car il ne faut pas se le dissimuler, chrétiens, le ciel dont nous sommes enveloppés est chargé de vapeurs qui peuvent devenir des tempêtes, et Dieu seul connaît tout ce que recèlent de biens ou de maux les profondeurs de l'avenir.

Je l'avoue, quand je considère que, deux fois entourée d'armées puissantes qui pouvaient porter dans son sein le fer et la flamme, cette capitale a deux fois échappé comme miraculeusement à une ruine entière, et que néanmoins, au lieu de s'abaisser devant la majesté du Très-Haut, et de se répandre par reconnaissance en actions de grâces, elle n'en est devenue, ce semble, que plus insolente et plus audacieuse contre le ciel, que ses murs mêmes étalent aux yeux des passants l'irréligion et le scandale, que ses ateliers et ses presses se prostituent indignement à la reproduction du vice et du mensonge ; que c'est du milieu d'elle que partent tous les jours ces feuilles empestées qui font circuler dans la France entière la corruption et la mort ; qu'elle est comme un volcan inépuisable d'imprécations et de blasphèmes contre Dieu et contre son Christ, qui ne cesse de couvrir nos provinces de ses laves impies et brûlantes : quand je considère ces choses, l'effroi, je l'avoue, s'empare de mon âme ; je tremble que le ciel ne se lasse enfin, que la clémence ne cède à la vengeance, que tous les fléaux ensemble ne tombent sur nos têtes, et que la ville impie et réicide n'éprouve toute la désolation de l'ingrate et perfide Jérusalem. Tel est le sujet de nos alarmes, et qui serait sans crainte serait sans prévoyance.

Mais en même temps je me rappelle que, suivant nos livres saints, Dieu est charité ; qu'en lui la miséricorde semble surpasser la justice, qu'il doit être plus apaisé par les gémissements d'un seul juste qu'il n'est irrité par les excès de cent coupables ; que si les ennemis de la vérité sont infatigables dans leurs attaques, rien ne peut aussi lasser le courage de ses illustres défenseurs ; que dans cette ville, toute criminelle qu'elle est, à côté de chaque désordre, je trouve quelque grande vertu ; qu'elle est remplie d'associations de charité pour tous les genres de besoins et d'infortunes, associations qui se maintiennent non par des fondations au-

(403) Madame, duchesse d'Angoulême.

(404) Le cardinal de Périgord, archevêque de Paris.

ciennes, mais par les largesses de la génération présente; qu'ainsi la charité y est toujours vivante, toujours féconde en prodiges, comme nous en sommes les témoins en ce moment. Quand je me rappelle tant de choses consolantes, alors l'espérance revient dans mon âme, et je me dis : Non, elle ne périra pas, la cité des Geneviève et des Denis; Dieu fera surabonder la grâce là où abonde l'iniquité. Si la verge frappe encore, ce sera pour corriger et non pour détruire, et la France verra le triomphe complet de ce que désirent tous les cœurs français et tous les cœurs chrétiens, le triomphe de la religion et de la race de saint Louis. Ainsi soit-il.

DISCOURS IV -

POUR LA BÉNÉDICTION DE LA NOUVELLE CHAPELLE DE L'INFIRMERIE DE MARIE-THÉRÈSE, LE 19 DÉCEMBRE 1821.

Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur. (*Matth. V, 7.*)

Heureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde.

Les écrivains sacrés sont remplis de consolantes et magnifiques promesses pour ceux qui auront exercé envers leurs semblables les œuvres de miséricorde. C'est le Prophète-Roi qui s'écrie dans un saint transport : *Heureux celui qui a les yeux ouverts sur les besoins du pauvre et de l'indigent; le Seigneur le délivrera lui-même au jour mauvais : « Beatus qui intelligit super egenum et pauperem; in die mala liberabit eum Dominus. »* (*Psal. XL, 1.*) C'est le Sage qui nous a laissé cette énergique sentence : *Celui qui donne au pauvre prête à Dieu; son aumône est une dette que le Seigneur lui-même s'est chargé d'acquitter : « Fœneratur Domino qui miseretur pauperis, et vicissitudinem suam reddet ei. »* (*Prov., XXIX, 17.*) C'est l'auteur du livre de Tobie qui nous dit que *l'aumône sera un jour une protection puissante auprès du Seigneur, pour tous ceux qui l'auront pratiquée : « Fiducia magna erit coram Deo elemosyna omnibus facientibus eam. »* (*Tob., IV, 12.*) Enfin Jésus-Christ est venu comme apposer le sceau de la divinité aux discours de ceux qui n'avaient été que ses précurseurs, lorsqu'il a proféré de sa bouche adorable ces paroles qui ne passeront pas : *Heureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde : « Beati misericordes, »* etc.

Aussi, chrétiens, si au milieu des ravages et des menaces d'une impiété féconde en révoltes comme en insultes, en désastres comme en blasphèmes, quelque chose permet de ne pas désespérer du salut de la religion et de notre patrie, c'est bien selon moi cet esprit de charité qui s'est manifesté de toutes parts : esprit qui est le caractère propre du christianisme, d'après cette parole : *On connaîtra que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres.* (*Joan., XIII, 35.*) Esprit de régénération et de vie, qui embrasse tous les besoins spirituels et temporels de l'humanité, qui

ORATEURS SACRÉS. LXXVII.

fortifie tout ce qui est faible, ranime tout ce qui est languissant; qui a des secours pour toutes les nécessités comme des consolations pour toutes les douleurs; qui donne des mères à l'orphelin comme des instituteurs à l'enfance, et prépare des asiles au repentir comme à l'infortune. Témoins des prodiges qu'il a déjà opérés, nous nous persuadons qu'ils ne sont pas arrivés pour la France, ces jours de malédiction qui doivent être marqués, suivant nos livres saints, par le refroidissement universel de la charité (*Matth., XXIV, 12*); et nous aimons à croire que le peuple de saint Louis a trouvé grâce devant Celui qui fait miséricorde à ceux qui auront fait miséricorde : *Beati misericordes!* Oui, que les politiques développent avec peine, combinent avec effort, mettent en œuvre les moyens humains de salut, nous sommes loin de blâmer tous ces soins de la sagesse de la terre; et sainte Thérèse, cette femme sublime par son génie comme par sa piété, avait pour maxime qu'il fallait se confier à la Providence comme si elle faisait tout, et employer les moyens humains comme s'ils devaient seuls nous sauver. Mais aussi nous avons appris de la sagesse du ciel que *les pensées des hommes sont timides*, et que *leurs desseins les mieux concertés sont bien incertains : Cogitationes mortalium timidae, et incertæ providentiæ nostræ.* (*Sap., IX, 14.*) Dieu n'entend pas que les affaires humaines marchent au hasard, sans conseil et sans prévoyance : enfants de la Providence, c'est vers elle que nous devons tourner nos regards; nous nous plaisons à nous jeter dans le sein de Celui qui semble toujours garder dans les trésors de sa puissance un miracle en réserve pour nous sauver, qui tient dans ses mains le cœur des peuples et des rois, qui dispose les esprits, prépare les événements, fait naître en leur temps les hommes nécessaires, et nous nous abandonnons à cette douce pensée que, vaincu par la charité de la France chrétienne, le ciel épargnera ou changera la France coupable. Heureux donc les miséricordieux, parce que, même sur la terre, ils obtiendront miséricorde pour eux et pour leurs frères : *Beati misericordes.*

Mais ne sommes-nous pas ici le jouet de consolantes illusions? Avous-nous à citer des exemples de cette charité universelle, nationale pour ainsi dire, et sur laquelle nous puissions appuyer nos espérances? Oui, chrétiens, et les voici.

La mort avait frappé des victimes sans nombre dans tous les rangs de la hiérarchie sacrée; pontifes, prêtres, lévites, toute la tribu sainte avait été en butte à des persécutions qui rappelaient et souvent surpassaient en cruauté celles des premiers temps. Un grand nombre avaient péri dans les fers, dans l'exil ou sur l'échafaud; la tombe restait toujours ouverte pour engloûtir, et rien ne réparait les pertes du sanctuaire. Douze années s'étaient écoulées dans cet état de ruine et de désolation : plaie profonde, que le temps est bien loin d'avoir guérie, si

même, dans quelques provinces, elle n'est incurable. Enfin l'Église de France respire; son premier sentiment est celui de la disette des ministres des autels; et son premier besoin est celui de former des écoles pour les élèves du sanctuaire, ressource unique de la religion, depuis que les autres écoles forment si peu de sujets pour le sacerdoce. Ces premiers établissements sont nécessaires d'un bout de la France à l'autre; mais qui les a créés? qui les a soutenus? qui les soutient encore? C'est en très-grande partie la charité publique.

Au milieu de toutes nos discordes impies, des générations entières avaient été élevés comme sans religion et sans Dieu; le peuple lui-même, infecté d'impiété et de corruption, était abandonné à une espèce d'athéisme, source inépuisable de désordres et de ruines. A cet aspect le zèle s'est animé; on a vu croître, se multiplier les modestes institutions des écoles chrétiennes, pour sauver les générations naissantes; on a vu revivre ces congrégations de Filles de la Charité, qui, dans les cités et les campagnes, se dévouent à l'instruction de l'enfance; même on en a vu se former de nouvelles: mais encore ici, sans vouloir méconnaître ce qui est dû à l'autorité, voilà bien l'ouvrage de la charité.

Si vous parcourez les villes de toute grandeur dans les diverses provinces, vous y trouverez des associations qui ont pour but de préserver l'innocence, de secourir les malades, de visiter les prisonniers, de découvrir et de soulager les misères cachées. Or, si la simple humanité n'y est pas entièrement étrangère, avouons toutefois que c'est surtout la charité chrétienne qui les inspire.

Dans cette capitale, que de saintes entreprises pour le bien de la religion ou de l'humanité souffrante! A quelques pas de cette enceinte, d'un côté que trouvez-vous? Cette maison des Missions de France, d'où sortent des ouvriers évangéliques, qui, comme autrefois les apôtres sortant du cénacle, pleins de l'Esprit de Dieu, renouvellent ces prodiges qu'opérait au milieu du dernier siècle le père Brydaine, dont l'éloquence plus qu'humaine semblait enchaîner à sa parole les villes entières. Plus loin, vous trouvez cet asile ouvert au repentir, dont le nom rappelle, inspire la miséricorde, la maison du Bon-Pasteur. Or, ici, n'est-ce pas encore la charité qui a tout fait? Enfin, je n'ai pas besoin de sortir de cette assemblée. Est-il ici une seule personne qui n'appartienne à quelque société mue par les sentiments de la foi chrétienne, dont le but est de soulager ses semblables dans les infirmités de l'âme et du corps?

O Église de Paris, réjouis-toi dans ta vieillesse! Le sang du glorieux martyr qui t'a fondée a été pour toi une rosée immortelle, qui, après quinze siècles, te féconde encore, et te fait porter des fruits de grâce et de salut. La foi a compté dans tes murs un grand nombre de martyrs, malgré la décaïence des esprits; et la charité y compte

encore des héros et des héroïnes, malgré l'égoïsme des cœurs. Voilà, Messieurs, ce qui me fait espérer pour la France. Je sais bien qu'on ne doit pas être sans alarme; qu'un corps malade, travaillé d'une fièvre brûlante d'impiété, tantôt peut se présenter comme agité de convulsions, tantôt comme assoupi dans un sommeil léthargique qui le mine et le consume; qu'après tout, nul n'a assisté aux conseils de Dieu pour nous les révéler: mais, sans vouloir pénétrer ce qui est impénétrable, il est permis d'étudier l'avenir dans le présent. Je m'approche, j'observe, je trouve que son cœur, animé par la charité, qui est un feu divin, bat encore avec force. Alors je me rassure sur les symptômes sinistres. Dût-elle passer par des crises nouvelles, j'attendrais avec confiance celle qui doit la sauver.

Surtout, Messieurs, je dois le dire, je me réjouis en particulier du bien qu'inspire et que fait la charité dans cette capitale; et voici toute ma pensée à ce sujet.

On ne peut se dissimuler l'influence qu'exerce cette immense cité sur la France; ce n'est pas assez dire, sur l'Europe entière. Non, les autres peuples, en secouant le joug de notre domination, n'ont pas secoué celui de nos doctrines; nous régnons encore par nos opinions et par nos mœurs là où nous ne régnons plus par les armes. Un sceptre plus ancien que celui qui pesait naguère sur l'Europe est encore étendu sur elle, et ce sceptre c'est le sceptre de Louis XIV: c'est depuis ce grand roi, qu'en recevant et parlant notre langue, l'Europe est devenue française. Nous pouvons bien dire que Paris est l'Athènes des temps modernes. O Athéniens, disait Alexandre, qu'il m'en coûte pour être loué de vous! Et quel est, chez les étrangers, le capitaine, le politique, le prince, l'homme de lettres, le savant, qui ne tourne ses pensées vers la France, mais en particulier ne les fixe sur la capitale, comme sur le premier organe de la renommée, de la louange ou du blâme, et qui ne soit jaloux de son suffrage? Les autres peuples semblent en quelque sorte attendre de nous leur salut ou leur ruine. Je le dirai, non par enthousiasme, mais par conviction: Paris est le centre de l'Europe; sauvons Paris, et l'Europe est sauvée.

Honneur donc à tout ce qui peut attirer sur cette capitale les bénédictions du ciel. Rendons grâces au Père des miséricordes d'avoir inspiré à des âmes généreuses la pensée d'ajouter à tant de saintes entreprises de charité celle qui nous réunit en ce moment, et de nous donner ainsi un nouveau gage de sécurité pour l'avenir.

Pourrait-il ne pas prospérer, un si précieux établissement? Tout ici inspire la confiance. Il a été élevé par les soins de ce que cette capitale a de plus illustre et de plus généreux; il est confié aux soins de ces filles de saint Vincent de Paul, qui sont en même temps des anges de piété devant Dieu, et d'humanité auprès des malades; il porte un nom qui seul est pour lui le gage des béné-

diction du ciel, puisqu'il rappelle ce que la bonté a de plus touchant et le caractère de plus élevé; il attire les regards de tout ce que la France a de plus cher : et ne voyons-nous pas ici cette autre princesse (405) à qui nous devons le gage miraculeux de nos espérances, et qui si jeune encore a su se montrer si forte dans des circonstances où tant d'autres succombent?

Pontife du Seigneur, hâtez-vous d'appeler de votre voix sainte et pure toutes les faveurs célestes, et soyez consolé dans les commencements de votre épiscopat par une œuvre de votre charité paternelle, comme vous êtes honoré d'un peuple fidèle aux yeux duquel vous réalisez les douces et grandes espérances qu'il a conçues de vous (406).

Cet établissement est placé sous les auspices de la Vierge protectrice, dont l'image offerte à nos yeux rappelle quelque chose du céleste pinceau de Raphaël (407). Une administration gratuite et vigilante préside à tout.

Il s'agit de l'agrandir pour le rendre plus utile, comme aussi pour en assurer la durée. Encore quelques efforts, et l'œuvre sera couronnée.

Par le but même qu'elle se propose, l'Infirmier de Marie-Thérèse est consacrée au soulagement de malheurs d'autant plus respectables qu'ils ont été moins mérités, d'infortunés qui peut-être sont pour cela dans un plus grand dénûment, ou de ministres des autels qui succombent sous le poids des années et des infirmités, et qui de nos jours ne voient au bout de leur carrière que l'abandon et la misère.....

DISCOURS V.

SUR LA VIE RELIGIEUSE.

Egrederet de terra tua. (*Gen.*, XII, 1.)

Sortez du pays que vous habitez, éloignez-vous de votre parenté, de la maison de votre père, et venez en la terre que je vous montrerai. Ainsi parlait autrefois le Seigneur au Père des croyants, en lui promettant pour prix de sa fidélité qu'il l'établirait chef d'un grand peuple, et que même toutes les nations seraient bénies dans sa postérité. Ainsi parle encore le Seigneur à l'âme chrétienne qu'il appelle à se consacrer à lui tout entière dans la vie religieuse, en lui promettant, pour prix de sa générosité et de ses sacrifices, de la conduire dans la terre des vivants. Il s'agit pour elle de dire au monde un éternel adieu, de rompre les liens les plus chers, de quitter son père, sa mère, ses frères, ses sœurs, ses proches, pour s'attacher uniquement à Jésus-Christ. Quel langage! et n'est-on pas tenté de s'écrier avec le Juif charnel : *Ces paroles sont bien dures, et qui donc peut les entendre?* « *Durus est hic sermo, et quis potest eum audire?* » (*Joan.*, VI, 61.)

(405) Mme la duchesse de Berri.

(406) M. de Quelen était devenu archevêque de Paris par la mort du cardinal de Périgord, arrivée

Vous les avez entendues, mes sœurs, et vous les avez comprises; elles ont retenti jusqu'au fond de votre cœur, elles y ont fait une impression dont vous n'avez pu vous défendre. Vous avez obéi à la voix douce et forte qui vous appelait; vous avez fui loin du siècle, et vous êtes venues vous réfugier dans le cœur même de Jésus-Christ, puiser dans son amour pour vous votre amour pour lui, faire passer dans votre âme les sentiments qui l'animent, vivre de sa vie, et dire enfin avec l'Apôtre : *Ce n'est pas moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi.* (*Galat.*, II, 20.)

Je voudrais aujourd'hui vous attacher à votre Dieu par des liens également doux et puissants, ceux de la reconnaissance; je voudrais vous faire bien sentir tout ce qu'il fait pour vous en vous appelant à lui, et ce que vous lui devez pour un si grand bienfait.

Chose étrange! Le monde ne donne pas ce qu'il promet, et l'état religieux donne ce qu'il ne semble pas promettre. Le monde promet la liberté, et fait des esclaves; il promet après quelques peines et quelques efforts les douceurs du repos dans la jouissance des biens de la terre, et le repos fuit toujours loin de lui; il promet le plaisir, et il remplit d'amertume.

L'état religieux, au contraire, commande la renonciation à sa volonté propre, et Dieu fait trouver dans l'obéissance la véritable liberté; il commande le renoncement aux biens de la terre, et Dieu fait trouver dans la pauvreté le véritable repos; il commande le renoncement aux satisfactions de la chair et des sens, et Dieu fait trouver dans la virginité les véritables plaisirs : trois pensées dont la courte exposition, en vous rappelant ce que votre vocation vous impose de devoirs, vous rappellera aussi ce qu'elle vous promet de douceurs.

Les personnes irréfléchies et peu chrétiennes peuvent être tentées de regarder l'état religieux comme une terre qui dévore ses habitants, de n'y voir que des victimes d'une première imprudence qui se consomment de dégoût et d'ennui, que des esclaves qui se débattent en gémissant dans les chaînes qu'ils sont condamnés à porter, tandis que le monde est une terre où l'on jouit de toutes les douceurs de la liberté. Toutefois, si nous voulons pénétrer dans le fond des choses, que verrons-nous? C'est que la servitude est du côté du monde, et la véritable liberté dans l'état religieux.

En quoi ferons-nous consister cette liberté dont l'homme est si jaloux? Est-ce à n'être soumis à aucune loi, à ne connaître ni bien ni mal, à suivre aveuglément les appétits d'une nature grossière et brutale? Mais à ces traits je ne reconnais que la liberté des animaux, incapables de règle parce qu'ils sont privés de raison. Est-ce à violer les lois

le 20 octobre précédent.

(407) Ce tableau est de Guérin, qui en avait fait don à la chapelle.

divines et humaines, à n'écouter que les passions, à ne suivre que ses goûts les plus bizarres et ses vains caprices? Mais à ces traits je ne reconnais que l'audace des rebelles; ce n'est là qu'une licence effrénée, un libertinage d'esprit et de cœur, aussi outrageant pour le Créateur qu'il est indigne de l'être raisonnable. L'homme n'est-il pas nécessairement sous la dépendance de celui à qui il doit l'être et la vie? et ne doit-il pas voir dans le Seigneur un maître qu'il doit révérer, un juge qu'il doit craindre, un père qu'il doit aimer? Que fait l'homme en se livrant à ses penchants déréglés? Il se dégrade, il devient l'esclave de ses passions. L'orgueil avec ses folles prétentions, l'ambition avec ses inquiétudes, la vengeance avec ses fureurs, la jalousie avec ses bassesses, la volupté avec ses dégoûts, l'intempérance avec ses excès, tels sont les vrais tyrans de l'âme. Séducteurs habiles, les passions appellent l'homme à l'indépendance pour en faire leur esclave. Non, la liberté de la créature raisonnable ne saurait être dans ce qui l'avilit, dans ce qui fait son supplice, dans ce qui détruit en elle la vertu qui est comme la santé et la vie de l'âme. Il n'est de vraie liberté que pour le chrétien qui s'affranchit du joug des passions déréglées, et qui, s'élevant au-dessus des hommes et des événements, ne dépend que de Dieu et de sa conscience. Saint Louis dans les fers, se sentant irréprochable, ne craignant que Dieu, était plus libre que le soudan qui le tenait captif. La voilà, cette liberté des enfants de Dieu, que les hommes ne donnent pas et que les hommes ne peuvent ravir. Or c'est surtout dans l'état religieux qu'elle se trouve plus complètement. Il est vrai, la plus entière obéissance en est l'âme, et l'obéissance n'assujettit au devoir que pour mieux assurer la liberté. Comment cela? C'est que l'obéissance vous tient sans cesse dans l'ordre de Dieu, et que l'on n'est jamais plus libre que lorsqu'on se conforme à la volonté de Dieu, notre seul maître; c'est que l'obéissance, en traçant devant vous toutes les actions de la journée, prévient l'inconstance, les variations, les caprices de l'esprit toujours changeant, le jouet et l'esclave de son inquiète instabilité; c'est que l'obéissance, en mettant le frein le plus puissant aux désirs corrompus du cœur, prévient une multitude de péchés, et par là même la plus honteuse des servitudes, celle qui ne nous affranchit de Dieu que pour nous rendre esclaves du démon; c'est que l'obéissance abat l'orgueil, arrête ainsi les dérèglements de la volonté propre, source de tous les désordres. D'où naissent les impiétés, les vices, les abominations qui ont souillé le monde depuis son origine? Ils sortent de la même source; de ce que la créature a osé mettre sa volonté à la place de celle du Créateur, se préférer elle-même à Dieu : renversement monstrueux, qui fait monter le sujet rebelle sur le trône du roi légitime. C'est de là qu'est venue la chute des anges dans le ciel, de nos premiers pa-

rents dans le paradis terrestre, et de tout le genre humain qui a hérité de leur orgueil et de leurs misères. Les livres saints ne craignent pas de dire que le commencement de tout le mal c'est l'orgueil : *Initium omnis peccati est superbia.* (Eccli., X, 15.) O heureux effets de l'obéissance religieuse qui, en humiliant l'orgueil attaque le mal dans sa racine, prévient les écarts et les excès d'un esprit livré à lui-même, délivre l'âme de toutes les servitudes, excepté de celle qui fait sa gloire, celle de Dieu! O heureuse servitude, qui fait régner Dieu seul dans l'âme, et qui l'établit dans la véritable liberté en la rendant victorieuse de ses ennemis! De là cette parole, que les enfants de l'obéissance remporteront la victoire : *Vir obediens loquetur victoriam.* (Prov., XXI, 28.)

Laissez donc aux enfants du siècle leur fausse liberté. Trompé par une vaine image, ils se croient libres parce qu'ils sont agités, et indépendants, parce que, sans règle, ils flottent au gré de leurs mobiles désirs; semblables, dit Bossuet après saint Augustin, à cet arbre caressé par le vent qui se joue dans ses feuilles et ses branches : on dirait que l'arbre s'égaie par la liberté de ses mouvements, tandis qu'il ne fait que céder aux impressions étrangères, sans les maîtriser.

Ici, au contraire, tout est réglé, tout est ordonné, tout marche par des lois douces et fortes, que la charité tempère et que la grâce adoucit. En les suivant l'âme ne fait qu'obéir à la sagesse même; et c'est précisément sous le joug de l'obéissance qu'elle est plus maîtresse d'elle-même.

Il en est de certaines vertus chrétiennes comme de nos mystères; inconnues à la terre, il fallait que le Fils de Dieu vint les révéler aux hommes, les leur enseigner par ses exemples comme par ses leçons, et leur rendre praticable par l'effusion de sa grâce ce qui était impossible à leur faiblesse. De ce nombre était cette vertu qui fait un holocauste de l'homme tout entier, qui consacre à Dieu le corps et l'âme à la fois, et qui, en épurant toutes ses affections, le rapproche des anges, qu'on appelle esprits purs, et de Dieu, qui ne connaissant aucun mélange, est la pureté même. Je veux parler de cette pureté virginale à laquelle on se voue dans la vie religieuse. Par elle on ne craint pas seulement les regards des hommes, mais bien davantage encore ceux de Dieu; on n'évite pas seulement le mal, mais les simples apparences; on ne règle pas seulement ses actions, mais jusqu'à la pensée; on sait qu'on porte cette vertu dans des vases fragiles, et l'on se précautionne contre les dangers; on met une garde de circonspection autour de ses oreilles, un voile sur ses yeux, un sceau sur sa bouche, afin que rien de ce qui n'est pas pur et saint n'entre dans l'âme. Ce n'est pas qu'on soit ici à l'abri de toute tentation. On y porte son cœur avec ses penchants. Le démon tourne aussi autour de la demeure du solitaire. Les Antoine, dans les antres sauvages, n'étaient pas hors des attaques de l'esprit séducteur

et les Jérôme, dans leur désert, retrouvaient par l'imagination Rome avec ses délices. Au reste, ce sont là des combats qui mènent à la gloire, qui affligent l'âme mais ne la corrompent pas, qui la tiennent humiliée devant celui qui en est l'invisible témoin, mais qui ne la rendent pas moins agréable à ses yeux.

Or qui pourrait dire tout ce que cette chasteté parfaite donne à l'âme de solides plaisirs ? C'est à cette âme ainsi dégagée de toute affection terrestre que Dieu se communique : joie douce et pure, paix profonde, union avec Dieu, facilité de s'élever à lui, confiance dans la prière, courage dans les résolutions, consolations intimes, tels sont les fruits de cette vertu. Le paganisme ravalait l'homme jusqu'à la brute; le christianisme l'élève jusqu'à Dieu. Il est écrit : *Heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu.* (Matth., V, 8.) Et en qui s'accomplit cette parole sur la terre en particulier, sinon dans les chrétiens vierges de corps et d'esprit dont le cœur n'étant point divisé, partagé, ne trouve plus d'obstacle entre Dieu et lui, et par là même est prêt à recevoir ses ineffables communications ? Ainsi, mes sœurs, vous n'enviez pas au monde ses plaisirs criminels, pas même ses plaisirs permis ; en Dieu, vous posséderez toute chose.

Et maintenant dites-moi, à mesure que je vous parlais, que se passait-il dans votre cœur ? n'êtes-vous pas satisfaites ? et en ce moment ne répéteriez-vous pas volontiers ce cantique, expression d'une sainte joie qui retentit de temps en temps dans cette enceinte : *Je me réjouis dans les paroles que je viens d'entendre ; elles sont pour moi le gage de mon futur séjour dans la maison de mon Dieu.* « *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : In domum Domini ibimus.* » (Psal. CXXI, 1.) Il est vrai, je me voue à une obéissance parfaite ; mais en cela je marcherai sur les traces de mon Sauveur, qui s'est rendu obéissant jusqu'à la mort de la croix, et comme je lui serai un jour exaltée par l'obéissance ; je régnerai avec lui dans les tabernacles éternels : quelle pensée ! *Lætatus sum.* Il est vrai, je me voue à une vie de pauvreté ; mais Jésus-Christ de riche s'est fait pauvre pour moi ; il n'avait pas où reposer sa tête, et en le prenant pour modèle, je trouverai des trésors de bonheur et de gloire : *Lætatus sum.* Il est vrai, je renonce aux satisfactions même permises ; mais c'est pour m'attacher uniquement à Dieu ; c'est pour mieux jouir de sa présence, en attendant que je le voie face à face dans sa lumière immortelle : *Lætatus sum.*

Nous voulons tous être heureux, et nous sentons que le bonheur se trouve dans ce que nous ne saisissons que par la satisfaction intérieure, et dans le repos d'un cœur dont les désirs sont accomplis. Mais ce repos, dont la plénitude ne se trouve pas sur la terre, où pourra-t-on le trouver, du moins en partie ? Oh ! s'il est quelque part, c'est dans le chrétien, qui, dans le sentiment d'une conscience pure,

use des biens de ce monde comme n'en usant pas, ne s'attache point à la figure de ce moule qui passe, et qui nourrissant des pensées immortelles, est moins troublé des accidents de la vie présente. Mais c'est surtout dans la solitude qu'habite le repos ; c'est ici que Dieu fait trouver, dans le dénuement, l'abandon des biens de la terre, et la pauvreté, une paix plus profonde. Il est vrai, vous renoncez aux richesses ; mais vous serez exemptes des inquiétudes et des tourments de la cupidité qui les recherche. La délicatesse de la table, l'élégance des vêtements, la richesse des parures, la beauté des ameublements, tout cela va vous être étranger ; mais aussi vous ne serez pas agitées de la crainte de faire un mauvais usage des biens de la fortune, et de les faire servir à la vanité. Vous serez privées des commodités de la vie, de ces douceurs, de ces plaisirs qu'elles donnent ; mais aussi vous n'éprouverez pas ces regrets, ces déchirements que leur perte fait éprouver. Vous serez bornées au nécessaire ; mais aussi vous n'aurez pas les embarras des superfluités. C'est ainsi que vous trouverez le calme dans le détachement ; c'est ainsi que, comptant pour rien les biens de la terre, appuyées sur l'espérance comme sur l'ancre de salut, vous serez immobiles au milieu des vicissitudes humaines, jusqu'à ce que vous vous sauviez enfin des tempêtes du temps dans le port de l'éternité.

DISCOURS VI.

SUR LA VIE RELIGIEUSE.

Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum ? Dicit ei : Possumus. (Matth., XX, 22.)

Pouvez-vous boire le calice que je dois boire ? Et ils lui répondent : Nous le pouvons.

Nous lisons dans l'Évangile, que le Sauveur, conversant avec ces disciples sur le chemin de Jérusalem, les entretient des souffrances et des ignominies de sa fin prochaine pour les y préparer, comme aussi du triomphe glorieux qui doit les suivre, pour les consoler. Il leur annonce que le moment est venu pour lui d'être livré à ses ennemis, insulté, flagellé, mis en croix, mais aussi qu'il ressuscitera le troisième jour. A cette parole, la mère des disciples Jacques et Jean, jugeant qu'il ne tarderait pas à établir son règne sur la terre, s'approche comme pour lui parler. *Que voulez-vous, lui dit le Seigneur ?* *Ordonnez, dit-elle, que mes deux fils que voici soient assis l'un à votre droite et l'autre à votre gauche,* et qu'ainsi ils occupent après vous les deux premières places dans votre royaume. Mais Jésus, à qui rien n'était caché, voyant que c'étaient les enfants qui avaient suggéré à leur mère cette demande ambitieuse, se tourne vers eux, et voulant leur faire comprendre qu'il est venu fonder un empire spirituel dans lequel on ne peut entrer que par les souffrances, il leur dit : *Vous ne savez ce que vous demandez ; pouvez-vous boire le calice dont je vais moi-même être*

bientôt abreuvé jusqu'à la lie : *Potestis bibere calicem?* Et eux dans une confiance qui n'est pas sans témérité, comme le prouvera leur triste défection, répondent sans hésiter : *Oui, nous le pouvons : « et dicunt ei : Possumus. »*

Il me semble, Chrétiens, que ce récit n'est pas étranger dans quelques-unes de ses circonstances à la pieuse cérémonie qui nous rassemble. Le même Dieu qui s'entretenait avec ses disciples sous le voile de son humanité, réside dans nos tabernacles sous les voiles eucharistiques ; sa voix ne frappe point nos oreilles d'une manière sensible, mais il interroge nos consciences, il sonde nos dispositions intérieures ; il vous demande, mes sœurs, quels sont vos sentiments pour lui ; et toutes les trois vous êtes prêtes à lui protester de votre dévouement et de votre fidélité.

Vous en particulier, qui, sœurs par le sang et les liens de l'amitié fraternelle, sœurs par le saint baptême et la qualité commune d'enfants adoptifs de Dieu, voulez encore être sœurs par la même vocation à la vie religieuse, elle se trouve dans cette enceinte sacrée celle à qui vous devez le jour : comme la mère des deux disciples, elle se présente devant le Seigneur avec ses deux enfants, mais dans des sentiments meilleurs. Plus éclairée par la foi, elle lui demande pour vous, non pas de vous combler des biens et des honneurs de la terre, mais de vous admettre d'abord au rang de ses enfants privilégiés, en attendant qu'il vous fasse asseoir à côté de lui dans les cieus, sur un trône d'éternelle félicité. Telle est son ambition, telle est aussi la vôtre.

Si j'ose faire parler ici le Seigneur lui-même, et si je puis ensuite être l'interprète de vos sentiments, il me semble que du fond du sanctuaire il s'adresse à toutes les trois pour vous dire : Mes enfants, vous voulez tout quitter pour me suivre et me prendre pour votre unique partage ; mais connaissez-vous bien la carrière dans laquelle vous allez entrer ? elle est parsemée de souffrances et de sacrifices ; il faut souffrir pour entrer dans ma gloire ; mon joug est doux, mais il faut le porter. Avez-vous le courage de me suivre sur le Calvaire, de vous attacher à la croix avec moi, d'immoler vos penchants à ma loi, votre volonté à la mienne, même des goûts innocents au plaisir de me plaire, et de travailler à être parfaites comme votre Père céleste ? Pourrez-vous, je ne dis pas tremper vos lèvres dans ce calice d'amertume, mais l'avalier tout entier ? *Potestis bibere calicem?*

Et vous, ne lui répondez-vous pas ? Seigneur, de nous-mêmes nous ne sommes pas dignes de devenir les épouses de votre cœur sacré, mais vous avez daigné regarder avec complaisance la bassesse de vos servants ; nous pouvons tout avec la grâce de celui qui éclaire et qui fortifie ; faibles de notre propre fonds nous serons fortes par vous et avec vous. Oui, Seigneur, en nous repo-

sant sur vos miséricordes, nous le pouvons. *Et dicunt ei : Possumus.*

Je suis loin de condamner ces sentiments, si l'humilité les accompagne ; j'y vois, non pas une criminelle présomption, mais une confiance légitime. Voyez au reste avec quelle sollicitude l'Église veille sur vos démarches. Si elle improuve les parents qui, par une fausse tendresse, disputeraient en quelque sorte leurs enfants au Seigneur qui les appelle, elle n'improuve pas moins la légèreté et la précipitation dans les enfants ; elle est en garde contre les vocations précipitées, fruit d'une ferveur passagère et non d'une sage maturité ; elle demande des épreuves, et ce n'est qu'après un certain temps qu'elle admet à prendre des engagements irrévocables.

C'est aujourd'hui, mes sœurs, que commence plus spécialement pour vous cette carrière de probation ; et je ne crains pas de dire que, pendant tout le cours de sa durée, votre unique soin, votre seul désir, votre seule étude doit être de connaître la volonté de votre Dieu sur vous, disposées à poursuivre votre carrière jusqu'au bout, s'il vous y appelle, comme aussi à la quitter, s'il ne vous y appelle pas ; entrant dans les dispositions où le Seigneur veut que nous soyons vous quand il nous apprend à lui dire : *Seigneur, que votre volonté soit faite : « Fiat voluntas tua. » (Matth., VI, 10.)*

Mais quels sont les moyens de connaître les desseins de Dieu sur vous ? C'est d'abord de prier avec ferveur, de vous adresser en toute confiance et humilité au Père des lumières, à Celui de qui descend tout don parfait ; seul il peut éclairer vos ténèbres et éclaircir vos doutes ; il sera trouvé fidèle en ses promesses, et si vous lui adressez vos humbles, vos ardentes, vos persévérantes supplications, ce n'est pas en vain pour vous qu'il aura dit : *Demandez, et vous recevrez ; frappez à la porte, et on vous ouvrira. (Matth., VII, 7.)* C'est ensuite de servir Dieu avec une grande pureté de vues, dégageant votre cœur des affections terrestres, le tenant sans cesse tourné vers le ciel, levant les obstacles qui pourraient s'opposer aux communications divines. Et qui pourrait savoir jusqu'à quel point Dieu ferait sentir sa lumière, sa vérité, sa présence, à une âme parfaitement pure ! Ce serait le soleil qui brille des clartés les plus vives lorsque tous les nuages ont disparu. Ainsi commence à s'accomplir sur la terre cette parole qui ne doit être parfaitement accomplie que dans le ciel : *Heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu : « Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt. » (Matth., V, 8.)* C'est aussi d'être exactement, perpétuellement fidèles à tous les devoirs, à tous les exercices, à toutes les pratiques du noviciat qui commence en ce moment pour vous. Ce ne serait point assez d'être fidèles aux points capitaux de la règle, si vous la violiez sans scrupule dans les détails ; ni d'aimer l'oraison, si vous n'aimiez encore davantage l'obéissance ; ni d'être recueillies au pied

des autels, si vous portiez dans tout le reste une dissipation habituelle; ni d'être régulières au dehors, si au dedans vous n'étiez animées de cet esprit de foi qui donne du prix à toutes les œuvres. Je demande donc une fidélité qui embrasse tout, les petites choses comme les grandes, qui s'étende à tous les moments comme à tous les lieux, qui sanctifie les pensées comme les discours, les repas comme la prière, le travail comme le repos, et qui, faisant ainsi de vous des hosties vivantes et agréables au Seigneur, ne manque jamais d'attirer sur vous les regards et la complaisance du Père des miséricordes. Oh! que Dieu est bon envers ceux qui le cherchent et le servent avec cette droiture, cette plénitude de cœur: *Quam bonus Israel Deus his qui recto sunt corde!* (Psal. LXXII, 1.)

Si telle est votre fidélité dans le temps de votre noviciat, je ne crains pas de vous promettre, au nom du Seigneur, que vous connaîtrez infailliblement sa sainte volonté; non qu'ils s'engage à vous envoyer un ange, comme au jeune Tobie, on a faire de vous de nouvelles Thérèses, éclairées par des révélations particulières; mais il disposera les esprits et les choses de manière qu'il vous fixera dans l'état religieux, si vous y êtes appelées par lui. Je dirai plus: si, après avoir cherché à connaître cette volonté dans toute la simplicité du cœur le plus sincère, vous vous trompiez, ce ne serait qu'une erreur innocente que Dieu ne vous imputerait pas, qui ne serait point un obstacle à votre salut; et Dieu récompenserait la droiture de votre cœur par les grâces qui vous seraient nécessaires. Ah! lors que le moment sera venu de prononcer les vœux ordinaires de religion, qu'il sera consolant pour vous de dire: Je fais la volonté de Dieu! Quel gage pour vous alors de ses faveurs et d'une heureuse persévérance!

Le Sage, en parlant du juste que Dieu appelle à lui à la fleur de ses années, nous dit que Dieu l'a enlevé de peur que son esprit ne fût corrompu par la malice des méchants et des impies, et que les apparences trompeuses du monde ne vinssent à séduire son âme (Sap., IV, 11); car l'ensorcellement des bagatelles du siècle obscurcit les bons sentiments que Dieu a mis dans les âmes, et les passions volages renversent même ceux qui semblaient éloignées du mal; paroles, mes chères sœurs, qu'on peut vous appliquer. Le Seigneur ne vous a pas enlevées de ce monde, mais à ce monde. Sauvés des écueils et des précipices où la jeunesse et l'inexpérience auraient pu vous faire trouver la mort de l'âme, mal bien autrement funeste que celui du corps, vous avez fui, comme des colombes timides, loin des pièges qui vous étaient tendus, et vous êtes venues vous réfugier dans le cœur de votre Maître, de votre Père, je ne dis pas assez, de l'Espoux de vos âmes. Des mains de vos mères selon la nature, vous avez passé dans les mains d'une mère selon la grâce, dont vous connaissez déjà la sagesse et la tendresse

pour vous. Ici les noms de mère, de fille, de sœur, souvent répétés, vous rappelleront les affections les plus douces, la soumission à celle qui est votre mère commune, l'union fraternelle de toutes celles qui vivent sous ses lois, et l'union toute divine dans le cœur de celui qui est votre unique espérance.

En finissant, j'emprunterai le langage de saint Paul à son disciple Timothée, et je vous dirai après lui: Ne négligez pas, mais augmentez et fortifiez en vous la grâce que Dieu vous fait en ce jour. N'oubliez pas la faveur insigne que vous recevez, de vous dépouiller des livrées du siècle, pour vous revêtir du saint habit de la religion, et d'être associées à la troupe des vierges sacrées que Dieu s'est choisies, et qu'il a réservées pour lui seul dans sa prédilection: *Noti negligere gratiam quæ in te est.* Souvenez-vous que, plus votre vocation est sainte, plus vous devez être saintes vous-mêmes; que plus vous recevez de faveurs, plus vous devez-y répondre avec une généreuse fidélité. Méditez ces choses, faites-en l'objet habituel de vos pensées; qu'elles soient gravées dans votre esprit et dans votre cœur: *Hæc meditare; in his esto.* Non, vous ne pouvez rester au point où vous êtes; votre entrée au noviciat est un engagement solennel à travailler avec plus de zèle que jamais à votre perfection; et le plus sûr moyen de vous rassurer sur votre vocation, c'est de vivre dans l'obéissance, dans l'humilité, dans la modestie: dans le renoncement à vous-mêmes, si bien que vos progrès soient sensibles et manifestes à tous: *Ut profectus tuus manifestus sit omnibus.* (1 Tim., IV, 14, 15.)

DISCOURS VII.

SUR LA VIE RELIGIEUSE.

Il est donc arrivé pour vous ce jour, qui, après avoir fait l'objet de vos désirs, fait en ce moment celui de votre joie; jour qu'un monde léger et profane serait bien tenté d'appeler funeste, mais que la foi nous apprend à compter au nombre des jours les plus heureux; jour d'autant plus précieux qu'il vous rapproche davantage de Celui que vous êtes destinées à prendre pour votre unique partage, et du ciel votre véritable patrie, où est votre cœur, parce que là est votre véritable trésor.

D'abord admises au nombre des aspirantes, cette première épreuve avait fait concevoir de vous d'heureuses espérances. L'amour des exercices de la vie régulière, la fidélité à les remplir, une piété douce, cette égalité d'humeur, cette candeur de caractère, cet esprit de fraternité qui est l'âme et le charme des communautés, tout a fait croire que Dieu vous appelait à vous consacrer à lui dans l'état religieux. Aujourd'hui vous recevez la récompense de ces pieuses dispositions; il vous est permis de faire dans la carrière un second pas qui, sans être décisif, doit vous remplir de consolation et d'espoir

pour l'avenir. Vous allez vous dépouiller des livrées du siècle ; vous ne les portez encore que pour en faire plus solennellement le sacrifice au pied des autels ; vous allez vous revêtir d'un voile dont la blancheur est le symbole de l'innocence, et je ne doute pas des saintes dispositions de votre cœur ; vous allez donc être comme les fiancées de celui que vous voulez prendre pour votre époux, de Jésus-Christ même. O mes chères sœurs, sentez bien tout ce que votre vocation a de privilégié, tout ce qu'elle exige de renoncement à vous-mêmes, et tout ce qu'elle vous promet aussi en échange de véritable bonheur.

Où, il faut bien vous le persuader, c'est par une grâce de choix, de préférence, que le Seigneur vous appelle à la vie religieuse. Déjà vous aviez été marquées du sceau des enfants de Dieu ; l'eau sainte du baptême en vous purifiant de la tache originelle, en faisant naître dans votre âme la grâce sanctifiante, vous avait rendues l'objet particulier des complaisances célestes. Ainsi vous étiez tirées de la masse de perdition ; séparées, distinguées des nations infidèles, vous étiez associées à cette nation sainte dont Jésus-Christ est le chef. Mais enfin cette grâce vous était commune avec tout ce qui porte le nom de chrétien, et votre baptême n'avait pas été pour vous un trésor plus abondant de grâces que pour le reste des hommes. Ce n'était pas assez pour votre Dieu de vous avoir séparées de la masse des enfants de colère, son inépuisable bonté vous réservait une faveur singulière, qu'il n'accorde qu'à un petit nombre d'âmes privilégiées ; de toute éternité il vous a aimées d'un amour de prédilection ; il vous avait choisies pour être ses épouses ; et de même que par le sacrement de la régénération il vous a distinguées des infidèles, par la consécration à la vie religieuse il vous a distinguées des autres chrétiens.

Dans le monde vous eussiez été comme sur une mer orageuse, au milieu des écueils et des tempêtes où votre faiblesse eût pu faire naufrage ; et il vous a conduites au port salutaire, où le calme n'est jamais troublé par les vents déchaînés des passions humaines. Dans le monde, des discours de licence et d'impiété, des usages qui sont des abus, des maximes qui recèlent un poison mortel, des modes qui flattent la vanité et quelquefois outragent la vertu, des exemples séduisants, et d'autant plus entraînants qu'ils sont plus communs : que de pièges pour l'innocence, pour l'infirmité humaine ! Ici, tout ce qui est saint, tout ce qui est pur, tout ce qui est édifiant, voilà ce que vous voyez, ce que vous entendez ; toujours soutenues par des exemples d'autant plus touchants qu'ils partent de plus haut, et dirigées par les conseils de celle qui n'est ici la première par la naissance, et même par la dignité, que pour être la première par la vertu, que pour se faire toute à tous pour vous gagner toutes à Jésus-Christ. Dans le monde vous eussiez été partagées entre Dieu

et les occupations de la vie domestique ; ici vous appartenez à Dieu seul ; jaloux de votre cœur, il a voulu y régner exclusivement. Ah ! vous pouvez bien vous écrier comme antrefois ce peuple chéri de Dieu, témoin des merveilles opérées en sa faveur : Non, Dieu n'en a pas usé ainsi envers tant d'autres âmes qui étaient aussi dignes que moi ; *Non fecit taliter omni nationi.* (Psal. CXLVII, 20.) Qu'ai-je fait, ô mon Dieu, pour fixer vos regards ? Rien, sans doute ; ici tout vient de vous, de votre bonté toute gratuite. Si je n'écoutais que mon indignité, je devrais vous dire : Retirez-vous de moi, Seigneur ; mais non, ô mon Dieu, j'écouterai ma reconnaissance, et, en bénissant vos faveurs, je vous bénirai d'avoir regardé la bassesse de votre servante.

Sentez bien en même temps tout ce que votre vocation exige de renoncement. Le premier devoir du chrétien, c'est de renoncer à lui-même ; renoncer à sa propre volonté pour faire celle de Dieu, à ses penchants pour se soumettre au joug de l'Évangile, à la cupidité pour être détaché, au plaisir pour être tempérant, telle est la première loi de l'Évangile ; c'est à ce prix qu'on est chrétien, selon la parole de Jésus-Christ. *Que celui qui veut être mon disciple se renonce lui-même, qu'il porte sa croix et qu'il me suive.* (Matth., XVI, 24.) Mais ce n'est pas seulement le renoncement, c'est la perfection de ce renoncement que vous vovez au Seigneur.

Ainsi, il est bien commandé au simple fidèle d'être détaché des biens du monde par les affections de son cœur, d'en user comme n'en usant pas, de les regarder comme un dépôt dont il faudra rendre compte ; mais enfin le chrétien peut sans crime les posséder, en jouir, en régler lui-même l'usage. Quant à l'âme engagée dans la religion, elle promet un dépouillement effectif, absolu ; elle est pauvre non-seulement de cœur, mais en réalité ; rien ne lui appartient en propre, l'usage même des choses est réglé par l'obéissance, et si des objets frivoles pouvaient trop attacher son cœur, la sollicitude maternelle qui veille au bien de tous ses enfants saurait bien rompre ce lien funeste qui la retarderait dans les voies de la perfection.

Ainsi encore, il est bien commandé au chrétien d'être humble de cœur, d'être soumis à Dieu, de ne pas vivre en suivant ses caprices ; mais enfin il jouit de sa liberté, et il n'est pas esclave de la volonté d'autrui. Ici la première chose est d'immoler sa volonté propre, de faire plier ses desirs sous le joug de la plus prompte, de la plus exacte obéissance, d'être un instrument docile dans les mains de l'autorité, et d'entendre la voix de Dieu même dans la voix de celle qui a le droit de commander.

Enfin, il est bien prescrit de fuir les plaisirs criminels, de redouter ceux qui sont dangereux, d'user sobrement de ceux qui sont permis ; mais c'est ici que la chair est plus particulièrement soumise à l'esprit ; qu'on fait de son corps une hostie vivante

par le glaive de la mortification ; que les veilles, les jeûnes, les abstinences, la privation des choses d'ailleurs permises, entretiennent la plus belle comme la plus fragile des vertus ; et c'est ainsi que, dégagée d'affections innocentes aux yeux de la religion, qui même les consacre, l'âme s'élève vers son Dieu, plus pure, plus parfaite, plus agréable à ses yeux. Ce serait donc vous abuser, que de regarder votre état comme une terre où coulent toujours le lait et le miel, où tous les jours sont sans nuages, où la vertu n'a plus de combats : non, votre état a ses peines, ses souffrances, ses humiliations ; et saint Bernard a dit avec raison, que l'état religieux est un martyr, non pas de sang, mais de charité, qui, sans avoir l'appareil effrayant du premier, n'en est pas moins difficile et moins pénible par les sacrifices qu'il exige à tous les moments.

Toutefois sentez bien aussi tout ce qu'il vous procure de solide bonheur. Jésus-Christ a dit une parole étonnante : *Celui qui quittera son père, sa mère, ses frères, ses sœurs, pour me suivre, recevra la couronne de la vie éternelle, et le centuple dans la vie présente.* (Matth., XIX, 29.) Quel autre qu'un Dieu a le droit de faire une telle promesse, et quel autre qu'un Dieu pourrait l'accomplir ? Oui, eussiez-vous renoncé à toutes les grandeurs de la terre, fussiez-vous descendus du trône, je dirai que vous trouverez le centuple de ce que vous aurez quitté.

Et où donc le trouverez-vous ici-bas, ce centuple qui vous est promis ? Vous le trouverez dans le repos d'un saint asile, éloigné des agitations et des embarras de la vie domestique, des dissensions, des querelles, des haines auxquelles les mondains sont en proie. Ce centuple, vous le trouverez dans la paix d'une conscience pure, paix qui surpasse tout sentiment, que le monde ne donne pas, et qu'il ne saurait vous ravir. Vous le trouverez dans les consolations intérieures que Dieu versera dans votre âme avec d'autant plus d'abondance qu'elle sera plus vide d'elle-même ; car, s'il n'est pas de paix pour les méchants, s'il est peu de consolations pour l'âme négligente ; Dieu se communique à l'âme fidèle et fervente dans l'onction de la grâce, qui convertit les épines en fleurs, et fait sortir la douceur du sein même de l'amertume. Vous le trouverez dans cette pensée si encourageante, que vous faites en tout la volonté de Dieu, que l'obéissance rend méritoires toutes les œuvres, et qu'il n'est rien dans votre vie qui ne soit en quelque sorte divinisé, puisqu'il n'est rien qui ne soit commandé par le Seigneur. Vous le trouverez enfin dans la sainte union des cœurs, dans les épanchements d'une confiance fraternelle, dans les sentiments sans cesse rappelés par les noms que vous vous donnez, ceux de mère et de sœur, noms de tendre amitié, noms pleins de douceur et de consolation, quand ils sont, comme ici, l'expression des sentiments du cœur.

L'orateur, en prêchant ce même discours pour une profession, y ajouta la péroraison suivante :

Deux années entières se sont écoulées depuis que vous habitez cette maison, et vos sentiments de foi et de piété n'ont fait que s'accroître de plus en plus ; même on a pu voir qu'à cet esprit d'obéissance, de recueillement, de renoncement à vous-mêmes, vous unissiez cette générosité, cette élévation d'âme, ce dévouement sans bornes à la gloire de Dieu, qui fait les âmes apostoliques, et qui par lui-même est un trait caractéristique des filles du Sacré-Cœur.

Les voilà, Seigneur, ces trois filles de votre sacré Cœur, les voilà ces épouses que vous avez pris soin de vous former. Elles sont à vous, et ne veulent être qu'à vous. Pauvres, elles sont prêtes à toutes les privations pour votre gloire ; chastes, elles porteront dans un corps mortel une âme céleste ; obéissantes, elles voleront au premier signal partout où votre voix les appellera, jusqu'à ce qu'enfin elles aillent se joindre aux chœurs des vierges et des anges pour chanter à jamais vos miséricordes.

Peut-être que votre généreuse résolution, mes sœurs, coûte à vos parents des regrets et des larmes ; je ne condamne pas leur tendresse et leur douleur. Mais, si ma voix pouvait se faire entendre à eux, je leur dirais : Consolvez-vous, vos enfants ne sont pas perdues pour votre bonheur. Le Seigneur, dit l'Apôtre, ne se laisse pas vaincre en générosité ; il saura bien vous dédommager du sacrifice qu'il vous demande ; quoique séparés, vous resterez unis. Voyez le père des croyants : Abraham n'avait qu'un fils, l'espoir de sa race ; Dieu lui en demanda le sacrifice. Il obéit, et Dieu le comble de prospérités. Obéissez généreusement au Dieu qui commande de lui immoler ce que vous avez de plus cher ; leurs prières, leurs mérites vous appartiendront, le ciel même sur la terre ne vous laissera pas sans consolation ; vous faites le bonheur de vos enfants, vous ferez le vôtre, et un jour peut-être vous verrez que c'est à la soumission à la volonté de Dieu que vous aurez dû une éternelle félicité.

DISCOURS VIII.

POUR UNE PREMIERE COMMUNION.

Encore un moment, mes chers enfants, et tenant dans mes faibles mains l'hostie sainte, je vous adresserai ces paroles que vous avez si souvent entendues, et qui seules sont bien capables de pénétrer vos cœurs d'un respect profond et de l'amour le plus tendre ; je vous dirai en vous présentant le Saint des saints : *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi* : « Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui efface les péchés du monde. » (Joan., I, 29.) Non, ce n'est pas ici une image vaine, une figure sans réalité ; mais c'est le même Jésus-Christ que les bergers et les mages ont adoré dans la crèche, qui fut attaché à la croix, qui sortit vivant du tombeau, et qui règne maintenant

au plus haut des cieux. Non, ce n'est pas un simple signe de la grâce, une émanation de la chair divine du Sauveur, une petite portion quelconque de ses faveurs et de son amour; c'est Jésus-Christ lui-même, son corps et son âme et sa divinité, aussi réellement présent dans l'Eucharistie qu'il l'était sur la terre, qu'il l'est maintenant dans le ciel, assis sur le trône de sa gloire. Je ne veux écouter ici ni mes sens trompeurs, ni ma faible raison; Dieu, la vérité même, a parlé, et tout doit fléchir devant sa divine parole. Dans les sentiments d'une foi profonde, prosterné devant vos tabernacles éternels, je vous dirai: O mon Dieu! je ne vous vois pas, mais mon cœur vous adore; j'aime à m'abaisser, à m'anéantir devant votre haute majesté.

Ecce, le voici; mais sous quelle image aime-t-il à se peindre à nous? Hélas! sur l'autel comme sur le Calvaire, c'est toujours l'agneau muet, immobile devant celui qui le dépouille de sa toison; c'est la brebis innocente qui se laisse égorger sans se plaindre. Qu'on l'outrage, qu'on le blasphème, qu'on renouvelle autour de nos tabernacles toutes les insultes des Juifs déicides autour de la croix, il endure et souffre tout; il garde le silence, et l'autel comme la croix est le trône de sa douceur et de sa miséricorde. Pour nous, mes enfants, nous ne serons pas du nombre de ceux qui abusent de sa bonté et des abaissements que lui inspire sa tendresse, pour le méconnaître et l'outrager. S'il se dépouille des splendeurs de sa gloire, ce n'est point par faiblesse, c'est par amour; et loin d'insulter à la faiblesse apparente de ce tendre Agneau, nos cœurs seront à lui sans partage; c'est parce que dans l'Eucharistie il est doux, patient et compatissant, que nous redoublerons pour lui de respect et d'amour.

Voici l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde: « *qui tollit peccata mundi.* » Il est vrai que pour le recevoir, nous devons être déjà purifiés de toute tache mortelle. Les choses saintes sont pour les saints, et malheur au téméraire qui viendrait s'asseoir au banquet sacré sans avoir la robe de justice et de pureté! Mais enfin le Sauveur est ici dans un état de victime; il s'immole pour nous; il offre encore ses plaies et son sang! Ah! si nous avons besoin de grâces puissantes, nous sommes ici placés à la source. S'il est des fautes légères qui ternissent la beauté de notre âme; s'il est des attaches secrètes qui nous ôtent la liberté des enfants de Dieu; s'il est en nous de dangereux penchants, Jésus-Christ est ici pour guérir toutes nos infirmités, pour ranimer toute langueur, pour briser toutes les chaînes. Il est le pain de vie, il est la lumière véritable, le feu consumant qui va dessécher jusqu'à la racine du péché. Respect, amour, confiance, voilà ce qu'il demande; force, lumières, consolations, voilà ce qu'il donne.

Pleins de ces sentiments de foi, d'espérance et d'amour, vous direz donc avec moi,

de cœur plus encore que de bouche: *Domine, non sum dignus.* Non, Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez en moi; je me préparerais des années, des siècles entiers à vous recevoir, que j'aurais toujours le sentiment de mon indignité. Et quelle proportion peut-il y avoir entre votre grandeur et ma bassesse, entre votre sainteté et ma misère? Non, jamais, vous ne verriez dans mon âme rien qui fût digne de vous y attirer: *Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum.* (*Matth.*, VIII, 8.) Mais j'ose avancer, Seigneur, puisque c'est vous qui m'appellez, qui m'invitez, qui me pressez d'aller à vous.

Que si tels sont vos sentiments, mes enfants, approchez avec confiance du trône de la miséricorde; vous verrez s'accomplir le vœu que forme l'Eglise, et que j'exprimerai en son nom en vous disant: *Corpus Domini nostri Jesu Christi custodiat animam tuam in vitam æternam*: « *Que le corps de notre Seigneur Jésus-Christ garde votre âme pour la vie éternelle!* »

DISCOURS IX.

POUR UNE PREMIÈRE COMMUNION.

Sur l'imitation de la sainte Vierge.

Vous avez donc voulu, mes enfants, avoir pour patronne celle que nous avons coutume d'appeler si souvent la Reine des anges, la Reine des vierges, la Reine du ciel; vous avez désiré que la mère du Sauveur du monde fût aussi plus particulièrement la vôtre. Vous lui avez consacré votre enfance, vos premières années, espérant tout de celle qui unit à tant de puissance auprès de Dieu tant de bonté pour les hommes, et vous êtes aujourd'hui réunies pour lui payer un tribut particulier de vénération, d'amour et de confiance filiale.

Heureuses les maisons où le culte de Marie est en honneur, où l'on aime à chanter ses louanges, à célébrer ses grandeurs, à rappeler ses vertus, à parer ses autels, à entrer dans les associations consacrées à sa gloire! Rien n'est plus capable d'entretenir la paix, la douceur, la modestie, la piété, toutes ces vertus qui font l'ornement de la jeunesse et du sexe en particulier.

Heureux les enfants qui lui consacrent les prémices de la vie, confiant en quelque sorte à sa garde le trésor de leur innocence, l'invoquant sans cesse comme leur appui, et la conjurant de couvrir leur jeunesse des ailes de sa tendresse maternelle!

Heureux moi-même de nourrir dans vos cœurs ces pieux sentiments, et de concourir, pour votre édification et pour la mienne, à l'éclat de cette solennité!

O mes enfants, c'est surtout aujourd'hui qu'il faut adresser à Marie cette invocation touchante: O mère de grâce, mère de miséricorde, montrez par vos faveurs que vous êtes véritablement notre mère: *Monstra te esse matrem.* Nous ne sommes pas dignes de nous présenter devant votre divin Fils; c'est par vos mains que nous venons lui offrir nos vœux et nos hommages: *Sumat per*

te preces. C'est par vous, ô Marie, que Jésus nous a été donné; c'est dans votre sein qu'il a pris naissance; c'est à vous qu'il a été soumis : *Sumat per te preces, qui pro nobis natus tulit esse tuus.*

Mais écoutez à votre tour ce que vous dit par ma bouche votre auguste patronne : Oui, je suis votre mère; je vois en vous les membres de mon Fils; mais c'est à vous, par votre innocence, par votre docilité, par votre ferveur, à montrer que vous êtes mes enfants; c'est à ces traits que je les reconnais.

Dociles à cet avertissement, vous sentirez que vous n'avez choisi Marie pour patronne qu'afin de la prendre pour modèle, et de retracer en vous quelque chose de ses vertus.

Quelle ne fut pas sa pureté! C'est une pieuse et sainte croyance, très-accréditée dans l'Eglise, chère à tous les vrais fidèles, à tous les zélés serviteurs de Marie, qu'elle a été exempte de la tache originelle (407*); c'est l'enseignement exprès de l'Eglise catholique, que durant le cours de sa vie elle n'a jamais commis de faute, même légère (408); et saint Augustin a dit qu'il était de la gloire de Dieu, que, lorsqu'il s'agissait de péché, il ne fût jamais question de sa mère (409). Sans doute, nous ne pouvons aspirer à ce privilège; mais comprenez quels rapports nous avons avec la sainte Vierge, pour comprendre combien nous devons travailler à nous approcher d'elle. Il est vrai, nous ne voyons pas, comme Marie, Jésus-Christ des yeux du corps, nous ne recevons pas ses aimables caresses, nous n'entendons pas sa divine voix; mais nous le voyons des yeux de la foi dans nos tabernacles; mais nous pouvons nous entretenir avec lui, et écouter ses réponses au fond de nos cœurs; mais nous le possédons en nous-mêmes par la sainte eucharistie. Oh! combien doivent être purs ces yeux qui peuvent fixer le Saint des saints! combien pure, cette langue sur laquelle repose la chair virgine de Jésus! combien pur, ce cœur où descend Celui qui est la sainteté même! qui oserait en approcher avec une conscience souillée? Où êtes-vous, esprits célestes, chérubins redoutables, qui fûtes placés à l'entrée du paradis terrestre pour en défendre les approches? Paraissez autour de nos tabernacles, tenant en main l'épée flamboyante pour écarter les téméraires et les profanateurs. Ou plutôt, ô mon Dieu, touchez, purifiez nos cœurs, et préparez-les à vous recevoir, comme autrefois vous préparâtes le cœur de Marie!

Quelle ne fut pas son humilité! Ce n'est pas un homme, un prince de la terre, un prophète, c'est un envoyé du Très-Haut, c'est un ange qui vient annoncer à Marie le plus grand des mystères qui va s'opérer par elle, l'élever à un degré de gloire incomparable, celle de la maternité divine. Eh bien! au lieu d'être ébloui de l'éclat de tant de grandeur, elle s'abaisse, s'humilie, elle se confond dans son néant, pour ne voir en elle

que la dernière des servantes du Seigneur : *Ecce ancilla Domini.* (*Luc.*, I, 38.) Et nous qui sommes si faibles, si pauvres en vertus, nous qui n'avons en partage que le péché, que la corruption, comment osons-nous être vains, épris de nous-mêmes? Et surtout comment ne pas nous abaisser devant celui qui s'est abaissé pour nous sauver; qui, étant Fils de Dieu, égal à Dieu, s'est anéanti, comme parle l'Apôtre (*Philip.*, II, 3), jusqu'à la mort de la croix, et s'est anéanti davantage encore dans le sacrement de nos autels où il disparaît tout entier, ne laissant voir ni son humanité ni sa divinité, comme l'observe saint Bernard, pour n'éconter que sa miséricorde envers nous?

Quelle ne fut pas enfin la charité de Marie! Sans péché, sans imperfection, croissant de vertu en vertu, de perfection en perfection, combien elle devait être élevée en grâce, combien son cœur devait être enflammé, comme il devait s'élever vers son Dieu! quelle devait être l'impétuosité de son amour! Et si l'on a vu des saints tels que François-Xavier, saint Philippe de Néri, sainte Thérèse, ne pouvoir, en quelque sorte, soutenir les ardeurs des flammes divines, comme si leur corps allait se dissoudre et se briser, qui pourrait comprendre ce qui se passait dans l'âme de Marie? Je ne m'étonne pas que de pieux écrivains, que de grands docteurs de l'Eglise, tels que l'évêque de Meaux, aient pensé que Marie était morte, non de faiblesse, mais par un effort d'amour; que ses organes, ne pouvant plus suffire à son ardeur, elle s'en soit détachée et se soit envolée dans le sein de Dieu, comme le parfum qui s'exhale de l'encens que le feu dissout. Tel est le modèle; si nous ne pouvons l'égaliser, cherchons à l'imiter; aimons un Dieu qui nous a tant aimés; comprenons que cet amour ne consiste pas dans quelques sentiments passagers, mais dans les œuvres, mais dans la fidélité à sa loi, mais dans le désir de lui plaire; et que c'est se moquer de Dieu, que de lui protester de son amour en paroles, si nous l'offensons en réalité.

Que celles d'entre vous qui vont avoir le bonheur de s'approcher de la table sainte, se présentent à Jésus-Christ comme les enfants de Marie. Qu'avec elle et par elle ces enfants promettent à Jésus-Christ de l'aimer toujours, en détestant le mal et en pratiquant ses commandements. Que celles qui n'auraient pas le même bonheur s'unissent d'esprit et de cœur à leurs compagnes et se préparent de loin à la même faveur.

Approchez donc dans ces sentiments d'inviolable pureté, d'humilité sincère, d'ardente charité, vous mes chères filles, puisque j'ai le droit de vous appeler de ce nom, et vous mes enfants, qui, en qualité d'élèves de cette maison, devez plus particulièrement intéresser mon zèle; vous recevrez le gage de l'immortalité, et ce ne sera pas en

péché! — L'EDIT.

(408) *Conc. Trid.*, sess. VI, *De justif.*, c. 25.

(409) *De nat. et grat.*, n. 42.

(407) Cette pieuse et sainte croyance est aujourd'hui de foi; l'Eglise a parlé, et a établi ce dogme cher à tous les fidèles : « Marie a été conçue sans

vain que je vous dirai : *Corpus Domini nostri Jesu Christi custodiat animam tuam in vitam æternam.*

DISCOURS X.

SUR LA PERSÉVÉRANCE APRÈS LA PREMIÈRE COMMUNION.

Hæc est dies quam fecit Dominus, exsultemus et lætetur in ea. (Ps. l. CXVII, 25.)

C'est ici le jour que le Seigneur a fait, réjouissons-nous et tressaillons d'allégresse.

Que ce jour est beau, mes chers enfants ! qu'il est doux, qu'il est glorieux pour vous, et que la mémoire doit vous en être chère et précieuse à jamais ! Enfin vous les avez goûtées les douceurs célestes d'une première communion animée des sentiments d'une foi vive et d'une piété également tendre et respectueuse. Il est descendu dans vos âmes le Roi de gloire, pour y verser l'abondance de ses grâces et de ses bénédictions ; il est à vous comme vous êtes à lui ; et si l'Église appelle particulièrement le jour du Seigneur celui de sa résurrection glorieuse qui fut le triomphe de sa puissance, n'est-il pas aussi bien particulièrement pour vous le jour du Seigneur, celui où il est venu dans vos cœurs pour y consommer le triomphe de son amour ? *Hæc est dies*, etc. Que j'aime à me représenter par la pensée ce moment où vous avez reçu le corps adorable de Jésus-Christ ! D'abord comme abîmés dans la majesté du grand Dieu que vous veniez de recevoir, vos premiers sentiments ont été ceux d'une adoration profonde ; pour vous le monde n'était plus, vous étiez seuls avec votre Dieu. Bientôt l'amour enflammant votre cœur, vous vous êtes entretenus avec ce Dieu de bonté, lui exposant vos besoins, et lui témoignant votre tendre confiance avec toute la candeur d'un enfant qui parle au meilleur des pères. Ensuite la reconnaissance dilatant votre cœur, vous auriez voulu, ce semble, publier dans le monde entier les miséricordes du Seigneur, inviter toutes les créatures à répéter avec vous que c'est vraiment ici le jour du Seigneur : *Hæc est dies*, etc.

Mais où ne m'entraînerait pas, chers enfants, le doux plaisir de célébrer votre bonheur ? S'il m'est permis de me réjouir un moment avec vous, il ne faut pas que j'oublie les salutaires leçons que vous doit mon ministère. Le même apôtre qui nous apprend à nous réjouir dans le Seigneur, nous avertit aussi d'opérer notre salut avec crainte et avec tremblement. (*Philip.*, II, 12.) Hélas ! pourquoi faut-il que des idées d'inquiétude et d'alarme viennent se mêler aux sentiments de la joie, et que l'éclat de ce beau jour soit comme obscurci par les nuages du redoutable avenir ! Non, je ne me défie pas de vos dispositions présentes ; je crois à la sincérité des sentiments qui vous animent. Vous êtes saints et purs ; mais le serez-vous toujours ? Triste incertitude, mes chers enfants ! Il n'en est pas un seul parmi vous qui ne soit en ce moment pénétré pour le

Seigneur de l'amour le plus sincère et le plus tendre, pas un seul qui ne forme le dessein de marcher avec courage dans les sentiers de la vertu ; et ces heureux sentiments, vous les devez à votre Dieu, qui vous a prévenus de ses dons et de ses faveurs ; vous les devez encore aux dignes ministres dont le zèle aussi doux, aussi ardent qu'éclairé, ne cesse de travailler à votre sanctification. Et quel ne sera pas, à leur égard, votre respect et votre reconnaissance ! Généreux enfants, dans l'ardeur qui vous anime, n'aimeriez-vous pas mieux expirer au pied de ces autels que d'être infidèles à votre Dieu ? Oui, volontiers empruntant les paroles du vieillard Siméon tandis qu'il tenait dans ses bras le Sauveur du monde, vous diriez : Seigneur, c'est maintenant que vous pouvez m'appeler à vous ; votre serviteur est prêt à quitter la terre. Oh ! si vous prévoyez que je doive être infidèle à votre loi sainte ; si, enfant ingrat et rebelle, je dois manquer à l'amour que mérite le meilleur des pères, ô mon Dieu ! bornez ici ma carrière, et ne prolongez pas des jours qui ne seraient point employés à vous aimer. Aujourd'hui mon âme est en paix, et s'il faut mourir, je mourrai dans le sein de votre amour : *Nunc dimittis servum tuum, Domine, secundum verbum tuum in pace. (Luc.*, II, 29.) Qu'importe de vivre pour vous offenser, ô mon Dieu ? Et qu'ai-je à faire encore sur la terre ? Mes vœux sont remplis : je l'ai vu, Celui qui est le salut du monde, ou plutôt je le possède dans mon âme. Non, ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi. O mon Dieu ! ou mourir ou vous aimer, c'est le vœu de mon âme. Puisse ce désir, mes chers enfants, être aussi durable qu'il est aujourd'hui sincère ! Ce que nous savons, c'est que Dieu ne vous abandonnera pas le premier, et qu'avec le secours de la grâce vous pouvez persévérer dans la piété qui vous anime aujourd'hui. Mais quels en sont les moyens, voilà ce que nous venons vous apprendre, et ce qui va faire le sujet de ce court entretien.

Vierge sainte, les voilà, ces tendres enfants qui aujourd'hui sont devenus plus particulièrement les vôtres par leur union avec Jésus-Christ, leur frère et votre fils. Montrez que vous êtes particulièrement leur mère, en demandant, en obtenant pour eux la grâce de se bien pénétrer des vérités saintes qu'ils vont entendre, et desquelles, j'ose le dire, dépend leur véritable bonheur. *Ave, Maria.*

Lorsque le Seigneur eut autrefois publié sa loi sainte sur la montagne de Sinaï, Moïse fit dresser un autel environné de douze colonnes, qui représentaient les douze tribus d'Israël ; et comme c'était la coutume de sceller les traités par le sang des victimes, il immole des hosties pacifiques. Il prend ensuite le livre de l'alliance, en fait lecture devant tout le peuple, qui l'écoute en silence, et qui, après l'avoir entendu, s'écrie : *Nous ferons ce que le Seigneur a dit.* Alors Moïse prend du sang des animaux immolés.

en fait une aspersion sur le livre de la loi et sur le peuple, en disant : *C'est ici le sang de l'alliance que Dieu a faite avec nous.* (Exod., XXIV, 3 et seq.) Or voilà, mes chers enfants, une image frappante de l'auguste cérémonie à laquelle aujourd'hui vous avez tant de part. Dieu était sur son trône; vous vous êtes avancés jusqu'au pied des tabernacles où sa majesté repose. Ses ministres, comme d'autres Moïses, vous ont parlé en son nom; ils vous ont fait connaître ses volontés saintes, et vous avez promis d'y être fidèles. Ce n'est point ici une promesse vaine : c'est un contrat divin, irrévocable; les anges en ont été les témoins; le ciel l'a ratifié. Oui, vous avez promis à votre Dieu de le servir comme votre maître, de l'aimer comme votre père; et le Seigneur, dans sa miséricorde, s'est engagé à vous traiter comme ses serviteurs et ses enfants. Le prêtre n'a pas répandu sur vous le sang des boucs et des taureaux; mais le sang du Seigneur sans tache a coulé sur l'autel, et il a, pour ainsi dire, scellé le contrat de votre alliance avec Dieu. Fut-il jamais un engagement plus solennel et plus sacré? Vous sentez tous l'obligation d'y être fidèles; tous, vous êtes empressés de connaître les moyens de persévérer avec courage dans les sentiments qui vous animent; et ces moyens, je viens vous les exposer en peu de mots, m'attachant surtout à ne rien dire que vous ne puissiez aisément comprendre. Les moyens de persévérance, je les réduis à deux : la fidélité aux pratiques les plus communes de la vie chrétienne, et la vigilance sur soi-même.

Ce serait une bien funeste illusion que de prétendre se sauver par les moyens de son choix, et non par les moyens que le Seigneur a établis pour notre sanctification. Or je remarque d'abord qu'un des moyens de salut et de persévérance dans la vertu, le plus indispensable, le plus puissant, le plus conforme aux vues de la Providence, c'est la prière. *Demandez et vous recevrez; cherchez, et vous trouverez; frappez à la porte, et l'on vous ouvrira* (Matth., VII, 7) : telles sont en même temps et les ordonnances et les promesses de Jésus-Christ, notre divin législateur. Qui demande reçoit; qui ne demande pas ne reçoit pas : voilà la conduite ordinaire de la Providence dans le gouvernement des âmes. Priez donc, mes chers enfants, tous les jours, si vous voulez recevoir les grâces qui sont nécessaires à votre faiblesse pour persévérer dans la justice; priez le matin, et qu'après votre réveil votre premier mouvement soit d'élever votre âme vers le Seigneur. Ne doit-il pas vous paraître bien juste de le remercier du repos que vous venez de prendre, du jour qu'il vous accorde encore, de le lui consacrer tout entier, de lui demander la grâce de le passer dans sa crainte et dans son amour, et de répandre sur vos parents ses plus douces bénédictions? Prenez garde ici : Dieu est jaloux des prémices de votre journée; il demande de vous que votre première action

soit la prière; la différer, c'est s'exposer à l'omettre ou à ne la faire que dans le trouble et le tumulte de mille pensées diverses. Il semble que, quelques moments après le réveil, l'esprit, fortifié par le repos de la nuit, ait plus de vigueur pour s'élever à Dieu. C'est alors que, l'esprit étant plus calme, la prière semble partir d'un cœur pur, comme un encens d'agréable odeur, et qu'elle est ce cri du juste qui perce les nues, comme une flamme vive qui s'élève dans les cieux, pour parler avec le Sage (*Eccli.*, XXXV, 20), monte jusqu'au trône de Dieu, et en fait descendre la grâce et la miséricorde. Que j'aime à me représenter ici une mère chrétienne, pleine d'une tendre sollicitude pour le salut des enfants, priant au milieu d'eux et avec eux ! Elle prie pour ces doux objets de son amour; ils prient pour elle, et cette communication de vœux et de sentiments entretient, enflamme leur tendresse mutuelle. O parents chrétiens ! priez pour vos enfants; enfants, priez pour vos parents : ce sont là des prières que le ciel exauce. Priez encore sur la fin de la journée; que la paresse, l'insouciance ou le dégoût ne vous fassent négliger jamais une pratique aussi sainte ! Ne devez-vous pas remercier le Seigneur de vous avoir conservé la vie, lui offrir le sommeil que vous allez prendre, lui demander la grâce de vous endormir dans le sein de sa miséricorde? Et que savez-vous si vous verrez le lendemain, et si le lit de votre repos ne sera pas votre tombeau? Priez avant et après vos repas. Quoi de plus naturel que de témoigner à Dieu votre reconnaissance pour les bienfaits qu'il vous a accordés? Hélas ! elle s'est donc perdue au milieu de nous, cette coutume de nos pères, si louable et si belle, de sanctifier par la prière les repas ordinaires, et d'adresser des actions de grâces au Dieu qui nous nourrit ! Priez enfin au milieu de vos occupations, de vos travaux, des devoirs ordinaires de la vie domestique et civile; non qu'il faille à tout moment tomber à genoux devant le Seigneur et réciter des formules de prières, ce n'est point ainsi que je l'entends, mais ne pouvez-vous pas de temps en temps élever votre cœur vers le Seigneur? une pensée de l'esprit, un désir du cœur, un regard vers le ciel, suffisent devant Celui qui n'a pas besoin de nos paroles pour nous comprendre. Vous en coûterait-il beaucoup de lui dire : Mon Dieu, donnez-moi la grâce de vous aimer; mon Dieu ne permettez pas que je vous offense; mon Dieu préservez ma jeunesse de tout danger; mon Dieu, ne souffrez pas que je sois assez ingrat pour oublier vos bienfaits; mon Dieu, ne laissez pas éteindre dans mon cœur ce feu que vous y avez allumé dans votre miséricorde : prières courtes et vives, qui seront pour vous une source de grâces et de consolations? Surtout dans les jours consacrés spécialement au culte du Seigneur, rendez-vous dans son temple pour y assister aux prières publiques; c'est vraiment ici la maison de Dieu; c'est ici qu'il aime à répandre ses dons et ses faveurs avec

plus d'abondance. En revoyant ces autels et ce sanctuaire vous direz : C'est là que pour la première fois je participai à la divine Eucharistie, et que je contractai à la face du ciel et de la terre l'engagement de servir le Seigneur tous les jours de ma vie. Ce que je viens de vous dire, mes chers enfants, vous le saviez déjà; mais comprenez-vous bien qu'à votre fidélité à ces choses simples et communes est attaché en très-grande partie le don inestimable de la persévérance? Sortez de cette instruction bien convaincus que votre salut dépend beaucoup de ces pratiques usuelles et peu remarquables, et je croirai que cette instruction n'a pas été inutile au salut de vos âmes. Oui, j'ose vous le prédire, si vous abandonnez la prière, votre âme est dans le plus grand danger de se perdre; dès lors, vous vous placez hors des voies ordinaires de la Providence; vous voudrez vous soutenir dans la piété sans prendre les moyens établis pour votre sanctification; vous périrez, semblables au voyageur imprudent qui abandonne la route sûre et connue pour s'égarer en des chemins détournés et périlleux. Je vous le demande à vous-mêmes, que penseriez-vous d'un pauvre qui serait dans le dénûment le plus absolu de toutes choses, et qui refuserait de tendre la main aux passants pour solliciter leurs secours, aimant mieux, par orgueil, mourir de misère et d'inanition? Eh bien! il y a longtemps que saint Augustin a dit que nous sommes devant Dieu comme des mendiants (410) dont les besoins renaissent sans cesse. Assis à la porte du père de famille qui a les yeux ouverts sur ses enfants, adressez-lui vos vœux et vos demandes, il les exaucera; les mains du Seigneur sont pleines de dons et de faveurs, mais elles demeurent fermées pour celui qui ne prie pas. Prions, et ses divines mains s'ouvriront, et la bénédiction du ciel tombera sur la terre : *Aperis tu manum tuam, et implet omne animal benedictione.* (Psal. CXLIV. 16.)

A la prière joignez la fréquentation des sacrements. Il se présente ici une réflexion bien simple et bien salutaire. Dites-moi, mes enfants, si vous êtes aujourd'hui dans l'amitié de Dieu, si vous avez eu le bonheur de le recevoir dans une âme pure, à quoi le devez-vous principalement? N'est-ce pas à l'usage de la confession, aux sages avis d'un directeur éclairé, aux saintes instructions que vous entendiez de sa bouche, et qui, en même temps qu'elles portaient la lumière dans votre esprit, enflammaient votre cœur? Eh bien! ces heureuses dispositions se soutiendraient par les mêmes moyens qui les ont fait naître. Mais qu'arrive-t-il? le voici. Un enfant est-il paresseux à cet âge où les passions sont plus vives et les tentations plus délicates, il se laisse aller aux attrait du plaisir, il néglige les exercices ordinaires de la vie chrétienne, sa piété s'affaiblit, il tombe dans une faute

grave; sa conscience, encore timide et alarmée, sent l'aiguillon du remords, mais la honte le retient. Le démon, qui l'avait rendu hardi pour faire le mal, le rend pusillanime pour le déclarer; il ne se confesse pas; le péché est toujours vivant dans son âme, il y pousse des racines profondes, il y fait des ravages qui peut-être ne finiront jamais. Malheureux! il n'ose pas déclarer son péché, c'est-à-dire qu'il refuse de recourir au médecin quand il est malade, et qu'il aime mieux garder au dedans de lui-même un poison qui le ronge et le dévore, que de s'en délivrer par un remède salutaire qu'il fuit. Mais combien de fois faudra-t-il se présenter, dans le cours de l'année, au tribunal de la réconciliation? Je ne puis que vous conseiller de suivre les avis de ceux qui ont dirigé vos consciences. Ce qu'on peut vous dire, en général, c'est de ne pas différer la confession de vos fautes, du moment que vous vous sentez grièvement coupables; c'est que la confession est un puissant remède, même contre les fautes légères; c'est qu'il faut se défier étrangement de ces confessions qui sont si rares. Croyez-moi, on ne fait pas bien ce que l'on fait si rarement. Mères chrétiennes, je réclame en ce moment votre vigilance. C'est à vous à déployer ici une sage fermeté, à prévenir les négligences qui pourraient devenir si funestes; et quel usage plus touchant pourrez-vous faire de l'autorité que vous donnent, de concert, la nature et la religion, que de l'employer à la sanctification de vos enfants? C'est leur intérêt, c'est le vôtre. Oui, dès qu'un enfant abandonne la confession, il ne tarde pas à devenir dissipé, indolent, vicieux, jusqu'à ce qu'enfin on le voie courir à grands pas dans les voies de l'égarement et de la perdition.

Un troisième exercice de la vie chrétienne, c'est la lecture spirituelle. Je voudrais, mes enfants, que vous enussiez assez de zèle pour ne laisser passer aucun jour sans faire quelque lecture édifiante. C'est là que les saintes maximes nourriraient votre piété, et que de saints exemples encourageraient votre faiblesse. Votre livre serait un ami fidèle, qui vous avertirait de vos défauts, vous aiderait à vous relever de vos chutes, vous ranimerait dans vos langueurs, vous consolait dans vos peines, et qui, vous mettant sans cesse devant les yeux la couronne immortelle promise à la fidélité, vous y ferait tendre avec force et courage. Souvent, après la dissipation presque inséparable du commerce ordinaire de la vie, on éprouve le désir de rentrer au dedans de soi-même; eh bien! votre livre viendrait vous aider à vous recueillir, à bien vous connaître. Un livre de piété est un censeur qui ne pardonne rien, et qui pourtant n'offense jamais; qui vous fait rougir de vos fautes sans blesser votre vanité, et qui, sans se rendre importun, a le privilège de vous mettre devant les yeux le tableau de toutes

(410) Serm. 38, n. 2.)

vos faiblesses. Si je voulais vous conseiller ici quelque lecture particulière, je conseillerais sur toutes choses celle de la vie des saints. C'est là que la morale évangélique est comme mise en action. Et qui ne sait pas que l'exemple a bien plus de pouvoir que le précepte? Qui n'a pas senti, par sa propre expérience, que ce genre de lecture a le double avantage de plaire à l'esprit en formant le cœur? Je sais que dans la vie des saints tout n'est pas également imitable, et je n'entends pas favoriser ici les excès d'un zèle indiscret; mais on y trouve toujours des choses à imiter; mais on peut se pénétrer des sentiments de foi, de charité, d'humilité, de douceur qui animaient les saints dans leur conduite; et en voyant ce qu'ils ont fait pour mériter le ciel, on apprend à rougir du peu que l'on fait soi-même. La lecture de la vie du saint du jour est bien courte, et pourtant vous ne sauriez croire combien elle est féconde, dans les familles, en fruits de grâce et de salut. Ecoutez ce que saint Augustin nous raconte à ce sujet dans ses Confessions. Augustin était à Milan avec Alype son ami. Un jour, un de leurs compatriotes d'Afrique, nommé Ponticien, va les visiter dans leur logis. Celui-ci leur raconte comment deux officiers de la cour de l'empereur s'étaient entièrement convertis à Dieu, en lisant la vie de saint Antoine. Augustin écoute ce récit avec avidité; il est ému, il sent des agitations violentes; le trouble de son âme se peint sur son visage. Tout à coup il se tourne vers Alype d'un air enflammé: Mon ami, qu'est-ce donc que nous venons d'entendre? Quoi! des ignorants ravissent le ciel, et nous, avec toute notre science, nous sommes assez misérables, assez lâches pour demeurer abîmés dans la chair et le sang! Dans le trouble qui l'agite, il s'avance vers un jardin, suivi d'Alype; mais, son agitation croissant toujours, il s'éloigne de son ami et va seul s'asseoir par terre sous un figuier. Là, il éprouve d'inexprimables angoisses; il s'élève dans son cœur comme une tempête furieuse, il verse un torrent de larmes; il se relève converti (411.) Voilà comme l'histoire de la vie d'un saint solitaire opéra la conversion de deux officiers que des emplois considérables attachaient au monde, et comme elle contribua à consommer celle d'Augustin. Voulez-vous un autre exemple plus récent et non moins connu? Ignace de Loyola avait porté les armes dans sa jeunesse; il est blessé en défendant pour l'Espagne une place que les Français assiégeaient. Obligé de faire panser sa blessure, il se voit condamné à vivre quelque temps dans le repos. Pour lui c'est un supplice que d'être sans occupation; il demande un roman pour se divertir. Heureusement, il ne s'en trouve pas dans la maison; on lui apporte la vie de Jésus-Christ et des saints. D'abord, il n'y prend aucun plaisir, ensuite il la goûte; surtout il remarque que les saints dont il a lu

la vie n'étaient pas d'une autre nature que lui. Il sent un grand combat au dedans de lui-même; il est déchiré par les plus vives inquiétudes, attiré par la grâce, attiré par le monde. Bientôt la grâce triomphe, et Ignace aura dû à la lecture de la vie des saints le bonheur de devenir lui-même un des plus grands saints des derniers siècles.

Enfin, mes chers enfants, aux pratiques que je viens de vous rappeler, joignez la vigilance sur vous-mêmes. Sans m'étendre beaucoup sur cette importante matière, qu'il me soit permis d'entrer ici dans quelques détails que je crois nécessaires. Je le sens bien, mes chers enfants, des préceptes, des leçons, des règles de conduite ont je ne sais quoi de triste et d'austère qui ne paraît pas s'accorder avec la sainte allégresse que ce jour inspire. Il semble que je ne devrais m'épancher ici avec vous qu'en sentiments de reconnaissance, d'amour et de joie; mais, après tout, qu'importe une joie passagère? Je voudrais qu'elle fût durable pour vous, et pour cela je ne connais qu'un moyen, c'est de ne pas laisser affaiblir la piété dont vous êtes pénétrés aujourd'hui. Etre en garde contre les tentations pour ne pas y consentir, contre les mauvais discours pour en arrêter les impressions, contre les mauvais exemples pour ne pas être séduit, contre les compagnies dangereuses pour ne pas s'y laisser entraîner; être en garde contre cet amour de l'indépendance si opposé au joug salutaire de l'Évangile, et contre ce fonds naturel d'indolence et de paresse qui nous fait préférer les douceurs d'une vie commode et facile aux sacrifices que demande la vertu; être en garde contre les premières négligences qui en amènent de plus grandes, contre les vices naissants pour en arrêter les progrès, contre des fautes légères, qui, sans donner la mort à notre âme affaiblissent en elle la charité: voilà en quoi je fais consister particulièrement pour vous la vigilance chrétienne. Sans elle la ferveur se ralentit insensiblement, le goût de la piété s'étonne, l'impression des vérités saintes s'efface; on ne les voit plus que dans le lointain, et comme à travers les nuages; on commence par la négligence, on continue par le dégoût, on finit par l'abandon de toutes les pratiques de la piété chrétienne. Rarement on débute par de grandes fautes; on n'est pas tout à coup précipité du faite de la piété dans la boue des passions les plus viles. Le mal a ses commencements et ses progrès; d'abord c'est une pensée à demi consentie, c'est un désir faiblement réprimé, c'est une parole qui n'est point assez modeste, c'est un regard indiscret, c'est une liberté dangereuse, c'est une légère envie de plaire, c'est une lecture funeste, c'est une action voisine du crime: ainsi l'âme arrive par degrés à cet état d'attachement et de faiblesse qui l'expose à faire le plus triste naufrage. Vous êtes négligent dans la prière, vous l'abandonnez entièrement; vous ne fréquentez les sacrements de l'Eglise

(411) *Confess.*, lib. VIII, cap. 6, et seq.

que de loin en loin, et comme par coutume, vous vous éloignerez entièrement de la table sainte; vous souriez à des paroles dissolues, vous en souillerez votre bouche; vous commencez par des chansons trop tendres, vous finirez par les plus voluptueuses; vous commencez par des lectures dangereuses, vous finirez peut-être par les plus criminelles; et tel en est venu aux désordres les plus scandaleux, qui avait commencé par des jeux peu décents. On a beau se le dissimuler, telle est la marche ordinaire, tels sont les progrès du vice. Je le répète encore : on commence par les petites fautes, on finit par les grandes. Combien, dans le monde, de chrétiens autrefois très-pieux, aujourd'hui très-corrompus, dont je viens de faire l'histoire en abrégé; et trop souvent l'éducation, le rang et la naissance n'ont pas mis à couvert de ce qu'il y avait de plus extrême. Mes chers enfants, vos âmes encore neuves n'ont pas été flétries par le souffle du vice, ou si elles en ont reçu quelque atteinte, tout a été heureusement réparé; les impressions n'ont pu être que légères. Le point capital pour vous, c'est de vous précautionner contre l'avenir, c'est d'empêcher le vice de pénétrer dans vos âmes. Dans les commencements de la passion, la résistance est facile. Alors un premier triomphe peut terrasser, quelquefois pour toujours, l'ennemi de vos âmes; mais, s'il vient à s'emparer de votre cœur, s'il y établit son empire par de criminelles habitudes, que de peines et de travaux ne vous en coûtera-t-il pas pour le chasser; et qui sait même si jamais vous aurez le courage de l'entreprendre? Voyez-vous cet arbre encore jeune et qu'on vient de planter; il suffit des faibles efforts d'un enfant pour le renverser : mais laissez-le croître, il étendra ses racines au loin dans les entrailles de la terre et portera sa tête dans les nues; il bravera les efforts de la tempête, et ce n'est que par de longs et de pénibles travaux que les hommes viendront à bout de le déraciner. On ne sent pas assez, mes enfants, la nécessité de s'opposer aux vices dès leur origine, et de ne cesser de veiller contre un ennemi toujours prêt à nous combattre. N'oublions pas que la perte d'une âme commence au moment même où sa vigilance s'affaiblit. Ne prétendons pas être plus sages que la sagesse même. Or c'est elle qui nous dit que *celui qui se néglige dans les petites choses tombera peu à peu* : « *Qui spernit modica, paulatim decidet* (*Eccli.*, XI, 1) : maxime bien connue, mais qui n'est pas assez sentie.

Veillez donc sur vous-mêmes; veillez sur vos sens : ce sont là comme les portes par où l'ennemi cherche à pénétrer dans vos âmes. Veillez sur vos yeux, à l'exemple du chaste Job, qui nous apprend lui-même qu'il avait fait un pacte avec ses yeux pour ne rien fixer qui pût alarmer la pudeur. (*Job*, XXXI, 1.) Veillez sur vos oreilles; qu'elles soient, pour parler avec l'Écriture (*Eccli.*, XXVIII, 28), entourées d'une haie d'épines

qui en éloigne les paroles licencieuses, et ne livre passage qu'aux paroles sages et décentes. Veillez sur votre langue, afin qu'elle ne s'échappe jamais en discours de médisance, de colère ou de libertinage; cette langue sur laquelle a reposé la chair virginale de Jésus doit-elle se rouler dans une fange impure? Veillez sur votre cœur, afin que si jamais les impressions involontaires du vice arrivent jusqu'à lui, il ait le courage de ne pas y adhérer. Veillez enfin sur toutes vos démarches, pour ne point en faire d'imprudentes et ne pas vous engager témérairement dans des liaisons qui pourraient vous devenir funestes.

Qu'il me soit permis d'éclairer ici votre inexpérience : tôt ou tard vous trouverez des personnes de votre âge qui se permettront de qualifier votre piété de sauvage, vos pratiques de minutieuses, votre retenue de pusillanime, et qui, ne pouvant vous pervertir par leur conduite, chercheront à vous décourager par le ridicule. Elles vous inviteront à vous donner plus d'essor et de liberté, à vous dégager des liens de la timide enfance, à goûter de leurs plaisirs; elles prétendront vous révéler le secret d'allier la sévérité chrétienne avec les maximes d'un monde corrompu. Enfants chrétiens, entendez le Sage qui vous dit : *Mon fils, si les pécheurs par leurs insinuations cherchent à vous attirer à eux, « Fili mi, si te lactaverint peccatores, » ne les écoutez pas, « ne acquiescas eis. »* (*Prov.*, I, 10.) Tôt ou tard vous trouverez des personnes de votre âge qui vous inviteront à vous délasser par des lectures amusantes. Et de quels livres s'agit-il? de ces livres où le poison de la volupté est déguisé sous mille formes différentes; le vice y est embelli; on le pare des couleurs de la vertu; l'amour profane s'y couvre d'un voile qui cache sa honte; on y attache des idées de délicatesse et de sensibilité aux plus honteuses faiblesses. Enfants chrétiens, défiez-vous du serpent caché sous les fleurs; écoutez cet oracle qui ne vous trompera point : *Les mauvais discours gâtent les bonnes mœurs* : « *Corrumpunt mores bonos colloquia mala.* » (*I Cor.*, XV, 33.) Tôt ou tard vous trouverez des personnes de votre âge qui vous inviteront à les suivre dans ces lieux profanes où toutes les passions sont mises en jeu, où la volupté semble avoir fixé son empire, et où elle étale aux yeux des mortels tout ce qu'elle a de pompes et de charmes pour séduire les cœurs. Enfants chrétiens, entendez cet anathème sorti de la bouche de Jésus-Christ : *Malheur au monde* : « *Vemundo* (*Matth.*, XVIII, 7), » et le monde que le Seigneur a maudit est au théâtre, ou il n'est nulle part. Le théâtre a bien pu corriger quelques ridicules, mais souvent il a donné des vices, et il ne les guérit jamais. Mais, direz-vous peut-être, si vous nous ôtez tous ces divertissements et tous ces plaisirs, que nous laisserez-vous donc? Ce que je vous laisse? le voici. Je vous laisse les amusements honnêtes et purs qui sont insipides pour le vice, mais que savent

goûter les âmes innocentes; je vous laisse les lectures solides, et dont beaucoup peuvent être pour vous aussi amusantes qu'instructives; je vous laisse le travail, qui assaisonne les plaisirs les plus simples, et qui est si nécessaire au bonheur de l'homme, que l'oisiveté ne fait pas moins son tourment que sa honte; je vous laisse l'estime des personnes vertueuses et de vos parents dont vous ferez la consolation et la joie; je vous laisse le témoignage d'une bonne conscience, et certes avec cela on se passe de beaucoup de choses; je vous laisse enfin les ressources et les douceurs de l'amitié. Parmi les personnes de votre sexe et de votre âge, en connaissez-vous une qui ait l'esprit solide, le caractère vrai, le cœur droit, délicat et généreux, soumise à ses parents, craignant Dieu, et pratiquant les devoirs ordinaires de la vie chrétienne; rendez-vous digne d'en faire un ami, et vous aurez trouvé le plus précieux des trésors, et avec lui les plus douces consolations de la vie.

Je viens, mes enfants, d'exposer une partie des dangers dont les enfants sont menacés, mais il en est pour eux de plus redoutables encore. Jusqu'ici je n'ai pas dit quels sont ces dangers, et je crains de le dire. Mais, mon Dieu, il faut bien que je le dise, et pour le salut de ces enfants, et pour l'instruction de ceux qui m'écoutent. Pères et mères, j'aurais à vous révéler ici d'austères vérités; mais je craindrais que, dans la circonstance présente, on ne les attribuât aux écarts d'un zèle inconsidéré. J'aime mieux me taire et me contenter de prier le Seigneur qu'il vous donne le courage de toujours édifier vos enfants par de saints exemples, d'être plus jaloux de les enrichir de vos vertus que des biens de la fortune, de veiller sur eux avec cette sage fermeté qui prévient le danger ou l'écarte promptement, de bannir constamment de vos maisons tout ce qui pourrait être pour vos enfants un sujet de corruption et de scandale, de vous conduire de manière à pouvoir leur dire avec quelque confiance ce que saint Paul ne craignait pas de dire aux chrétiens de son temps : *Imitez-nous comme nous imitons Jésus-Christ* : « *Imitatores mei estote, sicut et ego Christi.* » (I Cor., IV, 16.) Que si, ne m'adressant plus en particulier aux parents que la cérémonie de ce jour intéresse plus spécialement, je voulais rappeler leurs devoirs à tous les parents en général, je me plaindrais avec toute la liberté que me donne mon ministère, et je leur dirais : Pourquoi faut-il que trop souvent votre autorité soit en contradiction avec vos exemples; que chez vos enfants la conscience leur défende une imitation que semble imprimer le penchant naturel; que votre conduite démente vos discours? Que dis-je? n'arrive-t-il pas que les paroles des parents soient mauvaises comme leurs actions, en sorte que nous n'avons pas même la triste consolation de pouvoir dire : Ne faites pas ce qu'ils font, mais faites ce qu'ils disent? Oui, il arrive que des enfants trouvent leurs plus grands dangers au sein

de leurs familles, et qu'ils sont pervertis par ceux qui devraient les sauver. Je veux parler de ces parents qui en présence de leurs enfants se mettent au-dessus de toutes les lois de Dieu et de son Eglise, et semblent vivre dans ce monde, sans culte, sans religion et sans Dieu. Je veux parler de ces parents, qui se permettent devant leurs enfants ou des railleries sacrilèges contre la religion de Jésus-Christ, ou des maximes ouvertement impies, et jettent ainsi dans leur âme des semences d'incrédulité qui un jour peut-être feront la honte et la ruine de leurs familles. Je veux parler de ces parents qui, loin d'arracher des mains de leurs enfants les livres dangereux, semblent se faire un jeu de les leur procurer, et gardent précieusement ces dépôts de corruption et de mensonge : poisons héréditaires, qui de génération en génération porteront avec eux la corruption et la mort. Je veux parler de ces parents qui font de leurs maisons des maisons ouvertes à tous les plaisirs : là se rassemble la jeunesse des deux sexes pour y célébrer des fêtes nocturnes qui rappellent celles du paganisme; là toutes les passions fermentent, s'enflamment, font naître des intrigues dont les suites peuvent être si déplorables, et dont les ressorts cachés se déroberont aux yeux les plus vigilants. Je parle enfin de ces parents qui abandonnent avec indifférence leurs enfants à des instituteurs sans principes et sans foi. Parents cruels, ne leur avez-vous donné la vie du corps que pour leur ôter celle de l'âme? Aujourd'hui vous n'y pensez pas, mais un jour le Seigneur vous en demandera un compte terrible. Enfants chrétiens, gardez-vous toutefois de vous prévaloir de ce que vous venez d'entendre pour manquer aux devoirs que la nature inspire et que la religion consacre; du moment que vous vous permettriez de les violer, je ne croirais plus à votre vertu.

Savez-vous, en effet, mes frères, d'où vient quelquefois la perte d'un enfant? Elle viendra, peut-être des mauvais exemples d'un jeune parent dissipé, indocile, libertin. C'est un jeune homme qui se félicite de jouir enfin de toute sa liberté : qu'on ne lui parle pas de prières, d'office divin, de sacrements, de lois de l'Eglise, de sage réserve, de respect pour les mœurs et pour la religion; il ne croit pas à tout cela, ou plutôt sans en avoir une incrédulité raisonnée, il n'a d'autre guide que son plaisir : quel exemple ! Jeune homme, ne me dites pas que vous n'êtes pas le gardien de votre frère; autrefois telle fut la frivole excuse du premier fratricide. Je le sais, comme Caïn, vous ne tremperez pas vos mains dans le sang du juste Abel; mais si vous êtes assez malheureux que de jeter dans l'âme de votre jeune frère le germe du vice et de la corruption; si, par vos discours et par vos exemples, vous donnez la mort à son âme, tremblez que son innocence violée ne crie vengeance contre vous, que la colère du ciel ne vous poursuive, et qu'au grand jour de la mani-

festation votre propre frère ne s'élève contre vous pour vous dire : Malheureux, c'est toi qui m'as perdu !

Savez-vous d'où peut venir encore la perte de quelqu'un de ces enfants ? Elle viendra peut-être des mauvais exemples d'une jeune parente légère et volage, qui ne respire que le plaisir. Déjà ses airs, ses manières, sa démarche, ses ajustements semblent annoncer une vertu morte, ou du moins mourante, pour me servir du langage de saint Bernard. Déjà elle a un goût décidé pour ces lectures romanesques, école de l'innocence, pour ces théâtres, école de volupté, pour ces divertissements nocturnes où respire la licence, pour ces modes criminelles qui de nos jours, et jusque dans nos temples, arrachent son voile à la pudeur : quel exemple pour un enfant !

Fille chrétienne, qui que vous soyez, et dans quelque rang que la Providence vous ait fait naître, qu'il me soit permis de vous le représenter avec toute la liberté que me donne mon ministère ; aimez la prière et la retraite ; fuyez les divertissements licencieux ; montrez-vous plus jalouse de plaire à Dieu que de plaire aux hommes ; soyez soumise à votre mère par respect et par amour, bien plus que par contrainte ; faites votre première jureur de la décence et de la modestie, et craignez qu'il ne manque quelque chose à votre vertu, si votre présence n'inspire pas le respect.

Mes chers enfants, je viens de vous recommander la prière et la fréquentation des sacrements, la lecture spirituelle, la vigilance sur vous-mêmes pour être en garde contre les tentations, contre les vices naissants, contre les occasions dangereuses. Si vous êtes fidèles aux règles que je viens de vous tracer, le Seigneur ne vous abandonnera pas, et vous allez devenir pour vos familles un sujet bien consolant d'édification ; car vous devez rentrer, ce soir, au sein de vos familles comme des anges descendus du ciel ; vous devez y paraître comme de nouvelles créatures, répandant autour de vous la bonne odeur de Jésus-Christ. On s'attend, et on a le droit de s'attendre à ce que vous soyez plus que jamais dociles, respectueux et tendres envers vos parents. L'arbre, dit le Sauveur, se connaît par ses fruits (*Matth.*, VII, 20), et votre communion doit se connaître par votre conduite. Oui, il faut plus que jamais que, par votre docilité, vous soyez la consolation et la joie de ceux qui vous ont donné le jour. Écoutez ce que saint Augustin nous apprend de lui-même. Les assurances, nous dit-il (412), que ma mère m'avait données dans sa dernière maladie, qu'elle était contente de moi, m'étaient d'une grande consolation. Elle m'appelait son bon fils ; elle se plaisait à me dire de la manière du monde la plus tendre qu'il ne m'était jamais échappé un seul mot dont elle eût à se plaindre. O enfants chrétiens, puissiez-vous mériter, par votre conduite, d'entendre

de la bouche de vos parents un si consolant témoignage ! Ainsi soit-il.

DISCOURS XI.

POUR UNE ABJURATION.

Madame,

Il y a trois siècles que vos pères et les nôtres, enfants du même Dieu, étaient aussi les enfants de la même Eglise, qu'ils priaient dans les mêmes temples, participaient aux mêmes mystères, obéissaient aux mêmes pasteurs, et ne formaient tous ensemble qu'une seule et même famille sous les yeux de leur Père céleste. Alors les provinces où vous avez pris naissance, unies entre elles comme avec le reste de l'Europe par une foi commune, faisaient partie de cette Eglise qui depuis son origine s'est nommée si bien catholique, c'est-à-dire universelle, parce qu'il était dans sa destinée d'embrasser les nations et les siècles. Sans doute, à l'époque que je rappelle, les scandales et les excès de tous les genres faisaient gémir les vrais disciples de Jésus-Christ ; sans doute la discipline et les mœurs avaient souffert un relâchement qui appelait une réforme salutaire, et qui excitait en effet la sollicitude de ce qu'il y avait de plus zélé et de plus saint parmi les fidèles et les pasteurs. Tel est, hélas ! le triste partage de la terre que nous occupons : il y aura des vices tant qu'il y aura des hommes.

Mais d'après les promesses immortelles faites aux apôtres et à leurs successeurs par celui qui leur dit : Allez enseigner toutes les nations, et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps, la foi des premiers âges était encore la foi du commencement du *xvi^e* siècle ; si le temps avait pu altérer les mœurs, il n'avait rien pu contre la doctrine, et la vérité régnait toujours dans l'enseignement public et universel.

Pourquoi faut-il que de téméraires novateurs soient venus rompre cette belle unité de l'Europe chrétienne, déchirer ce grand corps par des dissensions sacrilèges et cruelles, élever autel contre autel, et former des églises nouvelles dont le nom seul, qui est celui de leurs auteurs, en attestant leur origine récente, est par là même le titre de leur condamnation ? Oui, toute église à laquelle on pourra dire, comme Tertullien aux sectes de son temps : Vous n'étiez pas hier, ne saurait être celle que Jésus-Christ a fondée sur cette pierre contre laquelle il n'affirme pas en vain que les portes de l'enfer ne prévaudront jamais.

Par le malheur même de votre naissance, vous avez été, Madame, nourrie, élevée dans une de ces Eglises séparées de l'Eglise mère ; vous avez, pour ainsi dire, sucé l'erreur avec le lait, et durant plusieurs années vous êtes restée dans les ténèbres comme sans le savoir. Mais le ciel, qui avait sur vous des pensées de prédilection, avait mis dans votre cœur des dispositions, et préparé des

(412) *Confes.*, lib. IX, cap. 12.

événements, qui, à travers bien des obstacles, devaient vous conduire au port de la vérité et du salut.

Unie par des nœuds honorables à un époux catholique, votre juste affection pour lui commença d'incliner votre cœur vers la foi qu'il professe; ce premier sentiment s'est fortifié par l'engagement que vous avez contracté d'élever vos enfants dans sa religion. Enfin, le ciel a permis que du sein du Nouveau-Monde vous ayez été transportée dans notre France, où la lumière devait vous envelopper de toutes parts. Ce n'est pas tout; frappée de maladie vous avez été admise dans cet asile, où les soins de la charité la plus tendre secondent si bien les vues de celle qui a pu concevoir la pensée de ce précieux établissement, et l'exécuter avec autant d'intelligence que de courage. C'est ici que la grâce divine vous attendait pour achever son ouvrage; ainsi elle a fait sortir de l'affliction du corps la guérison de l'âme: et voilà comme elle cache plus d'une fois sa miséricorde sous les traits de la sévérité. Le désir de connaître une religion à laquelle vous deviez des soins si touchants s'est fait sentir vivement à votre cœur; vous avez voulu conférer avec ses ministres; mais si l'ouvrier évangélique plante et arrose, c'est Dieu seul qui donne l'accroissement. Aidée de sa grâce, votre candeur naturelle vous a rendue docile aux instructions qui vous ont été données; bientôt la pénétration de votre esprit vous les a rendues familières; et aujourd'hui c'est avec une liberté, une conviction entière, comme avec une douce joie, que vous allez, non pas quitter la foi de vos pères, mais plutôt revenir à celle qu'ils professaient autrefois, que nous professons encore, et qu'ils n'auraient jamais dû abandonner.

Désormais membre vivant de la véritable Eglise, vous y trouverez le trésor des grâces dont elle est seule dépositaire; appuyée sur elle comme sur la colonne de la vérité, ainsi que la nomme l'Apôtre (*I Tim.*, III, 15), vous serez invariable dans votre foi: plus heureuse que vos frères séparés, qui sans règle fixe de croyance flottent à tout vent de doctrine. Un sacerdoce, héritier de pouvoirs divins, vous fera trouver dans le sacrement de la réconciliation le repos de la conscience, dans la participation aux saints mystères la force et la vie; et en même temps cette communauté de biens spirituels, que nous appelons la communion des saints, sera pour vous une source invariable de bénédictions.

Ainsi vous traverserez le pèlerinage du monde présent, soutenue par l'espérance du monde à venir? vous marcherez avec courage vers la terre des vivants, où il n'y a plus ni temps, ni ténèbres, ni désirs, où l'on voit ce que nous croyons, où l'on possède ce que nous attendons; vous mériterez enfin d'entrer dans ce royaume, qui, suivant l'expression de saint Augustin, a pour roi

la vérité, pour loi la charité, pour durée l'éternité (413); et vous pourrez dire, comme un saint docteur du iv^e siècle (414): Chrétienne, c'est mon nom, et mon surnom c'est Catholique.

DISCOURS XII.

INFLUENCE DE LA RELIGION SUR LA SOCIÉTÉ.

Prononcé à Vichy, en présence de Madame, duchesse d'Angoulême, le 24 juin 1821, jour de la procession du saint sacrement.

Afferte Domino, patrie gentium; afferte Domino gloriam et honorem; afferte Domino gloriam nomini ejus. (*Psal.* XCV, 6.)

Rendez, peuples divers, rendez au Seigneur honneur et gloire; payez à son saint nom votre tribut de louanges.

Madame,

Quel spectacle vient ici, chrétiens, s'offrir à mes regards dans le temple qui nous réunit? certes, il y a quelque chose de bien extraordinaire. Ne puis-je pas dire, sans me faire illusion, que la chaire modeste d'une simple bourgade est devenue pour moi comme une des chaires les plus brillantes de la capitale même de ce royaume?

Sans doute, le Dieu des plus grandes cités est aussi le Dieu des plus humbles campagnes; il n'est qu'un Dieu, comme il n'est qu'un soleil pour tous; et c'est au nom du Père commun de tous les hommes que nous devons graver dans toutes les âmes la même foi, les consoler par les mêmes espérances, les sanctifier par la même charité. Mais, suivant le cours ordinaire des choses, qu'arrive-t-il? C'est que, dans les bourgs et les campagnes, notre ministère s'adresse presque uniquement à une seule des classes de la société, à celle des laboureurs, des artisans, des ouvriers qui sont condamnés à porter le poids du jour et de la chaleur, et qui, trop souvent, mangent un pain détrempé de leurs sueurs et de leurs larmes. La voix du pasteur ne s'y fait entendre qu'à son seul troupeau, et ses instructions paternelles ont les mêmes limites que la famille chrétienne qui est confiée à sa sollicitude. Au contraire, dans la capitale surtout, le prédicateur de la parole sainte s'adresse non pas seulement à ses habitants, mais à un grand nombre d'étrangers qui affluent de toutes parts dans ses murs, à toutes les conditions qui partagent la vie humaine, à ce qu'il y a de plus riche comme à ce qu'il y a de plus pauvre, à ce qu'il y a de plus élevé comme à ce qu'il y a de plus obscur.

Nous en particulier, lorsque du haut de la tribune sacrée de l'un de ses temples les plus magnifiques, nous élevons la voix devant une nombreuse et florissante jeunesse, accourue de toutes les provinces au sein de cette reine des cités pour y puiser l'instruction comme dans sa source, nous croyons parler à la France dans la personne de ses enfants d'élite, précieux gage de ses espérances, et cette pensée a contribué peut-être

plus d'une fois à donner plus d'essor à notre zèle et plus de force à nos discours.

Eh bien, ce qu'il est naturel de trouver dans la capitale, nous le trouvons ici par un concours particulier de circonstances. Oui, il est dans cet auditoire des personnes de tous les rangs, de tous les âges, comme des diverses contrées de notre belle France, attirées en ce lieu par la réputation de ses bains salutaires, mais qui, en cherchant la santé du corps, ne doivent pas oublier la santé de l'âme, et auxquelles notre qualité d'ambassadeur de Jésus-Christ auprès des hommes, nous autorise à dire ce qu'il disait lui-même à la femme de Samarie, assise au bord du puits de Jacob : Oh ! si vous connaissiez le don de Dieu, vous demanderiez, non pas cette eau qui désaltère le corps, mais cette eau vive qui jaillit jusqu'à la vie éternelle. (*Joan.*, IV, 10.)

Je ne puis, chrétiens, que me réjouir de cette affluence, de ce concours extraordinaire d'étrangers, puisqu'il devait contribuer à l'éclat de ce beau jour, à l'édification publique, à la gloire de la religion et de celui dont la majesté repose dans nos tabernacles. Tous les ans, il est vrai, l'auguste sacrement de nos autels reçoit en ces lieux de solennels hommages. Tous les ans, ici comme dans le reste du monde catholique, le Saint des saints semble quitter son sanctuaire pour s'avancer en triomphateur sur nos places publiques : l'encens fume devant lui ; des fleurs sont semées sur son passage, tout se prosterne en sa présence ; des chants d'allégresse semblent porter jusqu'aux cieux le récit des victoires qu'il a remportées sur le vice et sur l'erreur depuis dix-huit siècles ; mais jamais cette solennité n'avait été célébrée avec autant d'éclat, et à la vue des nombreux étrangers ici réunis, confondant en ce jour leurs vœux et leurs hommages, je me rappelle ces paroles du Prophète-Roi : Peuples divers, rendez au Seigneur honneur et gloire, payez à son saint nom votre tribut de louanges. Je sais bien qu'on a pu trouver ailleurs plus de magnificence dans les autels, plus de richesses dans les vêtements sacrés, plus de pompe dans les cérémonies ; mais où a-t-on pu trouver davantage ce qui édifie, ce qui touche, ce qui pénètre un cœur chrétien et français d'une tendre et profonde émotion ?

Encore que Dieu seul soit grand, mes frères, et que toute grandeur humaine s'efface devant la sienne, toutefois nos faibles imaginations sont plus ébranlées, plus émus quand nous voyons ce que la terre a de plus auguste s'abaisser devant celui qui, dans nos livres saints, s'appelle le Roi des rois, et le Seigneur des seigneurs. (*1 Tim.*, VI, 15.) Heureux jour que celui qui, au milieu d'un peuple pieux et fidèle, nous fait voir tant de grandeur unie à tant de bonté, aux pieds du Dieu très-grand et très-bon ! Si nous voulions emprunter ici le langage du prophète en parlant de Bethléem, petite ville de Juda, ne pourrions-nous pas dire, toutes proportions gardées, du lieu que nous habitons

pour un temps : Modeste cité, tu n'es pas en ce jour une des moindres villes de France, puisque pour ta gloire et ton bonheur, tu possèdes seule dans ton sein ce qui te rend rivale de la capitale elle-même !

O qu'elle est belle cette religion qui, en consacrant, pour le maintien de l'ordre public, la distinction des rangs et des fortunes, tend néanmoins à les rapprocher et à les confondre dans les sentiments d'une charité commune, et aux yeux de laquelle la vie des petits et des indigents est précieuse comme celle des riches et des puissants de la terre ! O qu'ils sont aveugles ceux qui la combattent avec tant de fureur en la couvrant de tant d'injures et de dérisions ! Ils ne voient pas que la religion est dans la société ce que la lumière est dans la nature ; que par son influence secrète, mais si puissante, elle fait germer de toutes parts les plus précieuses vertus, que c'est elle surtout qui inspire aux pères la vigilance, aux enfants la piété filiale, aux magistrats l'intégrité, aux maîtres la justice, aux serviteurs la fidélité, aux riches l'humanité, aux pauvres la résignation, aux malheureux la patience ; que, réprimant et consolant à la fois, elle affermit l'autorité, conserve l'ordre, et devient la meilleure sauvegarde des mœurs, comme les mœurs sont la sauvegarde des lois.

Le respect des lois et des magistrats. Nous faisons grand bruit de notre liberté ; et l'on ne voit pas, ou l'on ne veut pas voir, qu'avant l'Évangile, sous le paganisme, la servitude était la condition commune de l'espèce humaine ; que la liberté n'était que pour quelques-uns, et l'esclavage pour le plus grand nombre ; qu'au christianisme appartient la gloire d'avoir relevé la dignité de l'homme, d'avoir adouci les mœurs, les usages, et enfin d'avoir amené dans l'ordre social ce qui en est la perfection, l'alliance auparavant inconnue de la liberté de tous avec la sécurité de tous. Et qu'importent les belles théories sur l'honneur et la liberté, si, en faisant tomber devant les passions et les vices la plus forte des barrières, celle de la religion, vous nous livrez à leur tyrannie, et vous nous rendez ainsi esclaves en réalité ? Oui, l'orgueil avec ses folles prétentions, l'ambition avec ses inquiétudes, la vengeance avec ses fureurs, la jalousie avec ses bassesses, la cupidité avec ses soucis, la volupté avec ses dégoûts, voilà quels sont les tyrans de nos âmes. L'homme le plus libre, c'est le chrétien qui, s'élevant par la foi au-dessus des événements, ne dépend que de Dieu et de sa conscience ; et saint Louis dans les fers était plus libre que le Sarrasin qui le retenait captif. Plus on veut s'affranchir de Dieu, et plus on est esclave de soi-même et des autres. L'homme sans religion se laisse séduire par une fausse image de liberté ; il se croit libre, parce qu'il flotte au gré de ses inutiles desirs ; semblable, dit le grand évêque de Meaux après saint Augustin, à cet arbre caressé par le vent qui se joue dans ses feuilles et ses branches ; on dirait que l'arbre se ba-

lance et s'égayé en des mouvements de son choix, tandis qu'il ne fait qu'obéir aux impressions qu'il ne sait point maîtriser.

Nous faisons grand bruit de notre égalité; et l'on ne voit pas, ou l'on ne veut pas voir, qu'elle ne se trouve nulle part aussi bien que dans le christianisme. Oui, toutes les distinctions sociales disparaissent devant le Dieu qu'il nous faut adorer. S'il nous commande, pour la conservation même des sociétés, d'être soumis aux puissances, et de rendre à César ce qui est à César, il commande aux princes la justice, non moins qu'au reste des hommes, et le menace même d'un jugement plus rigoureux : *Judicium durissimum his qui presunt fiet.* (*Sap.*, VI, 6.) Le paganisme faisait l'apothéose du vice couronné; l'Évangile ne couronne que la vertu, qu'elle soit cachée sous la chaumière, ou qu'elle brille sur le trône. Des hommes le paganisme faisait des dieux, et le christianisme rappelle à ceux qui pourraient passer pour des dieux sur la terre qu'ils ne sont que des hommes, que Dieu les citera à son tribunal, et que là seront pesés dans la même balance les rois et les sujets. La religion, dans ses grâces, dans ses promesses, ses espérances, n'a pas de privilège pour la grandeur et l'opulence. Voyez les assemblées chrétiennes de nos temples; ce que l'ordre, la science, le pouvoir, le rang exigent, la religion le consacre, et n'approuve pas plus les éclats de l'orgueil dans le vulgaire que dans les hommes élevés en dignité. Mais c'est bien ici surtout, c'est au pied des autels, que chacun peut comprendre que nous sommes les enfants du même Père, que tous nous sommes nourris du même pain de vie, soit du haut de la chaire de vérité, soit au banquet sacré; que la même félicité est réservée à tous, et que dans le même ciel, les guerriers et les simples bergers pourront se trouver à côté du plus grand et du plus saint des rois.

Nous faisons grand bruit de nos lois nouvelles, de nos institutions, et des formes actuelles de notre gouvernement. Certes, ce sont là des choses étrangères à mon ministère; mais en ma qualité de ministre du Dieu vivant, il m'appartient de proclamer devant les sages du siècle les oracles de la sagesse éternelle. Eux et leurs systèmes pourront bien passer, mais la parole de vérité ne passera point; or il est écrit pour tous les temps qu'en vain l'homme élève l'édifice, si la main de Dieu n'en a posé les fondements : *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.* (*Psal.* CXXVI, 1.) La sagesse humaine pourra bien travailler, façonner la statue, lui donner toutes les formes extérieures; mais qui l'animera? C'est dans le ciel qu'il faut aller chercher le feu divin qui doit lui donner la vie; et c'est encore un écrivain sacré qui nous dit que tout don parfait descend du Père des lumières : *Descendens a Patre luminum.* (*Jac.*, I, 17.)

Enfin nous faisons grand bruit de nos sciences et de nos arts; mais je le dirai sans détour, autant j'honore, j'estime, je révère le savoir quand il se consacre au triomphe de la vertu, autant je le méprise quand il se prostitue aux doctrines d'impiété, de corruption; et j'entre volontiers dans la pensée du pieux auteur de l'*Imitation*, qui a dit à peu près (114*) : Le simple villagéoïis qui craint son Dieu et qui le sert dans la sincérité de son cœur, vaut bien mieux que le savant superbe qui ne refuse d'adorer Dieu que pour s'adorer lui-même.

Persuadé, comme je le suis, de tout ce que la religion a de vrai, de beau, d'utile, je ne puis que m'adresser à vous tous, qui, après avoir été réunis pour un temps, vous séparerez peut-être pour toujours, et je vous dirai : Pères vertueux, enfants soumis, magistrats intègres, administrateurs vigilants, guerriers valeureux, mères tendres, épouses chrétiennes, vous tous qui désirez de voir les haines cesser, les cœurs se rapprocher, les loix s'affermir, la paix se consolider, et avec elle nous venir tous les biens à la fois, ralliez-vous autour de l'autel comme du trône; devenez les apôtres de la religion, du moins par vos exemples; et si vous avez le malheur de ne pas y croire, respectez-la du moins pour ses bienfaits. Rentrés dans vos foyers, vous raconterez à vos familles ce que vos yeux ont vu, ce que vos cœurs ont senti, ce que je n'ose dire, mais que je sens comme vous. Pleins de ce souvenir, vous ranimerez autour de vous un feu sacré qui ne s'éteindra que par la ruine de vos familles et de votre patrie, de la religion et de la royauté.

Conservez-la, cette religion sainte, comme le plus précieux héritage que vous puissiez léguer à vos enfants; si vous ne pouvez leur laisser des richesses, laissez-leur du moins la religion avec les vertus qu'elle inspire et les consolations qu'elle donne. Par reconnaissance et par amour, vous apprendrez à la première enfance le nom de cette bienfaitrice qui n'est connue dans cette contrée que par les heureux qu'elle fait. Si c'est pour la dernière fois qu'il nous est donné de prier dans ce temple avec elle et pour elle, redoublez de vœux et de supplications; conjurez plus que jamais le ciel de lui accorder tout ce qui en faisant son bonheur ferait le nôtre, et faisons retentir à son oreille, avec une ardeur nouvelle, ce cri des cœurs français, ce chant religieux et guerrier tout ensemble, signal de l'honneur et de la fidélité : Seigneur, sauvez le roi : *Domine, salvum fac regem*; écoutez les vœux que nous vous adressons pour son bonheur et pour celui de son auguste famille, désormais inséparables de celui de la France; *et exaudi nos in die qua invocaverimus te.*

DISCOURS XIII.

POUR LA BÉNÉDICTION DE LA CHAPELLE DES RELIGIEUSES DU CALVAIRE.

Au milieu de tant d'événements funestes

(114*) Lib. I, cap. 2, n. 1.

et de secousses politiques qui menacent à la fois le trône et l'autel, si tout Français se demande ce que deviendra la France, tout chrétien se demande, avec non moins d'inquiétude, ce que deviendra la religion. Cette monarchie de quatorze siècles, et cette foi de nos pères, plus ancienne encore dans nos contrées, doivent-elles périr ensemble dans de nouvelles tempêtes, ou en sortir plus belles et plus affermisses que jamais ? Ce peuple de saint Louis, si longtemps le peuple chéri de Dieu, a-t-il été fois dans la balance et trouvé trop léger, comme l'impie Balthazar ? ou va-t-il être encore l'objet de nouvelles miséricordes ? Question que chacun se fait au dedans de lui-même, que chacun résout aussi, bien souvent, selon ses opinions et ses désirs, ses craintes et ses espérances, mais dont la solution n'appartient qu'à Dieu seul, maître souverain des destinées des peuples et des rois. Ses pensées ne sont pas nos pensées ; toutefois, sans vouloir soulever d'une main téméraire le voile qui couvre le secret de la Providence, il nous est permis d'étudier ses voies, et d'en tirer des instructions pour l'avenir.

Que de prodiges n'a-t-elle pas opérés pour relever nos autels abattus, pour rendre à nos églises désolées de légitimes pasteurs, ranimer la vocation au sacerdoce, créer des écoles pour les élèves du sanctuaire, et tirer l'Eglise de France du milieu des ruines sous lesquelles elle semblait ensevelie pour toujours ! Sans doute, en comparant ce qui a été avec ce qui est, la magnificence des anciens jours avec la simplicité des temps présents, nous sommes comme les vieillards d'Israël, qui, après la captivité de Babylone, de retour dans leur patrie, gémissaient en se rappelant la beauté de l'ancien temple ; mais aussi, pour nous comme pour eux, les regrets sont tempérés par des consolations, et nous serions ingrats envers le Seigneur, si la rigueur des châtimens trop mérités nous faisait oublier l'étendue de ses miséricordes.

Or, je l'avoue, parmi nos sujets d'espérance, je mets au premier rang ces asiles de la piété, consacrés à la pratique des conseils évangéliques, qui avaient disparu du milieu de nous, et que nous avons vus renaître de toutes parts. Le ciel ne les aurait-il rappelés à la vie que pour les précipiter une seconde fois dans le tombeau ?

Longtemps dispersées par les orages, une foule de vierges chrétiennes, jusque-là cachées devant la face du Seigneur, s'étaient répandues au milieu du monde. Presque toutes l'avaient étonné par leurs vertus, et plusieurs, comme autrefois les Agathe et les Cécile, confessant la foi jusque sur l'échafaud, avaient recueilli la double palme de la virginité et du martyre. Voyez combien leur piété était sincère, combien leur fidélité à leur vocation sainte a été inébranlable. A peine des jours plus sereins ont-ils lui sur la France, à peine leur a-t-il été permis de concevoir le dessein de rentrer dans l'obscurité des cloîtres, qu'elles se sont empres-

sées de s'y réfugier de nouveau, de reprendre le joug de la vie religieuse, et de perpétuer leur saint institut. Ainsi, par une seconde immolation, plus difficile, peut-être plus méritoire que la première, on les a vues tout quitter pour ne chercher que Dieu seul, et par le sacrifice de leur corps et de leur esprit, s'offrir en perpétuel holocauste à Jésus-Christ.

Déjà, dans cette capitale, comme dans les provinces, les filles de sainte Thérèse, celles de saint François de Sales, et bien d'autres encore avaient élevé de nouvelles barrières entre elles et le monde. Les religieuses Bénédictines du Calvaire, quoique animées du même esprit, n'avaient encore pu réaliser rien de semblable. Plusieurs années se sont écoulées pour elles dans une pénible incertitude qui n'excluait pas toutefois la résignation. Enfin, le ciel a exaucé leurs pieux désirs ; leur jour est arrivé ; et après trente ans, ces filles du Calvaire, qui habitaient autrefois une maison que Marie de Médecis leur avait bâtie à côté de son palais, ont pu se réunir dans ce modeste asile, et y reprendre, avec l'habit de leur profession, la sainte rigueur de leurs anciennes observances. Heureusement ce qu'il y a de plus pauvre aux yeux des hommes qui jugent par les apparences, est bien souvent ce qu'il y a de plus riche devant Dieu, qui juge d'après la réalité ; et le grain de sénévé, qui est la plus petite de toutes les plantes, fécondé par l'esprit de vie, peut devenir un grand arbre, qui se chargera de fleurs et de fruits abondants. Nous vous dirons, mes chères sœurs : *Ne craignez pas, petit troupeau : « Nolite timere, pusillus grex. »* (Luc., XII, 32.) Le souverain pasteur des âmes vous gardera ; et comme il a su vous réunir sous sa houlette malgré tant d'obstacles, il saura bien, s'il lui plaît, vous multiplier pour la gloire de son nom et la sanctification de son Eglise.

La génération impie et perverse au milieu de laquelle nous vivons ne cesse d'outrager le ciel par des blasphèmes, et de provoquer son courroux par l'éclat de son impiété ; et que deviendrions-nous s'il n'était apaisé par la piété des justes ? Oui, il nous faut des victimes de douleur et de pénitence pour expier tant de scandales et de crimes. Eh bien ! c'est ici qu'elles se trouveront. Les gémissements de l'innocence au pied des autels, des jeûnes presque continuels, l'abstinence de tous les jours, la privation de toutes les douceurs de la vie, les veilles et les prières de la nuit, voilà le partage des filles du Calvaire ; voilà les œuvres expiatoires qui s'interposent entre le ciel et la terre, pour que la terre ne soit pas frappée d'un irrévocable anathème.

Dans un siècle de mollesse qui repousse avec horreur le joug des devoirs, qui trouve déjà si durs les simples préceptes, et qui prend sa faiblesse pour de l'indépendance, il faut de grands exemples. Alors on a le droit de dire aux pusillanimes : Regardez et du moins marchez de loin sur les traces que

vous voyez devant vous. Or, quoi de plus capable de confondre notre lâcheté, que l'exemple de ce sexe timide et délicat qui porte avec tant de courage le joug même de la perfection chrétienne? Oui, la bonne odeur des vertus pratiquées dans cet asile se répandra dans le voisinage; l'aspect de ces murs, la croix placée sur la porte de cette maison, le bruit seul de l'instrument sonore qui règle ici tous les exercices de la journée, suffiront pour éveiller de saintes pensées. Plus les filles du Calvaire seront cachées, plus elles seront édifiantes; semblables à ces fleurs modestes que leur parfum trahit. Auprès de ces humbles filles, qu'ils sont petits tous les politiques, tous les savants, tous les beaux esprits! et qu'ils devraient bien s'écrier comme autrefois saint Augustin: Ces filles dans leur simplicité ravissent le ciel; et nous, avec toute notre science, nous sommes si aveugles, si insensés, que nous restons toujours ensevelis dans la chair et le sang.

Qu'elles sont donc précieuses aux yeux de la foi ces retraites habitées par l'innocence ou le repentir, et qui placées au milieu de nos cités les plus dépravées, opposent ce que la vertu a de plus héroïque à ce que le vice a de plus extrême! puissent-elles s'étendre et se fortifier au milieu de nous! Oui, osons l'espérer de celui qui ne laisse pas ses ouvrages imparfaits: elle prospérera, elle croîtra cette maison sainte où nous sommes réunis, formée par les prières, plus encore par les soins d'une supérieure vénérable qui avait tant soupiré après le jour qu'elle voit enfin; et qui volontiers dirait comme le saint vieillard de l'Evangile: Maintenant laissez aller mon âme en paix, mes vœux sont accomplis, je revois ce Calvaire sur lequel je n'étais consacrée à vous et sur lequel j'ai désiré mourir. Oui, elle prospérera cette maison sanctifiée par la bénédiction d'un prélat sur lequel reposent tant d'espérances, et qui, sous les yeux du pasteur que le ciel nous avait réservé dans sa miséricorde, se dispose à être comme lui le guide du troupeau par ses exemples, non moins que le père par ses bienfaits. Ainsi soit-il.

DISCOURS XIV

POUR LA BÉNÉDICTION DE LA PREMIÈRE PIERRE
DE LA CHAPELLE DU MONASTÈRE DU TEMPLE.
28 MAI 1821.

N'approchez pas de ce lieu sans donner quelques marques de respect et de crainte. Quittez votre chaussure, car la terre où vous êtes est sainte: « *Locus in quo stas, terra sancta est.* » (*Exod.*, III, 5.) Ces paroles, que le ciel fit autrefois entendre à Moïse qui s'avancait vers le buisson ardent où Dieu faisait éclater sa gloire, ne pourrait-on pas les adresser avec raison à ceux qui s'avanceraient vers cette enceinte? ne pourrait-on pas leur dire: Ne portez ici vos pas qu'avec un sentiment d'une religieuse frayeur, car elle est sacrée, la terre que vous allez fouler aux pieds: *Terra sancta est!*

Oui, elle est sacrée, et par les infortunes inouïes, et par les vertus héroïques dont elle a été le témoin au temps de nos discordes impies, comme elle l'est aussi par la sainteté de ces filles du désert, de ces anges mortels qui l'habitent maintenant. C'est en ces lieux qu'a gémi, qu'a essuyé les traitements les plus barbares, ce que la terre pouvait avoir de plus digne de sa vénération et de son amour; c'est en ces lieux qu'ont été livrées à d'inexprimables angoisses les plus augustes victimes des fureurs populaires. O jours de sang et de larmes; ô scènes déchirantes et cruelles! forfaits à jamais lamentables, que je n'ose même pas rappeler, que tout cœur français voudrait effacer de son souvenir, comme des pages de notre histoire! Mais non, nous sommes condamnés à en porter éternellement la honte dans la postérité. Du moins la religion a eu la gloire d'avoir fait tout ce qui était en elle pour les expier, pour réconcilier le ciel avec le peuple qui a eu le malheur de se rendre coupable.

Ce monastère, qu'est-il autre chose qu'un monument expiatoire de tous les sacrilèges excès qui ont souillé la France, de tous les noirs attentats qui ont été commis contre la majesté de Dieu et de nos rois? C'est ici que nuit et jour gémissent au pied des autels des vierges sacrées, victimes innocentes et volontaires d'iniquités qui ne sont pas les leurs; c'est ici que la prière, les jeûnes, les veilles, les austères observances, les soupirs de cœurs soumis et humiliés ne cessent de monter comme un encens d'agréable odeur, vers le trône de la justice, mais aussi de la clémence éternelle, pour en faire descendre sur la famille royale, sur la France entière, la grâce et la miséricorde; c'est ainsi que se forme un essaim de jeunes chrétiennes, qui, nourries dans l'amour de leur Dieu et de leur roi, porteront un jour dans le monde les vertus et les sentiments qu'elles auront puisées dans ce saint asile.

Ainsi la religion se venge de ses ennemis, en expiant le passé, en sanctifiant le présent, en préparant l'avenir.

Voyez comme dans cette cérémonie dont elle est l'âme, tout est noble et touchant! Au lieu d'un simple oratoire qui lui était consacré dans un espace trop étroit, un temple s'élève plus digne d'elle, sous les auspices de la Reine des cieux, de celle qui est si particulièrement la patronne de la France et de la race de nos rois; il doit être érigé sous l'invocation du saint monarque père des Bourbons, qui du haut des cieux veille encore sur ses enfants et sur son peuple. Et à qui cette capitale devra-t-elle ce monument de piété chrétienne? A la munificence d'une servante de Jésus-Christ, illustre par sa naissance, plus illustre encore par ses vertus, qui, cachant le beau nom de Condé sous l'humble dénomination de sœur de la Miséricorde, est venue ensevelir dans la solitude tout l'éclat et toutes les grandeurs du siècle. Au nom de qui est posée la première pierre de ce saint édifice? Au nom de ce que le mal-

heur, le courage, la bonté ont de plus touchant, comme la France de plus cher; au nom de l'auguste orpheline du Temple. Ah ! sans doute, elle serait bien capable de fixer d'un œil ferme les ruines du palais de ses pères, et même les lieux qui n'auraient été que le théâtre de ses propres douleurs; mais ne demandons pas à sa piété filiale de revoir les lieux où ses bienheureux parents ont tant souffert. Qu'il nous suffise qu'elle nous console de son absence par une si fidèle et si digne dépositaire de ses sentiments et de ses pensées. Si le pasteur également chéri et révérend qu'une Providence toute miséricordieuse avait réservé au siège du glorieux saint Denis, n'a pu satisfaire aux désirs de son cœur; s'il n'est point ici pour lever ses mains vénérables sur cette enceinte et pour la bénir, il est en quelque sorte présent par un autre lui-même, par ce prélat qui doit un jour hériter de son amour pour nous comme de notre amour pour lui.

Pontife du Seigneur, appelez toutes les bénédictions du ciel sur les fondements de cet édifice sacré; que par vos mains la religion lui imprime son caractère de stabilité et de durée, et que ce monument de la piété de Louise de Condé traverse les siècles, comme les monuments que la piété de saint Louis consacrait il y a six cents ans au bien de la religion et de l'humanité.

DISCOURS XV.

POUR LA BÉNÉDICTION DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA CHAPELLE DE LA VISITATION, RUE DE VAUGIRARD, A PARIS.

Gloria in altissimis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis. (Luc., II, 14.)

Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.

Tel est le cantique d'allégresse que les anges firent autrefois retentir dans les airs pour célébrer la naissance de celui qui était l'attente des nations, d'un Dieu fait homme pour sauver le monde; cantique divin que l'Eglise chrétienne répète tous les jours au milieu du sacrifice adorable qui procure et tant de gloire à Dieu par le prix infini de la victime qui s'immole, et tant de paix aux hommes par les grâces qui en découlent sur la terre; cantique qui n'est pas étranger à la cérémonie qui nous rassemble, et qu'il n'est pas déplacé de faire entendre sur les fondements mêmes d'un édifice qui doit avoir une destination sacrée.

Où, gloire à Dieu ! Pourquoi ? parce qu'ici va s'élever un temple où sera offert sans cesse au Dieu trois fois saint un sacrifice d'adoration et de louange. Paix aux hommes ! Pourquoi ? Parce qu'ici des âmes saintes et pures, loin des regards d'un monde profane, tiendront pousser vers le ciel de ces pieux gémissements que le ciel exauce pour le bonheur de la terre. Gloire à Dieu ! parce que chaque nouveau temple qui s'élève est un nouveau triomphe de Jésus-Christ sur l'impiété du siècle; paix aux hommes ! parce que chaque nouveau tem-

ple est un nouveau gage de paix, de prospérité pour la France, et de notre réconciliation avec le ciel.

Vous le savez, il y eut un temps où, pour punir la France, Dieu avait détourné d'elle ses regards, et l'avait comme abandonnée à la puissance des ténèbres. Et qu'avons-nous vu ? Les temples démolis ou fermés, les autels brisés ou profanés, les signes du salut insultés ou mutilés. Le nom de Jésus-Christ n'était plus connu que par les blasphèmes et les imprécations que l'on vomissait contre lui; ses fêtes avaient été remplacées par d'autres fêtes, et l'enfer semblait défier le ciel de jamais relever les autels du christianisme. Mais celui qui habite dans les cieux, comme parle le prophète, s'est moqué de ses ennemis; il a soufflé sur leur édifice d'argile, et l'édifice a disparu; ce que la main de l'impie avait abattu, une main divine l'a rétabli, et nos temples ouverts ont vu accourir dans leur enceinte une foule d'adorateurs fidèles. Que si les nouveaux autels n'ont pas la richesse et la magnificence des anciens, ils sont peut-être d'autant plus agréables au Seigneur que bien souvent ils sont moins l'ouvrage des dons de l'opulence que des offrandes réunies des peuples fidèles.

Au milieu de nos fureurs impies la violence avait arraché de leurs solitudes ces vierges sacrées qui s'y dévouaient à la prière et à la pénitence. L'état religieux était proscrit; il semblait anéanti, et l'impiété s'en applaudissait; mais sa joie a été aussi vaine que criminelle. Ce que la force avait séparé, la foi l'a réuni; on a vu renaître de leurs cendres ces pieuses sociétés qui semblaient éteintes. Dispersées par l'orage, les colombes timides se sont envolées du milieu des pièges du monde, et sont venues se réfugier à l'ombre du sanctuaire. Et qui ne se réjouirait en particulier de voir se perpétuer ses filles de la Visitation, avec cet esprit d'humilité, de simplicité, d'union, de paix, et de cette douceur céleste qui du cœur de François de Sales a passé dans celui de ses dignes Filles.

Le monde les dédaigne peut-être; mais le monde est un insensé qui n'entend rien aux choses de Dieu, et qui n'entend même pas ses vrais intérêts. Dominé par l'amour éfréné des biens et des richesses de la terre, amour qui est une source intarissable de querelles, de haines, d'injustices, le monde, pour être rappelé à ses devoirs, a besoin de grands exemples: et c'est ici qu'il les trouvera dans ces filles héroïques qui savent tout quitter; renoncer à toutes les espérances, à toutes les douceurs du siècle, pour mener une vie pauvre et obscure.

Le monde est coupable; ses impiétés, ses débauches, ses crimes ne cessent de provoquer la vengeance divine; il faut des victimes qui l'apaisent: et c'est ici qu'on les trouvera, dans ces vierges chrétiennes qui sont devant Dieu comme des hosties vivantes pour l'expiation des péchés de la terre.

Le monde peut aisément communiquer à l'enfance sa corruption et ses vices. Le premier âge a besoin d'asiles, où, loin de la contagion, puisse croître et se développer en lui le germe de toutes les vertus : c'est ici que se formeront de jeunes chrétiennes qui porteront un jour dans leurs familles les précieux sentiments de piété qu'elles auront puisés dans la solitude.

Puisse donc se multiplier, se perpétuer d'âge en âge cette sainte congrégation des filles de saint François de Sales, pour être l'ornement de l'Eglise ! Puisse ce sanctuaire sur lequel nous avons appelé les bénédictions du ciel, être longtemps témoin de leurs prières et de leur ferveur !

Je me réjouis de voir poser cette première pierre par une de ces dames chrétiennes (415), illustres par la naissance, plus illustres par leurs vertus, et dont la vie entière peut-être montrée avec confiance aux amis de la religion qu'elle réjouit, et à ses ennemis qu'elle force au respect.

Et vous qui présidez à la construction de ce saint édifice avec autant de zèle que d'intelligence, et vous qui y coopérez par votre travail, et nous tous qui sommes présents à cette cérémonie, profitons des exemples que le ciel nous met sous les yeux. A la vue de ces humbles servantes de Jésus-Christ, qui, pour lui plaire, se consacrent à la pratique de ce qu'il y a de plus parfait, ne rougirions-nous pas d'être infidèles à nos devoirs ? N'oublions pas qu'il est commandé à tous ceux qui vivent dans le siècle, comme à ceux qui sont cachés dans la solitude, au pauvre comme au riche, de respecter le saint nom de Dieu, de consacrer le travail par la prière, de sanctifier les jours consacrés au culte du Seigneur, et que c'est pour tous que l'Apôtre a écrit ces paroles (*Philip.*, IV, 8, 9) : Tout ce qui est juste, tout ce qui est bon, tout ce qui est honnête, tout ce qui est digne d'estime, voilà ce que vous devez aimer et pratiquer. *Amen*

DISCOURS XVI.

POUR UN MARIAGE.

La religion, qui reçoit le chrétien à son entrée dans la carrière de la vie, qui le suit jusqu'au terme de sa course pour inspirer tous ses sentiments et diriger tous ses pas, ne pouvait abandonner ses enfants dans une circonstance solennelle qui décide de leur destinée pour le temps et pour l'éternité. Aussi se présente-t-elle à vous, aujourd'hui, riche de bénédictions et de promesses ; au milieu de la joie des familles elle déploie ses pompes sacrées ; c'est le ciel même qu'elle appelle pour témoin de vos serments. Du haut de son trône éternel un Dieu père et conservateur du genre humain les ratifie ; et le sang adorable de Jésus-Christ va changer des liens terrestres et fragiles en une union toute divine.

Les lois qu'elle vous impose n'ont rien

qui vous soit étranger ni qui doive alarmer votre cœur ; elle vous demande de rester fidèles à Dieu, et de vous dévouer, pour lui plaire, à vous rendre mutuellement heureux. Ah ! ce n'est pas vous qui pourriez l'oublier jamais, ce Dieu que la piété de vos mères, si vertueuses, si chrétiennes, vous apprend à craindre et à aimer dans les premiers jours de votre vie : toujours vous chéririez la religion comme le premier de vos devoirs et le plus doux de vos liens. N'est-ce pas elle qui seule peut vous offrir la garantie de vos principes et de vos sentiments ? Elle seule rendra vos affections durables en les rendant saintes et pures ; par elle vous vous unissez aujourd'hui, pour ne cesser jamais de vous aimer, et les nœuds que vous allez former deviennent non-seulement inviolables, mais éternels.

Après le soin de plaire à Dieu, ou plutôt par ce sentiment même de religion que réclament toutes les affections humaines comme leur appui nécessaire, vous placerez au premier rang l'obligation de vivre l'un pour l'autre par un dévouement invariable et sans bornes à votre bonheur mutuel.

Vous, Monsieur, vous chéririez dans votre épouse la compagne que Dieu vous a donnée pour embellir votre vie, pour vous aider à en supporter les peines et à en remplir les devoirs. Fidèle à l'esprit de la religion, vous saurez tempérer une prééminence nécessaire, par la tendresse, le respect et l'honneur ; vous l'aimerez, vous dit l'Apôtre, comme une portion de vous-même : *Qui suam diligit uxorem, seipsum diligit.* (*Ephes.*, V, 28.) Ainsi vous comblerez les vœux de ces respectables parents dont le choix remet dans vos mains leur plus précieux trésor. C'est un père vertueux que nous avons vu, fidèle aux plus touchants souvenirs, chercher, dans cet unique et tendre gage, la seule consolation qu'il ait voulu connaître. C'est une mère qui, depuis tant d'années, n'a semblé vivre que pour remplir un triste et pieux engagement dont vous recueillez tout le prix. Ah ! lorsqu'ils viennent, au pied des autels, vous confier les vertus, le bonheur, le salut d'une enfant sur qui reposent tant d'affections et d'espérances, un noble sentiment vous associe à tous leurs vœux ; dès longtemps votre cœur les avait prévenus, et il ne se démentira jamais.

Et vous, Mademoiselle, vous vous acquitterez envers votre époux, en réalisant, pour son bonheur, tout ce que promet votre jeunesse. Qu'il trouve toujours en vous la même modestie, la même douceur, avec cette soumission chrétienne qui envisage dans ce sacrement l'union de Jésus-Christ avec son Eglise, et s'unit saintement à un époux comme à son chef et à son appui. Eh ! qui mieux que vous doit connaître ce que peut la piété pour le bonheur des familles ? Les modèles sont sous vos yeux, et ils ne nous laissent rien à vous apprendre. Que vos regards s'arrêtent surtout sur cette se-

(415) Madame la duchesse de Duras, douairière.

conde mère à qui vous devez tout ce que vous êtes. Aujourd'hui, pour prix de ses soins, elle vient vous demander de lui rendre par vos vertus celle qu'elle vous rendit par sa tendresse : une double dette vous est imposée ; imitez-la l'un et l'autre, et il ne vous restera rien à vous souhaiter.

C'est maintenant enfin que vous prenez ensemble votre rang dans la société ; et quels devoirs elle vous impose ! Ici tous les souvenirs se réveillent ; à la présence des parents se joint la mémoire des aïeux. Un jour, plaise au ciel que ce soit bien tard ! vous vous trouverez à la tête d'une illustre maison, où l'élévation des sentiments, la bonté, la générosité ont relevé d'âge en âge l'éclat du sang et de la grandeur ; d'une famille toujours plus ambitieuse de mériter les honneurs que de les obtenir, et encore plus distinguée dans nos annales par les services qu'elle a rendus que par les dignités dont elle a joui. Gloire, vertus, religion, piété, vous environnez de toutes parts ces jeunes époux !

Mais qui peut, ô mon Dieu ! répondre de leur bonheur si vous ne daignez les bénir ? que serviraient les avantages dont le monde peut les flatter, s'ils devenaient jamais infidèles à votre grâce ? Oui, mon Dieu ! vous les bénirez, vous les sauverez, ces enfants de tant d'amour, de tant de soins, de tant de larmes ; vous leur donnerez de continuer avec gloire la noble tradition de la religion et de l'honneur, dont ils resteront dépositaires. Puissent-ils retracer eux-mêmes et voir revivre autour d'eux les grands exemples qui les entourent, et consommer dans votre amour une vie longtemps heureuse par la concorde mutuelle et par l'observation de vos lois saintes ! Ainsi soit-il.

DISCOURS XVII.

POUR UN MARIAGE.

Avant de recevoir les promesses que vous venez renouveler au pied des autels, et de les consacrer par les bénédictions de mon ministère, je me plais à vous féliciter l'un et l'autre du choix que chacun de vous a fait dans la chose la plus sérieuse de la vie ; et je veux avec vous, avec vos familles, avec tout ce qui fait ici des vœux pour votre bonheur, me réjouir des espérances que ce jour fait naître, et que tout semble garantir.

Je vous dirai à vous, Monsieur, qu'en fixant votre choix sur celle qui va s'unir à votre sort, vous avez fait preuve d'une maturité de raison qui honore votre jeunesse. Dans l'âge même des illusions, vous avez senti que ce qui brille uniquement d'un éclat fragile ne suffit pas au sage qui regarde dans l'avenir ; et vous ne concevriez pas que, dans la femme surtout, l'amabilité pût être séparée de la vertu. Vos désirs appelaient donc une compagne dans laquelle ces grâces, qui cesseraient de l'être si elles n'étaient pas décentes, ces qualités aimables qui embellissent la vie, fussent unies aux qualités solides qui en sont comme le fondement. Eh bien ! Monsieur,

rendez grâces au ciel qui couronne en ce moment la sagesse de vos pensées, et qui vous offre dans celle qui est à vos côtés la récompense la plus précieuse comme la plus douce à votre cœur.

Une éducation distinguée, reçue au sein même de la capitale par les soins d'institutrices vraiment dignes de ce nom ; une délicatesse, une élévation de sentiments qu'elle a puisées dans le cœur de sa mère et dans les souvenirs d'un père qui mérita de recevoir au champ d'honneur le signe éclatant du plus noble courage ; une piété sincère sans être trop austère, pleine de condescendance sans faiblesse, incapable de plier devant ce qui ne s'allierait point avec le devoir : tels sont, Monsieur, les gages de bonheur que vous apporte celle qui s'associe à votre destinée ; vous serez heureux par elle, mais elle sera heureuse par vous.

Où, Mademoiselle, je puis vous dire maintenant, à vous, que celui qui va vous engager sa foi ne trompera pas vos espérances. Il a été bon fils, il a été bon frère, il sera bon époux. On le verra se montrer digne de recueillir l'héritage d'honneur et de loyauté, de vertus domestiques et chrétiennes des auteurs de ses jours et de ses aïeux. Sa famille ne vous est pas étrangère, c'est la vôtre ; vous y trouverez une seconde mère que le ciel a douée de tout ce qu'il fallait pour vous servir en tout de guide et de conseil. Celui qu'il vous sera permis d'appeler du nom de père en a déjà pour vous toute la tendresse ; et pour la mériter toujours, vous n'aurez qu'à vous montrer toujours semblable à vous-même. Bientôt, en vous adressant à des êtres chéris, vous direz pour la première fois, mon frère, ma sœur ; et ces noms sur vos lèvres ne seront que l'expression fidèle d'une affection réciproque qui existe déjà et qui va devenir plus vive que jamais. Ainsi donc, jeunes époux, de quelque côté que je porte mes regards, je n'aperçois que d'heureux présages pour votre avenir.

Toutefois je vous tromperais, je trahirais mon ministère, si j'osais vous prédire que vous ne verrez jamais se lever sur vos têtes que des soleils sans nuages. Non, il n'est pas pour l'homme de félicité pure sur la terre. Combien de fois des accidents imprévus, des pertes douloureuses, quelques-unes de ces tribulations qui sont comme l'apanage de notre humanité, n'ont-elles pas troublé le cours de la plus belle vie ? Mais vivez en époux chrétiens, conservez la paix de l'union la plus inaltérable ; montrez-vous compatissants envers l'indigence et le malheur, parce qu'il est écrit que les miséricordieux obtiendront miséricorde ; soyez soumis à cette Providence qui bien souvent cache les dons de son ineffable bonté sous les traits mêmes de la justice ; et ces pieuses dispositions seront pour vous le baume salutaire qui seul peut guérir les plaies de votre âme, ou du moins les adoucir.

Jeunes époux, je suis averti par le nombre

de mes années que je pourrai bien n'être pas longtemps témoin de votre heureuse carrière; mais je puis du moins appeler de tous mes vœux une longue suite de jours

prospères pour vous, qui, m'étant déjà chers par les liens de la parenté, le devenez davantage par le ministère que je remplis en ce moment.

DISCOURS ACADEMIQUES ET POLITIQUES.

DISCOURS PREMIER

PRONONCÉ PAR L'ÉVÊQUE D'HERMOPOLIS, POUR SA RÉCEPTION A L'ACADÉMIE FRANÇAISE, A LA PLACE DE L'ABBÉ SICARD, LE 28 NOVEMBRE 1822.

Messieurs,

Le jour le plus embarrassant pour un membre de cette illustre compagnie, c'est bien incontestablement le jour même qu'il vient prendre place au milieu d'elle pour la première fois; dans l'honneur qu'il reçoit, rien n'est rigoureuse justice, mais aussi tout n'est pas censé pure faveur, et le bienfait doit être la mesure de la reconnaissance. Si je parlais de mes titres au fauteuil académique, cette témérité pourrait ne pas tourner à mon avantage; si je parlais uniquement de votre indulgence, je semblerais peut-être me couvrir du voile transparent d'une fausse modestie. Je ne ferai donc, ni l'un ni l'autre; mais je me féliciterai de mé voir, par votre choix et l'auguste approbation du monarque, associé à une compagnie qui, depuis son origine jusqu'à nous, a compté dans son sein l'élite des écrivains de notre nation; je m'applaudirai d'avoir fixé sur moi les regards d'un prince d'autant plus cher aux lettres qu'il les chérit lui-même davantage, et qui, par la variété de ses connaissances, la noblesse, la pureté, les grâces de son langage, aurait pu être encore le roi des beaux esprits de France, quand il ne serait pas, par sa naissance, comme par notre amour, le roi du premier peuple de la terre.

Je me hâte, Messieurs, de vous entretenir de celui que j'ai l'honneur de remplacer aujourd'hui. La religion a perdu dans M. l'abbé Sicard un défenseur éclairé, l'humanité un ami tendre et généreux, l'Académie un membre d'autant plus digne de ses regrets qu'il s'était montré plus digne de son estime; le roi et la patrie un Français fidèle et dévoué.

Sa carrière a été longue et toujours honorable: elle s'est partagée entre les fonctions du ministère sacré et l'instruction d'une portion si malheureuse de l'espèce humaine. Vous l'avez vu, Messieurs, au milieu de vous, sans fard comme sans amertume; indulgent pour les personnes, mais sans indifférence pour les doctrines. Homme, il a payé son tribut à l'humanité, mais de

cette manière qui s'allie très-bien avec les plus belles qualités de l'esprit et du cœur, et qui semble même en rehausser le prix. Ainsi, par un contraste singulier sans être nouveau, en même temps qu'il se montra capable de s'élever aux plus hautes spéculations de la métaphysique, il resta dans une espèce d'enfance pour les affaires de la vie civile; simple jusqu'à la crédulité, il supposait toujours dans l'âme d'autrui toute la candeur qui était dans la sienne, et l'on peut bien dire que plus d'une fois il se montra confiant jusqu'à être forcé de s'en repentir. Mais, lorsque la voix de la conscience se faisait entendre, il n'avait rien de faible et de timide. Dans des jours difficiles, il sut immoler son repos à son devoir, puisant alors dans la religion un courage que peut-être il ne trouvait pas dans sa nature. Ses travaux et ses écrits attesteront à jamais qu'il a bien mérité de la France, de l'Europe, de l'humanité tout entière. C'est ici le lieu de rappeler ses titres à la reconnaissance de la postérité; qu'il nous soit permis pour cela de reprendre les choses de plus haut.

Encore que la nature intelligente et la nature matérielle se manifestent par des effets non moins constants que merveilleux, les causes des phénomènes qu'elles présentent n'en sont pas moins mystérieuses. C'est un livre toujours fermé pour les yeux du vulgaire, et souvent pour ceux des hommes les plus distingués par le savoir et le talent. Que de choses sur lesquelles l'esprit humain a lutté vainement pendant des siècles entiers contre les ténèbres de son ignorance, jusqu'à ce qu'enfin ait paru pour les dissiper un de ces génies puissants et lumineux, faits pour changer la face du monde savant! C'est un Galilée, un Newton, un Haüy, un abbé de l'Épée qui, de l'observation la plus commune, d'un fait jusqu'alors plutôt aperçu que remarqué, savent tirer un système entier de connaissances nouvelles. Le germe de l'arbre scientifique existait, mais il attendait que le génie vint le féconder pour croître et s'élever, plein de vie, avec son tronc, ses branches, ses fleurs et ses fruits.

Avant l'abbé de l'Épée, on n'ignorait pas que l'homme par des signes divers, plutôt inspirés par un instinct naturel que trouvés par la réflexion, savait exprimer ses sentiments et ses pensées, que la physionomie en

particulier était le miroir de l'âme; et qui de nous n'a pas senti quelquefois le pouvoir d'un geste, d'un regard, de quelques larmes, d'une inflexion de voix, d'une posture suppliante? N'est-ce pas de tout cela que se compose dans l'orateur cette éloquence du corps, que les anciens mettaient avec raison avant celle des paroles? L'histoire a conservé le nom d'un célèbre Romain, qui, par sa pantomime d'une vérité frappante, rendait fidèlement tout ce qu'il y avait de plus noble, de plus délicat, de plus varié, de plus nombreux dans les périodes de Cicéron.

Il est donc un langage d'action, inspiré par la nature, qui se trouve chez tous les peuples, chez le sauvage comme chez l'homme civilisé. Voilà un fait universellement connu; ne pouvait-on pas présumer qu'en étendant, en perfectionnant ce langage naturel, on viendrait peut-être à bout de parler aux yeux par des signes, comme on parle à l'oreille par des mots? Dans les trois derniers siècles, cette pensée ne fut point étrangère à des esprits observateurs de l'Espagne, du Portugal, de la Suisse, de l'Angleterre, à qui l'on a dû en ce genre des essais plus ou moins heureux; mais un système raisonné de signes figuratifs, pour consoler, dédommager les sourds-muets de la privation des deux sens que leur a refusés la nature, ce système était encore à découvrir; la gloire en était réservée à un Français. L'abbé de l'Épée a été, dans le dernier siècle, cet esprit créateur, si toutefois cette expression convient à l'être créé; car il faut bien que notre orgueil en fasse l'aveu, l'homme n'opère que sur ce qui est; il cherche, trouve, modifie, embellit, perfectionne; mais il ne crée rien: l'homme n'invente pas plus la vérité que Christophe Colomb n'inventa l'Amérique; il la découvre.

On conçoit aisément qu'il ait pu trouver des signes pour exprimer les choses sensibles; mais de l'expression de semblables objets à celle des notions les plus abstraites et les plus élevées que l'esprit puisse concevoir, l'intervalle, ce semble, était immense, et pourtant il a été franchi.

Trouver des signes correspondants à toutes les nuances de la pensée, à toutes les délicatesses du sentiment; parmi les signes qui se présentent, démêler celui qui est le plus caractéristique, et qui soit ce que serait le mot propre dans le discours ordinaire; en rendre l'usage aussi facile, aussi rapide que celui de la parole, substituer ainsi la langue figurée à la langue parlée, quelle entreprise, Messieurs, quelle sagacité elle suppose dans celui qui a osé la tenter et qui a su l'exécuter!

Je crois devoir, à ce sujet, épargner à mon auditoire des discussions arides, dans lesquelles je pourrais bien m'égarer moi-même, et qui certainement lui paraîtraient plus fatigantes que lumineuses; je dirai seulement que ces régions inconnues, et si glorieusement parcourues par l'abbé de l'Épée, son illustre successeur les a visitées à son tour dans un plus grand détail, et qu'il en a rap-

porté des richesses nouvelles: si bien que la postérité, plaçant le disciple à côté du maître, les confond dans ses hommages.

Laborieux, patient, né pour les discussions subtiles et grammaticales, l'abbé Sicard se livrait à son œuvre avec le zèle le plus vif, le plus soutenu, et heureusement aussi le plus utile: en ce genre il semblait passionné pour tout ce qu'il regardait comme une découverte. Il était aussi sérieusement occupé d'un nouvel aperçu sur un adverbe, sur une particule, qu'un astronome pourrait l'être d'une nouvelle planète et de la mesure de son orbite: espèce d'enthousiasme, qui, en décelant sa vocation naturelle, en rendait aussi le succès plus facile et plus assuré. Qui de nous n'a pas été témoin de la naïve satisfaction avec laquelle il développait ses théories, tâchait de les rendre populaires, et se plaisait à faire briller ses élèves devant un nombreux auditoire? Quel est l'étranger, sans en excepter les princes et les souverains, qui n'ait assisté à ses séances publiques? Il a pu en quelque manière s'expliquer devant l'Europe entière; et n'est-ce pas à son influence que sont dues en grande partie les institutions établies dans les contrées étrangères, sur le modèle de celle qu'il dirigeait lui-même dans cette capitale? Notre France en possède plusieurs qu'on peut regarder ainsi comme son ouvrage; et il est permis de dire qu'après sa mort il continue d'instruire ces infortunés qui ont été l'objet de sa prédilection pendant sa vie.

Si tout ce qui honore le sacerdoce doit m'être particulièrement cher, je ne puis que me plaire, Messieurs, à remarquer ici que ces établissements si précieux pour l'humanité ont été formés, perfectionnés, et sont encore dirigés par des membres de ce clergé de France, à qui notre patrie a dû tant de personnages illustres; des savants comme Mabillon, des philosophes comme Malebranche, des hommes de lettres comme Fénelon, des orateurs comme Bossuet; de ce clergé que l'équitable histoire vengera toujours des vaines attaques, en racontant les services immenses qu'il a rendus aux sciences, aux lettres, aux arts, à l'agriculture, au commerce, à l'éducation publique, à la civilisation.

Il fut un temps, Messieurs, où l'on comprenait mieux qu'aujourd'hui tout ce qu'il y a de force et de vie dans les sentiments religieux, tout ce qu'ils peuvent donner à l'âme d'énergie et d'élévation, et répandre d'intérêt et de charmes dans les productions du cœur. On l'a dit avec raison: les grandes pensées viennent du cœur; or, comment germeraient-elles dans un cœur desséché par l'athéisme? Avec de l'esprit et des efforts, l'homme peut bien tailler, polir, façonner la statue sur la terre; mais c'est du ciel que doit descendre le feu divin qui seul peut lui donner la vie. On sait bien que cette alliance du génie et de la religion fut le caractère du plus-bel âge de la littérature française, des écrivains classiques qui ont illustré le règne de Louis XIV, ce prince

dont la gloire brille davantage par les efforts mêmes que l'on a faits pour l'obscurcir.

Grand roi, qui as mérité de donner ton nom à ton siècle, je me sens pressé de t'offrir un hommage solennel dans ce sanctuaire des lettres dont tu fus le protecteur non moins éclairé que généreux. Pourquoi faut-il que ton nom ait encore des ennemis? Quelques erreurs de politique, quelques écarts d'ambition, des fautes que tu as eu le noble courage de te reprocher toi-même, tout cela ne doit-il pas s'effacer devant cinquante ans de gloire et de prospérité? N'est-ce pas toi qui as su perfectionner nos lois par des ordonnances dont on admire encore la sagesse; ajouter pour toujours six provinces à ton royaume; préparer à la valeur indigente ou mutilée dans les combats un asile qui n'avait pas eu de modèle dans l'antiquité, monument le plus national dont il soit parlé dans l'histoire d'aucun peuple; honorer ta vieillesse par la magnanimité dans la disgrâce; donner à tous les talents le plus brillant essor: élever enfin la France à une espèce de suprématie morale et littéraire qui se fait sentir encore? Voilà des titres à l'admiration des siècles. Ah! dans nos jours de délire, on a bien pu les méconnaître, profaner ta cendre, insulter à ta mémoire; mais tu es resté vainqueur de ces outrages impies. Par les soins d'un monarque issu de ton sang et digne de toi, ton image auguste reparait dans les mêmes lieux où elle avait été si indignement abattue. Salut, ô grand roi! j'aime à te voir maîtrisant d'une main un coursier fougueux et rebelle, tenant dans l'autre ce sceptre qu'elle est si digne de porter, et te présentant au peuple français avec ce front majestueux qui semble commander encore le respect, l'amour et la fidélité.

DISCOURS II.

OPINION DE M. L'ÉVÊQUE D'HERMOPOLIS SUR LE PROJET DE LOI RELATIF AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DE FEMMES.

Imprimé par ordre de la chambre des pairs, session de 1824, séance du mardi 13 juillet 1824.

Messieurs,

Est-il convenable qu'il y ait en France des congrégations religieuses de femmes?

Est-il convenable qu'elles soient non-seulement tolérées, mais expressément autorisées dans l'Etat?

Est-il convenable qu'elles soient autorisées par une ordonnance royale plutôt que par une loi? Telles sont les trois questions que je vais essayer de résoudre devant vos Seigneuries, et qui, dans leur développement, embrasseront, je crois, toute l'étendue de la matière soumise à vos délibérations.

Oui, Messieurs, il importe au bien de la religion et des mœurs, au bien des familles et de l'ordre social, que la France possède dans son sein des communautés religieuses de femmes; après avoir disparu, au milieu

des tempêtes, avec la religion dont elles étaient l'appui et l'ornement, elles ont dû revivre avec elle, pour en propager, en fortifier la divine influence, pour la faire connaître par leurs leçons, et la faire chérir par leurs services.

Les unes, en effet, se dévouent au soulagement de l'humanité souffrante, les autres à l'éducation de l'enfance: leur destruction fut une calamité, leur rétablissement est un immense bienfait; leur utilité seule suffirait pour les rendre précieuses aux yeux même des plus indifférents.

Et d'abord qu'est-il besoin de faire l'éloge de ces sociétés de filles de charité, de sœurs hospitalières, qui, sous diverses dénominations, et sous divers costumes, rivalisent d'intelligence et de zèle pour consoler tout ce qui souffre et assister tout ce qui est indigent? Je ne sais comment il arrive plus d'une fois que nous allons chercher dans les pays lointains, ou dans l'obscurité des temps anciens, des sujets d'admiration, tandis que nous oublions les choses vraiment admirables que nous avons sous les yeux: quel spectacle, en effet, plus ravissant, plus digne des regards de la terre comme du ciel, que celui qu'offrent au milieu de nous les filles de Vincent de Paul! A la fleur de leur âge des vierges chrétiennes s'arrachent à leurs familles, renoncent à tous les plaisirs, à ce que le monde peut quelquefois leur promettre de douceur, aux espérances que peuvent donner les qualités du corps et de l'esprit; et pourquoi? pour se dévouer à passer leur vie dans les asiles de la misère, auprès du lit des malades, répandant tous les bienfaits qui sont en leur pouvoir, toujours du moins versant le baume des consolations, quelquefois plus nécessaires que les services mêmes: une multitude de ces héroïnes chrétiennes est répandue sur le sol de la France, toujours prêtes à voler où les appelle le cri de la douleur et de l'infortune; semblables à des anges descendus du ciel pour le bonheur de la terre; voilà le trésor que possède notre patrie, qu'une impiété farouche eût voulu nous ravir, comme si elle était jalouse d'un bien qu'elle était dans l'impuissance de faire elle-même. Si l'on pouvait interroger ici tous les malades, tous les infirmes, tous les guerriers blessés, confiés aux soins de ces filles généreuses, nous pourrions bien en appeler à leur témoignage sans craindre d'être démentis, et leur demander s'il est possible de trouver ailleurs plus de zèle, plus de bonté, plus de tendre sollicitude; la pitié est dans leur cœur, la modestie sur leur front, la douceur et la paix sur leurs lèvres; leurs mains ne sont actives et industrieuses que pour le soulagement de l'humanité; oui, cette institution de Vincent de Paul est le chef-d'œuvre de la charité et de la sagesse chrétienne; elle suffit seule pour déceler dans son auteur le génie des législateurs, et pour en faire le premier bienfaiteur de l'humanité. Et combien de sociétés semblables ont été formées sur ce modèle!

Remarquons, Messieurs, que c'est au célibat religieux, objet de tant d'attaques irréfléchies, que nous devons ces mères des pauvres. Si elles n'étaient pas libres, si elles étaient engagées dans les liens et les embarras de la société domestique, pourraient-elles se consacrer au service des pauvres et des malheureux avec ce dévouement universel de tous les moments de leur vie, et former une société où la régularité, l'obéissance, la sainte émulation du bien, donne à chacun de ses membres une activité sans cesse renaissante.

Disons encore à la gloire de notre pays, que c'est dans son sein que ces congrégations de charité ont pris naissance ; il semble que le ciel ait mis dans les cœurs français un fond plus inépuisable de pitié pour les êtres souffrants : dans d'autres contrées on peut être aussi abondant en largesses, on y est moins riche en miséricorde ; ailleurs la charité a bien pu élever des hospices, chez nous elle a fait plus encore, elle a créé des sœurs hospitalières.

Maintenant que dirons-nous de ces congrégations de femmes qui se dévouent à l'enseignement ? Nous dirons qu'elles sont plus utiles encore que celles dont nous venons de parler ; que si leur destination à quelque chose de moins touchant, elle est plus efficace pour régénérer les mœurs publiques des campagnes comme des cités. Une vérité devenue triviale a force d'être répétée, mais qui n'est pas moins pour cela une vérité, c'est que l'avenir de la France dépend de l'éducation des générations naissantes ; et ce serait s'abuser étrangement que d'attacher à l'éducation des filles un médiocre intérêt. Combien n'est-il pas important de préparer de loin de bonnes mères de famille, de les former d'avance à ces habitudes pieuses, douces, modestes, qui font le charme et le bonheur de la vie domestique. Il faut bien le remarquer : dans la famille, la première éducation est donnée par la mère ; c'est d'elle que l'enfant reçoit les premières impressions pour le bien ou pour le mal ; aussi de très-illustres et très-doctes personnages n'ont pas dédaigné de s'occuper de la meilleure manière d'élever les enfants du sexe et de les préparer à remplir un jour avec succès leur naturelle destinée dans la société ; témoins saint Jérôme dans sa lettre à la veuve Læta, et Fénelon dans son excellent traité sur cette matière.

Sans doute si, par leurs qualités personnelles, leur instruction, leur capacité, leur position sociale, toutes les mères étaient dans le cas d'élever leurs filles, l'éducation domestique serait la meilleure ; mais on sait bien qu'il n'en est pas ainsi ; l'état actuel de nos mœurs et de la civilisation rendent nécessaires les maisons d'éducation publique ; or, où trouver, pour les conduire, des mains plus pures, plus sages, et même plus habiles, que dans les communautés ? Chez elles, la leçon a plus de force, parce qu'elle est plus appuyée par l'exemple ; la vigi-

lance est plus soutenue, parce qu'elle est plus éveillée par la conscience ; les soins sont plus maternels, parce que le motif en est puisé davantage dans la charité. Je le dirai, Messieurs, sans vouloir flatter mon siècle ; mais pour rendre hommage à la vérité, l'éducation est mieux entendue dans les communautés qu'elle ne l'était autrefois : l'instruction religieuse est plus développée ; on s'attache davantage à former les jeunes élèves à une piété solide et douce tout à la fois, éclairée, sage, qui associe les bienséances aux devoirs. Des leçons suffisantes de grammaire, d'histoire, de géographie, leur sont données ; les ouvrages de main sont enseignés aux enfants avec un soin extrême, et plus d'une fois portés par elles à un très-grand degré de perfection. Les arts d'agrément ne leur sont point étrangers ; chose bien précieuse ! je connais des établissements où on les forme à l'économie domestique, à ce qui regarde l'ordre, les détails d'une maison bien tenue et bien conduite, et où l'on a le bon esprit de distinguer par des récompenses celles qui, sur cet objet, se distinguent de leurs compagnes. Nulle part vous ne trouverez des soins plus tendres, plus assidus, pour la santé des enfants, pour cultiver les heureux penchants de la nature, comme pour corriger les vices de caractère. Je sais qu'il se trouve des esprits intraitables qui résistent à tout, aux insinuations comme aux reproches. Mais je pourrais bien invoquer ici le témoignage de pères de famille, membres de cette chambre ou de celle des députés, et leur demander s'ils n'ont pas eu à se féliciter d'avoir confié leurs filles à ces pieuses communautés.

Que s'il faut parler en passant de celles qui autrefois se vouaient uniquement à la solitude et à la prière, j'observerai d'abord qu'il en existe peu aujourd'hui de ce genre, et qu'elles sont peu nombreuses, que même il en est parmi elles qui ont cru devoir modifier leurs anciens statuts, en travaillant à l'instruction des enfants des dernières classes du peuple.

Et pourquoi d'ailleurs n'existerait-il pas des maisons assorties à tous les besoins, à tous les désirs, et ne pas laisser à chacun la liberté de suivre son attrait, et de chercher le bonheur dans la solitude, s'il croit l'y trouver ? Dans toutes les choses qui peuvent occuper l'homme sur la terre, il se rencontre des âmes fortes, ardentes, infatigables, à qui rien ne suffit, et dont on peut dire qu'elles croient n'avoir rien fait lorsqu'il leur reste quelque chose à faire, il leur faut une carrière sans bornes. Voyez certains érudits, ils ne se contenteront pas d'amasser un riche trésor de connaissances, ils se consumeront de veilles et de fatigues pour débrouiller ce que l'antiquité la plus reculée peut avoir de plus ténébreux. Voyez certains voyageurs : insatiables de découvertes, ils ne se borneront pas à parcourir facilement et sans danger de vastes et belles contrées ; ils faut qu'ils montent jusque sur la cime des Cordillères, ou qu'à travers les sa-

bles brûlants de l'Afrique, ils aillent visiter je ne sais quelle ville incertaine. Eh bien ! voyez aussi certaines âmes pieuses ; c'est peu pour elles que les préceptes ; elles aspirent à toute la perfection des conseils évangéliques. Loin de nous ici le dédain et le mépris. A côté de grands scandales il faut de grands exemples. Les grands crimes appellent de grandes expiations. L'esprit du chrétien se repose avec confiance sur ces victoires solitaires de la piété, qui, loin d'un monde profane, semblent s'interposer entre le ciel irrité et la terre coupable ; laissons des asiles au vice repentant comme à l'innocence alarmée. Que les Thérèse puissent s'y livrer en paix à toute l'ardeur de leurs pieux désirs, et les La Vallière y gémir sur leurs égarements. Souvent aussi qu'arrive-t-il ? c'est qu'après les agitations sociales, ou les infortunes domestiques, ou l'expérience de la vanité et du néant des grandeurs humaines, un besoin immense de repos et de solitude se fait sentir ; on veut fuir un monde qui a trompé tant d'espérances, ou qui semble crouler de toutes parts ; ainsi dans tous les temps a-t-on vu des dames illustres quitter le fracas du siècle pour le calme de la retraite : témoins, au v^e siècle, ces dames romaines célébrées par saint Jérôme, et qui descendaient des Scipion et des Paul-Émile ; sous le règne de Louis XIII, les Frémiot de Chantal, et les duchesse de Montmorency ; et de nos jours la Louise de Bourbon et les Louise de Condé. Sachons respecter ce qu'ont respecté tous les âges du christianisme.

Je ne dis rien des vœux soit temporaires, comme ceux de beaucoup de communautés et des filles de Saint-Vincent de Paul en particulier, soit perpétuels ; il fut un temps où l'on se plaisait à présenter les religieuses comme victimes d'engagements téméraires, et gémissant dans les chaînes qu'elles s'étaient données : un fait éclatant a répondu à toutes ces déclamations ; lorsqu'on fit tomber devant tant de milliers de religieuses les barrières du cloître, il s'en trouva de peine quelques-unes qui ne fussent désolées de quitter leur solitude ; et l'on compterait bien aisément celles qui ont abusé de leur liberté ; et certes, quand je pense à ces treize Carmélites de Compiègne, renouvelant leurs vœux aux pieds de l'échafaud, et y montant en chantant l'hymne d'action de grâces : bien loin de condamner, j'admire cette vie d'immolation qui avait pu les rendre capables d'une mort aussi héroïque.

Que si ces congrégations sont si importantes pour le bien public, comment l'État pourrait-il se borner envers elles à la seule tolérance ? Que l'État ne fasse que tolérer les choses inutiles ou de pur agrément, je le conçois ; mais quand il s'agit de choses commandées par l'intérêt de tous, qui répondent aux besoins les plus pressants de la société, et sont telles que l'État devrait faire tous ses efforts pour les créer si elles n'exis-

taient pas : alors la simple tolérance ressemblerait trop à l'indifférence ; alors encourager, protéger, autoriser, est un véritable devoir pour les gouvernements ; et par quelle considération serions-nous arrêtés ? Serait-ce par la crainte de nuire à la population en favorisant le célibat ? Mais on n'ignore pas que de nos jours la population a pris de grands accroissements ; et pour bien des raisons, nous sommes bien plutôt menacés ici d'une surabondance que d'une disette. En effet, à quoi se réduisent pour nous ces colonies où la France pouvait verser autrefois le superflu de ses habitants ? A quoi se réduit ce clergé autrefois si nombreux et voué au célibat ? Les ordres monastiques d'hommes n'existent plus, et le clergé séculier est diminué d'une manière effrayante pour les besoins des peuples. Jadis la dixième partie des enfants était emportée par un mal contagieux auquel nul n'échappait ; aujourd'hui, grâce à une découverte dont l'application est récente chez nous, il n'y a que la centième partie des enfants qui soient victimes de ce fléau destructeur ; je pense, au reste, qu'il est passé le temps où des publicistes irréfléchis ne rêvaient que population et semblaient placer dans elle seule le signe caractéristique de la prospérité d'une nation, sans penser que si elle était hors de toute proportion avec les moyens d'existence, elle pourrait engendrer l'extrême misère, l'oisiveté, la fermentation de tous les vices, et devenir ainsi une véritable calamité.

Mais voici une objection plus sérieuse : Si ces communautés, dit-on, sont autorisées de manière à pouvoir acquérir et recevoir, cette faculté ne tournera-t-elle pas au détriment des familles ? D'un côté un zèle excessif pour la prospérité de ces établissements n'y fera-t-il pas affluer les largesses de la piété ; et de l'autre chaque religieuse, soit dévouement, soit captation, n'enrichira-t-elle pas sa communauté de tout ce qu'elle possède, en dépouillant ainsi ses parents et ses proches ?

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que l'imagination se grossit le danger, et qu'ici les alarmes sont bien exagérées. Vivons-nous dans un siècle dont l'esprit général tourne les pensées et les affections vers l'état monastique ? Les anciennes sources des libéralités qu'on redoute ne sont-elles pas taries ? Où sont aujourd'hui ces princes, ces ducs, et ces comtes, possesseurs d'épaisses et profondes forêts, d'une vaste étendue de terrains incultes, et qui soient en même temps animés du zèle des fondations ? Il ne reste pas vestige de tout cela, et peut-il en être autrement, après l'état actuel des propriétés et la grande division des fortunes ? Dans un discours qui n'est pas étranger à la matière qui nous occupe, prononcé à cette tribune, durant la session de 1816, un noble pair (416) a dit : « Les deux règnes de Louis XIII et de Louis XIV

ont été éminemment religieux; ils ont vu naître beaucoup de ces institutions tout à la fois pieuses et bienfaisantes, des communautés hospitalières, des réunions sacerdotales, des maisons pour l'instruction, des asiles pour la souffrance. Eh bien! il est de fait que, pendant ces deux règnes, il n'y a pas eu un legs de dix arpents de terre, fait à aucun établissement ecclésiastique. »

Voilà, Messieurs, de quoi calmer les alarmes sur les libéralités qui peuvent venir du dehors.

Cherchons à les dissiper sous un autre rapport.

L'immense majorité des communautés est vouée au service des pauvres et des malades ou à l'instruction des enfants des classes inférieures; la plupart des sujets, dont elles se composent sont sans fortune : elles n'ont rien ou bien peu de chose à donner. Mais pourquoi d'ailleurs leur condition serait-elle pire que celle du reste des citoyens, et se verraient-elles privées de la liberté, accordée à tous, de disposer de leurs biens, en se conformant aux lois? Y porter atteinte, ce serait les inviter à prendre des voies détournées. Qui les empêcherait de réaliser un immeuble et de faire un don manuel de la somme qui en proviendrait, ou bien encore de léguer leur bien par testament à une de leurs compagnes, qui pourrait les transmettre de la même manière? N'est-il pas plus digne d'un gouvernement sage et religieux de laisser à leurs dispositions charitables une plus libre carrière?

On craint qu'elles ne disposent en faveur de la communauté au détriment de la famille. Certes, celui qui régnait sur la France en 1809, était agité d'une toute autre pensée; il craignait que les parents n'abusassent de leur autorité pour arracher à leurs filles des renoncements à tout héritage, et il statua, par son décret du 18 février, qu'elles ne pourraient y renoncer par acte entre-vifs, au profit de la famille. On est dans une grande erreur, Messieurs, si l'on pense que l'amour de la communauté étouffe dans une religieuse toute autre affection. Combien, au contraire, parmi celles qui ne sont pas dénuées de toute fortune, qui sont heureuses, moyennant une légère dot ou une modique pension, de laisser leur patrimoine à une sœur pour favoriser son établissement, ou un frère qui est le chef de la maison paternelle! rien n'est plus ordinaire par tout que ce que j'avance ici.

Disons enfin que la loi apporte avec elle le remède au mal qu'on paraît redouter. Nulle communauté, même après avoir été reconnue, ne pourra recevoir et acquérir que conformément à la loi du 17 janvier 1817; c'est-à-dire qu'avec l'autorisation du roi. Croit-on que le gouvernement se montre trop facile? J'en appelle à l'expérience : des dons ont été faits à des évêchés, à des séminaires, à des hôpitaux, à des écoles, en un mot à des établissements publics; eh bien! les dispositions des particuliers à cet égard n'ont-elles pas été examinées, discutées avec

maturité, rejetées, modifiées ou adoptées suivant les circonstances? les réclamations ont-elles été écartées ou étouffées? s'est-il élevé des plaintes à ce sujet? Messieurs, si ces communautés sont éminemment utiles, au lieu de nous livrer à de vagues craintes, cherchons plutôt à les favoriser; laissons-les prendre librement leur essor et leur développement; qu'une appréhension aussi vague n'empêche pas un grand bien; elles rendront avec usure à la société, par d'inappréciables services, les dons et les libéralités qu'elles auront pu recevoir. Croyez-moi, Messieurs, plusieurs années s'écouleront, avant que le législateur soit obligé de prendre des mesures semblables à celles de l'édit de Louis XV sur la mainmorte.

C'est assez, pour faire sentir combien il est convenable que ces associations religieuses soient autorisées. Mais est-il également convenable qu'elles le soient par une ordonnance plutôt que par une loi? C'est ici la troisième question : pour la résoudre, je demande qu'il me soit permis de remonter aux principes de notre droit public.

Nous vivons sous le régime représentatif, et sans doute que, dans ce système, les chambres sont bien autre chose que de simples conseils de la couronne. Le roi, par sa charte, les a investies d'une plus haute prérogative; corps politiques, elles participent au pouvoir suprême, en participant à la confection des lois. Mais enfin, la France est une monarchie; les rênes du gouvernement y sont tenus par les mains d'un roi héréditaire, même le gouvernement doit y être fortement monarchique; ainsi l'exigent pour le bien de la France, et la vaste étendue de son territoire, et son immense population, et le caractère de ses habitants fiers et mobiles, aussi incapables de trop de liberté que de trop de suggestion, et les circonstances graves, périlleuses, où l'ont placée trente ans de discordes et de secousses politiques, et cet esprit de démocratie qui circule encore dans les veines du corps social, et qui finirait par le dissoudre et le consumer, s'il n'était sans cesse arrêté dans ses ravages.

Aussi, Messieurs, nous aurons pour principe de ne reconnaître d'autres limites à l'autorité royale que celles qui s'y trouvent clairement et très-clairement apposées, soit par la charte, loi fondamentale, soit par la nature même des choses, qui est la première et la plus impérieuse de toutes les lois.

J'ai dit limites clairement apposées, car, dans le doute, je pencherais pour le gouvernement : telle est ma doctrine, à laquelle je tiens par conviction, plus encore que par sentiment, bien persuadé qu'elle est la meilleure sauvegarde de toute bonne institution comme de toute sage liberté.

Maintenant, je demande d'abord quel est l'article constitutionnel par lequel le roi se soit dépouillé du droit d'autoriser des corporations religieuses? Je lis bien dans la charte que le pouvoir législatif est exercé par le roi et par les chambres; mais pre-

nous garde de tomber ici dans une pétition de principe, en supposant la question; car la question est précisément de savoir si l'autorisation des congrégations religieuses doit être du domaine des lois ou tomber dans celui des ordonnances. La charte ne s'explique pas plus sur les établissements religieux que sur les établissements laïques, comme seraient des compagnies d'assurance et d'encouragement pour les arts, des sociétés d'agriculture, ou des sociétés académiques, et à l'égard de celles-ci, on ne demande pas, pour leur existence légale, une loi proprement dite.

Il existe une ordonnance du 19 février 1823 qui approuve, comme établissement de bienfaisance et d'utilité publique, l'association paternelle des chevaliers de Saint-Louis, et déclare qu'elle pourra recevoir tous legs ou donations, en se conformant à l'article 910 du Code civil. Certainement le conseil d'Etat, les cours de justice, reconnaîtraient cette ordonnance, et si à son sujet il survenait des différends, elle ne serait pas rejetée sous prétexte que ce n'est qu'une ordonnance.

Mais comment, dira-t-on, se refuser à ce qui est impérieusement commandé par la nature des choses, par l'importance même de ces établissements religieux? dans tous les temps on a senti qu'il fallait employer ici les formes les plus solennelles. Autrefois les instituts religieux et les maisons particulières de leur dépendance étaient autorisés par lettres patentes, enregistrées dans les parlements, et par conséquent, par une loi: pour s'en convaincre, il suffit de parcourir les édits de 1666, 1695, 1749, et les divers monuments de notre ancienne législation: en ce point le pontife était d'accord avec le magistrat: « Les prélats qui siègent dans cette enceinte abandonneront-ils cette tradition qui pendant tant de siècles a été celle de leurs prédécesseurs, qui fut toujours celle du clergé de France? Les édits que j'ai cités ont été rédigés par les Séguier, les d'Aligre, les d'Aguesseau; leurs nobles descendants voudront-ils condamner leurs maximes? La chambre des pairs pourrait-elle demander à notre monarque de rejeter cette législation qui lui a été transmise par tant de rois, ses augustes prédécesseurs? » Telle est l'objection faite dans la dernière session comme dans celle-ci, je n'ai pas cherché à l'atténuer je la propose dans les termes dont s'est servi un honorable pair, dont le nom, ancien dans la magistrature était particulièrement connu dans le parlement de Toulouse (417).

Où, Messieurs, les communautés religieuses, sans exception, devaient être autorisées dans l'ancienne monarchie, par lettres patentes enregistrées aux parlements. Mais avant tout, il importe de se fixer sur la nature de cet enregistrement et sur sa force politique; je dois parler avec quelque crainte sur cette matière, devant les nobles pairs qui ont appartenu à des cours souveraines,

ou qui, par vocation, en ont recueilli les maximes; mais, si je dis mal, ils sont là pour me reprendre.

Je trouve que l'enregistrement était bien moins un acte d'autorité législative qu'une formalité nécessaire pour l'existence authentique, la publication des volontés royales; les parlements en étaient les gardiens et les hérauts. C'est par eux qu'elles parvenaient à la connaissance des tribunaux inférieurs; les lois n'obligent qu'autant qu'elles sont censées connues, elles ne le sont qu'autant qu'elles sont publiées.

Il est vrai que les parlements étaient en possession de faire des remontrances sages, respectueuses, et même très-énergiques; que plus d'une fois l'autorité royale recula devant cette barrière; qu'elle ne pressait pas toujours l'enregistrement; qu'elle tolérait des modifications; mais on sait que cette barrière n'était pas insurmontable, et que par des lettres de jussion, des lits de justice, tous les obstacles pouvaient être levés; il n'était pas reçu en France de dire que les parlements partageaient avec le monarque la puissance législative.

Il est donc permis de ne voir dans l'enregistrement qu'un contrôle utile des actes, soit législatifs, soit administratifs de l'autorité suprême, un moyen de les publier et de les porter à la connaissance de la société; que si le temps et les circonstances étaient les mêmes, nous serions les premiers à réclamer la continuation de cet usage, y voyant un frein désirable contre les abus, un moyen efficace d'éclairer la religion trompée du monarque; moyen approprié au génie d'une nation qui ne sait pas se taire et qui se plaît à fronder même en obéissant.

Mais qui ne voit pas que tout cela est suppléé par des choses qui n'existaient pas autrefois? aujourd'hui vous avez, avec le conseil d'Etat, le bulletin des lois, des ministres responsables, la liberté de la presse, la liberté de la tribune, des chambres qui peuvent accuser, et qui certes ne sont pas commodes, les mesures proposées dans le projet amendé pour aller au-devant de toute surprise et de toute précipitation; que faut-il de plus pour éclairer, publier, contrôler, surveiller, inquiéter même les actes du pouvoir?

Par leurs édits que se proposaient Louis XIII, Louis XIV et Louis XV? de faire cesser les abus et d'en prévenir le retour. Eh bien! Messieurs, le projet de loi renferme aussi des mesures de sagesse et de prévoyance: une communauté ne sera reconnue qu'après l'examen de ses statuts, qu'après une enquête sur ses avantages et ses inconvénients, qu'après avoir consulté les autorités locales, ecclésiastiques et civiles. Enfin le roi, entouré de ses conseils, prononce dans sa haute sagesse; n'est-ce pas là une véritable garantie? Ne faisons les gouvernements ni meilleurs ni pires qu'ils ne

(417) M. le marquis de Castellan.

sont, la défiance a ses excès comme la confiance.

Remarquez que, sous l'ancien régime, les rois réunissaient dans leurs mains tous les pouvoirs à la fois. Ils étaient législateurs, chefs de l'administration publique, protecteurs de tous les droits; ils agissaient suivant les occurrences en ces diverses qualités, et souvent il n'est pas aisé de démêler en quelle qualité particulière ils agissaient. Alors le mot *ordonnance* avait un sens bien plus étendu que de nos jours; il désignait plus spécialement ce qui a le caractère d'une loi. Quand nos rois statuaient sur des choses d'un intérêt général, qui imposaient ou étaient censées imposer des obligations à tous, leurs dispositions retenaient le nom *d'ordonnance*; quand ils statuaient sur des choses particulières, leurs dispositions s'appelaient *lettres patentes*; certainement, les ordonnances de Blois et d'Orléans, celles de la marine, des eaux et forêts, des successions, des testaments, étaient bien autre chose que les lettres patentes qui introduisaient les Jésuites dans le collège appelé alors de Clermont, aujourd'hui appelé Louis le Grand.

Écoutez un jurisconsulte qui, par son vaste savoir, par la sagesse et la profondeur de ses vues, mérite d'être placé entre Domat et Pothier: c'est d'Héricourt: « Les lois qui contiennent un grand nombre de dispositions et de réglemens généraux retiennent le nom *d'ordonnance*, soit qu'elles aient été faites sur les remontrances des états assemblés, soit que le roi les ait faites de son propre mouvement. Ainsi l'ordonnance faite en 1579 sur les plaintes des députés des états assemblés à Blois, s'appelle ordonnance de Blois, et la loi faite en 1667, pour régler la procédure civile se nomme l'ordonnance de 1667 (E. C. 16, n° 6).

« Toutes les ordonnances s'appellent *lettres patentes*, parce qu'on les porte ouvertes aux cours auxquelles elles sont adressées; mais on appelle plus ordinairement *lettres patentes* les ordonnances qui regardent les particuliers » (*Ibid.*, n° 9); or c'est par lettres patentes que ces communautés étaient établies.

Si nous voulons que les chambres représentent ici les parlements, soyons conséquents; étendons l'intervention des premières à tout ce qui était du ressort des derniers. L'Académie française fut établie par lettres patentes enregistrées; croyons-nous pour cela qu'il fallût porter à la délibération des chambres la création d'une académie? Pas un hospice, pas un collège, qui ne dût son existence à des lettres patentes; et rien de tout cela néanmoins n'est porté devant les chambres; les bulles pour l'institution des évêques, certains brefs, certains rescrits venus de Rome, sont-ils vérifiés comme ils l'étaient autrefois? Nullement. On est donc forcé de le reconnaître; autrefois, ordonnances, édits, déclarations, lettres patentes, tout cela indistinctement était enregistré, et cependant que de choses qui étaient la ma-

tière de ces diverses dispositions royales se trouvent aujourd'hui sous le régime des ordonnances! l'enregistrement qui avait lieu pour les corporations religieuses n'est donc pas une preuve irréfutable qu'elles devaient être autorisées par une loi.

Plusieurs questions peuvent s'élever à ce sujet. L'Etat reconnaîtra-t-il des congrégations religieuses? Question générale du ressort de la loi.

D'après quelles règles pourront-elles acquérir, posséder, aliéner? Question générale encore et du ressort de la loi.

Cette communauté, qui se présente avec ses statuts et sa destination propre, doit-elle être admise dans l'Etat? Question particulière d'application de la loi générale, et du ressort de l'ordonnance; ainsi les droits sont déterminés, et chacun des pouvoirs garde ce qui lui appartient.

Mais, dira-t-on, c'est pour l'intérêt même de ces congrégations qu'on demande qu'elles soient autorisées par une loi. Elles auront bien plus de stabilité que si elles l'étaient par une ordonnance toujours plus facilement révocable. Messieurs, cette observation peut avoir quelque chose de fondé, mais elle ne doit pas prévaloir sur les vraies maximes de notre système politique; la prérogative royale doit être sacrée, et quelques avantages apparents ne doivent pas nous empêcher de laisser dans le régime des ordonnances ce qui doit y être. Quoi! Messieurs, lorsqu'une communauté aura pris de la consistance dans l'opinion, que son utilité sera profondément, universellement sentie, qu'elle sera défendue par ses services, par l'estime, par la confiance publique, croit-on que le gouvernement la traitera avec une indigne légèreté, et cherchera à la supprimer par un vain caprice? Pense-t-on que le gouvernement prendrait moins de précautions pour détruire ce pour établir? Il est des choses qu'on ne doit pas supposer.

Je sais au reste, Messieurs, que des personnes, d'ailleurs sages et bien intentionnées, voudraient sur cette matière une législation plus complète; mais avant d'achever l'édifice, donnons une forme régulière aux pierres dont il doit se composer. L'œuvre de la législation se développe lentement; l'expérience éclaire et fait sentir les besoins; le temps amène les choses à leur maturité, et fait naître les moyens de les consolider et de les fixer: faisons les premiers pas dans la carrière, sans vouloir la parcourir tout entière, c'est le meilleur moyen de la parcourir sans danger. Faisons cesser pour des associations si dignes des regards et de l'intérêt du gouvernement et de la France entière un état de choses si précaire et si inquiétant; voyons dans elles de puissants auxiliaires pour le triomphe des bonnes mœurs: avec l'effervescence universelle des esprits, cette liberté d'opinions qui ne connaît pas de frein, cette facilité d'acquiescer une instruction qui flatte les passions et exalte la vanité, que deviendrait l'ordre social sans la religion? Ce ne sont pas les rois qui sont

à craindre pour les peuples, ce sont les peuples qui sont à craindre pour les rois ; plus les nations ont de liberté par les lois, plus il faut les contenir dans le devoir par les sentiments religieux ; le christianisme a donné à l'Europe la civilisation et la liberté ; qu'il disparaisse, et la servitude revient ; il serait facile de le prouver. C'est par ces corporations religieuses que le christianisme se perpétuera, s'enracinera dans les familles ; leur autorisation sera une preuve authentique du retour de la France à toutes les doctrines conservatrices de la société. Croyons qu'elle est appelée à donner de grands exemples au monde, et à marcher toujours à la tête de la civilisation. Elle a effrayé l'Europe par ses excès ; elle l'a vaincue par les armes : maintenant il faut qu'elle l'étonne et contribue à la sauver par la sagesse de ses institutions et de ses lois.

DISCOURS III.

Prononcé à la chambre des députés dans les séances du 25 et du 26 mai 1826,

A L'OCCASION DU BUDGET.

Messieurs,

Depuis l'ouverture de la session, quelques plaintes se sont élevées dans cette chambre au sujet du clergé. Des observations ont été faites sur son état présent dans notre nouveau système politique. Des vœux ont été exprimés pour l'amélioration de son sort et pour sa plus complète organisation.

Ces plaintes, ces observations et ces vœux n'ont pas été renfermés dans cette enceinte ; ils ont été naturellement portés dans la France entière par la voie ordinaire des feuilles publiques ; et peut-être il n'est pas indifférent à son repos que tous ces objets soient discutés avec quelque maturité, appréciés et réduits à leur juste valeur.

Je me propose aujourd'hui de donner des éclaircissements sur ces matières, et je me plais à les donner devant vous, Messieurs, qui avez sincèrement à cœur les vrais intérêts de la religion et de votre patrie, et qui, appelés à balancer ici les destinées de la France, devez attacher tant de prix à ce qui peut affermir la paix domestique et civile, calmer les esprits agités, et les guérir enfin, s'il est possible, de je ne sais quelle indéfinissable maladie qui semble les travailler en ce moment.

Les reproches qu'on croit pouvoir faire au clergé se réduisent à deux principaux. On l'accuse d'abord d'un esprit très-persévérant de domination qui tend à tout envahir et à soumettre, comme on le dit, *le temporel au spirituel*. On l'accuse encore d'un esprit d'ultramontanisme et d'un penchant très-vif pour des opinions étrangères, peu conciliables avec les libertés de l'Eglise gallicane ; double accusation, Messieurs, que j'examinerai successivement.

Je sens bien que, par la nature des choses que j'ai à traiter, surtout dans le temps où nous sommes, ma position est très-délicate. Probablement la chambre le sent comme

moi, peut-être même est-il des personnes qui ont déjà conçu d'avance des inquiétudes sur ce que je vais dire ; mais qu'elles se rassurent. Sans dissimuler ma pensée, je ne dirai rien qui ne doive être dit. Je ne sais si je m'abuse ; mais j'ose me croire aussi incapable d'exagération que de pusillanimité. Sans doute il serait téméraire de chercher les questions difficiles ; mais elles sont quelquefois inévitables, et quand elles se présentent, il faut avoir le courage de s'y engager. Je puis dire même qu'elles ne sont pas sans attrait, par cela seul qu'elles ne sont pas sans péril : c'est un combat, et j'ai assez souvent éprouvé qu'il n'était pas impossible d'en sortir heureusement, en mettant de la franchise dans la pensée et de la mesure dans l'expression. Ces armes ont toujours été les nôtres, et c'est avec elles que je vais aborder le premier reproche fait au clergé : celui d'un esprit de domination et d'envahissement.

Il ne s'agit pas de s'arrêter à de vagues allégations qui, une fois jetées dans le public, vont en se grossissant à mesure qu'elles s'éloignent de leur origine, et finissent trop souvent par dominer le vulgaire et même par égarer les sages. Les preuves de cet esprit d'envahissement et de domination, il faut les chercher, ou dans les doctrines professées par le clergé sur son autorité spirituelle qu'il s'exagère et qu'il porte au-delà de toutes les bornes ; ou bien dans des menées secrètes longtemps inconnues, mais qui, enfin dévoilées, ont paru au grand jour, et manifesté cet esprit dominateur qu'on lui reproche ; ou bien dans des faits éclatants dont il soit impossible de nier l'existence.

Faut-il d'abord parler de nos doctrines ? Mais les doctrines que nous professons ne sont pas nouvelles : ce n'est pas nous qui les avons inventées ; nous les avons reçues comme un héritage précieux, pour les transmettre à ceux qui viendront après nous. Nos doctrines sont celles de Bossuet et de Fleury, de l'ancien clergé de France, si renommé dans le monde entier par ses hautes lumières ; de l'antique Sorbonne, cette école de théologie la plus célèbre de l'univers ; je pourrais dire encore de tout ce que la magistrature française a eu d'hommes plus vénérables par la science et la gravité des mœurs, tels que les Talon, les Domat, les d'Aguesseau. Ces doctrines, les voici dans toute leur pureté :

Au sein de toute nation catholique il existe deux autorités : l'une spirituelle, établie de Dieu même, pour régler les choses de la religion ; l'autre temporelle, qui entre également dans les vues et les desseins de la Providence, pour la conservation des sociétés humaines, et qui est établie pour régler les choses civiles et politiques. A la première appartient, par l'institution divine, le droit de statuer sur la foi, sur la règle des mœurs, sur l'administration des sacrements, sur la discipline qui se rapporte aux choses saintes et au bien spirituel des peu-

ples; à la seconde appartient le droit de régler ce qui regarde les personnes et les propriétés, les droits civils et politiques des citoyens.

Non, Messieurs, ce n'est ni aux peuples, ni aux magistrats, ni aux princes, qu'il a été dit : *Allez, enseignez toutes les nations* (Matth., XXVIII, 19), c'est au collège apostolique dont saint Pierre était le chef, c'est à leurs successeurs, je veux dire au corps des premiers pasteurs, aux évêques, unis à leur chef le souverain pontife, que ces immortelles paroles ont été adressées. Mais il n'a pas été dit non plus par le Sauveur du monde aux pontifes de la loi nouvelle : « Allez, gouvernez la terre; les princes et les rois ne sont que vos lieutenants. Si leur autorité compromet le sort de la religion qui vous est confiée, déclarez-les déchus de leur couronne. » Ce langage n'est pas celui des livres saints. Nous avons appris de l'Evangile à rendre à César ce qui est à César (Matth., XXII, 21), et de saint Paul à respecter les puissances établies (Rom., XIII, 1), et à observer les lois non-seulement par crainte, mais encore par conscience.

Il est vrai, d'un côté, le magistrat, le prince, comme le peuple, sont soumis à l'Eglise dans les choses spirituelles; mais aussi, d'un autre côté, le pontife, le prêtre, le lévite, comme le simple fidèle, sont soumis à l'Etat dans les choses civiles; et c'est ainsi qu'on doit entendre la maxime : *L'Eglise est dans l'Etat*.

D'après l'institution divine, le pontife ne prononce aucune peine dans l'ordre temporel, comme le magistrat n'en inflige aucune dans l'ordre spirituel; et le pontife n'a pas plus le droit de déposséder le magistrat que le magistrat d'excommunier le pontife.

Que disons-nous encore? nous disons qu'aucune forme de gouvernement n'a été donnée par Jésus-Christ aux divers peuples de la terre; que si le fond de la puissance vient de Dieu, la forme vient des hommes. La forme des gouvernements varie suivant les mœurs, les usages, les besoins et le génie des peuples. Que l'autorité soit dans la main d'un seul ou de plusieurs, ou bien qu'elle réside dans un roi et un parlement unis ensemble, le fond en reste toujours le même. L'autorité suprême emporte le droit de commander d'une part, et de l'autre l'obligation d'obéir en conscience. Cette autorité, ainsi entendue, entre sans doute dans les desseins de la Providence pour l'harmonie du monde moral, comme la gravitation entre dans les desseins de Dieu pour l'harmonie du monde visible. Mais enfin, toutes ces choses peuvent subir des variations, et le propre de l'Evangile est de s'adapter à toutes les formes de gouvernement qu'il trouve établies. Il a sanctifié les Etats populaires comme les monarchies. Avant le XVI^e siècle, toutes les républiques de la Suisse professaient la religion catholique, et aujourd'hui encore, les petits cantons, les peuples peut-être les plus heureux et

les plus libres de la terre, sont en même temps catholiques et républicains.

S'il n'existait qu'une seule puissance, la spirituelle dominant le temporel, alors on pourrait dire qu'on vit sous une espèce de théocratie. S'il n'existait parmi nous qu'une seule puissance, la temporelle dominant le spirituel, la France ne professerait plus la religion catholique, qui est pourtant celle de trente millions de Français; car la pierre fondamentale de l'édifice, le centre d'unité, est le pontife romain, qui est le chef de l'Eglise entière et de l'épiscopat. Ainsi, Messieurs, que les deux autorités restent toujours unies pour le bonheur commun des peuples et de la France en particulier, et c'est cette alliance véritablement sainte, qui conservera toujours et la monarchie et la religion de saint Louis.

Mais peut-être cet esprit de domination et d'envahissement du clergé se trouve dans des influences secrètes, dans je ne sais quels clubs mystérieux et mystiques, dans une sorte de gouvernement occulte, qu'on ne voit pas, et qui cependant est partout; en un mot, Messieurs, puisqu'il faut l'appeler par son nom dans la congrégation.

Craignons de prendre pour une réalité un fantôme qui s'enfuit, et qui s'échappe de nos mains à mesure qu'on veut le saisir. Oui, Messieurs, il y a vingt-sept ou vingt-huit ans qu'il existe, au sein même de cette capitale, une réunion pieuse qui, depuis son origine, n'a pas cessé un seul jour d'exister, j'en parle avec d'autant plus de désintéressement que je n'en ai jamais été membre; j'ai même refusé d'en faire partie, quoique la chose m'ait été plus d'une fois proposée : non que je n'aie toujours été rempli d'estime et de respect pour elle. J'ai même contribué à y faire entrer des jeunes gens, soit sur leur demande, soit sur celle de leurs familles, et je n'ai jamais eu qu'à m'en féliciter; mais, exerçant alors un ministère public dans une des églises de cette grande cité, j'ai voulu rester parfaitement libre, conserver l'indépendance qui d'ailleurs est dans mes goûts, et enfin ne connaître d'autres liens que ceux qui m'attachaient à mes supérieurs ecclésiastiques et à mes fonctions.

Voici l'origine et l'histoire de cette tant redoutable congrégation.

Après la chute du directoire, un grand capitaine arrive à la tête des affaires. Sous sa main plus ferme et plus habile, la France respire, et la religion conçoit des espérances. Cependant, à cette époque, beaucoup des églises paroissiales de Paris n'étaient pas ouvertes au culte catholique; il ne s'exerçait que dans quelques églises particulières, et notamment dans cette église dont les murs sont teints encore du sang de deux cents prêtres qui y furent martyrisés. Il s'exerçait aussi dans plusieurs oratoires privés. Les jeunes gens qui arrivaient à Paris étaient en général dépourvus de secours efficaces de la religion; alors un prêtre, vénérable par son âge et sa longue expérience, conçoit

et exécute le dessein d'en réunir quelques-uns arrivés de nos provinces, et cela pour les maintenir dans les sentiments religieux qu'ils avaient puisés au sein de leurs familles, ou pour leur en inspirer s'ils avaient le malheur de n'en point avoir. J'ai vu cette association dans son enfance. Ce saint prêtre les recevait chez lui dans un oratoire fort modeste ; là il célébrait en leur présence les saints mystères, qu'il faisait suivre d'une instruction appropriée à leur âge, à leurs besoins, à leur situation présente et à leur destination future dans le monde. Point d'engagement, point de promesses, point de serments, point de politique, point d'autres liens que ceux d'une charité toute fraternelle, qui tournait à l'édification et au bonheur de tous. C'est donc une association purement religieuse, complètement libre et volontaire. Bientôt le nombre de ces jeunes gens s'accrut ; il fallut les partager en deux divisions, qui se réunissaient chacune tous les quinze jours. La police connaissait l'habitation de ce vénérable ami de la jeunesse, et jamais elle n'eut la pensée de l'inquiéter.

Cependant le pieux fondateur, chargé d'années, alla recevoir dans l'autre vie la récompense de son zèle. Alors, cette congrégation passa dans les mains d'un homme qui, à beaucoup d'esprit et de connaissances, alliait les vertus les plus douces et les plus conciliantes, le cœur le plus indulgent, le caractère le plus aimable ; d'un homme à qui M. le cardinal de Bausset n'a pas dédaigné de consacrer une notice historique ; d'un homme dont le nom est connu de plusieurs d'entre vous, M. l'abbé Legris-Duval. Jamais prêtre ne fut plus sage, plus pur, plus éloigné de toute espèce d'intrigue et de cabale. Sous sa direction, la congrégation continua de marcher dans les mêmes voies jusqu'en 1819, époque de sa mort. Le même esprit, qui est uniquement et exclusivement un esprit de charité et de bonnes œuvres, n'a cessé de l'animer jusqu'à nos jours ; elle fait gloire, en particulier, d'avoir compté parmi ses membres ce noble duc cher à la France par un nom qu'on peut bien appeler national, non moins cher encore par la touchante candeur de son caractère et la pureté de ses vertus, et qui a emporté dans la tombe les regrets de son roi et de sa patrie.

Il est fort naturel que des jeunes gens qui se connaissaient et se voyaient souvent aient fini par s'estimer et s'aimer réciproquement, et qu'en conséquence ils aient cherché à se rendre utiles les uns aux autres. D'ailleurs, Messieurs, parmi ces jeunes gens, qui professaient hautement et pratiquaient la religion, il s'en est trouvé qui joignaient à une piété solide un véritable talent. J'en ai connu plusieurs de ce genre. Dès lors est-il étonnant qu'ils soient arrivés à des postes assez élevés, sous un gouvernement surtout où la carrière est ouverte à tous les Français ? Sans doute la capacité est le premier titre pour tous les emplois ; mais sans doute aussi la piété n'est pas un titre d'exclusion : l'Apôtre dit, non qu'elle soit *suffisante*, mais qu'elle

est utile à tout. Montesquieu, qu'on ne soupçonnera pas d'un excès de dévotion, a dit « qu'une religion, même fausse, serait encore le plus sûr garant qu'on pût avoir de la probité des hommes. »

Qu'il se soit mêlé dans les rangs de cette congrégation quelques intrigants, cela peut être ; mais je l'ignore. Que quelques-uns aient pris le masque de la piété, cela peut être encore ; mais je n'en ai connu aucun de ce caractère : et ne sait-on pas que dans tous les temps, et partout, on a vu l'homme abuser des choses même les plus saintes ? Mais, au contraire, j'ai connu beaucoup de ces jeunes gens qui ont fait la consolation et l'honneur de leurs familles, et qui, au milieu de la corruption de la capitale, ont dû à la congrégation de se conserver pns de toute mauvaise doctrine et de tout écart dans la conduite.

On prétend que, dans les jours qui ont précédé ou suivi la restauration, il se forma une association politique pour préparer, favoriser le retour si désiré des Bourbons, et élever autour de leur trône un rempart de dévouement et de fidélité ; c'était un contre-poids, peut-être nécessaire, à d'autres sociétés qui se remuaient pour un tout autre but, comme nous en avons vu des preuves mémorables. Mais je n'en ai jamais connu assez ni l'esprit ni les moyens pour avoir le droit de vous en entretenir. J'ignore complètement ce qu'elle est devenue ; ce que je puis dire avec vérité, c'est qu'on ne doit nullement la confondre avec celle dont je prends la défense.

Au surplus, n'existe-t-il pas sur tous les points de ce royaume des *sociétés* vraiment secrètes, dont l'origine, l'esprit, les statuts, sont un mystère voilé au public ? Cependant je ne vois pas que ces *sociétés* fassent jeter des cris d'alarme à la France entière. Sans doute l'autorité les connaît, les surveille, et tout est tranquille. Pourquoi donc tant de clameurs à propos d'une association toute religieuse ?

On s'imagine, mais la chose est incroyable, qu'il existe une congrégation qui est comme une espèce de filet étendu sur toute la France ; qu'elle pénètre et domine partout ; qu'elle distribue tous les emplois, assiège les dépositaires du pouvoir et les conseillers de la couronne ; qu'elle préside enfin à nos destinées.

Messieurs, qu'à cette tribune on attaque les ministres et leurs opérations, je le conçois ; c'est une espèce de droit public parmi nous. Mais qu'on les accuse indistinctement de se laisser conduire, égarer, dominer par je ne sais quelle puissance occulte, qui cependant trouve le secret d'aboutir jusqu'à eux, c'est là, Messieurs, une accusation à laquelle (je dois le dire), je ne vois aucun fondement. Qu'il me soit permis de m'exprimer ici sans détour, si quelqu'un des ministres du roi devait être sous le charme de cette puissance magique, ce serait probablement, par la nature même de ses fonctions, le ministre des affaires ecclésiastiques

et de l'instruction publique. Eh bien ! Messieurs, j'ai beau revenir sur les actes de mon administration, j'ai beau sonder ma conscience et m'interroger moi-même, je déclare que je n'ai jamais senti le joug de cet empire mystérieux.

Depuis vingt mois environ que je suis admis dans les conseils du roi, j'ai été dix fois dans le cas de remplir la plus grave comme la plus redoutable de mes fonctions, celle de présenter à Sa Majesté des sujets pour nos sièges vacants. Or, je peux bien défier toute congrégation quelconque de me prouver qu'une seule de mes propositions m'ait été dictée par elle.

Eh ! Messieurs, vous le savez aussi, les nominations les plus importantes, dans toutes les carrières, administrative, judiciaire et militaire, sont proposées au roi dans son conseil. Là, les choix sont discutés avec une sévère impartialité, et chacun parle avec une liberté entière, dont jamais ne s'offense le cœur noble et loyal du prince que nous avons le bonheur d'avoir pour roi. Je le dis hautement, je n'y ai jamais remarqué les traces de ce qu'on appelle l'influence de la congrégation.

On veut trouver la preuve de cet esprit de domination et d'envahissement dans des associations qui se sont formées de toutes parts sous prétexte de bonnes œuvres, et qui ne sont, dit-on, que des moyens très-puissants, et en quelque sorte universels, pour mettre le clergé à la place de tout.

Cherchons encore ici, Messieurs, à démêler les apparences de la réalité.

L'esprit d'association est dans la nature humaine. Le type de toute association est dans la famille. L'homme sent qu'il est peu de chose quand il est seul, et qu'il est souvent très-fort en s'associant avec ses semblables. La faiblesse est dans l'isolement, c'est l'union qui fait la force. Encore aujourd'hui, toutes les grandes entreprises commerciales, agricoles, scientifiques, littéraires, comment se forment-elles ? par des associations. Comment saint Vincent de Paul a-t-il pu fonder ces établissements admirables qui existent encore ? par des associations d'âmes pieuses et généreuses, prêtant l'appui de leur zèle, de leur fortune, aux inspirations de sa haute sagesse et de son inépuisable charité.

Le même esprit d'association se perpétue dans cette capitale. Combien d'établissements utiles et précieux ! combien d'œuvres véritablement chrétiennes, comme celle des enfants délaissés, des orphelins, des petits savoyards, des prisonniers pour dettes et d'autres semblables ! Elles existent sans que personne ait songé jusqu'à présent à en concevoir la moindre inquiétude.

On parle beaucoup d'une association pour la *propagation de la foi*. Voici à quoi elle se réduit :

Certainement ce fut une très-chrétienne, très-noble, et, j'ose le dire, très-politique pensée que celle de Louis XIV de fonder, à Paris même, une maison des missions étran-

gères, destinée à porter jusqu'aux extrémités de l'Orient la gloire du nom français avec les lumières de l'Évangile. Cette maison subsiste encore : elle a survécu à nos orages religieux et politiques, mais non sans en avoir ressenti les funestes effets ; elle n'a plus la même dotation ni les mêmes ressources. On sait que le zèle de la propagation de la foi a été, dans tous les temps, un des caractères de l'Église chrétienne. C'est à ce zèle apostolique que l'Évangile a dû de faire successivement la conquête du monde, de triompher de l'idolâtrie, et d'établir partout le règne de Jésus-Christ. Eh bien ! ce zèle s'est emparé de quelques ecclésiastiques et laïcs pieux de la ville de Lyon ; ils ont vu que les missions étrangères étaient menacées d'une sorte de dépérissement ; ils ont imaginé de former une association pour les soutenir et leur procurer quelques secours. Cette association a pris le nom de la *Propagation de la foi* ; ce nom n'a rien de mystérieux, il n'est pas nouveau. Il existe à Rome une congrégation de *propaganda fide*, autrédite de la *Propagande*, à la tête de laquelle est un membre du sacré collège.

Les auteurs du projet dont nous parlons ont publié une espèce de *prospectus*, qui a été envoyé dans les divers diocèses, et adressé à presque tous nos évêques. Plusieurs d'entre eux, et ce ne sont pas les moins recommandables par les vertus et les lumières, ont adopté cette œuvre.

Il a bien fallu organiser l'association, en faire un ensemble, trouver les moyens de recueillir les aumônes des fidèles, et de les faire parvenir à leur destination. De là un règlement, de là ces divisions et subdivisions, dont le nom ne fait rien à la chose, mais qui étaient propres à atteindre le but.

Ce n'est pas ici une contribution, c'est une offrande parfaitement volontaire : on y reçoit le denier du pauvre comme l'or du riche ; rien n'est plus conforme à l'esprit du christianisme. Dès son origine, on faisait de pareilles collectes pour secourir les pauvres de la ville de Jérusalem. Ici rien d'occulte, rien de politique ; tous les ans, on publie le résultat de ces collectes : jusqu'à ce jour, la plus considérable s'est élevée, pour la France entière, à la somme de 80,000 francs. On en fait connaître l'emploi, et on publie même les correspondances que l'on entretient avec nos missionnaires dans les deux hémisphères. Des sommes ont été envoyées en Orient pour le soulagement des chrétiens, ou pour des établissements nécessaires ; on en a envoyé dans l'Amérique du Nord et dans l'Amérique du Sud, dans les provinces du Kentucky et dans la Louisiane, qui, pour le dire en passant, a pour évêque un Français, M. Dubourg, homme d'un esprit et d'une capacité très-rares.

Mais pourquoi cette association est-elle placée sous la protection de saint François-Xavier, l'un des premiers membres de la compagnie de Jésus ? Rien n'est plus simple : c'est que Xavier, par ses immenses travaux évangéliques, a mérité d'être appelé

l'Apôtre des Indes ; c'est pour le même motif qu'il est également le patron de la maison des Missions étrangères de Paris.

Dans tout cela, qu'y a-t-il de si extraordinaire, et pourquoi s'en épouvanter ? Peut-on dire que cette association existe comme un corps dans l'Etat ? Non, Messieurs ; il en est d'elle comme de la Société biblique dont le centre est à Paris, dont les ramifications s'étendent dans les provinces, qui a pareillement des associations partielles unies à l'association principale, sans que personne s'en inquiète et s'en offense.

Mais voici une œuvre d'un autre genre qui fait du bruit dans tout le royaume, qui agite partout le peuple, qui est une innovation parmi nous et qui semble avoir été imaginée pour faire tomber la France aux pieds du sacerdoce. Je veux parler des missions.

On semble croire que les missions intérieures sont une chose tout à fait nouvelle. Cependant, en ne remontant qu'à deux siècles, on trouve des faits contraires qui sont incontestables.

Après les sanglantes et longues guerres civiles qui avaient déchiré la France depuis François I^{er}, on s'aperçut aisément qu'elles avaient fait de profonds ravages dans la foi et les mœurs publiques. Alors la Providence, qui semble avoir toujours des desseins particuliers de miséricorde sur notre patrie, et tenir toujours en réserve des ressources pour ses besoins, suscita des hommes puissants en œuvres et en paroles qui contribuèrent efficacement à relever la foi, à ranimer la piété dans le sanctuaire et à guérir les plaies envenimées de la religion et de l'Etat. Ces hommes ne sont pas inconnus ; ce sont César de Bus, fondateur des prêtres de la doctrine chrétienne ; le cardinal de Bérulle, fondateur des prêtres de l'Oratoire ; Ollier, fondateur des prêtres de Saint-Sulpice ; Eudes de Mézerai, frères de l'historien, fondateur de la congrégation des Eudistes ; Bourdoise, fondateur d'une petite congrégation dite de Saint-Nicolas. Tous ces personnages et leurs premiers disciples commencèrent par évangéliser le peuple de la France, par être de véritables missionnaires.

Le plus célèbre d'entre eux est saint Vincent de Paul, qui, aux vertus d'un saint, joignait la tête d'un législateur. Il fonda non-seulement des Sœurs de la Charité, ce chef-d'œuvre du christianisme, mais encore une association de prêtres, sous le nom de *Congrégation des prêtres de la Mission*, dont le but primitif était d'évangéliser les peuples des campagnes. L'histoire atteste que saint Vincent de Paul, par lui-même ou par ses disciples, donna, durant sa vie, sept cents missions. Plus tard, son zèle s'exerça aussi dans les villes. Vous pouvez lire dans l'histoire de Bossuet que les prêtres de la Mission s'étant rendus à Metz, Bossuet, alors attaché au chapitre de cette ville, s'associa à ces dignes ministres, et les seconda de son zèle et de son éloquence.

On sait aussi que Fénelon fut envoyé dans

la Saintonge et dans le Poitou pour y remplir un semblable apostolat, et que, par sa douceur si attrayante et ses indulgentes vertus, il se concilia tous les cœurs.

Sous Louis XIV, on vit plusieurs évêques fonder des missions diocésaines. Lorsqu'ils manquaient de cette ressource spéciale, ils appelaient des missionnaires étrangers. Il en fut de même sous Louis XV. Nous conservons encore des recueils de pieux cantiques à l'usage des missions, imprimés il y a plus de cent ans. Et qui n'a pas entendu parler de ce P. Brydayne, dont la voix, après avoir retenti dans les provinces, vint éclater comme un tonnerre sur cette capitale elle-même ?

Messieurs, les mêmes causes ont produit parmi nous les mêmes effets. Au milieu de nos tempêtes révolutionnaires, de cet effroyable débordement d'impiétés et de crimes, les doctrines corruptrices, en pénétrant partout, avaient attaqué et flétri jusqu'aux principes de la vie morale de la nation, et déposé dans les veines du corps social des germes de dissolution et de mort.

Combien d'églises ont été longtemps veuves de leurs pasteurs ! Dans plusieurs contrées régnait une indifférence mortelle, dans d'autres une impiété brutale. Il fallait un moyen extraordinaire pour lutter avec avantage contre cette langueur et ces affreux désordres. Voilà l'origine des nouvelles missions.

La France, depuis la restauration, en a vu un très-grand nombre, tant dans les campagnes que dans les cités, même les plus riches et les plus peuplées. Pour quelques écarts de zèle, pour quelques paroles indiscrettes, pour quelques tumultes passagers, souvent exagérés, dont les missions ont été le prétexte innocent, comment oublier le bien immense qu'elles ont fait ?

Des restitutions opérées, des familles réconciliées, des mariages consacrés par la religion, de grands scandales réparés ou détruits, les jours du Seigneur plus respectés, des aumônes plus abondantes, des associations charitables établies pour le soulagement des malades, des prisonniers, de l'enfance abandonnée : tels en ont été universellement les précieux effets.

Je dois dire, au reste, que jamais un missionnaire ne se présente nulle part sans y avoir été appelé, autorisé par les évêques diocésains et les pasteurs des lieux.

A mesure que le clergé ordinaire se multipliera et qu'il y aura un nombre suffisant de pasteurs, on pourra voir diminuer successivement ces missions, qui aujourd'hui effrayent quelques esprits en vérité bien susceptibles.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas ici une nouveauté ; c'est plutôt une chose que les siècles passés ont vue, je ne dis pas sans alarmes, mais avec joie ; et comment donc y trouverait-on un symptôme de cet esprit d'envahissement et d'usurpation ?

Mais, Messieurs, pour ne rien laisser sans réplique, s'il est possible, considérons un

instant les deux premiers rangs de la hiérarchie ecclésiastique, les évêques et les pasteurs du second ordre, curés et desservants.

Je le sais, l'épiscopat n'a pas besoin de ma défense, il se défend assez lui-même par le respect que commandent son caractère sacré et ses hautes vertus; aussi n'est-ce pas une apologie que je viens en faire, mais un hommage solennel que je viens lui rendre devant toute la France.

Je le dis donc sans hésiter : en remontant à l'origine de la monarchie et en la suivant de siècle en siècle, je ne crois pas que l'on rencontre une époque où l'épiscopat français ait été plus digne de la confiance et de la vénération des peuples. On trouve, jusqu'au milieu des siècles barbares, des pontifes éminents en science comme en piété. On trouve surtout au siècle de Louis XIV, ce siècle véritablement modèle, et que probablement la France est destinée à ne plus revoir, des prélats unissant à la plus haute vertu le savoir et le génie, les Bossuet, les Fénelon; mais où trouver un épiscopat tout entier dont les membres aient été plus véritablement pasteurs que nos évêques, plus dévoués au bien de leur troupeau, plus assidus à le visiter pour le consoler et l'instruire, plus désintéressés, plus accessibles à tous, animés d'un zèle plus sage, plus éclairé, plus compatissant?

Non, Messieurs, je ne crois pas qu'aucune autre époque de notre histoire, je dirai même que les annales d'aucune autre nation aient présenté quatre-vingts pontifes à la fois plus irréprochables, plus faits pour mériter l'estime et le respect des fidèles.

Il est un certain nombre de nos évêques, placés dans des contrées habitées par des populations considérables, d'une communion différente de la nôtre. Je consens à ne pas en appeler ici aux députés catholiques de ces départements, mais à ceux qui ne le seraient pas; je leur demande s'il n'est pas vrai que ces évêques sont révéérés et chéris de ceux-là mêmes qui ne professent pas leur religion, et qu'ils se font tous remarquer par ces vertus pastorales, par cette tolérance chrétienne qui, bien entendue, n'est autre chose que la charité?

Maintenant, Messieurs, de bonne foi, devant cet ensemble de services les plus éminents, rendus à la religion et à la patrie, que sont quelques démarches, d'ailleurs très-louables, mais qui ne sembleraient pas assez mesurées, quelques expressions d'un zèle qui paraîtrait trop vif, quelques règlements qui, sans être nouveaux, seraient jugés trop austères pour la mollesse de nos mœurs? Si c'étaient là des taches, n'iraient-elles pas se perdre dans l'éclat de tant de belles vertus?

Je ne m'étonne pas, d'après cela, que les évêques, en parcourant leurs diocèses, en se montrant aux peuples des campagnes comme des cités, reçoivent des honneurs extraordinaires. Comment ces populations n'iraient-elles pas se précipiter au-devant de

ces hommes que la foi leur apprend à révérer comme des envoyés de Dieu, et qui effectivement en sont l'image à leurs yeux, en leur apparaissant comme des anges de paix et de charité? Aussi a-t-on vu plus d'une fois des mères de la communion protestante leur présenter leurs enfants à bénir. Au lieu de porter envie à ces éclatants hommages, il faut plutôt s'en réjouir, parce qu'ils font à la fois l'éloge et du peuple qui les rend et du pontife qui les reçoit.

Voudrait-on leur reprocher la magnificence de leurs ornements sacrés, la pompe des cérémonies religieuses auxquelles ils président? Il a toujours été dans l'esprit de l'Eglise catholique de chercher à s'emparer de l'homme tout entier, et à frapper son imagination pour mieux arriver à son cœur. Fleury, cet homme si simple et en même temps si judicieux, remarque, au sujet des évêques et des saints personnages de l'antiquité chrétienne, que c'étaient « des Grecs et des Romains souvent grands philosophes et toujours bien instruits de toute sorte de bienséances; qu'ils savaient que l'ordre, la grandeur et la netteté des objets extérieurs excitent naturellement des pensées nobles, pures, bien réglées, » etc.

Serait-on mieux fondé à leur faire un crime de la richesse et de la beauté de leurs demeures? Un membre de cette chambre, dans son pieux rigorisme, a paru scandalisé de ce que les évêques habitaient un palais; il a fait contraster cet éclat avec la pauvreté évangélique qu'ils sont chargés de prêcher. Je me contenterai de lui dire que saint Charles Borromée, le plus austère des évêques des temps modernes, le plus grand zéléteur de la sévérité de la discipline ecclésiastique, habitait pourtant un palais; que Fénelon habitait un palais, ce qui ne l'empêcha pas de le convertir en hospice pour des soldats blessés. Il avait une table très-splendide à laquelle il faisait asseoir les officiers de nos armées et même des armées ennemies, ce qui n'empêcha pas que, dans sa personne et dans sa vie intérieure, il ne fût le plus modeste, le plus sobre et le plus frugal des hommes. C'en est assez sur l'épiscopat.

Je passe, Messieurs, au clergé du second ordre, aux curés et aux desservants, cette classe de pasteurs si digne d'un tendre intérêt, qui excite ici la sollicitude de plusieurs honorables députés, on peut dire même de la chambre tout entière, et qu'au reste je suis d'autant plus loin de vouloir dédaigner que j'ai commencé moi-même par exercer des fonctions semblables au sein d'agrestes montagnes, assez retardées encore pour ce qu'on appelle la civilisation.

Il n'est bruit, dit-on, que des différends élevés entre ces pasteurs et les autorités locales, qu'ils cherchent à subjuguier. Il n'est question que de leurs prédications violentes contre des choses qu'ils regardent comme des abus, et qui souvent sont très-innocentes. Ils manifestent aussi le désir de s'emparer exclusivement des mariages et

des registres de l'état civil; discutons ces reproches.

Il faut d'abord savoir qu'il y a en France au moins vingt-quatre mille curés ou succursalistes. Sans doute ils ne sont pas tous également parfaits; ils ont leurs défauts comme les autres hommes; quelques-uns même peuvent n'avoir pas trouvé dans leurs familles tout ce qui eût été désirable pour l'éducation de leur première enfance. Il se peut aussi qu'il y ait quelquefois dans leur conduite un peu de cette vivacité qui tient au caractère, à des mécontentements particuliers, souvent même à la fausse position où ils sont placés. Faut-il s'étonner que, dans un si grand nombre de prêtres, il échappe de temps en temps à quelques-uns des paroles indiscrettes et des écarts d'un zèle qui n'est pas toujours selon la science?

Hélas! vous le savez, Messieurs, la faux révolutionnaire a moissonné très-largement dans les rangs de la hiérarchie ecclésiastique. Il n'existe plus guère dans le sacerdoce que des vieillards et des jeunes gens. Qu'arrive-t-il? c'est qu'à peine ces jeunes gens ont terminé leurs études dans nos écoles ecclésiastiques on les envoie à la tête d'une paroisse. Autrefois ils avaient l'avantage de faire une sorte d'apprentissage sous la direction de curés vénérables et expérimentés. Aujourd'hui, abandonnés à eux-mêmes, dans l'impuissance de recourir à de sages conseils, ils prennent en main leurs livres de doctrine, et peuvent parfois s'arrêter à la *lettre qui tue*, au lieu de suivre l'*esprit qui vivifie*. Messieurs, il en est des jeunes prêtres comme des jeunes gens dans toutes les carrières, civiles et politiques; voyez les jeunes magistrats, les jeunes officiers, les jeunes administrateurs, les jeunes maîtres dans les écoles, et soyez sûrs qu'ils seront plus sévères que les anciens. Cette vérité tient même à un sentiment qui les honore. Oui, quand on est jeune on sent plus vivement ses devoirs, on a une horreur plus décidée de ce qui est mal; à cet âge, le premier mouvement est de s'indigner, de s'irriter contre ce que la règle condamne. Eh! Messieurs, ils sont encore trop jeunes pour être indulgents. De toutes les vertus, la plus naturelle à l'homme, à cause de sa faiblesse, devrait être, ce semble, l'indulgence, et cependant c'est une vertu qui ne s'apprend bien que par l'expérience.

Soyons justes, et sachons reconnaître, à la louange des jeunes ministres des autels, qu'en général ils offrent partout l'exemple d'une piété vraie, d'un zèle sincère, d'une vie pure et sans reproche; l'âge viendra mûrir leur esprit, adoucir leur caractère et tempérer la rigueur de leurs principes. Encore un certain nombre d'années, et ces rangs intermédiaires, qui séparent la jeunesse de la vieillesse, se trouveront remplis; alors les sujets ou plutôt les prétextes de plainte deviendront bien plus rares.

Savez-vous, d'ailleurs, si les torts sont toujours de leur côté? Ne peut-il pas se rencontrer quelquefois des maires, des adjoints,

des juges de paix ou leurs assesseurs, des paroissiens difficiles, qui aient aussi des torts? Messieurs, la différence qui existe entre eux et les desservants, c'est qu'il n'échappe pas une faute, pas une parole peu mesurée à ces derniers, qu'elle ne soit aussitôt recueillie, et que toutes les trompettes de la renommée ne la fassent retentir dans la France entière. Je ne sais ce que deviendrait une administration quelconque, si tous ses agents étaient traités avec la même sévérité.

J'arrive à un objet très-grave, parce qu'il se lie à l'intérêt des familles et de la société. Quelques ecclésiastiques ont manifesté le désir de voir la loi civile s'accorder parfaitement avec la loi religieuse, relativement au mariage. De là, on conclut que le clergé aspire à reprendre les registres de l'état civil, et à régler à peu près exclusivement, comme autrefois, tout ce qui concerne les mariages des citoyens.

Il y a ici deux choses qu'il faut bien distinguer, la tenue des registres de l'état civil et la bénédiction nuptiale: celle-ci est un objet purement spirituel et du ressort de l'Eglise; l'autre est un objet purement civil, et du ressort de l'autorité civile. Autrefois il avait plu au gouvernement de placer ces registres dans les mains des curés: il plut à l'assemblée législative de les leur retirer. Ce n'est pas là ce que les curés peuvent revendiquer comme leur appartenant en propre. La loi est parfaitement la maîtresse d'en charger qui elle veut.

On dit à cette tribune que les registres étaient très-mal tenus par les curés; c'est, Messieurs, une chose qui, dans les circonstances actuelles, importe peu en elle-même; mais enfin l'inexactitude n'est bonne à rien: je vais donc rétablir les faits.

Déjà sous Louis XIV on s'était aperçu de plusieurs négligences à cet égard, et quelques réformes furent opérées; mais le remède le plus efficace pour assurer la bonne tenue et la conservation des registres de l'état civil, ce fut la déclaration de Louis XV de 1736.

Cette déclaration fut transcrite textuellement, expliquée, commentée dans les rituels qui, sur cette matière, servaient de guide aux curés des campagnes comme des villes. Dans ces rituels se trouvaient des formules toutes dressées pour les actes de baptême, de mariage et de sépulture. Les registres devaient être paraphés sur tous les feuillettes, et visités de temps en temps, ou par les doyens ruraux, commis à cet effet par l'évêque, ou bien encore par les archidiaques, dans l'étendue de leur ressort.

Il était naturel que les ecclésiastiques, dont l'éducation avait été soignée, dont le zèle devait être soutenu par la piété et un plus vif sentiment de leurs devoirs, donnassent une attention particulière à la tenue de ces registres. Il en existait deux, dont l'un restait dans les mains des curés; et l'autre était déposé au greffe du siège royal; et il est certain qu'en général ils étaient dans

un fort bon état. Je puis invoquer ici le témoignage d'un homme versé dans ces matières, d'un pair de France, M. le comte de Siméon, lequel, dans un discours sur les motifs du Code, a dit en propres termes : « Il faut avouer que les registres étaient bien et fidèlement tenus par des hommes dont le ministère exigeait de l'instruction et une probité scrupuleuse. Leur conduite, surveillée par les lois, comme celle de tous les autres citoyens, était encore garantie par la sanction plus spéciale de la religion qu'ils enseignaient. »

On a semblé trouver quelque chose d'extraordinaire dans le désir exprimé par quelques ecclésiastiques de voir cesser toute espèce de discordance entre les lois civiles et les lois religieuses sur le mariage.

Ici encore il ne faut que s'entendre. Autrefois l'Etat et l'Eglise étaient parfaitement d'accord sur les empêchements qu'on appelait *dirimants*, c'est-à-dire, sur des lois qui défendaient sous peine de nullité certains mariages, qui déclaraient les citoyens inhabiles à contracter le lien conjugal; si bien que ces unions pouvaient être attaquées et devant l'Eglise et devant les parlements. Les lois canoniques et les lois civiles se prêtaient un mutuel appui.

Aujourd'hui il n'en est pas de même : il est des mariages qui sont permis par la loi civile, et que la loi ecclésiastique ne permet pas. Qui ne sent combien il serait à souhaiter qu'il y eût sur ce point un parfait accord ? Ce serait l'objet d'une négociation très-délicate avec la cour de Rome, mais dont le résultat, sans donner lieu aux moindres alarmes, ferait disparaître une foule de difficultés très-embarrassantes pour la conscience des pasteurs. Ne pourrait-on pas, en laissant à chacun, selon la loi constitutive de l'Etat, le libre exercice de son culte, en maintenant même les officiers municipaux en possession de recevoir et de conserver les actes civils, établir un ordre de choses dans lequel les contrats de mariage entre des catholiques pussent être distingués des contrats ordinaires ? Eh quoi ! n'est-il pas étrange qu'au sein d'une nation catholique le mariage d'un grand nombre de catholiques se fasse comme un simple contrat de vente et de louage ? N'est-ce pas la religion qui consacre la dignité du lien conjugal ? Lorsque les époux sont venus au pied des autels, en présence du Dieu vivant, qui, témoin de leur foi jurée, pourrait être un jour l'inévitable vengeur de leur foi violée, n'est-il pas à croire qu'ils se respecteront davantage et seront plus fidèles à leurs engagements ? Que voyons-nous dans les paroisses ? c'est que ceux dont l'union n'a pas été sanctifiée par l'Eglise sont regardés comme des êtres à part, comme une caste frappée d'anathème. Ils tombent dans une sorte de dégradation aux yeux de leurs semblables et à leurs propres yeux, et de cet avilissement naît une multitude de désordres, de scandales et de vices honteux qui, trop souvent, entraînent de tels époux et les fruits de leur

union devant les tribunaux de la justice humaine.

Si tout catholique était dans la nécessité de se présenter à l'Eglise pour faire bénir son mariage, il serait obligé de conférer avec son pasteur, et les exhortations paternelles d'un digne ministre de l'Evangile pourraient faire impression sur les époux, les ramener à la vertu, les faire rentrer dans le sentier de la religion que, sans cela peut-être, ils eussent abandonné pour toujours. On pourrait en citer beaucoup d'exemples.

Je n'entends faire aucune proposition ; j'émetts seulement un vœu, c'est qu'en respectant la liberté de conscience, on trouve le moyen d'empêcher qu'aucun mariage, quel qu'il soit, ne puisse avoir lieu en France, sans être consacré par un acte religieux.

J'ai vu des hommes, d'ailleurs bien intentionnés, qui s'effrayaient d'une pareille mesure. Il faut, disaient-ils, laisser à chacun son libre arbitre, et ne pas exposer les fidèles à la profanation d'un sacrement. Je réponds que l'abus viendrait de l'homme et non de la chose elle-même. Sans doute le Sauveur du monde n'a pas ouvert ces sources de grâces pour les livrer à la profanation ; mais la connaissance anticipée qu'il avait de l'audace impie des profanateurs ne l'a pas empêché d'accomplir ses vœux de miséricorde sur le genre humain. Malheur à celui qui en ferait un criminel abus !

Le législateur doit s'élever au-dessus des considérations privées et des abus particuliers, quoique déplorable, pour n'envisager que le bien général de la société chrétienne. L'Eglise catholique ordonne des jeûnes, des abstinences, elle fait une obligation de la communion pascale ; faut-il donc accuser la sagesse de ces lois, parce qu'il peut en résulter des abus et des sacrilèges ? Je dois, plus que personne, comme évêque, être jaloux de conserver aux choses saintes le respect profond qui leur est dû ; mais dans le désir que l'on exprime de voir la loi civile sur les mariages en harmonie avec la loi religieuse, je ne trouve rien qui puisse justifier les scrupules de certains esprits, ni qui annonce de la part du clergé de si hautes et de si redoutables prétentions.

—
SÉANCE DU 26 MAI 1826.

J'ai discuté le premier reproche fait au clergé, celui d'un esprit de domination et d'envahissement ; je passe à la seconde accusation qu'on lui intente, celle d'un esprit d'ultramontanisme, et d'un penchant trop vif pour des opinions étrangères, peu compatibles avec les libertés de l'Eglise gallicane.

Commençons, Messieurs, par bien nous fixer sur la controverse qui s'ouvre en ce moment. Il faut se rappeler qu'il est des points de croyance communs à toutes les Eglises catholiques répandues sur la terre. Français, Italiens, catholiques de toutes les nations, tous sont unanimes dans la foi.

Nous avons tous les mêmes dogmes, le même symbole, les mêmes sacrements, le même régime pastoral. Tous nous reconnaissons dans le pontife romain non-seulement le chef de l'épiscopat, mais celui de l'Eglise entière. Sur tous ces points, nul partage entre nous; qui les professe est catholique, qui les rejette ne l'est pas.

Aussi, dans le préambule de la fameuse Déclaration de 1682, Bossuet fait observer qu'il s'était élevé des hommes qui, sous prétexte de libertés, avaient eu l'audace de contester la primauté du Saint-Siège, et de porter atteinte à la prérogative divine, qui de saint Pierre a passé à tous ses successeurs. Cette même doctrine est consignée expressément dans l'immortel ouvrage de l'évêque de Meaux, qui a pour titre : *Exposition de la doctrine de l'Eglise catholique*, d'où il a su élaguer, avec une merveilleuse sagacité, tout ce qui est de controverse et de pure opinion; exposition cependant si exacte et si parfaitement catholique qu'elle fut adoptée par toutes les autres Eglises, et notamment par celle de Rome, qui avait pour évêque le pape Innocent XI.

Qu'on ne vienne donc pas se prévaloir des maximes et des libertés de l'Eglise gallicane pour essayer de nous détacher du centre de l'unité. Vous le savez, Messieurs, au commencement de nos désastres, on épuisa tous les moyens pour rompre ce lien sacré; mais vous savez aussi avec quelle force résistèrent les évêques de France. Je ne pense pas que nous ayons rien de semblable à craindre pour l'avenir; mais je suis intimement convaincu que si l'on voulait faire de nouvelles tentatives pour fonder un milieu de nous une Eglise nationale, séparée de Rome, on verrait, avec les mêmes persécutions, se renouveler le même courage. Je suis convaincu que les évêques et tout le clergé d'aujourd'hui seraient encore plus unanimes contre ces sacrilèges nouveautés qu'ils ne l'ont été il y a trente-six ans. Oui, nous le disons, et tous le diraient avec nous d'une commune voix : *Nous tenons à l'Eglise de Rome par le fond même de nos entrailles.*

Mais il est des questions purement théologiques qui n'ont pas été fixées d'une manière irrévocable par l'Eglise, c'est-à-dire, par l'épiscopat uni à son chef, le pontife romain. Ce sont là de simples opinions qui, quelque respectables qu'elles puissent être, ne forment pas des articles de foi. Elles sont abandonnées aux disputes des écoles, et ici commence la différence entre les ultramontains et les gallicans.

Nous, Français, nous professons certaines maximes qui nous sont particulières, et que le clergé de France a consignées dans sa fameuse Déclaration de 1682. Ces opinions nous sont chères, parce que nous les avons reçues de nos pères comme un héritage, et qu'elles n'ont jamais altéré leur respect filial pour l'Eglise romaine; elles sont pour nous le fondement de certains usages et d'une certaine jurisprudence canonique. C'est cet en-

semble de choses qu'on est convenu d'appeler les *libertés de l'Eglise gallicane*. La Déclaration du clergé n'énonça point une doctrine nouvelle, mais elle fut une expression plus solennelle et plus précise de sentiments universellement professés en France, et enseignés surtout dans la première des facultés de théologie, celle de Paris.

Quand cette Déclaration parut, elle fut approuvée par tous les évêques du royaume. Il est vrai que le pape la vit avec quelque déplaisir; mais il est également vrai que jamais le Saint-Siège ne l'a flétrie d'aucune censure, que jamais il ne l'a qualifiée d'erronée. Seulement il fut offensé qu'on y eût mis en quelque sorte tout l'appareil d'un décret dogmatique. Nos évêques protestèrent qu'ils n'avaient nullement prétendu faire un décret de foi obligatoire pour toutes les Eglises, mais qu'ils s'étaient bornés à exprimer des sentiments généralement reçus dans l'Eglise de France.

Louis XIV adopta la Déclaration et y imprima le sceau de son autorité; non que ce grand roi voulût s'ériger en juge de la doctrine, mais parce qu'il pensait avec raison qu'un acte consenti par tout l'épiscopat français méritait bien d'être respecté. Il ordonna que les quatre articles devinssent la règle de l'enseignement théologique dans les facultés, et qu'il ne fût pas permis de professer publiquement le contraire.

De là quelques différends avec le Saint-Siège; après des explications, l'accord se rétablit, et pendant un siècle environ, les quatre articles ont fait partie de l'enseignement de la théologie dans les diverses facultés du royaume.

Jamais il ne nous venait même à la pensée de soutenir les opinions contraires. Nous les connaissons parce qu'on les enseigne au delà des monts; mais loin de les connaître pour les adopter, c'était pour apprendre à les combattre.

Mais, dans le cours du dernier siècle, il se rencontra des esprits trop ardents qui poussèrent ces maximes jusqu'aux dernières extrémités. On vit des jurisconsultes qui, dans leurs écrits, s'écartèrent de l'exactitude du langage théologique; des magistrats qui, emportés par un zèle outré pour l'autorité royale, laissèrent apercevoir je ne sais quelle intention vague d'affaiblir le lien de l'unité, au risque de nous jeter dans le schisme.

Cette espèce de liberté religieuse qu'on proclamait fut accueillie avec d'autant plus d'enthousiasme qu'à cette époque un désir inquiet d'innovation et d'indépendance commençait à agiter toutes les têtes; cette effervescence générale se manifestait dans le système politique comme dans l'ordre religieux. C'est alors que parut cette multitude innombrable d'écrits impies et séditieux qui, répandus sur toute la surface de la France, préparèrent cette grande catastrophe appelée par excellence la *Révolution*, laquelle était déjà consommée dans les esprits quand elle éclata dans les choses.

Qu'arriva-t-il? Des fabricateurs de consti-

tutions imaginèrent non-seulement de proposer des changements utiles, mais de refondre le clergé tout entier, de lui donner une constitution civile, qui portait atteinte à ses droits les plus sacrés, notamment au droit incontestable qu'il a de régler les matières de discipline, et d'entretenir des rapports essentiels avec le siège de Rome. C'est au nom de nos libertés que fut proclamée cette constitution déplorable qui attira sur ceux qui la repoussèrent la plus cruelle persécution dont il soit parlé dans l'histoire de l'Eglise. Je demande si une pareille conception, féconde en tant de violences et de calamités, d'après laquelle on condamnait tous les jours les évêques et les prêtres à l'exil ou à la mort, et que pourtant on avait couverte du nom et du manteau de nos *libertés religieuses*, était bien propre à faire chérir et respecter ces libertés, et si ce n'était pas plutôt le moyen de les faire prendre en horreur.

Cependant Pie VI est enlevé de Rome, on le traîne captif au sein de la France, et, malgré le régime de la terreur, il y reçoit les plus touchants hommages de respect et d'amour. Il expire à Valence en bénissant de sa main paternelle le sol même où il était relégué. Croyez-vous que les souffrances et les vertus d'un pontife si vénérable ne durent pas faire sur les esprits une impression profonde ? Croyez-vous qu'en s'attachant ainsi à sa personne sacrée, on ne dut pas se détacher des maximes qui avaient amené de si affreux excès ?

Ce n'est pas tout. Au moment où il fut question de tirer l'Eglise de France de ses ruines, et de rétablir au milieu de nous un épiscopat légitime, celui qui présidait aux destinées de la France s'adressa au souverain pontife. Alors parut le concordat de 1801, effet d'une dictature spirituelle dont le pape crut devoir s'investir à cause de la nécessité des temps. A mon avis, c'était le seul moyen de remédier à des maux qui paraissaient irrémédiables ; mais il n'en est pas moins vrai que ce fut une violation complète de toutes nos maximes et de tous nos usages. Faudrait-il donc s'étonner que ce mémorable exemple du sacrifice qu'on a été obligé d'en faire pour relever la foi catholique parmi nous eût diminué le prix qu'on y avait attaché jusqu'alors ?

Ce n'est pas tout encore. Dans l'ivresse de sa puissance, Buonaparte s'empare de Rome et du pape, il le traîne en France, et l'y retient captif pendant cinq ans. C'était toujours au nom de nos libertés qu'il prétendait fonder son empire, non-seulement politique, mais sacerdotal ; et, pour répéter ici une expression bien certainement sortie de sa bouche, il disait : *Je suis à cheval sur les quatre articles*. Etait-ce là encore le moyen de les faire aimer ?

Si je rappelle cette suite d'événements, Messieurs, ce n'est pas assurément pour décrediter nos maximes, mais pour expliquer comment il est possible que des membres du jeune clergé n'aient pas pour elles le

même respect que nous, et se sentent même du penchant pour des doctrines contraires.

Qu'il me soit permis de faire un rapprochement dont vous sentirez la justesse. Sans doute c'est une chose flatteuse à l'oreille et au cœur des Français que le mot de liberté ; c'est à leurs yeux une chose très-heureuse que l'égalité devant la loi. Eh bien ! il a été un temps où les mots de *liberté* et d'*égalité* n'étaient prononcés parmi nous qu'avec un frémissement d'horreur, parce que c'était au nom de la liberté que nous avions vu conduire des milliers de Français à l'échafaud, et au nom de l'égalité que la plus horrible anarchie avait désolé la France. Il a fallu du temps pour nous familiariser avec ces mots, devenus funestes ; mais enfin les anciennes impressions s'étant successivement effacées, nous en sommes venus au point que l'on prononce aujourd'hui à la tribune, qu'on imprime dans les livres les mots de *libertés légales* et d'*égalité devant la loi*, sans que personne en soit choqué. Il en sera de même pour nos maximes et nos libertés. Le temps fera sur le jeune clergé ce que ne produirait jamais la violence. D'ailleurs la jeunesse de nos séminaires a dans ses mains les mêmes livres que nous avons autrefois, et je n'en connais pas un seul où l'on professe des maximes contraires à la déclaration de 1682.

Messieurs, tout périt par la faiblesse ou par les excès. Voulons-nous conserver les libertés gallicanes, persuadons bien à la jeunesse qui s'élève dans nos écoles ecclésiastiques que ces libertés ne sont pas incompatibles avec la foi catholique ; que ces maximes (quoi qu'en disent quelques esprits exaltés) n'ont jamais été condamnées ; que ce sont des opinions parfaitement libres, et qu'elles doivent nous être d'autant plus chères qu'elles nous ont été transmises par nos pères. Enseignons-lui surtout que, parmi les quatre articles, il en est un sur lequel il n'est pas permis d'hésiter : c'est celui qui consacre l'inviolabilité des souverains, et proclame leur indépendance absolue dans l'ordre temporel de l'autorité, soit directe, soit indirecte, de toute puissance ecclésiastique.

Quant aux trois autres, nous devons ne pas les abandonner sans doute, mais garder cette mesure qui exclut la censure amère de ceux qui ne les professent pas ; car ces articles ne portent que sur des points théologiques, relatifs au plus ou moins d'étendue du pouvoir pontifical dans des choses spirituelles. Restons dans les bornes d'une juste modération, et l'on verra s'établir insensiblement, comme autrefois, l'uniformité de doctrine sur ces matières.

Maintenant vous devez concevoir comment il arrive que nos maximes et nos libertés n'entrent pas avec la même facilité dans tous les esprits. C'est par là aussi que je me plais à expliquer les écarts d'un homme d'un grand talent, dont il a été parlé à cette tribune, et qui, avec une bonne foi qui étonne, avec une candeur vraiment effrayante, veut res-

susciter parmi nous une opinion entièrement surannée, et qui, dans le temps où nous vivons, finit par n'être plus dangereuse, à force de paraître ridicule.

Croyons bien, au reste, qu'une pareille doctrine, sera toujours repoussée de l'enseignement public. On sait comment se sont expliqués tout récemment les évêques français, précédés dans cette démarche par tous les évêques d'Irlande, et l'on annonce que les uns et les autres viennent d'être imités par ceux d'Angleterre et d'Ecosse.

Cette doctrine a aussi rencontré un puissant adversaire dans un de nos prélats (Mgr l'évêque de Chartres) qui l'a combattue par une lettre pleine de noblesse, de sagesse et de solidité.

Mais, je crois entendre une voix s'élever du milieu de cette enceinte pour me dire : Vous êtes partisan des maximes et des libertés de l'Eglise gallicane, nous le savons ; ces maximes sont chères à l'épiscopat français et à la plus grande partie des membres de second ordre du clergé. Vous nous donnez l'espoir, assez légitime en apparence, de voir ces maximes triompher et se perpétuer dans leur intégrité, comme nous les avons reçues nous-mêmes de nos pères ; mais n'est-il pas un obstacle insurmontable à la propagation de ces saines doctrines ? N'avons-nous pas au milieu de nous une sorte de société qui veut s'emparer de l'instruction publique, et présider à tous les établissements d'éducation en France, afin de diriger exclusivement, et à elle seule, toute la jeunesse, et de lui inculquer des principes contraires à nos libertés ? N'avons-nous pas enfin au milieu de nous ce qu'on appelle les *Jésuites* ?

Je ne suis pas à cette tribune pour approfondir tout ce qui concerne cette célèbre société. Quelques moments et quelques paroles ne suffiraient pas pour cela ; il faudrait des heures et des volumes entiers. Je me bornerai à quelques réflexions sur la part qu'ils peuvent avoir aujourd'hui dans l'éducation de la jeunesse.

Il existe en France trente-huit collèges royaux, plus de trois cents collèges communaux, et plus de huit cents maisons particulières, institutions ou pensions, quatre-vingts grands séminaires et au moins cent écoles ecclésiastiques préparatoires ou petits séminaires. Hé bien, il n'est pas un seul collège royal, pas un seul collège communal, pas une seule pension particulière qui soit dans les mains de ces hommes si redoutables connus sous le nom de *Jésuites*. Tous ces établissements sont exclusivement sous l'autorité de l'université, et sous la dépendance du conseil royal et du ministre de l'instruction publique.

Mais combien y a-t-il de grands séminaires qui soient sous la main de ces *Jésuites* ? car c'est là principalement qu'ils peuvent égarer la jeunesse, et la façonner à leur doctrine. Combien sur quatre-vingts ? Pas un seul.

Mais sur cent petits séminaires ?

Messieurs, il y en a sept.

Et comment s'y sont-ils établis ? Est-ce avec une bulle du pape ? est-ce de leur propre mouvement ? Non, ils y ont été appelés par les évêques. De qui ont-ils reçu les pouvoirs spirituels ? des évêques. Mais ces évêques pourraient-ils les révoquer ? oui. Sont-ils dans la pleine dépendance de l'ordinaire ? oui. Serait-il maître de les renvoyer ? oui, et cela est déjà arrivé ; dans le diocèse de Soissons, par exemple.

Voilà donc à quoi se réduit cette grande influence qu'on leur attribue sur l'éducation : ils n'ont ni plus ni moins que les sept maisons dont je viens de parler ; et ces maisons sont des écoles comme nos collèges. On y enseigne les humanités, le grec, le latin, les sciences profanes ; mais on ne s'y occupe en aucune manière de théologie, et je suis sûr que les élèves en sortent sans connaître les démêlés des ultramontains et des gallicans. Je ne vois donc pas comment cette société serait si redoutable pour nos maximes et pour nos libertés.

Voulez-vous savoir comment les choses se sont passées à leur égard ? En voici à peu près l'histoire : en 1800, il y eut deux ou trois prêtres qui pensèrent réellement au rétablissement des *Jésuites*. Ils vinrent en France, et commencèrent par exercer leur ministère dans quelques hospices de Paris. Bientôt on jugea à propos de leur confier une maison d'éducation ; je crois que la première fut à Lyon. Ils s'étendirent peu à peu ; Buonaparte s'en défiait, mais quand on lui en parla il répondit : « Laissez-les aller en avant ; la suite montrera de quelle utilité ils peuvent nous être. »

En 1804, je ne sais quelle colère s'empara de lui ; il rendit un décret pour supprimer toutes leurs maisons. Ce décret, parti cependant d'une main si puissante, ne fut pas exécuté. Des réclamations s'élevèrent de toutes parts ; on remontra que c'étaient des hommes paisibles et pleins d'une rare capacité pour l'éducation de la jeunesse. Le courroux de Buonaparte s'apaisa. Le cardinal Fesch les lui demanda même pour les employer dans son diocèse ; ils continuèrent leurs fonctions d'instituteurs, et demeurèrent ainsi, durant trois années encore, dans les différentes maisons où ils étaient établis. Mais tout à coup Buonaparte crut devoir ne plus leur permettre d'enseigner ; et cette fois, sans qu'aucun décret eût été rendu, ils furent avertis de se séparer, et se séparèrent en effet. A la Restauration, ils accédèrent aux vœux de quelques évêques qui les appelèrent. Tel a été l'état des choses, tel il est encore.

Je le répète : sur plus de douze cents établissements d'instruction publique, sans y comprendre les grands séminaires, ils n'ont que sept maisons, et c'est là seulement qu'ils peuvent exercer leur influence. Il est des hommes qui ne craignent pas de leur confier leurs enfants, parce qu'ils les croient très-capables de les élever dans les sentiments religieux dont eux-mêmes sont péné-

trés, de former leur esprit et leur cœur, et de les préparer à devenir un jour l'ornement de la société, comme le soutien et la gloire de leurs familles.

Je ne sais, Messieurs, si ces explications dissiperont toutes les craintes. Quant à moi, placé à la tête de l'université, j'avoue qu'ils ne m'inspirent aucune inquiétude. On peut dire en général qu'il existe maintenant en France un nombre suffisant de petits séminaires pour tous les diocèses. Il ne peut s'en établir de nouveaux que par une ordonnance du roi, ordonnance dont le projet n'est soumis à Sa Majesté qu'après avoir été examiné, discuté au conseil royal de l'instruction publique.

Voulez-vous encore une plus forte garantie contre les dangers qui excitent tant d'alarmes? vous la trouverez dans une institution publique, destinée à ranimer les bonnes études ecclésiastiques, et à faire remonter le clergé de France à ce haut degré de considération dont il a constamment joui par sa doctrine comme par ses vertus, non-seulement aux yeux de ses concitoyens, mais encore aux yeux de l'Europe et du monde entier. Je veux parler du rétablissement de l'ancienne Sorbonne. Je sais que quelques esprits, prévenus contre nos libertés, ont frémé à la seule idée de cette salutaire et glorieuse restauration; je sais que c'est de là en partie que sont venues ces vives attaques contre ceux qui en avaient eu la pensée, et qui la poursuivaient avec un zèle bien louable : mais ces clameurs ne les ont pas arrêtés. Cette institution formera, je ne dis point d'éternels disputeurs qui se perdent dans des questions oiseuses et inutiles, mais de jeunes élèves qui, après avoir fini leurs cours de philosophie et de théologie, viendront suivre de nouveaux cours qui les feront entrer dans toutes les profondeurs de la science divine, et qui leur donneront une connaissance plus étendue des langues savantes, de la critique, de l'histoire de l'Eglise et de sa discipline. S'il s'en trouvait quelques-uns qui eussent du goût pour les sciences profanes, la physique et les mathématiques, on aurait soin de ne pas contrarier ce penchant; on laisserait chacun développer, pour le plus grand bien de la religion, les talents qu'il aurait reçus de la Providence. Là se prépareront des hommes qui deviendront l'honneur du sacerdoce et de l'épiscopat, et qui, au sortir de cette école, iront dans les provinces propager les principes qu'ils y auront puisés. Il existera une garantie sur la pureté des doctrines dans la solennité des thèses publiques. C'est ainsi que, sans secousse, sans violence, l'ancien enseignement reprendra son empire, et qu'en demeurant tous également Français, nous serons tous gallicans, mais sans cesser un instant d'être de vrais et sincères catholiques.

Cet établissement a été conçu de manière à exiger le concert des deux autorités; il faut une maison, des revenus, des bourses pour l'entretien de cette jeunesse qui doit

y être admise : l'Etat est appelé à y concourir. Il faut des supérieurs ecclésiastiques, un enseignement théologique bien dirigé : là commence le domaine de l'autorité spirituelle. Ainsi le gouvernement d'une part, et de l'autre l'autorité épiscopale, concourront à cette œuvre, chacun en ce qui le concerne; et ici encore les deux puissances se réuniront pour marcher vers le même but, qui est la paix de l'Etat et la paix de l'Eglise.

On a exprimé à cette tribune le désir de voir le clergé obtenir une dotation fixe, en quelque sorte, comme la liste civile. C'est une idée assurément bien honorable, et pour celui qui l'a émise, et pour la chambre qui ne l'a pas repoussée, et pour le clergé qui en est l'objet, et vous n'attendez pas, Messieurs, que je vienne ici la combattre.

On a aussi manifesté le désir ardent de voir les desservants de succursales recevoir un traitement qui les mit dans un état plus convenable à la dignité des fonctions qu'ils remplissent. Cette année, la répartition est faite, et par conséquent il serait bien difficile, pour ne pas dire impossible, de satisfaire à ce vœu; mais espérons que le jour n'est pas éloigné où il pourra être entièrement rempli.

On agémi pareillement sur la situation précaire où le clergé se trouve encore placé. Mais nous comptons déjà quatre-vingts évêchés; nous avons des règles établies pour la nomination aux sièges vacants et l'institution canonique des sujets élus, pour la nomination des curés, des desservants, des grands vicaires, des chanoines; nous avons enfin une hiérarchie dont tous les degrés sont assez clairement marqués. Tout cela ne laisse pas de constituer une organisation à laquelle le temps viendra successivement ajouter les améliorations désirables.

Ainsi, par exemple, il existe des causes mixtes, c'est-à-dire, moitié spirituelles, moitié civiles; pourquoi ne seraient-elles pas portées devant une réunion d'ecclésiastiques et de magistrats? Ce n'est pas tout; autrefois le clergé français se réunissait avec la permission du monarque. Dans ces assemblées les évêques délibéraient et faisaient de sages règlements sur les points les plus importants de la discipline. Là ils apprenaient à se connaître et ils en sortaient avec des sentiments plus profonds d'estime et d'amitié réciproques. C'était un grand moyen de maintenir la bonne harmonie et la paix de l'Eglise de France. Pourquoi ne se tiendrait-il pas encore, soit des conciles provinciaux dans chaque métropole, soit même un concile plus considérable dans la capitale, afin que les évêques pussent concerter ensemble des règlements de discipline, et établir en tout une conformité de principes et de vues qui sans cela, ne peut exister et qui serait si précieuse?

Ce ne sont là que des idées générales et vagues plu.ôt qu'un projet qui soit sur le point de se réaliser; mais j'ai cru devoir vous les présenter brièvement, comme devant servir de base à l'établissement d'un

ordre de choses si longtemps désiré, et qui assurerait de plus en plus, pour le bien des peuples, l'accord parfait du sacerdoce et de l'empire.

Telles sont, Messieurs, les explications que j'avais à donner au sujet du clergé. J'espère que j'aurai porté quelques lumières et quelque conviction dans vos esprits; j'espère qu'à l'aide de ces éclaircissements, les imaginations au dehors seront un peu plus calmes, qu'on apprendra à mieux apprécier les hommes et les choses, qu'il y aura moins d'aigreur et d'emportement dans les âmes, et qu'on verra renaître partout cette paix, cet ordre et cette stabilité sans lesquels il n'y a ni bonheur social, ni bonheur domestique.

La plupart d'entre vous ont vu les jours qui ont précédé, amené et éclairé les effroyables bouleversements de la révolution française. Eh bien! alors on commença par se permettre de violentes déclamations contre le clergé; on lui reprochait son pouvoir politique, et on ne voulait pas voir qu'il n'avait été que le fruit nécessaire de ces temps antérieurs où le clergé, possédant toutes les lumières, avait dû inévitablement posséder seul presque toute l'autorité. On déclamait contre son opulence. Il comptait quelques membres qui ne faisaient pas un usage assez légitime de leurs richesses; mais on cubliait tous ceux qui répandaient des aumônes abondantes dans le sein des indigents. Alors aussi on révélait toutes les plaies du sanctuaire; on cherchait dans les âges passés tout ce qu'on pouvait recueillir d'anecdotes scandaleuses, et l'on ne pensait pas que même à cette époque il existait des évêques vénérables, non moins chers à leur peuple par leurs vertus qu'ils étaient recommandables par leurs lumières. On commença par des insultes; on finit par des échafauds!

Ne craignons-nous pas que les mêmes causes ne ramènent plus ou moins les mêmes effets? Aujourd'hui des paroles envenimées, outrageantes, se font entendre contre le clergé; tout ce qui peut lui être défavorable, on le met au grand jour. Qu'en résulte-t-il? c'est qu'aujourd'hui comme alors les prêtres sont insultés, maltraités. On commence par attirer sur eux la haine publique, et de là, Messieurs, aux plus graves excès, encore une fois, il n'y a pas loin. Ce n'est pas que je veuille me livrer à de funestes pressentiments: je dis seulement qu'il faut être en garde contre tout ce qui peut affaiblir le respect des peuples pour le sacerdoce. Il n'est pas plus possible d'avoir une religion sans sacerdoce qu'une justice sans magistrats; mais si on dépouille les ministres de la religion de la considération qui leur est si nécessaire, que deviendra la religion elle-même?

ECLAIRCISSEMENTS, DONNÉS PAR LE MINISTRE
DANS LA SÉANCE DU 27.

Oui, Messieurs, je me suis permis de dire

à cette tribune que je serais heureux de pouvoir, par des réflexions sages et mesurées, puisées dans les faits, calmer les inquiétudes vagues qui agitent les esprits dans la France entière, et contribuer à guérir cette espèce de maladie que j'ai appelée indéfinissable, dont nous sommes en ce moment plus ou moins travaillés. Je ne vois pas ce que cette expression peut avoir d'outré ou de répréhensible. Il est certain qu'il y a un grand mouvement de crainte ou d'espérance dans tous les esprits; et quand l'agitation a gagné toutes les classes de la société, qu'elle n'est pas raisonnée, qu'on met l'imagination à la place du bon sens, qu'on ne s'arrête à rien de fixe et de précis, qu'on prend des fantômes pour des réalités, il est permis de dire que les têtes sont malades, et qu'il y a quelque chose d'indéfinissable dans leur état.

Non que je prétende que nous soyons à la veille de commotions ou de révolutions nouvelles. Heureusement le temps n'est plus où cette effervescence d'idées pouvait passer dans la conduite. Les circonstances ne sont plus les mêmes. Nous avons de plus fortes garanties que jamais pour la stabilité du trône et de l'ordre public, et ce n'est pas pour inspirer de vaines terreurs que j'ai cru devoir prendre devant vous la parole.

Mais puisque l'orateur (418) auquel je succède est revenu sur les discours passés, il trouvera bon que je lui présente à mon tour quelques réflexions sur le discours que lui-même a prononcé hier à cette tribune. La chambre comprendra que j'ai dû l'écouter avec un intérêt tout particulier, et j'avoue qu'il m'a jeté dans une sorte d'embarras. D'un côté, je me sentais pressé du désir d'opposer à ce que je venais d'entendre des observations très-simples, très-faciles, et qui me semblaient de nature à n'exiger de moi aucune préparation; d'un autre côté, je me sentais retenu et presque désarmé par l'urbanité ingénieuse et toute française avec laquelle l'orateur avait parlé de tout ce qui m'était purement personnel. Mais j'ai appris qu'on attribuait mon silence à un autre motif, et que des membres très-graves de cette assemblée, en assez grand nombre, souhaitaient une explication publique; je vais la donner. Je n'aime les longs discours, ni pour moi, ni pour les autres, je serai aussi court que possible.

J'avais dit qu'il existait une congrégation pieuse à laquelle on m'avait proposé de m'associer, et que j'avais refusé d'en faire partie. On a cru que ce refus tenait à des raisons graves, et peut-être peu honorables pour cette société: on s'est trompé. Si j'ai révélé ce fait, c'est pour bien établir que j'étais entièrement désintéressé dans cette affaire.

Vous le sentirez, Messieurs; quand on devient membre d'une société semblable, on doit s'assujettir à ses usages et à ses pratiques particulières de religion et de charité,

il faut se rendre à ses réunions, aux jours et aux heures marqués : il est impossible de ne pas contracter de nouveaux rapports ; et quoique ce soient là des liens purement volontaires et d'une fraternité toute chrétienne lesquels n'emportent aucune obligation de conscience, on peut sagement, d'après sa position personnelle, ne pas vouloir se les imposer, et voilà tout le mystère de mon refus.

J'avais dit encore que cette congrégation a pris naissance il y a vingt-sept ou vingt-huit ans, et je croyais m'être expliqué assez clairement pour qu'on dût comprendre qu'elle s'est perpétuée sans interruption jusqu'à nos jours. On connaît le lieu de ses réunions, et certes, après tous les renseignements que nous avons donnés, on voit bien qu'elle n'a rien de suspect, ni en elle-même, ni dans l'esprit qui l'anime.

J'ai ajouté que j'avais appris par la rumeur publique qu'à l'époque de la restauration, dans les jours qui l'ont précédée ou suivie, il s'était formé aussi une association politique, dont le but était de favoriser le retour des Bourbons, retour nécessaire au repos de la France, pour ne pas dire de l'Europe entière. Mais j'ignore quels étaient les moyens de cette association, j'ignore complètement si elle existe encore. Je répéterai seulement qu'il ne faut pas la confondre avec la société pieuse que je me suis permis de défendre, et que je défendrai toujours, parce que je la crois utile et nullement dangereuse.

Cependant, on persiste à craindre l'influence de je ne sais quelle congrégation sur l'enseignement des séminaires et sur l'esprit qui dirige les missions. Pour les séminaires, ils sont placés sous la surveillance immédiate des évêques qui ont fait serment de fidélité au roi, dont plusieurs, quand ils sont pairs de France, ont fait serment de soumission à la Charte, serment que tous seraient disposés à faire, s'ils étaient appelés aux mêmes honneurs et à la même dignité.

Un seul homme aurait pu, par son grand talent, exercer sur l'enseignement de la théologie cet ascendant qui fait ombrage ; mais sa doctrine se serait décréditée par ses excès mêmes, quand elle n'aurait pas été frappée dès sa naissance par nos évêques avec un assentiment général dont il y a peu d'exemples dans les annales de l'Eglise.

Je déclare donc que cette prétendue influence de la congrégation n'est pas plus réelle sur les séminaires que sur les écoles de droit et de médecine.

Quant aux missions, il en est de diocésaines et d'extraordinaires. Celles-là se composent d'ecclésiastiques du diocèse qu'on nomme *prêtres auxiliaires*, qui sont à la disposition de l'évêque et qui reçoivent leur apostolat de lui seul. Ils marchent quand il les appelle pour l'accompagner dans ses visites pastorales, ou bien, par ses ordres, ils se rendent dans les lieux où leur présence est jugée plus nécessaire.

Or, quelle apparence que ces bons prêtres,

qui ne connaissent même pas la congrégation et qui sont inconnus d'elle, en reçoivent le mouvement et la vie ?

Il existe aussi une société de missionnaires, dits *Missionnaires de France*, parce qu'il est dans le but de leur institution d'aller prêcher la parole sainte partout où ils sont appelés par les évêques diocésains. Beaucoup d'entre eux me sont connus. On se trompe, si l'on s'imagine qu'ils aient la tête si facile à exalter, et qu'ils puissent se laisser emporter à la fougue d'un zèle inconsideré qui tiendrait à leur jeunesse. La plupart sont des hommes de trente-six, quarante, cinquante et même soixante ans. Leur chef est un vieillard presque septuagénaire, plein d'expérience et de sagesse. Apôtres de la France, est-il croyable que, dans le plus grave des ministères, ils soient dirigés et gouvernés par des séculiers qui n'ont ici ni caractère, ni autorité pour leur dicter des lois ?

J'arrive à ce qui paraît plus difficile et plus épineux ; mais, puisque la question a été abordée, il faut la saisir et la traiter, nous tenant toutefois dans les bornes où s'est renfermé l'orateur auquel je répons.

Il est vrai, la loi du 10 mai 1806 porte qu'il sera formé, sous le nom d'université, un corps chargé exclusivement de l'enseignement et de l'instruction publique.

Il est vrai que ce corps fut organisé par un décret du 17 mars 1808, et placé sous l'autorité d'un grand maître. Ainsi l'université doit sa création à une loi proprement dite, émanée du corps législatif de cette époque, et son organisation à un décret.

Ce décret, composé de cent quarante-quatre articles, a acquis force de loi pour le fond même de l'institution, et a servi de base à l'instruction publique depuis dix-huit ans ; mais aussi dans plusieurs de ses articles réglementaires, même assez importants, il a subi des variations opérées, soit par des décrets particuliers sous l'ancien gouvernement, soit par des ordonnances royales depuis la restauration.

Ainsi, pour ne citer qu'un seul exemple de ces changements assez notables, n'a-t-on pas vu l'instruction publique passer successivement des mains d'un grand maître dans celles d'une commission, d'un conseil royal, d'un grand maître pour la seconde fois, et enfin d'un ministre ?

Aussi est-ce un principe universellement reçu que ce qui regarde l'enseignement appartient en général à cette haute administration publique, qui se régit par des ordonnances royales. C'est de cette manière que les petits séminaires se trouvent sous la direction des évêques. Une ordonnance, qui date du ministère de M. l'abbé de Montesquiou, en qui tant de lumières se joignent à tant de modération, établit que chaque évêque pourrait avoir autant de petits séminaires qu'il y aurait de départements compris dans son diocèse.

Il est arrivé plus d'une fois que les besoins des fidèles, que la pénurie des ministres

tres de la religion, ont exigé dans certains diocèses la création de quelques nouvelles écoles préparatoires pour le sacerdoce. La même ordonnance veut qu'alors, pour ouvrir d'autres petits séminaires, l'évêque soit obligé d'en faire la demande au ministre de l'instruction publique, qui en délibère avec son conseil, et qui fait ensuite au roi une proposition que Sa Majesté, dans sa haute sagesse, adopte ou rejette.

Il est donc vrai que l'autorité épiscopale sur les petits séminaires a des bornes, et qu'elle ne doit inspirer aucune inquiétude.

On craint que les petits séminaires ne soient confiés à certains prêtres dont le nom seul épouvante. J'ai déjà eu occasion de faire remarquer qu'en général tous les diocèses sont aujourd'hui pourvus d'un nombre suffisant d'écoles préparatoires, complètement organisées, et que toutes, à l'exception de sept seulement, sont dirigées par des membres du clergé diocésain.

On rappelle que la société dont il s'agit a été proscrite en France : cela est vrai ; mais il faut se souvenir aussi que les arrêts et les édits relatifs à cette proscription ont été singulièrement modifiés peu de temps après qu'ils ont été rendus ; que même ils étaient comme tombés en désuétude, si bien que ceux qui en avaient été frappés ont eu liberté entière de revenir en France, et qu'ils y ont tous joui d'une pension du gouvernement. J'étais jeune encore quand j'arrivai à Paris : je me rappelle que les premières chaires chrétiennes de la capitale étaient remplies par d'anciens jésuites. Il est bien avéré que les évêques étaient dans l'usage de leur confier des cures, de les admettre dans leurs conseils, de leur donner la direction spirituelle des hospices et des communautés religieuses.

Sans doute, alors comme aujourd'hui, s'ils avaient voulu obtenir une existence légale, et jouir, comme corps, des avantages civils des particuliers, une loi eût été et serait encore nécessaire. Mais qu'un certain nombre de prêtres français se réunissent sous le même toit, ajoutant aux devoirs ordinaires de la vie chrétienne des pratiques particulières ; qu'ils y vivent sous la dépendance immédiate et absolue de l'évêque diocésain ; que, sous sa direction et par ses ordres, ils se trouvent placés à la tête d'un petit séminaire ; que sous la même autorité ils remplissent toutes les fonctions du ministère évangélique, pouvant être d'ailleurs surveillés, visités par l'autorité civile, je demande où est la loi claire et positive qui empêche de le permettre et de le tolérer.

Pour me résumer, il est reconnu qu'en général tout ce qui tient à l'instruction publique se règle aujourd'hui d'après des ordonnances royales ; que des ordonnances autorisent les évêques à avoir un petit séminaire par département ; qu'il n'en peut être formé plus d'un par département sans une autorisation spéciale du roi ; que ces

petits séminaires sont sous la direction des évêques ; que sur le grand nombre de ces écoles, sept seulement sont entre les mains de ces ecclésiastiques dont on semble redouter l'influence : encore une fois, y a-t-il là de quoi jeter tant de cris d'alarme ?

Telles sont les explications que j'ai voulu donner sans détour et dans toute la simplicité de ma pensée. Je crois en avoir assez dit pour mettre la chambre en état de prononcer entre l'orateur qui vient de parler et le ministre qui va quitter la tribune.

DISCOURS IV,

Prononcé à la Chambre des Pairs, séance du 4 juillet 1826,

A L'OCCASION DU PROJET DE LOI RELATIF A LA FIXATION DU BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE 1827.

Nobles pairs,

Il fut un temps où le nom d'une société célèbre était comme proscrit parmi nous, et semblait être rayé du vocabulaire de la langue française : on se gardait bien de le faire entendre dans les discours publics, surtout il était banni de la tribune politique ; certes les choses sont bien changées à cet égard. Dans les deux dernières sessions, la discussion solennelle d'un projet de loi sur les communautés religieuses de femmes conduisit plus d'un orateur à laisser tomber dans cette enceinte le mot tant redouté des uns, et tant chéri des autres, le mot de *jesuites*. Maintenant il est dans toutes les bouches, et, répété chaque jour dans les feuilles publiques, il parcourt la France entière, éveillant à la fois les sentiments les plus opposés.

Depuis quelque temps surtout on ne cesse de nous menacer des doctrines de la société que ce nom rappelle, de son ambition, de ses envahissements ; de là des inquiétudes et des alarmes ; et c'est d'après toutes ces considérations que j'ai cru servir utilement la cause de la religion et de l'Etat à la tribune de l'autre chambre, en fixant les esprits sur la véritable position d'un certain nombre d'ecclésiastiques français connus sous le nom de jésuites ; position qui, loin d'être l'ouvrage du ministère actuel, était avant lui ce qu'elle est encore.

Après avoir payé à l'illustre orateur que vous venez d'entendre (419) mon tribut de reconnaissance pour la manière obligeante dont il a bien voulu parler de moi, je vais lui soumettre quelques observations sur celles qu'il a présentées à la noble chambre, et, sans entrer dans de longs développements, rétablir les faits dans toute leur exactitude.

Je ne sais pourquoi c'est un préjugé assez répandu que cette société faisait de ses constitutions un mystère impénétrable : sans doute elle n'affectait pas de les étaler à tous les yeux ; mais ces constitutions n'étaient pas plus rares ni plus cachées que la règle

de Saint-Benoît ou de Saint-Bruno ; livrées à l'impression, elles se trouvaient dans les bibliothèques publiques et particulières, et l'histoire atteste qu'en plus d'une occasion elles furent dans les mains du parlement de Paris. On sait que dès l'origine les jésuites furent en butte aux attaques des autres ordres religieux et à celles de l'université ; exposés à l'inquiète surveillance des parlements : et comment par là même n'aurait-on pas eu soin de s'enquérir des statuts et règlements qui les régissaient ? Lorsqu'il fut question d'autoriser légalement la société par lettres patentes enregistrées, il est bien certain que ses constitutions furent scrupuleusement examinées. N'allons donc pas croire qu'il fallut les lui arracher en quelque sorte par violence, et qu'elles furent produites, pour la première fois, lors du fameux procès du P. Lavalette.

Nous ignorons quelle sera, particulièrement en Europe, la destinée de cette société : chose unique, je crois, dans les annales des ordres monastiques, après avoir été, je ne dis pas réformée, mais détruite par un pape, elle a été rétablie par un autre pape, Pie VII, de vénérable et sainte mémoire : doit-elle de nouveau prendre racine dans les divers États qui l'ont reconnue, ou bien, après être comme sortie du tombeau, doit-elle y rentrer ? c'est le secret de la sagesse divine ; mais si jamais il était question de s'occuper d'elle législativement, c'est alors qu'il faudrait approfondir les choses en se dépouillant, ainsi que l'a dit le noble pair, de tout préjugé et de toute passion.

A ce sujet il n'a pu s'empêcher d'être frappé de l'accord des souverains de l'Europe pour la destruction de la société. Je me borne à dire que, s'il y avait lieu, il faudrait en rechercher, en peser les causes, séparer le vrai du faux, voir jusqu'à quel point l'esprit de parti, les alarmes de l'ambition, le faux zèle, les préjugés philosophiques, l'empire des temps et des circonstances ont pu exercer leur influence dans cette grande affaire qui occupe tant de place dans l'histoire du dernier siècle ; il faudrait mettre dans la balance le témoignage du clergé de France en 1761, consigné dans les procès-verbaux de ses assemblées, ce monument éternel, pour le dire en passant, de ses hautes lumières, de la gravité et de la sagesse de ses délibérations.

On a fait observer que la société reconnaissait un chef étranger, lequel, résidant en Italie, devait professer des opinions qui ne sont pas les nôtres ; qu'il porte le nom de *général*, espèce de dénomination guerrière qui semble mieux exprimer l'empire absolu qu'il exerce sur tout le corps. Ici, nobles pairs, je remarque qu'ordinairement les chefs d'ordres résidaient à Rome ; qu'au reste la dénomination de *général* n'était pas propre à celui des jésuites, et qu'on dit aussi le *général* des cordeliers, le *général* des capucins. Sans doute, lorsqu'ils ont été élevés dans les opinions qu'on professe au

delà des monts, ils doivent fort naturellement les professer eux-mêmes ; mais d'abord ne pensons pas que si, à Rome, on n'approuve pas nos maximes, on y soit dans l'habitude de leur donner d'odieuses qualifications, et ne jugeons pas ici d'après les expressions fougueuses de quelque écrivain italien d'un zèle plus ardent qu'il n'est éclairé ; chaque pays a ses têtes exaltées dans un sens ou dans un autre.

Je dirai une chose qui n'est pas assez connue, et qui est pourtant un fait indubitable, c'est qu'en France, dans le cours des xvii^e et xviii^e siècles, les jésuites professaient les maximes de 1682, au su de leur général, qui était bien loin de les imputer, et qu'ils faisaient gloire de reconnaître dans les évêques toute l'autorité que leur attribuaient *les saints canons* et *la discipline de l'Eglise gallicane*. On peut consulter leur déclaration présentée le 19 décembre 1761 aux évêques assemblés extraordinairement à Paris. (*Procès-verbaux du clergé*, tom. VIII, pièces justificatives, pag. 349 et suiv.) Il y est dit qu'on veut renouveler, en tant que besoin, les déclarations déjà données par les jésuites de France en 1626, 1713, 1757.

Au reste, si les ecclésiastiques qui sont appelés du nom de jésuites font pour eux-mêmes des études théologiques, il est positif qu'ils n'ont aucune des écoles diocésaines de théologie.

Je dois dire aussi qu'on se fait une idée extrêmement exagérée du nombre de leurs élèves dans quelques petits séminaires qui leur sont confiés, comparativement à ceux de nos collèges royaux ; j'affirme que les seuls collèges de plein exercice de la capitale comptent dans leurs classes autant d'élèves que peuvent en compter dans leur totalité les petits séminaires dont il s'agit.

Enfin le noble pair nous a entretenus de quelques religieux étrangers qui se sont introduits dans un de nos départements, et qui semblent vouloir s'y établir : qu'il se rassure ; le gouvernement saura prendre les mesures convenables dans cette circonstance, et conformes à l'ordre légal.

Nobles pairs, si le législateur ne doit pas être sans prévoyance, il ne doit pas non plus se livrer à de vaines terreurs ; tous les siècles ont été un mélange de bien et de mal, de grandes vertus et de grands désordres. Les corporations religieuses ont eu plus ou moins de part aux événements qui remplissent les annales françaises. Si elles peuvent avoir eu des torts, avouons aussi que le clergé séculier, la magistrature, la haute noblesse, l'Université, la Sorbonne elle-même n'ont pas été entièrement sans reproche à certaines époques : il y aura des abus et des vices tant qu'il y aura des hommes.

DISCOURS V,

Prononcé à la Chambre des Pairs, dans la séance du 19 janvier 1827.

EXTRAIT DU MONITEUR.

Nobles pairs,
Depuis deux ans surtout, le nom de jésuite

retentit dans la France entière, béni par les uns, maudit par les autres; présenté tantôt comme un fanal de salut, tantôt comme un signe de ruine et de calamité. La cause de la célèbre société des jésuites n'est restée étrangère à personne : vous trouveriez des hommes plutôt indifférents sur la religion et sur la politique que sur cette société; et à son égard on dirait qu'il n'est pas de milieu pour nous entre l'enthousiasme et la haine.

Si l'on remarque à son sujet une grande agitation dans les esprits, elle vient, chez les uns, de ce qu'ils n'ont que des idées confuses, exagérées, de l'ancien état de la société, et, chez les autres, de ce que l'état présent de ce qu'il s'en rencontre de membres parmi nous semble contraire aux lois du royaume. C'est pour jeter quelque lumière sur toute cette matière que je viens examiner devant vos seigneuries les trois questions suivantes :

Que faut-il penser des éloges que peut avoir reçus, depuis son origine jusqu'à sa destruction, la société des jésuites?

Que faut-il penser des accusations qui lui ont été intentées?

Que faut-il penser de son rétablissement par Pie VII, et de l'introduction de ses membres dans notre France?

Je puis dire que dans cette discussion, nobles pairs, je n'aurai d'autre règle que la justice et d'autre politique que la vérité.

Amis et ennemis s'accordent sur trois points : et sur le talent des jésuites pour l'éducation de la jeunesse, et sur leurs succès prodigieux dans les missions étrangères, et sur l'austérité de leurs mœurs.

Jamais instituteurs n'ont mieux connu l'art de gagner la confiance de leurs élèves, de diriger leur esprit et leur cœur, et de les animer d'une noble émulation. Le plus célèbre écrivain de nos jours, et qui siége dans cette chambre, a remarqué qu'ils étaient singulièrement agréables à la jeunesse; et l'illustre chancelier Bacon leur avait rendu ce témoignage, qu'il n'était rien de mieux, pour l'instruction de la jeunesse, que ce qui se pratiquait dans les classes des jésuites.

Au lieu de les suivre dans leurs courses apostoliques au sein des nations les plus superstitieuses, les plus incultes, les plus sauvages, je me borne à dire qu'il existe un monument irrécusable des prodiges opérés par eux en ce genre, dans le recueil des *Lettres édifiantes et curieuses*, dont Fontenelle a dit que jamais livre n'avait mieux rempli son titre. Robertson s'est joint à Montesquieu et à Buffon pour célébrer le zèle et les travaux de la société.

Quant à la sainteté de leur vie, je n'invoque qu'un témoignage, celui d'un prélat qui n'était pas leur ami, et qui, à l'époque de leur destruction en France, publia une lettre dans laquelle il disait : « On leur rend volontiers cette justice, qu'il n'y a peut-être point d'ordre dans l'Eglise dont les religieux soient plus réguliers et plus austères dans leurs mœurs. »

Je passe aux accusations qui leur furent intentées. On les accusa de professer universellement une morale fort relâchée, ou bien d'avoir à dessein des casuistes exacts et des casuistes complaisants, afin de se servir des uns et des autres suivant les goûts de chacun, et de dominer par là tous les esprits.

Oui, Messieurs, la société eut dans son sein des casuistes commodes, qui auraient voulu aplanir les routes de la vertu, en conciliant, s'il était possible, avec la sainte pureté de l'Évangile les faiblesses de l'humanité : ils furent condamnés par le Saint-Siège et le clergé de France. Mais, pour être juste, il faut dire que cette molle condescendance ne leur était pas particulière; que, pour un théologien condamnable dans une décision, on en trouverait vingt de la même société qui ne l'étaient pas; qu'un des plus grands adversaires du relâchement fut son général Thyrsé Gonzalès, loué à ce sujet par Bossuet dans l'assemblée de 1700, et je crois devoir remarquer que la plupart des jésuites immolés au ridicule dans les *Provinciales* n'étaient pas Français. Fut-il jamais moraliste plus exact que Bourdaloue? Et combien d'autres prédicateurs de la même compagnie ont marché sur ses traces!

Quelle apparence que vingt mille religieux répandus dans les diverses contrées du monde fussent les complices d'un effroyable complot : celui de corrompre à dessein le dépôt de la morale sacrée, pour s'accommoder aux désirs de tous? Ainsi donc, ces religieux qui étaient des hommes irréprochables dans leur vie privée, savants, lettrés, dévoués à toutes les œuvres les plus pénibles du zèle et de la charité, n'auraient été qu'un amas de fourbes et de scélérats, corrupteurs de la morale par système, et se jouant de ce qu'il y a de plus sacré aux yeux du chrétien! En vérité, si quelque chose peut faire voir ici l'innocence des accusés, c'est bien la monstruosité de l'accusation.

On les accusa de professer hautement ces maximes ultramontaines qui reconnaissent dans le pape une suprématie, même temporelle, qui l'établirait comme l'arbitre et le maître des couronnes.

Oui, Messieurs, la reconnaissance dans le pape du pouvoir, soit direct, soit indirect, sur l'autorité temporelle fut enseignée par des jésuites, surtout chez les nations différentes de la nôtre; mais il faut ajouter qu'elle était répandue en Europe depuis plus de quatre siècles avant la naissance des jésuites. Elle prit de la consistance dans le XI^e, et ce n'est que dans le XVI^e qu'ont paru les disciples de saint Ignace. Née au sein d'une anarchie sanglante, cette exorbitante opinion sortit comme du fond même de la disposition des peuples opprimés, qui cherchaient un asile là où ils voyaient la plus grande puissance unie à plus de lumières et de vertus, dans les pontifes romains, et leur attribuaient volontiers un pouvoir qui ne leur appartenait pas. Les jésuites la trouvèrent établie : ils suivirent le torrent, J'ajouterai

que, dans le cours des XVII^e et XVIII^e siècles, les jésuites de France se montrèrent fidèles à nos maximes. Je pourrais citer à ce sujet des actes solennels émanés d'eux en 1626, 1681, 1713, 1757 et 1761.

On les accusa d'avoir été les grands sectateurs de cette meurtrière et abominable doctrine qui met la vie des princes à la merci d'un scélérat.

Certes, ils n'en ont été ni les inventeurs ni les seuls propagateurs. Déjà elle s'était montrée au grand jour à des époques de dissensions cruelles : il y avait plus de cent cinquante ans qu'elle avait été condamnée au concile de Constance, dans Jean Petit, docteur de Paris, lorsque le jésuite espagnol Mariana osa s'en faire le défenseur; et je ne puis m'empêcher de rappeler qu'elle fut solennellement proscrite par le général de la société, Aquaviva, dans un décret que chacun peut lire encore.

On les accusa d'un esprit de domination et d'ambition sans bornes.

« Leur prétendue ambition n'était que celle du zèle. Pesez la masse du bien que les jésuites ont fait; souvenez-vous des écrivains célèbres que leur corps a donnés à la France, ou de ceux qui se sont formés dans leurs écoles; rappelez-vous les royaumes entiers qu'ils ont conquis à notre commerce par leur habileté, leurs sueurs et leur sang; repassez dans votre mémoire les miracles de leurs missions au Canada, au Paraguay, à la Chine, et vous verrez que le peu de mal dont les philosophes les accusent ne balance pas un moment les services qu'ils ont rendus à la société. » (*Génie du christianisme.*)

Mais, dira-t-on, s'ils n'ont pas été aussi coupables qu'on l'a écrit si souvent, comment se fait-il qu'ils aient soulevé contre eux les universités, les autres corps religieux, la magistrature, tant de doctes écrivains, les princes, et enfin le Saint-Siège lui-même, qui les supprima? Comment se fait-il qu'ils aient amassé sur leurs têtes toutes ces tempêtes qui les ont engloutis?

Je demanderai à mon tour comment, s'ils ont été aussi coupables qu'on le suppose, comment pendant deux siècles ils ont su se concilier l'estime de tant de papes, de l'immense majorité des évêques, de tant de princes, de tant de graves et doctes magistrats, tels que les Christophe de Thou, les Séguier, les Molé, les Lamoignon;

Comment il se fait que les états généraux de 1614 et de 1615 en aient fait de si grands éloges, et aient exprimé le désir de les voir se multiplier pour le bien de la religion, des mœurs et de l'éducation;

Comment il se fait que les parlements aient tant de fois enregistré des lettres patentes pour l'établissement de leurs collèges;

Comment il se fait que des pontifes tels que Fénelon et Bossuet aient célébré leur institut et leurs services, et qu'en 1761 quarante évêques, consultés par Louis XV et répondant aux quatre questions qui leur étaient proposées sur cette société, en aient

rendu le témoignage le plus honorable comme le plus réfléchi qui fut jamais;

Comment il se fait enfin que Pie VII, ce pontife de sainte mémoire, à peine rendu à la liberté, crut devoir la rétablir, *cedant*, ainsi qu'il le dit lui-même dans sa bulle, *aux vœux unanimes de presque tout l'univers chrétien.*

Je n'entrerais pas dans plus de détails; mais peut-être, nobles pairs, pourrait-on indiquer les causes de ce qui s'est passé à l'époque de sa destruction, et, sans scruter les intentions, sans accuser les personnes, trouverait-on l'explication de ces événements dans une influence d'opinions et de circonstances dont ne sont pas toujours à l'abri ni les corps ni les cabinets.

Je viens à la question légale. Voyons ce qu'était autrefois en France la société des jésuites; voyons ce qu'elle est actuellement dans ceux de ses membres qui sont au milieu de nous: comparons et jugeons.

Autrefois la société des jésuites était autorisée et reconnue en France aux mêmes titres que les autres corps religieux; elle avait pour elle non-seulement une possession sans trouble depuis cent cinquante ans, mais toutes les dispositions qui constituent une existence légale, savoir, l'édit de Henri IV de 1603, enregistré par tous les parlements, des arrêts de cours souveraines qui supposaient cette existence, des lettres patentes pour érection de collèges, qui en étaient la confirmation. Alors elle jouissait, comme corps, de tous les droits civils; elle pouvait en cette qualité posséder et acquérir; elle gouvernait des collèges qui étaient comme son domaine; elle tirait de son sein même le mouvement et la vie sous la protection des lois. Étaient-ce les évêques diocésains qui l'appelaient à la tête des collèges qu'elle dirigeait? Les évêques étaient-ils libres de recevoir ou de rejeter les chefs de ces écoles, les maîtres qui s'y trouvaient préposés à l'enseignement? Non, sans doute. Établis dans leurs maisons par la loi, il n'y avait que la loi ou les dépositaires de la loi qui pussent les en priver. Voilà donc une société qui exerçait tous les droits civils, et qui, sur bien des points de ses fonctions publiques, était indépendante de l'autorité épiscopale.

Aujourd'hui rien de semblable: je vois des individus sans existence légale, unis entre eux au for de la conscience par des liens spirituels de fraternité et de subordination, surveillés par l'autorité, mais non reconnus par elle; ne pouvant ouvrir une seule école de leur chef, appelés dans quelques petits séminaires, conservés ou renvoyés par l'évêque diocésain. Point d'exemption, point de privilège, point d'indépendance devant l'Église ni devant l'Etat.

On a dit que ces petits séminaires étaient exempts de la rétribution universitaire, qui est le vingtième de la pension: mais cette exemption ne leur est point particulière; elle s'étend à toutes les écoles ecclésiastiques de ce genre, quels qu'en soient les di-

recteurs. A ce sujet, pour le dire en passant, on a manifesté quelques inquiétudes pour l'université; j'ose assurer qu'elles n'ont aucun fondement: en général l'université prospère; les études y sont fortes et bien dirigées. Une école préparatoire est déjà créée, qui formera des maîtres capables de perpétuer avec gloire le corps enseignant.

Parcourons maintenant ce qu'on peut opposer. L'édit de 1764 a détruit la société: mais, en supposant même qu'il conserve toute sa force, je dirai que cet édit a détruit la société telle qu'elle existait; que sans doute il faudrait une loi pour lui rendre une existence semblable, mais que ce qui était autrefois ne ressemble nullement à ce qui est aujourd'hui.

La loi de 1790 a supprimé les ordres monastiques et les vœux perpétuels: même réponse.

Le décret de 1804 a frappé les agrégations non autorisées: mais ce décret n'a reçu qu'une exécution imparfaite, et a fini par tomber en désuétude.

Avant comme après la restauration, on a vu s'établir et exister seulement de fait un grand nombre de congrégations et de communautés religieuses de femmes qui n'ont jamais été inquiétées.

De là une double classe de ces établissements: les uns ont pris naissance et ont continué sous une espèce de tolérance, d'autorisation tacite, sans participer aux droits civils; les autres ont été expressément autorisés par décret, ordonnance ou loi, et sont admis à la jouissance de ces droits.

Qu'a fait la loi de 1817? Elle n'a fait que déterminer les avantages corporels dont jouirait tout établissement ecclésiastique reconnu par la loi.

Qu'a fait la loi de 1825? Elle a fixé les conditions et les formalités auxquelles seraient soumises les congrégations et communautés de femmes qui voudraient demander et obtenir l'autorisation. Mais ni l'une ni l'autre de ces lois n'ont inquiété ceux de ces établissements qui se contenteraient de leur existence de fait.

Revenons un instant sur les principes et les faits. Une maxime qui sort de l'ensemble de toute notre législation comme de l'esprit dominant du siècle où nous vivons, c'est qu'on doit tenir pour licite aux yeux de la loi tout ce qui n'est pas nettement défendu par la loi. On ne saurait se prévaloir de quelque disposition ambiguë; la liberté n'est restreinte que par une limite bien clairement déterminée. Or je cherche en vain une loi positive, d'une autorité indéclinable, qui soit opposée à l'état d'ecclésiastique français exerçant des fonctions que les évêques ont cru devoir leur confier, et placés, comme tous les Français sous la surveillance de l'autorité publique, qui prend à leur égard toutes les mesures convenables. Ici, le seul principe, c'est qu'une maison de jésuites ne pourrait être autorisée légalement par une simple ordonnance, mais que pour cela une loi serait nécessaire.

Il resterait à examiner si toutes les lois qu'on allègue contre eux, et qui sont antérieures à la restauration de la monarchie, ne se trouvent pas abolies par les articles 5 et 6 de la Charte. Mais le temps ne me permet pas de traiter cette grande question.

Je laisse maintenant à la sagesse de la noble chambre de juger si elle doit adopter les conclusions du docte rapporteur de sa commission. Toutefois il lui semblerait-il pas plus convenable de passer à l'ordre du jour pour témoigner hautement combien elle impute une attaque si injuste, si violente, dirigée contre les ministres de la religion de l'Etat.

DISCOURS VI,

Prononcé à la Chambre des députés, dans la séance du 18 mai 1827,

A L'OCCASION DU BUDGET.

Messieurs,

Pourquoi faut-il que nous soyons obligés de revenir encore cette année sur ces éternelles accusations intentées au clergé, et qui sont tellement usées que, même avec de l'esprit et du talent, il est assez difficile de les rajeunir?

Ecoutez les accusateurs: ils vous diront que le clergé est sans cesse animé d'un esprit de domination et d'envahissement qui se manifeste de toutes les manières. Ces prédications, dictées par un zèle violent et persécuteur, ces lettres pastorales où l'on tente d'empiéter sur le domaine de l'autorité civile, ces missionnaires ambulants qui portent le trouble dans les cités et dans les campagnes, ces longues et pompeuses processions où les prêtres semblent traîner à leur char de triomphe les populations entières, ce jubilé qu'on semble avoir fait venir de Rome tout exprès pour alimenter le feu déjà si ardent de l'enthousiasme religieux; tels sont, dit-on, les instruments de l'ambition du clergé.

Que dirons-nous encore de cette multitude de communautés religieuses qui couvrent la France entière, menacée de n'être plus qu'un cloître, après n'avoir été naguère qu'un camp militaire? Déjà il existe à Paris deux cents couvents dont l'établissement a dû coûter cent millions; qui nous répondra qu'une partie des trésors de l'Etat n'est pas versée sur des établissements qui en sont indignes? Mais aussi, pourquoi un ecclésiastique à la tête des affaires du clergé et de l'instruction publique? Ne croira-t-il pas qu'il faut laisser le peuple dans l'ignorance pour mieux le gouverner? Un prêtre est toujours prêtre avant tout; il est sous l'influence du clergé; s'il est évêque, il a prêté serment de fidélité au pape: n'y a-t-il pas là de quoi faire concevoir de vives alarmes?

Voilà, Messieurs, ce que l'on a dit, ce que l'on dit encore, et ce que l'on dira, je le sais, malgré tous mes efforts. Du moins, la vérité ne sera pas restée captive dans mon cœur; elle aura retenti dans cette enceinte avec une juste liberté; descendue de

cette tribune, elle sera portée dans la France entière : puisse-t-elle consoler ceux que j'ai à défendre, en éclairant ceux qui les accusent!

Peut-être, Messieurs, toutes ces accusations contre le clergé trouveraient-elles leur réfutation dans ces seules paroles de l'orateur romain : Vous me combattez par de vagues rumeurs ; moi je vous demande de solides raisons : *Rumoribus mecum pugnas, ego autem a te rationes requiro* (420). Venons au détail.

Prenons garde, Messieurs, de confondre l'autorité légitime du clergé avec celle qui ne le serait pas, et n'allons pas le dépouiller de son divin apanage, sous prétexte qu'il ne faut y voir qu'une orgueilleuse domination. Le caractère propre du sacerdoce, c'est le zèle éclairé, courageux, perpétuel, pour les intérêts de la religion, dont le ciel lui a confié l'enseignement et la défense. Oui, le premier devoir d'un pasteur, c'est de catéchiser, d'instruire, de faire aimer, pratiquer la religion, d'exposer les croyances sans mélange de vaines opinions, les préceptes en se tenant également éloigné du relâchement et du rigorisme, le culte en faisant sentir de quel esprit il doit être animé.

Sans doute le zèle doit être éclairé par la science, réglé par la charité ; il ne consiste ni dans les éclats d'un amour-propre irrité, ni dans des déclamations qui n'auraient d'autre mérite que celui de leur violence : mais s'il n'est pas emporté, il n'est pas pusillanime ; s'il doit épargner le vicieux, il ne doit pas trembler devant le vice. La charité la plus pure, la plus sincère, a quelquefois une sainte liberté, une sainte véhémence, qui a été connue de tout ce que l'Eglise chrétienne a eu de plus docte, de plus éloquent et de plus pieux à la fois, des Grégoire de Nazianze, des Chrysostome chez les anciens, des Bourdaloue et des Massillon chez les modernes.

Loin de nous cet esprit de domination qui se trahirait par des paroles fastueuses, par des manières hautaines, par des personnalités offensantes. Mais il est un ton, un langage d'autorité qui appartient au prêtre de la loi nouvelle, qui est la suite inévitable du céleste ministère qu'il remplit. Le pasteur ne se présente pas à son troupeau comme un *officier de morale*, comme un professeur de systèmes de son invention, mais comme l'envoyé de Dieu ; c'est là ce qui fait sa dignité et sa force : tout faible mortel qu'il est, il a le droit de dire, comme l'Apôtre : Je suis auprès de vous l'ambassadeur du divin fondateur du christianisme, *Pro Christo legatione fungimur*. (II Cor., V, 20.)

Qu'on ne vienne pas nous accuser d'être les ennemis de notre siècle, de chercher à le flétrir, de le calomnier en mettant au grand jour ce qu'il a de mauvais et cachant ce qu'il a d'estimable. Messieurs, dans tous les siècles, combien d'écrivains moralistes ont fait la censure souvent assez amère des

vices de leur temps dont l'effronterie les révoltait, plutôt que l'éloge de la vertu dont la modestie peut-être échappait à leurs regards! Leur en a-t-on fait un crime? Le poète romain était-il l'ennemi de sa patrie, lorsqu'il accusait ses contemporains de mettre la vertu après l'argent, *virtus post nummos*? Et cet autre satirique à mordante *hyperbole* a-t-il été regardé comme un mauvais citoyen, parce qu'il disait avec tant d'énergie : Plus redoutable que les armes, le vice a subjugué Rome et vengé l'univers vaincu par elle :

Sævior armis
Luxuria incubuit, victumque ulciscitur orbem?
(Juv., Sat. VI, 291.)

Sous le règne de Louis XIV, les orateurs qui ont le plus illustré la chaire chrétienne et dont les discours sont le chef-d'œuvre de l'éloquence française, se sont permis de faire les peintures les plus vives des désordres publics, des vices de la cour et de la ville : ils avaient pour auditeurs le grand roi et le grand Condé, et ces auditeurs-là avaient la courageuse bonne foi de dire : Il a fait son devoir, c'est à nous à faire le nôtre. Que si dans le temps présent un zèle immodéré laissait quelquefois échapper des paroles déplacées, la sagesse des premiers pasteurs aurait bientôt réprimé ces écarts. N'exagérons rien, mais tâchons de voir les choses comme elles sont.

Depuis treize années de restauration, que de lettres pastorales, de mandements, de circulaires, d'avertissements, sont partis des mains des évêques et ont été répandus dans les diverses contrées de la France! Hé bien, dans cette multitude d'écrits de tout genre, il en est trois ou quatre seulement qui ont fixé un moment l'attention de l'autorité. Nos quatre-vingts premiers pasteurs vivent paisiblement dans leurs diocèses ; ils les parcouraient, escortés de leurs douces et généreuses vertus ; ils répandent autour d'eux des consolations et des bienfaits ; leur langage est aussi sage que leur charité est sincère. N'importe, s'il fallait écouter de vaines allégations, on serait tenté de croire que ces quatre-vingts pontifes ourdissent ensemble une vaste conspiration contre l'Etat. Fut-il jamais reproche plus insignifiant ?

Trente mille ecclésiastiques remplissent journellement les fonctions de leur ministère au sein des villes et des campagnes ; sans cesse ils ont des relations avec les autorités locales, avec des citoyens de tout rang, de toute opinion. Or, je le demande, dans les circonstances difficiles où nous sommes placés, au milieu du choc et du tumulte de tant d'intérêts et de tant de sentiments divers, se pourrait-il que la paix ne fût jamais altérée ? que jamais il ne s'élevât aucun conflit de juridiction ? que jamais il ne se présentât aucune de ces affaires délicates, embarrassantes, faites pour diviser les meilleurs esprits ? Rien de semblable ne s'est vu dans aucun siècle ; il y aura des

querelles tant qu'il y aura des hommes. Je l'avouerai ingénument, Messieurs : obligé, comme ministre du roi, de m'occuper de questions relatives à des affaires temporelles ou mixtes qui concernent le clergé, je me suis trouvé bien souvent dans une grande perplexité, et j'ai très-bien senti comment des hommes timorés, et d'ailleurs très-pacifiques, avaient pu, de très-bonne foi, être partagés entre la crainte de souiller leur conscience par des concessions poussées trop loin et celle d'amener malgré eux quelque trouble passager par une résistance qui leur paraissait commandée. La paix complète, parfaite, n'a jamais régné sur la terre; les hommes ne sont pas des anges. Dans l'ordre civil, ne s'élève-t-il pas des conflits de prétentions contraires sur les préséances, la compétence, les limites des divers pouvoirs? Faudrait-il pour cela s'imaginer que la société civile se dissout? Qu'arrive-t-il? Un différend, je suppose, s'élève entre un maire et un desservant : dans d'autres temps, la querelle aurait bien pu ne pas franchir les limites du village où elle a pris naissance; aujourd'hui les trompettes de la renommée s'en emparent et la propagent en tous lieux. Ajoutez que très-souvent les faits sont altérés; même les mensonges les plus caractérisés se répandent de toutes parts. La faute d'un seul, si même il y a eu faute, devient celle de tous; la calomnie offusque les esprits de ses nuages, et voilà que d'un bout de la France à l'autre les prêtres sont présentés comme des usurpateurs. On sait qu'il n'existe plus pour eux de privilèges; qu'ils sont justiciables des mêmes tribunaux que le reste des citoyens, soumis aux mêmes lois; qu'ils sont étrangers à l'administration civile : n'importe, s'il fallait écouter leurs détracteurs, on dirait que tous les curés et tous les desservants se sont mis en insurrection armée, et qu'après s'être rendus maîtres, par violence, d'une partie de l'autorité temporelle, ils sont à la veille de la conquérir tout entière.

Poursuivons.

Les deux derniers siècles ont bien certainement été, pour l'Eglise de France en particulier, de véritables siècles de lumières. Que de savants, que d'éloquents, que de vertueux personnages je pourrais citer à ce sujet! Hé bien, dans le cours de ces siècles mémorables, on a pourtant vu des missions sans nombre, auxquelles, ainsi que je vous l'ai rappelé l'année dernière, a pris part tout ce qu'il y avait de plus docte et de plus vénérable dans le sacerdoce. On y a vu des plantations solennelles de croix, de pompeuses cérémonies qui attiraient la multitude et qui étaient commandées par des circonstances extraordinaires; des jubiléés tous les vingt-cinq ans, qui venaient imprimer un grand mouvement à tous les esprits. Cela empêcha-t-il les sciences et les lettres de prendre un essor prodigieux? Non, Messieurs; il suffit de nommer Descartes, Pascal et Bossuet. N'importe, on affecte de ne voir que de la barbarie dans ce qu'a vu se

pratiquer l'époque la plus civilisée qui fut jamais.

Je viens aux congrégations et communautés religieuses de femmes. Voici des faits très-positifs. Il existe en France 2800 établissements religieux de femmes, sur quoi, chose remarquable 2,200 s'étaient formés dans les douze dernières années qui ont précédé la restauration, et 600 seulement dans les douze années qui l'ont suivie. La presque totalité de ces établissements est consacrée, soit à l'instruction de l'enfance, tant pour les classes les plus obscures que pour celles qui sont plus élevées, soit au soulagement ou au service des pauvres et des malades. Ce n'est pas trop sur 38,000 communes que 2,800 établissements d'une nature si précieuse pour l'humanité. Les communes qui ont le bonheur d'en être en possession sont jalouses de les conserver, et celles qui en sont privées les appellent de tous leurs vœux. Y a-t-il là de quoi s'alarmer?

Mais pourquoi en a-t-il été si souvent question au *Bulletin des lois*? Messieurs, cela tient aux formes assez sévères qu'a prescrites, pour leur autorisation, la loi du mois de mai 1825.

Quand une congrégation, en vertu de cette loi, demande l'autorisation, il faut d'abord que ses statuts soient vérifiés au conseil d'Etat; il intervient alors une ordonnance qui en autorise l'enregistrement, et cette ordonnance doit être mise au *Bulletin des lois*.

Après l'enregistrement, intervient une seconde ordonnance pour l'autorisation définitive de l'établissement dont il s'agit, ordonnance qui paraît aussi au *Bulletin des lois*.

Ce n'est pas tout : chaque maison particulière faisant partie d'une association déjà reconnue ne peut être légalement reconnue elle-même que par une ordonnance royale, qui est rendue publique.

Enfin un établissement est-il autorisé? Qu'arrive-t-il presque toujours? C'est que la supérieure ou bien un membre de la communauté, qui possède sur sa tête les bâtiments et leurs dépendances, en fait l'abandon, ou plutôt la remise à cette communauté; et voilà, pour le dire en passant, ce qui explique toutes ces donations dont on fait tant de bruit. Or il faut encore ici une ordonnance royale qui est portée à la connaissance du public. C'est ainsi que les ordonnances sont bien plus nombreuses que les établissements qu'elles concernent.

Mais est-il bien vrai qu'il existe à Paris deux cents couvents, et que leur établissement a dû coûter cent millions? Messieurs, cela a été dit : mais cela prouve seulement qu'on peut avoir beaucoup d'esprit et se montrer à la guerre un habile capitaine, et avoir quelquefois tort à la tribune.

Sans doute on ne voudra pas appeler du nom de *monastère* ou *couvent*, ni ces petites réunions de sœurs de paroisses, servantes des pauvres ou institutrices gratuites des

enfants dans les divers quartiers de la capitale; ni ces autres réunions de filles de charité, logées, nourries dans les établissements publics auxquels elles sont attachées, tels que l'Hôtel-Dieu, l'hôpital Saint-Louis, celui des enfants malades, celui de la Charité, celui des Incurables, l'hôtel des Invalides. Et en vérité la demeure de ces sœurs hospitalières est si pauvre, leur habillement si grossier, leur nourriture si frugale, que pour en faire les frais il n'est pas nécessaire de compter par millions. Et combien existait-il dans Paris de couvents proprement dits, composés de quinze, vingt, trente religieuses vouées aux habitudes monastiques et vivant dans une retraite absolue? Messieurs, il en existe *trente-quatre*, et sur ce nombre, quatre ou cinq seulement se trouvent dans un état de prospérité temporelle, grâce à la générosité de la supérieure ou de l'un des membres de la communauté, favorisés des biens de la fortune. Tout le reste vit modestement d'économies et de privations, du fruit du travail journalier, ou des ressources que peut leur fournir un pensionnat plus ou moins nombreux; et ce que je viens de dire s'applique aussi à tous les départements de la France. Telle est l'exacte vérité.

Ne pensez pas que les deniers publics aient été détournés de leur destination pour aller enrichir des établissements non reconnus par l'Etat. Messieurs, au commencement de ce siècle, le capitaine fameux que la victoire plaça à la tête de la France, sentit le besoin de faire revivre ces congrégations si précieuses pour l'humanité souffrante, pour l'enfance et la vieillesse délaissée, ou pour l'éducation du premier âge; plusieurs de ces congrégations reçurent une sorte de dotation au budget de l'Etat. Depuis la restauration, il s'en est établi de nouvelles, et d'une immense utilité, comme celles qui ont pour but de former des maîtresses d'école pour les campagnes: or les seules qui aient été secourues sur les fonds de mon ministère sont celles qui étaient légalement reconnues; jamais le plus léger secours n'a été donné à celles qui ne l'étaient pas.

Maintenant, Messieurs, je le demande, à quoi peuvent aboutir tant d'exagérations, tant d'attaques irréfutées contre le clergé? à rien autre chose qu'à semer de fausses et dangereuses alarmes. Des bruits mensongers se répandent de bien des manières, et surtout par des écrits, sur les ministres des autels; le lecteur est naturellement crédule; à force de les entendre répéter, il finit par y croire; bientôt les esprits s'échauffent, on met l'imagination à la place de la raison, des fantômes à la place des réalités; l'égarement se communique, c'est comme une espèce d'épidémie morale. Voyez l'injustice et l'inconséquence de bien des écrits dirigés contre le sacerdoce. Chose étrange! d'un côté on veut que le clergé soit calme, en paix avec tout le monde, toujours mesuré dans sa conduite comme dans ses discours: rien de mieux; c'est son devoir. Mais d'un autre côté qu'a-t-on fait? précisément tout ce qu'il

fallait pour désoler sa patience, pour l'indisposer et l'aigrir, s'il était possible. On l'insulte, on le menace, on le signale comme un ennemi. La satire et la calomnie le livrent tour à tour à la haine et à la dérision publique; on fait revivre, peut-être sans y penser, ces jours de funeste mémoire où l'on préférait aux supplices par les outrages. Certes, c'est bien ainsi qu'on persécute et qu'on opprime; ce n'est pas ainsi qu'on rapproche, qu'on gagne les esprits.

On veut que le clergé s'attache à nos institutions politiques: rien de mieux encore, nous serons les premiers à en donner l'exemple. Mais si un esprit ennemi vient faire de nos institutions un instrument de servitude contre cette portion de citoyens français à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, outrager la religion catholique et ses ministres au nom de la tolérance, traiter de superstitions les devoirs les plus anciens, les plus universels, les plus sacrés de la piété chrétienne, appeler fanatisme le zèle d'ailleurs le plus légitime; si l'on veut que le prêtre soit dans le temple comme une idole qui a des yeux pour ne pas voir et une langue pour ne rien dire; que son ministère soit sans dignité, sans considération, sans influence, même dans les choses spirituelles qui sont de son domaine; si l'on veut, à force de nous entourer de soupçons et de méfiances, faire de nous une classe de *suspects*, en attendant qu'on puisse en faire une classe d'ilotes, je ne verrai là qu'une intolérance cruelle, et si c'est ainsi que l'on entend nous prêcher l'amour de nos institutions, je demanderai ce que l'on ferait donc si l'on voulait travailler à les rendre odieuses.

Souvent j'ai eu le cœur flétri de cet inique, de ce barbare langage; j'aime à exhaler mes plaintes douloureuses devant vous, Messieurs, qui savez peser dans la balance de l'équité les hommes et les choses; devant vous qui, ne flottant pas au gré des passions mobiles de la multitude, rappelez par votre noble indépendance cette parole d'un ancien :

Nec sumit aut ponit secures
Arbitrio popularis auras.

(Hor., *Od.* III, n, 19.)

Je poursuis la discussion. Après quelques paroles où il se montre bienveillant pour la personne du ministre qui est en ce moment à la tribune, un orateur s'est montré plus sévère envers lui sous le rapport des fonctions publiques qu'il remplit; il voit avec inquiétude un ecclésiastique chargé d'un portefeuille et admis dans les conseils du roi.

Je dirai d'abord, comme chef de l'instruction publique, que, dans nos écoles, ce sont les mêmes études, les mêmes méthodes, les mêmes exercices, la même discipline qu'avant notre administration; qu'en marchant sur les traces de nos illustres prédécesseurs, nous avons vu quelques branches de l'enseignement prendre un utile accroissement, comme celles de l'histoire, de la géographie, de la langue grecque. Quelle est la ville en

Europe qui possède des cours publics plus brillants, plus nombreux, plus fréquentés par des étrangers, que les cours de physique, de chimie, de belles-lettres, faits à Paris par les professeurs de l'université ?

J'ajouterai que les collèges royaux, loin de déperir, sont dans un état de prospérité véritable ; que, loin d'avoir diminué, le nombre des élèves internes ou externes s'y est accru d'une manière sensible ; j'en dirai autant des collèges communaux. C'est par erreur que le contraire a été mis en avant. Ceux qui se seraient figuré ou que le corps enseignant est menacé dans son existence, ou que l'on pourrait s'en passer, se trompent également. C'est mon opinion, d'autant plus ferme quelle est plus réfléchie.

Craindrait-on qu'un ecclésiastique fût ennemi de l'instruction primaire ? Ce serait un bien étrange préjugé. Cette instruction sagement dirigée est un bienfait immense ; dans tous les temps le clergé l'a comprise. Non-seulement il a toujours conservé précieusement le feu sacré des sciences et des lettres ; non-seulement, imitant en cela les pontifes romains, les diverses églises de l'Europe ont fait des efforts inouïs pour ranimer le flambeau des lumières dans les classes élevées ; mais encore elles n'ont rien négligé pour en faire arriver quelques étincelles jusqu'aux classes les plus obscures.

Dans le XII^e siècle, un concile de Latran, sous la direction d'un grand pape, ordonna que, pour que les pauvres ne fussent pas privés de toute instruction, il y aurait dans chaque cathédrale un ecclésiastique chargé de les instruire ; le nom d'écolâtre était donné à celui qui était préposé au gouvernement des petites écoles. Il y a deux siècles qu'il se forma en Italie une congrégation connue sous le nom de *clercs réguliers des écoles pies*, qui avait pour but d'instruire les enfants et surtout ceux des pauvres. Pour parler de notre France, à qui a-t-elle dû la création de ces frères des Ecoles chrétiennes, si chers aux villes qui les possèdent et que dédaigne peut-être un orgueilleux savoir ? C'est à l'abbé de la Salle, chanoine de Reims. Vivement affligé de voir une multitude d'enfants livrés à l'ignorance, à l'oisiveté et aux vices qu'elles entraînent, il conçut le dessein de former une société de maîtres d'école, et, à travers des obstacles sans nombre, il vint à bout de les établir. J'ai étudié leurs livres, j'ai examiné leurs méthodes ; plus d'une fois même j'ai assisté à leurs classes pour être témoin de leur manière d'enseigner, et je ne rougirai pas d'avouer que je me range parmi les admirateurs de ces bons frères, qu'on affecte quelquefois d'appeler les *frères ignorants*.

Et cette multitude de sœurs de charité, disséminées dans les villes et les campagnes, qui instruisent les enfants de la dernière classe de la société, à qui sont-elles redevables de leurs statuts, du régime qu'elles suivent dans leurs écoles ? à des ecclésiastiques. Il faut placer avant tous saint Vincent

de Paul, qui joignait au cœur d'un chrétien la tête d'un législateur.

On nous dit qu'un prêtre doit se ressentir de ses habitudes, qu'il est prêtre avant tout. Eh bien ! Messieurs, tant mieux ; plus il sera pénétré de l'esprit de sa profession, plus il sera fidèle à tous ses devoirs, et plus il sentira qu'il doit honorer son caractère par le désintéressement, la modération et le courage tout à la fois ; oui, plus il sera prêtre et plus il sera citoyen. Ne faut-il pas qu'un militaire soit militaire, que le magistrat soit magistrat ? Que penserait-on d'un capitaine qui ne mettrait pas avant tout la discipline, la bonne tenue, la réputation, la gloire du corps qu'il commande ? Mais cela ne l'empêchera pas d'être fidèle à son pays, à son roi, à tous les devoirs de la vie domestique et civile.

On dit que le prêtre qui se trouvera à la tête des affaires, ne pourra pas se défendre de l'influence du clergé. Le ministre ne doit être esclave de personne ; il ne doit l'être que de sa conscience. Mais si cette influence était sage, éclairée, pourquoi s'en défendrait-il ? Le magistrat ne consulte-t-il pas le magistrat ? A-t-on accusé Lamoignon ou d'Aguesseau d'être sous le joug de la magistrature, parce que, pour la rédaction de leurs célèbres ordonnances, ils s'aidaient de ce qu'elle avait de plus expérimenté et de plus éclairé dans la jurisprudence ?

On dit qu'un évêque fait serment de fidélité au pape, et que cela seul peut le rendre suspect. Messieurs, dans l'univers catholique il n'est pas d'évêque qui ne reçoive sa mission spirituelle de Rome, et qui, le jour de sa consécration, ne signe une formule dans laquelle il professe envers le saint-siège l'obéissance voulue par les canons de l'Eglise universelle ; mais ce serment est si peu exclusif de ce que chacun doit à son pays dans l'ordre civil et politique, que la formule de l'obéissance jurée au saint Père par les évêques français se termine ainsi : « J'y souscris d'autant plus volontiers que je suis plus certain qu'elle ne déroge en rien à la fidélité que je dois au roi et à ses successeurs légitimes. » Messieurs, Bossuet et le cardinal de La Luzerne avaient souscrit à cette formule, ce qui n'empêcha pas le premier de rédiger la déclaration de 1682, et n'a pas empêché le second de la défendre dans un savant ouvrage.

Je placerai ici une réflexion importante. Le Saint-Siège connaît fort bien quelles sont nos maximes françaises ; il sait combien, en particulier, est sacrée pour nous celle qui proclame l'indépendance pleine et entière de la puissance temporelle dans les matières de son ressort sous toutes les formes de gouvernement, indépendance que vient de professer si hautement une Eglise catholique étrangère, celle d'Irlande ; il sait que, si, pour me servir des expressions de Bossuet, nous lui sommes unis par *le fond de nos entrailles* dans les choses de la foi, c'est-à-dire dans les dogmes définis et proposés à croire par l'Eglise universelle, nos théologiens dif-

fèrent d'avec ceux de l'Italie dans des choses d'*opinion*, abandonnées à la dispute des écoles. L'immortel Pie VI n'ignorait pas que l'épiscopat français, au commencement de la révolution, était fidèle aux traditions de ses prédécesseurs, et que la très-grande majorité de ses membres, élèves de la Sorbonne, en avaient professé la doctrine dans leurs thèses publiques; et toutefois, dans son bref très-solennel de 1791, il fait un éloge magnifique de l'Eglise de France, en lui donnant la qualification d'*Eglise gallicane*.

Son successeur, de sainte mémoire, dans une allocution en plein consistoire, du 26 juin 1803, après avoir rappelé les témoignages touchants de piété filiale qu'il avait reçus du peuple français, ajoute : « Que dirons-nous du très-illustre clergé de l'*Eglise gallicane*? *Quid autem de præclarissimo Ecclesie gallicanæ clero dicemus?* Nous avons cru devoir lui départir les louanges qui lui sont dues devant l'Eglise tout entière : *Debitis illum laudibus coram universa Ecclesia ornandum a nobis esse merito judicavimus.* »

Telle est donc l'union intime et profonde de l'Eglise de France avec l'Eglise romaine, centre de la catholicité; et quand nous entendons les souverains pontifes célébrer ainsi, à la face de l'univers, ce qu'ils appellent eux-mêmes l'*Eglise gallicane*, que penser de quelques esprits singuliers qui repoussent jusqu'à cette dénomination, lancent des anathèmes contre nos évêques et la Sorbonne, et ne craignent pas de regarder comme ennemie et presque séparée du Saint-Siège, une Eglise que le Saint-Siège chérit et préconise comme une des plus belles parties de la chrétienté?

On a paru étonné que la nomination des aumôniers des troupes de terre et de mer ne soit pas dans les mains du ministre des affaires ecclésiastiques, mais dans celles du grand-aumônier de France. Messieurs, qu'on se repose pour cela sur celui qui, rehaussant un grand nom par de grandes vertus, s'en trouve chargé suivant l'usage; car il faut bien savoir que ce qui se pratique à ce sujet s'est pratiqué dans l'ancien régime, et ensuite dans le nouveau, sous les divers ministères qui ont précédé le nôtre, à commencer par celui de l'homme de talent qui, le premier, en France, s'est appelé *ministre des cultes*.

Messieurs, ce n'est pas avec des exagérations, mais avec du bon sens, que se règlent les choses humaines. Evitons de semer dans nos discours des paroles qui pourraient ranimer des feux mal éteints; craignons d'ébranler ce qu'on désire de maintenir, et même de renverser l'édifice en ruinant ses fondements. Heureusement, il est aujourd'hui

en France un sentiment commun à tous : c'est un amour immense de repos; c'est un désir profond de conserver ce qui est. Pour nous, nous aimons à ne voir dans l'ordre actuel que l'ancienne monarchie, rajeunie sous des formes nouvelles.

Mais qu'on ne s'y trompe pas, si la légitimité n'est pas le despotisme, la charte n'est pas la démocratie. Il ne faut pas plus de flatteurs des peuples que de flatteurs des rois. Ayons le courage d'envisager la société telle que le temps l'a faite; jeunes et vieux Français, montrons plus d'indulgence les uns pour les autres. Que les Français de l'ancien temps aient quelque peine à se plier à nos formes actuelles; que ceux qui ont marché paisiblement avec l'ancienne monarchie s'accommodent moins aisément des allures de la nouvelle, cela est naturel; mais il faut qu'ils comprennent bien qu'il est des choses passées pour toujours, et que ce n'est pas avec des regrets qu'on peut ranimer la poussière des tombeaux.

Je conçois aussi qu'une jeunesse ardente, dont l'expérience n'a pas mûri la raison, frappée de ce qui est, ne le soit pas de ce qui n'est plus, et qu'elle n'estime pas assez les générations qui l'ont précédée. Mais il faut lui dire que personne ne peut avoir la pensée de donner au xix^e siècle les institutions, les lois et les mœurs du xiii^e; qu'à la vérité les nations ne remontent pas plus le fleuve des âges que les individus ne remontent le fleuve de la vie; mais que toutefois, pour les régénérer, la sagesse a fait un devoir à tous les législateurs de consulter les traditions, les habitudes, le caractère national; qu'il ne s'agit pas de rétrograder, mais de *renouer la chaîne des temps*; mais de s'appuyer sur le passé pour s'élançer avec plus d'assurance vers l'avenir; il faut rappeler à la jeunesse qu'une race de rois qui a régné huit siècles sur la France, en lui procurant autant de gloire civile, militaire et littéraire, qu'aucun autre peuple en ait jamais obtenu, n'a pas dû manquer de génie, de vaillance et de sagesse, et que c'est à ses constants efforts que nous devons les progrès et le perfectionnement de cette civilisation dont nous jouissons aujourd'hui.

Nous savons bien que, malgré toutes les vicissitudes, le sol de la France ne saurait périr, que la France ne deviendra pas un désert inhabité, qu'elle ne manquera ni de bras pour l'agriculture, ni de bras pour les arts de l'industrie : mais aussi la France libre, tranquille, heureuse, périrait le jour où les Français ne confondraient plus dans leurs sentiments la patrie et le roi, le roi et la patrie.

DISCOURS DIVERS.

DISCOURS I^{er}.

POUR LA POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE L'ÉGLISE DU TEMPLE (421).

N'approchez pas de ces lieux sans donner quelques marques de respect et de crainte;... car elle est sacrée, la terre que vous allez fouler aux pieds... Oui, elle est sacrée, et par les infortunés inouïs, et par les vertus héroïques dont elle a été le témoin au temps de nos discordes impies, comme elle l'est aussi par la sainteté de ces filles du désert, de ces anges mortels qui l'habitent maintenant. C'est en ce lieu qu'a gémi, qu'a essuyé les traitements les plus barbares ce que la terre pouvait avoir de plus digne de sa vénération et de son amour; c'est en ces lieux qu'ont été livrées à d'inexprimables angoisses les plus augustes victimes des fureurs populaires. O jours de sang et de larmes! O scènes déchirantes et cruelles! Forfaits à jamais lamentables, que je n'ose même rappeler, que tout cœur français voudrait effacer de son souvenir comme des pages de notre histoire! Mais non, nous sommes condamnés à en porter éternellement la honte dans la postérité.

Du moins, la religion a eu la gloire d'avoir fait tout ce qui était en elle pour les expier, pour réconcilier le ciel avec le peuple qui a eu le malheur de se rendre coupable. Ce monastère, qu'est il autre chose qu'un monument expiatoire de tous les sacrilèges excès qui ont souillé la France, de tous les noirs attentats qui ont été commis contre la majesté de Dieu et celle de nos rois? C'est ici que, nuit et jour, gémissent au pied des autels des vierges sacrées, victimes innocentes et volontaires d'iniquités qui ne sont pas les leurs; c'est ici que la prière, les jeûnes, les veilles, les austères observances, les soupirs de cœurs contrits et humiliés ne cessent de monter, comme un encens d'agréable odeur, vers le trône de la justice, mais aussi de la clémence éternelle, pour en faire descendre sur la famille royale, sur la France entière, la grâce et la miséricorde; c'est ici que se forme un essaim de jeunes chrétiennes, qui, nourries dans l'amour de leur Dieu et de leur roi, porteront un jour dans le siècle les vertus et les sentiments qu'elles auront puisés dans ce saint asile. Ainsi la reli-

gion se venge de ses ennemis, en expiant le passé, en sanctifiant le présent, en préparant l'avenir.

Voyez comme, dans cette cérémonie dont elle est l'âme, tout est noble et touchant! Au lieu d'un simple oratoire qui lui était consacré dans un espace trop étroit (422), un temple s'élève, plus digne d'elle, sous les auspices de la Reine des cieux, de celle qui est si particulièrement la patronne de la France et de la race de nos rois. Il doit être érigé sous l'invocation du saint monarque, père des Bourbons, qui, du haut des cieux, veille encore sur ses enfants et sur son peuple. Et à qui cette capitale devra-t-elle ce monument de piété chrétienne? A la munificence d'une servante de Jésus-Christ, illustre par sa naissance, plus illustre encore par ses vertus, qui, cachant le beau nom de Condé sous l'humble dénomination de Sœur de la Miséricorde, est venue ensevelir dans la solitude tout l'éclat et toutes les grandeurs du siècle. Au nom de qui est posée la première pierre du saint édifice? Au nom de ce que le malheur, le courage, la bonté, ont de plus touchant, comme la France de plus cher, au nom de l'auguste orpheline du Temple. Ah! sans doute elle serait bien capable de fixer d'un œil ferme les ruines du palais de ses pères, et même les lieux qui n'auraient été que le théâtre de ses propres douleurs; mais ne demandons pas à sa piété filiale de revoir des lieux où ses bienheureux parents ont tant souffert. Qu'il nous suffise qu'elle nous console de son absence par une si fidèle et si digne dépositaire de ses sentiments et de ses pensées. Si le pasteur, également chéri et vénéré, qu'une Providence toute miséricordieuse avait réservé au siège du glorieux saint Denis, n'a pu satisfaire aux désirs de son cœur; s'il n'est point ici pour lever ses mains vénérables sur cette enceinte et la bénir, il est en quelque sorte présent par un autre lui-même, par ce prélat qui doit un jour hériter de son amour pour nous comme de notre amour pour lui.

Pontife du Seigneur, appelez toutes les bénédictions du ciel sur les fondements de cet édifice sacré! Que par vos mains la religion lui imprime son caractère de stabilité et de durée, et que ce monument de la piété de Louise de Condé traverse les siècles,

première pierre de l'église, qui fut posée, au nom de *Madame*, duchesse d'Angoulême, par madame la vicomtesse d'Agout. Cette cérémonie devait inspirer l'abbé Frayssinous, et il prononça, en effet, avec la vive éloquence qui lui était propre, un discours qui a été imprimé dans la *Vie de S. A. S. Madame la princesse L.-A. de Bourbon-Condé*.

(422) En attendant que l'église fût achevée, on disait la messe dans une pièce où Louis XVI avait été enfermé, le 15 août 1792, avant d'être conduit à la tour.

(421) L'abbé Frayssinous avait succédé à M. d'As-tros, devenu évêque de Bayonne, en qualité de supérieur du monastère du Temple, fondé par la princesse Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé, religieuse bénédictine de l'Adoration perpétuelle du très-saint sacrement. Cette princesse s'occupait avec zèle de la construction de l'église extérieure du monastère, dont elle était la fondatrice et la première supérieure. La santé du cardinal de Périgord, archevêque de Paris, l'ayant empêché de se rendre au Temple, M. de Quelen, archevêque de Trajanople, son coadjuteur, y vint, le 28 mai 1821, pour bénir la

comme les monuments que la piété de saint Louis consacrait, il y a six cents ans, au bien de la religion et de l'humanité!

DISCOURS II.

POUR LA DISTRIBUTION DES PRIX DU CONCOURS GÉNÉRAL (123.)

C'est pour la première fois, dit-il, que j'ai l'honneur de présider cette fête littéraire, qui se renouvelle tous les ans, et de me voir à la tête d'une assemblée qui se compose de l'élite de la jeunesse française, comme de l'élite des maîtres dans l'enseignement. Jamais je n'ai mieux senti qu'en ce moment tout ce que le poste que j'occupe a d'honorable et d'élevé, tout ce qu'il impose d'obligations et de sollicitudes, tout ce qu'il promet de succès pour prix de généreux efforts.

Le premier devoir, comme le vrai bonheur du corps enseignant, c'est de faire fleurir à la fois les bonnes mœurs et les bonnes études, et de former, pour le bien de tous, des hommes qui se fassent remarquer par l'heureuse alliance du savoir et de la vertu.

Un jour viendra, Messieurs, que, par vos discours, vos exemples, vos fonctions, vous devrez concourir à l'affermissement, au triomphe, de tout ce qui est cher à des cœurs chrétiens et français. La foi de nos pères, le sang de Henri IV, nos lois protectrices, fruit d'une clairvoyante sagesse, trouveront dans vous d'illustres défenseurs; et c'est ainsi que, poursuivant sa nouvelle carrière de gloire et de prospérité, la France, par son influence morale et littéraire, sera ce qu'elle doit être, la reine du monde civilisé.

Oui, jeunes élèves, j'aime à voir dans vous les espérances de ma patrie; plus tard, vous en serez l'ornement et le soutien; il ne s'agit que de préparer l'avenir dans le présent. Si vous sortez des mains de ceux qui sont préposés à votre éducation, religieux, instruits, appliqués, pénétrés de l'amour de l'ordre et de la justice, quel heureux ascendant n'aurez-vous pas sur vos contemporains!

Messieurs, je suis trop l'ami de la jeunesse pour en être le flatteur: depuis vingt ans, je lui ai fait entendre des vérités utiles, quelquefois sévères; et toutefois, je puis le dire, je n'en ai jamais recueilli que des témoignages de gratitude, parce qu'elle a bien senti que je lui parlais un langage plein d'affection comme de franchise.

Ce que j'ai été, je le serai toujours. D'autres, plus adroits que moi, pourront bien essayer de caresser dans vos jeunes cœurs l'amour si vif de l'indépendance. Moi, j'aurai le courage de vous parler de vos devoirs, pour vous rendre capables d'exercer un jour des droits sans danger pour vous comme pour vos semblables. Chaque chose a son temps; ne précipitons rien; semons pour recueillir; et ne demandons pas les fruits de l'automne à la saison des fleurs.

(123) L'évêque d'Hermopolis présida pour la première fois en qualité de grand maître de l'Université, la distribution solennelle des prix du concours

DISCOURS III.

AU ROI.

Prononcé à l'occasion du renouvellement de l'année, le 1^{er} janvier 1823.

Sire, organe de l'Université royale, je viens offrir à Votre Majesté le tribut de sa vénération et de son amour. Heureuse par vous, Sire, la France écoute son intérêt autant que sa reconnaissance, lorsqu'elle adresse au ciel des vœux ardents pour la conservation d'une vie qui fait son bonheur. Oui, Sire, sous votre sceptre paternel, tout a pris une face nouvelle: les vents des passions orageuses se sont apaisés, et plus calmes, les Français ont compris que les deux ancrés de salut pour la patrie étaient la religion et la légitimité. Pour nous tous, Sire, à qui l'éducation de la jeunesse est confiée, nous lui apprendrons par nos leçons, et plus encore par nos exemples, à révéler, à chérir dans votre personne sacrée le père du peuple comme le père des lettres, et à répéter ces paroles sorties d'un cœur français: *Vive le roi longtemps, et les Bourbons toujours!* — Je suis sensible aux sentiments que m'exprime l'Université, répondit Louis XVIII. Je vous exhorte surtout à former de bons chrétiens, car c'est là la base de tout le bonheur de ce monde.

DISCOURS IV.

POUR L'INSTALLATION DE LA NOUVELLE FACULTÉ DE MÉDECINE.

Prononcé le 10 mars 1823.

Messieurs, en paraissant au milieu de vous, je ne puis qu'éprouver un sentiment de douleur et de joie tout ensemble. Le souvenir du passé m'afflige, la vue du présent me console: j'ai respecté le pouvoir quand il a frappé; je le bénis quand il relève, et je me sens heureux d'être l'instrument de la restauration.

Il était digne, Messieurs, d'un gouvernement réparateur, d'un monarque ami et protecteur si éclairé des sciences et des lettres, de reconstruire l'édifice sur un dessein plus vaste et plus régulier à la fois. Ici, je pourrais bien en appeler sans crainte au témoignage de ceux qui sont versés dans ces sortes de matières; ils me répondraient, j'en suis sûr, que les mesures adoptées doivent contribuer puissamment à fortifier les études comme la discipline; à donner au talent plus d'essor et plus d'éclat, et porter à la tête de l'enseignement des hommes éprouvés, en qui la science qui éclaire s'allie à toutes les qualités morales qui en garantissent l'usage.

Oui, les maîtres sentiront plus que jamais que la sagesse doit présider à leurs doctes leçons, pour en hannir ce qui ne saurait y être sans danger; qu'ils doivent, avant tout, respecter ces vérités sacrées, pleines d'immortalité, dans lesquelles la faible, la malheureuse humanité, puise sa force et ses

général, qui eut lieu le 19 août 1822, dans une des salles de la Sorbonne; il y parut en rochet et en mosette.

consolations, et qui sont pour le monde intelligent ce qu'est la lumière pour le monde matériel, un principe de vie et de fécondité.

Oui, les élèves sentiront, à leur tour, tout ce que la noble profession à laquelle ils aspirent exige de connaissances, de probité, de délicatesse, même de courage, pour être exercée dignement; combien il leur importe de fermer l'oreille à ces apôtres d'impiété séditeuse, qui ne flattent la jeunesse que pour l'égarer, et de se plier de bonne heure à de louables habitudes qui puissent leur concilier l'estime et la confiance des familles.

Il se peut, Messieurs, que, parmi ceux qui, très-jeunes encore, sont moins versés dans l'histoire de l'esprit humain, plusieurs soient imbus de préjugés contre le sacerdoce, et tentés de nous accuser d'être les ennemis du savoir. Toutefois, s'il faut le rappeler en passant, qui donc a fait des efforts inouis pour dissiper les ténèbres de la barbarie, pour conserver, reproduire, répandre les trésors scientifiques et littéraires de l'antiquité? C'est incontestablement le clergé. Même il fut un temps où l'art de guérir, sous le nom de physique, comptait parmi les ministres des autels d'habiles docteurs, et était enseigné par eux.

Qu'est-ce donc que la religion doit redouter, Messieurs? Ce n'est pas la science; c'est bien plutôt le faux savoir, qui juge sans connaître; ce n'est pas la véritable liberté; c'est la fausse indépendance, qui ne veut avoir de maître ni au ciel ni sur la terre: ce ne sont pas les nobles penchants du cœur; ce sont ces passions désordonnées, maladies de l'âme, qui troublent la raison, et en ofusquent les lumières. Dans les trois derniers siècles, que de grands hommes, même parmi ceux dont la mémoire doit être ici plus vénérée, et qui semblaient posséder tous les trésors des connaissances humaines, tels que les Boerhàve et les Haller, ont abaissé leur esprit devant la hauteur des vérités saintes! Comme eux, cultivons les sciences avec ardeur, et soyons assez raisonnables pour ne les estimer que par leur bon usage.

Après avoir étonné, effrayé l'Europe par ses écarts, la France est appelée à lui donner le salutaire exemple du retour à toutes les saines doctrines. Qu'elle apprenne de nous à ne pas séparer ce qui doit être uni pour le bien de tous, et que, si le savoir doit éclairer la vertu, la vertu doit régler le savoir. Heureuse alliance, que nous sommes fondés à nous promettre de ceux qui nous entendent! Ainsi, elle prospérera, elle jettera même un éclat nouveau, cette école depuis longtemps célèbre dans le monde entier; et l'on verra toujours se former dans son sein des hommes faits pour en perpétuer, pour en augmenter la glorieuse renommée.

DISCOURS V.

AU ROI, POUR L'ANNIVERSAIRE DU RÉTABLISSEMENT DE LA ROYAUTE EN FRANCE.

Prononcé le 3 mai 1823.

Sire, il doit vivre à jamais dans nos an-

nales, le jour qui, en rendant à cette capitale l'héritier de soixante rois, sembla recommencer la monarchie française.

Lorsque, après de si longs désastres, Louis le Désiré vint apparaître à nos yeux attendris, son peuple le salua avec transport, comme le père de la patrie, le réparateur de ses maux passés, et le fondateur de son avenir.

Sire, Votre Majesté n'a pas trompé ses hautes destinées: délivrée par vous des excès de la licence et de la tyrannie sa compagne inséparable, la France a pu respirer en liberté à l'ombre du trône antique et paternel des enfants de saint Louis.

Ce n'est pas que le génie du mal n'ait de temps en temps semé le trouble et la discorde, égaré la jeunesse, et pénétré même dans quelques-uns de ces modestes asiles consacrés à l'étude des sciences et des lettres; mais ce n'étaient là que les derniers bruits d'une tempête expirante.

Ce que les mauvaises doctrines avaient ébranlé, la religion, Sire, nous osons l'espérer, le raffermira de plus en plus. Elle a retenti dans le cœur de ceux qui sont chargés de l'éducation publique, elle a été entendue de nos écoles, des maîtres comme des élèves, cette parole sortie d'une bouche royale: *Je vous exhorte à former de bons chrétiens, c'est la base de tout le bonheur de ce monde.*

Oui, Sire, nous sentons que notre premier devoir, c'est de la faire régner, autant qu'il est en nous, cette religion qui, par ses croyances et la sainte autorité de ses préceptes, met un frein puissant à l'intempérance des esprits, et qui, en consacrant toutes les obligations domestiques et civiles, devient la garantie la plus ferme de la paix des familles, comme de la sécurité et du bonheur des Etats.

DISCOURS VI.

POUR LA DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX DU CONCOURS GÉNÉRAL.

Prononcé le 18 août 1823.

Messieurs, en jetant mes regards sur la nombreuse et brillante jeunesse réunie dans cette enceinte de toutes les parties de la France, je me sens pressé de me dire à moi-même, et de dire à tous ceux qui se trouvent ici chargés avec moi de l'éducation publique: Les voilà, ces générations naissantes destinées à renouveler les générations que le temps a moissonnées devant lui; voilà ceux parmi lesquels la Providence doit choisir un jour des ministres pour nos autels, des capitaines pour nos armées, des magistrats pour nos cours de justice, des orateurs pour nos tribunaux politiques, des hommes d'Etat pour les conseils de nos rois. Oui, nous avons en quelque sorte sous nos yeux l'avenir de la France; et, s'il en est ainsi, quelle tâche délicate, redoutable, nous est imposée à nous tous à qui la religion et la patrie ont confié de concert leurs plus chères espérances!

Depuis cent ans, Messieurs, on a beaucoup

écrit sur l'art d'élever, de former la jeunesse ; mais, il faut le dire, une erreur capitale s'est glissée dans bien des ouvrages sur cette matière : c'est d'avoir compté l'instruction pour tout, et l'éducation pour rien ; c'est d'avoir cru, ce semble, que tout était fait pour l'homme, pour la famille, pour la société, lorsqu'on avait initié le premier âge aux langues anciennes et modernes, au calcul, aux arts, aux sciences naturelles. On n'a pas assez compris que c'était peu d'éclairer l'intelligence, si l'on ne fortifiait en même temps la volonté ; que les lumières n'étaient pas la vertu ; que, malgré des connaissances très-étendues, très-variées, ornement de l'esprit, le cœur pouvait rester avec toutes ses faiblesses, et qu'il importait surtout de prévenir, d'armer d'avance la jeunesse contre les attaques du vice et des passions fougueuses.

Certes, l'erreur que je viens de signaler n'égara ni ce Fénelon, qui, dans l'éducation du duc de Bourgogne, se montra le modèle des instituteurs, en travaillant à former pour le trône un Télémaque chrétien ; ni ce Rollin, qui, dans ses ouvrages, a suivi de si près les grands écrivains du grand siècle. C'est sur leurs traces que doit se faire gloire de marcher le corps enseignant.

Sans doute que, dépositaires de toutes les saines traditions, nous devons être jaloux de perpétuer la littérature classique des trois plus beaux âges de l'esprit humain, ceux de Périclès, d'Auguste et de Louis XIV ; mais nous devons aussi savoir mettre avant tout ce qui donne la vie à tout, je veux dire ces vérités sacrées qui commandent, en les épurant, tous les sentiments légitimes, la piété filiale, l'amour de la patrie, la soumission aux lois, le respect du magistrat, et qui, en donnant à l'âme plus d'énergie et d'élévation, nourrissent les grands talents comme les grandes vertus ; car, pour l'observer en passant, jamais le flambeau du génie n'a jeté au milieu de nous une lumière plus abondante et plus vive que lorsqu'il s'est allumé au flambeau même de la religion : j'en appelle à Bossuet, dans ses *Oraisons*, et à Racine, dans son *Athalie*.

Ainsi, bien dirigée, l'éducation publique préparera des générations nouvelles, qui sauront conserver à la France la prééminence qu'elle a obtenue sur l'Europe entière, au point de lui donner sa propre langue. Messieurs, je suis trop Français pour ne pas mettre mon pays à la tête de tous les autres ; et qui de nous ne mettrait aussi à la tête de toutes les familles régnantes celle qui a donné Philippe-Auguste, saint Louis, Charles V, Louis XII, François I^{er}, Henri IV, Louis le Grand, et ce monarque qui, magnanime sur le trône comme dans l'infortune, mériterait bien d'être appelé *le Père des lettres*, s'il ne méritait un titre plus beau, celui de *Père de la patrie* ?

DISCOURS VII.

AU ROI.

Prononcé le 1^{er} janvier 1824 (423*).

Sire,

L'année qui vient de s'écouler a été si féconde en grandes choses, qu'elle suffirait seule pour immortaliser le règne de Votre Majesté.

Un fils de France, qui, sur les ordres du roi, s'avance à travers l'Espagne opprimée, en héros libérateur, et qui, par ses vertus, fait chérir la victoire à ceux-là même qu'il a domptés par la force ; une armée qui étonne l'Europe, moins encore par l'éclat de ses hauts faits que par la sévérité d'une discipline inouïe dans les fastes militaires ; un trône abattu glorieusement relevé ; la légitimité hautement vengée ; la paix du monde conquise dans une guerre sacrée, où l'humanité s'allie toujours à la plus brillante audace ; voilà, Sire, ce que le ciel nous a fait voir dans l'espace de quelques mois.

Grâce à la ferme et prévoyante politique de Votre Majesté, désormais puissante au dehors, calme au dedans, la France verra la trace des maux passés disparaître, ses lois s'affermir, et les doctrines de licence et d'impiété, causes de tant de désastres, tomber dans le discrédit. Eclairés par l'expérience, les pères sentiront plus que jamais le besoin de donner à leurs enfants l'exemple du dévouement à la foi comme au trône de saint Louis, et l'éducation domestique préparera les voies à l'éducation publique. C'est alors que, toujours secondés par les familles, les dépositaires de l'enseignement travailleront avec succès à former des générations chrétiennes et monarchiques ; et qu'après avoir été fortifiée dans les sentiments de la religion et de l'honneur, la jeunesse sortira de nos écoles digne de tous les biens que lui assure dans l'avenir votre royale sagesse. Vivez, Sire, pour être témoin de cette complète régénération qui sera votre ouvrage, et pour recueillir de plus en plus les bénédictions des peuples soumis à votre sceptre paternel.

DISCOURS VIII.

POUR LA DISTRIBUTION DES PRIX DU CONCOURS GÉNÉRAL.

Prononcé le 16 août 1824.

Messieurs,

Il suffit de promener ses regards sur les murs de cette enceinte pour y rencontrer ce qu'il y a de plus capable de frapper vivement l'esprit et le cœur d'une studieuse jeunesse. Qu'y voyons-nous en effet ? Nous y voyons les images de ces hommes rares, qui, par leurs écrits immortels, ont été l'ornement et la lumière des nations et des siècles. Ici les plus illustres des philosophes, des orateurs, des poètes, qui ont paru dans

dans le discours qu'il adressa à Louis XVIII, au renouvellement de l'année.

(425) De graves événements s'étaient accomplis, en 1825, d'une manière glorieuse pour la France. Le grand-maître y fit allusion, le 2 janvier 1824,

les temps anciens et modernes, revivent en quelque sorte sous nos yeux, et l'imagination, qui embellit tout, se les représente tous rayonnants de l'éclat de leur génie et de leur gloire. Au milieu d'eux, Messieurs, vous contemplez ce monarque digne d'un tel cortège, qui semble les inviter à cette fête, où je viens en son nom couronner ses heureux enfants.

Les voilà, Messieurs, nos guides et nos modèles dans nos études classiques : astres brillants du monde littéraire, c'est à leur lumière qu'il faut marcher, si l'on ne veut retomber dans la nuit de la barbarie, ou se jeter dans un raffinement de pensées et de langage plus irrémédiable que la barbarie elle-même.

En vain, pour s'autoriser à tenter des routes nouvelles, on nous parlerait des progrès de l'esprit humain. Il n'en est pas des lettres comme des sciences naturelles : dans celles-ci, on avance toujours, et les découvertes sont filles du temps et de l'expérience ; mais, lorsque chez une nation savante et polie, la langue, après s'être épurée, perfectionnée successivement, se trouve fixée enfin par des écrivains devenus modèles dans tous les genres, alors suivre le chemin qu'ils ont tracé est un devoir ; qui s'en écarte, ne peut que s'égarer.

Oui, malheur à l'écrivain, parmi nous, qui, dédaignant notre grand siècle littéraire, tâcherait d'avoir plus de grâce que Fénelon, plus de noblesse que Racine, plus de naïveté que La Fontaine, plus d'originalité que La Bruyère, plus de vigueur que Pascal, plus d'élévation que Bossuet !

Qu'est-il arrivé de nos jours ? C'est que certains esprits ont conçu je ne sais quel dégoût, quelle aversion secrète pour ce qui est simple, clair, naturel, beau ; ils ont paru ne se complaire que dans ce qui est apprêté, faux, bizarre, nébuleux ; un nouveau style a demandé de nouvelles théories, et les lettres ont eu leurs sophistes comme la philosophie.

N'oublions jamais que le bon sens doit présider à tout ; que l'imagination sans règle ressemblerait à de la folie ; que l'esprit, ainsi qu'on l'a défini, est le *sel de la raison* ; que nos maîtres dans l'art d'écrire se sont montrés amis de cette raison jusque dans leur audace, et que, chez eux, la hardiesse du tour et de l'expression s'allie toujours à une heureuse clarté.

Placé à la tête d'un corps dépositaire de toutes les bonnes doctrines littéraires, et qui possède dans son sein tant d'hommes capables de les défendre comme de les enseigner, j'ai cru devoir, dans une circonstance aussi solennelle, avertir la jeunesse confiée à nos soins de se tenir constamment en garde contre les invasions du mauvais goût : dût-il pénétrer partout, il faudrait que la porte de nos écoles lui fût toujours fermée. Jeunes élèves, je dois dire, à votre louange, qu'on a remarqué en général, dans vos compositions le goût sévère et pur de

cette ancienne Université que Rollin a tant illustrée.

Messieurs, la religion, les mœurs, l'instruction classique, voilà le triple objet de notre sollicitude ; et, je l'espère, chrétiens, Français, amis des bonnes lettres, le précieux héritage que vous et moi nous avons reçu, vous et moi nous saurons le conserver et le transmettre dans toute son intégrité.

DISCOURS IX.

A CHARLES X LORS DE SON AVÈNEMENT
AU TRÔNE.

Le 17 septembre 1824.

Sire,

Placée entre les regrets et l'espérance, la France, en pleurant sur la tombe d'un roi sage et chéri qui n'est plus, se console par la pensée qu'il va revivre dans son auguste successeur. Oui, Sire, comme lui, vous régnerez par les lois, vous placerez votre politique dans la justice et votre bonheur dans celui de vos sujets. Le clergé, Sire, trouvera dans Votre Majesté le fils aîné de l'Eglise ; le corps enseignant, un zélé protecteur des sciences et des lettres ; le peuple, un digne descendant de ce Henri dont il répète si souvent le nom ; et c'est ainsi que sans violence, sans effort, la France verra s'affermir par vos mains tout ce qui doit assurer sa gloire et sa prospérité. Louis XVIII sera continué par Charles X. Le roi est mort : *Vive le roi !*

DISCOURS X.

POUR LA DISTRIBUTION DES PRIX DU
CONCOURS GÉNÉRAL.

Prononcé le 17 août 1825.

Messieurs,

Jamais, à aucune époque de notre histoire, l'instruction publique n'a été plus abondante ni plus variée qu'elle ne l'est aujourd'hui.

De toutes parts les trésors des connaissances humaines sont offerts à la noble avidité d'une laborieuse jeunesse, et, pour la distribution, la force, le développement des études classiques, je ne vois pas ce que nous pourrions envier aux âges passés.

Vous ne l'ignorez pas, Messieurs : l'Université de France possède dans son sein des hommes, qui, par leur vaste savoir, par leurs travaux scientifiques et littéraires, par l'éclat de leur enseignement, honorent notre patrie aux yeux des étrangers comme à ceux de leurs concitoyens. La maison même où nous sommes réunis n'est-elle pas le sanctuaire des hautes sciences et de la haute littérature ? et peut-être le temps n'est-il pas loin où nous y verrons la science divine, qui a tant souffert de nos désastres, prendre un nouvel essor, et se préparer de nouveaux défenseurs dignes d'elle et de ses plus beaux jours.

Mais, si je me plais à rappeler ce qui console, ce qui rassure pour le présent et pour l'avenir, je dois aussi, sentinelle vigilante,

signaler les dangers qui nous menacent. Des ennemis redoutables assiègent nos écoles et cherchent à y pénétrer; je veux parler des mauvaises doctrines et du mauvais goût.

Le caractère sacré dont je suis revêtu, le poste honorable qui m'est confié, tout me commande d'élever la voix avec force, et de crier à la jeunesse qui m'entend : Fuyez ces doctrines de mensonge, qui tantôt avilissent l'homme en le faisant descendre à la condition de la brute, et tantôt lui prêtent une chimérique grandeur en exaltant son orgueil. Si peut-être ils ne bannissent pas la Divinité de l'univers, ils la bannissent du moins de leur cœur; elle est pour eux comme si elle n'était pas : leur culte, c'est l'indifférence; leur morale, l'intérêt; leur espérance, le néant. En brisant le joug nécessaire de l'autorité divine, ils déchaînent toutes les passions et tous les vices, et ne semblent affranchir le genre humain que pour le faire tomber dans la plus honteuse servitude.

On ne saurait trop le répéter, Messieurs : la religion est pour le monde intelligent ce qu'est la lumière pour le monde visible; par elle tout s'anime; sans elle tout languit et meurt, le talent comme la vertu. Si elle venait à perdre son empire, l'homme perdrait sa dignité, les âmes s'affaibliraient, le sentiment de l'honnête et du beau s'affaiblirait; les œuvres de l'esprit ne seraient plus échauffées de cette flamme céleste qui leur donne la vie; le dérèglement des opinions passerait dans le langage; à l'antique et noble simplicité succéderait une affectation puérile; les heureuses hardiesses de nos grands écrivains seraient remplacées par de monstrueuses innovations. Ainsi la ruine des mœurs entraînerait celle des bonnes lettres, et l'on verrait s'ensevelir inévitablement dans le même tombeau les mœurs, les lois, la liberté, les lettres et les arts.

Mais, non, Messieurs, le ciel ne nous a pas condamnés à cet excès d'opprobre et de calamité. Il est assis sur le trône de France, ce prince si aimant et si digne d'être aimé, qui n'a pas juré en vain au pied des autels de maintenir la religion, la justice et les lois, et de se dévouer au bien de ses peuples. Roi par l'affection des Français, qu'il vive pour régner sur nous avec gloire; qu'il vive pour être heureux de la félicité publique; qu'il vive autant que notre amour!

DISCOURS XI

AU ROI.

Prononcé le 2 janvier 1826.

Sire,

Organe du conseil royal de l'Instruction publique, ou plutôt du corps enseignant tout entier, je viens offrir à Votre Majesté l'hommage de nos vœux les plus ardents pour la conservation de ses jours et la prospérité de son règne. Sire, tout s'use par le temps, excepté l'amour de nos rois pour la France et de la France pour ses rois. Huit siècles

ont passé sur la race auguste qui nous gouverne; et quelle est la dynastie dans l'univers qui soit plus vénérable par l'antiquité, la sagesse, les lumières, l'héroïsme et toutes les vertus?

Héritier de tant de rois, Charles X se montre digne de l'être; comme eux, il fait gloire de mettre avant tout cette religion divine, qui a éclairé, civilisé l'Europe, et sans laquelle il n'y aurait ni liberté pour les peuples, ni sécurité pour les gouvernements.

Vivez, Sire, pour faire régner avec vous, et la religion, qui est l'âme du monde social, et la justice, qui en est le soutien, et les sciences et les lettres, qui en sont le flambeau.

DISCOURS XII.

AU ROI.

Prononcé le 12 avril 1826.

Sire,

Parmi les jours heureux dont la France a un éternel souvenir, il en est un d'autant plus présent et plus cher à nos cœurs, qu'il est le premier qui ait consolé notre patrie de ses longues infortunes : c'est le jour qui éclaira, il y a douze ans accomplis, le retour de Votre Majesté dans cette capitale; jour qui fut véritablement une fête de famille et une fête nationale tout à la fois, qui fit éclater le triomphe de la paix sur la discorde, du droit sur la force, et qui commença, pour le royaume de saint Louis, une vie nouvelle de gloire et de prospérité.

Fatiguée de secousses et même de victoires, la France, Sire, éprouvait un besoin immense de repos, et le ciel avait décidé qu'elle ne le retrouverait que sous le sceptre paternel des Bourbons. Le 12 avril fixera dans la postérité cette époque immortelle.

Sire, la légitimité a vaincu pour toujours. Elevée au-dessus de tous les partis, gardée par la religion, la justice et la fidélité, elle verra tous ses ennemis expirer à ses pieds.

Oui, Sire, nous l'espérons : par les soins du conseil royal de l'Instruction publique et de tout le corps enseignant, les nouvelles générations qui lui sont confiées croîtront dans l'obéissance aux lois, dans le dévouement à leur roi et à leur patrie.

Nous nous efforcerons de les sauver de ce débordement toujours croissant de doctrines corruptrices, qui sont la plaie la plus profonde de l'Etat.

Nous leur apprendrons par nos exemples à rendre à Dieu ce qui est à Dieu, en respectant la puissance religieuse dans les choses de la religion, et à rendre à César ce qui est à César, en respectant la puissance politique dans les choses temporelles. Ainsi l'ordre sera maintenu, et des *théories heureusement plus vaines encore que dangereuses* ne renverseront pas les bornes qu'une main divine a posées pour le bien des sociétés chrétiennes.

DISCOURS XIII.

POUR LA DISTRIBUTION DES PRIX DU
CONCOURS GÉNÉRAL.*Prononcé le 16 août 1826.*

Messieurs, c'est pour la cinquième fois que j'ai l'honneur de présider cette solennité littéraire, et que je viens distribuer des récompenses d'autant plus flatteuses pour ceux qui les reçoivent, qu'une justice plus éclairée et plus sévère a guidé ceux qui les ont décernées.

N'est-il pas bien consolant pour nous et pour les coopérateurs de notre sollicitude, de pouvoir déclarer hautement dans cette enceinte, ou plutôt devant la France entière, que l'année qui vient de s'écouler a été particulièrement remarquable par la prospérité des collèges de cette capitale et du très-grand nombre de ceux de nos provinces?

Je n'ignore pas, Messieurs, les bruits que la malveillance affecte de répandre et qui sont trop facilement accueillis par l'irréflexion et la crédulité. Les uns s'attachent à inquiéter les membres du corps enseignant sur leur avenir, en semant les plus chimériques alarmes. Les autres travaillent à dénigrer nos écoles par les plus odieuses imputations : il leur suffit d'un seul de ces scandales, de ces désordres, tels qu'on en vit à toutes les époques et dont nous sommes les premiers à gémir, pour frapper de leurs impitoyables anathèmes toutes les maisons d'instruction publique à la fois. Leur opinion tyrannique ne sait que condamner et que proscrire. Comptant pour rien les difficultés des temps et des circonstances, ils nous commandent impérieusement une perfection qui ne fut jamais.

Nous n'avons pas la folle présomption de penser qu'avant notre administration tout était mal, et qu'aujourd'hui tout est bien. Le seul témoignage que nous puissions nous rendre, c'est d'avoir favorisé, autant qu'il était en nous, l'impulsion donnée vers des améliorations successives.

Laissons aux cerveaux malades leurs utopies en matière d'éducation ; faisons le bien en cherchant le mieux, mais avec discernement, sans rigorisme comme sans mollesse, et croyons que le temps entre pour quelque chose dans le perfectionnement des institutions humaines.

Le roi, dont le cœur paternel embrasse toute la grande famille des Français, a laissé tomber un regard vivifiant sur l'Université, en autorisant des écoles préparatoires destinées à la perpétuer : placées au sein même de nos collèges, elles formeront des maîtres d'élite, qui transmettront d'âge en âge le dépôt des bonnes méthodes et des bonnes doctrines. Oui, nous l'espérons, et nous en avons pour garants les sentiments généreux qui vous animent : on verra sortir de nos mains une jeunesse pleine de foi, pleine d'honneur, soumise par devoir aux lois de son pays, dévouée à cette race auguste qui seule, après tant d'orages, a pu fonder et

ORATEURS SACRÉS. LXXVII.

seule peut affermir au milieu de nous l'alliance si désirée et toujours si difficile du repos public et de la liberté de tous.

Sachons nous montrer dignes des enfants de saint Louis et de Henri IV ; que toujours la religion soit l'âme de nos établissements, que la discipline en soit la gardienne, que l'étude en soit la gloire ! C'est par là que vous et moi, Messieurs, nous confondrons nos communs détracteurs, et que l'Université royale ne pourra plus avoir d'autres ennemis que les ennemis mêmes de notre belle patrie.

DISCOURS XIV.

POUR LA DISTRIBUTION DES PRIX DU CONCOURS
GÉNÉRAL.*Prononcé le 16 août 1827.*

Messieurs, lorsque nous élevons la voix dans cette enceinte, nous croyons adresser la parole non-seulement à la nombreuse et brillante assemblée qui nous entend, mais à la France entière ; et c'est dans cette pensée que nous présentons ici quelques observations qui pourront calmer de vagues inquiétudes, en éclairant les esprits sur le plan de conduite que nous nous sommes tracé.

Conservé ce qui est, en travaillant à le perfectionner, tel est notre système.

Loin de nous le zèle fougueux de ces réformateurs dont l'imagination domine la raison ; qui, dans la politique, dans les lois, dans l'éducation, voient le mal partout et le bien nulle part ; qui, toujours la hache à la main, voudraient, ce semble, tout démolir de nouveau, afin de tout reconstruire ; et qui se réjouiraient de nous replonger dans le chaos, comme s'ils avaient la puissance du Créateur, pour en faire à leur gré jaillir la lumière.

Ce n'est point par des mouvements brusques et précipités, mais par des accroissements successifs que les œuvres de l'homme ainsi que celles de la nature doivent se produire et se développer. Qui n'aura pas semé, ne sera pas digne de recueillir ; mais aussi, qui ne sait pas attendre, ne conduira rien à maturité. Il y a dans l'impatience autant de faiblesse que d'orgueil.

Déjà, Messieurs, plus d'une résolution concertée avec le conseil royal de l'Instruction publique a mis au grand jour nos véritables intentions.

Occupé du sort de ceux qui auront consacré leur vie à l'éducation de la jeunesse dans nos divers collèges ; jaloux de leur préparer un repos honorable, mérité par d'honorables travaux, nous ne pouvions voir sans douleur que les uns n'avaient point d'avenir et que l'avenir des autres n'était pas complètement ce qu'il devait être : or, ce qui était dans les vœux de nos prédécesseurs, ce qui avait été retardé par la difficulté des temps, des actes de la bienveillance royale l'ont enfin réalisé.

Nous avons également conçu le dessein de rendre meilleure la condition des professeurs des collèges royaux de seconde et

troisième classe, durant l'exercice même de leurs fonctions, et nous touchions à l'accomplissement de nos désirs, lorsque des conjonctures imprévues sont venues tromper pour un temps notre sollicitude.

Gage heureux de stabilité, l'école préparatoire qui, jointe à l'agrégation, fait le plus brillant espoir du corps enseignant, va recevoir tout le développement nécessaire dans cette ancienne et célèbre maison, chère aux amis des lettres, et restaurée en ce moment avec les ressources d'une sage économie.

Prenant aussi conseil des temps et des circonstances, nous avons pensé qu'il pourrait être utile d'étendre le cercle de l'instruction, et d'initier plus tôt les élèves aux éléments des sciences.

Ainsi la supériorité des études nous est de plus en plus assurée; et, s'il était besoin d'en apporter une preuve nouvelle, nous nous plairions à la trouver dans le mérite même des compositions qui ont été soumises cette année à l'examen des juges du concours général.

Enfin, Messieurs, puisque je parle ici à l'Université tout entière, je dirai: N'oublions pas que nous sommes entourés d'observateurs exigeants et difficiles. Si nous ne devons point nous plier à tous leurs capricieux désirs, nous devons ne rien offrir au public qui ne puisse soutenir la juste sévérité de ses regards. Pourquoi faut-il que, dans le cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler, un esprit mauvais ait agité quelques-uns de nos établissements, et fourni de spécieux prétextes pour nous accuser? Pourquoi ces scènes tumultueuses, où il n'y a ni gloire ni dignité, et qui ne peuvent avoir pour résultat que les regrets amères des élèves, la douleur profonde des maîtres, et quelquefois la désolation des familles (424)?

Messieurs, grand-maître, je ne puis que blâmer la jeunesse quand elle s'égare, comme je saurais la défendre de torts imaginaires; son ami sincère, je dois la plaindre et l'avertir.

Les applaudissements par lesquels vous venez d'accueillir nos remontrances paternelles nous honorent, Messieurs, et j'ose le dire, vous honorent vous-mêmes. Il y a dans les suffrages publics accordés par la jeunesse aux avis qu'on lui donne, quelque chose de délicat et de généreux que je sais apprécier; je vous en félicite, et je vous en remercie.

Que l'ordre et la subordination ne cessent

donc de régner dans nos collèges; que jamais un souffle ennemi n'ose en troubler la paix; que la discipline y réponde à l'éclat de l'enseignement; et malgré tous les obstacles, l'Université royale, dont l'honneur nous est précieux à tous, poursuivra glorieusement ses destinées, pour l'affermissement des saines doctrines religieuses et littéraires, pour la splendeur du trône et la prospérité de notre belle patrie.

DISCOURS XX.

AU ROI, A L'OCCASION DE LA NOUVELLE ANNÉE.

Prononcé le 31 décembre 1827.

Sire, au milieu du concert d'hommages et de vœux qui s'élèvent de toutes parts vers le trône de Votre Majesté, qu'il est glorieux pour le conseil royal de l'Instruction publique de pouvoir déposer lui-même à vos pieds son tribut de respect, d'amour et de dévouement!

Sire, l'année nouvelle va s'ouvrir sous un ciel qui n'est point sans nuage; mais il est écrit dans nos livres saints que *le Roi dissipe tout mal par son seul regard.*

Oui, Sire, la France vous verra tel qu'elle vous a vu depuis votre avènement à la couronne. Toujours vous serez pour elle ce prince qui met son bonheur dans le bonheur de tous, sa force dans la justice, sa politique dans sa loyauté, sa religion dans sa fidélité aux engagements qu'il a pris, comme chrétien et comme roi, au pied des autels; un prince enfin qui compterait en quelque sorte pour rien un des plus beaux diadèmes de la terre, si, monarque de trente millions de sujets, il n'en était pas en même temps le bienfaiteur et le père.

Plus que jamais, Sire, tous les cœurs se tournent vers la royauté, comme vers la source des hautes et sages pensées; plus que jamais la France sent combien l'auguste race de ses rois est nécessaire à son repos, à sa prospérité au dedans, à sa considération au dehors, au maintien de ses lois fondamentales, et à cette liberté qu'on chercherait en vain hors de ce qui est légitime.

Pour nous, Sire, animés de ces sentiments, nous avons mis nos soins à les faire pénétrer dans l'âme de la jeunesse qui nous est confiée, à cultiver en elle ces germes de talents et de vertu qui, développés, mûris par le temps, deviendront le soutien et l'honneur de la religion, du trône et de la patrie.

(424) M. l'évêque d'Hermopolis fait ici allusion aux scènes de désordre qui ont eu lieu lors de la

nomination de M. Récamier à la chaire de médecine au collège de France.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

DENIS FRAYSSINOUS

ÉVÊQUE D'HERMOPOLIS

Troisième partie.

MELANGES.

LES VRAIS PRINCIPES DE L'ÉGLISE GALLICANE.

AVERTISSEMENT.

En publiant cet ouvrage il y a deux mois, nous avons dû nous attendre à des contradictions et à des critiques, et en effet nous en avons essuyé de plus d'un genre ; mais en même temps nous avons recueilli des suffrages assez illustres et assez décisifs pour que nous puissions nous consoler aisément des attaques, assez légères, de quelques écrivains.

L'exactitude dans la doctrine, et la logique dans le raisonnement, ne sont pas choses si communes. Dans la science ecclésiastique comme dans toutes les autres un point capital c'est d'en bien posséder tous les éléments : sans cela on court risque d'élever un édifice qui n'aura point de base. Ceux qui se sont faits nos adversaires nous ont combattus par des observations inexactes et des arguments peu fondés. Ils ont

trouvé très-commode de nous appeler ultramontains, et ils ont prouvé seulement une chose, c'est qu'ils étaient ultra-gallicans. Sans nommer ni les auteurs ni les écrits, nous leur répondrons par des additions, insérées dans le corps du livre.

Depuis notre première édition il a paru une brochure portant en titre : *Un Concordat religieux.....*, par M. D. S., député. Ne craignons pas de dire que les doctrines de l'auteur sur les matières ecclésiastiques qu'il traite, ou plutôt dont il parle, se trouvaient réfutées d'avance et complètement dans les écrits des défenseurs des droits de l'Église et du Concordat.

Des erreurs s'étaient glissées dans l'indication des autorités et des passages cités ; on les a fait disparaître.

LES VRAIS PRINCIPES DE L'ÉGLISE GALLICANE.

Au milieu de la diversité et du choc des opinions sur des matières délicates, ne serait-il pas possible de s'expliquer pour s'entendre, et de s'entendre pour faire cesser des divisions funestes et en prévenir de nouvelles ? Distinguer le dogme qui est invariable de la discipline qui ne l'est pas ; allier la pureté des principes avec de sages tempéraments ; rapprocher les esprits, non

par de lâches concessions, mais par des explications légitimes ; fixer ainsi les idées et tracer des règles qui puissent diriger les vrais catholiques ; tel est le but que nous nous proposons.

Ce n'est point ici un ouvrage d'érudition, mais de principes. Les citations, il est vrai, n'y seront pas épargnées, parce que dans la religion il s'agit de conserver et non d'in-

venter ; mais presque toujours elles seront puisées dans des auteurs français, que chacun peut consulter aisément. Ainsi nous ne dirons rien qui ne soit appuyé par tout ce qu'il y a de plus acrédité parmi nous. Les personnes qui sont étrangères aux matières ecclésiastiques trouveront dans cet écrit des choses neuves pour elles : *Indocti discant* ; et celles qui en sont instruites, y trouveront peut-être un *mémorial* comme de leurs propres connaissances : *et ament meminisse periti*. Nous souhaitons que les chapitres de ce livre soient lus dans le même ordre qu'ils s'y trouvent placés. C'est de là que dépend pour le lecteur, du moins en partie, la lumière et la conviction.

DE LA PUISSANCE ECCLÉSIASTIQUE.

Jésus-Christ a fondé, il y a dix-huit siècles, une religion qui, n'étant bornée ni par le temps ni par l'espace, embrasse les nations et les siècles ; et c'est de ses vrais sectateurs, répandus dans les diverses parties de la terre, que se compose l'Eglise chrétienne.

Pour s'étendre et se perpétuer avec toute l'intégrité de sa doctrine, toute la pureté de sa morale, toute la sainteté de son culte, elle avait besoin d'un ministère public, chargé, au nom de Jésus-Christ même, d'en enseigner les vérités saintes, et de les défendre contre toute profane nouveauté qui tendrait à les détruire ou à les altérer,

Ce ministère a commencé dans les apôtres, a continué dans leurs disciples, qui ont eu, à leur tour, des héritiers de leur autorité spirituelle jusqu'à nos jours, et en auront jusqu'à la fin des temps. Ce n'est pas au peuple, ce n'est pas aux princes et aux magistrats, c'est aux apôtres et à leurs successeurs qu'ont été adressées ces magnifiques et puissantes paroles :

Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre ; allez donc, et instruisez tous les peuples, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées ; et assurez-vous que je suis avec vous, tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles. (Matth., XXVIII, 18, 19, 20.) Ainsi a parlé Jésus-Christ.

« Ces paroles n'ont pas besoin de commentaire. Ce qu'il dit est grand et incroyable ; qu'une société d'hommes doive avoir une immuable durée, et qu'il y ait sous le soleil quelque chose qui ne change pas ; mais il donne aussi à sa parole cet immuable fondement : *Toute puissance m'est donnée dans le ciel et sur la terre.* Allez donc, sur cette assurance, où je vous envoie aujourd'hui ; et portez-y, par l'autorité que je vous en donne, le témoignage de mes vérités. Vous ne demeurerez pas sans fruit ; vous enseignerez, vous baptiserez, vous établirez des églises par tout l'univers.....

« Mais peut-être que cette promesse, *Je suis avec vous*, souffrira de l'interruption ?

Non : Jésus-Christ n'oublie rien : *Je suis avec vous tous les jours.* Quelle discontinuation y a-t-il à craindre avec des paroles si claires ? Enfin, de peur qu'on ne croie pas qu'un secours si présent et si efficace ne soit promis que pour un temps : *Je suis, dit-il, avec vous, tous les jours, jusqu'à la fin des siècles.* Ce n'est pas seulement avec ceux à qui je parlais alors que je dois être, c'est-à-dire, avec mes apôtres. Le cours de leur vie est borné ; mais aussi ma promesse va plus loin, et je les vois dans leurs successeurs. C'est dans leurs successeurs que je leur ai dit : *Je suis avec vous : des enfants naîtront au lieu des pères.* Ils laisseront après eux des héritiers ; ils ne cesseront de se substituer des successeurs les uns aux autres, et cette race ne finira jamais (425). »

Il existe donc sur la terre un corps de pasteurs, qui ne doit son origine et son autorité qu'à Jésus-Christ, et dont la sublime vocation est d'être le gardien et le propagateur de sa doctrine. Ainsi l'Eglise chrétienne est sortie des mains de son divin auteur, revêtue de tous les pouvoirs dont elle avait besoin pour s'étendre et se perpétuer sur la terre. Destinée dans l'origine à traverser trois siècles de persécution, à se propager successivement au milieu de peuples soumis à des princes païens, à se maintenir sous la domination de puissances hétérodoxes, ses ennemies ; que serait-elle devenue, si elle n'avait porté dans son sein les principes de son existence et de sa durée ?

Aussi, veut-on savoir avec précision jusqu'où s'étend la puissance ecclésiastique, on n'a qu'à se transporter à ces premiers âges, où, abandonnée à elle-même, persécutée, loin d'être protégée par les empereurs romains, l'Eglise n'existait que par ses propres forces, et ne déployait que les seuls pouvoirs qu'elle avait reçus de Jésus-Christ : or, à cette époque, la plus glorieuse de son histoire, vous la voyez prononcer, avec une autorité souveraine, sur les matières de la foi et les règles des mœurs ; faire des lois de discipline, en dispenser ou les abroger ; établir des pasteurs et des ministres dans les divers rangs de la hiérarchie, et les destituer s'il est nécessaire ; corriger les fidèles, et même retrancher de son corps les membres corrompus ; ce sont là des faits que personne ne conteste. Certes, dans ces temps où les maîtres de l'empire étaient les redoutables persécuteurs de l'Eglise, ce n'est pas de leur sanction que ses lois et ses décrets tiraient leur autorité.

Sans doute, il faut distinguer la juridiction essentielle à l'Eglise, de celle qui lui est naturellement étrangère ; mais, pour faire ce discernement, nous indiquons un moyen bien facile, à la portée de tous les esprits, dégagé de l'appareil de l'érudition et du raisonnement ; c'est de remonter à cette époque primitive, où rien d'étranger n'était mêlé à l'autorité spirituelle que l'Eglise tenait de son fondateur. On sait bien

que les droits divins qu'elle avait alors, elle ne les a pas perdus; ce qu'elle tient de Jésus-Christ doit durer autant qu'elle.

Lorsque le grand Constantin embrassa la foi chrétienne, il ne devint pas l'esclave de l'Église dans l'ordre temporel, mais aussi il n'en devint pas le maître dans l'ordre de la religion. Que les princes soient chrétiens ou qu'ils ne le soient pas, leur autorité, par rapport à la religion, est exactement la même; par la profession qu'ils font du christianisme, ils ne perdent rien de l'intégrité de leur couronne, et l'Église ne perd rien de l'intégrité de sa puissance spirituelle. De tout temps on a parlé *des deux puissances, du sacerdoce et de l'empire, du pontife et du magistrat, de l'Etat et de l'Église, du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel*, pour désigner ceux qui exercent l'autorité suprême dans l'ordre religieux et politique. Ce langage est pris dans la nature même des choses, consacré dans tous les âges, depuis le pape Gélase jusqu'à Bossuet, et depuis Justinien jusqu'à d'Aguessseau.

Saint Athanase, dans son *Histoire de l'arianisme*, adressée aux solitaires, nous a conservé ces belles paroles d'Osius à l'empereur Constance, paroles qui sont l'expression fidèle des sentiments de la plus docte et la plus pieuse antiquité: « Ne vous ingérez pas dans les affaires ecclésiastiques, ne commandez point sur ces matières, mais apprenez plutôt de nous ce que vous devez savoir. Dieu vous a confié l'empire, et à nous ce qui regarde l'Église. Comme celui qui entreprend sur votre gouvernement viole la loi divine, craignez aussi à votre tour, qu'en vous arrogent la connaissance des affaires de l'Église, vous ne vous rendiez coupable d'un grand crime (426). » On connaît aussi ces paroles célèbres de Justinien: « Dieu a confié aux hommes le sacerdoce et l'empire; le sacerdoce pour administrer les choses spirituelles, et l'empire pour présider au gouvernement civil; l'un et l'autre, procédant de la même source, honorent la nature humaine (427). »

Il faut bien remarquer que ce pouvoir spirituel n'est pas seulement une *supériorité morale* semblable à celle que donnent le savoir, le génie, la vertu; mais qu'indépendant des qualités personnelles de ceux qui l'exercent, il tient à leur caractère, à leur dignité. Seulement il peut être moins efficace dans ses effets, lorsque ceux à qui il est confié ont le malheur de le déshonorer par le vice ou l'ignorance. C'est un *droit divin* auquel les hommes peuvent résister, parce qu'ils ont le libre arbitre, mais qu'ils n'ont pas le droit de changer et de modifier à leur gré. Les hommes ont la *liberté* et non le *droit* de méconnaître Dieu; et malgré tous leurs blasphèmes, toutes leurs révoltes d'actions ou de discours, Dieu n'en demeure

pas moins leur créateur, leur maître et leur juge.

Ce pouvoir divin a triomphé depuis dix-huit siècles du fer des bourreaux comme de la plume des sophistes. On peut le combattre, rien ne peut le détruire. Les persécuteurs, les beaux esprits, les novateurs, les empires, les révolutions, tout passe, et l'Église reste. Si elle vient à s'appauvrir d'un côté, elle s'enrichit de l'autre. L'histoire atteste qu'elle a toujours su réparer ses pertes par des conquêtes. C'est un flambeau qui ne cesse d'éclairer une contrée que pour éclairer des contrées nouvelles. « Dieu n'éteint pas la lumière; il la transporte, dit Bossuet; elle passe à des climats plus heureux. Malheur ! malheur à qui la perd ! Mais la lumière va son train et le soleil achève sa course (428). »

On n'ignore pas que l'Église, malgré son indépendance dans les choses spirituelles, peut implorer le secours des princes, désirer que ses décrets deviennent lois de l'Etat, afin qu'étant munis du double sceau du sacerdoce et de l'empire, ils impriment plus de respect à ceux qui seraient tentés de les enfreindre; mais la force qu'ils ont de lier les consciences leur vient de l'autorité compétente pour prononcer sur les matières religieuses: aussi, pour avoir été le grand défenseur de l'indépendance temporelle des princes, Bossuet ne s'est pas élevé avec moins de force contre ces faibles évêques d'Angleterre (429), « qui n'avaient pas osé témoigner, à l'exemple de tous les siècles précédents, que leurs décrets, valables par eux-mêmes, et par l'autorité sainte que Jésus-Christ avait attachée à leur caractère, n'attendaient de la puissance royale qu'une entière soumission et une protection extérieure. C'est ainsi qu'en oubliant, avec les anciennes institutions de leur église, le chef que Jésus-Christ leur avait donné, ils se sont de telle sorte ravis, que nul acte ecclésiastique, pas même ceux qui regardent la pré-dication, les censures, la liturgie, les sacrements et la foi même, n'a de force qu'autant qu'il est approuvé et validé par les rois; ce qui, au fond, donne aux rois plus que la parole et plus que l'administration des sacrements, puisqu'il les rend souverains arbitres de l'un et de l'autre. »

On n'ignore pas non plus que les princes protecteurs de la religion, ennemis des nouveautés, qui, en troublant l'Église troublent l'Etat, peuvent exciter le zèle des pasteurs, favoriser leurs assemblées, provoquer, appuyer leurs décisions; mais protéger n'est pas définir et gouverner. « Il est vrai, dit Fénelon (430), que le prince pieux et zélé est nommé *l'évêque du dehors, et le protecteur des canons*, expressions que nous répéterons sans cesse avec joie, dans le sens modéré des anciens qui s'en sont servis. Mais l'évê-

(426) *Lett. d'Osius à l'emp. Constance*, rapportée par S. Athan. tom. I, part. I, pag. 371.

(427) Novella 6, pref.

(428) *Discours sur l'unité*, 1^{re} partie.

(429) *Hist. des variations*, liv. X, n. 18.

(430) *Disc. pour le sacre de l'élect. de Cologne*, part. I.

que du dehors ne doit jamais entreprendre les fonctions de celui du dedans. Il se tient, le glaive en main, aux portes du sanctuaire, mais il prend garde de n'y entrer pas. En même temps qu'il protège, il obéit : il protège les décisions, mais il n'en fait aucune. Voici les deux fonctions auxquelles il se borne : la première est de maintenir l'Eglise en pleine liberté contre tous ses ennemis du dehors, afin qu'elle puisse, au dedans, sans aucune gêne, prononcer, décider, conduire, approuver, corriger, enfin abattre toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu; la seconde est d'appuyer ces mêmes décisions, dès qu'elles sont faites, sans se permettre jamais, sous aucun prétexte, de les interpréter. Cette protection des canons se tourne donc uniquement contre les ennemis de l'Eglise, c'est-à-dire, contre les novateurs, contre les esprits indociles et contagieux, contre tous ceux qui refusent la correction. A Dieu ni plaise que le protecteur gouverne, ne prévienne jamais en rien ce que l'Eglise réglera! Il attend, il écoute humblement, il croit sans hésiter; il obéit lui-même, et fait autant obéir par l'autorité de son exemple que par la puissance qu'il tient dans ses mains. Mais enfin le protecteur de sa liberté ne la diminue jamais. Sa protection ne serait plus un secours, mais un joug déguisé, s'il voulait déterminer l'Eglise au lieu de se laisser déterminer par elle. C'est par cet excès funeste que l'Angleterre a rompu le sacré lien de l'unité, en voulant donner l'autorité de chef de l'Eglise au prince, qui ne doit jamais en être que le protecteur. »

Ce ne serait pas assez de reconnaître l'autorité de l'Eglise sur les matières de la foi, les règles des mœurs et les sacrements; il faut ajouter, avec Fleury (431) : « Une autre partie de la juridiction ecclésiastique, qu'il fallait peut-être placer la première, c'est le droit de faire des lois et des règlements : droit essentiel à toute société. Aussi les apôtres, en fondant des églises, leur donnèrent des règles de discipline qui furent longtemps conservées par la simple tradition, et ensuite écrites sous le nom de *Canons des apôtres* et de *Constitutions apostoliques*. Les conciles, qui se tenaient fréquemment, faisaient aussi, de temps en temps, quelques règlements, et c'est ce que nous appelons les *canons*, du mot grec, qui signifie *règle*. »

Dira-t-on que la discipline est une chose extérieure, et que ce qui est extérieur est du ressort du magistrat? Ce n'est là qu'un sophisme. L'Eglise n'a pas à gouverner de purs esprits, mais des hommes; elle est essentiellement une société extérieure et visible : s'il fallait placer hors de sa compétence tout ce qui est extérieur, sa puissance tout entière se trouverait anéantie. En effet, l'enseignement de la doctrine et des préceptes des mœurs, l'administration des sacrements, la liturgie, les cérémonies du culte, ces choses et bien d'autres semblables,

ne sont pas purement spirituelles de la même manière que la persécution; elles sont extérieures, elles se manifestent aux sens sous des formes visibles et palpables; et toutefois qui oserait dire, s'il est catholique, que le prince en est l'arbitre suprême?

Qu'un objet ait quelque chose d'extérieur ou non, dès qu'il se rapporte directement à une fin spirituelle, comme la sanctification des âmes, on doit le regarder comme un objet spirituel, qui est du ressort de la puissance spirituelle; il n'est pas plus donné au magistrat de régler la discipline ecclésiastique, parce qu'elle est extérieure, qu'il n'est donné au pontife de régler les contrats civils, sous prétexte quela morale et la conscience, choses spirituelles, y sont intéressées. Bossuet n'ignorait pas que la discipline est extérieure, et toutefois il a dit (432) : « Dans les affaires non-seulement de la foi, mais encore dans tout ce qui concerne la discipline ecclésiastique, aux princes la protection, la défense, l'exécution des canons et des règles ecclésiastiques; à l'Eglise la décision. »

On se plaît à répéter cette maxime : que l'Eglise est dans l'Etat, et non l'Etat dans l'Eglise; mais, ou bien ce n'est là qu'un jeu de mots, ou bien si l'on veut y attacher un sens raisonnable, il est manifeste que l'Etat est dans l'Eglise de la même manière que l'Eglise est dans l'Etat. Oui, l'Eglise est dans l'Etat, c'est-à-dire, que tous ses membres, les évêques, les prêtres, comme les simples fidèles, sont soumis au magistrat dans les choses civiles et politiques; oui, l'Etat est dans l'Eglise, en ce sens que les magistrats, comme le peuple, sont soumis à l'Eglise dans les choses de la religion. Ecoutons encore Fénelon dans le discours déjà cité : « En vain quelqu'un dira que l'Eglise est dans l'Etat. L'Eglise, il est vrai, est dans l'Etat pour obéir au prince dans tout ce qui est temporel; mais quoiqu'elle se trouve dans l'Etat, elle n'en dépend jamais pour aucune fonction spirituelle.... Le monde, en se soumettant à l'Eglise, n'a point acquis le droit de l'assujettir.... L'empereur, disait saint Ambroise, est au dedans de l'Eglise, mais il n'est pas au-dessus d'elle... L'Eglise demeurera sous les empereurs convertis aussi libre qu'elle l'avait été sous les empereurs idolâtres et persécuteurs; elle continua de dire, au milieu de la plus profonde paix, ce que Tertullien disait pour elle pendant les persécutions : *Non te terremus, qui nec timemus*; nous ne sommes point à craindre pour vous, et nous ne vous craignons point; mais prenez garde, ajoutait-il, de ne combattre pas contre Dieu. En effet, qu'y a-t-il de plus funeste à la puissance humaine, qui n'est que faiblesse, que d'attaquer le Tout-Puissant? *Celui sur qui cette pierre tombe, sera écrasé; et celui qui tombe sur elle, se brisera.* »

N'abusons pas de cette parole sacrée : *Mon royaume n'est pas de ce monde.* (Joan., XVIII,

36.) Il est vrai ; Jésus-Christ n'est pas venu fonder un de ces royaumes temporels qui n'embrassent que les intérêts de la terre ; son Eglise ne règne pas sur les peuples de la même manière que les princes ; elle ne les domine pas par la force des armes, la terreur des peines afflictives, la distribution des dignités et des récompenses temporelles ; elle ne leur donne pas des lois civiles et politiques : mais son empire, quoique spirituel, s'exerce sur des hommes ; sans être de ce monde, il est dans ce monde ; il ne se borne pas au temps présent, mais enfin il est passagèrement sur la terre, et il ne peut régir des hommes que par des choses extérieures et sensibles : toute spirituelle dans sa fin, l'Eglise, société d'hommes, est donc nécessairement extérieure dans ses moyens.

Dans l'Etat, il n'est rien qui, d'une manière ou d'une autre, ne puisse influer sur le bien de la religion ; et dans la religion, il n'est rien qui ne puisse aussi exercer une influence quelconque sur le bien de l'Etat. De là qu'est-il arrivé ? C'est que certains jurisconsultes français ont raisonné, par rapport aux princes, comme les canonistes ultramontains raisonnaient autrefois en faveur des papes. Ces canonistes voulaient que le souverain pontife dominât sur l'ordre temporel, parce que celui-ci intéressait la religion ; et ces jurisconsultes ont voulu que le prince dominât sur l'ordre spirituel, parce que celui-ci intéresse l'Etat. Marchons entre ces deux excès ; n'ayons pas la témérité de confondre ce que le divin Maître a séparé, et soyons fidèles à la maxime qu'il nous a enseignée, de rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. (Matth., XXII, 21.)

Dans la suite des siècles on a vu arriver ce qui devait naturellement avoir lieu, d'après le cours ordinaire des choses humaines : les princes ont accordé des privilèges temporels à l'Eglise, en reconnaissance des secours puissants qu'ils en tiraient pour le gouvernement des peuples ; et l'Eglise, à son tour, en échange de la protection qu'elle recevait des princes, les a rendus participants de son autorité : aussi l'histoire nous présente une foule de circonstances où le pontife et le prince ont dépassé les limites posées par la nature même des choses. Dans ce qu'ils ont fait en ce genre, il ne faut pas toujours voir un esprit d'usurpation et d'envahissement, mais la suite de leur accord mutuel. Sous le règne de Charlemagne, on vit des assemblées qui ressemblaient à des conciles, par la présence et l'autorité des évêques ; et l'on vit aussi des conciles, tel que le troisième de Latran, dans le xiii^e siècle, qui ressemblaient à des assemblées politiques, par la présence et l'autorité des princes et de leurs ambassadeurs. Dans les premières, on régla plus d'une fois ce qui concernait la religion, comme dans les

seconds on fit des règlements sur les choses temporelles ; et ce qu'il pouvait y avoir d'irrégulier du côté de la puissance qui décidait, était couvert par l'assentiment de l'autre. Dans sa *Défense de la Déclaration du clergé de France* (432*), Bossuet a très-bien observé que la sainte société des deux puissances semblait demander qu'elles exerçassent les fonctions l'une de l'autre, par le droit qu'ont les amis de se servir du bien de leurs amis comme du leur propre ; que ce qu'elles faisaient hors de leur ressort naturel avait son effet par leur consentement mutuel, exprès ou tacite.

Ce n'est donc pas d'après quelques faits épars qu'il faut juger du ressort des deux puissances ; mais d'après les principes fixes que fournit la nature propre de chacune d'elles, et surtout l'histoire de ces temps primitifs où elles agissaient séparément. Si l'on ne veut s'égarer, il faut toujours en revenir à cette règle fondamentale nettement exprimée par Domat (433) : « Tous les Etats où l'on professe la véritable religion sont gouvernés par deux puissances, par la spirituelle et par la temporelle, que Dieu a établies pour en régler l'ordre. Et comme l'une et l'autre ont leurs fonctions distinguées, et qu'elles tiennent immédiatement de Dieu leur autorité, elles sont indépendantes l'une de l'autre ; mais de telle sorte qu'encore que ceux qui ont le ministère de l'une puissent l'exercer indépendamment de l'autre, ils doivent cependant être réciproquement soumis aux puissances spirituelles en ce qui regarde le spirituel ; et les ministres de l'Eglise doivent être aussi, de leur part, soumis à la puissance des princes, en ce qui regarde le temporel. »

Il existe beaucoup de choses mixtes ; comme le mariage, les bénéfices, les ordres religieux, qui, envisagés sous différentes faces, se rapportent d'une manière également directe au bien de la société civile comme de la société religieuse ; alors les deux puissances doivent les régler chacune dans ce qui est de sa compétence. Déjà nous avons indiqué ce qui appartient à l'Eglise ; mais pour constater encore davantage que nous n'avons rien dit de nous-mêmes, écoutons un homme dont le témoignage est irrécusable ; c'est Fleury (434) : « Il faut revenir à la distinction de la juridiction propre et essentielle à l'Eglise, et de celle qui lui est étrangère. L'Eglise a par elle-même le droit de décider toutes les questions de doctrine, soit sur la foi, soit sur la règle des mœurs. Elle a le droit d'établir des canons ou règles de discipline, pour sa conduite intérieure ; d'en dispenser en quelques occasions particulières, et de les abroger quand le bien de la religion le demande. Elle a droit d'établir des pasteurs et des ministres pour continuer l'œuvre de Dieu jusqu'à la fin des siècles, et pour exercer toute juridiction ; et elle peut les destituer, s'il est nécessaire.

[432*] Liv. IV, ch. 1-3.

[435] *Droit public*, liv. I^r, tit. 19, sect. 3, num.

4 et 2.

[434] *Inst. au droit ecclésiast.*, par. III, chap. 1.

Elle a droit de corriger tous ses enfants, leur imposant des pénitences salutaires, soit pour les péchés secrets qu'ils confessent, soit pour les péchés publics dont ils sont convaincus. Enfin, l'Église a droit de retrancher de son corps les membres corrompus, c'est-à-dire, les pécheurs incorrigibles, qui pourraient corrompre les autres. Voilà les *droits essentiels à l'Église*, dont elle a joui sous les empereurs païens, et qui ne peuvent lui être ôtés par aucune puissance humaine; quoique l'on puisse quelquefois, par voie de fait et par force majeure, en empêcher l'exercice. »

C'est après avoir cité ce passage de Fleury, que M. Gilbert de Voisins, dans un réquisitoire du 20 février 1731, ajoutait ces paroles : « Ce digne interprète de la doctrine et des maximes de la France semble avoir rassemblé, dans cet endroit, tout ce qu'on trouve avec plus d'étendue, soit dans les canons, et les autres monuments de la plus vénérable antiquité. »

Dans le dernier siècle, si malheureusement remarquable par la licence des opinions, les entreprises des magistrats sur l'autorité spirituelle furent portées aux derniers excès. Plus d'une fois le gouvernement essaya de les arrêter; ce fut en vain : cet esprit d'usurpation ne faisait que préluder à un esprit plus funeste encore, celui d'une impiété corruptrice et séditiuse; le torrent des mauvaises doctrines entraînait tout : et l'État comme l'Église, finit par être englouti dans l'abîme. Nous reviendrons sur cette matière au chapitre des *appels comme d'abus*.

DE LA PAPAUTÉ.

« Tonte la juridiction, dit Fleury (435), réside proprement dans les évêques. Jésus-Christ la donna à ses apôtres; ils la communiquèrent à leurs disciples par l'imposition des mains; ceux-là à d'autres, par une tradition continuée jusqu'à nous, et qui durera jusqu'à la fin des siècles, puisque Jésus-Christ a promis d'être toujours avec ses disciples instruisant et baptisant. Et comme il donna particulièrement à saint Pierre la conduite de son troupeau, et lui ordonna de confirmer ses frères, nous croyons que le pape a *juridiction, de droit divin, sur tous les évêques et par toute l'Église*, pour empêcher qu'il ne se glisse aucune erreur dans la foi, et faire observer les canons. »

La primauté du saint-siège est donc une institution divine; ce n'est pas l'Église qui l'a établie, et il n'est pas plus en son pouvoir de la détruire, que de détruire l'épiscopat et le sacerdoce. Cette primauté n'est pas un simple titre d'honneur, qui établirait le pape comme le premier entre ses égaux; c'est un titre de juridiction et de gouvernement, qui établit le souverain pontife chef de toute l'Église, des pasteurs comme des

peuples, et le rend supérieur à chaque église particulière.

Je ne viens pas d'énoncer une opinion, mais un article de foi catholique, consigné jusque dans les livres élémentaires de la doctrine chrétienne. Quel est le catéchisme dans lequel l'enfance n'apprenne que l'Église a le pape pour chef visible sur la terre. Dans cette *Exposition*, si admirable par l'exactitude de la doctrine, et dans laquelle il a élagué avec tant de soin tout ce qui n'était qu'*opinion*, Bossuet ne fait que répéter le langage de tous les siècles, quand il dit (436) : « Le Fils de Dieu ayant voulu que son Église fût une, et solidement bâtie sur l'unité, a établi et institué la primauté de saint Pierre pour l'entretenir et la cimenter. C'est pourquoi nous reconnaissons cette même primauté de saint Pierre dans les successeurs du prince des apôtres, auxquels on doit pour cette raison la soumission et l'obéissance que les saints conciles et les saints Pères ont toujours enseignée à tous les fidèles. »

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner jusqu'à quel point les *fausses décrétales* ont pu contribuer à étendre l'autorité du souverain pontife au delà de ses limites naturelles; mais ce serait compter étrangement sur la crédulité des lecteurs, que d'en faire la source de la suprématie spirituelle des papes. Ces pièces apocryphes n'ont commencé à avoir quelque autorité que vers le ix^e siècle; or, quelle foule de monuments ne présente pas l'histoire des six premiers siècles en faveur de la prééminence du saint-siège! Qu'il nous suffise de dire ici dans les propres termes de Bossuet (437) : « C'est cette chaire romaine, tant célébrée par les Pères, où ils ont exalté, comme à l'envi, *la principauté de la chaire apostolique, la source de l'unité, et dans la place de Pierre l'éminent degré de la chaire sacerdotale; l'Église mère, qui tient en sa main la conduite de toutes les autres églises; le chef de l'épiscopat d'où part le rayon du gouvernement; la chaire principale, la chaire unique en laquelle seule tous gardent l'unité*. Vous entendez dans ces mots saint Optat, saint Augustin, saint Cyprien, saint Irénée, saint Prosper, saint Avite, saint Théodoret, le concile de Chalcédoine et les autres; l'Afrique, les Gaules, l'Asie, l'Orient et l'Occident unis ensemble. »

L'Église de France a toujours repoussé avec horreur les tentatives de ceux qui auraient voulu confondre ses *libertés* avec la pleine indépendance à l'égard du saint-siège. Aussi, comme nous le verrons, a-t-elle consigné l'expression de *sa foi* sur la primauté du pape, jusque dans la déclaration la plus solennelle qu'elle ait jamais faite de ses maximes et de ses libertés.

Il faut savoir distinguer les prérogatives essentielles du saint-siège, de celles que des opinions arbitraires peuvent lui prêter,

(435) *Inst. au droit ecclés.*, part. II, chap. 2, des *Conciles*.

(436) *Expos. de la doct. de l'Église cath.*, n° 21.

(437) *Sermon sur l'unité de l'Église*, 1^{re} partie.

ou qui ne sont que des attributions accidentelles. Quels sont les droits divinement annexés au souverain pontificat, et reconnus comme tels dans l'Église universelle? Les voici :

1° Principal dépositaire de la foi et des préceptes divins, le pape a la plus grande part à toutes les choses de la religion, à l'extinction des schismes et des hérésies. « Dans les choses douteuses ou obscures qui appartiennent à la teneur de la foi ou aux dogmes de la piété, il faut consulter la sainte Église romaine, comme mère et maîtresse, nourrice et docteur de toutes les autres. » Ainsi s'exprimait le célèbre Hincmar (438). Son droit, comme son devoir, c'est de faire des décrets qui regardent toutes les églises et chaque église en particulier (439), pour le maintien de la bonne doctrine, ou de confirmer ceux des évêques. C'est de cette manière que les erreurs ont été bien souvent condamnées. Les assemblées générales de l'Église sont rares; les trois premiers siècles chrétiens n'ont vu aucun concile œcuménique, et près de trois cents ans se sont écoulés depuis celui de Trente, qui est le dernier.

2° Pasteur des brebis et des agneaux, chef de l'épiscopat comme du peuple fidèle, le pape peut reprendre, corriger les pasteurs eux-mêmes. « Il y a, disait saint Bernard (440), d'autres portiers du ciel, d'autres pasteurs des troupeaux; mais il est lui-même le pasteur de tous les pasteurs. Les autres entrent en partage de sa sollicitude; il est appelé à la plénitude de la puissance. La juridiction des autres est resserrée dans certaines limites; la sienne s'étend sur ceux mêmes qui ont juridiction sur les autres. »

3° Conservateur et vengeur des saints canons, il doit les maintenir dans leur vigueur, ou pour un grand bien, la tempérer par de sages ménagements; il peut en dispenser, non arbitrairement, mais pour des causes légitimes. L'exercice de ce dernier pouvoir est nécessaire au gouvernement de l'Église; et celle-ci étant rarement assemblée, ce pouvoir doit résider au moins dans les mains de son chef. Telle est la règle générale.

« A Dieu ne plaise que nous disputions au souverain pontife ce qu'aucun catholique, ce qu'aucun homme instruit des règles du gouvernement ecclésiastique ne lui contestera jamais. Car le concile même de Bâle, qu'on regarde comme si opposé à la puissance pontificale, se porte avec zèle à la maintenir dans ce droit : « Les décrets des conciles, dit-il, ne dérogent en rien au droit qu'a le pape, et qu'on ne peut lui ôter, d'adoucir la loi ou d'en dispenser, suivant l'occurrence des temps, des lieux, des causes et des personnes, lorsque cela est utile ou nécessaire; en un mot, d'user à cet égard

d'équitables tempéraments, comme il convient au chef suprême (441). »

4° Centre commun de l'unité catholique, c'est par lui que toutes les églises ne font qu'un seul et même corps; il est la clef de la voûte de l'édifice immense élevé par Jésus-Christ sur la terre entière. Rien de plus célèbre et de plus souvent cité que ces paroles de saint Jérôme au pape saint Damase, au sujet des dissensions qui divisaient l'Église d'Antioche (441*) : « Ne suivant d'autre chef que Jésus-Christ, je suis uni de communion à votre sainteté, c'est-à-dire à la chaire de Pierre. Je sais que l'Église a été bâtie sur cette pierre ... Trois partis qui divisent l'Église d'Antioche veulent m'attirer à eux; mais moi, je crie : Si quelqu'un est uni à la chaire de Pierre, il l'est à moi. »

5° Dévoué par la prééminence de son rang à une sollicitude universelle, le vicaire de Jésus-Christ est plus spécialement chargé de pourvoir à la propagation de la foi et aux besoins extraordinaires des églises. Le grand pape, qui, le premier, s'est appelé le *serviteur des serviteurs de Dieu*, avait bien compris qu'il n'était élevé au-dessus de tous par la dignité, que pour s'abaisser au-dessous de tous par la charité, à l'exemple de celui qui a dit : *Je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir.* (Matth., XX, 28.)

6° Enfin, un de ses droits, c'est, ordinairement parlant (hors un cas extraordinaire, tel que celui d'un schisme), de convoquer et de présider les conciles généraux. « Il préside, dit d'Héricourt (442), en qualité de chef de l'Église, aux conciles œcuméniques; et il est seul en possession de les convoquer, depuis la division de l'empire romain entre différents souverains. » Et quel autre que le chef de l'épiscopat peut en convoquer les membres dispersés dans toutes les contrées de la terre? En vain, dit un de nos apologistes (443), on dirait « que pendant les cinq ou six premiers siècles, ce ne sont point les papes, mais les empereurs qui ont convoqué les conciles; que plus d'une fois même les papes se sont adressés aux empereurs pour leur demander cette convocation. Les circonstances l'exigeaient ainsi, et il ne s'ensuit rien contre l'ordre établi par Jésus-Christ. Dans ce temps-là, l'Église chrétienne ne s'étendait guère au delà des limites de l'empire romain; il était donc naturel que les empereurs, devenus chrétiens, prissent le soin de convoquer les conciles, parce qu'eux seuls pouvaient en faire les frais. Presque tous les évêques étaient leurs sujets, et ces évêques, presque tous pauvres, n'étaient pas en état de voyager à leurs dépens d'une extrémité de l'empire à l'autre. Ils avaient besoin du secours des voitures publiques, et cela dépendait du gouvernement. Mais avant la conversion de Constantin, il y avait eu près de quarante conciles particu-

(438) Opusc. de Divort. Lojh. et Tenth. lib. 1.

(439) Déclar. du clergé de France, art. 4.

(440) S. Bernard, *De consid. ad Eng. Pap.*, lib. II, cap. 8.

(441) Boss., *Défense de la décl.*, liv. XI, chap. 16.

(441*) Epist. 14 et 16.

(442) *Lois ecclésiast.*, ch. 6, n° 2.

(443) Bergier, *Dict. de théol.*, art. Concile.

liers, dont plusieurs avaient été nombreux ; sans doute ils n'avaient pas été convoqués par les empereurs païens, et l'on n'avait pas cru avoir besoin de leur autorité pour donner force de loi aux décisions qui y avaient été faites.

« Depuis que la foi chrétienne est répandue dans plusieurs royaumes différents, et qu'il y a des évêques dans les quatre parties du monde, aucun souverain n'a droit de convoquer ceux qui ne sont pas ses sujets. Il a donc été nécessaire que le souverain pontife, en qualité de chef de l'Eglise universelle, convoquât les conciles généraux, qu'il eût le droit d'y présider, et d'en adresser les décisions à toute l'Eglise. Ce n'a donc pas été un effet de la condescendance des souverains, ni une cession libre de la part des évêques, mais une suite nécessaire de l'étendue actuelle de l'Eglise ; et c'est ce qui démontre la sagesse de Jésus-Christ, lorsqu'il a donné à saint Pierre et à ses successeurs un pouvoir de juridiction sur l'Eglise entière.

« Par la même raison, toutes les fois que le souverain pontife a assisté à un concile, personne ne lui a contesté le droit d'y présider ; mais comme les premiers conciles généraux ont été tenus en Orient, et fort loin de Rome, ç'a été ordinairement l'un des patriarches de l'Orient qui a tenu la première place ; et il ne s'ensuit rien contre les droits du saint-siège (444). »

Telles sont les prérogatives et les fonctions capitales du saint-siège, avouées par tous les catholiques, et qu'on trouve exposées dans les docteurs gallicans, comme dans tous les autres. Quant à celles que les ultramontains ont coutume d'y ajouter encore, nous aurons occasion d'en parler dans la suite de cet écrit.

Disons quelque chose en passant de la fixité du siège apostolique à Rome même. Nous ne prétendons pas énoncer à ce sujet un dogme de foi, mais un sentiment qui nous paraît conforme à ce que les théologiens appellent l'analogie de la foi, parce qu'il se présente comme une déduction assez naturelle de ce qui est consacré par la tradition et par l'Eglise.

C'est le langage de la plus haute antiquité, que le siège de Rome est le siège de Pierre ; si bien qu'après avoir entendu la lettre dogmatique du pape saint Léon, le concile de Chalcedoine s'écria : *Pierre a parlé par la bouche de Léon*. Est-ce d'après un commandement exprès de Jésus-Christ, ou bien par sa détermination propre, que l'apôtre saint Pierre choisit Rome pour en faire le siège de sa principauté spirituelle ? C'est une question assez oiseuse. Par là même qu'il

fixa à Rome le siège de sa primauté, les évêques de Rome sont devenus les héritiers de sa puissance. Dès lors tout évêque légitime de Rome se trouve, en qualité de successeur de Pierre, le chef légitime de l'Eglise universelle ; en sorte que nul ne pourra être véritable évêque de Rome, sans être pape, ni être véritable pape, sans avoir le droit de prendre le titre d'évêque de Rome. Je crois que l'Eglise elle-même n'aurait pas le droit de priver le siège de Rome de sa prérogative. Cette proposition pourrait être fautive, mais ce ne serait pas parler la langue de la théologie que de la qualifier d'erronée ; j'invite à lire sur ce sujet un des plus savants papes qui se soient jamais assis sur la chaire de saint Pierre, Benoît XIV (445). Les papes ont bien pu résider à Avignon pendant soixante ans, ils n'en étaient pas moins pontifes romains.

Tout porte à penser que la ville de Rome ne subira jamais le sort de Sparte ou de Carthage, et de tant d'autres cités dont il ne reste plus que les ruines ou le nom ; que la Providence, qui l'a fait survivre à tant de désastres et de saccagements, la conservera jusqu'à la fin des temps ; qu'ainsi, toujours subsistante, elle possédera dans son sein un peuple et un clergé catholique ayant pour évêque particulier le successeur de Pierre ; en sorte que toujours il pourra être dit très-littéralement par le vrai fidèle : Je suis catholique romain. Que si Rome venait à être ruinée de fond en comble pour toujours, ou entièrement occupée par des infidèles, le chef de l'Eglise n'en continuerait pas moins de prendre le titre d'évêque de Rome. Il semble que tels étaient les sentiments de Bossuet, quand il disait (446) : « Rome ne sera pas la chaire de saint Paul, mais la chaire de saint Pierre : c'est sous ce titre qu'elle sera plus sûrement que jamais le chef du monde ; et qui ne sait ce qu'a chanté le grand saint Prosper, il y a plus de douze cents ans : *Rome, le siège de Pierre, devenu, sous ce titre, le chef de l'ordre pastoral dans tout l'univers, s'assujettit par la religion ce qu'elle n'a pu subjuguier par les armes*. Que volontiers nous répétons ce sacré cantique d'un Père de l'Eglise gallicane ! C'est le cantique de la paix, où, dans la grandeur de Rome, l'unité de toute l'Eglise est célébrée. Ainsi fut établie et fixée à Rome la chaire éternelle. »

Merveilleuse destinée de cette reine des cités ! après avoir été la capitale du monde romain idolâtre, elle est devenue la capitale du monde chrétien, qui embrasse la terre entière ; ce qui a pu faire dire à un poète (446*) :

Veuve d'un peuple-roi, mais reine encor du
[monde].

(444) Il y a ici quelque chose à rectifier. Les huit premiers conciles généraux se sont tenus en Orient : le premier et le septième à Nicée ; les deuxième, cinquième, sixième et huitième à Constantinople ; le troisième à Ephèse, et le quatrième à Chalcedoine.

Le deuxième et le cinquième, composés uniquement d'Orientaux, n'étaient pas œcuméniques par eux-mêmes. De savants critiques ont pensé que le

célèbre Osius avait représenté au premier concile de Nicée le pape saint Sylvestre. Saint Cyrille d'Alexandrie présida à celui d'Ephèse au nom du pape saint Célestin : les quatre autres en furent présidés par les légats du saint-siège.

(445) *De syn. diocess.*, lib. II, cap. I.

(446) *Sermon sur l'unité*, I^{re} partie.

(446*) Gilbert.

Fatigués, ce semble, de cette immobilité du siège apostolique, irrités de son inflexible rigueur envers les mauvaises doctrines, les novatens n'ont rien oublié pour en faire un objet de haine et de mépris. Avec quelle ardeur ils ont fouillé dans les archives du temps pour en tirer et mettre au grand jour tous les traits d'ambition et d'avarice, d'orgueil et de débauche, d'emportement et de faux zèle dont on pu se souiller les pontifes romains; et cela pour en faire rejailir la honte sur le souverain pontificat lui-même, et sur l'Église qui le révère comme son chef. Faire ressortir les vices et dissimuler les vertus; étaler avec complaisance les excès et les abus du pouvoir, et jeter un voile sur les services immenses rendus à la civilisation, aux lettres, aux sciences, aux arts, à l'humanité tout entière; telle est la marche des ennemis du saint-siège. Ne tenant aucun compte de la différence de la législation et des mœurs, du génie des siècles et des peuples, ils jugent les temps passés avec les idées modernes; et non-seulement ils déplorent les abus (ce qui est bien permis), mais ils font un crime aux papes de s'être ressentis de l'esprit universel de leur temps. Certes, même au milieu des abus, ils se sont montrés fort souvent si supérieurs à leurs contemporains, qu'ils devraient bien plutôt exciter des sentiments d'admiration par cette supériorité même, que l'amertume des reproches par leurs écarts.

Voyons les choses comme elles sont. Depuis saint Pierre, environ deux cent cinquante papes ont occupé son siège; et, dans la réalité, il n'en est qu'un petit nombre qui aient été des hommes vicieux et pervers. Quel trône sur la terre présente une si longue suite de princes recommandables par le génie et la vertu? « La charité, le courage héroïque, la vie humble et pauvre des papes des trois premiers siècles sont des faits certains; les monuments de l'histoire en déposent. Les lumières, les talents, le zèle, la vigilance laborieuse de ceux du 14^e et du 15^e, sont incontestables. Leurs ouvrages subsistent encore. Les travaux et les efforts constants de ceux du 16^e et du 17^e, pour diminuer et pour réparer les ravages de la barbarie, pour sauver les débris des sciences, des lois, des mœurs, ne peuvent être révoqués en doute; les contemporains en rendent témoignage. Ce que les papes ont fait dans le 18^e et le 19^e, pour humaniser, par la religion, les peuples du Nord, est si connu, que les protestants n'ont pu y répandre un vernis odieux, qu'en empoisonnant les motifs, les intentions, les moyens qui ont été employés. Il ne fallait pas oublier non plus ce que les papes ont fait au 19^e, pour arrêter les ravages des mahométans. C'est donc dans la lie des siècles postérieurs qu'il a fallu fouiller pour trouver des personnages et des faits que l'on peut noircir à discrétion.... Dans quel temps y a-t-il eu de mau-

vais papes? C'a été lorsque l'Italie était déchirée par de petits tyrans, qui disposaient du siège de Rome à leur gré, y plaçaient leurs enfants ou leurs créatures, et en chassaient les possesseurs légitimes (447).

Depuis Léon X, c'est-à-dire, dans l'espace de trois siècles, Rome a compté trente-quatre papes. Or, parmi eux, en est-il un seul dont les mœurs ne soient à l'abri de tout reproche? et combien sont remarquables par le talent, le savoir, l'élevation des sentiments, ou une éminente piété? Je ne prétends pas épouser les opinions ultramontaines qui leur sont particulières; mais aux yeux de tout homme impartial, Paul III, Pie V, Sixte-Quint, Clément VIII, Benoît XIV, Pie VI, ne sont pas des esprits vulgaires.

L'historien protestant de la Vie et du Pontificat de Léon X a bien pu n'être pas exempt de tout préjugé; mais il avait trop d'instruction et de probité pour ne connaître, à l'égard des pontifes romains, que le ton de l'injure et du dénigrement. Voici l'hommage qu'il leur rend (448): « Il est peu de papes qui soient montés sur le trône pontifical sans être doués de plus de lumières et de talents que le commun des hommes. En conséquence, les pontifes de Rome ont souvent donné de grands exemples, et se sont montrés, au plus haut degré, protecteurs des sciences, des lettres et des arts; s'étant, comme ecclésiastiques, livrés à des études qui étaient interdites aux laïques, ou qu'ils méprisaient. Aussi on doit en général les regarder comme supérieurs au siècle où ils ont vécu; et le philosophe peut célébrer l'éloquence et le courage de Léon I^{er}, qui préserva Rome des fureurs du barbare Attila, et peut admirer la candeur, les bienfaits, la sollicitude pastorale de Grégoire I^{er}: il peut s'étonner de la diversité des connaissances de Sylvestre II; enfin, il peut louer l'habileté, la pénétration et le savoir d'Innocent III, de Grégoire IX, d'Innocent IV, et de Pie II, ainsi que la munificence et l'amour des lettres qui signalèrent Nicolas V. »

On s'étonne que, dans les siècles du moyen âge, les papes, au lieu d'une douceur toute paternelle, aient employé si fréquemment les armes spirituelles des censures et de l'excommunication. Ici, ne cherchons pas à justifier ce qu'il peut y avoir d'excessif; mais aussi n'allons pas juger de ce qui a été par ce qui est; et n'oublions pas que la diversité des temps, des circonstances et des caractères, doit en mettre dans la conduite de ceux qui sont appelés à gouverner les hommes. Par une suite de l'inondation des barbares et de leurs dévastations, l'Europe perdit ses mœurs et ses lois; elle tomba dans l'ignorance, fut en proie à l'anarchie et à tous les maux d'une féodalité sanglante; elle n'eut pour maîtres que des guerriers farouches, qui mettaient la justice dans la force. Avec de tels hommes, que pouvaient

(447) Bergier, *Dict. de théol.*, art. *Pape*.(448) Tom. I^{er}. p. 11.

les prières et les avis paternels ? Il fallait les intimider et les contenir par les menaces et les censures. Un esprit droit et sage pèse dans une juste balance les avantages et les inconvénients, et sans appeler bien ce qui est mal, il se console des abus du pouvoir par le spectacle des biens qu'il produit. Leibnitz, dont le génie était d'autant plus calme qu'il était plus élevé, a eu la bonne foi de dire (449) : « Il faut convenir que la vigilance des papes, pour l'observation des canons et la maintien de la discipline ecclésiastique, a produit de temps en temps de très-bons effets; et qu'en agissant à temps et à contre-temps auprès des rois, soit par la voie des remontrances que l'autorité de leur charge les mettait en droit de faire, soit par la crainte des censures ecclésiastiques, ils arrêtaient beaucoup de désordres. »

On affecte quelquefois de paraître scandalisé de ce que le vicaire de Jésus-Christ est un prince temporel; et des hommes qui ont prêché la réforme, du moins pour les autres, auraient voulu, ce semble, que le pape fût pauvre comme saint Pierre, et réduit, comme lui, à vivre des aumônes des fidèles. Avant de faire sentir les avantages de la principauté temporelle du saint-siège, rappelons par quels progrès et quels moyens elle s'est établie. « Depuis la destruction de l'empire d'Occident, au 5^e siècle, les empereurs d'Orient n'eurent en deçà de la mer qu'une autorité très-précaire, et ne s'occupèrent de l'Italie que pour en tirer de l'argent. Les Lombards, qui, l'an 568, s'étaient rendus maîtres d'une partie de l'Italie, et possédaient l'exarchat de Ravenne, ne cessaient de menacer Rome. Vainement le pape et les Romains demandèrent du secours à la cour de Constantinople; ils n'obtinrent rien, et furent réduits à se défendre eux-mêmes. Déjà sous les Césars, les papes, comme les autres évêques, avaient eu le titre de *Défenseurs* des villes; c'était une espèce de magistrature: et plus le siège de l'empire était éloigné, plus elle était importante. Depuis les services qu'avaient rendus aux Romains le pape Innocent I^{er}, en écartant Alaric, et saint Léon, en adoucissant Attila, et en modérant un peu les fureurs de Genséric, les papes furent regardés comme les génies tutélaires de Rome, et comme la seule ressource contre les barbares. Ils jouissaient donc déjà d'une autorité à peu près absolue. Les Romains, satisfaits de ce gouvernement paternel, redoutaient celui des Lombards, dont la plupart étaient ariens. Le pape Etienne, trop faible pour résister à ce peuple puissant, implora le secours de Pépin, qui s'était rendu maître de la France. Pépin, passa les Alpes, défit Astolphe, roi des Lombards, l'an 774, et l'obligea de céder au pape l'exarchat de Ravenne. Nous demandons quelle infidélité ce pape a commise envers l'empereur d'Orient? Celui-ci ne voulant plus être le protecteur

de Rome, le pape en chercha un autre. Ce n'est pas cette ville qui s'est soustraite à la domination des empereurs, ce sont eux qui l'ont abandonnée à son malheureux sort.

« Didier, successeur d'Astolphe, reprit l'exarchat de Ravenne, et saccagea les environs de Rome. Charlemagne vint à son secours du pape Adrien, vainquit Didier, le fit prisonnier, et détruisit ainsi le royaume des Lombards. Couronné empereur l'an 800, à Rome, il fit le pape son premier magistrat. A la décadence de la maison de Charlemagne, le pape imita les autres grands vassaux et les seigneurs d'Italie; il se rendit indépendant (450). »

C'est bien quelque chose qu'une possession de dix siècles! Quel souverain en Europe règne à des titres plus respectables?

Était-il possible qu'au milieu de l'Europe chrétienne, le chef de la religion restât étranger au mouvement général, et ne se ressentît pas des changements politiques qui s'opéraient autour de lui? La prééminence spirituelle du saint-siège, le respect que lui portait toute la chrétienté, les vertus ou les lumières dont il brillait, les services qu'il avait rendus, devaient naturellement amener pour lui cet agrandissement temporel qui commença à prendre tant de consistance sous Charlemagne: dans tout cela la Providence avait ses vues. La constante pauvreté des papes n'aurait pas empêché la chute de l'empire romain, les dévastations des barbares, les ténèbres et les vices du moyen âge; mais on peut dire que l'élévation temporelle des papes a contribué puissamment à guérir tous ces maux. Que de saintes entreprises formées par eux pour la propagation de l'Évangile! que d'encouragements donnés aux lettres, aux sciences, aux arts! que d'établissements précieux pour en favoriser les progrès! que d'efforts constamment suivis pour éclairer l'Europe! Or, pour tout cela, la piété ne suffisait pas; il fallait que l'Église romaine fût riche et puissante.

Et combien n'était-il pas convenable que le père commun des princes, comme des peuples, ne fût le sujet d'aucun d'eux? Fleury n'est pas soupçonné d'avoir flatté les papes; il n'aimait pas à voir réunies, à une certaine époque, la principauté spirituelle et la temporelle dans les mains des évêques. Après s'en être expliqué, il ajoute (451) : « Je ne vois que l'Église romaine où l'on peut trouver une raison singulière d'unir les deux puissances. Tant que l'empire romain a subsisté, il renfermait dans sa vaste étendue presque toute la chrétienté; mais depuis que l'Europe est divisée entre plusieurs princes indépendants les uns des autres, si le pape eût été sujet de l'un d'eux, il eût été à craindre que les autres n'eussent eu peine à le reconnaître pour père commun, et que les schismes n'eussent été fréquents. On peut donc croire que c'est par

(449) *Dissert. de act. publ. usu*, t. IV *Opér. Voy. Pensées de Leibnitz sur la religion et la morale*, t. II, p. 591.

(450) Bergier, *Dict. de théol.*, art. *Pape*
(451) 4^e disc., n^o 10.

un effet particulier de la Providence que le pape s'est trouvé indépendant, et maître d'un Etat assez puissant pour n'être pas aisément opprimé par les autres souverains, afin qu'il fût plus libre dans l'exercice de sa puissance spirituelle, et qu'il pût contempler plus facilement tous les autres évêques dans leur devoir. C'est la pensée d'un grand évêque de notre temps. »

Ce grand évêque dont vient de parler Fleury, c'était Bossuet, dont voici les paroles (452) : « Dieu, qui voulait que cette Eglise, la mère commune de tous les royaumes, dans la suite ne fût dépendante d'aucun royaume dans le temporel, et que le siège où tous les fidèles devaient garder l'unité, à la fin fût mis au-dessus des partialités que les divers intérêts et les jalousies d'Etat pourraient causer, jeta les fondements de ce grand dessein par Pépin et par Charlemagne. C'est par une heureuse suite de leur libéralité que l'Eglise, indépendante dans son chef de toutes les puissances temporelles, se voit en état d'exercer plus librement, pour le bien commun, et sous la commune protection des rois chrétiens, cette puissance céleste de régir les âmes; et que, tenant en main la balance droite au milieu de tant d'empires souvent ennemis, elle entretient l'unité dans tout le corps, tantôt par d'inflexibles décrets, et tantôt par de sages tempéraments. »

J'ai déjà cité plusieurs fois, et je citerai encore, le discours de l'évêque de Meaux sur l'Unité; c'est que ce discours ayant été fait pour une circonstance très-importante, pour l'ouverture de l'assemblée du clergé de 1682, il y a déployé tout ce qu'il avait de savoir et de force de raison, pour ne dire que des choses précises et convenables, et accorder au saint-siège tout ce qui lui est dû, sans blesser nos maximes gallicanes.

Ce discours a d'autant plus d'autorité, que l'assemblée générale, devant laquelle il fut prononcé, l'a comme sanctionné, en l'appelant *pieux, savant et éloquent*, dans sa lettre aux évêques de France, pour leur donner connaissance de ses opérations.

Le sentiment de Fleury et de Bossuet a été aussi celui du président Hénault, et pour les mêmes raisons; seulement je trouve de plus chez lui cette considération générale : *Tout doit changer en même temps dans le monde, si l'on veut que le même ordre et la même harmonie y subsistent* (453).

Nos réflexions sur les prétentions ultramontaines, à l'égard de la puissance temporelle, trouveront naturellement leur place dans le chapitre suivant.

DES LIBERTÉS DE L'ÉGLISE GALLICANE.

Les libertés de l'Eglise gallicane sont une de ces choses dont on parle d'autant plus qu'on les entend moins. Il semble aux uns que ces mots *libertés gallicanes* sont un cri

de guerre contre le saint-siège; et il semble aux autres qu'il faut y voir non-seulement des opinions et des usages respectables, mais des *dogmes* tout aussi *sacrés* que ceux qui servent de *fondement* au christianisme. Les premiers, trop timides, jugent de la chose même par l'abus qu'on peut en faire, et confondent les libertés telles que les entendent quelques écrivains téméraires, avec les véritables libertés telles qu'elles ont été enseignées par Bossuet, l'épiscopat français et la Sorbonne. Les seconds oublient que nous devons vivre en paix avec les églises qui ne professent pas nos maximes, et les tolérer comme elles nous tolèrent. Unité dans la foi, liberté dans les opinions, charité partout; telle doit être la devise de quiconque écrit sur cette matière. Soyons gallicans, mais soyons catholiques; restons fermes dans nos maximes françaises, mais ne prétendons pas nous en faire un bouclier contre les droits divins du saint-siège ou de l'Eglise universelle.

Puisons ici la saine doctrine à des sources pures. Je dirai sans détour qu'on ne doit chercher nos libertés, ni dans ses *factum* d'avocats, plus jurisconsultes que théologiens; ni dans des maximes sans fondement solide, qu'on peut nier avec la même facilité qu'on les affirme; ni dans une jurisprudence qui tendait autrefois à tout envahir, et qui ne faisait que donner des chaînes au ministère ecclésiastique. C'est surtout l'épiscopat français qui devait mieux connaître nos libertés, puisqu'il en était le gardien et le dépositaire, et qu'il avait un si grand intérêt à les maintenir: jamais il ne s'est laissé éblouir par l'éclat de fausses libertés; jaloux de conserver celles qui sont légitimes, il ne l'a pas moins été de les contenir dans de justes bornes, d'empêcher qu'elles dégénéraient en licence, et qu'on les fit servir à opprimer, dans leurs fonctions spirituelles, le pape par les évêques, et les évêques par les cours séculières.

Déjà, aux états de 1614, le clergé avait supplié le roi de remédier aux atteintes portées à la juridiction et aux droits de l'Eglise, sous prétexte des libertés de l'Eglise gallicane (454).

Lorsqu'on donna au public, pour la première fois, les deux ouvrages intitulés, l'un, *Traité des droits et des libertés de l'Eglise gallicane*, et l'autre, *Preuves des libertés de l'Eglise gallicane*, les évêques qui se trouvaient à Paris en firent la censure la plus vigoureuse, accusèrent leurs auteurs d'avoir mêlé à quelques maximes véritables des propositions détestables, et les dénoncèrent à tous les prélats du royaume (455). Ceci se passait en 1629.

Ce zèle n'avait rien d'outré. Le célèbre M. de Marca remplissait encore les premières charges de la magistrature, lorsqu'il composa son grand ouvrage de la *Concorde*

(452) *Disc. sur l'unité*, part. II.

(453) *Abrégé chron. Remarq. sur les 1^{re} et 2^e races.*

(454) *Cahier des remontrances du clergé*, art. 24.

(455) *Collect. des procès-verbaux du clergé*, t. III : *Pièces justificatives*, n^o 1.

du sacerdoce et de l'empire; or, dès le commencement, il reconnaît que la double compilation dont je viens de parler, renferme des maximes très-hétérodoxes.

Le grand défenseur de nos libertés, Bossuet, mais qui tenait à l'unité catholique par le fond de ses entrailles, écrivait au cardinal d'Estrées (456) : « Dans mon sermon sur l'unité de l'Eglise, prononcé à l'ouverture de l'assemblée de 1682, je fus indispensablement obligé de parler des libertés de l'Eglise gallicane; et je me proposai deux choses : l'une, de le faire, sans aucune diminution de la véritable grandeur du saint-siège; l'autre, de les expliquer de la manière que les entendent nos évêques, et non pas de la manière que les entendent nos magistrats. » C'est assez pour faire sentir qui sont ceux que l'on doit ici prendre pour guides.

Mais quelle idée faut-il donc se faire de ces libertés, que les uns semblent trop redouter, et que les autres invoquent sans cesse? On doit, autant qu'il est possible, éviter d'en donner des notions trop vagues, qui peuvent aisément conduire à l'arbitraire, et faire naître des querelles interminables. Quand on prononce les mots *libertés gallicanes*, ou bien l'on ne s'entend pas, ou bien il faut entendre par là quelque chose qui soit particulier à notre Eglise, qui la caractérise, qui la distingue de toutes les autres; car, comme l'observe très-bien Fleury (457), « chaque pays a ses anciens usages, ses franchises et ses libertés. »

En quoi donc ferons-nous consister les nôtres? Est-ce, comme on le dit quelquefois, dans la *conservation du droit ancien, des anciens canons*; mais il faudrait déterminer ce droit et ces canons : dans l'ancienne discipline, que de choses autrefois très-sages et très-respectées, qui ne sont plus en vigueur, et qu'il serait impossible ou même dangereux de faire revivre; et dans la discipline actuelle, les points les plus capitaux, tels que ceux qui concernent la manière dont les évêques sont élus et institués, qu'ont-ils de commun avec l'antiquité?

Disons-nous que nos libertés consistent dans le *droit commun et la puissance des ordinaires, selon les conciles généraux et les institutions des saints Pères*? Il me semble que ceci encore est trop vague, trop peu caractéristique, et n'est pas assez exclusivement propre à la France. Quelle église ne fait pas gloire de respecter ses anciennes traditions, de suivre les canons des conciles, de repousser les innovations et l'arbitraire?

Enfin, placerons-nous nos libertés dans le droit de ne pas recevoir les décrets des conciles, même généraux, sur la discipline? Mais c'est un principe non contesté, que l'Eglise universelle est supérieure à toute église particulière : ici, l'Eglise gallicane n'a aucun privilège. « Quant aux conciles œcuméniques, il faut distinguer les matières de

discipline et les matières de foi. Pour la foi, quiconque ne s'y soumet pas est hérétique; pour la discipline, les règlements des conciles ne sont pas également reçus. On a laissé de tout temps à chaque église une grande liberté de garder ses anciens usages (458). » L'Eglise de France n'a donc rien ici au-dessus des autres. Rien de plus convenable que cette condescendance des conciles généraux; une règle de discipline, quoique sage en général, peut l'être moins pour quelques pays en particulier; la liberté laissée à cet égard a été grande et a dû l'être, mais elle n'est pas pleine et entière. Si l'Eglise universelle pressait, exigeait rigoureusement l'exécution de son décret de discipline, alors la soumission ne serait pas seulement de convenance, mais de devoir; la résistance serait regardée comme une révolte. L'antiquité chrétienne en offre un exemple célèbre. D'après un usage qu'elles faisaient remonter jusqu'à l'apôtre saint Jean, les églises de l'Asie Mineure célébraient la Pâque le 14^e de la lune de mars, tandis que le reste des églises ne la célébraient jamais que le premier dimanche après le 14^e. L'usage des Orientaux, encore qu'il fût loin d'être approuvé de l'Eglise romaine, fut longtemps toléré; enfin l'Eglise l'ayant formellement condamné à Nicée, ceux qui refusèrent de se soumettre furent regardés comme une secte, connue sous le nom de *Quartodécimans* (459).

Fleury est, à mon gré, celui de nos écrivains qui a mieux connu le fond de nos libertés, et qui en a donné une plus juste idée. Dans le chapitre 25 de son *Institution au droit ecclésiastique*, il rappelle d'abord ces deux maximes fondamentales, que l'autorité de l'Eglise est toute spirituelle, et que celle du pape doit être réglée, dans son exercice, par les canons reçus dans l'Eglise universelle. Ensuite il expose en détail les conséquences qu'on a tirées de l'une et l'autre maximes. Ainsi, c'est entrer dans ses vues que de faire consister les libertés de l'Eglise gallicane dans *les maximes propres à cette Eglise, et les conséquences qui en dérivent naturellement*. Ceci va être plus amplement développé.

Les maximes françaises sont spécialement consignées dans la célèbre *Déclaration du clergé de France*, en 1682. Que de personnes l'invoquent sans trop savoir ce qu'elle contient, et qui ne soupçonnent peut-être pas, qu'en même temps qu'elle expose le fondement de nos libertés, elle consacre de la manière la plus décisive la primauté spirituelle du saint-siège! Nous allons la rapporter tout entière.

Déclaration du clergé de France sur la puissance ecclésiastique.

Du 19 mars 1682.

« Plusieurs s'efforcent de ruiner les dé-

(456) Œuv. de Boss., 1778, in-4°, tom. IX, pag. 275.

(457) Inst. au droit ecclésiast., partie III, chap. 25.

(458) Fleury, *ibid.*

(459) Tillemont, tome III.

crets de l'Église gallicane et ses libertés, que nos ancêtres ont soutenus avec tant de zèle, et de renverser leurs fondements appuyés sur les saints canons et sur la tradition des Pères Il en est aussi qui, sous prétexte de ces libertés, ne craignent pas de porter atteinte à la primauté de saint Pierre et des pontifes romains ses successeurs, instituée par Jésus-Christ ; à l'obéissance qui leur est due par tous les chrétiens, et à la majesté si vénérable, aux yeux de toutes les nations, du siège apostolique, où s'enseigne la foi et se conserve l'unité de l'Église. Les hérétiques, d'autre part, n'omettent rien pour présenter cette puissance, qui maintient la paix de l'Église, comme insupportable aux rois et aux peuples, et pour séparer, par cet artifice, les âmes simples de la communion de l'Église et de Jésus-Christ. C'est dans le dessein de remédier à de tels inconvenients, que nous, archevêques et évêques assemblés à Paris par ordre du roi, avec les autres députés, qui représentons l'Église gallicane, avons jugé convenable, après une mâre de délibération, d'établir et de déclarer :

« I. Que saint Pierre et ses successeurs, vicaires de Jésus-Christ, et que toute l'Église même, n'ont reçu de puissance de Dieu que sur les choses spirituelles et qui concernent le salut, et non point sur les choses temporelles et civiles ; Jésus-Christ nous apprenant lui-même que *son royaume n'est pas de ce monde* ; et en un autre endroit, qu'il faut rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ; et qu'ainsi ce précepte de l'apôtre saint Paul ne peut en rien être altéré ou ébranlé : *Que toute personne soit soumise aux puissances supérieures ; car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, et c'est lui qui ordonne celles qui sont sur la terre : celui donc qui s'oppose aux puissances, résiste à l'ordre de Dieu.* (Rom., XIII, 1-3.) Nous déclarons en conséquence que les rois et les souverains ne sont soumis à aucune puissance ecclésiastique par l'ordre de Dieu dans les choses temporelles ; qu'ils ne peuvent être déposés ni directement ni indirectement par l'autorité des clefs de l'Église ; que leurs sujets ne peuvent être dispensés de la soumission et de l'obéissance qu'ils leur doivent, ni absous du serment de fidélité ; et que cette doctrine, nécessaire pour la tranquillité publique, et non moins avantageuse à l'Église qu'à l'Etat, doit être inviolablement suivie, comme conforme à la parole de Dieu, à la tradition des saints Pères et aux exemples des saints.

« II. Que la plénitude de puissance que le saint-siège apostolique et les successeurs de saint Pierre, vicaires de Jésus-Christ, ont sur les choses spirituelles, est telle, que néanmoins les décrets du saint concile œcuménique de Constance, contenus dans les sessions IV et V, approuvés par le saint-siège apostolique, confirmés par la pratique de toute l'Église et des pontifes romains, et observés religieusement dans tous les temps

par l'Église gallicane, demeurent dans leur force et vertu ; et que l'Église de France n'approuve pas l'opinion de ceux qui donnent atteinte à ces décrets, ou qui les affaiblissent, en disant que leur autorité n'est pas bien établie, qu'ils ne sont point approuvés ou qu'ils ne regardent que le temps du schisme.

« III. Qu'ainsi l'usage de la puissance apostolique doit être réglé suivant les canons faits par l'Esprit de Dieu et consacrés par le respect général ; que les règles, les mœurs et les constitutions reçues dans le royaume et dans l'Église gallicane doivent avoir leur force et vertu, et les usages de nos pères demeurer inébranlables ; qu'il est même de la grandeur du saint-siège apostolique que les lois et coutumes établies du consentement de ce siège respectable et des Églises subsistent invariablement.

« IV. Quoique le pape ait la principale part dans les questions de foi, et que ses décrets regardent toutes les Églises, et chaque Église en particulier, son jugement n'est pourtant pas irréfutable, à moins que le consentement de l'Église n'intervienne.

« Nous avons arrêté d'envoyer à toutes les Églises de France, et aux évêques qui y président par l'autorité du Saint-Esprit, ces maximes que nous avons reçues de nos pères, afin que nous disions tous la même chose, que nous soyons tous dans les mêmes sentiments, et que nous suivions tous la même doctrine. »

Tels sont les quatre fameux articles du clergé de France. Que le souverain pontife soit le successeur de saint Pierre, qu'il ait la plénitude de la puissance spirituelle, que ses décrets regardent toutes les Églises sans exception ; voilà ce que nous croyons et ce qui nous est commun avec tout le monde catholique. Quant au reste de la déclaration, deux choses sont certaines : la première, que les maximes qu'elle énonce sont propres à l'Église gallicane, en ce sens du moins que celle-ci les a plus hautement, plus constamment, plus universellement professées ; la seconde, que ces maximes ont dû amener des conséquences pratiques, influer sur la conduite de l'Église de France, soit dans les démêlés de nos rois avec les papes, soit à l'égard de l'exercice de la primauté du saint-siège, de l'acceptation de ses décrets et de ses jugements. Ces maximes et ces usages ont tenu l'Église de France plus affranchie des prétentions ultramontaines sur la puissance temporelle, et même l'ont rendue non pas indépendante, à Dieu ne plaise, mais moins dépendante des souverains pontifes dans certaines matières ecclésiastiques. C'est donc à juste titre que cet ensemble de maximes et d'usages qui en découlent se sont appelés *libertés gallicanes*.

A ces usages, qui sont une suite naturelle des quatre articles, d'autres ont été mêlés d'une origine assez récente, ou même suspecte ; quelques-uns étaient plutôt une servitude qu'une liberté : ce qui faisait dire à

Fleury qu'on pourrait faire un traité des servitudes de l'Eglise gallicane comme on a fait des libertés, et qu'on ne manquerait pas de preuves (460). Dans le discours d'où ces paroles sont tirées, l'auteur réduit nos *libertés effectives* à treize articles (461). Les plus remarquables sont : — Que la France ne reçoit pas le tribunal de l'inquisition. — Que les nouvelles bulles ne sont reçues qu'après avoir été examinées. — Que les sujets du roi ne peuvent être tirés hors du royaume, sous prétexte de citations, appellations ou procédures ; et que le nonce du pape n'a aucune juridiction en France. Sur ces treize articles, plusieurs se rapportaient à un ordre de choses ou qui n'existe plus, ou qui est singulièrement modifié, depuis qu'il n'y a plus parmi nous de bénéfices proprement dits. Comme nous ne prétendons établir dans cet écrit que les principes généraux, nous n'entrerons pas dans les détails. Mais il est de notre sujet de faire quelques réflexions sur chacun des quatre articles de la *Déclaration*, et d'en rappeler les suites.

Art. 1^{er}. La maxime qui consacre l'indépendance pleine, absolue des rois, dans l'ordre temporel, ne souffre aucune exception. Nous refusons non-seulement au pape mais à l'Eglise universelle, aux conciles œcuméniques, le pouvoir de déposséder un souverain, sous quelque prétexte que ce soit, fût-il tyran, hérétique, persécuteur, impie : l'excommunication, même la plus légitime, en le privant des biens spirituels dont l'Eglise est la dispensatrice, ne le priverait pas de sa couronne, de ses droits à l'obéissance des peuples dans l'ordre civil et politique. Cette doctrine a bien pu être obscurcie chez nos pères, dans des temps de dissension ou de délire ; mais elle a été si bien établie et si bien vengée ; elle a tellement prévalu, que l'opinion contraire est surannée, même au delà des monts (462) Disons donc avec Bossuet (463), « que nul prétexte ni nulle raison ne peuvent autoriser

(460) *Discours sur les libertés de l'Eglise gallic.*, n° 24, édit. de 1724, tom. IV des *Opusc.*

(461) *Ibid.*, n° 25.

(462) Je sais très-bien que le saint-siège n'a pas condamné l'ancienne opinion, et qu'à Rome on est bien loin de ne pas respecter la mémoire des papes qui l'ont suivie. Même quand on la reproche aux théologiens romains avec trop d'amertume, ils aiment à rappeler les grands et vertueux personnages qui l'ont défendue chez les diverses nations de l'Europe, sans en excepter la France ; et, à ce sujet, ils citent Alain, qui eut de la célébrité sous le règne de Louis XII, le très-docte et pieux Gerson, saint Thomas, que nous avons bien le droit de compter parmi les docteurs français. C'est-à-dire, dans le cas de ce qu'ils appelaient *crimes spirituels*, l'hérésie et l'apostasie, professaient l'opinion des ultramontains, opinion qu'il faut repousser avec force, encore qu'elle soit mitigée, et contre laquelle je m'explique avec franchise, quoique sans emportement.

Mais je ne sache pas qu'elle ait été mise en pratique depuis deux cents ans. Par un bref du 30 janvier 1768, Clément XI.1 annula des édits rendus à Parme, comme contraires, soit aux droits de l'Eglise, soit à ceux du saint-siège, qui se croyait suze-

les révoltes ; qu'il faut révéler l'ordre du ciel et le caractère du Tout-Puissant dans tous les princes, quels qu'ils soient, puisque les plus beaux temps de l'Eglise nous le font voir sacré et inviolable, même dans les princes persécuteurs de l'Evangile. Ainsi leur couronne est hors d'atteinte : l'Eglise leur a érigé un trône dans le lieu le plus sûr et le plus inaccessible, dans la conscience même, où Dieu a le sien ; et c'est là le fondement le plus assuré de la tranquillité publique. »

Pour ne rien exagérer nous remarquerons ici que les papes, même lorsqu'ils exerçaient sur les princes la plus excessive puissance, n'ont pas érigé leur opinion en *dogme de foi*, et c'est à cette occasion qu'on peut dire, et toujours avec Bossuet (464) « La marque la plus évidente de l'assistance que le Saint-Esprit donne à cette mère des églises, c'est de la rendre si juste et si modérée, que *jamais elle n'ait mis les excès parmi les dogmes.* »

Mais comment cette opinion de la suprématie temporelle des papes sur les rois a-t-elle pu se répandre et s'accréditer ? Les systématiques ne voient ici qu'une vaste conjuration conçue dans le XI^e siècle, par un pape d'une ambition démesurée, et suivie par ses habiles successeurs avec autant de persévérance que d'audace. Mais ne serait-il pas plus simple et plus raisonnable de ne voir dans tout cela qu'une révolution amenée par la disposition des esprits, par les mœurs et les besoins des peuples, par l'état moral et politique de l'Europe, état dont les papes purent bien profiter, mais qu'ils n'avaient pas fait (465). Austère dans ses mœurs, passionné pour la réforme des abus, inflexible dans ses projets, supérieur à son siècle par le génie, tel fut Grégoire VII. Si du haut de sa chaire apostolique il porte ses regards sur l'Occident, que voit-il ? des princes oppresseurs, des peuples malheureux, le sanctuaire souillé par l'igno-

rain de ce duché : il put bien à ce sujet renouveler les censures portées contre ces sortes d'usurpations, mais il n'alla pas jusqu'à délier du serment de fidélité.

Il existe une bulle d'excommunication contre un homme nommé tout-puissant, dont un exemplaire, qui avait été affiché à Rome même, et signé de la main du pape, a passé sous nos yeux ; or, il y était dit expressément qu'on n'entendait rien prononcer contre la puissance temporelle et la soumission des peuples. On voit, par ce qui s'est passé à Savone, en 1811, que le pape, sans adopter nos maximes, attachait bien moins d'importance au premier des quatre articles qu'aux trois autres, (*Voy. les Fragments relatifs à l'Histoire ecclésiastique des premières années du XIX^e siècle.*) J'ajoute qu'à Rome l'ancienne opinion n'est plus professée dans les écoles, et n'est plus soutenue dans les thèses publiques. En général, les théologiens étrangers, ou ne la défendent pas, ou la défendent faiblement. C'est d'après tout cela que j'ai cru pouvoir l'appeler *surannée*.

(463) *Discours sur l'unité de l'Eglise*, part. I.

(464) *Ibid.*, part. III^e.

(465) Pluquet, *Dict. des hérésies*, disc. préliminaire, XI^e siècle, chap. 1^{er}.

rance et le scandale. L'étendue et la profondeur des maux, loin d'abâtrer son courage, ne fait en quelque sorte qu'irriter son zèle. Dans le dessein d'y remédier, il s'exagère sa puissance, il la pousse jusqu'aux derniers excès, et semble croire que le zèle pour le bien légitime toutes ses mesures les plus exorbitantes. Il interroge les rois, il leur demande compte de l'emploi de leur autorité, et s'érige en arbitre suprême. Une fois l'impulsion donnée, elle est suivie par une pente naturelle, et par cette influence secrète et comme irrésistible du passé sur le présent; les peuples espèrent trouver dans le saint-siège un protecteur contre l'oppression; les princes le consultent, lui soumettent leurs différends, et s'en servent pour leurs projets ambitieux. Quand la loi est muette, la justice impuissante, et que la violence est tout, est-il étonnant que les lumières et les vertus du saint-siège lui donnent un ascendant immense, et que les peuples soient disposés à le révéler jusque dans l'exercice de droits qui ne sont pas les siens? Je n'ai rien dit qui ne soit historiquement vrai.

Depuis la fin du xv^e siècle, malgré le système d'équilibre qui s'est établi dans l'Europe plus civilisée, il s'est toujours élevé au milieu d'elle une puissance prépondérante, qui, sans dicter des lois, a donné l'impulsion générale, et a été comme le centre de la politique et des affaires. Le sceptre de la prééminence a été tenu successivement par l'Allemagne, l'Espagne, l'Angleterre et la France. Avant l'époque indiquée plus haut, il avait été, depuis le xi^e siècle, dans les mains des papes, princes et pontifes à la fois; eux seuls, dans ces temps de barbarie et d'anarchie, pouvaient le porter avec gloire et utilité.

Un écrivain étranger, de nos jours, philosophe, historien et publiciste d'un ordre très-distingué, Ancillon, a publié, en 1806, le *Tableau des révolutions du système politique de l'Europe, depuis la fin du xv^e siècle* (466); ses opinions théologiques sur la papauté sont des erreurs à mes yeux, mais du moins il n'a pas méconnu le bien qu'elle avait fait jusqu'au milieu des plus énormes abus de sa puissance. Il a dit: « Dans le moyen âge, où il n'y avait point d'ordre social, elle seule sauva peut-être l'Europe d'une entière barbarie; elle créa des rapports entre les nations les plus éloignées, elle fut un centre commun, un point de ralliement pour les Etats isolés... Ce fut un tribunal suprême élevé au milieu de l'anarchie universelle, et dont les arrêts furent quelquefois aussi respectables que respectés; elle prévint et arrêta le despotisme des empereurs, remplaça le défaut d'équilibre et diminua les inconvénients du régime féodal. »

Sans doute on doit déplorer les excès de la puissance pontificale; mais aussi, au lieu de censurer les âges passés avec tant d'amertume, gémissons plutôt sur la faiblesse

et les égarements de la raison humaine. Hélas! chaque siècle a ses erreurs et ses écarts: il ne sied pas d'être si sévère, quand on a besoin pour soi-même de tant d'indulgence. Dans des siècles que nous appelons barbares, une opinion fautive et dangereuse plaçait dans les mains des pontifes romains le droit de déposer quelquefois les souverains, opinion si victorieusement combattue par Bossuet (467): et dans des siècles qu'on appelle éclairés, où l'a-t-on placé ce droit terrible? dans les mains du plus ignorant, du plus capricieux, du plus féroce de tous les tyrans, dans les mains de la multitude; opinion insensée, foudroyée comme la précédente par l'évêque de Meaux (468), et avec laquelle deux grandes nations de l'Europe civilisée se sont, malgré toutes leurs lumières, souillées d'un forfait auparavant inouï dans les annales du monde.

Art. 2. Le 8 mai 1663, la faculté de théologie de Paris fit au roi une déclaration au sujet des points controversés entre les ultramontains et nous. Or, l'art. 5 porte que ce n'est pas la doctrine de la faculté que le souverain pontife soit au-dessus du concile œcuménique: *Doctrinam facultatis non esse, quod summus Pontifex sit supra concilium œcumenicum*; façon de parler très-mesurée, et qui fait entendre que la supériorité du concile sur le pape trouvait en France des contradicteurs dans le cours du xvii^e siècle. Depuis plus de cent ans, elle a été constamment professée par les théologiens français et les écoles du royaume. On s'est beaucoup appuyé sur les décrets des sessions 4 et 5 du concile de Constance, portant que ce concile représente l'Église catholique; que tout homme, de quelque dignité qu'il soit, fût-il pape, est tenu de lui obéir, ainsi qu'à tout autre concile général légitimement assemblé. Mais voyez à ce sujet avec quelle réserve s'exprime le clergé de France, et quelle leçon il donne à ces esprits qui ont plus de fougue que de lumières? Il ne condamne pas, il ne flétrit pas d'une *censure théologique* l'opinion contraire à celle qu'il énonce; il se borne à dire que l'*Église de France n'approuve pas: Nec probari a Gallicana Ecclesia, qui...* Il n'est pas plus permis de convertir les opinions en dogmes que les dogmes en opinions; et ceux qui se permettraient d'avancer que la supériorité du concile appartient à la foi, tomberaient dans un excès peu digne d'un théologien.

Sur la matière qui nous occupe, les ultramontains se jettent dans une extrémité, et quelques gallicans se jettent dans l'autre: je vais m'expliquer. Les premiers ne semblent faire attention qu'aux paroles adressées par Jésus-Christ à Pierre seul, et en sa personne à ses successeurs: *Paissez mes agneaux, paissez mes brebis: Pasce agnos meos, pasce oves meas.* (Joan., XXI, 15-17.) *Je vous donnerai les clefs du royaume des cieux: Dabo tibi.* (Matth., XVI, 19.) *Vous êtes*

(466) Introd., tom. I^{er}, pag. 155 et 157.

(467) Défense de la Déclarat.

(468) Voy. Avertissement aux protestants.

Pierre, et sur cette pierre jebâtirai mon Eglise : « Tu es Petrus. » (Matth., XVI, 18.) Préoccupés de l'énergie de ces paroles, les ultramontains font le pape monarque absolu, seul juge, seul maître de la doctrine, et en concluent bien naturellement qu'il n'a pas de supérieur sur la terre dans l'ordre de la religion. Les gallicans observent avec raison que si Jésus-Christ s'est adressé quelquefois à Pierre seul, parce qu'il voulait fonder sur lui l'unité de son Eglise, il s'est aussi adressé au collège entier des apôtres; qu'ils ont tous reçu l'autorité en commun avec Pierre, encore que celui-ci en possède la plénitude; et que si le pape est le successeur de saint Pierre dans sa primauté, les évêques succèdent aussi aux apôtres dans la portion d'autorité qu'ils ont reçue comme premiers pasteurs des Eglises. Ce n'est pas à Pierre seul, mais aux apôtres assemblés, qu'il a été dit : *Je vous envoie : « Mitto vos. » (Joan., XX, 21.) Recevez le Saint-Esprit : « Accipite Spiritum sanctum. » (Ibid., 22.) Enseignez, je suis avec vous tous les jours : « Docete, vobiscum sum omnibus diebus. » (Matth., XXVIII, 19-20.)* Jusque-là rien de plus raisonnable; mais, préoccupés à leur tour de leurs idées particulières, quelques gallicans ne voient pas que lorsque Jésus-Christ adressait ses magnifiques promesses au collège des apôtres, Pierre, leur chef, était au milieu d'eux; qu'ainsi ses promesses ne regardaient pas les apôtres séparés de Pierre, mais les apôtres et Pierre réunis. Il ne s'agit donc pas de voir dans l'Eglise, ni le pape seul, ni les évêques seuls, mais l'épiscopat uni à son chef; en sorte que la seule règle catholique de la foi, il faut la chercher dans la réunion du corps des évêques et du pape ensemble. « Quand Jésus-Christ a dit à ses apôtres : *Je suis avec vous*, saint Pierre y était avec les autres; mais il y était avec sa prérogative, comme le premier des dispensateurs, *primus Petrus*; il y était avec le nom mystérieux de Pierre que Jésus-Christ lui avait donné, pour marquer la solidité et la force de son ministère; il y était comme celui qui devait le premier annoncer la foi au nom de ses frères les apôtres, les y confirmer, et par là devenir la pierre sur laquelle serait fondé un édifice immortel. Jésus-Christ a parlé à ses successeurs, comme il a parlé à ceux des autres apôtres, et le ministère de Pierre est devenu ordinaire, principal et fondamental dans toute l'Eglise (469) »

Jésus-Christ a voulu établir dans son Eglise un chef perpétuel; elle ne doit en être privée que passagèrement; son état habituel est d'avoir à sa tête le souverain pontife, qui seul, entre les évêques, a conservé un nom qu'autrefois on donnait à tous, celui de pape. Dans l'ordre ordinaire des choses, l'Eglise n'est pas un corps sans tête.

On peut bien, en théorie, disputer sur l'autorité respective du concile et du pape, et, dans des temps de querelles et de dissensions, prendre parti suivant ses opinions personnelles; mais dans la pratique, de même que les décisions du pape ne deviennent règle de foi que par l'assentiment des évêques, les décisions des conciles ne sont règle de foi que par l'assentiment du pape; et c'est là ce qui a pu faire dire à Fleury (470) : « Je sais que l'autorité du pape a toujours été nécessaire pour les conciles généraux; » à Bossuet (471) : « Quant aux conciles célébrés sans le pape, nos docteurs conviennent que, selon les règles de l'antiquité, tout concile général célébré sans le pontife romain, est nul et n'a point d'autorité; » à M. de La Luzerne (472) : « Nous tenons fermement et dogmatiquement que pour que l'Eglise soit infallible, il faut qu'elle soit présidée par le pape, et que la réunion du chef et des membres est essentielle à l'exercice de l'infaillibilité. »

Quelles que soient les opinions individuelles, voici la doctrine catholique parfaitement concordante dans toutes ses parties. L'infaillibilité réside ordinairement dans le corps de l'Eglise; d'où il s'ensuit qu'elle réside aussi dans le concile qui la représente et qui la renferme en vertu, c'est-à-dire dans un concile qui, se portant publiquement pour œcuménique, demeure en communion avec tout le reste de l'Eglise, et dont aussi pour cette raison les décisions sont regardées comme celles de tout le corps. Ainsi l'autorité du concile est établie sur l'autorité et le consentement de toute l'Eglise, ou plutôt ce n'est autre chose que cette autorité et ce même consentement.

« Pour le pape, qui doit prononcer le sentiment commun de toute l'Eglise, lorsqu'elle ne peut s'assembler, ou qu'elle ne juge pas nécessaire de le faire, il est bien constant parmi nous, que lorsqu'il prononce, ainsi qu'il y est tenu, le sentiment commun des églises, et que toute l'Eglise consent à son jugement, c'est en effet le jugement de toute l'Eglise, et par conséquent un jugement infallible. Ce qu'on peut dire de plus, au sujet du pape, n'est ni de foi ni nécessaire, puisqu'il suffit que l'Eglise ait un moyen unanimement reconnu pour décider les questions qui divisent les fidèles (473). »

Maintenant, pour développer l'opinion des gallicans, veut-on supposer d'abord des temps de trouble et de division, où deux compétiteurs se disputeraient le saint-siège, mais de manière que les diverses églises de la chrétienté fussent partagées entre eux, et que, dans ces circonstances calamiteuses, elles se réunissent dans un concile qui les représentât? alors nul doute que ce concile ne soit supérieur à ces deux papes; ce concile est le vrai remède aux maux de l'Eglise.

(469) Bossuet, *Instruct. pastor. sur les prom., etc.*, instruct. 1, n° 52.

(470) 4^e disc., n° 2.

(471) *Déf. de la déclar. Dissert. prélimin.*, n° 84.

(472) *Dissert. sur les églises cath. et protest.*, tom. I^{er}, pag. 501.

(473) Bossuet : *Projet de réunion.*, tom. XXV, p. 557, édit. de Versailles.

Comment son autorité *certaine* ne l'emporterait-elle pas sur celle des papes *douteux*? Ici est-il un seul ultramontain qui ne doive être d'accord avec nous?

Supposons encore que l'on vît se renouveler ce qui se passa au sixième concile général, troisième de Constantinople, dans le VII^e siècle. Les lettres du pape Honorius y furent examinées en présence des légats du pape Agathon, qui le présidaient; Honorius y fut condamné, et cette condamnation eut l'assentiment d'Agathon comme de ses successeurs. Voilà donc un pape que juge un concile œcuménique approuvé par un pape; et comment soutenir que le concile, uni au Pape, n'était pas supérieur au pape seul? La supériorité ainsi entendue du concile œcuménique est donc bien établie.

Faisons enfin une troisième supposition. Un concile général est très-régulièrement assemblé sous un pape très-légitime; un différend s'élève entre les évêques présents et le pape: de quel côté est la plus grande autorité? Du côté du pape? diront les ultramontains; du côté des évêques, diront les gallicans. Ne pourrait-on pas dire plutôt que, dans ce cas unique, ce sont ici deux autorités qui se balancent; que la décision demeure en suspens jusqu'au moment de leur accord; que c'est une suite de la nature des gouvernements mixtes; et que, dans les Etats où la puissance législative est partagée entre un roi et des corps politiques, la loi ne résulte que de leur concert.

Quoi qu'il en soit, en conservant nos maximes, n'oublions pas que si le Pape n'est pas au-dessus du concile œcuménique, il est supérieur à toute Eglise particulière sans exception. « La puissance qu'il faut reconnaître dans le saint-siège est si haute et si éminente, si chère et si vénérable à tous les fidèles, qu'il n'y a rien au-dessus que toute l'Eglise catholique ensemble (474). »

Art. 3. Que l'exercice de la puissance pontificale doive être réglé par les canons révévés dans l'Eglise universelle, c'est une proposition qu'il suffit, ce semble, d'énoncer pour en faire sentir la vérité. Ici nous ne pouvons différer des ultramontains que par le plus ou moins de latitude dans l'usage de l'autorité que nous reconnaissons dans le saint-siège. Quel théologien, si outré qu'on le suppose, oserait faire nettement du pape un despote sans frein et sans règle? et quelles règles plus vénérables que les *canons faits par l'esprit de Dieu, et consacrés par le respect général*! S'il est à désirer que le pouvoir ne soit pas enchaîné par des entraves qui l'empêcheraient de faire le bien de tous, on sent aussi qu'il lui faut des règles pour se diriger; que sans elles il serait désordonné, et périrait par ses excès mêmes. Hors de la règle il ne peut y avoir, pour l'Eglise comme pour l'Etat, que confusion ou que tyrannie. Aussi les plus saints papes ont-ils fait gloire de se conduire d'après les

sages ordonnances de l'Eglise; les théologiens français sont remplis de leurs témoignages à ce sujet. Qu'il me suffise de rappeler ces courtes paroles du pape Martin I^{er} à un évêque de l'Asie Mineure: *Nous sommes les défenseurs et les gardiens des canons; nous n'en sommes pas les violateurs*. Remarquons que les Eglises particulières se gouvernent, non-seulement par des lois écrites, mais encore par des coutumes; et que, lorsque ces dernières sont établies du consentement au moins tacite du saint-siège et des autres Eglises, elles sont respectables, et doivent être respectées comme des lois expresses: voilà ce que suppose le troisième article de la Déclaration. Que si les conciles œcuméniques eux-mêmes, ainsi que nous l'avons déjà vu, sont pleins de ménagements pour les coutumes non abusives des diverses Eglises, quelle condescendance ne doivent-elles pas, à plus forte raison, attendre du souverain pontife?

Il ne s'agit pas de juger la constitution de l'Eglise d'après de vaines théories, mais d'après la volonté même de son divin fondateur. Or, d'après l'institution de Jésus-Christ, l'autorité suprême, dans la société spirituelle, ne réside ni dans les fidèles, ni dans les princes chrétiens, ni dans les simples prêtres, mais dans l'épiscopat, dont le pape est le chef, comme il l'est de toute l'Eglise.

Les ultramontains portant plus loin que nous la puissance du chef, en font un monarque absolu. Quant à nous, nous ne regardons pas le pape comme l'unique législateur dans la société chrétienne; nous n'en faisons pas le principe unique de toute juridiction; nous pensons que les évêques participent avec lui à la puissance dans les choses de la religion, et sont appelés, quoique avec une autorité moindre, à juger, à gouverner comme lui. Ainsi, le saint-siège est pour nous le centre où tout aboutit, et non pas la source d'où tout émane. A nos yeux l'Eglise n'est donc ni une monarchie pure, ni une démocratie; c'est une monarchie tempérée par l'aristocratie, et qui a cela de populaire, qu'une de ses règles capitales, c'est que les emplois doivent être donnés au mérite; si bien que, dans leur distribution, la naissance et le crédit ne peuvent être comptés pour quelque chose, qu'autant qu'ils seraient un moyen de plus d'opérer le bien.

Art. 4. Dans la déclaration déjà citée de la Faculté de théologie de Paris, il est dit (art. 6): « Que ce n'est pas la doctrine ni un dogme de la Faculté, que le pape, sans l'intervention du consentement de l'Eglise, soit infallible. » *Non esse doctrinam vel dogma facultatis, quod summus pontifex, nullo accedente Ecclesie consensu, sit infallibilis*. Cette proposition suppose qu'à l'époque de la déclaration, en 1663, la Faculté laissait la liberté de défendre le pour et le contre sur cette question.

(474) Boss., *Disc. sur l'unité*, part. II.

Si nous ne devons pas adopter l'opinion des théologiens étrangers, n'allons pas aussi la dénaturer, et en l'exagérant, la rendre excessivement ridicule. Jamais il n'est venu dans la pensée d'un ultramontain quelconque, de soutenir que le pape fût infaillible dans sa conduite, dans ses discours, dans toutes ses réponses, dans ses rescrits et bulles sans exception : seulement ils prétendent que lorsque, du haut de la chaire apostolique, il porte un jugement doctrinal, adressé aux Églises, en menaçant de séparer de sa communion ceux qui seraient rebelles ; alors, assisté par l'Esprit de vérité, il n'enseignera pas l'erreur : voilà ce qu'ils appellent, pour le pape, parler *ex cathedra*. Suivant eux, la décision du pape, dans ce cas unique, serait infaillible ; ainsi réduite, comme elle doit l'être, leur opinion, si elle manque de fermes appuis, n'est pas du moins aussi choquante qu'on le suppose communément. J'avoue que je ne vois pas quel intérêt ils ont à la soutenir, et quel bien il en résulterait pour l'Église ? Car enfin, quand même le pape, dans le cas énoncé, serait infaillible, et dans la réalité ne se serait pas trompé, comment les fidèles pourront-ils savoir que son jugement a tous les caractères d'un jugement porté *ex cathedra*, et dès lors comment son autorité, son infaillibilité pourra-t-elle être constatée autrement que par l'adhésion subséquente et publique des évêques ? L'irrévocable décision n'est que dans le consentement de l'Église universelle, à laquelle seule nous attachons notre foi dans le symbole. « Et en effet, c'est toujours où en reviennent les ultramontains eux-mêmes, lorsqu'ils sont forcés dans leurs derniers retranchements. L'*infaillibilité* du pape finit par n'être plus que celle de l'Église universelle (475). » J'emprunte ici les paroles d'un historien de nos jours, qui vient d'associer à jamais son nom à celui de Fénelon et de Bossuet, par la manière dont il a su peindre ces deux grands ornements de notre Église. Sans doute, par là même que le pape, ainsi que le dit l'art. 4 de la déclaration du clergé, a la principale part dans les questions de la foi, et que ses décrets regardent toutes les Églises, et chaque Église en particulier, les décisions doctrinales qui en émanent sont par elles-mêmes une très-grave autorité, et méritent un respect tout particulier ; mais elles ne sauraient priver les évêques de leur qualité de dépositaires de la foi, chacun dans leur siège ; qualité qu'ils tiennent de Jésus-Christ : sans se regarder comme les juges du pape, ni même ses égaux, ils jugent avec lui, et c'est par ce concert que la décision devient irréformable.

D'Aguesseau s'est exprimé sur cette matière en théologien très-éclairé, dans son Réquisitoire, au sujet du bref contre le livre des *Maximes des saints* de Fénelon (476) : « Nous savons, dit ce grand magistrat, que le pouvoir des évêques et l'autorité attachée

à leur caractère, d'être juges des causes qui regardent la foi, est un droit aussi ancien que la religion, aussi divin que l'institution de l'épiscopat, aussi immuable que la parole de Jésus-Christ ; et même que si la division des royaumes, la distance des lieux, la conjoncture des affaires, la grandeur du mal, le danger d'en différer le remède, ne permettent pas toujours de suivre l'ancien ordre et les premiers vœux de l'Église, en assemblant les évêques, il faut au moins qu'ils examinent séparément ce qu'ils n'ont pu décider en commun, et que leur consentement exprès ou tacite imprime à une décision vénérable par elle-même, le sacré caractère de dogme de la foi.

« Et, soit que les évêques de la province étouffent l'erreur dans le lieu qui l'a vue naître, comme il est presque toujours arrivé dans les premiers siècles de l'Église ; soit qu'ils se contentent d'adresser leurs consultations au souverain pontife sur des questions dont ils auraient pu être les premiers juges, comme nous l'avons vu encore pratiquer dans ce siècle ; soit que les empereurs et les rois consultent eux-mêmes et le pape et les évêques, comme l'Orient et l'Occident en fournissent d'illustres exemples ; soit enfin que la vigilance du saint-siège prévienne celle des autres églises, comme on l'a souvent remarqué dans ces derniers temps ; la forme de la décision peut être différente quand il ne s'agit que de censurer la doctrine, et non pas de condamner la personne de son auteur ; mais le droit des évêques demeure invariablement le même, puisqu'il est vrai de dire qu'ils jugent tous également, soit que leur jugement précède, soit qu'il accompagne, soit qu'il suive celui du premier siège.

« Ainsi, au milieu de toutes les révolutions qui altèrent souvent l'ordre extérieur des jugements, rien ne peut ébranler cette maxime incontestable qui est née avec l'Église, et qui ne finira qu'avec elle : que chaque siège, dépositaire de la foi et de la tradition de ses pères, est en droit d'en rendre témoignage, ou séparément, ou dans l'assemblée des évêques ; et que c'est de ces rayons particuliers que se forme ce grand corps de lumière, qui, jusqu'à la consommation des siècles, fera trembler l'erreur et triompher la vérité. »

Tel est le langage de d'Aguesseau ; rien de plus précis, de plus exact, de plus lumineux. Le refus que nous faisons de croire à l'*infaillibilité* du pape ne nous empêche pas de reconnaître l'*indéfectibilité* du saint-siège ; et voici comme nous l'entendons. Le pape pourrait bien se tromper, errer dans ses jugements sur la foi, même les plus solennels ; mais ce ne serait pas avec cet esprit d'*opiniâtreté* qui est le caractère propre de l'hérésie. S'il enseignait formellement l'erreur, qu'arriverait-il ? Nous savons que l'esprit de vérité anime tous les jours l'Église chrétienne, et que la Providence, se servant

(475) *Hist. de Bossuet*, liv. VI, tom. II, pag. 197.(476) *Réquis. du 14 août 1699*, tom. 1^{er}, in-4^o.

de tout pour ses desseins, même des passions, des préjugés, de l'ignorance des hommes, dispose les choses de manière que l'erreur ne prévaut jamais dans l'Eglise universelle. Si donc l'erreur était enseignée par la première des Eglises, les autres réclameraient, et leurs réclamations remettraient le souverain pontife dans les sentiers de la vérité; il ne romprait pas le lien de la communion; c'est là son privilège, d'après les promesses; tandis qu'il n'est ni évêque, ni primat, ni patriarche, comme tant d'exemples l'ont prouvé, qui ne puisse enseigner *opiniâtrément* l'erreur, résister à la voix des Eglises, et mourir dans le schisme ou l'hérésie. L'histoire n'offre pas d'exemple d'un seul pape qui soit mort dans l'erreur après les réclamations et le jugement du corps des évêques. Honorius était mort lorsque le monothélisme qui avait pu le surprendre fut condamné à Constantinople.

Notre doctrine ici n'est pas une nouveauté; je la trouve consignée dans Fleury, et surtout dans Bossuet, le plus grand théologien comme le plus grand orateur qu'ait eu la France.

Dans son *Discours sur les libertés de l'Eglise gallicane*, n° 12, Fleury professe la prééminence du saint-siège en ces termes : « Nous croyons aussi, avec tous les catholiques, que le pape, évêque de Rome, est le successeur de saint Pierre, et, comme tel, le chef visible de l'Eglise, et qu'il l'est de droit divin, parce que Jésus-Christ a dit : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise.* (Matth., XVI, 18.) *Pierre, m'aimez-vous? Paissez mes brebis.* » (Joan., XXI, 15.) Après quoi Fleury ajoute : « Nous espérons que Dieu ne permettra jamais à l'erreur de prévaloir dans le saint-siège, comme il est arrivé aux autres sièges apostoliques d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem; parce que Jésus-Christ a dit : *J'ai prié pour toi, Pierre, afin que ta foi ne manque pas.* »

Bossuet est plus décidé encore et plus énergique; voici ses paroles, singulièrement remarquables : « C'est cette Eglise romaine qui, enseignant par saint Pierre et ses successeurs, ne connaît point d'hérésie. Les donatistes affectèrent d'y avoir un siège, et crurent se sauver, par ce moyen, du reproche qu'on leur faisait que la chaire d'unité leur manquait; mais la chaire de pestilence ne put subsister ni avoir de succession auprès de la chaire de vérité. Les manichéens se cachèrent quelque temps dans cette Eglise : les y découvrir seulement a été les en bannir pour jamais. Ainsi les hérésies ont pu y passer, mais non y prendre racine. Que, contre la coutume de tous leurs prédécesseurs, un ou deux souverains pontifes, ou par violence ou par surprise, n'aient pas assez constamment soutenu ou assez pleinement expliqué la doctrine de la foi; consultés de toute la terre, et répondant durant tant de siècles à toutes sortes de questions

de doctrine, de discipline, de cérémonies, qu'une seule de leurs réponses se trouve notée par la souveraine rigueur d'un concile œcuménique, ces fautes particulières n'ont pu faire aucune impression dans la chaire de saint Pierre. Un vaisseau qui fend les eaux n'y laisse pas moins de vestiges de son passage. C'est Pierre qui a failli, mais qu'un regard de Jésus ramène aussitôt, et qui, avant que le Fils de Dieu lui déclare sa faute future, assuré de sa conversion, reçoit l'ordre de *confirmer ses frères*. Et quels frères? les apôtres, les colonnes mêmes : combien plus les siècles suivants! Qu'a servi à l'hérésie des monothélites d'avoir pu surprendre un pape? L'anathème qui lui a donné le premier coup n'en est pas moins parti de cette chaire qu'elle tenta vainement d'occuper, et le concile sixième ne s'en est pas écrié avec moins de force : Pierre a parlé par Agathon. Toutes les autres hérésies ont reçu du même endroit le coup mortel. Ainsi *l'Eglise romaine est toujours vierge; la foi romaine est toujours la foi de l'Eglise; on croit toujours ce qu'on a cru; la même voix retentit partout; et Pierre demeure dans ses successeurs le fondement des fidèles*. C'est Jésus-Christ qui l'a dit, et le ciel et la terre passeront plutôt que sa parole (477). »

C'est assez sur les quatre articles dont se compose la déclaration de 1682; il nous reste à parler de ses suites, et des débats auxquels elle donna lieu.

Lorsque la Déclaration de 1682 eut été mise au jour par le clergé de France, Louis XIV, par un édit du 23 mars de la même année, ordonna que les quatre articles fussent enseignés dans les facultés de théologie, et défendit de rien enseigner qui pût y être contraire. Rome en fut alarmée; elle sembla croire que le clergé de France avait voulu porter un jugement doctrinal, établir une sorte de règle de foi; tandis qu'il n'avait fait que manifester plus authentiquement ses opinions, sans condamner, comme des erreurs dans la foi, celles des ultramontains. De là des différends entre le saint-siège et la France, qui ne furent apaisés qu'en 1693. Des ecclésiastiques du second ordre, qui avaient assisté à l'assemblée du clergé de 1682 et souscrit la Déclaration, furent nommés à des évêchés : Innocent XI et Alexandre VIII refusèrent de leur accorder des bulles. Ce refus donna lieu à des plaintes et à des négociations qui ne se terminèrent que sous le pontificat d'Innocent XII.

Le nouveau pontife et Louis XIV, également jaloux de mettre un terme à cette funeste division, se rapprochèrent par des concessions mutuelles. Le pape demanda une satisfaction de ceux qui avaient signé les quatre articles, avant de leur accorder l'institution canonique. Pour cela on concerta une lettre qui fut la même pour tous, mais que chacun écrivit en particulier. Sa Sainteté exigeait une lettre qui contiât au moins des assurances qu'ils n'avaient pas eu

intention de rien définir ni régler, dans cette assemblée, qui pût déplaire au saint-siège. Ce sont les propres paroles de d'Aguesseau (478).

Le roi ne se refusa pas à ce tempérament. La lettre fut écrite le 4 septembre 1693. Elle contenait, non une rétractation de leurs opinions personnelles, mais un témoignage de la douleur qu'ils avaient ressentie en apprenant celle qu'avait éprouvée à ce sujet Sa Sainteté; ils lui assuraient en même temps que leur intention n'avait pas été de faire un décret, ni de porter préjudice aux autres Eglises. « Peut-on dire, écrit Bossuet (479), qu'Innocent XII, ce pontife plein de bonté et d'inclination pour la paix, ait exigé de nos prélats qu'ils rétractassent leur doctrine, comme étant ou erronée ou schismatique, ou fautive? Non, puisque nos évêques lui écrivirent simplement en ces termes : *Nous n'avons eu aucun dessein de faire une décision.* »

De son côté Louis XIV écrivit à Innocent XII, le 14 septembre 1693, une lettre dans laquelle il lui marque qu'il consent à ne pas faire observer les choses contenues dans son édit, à quoi les conjonctures passées l'avaient obligé. Cela voulait dire qu'il rendait aux écoles la liberté qu'elles avaient avant l'édit confirmatif de la Déclaration, de débattre le pour et le contre sur les questions de la supériorité du concile et de l'infailibilité du pape. Cette sage condescendance eut l'inestimable avantage de tout pacifier, et n'empêcha pas que l'enseignement des quatre articles ne prévalût sur tous les points dans les écoles de théologie (480).

Si, en dernier lieu, quelques-uns de nos prélats les plus révérends, animés d'un esprit de paix et de conciliation, et se conformant aux désirs du saint-père, lui ont écrit au sujet de ce qui s'est passé depuis le Concordat de 1801, ils n'ont fait qu'imiter l'exemple qui avait été donné sous Louis XIV; même leur lettre à Pie VII est conçue en termes bien plus mesurés et plus radoucis que celle qui fut adressée à Innocent XII.

Revenons à la Déclaration.

Alexandre VIII, par une constitution du 4 août 1690, put bien *improver* la *Déclaration du clergé de France*, la regarder comme nulle et de nulle valeur. Et l'on sait toute la différence qui se trouve, dans le langage théologique, entre la qualifier de nulle et la qualifier d'*attentatoire à la foi*. Pie VI, dans sa bulle *Auctorem fidei*, du 28 août 1791, a bien pu se montrer offensé de ce qu'un synode, tenu en Italie en 1786, avait inséré la

Déclaration dans un décret présenté comme appartenant à la foi (481); mais c'est une chose très-remarquable, que jamais le saint-siège n'a flétri la doctrine exprimée dans la Déclaration, ne l'a jamais traitée ni d'erronée, ni de scandaleuse, ni de téméraire (482). Cette attention de sa part à ne pas censurer notre doctrine, nous avertit d'éviter nous-mêmes tout excès, et de ne pas donner aux opinions étrangères ces dures qualifications qui annoncent moins de lumières que d'empêtement.

D'après ce que nous avons rapporté des démêlés de la France avec Rome, et de la pacification qui enfin les termina; avancer, comme le fait d'Alembert, que Louis XIV, à l'instigation de son confesseur le P. Le Tellier, s'était déterminé, sur la fin de ses jours, à faire soutenir dans son royaume l'infailibilité du pape, c'est commettre une triple erreur. Louis XIV permit tout au plus de la défendre, permission dont certes on abusa si peu, que la doctrine contraire n'a jamais été plus universellement enseignée en France que depuis cette époque. La lettre de Louis XIV à Innocent XII, qui, suivant l'expression de d'Aguesseau, fut le *sceau de l'accommodement*, est de 1693, et le P. Le Tellier ne devint confesseur de ce prince qu'en 1709. Quand il l'écrivit, il n'était pas sur la fin de ses jours; il ne mourut que vingt-deux ans après, en 1713. Enfin, en 1713, Clément XI ayant fait quelques difficultés de donner des bulles à un ecclésiastique nommé à l'évêché de Beauvais, qui, dans ses thèses publiques, avait soutenu la doctrine des quatre articles, le roi en écrivit en ces termes au cardinal de la Trémouille, chargé de ses affaires à Rome : « On ne trouvera pas que, depuis l'accommodement que je fis en 1693 avec Innocent XII, il y ait eu la moindre difficulté à l'expédition des bulles d'aucun de ceux qui ont soutenu dans leurs thèses les propositions conformes aux maximes de l'Eglise de France; et certainement, la cour de Rome a rarement ignoré ces thèses... Le pape Innocent XII ne me demanda pas de les abandonner, lorsque je terminai avec lui les différends commencés sous le pontificat d'Innocent XI (483). » La lecture de cette dépêche déterminait le pape à donner les bulles demandées.

Marchons donc avec confiance sur les traces de nos pères; soyons fidèles à leurs maximes; mais toujours avec cette modération qui caractérise la vraie sagesse, et ce respect filial, qui caractérise le vrai catholique, pour la mère de toutes les églises. « Qu'elle est belle cette Eglise gallicane, pleine de

ait pu dire. Pie VI se plaint de l'insigne témérité qu'avait eue le synode de Pistoie, d'insérer insidieusement la *Déclaration* dans un décret sur la foi. *Fraudis plena synodi temeritas... quæ ausa sit... eam in decretum de fide inscriptum insidiosè includere.* Ce n'est pas la doctrine des quatre articles, c'est leur adoption et insertion telle qu'elle est, qui est condamnée.

(482) Boss., *Dissert.*, *prélim.*, n° 10.

(483) D'Aguess., *ibid.*

(478) D'Aguess., tom. XIII, in-4°, pag. 419.

(479) *Dissertation préliminaire de la défense de la Déclaration du clergé*, n° 10.

(480) *Voy.* D'Aguess., tom. XIII, pag. 417-426; et *l'Histoire de Bossuet*, par Mgr le cardinal de Brasset, tom. II, liv. VI.

(481) Au moment où j'écrivais ceci, je venais d'avoir sous les yeux la bulle de Pie VI; difficilement j'aurais pu commettre à cette occasion une erreur grave, et je n'en ai pas commis en effet, quoi qu'on

science et de vertu ! mais qu'elle est belle dans son tout, qui est l'Église catholique ; qu'elle est belle, saintement et inviolablement unie à son chef, c'est-à-dire au successeur de saint Pierre ! Oh ! que cette union ne soit point troublée, et que rien n'altère cette paix et cette unité où Dieu habite (484) ! »

Je dois le dire une fois, si je me sers du mot *ultramontains*, qu'on ne pense pas que ce soit sous ma plume une expression de dérision et d'insulte : je me garderais bien d'un tel excès à l'égard de tant d'églises particulières, d'écoles et de théologiens qui peuvent ne pas partager nos opinions ; cette dénomination est consacrée pour désigner ceux qui sont opposés à nos maximes.

Des esprits exagérés voudraient peut-être que je ne me fusse pas contenté d'appeler nos quatre articles des *opinions* ; mais est-il en mon pouvoir d'en faire des *dogmes de foi* ? Dans le langage des écoles, le mot *opinion* se prend par opposition au mot *dogme*. Un dogme est, pour le catholique, un point de doctrine fixé par l'autorité de l'Église ; mais il faut remarquer que le domaine de l'*opinion* est fort étendu ; il y a loin de l'évidente vérité à l'évidente fausseté : il est des opinions certaines, des opinions vraisemblables, des opinions douteuses, des opinions probables. Tant qu'une chose est abandonnée aux disputes des écoles par l'Église enseignante (juge de la doctrine), elle est encore au rang des *opinions*. Que de points sur lesquels il a existé et il existe encore des controverses ! Des deux côtés on s'appuie de l'Écriture, des Pères, de raisons théologiques ; on oppose passage à passage, docteurs à docteurs. Depuis la dispute élevée entre saint Augustin et saint Jérôme, il y en a toujours eu de semblables ; et tant que l'Église les tolère, nul n'a le droit de condamner les opinions diverses comme des *erreurs dans la foi*. Elles portent bien sur des points qui tiennent plus ou moins à la révélation ; mais on dispute pour savoir s'ils sont révélés ou non, ou dans quel sens ils l'ont été. On a vu de tout temps les personnalités les plus éclairés et les plus vertueux, partagés de sentiment sur certains points ; on n'a pas toujours pour règle de conduite un *article de foi*, et bien souvent on est obligé d'agir d'après l'*opinion* qu'on croit la mieux fondée. Les ultramontains et nous, nous sommes unis dans la même *foi*, et nous sommes tous également disposés à nous soumettre à l'Église, si jamais elle prononçait sur les points en litige. On peut avoir la conviction la plus intime et la plus profonde de la vérité des quatre articles, sans qu'il soit besoin pour cela de les mettre au rang des dogmes.

Écoutons Bossuet : « Nos prélats français déclarent, ce me semble, et montrent assez clairement qu'ils n'ont point voulu faire une décision de foi, mais seulement adopter une opinion qui leur paraissait meilleure et

préférable à toutes les autres.... Il est vrai qu'on y rappelle dès le commencement les décrets de l'Église gallicane ; mais nos évêques ont-ils voulu par là exprimer des décrets de foi?... Point du tout, ils ne disent rien qui en approche ; ils se servent simplement d'une expression latine, mise en usage dans les derniers siècles, laquelle ne signifie rien autre chose, sinon que leur sentiment, fondé dans l'antiquité, est reçu communément en France (485). »

Soyons modestes comme Bossuet ; ce n'est pas trop exiger

DE LA PROMOTION DES ÉVÊQUES.

L'Église ne pouvant se perpétuer que par le ministère pastoral, il fallait bien qu'elle eût reçu de Jésus-Christ le pouvoir de se choisir des ministres, de les consacrer, de les établir sur une portion du troupeau, d'étendre ou de borner leur juridiction, de les corriger, de leur infliger des peines spirituelles, ou même de les destituer s'ils devenaient prévaricateurs. Et voilà bien aussi ce qu'elle a pratiqué, sans le concours de la puissance temporelle, soit dans les premiers siècles, soit dans des temps postérieurs, sous la domination de princes qui n'étaient pas chrétiens. Certainement les Césars, les magistrats idolâtres, le peuple païen, n'intervenaient pas dans l'élection et la mission des évêques qui étaient proposés aux diverses Églises répandues dans l'empire romain. Mais le mode d'élire les évêques, de les instituer ou de les destituer, n'est pas assez déterminé par la loi divine, pour qu'il n'ait pu et dû subir des variations qui ont pu être également salutaires suivant les temps et les lieux. Seulement, tout ce qui s'est fait en cette matière s'est fait de l'aveu exprès ou tacite de l'autorité compétente.

« L'Église catholique parle ainsi au peuple chrétien : Vous êtes un peuple, un État et une société ; mais Jésus-Christ, qui est votre roi, ne tient rien de vous, et son autorité vient de plus haut : vous n'avez naturellement non plus de droit de lui donner des ministres, que de l'instituer lui-même votre prince ; ainsi ses ministres, qui sont vos pasteurs, viennent de plus haut, comme lui-même ; et il faut qu'ils viennent par un ordre qu'il ait établi. Le royaume de Jésus-Christ n'est pas de ce monde, et la comparaison que vous pouvez faire entre ce royaume et ceux de la terre, est caduque ; en un mot, la nature ne vous donne rien qui ait rapport avec Jésus-Christ et son royaume, et vous n'avez aucun droit que celui que vous trouverez dans les lois ou dans les coutumes immémoriales de votre société. Or ces coutumes immémoriales, à commencer par les temps apostoliques, sont que les pasteurs déjà établis établissent les autres : *Elisez*, disent les apôtres, *et nous établirons* ; c'était à Tite à établir les pas-

(484) Bossuet, *Disc. sur l'unité*, exorde.

(485) *Dissert. prélim. de la défense de la Déclar.*, n° 6

teurs de Crète; c'est de Paul, établi par Jésus-Christ, qu'il en avait reçu le pouvoir. *Je vous ai, dit-il, laissé en Crète pour y établir des prêtres par les villes, selon l'ordre que je vous en ai donné. (Tit., I, 5.)* Au reste, ceux qui vous flattent de la pensée que votre consentement est absolument nécessaire pour établir vos pasteurs, ne croient pas ce qu'ils vous disent, puisqu'ils reconnaissent pour vrais pasteurs ceux d'Angleterre, quoique le peuple n'ait aucune part à leur élection. L'exemple de saint Matthias, élu extraordinairement par un sort divin, ne doit pas être tiré à conséquence; et néanmoins tout ne fut pas permis au peuple, et ce fut Pierre, pasteur déjà établi par Jésus-Christ, qui tint l'assemblée: aussi ne fut-ce pas l'élection qui établit Matthias; ce fut le ciel qui se déclara. Partout ailleurs l'autorité d'établir est déferée aux pasteurs déjà établis: le pouvoir qu'ils ont d'en haut est rendu sensible par l'imposition des mains, cérémonie réservée à leur ordre. C'est ainsi que les pasteurs s'entre-suivent. Jésus-Christ, qui a établi les premiers, a dit qu'il serait toujours avec ceux à qui ils transmettraient leur pouvoir; vous ne pouvez prendre de pasteurs que dans cette succession, et vous ne devez non plus appréhender qu'elle manque, que l'Eglise même, que la prédication, que les sacrements (486). »

Rappelons encore ici quelques notions, qui, pour être élémentaires, ne sont pas toujours connues avec assez de précision de ceux qui écrivent sur la théologie. Comme fondateurs de l'Eglise chrétienne, les apôtres étaient revêtus d'une mission *extraordinaire*, personnelle, et qui devait finir avec eux; leur juridiction était universelle, chacun d'eux avait le don de l'infaillibilité; mais ils étaient chargés par Jésus-Christ d'établir un ordre de choses ordinaire qui devait se perpétuer après eux jusqu'à la fin des temps.

Parmi les institutions qu'ils ont laissées, et qu'on nomme *apostoliques*, les unes sont *divines*, et les autres *ecclésiastiques*: les premières, les apôtres les ont établies de la part de Jésus-Christ, pour durer autant que l'Eglise même: celles-là sont de *droit divin*, et l'Eglise elle-même ne peut les changer; à cette classe appartient (je suppose) ce qui regarde le fond de plusieurs *sacrements*, de la *hiérarchie*. Il est bien une parole de Dieu *non écrite*, transmise de vive voix par les apôtres, aussi révéralée que la *parole écrite*; mais il n'est pas reçu de l'appeler du nom d'*institution*; on l'appelle *tradition*.

Les institutions des apôtres, que j'appelle *ecclésiastiques*, ils les ont établies comme pasteurs ordinaires des églises; celles-là tiennent à un ordre de choses variable, à une discipline ou générale ou particulière, qui pouvait être changée ou modifiée par

l'autorité légitime. On peut rapporter à cette classe l'usage de célébrer la Pâque le *dimanche* dans l'Eglise romaine; la manière d'*élire* les pasteurs, de *donner*, *restreindre*, *étendre*, *ôter* les pouvoirs spirituels; l'usage de jeûner les jours de la passion et de la mort du Sauveur; ou même, suivant une opinion très-commune, la sainte quarantaine tout entière, etc.

D'après les intentions du divin fondateur, le *ministère extraordinaire*, fait pour un temps, après avoir fini avec les apôtres, devait être remplacé par le *ministère ordinaire*, fait pour tous les temps. Ainsi encore l'infaillibilité, accordée à chacun d'eux ne devait résider après eux que dans le corps des successeurs de leur *ministère ordinaire*.

C'est assez pour faire voir qu'une institution pourrait être *apostolique* sans être nécessairement *divine*; et combien il serait inexact de dire que les institutions apostoliques, *sans exception*, ne diffèrent pas de celles de Jésus-Christ. Ce n'est pas ici le lieu de tracer les règles d'après lesquelles on peut discerner dans les choses venues des apôtres celles qui sont *apostolico-divines* de celles qui sont *apostolico-ecclésiastiques*.

Venons à la promotion des évêques: elle comprend deux choses, l'*élection* et l'*institution*. Nous ne dirons rien sur tout cela qui ne soit tiré des écrivains les plus savants dans ces sortes de matières, tels que Fleury, Thomassin, Van-Espen.

ÉLECTION.

Il n'entre dans notre plan que de tracer un précis historique de la diverse manière dont les choses se sont passées à diverses époques, depuis l'origine de l'Eglise jusqu'à nous.

Pendant les cinq premiers siècles, le choix pour l'épiscopat se faisait par les évêques les plus voisins, du consentement du clergé et du peuple chrétien de l'Eglise vacante. Il est incontestable que dans ces élections les évêques décidaient, et leur jugement s'appelait *jugement de Dieu*, comme parle saint Cyprien (487).

Dans son grand ouvrage de l'*Ancienne et nouvelle discipline*, Thomassin a consacré deux chapitres entiers à établir que la *souveraine autorité dans les élections* appartenait aux évêques, en Occident ainsi qu'en Orient (488).

Suivant le célèbre canoniste Van-Espen, « l'Eglise avait donné, dans l'importante élection des évêques, la principale part au métropolitain et aux évêques comprovinciaux. C'étaient eux proprement qui faisaient l'élection; et l'influence du peuple était plutôt une supplication qu'une vraie élection qui donnât quelque droit à celui qui en était l'objet (489). »

Depuis le vi^e siècle jusqu'au xii^e on

(486) Boss., *Hist. des variat.*, liv. XV, n^o 120.

(487) Fleury, disc. 2, n^o 4, et *Instit. au droit eccl.*

(488) Tome II, liv. II, chap. 4 et 5.

(489) Van-Espen, part. 1, titre 15, chap. 1, n. 8, 9, 10, 11.

continua à procéder à peu près de la même manière.

En France, en particulier, sous la première race de nos rois, et dans les commencements de la seconde, la forme des élections fut suivie, quoique sous l'influence plus ou moins marquée de l'autorité royale. « Les conciles de ce temps ne recommandaient rien davantage que la liberté des élections; il n'y avait point de canons, point de lois ecclésiastiques qui donnassent au roi le pouvoir de disposer des évêchés (490). » D'un autre côté, le droit d'en disposer n'était pas essentiellement attaché à leur souveraineté; car ils n'étaient pas plus souverains que les empereurs romains, qui, avant eux, avaient régné sur les Gaules. Toutefois il était dans la nature des choses et des hommes que leur ascendant se fit sentir dans les élections. Bien des choses tendaient à l'accroître : ou l'on s'adressait à eux pour demander la permission de pourvoir au siège vacant; ou les suffrages se fixaient sur celui qu'on savait leur être agréable; ou enfin on nommait celui qui était expressément désigné par eux (491). Aussi arrivait-il que les rois nommèrent quelquefois eux-mêmes aux sièges vacants : on en vit des exemples sous Clotaire, Chilpéric, Dagobert. Témoins de l'empire des évêques sur les peuples, ils étaient jaloux de ne voir élevés à cette dignité que ceux qu'ils croyaient leur être fidèles; et l'on doit avouer que leur choix tomba plus d'une fois sur des hommes qui en étaient très-dignes. Grégoire de Tours, qui ne flattait pas les princes, ne s'est jamais récrié contre ces nominations royales (492).

Dans le ix^e siècle, les élections furent plus régulières et plus libres que dans les trois précédents; l'ancienne discipline fut mieux observée, encore que tout se fit avec la participation du roi. Une ordonnance de Charlemagne, de l'an 803, avait pour but d'assurer davantage la liberté de l'élection, en écartant toute acception de personnes. Il y est dit : « Instruits par les saints canons, et afin que l'Église puisse, au nom de Dieu, jouir plus librement des droits qui lui appartiennent, nous avons approuvé la délibération de l'ordre du clergé, et voulons en conséquence que les évêques soient nommés par le choix du clergé et du peuple, sans aucune considération pour les personnes ni pour les présents; mais uniquement par des motifs tirés de l'éducation de leur conduite, et de leurs talents pour le gouvernement de l'Église (493). »

Tel fut le mode d'élection jusque vers la fin du xii^e siècle; car, au commencement du

xiii^e, on trouve les chapitres en possession d'élire seuls les évêques (494). Dans la Pragmatique sanction, attribuée à saint Louis, il est dit, article II : « Les églises cathédrales et autres auront la liberté des élections, qui sortiront leur plein et entier effet (495). » Ce droit, acquis aux chapitres par l'usage, fut consacré par la Pragmatique de Charles VII, en 1438, et suivi jusqu'au concordat de Léon X, en 1516, concordat devenu règle jusqu'à nos jours.

Observons ici, et cette remarque est essentielle, parce qu'elle tient à la constitution même de l'Église catholique, qu'aux différentes époques que nous venons de parcourir, les élections, quoique faites sans l'autorisation ou confirmation expresse du siège apostolique, n'étaient pas pour cela soustraites à son droit inviolable de surveillance universelle. Aussi son autorité y est-elle souvent intervenue, soit pour décider des points contestés, soit pour corriger ce qui avait été défectueux, soit pour donner des pasteurs à des églises qui étaient veuves depuis trop longtemps. « Saint Léon écrit aux évêques de Mauritanie, que la brigue et les suffrages du peuple ne devaient pas les déterminer à charger de la conduite d'une église un ecclésiastique qu'ils croyaient incapable de gouverner... L'Épître 84 de ce même pape porte, que si les suffrages du clergé et du peuple se trouvent partagés, il dépendra du métropolitain de choisir celui qui a le plus de mérite. Les papes Sirice et Innocent I^{er} donnent au métropolitain la même autorité. Il ne doit pas, selon le pape Hilaire, suivre les vœux du peuple, mais le gouverner (496). » Même, dans les temps plus modernes, il arriva souvent que les règles étant manifestement violées, les élections n'étaient que le résultat de la cabale, de la force ouverte, ou bien étaient suspectes de simonie; de là des appels fréquents au saint-siège, qui vit ainsi son influence s'accroître de plus en plus (497).

« Ce n'est pas sans raison, dit Thomassin, que nous avons remarqué que l'intervention fréquente des papes dans les élections, soit en raison des divisions et des appels à Rome, ou à cause des dispenses qui étaient nécessaires, accoutumait les souverains pontifes à y dominer... Les dissensions opiniâtres des chapitres, et les élections irrégulières, donnèrent aussi fréquemment aux papes le juste sujet de remplir eux-mêmes nos évêchés vacants (498). » Cette dernière réflexion tombe sur les élections en France depuis l'an douze cent jusqu'au concordat de Léon X.

Après avoir eu occasion de rappeler les

(490) Voy. l'*Abrégé de Thom.*, par d'Héricourt, in-4^e, part. II, liv. II, chap. 12, pag. 547.

(491) Thom., liv. II, chap. 14, n^o 5, tom. II, pag. 2.

(492) Thom., *ibid.*

(495) *Disc. sur l'Hist. de France*, par M. Morreau, tom. VII, disc. 9, pag. 242.

(494) Thom., *ibid.*, chap. 33.

(495) Cette Pragmatique est rapportée dans le *Dict. théol. de Bergier*.

(496) *Abrégé de Thom.*, *ibid.*, enap. 11, pag. 531.

(497) Fleury, *Institution au droit ecclési.*, part. I, c. 10.

(498) Thom., liv. II, n^o 11; et chap. 53, n^o 5, tom. II, pag. 2.

abus qui s'étaient glissés dans les élections, le savant auteur termine ainsi (499) : « En voilà assez pour persuader que si la Providence a laissé établir une autre police dans son Eglise pour la provision des évêchés et des autres prélatures, l'histoire seule des anciennes élections est capable de nous en consoler et de nous faire trouver bon ce que le concile de Trente n'a pas désapprouvé. »

INSTITUTION.

Dans le langage canonique, les mots *institution*, *mission*, *provision*, peuvent être regardés comme synonymes.

En vertu même de sa consécration, l'évêque reçoit le pouvoir radical de *lier* et de *déliar*, de *remettre* et de *retenir* ; mais ce pouvoir inhérent à son caractère, il ne peut l'exercer ni licitement ni valablement sans une mission expresse, sans une juridiction proprement dite ; ces fonctions supposent des sujets, des justiciables.

Comme mon Père m'a envoyé, dit Jésus-Christ aux apôtres, je vous envoie. (Joan., XX, 21.) Il faut donc être envoyé, et envoyé par Jésus-Christ, comme l'ont été les apôtres, pour prêcher, baptiser, sanctifier les nations : *Et comment prêcheront-ils*, disait saint Paul, *s'ils ne sont envoyés ?* (Rom., X, 15.) On sait avec quelle vigueur de logique Nicole a convaincu de schisme les réformateurs du xvi^e siècle, par cela même qu'ils n'avaient pas eu de mission pour réformer l'Eglise. D'où venez-vous, leur disait-il, d'après Tertullien ? qui vous a envoyés ? prouvez votre mission. Ainsi, dans l'ordre civil, on ne peut exercer aucune fonction publique qu'après avoir justifié de ses pouvoirs. Le gouvernement de l'Eglise ne serait que désordre et confusion si chaque évêque avait le droit de commander partout, et s'il pouvait arbitrairement mettre la faux dans la moisson de son voisin. « Aussi l'Eglise, en donnant sa juridiction, en a toujours déterminé l'exercice selon l'étendue et la population des lieux. Il n'y aurait point de subordination et d'autorité dans un gouvernement, si l'on ne connaissait pas ceux qui doivent ordonner, et ceux qui doivent obéir. Comment pourrait-on distinguer les citoyens de chaque empire et les justiciables de chaque tribunal, sans la séparation territoriale des ressorts et des Etats. L'Eglise a pris soin de désigner à chaque fidèle les juges, les témoins et les évangélistes de sa foi. Elle les distingue par une institution canonique qui a donné à chaque diocèse, à chaque paroisse son évêque et son pasteur (500). »

En vain on dirait que Jésus-Christ donna au collège apostolique une mission universelle. Ou bien elle leur était *personnelle*, ou bien elle était universelle, en ce sens, que la terre entière devait être le théâtre de leur zèle ; mais comme ils avaient voulu donner

la forme que devait prendre après eux l'exercice du ministère pastoral, ils se partagent entre eux les diverses contrées du monde. Leur chef se fixe à Rome, capitale de l'univers ; saint Jacques reste à Jérusalem, saint André porte la foi dans l'Asie, saint Simon dans l'Egypte, saint Jude dans l'Ethiopie, saint Thomas dans l'Inde. « Les évêques qu'établissent après eux les apôtres, sont attachés par eux à des lieux particuliers. Saint Pierre fixe saint Marc à Alexandrie ; saint Paul, saint Thimothé à Ephèse, et Tite en Crète. Nous voyons dans l'*Apocalypse* sept évêques placés dans sept villes de l'Asie Mineure. Depuis ce premier moment de l'Eglise, la division des diocèses a été constamment sa loi ; la tradition sur ce point n'éprouve ni variation, ni interruption. Tous les siècles de l'Eglise déposent contre ce principe, que la mission des évêques est une mission universelle ; tous attestent que jamais les évêques n'ont eu une telle mission, et qu'elle a, dans tous les temps, dans tous les lieux, été attachée et restreinte aux territoires qui lui étaient assignés (501). »

Il faut bien remarquer que l'évêque n'est pas envoyé pour exercer une magistrature civile, que son autorité essentielle ne se rapporte pas à une domination politique, ni aux productions territoriales et industrielles de son diocèse ; qu'elle ne tombe que sur les âmes, dans l'ordre de la religion. Son gouvernement est spirituel : or, qui a le droit de le lui confier, d'en marquer les limites, sinon la puissance spirituelle ?

« L'Eglise n'a point de territoire par elle-même ; ce principe est certain : Jésus-Christ ne lui a point donné de propriété. Mais quoiqu'elle ne possède point de territoire, elle ne peut exister, et ses ministres ne peuvent exercer leurs fonctions que sur un territoire... Il ne s'agit pas ici de la disposition des territoires, de la division, de la circonscription physique des terrains. Ce sont là sans doute des opérations purement topographiques, et étrangères à la puissance spirituelle, mais ce n'est pas là ce que nous réclamons pour l'Eglise. Nous réclamons le droit de distribuer entre ses ministres leurs fonctions spirituelles, d'assigner à chacun d'eux le lieu où il les exercera, de fixer la mesure de la mission et de la juridiction qu'elle leur confie. Il s'agit donc ici, non de circonscrire physiquement un territoire, mais de circonscrire des travaux spirituels sur ce territoire ; non de savoir à qui sera telle étendue de pays, mais qui sera chargé d'enseigner et de diriger les âmes qui sont dans ce pays... Est-ce à la puissance qui régit l'Eglise, ou à celle qui gouverne l'Etat, qu'il appartient de déterminer l'étendue de chaque juridiction dans l'Eglise ? Est-ce la puissance dépositaire des biens spirituels, ou celle qui administre les biens temporels, qui a droit de répartir la mission et la juri-

(499) *Ibid.*, chap. 54, à la fin.

(500) *Exposition des principes, par les évêques députés à l'Assemblée nationale, et qui fut approuvée*

par tous les autres.

(501) *Instruct. sur le schisme, par M. de La Luzerne, n° 144.*

diction spirituelles, et d'en poser les limites ? Voilà la véritable question (502). »

Il est vrai, comme Dupin l'établit, que la division ecclésiastique fut faite sur la division civile qui existait dans l'empire romain, du moins pour les métropoles. La trouvant commode et avantageuse, l'Église l'adopta, mais ce fut librement ; certes, elle ne prétendait pas s'assujettir, dans sa juridiction spirituelle, aux dispositions des Césars persécuteurs, et ceux-ci n'avaient pas la prétention d'y concourir avec elle. Aussi Dupin reconnaît qu'une nouvelle division civile, si elle entraînait souvent, n'entraînait pas toujours des changements dans celle de l'Église (503).

Même il est ici un fait très-mémorable, qui constate bien l'ancienne pratique de l'Église. Un différend s'était élevé entre Photius, évêque de Tyr, et Eusthatus, évêque de Bérée, sur les droits de leur siège : le premier s'appuyait sur les canons, le second sur un diplôme impérial. L'affaire fut portée devant le concile général de Chalcédoine, en 451, et le concile prononça de l'aveu des commissaires impériaux qui étaient présents, en faveur de celui qui avait pour lui les saints canons (504).

La mobilité des choses humaines amène bien souvent de nouvelles démarcations de territoire dans les États : que de changements en ce genre occasionnés par les traités, les conquêtes, les intérêts politiques ! Or, au milieu de toutes ces vicissitudes, l'Église aime à conserver ce caractère de stabilité qui la rend plus vénérable aux yeux des peuples. Aussi Alexandre, patriarche d'Antioche, ayant consulté, au commencement du v^e siècle, le pape Innocent I^{er}, pour savoir si les divisions ecclésiastiques devaient suivre les nouvelles divisions civiles, le saint pontife lui répondit « que l'Église de Dieu ne devait pas être exposée à la mobilité des choses mondaines, et subir les changements et les divisions que l'empereur croyait devoir faire pour ses intérêts temporels ; que les métropolitains devaient en conséquence être établis, non selon la nouvelle, mais selon l'ancienne distribution des provinces (505). »

Lorsque l'État est ami et sectateur déclaré de la religion, qu'il la couvre de sa protection puissante, qu'il regarde les intérêts de l'Église comme les siens propres, et qu'il fait gloire d'en faire respecter les décisions et la discipline dans l'exercice de sa juridiction, on sent combien il est naturel que l'État et l'Église concourent ensemble à la circonscription des diocèses. Ici le prince temporel ne doit pas prévenir et régler, mais seconder et protéger. Ce n'étaient pas les empereurs romains qui, dans les trois premiers siècles de l'Église, assignaient aux

évêques les villes et les provinces dans lesquelles ils devaient circonscrire leur zèle et l'exercice de leurs fonctions spirituelles ; or, la qualité de chrétien, en donnant au prince le droit de participer aux biens dont l'Église est la dispensatrice, ne lui donne pas le droit de la gouverner ; toute entreprise de sa part pour créer ou éteindre de sa seule autorité des sièges épiscopaux, en étendre ou en resserrer les limites dans l'ordre spirituel, serait une usurpation. C'est l'évêque français tout entier qui a dit ces paroles, qu'on doit prendre pour règle, si l'on ne veut ouvrir une nouvelle source de divisions : « Il n'y a pas, au reste, un exemple de la réunion de plusieurs diocèses, de la séparation de deux diocèses réunis, de la division d'un évêché, de la translation même d'un siège épiscopal, sans l'intervention de la puissance ecclésiastique (506). » Cette intervention, depuis plusieurs siècles, appartient au pape ; la chose n'est pas contestée. Telle est la discipline actuelle de l'Église ; il n'appartient pas à la puissance temporelle de la changer. L'Église de France sera toujours la première à respecter, non-seulement les prérogatives divines et immuables du souverain pontife, mais encore les droits qui lui sont acquis par les usages universels et les lois ecclésiastiques ; elle en a fait gloire il y a vingt-huit ans, lorsque l'esprit d'usurpation poussa une autorité incompétente à détruire ou créer à son gré des diocèses et des métropoles. Que le ciel écarte de nous à jamais tout ce qui ressemblerait à ces jours de désastreuse mémoire !

Oui, si l'on veut remonter au principe de la juridiction spirituelle, on voit très-clairement que Jésus-Christ a donné à son Église tous les pouvoirs qui lui étaient nécessaires ; qu'elle seule les possède, et qu'elle seule peut les communiquer ; en sorte que, dans les divers rangs de la hiérarchie, tout doit émaner d'elle et se faire en son nom. « C'est une maxime constante, que celui qui a été élu ou nommé, non-seulement n'est pas pasteur ou évêque avant sa confirmation, mais qu'il ne peut s'ingérer régulièrement en aucune façon dans l'administration de son Église. Il n'est considéré comme vrai pasteur, et évêque de l'Église vacante, qu'après avoir obtenu sa confirmation. Cette règle, non-seulement existait autrefois, lorsque la confirmation et la consécration étaient à peine séparées ; mais elle existe encore aujourd'hui, si l'on fait attention au droit commun des décrétales. La formule même de la provision ou de la confirmation pontificale l'exprime manifestement (507). »

J'entends ici par l'Église, cette Église enseignante, ce corps des premiers pasteurs, dont le pape est le chef, et à qui Jésus-Christ a confié principalement le dépôt de la doc-

(502) *Instruct. sur le schisme*, n^o 155.

(503) Dupin *De antiq. eccl. discipl.*, dissert. 1

§ 7.
(504) *Co. c. Chal. c. 4* ; Labb. tom. IV, p. 518 et seq.

(505) Innoc. I, epist. 18, *ad Alex. Antioch.*

(506) *Exposit. des principes*, déjà citée.

(507) Van-Espen, *Jus eccl. univ.*, part. I, tit. 12, cap. 1, n^o 7.

trine et des règles des mœurs. « Si quelqu'un dit que ceux qui n'ont point été légitimement ordonnés ni envoyés par la puissance ecclésiastique et canonique, mais viennent d'ailleurs, sont les légitimes ministres de la parole et des sacrements; qu'il soit anathème (508). » C'est ici une autorité qui doit fixer toutes les incertitudes, et devant laquelle ne balance pas à plier tout vrai catholique.

L'Eglise est donc la source de tous les pouvoirs spirituels; voilà le principe fondamental. Quant à la manière de les communiquer, la discipline n'a pas été uniforme. Exposons sur cette matière le système gallican, tel qu'on l'entend plus communément.

L'Eglise n'est pas toujours assemblée pour donner un pasteur au troupeau qui en est privé; elle ne peut pas faire entendre simultanément sa voix de toutes les parties de la terre; il lui faut un organe pour l'expression de ses volontés: cet organe, on peut le trouver dans un concile provincial, dans un métropolitain, dans le souverain pontife; et tous ces moyens de transmettre la juridiction sont légitimes dès qu'ils sont autorisés. Le pape n'est pas le principe unique de toute juridiction; non que tout ne doive se passer sous la surveillance et dans la subordination de la chaire principale; mais il n'est pas nécessaire que tout émane d'elle. Saint Pierre était le prince du collège apostolique; et l'on ne voit pas que ses collègues aient reçu de lui leur mission en aucune manière. Or, n'est-ce pas le langage de toute la tradition, que les évêques sont les successeurs des apôtres? Donc l'institution que recevaient les évêques avant l'époque où elle a été donnée expressément par le saint-siège, sans être indépendante de sa primauté, ne tirait pas précisément et uniquement sa force de son approbation. Ainsi raisonnent ordinairement les canonistes français. Ajoutons seulement que l'institution se donnant d'après des règles et des usages reçus de l'Eglise universelle, et par conséquent de son chef, elle n'a jamais eu lieu que de l'aveu, au moins tacite, du saint-siège.

Toujours il a été reçu que, pour donner l'institution canonique, il fallait être supérieur à celui qui la reçoit. En général, dans les douze premiers siècles, l'évêque élu était confirmé par le métropolitain, et le métropolitain par le concile provincial.

« Le concile de Nicée ordonne que tous les évêques de la province, ou trois au moins, célèbrent l'élection et l'ordination des évêques; mais que la confirmation dépendra du métropolitain... Il déclare nulle l'élection des évêques, si elle n'est autorisée par le consentement du métropolitain. Can. 4, 6 (509). »

En France, sous l'empire de Charlema-

gne, la confirmation, qui était le *secu de l'élection*, se faisait après un examen rigoureux (510), et le sujet élu et confirmé par le métropolitain, prenait le titre d'évêque, même avant l'ordination.

« Le droit moderne des Décrétales laisse aux métropolitains le pouvoir d'examiner l'élection et la personne élue, et ensuite de la confirmer ou de la rejeter (511). » Tant que la nomination se fit par les évêques de la province réunis, la confirmation du sujet élu se confondait avec son élection et sa consécration. Mais dans l'Eglise latine, surtout après le x^e siècle, « les élections ayant commencé de se faire sans la présence de tous les évêques de la province, par les suffrages du clergé et du peuple, et enfin du clergé seul, il a été nécessaire qu'elles aient été examinées et confirmées par le métropolitain (512). »

En rappelant ce qui s'est passé en général dans les douze premiers siècles, pour la confirmation des évêques et des métropolitains, on ne doit pas oublier ce qui a été déjà observé sur les élections, que des circonstances particulières, des besoins pressants, la violation des canons, ont pu faire recourir à ce siège, qui n'est élevé au-dessus de tous les autres que pour les surveiller tous, et qui, par suite de sa primauté même, intervient dans les cas imprévus et extraordinaires. Les premiers évêques des Gaules y ont été envoyés par le saint-siège, du moins en grande partie. Il en fut de même des missionnaires que saint Grégoire le Grand envoya en Angleterre. « L'Eglise romaine fut toujours révérée dans les Gaules comme chef de l'Eglise universelle, et comme ayant un droit particulier sur toutes les provinces d'Occident (513). »

Dans les siècles postérieurs, les désordres qui souillèrent plus fréquemment les élections, la cessation des conciles provinciaux, les refus injustes des métropolitains, ou même leur désir de se soustraire aux sollicitations impérieuses des seigneurs puissants, les appels à Rome, les réservations des papes, qui en étaient la suite assez naturelle, tout semblait préparer le changement qui devait s'opérer par le concordat de Léon X et de François I^{er}, au commencement du xvi^e siècle. Il faut reconnaître ici l'action du temps, qui, malgré les hommes, use et détruit tout ce qui est humain. Le sage Thomassin avoue que ces changements, qui ont amené la discipline nouvelle, ne se sont pas faits par un décret de réserve (514), « mais par des voies lentes et imperceptibles; en sorte qu'on s'est aperçu qu'elles étaient faites, sans qu'on eût pris garde, de part ni d'autre, qu'elles se faisaient. »

Quant à la manière dont les pasteurs peuvent être privés de leur juridiction, elle n'est pas plus déterminée par une loi divine, que

(508) *Concil. Trident.*, sess. 25, can. 7.

(509) Thom., tom. II, part. II, liv. II, chap. 7, n^o 2.

(510) *Ibid.*, chap. 19, n^o 1 et 6.

(511) *Ibid.*, chap. 42, n^o 1.

(512) Thom., *ibid.*, chap. 42, n^o 8.

(513) *De Concord. sacerdot. et imp.*, l. I, c. 7, n^o 8.

(514) Thom., *ibid.*, n^o 10.

la manière dont ils ont pu en être investis.

Que le gouvernement de l'Église ne doive pas marcher au hasard, que l'autorité des supérieurs ecclésiastiques ne soit pas sans règle et sans mesure, que les pasteurs ne puissent être dépouillés de leur juridiction d'une manière arbitraire, qu'ils ne puissent l'être que pour des raisons graves, d'après des lois ou des usages universellement connus, c'est là une chose que personne ne conteste : telle est la règle générale, qu'on peut très-bien appeler *apostolique*.

Mais quelle que soit en général l'inamovibilité de l'épiscopat, les évêques restent toujours plus ou moins dans la dépendance de l'Église universelle, ou de leur chef le souverain pontife. Jamais on n'a dit qu'un gouvernement fût *arbitraire, sans règles et sans bornes*, parce que, dans un cas *rare, extraordinaire*, il sortait des règles communes : et quel est le gouvernement sur la terre qui ne l'ait fait quelquefois ?

Un évêque titulaire est-il tellement inamovible de droit divin, que, dans un cas extraordinaire, il ne puisse être privé de sa juridiction, malgré lui, sans suivre les règles ordinaires ? Voilà l'état de la question. Parmi ceux qui croient l'avoir approfondie, il en est qui ne l'ont pas même effleurée.

Du moins cette *inamovibilité rigoureuse dans tous les cas sans exception*, n'est-elle qu'une opinion des écoles, livrée sous les yeux de l'Église à leurs disputes ; en sorte que, s'en écarter dans un cas de *nécessité*, ce ne serait pas violer un point de foi catholique.

Nous avons observé que tout vrai catholique devait écouter le dernier concile général comme l'organe de Jésus-Christ même, dans les choses de la foi ; mais puisque des catholiques de nom se permettent quelquefois d'en parler avec une impardonnable légèreté, qu'ils écoutent Bossuet :

« Je suppose comme constant que ce concile est reçu de toute l'Église catholique et romaine, en ce qui regarde la foi ; ce qu'il est nécessaire d'observer, parce qu'il y en a qui se persuadent que la France n'en reçoit pas les décisions à cet égard, sous prétexte que, pour certaines raisons, elle n'en a pas reçu toute la discipline. Mais c'est un fait constant, et qu'on peut prouver par une infinité d'actes publics, que toutes les protestations que la France a faites contre ce concile, et durant sa célébration et depuis, ne regardent que les personnes, prérogatives, libertés et coutumes du royaume, sans toucher en aucune sorte aux décisions de la foi, auxquelles les évêques de France ont souscrit sans difficulté dans le concile.... Il est même très-véritable que la discipline du concile de Trente, autorisée, dans sa plus grande partie, par l'ordonnance appelée de Blois, parce qu'elle a été faite dans les états tenus dans cette ville, s'affermirait de plus en plus dans le royaume ; et qu'à peu d'articles

près, elle y est universellement suivie....

« Je demande qu'on me montre un seul auteur catholique, un seul évêque, un seul prêtre, un seul homme, quel qu'il soit, qui croie pouvoir dire dans l'Église catholique : Je ne reçois pas la foi du concile de Trente. Cela ne se trouvera jamais. On est donc d'accord sur ce point, autant en Allemagne et en France, qu'en Italie et à Rome même, et partout ailleurs ; ce qui renferme la réception incontestable de ce concile, en ce qui regarde la foi....

« Une confession de foi a été extraite des paroles de ce concile ; le pape l'a proposée ; tous les évêques l'ont souscrite et la souscrivent journellement ; ils la font souscrire à tout l'ordre sacerdotal ; il n'y a là ni surprise ni violence.... Dans cette souscription est comprise celle du concile de Trente. Le concile de Trente est donc souscrit de tout le corps de l'épiscopat et de toute l'Église catholique. Nous faire délibérer après cela si nous recevons le concile, c'est nous faire délibérer si nous croirons l'Église infallible, si nous serons catholiques, si nous serons chrétiens (315). »

DU CONCORDAT DE LÉON X.

Au milieu des démêlés d'Eugène IV et du concile de Bâle, Charles VII assembla le clergé à Bourges, en 1438, pour délibérer sur les affaires de la religion. Tout en restant fidèle au pape Eugène, l'assemblée adopta les décrets du concile, avec quelques modifications conformes à nos usages : on les rédigea en vingt-trois articles, dans un acte connu sous le nom de *Pragmatique sanction*. La plupart sont étrangers à l'ordre actuel des choses : je n'en rappellerai que deux ; l'un qui abolit les *Annates*, l'autre qui rétablit l'entière liberté des élections pour la nomination aux évêchés. Louis XI, qui ne se piquait pas de marcher sur les traces de son père, essaya d'abolir la Pragmatique, mais en vain. Charles VIII et Louis XII firent gloire de la maintenir. De là naquirent des contestations entre Rome et la France, qui ne furent terminées que par un accord entre Léon X et François I^{er}, en 1516, et qui a pris le nom de *Concordat*. Dans les annales de notre Église, il est peu d'actes aussi mémorables, et qui, après d'aussi violentes contradictions, aient obtenu un triomphe aussi complet.

Fixons d'abord notre attention sur l'époque même de ce concordat, ainsi que sur l'article capital qu'il renferme, et qui nous intéresse le plus ; et nous tâcherons ensuite d'en faire sentir les avantages et l'autorité.

Conservant plusieurs articles de la Pragmatique de Bourges, mais y dérogeant dans un point fondamental, le concordat place dans les mains du roi la nomination des évêques, et dans celles du pape leur institution. Pour bien l'apprécier en ce point, n'allons pas le détacher des circonstances

(315) Ecrits divers sur un projet de réunion des luthériens à l'Église romaine. *Œuv. posth.* in-4°,

tom. I, pag. 256, 417, 420, ou tom. XXV, p. 565 ; et tom. XXVI, pages 296 et 501, édit. de Versailles.

qui l'avaient préparé, et qui lui donnèrent naissance; transportons-nous au commencement du xvi^e siècle, et nous verrons combien il est injuste de ne voir dans ce concordat que la plus odieuse, la plus audacieuse de toutes les usurpations. Déjà nous avons vu, dans le chapitre précédent, que la discipline de l'Eglise sur les élections avait sensiblement varié dans le cours des siècles. D'abord elles se firent par les conciles provinciaux, ensuite par le clergé et le peuple de la ville, enfin par les chapitres seuls. Depuis le xiv^e siècle, l'influence si puissante de l'autorité royale, l'intervention plus fréquente du saint-siège, sans dépouiller les chapitres de leur privilège, en gênaient beaucoup l'exercice; et les choses en étaient venues au point qu'il ne fallait plus qu'une occasion favorable et une volonté ferme pour achever l'ouvrage du temps.

Le pouvoir du pape, touchant l'institution canonique, s'accrut sans doute par le concordat; « mais cette forme même avait été suivie dans des temps antérieurs, soit pour maintenir une élection canonique, en cas d'opposition; soit pour annuler une confirmation donnée contre les canons; soit pour prononcer sur l'appel d'un refus injuste: et le concile de Bâle, en rétablissant les anciennes coutumes, avait excepté le cas d'une élection même canonique, qui pouvait opérer des troubles dans l'Eglise ou dans l'Etat (516). »

Cette disposition du concile de Bâle fut transportée dans la Pragmatique, laquelle autorisa aussi les sollicitations du roi pour les sujets à élire (517), sollicitations qui, au fond, n'étaient guère que des commandements déguisés. Aussi Thomassin, si versé dans ces matières, n'a pas craint de dire: « Par ce que nous avons été plusieurs fois obligés de remarquer dans la déduction historique des élections, on voit que longtemps avant les concordats, les provisions des prélatures se faisaient *presque en la même manière* qu'elles se sont faites depuis les concordats (518). » Telle était donc la pente naturelle et la force des choses, que le concordat fut une innovation plus grande en apparence qu'en réalité.

Pour le rendre odieux, on a dit hardiment, et la crédulité le répète encore, qu'il a rétabli les *Annates*, abolies par la Pragmatique, et que cette redevance pécuniaire, fruit de la concession faite par Léon X à François I^{er}., en a fait un pacte simoniaque.

Je réponds, touchant les annates, que le concordat, tel qu'il fut publié et approuvé dans la session onzième du concile de Latran, ne dit absolument rien des annates; que ce mot ne s'y trouve pas, et qu'on ne pourrait les en déduire que par une conséquence for-

cée; qu'à la vérité Léon X en fait mention dans une bulle; mais que nos plus savants canonistes, tels que Rebuffe et M. de Marca, reconnaissent que cette pièce n'entre point dans le corps du concordat, et qu'elle n'a jamais été d'aucun usage en France; qu'il n'y a point de loi qui oblige à payer les annates, et qu'il n'y faut voir qu'une *subvention à laquelle on s'est soumis, afin de contribuer aux dépenses que le saint-siège est obligé de faire pour le gouvernement de toute l'Eglise*. Ne croyons pas, au reste, qu'elles fussent, surtout dans le dernier siècle, un joug très-onéreux. Depuis qu'on les avait réduites aux seuls *benefices consistoriaux*, elles ne se montaient pas à une grande somme par année.

Annate signifie le revenu d'une année; mais les *benefices consistoriaux*, qui seuls y étaient sujets, tels que les archevêchés, évêchés, abbayes, étaient taxés la plupart à un denier fort au-dessous de leur revenu annuel: il y en avait qui n'en payaient pas la sixième partie. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à comparer l'ancien revenu des *benefices* avec le tarif des annates, qui se trouve au tome X, pages 654 et suiv. des *Mémoires du clergé*.

« Au temps du concile de Constance (xv^e siècle), l'annate de tous les *benefices* montait, dit-on, tous les ans à deux cent mille livres. C'était alors une très-grande somme, à cause de la rareté extrême de l'argent; mais aujourd'hui que le commerce met tant d'espèces dans l'Etat, 200,000 livres de moins en France ne feraient pas un effet sensible. » Ainsi, les annates étaient un secours utile pour la cour romaine, et par là même n'avaient rien que d'honorable pour la France; mais, comme l'on voit, elles n'en faisaient pas sortir de grandes richesses. C'est une erreur de croire qu'avant le concordat elles avaient été abolies *de fait*; « la fortune des annates suivit exactement celle de la Pragmatique sanction. Tandis que cette ordonnance fut observée dans l'Eglise gallicane, on n'y payait point d'annates à la chambre apostolique; et lorsqu'on se relâcha sur la Pragmatique, les annates reprirent vigueur. »

Les papes en avaient joui près de deux siècles, et ce fut « une faible compensation des droits qu'ils s'étaient arrogés, et auxquels ils renonçaient. » Tout ce que nous venons de rappeler, au sujet des annates, est tiré du P. Berthier (519), de M. de Marca (520) et du président Hénault (521).

Quant au reproche de simonie, « ceux qui font cette inculpation ignorent sûrement ce que répondait le chancelier de France au parlement au moment où le concordat venait d'être conclu; c'est qu'il n'y est fait aucune mention des annates qui existaient

(516) *Exposit. des principes*, déjà citée.

(517) Tit. II, *Des élect.*

(518) Thom., tom. II part. II, liv. II, chap. 40, n^o 6.

(519) Berthier, *Disc. sur les Annates*, art. 5. *Hist.*

de l'Egl. gallic., tom. XII.

(520) De Marca, *De conc. sacerdot. et imp.*, lib. VI, c. 10, 11, 12.

(521) Hénault, *Rem. sur la troisième race*.

antérieurement. Ainsi, le reproche de simonie est aussi faux que honteux (522). » M. de Marca avait observé que l'usage de les percevoir comme subvention les délivrait de tout soupçon de simonie (523).

Mais peut-être est-on mieux fondé à constater les avantages du concordat. S'il fallait écouter certaines clameurs, on serait tenté de croire que, sous l'empire de cette nouvelle discipline, l'Église de France a perdu son antique gloire, et qu'elle était tombée dans la confusion et les ténèbres de l'ignorance et de tous les vices. Défions-nous ici de ces panégyristes éternels de l'antiquité, esprits chagrins et superbes, qui affectent de vanter l'ancienne Église pour se dispenser de se soumettre à l'Église actuelle; esprits téméraires qui oublient que le Dieu de sagesse et de vérité lui a promis d'être avec elle dans tous les temps; esprits irréflechis et faibles qui ne savent pas distinguer dans l'antiquité chrétienne ce qui est invariable et doit être rappelé sans cesse, de ce qui devait changer et pouvait être remplacé par des choses mieux assorties aux temps et aux lieux. S'agit-il de la foi, de la morale, de la piété, des vertus évangéliques, remontons aux premiers âges du christianisme, encore tout pénétrés de l'esprit du divin fondateur; c'est là que sont nos modèles: mais s'agit-il de cette discipline variable par la force même des choses, n'écoutez pas un zèle moins éclairé qu'indiscret. Dans ces heureux temps où la foi était plus vive, les mœurs plus pures, le zèle plus désintéressé, où l'épiscopat offrait plus de périls et moins de ce qui tente la cupidité, on conçoit très-bien comment les élections pouvaient avoir de grands avantages; mais aussi, dans des siècles de relâchement, où les passions avaient plus d'empire, où les dignités ecclésiastiques offraient plus d'appâts à l'ambition, on conçoit également comment les élections pouvaient avoir de très-graves inconvénients. Le concordat a les siens, dira-t-on; oui, sans doute; où sont les choses humaines qui n'en aient pas? Mais ne dissimulons pas ceux des élections, leur histoire en est la censure; et Thomasin, qui la connaissait dans ses moindres détails, est convenu qu'elle suffisait pour nous consoler de l'abolition de cette discipline.

« Le pape disait, dans le préambule du concordat, que cette manière de pourvoir au gouvernement des Églises était sujette aux brigues, aux violences, aux conventions simoniaques, et que tout cela était notoire à Rome, en ce qu'on y avait souvent occasion d'accorder des absolutions et des dispenses à ceux qui étaient entrés dans les prélatures par des voies illicites. Ce reproche de Léon X n'était que trop fondé; on se plaignait depuis longtemps des pratiques irrégulières qui se multipliaient pour parvenir aux dignités ec-

clésiastiques. Notre histoire en fournit une infinité d'exemples (524). »

Depuis que le concordat est en vigueur, la France a-t-elle eu un clergé moins florissant, moins éclairé, moins vertueux qu'auparavant? Toutes les pages de son histoire ne sont pas également glorieuses pour lui; mais certainement le clergé des trois derniers siècles peut soutenir le parallèle avec celui des trois siècles précédents. En particulier, quel siècle que celui de Louis XIII et de Louis XIV, sous le rapport de la religion! Que d'évêques, de prêtres, de religieux d'un mérite éminent, à cette époque! En est-il beaucoup, dans l'histoire de l'Église, où l'on ait vu réunies tant de lumières et de vertus dans l'épiscopat et le sacerdoce?

Je trouve enfin qu'en recevant leur mission de l'Église romaine, cette mère des Églises, nos évêques n'en sont que plus vénérables aux yeux des peuples. Ce signe de communion le plus éclatant, le plus décisif de tous, sans cesse renouvelé, rend toujours présente la prééminence du siège apostolique; prééminence qui ne se fait presque plus sentir aujourd'hui par d'autres endroits, et dont l'oubli et le mépris précipiteraient aisément dans le schisme et l'hérésie.

Ce que je viens de dire en faveur du concordat, je pourrais l'appuyer par de graves autorités: celle de M. de Marca, qui a dit: « Je soutiens que le concordat de Léon X est plus avantageux au royaume de France que la Pragmatique sanction pouvait l'être (525); » celle de d'Héricourt: « Quand on compare, a-t-il dit, les évêques des deux siècles derniers à ceux qui étaient nommés par les chapitres seuls depuis le XIII^e siècle, on reconnaît que les évêques qui sont nommés par les rois n'ont pas moins de zèle et de science que ceux qui étaient élus par les chapitres (526). » Je puis citer encore le président Hénault, dans ses *Remarques*: « Je crois, dit ce judicieux écrivain, qu'il serait aisé de prouver que la Pragmatique était remplie d'inconvénients, et que le concordat est la forme la plus propre à maintenir la tranquillité dans un Etat;... que les grands bénéfices donnant autorité aux évêques dans les villes de leur diocèse, il est extrêmement important, pour la sûreté du royaume, que les rois choisissent ceux dont la fidélité leur est connue, et dont les talents s'étendent non-seulement aux choses de la religion, mais encore au maintien de la paix et de l'ordre public;... que ce droit, dans le roi, affermit son pouvoir, et met l'Etat à l'abri des troubles et des factions que les élections ont tant de fois excitées, et qu'elles exciteraient bien davantage dans des temps où la religion se trouverait divisée par des opinions différentes. »

Je viens à l'autorité du concordat. Quand il fut connu en France, il excita les plus

(522) M. de La Luzerne, *Instruction sur le schisme*, n° 125, note.

(523) De Marca, *ibid.*, cap. 12, n° 6.

(524) *Hist. de l'Église gallic.*, liv. LI; tom. XVII,

an 1516.

(525) *De Concord. sacerdot. et imp.*, lib. VI, c. 9, n° 11

(526) *Lois eccl.*, lettre F, chap. 4, préambule.

vives réclamations de la part du clergé, des parlements et des universités. Divers motifs remuaient les esprits : dans les uns, c'était l'intérêt; dans les autres, un zèle bien ou mal entendu pour la Pragmatique; dans tous, un attachement, qui pouvait bien paraître louable et légitime, à ce qui se pratiquait auparavant. Le parlement et l'université de Paris interjetèrent appel au futur concile. Ce n'est qu'après une longue résistance que ce parlement enregistra le concordat, au mois de mars 1518; encore même ordonna-t-il qu'il serait mis, sur le repli du concordat, qu'il avait été lu et publié du très-express commandement du roi, et déclara-t-il aussi que dans les jugements on continuerait à suivre la Pragmatique. En effet, la chose se pratiqua ainsi, surtout pendant la captivité de François I^{er}. « Mais quand le roi en fut sorti, il donna une déclaration, le 6 septembre 1527, par laquelle il attribua au grand conseil la connaissance de tous les procès qui concernaient les archevêchés, les évêchés et les autres bénéfices électifs dont la nomination avait été accordée au roi par le pape Léon X. Depuis ce temps, le concordat fut toujours exécuté en France, le parlement l'ayant suivi lui-même, par rapport aux dispositions qu'il contient en faveur des gradués, même sur les points où il est différent de la Pragmatique (527). »

Des réclamations se firent entendre encore de temps en temps, et notamment aux Etats d'Orléans, en 1560; mais ce fut en vain. Le concordat s'affermir de plus en plus, et finit par être une des règles fondamentales de notre droit public ecclésiastique. « Le concordat, longtemps combattu, dit d'Aguesseau, a enfin passé en usage, et a été employé en différentes occasions comme un titre entre la France et la cour de Rome (528). »

Tout ce qu'il y a eu d'évêques nommés par nos rois depuis trois cents ans, n'ont jamais été sacrés qu'après avoir reçu leurs bulles du saint-siège; l'histoire n'offre pas un seul exemple du contraire. On avait cru en trouver un dans le temps de la Ligne, et certes on ne pourrait guère se prévaloir d'un exemple pris dans des temps de confusion et de discorde; mais on s'est trompé. Voici les faits : Nicolas de Briroi fut nommé à l'évêché de Coutances en 1588; il paraît qu'investi des pouvoirs du chapitre en 1589, il prit part à l'administration du diocèse; mais bien certainement, à cette époque, il n'avait pas reçu la consécration épiscopale : il ne la reçut qu'en 1597, après que ses bulles furent arrivées de Rome. Il fut sacré, le 7 décembre, dans l'église de Saint-Germain des Prés, à Paris. *Nicolaus jam pridem nominatus, bullis donatur 17 cal. oct. 1597; consecraturque dominica 7 dec.* (529).

Le concordat de Léon X et de François I^{er} est donc une règle de discipline émanée du

chef de l'Eglise, et qui, malgré les oppositions passagères, a pour elle l'exécution la plus constante, la plus certaine, la plus littéraire, depuis trois siècles, sur le point capital qui nous occupe, la nomination et l'institution des évêques. Quelle possession! Je conçois très-bien qu'il ait essuyé des contradictions; « mais, disait d'Héricourt, ce serait à présent une témérité de vouloir attaquer un point de discipline établi depuis deux cents ans (530). »

Devant cette possession, que devient l'appel interjeté dans l'origine? L'Eglise de France n'est-elle donc, depuis trois siècles, que sous un régime précaire de discipline? Certes, un provisoire de trois cents ans ressemble fort à un définitif? Sans discuter la valeur intrinsèque de l'appel, qui ne voit pas qu'il a été couvert par la pratique des parties intéressées, de ceux-là même qui avaient cru devoir le faire?

Quelles armes encore ont employées, pour combattre le concordat, certains écrivains? « Ils ont compilé dans nos historiens les plus vulgaires, ce qu'ils racontent de l'opposition que le parlement mit à la publication du concordat de François I^{er}; ils ont répété toutes les imputations qu'on fit dans le temps au cardinal Duprat, qu'on suppose en avoir été le principal négociateur. On a conclu que le concordat était un acte détestable, parce qu'il était l'ouvrage d'un homme à qui l'on avait fait de graves reproches. Ne voilà-t-il pas une puissante manière de raisonner? L'opposition du parlement venait moins du concordat que de l'abolition de la Pragmatique, à laquelle on avait eu l'obligation de supprimer des désordres dont le souvenir était alors récent, mais dont l'ignorance et la mauvaise foi pourraient seules faire redouter aujourd'hui le retour. Quand les premières préventions furent effacées, le parlement cessa de résister : le concordat fut reconnu comme loi de l'Etat. Nos écrivains les plus estimés n'ont pas hésité à en reconnaître les avantages (531). Bien loin d'avoir ramené les anciens abus, c'est depuis sa publication qu'ils ont été le plus vivement combattus et repoussés.

« Je ne prétends pas me rendre ici l'apologiste du cardinal Duprat. Peu m'importe comment on le juge. Je vois cependant que Duprat tint les rênes de l'administration pendant plus de vingt ans, et au milieu des crises les plus violentes. Il sauva le vaisseau de l'Etat du naufrage dont il était menacé, et il prépara le calme et le bonheur dont la France jouit dans les dernières années du règne de François I^{er}. Mais eût-il mérité tous les reproches qu'on lui a faits, devrait-on se permettre d'en argumenter contre le concordat? Juge-t-on des actes de la politique par la moralité de ceux qui y ont concouru (532)? »

préambule. Cet ouvrage parut en 1729.

(527) D'Héricourt, lettre E, pag. 480.

(528) D'Aguesseau, *Instr. à son fils*, instr. 5, tom. I^{er}, in-4^e, page 425.

(529) *Gallia Christiana*, vol. XI, pag. 905 et 907.

(530) D'Héricourt, *Lois eccl.*, let. F, chap. 4,

(531) Hénault, *Remarques sur la troisième race*.

(532) *Lettre à M. le comte L...., pair de France*. Elle est d'un illustre membre de l'Académie des ins-

Approfondissons davantage les choses, pour mieux faire sentir toute l'autorité de cette célèbre convention. Je reconnaitrai, tant qu'on voudra, que les élections et la confirmation par le métropolitain ou le concile provincial ont été consacrées par des conciles particuliers, et même par le concile œcuménique de Nicée; mais c'est en vain qu'on oppose ces canons, si le concordat a tous les caractères exigés pour en détruire la force, et s'il a lui-même celle d'une loi véritable. Or, il en est ainsi. J'établirai à ce sujet deux choses; la première, qu'il faut voir ici autre chose qu'une simple coutume; la seconde, que n'y eût-il autre chose qu'une coutume, elle aurait abrogé le droit ancien et établi un droit nouveau.

Et d'abord, la discipline moderne n'est pas simplement une coutume; elle a son principe dans un acte écrit, bien positif, bien authentique, sur la promotion des évêques. Le concordat est comme un décret de discipline émané du saint-siège apostolique; et sans prétendre qu'il fût obligatoire pour la France sans le consentement de l'Église gallicane, il faut toutefois convenir qu'il est respectable par la dignité même de son auteur.

Ce concordat est publié et approuvé au cinquième concile de Latran, en 1517. Il ne sert de rien de dire que le pape Jules II l'avait convoqué en haine contre la France: car, que ce reproche soit fondé ou non, le concile continua sous Léon X; et sans prétendre qu'il doive être révééré comme œcuménique, il a obtenu, dans l'Église, une grande autorité.

Ce concordat était en vigueur au temps du concile de Trente, ainsi que celui que le pape Nicolas V avait fait avec Frédéric IV, pour les églises d'Allemagne. Or on sait que cette sainte assemblée s'occupait, non-seulement de la doctrine, mais de la réforme même de la discipline; et toutefois on ne trouve pas une seule parole d'improbation contre la discipline nouvelle, dans ses décrets de réformation. Je ne dis pas assez: C'est confirmer un point de discipline aussi important et aussi manifestement autorisé que celui-là, que de ne point le révoquer. Le silence du concile est donc une confirmation. Mais il y a plus; le concile suppose certainement les nominations royales aux évêchés, quand il veut que les informations de la vie de ceux qui en sont pourvus, soient envoyées à Rome par les légats ou nonces du pape, qui sont dans les provinces, ou par l'ordinaire, ou par les ordinaires voisins. Il frappe d'anathème ceux qui disent que les évêques créés par le pape ne sont pas vraiment évêques. Enfin les évêques de ce concile, qui avaient eux-mêmes été, la plupart, nommés par des rois, à l'exception des Italiens, parlent évi-

demment de la création des évêques, telle qu'elle est présentement en usage, quand ils conjurent avec tant de zèle tous ceux qui ont obtenu du saint-siège le pouvoir de donner des évêques à l'Église, de lui en procurer qui soient dignes d'une si sainte et si importante charge (533).

Ce concordat fut publié dans l'église qu'il intéressait particulièrement; et il a fini par y être la règle des jugements des tribunaux ecclésiastiques et civils.

Ce concordat enfin a été connu de toutes les églises. Or, où sont de leur part des réclamations persévérantes? et comment n'auraient-elles vu qu'une innovation funeste dans l'institution canonique donnée par le pape, elles dont les évêques la reçoivent de la même source? Dans l'univers catholique, à peine en est-il quelques-uns (s'il en est) qui ne reçoivent leur mission de ce siège, qui est la communion de tous.

Voici donc un acte solennel du chef de la catholicité, approuvé expressément par le concile de Latran, et tacitement par celui de Trente mis en pratique dans l'Église gallicane, connu et non improuvé par l'Église universelle. Certes, dans cet ensemble de choses, il y a plus qu'une simple coutume.

Je vais plus loin: je consens à ne voir, dans la discipline actuelle sur la promotion des évêques, qu'une coutume; je n'ai besoin que de ces maximes qui entrent dans le droit public de tous les peuples policés anciens et modernes, pour faire voir que cette coutume a toute la force d'une loi.

C'est un principe consigné dans les *Institutes*, que les peuples se régissent par un *droit écrit* ou par un *droit non écrit*; que s'il est des coutumes abusives et sans force, il en est qui ont toute l'autorité des lois (534); que si le droit naturel et divin est immuable, il est un droit positif que les hommes ont établi, et qui peut changer par le *consentement tacite du peuple* qui le suivait, comme par une loi contraire (535). Et quel est le canoniste, le jurisconsulte, qui n'enseigne que les lois peuvent, par la seule inobservation, tomber en désuétude et cesser d'être obligatoires?

Sans doute, quand une coutume est réprouvée par la religion et les bonnes mœurs, elle est criminelle; le nombre des prévaricateurs ne la justifie pas, et c'est le cas de dire, avec saint Augustin dans ses *Confessions*: O torrent de la coutume! jusqu'à quand continueras-tu de rouler dans l'abîme les malheureux enfants d'Adam? Sans doute encore, même dans les choses moins graves, et qui ne sont réglées que par des lois positives, il est des usages qui ne sont que des abus: ainsi une coutume locale, abusive, passagère, que peut-elle contre la règle connue? Eût-elle encore plus d'éclat

probat, legem imitantur. » (*Inst. lib. 1, tit. 2, § 9.*)

(535) « Ea vero (jura) quæ ipsa sibi quæque civitas constituit, sæpe mutari solent, vel tacito consensu populi, vel alia postea lege lata. » (*Inst., ibid., § 11.*)

criptions et belles-lettres, profondément versé dans l'histoire de la législation française.

(533) Thom., *ibid.*, chap. 40, n. 8. *Conc. Trident.*, sess. 45, can. 8; sess. 6, 22, 24, *De reform.*

(534) « Sine scripto jus venit quod usus approbat, nam diuturni mores, consensu utentium com-

et d'étendue, elle ne peut rien contre la volonté du législateur, qui réclame et la proscrit; ni contre une loi qui est sans cesse rappelée, inculquée par ceux qui sont préposés à son observation : telle est la violation du saint jour du repos par des travaux qui n'ont pas leur excuse dans la nécessité.

Mais aussi, lorsqu'une coutume se présente à nous revêtue d'un grand caractère de stabilité, d'universalité, d'utilité, du consentement exprès ou tacite de ceux qui ont autorité pour s'y opposer, alors il est reçu chez tous les peuples de lui accorder tout l'empire d'une loi. Or, à ces traits, peut-on ne pas reconnaître la discipline dont il s'agit? Stable, elle s'exécute depuis trois siècles; universelle, elle s'étend à tous les sièges de notre France; utile, nous avons vu que si elle pouvait avoir quelques inconvénients, elle avait aussi de grands avantages; et quel catholique, s'il est digne de ce nom, osera condamner ce qui se pratique par l'Eglise entière? Enfin, n'est-elle pas munie du consentement au moins tacite de l'épiscopat français et de nos rois, les seuls qui aient eu qualité pour s'élever contre elle?

S'il faut appuyer encore les principes que je viens de rappeler, d'une grave autorité je dirai avec Bossuet : « Il est certain que les coutumes et les pratiques reçues par l'usage de l'Eglise universelle ont force de canons; puisque, en remontant à l'origine, nous découvrons que la plupart des canons sont fondés sur des coutumes reçues et confirmées par l'usage... Saint Basile, ce défenseur si zélé des saints canons..., déclare, dans sa lettre à Diodore, que la coutume des églises dépendantes de celles de Césarée a force de loi.... Saint Augustin croit qu'on ne peut sans extravagance mépriser ce qui a été confirmé par la coutume de l'Eglise universelle : c'est ainsi qu'il s'exprime dans ses lettres à Janvier, et dans beaucoup d'autres endroits; aussi est-il fort ordinaire, dans les conciles et dans les Décrétales, de faire regarder ce qui est établi par la coutume, comme étant d'un poids égal à ce qui est établi par le droit (536.) »

Fleury n'est pas moins décisif, quand il dit : « Les constitutions des papes sont aussi des lois qui obligent toute l'Eglise, quand elles sont acceptées par les évêques, et publiées dans leurs diocèses, ou reçues par un usage constant : et généralement on n'est point obligé d'observer les lois écrites qui demeureront notoirement sans exécution. Au contraire, c'est une grande autorité que celle de la coutume, quand elle est louable, et établie par une longue pratique, et du consentement des pasteurs de l'Eglise, ou au moins de leur connaissance publique. Une telle coutume a la force de dispenser des canons, puisque nous en voyons plusieurs que les gens de bien n'observent point, et qui n'ont jamais été révoqués d'autre manière; comme la défense de baptiser, sinon

à Pâques et à la Pentecôte, hors le cas de nécessité; la défense de prier à genoux le dimanche, et plusieurs autres. La coutume a eu même la force d'abolir une loi marquée expressément dans le Nouveau Testament, et confirmée par plusieurs constitutions ecclésiastiques, qui est la défense de manger du sang et des animaux suffoqués... Pour connaître les lois et les coutumes en vigueur, il faut voir celles qui sont le plus constamment suivies dans les jugements (537). »

L'application est sensible; la loi portée à Nicée, il y a quinze siècles, touchant le droit de confirmation accordé aux métropolitains, est-elle suivie dans les jugements? Non, depuis trois cents ans. La coutume de faire instituer les évêques par le pape, est-elle suivie dans les jugements? Oui, depuis trois cents ans. Donc le canon de Nicée n'est plus en vigueur. D'après ce que nous avons établi, et d'après la décision de Fleury, cette conséquence est inévitable.

Lorsque l'avocat général Le Lièvre s'opposant, en 1517, à l'enregistrement du concordat, le présenta comme un contrat par lequel Léon X et François I^{er} se donnaient réciproquement ce qui ne leur appartenait pas, ce fut de sa part une saillie plus piquante que juste : le mot était trop malin pour ne pas faire fortune; il réussit; mais il ne prouve rien aujourd'hui. Le concordat eût-il été, dans l'origine, aussi irrégulier, aussi vicieux qu'on voudrait le supposer, tout cela serait couvert à nos yeux par la coutume et la possession. Nous l'avons déjà établi; mais voyons les choses comme elles sont. Les papes étaient en possession d'instituer les évêques dans bien des cas, et nos rois étaient en possession d'influer puissamment sur leur nomination. Les choses en étaient là lorsque Léon X, en qualité de chef de l'Eglise, crut devoir rendre plus ferme, plus universel, plus exclusif dans ses mains, un pouvoir que le saint-siège exerçait déjà bien souvent; ici il s'arrogea bien quelque chose, mais il ne reçut rien. Il était trop éclairé et trop bien averti par les temps précédents pour ne pas s'attendre à une vive résistance; mais déjà fort de l'approbation expresse d'un concile, il crut que la France elle-même adopterait, tôt ou tard, le nouveau règlement, et il ne se trompait pas. Quant au droit de nomination, il l'affermir et le compléta dans les mains de François I^{er}, comptant sur le même succès : *La nomination du roi*, dit Fleury, *n'a d'autre fondement légitime que la concession du pape, autorisée du consentement tacite de toute l'Eglise* (538).

Il arrive encore aujourd'hui qu'on essaie d'opposer au concordat de Léon X ce qu'on appelle le *Droit commun*, mais ceux qui tiennent ce langage peuvent-ils bien se flatter de s'entendre eux-mêmes? Peuvent-ils appeler *Droit commun*, un canon dont l'exécution n'a pas eu une seule application de-

(536) Boss., *Défense de la Déclar.*, liv. xi, c. 41.
(537) *Inst. au droit eccl.*, part. 1, chap. 2.

(538) *Disc. sur les lib.*, n° 25.

puis trois siècles ? Et comment au contraire ne pas appeler *commun* ce qui, depuis trois siècles, s'est pratiqué tous les jours, en tous lieux, dans le monde entier ; or, tel est le mode de promotion pour l'épiscopat.

Je ne terminerai pas cette matière sans insister sur une observation qui peut avoir son utilité, c'est que, dans les choses variables de leur nature, il est des coutumes respectées qui peuvent avoir commencé par un abus, par une violation de la règle, à laquelle on avait le droit de s'opposer ; mais une fois qu'elles ont prévalu, et qu'elles ont les caractères que j'ai indiqués, on ne doit pas être reçu à leur reprocher leur origine. « Montaigne a raison, dit Pascal ; la coutume doit être suivie dès-là qu'elle est coutume, et qu'on la trouve établie, sans examiner si elle est raisonnable ou non : cela s'entend toujours de ce qui n'est point contraire au droit naturel ou divin... Il serait bon qu'on obéît aux lois et coutumes, parce qu'elles sont lois ; et que le peuple comprit que c'est là ce qui les rend justes. Par ce moyen on ne les quitterait jamais ; au lieu que, quand on fait dépendre leur justice d'autre chose, il est aisé de la rendre douteuse ; et voilà ce qui fait que les peuples sont sujets à se révolter (339). »

Dans la société chrétienne, comme dans la société politique, il s'est rencontré trop souvent des esprits doués de plus de subtilité que de force, qui, donnant tout à leur raison, et rien à l'autorité, n'ont fouillé dans les lois et dans les coutumes que pour avoir le moyen de les combattre par leur origine, leurs motifs ou leurs défauts ; et qui, vains de leurs découvertes, novateurs par inquiétude et par orgueil, ont porté le trouble dans l'Église comme dans l'État. C'est encore Pascal qui a dit (340) : « L'art de bouleverser les États est d'ébranler les coutumes établies, en sondant jusque dans leur source, pour y faire remarquer le défaut d'autorité et de justice. Il faut, dit-on, recourir aux lois fondamentales et primitives de l'État, qu'une coutume injuste a abolies. C'est un jeu sûr pour tout perdre. Rien ne sera juste à cette balance. » Maxime profonde, que nous avons eu le malheur de méconnaître et de fouler aux pieds, il y a trente ans.

DU CONCORDAT DE 1801

La constitution civile du clergé, décrétée en 1790, avait fait naître un schisme qui devait avoir les suites les plus déplorables. L'épiscopat français, dépositaire des anciennes traditions, se refusa aux innovations funestes, et n'oublia rien pour arrêter l'égarement des esprits. La persécution et l'exil furent, pour nos premiers pasteurs, le prix de leur courage et de leur fidélité ; mais la violence qui les éloigna de leurs troupeaux, ne les priva pas de leur respect et de leur affection. La très-grande majorité des prêtres et du peuple leur restèrent attachés

dans le malheur ; les cachots et les supplices, en faisant revivre les persécutions de l'Église naissante, firent éclater aussi la foi et les vertus de ces premiers âges. Quand le sang du prêtre et du fidèle cessa de couler sous le fer des bourreaux, on les environna d'une inquiète et sombre surveillance, on les abreuva de dégoûts et d'amertume, on chercha à *désoler leur patience*. La religion était donc toujours gémissante et captive, lorsque Buonaparte, sur la fin de 1799, arriva au consulat. Bientôt il se trouve investi d'un pouvoir immense, par l'ascendant que lui donne, au dehors comme au dedans, la journée de Marengo. Quoique enivré de sa grandeur ; il n'est pas toutefois assez insensé pour vouloir régner sur un peuple sans religion ; il conçoit le projet d'en relever les autels abattus, et même d'accroître son empire en faisant cesser les divisions qui la déchirent. Dans cette pensée, il tourne ses regards vers ce siège qui, par sa prééminence, commande le respect à tous, même à ses ennemis ; des négociations sont entamées avec Pie VII, sur les moyens de tout pacifier : il ne s'agit de rien moins pour le pape, que de demander leur démission aux évêques dispersés dans les diverses contrées de l'Europe : de procéder, de concert avec le consul, à une nouvelle démarcation de diocèses ; et de créer, en quelque sorte, une nouvelle église de France sur les débris de l'ancienne. Dans une affaire aussi délicate, le souverain pontife se trouve combattu par des considérations opposées : d'un côté, il est retenu par le respect qui est dû à la foi, au courage, au malheur ; par le danger de s'écarter des règles universellement reçues dans l'Église, et de trouver une résistance qui, aux yeux de plusieurs, pourrait passer pour glorieuse et légitime : d'un autre côté, il est excité par le désir d'éteindre un schisme ; par la crainte de manquer, peut-être sans retour, l'occasion de restaurer une grande église, et de voir, comme au temps d'Henri VIII, se réaliser des menaces effrayantes.

Enfin, le pape cède ; un traité est signé le 15 juillet 1801 à Paris, et ratifié à Rome le 15 août de la même année. En même temps le saint Père adresse aux évêques un bref dans lequel il les supplie, les presse, les conjure de faire dans ses mains l'abandon de leurs sièges et des intérêts de leurs églises, et les avertit que, s'ils ne se rendent pas à ses prières, il sera forcé de n'avoir pas égard à leur refus, et de céder à la *nécessité des temps*. Sur quatre-vingts évêques encore vivants, quarante-quatre accèdent à la demande du pape, et trente-six croient devoir ne pas s'y prêter.

Cependant, le nouveau concordat est rendu public le 5 avril 1802 ; des évêques sont nommés, qui reçoivent leur mission du siège apostolique, et qui gouvernent les nouveaux diocèses de l'Église de France ; tandis que, de leur côté, les anciens posses-

(339) Pascal, *Pensées morales*, chap. 29, n° 51.

(340) Chap. 25, n° 6. *Faiblesse de l'homme*.

seurs, qui n'ont pas donné leur démission, font entendre de fortes, mais respectueuses réclamations : de là des contestations qui devaient se prolonger pendant plusieurs années.

Je me figure qu'un théologien français qui essayerait de justifier le concordat de 1801, l'envisagerait dans ses motifs, dans son exécution, dans ses suites ; et qu'il dirait :

Si je considère le concordat de 1801 dans ses motifs, j'observe qu'il est des circonstances où il faut prendre conseil de la nécessité, et que, dans les grandes affaires, on ne néglige jamais impunément les temps opportuns et les occasions favorables (541) ; que lorsque la foi et la règle des mœurs sont en sûreté, la condescendance peut être portée plus ou moins loin, selon les besoins de l'Eglise ; que la discipline n'est faite que pour le bien de la religion, et que la première des règles canoniques, c'est de s'en écarter quand le bien de la religion le commande ; que l'épiscopat est sans doute d'institution divine, comme le simple sacerdoce l'est aussi ; mais que la manière extérieure de recevoir, de limiter, de perdre la juridiction, n'est pas déterminée par une loi divine (542) ; que la règle qui veut qu'un siège ne soit vacant que par la mort, la démission ou la destitution canonique du titulaire ; que cette règle, quelque ancienne et respectable qu'on la suppose, n'est pas divine, mais purement ecclésiastique, et qu'ainsi, par sa nature même, elle est sujette à des exceptions, comme toutes les lois humaines ; que tous les gouvernements ont connu les coups d'Etat, les mesures extraordinaires, qui avaient leur raison dans le salut public, devenu la suprême loi ; que l'ancienne Rome avait eu ses dictateurs ; que les peuples modernes ont des restrictions, des exceptions aux lois, d'ailleurs les plus précieuses pour leurs libertés ; et qu'il serait bien étrange que la société chrétienne n'eût pas aussi son moyen de conservation dans les périls extrêmes ; que Pie VII ne pouvant, ni recourir à un concile général, ni délibérer avec le clergé français, jugea et se trouva compétent pour juger que le moment était venu de déployer toute la plénitude de la puissance apostolique ; de s'investir, pour un temps, d'une sorte de dictature spirituelle à l'égard de la France, et de s'élever, pour la sauver, au-dessus de toutes les règles de discipline ; qu'au reste, dans le cours de la révolution, il n'est pas un seul prêtre fidèle qui ne se soit vu forcé de se mettre au-dessus des canons, et qui, dans l'exercice des fonctions les plus augustes et les plus délicates du saint ministère, ne se soit écarté des règles les plus universelles de la police ecclésiastique, dont la violation (hors le cas de nécessité) lui aurait paru un crime véritable.

Si je considère maintenant le concordat de 1801 dans son exécution, j'observe que,

suyant le langage des saints Pères, les schismes étant un des plus grands maux qui puissent affliger la religion, l'Eglise s'est toujours montrée prête à tout sacrifier (hors la foi) pour les éteindre, et à se relâcher de la rigueur des peines canoniques en faveur des dissidents qui voudraient rentrer dans l'unité ; que le cardinal-légat était chargé d'exiger un acte de soumission aux jugements du saint-siège, de la part de ceux des réfractaires qui pourraient être appelés à l'épiscopat ; et que, d'après les pièces envoyées à Rome, le pape dut croire qu'ils avaient donné cette satisfaction ; que si quelques-uns continuèrent à manifester de mauvaises doctrines, ils étaient néanmoins dans la communion extérieure du saint-siège, avaient reçu de lui leur institution canonique, et n'exerçaient que d'après ce titre la juridiction épiscopale ; que l'histoire de l'Eglise présente une foule de circonstances où des pasteurs, quoique suspects ou même publiquement accusés de mauvaises doctrines, étaient soufferts pour un temps, non par l'indifférence, mais, ou par impuissance actuelle de guérir le mal, ou par la crainte d'en causer un plus grand ; enfin, qu'il serait injuste de reprocher à sa sainteté ce que pouvaient renfermer de dispositions vicieuses les lois organiques, qui ne faisaient pas partie du concordat consenti par elle.

Si je finis par considérer le concordat de 1801 dans ses suites et ses effets, j'observe qu'il a rendu au culte public plus d'éclat, plus de régularité, et par-là même plus d'influence pour le bien de tous ; que l'enseignement de la religion, de la morale, de tous les devoirs, est devenu plus universel et plus populaire ; a répandu, fortifié les sentiments de justice, d'ordre et de subordination ; redonné au mariage, et par-là même à la famille, cette dignité qu'il avait perdue ; et réparé, du moins en partie, les ravages de douze années de licence et d'impiété : qu'on a vu s'ouvrir des écoles ecclésiastiques pour les élèves du sanctuaire, se rétablir des sociétés précieuses, telles que celles des Frères des Ecoles chrétiennes, des Filles de saint Vincent de Paul, et bien d'autres semblables, qui ne faisaient que languir, et qui étaient menacées d'une complète destruction : que, pour l'édification des peuples, il était entré dans le nouvel épiscopat des hommes dignes de leur respect et de leur confiance. Rappelons, à sa louange, qu'à une époque périlleuse, sa conduite ne fut pas sans courage et sans gloire. Tandis que tout tremblait devant celui qui se trouvait le maître de la France, un concile est convoqué à Paris, en 1811 : on veut s'en servir comme d'un instrument contre le pape ; on lui demande un décret favorable à d'injustes prétentions. Le concile arrête des dispositions nouvelles, il est vrai ; mais il a le courage de les terminer par un article qui les sauve de tout reproche de schisme. Il y est

(541) Lettre de l'assemblée de 1682 aux évêques de France ; rédigée par Bossuet.

(542) Voy. ci-dessus, col. 1047, chap. de la Promotion des évêques.

dit : *Le présent décret sera soumis à l'approbation de notre saint père le pape.* Ainsi, les évêques de l'intérieur se montraient fidèles aux saines doctrines, en même temps que ceux dont ils occupaient les sièges, après avoir illustré l'Église gallicane, aux yeux du monde entier, par la plus généreuse résistance, continuaient de l'édifier par leur résignation.

Voilà comme pourraient raisonner les défenseurs du concordat de 1801.

Mais sans entrer dans ces controverses, je demande si, moi, simple prêtre, et à plus forte raison tout simple fidèle, je n'ai pas pu justifier ma soumission aux évêques institués d'après ce concordat, en disant :

Quoique revêtu d'un caractère sacré, et quoique appartenant à la hiérarchie établie par Jésus-Christ, ce n'est ni à moi ni à mes collègues dans le sacerdoce qu'à été confié le gouvernement de l'Église; c'est à l'évêque, dont le pape est le chef. Provisoirement universel et représentant naturel de l'Église quand elle n'est pas assemblée, le souverain pontife, écoutant moins ses affections que son zèle, a cru devoir sortir des règles ordinaires, pour sauver l'Église de France, y établir un nouvel ordre de choses, et lui donner de nouveaux pasteurs. Parmi les évêques exilés, la moitié donne sa démission pour se prêter à ces mesures extraordinaires; l'autre moitié s'y refuse. Ici je ne puis rester incertain et flottant : il faut que je me décide; mais je veux une règle de conduite, simple, lumineuse, à la portée de tous; où la trouver? Faudra-t-il s'enfoncer dans de savantes discussions? Il est si peu d'hommes qui en soient capables! La règle des catholiques, c'est l'autorité; je sais que le pape est supérieur à une église particulière, à plus forte raison à une portion de cette Église, et qu'il ne peut avoir au-dessus de lui que toute l'Église catholique ensemble, comme parle Bossuet. C'est donc de son côté que se trouve l'autorité la plus grande; en me soumettant à sa conduite, il est impossible que Dieu me condamne pour cette soumission; centre de l'unité, il ne se peut que les évêques institués par elle soient des intrus; et ne fallût-il y voir que des *vicaires apostoliques* extraordinairement autorisés par elle, ce que je ne prétends pas, l'autorité qu'ils exercent et qu'ils communiquent n'a pas moins son effet : et ici les évêques exilés qui se croient toujours titulaires ne pensent pas autrement. Dira-t-on que le pape est tombé dans le schisme? Mais qui dit schisme, dit séparation : or de qui le pape, centre de la communion, s'est-il séparé? ce n'est pas d'avec lui-même, sans doute. Est-ce d'avec l'Église? mais il communique toujours avec elle, et elle communique toujours avec lui. Dirait-on que le pape est hérétique? mais quel est le point de *foi catholique* qu'il ait violé? N'allons pas prendre des opinions pour des articles de foi; et qui ne voit pas que cette accusation serait insensée? Quoi! le pape serait hérétique; et l'Église entière, cette colonne de la

vérité, comme l'appelle saint Paul, communiquerait toujours avec lui, le regarderait, le respecterait comme son chef? Elle serait donc elle-même infectée de la lèpre de l'hérésie, et *les portes de l'enfer auraient prévalu*? Alors que deviennent les promesses? Cette Église, avec laquelle Jésus-Christ devait être tous les jours, a donc péri? Voilà pourtant où aboutissent les exagérations de l'ignorance et de l'orgueil; quiconque ne recule pas devant cette conséquence, a cessé d'être catholique. Me soumettre était donc le conseil ou plutôt le devoir de la sagesse chrétienne.

Je ne sais comment il arrive que les esprits préoccupés confondent dans leur pensée le concordat de 1801 avec un événement qui lui est postérieur de trois ans; de telle sorte que le blâme qu'on jette sur celui-ci retombe sur celui-là. Osons en dire un mot avec une respectueuse liberté. En 1804, un spectacle étrange vint frapper l'Europe d'étonnement : par une condescendance extrême, Pie VII passa les Monts, et la France le vit dans son sein. La capitale surtout jouit de sa présence; il s'y montra sans autre escorte que celle de sa simplicité et de ses vertus apostoliques; et il put s'apercevoir que la France n'était pas moins tendre ni moins respectueuse que l'Italie pour le père commun des fidèles. L'espoir d'être utile à la religion, et de lui épargner de grands maux, l'avait entraîné; il fut trompé dans son attente. L'immortel Pie VI avait bien visité la capitale de l'Autriche; mais un but purement religieux l'avait dirigé dans son voyage. Pour en trouver un semblable à celui de son successeur, il faut reculer de dix siècles, et remonter jusqu'à Pépin. Dans un moment où il s'agit de tout pacifier, de cicatrizer les plaies au lieu de les aigrir, je plains ceux qui ne sentent pas qu'il est des choses sur lesquelles on doit jeter le voile, sinon de l'oubli, du moins du silence. Si je me rappelle la longue et dure captivité du saint Père, l'héroïsme de sa résignation, le courage que lui donna sa foi magnanime de ne pas plier sous celui qui voyait tant de couronnes s'abaisser devant la sienne, je puis le plaindre, mais je laisse à de plus hardis à le blâmer. La postérité jugera; le rôle d'accusateur est trop facile aujourd'hui pour qu'il ait quelque chose d'honorable.

DU CONCORDAT DE 1817.

Ce chapitre suppose les précédents; j'ai déjà donné sur plusieurs points des éclaircissements qui, loin d'être étrangers au concordat de 1817, s'y rapportent, et je ne dois pas y revenir. Ceux qui liraient ce chapitre, avant tous les autres, pourraient ne pas y trouver la solution complète de leurs doutes et de leurs difficultés.

Il semble que, dans une grande affaire qui intéresse si vivement l'Église gallicane, et se lie par-là même aux destinées de la France, on devrait envisager uniquement l'ensemble des choses, considérer ce que

demande la dignité du trône, la grandeur de la nation, le bien de cette religion qui seule peut régénérer les mœurs, affermir les institutions politiques, et allier la liberté avec la tranquillité de l'Etat. Il semble surtout qu'il faudrait faire taire les petites passions, se dévouer de tout ce qui ressemblerait à de la haine, et dédaigner de légères difficultés qui se rencontrent partout. Cependant que fait-on? On s'arrête à des bagatelles, que l'imagination grossit, et qu'elle transforme en obstacles insurmontables. Voyons de quoi il s'agit.

On semble craindre pour les *libertés gallicanes* et pour l'*inamovibilité de l'épiscopat*. — Mais d'abord ceux qui prononcent le nom de *libertés gallicanes* se sont-ils donné la peine d'apprendre en quoi consiste la chose? Cette matière est suffisamment éclaircie. Sera-t-il toujours permis d'enseigner les *quatre articles* du clergé de France, d'en tirer des conséquences pratiques, et de suivre des usages qui en sont la suite naturelle? Oui, sans doute. Dès lors nos libertés sont en sûreté; et d'ailleurs, ce qui vient de Rome est reçu avec les réserves usitées parmi nous.

Où est-il dit que les titulaires pourraient être privés de leurs sièges, sans suivre les règles canoniques usitées dans l'Eglise universelle, et en France en particulier? Cette réserve est de droit, elle est commandée par la loi de l'Eglise entière; une mesure prise dans un cas *extraordinaire* ne tire pas à conséquence pour les cas *ordinaires*; ce qui s'est fait extraordinairement pour de bonnes raisons, reste fait; mais on ne rentre pas moins dans les voies communes. Et c'est ici que revient cette maxime d'Innocent I^{er} si souvent citée : que *lorsqu'on a été contraint de s'écarter d'une règle, par l'effet des circonstances, il faut que le remède, que la nécessité a obligé d'employer, cesse avec cette nécessité* (543).

On s'étonne que le concordat de 1817, rappelé celui de Léon X, et l'on tremble de voir revivre les dispositions de ce dernier, même les effrayantes annates. Mais d'abord est-il si étrange que Louis XVIII veuille nommer aux évêchés de son royaume, au même titre que ses augustes prédécesseurs? Sans vouloir ressusciter les morts, n'est-il pas avantageux ici de lier le présent au passé, de même qu'il importait au triomphe de la légitimité que le successeur de tant de rois ne datât pas son règne du jour où il est rentré dans sa capitale? Le concordat de Léon X ne dit pas un mot des annates; et celles-ci, d'ailleurs, qu'étaient-elles? La *représentation*, et non l'*équivalent*, des revenus d'une année de tout *bénéfice* consistorial; or, dans le moment actuel, où trouverez-vous en France des bénéfices, c'est-à-dire, des *offices spirituels*, auxquels soit attachée une certaine *portion de revenus* qu'on puisse appeler *ecclésiastiques*? Enfin, il est une manière publique et raisonnable d'entendre les cho-

ses, d'après laquelle il est manifeste que le concordat de Léon X n'est rétabli que dans ce qui peut être applicable au temps présent.

Écoutez encore l'auteur de la *lettre* déjà citée :

« Si l'on excepte l'article de la présentation du roi aux évêchés, et de l'institution par le pape, l'on ne fit que copier sur le reste, dans le concordat de François I^{er}, les dispositions de la Pragmatique. On fit encore, à la vérité, quelques concessions au pape, pour la collation de certains bénéfices; mais ces concessions furent supprimées en partie par le concile de Trente, et en partie par l'usage. Vous qui citez de la Combe, parcourez le texte du concordat qui est à la suite de son livre de la *Jurisprudence canonique*. Il indique les titres abolis du concordat. Il en restait bien peu de chose à l'époque de la révolution.

« Quand le ministre de l'intérieur a dit dans son discours, qu'il n'y avait de rétabli du concordat de François I^{er} que le premier article, il vous a dit vrai. *Mais les Annates!* voilà votre argument irrésistible, et que vous mettez avant tous les autres. Malgré l'assurance avec laquelle vous dites qu'elles étaient établies ou conservées par le concordat de François I^{er}, je vous défie de les y montrer. Chacun sait qu'il n'en fut question que dans une bulle postérieure. Il n'en est rien dit dans celui de 1817, et c'est le calomnier que de supposer qu'il les a ressuscitées.

« Mais vous êtes tellement dans l'erreur, dans tout ceci, que je vais bien vous étonner quand je vous dirai que c'est à la suite de ce concordat si pur de 1801, qui n'a, suivant vous, *tacitement ou expressément rétabli aucune des exactions romaines*, qu'on a commencé à payer encore des annates. Prenez la peine de passer à l'ancienne administration des cultes, et l'on pourra vous y montrer l'abonnement que Napoléon avait fait pour les bulles des évêques, et qui se montait à 4,000 francs pour chacune d'elles : or, 4,000 francs sur le modique traitement des évêques actuels, est une somme bien plus forte que les anciennes annates; car vous savez, ou vous ne savez pas, que ces annates n'étaient point fixées sur la valeur du revenu moderne des bénéfices, mais sur celle du temps de François I^{er}, ce qui les réduisait à peu de chose. Les sommes qu'elles coûtaient à la France ne se montaient pas aussi haut qu'on l'a cru communément; et elles étaient compensées par les avantages commerciaux que la France avait obtenus dans les Etats du pape. »

On paraît choqué de ce que le pape, dans sa bulle de circonscription, se sert de ces mots : *Dotem constituimus; nous assignons pour dotation*. — Mais dans une chose de style de la part de la chancellerie romaine, y a-t-il donc de quoi pousser tant de clameurs? Lorsque le cardinal Caprara, dans

(543) Innoc. I, ep. 22, ad ep. Maced., n° 5.

son décret du 9 avril 1802, employa des termes semblables, les esprits, même les plus difficiles, n'en prirent aucun ombrage. Ici le gouvernement offre les fonds, et le pape les déclare dotations. On ne crée pas un titre avec fonctions, sans le doter d'une manière ou d'une autre; voilà tout le mystère. La chancellerie romaine est aussi dans l'usage de n'appeler villes que les lieux où sont les sièges épiscopaux, et c'est pour cela qu'en faisant un évêché on fait en même temps une ville. Certainement le souverain pontife n'a pas la prétention d'ériger hors de ses Etats une ville dans l'ordre civil, et de lui donner des privilèges civils. C'est pour la cour romaine qu'on fait cette érection: on déclare que désormais elle regardera ce lieu comme un ville (544). Ceci est tout aussi singulier que le reste, et personne ne s'en offense. Au fond, cela n'est pas plus singulier que ces protocoles dans lesquels la plupart des rois de l'Europe prennent des titres qui n'ont plus de réalité, et qui ne sont plus que des souvenirs.

Mais pourquoi les sommes qu'il faudrait destiner aux nouveaux évêchés ne tourneraient-elles pas plutôt à l'avantage des curés et des desservants? Ce serait un secours qui, en améliorant leur sort, encouragerait les vocations: il nous faut des *soldats*; et on ne nous donne que des *états-majors*. — Sans doute ils sont dignes de toute la sollicitude d'un gouvernement paternel et réparateur, ces pasteurs qui, dans nos campagnes, portent le poids de la chaleur et du jour, catéchisent l'enfance, consolent les malheureux, arrêtent dans les familles tant de désordres, et se font tout à tous pour les gagner tous à la vertu: mais calculez, et vous verrez que les sommes dont il s'agit, réparties sur trente mille têtes, ne donneraient pour l'individu qu'une augmentation bien modique de traitement, qui, en attestant les désirs du gouvernement, attesteront aussi l'impuissance où il est de les remplir d'une manière convenable. Triste encouragement! Quel est le pasteur, s'il est digne de l'être, qui n'aime mieux être privé de ce surcroît de traitement, que de la présence d'un évêque, dont le zèle donnerait à tout une face nouvelle. Les évêques sont les colonnes de l'édifice; le besoin le plus pressant, c'est d'avoir des premiers pasteurs, qui, plus rapprochés du troupeau s'occupent efficacement de rétablir la discipline; de ranimer l'esprit ecclésiastique; de faire fleurir les études comme la piété dans les séminaires; de favoriser, par des secours utiles, les vocations naissantes; d'assister ce qu'il y a de vieillards et d'hommes délaissés dans le sacerdoce: c'est alors qu'un diocèse offre un ensemble plus favorable à la religion, plus propre à perpétuer ses ministres, et à en augmenter le nombre, qu'une mince augmentation de revenu. Qu'on fasse l'un sans omettre l'autre. Ayons de bons évêques, et nous aurons des prêtres. Quiconque ne sait

pas cela, n'entend pas grand'chose à la restauration de l'Église de France. Telle est la milice ecclésiastique, que le vrai moyen d'avoir des *soldats*, c'est d'avoir des *états-majors*.

Mais, dit-on encore, dans la disette de ministres des autels, comment composer de nouveaux chapitres, sans priver les paroisses de pasteurs nécessaires? — Pour apprécier l'inconvénient que l'on semble craindre ici, il suffit de savoir que les chapitres ne se composent pour l'ordinaire que d'ecclésiastiques qui par leur âge, la faiblesse de leur tempérament, leurs infirmités ou leurs habitudes, ne sont guère dans le cas d'être propres au ministère ecclésiastique; et quand ils le sont, ils peuvent l'exercer utilement dans la ville épiscopale. En vérité, il me semble que nous, ecclésiastiques, nous sentons mieux que personne ce que demande le bien de la religion, comme beaucoup d'autres peuvent entendre mieux que nous ce qui regarde le recrutement et le budget. Notre prétention ici est si simple et si légitime, qu'on ne peut avec raison l'accuser de vanité.

Surtout on fait grand bruit du nombre des évêchés et des nouvelles démarcations; mais pourquoi tant de tumulte pour une chose à laquelle il serait si facile aux deux puissances d'apporter remède, si ce remède était nécessaire? « Quel est, demande un écrivain périodique, le prétexte de tant de clameurs. Est-ce la dépense? On ne demande pour le clergé rien de plus que l'année dernière. Est-ce le nombre des évêchés? Oui; c'est là la grande question que l'on fait valoir. Il y a en effet de justes sujets de se récrier. On compte en France 86 départements, et le concordat établit 92 sièges. Voilà l'énorme différence pour laquelle on fait tant de bruit: six évêchés de plus! Une telle augmentation, dans un territoire aussi vaste que le nôtre, mérite-t-elle qu'on la fasse sonner si haut; et si les localités, l'intérêt de quelque grande ville, le vœu de la population, ou quelque autre cause, ont fait accorder à quelques départements deux évêchés, est-ce donc là un inconvénient si terrible qu'il doive arrêter toute l'opération? On a multiplié les évêchés; mais c'est dans les provinces où ils étaient le plus rapprochés autrefois, où le nombre des habitants et le mélange des protestants les rendaient plus nécessaires, où il-existera plus de facilité pour les établissements ecclésiastiques. M. le ministre de l'intérieur a fait sentir, dans son discours à la chambre, les avantages d'un plus grand nombre d'évêques, et il y a en effet beaucoup de raisons en faveur de cette augmentation. Plus il y aura d'évêques, plus il y aura de prêtres. La présence d'un évêque facilitera l'établissement des séminaires, et multipliera les sujets. L'expérience a prouvé que les diocèses réunis à d'autres, en 1801, fournissaient beaucoup moins de prêtres dans la proportion. Rendus à leur

état ancien, ils verront éclore des vocations nouvelles. Les fidèles ne craindront plus que les enfants dont ils favoriseraient les études ne soient emmenés au loin. Ils sentiront qu'ils travaillent pour eux-mêmes. La présence seule d'un séminaire excitera le zèle, et encouragera les vocations.

« Les critiques insistent, et demandent pourquoi trois évêchés dans un même département? D'abord cet exemple est unique. Le département des Bouches-du-Rhône est le seul qui ait trois sièges, mais ce département renferme plusieurs villes importantes. Est-ce que la population de Marseille, qui compte près de cent mille âmes, ne méritait pas bien qu'on lui donnât un évêque? et si elle était destinée à être visitée, comme il y a cent ans, par un fléau terrible, regretterait-elle d'avoir dans son sein un Belzunce, qui donnerait l'exemple du courage, et qui se dévouerait à rester au milieu de ses ouailles pour les assister et les consoler? On dit que cette grande cité a offert 100,000 francs pour les premiers frais de l'établissement de l'évêque, du chapitre, du séminaire, etc. Je n'en suis pas surpris; la présence d'un évêque est ambitionnée par les villes pour bien des raisons; et tandis qu'à Paris, où l'argent est tout, de froids calculateurs disputent sur cinq ou six évêchés pour une mince dépense de moins de 200,000 fr., dans les provinces, on se félicite d'avoir un évêque qui vivifiera le pays, qui sera un bienfaiteur pour le temporel, en même temps qu'un pasteur pour le spirituel, et qui dédommagera avec usure son diocèse des frais qu'il occasionnera. On sait, au ministère de l'intérieur, combien de villes ont demandé qu'on leur rendît leurs sièges, et ont fait des offres à cet égard. Je connais une ville du midi où les habitants, et jusqu'aux protestants et à leurs ministres, ont écrit au nouvel évêque pour le féliciter du rétablissement de leur siège et du choix de sa personne. Les villes qui ont obtenu le rétablissement de leur évêché sont presque toutes des villes importantes par leur population; et ce titre, joint aux autres qu'elles ont pu faire valoir, méritait d'être pris en considération. Nîmes a près de 40,000 âmes; Reims, 30,000; Arles, Béziers, Castres, Saint-Malo, Blois, Chartres, de 15 à 20,000. On a divisé en deux diocèses les départements du Pas-de-Calais, d'Ille et Vilaine, de l'Isère, de Saône-et-Loire, de l'Aisne; mais ils renferment chacun une population de 450 à près de 600 mille âmes. Trouve-t-on étonnant qu'on ait diminué les évêchés de Metz, de Nancy, de Besançon, de Lyon, de Limoges, de Bayonne, qui, depuis 1802, comprenaient chacun trois départements, et qui ne pouvaient être visités aussi assidument par leur évêque?

« Sans doute la circonscription nouvelle n'est pas parfaite, et on peut regretter quelques disproportions assez fortes. Mais aucun travail en ce genre ne saurait être à l'abri de la critique. C'est l'ensemble qu'il faut voir; c'est l'intérêt général qu'il faut

consulter. Toutes ces objections de détail doivent donc disparaître devant le grand motif du bien de la religion. Elle demandait une augmentation de sièges; après cela, n'est-il pas misérable et mesquin de disputer pour cinq ou six sièges de plus ou de moins sur une grande étendue de territoire? Qu'un financier qui suppute tous les soirs l'intérêt de son argent, néglige une grande et belle œuvre pour ne pas diminuer sa recette d'un jour, je le conçois; mais ce calcul avide est indigne d'un grand Etat. Laissons donc le roi très-chrétien poursuivre son œuvre, et n'opposons pas de sordides économies à des desseins généreux pour la restauration de cette antique Eglise, plus nécessaire encore à la France, que la France ne lui est nécessaire. »

Il n'est pas hors de propos de faire remarquer ici, que cette irrégularité dans l'étendue des diocèses, qu'on reproche au concordat, existe aussi dans celle des départements, dont quelques-uns renferment à peine cent trente mille âmes, tandis que d'autres en ont jusqu'à sept ou huit cent mille.

De quoi paraît-on encore choqué? De la protestation que fait le pape au sujet d'Avignon. Mais, comme l'observe très-bien l'auteur du *Concordat justifié*, « le pape a bien protesté à Vienne, sans que les puissances s'en soient offensées. Cette seconde protestation n'était-elle pas une suite de la première? Il faut observer encore, que le pape, en même temps qu'il proteste, donne les mains, en instituant l'archevêque d'Avignon présenté par le roi, à un acte de souveraineté exercé par Louis XVIII; sa protestation est bien adoucie par cette circonstance: et dans tous les cas, une pareille considération peut-elle rompre un arrangement nécessaire? Les rois d'Angleterre ont bien pris, depuis Henri VI jusqu'à nos jours, le titre de roi de France, sans que ce motif empêchât des traités et des alliances entre les deux couronnes. »

Depuis qu'il se fait des traités en Europe, il n'en est aucun qui ne contienne quelque protestation: on en trouve souvent dans les actes entre simples particuliers.

Mais pourquoi faire revivre le concordat de Léon X, qui ayant été fait, ce semble, pour maintenir l'unité religieuse, menacée par les protestants au xvi^e siècle, peut alarmer ceux d'aujourd'hui, faire craindre pour la liberté des cultes, devenue loi de l'Etat, et ranimer l'esprit de secte? Pourquoi ne pas se contenter de ce qui existait déjà?

A tout cela la réponse est aisée.

Nous avons établi que le concordat de Léon X, préparé par la marche du temps et la force des choses, avait eu pour but principal de mettre un terme aux abus des élections, comme aux querelles élevées entre Rome et la France, au sujet de la *Pragmaticque*. Il se peut bien que Léon X et François I^{er} aient porté dans cet accord quelques vues personnelles; mais certainement ils ne cherchaient pas à se prémunir contre les

innovations des protestants. A cette époque, le protestantisme n'était pas encore né. Le concordat est de 1516; or, ce n'est qu'en 1517 que Luther commença de dogmatiser avec éclat, et rien alors ne faisait présager que cette étincelle allait causer un vaste incendie. Calvin ne se fit connaître qu'en 1532. Dans les dispositions du concordat, dans ses accessoires, dans les monuments du temps, est-il rien qui donne à soupçonner qu'on pensait à prendre des mesures contre les nouvelles doctrines? Et toutefois, à cette époque, quelle raison avait-on de dissimuler? le pontife et le roi ne firent que marcher sur les traces du pape Nicolas V et de l'empereur Frédéric IV, qui avaient conclu, plus de cinquante ans auparavant, le concordat germanique.

Ce n'est pas précisément à nous à exposer les motifs du concordat de 1817; il ne nous appartient pas de scruter la pensée des hautes parties contractantes; cette convention existe: ici le respect est, ce semble, notre seul partage; mais s'il est permis de s'expliquer, voici ce qu'il faut bien observer: d'un côté, le pape, convaincu que par le concordat de 1801, il n'avait blessé aucune loi *divine*, mais qu'il s'était seulement écarté des lois générales de la *discipline* pour un plus grand bien; qu'ainsi sa convention avec Bonaparte avait eu sa raison suffisante dans la *nécessité des temps*; le pape, disons-nous, ne pouvait consentir à déclarer son ouvrage comme non avenu; et sans doute, le clergé institué en France, depuis quinze ans, n'aurait pas vu une pareille déclaration sans une profonde douleur. Quels troubles, en effet, n'aurait-il pas pu en résulter pour les consciences? D'un autre côté, l'héritier du trône de saint Louis ne voulait pas exercer le droit de nomination royale au même titre que Bonaparte, titre qui, parmi les ecclésiastiques de tout rang, avait causé de malheureuses contestations: ajoutez à cela que les besoins de la religion réclamaient un plus grand nombre d'évêchés; si bien qu'il paraissait naturel à tout le monde qu'il y en eût autant que de départements. Or, pour concilier tant d'intérêts et de différends, pour obtenir ces avantages, il fallait un accord entre le pape et le roi; il fallait un concordat.

Sans doute que la liberté des culte est loi de l'Etat, parce que la loi permet à chacun de professer le culte qu'il veut.

Sans doute encore que la religion catholique n'est pas une loi de l'Etat, parce que la loi ne fait une obligation à personne de la professer.

Mais enfin cette religion, qui a été celle des trois races de nos rois depuis quatorze siècles, qui était celle de la France entière avant le xvi^e, qui est encore celle de Louis XVIII, de sa famille, de l'immense majorité des Français, a été déclarée religion de l'Etat par la charte, c'est-à-dire par la loi fondamentale, constitutive de la monarchie française, à l'époque où nous sommes. Vingt-six millions de catholiques ont bien le droit

d'être comptés pour quelque chose; la liberté est faite aussi pour eux; et peut-on les priver de pasteurs envoyés d'après la discipline qui est en vigueur dans notre église, et qui est même celle de l'Eglise universelle?

Que le roi, qui professe la religion catholique, nomme aux évêchés, qu'importe aux autres communions? Et c'est néanmoins pour cet article seul que le concordat de Léon X est rappelé dans celui de 1817. La chose a été établie dans cet ouvrage. Il n'est pas plus rappelé au sujet des protestants, qu'il n'avait été fait contre eux dans l'origine. Les communions diverses en seront-elles moins libres dans l'exercice de leur religion? en auront-elles moins leurs temples, leurs ministres, leur enseignement, leurs écoles spéciales? leurs sectateurs resteront-ils moins en possession des droits qui leurs sont assurés par les lois? seront-ils moins protégés par elles? Non, sans doute: c'est donc leur supposer bien gratuitement des craintes et des alarmes. Quo diraient les protestants, si on voulait les empêcher de se donner des *ministres*, d'après leur discipline particulière, sous prétexte que les catholiques en témoigneraient de l'inquiétude? Pendant dix ans Bonaparte a nommé aux évêchés, et Pie VII, hors le temps de sa captivité, a donné l'institution, sans que personne en ait pris ombrage, et sans que les incrédules et les indifférents s'en soient fait un prétexte pour se déclarer protestants.

Quand on *croit* sincèrement, on conçoit bien que, d'après les mouvements d'une conscience *vraie* ou *fausse*, on quitte une communion pour une autre; mais quand on ne *croit* aux doctrines d'aucune communion, quitter celle de ses pères est une puérilité ou une bassesse. On ne fait des sectes religieuses qu'avec des croyances; avec des indifférents, on ne fait que des indifférents: comment tirer la vie du sein de la mort? Voyez la différence du xvi^e siècle à ces derniers temps. Autrefois on *croyait*: aussi, lorsque Luther et Calvin s'annoncèrent comme des réformateurs, on vit des hommes, séduits par une doctrine au fond plus commode, courir se ranger sous leurs drapeaux. Si les passions étaient la source de cet enthousiasme, des croyances pieuses s'y mêlaient aussi: mais voit-on que le déisme du siècle de Louis XV, que le matérialisme de la révolution, ait grossi le nombre des protestants? Je ne connais rien de semblable: il y a plus; combien de protestants en France comme chez l'étranger, qui ont déploré les changements opérés dans le xvi^e siècle, regretté qu'on eût alors arraché les anciennes bornes, en voyant dans quelle anarchie d'opinions étaient tombés les esprits; et qui, sentant davantage le besoin de cette autorité qu'on trouve dans l'Eglise catholique, ont eu moins d'éloignement pour elle. Oui, ceux qui disent quelquefois que les esprits inclinent beaucoup vers le protestantisme, sont dans l'erreur; ou bien ce penchant ne se trouve que dans

ceux qui croient voir, dans la communion protestante, un déisme plus ou moins déguisé. En effet, le vrai protestant *croit* certains points *révélés*; il professe une religion positive avec quelques *dogmes* arrêtés, une morale *divine*, des rites sacrés et pleins de vertu : tels ont été Abhadie et Duplessis-Mornay. Pour les *vrais anglicans*, Saint-Paul de Londres est autre chose qu'un *temple de la Raison*. Aujourd'hui où tendent les esprits égarés? à ne rien croire, à remplacer les croyances par des opinions, l'Évangile par la science, l'expérience par des théories, la doctrine des devoirs par la doctrine des droits, Dieu par l'homme, les choses par les mots, et la réalité par le néant. L'impatience de tout joug, le relâchement des liens religieux et sociaux; quelque foi en la divinité, mais vague et stérile; un déisme qui, dans la pratique, ressemble à l'athéisme; un désir effréné de je ne sais quel ordre de choses impossible à réaliser; voilà la maladie qui travaille l'Europe. Le monde bel esprit voudrait ouvrir des routes nouvelles en tout, ou plutôt opposées à celles qu'ont suivies les peuples policés de tous les siècles, et les gouverner contre la loi du bon sens, ce *maître de la vie humaine*. Toutefois, comme vient de le dire l'auteur d'un ouvrage très-remarquable par la pénétration et la force d'esprit qu'il suppose (545); « il y a une loi immuable contre laquelle rien ne prévaut. Toute société qui, étant sortie des voies de la nature, s'obstine à n'y point rentrer, ne se renouvelle que par la dissolution, et ne reconvre sa vigueur qu'en perdant tout, et souvent jusqu'au nom même de nation. Il faut, ainsi que l'homme, qu'elle traverse le tombeau pour arriver à la vie une seconde fois. »

Disons la vérité : les oppositions à l'exécution du concordat viennent d'un fonds de préjugés et d'aigreur, qu'on cherche à se dissimuler à soi-même. Les uns ne voient dans le nouveau concordat que le pape; là-dessus leur imagination échauffée parcourt les siècles passés, rappelle les vices et les désordres qui ont pu souiller la tiare, les abus du pouvoir auxquels elle a pu se porter, et voudraient nous faire craindre tous les excès d'autrefois : les autres ne voient, dans ce concordat, que l'influence future du clergé. En vain ils sont liés à l'ordre ecclésiastique par le sang et la parenté, lui doivent peut-être leur éducation, l'aisance, ou même l'illustration de leur famille : en vain l'histoire leur met sous les yeux les services immenses que le clergé a rendus à leur patrie; tout cela est oublié; ils ne redoutent rien tant que ce qu'il appellent *l'empire des prêtres*, et en paraissent plus effrayés que d'une armée de Tartares qui viendrait ravager nos provinces.

Si ces craintes étaient réelles, il serait bien facile de les calmer. Eh! quoi donc? Quelque orage s'est-il formé au delà des monts, et les foudres du Vatican doivent-ils tonner

bientôt sur la France? Sommes-nous revenus au temps de Jules II et de Boniface VIII? Pie VII a-t-il conçu quelque vaste plan de conspiration contre notre repos et notre indépendance? Le fanatisme a-t-il allumé ses torches, aiguisé ses poignards? Certes, lorsque la froide indifférence glace les âmes, il sied bien de crier au fanatisme! c'est, on l'a dit avant nous, comme si l'on criait au feu au milieu d'un déluge : toutes ces alarmes sont risibles, et personne n'y croit moins que ceux qui les répandent; je leur suppose assez d'esprit pour être les premiers à s'en moquer. Quelle étrange manie que celle de remuer la boue des siècles, pour en extraire ce qu'il y a de plus infect, et de faire retomber sur le pape actuel tout le poids des reproches qu'on a pu faire à plusieurs de ses prédécesseurs! Ceci ressemble trop à ces temps où, pour le *bonheur commun*, on composait les *Crimes des rois* et les *Crimes des reines*. Que des hommes sans religion donnent un libre cours à leurs passions haineuses contre le saint-siège, je le conçois; mais que des hommes qui se disent catholiques imitent ces pitoyables excès, voilà qui est inconcevable. Pour moi, quand je me rappelle que, d'après la parole et la promesse de Jésus-Christ, la chaire de Pierre doit être l'éternel fondement de l'édifice spirituel qu'il est venu élever sur la terre; que, toujours immobile, elle a résisté depuis dix-huit siècles à toutes les tempêtes des schismes et des hérésies, à la haine violente de tous les novateurs, comme aux scandales qui l'ont souillée plus d'une fois; que tout ce qu'il y a de conciles plus vénérables, de plus saints et de plus doctes personnages, l'a célébrée comme à l'envi; qu'elle a si puissamment contribué à la propagation de la foi comme des lumières de tous les genres dans notre Europe; que l'Eglise gallicane lui doit, en grande partie du moins, la connaissance de l'Évangile, et n'a cessé de lui donner des témoignages de respect et d'amour; alors, au lieu de l'insulter, j'entre bien plus volontiers dans les sentiments d'un des plus grands princes qui aient régné sur la France, de Charlemagne, qui a consacré cette maxime (546) : qu'il vaudrait mieux souffrir quelque chose de l'Eglise Romaine que de s'écarter de ce qui lui est dû : alors, au lieu de faire remarquer avec joie les taches qui en déparent l'éclat et la beauté, j'aime à m'écrier avec l'évêque de Meaux (547) : « Sainte Eglise Romaine, mère des églises et mère de tous les fidèles, Eglise choisie de Dieu pour unir ses enfants dans la même foi et dans la même charité, nous tiendrons toujours à ton unité par le fond de nos entrailles! Si je l'oublie, Eglise Romaine, puissé-je m'oublier moi-même! que ma langue se sèche et demeure immobile dans ma bouche, si tu n'es pas toujours la première dans mon souvenir, si je ne te mets pas au commencement de tous mes cantiques de réjouissance! *Adhæ-*

(545) *Essai sur l'indifférence en matière de religion*, tom. I, page 318.

(546) *Disc. sur l'unité*, part. II.

(547) *Ibid.*, part. III.

reat lingua mea faucibus meis, si non meminero tui, si non proposuero Jerusalem in principio latitiae meae. » (Psal. CXXXVI, 6)

On semble craindre qu'un ordre de choses plus honorable pour le clergé, ne lui donne trop de considération et trop d'empire.

Je n'entends rien, je l'avoue, à toutes ces défiances, à toutes ces alarmes touchant l'influence présumée du clergé : ces inquiétudes, injurieuses pour lui, sont bien peu réfléchies dans l'ordre temporel, comme le nôtre, pour les choses de la religion. Et de quoi s'agit-il ? On ne réclame pour le clergé, ni son ancien patrimoine, ni son ancienne dignité politique, ni ses anciennes immunités dans l'ordre temporel ; mais le clergé a le droit imprescriptible de réclamer et cette liberté et cette dignité sans laquelle son ministère serait sans fruit, et les moyens efficaces de perpétuer un sacerdoce, sans lequel les peuples seraient sans religion. Jusqu'ici on n'a pas plus trouvé le secret d'avoir une religion sans ministres, que d'avoir de la science sans des savants, ou une littérature sans des hommes de lettres : que si les ministres des autels sont trop peu nombreux, ils ne suffiront pas aux besoins des fidèles ; et si leur ministère est sans dignité, il sera sans influence. Me dira-t-on que c'est au prêtre à mériter l'estime et le respect par ses qualités personnelles ; j'en demeurerai d'accord : mais prenons les hommes tels qu'ils sont, et reconnaissons aussi qu'il importe au succès du ministère ecclésiastique qu'il soit entouré, aux yeux des peuples, d'une certaine considération extérieure et publique ; disons encore qu'il s'agit, non de tenter l'orgueil et la cupidité des familles, mais de ne pas alarmer leur tendresse : ne les mettons pas dans le cas de croire que le sacerdoce est une carrière semée d'humiliations et de dégoûts, et qu'elles feraient un sacrifice héroïque en permettant à leurs enfants de s'y engager. L'héroïsme est rare parmi les hommes, ou du moins il n'est commun que sur un champ de bataille. Je n'ignore pas que les annales de l'Eglise nous présentent dans l'épiscopat et dans le sacerdoce beaucoup d'illustres personnages qui étaient sans fortune comme sans naissance ; que les Amyot, les d'Ossat, les Vincent de Paul, étaient sortis des rangs les plus obscurs ; mais il faut avouer toutefois qu'il est utile, pour le bien de la religion et de l'Etat, pour l'union des classes diverses de la société, qu'il sorte du sein de toutes, et même des plus élevées, des enfants qui se dévouent au service des autels ; que si l'on ne doit pas chercher à surprendre les parents ni à forcer les vocations, encore ne faut-il pas effaroucher les uns et contrarier les autres, en donnant à penser que l'état ecclésiastique est comme une terre habitée par des esclaves, condamnés à manger un pain de douleur et d'amertume. La persécution de l'avisement est la plus redoutable, la plus destructive de toutes.

Qu'autre-fois les richesses du clergé, sa dignité politique, l'éclat dont il était entouré, aient pu exciter quelque mouvement de haine et d'envie, cela pouvait être, encore toutefois que cela ne fût pas raisonnable, puisqu'enfin la carrière ecclésiastique était ouverte à toutes les familles, et que les trésors du sanctuaire en étaient le commun patrimoine ; mais aujourd'hui que le clergé est dépouillé de tout, qu'il est renfermé dans les bornes des fonctions spirituelles, qu'il ne demande qu'à réparer en paix les brèches du sanctuaire, qu'à guérir les plaies profondes faites à la religion et à la morale, qu'à servir ainsi sa patrie de la manière la plus utile, en y faisant reflourir les vertus domestiques et civiles ; aujourd'hui, vouloir l'abaisser plus bas que ne l'ont mis ses malheurs, prendre avec lui le ton et le langage de l'insulte, ne voir en quelque sorte le bien public que dans sa dégradation ; quelle injustice et quelle méprise tout ensemble ! il n'y a pas là plus de prévoyance que de générosité. Que ceux qui seraient tentés de désirer sa ruine ou sa nullité, tremblent de voir leurs vœux exaucés ! Si jamais ils l'étaient en effet, que verrait-on ? L'empire de la religion s'anéantir, les mœurs se dépraver de plus en plus, les lois perdre de leur autorité ; or, une fois que le frein de la religion, des mœurs et des lois serait brisé, ou du moins étrangement affaibli, que resterait-il pour contenir les peuples dans la soumission et le devoir ? Rien autre chose que les moyens violents et despotiques ; la liberté, comme la force et la durée, ne se trouve que dans la religion, *cette base éternelle de toute félicité, même sur la terre* (548). Il n'aurait aucune connaissance du cœur humain, celui qui ne verrait pas que, chez une nation quelconque, l'impiété et la liberté ne sauraient s'allier ensemble : pour contenir un peuple irréligieux, il faudrait l'enchaîner ; on ne pourrait le sauver des convulsions de l'anarchie, que par les fers de la servitude.

Avec de la science et de l'esprit, les hommes peuvent bien combiner ingénieusement des formes politiques, des institutions et des lois, s'en applaudir comme d'un chef-d'œuvre de la raison, compter sur un riant avenir, et s'endormir sur la foi de leur sagesse ; mais cette sagesse, par là même qu'elle est humaine, aura été *courte par quelque endroit*, et la ruine viendra tout à coup. Le savoir, quand il est seul, est impuissant contre les efforts des passions : les œuvres de l'homme n'ont de stabilité que par la religion ; s'il peut façonner avec art la statue, il ne peut lui donner la vie ; et, comme l'a si bien dit un illustre orateur (549), *la religion est la vie du corps politique ; elle ne lui laisse que le choix, ou de se conserver avec elle, ou de se dissoudre sans elle.*

DES APPELS COMME D'ABUS.

Il n'y a pas de gouvernement plus ennemi des innovations et de l'arbitraire que celui de l'Eglise. Les études auxquelles se livrent les ecclésiastiques, leurs habitudes de tous les jours, la nature de leurs fonctions, la magistrature spirituelle qu'ils exercent au milieu des fidèles dont ils sont les guides et les docteurs dans l'ordre de la religion, comme ils doivent être leurs modèles; tout cela leur rappelle sans cesse l'ordre, la règle, la justice, et leur donne en même temps une connaissance mieux sentie du cœur humain. Ils sont hommes, sans doute; mais peut-être le sont-ils en général moins que les autres hommes; et c'est par là qu'on explique un fait bien attesté par notre histoire, c'est que les ministres de la religion se sont montrés très-habiles à fonder et à conserver d'utiles institutions pour les sciences, les lettres, l'éducation de la jeunesse, le soulagement de l'humanité; à policer les peuples, à les gouverner. Voici ce qui a fait dire au savant historien de *l'Origine et des progrès de la législation française*, ces paroles remarquables: « Les vertus qui mènent au ciel, sont aussi très-utiles pour l'administration des choses de la terre. Ce sont des prêtres qui ont gouverné longtemps tous les Etats de l'Europe, sans exception, et qui ont jeté les fondements de leur organisation. La France leur doit ses ministres les plus célèbres, et son bonheur a fini avec l'un d'entre eux. » Cet hommage, tout honorable qu'il est, n'est point flatté. La barbarie régnait encore dans les tribunaux civils, que déjà, surtout depuis Innocent III, le premier jurisconsulte de son siècle, les tribunaux ecclésiastiques, par la forme et la régularité de leurs procédures, pouvaient servir de modèles.

« Le peu de lumières qui servait à guider les hommes dans ce siècle de ténèbres, était en dépôt chez les ecclésiastiques; ils possédaient seuls les restes de la jurisprudence ancienne... Ils formèrent un corps de lois conformes aux principes de l'équité... Plusieurs des règlements qu'on regarde comme les barrières de la sûreté personnelle, ont été empruntés des règles et de la pratique des tribunaux ecclésiastiques (550). »

Le gouvernement de l'Eglise n'est pas confié à des anges, mais à des hommes qui peuvent abuser de leur autorité, et mettre leurs passions à la place de la justice: aussi la faiblesse, l'innocence opprimée a-t-elle toujours trouvé dans la société chrétienne un refuge et des appuis; de là les *appellations*. Dans les premiers siècles, elles étaient rares: « L'autorité des évêques était telle, et la justice de leurs jugements ordinairement si notoire, qu'il fallait y acquiescer. Nous voyons, toutefois, dans le concile de Nicée, que si un clerc, ou même un laïque, prétendait avoir été déposé ou excommunié

injustement par son évêque, il pouvait se plaindre au concile de la province: mais nous ne voyons pas qu'on y eût recours pour de moindres sujets, ni qu'il y eût de tribunal réglé au-dessus du concile de la province. Que si un évêque se plaignait de la sentence d'un concile, le remède était d'en assembler un plus nombreux, joignant les évêques de deux ou de plusieurs provinces. Quelquefois les évêques vexés avaient recours au pape, et le concile de Sardique leur en donnait la liberté (551). »

Que si, après la conversion des empereurs, des plaintes furent portées devant eux, même pour des choses purement ecclésiastiques, ce n'était pas pour obtenir un jugement à leur tribunal, mais pour qu'ils employassent leur protection à en faire rendre un nouveau par l'autorité spirituelle. Ainsi l'on vit saint Léon s'adresser à Théodose, pour aviser aux moyens d'assembler un nouveau concile qui pût réparer ce qui s'était fait dans celui qui a mérité d'être appelé le *brigandage d'Ephèse*.

Mais, pour avoir son autorité propre dans les choses de la religion, l'Eglise n'est pas indépendante dans les choses temporelles; on ne saurait contester au prince le droit de s'opposer à toute usurpation, à tout abus qui porterait la puissance spirituelle hors de ses limites.

Il faut remarquer que, dans quelques siècles, surtout du moyen âge, le clergé jouissait de grandes immunités qui étaient comme la suite et la récompense assez naturelle de ses services, de ses lumières et de sa supériorité sur les autres classes de la société. Elles étaient telles, que les clercs, dans des choses même civiles, ou pour délits de même nature, ne ressortissaient pas néanmoins des tribunaux séculiers. L'autorité temporelle rentra insensiblement dans les concessions faites par elle; ce qui ne pouvait que donner lieu à des appels aux cours du roi, et c'était bien là une sorte d'appel pour abus d'autorité. Il se peut aussi que, dans quelques circonstances particulières, surtout dans des temps de querelles et de dissensions, on trouve des *appels comme d'abus*, même dans des choses purement religieuses; mais ce sont là quelques faits épars et sans conséquence; tout cela n'a rien de commun avec la théorie et la pratique des *appels comme d'abus*, tels que les avait introduits la jurisprudence des parlements. Quelle a été son origine? en quoi était-elle légitime? en quoi était-elle excessive? C'est ce que nous allons tâcher d'éclaircir.

Sous Charles VI, au commencement du xv^e siècle, c'était une maxime encore enseignée universellement par les jurisconsultes, qu'il n'y avait pas d'appellation du juge d'église au juge séculier (552). Qu'arriva-t-il un peu plus tard? L'assemblée de Bourges, en 1438, après avoir rédigé la *Pragmatique*, la

(550) Robertson, *Introd. à l'Hist. de Charles V*, 6 vol. in 12, tome I^{er}, pag. 156 et suiv.

(551) Fleury, *Inst. au droit eccl.*, part. III, c.

27.

(552) *Mémoires du clergé*, tom. VI, col. 56 et suiv.

mit sous la protection royale, pour se défendre contre les prétentions de la cour romaine. Les officiers du roi en prirent occasion de connaître des infractions qui pourraient y être portées par les évêques eux-mêmes ; et par ce penchant qu'a toujours le pouvoir à s'accroître, ils prirent insensiblement connaissance de toutes les affaires ecclésiastiques. L'envahissement fut si rapide, qu'il fixa l'attention de Charles VII, en 1453 ; et il était porté si loin en 1490, qu'un illustre et savant magistrat de cette époque ne craignait pas de dire que, sans l'aide de Dieu, la juridiction et les libertés de l'Église allaient être anéanties : je veux parler de Cosme Guimier, président du parlement de Paris, sous Charles VII, dont nous avons un ouvrage sur la Pragmatique (553).

Le clergé reconnaissait bien la légitimité des appels dans le cas d'usurpation sur les droits civils du prince, et c'est en ce sens qu'il est vrai qu'il n'a pas condamné la pratique des appels en elle-même ; mais il fit souvent entendre des réclamations contre l'extension illimitée qu'on leur donnait. C'est ainsi qu'aux États de 1614, le clergé, dans l'article 23 de ses *Remontrances*, disait à Louis XIII : « Les appellations comme d'abus, qui ne doivent avoir lieu qu'au seul cas de *transport et entreprise de juridiction*, s'étendent à tant de cas, au préjudice de la juridiction ecclésiastique, que la doctrine, la discipline, les sacrements, et toutes matières desquelles la connaissance est spirituelle, sont différemment traduites parmi vos juridictions ; d'où viennent le mépris de l'Église, la désobéissance et le scandale parmi vos sujets. »

Ces justes plaintes pouvaient bien tempérer les excès, mais le principe restait toujours, et l'on voyait renaître toutes les conséquences : on finit par mettre en avant qu'il y a lieu à appel, *quand il y a entreprise de juridiction, ou attentats contre les saints décrets et canons reçus dans le royaume, droits, franchises, libertés et privilèges de l'Église gallicane ; concordats, édits et ordonnances du roi, arrêts des parlements ; bref, contre ce qui est, non-seulement de droit commun, divin ou naturel, mais aussi des prérogatives de ce royaume et de l'Église d'icelui.*

Tels ont été l'origine et les progrès de ces appels, qui, confondant le fond et la forme, le temporel et le spirituel, bien souvent dépouillaient l'Église de sa juridiction propre, et la transportaient dans les mains des cours souveraines. L'Église gallicane, assemblée à Bourges, avait cherché des protecteurs ; elle trouva au delà de son attente et de ses intentions. Le cardinal de Richelieu, qui, dans son *Testament politique*, a porté sur cette matière ce coup d'œil pénétrant et ferme qu'il portait en tout, a dit à ce sujet : « Celui qui donne des armes à son ami pour le défendre, ne doit jamais être censé les lui mettre en main pour le tuer. Les parlements

ne sauraient prétendre que la protection que les prélats assemblés à Bourges ont demandée au roi, donne droit à ses officiers d'opprimer leur juridiction (554).

Il fallait que le joug se fit bien sentir, puisque Fleury, dans un discours composé en 1690, se crut autorisé à dire : « Les appellations comme d'abus ont achevé de ruiner la juridiction ecclésiastique. Suivant les *ordonnances*, les appels ne devraient avoir lieu qu'en *matières très-graves*, lorsque le juge ecclésiastique excède *notoirement* son pouvoir, ou qu'il y a *entreprise manifeste* contre les libertés de l'Église gallicane. Mais, dans l'exécution, l'appel comme d'abus a passé en style : on appelle d'un jugement interlocutoire, d'une simple ordonnance, souvent en des affaires de néant. C'est le moyen ordinaire dont se servent les mauvais prêtres, pour se maintenir dans leurs bénéfices malgré les évêques, ou du moins les fatiguer par des procès sans fin. Car les parlements reçoivent toujours les appellations : sous ce prétexte, ils examinent les affaires *dans le fond*, et ôtent à la juridiction ecclésiastique ce qu'ils ne peuvent lui ôter directement. Il y a quelques parlements dont on se plaint qu'ils font rarement justice aux évêques. D'ailleurs, le remède n'est pas réciproque.

« Si les juges laïques entreprennent sur l'Église, il n'y a point d'autre recours qu'au conseil du roi, composé encore de juges laïques, nourris dans les mêmes maximes que les parlements. Aussi quelque mauvais français réfugié hors du royaume pourrait faire un traité des servitudes de l'Église gallicane, comme on en a fait des libertés ; et il ne manquerait pas de preuves (555). »

C'est au milieu de ces envahissements d'un côté, et de ces plaintes de l'autre, que parut l'édit du mois d'avril 1695. Il portait :

« Art. 35. Nos cours ne pourront connaître ni recevoir d'autres appellations des ordonnances et jugement des juges de l'Église, que celles qui seront qualifiées comme d'abus. Enjoignons à nos dites cours d'en examiner, le plus *exactement qu'il leur sera possible*, les moyens, avant de les recevoir, et procéder à leur jugement avec telle *diligence et circonspection*, que l'ordre et la discipline ecclésiastique n'en puissent être altérés ni retardés ; et qu'au contraire, elles ne servent qu'à les maintenir dans leur pureté, suivant les saints décrets, et à conserver l'*autorité légitime et nécessaire* des prélats et autres supérieurs ecclésiastiques.

Art. 36. Les appellations comme d'abus, qui seront interjetées des ordonnances et jugements rendus par les archevêques, évêques et juges d'Église, pour la célébration de l'office divin..., correction des mœurs des personnes ecclésiastiques, et celles qui seront interjetées des règlements faits et ordonnances rendues par lesdits prélats dans le cours de leurs visites, n'auront effet sus-

(553) *Mém. du clergé*, tom. VI, col. 58, n° 5.

(554) *Test. polit.*, sect. 2.

(555) *Discours sur les libert. de l'Egl. gall.*, n° 24.

pensif, mais seulement dévolutif; et seront les ordonnances et jugements exécutés notwithstanding les dites appellations, et sans y préjudicier.

« Art. 37. Nos cours, en jugeant les appellations comme d'abus, prononceront qu'il n'y a abus, et condamneront en ce cas les appelants en 75 liv. d'amende, lesquelles ne pourront être modérées; ou diront qu'il a été mal, nullement et abusivement procédé, statué et ordonné; et en ce cas, si la cause est de juridiction ecclésiastique, elles renverront à l'archevêque ou l'évêque dont l'officiel a rendu le jugement ou l'ordonnance qui sera déclarée abusive, etc. »

Si l'on eût suivi la lettre et l'esprit de ces dispositions, la juridiction ecclésiastique eût été plus respectée: on ne fit ni l'un ni l'autre. Il faut avouer qu'il y avait ici plutôt de bonnes intentions de la part d'un prince protecteur, que des mesures efficaces de répression; c'était un frein léger dont les magistrats pouvaient se jouer aisément. Aussi l'abus des appels comme d'abus ne fit que s'accroître; au point que Louis XV se crut obligé de déclarer, dans un arrêt du conseil, du 10 mars 1731, « qu'il regardait comme son premier devoir d'empêcher qu'à l'occasion des disputes qui s'élevaient élevées, on ne mît en question les droits sacrés d'une puissance qui a reçu de Dieu seul l'autorité de décider des questions de doctrine sur la foi ou sur la règle des mœurs; de faire des canons ou des règles de discipline, pour la conduite des ministres de l'Eglise et des fidèles dans l'ordre de la religion; d'établir ces ministres ou de les destituer conformément aux mêmes règles, et de se faire obéir, en imposant aux fidèles, suivant l'ordre canonique, non-seulement des pénitences salutaires, mais de véritables peines spirituelles, par les jugements ou par les censures que les premiers pasteurs ont droit de prononcer et de manifester, et qui sont d'autant plus redoutables qu'elles produisent leur effet sur l'âme du coupable, dont la résistance n'empêche pas qu'il ne porte, malgré lui, la peine à laquelle il est condamné. »

Maintenant, pour apprécier la jurisprudence moderne et voir ce qu'elle avait de légitime ou d'excessif, il suffira de la rapprocher des maximes que nous avons établies jusqu'ici.

1° L'autorité de l'Eglise n'est faite que pour les choses de la religion; donc dans les affaires et les délits de l'ordre civil et politique, les ecclésiastiques sont justiciables de l'autorité séculière: ici ils n'ont jamais pu que réclamer des concessions et des privilèges, très-bien mérités sans doute, mais qui n'existent plus.

2° Il n'est pas permis à l'évêque, dans l'exercice de ses fonctions spirituelles, d'en passer les limites; et ici toute entreprise de sa part donnerait justement lieu à l'appel comme d'abus. Ainsi je suppose que pour

se faire obéir il voulût décerner des peines *afflictives*; qu'il voulût, par la crainte des *censures*, forcer, dans un différend *temporel*, les parties en litige à se soumettre à son jugement; qu'il mêlât aux fonctions sacrées des *accessoires* qui formeraient un délit *civil*, comme s'il mêlait des discours *injurieux* à un refus légitime de sacrements; il est incontestable que ce sont là des écarts qui doivent ressortir naturellement des tribunaux séculiers.

3° Il est des objets qui, par leur nature, demandaient plus particulièrement le concert des deux puissances, tels que le *mariage*, les *benefices*... Sur cela, les lois de l'Eglise se trouvaient appuyées par des règlements civils; le gouvernement était censé n'accorder sa protection extérieure aux règles canoniques qu'autant qu'on se conformait aux siennes et aux formes établies par lui. Je conçois comment, par cette raison, le juge séculier pouvait connaître des causes ecclésiastiques: mais alors il était dans l'ordre, il était conforme à la lettre ou à l'esprit des ordonnances que le juge séculier ne prononçât que sur la chose civile, sur l'observation ou la violation des formes; et que la cause, dans ce qui était de juridiction ecclésiastique, fût renvoyée devant l'autorité spirituelle. Juger le fond était une entreprise qui ne pouvait être validée que par la tolérance de l'Eglise. Art. 37 de l'ordonnance de 1695, déjà cité. M. de Marca avait reconnu qu'il y avait usurpation toutes les fois que le juge séculier, ne se bornant pas à prononcer sur l'abus, portait un jugement sur le fond. *Si pronuntiantes de abusu admissio, eo gradu non hæreant, sed etiam de negotio ecclesiastico judicium ferant* (555).

4° Les livres saints et leur interprétation; les décisions sur la doctrine, et la force qu'elles ont de lier les consciences; les sacrements et les dispositions qu'ils exigent pour ne pas être profanés; la juridiction spirituelle des pasteurs et la manière de la transmettre, limiter ou révoquer; les censures canoniques; les règles de discipline pour le bien de la religion, telles que l'Eglise en a toujours fait depuis son origine; la liturgie et les cérémonies sacrées: tout cela est de l'ordre spirituel, et par conséquent du ressort de la puissance spirituelle; et toute jurisprudence qui, sur ces matières, dépoillera l'Eglise de ses droits, serait abusive. Certes, s'il est vrai que l'esprit de nos *libertés* soit de se rapprocher, autant qu'il est possible, de l'antiquité, il n'est rien qui soit moins une *liberté gallicane* que cette moderne jurisprudence.

On dit que le prince est le protecteur *des canons* et *des saints décrets*; mais, si l'Eglise les a faits, c'est à elle à les interpréter: le protecteur n'est pas juge; il doit donner des appuis et non des chaînes.

Mais ne doit-il pas défendre ses sujets contre l'oppression? Oui, sans doute; mais sans franchir les bornes de son autorité, et

sans prononcer sur des choses spirituelles qui appartiennent à la puissance spirituelle. Indépendant dans les choses de son ressort, il n'en doit pas compte à l'Eglise ; mais aussi il est de l'intérêt de la religion, et par là même de ses Etats, qu'il en maintienne les droits. Si le juge ecclésiastique peut se tromper, le juge séculier est-il donc infail-
 lible ? et lui appartient-il, par exemple, de décider si un prêtre doit être ou ne pas être approuvé par son évêque pour l'exercice du saint ministère ? C'est comme si l'évêque voulait *juger* si tel ou tel sujet est digne d'être *jugé de paix*. Avec une semblable manière de raisonner, les ultramontains ont donné à la puissance pontificale une étendue sans bornes : ils disaient aussi que le pape, dépositaire et gardien en chef des *lois divines*, devait connaître de *toutes* les atteintes qui y étaient portées, et protéger les peuples contre les iniquités des princes, iniquités répronvées par la religion. Les deux puissances ne sont jamais plus vénérées que lorsque la modération et la justice prédisant à leurs conseils, les contiennent dans leurs bornes respectives.

Le dernier état de notre législation sur la matière qui nous occupe, se trouve dans l'article vi des *lois organiques* de 1802 ; il est ainsi conçu :

« Il y aura recours au conseil d'Etat, dans tous les cas d'abus de la part des supérieurs et autres personnes ecclésiastiques.

« Les cas d'abus sont l'usurpation ou l'excès de pouvoir, la contravention aux lois et règlements de la république, l'infraction des règles consacrées par les canons reçus en France, l'attentat aux libertés, franchises et coutumes de l'Eglise gallicane, et toute entreprise ou tout procédé qui, dans l'exercice du culte, peut compromettre l'honneur des citoyens, troubler arbitrairement leur conscience, dégénérer contre eux en oppression, ou en injure, ou en scandale public. »

On voit aisément tout ce qu'il y a de vague, d'indéterminé dans ces dispositions ; et d'ailleurs, dans leur application, elles peuvent devenir arbitraires. Espérons que nous n'aurons pas à gémir sous un tel joug ; l'indépendance de l'Eglise, dans les choses de son ressort, est le dogme tutélaire et conservateur de tous les autres ; sans elle l'épiscopat n'aurait plus aux yeux des peuples ce caractère auguste qui fait sa force ; l'asservissement serait plus à craindre pour lui que la persécution. Dans tous les temps on l'a vu accepter avec reconnaissance la protection temporelle ; mais il aurait mieux aimé s'en passer que de l'acheter au prix de sa divine indépendance : son zèle à défendre ses droits est d'autant moins suspect parmi nous, qu'il fait une profession plus solennelle d'être soumis dans les choses humaines. Que fera donc, sous sa direction, le clergé tout entier ? Il fera son devoir sans imprudence, mais aussi sans crainte, en se reposant sur la protection de celui qui *jugera les justices mêmes*. Et pourquoi ne mettrait-il pas sa confiance dans la sagesse et l'équité de ma-

gistrats, qui, par la nature même de leurs fonctions, sentent mieux que les autres citoyens le besoin des lois, des mœurs, de la religion, et d'un sacerdoce qui soit honoré, afin qu'il soit plus utile au bien de tous ? Les magistrats comprendront que si le pontife doit consacrer la subordination, la soumission aux lois de l'Etat, par l'éclat de ses exemples, l'homme public doit à son tour honorer aux yeux des peuples un ministère dont l'influence sera d'autant plus heureuse, qu'il sera mieux appuyé par l'autorité civile ; que les protecteurs des *saints canons* n'en sont pas les arbitres ; que l'asservissement de la juridiction épiscopale n'est pas une *liberté gallicane* ; que l'honneur de la religion demande qu'on lui sacrifie quelquefois l'honneur d'un *coupable* ; que la crainte de faire un éclat, de causer une espèce de *scandale*, ne doit pas empêcher d'interdire un prêtre scandaleux, ni de refuser la mission à celui que ses vices ou son ignorance en rendraient indigne.

Que si l'avenir n'était pas pour nous sans quelques traverses et sans quelques entreprises sur notre ministère, nous imiterions nos pères dans la foi ; nous ferions, comme eux, entendre de justes réclamations : mais la liberté ne nuirait pas au devoir, et nos langues, sans être muettes, seraient toujours respectueuses. Honorer le roi, respecter les dépositaires de son pouvoir et les organes des lois, être soumis à l'ordre établi, voilà ce qu'on doit et ce qu'on peut attendre de nous. Toute notre ambition, c'est d'exercer librement notre ministère, et de le perpétuer avec honneur et utilité pour les générations à venir : cette ambition ne doit offusquer personne. Mais qu'on ne compte pas sur des complaisances indignes et sur l'abandon des saines doctrines ; nous en sommes les gardiens et non les maîtres ; et ce que nous avons reçu, nous devons et nous voulons le transmettre dans son intégrité. Tout ce que nous sommes encore d'élèves des anciennes Facultés, et surtout de celle de Paris, nous connaissons très-bien les droits et les limites des deux puissances ; et nous sentons d'autant mieux ce qui appartient à César, que nous connaissons davantage ce qui appartient à Dieu. Nous sommes gallicans, mais nous ne cesserons pas d'être catholiques. Rien ne pourrait nous faire fléchir sur les choses de *la foi* ; nous nous ferons gloire de marcher sur les traces des pontifes, nos chefs ; et les vétérans du sacerdoce seraient imités par la jeune milice qui s'est formée dans les nouvelles écoles.

Il ne faut pas s'y tromper, l'infail-
 lible moyen de ruiner nos maximes de fond en comble, c'est d'en abuser ; c'est de les rendre odieuses, même à leurs défenseurs, en les poussant jusqu'à l'excès, ou de les faire servir d'instrument à l'oppression. En vain on chercherait à flatter le prêtre aux dépens de l'épiscopat et l'épiscopat aux dépens du saint siège, c'est un piège auquel personne aujourd'hui ne serait pris. La force des pasteurs du second ordre est dans

leur union avec l'évêque, et celle de l'évêque dans son union avec le souverain pontife. Nous ne voulons pas d'une liberté qui confondrait les rangs de la hiérarchie : des bornes ont été posées par une main divine, et nul sur la terre n'a le droit de les arracher. Nous avons appris à révéler, dans nos évêques, nos maîtres dans la doctrine et la discipline; et, dans le pape, le vicaire de Jésus-Christ, revêtu par lui d'une primauté de juridiction comme d'honneur dans l'Eglise entière. Telle est notre foi. Tout ce qu'on a fait, depuis trente ans, pour la détruire, n'a fait que l'enraciner davantage dans l'âme des catholiques : le zèle doit être *selon la science*; mais il ne connaît pas la

pusillanimité. A Dieu ne plaise que nous bravions jamais l'autorité, ou que nous lui opposions une résistance illégitime; mais enfin, si la résistance passive devenait malheureusement un devoir, il faudrait bien s'y résigner. Nous nous souviendrions alors de cette parole proférée par les apôtres au milieu de Jérusalem : *Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.* (Act., V, 29.) Nous laisserions aux braves, succombant avec gloire, à dire sur le champ de bataille : *Tout est perdu fors l'honneur*; mais nous demanderions au ciel le courage de dire : *Tout est perdu hors la foi*; ou plutôt : *Rien n'est perdu, puisque la foi est sauvée.*

PHILOSOPHIE, LITTÉRATURE, HISTOIRE.

CÉRÉMONIE DU 18 AVRIL 1802, A NOTRE-DAME, POUR LE RÉTABLISSEMENT DU CULTE CATHOLIQUE.

Il serait difficile à l'imagination de se figurer un spectacle plus imposant que celui que présenta, le 18 avril 1802, jour de la fête de Pâques, la cathédrale de Paris.

Un peuple immense, un appareil moitié militaire, et moitié religieux, si propre à élever les âmes sensibles, les consuls entourés de ces dehors pompeux qui annoncent la puissance et la majesté, le représentant du saint-siège environné d'un grand nombre d'évêques, un clergé décent et en habits de cérémonie, une partie de la nef occupée par des magistrats de toutes les classes avec leurs divers costumes, le corps des ambassadeurs avec la variété, la richesse, et même la magnificence de leurs habits de parade, des amphithéâtres aux deux côtés des portes latérales remplis, ainsi que les tribunes de la nef, du chœur et de l'orgue, d'une foule de spectateurs, ce qui semblait animer le temple tout entier dans toute son étendue et dans toutes ses dimensions depuis le pavé jusqu'à la voûte; tel était le magnifique ensemble qui frappait les regards de ceux qui étaient placés de manière à pouvoir le saisir. On eût dit le peuple français réuni dans cette vaste enceinte pour renouveler avec le ciel, sous les yeux des représentants de l'Europe entière, cette alliance que jamais il n'aurait dû rompre.

Les intervalles des piliers de la nef étaient décorés de quelques tableaux dans la partie la plus voisine du chœur, et, dans tout le reste, de tapisseries des Gobelins, ce prodige de l'industrie française; les balustrades des tribunes qui règnent tout autour, celles des tribunes du chœur et de l'orgue étaient ornées de draperies avec des franges et des nœuds qui en relevaient la beauté, et l'on

sent ce que tout cela devait ajouter d'éclat, de mouvement et de vie à l'auguste basilique.

Un autel avait été dressé entre la nef et le chœur. On y remarquait six chandeliers et un crucifix d'une haute et très-belle forme, qui produisaient un grand effet. En général, l'autel ne répondait pas à la majesté de la cérémonie. Je n'aimais pas que, dans un jour où l'on célèbre le triomphe de Jésus-Christ, on l'eût peint sur le devant d'autel dans un état de mort.

A droite de l'autel était la place des consuls : c'était une estrade de forme circulaire; on y montait par trois marches; elle était couronnée d'un dais en forme de dôme, supporté par des colonnes; le tout était décoré d'une manière aussi riche qu'élégante, à l'exception des colonnes qui avaient quelque chose de mesquin. On y voyait trois magnifiques fauteuils de forme antique, mais très-noble. Sur le devant, étaient trois prie-dieu avec un tapis et un carreau de velours rouge; celui du premier consul était un peu en avant des deux autres. Au bas des marches de l'estrade, étaient deux fauteuils qui furent occupés, l'un par M. Bernier, évêque d'Orléans, et l'autre par M. de Pancemont, évêque de Vannes; entre eux deux, était un prie-dieu avec un carreau, qui servit pour le serment des évêques.

A gauche de l'autel, était la place du légat. L'estrade était de la même hauteur que celle de la place des consuls; le dais, en forme de dôme aussi, était moins élevé que le premier; le tout était en velours rouge, et l'ensemble, quoique plus simple, n'avait peut-être pas moins de noblesse et de dignité. Au bas de l'estrade, à droite, était une place particulière pour l'archevêque de Paris. Des deux côtés, étaient des rangs de fauteuils avec des carreaux pour les archevêques et évêques nouvellement institués.

Un clergé nombreux, précédé de la croix

archiépiscopale, alla recevoir le consul à la porte. Il fut mis sous un dais porté par quatre prêtres. L'archevêque de Paris, la main en tête et la crosse en main, lui adressa un compliment dans lequel il lui parla avec ce ton naïf et paternel qui sied à un vieillard. Le consul y parut sensible, et répondit d'une manière satisfaisante pour les amis de la religion. Les deux autres consuls, appelés par le premier, se placèrent aussi sous le dais, et ils furent ainsi conduits lentement jusqu'à un espace vide qui formait comme le sanctuaire devant l'autel. Là, ils quittèrent le dais, saluèrent l'autel, et allèrent se placer sur les fauteuils destinés pour eux.

En ce moment, le légat commença la messe. Les consuls se mirent à genoux pendant quelques moments. Après l'Évangile, M. Bernier prit le missel et fit baiser le livre aux consuls. Ensuite, il encensa le premier consul par trois coups d'encensoir. Le légat quitta l'autel, et va, accompagné des prélats qui le servaient à la messe, s'asseoir sur son siège. Alors un secrétaire d'État appelle successivement chacun des archevêques et évêques présents, en les désignant, non par leur nom, mais par celui de leur siège. Chacun d'eux, précédé d'un ecclésiastique faisant l'office de maître de cérémonies, s'avance vers le milieu de l'autel, le salue, salue ensuite le consul, puis le légat, va se mettre à genoux devant le prie-dieu dont j'ai parlé plus haut, lit la formule de serment, la main droite sur le livre des Évangiles ouvert, et se retire de la même manière qu'il était venu. Parmi eux étaient plusieurs ci-devant constitutionnels, et qu'on devait croire réconciliés à l'Église par le légat.

Après cette cérémonie qui fut assez longue, l'archevêque de Tours, M. de Boisgelin, monta en chaire, et prononça un discours analogue à la circonstance, d'environ vingt-cinq minutes. La chaire était entre les deux premiers piliers de la nef du côté du légat. Il commença, suivant l'usage, par le signe de la croix; le premier consul se signa aussi. Le prélat le salua par ces mots: *Citoyen, premier consul*, et ne salua que lui. Son discours ne fut point entendu: sa voix n'était pas assez forte pour surmonter le bruit confus et continu d'un peuple immense; d'ailleurs l'orateur n'avait ni cette énergie dans le ton, ni cette variété et cette étendue de gestes et de mouvements, ni cette beauté d'images qui frappent la multitude, lui imposent silence, et captivent son attention.

Le sermon fini, la messe se continue. A l'élévation, les consuls se mettent à genoux, et, suivant l'usage, le bruit des tambours résonnant dans toute l'enceinte du temple rend hommage à la présence du Dieu des armées. Au moment de la messe où l'on fait baiser la paix, l'évêque de Vannes alla la faire baiser aux consuls. Après la messe, le légat va se mettre à sa place, quitte la chasuble pour se revêtir d'une chape, et entonne

le *Te Deum*. Le chœur chante le premier verset seulement, et la musique commence. Deux orchestres, de cent cinquante musiciens chacun, étaient placés dans les hautes tribunes du chœur. Souvent l'effet en fut très-beau. On y entendit des cantatrices, chose que je crois aussi contraire au bon goût qu'à la décence dans une pareille cérémonie: on devait en bannir tout ce qui pouvait attrister les âmes religieuses; il est de l'intérêt public que le peuple se persuade que la religion est autre chose qu'un spectacle. On finit par le *Domine, salvum fac* en musique, et il me parut que presque personne ne sent ce que c'était.

Trois dames firent la quête: le produit dut en être assez considérable (de 7,800 fr., je le tiens de quelqu'un qui a compté l'argent). Il fut remis à M. de Malaret, vicaire général de Paris. Le premier consul demanda à une personne de sa suite quelques louis, qu'il donna de bonne grâce. Je me trouvai placé, pendant plus de trois heures, à huit pas de lui. Plus d'une fois je le fixai bien attentivement: sa physionomie est extraordinaire, elle est celle d'un homme extrêmement préoccupé, qui ne dit pas son secret, et qui porte l'Europe dans sa tête. Lorsque tout fut fini, les consuls se retirèrent les premiers, reconduits sous le dais jusqu'à la porte de l'église.

Puisse le ciel, dans sa miséricorde, agréer cet hommage solennel comme une expiation des outrages faits par nous à la religion, et rétablir non-seulement les dehors de son culte, mais l'empire de sa foi dans le cœur des Français! Amen.

II.

DE L'UNIVERSITÉ, SES DÉSORDRES, DIFFICULTÉ D'Y REMÉDIER.

Quand Bonaparte arriva au consulat, ce qui se trouvait en France d'établissements publics d'instruction était dans des mains peu dignes de les diriger. Parmi les chefs et les maîtres, on ne comptait que trop d'apostatés, de prêtres mariés, d'hommes souillés de tous les excès de la révolution. Je laisse à penser ce que devait être la jeunesse qui sortait de ces réceptacles de corruption et d'impiété. Bonaparte put bien porter ses regards sur cet effrayant désordre, mais il n'appliqua au mal aucun remède efficace.

Ce n'est qu'en 1808 qu'il créa un corps enseignant, sous le nom d'Université impériale. Ce corps immense présente un ensemble imposant, bien lié dans toutes ses parties. Il était dit dans le décret constitutif, que l'instruction publique aurait pour une de ses bases les *préceptes de la religion catholique*. Ce fut le premier rayon d'espérance qui vint briller aux yeux des parents chrétiens, et rassurer pour les nouvelles générations. Mais les écoles déjà existantes ne furent épurées ni dans les maîtres, ni dans les élèves; elles entrèrent dans la nouvelle organisation avec leurs vices et leur

dépravation; et l'Université impériale, malgré de louables efforts, ne put que se sentir toujours de cette première origine.

Louis XVIII arrive au trône de ses pères. Le premier objet de sa sollicitude doit être l'éducation de l'enfance et de la jeunesse. Mais que peut-il faire? Faut-il qu'il brise sans pitié cette vaste hiérarchie de pouvoirs administratifs et d'établissements de tous les degrés d'instruction dont se compose cette Université, laquelle embrasse la France entière et toutes les branches de l'enseignement, depuis les éléments de la lecture jusqu'aux plus hautes sciences? Faut-il qu'il fasse main basse sur une multitude d'institutions, dont l'état était garanti par un décret qui avait force de loi, et qui ne pouvaient être dépouillées que par un procès intenté et suivi selon des formes établies? Les esprits étaient si peu disposés à cette destruction universelle, que le gouvernement, s'il eût osé la tenter, eût passé pour un insensé.

Croit-on qu'il eût été si facile de trouver à souhait et en nombre suffisant des maîtres qui joignissent la capacité et le savoir aux sentiments religieux et à une conduite irréprochable?

Le clergé pouvait offrir quelques ressources. Mais il s'agit d'une époque où plus de quinze mille places dans le ministère ecclésiastique étaient vacantes, faute de prêtres pour les remplir. Mais il était tout naturel que les évêques se réservassent ce qu'ils trouvaient dans le sacerdoce de sujets plus instruits, plus vertueux, plus capables, soit pour les appeler auprès d'eux et les admettre dans leur conseil, soit pour les proposer à la direction de leurs grands et petits séminaires, soit pour les mettre à la tête des grandes paroisses des villes.

On a dit plus d'une fois, qu'il eût fallu remettre l'éducation publique aux mains de congrégations religieuses. Mais, vœux impuissants! Les anciennes, celles qui étaient encore debout en 1789, avaient péri dans la tempête; elles étaient mortes pour jamais; du moins, ce qui en restait était épars et sans vigueur, et c'est en vain qu'on essaya de faire revivre quelques-unes des plus accréditées. Une seule se présentait avec les signes d'une vie toute nouvelle; mais c'était justement celle qui était repoussée par une opinion puissante dans les chambres, les corps administratifs, judiciaires, littéraires et savants, et qu'on a poursuivie de toutes les manières, jusqu'à ce qu'enfin elle ait disparu (556).

Dira-t-on qu'il fallait en créer de nouvelles? Mais n'allons pas croire qu'il soit aussi aisé d'appeler les hommes sous le joug d'une discipline monastique, que d'appeler et de rassembler des conscripts sous le drapeau militaire. Jamais gouvernement temporel n'a été

le créateur d'une corporation religieuse: il faut pour cela autre chose que la puissance humaine. Voyez comme les choses se sont passées. Des hommes ont paru obscurs, ignorés d'abord, qui s'appelaient Benoît, François, Ignace, Vincent de Paul. Poussés par un instinct divin qui les maîtrisait, ils conçoivent un dessein utile au bien de la religion; ils s'associent quelques disciples, qu'ils remplissent de leur esprit. Les commencements sont bien peu de chose; longtemps ils ont à lutter contre les obstacles; enfin leur zèle éclate, il excite l'attention publique; la connaissance de nouvel institut est portée aux oreilles de l'autorité, qui d'abord s'en défie, le persécute peut-être, puis le tolère, et finit par le protéger. Le ruisseau, si faible dans sa source, a grossi dans son cours, et devient un fleuve abondant qui porte au loin la vie et la fécondité. Que des hommes ainsi suscités de Dieu s'élèvent au milieu de nous, et ils deviendront les moyens les plus puissants d'une régénération universelle! Attendons.

III.

ACTE DE CONSÉCRATION A LA SAINTE VIERGE (557).

Moi, Denis-Antoine-Luc Frayssinous, évêque d'Hermopolis *in partibus infidelium*, premier aumônier du roi, grand-maître de l'Université, je me consacre à la très-sainte Vierge, en la conjurant de me servir de mère, de m'assister à la vie et à la mort, et de m'obtenir de Dieu les dons de sagesse et de force, et toutes les grâces dont j'ai besoin pour faire élever chrétiennement la jeunesse française. Fait à Issy, le 11 juin, fête de saint Barnabé, apôtre, 1822, jour de mon sacre.

IV.

LA CHARTE DE 1814 (558).

Appelé par les vœux d'une nation fatiguée de gloire comme de despotisme, Louis XVIII descend sur la terre de France. Il l'avait quittée en y laissant la réputation d'un prince plein d'esprit et de savoir; il la revoit avec une raison mûrie par l'expérience et le malheur. Autour de lui, plus de cette noblesse riche et puissante, avec ses antiques privilèges; plus de ce clergé brillant de l'éclat des lumières et des vertus, comme de celui de la naissance d'un grand nombre de ses pontifes et de ses prêtres, ayant pour patrimoine de vastes possessions territoriales; plus de ces parlements si élevés dans l'opinion publique et si révéérés de tous. L'ancien édifice était abattu: il faut même dire que non-seulement les pierres en étaient mutilées ou dispersées, mais qu'elles étaient réduites en poussière. Que va

(556) Ces notes ont été écrites depuis les ordonnances du 16 juin 1828.

(557) Cet acte de consécration fut enfermé dans un cœur en vermeil que M. Frayssinous avait voué

à Marie dans la chapelle d'Issy.

(558) Il est curieux de comparer ce que M. Frayssinous a dit de la Charte dans l'*oraison funèbre* de Louis XVIII. (Voir même vol., col. 859.)

donc faire Louis? Quelle forme de gouvernement pourra-t-il adopter? En 1795, époque de la mort déplorable du jeune fils de Louis XVI, il s'était annoncé comme son successeur au trône de France, et il avait déclaré par une proclamation à la face du monde entier que son dessein était de rendre à la nation française l'ancienne constitution sanctionnée par les âges. On rappelle cette promesse; on regrette qu'il ne l'ait pas exécutée en 1814, et qu'il en ait été détourné par une puissance du Nord. Il me semble qu'en y réfléchissant bien, on aurait senti combien la différence des temps était grande. En 1795, six ans seulement s'étaient écoulés depuis le commencement de la révolution; alors tout ce qui était capable de penser avait vu l'ancien ordre des choses; le souvenir en était vivant dans tous les esprits; rien de ce qui pouvait présenter des caractères de stabilité n'était fondé; le règne du crime, de l'anarchie, de la terreur n'était pas un état de choses politique. Mais vingt ans après, il n'en était pas ainsi. Pour un très-grand nombre de Français, l'ancien régime n'existait que dans l'histoire; la France avait vu naître dans son sein de nouvelles générations imbues de nouvelles idées; un code de lois lui avait été donné; elle avait son sénat, son corps législatif, un conseil d'Etat, une administration habilement et fortement constituée, un clergé qui, à la voix du chef de l'Eglise, secondé par le bras de Napoléon, était comme sorti du milieu de ses ruines. L'ordre régnait, et la gloire militaire qui jetait un si grand éclat, faisait oublier l'absence de la liberté. Louis XVIII se présentait bien avec les droits de sa naissance et l'avantage immense de devenir, en montant sur le trône de ses pères, le pacificateur de l'Europe; mais enfin, ce n'était pas le grand Henri, pacifiant la France après l'avoir conquise par la force de ses armes et celles de son génie. Il n'était pas plus donné à Louis XVIII de recommencer le chef de sa race, qu'il n'avait été donné à Voltaire d'être un Corneille. Un poète fait des vers, et un prince gouverne avec la trempe de son esprit et de son caractère; et dire, comme on l'a dit si souvent, que dans telle circonstance, tel prince aurait dû se conduire comme Henri IV ou comme Louis XIV, c'est, à mon sens, dire la chose du monde la plus insignifiante. Je ne dirai pas que Louis s'est trouvé sous l'influence des étrangers, mais sous une influence bien autrement redoutable, celle de la nécessité. Pourquoi l'accuser de faiblesse? Il avait su résister avec courage à la proposition d'arborer un autre drapeau que celui de ses ancêtres, et rien ne fut capable de l'empêcher de dater son règne du jour même de la mort de Louis XVII. Occupé de renouer la chaîne des temps si violemment brisée par la révolution, il convoque un conseil d'hommes graves et sages qui doit coopérer avec lui à la rédaction d'une charte qui soit comme l'expression des besoins, des droits, des devoirs et des intérêts politiques de tous. Elle

est enfin publiée; elle est reçue avec reconnaissance dans toutes les parties de la France, sanctionnée par l'assentiment exprès ou tacite de tous ceux qui devaient y être soumis. On ne doit pas être reçu aujourd'hui à dire qu'au lieu d'être octroyée elle aurait dû être délibérée et consentie dans une assemblée générale de la nation. Je me souviens que, me trouvant à Paris à cette époque, j'ai entendu discuter cette question. Le monarque restaurateur fut détourné de cette convocation par la crainte fort légitime de paraître recevoir comme un don fait par le peuple une couronne qu'il prétendait posséder comme un héritage, de ranimer la doctrine assoupie de la souveraineté du peuple, et de rendre ainsi plus fragile, au lieu de le rendre plus solide, l'édifice de la restauration, en l'appuyant sur le pivot même des révolutions. Mais enfin, que faut-il penser de cette charte de 1814, aujourd'hui si combattue par plusieurs de ceux-là mêmes qui l'avaient d'abord tant célébrée? Nous dirons qu'ouvrage des hommes elle dut être imparfaite comme eux. Tout le monde aime l'ordre et la liberté; mais comment les allier ensemble et en assurer l'inaltérable union? C'est un problème dont la solution ne saurait être la même pour tous les peuples. La mesure de liberté ne pourrait être égale pour chacun d'eux. Un peuple calme, grave, vertueux, peut supporter une liberté plus étendue qu'un peuple remuant, passionné, corrompu. C'est une liqueur spiritueuse dont la dose doit être distribuée suivant les tempéraments. Peut-être l'esprit d'une trop servile imitation de la constitution anglaise égara-t-il les rédacteurs de la charte française. Ils oublièrent trop que l'Angleterre trouvait dans une aristocratie puissante un rempart formidable contre les envahissements de la démocratie, et que toutefois, pour consolider sa révolution de 1688, elle avait suspendu pendant un demi-siècle la liberté de la presse. Ils ne furent point assez en garde contre certains germes démocratiques qu'ils déposaient dans leur ouvrage, et qui, tenus sans cesse en fermentation par les formes mêmes du gouvernement représentatif, devaient finir par être des principes de dissolution et de ruine, et par étouffer le principe monarchique qui pourtant aurait dû toujours être dominant pour la conservation si désirée de l'ordre et de la liberté.

V.

ORDONNANCES DU 16 JUIN 1828.

Notes trouvées dans les papiers de M. d'Hermopolis, sous le titre : Récit abrégé de ce que j'ai dit et fait au sujet des ordonnances du 16 juin 1828.

A compter du lundi 2 juin 1828 jusqu'au 14 inclusivement, j'ai été appelé cinq fois chez le roi à Saint-Cloud. Sa Majesté voulait me faire l'honneur de m'entretenir d'une mesure déjà arrêtée en conseil des ministres, et dont jusque-là je n'avais pas

en connaissance, touchant les petits séminaires et surtout les Jésuites. Il n'existait d'abord qu'une seule et même ordonnance, dans laquelle les Jésuites se trouvaient compris uniquement par l'article qui portait que nul ne pourrait être employé dans une école ecclésiastique s'il n'affirmait par écrit qu'il n'appartenait à aucune congrégation religieuse non légalement établie en France. L'ordonnance contresignée Portalis ne m'a été connue, telle qu'elle est, que par le *Moniteur*.

Dès le premier instant que je fus appelé, je sentis tout le poids d'une confiance aussi périlleuse qu'elle était honorable. Je compris que, dans le public, on pourrait m'attribuer plus ou moins l'issue de cette affaire; que, suivant le résultat, je me verrais exposé, ou à tomber dans la disgrâce du clergé, ou à être en butte aux attaques des libéraux.... Aussi, je réfléchis beaucoup, sur ma position. Je faisais d'avance différentes suppositions en moi-même, et je me consultai pour savoir jusqu'où je pourrais aller, où je devais m'arrêter, ne voulant inspirer au roi ni de fausses alarmes, ni une fausse sécurité; et je me traçai un plan de conduite dont je ne me suis jamais écarté.

Voici en substance les faits, et ce que j'ai cru devoir dire au roi à diverses reprises.

Après avoir prié le roi de me permettre de m'expliquer en toute liberté, et de me pardonner ce que mon langage pourrait avoir quelquefois d'un peu vif, je lui dis :

Sire, on ne s'est pas donné le temps de réfléchir; on dirait que les ministres étaient comme dans un état d'oppression quand ils ont rédigé l'ordonnance, et qu'elle a été arrachée par violence; il semble qu'elle ait été conçue dans un esprit de défiance et de haine contre l'épiscopat et la religion catholique : tant, dans chacune de ses dispositions, elle est dure, humiliante et pleine, dans son ensemble, de précautions et d'entraves contre les évêques. Si, du moins, Sire, cette nouvelle concession devait être la dernière, si elle devait apaiser pour toujours les fureurs d'un parti! Mais non : n'est-il pas à craindre qu'elle n'en fasse demander d'autres encore? Les révolutionnaires sont insatiables; c'est bien le cas d'appliquer le proverbe : *L'appétit vient en mangeant*. Cette ordonnance désolera le clergé, contristera tous les vrais amis de la religion et de la légitimité; peut-être même ira-t-elle jusqu'à affaiblir les sentiments de dévouement et d'amour dans ceux qui en sont le plus pénétrés. Je l'avoue : pour rien au monde, je ne voudrais contresigner une pareille ordonnance; je n'aurais pas le courage de me perdre à jamais dans l'esprit du clergé et des gens de bien.

Je reconnais, Sire, ce que l'ordonnance peut avoir d'avantageux, et comment par là même elle a pu toucher le cœur du roi. Elle a trois avantages : celui de consolider l'existence légale des écoles secondaires ecclésiastiques, fondée jusqu'ici sur une ordonnance de 1814 non insérée au *Bulletin des*

lois, celui d'assurer leur indépendance de l'Université, et celui de leur accorder une dotation.

Sur ce dernier point j'exprimai des doutes, en disant qu'ici l'effet de la royale pensée de Sa Majesté dépendait de la chambre des députés.

Tous les ministres, dit le roi, se sont engagés à soutenir la proposition de toutes leurs forces. — Oui; mais leurs efforts ne seront-ils pas vains, ou bien ne leur fera-t-on pas acheter le succès par de nouveaux sacrifices? — Si la dotation ne passait pas, l'ordonnance serait caduque. — Sire, une fois rendue, il n'y aura plus moyen de la révoquer, et les ministres se garderont bien d'en donner le conseil au roi. Ainsi l'ordonnance pourrait bien rester avec tout ce qu'elle a de fâcheux, sans présenter l'espèce de compensation dont il s'agit.

Après ces réflexions sur les petits séminaires en général, je me permis des réflexions critiques sur chacun des articles de l'ordonnance, pour en faire sentir soit les inconvénients, soit l'extrême dureté. Un article où il s'agissait d'exiger que les élèves parvenus à un certain âge, et après deux ans de séjour dans l'école, fussent tonsurés, a été supprimé. Au lieu d'exiger que la nomination non-seulement des chefs de l'établissement, mais aussi de chacun des maîtres, fût agréée par le roi, on s'est borné aux chefs. Toutes mes autres observations sont, en dernier résultat, demeurées sans effet.

Je dois le dire ici, en passant. Dans le temps de mon ministère, j'avais prévu le coup qui menaçait et qui devait finir par frapper ces écoles. On m'avait signalé des irrégularités, soit dans la création, soit dans la composition de plusieurs d'entre elles, (irrégularités dont la plupart existaient avant mon administration.) Pour sauver le tronc de l'arbre, j'avais bien eu la pensée d'émonder quelques branches, et de faire rentrer dans l'ordre ce qui avait pu s'en écarter par des motifs d'ailleurs très-respectables. Mais je voulais que les cent vingt-six écoles régulièrement autorisées fussent maintenues; qu'on laissât aux autres le moyen de se mettre en règle, soit en demandant l'autorisation, soit en demandant un diplôme à l'Université, de manière que les élèves ecclésiastiques fussent exempts de la rétribution. Je n'avais eu le dessein ni de limiter le nombre des élèves, ni d'exiger des chefs et des maîtres la déclaration dont il s'agit dans l'ordonnance, ni de livrer brusquement au bras séculier de l'Université tout ce qui ne serait pas strictement dans les règles établies. Des projets de réforme me furent proposés : je n'en adoptai aucun, et, lorsque j'étais tenté de prendre quelque mesure dont les évêques n'eussent pas senti, comme moi, la nécessité, j'étais retenu par mon respect pour l'épiscopat.

Poursuivant mon récit, j'ai dit au roi au sujet des Jésuites : « M. Portalis, Sire, regarde leur existence actuelle en France comme illégale; mais je professe l'opinion

contraire. A mes yeux, les Jésuites d'aujourd'hui ne sont pas ceux d'autrefois; les anciennes lois ne leur sont pas applicables : mon opinion, que j'ai soutenue l'au dernier à la chambre des pairs, est partagée par de très-savants jurisconsultes, tels que M. Pardessus, et M. Delvincourt, doyen de la Faculté de droit de Paris. Ce n'est plus qu'une aggrégation d'individus, mettant en commun leurs intérêts, suivant, parce que cela leur plaît, la règle de saint Ignace, soumis à des supérieurs, mais toujours sous le bon plaisir des évêques, qui peuvent, à leur gré, admettre ou repousser, garder ou renvoyer, les maîtres et les chefs d'établissement qui leur sont adressés par les supérieurs. Il est vrai que les Jésuites reconnaissent un supérieur général étranger : mais les étrangers ont bien au milieu d'eux des prêtres de Saint-Lazare et des sœurs de Saint-Vincent de Paul, encore que le supérieur-général des uns et la supérieure générale des autres résident en France. Ne suffit-il pas ici, pour parer aux inconvénients, de la police et surveillance générale qui est dans les mains de l'autorité? A force de raisonnements, ne voudrait-on pas aussi nous soustraire à la suprématie spirituelle du pape, sous prétexte que c'est un supérieur étranger? » Enfin j'ajoutais que la tolérance des Jésuites avait pour elle l'esprit de la charte et de cette liberté de conscience consacrée par elle, comme par le caractère du siècle présent; que le seul reproche apparent qu'on pût leur faire, c'est que leurs *petits séminaires* étaient devenus de vrais collèges. Dès lors, la seule mesure à prendre serait celle, ou de les réduire sur le pied de vrais petits séminaires, ou de proposer aux chefs de prendre le diplôme d'enseignement.

« Au fond, disais-je encore, tout cela ne doit-il pas céder aux avantages inappréciables que procurent les Jésuites? Sire, ils sont Français, comme moi. Ce sont des prêtres irréprochables qui élèvent très-bien la jeunesse; et ici on peut s'en rapporter à cette multitude de pères de famille de toutes les parties de la France, qui, depuis quatorze ans, leur ont confié leurs enfants. Quels sont leurs ennemis acharnés? Ce sont les protestants, les jansénistes, les impies, les révolutionnaires, les plus grands ennemis de la religion catholique et des Bourbons. Ce sera un grand triomphe pour ces derniers en particulier que de voir les Jésuites détruits. Ils s'en réjouiront d'autant plus qu'ils peuvent croire que le roi n'est pas sans estime et sans quelque affection pour les Jésuites. » Ici le roi me dit : *Je ne puis dire ni que je les aime, ni que je ne les aime pas.* Je me suis toujours aperçu que le roi n'était pas bien au fait de ce qui regardait cette Société, et que, pour ce qui concerne l'ordre légal en cette matière, c'était M. le garde des sceaux qui faisait autorité pour lui. Il faut être juste, et reconnaître que cela était tout naturel : la question de l'existence légale des Jésuites est une question de droit public et de jurisprudence, plutôt que de théologie

Le roi était bien frappé de toutes ces réflexions; mais il l'était aussi des embarras du ministère, qui croyait ne pas pouvoir le servir utilement si le roi ne prenait cette mesure. Le roi me disait que des plaintes s'étaient élevées de toutes parts, qu'il fallait y satisfaire dans ce qu'elles pouvaient avoir de légitime en rentrant dans l'ordre légal, et que, pour les Jésuites, beaucoup de braves gens, pensant très-bien, fort dévoués et même religieux, ne leur étaient pas favorables, et observaient qu'après tout il ne fallait pas que l'Etat fût sans cesse troublé, à tort ou à raison, à l'occasion des Jésuites.

Je répondais qu'au fond les adversaires étaient bien moins touchés de l'ordre légal qu'ils n'étaient animés par l'esprit de parti; que dans les uns c'était préjugés, haine irréfléchie, et dans les autres désir secret d'affaiblir et l'autorité légitime du clergé et l'autorité si nécessaire du roi; que la question du ministère, de sa position, de ses embarras, ne me regardait pas; que, pour mettre toute sincérité dans mes discours, je devais dire que le roi était juge de ce que pouvait commander le bien de l'Etat; que des choses d'ailleurs très-fâcheuses et d'un très-mauvais effet pouvaient être excusées par la nécessité d'éviter de plus grands maux; que c'était là une question de haute politique qu'il ne m'appartenait pas de décider. Je me souviens qu'une fois je tenais déjà le bouton de la porte du cabinet du roi pour me retirer, lorsque je me retournai pour dire : « Sire, qu'il me soit permis de le répéter : *Cette mesure me paraît si fâcheuse, que la nécessité seule peut l'excuser.* »

Je n'ai jamais été jusqu'à dire que le roi ne pouvait (même par des raisons de nécessité) prendre cette mesure, sans se rendre criminel devant Dieu; j'aurais cru me rendre criminel moi-même que d'aller si loin. Il est facile d'être sévère : le point capital, c'est d'être exact. Que de choses de la plus haute importance pour le présent et l'avenir, faites par de grands et saints personnages, qui n'ont trouvé leur justification que dans la nécessité des temps! Je pourrais citer à ce sujet la suppression même de l'ordre des Jésuites, par Clément XIV, ordre qui comptait vingt mille sujets, savants, lettrés, exemplaires, apôtres de la foi dans les pays infidèles, défenseurs des bonnes doctrines contre tous les sectaires, instituteurs excellents de la jeunesse dans l'Europe entière. Clément XIV commit-il un crime, en détruisant cette si célèbre société? Oui, s'il le fit par lâcheté; non, s'il le fit pour éviter dans l'Eglise de grandes calamités. Qui peut juger ici? Dieu seul. Je pourrais citer encore le saint Pontife Pie VII : il va jusqu'à demander leur démission à nos évêques légitimes, confesseurs de la foi, exilés, souffrant pour elle, victimes en particulier de leur dévouement au saint-siège; il leur donne un délai pour se décider, en leur annonçant que, le délai expiré, il passera outre leur refus, et regardera leurs sièges comme vacants. Pense-t-on que le

saint pontife se soit porté, de gaieté de cœur, à une mesure inouïe? Osera-t-on la condamner comme criminelle devant Dieu? Et, si on l'excuse, comment l'excusera-t-on? Comme le pape l'a excusée lui-même: par la *nécessité des circonstances* (559).

J'ai oublié, au sujet des Jésuites, une particularité, que je tiens du roi lui-même. M. le duc de Laval s'entretenant avec Léon XII des Jésuites, le pape lui dit que, sans doute, il s'intéressait à leur sort, mais que, pour leur existence en France, il s'en rapportait à la piété et à la sagesse du roi; qu'au reste, s'ils ne pouvaient rester en France, ils ne manqueraient pas d'asiles dans les autres pays. Il me parut que cet entretien, rapporté au roi, contribuait à le tranquilliser.

Dependant le roi, voulant réfléchir plus sérieusement encore, et chercher de nouvelles lumières, me chargea de former une réunion d'ecclésiastiques qu'il me désigna. Elle eut lieu le 6 juin, à l'archevêché. Elle était composée de MM. les archevêques de Paris et de Bordeaux, de M. l'abbé Desjardins, vicaire-général du diocèse, et de moi. Je donnai connaissance du projet d'ordonnance et du rapport du ministre qui le précédait: l'un et l'autre m'avaient été confiés par le roi. J'arrivai à l'archevêché à onze heures, et j'en sortis à trois. Chacun fut très-libre d'exprimer sa pensée; je ne dis pas une seule parole qui tendit à faire pencher la balance du côté d'une opinion que j'aurais su avoir prévalu dans l'esprit du roi; je n'étais pas chargé de manifester des résolutions prises, mais de demander un avis et une sorte de décision.

Le résultat de la délibération fut, à l'unanimité :

1° Que l'ordonnance nous paraissait avoir plus d'inconvénients que d'avantages;

2° Qu'aucun de nous ne voudrait prendre sur soi de la contresigner;

3° Que le roi voyait les choses de plus haut que nous; qu'il était juge, par sa qualité de roi, de la position politique de son gouvernement; que si, pour des motifs puisés dans un ordre supérieur, dans la nécessité, il croyait devoir prendre cette mesure, nous n'oserions prononcer qu'elle est condamnable. M. l'archevêque aurait désiré que je ne disse rien au roi du troisième article de la décision convenue. La chose était impossible: c'eût été taire au roi précisément ce qu'il lui importait de savoir.

Il fut dit aussi que, dans notre opinion, les évêques n'avaient violé aucune loi, en confiant leurs petits séminaires à des prêtres professant la règle de saint Ignace. J'avais déjà fait connaître mon sentiment au roi sur ce sujet. C'était celui de la commission.

Le lendemain 7, j'allai à Saint-Cloud rendre compte au roi de la délibération; ce que je fis avec les développements analogues aux raisons exposées déjà dans ce récit.

Le 9, l'archevêque de Paris vint chez moi. Je lui communiquai le résumé par écrit de ce que j'avais dit au roi. Il ne lui parut pas alors que, dans le troisième article ci-dessus, j'eusse rapporté inexactement les choses. Bientôt, le bruit se répand que le roi a consulté. L'archevêque l'apprend, et il écrit tout de suite au roi une lettre dans laquelle il semble supposer que sa pensée a été mal rendue. Cependant, voici un changement de scène qui ne doit pas surprendre, mais qui est fort inattendu du roi et des ministres. En même temps, M. l'évêque de Beauvais est effrayé du danger d'encourir un blâme universel; il se trouve dans de cruelles perplexités, fondées non sur la crainte d'offenser Dieu en contresignant l'ordonnance, mais sur la certitude de se déshonorer aux yeux du clergé, de beaucoup de gens de bien et des nombreux amis des Jésuites, et de se mettre dans le cas de ne pouvoir être utile ni au roi ni à l'Eglise. En conséquence, il prend son parti avec courage, s'explique devant le roi en plein conseil, refuse de contresigner et donne sa démission. La discussion est très-vive: les ministres sont déconcertés de la résolution de l'évêque de Beauvais à laquelle ils ne s'attendaient pas, et déclarent au roi que, si leur collègue se retire, ils sont obligés de se retirer eux-mêmes.

On conçoit aisément que le roi dut se trouver dans le plus étrange embarras, persuadé que, dans les circonstances, il ne pouvait sans danger changer son ministère.

Le 11, Sa Majesté m'envoie un message: je me rends à Saint-Cloud. La première chose qu'elle me dit est celle-ci: « Voyez, l'évêque, dans quelle situation diabolique je me trouve. D'un côté, l'archevêque de Paris m'écrit une lettre fort étrange, dans laquelle il semble aller plus loin que ce qui avait été convenu dans la réunion; et de l'autre, l'évêque de Beauvais ne veut plus contresigner et les ministres m'ont offert, en conséquence, leurs portefeuilles. » Le roi se donna la peine de me faire lecture de la lettre de M. l'archevêque.

Je pris la parole pour dire: « Sire, j'ai rapporté fidèlement au roi ce qui avait été convenu unanimement dans la réunion. Que si M. l'archevêque de Paris a pu croire que sa pensée n'a pas été rendue par moi telle qu'il l'a conçue, et qu'il devait lui donner une forme plus rigoureuse, il en est bien le maître; quant à moi, je me suis exprimé comme je m'exprimerais encore. Sire, je conçois toutes les répugnances de l'évêque de Beauvais. Au reste, le roi sait bien que je ne lui ai pas conseillé la mesure. »

« Cela est vrai, dit le roi; mais vous m'avez dit que, si je la jugeais nécessaire, on n'avait pas le droit de la condamner. — Oui, Sire; mais c'est là une chose dont je ne suis pas juge. »

Alors le roi, qui était resté debout jusque-là, s'est assis, et a proféré ces propres

paroles : « J'ai examiné, j'ai bien réfléchi, j'ai prié Dieu de mon mieux de m'éclairer, et je suis resté convaincu que, si je ne prena pas cette mesure, je pouvais compromettre le sort du clergé, et peut-être même celui de l'Etat. »

Je me tus. Il ne m'appartenait pas de le pousser à changer son ministère. C'eût été, de ma part, une haute imprudence ; le roi d'ailleurs ne m'eût point écouté. Devais-je lui faire un *devoir de conscience* d'opérer dans ses conseils un changement qui eût entraîné peut être d'effrayantes conséquences, et en prendre sur moi la responsabilité devant Dieu et devant les hommes ? Mais, pour ma tranquillité intérieure, je crus devoir répéter encore que je ne me sentirais pas le courage de contresigner.

Le 12, M. l'archevêque m'écrivit une lettre dans laquelle il insère celle qu'il avait adressée au roi. M. Desjardins vint me voir ; je lui communiquai ce que j'avais dit au roi, il le trouve conforme à ce qui avait été convenu. Je le communiquai aussi à M. l'archevêque de Bordeaux ; il pensa comme M. Desjardins. Le 13, je passai deux fois à l'archevêché, sans rencontrer M. l'archevêque ; je pris le parti d'écrire. Une lettre fut faite ; mais elle ne fut pas envoyée. Ayant appris qu'il devait avoir chez lui une réunion de prélats, et faire des démarches auprès du roi en son nom et au leur, je me tins tranquille.

Le roi croyait que l'évêque de Beauvais resterait inébranlable dans sa résolution de se retirer ; mais celui-ci, considérant que sa retraite va amener celle des autres ministres, et que, dans l'état présent des esprits, un changement pourrait être périlleux, et avoir des suites funestes pour le clergé comme pour l'Etat, croit devoir se sacrifier pour ce qu'il regarde comme le service du roi, et s'exposer à tout ce qui est arrivé, et qu'il prévoyait très-bien (560).

Le 14, je suis appelé. Le roi me fait connaître la division de l'ordonnance qui m'avait été communiquée en deux ordonnances distinctes. Dans le premier plan, les maisons des Jésuites n'étaient pas nommées, et l'obligation de la *déclaration* ne concernait que les maîtres employés dans les petits séminaires ; l'ordonnance contresignée Portalis, telle qu'elle est, ne m'a été connue

(560) Sur ces séances du conseil des ministres, voici des particularités que nous puissions à une source autre que les notes de M. Frayssinous qui se trouveront ainsi complétées.

L'évêque de Beauvais exprima ses scrupules, et déclara que, pas plus que M. d'Hermopolis, il ne mettrait sa signature d'évêque au bas de l'ordonnance, demandant purement et simplement à se retirer. MM. de la Ferrouays et Hyde de Neuville annoncèrent que la retraite de M. Feutrier serait suivie de la leur. Alors Charles X, qui vit dans cette parole la dissolution même du ministère Martignac, sentant vivement la position critique des hommes et des choses, quitta son fauteuil, et, allant vers M. Feutrier, lui prit les mains avec beaucoup d'émotion et les larmes aux yeux : « Evêque de Beauvais, dit-il, voulez vous donc m'abandonner ?

que par le *Moniteur*. Le roi avait pris son parti ; je vis très-clairement qu'il ne voulait plus discuter ; je me bornai à dire que les résultats étaient les mêmes, et que la responsabilité du ministre des affaires ecclésiastiques serait encore bien grande aux yeux du public.

Je me souviens que le roi me dit une fois : *Salus populi*, etc., tant il était persuadé, lui et son ministère, de la nécessité de la mesure !

Dans ma lettre à M. l'archevêque, je disais, au sujet de la réunion qui avait eu lieu chez lui : « Nous n'étions pas réunis comme conseillers de la couronne, pour délibérer sur ce que pouvait demander la haute politique pour le bien de l'Etat ; nous étions consultés comme moralistes ; nous n'avions pas le droit d'imposer au roi nos vues politiques comme règle de conscience ; nous avons dû le reconnaître pour juge dans les choses de son ressort, en qualité de chef suprême de l'Etat. Plus j'ai réfléchi sur la décision, plus je l'ai trouvée exacte, si bien que je me croirais *criminel* de l'avoir aggravée. »

Il n'y a d'inexcusable (même dans le cas de nécessité) que les choses essentiellement mauvaises, telles, je suppose, que le blasphème.

Bien des gens font les rodomonts, et me condamnent comme un homme faible, qui n'auraient pas eu peut-être le courage de dire au roi la moitié de ce que je lui ai dit.

D'après ce récit, on voit dans quel sens j'ai pu avoir influé sur la décision du roi. J'ai raisonné d'après la supposition de la *nécessité* reconnue par le roi, et dont il était juge compétent. Mon opinion, telle que je l'ai émise, je la soutiendrais en tous lieux, bien sûr d'avoir pour moi tout ce qu'il y a de moralistes éclairés.

VI.

DISCOURS SUR L'HISTOIRE UNIVERSELLE. PAR BOSSUET.

Voltaire a dit quelque part, que Bossuet, dans son *Discours sur l'histoire universelle*, n'avait eu ni modèles, ni imitateurs ; que son style n'avait trouvé que des admirateurs, et tel est le témoignage qu'il aurait constamment rendu à ce monument incomparable

— Non, Sire, répondit le prélat, touché de si hautes instances ; mais je ne puis signer un acte qui répugne à la conscience de M. d'Hermopolis.

M. Portalis finit par proposer un moyen terme qui fut ainsi formulé : le garde des sceaux devait signer l'ordonnance qui supprimait les huit établissements dirigés par les Jésuites, et qui imposait aux directeurs et professeurs des maisons d'éducation l'obligation d'affirmer qu'ils n'appartenaient à aucune congrégation religieuse non légalement établie en France ; le ministre des affaires ecclésiastiques devait signer seulement l'ordonnance qui, en limitant le nombre des élèves des petits séminaires, etc., créait dans ces établissements huit mille demi-bourses à 150 fr. chacune. Ce moyen terme, qui divisait la responsabilité, fit illusion à M. Feutrier.

Je l'esprit humain, si l'envie ou le caprice n'avait ici, comme en bien d'autres occasions, égaré son esprit et sa plume. Ce discours est divisé, comme chacun sait, en trois parties. Historien rapide et lumineux dans la première, théologien sublime dans la seconde, politique profond dans la troisième, Bossuet développe et la chaîne immense des événements depuis l'origine du monde jusqu'à Charlemagne, et les desseins de la Providence sur cette Eglise qu'on voit ébauchée sous les patriarches, plus développée chez les Juifs, perfectionnée par la loi nouvelle pour avoir sa pleine consommation dans l'éternité, et enfin la succession des empires qui croissent, s'élèvent et tombent sous la puissante main du maître de l'univers. Tout cela est traité avec cette science qui n'ignore rien, cette éloquence qui entraîne, et ce coup d'œil d'une intelligence supérieure, qui verrait du haut des cieux les agitations de la terre. S'il arrive qu'on mette en parallèle le siècle de Louis XIV et les plus beaux âges de Rome et de la Grèce, on ne manque pas d'observer que nous n'avons pas de poème comparable à l'*Iliade* ou à l'*Enéide*; mais ne pouvons-nous pas dire à notre tour, qu'avec le *Discours sur l'histoire universelle*, nous avons ce que les Grecs et les Romains n'ont jamais eu, et croit-on que celui qui osa le concevoir et qui l'exécuta si magnifiquement, n'eût pas l'esprit aussi vaste qu'Homère et que Virgile?

La troisième partie de ce discours est la plus connue; elle est d'une perfection à laquelle n'a point atteint Montesquieu, même dans celui de ses ouvrages qui fait le plus d'honneur à son génie; dans la seconde, si digne d'être méditée, et plus d'une fois dédaignée par le préjugé philosophique, il faut voir avec quelle vigueur d'expression et de pensées Bossuet venge, explique les livres saints, décrit la suite et les triomphes de cette religion qui embrasse tous les temps. Certes il avait très-bien connu les arguments de l'incrédulité contre l'antiquité des livres de Moïse; mais avec quelle supériorité de talent il se joue sur cette matière de ses adversaires et de leurs vaines allégations! qu'ils sont petits devant cet aigle du christianisme, tous ces sophistes qui passent leur temps à rajeunir de vieilles chicanes, et dont l'orgueilleuse médiocrité se débat en vain sous les coups du génie qui les terrasse.

Nous devons observer à la gloire de la religion, qu'elle seule a pu inspirer à l'évêque de Meaux son *Discours sur l'histoire universelle*. Sans elle, jamais il n'eût trouvé cette majesté d'idées, cette haute simplicité d'expression, ces traits de flamme qui le caractérisent. On croit sentir en le lisant, qu'il a vu dans les cieux les secrets qu'il révèle sur la terre. Sa manière a quelque chose qui paraît être au-dessus de l'homme; il semble dire comme le prophète : *Dieu est ma lumière et ma force, je ne crains rien.*

Et que nous dirait un athée sur ce grand sujet? Il nous montrerait l'homme né de la terre par une combinaison savante de la

matière, et puisant l'intelligence dans ce qui ne l'a pas; il nous parlerait d'*attractions*, d'*affinités*, de *forces motrices*, de *sympathies animales* et de *énergies de la nature* : voilà ses dieux. Dans les débris des nations et des empires, que verrait-il? *des compositions* et *des décompositions chimiques*. Oui, s'il étalait à nos yeux les ruines et les ravages du temps, ce serait uniquement pour nous attrister par ce spectacle de désolation et de mort, il nous laisserait sans consolation et sans espoir. Avec lui l'homme ne sait ni d'où il vient ni où il va, l'univers est sans but, et le genre humain, livré au caprice de je ne sais quelle aveugle fatalité, se roule dans un cercle de vicissitudes éternelles. Ne voilà-t-il pas de quoi éclairer l'esprit, enflammer les cœurs et inspirer les généreux efforts que demande la vertu? L'athéisme est comme l'enfer, il enlève jusqu'à l'espérance.

Lisez Bossuet. Eclairé par la religion, il a connu l'origine et les destinées de l'homme, il a vu le commencement et la fin des choses; il vous montrera les ressorts de cette *politique céleste* qui gouverne le monde et fait tout marcher à ses fins avec autant de force que de douceur; s'il abat l'orgueil de l'homme par le spectacle de sa misère, il relève ses espérances par la perspective lointaine du genre humain, qui renaît de ses cendres pour ne plus mourir. Montez avec l'évêque de Meaux jusqu'au trône de celui qui, du centre immobile de son éternité, voit rouler autour de lui les générations et les siècles, marque à chaque nation sa naissance et sa durée, ses jours d'obscurité comme ses jours de gloire, qui, au commencement, fit l'homme libre pour le rendre capable de lui rendre ses hommages inévitables, créa la nature matérielle pour la nature intelligente, et la nature intelligente pour lui-même; alors tout s'anime, tout marche et s'enchaîne, le monde moral se lie au monde physique; le méchant tremble, l'homme de bien se rassure, le malheureux espère, la société se conserve, l'homme et l'univers sont expliqués. Qu'ils disparaissent ces enfants dénaturés qui se mutinent contre l'auteur de leur existence, voient la nécessité partout, la Providence nulle part, et qui, pour rejeter Dieu et la création, sont obligés de se montrer mille fois plus crédules et plus superstitieux dans leurs opinions que ceux qu'ils osent accuser de superstition et de crédulité.

VII.

SERMONS CHOISIS DE BOSSUET.

Au nom de Bossuet, l'esprit s'élève et s'enflamme; on se rappelle tout ce que le génie, fortifié par la science, animé par la religion, peut enfanter de plus grand et de plus merveilleux; et dans les sentiments de la plus juste admiration, volontiers on félicite le siècle qui a vu naître ce grand homme, les auditoires illustres qui ont ouï ses sublimes accents, l'Eglise gallicane dont il a été une des lumières les plus éclatantes, et la Fran-

ce entière qui a eu la gloire de produire dans lui l'orateur le plus éloquent des âges modernes, au jugement même d'un étranger, Hngues-Blair, pour ne pas dire le plus éloquent des hommes.

Ces *Oraisons funèbres* qui, par le mérite même de l'éloquence, placent peut-être la chaire chrétienne au-dessus de la tribune de Rome et d'Athènes, s'il est vrai, comme l'établit Longin, que le sublime doit passer avant tout le reste ; ce *Discours sur l'histoire universelle*, dont la lecture étonne et confond à chaque page, dont l'exécution et en quelque sorte la pensée semblaient surpasser la capacité de l'homme ; voilà parmi les œuvres de Bossuet, celles qui sont le plus généralement connues du public ; mais ces *Élévations sur les mystères*, si dignes de ce nom par la hauteur des pensées ; ces *Avertissements...* si forts de doctrine, surtout le cinquième, où l'on creuse jusqu'aux fondements des sociétés humaines ; cette *Politique sacrée*, qui pour ne pas faire des rapports de l'homme à ses semblables, et des rapports des peuples à leurs chefs, une chaîne sans commencement, en attache le premier anneau au trône même de celui qui, étant l'ordre par essence, ne peut approuver que l'ordre sur la terre ; cette *Histoire des variations* qui, sous la plume d'un autre écrivain, eût été sèche et languissante, et qui est si éloquente sous celle de l'évêque de Meaux ; ces *sermons*, enfin (pour borner ici l'énumération), qui sont un vrai trésor de beautés politiques, morales et religieuses : voilà, ce me semble, ce que le public ne connaît presque pas.

Que les amateurs du beau prennent en main ce volume, qu'ils ne s'arrêtent pas à quelques expressions vieilles, à quelques inégalités inévitables au génie ; et ils seront étonnés de trouver si fréquemment dans chacun des discours choisis, le Bossuet des *Oraisons funèbres*. Le lecteur qui rencontre un grand nombre de beautés d'un ordre supérieur, n'a pas le courage de critiquer. Quand le soleil, dans les splendeurs de son midi, anime la nature, on ne s'embarrasse pas de savoir si le télescope y fait découvrir des taches.

Ne vous attendez pas à trouver dans Bossuet la méthode toujours bien marquée de Bourdaloue, ni les grâces touchantes de Massillon ; mais aussi vous serez éveillé de temps en temps par des pensées vives et fortes, des tournures originales, d'impétueux mouvements, des réflexions profondes qui invitent à la méditation, des images grandes qu'on ne trouve point ailleurs ; et pour des traits de ce genre on donnerait des discours entiers. L'âge mûr est l'époque de la vie où il faut lire Bossuet ; je ne sais si à vingt ans on n'est pas trop jeune pour en sentir les profondes beautés, et si dans la vieillesse on n'est pas trop appesanti par l'âge pour se prêter à ses élans et à son audace : on peut dire de lui ce qu'il a lui-même dit de ce héros dont il s'est montré l'égal en le célébrant si dignement, *qu'il s'avance par*

vives et impétueuses saillies. Madame de Sévigné disait, *qu'il se battait à outrance avec son auditoire, et que chacun de ses sermons était un combat à mort*. Jamais peut-être on n'a porté d'un orateur un jugement plus original et mieux senti. Oui, il est des moments où l'on croit voir l'orateur poursuivre le vice, l'atteindre, le terrasser et le forcer d'avouer sa défaite. Ainsi, parlant quelque part de ce faux honneur qui n'est pas la vertu, il dit : « Je ne me contente pas de lui refuser de l'encens, je veux faire tomber sur cette idole la foudre de la vérité évangélique ; je veux l'abattre tout de son long devant la croix de mon Sauveur, je veux la briser et la mettre en pièces. Parais donc ici, honneur du monde ! vain fantôme des ambitieux et chimère des esprits superbes, je t'appelle à un tribunal où ta condamnation est inévitable !... » Voilà de ces touches mâles et vigoureuses, de ces manières vives, hardies et populaires, sans lesquelles il n'est point de véritable orateur.

Quel spectacle que celui de l'évêque de Meaux avec ses traits majestueux, la dignité de son caractère, l'empire de ses vertus et la force de son génie, élevant la voix devant le roi le plus puissant de la terre et la cour la plus magnifique de l'univers, et du haut de la tribune sacrée faisant entendre ces paroles d'une simplicité terrible, qui commencent son discours sur la mort et sur l'immortalité, au sujet du tombeau de Lazare !

« Me sera-t-il permis aujourd'hui d'ouvrir un tombeau devant la cour ; et des yeux si délicats ne seront-ils point offensés par un objet si funèbre ?... C'est une étrange faiblesse de l'esprit humain, que jamais la mort ne lui soit présente, quoiqu'elle se mette en vue de tous côtés et en mille formes diverses. On n'entend dans les funérailles que des paroles d'étonnement, de ce que ce mortel est mort ; chacun rappelle en son souvenir depuis quel temps il lui a parlé, et de quoi le défunt l'a entretenu, et tout-à-coup il est mort ; voilà, dit-on, ce que c'est que l'homme, et celui qui le dit c'est un homme, et cet homme ne s'applique rien, oublieux de sa destinée... » On ne sait que citer dans un court article de journal, parce que, dans l'endroit même du sermon, ce que l'on veut citer tire de tout le reste une force et une beauté qu'il n'a plus quand on l'en détache. Chacun a un goût particulier qui tient à une manière de sentir qu'on n'est pas le maître de se donner, mais je ne serais pas étonné que plus d'un lecteur trouvât que Bossuet, dans ses sermons choisis, laisse derrière lui tous les autres orateurs. Quand on le quitte pour en prendre un autre, on croit être descendu de la cime d'une haute montagne dans une vallée : on peut bien y entendre le chant des oiseaux, voir des côtes fertiles et reposer sa vue sur les eaux d'un beau fleuve ; mais on n'est plus parmi la tempête de feu qui lance de toutes parts des foudres et des éclairs.

Je finis par une réflexion : c'est que très-souvent Bossuet unit aux plus hautes pensées les sentiments les plus tendres ; et, je l'avoue, quand je vois tant de science et tant de vertu, tant de génie et tant de piété, je me sens ému, je pleure d'attendrissement et d'admiration, je me trouve affermi dans la religion de nos pères, et j'adore, ce me semble, avec plus de foi le grand Dieu que son pontife me prêche si éloquemment.

VIII.

DE L'IRRÉLIGION CONSIDÉRÉE DANS L'HOMME ET LA SOCIÉTÉ.

On peut dire que l'impiété est aussi ancienne que le monde, parce qu'elle a dans l'homme même une cause secrète et toujours active, je veux dire, le libertinage de l'esprit et du cœur. Pour peu qu'on veuille s'étudier pour se connaître, on trouve dans la partie la plus intime de soi-même un germe caché d'indocilité et de révolte. La nature se soulève contre tout ce qui la gêne et la contrarie : orgueilleux par là même qu'il est faible, notre esprit voudrait s'élever au-dessus de ce qu'il est, et monter si haut, que s'il avait des égaux, du moins il n'eût pas de maître. La fable des Titans se réalise dans le cœur de tous les hommes. « Vivez, » a dit Jean-Jacques, « de manière qu'il soit de votre intérêt qu'il y ait un Dieu, et vous ne douterez pas de son existence. » Cette pensée est pleine de sens et de vérité. Mais aussi, du moment que l'homme secoue le joug du devoir, il a un secret désir de secouer le joug de la divinité ; il voudrait être indépendant, parce qu'il voudrait rester impuni : volontiers il lèverait l'étendard de la révolte ; il rallierait autour de lui tout ce qu'il y a d'esprits superbes et de cœurs corrompus, et leur dirait : Venez, unissons-nous, formons une ligue contre le ciel et contre ses lois. Je sais bien que ces dispositions, malheureusement trop naturelles à l'homme, ne vont pas toujours jusqu'à faire des impies décidés ; la vérité a aussi ses droits et son empire ; elle brille, elle poursuit, elle importune avec ses vives clartés : ce n'est qu'après de pénibles combats qu'elle succombe ; encore même est-elle plutôt opprimée que vaincue ; mais enfin chaque siècle a eu des impies réfléchis, effrontés même, qui se sont fait une gloire affreuse de l'être, et qui, effrayés d'être seuls avec leur impiété, travaillaient à se faire des prosélytes.

Tant que l'irréligion demeure renfermée dans le cerveau de quelques particuliers ou dans le sein de quelques familles, le mal n'est pas sensible ; mais lorsqu'elle devient une arme de séduction dans les mains d'une secte entreprenante, ou le ton dominant des hautes classes de la société, la chose publique est en péril ; non que d'abord tout soit perdu sans ressource ou subitement renversé : les choses existent encore par la raison qu'elle ont existé ; elles ont dans le passé des racines multipliées qu'on n'arra-

che pas dans un seul jour. Ouvrage du temps et des siècles, les habitudes, les usages, les lois, les institutions, l'esprit national, sont autant de remparts qui défendent le corps social et en prolongent la durée ; mais attendez, et si le mal n'est pas arrêté dans ses progrès, la dissolution universelle en sera l'infailible résultat. On verra la contagion se répandre insensiblement ; des premières classes elle passera jusqu'aux dernières ; par une pente plus ou moins rapide elle descendra des magistrats, des riches, des hommes d'esprit et de talent, jusqu'à la multitude ; et lorsque pour celle-ci le frein religieux est brisé, elle n'attend plus que le moment favorable de se livrer à tous les excès d'une brutale audace ; dès lors le principe même de l'obéissance est affaibli ou plutôt détruit ; du moment que la soumission à la loi ne paraît plus une suite de celle qu'on doit à Dieu, la loi n'est qu'un joug intolérable, la subordination s'appelle esclavage, et l'autorité tyrannie, le bonheur n'est que dans l'indépendance ; et aux premières clameurs de celui qui criera *liberté*, on verra peut-être un peuple entier briser avec fureur toutes les entraves sociales pour courir après la licence de l'état sauvage.

Que les chefs des nations se regardent comme les agents passagers de la puissance éternelle, que ces *dieux de la terre* se placent sous les regards du grand Dieu qui doit les juger ; cette considération sera bien propre, sans doute, à leur inspirer la vigilance, la justice, la fermeté sans laquelle toutes les autres vertus, dans ceux qui gouvernent, seraient inutiles ; mais aussi que les peuples soient pénétrés de respect et d'une crainte salutaire pour le législateur suprême qui veut qu'on obéisse aux législateurs humains ; combien ces sentiments ne seront-ils pas propres à entretenir cette subordination sans laquelle il n'y a ni stabilité dans les gouvernements ni garantie solide de la tranquillité publique ?

Qu'ils seraient aveugles les chefs des empires qui oseraient eux-mêmes professer l'impiété, ou qui n'en craindraient pas les suites déplorables ! « Un prince irréligieux avec ostentation, dit l'*Ami des hommes*, serait le pire des fanatiques, un furieux en délire, incendiaire de son propre palais ; et un prince indifférent sur la religion, creuse au-dessous de son trône une mine qui quelque jour n'y laissera qu'un monceau de ruines. » Je conçois comment, au milieu des progrès sensibles de l'irréligion, il peut se faire illusion à lui-même ; il s'endort sur la foi du passé, et il ne pense pas que le présent recèle dans son sein des foudres et des tempêtes ; il se rassure sur ce que l'édifice social est encore debout ; mais les fondements sont minés, et peut-être il ne faudra qu'un léger accident pour qu'il s'écroule de toutes parts, ensevelissant sous d'effroyables débris et les institutions du passé et les espérances de l'avenir. Ainsi, la tour antique dont les eaux ont lentement ruiné les bases, tombe et laisse

étourdis de sa chute ceux qui la croyaient indestructible.

IX.

SUR LE MOT *Nature*.

On a dit que la philosophie moderne avait à son usage certains mots magiques avec lesquels elle avait l'art de faire tourner toutes les têtes, et qui, dans ses discours et ses écrits, étaient comme la baguette merveilleuse dans la main d'une fée. Ne serait-il pas possible de briser ces talismans, de dissiper les prestiges, de s'expliquer enfin et de s'entendre? A la tête du vocabulaire de cette magie noire, il faut placer le mot *nature*, mot d'un effet prodigieux avec lequel on se passe de Dieu, de religion, de morale, et avec lequel on a été sur le point de se passer de société; il est juste que ce *grand mot* soit le premier soumis au creuset de l'analyse.

On peut considérer la nature dans l'ordre intellectuel, dans l'ordre moral et dans l'ordre physique.

Dans l'ordre intellectuel, la nature n'est autre chose que ce qui constitue chaque être en particulier, ce qui fait qu'il est *lui* et non pas un autre; ainsi, la rondeur est la nature du cercle : quatre côtés égaux forment celle du carré; en ce sens, le mot *nature* exprime ce qui est essentiel et caractéristique dans chacun des êtres en particulier.

Dans l'ordre moral, on remarque certaines impressions, certains sentiments, certaines inclinations qui sont communs à tous les hommes, dont ils ne peuvent se dépouiller sans être des monstres, qu'on trouve chez le Lapon tapi dans ses neiges, aussi bien que dans le bel esprit qui péroré à côté du poêle d'un athénée : telles sont la reconnaissance envers un bienfaiteur, la piété filiale. On dit que ces sentiments sont dans la nature; en ce sens, le mot *nature* exprime un sentiment du cœur.

Dans l'ordre physique, le mot *nature* désigne l'universalité des êtres qui composent cet univers.

Maintenant que nous avons fait cet examen analytique, je m'adresse à un athée, et je lui dis : voyez l'homme, ce prodige d'organisation par son corps, mais encore mille fois plus prodigieux par sa pensée et son intelligence : Si je remonte d'âge en âge, de génération en génération, il faudra bien que j'aboutisse à un homme qui ait été le premier de tous; eh bien, cet homme qui fut le premier de son espèce, qui l'a fait? *la nature*. — Fort bien, citoyen philosophe; mais de quelle nature me parlez-vous ici? Est-ce de la nature en tant qu'elle est l'essence de chaque chose, ou en tant qu'elle est un sentiment, ou en tant qu'elle est l'universalité des êtres? Je manque peut-être un peu de philosophie, mais j'avoue que dans rien de tout cela, je ne puis apercevoir la cause de l'homme. En vérité, il est des choses qui ont de l'apparence et qui réduites

à leur juste valeur, ne sont plus que des niaiseries. C'est une jolie chose que la philosophie avec ses mots qu'elle n'entend pas; mais c'est une bonne chose aussi que le sens commun avec des mots qu'il définit bien, et les idées claires qu'il présente à l'esprit.

Depuis que nous avons disséqué l'entendement humain, mis sur la table et comme sous les yeux la pensée et ses éléments, nous avons cru avoir prodigieusement avancé dans la métaphysique, l'analyse devait écarter de nos conceptions jusqu'à l'ombre de l'erreur, comme les mathématiques devaient nous faire sentir, comme par *instinct*, la vérité partout où elle se trouvait; et voilà qu'après un siècle de procédés analytiques et de calculs, nous nous étions précipités dans l'athéisme, qui est l'extinction de toute vérité, et la dissolution de toutes choses. On se moque avec raison des *réalistes* et des *nominaux*, et l'on ne s'aperçoit pas que les *idéologues* agitent des questions plus ridicules, plus impertinentes que celles de ces vieux dialecticiens, ne fussent-elles pas mille fois plus dangereuses. On se moque des *qualités occultes*, et cela est bien fait; mais du moins les anciens physiciens, en se trompant sur les causes secondes, ne bannissaient pas de l'univers la cause intelligente qui seule a pu donner à l'homme l'intelligence, et dont la sagesse est tracée en couleurs brillantes sur l'aile du papillon comme elle est écrite en lettres de flamme à la voûte des cieux. Aux mauvaises explications, nous avons substitué un grand mot, celui de *nature*. Les philosophes du XVIII^e siècle avaient sonné le tocsin contre les préjugés; ils croyaient les avoir mis tous en fuite, et tout à coup la morale, la politique, la législation, les lettres, l'éducation, la langue, tout jusqu'à l'orthographe, se trouva enveloppé de préjugés barbares : un court espace de temps accumula plus de folies que n'en avait offert l'espace de plusieurs siècles, et il se trouve encore des hommes qui ne sont pas guéris des *doctrines désolantes*, et qui n'en voient pas le résultat dans ce long amas de sottises qu'a su enfin réparer le génie.

Je reviens à mon objet : et nous aussi qui croyons en Dieu, nous employons bien le mot *nature*; nous parlons de loi de *nature*, de sentiments *naturels*, nous disons : voilà une affection qui est dans la *nature*, voilà un devoir que dicte la *nature*; mais en parlant ainsi nous sommes bien loin de vouloir exclure la cause première, créatrice et conservatrice de tout ce qui existe; nous rougirions de nous arrêter à une abstraction, à un être purement métaphysique qui n'a en lui aucune intelligence, ni sagesse, à une dénomination de grammaire, à cette universalité des êtres, qui est l'idole des athées; ainsi, par loi *naturelle* nous n'entendons pas un je ne sais quoi sans principes, mais une règle dont nous avons le sentiment, par laquelle Dieu lui-même nous fait connaître ce qui est dans l'ordre et ce qui ne l'est pas.

Si je contemple cet univers avec cet ensemble de merveilles qui nous ravit sans

nous lasser jamais, mon esprit aime à s'élançer au delà des temps et des espaces; il voudrait percer le voile qui lui dérobe le secret des choses, pénétrer jusqu'au trône de *celui qui est*; et voilà qu'au moment où je me livre aux élans de ma pensée, un athée m'observe froidement que tout ce que je vois est l'effet nécessaire des lois mécaniques de ce monde, et qu'il ne faut rien chercher au delà de la *nature*. — A merveille! — Mais l'indication des heures sur le cadran est bien l'effet nécessaire des mouvements mécaniques des rouages de l'horloge; toutefois ne puis-je pas demander quelle est la main intelligente qui a mis en ordre toutes les parties de cette machine, et les a disposées avec tant d'artifice, que leur effet ne manque jamais? Constattement, dût-on me traiter de *capucin*, je suis tenté de dire avec le patriarche même des beaux esprits philosophes du XVIII^e siècle: *Une horloge prouve un horloger, et l'univers prouve un Dieu*. En ne voyant dans le monde que les lois de la *nature*, sans remonter à leur auteur, les philosophes, comme l'a observé quelque part un métaphysicien célèbre, ont pris la législation pour le législateur.

Après dix ans de combats et de victoires, une grande nation n'est pas encore sûre de ses destinées: il s'agit de les fixer: une armée se forme avec la rapidité de l'éclair; elle franchit des monts jusque-là inaccessibles, et la voilà dans la plaine; elle paraît comme l'aigle descendu des nues: la bataille est donnée, et par un seul triomphe, le vainqueur a conquis une vaste contrée, dompté l'Europe et commandé la paix à la terre. Je demande quelle est la cause de cette suite de prodiges?... *La valeur*. — J'en conviens; mais encore?... *La discipline*. — J'en conviens; mais encore?... *L'habileté des capitaines*. — J'en conviens; mais encore?... Ne faut-il pas arriver enfin à un héros qui a conçu le plan, dirigé tout par sa sagesse, animé tout par les feux de son génie? L'application de cette fable, qui n'en est pas une, se présente d'elle-même.

Qu'on argumente, qu'on subtilise tant qu'on voudra, le mot *nature*, si l'on ne veut pas se contenter d'un mot, ne portera jamais dans l'esprit aucune connaissance qui dispense de recourir à la cause première, par laquelle on explique tout, et sans laquelle on n'explique rien: si l'on veut enfin parler de bonne foi, on dira avec M. de Buffon: *La nature est le système des lois établies par le Créateur, pour l'existence des choses et la succession des êtres*.

X.

PROFESSION DE FOI CIVILE DU CONTRAT SOCIAL.

Il est un livre qui, pour mieux assurer la liberté de l'homme, rend l'ordre social impossible, et qui, pour caresser dans la multitude l'amour de l'indépendance, place l'autorité partout et l'obéissance nulle part; un livre auquel, à une certaine époque, il fallait croire, sous peine d'être traduit de-

vant le peuple, comme ennemi du peuple; dont une secte révérait les maximes comme des oracles, sans doute parce que plus d'une fois elles en ont l'obscurité, et dont elle essaya la théorie sur une grande nation, à peu près comme l'on tenterait sur un animal une expérience de chimie; un livre que bien de jeunes esprits ont cité sans en avoir lu deux pages, que plusieurs ont lu sans trop le comprendre, que beaucoup n'ont mieux compris que pour en retenir les folles erreurs, et en oubliant ce qu'il peut renfermer d'utile: c'est pourtant dans ce livre, devenu dans les mains de ses partisans une calamité, qu'on lit ces paroles remarquables:

« Il y a une profession de foi civile, dont il appartient aux souverains de fixer les articles, non pas précisément comme dogmes de religion, mais comme sentiments de sociabilité, sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen ni sujet fidèle. Sans pouvoir obliger personne à les croire, il peut bannir de l'Etat, quiconque ne les croit pas; il peut le bannir, non comme impie, mais comme insociable, comme incapable d'aimer les lois, la justice, et d'immoler au besoin sa vie à son devoir.... Ces dogmes sont l'existence de la Divinité puissante, intelligente, bienfaisante, prévoyante et pourvoyante, la vie à venir, le bonheur des justes, le châtiement des méchants, la sainteté du contrat social et des lois. » (*Contrat social*, liv. IV, chap. 8.) Ce sont là en effet des dogmes, qu'on a pu justement appeler *sociaux*, qui sont la source de l'ordre et de la justice sur la terre, qui impriment au pouvoir un caractère auguste, assurent l'empire des lois en le plaçant dans la conscience même, et qu'il faudrait toujours professer par politique, si l'on était assez malheureux que de ne pas les respecter par conviction. Sous ce dernier point de vue, plusieurs philosophes des plus décidés, tels que Bolinbroke et Voltaire, se sont montrés *quelquefois* d'accord avec les sages: ils avaient senti que, pour le bien de la terre et la stabilité des sociétés humaines, il fallait placer dans les cieux un tribunal toujours armé, qui fût l'effroi du vice et l'espoir de l'innocence. Lorsque César osa dans le sénat même se déclarer contre cette doctrine conservatrice des mœurs et des lois, la majesté du sénat n'était plus, et ce seul trait d'audace attestait la décadence de Rome. « Je crois, » a dit Montesquieu dans l'ouvrage le plus fortement pensé qui soit sorti de sa plume, « que la secte d'Epicure qui s'introduisit à Rome sur la fin de la république, contribua beaucoup à gâter le cœur et l'esprit des Romains. » Chez les modernes, l'époque la plus étonnante de l'abrutissement et du délire a été celle où devant les représentants d'un grand peuple, au milieu des applaudissements d'une ivresse impie, il a été donné de dire hautement: *Je suis athée*.

Il est à plaindre celui qui ne trouve pas dans son cœur Dieu et l'immortalité; mais prêcher l'athéisme à la multitude, et cela sous toutes les formes, pour le faire mieux

pénétrer dans les esprits, et avec une sorte de zèle, comme si le bonheur du genre humain y était intéressé, est un *phénomène de démence*, qui est unique dans les annales du monde. On ne saurait trop le répéter : la société porte sur la loi, la loi sur la morale, et la morale sur la doctrine d'une Providence qui doit un jour décerner des châtimens au vice et des prix à la vertu ; telle est la chaîne invisible qui lie le ciel à la terre, l'homme à Dieu, et les hommes entre eux. Rompez un de ces anneaux, et vous verrez la société se dissoudre nécessairement dans les convulsions et les déchirements de l'anarchie. Le problème de Bayle sur la possibilité d'une société d'athées, n'en fut jamais un que pour des philosophes ; la Providence s'est vengée par la manière dont elle a permis qu'il fût résolu : si un tel peuple pouvait exister un seul jour, le lendemain il serait anthropophage. Ainsi, le dogme d'une Providence et d'une vie future est nécessaire au repos du monde et à la conservation du genre humain ; *donc ce dogme est une vérité* ; conséquence inévitable, et qu'un jour peut-être nous pourrions développer.

Mais cette doctrine célesté, comment, au milieu des bizarreries de l'esprit humain et de l'effervescence des passions, se conservera-t-elle dans toute sa pureté ? N'est-il pas à craindre qu'effacée par l'oubli, ou dénaturée par la superstition, elle ne perde une partie de cet empire qu'elle doit avoir sur les esprits et sur les cœurs ? C'est ici que l'on sent le besoin d'un culte public, d'un ministère sacré, d'une religion positive qui conserve dans leur force et leur intégrité, les vérités salutaires. Et dans quelle religion, mieux que dans celle des chrétiens, le dépôt précieux est-il transmis et plus pur et plus beau ? la Providence y est, pour ainsi dire, en vue de toutes parts. Oui, dans la majesté de ses temples, la pompe de ses cérémonies, la dignité de son enseignement public, l'éclat de ses fêtes, l'harmonie de ses cantiques, la grandeur divine de son sacrifice ; partout, jusque dans les funérailles et les ombres du tombeau, le christianisme se montre rayonnant de la lumière de ce jour qui était hier, qui sera demain et au delà des siècles : son premier soin est de pénétrer les âmes de ces hautes pensées qui consolent des malheurs du temps, enflamment les courages et rendent comme familier l'héroïsme des vertus. A peine les enfans chrétiens savent-ils articuler quelques sons, qu'on leur apprend à bégayer les promesses de l'immortalité.

Parmi nous, la religion était liée par des nœuds indissolubles à l'ordre public ; arbre immense qui enlaçait de ses racines multipliées et profondes, toutes les institutions sociales ; en sorte qu'il était impossible de l'arracher sans ébranler, déchirer, bouleverser la France tout entière. Et voilà pourtant la religion que les capitans de la philosophie attaquèrent avec une inconcevable fureur. Elle existe cette correspondance, répertoire authentique de leur igno-

minie comme de leurs projets sinistres, monument de la perversité humaine, plus déplorable encore qu'il n'est curieux. Comme les coryphées de la secte s'applaudissaient de la propagation de leur doctrine ! comme ils triomphaient d'avance des succès qu'ils en attendaient ! Voltaire écrivait en 1764 : « La lumière s'est tellement répandue de proche en proche qu'on *éclatera* à la première occasion, et alors ce sera un *beau tapage* ; les jeunes gens sont bien heureux, ils verront de *belles choses*. » Insensés ! ils se jouaient au bruit sourd des feux souterrains qui menaçaient d'une explosion terrible, tels que des enfans qui pousseraient des cris de joie en allumant les fagots qui vont réduire en cendres la maison paternelle.

Combien plus sages étaient les philosophes de l'*âge précédent* ! Ceux-ci n'étaient plus circonspects que parce qu'ils étaient plus éclairés ; ils connaissaient profondément le cœur humain ; ils y voyaient ce fond incroyable de libertinage et d'orgueil qui, mis en fermentation, produit tous les crimes ; ils savaient combien l'homme a besoin d'être contenu par des barrières sacrées, et avec quelle fougue, s'il vient à les franchir, il se précipite dans la carrière du vice et du mensonge. Aigles sublimes, leur coup-d'œil embrassait un horizon plus vaste, et portés, pour ainsi dire, plus haut sur les ailes du génie, ils avaient découvert au loin les maux de l'avenir. Dans ses *Nouveaux essais sur l'entendement humain*, Leibnitz avait dit ces mémorables paroles, que ceux mêmes qui les connaissent reliront ici avec un sentiment nouveau de surprise et d'admiration :

« Les disciples d'Epicure et de Spinoza se croyant déchargés de la crainte importune d'une Providence surveillante et d'un avenir menaçant, lâchent la bride à leurs passions brutales, et tournent leur esprit à séduire et à corrompre les autres ; et s'ils sont ambitieux et d'un caractère un peu dur, ils seront capables, pour leur plaisir ou leur avancement, *de mettre le feu aux quatre coins de la terre*. J'en ai connu de cette trempe que la mort a enlevés.

« Je trouve même que des opinions approchantes s'insinuant peu à peu dans l'esprit des hommes du grand monde qui règlent les autres, et dont dépendent les affaires, et se glissant dans les livres à la mode, disposent toutes choses à *la révolution générale* dont l'Europe est menacée..... On tourne en ridicule ceux qui prennent soin du public, et quand quelque homme bien intentionné parle de ce que deviendra la postérité, on répond : *Alors comme alors* ; mais il pourra arriver à ces personnes d'éprouver elles-mêmes les maux qu'elles croient destinés à d'autres. Si l'on ne se corrige de cette maladie d'esprit épidémique dont les effets commencent à être visibles, si elle va croissant, *la Providence corrigera les hommes par la révolution même qui en doit naître.* »

XI.

ORAISON FUNÈBRE DU PHILOSOPHE THOMAS PAGNIODÈS.

Au nom de tous les philosophes, de tous les cosmopolites, de toute la société des frères et amis, de tous les zélateurs de la *perfectibilité*, honneur et gloire à *Jacob Pontdu*, qui a donné au public le procès-verbal de la mort de *Thomas Pagniodès*, par lequel il appert qu'en dépit des prêtres, il est des hommes qui savent mourir sans Dieu, comme ils ont vécu sans Dieu : c'est là une de ces pièces malheureusement trop rares, qui avancent prodigieusement les affaires de la philosophie et les progrès de l'esprit humain ; c'est là un camouflet donné au *fanatisme*, qui fera du bruit dans le monde ; et voilà comme la mort des grands philosophes est pour le moins aussi utile au genre humain que leur vie. Je n'ai pas cru qu'on dût passer légèrement sur la mémoire du grand *Thomas Pagniodès* ; aussi bien, ce n'est pas l'intention d'un philosophe qu'on l'oublie quand il a cessé de vivre. Et moi aussi, j'avais le bonheur d'approcher de ce personnage ; je l'ai accompagné jusqu'à sa dernière demeure, et l'amitié me tenant lieu d'éloquence, j'ai prononcé sur sa tombe l'éloge funèbre qu'on va lire, si capable d'attendrir les *êtres organisés*, et que je recommande comme la constitution de 93, à la *sensibilité* de toutes les mères de famille.

« Il n'est donc plus, *Thomas Pagniodès*, un des plus illustres *bipèdes à direction verticale* qui ait marché sur la terre ; la voilà donc cette *masse* naguère *organisée et sensible* qui, pour parler le langage d'un de nos frères octogénaires, *recevait de l'esprit, de tout ce qui l'enviroinait et de ses besoins*. Certes, *ses besoins et sa force attractive* étaient grands comme sa *corpulence* ; aussi, jamais on ne vit de *masse* plus propre à soutenir l'esprit des corps environnants. Telle que la *bouteille de Leyde*, chargée de fluide électrique, elle était si chargée de cet autre fluide qu'on appelle *esprit*, que, dans les accès de son humeur, elle en faisait ressentir au loin de vives commotions ; surtout si l'on prononçait devant elle le mot de *prêtre*, c'était une *détonation* à faire trembler tous les *fanatiques* du globe.

« Mais je ne veux pas anticiper ici sur ce que j'aurai à raconter dans la suite : pour prendre les choses dès leur origine, je dirai que la mère du grand homme que nous pleurons, dans le temps qu'elle le portait dans son sein, fut avertie en songe de ce qu'il serait un jour. Dans un rêve *philosophique*, elle crut avoir mis au monde un bûcheron armé d'une hache, abattant d'un bras infatigable les arbres d'un bois voisin qui ne lui appartenait pas, présage infailible d'un philosophe qui ferait un *grand abattis dans la forêt des préjugés* ; et en effet, que de *fagots* n'a-t-il pas donnés, dignes d'être mis à côté de ceux de ses confrères ! Je ne dirai rien ici de ses premières années ; aussi bien, si j'en parlais, je serais forcé de dire, qu'é-

levé par des parents chrétiens, il avait eu le malheur d'être *dévo*t, et la *nature* sait combien sa lumière eut de peine à percer la croûte épaisse des préjugés de son enfance.

Où m'arrêté-je, citoyens ? Je me liâte de vous peindre *Pagniodès* au milieu de ses occupations domestiques ; sa demeure était celle d'un sage : en entrant dans son cabinet, je craignais toujours de dérober au bonheur du genre humain, tous les moments pendant lesquels il voulait bien me souffrir en sa présence. Sur son bureau était le buste de *Brutus*, et sur sa cheminée le tableau de *Caton*, avec ses entrailles déchirées, donnant un grand coup de poing à son esclave ; et cette image était devant ses yeux, lorsque, sur son lit de mort, il apostropha, de sa table de nuit, sa servante, l'infortunée *Marguerite*, qui avait bien tort aussi de lui faire la plus impertinente des propositions que puisse entendre un philosophe, celle de mettre ordre à sa conscience. Ses livres favoris étaient *L'Homme machine* et le *Système de la nature* ; surtout ce dernier faisait ses délices ; il ne s'endormait jamais sans s'être bien confirmé par la lecture de ce livre, dans la pensée qu'il n'y avait pas de Dieu, et s'être ainsi rassuré contre certaines terreurs. *Jeune homme*, me dit-il un jour, en me serrant le bras, *prends et lis* ; tout est dans ce livre ; là repose le bonheur du genre humain, et volontiers je ferais, touchant cet ouvrage, le dilemme que fit, au sujet de l'Alcoran, le calife qui livra aux flammes une bibliothèque fameuse.

« Il fallait voir comme le *C. Pagniodès* élevait ses enfants, non pas dans l'amour de Dieu, mais dans l'amour de la *nature*, et comment leur expliquant *Helvétius*, il leur démontrait que si le cheval avait des *main*s, l'homme qui le monte pourrait bien être monté à son tour par le cheval. Bon père, il pardonnait tout, excepté le tort de parler de Dieu. Un jour qu'un de ses enfants, tourmenté d'une colique, joignait ses petites mains, et les yeux tournés vers le ciel, s'écriait douloureusement : *Mon Dieu !* le père le terrassa d'un regard foudroyant. J'aimais à voir comme il recevait leurs caresses en homme savant : le plus jeune s'étant précipité dans ses bras, il se tourne vers sa femme : *Femelle*, lui dit-il, vois comme ce petit corps est attiré par la masse du mien ; sache que, parmi les *êtres organisés*, l'*amour* vient de l'*attraction newtonienne*, comme la *haine* n'est qu'une *sorte de répulsion* : ainsi l'enseigne le maître, l'auteur du *Système de la nature*.

« O grand homme, l'univers s'apercevra bientôt que tu lui manques ! et vous, *chiens de Chrétiens, Galiléens, Nazaréens, troupe de cagots*, vous vous réjouissez peut-être de la mort de *Pagniodès* ; vous l'accusiez d'être impie ; sachez qu'il était plus pieux que vous ; il savait depuis peu, par la découverte d'un de ses confrères, que le fondateur du christianisme était le soleil, et que ses disciples étaient les signes du zodiaque. Tous les matins il faisait sa prière au *Grand-Tout* ; il adorait la *nature*, il avait une dévotion

spéciale à tous les êtres métaphysiques, et il avait composé une litanie de toutes les abstractions, depuis Aristote jusqu'à Coudillac, qu'il récitait tous les soirs. Ah ! *cafards*, comme *Pagniodès* vous détestait bien cordialement !

« Qu'est-il besoin de remarquer ici qu'en bon matérialiste, *Pagniodès* n'avait point d'âme ; mais en compensation, comme sa bouche était pleine d'humanité ! Cent fois je l'ai entendu s'apitoyer sur la traite des nègres. Entasser des prêtres sur des vaisseaux, et les encaquer comme des harengs, à la bonne heure ; mais les noirs, les noirs ! quel déshonneur pour les principes ! On dit, il est vrai, que dans leur pays ils se mangent entre eux, et que, pour les empêcher d'être anthropophages, il est bon de leur faire cultiver la terre. Mais que vous importe, barbares Européens, que des hommes se mangent en Afrique ? Tous les goûts sont dans la nature, et le meilleur est celui qu'on a.

« Je finirai par révéler à la postérité un secret qu'elle eût ignoré sans moi, c'est que *Pagniodès* est mort d'un excès de philosophie. Ami, me disait-il, la philosophie me tue ; je croyais qu'il n'y avait plus de chrétiens en France, et ils s'en trouvent encore quelques-uns. J'avais prédit que la philosophie étoufferait le fanatisme, que le *décadi* mangerait le dimanche, et je me suis trompé ; la fièvre anti-chrétienne me consume, je meurs, mais je meurs sans regrets ; je crois à la *métempsycose*, et j'aime mieux devenir *singe* ou *loup* que de rester homme au milieu d'un peuple qui se passe de nos systèmes. — O nature ! quelle perte tu viens de faire ! Puisses-tu, de la cendre transformée de *Pagniodès*, faire naître une demi-douzaine de vrais philosophes ! Pour nous, amis, jurons par l'universalité des êtres, que nous viendrons tous les ans respirer sur sa tombe l'odeur de ses actes philosophiques. »

Un ami de Thomas Pagniodès.

XII.

DE LA CONSIDÉRATION NÉCESSAIRE AUX GOUVERNEMENTS.

Rien ne contribue tant à la sûreté et à la prospérité des nations que la considération bien soutenue dont jouissent au dedans comme au dehors ceux qui les gouvernent.

La considération vient de la haute opinion que le gouvernement donne de ses vertus et de sa capacité.

Les vertus sans capacité n'impriment pas assez de respect ; la capacité sans vertus n'inspire pas assez de confiance. L'union des deux fait cette puissance morale qui ne défend pas moins un Etat qu'une triple ligne de places fortes.

Qu'un gouvernement soit actif et vigilant, juste dans ses prétentions, mais ferme dans ses desseins, ami de la paix sans craindre la guerre, jaloux de l'honneur national, plein de dignité dans toute sa conduite, éclairé dans ses choix pour les emplois publics, dès lors il donne de lui une grande idée ; la

renommée le célèbre au loin, et le voilà parvenu à cette considération qui le rendra tout-puissant pour faire le bien.

La dignité demande des formes graves et décentes autour de ceux qui gouvernent comme autour des ambassadeurs auprès des nations étrangères, de là les usages, le cérémonial, les étiquettes qu'il est aisé de trouver ridicules et dont il est impossible de se passer : le bon sens respecte ces choses, la philosophie les méprise, l'expérience en fait voir la nécessité. Dans son beau chapitre de la république ou du souverain, *La Bruyère* a dit ce mot qui mérite d'être remarqué : *Le caractère des Français demande du sérieux dans le souverain ; Jean-Jacques* avait senti le besoin et la puissance des *signes* ; mais ses disciples, par je ne sais quel déplorable instinct, avaient rejeté ce qu'il avait écrit d'utile pour ne prendre que ses paradoxes. Il fut un temps où volontiers on eût souhaité qu'un ambassadeur français parût dans les cours de l'Europe avec un honnet rouge, un pantalon de matelot et une pipe à la bouche : cet équipage pouvait être toléré dans *Jean-Bart* paraissant à la cour de Louis XIV ; mais *Jean-Bart* était digne d'avoir un tel privilège : dans le temps dont nous parlons, nous quittions l'état social pour courir à l'état sauvage : heureusement nous sommes dégoûtés de vivre comme des Cafres, et l'envie nous a gagnés de redevenir Français. Louis XIV qui entendait assez bien son métier de roi, voulait de la dignité partout, même dans ses plaisirs : surtout il en exigeait dans ceux qui étaient plus particulièrement faits pour le représenter : il avait appelé au ministère M. de Pomponne ; il l'estimait pour ses bonnes qualités : mais, disait-il, « l'emploi se trouve trop grand et trop étendu pour lui : il a fallu que je lui ordonnasse de se retirer, parce que tout ce qui passait par lui perdait de la grandeur et de la force qu'on doit avoir en exécutant les ordres d'un roi de France. » Il était fier, ce monarque : peut-être quelquefois le fut-il un peu trop : tout a sa mesure.

Ce qui contribue surtout à la considération d'un gouvernement, c'est une grande réputation de valeur et de talents militaires : voilà ce qui contient principalement les factions intestines et l'ambition des peuples voisins, ce qui assure et l'indépendance de la nation, et son repos intérieur, et par conséquent voilà le premier mérite dans l'ordre politique. Qu'il ne paraisse pas étrange que la gloire militaire éclipe tout le reste, et que le grand capitaine efface le magistrat. La profession des armes fait la sûreté de toutes les autres, et les passions humaines, en la rendant nécessaire, la rendent aussi la plus honorable. Ainsi, sans parler de l'éclat éblouissant de la gloire guerrière, qui frappe les sens et subjugué les esprits, il est dans l'ordre des choses humaines, que le mérite militaire soit au premier rang, et que *Turenne* soit avant *Aguesseau*. Si c'est là nul blasphème aux yeux de la philosophie, qu'elle s'en prenne aux passions des hommes, ou bien,

qu'à force de métaphysique, elle essaie de les éteindre et de réaliser la chimère de l'abbé de Saint-Pierre.

Les chefs des peuples doivent en être les premiers capitaines : la réputation de valeur leur est aussi nécessaire que la réputation de sagesse. Ces majestés solitaires, que les armées ne connaissent pas, peuvent, tôt ou tard, en être dédaignées : si elles ne savent que languir dans le fond de leurs palais, ou ne faire la guerre qu'aux cerfs de leurs forêts, l'estime et l'attachement pour leur personne s'affaiblissent ; ou, du moins, le soldat n'est plus animé pour elles de cet enthousiasme qui fait des prodiges. Il faut dire, à la gloire des chefs de la nation française, qu'à l'exception de quelques-uns, ils ont tous été valeureux ; ils ne se croyaient dignes de commander dans la paix à la plus belliqueuse des nations, qu'en se montrant les premiers au jour de la bataille ; la victoire pouvait bien abandonner leurs drapeaux, mais la gloire les suivait partout ; leurs revers pouvaient bien être désastreux pour eux et pour l'Etat, mais ils avaient paru dignes d'être à la tête de la nation des braves, et c'était beaucoup. Tel est le cours des choses humaines ; les peuples ont leurs adversités comme les particuliers ; mais souvent, aussi, le malheur est pour eux une école d'autant plus salutaire qu'elle est plus rude. Alors se déploie le caractère national, l'amour de la patrie éclate : un dévouement sublime fait trouver des ressources inattendues ; et les revers sont devenus une nouvelle source de gloire. Sans doute c'étaient des événements bien déplorable que la captivité de saint Louis, celle du roi Jean et de François I^{er} ; mais ils ne perdirent pas l'Etat. *Tout est perdu fors l'honneur*, disait le héros vaincu devant Pavie ; mais on peut dire : Rien n'est perdu, quand l'honneur est sauvé : l'infortune peut bien ébranler les empires, mais l'ավիլissement les détruit.

Les jours les plus brillants de Louis XIV sont bien ceux de ses prospérités ; mais les jours du malheur sont les plus honorables à sa mémoire. Le plus beau n'est pas de vaincre mais de se montrer supérieur à la fortune : c'est dans les revers que Louis se montre véritablement Louis le Grand. Après cinquante ans de gloire et de prospérités, il est malheureux ; il est accablé d'une longue suite de désastres : la mort du dauphin, de la duchesse, du duc de Bourgogne et du duc de Bretagne, ajoutent l'amertume des chagrins domestiques à celle des malheurs publics : il a soixante-douze ans ; mais la faiblesse de l'âge, non plus que le poids de l'adversité, n'ont pas abattu sa grande âme. Que le bourgeois d'Amsterdam compte humilier la France par une paix honteuse, Louis lui fera voir que s'il sait se soumettre à la nécessité, il ne fera pas ce que lui défend la dignité de son rang et l'honneur de la nation qu'il gouverne ; il connaît les Français et ce qu'il peut en attendre. « Je ne sache rien de si magnanime que la résolution que prit un monarque qui a résigné de nos jours,

de s'ensevelir plutôt sous les débris de son trône, que d'accepter des propositions qu'un roi ne doit pas entendre ; il avait l'âme trop fière pour descendre plus bas que ses malheurs ne l'avaient mis, et il savait bien que le courage peut raffermir une couronne, et que l'infamie ne le fait jamais. » Par ces paroles, Montesquieu s'est montré digne d'apprécier les grandes âmes ; sa manière rappelle ici celle de Bossuet : ces hautes pensées n'entraient pas dans l'esprit rétréci de certains sophistes qui, pourtant, croyaient avoir les vues les plus profondes et les plus étendues. Un des plus célèbres d'entre eux n'a vu, dans le dessein de Louis XIV, que la résolution d'un forcené qui avait voulu sacrifier la nation à sa personne ; il lui préfère Denis, ne prenant pas un parti si désespéré, et se réduisant à être maître d'école à Corinthe. Pauvre philosophie du xviii^e siècle ! tes vues, en politique comme en morale, ont été si courtes et si fausses, qu'on ne peut bien gouverner les hommes qu'à mesure qu'on s'éloigne de tes maximes.

XIII.

TRIPLE BUT DE L'ÉDUCATION

Que dirai-je sur l'éducation ? Rien de neuf, sans doute, si toutefois, après les rêves métaphysiques qu'on a débités sur cette matière, depuis un demi-siècle, le sens commun ne doit pas avoir le piquant de la nouveauté. Je le sais bien ; pour des goûts raffinés, rien n'est précieux que ce qui est rare ; mais il en est des vérités comme des productions de la nature ; en général, les plus communes sont les plus utiles.

Les ennemis de tout ce qui avait été, adorateurs de leurs propres pensées, s'étaient attachés à verser le ridicule et le mépris sur toutes les institutions anciennes ; mais dans les siècles les moins éclairés, nos pères se laissaient du moins guider un peu par le sentiment plus sûr que l'esprit de système, et par le bon sens plus sûr que la métaphysique. Avec cette analyse qui devait nous rendre infailibles, les philosophes ont constamment dépassé les bornes du vrai et du possible ; on a déraisonné géométriquement. Nos aïeux ont eu des torts, j'y consens ; mais ils n'ont pas en celui de tout détruire ; et si quelquefois ils ont été barbares par ignorance, nous, avec toutes nos lumières, n'avons-nous pas été barbares par raffinement ? Que nos sottises ne soient pas perdues pour nos enfants ; laissons pour jamais le beau idéal aux pures intelligences, comme les philosophes, et pour nous, hommes, ne rougissons pas de nous borner à ce qui est praticable.

De quoi s'agit-il dans l'éducation ? Sans proposer aucun système particulier, sans rechercher ce qui se pratiquait à Lacédémone ou chez les Perses, je dirai qu'il s'agit de former *des hommes, des citoyens et des Français*. C'est moins par l'esprit que par le cœur, moins par la science que par la vertu, moins par l'art de bien dire, que par le mé-

rite de bien faire, que l'homme est ce qu'il doit être, qu'il remplit sa destinée sur la terre, et qu'il s'élève, par sa conduite, à la dignité de sa nature; et cet amour du vrai, que la cupidité n'altère pas, ce goût du travail qui écarte les vices, sauve de l'ennui, et assaisonne les plaisirs les plus simples; cette délicatesse qui repousse toute déloyauté alors même qu'elle paraît utile; cette force d'âme qui maîtrise les désirs volages et les passions fougueuses; cette humanité tendre et généreuse, qui n'est pas dans des discours mais dans des effets; voilà ce qui fait l'homme de bien, et voilà ce qu'il importe de faire entrer insensiblement dans des âmes encore neuves, faciles à recevoir les impressions qu'on leur donne. On peut absolument se passer d'être orateur, poète, géomètre, physicien, chimiste, mais nul ne peut se passer d'être honnête homme; il est utile, sans doute, de former les enfants aux sciences, aux lettres, aux beaux-arts; mais il est nécessaire de nourrir dans leurs cœurs ces vertus qui, en faisant le bon fils, le bon époux, le bon frère, le bon ami, assurent le bonheur et l'apais des familles.

Voulez-vous ne pas bâtir ici sur le sable mouvant, jetez les fondements de l'édifice là où Dieu lui-même a son trône, dans la conscience; n'oubliez pas que l'homme est un être naturellement religieux, j'en atteste l'univers et tous les peuples de l'ancien et du nouveau monde, depuis les plus polis jusqu'aux plus sauvages. Tout instituteur qui ne partira pas de ce principe, fera un contre-sens perpétuel; il serait aussi monstrueux d'élever les enfants dans l'athéisme, que de tenir leur corps continuellement courbé vers la terre. Vous arracheriez plutôt du cœur des hommes le désir de leur bonheur, que le sentiment de ce je ne sais quoi de divin qui les élève au-dessus de la terre et les transporte dans l'immortalité. Quand les passions commenceront à gronder, que deviendraient toutes vos leçons purement humaines? La religion, je le sais, n'est pas une barrière insurmontable à la fureur des passions; mais de tous les freins qu'on puisse mettre à leur impétuosité, il n'en est pas d'aussi puissant; il faut lutter longtemps contre sa voix impérieuse et ses impressions secrètes dont il est impossible de se défendre avant de se livrer au vice: lors même quelle paraît étouffée, elle demeure vivante au fond du cœur, elle y gémit par intervalles, elle pousse des cris qui éveillent le coupable et le rappellent à la vertu. Jean-Jacques a dit quelque part: « J'avais cru qu'on pouvait être vertueux sans religion, mais je suis bien détrompé de cette erreur. » Oui, livrer un jeune homme au monde sans principes religieux, c'est lancer un vaisseau au milieu des orages, sans gouvernail et sans pilote.

Avez-vous travaillé avec succès à former l'homme; vous avez par là même formé le citoyen, car les vertus domestiques préparent aux vertus publiques. Pour qui vit au milieu de la société, la connaissance la plus

précieuse et la plus indispensable est celle des hommes, et à ce sujet, il faut relever ici l'incroyable travers de nos jours, d'avoir fait des sciences exactes ou des arts d'agrément le fond même de l'éducation, tandis qu'il ne fallait en faire que l'accessoire ou l'ornement. Que le génie, l'art militaire, la marine, aient des écoles où l'on se livre spécialement à l'étude des sciences exactes, cela doit être sans doute; que même on y soit initié dans les écoles ordinaires, cela doit être encore; mais enfin, dans l'éducation du citoyen on doit préférer ce qui est plus généralement utile. Les sciences formant comme un monde étranger à ce monde social au milieu duquel nous vivons, à chaque instant, elles nous transportent dans une région qui n'a rien de commun avec les lois, les mœurs, les usages de la société, le commerce ordinaire de la vie, le cours des affaires, la connaissance du cœur humain; vous vous seriez enfoncé dans toutes les profondeurs de la géométrie, vous connaîtrez à fond l'histoire des plantes, depuis le cèdre qui règne dans les forêts jusqu'à la mousse qui croît sur les murailles, et celle des animaux depuis l'éléphant jusqu'à la taupe, que vous n'en seriez pas plus avancé dans la connaissance de vous-même, de vos semblables et des règles de conduite. Ce n'est ni par des phénomènes physiques, ni par des procédés géométriques, que l'on connaît les devoirs du citoyen, ses rapports avec la société; qu'on le dirige et le gouverne dans la vie civile. Il ne s'agit pas ici de déprimer les sciences, la chose serait insensée; mais de les placer à leur rang dans l'éducation. Mettez dans les mains de la jeunesse Homère et Virgile, Démosthène et Cicéron, Thucydide et Tite-Live, la Bruyère et Vertot, Bossuet et Fénelon; alors vos élèves vivront avec leurs semblables; ils trouveront des hommes, ils les verront sur la scène avec leurs vertus et leurs vices, leurs revers et leurs succès, et l'on sent combien un maître habile peut profiter de tout cela pour insinuer des leçons d'autant plus utiles, qu'elles semblent s'offrir d'elles-mêmes et sans effort.

Enfin, il s'agit de former des Français; je veux dire des hommes qui, chérissant la France comme leur patrie, la préfèrent à toute autre, en aimant les lois, le gouvernement et les institutions; permis aux philosophes d'être cosmopolites; pour nous, soyons Français et bons Français.

Il n'est plus nécessaire de faire l'apologie de notre ancienne éducation, justifiée comme vengée par des faits; on pourrait citer de très-grands hommes, qui l'ont honorée de leurs suffrages. Ce n'était pas un Visigoth que ce Bacon tant célébré par les encyclopédistes, et que d'Alembert a su mettre à profit dans sa fameuse préface. Eh bien! en parlant des collèges français, il disait: « Quand je considère le talent et l'habileté de ces professeurs, tant pour cultiver les lettres que pour former les mœurs, je suis tenté de dire comme Agésilas disait de

Pharnabaze : *Puisque vous êtes tel, plutôt Dieu que vous fussiez des nôtres !* »

Voilà, certes, un témoignage bien glorieux pour nos anciens collèges. Toutefois, point d'enthousiasme ici : convenons que l'éducation aurait pu être parmi nous un peu plus française, et que plus d'un politique, échappé du collège, à force d'y avoir vécu au milieu des citoyens de Rome et d'Athènes, en avait rapporté la manie de vouloir contre nature nous rendre Grecs et Romains.

XIV.

Sur le Traité du choix et de la conduite des Etudes, PAR M. FLEURY.

La raison la plus saine et la plus lumineuse a dicté ce petit ouvrage. Ce que dit Fleury des études des Grecs, des Romains, des chrétiens, des Francs, des Arabes ; des époques brillantes des lettres humaines, de leur décadence, de leur renouvellement en Europe, au xv^e siècle, tout cela est présenté avec une netteté, une précision qui suppose une lecture immense et une sagacité merveilleuse, pour saisir la vérité à travers les obscurités des temps anciens. Je ne sais s'il a jamais existé de savant qui ait eu autant que Fleury le talent de choisir dans le vaste répertoire de ses connaissances, ce qu'il y avait de plus précieux et de plus exquis, et d'en présenter la fleur sans confusion et sans épines. Le public n'est point assez reconnaissant envers ces grands écrivains qui, pour l'instruire d'une manière aussi agréable que solide, se sont dévoués aux plus pénibles travaux ; autant il doit mépriser ceux qui cherchent à le tromper et à le corrompre, autant il devrait honorer ceux qui ne cherchent qu'à l'éclairer et à le rendre meilleur. Ce sont des abeilles qui prennent pour elles le travail et la peine, et composent souvent pour des ingrats un miel délicieux.

Fleury n'était pas un homme à préjugés ; mais il était trop véritablement philosophe pour être un frondeur insensé ; il ne prenait pas des sophismes pour des raisons, ni une hardiesse cynique pour du génie ; comme les vrais savants il ne trouvait dans ses études profondes que des motifs d'attachement à la religion, et comme tant d'autres grands hommes de son siècle, il l'honorait par ses vertus plus encore que par ses ouvrages.

Quand on quitte les écrivains distingués de ce siècle immortel où l'on savait si bien embellir la vérité, et prêter à la sagesse des pensées, les charmes de la diction ; quand on les quitte pour prendre ceux de la secte qui avait prévalu en France depuis cinquante ans, on croit être passé d'une atmosphère fraîche et pure et de l'éclat d'un beau ciel, dans une région de brouillards et de malignes vapeurs ; on peut appliquer à cette triste époque ce que dit notre auteur de ces temps de décadence qui suivirent le siècle d'Auguste : « Tout était plein de petits grammairiens, de rhéteurs et de déclamateurs fa-

des, de philosophes hableurs, d'historiens et de poètes qui fatiguaient le monde en récitant leurs ouvrages. » Le portrait est piquant ; ce texte n'a pas besoin de commentaire.

Depuis que de nombreux sophistes ont altéré toutes les notions du vrai, de l'honnête et du beau, elle a dû se multiplier étrangement, cette classe de lecteurs qui ne savent goûter que le vague, le scientifique, le barbare ; il leur faut des poètes qui parlent la langue des algébristes ; des orateurs qui, toujours loin du droit sens, vont chercher leurs pensées ; des philosophes qui enchaînent des idées louches dans des mots techniques. Fleury n'est rien de tout cela ; il se contente de dire des vérités profondément senties, et de les présenter avec les attraits d'une aimable simplicité. Si l'esprit est le sel de la raison, il n'en manquait pas ; c'est de ce sel que son livre est assaisonné d'un bout à l'autre. Qu'on en juge par ce morceau pris au hasard, dans lequel il s'agit de l'éducation de la première enfance : « Lorsque les premières pointes de lumières commencent à paraître dans les enfants, on leur laisse prendre quantité de mauvaises impressions qu'il faut détruire dans la suite. Au lieu de les aider, on fortifie leurs défauts ; ils sont crédules, on leur conte *Peau-d'Ane*, et cent autres fables impertinentes qui occupent leur mémoire dans sa première fraîcheur. Ils sont timides, on leur parle de loups-garoux et de bêtes cornues ; on les en menace à tout moment. On flatte toutes leurs petites passions : la gourmandise, la colère, la vanité ; et quand on les a fait tomber dans le piège, quand ils disent une sottise, tirant droit une conséquence d'un principe impertinent qu'on leur a donné, on s'éclate de rire, on triomphe de les avoir trompés, on les baise et on les caresse comme s'ils avaient bien rencontré... Il semble que les pauvres enfants ne soient faits que pour divertir les grandes personnes, comme de petits chiens ou de petits singes. Cependant ce sont des créatures raisonnables que l'Evangile nous défend de mépriser. Combien les hommes, et surtout les parents, sont-ils obligés d'en prendre soin, pour cultiver leur esprit et former leurs mœurs ? Mais quoi ! dira-t-on, faut-il élever les enfants tristement, ne leur parlant que de choses sérieuses et relevées ? Point du tout : il faut seulement se donner la peine de s'accommoder à leur portée, pour les aider doucement. » Quelle leçon pour ces mères qui font leur joujou de leurs enfants, et qui semblent les aimer moins pour eux que pour elles-mêmes.

Qu'on lise tout ce que Fleury expose sur les divers genres d'études utiles ou agréables auxquelles on peut se livrer, sur celles qui conviennent aux divers âges, états et professions, et l'on sera étonné de la sagesse, de la finesse, de la profondeur de ses vues. Nous voulions analyser le chapitre de l'*Histoire* ; mais tout y est si précieux, si substantiel, que nous avons renoncé à notre dessein. Seulement qu'il nous soit permis

de rappeler aux maîtres le soin qu'ils doivent avoir, « de donner aux jeunes gens des principes pour discerner les histoires qui leur seront utiles, et pour les lire utilement. » Heureux si toutes celles qu'ils peuvent avoir en main étaient aussi sages que celles de Rollin, ce véritable ami de la jeunesse.

On ne sait trop pourquoi, dans certains collèges d'autrefois, les *Eléments de l'histoire de France* de Millot étaient une espèce de livre classique ; très-souvent cet écrivain n'a pour mérite qu'une sèche élégance. Comme il s'est attaché surtout à faire ressortir les vices, les ridicules et les sottises de nos pères, on trouve à peine, dans l'espace de quatorze siècles, quelques hommes qui aient le sens commun : dans ses réflexions sur la politique, les lois et les mœurs des temps passés, il voit les choses avec les yeux d'un frondeur du XVIII^e siècle, et plus d'une fois il se montra aussi philosophe que le serait un petit-maître de Paris, qui trouverait fort plaisant qu'on dinât à midi il y a cinquante ans, parce qu'il jure, lui, à cinq heures du soir. Voyez comme il traite les événements les plus mémorables, tels que la conversion des Francs au christianisme, et les croisades, événements liés au sort des nations et des empires, et qui eurent une si grande influence sur la civilisation, les mœurs, les sciences et les arts ; cela est traité avec la suffisance et la légèreté de l'esprit le plus irréflecti. Ce que les jeunes gens peuvent rapporter de cette lecture, c'est le mépris de tout ce qui a été, avec un ton leste et tranchant sur les matières les plus dignes d'une discussion approfondie.

Douze ans d'expérience ont appris bien des choses à ceux qui ne sont pas entièrement sourds au cri de la vérité ; la révolution a été pour nous comme la pierre de touche des principes, des systèmes, des ouvrages qui l'avaient précédée. Quelques centaines d'auteurs et quelques milliers de volumes sont aujourd'hui à la morale et à la politique, ce que fut toujours à la bonne littérature Scarron avec ses burlesques facéties. Malheureusement il se trouve des incurables dont la maladie résiste au plus puissant des spécifiques. Qu'y faire ? il faut les plaindre et s'en défier, car ces citoyens-là sont très-actifs ; ils craignent que les Français ne deviennent *dévots* ; ils sont toujours aux aguets pour prévenir ce malheur. Eh ! Messieurs, calmez vos inquiétudes ; dormez d'un paisible sommeil ; grâce à vos devanciers, la plaie faite à la religion est si profonde qu'elle ne guérira jamais entièrement ; mais vous êtes patriotes ; eh bien ! non pas au nom du *bon Dieu* qu'il faut laisser aux *bonnes gens*, mais au nom de la patrie, dont les intérêts sans doute sont liés avec les vôtres, souffrez qu'on apporte au mal quelque remède.

XV.

CONTRE L'ÉDUCATION IRRÉLIGIEUSE ET TOUTE MATÉRIELLE.

Enfin l'expérience a vengé le bon sens des paradoxes et des folles erreurs de la fausse métaphysique sur l'éducation. Nous avons vu comme de nos yeux ce que nous refusions de croire par raison, qu'en fait d'institutions nationales il était plus expédient de s'en rapporter à la foi des siècles qu'à la parole d'un philosophe, et que, si l'on doit juger d'un système d'éducation par les résultats, on ne pouvait, sans une étrange témérité, renverser celui avec lequel s'étaient formés cette multitude de grands hommes qui, depuis la renaissance des lettres, avaient couvert l'Europe, et surtout la France, de l'éclat immortel de leurs vertus et de leur génie. Nous avons vu qu'il était ridicule de vouloir gouverner par la seule raison l'âge le moins raisonnable ; que, sans le frein d'une exacte discipline, on n'avait que des enfants inappliqués et vicieux, sans instruction et sans mœurs, et que l'on doit craindre ici les excès d'une liberté sans bornes autant que les excès d'un esclavage brutal ; que l'exemple étant plus fort que tous les discours, on ne pourrait être trop délicat et trop sévère sur le choix des maîtres, et surtout qu'il serait barbare de confier la jeunesse à ceux qui auraient perdu le droit de parler devant elle contre le vice en faveur de la vertu ; que la religion, en plaçant les élèves sous les yeux de la Divinité, et leur commandant en son nom l'obéissance et le travail, devenait le plus sûr garant de leurs mœurs, de leur docilité et de leurs succès, qu'elle veillait là où l'œil du maître ne pouvait veiller, et par là même prevenait une foule d'abus et de désordres secrets qui enervent la discipline et finissent par la ruiner. Nous avons compris enfin que, dans l'éducation, il s'agit moins d'apprendre beaucoup que de bien apprendre ; que l'élève ne doit pas être un savant, mais avoir acquis les moyens et la facilité de le devenir ; que le point capital pour la très-grande partie des hommes est de savoir *et converser et vivre* ; que pour cela les belles-lettres ont un avantage manifeste sur les sciences qui sont étrangères au commerce de la vie, et que dès lors la prééminence de celles-ci dans les écoles ouvertes à tous serait une usurpation et une calamité.

Ce sont là des choses qu'on n'aurait pas remarquées il y a cent ans, qui sont pour nous comme une découverte. Grâce aux vues supérieures de ceux qui président à nos destinées, nous avons retrouvé la vérité. Le demi-savoir est un des plus terribles fléaux du genre humain ; son empire est passé ; c'est le génie qui gouverne, et le génie est d'accord avec le bon sens. Il est consolant pour les amis des mœurs et de la patrie, de voir la religion rentrée dans l'éducation publique. Plus le sommeil de la raison a été long, plus on doit se réjouir à son réveil : le cœur ne s'épanouit jamais davan

tage à l'aspect d'un frais paysage, qu'après qu'il a été longtemps attristé par un aride désert.

De nos jours une philosophie toute matérielle a très-longuement disserté sur l'éducation physique des enfants. Sans doute un air pur, une nourriture saine, des exercices capables de développer les organes des enfants et de leur former des corps agiles et vigoureux, rien de tout cela n'est à négliger; mais quel père de famille voudrait borner là tous ses soins, s'il est persuadé que l'être qui lui doit la vie est autre chose qu'une plante ou qu'un animal? Et qu'importent des corps bien nourris, s'ils ne logent que des âmes viles? D'ailleurs, depuis que nous sommes devenus si discoureurs sur les *organes* et l'*organisation*, voit-on que l'espèce humaine se soit physiquement améliorée parmi nous? Le siècle des nobles physionomies comme des grands talents ne fut-il pas celui de Louis XIV? S'il pouvait exister une nation athée, elle serait de toutes la plus hideuse; les figures seraient abjectes comme les sentiments: le rayon d'immortalité qui brille au front de l'homme aurait entièrement disparu.

Aujourd'hui que nous sommes fatigués de systèmes, et que le bon sens a reconquis ses droits, il est curieux, il est agréable de relire ce que la saine raison inspirait autrefois au bon Plutarque dans son traité *Comment il faut nourrir les enfants*. D'abord il porte ses vues sur les soins corporels de l'enfance: « Je dis donc qu'il est besoin que les mères nourrissent de lait leurs enfants, et qu'elles-mêmes leur donnent la mamelle; car elles les nourriront avec plus d'affection, plus de soins et de diligence, comme celles qui les aimeront plus du dedans, et comme l'on dit en commun proverbe, *dès lestendres ongles*, là où les nourrices ou gouvernantes n'ont qu'un amour supposé et non naturel, comme celles qui aiment pour un loyer mercenaire. La nature même nous montre que les mères sont tenues d'allaiter et nourrir elles-mêmes ce qu'elles ont enfanté; car, à cette fin, elle a donné à toutes sortes de bêtes qui font des petits la nourriture du lait. » Voilà un texte que Jean-Jacques a commenté très-éloquemment; mais peut-être ici, comme ailleurs, le fougueux apôtre de la nature a-t-il exagéré. Docile à sa voix, plus d'une mère, qui devait s'abstenir d'allaiter son enfant, eût rougi de ne pas suivre le ton qu'avait donné le philosophe, consulta la mode plutôt que ses forces, et s'abandonna à une fausse tendresse, aussi fatale à l'enfant qu'à elle-même. C'est le propre de Jean-Jacques de frelater les vérités qu'il dit par le faux qu'il y mêle. Revenons à Plutarque. Avec quelle vertueuse indignation ils s'élève et contre ces pères dont l'avarice choisissait pour un emploi aussi important, aussi difficile que celui de l'éducation, des hommes *qui ne sont d'aucune valeur, cherchant ignorance à bon marché*, et contre ceux dont l'insouciance barbare se reposait en cette matière sur les soins d'un esclave, *inutile à tout bon service*, tandis que,

pour labourer leurs terres, ou manier leurs deniers, ils ne se fiaient qu'aux esclaves les plus intelligents et les plus honnêtes. Ce désordre en rappelle un tout semblable qui était l'opprobre de bien des familles, et qui souvent en préparait le supplice et la ruine. Parmi les opulents et les puissants du siècle, combien qui se piquaient d'avoir de bons cochers, de bons cuisiniers surtout, et qui ne se piquaient guère d'avoir de bons instituteurs pour leurs enfants!

Notre philosophe ne connaissait pas, je crois, le merveilleux système de l'éducation *négative*; il dit dans le même traité: « La source et la racine de toute bonté et toute prudence est avoir été de jeunesse bien instruit; et ne plus ne moins que les bons jardiniers fichent des paux auprès des jeunes plantes pour les tenir droites, aussi les sages maîtres plantent de bons avertissements et de bons préceptes à l'entour des jeunes gens, afin que leurs mœurs se dressent à la vertu. » Depuis cinquante ans surtout le mot *philosophie* est dans toutes les bouches comme dans tous les livres; et qui ne se pique pas d'être philosophe? Plutarque aussi avait sa philosophie qu'il regardait comme le principal de toute bonne éducation. Voici comme on l'entendait: « La philosophie est la seule médecine des infirmités et maladies de l'âme; car par elle et avec elle nous connaissons ce qui est honnête et déshonnête, comme il faut *se comporter envers les dieux*, envers ses pères et mères, envers les vieilles gens, envers les lois, envers les étrangers, envers ses supérieurs, envers ses enfants, envers ses femmes et envers ses serviteurs. » On voit que le sage du paganisme plaçait la religion avant tout, et qu'à ses yeux le fruit le plus précieux de l'éducation n'était pas de savoir un peu de mathématiques, mais de connaître et de pratiquer ses devoirs. C'était un bonhomme que ce Plutarque, il faut lui passer ces *niaiserie*; le siècle des *lumières* n'avait pas encore paru. Toutefois il a pour lui de très-habiles gens que l'autorité des nouveaux sages n'a pas subjugués: nous n'en citerons ici qu'un seul qui a vécu assez pour connaître toutes les combinaisons possibles de la philosophie moderne sur l'éducation; c'est le docte et célèbre jésuite Brotier. Dans son édition des *Maximes du duc de La Rochefoucault*, il dit, pag. 224 :

« On parle sans cesse d'éducation, on propose tous les jours de nouveaux systèmes d'éducation. Tout est dit depuis longtemps, en quatre mots pour les maîtres, *bons exemples et bons préceptes*; en deux mots pour les enfants, *mœurs et application*. Les fruits de leur application, *savoir peu, mais savoir bien avec la facilité de tout apprendre*: voilà toute l'éducation; et il n'y en aura jamais d'autre. Avec cela on peut avoir des Corneille, des Bossuet, des Vanban; sans cela on n'a que des impertinents ou des sots. »

XVI.

SUR LA PERFECTIBILITÉ.

Il en est du mot *perfectibilité* comme du mot *fanatisme*, et de quelques autres fort à la mode, qui si longtemps ont réglé nos destinées; on les prononce, on les écrit sans que l'esprit y attache une idée bien nette et bien précise. Lorsqu'à certaines époques on témoignait quelque zèle pour la conservation de ces principes qui sont la source de l'honnête dans les mœurs, comme du beau dans les arts et de l'ordre dans la société, encore que ce zèle fût éloigné de toute violence, cela s'appelait *fanatisme*. Si vous opposiez la force des habitudes anciennes, l'empire de l'expérience, qui avait consacré tant de salutaires institutions; si vous les opposiez aux innovations irréfléchies, à la fureur de détruire, on vous accusait de vous traîner honteusement dans les sentiers de la routine, de ne pas être au niveau de votre siècle; on vous parlait des progrès de la raison; on prononçait le mot *perfectibilité*, et vous étiez condamné sans appel. Les jours d'effervescence et de délire ne sont plus; mais sans parler de la secte des *incorrigibles*, combien d'esprits moins égarés qui ne sont pas encore entièrement guéris des préjugés de la fausse philosophie?

Aujourd'hui que le prestige des vaines théories s'est dissipé devant le flambeau de l'expérience; aujourd'hui que, dans tout ce qui tient aux principes du droit public, aux lois civiles, à l'éducation, aux institutions nationales, un gouvernement, élevé au-dessus des idées vulgaires, rattache le présent au passé, ne craint pas de rendre hommage à la sagesse de nos pères, et pour mieux appuyer l'édifice social, le replace sur les bases religieuses qui l'avaient porté durant tant de siècles; aujourd'hui que, par un simple rapprochement de choses, d'hommes et de faits, il est facile de faire sentir la supériorité du xvii^e siècle sur le xviii^e, comment se fait-il qu'on parle encore des progrès de la raison et de l'esprit humain dans le siècle qui vient de finir? Transportons-nous en quatre-vingt-huit; et, placés à cette époque, parcourons les diverses branches des connaissances humaines; étudions l'esprit qui dominait alors, et voyons si, pour quelques pas faits en avant d'un côté, nous n'avions pas de l'autre fait un plus grand nombre de pas rétrogrades.

Où découvririez-vous les progrès et le perfectionnement de la raison?

Dans la métaphysique?... Mais quelle est donc cette métaphysique nouvelle qui aboutit à l'athéisme, c'est-à-dire à l'erreur universelle, et qui, par la plus honteuse méprise, cherche les sources et les règles de la morale faite pour tous dans les phénomènes physiologiques observés et connus *seulement de quelques-uns*? Bientôt sans doute elle nous dira qu'on n'a pas encore connu la bonne manière de respirer l'air et de triturer les aliments, et qu'il faut la chercher dans les opérations de l'intelligence.

Dans la politique?... Mais en ce genre ce qu'on préconisait avec le plus d'emphase allait à détruire et non à conserver, si bien que l'art de gouverner les hommes s'est trouvé complètement opposé aux spéculations de nos penseurs.

Dans la législation?... Mais les maximes des novateurs sur les matières civiles et criminelles, à quoi devaient-elles aboutir, sinon à porter le trouble dans la famille par l'affaiblissement du lien conjugal et de l'autorité paternelle, et le trouble dans l'Etat par l'insubordination, le mépris du magistrat et l'espoir de l'impunité?

Dans l'éducation?... Mais ici les sophistes avaient tellement abandonné le réel pour le chimérique, qu'après bien de pénibles tâtonnements, ils ont été convaincus eux-mêmes du néant de leurs systèmes.

Dans le langage?... Mais la langue de Pascal, des Pélasson, des Bossuet, des Fénelon, des Racine, des Massillon, se trouvait généralement corrompue par l'afféterie du bel esprit ou par les termes d'un jargon barbare.

Dans les lettres et les arts?... Qui oserait là prétendre serait par cela seul convaincu de manquer de sens et de goût.

Restent les sciences. Ici l'on convient que la carrière ouverte par le génie a été parcourue avec succès. En ce genre *seulement* les Français de quatre-vingt-huit pouvaient être plus généralement instruits que les Français du siècle précédent. Voltaire, qui jugeait si bien lorsqu'il n'était pas égaré par l'envie ou l'impiété, écrivait en parlant de son siècle: « Accoutumez-vous à la disette des talents en tout genre, à l'esprit devenu commun et au génie devenu rare, à une inondation de livres sur la guerre pour être battus, sur les finances pour n'avoir pas un sou, sur la population pour manquer de recrues et de cultivateurs, et sur tous les arts pour ne réussir dans aucun. »

Mais quoi! dit-on, l'esprit humain ne vaut-il pas toujours en se perfectionnant sous tous les rapports?... Cette perfectibilité indéfinie n'est qu'une brillante chimère. Toutes les choses humaines ont leurs progrès et leurs bornes, leur accroissement et leur décadence; l'histoire nous apprend qu'une nation a ses jours d'obscurité comme ses jours de gloire, ses époques de barbarie et ses époques de raffinement; là est un excès d'ignorance, ici un excès de raison: entre les deux se trouve le chemin de la sagesse et de la vérité; du moment qu'on s'en écarte, on dégénère.

Dans la Philosophie applicable à tous les objets de l'esprit et de la raison, ouvrage où l'on trouve une foule de réflexions exquises, l'abbé Terrasson en fait une dont le bon sens et l'expérience montrent l'inexactitude: « On peut observer, dit-il, que le siècle présent n'est pas absolument le siècle brillant par les talents comme celui qui a précédé; mais qu'étant le siècle de la philosophie et des sciences exactes accompagnées d'un style encore plus juste que celui des

auteurs qui nous ont immédiatement précédés, nous avons plus gagné que perdu. » Madame de Staël, traitant quelque part de la *perfectibilité*, a dit à peu près quelque chose de semblable. Discutons de bonne foi cette prétention : peu de mots suffiront pour cela.

Dès que l'étude des sciences exactes devient dominante, qu'on en fait la base essentielle de l'éducation, et qu'on néglige pour cette étude l'instruction morale, qui est d'une tout autre importance, qu'arrive-t-il ? C'est que les esprits prennent une fausse direction : le goût du beau et de l'honnête s'émeusse ; dès lors les vrais principes de la morale, de la politique, de la littérature, ne peuvent que s'altérer ; ces choses ne sont pas de nature à être soumises au calcul ; elles s'évanouissent également dans les subtilités de la métaphysique. Oui, les froides théories éteignent le sentiment. Accoutumés à l'évidence grossière des mathématiques, les uns ne savent que goûter ce genre de démonstration : toujours guidés dans les abstractions idéologiques, les autres méconnaissent le bon sens : chez les premiers et les seconds, plus d'une fois l'esprit tue le cœur. Nous en appelons à l'expérience. Dans quel temps a-t-on avancé qu'il fallait *séparer la morale de l'idée de Dieu, que la société pouvait se passer de religion*, etc. ; dans quel temps a-t-on propagé, soutenu, érigé en système ces pernicieuses erreurs qui supposent l'ignorance la plus profonde du cœur de l'homme ? C'est *principalement* sous le règne exclusif des sciences exactes. Certes, lorsqu'au milieu de leur plus grand éclat, on a perdu la religion qui garantit la morale, la morale qui garantit les lois, les lois qui garantissent l'Etat, l'Etat qui garantit la propriété et la sûreté des familles ; lorsqu'à force de calculs et d'analyses on remplace le sentiment par des sensations, le bon sens par des jeux d'esprit, l'expérience par des systèmes, le culte public par des parades insignifiantes, Dieu par la nature et l'être par le néant ; certes, alors ce qu'on peut avoir gagné ne saurait valoir ce qu'on a perdu, et quand les sociétés sont ébranlées jusque dans leurs fondements, qu'il est triste de n'avoir à leur offrir pour toute consolation que la découverte d'une plante, le perfectionnement d'une mécanique, ou quelque formule d'algèbre plus générale dans ses applications. Loin de nous sans doute de blâmer l'étude des sciences ; elles sont un des ornements de la société ; elles servent à perfectionner les arts, qui nous procurent les agréments et les commodités de la vie. Mais ici, comme ailleurs, point de ridicule engouement ; sachons apprécier chaque chose à sa juste valeur ; ne faisons pas le principal de l'éducation, de ce qui n'en doit être que l'accessoire ; surtout croyons que la marche rigoureuse des sciences exactes appliquée au gouvernement des hommes, est le plus terrible fléau qui puisse frapper une nation. Le même Terrasson, dans l'ouvrage déjà cité, a dit ces va-

roles pleines de sens : « La philosophie appliquée à la politique et au gouvernement d'un Etat, nous apprend qu'en bien des occasions il faut donner plus à la pratique qu'à la spéculation, à la tolérance qu'à la règle, à l'opinion commune qu'à la vérité métaphysique. Ce retour de philosophie s'acquiert plus difficilement, et plus tard que la philosophie même. »

Hélas ! combien de *philosophes* en qui l'on n'aperçoit pas encore ce *retour de philosophie* !

XVII.

Histoire des lois sur le mariage et sur le divorce, PAR A. NOUGARÈDE.

C'est un spectacle bien étrange que celui d'une horde de sophistes, faisant, dans le xviii^e siècle, une guerre de cinquante ans à la Divinité, à la religion, au culte établi, à nos lois nationales ; parlant sans cesse de liberté pour énerver la force nécessaire au pouvoir, d'égalité pour amener le despotisme populaire, de tolérance pour détruire le christianisme, de morale pour en saper les fondements, de philosophie pour combattre la saine raison, de patriotisme pour verser le ridicule et le mépris sur les institutions de la patrie, et d'humanité pour nous enseigner l'égoïsme. Qu'on ne nous accuse pas de calomnier les philosophes du dernier siècle ; les calomnier, est la chose impossible ; notre justification est dans leurs écrits et dans les événements qui ont été la pratique de leurs théories. On sait comment les avait jugés un juge irrécusable, le roi de Prusse. Ils étaient si infatués de leurs systèmes, qu'ils désiraient faire de la France une *table rase* pour lui donner un nouvel être et même un nouveau Dieu, un nouveau culte, si toutefois ils ne jugeaient pas à propos de s'en passer. Aussi, quand le moment est arrivé, on voit leurs disciples rompre brusquement la chaîne qui lie le présent au passé, tout renverser pour tout reconstruire, comme s'ils avaient découvert le secret de faire en un jour ce qui ne peut être que l'ouvrage des siècles, et qu'on pût refondre un empire aussi aisément, aussi promptement qu'on peut abattre une forêt et faire croître des moissons à sa place.

Aujourd'hui qu'un génie réparateur préside à nos destinées, tout bon Français doit le seconder de ses efforts ; et quel plus noble usage peuvent faire de leur talent et de leur savoir les écrivains distingués, que de rappeler à leurs concitoyens les principes conservateurs des vertus domestiques, et par elles, des vertus publiques, principes dont la violation causa tous nos maux, et dont le retour peut seul assurer le salut de la France ? C'est parmi ces estimables écrivains que nous placerons M. Nougarede, aujourd'hui auditeur près le conseil d'Etat. Déjà il était connu du public par deux ouvrages qui décèlent un esprit capable de savantes recherches et de méditations pro-

fondes, lorsqu'il publia celui dont nous allons parler. Cette dernière production de sa plume honore également son esprit et son cœur. Nous le dirons ici, et tout lecteur honnête pensera comme nous : ce que nous cherchons d'abord dans l'écrivain, c'est l'homme de bien ; lorsque ses ouvrages sont empreints de ce goût de vérité et de vertu que l'hypocrite ne saurait contrefaire, on lui donne volontiers sa confiance et son estime ; on est persuadé que la probité le dirige dans ses recherches, dans sa composition : sans cela, plus un auteur montre d'esprit et de savoir, plus on craint d'être dupe d'un charlatan.

Développer notre législation domestique dans ses diverses branches, mais principalement sur le lien conjugal ; en montrer l'esprit et les variations depuis son origine chez les Romains jusqu'à sa perfection sous Louis XIV ; faire remarquer, comme un fait constant, que les mœurs s'altèrent ou s'épurèrent, que la famille prospère ou dégénère selon que le lien du mariage s'affermi ou se relâche ; tel est le but de l'ouvrage de M. Nongarède. S'il a rempli cette tâche avec la fidélité d'un historien et la sagacité d'un observateur, quel titre pour lui à l'estime publique ! L'auteur a cru que la législation, comme les sciences naturelles, devait s'appuyer sur des faits et des observations ; mais il n'a pas été le chercher parmi les Cafres, ni chez les Chinois, jadis notre peuple favori, ni chez bien d'autres peuples qui n'ont rien de commun avec la nation française, peuples souvent mal civilisés, où la nature peut commencer de beaux sentiments, sans où elle ne les achève pas. Il n'appartenait qu'à nos osmopolites d'aller fureter tous les coins de l'univers pour y trouver souvent ce qui n'y était pas, en rapporter des arguments contre nos lois et nos usages, et vouloir ensuite faire de nous, l'un des Athéniens, l'autre des Anglais, celui-ci des citoyens de la république de Platon, et celui-là des O-Taïtiens. Ces messieurs oublièrent que nous étions Français ; ils ne travaillaient que pour l'homme. Jean Jacques, avec tout son génie, ne vit dans la société que l'individu, et dans l'Europe ne vit que Genève, comme le dit quelque part un publiciste de nos jours déjà célèbre, M. de Bonald.

M. Nongarède nous fait remonter à la source même de notre jurisprudence, pour la suivre ensuite dans ses développements et ses progrès ; il nous transporte chez le peuple-roi, qui, après l'avoir été par ses armes, l'est encore par ses lois. Dans les commencements de Rome naissante, point d'autre règle que le droit du plus fort ; la femme est opprimée, c'est une propriété qu'on achète, qu'on vend ou qu'on prête. Numa paraît ; par ses lois et ses maximes conservatrices, il jette les vrais fondements de la ville éternelle. La femme est plus honorée, le mariage prend un caractère sacré ; sous les decenvirs, il dégénère ; l'esprit de conquête, qui est un esprit de violence, ramène l'oppression dans la famille. Depuis

l'exemple donné par Corvilius Ruga, et vainement contesté par Montesquieu, le mariage va toujours en s'avilissant. Avec quelle indécence Pompée, Sylla, Octave se jouent du lien conjugal ! Quelle époque pour les mœurs que celle où l'austère Caton prostitue sa femme sans violer les lois de son pays ! Cependant la population a déchu d'une manière effrayante. Auguste cherche à la ranimer par des lois qu'on peut regarder comme les règlements d'un maître qui veut multiplier ses sujets, suivant l'expression de Fergusson rappelée par l'auteur, et non comme les sages précautions d'un prince qui veut rétablir les bonnes mœurs.

Mais voici qu'une lumière céleste apparaît au monde : la bonne nouvelle, le triomphe de la vérité sur toutes les erreurs est publié ; l'Évangile fonde la stabilité du mariage sur l'ordre du Créateur, qui, au commencement, a voulu que l'époux et l'épouse ne fussent qu'un jusqu'au tombeau ; elle est préférée cette parole qui retentit dans tous les siècles : *Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas*. Constantin profitera des lumières du christianisme pour épurer la législation. Charlemagne viendra en son temps, et trouvant, dans la religion autant que dans son génie, ce qui manque aux lumières naturelles de son siècle, il donnera à la France adolescente ces institutions et ces lois qui devaient atteindre toute leur perfection dans ce beau siècle où tout fut si parfait, et que dédaigna le siècle suivant, trop faible pour en porter le poids et la grandeur. C'est dans l'ouvrage même de M. Nongarède qu'il faut lire les développements de ce qu'on vient d'indiquer ; en le lisant, on ne peut s'empêcher de faire une réflexion bien glorieuse au christianisme, c'est que ses lois sur l'unité et la stabilité du mariage sont d'une sagesse profonde. Son divin fondateur, dit l'admirable Bossuet, « ne permet plus que « l'amour s'égare dans la multitude ; il le « rétablit dans son naturel en le faisant ré- « gner sur deux cœurs unis, pour faire dé- « couler de cette union une concorde invio- « lable dans les familles et entre les frères. « Il a voulu que la plus sainte alliance fût « aussi la plus durable et la plus ferme, et « que le nœud conjugal fût indissoluble, tant « par sa première forme de la foi donnée, « que par l'obligation naturelle d'élever les « enfants communs, gages précieux d'une « éternelle correspondance. Ainsi, il a donné « au mariage des fidèles une forme auguste « et vénérable qui honore la nature, qui sup- « porte la faiblesse, qui garde la tempérance, « qui bride la sensualité. » Que de vues morales et politiques dans ce court passage ! Tout le monde sait qu'il n'est pas de religion qui adoucesse autant que le fait la religion chrétienne le sort de la femme, et qui la garantisse aussi bien des caprices et de la tyrannie de l'homme. En vérité, les femmes sont bien ingrates envers le christianisme quand elles font les philosophes !

XVIII.

Petit Catéchisme historique DE FLEURY. —
COMBIEN LES ENSEIGNEMENTS DE LA RELI-
GION SONT CONFORMES A LA NATURE DE
L'HOMME, QUI EST SI MÉCONNUE DE LA PHI-
LOSOPHIE MODERNE.

Le ciel est moins éloigné de la terre que le *Catéchisme de la religion* n'est éloigné de celui de la *philosophie*. Les principes en sont diamétralement opposés; si les uns sont d'augustes vérités, les autres doivent être de monstrueux mensonges. La religion m'élève jusqu'à un Dieu, législateur suprême, qui m'intime ses volontés par la conscience, et m'offre, dans la perspective d'une félicité sans bornes, le prix de mon obéissance à ses lois : il me semble que cette doctrine éclaire mon esprit en me découvrant le principe des obligations morales; qu'elle touche mon cœur en lui présentant des biens immenses comme ses désirs; que mieux que tout autre elle est faite pour verser sur les malheureux les plus douces consolations, et qu'elle répand des charmes jusque sur les sacrifices les plus douloureux que demandent à l'homme la pratique de ses devoirs, l'amour de ses semblables et de la patrie. Que peut faire davantage la vérité, et peut-on la méconnaître à ces traits?

Quant à la philosophie de nos jours, elle nous attriste avec son ténébreux athéisme, et n'est bonne qu'à nous rendre plus méchants avec la fausse liberté de ses maximes. Pour assurer notre indépendance, elle nous livre à nos passions; pour nous soustraire à l'empire de la Divinité, elle nous courbe sous le joug de fer de l'inflexible nécessité; elle nous enlève l'espérance, et pour tout dédommagement elle nous offre les secours d'une raison aussi faible qu'elle est orgueilleuse. Si toujours elle ne pousse pas son délire systématique jusqu'à méconnaître l'auteur de la nature, elle le défigure par ses imaginations bizarres; et en même temps qu'elle semble croire dans la spéculation, elle nous ramène à l'athéisme dans la pratique. Ecoutez ses leçons, et bientôt vous vous forgerez un Dieu sans providence, un monarque suprême sans autorité, un père sans bonté, un juge sans équité, aussi indifférent à la piété qu'au blasphème, et devant qui le gémissment de l'innocence, le soupir du cœur vertueux est comme le cri de la rage et la joie barbare de l'oppressur.

J'ouvre le *Petit Catéchisme historique*, et voici ce que j'y trouve : « Qui a fait le monde? — C'est Dieu. — Pourquoi Dieu a-t-il fait l'homme? — Pour le connaître et l'aimer. — Nos âmes meurent-elles avec notre corps? — Non; elles sont immortelles. »

Combien cette doctrine entre facilement dans les esprits! combien elle est féconde en conséquences utiles! comme par son universalité elle embrasse tous les temps et tous les lieux! Qu'on la prêche dans toutes les langues, qu'on la porte jusqu'aux extrémités de la terre, qu'on la propose au sauvage comme au peuple civilisé, toujours et

partout semblable au soleil qui nous éclaire, elle répandra la lumière et la chaleur.

Voyez comme dans ses premiers éléments de doctrine sont renfermées les connaissances les plus sublimes et les plus salutaires : l'homme y voit son origine, sa destinée, sa fin, la règle de ses devoirs, l'appui de sa faiblesse et le rayon d'espérance qui le console au milieu des orages de la vie. Que les philosophes anciens et modernes épuisent tous les systèmes, ou plutôt toutes les erreurs, sur l'origine du monde et celle de l'homme; qu'ils entassent péniblement conjectures sur conjectures; qu'ils s'agitent dans un cercle de suppositions contradictoires; que l'un se déclare pour l'*animal prototype*, d'où sont venus par quelques variations dans les formes accidentelles tous les animaux; qu'un autre imagine que ces derniers, à force de se mêler entre eux, aient produit ce beau monstre qu'on appelle *homme*; qu'on donne gravement à tout cela un appareil de science qui étonne le vulgaire : le véritable sage ne voit dans ces prodigieux égarements qu'une preuve éclatante de la faiblesse de l'esprit humain; il n'en sent que mieux le besoin de cette révélation qui vient le tirer du chaos de ses doutes et de ses irrésolutions, et il admire comme, chez le peuple chrétien, le simple villageois se trouve plus ferme que les sages du Portique et du Lycée, sur les points fondamentaux de la morale. Nous avons l'Évangile, et les sages de nos jours cherchent encore la règle des mœurs! Aveugles, ils cherchent la lumière quand le soleil brille dans tout son éclat! Philosophes, vous vous donnez pour les précepteurs du monde; vous faites des livres que vous intitulez fastueusement *Principes des mœurs chez toutes les nations, ou Catéchisme universel*; vous dédaignez d'y parler de Dieu; son nom ne s'y trouve pas : croyez-moi, le genre humain se passera de vos leçons et de vos systèmes; l'effroyable essai que vous en avez fait est bien capable de nous en dégoûter à jamais. Faites des *catéchismes* pour le singe ou la panthère, mais n'en faites pas pour l'homme; car en vérité vous ne le connaissez pas.

Et quelle étrange ignorance du cœur humain ne suppose pas la pensée de composer pour tous les peuples des leçons de morale sans Dieu et sans religion? Quoi! vous trouvez le genre humain en possession de croire en Dieu et à la vie future; ces dogmes sont plus ou moins répandus dans toutes les parties de la terre; ils ont devancé tous les temps connus par l'histoire; ils étaient avant tous les législateurs : la superstition, les passions humaines ont bien pu y mêler un alliage impur; l'ignorance a pu les obscurcir, mais rien n'a pu les éteindre; tous les âges et tous les peuples en ont fait la base de la morale publique et privée; et vous, nouveaux venus, vous voulez lui donner d'autres fondements! Quelle est ici votre prétention? vous êtes-vous bercés du fol espoir d'arracher du cœur des peuples la croyance de la Divinité? Comment ne voyez-vous pas

peut l'homme tient aux sentiments religieux par le fond même de son être? toujours la nature parlera chez lui plus haut que vos sophismes. Qu'on dirige, qu'on épure, qu'on développe, qu'on suive dans ses conséquences pratiques la doctrine religieuse dont il est naturellement rempli, je le conçois; mais une morale sans religion n'est pas seulement un attentat contre la Divinité dont elle viole les droits; c'est un attentat contre l'homme, dont elle méconnaît la nature: et voilà pourtant ce qui s'appelle philosophie.

Puissent les Français laisser enfin les faux oracles de la moderne philosophie pour les solides leçons de la véritable sagesse! Le petit catéchisme de Fleury fera plus de bons pères, de bons fils, de mères tendres, de filles vertueuses, de magistrats intègres, de bons citoyens, que tous les volumes ensemble du bel esprit de nos jours. L'édition que nous annonçons est très-soignée sous tous les rapports. Combien ne sera-t-il pas agréable pour des instituteurs de trouver à la suite un recueil de morceaux choisis de nos grands poètes, sur des sujets religieux, capables de former l'esprit et le cœur des élèves, en exerçant leur mémoire! Malherbe, Corneille, les deux Racine, J.-B. Rousseau, Pompignan, voilà les sources où l'on a puisé. Embellie par les charmes de la poésie, la religion paraît plus belle et plus aimable.

XIX.

DE L'ACCORD DE L'UTILE ET DU VRAI, OU L'EXISTENCE DE DIEU, DOGME UTILE ET NÉCESSAIRE AU BONHEUR DE L'HOMME, ET PAR CONSÉQUENT VÉRITABLE.

Un athée fait pour être obscur, et qui n'a pu se faire remarquer un instant qu'à force de choquer le bon sens et la décence, a bien osé imprimer ces paroles: «Les athées voudraient que le magistrat d'une grande nation, en consacrant par une loi la liberté des cultes, fût néanmoins sentir l'absurdité et les inconvénients de tous ces cultes, dans des proclamations sages, adressées aux pères de famille et chefs de maisons.» On pourrait citer d'autres athées encore, qui ont eu la bonhomie de penser que l'extinction de toute idée religieuse serait très-salutaire au genre humain, et qui semblaient répandre leur doctrine avec un grand air d'innocence, étant les seuls à ne pas rougir de leur singularité monstrueuse, comme on voit les insensés et les enfants ne pas rougir de leur nudité. Toutefois soyons justes, même envers ceux qui ont voulu briser parmi nous la règle de toute justice. Il faut convenir qu'il est des athées qui croient que leur impiété bonne pour eux, ne le serait pas pour la multitude; que c'est là une de ces hautes conceptions réservées pour un petit nombre d'êtres privilégiés, dont l'âme fortement trempée est à l'épreuve du sens commun. *Il faut une religion au peuple*: telle est la devise de ceux qui sont bien aises de garder pour eux la belle éducation et les belles ma-

nières, et qui renvoient au vulgaire une religion incommode. Quoi qu'il en soit, il est facile de convaincre d'erreur les athées par les dangers mêmes de leur système; la discussion est un peu sérieuse, mais elle ne sera pas longue.

L'homme a soif de la vérité comme du bonheur; même en la trahissant, il conserve pour elle un amour secret. Quel est celui qui, en se livrant au mensonge, ne rougirait pas de s'en avouer le sectateur? L'être intelligent vit de la vérité; c'est dans elle qu'il trouve sa nourriture et sa force; conçoit-on un être raisonnable dont la fin et la vie ne fut que dans l'erreur? Ces angoisses, ces agitations éternelles dont les hommes se tourmentent, que sont-elles autre chose que les symptômes d'un esprit languissant d'ignorance et de faiblesse, qui lutte contre les ténèbres pour arriver à la lumière, et trouver enfin son repos dans la possession de ce qui est, dans la vérité?

Mais si l'homme est fait pour la vérité, comment le genre humain, pour être heureux, aurait-il besoin du mensonge? Notre nature serait en contradiction avec elle-même, si, d'un côté faite pour le vrai, elle ne pouvait de l'autre trouver son bonheur que dans le faux. La vérité est quelque chose de réel. Le mensonge est une négation; il est, par rapport au vrai, ce que sont les ténèbres par rapport à la lumière. Il faudrait être incapable de lier deux idées, être absolument étranger à toute bonne métaphysique, pour ne pas sentir qu'une doctrine nécessaire au bonheur des hommes, à la conservation des sociétés, est une vérité. L'existence et la félicité des sociétés humaines ne sauraient porter sur le néant du mensonge.

Maintenant je m'adresse à l'athée, et je lui dis: Si le dogme d'un Dieu et d'une Providence est nécessaire au maintien, à la prospérité de l'ordre social, ce dogme est vrai: et vous qui osez le nier, vous voilà convaincu d'erreur. Si vous avancez que le genre humain peut s'en passer, vous voilà en opposition avec le cri de l'univers entier, avec l'expérience de tous les peuples et de tous les siècles; et dès lors vous êtes convaincu de folie. Les athées ont si bien senti que leur système entraînait la ruine de l'ordre social, qu'on les a vus célébrer à l'envi les délices de l'état sauvage; car c'est là une des causes secrètes de leur prédilection pour la *sauvagerie*.

L'athée le plus décidé ne l'est jamais parfaitement; il reste, dans la partie la plus cachée de son cœur, des impressions d'idées religieuses dont il ne peut jamais bien se défendre. L'homme est, par le fond de son être, si naturellement religieux!.... Une main divine y grava d'ineffaçables empreintes: il a beau faire, il porte ce sceau divin partout où il porte son cœur: cela est fort heureux pour lui comme pour les autres. Mais supposons pour un moment un peuple athée, intimement convaincu que Dieu n'est pas, qui soit privé de toute idée religieuse,

et n'en fasse jamais dans aucun cas la règle de ses affections et de sa conduite, alors nous aurons l'athéisme pratique. Eh bien! quel est celui qui serait empressé d'aller vivre au milieu de ce peuple? est-il même d'athée qui en eût le courage? Celui qui hésiterait ici pourrait bien avoir autant d'esprit que les sophistes du XVIII^e siècle; mais comme eux aussi il se montrerait parfaitement étranger à la connaissance du cœur humain.

Si l'athée a raison, le système qui dit qu'il n'y a pas de Dieu est une *vérité*. Mais quelle est donc cette vérité que tous les peuples, tous les sages, tous les législateurs ont repoussée comme le fléau le plus destructeur des familles et des sociétés, avec laquelle les hommes sont plus méchants, les nations indisciplinables, les crimes plus multipliés sur la terre? Qu'il soit quelquefois nécessaire de préparer les hommes à la vérité, comme on prépare insensiblement les yeux des malades à supporter l'éclat du grand jour, cela se conçoit; mais une doctrine constamment et universellement nuisible n'est pas une vérité: c'est une monstruosité. Les philosophes du XVIII^e siècle, pour autoriser leur audace à tout dire, ne cessaient de répéter que *la vérité ne saurait nuire aux hommes*. « Je le crois comme eux, répondait Jean-Jacques; mais c'est à mes yeux une grande preuve que ce qu'ils disent n'est pas la vérité. »

Montesquieu a dit qu'une religion, même fautive, était encore le meilleur garant de la probité des hommes: c'est qu'une religion fautive ne l'est jamais entièrement; elle tient comme par la racine à une vérité dénaturée: tel fut le polythéisme. Des dieux sanguinaires qu'on apaise par le sang humain, des dieux infâmes qu'on adore par des infamies, voilà l'erreur; et sous ce rapport l'idolâtrie détruisait l'homme et les bonnes mœurs, elle était nuisible. Un être en général supérieur à l'homme et maître souverain de toutes choses, qui exigeait les hommages des mortels, voilà le fond de vérité qu'enveloppait le ténébreux paganisme, et sous ce point de vue il était, quoique très-imparfaitement, conservateur de l'ordre et de la société. Quand des préjugés sont utiles, ce n'est pas comme faux, c'est comme secrètement liés à quelque vérité première.

Je me résume: l'athéisme est universellement nuisible; donc il est faux. Le dogme d'un Dieu et d'une Providence est universellement utile; donc il est vrai; donc il faut croire en Dieu..... Cela est bien dur..... Allons, n'essiez les athées, résignez-vous. Newton ne prononçait jamais le nom de Dieu sans donner un signe de respect; et, soit dit entre nous, Newton ne passe pas pour un sot. Du moins les athées devraient bien garder leur doctrine pour eux seuls, et ne pas chercher à la communiquer même à un petit nombre d'adeptes: le disciple veut à son tour devenir maître, et la contagion gagne au loin. Rappelons, en finissant, la leçon donnée aux athées par un grand maître. « J'ai vu un soir à souper (dit quelque part Mallet-Dupan) Voltaire donner une éner-

gique leçon à d'Alembert et à Condorcet, en renvoyant tous les domestiques de l'appartement au milieu du repas, et en disant ensuite aux deux académiciens: *Maintenant, Messieurs, continuez vos propos contre Dieu; mais comme je ne veux pas être égorgé ni volé cette nuit par mes domestiques, il est bon qu'ils ne vous entendent pas.* »

XX.

LE RÉGENT ET LOUIS XV.

Fénelon avait formé pour la France un prince digne de la gouverner. Le duc de Bourgogne, après les difficultés d'une éducation orageuse, l'obscurité d'une première jeunesse où son mérite n'avait point assez éclaté, était devenu, par ses qualités aimables, les délices de la cour; par ses talents, la lumière des conseils du roi; par ses vertus éclairées et solides, l'appui de la religion; il était l'espoir de la patrie, lorsque le ciel, dans sa colère, le ravit à l'amour de la France. Il meurt à la fleur de ses années; la nation le pleure, et le souvenir de ce trépas funeste est encore douloureux à tout ce qui porte un cœur français. En l'apprenant, l'archevêque de Cambrai ne peut s'empêcher de dire: *Pauvre France, je t'avais préparé un demi-siècle de bonheur, et la mort a détruit mes travaux.*

La mort prématurée du duc de Bourgogne est comme le premier anneau de cette longue chaîne d'opprobres et de calamités qui devait s'étendre sur la France entière. Par une suite naturelle de ce sinistre événement, Louis XIV laissa sa couronne à un enfant. Pendant la minorité du jeune roi, les rênes du gouvernement tombent dans les mains d'un prince doué sans doute d'un naturel heureux, d'un beau génie, et d'une valeur brillante, mais qui, malheureusement corrompu dès l'enfance par le plus infâme des instituteurs, ne croyait pas à la vertu, et qui, par ses principes comme par ses exemples trop connus, autorisa la licence la plus effrénée. L'histoire, impartiale et sévère, a prononcé sur la régence, et tous les panégyriques d'une philosophie libertine ne sauveront pas Philippe au tribunal de l'inexorable postérité. C'est de la régence que date parmi nous cette impudence dans la débauche et l'impiété, qu'on ne connaissait pas encore. Tout ce qu'il est possible de dire et de faire de plus abominable, fut dit et fait à cette époque. Auparavant, on avait violé les devoirs; alors on atteignit l'extrémité de la corruption, en violant jusqu'aux bienséances du vice. Quoi de plus déplorable que de voir le chef de la première nation du monde se faire un jeu de passer pour le chef d'une bande de *roués*, et n'être pour un temps le dépositaire du sceptre royal, que pour le souiller de ses infamies! Il est bien remarquable qu'une certaine philosophie qui s'est acharnée sur la mémoire de Louis le Grand, a épargné, célébré même celle du régent. Ohi, Louis XIV, qui fit de si grandes choses, ajouta six provinces à son empire, plaça son

petit-fils sur le trône d'Espagne, devint l'arbitre de l'Europe, donna son nom à son siècle, fit fleurir les sciences, les lettres et les arts; vivifia les manufactures et le commerce, créa une marine, joignit les deux mers par un ouvrage immortel, éleva à la valeur inutile dans les combats un asile magnifique, monument national s'il en fut jamais; laissa des ordonnances qu'on admire encore; Louis XIV, avec ses cinquante ans de gloire et sa vieillesse magnanime, n'a pas trouvé grâce aux yeux des sophistes; et ces sophistes ont célébré le régent, qui ne fit rien pour la France, et qui, en mourant, ne lui laissa pour tout héritage que ses scandales et les bouleversements d'une banqueroute désastreuse. Pourquoi cette différence dans leurs jugemens? il faut le dire, c'est que le régent était impie et bel-esprit, tandis que Louis XIV, même au milieu de ses criminelles faiblesses, respecta la religion, et qu'il eût été capable d'anéantir d'un de ses regards tous les barbouilleurs d'impiété séditieuse.

Fatiguée par la gloire comme par les revers de Louis XIV, troublée par le système de Law, corrompue par les vices effrontés de la régence, la France avait besoin de repos et de grands exemples. Louis XV arrive à sa majorité: avec un cœur naturellement bon, un esprit juste, mais avec un caractère faible et timide, ce prince, même dans des temps plus heureux, aurait pu par mollesse n'être qu'un roi médiocre; dans des jours mauvais, son insouciance pouvait en faire le fléau de sa nation. Les commencemens de son règne sont beaux; alors ses mœurs étaient pures: il fut question de surnommer *le Chaste* celui qui plus tard devait traîner sa dignité et la majesté de l'empire dans les voluptés les plus abjectes; heureusement pour la France, il place sa confiance tout entière dans un vénérable vieillard, le Nestor de son siècle, dont l'administration, plus sage que brillante, devait rétablir pour un temps l'ordre et la décence. Le cardinal de Fleury fut, pour l'Europe comme pour la France, un ange de paix; les rois l'appelaient leur père. On l'accuse d'avoir été dupe de l'Angleterre; mais, quoi qu'il en soit de cette inculpation, sa mémoire sera toujours chère aux Français: il s'occupa sérieusement de la félicité publique; durant son ministère les vices sont forcés de reprendre leur masque; la licence est comprimée; l'impiété montre moins d'audace; et si l'on n'eût pas plus de vertu, on parut du moins la respecter davantage.

Epris des vertus de ce sage et pacifique ministre, des écrivains, d'ailleurs distingués, ont cru devoir lui donner la préférence sur Richelieu et Mazarin. Il nous semble que, pour apprécier ces trois illustres personnages, il faut se transporter à l'époque où ils ont paru. Si le premier, avec son inflexible génie, et le second avec ses souplesses, ont développé le genre de talent et de conduite que demandaient les circonstances, leur ministère, sans être irréprochable, n'en est pas

moins digne d'admiration et de la reconnaissance nationale. C'est à eux qu'appartient en grande partie la gloire d'avoir préparé le siècle immortel de Louis XIV, et d'avoir, en affermissant l'autorité publique, jeté les fondemens du plus long période de paix intérieure qu'ait vu la monarchie depuis son origine.

A peine le cardinal de Fleury a-t-il fermé les yeux à la lumière, que les vices dont le cours avait été comme suspendu, se répandent avec une impétuosité nouvelle; ce n'est plus, sur la France entière, qu'un débordement effroyable de licence et d'impiété; ce que la critique a de plus recherché, l'histoire naturelle de plus curieux, la métaphysique de plus subtil, la poésie de plus enchanteur, la satire de plus amer, le ridicule de plus piquant, tout est dirigé avec la plus inconcevable fureur contre le christianisme et même contre ces vérités universelles, sacrées chez tous les peuples. L'irréligion prend toutes les formes; pamphlets, romans, dictionnaires, chansons, tout est dégoûtant d'obscénités et de blasphèmes. Avec l'esprit d'impiété se développe l'esprit d'indépendance et de révolte; la société n'est pas moins menacée que la religion. En vain les sages font entendre leurs voix, signalent les doctrines nouvelles comme des présages sinistres, et prophétisent des malheurs: les sages ne sont point écoutés aux jours de l'emportement et du délire.

Protégée par les agents même de l'autorité, l'irréligion s'avance triomphante; les principes de la politique comme de la morale s'altèrent plus que jamais; la manie des innovations se répand comme une contagion; toutes les classes en sont infectées; toutes appellent à grands cris la hache de la destruction sur l'arbre antique de nos institutions sociales; cependant on s'applaudit des idées nouvelles; les sophistes vivants envient à leurs neveux le bonheur de jouir de ce que l'on ne fait encore qu'entrevoir. Long-temps avant la révolution, l'esprit révolutionnaire agit tous les esprits; et parmi les brochures, les plaisirs et les fêtes, tout se dispose gaiement pour la dissolution universelle. *Je plains mon successeur*, disait Louis XV. Cette parole eût pu sortir de la bouche d'un de ces rois fainéants, qui sentaient bien le sceptre glisser de leurs mains, mais qui n'avaient pas le courage de le retenir.

XXI.

SUR LES LYCURGUE ET LES SOLON DU XVIII^e SIÈCLE.

Il fut un temps où des métaphysiciens voulaient nous donner une liberté à peu près illimitée. A force de vanter nos droits et d'oublier nos devoirs, de nous voir tels que nous pourrions être absolument, et non tels que nous sommes en réalité, ils nous disaient que nous allions être gouvernés uniquement par la raison: mais qu'arrivait-il? plus on nous supposait raisonnables en théorie, plus on était obligé de nous supposer

indociles dans la pratique ; et, par le fait, des lois de fer enchaînaient le peuple le plus libre qu'il y eût jamais en spéculation. On prétendait faire de nous un peuple de Socrates et de Marc-Aurèles ; c'était bien là l'infaillible secret de faire de nous des Hurons et des Hottentots. Chose étrange et très-digne d'être remarquée ! Les mêmes docteurs qui ne voyaient en nous que de la matière, et nous prêchaient, en fait de mœurs, une doctrine tout animale, nous traitaient, en fait de législation, comme de pures intelligences, sans préjugés et sans passions : moins que des hommes par la morale, plus que des hommes par les lois, nous voilà tels qu'une certaine philosophie très-sérieusement songeait à nous façonner. Hélas ! comme nous étions tombés honteusement au-dessous de la condition humaine pour avoir voulu par orgueil nous élever au-dessus : Pascal l'a dit : *L'homme n'est ni ange ni bête, et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête*. Cette pensée vaut un livre, et combien de gros livres qui ne renferment pas une pensée !

Sous le règne de cette métaphysique qui gouvernait les Français, non comme des hommes, mais comme des *êtres en général*, tout périssait, excepté pourtant la valeur de nos guerriers. En matière de législation, que de méprises, et comme nous avons erré longtemps dans le vague des abstractions ! Par un raffinement plus dangereux encore que vain, on voulait apprendre au peuple à respecter, non pas le magistrat, mais la loi, et l'on pourrait citer un malheureux sophiste que toute sa philosophie n'a pas sauvé d'une fin tragique, qui trouvait fort plaisant qu'on eût osé dire que le magistrat est la loi vivante ; comme si, pour la multitude, la personne du magistrat qu'elle voit n'était pas autrement frappante que le texte d'une loi qu'elle ne voit pas ? Sans doute la loi atteint bien la conscience, et la force qu'elle a de lier nos volontés ne vient pas du magistrat ; mais, malheureusement pour le grand nombre d'hommes indociles qu'il faut contenir, la crainte de la loi ne se confondait pas avec la crainte de celui qui la fait exécuter !

On voulait faire un petit code de lois tellement simples et faciles à saisir, que l'homme le plus ignorant pût être magistrat. Ainsi, *le code, le digeste, les ordonnances*, même celles *des caux et forêts et donations, les commentaires et les commentateurs*, tout cela n'était bon qu'à être jeté dans la rivière. C'est-à-dire, qu'un peuple parvenu au dernier degré de civilisation, on voulait le traiter comme un peuple neuf, récemment sorti des bois, et arrivant avec les simples besoins de la simple nature à l'enfance de l'état social ; c'est-à-dire que l'empire français devait être Lacédémone. Et comment, chez une grande nation tout à la fois agricole et commerçante, ayant des relations perpétuelles avec l'univers entier, le code de ses lois, et le recueil de ses règlements ne seraient-ils pas très-étendus, et la législation ne serait-elle pas une science ? Le bon sens le disait, l'ex-

périence l'a fait sentir, mais la métaphysique étouffe le bon sens, et se croit bien au-dessus de l'expérience.

On voulait, sous prétexte de ne laisser rien à l'arbitraire, que le magistrat ne fit jamais qu'appliquer matériellement le texte de la loi : c'était bien là vouloir corriger l'arbitraire par l'impossible. Il n'est pas donné à l'homme d'embrasser, dans ses conceptions, tous les cas possibles ; les circonstances modifient les choses de mille et mille manières différentes, et le magistrat sera forcé très-souvent de consulter l'esprit de la loi, s'il ne veut être grossièrement absurde ou rester indécis ; si c'est un inconvénient, il est inexcusable.

On voulait abolir la peine de mort, c'est-à-dire, porter une loi qui ne pouvait être que la terreur des gens de bien et la joie des méchants, et tellement impraticable parmi nous, que forcément on la pratiquait d'autant moins qu'on affectait davantage de la proclamer en principe.

Enfin, pour prévenir la *superstition*, on voulait bien faire de nous un peuple policé, mais sans religion et sans Dieu : c'est-à-dire, qu'on prétendait ôter aux conséquences leur principe, à la voûte sa clef, à la chaîne le point fixe qui la tient suspendue.

Ainsi, sous la double action de deux agents terribles, la métaphysique et l'impiété, la France allait se corrompant, se divisant, se décomposant dans toutes ses parties ; il fallait qu'elle cessât d'être, ou que les choses prissent une direction tout opposée. Heureusement il est une Providence qui veille à la conservation des sociétés, et qui met un terme au débordement des passions humaines, comme elle met un frein à la fureur des flots. Le monde politique peut bien être bouleversé pour un temps, mais il ne doit pas être battu d'une éternelle tempête. Au milieu même de la plus horrible confusion, on avait bien la certitude que l'ordre renaîtrait enfin ; mais on ne pouvait savoir ni quand viendrait le terme de nos maux, ni par quelle voie la Providence devait nous sauver : on sentait que le coup devait partir du ciel ; on semblait attendre quelque chose d'extraordinaire qui fût comme le signal de ses desseins de bonté et de miséricorde ; enfin il parut celui qui devait en être l'instrument, et la France fut sauvée. Ainsi, quand le vaisseau est violemment agité par les vents et la tempête, et que dans les horreurs d'une nuit profonde tout le courroux du ciel semble s'unir à celui des mers irritées, le passager croit toucher à la fin des choses, ou du moins il ne conçoit pas comment la nature pourra sortir de cette épouvantable chaos ; toutefois, celui qui commande aux vents et à l'orage fait entendre sa voix, tout s'apaise, et la lumière semble jaillir une seconde fois du sein même des ténèbres qui couvraient la face de l'abîme.

XXII.

LE XVIII^e SIÈCLE.

Dans les *Œuvres posthumes* du roi de Prusse, tome XI, il est dit, à l'occasion du livre d'Helvétius, de l'*Homme et de son éducation* : « J'ai lu Helvétius, et j'ai été fâché pour l'amour de lui, qu'on l'ait imprimé; il n'y a que des paradoxes dans son livre, des folies complètes... Bayle l'aurait envoyé à l'école pour étudier les rudiments de la logique; et cela s'appelle des philosophes? oui, à la manière de ceux que Lucien a persiflés; notre pauvre siècle est d'une stérilité affreuse en grands hommes comme en bons ouvrages. Du siècle de Louis XIV, qui fait honneur à l'esprit humain, il ne nous reste que la lie, et dans peu il n'y aura rien du tout. »

Voilà pourtant ce que pensait au XVIII^e siècle un roi philosophe et prôné par la philosophie aussi longtemps qu'il la protégea; mais on pourrait dire que ces paroles sont échappées à Frédéric dans un accès d'humeur. Et comment concevoir en effet qu'il ait pu sérieusement traiter si mal un siècle qui a eu la gloire de donner le jour à l'*homme machine*? Eh bien! nous consentons à ne pas nous en rapporter au jugement de celui que le philosophisme appela néanmoins le *Salomon du Nord*: discutons la chose par rapport à la France.

Parcourez l'histoire de la monarchie au XVIII^e siècle, depuis la régence jusqu'à cette époque à jamais fameuse, où une secousse extraordinaire, imprimée à tous les esprits, mit en fermentation tous les germes de bien et de mal qui sont dans l'homme, fit voir à côté de la plus incroyable scélératesse les plus sublimes vertus, et fit éclater au sein de la bassesse la plus profonde des talents oratoires et militaires dignes des plus beaux temps: que trouvez-vous depuis la mort de Louis XIV jusqu'à l'époque de la révolution, c'est-à-dire dans un espace de soixante-quinze ans? Où sont les capitaines comme Condé, les orateurs comme Bossuet, les tragiques comme Corneille, les comiques comme Molière, les fabulistes comme la Fontaine, les philosophes comme Descartes, les savants comme Mabilion? Dans le période de temps dont nous parlons, qu'a-t-on imaginé, exécuté de grand, d'honorable à la nation? Quels sont les monuments de sa gloire? Les vices les plus hideux se montrant sans voile sous le gouvernement provisoire de celui que Louis XIV avait appelé un *fanfaron de vices*, le sceptre avili par la crapule, et du sein de la débauche passant dans les mains de la faiblesse; des guerres honteusement soutenues, et plus honteusement terminées; une suite de ministres ou perfides, ou incapables; des magistrats devenus persécuteurs, parce qu'ils avaient la manie de faire les théologiens; une horde de sophistes faisant la guerre au ciel pour mieux préparer les maux de la terre; voilà ce que présente l'histoire à l'époque dont il s'agit. Si les champs de Fontenoi et le

pacifique ministère du sage Fleury ne rappelaient la France au lecteur, il la chercherait en vain durant la plus grande partie du siècle qui vient de s'écouler.

Loin de nous l'injustice de méconnaître les progrès des sciences, et de contester à quelques écrivains distingués les rares talents qu'ils avaient reçus de la nature; mais le temps est venu de juger sévèrement le XVIII^e siècle, de le peser dans la balance de l'incorruptible vérité, de mettre à leur place cette multitude de beaux esprits qu'il a vus naître, et qui se croyaient tous de grands hommes, parce qu'ils s'appelaient philosophes. Trop longtemps on nous a fatigués des éloges, étourdis de l'autorité de ces prétendus génies, dont la plupart ne seront connus dans cinquante ans que des seuls érudits; et que sont-ils devant les puissants génies du siècle de Louis XIV? ce sont des lampes qui s'effacent devant les clartés du jour.

Quatre écrivains ont jeté un éclat extraordinaire dans le cours du XVIII^e siècle; ils doivent être classés à part, être seuls au premier rang; je veux parler de Voltaire, Montesquieu, Jean-Jacques Rousseau et Buffon. Sans doute la religion indépendante des vaines opinions comme des révolutions des temps, après tant de siècles d'existence et de triomphes, n'avait besoin ni des suffrages de l'auteur de l'*Esprit des lois*, ni de ceux du peintre de la nature; mais enfin on doit observer que si l'un et l'autre ont eu des torts, l'un et l'autre aussi ont rendu dans leurs écrits et par leur conduite les hommages les plus solennels au christianisme, et que l'impiété n'a pas le droit de les compter parmi ses apôtres. Quant à Jean-Jacques, disons à sa gloire qu'il mérita d'encourir la haine des athées par son attachement inviolable à ces premiers dogmes sans lesquels il n'est ni morale ni société; mais aussi disons à sa honte que, dominé, pour ainsi dire tour à tour par deux génies contraires, il répandit le mensonge comme la vérité; qu'il poussa l'orgueil jusqu'à la manie, le paradoxe jusqu'à l'extravagance, l'oubli des bienséances jusqu'au cynisme le plus révoltant. Malheur à l'écrivain qu'il est impossible d'estimer après l'avoir lu! Que lui sert-il d'avoir été original, nerveux, éloquent? Tout cela peut éblouir une jeunesse inconsidérée qui cherche partout l'apologie de ce qui la flatte et l'enchanté; mais ne doit-on pas avant tout chercher l'honnête homme dans l'écrivain? Lisez les *Confessions* de saint Augustin, vous ne pourrez vous empêcher de le plaindre, de l'aimer, de prendre à son sort l'intérêt le plus vif et le plus tendre; on gémit avec lui quand il se débat dans les chaînes de la volupté: avec lui on s'assied et l'on pleure sous l'arbre solitaire qui voit couler les larmes abondantes de son repentir; avec lui on se réjouit, on triomphe, lorsqu'après tant d'efforts il goûte enfin la paix et la liberté de la vertu. Comme tout dans lui décèle une belle âme! Comme il est affectueux et délicat dans son amitié! Comme il est touchant dans tout ce qu'il

nous dit de Monique, sa mère ! « J'avoue, dit-il, que je reçois une très-grande consolation de ce que même, dans sa dernière maladie, elle se louait si fort de mes soins et de mes devoirs, et témoignait de les avoir si agréables, qu'elle me nommait son bon fils, et disait avec des sentiments de tendresse tout extraordinaires, qu'elle n'avait jamais entendu sortir de ma bouche la moindre parole qui pût lui déplaire. Mais, mon Dieu qui nous avez créés, quelle comparaison y avait il entre les respects que je lui rendais et les soins extrêmes qu'elle avait de moi ? et ainsi, parce qu'en la perdant je perdais une si grande consolation, mon âme demeurerait blessée, et je sentais comme déchirer cette vie composée de la sienne et de la mienne, qui auparavant n'en faisait qu'une. » Si vous lisez les *Confessions de J.-J.*, quelle idée rapporterez-vous de ce philosophe ? En admirant l'écrivain pourriez-vous vous empêcher de mépriser l'homme, et de vous indigner contre l'imprudence du personnage qui veut orgueilleusement mettre le genre humain dans la confiance de ce qu'il a fait de plus vil et de plus abject ? C'est par un sentiment d'abnégation sublime qu'Augustin révèle ses faiblesses ; c'est par un excès d'orgueil que Jean-Jacques entretient ses lecteurs de ses criminelles turpitudes, et le premier est autant au-dessus du second, que l'héroïsme de la vertu est au-dessus des bassesses du vice.

Que dirons-nous du patriarche de la philosophie moderne ? Qu'il soit l'égal des beaux génies qui l'ont précédé ou qu'il vienne après eux, c'est là un point de critique que nous ne discuterons pas ici ; mais qu'importerait il qu'il fût le premier écrivain de son siècle, s'il en était aussi le plus méprisable ? Que fait à l'homme de bien la célébrité du crime et de l'infamie ? Le talent n'a de prix que par le bon usage que l'on en fait ; estime-t-on un fleuve pour les inondations dont il ravage les campagnes ? et que serait pour nous le soleil, si au lieu d'éclairer il embrasait l'univers ? Nous n'entreterons dans aucun détail sur ce novateur trop fameux, à qui il a été donné de corrompre son siècle ; mais au moment où l'ennemi le plus acharné de la patrie vient de rallumer les feux de la guerre, comment, en parlant de Voltaire, ne pas se rappeler le crime national dont il se rendit coupable, quand il osa répandre les ordures de l'imagination la plus dépravée sur cette fille immortelle, héroïne de pudeur comme de courage, qui arracha la France des mains des Anglais ? et à ce sujet, comment ne pas observer qu'on ne sait ce qu'il y a de plus méprisable, ou de l'écrivain qui commit un tel forfait, ou du gouvernement qui le toléra, ou du siècle qui se laissa subjugué par cet homme ?

XXIII.

NOUVEAU DICTIONNAIRE UNIVERSEL DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE ET MODERNE, RÉDIGÉ ET MIS EN ORDRE PAR F. D. AYNÈS.

La géographie est une science tellement usuelle, elle entre en tant de manières dans le commerce de la vie, qu'elle est devenue un des premiers besoins de la partie éclairée des peuples civilisés. On peut absolument se passer d'être chimiste ou géomètre, et quand on ne connaîtrait ni le gaz azote, ni les asymptotes de l'hyperbole, on pourrait être encore un homme de bonne compagnie ; mais comment être impunément étranger aux connaissances géographiques ? Que de lectures et de conversations qui empruntent d'elles une partie de leur utilité ou de leurs agréments ! Elles se lient à l'histoire, à la politique, à la physique, à toutes les branches des sciences naturelles : rien donc de plus sage que de les faire entrer dans le cours d'une éducation bien soignée. Il ne s'agit que de se renfermer dans de justes bornes, en cette matière point d'enthousiasme ; ne voyons pas la preuve d'un vrai talent dans ce qui n'en est peut-être pas un léger indice : avec de la mémoire et de l'application, l'esprit le plus mince peut aller assez loin dans l'étude de la géographie. Un enfant d'ailleurs, de peu d'espérance, pourra bien d'une manière aimable et facile vous débiter une foule de choses curieuses sur les diverses parties du globe que vous habitons ; ses instituteurs feront semblant d'en être ébahis ; son babil aisé le fera passer pour un phénomène aux yeux de ses parents émerveillés de bonne foi ; mais le juste appréciateur des choses n'en sera pas ébloui, il demandera des témoignages moins équivoques de capacité : et trop souvent en effet, ce fastueux étalage de science ne suppose pas plus de talent que les jeux de l'escrime ou quelques pas de danse bien exécutés. En tout n'évitons pas moins l'engouement ridicule que l'injuste dédain. Il en est à peu près de la géographie comme de l'orthographe ; la savoir autant qu'il convient à un homme bien élevé, n'est pas un grand mérite ; l'ignorer est une honte que rien ne fait pardonner.

Le grand défaut du XVIII^e siècle, c'est d'avoir attaché la plus haute importance aux choses secondaires, d'avoir oublié que la première science pour l'homme est celle de ses devoirs, et des grands motifs qui doivent le rendre juste et bon dans toutes les situations et parmi tous les accidents de la vie. On a cherché l'homme savant avant l'homme de bien. Horace se plaignait que de son temps on mettait la vertu après l'argent, *virtus post nummos*. Je crois bien que cette prédilection pour les écus n'est pas étrangère à notre siècle de calcul ; mais on pourrait dire qu'une autre devise de nos jours est celle-ci : *la science d'abord, et puis la vertu ; qu'elle vienne si elle peut*. Voyez, par exemple, comme les modernes réfor-

mateurs avaient embouché la trompette pour célébrer l'étude des mathématiques; on eût dit que le bonheur du genre humain devait éclore d'une équation algébrique; à les en croire, il allait paraître une génération de mathématiciens qui en tout découvriraient la vérité comme par instinct, et ne connaîtraient les erreurs de l'esprit humain que de la même manière que nous connaissons les anciens ravages des Normands, par l'histoire: nous avons vu à quoi devait se réduire toute cette jactance. Sans doute les mathématiques sont utiles aux bons esprits, dont elles contribuent à rendre la marche plus serrée et plus lumineuse dans la recherche de la vérité; mais elles peuvent aisément nuire à ces esprits faibles et louches qui, après avoir tâté de leur évidence palpable et comme matérielle, ne savent plus goûter ce que les autres parties de nos connaissances ont de principes certains, mais plus fins et plus délicats. Sous le règne des scolastiques on semblait croire qu'avec les formes du *syllogisme*, on enchaînerait si bien la vérité, qu'elle n'échapperait jamais dans la dispute; et sous le règne des philosophes, on a cru qu'avec des *théorèmes* et des *courbes*, on allait mettre en fuite tous les préjugés et toutes les erreurs. Des deux côtés, c'était une prétention puérile et pédantesque. Il est vrai, l'art syllogistique et le calcul ont leur utilité; mais le premier n'a pas empêché de très-graves écarts, et le second n'a pas arrêté de nos jours le délire le plus complet de la raison humaine. Estimons la science, mais ne soyons pas dupes du charlatanisme.

On ne trouvera point à la tête du *Nouveau dictionnaire* que nous annonçons une pompeuse et longue préface, pour apprendre au lecteur qu'il n'est rien au monde de comparable à la géographie, et qu'on ne saurait être homme sans elle; mais on doit pardonner à l'auteur de penser que son dictionnaire l'emporte sur celui de Vosgien. Dans ces sortes d'ouvrages, celui qui vient après les autres s'engage envers le public à faire mieux que ceux qui l'ont précédé; il n'y a que la première place à prétendre.

Pourquoi faut-il que nous soyons obligé de remarquer, en parlant d'un *Dictionnaire de géographie*, qu'on n'y trouve rien qui puisse alarmer les parents et les instituteurs religieux? Cet avertissement, honteux pour la philosophie, est devenu nécessaire depuis qu'elle n'a rien oublié pour corrompre les sources mêmes de l'instruction publique. On connaît ce géographe de nos jours, fort de connaissances acquises, et faible de génie, excessivement crédule par incrédulité, et qui, du ton le plus ingénu, mêle à ses écrits des paradoxes plus absurdes encore qu'ils ne sont impies. Il est des auteurs qui ont la manie de faire les athées, comme les mauvais poètes ont la manie de faire des vers. Ils font leurs délices d'imprimer à leurs productions le cachet de l'impiété; mais ce qui est plus odieux encore, c'est le manège de ces éditeurs qui, par des additions ou des

retranchements perfides, ne rougissent pas de gâter les ouvrages d'autrui. Ainsi Bacon, Pascal, Montaigne, la Bruyère, Euler ont été défigurés en passant par les mains des sophistes; la *Géographie* de Lacroix a eu le même sort. Je me représente des conquérants barbares qui, après avoir subjugué une nation policée, se plaisent à détruire ou à mutiler les monuments que le génie et la sagesse avaient élevés au milieu d'elle.

XXIV.

ORAISONS FUNÈBRES CHOISIES DE MASCARON, BOURDALOUE, LA RUE ET MASSILLON — CARACTÈRES DE L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE.

La chaire chrétienne a fait des pertes qui ne sont pas réparées, et qui peut-être sont irréparables. La tempête, qui plus d'une fois renversa jusqu'aux tribunes sacrées de nos temples, n'épargna pas ceux qui n'y étaient montés que pour y faire entendre avec autant de succès que de dignité les oracles de la véritable sagesse. La plupart des modèles vivants ont disparu, et ceux-là sont encore plus nécessaires pour former et développer le talent que les modèles qui n'existent plus que dans leurs écrits; ici, comme dans tout le reste, la chaîne a été rompue; en France, tout est à recommencer, hors les écoles de médecine, qui, du moins dans la partie dont elles devraient s'occuper uniquement, celle de l'art de guérir, ont prospéré au milieu des orages.

Pour ne pas nous livrer à des regrets exagérés, convenons cependant que même avant la révolution l'éloquence chrétienne avait bien dégénéré; la manie du bel esprit, le ton ampoulé, la phrase énigmatique, la fausse et fade sensibilité, en un mot, l'attrait du mauvais goût s'était glissé jusque dans le sanctuaire. Plus d'un prédicateur, qui d'ailleurs ne manquait pas d'esprit, faisait des sermons qui étaient quelque chose de rare par le ridicule, pour me servir d'un mot de la Bruyère. Combien qui prêchaient devant le peuple comme ils auraient prêché devant une académie de beaux esprits, et qui étaient tout à la fois très-fatigants pour l'homme instruit et complètement intelligibles pour la multitude!

C'était vraiment une chose très-singulière qu'un prédicateur qui parlait devant le peuple un français que ce peuple entendait à peu près comme de l'hébreu. S'il faisait beaucoup de gestes, ou plutôt beaucoup de mouvements, encore qu'ils fussent en opposition perpétuelle avec ce qu'il disait; s'il tournait bien une phrase, et s'il lui donnait la pointe d'une épigramme, encore que cette manière apprêtée fût indigne de la gravité de son ministère; s'il poussait des cris violents et frappait les airs de phrases bien rutilantes, encore qu'il s'échauffât sans savoir pourquoi et qu'il ne débitât que des riens sonores ou des choses vagues que personne ne s'applique; si sa mémoire lui rendait fidèlement pendant une heure les périodes que son esprit avait artistement et

péniblement arrangées dans le cabinet, encore que son action fût très-monotone et ses manières sans dignité, dans tous ces cas l'orateur était divin; les dames surtout en étaient émerveillées, l'admiration était unanime; seulement elles étaient en différend pour savoir s'il fallait le comparer à Massillon ou à Bourdaloue, s'il tenait de l'un plus que de l'autre, ou si, par un merveilleux assemblage, il ne réunissait pas les deux en sa personne au plus éminent degré. Il ne s'agissait pas de savoir si l'on sortait du sermon avec plus de lumières dans l'esprit et plus de sentiments dans le cœur, si l'on en rapportait une émotion profonde et la conviction intime de quelque grande vérité; ces effets-là, on les renvoyait aux apôtres des campagnes, aux missionnaires; ils étaient trop ignobles pour les prédicateurs de nos opulentes cités. Les personnes pieuses s'édifiaient de la seule pensée qu'elles étaient au sermon, et celles qui n'y étaient pas pour s'édifier étaient d'autant plus contentes de l'orateur qu'en le quittant elles étaient plus contentes d'elles-mêmes. Toutefois le véritable orateur chrétien est celui qui force l'auditeur à se replier, à réfléchir sur lui-même. On connaît l'excellent mot de Louis XIV à Massillon : *Quand j'entends les autres prédicateurs, je suis fort content d'eux, et quand je vous entends, je suis fort mécontent de moi-même*; on ne sait s'il fut plus honorable pour Massillon de mériter cet éloge que pour le monarque de le donner.

Pour tout homme qui parle devant le peuple, la première de toutes les lois c'est d'être populaire; je veux dire de parler de manière à faire impression sur la multitude. S'il est animé par le zèle du bien, son but doit être de pénétrer fortement ses auditeurs des pensées et des sentiments dont il est pénétré lui-même; là, et là seulement, est l'éloquence : mais ce but, comment l'atteindra-t-il, s'il ne se met pas à la portée de ses auditeurs? Il faut qu'il s'abaisse sans ramper, et descendre, sans être bas, jusqu'aux esprits les plus simples. Loin de lui sans doute les comparaisons grossières, les plates bouffonneries, le langage trivial et burlesque. Le peuple aussi a sa dignité, et c'est lui témoigner une sorte de mépris que de lui parler avec une basse familiarité; mais enfin il faut ou se taire ou faire en sorte que ceux qui écoutent ne soient pas étrangers aux discours qu'on leur adresse.

Qu'arrivait-il autrefois? Une affiche annonçait un sermon pour un jour solennel dans une église de Paris. Le prédicateur avait du renom, on s'y rendait en foule : l'auditoire pouvait bien être composé de trois mille âmes; d'un coup d'œil on s'apercevait aisément qu'il s'y trouvait au moins deux mille cinq cents femmes : parmi elles un bon nombre, par leur éducation ou leur esprit, avait sans doute assez de facilité et de pénétration pour saisir un discours d'un style fort relevé; mais tout le reste était composé de personnes ordinaires, de petites

marchandes, de blanchisseuses, de couturières et de femmes de chambre. Il y a environ vingt-huit ans que je me trouvais un jour dans une de ces assemblées : le prédicateur arrive; déjà il a fini son exorde, lorsqu'une femme, d'une mise passable, s'adressant à moi : *Monsieur, me dit-elle, pourriez-vous me dire sur quoi préche le prédicateur? — Madame, sur la charité. — Ah! ah! j'en suis bien aise, je ne l'aurais pas deviné. Sans être aussi versé dans les matières de la religion que ses ministres, je suis en état de comprendre notre prédicateur, et je crois avoir saisi son sermon, mais je soupçonne qu'il a échappé au plus grand nombre; je me tourne vers ma bonne femme : Eh bien! madame, que pensez vous du prédicateur? — Oh! monsieur, voilà un vrai apôtre, vous êtes bien heureux de pouvoir le comprendre. — Cette histoire serait celle de plus d'un prédicateur. J'ai ouï dire que M. de Lamoignon, évêque d'Amiens, homme de beaucoup d'esprit, après avoir entendu dans sa cathédrale un prédicateur qui avait été obscur et entortillé, lui avait demandé ce qu'il avait prétendu dire dans tel et tel endroit de son discours; l'orateur expliqua sa pensée. *Monsieur, voilà ce que je voulais dire. — Eh! que ne le disiez-vous donc!* repartit le prélat. Combien de prédicateurs à qui la majorité de l'auditoire aurait pu, à juste prix, demander l'explication de leurs sermons!*

Mais qu'il faut-il donc que dans un sermon tout, sans exception, soit à la portée de la multitude? Ce n'est pas là notre pensée; les livres saints ne sont pas toujours également clairs. J'ai lu quelquefois saint Chrysostome, il était populaire; le peuple prenait tant de plaisir à l'entendre que plus d'une fois il l'applaudissait avec transport, abus que le saint orateur déplorait au moment même avec une éloquence qui faisait redoubler les applaudissements. Toutefois, je ne pense pas que tout ce qui sortait de sa bouche fût compris de tous. J'en dirai autant des prédicateurs célèbres du siècle de Louis XIV; mais enfin, à parler en général, il faut bien que celui qui parle au peuple soit compris du peuple; ce n'est pas avec un vain bruit de mots qu'il n'entend pas qu'on pourra l'instruire, le toucher, lui inspirer l'horreur du vice et l'amour de la vertu.

Etre à la portée des esprits les plus simples et se faire goûter des gens instruits, en même temps qu'on sait émouvoir les uns et les autres, voilà la perfection de l'éloquence chrétienne : la chose n'est pas sans difficultés, mais elle n'est pas impossible. Pour cela il faudrait retrancher bien des tours subtils, bien des pensées ingénieuses, les trop longues périodes, les expressions trop polies, les discussions trop métaphysiques, les allusions trop fines, les ornements recherchés; mais à ce retranchement les auditeurs gagneraient beaucoup, et l'orateur ne perdrait rien. La simplicité, les images vives, les comparaisons familières, toutes les choses qui saisissent l'imagination s'allient très-bien avec les beautés de la pensée; c'est

une chose remarquable que, dans un discours, les endroits les plus éloquents sont aussi les plus populaires. Supposez deux morceaux qui paraissent d'un mérite égal pour les pensées, mais dont l'un soit exprimé en termes trop au-dessus de la portée commune, et l'autre en termes que le peuple entend bien; au premier, quelques-uns admirent; au second, un silence plus profond atteste que tout l'auditoire est saisi. Fénelon parle quelque part d'un *sublime familier*, voilà ce qui convient surtout à la chaire chrétienne. Dans les villes comme dans les campagnes (sauf les exceptions), le gros de l'auditoire est peuple; c'est de là que doit partir l'orateur pour se diriger dans sa composition. Massillon aurait-il produit, dans son auditoire, ce mouvement extraordinaire de terreur et d'alarme que tout le monde connaît, si l'auditoire ne l'avait pas très-bien compris?

Pour se former au talent de la parole, sans doute l'étude des règles n'est pas à négliger; mais combien plus utile est encore l'étude des grands modèles, et certes quelle nation ici peut se flatter de posséder plus de richesses que la France? Pour ne parler en ce moment que d'un seul genre, celui de l'*Oraison funèbre*, Bossuet doit passer avant tout. Il faut que le reste des orateurs s'efface et disparaisse devant l'éclat et la majesté de ce roi de l'éloquence; sa gloire va toujours croissant; celle de Fléchier a baissé: toutefois par la manière dont il a célébré Turenne, il s'est mis pour toujours au premier rang des orateurs sacrés. Outre les oraisons funèbres qu'on vient de rappeler, il en est quelques autres du même siècle qui, sans être aussi connues, sont dignes de l'être: on peut les voir réunies dans un petit volume, sous ce titre: *Oraisons funèbres choisies de Mascaron, Bourdaloue, la Rue et Massillon*. L'éditeur les a fait précéder d'une notice sur chacun des quatre orateurs, et du jugement que Thomas a porté de leurs oraisons dans son *Essai sur les éloges*; jugement équitable, dans lequel sont énoncés avec goût et discernement les beautés et les défauts.

XXV.

LES PHILOSOPHES DU XVIII^e SIÈCLE.

Tous les siècles ont eu des philosophes, c'est-à-dire des hommes qui faisaient profession d'étudier la vérité, les principes des choses, les fondements des connaissances humaines, les règles des mœurs, les secrets de la politique et de la nature. Ainsi, Socrate, Platon, Aristote, Cicéron, Bacon, Pascal, Descartes, Mallebranche, Montesquieu, étaient des philosophes. On sait bien aussi que l'histoire des hommes nous présente des Diagoras, des Epicure, des Vanini, des Spinoza, comme l'histoire des animaux en offre, par intervalles, d'une conformation bizarre qui est hors des lois ordinaires de la belle nature; mais avant le xviii^e siècle on n'avait pas cru que, pour mériter le nom de philo-

sophe, il fallût absolument abjurer ces principes regardés chez tous les peuples comme la base nécessaire de toute religion, de toute morale et de toute société. Il se forma une secte audacieuse qui conspira contre tout ce qu'il y avait de plus sacré sur la terre, réclamant la tolérance pour arriver à la domination, déclamant contre les préjugés pour abolir tous les principes, criant contre le despotisme pour nous donner l'anarchie, et faisant profession d'humanité pour se dispenser d'aimer les hommes; les maîtres et les disciples s'arrogèrent exclusivement le titre de *philosophes*, et cette dénomination, quoique usurpée, leur reste encore. A les en croire, l'ère véritable de l'esprit humain ne devait dater que de l'époque où ils avaient paru au monde; avec eux s'était enfin levé sur les nations le soleil de la vérité: et que venaient-ils donc apprendre à la terre? Les uns élevèrent la voix avec l'éclat de la trompette pour proclamer le *Dieu-Nature*, c'est-à-dire pour apprendre aux hommes à se passer de Dieu; ce sont les *athées*. Les autres (si toutefois on ne doit pas les confondre avec les premiers) épuisèrent tout ce qu'ils avaient d'esprit pour apprendre enfin à l'homme qu'il n'est qu'une *bête*, et qu'entre un chien et son maître il n'est de *différence que l'habit*: ce sont les *matérialistes*. Il en est qui, sans méconnaître la Divinité, en firent une espèce d'idole reléguée je ne sais où, ayant des yeux pour ne pas voir et des oreilles pour ne point entendre; ce sont les *théistes*. Il en est enfin qui, rougissant de ces excès, mais qui, portant dans l'histoire un pyrrhonisme avec lequel on ne croit que ce que l'on voit de ses yeux, méconnaissent la vérité des faits évangéliques *mieux attestés pourtant que ceux de Socrate dont personne ne doute*, et osèrent attaquer ouvertement une religion salutaire, qui porte sur ces faits comme sur sa pierre fondamentale; ce sont les *déistes*. On sent bien qu'il ne fallait pas demander à ces diverses écoles d'incrédulés un système de doctrine bien lié, ni des règles bien fixes de conduite; aussi, on y voyait de ces *sceptiques* qui semblent ne rien croire; de ces *indifférents* qui croient tout ce que l'on veut; de ces *tolérants* par excellence, qui, au besoin, seraient chrétiens à Paris avec la même facilité qu'ils seraient idolâtres à Pékin.

Une fois que la digue des premières vérités fut rompue, les opinions funestes se répandirent au loin de toutes parts; les erreurs se tiennent comme les vérités. L'athée conséquent enseigna que tout est soumis à l'aveugle nécessité, *tout*, et par conséquent le bras de l'homicide qui tue son semblable, comme la dent du tigre qui déchire sa proie. La morale devint arbitraire; bientôt le vice fut dans les organes, le libertinage une affaire de tempérament; et pour l'égoïste systématique, la probité, quand elle ne s'accorde pas avec l'intérêt, dut paraître la vertu des dupes.

On ne sut plus où s'arrêter dans la carrière du mensonge; enflammé par la li-

cence même qu'il se donnait sur les lois fondamentales, l'esprit s'irrita contre les lois humaines; dès lors toutes les institutions anciennes furent méprisées comme gothiques: or, l'infailible moyen d'arriver à ce qui ne doit pas être, c'est de mépriser tout ce qui est. Toutes les notions furent changées; tous les sentiments altérés, et la révolution des idées prépara celle des choses. On disait: L'autorité n'a que des *devoirs*, le peuple n'a que des *droits*, et avec cette fleur de rhétorique on préparait une autorité sans force et un peuple sans frein.

« Une secte » comme l'a observé depuis longtemps un homme célèbre, « ne fera pas de progrès durables sans l'un des deux moyens suivants: l'un, c'est d'attaquer l'autorité établie, entreprise qui séduit et flatte la multitude; l'autre, c'est de favoriser la licence des mœurs et la volupté. » Mais aussi, quand une secte remuante tout à la fois et voluptueuse prêche l'indépendance et le plaisir, elle est armée des deux plus redoutables moyens d'agiter et d'entraîner les peuples; elle a pour auxiliaires secrets toutes les passions impatientes de recevoir le signal qui doit les livrer à leur impétuosité naturelle: son pouvoir est immense, et je ne m'étonne pas qu'elle devienne capable de bouleverser le monde.

Le temps arriva parmi nous où l'on dit hautement que tout devait être *neuf, jusqu'à la pensée*; qu'il fallait donner une *nouvelle édition de l'esprit humain*. Elle parut, cette édition, et malheureusement ce n'est pas avec de l'encre qu'elle fut écrite...

Mais peut-être trouvera-t-on que j'ai dessiné ce tableau avec les couleurs exagérées de la prévention. Eh bien! dans une matière si grave, ne disons rien de nous-mêmes, j'y consens; aussi bien les faits et les témoignages ne nous manqueront pas. Je citerai d'abord aux disciples des philosophes une autorité imposante pour eux, et qu'ils ont respectée jusqu'à présent avec une sorte de religion; l'autorité d'un philosophe du *xviii* siècle, le plus éloquent peut-être qui ait existé comme philosophe; d'un homme qui fut longtemps lié lui-même avec les encyclopédistes, et ne se sépara d'eux qu'après qu'il eut connu toute l'étendue de leurs sinistres projets. Voici donc sous quels traits Jean-Jacques Rousseau peint les effets de la philosophie moderne, et prédit en même temps que les peuples seront ramenés par le malheur même à des idées plus saines; vous croiriez que c'est un contemporain qui va vous parler.

« Des hommes, dit-il, nourris, dans une intolérante inipité, poussée jusqu'au fanatisme dans un libertinage sans crainte et sans honte; une jeunesse sans discipline, des femmes sans mœurs, des peuples sans foi, des rois sans loi, sans supérieur qu'ils craignent, et délivrés de toute espèce de frein; tous les devoirs de la conscience anéantis, l'amour de la patrie et l'attachement au prince éteints dans tous les cœurs; enfin nul autre lien social que la

force: on peut prévoir aisément, ce me semble, ce qui doit bientôt résulter de tout cela. L'Europe en proie à des maîtres instruits par leurs instituteurs mêmes à n'avoir d'autre guide que leur intérêt, ni d'autre dieu que leurs passions, tantôt sourdement affamée, tantôt ouvertement dévastée, partout inondée de comédiens, de filles publiques, de livres corrompeurs et de vices destructeurs, voyant naître et périr dans son sein des races indignes de vivre, sentira tôt ou tard dans sa calamité le fruit des nouvelles instructions; et, jugeant d'elles par leurs funestes effets, prendra dans la même horreur et les professeurs et les disciples, et toutes ces doctrines cruelles qui, laissant l'empire absolu de l'homme à ses sens, et bornant tout à la jouissance de cette courte vie, rendent le siècle où elles règnent aussi méprisable que malheureux. »

XXVI.

MÉTHODE DE PRÊCHER DE FÉNELON.

C'est dans le second de ses *Dialogues sur l'éloquence* que Fénelon expose sa méthode de prêcher; elle diffère de celle qui est généralement reçue parmi nous; elle est d'une exécution difficile et sujette à de graves inconvénients; toutefois en cette matière les pensées du génie éclairé par l'expérience et dirigé par le goût, valent bien la peine d'être discutées. Il est très-probable que Fénelon ne composa ses *Dialogues sur l'éloquence* qu'après ses missions dans le pays d'Aunis; c'est peut-être là qu'il avait contracté le goût et l'habitude d'une éloquence plus libre, plus populaire, plus dégagée des entraves artificielles qu'on a cru devoir se donner, afin de prévenir les écueils. Il est impossible, à ceux qui courent cette carrière, de ne pas être entraînés par les circonstances, le zèle, les besoins des peuples, à dire des choses qui ne s'étaient pas présentées à leur esprit au moment de la composition, et c'est même alors que leurs expressions sont souvent plus vives et leurs mouvements plus passionnés.

Il est assez remarquable que, dans sa manière de voir, Fénelon s'est exactement rencontré avec la Bruyère; l'un et l'autre auraient voulu bannir de la chaire la méthode, soit de faire des divisions bien marquées qui partagent le discours en parties très-sensiblement distinctes, soit de réciter servilement de mémoire tous les mots d'un discours appris par cœur et écrit tout entier depuis le commencement jusqu'à la fin.

Sans doute ces deux maîtres dans l'art d'écrire rejetaient bien loin ce désordre, cette confusion qui fait entrer tous les sujets dans un seul, entasse comme au hasard des mots et des choses, et ne présente qu'un composé monstrueux de pièces disjointes et mal assorties; mais ils voulaient un ordre qui ne fût pas promis et mis à découvert dès le commencement du discours; ils pensaient que cet ordre se trouve dans la suite et l'enchaînement des idées et des senti-

ments ; que les divisions nuisent à l'unité, et d'un discours en font deux ou trois, qui ne sont unis que par des liaisons arbitraires, en même temps qu'elles interrompent l'action de l'orateur ; que la marche de celui-ci pourrait être plus ferme, sans être moins lumineuse ; et que toujours tendant à son but, il pourrait y entraîner l'auditeur avec lui, sans tracer d'avance les chemins par où il doit le conduire. La Bruyère s'est moqué des énormes partitions ; Fleuri les a regar-gées comme le fruit de la scolastique ; Fénelon les a crues plus commodes pour le prédicateur qui s'y est habitué dans les écoles, qu'utiles à l'auditeur ; Bossuet, dans ses oraisons funèbres, s'y est moins rigoureusement assujéti que Bourdaloue et Massillon dans leurs sermons ; d'Aguesseau s'en est passé, et rien de mieux fondu que ses discours. Il se peut bien que, dans la méthode des divisions et sous-divisions très-distinctes, il faille voir l'échafaudage de la faiblesse, plutôt qu'une invention du génie. Si l'on voulait la justifier par des exemples, ce n'est pas chez les anciens qu'il faudrait les chercher. On la trouve rarement aussi marquée que parmi nous, chez les orateurs de Rome et d'Athènes. Ce n'est point avec des procédés méthodiques que les prophètes éclataient en reproches contre les peuples et les rois, ni que Jésus enseignait aux bourgades de la Judée sa céleste doctrine, ni que saint Paul écrivait aux villes célèbres de l'Orient et de l'Occident ces épîtres, qui sont un admirable mélange de force dans les pensées et de tendresse dans les sentiments, ni que le plus éloquent des Pères grecs faisait couler dans la ville, alors la première du monde, ces fleuves d'éloquence, qui lui ont mérité le nom de *bouche d'or* : on peut en dire autant des autres docteurs illustres de l'antiquité chrétienne. Mais quoi ! faut-il donc proscrire les divisions ? Nous ne le pensons pas ; elles sont reçues, consacrées par l'usage universel, par la pratique des maîtres de l'éloquence sacrée parmi nous ; et ne fallût-il y voir qu'un cérémonial de convention, c'en serait assez pour les respecter ; elles ont d'ailleurs leur utilité. N'oublions pas qu'il est souvent plus difficile et plus dangereux de détruire les usages que des lois : l'esprit révolutionnaire n'est pas le meilleur des esprits. Que si quelqu'un voulait s'écarter de l'usage reçu, il faudrait qu'il le fit avec un succès qui fit pardonner la nouveauté.

Quant à la composition et au débit du discours, il faut bien se garder d'attribuer à Fénelon des pensées qui ne furent jamais les siennes ; il voulait bien que l'orateur ne s'assujétît pas à tout écrire et à tout débiter de mémoire, mais il voulait aussi qu'il fût assez plein de son sujet pour que les choses et les expressions ne lui manquassent pas dans le cours du débit. Sa méthode demande beaucoup plus de préparation et de travail qu'on ne pourrait d'abord le croire, et pour être pratiqué avec *un grand succès*, elle exigerait plus de talent et de connaissance que

la méthode ordinaire ; Fénelon se plaint de ce que ceux qui parlaient sans avoir tout écrit ne se préparaient point assez. Certes, il ne voulait encourager ni cette malheureuse facilité de dire sans agrément et sans force, une foule de choses communes, ni l'art fastueux de délayer une pensée dans une longue abondance de mots, ni ces excès d'une imagination vagabonde, qui toujours dans les *catachrèses* et les *hypotyposes*, est bien loin de nourrir l'esprit et de toucher le cœur, ni cette témérité paresseuse qui dédaigne le travail et se produit avec confiance, comme si elle avait droit de compter sur l'inspiration des prophètes, ni cette médiocrité présomptueuse qui, après de légères études, divague sur le dogme et la morale, n'approfondit rien, n'apprend rien, et plus d'une fois, faute d'instruction, affaiblit sans le savoir la doctrine chrétienne, ou l'exagère, ce qui n'est pas moins dangereux.

Supposez un prédicateur qui ait fait une étude très-approfondie de la religion et de la morale chrétienne, qui soit nourri des livres saints et des plus beaux morceaux des Pères de l'Eglise ; un prédicateur qui ait une connaissance suffisante de la langue, cette facilité que donne l'usage et cette science bien sentie du cœur humain, que doit donner le ministère pastoral et la direction des consciences ; un prédicateur qui, avant de monter en chaire, a profondément médité son sujet, en a dans sa tête le plan et les principales parties, a écrit des morceaux entiers qu'il sait à peu près par cœur, tient comme en réserve des tours, des mouvements, des comparaisons, des images, des expressions qu'il saura placer à propos : supposez tout cela, et vous aurez un orateur, qui, sans avoir tout écrit et sans réciter tout de mémoire, sera plus naturel, plus vrai, plus éloquent, que s'il avait suivi la méthode commune.

Fénelon a parfaitement senti les inconvénients de sa méthode ; on peut s'en convaincre en le lisant, mais il les croyait compensés par les avantages ; on sait que ce qu'il enseigne dans ses *Dialogues* il le pratiquait dans sa cathédrale de Cambrai ; l'éditeur des *Sermons choisis* a mis à la fin du volume un tableau figuratif du canevas d'un sermon tracé de la main de Fénelon, et dont l'original existe encore ; tout ce qui vient des grands hommes est précieux pour les amateurs, même leurs chiffons ; on parcourt avec une respectueuse curiosité tous les linéaments de cette esquisse de Fénelon. Combien d'antiquailles gardées précieusement qui ne valent pas mieux.

Pour toute conclusion, nous dirons que si la méthode de Fénelon est meilleure pour *quelques-uns*, la méthode ordinaire doit être *très-généralement* conseillée, comme plus facile et plus sûre. Seulement les prédicateurs devraient bien s'habituer à ne pas être tellement esclaves de leur mémoire, que pour l'oubli d'un seul mot ils soient entièrement déconcertés et s'arrêtent tout à coup

comme des machines qui ne jouent plus, parce que le maître ressort est cassé; il est toujours fâcheux d'être obligé de dire avec Massillon : Le meilleur de mes sermons est celui que je sais le mieux.

On ne saurait trop recommander à ceux qui sont faits pour le ministère de la chaire, de joindre à la lecture de Fénelon, celle d'un recueil infiniment précieux qui vient de paraître sous ce titre : *Maximes des Pères sur la prédication évangélique, suivies d'une lettre de saint François de Sales et des conseils de saint Vincent de Paul sur la manière d'annoncer la parole de Dieu*. On y trouve un traité complet de saint Augustin sur cette matière. Que de choses profondes et bien senties il renferme!

Tous savent l'art, peu savent les finesses.

XXVII.

PENSÉES DE LEIBNITZ, SUR LA RELIGION ET LA MORALE. — GRANDS HOMMES QUI ONT HONORÉ LE CHRISTIANISME, VENGÉS DES ATTAQUES DU PHILOSOPHISME.

Quels puissants génies que Bacon, Pascal, Descartes, Bossuet, Fénelon, Newton et Leibnitz! Ce sont là des esprits sublimes qui font honneur à l'homme, et que Dieu fait comme il a fait le soleil pour la décoration de l'univers et l'ornement du siècle présent. Et quel est l'athée de nos jours qui ne disparaîsse devant ces écrivains immortels?

Certes, quand on voit ces esprits créateurs entourés de tant de grands hommes de ces derniers âges qui ont comme eux professé hautement le christianisme, ou l'ont défendu par leurs écrits, ou l'ont honoré par les vertus les plus pures, on ne s'inquiète guère de la prétendue autorité des sophistes plus ou moins connus qui se déclarent contre la religion; nous pouvons dire que nous croyons en bonne compagnie. Et que nous importent quelques idéologues qui sont les alchimistes de la métaphysique, plus barbares que le docteur subtil ou le docteur irréfragable, et qui, dans ce qu'ils ont d'intelligible, ont été d'avance si victorieusement réfutés? Que nous importent quelques érudits en opposition avec ce qu'il y a eu et ce qu'il y a encore de plus savant en Europe; qui ont le chaos de la science et n'en ont pas la lumière; qui nous débitent des paradoxes bien plus risibles que ceux du P. Hardouin, dont tout le monde se moque, et qui bientôt, sans doute, découvriront que César et Charlemagne sont des êtres fabuleux, des astres du firmament? Que nous importent quelques géologues qui ne s'accordent pas entre eux, et se trouvent combattus par des savants du premier ordre, dont les systèmes pourraient bien, par quelques endroits, avoir le sort du zodiaque de Dendera, et dont les arguments contre la Genèse, s'ils étaient fondés, pourraient être mis en déroute par une supposition que comporterait le récit de Moïse. On sait que M. Bayeu, membre de l'Institut, et savant chimiste, regrettait que son grand âge ne lui

permett pas de démontrer l'accord des découvertes modernes avec la Genèse, et qu'il apprît avec une sensible joie que le célèbre M. de Luc avait entrepris ce travail. Enfin, que nous importeraient quelques écrivains légers, prosateurs ou poètes, qui croiraient parler mieux que Racine et Massillon, en corrompant leur langue, ou se croiraient modestement des Voltaire, parce qu'ils auraient son cynisme et son impiété, et qui pourraient bien être d'autant plus étrangers à l'étude de la religion, qu'ils seraient plus hardis à la combattre. Honneur à M. Delille qui a la gloire bien pure de n'avoir pas prostitué son talent au vice et au mensonge.

Le philosophisme moderne a bien senti combien était accablante pour lui l'autorité de tant de beaux génies qui l'écrasaient de tout le poids de leur savoir, de leurs talents et de leurs vertus; aussi a-t-il cherché à rendre leur foi suspecte, ou à corrompre leurs écrits. Il importe de rappeler ici ses attentats pour mettre en garde une jeunesse facile à égérer: en vain, les ouvrages de Bacon sont empreints des témoignages de son profond attachement au christianisme, on en a pas moins essayé d'en faire une espèce d'impie; et si l'on veut savoir jusqu'où a été ici l'audace, et avec quelle évidence il a été vengé, on n'a qu'à lire le *Christianisme de Bacon*, ouvrage du même auteur que les *Pensées de Leibnitz*. On ne peut douter que Bossuet n'ait pour lui et sa vie tout entière, et l'estime de son siècle, et ses écrits immortels, où règne ce ton de vérité, de force, de conviction intime, que l'hypoërisie ne peut contrefaire: n'importe, il a plu à celui qui a donné le ton au XVIII^e siècle, d'écrire ces mots: *On a prétendu que ce grand homme avait des sentiments philosophiques différents de sa théologie*; la calomnie est impudente sans doute; mais elle pouvait être utile au parti. Dès que le grand maître de la philosophie eut donné le signal de se jouer des grands hommes, les chevaliers de l'ordre se crurent permis ce manège. Quelle candeur dans Fénelon! quelle piété jusqu'au dernier soupire! et combien une âme aussi pure, aussi sublime, était loin des bassesses du plus vil de tous les vices! Quelle horreur de faire de Fénelon un tartufe! Cependant, qu'est-il arrivé? dans un cantique, Fénelon peint l'abandon du chrétien qui se repose avec la confiance d'un enfant sur le soin de la Providence, et voilà que dans ces sentiments, Voltaire affecte de voir l'indifférence philosophique. †

Ce n'est pas tout: tout le monde peut lire dans les *Lettres spirituelles* de Fénelon une lettre pleine de sagesse et de lumière à l'évêque d'Arras, sur la lecture de l'Écriture sainte en langue vulgaire; il ne dissimule pas qu'elle a des choses obscures, singulières, difficiles à expliquer, qui peuvent être un objet de dérision et de scandale pour les superbes; le meilleur aliment se tourne en poison dans les estomacs corrompus: il expose ces difficultés avec la franchise d'un

homme qui sait qu'e.les s'évanouissent sans peine dès qu'on a l'esprit guéri de présomption; et à ce sujet, il apprend dans quel esprit il faut lire les livres saints. Eh bien ! voilà qu'un philosophe à barbé grise vient, dans certains mémoires, de transcrire le passage de Fénelon, touchant les difficultés de l'Écriture, et semble le donner comme une découverte précieuse, disant, avec le ton d'un vieux aigrefin, que la maligne intention de Voltaire eût été mieux servie par ce passage que par le couplet d'une chanson. Les malheureux ! est-ce qu'ils ne croient pas à la vertu de Fénelon ? Et s'il avait caché une âme impie sous les dehors de la piété, qu'eût-il été autre chose qu'un scélérat d'autant plus vil, qu'il eût été plus profondément hypocrite ? Poursuivons. On sait qu'Euler a été le premier géomètre du XVIII^e siècle; et l'on sait bien aussi que sa vie, comme ses écrits, attestent son attachement à la religion; on peut en lire les preuves dans ses *Lettres à une princesse d'Allemagne*, tome II, édition de 1770. Eh bien ! pour anéantir, s'il était possible, ce monument de sa religion, on n'a pas craint de le faire disparaître dans une certaine édition. Dans ce genre de manéges philosophiques, rien ne doit étonner, depuis que par une impudence, qui heureusement n'a pu que servir la cause de la religion, on a imaginé un *Dictionnaire des athées*, dans lequel, tronquant et dénaturant tout, on a inscrit même ce qu'il y a de plus révérend dans l'Église chrétienne. Quelle indignité, d'outrager ainsi la mémoire des grands hommes et de fouler aux pieds ce qu'il y a de plus vénérable sur la terre, le savoir et le talent unis à la vertu ! Nous étions donc réservés à voir de nos jours profaner, tout ensemble, et le génie et les tombeaux, insulter au zèle de Bossuet et aux cendres de Louis le Grand, à la piété de Fénelon et aux vertus de Henri IV. On sait ce qui se passa à Saint-Denis. Le grand Henri et ses successeurs sont tirés du sombre séjour de la mort; le vainqueur d'Ivry, le plus aimable des héros, le plus populaire des rois, est placé debout sur une pierre; tant de gloire et tant de bonté contient, pour un temps, la fureur de la multitude; bientôt une femme s'avance, lui donne un soufflet et le fait tomber par terre; ce monstre femelle, s'il ne descendait pas de Ravallac, était digne d'en descendre; et qu'avait fait ce bon Henri ? Hélas ! il voulait, disait-il dans son langage naïf, qu'il n'y eût pas un paysan en France qui ne pût mettre la poule au pot le dimanche.

Il nous faut, pour notre bonheur, des lois garanties par les mœurs et des mœurs garanties par la religion; mais la religion n'est rien pour les hommes quand ils n'y croient pas. Que veulent-ils donc, ces amis de l'humanité, qui, pour nous rendre heureux, cherchent à nous corrompre, dont la plume ne répand qu'obscénités et blasphèmes, et qui triomphent de tous les coups qu'ils portent à la croyance religieuse ? De tous les métiers, le plus méprisable comme

le plus facile, c'est de faire l'impie ou le libertin dans un livre.

Les *Pensées* ne sont que la seconde édition, mais augmentée de l'*Esprit de Leibnitz*, qui parut en 1772. Cet ouvrage fut très-favorablement accueilli du public : entre autres suffrages honorables, on peut citer celui d'un savant distingué, de Charles Bonnet, qui le trouva fait avec autant de goût que d'intelligence. On trouve à la tête des *Pensées*, un discours préliminaire qui décèle un écrivain plein de connaissances, de sagesse et de sagacité.

XXVIII.

PRÉCEPTES DE RHÉTORIQUE TIRÉS DES MEILLEURS AUTEURS ANCIENS ET MODERNES, PAR M. L'ABBÉ GIRARD, ANCIEN PROFESSEUR D'ÉLOQUENCE.

Si le premier de tous les talents est, sans contredit, celui de gouverner les hommes par les règles d'une ferme et sage politique, il semble, néanmoins, qu'il n'en est pas de plus généralement envié que celui de régner sur les esprits par la parole. Voyez ceux qui, doués des qualités les plus éminentes, brillent avec éclat par d'autres endroits, aux yeux de leurs semblables; ils se montrent encore très-jaloux de posséder l'art de bien parler et de bien écrire. Le savant aime à revêtir ses systèmes de toutes les beautés du langage; le grand capitaine veut être éloquent dans ses harangues et le récit d'une bataille, comme l'avocat dans ses plaidoyers. Je ne sache pas que Corneille ait ambitionné la gloire qui revenait à Richelieu d'avoir jeté un œil d'envie sur le génie poétique de Corneille. Villars aimait à rapprocher la première couronne littéraire qu'il avait méritée au collège, de la première victoire qu'il avait remportée sur les ennemis de sa patrie. Sans doute Buffon n'était pas moins occupé d'écrire des pages éloquentes sur la nature, que d'en exposer les lois et les phénomènes dans toute l'exactitude d'un physicien. Telle est la haute idée que tous les âges ont conçue du talent de la parole, qu'on a vu les plus beaux génies des temps anciens et modernes donner des préceptes sur les diverses parties de l'art oratoire. Il faut nommer ici Aristote, Cicéron, saint Augustin, Fénelon; n'oublions pas César, qui avait adressé à l'orateur romain un ouvrage sur la manière de bien écrire en latin.

D'où vient donc que la rhétorique n'occupe pas dans l'opinion le rang qui lui est dû, et que son nom semble rappeler l'emphase et le ridicule ? C'est qu'on a été induit à s'en former des idées défavorables; les déclamateurs, et quelquefois aussi les rhéteurs l'ont décriée, ceux-ci en attachant une excessive importance à des puérilités, et ceux-là, en abusant des ressources dont elle apprend à faire usage.

« Je n'entends pas par éloquence ou rhétorique ce qu'on entend d'ordinaire, abusant d'un nom que les pédants et les déclamateurs

ont décrié ; je n'entends pas ce qui fait faire ces harangues de cérémonies, et ces autres discours étudiés, qui chatouillent l'oreille en passant, et ne font, le plus souvent, qu'ennuyer ; j'entends l'art de persuader effectivement, soit que l'on parle en public ou en particulier ; j'entends ce qui fait qu'un avocat gagne plus de causes qu'un autre ; qu'un prédicateur, humainement parlant, fait plus de conversions ; qu'un magistrat a été plus fort dans les délibérations de sa compagnie ; qu'un négociateur fait un traité avantageux pour son prince ; qu'un ministre domine dans les conseils, en un mot, ce qui fait qu'un homme se rend maître des esprits par la parole. » (FLERUY, *Choix des études*, ch. 53.)

La rhétorique n'est donc pas l'art frivole d'arranger des mots, de compasser des périodes, et d'orner des pensées vides de sens. La droite raison doit présider à tout, aux productions de l'esprit comme à la conduite ordinaire de la vie ; il nous semble que M. Girard nous donne une idée juste, lumineuse, féconde de la rhétorique en la définissant *l'art de parler de chaque chose d'une manière convenable*. C'est bien là, en effet, que se trouve tout le secret de l'éloquence. Supposez un orateur qui, dans ses discours, exprime en termes convenables ce qu'il convient de dire, qui parle un langage approprié au sujet, aux personnes, aux temps, aux lieux ; dès lors, il est vrai en tout ; il sait instruire, plaire et toucher ; rien ne lui manque de ce qui sert à éclairer, à convaincre, à persuader ; il est éloquent.

Ce beau talent, la nature le donne, et le travail le nourrit, le développe, le porte quelquefois jusqu'à la plus rare perfection. On se tromperait de croire que les préceptes puissent seuls rendre les hommes éloquents ; mais pour me servir des expressions mêmes de notre auteur, inutilement aussi croirait-on pouvoir se promettre des succès sans d'autres ressources que celles de la nature. Seul, il est vrai, le génie est capable des plus grandes choses ; il enfante les nobles idées, les fait briller des traits éclatants de lumière, et produire même, si l'on veut, des morceaux vraiment éloquents ; mais seul il ne peut répandre l'intérêt, la grâce et la variété ; seul, il ne peut disposer avec intelligence, orner avec goût, exprimer avec justesse ses hautes conceptions ; seul il ne peut composer un discours qui soit vraiment beau dans toutes ses parties. C'est l'expérience de

tous les siècles. Les hommes que la nature avait le plus favorisés, à qui elle avait départi les plus heureuses dispositions, n'ont acquis qu'une gloire médiocre quand l'étude des règles n'a point servi de base à leurs travaux littéraires. Leur génie a pris son essor, à la vérité, et s'est élevé de lui-même ; mais il n'a pu se soutenir, et il est tombé bientôt faute d'appui. Ils ont, par intervalle, vivement frappé les esprits et fortement ébranlé les cœurs ; mais le jugement, la raison et le goût, dont la perfection est certainement le fruit de l'étude des règles, ne présidaient point à leurs mouvements, et ils ont fait des écarts et des fautes monstrueuses.

Lorsque M. Girard conçut le projet de donner une nouvelle rhétorique au public, il ne se dissimula pas qu'il existait plusieurs ouvrages de ce genre, où l'on trouvait des choses excellentes ; mais les uns lui paraissaient trop volumineux, les autres trop savants, la plupart informes et tronqués. « Un abrégé de préceptes clairs, précis, méthodiques où le langage de l'art aurait de la noblesse et de la simplicité, où les vrais principes de la composition seraient présentés avec intérêt, et cependant mis à la portée des esprits ordinaires, » voilà ce que cherchait M. Girard, pour l'avantage des maîtres comme des élèves, et ce qu'il cherchait en vain. Ce livre élémentaire, il forma le dessein de le composer lui-même, et nous osons penser qu'il a rempli sa tâche de la manière la plus heureuse et la plus honorable. Elève de l'ancienne Université de Paris, où il termina ses humanités par le succès le plus éclatant ; nourri de tout ce que peut avoir de meilleur la littérature ancienne et moderne ; éclairé par l'habitude d'enseigner ; dirigé par l'expérience le plus sûr des guides pour un bon esprit, M. l'abbé Girard a porté dans la composition de son ouvrage une grande maturité de jugement et une connaissance profonde de sa matière. Une diction sage, noble, élégante, pure, s'y trouve jointe à la justesse des pensées ; en le lisant, nous nous sommes rappelés ces paroles de Fénelon : « Celui qui entreprendrait une rhétorique, devrait y rassembler tous les plus beaux préceptes d'Aristote, de Cicéron, de Quintilien, de Longin, de Lucien et d'autres célèbres auteurs. Leurs textes qu'il citerait feraient les ornements du sien. En ne prenant que la fleur de la plus belle antiquité, il ferait un ouvrage court, exquis et délicieux.

ŒUVRES COMPLETES
DE
DENIS FRAYSSINOUS

ÉVÊQUE D'HERMOPOLIS.

Quatrième partie.

CORRESPONDANCE.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

La correspondance de M. Frayssinous aurait dû être une partie très-importante de ses œuvres, et elle n'eût pas manqué d'intérêt s'il eût été possible de réunir les milliers de lettres qu'il a écrites et qu'il a reçus. Par le peu d'extraits que nous avons été à même de recueillir, il est évident qu'il était en correspondance suivie avec beaucoup de personnages haut placés. Des questions de tout genre ont dû être traitées entre lui et ses amis, ou les personnes qui le consultaient. Nous voyons, par ce qui nous reste de ses lettres, qu'il abordait avec une égale supériorité de talent la spiritualité, la littérature, les matières d'instruction publique, la politique. Il appréciait les événements avec un coup d'œil si sûr, que l'on pourrait prendre pour des prophéties le jugement qu'il en portait. C'est ainsi que, le 15 novembre 1828, il écrivait à l'un de ses anciens collègues dans le ministère ces lignes bien remarquables : La démocratie nous gagne de tous côtés ; elle est dans les esprits ; elle est dans les discours, dans les actes publics ; elle menace d'envahir la législation et de confondre tous les pouvoirs, de nous faire repasser par l'anarchie, de là par le gouvernement militaire. Pouvait-on prévoir d'une manière plus exacte les révolutions qui sont venues s'accomplir en France depuis quelques années ? Que de lumière jetterait sur l'histoire la correspondance intime d'un homme aussi judicieux, mêlé aux affaires et dont aucun détail ne lui échappait ! Il est donc souverainement à regretter que les personnes qui possèdent ces lettres n'aient pas jugé à propos de les livrer au public et que nous n'ayons que par extraits le peu que nous publions. Nous pensons néanmoins qu'on nous saura gré d'avoir réuni en un tout ce qui a été mis à notre disposition. Nous avons fait en sorte de le rendre plus intéressant par des notes que nous avons recueillies dans la vie du prélat par M. Henrion.

I.

LETTRE DE L'ABBÉ FRAYSSINOUS A SON PÈRE.

Paris, 13 septembre 1784.

Mes frères sont sans doute près de vous, j'en envie leur bonheur. J'aime à croire qu'ils ne perdent pas leur temps. J'en reviens toujours là. Rien de plus important pour eux que de se former de bonne heure à l'amour du travail, et de s'en faire une habitude. Peut-être qu'ils sont entre les mains d'un précepteur, qui en prend beaucoup de soin et qui joint aux talents le mérite de l'éducation. Le désir de leur avancement fait que j'aime à me le persuader. Surtout, qu'ils s'étudient à être honnêtes et affables dans le propos, et à parler avec hardiesse. Je gage-

rais qu'ils sont timides, et que devant un étranger on les voit, tête baissée, ne pas dire un seul mot, ou n'en proférer qu'un tous les quarts d'heure. Il vaudrait bien mieux qu'ils eussent un certain air de confiance, une certaine vivacité qu'on aime à trouver dans les enfants de leur âge. Il me tarde beaucoup de les voir, pour savoir quelle est la tournure de leur corps et de leur esprit. Ce serait un crime de soupçonner qu'ils ne sont pas sages. Ils étaient déjà raisonnables quand je suis parti pour Paris : leur sagesse n'a pas été en diminuant. La politesse, l'amour de l'étude et de la vertu, voilà ce qui pourra les rendre aimables. Ils vont peut-être m'accuser de les moraliser toujours ; mais qu'ils sachent que c'est leur

bien qui me fait parler. Les deux petits iront peut-être au collège, à la Toussaint, pour faire leur cinquième. S'ils travaillent, je ne doute pas qu'ils n'aient du succès. Je souhaite que par leur conduite ils fassent votre joie et votre consolation.

II.

LETTRE A M. ÉMERY, SUPÉRIEUR DE SAINT-SULPICE.

Saint-Côme, 11 septembre 1806.

Monsieur et très-honoré supérieur.

Il y a longtemps que j'ai dans l'esprit un projet que je ne dois pas exécuter sans vous en faire part. Il pourra vous paraître singulier; mais aussi rien de plus singulier que les circonstances où la Providence m'a placé. Vous avez pu vous apercevoir, ou du moins soupçonner plus d'une fois, que j'avais un goût très-décidé pour les conférences de Saint-Sulpice, et que mon penchant naturel m'entraînait plus vers ce genre d'occupation que vers tout autre. Jusqu'ici, resserré par le local, ou livré à des fonctions très-appliquantes, je n'ai pu donner à cette œuvre qu'un degré d'intérêt et d'utilité assez borné. Je crois que le moment est venu de lui procurer le développement dont elle est susceptible; il est aisé d'en faire une œuvre d'une utilité majeure et universelle. Si la chose était à créer, on pourrait hésiter à cause de la grande incertitude du succès; mais la chose existe: elle a été en croissant tous les ans; il ne s'agit plus que de la pousser plus loin. Voici, à ce sujet, toutes mes idées. Il me semble que, dans les temps où nous sommes, un des plus grands services qu'on puisse rendre à la religion, c'est de la remettre en honneur aux yeux des classes élevées de la société. En vain on ouvrira des séminaires: s'ils ne se remplissent de sujets, et même s'ils manquent de sujets d'une certaine condition, il en résultera un très-grand mal pour l'Eglise. Si les classes honnêtes de la société n'ont aucune considération pour la religion et ses ministres, tout ira en déperissant. Je crois donc que c'est aller directement au but, que de travailler à rendre la religion vénérable et chère à la jeunesse faite par son éducation et sa naissance pour occuper les premiers rangs de la société. Or, tel est l'objet des conférences de Saint-Sulpice. On y voit des jeunes gens de toutes les provinces, qui ne peuvent qu'en rapporter des impressions salutaires. C'est une chose digne d'être conservée, très-appropriée aux circonstances, et dont les résultats peuvent être très-heureux, qu'une suite d'instructions raisonnées sur la religion, écoutées avec intérêt par une foule de jeunes gens destinés à être un jour des pères de famille, et qui doivent avoir sur l'esprit et l'opinion du peuple une si grande in-

fluence. Je sais qu'à parler en général l'œuvre des séminaires est la première de toutes; mais il ne s'agit ici que d'un individu qu'il est aisé de remplacer dans l'enseignement de la théologie. La Providence a voulu que je fusse l'homme propre aux conférences dont je parle. Si je les continue dans un local vaste et commode, l'utilité en sera beaucoup plus étendue. Je ferais un cours d'instructions qui durerait deux ans, huit mois chaque année; je traiterais une suite de sujets analogues aux temps où nous sommes et aux besoins de la jeunesse. Je sens bien que mon plan est incompatible avec les fonctions que j'ai remplies jusqu'ici, et même avec mon séjour au séminaire. Dans tout cela je ne trouve aucun avantage temporel, il est même assez clair que c'est plutôt le contraire; je n'ai l'espoir fondé d'aucune place quelconque; pourvu que je puisse subsister, c'est tout ce qu'il me faut. Si vous goûtez mes idées, je crois que vous n'aurez pas lieu de vous en repentir. Quoi qu'il arrive, je n'en serai pas moins pénétré du plus profond sentiment de respect, d'estime et d'attachement pour vous et tout ce qui compose votre compagnie.

III.

EXTRAIT D'UNE LETTRE A M. LE COMTE D'ESTOURMEL.

20 décembre 1814.

On vous a dit que j'étais fort touchant; c'était beaucoup dire: vous savez que le genre polémique n'est pas très-larmoyant (581). Mais, dans quelques circonstances, j'ai rappelé des choses faites pour émouvoir, et il m'a paru, en effet, qu'on était ému. Le concours est immense. Souhaitons que les fruits soient en proportion...

Nous lisons ici l'*Histoire de Bossuet* (582), le plus grand homme du siècle où les grands hommes n'étaient pas très-rares. Cela se fait lire avec un très-grand intérêt. Les moindres circonstances de sa vie se lient à quelque grand personnage ou à quelque grand événement. On y marche toujours au milieu d'une superbe galerie de tableaux. Peut-être l'historien aurait pu être plus court; mais sa narration est si coulante, si noble, si bien liée, qu'on ne s'aperçoit pas des longueurs.

IV.

EXTRAIT D'UNE LETTRE A M. LE COMTE D'ESTOURMEL.

Paris, 16 octobre 1815.

Les temps sont difficiles; tous les postes sont périlleux; les difficultés naissent de toutes parts; les hommes, en général, ne sont pas justes: ils exigent au delà de ce qui est possible, et jugent avec une rigueur désespérante... (583). C'est une terrible chose

(581) Il s'agit ici des trois conférences sur la révolution française dont le public s'occupait alors.

(582) Par le cardinal de Bausset; ce fragment de lettre renferme un jugement qui mérite d'être cité.

(583) Le 25 septembre, l'abbé Frayssinous écrivait encore à M. le comte d'Estournel les lignes suivantes:

« Nous vivons ici au milieu de l'agitation la plus

que d'être en place : j'en ai un échantillon dans celle que j'occupe. Je fais le plus sot métier du monde, le plus opposé à mes goûts, à mes habitudes, au genre de talent que je puis avoir. Ma place est ma *croix*. Je la trouve même très-rude ; j'espère qu'elle n'aura qu'un temps. Notre position politique n'est pas rassurante : toutes les passions fermentent toujours ; on est inquiet. Quant à moi, dans le fond de mon cœur j'espère qu'en dernier résultat tout ira bien. Ce n'est pas en vain qu'il est écrit autour de la monnaie publique : *Dieu protège la France*.

V.

LETTRE AU MÊME.

1^{er} janvier 1816.

« Voici une année qui s'ouvre au milieu de discussions bruyantes, et qui attesteront du moins la liberté des suffrages dans la chambre des députés. Les controverses politiques ont passé de la tribune dans les salons : on ne s'y entend pas toujours, et pourtant notre premier besoin c'est de nous entendre. Cette année se passera-t-elle sans bourrasque ? Je l'ignore. J'espère du moins que, dans tous les cas, la cause de la légitimité triomphera. Avec nos lois contre les perturbateurs et nos cours prévotales, on pourra marcher, si nous avons des juges et des magistrats dévoués. Je crains les *roués* de la révolution : avec de l'esprit et de l'habileté, ils se fourrent partout. On est trop habitué à compter l'habileté pour tout, et la probité pour rien.

VI.

LETTRE DE ROYER-COLLARD A L'ABBÉ FRAYSSINOUS.

Monsieur, vous ne pouvez douter que la lettre par laquelle vous annoncez à la commission votre retraite ne l'ait affligée (584). Il lui sera difficile d'oublier tout ce que ses relations avec vous avaient de douceur, tout ce que vos lumières lui offraient de secours ; et vous connaissez assez les membres qui la composent pour être persuadé qu'elle sent vivement la privation qu'elle va éprouver.... C'est en son nom, comme au mien, que je vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance de nos regrets, de notre attachement et de nos sentiments les plus distingués.

VII.

EXTRAIT D'UNE LETTRE A M. LE COMTE D'ESTOURMEL.

Paris, 30 mai 1816.

..... S'il faut vous parler un peu de moi, je vous dirai que je suis libre comme

fatigante : on craint, on espère, on se réjouit, on se désole, et puis voilà tout ; car au fond que sait-on de positif ? Je regrette quelquefois nos montagnes.

(584) L'abbé Frayssinous avait été nommé membre titulaire de la commission d'instruction publique ; mais ne pouvant faire le bien qu'il espérait, à cause de la hauteur de M. Royer-Collard, qui prétendait imposer ses fausses opinions à ses collègues, l'abbé Frayssinous donna sa démission que le roi accepta, mais en le nommant membre *honoraire* de

l'air, débarrassé tout à la fois de mes conférences et de ma dignité (585). Je veux me livrer uniquement à ce qui est plus particulièrement de mon goût et de mon état. Si ma pension est payée, j'ai amplement de quoi me tirer d'affaire. Celui qui me remplace (l'abbé Elicagaray) est un homme de bien, et qui est versé dans la chose. Cela lui convient beaucoup mieux qu'à moi...

Nous sommes fort tranquilles ici. Encore trois ou quatre levées de boucliers comme celle de l'Isère, et le trône des Bourbons est affermi pour jamais.

VIII.

LETTRE AU MÊME.

Paris, 15 août.

On médite des changements pour l'instruction publique : je souhaite qu'ils soient assez complets. Si nous reculons toujours devant les obstacles, si nous flattons l'esprit irrégulier du siècle au lieu de le réprimer, adieu la France ! Il faut choisir entre une éducation fortement religieuse, chrétienne en un mot, et la dissolution entière de la monarchie. Qui ne sent pas cela, n'a pas le sens commun, du moins à mes yeux.

IX.

LETTRE AU MÊME.

Bordeaux, 19 décembre 1816

Depuis six semaines, j'étais occupé à revoir et à faire transcrire les douze discours que je me proposais de donner ici (586). Mon travail a fini hier, et je me sens comme un écolier en vacances. Après vous, j'étais l'homme le plus occupé de France... L'œuvre des Conférences marche à peu près comme à Saint-Sulpice.

De grâce, ne désirez pas de mitre à vos amis : ce n'est qu'une pyramide d'épines bien pointues sur la tête.

Je n'ai d'autre politique que celle d'un enfant de chœur quand il chante le *Deus in saluum*.

X.

LETTRE AU MÊME.

Paris, 9 juin 1817.

Mademoiselle Olympe (587) était à la chapelle du roi le jour de la Pentecôte (588). Je crois qu'elle vous en aura dit un mot. Elle porte, comme vous savez, quelque intérêt à l'orateur ; et, s'il n'avait pas un peu réussi, elle en eût un peu senti le contre-coup. C'est bien de la bonté, comme vous voyez. Elle ne s'en défend pas. C'est si excellent, que tout ce qu'elle affectionne doit valoir quelque chose.

la même commission avec une pension de 6,000 fr. Royer-Collard, informé de cette démarche, lui adressa la lettre que nous venons de reproduire.

(585) Il s'agit de la dignité de membre de la commission d'instruction publique.

(586) A Bordeaux, où l'archevêque l'avait instamment prié de venir prêcher les conférences.

(587) Sœur de M. le comte d'Estourmel.

(588) Ce jour-là l'abbé Frayssinous avait prêché à la cour son sermon sur l'établissement de la religion chrétienne.

XI.

LETTRE A MONSIEUR L'ABBÉ ELIÇAGARAY (589),

Membre de la commission d'instruction publique.

Paris, 16 octobre 1817.

Vous voulez savoir quelle est ma manière de penser sur les petits séminaires. Je vais vous répondre sur des faits que j'ai recueillis ces jours derniers à l'occasion d'une demande de cette sorte, et qui pourront servir de base à un mémoire que je me propose de rendre public, s'il doit être de quelque utilité.

Le concile de Trente, session 23^e, jugea qu'un des moyens les plus puissants pour ranimer l'esprit ecclésiastique, pour le bien de la société comme de la religion, c'était d'établir des écoles dans lesquelles on élevât pour le sacerdoce des enfants en qui l'on reconnaîtrait d'heureuses dispositions.

Depuis la tenue de ce concile, qui fut terminé en 1563, le clergé de France, de concert avec nos rois, s'est plus ou moins occupé de l'établissement de ces maisons ecclésiastiques.

Je dis le clergé : on le voit par l'assemblée générale de Melun en 1579, par les conciles provinciaux de Rouen, de Reims, de Bordeaux, de Tours, de Toulouse, de Bourges, d'Aix, tenus depuis 1581 jusqu'en 1624, par l'assemblée générale de 1625, etc.

J'ai dit nos rois : on le voit par l'ordonnance de Blois, art 24 ; l'édit de Melun, art. 1 ; l'ordonnance de 1629, art. 6 ; enfin, la déclaration du 15 décembre 1698, enregistrée au parlement le 31 du même mois. Louis XIV y exhorte tous les archevêques et évêques, et leur enjoint d'établir incessamment des séminaires dans les diocèses où il n'y en a pas, pour y former des ecclésiastiques, et d'établir, autant qu'il sera possible, dans les diocèses, des maisons particulières pour l'éducation des jeunes clercs depuis l'âge de douze ans, et qui paraîtraient avoir de bonnes dispositions pour l'état ecclésiastique.

Il est inouï que nos rois soient intervenus dans l'établissement de ces écoles autrement que pour les favoriser et les protéger : toujours le gouvernement en a été uniquement entre les mains de l'évêque diocésain. Que si aujourd'hui on venait à l'en dépouiller, on mettrait l'épiscopat dans la nécessité de réclamer ses droits et ses libertés : ce qui, je crois ne serait avantageux pour personne.

On dit qu'autrefois il n'existait pas de petits séminaires : cette assertion n'est pas exacte. D'abord, on a vu que nos rois et le clergé, d'accord sur cette matière, s'étaient occupés d'en établir : cela est constant par les monuments les plus irréfragables. Tantôt ils étaient séparés des écoles de théologie, tantôt ils leur étaient unis, suivant les circonstances. Ainsi le cardinal de Lorraine, à son retour de Trente, avait jeté les fondements d'un petit séminaire pour cinquante élèves, et l'un de ses successeurs, Le Tellier, continua cette œuvre.

(589) On sait que M. Eliçagaray était successeur de l'abbé Frayssinous dans la commission d'in-

struction publique. Que si les petits séminaires devinrent plus rares dans la suite, cela s'explique aisément par des circonstances qui ne sont plus. On vit s'établir en France des corporations enseignantes, telles que les Jésuites, les Pères de l'Oratoire, de la Doctrine chrétienne, et d'autres encore. Chez elles, les habitudes données à la jeunesse étaient profondément religieuses. Ajoutez-y que l'esprit même de siècle, l'état florissant du clergé, l'intérêt des familles, tout contribuait à diriger les esprits vers l'état ecclésiastique. En conséquence, on mit moins d'intérêt à former ou à conserver des écoles spéciales pour les aspirants au sacerdoce. Toutefois elles se perpétuèrent dans certains diocèses. A mesure que ce qui les remplaçait s'est affaibli, on en a senti la nécessité. Dans l'assemblée du clergé de 1786, le savant et vertueux M. Dulau, archevêque d'Arles, fit un rapport, que nous avons encore, sur un projet d'établissement des petits séminaires dans les diocèses. Toulouse en avait un, et, quelques années avant le commencement de nos troubles, nous avions à Paris la *Communauté des clercs*, dirigée par M. Dubourg, aujourd'hui évêque de la Louisiane; à Bordeaux, le petit séminaire Saint-Raphaël.

Dans l'état actuel des choses, qui ne sent pas la nécessité de ces établissements ?

Il est d'expérience qu'il ne sort pas des trente-six collèges royaux un seul élève pour l'état ecclésiastique. Il est de fait que les collèges communaux en fournissent peu. Il est également de fait que le plus grand espoir du sacerdoce en France est malheureusement dans la classe indigente, dans celle dont les enfants ne peuvent guère, faute de ressources, être élevés dans nos collèges. La conclusion est nette : les petits séminaires sont donc absolument utiles.

Je ne sais ce qui arrivera dans la suite, si nos collèges seront d'une plus grande ressource : je parle de ce qui est actuellement. Il ne faut pas que des espérances vaines, et qui, dans tous les cas, ne peuvent se réaliser si longtemps, nous fassent négliger le seul remède à nos maux présents.

Qu'on essaye, si l'on veut, d'établir dans chaque collège royal une douzaine de bourses pour des enfants pauvres ou autres qui se destineront à l'état ecclésiastique. Ce sera une ressource des plus faibles, à la vérité, parce que plusieurs s'arrêteront au milieu de la course; mais enfin, si, dans la suite, cette fondation réussissait, elle pourrait devenir précieuse pour les collèges comme pour le clergé. Aujourd'hui un bon sujet de plus est inappréciable : la disette des ministres est si grande dans les diocèses.

On dit que, dans les petits séminaires, les études sont faibles. Il faut nous entendre; elles ne sont pas aussi fortes que dans les collèges de Paris (590); mais, dans la réalité, elles ne sont pas plus mauvaises que dans la plus grande partie de nos collèges

struction publique.

(590) On ne doit pas oublier que cette lettre a

communaux et de quelques collèges royaux. D'ailleurs, souvent, dans les maîtres, le zèle supplée à la science. Une fois que chaque diocèse aura son évêque, ces écoles ne pourront que se ressentir de sa vigilance et de ses soins. La plupart des nouveaux évêques, formés à l'école de Paris, sentiront aussi bien que qui que ce soit, le prix de bonnes études. Je ferai encore une réflexion : s'il est vrai que dans tous les hommes qui ont illustré la France, il n'en est pas un qui ne soit venu se former à Paris, il est également vrai de dire que la plupart d'entre eux n'avaient pas fait leurs humanités à Paris; et où donc? souvent dans des écoles qui ne valaient pas mieux que les petits séminaires pour les études. Au reste, si les localités, si rien ne s'y oppose, les évêques seront les premiers à y envoyer leurs jeunes clercs; mais ici toute mesure coercitive pourrait être impraticable et funeste.

On dit qu'il est utile que les élèves pour l'état ecclésiastique vivent de bonne heure avec ceux des diverses classes de la société. Je répondrai que cette considération n'avait pas frappé ceux qui, depuis le concile de Trente jusqu'à la fin du xvii^e siècle, s'occupèrent à établir des écoles spéciales, qu'il faut se borner à vouloir le possible, que tout doit céder à la nécessité, et qu'en attendant des circonstances meilleures pour la religion et les mœurs, il faut prendre en considération les circonstances actuelles.

On dit que le gouvernement doit surveiller tous les établissements quelconques. Mais quoi? Un évêque nommé par le roi, et qui lui a prêté serment de fidélité, n'est-il pas un bon garant pour un petit séminaire, comme il l'est pour un séminaire de théologie? N'exagérons rien, si l'on ne veut tout perdre.

Si l'on ajoute de nouvelles entraves à celles de l'ordonnance du 3 octobre 1814, je dirai, avec le sentiment de la plus vive douleur, et je le prouverai avec le sentiment de la conviction la plus profonde : C'est fait du sacerdoce en France. Qu'on réfléchisse sur les conséquences morales et politiques!

P. S. Ceci n'est qu'un croquis fait à la hâte; mais je suis bien sûr que j'aurais pour moi, s'ils étaient consultés, tous les évêques, les grands vicaires, tous les ecclésiastiques qui ont connaissance des hommes et des choses. Or, qui mieux que le clergé connaît ce qui lui convient pour sa restauration dans l'ordre spirituel, et qui, plus que lui, est intéressé à y donner ses soins.

XII.

LETTRE DE M. DE PÉRIGORD (591), GRAND AUMÔNIER DE FRANCE, A M. L'ABBÉ FRAYSSINOUS.

Paris, 15 juin 1817.

Quelque confiance, Monsieur, que j'aie en vous, je ne puis me rendre aux réflexions que vous me présentez pour vous refuser à vous charger de la station de l'Avent. L'abbé de Quélen, dont vous connaissez le zèle pour tout ce qui doit procurer le plus grand bien, sûr de vos succès, en a joui d'avance en vous demandant de le remplacer. Je l'ai proposé au roi, qui, touché du procédé de l'abbé de Quélen, et ayant présent le discours que vous avez prononcé devant lui (592), a bien voulu agréer la demande que je lui ai faite. Vous ne pouvez donc plus balancer.

Vous me dites, Monsieur, qu'un seul de vos discours est analogue aux sermons qui se prêchent dans l'Avent d'après l'évangile du jour; mais rien n'y oblige : c'est une seule des vérités de la religion qui y est traitée, et vous, Monsieur, c'est la religion tout entière que vous enseignez dans toute sa beauté, sa vérité, appuyée sur des preuves auxquelles les incrédules qui vous entendent ne peuvent résister.

Nous devons nous placer, Monsieur, dans les incroyables et affligeantes circonstances où nous avons le malheur de nous trouver. De qui sont composés nos auditoires à présent? A l'exception de quelques personnes favorisées par une grâce particulière du Seigneur, les autres ont été entraînés par le tourbillon révolutionnaire, et ont oublié tout ce qui leur avait été enseigné dans leur jeunesse. Les autres n'ont jamais entendu parler de la religion, ou s'ils en ont entendu parler, ce n'a été que pour recevoir des préventions contre elle, ainsi qu'en sont convenus nombre de vos auditeurs. C'est donc ce grand nombre qu'il est de notre devoir d'instruire; et qui peut mieux que vous y réussir, Monsieur, doué d'une clarté, d'une précision, d'une force de raison dont vous avez le bonheur d'avoir déjà vu résulter les plus heureux effets?

Cette multitude qui se rend à Saint-Sulpice pour s'instruire auprès de vous est certainement, Monsieur, bien intéressante; mais vous sentez qu'ayant le même succès dans le nouvel auditoire que je vous propose, succès dont je n'ai aucun doute, le bien que vous ferez sera plus étendu. A Saint-Sulpice, ce sont des personnes qui, en grande partie, ne le quittent pas; dans celui-ci, elles sont de toutes les provinces, où elles retournent passer un certain temps chaque année. Ce sont des jeunes gens qui, instruits, feront par leur bonne conduite impression, il faut l'espérer, sur toute cette jeunesse qu'on

été écrite en 1817. Aujourd'hui, le petit séminaire de Paris, par exemple, rivalise, pour la force des études, avec tous les collèges royaux.

(591) L'abbé Frayssinous avait été désigné par le grand aumônier pour prêcher la station de l'Avent à la cour; d'autres eussent envié cet honneur,

mais l'abbé Frayssinous se défendit de l'accepter. C'est en cette occasion que M. de Périgord dut essayer de vaincre sa modestie par la lettre que nous reproduisons.

(592) Le jour de la Pentecôte.

cherche à entraîner dans l'erreur dès les premières lueurs de la raison.

Vous ne vous refuserez donc pas, Monsieur, au désir que je vous ai témoigné, et encore moins au désir du roi, juste appréciateur du mérite, qui juge les avantages qui doivent résulter de ce qu'on lui propose pour le véritable bonheur de ses sujets.

J'ai l'honneur d'être, avec la considération méritée qui vous est si justement généralement acquise, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

XIII.

RÉPONSE A M. DE PÉRIGORD, GRAND AUMÔNIER.

Dans la lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Grandeur (392*), j'avais pris la liberté de faire quelques observations ; mais il vous appartenait d'en être le juge. Vous avez pesé tout, cela me suffit : je ne balance plus, et c'est avec la plus respectueuse confiance que je me sou mets à votre décision.

Tout en regrettant que M. l'abbé de Quélen se dérobe à l'occasion de paraître à la cour avec le succès qu'il avait le droit d'attendre de son ministère, je ne puis qu'être touché de l'exemple de modestie et de désintéressement qu'il donne dans cette circonstance.

La dernière lettre que vous avez eu l'extrême bonté de m'écrire relativement à cette substitution de prédication pour l'Avent doit me pénétrer d'une reconnaissance toute particulière. C'est un sentiment que je me plais à joindre à tant d'autres dont je vous prie d'agréer le sincère hommage.

XIV.

LETTRE A M. LE COMTE D'ESTOURMEL.

Paris, 10 janvier 1818.

Vous avez bien senti, mon cher et très-honoré préfet, qu'un prédicateur de l'Avent à la cour était un personnage extraordinairement occupé et préoccupé, et que, s'il ne lui était pas permis d'oublier ceux qui veulent bien avoir quelque amitié pour lui, il l'était de négliger un peu sa correspondance. Enfin, je puis me rendre à mon penchant naturel, autant qu'à mon devoir, et vous souhaiter toutes les bonnes choses présentes

(392*) M. de Périgord ne fut proclamé cardinal que dans le consistoire du 28 juillet suivant.

(393) Le prédicateur de l'Avent ayant été présenté au roi suivant l'usage, le lendemain de Noël, ce prince lui dit : « Monsieur l'abbé, votre présence aujourd'hui ne m'est plus aussi agréable, puisqu'elle m'annonce la fin de votre station. »

(394) L'abbé Louis de Sambucy avait écrit de Rome à l'abbé Frayssinous que la définition qu'il avait donnée, dans les *Vrais principes*, des libertés de l'Eglise gallicane, n'avait pas été goûtée en Italie ; l'auteur lui répondit par la lettre que nous rapportons.

(395) Madame T. lui était connue depuis longtemps. Douée de tous les dons de l'esprit et du plus gracieux talent pour la poésie, elle avait été, dès les premières conférences de M. Frayssinous, attirée à Saint Sulpice par la réputation de l'orateur.

et futures... L'Avent a réussi : vous avez su le joli mot du Roi (393).

S'il fallait juger du Concordat par la haine qu'on lui porte, je crois que le salut de la religion et de la France y est attaché. On ne peut pas écrire contre d'une manière plus sottise ou plus atroce. A la garde de Dieu !

XV.

LETTRE A M. LOUIS DE SAMBUCY, A L'OCCASION DES *Vrais principes* (394).

Paris, 24 janvier 1819.

Mon cher et très-honoré compatriote, votre lettre du 13 août m'est parvenue : je vous remercie bien de votre bon souvenir.

Je ne vous dirai rien de mon livre. Il n'y avait pas une ligne qui, dans ma pensée, n'eût un but.

Aujourd'hui, nous sommes bien loin de tout cela. *De profundis clamavi ad te, Domine.*

Nous sommes ici dans la désolation de la mort de l'abbé Duval. C'était un ange de lumière, de paix, de charité. Quelle perte ! Dieu soit loué de tout ! Pauvre Eglise de France !

Adieu ! recevez mes tendres sentiments.

XVI.

LETTRE A MADAME T. (395).

(Sans date.)

Sans doute, Madame, que le souvenir de Madame F. doit m'être précieux ; mais vous n'aviez pas besoin de vous réclamer d'elle auprès de moi. Il y a dans votre lettre de l'esprit, de la bonté, de la droiture, de la faiblesse : en faut-il davantage pour inspirer de l'intérêt à ceux qui sont les médecins des âmes, et à qui il est plus expressément dit : *Soyez miséricordieux, comme votre Père céleste est miséricordieux !* Il vous manque quelque chose pour être heureuse. Vous le trouverez dans la religion. On écrit beaucoup de choses inutiles sur le bonheur, la religion le place dans la paix d'une bonne conscience, et il n'est que là (396).

XVII.

LETTRE A LA MÊME DAME (397).

(Sans date.)

Heureusement, l'Ecole normale n'est pas

La conversion d'une de ses amies, madame de F., qui, instruite par le célèbre apologiste, revint à l'unité, la porta à s'adresser à lui. Elle s'autorisa du nom de son amie, morte prématurément, pour lui demander un entretien, et reçut aussitôt ce billet.

(396) Dans une autre lettre à cette dame, M. Frayssinous s'exprima ainsi :

« J'estime beaucoup les *femmes fortes*, comme vous ; mais je fais très-peu de cas des *esprits forts* : leur prétendue force d'esprit contre Dieu vient trop souvent de la faiblesse de leur cœur. Quoi qu'il en soit, vous en voilà guérie. Je souhaite le même bonheur à tout ce qui vous est cher. Il me semble que vous devriez être un très-bon *missionnaire*. »

(397) Madame T. désirant assister, en 1814, au discours prononcé à l'Ecole normale, avait demandé une carte d'entrée. M. Frayssinous, alors inspecteur de l'Académie de Paris, lui répondit gaiement

le paradis; et, pour être exclue de l'une, vous ne le serez pas de l'autre.

Vous savez ce que c'est que les gens de l'Université : ce sont des pédants; c'est le privilège de leur robe. Mais laissez faire : quand on refondra les réglemens, nous ferons en sorte d'être moins Turcs.

En attendant, je vous permets de vous livrer à un aimable dépit, et de m'envoyer de jolis vers

XVIII.

LETTRE A LA MÊME DAME.

Paris, 12 février 1818.

C'est une chose cruelle que de souffrir des yeux; mais, si votre vue s'affaiblit, votre lettre suppose dans vous quelque chose qui ne s'affaiblit pas. Hélas! la fleur du bel âge se flétrit comme la fleur des champs : elle ne vit que l'espace d'un matin. Ici, la supériorité de l'âme sur le corps se fait bien sentir. Elle peut s'embellir toujours : c'est une très-heureuse compensation. Je suis peut-être un triste consolateur; mais vous êtes accoutumée à me supporter.

XIX.

LETTRE A LA MÊME DAME.

30 mars, 1819,

Je plains madame T. de toutes ses douleurs, (son esprit a besoin de nourriture, par cela même que jusqu'ici il en a eu beaucoup. Elle peut plus qu'un autre vivre de souvenirs; mais cela ne suffit pas. Du moins, le mal de ses yeux ne nuit pas aux sentimens de son cœur. Loin de s'en agrir elle est toujours indulgente. Je vois qu'elle n'a pas perdu l'habitude de gâter son monde. Son cousin, M. Roger, s'en mêle aussi : j'en ai eu la preuve par écrit... Que Dieu la fortifie et la console! Il m'est doux de penser qu'elle ne souffre pas inutilement.

la petite lettre que nous reproduisons.

Le billet suivant fait encore allusion au talent poétique de madame T. :

« Ma prose doit me paraître bien vile à côté de vos jolis vers : c'est le seul instrument à mon usage.

« Si vous n'étiez pas souffrante, je vous condamnerais à expier les torts de votre muse un peu profane, en composant de douces et belles stances sur la charité.

« Ne pensez-vous pas qu'il est temps de s'occuper de choses sérieuses, et de laisser les chimères pour la réalité? »

A un billet élogieux de madame T., l'abbé Frayssinous répondit :

« Si la vanité me gagne, lui dit-il, Madame, c'est à vous qu'il faudra s'en prendre. Les personnes dont le suffrage n'est pas indifférent devraient être sobres d'éloges. J'en dois une partie à votre bienveillance, et je n'en suis pas moins flatté. »

A une observation, il répondit encore :

« Je vous le demande, ne vaut-il pas mieux qu'une femme d'esprit me trouve trop court que trop long? »

(598) L'abbé Frayssinous allait quelquefois pren-

XX.

LETTRE A M. LE COMTE D'ESTOURMEL.

La Ronce, 4 juillet 1819.

La vallée d'Anet est charmante, la forêt de Dreux superbe; en somme le pays me plaît (598). Aujourd'hui j'ai officié à la paroisse. J'en ai presque rapporté l'envie d'être curé de village. Il me faudrait un bon maire, un bon maître d'école, des sœurs de la Charité; et, si j'avais aux environs un château bien habité, cela ne gênerait rien. Avec ces petites douceurs, je me résignerais. Voilà un ensemble de choses que je ne trouverai jamais à Curières : j'y renonce (599).

XXI.

LETTRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL DE PÉRIGORD, A L'ABBÉ FRAYSSINOUS.

Paris, 8 octobre 1819.

Monsieur l'abbé, veuillez, je vous prie, accepter des lettres de vicaire général de Paris, et permettez-moi de demander, pour le gouvernement du diocèse, le secours de vos conseils et de vos talents. J'ai droit de l'attendre, si vous pensez à la confiance et à la tendre affection que vous m'avez inspirées depuis longtemps, ainsi qu'au besoin que j'ai d'appuis tels que les vôtres. Nous unissons nos efforts pour faire tout le bien qu'il nous sera possible, et je jouirai véritablement de celui que je verrai se multiplier par votre moyen (600).

XXII.

LETTRE A M. LE MARQUIS DE CLERMONT-TONNERRE.

Paris, le 23 octobre 1819.

Le moyen de me rendre à votre aimable invitation (601)? Il m'est impossible de m'absenter à cause de nos affaires ecclésiastiques, et le mois d'octobre est d'ailleurs celui où l'arrivée de beaucoup de jeunes gens, pour leurs

dire du repos au château de La Ronce, chez madame de P. C'est de cette vallée qu'il parle à son ami dans cette lettre.

(599) Les mots qui terminent ce gracieux tableau font allusion à un fait que M. le comte d'Estourmel a raconté depuis dans son *Journal d'un voyage en Orient*.

« Le curé de Curières, bon ecclésiastique, mais moins spirituel que son vicaire, s'était figuré que celui-ci en voulait à sa cure. Il avait conservé ce singulier soupçon, même quand l'abbé Frayssinous était devenu le premier de nos orateurs chrétiens, et lorsque je lui objectais, pour le rassurer, que son ancien vicaire venait de refuser l'évêché de Nîmes, il répondait naïvement : « M. l'abbé Frayssinous refuse Nîmes, je ne vois point que cela prouve qu'il ne préfère pas Curières. »

(600) M. Frayssinous accepta les lettres qui lui étaient si gracieusement offertes, et il siégea dans le conseil de l'archevêque avec MM. Jalabert, Desjardins, Borderies, vicaires généraux titulaires, Duclaux, de Montmignon, Tinthou et Boislesve.

(601) M. le marquis de Clermont-Tonnerre avait invité M. Frayssinous à aller passer quelques jours au château de Glisolles, en Normandie.

études classiques, me retient plus particulièrement à Paris. Jouissez de votre repos. Je souhaiterais qu'il fût encore beaucoup plus profond, et moins traversé par des craintes fondées et de noirs pressentiments. On semble ne se réveiller un moment que pour retomber aussitôt après. Tout ce qui est fort et utile fait peur. On s'aveugle pour ne pas voir le danger. Les hommes sont faits de manière qu'ils conviendront plutôt d'un vice du cœur que d'une erreur de l'esprit. Cependant toutes les idées saines s'altèrent; l'impiété et l'indifférence gagnent, et, lorsque Dieu est compté pour peu de chose, il est tout simple que les rois soient comptés pour rien. Tous les jours ce sont de nouvelles attaques, et, à force de les voir se multiplier, on perd jusqu'à la pensée de les repousser.

XXIII.

LETTRE A MADAME T. SUR L'ASSASSINAT
DU DUC DE BERRI.

Ce n'est qu'un cri de douleur de tous les cœurs français d'un bout de la France à l'autre. Voilà la sixième victime du fanatisme politique dans la première famille du monde. Dieu veuille que ce soit la dernière! Quel peuple que celui où le savetier philosophe ne croit pas en Dieu! L'impiété des beaux esprits est descendue jusqu'au dernier manant : voilà toute l'obligation que nous leur avons. Profitons des exemples que le prince nous laisse : c'est la bonne manière d'honorer sa mémoire.

XXIV.

LETTRE A M. LE COMTE D'ESTOURMEL.

Paris, 15 janvier 1821.

Espérons que l'année qui commence ne verra pas de désastres, et qu'elle continuera ce que la dernière nous a amené de rassurant pour l'avenir (602). Soyons sages et forts; car la sagesse sans la force devient impuissance, et la force sans sagesse finit par se briser. Je ne sais si nous sommes réservés à de nouvelles épreuves; mais la Providence s'est expliquée, et le dernier résultat sera bon. Quand on pense que, dans le clergé, quinze mille places sont vacantes faute de prêtres, il semble qu'on doit craindre que la moitié de la population ne redevenue barbare. Il faut quelque miracle de la Providence pour nous tirer de là, et ce miracle se fera. Je suis bien confiant, comme vous voyez.

XXV

LETTRE A M. ROGER, MEMBRE DE L'ACADÉMIE.

Je prie M. Roger (603) de croire que je

(602) Allusion à la naissance de M. le duc de Bordeaux.

(603) M. Roger, de l'Académie, était venu offrir à M. l'abbé Frayssinous le fauteuil laissé vacant par la mort de M. de Fontanes. Ne l'ayant pas trouvé chez lui, il laissa sur son bureau le billet suivant :

« M. Roger est venu pour avoir l'honneur de vo

suis très-sensible à sa démarche pleine de bienveillance à mon égard; je vais à ce sujet lui parler sans aucun détour.

Si, au moment de la restauration de l'Académie, j'avais été dans le cas de fixer le choix de Sa Majesté, sans doute j'eusse accepté d'en être membre; l'honneur serait parti de trop haut pour qu'il fût permis de s'y refuser; mais, au fond, la chose ne va pas à mes habitudes purement ecclésiastiques. D'après l'esprit de l'Académie et dans l'état présent du clergé, ce n'est pas, ce me semble, une chose de bon goût pour un homme de ma robe d'aspirer au fauteuil. Et quel temps prendrais-je pour me présenter? Nous sommes peut-être à la veille de nouvelles catastrophes; nous autres prêtres, nous avons bien autre chose à faire qu'à penser aux honneurs académiques; nous pouvons être encore réservés à de grandes tribulations, et chacun de nous peut se dire avec quelque vraisemblance : *Vincula et carceres me manent*. D'ailleurs, il est pour moi une considération puissante, et que j'ai fait valoir dans une autre occasion : l'abbé de Boulogne est tout à fait du bois dont on fait les académiciens; c'est incontestablement le premier orateur actuel de la chaire chrétienne; le fauteuil lui serait bien certainement donné par le clergé; je sais bien que cela ne fait rien pour l'Académie, mais ce choix d'opinion suffirait seul pour déterminer ma conduite.

J'aimais M. de Fontanes. Il me serait agréable de rendre un hommage public à sa mémoire; mais il me serait aussi fort pénible de lui succéder, la chose fût-elle possible. *Fata obstant*.

XXVI.

LETTRE A MADAME T.

Paris, 26 mars 1821.

Je ne voudrais pas, Madame, être blâmé par vous. Si M. Roger vous a communiqué ma lettre, vous connaissez mes motifs. Je crois que ma manière d'agir est *convenable*, et les convenances sont aussi des devoirs.

J'admire votre admiration. Mon nom n'est pas un nom, et ne le sera jamais : pour en être convaincue, lisez une page de Bossuet ou de Massillon. Si vous me survivez, comme cela doit être, vous verrez qu'un après ma mort je serai oublié, excepté de quelques amis.

Le petit discours de M. Roger sur M. de Fontanes m'a paru excellent. Veuillez l'en remercier pour moi. Je vous en charge, comme je vous prie d'agréer mes sincères et respectueux hommages.

M. l'abbé Frayssinous. Il le prie de lui faire savoir le jour et l'heure où il pourrait le trouver. Voilà un bel éloge à faire, un éloge digne de lui! Est-ce que cela ne le tente pas? M. Roger venait lui en parler. Refusera-t-il encore, cette fois? Il lui demande un instant de rendez-vous, dans l'espoir de vaincre sa résistance.

XXVII.

LETTRE A M. LE MARQUIS DE CLERMONT-TONNERRE.

Vichy, 7 juillet 1821.

Vous n'apprendrez pas sans un vif intérêt que *Madame* a été ici d'une amabilité parfaite, et qu'elle a été trouvée telle par tout le monde. Le séjour qu'elle a fait à Vichy ne sera pas perdu à dix lieux à la ronde pour sa famille et la monarchie.....

Avec vos sessions ridicules par leur longueur (604) et par le genre d'occupation qu'on vous y donne, on ne peut trop savoir quand vous serez libre. Dieu soit loué de tout ! Mais c'est une singulière monarchie que celle au sein de laquelle, pendant huit mois de l'année, des missionnaires d'anarchie la prêchent impunément tous les jours, sous le manteau de leur inviolabilité.

XXVIII.

LETTRE A MADAME T.

Novembre 1821.

J'ai su comme vous, Madame, ce que c'est que de perdre une mère tendrement aimée, et je suis malheureusement dans le cas de juger de vos douleurs par celles que j'ai ressenties dans le temps. Il me reste une grande consolation, celle de vingt ans de souffrances, supportées avec la plus chrétienne patience. Apprenons de la mort de ce qui nous est cher à rendre la nôtre bonne devant Dieu ; et, pour cela, tâchons de nous faire précéder là-haut des œuvres de la foi et de la charité.

Que de gens envient mon sort ! Mais vous le savez :

Ni l'or, ni la grandeur ne nous rendent heureux.

Agréez mes respectueux sentiments.

XXIX.

LETTRE A LA MÊME DAME.

Paris, 6 mars 1822.

Vous voilà toujours dans les larmes et les douleurs. Le ciel, qui a des promesses si magnifiques pour la piété filiale, est loin de s'en offenser ; mais il vous demande aussi de la résignation. Ce monde n'est qu'une suite de regrets éprouvés ou donnés. Un jour aussi vous serez regrettée. Cette vie n'est qu'un rêve, et ne signifierait rien sans le reveil qui doit la suivre. Faisons en sorte qu'il soit beau.

Plaignez-moi, au lieu de me féliciter. A mon âge, on n'aspire qu'au repos quand on a un peu de sens commun ; et mon élévation me serait insupportable si je n'y conservais pas les habitudes de la vie privée. Je suis bien résolu de passer pour sauvage, plutôt que de gaspiller ma vie.

(604) M. de Clermont-Tonnerre siégeait à la chambre des pairs.

(605) M. de Boulogne.

(606) Cette recommandation d'être prêts pour le départ fut encore reproduite en une autre occasion

Adieu, Madame, soyez bonne ; soyez heureuse ; cherchez en Dieu ce que les hommes ne peuvent vous donner.

XXX

LETTRE A LA MÊME DAME.

Paris, 13 février 1822.

De grâce, Madame, ne me poussez pas au fauteuil ; je n'en suis pas digne. Il est un homme pour qui il était fait : c'est le prince actuel de la chaire chrétienne (605). Tant pis pour ceux qui n'en ont pas voulu. Tant qu'il vivra, la place sera pour lui à *mes yeux*.

Je suis touché des sentiments que vous éprouvez au sujet de ce qui vous est cher. Non, le déiste n'est pas l'athée ; mais, dans la pratique, ils sont frères. Quelqu'un a dit que le *déisme était un athéisme déguisé*, et ce quelqu'un s'appelle *Bossuet*.

Savez-vous que vous êtes un peu enthousiaste, et que vous donneriez de la vanité à ceux mêmes qui n'en auraient pas du tout ?

C'est aujourd'hui un triste anniversaire. Un tombeau nous attend tous : tâchons d'être prêts pour le départ (606)

XXXI.

LETTRE A M. DE SAMBUCY.

Paris, 7 mars, 1822.

Il faut, mon cher compatriote, que vous ayez une mémoire bien fidèle, ou que vous teniez une note bien exacte de vos lettres, pour savoir que la dernière que vous avez bien voulu m'écrire est du 13 août 1818 : c'est là une chose que je vous envie, et ce n'est pas la seule. Je ne puis qu'être touché de votre aimable souvenir, et il faut que je compte bien sur votre indulgence pour que j'ose vous écrire après avoir tardé si longtemps. Monseigneur le grand aumônier aura été, j'en suis sûr, plus exact que moi. C'est un excellent prélat, plein de vertus et de mérite. On doit en remercier le ciel. Vous aurez appris par les papiers publics les tribulations que vient d'essuyer notre très-digne archevêque, au sujet d'une espèce de mission qu'il avait ordonnée dans un des quartiers de Paris qu'il se propose de visiter. Cela s'est calmé, grâce aux mesures de rigueur prises par l'autorité. Notre Eglise de France fait des pertes tous les jours ; voilà encore l'évêque d'Amiens qui vient de mourir ; les sujets pour l'épiscopat sont assez clair-semés ; la disette se fera sentir de plus en plus. Il y a pourtant encore un fond de vie dans le clergé et les fidèles ; mais l'irrégion est bien puissante. Attendons tout de la miséricorde divine. Pour vous, vous voilà toujours à côté de la chaire inébranlable, faisant le bien qui est en votre pouvoir. N'oubliez pas ceux qui sont vos compatriotes à double titre, comme moi.

en ces termes :

« A mesure que nous avançons dans la vie, elle devient amère par les pertes que nous faisons. Tout nous quitte, »

Mon élévation ne m'éblouit pas, ce me semble ; mais les places un peu élevées ont toujours bien des dangers. Adieu. Recevez l'assurance de tous mes sentiments.

XXXII

LETTRE DE M. LOUIS DE SAMBUCY A
M. FRAYSSINOUS.

Rome, 7 décembre 1822.

Vous ne m'accuserez pas de vous importuner par de fréquentes lettres, puisque, depuis le 13 août 1818, je ne vous ai donné aucun signe de vie... Vous me permettez aujourd'hui de... vous faire un premier compliment, qui sera très-sûrement suivi de plusieurs autres. Je peux dire à un ami et à un compatriote : *Tu gloria Jerusalem, tu honorificentia populi nostri* (607). Je jouis de tous les honneurs dont le roi environne votre mérite, par la perspective de tout le bien que vous serez à même de faire ; car quel motif pourrait vous plaire ou vous intéresser, sinon celui de la gloire de Dieu ou du salut des âmes, qui vous a toujours dirigé?... Placé par la divine Providence dans le centre des affaires pour leur donner une direction utile, ou pour tirer le bien du mal, vivez heureux au milieu du bien que vous faites ; et conservez-moi toujours un tendre souvenir dans votre *memento* : j'y attache beaucoup de prix. Vous êtes du petit nombre de ceux que les honneurs ne changent pas, avec votre cher archevêque.

XXXIII.

CIRCULAIRE AUX PRINCIPAUX FONCTIONNAIRES
DE L'UNIVERSITÉ.

Paris, 17 juin 1822.

En appelant à la tête de l'éducation publique un homme revêtu d'un caractère sacré (608), Sa Majesté fait assez connaître à la France entière combien elle désire que la jeunesse de son royaume soit élevée de plus en plus dans des sentiments religieux et monarchiques. Je ne me suis pas abusé sur l'étendue des obligations qui m'étaient imposées ; mais, fort de ma conscience, des lumières de ceux dont j'ai l'avantage d'être entouré, comme de l'appui d'un gouvernement réparateur, qui sera d'autant plus ferme qu'il est plus sage, je ne cesserai de marcher avec confiance vers le but que je dois atteindre, celui de rendre meilleures les maisons d'éducation qui sont bonnes, et de rendre bonnes celles qui ne le seraient pas.

Une grande autorité vient de m'être confiée : j'en dois compte à Dieu, au roi, aux pères de famille, à mon pays ; et l'on pourrait m'accuser avec justice de tous les abus qu'il serait en mon pouvoir de faire cesser.

Je sais que mon administration doit être

paternelle, et que la force sans modération se précipite et se brise d'elle-même ; mais je sais aussi que la vigilance est mon premier devoir, et que la modération sans force n'est que de la pusillanimité.

Celui qui aurait le malheur de vivre sans religion, ou de ne pas être dévoué à la famille régnante, devrait bien sentir qu'il lui manque quelque chose pour être un digne instituteur de la jeunesse. Il est à plaindre, même il est coupable ; mais combien ne serait-il pas plus coupable encore, s'il avait la faiblesse de ne pas garder pour lui seul ses mauvaises opinions ! Je n'ai pas le droit d'interroger les consciences ; mais certes j'ai bien celui de surveiller l'enseignement et la conduite ; et où sont les parents, quels que soient d'ailleurs leurs sentiments privés, qui n'attendent de moi une telle surveillance ?

C'est surtout aux agents principaux de l'Université qu'il appartient de donner à l'éducation publique une direction salutaire ; c'est aux chefs des établissements royaux et particuliers, c'est à tous les membres du corps enseignant, de bien faire comprendre à leurs élèves que l'homme de lettres doit être, avant tout, un homme de bien ; que le vrai Français ne sépare jamais l'amour de son roi de l'amour de sa patrie, ni l'obéissance aux magistrats de l'attachement aux lois et aux institutions que le roi a données à son peuple ?

Les maîtres pourraient-ils oublier que l'enfance et la jeunesse doivent être à leurs yeux des objets sacrés, que le vrai moyen de leur donner des habitudes religieuses, c'est d'en avoir eux-mêmes, et qu'ici l'autorité sans l'exemple demeure sans force ? Et les élèves pourraient-ils manquer de reconnaissance, de docilité envers des hommes qui se dévouent pour eux à la carrière très-honorable, il est vrai, mais en même temps si pénible de l'enseignement ?

Puissions-nous, Messieurs, par nos efforts communs, faire prospérer les sciences et les lettres auxquelles notre patrie doit une si grande part de sa gloire ; préparer, dans la bonne éducation des générations présentes, le bonheur des générations à venir, et contribuer ainsi à faire de la France la première des nations civilisées par ses vertus comme par ses lumières !

XXXIV.

CIRCULAIRE AUX ÉVÊQUES DE FRANCE.

Depuis que Sa Majesté m'a fait l'insigne honneur de m'élever au poste redoutable de grand-maître de l'Université, j'ai été vivement frappé de deux pensées : la première, que l'éducation est une chose plus morale et religieuse que littéraire et scientifique ; la seconde, que, pour faire fleurir la piété et les bonnes mœurs dans les établissements d'éducation publique, il faut que le zèle et

(607) M. Frayssinous venait d'être nommé premier aumônier du roi.

(608) L'abbé Frayssinous venait d'être successivement nommé grand-maître de l'Université et évêque d'Hermopolis.

les efforts continuel des principaux fonctionnaires de l'Université trouvent un appui dans l'assistance du clergé, et surtout de ces premiers pasteurs qui gouvernent avec autant de sagesse que de dévouement les diverses portions de l'Eglise de France.

Sans doute il importe d'ouvrir devant la jeunesse la carrière des connaissances humaines, et de donner à son esprit un essor généreux, pour la rendre capable d'exercer avec honneur les diverses professions qui partagent la société. Mais il importe davantage encore de la prémunir par des habitudes vertueuses contre l'abus des lumières et des talents, et de donner à sa probité la meilleure de toutes les garanties. Et c'est ici que se fait sentir le besoin de cette religion si puissante sur le cœur de l'homme, dont vous êtes, Monseigneur, établi par Dieu même le dépositaire et le gardien. Ma sollicitude, il est vrai, embrasse la France entière. Je dois veiller à ce que partout la jeunesse soit nourrie dans toutes les bonnes doctrines, élevée dans l'amour de la religion, des devoirs qu'elle impose, des pratiques qu'elle consacre; mais, j'aime à le publier, Monseigneur, encore que je sois honoré comme vous du caractère épiscopal, je n'ai ni vos droits, ni votre juridiction. Mon premier devoir est de respecter votre autorité spirituelle dans toute l'étendue de votre diocèse, pour la faire mieux respecter de ceux qui pourront se trouver sous ma dépendance. Mon désir le plus sincère est de voir régner toujours l'accord le plus parfait entre le sacerdoce et l'Université, et de resserrer de plus en plus les liens qui doivent unir au clergé, dépositaire des doctrines divines, le corps chargé de l'enseignement des sciences humaines.

C'est à vous, Monseigneur, qu'il appartient par votre sollicitude pastorale, par des visites paternelles, par des avis salutaires donnés aux aumôniers de nos établissements, par la condescendance que vous aurez de nous céder quelquefois des ecclésiastiques capables de les diriger; c'est à vous qu'il appartient puissamment de pénétrer de sentiments religieux le cœur de l'enfance et de la jeunesse, cette portion si précieuse de votre troupeau.

Je me réjouis de l'heureuse influence que vous donnent votre dignité et votre zèle, tant sur ces maisons principales où les enfants des classes plus riches et plus relevées reçoivent une éducation digne du rang qu'ils doivent occuper un jour, que sur ces écoles modestes où l'enfant de l'artisan et du pauvre trouve aussi l'instruction dont il a besoin. Ainsi, par l'accord et par les soins de l'épiscopat et de l'Université, l'éducation publique formera un plus grand nombre de sujets instruits et vertueux, bienfait im-

mense pour la religion comme pour la société.

XXXIV bis.

LETTRE A MADAME T.

Paris, 13 juillet 1822.

Je vois, Madame, que vous êtes dans la jubilation de me savoir académicien (608*). Vous ne pensez pas sur cela comme Piron, et vous avez raison, car c'est la chose la plus jolie du monde.

Vous avez goûté mon *mandement* (609). Tant mieux : c'est une preuve qu'il y avait une juste mesure de pensées et d'expression. Votre suffrage en vaut bien un autre, quoique vous ne soyez pas de l'Académie.

Me voilà condamné à faire un discours; chose d'autant plus difficile, qu'absorbé par des détails d'administration, je n'ai pas une idée.

Vous revenez sans cesse sur l'objet de vos regrets (610). Je le conçois. Cela même est une consolation. Notre vie se passe ainsi entre les regrets que nous éprouvons souvent bien amers, et quelques consolations souvent bien faibles. Un appui bien doux vous a été enlevé. Tout vous paraît dur et presque insupportable depuis que vous ne pouvez plus épancher votre cœur filial dans celui qui vous était si cher. Hélas ! le ciel n'avait fait que vous le prêter. Sachons, du moins, nous détacher de tout ce qui passe, et consolons-nous par l'espérance. Ayons soin d'envoyer devant nous quelques bonnes œuvres qui nous soient comptées.

Agréez tous mes hommages.

XXXV.

NOUVELLE CIRCULAIRE AUX FONCTIONNAIRES
DE L'UNIVERSITÉ.

Paris, 5 octobre 1822.

Une nouvelle année scolastique vient de s'ouvrir, écrivit-il aux proviseurs : c'est pour vous le moment d'imprimer à l'établissement dont vous êtes le chef une direction sage et forte, qui, en se faisant sentir tous les jours, assure constamment le maintien des bonnes mœurs et la prospérité des études; c'est pour moi une occasion toute naturelle de m'entretenir avec vous de ces objets importants de notre commune sollicitude.

Les colléges royaux ont d'abord fixé mon attention; et, je dois le dire, après un examen approfondi, je suis demeuré convaincu que, s'il en est qui, par le malheur des temps, laissent bien des choses à désirer, il en est aussi qui sont dignes des plus grands éloges, et où la religion, honorée, pratiquée, devient la meilleure sauvegarde du zèle des maîtres et de la docilité des élèves.

La discipline des anciens lycées, en appliquant à l'enfance la rigueur des lois mili-

(608*) M. Frayssinous venait d'être appelé à l'Académie en remplacement de M. l'abbé Sicard; l'évêque d'Hermopolis déféra cette fois à la volonté du roi, qui faisait pleuvoir les honneurs sur sa tête.

(609) Le prélat fait allusion à la circulaire qu'il avait envoyée comme grand maître pour sa prise de possession.

(610) La perte d'une mère.

taires, pouvait bien obtenir une soumission passive ; mais le cœur n'entraînait presque pour rien dans les relations des élèves avec leurs chefs, et, plus d'une fois, un ordre apparent cachait une corruption trop véritable.

Telle ne pouvait être l'éducation donnée dans des maisons que le meilleur des rois protége avec une bonté toute paternelle : pour en atteindre le but principal, celui de former les cœurs et de les plier à de bonnes habitudes, il faut un mélange heureux de douceur et de sévérité, qui puisse les attirer et les contenir tout ensemble : lorsque l'application en est faite dans une juste mesure, les enfants eux-mêmes finissent par sentir que, si la bonté est réclamée par leur faiblesse, la fermeté est commandée par leurs véritables intérêts.

Surtout vous veillerez, Monsieur le proviseur, à ce qu'ils ne reçoivent jamais que de louables impressions de tout ce qui les entoure ; et vous ferez bien comprendre à tous ceux qui, sous votre direction, sont employés dans l'enseignement, que la décence la plus sévère doit régner dans leurs discours comme dans leur conduite. Malheur, sans doute, à celui qui, dans une profession aussi noble, s'abaisserait jusqu'à se couvrir de l'odieux et vil manteau de l'hypocrisie ! Mais se pourrait-il rencontrer un seul membre du corps enseignant qui respectât assez peu l'enfance pour se faire un jeu devant elle de ce qu'il y a de plus grave et de plus sacré ? Le droit d'enseigner ne fut jamais celui d'égarer et de corrompre impunément.

En donnant aux études l'essor le plus étendu et le plus brillant, vous ferez en sorte que les professeurs chargés de distribuer à l'enfance les trésors de l'antiquité, accompagnent leurs explications et leurs développements de ces courtes et salutaires réflexions, qui, gravant dans son cœur les saines doctrines, prépareront des Français fidèles à leur Dieu, à leur roi, à leur patrie. C'était la méthode des Hersan, des Rollin, des Le Beau, dont les exemples révévés et chéris doivent être présents à tous ceux qui suivent la carrière de l'enseignement. Si jamais des doctrines dangereuses étaient professées ou même insinuées dans quelques chaires de votre collège, vous vous efforceriez peut-être en vain d'effacer de si funestes impressions, et vous verriez se perdre tout le fruit de vos pénibles travaux.

Soutenu par l'amour du bien et la douce satisfaction de l'opérer, vous lutterez avec courage contre les désordres et les abus, et vous pouvez croire que les obstacles qui entraveraient votre marche seront aplanis. Ainsi, par l'usage que vous ferez de votre autorité, vous répondrez au vœu de la France, dont le plus cher espoir est remis entre vos mains, et vous remplirez en même temps

les intentions d'un monarque protecteur éclairé de la jeunesse et des bonnes lettres, qui, la dernière fois que le conseil royal de l'instruction publique fut admis à lui offrir le tribut de ses hommages, fit entendre ces paroles remarquables : *Souvenez-vous, Messieurs, que c'est un père qui vous a confié ses enfants.*

XXXVI.

LETTRE A M. AMABLE FRAYSSINOUS.

Paris, 9 novembre 1822.

Que dites-vous de ma paire (611) ? Est-ce faire mon chemin en peu de temps ? Premier aumônier, grand maître et pair en un an ! Vous voyez qu'avec de l'ambition on arrive à tout, car il est bien difficile qu'avec une telle fortune j'échappe au reproche d'être ambitieux.

XXXVII.

LETTRE A MADAME T.

Paris, 10 novembre 1822.

J'avais oublié, Madame, votre innocente calomnie ; mais je dois me réjouir de vos scrupules de conscience, puisqu'ils m'ont valu une jolie lettre.

Le christianisme est par excellence la religion du cœur : c'est la vôtre.

Sortez de ce port salutaire, et vous voilà dans la région des tempêtes.

M. de Lamartine est un jeune homme animé de ce beau feu qui fait les poètes ; mais enfin ce n'est pas une autorité.

Foi qui fixe, espérance qui console, charité qui vivifie, voilà le vrai, le bon et le beau.

Tenez-vous en là ; croyez-en à mes cheveux blancs.

XXXVIII.

LETTRE A M. L'ABBÉ DUPANLOUP.

Décembre 1822.

Je réponds en vilaine prose à vos jolis vers. Je donnerai bien volontiers un successeur à votre billard plus que centenaire (612). Adieu, mon cher abbé ; priez pour ceux qui ont moins que vous le temps de prier.

XXXIX.

LETTRE A M. LE COMTE DE SÈZE.

Paris, 14 janvier 1823.

Monsieur le comte, votre suffrage ne peut manquer de m'inspirer un bien vif intérêt pour celui qui a su le mériter. Il suffit que votre nom se rattache à une affaire quelconque pour qu'elle ne me soit pas étrangère... L'occasion de vous présenter l'hommage de ma vénération est trop précieuse à mes yeux pour que je la laisse échapper.

(611) M. d'Hermopolis venait d'être nommé pair de France par ordonnance du 31 octobre 1822.

« Quand une fois la fortune nous arrive, on ne sait plus où l'on va, » disait le nouveau pair dont la modestie s'étonnait de cette élévation progres-

sive. Il écrivait à un autre de ses amis : « Je gémis sous le poids des affaires et des honneurs. »

(612) Un billard fut en effet transporté à Issy, et M. d'Hermopolis voulut, un jour de promenade, y lutter d'adresse avec les jeunes lévites.

XL.

LÉTRE A MADAME T.

Paris, 31 janvier 1823.

Avec un esprit bien fait, on doit me plaindre, demander pour moi le courage et la résignation, et prier pour mon âme, qui ne vit guère pour elle-même. C'est ce que j'attends de vous.

XLI.

LÉTRE A M. FAUCON, RECTEUR DU COLLÈGE DE ROUEN.

(Sans date.)

Monsieur le recteur, je connaissais déjà par M. de Scorbiac les heureux fruits de la retraite qu'il a donnée au collège royal; mais je suis charmé de les apprendre par vous-même. La manière dont vous en parlez est une preuve non équivoque des bons sentiments qui vous animent et du désir que vous avez de les faire passer dans l'âme de vos élèves. Rien de plus utile que vos vues à ce sujet (613). Je souhaite bien qu'elles soient partagées par tous les proviseurs, et je pourrai bien prendre une mesure générale à ce sujet.

XLII.

LÉTRE A M. DE SCORBIAC.

Paris, 31 décembre 1823.

C'est bien le cas de faire des vœux pour vous, pour le missionnaire de l'Université qui m'aide si efficacement à régénérer les écoles publiques (614). Que Dieu vous accompagne, et continue de vous bénir !

XLIII.

ORDONNANCE DU 8 AVRIL 1824, TOUCHANT L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Le grand maître remplira les fonctions de recteur de l'Académie de Paris, avec les attributions fixées par l'art. 8 du titre II de l'ordonnance du 27 février 1821.

Les nominations des professeurs et maîtres d'études des collèges royaux ou communaux seront faites par les recteurs des académies. Mais ces fonctionnaires auront besoin de l'institution du grand maître, qui, en cas de refus, pourra pourvoir aux places vacantes.

Les proviseurs, principaux, censeurs et aumôniers des collèges, seront nommés par le grand maître, conformément à l'ordonnance du 1^{er} juin 1821.

Le grand maître, sur l'avis du recteur de

(615) M. de Scorbiac, prêtre des Missions de France, ayant été donner une retraite au collège royal de Rouen, à l'époque de l'Ascension, en 1823, M. Faucon, recteur de l'Académie, écrivit au grand maître que les merveilleux effets de ces exercices lui avaient démontré qu'une retraite annuelle faite dans les collèges était le moyen le plus puissant et le plus prompt pour les réformer. Il ajouta :

« Si tous les proviseurs et principaux des collèges de la France avaient été témoins de l'espèce de miracle moral qui s'est opéré sous mes yeux, pas de doute, Monseigneur, qu'ils ne s'empressassent tous

l'Académie, et, s'il le juge convenable, des inspecteurs généraux, pourra prononcer la suspension, avec ou sans traitement, pour une année.

Les agrégés sont à la nomination des recteurs; mais ils doivent obtenir l'institution du grand-maître, qui pourra la refuser pour des motifs graves, dont il fera part au conseil royal de l'instruction publique.

Les bourses royales ne seront données qu'à des enfants dont les parents seront domiciliés dans le ressort de l'Académie.

Les diplômés des chefs d'institution et maîtres de pension seront renouvelés avant le 1^{er} septembre 1825.

Quant aux écoles primaires catholiques, ceux qui se destineront aux fonctions de maîtres de ces écoles seront examinés par ordre des recteurs des académies. Si ce sont des écoles dotées, dans lesquelles soient admis cinquante élèves gratuits, l'autorisation spéciale d'exercer sera délivrée aux candidats par un comité dont l'évêque diocésain ou un de ses délégués sera président. Ce comité, dont le maire sera nécessairement membre, se composera, en outre, de quatre notables, moitié laïques, moitié ecclésiastiques, les premiers à la nomination du préfet, les seconds à la nomination de l'évêque. Il surveillera ou fera surveiller ces écoles, et pourra révoquer l'autorisation pour des causes graves. Si ce ne sont pas des écoles dotées, l'évêque accordera l'autorisation spéciale, et il pourra la retirer; il surveillera et fera surveiller ces écoles.

Les frères des écoles chrétiennes et les associations semblables conserveront leur régime actuel, et pourront être appelés par les évêques diocésains dans les paroisses qui feront les frais de leur établissement.

Les écoles primaires protestantes seront surveillées par des comités composés de notables de leur communion, dont le proviseur, ou le principal du collège, ou un délégué du recteur, fera nécessairement partie.

XLIV.

CIRCULAIRE AUX RECTEURS DES COLLÈGES DE L'UNIVERSITÉ.

Paris, 14 avril 1824.

Des plaintes se sont élevées quelquefois contre mon administration et la conduite du conseil royal dont j'ai l'honneur d'être le chef. Je pouvais craindre que l'Université n'en fût troublée; mais tout est resté calme. Le corps enseignant s'est montré fidèle à

à employer le même moyen pour produire le même bien, pour procurer le même bonheur à leurs élèves, et pour goûter eux-mêmes les consolations que j'ai éprouvées.

(614) M. d'Hermopolis avait été informé du résultat des retraites données aux collèges de Bourges, de Clermont et de Limoges; de là sa lettre à M. de Scorbiac. Les courses apostoliques de M. de Scorbiac dans les collèges de Cahors, de Grenoble, de Lyon, de Moulins, etc., ne consolèrent pas moins M. d'Hermopolis des reproches d'une presse passionnée.

ses devoirs : l'expérience lui avait appris que, si nous savons, quand il faut, mettre quelque force dans nos mesures, la modération est dans nos habitudes.

Telles sont aujourd'hui les dispositions de quelques esprits, que les uns ne voient dans la justice que de la rigueur, et que les autres sont tentés d'appeler faiblesse tout ce qui n'est pas violence : de là naissent des contradictions et des embarras pour l'autorité. Vous l'aurez éprouvé, Monsieur le recteur ; vous l'éprouverez davantage encore dans la nouvelle position où vous place l'ordonnance du 8 avril. Continuons de marcher ensemble vers une véritable régénération ; faisons le bien et laissons dire le mal. — J'attends de votre part une coopération également sage, courageuse ; il n'est pas d'obstacle qu'on ne puisse vaincre avec du bon sens et du caractère. Forts de l'appui d'un gouvernement qui se dévoue à tous les genres de bien, nous travaillerons à faire fleurir plus que jamais la religion, les mœurs et les études, et à nourrir dans l'âme de la jeunesse tous les sentiments dont elle doit être pénétrée à l'égard de cette race auguste, qui ne règne sur la France que pour son bonheur.

Vous vous attacherez surtout à bien faire comprendre aux chefs d'établissements que, si le bâtiment qu'ils occupent et leur mobilier peuvent être leur propriété, les enfants qu'on leur confie sont à la religion, à leurs familles, à leur roi et à leur pays ; que l'autorisation pour enseigner n'est pas le droit de les égarer par de mauvaises doctrines et de mauvais exemples.

XLV.

CIRCULAIRE AUX ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE FRANCE.

Paris, 10 septembre 1824.

Héritier de la piété de ses augustes prédécesseurs, et de leur zèle pour les intérêts de la religion et le bonheur de leurs peuples, le roi vient d'en donner un nouveau et bien éclatant témoignage dans la création d'un ministère spécialement chargé des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique.

Il était naturel que ces deux objets se trouvassent unis dans ses royales pensées, puisqu'ils ont l'un avec l'autre des rapports si étroits, je dirai presque si nécessaires, et que c'est surtout à la religion que semble avoir été réservé de tout temps le soin d'élever la jeunesse, comme c'est dans la jeunesse que résident les plus chères espérances de la religion et de l'Etat.

Si je dois applaudir avec toute la France à cette œuvre de haute et religieuse sagesse, je ne puis que trembler en pensant que c'est dans mes mains que le choix de Sa Majesté a remis ce sacré dépôt.

Sans les encouragements que j'attends de votre bienveillance, Monseigneur, comment pourrais-je remplir toute l'étendue des devoirs qui me sont imposés envers cette Eglise gallicane dont la gloire est notre plus

précieux héritage, et dont les plaies sont encore si profondes ?

Je dois le dire, Monseigneur : au milieu de mes justes craintes, si quelque chose est capable de me rendre la sécurité dont j'ai besoin, c'est assurément la confiance que vous et vos collègues dans l'épiscopat avez bien voulu me témoigner par des lettres non moins touchantes qu'honorables. Fort d'un tel appui et du secours d'en haut, peut-être me sera-t-il donné de faire au moins une partie du bien que je désire et qu'on attend de moi.

XLVI.

LETRE DE M. DE SAMBUCY A M. FRAYSSINOUS.

Rome, 14 septembre 1824.

La nouvelle du nouveau département des affaires ecclésiastiques a fait ici une grande sensation, et votre nomination à ce ministère a excité un sentiment d'enthousiasme. On se flatte que, sous l'influence de votre sagesse et à l'ombre de votre protection, le clergé, libre et exempt de crainte, va enfin reprendre le rang qui lui convient... Vous pensez bien, Monseigneur, que je ne suis pas le dernier à applaudir à votre élévation, où j'entrevois, avec toutes les personnes sensées moins encore l'honneur du clergé que la gloire et le triomphe de la religion. Vous avez un beau ministère à remplir, qui va renouveler, pacifier et réédifier.

XLVII.

LETTRES A M. LOUIS DE SAMBUCY.

Paris, 26 octobre 1824.

Je suis, mon cher compatriote, bien touché de votre souvenir...

L'amour des places et des embarras qu'elles entraînent n'est pas vif chez moi ; et quand il plaira au ciel de me rendre à la vie privée, je l'en bénirai.

Me voilà hors d'un surcroît de besogne, qui était fort délicate. Chargé de l'oraison funèbre de Louis XVIII, je me trouvais sans cesse sur des charbons ardents ; il fallait tâcher de ne pas se brûler. Voilà qui est fait ; le ciel m'a aidé ; je crois avoir dit des vérités, sans blesser personne...

Que pourrai-je ? quelle sera mon influence ? Je l'ignore. J'apprends tous les jours que ceux qu'on croit puissants le sont assez peu ; les bonnes intentions ne donnent pas le pouvoir, et quelquefois on se trouve arrêté tout court...

Adieu, priez pour moi, et recevez l'expression de tous mes sentiments.

XLVIII.

LETRE A MADAME T.

7 octobre 1824.

Je vous sais bien bon gré, Madame, de ne pas avoir oublié *Son Excellence*. Elle ne vous oublie nullement. Qu'est devenu le bon vieux temps où je n'étais rien ? Quand on entre si tard dans les affaires, on en sent bien davantage le fardeau. Ce qu'on gagne ne vaut pas ce qu'on a perdu, et je trouve que le système des compensations est en défaut.....

Vous êtes amie du genre mélancolique (615). Je n'en suis pas ennemi ; mais j'aime beaucoup que l'on soit mélancolique comme Racine dans ses chœurs d'*Esther*. Ce Racine fait un tort infini à tous les faiseurs de vers, même à Delille, et, à plus forte raison, à beaucoup d'autres. Un peu de mauvais goût racheté par une foule de beautés, à la bonne heure. Mais, quand le faux domine dans la pensée comme dans l'expression, c'est insupportable. Je pense comme vous.

Soyez à Dieu, et consolez-vous par l'espérance chrétienne.

XLIX.

LETTRE A LA MÊME DAME, EN RÉPONSE A DES SOUHAITS DE BONNE ANNÉE.

Paris, 30 décembre 1824.

Touché de votre bon souvenir et de votre confiance, je mets trop de prix à vos vœux pour moi, pour que je ne désire pas de les entendre au lieu de les lire.....

Saint Augustin a dit que le chrétien supporte la vie, et qu'il la quitte avec joie. Les paroles latines sont plus belles, et je vous les dirai, si vous savez le latin.

L.

ORDONNANCE POUR LE RÉTABLISSEMENT DES HAUTES ÉTUDES, EN DATE DU 20 JUILLET 1825.

1° Il sera établi à Paris une maison centrale de hautes études ecclésiastiques.

2° Cette maison sera composée de sujets d'élite désignés par les évêques diocésains.

Nul ne pourra y être admis sans être engagé dans les ordres sacrés, et sans avoir terminé le cours ordinaire de philosophie et de théologie. Tous devront soutenir des thèses publiques en Sorbonne, en présence des professeurs et docteurs de la faculté de théologie de Paris.

3° Les chefs de l'établissement seront nommés par nous, sur la présentation d'une commission ecclésiastique de notre choix, dont les archevêques de Paris feront partie, et sur le rapport de notre ministre secrétaire d'Etat au département des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique.

4° La commission sera chargée de rédiger les statuts et règlements dudit établissement, lesquels seront soumis à notre approbation.

LI.

CIRCULAIRE AUX ÉVÊQUES AU SUJET DU RÉTABLISSEMENT DE LA MAISON DES HAUTES ÉTUDES.

Paris, 16 janvier 1826.

Héritier de la foi comme du trône de

(615) Allusion à une question littéraire que traitait la lettre de madame T.

(616) Cette déclaration solennelle du ministre, qu'en organisant une maison de hautes études ecclésiastiques on voulait l'établir « la gardienne de ces maximes françaises auxquelles Bossuet donna tout le poids de son savoir et de son génie, » produisit des impressions diverses dans le clergé. Si

saint Louis, persuadé que la religion n'est jamais plus vénérable aux yeux des peuples, plus utile aux familles et à l'Etat, que lorsque le zèle de ses ministres est dirigé par la science, le roi, dès le commencement de son règne, forma le dessein de faire revivre les hautes études ecclésiastiques de cette ancienne Sorbonne, d'où sont sortis tant de docteurs et de pontifes illustres qui ont fait la gloire de l'Eglise gallicane.

Quand cette royale pensée a été manifestée par l'ordonnance du 20 juillet 1825, la France religieuse a tressailli d'espérance. Et quels services n'a pas rendus, dans les âges passés, cette école célèbre ! Chargée de l'enseignement de la science divine, sous l'autorité de l'épiscopat, qui en est le vrai dépositaire, jamais elle n'a manqué de signaler, de combattre l'erreur à sa naissance, et de prémunir les fidèles contre les dangers de la séduction. Dans le dernier siècle, en particulier, ne l'a-t-on pas vue s'élever avec courage contre ces productions de mensonge et d'impieété qui menaçaient tout ensemble l'autel et le trône, et qui devaient être si fécondes en désordres et en calamités ?

Repart de la foi contre les attaques de tous les novateurs, au point d'avoir mérité le surnom de *Concile permanent des Gaules*, elle était encore la gardienne de ces maximes françaises auxquelles Bossuet donna tout le poids de son savoir et de son génie (616). Elle les professait avec liberté, mais aussi avec cette sagesse qui en prévient les abus, qui concilie tous les droits et tous les devoirs, et s'éloigne également de la servitude et de la licence.

Centre de lumières, elle entretenait dans notre Eglise cette unité de doctrines, de vues, de règles de conduite, qui a fait sa beauté aux jours de ses prospérités, et sa force aux jours de ses malheurs.

Qui ne sent combien il importe, pour l'avantage de la religion et de l'Etat, de rétablir cette institution salutaire ? C'est par son heureuse influence que le clergé de France se montrera plus que jamais semblable à lui-même, toujours prêt à rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

Vous êtes appelé, Monseigneur, à concourir à cette glorieuse restauration. Vous appartenez à la commission ecclésiastique qui doit s'occuper de rédiger les statuts, de régler la discipline et les études de l'établissement, de l'approprié à nos besoins et à notre situation présente, de le rendre digne, en un mot, et du prince qui l'a conçu et de la grande Eglise, à laquelle il prépare le plus consolant avenir.

Le moment est venu pour vous, Monseigneur, de répondre à ce que la confiance du

clergé, inclinés par leurs souvenirs vers les opinions gallicanes, approuvaient le projet de leur créer un organe permanent au centre même de l'Eglise de France; les autres, qui, placés entre des opinions également libres, embrassaient, comme le parti le plus sûr, les doctrines avouées par le saint-siège, formaient des vœux pour que ce projet n'eût pas de suite.

rci attend de vos lumières, de votre expérience et de votre dévouement.

LII.

LETTRE A M. LE COMTE DE SÈZE.

Paris, 14 novembre 1826.

Je connaissais par M. Clausel, notre ami commun, votre incommodité, et j'ai eu plus d'une fois, je vous assure, une pensée que j'aurais suivie volontiers si j'avais été plus libre, celle d'aller vous voir et jouir un peu de vos toujours jeunes entretiens. Je vois par votre lettre que, si vous avez mal à la jambe, l'esprit et le cœur se portent bien chez vous.

Le coup qui a été frappé m'a été pénible. Il est des rigueurs commandées : la faute alors en est à ceux qui les méritent, et non à ceux qui en sont les instruments. Il y a longtemps que je connais le tendre et vif intérêt que vous portez à la personne dont vous me parlez. Je le crois bien placé ; mais il est convenable d'attendre... (617).

LIII.

LETTRE A MADAME T.

Paris, 30 septembre 1826.

J'ai été charmé, Madame, de ce que vous avez bien voulu me dire touchant M. l'abbé Deguerry. Cet ecclésiastique m'était déjà connu ; je le croyais un sujet distingué, et maintenant je le crois davantage encore. N'a pas votre suffrage qui veut : il compte à mes yeux...

Vous vivez en paix à Versailles : ici, nous sommes toujours dans le tourbillon des grandes ou petites affaires. Je conçois, quand on est sur les hauteurs, qu'on *aspire à descendre*. Soyez heureuse, et priez pour moi.

LIV.

LETTRE A M. LE COMTE DE SÈZE.

Paris, 8 mars 1828.

Monsieur le comte, je ne puis qu'être touché et flatté tout à la fois des sentiments que vous voulez bien m'exprimer par votre lettre du 4. Ma position a pu changer : ce

(617) M. le comte de Sèze avait fait appel à l'indulgence de M. d'Hermopolis en faveur de M. Laurentie, qu'une ordonnance, en date du 5 novembre, révoqua des fonctions d'inspecteur général des études.

(618) Un ancien conseiller de l'Université, qui, indépendamment de sa pension de retraite, touchait, par un cumul défendu, sur le fonds destiné aux frais d'administration centrale, un véritable traitement pour un travail dont il ne pouvait même s'occuper. M. d'Hermopolis avait régularisé cet état de choses. Le ministre, en le déchargeant du travail, avait substitué au traitement, qui pouvait être supprimé sans dédommagement, une somme un peu inférieure, il est vrai, mais désormais inattaquable, parce qu'elle était prélevée sur l'indemnité accordée aux fonctionnaires non employés. L'ancien conseiller, auteur d'une traduction en vers français de *La science de régner*, discours en vers latins du chancelier de L'Hôpital au jeune roi François II,

que j'ai toujours senti pour vous ne changera pas plus que vous-même.

Venons à M. de *** (618).

Dans le feuillet imprimé que j'ai sous les yeux, il rappelle, avec l'intention de nie mortifier, que j'ai été, pendant *huit ans* (il fallait dire pendant cinq ou six) *aux ordres* (il fallait dire sous l'autorité) d'une commission supérieure qu'il présidait. Je suis loin d'en rougir ; mais, quand un homme a pu, sans intrigue, s'élever jusqu'à devenir ministre du roi de France, il y a quelque sottise à rappeler qu'il a été inspecteur d'Académie, et par là même dépendant. Je ne crois pas qu'il y eût déshonneur pour Fénelon à avoir exercé les simples fonctions de simple vicaire à Saint-Sulpice, sous l'autorité du curé de la paroisse.

Il est vrai, j'ai eu un tort : je n'ai pas répondu à M. de ***. J'en suis responsable, quoique le tort ait été involontaire, et que cet oubli soit un effet de bureau.

Lisez, je vous prie, la note que j'ai l'honneur de vous faire passer, et vous resterez convaincu qu'il y a de la part du plaignant platitude, ingratitude et injustice.

Hommages et sentiments.

LV.

CIRCULAIRE AUX ÉVÊQUES TOUCHANT LES PETITS SÉMINAIRES.

Paris, 12 février 1828.

Monseigneur, le roi a cru devoir, dans sa sagesse, former une commission chargée de constater l'état des écoles secondaires ecclésiastiques. Il ne saurait être question de détruire ce qui est légitime, ni de priver l'épiscopat des moyens qui lui sont nécessaires pour préparer à la religion de dignes ministres, et perpétuer le clergé de France qu'ont illustré tant de talents et tant de vertus. Il s'agit bien plutôt d'arriver à une connaissance exacte des faits qui pourraient faire cesser des accusations irréfutables et des préjugés funestes.

J'ai l'honneur de vous prévenir que la commission m'a adressé un certain nombre de questions auxquelles je ne saurais satis-

imagina d'accompagner sa traduction de cette note :

« Attaché à l'Université, j'ai cru, par déférence pour son grand maître, devoir lui soumettre cette épître avant de la publier. Monseigneur, que, pendant huit ans, j'ai vu, comme simple inspecteur d'Académie, aux ordres de la commission que je présidais avec M. Balan, n'a pas daigné m'honorer d'une réponse depuis le mois de décembre 1826. Je n'ai eu de ses nouvelles que le 22 de ce mois par la communication d'un arrêté pris sous un faux prétexte, qui, après vingt ans de service, à l'âge de soixante-seize ans, et lorsque le grand-maître n'avait plus sa place, m'annonce la suppression de la mienne... O vertueux L'Hôpital ! toi que ton épître fit chancelier, voilà ce qu'éprouve ton fidèle traducteur !!! »

Le comte de Sèze, premier président de la cour de cassation, qui connaissait la famille de l'ancien conseiller, prit occasion de parler de lui à M. d'Hermopolis.

faire sans avoir, sur la véritable situation des choses, des renseignements plus précis que ceux que je puis avoir déjà.

En conséquence, Monseigneur, je les demanderai avec d'autant plus de confiance, que j'ai plus à cœur de défendre les droits de l'Église, l'honneur de l'épiscopat, et des établissements que je crois indispensables dans les temps où nous sommes.

LVI.

DEUXIÈME CIRCULAIRE AUX ÉVÊQUES TOUCHANT LE MÊME OBJET.

Paris, 13 février 1828.

Monseigneur, la commission nommée par le roi pour s'occuper de tout ce qui est relatif aux écoles secondaires ecclésiastiques, a cru devoir préalablement me demander des renseignements qui tendent à faire connaître l'état actuel des choses : elle m'a adressé, à cet effet, une série de questions auxquelles je ne pourrais satisfaire complètement et exactement, si je ne consultais que les documents qui existent déjà dans mon administration.

Je suis donc obligé de reproduire ces questions dans les feuilles ci-jointes, de manière qu'il vous soit possible de répondre séparément à celles qui s'appliquent généralement au diocèse, et à celles qui sont spéciales à chaque école secondaire.

Je vous prie, Monseigneur, de vouloir bien me renvoyer ce travail, afin de me mettre à même de transmettre à la commission les résultats dont elle attend la communication (619).

LVII.

LETTRE A M. DE CLERMONT-TONNERRE.

Paris, 27 juillet 1828.

Nos anciens collègues n'ont pas plus envie que moi de faire des apologies. Le discours de M. de Montbel est plus que suffisant. Corbières va partir ; quant à moi, je pars ce

(619) Voici les points sur lesquels les évêques étaient interrogés :

« Quel est le nombre des élèves ecclésiastiques exemptés du paiement de la rétribution universitaire, et placés soit dans les collèges ou collèges mixtes, qui ont passé dans le grand séminaire en 1825, 1824, 1825, 1826, 1827? Combien compte-t-on, dans tout le diocèse, d'élèves préparés par les curés pour les séminaires? Combien de succursales vacantes pendant l'année entière 1827? Combien de vicariats légalement établis et qui n'ont point été occupés en 1827? En combien d'années, d'après les ordinations des cinq années précédentes, peut-on espérer de compléter le nombre des prêtres nécessaires au service du diocèse?

« Combien d'élèves payants, et combien admis gratuitement? Quel est le taux de la pension au maximum et au minimum? Reçoit-on des externes? Combien y a-t-il d'externes? En quelle classe les élèves sont-ils admis? En reçoit-on à tout âge? Conservent-ils les vêtements ordinaires? Portent-ils un vêtement uniforme? Est-ce la soutane? La direction de l'établissement et de l'enseignement est-elle confiée à des prêtres séculiers? à des laïques? à des ecclésiastiques faisant partie d'une con-

soir. Je prends le chemin de l'école. Je vais directement à Bordeaux ; de là à Pau. Les Pyrénées me tenteront : je les visiterai un peu. Après cela, je pourrai bien gagner le Rouergue par Toulouse, et j'y serai heureux de rendre tous mes hommages au vénérable patriarche de l'épiscopat français. Le bâton d'Achy sera du voyage : il ne me quittera plus.

LVIII.

LETTRE A UN ANCIEN COLLEGE DANS LE MINISTÈRE.

Paris, 15 novembre 1828.

J'ai lu deux fois avec le plus grand intérêt le Mémoire que vous avez bien voulu me confier. Il est plein de choses bonnes, parce qu'elles sont fermes, et fermes, parce qu'elles sont bonnes. Il y a dans votre tête quelques grains de cette vigueur qui ne sait pas reculer devant l'ennemi, et qui ne craint pas de prendre les mesures nécessaires pour le combattre, lors même qu'elles sont périlleuses : vous sentez profondément que la vie de l'homme d'Etat, comme celle du chrétien, est un combat perpétuel. *Militia super terram*. Il est vrai, et cette vérité devrait être en ce moment la règle première de toute politique, la démocratie nous gagne de tous côtés : elle est dans les esprits ; elle est dans les discours, dans les actes publics ; elle menace d'envahir la législation et de confondre tous les pouvoirs, de nous faire repasser par l'anarchie, de là par le gouvernement militaire ; et Dieu veuille qu'une seconde fois cette seconde révolution, avec ses caractères particuliers que le temps fera connaître, nous ramène à la légitimité ! Jusqu'ici j'ai hésité à communiquer votre mémoire, et j'hésite encore. Si, après avoir lu ma lettre, vous pensez que je dois le faire, je suis tout prêt. Je suis persuadé qu'on connaît le mal, même dans toute sa profondeur ; on ne se le dissimule pas ; on craint positivement de voir successivement

grégation ? Dans ce dernier cas, quelle est la congrégation à laquelle appartiennent ces ecclésiastiques ? Quel est le nombre des directeurs et professeurs de l'établissement ? Quelle est la nature de l'enseignement ? Quel est le nombre et la division des classes tant pour les lettres que pour les sciences ? Fait-on des études telles que les élèves puissent immédiatement obtenir des grades dans l'Université ? La musique, la danse ou l'escrime sont-elles enseignées ? Quels sont les revenus fixes de l'établissement ? ses ressources éventuelles ? Combien d'élèves sortis de ladite école secondaire, et qui ont passé au grand séminaire en 1825, 1824, 1825, 1826 et 1827 ? »

La première partie des questions posées par la commission ne paraissait pas devoir donner lieu à des difficultés ; mais, dans la seconde partie, il s'en trouvait plusieurs où l'on décelait des intentions inquiétantes.

Le but secret de l'opposition n'échappa point au vigilant ministre, qui, ne pouvant, en conscience, protéger de son nom et encore moins de son concours de coupables manœuvres, sollicita la faveur de déposer son portefeuille.

miner les appuis du trône; quelquefois même on peut avoir la pensée d'appliquer un remède puissant. Mais on attend quelque chose du bénéfice du temps; on aime mieux tenter les moyens doux que les moyens forts, essayer de se faire une majorité raisonnable, plutôt que de briser au risque de tout perdre. Les goûts, les caractères, les habitudes entraînent de ce côté-là. Vous et moi, nous voulons bien la charte, mais la charte fortement monarchique, sans quoi la royauté et la charte elle-même périront. Il est beaucoup de braves gens qui veulent aussi la charte et le roi, mais qui, moins pénétrés de la nécessité du principe monarchique, s'égarèrent, sans y penser, dans les chimères d'une démocratie royale; et, ne pouvant avoir rien de semblable, ils aboutiront, à leur grand regret, au gouvernement du sabre. Les esprits de cette trempe sont ceux qui dominent; ils sont pour la *médecine expectante*. J'ai la conviction intime que vos idées leur paraîtraient trop fortes, inapplicables, et que, pour le moment du moins, il serait complètement inutile de les communiquer (620). Voilà l'état des choses tel que je le vois. Avez-vous, d'après cet exposé, qu'il soit avantageux néanmoins d'aller en avant? Vous n'avez qu'à me le mander. Continuez à jouir de votre bonheur domestique au milieu de ce que vous avez de plus cher: c'est la plus honorable manière de se consoler des disgrâces et des injustes opinions des hommes. Venillez, je vous prie, agréer l'hommage de mes plus profonds sentiments.

LIX.

NOUVELLE LETTRE AU MÊME — SUR LE MÊME SUJET.

Paris, 6 décembre 1828.

Plus je réfléchis sur vos idées, plus je les trouve justes; mais, en même temps, d'après ce que je vois et ce que j'entends, plus j'en crois la théorie impraticable (621). Nous glisserons ou lentement ou rapidement sur le penchant de la montagne jusque au fond de l'abîme, à moins que la Providence ne vienne nous arrêter par quelque chose d'inattendu et de gros comme les tours de Notre-Dame de Paris. Ceux qui dirigent les affaires publiques se sentent comme dominés par une force à laquelle il n'est pas en leur pouvoir de résister. On se familiarise avec le mal, et l'on finit par le regarder comme une nécessité. Si l'on s'aventure sur la loi des communes et des conseils généraux, l'on fera tellement passer la démocratie dans les têtes et les institutions, que la royauté sera un hors-d'œuvre, et qu'il semblera tout naturel qu'elle disparaisse. Est-il possible que l'on soit obligé de prévoir ce mal, et de croire que nous en sommes menacés? Tout le monde a des velléités, et personne n'a de

volonté. C'est d'après cette considération que je crois toute démarche inutile. Il faut attendre.

MM. les archevêques de Rouen et de Lyon, qui ne voulaient en aucune manière entendre parler de soumission aux ordonnances, se sont décidés subitement à la faire. Cela tient à ce qu'ils ont regn de Rome je ne sais quel avis qui a complètement tranquillisé leurs consciences. L'abbé Berger, qui se trouvait à Paris ces jours derniers, est reparti pour Toulouse, après avoir eu connaissance de ces faits; de plus, il avait, par mon conseil, écrit à Lyon pour avoir quelques détails, s'il était possible. D'après tout cela, Son Eminence verra ce quelle a faire.

LX.

LETTRE AU MÊME. — SUR LE MÊME SUJET.

Paris, 31 décembre 1828.

Je commencerai par céder à l'impulsion de mon cœur, en vous remerciant des sentiments que vous voulez bien m'exprimer, et dont je suis également touché et honoré: vous voudrez bien agréer les miens pour vous et tout ce qui vous appartient, avec votre bonté accoutumée. C'est le cas ou jamais de souhaiter à ce qu'on aime et révère une bonne année; mais tout ce qu'on peut espérer, c'est qu'elle soit passable, en attendant qu'il en vienne de meilleures.

Je ne sais à quelle époque il y a eu plus de dévergondage d'opinions. Il est vrai, les masses sont tranquilles et difficiles à remuer. On dit aussi que beaucoup de partisans des libertés publiques, qui accusaient l'ancien ministère d'avoir voulu les confisquer, sont satisfaits de les avoir reconquises, et commencent à s'apercevoir qu'on veut les mener trop loin. Si j'en crois ce que j'entends dire autour de moi, la chambre des pairs sera plus ferme contre les innovations: le thermomètre du grand référendaire est à l'espérance. En attendant, le comité directeur triomphe dans les élections.

Je dois vous dire que le Mémoire a été remis et lu: on y a trouvé de *bonnes choses*, des *choses vraies*: de là à la conclusion il y a toute la distance de l'intellect à la volonté, laquelle est immense. Je vois peu le roi: ma position et mes fonctions auprès de Sa Majesté ne me permettent de lui faire ma cour que pour mon service à l'office divin, ou la simple assistance quand le grand aumônier est ici.

On va voir paraître deux écrits qui seront deux brûlots, chacun dans son genre. L'un est de l'abbé de La Mennais: je crains qu'il ne nous fasse beaucoup de mal, en irritant contre le clergé. L'autre est de Cottin: il met au jour le plan de campagne des libéraux pour la session prochaine; il fera un bruit épouvantable.

(620) Le roi, inquiet sur l'avenir, voulait néanmoins attendre la session, dans l'espérance de réunir une majorité raisonnable.

(621) L'ancien collègue de M. Frayssinous, con-

vaincu que les délais nuisaient plus qu'ils n'étaient utiles, insista pour que son Mémoire fût remis.

LXI.

LETTRE A M. LE MARQUIS DE CLERMONT-TONNERRE.

Paris, 2 avril 1829.

M. le marquis, si j'ai tardé si longtemps à répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, c'est que je désirais savoir ce que deviendrait la levée de boucliers du côté droit, et s'il amènerait quelque changement de scène et de direction. On disait si nettement que, si la priorité n'était pas obtenue pour la loi communale, le ministère se retirerait, que les esprits étaient dans l'attente de quelque événement. Par l'alliance scabreuse de la droite et de la gauche, le ministère a été battu, et il est resté. Le voilà aux prises avec les deux extrêmes. D'après les journaux, vous êtes à même de juger, tout comme si vous étiez à Paris. Les propos des salons éclairent peu : ce n'est trop souvent que le théâtre des *on dit*, de bruits mensongers et de vaines conjectures ; ce qu'il y a de plus sage et de plus capable y est embarrassé. Je plains ceux qui sont appelés à donner des conseils. Le roi est fatigué de ce choc et de cette fluctuation d'opinions. Il est impossible qu'il ne soit pas averti, par certains choix, de ce qui se prépare pour ceux des conseils de départements sous l'influence des journaux et des comités, si actifs, et présents en tous lieux par leurs agents, en supposant que la loi ministérielle passe ; et que serait-ce si la loi de la commission venait à prévaloir ? Martignac est le premier orateur de la chambre des députés pour la manière de présenter les idées et de les mettre dans un beau jour. Vous verrez par son discours que le roi est décidé à ne pas céder sur les bases du projet ; mais je ne pardonne pas au ministre de l'intérieur de présenter le projet comme un bienfait de la couronne : il n'y a de bienfait de la part d'un gouvernement que ce qui est commandé par la justice et l'utilité publique, et je doute que la loi proposée soit marquée à ces caractères. On raisonne beaucoup, et l'on fait des plans de ministère, comme si celui que nous avons devait quitter. Chaque opinion présente son chef : à gauche, c'est le duc de Broglie ; à droite, c'est La Bourdonnaie ; dans les centres, on veut un ministère de coalition. M. de La Ferronnays demande son remplacement, de manière qu'on ne puisse guère reculer ; mais, dans la crise actuelle, le ministère ne sait pas trop à quel saint se vouer. Je touche à mes soixante-

quatre ans ; et, soit l'effet de l'âge, soit dégoût, soit impossibilité pour moi de voir une issue au labyrinthe dans lequel nous sommes engagés, je regrette bien de n'être pas à quatre cents lieues d'ici, à Rome, par exemple. Si le grand aumônier n'avait pas été obligé de faire le voyage, j'aurais sollicité la permission de le faire dans une circonstance aussi intéressante. L'élection du pape n'a pas été aussi vite qu'on s'en flattait.

LXII.

LETTRE A MADAME T.

Paris, 18 mai 1829.

Je conçois, Madame, tout ce que les souffrances de votre mari ajoutent aux vôtres. Ce surcroît de peines est un fardeau bien pesant, et vous avez besoin plus que jamais de vous tourner vers le *Dieu de toute consolation*. Il n'est que trop vrai que nos jours sont courts et mauvais ; et le monde présent, avec ses prestiges, serait un bien pauvre chose et bien indigne de son auteur, s'il n'était pas un passage pour un monde meilleur (622). La philosophie vous dirait, avec Horace, que la patience adoucit le mal qu'on ne peut guérir. La religion fait mieux : elle donne la patience, par l'espérance de la couronne immortelle qui doit en être le prix. Un des inconvénients de l'âge avancé, c'est d'avoir vu disparaître ce qui attachait davantage. L'un tombe à droite, l'autre à gauche ; tous s'en vont successivement ; et l'on finit par se trouver seul au milieu de ces débris, jusqu'à ce qu'on soit frappé à son tour pour jamais. Pensons à nous, quand nous vivons ; car, lorsque nous cesserons de vivre, nous serons bientôt oubliés. Je vous dirai peu de chose sur la chute des anges. Il faut brûler les livres saints et compter pour rien la tradition des siècles depuis l'origine du christianisme ; ou bien il faut croire qu'il existe des *démons*, des esprits de malice, ennemis implacables de notre bonheur. Or le Dieu de bonté n'a pu créer des êtres dans cet état originel de perversité. Donc ils sont dans un état de dégénération. Aussi Jésus-Christ a-t-il dit, en propres termes, en parlant du démon : *Il n'est pas demeuré ferme dans la vérité* : donc il est tombé. (Joan., VIII, 44.) Saint Pierre vous dira que *Dieu n'a point épargné les anges qui ont péché*. (II Petr., II, 1.)

C'est assez de controverse. Soyons humbles et doux de cœur : là est la paix et la force, tout à la fois.

(622) Dans une autre lettre M. Frayssinous écrit à la même personne :

« Que voulez-vous y faire ? La jeunesse est courte ; tout passe, tout vieillit, tout meurt. Naître, souffrir, mourir, c'est toute notre histoire. Heureusement, notre vie présente n'est que l'enfantement à une autre qui sera plus longue et que nous pouvons rendre meilleure. »

La correspondance de M. d'Hermopolis avec madame T. roulait souvent sur des questions religieuses. En voici un nouvel exemple dans l'extrait suivant :

« Ainsi donc, Madame, vous aimez mieux ce qui

console que ce qui effraye. Cela se conçoit. Mais enfin il faut prendre le christianisme tel qu'il est, avec ses menaces comme avec ses consolations. Le jugement dernier est trop clairement révélé pour qu'on le passe sous silence : on aurait beau le dissimuler, il n'en arriverait pas moins.

« Il faut un peu de crainte à l'homme : il n'est pas assez bon pour s'en passer ; ce n'est que dans le ciel qu'il n'y en aura plus. Vous savez que *la crainte est le commencement de la sagesse*. (Psal. CX, 10.) Cela est vrai, même en politique. Craignons le mal et la peine, pour mériter d'aimer à jamais. »

Adieu, Madame; agrééz tous mes hommages.

LXIII.

LETTRÉ A M. GIRAUD, VICAIÉ GÉNÉRAL DE CLERMONT, ET CURÉ DE LA CATHÉDRALE.

Paris, 9 janvier 1830.

Monsieur le curé, votre modestie va être surprise, affligée peut-être, de ce que j'ai à vous annoncer. L'évêque de Rodez est nommé archevêque de Sens par ordonnance d'aujourd'hui 9 janvier 1830, et par la même ordonnance le roi vous nomme au siège de Rodez. Il sera consolant pour vous de pouvoir vous rendre le témoignage que ce n'est pas vous qui avez appelé sur votre tête cet honorable fardeau. Vous sentirez bien que, dans la position actuelle des affaires, le roi s'attend que vous accepterez, et que le refus pourrait avoir de graves inconvénients. C'est moi qui ai eu le premier la pensée de vous proposer : je l'ai réfléchi, je l'ai mûrie, je l'ai communiquée à des hommes graves, et j'ai cru que votre nomination aurait tous les avantages que je dois désirer particulièrement pour un diocèse qui est le mien.... Permettez-moi, mon cher évêque, de me féliciter, et de féliciter mon pays d'un tel choix, et de vous offrir l'hommage de mes plus sincères sentiments.

LXIV.

NOUVELLE LETTRE AU MÊME POUR LE MÊME SUJET.

Paris, 20 janvier 1830.

Mon cher seigneur, je n'ai pu qu'être édifié et touché de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en réponse à la mienne. Je conçois qu'au premier moment vous ayez été comme accablé de la nouvelle. Ce n'est pas un cadeau que l'on vous a fait; cette haute marque d'estime et de confiance royale est aussi un fardeau qui vous est imposé; mais vos épaules peuvent le porter. Après y avoir bien réfléchi, je ne sais qui eût été plus approprié que vous aux habitudes, aux mœurs, au langage, au climat de l'Aveyron; on peut vous dire, dans un bon sens : *Tu es ille vir*. Vous êtes sujet à des maux de tête; mais qui n'a pas ses misères? Ils proviennent surtout du ministère de la confession, le plus accablant de tous : votre vie sera plus variée; elle se passera en partie en visites pastorales. Si vous n'avez pas de fortune, vous avez cela de commun avec tant d'autres évêques : avec un genre de vie simple, quoique convenable, vous aurez de quoi suffire honnêtement à tout. Vous avez assez d'usage et de connaissance du monde pour notre pays. Du courage et de la confiance? Dieu fera le reste : ce qu'il a commencé en vous appelant, il l'achèvera en vous assistant. L'heureux talent de la parole que vous possédez suffirait seul pour vous concilier tous les esprits. L'habitude de gouverner la première

paroisse d'une ville considérable et très-policiée a été pour vous un bon apprentissage, et vous arriverez à votre nouveau poste plus préparé que vous ne pensez à le remplir avec succès.... Adieu, mon cher Seigneur; agrééz l'hommage de tous mes sentiments.

LXV.

LETTRÉ A M. LE MARQUIS DE CLERMONT-TONNERRE.

Paris, 22 février 1830.

Votre vie entière et les deux tiers de la mienne se sont écoulés, je ne sais comment, au milieu de perpétuelles agitations, telles que notre globe en a vu peu de semblables. Quand finiront-elles? Les hommes n'en savent rien. Les nouvelles doctrines, les nouveaux systèmes ont jeté de profondes racines. Les enfants ont sucé un autre lait que leurs pères; une révolution est complètement faite dans les idées; c'est un arbre qui porte et portera ses fruits. Il ne s'agit plus que de fixer les bornes, et de ne plus permettre qu'on les franchisse. Il faudrait pour cela remonter un peu contre le courant, et c'est là le difficile. A-t-on un plan bien arrêté, analogue à chacune des suppositions qui peuvent se réaliser? Je ne sais... Je crois que les partis qui s'agitent ne sont pas très-rassurés, et que la crainte est dans les deux camps. Personne, au fond, ne voudrait une révolution proprement dite, faite à la manière de celle que nous avons vue; mais ceux qui appellent des changements sont des étourdis qui ne savent rien prévoir, et qui, après avoir déchainé les vents et les tempêtes, s'imaginent qu'ils pourront les maîtriser. Il est donc vrai que l'expérience des pères est perdue pour leurs enfants.

LXVI.

LETTRÉ A M. AYMARD FRAYSSINOUS.

(Sans date.)

Je t'ai écrit le 28 juillet avant de quitter Paris pour me rendre à Saint-Germain, où je suis encore. Le lendemain, à huit heures du matin, j'entendis le canon qui tirait à Paris. C'était le dernier moment de Charles X et de sa famille. Jamais catastrophe plus prompte, plus complète, plus irrémédiable. Pourrais-je ne pas gémir sur la chute d'un prince si malheureux, et auquel je devais tout ce que j'étais? Il serait honteux, en présence de si grandes infortunes, de penser à soi. Je vais rentrer dans la vie privée... La révolution est commencée...

Il y a eu du pillage chez moi, écrivait-il encore à son frère Aymard; mais les dégâts n'ont pas été aussi considérables qu'on pouvait le craindre. Les choses capitales ont été sauvées. Des bustes ont été mutilés, des tableaux lacérés, des rochets déchirés de haut en bas. Chemises, habits, mouchoirs ont disparu dans la bagarre. C'est en être quitte à bon marché. T... (623) a été dévalisé en entier. Le sous-préfet (624) a tout perdu.

LXVII.

LETTRE A SON FRÈRE, M. AYMARD
FRAYSSINOUS.

Paris, 20 août 1830.

Mon inclination me porterait vers le Rouergue ; mais je ne crois pas devoir commencer par là. Ma tête a été trop ébranlée pour ne pas essayer d'un voyage et de quelques eaux qui puissent me remettre. Mon médecin m'envoie à Aix en Savoie. Je verrai comment je m'en trouverai.

LXVIII.

LETTRE A MADAME O.

Aix, 3 septembre 1830.

Vous pouvez bien croire que je n'ai pas oublié Saint-Germain, et il n'a fallu rien moins que les coups de tonnerre de Paris, pour que j'allasse chercher au loin un repos et des remèdes nécessaires à ma santé. Je suis arrivé à Aix aussi tranquillement que j'aurais pu le faire autrefois ; et bien certainement un voyageur ne s'aperçoit de la révolution nouvelle que par le drapeau tricolore. Parti le jeudi soir, 26, de Paris, je suis arrivé à Genève le soir du 29, avec mon valet de chambre et mon *ange conducteur*. Le bon jeune homme, dont l'ange Raphaël prit les traits, devait beaucoup lui ressembler. C'est une sauvegarde. La société à Aix a été très-nombreuse et très-brillante, composée de toute langue et de toute tribu. C'étaient des fêtes et des divertissements continuels. Les événements ont tout fait disparaître. Il y a cependant encore un certain nombre d'étrangers. Le mois de septembre est ordinairement très-beau dans ce pays. J'ai ici de belles promenades... j'ai une vue charmante de ma chambre ; mais tout cela n'efface pas le souvenir de la forêt et de la terrasse que vous savez (625).

LXIX.

LETTRE A MADAME O.

Florence, 9 novembre 1830.

J'ai senti que j'étais plus jeune. Je suis

M. d'Hermopolis, sous-préfet de Saint-Flour sous la Restauration. Une malle pleine d'effets qui lui appartenait se trouvait déposée dans l'appartement du premier aumônier : elle fut ouverte et vidée.

(625) Dans une lettre il écrivait à M. Boyer : « Durant notre séjour à Aix, nous fîmes une petite excursion à Annecy, dont saint François de Sales était l'objet. Nous dûmes à M. l'abbé Darcine, grand vicaire, homme encore jeune, d'une belle stature, très-méritant, et appartenant à une famille très-distinguée du pays. Il n'est pas que vous n'entendiez nommer son frère, bon militaire, colonel au service de France, et qui a fait glorieusement la campagne d'Alger. C'est un homme considérable dans sa patrie. »

Il y avait à Chambéry un très-vénéralable archevêque, dont M. d'Hermopolis disait :

« Le souvenir de ses bontés, lorsque j'étais aux bains d'Aix en Savoie, n'est point effacé de mon cœur. Ayez bien soin de le lui renouveler pour moi. Quand je partis pour Rome avec mon com-

loin d'être ce que j'étais, il y a deux ans, lors de mon voyage aux Pyrénées : je fis alors près de cinq cents lieues dans l'espace de deux mois, sans ressentir aucune fatigue. Il faut bien vieillir : n'arrive pas à la vieillesse qui veut, et il faut se résigner à la voir venir avec ses misères et ses infirmités...

La Toscane, ajoutait-il, est peut-être le pays le plus tranquille et le moins remuant de l'Europe : non qu'on n'y lise tous les journaux ; mais les habitants sont plus occupés de leur travail ou de leurs plaisirs que de politique, et ils sont très-accoutumés au gouvernement paternel qu'ils ont.

LXX.

LETTRE A M. DE CLERMONT-TONNERRE.

Rome, 2 juillet 1831.

Vous avez su que Rome a eu ses crises fort redoutables. Tout est calme maintenant ; mais rien n'est changé que les dehors. Si une secousse universelle vient à ébranler l'Europe, les Etats du pape n'en seront pas à l'abri, et je ne voudrais pas y être le témoin de ses angoisses et peut-être de ses malheurs. Je vois un peu de tout cela au bout de ma lunette. Je souhaite qu'elle soit fautive (626).

J'en suis assez préoccupé pour éprouver le désir de rentrer en France dans peu, et d'y aller me confiner pour un temps dans les montagnes de l'ancien Rouergue. Tout le département, je crois, est pour moi : ce qui n'empêcherait pas que je pusse être compris dans quelque mesure générale. Mais s'il faut courir des dangers, j'aime mieux les courir au dedans qu'au dehors. J'ai habité Paris trente ans de suite. Je sens que mes habitudes, mes souvenirs, mes amis, sont de ce côté-là ; et l'idée que tout cela est peut-être brisé pour toujours est si dure, que je ne puis m'y faire.

Jamais l'ordre social n'a été plus près d'une ruine universelle : il périrait, s'il pouvait périr. Nous n'en sommes pas encore à la fin du monde, et Dieu, qui veut la société, la sauvera malgré les hommes. C'est mon espoir et mon soutien.

pagnon, il voulut bien me donner l'hospitalité la veille du jour où nous devons prendre la voiture qui allait nous conduire à Turin. »

(626) Dans une autre lettre il écrivait à quel-
qu'un :

« Dieu, qui a promis à son Eglise une perpétuelle assistance, ne permettra pas que la ville sainte où repose la pierre fondamentale de l'édifice soit agitée dans la circonstance solennelle des augustes délibérations qui viennent de s'ouvrir pour donner un successeur au Prince des apôtres. Le Seigneur exaucera tant de prières qui lui sont adressées en ce moment de toutes les parties de l'univers où le bruit du deuil de l'Eglise est parvenu. Rien de plus propre à rassurer les alarmes, comme aussi rien de plus imposant, que la vue de cette vénérable assemblée dans le sein de laquelle se balancent les destinées de l'Eglise, et où l'Esprit de Dieu souffle pour en diriger les résolutions selon les éternels desseins de la sagesse et de la bonté du Seigneur sur son épouse. »

LXXI.

LETTRE A MADAME O.

Rome, 19 novembre 1831.

J'ai reçu, Madame, la lettre par laquelle vous avez eu le courage et la bonté tout à la fois de me faire part de la perte cruelle que vous venez de faire. J'ai senti combien était rude le coup qui vous avait frappée, et combien la blessure était vive et profonde. Plus qu'un autre, je dois partager votre douleur. Vous avez perdu le meilleur des époux : jamais union n'avait été plus douce et plus inaltérable ; et moi j'ai perdu un excellent ami ; je sens qu'il me manquera. On n'éprouve pas impunément de pareils malheurs. Du moins, Madame, si nous sommes affligés, nous ne sommes pas sans consolation. Vous avez été témoin de la foi, de la piété, de la résignation qui, en édifiant sa famille, ont sanctifié ses derniers moments. Le souvenir en durera autant que vos regrets, pour en tempérer l'amertume. Je ne l'oublierai pas au saint autel ; mon saint compagnon ne l'oubliera pas non plus : il me charge bien de vous transmettre tous ses sentiments. Vous connaissez tous les miens ; je vous les dois plus que jamais. J'espère que vous me réserverez toujours une part dans vos prières et votre amitié. Soyez assez bonne pour m'écrire un mot sur votre santé et votre position actuelle. Adieu, Madame. Ne m'oubliez pas, dans cette circonstance, auprès de ce qui vous entoure.

LXXII.

LETTRE A MADAME O.

Rome, 21 août 1832.

Je commence par vous remercier de vos sollicitudes amicales sur ma santé et mon avenir. Je vais comme de coutume ; vieux, sans être décrépît, et me remontant plus ou moins de l'attaque que j'ai éprouvée il y a eu deux ans au mois de mars. Mais c'est bien peu le cas de s'occuper de moi, quand nous avons à gémir sur la perte de ce bon évêque de Versailles, qui laissera des regrets bien vifs dans l'âme de tout ce qui l'a connu, et bien amers, bien profonds, bien durables, dans l'âme de ses amis. Vous le voyez, Madame, depuis que j'ai quitté la France, je n'ai pas été heureux dans la personne de mes amis. En voilà un second que je perds. C'est un des hommes à qui j'ai porté en ma vie le plus d'attachement. L'amitié que j'avais pour lui, il me la rendait. Quel vide pour mon cœur ! A mon âge, on ne forme guère de nouvelles amitiés. Quelle désolation pour le clergé de Versailles, pour toute la ville, pour tous ses bons diocésains, et pour toutes ces âmes dont il était resté le directeur et le père ! De tels hommes ne se remplacent pas. J'avais eu quelquefois la pensée d'aller me fixer à Versailles : quel charme en a disparu pour moi ! L'abbé Clausel doit sentir cette perte plus vivement que

tout autre... Une consolation nous reste à tous : c'est la ferme confiance que ce saint pasteur est allé recevoir la couronne promise au serviteur fidèle. Prions toutefois pour lui : il priera pour nous.

LXXIII.

LETTRE A M. BOYER.

Rome, 11 septembre 1832.

Ce n'était pas chose facile à faire : il y avait des points qu'il ne fallait pas toucher ; il y en avait d'autres qui demandaient de la dextérité (627). Tout cela exigeait des soins, du discernement, de la mesure. Le ton de la censure est grave, sans amertume, sans emportement ; c'est celui d'une décision réfléchie et consciencieuse. Tel qu'il est, l'ouvrage fera honneur à ses auteurs, au clergé de France : ce sera un monument de plus de son zèle pour les saines doctrines, de son courage à les défendre envers et contre tous, sans crainte, sans acception de personnes, ainsi que de sa respectueuse et filiale déférence pour le siège apostolique. J'ai présumé que la traduction française de la lettre au pape était de vous : elle est d'une plume exercée. Quel effet produira cette condamnation de l'épiscopat français sur les novateurs ? Je ne sais ; mais la manière leste dont ils l'ont traitée n'est pas d'un augure bien favorable. Une soumission provisoire devrait être du moins leur partage : nous verrons. Ils ont bien le droit rigoureux d'en appeler à Rome ; mais on pourrait croire que cette voie leur est fermée par l'encyclique. Le chef de la nouvelle école en a reçu un exemplaire de la part du pape, par le cardinal Pacea, accompagné d'une lettre par laquelle il est averti qu'il doit y voir la réponse à son Mémoire et à ses doctrines. Cette encyclique n'était guère attendue : surtout, on ignorait qu'il dût y être question des novateurs et de leurs maximes. Les expressions sont rudes, et je ne sais si l'urbanité française ne se sentira pas un peu blessée. Le pape, dans tous les temps, même avant son élévation au souverain pontificat, a été très-monté contre eux. Les voilà dénoncés à tout l'univers catholique. On pourra dire que ce n'est pas là un jugement dogmatique ; qu'il n'y a point d'anathème contre les réfractaires, rien de défini et de proposé comme article de foi. Que ceci soit fondé ou non, toujours est-il vrai que c'est une autorité immense. Avant de frapper un nouveau coup, on voudra savoir quel aura été l'effet du premier. Outre que c'est là l'esprit de la temporisation romaine, voilà qu'on va entrer en vacances. Nous touchons au temps de la *villegiatura*. Les Romains passent à Rome le temps des grandes chaleurs de juin, juillet et août, et vont à leurs *villas* à la mi-septembre, jusqu'à la fin d'octobre. Pape, cardinaux, membres des congrégations, tout s'absente plus ou moins. Cette affaire, qui pourrait se terminer par un acte de prompt sou-

(627) M. d'Astros avait envoyé à M. Frayssinous la célèbre censure des diverses propositions ex-

traites des écrits de M. de La Mennais ; et c'est de cette censure dont il est ici question.

mission, pourra devenir sérieuse par la résistance, et fâcheuse par l'éclat d'une publicité sans bornes. S'il intervient un jugement ultérieur, il est impossible qu'il ne soit pas contre. Ce n'est plus une conjecture, c'est une certitude acquise par l'encyclique et la *Censure*. On est fort décidé ici à pousser la chose jusqu'au bout. Maintenant qu'on connaît les sentiments de l'épiscopat français et son accord avec le saint-siège, celui-ci n'en sera que plus porté à juger dogmatiquement. Ici, le nombre des partisans est bien petit. On s'attendait à un écrit fulminant de la part du chef, parti de Rome fort mécontent. On ne sait pas si ce qui vient de se passer en France, comme à Rome, calmera sa bile ou ne fera que l'irriter davantage.

Je vois, mon cher, qu'en différant mon départ de ce pays-ci je n'ai rien gagné, et que, s'il fallait attendre jusqu'au jour où toutes nos dissensions politiques seront complètement terminées, mon espèce d'exil pourrait bien ne pas avoir de terme. Il en est de même pour le choléra. Qui sait quand il quittera la France, et s'il ne viendra pas bientôt en Italie? L'embarras, c'est de se mettre en route, et de le faire sans encombre... Je vous dirai que, si je rentre, j'aurais envie, du moins en débutant, de m'établir à Rodez. Là, sous les yeux mêmes des premières autorités, on verrait clairement ce que je suis et ce que je ne suis pas, et ce que je serai toujours, le citoyen le plus inoffensif. Mon département est fort tranquille. Je n'y ai point d'ennemis, et j'y ai beaucoup de partisans.

LXXIV.

LETTRE A M. LE MARQUIS DE CLERMONT-TONNERRE.

Rome, 19 septembre 1832.

Ma vie s'est écoulée tout doucement à Rome, sans ennui, mais non sans le désir d'être ailleurs : j'y suis venu en bon Français, et je m'en irai comme je suis venu. Ce sont les événements qui m'ont empêché d'effectuer mon retour : le choléra, à la fin de mars ; la fabuleuse expédition du Midi et de l'Ouest, à la fin d'avril ; les deux journées du commencement de juin ; tout cela m'a donné à penser. Et puis, je me sens vieux, les longs voyages me font peur ; je me suis laissé aller facilement aux représentations de ce qui m'entoure : voilà pourquoi je suis encore ici maintenant. La saison est un peu avancée, et ce n'est pas le moment de quitter le chaud climat de l'Italie pour gagner des pays froids. Mais aussi il se peut qu'au printemps l'épidémie, répandue dans le midi de la France comme en Italie, vienne me contrarier ; et qui sait si, à cette époque,

(628) M. d'Arrassus avait été précepteur des enfants de M. le marquis de Clermont-Tonnerre.

(629) M. Dubourg.

(630) M. Frayssinous exprima encore ses sentiments à cet égard dans une lettre adressée à M. Amable Frayssinous, son neveu, peu de temps avant qu'il quittât Rome pour rentrer en France :

l'agitation intérieure ne sera pas encore plus forte ; votre lettre me trouve donc hésitant : il me semble que j'aurais besoin de quelqu'un qui me poussât par les épaules, me jetât dans une voiture, et dit au postillon de fouetter les chevaux. Si, dans cinq ou six jours je ne suis pas parti, c'est que j'aurai renvoyé le départ au printemps prochain....

Pas d'apparence encore de choléra en Italie. Rome est fort tranquille, les Etats pontificaux se modifient ; il n'y aurait guère qu'une commotion universelle qui pût causer quelque ébranlement dans ce pays-ci.

Il m'est revenu que M. d'Arrassus (628) était vicaire général de Montauban. Il est là auprès d'un prélat homme d'esprit (629), qui a passé une grande partie de sa vie en Amérique, et dont la société pourra lui être utile.

Assurément l'asile que vous m'offrez est bien fait pour tenter, et je suis aussi flatté que reconnaissant d'une telle proposition ; mais dans les commencements je ne pourrais m'empêcher de me rendre au sein de ma famille (630). Nous verrons ce que la Providence décidera sur le reste de mes jours, qui ne peuvent être bien longs pour un homme un peu fatigué et dans sa soixante-huitième année.

LXXV.

LETTRE A MADAME O.

27 décembre 1832.

C'était hier la fête de saint Etienne : elle ne pouvait que me rendre plus chère la mémoire de ce cher évêque, qui portait le nom de cet illustre martyr, et qui aujourd'hui en partage la gloire. Vous avez en la bonne pensée de m'envoyer son portrait. Je trouve que, sans être d'une ressemblance parfaite, il est assez ressemblant pour qu'on ne s'y trompe pas, et qu'on a su lui donner cette grave mais douce physionomie qui avait bien du charme. Je suis bien reconnaissant de ce cadeau.

LXXVI.

LETTRE AU SOUVERAIN PONTIFE.

Rodez, 29 mars 1833.

Très-saint Père,

Après avoir passé environ deux années à Rome, où j'ai eu le bonheur d'être le témoin de l'exaltation de Sa Sainteté, ainsi que de la sagesse et du courage qu'elle a déployés au milieu des plus grandes traverses, j'ai cru devoir rentrer dans ma patrie, et me rendre aux désirs de ma famille qui habite un des diocèses les plus catholiques et les plus tranquilles de France. Le cœur toujours plein du souvenir ineffable de la bonté toute paternelle avec laquelle Sa Sainteté a daigné

(Tout) mon ambition est de finir en paix mes jours quelque part dans ma patrie. Je ne voudrais pas laisser mes os sur les bords du Tibre. Les pays que l'on visite peuvent plaire, réjouir, même enchanter ; mais le cœur n'est pas là. *Vincit amor patrie.*

m'accueillir, je viens déposer à ses pieds le tribut de ma respectueuse et filiale reconnaissance, comme des vœux ardents que je ne cesse de former pour la conservation de ses jours si précieux et si chers à toute la chrétienté.

Ces vœux, très-saint Père, sont bien ceux de tout ce qu'il y a en France de cœurs sincèrement catholiques, et en particulier du clergé. Jamais, à aucune époque de son histoire, l'Église gallicane n'a possédé un si grand nombre d'évêques et de prêtres remarquables par la régularité de leur conduite et leur attachement à tous leurs devoirs, comme par leur dévouement à la chaire apostolique. Grâce à leur sollicitude éclairée et prévoyante, les écoles ecclésiastiques, destinées à former les élèves du sanctuaire, sont très-bien dirigées. La piété y est en honneur, les études y prospèrent. Elles ont acquis insensiblement plus de force et d'étendue, et, si rien ne vient troubler les espérances qu'elles font naître, on verra le sacerdoce se perpétuer parmi nous de la manière la plus honorable et la plus utile pour la religion.

Le saint Père sait très-bien que l'Église de France, malgré quelques opinions qui lui étaient particulières, s'est toujours soumise d'esprit et de cœur aux enseignements dogmatiques du saint-siège contre les erreurs des trois derniers siècles.

L'esprit qui l'animaient l'anime plus vivement encore aujourd'hui. Aussi avec quel sentiment de respect et d'admiration a-t-elle reçu cette encyclique, véritable trompette évangélique, dont le son éclatant et merveilleux a retenti dans l'univers, comme pour le réveiller de son assoupissement: *Tuba mirum spargens sonum*. Le clergé français a dû, plus que tout autre, en remarquer les pages où étaient si énergiquement signalées les profanes nouveautés qui avaient porté le trouble dans son sein. Leurs partisans en furent d'abord frappés comme d'un coup de foudre, et parurent disposés à y renoncer pour toujours; mais bientôt leur chef vint relever leur courage abattu par une déclaration qui, n'exprimant aucun désaveu, au-

cun regret, aucune adhésion aux doctrines proclamées, énonçait seulement la promesse d'un respectueux silence...

Votre Sainteté ne connaît que trop les ravages de l'impiété dans toutes les classes de la société en France. Le mal est grand sans doute; mais serait-il donc incurable? Il y a encore beaucoup de foi dans le royaume de saint Louis. Non, le feu sacré n'y est pas éteint. Qu'il me soit permis d'indiquer ici une des causes qui ont dû et doivent encore contribuer puissamment à le nourrir et à l'augmenter. Aujourd'hui, très-saint Père, l'éducation des filles est meilleure qu'elle ne l'était autrefois. Elle est mieux entendue, plus capable de préparer de bonnes mères de famille, de développer dans les jeunes personnes toutes les qualités de l'esprit et du cœur, de les former aux vertus chrétiennes et domestiques qu'elles doivent pratiquer dans le monde; avantage immense pour une nation, surtout comme la nôtre, où les femmes exercent une si grande influence.

Parmi les congrégations de femmes qui se livrent à cette grande œuvre, je mets au premier rang celle-là même que le saint Père daigne honorer à Rome d'une bienveillante et si généreuse protection. J'ai été à même, plus qu'un autre, de connaître la société des religieuses du Sacré-Cœur de Jésus, ayant eu l'honneur d'être pendant quelque temps le supérieur particulier de leur maison principale, située à Paris. Plus je l'ai connue, et plus je me suis senti pénétré, pour elle, d'estime, d'affection et de respect.

J'espère que Votre Sainteté voudra bien me pardonner tous les détails dans lesquels je me suis permis d'entrer, dans l'espoir de porter quelque consolation dans l'âme d'un souverain Pontife si digne d'être heureux, et trop souvent, néanmoins, abreuvé d'amertume.

Il ne me reste plus qu'à me jeter à ses pieds, et à implorer humblement, pour moi et pour ma famille, sa bénédiction apostolique (631).

(631) Sa Sainteté, en réponse à cette lettre, adressa le 15 mai, à M. Frayssinous le Bref le plus honorable :

« GREGORIUS P. P. XVI.

« Venerabilis Frater, salutem et apostolicam benedictionem. Vere, ut sperabas, non levem cordi nostro consolationem attulerunt litteræ pietatis et officii plenæ datæ a te die 29 mensis Martii, quibus renuntiasti nobis de uberrimo fructu, quem expectare licet ex collegiis ac scholis, quæ ad puellas christianis præceptis, virtutibusque imbuendas institutæ in Galliis, sive in meliorem conditionem adductæ sunt, multoque magis ex aliis ubi sedulo informantur adolescentes ad clericalem statum destinati; et nonnulla item commemorasti de morum probitate, studio religionis, devotoque in sanctam hanc Sedem obsequio, quæ Venerabiles Fratres istius regni episcopos, subjectumque illis clerum commendant. Quamvis scilicet ignota hæc nobis non essent, nova tamen de iisdem testimonia, quæcumque a te, aliisve tui similibus adveniant, non possunt non proficere ad mœrorem illum lenien-

dum, quem ex quotidianis ferme aliis ingrumentum undique calamitarum nuntiis acerbissimum capimus. Quod deinde attinet ad ea, quæ nostram Encyclicam epistolam die 15 Augusti superioris anni datum respiciunt, nemini quidem dubium esse potest, Venerabilis Frater, quin plurimam a nobis inierint gratiam memorati antistites pleno illo animo consensu quo ipsam pro suo munere susceperunt summoque studio quod impenderunt, ac porro impendunt ad reprobatas eadem Epistola novitates in suis diocesis comprimendas. Nec etiam prætermisimus ipsum hunc consentientem nobiscum eorum zelum expressius commendare nostris Litteris quas ea de re ad illorum aliquem scripsimus. Levamus autem manus nostras ad cœlestem Patrem, eique per Filium suum Jesum Christum summas pro tantis beneficiis gratias persolventes, enixe per eundem supplicamus ut misericordiam suam super nos, et supra prædictos istius regni antistites, necnon super cæteros catholici orbis episcopos, fidelemque populum universum multiplicare dignetur. Dumque Fratritati tuæ multas agimus pro officio

LXXVII.

LETTRE A MADAME O.

Rodez, 25 avril 1833.

Mon saint compagnon est toujours à Rome où il continue le bien qu'il a commencé, mais disposé à rentrer quand le moment en sera venu : aucun engagement ne l'enchaîne. Il y aura bientôt onze ans qu'a commencé notre union : rien n'a pu et ne pourra l'altérer. Celui qui, après avoir été son ami, pourrait cesser de l'être, je le plaindrais : c'est un si aimable saint !

Nous avons ici un évêque qui gagne tous les jours dans l'opinion : je serais en peine de vous dire quelle est la bonne qualité qui lui manque. Il n'a pas un ennemi, encore qu'en tout il fasse son devoir. Les cœurs sont pour lui, et avec cela tout s'aplanit.

LXXVIII.

LETTRE A M. AMETTE, CAISSIER GÉNÉRAL-ADJOINT DE L'UNIVERSITÉ.

Rodez, 29 janvier 1833.

En tous temps, mon cher Monsieur, j'ai eu trop à me louer de mes rapports avec vous pour ne pas en avoir conservé le souvenir, et ne pas avoir été charmé du témoignage de vos sentiments pour moi. Vous voilà donc toujours à votre poste qui vous était tant envié, et que vous êtes si digne de conserver : j'espère bien que, malgré toutes les vicissitudes, vous y serez maintenu.

Je ne sais ce que les circonstances permettront ; mais il se peut que j'aie à faire un tour aux lieux où j'ai passé quarante ans de ma vie et qu'il est si difficile d'oublier. Je vous compte au nombre de ceux qu'il me sera agréable d'y retrouver. A mon âge, on prend avec peine de nouvelles habitudes ; et ce Paris a beau avoir perdu beaucoup de ses charmes, il lui en reste encore assez pour attirer un pen.

LXXIX

LETTRE AU MÊME M. AMETTE.

Rodez, 24 juillet 1833.

Je ne puis, mon cher Monsieur Amette, que vous féliciter et me réjouir de votre nouvelle position. J'aime à y voir la récompense de vos services, un avancement réel et des espérances pour l'avenir. Il me semble que tout ce qui vous connaît doit en avoir du contentement, et qu'en général toute la partie du corps enseignant qui vous entoure doit avoir vu avec plaisir votre nomination. Vous ne manquerez pas de besogne ; mais vous ne manquerez pas non plus à votre place, et la manière dont vous la remplirez justifiera le choix qu'on a fait de vous.

gratias, nostræque singularis benevolentæ studio ex animo confirmamus. Et benedictionem apostolicam, cum veræ omnis prosperitatis voto conjunctam tibi, tuisque omnibus peramanter impertimur.

« Datum Romæ apud Sanctum Petrum, die

LXXX.

LETTRE A M. AFFRE.

Saint-Flour, 3 septembre 1833.

Je regrette, mon cher Affre, d'être parti sans vous avoir fait mes adieux, ainsi qu'à votre oncle et mon ami M. Boyer ; mais je n'en ai pas trouvé le temps au milieu des embarras d'un départ si précipité (632). J'ai bien pu m'arracher avec violence de mon pays, à ma famille, à tout ce que j'ai de plus cher ; mais je ne l'ai pas quitté de gaieté de cœur. Je conserverai toujours le souvenir du séjour que je m'étais choisi. Je m'y plaisais de plus en plus. J'ai lu l'annonce de mon départ dans le journal : s'il y avait un peu de malin vouloir, ce n'était pas contre moi. Adieu.

LXXXI.

LETTRE A M. L'ABBÉ TRÉBUQUET.

Versailles, 15 septembre 1833.

Mon cher ami, la Providence s'explique. Jusqu'ici votre destinée est liée à la mienne, comme la mienne à la vôtre. Me voici à Paris. J'ai eu le temps de voir, d'examiner, de peser et faire peser le pour et le contre : je pars. Les difficultés sont grandes ; je me trouverai sur un terrain nouveau, mais non tout à fait inconnu. Je sais bien des choses de l'intérieur : il y faudra de la simplicité et de la prudence. Je suis appelé d'une manière si extraordinaire et si inattendue, je suis si pressé par l'opinion la plus respectable d'aller en avant, que je me livre. Seul, je ne puis rien ; avec vous, je me sens capable de tout. Si vous me manquiez, tout me manquerait : en vous se trouve appui, conseil et consolation, et je ne trouve cela qu'en vous. Considérez la grandeur de l'œuvre, quoi qu'il puisse arriver. Ce sera toujours une âme à sauver. Priez et résignez-vous. Je serai arrivé à Prague avant vous. De grâce, ne perdez pas un moment. Faites usage de tout ce que je vous ai laissé. Adieu, je vous embrasse. Toute mon espérance est en vous. Sans cela j'abandonnerai tout.

LXXXII.

LETTRE A MADAME O.

Prague, 27 novembre 1833.

Je vous écris de ma chambre à coucher, qui regarde le midi, domine la ville, voit à droite des côteaux bien boisés et semés d'édifices qui font *fabrique*, et s'étend au loin sur les campagnes et montagnes du voisinage. C'est un des coups d'œil les plus imposants que je connaisse ; il peut figurer à côté de celui de votre terrasse de Saint-Germain. Si nous n'étions qu'à cent lieues, je vous inviterais à venir en faire la comparai-

15 Maii anni 1835, Pontificatus nostri anno III.
(GREGORIUS PP. XVI.)

(632) M. Frayssinous se rendait à Paris pour, de là, aller rejoindre la famille royale à Prague et prendre la direction de l'éducation du duc de Bordeaux.

son. Je trouve que trois cents lieues de distance, c'est un peu trop.

J'ai avec moi mon saint compagnon, occupé depuis cinq heures du matin jusqu'à dix heures du soir. Il est toujours le même pour moi (633).

Je suis assez occupé ou préoccupé, ce qui est la même chose, pour n'avoir pas le temps de m'ennuyer. Notre vie est réglée comme un papier de musique.

Vous pensez bien que le climat est un peu rude; le froid de 18 degrés n'est pas rare ici; plus d'une fois il est encore plus fort; mais vous savez qu'on se précautionne très-bien contre l'hiver dans les contrées où il est le plus rigoureux.

Les papiers publics de toute couleur nous tiennent au courant de ce qui se passe dans notre pays. Toute ma politique est là; je n'en fais plus; c'est du temps perdu.

LXXXIII.

LETTRE A M. BOYER.

Prague, 9 mars 1834.

J'ai suspendu toute autre lecture pour celle de votre ouvrage (634); je l'ai trouvé excellent. La discussion est vive, forte, concluante; il y a de la faconde, de la verve et un talent remarquable pour écrire; on peut bien y rencontrer quelques leçons, quelques tours de phrase qui ne sont pas dans les règles de la grammaire et du langage le plus pur; mais ce sont là des grains de poussière qu'un souffle fera disparaître. L'ennemi pourra bien se débattre sous les coups que vous lui portez, mais je ne crois pas qu'il s'en relève. Maintenant qu'il est convaincu d'erreur sur certains points, la confiance en son génie sera moins aveugle, et les esprits seront plus disposés à raisonner avec calme. Le charme est rompu. Il est à désirer que l'ouvrage ne soit pas connu seulement des écoles ecclésiastiques, mais qu'il parvienne aussi partout où l'on enseigne la philosophie, et jusqu'aux mains de ceux qui, sans avoir approfondi ces matières, ne veulent pas y être étrangers. Pour cela, il y a quelque réforme à faire dans une seconde édition.

LXXXIV.

LETTRE A M. BOYER.

(Sans date.)

J'aurais pu le suivre (635) et, en cela, je n'aurais fait que me livrer à mon penchant

(635) Dans une lettre postérieure M. d'Hermopolis rendit encore ce témoignage à M. Trébutet :

« Mon saint compagnon est doué d'une santé qui lui permet un travail presque continu; il fait une besogne effrayante; je l'admire et ne le conçois pas; presque tout roule sur lui. »

Il dit ensuite : « Mon compagnon va bien; je voudrais qu'il eût moins de travail. On dirait que c'est sa vie. Son courage, son admirable vertu se soutiennent. Il n'a pas manqué un seul jour d'être à son affaire. Il y a des grâces d'état, et je crois qu'il est, en effet, dans son état. »

(634) Examen de la doctrine de M. de La Meun-

et à mes désirs. Nous sommes restés unis comme nous l'étions. Lui-même a senti que ma position n'était pas comme la sienne, et il ne me blâme pas. Je n'ai pas cru pouvoir quitter, au risque de tout perdre. N'importe, on ne verra qu'un côté de la chose; j'ai la certitude d'être condamné par ceux-là même qui m'ont poussé à venir ici, et je serai aussi déprimé par la presse que j'ai été prôné... On s'est trompé sur mon compte. Je suis loin d'être humble; mais je me connais mieux que je ne suis connu : je n'ai jamais trouvé en moi que des qualités négatives pour la chose. J'aurais dû regarder comme un avertissement du ciel le sentiment profond que j'avais de mon inaptitude. Si j'avais connu ce que je vois, ce qu'il eût été une folie de ma part que de m'y exposer, au lieu de rester dans nos montagnes, et d'y terminer mes jours, sinon avec éclat, du moins honorablement.

LXXXV.

LETTRE A M. LE MARQUIS DE CLERMONT-TONNERRE.

Prague, 3 juillet 1834.

Je souhaiterais, comme vous, qu'on eût un homme fait pour donner de hautes et solides leçons sur ce qu'il y a de plus important (636). Mon premier soin dut être de bien étudier l'enfant qui m'était confié; et je découvris que, si la nature avait beaucoup fait pour lui, il lui restait encore beaucoup à faire pour la seconde, s'il ne voulait pas rendre inutiles les dons qu'il en avait reçus. Avec de l'esprit et une grande vivacité de conception, un sens droit, on peut rester toute sa vie un homme fort médiocre, si l'on n'y joint le goût du travail, une application soutenue, de l'empire sur soi-même, et l'habitude de se gêner pour les autres. Il faudrait ici, pour ce que vous désirez, un homme d'un esprit élevé, d'un grand fonds d'instruction, sans être un érudit de profession, qui connût les hommes, doué d'assez de sagacité pour voir dans l'histoire ce qui s'y trouve, et de discernement pour démêler ce qui est applicable. Pour le plus grand nombre des lecteurs, l'histoire est un livre fermé. On peut bien en tirer quelques règles générales; mais, presque toujours, il y a dans les circonstances quelque chose qui fait que la règle théorique ne peut être appliquée heureusement; et je suis persuadé que, faute de savoir bien discerner la dif-

ference, considérée sous le triple rapport de la philosophie, de la théologie et de la politique. — Dans cet ouvrage M. Boyer combat la philosophie du sens commun.

(635) M. Frayssinous parle ici de M. le marquis d'Hautpoul, sous-gouverneur du prince, qui avait cru devoir se retirer, parce que la manière de voir et d'agir de M. de la Tour-Maubourg n'avait pas prévalu à Prague; et M. d'Hautpoul s'était entièrement identifié avec M. de la Tour-Maubourg, gouverneur du prince Henri.

(636) Il s'agissait du choix d'un sous-gouverneur en remplacement de M. d'Hautpoul.

férence des temps, des lieux, des obstacles, l'histoire devient, dans l'application, aussi nuisible qu'utile. Cet enseignement, pour atteindre le but dont il s'agit, ne devrait être confié qu'à un homme éclairé par son expérience personnelle. Si vous connaissiez quelqu'un *qui vous ressemblât*, je vous demanderais de me l'indiquer, et alors je connaîtrais deux hommes capables de réussir. Jusqu'ici, on a fait en vain des démarches et des propositions.

Dans trois mois, la quatorzième année sera révolue. Je ne tarderai pas à lui faire un petit cours de leçons philosophiques sur l'homme, son origine, sa nature, ses facultés, ses devoirs, sa destination. Je verrai là quelle est la portée de son esprit. J'exigerai des résumés : cela pourra exercer son intelligence, le former à l'art d'écrire et de lier ses idées. Ensuite, nous lirons ensemble un *Traité sur la conscience des hommes*, composé par ordre du Dauphin, père de Louis XVI ; puis quelques *Vies* de Plutarque, l'histoire de saint Louis et de son cousin-germain saint Ferdinand, aussi grand homme que lui, et quelques Mémoires de temps plus rapprochés de nous. En même temps, on nourrira son esprit, son imagination et son cœur, de morceaux de littérature pris dans les chefs-d'œuvre, qu'il débitera. Il y a là de quoi employer très-utilement la quinzisième année.

Que s'il arrive quelqu'un qui remplisse votre objet, rien de mieux.

LXXXVI.

LETTRE A MADAME DE S.

Tœplitz, 10 juin 1834.

Longtemps, Madame, je me suis flatté du bonheur de vous voir dans ce pays avec votre très-digne sœur ; je me complaisais souvent dans cette pensée, et ce n'est pas sans douleur que je suis obligé d'y renoncer. Voilà comme, trop souvent, nos espérances ne sont que de consolantes illusions. Vous auriez revu avec quelque plaisir cette Allemagne qui ne vous est pas inconnue ; le terme du voyage aurait eu pour toutes les deux bien des douceurs, et votre présence en eût fait goûter à plus d'une personne. Je me détache de ce rêve avec regret, et je vous plains de la cause qui vous retient, d'autant plus qu'on ne peut savoir si elle cessera de manière à ne devoir plus vous retenir.

Votre bonne lettre est venue me trouver à Tœplitz, où nous sommes depuis une douzaine de jours, pour en repartir le 28. C'est une jolie petite ville : tout y est propre et bien beau. Des Russes, des Polonais, des Saxons, voilà ce qui abonde ici. Point d'Anglais, point de Français, excepté que ce ne soit de passage. Les bains font toute la renommée de la ville : aussi les étrangers y sont-ils bien accueillis. Quand il arrive quelque voiture un peu marquante, on l'annonce à toute la ville du haut du clocher, au son du tambour et de la trompette. Les campagnes voisines offrent d'agréables pro-

menades. Une chose bien précieuse pour les étrangers, c'est que la famille du prince Clary, qui fait ici sa résidence, laisse à leur libre disposition un parc très-beau, dessiné en perfection, digne de notre France. Pas plus tard qu'aujourd'hui, j'y ai rencontré s'y promenant seul..... Quel abîme de réflexions !

Vous croirez aisément que nous n'avons pas vu sans étonnement et sans effroi apparaître sur l'horizon le sinistre météore des *Paroles d'un Croyant*. On n'aurait pas cru que le délire du genre pût aller jusque-là. L'histoire de l'Eglise ne présente pas beaucoup de phénomènes semblables.

Croyez bien que vos noms sonnent bien au cœur comme à l'oreille de ce qui est ici.

Veillez agréer le nouvel hommage de tous mes plus profonds sentiments.

LXXXVII.

ETTRE A SON NEVEU, M. AMABLE
FRAYSSINOUS.

Tœplitz, 10 juin 1834.

Après avoir lu l'*Avenir* de mardi dans le feuillet de l'*Echo*, j'étais fort curieux de lire les *Paroles d'un Croyant*, pour savoir à qui resterait la palme du génie en débauche. Le premier météore a pâli devant le second. Il serait difficile d'unir de plus grandes beautés de style à plus de monstruosité dans les pensées. Le grand talent est donc bien méprisable quand il est seul, puisqu'il ne sauve pas de cet excès de folie. Il y a là de quoi consoler notre médiocrité. Il vaut encore mieux être simplement une petite bougie qu'une torche incendiaire. C'est un fou, et pourtant un fou souvent sublime, et même touchant, témoin le chapitre 40.

LXXXVIII.

LETTRE A M. BOYER.

Tœplitz, 18 juillet 1834.

Il y a quatre jours que j'ai reçu de Rome l'encyclique contre les *Paroles d'un Croyant*. On dirait qu'on y a craint que ce petit livre ne mit le feu aux quatre coins du monde, tant on s'est élevé promptement contre, comme pour écraser le monstre à sa naissance : on a été même (chose remarquable !) jusqu'à imputer le système philosophique. Je crains peu l'effet de cet ouvrage sur la France. Il aura eu cet avantage, qu'en provoquant une solennelle condamnation, il met dans les mains des évêques une arme toute-puissante pour arrêter la propagation de toutes ces doctrines, de manière que la théologie comme la philosophie de l'auteur va prendre fin dans l'enseignement des séminaires. Ainsi, voilà tout le clergé de France sauvé de la contagion. Dieu veuille que l'auteur ne réponde pas par un ouvrage qu'il avait sur le métier, qu'il intitulait : *Les Plaies de l'Eglise*, et qu'il ne joigne pas sa voix à celle des modernes déclamateurs, qui ont tant reproché à l'Eglise de Rome ce qu'ils appelaient son faste, et qui voudraient

bien que le pape allât à pied dans les rues de Rome, un bâton blanc à la main. Nous verrons.

Vous voyez que jusqu'ici le *condamné* garde un silence qui effraye les amis de la paix, ou plutôt qu'il l'a interrompu par une petite lettre bien sèche à l'évêque de Rennes, qui n'est que trop significative. Il est coulé à fond en France; mais son système philosophique, origine de tous ses écarts, a des partisans à Rome, disant que certainement le pape n'a pas eu l'intention de réprover la doctrine de l'*autorité générale*, attendu que c'eût été réprover l'enseignement de saint Thomas sur cette matière. On y est bien décidé à ne pas reculer.

Je pensais qu'avant de quitter Strasbourg vous me diriez quelque chose de l'état des esprits et des opinions sur le *Bautinisme*. Nous sommes assez avertis par les excès de M. de La Mennais combien il faut être en garde contre les hommes singuliers, novateurs sans raison, sans utilité, adorateurs de leurs pensées et voulant les commander au monde avec une satanique inflexibilité. Comptez-vous continuer longtemps encore vos courses annuelles? Vos forces suffisent-elles à votre zèle.

LXXXIX.

LETTRE A M. BOYER.

Prague, 9 août 1834.

Ce que vous me marquez de Strasbourg est affligeant. Ne pourriez-vous pas donner à l'évêque le conseil de faire ou d'exiger un exposé du système de M. Bautain, de l'envoyer à Rome, et de consulter? Peut-être une autorité si haute serait-elle écoutée.

J'ai sous les yeux votre itinéraire. Je m'effraye de la rapidité avec laquelle vous sillonnez la France en tous sens, pour paraître en chaire à votre débotté et remonter en voiture en descendant de chaire. Il y a là quelque chose d'extraordinaire... et c'est, il me semble, pousser les choses trop loin.

Ma lettre vous trouvera à Tulle. Vous voudrez bien présenter tous mes hommages et tous mes sentiments au bon évêque (637).

De là vous allez à Mende. Si j'étais resté dans nos montagnes, très-probablement je vous y aurais accompagné. Ce rêve me plaît, mais c'est un rêve. Ce qui n'en est pas un, c'est la sincérité de mes profonds sentiments pour le digne évêque (638). Il est mon ancien, mais il est mieux conservé que moi, et, quoique son cadet, il y a grandement à parier que j'aurai le pas sur lui.

J'ai vu partir MM. de Lalande et Borderies, après lesquels je viens immédiatement.

Voilà que l'abbé Clausel se trouve dans l'état le plus déplorable et qui ne laisse guère d'espoir: il m'a écrit une lettre admirable de foi, de résignation et de piété

toute patiente, au milieu de ses souffrances. Gare à moi, c'est mon tour.

L'évêque de Grenoble (638*) est un de mes plus vieux amis: sa santé, depuis longtemps, n'a pas été bonne. Peu d'ecclésiastiques ont en autant que lui le goût, les connaissances propres de leur état, l'amour et l'intelligence de leurs devoirs. Je lui fais ici mille amitiés. Nous sommes du même âge. Combien de nos contemporains de Laon qui ne sont plus!

XC.

LETTRE A M. CLAUSEL DE COUSSERGUES.

Prague, 10 octobre 1834.

C'était hier le 9 octobre: vous avez dû prier pour moi. Je célébrais la fête de saint Denis, en 1830, à Lausanne, en 1831 à Rome, en 1832 à Civita-Vecchia, en 1833 à Francfort, et je l'ai célébrée en 1834 à Prague. Où serai-je dans un an à la même époque? Peut-être dans l'autre monde. Dieu le sait.

Le voilà donc mort, ce renégat de quatre-vingts ans (639). S'il faut penser à celui *ejus misericordiam non est numerus*, on ne peut aussi s'empêcher de penser à cette parole: *Horrendum est incidere in manus Dei viventis.* (Hebr., X, 31.) Il a donc voulu mourir comme un chien! J'ajouterai comme un sot; car est-il rien de plus sot qu'un homme d'esprit qui cherche à faire de sa mort un scandale pour une population profondément religieuse, et qui est heureuse de faire profession de sa foi?

C'est Picot qui m'a appris le fait. Son journal est le seul que je lise tout entier. Quand il me manque, je ne suis pas content. Celui-là ne se berce pas de chimères. Tous les autres sont dans la viande creuse, plus ou moins: c'est toujours le même thème, tourné en cent façons. J'admire cette inépuisable fécondité. Je laisse les conjectures pour ce qu'elles sont, et je m'achemine tout doucement vers le mois de mai prochain, qui doit amener mes soixante-dix ans révolus.

Un des inconvénients de la vieillesse c'est de voir disparaître successivement ses parents et ses amis. Ils s'en vont l'un après l'autre, et pour toujours. C'est comme ces cierges de la Semaine sainte, allumés sur les deux côtés d'un triangle, qu'on éteint jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'un, qui est éteint à son tour. J'ai perdu madame Leclere, M. de Lalande, l'abbé Borderies; je dois craindre de perdre votre frère, et, quand il partira, il me dira: *Hodie mihi, cras tibi.* Je suppose qu'il partira avant moi, et qu'en sait-on? Il faut s'attendre et se résigner à tout.

XCI.

LETTRE A M. BOYER.

Prague, 31 janvier 1835.

J'ai lu votre production de suite et avec un vif intérêt (640). Le plan en est bien

(637) M. Mailhet de Vachères.

(638) M. Brulley de La Bruinière.

(638*) M. Philibert de Bruland.

(639) L'abbé Grégoire.

(640) *Défense de la méthode d'enseignement suivie dans les écoles catholiques.*

conçu, les divisions en sont heureuses et bien remplies. Dans le tout se trouve le rare, mais si précieux, *lucidus ordo*. Le style a du feu, du mouvement, de la vie. Les citations qui sont à la fin sont peu connues, et viennent très à propos. Bref, si l'ouvrage n'est pas celui qui décèle le plus de talent, il est, à mon avis, le mieux fait. L'utilité en sera grande : ce doit être un des *Manuels* de tout séminariste (641). Il n'y a pas moyen, après cela, de dédaigner la scolastique telle qu'elle est. Ce n'est pas elle que ses adversaires ont combattue ; c'est son squelette et sa caricature. On pourrait bien relever quelques *macule*, mais elles ne nuisent pas à l'effet : je n'en dirai rien.

XCH.

EXTRAIT D'UNE LETTRE A M. ROGER.

26 mars 1835.

Vous me parlez de la gloriole d'auteur, et vous vous reprochez d'en avoir un peu. Bagatelle que cela ! Mais je connais quelqu'un qui serait bien heureux de ne pas en avoir eu davantage au sujet d'un ministère public qui le faisait remarquer comme un homme à part dans son genre. Je lui souhaiterais une conscience aussi nette que la vôtre, au lieu de n'être qu'un bourbier traversé en tous sens par des reptiles sans nombre : *Illic reptilia quorum non est numerus*.

XCHH.

LETRE DE M. LE COMTE D'ESTOURMEL A M. DE FRAYSSINOUS.

10 février 1835.

Je profite de l'occasion de M. de Chazelles pour vous envoyer, Monseigneur, un singulier souvenir, et vous serez peut-être un peu surpris en recevant ce gros bâton ; mais il a crû sur les rives du Nil. Je l'ai cueilli sur un palmier à Hermopolis, et je l'ai rapporté religieusement, en regrettant que votre diocèse n'ait rien conservé de plus rare à vous présenter. Le beau portique a été abattu récemment, depuis les progrès de la civilisation, sous Méhémet-Ali. Cela en dégoûterait. J'attacherais bien du prix à savoir si vous êtes content de votre santé...

XCIV.

LETRE A M. LE COMTE D'ESTOURMEL.

Prague, 27 avril 1835.

Profitant, mon cher et très-honoré *préfet*, d'une occasion favorable, je viens enfin

(641) Dans une lettre du 5 juin précédent, M. Frayssinous disait à son ami :

« J'avais bien quelque pressentiment de l'état du jeune clergé ; mais ce que vous m'en dites fixe mon opinion. Il est vrai que nous sommes arrivés à un âge qu'on accuse de vanter le temps passé et de plaindre le présent. Ce faible de la vieillesse est réel, et il faut s'en défier. Mais ici ce sont des causes nouvelles qui ont dû inévitablement amener un nouvel esprit, et qui ne sont que trop remarquables. »

(642) La branche de palmier fut transformée en

vous remercier du cadeau que vous m'avez apporté des rives du Nil. Rien de plus précieux pour moi qu'une branche de palmier coupée au chef-lieu de mon diocèse. Je tâcherai de la façonner en bâton pastoral (642), et je le laisserai dans mon héritage, accompagné de votre lettre, comme souvenir de mon épiscopat lointain et de vos bons sentiments pour moi. Ce que je vous dis ici par écrit, je voudrais pouvoir vous le dire de vive voix. Je me trouve toujours Français jusqu'au fond de l'âme. Tout à vous.

XCV.

LETRE A M. BOYER.

Prague, 10 octobre 1835.

Je vois que vous penchez vers le sentiment de Picot sur ce qu'on appelle le mouvement religieux en général. En tout, il y a des exceptions locales, qui sont heureuses, sans doute, mais qui font illusion (643). La conclusion ne doit pas s'étendre au delà des prémisses. Il nous arrive des papiers publics de toutes les couleurs ; et par eux ou par les voyageurs, on connaît trop bien l'état des choses, quand on ne veut pas y voir ce qui n'y est pas. Mais les illusions sont si douces qu'on aime à les prendre pour des réalités.

Vous avez donc revu le saint missionnaire des Etats-Unis (644). Il a parcouru les rues de Paris par la commodité de ses jambes. La belle merveille ! Moi, qui ne suis pas un saint, et qui suis beaucoup plus vieux, je fais bien l'équivalent. Je connais un très-bon missionnaire qui sillonne la France entière, tous les ans, dans une chaise de poste. Et moi aussi je voyage en poste, quand je voyage ; hors de là, je ne me promène pas en carrosse six fois par an. Nous n'avons pas appris à devenir douilleux aux lieux où nous sommes.

XCVI.

LETRE A M. BOYER.

Prague, 7 novembre 1835.

Quand je vous parlais dernièrement, mon cher ami, de mes prédispositions à des attaques plus ou moins éloignées, vous m'accusiez de broyer du noir, et j'avoue que je n'avais pas prévu que l'expérience viendrait sitôt justifier mes prévisions. C'est le 29 octobre, à six heures du matin, que la preuve m'en fut acquise..... Je suis au neuvième jour, et c'est debout devant mon pupitre élevé que je vous écris. Je ne dirai pas que

une canne, que l'évêque d'Hermopolis rapporta en France, et dont il aimait à se servir dans ses vieux jours.

(645) Dans une lettre à M. Boyer, M. Frayssinous disait, en appréciant l'état général des esprits : « Je crois, comme vous, qu'il y a plus de religiosité que de religion, comme il y a plus de vague désir d'un changement que de vrai retour vers ce qui était. »

(644) M. Flaget, évêque de Bardstowa (Etats-Unis).

l'ennemi a été détruit sans retour; mais il a été vaincu, poursuivi sans relâche jusque dans ses derniers retranchements. La tête est restée saine; le bras et la jambe gauche en sont restées un peu faibles. C'est le premier coup de cloche de ce genre depuis le mois de mars 1830. Ce premier en appellera un second, je ne sais quand; et je ne sais pas non plus s'il sera plus fort ou plus faible, et le dernier peut-être. A la garde de Dieu. Tout ceci n'est pas gai, et ne convient guère à ma position. J'aurais besoin de mon être tout entier : *Mens sana in corpore sano*. Ma machine est encore un peu ébranlée. A nos âges, les suites de pareils accidents sont plus longues et plus sérieuses. Tout est grave à soixante-dix ans. J'ai fait mon temps : à d'autres.

XCVII.

LETTRE A M. BOYER.

Prague, 10 décembre 1835.

Soit, le nom ne fait rien à la chose (645). Qu'importe, si elles sont de nature à pouvoir causer un épanchement au cerveau, ce qui est ordinairement mortel, comme vous savez. Ma convalescence, si elle doit être parfaite, sera longue. Même embarras, même faiblesse dans le bras et la jambe du côté gauche. Mes nerfs sont dans un état d'agitation et d'agacement qui me rend impatient, précipité, et me porte à l'humeur. Je vous prie de mettre sur le compte de ces méchants nerfs une bonne partie de ce qu'il peut y avoir de trop acerbe dans mes remarques... J'ai pu dire la messe hier deuxième dimanche de l'Avent. Ce n'a pas été sans gêne et sans peine. J'étais assisté de mes deux anges gardiens, dont l'un est un pur esprit comme toutes les intelligences célestes, et l'autre (646) est revêtu des formes humaines, en attendant la transfiguration.

XCVIII.

LETTRE A MADAME DE S.

Prague, 24 février 1836.

Je vous remercie beaucoup, Madame, de la bonne et agréable lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 4 février, et qui m'est arrivée par une occasion. Votre départ de ce pays m'avait laissé de vifs regrets, et il me faut bien de temps en temps quelque dédommagement.

A mon âge, il y a bien des mécomptes. Parents, amis, connaissances, tout a disparu successivement; plus de contemporains; tout cela vous manque; l'on s'en aperçoit, et quoique au milieu du monde on se trouve exilé. Je me représente la quille du milieu restant seule debout, quand toutes les autres ont été abattues. Les deux extrémités de la vie se touchent : la vieillesse se rapproche de l'enfance. L'âge moyen fait envie : il y a quelque chose qui choque les regards des vieux, et ceux-ci se plaisent plus avec les

enfants qu'avec la jeunesse. Que voulez-vous? le monde est ainsi fait : ne devient pas vieux qui veut. Laissons faire la Providence. Voyons dans elle une mère qui ne frappe que pour sauver, qui a mis des remèdes à côté des maux qu'elle permet, et qui tient la couronne prête pour ses fidèles adorateurs.

Madame de B. a passé par bien des amertumes, et d'autres peuvent l'attendre encore. Que le ciel la console et la soutienne! C'est le chemin du ciel que celui de la croix, dont j'ai lu un bel éloge dans l'*Ami de la Religion*.

La petite colonie va bien. Rien de bien nouveau au pays : toujours qu'après avoir passé à Tœplitz le mois de juin, elle ne reviendra point à Prague. Où ira-t-elle planter son pavillon? Je n'en sais rien.

Votre commission a été accueillie avec reconnaissance et avec la bienveillance que vous méritez.

Depuis deux mois, même état de santé : ni mieux ni plus mal; je deviens un peu *patraque*. Priez pour le pèlerin, qui en a plus besoin que jamais. C'est une consolation pour moi de pouvoir compter sur les prières de madame de B.

XCVIII bis.

LETTRE A M. BOYER.

Prague, 9 mars 1836.

Vous êtes fondé à me rappeler qu'il est beau de mourir au poste où la Providence nous a placés. Mais il faut craindre de faire ici une pétition de principe, chose que vous savez très-définie en logique. Et d'ailleurs combien de fois la Providence n'a-t-elle pas brisé elle-même des liens qu'elle avait formés, en s'expliquant par des circonstances nouvelles et clairement décisives? Au reste, si jamais, par nécessité morale ou physique, j'étais forcé de rentrer en France, je me fixerais à Paris, si je devais y être vu sans ombrage au séminaire, si l'on croyait pouvoir m'y recevoir, ou dans une maison de santé, si je conserve de quoi y payer pension pour moi et un domestique.

XCIX.

LETTRE A MADAME O.

Prague, 26 avril 1836.

J'ai eu le temps de me réconcilier avec le climat de la Bohême; j'y ai déjà passé trois hivers, et j'ai pu me convaincre qu'ils ne sont pas aussi rigoureux que je l'aurais pensé. Le dernier a été le plus long; mais je vois qu'il n'a pas été plus rude que celui de France. Mais enfin c'est la terre étrangère. Il est vrai que, pour le chrétien, le monde entier est un lieu d'exil. Mon compagnon est toujours un ami fidèle : il est tout pour moi, et beaucoup pour la chose. C'est un homme qu'il est impossible de connaître sans le vénérer et le chérir. J'i-

(645) M. Boyer avait écrit à M. Frayssinous que les accidents qu'il avait éprouvés n'étaient que des

attaques de nerfs.

(646) M. l'abbé Trébrinquet.

gnore quand nous pourrons aller vous voir à Saint-Germain. Je ne suis plus ingambe comme autrefois, je sens le poids des années, et, qui pis est, des infirmités; mais aussi, dans le mois prochain, j'aurai soixante et onze ans révolus : cela compte. La vie s'écoule comme l'eau de la Seine; mais ce qui reste, c'est l'esprit avec ses pensées et le cœur avec ses sentiments; et voilà ce que je conserverai pour vous et tous les vôtres.

C.

LETTRÉ A M. BOYER.

Prague, 10 mai 1836.

Je ne sais jusqu'à quel point il faut croire à ce que vous me mandez de M. de La Mennais. Si cela arrive, ce sera un des météores les plus effrayants qui aient paru sur l'horizon du monde chrétien. Voilà donc comme sont certains esprits. Si on les laisse faire, le silence leur paraît n'être que de la peur, et leur audace s'en accroît. Si on les combat, ils se croient outragés, ils s'irritent jusqu'à la fureur et brisent toutes les digues. Les Pères de l'Eglise ont cru devoir combattre.

Je suis persuadé que votre ouvrage est très-bon, et remarquable par la diction comme par le fond des choses (647); mais vous n'êtes pas de l'école moderne, et vous n'êtes pas homme à sacrifier au romantique. Je suis heureux de n'être plus dans le cas d'écrire : mon pli est tellement pris que, pour rien au monde, je ne voudrais faire une phrase qui eût paru baroque à la fin du xvii^e siècle. Si c'est là votre manie aussi, on pourra bien vous trouver suranné. La contagion du mauvais goût a fait dans les esprits plus de ravages qu'on ne le croit. Partout on court, plus ou moins, après le bizarre, les locutions étranges, même barbares. Le naturel, le vrai est compté pour rien; on l'a pris en dégoût. Que faire? céder au torrent? Non. Il vaut mieux lutter, même avec la certitude de succomber. Peut-être qu'après le règne du faux et du mauvais, le bon sens reparaitra comme chose nouvelle, et par là même fort piquante.

CI.

LETTRÉ A M. LE MARQUIS DE CLERMONT-TONNERRE.

Prague, avril 1836.

On professe toujours ici des idées tellement fixes que tout le reste vient se briser contre. Quant à moi, j'ai pour principe qu'il n'y a de bonne politique que celle qui est applicable; qu'il est une sage dispensation de la vérité; que, fût-on certain de la posséder, il faudrait craindre de la compromettre en la jetant à la tête de gens passionnés, qui n'en veulent pas, qu'elle ne ferait qu'irriter au lieu de les attirer. L'opportunité entre pour beaucoup dans le succès et le triom-

phe de la vérité. Je ne dis pas qu'il faille caresser les mauvaises opinions; mais il faut savoir ménager les esprits: on ne sait pas de qui on peut avoir besoin, et il se pourrait que le salut arrivât du côté d'où l'on aurait dû l'attendre le moins. Au temps de la Ligue, un parlement ligueur siégeait à Paris, tandis qu'un parlement royaliste siégeait à Tours. Aurait-on pensé que ce serait le premier des deux qui contribuerait puissamment à faire triompher la cause de Henri IV? C'est pourtant ce qui arriva. Mayenne travaillait de tout son pouvoir les états de Paris pour faire abolir la loi salique et appeler au trône de France une princesse espagnole, lorsque le parlement de Paris déconcerta tous ses plans par une déclaration solennelle des principes français sur la succession masculine à la couronne.

Vous connaissez plus ou moins le journal qui s'appelle *la France*, dont le but principal est de propager, défendre et faire pénétrer dans toutes les classes la théorie de la nullité des abdications. Je laisse cette opinion pour ce qu'elle est, comme bien d'autres qui sont controversées, qui pourront l'être bien longtemps encore, et qui peut-être seront résolues par les circonstances bien plus que par des arguments, bien plus avec l'épée qu'avec la plume...

Pour vous dire un mot de ma santé, ... si les eaux thermales de Tœplitz ne me font aucun bien, le mal ne pourra qu'empirer, et me réduire à n'être plus de toute manière qu'un vieux invalide.

CII.

LETTRÉ A M. AMABLE FRAYSSINOUS

Goritz, octobre 1836.

Quand je le (648) quittai à Saint-Côme, il y a trois ans, je pleurai longtemps à chaudes larmes. A soixante-dix ans, on n'a ni la force de l'âme ni celle du corps. Ce n'est plus l'âge des longues espérances. Pouvais-je bien croire que je le reverrais? Mon frère Amable était l'avant-dernier de la famille. En voilà plusieurs qui ont quitté ce monde; et moi, qui étais venu le second, je vis encore. A mesure qu'on avance dans la vie, on voit tomber autour de soi parents, amis, connaissances. Le cercle se rétrécit, et bientôt votre tour arrive. Dans six mois, j'aurai soixante-douze ans. Je n'ai pas de temps à perdre.

CIII.

LETTRÉ A MADAME O.

Goritz, 6 décembre 1836.

Je vous prie, Madame, d'expliquer mon silence par les circonstances contrariantes de ma vie errante depuis le mois de mai. J'attendais pour vous, comme pour d'autres, que nous fussions arrivés au terme d'un voyage qui, fort souvent interrompu, n'a

(647) Le premier volume de la *Défense de l'ordre social*, adressé par M. Boyer à M. d'Hermopolis, n'arrivant point au prélat, il se plaignit du retard,

le 10 mai.

(648) Son frère, M. Amable Frayssinous, ancien sous-préfet de Saint-Flour.

fini que trop tôt, puisqu'il a abouti à un déplorable événement. On a trouvé à Goritz précisément ce que l'on avait intention de fuir, je veux dire la funeste maladie qui a coûté la vie au chef, aussi vénéré que chéri, de l'auguste famille exilée; car il faut vous le dire, à vous : Charles X est mort du choléra. O profondeur des jugements de Dieu ! On adore, et l'on se tait.

CIV.

LETTRE A M. MARCELLIN DEFRESNE.

Goritz, novembre 1836.

Je vous remercie beaucoup, Monsieur et cher compatriote, d'avoir bien voulu me transmettre en original les deux lettres de M. de Chabrol-Volvie, votre ami, relatives à la maladie et aux derniers moments de son frère, ancien ministre, homme excellent, qui m'était fort connu. Sa fin toute chrétienne ne m'a point étonné; et j'ai été bien heureux d'apprendre que, de lui-même, et sans avoir besoin d'y être excité, il avait demandé les secours et les consolations de la religion. Sa perte a été vivement sentie; tous ont donné des regrets bien sincères à sa mémoire, et j'ai entendu les témoignages les plus honorables que pût désirer sa famille. J'ai connu peu d'hommes aussi capables de remplir avec autant de lumières et de sagesse les plus hautes fonctions. J'ai été à même, autant que tout autre, de l'apprécier. On n'a point oublié ses services, son dévouement, la vaste étendue de ses connaissances administratives, et l'emploi qu'il en savait faire pour le bien public. Ainsi donc les anciens disparaissent, emportant avec eux cette expérience plus habile que la science, et qui est la grande maîtresse des affaires humaines. Des hommes comme M. le comte de Chabrol ne sont pas faciles à remplacer. Un exemplaire du livre de poésies que vous avez eu l'intention de m'envoyer est arrivé en Allemagne. Il a été lu, apprécié, et une réponse a été adressée à l'auteur, qui doit l'avoir maintenant dans ses mains. Je vous écrirai à mon tour, et je vous dirai ma pensée sans déguisement, sans flatterie comme sans injustice.

CV.

LETTRE AU MÊME.

Goritz, 25 avril 1837.

Enfin, mon cher Monsieur, j'ai reçu, il y a déjà quelque temps, par la voie de Prague, les poésies du boulanger de Nîmes. J'ai dû croire que ce volume m'était parvenu par votre entremise, Aussi bien c'est à vous que je réponds, pour acquitter ma promesse. J'ai eu tout le loisir de le lire et de m'en faire une idée assez arrêtée, sans avoir la prétention toutefois de la donner pour un arrêt sans appel. Avant tout, je vous dirai que je suis trop vieux pour ne pas continuer à suivre les voies littéraires dans lesquelles on m'apprit à marcher dès mon jeune âge. Il est des siècles illustrés par les plus beaux

génies qui furent jamais, et dont les ouvrages, que nous avons encore, ont été trouvés dignes des hommages et de l'admiration de la postérité. Tels sont les siècles de Périclès, d'Auguste, de Léon X, de Louis XIV. Là sont nos maîtres et nos modèles. Les règles qu'ils ont tracées, il faut les suivre; les exemples qu'ils ont donnés, il faut les imiter. On peut les égaler, les surpasser peut-être; mais, en général, qui suit leurs traces marche dans la lumière; qui s'en écarte, tombe dans les ténèbres. C'est d'après ces idées que je vais m'expliquer sans exagération aucune, ni en bien ni en mal, n'aspirant qu'à être appelé par vous *candidè judex*, comme Horace appelait un de ses amis à qui il soumettait ses vers. Vous verrez que je ne suis pas injuste, encore que j'use d'une utile sévérité.

Je commence par confesser avec vous que M. Reboul est né poète, et que même la nature lui a fait en ce genre le plus magnifique de tous les présents, en lui donnant *os magna sonaturum*. Quel dommage que les germes d'un si rare talent n'aient pas été cultivés de bonne heure, perfectionnés et conduits jusqu'à parfaite maturité par des mains habiles et sages! Pourquoi faut-il que son esprit, à l'entrée de sa carrière, n'ait pas été dirigé par quelque Rollin capable de l'apprécier, d'en mesurer toute l'étendue, de le nourrir, de le fortifier avec discernement de tous les sucs de la plus saine littérature, d'en favoriser l'essor sans l'abandonner à lui-même, de lui apprendre à faire difficilement des vers faciles, et de préparer peut-être ainsi le roi du Parnasse français au XIX^e siècle!

Formé par ces soins éclairés et ces enseignements divers, le jeune Reboul aurait mieux compris deux choses: la première, que chaque langue a son génie particulier, son caractère propre, et qu'on ne saurait s'en écarter impunément. Sans doute il est des principes de goût qui, fondés sur le bon sens, doivent être communs à toutes les langues; il est dans les lettres, comme dans tous les arts, des beautés absolues de composition. Ainsi, dans les productions de l'esprit, le fond de tout ce qui est beau se trouve dans le concert des parties qui concourent à former un même tout *dans l'unité*. C'est le grand principe de saint Augustin: *Omnis pulchritudinis forma unitas est*, si bien développé dans l'*Essai sur le beau*. Mais il est aussi des beautés relatives, qui dépendent des mœurs, des usages, de certaines convenances établies, de certaines lois domestiques et civiles auxquelles il faut savoir s'assujettir, et dont la violation ne pourrait que choquer. Cela est vrai même pour la langue sacrée, comme pour toutes les autres. Telle locution peut être noble, gracieuse, en hébreu, qui serait triviale et ridicule en Français. Il ne serait pas plus permis à la muse française d'être hébraïque que d'être allemande; et qui voudrait faire passer dans notre idiome les beautés bibliques serait obligé bien souvent de ne pas traduire litté-

ralement, mais d'imiter la manière de J. Racine et de J.-B. Rousseau.

Une seule chose qui doit être bien sentie par un écrivain français, c'est que notre langue, plus qu'une autre, exige impérieusement une très-grande netteté de pensées et d'expressions. Oui, la langue française veut être claire; surtout la poésie ne souffre pas la moindre obscurité. La lecture des bons vers ne doit pas être une fatigue. On ne s'attend pas, en lisant un morceau de poésie, à être obligé de réfléchir péniblement pour le comprendre, comme cela peut arriver pour un morceau de métaphysique. Non, il ne faut pas que le sens d'un vers se fasse chercher; il faut qu'il se montre de lui-même. Si quelquefois la pensée se couvre d'un voile qui doit lui prêter plus de charmes, il faut toujours que le voile soit assez transparent pour que le sens soit aperçu. Quintilien, ce grand maître dans l'art d'écrire, voulait que le discours fût si clair que non-seulement il fût aisément compris, mais qu'il fût impossible de ne pas le comprendre. Je suis donc autorisé à dire que tout vers, fût-il de Racine, est défectueux, s'il est obscur. Boileau a dit, en parlant de lui-même, et il n'a fait que se rendre justice :

Ma pensée au grand jour partout s'offre et s'expose,
Et mon vers, bien ou mal, dit toujours quelque chose.

Ainsi a parlé notre maître à tous. La clarté est dans le discours ce que la lumière est dans la nature. C'est à nos rhéteurs à nous enseigner ce qu'un auteur doit éviter et faire pour que son langage ait cette qualité qui fait briller toutes les autres, et pourquoi elle est plus spécialement l'apanage de notre langue.

M. Reboul, m'avez-vous dit dans une lettre, n'a rien de son siècle ni de l'époque; il semble appartenir, comme Malherbe, à une langue qui commence et qui se forme. Cette assertion, je l'avoue, me paraît bien aventurée, et même si dangereuse, que, si elle venait à prévaloir, elle finirait par entraîner la ruine de la langue française. En rapprochant les époques, on voit qu'il n'y a aucune ressemblance entre celle où parut Malherbe et celle où a paru M. Reboul. Quand enfin *Malherbe vint*, la langue française n'était pas formée. Encore dans l'enfance, elle semblait se débattre dans les langes et les liens du premier âge. Sans noblesse, sans dignité, sans harmonie, elle avait besoin de quelque esprit privilégié qui la fit croître et grandir, et qui, devinant son véritable génie, lui donnât les formes qui lui convenaient, brisât ses entraves, la débarrassât des obstacles qui arrêtaient son essor, la purgeât de tous les vices qui la rendaient si difforme et lui frayât la route qui devait la conduire jusqu'à cette haute perfection qui en fit la langue de l'Europe entière.

Mais, quand M. Reboul est venu, qu'a-t-il trouvé? Une langue formée, fixée depuis plus d'un siècle, belle de tout l'éclat des chefs-d'œuvre qu'elle avait fait éclore, appuyée du suffrage universel de tout ce qu'il y avait en de plus éclairé et de plus sage.

Elle était classique, comme la langue romaine l'était après le siècle d'Auguste, lorsqu'on vit paraître un très-bel esprit et un très-grand philosophe, Sénèque. Ses écrits sont bien restés pleins d'une bonne philosophie; mais son genre nouveau ne fit pas loi, et la langue de Cicéron est restée comme modèle. Après le siècle de Louis XIV, de quoi s'agissait-il donc? De créer une nouvelle langue? nullement; mais d'en conserver, d'en perpétuer le génie, en cherchant à l'enrichir, si l'on pouvait, mais sans la dénaturer, sans faire violence à son caractère propre. On a dit que Bossuet s'était créé une langue pour rendre ses idées; mais comment fit-il pour y réussir? Pour être profond, tomba-t-il dans l'obscurité? Pour être sublime, donna-t-il dans l'enflure? Pour être simple et familier, devint-il trivial? Non, sans doute. Des hardiesses heureuses, mais d'un sens très-clair; des tours nouveaux, mais naturels; des alliances nouvelles, mais imprévues et frappantes, des mots déjà usités, des mots surannés qu'il faisait revivre, et qui, placés en leur lieu, plaisaient par leur vétusté même; des locutions originales, mais lumineuses, qui donnaient plus d'énergie, de grâce, de précision au discours: tel fut le secret de l'évêque de Meaux; tel fut aussi, plus ou moins, celui de nos grands écrivains, poètes et prosateurs, de Corneille, de Racine, de Boileau, de la Fontaine, de J.-B. Rousseau, de Fénelon, de Massillon. Pour ajouter à la langue française de nouvelles richesses, ils se sont bien moins appliqués à inventer des mots qu'à trouver un usage nouveau des mots conservés.

On a dit quelquefois que la langue française était pauvre. Je ne suis pas obligé d'en convenir. Du moins, on n'oserait pas dire que c'est une pauvre langue. Et, en effet, n'est-ce donc pas un assez bel instrument de l'intelligence humaine et de la pensée, qu'une langue qui a produit les *Horaces*, *Athalie*, le *Passage du Rhin*, les *Odes* de notre grand lyrique, le *Discours sur l'histoire universelle*, les *Oraisons funèbres*, les *Caractères de la Bruyère*, le *Paysan du Danube*, *Télémaque*, le *Petit-Carême*, la célèbre *Passion de Bourdaloue*, la *Recherche de la Vérité*? Je plaindrais le poète, l'orateur, l'historien, le philosophe, le moraliste, qui ne trouverait pas, dans une langue aussi féconde, aussi variée, aussi puissante, de quoi rendre ses sentiments et ses idées. Je ne fais ici que citer quelques-unes des merveilles de notre littérature.

Ainsi donc Malherbe parut au milieu du monde littéraire de son temps, comme un homme suscité pour y créer un ordre de choses qu'appelaient les vœux, les besoins les dispositions universelles des esprits. Le premier, il ouvrit devant eux une carrière nouvelle, qu'il sut illustrer lui-même, non-seulement par de bons préceptes, mais encore par des exemples, par des productions où brillent des beautés qui saisirent les contemporains et que le temps n'a point effa-

cées ; carrière dans laquelle il fut suivi par de dignes successeurs qui, en le surpassant, firent gloire de marcher sur ses traces et de le révéraler comme leur chef. Témoin Boileau, qui, en parlant de l'empire de ce législateur littéraire, a dit :

Tout reconnaît ses lois, et ce guide fidèle
Aux auteurs de nos jours sert encor de modèle.
Marchez donc sur ses pas, aimez sa pureté,
Et de son tour heureux imitez la clarté.

Je l'avoue : pénétré de ce conseil, j'ai toujours eu une secrète aversion pour ce qui est nébuleux, forcé, tiré de trop loin, embarrassé, et semble craindre de se montrer au grand jour.

Maintenant, je m'explique pourquoi j'ai été obligé de m'habituer au style de M. Reboul, de m'y faire peu à peu, pour ne pas le trouver étrange. Cette déplaisance venait chez moi de ce qu'au milieu des beautés qui me passaient sous les yeux, se montraient ces taches que vous avez signalées vous-même, mais plus saillantes et plus nombreuses que vous ne l'avez cru. Après avoir passé ma vie à feuilleter les grands auteurs de notre grand siècle, le goût de leur manière d'écrire s'est trouvé tellement imprimé dans ma nature que tout autre me répugnait. Personne ne souhaiterait plus que moi de voir M. Reboul tenir le sceptre de la poésie au milieu de nous. C'est alors que je le croirais appelé à remplir une mission divine auprès de la jeunesse, celle de la dominer et de la guider par la suprématie de son talent comme par la pureté de ses doctrines. J'admire avec quel noble courage, quelle sainte liberté, il professe, au milieu d'un siècle impie et corrompu, son respect et son amour pour les mystères chrétiens, et avec quel dédain il s'élève au-dessus de l'école corruptrice de Voltaire, ce grand ennemi de Jésus-Christ. Puisse-t-il aussi éviter avec le soin le plus scrupuleux toute expression, toute image qui ne serait point assez pudique, en sorte que la mère la plus délicate ne puisse pas craindre de laisser ses poésies dans les mains de sa fille ! Que ne lui conseillez-vous de soumettre ses pièces inédites et même imprimées à un censeur, qui, ami véritable de son talent, fût en même temps l'ennemi impitoyable de ses défauts ? Si notre poète se sentait le désir et le courage de s'amender, ses pièces, épurées par le bon goût, y gagneraient beaucoup : il deviendrait modèle. Sans cela il court risque de ne laisser après lui qu'un troupeau d'imitateurs serviles, *servum pecus*, qui, ne pouvant s'élever à sa hauteur, se traîneront au-dessous des vices de son style, travailleront, comme à l'envi, à achever de corrompre la belle langue de Racine, et finiront par précipiter la plus parfaite littérature de l'Europe dans la plus incurable barbarie.

Ainsi donc hommage au génie poétique, au beau caractère, à la pureté des sentiments, à la foi sincère et profonde de M. Re-

boul ! Mais que l'enthousiasme pour ce qu'il a de beau ne nous aveugle pas sur ce qu'il a de défectueux. Les pièces où il montre, à mon sens, le plus d'élévation et de force, sont celles qui sont adressées à un exilé et à M. l'abbé de La Mennais, et celle qui a pour titre : *Sainte-Hélène. L'Ange et l'Enfant* est une pièce délicieuse. J'ai trouvé du naturel et du charme dans *l'Hirondelle du troubadour*. Les *Souvenirs d'enfance* m'ont beaucoup plu par leur simplicité, leur candeur et leur naïveté.

Je viens, mon cher Monsieur, de dire assez librement ma façon de penser, comptant sur votre discrétion. Ne communiquez rien de ce qui pourrait blesser. Je ne veux me brouiller avec personne. Il me serait très-pénible de me voir mêlé à des querelles littéraires, Vieux, fatigué, infirme d'une attaque de paralysie au côté gauche et qui a résisté aux bains de Tœplitz, je n'aspire qu'au repos.

Vive, vale, si quid novisti rectius istis,
Candidus imperti; si non, his utere mecum.

CVI.

LETTRE A M. BOYER.

Goritz, 26 mars 1837

Vous m'invitez à faire imprimer un volume qui se composerait de quelques discours déjà imprimés, non compris dans les Conférences, ou de ce que je pourrais avoir encore d'inédit. Cela demande un peu de réflexion. Trois panégyriques, saint Louis, saint Vincent de Paul, Jeanne d'Arc sont restés dans mes cartons ; je ne sais pas bien s'ils méritent d'en sortir. Le grand jour est quelquefois funeste à ces sortes de productions. Trois Oraisons funèbres ont été livrées au public, celle du prince de Condé, celle de M. le cardinal de Talleyrand, et celle de Louis XVIII... Je n'ai pas le goût de revoir tout cela, et mon compagnon (649) n'en a pas véritablement le temps. Ajourné, Nous en reparlerons.

CVII.

LETTRE AU MÊME.

Kirchberg, mai 1837.

Si vous me jugiez d'après ce que vous êtes vous-même, malgré votre âge, vous vous tromperiez étrangement. Vous n'avez rien perdu... Pour moi, c'est tout le contraire : non que je n'aie conservé ma tête ; mais les instruments matériels de la pensée et de l'intelligence ont été trop affectés pour qu'ils puissent servir aussi bien qu'autrefois les facultés intellectuelles. Je crois à l'influence incompréhensible, mais très-réelle, du physique sur le moral, et je crois aussi à l'infailibilité du *sens intime*. Je sens ce que je sens. Je suis plus pesant, plus engourdi d'esprit comme de corps, plus lent à saisir les choses, à les comparer, à les exposer, à les développer. Je n'ai jamais été paroleur, soit par nature, soit par timidité, soit par

amour-propre. Maintenant c'est bien autre chose. Je ne parle jamais, et il m'arrive d'être tout le jour à table ou dans le salon sans y proférer une seule parole. La Providence, après s'être expliquée par une attaque, s'explique par les suites qu'elle a entraînées; et, si quelques considérations de conscience ne m'avaient retenu, j'aurais fait ce que je ferai le plus tôt que je pourrai.

CVIII.

LETTRE A M. LE COMTE D'ESTOURMEL.

Kirchberg, 20 juillet 1837.

Je suis heureux d'avance de votre prochaine arrivée à Kirchberg. Nous nous consolons ensemble des fameuses journées qui ont trompé, dans leurs résultats, ceux qui les ont faites, et consterné ceux qui les ont subies. Je trouve que vous vous êtes oublié trop vous-même, en ne me disant pas un seul mot de la catastrophe dont vous avez été sur le point d'être la victime. Vous me conterez tout cela. Rien ne me paraît couleur de rose pour personne. Vous me verrez marcher clopin-clopant, appuyé sur le bâton pastoral, dont le bois est dû à un souvenir amical de votre part, dans les déserts de la Thébaïde.

CIX.

LETTRE A MADAME DE S.

Kirchberg, 1^{er} août 1837.

Je suis heureux, Madame, de voir, par votre bonne et aimable lettre du 15 juillet, que nos pensées, nos sentiments, nos vœux, sympathisent comme nos âges.

Je vous ai vue en esprit sur ce chemin montant, un peu mal aisé quelquefois, avec votre excellente sœur et sa digne fille, descendant ensemble de choses anciennes et nouvelles, tantôt douces, tantôt amères, et arrivant ainsi à ce modeste manoir où j'ai passé tant de jours si paisibles. C'est un passé qui ne reviendra plus. Que de fois je l'ai fait, ce chemin, de mon pied mignon ! J'étais ingambe alors. Aujourd'hui, voilà que depuis dix-huit mois, je marche, ou plutôt je me traîne en clopinant. Ce qui était un jeu est devenu une fatigue. Lorsqu'on en est là, où j'en suis, on n'a pas d'autre ressource que de se dire : Vouloir ce que Dieu veut est la seule science qui nous mette en repos.

C'est aujourd'hui la fête de saint Pierre-anx-liens, *di san Pietro in vincoli*, comme disent les Romains. Grand jour dans la ville sainte, où les fidèles courent en foule à la superbe église qui en porte le nom baiser les reliques du saint apôtre, les chaînes qu'il a portées, qui ont été le prélude de son martyre, et au sujet duquel il lui fut dit : « Dans votre vieillesse, une main étrangère vous liera, et vous conduira là où vous ne voudriez pas aller. » M. le cardinal de L. aurait pu s'unir à cette foule empressée. Le pape ne pourra pas manquer d'ajouter à l'éclat et à la piété de la journée.

M. le cardinal est parti de Goritz pour sa future résidence, Rome est une ville qui a

bien ses charmes; mais, à un certain âge, on a des habitudes de tout genre qu'on ne quitte pas aisément, et qui deviennent une espèce de nécessité. Je ne serais point étonné qu'il revint à Goritz passer l'hiver.

Puisque j'ai commencé par La Ronce, je ne veux pas le quitter sitôt. J'ai trop aimé ce séjour, pour ne pas l'aimer encore. La piété vraie et bien entendue qui n'y était pas étrangère en était un ornement de plus; là où elle manque, elle se fait désirer : l'âme en a besoin; il lui faut aussi son pain quotidien. Les cantiques de la petite chapelle, avec accompagnement, avaient bien leur prix. Que de personnages, grâce aux habitants, ont visité La Ronce de mon temps ! Cardinaux, archevêques, qu'il ne faut pas oublier, ministres, ambassadeurs, cordons bleus, princes et princesses, même... rien n'y a manqué de ce qu'il y avait de plus marquant, et tout le monde s'y trouvait fort bien.

Vous me rappelez A... et les vertus d'une femme grave et sévère, mais qui sentent le grand seigneur. C'est un voisinage bien à visiter partout. Je n'ai point oublié les bonetés que j'y ai reçues. Madame la duchesse D... était alors fort jeune; elle montrait déjà ce qu'elle pourrait être, et je me souviens aussi de sa sœur cadette qui me paraissait avoir l'esprit fort délié. Tous ces souvenirs semblent me rendre à la jeunesse : mais tout cela n'est qu'illusions qui s'évanouissent bien vite devant les réalités.

Vos histoires seraient écoutées encore ici avec la même avidité, et je ne serais pas le dernier à y prendre plaisir.

J'avais appris par les journaux le vol sacrilège commis dans votre église. Madame de Bl., en me donnant de vos nouvelles, m'en avait dit un mot. Votre bon curé en a dû être bien contristé.

Nous sommes ici jusqu'au 20 septembre, je pense, époque à laquelle nous regagnerons Goritz.

Je conçois qu'après les trains de Paris longtemps supportés, vous goûtiez fort la solitude, surtout ayant auprès de vous des personnes qui vous chérissent. Dieu veuille vous conserver pour votre mutuelle consolation ! Soyez calmes et sans soucis, si vous le pouvez. Voyez madame de C. elle vous enterrera tous.

Hommages, vœux, souvenirs, bien mêlés de reconnaissance et de confiance dans vos prières. Toutes nos santés vont bien, et personne ne vous oublie.

CX.

LETTRE A LA MÊME DAME.

Kirchberg, 23 novembre 1837.

En voyant le cachet noir de la lettre que vous avez bien voulu m'écrire, il me vint en pensée que j'allais peut-être avoir la confirmation de la triste mort de M. le marquis de... Je m'étais trompé : mais voilà que les bruits qui s'en étaient répandus se sont fortifiés de plus en plus, et je n'ai pu qu'être affecté sincèrement d'une perte aussi douloureuse pour votre famille.

Un des inconvénients de l'âge avancé, c'est de ne voir se prolonger la vie que pour voir mourir ce qu'on aime le plus. On y tient pourtant à cette vie, et quelquefois on s'y accroche d'autant plus que le terme est plus voisin de nous. Tout nous crie d'être toujours prêts, et cette voix salutaire n'est qu'un son importun qui se dissipe dans les airs. Que de chrétiens, sans être précisément irréligieux, sont tout étonnés de s'entendre intimer l'ordre du départ : *Partez, âme chrétienne!* Personne ne devrait plus que moi se nourrir de ces pensées, moi toujours travaillé des suites d'une attaque qui peut se renouveler chaque jour, soit pour m'emporter, soit pour me laisser dans la plus complète impuissance de marcher et d'agir. Nous avons tous, plus ou moins, besoin d'être prêchés; mais croyez bien que, si je fais ici le prédicateur, c'est plutôt pour moi que pour vous.

Je vous remercie de tous les détails que vous me donnez, et qui me transportent au sein de cette France que je n'oublie pas. Je me trouve bien vieux; et, si j'ai quelque envie de la revoir, il serait temps d'y penser.

Je vois qu'au milieu de vos tribulations et de vos mécomptes le ciel ne vous laisse passans quelque consolation. C'est une chose bien douce pour votre cœur chrétien que la prospérité de votre fondation d'école de sœurs dans votre paroisse, et surtout le bien qu'elle fait aux environs. Ce que vous me dites de votre curé et de son église ne m'étonne pas. C'est un très-digne prêtre, dont le souvenir se conservera longtemps. Vous aussi, vous ne mourrez pas tout entière pour les habitants de... et des lieux voisins. J'aurais eu une grande satisfaction de voir votre bijou de chapelle dans les embellissements qu'elle a reçus, et d'y entendre les cantiques du bon vieux temps. Je me réjouis de ce que vous me marquez de votre excellent évêque (650), que j'aime toujours beaucoup, quoique je ne lui écrive pas.

M. le cardinal s'est conduit très-dignement à Rome, au milieu des ravages du choléra. Il a été reçu ici comme la bonne fortune. Il est fort aimé. Sa santé va aussi bien que le permet son grand âge.

Veuillez me rappeler au souvenir des personnes assez heureuses pour être près de vous, parmi lesquelles se trouve madame... Je vous en félicite toutes deux. Les santés vont bien ici. On y est toujours charmé de vos nouvelles. Hommages et sentiments.

CXI.

LETTRE A M. BOYER.

Kirchberg, 15 juillet 1837.

L'église de ma paroisse de Curières a été

(650) M. Clausel de Montals, évêque de Chartres.

(651) Rappelant cette demande dans une lettre postérieure il dit à son ami :

« Je sollicitais votre munificence pour l'église de Curières, qui, après avoir été mise un peu par mes libéralités dans un fort bon état, a malheureusement souffert beaucoup dans son intérieur, ses au-

fort endommagée dans son intérieur par suite d'une espèce de petit incendie. Heureusement le curé a trouvé dans le zèle de ses paroissiens des ressources pour faire les réparations convenables. Déjà il a fait beaucoup; mais bien des choses restent à faire encore. Il faut, vous et moi, contribuer aux dépenses (651) : je vous le demande, au nom du souvenir que vous avez laissé dans cette paroisse, et de ceux que vous en avez gardés. Honorons à ses yeux notre ancien ministère. Dans les années passées, je lui avais fait des dons de diverses sortes : je donnerai, celle-ci, le denier de la veuve; je veux dire cinq cents francs. Voyez jusqu'où vous voulez porter votre munificence.

CXII.

EXTRAIT D'UNE LETTRE A M. BOYER.

Je vois, mon cher, par votre lettre du 13 août..., que vous parcourrez la France avec la rapidité d'un oiseau : on dirait que le zèle apostolique dont vous êtes animé vous donne des ailes. Déjà vous avez évangélisé Metz, Châlons, Reims, Angers, Rennes, Saint-Brieuc : Quimper vous attend, puis Paris. Vous êtes comme le Juif errant; la vieillesse ne peut rien sur vous. Je crains que quelque jour on ne vous trouve gisant dans quelque mauvais village sur un pauvre grabat. Cette fin, amenée par vos fatigues toutes saintes, est la plus belle pour un missionnaire; mais enfin il ne faudrait pas la hâter sans motifs suffisants. L'âge du repos ne serait-il pas venu pour vous, et ne pourrait-on pas vous dire : *Solve senescentem?*...

Le temps de vous détacher insensiblement des longues excursions est venu. Peut-être l'occasion se présentera-t-elle de vous servir encore de votre plume : vous n'aurez que plus de loisirs à donner à la composition, et tout le monde y gagnera. Il y a telle discussion philosophique qui vaut une mission. Il importe qu'au milieu de tant d'égaréments d'esprit les hommes instruits et capables travaillent à ramener les séducteurs, s'il est possible, et les séduits, ce qui est plus facile. Les premiers sont tout à fait ivres, les seconds sont plus ou moins gris, et tous sont dignes de l'intérêt des têtes saines. Heureusement Saint-Sulpice existe, et là le foyer des vraies lumières ne s'éteindra pas.

CXIII.

LETTRE AU MÊME

Goritz, 24 décembre 1837.

Je me hâte de vous dire, mon très-cher, que dans une caisse arrivée de Paris s'est heureusement trouvé le livre que j'attendais (652). J'ai lu d'abord la table des matières, pour tâcher d'en saisir l'ensemble.

tels, tableaux, ornements sacerdotaux, etc., par les ravages du feu. Je vous marquais que je donnerais le denier de la veuve, je veux dire cinq cents francs. Voyez ce que vous pourriez faire pour une église qui a conservé de vous bien des souvenirs. C'est une belle œuvre tout ecclésiastique.

(652) Le second volume de la *Défense de l'orare*

Bien rempli, comme je n'en doute pas, il présentera à la réflexion beaucoup de choses très-instructives, avec les développements convenables, et l'on y trouvera peut-être le *nova* et le *nove* tout à la fois. J'ai ensuite lu le précis que vous en donnez vous-même. J'ai encore parcouru, çà et là, quelques endroits sur le schisme d'Occident, sur Louis XVI, son règne, sa conduite dans ses dernières années et sa canonisation, sur Charles I^{er}, vos jugements sur les deux. Je pourrais, sur ces divers points faire quelques observations.

En général, le style en est noble, abondant, nombreux; par ci par là, quelques négligences; il serait mieux qu'elles n'y fussent pas; mais *ubi plura nitent, ... non ego paucis offendar maculis*. En général aussi, vous pourriez marcher plus directement au but, sans vous détourner de la voie droite, et je trouve que vous cédez trop au penchant de faire des excursions que vous tâchez de faire rentrer de vive force dans votre cadre; mais je suis obligé d'avouer qu'en cela vous avez pour vous les Pères de l'Eglise, qui ne se piquaient pas de cet enchaînement de choses toujours bien liées entre elles. Ils n'ont pas eu cet ordre rigoureux de Bourdaloue et de Massillon...

Je me persuade qu'un jour on aura la pensée de réduire vos deux volumes en un seul de raisonnable grosseur pour le rendre plus utile à ceux qui en ont le plus besoin, aux jeunes gens non séminaristes. On pourrait lui donner pour titre: *Manuel de philosophie politique, offert spécialement à la jeunesse française*. Si je n'avais que cinquante ans j'essayerais peut-être cette entreprise.

CXIV.

Lettre au même.

Goritz, 9 janvier 1838.

J'ai déjà lu au delà de deux cent cinquante pages de votre livre. Je l'ai trouvé marqué au coin d'un homme de talent, d'esprit élevé, fécond, vigoureux, qui pénètre les choses, en voit le fin fond et sait l'exposer au grand jour. Des incorrections, qu'il faut faire disparaître, par fois un peu de surabondance; jamais de stérilité, signe d'un esprit supérieur. Je ne m'accorde pas avec vous sur tous les points dans les jugements que vous avez portés, en particulier sur Charles I^{er} et Louis XVI.

CXV.

Lettre au même.

(Sans date.)

Il est bien temps, mon très-cher, que je réponde quelque chose à diverses questions

social contre le carbonarisme moderne fut le fruit de ses nouvelles méditations, et il parut au mois d'août 1837. Travaillé avec beaucoup plus de soin que le premier, il ne se recommandait pas moins par l'abondance des matières que par la solidité d'une discussion vive, animée, souvent pittoresque, mais où l'on trouvait avec regret des inégalités de style échappées à l'entraînement de l'auteur. Les ques-

que vous m'avez proposées sur votre ouvrage. Mon silence sur cela a été fort long. Voici mon excuse. Après un état de malaise et d'irritation nerveuse qui n'avait rien de dangereux, mais qu'il fallait pourtant ménager, et qui me fit suspendre mon travail, il fallut faire un voyage de cent quatre-vingts lieues de France, qui me laissa une certaine fatigue dont je me suis senti assez longtemps.

Je commencerai par vous dire avec sincérité que votre manière de traiter les choses morales, philosophiques, politiques, est certainement la meilleure. Riche en développements, en preuves de tous les genres, elle touche à tous les points d'une question, la pénètre à fond, et fait ressortir tout ce qui peut y porter la lumière, moyen le plus propre à laisser dans les esprits des traces profondes et durables. Cette méthode large, étoffée, a été celle des grands maîtres aux beaux jours de Louis XIII et de Louis XIV, celle de Nicole dans la *Perpétuité de la foi*, et ses autres grandes controverses, de Grenade, de Rodriguez, de Suarez, du P. Saint-Jure, de Bourdaloue, d'Abelly dans sa *Vie de saint Vincent de Paul*. Je ne parle pas de Bossuet. Celui-là était un aigle en tout, unissant toute la rigueur de la logique à tout l'éclat des beautés littéraires, et sachant même donner aux arides controverses tout l'intérêt des formes dramatiques, comme dans l'*Histoire des variations*. M. Emery n'était point étranger à cette manière de présenter ses idées. Je me suis toujours souvenu d'un discours sur la nécessité de l'étude pour un ecclésiastique, dans lequel il combattait les prétexes qu'on pourrait mettre en avant pour s'en dispenser. Ses raisons étaient topiques, ne laissaient rien à désirer, forçaient son adversaire jusque dans ses derniers retranchements, et le pressaient si bien de tous les côtés qu'il ne pouvait échapper. M. Emery était un homme d'une sagacité rare. Dans chaque chose il allait à ce qu'il y avait de mieux à dire pour arriver à la conviction. De tous les hommes que j'ai connus dans le temps passé, c'est celui dont j'aurais le plus envié la trempe d'esprit et de caractère. Un de mes premiers soins sera d'aller pleurer et prier sur sa tombe.

Dans vos articles sur l'état moral des esprits et ce qui s'est appelé le mouvement religieux, vous avez eu la pensée heureuse, pour mettre plus d'ordre et de netteté dans la discussion, de diviser la société en trois classes, d'examiner chacune d'elles sans exagération, disant le bien comme le mal, comparant le passé avec le présent. Or, en pesant le pour et le contre, on trouve que

de la souveraineté du peuple, du droit d'insurrection, de la liberté, de l'égalité, de la séparation du spirituel et du temporel étaient approfondies dans cinq Dissertations, suivies de deux fragments, l'un sur le progrès humanitaire, et l'autre sur le mouvement religieux. Lorsque ce volume parvint à M. d'Hermopolis, il écrivit le 24 décembre à l'auteur.

l'avantage n'est pas toujours en faveur du progrès dans le bien ; et si, toute compensation établie, on veut se livrer à des conjectures pour l'avenir, l'esprit, ce me semble, demeure suspendu entre la crainte et l'espérance. Pour conclure, je trouve que votre division en trois classes est bonne, bien présentée, et que vous avez pris le meilleur chemin pour arriver à une plus juste appréciation des choses.

Négligeant certains endroits de l'ouvrage, du moins jusqu'à nouvel ordre, je viens au point capital, au reproche que je me suis permis de vous faire d'avoir trop maltraité Louis XVI.

Je crois n'avoir besoin que de votre livre pour rester convaincu qu'à la fin du règne de Louis XV, lorsque Louis XVI monta sur le trône, à l'âge de vingt ans, la France ne pouvait être sauvée des abîmes où elle courrait se précipiter que par un *grand roi*, par un prince doué de ces hautes et puissantes qualités qui finissent par tout subjuguier et par triompher de tous les obstacles, même de ceux que les hommes ordinaires croient insurmontables. Or, ces qualités vraiment royales ne s'acquièrent ni par l'étude, ni par l'expérience, Dieu seul les donne ou les refuse à qui il lui plaît, suivant ses desseins, toujours sages, quoique impénétrables. Cette trempe d'esprit et de caractère suréminente, Dieu l'avait refusée au jeune roi ; et cependant, suivant vous, Dieu fait de ce malheureux prince l'objet de ses anathèmes et de ses malédictions. Dira-t-on qu'il aurait dû s'entourer d'hommes doués de ce qui lui manquait ? Et où étaient-ils, ces hommes, pour vaincre cet esprit infernal dont la France était travaillée ? Il eût fallu alors la tête et le bras de Charlemagne, ou, si l'on veut, un Napoléon chrétien. Dans mon opinion privée, c'est bien moins sa faiblesse qui l'a fait succomber que l'impuissance complète où il était de triompher des circonstances au milieu desquelles il se trouvait placé.

Vous avez affirmé que Dieu avait le bras levé sur lui, comme sur un prince qui avait été, sinon l'auteur, du moins le complice de la révolution par sa faiblesse, destiné à subir, sur l'échafaud, la peine qu'il avait méritée pour n'avoir pas réprimé l'impiété et avoir souffert le blasphème. Il me semble qu'avant de le mettre au rang de ces princes de l'antiquité païenne, dignes de l'exécration du ciel et de la terre, il aurait fallu démontrer rigoureusement que Louis XVI avait en main les moyens nécessaires pour lutter avec succès contre ces ravages si profonds, si universels, si enracinés, si triomphants, de l'impiété, depuis que le monde savant et littéraire, le monde de la cour, de

la puissance, de la richesse, n'avait d'autres dieux que Voltaire et Jean-Jacques. Je demande si le roi aurait trouvé dans les dons qu'il avait reçus du ciel, dans la haute sagesse de ses conseils, dans l'influence de tout ce qui pouvait avoir de l'empire sur les esprits, dans le respect et la crainte de l'autorité, dans le concours d'une magistrature respectueuse, dévouée, toujours guidée par l'esprit de justice, je demande, dis-je, si, dans l'ensemble de tous ces appuis, il aurait trouvé de quoi faire triompher les bonnes doctrines. Tout cela est beau en théorie ; mais venons à la pratique. Les lois répressives, par qui auraient-elles été appliquées ? quels eussent été les juges des procès intentés contre la licence de la presse ? Les cours de justice, sans doute. Mais pourrait-on se promettre que ces lois ne seraient pas éludées, amollies par des hommes égarés par l'esprit de secte ou de philosophisme, tels qu'il s'en trouvait dans les parlements ? Longtemps avant Louis XVI, M. de Malesherbes avait mis en principe, que la librairie n'était qu'une affaire de commerce. On a cru pouvoir l'accuser d'apprendre aux auteurs le moyen d'é luder la loi. Il avait surveillé une édition de la *Nouvelle Héloïse*. Rappelez-vous à quels excès d'iniquité se porta la magistrature dans l'affaire des Jésuites ; et, de nos jours, quelle conduite elle a tenue dans une accusation portée devant elle contre le *Constitutionnel*. Il est très-probable que toutes ces poursuites devant les tribunaux auraient amené de grands scandales d'impunité, et fait peut-être plus de mal que de bien. J'indique les choses, et je livre le tout à vos réflexions.

L'impression que votre livre m'a laissée, c'est que Louis XVI a péri, parce qu'il n'avait pas déployé les qualités qui auraient pu le sauver, et que Dieu lui avait refusées.

Je ne dis rien de plusieurs autres reproches qu'on lui a faits, et qu'on n'a pas le droit de faire retomber sur lui seul. Je verrai plus tard.

Je n'ai ni assez de temps ni assez de liberté d'esprit pour m'enfoncer là dedans.

CXVI.

LETTRE A M. LE MARQUIS DE CLERMONT-TONNERRE.

Udine, 26 octobre 1837.

Vous savez que j'avais à votre sujet une idée fixe, et que d'autres aussi avaient des idées contraires, non moins fixes et plus fortes que les miennes (653). Je n'ai pu avancer d'une ligne ; j'ai dû abandonner mon projet et laisser agir la Providence. Cependant, après plusieurs recherches faites avec de bonnes intentions, j'ai

jusqu'ici on a travaillé sans succès. On s'en occupe encore ; je ne sais si on sera plus heureux. Il faudrait tant de choses réunies qu'il est bien à craindre que les uns refusent et que les autres ne soient pas agréés de tous. J'ai toujours eu une idée fixe ; mais elle n'est pas entrée dans les têtes. Je ne veux pas désespérer. »

(653) Le 29 juillet de la même année, M. Frayssinous avait écrit les lignes suivantes à M. de Clermont-Tonnerre :

« Il a été dit très-clairement que nous manquions de capacité politique et militaire qui sût bien régler le présent, prévoir et préparer l'avenir. En conséquence, des tentatives ont été faites ; mais

appris, au moment où je n'y pensais pas, qu'on s'était arrêté à M. Emmanuel de Brissac, nomme d'un beau nom et d'un vrai mérite. On lui a parlé au nom de son ancien dévouement et de l'amitié que lui portait M. le duc de Berri. Des raisons très-impériennes l'attachaient fortement à sa famille. Il a fait tout céder aux sentiments de son cœur, et il est arrivé à Kirchberg, pour voir les choses de près et faire un essai. Il est très-positif que ses nobles manières, l'élévation de son âme, jointes à un calme, à une douceur soutenus, mais qui n'a rien de faible, ont réussi, et qu'il a eu l'art de plaire et de gagner la confiance, tout en se faisant obéir...

Je suis sur le point de terminer un voyage de près de cent quatre-vingts lieues de France. Je compte arriver aujourd'hui à Goritz... Mon voyage vous prouve qu'il y a encore quelque vie au fond de mon être; mais je sens profondément le besoin d'un repos complet. Il faut déceler le coursier avant le dernier moment (653*).

CXVII.

LETTRE A M. BOYER.

Goritz, 1^{er} février 1838.

Croyez bien que l'heure de ma retraite, si elle n'est pas sonnée, sonnera dans le commencement de l'automne. Ma faiblesse et mes infirmités sont et deviendront de plus en plus incompatibles avec ma position. En tout, paraître et disparaître à propos est une bonne chose dans la vie humaine. Je ne voudrais pas attendre l'extrême caducité, avec tout ce qu'elle entraîne d'inconvénients (654). Ma tâche est remplie, ce qui doit la compléter n'est pas de mon ressort.

CXVIII.

LETTRE A M. BOYER.

Goritz, 23 avril 1838.

L'attaque que j'éprouvai à Prague, et qui aurait bien pu m'emporter, a laissé des traces profondes qui ont résisté aux bains de Tœplitz et à un régime approprié, et qui, par un accroissement insensible, ont fini par altérer plus ou moins, suivant la température, les climats et les saisons, mes facultés intellectuelles et physiques. Voilà la vérité. Ajou-

(653*) « Je vous dirai, ajoutait-il dans sa lettre du 16 mai, que je me soucie peu de montrer à un public qui ne me connaît pas l'état de nullité et de dégradation auquel m'ont réduit mes infirmités. Ce public ne voit que le poste important que j'occupe, et s'étonne de n'y voir. Quant aux personnes dont je suis connu, elles me voient dans un passé qui a eu quelque chose d'un peu honorable; elles me plaignent et sont indulgentes. »

(654) « Je sens que je vieillis et que je m'affaiblis, dit-il, le 19 février, à M. Amable Frayssinous, son neveu; je ne voudrais pas attendre les jours de la dernière caducité, et y être trouvé pour n'être bon à rien. »

(655) M. Boyer s'occupa en effet de lui trouver une demeure à Paris. Comme il lui parlait de l'appartement assez modeste que le prélat devait habiter au séminaire des Missions étrangères, et lui

tez à cela soixante-treize ans révolus, le 9 de mai prochain, les inquiétudes d'esprit inévitables, et vous croirez aisément que, si j'ai valu quelque chose, il n'en reste que l'ombre. Tout ce que l'on pourra ajouter en sus de plus favorable sera une bienveillante exagération. Je persiste toujours à croire que ma mission sera terminée dans le mois de septembre, et qu'alors sonnera l'heure de ma retraite... Pour revenir à ma santé, du malaise, de l'aversion pour toute gêne, le désir de respirer l'air natal, voilà mon mal habituel. N'oubliez pas de me faire savoir si je serais reçu aux Missions (655), ou si l'on verrait en moi une marchandise de contrebande. Si, pour être reçu à Saint-Sulpice, il faut habiter la campagne, impossible.

CXIX.

LETTRE A M. LE MARQUIS DE CLERMONT-TONNERRE.

Goritz, 18 mai 1838.

Je ne saurais y (656) rester étranger; je dois même m'y intéresser plus qu'un autre, en voyant approcher une époque si décisive pour moi comme pour tant d'autres, et dont les suites, en bien ou en mal, sont comme interminables. Si une perspective consolante vient parfois s'offrir à mes regards, mon âme aussi n'est pas sans inquiétude et sans crainte. Il faut, pour le succès, un ensemble de volonté, de choses, de circonstances, qui ne se rencontre pas aisément. D'un côté, il faut une instruction profonde et applicable, le talent de la communiquer, une connaissance suffisante du passé, plus étendue encore du présent, un grand discernement pour choisir; et de l'autre, il faut soumission respectueuse, confiance, amour des choses graves, application et courage soutenu pour l'accomplissement de ses devoirs. Mazarin, qui avait gardé pour lui la surintendance de l'éducation de Louis XIV, écrivait à son précepteur Péréfixe : « Vous aurez beaucoup fait pour le jeune roi, si vous venez à bout de faire qu'il s'applique, et qu'il s'applique à des choses sérieuses. » Combien de fois, au reste, la réalité est venue tromper de belles espérances ! Il suffit d'un seul défaut qui n'a pas été dompté, pour tout perdre. Nous en avons

faisait observer que ce logement ne répondait peut-être pas suffisamment à la *représentation* à laquelle il pouvait être obligé, M. Frayssinous écrivit :

« Quand on marche à pas de tortue, qu'on a un bras faible des suites d'une attaque, la langue embarrassée, l'oreille dure, et qu'on est moins propre que jamais à la conversation, on n'est pas bon à représenter dans un salon. Croyez-moi; je ne scrai qu'une fois en *représentation*. C'est lorsqu'en ma qualité de chanoine honoraire de Paris, M. l'archevêque aura la bonté de me faire rendre les honneurs funèbres dans sa cathédrale, sous un cerceuil surmonté d'une mitre et d'une crosse, je crois. »

(656) M. le marquis de Clermont-Tonnerre avait communiqué d'heureuses et prévoyantes idées sur l'éducation active du duc de Bordeaux à M. d'Hermonopolis. C'est à cette lettre qu'il répond.

un exemple effrayant dans ce dauphin, qui n'eut de grand que le nom. Il avait de la bonté, il ne manquait pas d'intelligence; mais il paraît qu'il avait une aversion si naturelle pour le travail qu'il dit un jour : « Quand je serai mon maître, je n'ouvrirai pas un livre; » et il tint parole. Il tomba dans la plus honteuse indolence et une complète nullité; et que qu'un a dit de lui que c'était « le meilleur des hommes et le plus médiocre des princes. » Je crois que, dans le cours de nos lectures, beaucoup de leçons utiles se sont présentées d'elles-mêmes, très-faciles à saisir, qui ont été remarquées, et qui, confiées à une mémoire fidèle, n'en sont pas encore sorties. Tout maintenant dépendra des successeurs. Ceux qui se retireront pourraient les mettre parfaitement au fait des qualités et des défauts, de la trempe d'esprit et de caractère, suivie jusque dans ses nuances les plus délicates.

CXX.

LETTRE A UN PRÉLAT.

Kirchberg, 10 septembre 1838.

Mon très-honoré seigneur, j'aime à croire, comme vous, qu'en quittant la France pour passer en Allemagne, j'ai écouté la voix de la Providence dans ceux qui m'appelaient; et je crois aussi que la même Providence s'est expliquée à mon égard, en m'envoyant une paralysie qui a résisté aux remèdes les plus appropriés, tels que les bains célèbres de Toplitz, à l'action du temps, au régime médical le mieux entendu. Elle m'a laissé des suites qui n'ont fait que s'accroître, et qui ont fini par amener un tel affaiblissement de mes organes et de mes facultés qu'elles m'ont abaissé tout à fait au-dessous de ce que je devrais être, et réduit à un état qui n'est plus convenable pour personne, ni pour le prince, ni pour sa famille, ni pour moi. Aussi n'y a-t-il ici qu'une voix sur le parti que j'ai à prendre; et, si vous étiez sur les lieux, je suis bien persuadé que, loin de vous étonner de ma retraite, vous seriez étonné que je ne l'aie pas effectuée plus tôt. Les personnes graves, sensées, dévouées, témoins journaliers, sont irrécusables, et par cela même les vrais juges compétents.... J'irai chercher un asile dans l'intérieur des Missions étrangères, à Paris.

Voilà donc M. Dupuch évêque d'Alger! c'est un saint à canoniser. Ce n'est pas le martyr qu'il craindra, celui-là : s'il le trouve sur cette terre barbare, il en bénira Dieu. C'est un beau commencement pour une Église chrétienne. Dieu ne va pas aussi vite dans ses desseins, que la pensée des hommes : *Patiens, quia aternus*. Il n'est pas comme nous, qui craignons que le temps nous manque. Mon Barnabé sera mon Raphaël : il me conduira, mais pour revenir; et, dans son sublime dévouement, il rendra, jusqu'à nouvel ordre, des services sans prix. Tout ce qui doit le seconder est excellent. Soyez tranquille : tout ira bien.

CXXI.

LETTRE A M. L'ABBÉ GRATACAP.

Paris, 13 décembre 1838.

Mon cher Monsieur, en répondant à la lettre que vous avez bien voulu m'écrire de Montauban, je dois commencer par vous remercier du bon souvenir que vous avez gardé de moi. Je m'en sens honoré comme de celui d'un homme de bien, digne de mon attachement et de mon estime. Je n'ai pu oublier que, lorsque j'étais quelque chose dans le monde universitaire, vous y avez rempli d'une manière fort distinguée un poste aussi important que difficile; et je vois avec intérêt pour vous et pour le bien de la jeunesse, que vous continuez à marcher dans la même carrière. J'ignore si quelque circonstance particulière m'amènera plus tard dans vos contrées; mais il me serait fort agréable que votre ville se trouvât sur la route.

Agrérez tous mes sentiments.

CXXII.

LETTRE A M. LE MARQUIS DE CLERMONT-TONNERRE.

Paris, 28 octobre 1838.

Monsieur le marquis, il était impossible de se servir de paroles plus aimables et plus engageantes que celles par lesquelles vous avez bien voulu m'inviter à aller passer quelques jours à Glisolles, pour me délasser de mon long, mais pourtant heureux voyage; et j'ai été obligé de lutter contre moi-même pour résister à tant de douces prévenances. Mais il était ici une considération qui devait tout dominer. Après les éminents services que m'avait rendus M. l'abbé Trébuquet dans l'exercice de ma charge, il y a mis le comble, en voulant m'accompagner jusqu'à Paris; et voilà que maintenant, par un sublime dévouement, il doit retourner là où il était. Il m'était impossible de me séparer de lui avant son départ. La séparation sera cruelle pour moi; mais qu'est-ce que je suis devant ce qu'il va rejoindre? On a été satisfait du résultat de l'éducation *classique*. Les bases sont posées.

CXXIII.

LETTRE A M. LE DUC DE BORDEAUX.

Paris, 19 janvier 1839.

Il y a trois jours, mon cher ami, que j'ai eu en main votre très-bonne et très-aimable lettre du 2 janvier. Que vos discours soient parlés ou écrits, c'est toujours *lactea ubertas*. Vous m'appelez du nom de *père*, tout indigne que j'en suis : je me souviens surtout que vous avez été le mien, que vous l'êtes encore par mes désirs, par mon affection filiale, par mes espérances; et, en parlant de vous, je suis tenté de dire ce que la mère de saint François de Sales disait de ce fils bien-aimé : *C'est mon père et mon fils*. J'avais su que ce qu'il y a de plus élevé, comme ce qu'il y avait de moindre, à Goritz, vous avait revu avec joie, et qu'on y avait senti tout le prix de votre dévouement. Je ne doute pas que le ciel ne soit toujours avec vous

Vos intentions sont si pures, votre zèle si sage et si éclairé, que vous ne sèmerez que pour recueillir des fruits de vie et de salut de toutes manières.

CXXIV.

LETTRE A M. TRÉBUQUET.

Paris, 8 mars 1839.

Dans ma dernière lettre, mon très-cher Barnabé, se trouvait inclus un assez court *Monitum* : *intelligenti pauca*. Mon intention était de ne pas le cacheter, afin que vous pussiez le lire avant de le remettre. Je ne savais pas s'il était assez mesuré. Aux approches du printemps, mes nerfs étaient un peu agacés, et ma cervelle un peu agitée. Quoi qu'il en soit, la chose est faite. Heureusement, les dispositions étaient assez favorables : on ne s'ennuyait pas, on prenait goût au travail, on sentait davantage le prix du temps et l'empire des circonstances. Tout cela préparait le succès de l'avertissement.

Les journaux parlent assez librement, pour que vous puissiez juger le chaos dans lequel on se démène, sans bien savoir ce que l'on veut et ce que l'on fait...

Mon syncelle (657) est toujours très-bon, très-attentif à me soigner...

Je vous prie de faire une visite pour moi à M. l'archevêque, et de lui témoigner que les souvenirs que je garde de sa personne sont toujours pleins de respect et de tendresse...

Le respect et l'embarras m'ont retenu jusqu'ici vis-à-vis la grande Dame : je ne sais comment commencer, ni que lui dire. C'est vrai à la lettre.

Vous avez entendu parler d'un ecclésiastique nommé Petétot, très-méritant. M. l'archevêque l'a nommé curé de Saint-Louis-d'Antin. Il a eu la pensée, ou on la lui a suggérée, d'établir dans sa paroisse un grand catéchisme de persévérance, sur le modèle de celui de la Madeleine. Une chapelle a été bâtie pour cela ;... l'inauguration en a été faite ; l'abbé Dupanloup y a prêché.

Deux grandes choses vont occuper bien utilement les plus beaux jours de votre vie : je veux parler de vos instructions aux gens de la maison et de votre travail sur le pontificat romain. Vous êtes dans l'âge de la force et de la maturité ; et il fallait cela pour entreprendre ce travail sur la papauté. Ce qu'il y a de plus glorieux dans l'histoire de l'Eglise se trouvera dans celle des papes telle que vous la considérez.

C'est l'enfant de la sainte Vierge (658) ; elle vous le confie ; c'est un dépôt sacré..... La sainte Vierge est pour vous ; elle parlera

(657) M. l'abbé de La Forest.

(658) Le duc de Bordeaux.

(659) M. l'abbé Trébuquet.

(660) M. l'abbé Trébuquet n'accompagna point M. le duc de Bordeaux dans la visite des confins militaires. Madame la comtesse d'Artois avait exprimé dans son testament la volonté que son cœur reposât auprès de celui de sa sainte belle-sœur, Madame Clotilde, qui est à Naples. Jusqu'à lors cette

par votre bouche ; son image a fait une impression si forte sur le cœur de celui qui était devant elle ! Présentez-vous comme son organe : vous serez écouté.

CXXV.

LETTRE AU DUC DE BORDEAUX.

1839.

Monseigneur, M. de Montbel m'a rendu de vous un témoignage qui a porté la joie dans mon âme, parce qu'il suppose en vous une application soutenue, le sentiment de tous vos devoirs et de votre position. Le moment approche de commencer vos courses un peu lointaines, qui vous feront joindre l'agréable à l'utile, ajouteront un bon fonds d'instruction à celle que vous avez déjà, et vos apprendront de plus en plus à connaître les hommes et les choses. Un peu de dissipation comme de fatigue est inséparable des voyages. J'imagine que *mon ange* (659) sera avec vous (660), et que vous n'en serez pas fâché. Partout où vous serez, j'y serai aussi de cœur, et je vous dirai : *Ambula coram Deo, et esto perfectus*. Marchez sous les regards de Dieu, qui voit tout. Soyez homme fait, unissant les qualités brillantes aux qualités solides. Laissez après vous des traces de votre passage et d'honorables souvenirs....

CXXVI.

LETTRE A MADAME DE CLERMONT-TONNERRE.

Néris, 28 juin 1839.

En apprenant la fatale nouvelle (661), ma première pensée a été de vous faire savoir toute la part que je prenais à la perte cruelle qui vous avait affligée, pour ne pas dire désolée. Sans doute vous avez dû trouver de bien tendres consolations dans tout ce qui vous entoure, dans les membres d'une famille qui ne font qu'un cœur et qu'une âme. La nature a conservé ses droits, et vous avez eu beaucoup à souffrir dans la perspective du coup terrible qui vous menaçait sans cesse. Toutefois, je connais la force de votre caractère, fortifié encore par les sentiments de cette résignation toute chrétienne qu'on puise au pied de la croix ; et je me persuade qu'après qu'elle a été frappée, plus tranquille et soumise, votre enfant chérie, vous l'avez vue dans le ciel. C'était un ange. Dans la réalité, c'était là que vous la désiriez. Elle ne vous a pas quittée pour toujours ; elle n'a fait que vous devancer. Ce qu'elle a perdu est bien peu de chose ; ce qu'elle a acquis est immense. Il vous reste la plus noble et la plus belle partie d'elle-même ; je veux dire le souvenir de ses douces vertus et son amour, car elle ne cesse

cause n'avait pu être remplie, et le cœur de madame la comtesse d'Artois était demeuré provisoirement déposé dans une église de Graz. On le fit venir à Goritz, et M. l'abbé Trébuquet le porta à Naples, pendant que M. le duc de Bordeaux faisait son voyage.

(661) La mort de madame de L., fille de madame la marquise de Clermont-Tonnerre.

pas de vous aimer, et d'un amour plus pur que celui dont elle vous aimait sur la terre. Sainte Chantal nous dit les paroles suivantes, en parlant de saint François de Sales : « Au décès de feu madame sa mère, il m'écrivit qu'après qu'il lui eut fermé les yeux et donné le dernier baiser de paix, à l'instant de son trépas, le cœur lui enfla fort, et pleura sur cette bonne mère plus qu'il n'a-

vait fait depuis qu'il était d'Eglise. Car ç'a été, dit-il, un ressentiment *tranquille, quoique vif* ; j'ai dit, comme David : Je me tais, Seigneur, et n'ouvre point ma bouche, parce que c'est vous qui l'avez fait. » Prions pour elle, mais prions-la encore davantage pour nous. Un *De profundis* et un *Te Deum* : le premier pour les peccadilles, et le second pour le triomphe de l'innocence.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

NOTICE HISTORIQUE SUR DENIS FRAISSINOUS, ÉVÊQUE D'HERMOPOLIS. 9

ŒUVRES COMPLETES DE DENIS FRAISSINOUS, EVEQUE D'HERMOPOLIS.

PREMIÈRE PARTIE.

CONFÉRENCES.	15
Conférence I ^{re} . — La révolution française considérée dans ses causes.	15
Conférence II. — La révolution française considérée dans son cours et dans ses ravages.	52
Conférence III. — La révolution française considérée dans ses suites et dans sa fin.	46
DÉFENSE DU CHRISTIANISME OU CONFÉRENCES SUR LA RELIGION.	
Au roi.	59
Discours d'ouverture.	59
Conférence I ^{re} . — De la vérité.	75
Conférence II. — Sur les causes de nos erreurs.	90
Conférence III. — Sur l'existence de Dieu prouvée par la foi du genre humain.	132
Conférence IV. — Sur l'existence de Dieu prouvée par l'ordre et les beautés de la nature.	116
Conférence V. — Examen des principaux arguments de l'athéisme.	128
Conférence VI. — La Providence dans l'ordre moral.	144
Conférence VII. — Sur la spiritualité de l'âme.	135
Conférence VIII. — Sur la foi naturelle.	172
Conférence IX. — Sur le libre arbitre.	188
Conférence X. — Sur l'immortalité de l'âme.	202
Conférence XI. — Du culte en général.	217
Conférence XII. — Sur les principes religieux considérés comme le fondement de la morale et de la société.	250
Conférence XIII. — Sur le témoignage.	245
Conférence XIV. — Sur les miracles en général.	286
Conférence XV. — Moïse considéré auteur du <i>Pentateuque</i> .	268
Conférence XVI. — Moïse considéré comme historien des temps primitifs.	285
Conférence XVII. — Moïse considéré comme législateur.	504
Conférence XVIII. — De l'autorité des Évangiles.	517
Conférence XIX. — Des miracles évangéliques.	555
Conférence XX. — Résurrection de Jésus-Christ.	548
Conférence XXI. — Fondation du christianisme.	565
Conférence XXII. — La religion chrétienne prouvée par les merveilles de son établissement.	574
Conférence XXIII. — Questions sur les martyrs.	585
Conférence XXIV. — Jésus-Christ considéré comme le bienfaiteur du genre humain.	400
Conférence XXV. — Excellence du mystère de l'Incarnation.	412
Conférence XXVI. — Sur les prophéties.	426

Conférence XXVII. — La religion considérée dans ses mystères.	455
Conférence XXVIII. — La religion considérée dans sa morale.	470
Conférence XXIX. — La religion considérée dans son culte.	484
Conférence XXX. — La religion vengée du reproche de fanatisme.	498
Conférence XXXI. — Maximes de l'Eglise sur le salut des hommes.	520
Conférence XXXII. — Sur la tolérance.	540
Conférence XXXIII. — L'incrédulité des jeunes gens.	554
Conférence XXXIV. — Les hommes illustres du christianisme.	566
Conférence XXXV. — Des beaux esprits incrédules.	579
Conférence XXXV bis. — Sur la nécessité de la religion pour le bonheur public.	595
Conférence XXXVI. — Des livres irréligieux.	605
Conférence XXXVII. — Crainte et espérance de la religion.	619
Conférence XXXVIII. — Union et appui réciproque de la religion et de la société.	655
Conférence XXXIX. — Sur l'éducation.	645
Conférence XL. — Du sacerdoce chrétien.	660
Conférence XLI. — De l'autorité de l'Eglise.	677
Conférence XLII. — Devoirs envers Jésus-Christ.	691
Conférence XLIII. — Sur les missions.	699

DEUXIÈME PARTIE.

SERMONS.	715
Sermon I ^{er} . — Sur la foi pratique.	715
Sermon II. — Sur l'imitation de Jésus-Christ.	725
Sermon III. — Sur l'excellence des fonctions du saint ministère.	759
Sermon IV. — Sur l'esprit de piété.	752
PANÉGYRIQUES.	765
I. — Panégyrique de saint Louis.	765
II. — Panégyrique de saint Vincent de Paul.	784
III. — Éloge de Jeanne d'Arc.	805
ORAISONS FUNEBRES.	815
I. — Discours pour les obsèques de Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé.	815
II. — Oraison funèbre de S. E. Mgr le cardinal de Talleyrand-Périgord, archevêque de Paris, grand aumônier de France.	826
III. — Oraison funèbre de Louis XVIII, roi de France et de Navarre.	859
DISCOURS RELIGIEUX.	855
Discours I ^{er} . — Sur l'esprit d'expiation.	855
Discours II. — Pour une distribution de prix aux enfants délaissés de l'Œuvre de Madame de Carcado.	864
Discours III. — Pour la bénédiction de la chapelle de l'infirmerie de Marie-Thérèse, le 8 décembre 1819.	869

Discours IV. — Pour la bénédiction de la nouvelle chapelle de l'infirmerie de Marie-Thérèse, le 19 décembre 1821.	875	Institution.	1051
Discours V. — Sur la vie religieuse.	877	Du concordat de Léon X.	1058
Discours VI. — Sur la vie religieuse.	882	Du concordat de 1801.	1069
Discours VII. — Sur la vie religieuse.	886	Du concordat de 1817.	1074
Discours VIII. — Pour une première communion.	890	Des appels comme d'abus.	1087
Discours IX. — Pour une première communion. — Sur l'imitation de la sainte Vierge.	892	PHILOSOPHIE, LITTÉRATURE, HISTOIRE.	1093
Discours X. — Sur la persévérance après la première communion.	895	I. — Cérémonie du 18 avril 1802, à Notre-Dame, pour le rétablissement du culte catholique.	1095
Discours XI. — Pour une abjuration.	908	II. — De l'université, ses désordres, difficulté d'y remédier.	1098
Discours XII. — Influence de la religion sur la société.	910	III. — Acte de consécration à la sainte Vierge.	1100
Discours XIII. — Pour la bénédiction de la chapelle des religieuses du Calvaire.	914	IV. — La charte de 1814.	1100
Discours XIV. — Pour la bénédiction de la première pierre de la chapelle du monastère du Temple, 28 mai 1821.	917	V. — Ordonnance du 16 juin 1828.	1102
Discours XV. — Pour la bénédiction de la première pierre de la chapelle de la Visitation, rue de Vaugirard, à Paris.	919	VI. — Discours sur l'histoire universelle, par Bossuet.	1110
Discours XVI. — Pour un mariage.	921	VII. — Sermons choisis de Bossuet.	1112
Discours XVII. — Pour un mariage.	925	VIII. — De l'irrégion considérée dans l'homme et la société.	1115
DISCOURS ACADÉMIQUES ET POLITIQUES.		IX. — Sur le mot <i>Nature</i> .	1117
Discours I ^{er} . — Prononcé par l'évêque d'Hermopolis pour sa réception à l'Académie française, à la place de l'abbé Sicard, le 28 novembre 1822.	925	X. — Profession de foi civile du <i>Contrat social</i> .	1119
Discours II. — Opinion de M. l'évêque d'Hermopolis sur le projet de loi relatif aux communautés religieuses de femmes.	929	XI. — Oraison funèbre du philosophe Thomas Pagniodès.	1125
Discours III. — Prononcé à la chambre des députés dans les séances du 25 et du 26 mai 1826, à l'occasion du budget.	941	XII. — De la considération nécessaire aux gouvernements.	1125
Discours IV. — Prononcé à la chambre des pairs, séance du 4 juillet 1826, à l'occasion du projet de loi relatif à la fixation du budget des recettes et des dépenses de 1827.	970	XIII. — Triple but de l'éducation.	1128
Discours V. — Prononcé à la chambre des pairs, dans la séance du 19 janvier 1827.	972	XIV. — Sur le traité du choix et de la conduite; des études par M. Fleury.	1151
Discours VI. — Prononcé à la chambre des députés, dans la séance du 18 mai 1827, à l'occasion du budget.	978	XV. — Contre l'éducation irrégion et toute matérialiste.	1154
DISCOURS DIVERS.	989	XVI. — Sur la perfectibilité.	1157
Discours I ^{er} . — Pour la pose de la première pierre de l'église du Temple.	989	XVII. — <i>Histoire des lois sur le mariage et sur le divorce</i> , par A. Nougarede.	1140
Discours II. — Pour la distribution des prix du concours général.	991	XVIII. — <i>Petit catéchisme historique</i> de Fleury. — Combien les enseignements de la religion sont conformes à la nature de l'homme, qui est si méconnue de la philosophie moderne.	1145
Discours III. — Au roi. — Prononcé à l'occasion du renouvellement de l'année, le 1 ^{er} janvier 1825.	992	XIX. — De l'accord de l'utile et du vrai, ou l'existence de Dieu, dogme utile et nécessaire au bonheur de l'homme, et par conséquent véritable.	1145
Discours IV. — Pour l'installation de la nouvelle faculté de médecine.	992	XX. — Le régent et Louis XV.	1148
Discours V. — Au roi, pour l'anniversaire du rétablissement de la royauté en France.	995	XXI. — Sur les Licurgue et les Solon du xviii ^e siècle.	1150
Discours VI. — Pour la distribution solennelle des prix du concours général.	994	XXII. — Le xviii ^e siècle.	1153
Discours VII. — Au roi, prononcé le 1 ^{er} janvier 1824.	996	XXIII. — <i>Nouveau Dictionnaire universel de géographie ancienne et moderne</i> , rédigé et mis en ordre par F. D. Agnès.	1156
Discours VIII. — Pour la distribution des prix du concours général.	996	XXIV. — Oraisons funèbres choisies de Mascaron, Bourdaloue, La Rue et Massillon. — Caractères de l'éloquence de la chaire.	1158
Discours IX. — A Charles X lors de son avènement au trône.	998	XXV. — Les philosophes du xviii ^e siècle.	1161
Discours X. — Pour la distribution des prix du concours général.	998	XXVI. — Méthode de prêcher de Fénelon.	1164
Discours XI. — Au roi, prononcé le 2 janvier 1826.	999	XXVII. — Pensées de Leibnitz, sur la religion et la morale. — Grands hommes qui ont honoré le christianisme, vengés des attaques du philosophisme.	1167
Discours XII. — Au roi, prononcé le 12 avril 1826.	1000	XXVIII. — <i>Précèptes de rhétorique</i> , tirés des meilleurs auteurs anciens et modernes par M. l'abbé Girard, ancien professeur d'éloquence.	1170
Discours XIII. — Pour la distribution des prix du concours général.	1001	QUATRIÈME PARTIE.	
Discours XIV. — Pour la distribution des prix du concours général.	1002	CORRESPONDANCE.	
Discours XV. — Au roi, à l'occasion de la nouvelle année. Prononcé le 31 décembre 1827.	1004	Avertissement de l'éditeur.	1173
TROISIÈME PARTIE.		I. — Lettre de l'abbé Frayssinous à son père.	1175
MÉLANGES.	1005	II. — Lettre à M. Emery, supérieur de Saint-Sulpice.	1175
LES VRAIS PRINCIPES DE L'EGLISE GALILICANE.	1005	III. — Extrait d'une lettre à M. le comte d'Estourmel.	1176
Avertissement.	1005	IV. — Extrait d'une lettre au même.	1176
Les vrais principes de l'Eglise gallicane.	1005	V. — Lettre au même.	1177
De la puissance ecclésiastique.	1007	VI. — Lettre de Royer-Collard à l'abbé Frayssinous.	1177
De la papauté.	1015	VII. — Extrait d'une lettre à M. le comte d'Estourmel.	1177
Des libertés de l'Eglise gallicane.	1025	VIII. — Lettre au même.	1178
De la promotion des évêques.	1046	IX. — Lettre au même.	1178
Election.	1048	X. — Lettre au même.	1178
ORATEURS SACRÉS. LXXVII.		XI. — Lettre à M. l'abbé Elicagaray, membre de la commission d'instruction publique.	1179
		XII. — Lettre de M. de Périgord, grand aumônier de France, à M. l'abbé Frayssinous.	1182
		XIII. — Réponse à M. de Périgord, grand aumônier.	1183
		XIV. — Lettre à M. le comte d'Estourmel.	1183
		XV. — Lettre à M. Louis de Sambucy, à l'occasion des <i>Vrais principes</i> .	1184
		XVI. — Lettre à Madame T.	1184
		XVII. — Lettre à la même dame.	1184
		XVIII. — Lettre à la même dame.	1185

XIX. — Lettre à la même dame.	1185	LXVI. — Lettre à M. Aymard Frayssinous.	1212
XX. — Lettre à M. le comte d'Estourmel.	1186	LXVII. — Lettre à son frère M. Aymard Frayssinous.	1213
XXI. — Lettre de S. E. le cardinal de Périgord à l'abbé Frayssinous.	1186	LXVIII. — Lettre à Madame O.	1213
XXII. — Lettre à M. le marquis de Clermont-Tonnerre.	1186	LXIX. — Lettre à Madame O.	1213
XXIII. — Lettre à Madame T. sur l'assassinat du duc de Berri.	1187	LXX. — Lettre à M. de Clermont-Tonnerre.	1214
XXIV. — Lettre à M. le comte d'Estourmel.	1187	LXXI. — Lettre à Madame O.	1215
XXV. — Lettre à M. Roger, membre de l'académie.	1187	LXXII. — Lettre à Madame O.	1215
XXVI. — Lettre à Madame T.	1188	LXXIII. — Lettre à M. Boyer.	1216
XXVII. — Lettre à M. le marquis de Clermont-Tonnerre.	1189	LXXIV. — Lettre à M. le marquis de Clermont-Tonnerre.	1217
XXVIII. — Lettre à Madame T.	1189	LXXV. — Lettre à Madame O.	1218
XXIX. — Lettre à la même dame.	1189	LXXVI. — Lettre au souverain pontife.	1218
XXX. — Lettre à la même dame.	1190	LXXVII. — Lettre à Madame O.	1221
XXXI. — Lettre à M. de Sambucy.	1190	LXXVIII. — Lettre à M. Amette, caissier général-adjoint de l'Université.	1221
XXXII. — Lettre de M. Louis de Sambucy à M. Frayssinous.	1191	LXXIX. — Lettre au même M. Amette.	1221
X XXX. — Circulaire aux principaux fonctionnaires de l'université.	1191	LXXX. — Lettre à M. Allre.	1222
XXXIV. — Circulaire aux évêques de France.	1192	LXXXI. — Lettre à M. l'abbé Trébuquet.	1222
XXXV. — Lettre à Madame T.	1194	LXXXII. — Lettre à Madame O.	1222
XXXVI. — Nouvelle circulaire aux fonctionnaires de l'université.	1194	LXXXIII. — Lettre à M. Boyer.	1225
XXXVII. — Lettre à M. Amable Frayssinous.	1196	LXXXIV. — Lettre à M. Boyer.	1225
XXXVIII. — Lettre à Madame T.	1196	LXXXV. — Lettre à M. le marquis de Clermont-Tonnerre.	1224
XXXVIII bis. — Lettre à M. l'abbé Dupanloup.	1196	LXXXVI. — Lettre à Madame de S.	1225
XXXI. — Lettre à M. le comte de Sèze.	1196	LXXXVII. — Lettre à son neveu, M. Amable Frayssinous.	1226
XL. — Lettre à Madame T.	1197	LXXXVIII. — Lettre à M. Boyer.	1226
XXI. — Lettre à M. Faucon, recteur du collège de Rouen.	1197	LXXXIX. — Lettre à M. Boyer.	1227
XXII. — Lettre à M. de Scorbiac.	1197	XC. — Lettre à M. Clausel de Coussergues.	1228
XXIII. — Ordonnance du 8 avril 1824, touchant l'ins-truction publique.	1197	XCI. — Lettre à M. Boyer.	1228
XXIV. — Circulaire aux recteurs des collèges de l'université.	1198	XCII. — Extrait d'une lettre à M. Boyer.	1229
XLV. — Circulaire aux archevêques et évêques de France.	1199	XCIII. — Lettre de M. le comte d'Estourmel à M. de Frayssinous.	1229
XLVI. — Lettre de M. de Sambucy à M. Frayssinous.	1200	XCIV. — Lettre à M. le comte d'Estourmel.	1229
XLVII. — Lettre à M. Louis de Sambucy.	1200	XCV. — Lettre à M. Boyer.	1250
XLVIII. — Lettre à Madame T.	1200	XCVI. — Lettre à M. Boyer.	1250
XLIX. — Lettre à la même, en réponse à des souhaits de bonne année.	1201	XCVII. — Lettre à M. Boyer.	1251
L. — Ordonnance pour le rétablissement des hautes études, en date du 20 juillet 1825.	1201	XCVIII. — Lettre à Madame de S	1252
LI. — Circulaire aux évêques au sujet du rétablissement de la maison des hautes études.	1201	XCIX. — Lettre à Madame O.	1252
LII. — Lettre à M. le comte de Sèze.	1205	C. — Lettre à M. Boyer.	1253
LIII. — Lettre à Madame T.	1205	CI. — Lettre à M. le marquis de Clermont-Tonnerre.	1253
LIV. — Lettre à M. le comte de Sèze.	1205	CII. — Lettre à M. Amable Frayssinous.	1254
LV. — Circulaire aux évêques touchant les petits séminaires.	1204	CIII. — Lettre à Madame O.	1254
LVI. — Deuxième circulaire aux évêques touchant le même objet.	1205	CIV. — Lettre à M. Marcellin Defresne.	1255
LVII. — Lettre à M. de Clermont-Tonnerre.	1205	CV. — Au même.	1255
LVIII. — Lettre à un ancien collègue dans le ministère.	1206	CVI. — Lettre à M. Boyer.	1240
LIX. — Nouvelle lettre au même. — Sur le même sujet.	1207	CVII. — Lettre au même.	1240
LX. — Lettre au même. — Sur le même sujet.	1208	CVIII. — Lettre à M. le comte d'Estourmel.	1241
LXI. — Lettre à M. le marquis de Clermont-Tonnerre.	1209	CIX. — Lettre à Madame de S.	1241
LXII. — Lettre à Madame T.	1210	CX. — Lettre à la même dame.	1242
LXIII. — Lettre à M. Giraud, vicaire général de Clermont, et curé de la cathédrale.	1211	CXI. — Lettre à M. Boyer.	1245
LXIV. — Nouvelle lettre au même pour le même sujet.	1211	CXII. — Extrait d'une lettre à M. Boyer.	1244
LXV. — Lettre à M. le marquis de Clermont-Tonnerre.	1212	CXIII. — Lettre au même.	1245
		CXIV. — Lettre au même.	1245
		CXV. — Lettre au même.	1245
		CXVI. — Lettre à M. le marquis de Clermont-Tonnerre.	1248
		CXVII. — Lettre à M. Boyer.	1249
		CXVIII. — Lettre au même.	1249
		CXIX. — Lettre à M. le marquis de Clermont-Tonnerre.	1250
		CXX. — Lettre à un prélat.	1251
		CXXI. — Lettre à M. l'abbé Gratacap.	1252
		CXXII. — Lettre à M. le marquis de Clermont-Tonnerre.	1252
		CXXIII. — Lettre à M. le duc de Bordeaux.	1252
		CXXIV. — Lettre à M. Trébuquet.	1253
		CXXV. — Lettre au duc de Bordeaux.	1254
		CXXVI. — Lettre à Madame de Clermont-Tonnerre.	1254

FIN DE LA TABLE.

Ex typis MIGNE, au Petit-Montrouge.



La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

--	--	--



a39003 001640431b

B X 1 7 5 6 . A 2 M 5 1 8 4 4 V 7 7
M I G N E , J A C Q U E S P A U L .
C O L L E C T I O N I N T E G R A L E E

CE BX 1756
.A2M5 1844 V077
COO MIGNÉ, JACQU COLLECTION I
ACC# 1047807

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	10	04	05	05	04	6